P
1E
16

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/collectionintgra82mign

COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS SACRÉS.

DEUXIÈME SÉRIE,

RENFERMANT :

1° Les Œuvres oratoires des Prédicateurs qui ont le plus illustré la Chaire française depuis 1789 jusqu'à nos jours,

SAVOIR :

DE MONTIS, MONMOREL, MAUREL, J. LAMBERT, RIBIER, DESSAURET, BERGIER, DE LIGNY, PERRET DE FONTENAILLES, SALAMON, LENFANT, VILLEDIEU, DE BEAUVAIS, DE NOÉ, COSSART, DE BEAUREGARD, CORMEAUX, DE BOISGELIN, GÉRARD, ANOT, GUÉNARD, L'ABBÉ RICHARD, LEGRIS DUVAL, DE LA LUZERNE, BERTIN, DE BOULOGNE, DE BILLY, FOURNIER, BORDERIES, LONGIN, DOUCET, ROBINOT, LABOUDERIE, FRAYSSINOUS, BOYER, ROY, BONNEVIE, CAFFORT, BOUDOT, GUILLON, FEUTRIER, OLIVIER, DE MONTBLANC, TAILLAND, LES FRÈRES LACOUDRE;

2° Les plus remarquables Mandements, ou Discours

DE LEURS ÉMINENCES LES CARDINAUX DE RONALD, ARCH. DE LYON; DU PONT, ARCH. DE BOURGES; DONNET, ARCH. DE BORDEAUX; VILLECOURT, ANCIEN ÉV. DE LA ROCHELLE;

DE NOSSEIGNEURS MELLON-JOLLY, ARCH. DE SENS; DEBELAY, ARCH. D'AVIGNON; CHARVAZ, ARCH. DE GÊNES; RILLIET ARCH. DE CHAMBÉRY; DE PRILLY, ÉV. DE CHALONS; THIBAULT, ÉV. DE MONTPELLIER; DE MARGUÉRYE, ÉV. D'AUTUN; DE MAZENOD, ÉV. DE MARSEILLE; LACROIX, ÉV. DE BAYONNE; RIVET, ÉV. DE DIJON; MENJAUD, ÉV. DE NANCY; RÆSS, ÉV. DE STRASBOURG; GUIBERT, ÉV. DE VIVIERS; GIGNOUX, ÉV. DE BEAUVAIS; BARDOU, ÉV. DE CAHORS; ANGEBAULT, ÉV. D'ANGERS; DUFETRE, ÉV. DE NEVERS; GROS, ÉV. DE VERSAILLES; BUISSAS, ÉV. DE LIMOGES; DEPÉRY, ÉV. DE GAP; LAURENCE, ÉV. DE TARBES; WICART, ÉV. DE LAVAL; PAVY, ÉV. D'ALGER; DE MORLHON ÉV. DU PUY; DE GARSIGNIES, ÉV. DE SOISSONS; DE BONNECHOSE, ÉV. D'ÉVREUX, FOULQUIER, ÉV. DE MENDE; PIE, ÉV. DE POITIERS; MABILE, ÉV. DE ST-CLAUDE; DUPANLOUP, ÉV. D'ORLÉANS; DE DREUX-BRÉZÉ, ÉV. DE MOULINS; LYONNET, ÉV. DE ST-FLOUR; REGNAULT, ÉV. DE CHARTRES; DANIEL, ÉV. DE COUTANCES; DE LA BOUILLERIE, ÉV. DE CARCASSONNE; DELALLE, ÉV. DE RODEZ; PLANTIER, ÉV. DE NÎMES; JOURDAIN, ÉV. D'AOSTE; VIBERT, ÉV. DE MAURIENNE; RENDU, ÉV. D'ANNECY; DELEBECQUE, ÉV. DE GAND; MALOU, ÉV. DE BRUGES; DE MONTPELLIER, ÉV. DE LIÉGE; BOURGET, ÉV. DE MONTRÉAL, ETC.;

3° Les Sermons

DE MGR ROSSI, PRÉLAT DE LA MAISON DU SAINT-PÈRE; MM. RORITAILLE, VIC. GÉN. D'ARRAS; NOEL, VIC. GÉN. DE RODEZ; LALLIER, VIC. GÉN. DE SENS; LECOURTIER, CHANOINE ARCHIPRÊTRE DE NOTRE DAME A PARIS; FAUDET, CURÉ DE ST-ROCH, IBID.; GAUDREAU, CURÉ DE ST-EUSTACHE, IBID.; PETIT, CURÉ A LA ROCHELLE; DECHAMPS, SUPÉRIEUR DES PP. RÉDEMPTORISTES DE BRUXELLES; COQUEREAU, CHANOINE DE ST-DENIS; GRIVEL, ID.; DASSANCE, CHANOINE DE BAYONNE; LALANNE, DIRECTEUR DU COLLÉGE STANISLAS; MAUPIED, SUPÉRIEUR DE L'INSTITUTION DE GOURIN; BARTHÉLEMY, DU CLERGÉ DE PARIS; DE CASSAN-FLOYRAC, ID.; SAINT-ARROMAN, ID.; LE NOIR, ID.; CABANÈS, ID. DE TOULOUSE; BARTHE, ID. DE RODEZ; MANNING TRADUITS PAR MERMILLOD, PRÊTRE DE GENÈVE, ETC.;

4° Un grand nombre de Cours de Prones

TIRÉS DES MEILLEURS PRONISTES ANCIENS ET MODERNES,

5° Une série d'ouvrages sur les règles de la bonne prédication;

(Ces pronistes et ces maîtres de l'art seront nominativement énoncés sur les titres subséquents de cette publication);

6° Plus de vingt tables différentes, présentant sous toutes leurs faces les innombrables matières de cette immense collection.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBE MIGNE,

EDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

33 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA SÉRIE ENTIÈRE; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME QUATRE-VINGT-DEUXIÈME DE LA PUBLICATION ENTIÈRE ET TOME QUINZIÈME DE LA SECONDE SERIE,

CONTENANT LES ŒUVRES ORATOIRES COMPLÈTES DE SON ÉM. LE CARDINAL VILLECOURT.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1860

* Monmorel, de Montis et J. Lambert, oubliés dans la première série, sont plus anciens.

SÉMINAIRE DE LAVAL
ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
LIBRARY ANNEX
U Ottawa

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE QUATRE-VINGT-DEUXIÈME VOLUME

DE LA PUBLICATION ENTIÈRE,

ET TOME QUINZIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.

SON ÉMINENCE LE CARDINAL VILLECOURT.

Notice sur son Éminence le Cardinal Villecourt. *Col.* 9

OEuvres oratoires complètes.

Première partie. — Discours sur l'histoire ecclésiastique. *Ibid.*

Deuxième partie. — Cours d'instructions pour le carême. 124

Troisième partie. — Instructions sur les péchés capitaux. 241

Quatrième partie. — Explication des commandements de Dieu. 261

Cinquième partie. — Discours. Pour une retraite ecclésiastique. — Conférences. Pratique de la pénitence. 489

Sixième partie. — Discours sur les saints mystères. 741

Septième partie. — Sermons et allocutions pour les fêtes des Saints. 841

Huitième partie. — Eloges et oraisons funèbres. 957

Neuvième partie. — *Mariana*, ou discours sur la Sainte Vierge. 987

Dixième partie. — *Monialia*, ou discours aux religieuses. 1061

Onzième partie. — Discours et allocutions diverses. — Allocutions pour une tournée épiscopale. 1139

BX
1756
.A2M5
1844
V.82

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

NOTICE SUR M^GR VILLECOURT.

Clément Villecourt, évêque de la Rochelle, est né à Lyon le 9 octobre 1787. Il a été successivement, dans son diocèse d'origine, vicaire, curé et aumônier en chef de l'hôpital général de Lyon. Appelé à Meaux par Mgr de Cosnac, il a rempli dans ce diocèse les fonctions de chanoine théologal, de supérieur des prêtres auxiliaires, de vicaire général et de supérieur du grand séminaire. Vicaire général à Sens, il fut nommé, le 6 octobre 1835, à l'évêché de la Rochelle, préconisé à Rome, le 1^er^ fevrier 1836, et sacré dans la métropole de Sens le 13 mars suivant. Les diverses fonctions qu'il a eu à remplir l'ont mis à même de faire plusieurs cours d'instructions sur tous les dimanches et fêtes de l'année, sur le Symbole, le Décalogue, les sacrements, l'Ancien et le Nouveau Testament, les péchés capitaux, et les vertus qui leur sont opposées; des homélies sur les Évangiles, des conférences sur différents points de dogme et de morale, plusieurs cours d'instructions pour l'Avent et le Carême, diverses retraites ecclésiastiques et religieuses, et une infinité de discours ou d'allocutions de circonstances. Malheureusement il ne nous a pas été possible de choisir dans cette multitude de sujets divers que l'auteur a traités, et qu'il n'a écrits pour la plupart qu'en sténographie ou avec une écriture si remplie d'abréviations qu'on n'eût pu la livrer aux ouvriers de l'imprimerie sans les réduire à une perpétuelle torture, et les exposer aux plus graves erreurs.

Il a donc fallu nous contenter de ce que l'auteur a bien voulu céder à nos instantes prières. La plupart des matières sont traitées dans un genre nouveau et de nature à piquer la curiosité du lecteur.

Les allocutions de circonstances sont en assez grand nombre. Elles seront agréables aux ecclésiastiques qui auront à reproduire les mêmes sujets.

Nous aurions voulu pouvoir publier une multitude d'instructions données par le prélat dans les missions et les confirmations; mais il a fallu se borner à ce que nos ouvriers pouvaient lire d'une manière courante. Nous faisons des vœux bien sincères pour que le public ne soit pas toujours privé d'un trésor qu'il accueillerait, nous n'en doutons pas, avec une vive reconnaissance.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

M^GR CLÉMENT VILLECOURT,

ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE.

Première partie.

DISCOURS SUR L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,

PRONONCÉS DANS L'EGLISE DE SAINT-LOUIS, A ROCHEFORT

AU CARÊME DE L'ANNÉE 1845.

PREMIER DISCOURS.

Euntes docete omnes gentes. (*Matth.*, XXVIII, 19.)

Nous nous proposons, dans le cours des instructions de ce carême, de vous tracer un tableau très-abrégé de l'*Histoire de l'Eglise*, afin de vous faire remarquer ses combats et ses victoires, et de vous atta-

cher inviolablement à elle : car comment refuseriez-vous de vous attacher à une société que le ciel vous a donnée pour mère, et qu'il soutient par une protection constante au milieu de toutes les attaques que lui suscitent les passions et la perversité des hommes? Nous commencerons cette histoire à dater de l'époque où le Sauveur du monde, ayant accompli sa mission divine, s'éleva en corps et en âme dans le ciel, par sa propre vertu, à la vue de ses disciples qu'il avait réunis sur la montagne des Oliviers. En voyant l'Eglise, cette sainte épouse du Fils de Dieu, continuellement attaquée, persécutée, et néanmoins toujours triomphante, nous ne pourrons nous empêcher de reconnaître la vérité de ces paroles divines : *Voilà que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.* (*Matth*, XXVIII, 20; XVI, 18) Apôtres bien-aimés, *ayez confiance : j'ai vaincu le monde.* (*Joan.*, XVI, 33.) Nous nous bornerons pour aujourd'hui à une esquisse rapide sur les premiers travaux des apôtres. Mais nous ne commencerons pas sans avoir auparavant réclamé l'assistance de celle qui fut leur protection et leur conseil. Ils furent les premiers à s'adresser à elle comme à la meilleure des mères : invoquons-la nous-mêmes comme la protectrice la plus tendre. *Ave, Maria*, etc.

Après l'ascension de Jésus-Christ, les apôtres, renfermés dans le cénacle, attendirent, et ne cessèrent d'appeler, par les vœux les plus ardents, ce divin Esprit qui leur avait été annoncé. La retraite de dix jours qu'ils firent, au nombre de cent vingt, dans le même lieu où avait été établie l'adorable Eucharistie, les disposa et à recevoir l'Esprit-Saint, et à se préparer à la mission divine qu'ils allaient bientôt commencer. Jésus-Christ leur avait donné l'exemple de la retraite avant de se disposer lui-même à prêcher son saint Evangile aux hommes; et c'est la retraite qui précède toujours les plus heureux événements, soit dans les travaux apostoliques, soit dans les fidèles, pour faire réussir la grande affaire du salut. Ne l'oubliez pas, mes très-chers frères, et n'espérez pas réussir à rien d'important sans y être préparé, par quelques jours de récollection et de séparation du monde, aussi parfaite que votre état peut le permettre.

L'esprit-Saint étant descendu sur les apôtres, d'une manière visible et éclatante, le cinquantième jour après la résurrection de Jésus-Christ, et dix jours après son ascension dans le ciel; ils se sentirent tout à coup embrasés d'un feu divin, et se mirent à publier la loi nouvelle aux diverses nations que les solennités du temple avaient réunies à Jérusalem. On vit alors l'accomplissement de la promesse que Jésus-Christ leur avait faite en leur annonçant qu'ils parleraient toutes les langues étrangères, qu'ils ne connaissaient point auparavant. Le but de tous leurs discours était de montrer que Jésus-Christ était ce Messie promis par les prophètes, et attendu par tout l'univers. Ils faisaient voir la nécessité pour tous les hommes, de croire en lui, de changer de vie et de recevoir son baptême pour être sauvés.

Il convenait que saint Pierre, placé par Jésus-Christ à la tête de l'Eglise, eût la gloire des premiers succès de la prédication évangélique et des premiers miracles opérés par les disciples du Sauveur. Dans un premier discours il convertit trois mille personnes et cinq mille dans le second.

Saint Pierre et saint Jean se rendaient un jour au temple, à l'heure du sacrifice du soir, lorsqu'ils rencontrèrent un homme boiteux de naissance qui leur demanda l'aumône : *Je n'ai ni or ni argent*, dit saint Pierre, *mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ, lève-toi et marche.* Le boiteux fut guéri à l'instant même; on le vit marcher d'un pas ferme; il entra dans le temple transporté de joie, sautant et rendant gloire à Dieu du miracle qui venait de s'opérer en sa faveur. (*Act.*, III, 1-9.) On conçoit l'effet que dut produire la vue de ce prodige dont avait été témoin une population nombreuse. Mais la joie du peuple ne fut pas partagée par ce qu'il y avait de plus grand dans la ville de Jérusalem. Les deux apôtres, au lieu d'être célébrés et récompensés de la guérison qu'ils avaient opérée, furent jetés en prison comme des criminels. Bientôt après on les fit comparaître devant le conseil souverain de la nation, pour qu'ils déclarassent en vertu de quelle autorité ils agissaient. Saint Pierre, animé par l'Esprit-Saint qui était en lui, répondit avec fermeté : *C'est au nom de Jésus-Christ que vous avez crucifié.* Tout le Sanhédrin fut frappé de la constance des apôtres, qui n'étaient que des hommes du peuple : et l'on se borna, pour cette fois, à leur défendre de prêcher désormais au nom de Jésus-Christ. Sans se déconcerter d'une pareille défense : *Jugez vous-mêmes*, dirent-ils, *s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu. Non, il ne nous est pas possible de garder le silence sur ce que nous avons vu et entendu*, quand Dieu nous ordonne de le publier. Pour cette fois donc on les laissa aller. (*Act.*, IV, 10 et seqq.)

Remarquons en passant combien la vérité est odieuse à certains hommes : ils ne peuvent la supporter, alors même qu'elle est accompagnée de prodiges les plus éclatants et que l'incrédulité la plus obstinée ne saurait la révoquer en doute.

Cependant la crainte empêchait la plus grande partie des Juifs de s'unir aux apôtres, quoiqu'ils fussent frappés de leurs prodiges. Combien d'hommes se déclareraient ouvertement pour la foi catholique, s'ils n'étaient retenus par quelques considérations humaines. Ces considérations n'arrêtaient pas la partie la plus saine et la plus religieuse du peuple. On exposait les malades sur des lits, le long des rues, afin que l'ombre de saint Pierre tombât sur eux quand il passerait; on en apportait même des villes voisines, et tous étaient guéris. Le prince des prêtres, outré de dépit en apprenant

toutes ces merveilles, fit mettre une seconde fois les apôtres en prison; mais un ange vint les délivrer : et, par son ordre ils se remirent à instruire le peuple dans le temple. On les en fit sortir pour les ramener devant le grand conseil : *Ne vous avions-nous pas expressément défendu de prêcher au nom de Jésus*, leur dit le président? *Pourquoi donc avez-vous rempli Jérusalem de votre doctrine et nous avez-vous rendus responsables du sang de cet homme?* C'est ainsi que les coupables ne veulent point reconnaître qu'ils le sont, cherchant à faire trouver répréhensibles les hommes les plus innocents. Ils abusent pour cela de leurs forces et de leur position, jusqu'à ce que le juste Juge arrête leur fureur et punisse leur iniquité. Qu'avaient à répondre les apôtres à de pareils reproches? Ce que Pierre répondit au nom de tous : *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.* (*Act.*, V, 28, 29.) Cette réponse est une instruction pour tous les siècles. Peut-on balancer dans son choix, quand la loi humaine est en opposition avec celle de Dieu?

Le conseil souverain aurait bien voulu faire mourir les apôtres : ainsi les ennemis de la religion voudraient anéantir tous ceux qui la prêchent; mais Dieu les garde tant qu'il lui plaît. Un des docteurs de la loi nommé Gamaliel ouvrit un avis plus modéré : *Si cette entreprise vient des hommes*, dit-il, *elle se dissipera d'elle-même; mais si elle vient de Dieu, vous ne pouvez l'empêcher de réussir.* (*Ibid.*, 38, 39.) Cet avis fut suivi. Cependant on fit battre de verges les apôtres avant de les renvoyer, et on leur renouvela la défense de parler au nom de Jésus. Pour eux, ils se retirèrent pleins de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir cet affront pour le nom de leur Maître : et ils continuèrent de prêcher Jésus-Christ dans le temple, et d'enseigner tous les jours les fidèles dans l'intérieur des maisons.

Le nombre des disciples s'augmentait insensiblement dans tous les âges, toutes les conditions et tous les sexes, non-seulement à Jérusalem, mais dans les diverses provinces où la persécution forçait les apôtres de se réfugier. Saint Pierre fonda différentes églises, et il envoya plusieurs de ses disciples pour en établir d'autres dans l'Occident. Il siéga d'abord quelques années à Antioche et vint ensuite fixer son séjour à Rome, la reine des cités, le centre de l'idolâtrie, de toutes les erreurs et de tous les crimes. Tous les auteurs des premiers siècles, saint Clément, saint Irénée, saint Ignace, Tertullien et nombre d'autres sont unanimes sur ce point : en sorte qu'il serait aussi ridicule de prétendre que Louis XIV n'a pas habité Versailles que de s'obstiner à nier le séjour de saint Pierre à Rome. On retrouve à chaque pas, dans cette ville, des monuments qui attestent le long séjour qu'y a fait le prince des apôtres.

De son côté, saint Paul, après avoir persécuté avec acharnement l'Eglise de Dieu, converti tout à coup d'une manière miraculeuse, se mit à annoncer l'Evangile aux gentils, et ses prédications furent accompagnées du plus grand succès. La seule désignation des villes et des provinces où le porta son zèle occuperait trop longtemps. A son tour il crut devoir venir à Rome. Là il convertit un grand nombre de personnes, jusque dans le palais de Néron. Les conversions furent si nombreuses dans le commencement de l'Eglise, qu'on vit bientôt des chrétiens dans la plus grande partie de l'empire romain. Ces merveilleux résultats de la prédication des apôtres ne doivent pas nous surprendre; non-seulement ils annonçaient ce qu'ils avaient vu, mais ils opéraient les plus grands prodiges pour confirmer la doctrine qu'ils annonçaient et qu'ils devaient plus tard sceller de leur sang. Aussi, tous les apologistes de la religion ont-ils signalé cette propagation rapide de la foi catholique comme une des preuves les plus frappantes de sa divinité. Il y a deux choses qui affermissent notre foi : les miracles de Jésus-Christ et l'accomplissement de ses prophéties, spécialement de celle qui annonçait que l'Evangile serait prêché et reçu dans toutes les nations. Les apôtres ont vu les miracles du Sauveur; et nous voyons l'accomplissement de la prédiction qu'il avait faite que la foi serait portée dans tout l'univers. Les apôtres, dit saint Augustin, n'étaient point en peine de l'accomplissement des prophéties du Sauveur, ils en avaient, par avance, la certitude dans les miracles dont ils avaient été témoins. Quant à nous, nous ne pouvons douter des miracles de Jésus-Christ, puisque nous sommes témoins de l'accomplissement de ses prophéties. Déjà saint Paul pouvait dire, et disait effectivement avec David : Le son de la prédication a parcouru toute la terre, et les paroles des prédicateurs ont retenti jusqu'aux extrémités du monde : *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum.* (*Psal.* XVIII, 5; *Rom.*, X, 18.)

Rien de plus beau et de plus touchant que la vie des premiers chrétiens : saint Luc les peint au naturel en quelques paroles, lorsqu'il dit : *Ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, tous les biens étaient communs entre eux, et personne n'avait à souffrir de l'indigence. Ils vendaient leurs biens et en déposaient le prix aux pieds des apôtres qui distribuaient à chacun des secours selon ses besoins.* (*Act.*, IV, 32-35.) *Tous persévéraient dans la prière et dans la communion*, que saint Luc désigne sous le nom de *fraction du pain.* (*Act.*, II, 42.) On les voyait tous les jours assidus dans le temple où ils édifiaient par leur ferveur; ils se faisaient chérir de tous par leur simplicité, la douceur, l'égalité et la sérénité de leur caractère. Les miracles qu'opéraient les apôtres se multipliaient de jour en jour. La crainte du Seigneur et la consolation de l'Esprit-Saint remplissaient le cœur de tous ces nouveaux fidèles. En traçant le portrait de l'Eglise de Jérusalem, j'ai tracé celui des diverses Eglises qui s'établissaient ailleurs.

Les païens convertis étonnaient par la sainteté de leur vie. Le baptême les transformait en des hommes tout nouveaux, qui trouvaient facile ce qui auparavant leur avait paru impraticable. La chasteté prenait la place de la vie la plus immorale, le désintéressement succédait à l'avarice, l'humilité à l'orgueil, la simplicité à la prétention, le travail et le silence à une vie oisive et évaporée. La prière faisait leurs délices, l'esprit d'oraison les tenait presque habituellement unis à Dieu. Ils aimaient à prier en commun, se ressouvenant que Jésus-Christ se trouve au milieu de ceux qui se rassemblent en son nom. Chacune de leurs actions était précédée de la prière. Ils étudiaient et méditaient la loi de Dieu, et se redisaient en particulier les explications et les avis qu'ils avaient recueillis de la bouche de leurs pasteurs. Les parents surtout ne manquaient guère de remplir ce devoir à l'égard de leurs enfants réunis autour d'eux. C'est ainsi qu'ils trouvaient le moyen de se maintenir dans une union continuelle avec Dieu. Nous ne devenons saints qu'en proportion que nous nous rapprochons de la vie de ces premiers chrétiens.

Il est bon de remarquer ici qu'au commencement de l'Eglise, l'Evangile n'étant point encore écrit, les apôtres se contentaient de rappeler de vive voix aux fidèles ce qu'ils avaient appris de la vie et des leçons du Sauveur, établissant ainsi une tradition vivante dont l'autorité devait se perpétuer dans tous les siècles ; ils se bornaient à faire apprendre par cœur aux nouveaux chrétiens un symbole abrégé et simple qui renfermait les principales vérités de la foi : c'est le même symbole que nous récitons tous les jours, marque distinctive qui faisait reconnaître les chrétiens entre eux et les distinguait de tous ceux qui étaient encore étrangers à la religion de Jésus-Christ.

Quand on compare la vie des premiers chrétiens avec les désordres monstrueux qui régnaient dans le paganisme, on voit combien l'Esprit-Saint avait agi puissamment sur leur cœur pour les changer en des hommes si différents. Aussi était-ce là l'ouvrage de celui qui a tiré le monde du néant : ouvrage d'autant plus admirable que la liberté de l'homme avait prêté son concours à la toute-puissance divine, s'il est permis de parler ainsi ; mais tel est l'ordre du ciel qui veut que le libre arbitre s'unisse à la grâce.

Il y eut dans ce temps-là un concile tenu à Jérusalem, à l'occasion de ce qu'avaient avancé quelques juifs convertis, qui prétendaient qu'en embrassant le christianisme, on n'en était pas moins tenu à observer toute la loi de Moïse. Saint Pierre se trouvait alors à Jérusalem ; comme chef suprême de l'Eglise, il décida la difficulté, et sa décision fut appuyée dans l'assemblée par les témoignages de l'Ecriture. Il prononça donc avec autorité en ces termes : *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer d'autre obligation que de vous abstenir de l'usage des viandes immolées aux idoles, de la chair des animaux suffoqués et du vice impur.* (*Act.*, XV, 28, 29.) On peut être surpris en voyant un concile décider qu'il est nécessaire de s'abstenir du vice impur ; mais les païens étaient tellement adonnés à l'impureté, qu'il était difficile dans ces commencements de l'Eglise, de leur persuader qu'elle fût un crime ; ils ne pouvaient plus avoir de doute après la décision d'un tel concile. Tous les fidèles reçurent avec soumission ce qui avait été décidé par les apôtres, et leur docilité fut le modèle de celle que tous les enfants de l'Eglise devaient avoir pour les déterminations des premiers pasteurs.

Paul et Silas, qui furent chargés de faire connaître ce qu'avaient arrêté les apôtres, enseignaient partout avec quel respect on devait garder leurs ordonnances. Les fidèles y étaient déjà disposés par ces paroles du Symbole : Je crois au Saint-Esprit, à la sainte Eglise catholique, comme par ces paroles du Sauveur : *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, leur apprenant à pratiquer tout ce que je vous ai commandé : et voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.* (*Matth.*, XXVIII, 18-20.) *Qui vous écoute m'écoute.* (*Luc.*, X, 16.)

Saint Jacques, dit le Mineur, avait été établi évêque de Jérusalem. Sa vie sainte et austère le rendait vénérable aux Juifs eux-mêmes : il ne se faisait point couper les cheveux ; il ne buvait ni vin ni autre liqueur qui pût enivrer ; allant toujours nu-pieds, il n'avait qu'un simple manteau d'une étoffe grossière ; il était si habituellement prosterné devant Dieu, que ses genoux s'étaient endurcis comme la peau d'un chameau. Ses vertus lui firent donner le surnom de *Juste*. Le grand prêtre Ananus le fit un jour citer devant son conseil, et lui ordonna de détromper le peuple, qui prenait Jésus pour le Messie ; dans ce but, il le fit monter sur la terrasse du temple, afin que sa voix pût se faire entendre à toute la multitude. Alors saint Jacques dit à haute voix que Jésus était le Fils de Dieu, et qu'il viendrait sur les nuées du ciel pour juger les vivants et les morts. A ces mots les fidèles s'écrièrent tous d'une voix : Gloire au Fils de David ! honneur et gloire à Jésus ! Les pharisiens, indignés de ce langage, répliquèrent : Quoi ! le Juste aussi est dans l'erreur ! et, montant au haut du temple, ils le précipitèrent en bas : il eut néanmoins assez de forces pour se mettre à genoux et adresser à Dieu cette prière : Seigneur, pardonnez-leur ; ils ne ne savent ce qu'ils font. Il faut le lapider, dirent aussitôt ces hommes barbares ; et à l'instant le saint est assailli par une grêle de pierre. Arrêtez, cria un des assistants, le Juste prie pour vous, et vous le faites mourir ! Mais la fureur était à son comble : un foulon, qui se trouvait là, prit un maillet et acheva le martyre de saint Jacques en lui en déchargeant un coup sur la tête. Les Juifs attribuèrent à sa mort la ruine de Jérusalem. On l'enterra près du temple, au

lieu même où il avait consommé son martyre. Il avait écrit une épître pour réfuter l'erreur de ceux qui déjà prétendaient que la foi sans les œuvres suffisait pour le salut : erreurs que devaient renouveler, surtout dans le XVI^e^ siècle, d'autres ennemis de l'Eglise, et cela au grand scandale des fidèles.

Cependant Néron, irrité de ce que plusieurs personnes, même de son palais, embrassaient le christianisme, publia un édit qui défendait de suivre cette religion. Il imputa aux chrétiens l'embrasement de la ville de Rome, à laquelle il avait fait mettre le feu lui-même, pour se retracer l'image de l'incendie de Troie. Il fit exposer, à la fureur des chiens dévorants, un certain nombre de fidèles qu'il avait fait envelopper de peaux de bêtes sauvages. D'autres, revêtus de tuniques enduites de poix, furent attachés à des poteaux, où on les faisait brûler pour servir de torches pendant la nuit. Il donnait ce spectacle dans ses propres jardins, où lui-même conduisait ses chariots à la lueur de ces horribles flambeaux. Les Romains, quoique ennemis des chrétiens, étaient néanmoins révoltés de ces cruautés commises par un parricide, le meurtrier d'un frère, de Burrhus et de Sénèque, ses précepteurs.

Ce fut dans cette persécution qu'arriva le martyre de saint Pierre et de saint Paul, qui avaient été gardés pendant neuf mois dans la prison Mamertine, au pied du Capitole. Deux des gardes de saint Pierre s'étaient convertis, à la vue des prodiges qu'il opérait, et il les avait baptisés avec quarante-sept autres qu'on avait entassés dans la même prison. Cependant les fidèles avaient ménagé à saint Pierre les moyens d'en sortir. Il s'échappa effectivement; mais Jésus-Christ lui apparut à quelque distance de la ville : et saint Pierre, frappé de sa présence, ayant dit : Seigneur, où allez-vous : *Domine, quo vadis?* Je vais à Rome, répondit le Sauveur, afin d'y être crucifié de nouveau ; et il disparut à ses regards. Saint Pierre, qui n'ignorait pas que Jésus Christ ressuscité ne devait plus mourir, comprit le sens des paroles de son divin Maître, qui ordonnait de lui le sacrifice de sa vie; il rentra donc dans sa prison, et ne tarda pas à être condamné au supplice de la croix, sur le mont Janicule; il demanda qu'on le crucifiât la tête en bas, se jugeant indigne de mourir comme son divin Maître. Dans cette situation, tout inondé de son sang, il ne cessa de prier ou d'instruire les fidèles, jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir. Saint Paul fut, dit-on, condamné à mourir le jour même. Mais, comme il était citoyen romain, il eut la tête tranchée. On dit qu'en allant au supplice, il convertit trois des soldats qui l'y accompagnaient, et qui ne tardèrent pas eux-mêmes à mourir pour Jésus-Christ.

Il était naturel que le plus méchant des hommes fût le premier des persécuteurs de l'Eglise, et que la reine des cités fût honorée et comme cimentée par le sang de ses deux plus illustres apôtres : car elle était destinée à devenir la capitale du monde chrétien, comme elle était alors la capitale de l'univers.

Nous avons vu les progrès extraordinaires qu'a faits le christianisme, dans l'espace de moins de quarante ans, je veux dire depuis la mort du Rédempteur; le zèle intrépide des apôtres, se répandant en tous lieux comme des nuées fécondes avec le flambeau de la foi et la doctrine du salut, dissipant les nuages de l'erreur et du mensonge. Mais nous n'avons rien dit encore de l'incomparable Marie, mère de Jésus-Christ. Au témoignage des anciens pères, elle avait encouragé leur zèle et fait fructifier leurs travaux par ses pieux conseils et ses ferventes prières. Elle avait environ quarante-huit ans, quand son divin fils expira sur la montage sainte. Elle en vécut encore au moins quatorze, d'autres disent vingt-quatre, dans la société du bien-aimé disciple; sa présence alors était nécessaire à l'Eglise. Quand sa mission fut remplie, elle s'endormit d'un paisible sommeil : c'était le sommeil du divin amour; mais à peine avait-elle rendu le dernier soupir, que son âme sainte se réunit de nouveau à son corps sacré. Elle fut ainsi enlevée dans le ciel, où elle est allée jouir de la récompense qui était due aux vertus les plus sublimes qui furent jamais dans une simple créature.

Jésus-Christ, dans la primitive Eglise, accompagna la prédication des apôtres d'un grand nombre de miracles : ces prodiges étaient nécessaires alors pour donner à leurs discours une autorité irrécusable. Aujourd'hui les miracles ne sont plus aussi nécessaires, puisque nous avons sous les yeux les résultats de ceux qu'opérèrent les apôtres. Si les païens ont pu se déterminer à embrasser la foi, malgré la violence qu'il fallait faire à leurs passions, aux préjugés de la naissance, serions-nous excusables d'endurcir nos cœurs, nous qui avons sucé la foi avait le lait?

Les premiers fidèles obéirent avec soumission aux ordonnances du premier concile; montrons nous-mêmes une égale docilité à toutes les décisions de la sainte Eglise. Saint Jacques, mourant, conjure le Seigneur de pardonner à ses bourreaux. Ayons aussi cette charité généreuse qui pardonne aux plus mortels ennemis.

Le plus infâme des tyrans se montre le premier persécuteur du christianisme; attachons-nous de plus en plus à une religion qui n'a pour ennemis que ce qu'il y a de plus criminel parmi les hommes.

O mon Dieu, je m'attache pour toujours à cette sainte société que vous avez vous-même établie; les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle : je veux vivre et mourir dans son sein. Vierge admirable, ma consolation et mon soutien, vous encouragêtes les apôtres pendant tout le cours de votre pèlerinage, animant leur charité par l'exemple de vos vertus, par la sainteté de vos leçons et par la ferveur de vos prières. Soyez aussi notre conseillère, notre appui

et notre avocate auprès de votre divin Fils. Ainsi soit-il.

DISCOURS II.

Non præteribit generatio hæc, donec omnia fiant. (*Matth.*, XXIV, 34.)

Ces paroles du Sauveur annonçaient au peuple juif que tous ceux qui vivaient alors n'auraient pas encore terminé leur carrière quand arriverait la destruction de Jérusalem et de son temple, qu'il leur avait prédite comme la punition de leur endurcissement. Le ciel ne cessa pas, jusqu'à cette époque désastreuse, de manifester quelque prodiges nouveaux qui en était comme les avant-coureurs. Un jour de Pentecôte on entendit clairement une voix qui partait du sanctuaire, et qui criait: Sortons, sortons d'ici. C'était la voix des anges protecteurs de Jérusalem qui l'abandonnaient. A la fête des tabernacles, on vit arriver un pauvre habitant de la campagne, qui tout à coup se mit à crier d'une voix terrible au milieu de Jérusalem: Malheur à la ville! malheur au temple! voix de l'orient! voix de l'occident! voix des quatre vents! malheur au temple, malheur à Jérusalem! Les magistrats le font saisir et châtier; il ne laisse échapper aucune plainte, mais continue à crier sans cesse: malheur! malheur! Le gouverneur de la ville le fait flageller jusqu'au sang; pas une larme ne coule de ses yeux; il paraît comme insensible aux coups qui l'accablent, et répète continuellement les mêmes malédictions d'un ton prophétique. Sa voix ne fut jamais affaiblie. Il se trouvait renfermé dans la ville de Jérusalem pendant le siége, et criait toujours de la même manière. Il dit enfin: Malheur à moi! et à l'instant même une pierre lancée par une machine le tua.

Quand les chrétiens avaient vu Jérusalem assiégée, instruits par les apôtres ils en sortirent assez tôt pour se soustraire aux désastres dont la ville fut la victime. Plusieurs factions s'étaient formées dans son sein. La famine devint extrême; les habitants allaient jusqu'à fouiller dans les égoûts pour se nourrir de ce qu'ils y trouvaient de plus infect et de plus dégoûtant. Une jeune femme de qualité, nommée Marie, égorgea son propre enfant qui était à la mamelle, le fit rôtir, en mangea une partie, et cacha l'autre. Les factieux attirés par l'odeur de sa chair, entrent chez la jeune femme, et lui demandent avec d'horribles menaces de leur montrer la chair dont ils ont senti l'odeur: La voici, leur dit-elle, c'est la chair de mon propre enfant; j'en ai mangé; mangez-en à votre tour, et ne soyez pas plus sensibles qu'une mère. Malgré la cruauté qui les animait, ils sortirent de cette maison, saisis d'horreur et d'épouvante.

Les Romains, après un siége long et désastreux, se rendirent enfin maîtres de Jérusalem. Titus avait donné des ordres pour que l'on épargnât le temple comme étant la merveille de l'univers; mais, dit l'historien Josèphe, un soldat, poussé sans doute par une inspiration divine, y mit le feu, et il ne fut plus possible de l'éteindre. Tout ce qui se trouvait dans la ville fut mis à feu et à sang. Onze cent mille habitants périrent durant le siége: juste punition que s'étaient attirée ceux qui avaient dit, en parlant du Messie: *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants.* (*Matth.*, XXVII, 25.) Ceux des Juifs qui ne trouvèrent pas la mort dans cette affreuse calamité, commencèrent dès lors à se voir dispersés par le monde, et à subir cette désolation prédite par Daniel, et qui devait durer jusqu'à la fin des temps.

Domitien fut animé contre le christianisme des mêmes sentiments de fureur qu'avait eus Néron dont il avait les vices. Les chrétiens s'étaient préparés à tout par un redoublement de ferveur. Domitien fit mettre à mort le consul Flavius Clément, et bannit son épouse Flavie Domitille, quoique ses cousins germains Nérée et Aquillée, leurs esclaves, eurent la tête tranchée après divers genres de tourments.

Saint Jean, le disciple bien-aimé, fut amené à Rome par ses ordres, et plongé dans une chaudière d'huile bouillante; mais loin d'en ressentir aucun mal, il en sortit plus vigoureux qu'il n'y était entré. Une église qui fut bâtie dès lors près de la porte Latine, atteste encore aujourd'hui ce prodige. On relégua le saint apôtre à Pathmos, une des îles de la mer Egée. C'est là qu'il écrivit son *Apocalypse*, où il prédit les événements à venir, la ruine de l'idolâtrie et le triomphe de l'Eglise. Après la mort du tyran, il revint à Ephèse, d'où il gouvernait toutes les églises d'Asie. C'est dans cette ville qu'il écrivit son Evangile, pour établir la divinité de Jésus-Christ, qu'avaient osé attaquer certains hérétiques de ce temps-là. Il y écrivit aussi ses trois *Epîtres* qui respirent toutes cette pure charité qu'il avait puisée dans la dernière cène, en reposant sur le cœur de son divin maître. Le saint vieillard avait confié à un des évêques d'Asie un jeune homme d'un très-bel extérieur et d'un esprit très-pénétrant. Quand l'évêque lui eut conféré les sacrements de baptême, de confirmation et d'Eucharistie, il lui laissa malheureusement trop de liberté. Le jeune homme en abusa; il fit connaissance et se lia avec des libertins qui ne tardèrent pas à l'entraîner dans tous les excès: il en vint même jusqu'à se faire le chef d'une bande de voleurs. Le saint apôtre étant allé en demander des nouvelles à celui qu'il en avait chargé, apprit avec la plus amère douleur ce qu'il était devenu. Il le poursuivit dans les bois et sur les montagnes, jusqu'à ce qu'il l'eût atteint; il le ramena avec lui, lui fit sentir la honte de sa conduite, le convertit et le réconcilia avec Dieu par la grâce de l'absolution.

Tout ce qui regarde le saint apôtre intéresse la piété. Le disciple bien-aimé n'avait point une vieillesse sombre et chagrine. Un chasseur le vit un jour, qui s'amusait à caresser une perdrix qu'il avait apprivoisée, et il lui en témoigna son étonnement: Vous ne pourriez pas, lui dit le saint apôtre, tenir

toujours votre arc bandé. Il en est de même de l'esprit de l'homme qui a nécessairement besoin de quelque relâche.

Cet admirable vieillard, accablé sous le poids des années, se vit dans l'impossibilité, à la fin, de se transporter dans l'assemblée des fidèles, mais on l'y portait; il répétait continuellement à ses chers fils spirituels ce langage du saint amour : Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. On lui témoigna de la surprise de cette continuelle répétition, mais il s'en justifia en disant : C'est le précepte du Seigneur, et si vous l'accomplissez, cela suffit. Paroles dignes de Jésus-Christ même, dit à cette occasion saint Jérôme. Il mourut paisiblement, âgé de plus de cent ans.

Après le martyre de saint Pierre, dont nous avons parlé dans la dernière instruction, l'Eglise fut gouvernée successivement par saint Lin, par saint Clet, puis par saint Clément. Sous le pontificat de ce dernier, il y eut dans l'Eglise de Corynthe un schisme déplorable. Des séculiers s'élevèrent contre les prêtres et en firent injustement déposer quelques-uns. Saint Clément écrivit aux Corinthiens une lettre touchante, où il leur reproche, sur le ton le plus paternel, d'avoir dégénéré de cette ferveur primitive que leur avait inspirée le grand apôtre. Dans ce temps-là, leur dit-il, vous étiez soumis à vos pasteurs, vous honoriez vos anciens, vous donniez aux jeunes gens des exemples d'honnêteté et de modestie, vous recommandiez aux personnes du sexe la pureté et la réserve; vous étiez humbles, désintéressés, avides d'entendre la parole sainte et de la mettre en pratique. Alors votre conscience était en paix; vous étendiez vers le Dieu tout-puissant vos mains pures pour obtenir le pardon des fautes qui échappaient à votre fragilité. La charité vous faisait prier pour le salut de vos frères; vous étiez sincères, innocents, sans malice, sans aucun ressentiment. Point de division parmi vous, vous pleuriez les péchés du prochain, comme s'ils eussent été les vôtres. Nous en avons connu parmi vous qui ont poussé la charité jusqu'à se vendre comme esclaves, afin d'affranchir leurs frères de la servitude. Vous étiez disposés à toutes espèces de bonnes œuvres. Mais maintenant, hélas! la jalousie, les disputes, le désordre règnent parmi vous. N'avez-vous donc pas tous le même Dieu, le même Christ, le même esprit de grâce, la même vocation céleste? Vos divisions en ont perverti plusieurs; elles en ont découragé d'autres, et nous ont plongés nous-mêmes dans l'affliction.

Cette lettre éteignit le schisme qui déchirait Corinthe. Heureux siècle que celui où une simple épître du premier pasteur était couronnée par un tel succès! Heureux, puis-je ajouter, si tous les Cléments obtenaient les mêmes résultats quand ils parlent aux fidèles que Dieu a placés sous leur houlette! Ah! s'il en était ainsi, je pourrais répondre du salut de tous les habitants de cette ville et du diocèse.

Saint Evariste succéda à saint Clément, qui avait terminé sa carrière par un glorieux martyre. Ce fut sous le pontificat de saint Evariste qu'arriva la troisième persécution. Trajan régnait alors; il avait de grandes qualités, mais elles étaient ternies par de grands vices; il ne pouvait guère en être autrement dans le paganisme. Si Trajan ne fit pas de nouvelles lois contre les chrétiens, il maintint celles de ses prédécesseurs. Pline lui avait écrit de la Bithynie dont il était gouverneur, pour savoir la conduite qu'il devait tenir à l'égard des disciples du Christ. Il avouait que leur vie était irréprochable; il ajoutait qu'ils étaient en si grand nombre, qu'à son arrivée en Bithynie, les temples des dieux étaient presque déserts, de sorte que l'on trouvait à peine quelqu'un pour acheter les victimes. Trajan répondit que sans rechercher les chrétiens, il fallait punir de mort ceux qui étaient dénoncés et confessaient qu'ils appartenaient à cette religion (an 106). Que la justice des hommes est défectueuse, quand ce n'est pas la vraie foi qui la guide! Si c'est un crime que d'être chrétien, pourquoi ne pas les rechercher? et si l'on peut appartenir à cette religion, sans crime, pourquoi en punir la profession?

Une des victimes de Trajan fut saint Siméon, évêque de Jérusalem; il était alors âgé de cent vingt ans, et sa naissance avait précédé de quelques années celle du Sauveur dont il était parent selon la chair. Tous les spectateurs furent frappés du courage qu'il montra dans les tourments qu'on lui fit souffrir, et qui se terminèrent par le supplice de la croix.

Trajan, allant combattre les Perses, passa par la ville d'Antioche, dont saint Ignace était évêque; l'empereur le fit comparaître devant lui, et lui reprocha de violer ses ordres par la religion à laquelle il s'était attaché et qu'il prêchait aux autres; il l'appela mauvais démon. Un colloque très-animé s'établit entre Ignace et Trajan, et comme le saint évêque défendait vivement la cause de Jésus-Christ contre l'idolâtrie : Nous ordonnons, dit Trajan, qu'Ignace, qui se glorifie de porter en lui le crucifié, soit conduit enchaîné à Rome, et exposé aux bêtes pour servir de spectacle au peuple. Saint Ignace remercia le Seigeur qui lui accordait le même honneur qu'à saint Paul; il se mit lui-même dans les chaînes, et pria pour l'Eglise avec larmes. A Smyrne, il reçut la visite de Polycarpe, qui était, comme lui, disciple de saint Jean; puis vinrent les députés des églises voisines. Il les conjura de prier pour lui afin qu'il consommât saintement son sacrifice. Il écrivit de là aux chrétiens de Rome, pour les détourner d'empêcher sa mort. Cette lettre est un modèle de foi, de courage et d'amour pour Jésus-Christ.

Au bruit de son arrivée (an 107), les fidèles de Rome vinrent en foule au-devant de lui. Ils étaient tout à la fois joyeux et affligés : joyeux de voir ce modèle de vertus et de sainteté, tristes en pensant au genre de mort qui allait bientôt l'enlever à l'Eglise. Il détourna de nouveau les chrétiens de la pensée

qu'ils auraient eue d'intercéder pour lui. Ils se soumirent : tous se prosternèrent à genoux pendant que le saint martyr adressait à haute voix au Seigneur des prières ferventes pour obtenir la cessation de la persécution et l'union persévérante de tous les fidèles. Après qu'il eut fait cette prière, il fut conduit dans l'amphithéâtre que l'on nomme aujourd'hui le Colysée. Toute la ville était accourue à ce spectacle. Le saint martyr, dès les premiers pas qu'il fit dans l'amphithéâtre, entendit les rugissements affreux des lions; il n'en fut point effrayé : le courage, la dignité, une joie modeste se peignaient sur son visage. Il exprima encore à haute voix le désir ardent qu'il avait de mourir pour Jésus-Christ; il parlait encore, lorsque deux lions se précipitèrent sur lui et le dévorèrent; il ne resta de son corps que les plus gros ossements qui furent recueillis avec respect et portés à Antioche, comme un trésor d'un prix inestimable. Ils ont été depuis transportés dans l'église de Saint-Clément, à Rome, dans le voisinage du Colysée. Les témoins du martyre d'Ignace disent qu'ils passèrent la nuit à genoux dans les larmes et la prière pour obtenir de Jésus-Christ le soutien de leur courage; ils ajoutent que saint Ignace leur apparut tout resplendissant de gloire, et qu'ils s'assemblèrent tous les ans pour célébrer l'anniversaire de son martyre.

Le christianisme n'était pas seulement défendu par le sang de ces généreux témoins qui donnaient leur vie pour leur foi, mais par les plus savantes apologies (an 150). La plus ancienne de celles qui nous soient parvenues fut composée par saint Justin, qui jusqu'à l'âge de trente ans avait suivi la philosophie païenne. Un examen sérieux, l'étude des livres saints et l'intrépidité des martyrs l'avaient décidé à embrasser la foi chrétienne. Il eut le courage de placer son nom en tête de son apologie et de l'adresser à l'empereur Antonin et à ses deux fils, Marc-Aurèle et Commode. Il les prie de ne pas juger les chrétiens d'après leur nom, mais d'après leurs actions. Il leur porte le défi de trouver aucun crime dans la vie des disciples du Christ. Il analyse leur croyance, met en parallèle la perfection de leur conduite actuelle avec celle qu'ils tenaient lorsqu'ils étaient encore païens : il les montre chastes, désintéressés, généreux, soumis aux puissances de la terre. Il passe en revue les prophéties; mais il s'appesantit particulièrement sur celles qui regardent la ruine de Jérusalem, la vocation des gentils et la dispersion des Juifs dans le monde. De l'accomplissement de ces dernières prophéties, il en conclut la vérité de celles qui regardent le dernier avénement de Jésus-Christ. Enfin il fait le détail de tout ce qui se passait dans les assemblées chrétiennes où l'on se rendait pour assister au saint sacrifice et aux instructions des pasteurs. Il eut le bonheur de sceller de son sang le témoignage public qu'il avait rendu à la religion chrétienne.

L'Eglise allait toujours en multipliant ses conquêtes (an 166); elle s'étendait non-seulement en Orient, dans la Palestine, la Syrie, l'Egypte, l'Asie Mineure et la Grèce; mais dans l'Occident, en Italie, dans les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, la Germanie, la Grande-Bretagne. Elle avait pénétré hors de l'empire, dans l'Arménie, la Perse, les Indes, chez les Sarmates, les Daces, les Scythes, les Maures, les Gétules, et jusqu'aux îles les plus inconnues. Partout elle se fécondait par le sang de ses martyrs.

Marc-Aurèle, trompé par d'odieuses calomnies, fit exercer contre elle les plus atroces cruautés. Félicité, dame romaine, fut martyrisée avec ses sept fils. Les martyrs de Smyrne montrèrent une intrépidité qui ne se démentit jamais sous les coups de fouet et de verges, au milieu des flammes et sous les dents des bêtes féroces. On fut frappé surtout du courage du jeune Germanicus, qui fut livré à un lion qui le mit en pièces.

Saint Polycarpe fut saisi et conduit dans l'amphithéâtre; on l'engagea, s'il voulait obtenir sa grâce, à maudire le Christ : Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, répondit-il, et il ne m'a jamais fait de mal; comment pourrais-je blasphémer contre mon Roi qui m'a sauvé. Comme on le menaçait de le brûler vif : Vous ne connaissez pas, dit-il, le feu éternel qui est réservé aux impies; faites de moi ce qu'il vous plaira. L'allégresse et la confiance étaient peintes sur ce visage vénérable. Le peuple demanda qu'il fût brûlé vif, comme étant l'ennemi des dieux. La sentence fut prononcée et la foule alla chercher du bois pour construire le bûcher. Le saint ôta sa ceinture, quitta ses vêtements et monta sur le bûcher. Comme on allait, selon l'usage, l'y attacher avec des chaînes : Laissez-moi, dit-il; celui qui me donne la force de souffrir me fera demeurer ferme sans le secours de vos liens. On se contenta donc de lui attacher les mains derrière le dos. Alors, avec les expressions les plus vives et les plus touchantes, il remercia Dieu des tourments qu'il allait souffrir et du calice d'amertume qu'il allait boire après son divin Rédempteur, et il s'offrit généreusement à lui comme une victime. Quand sa prière fut finie, on alluma le bûcher. La flamme forma autour de lui comme une espèce de voûte majestueuse représentant la voile d'un navire enflée par le vent. Ainsi le feu ne l'atteignit point. Du lieu où il était placé sortait une odeur semblable à celle d'un parfum délicieux. Comme la flamme le respectait toujours, un licteur s'approcha et lui perça le cœur avec une épée. Il sortit à l'instant même de sa blessure un torrent de sang qui éteignit toute la flamme.

Cette histoire a été écrite par les témoins oculaires de son martyre. Les païens firent brûler son corps, de peur, disaient-ils, que les chrétiens ne l'adorassent. Nous retirâmes du feu, disent les témoins oculaires, les ossements du saint martyr; ils avaient à nos yeux plus de prix que l'or et les pierreries, et nous les plaçâmes dans un lieu convenable où tous les ans nous nous rassemblerons

pour célébrer son triomphe, afin que ceux qui viendront auprès de ces dépouilles sacrées soient excités à se préparer au combat. On voit ici le motif qui portait les premiers fidèles à honorer les reliques des saints.

La destruction de Jérusalem et de son temple, ainsi que la dispersion des Juifs, sont autant de preuves de la divinité de celui qui les avait si clairement prédites. Le miracle opéré en faveur de saint Jean, qui sort plus vigoureux d'une chaudière d'huile bouillante, annonce la protection spéciale dont le ciel favorise les cœurs purs. La douce et paisible vieillesse de ce bien-aimé disciple, son zèle, sa charité, la sérénité de son front nous prouvent que rien n'est plus aimable aux yeux de Dieu et des hommes que la véritable vertu. La docilité des Corinthiens aux leçons de saint Clément nous fait regretter l'opposition des chrétiens de nos jours aux leçons de leurs pasteurs. Les persécutions qui continuent sous le règne de Trajan, qui avait d'ailleurs tant d'excellentes qualités, nous montrent tout ce qui manque à un homme qui est privé de la foi qui seule inspire la véritable équité, et une clémence incontestable. Dans saint Siméon périt le dernier des hommes qui avaient vu le Sauveur et ses miracles. La Providence prolongea la carrière de ces témoins fidèles aussi longtemps que leur présence fut nécessaire à son Eglise. Le courage que montrent saint Ignace et saint Polycarpe prouve que l'homme le plus faible est capable du plus grand héroïsme quand le ciel le soutient.

Grand Dieu! ce que vous exigez de nous n'est rien, en comparaison de ce que vous avez demandé à ces héros de la foi. Inspirez-nous une honte salutaire, de ce que nous faisons si peu, après de si grands exemples de générosité et de dévouement. Donnez-nous une ardeur toute nouvelle, quand il est question de manifester notre foi et de soutenir les intérêts de votre gloire. C'est par votre intercession, Vierge sainte, que nous obtiendrons cette faveur de ce Fils adorable dont vous partageâtes sur le Calvaire les immenses douleurs, et dont vous partagez maintenant dans le ciel l'inénarrable gloire.

DISCOURS III.

Orate pro persequentibus et calumniantibus vos. (*Matth.*, V, 44.)

Un événement miraculeux vint, tout à coup (an 174), sinon arrêter, du moins ralentir la fureur de la persécution contre les chrétiens. L'empereur Marc-Aurèle faisait la guerre aux Sarmates et autres peuples de la Germanie, et l'armée romaine se trouvait engagée dans les montagnes arides de la Bohême; elle était enveloppée par les barbares qui étaient beaucoup plus nombreux; la chaleur était excessive, et l'on n'avait pas une seule goutte d'eau pour se désaltérer. Les soldats chrétiens, dans cette extrémité, se jettent à genoux pour demander de la pluie, et aussitôt elle tombe avec abondance du côté des Romains, qui la reçoivent dans la bouche ou dans leurs casques, tandis qu'une grêle effroyable écrase les bataillons ennemis. La victoire de Marc-Aurèle fut bientôt complète; toute l'armée regarda cet événement comme un prodige, ainsi que l'atteste une lettre de l'empereur lui-même au sénat. Ce fait fut retracé sur la colonne Antonine, qui se voit encore aujourd'hui à Rome.

Trois ans après (an 177), néanmoins, la persécution se ralluma encore, surtout dans la ville de Lyon. On croit que la foi avait été portée dans les Gaules par saint Trophyme qu'y avait envoyé saint Pierre, et qui était venu se fixer à Arles. De là elle passa rapidement dans les provinces voisines. Les païens, furieux des progrès rapides du christianisme, imputaient aux chrétiens les crimes les plus atroces. Partout où ils se montraient, ils étaient insultés, frappés, poursuivis à coups de pierres. Les magistrats citent les chrétiens devant leurs tribunaux: et ceux-ci confessent leur foi avec intrépidité. Un jeune chrétien nommé Epagathe, voyant l'injuste rigueur dont on usait envers eux, fit ouvertement éclater son indignation. Sa vie était pure et austère, quoiqu'il fût dans l'âge des passions, et son zèle pour le salut de ses frères était admirable. Il défendit les accusés avec tant de force, qu'on lui donna le nom d'avocat des chrétiens. Il inspira du courage à tous, et fut arrêté et mis au rang des autres. On avait également saisi saint Pothin, premier évêque de Lyon. Il était accablé de vieillesse : comme il ne pouvait marcher, les soldats le portèrent au tribunal ; il était suivi de la populace qui l'accablait d'injures, croyant en cela honorer ses dieux. Quand Pothin fut en présence du président : Dis-moi quel est ton Dieu, lui dit celui-ci ? Tu le connaîtras, répondit le saint vieillard, quand tu seras digne de le connaître. Aussitôt, on le traîne avec violence, et on le meurtrit de coups. Il est ensuite jeté dans une étroite prison que l'on voit encore aujourd'hui dans le bâtiment dit de l'Antiquaille. C'est là qu'il rendit le dernier soupir.

Dans la même persécution souffrirent aussi Sanctus, diacre, Maturus, néophyte, Attalus et une jeune esclave nommée Blandine. Celle-ci lassa tous ses bourreaux, et lorsque ses forces étaient sur le point de l'abandonner, elle retrouvait sa vigueur en prononçant ces paroles : Je suis chrétienne ; il ne se fait aucun mal parmi nous. A toutes les questions qu'on lui faisait, elle répondait toujours, Je suis chrétienne.

Quand on eut fait souffrir au diacre Sanctus les tortures les plus inouïes, on lui appliqua des lames de cuivre rougies au feu dans les endroits les plus sensibles. Bientôt son corps ne parut plus qu'une masse informe. Mais chose admirable, de nouveaux tourments, contre toute attente, rétablirent son corps dans une santé parfaite. Tous les efforts des bourreaux ayant été jusque-là inutiles pour ébranler la foi des martyrs, on mit leurs pieds dans les entraves. C'était

une machine de bois qui tenait leurs jambes écartées avec un violent effort. Plusieurs moururent dans ce tourment; les autres n'en eurent que plus de forces pour de nouveaux combats, mais ils étaient si humbles, qu'ils se plaignaient quand on leur donnait le nom de martyrs, disant que cette qualité ne convenait qu'à ceux qui avaient achevé leur course, et ils demandaient avec larmes que l'on priât pour eux, afin qu'ils soutinssent la lutte jusqu'à la fin. Pleins de charité, ils pardonnaient à tous leurs ennemis, et demandaient ardemment leur conversion. Ils obtinrent par la ferveur de leurs prières le retour de ceux que la crainte des tourments avait rendus infidèles. Car ces chrétiens trop faibles d'abord, se montrèrent ensuite intrépides dans la confession de leur foi. Ils y furent aussi encouragés par un médecin de Phrygie nommé Alexandre qui, par mille signes, s'efforçait de les affermir, et paraissait comme dans les douleurs de l'enfantement par la crainte de leur rechute. Il fut mis lui-même au rang des martyrs, et condamné aux bêtes. Après quelques jours de prison, les saints subirent divers genres de supplices. Maturus, Sanctus, Blandine et Attalus furent destinés à l'amphithéâtre pour servir de divertissement au peuple. Après toute espèce de tortures, on les exposa aux bêtes. Elles ne parurent pas encore assez furieuses au gré du peuple qui demanda que l'on fît asseoir Maturus et Sanctus dans une chaise rougie au feu. Comme ils respiraient encore, on les égorgea l'un et l'autre. Blandine qui fut attachée par les bras à un poteau, rappelait aux autres martyrs l'image de Jésus-Christ crucifié, et servait à ranimer leur courage. Les bêtes n'ayant pas osé la toucher ce jour-là, on la réserva pour un autre jour. Mais on fit paraître Attalus avec cet écriteau : C'est ici Attalus le chrétien. Comme on apprit qu'il était Romain, on le ramena en prison jusqu'à ce qu'on eût appris de l'empereur ce qu'on en devait faire. Il fit répondre qu'il fallait livrer à la mort tous ceux qui persisteraient dans leur foi. Tous furent inébranlables, et leur sentence fut prononcée : Alexandre et Attalus après diverses tortures furent égorgés. Blandine fut la dernière, avec un jeune homme de quinze ans nommé Ponticus. On leur fit endurer toute espèce de tourments sans égard pour l'âge de l'un ni pour le sexe de l'autre. Ponticus ayant cessé de vivre, Blandine fut renfermée dans un filet, et exposée à un taureau furieux qui la secoua longtemps; elle se soutenait dans ses douleurs par l'espérance de la vie éternelle. Enfin, comme une victime pure, elle fut égorgée.

La rage des bourreaux n'étant point encore satisfaite s'exerça contre les cadavres des martyrs. On les livra aux chiens; après quoi, leurs restes furent brûlés et jetés dans le Rhône. Les martyrs, en y comprenant saint Pothin, étaient au nombre de quarante-huit.

Vers le même temps souffrirent saint Epipode et saint Alexandre, Lyonnais, unis ensemble par une tendre amitié. Cachés pendant quelque temps dans la maison d'une pauvre veuve, ils furent ensuite découverts, saisis et interrogés : ils avouèrent hautement qu'ils étaient chrétiens. Aussitôt mille clameurs s'élevèrent contre eux. Quoi! s'écria le juge en fureur, on ose encore violer les édits de nos princes! A quoi donc ont servi les tourments que nous avons fait souffrir aux autres? Alexandre fut appliqué à la torture. Le juge dit à part à Epipode qui paraissait le plus faible : Ne vous obstinez pas à mourir. Quittez le crucifié pour adorer les dieux que l'univers et nos empereurs adorent. Jouissez des plaisirs de la vie qui conviennent si bien à votre âge. Mais le saint martyr, après avoir rendu un éclatant témoignage à la divinité de Jésus-Christ, repoussa avec indignation l'offre qu'on lui faisait de ces voluptés charnelles qui, en flattant le corps, donnent la mort à l'âme. Le juge irrité le fit frapper à la bouche, à coups de poings. On l'étendit ensuite sur un chevalet où deux bourreaux lui déchirèrent des deux côtés les flancs avec des ongles de fer. La cruauté était encore trop lente au gré du peuple furieux : il demanda qu'on lui livrât le martyr pour le mettre en pièces; mais le juge lui fit trancher la tête.

Il dit ensuite à Alexandre que les tourments de son ami devaient lui avoir servi de leçon : Je suis chrétien, répondit Alexandre, et je le serai toujours. Le président le fit étendre sur le chevalet, les jambes fort écartées; trois bourreaux qui se relevaient tour à tour le frappaient sans cesse; le saint demandait l'assistance du ciel : et comme son courage ne se démentait point, on le crucifia, et il mourut dans ce dernier supplice.

Vers le même temps encore, souffrit le martyre, dans la ville d'Autun, un jeune homme de qualité nommé Symphorien. Il témoigna un jour l'horreur qu'il ressentait pour le culte que l'on rendait à la déesse Cybèle. On l'amena devant le gouverneur qui lui demanda pourquoi il avait refusé d'adorer la grande déesse? Symphorien : Je suis chrétien : je n'adore qu'un seul Dieu; pour ce qui est l'image du démon, je suis prêt à la mettre en pièces. Le gouverneur : C'est votre naissance qui vous inspire cette fierté et ce langage. Connaissez-vous les ordonnances sévères des empereurs? Pouvons-nous aller contre ce qu'elles prescrivent? Symphorien : Notre Dieu a des châtiments pour le péché, comme des récompenses pour la vertu; je n'arriverai au bonheur céleste qu'en persévérant dans ma foi. Alors on le frappe de verges, et on l'envoie en prison. Quelques jours après, on lui offre des trésors et une charge honorable s'il veut adorer la statue : Un juge, répond Symphorien, ne doit pas perdre son temps à des discours inutiles, ni tendre des piéges à l'innocence. Je ne crains pas la mort. Notre vie est à Dieu : pourquoi lui refuserais-je la mienne. Vos faveurs sont un poison sous une amorce perfide. Les biens de la terre passent; ceux de l'éternité demeurent. Vous lassez ma

patience, lui dit le juge : si vous ne sacrifiez, vous mourrez dans d'horribles tourments. Symphorien : Je ne crains que Dieu : mon corps est à vous ; mais mon âme ne vous appartient point. Alors le juge s'écrie : que le sacrilége Symphorien soit égorgé, pour venger les dieux et les lois. Comme on le conduisait au supplice, sa mère qui en avait eu la nouvelle accourut promptement : et du haut des murailles, elle lui criait : Mon fils Symphorien, ah ! mon cher fils ! courage ! on ne doit pas craindre la mort qui conduit à la vie. Levez vos yeux vers le ciel, et méprisez des tourments qui ne durent que quelques instants. Si vous êtes courageux, votre supplice va être changé en une félicité éternelle. O digne mère ! que sa foi était vive ! O admirable fils, que sa victoire fut glorieuse ! s'il fut moissonné comme le lis des campagnes, la chute de son corps annonçait le triomphe et la gloire de son âme.

Vers le même temps, Tertullien, prêtre de Carthage, publia en latin une apologie remarquable du christianisme. Il s'y plaint de ce que contre toutes les lois, on condamne les chrétiens sans les entendre ; il fait toucher au doigt l'indécence du culte que l'on rend aux fausses divinités ; il prouve que l'idée d'un Dieu est dans le cœur de tous les hommes, puisque les païens eux-mêmes, dans les dangers s'écrient : Bon Dieu ! grand Dieu ! ce qui est, dit-il, le témoignage d'une âme naturellement chrétienne. Il rappelle les prophéties dont l'authenticité ne saurait être contestée, et leur accomplissement fidèle qui prouve qu'elles sont divines, et qui garantit la vérité de celles qui doivent s'accomplir. Il fait remarquer le châtiment sensible des Juifs dispersés par le monde, sans lois, sans magistrats, sans patrie. Il établit ensuite la divinité de Jésus-Christ sur des miracles si frappants, que leur relation envoyée par Pilate à Tibère fut déposée dans les archives de Rome, et que Tibère aurait cru en Jésus-Christ, si l'on pouvait associer cette foi avec la vie infâme qu'il menait. L'apologiste parle ensuite des prières que les chrétiens faisaient pour les empereurs, de la fidélité que leur religion leur prescrit envers eux en tout ce qui n'est pas contraire à la loi divine ; de la patience qu'ils montraient dans les persécutions qu'on leur faisait souffrir, bien qu'ils fussent assez forts pour opposer une résistance victorieuse à tant d'injustices. Nous n'existons que depuis hier, dit-il, et déjà nous remplissons vos villes, vos places fortes, vos bourgades, vos armées, le palais et le sénat ; nous ne vous laissons que vos temples. Nous pourrions vendre bien cher notre vie, si notre maxime n'était pas de souffrir la mort plutôt que de la donner. Il nous suffirait, pour nous venger, d'abandonner votre empire, et vous seriez épouvantés de votre solitude.

Il parle de l'union des chrétiens entre eux, de la sainteté des prêtres, de l'abondance des aumônes volontaires, du soin que l'on a des pauvres, des veuves, des orphelins. Vous dites vous-mêmes : Voyez comme ils s'entr'aiment ! c'est que vous ne savez que vous haïr. Et ne dites pas que nous ne sommes que des hommes inutiles. Nous faisons tout ce que vous faites ; même nourriture, mêmes vêtements, mêmes meubles, excepté que nous observons une modération qui vous est inconnue. Nous naviguons sur mer ; nous cultivons la terre ; nous faisons le commerce. Vous jugez tous les jours des malfaiteurs : y en a-t-il un seul qui soit chrétien ? vos registres font foi du contraire, à moins que notre nom seul ne soit un crime à vos yeux. Ce défi de Tertullien montre quelle était la vie des chrétiens dans le commencement du IIIe siècle. Il est déplorable qu'un si beau génie se soit laissé séduire par les rêveries du fanatique Montan. Il devint même dans la suite le père d'une nouvelle secte. Tant il est dangereux de s'attacher à son propre sens et de n'avoir pas cette soumission humble qui plie sous l'autorité de l'Eglise. Tous les siècles ont présenté le spectacle de pareilles chutes sans en excepter le nôtre.

Nous voyons, dès l'origine du christianisme, la protection que le ciel accordait à la demande des chrétiens même sur le champ de bataille. On ne réfléchit pas assez à tous les malheurs dont on est préservé, et à toutes les faveurs que l'on obtient par les prières des vrais serviteurs de Dieu, qui sont les seuls appuis des Etats et la sauvegarde des empires. Mais rien n'est plus ingrat que l'irréligion : on le voit par les persécutions atroces qui eurent lieu sous le règne de ce même Marc-Aurèle dont l'armée avait été sauvée par la ferveur de la légion fulminante. Du reste, ces persécutions avaient plus d'un avantage pour l'Eglise : elles cimentaient la foi dans les cœurs ; elles fécondaient le christianisme. Il est également à remarquer qu'à mesure que l'on s'éloignait des temps apostoliques, où les vérités de notre foi avaient été confirmées par les plus éclatants miracles et prêchées par ceux qui avaient recueilli les leçons de Jésus-Christ lui-même, le ciel suscitait des hommes puissants en paroles pour défendre la religion contre les païens et les hérétiques. Nous parlâmes, dans le dernier discours de l'*Apologie* de saint Justin, et nous avons vu aujourd'hui paraître Tertullien. A mesure que nous avancerons dans l'histoire ecclésiastique, nous verrons surgir de nouveaux docteurs d'une science profonde, prenant en main la cause de la vérité contre les sophismes et la perfidie de l'erreur. Et il en sera ainsi jusqu'à la fin des siècles. Grand Dieu, faites que nous soyons de jour en jour plus dévoués à votre sainte Eglise, que vous rendez d'âge en âge plus glorieuse par tant d'héroïsme et par tant de talents ! Et vous, ô divine Marie, protégez tous les enfants de cette société admirable, afin que toujours constants dans leur foi, ils soient toujours également fidèles à en pratiquer les œuvres qui conduisent à la vie éternelle ! Ainsi soit-il.

DISCOURS IV.

Juvenes et virgines, senes cum junioribus, laudent nomen Domini. (*Psal.* CXVIII, 12.)

Après la mort de Marc-Aurèle, l'empereur Sévère fit penser qu'il serait plus favorable aux chrétiens ; mais il n'en laissa augmenter le nombre que pour les persécuter ensuite avec plus de fureur. Ses édits furent si cruels, la dixième année de son règne, que l'on crut le temps de l'Antechrist arrivé. En Egypte, sainte Potamienne fut dénoncée au gouverneur d'Alexandrie par son maître qui n'avait pu réussir à la corrompre. Le gouverneur mit tout en œuvre pour la déterminer à se rendre aux désirs de celui dont elle dépendait ; mais ni les promesses, ni les menaces n'ayant pu la vaincre, on la condamna à être jetée dans une chaudière de poix ardente. Sa modestie lui fit réclamer comme une faveur de n'être point dépouillée de ses vêtements, consentant, en échange de cette attention, qu'on la descendît lentement dans la chaudière. On accepta la condition, et son supplice dura trois heures. Comme un de ses gardes, nommé Basilide, la traitait avec égard et empêchait la populace de l'insulter, elle y fut sensible, et lui promit de s'intéresser pour lui auprès du Seigneur. Quelques jours après il se déclara chrétien, fut mis en prison, y reçut le baptême, et le lendemain il eut la tête tranchée, après avoir glorieusement confessé Jésus-Christ (an 202).

Vers le même temps (vingt-cinq ans après la mort de saint Pothin), la persécution s'étendit jusque dans les Gaules, et vint moissonner saint Irénée avec une grande partie de son troupeau. Saint Irénée, un des plus célèbres docteurs des temps primitifs, était disciple de saint Polycarpe ; il nous apprend lui-même qu'il avait gravé dans son cœur toutes les leçons salutaires qu'il en avait reçues ; il se rappelait la gravité de sa démarche, la majesté de son visage, la pureté de sa vie, et les saintes instructions dont il nourrissait son peuple. Il me semble, ajoute-t-il, lui entendre dire encore de quelle manière il avait conversé avec saint Jean, et avec plusieurs autres qui avaient vu Jésus-Christ ; les paroles qu'il avait entendues de leur bouche, et les particularités qu'il en avait apprises sur les miracles et la doctrine de ce divin Sauveur.

Saint Irénée avait succédé à saint Pothin, dont il avait partagé les travaux pendant quelques années. Son zèle, son érudition et sa sainteté furent une providence pour la ville de Lyon dans ces temps difficiles. Il rend, dans ses écrits, l'hommage le plus solennel à l'Eglise de Rome, à la primauté de ce siége apostolique, et fait sentir la nécessité de se conformer perpétuellement à sa foi. Il fait le dénombrement de tous les papes qui se sont succédé depuis saint Pierre.

Sévère, apprenant l'étonnante multiplicité des chrétiens dans la ville de Lyon, ordonna qu'elle fût entourée de soldats, et que l'on égorgeât sans pitié tous ceux des habitants qui ne renonceraient pas au christianisme. Une ancienne inscription en mosaïque, qui remonte à peu près au IVe siècle, et qu'on lit en partie encore aujourd'hui, porte à dix-neuf mille hommes le nombre de ceux qui furent massacrés, sans compter les femmes et les enfants, ce qui peut aisément tripler ce nombre. La rivière qui coule au bas de la ville, et qui fut teinte et grossie par le sang des martyrs, perdit dès lors le nom d'*Arar*, et prit celui de Saône, qui signifie sang ; la rue par où le sang coula a conservé la vieille dénomination de *Gourguillon*, qui signifie ruisseau de sang. Saint Zacharie fut assez heureux pour pouvoir donner secrètement la sépulture à saint Irénée ; il lui succéda sur le siége de la même ville.

Trois ans après (an 205), une persécution non moins violente éclata à Carthage. Quatre jeunes hommes, Saturnin, Révocat, Secondule et Satur, avec deux jeunes femmes, Perpétue et Félicité, furent arrêtés. Perpétue, qui était d'une condition noble et sœur de Satur, avait un enfant à la mamelle, qu'elle nourrissait de son lait ; Félicité était enceinte. C'est Perpétue qui a écrit les actes de ce martyre, jusqu'à la veille de sa mort. Son père, qui était le seul de la famille qui ne fût pas chrétien, la conjurait de ne pas avouer qu'elle fût chrétienne. Mais Perpétue, lui montrant un vase : Mon père, lui dit-elle, peut-on donner à ce vase un autre nom que celui qui lui convient? Non, dit le père. Eh bien ! répliqua Perpétue, je suis chrétienne, et tout autre nom ne saurait me convenir. A ces mots, continue la sainte, mon père se jeta sur moi, comme pour m'arracher les yeux ; puis il se retira, confus de son emportement. Nous n'étions que catéchumènes, et nous reçûmes le saint baptême dans la prison. L'Esprit-Saint m'inspira de ne demander autre chose dans mes prières que la constance à souffrir les tourments qui nous étaient préparés. J'avais été saisie d'horreur à la première vue de la prison : la brutalité des soldats, la pensée de mon enfant, dont j'étais séparée, excitaient dans mon âme une vive inquiétude. On me l'apporta néanmoins quelques instants ; et, après que je l'eus allaité, je le recommandai instamment à ma mère. J'étais sensiblement affligée de voir ma famille dans la douleur à cause de moi. Cette affliction dura plusieurs jours ; mais elle se dissipa ensuite, et la prison me devint un séjour agréable. J'eus un songe qui me fit clairement comprendre que nous souffririons tous le martyre. Je racontai ce songe à mon frère, et nous nous détachâmes entièrement de la terre, pour ne penser qu'à l'éternité. Quelques jours après, mon père vint à la prison, accablé de tristesse. Ma fille, me dit-il, ayez pitié de mes cheveux blancs ; ayez pitié de votre père. Si vous avez été l'objet de ma prédilection, ne me couvrez pas d'opprobre. Songez à votre mère ; songez à votre petit enfant, qui ne peut vivre sans vous. Il me prenait les mains, et les baisait en les arrosant de larmes. Je le plaignais de ce que, seul dans ma famille, il s'affligeait de mon prochain martyre. Le lendemain, comme on nous eut fait

monter sur un échafaud pour nous interroger en présence d'une foule immense, mon père reparut avec mon enfant. Le juge joignit ses prières aux siennes, afin de m'engager à sacrifier pour la prospérité des empereurs. Je m'y refusai, en ma qualité de chrétienne. Mon père s'efforçait de me tirer de l'échafaud; on le frappa pour l'en empêcher. Je ressentis le coup comme si je l'eusse reçu moi-même : car mon cœur était déchiré de le voir ainsi maltraité dans sa vieillesse. Nous fûmes tous condamnés à être exposés aux bêtes, et ramenés à la prison. Félicité, qui avait demandé à Dieu de mettre son enfant au monde avant le jour fixé pour notre martyre, sentit immédiatement après sa prière les douleurs de l'enfantement : ce qui lui fit pousser des cris. Alors un des gardes lui dit : Si vous vous plaignez à présent, que ferez-vous donc quand vous serez déchirée par les bêtes? C'est moi qui souffre maintenant, répondit-elle; mais alors ce sera un autre qui souffrira en moi.

Peu de jours avant les spectacles, mon père vint me livrer un dernier assaut : il s'arrachait la barbe, se roulait à terre, et maudissait sa vieillesse; je souffrais une sorte d'agonie mortelle; mais Dieu me soutint contre cette violente attaque.

Ici finit la relation de sainte Perpétue. Le jour où les martyrs furent conduits à l'amphithéâtre, la joie brillait sur tous leurs visages. Perpétue qui marchait la dernière tenait les yeux baissés pour en dérober la vivacité aux spectateurs. Félicité était ravie de ce que, depuis son enfantement, elle avait acquis assez de forces pour souffrir et mourir avec tous les autres martyrs.

Saturnin et Révocat furent attaqués par un léopard furieux, puis traînés dans l'amphithéâtre par un ours. Satur fut exposé à un sanglier, mais cet animal se retourna subitement vers le piqueur qui le conduisait, et le blessa à mort. On l'exposa ensuite à un ours qui ne sortit pas de sa loge. Perpétue et Félicité furent exposées dans un filet à une vache furieuse. L'animal saisit d'abord Perpétue, l'enleva avec violence, et la laissa retomber sur les reins. Elle se releva, renoua ses cheveux, et donna la main à Félicité que la vache avait aussi attaquée et froissée. Perpétue ne s'était point aperçue de ce qui s'était passé en elle : Quand est-ce, disait-elle, qu'on nous livrera à cette vache? on lui fit alors remarquer ses vêtements déchirés et les meurtrissures qu'elle avait souffertes. A cette vue, elle fit appeler son frère Satur, et lui recommanda la constance. Un instant après, ce jeune homme fut à son tour assailli par un léopard, qui, d'un seul coup de dents, lui fit une si large blessure qu'il fut tout couvert de sang. Alors tournant ses regards vers un des chrétiens qui étaient dans l'amphithéâtre : Adieu, cher ami, lui dit-il ; souvenez-vous de ma foi et imitez-la ; que ma mort ne vous trouble point ; mais qu'elle vous encourage plutôt à souffrir. Puis, demandant à ce même chrétien l'anneau qu'il portait au doigt, il le trempa dans son sang, le lui rendit comme un gage de sa foi et de son amitié, et tomba mort. Les autres se laissèrent égorger sans faire le moindre mouvement. Perpétue tomba entre les mains d'un gladiateur maladroit qui la fit beaucoup souffrir; elle conduisit elle-même à sa gorge la main tremblante du bourreau, et lui marqua l'endroit où il devait plonger le fer.

Dans le même temps, Origène se rendit célèbre dans toute l'Eglise. Instruit par Léonide son père dans les saintes Ecritures, il avait fait tout à la fois de grands progrès dans cette science et dans la vertu. Son père allait quelquefois, pendant son sommeil, baiser la poitrine de ce cher fils, comme étant le temple de l'Esprit-Saint. Le désir qu'avait Origène de donner sa vie pour Jésus-Christ, prit une nouvelle ardeur quand Léonide son père fut arrêté et décapité comme chrétien. Tous les biens de sa famille furent confisqués. Il ouvrit une école à Alexandrie, où il eut un nombre prodigieux d'auditeurs, à cause de ses grands talents et de l'aménité de ses mœurs. Plusieurs de ses disciples devinrent des saints illustres et de généreux martyrs. Souvent il s'exposait pour eux jusqu'à les accompagner au lieu de leur supplice. Les persécutions qu'on lui fit souffrir, ses jeûnes continuels, l'étude et la prière auxquelles il se livrait le jour et la nuit, auraient dû nuire à sa santé et même à son intelligence ; rien n'en souffrit. Chacun admirait son génie ; il n'y avait aucune science qu'il ne possédât. Il s'exprimait d'une manière claire et nette, même sur les matières les plus profondes ; il parlait d'ailleurs avec une grâce qui inspirait l'amour des vérités qu'il enseignait. Il composa, en faveur de la religion, un grand nombre d'ouvrages. Le plus remarquable est celui où il réfute les erreurs de Celse, le philosophe. Il y établit la divinité de Jésus-Christ par les prophéties qui l'ont précédé, les miracles incontestables qui l'ont accompagné, de la vie admirable des chrétiens qui ont embrassé son Evangile. Nous ne devons pas dissimuler néanmoins que ce grand génie enflé de ses talents tomba dans de graves erreurs. Rien n'est plus dangereux que des connaissances étendues quand elles ne sont pas accompagnées d'une humilité profonde. Au reste, on croit qu'il mourut dans la communion de l'Eglise et qu'il ne soutint jamais ses erreurs avec cette opiniâtreté qui fait les hérétiques.

Nous avons vu dans cette instruction toutes les conditions, tous les âges, tous les sexes, scellant leur foi par l'effusion de leur sang : la jeune esclave Potamienne, l'intrépide soldat Basilide, le savant docteur Irénée avec dix-neuf mille hommes de son troupeau, sans compter les femmes et les enfants, deux jeunes Carthaginoises, Perpétue et Félicité, quatre jeunes gens, Saturnin, Révocat, Secondule et Satur. Quelle sainte ardeur ! Quel courage dans ces âmes généreuses ! la religion, depuis ces beaux jours n'est-elle plus la même ? Ah, mes frères, ce

sont nos mœurs, c'est notre conduite qui ont changé. Il en a tant coûté aux saints pour manifester leur foi : et nous voulons qu'il ne nous en coûte rien pour prouver la nôtre ! Que nous reste-t-il du christianisme de nos pères, qu'un vain nom qui n'est pas soutenu par les œuvres? Et plaise au ciel que nous ne l'abjurions pas même dans nos paroles ! Mon Dieu ! céleste lumière, éclairez de votre divin flambeau ceux qui s'égarent ; assujettissez au joug de la foi ces esprits vains et superbes qui croiraient s'avilir en embrassant vos dogmes; abaissez toute hauteur qui veut se dégager de vos vérités saintes.

Et vous, mère admirable du soleil de justice, obtenez que nous ne fermions jamais les yeux à ses rayons salutaires. Que plutôt notre docilité nous mérite les grâces du temps qui préparent aux récompenses de l'éternité. Ainsi soit-il.

DISCOURS V.

Percute pastorem et dispergentur oves gregis. (*Matth.*, XXVI, 31.)

On laissa les chrétiens en paix pendant l espace de vingt-quatre ans. Les successeurs de Sévère ne les persécutèrent point. Alexandre même honorait Jésus-Christ, en son particulier, et il avait placé sa statue dans une espèce de temple domestique. Il avait fait graver dans son palais cette sentence qu'il avait prise des chrétiens : Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fît. Mais Maximin qui lui succéda et qui était d'un naturel féroce, publia de nouveaux édits contre le christianisme. La peine de mort était portée contre ceux qui enseignaient cette religion et qui gouvernaient les églises. C'était donc principalement contre les pasteurs que se dirigeait la persécution : les simples fidèles étaient alors trop nombreux pour être poursuivis ; mais tous les évêques et les prêtres que l'on put saisir furent mis à mort. Le pape saint Pontien fut un des premiers qui fut martyrisé pour la foi (an 235.) Saint Anthère qui lui succéda n'occupa le saint-siége que pendant six semaines : et l'on croit qu'il reçut aussi la couronne du martyre. Les chrétiens, dès lors, avaient déjà des églises où ils se rassemblaient pour les divins offices : Maximin les fit brûler. Dèce lui succéda et fut l'auteur de la septième persécution (an 249.) Dès le commencement de son règne, il publia contre les chrétiens un édit sanglant qu'il envoya à tous les gouverneurs des provinces. Cet édit fut exécuté avec une extrême rigueur ; les magistrats n'étaient occupés qu'à rechercher les chrétiens, et à réunir tous les genres de supplices pour les tourmenter. Les prisons, les fouets, le feu, les bêtes féroces, la poix bouillante, la cire fondue, les pieux aiguisés et les tenailles brûlantes furent mis en usage. Tous ces supplices ne servirent qu'à faire éclater la foi de la constance des martyrs ; le pape saint Fabien fut une des premières victimes. Saint Alexandre, évêque de Jérusalem, qui avait déjà confessé sa foi quarante ans auparavant, mourut dans les fers.

Saint Babylas, évêque d'Antioche, fut mis à mort avec trois enfants qu'il instruisait. L'historien Nicéphore dit que le nombre des martyrs de cette époque est incalculable. Après les supplices les plus violents, on employa de lentes tortures, et quelquefois toutes les ressources de la séduction. Un chrétien qui avait déjà souffert les ongles de fer et les lames ardentes, tout couvert de plaies, fut enduit de miel, et après qu'on lui eut lié les mains derrière le dos, on le coucha à la renverse, durant un soleil ardent, pour le livrer aux piqûres insupportables des mouches et autres insectes. On fit passer quelques-uns des confesseurs par les épreuves les plus séduisantes de la volupté : ce que ces cœurs fidèles craignaient beaucoup plus que tous les supplices.

Pour n'être pas exposés à ces dangers, plusieurs s'enfuirent dans les déserts. De ce nombre fut saint Paul, appelé depuis l'ermite. Il était né dans la Thébaïde, province d'Egypte, et se retira, dès l'âge de quinze ans, dans la solitude, où il mena une vie angélique loin du commerce des hommes.

Saint Pione, prêtre de Smyrne, ayant un jour appris par révélation qu'il serait pris le lendemain, se mit lui-même la chaîne au cou. Il fut en effet arrêté le lendemain et conduit sur une place où se trouvait une grande multitude de païens et de Juifs. Il fut longtemps écouté avec attention ; mais comme il terminait son discours en déclarant qu'il n'adorerait jamais les fausses divinités, ni leurs représentations : Laissez-vous persuader, lui dit le peuple : un homme de votre mérite est digne de vivre. C'est un bien que de jouir de la lumière. Je vous remercie, dit le saint, de l'affection que vous me témoignez ; mais j'y soupçonne de l'artifice ; une haine déclarée est moins dangereuse qu'une caresse perfide. Quelques jours après, il fut amené devant le proconsul qui lui fit donner la question ; après quoi il lui dit qu'il lui accordait un peu de temps afin de réfléchir murement au parti qu'il avait à prendre : Ce délai est inutile, dit saint Pione : car je ne puis changer. Aussitôt il fut condamné à être brûlé vif comme contempteur des dieux. Il alla gaiement et d'un pas ferme au lieu de l'exécution ; se dépouilla lui-même de ses habits, s'étendit sur le potean, et se laissa clouer. Alors l'exécuteur lui dit : Revenez de votre erreur : il en est temps encore ; promettez de faire ce que l'on vous demande, et l'on vous ôtera les clous : Non, répondit le martyr, j'ai hâte de terminer ma carrière pour jouir d'une vie meilleure. Alors on l'éleva attaché au poteau que l'on tourna vers l'orient ; puis on entassa autour de lui une grande quantité de bois où l'on mit le feu. Comme il tenait les yeux fermés, le peuple crut qu'il était mort ; mais il priait en silence. Sa prière finie, il ouvrit les yeux lorsque la flamme commençait à s'élever, et regardant le feu d'un air gai, il dit :

Amen; Seigneur, recevez mon âme; il fit entendre un léger soupir, et mourut. Après que le feu fut éteint, les fidèles qui étaient présents trouvèrent son corps intact, et comme en pleine santé; sa chevelure n'avait souffert aucune atteinte; sa barbe était belle, et tout son visage éclatant. Ce spectacle confirma la foi des chrétiens. Quant aux infidèles, ils se retirèrent épouvantés et agités par les reproches de leur conscience.

La persécution qui s'était un peu ralentie recommença avec une nouvelle violence sous Valérien. Ce prince fut animé contre les chrétiens par un de ses officiers, qui lui persuada qu'il devait abolir le christianisme. Le plus illustre des martyrs de cette époque (an 257) fut saint Laurent, archidiacre de l'Eglise romaine. En voyant aller le pape saint Xyste au martyre : Où allez-vous, mon père, sans votre fils, lui avait-il dit? Où allez-vous, pontife, sans votre diacre? Mon fils, répondit le vicaire de Jésus-Christ, un plus grand combat vous est réservé, parce que vous êtes plus jeune et plus courageux que moi : vous me suivrez dans trois jours. Laurent, instruit de sa fin prochaine, donna aux pauvres tout l'argent dont il avait la dispensation. Le préfet de Rome l'ayant fait saisir, et lui ayant commandé de lui livrer les trésors de l'Eglise, Laurent lui présenta tous les pauvres, les aveugles, les boiteux et les estropiés, en lui disant que l'Eglise n'avait pas d'autres trésors à lui offrir. Puisque c'est ainsi que tu te joues de moi, lui dit le préfet, je ferai prolonger tes tortures : et tu ne mourras que par degrés. En effet, on se mit à déchirer son corps à coups de fouet; puis on disposa un gril de fer sur des charbons allumés, et on y attacha le saint de manière à ce que le feu ne pénétra que lentement sa chair. Après avoir enduré longtemps cet horrible supplice, il dit tranquillement au juge : Mon corps est assez rôti de ce côté-là : tournez-le de l'autre; quelques instants après il ajouta : Ma chair est maintenant suffisamment cuite : vous pouvez en manger. Puis levant les yeux au ciel, il pria pour la conversion de Rome, et rendit l'esprit. On voit encore le gril sur lequel il expira, et la pierre sur laquelle son corps fut étendu après sa mort. Sa tête entière est conservée précieusement dans le palais du Quirinal. On y remarque les atteintes du feu et un mélange inexprimable de douleur et de confiance.

Saint Cyprien, évêque de Carthage, fut martyrisé dans cette même persécution. Il s'était converti dans un âge mûr; il s'était acquis d'abord une grande réputation par ses talents, étant le plus éloquent des orateurs de son siècle. Livré au monde, à sa vanité et à ses plaisirs coupables, il s'était persuadé qu'il n'était pas au pouvoir de l'homme de surmonter ses passions. Mais la grâce divine lui donna de tout autres sentiments : et quand il fut régénéré par les eaux du baptême, il comprit que l'on peut tout avec le secours du ciel, ainsi qu'il le marque dans une lettre écrite à un de ses amis. Sa piété et sa science firent bientôt penser à lui pour le siége de Carthage. Plusieurs fois durant la persécution de Dèce, les païens, furieux des conquêtes qu'il ne cessait de faire à l'Evangile, avaient fait retentir l'amphithéâtre de ce cri furieux : Cyprien aux lions; Cyprien aux lions. Dieu néanmoins le conserva pendant quelques années pour le bien de l'Eglise. Il s'éleva avec force contre le schisme de l'anti-pape Novatien, en rappelant aux fidèles, que, comme il n'y avait qu'un Dieu, qu'un Jésus-Christ, il n'y avait aussi qu'une chaire épiscopale originairement fondée sur saint Pierre et établie par Jésus-Christ : il ne peut donc y avoir aussi qu'un seul évêque sur cette chaire principale. Quiconque ose usurper sa place, n'est qu'un étranger, un profane, un apostat. On ne peut avoir Dieu pour père quand on n'a pas l'Eglise pour mère.

Paterne, proconsul d'Afrique, l'ayant fait saisir, lui demanda qui il était. Je suis chrétien et évêque, répondit-il; je ne connais qu'un seul vrai Dieu qui a fait le ciel et la terre. Quels sont les prêtres attachés à votre Eglise? Je ne puis vous le dire : vos lois condamnent les délateurs. Le proconsul le fit exiler à Curube, ville située sur la côte d'Afrique. Grand nombre d'autres évêques et prêtres furent bannis en divers lieux. Cyprien les consola par ses lettres. Après un an d'exil, il fut ramené à Carthage, où ses amis eurent la liberté de le visiter. La crainte qu'avaient les chrétiens qu'on ne le fît mourir pendant la nuit la leur fit passer tout entière à la porte de la maison où il était gardé. On le conduisit devant le proconsul, qui lui dit : L'empereur vous ordonne de sacrifier aux dieux. Je n'en ferai rien, répondit-il. Vous servirez d'exemple à ceux que vous avez entraînés dans la désobéissance : la discipline des lois sera affermie par votre sang. Puis il lut à haute voix cette sentence prononcée contre le saint évêque : Il est ordonné que Cyprien sera puni par l'épée. Grâces soient rendues à Dieu, dit Cyprien. Les fidèles, qui étaient présents en grand nombre, s'écrièrent : Que notre tête tombe avec la sienne. La sollicitude que ce bon pasteur avait pour son troupeau ne se démentit pas jusqu'au dernier moment. Il ordonna que l'on éloignât de tout danger les jeunes vierges qui se trouvaient dans la foule qui était immense. Arrivé au lieu du supplice, il se prosterna la face contre terre, et pria avec une grande ferveur; puis il quitta ses vêtements qu'il donna à ses diacres, et prit un bandeau pour se couvrir les yeux; mais comme il avait de la peine à le nouer derrière la tête, un prêtre et un diacre lui rendirent ce dernier office. L'exécuteur arriva; Cyprien, en étant averti, lui fit donner vingt-cinq pièces d'or; il se mit ensuite à genoux, et, tenant les mains croisées sur la poitrine, il reçut le coup mortel qui le faisait passer de cette vie malheureuse à la gloire céleste. Les fidèles recueillirent son sang sur des linges qu'ils avaient étendus autour de lui

avant qu'on lui tranchât la tête ; ils conservèrent cette précieuse relique avec un respect religieux : comme pour confondre par avance ceux qui, dans la suite des siècles, devaient s'élever contre la vénération que l'on rend aux restes des amis de Dieu.

Finissons. Les persécutions et le sang qu'elles firent couler signalèrent la gloire du christianisme. Nous les voyons recommencer, dans les armées contre les soldats, dans l'Eglise contre les papes, les évêques, les prêtres, les diacres. C'est surtout contre les ministres du sanctuaire qu'elles se montrent plus acharnées, afin de détruire plus aisément le troupeau, en faisant mourir les pasteurs. Si l'Eglise n'avait eu que des hommes pour auteurs, il est incontestable qu'elle n'aurait pu survivre à tant de meurtrières attaques. Mais c'est Jésus-Christ qui l'avait établie sur la pierre ferme et inébranlable. Quand les apôtres et les hommes apostoliques eurent terminé leur glorieuse carrière, le ciel suscita d'autres héros animés de leur esprit pour tenir leur place, en sorte que l'Eglise se dédommageait toujours surabondamment de ses pertes. Admirons cette providence vigilante, attentive et féconde en ressources : et que la protection accordée à cette société sainte, dans tous les temps nous rassure pour le présent, pour l'avenir et pour tous les siècles. Ah! Seigneur, nous avons assez de preuves qui nous attestent que vous n'abandonnerez jamais votre Eglise: faites que nous n'abandonnions jamais nous-mêmes ses saints enseignements ; et qu'au lieu de vous déshonorer par une conduite indigne de vous et d'elle, nous en devenions la gloire par la sainteté de notre vie. Vous avez été, Vierge sainte, son plus bel ornement : obtenez que vos enfants marchent fidèlement sur vos traces, et se rendent dignes d'être admis avec vous dans le ciel dont vous êtes la reine. Ainsi soit-il.

DISCOURS VI.

Sanguis sanguinem tetigit. (*Ose.*, IV, 2.)

Peu après la mort de saint Cyprien, on trancha la tête à saint Montan et à huit de ses compagnons, après les avoir menacés de les faire brûler vifs, et leur avoir fait souffrir toutes les rigueurs de la faim et de la soif. Le concours du peuple à leur exécution fut immense. Les chrétiens s'y étaient rendus, pour s'édifier de leur courage, et les païens pour jouir du spectacle de leur mort. Les martyrs avaient la joie peinte sur le visage, parce qu'ils se voyaient sur le point d'aller jouir des récompenses éternelles. Ils exhortaient avec force les fidèles qui les environnaient à demeurer fermes dans la foi, et les idolâtres à reconnaître et adorer le vrai Dieu. C'est dans ces dispositions de zèle qu'ils consommèrent leur martyre.

A Césarée en Cappadoce, un enfant qui avait sans cesse dans la bouche le nom sacré de Jésus-Christ, pour se fortifier contre les promesses ou les menaces des infidèles, souffrit un courageux martyre. Il se nommait Cyrille ; son père qui était idolâtre le chassa impitoyablement de sa maison, parce qu'il n'avait pu le porter à invoquer les faux dieux. Cette expulsion fut précédée de traitements barbares. Le juge instruit de ce fait, se fit amener l'enfant et lui dit avec douceur : Mon fils, je veux bien vous pardonner vos fautes, en considération de votre âge : il ne tient qu'à vous de rentrer dans les bonnes grâces de votre père et dans la jouissance de ses biens. Renoncez à votre superstition. Le saint enfant répondit : Je suis bien aise de souffrir les réprimandes que vous me faites, parce que je suis chrétien. Mon père me chasse ; mais Dieu me recevra, et je serai bien mieux avec lui qu'avec mon père ; je renonce de bon cœur aux biens de la terre pour être riche dans le ciel, et je ne crains pas la mort, parce qu'elle sera suivie d'une meilleure vie. Le juge d'un ton sévère le menaça de la mort et le fit lier, comme pour le faire conduire au supplice ; il ordonna de préparer un bûcher et d'y mettre le feu : rien ne fut capable d'ébranler le petit Cyrille. On ne le vit pas verser une seule larme ; on s'approcha du feu ; on le menaça de l'y jeter ; il demeura inébranlable. Le juge avait donné ordre en secret qu'on se contentât de lui faire peur. On vit que l'on ne pouvait y réussir : et on le ramena devant le juge qui lui dit : Hé bien! vous avez vu le feu et le glaive? Vous serez sans doute plus sage maintenant ; et vous vous mettrez en état de rentrer dans les bonnes grâces de votre père par votre soumission à ses volontés. Le petit Cyrille répondit : Vous m'avez fait grand tort de me rappeler : je ne crains ni le feu ni le glaive ; hâtez-vous de me faire mourir afin que j'aille à Dieu plus promptement. Les assistants pleuraient en l'entendant parler ainsi ; mais il leur dit : Vous devriez vous réjouir au lieu de pleurer et de chercher à m'affaiblir par vos larmes ; votre devoir serait de m'encourager à souffrir. Vous ne savez pas quelle est la gloire qui m'attend ; laissez-moi finir ma vie temporelle. Qui croirait que le juge eut la barbarie de faire conduire ce petit héros à la mort! Dieu voulait que tous les âges glorifiassent son nom par le martyre.

Cependant la vengeance divine éclata contre l'empereur Valérien, un des plus cruels persécuteurs du christianisme. Sapor, roi de Perse, le fit prisonnier et le traita avec la dernière indignité. Quand ce roi barbare voulait monter à cheval, il faisait courber l'empereur devant lui, lui mettait le pied sur le cou, et s'en servait comme d'étrier. Enfin il le fit écorcher vif, et sa peau teinte en rouge fut suspendue dans un temple de la Perse, comme un monument de l'opprobre des Romains.

Les peuples barbares se répandirent dans toutes les provinces de l'empire : les Goths, les Germains, les Sarmates, les Parthes, portèrent de toutes parts la désolation et le ravage. Les guerres civiles d'ailleurs déchiraient l'empire : on y compta jusqu'à trente tyrans qui se disaient empereurs Romains.

Il y eut des tremblements de terre; la mer débordée inonda plusieurs villes; la peste succéda à tous ces maux: elle fut si violente à Rome, que souvent dans un seul jour elle emportait plusieurs milliers d'hommes. Elle ne fut pas moins désastreuse dans Alexandrie, où le deuil était général; saint Denis, qui en était évêque, dit qu'il n'y avait que les chrétiens qui avaient la charité de secourir les malades: le danger n'en arrêtait aucun. Un grand nombre moururent victimes de leur dévouement en s'occupant de la guérison des autres. Ce fut aussi le sort de beaucoup de prêtres et de diacres. Quant aux païens, ils prenaient la fuite, abandonnaient leurs meilleurs amis, les jetaient dans les rues, même avant leur mort, et laissaient leurs cadavres, sans sépulture, comme du fumier, tant ils craignaient de contracter la maladie. L'Eglise mit au rang des saints ces victimes de la charité. Les païens eux-mêmes déclaraient hautement que les chrétiens étaient les seuls qui connussent la véritable piété.

L'empereur Aurélien, d'abord favorable aux chrétiens, changea tout à coup de dispositions à leur égard, pour gagner l'affection du sénat et du peuple. Il était sur le point de signer un édit terrible contre eux, lorsqu'il fut arrêté par la foudre qui tomba à ses pieds. Il revint à ses projets sanglants quelque temps après; mais ses édits n'avaient point encore été portés dans les provinces les plus éloignées de l'empire, lorsqu'il mourut (an 274). Cependant, même après sa mort, la haine du nom chrétien fit beaucoup de martyrs. De ce nombre fut saint Conon en Lycaonie. Ne croyez pas, dit-il à son juge, m'intimider par l'appareil des tourments: j'en connais le prix et je sais combien ils contribuent au véritable bonheur; les plus rudes et les plus longs sont l'objet de mes désirs. Le juge: Avez-vous des enfants? Conon: J'en ai un; puisse-t-il avoir part à mon bonheur! Le juge ordonne qu'on fasse venir cet enfant, et ils sont tous les deux condamnés au même supplice. On leur coupe les mains avec une scie de bois; on les étend sur un lit de brasier, puis on les jette dans une chaudière bouillante où ils meurent en louant Dieu.

On rapporte à cette persécution le martyre de saint Denis, évêque de Paris. Il avait porté la foi dans toutes les provinces voisines de Paris. Dieu avait couronné son zèle et celui du prêtre Rustique et du diacre Eleuthère, par divers genres de supplice qui finirent par la décapitation. Leur martyre eut lieu sur une montagne appelée depuis *Montmartre*, c'est-à-dire, *le mont des martyrs*. On montre à Paris le lieu où saint Denis fut emprisonné et mis à la torture. On y bâti depuis deux églises en son honneur. Le président avait ordonné de jeter dans la Seine le corps des saints; mais une dame païenne, qui songeait à embrasser la foi, gagna ceux qui étaient chargés de cette commission et fit enterrer secrètement leurs reliques.

Ceux qui ne font pas remonter au premier siècle du christianisme l'apostolat de saint Eutrope, le placent au plus tard à cette époque. Il avait fait plusieurs voyages dans nos contrées; avait plus d'une fois désespéré de pouvoir réussir à y planter l'étendard de la foi; mais enfin son zèle triompha de la longue obstination de nos aïeux dont un grand nombre consentirent à embrasser le christianisme. Parmi les conquêtes heureuses de son zèle, il faut mettre sans contredit au premier rang, celle de la jeune Eustelle, fille du gouverneur de Saintes. La grâce du baptême qu'elle reçut en secret opéra dans ce jeune cœur un effet si prodigieux, que, renonçant bientôt à toutes les espérances de la terre, elle ne voulut plus avoir d'autre époux que Jésus-Christ. Furieux de cette détermination, le gouverneur fit prononcer la sentence d'Eutrope, et, quelque temps après, celle de sa propre fille. Le sang de l'apôtre de la Saintonge et celui de la pieuse Eustelle, furent dès lors une semence féconde de nouveaux chrétiens. Le corps du saint martyr, retrouvé de nos jours avec toutes les preuves de l'authenticité la plus incontestable, prouve la vérité de cet oracle de David: *Le Seigneur garde les ossements de tous ses saints, et aucun d'eux ne saurait être brisé sans sa permission: « Custodit Dominus omnia ossa eorum; unum ex his non conteretur. »* (*Psal.* XXXIII, 21.)

A la même époque étaient martyrisés, saint Saturnin, à Toulouse, saint Savinien et ses compagnons à Sens.

Nous ne pourrons qu'effleurer ce qui regarde la dixième et dernière persécution. Tandis que Dioclétien régnait en Orient et Maximien en Occident (an 303), l'ordre d'abattre les églises et de brûler les saintes Ecritures ne fut que le prélude des édits cruels qui firent couler des flots de sang dans toutes les provinces de l'empire. Il y avait des chrétiens que l'on pendait la tête en bas, et que l'on étouffait dans cet état par un feu lent; d'autres étaient rôtis sur des grils; d'autres percés sous les ongles par des roseaux pointus qu'on y enfonçait; on versait ensuite sur leurs plaies du plomb fondu; d'autres étaient tenaillés, et leurs corps déchirés avec des morceaux de pots cassés. En Phrygie, une ville entière, toute composée de chrétiens, fut incendiée. Hommes et femmes périrent en invoquant Jésus-Christ. Toute la terre, dit Lactance, fut inondée de sang, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident. On n'épargna pas même les chrétiens qui étaient dans le palais de l'empereur. Un de ses officiers fut dépouillé, attaché à une machine qui s'élevait, et qu'on laissait retomber avec lui sur le pavé. Quoiqu'il eût le corps tout brisé de cette chute, on le frappa à grands coups de bâtons qui lui meurtrirent tous les membres; ses plaies étaient si profondes que l'on voyait ses os à découvert. On y versa du sel et du vinaigre. Rien ne put l'ébranler. On apporta du feu et un gril sur lequel on fit rôtir chaque partie de son corps; et pour prolonger cet affreux supplice, on le retirait

du feu par intervalle, pour l'y remettre ensuite. Il expira sans avoir donné la plus légère marque de faiblesse.

A Amiens, Rictius Varus fit arrêter saint Quentin, apôtre de la Picardie, et le menaça des plus cruelles tortures, s'il ne consentait à sacrifier aux dieux et aux déesses. Emprisonné après une flagellation sanglante, il fut délivré miraculeusement de sa prison, et se mit à prêcher avec tant de succès qu'il convertit six cents personnes. Arrêté une seconde fois et ne pouvant être vaincu par les flatteries ni les menaces, on le fit étendre au moyen de poulies, d'une manière si violente, que tous ses membres en furent disloqués ; on lui déchira ensuite le corps à coups de chaînes de fer, et l'on versa sur ses plaies de l'huile bouillante, de la poix et de la graisse fondue ; enfin on lui appliqua des torches ardentes. Comme il ne cessait de louer le Seigneur, Varus lui fit remplir la bouche de chaux et de vinaigre, et le fit conduire dans la capitale du Vermandois. Là on le transperça depuis le cou jusqu'au bas du corps; on lui enfonça des clous entre les ongles et la chair des doigts ; enfin, on lui trancha la tête, et l'on jeta son corps dans la Somme. Eusébie, dame chrétienne, trouva son corps et l'enterra sur une colline voisine. La relation de ce martyre a été écrite par un témoin oculaire.

C'est aussi sous le règne de Dioclétien et de Maximien, que fut massacrée dans le Valais, toute la légion Thébéenne, composée de plus de six mille soldats. Ceux-ci avaient à leur tête Maurice, Exupère et Candide, qui n'avaient pas voulu participer aux sacrifices impies du paganisme. A Marseille, saint Victor, officier, qui n'avait pas cessé d'exhorter ses compagnons d'armes à se montrer courageux dans la confession de leur foi, fut, par l'ordre de l'empereur Maximien, traîné, pieds et mains liés, dans les rues de la ville. On l'attacha ensuite à un chevalet où il fut cruellement tourmenté ; il fut reconduit en prison, et trois soldats qui le gardaient le voyant environné d'une lumière éclatante, embrassèrent la foi, et furent décapités. On amena Victor auprès d'un autel, pour qu'il sacrifiât aux dieux : il renversa l'autel d'un coup de pied ; on lui coupa le pied, puis on fit passer son corps sous une meule qui l'écrasa. Les corps des quatre martyrs furent jetés dans la mer ; mais bientôt ils surnagèrent et les chrétiens les ensevelirent dans une grotte où Dieu opéra beaucoup de miracles. On place aussi vers ce temps-là le martyre du diacre saint Vincent à Saragosse en Espagne. Jamais on ne vit un triomphe plus éclatant que celui qu'il remporta sur le démon. Tous les genres de supplice furent épuisés à son égard ; mais Dieu inspira à son serviteur un courage supérieur aux tourments, et força son ennemi à s'avouer vaincu.

Il n'y a point de sagesse, point de prudence, point de forces contre le Seigneur.

Je ne sais, mes frères, quelles impressions font sur vos âmes ces preuves si frappantes de la toute-puissance divine dans la patience des martyrs. Ne seront-elles pas du moins capables de nous faire rougir de notre lâcheté ? Ah ! Seigneur ! que vous nous demandez peu de choses en comparaison de ce que vous avez exigé de vos saints ! Combien nous serions coupables de vous le refuser ! Non, mon Dieu, nous n'aurons point à nous reprocher une telle lâcheté, mais nous réclamons votre assistance pour triompher de notre faiblesse. Et vous, Vierge admirable ! accordez-nous pour cela la protection de vos prières.

DISCOURS VII.

Lætabuntur coram te sicut qui lætantur in messe. (*Isa.* IX, 3.)

Nous avons vu l'Eglise sortir victorieuse de trois siècles de persécutions. Elles lui avaient été prédites : et il n'est pas surprenant que l'idolâtrie s'armât de toute sa rage contre une religion qui sapait les fondements de son orgueil, démasquait sa turpitude et confondait sa cruauté. Rome voyait ses dieux méprisés, et l'origine prétendue de sa gloire avilie. Aussi les empereurs étaient-ils beaucoup plus ennemis des chrétiens que des peuples même qui s'avançaient contre eux les armes à la main. Si des causes particulières adoucissaient, pour quelques instants, les fureurs de la persécution, la haine des païens se rallumait bientôt, et tout l'empire ruisselait du sang des disciples du Sauveur. On compte plusieurs millions de martyrs dans les dix persécutions auxquelles le christianisme fut livré depuis sa naissance. Mais les supplices les plus affreux, loin d'anéantir l'Eglise, ne faisaient que la féconder. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que, pendant trois cents ans qu'ont duré ces tragédies sanglantes, il n'y a pas eu la moindre révolte contre l'autorité régnante de la part des chrétiens. Ils étaient aussi soumis lorsque déjà ils remplissaient tout l'univers sous Dioclétien, que lorsqu' ils commençaient à paraître sous Néron. Ils couraient aux supplices avec plus d'ardeur que les païens à leurs fêtes licencieuses. Des vieillards infirmes, des vierges délicates, des enfants qui bégayaient à peine, montraient la même intrépidité. Ce spectacle frappant changea plus d'une fois les bourreaux en martyrs. On entendait les païens s'écrier : Le Dieu des chrétiens est grand ! Quelle preuve en faveur du christianisme ! On peut se passionner pour une opinion ; mais on ne se fait pas égorger, pendant trois cents ans, pour attester une fausseté. Cette Eglise ne peut donc venir que de Dieu, elle qui a survécu aux attaques les plus violentes pendant trois siècles consécutifs. Ses victoires sans nombre prouvent d'ailleurs qu'il n'est pas au pouvoir des hommes de la renverser ou de la changer. Cependant celui qui met un frein à la fureur des ondes adoucit la rage des ennemis de son Eglise (an 305). Tandis que Galère continuait à persécuter les chrétiens en Orient, Constance Chlore ne songea qu'à rendre ses

sujets heureux. Ami de la vertu, il estimait le christianisme. Parmi les officiers chrétiens qui étaient dans son palais, il ne garda que ceux qui étaient prêts à sacrifier toutes les espérances de la gloire et de la fortune, plutôt que d'abandonner leur religion. Comment, dit-il aux autres, garderez-vous à l'empereur une fidélité inviolable, vous qui vous montrez traîtres envers Dieu? Belle maxime, et que l'irréligion voudrait vainement obscurcir. Sous ce sage empereur, les ouvriers évangéliques étendirent les conquêtes de la foi dans toutes les provinces de l'empire. Mais ce n'était encore là que l'aurore de la paix que Dieu allait bientôt donner à son Eglise. Il était réservé au fils de Constance Chlore de devenir le disciple de cette religion que tant d'empereurs avaient persécutée. Constantin, le premier des césars qui aient embrassé le christianisme, réunissait dans sa personne les plus éminentes qualités; un génie vif, mais tempéré par une rare sagesse, était encore relevé par une taille avantageuse et une belle figure. Dieu le préserva de tous les piéges que lui tendit Galère. Constantin, après la mort de son père, fut proclamé empereur, n'ayant encore que trente et un ans. Maxence, fils de l'empereur Maximien, lui disputait l'empire; il vint lui présenter le combat avec des forces bien supérieures aux siennes. Constantin implora les lumières et la protection divine avec une entière confiance. Vers l'heure de midi, comme il marchait à la tête de ses troupes, il aperçut dans le ciel, du haut du mont Marius, une croix éclatante au milieu de laquelle étaient tracés en caractères de lumière ces mots : *C'est par ce signe que tu seras victorieux.* Toute l'armée vit ce prodige; mais personne n'en fut plus frappé que le prince. Il s'occupa le reste du jour à réfléchir sur ce que pouvait signifier cette merveille. La nuit suivante, pendant son sommeil, Jésus-Christ lui apparut avec le même signe; il lui ordonna de faire, sur ce modèle, un étendard qui devait être porté dans les combats, comme une sauvegarde contre ses ennemis. Le matin, l'empereur appela des ouvriers et leur traça le dessin de l'étendard. C'était une espèce de pique couverte de lames d'or avec une traverse en forme de croix, d'où pendait un voile tissu d'or. Au haut de la croix était une couronne enrichie de pierreries; on voyait au milieu de la couronne les deux premières lettres du nom de Christ entrelacées, et au-dessus du voile paraissaient les images de l'empereur et de ses enfants. On donna à cet étendard le nom de *labarum*. Constantin choisit, parmi ses gardes, cinquante hommes des plus braves et des plus pieux, qui devaient le porter les uns après les autres. L'empereur vainquit Maxence, et Rome lui ouvrit ses portes. Il rappela auprès de lui les évêques pour se faire instruire de la religion chrétienne, et il en fit une profession publique.

Eusèbe de Césarée, qui rapporte la vision de Constantin, assure que l'empereur la lui attesta sous la foi du serment. Ce prince, après avoir fait hommage à Jésus-Christ de sa victoire, songea à procurer le triomphe du christianisme. Quoiqu'il eût horreur de l'idolâtrie, il crut devoir laisser à ses sujets une certaine liberté, se contentant de protéger la vraie religion : sa modération ramena un grand nombre de païens. Il prescrivit cependant la célébration du dimanche : et les païens eux-mêmes étaient obligés d'interrompre leurs travaux ce jour-là. Il fit d'autres lois religieuses non moins sages : il rappela les chrétiens exilés; fit restituer les églises, les enrichit de vases précieux et de magnifiques ornements; honora les ministres de la religion; donna aux souverains pontifes le palais de Latran, et, d'un autre palais fit la basilique nommée Constantinienne, aujourd'hui Saint-Jean de Latran. Tel fut le premier patrimoine des papes.

Quel changement heureux ! La religion chrétienne paraissait vénérable aux païens eux-mêmes, quand ils voyaient l'empereur en pratiquer publiquement tous les devoirs. Ce prince avait dans son palais un oratoire où il se rendait tous les jours pour lire l'Ecriture sainte et pour faire des prières réglées à certaines heures. Son exemple attira au christianisme beaucoup de païens. La religion pénétra dès lors plus que jamais dans le sénat romain qui avait été jusque-là le boulevard du paganisme. Anicius, illustre sénateur, fut, à cette époque, le premier qui l'embrassa. On vit bientôt ce qu'il y avait de plus distingué dans Rome suivre cet exemple. L'empereur avait plus de joie de la conversion d'un seul infidèle que de la conquête d'une province entière. Il envoya des missionnaires à des peuples barbares qui ne lui étaient pas soumis, pour les exhorter à reconnaître le vrai Dieu et Jésus-Christ son Fils. A son entrée dans Rome, il voulut que la croix fût le plus bel ornement de son triomphe. La statue qu'on lui érigea tenait en main, au lieu de pique, cet instrument de notre rédemption. C'est ainsi qu'après avoir été si longtemps un objet d'ignominie, la croix devint un signe de salut et de gloire pour les Césars eux-mêmes. Ils en ornèrent leur couronne, et l'arborèrent jusque sur le capitole, comme pour protester à l'avance contre l'impiété des sectaires qui devaient plus tard l'outrager et la faire disparaître.

Constantin avait formé le projet de bâtir une église magnifique à Jérusalem. Hélène, sa mère, se rendit elle-même en Palestine, quoique âgée de près de quatre-vingts ans. Elle avait un désir ardent de trouver l'endroit même où Jésus-Christ était mort; mais les païens, pour empêcher que les chrétiens ne vinssent le vénérer, y avaient entassé une prodigieuse quantité de terre, et avaient construit, sur une plate-forme, un temple à Vénus. Rien ne découragea la pieuse princesse. Elle fit démolir ce temple profane, nettoyer la place et creuser bien avant dans la terre. Enfin on trouva la grotte du Saint-Sépulcre, et, près du tombeau, trois croix, une inscription et des clous séparés des croix. Il s'agissait de distinguer laquelle de

ces croix avait porté le corps du Rédempteur. Saint Macaire, évêque de Jérusalem, accompagné de la princesse, les fit porter chez une femme atteinte d'une maladie incurable. L'application qu'on lui fit des deux premières croix ne lui apporta aucun soulagement; mais lorsqu'elle fut touchée par la troisième, elle guérit subitement et radicalement. Un mort fut aussi ressuscité par l'application de cette croix, au rapport de saint Paulin et de Sozomène. La croix du Sauveur avait quinze pieds de long et huit de large dans ses bras ; le tronc était de cèdre, fortifié dans toute sa longueur par une pièce de palmier ; la traverse était de bois de cyprès ; le bois de l'inscription était d'olivier. La joie de la princesse fut inexprimable à la découverte de ce trésor. Elle prit une partie de la croix pour la porter à son fils, et remit l'autre à l'évêque de Jérusalem, après l'avoir fait enchâsser dans de l'argent, pour être placée dans l'église que Constantin avait donné ordre de bâtir sur le Saint-Sépulcre. Elle fut construite avec une magnificence digne de la sainteté du lieu, et s'étendait depuis le sépulcre jusqu'au mont du Calvaire. Sainte Hélène fit aussi construire deux autres églises, l'une à l'endroit d'où Jésus-Christ s'était élevé dans le ciel, sur la montagne des Oliviers ; l'autre à Bethléem. Elle répandit d'immenses aumônes dans le sein des pauvres, des veuves et des orphelins. Elle voulut un jour servir elle-même les vierges consacrées à Dieu, dans un repas qu'elle leur donna. Elle survécut peu à son voyage de Jérusalem. Dieu s'était servi de la conversion de son fils pour la ramener elle-même au christianisme : elle l'embrassa avec un cœur sincère et un esprit éclairé. Elle mourut entre les bras de Constantin, à l'âge de quatre-vingts ans.

Nous voici arrivés à une ère nouvelle pour le christianisme. Les persécutions des tyrans vont presque cesser entièrement, ou ne recommenceront que par de légers intervalles. Le ciel laissera respirer son Eglise, afin qu'elle prenne de nouvelles forces pour combattre une autre espèce d'ennemis qui lui feront la guerre ; car sa destinée est d'être toujours militante jusqu'à la fin des temps. Constantin lève l'étendard de la croix, et désormais ce signe ne doit plus être un objet d'ignominie, sinon pour l'hérésie et pour l'impiété La croix signale sa puissance dans le combat livré à un empereur païen. Jusque-là l'instrument de notre rédemption était demeuré caché aux regards des hommes par un trait marqué de Providence ; car s'il n'eût point été soustrait aux yeux des humains, à combien de profanations n'eût-il pas été exposé ? Hélène le fait chercher et le découvre. Le ciel semble n'avoir prolongé la carrière de cette princesse que pour favoriser cette heureuse découverte. Ne rougissons pas de rendre nos respects à ce bois sacré empourpré du sang adorable qui nous a rachetés tous. Plaignons l'aveuglement des Juifs, pour lesquels la croix, dit saint Paul, est un scandale ; l'aveuglement des païens, pour lesquels elle est une folie ; mais pardessus tout, pouvons-nous ajouter, l'aveuglement des hérétiques, pour lesquels elle est un objet d'attaques et d'outrages. Quant à nous, reconnaissons dans la croix, avec le grand Apôtre, la vertu et la sagesse de Dieu. Oui, croix sainte, malgré les clameurs de vos ennemis, nous vous appellerons, avec l'Eglise, notre unique espérance, *spes unica*, parce que les respects que nous vous rendons remontent naturellement à celui qui, pour notre amour, a expiré entre vos bras. Vierge sainte, vous avez porté dans votre sein celui que la croix a porté entre ses bras dans son immolation divine : obtenez que nous ne rendions pas inutile un sacrifice auquel vous avez eu tant de part, et dont le but était d'assurer notre prédestination glorieuse.

Ainsi soit-il.

DISCOURS VIII.

Exsultabit solitudo et florebit quasi lilium. (*Isai.*, XXXV, 1.)

Lorsque les persécutions cessèrent, l'Eglise donna au monde un spectacle nouveau qui fut presque aussi édifiant que celui des martyrs. Les déserts se peuplèrent de saints qui furent comme les anges de la terre. On avait vu déjà les ascètes appliqués aux exercices de la piété et de la mortification ; mais, quoique étrangers aux affaires du monde, ils s'éloignaient peu des villes et des bourgades. Les solitaires, au contraire, formaient des communautés dans les déserts. Saint Antoine, qui en était le fondateur, était né en Egypte de parents nobles et vertueux ; il les perdit de bonne heure. Un jour, ayant entendu lire cet endroit de l'Evangile : *Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres* (*Matth.*, XIX, 21), il vendit ses biens et en distribua le prix à ceux qui étaient dans l'indigence ; puis il se retira dans la solitude, pour ne s'occuper que de son salut. Il domptait la chair par la pénitence, travaillait pour vivre et assister les pauvres. Il surmonta les attaques du démon par la prière et la mortification. Son lit était une natte, ou bien la terre nue. Il ne mangeait qu'une fois le jour, après le coucher du soleil, du pain et du sel, et ne buvait que de l'eau. Ses vêtements consistaient en un cilice, un manteau de peau de mouton et un capuce. Ayant traversé le Nil, il s'enfonça dans la Thébaïde. Ses miracles lui attirèrent un grand nombre de disciples. Il les engageait surtout à ne jamais perdre de vue la mort et l'éternité ; à faire chacune de leurs actions comme si elle eût été la dernière ; à combattre les tentations par l'humilité, les bonnes œuvres, la prière et le jeûne. Il leur recommandait particulièrement le signe de la croix, fait avec piété, comme ayant une vertu puissante. Saint Athanase, qui a écrit la vie de saint Antoine, dit que les disciples de ce saint homme étaient un objet d'admiration par leur sainteté ; que leurs monastères étaient comme des temples où l'on ne cessait de louer Dieu, où l'union était parfaite entre tous les frè-

res, où l'on travaillait bien plus pour les pauvres que pour soi-même, où l'on voyait l'image des habitants du ciel.

Saint Hilarion, son disciple, fit dans la Palestine et la Syrie ce qu'avait fait saint Antoine en Egypte. Il s'arracha, dès l'âge de douze ans, à l'idolâtrie; et après avoir étudié les sciences humaines à Alexandrie, il voulut se perfectionner dans la science du salut auprès de saint Antoine. Après avoir donné aux pauvres le prix de la vente de ses biens, il se fixa avec quelques-uns de ses disciples près de la ville de Gaza, dans un désert infesté presque continuellement par les voleurs. Ils allèrent dans sa cellule, et il les reçut avec calme. Un d'eux lui ayant dit: Vous ne craignez donc pas? Qu'ai-je à craindre? lui répondit Hilarion; je ne possède rien. Et votre vie? Quand on est détaché du monde, on craint peu de le quitter. En effet, il n'avait pour tout vêtement qu'un sac et une tunique de peau qui lui avaient été donnés par saint Antoine. Son lit était une simple natte de jonc étendue par terre, et sa cellule, à peine de la grandeur de son corps, ressemblait bien plus à un sépulcre qu'à une maison. Six onces de pain d'orge et un peu d'herbes cuites étaient toute sa nourriture de chaque jour. Ce qui ne l'empêcha pas de pousser sa carrière jusqu'à plus de quatre-vingts ans. Son occupation était de labourer la terre, de faire des corbeilles de jonc; en travaillant, il méditait les divines Ecritures qu'il avait apprises par cœur. Ses miracles lui firent un nombre prodigieux de disciples. On vit bientôt la Palestine remplie de monastères. Quand il visitait les solitaires qui étaient sous sa conduite, il s'en rassemblait autour de lui jusqu'à trois mille. Sa sainteté opéra la conversion d'un grand nombre de païens. Il se plaignait du concours que sa réputation lui attirait. Hélas! disait-il, je suis ici comme au milieu du siècle, et je tremble de recevoir ma récompense en cette vie. Il voulut chercher ailleurs une retraite inconnue; mais le soupçon qu'on en eut fit échouer son dessein. Quand il demandait la guérison de quelque malade, il joignait toujours l'instruction à ce bienfait; il cherchait surtout à faire comprendre que les maladies de l'âme sont bien plus dangereuses que celles du corps. Malgré la sainteté de sa vie, il était obligé, à l'heure de la mort, de s'exciter à la confiance : Sors, mon âme, disait-il, sors; pourquoi cette inquiétude et cette crainte? Il y a soixante et dix ans que tu sers Jésus-Christ, et tu crains encore? Les solitaires, par la vie qu'ils menaient, avaient en vue de s'élever à la perfection en suivant les conseils évangéliques: la continence parfaite de la pauvreté. Leurs moyens pour y parvenir étaient particulièrement la solitude, le travail des mains, le jeûne et la prière; ils s'enfonçaient pour cela dans des déserts où l'on ne pouvait arriver qu'après plusieurs jours de marche : lieux inhabités et inhabitables; plaines arides, montagnes stériles, rochers affreux; ils s'arrêtaient dans les endroits où ils trouvaient de l'eau, et y bâtissaient de pauvres cellules de bois ou de roseaux. Là, éloignés de tout objet de séduction, ils s'efforçaient d'acquérir cette pureté du cœur dont la récompense sera de voir Dieu; ils travaillaient à déraciner les vices et à pratiquer avec pureté les vertus. Ils ne possédaient rien en propre; ils domptaient la paresse par un travail continuel qui les aidait à vivre. Comme ils dépensaient peu, ils étaient encore en état d'assister les pauvres. Ils jeûnaient toute l'année, excepté les dimanches et le temps pascal. Toute leur nourriture était de l'eau, quelques fruits, des herbes ou des racines. Ils faisaient deux petits repas : l'un à midi, l'autre le soir Leur frugalité fortifiait leur santé et prolongeait leur carrière, souvent sans infirmité. Saint Antoine a vécu plus de cent ans. Ils ne s'assemblaient pour prier que deux fois en vingt-quatre heures, récitant à chaque fois douze psaumes entremêlés d'oraisons, et ajoutaient à la fin deux leçons de l'Ecriture. Le reste du jour, ils priaient en travaillant; ils avaient reconnu que rien n'éloignait plus les distractions que d'être toujours occupés. Ils étaient soumis comme des petits enfants à leurs supérieurs.

Cette fuite du monde de tant d'âmes saintes sera à jamais la condamnation de ces chrétiens téméraires, qui non-seulement ne s'éloignent pas du monde, mais qui vont au-devant de tous les dangers.

Cependant, l'enfer voyant les idoles renversées, inventa un nouveau moyen de troubler l'Eglise par les hérésies et les schismes; mais, en cherchant à altérer la foi et à rompre l'unité de l'Eglise, il lui fournit une nouvelle matière de triomphes. On avait bien vu déjà paraître quelques hérésies : Cérinthe avait attaqué la divinité de Jésus-Christ, et ce fut pour l'établir et la venger que saint Jean écrivit son Evangile; d'autres avaient nié la nécessité des bonnes œuvres : ce qui a donné lieu à l'Epître de saint Jacques; les encratites s'abstenaient de l'Eucharistie, prétendant que ce n'était pas la même chair qui avait souffert pour nous sur la croix, ainsi que l'atteste saint Ignace, martyr, dans son épître aux Magnésiens. Mais toutes ces hérésies n'avaient pas alors une longue durée, parce qu'ausitôt que les persécutions arrivaient, on distinguait la vraie doctrine de la fausse par le courage que montraient les vrais catholiques dans les tourments, et la lâcheté que signalaient les hérétiques.

Aucune hérésie n'avait eu jusque-là, ni autant d'éclat ni des suites aussi funestes qu'en eut l'arianisme (an 319). Arius, prêtre d'Alexandrie, frustré, par l'élection de saint Alexandre, de l'espoir dont il s'était flatté d'être fait évêque d'Alexandrie, se mit à décrier la doctrine du saint prélat, et à lui opposer un enseignement nouveau. C'est un mauvais signe que d'attaquer l'enseignement des premiers pasteurs. Mais l'orgueil qui enfante les hérésies a grand soin de se déguiser. La modestie apparente d'Arius, son

grand âge, et quelques connaissances lui firent des prosélytes. Il osa attaquer la divinité de Jésus-Christ, et dire que le Fils de Dieu n'était pas égal à son Père en toutes choses. Le scandale fut grand dans l'Eglise : on cria à l'impiété et au blasphème : c'était l'indignation de la foi antique qui repoussait la nouveauté. Saint Alexandre, après avoir épuisé inutilement toutes les voies de douceur et de persuasion, se vit obligé d'excommunier l'hérésiarque dans un synode composé de tous ses suffragants. Il en écrivit au pape et à tous les évêques du monde, pour les avertir du danger qui menaçait l'Eglise. L'hérésiarque se retira dans la Palestine, où il fit quelque partisans; puis à Nicomédie, séjour ordinaire de l'empereur : il y gagna à son parti l'évêque Eusèbe qui devint son principal appui. Il fit circuler ses erreurs parmi le peuple, au moyen d'une certaine poésie qui se chantait et qui en renfermait tout le venin.

L'empereur apprit avec douleur cette funeste division; il s'en plaignit à l'évêque Eusèbe, qui lui dit que tout le mal venait de l'évêque d'Alexandrie, à cause de son aversion pour Arius; que le moyen de remédier à ce mal était d'imposer silence à l'un et à l'autre. Mais Arius n'était pas homme à se taire; et saint Alexandre, de son coté, ne pouvait consentir à retenir la vérité captive. Dans cette situation, l'empereur Constantin prit l'avis des évêques, et de concert avec saint Sylvestre, pape, il résolut de faire assembler un concile œcuménique. Nicée, voisine de Nicomédie, où résidait l'empereur, fut choisie pour le lieu de la réunion. L'empereur voulut faire les frais du voyage de tous les évêques qui vinrent à Nicée de toutes les provinces de l'empire au nombre de trois cent dix-huit. Osius, évêque de Cordoue, y présida au nom du pape saint Sylvestre qui ne put s'y rendre à cause de son grand âge. Saint Alexandre se fit accompagner par le diacre saint Athanase. Plusieurs des évêques qui se trouvaient au concile avaient courageusement confessé leur foi, et paraissaient encore couverts d'honorables cicatrices. Le jour de la séance étant venu, Arius fut cité et entendu; il ne craignit pas de soutenir ses blasphèmes devant le concile; les Pères se bouchaient les oreilles, frémissant d'horreur à son langage. Ses erreurs furent solidement réfutées par l'autorité des saintes Ecritures. Le concile déclara que Jésus-Christ était vrai Fils de Dieu, vrai Dieu, subsistant toujours en Dieu et consubstantiel en son Père, c'est-à-dire, ayant la même substance, la même nature que son Père. C'est de cette époque que date la profession de foi que nous chantons après l'Evangile, et qui est connue sous le nom de Symbole de Nicée. On y ajouta quelques développements sur le Saint-Esprit dans le second concile général qui fut tenu à Constantinople.

L'empereur voyant l'opiniâtreté d'Arius, le fit exiler. Saint Athanase avait succédé à saint Alexandre sur le siége d'Alexandrie. Il avait joué un grand rôle dans le concile de Nicée; et les ariens ne pouvaient lui pardonner d'être le plus redoutable de tous leurs adversaires. Ils le calomnièrent auprès de l'empereur et réussirent à le faire exiler à Trèves dans les Gaules, c'est-à-dire à huit cents lieues de sa ville épiscopale (an 336). Triste destinée des meilleurs princes toujours exposés à être trompés! Les ariens profitèrent de l'exil d'Athanase pour introduire Arius dans Alexandrie; mais l'agitation du peuple fut telle quand on le vit entrer dans l'église, que l'empereur fut obligé de lui signifier de quitter cette ville et de se rendre à Constantinople. L'évêque de Constantinople refusa avec fermeté d'admettre Arius à sa communion; mais ses partisans agirent avec tant de souplesse et de ruse auprès de l'empereur, qu'ils en obtinrent un ordre pour faire recevoir Arius dans l'église. C'était un dimanche qu'il devait y entrer. La veille de ce jour, l'évêque de Constantinople, seul au pied de l'autel, fit à Dieu cette prière : Seigneur, si Arius doit être reçu dans l'église, je vous conjure de me retirer auparavant de ce monde; mais si vous avez compassion de votre Eglise, ne permettez pas qu'elle devienne un objet de mépris par le triomphe de ce novateur. Le lendemain les partisans d'Arius se mirent à le conduire, comme un vainqueur, dans le lieu saint; ils vomissaient chemin faisant toutes sortes d'outrages contre l'évêque de Constantinople. Déjà on approchait de la place, et l'on apercevait l'église, lorsque, tout à coup, Arius pâlit et fut obligé de quitter le cortége, pressé par un besoin naturel. Comme il tardait à sortir du lieu secret où il s'était retiré, on y entra, et on le trouva mort, renversé par terre, et nageant dans son sang. L'horreur de ce spectacle fit trembler ses sectateurs eux-mêmes. Le lieu où Arius avait cessé de vivre ne fut plus fréquenté : on n'osait pas même en approcher; mais on le montrait au doigt comme un monument de la vengeance divine. Le saint évêque de Constantinople remercia le Seigneur de ce qu'il avait empêché le triomphe de l'hérésie. L'empereur fit de profondes réflexions sur cet événement; il y reconnut la main de Dieu, et conçut plus d'aversion pour cette secte impie et remuante; il allait rappeler saint Athanase, quand il fut atteint de la maladie qui l'enleva; mais il donna avant que de mourir l'ordre de le rappeler.

Remarquez, mes frères, qu'aussitôt que l'Eglise cesse d'être persécutée, ses enfants n'en sont que plus exposés à cause de ce calme même. Voilà pourquoi nous voyons les solitudes se peupler aussitôt. D'ailleurs, comme la vie des justes est un combat continuel, quand les tyrans cessent d'exercer leurs fureurs, l'hérésie mille fois plus dangereuse prend sa place. A voir la modestie apparente d'Arius, son zèle hypocrite, son air réformé, qui ne l'eût pris pour un saint? mais il n'y a des saints que dans votre Eglise, ô mon Dieu. Attachez-nous inviolablement

à sa foi. Vierge sainte, vous fûtes l'étendard de cette foi divine : obtenez que nous en soyons à jamais les disciples dociles et les intrépides combattants, afin qu'un jour on puisse nous dire : ayez confiance, votre foi vous a sauvés. Ainsi soit-il.

DISCOURS IX.

Regnum cœlorum vim patitur. (*Matth.*, XI, 12.)

L'empereur Constantin, en mourant, avait laissé trois fils : Constantin, Constance et Constant. Ils se partagèrent l'empire. Constantin sous la domination duquel se trouvaient les Gaules, rétablit saint Athanase sur son siége (an 337). Il le renvoya à Alexandrie avec une lettre où il donnait de grands éloges à sa vertu, marquant beaucoup d'indignation contre ses ennemis ; il y déclare qu'il ne fait qu'exécuter les intentions de son père. Athanase fut reçu avec de grands transports de joie ; le clergé et les fidèles accouraient en foule pour le voir ; toutes les églises retentissaient de cantiques d'actions de grâces. Ses ennemis irrités dirent qu'il ne pouvait être rétabli que par un concile ; leurs calomnies trompèrent l'empereur Constance à qui l'Orient était échu en partage. Le saint se justifia, mais en vain : l'empereur était vendu aux ariens. Ils obtinrent même qu'un autre serait ordonné évêque à sa place. C'était un prêtre, nommé Piste, qui avait été excommunié par le concile de Nicée ainsi que l'évêque qui fut son consécrateur. Le pape refusa sa communion à l'intrus : et toutes les Eglises catholiques lui dirent anathème. Dans tous les temps l'Eglise a rejeté les intrus : privés de juridiction, et n'étant pas entrés dans la bergerie par la bonne porte, ils doivent être regardés au langage de Jésus-Christ même comme des loups et des voleurs ; ils sont sans pouvoirs, puisque l'autorité qu'ils se donnent est usurpée. Athanase se rendit à Rome, et le pape Jules l'accueillit avec bonté ; il fut justifié complétement dans un concile. Il nous reste du pape Jules une lettre vigoureuse sur ce sujet. On voit que, dès les premiers siècles, c'était au pape que l'on recourait dans les causes majeures qui intéressaient la foi et la discipline. On a toujours reconnu dans le pape, non-seulement une prééminence d'honneur, mais une primauté de juridiction et d'autorité qui s'étend sur toute l'Eglise : primauté qui a toujours été regardée comme un article de foi. Le mauvais succès de la première intrusion fit penser aux ariens qu'ils devaient songer à une autre. Ils élurent donc un Cappadocien nommé Grégoire : et, par l'autorité de l'empereur, ils le mirent en possession du siége de saint Athanase à main armée. Athanase fut obligé de prendre la fuite. Les ariens commirent à cette occasion des excès et des impiétés horribles. Cette intrusion violente jeta l'alarme dans Alexandrie. Le peuple catholique remplissait les églises qui étaient encore ouvertes. Un officier de l'empereur gagna la populace, les Juifs, les hommes déréglés ; il rassembla les pâtres et la jeunesse la plus insolente, et les envoya, par troupes, contre les catholiques, dans les églises : les uns furent foulés aux pieds ; les autres assommés à coups de massues, ou passés au fil de l'épée. Les prêtres étaient traînés au tribunal du gouverneur, et frappés, en présence de Grégoire, quand ils refusaient de communiquer avec les impies. Des vierges consacrées à Dieu furent dépouillées et battues de verges. On faisait mourir de faim les ministres des autels. Tout cela se passait les jours qui précédaient la fête de Pâques. Le jour même du Vendredi saint, Grégoire entra avec une escorte de soldats païens dans une église dont il voulait s'emparer, et il fit fustiger publiquement et emprisonner trente-quatre personnes, la plupart vierges et femmes honnêtes. Il se rendit maître aussi de toutes les autres églises, en sorte que le clergé et le peuple catholique étaient réduits ou à s'éloigner du lieu saint, ou à communiquer avec l'intrus. Le pape déclara nulle l'ordination de l'intrus, dans un concile de soixante-dix évêques : ce qui n'empêcha pas qu'après la mort de Grégoire les ariens ne lui donnassent encore un successeur, en renouvelant toutes les scènes de la dernière intrusion. La persécution s'étendit dans toute l'Eglise. Il y eut un ordre de l'empereur pour chasser des églises les évêques catholiques. On mettait à leur place des jeunes débauchés qui altéraient partout la foi. Les vrais fidèles s'éloignaient : ce qui leur attirait des outrages, la prison et la confiscation de leurs biens. Toutes les fois que le schisme a reparu dans l'Eglise, il s'est montré avec les mêmes caractères : mêmes scènes, mêmes indécences, mêmes violences ; c'est sa physionomie naturelle. On ne saurait mettre en doute de quel côté est le schisme : dans tous les temps les persécuteurs ont été les schismatiques et les persécutés les catholiques.

Les deux frères de Constance étant morts, il demeura maître de tout l'empire. Il publia donc un édit pour obliger tous les évêques à souscrire à la condamnation d'Athanase, sous peine d'exil. Il croyait ne pouvoir détruire la foi de Nicée qu'en perdant son plus zélé défenseur. Il fit assembler les évêques à Arles, puis à Milan, et se porta lui-même pour accusateur d'Athanase. Les évêques représentèrent qu'ils ne pouvaient le condamner sans violer les canons : Que ma volonté vous tienne lieu de canons, dit l'empereur, obéissez, ou allez en exil. Les évêques lui parlèrent des jugements de Dieu ; mais lui, furieux, tira son épée, et donna ordre de condamner à la mort quelques-uns des évêques ; ensuite, changeant d'avis, il se contenta de les exiler ; des ariens furent mis à leur place.

Peu de temps après, il se tint un concile à Rimini, en Italie ; on y conclut qu'on devait s'en tenir au concile de Nicée. Trois cent vingt évêques souscrivirent ce décret ; les ariens s'y refusèrent. L'empereur envoya un ordre au préfet de ne pas laisser séparer

le concile, jusqu à ce que les évêques eussent signé une formule où ne se trouverait pas le mot de consubstantiel. Quelques évêques, ennuyés d'être si longtemps éloignés de leurs églises, signèrent une formule où le mot de *consubstantiel* ne se trouvait pas, quoique le sens y fût ; mais voyant que les ariens triomphaient de la suppression de ce mot, ils rejetèrent hautement le sens donné par les ariens à la formule souscrite, et déclarèrent, sans détour, leur attachement à la foi de Nicée : c'est ce qui a donné lieu à cette parole célèbre de saint Jérôme : Tout l'univers gémit et fut étonné de se voir arien : il ne l'était donc pas, car on n'est pas étonné de se trouver ce que l'on est effectivement. Ce Père même a prouvé contre les luciférieus que cette formule ne renfermait rien en soi que d'orthodoxe. Toute la faute des Pères de Rimini était de s'être abstenus du mot de *consubstantiel*, et d'avoir donné lieu par là au triomphe de l'arianisme. D'ailleurs le très-grand nombre des évêques répandus dans toute l'Eglise n'eut aucune part à la séduction ; au contraire, ayant à leur tête le pape Libère, ils s'élevèrent avec force contre ce scandale, et désavouèrent les actes du concile de Rimini. Malgré les longues et cruelles persécutions de Constance et des ariens, il est incontestable, comme le reconnut saint Athanase, que le nombre de ceux qui adhérèrent à l'erreur fut très-petit, dans tout l'univers, en comparaison de ceux qui demeurèrent fidèles à la doctrine catholique.

Dieu suscita, dans les Gaules, un illustre défenseur de la consubstantialité de son Fils, dans la personne de saint Hilaire, évêque de Poitiers. Il fit en Occident ce que saint Athanase faisait en Orient, et eut le bonheur de maintenir sa patrie dans la foi de Nicée. Son zèle indigna l'empereur Constance qui l'exila en Phrygie, trait de providence que Dieu fit servir à ses desseins. Ce fut de là qu'il se rendit au concile de Séleucie où les ariens eux-mêmes l'avaient invité dans l'espoir de le gagner. Il y défendit la foi de Nicée avec une fermeté qui en imposa aux ennemis de la vérité. Il alla ensuite à Constantinople, et demanda à l'empereur une conférence publique, pour y combattre les hérétiques, en sa présence, et leur démontrer la fausseté de leur doctrine par les changements continuels qu'ils y faisaient : Depuis le saint concile de Nicée, dit-il, ceux à qui vous accordez votre confiance ne font autre chose que de composer des symboles ; leur foi n'est pas la foi des Evangiles, mais celle des conjonctures ; l'année dernière, ils ont changé quatre fois leur symbole. Chez eux, la foi varie comme les volontés, et la doctrine comme les coutumes. Tous les ans et même tous les mois, ils produisent de nouveaux symboles ; ils détruisent ce qu'ils avaient fait ; ils anathématisent ce qu'ils avaient soutenu, ils ne parlent que d'Ecriture sainte et de foi apostolique ; mais c'est pour tromper les faibles, et pour donner atteinte à la doctrine de l'Eglise.

On peut appliquer cette réflexion de saint Hilaire à toutes les hérésies qui sont nées depuis son siècle.

Les ariens, qui redoutaient l'ardeur de son zèle et la force de ses raisons, évitèrent la conférence qu'il demandait, et pour se délivrer d'un homme qui leur était si redoutables, ils engagèrent l'empereur à le renvoyer à son église. Il traversa donc l'Illyrie et l'Italie, ranimant le courage de ceux qui chancelaient dans la foi. Le retour du saint prélat produisit les plus heureux effets ; la foi fut rétablie dans toute sa pureté ; la discipline de l'Eglise recouvra son ancienne vigueur ; les scandales cessèrent, et la paix succéda aux troubles.

La mort de l'empereur Constance (an 361) ôta aux ariens leur principal appui.

Le plus illustre des disciples de saint Hilaire fut saint Martin qui admirait ses vertus et prit part à tous ses combats pour la foi (an 360). Il était né à Sabarie en Pannonie, de parents idolâtres. Dès l'âge de dix ans, il se fit inscrire parmi les catéchumènes ; mais étant fils d'un tribun, il fut obligé de suivre le parti des armes ; il y fit l'apprentissage des plus héroïques vertus. Il se distingua surtout par un tendre amour pour les pauvres. Ne pouvant rien leur refuser, il leur donnait tout ce qui lui restait de sa solde. Il trouva un jour à la porte d'Amiens un pauvre nu et transi de froid ; mais comme il ne lui restait que ses armes et son habit militaire, il coupa la moitié de son manteau avec son sabre, et la donna à ce pauvre pour se couvrir. La nuit suivante, il vit en songe Jésus-Christ revêtu de cette moitié de manteau, disant aux anges qui l'environnaient : Martin encore catéchumène m'a revêtu de ce manteau. Cette vision consolante le détermina à demander le baptême. Dès qu'il l'eut reçu, il songea à quitter le service ; puis, attiré par saint Hilaire, il vint bâtir à deux lieues de Poitiers un monastère où il se retira avec quelques disciples. Il en sortait de temps en temps, pour aller prêcher la foi aux idolâtres des villages voisins. Bientôt le bruit de sa sainteté et de ses miracles le firent connaître de toute la Gaule, et juger digne de l'épiscopat. Il fut placé, malgré sa résistance, sur le siége de Tours ; mais il ne changea rien dans ses vêtements ni sa table. Son zèle pour la conversion des idolâtres de la Touraine fut couronné des plus heureux succès. Ayant entrepris un jour de faire abattre un vieux arbre qui était un objet d'idolâtrie, les païens n'y consentirent qu'à condition qu'il se tiendrait du côté où l'arbre devait tomber : il accepta la proposition : et dans le moment de la chute de l'arbre, il fit le signe de la croix, et aussitôt l'arbre déjà incliné, se redressa, et tomba du côté opposé, au grand étonnement des païens qui demandèrent le baptême. Il fit deux fois le voyage de Trèves où était l'empereur Maxime. Ce prince l'invita plusieurs fois à manger à sa table. Quand on servit à boire, l'empereur fit signe un jour à l'officier de

donner la coupe à saint Martin, croyant bien qu'il la recevrait ensuite de sa main, mais l'évêque la présenta d'abord à l'ecclésiastique qui l'accompagnait comme étant le plus honorable de la compagnie. Cette action ne déplut point au prince qui loua le saint évêque d'avoir préféré à toute la puissance impériale l'honneur dû au sacerdoce de Jésus-Christ. Les vertus et les miracles de saint Martin le rendirent célèbre dans toute l'Eglise.

Les persécutions suscitées à saint Athanase, les violences exercées par les schismatiques contre les fidèles serviteurs de Dieu, montrent que dans tous les temps la vérité a été en butte à la haine de l'erreur et du mensonge. Le zèle de saint Hilaire pour la foi, le respect de tous les siècles qu'il s'est acquis, nous montrent que, tôt ou tard, la vérité et la vertu triomphent.

Saint Martin commence à assurer sa prédestination par l'aumône, et plus tard il devient un des plus illustres apôtres de la France.

Grand Dieu! sanctifiez-nous par une foi vive, et que cette foi soit animée par les œuvres. Vierge sainte, aidez-nous par vos prières à acquérir les dispositions qui conduisent au bonheur éternel. Ainsi soit-il.

DISCOURS X.

Incidit in foveam quam fecit. (*Psal.* VII, 16.)

Julien, qui succéda à Constance (an 362), fut surnommé l'Apostat, parce qu'il abandonna le christianisme : voulant rendre odieux le gouvernement de son prédécesseur, il rappela tous les exilés. L'entrée d'Athanase à Alexandrie fut un véritable triomphe; le peuple alla au-devant de lui à une journée de chemin. Toute l'Egypte paraissait en mouvement : on montait sur les toits et sur les arbres pour le voir; on regardait comme une bénédiction de recevoir l'ombre de son corps. Cette joie fut de courte durée; l'empereur, qui voulait rétablir le paganisme, chassa Athanase d'Alexandrie. Le saint fut obligé de se tenir caché. Julien, pour écraser ensuite le christianisme, fomenta d'abord les divisions qui existaient entre les catholiques et les hérétiques. Toutes les faveurs étaient prodiguées aux païens; les chrétiens n'éprouvaient que des mépris, des vexations, des disgrâces. L'empereur avilit le clergé, lui ôta ses priviléges, supprima les pensions destinées à la subsistance des clercs et des vierges, sous prétexte de leur faire pratiquer la pauvreté évangélique. Il enrichit les temples des idoles des dépouilles des églises, et faisait réparer ceux-là aux frais des chrétiens. On emprisonnait, on torturait les ecclésiastiques, pour les forcer à découvrir et à livrer les vases sacrés et les ornements. Ils étaient insultés publiquement, sans que personne prît leur défense. Les églises étaient pillées, démolies, profanées; les tombeaux des saints renversés, leurs ossements souillés, leurs cendres dispersées. L'apostasie conduisait à toutes les charges; elle tenait lieu de talent et de mérite, couvrait tous les crimes passés, et donnait le droit d'en commettre impunément de nouveaux. Les chrétiens furent exclus de toutes les magistratures, sous prétexte que l'Evangile défend de faire usage du glaive; il ne leur permettait pas même de se défendre devant les tribunaux. Votre religion, leur disait-il, vous défend les procès et les querelles. Les villes qui se signalaient en faveur de l'idolâtrie étaient assurées de sa bienveillance; mais, pour les villes chrétiennes, elles n'obtenaient point de justice : il refusait audience à leurs députés, rejetait leurs requêtes; il fit défense aux chrétiens d'enseigner les lettres humaines, afin qu'ils fussent incapables de confondre l'erreur et de défendre la vérité : genre de persécution qui pouvait être plus funeste à l'Eglise que la cruauté des Néron et des Dioclétien, si Dieu n'eût mis des bornes à la vie de ce prince impie qui avait voulu, dit-on, effacer le caractère de son baptême dans un bain de sang chrétien. Au reste, son acharnement contre le christianisme en fit éclater la vérité d'une manière frappante (an 363). Pour anéantir la prophétie du Sauveur qui avait prédit qu'il ne resterait pas pierre sur pierre de Jérusalem et de son temple, il invita tous les Juifs, qu'il détestait d'ailleurs, à concourir avec lui à la construction du temple de Jérusalem; et il fournit les sommes nécessaires pour ce grand ouvrage. Les Juifs accoururent de toutes parts, et une multitude innombrable d'ouvriers se rassembla sur le terrain du temple. On nettoya la place, on fouilla la terre, on travailla avec ardeur à arracher les anciens fondements. Les vieillards, les femmes et jusqu'aux filles mêmes prenaient part aux travaux, et recevaient dans le pan de leurs robes les pierres et la terre des décombres. Cyrille, évêque de Jérusalem, se moquait de leurs efforts; il disait hautement que le temps était venu où l'oracle du Sauveur allait être accompli à la lettre; que de ce vaste édifice il ne resterait pas pierre sur pierre. En effet, lorsque les fondements de l'ancien temple furent démolis. Il survint un horrible tremblement de terre qui combla les fouilles, dispersa les matériaux qu'on avait amassés, renversa les édifices voisins, tua ou blessa les ouvriers. Les ouvrages étaient ruinés; mais l'opiniâtreté des Juifs n'était pas vaincue. Revenus de leur frayeur, ils remettent la main à l'œuvre : alors des globes de feu sortent du sein de la terre, repoussent sur les ouvriers les pierres qu'ils s'efforçaient d'y placer, et consument les outils de fer. Ce terrible phénomène se renouvela à plusieurs reprises. Le feu reparut autant de fois que le travail recommença; et ne cessa que quand on l'eut abandonné. Une merveille aussi frappante étonna tous les spectateurs. Beaucoup de Juifs et encore plus d'idolâtres confessèrent la divinité de Jésus-Christ et demandèrent le baptême. L'empereur fut déconcerté sans être éclairé. Ce fait est attesté non-seulement par les auteurs ecclé-

siastiques du temps, mais par les écrivains du paganisme, tel qu'Ammien-Marcellin. Saint Grégoire de Naziance et saint Chrysostome en parlaient publiquement, en présence d'une multitude d'auditeurs dont plusieurs avaient été témoins oculaires; ils n'ont jamais été contredits. Julien entreprit alors une guerre contre les Perses. Comme il était sur le point de partir, il dit à un chrétien : Que fait maintenant le fils du charpentier? Il fait un cercueil, lui répondit celui-ci. Son projet était de détruire le christianisme à son retour de son expédition contre les Perses. Mais il périt malheureusement dans le combat, atteint par une flèche meurtrière lancée on ne sait par qui. On dit que se sentant blessé à mort, il recueillit son sang dans le creux de sa main, et que le lançant vers le ciel, il s'écria avec un accent de désespoir : Tu as vaincu, Galiléen. Quoi qu'il en soit, sa mort fut regardée comme l'effet de la vengeance divine; elle fut un trait de providence sur l'Eglise dont il fut le plus dangereux persécuteur.

Après la mort de Julien, les principaux officiers de l'armée déférèrent unanimement l'empire à Jovien, commandant des gardes impériales; sa foi était pure. Sur le point de combattre les Perses, Julien lui avait dit : Sacrifie aux dieux ou rends-moi ton épée. La voici, répondit sans hésiter Jovien. Mais bientôt l'empereur sentit le besoin qu'il avait des services d'un officier si distingué, et lui rendit sa dignité.

Avant d'accepter la qualité d'empereur, il déclara qu'il ne voulait pas commander à des soldats idolâtres que Dieu ne bénirait pas. Tous s'écrièrent d'une voix unanime : Ne craignez rien, seigneur, vous commandez à des chrétiens; les plus âgés d'entre nous ont été instruits par le grand Constantin, les autres par ses fils; Julien a régné trop peu pour affermir l'impiété dans ceux qu'il a séduits. Joyeux de ces dispositions, il se mit à leur tête, et s'appliqua à guérir les plaies que Julien avait faites à l'Eglise. Un de ses premiers soins fut de rappeler Athanase; il lui écrivit dans les termes les plus respectueux. Ce saint homme triomphait toujours avec l'Eglise. L'empereur, malgré les menées des ariens, l'honora toujours d'une confiance particulière. Ce grand évêque fit comprendre qu'il n'y avait point d'autre moyen de faire cesser les maux de l'Eglise que de procurer la soumission au concile de Nicée. L'Eglise respirait, les clercs et les vierges étaient rentrés dans leurs immunités; le culte divin et l'instruction des peuples étaient protégés, lorsque le pieux empereur mourut à trente-deux ans, étouffé dans sa tente par la vapeur du charbon. Sa mort prématurée replongea l'Eglise dans le trouble et les alarmes (an 367). Valentinien, qui fut élevé sur le trône impérial après Jovien, partagea l'empire avec Valens, son frère. Valentinien était sincèrement attaché à la vraie foi ; mais Valens qui avait eu l'Orient en partage y exerça une persécution violente contre les catholiques. Il commença par bannir saint Athanase qui était toujours la première victime de la fureur des ariens. Outrages, confiscations, chaînes, supplices, tout fut employé contre les catholiques. C'était un crime que de se plaindre. Les fidèles de Constantinople ne pouvant se persuader que l'empereur autorisât les vexations qu'ils souffraient, députèrent auprès de lui quatre-vingts ecclésiastiques vertueux pour réclamer contre ces excès. L'empereur ordonna qu'on les fît tous périr. On les embarqua sur un navire où l'on mit le feu quand il fut hors de la vue du rivage, aucun d'eux ne put s'arracher à ce désastre. Les solitaires quittaient leurs retraites pour venir encourager leurs frères à persévérer dans la foi catholique. L'empereur ayant rencontré un d'entre eux : Où vas-tu, lui dit-il? Vous avez mis le feu à la maison du Seigneur, répondit celui-ci : de ma cellule j'ai aperçu l'incendie, et je viens m'efforcer de l'éteindre. L'empereur, quoique toujours le même, parut s'adoucir. Il permit à saint Athanase de revenir à Alexandrie; car il craignait d'irriter son frère Valentinien, qui respectait le saint évêque. Saint Athanase revint donc dans sa ville épiscopale; et, après s'être signalé par tant de combats, cinq fois banni et cinq fois rappelé, il demeura enfin paisible dans Alexandrie, pendant les six dernières années de sa vie. Cette paix semblait préluder au bonheur dont il devait jouir dans le ciel, séjour des récompenses de tous les fidèles défenseurs de la foi.

Valens, toujours occupé du soin d'établir l'arianisme dans ses Etats, en parcourut plusieurs provinces, pour mettre à l'écart les évêques catholiques (an 370); mais il trouva de généreux défenseurs de la vérité, entre autres le grand saint Basile, évêque de Césarée. L'empereur, qui voulait le gagner ou l'intimider, le fit mander auprès de Modeste, préfet du prétoire, pour l'obliger à recevoir les ariens à sa communion. Quand Basile parut devant le préfet, celui-ci était assis sur son tribunal, ayant autour de lui ses licteurs armés de faisceaux. L'évêque de Césarée se présenta avec un air sérieux et tranquille. Après mille instances vaines : Y pensez-vous, lui dit Modeste en fureur? Ne craignez-vous pas l'indignation de celui à qui tout le monde obéit? Basile : Ces menaces me touchent peu. Modeste : Il peut vous dépouiller, vous exiler, vous ôter la vie. Basile : Celui qui ne possède rien ne peut rien perdre, à moins que vous ne portiez envie à ces pauvres vêtements qui me couvrent, et à quelques livres qui sont toute ma richesse. Quant à l'exil, toute la terre est à Dieu; je trouverai partout une patrie, ou du moins un lieu de pèlerinage. Pour la mort, elle me serait une faveur, puisqu'elle commencerait ma félicité. Je suis si faible, d'ailleurs, que le premier coup terminerait mes souffrances. Modeste : Jamais on ne m'a parlé si hardiment. Basile : C'est qu'apparemment vous n'avez jamais eu affaire avec un évêque. Plein d'admiration, le préfet

alla dire à l'empereur : Prince, nous sommes vaincus ; n'espérez rien des menaces ni des caresses ; il ne nous reste que la violence : mais l'empereur s'en abstint par la crainte des effets qui en résulteraient sur le peuple de Césarée.

Dans la ville d'Edesse, en Mésopotamie, Valens, ayant fait exiler saint Barsès à cause de son attachement à la foi de Nicée, ses prêtres et les fidèles catholiques refusèrent tous de communiquer avec l'intrus. A l'heure de l'office, ils se rendaient dans la campagne pour assister aux saints mystères qui se célébraient au milieu des champs. Modeste eut ordre d'aller dissiper ces rassemblements. Il s'y rendit donc avec tout ce qu'il avait de soldats. En traversant la ville, il aperçut une femme qui, sans être effrayée de cet appareil, sortait précipitamment de chez elle ; elle n'avait pas même pris la précaution de fermer la porte de sa maison : elle tenait par la main un petit enfant qu'elle conduisait avec elle. Où vas-tu, lui dit Modeste? Je me rends, répondit-elle, dans l'assemblée des catholiques. Modeste : Mais ils vont tous mourir. Je le sais, et je ne veux pas manquer cette occasion de donner ma vie pour ma foi. Pourquoi traîner cet enfant à ta suite? C'est afin qu'il partage ma gloire. Modeste revint sur ses pas.

L'empereur s'étant rendu, le jour de l'Epiphanie, dans l'église de Césarée, fut frappé du bel ordre et de la modestie d'un peuple immense, du recueillement profond de saint Basile, de la piété des ministres sacrés, plus semblables à des anges qu'à des hommes. Basile crut devoir consentir, dans cette circonstance, à recevoir l'offrande de l'empereur ; mais il ne voulut pas l'admettre à la participation de l'adorable Eucharistie. Il lui adressa, dans un entretien particulier, des observations respectueuses, dont il aurait peut-être profité, s'il n'eût été obsédé par les ariens. Il prit enfin la résolution d'exiler le saint ; mais la maladie d'un de ses enfants lui fit craindre que Dieu ne le châtiât. Il envoya chercher Basile, qui lui promit que l'enfant vivrait s'il s'engageait à le faire élever catholiquement. L'engagement fut pris ; Basile pria, et l'enfant guérit ; mais l'empereur ayant manqué à sa parole, et fait baptiser son fils par un évêque arien, cet enfant mourut. Ce coup ne convertit pas l'empereur, qui, une seconde fois, condamna Basile à l'exil ; mais quand il voulut signer cette condamnation, la plume se brisa trois fois entre ses mains. Enfin, ce prince impénitent périt dans une bataille, où il disparut, sans qu'on ait pu découvrir son corps.

Nous voyons, par les persécutions de Julien l'Apostat et de Valens, combien l'Eglise a peu de jours sereins et tranquilles ; mais la fermeté des fidèles catholiques, en ce temps heureux, est bien capable de faire rougir la plupart des chrétiens de nos jours, qui ne font pas plus de cas des dogmes saints de l'Eglise que des mensonges de l'hérésie.

Mon Dieu! ranimez en nous cette foi primitive ; et vous, Vierge sainte, soyez-en la gardienne dans nos âmes, afin que nous méritions la récompense qui est assurée à la fidélité. Ainsi soit-il.

DISCOURS XI.

Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi. (*Matth.*, XXVIII, 20.)

Saint Basile était étroitement uni d'amitié avec saint Grégoire de Nazianze (an 372). Leur union, qui avait commencé avec leurs études à Athènes, dura autant que leur vie. La vertu en était le lien ; ils se servaient l'un à l'autre de surveillants et de moniteurs ; fuyant les jeunes gens déréglés, ils ne connaissaient à Athènes que le chemin des églises et celui des écoles ; ils ignoraient même celui qui conduisait aux fêtes et aux spectacles. Heureuses dispositions et qui sont la sauvegarde du jeune âge! Saint Grégoire de Nazianze passa la plus grande partie de sa vie dans la retraite, et ce fut contre son gré qu'on l'éleva sur le siége de Constantinople, afin qu'il s'opposât aux progrès de l'arianisme (an 379). Il osa l'attaquer dans le séjour même des empereurs qui le protégeaient. Ses armes étaient la patience et la mortification dans les injustices et les mauvais traitements dont il était l'objet. Sa charité pour tout le monde, sa sainteté, sa science profonde lui concilièrent l'affection et le respect de tous les habitants de Constantinople. Il défendait la vérité d'une manière victorieuse, en même temps qu'il édifiait par la sainteté de sa vie. Cependant la jalousie lui suscita des ennemis, et le détermina à retourner dans sa chère solitude.

A l'arianisme vint bientôt s'unir l'hérésie de Macédonius, qui avait usurpé le siége de Constantinople, et qui attaquait la divinité du Saint-Esprit. Les mœurs de ses adhérents, que l'on appelait macédoniens, paraissaient réglées ; leur extérieur était grave et leur vie, en apparence, austère. Cet air de réforme leur fit beaucoup de partisans. Le grand Théodose, qui avait succédé à Valens, se déclara ouvertement contraire à cette hérésie ; il fit publier la profession solennelle de sa foi conformément à la croyance de la sainte Eglise romaine et des enseignements apostoliques. Nous croyons, dit-il, une seule divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, avec une égale majesté et une adorable trinité. Ce grand prince, uni de sentiments avec le pape Damase, invita tous les évêques d'Orient à se rendre au concile convoqué à Constantinople. Il se chargea des frais qu'exigerait le voyage, ainsi que de la subsistance des prélats. Cent cinquante évêques se rendirent à Constantinople. Timothée, évêque d'Alexandrie y présida, comme tenant le premier rang après l'évêque de Rome. Mélèce, évêque d'Antioche, était un des prélats les plus distingués de cette illustre assemblée. Quand les évêques furent arrivés, ils allèrent saluer l'empereur qui vint embrasser l'évêque d'Antioche, que Dieu lui avait fait connaître en songe, quand il n'était encore que général de Gratien. L'ouverture du

concile se fit avec beaucoup de solennité. On essaya d'abord de ramener les macédoniens ; mais comme tous les hérétiques, ils s'obstinèrent dans leur erreur, et furent déclarés ennemis de la foi catholique. A ces mots du symbole de Nicée, *et incarnatus est*, on ajouta ceux-ci : *de Spiritu sancto ;* et à ces mots *et in Spiritum sanctum*, on ajouta ceux-ci : *Dominum et vivificantem qui ex Patre Filioque procedit, qui cum Patre et Filio simul adoratur et conglorificatur, qui locutus est per prophetas.* Théodose fit une loi qui prescrivait l'exécution de tout ce qui avait été réglé dans le concile. Quoique cette assemblée n'ait été composée que des évêques d'Orient, l'approbation que le pape et les évêques d'Occident y donnèrent, l'a fait reconnaître pour le second concile œcuménique.

Théodose était naturellement vif et prompt à s'enflammer ; mais la piété qui l'animait adoucissait bientôt sa colère. Il y eut une grande sédition à Antioche à l'occasion d'un impôt. Le peuple alla jusqu'à abattre et traîner dans les rues les statues de l'empereur et de l'impératrice. Dans le premier mouvement, Théodose pensa à ruiner la ville et ses habitants. Puis, un peu radouci, il nomma deux commissaires pour informer contre les coupables, avec pouvoir de vie et de mort (an 387). Le peuple d'Antioche ne tarda pas à sentir la grandeur de son crime et à trembler dans l'attente du châtiment. Les habitants n'osaient sortir de leurs maisons, et ils y attendaient la mort dans des alarmes continuelles. Flavien, évêque d'Antioche, avait les entrailles déchirées ; il priait et pleurait jour et nuit pour obtenir que l'empereur se radoucît. Ce saint vieillard vint à Constantinople pour solliciter la grâce de son peuple. Il se tint d'abord éloigné, les yeux baissés, comme s'il eût été seul chargé du crime de tous ses enfants. L'empereur s'approcha de lui, et lui rappelant tous ses bienfaits à l'égard d'Antioche, il ajoutait à chaque trait : C'est donc ainsi que j'ai mérité tant d'outrages ! Prince, lui dit Flavien, quand vous réduiriez Antioche en cendres, nous ne serions pas encore assez punis. L'unique remède à nos maux, c'est que vous imitiez la bonté de Dieu pardonnant à ses coupables créatures ; votre clémence ajoutera un nouvel éclat à votre gloire, et fera dire aux infidèles que le Dieu des chrétiens élève les hommes à la condition des anges. Ne craignez pas que l'impunité inspire de l'audace à d'autres villes. Notre sort ne peut que les effrayer. En écoutant la prière d'un faible vieillard, vous écouterez Dieu lui-même, qui vient vous offrir une assurance de pardon pour toutes vos fautes. Théodose répondit : Pourrais-je refuser de pardonner quand le Fils de Dieu a demandé grâce pour ses bourreaux ? Allez, mon père, rendre le calme à votre troupeau ; il ne sera pleinement rassuré contre la tempête que quand il reverra son pilote.

Quelque temps après, le gouverneur de Thessalonique, capitale de l'Illyrie, voulant punir d'une manière exemplaire un homme qui s'était rendu coupable d'un crime énorme contre les bonnes mœurs, le fit saisir ; mais le peuple lui arracha le criminel, et au milieu de la sédition, il massacra le gouverneur lui-même. Indigné de cette conduite qui annonçait une complicité monstrueuse à l'égard d'un crime horrible, Théodose ordonna de mettre à mort les habitants de la ville, sans distinction d'innocents et de coupables. L'ordre ne fut que trop fidèlement exécuté : sept mille hommes périrent dans Thessalonique. Théodose était alors à Milan, dont saint Ambroise était évêque. Le prélat écrivit à l'empereur pour lui représenter la grandeur de sa faute, et l'avertir que jusqu'à ce qu'il l'eût expiée par la pénitence, il n'eût pas la hardiesse de se présenter à l'église pour y assister aux saints mystères. Théodose ne laissa pas de s'avancer vers l'église ; mais Ambroise alla au-devant de lui : Arrêtez, prince, lui dit-il : vous ne sentez pas encore l'énormité de votre péché ; vos mains fument encore du sang innocent ; oserez-vous y recevoir le corps du Seigneur ? retirez-vous, prince, et n'ajoutez pas le sacrilége à tant d'homicides. Comme Théodose voulait excuser sa faute sur l'exemple de David, saint Ambroise lui répondit : Vous l'avez imité dans son crime, imitez-le dans sa pénitence : *Quem secutus es errantem, sequere pœnitentem.* L'empereur reçut cet arrêt comme de la bouche de Dieu même, et il demeura renfermé dans son palais pendant huit mois entiers. Aux approches de Noël, il sentit redoubler sa douleur. Quoi ! disait-il, le temple du Seigneur est ouvert au dernier de mes sujets, et l'entrée m'en est interdite. Il se rendit non à l'église, mais dans une salle voisine, où il pria le saint évêque de l'absoudre. Ambroise lui représenta qu'il ne pourrait assister aux saints mystères qu'après avoir satisfait à la pénitence publique. Théodose accepta la condition. Ambroise exigea encore qu'il fît une loi pour suspendre, pendant trente jours, l'exécution des sentences de mort. Théodose à l'instant même fit écrire la loi, la signa et promit de l'observer : l'évêque touché de sa docilité et de l'ardeur de sa foi, leva l'excommunication, et lui permit l'entrée de l'église. Théodose prosterné, baignant la terre de ses pleurs, et se frappant la poitrine, prononça à haute voix ces paroles de David : *Je me suis prosterné contre terre;* ô mon Dieu, *rendez-moi la vie selon votre promesse :* « *Adhæsit pavimento anima mea : vivifica me secundum verbum tuum.* » (*Psal.* CXVIII, 25.) Tout le peuple dans l'admiration priait et fondait en larmes avec l'empereur. Saint Ambroise plus attendri que personne crut pouvoir dans cette circonstance se relâcher des règles ordinaires qui n'accordaient qu'à la mort la réconciliation aux homicides. L'illustre pénitent n'en eut qu'une douleur plus vive. Elle l'accompagna jusqu'à la fin de sa carrière qui se prolongea encore de huit ans, depuis ce trait admirable. La mémoire de ce grand prince a toujours été en vénération dans l'Eglise : les auteurs ecclé-

siastiques et les conciles mêmes le proposent pour modèle aux dépositaires de l'autorité publique.

Le schisme des donatistes, qui dura plus de deux cents ans, avait commencé dès le règne de Constantin ; il ne s'agissait d'abord que de savoir si Cécilien, évêque de Carthage, était légitimement ordonné. Quelques évêques, ayant à leur tête Donat, évêque de Case noire en Afrique, prétendirent que l'ordination de Cécilien n'était pas canonique, et ils se séparèrent de sa communion. L'affaire fut évoquée à Rome : et ce pape prononça en faveur de Cécilien dont il reconnut l'innocence. Ce jugement fut ratifié par un décret de Constantin ; mais Donat et ses partisans refusèrent opiniâtrément de s'y soumettre : ils élevèrent autel contre autel, en établissant un autre évêque à Carthage. Menaces, excommunications, tout fut impuissant contre ces esprits révoltés. Quand ils furent assez forts, ils se portèrent à des violences qu'on aurait peine à croire, si l'expérience n'avait pas appris que le schisme et l'hérésie sont capables de tout. Ils s'emparaient des églises à main armée ; chassaient les évêques ; brisaient les autels et les vases sacrés ; rebaptisaient ceux qui n'avaient pas été baptisés par eux. Si l'on refusait ce second baptême, l'on éprouvait les traitements les plus inhumains : non contents de couvrir de plaies ceux qui leur résistaient, ils leur mettaient dans les yeux de la chaux et du vinaigre. Les évêques catholiques n'opposèrent d'abord que la mansuétude à toutes ces fureurs ; mais la plupart des schismatiques n'en devinrent que plus furieux. Leur acharnement se manifesta surtout contre saint Augustin qui en avait converti un grand nombre ; il n'échappa que par miracle aux piéges qu'ils lui avaient tendus pour lui ôter la vie.

Cependant il y eut (an 411) une célèbre conférence à Carthage, où les évêques catholiques offrirent de se démettre de leur siége, s'il était prouvé que l'Eglise de Jésus-Christ n'était demeurée que chez les donatistes, et à recevoir ceux-ci une fois qu'il leur serait démontré que l'Eglise répandue par toute la terre n'a pas pu errer, et même, dans ce dernier cas, d'abandonner leurs siéges si le bien de l'Eglise paraissait le demander. Saint Augustin soutint la discussion pendant trois jours, et prouva jusqu'à l'évidence qu'on ne pouvait avoir de cause légitime pour se séparer de l'Eglise catholique, et que c'est un grand crime de rompre son unité, qu'il faut être dans l'Eglise pour se sauver : parce que ce n'est que dans son sein que l'on trouve la véritable sainteté et la vraie justice ; que la véritable Eglise qui est la seule épouse de Jésus-Christ est répandue par toute la terre, et n'est pas renfermée dans un point de l'Afrique ; qu'elle est un mélange de bons et de méchants ; qu'à la vérité il ne faut pas communiquer avec les méchants dans leur iniquité, mais qu'on ne doit pas pour cela se séparer d'eux extérieurement. Les raisons de saint Augustin furent goûtées ; les donatistes rentrèrent à peu près tous dans l'Eglise, et le schisme finit bientôt entièrement.

L'union sainte de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze montrent que, comme les amitiés criminelles enfantent tous les vices, les amitiés saintes produisent toutes les vertus. L'hérésie des macédoniens vient à la suite de l'arianisme, et celle des donatistes à la suite des macédoniens. Ainsi il faut qu'il y ait des hérésies, afin de manifester les bonnes dispositions des vrais enfants de l'Eglise. C'est saint Paul qui l'a dit : *Oportet et hæreses esse, ut et qui probati sunt manifesti fiant.* (I *Cor.* XI, 19.) Ne nous laissons pas ébranler par les prétentions et les belles apparences des sectes ; ce n'est qu'à l'Eglise que Jésus-Christ a promis son assistance et la perpétuité de la véritable vertu que l'Esprit-Saint lui communique. La clémence de Théodose, qui sacrifie tout son ressentiment au souvenir du pardon sollicité par Jésus-Christ en faveur de ses bourreaux, doit désarmer toute notre colère à l'égard de ceux qui nous font outrage. La vengeance qu'il tire de la conduite des Thessaloniciens qui prennent le parti d'un monstre de libertinage, a été grandement répréhensible, puisqu'elle confondait les innocents avec les coupables ; mais, 1° elle nous fait voir que les malheurs attirent les vices honteux sur les cités qui les protégent ; 2° l'humilité de l'empereur qui se soumet à saint Ambroise, est la condamnation de tant de mauvais chrétiens qui, après leurs crimes, ne veulent point recourir à la pénitence. La joie qu'éprouve l'Eglise quand elle vit les donatistes rentrer dans son sein, nous donne l'idée de la sainte allégresse dont elle serait pénétrée si elle voyait revenir à la foi catholique ceux qui s'obstinent à combattre ses dogmes.

Sauveur du monde, accélérez cet heureux retour. Donnez-nous la consolation de ne voir parmi nous qu'un troupeau et qu'un pasteur : alors, ô divine Marie, vos vœux les plus ardents seront accomplis : votre Fils sera notre père ; vous serez notre mère, et nous aurons l'espoir de partager avec vous, après les combats de cette vie, les récompenses de la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

DISCOURS XII.

Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. (*Matth.*, XVI, 18.)

Après le schisme des donatistes, l'Eglise eut à déplorer l'hérésie des pélagiens. Pélage, né dans la Grande-Bretagne, niait le péché originel et la nécessité de la grâce du Rédempteur. Il s'attacha un nommé Célestins qui contribua beaucoup au succès de cette secte impie. Célestius passa en Afrique, et enseigna ouvertement que le péché du premier homme n'avait point passé à ses descendants ; que l'homme, sans une grâce intérieure, peut, par ses seules forces naturelles, accomplir les commandements de Dieu. Saint Augustin réfuta avec force le pélagia-

nisme; il prouva la nécessité du baptême par la parole formelle de l'Ecriture, et le besoin d'une grâce prévenante, par la prière même que Jésus-Christ nous avait apprise. Célestius fut condamné à Carthage, et privé de la communion ecclésiastique. Quelque temps après, les évêques d'Afrique condamnèrent aussi Pélage à Carthage ainsi qu'à Milève, et firent confirmer leur sentence par l'autorité du pape Innocent. C'est à l'occasion de ce décret que saint Augustin dit: Rome a parlé; la cause est terminée; plaise à Dieu que l'erreur soit anéantie! Les hérétiques reviennent bien rarement de leurs premiers sentiments après qu'ils ont été condamnés. Quand le pape Innocent eut terminé sa carrière, Pélage écrivit d'une manière fort respectueuse à Zozime, son successeur, pour se justifier. Celui-ci crut d'abord Pélage innocent; mais mieux informé, il confirma la sentence des évêques d'Afrique qui condamnaient Pélage et ses sectateurs. Alors les hérétiques appelèrent de ce décret du pape à un concile général, mais saint Augustin prouva que cet appel était illusoire, et que l'Eglise assemblée ne ferait autre chose que ce qui déjà avait été fait. Combien d'autres hérétiques en ont appelé à un concile œcuménique, dont ils n'ont pas plus respecté ensuite les décisions que celles des conciles particuliers qui les avaient déjà condamnés.

Peu à peu on vit s'éteindre l'hérésie pélagienne; mais il sortit de ses cendres une autre secte, qui adoucit ce que la première avait de plus révoltant : ce fut l'erreur des semi-pélagiens. Ils attribuaient au libre arbitre le commencement de la foi, et les premiers mouvements de la volonté humaine pour le bien. Ils disaient qu'en conséquence des premiers efforts de l'homme, Dieu donnait l'accroissement de la foi et la grâce pour accomplir les bonnes œuvres. Ils admettaient, comme les catholiques, le péché originel, et la nécessité d'une grâce intérieure pour faire le bien; mais ils disaient que l'homme peut mériter cette grâce par un commencement de foi, par un premier mouvement de vertu dont Dieu n'est pas l'auteur. Saint Augustin s'éleva avec force contre cette pernicieuse erreur et poursuivit le pélagianisme jusque dans son dernier retranchement. La doctrine du saint évêque d'Hippone fut confirmée par un décret du pape saint Célestin, déclarant que tous les bons mouvements de la volonté dans l'ordre du salut viennent de Dieu, et que si nous pouvons quelque chose de méritoire devant le Seigneur, nous ne le devons qu'à son assistance, sans laquelle nous ne pouvons rien pour le ciel. Saint Jérôme, l'un des plus illustres docteurs de l'Eglise, se joignit à saint Augustin pour combattre les erreurs de Pélage. Né en Dalmatie, de parents chrétiens et riches, il fut envoyé à Rome, où il fit les plus grands progrès dans les sciences et l'éloquence; mais ses succès l'enflèrent d'orgueil, et cet orgueil l'entraîna dans quelques déréglements. Heureusement ses désordres ne furent pas de longue durée. Vers l'an 374, il se retira dans le désert de Cholcide en Syrie. C'était une vaste solitude brûlée par les ardeurs du soleil, et néanmoins habitée par quelques solitaires que l'amour de la pénitence y avait conduits. Frappé de la crainte des jugements de Dieu, Jérôme ne songeait qu'à en prévenir les rigueurs, lorsque Pélage passa en Palestine et s'efforça d'y répandre ses erreurs. Le pieux solitaire, alarmé du péril où il voyait la foi, s'éleva avec force contre la nouvelle doctrine. Pélage entra en fureur, et non-seulement il défendit ce qu'il enseignait, mais il anima ses disciples contre saint Jérôme, au point qu'ils se portèrent à d'horribles violences. Ils attaquèrent le monastère où il s'était retiré, le pillèrent et y mirent le feu. Jérôme fit un voyage à Antioche, où il fut ordonné prêtre, sans vouloir s'attacher à aucune église, son dessein étant de continuer à vivre dans la solitude. Il alla ensuite à Constantinople, où il demeura quelque temps avec saint Grégoire de Nazianze; il s'appliqua sous la direction de cet habile maître à l'étude de l'Ecriture sainte qui faisait ses chastes délices. De là il passa à Rome, où le pape saint Damase le retint, pour répondre à ceux qui le consultaient sur l'Ecriture sainte ou sur quelques points de morale. Après la mort de saint Damase, il alla fixer sa demeure à Bethléem. C'est là qu'il fit ses grands ouvrages sur l'Ecriture sainte. Il traduisit en latin le texte de l'Ecriture; il s'était livré dans cette vue à une étude laborieuse et réfléchie de la langue hébraïque, prenant les leçons d'un Juif très-habile, qui s'était converti à la foi. Nous avons plusieurs commentaires de saint Jérôme sur la sainte Ecriture.

Dans le même temps saint Chrysostome, archevêque de Constantinople, honorait la religion par son zèle apostolique, par la réforme du clergé et du peuple de cette grande ville : il s'éleva avec énergie contre tous les vices, et ne craignit pas de rappeler à leur devoir l'empereur Arcade et son épouse Eudoxie. Cette vigueur épiscopale lui suscita des ennemis puissants. L'impératrice elle-même, irritée contre lui, fit porter un édit qui l'exilait de Constantinople; mais le lendemain il y eut un tremblement de terre qu'on regarda comme un effet de la colère divine. L'archevêque fut rappelé; mais un nouvel orage ne tarda pas à éclater. On avait dressé à l'impératrice une statue d'argent près de la principale église de Constantinople, et l'on y célébrait des jeux publics mêlés de superstitions. Le saint prêcha contre cet abus. Eudoxie, qui se crut personnellement offensée, jura la perte du saint prélat, et le fit déposer une seconde fois et exiler à Cucuse dans l'Arménie. Il n'arriva dans ce pays pauvre et stérile qu'après soixante-dix jours de marche. Les incommodités du voyage étaient augmentées par la mauvaise santé du saint archevêque et la dureté des soldats qui le conduisaient. Son arrivée en ce pays fut une providence pour les ignorants qu'il instruisit, pour les pauvres qu'il

assista, pour les captifs qu'il racheta. La jalousie de ses ennemis le fit bientôt exiler à Pythionte sur les bords du Pont-Euxin. Il succomba aux mauvais traitements qu'on lui fit endurer pendant trois mois de marche : car une fièvre violente ayant obligé de l'arrêter à Comane, il eut une vision qui lui annonça la fin de sa vie. Ce fut saint Basilisque, évêque et martyr de Comane qui lui apparut et lui dit : Courage, mon frère, demain vous serez avec moi; ce qui arriva. Son éloquence qui égalait au moins celle des plus célèbres orateurs de l'antiquité, lui a fait donner le nom de Chrysostome, c'est-à-dire, bouche d'or.

L'esprit d'erreur, après avoir attaqué le mystère de la sainte Trinité, celui du péché originel et de la grâce, attaqua le mystère de l'Incarnation. On avait toujours cru qu'il y avait en Jésus-Christ une nature divine et une nature humaine unies en une seule personne. Nestorius, évêque de Constantinople, enseigna qu'il y avait deux personnes en Jésus-Christ. Il osa dire que la sainte Vierge ne devait point être appelée mère de Dieu, mais seulement mère du Christ : car il distinguait entre une personne du Christ et une personne du Verbe. La première fois qu'on lui entendit proférer ce blasphème dans l'église de Constantinople, les fidèles s'enfuirent du lieu saint pour ne pas communiquer avec l'impie qui l'avait proféré. C'était le cri de la foi qui attestait l'antiquité de la croyance catholique. La Providence avait suscité à propos un vengeur de la vérité dans la personne de saint Cyrille, évêque d'Alexandrie. Il publia un écrit où il disait : Je m'étonne que l'on puisse mettre en doute que Marie doive être appelée mère de Dieu : car si Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu, la sainte Vierge, sa mère, est donc mère de Dieu. C'est la foi des apôtres et des Pères : non pas que la Divinité ait pris son commencement de Marie; mais parce qu'en elle a été formé et animé d'une âme raisonnable le corps sacré auquel le Verbe s'est uni personnellement : ce qui fait dire que le Verbe est né selon la chair. Saint Cyrille écrivit aussi en particulier à Nestorius, pour le ramener à la vérité; mais la conversion d'un chef de secte est chose bien rare. Il ne réussit pas. Il s'adressa ensuite au pape saint Célestin. Nestorius lui écrivit de son côté. Cet hérésiarque fut condamné dans une assemblée d'évêques; et on lui notifiait qu'il serait retranché du corps de l'Eglise, s'il n'anathématisait point sa doctrine impie. Le novateur n'en fut que plus ardent et plus opiniâtre à la soutenir. Un concile œcuménique fut convoqué à Ephèse, où le pape saint Célestin envoya trois légats pour le représenter. Les évêques s'y rendirent, au nombre de deux cents, de toutes les parties du monde. Saint Cyrille y présida au nom du pape. Nestorius refusa de se rendre dans l'assemblée. Au milieu de l'église était placé sur un trône élevé le saint Evangile, pour représenter l'assistance de Jésus-Christ, qui a promis de se trouver au milieu des pasteurs assemblés en son nom. Les évêques étaient assis, à droite et à gauche, suivant la dignité de leur siége. Quand on eut fait la lecture des écrits de Nestorius, l'assemblée s'écria : Anathème à ces erreurs impies! Anathème à quiconque tient cette doctrine contraire aux saintes Ecritures et à l'enseignement des Pères. On lut la lettre de saint Célestin à Nestorius, ainsi que plusieurs passages des Pères les plus révérés. Puis chaque évêque ayant rendu témoignage de la foi de son Eglise, on proclama solennellement la sainte Vierge mère de Dieu, et l'on prononça la sentence de déposition contre le novateur. Quand le peuple d'Ephèse eut connaissance du jugement du concile, il poussa des cris de joie, combla de bénédictions les Pères de cette sainte assemblée; toute la ville d'Ephèse retentit du nom et des louanges de la mère de Dieu. L'empereur, ayant été instruit de tout ce qui s'était passé à Ephèse, relégua Nestorius dans un monastère d'Antioche : et comme il continuait à dogmatiser, il l'exila à Tasis en Egypte, où quelques années après il mourut misérablement.

Nous avons vu les pélagiens succéder aux donatistes; les semi-pélagiens venir ensuite; les nestoriens prendre leur place. C'est ainsi que l'enfer suscite perpétuellement de nouveaux adversaires contre l'Eglise. Mais Dieu, qui tire le bien du mal même, fait rejaillir de ces attaques un triomphe plus complet de la vérité. Vous avez remarqué également le soin de la Providence à susciter toujours des défenseurs de la foi en proportion de la rage de l'enfer. Ainsi les Augustin, les Jérôme, les Chrysostome, les Cyrille, se succédèrent pour s'opposer comme un mur d'airain au torrent des erreurs et aux efforts du mensonge.

Mon Dieu! nous serions bien aveugles si nous ne reconnaissions pas cette protection sensible que vous accordez à votre Eglise, et si nous consentions au moindre doute à l'égard des vérités qu'elle nous enseigne de votre part. Vierge sainte, nous aimons à penser qu'après Dieu l'Eglise n'a point de protection plus puissante que celle que vous lui accordez. Nous bénissons le concile d'Ephèse qui vous a proclamée mère de Dieu, et nous sommes heureux de vous invoquer tous les jours sous ce titre auguste. Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

DISCOURS XIII.

Veritas Domini manet in æternum. (*Psal.* CXVI. 2.)

L'hérésie de Nestorius en occasionna une autre qui n'était pas moins contraire au dogme de l'Incarnation. Eutychès enseigna qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'une seule nature. Nestorius avait divisé la personne de Jésus-Christ; Eutychès en confondit les natures. Supérieur d'un monastère de Constantinople, son éloignement pour le nestorianisme le jeta dans l'hérésie opposée. Les

avertissements furent inutiles à cet obstiné. Flavien, archevêque de Constantinople, après avoir employé tous les moyens de douceur, le cita vainement pour rendre compte de sa doctrine ; il refusa de paraître; et l'archevêque lui ôta le gouvernement de son monastère. Le novateur soutenu par Chrysaphe, un des principaux ministres de Théodose, fut déclaré orthodoxe dans un conciliabule, tenu à Ephèse, où les évêques catholiques furent condamnés à l'exil. Saint Flavien mourut en chemin des mauvais traitements qu'on lui fit souffrir. L'empereur Marcien, prince religieux, ne tarda pas de succéder à Théodose (an 451). D'accord avec lui, saint Léon assembla un concile général à Chalcédoine, un des faubourgs de Constantinople. Les évêques y étaient au nombre de trois cent soixante, dans l'église de Sainte-Euphémie. Trois légats députés par saint Léon présidèrent à sa place. La lettre du pape, écrite à Flavien dès le commencement de l'hérésie, fut lue dans le concile, et reçue avec applaudissement comme règle de foi. Les Pères, en ayant entendu la lecture, s'écrièrent : Telle est la foi des anciens docteurs ; telle est la foi des apôtres ; Pierre a parlé par Léon ; anathème à qui n'adopte pas sa foi ! L'empereur assista à la sixième session, déclarant qu'il ne s'y présentait que pour appuyer de l'autorité impériale la décision du concile. Mille acclamations recueillirent ses paroles. Marcien ordonna l'exécution des décrets de cette sainte assemblée, par une loi où il dit que, chercher encore après cette décision, c'est vouloir trouver le mensonge.

Cependant saint Léon sauva deux fois son peuple des dangers qui le menaçaient. Attila, roi des Huns, et appelé le fléau de Dieu, s'avançait vers Rome pour la mettre à feu et à sang. Léon, armé d'une puissance invisible, parut avec un air assuré devant ce prince formidable ; il lui parla avec respect, mais avec force, pour le déterminer à rendre la tranquillité à l'Italie. Je ne sais, dit Attila à ceux qui l'environnaient, pourquoi les paroles de ce prêtre m'ont touché. Et il retira son armée de l'Italie. Environ trois ans après, Genséric, roi des Vandales, vint, à son tour, ravager l'Italie : il laissa partout des traces de sa cruauté. Lorsqu'il était déjà sous les murs de Rome, saint Léon osa se présenter devant lui, et lui demander la vie des citoyens ; il lui parla avec tant de dignité et de sagesse, qu'il obtint que les édifices et les habitants seraient épargnés. Ce grand pape ne fit cependant que retarder la chute de l'empire romain en Occident. Odoacre, roi des Hérules, se rendit maître de l'Italie (an 476), et détruisit cet empire. Il lui donna le dernier coup par la prise de Rome, et se donna le titre de roi d'Italie. Toutes les nations barbares vinrent ensuite se partager les dépouilles de ce vaste corps. C'est ainsi que le plus puissant empire du monde fut détruit, environ douze cent vingt-huit ans après que Romulus en eut jeté les fondements.

Il n'y a que le royaume de Jésus-Christ qui subsistera toujours.

Peu de temps après la chute de l'empire romain, Dieu appela à la foi Clovis, roi des Francs. Les Francs, sortis de la Germanie, avaient déjà formé un établissement dans les Gaules. Clovis, quoique païen, avait épousé une princesse chrétienne et d'une grande piété. Clotilde, c'était son nom, lui parlait souvent de la religion de Jésus-Christ et de la vanité des idoles ; néanmoins Clovis ne consentit qu'avec peine à ce que son premier fils fût baptisé. L'enfant étant mort peu de jours après, Clovis s'en prit à la reine, disant que les dieux avaient été irrités de ce baptême. Elle eut un second fils qu'elle fit encore baptiser, et qui tomba aussi malade. Déjà le roi disait qu'il mourrait comme son frère, parce qu'on s'était obstiné à lui donner le baptême; mais les prières de Clotilde rappelèrent le jeune prince à la santé. Tous les catholiques du royaume faisaient des vœux pour la conversion du roi. Tant de supplications furent exaucées.

Les Allemands avaient passé le Rhin, et s'avançaient vers la Gaule pour la conquérir. Clovis voulut arrêter leur marche; Clotilde lui avait dit que, s'il voulait s'assurer la victoire, il devait invoquer le Dieu des chrétiens. On en vint aux mains; les troupes de Clovis commençaient à plier; déjà les Allemands se croyaient victorieux, quand le roi s'écria : Dieu que Clotilde adore, secourez-moi ! Si vous me rendez vainqueur, je n'adorerai pas d'autre Divinité que vous. A peine avait-il achevé sa prière, que la victoire passa du côté des Francs. Clotilde alla au-devant du roi jusqu'à Reims, et le félicita bien plus de ses pieuses dispositions que de ses succès. Clovis se fit bien instruire par saint Wast et saint Remi de la religion chrétienne; puis, ayant rassemblé ses soldats, il les exhorta à abandonner le culte des idoles. Tous s'écrièrent d'une voix unanime : Nous renonçons aux dieux mortels pour adorer le vrai Dieu que prêche Remi.

La veille de Noël fut choisi pour le baptême du roi. Toute l'église et le baptistère étaient tendus de riches tapisseries, et éclairés par des cierges innombrables qui brûlaient avec des parfums odoriférants; les rues et les places publiques étaient également tendues. On marcha processionnellement avec les saints Evangiles et la croix, depuis le palais du roi jusqu'à l'église, en chantant des hymnes et des litanies. Saint Remi tenait le roi par la main ; la reine suivait avec les deux princesses, sœurs de Clovis, et plus de trois mille hommes de son armée : c'étaient, pour la plupart, des officiers que son exemple avait gagnés à Jésus-Christ. Lorsque le roi fut arrivé au baptistère, il demanda le baptême. Le saint évêque lui dit : Prince sicambre, baissez la tête sous le joug du Seigneur; révérez ce que vous avez brûlé, et brûlez ce que vous avez révéré. Ensuite, lui ayant fait confesser la foi de la sainte Trinité, il le baptisa et l'oignit du saint chrême. Les trois mille Francs qui

accompagnaient, sans compter les femmes et les enfants, furent en même temps baptisés par les évêques et les autres ecclésiastiques qui s'étaient rendus à Reims pour cette cérémonie. Une des sœurs de Clovis reçut le baptême ; l'autre, qui était arienne, fut réconciliée à l'Eglise par l'onction du saint chrême. Clovis était alors le seul souverain qui fût catholique, tous les autres princes chrétiens étant livrés à l'hérésie. Il justifia les espérances que sa conversion avait fait naître, en accordant à l'Eglise une protection qui ne s'est point démentie dans ses successeurs jusqu'à nos jours, c'est-à-dire pendant un espace de treize siècle.

Clovis avait beaucoup de vénération pour une sainte fille appelée Geneviève qui vivait de son temps, et qui était devenue célèbre par la pureté de sa vie et l'éclat de ses miracles. Elle était née à Nanterre, près de Paris. Saint Germain, évêque d'Auxerre, passant par ce lieu, lorsqu'elle était fort jeune encore, remarqua en elle quelque chose d'extraordinaire. Il l'exhorta à consacrer à Dieu sa virginité, la conduisit à l'église, et lui donna la bénédiction des vierges. Le lendemain, il lui demanda si elle se souvenait de sa promesse? Elle lui répondit qu'elle ne l'avait point oubliée et qu'avec la grâce de Dieu elle y serait fidèle. Le saint lui donna une médaille de cuivre où était empreinte la figure de la croix : lui recommandant de la porter à son cou, et lui interdisant tout ornement enrichi d'or, d'argent ou de pierreries. Depuis ce temps-là, Geneviève fit de grands progrès dans la vertu; elle joignit à l'innocence la plus pure la pénitence la plus austère, la prière la plus fervente et la plus continuelle. Elle répandait, en présence de Dieu, une si grande abondance de larmes que le lieu de son oraison en était inondé. Sa vertu ne la mit point à couvert de la calomnie; mais elle n'y opposa que la douceur et la patience. Dieu prit soin de la justifier, en lui accordant le don des miracles et de prophétie. Le cruel Attila ayant dirigé sa marche du côté de Paris, toute la ville fut dans les alarmes. Geneviève exhorta les habitants à apaiser le Seigneur par des prières, des veilles et des jeûnes, assurant que ce fléau n'entrerait pas dans la ville ; ce qui s'accomplit. Dès lors toutes les préventions se dissipèrent et firent place au respect et à la confiance. Son crédit obtenait tout pour la gloire de Dieu et dans l'intérêt de la ville. C'est à elle que l'on dut la première église bâtie en l'honneur de saint Denis. Elle fut la ressource des Parisiens dans le temps d'une grande famine. Elle mourut en 511, âgée de quatre-vingt dix ans. Son corps fut enterré auprès de celui de Clovis, dans l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, qui a porté depuis le nom de sainte Geneviève.

Dans le même temps l'Italie brillait par l'éclat des vertus de saint Benoît. Il avait fui le monde pour se retirer dans une caverne à treize ou quatorze lieues de Rome; il établit ensuite son principal monastère sur le mont Cassin où était un temple d'Apollon que les paysans des environs adoraient encore. Benoît y étant arrivé, brisa l'idole et l'autel et vint à bout par ses discours et ses miracles de convertir ce pauvre peuple. Totila, roi des Goths, frappé de tout ce qu'on racontait du saint abbé, voulut le voir; il vint au mont Cassin, et pour éprouver s'il connaissait, comme on le disait, les choses cachées, il se fit annoncer, mais envoya un de ses officiers qu'il avait fait revêtir de ses habits royaux et accompagner d'un nombreux cortége. Benoît qui n'avait jamais vu Totila, ne prit point le change: Quittez, dit-il à l'officier, quittez, mon fils, cet habit qui ne vous appartient pas. Le prince, instruit du fait, vint se jeter à ses pieds et y demeura jusqu'à ce que le saint l'eut relevé. Benoît lui donna de salutaires avis et lui prédit les principaux événements de sa vie. Depuis ce temps-là, Totila fut beaucoup plus humain qu'il ne l'avait été jusqu'alors.

Benoît avait prédit sa mort avant sa maladie; il avait fait ouvrir son sépulcre. Une fièvre le saisit peu après et il mourut à soixante-trois ans, muni des sacrements de l'Eglise. D'habiles législateurs lisaient assidûment les règles de ce patriarche, pour y puiser l'art de gouverner les hommes. Je n'ai pas besoin de faire remarquer ici que c'est dans les monastères des disciples de saint Benoît que se sont conservés les livres de la bonne antiquité ecclésiastique et profanes : livres qui, sans les soins de ces religieux, ne seraient jamais parvenus jusqu'à nous. C'est là que la science et les lettres se sont perpétuées après les ravages des barbares.

Ne vous lassez point, mes frères, de voir tant d'hérésies se succéder. Si vous les voyez naître, vous avez la consolation de les voir mourir. Il faut que le passé devienne la prédiction et l'image de l'avenir. Vous pouvez remarquer que toutes les hérésies ont le même caractère d'orgueil, de cruauté et d'insolence, dans les jours de leurs passagers triomphes; mais enfin elles disparaissent, ne laissant après elles que de faibles traces. Le catholicisme, au contraire, signale dans tous les siècles sa mansuétude, sa vérité, ses bienfaits. Voyez-en la preuve dans saint Léon, sainte Clotilde, sainte Geneviève, saint Benoît. O sainte Eglise, comment peux-tu avoir des accusateurs? Cent fois, ô mon Dieu, mille et mille fois, je vous remercierai de me l'avoir donnée pour mère. O Marie, vous fûtes la gloire de l'Eglise, obtenez-moi la grâce de n'en être pas l'opprobre, mais de l'honorer comme vous, par la pratique des vertus qui conduisent à l'immortelle patrie. Ainsi soit-il.

DISCOURS XIV.

Resistunt veritati homines corrupti mente et reprobi circa fidem. (II *Tim.*, III, 8.)

Les partisans d'Eutychès s'agitèrent encore à l'occasion de quelques écrits favorables au nestorianisme et dont ils firent grand

bruit. Ces écrits furent condamnés et la lecture en fut interdite, dans le v^e^ concile œcuménique qui se tint à Constantinople, sous le pontificat du pape Vigile. L'Eglise donna en cette occasion la preuve du pouvoir qu'elle a de condamner des écrits et d'en interdire la lecture, sans condamner leurs auteurs.

La foi avait été prêchée en Angleterre, dès le II^e^ siècle ; mais elle s'y était éteinte depuis que les Saxons idolâtres avaient conquis ce royaume, et qu'ils en avaient chassé les anciens habitants. Saint Grégoire le Grand n'étant encore que diacre, conçut le dessein de rétablir le christianisme dans ce pays. Un jour qu'il passait par le marché de Rome, il admira la taille de quelques esclaves anglais qu'on y avait exposés en vente. Ayant demandé si ces esclaves étaient chrétiens, on lui dit qu'ils étaient idolâtres. C'est dommage, dit-il, qu'un peuple si bien fait soit sous la puissance du démon. Il aurait entrepris lui-même cette mission si on ne l'en eût empêché ; mais lorsqu'il fut pape, son premier soin fut d'exécuter le projet qu'il méditait. Il envoya en Angleterre (596) quarante missionnaires à qui il donna pour chef Augustin, prieur du monastère de Saint-André. La troupe apostolique aborda le pays de Kent. Le roi Ethelbert accorda aux missionnaires une audience publique ; ils s'y rendirent marchant en procession, un crucifix d'argent en tête ; ils demandaient par de ferventes prières le salut de ces peuples. Le roi les fit asseoir pour les entendre à loisir. Nous vous annonçons, lui dit Augustin, la plus heureuse nouvelle. Dieu qui nous envoie vous offre, après cette vie, un royaume infiniment plus glorieux et plus durable que celui d'Angleterre. Voilà de belles promesses, dit le roi ; mais comme elles sont nouvelles, je ne puis abandonner la religion d'Angleterre. Cependant je ne vous empêche pas de faire les prosélytes que vous pourrez : et comme vous venez de loin, je fournirai à votre subsistance. La mission commença dès lors avec un succès prodigieux ; on était frappé des vertus et des miracles des saints missionnaires. Le roi lui-même se convertit enfin avec une multitude innombrable de ses sujets. Il abolit les superstitions païennes, renversa les temples des idoles, ou les consacra au vrai Dieu. Le nombre des conversions augmenta encore quand saint Augustin eut été sacré évêque à Cantorbéry. Il baptisa dix mille personnes un jour de Noël. La conversion des peuples du Nord au christianisme dédommageait l'Eglise des pertes qu'elle allait faire en Orient (an 612). Mahomet qui lui enleva ses plus belles provinces, naquit à la Mecque dans l'Arabie. Son père était païen et sa mère juive. Il perdit l'un et l'autre, étant encore fort jeune, et fut élevé par un oncle qui le mit dans le commerce. Il épousa dans la suite une riche veuve dont il était le facteur. Agé d'environ quarante ans, il commença à faire le prophète, et, se disant inspiré de Dieu, sans en fournir aucune preuve, il inventa une religion nouvelle qui était un mélange de judaïsme et de christianisme. Il y ajouta quelques dogmes particuliers aux habitants de l'Arabie. Il enseignait qu'il n'y a qu'un seul Dieu ; mais sans distinction de personnes dans la Divinité ; il rejetait l'incarnation et les autres mystères de la religion chrétienne ; il admettait la circoncision et prescrivait de s'abstenir de vin, de l'usage du sang et de la viande de pourceau ; mais il permit à chaque individu de prendre autant de femmes qu'il voudrait : et il en prit lui-même jusqu'à dix à la fois ; il exhortait le peuple à prendre les armes pour sa religion, promettant à ceux qui mourraient en combattant, un paradis où l'on jouirait de tous les plaisirs des sens. Quand on lui demandait des miracles pour preuve de sa mission, il disait qu'il n'était pas venu pour faire des miracles, mais pour étendre sa religion par l'épée. Comme il ne savait ni lire ni écrire, il fit rédiger par un autre ses dogmes impies, et il donna à ce livre le nom d'Alcoran. Etant sujet à des attaques d'épilepsie, il les fit passer pour des extases occasionnées par ses rapports avec l'ange Gabriel, qui venait lui révéler ses dogmes. Cet imposteur fut suivi par des voleurs et des esclaves fugitifs, qui se rendirent en foule autour de lui avec d'autant plus d'empressement qu'il leur accordait la liberté de satisfaire leurs désirs sensuels. Après avoir réuni un petit corps d'armée, il se mit à leur tête, comme leur chef et leur législateur. Il attaqua d'abord les caravanes qui traversaient l'Arabie pour le négoce ; il réussit : et par là il enrichit ses sectateurs et aggrandit ses projets. Lorsque sa petite armée se fut considérablement augmentée, il marcha contre la ville de la Mecque, et la prit ; il soumit ensuite les différentes tribus des Arabes, forçant les peuples à se soumettre à sa domination et à embrasser sa religion. Ses progrès furent si rapides qu'il s'était rendu maître de presque toute l'Arabie, quand il mourut en 631. Ses successeurs continuèrent ses conquêtes, qu'ils durent également à la violence, et à l'attrait de la volupté. Mahomet a établi sa religion en lâchant la bride aux passions, et en égorgeant ceux qui lui résistaient. Les apôtres ont établi celle de Jésus-Christ en mettant un frein à toutes les inclinations vicieuses, et en se laissant égorger. Tout est naturel d'un côté, tout est divin de l'autre.

Les Perses, sous la conduite de Chosroës leur roi, attaquèrent l'empire d'Orient avec une violence terrible (an 614). Ayant passé l'Euphrate, ils s'emparèrent de la ville d'Apamée, et portèrent leurs ravages jusqu'aux portes d'Antioche. Une armée romaine qui se rencontra sur leur passage fut taillée en pièces. Ils pénétrèrent dans la Palestine et passèrent le Jourdain. Les rives de ce fleuve, dans toute leur étendue, furent couvertes de ruines. Les habitants des campagnes avaient pris la fuite ; mais les solitaires qui ne purent se résoudre à sortir de leurs cellules furent cruellement massacrés, après d'horribles tortures. L'armée marcha ensuite

à Jérusalem, et y entra sans aucune résistance; la garnison avait abandonné la ville et une terreur générale s'était répandue dans le cœur de tous les citoyens. Les Perses mirent tout à feu et à sang; un grand nombre de prêtres, de religieuses et de moines furent mis à mort. C'étaient principalement à eux qu'en voulait ce peuple idolâtre et ennemi du christianisme. Le reste des habitants, hommes, femmes, enfants, furent chargés de fer et traînés au delà du Tigre. Les Juifs seuls furent épargnés à cause de la haine qu'ils portaient aux chrétiens. Ils la signalèrent en cette occasion, et poussèrent même leur rage plus loin que les païens. Ils achetèrent des Perses tout ce qu'ils purent de chrétiens, pour se donner le plaisir barbare de les faire mourir à leur gré. Ils en sacrifièrent ainsi jusqu'à quatre-vingt mille. L'évêque Zacharie fut emmené captif. Le Saint-Sépulcre et les églises de Jérusalem, après avoir été pillés, devinrent la proie des flammes. On enleva les vases sacrés et toutes les richesses que la piété des fidèles avait accumulées dans ces saints lieux. Mais la perte la plus sensible aux chrétiens fut celle de la vraie croix. Les Perses l'emportèrent dans l'état où ils la trouvèrent, enfermée dans un étui d'argent sur lequel avait été apposé le sceau de l'évêque. On sauva pourtant l'éponge et la lance : un officier de l'empereur retira ces deux saintes reliques des mains d'un Perse, moyennant une grosse somme d'argent, et les fit porter à Constantinople, où elles furent exposées pendant quatre jours à la vénération des fidèles qui les arrosèrent de leurs larmes. La sainte croix fut déposée à Tauris, dans l'Arménie. On montre encore aujourd'hui les ruines d'un château où fut mis ce dépôt précieux, qui avait paru aux yeux des Perses moins riche que les autres dépouilles dont ils étaient chargés. Lorsque les ennemis se furent retirés, les habitants de Jérusalem qui avaient pu se soustraire par la fuite à la fureur des Perses et à la cruauté des Juifs revinrent dans la sainte cité. Le prêtre Modeste, en l'absence de l'évêque Zacharie, prit le gouvernement de cette Église désolée; il travailla avec ardeur à rebâtir les saints lieux, assisté par saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie. Les habitants de la Palestine s'étaient réfugiés en grand nombre dans cette dernière ville. Le saint patriarche les reçut avec une tendresse paternelle: il les logea dans les hôpitaux, où il allait lui-même panser leurs plaies, essuyer leurs larmes, et leur distribuer la subsistance ; il fit transporter à Jérusalem de l'argent, du blé et des vêtements, et adoucit, autant qu'il le put, le sort de ces infortunés.

L'empereur Héraclius envoya une ambassade à Chosroës, pour lui demander la paix (an 628), mais ce prince idolâtre y mettait pour condition l'abjuration du christianisme et l'adoration du soleil, principale divinité des Perses. Héraclius rejeta avec horreur cette proposition ; et résolut de combattre jusqu'à la mort pour la religion et pour l'empire; il leva une armée, et marcha contre l'ennemi. Après quatre ans de guerre, Chosroës ayant perdu dans le dernier combat la moitié de ses soldats, prit la fuite, et passa la nuit dans une chaumière. Là il désigna pour son successeur celui de ses fils qu'il chérissait davantage, au préjudice de son fils ainé. Celui-ci se révolta contre son père ; il le fit arrêter et mourir de faim dans une prison. Il proposa ensuite un accommodement à Héraclius, et lui renvoya tous les chrétiens captifs en Perse : entre autres le patriarche Zacharie, avec la sainte croix qui avait été enlevée quatorze ans auparavant. Elle était demeurée dans son étui : et les Perses n'avaient pas eu la curiosité même de rompre le sceau qui fut reconnu par le patriarche. L'empereur rentrant triomphant à Constantinople était monté sur un char attelé de quatre éléphants. Il faisait porter devant lui la sainte croix qui était le trophée le plus glorieux de sa victoire. Au printemps, il se rendit à Jérusalem, pour aller rendre grâces à Dieu de ses succès et replacer la sainte croix dans l'église de la Résurrection ; il porta lui-même, comme le Sauveur, la croix sur ses épaules, jusqu'au haut du Calvaire. L'Eglise célèbre la mémoire de cet événement le 14 septembre.

Ce fut vers ce temps que s'éleva dans l'Eglise l'hérésie des monothélites, qui prétendaient qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'une seule volonté et une seule opération ; l'Eglise catholique, au contraire, ayant toujours reconnu en Jésus-Christ deux natures, a toujours reconnu aussi deux volontés, la volonté divine et la volonté humaine, qui ne sont point opposées, mais qui n'en sont pas moins distinctes. Jésus-Christ agissant aussi comme Dieu et comme homme, il s'ensuit qu'il y a en lui deux opérations. Le pape Honorius, trompé par Sergius, patriarche de Constantinople, imposa silence à ceux qui discutaient sur ce point, mais sans rien définir sur la question. Jean IV son successeur condamna les monothélites, comme le fit après lui le pape Martin qui pour cela fut exilé par l'empereur Constant et mourut deux ans après par suite des mauvais traitements qu'on lui avait fait endurer.

Nous remarquons partout l'attention qu'a l'Eglise de condamner toutes les erreurs à mesure qu'elles s'élèvent, et son zèle à travailler au salut des peuples infidèles. La Providence manifeste également sa bonté admirable à dédommager la sainte épouse de Jésus-Christ des pertes qu'elle éprouve. Les progrès de Mahomet nous prouvent que quand on ouvre carrière aux passions, il n'y a pas de doctrine affreuse qui ne puisse trouver des partisans. L'enfer, de son côté, est toujours occupé à inventer de nouveaux sujets de séduction : voilà douze cents ans que le mahométisme perd une infinité d'âmes; il finira comme toutes les autres erreurs et, peut-être, approche-t-il de sa fin; mais quels désastres n'aura-t-il pas produits. Nous voyons aussi la perfidie et la haine des juifs contre les chrétiens, leur acharnement

et leur cruauté ; mais la croix n'en triomphe ensuite qu'avec plus de gloire. Hélas ! le même Héraclius qui l'avait portée en triomphe devint le protecteur de l'hérésie des monothélites. N'ayons d'autre foi que celle du saint-siége, et nous ne nous égarerons jamais. C'est bien là notre disposition, Seigneur ; mais c'est à vous qu'il appartient de l'affermir. Vierge sainte, votre foi ne fut jamais ternie par aucun nuage, protégez la nôtre, afin qu'elle devienne, ainsi que nos bonnes œuvres, la source de notre éternelle félicité. Ainsi soit-il.

DISCOURS XV.

Secundum multitudinem dolorum meorum, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam. (*Psal.* XCIII, 19.)

Un sixième concile œcuménique tenu à Constantinople, sous l'empereur Constantin Pogonat, et le pontificat du pape Agathon (an 680), donna le dernier coup à l'hérésie des monothélites. Le souverain pontife y fut représenté par trois légats qui souscrivirent les actes du concile, ainsi que tous les évêques, au nombre de cent soixante. Les hérétiques furent convaincus d'avoir tronqué les passages des Pères qu'ils produisaient pour appuyer leurs erreurs. Cette infidélité a été dans tous les temps et sera toujours la ressource de l'hérésie.

A mesure que la lumière de l'Evangile s'affaiblissait en Orient par les conquêtes des mahométans, elle s'étendait du côté du Nord. Boniface, Anglais, fut si touché, dès son enfance, de la piété et du zèle de quelques missionnaires qu'il avait entendus parler chez son père, qu'il entra dans un monastère et se forma aux fonctions apostoliques. Ordonné prêtre à trente ans, il ne cessait de gémir sur le sort des idolâtres ; il alla donc se jeter aux pieds de Grégoire II, qui lui donna tous les pouvoirs pour annoncer l'Evangile aux Allemands (an 723). Il réussit à baptiser un grand nombre d'infidèles dans la Bavière et la Thuringe, abattit les temples des idoles, et en éleva au vrai Dieu. De là, il se rendit dans la Frise, où il gagna à Jésus-Christ une infinité d'âmes. Mandé à Rome, il y reçut l'ordination épiscopale, et revint prêcher la foi dans la Hesse, où il eut un succès prodigieux, revint en Bavière pour y réformer les abus et en bannir les désordres que quelques séducteurs y avaient introduits. Un grand nombre de serviteurs de Dieu s'associèrent à ses travaux. Par la permission du pape, il se choisit un successeur dans l'archevêché de Mayence, quand il se sentit accablé sous le poids des ans, et se livra tout entier à la conversion des infidèles. Il avait un secret pressentiment qu'il donnerait sa vie pour sa foi. Ayant converti un grand nombre de Frisons qu'il avait baptisés, il détermina un jour pour leur administrer la confirmation. Comme aucune église n'eût été assez vaste pour les contenir, il fit dresser des tentes au milieu d'un champ et s'y rendit au jour marqué ; il était en prière, attendant les nouveaux chrétiens, lorsqu'on vit paraître, dès le matin, non pas ceux qu'il attendait, mais une troupe de païens, armés d'épées et de lances. Ceux de sa suite se disposaient à faire résistance, mais le saint missionnaire s'y opposa : Mes enfants, leur dit-il, le jour que j'attendais depuis si longtemps est venu. Espérons en Dieu, il sauvera nos âmes. Il exhorta ensuite ses prêtres et ses compagnons à souffrir courageusement une mort passagère, qui les mettrait en possession d'un royaume éternel. A peine avait-il cessé de parler, que les barbares le massacrèrent, avec ceux qui l'accompagnaient, au nombre de cinquante-deux. Dieu glorifia son serviteur par un grand nombre de miracles. Son corps fut transporté dans l'abbaye de Fulde.

L'Orient ne tarda pas à être troublé par l'empereur Léon, l'Isaurien (an 727), qui, d'une ignorance profonde dans les choses de la religion, se mêla d'attaquer le culte des images, et ordonna d'ôter des églises les représentations de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints. Cette entreprise, contraire à la pratique constante de l'Eglise, révolta tout le monde. Vainement Germain, patriarche de Constantinople, représenta à l'empereur que le culte qu'on rendait aux images se rapporte à ceux qu'elles représentent ; que cette dévotion avait toujours été en usage depuis les apôtres : il n'est pas facile de persuader un homme ignorant et opiniâtre. Le pape Grégoire III eut beau, quelque temps après, écrire à l'empereur pour lui faire des représentations : elles furent mal reçues. Ce prince faisait brûler les images sur la place publique ; et blanchir les murailles des églises qui étaient ornées de peintures. Il ordonna d'abattre, à coups de hache, un grand crucifix que Constantin, après sa victoire, avait fait placer sur la porte du palais impérial. Des femmes qui se trouvaient présentes n'ayant pu arrêter, par leurs prières, les dispositions de l'officier chargé d'exécuter cet ordre, et indignées de le voir frapper de trois coups de hache la figure du crucifix, tirèrent le pied de l'échelle, et firent tomber l'officier, qui mourut de sa chute. Elles furent condamnées au dernier supplice avec dix autres personnes que l'empereur soupçonna d'avoir favorisé cette émeute. Le patriarche saint Germain fut chassé de son siége, et mourut en exil à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Constantin Copronyme suivit les violences de Léon, son père. Constantinople devint le théâtre de toutes sortes de supplices. On crevait les yeux, on coupait les narines aux catholiques ; on les déchirait à coups de fouets, on les jetait dans la mer. L'empereur en voulait surtout aux moines. On leur brûlait la barbe enduite de poix ; on leur brisait sur la tête les statues des saints. Rien n'amusait Constantin comme le récit de ces cruautés ; il jouissait de voir lui-même couler le sang des catholiques. Il fit dresser un tribunal aux portes de Constantinople ; là, au milieu de la pompe impériale, environné de bourreaux, il faisait tourmenter les catholiques. Un jour, l'empereur ayant dit à un

saint abbé des environs de Nicomédie, nommé Etienne : O homme stupide! est-ce qu'on ne peut pas fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ sans offenser Jésus-Christ lui-même? Etienne, s'approchant de lui, et lui montrant une pièce de monnaie qui portait son image, Je puis donc, répondit-il, traiter de même l'image de l'empereur, sans manquer au respect que je lui dois. Puis ayant jeté par terre cette pièce de monnaie, il la foula aux pieds. Déjà les courtisans se jetaient sur lui pour le maltraiter : Hé quoi! reprit Etienne en soupirant, c'est un crime digne de punition de profaner l'image d'un prince de la terre, et ce n'en sera pas un de jeter au feu l'image du Roi du ciel? On traîna le saint en prison, et peu après on le mit à mort. Dix-neuf officiers de l'empereur qui avaient loué le courage du saint, furent tourmentés, et il y en eut deux qui eurent la tête tranchée.

Dans les provinces, on faisait la guerre, non-seulement aux images des saints, mais à leurs reliques que l'on arrachait des sanctuaires pour les jeter dans des égoûts et dans les rivières; ou bien on les faisait brûler avec les ossements de divers animaux, afin qu'on ne pût en démêler les cendres.

Après la mort de Constantin Copronyme (an 787), l'Eglise respira sous la régence de la pieuse Irène. Elle écrivit au pape Adrien pour la convocation d'un concile général. Il se tint à Nicée, parce que les iconoclastes étaient à craindre à Constantinople, où l'on ne tint que la huitième session. On distingua entre la vénération rendue aux saints, à leurs images et à leurs reliques, et le culte suprême de latrie qu'on ne rend qu'à Dieu; on frappa d'anathème l'hérésie nouvelle des iconoclastes que l'on combattit par l'autorité de tous les siècles et par le témoignage de tous les saints docteurs. Les trois légats du pape, les évêques au nombre de 377, l'empereur et sa pieuse mère, signèrent le décret du concile, au milieu des acclamations de tous les assistants. Ainsi fut éteinte, pour lors, cette hérésie sanguinaire qui devait se renouveler au XVI^e^ siècle, avec les mêmes excès d'impiété, de cruauté et de fureur. Cependant la piété et le zèle de Charlemagne, roi de France, autant que sa prudence et sa valeur lui servaient de protection. Il défendit le saint-siége contre les usurpations des Lombards; il subjugua les Saxons qui se convertirent au catholicisme, et qui furent imités par Vitikind leur chef. Il remit les études et les sciences en honneur dans la France, en ouvrant des écoles et attirant par des récompenses vraiment royales les savants dans son royaume. De ce nombre fut le docte Alcuin, Anglais de nation. Charlemagne voulut qu'il n'y eût que des hommes intelligents et d'un âge mûr qui fussent employés à transcrire les livres, surtout ceux qui traitent de nos dogmes. Il fit venir de Rome d'habiles chantres qui enseignèrent aux Français le chant romain dans toute sa pureté. Pour donner l'exemple de l'émulation, il forma dans son palais une académie où les princes ses enfants et les grands de sa cour venaient s'instruire. On croit que ce fut là le berceau de l'université de Paris, la plus ancienne et la plus célèbre de toute l'Europe. Les Romains crurent ne pouvoir mieux reconnaître les services qu'il avait rendus à l'Eglise, qu'en lui décernant la couronne impériale. Dans un voyage que ce prince fit à Rome, pendant qu'il entendait la messe dans l'église de Saint-Pierre, le jour de Noël, le pape Léon III lui plaça la couronne impériale sur la tête, au milieu des acclamations du peuple qui criait : Vie et victoire à Charles, très-pieux, auguste, grand et pacifique empereur. Charlemagne fut d'autant plus sensible à cet honneur qu'il n'en avait point été prévenu; mais sa modestie était si grande qu'il se serait abstenu de se rendre à l'église, s'il eût soupçonné qu'on dût l'élever à ce haut rang. Il ne se servit de sa puissance que pour faire des heureux, établir le règne de la religion et de la justice dans tous ses vastes Etats. Il mourut à 72 ans, muni de tous les sacrements de l'Eglise, avec la réputation du plus zélé défenseur de la foi, du plus puissant des rois de France, du plus vaillant des héros. Plusieurs auteurs le placent au rang des saints.

N'oublions pas ce que nous avons déjà fait remarquer plusieurs fois, que l'Eglise poursuit sa carrière au milieu des secousses et des consolations. Nous la voyons troublée par les monothélites, puis livrée à la fureur des iconoclastes; mais toutes ces hérésies ont un terme et sont adoucies par les conquêtes de la foi. Quelle joie pour l'Eglise quand elle voit les Allemands et tant d'autres peuples accourir aux prédications de saint Boniface et abandonner l'idolâtrie pour le christianisme! Charlemagne la console par ses victoires qu'il fait toujours tourner à la gloire de Dieu, au soutien de la foi, et à la sanctification des âmes. Ainsi s'écoulera notre vie au milieu d'une vicissitude de traverses et de consolations. Dieu du ciel! faites que nos peines ne nous abattent point; que nos triomphes ne nous enflent point; mais qu'unissant la confiance à nos douleurs et l'humilité à nos joies, nous espérions tout de votre providence paternelle. O vierge incomparable, votre vie fut aussi un mélange de douceur et d'amertumes! Cependant vous fûtes toujours fidèle; obtenez-nous une part à cette fidélité constante, afin que nous ayons aussi une part à votre bonheur. Ainsi soit-il.

DISCOURS XVI.

Filia Sion, magna est velut mare contritio tua. (*Thren.*, II, 13.)

L'Eglise vit successivement s'augmenter le nombre de ses enfants, par la conversion des Danois et des Suédois dont saint Anschaire fut l'apôtre (an 829), des Slaves et des Russes amenés à la foi par saint Constantin et saint Adalbert (an 842), des Bulgares convertis sous le pontificat de Nicolas I^er^ (an 855). Mais elle eut bientôt à

gémir sur la conduite de Photius, usurpateur du siége de Constantinople, dont il s'empara après avoir déposé saint Ignace qui en était le patriarche titulaire, et l'avoir fait renfermer dans une prison infecte. Le pape Nicolas, instruit de ce qui s'était passé, écrivit à l'empereur et à Photius, reconnaissant Ignace seul pour patriarche légitime, et déclarant nulle la nomination de Photius; ce faussaire fit saisir les lettres du pape, et en substitua d'autres qui renfermaient des choses entièrement contraires. Ce stratagème ne lui ayant pas réussi, il supposa un concile tenu à Constantinople, où le pape Nicolas aurait été déposé et excommunié. Cette nouvelle imposture n'eut pas plus de succès: Ignace fut rétabli sur son siége. On tint, à cette occasion, sous Adrien II, à Constantinople, le huitième concile œcuménique (en 869), où la primauté de l'Eglise romaine fut reconnue, toutes les hérésies anathématisées, ainsi que Photius et tous ceux qui adhéraient à sa communion. Mais dans la suite, l'empereur Basile se laissa séduire par Photius, le rappela de l'exil, lui laissa reprendre le siége patriarcal, et donna lieu à une semence funeste qui produisit plus tard le schisme qui subsiste encore après neuf cents ans.

Dans le x^e^ siècle, l'Eglise eut beaucoup à souffrir de la férocité des peuples du Nord qui ravagèrent successivement toutes les provinces de l'empire d'Occident: l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie et l'Espagne. Les villes étaient réduites en cendres, les monastères pillés et renversés; les études abandonnées; les sciences et les arts presque oubliés; l'ignorance produisit l'affaiblissement de la discipline et la corruption des mœurs; les scandales se multiplièrent; les plus saintes lois étaient violées: le mal avait gagné jusqu'aux ministres des autels. Mais tous ces scandales, au lieu d'ébranler la foi, contribuèrent en quelque sorte à l'affermir; elle se maintint toujours pure. On ne cessa dans ces temps malheureux de réclamer contre les vices et les abus; on renouvela dans tous les conciles les lois de la dicipline, et l'on s'efforça d'en rétablir l'observation. La Providence suscita des saints illustres qui s'opposèrent avec zèle au torrent de l'iniquité. Les sciences et les arts trouvèrent un asile dans le clergé et dans les monastères; les maisons épiscopales et religieuses devinrent des écoles publiques, où le goût de l'étude et l'amour de la science se sont conservés. Les clercs et les moines s'occupaient à transcrire les ouvrages anciens qu'ils avaient arrachés des mains des barbares. Saint Odon et saint Dunstan, successivement archevêques de Cantorbéry, rétablirent la discipline en Angleterre; saint Brunon, archevêque de Cologne, en Allemagne; le monastère de Cluny, en France. Le pape Léon IX, aidé par saint Pierre Damien qui devint cardinal et évêque d'Ostie, travaillèrent avec succès à la réforme du clergé et des communautés

Vers le même temps, les Normands (an 912), qui avaient ravagé la France pendant soixante-dix ans, se convertirent au christianisme. Au commencement du xi^e^ siècle, il y eut en Hongrie des conversions sans nombre. Elles furent en grande partie le fruit du zèle et de la piété du roi Etienne, qui envoyait chercher de tous côtés des ouvriers évangéliques. Tout ce royaume devint bientôt chrétien. Etienne avait une dévotion particulière à la sainte Vierge; il est le premier des princes qui ait mis solennellement sa personne et son royaume sous la protection de cette Vierge si tendre et si puissante. Cet exemple fut imité plus tard par Louis XIII. Cependant l'Eglise qui, pendant un certain temps, avait été exempte de combats du côté de l'hérésie, fut mise à différentes épreuves pendant le cours du xi^e^ siècle. Béranger, archidiacre d'Angers, osa attaquer le mystère de l'Eucharistie, et enseigner que le corps et le sang de Jésus-Christ n'y sont pas contenus réellement, mais en figure (an 1050). Il s'éleva aussitôt une réclamation générale contre cette doctrine opposée à la croyance constante de l'Eglise. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, et Adelman, évêque de Brescia, réfutèrent le novateur. La foi de l'Eglise catholique, lui disait Adelman, est que le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ sont dans l'Eucharistie. Tous ceux qui se disent chrétiens se glorifient de le recevoir; interrogez les vrais disciples de Jésus-Christ de quelque nature qu'ils soient, tous vous diront que c'est là leur croyance. Il est vrai que ce mystère est incompréhensible, mais un bon chrétien ne cherche pas à comprendre ce que Dieu lui révèle, quand la chose est au-dessus de sa raison: il aime mieux croire avec docilité, pour recevoir la récompense de sa foi, que de s'efforcer inutilement de comprendre ce qui est incompréhensible. Il est aussi facile à Jésus-Christ de changer le pain en son corps qu'il lui a été facile de changer l'eau en vin, et de créer la lumière par sa parole. La doctrine de Béranger fut condamnée à Paris et à Rome (an 1059). L'hérésiarque parut adhérer à la décision de l'Eglise; mais quelque temps après, il enseigna que le pain demeurait uni au corps de Jésus-Christ. Cette seconde erreur fut condamnée dans un concile tenu à Rome (an 1079). Béranger se soumit de nouveau; mais à peine de retour en France, il publia un nouvel écrit contre la dernière profession de foi qu'il venait de faire à Rome. Quelques-uns pensent qu'il mourut hérétique, d'autres assurent qu'il se convertit quelque temps avant sa mort. Son hérésie devait reparaître quelques siècles après lui, ressuscitée par les sectaires qui devaient se donner le nom bizarre de protestants.

Vers le même temps que Béranger troublait l'Eglise d'Occident, Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople, renouvela la funeste division dont Photius avait donné l'exemple (an 1053). Il était resté, depuis cette époque, dans le cœur des évêques de

Constantinople, un certain levain de jalousie qui leur faisait voir avec peine la prérogative du siége de Rome, chaire principale du haut de laquelle tous les fidèles sont enseignés. Michel Cérulaire osa rompre ouvertement avec l'Eglise romaine et se séparer de l'unité dont elle est le centre. Il fit défense de communiquer avec le pape, ordonna de fermer les églises des Latins, et alla jusqu'à rebaptiser ceux qui avaient reçu le baptême dans l'Eglise latine. Vainement Léon IX mit tout en œuvre pour faire rentrer en lui-même le novateur : il se sépara de la manière la plus scandaleuse du saint-siége, et entraîna dans son schisme un grand nombre d'évêques. Cependant ce ne fut proprement qu'un siècle après que la séparation fut absolument consommée, lorsque les Latins devinrent odieux aux Grecs, en s'emparant de la ville et de l'empire de Constantinople.

L'Eglise fut consolée quelques années après (an 1084), par la naissance de l'ordre des Chartreux. Il fut fondé par saint Bruno, de Cologne, que ses talents avaient élevé à la dignité de recteur et de chancelier de l'Eglise de Reims. Pour se soustraire aux dangers de l'amour-propre et aux séductions du monde, il alla avec quelques-uns de ses amis, et du consentement de l'évêque de Grenoble, fixer son séjour à quelque distance de cette ville, au milieu des montagnes et dans un désert affreux. Là se renouvelèrent toutes les merveilles qu'on avait autrefois admirées dans la Thébaïde : solitude perpétuelle, abstinence sans exemption, même en temps de maladie, silence absolu, excepté en certains temps marqués. Telle est la règle qu'observent encore les chartreux aujourd'hui, c'est-à-dire plus de sept cents ans après leur fondation.

Ce siècle fut aussi signalé par la première croisade, guerre entreprise pour délivrer la terre sainte du joug des mahométans. Pierre d'Amiens qui, de soldat, s'était fait solitaire, fit le voyage de Jérusalem à Rome, et parla avec tant d'onction au pape Urbain II sur les calamités des chrétiens, qu'il résolut d'inviter les princes catholiques à aller délivrer la terre sainte. Un concile tenu à Clermont, les exhortations de Pierre l'Ermite, celles des évêques, donnèrent le mouvement à la France, à l'Italie, à l'Allemagne. Les ennemis se réconciliaient ; les provinces en guerre se réunissaient pour la cause commune ; les grands et le peuple montraient le même empressement à se revêtir de la croix. Cette croix était formée d'une étoffe rouge que l'on attachait à l'épaule droite. Les plus distingués des seigneurs français qui se croisèrent furent Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine, Hugues le Grand, comte de Vermandois, Raymond, comte de Toulouse, Robert, comte de Flandre, un autre Robert, comte de Normandie. Godefroi réunissait la jeunesse, la valeur, la prudence, la piété. Son armée fut la plus florissante, parce que sa réputation avait attiré sous ses étendards une nombreuse noblesse qui faisait gloire d'apprendre à son école le métier de la guerre. Les croisés se partagèrent en plusieurs corps qui prirent différentes routes pour se rendre à Constantinople, où l'on était convenu de se rassembler. Mais il en périt un grand nombre en chemin, parce qu'ils ne gardèrent ni ordre ni discipline, et se livrèrent aux plus coupables excès.

Remarquez encore aujourd'hui les vicissitudes de l'Eglise, consolée par la conversion d'un grand nombre d'infidèles, et désolée par la naissance d'un schisme lamentable et d'une hérésie audacieuse et impie. Combien n'eut-elle pas aussi à souffrir par le spectacle des mauvaises mœurs de ses enfants ! Mais quelle sainte allégresse ne remplit pas son cœur en voyant de divers côtés des abus réformés et l'héroïsme des solitaires édifier encore le monde.

Seigneur, nous aurons toujours assez d'exemples frappants sous nos yeux pour être encouragés à la vertu et détournés de l'erreur et du vice. Donnez-nous le courage dont nous avons besoin pour nous attacher à ce qui est bon et fuir ce qui est mauvais et séducteur. Glorieuse Vierge, vous fûtes le modèle de toutes les vertus : attirez-nous sur vos pas, et obtenez-nous une part à vos récompenses. Ainsi soit-il.

DISCOURS XVII.

Videte, fratres, quomodo caute ambuletis. (*Ephes.*, V, 15.)

Godefroi de Bouillon arriva le premier à Constantinople (an 1095), où il attendit les autres croisés. Quand ils furent arrivés, ils assiégèrent Nicée, qui fut obligée de se rendre, après quoi ils continuèrent leur marche. Les ennemis leur livrèrent bataille ; mais les croisés en firent un grand carnage. Arrivés devant Antioche, ils eurent à souffrir toutes les rigueurs de la faim ; mais ils devinrent maîtres de cette ville importante dans le temps même où il désespéraient le plus de faire cette conquête. Un des principaux habitants d'Antioche avait un fils qui fut pris dans une sortie ; il offrit pour son rachat une grande somme d'argent. Le croisé à qui appartenait le captif le renvoya sans rançon. Cette générosité gagna le père et le détermina à introduire les croisés dans la ville. Peu de temps après, des prodiges de valeur mirent en leur pouvoir la ville de Jérusalem. Ils y entrèrent un vendredi saint à trois heures après midi. Les croisés victorieux quittèrent leurs habits ensanglantés et allèrent nu-pieds, en pleurant et en se frappant la poitrine, visiter tous les lieux consacrés par la présence du Sauveur. Le peu de chrétiens qui étaient restés à Jérusalem poussaient des cris de joie, et rendaient grâces à Dieu qui les avait délivrés de l'oppression. Godefroi fut solennellement proclamé roi de Jérusalem dans l'église du Saint-Sépulcre. Comme on lui présentait une couronne d'or, il la refusa, en disant : A Dieu ne plaise que je porte une telle couronne dans un lieu où le Roi des rois n'a porté qu'une couronne d'épines.

Ce fut vers ce temps-là (1098) que s'établirent les ordres militaires connus d'abord sous le nom de religieux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et, plus tard, sous celui de chevaliers de Malte. Ils ne se bornèrent pas aux simples exercices de la charité ; religieux et militaires tout à la fois, ils signalèrent en mille occasions leur zèle et leur courage contre les infidèles, et devinrent le plus ferme appui du trône de Jérusalem tant qu'il subsista. Après la chute du royaume qui ne dura que quatre-vingt-seize ans, ils passèrent dans l'île de Rhodes, où ils soutinrent contre Soliman, empereur des Turcs, un siége mémorable : puis à Malte, depuis que Charles-Quint eut cédé à l'ordre la souveraineté de cette île, qui fut la résidence du grand maître.

Quelques années après (an 1220), saint Norbert fonda l'ordre des Prémontrés, dont les maisons étaient comme des séminaires pour former des ouvriers évangéliques. Les travaux de ce saint homme réparèrent les ravages qu'avaient faits dans les Pays-Bas les erreurs de Tanchelin qui avait osé enseigner que les sacrements étaient des abominations ; que le pape, les évêques et les prêtres n'avaient pas plus de pouvoir que les simples laïques. Sa vie libertine répondait à ses dogmes, comme il arrive presque toujours. Quelque siècles après, d'autres novateurs devaient faire revivre les doctrines et les exemples de cet hérésiarque. Norbert, élevé sur le siége de Magdebourg arriva si simplement vêtu dans sa ville épiscopale que le portier qui ne le connaissait pas, lui ordonna de se retirer. Tous ceux qui suivaient le saint prélat, se mirent à crier : Que fais-tu malheureux ? c'est l'archevêque, c'est ton maître que tu repousses. Le portier confus de sa méprise, voulait se cacher ; mais Norbert lui dit en souriant : Ne craignez rien, mon ami, vous me connaissez mieux que ceux qui me forcent à habiter un palais peu convenable à un pauvre tel que moi.

Ce fut à peu près l'époque où s'établit l'ordre de Cîteaux, fondé par saint Robert, religieux de Saint-Benoît. Cîteaux était une forêt solitaire, à cinq lieues de Dijon, laquelle n'était habitée que par des bêtes sauvages. Un jeune seigneur nommé Bernard, natif de Fontaines, en Bourgogne, attiré par la ferveur des religieux de Cîteaux, vint s'y consacrer à la retraite avec trente jeunes gens de son âge, qu'il avait gagnés à Dieu.

Il y fut suivi de tous ses frères, excepté du dernier, qu'il laissa à son père pour la consolation de sa vieillesse. Au moment du départ, Bernard qui était l'aîné, voyant dans la rue le plus jeune de ses frères qui jouait avec d'autres enfants : Vous serez, lui dit-il, l'unique héritier de notre maison : nous vous laissons tous nos biens. Oui, répondit l'enfant, les biens du ciel sont pour vous, et ceux de la terre pour moi : le partage n'est pas égal. Aussi, dans la suite, il vint se réunir à ses frères. Dès que Bernard fut entré à Cîteaux, on vit briller en lui les plus sublimes vertus ; il semblait être plutôt un ange qu'un homme. Son recueillement était si profond, qu'après avoir demeuré un an entier dans la chambre des novices, il en sortit sans savoir comment elle était construite ; ses veilles étaient presque continuelles ; il rappelait fréquemment à sa pensée le motif de sa conversion, en se disant : Bernard, à quel dessein es-tu entré ici ? *Bernarde, ad quid venisti ?* Le nombre des religieux que le bruit de ses vertus attira à Cîteaux, obligea bientôt de fonder une autre maison à Clairvaux, que l'on avait appelée jusque-là la vallée d'Absinthe. Bernard en fut établi abbé. Il disait à ceux qui venaient en grand nombre s'associer à lui : Si vous voulez entrer ici, laissez à la porte le corps que vous avez apporté du siècle : elle n'est ouverte que pour l'âme. Je ne dirai rien de toutes les vertus et de toutes les mortifications qui se pratiquaient dans ce saint lieu : tous les livres spirituels en font mention. Saint Bernard sanctifia toute sa famille ; il avait avec lui tous ses frères ; il ne restait plus dans le monde qu'une sœur aînée fort attachée au siècle. Elle se présenta, un jour, au monastère superbement parée, et avec une suite nombreuse, pour le voir. Le saint abbé refusa de la recevoir dans cet état. Confuse alors, Si mon frère, dit-elle, méprise mon corps, qu'il ne méprise pas mon âme ; qu'il vienne, qu'il ordonne, je suis prête à obéir. Il vint en effet la voir ; et elle fut si touchée de ses avis, que deux ans après, elle entra dans un monastère, du consentement de son mari, y vécut et y mourut saintement.

Les miracles opérés par saint Bernard, et rapportés par les auteurs contemporains, sont en si grand nombre, que l'on tomberait dans le ridicule en refusant de les croire. On lui amenait de toutes parts les malades, les aveugles, les paralytiques qu'il guérissait en faisant sur eux le signe de la croix ; mais les miracles qu'il opérait dans la conversion des âmes étaient beaucoup plus nombreux encore ; les pécheurs les plus obstinés ne pouvaient résister à la force de ses exhortations touchantes. Il refusa constamment tous les grands siéges qui lui furent offerts : comme Milan, Reims, Langres, Châlons. Il ne cherchait qu'à être oublié ; mais son zèle, sa science faisaient que l'on recourait à lui de toutes les parties de l'Europe. Il était le refuge des malheureux, le défenseur des opprimés, le fléau des hérétiques, le conseiller des papes, des évêques et des rois, l'homme de l'Eglise, toujours prêt à en défendre les droits, à en soutenir l'unité, à en combattre les ennemis.

La terre sainte étant dans le plus grand danger parce que les infidèles s'étant emparés de la ville d'Edesse, y avaient fait un horrible massacre des chrétiens, saint Bernard fut chargé de prêcher une nouvelle croisade ; il le fit avec un succès prodigieux, et sa prédication fut accompagnée de miracles. Le roi de France, Louis le Jeune donna l'exemple ; l'empereur Conrad prit les devants le jour de l'Ascension (an 1147), avec soixante-

dix mille cavaliers cuirassés, sans compter la cavalerie légère et une infanterie innombrable. L'armée française partit en aussi grand nombre quinze jours après; mais presque tous les soldats périrent par suite de leur mauvaise conduite et de leur indiscipline. Ils commirent, dans l'empire grec, des désordres tels, qu'ils donnèrent de la défiance à Manuel, empereur de Constantinople. Celui-ci, résolu de les faire périr, leur donna des guides infidèles qui les conduisirent dans les déserts de l'Asie Mineure, où ils tombèrent entre les mains de leurs ennemis. Ce ne fut qu'avec peine que Louis et Conrad firent passer en Syrie les débris de leurs armées. Etant venus former le siége de Damas, ils furent obligés de le lever et de reprendre le chemin d'Europe. Telle fut la fin de cette malheureuse expédition où périrent les deux plus belles armées qu'on eût vues depuis longtemps. Alors on éclata en murmure contre saint Bernard, qui avait prêché la croisade, et en avait fait espérer un heureux succès. Il se justifia en disant que les croisés avait attiré la colère de Dieu par leurs désordres, et empêché l'exécution de ses promesses, comme autrefois les Israélites dans le désert, qui avaient été exclus de la terre promise à cause de leurs crimes. Déja épuisé de fatigues et d'austérités, il ne survécut pas longtemps à cette disgrâce.

Peu de temps après sa mort (an 1160) se forma, par les soins de saint Jean de Matha et de saint Félix de Valois, l'ordre des Trinitaires, pour la rédemption des captifs chrétiens qui gémissaient sous le joug des infidèles. Le premier rachat fut de cent quatre-vingt-six esclaves. Ce n'est que dans la religion chrétienne et catholique que l'on trouve des exemples de cette charité généreuse. Une bienfaisance tout humaine peut bien déterminer à quelques légers sacrifices; mais elle n'est pas capable de cet héroïsme qui fait mépriser les travaux, les dangers et la mort pour secourir nos frères.

L'Eglise ne tarda pas (an 1170) à être illustrée par le martyre de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry. Ce saint prélat, n'ayant pas cru devoir consentir à ce que l'autorité séculière entravât la juridiction ecclésiastique et commît de criantes injustices contre l'Eglise et le clergé, fut massacré dans sa cathédrale par quatre officiers du roi d'Angleterre, Henri II. Mais Dieu manifesta la sainteté de son serviteur par de nombreux miracles opérés sur son tombeau, et par les châtiments horribles qu'il exerça sur ses meurtriers.

Cependant Saladin, soudan d'Egypte, après une grande victoire remportée sur les chrétiens, avait fait prisonnier Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, Raymond de Châtillon, grand maître des Hospitaliers, et beaucoup d'autres seigneurs de distinction. Il s'était emparé de la vraie croix, qu'on avait eu l'imprudence de porter au combat. Presque toutes les villes ouvrirent les portes au vainqueur, qui s'empara de Jérusalem quatre-vingt-huit ans après qu'elle eut été conquise par les chrétiens. Philippe-Auguste, roi de France, et Richard, roi d'Angleterre, s'étant croisés, reprirent sur le soudan la ville d'Acre, et obtinrent la restitution de la vraie croix. Quelque temps après eut lieu une quatrième croisade, dont le résultat n'aboutit qu'à faire passer la couronne de l'empire de Constantinople sur la tête de Baudouin, comte de Flandre. Il fut couronné solennellement dans l'église de Sainte-Sophie. Les croisés alors ne songèrent qu'à se partager les provinces de l'empire, et ils abandonnèrent l'expédition de la terre sainte. L'empire des Latins à Constantinople ne dura que cinquante-sept ans, au bout desquels Michel Paléologue, de la famille des anciens empereurs, réussit à monter sur le trône de ses pères.

Du reste, les excès commis par les Latins achevèrent de consommer le schisme des Grecs, sur la fin du XII^e^ siècle.

L'Eglise de Jésus-Christ n'aurait eu que des jours sereins et tranquilles, si ses enfants, trop fidèles imitateurs des Israélites, n'eussent attiré la colère de Dieu sur eux par une vie indigne de leur foi. Ils auraient humilié les ennemis de Jésus-Christ et de son Eglise, étendu ses conquêtes et sa gloire, fait admirer la morale et les bienfaits de son Evangile. Les passions ont fait évanouir toutes les espérances de l'Eglise. Cependant elle a montré, dans tous les temps et dans toutes les conditions, des hommes que le ciel avait suscités pour honorer le christianisme : sur le trône, un Godefroi de Bouillon; parmi les militaires, les chevaliers de Malte à leur origine; dans l'Eglise, les Norbert, les Robert, les Bernard, les Jean de Matha, les Félix de Valois, les Thomas de Cantorbéry. Avec de pareils hommes, s'ils eussent été suivis et écoutés, que n'avait-on pas à se promettre de la sainte cause du catholicisme? Mais, dans le même temps, le désordre des mœurs dans les croisés, la cruauté, l'ambition, l'injustice, venaient paralyser des succès qui eussent été infaillibles s'ils eussent eu pour garanties les vertus que l'Evangile commande. Les esprits mal intentionnés, suivant la marche qu'ils ont tenue dans tous les temps, prenaient occasion de la conduite des mauvais chrétiens pour se déchaîner contre les bons; les schismatiques et les hérétiques s'autorisaient du mauvais succès de leurs entreprises pour persécuter l'Eglise, la calomnier et propager leurs erreurs. Prenez donc garde, enfants de la sainte Eglise, à ne pas donner lieu par vos égarements au renouvellement de pareils malheurs. Mon Dieu, nous prenons la résolution de contribuer autant qu'il est en nous à la gloire du christianisme, en l'honorant par nos vertus. Aidez, nous vous en conjurons, notre faiblesse, et défendez-nous contre les piéges si habilement préparés par le démon et par l'enfer. Vierge admirable, vos vertus ont fait la gloire de l'Eglise naissante; puissions-nous vous suivre de loin, pour consoler l'Eglise notre mère et mériter les récompenses qu'elle assure à tous ses fidèles enfants! Ainsi soit-il.

DISCOURS XVIII.

Laudemus viros gloriosos et parentes nostros. (*Eccli.*, XLV, 1.)

Le ciel, qui proportionne toujours les secours et les grâces aux besoins de son Eglise, suscita, pour l'édification des fidèles et la conversion des pécheurs et des hérétiques, en Italie, saint François d'Assise, et en Espagne, saint Dominique, dont l'un institua l'ordre des Frères Mineurs, l'autre celui des Frères Prêcheurs (ans 1204, 1216). Saint Dominique ramena au sein de l'Eglise un grand nombre d'albigeois. L'autorité civile se vit obligée d'user, à l'égard de ces hérétiques, d'une rigueur qu'elle jugea indispensable pour réprimer leurs monstrueux excès; mais saint Dominique n'employa que la force de sa victorieuse éloquence à leur égard. L'Eglise laisse à l'autorité que Dieu a revêtue du glaive la répression des séditions et des violences ; pour elle, elle ne veut triompher que par la vertu, la persuasion et la douceur. Ici, pour le dire en passant, des esprits hostiles ont cherché à imputer à l'Eglise une conduite et des inspirations qui n'étaient ni selon son esprit ni selon ses conseils. Notre siècle commence à le reconnaître et à faire justice des calomnies des siècles qui l'ont précédé, malgré les impostures toujours renouvelées de la perfide hérésie.

La France vit naître (an 1215) aussi un de ces hommes que le ciel donne de temps en temps à la terre pour confondre l'iniquité, et lui ôter toute espèce de justification plausible. Je parle de Louis IX, fils de Louis VIII et de Blanche de Castille. Cette bonne mère lui avait répété mille fois qu'elle préférerait le voir expirer à ses pieds que de le surprendre coupable d'un seul péché mortel. Leçon vraiment chrétienne et qui devrait être dans la bouche de toutes les mères. Elle lui donna pour gouverneurs les hommes les plus vertueux du royaume : aussi les vertus du jeune prince ne se démentirent-elles jamais. Par reconnaissance pour la grâce de son baptême, il signait très-souvent Louis de Poissy, qui était le lieu où il il avait été régénéré. Après son sacre (an 1226), il ne se regarda élevé sur le trône que pour le bonheur et la sanctification de son peuple. Magnifique quand il fallait l'être, rien n'égalait dans sa vie privée sa simplicité et sa frugalité. Il consacrait chaque jour plusieurs heures aux exercices de la religion, après avoir employé la plus grande partie de son temps aux affaires de l'Etat. Un jour qu'on lui rapportait le blâme de quelques hommes irréligieux à l'égard de sa manière de vivre : Les hommes sont étranges, répondit-il; on me fait un crime de mon assiduité à la prière, et l'on ne dirait pas un mot si j'employais le temps que j'y consacre à jouer et à chasser. C'est à Louis IX que Baudouin III, empereur de Constantinople, fit remettre la sainte couronne d'épines, qui était en gage entre les mains des Vénitiens (an 1239). Quand le roi sut qu'elle avançait du côté de Sens, il alla à sa rencontre jusqu'à Villeneuve, qui est à trois lieues de Sens, accompagné de sa cour et d'un clergé nombreux. A l'aspect de la sainte couronne, il fondit en larmes, et attendrit tous les spectateurs. Quand on fut à l'entrée de Sens, le roi et son frère Robert se chargèrent de la châsse qui contenait la relique, et au milieu d'une foule nombreuse ils la portèrent nu-pieds jusqu'à l'église de Saint-Etienne. La même cérémonie se renouvela quand elle arriva à Paris, et qu'elle fut portée dans son palais. Quelques années après, le saint roi, ayant reçu de Constantinople un morceau considérable de la vraie croix, le fer de la lance qui perça le côté de notre divin Sauveur, et l'éponge qui lui fut présentée imbibée de fiel et de vinaigre, il les fit placer dans des châsses d'argent enrichies de pierreries et déposer dans une magnifique chapelle dont il fit faire la dédicace avec beaucoup de solennité. C'est là qu'il se livrait ordinairement à ses exercices de piété : y passant quelquefois les nuits en prières, sans jamais rien ravir du temps nécessaire au gouvernement de son peuple : comme l'attestent les plus beaux établissements et les lois les plus sages dont il fut l'auteur. Une maladie dangereuse qu'il fit prouva jusqu'à quel point il était aimé de son peuple : tout le royaume était en prières pour obtenir sa guérison ; elle lui fut accordée. Il prit aussitôt la croix, et s'embarqua avec la plupart des princes, pour aller porter la guerre au soudan qui avait subjugué la terre sainte ; le fier musulman se prépara à lui résister. La flotte des croisés étant à la vue de Damiette, le roi, du haut du tillac, ayant ses seigneurs autour de lui, harangua l'armée pour ranimer son courage, et l'on s'avança vers la rive. Le légat qui était dans le même vaisseau que le roi, portait une croix fort élevée pour inspirer l'énergie aux soldats, à la vue de ce signe sacré. On avait dressé l'oriflamme dans une chaloupe qui précédait la flotte. Comme il n'y avait pas assez d'eau pour porter les vaisseaux, le roi se jeta dans la mer l'épée à la main, et toute l'armée le suivit; les ennemis lancèrent une grêle de traits; mais ils ne purent tenir contre l'attaque impétueuse des Français, et ils prirent la fuite en désordre. Les habitants et la garnison de Damiette abandonnèrent cette place et le roi y entra sans résistance. Il marchait processionnellement nu-pieds avec les princes et le clergé. C'est ainsi qu'on se rendit jusqu'à la principale mosquée, dont le légat fit une église en la purifiant; après quoi il célébra solennellement la messe. Pour se rendre au Caire, capitale de l'Egypte, il fallait combattre l'armée des infidèles campée dans un lieu nommé la Massoure. Le comte d'Artois s'étant trop avancé, contre l'ordre du roi son frère, fut la cause de tous les malheurs qui vinrent fondre sur les croisés. Les Français volèrent au secours du prince ; il y eut des prodiges de valeur et un combat sanglant où le prince périt. La perte fut considérable de part et d'autre, mais l'ennemi pouvait réparer ses

forces. Pour comble de malheur, une maladie contagieuse tint les croisés dans l'inaction pendant plusieurs mois. Bientôt la famine se joignit à l'épidémie. On fut obligé de reprendre le chemin de Damiette; mais on était poursuivi par l'ennemi; ce ne fut qu'un combat continuel. Le saint roi fit des efforts incroyables; mais ayant été forcé de s'arrêter dans une petite ville, il fut fait prisonnier avec ses deux frères et la plus grande partie de son armée. Il fut grand dans la prison comme sur le trône : les barbares eux-mêmes disaient que c'était le plus fier chrétien qu'ils eussent jamais connu. Le soudan lui offrit sa liberté à condition qu'il donnerait un million de besants d'or pour sa rançon et celle des autres prisonniers (le besant d'or valait un double ducat, environ 24 francs) : La personne du roi de France ne se rachète pas à prix d'argent, répondit saint Louis. Je donnerai pour ma rançon la ville de Damiette, et pour celle de mes sujets la somme que vous demandez. Le soudan, plein d'admiration, fit remettre au roi la cinquième partie du prix. Le traité était conclu; mais avant qu'on l'exécutât le soudan fut tué par ses émirs (c'est ainsi qu'on nomme les principaux officiers du soudan). Le roi vit sans émotion entrer les assassins de ce prince infidèle dans sa prison. Son intrépidité les étonna. Ils lui eussent proposé d'être leur soudan, s'ils n'eussent craint la destruction de leurs mosquées. Le roi fut mis en liberté, rendit Damiette et paya la somme promise. Comme les infidèles, dans le calcul de l'argent, s'étaient trompés à leur désavantage, il leur fit parvenir ce qui leur manquait, quoiqu'ils eussent eux-mêmes été infidèles à leurs engagements. Quelque temps après, il fit voile vers la Palestine, et arriva heureusement vers la ville d'Acre. Les habitants vinrent processionnellement au-devant de lui jusqu'à la mer. De là, il renvoya en France ses deux frères, Alphonse de Poitiers et Charles d'Anjou. Pendant le séjour qu'il fit dans la terre sainte, il visita les saints lieux avec toute la piété et le respect dont il était capable. Il arriva à Nazareth le jour de l'Annonciation. Du plus loin qu'il l'aperçut il descendit de cheval, se mit à genoux, et fit à pied le reste du chemin quoiqu'il fût très-fatigué et qu'il eût ce jour-là jeûné au pain et à l'eau. Il raffermit les chrétiens, fortifia à ses frais les places qu'ils y avaient encore. Ce fut là qu'il apprit la mort de sa mère. A cette nouvelle, se jetant à genoux devant l'autel : Seigneur, dit-il, je vous remercie de m'avoir conservé jusqu'à ce jour une mère si digne de mon affection. Je l'aimais tendrement, mais puisqu'il vous a plu de me l'ôter, que votre nom soit béni dans tous les siècles. Après six ans d'absence, il quitta la Palestine et partit du port d'Acre au mois d'avril 1254, comblé des bénédictions du peuple, de la noblesse et des évêques qui le conduisirent jusqu'à son vaisseau. Les exercices de piété se firent durant la navigation comme dans un monastère. Il arriva à Paris le 5 septembre. Il n'avait pas quitté la croix, et il ne tarda pas à apprendre que les infidèles avaient repris une partie des places qu'il avait fortifiées. Après donc qu'il eut réglé les affaires dans son royaume, il s'embarqua de nouveau et fit voile vers Tunis (1270). Ce qui le détermina à prendre cette direction, c'est que le roi de ce pays annonçait le désir de se faire chrétien. Que je m'estimerais heureux, avait dit le roi en apprenant cette nouvelle qu'il croyait sincère, si je devenais le parrain d'un prince mahométan! Mais cette douce espérance s'évanouit bientôt, et le roi de Tunis déclara qu'il ferait trancher la tête à tous les Français qui approcheraient de la place. Le roi crut donc qu'il était sage de ne pas exposer ses soldats, et il se contenta de mettre son armée à l'abri des insultes de l'ennemi. Bientôt de terribles maladies moissonnèrent la moitié de son armée. Le roi en fut attaqué lui-même. Philippe, son fils, était toujours à ses côtés. Louis recueillit toutes ses forces pour écrire de sa main les instructions admirables qu'il voulait lui laisser. Elles commencent ainsi : Mon fils, la première chose que je vous recommande, c'est d'aimer Dieu de tout votre cœur et d'être disposé à tout souffrir plutôt que de l'offenser mortellement. Le saint roi, après avoir reçu les derniers sacrements, mourut sur la cendre, les bras croisés sur la poitrine, les yeux fixés vers le ciel, en disant : *Seigneur, j'entrerai dans votre maison, je vous adorerai dans votre saint temple et je rendrai gloire à votre nom divin : « Introibo in domum tuam, Domine; adorabo ad templum sanctum tuum, et confitebor nomini tuo. »* (*Psal.* V, 8.) Sa sainteté fut honorée par un grand nombre de prodiges. De son temps vécurent deux docteurs admirables par leur science et leurs vertus : saint Thomas, de l'ordre de Saint-Dominique, le plus grand des théologiens qui aient jamais existé, et que l'on appelle communément le Docteur angélique, et saint Bonaventure, de l'ordre de Saint-François, connu sous le nom de Docteur séraphique.

Il se tint en 1274, à la sollicitation de Michel Paléologue, un concile général à Lyon, pour la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise romaine. Il s'y trouva cinq cents évêques et soixante-dix abbés. Les Grecs y abjurèrent leur schisme; mais cette réunion ne dura que jusqu'à la mort de l'empereur Michel : son fils, qui lui succéda, renouvela la triste séparation des deux Eglises. Un autre schisme vint quelque temps après (an 1378) désoler le christianisme; il est connu sous le nom de grand schisme d'Occident. Heureusement le ciel qui veille sur son Eglise fit cesser cette division funeste dans l'espace de moins de quarante ans, par l'autorité du concile de Constance. Le même concile condamna les erreurs de Wicleff et de Jean Hus (an 1414). Wicleff, docteur d'Oxford, soutenait que le pape n'est pas le chef de l'Eglise, que les évêques n'ont rien au-dessus des simples prêtres, etc. Après la mort de Wicleff, Jean Hus, recteur de l'u-

niversité de Prague, adopta cette doctrine pernicieuse et la débita dans ses sermons, il y ajouta de nouvelles erreurs, entre autres la nécessité de communier sous les deux espèces. On semait ces doctrines dans les villes et les villages. Cité et condamné au concile de Constance, il persévéra dans son invincible obstination. L'empereur Sigismond, qui craignait les résultats de ces principes subversifs de toute autorité, le fit livrer au bras séculier ainsi que Jérôme de Prague, son disciple. Il se tint un nouveau concile général à Florence (au 1439), pour la réunion des Grecs. La conclusion en fut d'abord aussi heureuse que l'avait été celle du concile de Lyon ; mais à peine de retour chez eux, les Grecs, intimidés par les injures du clergé et du peuple, renoncèrent à ce qu'ils avaient fait, et le schisme fut consommé sans retour. Le pape Nicolas V, dans une lettre qu'il leur écrivit à cette occasion, les menaça de l'anéantissement de leur empire, s'ils ne se hâtaient de rentrer dans l'unité ; ils s'y refusèrent, et la prédiction de Nicolas V s'accomplit quand Mahomet II s'empara de Constantinople et massacra ses habitants en 1453. Cet empire avait duré onze cent vingt-trois ans depuis que le siége y avait été transféré par le grand Constantin, en 330. Ce fut une punition manifeste de l'opiniâtreté des Grecs dans leur schisme ; ils n'avaient pas voulu reconnaître l'autorité du successeur de saint Pierre, et ils sont tombés sous la tyrannie des infidèles. Tout royaume qui s'oppose à celui de Jésus-Christ, qui est l'Eglise, est menacé de la malédiction divine ; s'il subsiste quelque temps avec une apparence de force et de grandeur, il sera tout à coup foudroyé par le Tout-Puissant, ou bien il ne subsistera que pour traîner son déshonneur, son ignominie et sa honte.

Nous voyons le ciel attentif à ménager toujours à l'Eglise quelques consolations au sein de ses plus amères douleurs. C'est ainsi qu'elle présente des modèles dans les François d'Assise, les Dominique ; des défenseurs de sa doctrine dans les Thomas, des appuis de sa piété dans les Bonaventure, des héros redoutables aux ennemis du nom chrétien dans les Louis. Elle déplore les plaies que lui font les auteurs des schismes et des hérésies ; mais elle est assurée par l'infaillible parole de son chef céleste qu'elle en sera tôt ou tard victorieuse. Nous vous remercions, Dieu de bonté, de nous avoir fait naître dans le sein d'une mère aussi tendre ; faites que nous soyons inviolablement attachés à ses purs enseignements. Vous nous obtiendrez cette grâce, ô Vierge que saint Ambroise appelle l'étendard de la foi, nous marcherons sur vos traces avec la confiance de parvenir à votre bonheur! Ainsi soit-il.

DISCOURS XIX.

Attendite a falsis prophetis. (*Matth.*, XII, 15.)

Nous ne parlons point ici de l'ordre des Minimes que le commencement du XVI^e^ siècle vit naître (1507), ni des grandes vertus de saint François de Paule, son fondateur : les malheurs qui vinrent fondre sur l'Eglise dix ans plus tard (1517) sont de nature à absorber toutes nos pensées, et présentent une matière malheureusement trop féconde aux plus douloureuses réflexions. La Saxe avait vu naître un homme qui pouvait se sanctifier dans l'état religieux qu'il avait embrassé, honorer et défendre l'Eglise par ses talents, ramener les pécheurs au repentir par ses prédications, et les errants à la vérité par le développement des preuves qui lui servent d'appui. Hélas ! cet homme abandonna les voies de la perfection par une vie voluptueuse ; couvrit l'Eglise d'opprobre par ses emportements et ses attaques, scandalisa et entraîna dans l'abîme des milliers d'âmes par ses égarements, arbora audacieusement l'étendard de la rebellion et de l'hérésie. Vous avez tous nommé Martin Luther, d'abord religieux de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin et docteur de l'université de Wittemberg. Une jalousie de corps lui fit d'abord attaquer l'abus des indulgences, puis les indulgences mêmes ; ensuite la doctrine de l'Eglise sur le péché originel, la justification et les sacrements. Une bulle de Léon X ayant condamné ses erreurs, il s'éleva contre la primauté du saint-siége, contre le dogme du purgatoire, du libre arbitre, du mérite des bonnes œuvres. Il donna à son apostasie le nom de réforme qui a été remplacé plus tard par le mot bizarre de protestantisme. Pour rendre les princes d'Allemagne favorables à ses nouveautés, il les exhorta à s'emparer des biens ecclésiastiques : cet appât fut puissant : Frédéric, électeur de Saxe, et Philippe, landgrave de Hesse, se déclarèrent hautement ses protecteurs. Luther s'attacha ce dernier prince par une complaisance encore plus honteuse. Philippe voulut, du vivant de son épouse légitime, obtenir de Luther d'avoir avec elle une seconde femme : et Luther, après avoir assemblé à Witemberg les docteurs de la nouvelle réforme, donna au landgrave, contre la défense expresse de Jésus-Christ, la permission d'avoir deux femmes à la fois. Pour multiplier ses sectateurs, il attaqua la loi du célibat à l'égard des prêtres et des religieux, les engageant à l'enfreindre ; il donna lui-même l'exemple de cette infraction en épousant, tout moine et prêtre qu'il était, Catherine de Bore, jeune religieuse qu'il avait fait sortir de son couvent un vendredi saint, ainsi que plusieurs de ses compagnes. Catherine devint mère trois jours après ses noces, ce qui scandalisa les partisans mêmes de ce moine luxurieux. Une religion si complaisante ne tarda pas à voir le nombre de ses partisans s'accroître. Fier de ce succès, Luther ne garda plus de mesure dans son langage contre ce qu'il y avait de plus saint et de plus respectable. On ne peut lire sans mêler son indignation à ses gémissements, les basses plaisanteries, les bouffonneries plates et révoltantes, les turpitudes hideuses dont il a sali ses écrits. On a peine à

concevoir comment un tel personnage a néanmoins entraîné dans son parti tant de provinces et tant de royaumes. L'étendard de la révolte était levé : Zwingle, chanoine de Zurich, se mit au rang des plus fiers ennemis de l'Eglise. Calvin, dont la jeunesse avait été souillée et flétrie par un de ces vices monstrueux que les hommes les plus libertins s'abstiennent ordinairement de nommer, se fit gloire à son tour de fouler aux pieds les doctrines saintes et invariables de l'Eglise. Plusieurs auteurs qui vivaient de son temps, tels que Dumouchy et Gentian Hervet, Fontaines, Dupréau, Florimond de Remond, Campian, Lessius, Stapleton, Gaultier et nombre d'autres nous le peignent comme le plus corrompu de tous les jeunes libertins de cette époque. Berthelier, qui avait été secrétaire du sénat de Genève, retira des registres du chapitre de Noyon la copie authentique attestant qu'il avait subi la flétrissure pour un crime horrible, et qu'il n'avait échappé à la peine du feu qu'à la prière de l'évêque de Noyon et de son chapitre, qui avaient obtenu pour le coupable, en considération de sa grande jeunesse, qu'il serait seulement marqué de la fleur de lis à l'épaule, avec un fer rouge. Sa famille, du reste, n'offre que les plus tristes souvenirs. Son grand-père, dit un biographe, avait été pendu ; son père mourut excommunié ; sa mère avait eu la réputation la plus équivoque; une de ses sœurs, emprisonnée pour sa mauvaise conduite, mourut enceinte dans le lieu de sa détention, d'un coup de pied qu'elle reçut de son propre corrupteur ; la femme de son frère Antoine, laquelle était fille d'un banqueroutier d'Anvers, fut fouettée publiquement à Génève à cause de ses adultères dont la publicité avait fait grand bruit. Qu'il est déshonorant pour la France d'avoir donné le jour à un pareil monstre! Mais hâtons-nous de le dire : il comprit que les erreurs dont son âme était surchargée comme d'un venin mortel ne pouvaient être mises au jour sur un sol aussi ami de la vérité que l'était alors sa patrie. C'est à Bâle qu'il alla enfanter son livre de l'*Institution chrétienne*, qui est l'exposé de toute sa doctrine. Excepté sur l'article de l'eucharistie, il ne s'écarte guères des sentiments de Luther. Il va néanmoins plus loin que lui dans ses principes désespérants ; il enseigne crûment que le libre arbitre est détruit par le péché; que Dieu a créé la plupart des hommes pour les damner : non à cause de leurs crimes, mais parce qu'il lui plaisait d'en agir ainsi ; il rejette l'invocation des saints, le purgatoire, les indulgences, le pape, les évêques, les prêtres, les fêtes, le culte extérieur, les cérémonies. Luther, terrassé par les expressions si formelles de l'Ecriture, n'avait jamais pu, malgré son désir, abandonner le dogme de la présence réelle; Calvin franchit le pas, comme déjà Zuingle l'avait fait.

Après divers voyages pour répandre le poison de sa doctrine, il vint s'établir à Genève qui, depuis quelques années, avait chassé son évêque, et embrassé le luthéranisme. Il fit de cette ville comme le centre de sa secte : et c'est de là qu'il souffla le feu de la discorde dans la France et les autres parties de l'Europe. Cet homme qui prêchait hautement qu'on ne devait pas se soumettre à l'Eglise, exigeait des autres une soumission aveugle à tout ce qu'il lui plaisait de définir. Il fit brûler à Genève le médecin Michel Servet, en haine de ce qu'il avait attaqué sa doctrine, bien plus que parce qu'il avait nié le mystère de la sainte Trinité, quoique ce malheureux Espagnol n'ait été jugé que sur ce dernier point. Si Calvin vivait de nos jours il aurait, d'après ses principes, à faire brûler encore un grand nombre de ses disciples et des ministres de son culte qui ne se cachent plus pour nier le mystère de la sainte Trinité et de vive voix et par écrit. Je ne parlerai pas de l'emportement de ses discours. J'ai dans ma bibliothèque 62 des homélies qu'il prêcha à Genève et qui renferment d'un bout à l'autre des propos si indignes et des injures si grossières qu'on ne pourrait croire qu'elles fussent sorties de sa bouche, si elles n'avaient été imprimées sous ses yeux à Genève, deux ans avant sa mort. Pour m'affranchir de toute espèce de doute sur ce point, j'ai écrit à un savant homme des environs de Genève afin qu'il m'éclairât et me fît connaître si Calvin était l'auteur de cet ouvrage. Sa réponse a été affirmative, et j'ai eu depuis l'assurance qu'il existe en manuscrit un très-grand nombre d'autres homélies de Calvin qui furent toutes débitées avec le même emportement et la même fureur.

Les hérésies se ressemblent toutes par leurs dispositions cruelles ; vous avez pu le remarquer dans la suite de ces instructions. Tout le monde sait que la prétendue réforme n'a pas plus respecté la puissance temporelle du prince, que l'autorité spirituelle du pape. Pensez-vous, disait Luther à son souverain, que si l'amour de la liberté chrétienne m'a fait mépriser et fouler aux pieds les décrets des papes et les décisions des conciles, je respecterais assez vos ordres pour les regarder comme des lois? L'Evangile a toujours causé du trouble, dit-il ailleurs ; il faut répandre du sang pour l'établir. D'après ces principes, les luthériens d'Allemagne s'attroupèrent, prirent les armes et portèrent le ravage dans la Souabe, la Franconie et l'Alsace ; ils pillèrent et brûlèrent les églises ; détruisirent les monastères et les châteaux; massacrèrent les prêtres et les religieux. Ils formèrent une armée de soixante-douze mille hommes, et l empereur Charles-Quint eut bien de la peine à les réduire. Que de sang le calvinisme n'a-t-il pas répandu en France! On a compté vingt mille églises saccagées. Dans la seule province du Dauphiné, les sectaires firent mourir deux cent cinquante-six prêtres, et cent douze religieux ; ils ont mis le feu à neuf cents de nos villes ou de nos villages. Je ne parle pas des malheureux qui furent précipités par eux du haut des tours de Saint-Jean d'Angély, et à

la Rochelle, du haut de la tour de la Lanterne. Ce diocèse, en le considérant dans sa circonscription actuelle, perdit environ six cents voûtes d'églises qu'ils firent sauter à l'aide de la poudre. Leur fureur s'exerçait même sur les morts : à Fléac, dans les environs de Pons, les soldats calvinistes jouaient aux boules avec les têtes des religieux (Florimond, p. 557); les reliques précieuses des martyrs et des confesseurs de Jésus-Christ étaient profanées; les corps saints étaient enlevés de force des dépôts sacrés où on les conservait; on les brûlait et on jetait leurs cendres au vent. En 1562, on brisa la châsse de saint François de Paule au Plessis-les-Tours : et comme on trouva son corps sans corruption, on le traîna par les rues, et on le brûla dans un feu allumé avec le bois d'une grande croix. A Lyon, on mêla des restes d'animaux immondes aux reliques des dix-neuf mille martyrs qui depuis treize cents ans étaient religieusement conservées; on enleva la châsse de saint Bonaventure dont on emporta toutes les richesses, et l'on brûla les reliques du saint, dont heureusement le chef était séparé; après quoi on jeta ses cendres dans la Saône. Ces traits de fureur donnèrent lieu, de la part des catholiques, à des représailles qui eussent été beaucoup plus sérieuses si le zèle des pasteurs ne les eût arrêtées, parce que l'Evangile interdit la vengeance.

Il est impossible que l'on puisse reconnaître à de pareils traits l'Église établie par Jésus-Christ. Elle n'est assurément pas plus reconnaissable dans les variations perpétuelles des doctrines de la réforme. Au reste, peut-on attendre autre chose que des variations de la part des sectes qui n'ont plus de principe d'unité, comme l'a remarqué saint Vincent de Lérins. Le protestantisme a pris mille formes différentes : il s'est divisé en anabaptistes, en quakers, en arminiens, en gomaristes, en épiscopaux, en presbytériens, en puritains, en méthodistes, en latitudinaires, en sociniens, etc., etc. Wiseman compte deux cents sectes différentes de protestants en Angleterre ou dans les Etats-Unis. Elles ont toutes des dogmes opposés, et ne s'accordent que dans leur haine commune pour la foi antique, et dans le mépris de toute autorité. On peut donc leur appliquer le même reproche que saint Hilaire adressait autrefois aux ariens : Parmi vous, chaque année, chaque mois voient éclore une confession de foi différente; vous avez honte des anciennes, et vous en forgez de nouvelles pour les rejeter encore. Vous pouvez, peut-être, écrivait un théologien protestant à Théodore de Bèze, connaître quels sont aujourd'hui les sentiments de vos frères en matière de religion; mais vous ne pouvez jamais être assuré de ceux qu'ils auront demain. A peine trouverez-vous un seul article affirmé par tel ministre, que vous ne voyiez aussitôt condamné par l'autre comme impie.

Mais la doctrine de l'Eglise, ainsi que sa foi, ne change jamais : ce dépôt lui a été remis par son divin fondateur; elle le conserve dans toute son intégrité sans la moindre altération.

Les passions sont ordinairement la cause des bouleversements qui ont lieu dans l'Eglise, c'est ce qui arriva en Angleterre, qu'on avait appelée avant sa défection l'île des saints. Henri VIII, après s'être signalé contre l'hérésie de Luther, ayant voulu répudier Catherine d'Aragon, son épouse légitime, pour épouser Anne de Boulen, sa maîtresse, Clément VII lui déclara que les motifs de son divorce et de son nouveau mariage n'étaient pas légitimes. Henri, indigné, se déclara le chef suprême de l'Eglise anglicane, et devint le persécuteur de ceux qui n'adhéraient pas à son schisme. Jean Fischer, évêque de Rochester, et Thomas Morus, qui avait été grand chancelier du royaume, furent les premières victimes de sa fureur. Je me défierais de mon sentiment particulier, avait dit Thomas Morus; mais j'ai pour moi toute l'Eglise. Le roi supprima tous les monastères des religieux qui lui résistaient, et s'empara de leurs biens. Bientôt dégoûté d'Anne de Boulen, dont les infidélités, au reste, ne furent que trop prouvées, il lui fit trancher la tête pour épouser une troisième femme. Ce nouveau mariage fut suivi de quatre autres. Henri mourut déchiré par les remords de la conscience. Après sa mort, Edouard VI abolit entièrement la religion catholique et établit la réforme. On supprima la messe; les images furent abattues; les églises pillées et profanées; les chaires retentirent de dogmes impies et hérétiques.

Le ciel, pour consoler l'Eglise de tant de malheurs, lui suscita un défenseur courageux dans la personne d'un gentilhomme espagnol, nommé Ignace de Loyola, qui après avoir étudié en différentes universités, vint achever à Paris le cours de ses études. Il s'associa quelques compagnons qui comme lui n'avaient d'autre but que de défendre la foi, et de propager les saines doctrines. Son ordre (an 1540), fut approuvé par le saint-siége, sous le nom de Compagnie de Jésus. Un des plus illustres compagnons d'Ignace fut François Xavier, d'une famille noble du royaume de Navarre. Il fut chargé par le pape Paul III de porter l'Evangile aux Indes orientales. Il commença dans Goa à travailler à la conversion des mauvais chrétiens, en instruisant les petits enfants, dont la piété ravit bientôt tout le monde. Il passa ensuite à la côte de la Pêcherie et dans les pays voisins, où il sanctifia les peuples par ses instructions et ses miracles. L'année suivante, dans le royaume de Travancor, il baptisa de ses mains dix mille idolâtres, dans l'espace d'un mois. On y bâtit bientôt quarante-cinq églises. Au milieu de ses travaux, il écrivait en Europe pour obtenir des ouvriers évangéliques. Je ne finirais pas si j'entreprenais seulement de nommer les lieux qu'il parcourut. Ses succès dans le Japon furent extraordinaires. C'est de là qu'il se disposait à passer en Chine; mais quand il fut dans l'île de Sancian, près de

UNIVERSITAS

Macao, sur la côte de Chine, il tomba malade, et après douze jours de langueur, pendant lesquelles il fut privé de tout secours humain, il mourut à l'âge de quarante-six ans. On l'enterra sur le rivage, et l'on jeta sur son corps de la chaux vive; mais, plus de deux mois après, on trouva son corps aussi frais et aussi entier que s'il eût été vivant; ses vêtements mêmes étaient bien conservés. On le transporta à Goa, où il fut déposé dans l'église de Saint-Paul, et il s'y opéra un grand nombre de miracles.

Reportez-vous, mes frères, à l'époque où parurent Luther et Calvin : elle n'est pas encore si éloignée, puisqu'on pourrait supposer un vieillard encore existant qui aurait vu dans son enfance un autre vieillard qui lui aurait parlé d'un ancien dont la naissance avait précédé la réforme. A cette époque, il n'y avait dans votre heureuse ville et dans tout le diocèse qu'une seule et même religion, qu'un seul et même pasteur. Les familles étaient paisibles et tranquilles; les parents étaient vigilants; les enfants étaient soumis; les époux étaient fidèles; la foi était simple; la conduite pure; les sacrements fréquentés. Il y avait, sans doute, quelques traces de la fragilité humaine, et dans les pasteurs et dans le troupeau : car tant qu'il y aura des hommes, il y aura des fautes à déplorer sur la terre. Mais enfin, il y avait des remèdes à de pareilles blessures alors, comme il y en aura toujours. Voilà que tout à coup on annonce la découverte de l'Amérique; vos pères, habiles navigateurs, vont à la suite de beaucoup d'autres, portés sur les ondes dans ces régions nouvelles : et ils en reviennent chargés de richesses. La première chose qu'ils faisaient autrefois, en rentrant dans leurs familles, c'était de mettre ordre à leur conscience; il leur en coûtait un peu, il est vrai; mais après l'accomplissement de ce devoir, leur âme était paisible et satisfaite. Cependant, voici que tout à coup, après un de ces voyages lointains, on leur annonce une doctrine jusque là inouïe qui affranchit du joug de la confession et de toutes les lois de l'Eglise. Cette doctrine est commode; elle est accueillie; les pasteurs catholiques ont été chassés loin de leurs brebis; des ministres de la religion nouvelle ont été mis à leur place. Ils se sont abbattus sur le pays, comme des oiseaux de proie, avec leurs femmes et leurs enfants. Toute la religion qu'ils annoncent se borne à entendre quelques discours de morale qu'ils prétendent tirer de la Bible, dont ils vous disent que vous êtes les interprètes aussi bien qu'eux. Plus de confession, plus de sacrifice, plus de cérémonie; quel changement, grand Dieu! et de quel droit s'est-il donc opéré? Calvin n'était pas prêtre : qui lui avait donné l'autorité dont il avait la présomption d'user? Supposez un homme qui aujourd'hui annonçât les mêmes prétentions, qu'en penseriez-vous?

Seigneur, les hérésies nouvelles, non plus que les hérésies anciennes, ne sauraient soutenir une discussion sérieuse, ni triompher quand elles sont mises en parallèle avec votre Eglise. Ce sont les passions qui les font naître et qui les entretiennent; c'est la foi et la piété qui doivent en arrêter le cours. Sanctifiez-nous, Seigneur, et nous ne serons jamais tentés d'abandonner votre Eglise : car suivant votre parole nous ne pouvons être saints que dans sa vérité. *Sanctifica eos in veritate.* (*Joan.*, XVII, 17.) Vous en fûtes, Reine des cieux et de la terre, le reflet le plus pur et le plus admirable : obtenez-nous de l'aimer sinon, autant que vous l'avez aimée, du moins assez pour mériter la récompense que Dieu réserve dans le ciel aux amis de la vérité. Ainsi soit-il.

DISCOURS XX.

Non potest arbor bona malos fructus facere. (*Matth.*, VII, 18.)

Luther était mort à la suite d'une orgie; sa femme avait péri par le résultat d'un accident imprévu; Zwingle avait été frappé d'un coup mortel en combattant contre les catholiques; Calvin avait rendu le dernier soupir dans les accès du plus violent désespoir et par suite de la maladie la plus honteuse; Henri VIII, roi d'Angleterre, avait terminé sa carrière après sept mariages consécutifs, en annonçant que tout était perdu pour lui. Les variations de la réforme qui avaient commencé dès son origine se multipliaient de jour en jour; la presse reproduisait les écrits licencieux où Théodore de Bèze se vantait des mêmes excès qui avaient fait flétrir Calvin. Ses poésies, sous le rapport de la lubricité, ne le cédaient point à celles de Martial ou de Pétronne. C'est là qu'il avait célébré ses infâmes amours avec Candide et le jeune Audebert. Il était digne de succéder à Calvin et de continuer le gouvernement de sa république religieuse. Quelques années après l'introduction du protestantisme, on en recueillit les fruits désastreux. Sa licence ne connut plus de bornes, non plus que la cruauté. Les protestants eux-mêmes demandèrent à Charles-Quint de faire décréter la confession par une loi impériale. Il leur répondit fort sagement qu'il n'avait pas plus de droit pour la rétablir qu'ils n'en avaient eu eux-mêmes pour la détruire. Berne et Genève crurent faire admirer la réforme par un rigorisme outré à l'égard de certains amusements indifférents en eux-mêmes et dont les seuls abus sont répréhensibles au tribunal de Dieu, de l'Eglise et de la conscience. Les sectaires, forcés de garder le silence sur les désordres les plus honteux qu'ils n'avaient aucun moyen de réprimer, crurent devoir interdire jusqu'aux réunions de famille et d'amitié. La prison fut le châtiment qu'ils infligèrent à ceux qui se rassemblaient pour se récréer les jours de dimanches et de fêtes. Puis vinrent les amendes, les excommunications, et autres actes de sévérité que l'Eglise, en pareil cas, n'avait jamais exercés. De là aussi cet air mécontent et chagrin que l'on a toujours et partout remarqué dans la Suisse sur les visages des protestants, tandis

qu'une aimable gaîté se peint sur le front des catholiques.

L'Eglise sentit qu'un concile général était le moyen le plus propre de remédier aux maux vraiment déplorables qu'avait enfantés le protestantisme. L'empereur Charles-Quint le désirait avec ardeur ; et le pape Paul III, après avoir pressenti les dispositions des autres princes chrétiens, donna la bulle de convocation. On fixa son choix sur la ville de Trente, à cause de sa situation commode entre l'Italie et l'Allemagne. L'ouverture s'en fit vers la fin de l'année 1545. On y détermina quels étaient les livres canoniques de l'ancien et du nouveau Testament, et la nécessité d'admettre l'autorité de la tradition comme celle de la sainte Ecriture ; la nécessité du baptême, même pour ceux qui étaient nés de parents chrétiens ; la doctrine de la justification, qui ne consiste pas seulement dans la rémission des péchés, mais dans le renouvellement intérieur de l'âme : grâce que l'Esprit-Saint opère dans l'homme, en formant dans son cœur les saintes habitudes de vertus théologales, en l'unissant intimement avec Jésus-Christ, et en le disposant à devenir de jour en jour plus juste par la pratique des bonnes œuvres auxquelles il est aidé par la grâce qui n'est jamais refusée à celui qui la demande comme il faut : car Dieu ne commande pas l'impossible. Le concile rappelle la doctrine des sept sacrements, dont chacun contient la grâce que le signe extérieur indique. Il s'appesantit à établir, contre les novateurs, la doctrine de la présence réelle, et du changement qui s'opère dans la consécration du pain et du vin, au corps et au sang de Jésus-Christ : changement qu'il appelle très-proprement *transubstantiation*. Il annonce le culte d'adoration qui est dû à Jésus-Christ dans la divine Eucharistie. Il exhorte les fidèles à se rendre dignes d'une communion très-fréquente, à cause des grâces abondantes qui sont attachées à la réception de ce sacrement. L'Eucharistie n'est pas seulement un sacrement pour la nourriture de nos âmes : elle est encore un sacrifice où Jésus-Christ s'offre pour nous à Dieu, son Père : car la mort de Jésus-Christ n'a pas éteint son sacrifice visible de nos autels qui représente le sacrifice sanglant de la croix, qui en perpétue la mémoire, et qui en applique la vertu salutaire : sacrifice admirable qui annoncé dans l'ancienne loi (*Malac.*, I, 11), est dans la nouvelle, l'accomplissement de ceux qui l'avaient précédé, et qui n'en étaient que la figure ; sacrifice propitiatoire qui apaise la colère de Dieu, quand nous nous présentons à lui contrits, pénitents, avec un cœur sincère, une foi droite, et un esprit de crainte et de respect. Loin de déroger au sacrifice de la croix, il nous en applique les fruits : c'est pourquoi on l'offre non-seulement pour les vivants, mais encore pour les morts qui ne sont pas entièrement purifiés. Le concile établit ensuite la doctrine du sacrement de pénitence : remède salutaire contre les suites de la fragilité et contre le désespoir, quand il est reçu avec une contrition véritable accompagnée de la résolution sincère de changer de vie. Sans quoi il n'y aurait point de véritable contrition. Le saint concile déclare que l'accusation de tous les péchés mortels est d'institution divine · les prêtres ne pouvant exercer le droit de remettre ou de retenir les péchés, qu'autant qu'on leur en fait la déclaration. Le prêtre est un juge et un médecin ; il ne peut donc prononcer sur une cause qu'autant qu'il la connaît, et appliquer les remèdes à une blessure qu'autant qu'on la lui dévoile. Si la confession est pénible à cause de la honte qui l'accompagne, elle est infiniment douce par ses résultats. Dieu, en pardonnant le péché, ne remet pas pour cela toute la peine qui lui est due : de là pour le pénitent l'obligation d'accomplir les satisfactions ou pénitences qui lui sont imposées par le confesseur qui doit les proportionner aux besoins du malade. Celui-ci met également à profit tous les moyens que Dieu lui donne pour acquitter sa dette envers Dieu : ou en s'imposant des satisfactions volontaires, ou en offrant à Dieu les peines temporelles dont cette triste vie abonde. Le saint concile établit ensuite la doctrine de l'Eglise sur les autres sacrements, ainsi que sur le purgatoire, les indulgences, le culte des saints, des images et des reliques.

Il ne suffisait pas que le concile eût réfuté les novateurs : il fallait publier ses décisions et exécuter ses ordonnances. Personne ne montra plus de zèle, dans ce dessein, que le cardinal archevêque de Milan, saint Charles Borromée. Nous ignorons si jamais homme entreprit et acheva autant d'importants travaux, pour la discipline et la gloire de l'Eglise, dans une carrière si courte. Que n'aurions-nous pas à dire de son zèle pour la prédication de la parole sainte, pour la conversion des pécheurs, pour le soulagement des malades et des pauvres. Il donna un tel exemple d'héroïsme durant la peste qui ravagea son diocèse, que dix-huit cents de ses prêtres périrent en administrant les sacrements aux pestiférés. Certes, il ne faudrait que cet exemple pour prouver que la confession n'est pas d'institution humaine. On y trouve aussi la preuve de la vérité du catholicisme qui seul peut donner de pareils héros. En effet, à peu près dans le même temps où la peste ravageait Milan, ce fléau aussi vint exercer ses ravages dans la ville de Genève. Le grand conseil invita les ministres protestants à se rendre auprès des pestiférés, pour leur porter les secours et les consolations de la religion. Mais ils répondirent qu'ils se devaient à leurs femmes et à leurs enfants. La même réponse a été faite en plusieurs circonstances par les hommes les plus empressés à préconiser la prétendue réforme. Accusez maintenant le célibat, hommes injustes ! Tout le genre humain s'élèvera contre vous pour le bénir et vous condamner. Saint Charles Borromée mourut à quarante-six ans en 1584.

Dieu avait suscité, à la même époque, une

femme extraordinaire qu'il destinait à porter la réforme dans le cloître. Thérèse, née à Avila en 1515, fut tout à la fois un modèle de sainteté et un génie supérieur. Elle eut la la consolation de voir, de son vivant, seize couvents de filles et quatorze d'hommes, adopter sa réforme, malgré les persécutions qu'on lui suscita. Sa foi lui faisant connaître tout le prix des souffrances, on l'entendait répéter fréquemment : Seigneur, ou souffrir ou mourir. Elle termina sa carrière en 1582.

Cependant on voyait dans toute l'Europe les heureux résultats du concile de Trente : le clergé séculier et régulier en adoptait les salutaires prescriptions; partout s'élevaient des séminaires, les hommes apostoliques franchissaient les mers pour porter aux infidèles la lumière de l'Evangile. Mais nous l'avons remarqué souvent, l'Eglise n'a point de consolation sans mélange d'amertume : Un docteur de Louvain, nommé Bains, vint l'attrister par ses erreurs sur la grâce, sur le libre arbitre, sur le péché mortel, sur la charité et sur la mort de Jésus-Christ. Elles furent condamnées par la bulle de saint Pie V, la France aussi se trouvait désolée par les guerres civiles des calvinistes. Un jour de Fête-Dieu, la ville de Saintes vit tout à coup fondre sur elle une troupe de soldats protestants qui portaient à leur cou, comme une chaîne glorieuse, des oreilles de prêtres et de religieux enfilées, et qui vinrent massacrer à la porte de la cathédrale les chanoines et les ecclésiastiques de la ville, comme la procession du saint sacrement rentrait dans l'église. Elisabeth exerçait en Angleterre la plus atroce cruauté contre les catholiques. L'infortunée Marie Stuart, reine d'Ecosse, après dix-huit ans de prison périssait sur l'échafaud. Tout faisait craindre aux Français à la mort de Henri III, que l'héritier présomptif du trône qui était Henri IV, prince protestant, et que les calvinistes avaient déclaré leur chef à la Rochelle, ne fît monter avec lui l'hérésie sur le trône, à la place de l'antique religion qui depuis Clovis avait fait le bonheur des Français. Le ciel qui aimait encore ce royaume le préserva de ce malheur, par l'abjuration sincère que fit ce prince du calvinisme. Aussitôt tous les partis qui ne s'étaient ligués contre ce prince que par l'appréhension de voir la couronne sur la tête d'un hérétique, se rallièrent autour de Henri qui devint l'idole de ses sujets. Il serait peut-être difficile de prononcer s'il eut d'autre ennemi que le monstre qui lui donna la mort en 1610.

Le XVII^e^ siècle fut fécond en grands hommes; il fut surtout illustré par le zèle, la science, la sainteté et les succès de saint François de Sales. On compte plus de soixante-douze mille hérétiques qu'il ramena à l'Eglise, par son éloquence persuasive et par sa douceur, avant même d'être élevé sur le siége de Genève. Ses conquêtes spirituelles continuèrent pendant son épiscopat. On lui doit aussi en grande partie d'avoir remis en honneur la piété et la fréquentation des sacrements qui, depuis plusieurs siècles, s'étaient étrangement refroidies : en sorte qu'on regardait alors comme une merveille de voir quelqu'un approcher tous les mois de la table sainte. Après avoir établi l'ordre admirable des religieuses de la Visitation, qu'il fit héritières de ses vertus, il mourut à Lyon en 1622, âgé de cinquante-six ans. Cependant le Japon, évangélisé par saint François Xavier, comptait déjà plusieurs millions de chrétiens qui rappelaient la ferveur de l'Eglise primitive. Mais bientôt tout cet empire fut inondé de sang qu'y firent couler des persécutions atroces. Quand on eut fait mourir tous les missionnaires, on éleva une colonne qui portait cette inscription : Tant que le soleil éclairera le monde, que nul étranger n'ait l'audace d'entrer au Japon, même en qualité d'ambassadeur. Depuis ce temps-là, les Hollandais seuls ont la faculté d'aborder cette île pour y échanger des marchandises On ne leur permet d'aller à terre qu'après qu'ils ont foulé aux pieds l'image de Jésus-Christ.

Nous voici arrivés à une autre époque des douleurs de l'Eglise, par la naissance du jansénisme. Cette hérésie eut pour père Corneille Jansénius, qui mourut évêque d'Ypres en 1638, laissant un ouvrage dont la doctrine se réduit à dire, que depuis le péché d'Adam, le plaisir est l'unique ressort qui remue le cœur de l'homme; que si ce plaisir vient du ciel, il porte invinciblement l'homme à la vertu, que s'il vient de la nature, il le porte invinciblement au vice. Ainsi, selon ce novateur, l'homme fait invinciblement, quoique volontairement, le bien ou le mal, selon qu'il est dominé par la grâce ou la nature; il ne résiste jamais à l'une ni à l'autre de ces deux délectations. Telle est la révoltante doctrine qui a ravi à l'Eglise un grand nombre de ses enfants. Les sectaires qui s'y sont attachés, tout en méprisant les condamnations du saint-siége, n'en avaient pas moins l'étrange prétention de se dire catholiques. Cette secte qui a si peu d'attrait par elle-même, eût été étouffée dès sa naissance, si elle n'eût trouvé protection en France dans les restes du calvinisme, dans les parlements et dans quelques membres de congrégations illustres. Pascal, Arnaud, Nicole, Quesnel, etc., lui offrirent l'appui de leur réputation et de leurs talents. Heureusement, il n'en existe plus aujourd'hui que quelques rejetons qui achèvent leur sombre carrière, en criant contre la morale relâchée qui est toujours la leur dans la pratique, et contre la profanation des sacrements qu'ils trouvent beaucoup plus naturel de ne pas fréquenter.

Ce serait ici le lieu de parler de cet admirable Vincent de Paul, le bienfaiteur de l'humanité souffrante, le père des orphelins, la ressource des pauvres, le consolateur des affligés, le fondateur de la congrégation des filles admirables de la Charité et des prêtres de la Mission. Mais qui n'a pas entendu parler des prodiges de bienfaisance de ce cœur

si tendre et si généreux ; de tant d'établissements qui ont survécu à tous les orages des révolutions, et qui ont trouvé des apologistes et des admirateurs dans ceux même qui ont été la terreur et le fléau du genre humain. Il n'eut pour ennemi que ces novateurs hypocrites dont je parlais tout à l'heure, je veux dire les jansénistes, qui détestaient tous ceux qui s'opposaient à leurs erreurs et ne voulaient pas partager leur obstination. Plein de mérites et chargé de bonnes œuvres, il termina sa carrière en 1660 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Cependant les coups que le protestantisme avait portés à l'Eglise, l'obstination de la secte janséniene qui avait sapé les bases du catholicisme par son insoumission aux décisions des souverains pontifes ; les faux et ridicules miracles qu'elle osait mettre sur la même ligne que les prodiges les plus authentiques ; les persécutions des parlements contre les pasteurs du premier et du second ordre, enfantèrent une des sectes les plus audacieuses qui aient jamais cherché à renverser l'Eglise. Ses partisans prirent le titre fastueux de philosophes, quoique leur conduite fût aussi immorale qu'impie. Ils ne sont que trop connus pour que j'aie besoin de les nommer. A force d'intrigues, ils réussirent à obtenir la destruction de la société de Jésus, qui démasquait toutes leurs impiétés et leurs impostures (an 1773). La religion perdit dans les jésuites ses plus ardents défenseurs ; le saint-siége ses plus dévoués apologistes ; les souverains, les plus fermes soutiens de leur autorité ; les chaires évangéliques, les plus célèbres prédicateurs; la jeunesse, les instituteurs les plus habiles; les pays barbares, les apôtres les plus infatigables. Aussi, après la destruction de cette compagnie célèbre, les événements les plus sinistres ne devront plus nous surprendre. Il faut qu'elle revive pour que la société tout entière retrouve la paix qu'elle a perdue, et en dépit de l'enfer, elle revivra : car le règne du désordre n'a qu'un temps.

Finissons. Le protestantisme, avec toutes ses fastueuses promesses, fut impuissant pour opérer des réformes salutaires : mais le concile de Trente, sans armes, sans effusion de sang, ramena la régularité dans les ecclésiastiques, la piété chez les fidèles. Plût au ciel qu'il eût également converti les hérétiques ! mais qu'il est rare de voir revenir à la vérité celui qui aime l'erreur qui le flatte, et qui repousse un joug qui lui serait salutaire ! Dans le temps que l'hérésie attaquait l'Eglise avec le plus d'acharnement, cette sainte Epouse du Sauveur n'en était pas moins féconde à produire des saints. Elle seule peut les enfanter. L'hérésie elle-même a été forcée de rendre hommage aux Charles Borromée, aux Vincent de Paul, aux François de Sales, aux Thérèse, aux Chantal. De pareilles âmes ne sauraient être produites par la prétendue réforme. Elle serait stérile jusqu'à la fin des siècles pour donner à la terre une simple sœur de la Charité. Cette seule réflexion qu'on ne démentira jamais, devrait suffire pour confondre l'erreur et lui ouvrir les yeux. Mais ce n'est pas sur les vertus qu'elle cherche un appui, c'est sur un vain étalage de science. Eh ! manque-t-il donc à l'Eglise de savants du premier ordre avec lesquels la fastueuse prétention de l'hérésie ne pourra jamais se mesurer avec honneur? Quel controversiste, chez elle, a pu être mis en parallèle avec un Bellarmin, un Canisius, un Duperron, un Bossuet? Leibnitz seul semblait être digne de disputer avec l'aigle de Meaux : et en mourrant, il laisse un écrit qui le proclame catholique. Mon Dieu, ouvrez les yeux à ceux qui s'égarent : et afin que leur retour soit plus prompt, inspirez aux catholiques la disposition d'une vie toujours sainte et édifiante. C'est, après Dieu, ô Vierge admirable, à votre protection que nous serons redevables de cette heureuse disposition qui nous sanctifiera dans le temps et nous ouvrira les portes de la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

DISCOURS XXI.

Propter hoc lugebit terra. (*Ose.*, IV, 3.)

Toutes les puissances de l'enfer semblèrent, vers le milieu du XVIII^e^ siècle, se déchaîner à la fois contre l'Eglise et son chef visible. M. de Honttheim, suffragant de Trèves, mit au jour, sous le nom de Fébronius, un ouvrage qui, de l'aveu des protestants, n'était qu'une compilation grossière de toutes les vieilles déclamations des ennemis de l'Eglise. Cependant les philosophes en triomphèrent, et en firent le motif de leur nouvelle fureur contre le catholicisme. Les princes de l'Allemagne en prirent aussi occasion de se révolter contre le saint-siége et les règles canoniques, touchant les dispenses du mariage et l'enseignement des séminaires. Les écarts allèrent si loin, que le pape Pie VI crut devoir faire le voyage de Vienne, en Autriche, pour opposer une digue à ce torrent débordé. Mais, dans le temps même où il était au sein de cette capitale, un nommé Eybel y fit imprimer et débiter le plus atroce libelle sous ce titre : *Qu'est-ce que le pape?* C'était un débordement universel de pamphlets incendiaires contre ce qu'il y avait de plus sacré. En Toscane, Ricci, évêque de Pistoie, osa proclamer dans un synode toutes les erreurs condamnées dans Jansénius et Quesnel. Cependant, tandis que l'on s'efforçait, dans presque toute l'Europe, de briser les liens qui devaient attacher les catholiques au saint-siége, les évêques de France faisaient entendre leurs gémissements sur les progrès de l'insubordination et de cette anarchie désastreuse qui menaçait de tout envahir. Les orateurs chrétiens les plus zélés et les plus éloquents, tels que les Neuville, les Beauregard, les Beauvais, entrevoyaient et prédisaient clairement une révolution imminente qui devait renverser le trône et l'autel. Déjà, en 1787, l'impiété, réunie à l'hérésie, avait obtenu la tolérance de toutes les religions en France, et ouvert la porte à toutes les

erreurs. Le mauvais état des finances servit de prétexte pour assembler les états généraux en 1789. C'est à cette époque que la révolution éclata. Cette assemblée purement civile, quoique composée de membres de toutes les religions, catholiques, calvinistes, sociniens, déistes, athées, s'attribua le droit de donner une constitution nouvelle à l'Eglise, sous le nom de constitution civile du clergé. Tous les évêques de France, quatre exceptés, s'élevèrent contre cette innovation qui outrageait l'autorité divine de l'Eglise, et tendait à séparer les fidèles des pasteurs et spécialement du pasteur suprême qui est le pape. Par un bref du 10 mars 1791, Pie VI flétrit cette prétendue constitution. La plus grande et la plus pure partie des ecclésiastiques écouta la voix du souverain pontife; mais il se trouva malheureusement encore un trop grand nombre de prévaricateurs, surtout parmi ceux qui ne s'étaient pas préservés des atteintes du jansénisme. Ainsi, en vertu de la constitution civile, on vit de nouveaux évêques et de nouveaux curés usurper, sans mission légitime, la place de ceux qui seuls étaient de vrais pasteurs. Ils se nommèrent avec raison évêques et pasteurs constitutionnels : car il faut toujours un nom pour remplacer la qualité de catholique. N'ayant reçu leur mission que du peuple et de ses représentants, ils ne furent regardés par les vrais enfants de l'Eglise que comme des usurpateurs et des larrons. Le pape menaça les intrus de tous les anathèmes de l'Eglise, et leur détermina un temps pour venir à résipiscence. Cent trente-sept évêques adhérèrent à la décision du saint-siége, et refusèrent, avec une grande quantité d'ecclésiastiques, le serment qui avait cette constitution pour objet. Pour flétrir dans l'opinion publique ces hommes fidèles, les républicains leur donnèrent le nom odieux de réfractaires, et punirent leur refus par l'exil. Ainsi l'on vit des milliers de pasteurs, chassés de leur patrie, quoique dénués de tout. D'autres étaient traînés en prison et accablés d'outrages. Disons ici que le ciel dédommagea amplement ces prêtres fidèles, soit par les soins et la vénération dont ils furent l'objet dans les pays étrangers, soit par les consolations dont leurs âmes furent remplies. On ne tarda pas à proclamer la liberté des cultes, comme loi fondamentale de l'Etat. En vertu de cette loi, les Juifs pouvaient avoir leurs synagogues, les protestants leurs temples, les constitutionnels leurs églises schismatiques, les déistes leurs lieux d'assemblées. On changea le plus beau monument de Paris, qui avait été élevé par Louis XV en l'honneur de sainte Geneviève, patronne de la capitale, en un Panthéon, où l'on déposa les restes impurs de Voltaire, de Mirabeau et de quantité d'autres ennemis de la foi; les catholiques seuls eurent la douleur de ne pouvoir se réunir dans leurs sanctuaires interdits à leurs prêtres, qu'on avait proscrits comme des séditieux, et jamais pourtant on ne parla plus haut de tolérance et de liberté.

Bientôt on ne garda plus envers eux aucune mesure : ils furent entassés dans des cachots infects, chargés de chaînes accablantes. Mais à peine le décret qui les condamnait à la déportation eut-il été publié, que des hommes de sang enfoncèrent les portes de la maison des Carmes, où on les détenait à Paris; et les 2 et 3 septembre 1792, ils y massacrèrent l'archevêque d'Arles, l'évêque de Beauvais et celui de Saintes, qui étaient frères, avec environ quatre cents prêtres, l'élite du clergé.

Dans toute la France, les ecclésiastiques furent l'objet de dénonciations, de poursuites, de proscriptions, d'emprisonnements, de supplices; on les recherchait dans le secret des maisons, au fond des bois, dans les antres des montagnes; on leur faisait la chasse comme à des bêtes féroces; ils étaient assommés, fusillés, lanternés, guillotinés; ils périssaient victimes des traitements les plus cruels, sur les vaisseaux ou au moyen de barques à soupape, sur la mer ou dans les flots de la Loire. Les fidèles eux-mêmes partageaient les souffrances que l'on faisait endurer au clergé quand ils lui donnaient asile. Il est remarquable que les petits enfants qui étaient employés à leur servir la messe ne les révélèrent jamais. Il y avait une Providence visible qui empêchait cet âge, ordinairement si léger et si inconséquent, de laisser échapper la moindre parole qui eût pu trahir les ecclésiastiques et les livrer à la fureur qui les recherchait. Par une disposition toute contraire, ceux qui n'avaient pas même une étincelle de foi voulaient contraindre les âmes pieuses à participer au schisme des intrus. Les religieuses, surtout, furent l'objet de cette espèce de persécution. Un grand nombre d'entre elles allèrent chercher, dans les pays étrangers, une tranquillité que leur refusait leur ingrate patrie. Après s'être acharné contre les personnes, on se déchaîna contre les choses saintes. On renversa des temples augustes, ornements de nos villes et monuments de la piété de nos pères; des monastères qui avaient été la ressource de l'indigence et de l'infortune. On abolit le culte extérieur. L'église de Saint-Sulpice fut le temple de la Victoire; celle des Invalides, le temple de Mars; celle de Saint-Nicolas des Champs, le temple de l'Hymen. Dans toute l'étendue de la république, les églises se transformèrent en temples décadaires. L'encens fumait sur les autels aux pieds d'idoles vivantes, auxquelles on donnait le nom de déesses de la Raison ou de la Liberté. On décerna des fêtes funéraires aux mânes des héros républicains. Cependant, sur nos édifices sacrés, des drapeaux prenaient la place de la croix. Le calendrier qui rappelait l'ère chrétienne fut supprimé; le décadi fut fixé pour le jour du repos, afin d'anéantir le dimanche; le marché aux poissons n'eut plus pour but de favoriser l'observation de l'abstinence généralement méconnue. On fit exécuter les lois républicaines par la force des armes. Mais les baïonnettes ne réussirent pas à triom-

plier du christianisme ; des prêtres cachés ou travestis parvinrent à exercer un ministère aussi utile que courageux. Au serment qu'on avait demandé à la constitution civile du clergé succéda celui de *la haine à la royauté*. Les prêtres fidèles, se ressouvenant que l'Evangile est une loi d'amour et non de haine, refusèrent ce second serment comme le premier : aussi les cachots et les vaisseaux se remplirent de nouveaux martyrs ou confesseurs. On conduisait ceux qu'on appelait réfractaires sur les rives mortelles de Cayenne. Ces héros chrétiens étaient livrés à l'insalubrité d'une atmosphère empoisonnée, à la morsure des serpents, et à la rage des tigres et des léopards. La persécution eut ses victimes nombreuses dans la Belgique et l'Italie. L'immortel Pie VI fut traîné, malgré son grand âge et ses infirmités, de son palais ravagé dans la citadelle de Valence. La fureur avengle de ses satellites n'empêcha pas que son voyage ne fût un perpétuel triomphe; ce qui lui fit répéter plusieurs fois que la religion n'était pas éteinte en France, et que son peuple était encore digne des miséricordes du Seigneur. Les protestants eux-mêmes accouraient sur ses pas et publiaient ses louanges. Sur le point de rendre le dernier soupir, après tant de persécutions qui ne lui avaient pas arraché une plainte, il ranima ses forces défaillantes pour annoncer qu'il pardonnait à ses ennemis ; et, muni des sacrements de l'Eglise, il mourut le 29 août 1799, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Son règne, à Rome, avait été presque aussi long que celui de saint Pierre.

Déjà les philosophes annonçaient hautement que c'en était fait de la papauté, et que l'Eglise n'aurait plus de chef, lorsque Pie VII fut proclamé à Venise. La religion respira pendant quelque temps sous la protection du premier consul. En lui, la république portait dans son sein un empereur : elle devait mourir en lui donnant la vie. Heureux si celui qu'on avait osé comparer à Charlemagne ne se fût jamais écarté des exemples de ce grand modèle des monarques et des conquerants. Napoléon, couronné par le souverain pontife, qui avait franchi l'espace qui le séparait de la France, devait payer, par une juste reconnaissance de respect, de vénération et d'amour la condescendance du chef de l'Eglise ; il s'en déclara l'imprudent persécuteur. Aussitôt son étoile pâlit; la victoire cesse de marcher à la suite de ses étendards ; ses soldats qui l'avaient accompagné en tant de batailles, et l'avaient secondé de leur valeur pour réaliser tant de conquêtes, ne sont plus dès lors que des victimes traînées à la mort; les armes leur tombent des mains (c'était la prédiction du souverain pontife) ; un froid mortel glace leurs membres; et par centaines de mille, ils périssent sans gloire dans une terre étrangère et ennemie. Que devient alors la fierté de celui qui naguère distribuait les couronnes, et commandait en maître à tant de nations et de rois? Il est obligé d'abdiquer un empire dont il est désormais incapable de soutenir la gloire. Il reparaît, il est vrai, sur le sol de la France et quelques rayons d'espoir semblent luire encore pour lui ; mais il a porté la main sur l'oint du Seigneur : le ciel ne lui doit plus de protection ; il est frappé des anathèmes du chef de l'Eglise qu'il a réduit en captivité et dont il a envahi les Etats ; il sera lui-même captif à deux mille lieues de son empire ; là le bruit des mers qui l'environnent lui rappellera le vain bruit qu'il a fait dans le monde, et ces rochers de l'Atlantique, qui semblent vouloir s'élever jusqu'aux cieux, lui rappelleront sans cesse la vaine gloire qu'il a poursuivie et qui lui est échappée sans retour. Il aura le temps de déplorer l'indignité de sa conduite à l'égard du vicaire de Jésus-Christ, heureux du moins, dans ses derniers instants, de s'être réfugié comme dans un asile salutaire entre les bras de cette religion sainte dont il avait été successivement parmi nous le restaurateur, le protecteur, le persécuteur ; elle aurait soutenu son trône, s'il n'eût pas voulu se mettre au-dessus d'elle; elle le frappa et dans sa personne et dans ses espérances, parce qu'il l'avait méconnue et outragée.

Cependant, comme il n'y a rien de stable sous le soleil, nous avons vu plusieurs esprits turbulents et inquiets, profiter des bouleversements politiques pour chercher à introduire leurs opinions erronées ou leurs cultes sacriléges. Un des plus beaux génies qu'ait produits la France, un des défenseurs les plus zélés du saint-siége, vient tout à coup se donner pour le régénérateur du christianisme ; il attaque l'épiscopat français ; il prétend établir de nouvelles règles de croyance et tracer à la philosophie une marche jusqu'ici inconnue : ses principes sont dangereux et subversifs de la société ; ses propositions sont déférées au saint-siége qui les condamne ; à l'instant même le grand écrivain est abandonné de tous ses disciples, et il cherche à s'en créer de nouveaux en soulevant les passions, et en relevant aux yeux des classes populaires le prix d'une ridicule liberté et d'une séditieuse indépendance ; il les pousse à appeler de tous leurs vœux le moment où elles seraient affranchies de toute autorité civile et religieuse. Au même temps on voit apparaître la prétendue Eglise française qui offre à la crédulité ignorante et libertine ses scènes bouffonnes et sacriléges ; elle prostitue son culte ignoble aux Voltaire, aux Molière et aux Talma. A ses côtés marchent les sectes saint-simonienne, fouriériste, phalanstérienne, enfants avortés qui meurent successivement avant que de naître. Le jansénisme toujours plus honteux de lui-même, n'ose presque plus se montrer ; s'il nous déchaîne encore de temps à autre les restes amaigris de ses partisans, ce ne sont plus que comme des ombres fugitives ; ou, pour me servir des expressions de la secte elle-même, des fantômes que l'on ne reconnaîtrait plus, sans les contorsions de l'agonie qui les décèlent, et leurs

cris ridicules contre le saint-siége ou contre les jésuites. Les dissidents qui ne veulent pas reconnaître la légitimité du concordat, perdent tous les jours leurs caduques appuis, et vont bientôt demeurer seuls sans prêtres et sans sacrifice. La grande hérésie du protestantisme, on ne peut se le dissimuler, touche à sa fin, et se dévore elle-même comme le polype des mers, ou plutôt la multitude des sectes qu'elle enfante sont comme autant de vipères qui déchirent le sein qui les a portées. Elles ne font que se rendre de jour en jour plus ridicules par cette armée de colporteurs chargés de faire la propagande dans nos villages et nos hameaux, et d'y donner le spectacle ridicule de leurs scènes de théâtre accompagnées de leurs déclamations ignorantes et mensongères.

L'homme raisonnable préférerait mille fois vivre sans religion, si cela pouvait être permis, que d'appartenir à un culte aussi inconstant, aussi variable, aussi inconséquent et aussi vide.

Au milieu de toutes ces portes de l'enfer qui viennent se heurter contre l'édifice de l'Eglise, l'Epouse de Jésus-Christ demeure toujours invulnérable, appuyée qu'elle est sur cette parole infaillible de son divin fondateur : *Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* (*Matth*, XXVIII, 20). *Simon, Simon, voici que Satan a demandé de vous cribler tous comme le froment : mais j'ai prié pour toi en particulier, afin que ta foi ne défaille point* (*Luc.*, XXII, 31.)

Mille actions de grâces, ô mon divin Rédempteur, de ce que vous avez bien voulu me faire naître dans le sein d'une mère si tendre et si invincible. L'hérésie elle-même est forcée de lui rendre témoignage et de convenir que l'on trouve dans ses enseignements le salut et la vie : je suis donc assuré que je puis me sauver pourvu que je demeure l'enfant docile de l'Eglise ; mais, ô mon Dieu, ma condamnation n'en serait que plus grande, si je ne répondais pas par la sainteté de mes œuvres à la grâce de ma vocation. Je vous en conjure, bonté suprême, aidez ma fragilité : donnez-moi ce que vous me commandez et commandez-moi ce que vous voudrez. Et vous, glorieuse Vierge, le plus bel ornement de la sainte Eglise, soyez ma protectrice pendant la vie ; soyez ma défense et mon appui à l'heure de la mort, afin qu'il me soit donné de régner avec vous dans la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

DISCOURS XXII.

Récapitulation des précédents.

POUR LE JOUR DE PAQUES.

Data est ei corona, et exivit vincens ut vinceret. (*Apoc*, VI. 2.)

Il était juste que la couronne des vainqueurs ornât la tête du Sauveur des hommes, après tant de combats, de souffrances et de victoires. En sortant du tombeau, il lègue à son Eglise, avec l'exemple de son courage, l'assurance de la conquête du monde : Je l'ai vaincu, dit-il ; ayez confiance, vous le vaincrez à votre tour : *Confidite : ego vici mundum.* (*Joan.*, XVI, 33.) Les mêmes ennemis qui ont attaqué le maître, s'élèveront aussi contre les disciples : c'est dans l'ordre ; car le disciple n'est pas au-dessus du maître. La Synagogue l'a attaqué, elle a paru le vaincre, en lui faisant subir le supplice de la croix ; mais c'est de cette croix qu'il doit attirer à lui tous les cœurs ; c'est de son tombeau que doit jaillir le plus éclatant rayon de sa gloire : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum.* (*Isa.*, XI, 10.) Le sang du Juste par excellence retombera sur Jérusalem et sur ses enfants, qui, jusqu'à la fin des siècles, subiront l'anathème qu'ils ont provoqué. Les puissances de la terre ont conspiré contre le Christ : Hérode l'a traité comme un insensé ; Pilate l'a condamné malgré la persuasion de son innocence ; et la fin de l'un et de l'autre a été digne de leur vie, tandis que Jésus-Christ, victorieux enfin de leur injustice, est libre entre les morts : *Inter mortuos liber.* Ainsi pendant trois siècles consécutifs, les empereurs, les rois et les princes feront couler à torrents le sang des chrétiens ; sang précieux qui germera de la terre, et deviendra une riche et abondante moisson de disciples nouveaux. La secte des pharisiens, malgré toute sa ruse, est impuissante contre la doctrine céleste du Sauveur ; toutes les intrigues, les menées tortueuses des différentes hérésies qui se succèderont de siècle en siècle viendront se briser contre la pierre sur laquelle Jésus-Christ a bâti son Eglise. Les sadducéens, philosophes railleurs et impies, qui niaient l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps, sont confondus par quelques paroles du Sauveur ; les efforts de nos sadducéens modernes, qui se sont parés du titre de philosophes et d'esprits forts, seront inutiles contre les dogmes de la sainte Eglise, qui les écrasera tous. Ainsi, chaque siècle se transmettra ce cri d'honneur et de triomphe : Le Christ est vainqueur, le Christ est roi, le Christ est dominateur suprême : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.* Incomparable Vierge, en célébrant la gloire de votre divin Fils, nous préconisons aussi la vôtre ; secondez la faiblesse de celui qui parle, et protégez la piété de ceux qui l'écoutent. *Regina cœli.*

PREMIER POINT

A peine la trompette évangélique a-t-elle retenti dans l'univers pour annoncer la résurrection de Jésus-Christ, que toutes les puissances de la terre se soulèvent contre l'Eglise. La Synagogue, qui devait être la première à l'accueillir, poursuit contre les disciples la persécution qu'elle a exercée contre le maître. Elle avait méconnu son Rédempteur, quand de sa bouche sortaient les instructions les plus divines ; quand elle le voyait marquer tous ses pas par des bienfaits, commander à la nature obéissante, marcher sur les eaux ; apaiser les tempêtes, délivrer les possédés, guérir les malades,

ressusciter les morts. Elle avait été insensible aux larmes qu'elle lui avait vu répandre, lorsqu'il prédisait à Jérusalem les plus affreux désastres ; est-il surprenant qu'elle montre, à l'égard des apôtres, la même fureur qu'elle a fait éclater contre le Messie ? Ceux-ci sont emprisonnés et flagellés comme saint Pierre et saint Jean ; ceux-là sont lapidés comme saint Etienne ; d'autres sont précipités et assommés comme saint Jacques. Et qui peut dire tous les genres de maux que l'Eglise aurait eu à souffrir encore de cette marâtre, si le jeune Saul, un des principaux mandataires de son acharnement, n'eût été terrassé par la voix du Fils de Dieu ; si ce loup écumant de rage n'eût été subitement changé en un agneau, en un vase d'élection, en un apôtre ? Mais Jésus-Christ a prédit que Jérusalem sera déserte, et que son temple sera détruit ; il faut que cette prophétie divine s'accomplisse avant que la génération qui l'a entendue n'ait cessé d'exister : *Non præteribit generatio hæc donec omnia hæc fiant* (*Matth.*, XXIV, 34.) Quarante ans après la mort du Sauveur, lorsqu'une multitude de vieillards pouvaient se la rappeler encore, les Romains assiégent la ville sainte, et ses neuf cents tours ne sauraient la défendre contre l'arrêt du ciel : elle est ruinée de fond en comble, après avoir vu couler le sang de onze cent mille de ses habitants ; son temple, que toutes les nations de la terre admiraient, est réduit en cendres, malgré les ordres qu'avait donnés Titus de le respecter ; et depuis cette époque, suivant la prédiction qui leur en avait été faite, les Juifs sont demeurés sans roi, sans prêtres, sans sacrifice ; maudits de Dieu et des hommes, comme Caïn, meurtrier de son frère, ils semblent porter, après lui, sur leurs fronts la marque de leur réprobation et de leur ignominie ; leurs pères avaient dit à Pilate, dans le délire de la fureur, en parlant de Jésus-Christ : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants* (*Matth.*, XXVII, 25) ; ces paroles prophétiques ne cesseront d'avoir leur accomplissement que quand ils cesseront eux-mêmes d'être aveugles à l'égard de la vérité qu'ils repoussent, et du Rédempteur qu'ils ont mis à mort. Julien l'Apostat veut donner un démenti aux paroles du Sauveur et faire rebâtir le temple de Jérusalem deux siècles après sa destruction ; tous les Juifs rayonnent d'espérance ; il n'y a dans cette nation aveuglée ni âge, ni condition, ni sexe qui ne s'empresse à contribuer à ce rétablissement par ses richesses, ses travaux et son zèle ; mais un feu vengeur rend inutiles tous ces efforts et détruit toutes ces vaines espérances ; il ne résulte de ces tentatives impies qu'un accomplissement plus littéral de la prédiction du Sauveur. La Synagogue est donc à jamais vaincue, et Jésus-Christ demeure vainqueur : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.*

Il fallait qu'il triomphât aussi des puissances et des principautés de la terre. *Vous serez conduits*, avait-il dit à ses apôtres, *en présence des gouverneurs et des rois de la terre à cause de moi, afin de leur rendre témoignage, ainsi qu'aux nations..... Vous serez odieux à tous, à cause de mon nom ; mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé* (*Matth.*, X, 18, 22.) Qui eût pu naturellement présager ce triomphe quand Jésus-Christ, attaché à la colonne du prétoire, voyait son sang ruisseler sous les coups de ses impitoyables bourreaux, ou lorsque, un roseau d'ignominie à la main, il était traité comme un roi de théâtre, sans que personne se montrât pour le défendre ou le plaindre ? Qui eût pu conjecturer cette victoire quand le cruel Néron faisait envelopper les chrétiens de peaux de bêtes sauvages pour les livrer ainsi à la fureur des chiens dévorants ; quand, revêtus de tuniques de poix embrasées, ils servaient de torches ardentes dans les jardins du tyran ; ou bien quand saint Pierre et saint Paul ne sortaient de la prison Mamertine que pour aller au martyre ? Suivez Domitien signalant jusque dans sa propre famille sa rage contre le christianisme ; Trajan livrant, et dans Jérusalem, saint Siméon au supplice de la croix, et dans Rome, l'intrépide Ignace à la fureur des lions ; Marc-Aurèle, qui, trompé par d'odieuses calomnies, inonde du sang chrétien toutes les provinces de l'empire ; immole dans sa capitale Félicité et ses sept fils, dignes rejetons d'une telle mère ; à Smyrne, une légion de martyrs, au milieu desquels se fait remarquer l'intéressant Germanicus, à peine sorti de l'enfance, et que la vue des lions rugissants n'intimide pas ; et Polycarpe, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, et que le bûcher et le glaive n'épouvantent pas ; à Lyon, quarante-huit martyrs confondant leur sacrifice avec celui de saint Pothin, leur évêque. Là aussi toutes les conditions, tous les âges et tous les sexes rivalisent de zèle et de courage, depuis le pontife nonagénaire jusqu'à l'enfant Pontius et à l'esclave Blandine, qui mérite le nom de mère des martyrs par la constance qu'elle leur a inspirée ; à Autun, le jeune Symphorien, plus noble encore par ses sentiments que par sa naissance, se montre supérieur aux flatteries comme aux menaces et répond aux leçons et aux exhortations d'une pieuse mère par une force qui déconcerte et confond la cruauté même. Le règne de Sévère fait croire que celui de l'Antechrist est arrivé. Dans Alexandrie, Potamienne est martyr de sa chasteté et de sa foi ; le soldat Basilide, qui la défend des insultes de la populace, s'estime heureux de sacrifier pour Jésus-Christ sa vie après elle. Dix-neuf mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, sont égorgés avec saint Irénée, leur évêque, dans la même ville qui a été témoin du courage des Pothin et des Blandine ; mais, cette fois, la rivière qui baigne les murs de Lyon emprunte son nom des flots de sang qui ont grossi son cours et empourpré ses ondes. L'amphithéâtre de Carthage fixe tous les regards sur le triomphe de Perpétue, de Félicité et des compagnons de leur gloire. Si l'Eglise respire quelques instants après la

mort de Sévère, on fait payer cher à ses enfants ce repos momentané, sous le féroce Maximin. A son tour, Décius, qui lui succède, n'occupe ses magistrats qu'à la recherche des chrétiens et à l'invention de nouveaux supplices. Les tourments de saint Fabien à Rome, de saint Alexandre à Jérusalem, de saint Babylas à Antioche, et de saint Pierre à Smyrne signalent l'inhumanité des bourreaux et la foi des enfants de l'Eglise. Sous Valérien, l'archidiacre saint Laurent ne se console d'être précédé par saint Xiste que dans l'espoir d'un martyre qui le rendra, sans qu'il s'en doute, l'admiration de l'univers. A Carthage, il y aura bien d'autres ruisseaux de sang à recueillir que celui de Cyprien, sang précieux que les fidèles reçoivent comme un trésor sur le linge imbibé qu'ils ont étendu sous ses pas. En Cappadoce, Cyrille, encore enfant, montre dans les tourments la valeur de l'âge mûr. Bientôt le glaive meurtrier moissonne des milliers de victimes qui, dans les Gaules, s'associent à la gloire de leurs pontifes : Eutrope et Enstelle à Saintes, Denis et ses compagnons à Paris, Saturnin à Toulouse, Savinien à Sens, Maurice et sa légion dans le Valais, Victor à Marseille, saint Quentin dans le Vermandois. Parlerai-je du règne de Dioclétien qu'on a appelé l'ère des martyrs; mais pourquoi de plus longs détails? N'est-il pas évident que l'Eglise ne pouvait être plus cruellement persécutée par la puissance humaine qu'elle ne l'a été pendant trois siècles consécutifs? que son triomphe ne pouvait être plus complet ni plus glorieux? C'est à vous, Sauveur des hommes, c'est à votre assistance perpétuelle que sont dues ces nobles victoires. Répétons donc avec nos aïeux : Jésus-Christ est vainqueur, Jésus-Christ est roi, Jésus-Christ commande en maître : *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat*. Il lui reste à vaincre les hérésies de la philosophie, sujet de mon deuxième point.

DEUXIÈME POINT.

Il faut, dit saint Paul, *qu'il y ait des hérésies, pour faire éclater la foi de ceux qui sont à l'épreuve des séductions et du mensonge* (I *Cor.*, XI, 19) : aussi a-t-on vu les hérésies naître avec le christianisme. Sur les cent vingt disciples qui reçurent l'Esprit-Saint dans le cénacle, quatorze, au rapport de Baronius, se firent chefs d'hérésie. C'est que l'orgueil humain répugne à assujettir sa raison au joug de la foi. Parlerai-je des Simon, Ménandre, Basilide, Saturnin, Carpocrate, Marcion, Marc, Tatien, Montan, Novat, Paul, Manès, Donat, Pélage, Arius, Nestorius, Eutychès? Chaque siècle, sans exception, a payé l'odieux tribut de ses erreurs et de ses attaques contre la doctrine de l'Eglise. Après les siècles d'ignorance, surtout quand l'amour des lettres commença à revivre en Europe, le goût de la nouveauté inspira à quelques esprits superbes la prétention de faire prévaloir leurs enseignements sur ceux de la sainte épouse de Jésus-Christ. Wiclef, dans le XIV^e^ siècle; Jean Hus et Jérôme de Prague dans le XV^e^; Luther, Zuingle, Calvin, Henri VIII dans le XVI^e^; Baius, Jansénius, Saint-Cyran dans le XVII^e^; les constitutionnels sur la fin du XVIII^e^; quelques hommes que je ne nomme pas parce qu'ils sont assez connus au commencement du XIX^e^, se sont transmis, comme un funeste héritage, la haine qu'inspire contre le saint-siége un amour-propre blessé. Chacun, à son tour, s'est cru assez puissant pour renverser un édifice bâti sur le roc par la main de Jésus-Christ lui-même; chacun s'est flatté que la société rivale qu'il opposait à la sainte Eglise aurait autant de succès pour l'anéantir qu'elle avait eu d'audace pour en concevoir le projet. *Venez*, disaient ces novateurs à leurs aveugles sectaires, *bâtissons une cité et une tour dont la hauteur atteigne le ciel, et rendons notre nom célèbre avant que de nous répandre par toute la terre.* (*Gen.*, XI, 4.) Ils avaient dit : Venez et montons; et Dieu a dit : *Venez et descendons.* « *Venite igitur, descendamus.* » (*Ibid.*, 7.) Les paroles du Seigneur ne sont pas si fières que celles de l'homme; celles de l'Eglise ne sont pas si hautaines que celles de l'hérésie. Ecoutez ce qui suit : *Confondons ici leur langage, et qu'ils ne s'entendent plus entre eux.* (*Ibid.*) Voilà bien, mes frères, ce qui arrive à l'hérésie : aucun de ceux qui la suivent n'entend son compagnon; chacun a son langage, son opinion, ses dogmes : c'est une tour de Babel; c'est une confusion complète. Il n'y a d'alliance entre les sectaires que contre la sainte Eglise; il n'y en a point, il ne peut y en avoir dans la croyance. De là ces confessions de foi disparates, ces symboles contraires qui se multiplient, comme pour multiplier les preuves frappantes et les témoignages irrécusables de l'erreur et du mensonge : *Confusum est labium.* (*Ibid.*, 9.) C'est ce que Tertullien avait dit aux disciples de Valentin et de Marcion (*Præscript.*, c. 42); c'est ce que saint Hilaire avait reproché aux ariens; c'est ce que Bossuet et Mœlher ont rendu si sensible aux novateurs des derniers siècles. (*Variat. Symbol.*) A la fin, l'hérésie qui avait si fièrement prophétisé sa victoire se dévore et se consume elle-même; elle est forcée de rougir de son origine, de ses résultats, de son orgueil; elle n'avait annoncé que réforme; elle n'a produit que luttes sanglantes, qu'excès monstrueux. Ainsi en a-t-il été de toutes les sectes depuis l'origine du christianisme; ainsi en sera-t-il jusqu'à la fin des temps : l'avenir ne peut être que l'écho et la reproduction du passé. Mais la foi de l'Eglise survivra à toutes les erreurs qui s'élèveront dans le monde; car sa destinée est de vaincre le monde : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* (I *Joan.*, V, 4.) C'est par vous, Sauveur adorable, que cette victoire lui est assurée : nous aimons à le répéter avec des cris d'admiration et d'allégresse : *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat.*

Que l'on considère maintenant les dange-

reux ennemis que Jésus-Christ et l'Eglise avaient à vaincre dans les prétendus philosophes : ces ennemis étaient d'autant plus terribles qu'ils réunissaient les armes et la haine de tous les anciens adversaires de la religion aux armes et à la haine qu'ils trouvaient dans leur propre malice. Ainsi, avec les Juifs, ils attaquaient la divinité de Jésus-Christ ; faisaient passer ses dogmes pour des rêveries, et ses prophéties pour des impostures. Comme eux ils criaient, quoique dans un sens un peu différent : *Tolle, tolle !* (*Joan.*, XIX, 15.) Otez cette croix déshonorante ; écrasez cette religion qui l'arbore comme l'étendard de sa gloire ; anéantissez ces corps religieux qui la défendent ; fermez la bouche à ces orateurs qui la prêchent ; faites cesser ce culte pompeux qui la décore ; ces solennités majestueuses qui l'entourent de respect et de vénération ! Quoi ! douze pauvres ignorants de la dernière classe ont suffi pour établir et propager le catholicisme dans tous l'univers : et une armée de savants philosophes comme nous, serait impuissante pour la détruire ! N'avons-nous pas pour auxiliaires toutes les passions que les apôtres avaient à combattre ? Ecrasons donc cette religion pour nous si odieuse et si infâme. Elle fait la guerre à nos principes ; elle veut enchaîner notre liberté : poursuivons-la sans relâche jusqu'à ce que nous la voyions anéantie. Aveugles philosophes, vous avez la haine de la Synagogue : vous échouerez comme elle. Comment, vous qui vous flattez d'être si sages, n'avez-vous pas su apprécier la réflexion du docteur Gamaliel au grand conseil des Juifs : *Si cette religion vient des hommes*, leur avait-il dit, *elle ne se soutiendra pas ; mais si elle vient de Dieu, c'est en vain que vous vous efforcerez de la détruire : « Si est ex hominibus consilium hoc aut opus, dissolvetur ; si vero ex Deo est, non poteritis dissolvere illud. »* (*Act.*, V, 38, 39.) Eussiez-vous la puissance de Julien l'Apostat, vous ne démentirez pas avec succès la parole de la Vérité même. Les philosophes employaient les armes des hérétiques, leurs sophismes, leurs arguties, leurs fausses interprétations des livres saints. Quelquefois ouvertement impies et sacriléges, ils cherchaient à faire tomber l'Ecriture en contradiction avec elle-même : ils s'adressaient pour cela à la physique, aux mathématiques, à l'astronomie, à la géologie, à l'histoire, à l'archéologie ; ils appelaient à leur secours les vieux monuments, les obélisques, les zodiaques anciens, les pierres tumulaires, les hiéroglyphes égyptiens. D'après ces érudits penseurs, on avait des preuves irrécusables que le monde était sans comparaison plus ancien que ne l'attestait la Bible. Le zodiaque de Denderah suffisait seul pour prouver l'antiquité incontestable du monde ; le paon n'est pas plus fier quand il étale aux rayons d'un beau soleil son magnifique plumage, que ne l'étaient nos savants philosophes en développant les motifs qui justifiaient à leurs yeux le mépris et la haine que leur inspirait notre foi ; ils faisaient les railleurs et les mauvais plaisants, lorsque la vraie science est venue les confondre. Ici Bergier soutenait avec honneur une lutte puissante avec tous les incrédules et les sectaires ; là, Bullet, Guénée et Nonotte, relevaient l'ignorance insoutenable de Voltaire et de son hideux cortége, sur l'interprétation des saints livres ; ailleurs, les philosophes étaient redressés par d'autres philosophes plus habiles et plus sincères, comme les Cuvier et et les Champolion qui faisaient toucher au doigt les inconcevables bévues de leurs confrères.

Il a fallu aussi des flots de sang à nos philosophes qui s'étaient vantés néanmoins d'être les meilleurs amis de l'humanité, et qui, pour cette raison, se décoraient du titre devenu si ridicule de *philanthropes*. Faibles humains, jugez de leur philanthropie par leurs sarcasmes, leurs moqueries, leurs bannissements, leurs cachots, leurs chaînes, leurs glaives, leurs lanternes, leurs barques à soupape, et tant d'autres instruments de mort que la dignité de la chaire ne permet pas de nommer. Quelle philanthropie, grand Dieu ! Quelle humanité ! Laissera-t-on au moins à ceux des catholiques que la faux révolutionnaire n'a pas moissonnés la consolation de se réunir dans leurs temples et d'y écouter la voix de quelques prêtres fidèles ? Hélas ! les temples ne sont plus ouverts que pour l'erreur : elle seule a droit à la tolérance ; quant aux pasteurs catholiques, la terre, l'eau, l'air et le feu leur sont interdits. O France ! qu'est devenue ta qualité de royaume très-chrétien ? Tu ne laisses voir, pour ainsi dire, durant ces jours de bouleversement et d'horreur qu'une horde de bourreaux sacriléges. Après avoir arraché le pontife suprême de son palais dévasté pour l'emmener chargé de chaînes sur un sol ennemi, ils ne respecteront pas plus la vie des prêtres que la pudeur et la timidité des vierges, la sainteté et la majesté des temples. Tout est mis en œuvre pour assouvir la rage des prédicateurs des droits de l'homme et de la liberté ; déjà on publie hautement que c'en est fait du catholicisme ; l'hérésie se réjouit intérieurement de cette destruction qu'elle regarde comme inévitable ; le judaïsme y applaudit comme à une victoire. Vains applaudissements ! imprudents triomphes ! l'Eglise est cette maison bâtie sur le rocher, que les torrents, les fleuves et les vents déchaînés ne sauraient ébranler : *Irruerunt in domum illam et non cecidit : fundata enim erat super petram.* (*Matth.*, VII, 25.)

Enfin, il fallait bien encore que nos philosophes, pour ne céder en rien à la gentilité profane, accordassent les honneurs divins à ce qu'il y a de plus impur, et donnassent au vice même un encouragement que le paganisme, tout paganisme qu'il était, n'avait pas donné. Aussi font-ils fumer leur sacrilége encens sur les autels de la Liberté et de la Raison. Les idoles vivantes qui s'enivrent de ce parfum ont moins de pudeur

que les femmes païennes qui célébraient les fêtes de leurs impures divinités, en couvrant leurs turpitudes des ombres de la nuit. Et que dirai-je de ces primes d'encouragement accordés à ce qu'il y a dans l'humanité de plus vil et de plus hideux? Il ne faut pas craindre de l'avouer: le mal paraissait naturellement si grand, et ses racines étaient si profondes, que la foi seule pouvait y voir quelque remède. Aussi les vrais chrétiens ne doutèrent-ils pas un seul instant de la victoire que remporterait l'Eglise assistée de son divin époux. Ils priaient, il est vrai, avec une sainte ardeur, pour obtenir que la foi n'abandonnât pas nos contrées; mais, à tout événement, ils savaient bien que la foi de l'Eglise universelle ne dépendait pas de la fidélité d'un Etat; ils savaient bien que rien ne pourrait détruire l'infaillibilité de ces paroles divines : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.* (*Matth.*, XVI, 18.)

Bénissons le ciel de ce que non-seulement il a rendu victorieuse cette épouse chérie, ce qui était immanquable; mais de ce que les prières des saints de notre France ont été exaucées, et que le don de la foi nous a été conservé.

Grand Dieu! qui osera désormais se mesurer avec vous? qui osera disputer avec le Tout-Puissant de force et de puissance? *Qui est semblable à vous, Seigneur, parmi les forts? Qui est semblable à vous? « Quis similis tibi in fortibus, Domine? quis similis tibi? »* (*Psal.* XXXIV, 10.) Vous avez vaincu la mort et l'enfer; comment eussiez-vous cédé la victoire aux suppôts de l'enfer et du démon? O Christ, Fils du Dieu vivant, vous êtes vainqueur, vous êtes roi, vous êtes dominateur suprême pour le temps et pour l'éternité : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.* Régnez à jamais sur nos âmes; ouvrez les yeux à ces pauvres aveugles qui avaient la folle prétention de renverser votre trône; découvrez-leur la vanité de leur coupable dessein, faites-leur comprendre que vous seul méritez l'empire de tous les cœurs et de tout l'univers.

Nous obtiendrons cette faveur par votre intercession, ô Vierge pleine de clémence! Demandez-la pour nous qui sommes vos enfants; votre gloire augmente en proportion de la gloire accidentelle de votre divin Fils. Que son nom soit sanctifié dans tous les cœurs; et le nom de Marie sera de plus en plus exalté. Qu'il le soit dans tout l'univers maintenant et dans tous les siècles. Ainsi-soit-il

---

ŒUVRES ORATOIRES

DE

M^GR CLÉMENT VILLECOURT,

ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE.

—

Deuxième partie.

COURS D'INSTRUCTIONS POUR LE CAREME.

—

PREMIÈRE INSTRUCTION.

SUR LES MOTIFS DE PRATIQUER LA VERTU.

Dicite justo quoniam bene. (*Isa.*, III, 10.)
Dites au juste que tout va bien pour lui

Tout est bien pour le juste, parce qu'il est fidèle à ses devoirs, et que cette fidélité lui assure et les consolations de la vie présente, et les récompenses de la vie future. On appelle vertu le courage qui nous fait accomplir fidèlement tous nos devoirs. Nos devoirs consistent à croire en Dieu, à l'aimer, à espérer en lui, et à le servir. On sert Dieu quand on observe ses lois, qu'on respecte son nom adorable, qu'on ne refuse point de sanctifier les jours qu'il a voulu être consacrés à son culte; quand, aimant Dieu pardessus toutes choses, on aime le prochain

comme soi-même; quand les parents sont soigneux et vigilants sur leurs enfants, non-seulement quant au corps, mais bien plus spécialement encore quant à l'âme; quand les enfants sont respectueux à l'égard de leurs parents, les fidèles à l'égard de leurs pasteurs, les serviteurs à l'égard de leurs maîtres, comme les pasteurs doivent être zélés à l'égard de leurs brebis, les maîtres bienveillants et attentifs à l'égard de leurs domestiques. La vertu détruit dans les cœurs non-seulement les effets, mais encore les germes de la cruauté, de la vengeance, de la haine, de la jalousie; elle nous fait observer les saintes règles de la décence, de la pureté, de l'équité, de la vérité; elle éteint dans l'homme jusqu'au désir, ou la pensée de l'injustice ou du vice; elle nous prémunit contre notre faiblesse naturelle, par l'obéissance à toutes les prescriptions de la sainte Eglise, notre mère, par la fréquentation des sacrements, et l'observation des lois salutaires de la pénitence. Ainsi donc, qui dit vertu dit courage à faire ce que Dieu attend de nous. La vertu n'est donc pas cette disposition vague et obscure que le monde proclame sans cesse et ne définit jamais, qu'il applique suivant son caprice, et souvent selon ses passions. Souvent, en effet, il appelle vice ce qui est vertu, et vertu ce qui est vice.

Nous examinerons, dans cette instruction, les motifs que nous avons de pratiquer la vertu, ou ce qui est la même chose, de servir le Seigneur. Nous les trouverons dans ses perfections infinies, et dans ses innombrables et ineffables bienfaits.

Vierge fidèle, obtenez-nous l'intelligence et le courage dont nous avons besoin.

Demander s'il importe de pratiquer la vertu, c'est demander s'il importe d'obéir à Dieu; et demander s'il importe d'obéir à Dieu, c'est demander si Dieu mérite que l'on ait pour lui cette déférence. N'a-t-il pas assez de perfections? Ah! mes frères, l'éternité tout entière ne suffirait pas à tous les hommes pour les décrire. C'est la pensée de saint Augustin, qui ajoute que si Dieu avait donné à un cœur une capacité assez vaste pour connaître une seule des qualités divines, il ne pourrait, sans un miracle, en soutenir l'éclat.

Si nous rendons un juste tribut de respect et d'obéissance aux princes de la terre, et cela à cause de leur dignité, alors même que nous n'aurions point de faveurs à en attendre, est-il tolérable de se montrer hostile envers le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, envers Celui qui, au langage des livres saints, soutient, de trois doigts, la masse énorme du monde, envers l'auteur et le conservateur suprême de tout ce qui existe?

L'école d'Epicure elle-même avait compris et enseigné que l'homme devait tout au souverain Etre, à cause de sa suprême dignité; comment donc des chrétiens ne le comprendraient-ils pas?

Les saints étaient si délicieusement épris des perfections de Dieu, qu'ils l'auraient également et aussi fidèlement servi, quand ils n'auraient eu ni châtiments à craindre de sa part, ni récompenses à attendre.

Essayons de nous faire une idée au moins grossière et imparfaite des perfections de Dieu. Les créatures ont eu un commencement, Dieu est éternel; elles sont inconstantes, Dieu est immuable; elles sont dépendantes, Dieu est affranchi de toute sujétion; elles sont susceptibles de perfectionnement; il ne lui manque rien, et il ne saurait être rien ajouté à ses perfections infinies. Il réunit en lui-même toutes les qualités, et jusqu'à celles qui semblent être le plus opposées entre elles; en Dieu, pourtant, ces qualités ne se contrarient point: il est souverainement juste, et néanmoins il est souverainement miséricordieux; il est très-caché, et néanmoins présent à tout; il est invisible et il voit tout; immuable, et, quand il le veut, il change tout; toujours en repos, et toujours en action; remplissant tout, et ne pouvant être resserré ni circonscrit dans aucun espace. Il est incompréhensible, et se peint dans toutes ses œuvres. Il habite une lumière inaccessible, et se laisse approcher de mille manières. Il est assis sur les chérubins, et les chérubins ne sauraient ni l'atteindre, ni comprendre son essence. Le plus parfait hommage qu'on puisse lui rendre, c'est de reconnaître son impuissance à célébrer aucune de ses perfections. En aimant Dieu, dit saint Augustin (*Confess.* l. X, ch. 69), j'aime une lumière au-dessus de toute lumière, quoique les yeux ne la puissent voir; une mélodie au-dessus de toutes les mélodies, quoique les oreilles ne la puissent entendre; un parfum au-dessus de tous les parfums, quoique l'odorat ne le puisse sentir; une douceur au-dessus de toute douceur, quoique le palais ne la puisse goûter.

Voulez-vous vous faire une idée imparfaite de ce qu'est Dieu? contemplez ce majestueux univers: de l'effet remontez à la cause; de l'ouvrage, élevez-vous jusqu'à l'Ouvrier. Quelle perfection dans ce monde visible! combien a-t-il fallu de temps à Dieu pour le produire? un seul signe de sa volonté. Il pouvait, avec la même facilité, créer un million de mondes plus grands, plus beaux que celui-ci qu'il pourrait également détruire et anéantir en un clin d'œil. Quelle est donc cette puissance qui produit si facilement de semblables merveilles, et qui est encore infiniment au-dessus de tout ce qu'elle produit? Si donc vous voulez savoir ce que vous devez à Dieu, mesurez vos obligations sur ce qu'il est; et si vous voulez savoir ce qu'il est, calculez, s'il est possible, tout ce qu'il peut. Eh! ne comprendrez-vous pas que son excellence étant infinie, il est digne d'un respect infini et d'un amour sans bornes? Que peut aimer celui qui n'aime pas cette souveraine bonté? Que peut craindre celui qui ne craint pas cette infinie majesté? A qui obéira celui qui n'obéit pas à ce maître suprême? Est-il un malheur comparable à l'aveuglement de ceux qui ne s'en

occupent pas? C'est pourtant jusque-là que va l'ingratitude de la plupart des hommes : pour un plaisir brutal, pour un point d'honneur imaginaire, pour un vil intérêt, ils méprisent et offensent cette bonté souveraine! Et l'incrédulité se refuse à reconnaître un enfer éternel! Mais un éternel enfer est-il donc trop rigoureux pour punir cet excès de malice? David, après les crimes d'adultère, d'homicide et de scandale, semble oublier ce dont il s'est rendu coupable à l'égard des hommes, tant il est absorbé par la pensée de ce qu'il a fait contre son Dieu : *C'est contre vous seul que j'ai péché*, Seigneur, s'écrie-t-il : « *Tibi soli peccavi.* »(*Psal.* L, 6.) C'est que les plus grandes iniquités commises contre les créatures ne sont rien, comparées à celles dont on se rend coupable contre Dieu.

Ce ne sont pas seulement les perfections de Dieu, mais ses bienfaits, qui nous obligent à l'aimer et à le servir. Il nous a créés : à ce seul titre de ses créatures, nous devons être tout à lui. Une maison appartient à celui qui l'a bâtie ; les fruits d'une vigne sont à celui qui l'a plantée et cultivée. C'est une loi de tous les peuples que les enfants dépendent de leurs parents ; et Aristote convenait qu'il ne pouvait, par aucun bienfait, reconnaître celui qu'il avait reçu des siens par la vie dont il leur était redevable. Jugez par là de ce que nous devons à Dieu *de qui*, comme dit l'Apôtre, *émane toute paternité dans le ciel et sur la terre* : « *Ex quo omnis paternitas in cœlis et in terra nominatur.* » (*Ephes.*, III, 15.) Jugez du crime de celui qui lui est rebelle! *Si je suis votre père*, nous dit-il dans Malachie, *où est l'honneur que vous me devez? et si je suis votre Seigneur, où est la crainte, où est le respect qui me sont dus.* (*Malach.*, 1, 6.) *Génération coupable et perverse*, avait-il dit auparavant par la bouche de Moïse, *peuple ignorant et insensé, est-ce ainsi que vous reconnaissez les bienfaits de votre Seigneur? N'est-il pas votre Père et votre Créateur?* (*Deut.*, XXXII, 5, 6.) Les hommes sont bien ingrats, quand ils ne lèvent pas même les yeux au ciel d'où descendent sur eux tant de faveurs insignes ; quand ils ne daignent pas se considérer eux-mêmes et remonter à leur céleste origine ; trop semblables à ce Pharaon, roi d'Egypte, qui disait dans son sot orgueil : *Les rivières sont à moi, et c'est moi qui me suis fait moi-même.* (*Ezech.*, XXIX, 3.) Saint Augustin, au contraire, en réfléchissant sur lui-même et sur les dons qui enrichissent le corps et l'âme de l'homme, en prenait occasion de s'élever jusqu'à Dieu, source de tous ces biens, et de lui payer le juste tribut de son admiration et de sa reconnaissance. (*Soliloq.*, 31.) Rien n'est plus agréable au Seigneur que ce sentiment, comme rien ne saurait lui déplaire davantage que l'oubli du bienfait de la création.

A peine eut-il affranchi son peuple de la servitude de l'Egypte, qu'il lui prescrivit de célébrer chaque année la mémoire de cet affranchissement. (*Exod.*, XII.) Il voulut aussi que l'on conservât dans le sanctuaire de la manne, pour être un mémorial perpétuel de cet aliment miraculeux qui, pendant quarante ans, avait nourri les Israélites dans le désert. (*Exod.*, XVI.) Que l'on inscrivît sur un livre l'histoire de la guerre et du triomphe remporté sur Amalec. (*Exod.*, XVII.) Quelle reconnaissance n'attend-il pas de nous pour cette âme immortelle qu'il a donnée à chacun de nous? Ah! s'écrie saint Augustin, chacune de nos respirations devrait être une action de grâces envers Dieu de ce qu'il nous a créés pour vivre éternellement. (*Soliloq.*, 18.)

Par les seules lumières de la raison, le philosophe Epictète (l. II, c. 2) avait compris la nécessité de notre reconnaissance envers Dieu, pour les biens du corps et de l'âme dont nous lui sommes redevables. Comment donc pourrions-nous demeurer ingrats, nous, chrétiens, qui sommes si instruits des faveurs divines par les lumières de notre foi? Ce n'est pas seulement à titre de justice que nous sommes obligés de servir Dieu : la nécessité nous en fait une loi, si nous voulons arriver à la félicité éternelle qui est la perfection de notre vie.

Dieu n'a pas voulu, généralement parlant, que les choses qu'il a produites eussent leur entière perfection en sortant de ses mains. C'est pour cela qu'il leur a donné une inclination naturelle vers leur cause secondaire ou première. Les plantes élèvent leurs branches vers le soleil qui les féconde, et elles enfoncent profondément leurs racines dans le sein de la terre qui les nourrit ; le petit poulet, à peine éclos, cherche un asile sous les ailes de sa mère ; l'agneau s'attache à la brebis qui lui a donné naissance, et il la discerne, sans se tromper, entre mille autres de la même couleur, sentant bien qu'il ne peut pas se passer d'elle. C'est là une leçon pour vous, créatures raisonnables ; vous n'êtes pas encore achevées : le plus beau, le plus parfait, le plus accompli vous manque encore. Dieu, en vous laissant dans cet état d'imperfection, l'a fait par amour pour vous, puisqu'il vous a donné les moyens et l'inclination de recourir à lui pour solliciter la perfection de son ouvrage. Il vous laisse dans les ténèbres, pour que vous lui demandiez l'intelligence ; faibles, pour que vous lui demandiez la force ; pauvres, pour que vous recouriez à ses richesses. C'est ainsi qu'il vous donne, et les moyens d'obtenir ce qui vous manque, et le mérite de l'avoir sollicité auprès de lui. Quel motif de l'aimer et de le servir!

Notre conservation : autre raison de lui être fidèle. Il y a autant d'impossibilité de vivre sans le concours de Dieu, qu'il y en avait d'exister sans la création. En effet, la conservation de l'homme est une création continuelle, et ne demande pas moins de bonté de la part de Dieu que d'amour et de reconnaissance de la part de l'homme. Vous ne pourriez pas faire un pas, s'il ne vous donnait le mouvement, ni voir un seul objet, s'il ne vous le rendait visible. Vous croyez

assurément, mes frères, que c'est Dieu qui donne le mouvement à vos membres : autrement vous ne seriez pas chrétiens, ni même raisonnables. Comment donc se fait-il que vous vous serviez de vos membres pour l'offenser? Si un homme était tenu suspendu par un autre, dans un filet, du haut d'une tour très-élevée, pensez-vous que, dans cette situation, il serait tenté de l'offenser! Ah! chrétiens, vous êtes, par rapport à Dieu, comme cet homme; vous dépendez tellement de lui, que vous retomberiez à l'instant même dans l'abîme du néant, s'il cessait de vous soutenir et de vous conserver; et, dans cet état de dépendance, vous avez le courage de l'outrager! Un jour viendra qu'il punira cette révolte des membres contre leur chef, pour lequel ils devaient être prêts à donner mille vies. Il armera toutes les créatures pour punir une ingratitude si monstrueuse. Elle est d'autant plus criante, que tout ce que Dieu a fait dans cet univers est pour l'avantage de l'homme, et l'invite à bénir son bienfaiteur suprême. Le ciel semble nous dire : Ma lumière vous préserve de l'obscurité; mes influences produisent ce qui est nécessaire à votre vie; l'air nous dit : C'est moi qui vous facilite la respiration, qui vous rafraîchis, qui tempère l'ardeur de vos entrailles, qui soutiens cette multitude d'oiseaux qui sont un beau spectacle pour vos yeux, une douce mélodie pour vos oreilles, un mets délicat pour votre table; l'eau vous dit : C'est pour vous que je verse mes pluies, que je fais couler mes ruisseaux et mes fontaines, que je nourris une infinité de poissons, que j'arrose vos terres, que je vous fais communiquer avec toutes les parties du monde, dont on vous apporte sur mon dos les diverses productions; la terre vous dit : C'est moi qui vous porte comme une mère tendre; moi qui vous donne mes fruits, mes métaux et mille richesses; moi qui, après vous avoir nourris pendant votre vie, vous reçois dans mon sein après votre mort. L'univers entier crie, tout d'une voix : Regarde, mortel, et considère quel a été pour toi l'amour de ton Créateur, puisque c'est pour ton service qu'il m'a tiré du néant. Oui, il m'a créé pour toi; mais peux-tu donc oublier qu'il t'a créé pour lui-même?

Il n'y a pas une créature, dit Richard de Saint-Victor, qui ne dise à l'homme ces trois mots : Prends, rends, crains : prends le bienfait, rends la reconnaissance, crains l'ingratitude. Un philosophe païen (Epict., l. III, c. 1), éclairé par les seules lumières de la raison, avait compris que toutes les créatures imposaient à l'homme l'obligation d'aimer et de servir Dieu. Comment un chrétien, éclairé des lumières de la foi, demeure-t-il, à cet égard, dans les ténèbres de l'insouciance et de l'ingratitude? Est-il possible, mes frères, que, recevant tant de grâces, vous ne tourniez pas une seule fois vos regards vers le ciel d'où elles descendent? Si, mourant de faim et de lassitude, dans le cours d'un long voyage, vous étiez réduits à vous reposer langnissamment au pied d'une tour fort élevée, du haut de laquelle une personne charitable vous ferait parvenir les aliments et adoucissements qui vous seraient nécessaires dans cette triste position, pourriez-vous vous défendre, à mesure que vos forces reviendraient, de porter vos regards vers cette personne si bienfaisante, et de lui témoigner combien vous êtes sensibles à tant de bonté? Et! n'est-ce pas là ce que Dieu fait sans cesse pour vous dans le cours de votre voyage en cette vie? Et vous ne daignerez pas reconnaître ses bienfaits par un seul de vos regards? Que dis-je, vous irez peut-être jusqu'à vous livrer contre lui à d'injustes murmures, semblables à ces vils animaux qui font entendre des cris indignes en même temps qu'ils se repaissent des glands que fait pleuvoir à leurs pieds une personne généreuse qu'ils ne regardent jamais! O enfants d'Adam, pourquoi Dieu a-t-il redressé vos têtes, si jamais elles ne contemplent le ciel? N'êtes-vous pas en cela pires que les brutes, qui, après tout, ne sont pas, comme vous, éclairés du flambeau de la raison? On a vu, en certaines circonstances, des animaux naturellement féroces, devenir tout à coup apprivoisés et caressants à l'égard de ceux qui leur avaient rendu quelque service. C'est ainsi qu'au rapport d'Appien, un lion lancé contre un malfaiteur, dans l'amphithéâtre de Rome, s'arrêta subitement à sa vue, et se mit à lui faire mille caresses, parce qu'il le reconnut pour celui qui l'avait délivré d'une épine qui lui blessait douloureusement le pied. On a vu des chiens fidèles refuser toute espèce de nourriture, et mourir de tristesse sur la tombe de leur maître; on n'avait pu les arracher de ce lieu, où ils n'avaient cessé de faire entendre de lamentables cris. Hommes raisonnables, hé quoi! vous auriez moins de reconnaissance et de fidélité pour le Dieu bienfaisant qui a tout créé pour l'amour de vous, que n'en ont quelquefois de vils animaux pour ceux qui avaient soutenu pendant quelque temps leur frêle et passagère existence? Vous ne vous contenteriez pas d'être ingrats, vous seriez outrageux et perfides envers votre Créateur! Que diriez-vous d'un sujet qui, tiré de la poussière et comblé de faveurs et de richesses par son prince, lèverait une armée contre lui? Eh! ne comprendrez-vous pas que cette félonie, toute énorme qu'elle serait, ne mériterait pas d'être comparée à la révolte de la créature contre son Créateur? Quoi! il vous donne la force, et c'est de cette force que vous vous prévalez pour l'insulter par votre orgueil? de la beauté, et c'est cette beauté qui vous rend vains et prétentieux? de la santé, et c'est cette santé qui vous rend ingrats et insolents! des richesses pour assister les malheureux, et vous les faites servir à corrompre l'innocence? de la lumière pour vous guider dans les sentiers de la vertu, et vous l'employez à des œuvres de ténèbres? La nuit vous invitait à un repos chaste et paisible, et vous voulez qu'elle ne serve qu'à couvrir vos larcins et vos impuretés. Hélas! tout est perverti, par un effet de l'é-

trange malice des hommes. Les divers secrets qu'il découvre, les inventions de son esprit que la Providence lui ménage, sont changés en armes offensives contre le Seigneur. La presse, qui ne devait être qu'un véhicule plus prompt, pour la publication de la vérité et des bontés divines, est devenue un canal, malheureusement fécond, des plus monstrueuses erreurs et des obscénités les plus révoltantes.

Chrétiens, croyez-moi, faites cesser, autant qu'il est en vous, cette étrange perversion. Montrez-vous d'autant plus reconnaissants envers Dieu, que vous avez reçu de lui plus de bienfaits; n'attirez pas sur vos têtes une réprobation d'autant plus certaine, que vous auriez été constamment plus ingrats. Soyez confus de voir, dans les êtres privés de raison, des sentiments de reconnaissance que vous auriez étouffés ou blessés vous-mêmes. Jésus-Christ nous déclare que les Ninivites pénitents, s'élèveront, au jour du jugement, contre les Juifs endurcis. Ah! ne souffrez point que votre condamnation sorte de la brute même que le Créateur avait soumise à l'homme

Mon Dieu, je reconnais mon ingratitude, et j'en gémis amèrement. Dès ce jour, je veux la réparer par une vie toute contraire; mais, comme je suis trop faible pour accomplir cette bonne résolution, je demande, Seigneur, l'assistance de votre grâce. Votre protection, ô Marie, m'aidera à devenir, ainsi que j'en ai l'intention, un serviteur reconnaissant et fidèle; obtenez-moi de marcher sur vos traces, afin que je puisse mériter de partager votre bonheur.

INSTRUCTION II^e^.

SUR LA RÉDEMPTION ET SES EFFETS DIVINS.

Sicut in Adam omnes moriuntur, ita in Ch isto omnes vivificabuntur. (I *Cor.*, XV, 22.)

Comme tous les hommes meurent en Adam, ils seront tous rappelés à la vie en Jésus-Christ.

S'il nous est impossible de parler d'une manière convenable du bienfait de la création, qui pourra célébrer dignement celui de la rédemption? Un seul signe de la volonté divine a suffi pour tirer le monde du néant; mais, pour le racheter, que de travaux, que de douleurs, que d'opprobres, que de sang! On ne sait, vraiment, si l'on doit parler ou se taire sur cet ineffable mystère : en parler, semble une témérité; n'en rien dire, serait une criante ingratitude. J'en parlerai, Seigneur, mais en vous conjurant de secourir mon impuissance et d'agréer les louanges des esprits bienheureux, pour suppléer à la faiblesse des miennes. Vierge sainte, qui eûtes une si grande part à ce mystère, obtenez-nous de l'apprécier comme il le mérite.

L'homme créé pour être substitué à l'ange prévaricateur, et placé dans un paradis de délices, devait ressentir une reconnaissance d'autant plus vive que Dieu l'honorait davantage et lui montrait une tendresse plus gratuite. Instruit de la chute des mauvais anges que l'orgueil avait perdus, il devait se maintenir avec plus de soin dans la plus profonde et la plus constante humilité. Hélas! et c'est précisément l'orgueil des démons qu'il imite; c'est pour son orgueil qu'il mérite d'être chassé du séjour heureux où l'avait placé la bonté divine. Dieu, néanmoins, plus touché du malheur de l'homme que de l'outrage qu'il en a reçu, songe à lui donner un médecin et un réconciliateur dans son propre Fils, qui s'unira à la nature humaine pour la sauver. Qui eût jamais pu penser que Dieu et l'homme, ainsi divisés par le péché, dussent se réunir? Car, peut-on assigner une distance plus incommensurable que celle qui existe entre Dieu et le pécheur? Quand on se représente Adam coupable, cherchant dans le paradis terrestre, un lieu assez caché pour y dérober sa nudité, peut-il venir en pensée qu'un jour la Divinité elle-même s'unira par des liens indissolubles à la nature humaine pour la sauver? Mais, par quel moyen ce grand Dieu, ce Dieu de toute miséricorde entreprendra-t-il de remédier à nos maux? Il en avait mille à sa disposition qui ne lui eussent coûté aucune souffrance, et ce sont les douleurs qu'il a choisies : douleurs si cruelles, que leur seule considération tira de ses veines une sueur de sang au jardin des Oliviers; et que, quand il les endura, les pierres se fendirent de sensibilité. Et cependant, ô mon Dieu, quel avantage pouviez-vous recueillir de notre salut, et quel préjudice pouviez-vous souffrir de notre perte? N'étiez-vous pas toujours également grand, également heureux, alors même que vous ne vous fussiez pas chargé de nos dettes, et que vous n'eussiez pas accepté les souffrances les plus inouïes pour les acquitter. C'est pour moi que vous êtes né dans une étable; c'est pour moi que vous avez souffert la circoncision; pour moi que vous avez fui en Egypte; pour moi que vous avez été persécuté, outragé; pour moi que vous avez jeûné, veillé, voyagé, sué, pleuré; pour moi que vous avez été abandonné, trahi, renié, accusé, jugé, condamné, souffleté, conspué, déchiré, flagellé, crucifié. Quoi, c'est mon Dieu! c'est le Dieu d'une majesté infinie qui termine la carrière mortelle qu'il a entreprise, en mourant sur une croix, comme un criminel? On ne peut voir sans horreur un homme du dernier rang subir un supplice ignominieux, alors même qu'il ne l'aurait que trop mérité : que sera-ce donc, si celui qui souffre la peine la plus honteuse est le Créateur de l'univers? Anges du ciel, quel fut votre étonnement quand vous vîtes le Roi de gloire suspendu à un infâme gibet? La nature, insensible elle-même, parut consternée, quand cet étrange sacrifice s'opéra. Moïse, qui n'en avait entrevu que la figure sur la montagne, ne put s'empêcher de pousser un cri d'admiration! *O souverain de toutes choses, Seigneur, mon Dieu, vous êtes miséricordieux et clément, patient et d'une bonté infinie; vous réservez votre miséricorde pour des milliers d'hommes; vous détruisez l'injustice, les cri-*

mes, les forfaits: « Dominator, Domine Deus, misericors et clemens, patiens et multæ miserationis, qui custodis misericordiam in millia, qui aufers iniquitatem, et scelera atque peccata! » (*Exod.*, XXXIV, 6, 7.)

Qui pourra n'être pas touché et enflammé de tant d'amour? O charité sublime! ô humilité profonde! ô miséricorde ineffable! ô bonté incompréhensible! si je vous dois tant, Seigneur, pour m'avoir racheté, que ne vous dois-je pas pour l'avoir fait au prix de tant de douleurs? Vous m'avez comblé de gloire par vos opprobres; vous m'avez justifié par les accusations qu'on vous a intentées; purifié par votre sang, affranchi par vos pleurs des larmes éternelles. Père tendre, oh! combien vous aimez vos enfants! Pasteur incomparable, vous êtes vous-même la nourriture de vos heureuses brebis. Protecteur généreux, vous mourez pour ceux que vous protégez. Par quelle vie paierai-je cette vie divine que vous sacrifiez pour moi. Mais quelle proportion entre la vie d'un homme et la vie d'un Dieu?

Ne dites pas, ô mortels! que vous devez moins à Jésus-Christ que si, au lieu de mourir pour tous les hommes, il n'eût donné sa vie que pour vous en particulier, puisque l'effet de sa mort a la même vertu pour chacun que pour tous. D'ailleurs, sa charité était si grande qu'il se serait livré à la mort pour un seul coupable, comme pour tous les pécheurs : ainsi l'ont pensé les saints.

Je demande maintenant à quiconque a la foi, s'il est permis de refuser son obéissance à un Dieu qui a tant fait pour les hommes? C'est un grand bienfait, sans doute, que la création; mais combien plus grand encore n'est pas celui de la rédemption, auquel se lie si étroitement le bienfait de la prédestination! O cœur de l'homme, il faut que tu sois bien dur, si tant de faveurs ne t'amollissent pas! Vous aviez dit, pourtant, ô mon Dieu: *Quand je serai élevé de la terre sur la croix, j'attirerai à moi toutes choses : « Et ego, si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum. »* (*Joan.*, XII, 32.) Par quels liens, en effet, pouviez-vous les attirer, si ceux-là sont impuissants?

Mais, si c'est un crime de ne pas aimer un Rédempteur, quel crime sera-ce de l'offenser? Quoi, vos mains commettraient des injustices, quand celles de Jésus-Christ, pour vous en affranchir, ont été si douces, si généreuses, si douloureuses! Tout est à vous : *Omnia vestra sunt.* Dieu vous a donné le firmament et les astres qui l'embellissent, la terre et les productions qui l'enrichissent, l'air et les oiseaux qui s'y divertissent, les rivières, les mers et les poissons qui s'y nourrissent. Ces dons ne suffisaient pas à son infinie bonté : il s'est donné lui-même; il vous promet encore toutes les récompenses de l'éternité : et vous ne vous sentirez pas pressés de répéter le langage de Joseph, quand on lui proposa de commettre un acte de félonie contre son maître : *Il n'est rien*, dit-il, *qu'il n'ait laissé en ma puissance : comment donc pourrais-je me déterminer à commettre ce crime, et à pécher contre mon Dieu? « Nec quidquam est quod non in measit potestate : quomodo ergo possum hoc malum facere, et peccare in Deum meum?* (*Gen.*, XXXIX, 9.) On a vu, dit saint Ambroise (*Hex.* IV, c. 4), un animal domestique distinguant dans la foule le meurtrier de son maître, se jeter sur lui et le déchirer à belles dents. Le même fait s'est renouvelé parmi nous, il y a très-peu de temps. Ah! votre maître, chrétiens, a été mis à mort : connaissez-vous ses meurtriers? Hélas! ils sont dans votre propre cœur : car ce sont vos péchés. Oui, les péchés, voilà les bourreaux de Jésus-Christ. Si donc vous aimez ce Dieu Sauveur, qui a sacrifié pour vous sa propre vie; qu'avez-vous à faire, sinon à déclarer la guerre à ces déicides? Jésus-Christ n'est venu dans le monde que pour détruire l'empire du péché; il n'a laissé clouer ses pieds et ses mains qu'afin d'enchaîner le péché; voulez-vous rendre son sang inutile, et demeurer dans l'esclavage dont il est venu vous affranchir par sa mort? Ah! la seule pensée du péché devrait vous faire frémir, après qu'un Dieu a tant fait pour le détruire. Qui oserait jamais pécher s'il voyait l'enfer et le paradis ouverts devant ses yeux? Eh! c'est un spectacle bien plus extraordinaire encore que celui du Fils de Dieu mourant en croix. Je ne sais ce qui sera capable de toucher le cœur de l'homme, si cette vue le trouve insensible.

Mais la mort du Rédempteur ne nous servirait de rien, si l'Esprit-Saint ne nous en appliquait les mérites. C'est lui qui prévient le pécheur; lui qui l'appelle, le justifie, le dirige dans les sentiers de la vertu, l'y fait persévérer, et enfin le couronne. *Personne*, dit Jésus-Christ, en saint Jean, *ne peut venir à moi, si mon Père, qui m'a envoyé, ne l'attire : « Nemo potest venire ad me, nisi Pater qui misit me traxerit eum. »* (*Joan.*, VI, 44.) Telle est, en effet, la faiblesse du libre arbitre de l'homme, qu'il serait impuissant pour nous arracher au péché, sans l'assistance divine. De nous-mêmes, nous tendons plus à nous éloigner de Dieu qu'à nous en rapprocher; à persévérer dans sa haine qu'à gagner ses bonnes grâces. Mais la grâce de Dieu nous réconcilie avec le Seigneur. D'ennemis de Dieu que nous étions, non-seulement elle nous rend ses amis, mais encore ses enfants. *Voyez*, s'écrie le bien-aimé disciple, *quelle charité le Père céleste nous a manifestée, en voulant que nous fussions nommés ses enfants, et que nous le fussions dans la réalité! « Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus! »* (1 *Joan.*, III, 1.) Si l'état d'un homme qui a encouru la haine de Dieu est un si grand malheur, quel avantage ne trouvons-nous pas dans son amour! Que ne fait-on pas pour gagner les bonnes grâces de ses maîtres, de ses supérieurs, de son roi? Ah! c'est bien autre chose d'être en faveur avec le roi du ciel, faveur d'autant plus précieuse qu'elle est plus gratuite. En effet, comme

l'homme, avant sa création, ne pouvait en rien contribuer à son existence, il n'a par lui-même aucun mérite suffisant pour être digne de sa justification. Tant que l'homme est en état de péché mortel, il n'a lieu d'attendre que d'éternels châtiments de la part de celui qu'il a outragé; mais à peine est-il rentré dans son amour, qu'il est affranchi de sa colère et de la crainte de ses châtiments.

Et que dirai-je de l'heureux renouvellement qui s'opère en lui? Le péché avait rendu l'âme faible, lâche à résister aux tentations, pesante quand il s'agissait de marcher dans la voie des commandements du Seigneur, esclave du démon, de la chair et du monde, sourde aux inspirations divines, aveugle sur les maux qui la menaçaient, incapable de sentir le parfum des vertus et les exemples des saints, de goûter les douceurs divines et les touchantes suavités de la main du Seigneur. Ajoutez à la privation de la paix, la langueur de la piété, la difformité de tout l'intérieur. La grâce répare tous ces maux, guérit toutes ces plaies, lave toutes ces taches, brise toutes les chaînes, rend à la conscience la joie, à l'âme sa beauté, sa liberté pour le bien, et sa difficulté pour le mal. Ce changement intérieur est si parfait, que saint Paul ne craint pas de l'appeler une création nouvelle : *Nova creatura.* (*Gal.*, VI, 15.) Ailleurs, il l'appelle une résurrection. Toutes les richesses de la terre, tous ses honneurs, ne sont rien en comparaison de la beauté et des trésors d'une âme en grâce avec Dieu. Elle attire à elle les trois adorables personnes de la sainte Trinité, suivant cette parole du Sauveur : *Si quelqu'un m'aime, il gardera mes paroles, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous demeurerons en lui : « Si quis diligit me, sermones meos servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus. »* (*Joan.*, XIV, 23.) Heureux séjour, qui est accompagné de tous les dons et de tous les embellissements de la grâce! Etant justifiés, nous devenons les membres vivants de Jésus-Christ; nous participons à la vie et aux dispositions de ce chef adorable; nous fixons sur nous les regards d'amour du Père céleste, par une suite nécessaire de son union intime avec son divin Fils. Toutes nos actions deviennent méritoires étant faites par les membres vivants de Jésus-Christ, qui les opère en eux. Nous demandons alors les grâces dont nous avons besoin, avec une pleine confiance que nous serons exaucés, puisque c'est moins pour nous en quelque sorte que nous les sollicitons que pour Jésus-Christ lui-même, qui est glorifié en nous : car le bien qui est fait aux membres rejaillit sur le chef.

Mais le plus important des résultats de la justification est la vie éternelle, qui en est la conséquence. En effet, Dieu justifie ceux qu'il pardonne; dès l'instant qu'il leur pardonne, il en fait ses enfants; dès l'instant qu'il en fait ses enfants, il les établit les héritiers de sa gloire et de son bonheur. Voilà ce qui encourage tant les justes à souffrir : car ils savent qu'un moment de légères tribulations opère en eux un poids immense de gloire : *Momentaneum et levè tribulationis nostræ... æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* (II *Cor.*, IV, 17.)

Il est donc vrai que si nous sommes infiniment redevables à Dieu pour notre création, nous lui devons infiniment plus encore pour notre sanctification. Je conviens que personne ne peut avoir une certitude entière qu'il est justifié; mais on peut, à cet égard, former les plus consolantes et les plus solides conjectures, lorsqu'après avoir vécu dans l'habitude du péché mortel, on se sent disposé à souffrir plutôt mille morts que de s'y livrer encore.

Remarquez aussi que l'Esprit-Saint n'est jamais oisif dans une âme justifiée : il lui trace sa marche comme un bon père; l'instruit comme un sage précepteur, la cultive comme un laborieux jardinier, la dirige comme un excellent gouverneur, lui inspire une horreur prononcée pour tous les vices, une céleste ardeur et un goût délicieux pour la pratique de toutes les vertus. Cet heureux changement est l'œuvre de la grâce et une récompense anticipée de la fidélité qu'on a montrée pour y correspondre, ce qui a fait dire à saint Augustin que Dieu, en couronnant nos mérites, couronne ses propres dons.

La pensée de tant de bienfaits portait le Roi-Prophète à s'écrier : *Que ma bouche se remplisse de louanges, et que je chante tout le jour, ô mon Dieu! votre gloire et votre grandeur : « Repleatur os meum laude ut cantem gloriam tuam, tota die magnitudinem tuam. »* (*Psal.* LXX, 8.) Comme s'il disait : Que je vous loue dans la prospérité, parce que c'est vous qui me consolez; dans l'adversité, parce que c'est vous, tendre Père, qui me corrigez; quand j'abandonne le péché, parce que c'est vous qui m'en retirez; quand je reviens à vous, parce que vous me recevez; quand je persévère dans le bien, parce que vous me couronnez.

Parlerai-je maintenant des sacrements que Jésus-Christ nous a laissés comme nourriture et comme remède? Il n'a été offert qu'une fois sur le Calvaire; il l'est tous les jours sur nos saints autels, en vertu de ces paroles divines : *Toutes les fois que vous ferez ces choses, vous les ferez en mémoire de moi : « Hoc quoticscunque feceritis, in mei memoriam facietis. »* (*Luc.*, XXII, 19.) Aliment sacré, qui pourra vous louer dignement? Mon âme semble défaillir, et ma langue demeure muette quand il s'agit d'exprimer la moindre de vos merveilles. Ah! si, dans l'ancienne loi, Dieu exigeait tant de reconnaissance pour une manne corruptible, combien plus n'a-t-il pas droit d'en attendre pour ce gage de vie et d'immortalité. C'est sa participation qui nous conserve dans la grâce, et nous fait avancer de vertus en vertus jusqu'à la sainte montagne, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au séjour du bonheur éternel.

Terminons par quelques mots sur la prédestination éternelle. Saint Paul, au souvenir de cette insigne faveur, s'écrie : *Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, nous donnant son Fils, nous a gratifiés de toute espèce de bénédictions spirituelles pour la vie future, comme en vue de ce même Fils, il nous a élus, de toute éternité, afin que, par la charité, nous fussions saints et sans tache devant ses yeux.* « *Benedictus Deus et pater Domini nostri Jesu Christi, qui benedixit nos in omni benedictione spirituali, in cœlestibus in Christo, sicut elegit nos in ipso, ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati, in conspectu ejus in charitate*»(*Ephes.*, I, 3, 4.) David s'était aussi écrié : *Heureux, Seigneur celui que vous avez élu et séparé* (de la masse de perdition); *il habitera dans vos célestes parvis :* « *Beatus quem elegisti et assumpsisti! inhabitabit in atriis.* » (*Psal.* LXIV, 5.) C'est ici la grâce des grâces qui dépend de la pure libéralité de Dieu. Grâce néanmoins qu'il offre à tous, et ne refuse à personne, puisqu'il donne à chacun des secours suffisants pour se sanctifier et arriver au ciel. Voulant la fin, il veut nécessairement les moyens. Il le déclare assez clairement par un de ses prophètes, en disant: *Mon amour pour vous a été éternel : c'est pour cela que je vous ai attiré, touché que j'étais de vos misères :* « *Charitate perpetua dilexi te : ideo attraxi te miserans.* » (*Jer.*, XXXI, 3.) *Ceux*, dit saint Paul, *qu'il a connus dans sa prescience devoir correspondre à sa grâce, il les a prédestinés à marcher sur les traces de son Fils :* « *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.* » *Ceux*, ajoute l'Apôtre, *qu'il a prédestinés, il les a appelés ; ceux qu'il a appelés, il les a justifiés ; ceux qu'il a justifiés, il les a glorifiés :* « *Quos autem prædestinavit, hos et vocavit, et quos vocavit, hos et justificavit; quos autem justificavit, illos et glorificavit.* » (*Rom.*, VIII, 29, 30.) C'est ainsi que Dieu dispose tout pour le salut de l'homme : et celui qui ne trouble et n'intervertit pas la marche tracée par la Providence pour son salut, y parvient infailliblement, comme celui qui ne s'écarte pas du chemin qu'il doit suivre, arrive heureusement à son terme. Que ne devons-nous pas à Dieu pour cette sainte disposition !

Nous connaissons, au reste, que nous suivons le chemin du ciel, 1° quand nous changeons de vie, si nous avions eu le malheur de nous laisser entraîner au péché ; 2° quand nous persévérons dans la vertu que nous avons heurensement embrassée ; ce qui nous donne confiance que le Seigneur, comme dit l'apôtre saint Paul, *nous maintiendra jusqu'à la fin sans crime jusqu'au jour de l'avénement de notre Seigneur Jésus-Christ.* « *Confirmabit usque in finem sine crimine, in die adventus Domini Jesu Christi.* » (I *Cor.*, I, 8.) Ce n'est pas qu'il soit permis de se rassurer entièrement ; car nous voyons Salomon abandonner le Seigneur dans un âge déjà avancé, après avoir saintement vécu jusque-là. Mais ce n'est ici qu'une funeste exception qui doit entretenir en nous une crainte salutaire, et nous faire tenir perpétuellement sur nos gardes. Du reste il est incontestable, généralement parlant, que l'on suit pour l'ordinaire la route que l'on avait embrassée dans sa jeunesse : c'est l'Esprit-Saint qui nous l'assure : *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit non recedet ab ea.* (*Prov.*, XXII, 6.)

Quel sujet de joie que cette consolante pensée : Je suis écrit dans le livre de vie ! Les apôtres témoignent à Jésus-Christ combien ils s'estiment heureux de ce que les démons leur sont soumis : *Ne vous réjouissez pas*, leur dit le Sauveur, *de ce que vous avez autorité sur les démons ; mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux :* « *In hoc nolite gaudere quia spiritus vobis subjiciuntur; gaudete autem quod nomina vestra scripta sunt in cœlis.* » (*Luc.*, X, 20.)

C'est Dieu qui nous a élus, sans que cette élection pût rien ajouter à sa parfaite félicité. Nos infidélités qui n'ont pu échapper à ses regards, ne l'ont pas empêché de nous choisir pour le ciel. Choix sublime ! il nous élève à la filiation divine et nous associe à l'héritage éternel ; il prévient gratuitement les mérites de celui qui est élu ; rien de si ancien que ce choix, puisqu'il est coéternel à Dieu lui-même ; rien de si spécial, puisqu'il sépare les élus de cette masse de perdition qui forme la majeure partie du genre humain. Ah ! chrétiens, le Seigneur n'a pas traité, à cet égard, toutes les nations aussi favorablement que vous : *Non fecit taliter omni nationi.* (*Psal.* CXLVII, 20.) Et même parmi ceux qui ont reçu le don de la foi, n'avez-vous pas été un peuple privilégié ? Quel temps peut suffire pour penser à tant de miséricordes ? quelle langue, pour en parler ? quel cœur, pour le sentir ? quels services, pour les reconnaître ? quel amour, pour répondre à tant d'amour ? Y a-t-il dans le monde des biens que l'on puisse vouloir échanger contre un tel bien ? N'est-il pas vrai que s'il était possible de discerner dans ce monde un prédestiné, fût-il même un pauvre mendiant, il n'est personne qui ne se sentît disposé à aller baiser la trace de ses pas ? Quoi, lui diriez-vous, s'il vous était donné de le connaître, quoi, vous êtes élu ! vous contemplerez éternellement la beauté suprême ! vous serez reçu parmi les chœurs des anges ! vous verrez la face resplendissante de Jésus et de Marie ! Heureux le jour de votre naissance, plus heureux le jour de votre mort ! heureuse la terre qui reçoit l'empreinte de vos pieds ! heureux les travaux que vous endurez, les besoins que vous souffrez, puisqu'ils vous frayent la voie de la céleste patrie ! Chrétiens, mettez donc à profit l'avertissement de saint Pierre qui vous dit : *Ne négligez rien pour assurer par vos bonnes œuvres votre vocation et votre élection à la gloire céleste :* « *Satagite ut per bona opera, certam vestram vocationem et electionem faciatis.* » (II *Petr.*, I, 10.) Nous sommes assurés du salut de celui qui observera les commandements de Dieu et de l'E-

glise : pourquoi donc refuseriez-vous de les accomplir? Non, mon Dieu, je ne vous refuserai pas ce témoignage de mon obéissance. Dès cet instant j'en prends de bon cœur l'engagement ; mais comme je ne puis compter sur moi-même, à cause de ma grande faiblesse et de mon inconstance, j'implore avec larmes votre puissant secours. Je vous demande aussi votre assistance, ô refuge de tous les pécheurs, tendre et miséricordieuse Marie. Défendez-moi contre les ennemis qui m'assiégent et me livrent perpétuellement la guerre. J'attends, Vierge puissante, les effets de votre maternelle protection pendant la vie, à l'heure de la mort, et dans la glorieuse éternité.

INSTRUCTION III.

SUR LES FINS DERNIÈRES.

Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. (*Eccli.*, VII, 40.)

Souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais.

Ce que nous avons dit dans les deux instructions précédentes devra être plus que suffisant pour nous déterminer à l'accomplissement des lois du Seigneur et de sa sainte Eglise. Mais comme l'homme se laisse bien plus aisément persuader par son propre intérêt que par tout autre motif, nous lui montrerons aujourd'hui ce qu'il doit craindre, s'il ne tient aucun compte des obligations que le ciel lui impose.

Saint Jean Climaque rapporte d'un solitaire que, pour expier les crimes de sa vie passée, il demeura douze ans enfermé dans une cellule dont il avait fait murer la porte. Là, sa méditation était continuelle comme son silence. Il fallut rompre la porte pour venir l'assister quand sa dernière heure fut venue. En vérité, dit-il à ceux qui l'entouraient, si les hommes savaient combien les derniers instants de la vie, la mort et le jugement sont redoutables, jamais ils ne pourraient consentir à perdre l'amitié de Dieu. Certes, si ce solitaire était si pénétré de crainte en pensant à la mort et au jugement, n'a-t-on pas lieu de s'étonner de l'indifférence de la plupart des mondains à l'égard de ces deux événements si inévitables? Comme homme, vous n'ignorez pas que vous devez mourir; comme chrétien, vous savez qu'après votre mort vous serez jugé. Vous mourrez : on vous verra un jour, si votre mort n'est pas subite, ou semblable à celle d'un impie, on vous verra un cierge à la main, attendant le coup mortel et l'exécution de la sentence qui a été portée contre tout le genre humain. Mais l'heure de la mort est incertaine; et, d'ordinaire, elle arrive quand on y pense le moins : comme un voleur de nuit, dit l'Ecriture, et dans le temps où l'on est plongé dans le sommeil le plus profond : *Ut fur.* (I *Thess.*, V, 2.) Une terrible maladie attaque l'homme; elle commence par inspirer des craintes; bientôt ses progrès font évanouir toutes les espérances. Alors on pense à tout ce que l'on aime et que l'on va bientôt forcément quitter ; une épouse, des enfants, des amis, des parents, des dignités. Cette séparation paraît plus prochaine à mesure que l'on sent l'engourdissement de ses pieds, le resserrement de ses narines, l'embarras de sa langue, la confusion de ses pensées. La situation est cruelle, et l'homme, en quittant le monde, souffre à son tour toutes les douleurs qu'il a fait souffrir à sa mère en y entrant. Après les souffrances les plus violentes, il entrevoit l'agonie, le trépas, la sépulture et tout ce qu'elle a d'horrible, le spectacle dégoûtant d'un cadavre devenu la pâture des vers. Ce qui l'accable surtout, c'est l'incertitude de l'état de l'âme sur le point de paraître devant son Juge.

Alors, ô pécheur! vous porterez un jugement bien différent de ces péchés que vous commettez aujourd'hui avec tant de facilité. Vous maudirez le jour où vous vous y êtes livré, ainsi que les plaisirs que vous avez goûtés, que vous avez recherchés. O folie de s'être exposé à l'enfer pour si peu de chose! Vous voilà donc réduit à perdre pour toujours ces jouissances vaines dont vous aviez été si avide; mais, ce qui est bien plus déplorable, vous avez sacrifié les biens de l'éternité, qui vous étaient offerts. Il ne vous reste plus à ce moment que chagrins, que douleurs. Plus de temps pour faire pénitence : votre carrière est finie; vos amis, ni ces idoles de chair que vous adoriez, ne sauraient vous secourir. Hélas! vous trouvez dans leur souvenir la source de vos tourments. Que ferez-vous maintenant? Reculer? Impossible : la mort, l'impitoyable mort vous presse de son aiguillon irrésistible. Avancer? C'est chose effroyable. Car où irez-vous? Dans quel abîme ne pouvez-vous pas tomber? Marche, marche, dit la mort : ta course ne sera pas longue. O pécheur! le soleil se couche pour vous en plein midi; vos joies sont changées en détresse et vos douceurs en amertume : c'est qu'alors vous n'aurez plus devant les yeux que les ténèbres de vos péchés. Quelles appréhensions, quand on perd tous les biens présents et que l'on a lieu de craindre tous les maux à venir! Tous les chemins du ciel paraissent fermés; pas un seul rayon de lumière divine! Qu'attendre de la miséricorde de Dieu? Elle a été sans cesse méprisée et outragée. Comment se soustraire à la justice céleste? Elle a été sans cesse provoquée. Le jour de l'homme va finir; celui du Seigneur va commencer. Déplorable situation pour les pécheurs! Dans le passé, tout les accuse; dans le présent, tout leur échappe; dans l'avenir, tout les menace. Ce qui les consolait naguère les tourmente à cette heure. Amis, enfants, maisons, biens, honneurs, tout les accable; il faut tout quitter. Retirez-vous, compagne désolée : votre présence ne peut qu'inspirer une douleur inutile. Amis fidèles, éloignez-vous : aussi bien il faut, bon gré mal gré, consentir à une séparation nécessaire.

A peine le malade a-t-il fermé les yeux, que son âme est portée avec la rapidité de l'éclair devant le tribunal de son juge. A la

pensée de ce tribunal, David s'écriait : *N'entrez pas en jugement, ô mon Dieu! avec votre serviteur : car nul homme vivant ne sera justifié en votre présence : « Non intres in judicium cum servo tuo, Domine : quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens. »* (*Psal.* CXLII, 2.) Saint Arsène, prêt à rendre le dernier soupir, paraît saisi d'une terreur mortelle. D'où peut venir cette étrange crainte, lui dit-on, après la vie pénitente que vous avez menée? Ah! répond le saint vieillard, cette terreur n'est pas d'aujourd'hui : je n'ai cessé de la ressentir durant tout le cours de ma vie. Animé des mêmes sentiments, saint Agathon répond à ceux qui lui en témoignent de la surprise : Je tremble, parce que les jugements de Dieu sont bien différents des jugements des hommes. Saint Jean Climaque rapporte des choses si étranges sur les appréhensions de certains solitaires dont la vie avait été éminente en sainteté et en prodiges, et qui ne pouvaient se rassurer sur leur éternelle destinée, que je crois devoir m'abstenir de les raconter, pour ne pas porter le découragement dans vos âmes. Mais il me sera bien permis, au moins, de vous dire que si les plus grands saints ont ressenti à l'heure de la mort les perplexités les plus cruelles, les pécheurs, qui avalent l'iniquité comme l'eau, doivent, à plus forte raison, s'attendre à toutes les horreurs de la mort, et se hâter de répondre à l'appel divin, afin qu'elle leur devienne moins terrible. Saint Grégoire (*Mor.*, l. VI, 17, 18) voulait que ceux qui avaient mené la vie la plus exemplaire, ne se rassurassent point pour ce dernier moment ; mais qu'ils considérassent que s'ils avaient été assez heureux pour éviter les actions les plus criminelles, ils n'étaient peut-être pas innocents dans leurs cœurs à l'égard des mauvaises pensées; que s'ils n'avaient pas à se reprocher des fautes de commission, ils avaient peut-être sur la conscience bien des péchés d'omission, soit pour n'avoir pas accompli tous les devoirs qu'ils connaissaient, soit pour avoir négligé de s'instruire des devoirs qu'ils pouvaient et devaient connaître. Encore une fois, si les saints doivent trembler, que doit-on dire de ceux qui ont passé une partie de leur vie dans la vanité et l'oubli de Dieu, sans s'occuper de leur mort? Le cèdre est ébranlé : comment le roseau demeurerait-il immobile? *Si le juste sera à peine sauvé*, dit saint Pierre, *où pourront se montrer avec confiance l'impie et le pécheur? « Si justus vix salvabitur, impius et peccator ubi parebunt? »* (1 *Petr.*, IV, 18.) Que ferez-vous en présence de votre juge, ô pécheur! Hélas! on n'a d'autre escorte à ce tribunal que les bonnes œuvres qu'on a faites, et d'autre avocat que la conscience, dans une cause où se décide l'éternelle destinée de l'homme. Si dans l'examen de vos comptes, on vous montre des dettes qui n'ont point été acquittées, quelle caution prodnirez-vous? où réclamerez-vous? que ferez-vous? où irez-vous? comment vous défendrez-vous? Les larmes alors seront inutiles; le repentir et les prières ne serviront plus de rien; les bonnes résolutions arriveront trop tard; les ressources et les protections que l'on avait eues sur la terre se seront évanouïes comme un vain songe : *Non proderunt divitiæ in die obductionis; justitia autem liberabit a morte.* (*Prov.*, XI, 4.) L'âme criminelle s'écriera alors avec bien plus de justice que le Roi-Prophète : *Les douleurs de la mort m'ont environnée, et les périls de l'enfer sont venus fondre sur moi : « Circumdederunt me dolores mortis, et pericula inferni invenerunt me. »* (*Psal.* XVII, 5.)

Pour ne pas tomber dans cette extrémité, mes frères, 1° songez au chagrin que vous vous préparez par les fautes dans lesquelles vous tombez si facilement ; 2° quel regret vous éprouverez de n'avoir pas servi Dieu pendant la vie, pour vous ménager ses bonnes grâces ; 3° quelle pénitence vous seriez alors disposés à venir faire devant le monde, si vous pouviez obtenir la grâce d'y retourner, pour commencer dès lors à vivre comme vous désireriez l'avoir fait.

Il y a un jugement particulier à la mort de chacun; il y en aura un autre général à la fin des temps, où l'on fera rendre à tous les hommes un compte rigoureux de leur conduite. Le saint homme Job parle fréquemment de l'examen qui sera fait de toutes les actions en ce grand jour ; de ce livre où sont écrites toutes les iniquités de la jeunesse, et tous les châtiments qui y correspondent ; de cet œil vigilant auquel rien n'échappe, et qui assujettira toutes nos actions à son jugement. (*Job.*, XIII et XIV.) Jésus-Christ dit lui-même qu'en ce jour on demandera compte même d'une parole inutile. (*Matth.*, XII, 36.) Que sera-ce des discours et des désirs impurs, des regards adultères, des actions de malice et d'injustice? O sublime christianisme! que les leçons que tu nous donnes par le simple tableau du jugement sont saintes! Quels seront l'étonnement et la confusion des pécheurs en ce jour de terreur et d'épouvante? Les iniquités les plus cachées seront alors dévoilées à la face de tout l'univers. Quel est celui dont la conscience soit assez pure pour ne pas appréhender de souffrir alors la honte la plus accablante? On a vu des pécheurs qui préféraient se dévouer à toutes les peines de l'enfer, plutôt que de s'assujettir à la confusion d'un aveu sincère au tribunal de la pénitence : comment donc les pécheurs supporteront-ils la honte du dernier jugement? Le prophète Osée dit qu'ils s'écrieront dans leur désespoir : *Montagnes, tombez sur nous; ensevelissez-nous sous vos ruines*, pour nous soustraire à la confusion qui nous menace. (*Ose.*, X, 8.)

Mais ce sera bien autre chose quand retentira cette sentence foudroyante : *Allez, maudits, au feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges.* (*Matth.*, XXV, 41.) Le moindre son de ces paroles, qu'on pourrait comparer à une goutte d'eau à l'égard de l'océan, sera, au langage de l'Ecriture, comme du tonnerre bruyant que personne ne

pourra écouter, comme un éclair éblouissant qu'aucun regard ne pourra contempler : *Cum vix parvam stillam sermonis ejus audierimus, quis potcrit tonitruum magnitudinis ejus intueri?* (*Job*; XXVI, 14.) Ce tonnerre fera entr'ouvrir la terre qui engloutira tous ceux qui n'avaient marqué leurs jours que par leurs jouissances. Alors l'ange dont parle le bien-aimé disciple, criera de toute sa force : *Elle est tombée, elle est tombée, cette grande Babylone; elle est devenue la demeure des démons et la retraite des esprits immondes :* « *Cecidit, cecidit Babylon illa magna, et facta est habitatio dæmoniorum, et custodia omnis spiritus immundi.* (*Apoc.*, XIV, 8.) Une meule de moulin ne tomberait pas avec plus de rapidité du ciel dans la mer, que les malheureux réprouvés dans l'infernal abîme : c'est la comparaison de l'Esprit-Saint. (*Apoc.*, XVIII, 21.)

Parlerai-je de leurs tourments? Leurs corps y seront consumés par les flammes dévorantes et éternelles, leurs âmes rongées et déchirées par un ver immortel. Il n'y aura là que pleurs et que grincements de dents, rage et blasphèmes contre Dieu ; ils se déchireront eux-mêmes dans leur cruelle et inutile fureur. Le saint homme Job décrit leur désespoir dans ce langage : *Périsse le jour où je suis né ! que ce jour se change en ténèbres, que les ombres de la nuit et le voile de la mort l'obscurcissent.* « *Pereat dies in qua natus sum... dies illa vertatur in tenebras... obscurent eum tenebræ et umbra mortis.* » *Pourquoi ne suis-je pas mort dans les entrailles de ma mère, ou pourquoi en sortant de son sein, n'ai-je pas aussitôt rendu le dernier soupir?* « *Quare non in vulva mortuus sum? egressus ex utero non statim perii?* (*Job*, III, 3-5, 11.)

O langues dévouées aux blasphèmes, que votre destinée est affreuse ! Oreilles condamnées à n'entendre que des cris de rage, que les sons qui vous frappent sont odieux ! O regards qui ne devez contempler que des maux, que vos spectacles sont désolants ! O corps destinés à d'éternelles flammes, que votre aliment est meurtrier ! O voluptueux, que vos plaisirs ont été courts, et que vos souffrances seront longues, puisqu'elles ne doivent avoir aucune fin ! Riches de la terre, où sont vos trésors ! Les sept années d'abondance se sont écoulées ; la disette commence pour ne plus finir. La gloire dont vous vous enivriez a disparu, et votre félicité a fait naufrage dans l'océan de toutes les douleurs. Pas une goutte d'eau pour tempérer votre soif dévorante ! Le saint homme Job dit que le pécheur n'a pour toute félicité que des vers qui le corrodent : *Dulcedo illius vermes* (*Job*, XXIV, 20) ; et le *Livre de la Sagesse* faisant parler les malheureuses victimes de la justice divine, leur met ce langage dans la bouche : *Nous nous sommes donc égarés de la voie de la vérité ! la lumière de justice n'a pas lui sur nos têtes, et le soleil de l'intelligence ne s'est pas levé pour nous ; nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquite et de la perdition ; nous avons marché par des chemins difficiles ; mais nous avons meconnu la voix du Seigneur.* « *Ergo erravimus a via veritatis, et justitiæ ! lumen non luxit nobis, et sol intelligentiæ non est ortus nobis ; lassati sumus in via iniquitatis et perditionis ; et ambulavimus vias difficiles ; viam autem Domini ignoravimus.* (*Sap.*, V, 6, 7.) Mais, hélas ! ces plaintes et ces lamentations arrivent trop tard ! Voulez-vous les prévenir, dit saint Jean Chrysostome, gravez dans votre esprit la pensée de ce jour malheureux, et que votre mémoire n'en perde jamais le souvenir : *Non excidat animo dies illa.* Représentez-vous les anges environnant Jésus-Christ par milliers, l'air retentissant de la sentence que le souverain Juge prononcera contre le monde coupable, l'enfer s'ouvrant pour engloutir ses victimes, en même temps que le ciel recevra ses élus ; figurez-vous les réprouvés liés en faisceaux pour être précipités dans les flammes éternelles. Au souvenir de ces vérités si redoutables, comment ne répéterez-vous pas après Jérémie : *Qui donnera de l'eau à ma tête, et à mes yeux une fontaine de larmes, pour pleurer jour et nuit ?* « *Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum? et plorabo die ac nocte interfectos filiæ populi mei.* (*Jer.*, IX, 1.)

Venez donc, chrétiens : prévenons notre juge par l'humble aveu de nos fautes (*Psal.* XCIV, 2) : car qui sera capable de faire utilement sa confession dans l'enfer ? *In inferno quis confitebitur tibi?* (*Psal.* VI, 6.) Considérez que le Seigneur qui nous a donné deux yeux, deux oreilles, deux pieds, deux mains, ne nous a donné qu'une âme. Si cette âme vient à être perdue, tout est perdu ; si cette âme est sauvée, tout est sauvé : car le corps suivra infailliblement, un jour la condition de l'âme. Si vous n'avez pas profité des moyens de salut et de réconciliation que Dieu vous donne maintenant, vous n'aurez à la fin aucune raison à alléguer pour votre justification. Jésus-Christ ne vous avait-il pas dit : *Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme?* « *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* (*Matth.*, XVI, 26.) Direz-vous que vous ne vous seriez pas de vous-mêmes portés au mal, si vous n'y aviez été entraînés par une influence étrangère? Mais il ne servit de rien à Eve d'alléguer que c'était le serpent qui l'avait trompée : *Serpens decepit me.* (*Gen.*, III, 13.) Il fallait faire attention aux volontés divines qui vous étaient signifiées, et craindre les menaces qui vous étaient intimées. Jérémie voit d'abord une verge vigilante, puis une chaudière bouillante sur des brasiers. (*Jer.*, I, 11, 13.) C'est que Dieu premièrement menace, puis il châtie. Celui qui méprise la menace subira le châtiment.

Dans l'Evangile nous ne voyons pas que personne se présente pour secourir le malheureux qui est condamné à être jeté pieds et mains liés dans les ténèbres extérieures. Là il n'y a plus de père, de frère, d' mi

qui puisse répondre pour le coupable. Noé, Daniel, Job, Moïse, tous les saints de l'Ancien Testament, tous ceux du Nouveau seraient impuissants pour sauver celui dont la condamnation est prononcée. Personne ne se permet de prendre le parti de ce téméraire qui était entré au festin de noces sans avoir la robe nuptiale (*Matth.*, XXII), ni des vierges insensées qui n'ont pas entretenu la lampe de l'humilité (*Matth.*, XXV), ni de ce riche avare qui implore une goutte d'eau de la charité d'Abraham. (*Luc.*, XV.)

Pourquoi donc, connaissant ces terribles vérités, n'accomplirions-nous pas le double devoir de l'amour de Dieu et du prochain, en observant les lois de Dieu et de l'Église ? Pourquoi attendre que le soleil de justice se couche, et que sa lumière disparaisse à nos yeux ? Ne vaudrait-il pas mieux que notre langue se desséchât par les jeûnes, que d'être réduits, un jour, à réclamer le soulagement d'une goutte d'eau sans pouvoir l'obtenir ? Si nous ne pouvons supporter la chaleur d'une fièvre de trois jours, comment souffrirons-nous les atteintes des brasiers éternels? Si une sentence de mort, qui ne prive l'homme que de quelques instants de vie, le jette dans une consternation si accablante, quelle terreur ne devrait pas nous inspirer la sentence du juge suprême qui privera les pécheurs de l'éternelle vie ?

Quand on nous parle de certains supplices infligés par la justice humaine, ou par les bourreaux ministres des persécuteurs, nous sentons un frémissement d'horreur et d'épouvante : et qu'est-ce que tout cela, sinon un songe et une ombre, en comparaison des tourments de l'enfer ? Tous les maux présents finissent par la mort; mais, dans l'enfer, le ver de la conscience ne meurt point, le néant alors si désirable n'arrive point, le feu dévorant ne s'éteint point, le bourreau inexorable ne se lasse point. Que feront les malheureux réprouvés, lorsque, subissant la privation de tous les biens, ils se verront en proie à tous les maux? Que d'accusations contre eux-mêmes ! Que de gémissements ! Que de soupirs ! Désolation et désespoir inutiles ! Les matelots ne servent plus de rien, quand le vaisseau a été englouti dans les ondes, ni le médecin, quand le malade a rendu le dernier soupir. Dans l'enfer, les réprouvés diront : Ah ! pendant que, sur la terre, nous jouissions encore de la vie, nous devions en profiter pour expier nos fautes, et nous prémunir contre les maux qui nous accablent! Combien d'avertissements n'avons-nous pas reçus, sans en tenir compte?

Alors les Juifs ne s'obstineront plus à méconnaître celui qui était venu au nom du Seigneur, et qu'ils avaient repoussé et condamné ; mais cette connaissance sera trop tardive et ne leur servira de rien.

Et nous, chrétiens, mes frères, qu'alléguerons-nous pour notre défense? Le ciel, la terre, le soleil, la lune, la nuit, le jour : tout rendra témoignage contre nous, et nous reprochera nos iniquités et notre endurcissement. Et quand toutes les créatures demeureraient muettes, notre propre conscience sera là pour nous accuser. (Chrys.) Malheur à moi, s'écriait saint Ambroise (*in Luc.* c. III, l. II), si je ne pleure pas mes péchés ; si je ne me lève pas au milieu de la nuit pour louer le Seigneur ; si je trompe mon prochain et trahis la vérité? La cognée est déjà à la racine de l'arbre. Que celui donc qui est en état de grâce, s'efforce de produire des fruits de justice; que le pécheur se hâte de produire des fruits de pénitence : car le Seigneur est proche ; il va venir faire la récolte de ces fruits, donner la vie aux serviteurs diligents et fidèles, frapper de mort (et de quelle mort !) les négligents et les lâches.

O Roi des cieux, vous, dont la majesté est si terrible à l'égard des pécheurs, dont la miséricorde est si généreuse à l'égard des élus, sauvez-moi, sauvez-moi, fontaine de piété et d'amour : *Rex tremendæ majestatis, qui salvandos salvas gratis, salva me, fons pietatis.* Souvenez-vous, miséricordieux Sauveur, que c'est pour moi que vous êtes descendu sur la terre : ah ! ne me perdez pas au jour de votre colère : *Recordare, Jesu pie, quod sum causa tuæ viæ; ne me perdas illa die.* Fatigué à ma poursuite, vous avez eu besoin de repos, et c'est sur une croix que vous êtes venu reposer vos membres, parce que vous vouliez me racheter de la mort: ah ! que vos travaux et vos souffrances ne deviennent pas inutiles pour moi ! *Quærens me sedisti lassus ; redemisti crucem passus : tantus labor non sit cassus.* Juste juge et vengeur du crime, pardonnez-moi avant le jour où je dois vous rendre compte de ma conduite : *Juste judex ultionis, donum fac remissionis, ante diem rationis.* Je suis pénétré de douleur et couvert de confusion de mes infidélités ; pardonnez, Seigneur, a mon humble prière : *Ingemisco tanquam reus; culpa rubet vultus meus; supplicanti parce, Deus.*

O Marie ! ô ma tendre mère ! afin que mes supplications arrivent jusqu'au cœur de votre divin Fils, souffrez que je les fasse passer par le vôtre. Protégez votre coupable enfant qui implore votre tendresse, en déplorant ses infidélités passées. Obtenez-lui la grâce de la réconciliation en cette vie et une place dans le séjour de l'éternelle félicité.

INSTRUCTION IV.

SUR L'ENFER.

Ibunt hi in supplicium æternum. (*Matth.*, XXV, 46.)
Ceux-ci iront au supplice éternel.

La seule pensée d'un bonheur ineffable que l'on mérite par sa fidélité ne devrait-elle pas nous déterminer à accomplir tous les devoirs que la religion nous impose? Mais l'homme aveugle et présomptueux voudrait la récompense sans le travail, et la couronne sans combat. Dieu commande, et l'homme désobéit; Dieu menace : heureux s'il réussit à se faire craindre ! C'est ce qui m'engage à vous tracer aujourd'hui une fai-

ble peinture de l'enfer. Oh! qu'il m'en coûte de vous entretenir sur un sujet si effrayant! Mais peut-être qu'un jour vous me saurez quelque gré d'avoir surmonté ma répugnance. Je dois dire aussi que puisque ce sujet se trouve dans l'Evangile comme tant d'autres, il n'est pas libre à un ministre de Jésus-Christ de le passer sous silence. Que celui qui ne reçoit pas la doctrine du Sauveur se plaigne et m'accuse : je le comprendrai ; mais que celui qui la reçoit m'écoute et en profite. S'il ne lui est pas possible de prouver que j'exagère, qu'il tremble avec moi, et que s'il est dans le péché, il se convertisse.

Je concevrais l'indifférence d'un homme qui pourrait dire : Si je ne me soumets pas à la loi de Dieu, c'est que je sais que tout ce qu'il peut m'arriver de pis c'est d'être privé de ses récompenses ; du reste, je n'en attends ni châtiment ni gloire. Hélas ! les choses ne se passent pas ainsi : il faut, de toute nécessité, ou régner éternellement avec Dieu, ou brûler éternellement avec les démons. Point d'autre milieu que le purgatoire qui n'a qu'un temps de durée, et qui renverra au ciel toutes les âmes qu'il aura suffisamment purifiées. Réfléchit-on sur ces terribles vérités, quand on se livre au péché si facilement ? Lorsqu'on propose à quelqu'un de se charger d'un fardeau, il examine, avant tout, s'il est capable de le porter : et vous, pécheurs imprudents, vous ne considérez jamais si vous serez capables de porter la peine du péché qui est l'enfer ! Savez-vous quelle est cette peine ? Jugez-en d'abord par la grandeur de celui qui punit. N'est-il pas grand dans sa justice et sa colère, comme dans toutes ses œuvres ? Quoi ! dit-il dans Jérémie, vous ne tremblez pas devant moi qui ai pu déterminer les bornes de la mer par quelques grains de sable qu'il ne lui est pas permis de franchir ? (*Jer.*, V, 22.) Oui, chrétiens, Dieu qui est si admirable par le bien qu'il nous a fait, ne sera pas moins redoutable par le châtiment qu'il prépare aux violateurs de sa loi. *Qui ne vous craindra, ô Roi des nations*, s'écrie le même prophète, « *Quis non timebit te, o Rex gentium?* » (*Jer.*, X, 7.) C'était un saint qui parlait ainsi, et il tremblait : et comment, tout saint qu'il était, n'eût-il pas tremblé, puisque les colonnes mêmes du ciel sont ébranlées devant la Majesté divine, et que les puissances, les principautés, les vertus frémissent en sa présence ? Mais si les anges et les saints éprouvent cette religieuse terreur, que ne devraient pas ressentir les transgresseurs de la volonté divine ? Pour qui, en effet, seront les foudres de la vengeance céleste, si les pécheurs n'ont pas à les appréhender ? Saint Jean ne dit-il pas que les grandes plaies tomberont sur Babylone : car le Dieu puissant qui doit la juger, la livrera aux pleurs, à la famine, et aux larmes ? (*Apoc.*, XVIII.) Ah ! s'écrie l'Apôtre, *c'est une chose horrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant.* (*Hebr.*, X, 31.) Ce n'est pas une chose vraiment terrible de tomber entre les mains des hommes : ils ne sont pas assez puissants pour empêcher qu'on n'échappe à leur fureur, ou pour pouvoir infliger un éternel supplice. C'est ce qui faisait dire à Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Ne craignez pas ceux qui ne peuvent tuer que le corps, mais plutôt craignez celui qui peut perdre le corps et l'âme, en les dévouant à l'enfer.* (*Matth.*, X, 26.) *Si nous ne faisons pénitence*, avait déjà dit *l'Ecclésiastique, ce n'est pas entre les mains des hommes que nous tomberons, mais entre les mains du Seigneur.* « *Si pœnitentiam non egerimus, incidemus in manus Domini, et non in manus hominum.* » (*Eccli.*, II, 22.) Si Dieu est si grand en toutes choses, qui peut douter de la grandeur de sa justice et de sa colère ? Jugez-en par quelques-uns des châtiments qu'il a exercés en ce monde même. Dathan, Abiron et leurs complices sont précipités tout vivants au centre de la terre pour s'être élevés contre leurs supérieurs. (*Num.*, XVI.) Lisez les menaces effrayantes que Dieu, dans le *Deutéronome*, fait aux Juifs prévaricateurs. J'enverrai contre vous, dit-il, des armées ennemies qui assiégeront vos villes et vous réduiront à une telle extrémité que les mères mangeront, après leurs couches, le fruit de leurs entrailles. (*Deut.*, XXVIII, 49 et seq.)

Et quand on réfléchit, mes frères, que tous ces châtiments de la vie présente ne sont qu'une ombre légère, en comparaison des peines de l'autre vie, est-il possible qu'on ne se dise pas à soi-même : Si l'ombre est si redoutable, que sera-ce donc de la réalité ! si la justice de Dieu est si terrible, maintenant qu'elle est tempérée par la douceur et la miséricorde : hélas ! que sera-ce donc quand il faudra boire sans mélange ce calice d'amertume ? Que sera-ce dans l'enfer d'où la miséricorde sera à jamais exilée ?

Mais le Seigneur, direz-vous, est infiniment miséricordieux, j'en conviens : et c'est pour cela que les pécheurs doivent le craindre davantage. Il y a lieu de s'étonner que le fils du Très-Haut se soit revêtu d'une chair mortelle et assujetti à tous les tourments et à tous les opprobres, jusqu'à terminer sa vie sur une infâme croix. Quelle miséricorde ! donner son sang pour ceux-là mêmes qui le répandent ? Mais jugez, par la grandeur du bienfait, de la rigueur du châtiment réservé à ceux qui l'auront méprisé ! La faveur a été telle que, suivant saint Paul, elle a passé pour folie aux yeux des gentils, et pour scandale aux Juifs incrédules. Quelle sera donc la sévérité du Sauveur à son second avénement ? Dieu a été si généreux à l'égard de la nature humaine, quand il ne trouvait rien en elle qui fût digne de sa grâce : de quelle rigueur n'usera-t-il pas contre tous les genres d'iniquités qui provoquent sa vengeance ? Dans son premier avénement, dit saint Bernard (serm. 1, *De Epiphania*), sa clémence a été sans bornes ; dans le second, sa sévérité sera extrême. Conjecturons la même chose par l'admirable patience dont Dieu use en général et en particulier à l'égard des hommes. Combien de pé-

cheurs, depuis l'âge de raison, jusqu'à la mort, ne se sont servis de leur esprit que pour offenser Dieu et violer ses commandements, sans se mettre en peine de ses promesses et de ses menaces? Il les a attendus patiemment : il n'a pas abrégé, d'un seul instant, leur vie criminelle ; il ne s'est jamais lassé de les appeler, hélas! sans qu'ils aient voulu l'écouter. Que doivent-ils donc naturellement attendre de sa justice si longtemps enchaînée ? Ah ! il rompra enfin les digues qui l'arrêtent : et avec quelle violente impétuosité ne se précipitera-t-elle pas sur eux? O homme, s'écriait le grand Apôtre, est-ce que ce n'est pas pour vous déterminer à la pénitence que la bonté divine vous attend depuis si longtemps ? Et cependant vous semblez prendre à tâche, par votre endurcissement, d'amasser, contre vous, un trésor de colère et de vengeance. (*Rom.*, II, 3-5.) Ce n'est pas sans énergie que saint Paul emploie le mot de trésor. Figurez-vous, en effet, quelle serait la richesse d'un homme qui, pendant 50 ou 60 ans, n'aurait pas passé une heure sans ajouter quelque chose à ses immenses trésors. Mais il est bien plus urgent encore que vous vous représentiez quel sera le châtiment d'un pécheur qui, pendant tout le cours de sa vie, n'aura cessé d'ajouter au trésor des vengeances célestes par de nouveaux péchés. Blasphèmes horribles, haines implacables, regards impurs : n'y a-t-il pas là de quoi remplir de péchés tout un monde? Mais, en résultat, quel enfer, grand Dieu !

Pesez maintenant l'ingratitude et la malice des pécheurs : et prononcez vous-mêmes si, à votre jugement, la punition n'en doit pas être rigoureuse. Représentez-vous, d'un côté, le Seigneur qui traite les hommes avec une bonté ineffable et une générosité infinie; se prodiguant, pour ainsi dire, en leur faveur, se livrant à la souffrance pour eux, multipliant, à leur égard, les moyens de salut, entassant les grâces, détournant les malheurs, offrant, jour et nuit, le pardon aux coupables. D'un autre côté, remarquez l'oubli et l'indifférence des hommes, leurs ingratitudes, leur rébellion, leurs infidélités, leurs outrages à son nom adorable, leur mépris pour ses commandements, et cela, pour le plus vil intérêt: souvent de gaieté de cœur, par un excès de témérité et d'imprudence, comme si le Seigneur n'était qu'une idole ridicule. Voyez le Fils de Dieu foulé aux pieds et son sang indignement outragé. Quoi ! des chrétiens dépassent souvent la mesure des crimes des infidèles eux-mêmes! Il faut, ne le concevez-vous pas ? qu'il y ait quelque proportion entre la punition et l'injure. S'il a fallu le sang du Fils de Dieu pour compenser les offenses faites à Dieu, que devra être cette compensation quand elle ne sera tirée que du châtiment des coupables?

De la considération du juge passez à celle du bourreau qui est le démon exécuteur des arrêts divins. Oh ! qu'il fut impitoyable contre Job, quand Dieu lui eut accordé quelque pouvoir sur ce saint homme ! La destruction de ses troupeaux, la captivité de ses serviteurs, le renversement de ses maisons, la mort de ses enfants, ne furent que les préludes de ses peines. Tout son corps est couvert d'horribles plaies ; des grands biens qu'il a possédés il ne lui reste qu'un fumier pour lieu de repos, et un débris de vase pour nettoyer ses plaies dégoûtantes. Une mauvaise femme et de faux amis viennent déchirer, par la cruauté de leur langue, celui dont le corps est déjà l'aliment des vers. Le démon fut-il moins impitoyable envers Jésus-Christ même, en cette nuit cruelle qui précéda le supplice de la croix. Qu'avez-vous donc à attendre de cet ennemi du genre humain, si jamais vous devenez l'objet de sa rage? Hélas ! ce ne sera pas seulement le supplice d'une nuit, d'un an, d'un siècle, mais de l'interminable éternité. Avez-vous quelque espoir ou quelque moyen d'adoucir sa fureur? Pourrez-vous éclairer ce séjour d'éternelles obscurités ? Avez-vous quelque conjecture tant soit peu probable de pouvoir vous arracher à la puissance de ces loups dévorants chargés, de la part du ciel, de déchirer pendant l'éternité leurs malheureuses victimes? Saint Grégoire rappelle la conversion d'un jeune homme dont la vie avait été loin d'être régulière, et que le seul effet d'une vision où la fureur de Satan lui était représentée, suffit pour déterminer à un changement de vie. Le disciple bien-aimé nous peint (*Apoc.*, IX) les démons tenant les clefs du puits de l'abîme dont la noire fumée obscurcit les airs. Leur fonction est de tourmenter les hommes qui n'ont pas la marque de Dieu sur leur front. Il représente ces esprits infernaux comme armés de cuirasses de fer, ayant des dents semblables à celles des lions, et des dards aigus comme des scorpions. Qu'a prétendu l'Esprit-Saint en nous proposant ces horribles figures, sinon de détruire l'empire du péché dans nos âmes, par la crainte d'être livrés à ces impitoyables exécuteurs de la justice divine ? Pesez toutes les expressions de l'Ecriture, et partout vous retrouverez la preuve des châtiments terribles réservés aux réprouvés. D'ailleurs, j'en appelle à votre raison : si vous croyez que la justice de Dieu est infinie, contre qui pensez-vous qu'elle doive s'exercer rigoureusement, sinon contre les pécheurs? Si sa patience a été infatigable à les attendre, comment doivent-ils être punis de leur longue obstination? Si, par une multitude innombrable de grâces, il a cherché à les attirer à lui, que ne méritent-ils pas de châtiments pour la plus monstrueuse ingratitude? S'il a pour le péché une haine infinie, que doit-on penser de la puissance qu'il déploiera pour le punir? Si vous êtes chrétiens : et je vous ferais injure en vous disputant cette qualité, vous ne doutez pas plus de la sévérité des châtiments destinés au crime, que vous ne doutez de votre existence. Mais étant chrétiens et pécheurs, je ne m'explique pas comment vous avez le courage ou de braver les maux qui vous menacent, ou de ne pas prendre les moyens de vous y soustraire.

Je vais, en terminant, vous présenter une dernière considération plus saisissante et plus terrible, ce me semble, que toutes les autres. Pensez-y bien : c'est la durée des tourments réservés aux pécheurs victimes de l'enfer. Ils pourraient, en quelque sorte, se consoler, si leur supplice devait avoir un terme, quelque éloigné qu'il pût être ; mais l'éternité tout entière est la mesure de la durée de leur châtiment : quel effrayant sujet de méditation ! Origène a voulu expliquer ici le mot d'éternité dans un sens restreint ; l'Eglise l'a condamné, ainsi que tous ceux qui, après lui, ont tenté de renouveler son erreur. Il ne servirait de rien à un criminel de dire ou de penser que la sentence prononcée contre lui ne sera pas exécutée : de quoi pourrait-il servir à des pécheurs impies ou incrédules de nier ou révoquer en doute l'éternité de l'enfer qui les attend ? en seront-ils affranchis pour cela ?

Quoi ! il est vrai de dire que quand un réprouvé ne verserait, dans l'espace de mille ans, qu'une seule larme, il aurait plutôt rempli de ses pleurs l'espace immense qu'il y a entre le ciel et la terre, qu'il n'aurait vu la fin de ses peines ! Et, cependant, que de millions de milliards de siècles auraient à s'écouler avant que ce vide incommensurable fût ainsi comblé ?

La seule douleur de la piqûre d'une épingle qui se renouvellerait éternellement mériterait que les hommes s'assujettissent à tous les maux de cette vie passagère plutôt que de subir cet éternel supplice. O mon cher frère ! si ces grands mots : POUR L'ÉTERNITÉ ! POUR JAMAIS ! se gravaient bien avant dans votre cœur, vous ne demeureriez pas une heure en péché mortel.

Un mondain revint à la vertu par cette seule réflexion qui le frappa un jour : Il n'y a pas un homme sur la terre qui voulût accepter l'empire de l'univers entier, à la condition de demeurer, pendant cinquante ans, couché sur le lit le plus délicat, embaumé par les plus suaves et les plus délicieux parfums. Quelle est donc la folie de ceux qui s'exposent, pour des bagatelles, à se voir éternellement couchés sur un lit de flammes ? y avez-vous bien réfléchi, vous que le bourdonnement d'une mouche empêche de reposer une nuit tout entière ? C'est à vous qu'Isaïe s'adresse, quand il dit : *Qui d'entre vous pourra demeurer dans les flammes éter-ternelles ? Qui d'entre vous consentirait à vivre au milieu d'un feu dévorant ?* (*Isai.*, XXXIII, 14.) Et moi j'ajoute : Quelles épaules seront assez fortes pour supporter cet accablant fardeau ? O hommes ! vous êtes si prudents, quand il s'agit de vous prémunir contre les maux de cette vie, et vous seriez assez insensés pour vous exposer aux tourments éternels de l'autre ? Que verrez-vous, si vous n'êtes pas capables de voir et de reconnaître ici votre erreur ? Que craindrez-vous, si vous ne craignez pas ce malheur étrange ? Après tout, de quoi s'agit-il pour l'éviter, sinon d'observer les lois de Dieu et de l'Eglise ? Assurément vous vous décideriez plutôt à vous faire chartreux ou trappistes que de souffrir jour et nuit, pendant toute votre vie, les plus cruelles douleurs de dents ou de la goutte : et vous ne serez pas assez sages pour préférer l'observance des commandements de Dieu à un enfer éternel ? Marquez, chrétiens, écrivez sur vos tablettes le jour où ces réflexions vous ont été adressées : elles serviront, n'en doutez pas, à augmenter vos récompenses ou vos peines, selon le profit ou l'abus que vous en aurez fait.

Un prophète disait : Ma vie sera une vie de cris de douleurs et de larmes amères ; je ne me montrerai désormais que dans un dépouillement absolu de toutes choses : *Plangam et ululabo ; vadam spoliatus et nudus.* (*Mich.*, I, 8.) Imitez-le, mes chers frères : vous n'aurez jamais à vous en repentir.

Si personne ne vous eût parlé d'un enfer éternel, je ne m'étonnerais pas de vous voir vivre dans la négligence de vos devoirs. Mais l'existence de l'enfer est un article de votre foi ; c'est Jésus-Christ lui-même qui est venu vous l'annoncer, après ses prophètes. Or, personne ne l'ignore moins que vous, le ciel et la terre passeront ; mais les paroles de Jésus-Christ ne passeront point. (*Luc.*, XXI, 33.) Vous le croyez, aveugles pécheurs, et cependant vous ne changez pas de vie. Quelle douceur pouvez-vous donc trouver ou dans les plaisirs, ou dans les richesses, ou dans les honneurs de la terre assaisonnés de la pensée de l'enfer ? Ah ! s'écrie saint Jérôme, si, à la fin de vos jours, votre âme était livrée à la fureur du démon pour être tourmentée avec le mauvais riche, dans les supplices éternels, quel adoucissement trouveriez-vous dans la pensée que vous avez eu pendant la vie présente, la science de Salomon, la beauté d'Absalon, la force de Samson, les années d'Hénoch, les richesses de Crésus, la puissance de César ?

Ah ! Seigneur, j'en fais l'humble aveu, je n'ai été jusqu'à cette heure qu'un insensé, puisque je n'ai jamais su réfléchir sérieusement sur le malheureux état d'une âme condamnée à d'éternels supplices. Enfin, ô mon Dieu, rendez-moi sage : faites-moi connaître l'abîme des tourments que je me suis préparé, afin qu'une vie toute nouvelle me rende digne de l'abîme de vos miséricordes.

Divine Marie, refuge des pécheurs, obtenez-moi de ne perdre jamais de vue les malheurs de l'autre vie, afin que je me rende digne des biens éternels.

INSTRUCTION V.

PROMESSES FAITES A LA VERTU POUR LA VIE PRÉSENTE.

Promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ. (I *Tim.*, IV, 8.)

Il y a en faveur de la piété des promesses pour la vie présente aussi bien que pour la vie future.

Les motifs qui nous invitent à la pratique de la vertu ne sauraient être plus puissants, puisque, ainsi que nous l'avons établi dans les précédentes instructions, nous y sommes engagés par l'autorité d'un Dieu souverai-

nement parfait, qui nous le commande, par reconnaissance pour ses bienfaits, par l'attrait des biens qu'il nous promet, et la crainte des châtiments dont il nous menace. Et cependant qu'il est petit, le nombre des chrétiens qui se montrent dociles aux volontés du Seigneur! Nous ne serions pas surpris de cette indocilité de la part des infidèles : ils ne connaissent ni Dieu, ni la vertu. Mais que des chrétiens plongés dans un océan de lumières, vivent dans l'oubli de Dieu et sous l'esclavage des passions; qu'ils s'attachent uniquement aux choses visibles, et ne montrent que de l'insouciance à l'égard des invisibles, comme s'il n'y avait ni jugement, ni paradis, ni enfer : voilà un aveuglement qui paraît inexplicable. La première raison de cette conduite, c'est que les hommes se persuadent qu'il n'y a rien à espérer pour la vertu, en cette vie, comme si toutes ses récompenses étaient réservées pour l'autre. Ainsi les Juifs se moquaient autrefois du prophète Ezéchiel, et disaient que ses prédictions ne les menaçaient que dans un avenir lointain. (*Ezech.*, XII.) Ainsi tournaient-ils en ridicule le langage d'Isaïe, en disant : *Attendez, attendez encore; commandez, commandez encore, dans peu, et encore dans peu, nous verrons.* (*Isai.*, XXVIII, 10.)

Les méchants se rassurent, dit Salomon (*Eccle.*, VIII), et ils persévèrent dans leur vie criminelle, parce qu'ils ne voient pas de sentence prononcée contre eux, immédiatement après leurs infidélités, et qu'ils s'aperçoivent que tout réussit de la même manière aux bons et aux méchants, aux hommes pieux et aux impies; que les faveurs et les disgrâces ne sont pas moins le partage des innocents que des pécheurs. De quoi nous a servi, disent-ils dans Malachie, d'avoir observé les commandements de Dieu, et de nous être humiliés devant le Seigneur des armées? La prospérité est pour les orgueilleux, qui, après avoir bravé le Seigneur, vivent paisibles et en sûreté. De là les méchants persévèrent dans leur malice, ne pouvant se résoudre, dit saint Ambroise (*in Luc.*, l. VII, c. 7), d'acheter des biens à venir, qu'ils regardent comme imaginaires, par des maux présents qu'ils envisagent comme inévitables.

Pour ne vous pas laisser surprendre par cette funeste erreur, méditez, mes très-chers frères, ces paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ s'adressant à Jérusalem : *Ah! si du moins en ce temps qui t'est donné, tu connaissais ce qui peut te donner la paix; mais tout cela est maintenant caché à tes yeux.* D'un côté le Sauveur considérait toutes les faveurs qui avaient été accordées à cette cité ingrate : de l'autre, le mépris qu'elle avait manifesté par sa personne à cause des dehors de pauvreté et de simplicité qui révoltaient son orgueil. Il la voyait donc non-seulement menacée de la soustraction de toute espèce de grâces et de lumières, mais encore de tous les avantages temporels dont elle jouissait. Voilà ce qui excite la sensibilité de ce tendre père.

Appliquons ces réflexions à notre sujet. Ce n'est que parce que les pécheurs ignorent ou méconnaissent les biens et les faveurs qui accompagnent la vertu, dès cette vie même; ce n'est que parce qu'ils ne veulent voir, pour ainsi parler, que l'écorce amère de la vertu; ce n'est que parce qu'ils ne la considèrent qu'environnée de périls et de malheurs, qu'ils refusent de l'embrasser.

Hommes légers et aveugles! De même que, sous la figure du plus humble et du plus simple des humains, Jésus-Christ ne laissait pas d'être le souverain maître de toutes les créatures; ainsi la sagesse chrétienne, sous une enveloppe rebutante, renferme tous les biens présents et à venir. La vie des vrais fidèles morts au monde est cachée avec Jésus-Christ en Dieu, parce que, comme la gloire du Sauveur du monde était cachée aux yeux des hommes, celle des justes leur est également dérobée. Si l'exercice de la vertu est pénible, Dieu a multiplié les secours pour le faciliter : grâces infuses, dons du Saint-Esprit, sacrements de la loi nouvelle : autant de moyens pour être vertueux en quelque sorte sans peine. Ainsi les rames et les voiles facilitent la navigation; ainsi les ailes donnent à l'oiseau l'aisance de son vol.

Dieu n'a pas seulement promis aux hommes les dons de la gloire; il leur a promis encore ceux de la grâce : *Gratiam et gloriam dabit Dominus.* (*Psal.* LXXXIII, 12.) L'auteur de la nature n'est jamais en défaut dans les choses nécessaires, disent les philosophes et les théologiens. Or rien n'est plus nécessaire que la vertu. Il ne pouvait donc nous abandonner sans soutien, à la faiblesse de notre libre arbitre, aux ténèbres de notre intelligence, à l'inconstance de notre volonté, à la violence de nos passions, à la corruption de la nature; il ne pouvait, dans sa bonté, nous priver des secours indispensables pour que nous pussions traverser les écueils dont nous sommes sans cesse environnés. L'adorable Providence a donné au moucheron, à l'araignée, à la fourmi, l'instinct de pourvoir à leur conservation : comment eût-elle privé l'homme des moyens de conserver son être spirituel? Le démon et le monde ont tant d'attraits pour leurs esclaves : et Dieu n'aurait, pour ses serviteurs, que des travaux et des peines? Non, il ne souffrira pas que son ennemi ait sur lui un tel avantage. *Convertissez-vous à moi*, dit-il dans Malachie, *et vous verrez la différence que je sais mettre entre le bon et le méchant, entre celui qui sert Dieu et celui qui ne le sert pas.* (*Malach.*, III, 18.) Comme s'il eût dit : Je ne vous renvoie pas à l'autre vie; je vous promets, en celle-ci, une preuve des avantages temporels que la vertu a sur le vice. Dans Isaïe, après avoir fait un long dénombrement des malheurs préparés aux méchants, l'Esprit-Saint parle ainsi des faveurs réservées aux justes : Réjouissez-vous avec Jérusalem, vous qui aimez son repos; que tous ceux qui ont partagé ses douleurs partagent maintenant son allégresse ; car j'enverrai

sur elle un fleuve de paix et une rivière de gloire, afin qu'elle en soit abreuvée selon ses désirs; je vous porterai sur mon cœur et vous caresserai sur mes genoux, comme la mère caresse son petit enfant; vous verrez l'accomplissement de mes promesses; votre cœur s'en réjouira, et vos os reverdiront comme les plantes : et alors les serviteurs de Dieu reconnaîtront la main toute-puissante du Seigneur. (*Isai.*, LXVI, 10 et seq.) Au livre des *Proverbes*, c. VIII, il promet d'enrichir ceux qui l'aiment, et de leur donner un trésor de toute sorte de biens. L'Apôtre parle de ces trésors, quand il félicite les Corinthiens d'être abondamment pourvus de toute espèce de richesses : *In omnibus divites facti estis in illo.* (I *Cor.*, I, 5.)

S'il restait quelque doute sur la doctrine que j'annonce, ce doute disparaîtrait par l'assurance que donne Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même en disant : *En vérité, je vous le dis : il n'est personne qui se soit déterminé à laisser sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses terres, qui ne doive être dédommagé par le centuple en cette vie, sans préjudice des biens éternels qui l'attendent.* (*Marc.*, X, 29, 30.) Le Sauveur distingue ici formellement les biens présents des biens à venir. Ainsi, comme nous croyons le mystère de la très-sainte Trinité, nous devons croire aux récompenses promises à la vertu en ce monde : car l'une et l'autre vérité est appuyée sur le même témoignage.

Mais quel est ce centuple dont parle Jésus-Christ? Ce ne sont pas, à proprement parler, les richesses et les honneurs de la vie, quoiqu'il plaise assez souvent à Dieu d'en gratifier ses serviteurs. Du reste, il faut convenir qu'un assez grand nombre de justes et de saints n'éprouvent que des privations et des douleurs de divers genres. Mais le centuple peut subsister sans tout cela. Dieu peut donner à un pauvre plus de contentement que n'en goûtent tous les prétendus heureux du siècle. Comme ce n'est pas seulement de pain matériel que l'homme vit, ce n'est pas seulement non plus de richesses et d'honneur qu'il est heureux. Les saints ont surabondé de joie dans les oraisons, les jeûnes, les larmes. Ayant tout quitté, ils recevaient des biens véritables pour des biens faux, des biens infaillibles pour des biens douteux, des biens spirituels pour des biens corporels; le repos au lieu de l'inquiétude, la paix au lieu de l'ennui, une vie sainte et douce, au lieu d'une vie déréglée et agitée.

Ah! chrétiens, si vous vous déterminiez à faire vous-mêmes cette expérience, vous ne tarderiez pas à chérir ce qui auparavant ne vous inspirait que de l'horreur; ce qui vous semblait doux, vous paraîtrait amer; vous trouveriez de la laideur dans ce qui vous avait paru d'une beauté ravissante. C'est ce qui arrive quand le Seigneur, pour les biens périssables du corps, nous fait part des biens incorruptibles de l'âme. Un des principaux seigneurs de Flandre, nommé Arnould, tout livré jusque-là au monde et à ses plaisirs, s'était heureusement converti à Dieu en assistant aux prédications de saint Bernard. Dieu, pour achever de le purifier, permit qu'il fût livré à des douleurs d'entrailles si cruelles, qu'elles le conduisirent à deux doigts de la mort. Un jour la violence de son mal lui ayant fait perdre la parole et le sentiment, on lui administra l'extrême-onction. Ce sacrement produisit l'effet qui l'accompagne fréquemment, c'est-à-dire, qu'il rappela le malade aux facultés dont il avait été quelque temps privé, et lui procura un soulagement sensible. Tout à coup on l'entendit s'écrier : Toutes vos paroles, ô bon Jésus, sont véritables. Comme à toutes les interrogations qu'on lui adressait, il répondait toujours par la même exclamation, on s'imagina que c'était l'effet du délire; dès qu'il s'en aperçut, il expliqua toute sa pensée, en disant : Il a promis le centuple à ceux qui auraient renoncé à tout pour l'amour de lui; ah! je le reçois, ce centuple, dès cette heure même, car les douleurs que j'endure me donnent un si doux espoir de mon salut, que je ne les changerais pas pour cent fois autant de plaisirs et de contentements terrestres; la jouissance anticipée des biens éternels que je conçois par l'espérance, surpasse non-seulement cent fois, mais cent mille fois les biens que je possédais autrefois dans le monde.

Ceux-là sont donc dans une grossière erreur qui se persuadent qu'il n'y a en cette vie aucune récompense pour la vertu. Joignez aux consolations intérieures qui en accompagnent l'exercice, les soins paternels de la divine Providence, qui ne se manifeste jamais d'une manière plus tendre qu'à l'égard des hommes vertueux. C'est ce qu'atteste, en mille endroits, la sainte Ecriture : on dirait qu'elle n'est que l'histoire de la protection que Dieu accorde à ses serviteurs fidèles. Jamais père n'a réuni tant de biens pour ses enfants que le Seigneur pour ses amis. Ecoutez le Roi-Prophète : *Seigneur*, dit-il, *vous m'avez pris sous votre protection, à cause de mon innocence; vous m'avez ménagé un appui perpétuel sous vos yeux. Béni soit le Dieu d'Israël, pendant les siècles des siècles :* « *Me autem propter innocentiam suscepisti, et confirmasti me in conspectu tuo in æternum. Benedictus Dominus Deus Israel, a sæculo et usque in sæculum.* (*Psal.* XLI, 13, 14.) Et ailleurs : *Les yeux du Seigneur sont sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières; mais s'il envisage ceux qui commettent le mal, c'est pour perdre leur mémoire de dessus la terre :* « *Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum; vultus autem Domini super facientes mala, ut perdat de terra memoriam eorum.* » (*Psal.* XXXIII, 16.) Au livre de l'*Ecclésiastique*, il est dit que le Seigneur est pour ceux qui le craignent une garde, une forteresse, une ombre salutaire qui les défend contre les ardeurs du midi, un soutien qui les empêche de tomber, ou une main qui les relève; il attire à lui leurs âmes, éclaire leurs yeux,

leur donne la santé, la vie et la bénédiction. (*Eccli.*, XXXIV, 19, 20.) Dans le psaume XXXVI, 23, 24, le Prophète-Royal dit que le Seigneur dirige les pas de l'homme, et qu'il voit avec complaisance la voie de vertu qu'il suit; si ce juste tombe, il ne sera pas brisé dans sa chute, parce que le Seigneur le reçoit sur sa main : *Apud Dominum gressus hominis dirigentur; et viam ejus volet : cum ceciderit non collidetur, quia Dominus supponit manum suam.* Et au psaume XXXIII, 20 : *Les justes*, dit le Roi-Prophète, *ont à souffrir beaucoup de tribulations; mais le Seigneur vient les délivrer de toutes; il garde chacun de leurs os, et pas un d'eux ne sera brisé :* « *Multæ tribulationes justorum, et ex omnibus liberabit eos Dominus : custodit Dominus omnia ossa eorum; unum ex his non conteretur.* » En saint Luc (XII, 7), Jésus-Christ déclare que les cheveux même de notre tête sont comptés, et qu'il n'en tombe pas un seul sans la volonté du Père céleste. Le prophète Zacharie (II, 8) dit qu'on ne peut toucher les élus de Dieu sans toucher à la prunelle de son œil. Il ne s'en occupe pas seulement par lui-même, il y emploie le ministère de ses anges : *Il a recommandé à ses anges d'avoir soin de vous, d'être vos gardiens dans toutes vos démarches; ils vous porteront entre leurs mains, de peur que votre pied ne vienne heurter contre quelque pierre.* (*Psal.* XC, 11, 12.) Quelle douce et incomparable voiture que les mains des anges ! Ils sont nos frères aînés, et nous portent entre leurs bras, comme les enfants les plus âgés portent ceux qui sont d'un âge tendre. Ce qu'ils font pendant la vie, ils le font aussi à la mort, comme on le voit dans la personne de Lazare, que l'ange du Seigneur porta dans le sein d'Abraham, quand il eut expiré.

Sans les soins constants de cette Providence admirable, comment se pourrait-il faire qu'un homme conçu dans le péché, vivant dans un corps qui le rend si enclin au mal, environné de tant de périls, pût se conserver plusieurs années sans consentir même à une seule pensée qui soit une faute mortelle ? Cette admirable Providence fait servir les péchés mêmes qui échappent à notre fragilité, elle les fait servir à notre avancement spirituel, par l'humilité qui les accompagne : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* (*Rom.*, VIII, 28.) L'amour que Dieu avait pour un père, il le reporte sur son enfant. *Je fais miséricorde*, dit-il, *sur mille et mille générations de ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.* (*Exod.*, XX, 6.) C'est ce qui l'empêcha de détruire la coupable postérité de David, ayant égard aux vertus de ce roi religieux. Il a égard aux serviteurs, en considération de leurs maîtres vertueux ; et aux maîtres, en considération de leurs vertueux serviteurs; c'est ainsi qu'il fit prospérer la maison de Putiphar, par égard pour le pieux Joseph.

Ah ! Seigneur, nous serions bien coupables, si nous ne répondions pas à vos soins et à votre tendresse, ou si nous ne nous efforcions pas de les mériter. Obtenez-nous cette grâce, Vierge sainte. Vous êtes aussi notre providence; puissions-nous répondre à votre sollicitude et être assez heureux pour vous être réunis dans le ciel.

INSTRUCTION VI.

SUR LA PROVIDENCE DIVINE FAVORABLE AUX JUSTES ET TERRIBLE AUX PÉCHEURS.

Voca me : Pater meus es. (*Jerem.*, III, 4.)
Appelez-moi, en disant : Vous êtes mon père.

Il n'est point de langage plus tendre que celui de Dieu à l'égard des justes : toutes les fois que l'Ecriture en parle, elle le fait en des termes qui seuls devraient suffire pour déterminer notre choix à l'égard de la vertu. *Le Seigneur*, dit le Roi-Prophète, *a montré sa commisération et sa tendresse, comme un père a pitié de ses chers enfants :* « *Quo modo miseretur pater filiorum, misertus est Dominus.* » (*Psal.* CII, 13.) *Seigneur*, dit Isaïe, *vous êtes notre père; Abraham ne nous a pas connus, et Jacob nous a ignorés; il n'en est pas ainsi de vous.* « *Pater noster tu es. Abraham nescivit nos, et Israel ignoravit nos.* » (*Isai.*, LXIII, 16.) Et ailleurs : *Une mère peut-elle jamais oublier et méconnaître l'enfant qu'elle a porté dans son sein? Quand il se trouverait une mère dans ces dispositions, pour moi, dit le Seigneur, je ne vous oublierai point.* (*Isai.*, XLIX, 15.) Où trouver des paroles plus tendres ? Et qui manquera de confiance en celui qui tient ce langage ? N'est-il pas la vérité même qui ne saurait tromper ? N'a-t-il pas en son pouvoir toutes les richesses pour nous combler de biens ? N'est-il pas tout-puissant pour opérer tout ce qu'il veut ?

Il semble que ce n'est pas assez néanmoins à la bonté divine que ce titre de père tendre et de mère sensible qu'il prend à notre égard ; il se compare à l'aigle dans le *Deutéronome* (XXXII, 11) : Le Seigneur, dit Moïse, aime ses enfants comme l'aigle ses petits ; il étend ses ailes sur eux, et les porte sur ses épaules ; ils ne sont pas pour lui un fardeau. — Il vous a portés, dit encore Moïse, comme un père porte ses enfants entre ses bras, jusqu'à ce que vous fussiez arrivés au lieu qu'il vous avait promis.

En prenant le nom de père, il nous donne celui d'enfants. Ephraïm est mon fils, dit-il, et j'ai pour lui des égards ; il est mon petit enfant très-cher ; mes entrailles se sont attendries pour lui. (*Jer.*, XXXI, 20.) Quand on réfléchit que c'est Dieu lui-même qui parle avec tant de bonté, peut-on n'en être pas vivement ému ?

Dans l'Evangile Jésus-Christ prend la qualité de pasteur : *Je suis le bon Pasteur*, dit-il ; *je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent ; je les vois du même œil que mon Père me voit moi-même.* (*Joan.*, X, 14.) Le Sauveur pouvait-il adopter, et pouvions-nous désirer, de sa part, un langage plus doux ? Dans Ezéchiel, il annonce qu'il recherchera et visitera ses brebis; qu'il les ramènera sur les montagnes d'Israël le long des clairs

ruisseaux; qu'elles s'y délasseront sur des herbes verdoyantes, qu'elles paîtront dans les plus gras pâturages; qu'il recherchera celles qui étaient perdues, reprendra celles qui avaient été enlevées, guérira celles qui avaient été brisées, fortifiera celles qui étaient faibles, maintiendra celles qui étaient fortes. *Je ferai avec elles*, ajoute-t-il, *une alliance de paix; j'écarterai d'elles les bêtes dangereuses, et elles vivront sans crainte dans les déserts et les bois, quand je les aurai établies sur ma sainte montagne; je ferai pleuvoir sur elles mes bénédictions.* (*Ezech.*, XXXIV, 11et seq.)

Le Seigneur pouvait-il employer un langage plus suave et plus persuasif en parlant de sa tendresse à l'égard des hommes? David se livre à des transports d'allégresse en pensant que Dieu est son pasteur, et il se plaît à faire l'énumération des faveurs de ce pasteur tout aimable. Oui, c'est notre pasteur, puisqu'il nous guide dans les pâturages qui nous offrent l'aliment; c'est notre roi, puisqu'il nous défend puissamment contre les ennemis qui nous font la guerre; c'est notre précepteur, puisqu'il nous communique ses leçons salutaires; c'est notre médecin, puisqu'il guérit nos plaies les plus invétérées et les plus mortelles; c'est notre nourricier, puisqu'il nous porte entre ses bras; c'est notre gardien, puisqu'il veille avec soin à tous nos intérêts. Au livre des *Cantiques* il prend à notre égard la qualité d'époux, et il l'est en un sens de toutes les âmes qui sont en grâce avec lui.

C'est ainsi, dit saint Ambroise (l. III, *De virginibus*), que nous avons toutes choses en Jésus-Christ; c'est ainsi que Jésus-Christ nous est toutes choses : médecin pour nous guérir, fontaine pour nous désaltérer, justice pour nous sanctifier, force pour nous secourir, lumière pour nous éclairer, voie pour nous conduire au ciel.

Le monde peut-il donner quelque chose de comparable à ses adorateurs? *Justes, réjouissez-vous dans le Seigneur*, s'écrie le Roi-Prophète : « *Exsultate, justi, in Domino.* » *C'est sur les lèvres de ceux qui ont le cœur droit que la louange est convenablement placée :* « *Rectos decet collaudatio.* » (*Psal.* XXXII, 1); comme s'il disait : Que d'autres placent le sujet de leur joie dans les richesses, les honneurs, la noblesse, les faveurs, les dignités; à ceux-là la joie est étrangère et c'est en vain qu'on les inviterait à l'allégresse. Pour vous qui ne placez votre bien qu'en Dieu, ah! réjouissez-vous : le trésor que vous possédez est au-dessus de tous les trésors. David disait encore à Dieu, animé des mêmes sentiments : *Daignez, Seigneur, me soustraire à la tyrannie de ceux qui vivent étranger à votre loi; leur bouche n'articule que des paroles vaines; leurs mains ne servent qu'à l'iniquité; leurs filles sont ornées et parées comme un temple; leurs greniers sont pleins et surabondent; leurs brebis ont de la fécondité; on est frappé de leur nombre, quand elles se rendent à la pâture. A cette vue, ce cri s'est fait entendre : Heureux le peuple qui a ces biens en partage! Heureux plutôt celui dont le Seigneur est toute la richesse!* (*Psal.* CXLIII, 10-15.)

Vous le voyez : David, quoique très-riche, n'estime véritable richesse que la possession de Dieu seul, en qui se trouvent tous les vrais biens. Dans les mêmes sentiments Habacuc s'écrie : *C'est dans le Seigneur que je veux placer toute ma félicité; c'est en Jésus le Dieu de mon âme que j'établirai toute mon allégresse; le Seigneur mon Dieu est ma force; il donnera à mes pieds l'agilité des cerfs, et comme un vainqueur il me conduira sur les montagnes que je ferai retentir de mes cantiques.* (*Habac.*, III, 18, 19.)

Mais le Seigneur étant si bon pour les hommes, n'a-t-il pas une légitime raison de se plaindre de ceux qui l'offensent? N'a-t-il pas lieu de dire encore, comme autrefois par la bouche de Jérémie : *Qu'est-ce donc que vos pères ont trouvé d'injuste en moi pour s'éloigner de leur Dieu? Ils ont couru comme des furieux, après la vanité, et se sont montrés aussi vains que les objets de leur passion. Faut-il que je sois devenu pour Israël comme un désert, comme une terre que l'on abandonne dans l'arrière-saison? Pourquoi mon peuple a-t-il dit : Voilà que nous nous sommes retirés, et désormais nous ne reviendrons plus à vous? Voit-on la jeune fille oublier sa parure, et la nouvelle épouse les ornements par lesquels elle prétend fixer les regards? Mon peuple pourtant m'a oublié pendant une multitude de jours qu'on ne peut compter.* (*Jer.*, II, 5, 31, 32.)

Ah! chrétiens, que ces plaintes seraient plus méritées encore sous la loi nouvelle, où l'indifférence des hommes est d'autant plus coupable que les grâces du ciel sont beaucoup plus abondantes.

Les soins de l'adorable Providence à l'égard des serviteurs de Dieu doivent nous toucher; mais la crainte doit pénétrer le cœur des méchants : il les traitera comme ils l'ont traité, en les abandonnant à leur malheureux sort; ils seront comme des propriétés sans maître, des écoliers sans précepteur, un navire sans pilote, un troupeau sans pasteur. Ecoutez ce que le Seigneur dit dans Zacharie : *Je ne serai plus votre pasteur; allez; je laisse mourir ce qui meurt; je laisse arracher et couper ce que l'on coupe et ce que l'on arrache; je laisse, pour tout le reste, chacun dévorer la chair de son prochain :* « *Non pascam vos; quod moritur moriatur; quod succiditur, succidatur; et reliqui devorent unusquisque carnem proximi sui.* (*Zach.*, II, 9.) » Dieu avait dit par la bouche de Moïse : *Je leur cacherai mon visage, et je considérerai quelle sera la fin de leur vie.* « *Abscondam faciem meam ab eis, et considerabo novissima eorum.* » (*Deut.*, XXXII, 20.) Et dans Isaïe : *Je vous ferai voir le sort que je destine à ma vigne qui a si mal répondu à mes soins. Je détruirai la haie qui l'entoure, et elle sera livrée au pillage; je renverserai la muraille qui la garantit, et les passants la fouleront aux pieds; on ne la taillera*

pas; on ne remuera plus la terre autour d'elle; les ronces et les épines croîtront et dévoreront le suc de la terre; j'interdirai aux nuées de verser leur rosée sur elle (*Isai.*, V, 5, 6); c'est-à-dire, je la priverai de tous les secours qui pouvaient la garantir de sa ruine. Qui ne craindra cette Providence terrible? Hélas! ne plus vivre sous la protection paternelle de Dieu; demeurer exposé à toute sorte de calamités, environné de mille ennemis puissants, de mille piéges dangereux! Quelle situation! Que fera le faible contre tant de forts armés, l'aveugle au milieu de tant d'embûches? Dieu lui-même se tourne contre le perfide : *Je lancerai*, dit-il, *mes regards sur eux pour leur malheur et non pour leur bien : « Ponam oculos meos super eos, in malum et non in bonum.* » (*Amos*, IX, 4.) Autrefois je veillais sur eux pour les défendre; maintenant ce sera pour les punir. *Je serai*, dit-il encore dans Osée, *comme une teigne pour Ephraïm, et comme une contagion pour la maison de Juda; je serai pour Ephraïm comme une lionne furieuse, et pour la maison de Juda comme un lionceau. C'est moi, oui, c'est moi qui le saisirai comme une proie; j'emporterai ma capture, et personne ne viendra me l'enlever.* (*Ose.*, V, 12-14.) Oh! mes frères, quel malheur peut être comparable à ce malheur? Qu'ils descendent jusqu'aux abîmes, ajoute-t-il dans Abdia, ma puissante main saura bien les en retirer, et qu'ils s'élèvent jusqu'aux cieux, je saurai bien les en faire descendre. (*Abd.*, I, 4.) Il dit qu'en quelque lieu qu'ils prétendent se cacher, il aura contre eux à sa disposition les serpents et le glaive.

Y a-t-il sur la terre un homme qui puisse ne pas frémir en pensant qu'il a un Dieu pour ennemi? un homme qui puisse dormir ou prendre ses repas en paix, ayant contre lui de tels regards, une telle indignation, un adversaire si formidable, un bras aussi puissant? Etre privé de la providence favorable de Dieu : quelle privation! être livré aux instruments vengeurs de cette même Providence : quelle extrémité!

Quoi! mon frère, les yeux de Dieu veillent contre vous! son bras au lieu de vous soutenir vous renverse! son cœur si paternel et si tendre n'a pour vous que haine et aversion! Ce bouclier, cet asile, ce rempart, se changent pour vous en ver rongeur, en lion furieux! Comment reposer au-dessous de cette verge pendante qui veille et qui menace? Quel conseil avoir contre un tel conseil? Quel bras contre ce bras? Quelle providence contre cette providence? *Qui résista jamais à Dieu*, dit Job, *et fut capable d'avoir la paix? « Quis restitit ei, et pacem habuit? »* (*Job*, IX, 4.) Non, non : il n'est pas possible de se figurer un désastre comparable à celui de la soustraction de la Providence divine : *Mon peuple*, dit le Seigneur, *n'a pas voulu écouter ma voix; Israël n'a tenu aucun compte de mes avertissements; je les ai en conséquence abandonnés aux désirs de leurs cœurs; ils se conduiront comme ils trouveront bon.* (*Psal.* LXXX, 12, 13.) Quel langage, mes frères! Y a-t-il de plus grand malheur pour une épouse que d'être honteusement répudiée, et pour une vigne, que d'être laissée sans culture? Que sera-ce donc de la situation d'une âme que Dieu abandonne? Ah! si l'amour n'est pas capable d'émouvoir votre cœur, que du moins la crainte le pénètre!

Cependant je ne veux pas, mes très-chers frères, vous laisser sous l'impression pénible de ce que vous venez d'entendre. La providence est la source de toutes les grâces, et les grâces sont les moyens que Dieu nous donne pour parvenir à la perfection et à la souveraine félicité; la grâce sanctifiante est le premier vêtement qui fut donné à l'enfant prodigue. Elle est, suivant les théologiens, une participation de la nature divine, c'est-à-dire, de la sainteté de Dieu; elle nous dépouille du vieil Adam pour nous revêtir de Jésus-Christ. Ainsi que le fer sortant du feu est tout embrasé comme le feu, quoiqu'il soit toujours fer; de même l'homme animé par la grâce éprouve une sorte de transformation qui, sans lui ôter sa qualité d'homme, le rend participant de la nature divine. C'est ce qui faisait dire à l'Apôtre : *Je vis; mais ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi : « Vivo, jam non ego; vivit vero in me Christus.* » (*Galat.*, II, 20.) Car de la vie purement naturelle l'homme s'élève à la vie surnaturelle. L'âme sanctifiée devient belle et digne des complaisances divines. Ecoutez Isaïe, comme il en parle pour lui-même : *Je me réjouirai dans le Seigneur; mon âme tressaillera d'allégresse en mon Dieu, parce qu'il m'a revêtu des vêtements du salut, et m'a environné de la parure de la justice, comme un époux embelli d'une couronne, comme une épouse ornée de ses colliers de perles.* (*Isai.*, LXI, 10.) Ces ornements sont les dons du Saint-Esprit dont l'âme juste est parée par la main de Dieu même. Toutes les vertus contribuent à l'embellir : *Circumamicta varietatibus.* (*Psal.* XLIV, 15.) Dieu la regarde comme sa fille, son épouse, son temple, son sanctuaire. Il l'anime de sa force puissante, la rendant terrible au démon comme une armée rangée en bataille. (*Cant.*, VI, 3). Cette armure du juste est complète : c'est ce qui a fait dire à saint Thomas, que le moindre degré de grâce peut vaincre tous les démons et les piéges.

Que dirai-je des résultats heureux de l'état de grâce? Toutes les œuvres bonnes que l'on fait alors deviennent dignes de la vie éternelle : ce qui s'entend non-seulement des actions de vertu, mais des actes même les plus naturels, comme de boire, de manger, de dormir : car un homme agréable à Dieu ne produit rien qui ne lui soit agréable, pourvu que ce ne soit pas une action mauvaise.

La grâce rend l'homme enfant de Dieu par adoption; elle en fait un héritier du royaume céleste : grand avantage célébré par Notre-Seigneur Jésus-Christ, quand il disait à ses apôtres : *Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans le livre de vie* (*Luc.*, X, 20.)

Enfin la grâce rend l'homme capable de tout bien, aplanit le chemin du ciel; adoucit le joug du Seigneur; fait courir dans la voie des commandements de Dieu, guérit la nature malade et corrompue, fait trouver doux ce qui paraissait insupportable, fortifie les puissances de l'âme, éclaire l'intelligence, réchauffe la volonté, excite la mémoire, appuye et soutient le libre arbitre. Elle oppose des vertus contraires à la fureur des passions : la tempérance à la sensualité, la chasteté aux inclinations vicieuses, l'humilité à l'orgueil. Dieu alors réside dans l'âme comme un sage modérateur qui la défend, la gouverne et la conduit au ciel, comme un roi dans son royaume, comme un général dans son armée, comme un père de famille dans sa maison, comme un maître dans sa classe, comme un pasteur dans son troupeau.

Voyez maintenant, mes très-chers frères, ce que vous avez à choisir entre la providence divine si douce et si paternelle pour les hommes vertueux, et la même providence si terrible et si sévère contre les pécheurs; entre la situation déplorable d'un homme livré à lui-même et à sa propre faiblesse, et l'heureux état de celui que la grâce céleste soutient, fortifie, dirige, éclaire.

Ah ! Seigneur, je n'ai pas à balancer : vous êtes mon père : *Pater meus es tu.* Voilà mon bien et mon patrimoine. Oui, *le Seigneur est la portion chérie de mon héritage et de mon calice : « Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei.*

J'attends aussi votre protection, ô la plus tendre des mères. Priez votre Fils qu'il veuille bien être mon père, mon pasteur, mon médecin, mon roi, mon éternelle félicité. » (*Psal.* XV, 5.)

INSTRUCTION VII.

SUR LES HEUREUX EFFETS DE L'ESPRIT-SAINT DANS LES AMES FIDÈLES.

Dominus illuminatio mea et salus mea. (*Psal.* XXVI, 1.)
Le Seigneur est ma lumière et mon salut.

C'est un bien grand avantage que celui qui est assuré aux hommes justes dans cette lumière divine qui guide leurs pas. Elle guérit leur intelligence obscurcie par le péché. L'homme voit alors clairement ce qu'il doit faire, et reçoit en même temps la force de l'accomplir. Le juste serait bien à plaindre si, quand il s'est donné entièrement à Dieu, il se voyait abandonné à lui-même, à son conseil et à ses lumières. Mais à l'instant même où la grâce est rentrée dans un cœur, l'Esprit-Saint l'environne de ses rayons salutaires qui, en l'éclairant, le dirigent, le fortifient, le conduisent.

I. Le premier don que l'Esprit-Saint fait à l'âme est celui de la sagesse. La sagesse est un goût surnaturel qui, nous détachant des choses visibles, terrestres et vaines, nous fait tendre sans cesse vers les biens célestes et invisibles qui sont notre fin dernière. *Le juste* dit-il, *établira sa demeure dans les cieux; ses yeux contempleront le roi immortel dans sa gloire et n'envisageront la terre que de loin.* « *Justus in cœlis habitabit; regem in decore suo videbunt oculi ejus; cernent terram de longe.* » (*Isai.*, XXXIII, 16, 17.) Ces paroles indiquent la sagesse du juste et son objet : car ce don est un goût délicat et surnaturel qui fait discerner à l'homme vertueux ce qui doit spécialement exciter les désirs de son âme avec plus de sûreté que le palais de l'homme ne discerne les divers aliments qui servent à la nourriture de nos corps. C'est là ce que l'Ecriture appelle la science des saints : *Scientia sanctorum prudentia.* (*Prov.* IX, 10.) Saint Paul ne nous laisse pas ignorer qu'avant sa conversion, faute de cette divine sagesse, il était livré à la triple concupiscence dont parle le bien-aimé disciple. Mais à peine le Seigneur l'eut-il arraché à cette funeste voie, qu'il s'opéra un changement absolu au dedans de lui-même. Ce qui précédemment lui semblait un gain, ne fut plus, à ses yeux, qu'une perte; ses plaisirs et ses délices se tournèrent du côté de ce qu'autrefois il abhorrait davantage, les mortifications, les épreuves et la pénitence; sa gloire fut de ne s'attacher qu'à la croix de Jésus-Christ son divin maître. David, animé de cette divine sagesse, conjure le Seigneur de détourner ses yeux de tout ce qui est vain et frivole, et il plaint les enfants des hommes qui, ayant le cœur appesanti vers la terre, n'aiment que la vanité et ne recherchent que le mensonge. Hélas! c'est le partage de tous ceux en qui ne se trouve pas la sagesse de Dieu. Quelle est la source de cette sagesse divine, sinon le Verbe divin? *Fons sapientiæ Verbum.* (*Eccli.*, I, 5.) N'est-il pas la lumière de tout homme qui vient dans le monde? Cette lumière est d'autant plus abondante que le cœur pour qui elle est préparée se trouve plus pur et plus saint. Un prophète avait annoncé les jours où les hommes auraient un Dieu pour précepteur et pour maître : *Et erunt omnes docibiles Dei* (*Joan.*, VI, 45); mais il déclare ailleurs que la sagesse ne saurait se trouver parmi ceux qui n'aiment que les délices, et qu'elle serait inconnue même aux oiseaux du ciel, c'est-à-dire, même aux hommes habiles qui prétendent tout savoir, et qui se croient au-dessus de tous les humains par leurs rares connaissances : *Sapientia ubi invenitur? nescit homo pretium ejus, nec invenitur in terra suaviter viventium.* (*Job*, XXVIII, 12.) C'est à Dieu qu'il faut la demander, à Dieu parce que c'est Dieu qui la donne. Il y a un autre moyen d'y faire des progrès : c'est de s'adonner de tout son cœur à l'accomplissement des commandements de Dieu, quoi qu'il en puisse coûter à la nature; elle mérite d'être cherchée comme un trésor, et comme ces amas d'argent enfoui, dont on ne laisse rien quand on les a une fois trouvés. (*Prov.*, II.)

II. Le second des dons de l'Esprit-Saint est l'intelligence. L'intelligence est cette aptitude que l'Esprit-Saint donne à l'âme pour recevoir et goûter les lumières célestes, lui faire apprécier et estimer les vérités mystérieuses de la foi. Ne vous figurez pas ici cette

subtilité de génie qui saisit les questions les plus difficiles. L'intelligence est comme un rayon et une émanation de la lumière céleste, qui peut se rencontrer même dans des hommes sans étude ; c'est une pénétration que l'homme ne saurait se donner par lui-même, que les efforts de l'imagination seraient plus capables d'obscurcir que d'éclairer. Plus on est uni à Dieu, plus on a cette divine intelligence ; ce qui faisait dire au Roi-Prophète : *C'est précisément parce je suis étranger aux connaissances littéraires, que j'en suis plus disposé à entrer dans les puissances du Seigneur*, et dans ses mystères adorables : « *Quoniam non cognovi litteraturam, introibo in potentias Domini.* » *J'ai eu des maîtres habiles, mais je les ai surpassés dans cette intelligence* : « *Super omnes docentes me intellexi.* » *Car vous m'avez dévoilé, ô mon Dieu ! les choses qui paraissaient les plus cachées et les plus obscures dans votre divine sagesse* : « *Incerta et occulta sapientiæ tuæ manifestasti mihi.* » (*Psal.* LXX, 15 ; CXVIII, 99 ; L, 8.) C'est que, suivant l'Apôtre, un esprit que Dieu éclaire sonde et pénètre jusque dans les profondeurs de la Divinité : *Spiritus omnia scrutatur, etiam profunda Dei.* (*I Cor.*, II, 10.) On ne parviendra pas, je le veux, à découvrir en ce monde la nature intime des mystères, mais on en sent toute la convenance ; la certitude et la persuasion qu'ils laissent dans l'âme sont d'autant plus fermes qu'ils sont plus inaccessibles à la faiblesse de la raison. On ne comprend pas un Dieu en trois personnes ; mais on l'adore avec ferveur et assurance. Les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption sont inintelligibles ; mais ils se font en quelque sorte sentir, en remplissant l'âme d'une reconnaissance ineffable. Il en est de même de la divine Eucharistie et de toutes les autres vérités de la foi. On croit l'enfer sans hésiter, comme on est heureux de croire le paradis. On ne s'amuse point à discuter quand l'Église s'est prononcée sur un dogme quelconque, parce qu'on est assuré par l'Évangile que Jésus-Christ l'a établie le canal et l'interprète de la vérité comme elle en est la colonne et l'appui. L'intelligence divine fait que l'homme se défie de ses propres lumières et se tient en garde contre les jugements humains qu'elles voudraient lui faire prononcer, pour ne s'attacher qu'aux lumières que l'Esprit-Saint communique aux cœurs fidèles. Faute de cette soumission, les plus beaux génies ne font que s'égarer, et, en voulant s'attirer l'estime des hommes, par leurs prétendus talents, ils perdent, tout à la fois, et la considération des hommes qui les méprisent, et l'amitié de Dieu qui les abandonne à leur sens réprouvé Vous les voyez bientôt, comme l'avait remarqué l'Apôtre, emportés à tout vent de doctrine, ayant aujourd'hui une croyance, demain une autre, semblables aux flots de la mer qui ne se fixent jamais. Fabricants de religions, ils sont aujourd'hui chrétiens, demain ils seront déistes, puis éclectiques, puis panthéistes, puis saint-simoniens, puis phalanstériens. On n'en finirait plus à assigner seulement les noms de ces néoreligions, ou plutôt de ces honteuses et dégoûtantes bizarreries que l'orgueil et les passions enfantent successivement, et qu'elles espèrent faire trôner à la place de la vérité. Les aveugles qui les élaborent, comme les païens fabriquaient leurs ridicules idoles, ne savent, au langage de l'Esprit-Saint, ni ce qu'ils sont, ni ce qu'ils pensent. La seule chose qu'ils ne puissent se dissimuler, c'est qu'ils s'enfoncent de plus en plus tous les jours dans les ténèbres, en proportion de ce qu'ils promettent aux autres la vérité et la lumière : *Nescierunt, neque intellexerunt ; in tenebris ambulant.* (*Psal.* LXXXI, 5.)

III. L'Esprit-Saint devient aussi le conseil des vrais serviteurs de Dieu. Le conseil est un guide intérieur qui nous éclaire sur la voie que nous devons suivre, les dangers que nous devons éviter, les ennemis que nous avons à combattre. Il n'inspire ni la ruse des politiques, ni les subtilités des sophistes, ni les détours de la perfidie. C'est une prudence toute céleste, étrangère à toutes les imperfections de la prudence humaine ennemie de la prudence de Dieu. Il les dirige et les conduit, comme la nuée du désert dirigeait et conduisait les Israélites. Votre lumière, dit Isaïe à l'homme juste, brillera dans les ténèbres, et le Seigneur remplira votre âme de clartés (*Isa.*, XVIII, 10, 11.) Je vous ferai connaître la voie par laquelle vous devez marcher, et j'affermirai vos regards. (*Psal.* XXXI, 8.) A l'aide de ce divin flambeau, le fidèle voit clairement ce qu'il doit faire, ce qu'il doit éviter, ce qu'il doit craindre, ce qu'il doit désirer. S'il est exposé à faire quelques faux pas, il s'adresse à son guide qui s'empresse de les lui faire éviter et de le diriger en toute assurance. Tel un voyageur, qui connaît très-bien la route qui doit conduire un autre voyageur à son terme, lui fait éviter, en les lui indiquant, les fatigues et les dangers d'une autre route pénible et périlleuse. Cette heureuse direction de l'Esprit-Saint nous est représentée par les attentions de l'ange Raphaël qui conduit, ramène et protége le jeune Tobie durant tout le cours de son voyage.

IV. La force suit la lumière. Elle est une vertu surnaturelle qui poursuit toujours son but divin, malgré les obstacles et la malice des hommes. Quand il en est besoin, elle communique au corps lui-même son invincible énergie. Ainsi les martyrs, quoique d'une complexion souvent faible et délicate, se montraient intrépides et inébranlables au milieu des plus cruels tourments. La lumière vient du feu qui éclaire et brûle en même temps. Le feu dans l'Écriture est l'emblème de l'amour divin et du zèle qu'il inspire. Aussi Jésus-Christ dit-il dans son Évangile : *Je suis venu apporter un feu sur la terre, et quel est mon désir sinon qu'il soit allumé ?* (*Luc.*, XII, 49.) Quand ce feu divin brûle une âme, rien n'est capable de l'arrêter ou d'en suspendre l'action. L'amour, dit l'Écriture, est plus fort que la mort ; et les plus grandes

eaux sont incapables d'éteindre la charité. (*Cant.*, VIII, 6, 7.) Le respect humain, les vains jugements des hommes, les railleries, les persécutions ne sauraient l'affaiblir. Il n'y a point de feu sacré où il n'y a pas cette force divine qui en est la conséquence. Voyez les apôtres et les martyrs : ils bravent les tourments et la mort, parce qu'ils sont ivres d'amour, dit saint Augustin.

V. Un autre don de l'Esprit-Saint est celui de la science, et cette science est la science des saints. C'est une heureuse et surnaturelle disposition pour s'instruire de tout ce qui plaît à Dieu et de tous les préceptes ou conseils auxquels il désire que l'âme fidèle se conforme. Elle rend avide de connaître tous les moyens de plaire à Dieu, de croître dans son amour, de se perfectionner dans l'exercice des vertus qui lui sont agréables. Dans cet état, on a toujours faim et soif de la justice ; on n'est heureux qu'en proportion qu'on la connaît et que l'on y conforme sa vie ; on devient l'émule des saints : c'est une émulation de saints désirs et non de basse jalousie. On s'humilie en voyant les progrès d'autrui, et l'on désire marcher sur les traces des saints, comme saint Antoine désirait marcher sur les traces de saint Paul ermite et de ces deux pieuses femmes que le ciel même lui avait indiquées comme le devançant dans la voie de la perfection. On laisse à d'autres les connaissances qui ne peuvent que flatter la vanité et la curiosité, et l'on dit de grand cœur avec saint Paul : Je fais profession de ne savoir autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié.

VI. L'Esprit-Saint est appelé un esprit consolateur, et c'est par la piété qu'il nous console. La piété n'est autre chose qu'un tendre dévouement pour Dieu et pour son culte, et qui fait aimer tout ce que l'on fait pour l'invoquer et l'honorer. Elle nous fait trouver de saintes jouissances dans tous les exercices religieux. Une pieuse princesse assurait qu'elle ne sacrifierait pas une seule heure d'oraison pour tous les royaumes de la terre. Elle nous fait trouver de la suavité dans ses saints offices, l'assistance au sacrifice adorable de nos autels, le chant des hymnes, des psaumes, des cantiques de l'Eglise. Jusqu'aux larmes que la componction fait répandre, jusqu'aux mortifications que l'esprit de pénitence inspire, tout s'adoucit, tout devient agréable sous l'impression de la piété. C'est elle qui fait aimer l'Eglise et ses célestes triomphes ; c'est elle qui soutient le zèle, les veilles et les fatigues des hommes apostoliques et des pasteurs fervents ; c'est elle qui les suit et les anime en chaire, au tribunal de la pénitence et dans l'administration des divers sacrements. C'est elle qui répand dans le cœur des fidèles eux-mêmes un feu de charité qui leur fait profiter de toutes les occasions que la Providence leur fournit pour procurer la gloire de Dieu et la sanctification de leurs frères ; c'est elle qui les rend empressés pour le soulagement des pauvres, la consolation des affligés, l'instruction des ignorants et toutes les œuvres corporelles et spirituelles de miséricorde. C'est ce qui a fait dire au grand Apôtre que la piété est utile à tout. (I *Tim.*, IV, 8.)

VII. Enfin l'Esprit-Saint communique aux âmes fidèles le don de crainte. La crainte de Dieu est un respect profond à l'égard de cette majesté suprême. Ce respect fait éviter avec sollicitude tout ce qui serait capable de lui déplaire, ou de faire encourir sa disgrâce. Heureux l'homme qui craint le Seigneur ! il se tiendra en garde contre tout ce qui peut lui déplaire ; il aura horreur du péché plus que de la mort même. J'allais dire, plus que l'enfer : car c'est le péché qui a donné naissance à la mort et à l'enfer qui jamais sans lui n'eussent existé pour l'homme

Divin Esprit, venez dans nos âmes, accompagné de tous vos dons précieux. Ne souffrez pas que nous en abusions en les rendant stériles. Vous êtes si généreux envers nous ! faites que nous répondions à vos faveurs par un cœur reconnaissant et fidèle.

Et vous, incomparable Marie, Epouse du Saint-Esprit, ne souffrez pas qu'il nous arrive jamais de contrister cet hôte sacré de nos âmes ; obtenez-nous la docilité à ses inspirations divines et une part aux récompenses éternelles qu'il prépare à ses bien-aimés. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION VIII.

LE BONHEUR DE LA VIE PRÉSENTE EST PROPORTIONNÉ A LA VERTU.

Lux orta est justo, et rectis corde lætitia. (*Psal.* XCVI, 11.)

La lumière s'est levée pour le juste, et l'allégresse a été le partage des cœurs droits.

Plus l'amour divin est parfait dans un cœur, plus il l'inonde de consolation et de joie. Cette joie, suivant saint Paul, est un des fruits de l'Esprit-Saint. (*Gal.*, V, 16.) Comme la lumière produit la chaleur ; ainsi ce qui éclaire notre intelligence remplit l'âme d'une douce allégresse. La matière est si abondante que je puis parler encore sur cet intéressant sujet, sans revenir sur ce que j'en ai dit ailleurs.

Comme le vice enfante tous les maux, la vertu produit tous les biens. Néanmoins, dit Lactance (l. II, *De fals. rel.*, c. 2), comme la vertu est toujours mêlée de quelque amertume, et le vice de quelque plaisir, les hommes rebutés par l'une et allérés par l'autre, s'abandonnent au mal et s'éloignent du bien. Quel service on leur rendrait en leur prouvant que le chemin de la vertu a sans comparaison plus de douceur que celui du péché ! C'est ce qu'il est facile d'établir par l'autorité infaillible des saintes Ecritures.

Ecoutons d'abord le saint roi David : *Ah ! Seigneur*, s'écrie-t-il, *qu'elle est grande la multitude des consolations que vous avez réservées pour ceux qui vous craignent !* « *Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te!* » (*Psal.* XXX, 20.) Et ailleurs : *Mon âme se réjouira dans le Seigneur ; elle trouvera ses délices dans le Sauveur que vous lui avez préparé. Tous mes os diront : Seigneur, qui est semblable à vous?*

« *Anima mea exsultabit in Domino, et delectabitur super Salutari tuo. Omnia ossa mea dicent: Domine, quis similis tibi?* » (*Psal.* XXXIV, 10.) Cette joie est si grande, que de l'âme elle fait sentir les heureuses impressions jusque sur le corps. Les os qui en sont la partie la plus dure y sont sensibles eux-mêmes.

Que veut dire encore ce langage? *Une voix de jubilation et de salut se fait entendre dans l'habitation des justes:* « *Vox exsultationis et salutis in tabernaculis justorum?* » (*Psal.* CXVII, 15) N'est-ce pas là exclure la joie véritable de tout autre séjour que de l'âme des justes? *Que les justes*, dit le Prophète, *célèbrent un festin et se livrent à l'allégresse, en présence du Seigneur, qu'ils soient remplis de joie dans la justice ;* « *Justi epulentur et exsultent in conspectu Dei, et delectentur in lætitia.* » (*Psal.* LXVII, 4.) Ces banquets spirituels dont parle David sont les joies pures de la vertu qui sont comme l'avant-goût du bonheur céleste. *Les justes*, dit-il encore, *seront enivrés par l'abondance de votre maison, et vous les abreuverez dans un torrent de délices.* (*Psal.* XXXV, 9.) Cette ivresse mystérieuse, ces torrents impétueux qu'annoncent-ils, sinon la force qu'ils ont d'attirer et de transporter le cœur de l'homme vers Dieu? Comme l'ivresse ôte l'usage des sens, ainsi les douceurs de la grâce rendent l'homme comme étranger, comme mort au monde et à ses désirs déréglés. *Heureux le peuple qui sait ce que c'est que jubilation !* « *Beatus populus qui scit jubilationem !* » (*Psal.* LXXXVIII, 16.) Il faut avoir l'expérience de cette joie pure pour la bien connaître. On ne peut, dit saint Grégoire (*Moral.*, l. XXIV, c. 3.) ni l'exprimer par des paroles, ni l'indiquer par des signes. La science de Platon, l'éloquence de Démosthène n'ont pu s'élever jusque-là. Cette heureuse connaissance est reservée au cœur humble où Dieu fait sa demeure. Comme la grandeur des châtiments de Dieu se mesure sur la grandeur de Dieu, ainsi en est-il des consolations qu'il donne. Si sa main est si accablante quand il s'agit de punir, combien doit-elle être douce quand elle caresse? Quel est, je vous prie, ce cellier précieux auquel le divin époux invite l'âme fidèle qui est son heureuse épouse? Quelle est la liqueur qu'il presse ses amis de goûter? *Bibite, et inebriamini, charissimi?* (*Cant.*, V, 1.) Ces douceurs ineffables les transportent hors d'eux-mêmes. Saint Jean Climaque dit de saint Ephrem, que ne pouvant suffire à l'abondance des consolations dont son âme était inondée, on l'entendait parfois adresser au Seigneur cette plainte d'amour céleste: Retirez-vous un peu de moi, ô mon Dieu! car la faiblesse de mon corps ne peut supporter l'abondance de vos délices. On raconte à peu près la même chose de saint François Xavier et de quelques saints.

Plongée dans un sommeil de paix et de vie, l'âme fervente s'élève au-dessus d'elle-même; elle apprécie, elle aime, elle goûte les douceurs qui surpassent toutes ses facultés naturelles. Comme l'eau atteignant un certain degré de chaleur, semble oublier sa pesanteur naturelle, et, empruntant la légèreté du feu qui l'anime, cherche à s'élever comme lui: ainsi l'âme, enflammée par ce feu céleste, cherche à s'élancer de la terre au ciel qui lui communique cette chaleur divine; elle bouillonne, pour ainsi dire, par le désir ardent qu'elle a de s'unir à Dieu; ses bras spirituels s'efforcent de l'atteindre, comme l'unique objet digne de toutes ses affections. Ne pouvant y parvenir encore, elle demeure languissante, soupire et s'écrie: *Dites à mon bien-aimé que je languis d'amour:* « *Dicite ei quia amore langueo.* » (*Cant.*, II, 5.) Au reste: *Cette langueur céleste n'est pas mortelle, mais pour la gloire de Dieu:* « *Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei.* » (*Joan.*, XI, 4.) L'Esprit-Saint, voulant donner à comprendre le soin que prend le ciel des âmes qui sont à lui, ses consolations qui accompagnent leurs saintes langueurs, nous les représente sur une couche fleurie, sur un lit dont les colonnes sont d'argent, l'oreiller d'or, et le tapis de pourpre. (*Cant.* I, 5; III, 10.) Le disciple bien-aimé parle des faveurs que le ciel accorde à ses amis, comme de noces surnaturelles dont personne ne peut connaître les douceurs, sinon celui qui les goûte: *Quod nemo scit nisi qui accepit.* (*Apoc.*, II, 17.) Mais nous pouvons, tout au moins, en conjecturer quelque chose. Quel est, en effet, celui qui ne se fait pas une faible idée de l'immense charité de Jésus-Christ qui s'est dévoué pour nous aux plus étranges douleurs, à la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse? Peut-on trouver étrange qu'il se montre généreux à l'égard de ses serviteurs bien-aimés, après avoir tant souffert pour ses ennemis? Y a-t-il quelque exagération dans le livre des *Cantiques* où les faveurs du ciel, à l'égard des âmes fidèles, sont exprimées en des termes si ravissants? Environnés de mille obstacles les justes ne savent comment témoigner à Dieu leur bonne volonté; ils font tout pour lui plaire. Que ne fera pas pour eux celui à qui David disait: vous montrerez votre sainteté à celui qui est saint, votre innocence à celui qui est innocent, votre pureté et votre sincérité avec celui qui est pur et sincère. (*Psal.* XVII, 29.) Pensez-vous, en effet, que Dieu puisse être inférieur en bienveillance et en générosité à ses serviteurs. (*Psal.* II, 26 et seq.) Non, mes frères; et l'œil n'a pas vu, ô mon Dieu! à moins que cet œil ne soit le vôtre, les biens que vous avez préparés à ceux qui ont mis en vous leur espérance. Encore n'attendez-vous pas la fin de leur carrière mortelle pour les récompenser de leur fidélité; vous devancez cette époque, et les comblez de bonheur à cause de leur amour pour la justice: *Oculus non vidit, absque te Deus, quæ præparasti exspectantibus te. Occurristi lætanti, et facienti justitiam.* (*Isai.*, LXIV, 4, 5.) On voit, par ces paroles d'Isaïe que Dieu ne se borne pas à préparer les biens de la gloire à ses élus, mais qu'il a aussi pour eux, en cette

vie, des faveurs particulières. Et pensez-vous que le monde puisse offrir à ses partisans des grâces comparables à celles que Dieu accorde à ses serviteurs ? Eh ! quelle comparaison peut-on faire entre Jésus-Christ et Bélial, la lumière et les ténèbres ? entre les jouissances de la chair et celles de l'esprit? Ah ! Seigneur, s'écriait David, *la moindre grâce que vous accordez à l'homme juste, l'emporte sur tous les biens dont jouissent les pécheurs : « Melius est modicum justo, super divitias peccatorum multas. »* (*Psal.* XXXVI, 16.) *Un jour passé dans votre maison l'emporte sur mille autres; j'ai préféré y occuper la dernière place que d'habiter sous la tente superbe des pécheurs.* (*Psal.* LXXXIII, 11, 12.) Nous nous réjouirons et nous serons transportés de joie, au souvenir de votre amour qui remplit d'une sainte et mystérieuse ivresse. Ah ! le lait de vos consolations l'emporte de beaucoup sur toutes les faveurs que le monde semble offrir dans des coupes d'or pour tromper ses aveugles partisans.

Mais d'où naissent ces consolations promises à la ferveur ? Dieu répond dans Isaïe : *Je les réjouirai dans ma maison de prières : « Lætificabo eos in domo orationis meæ. »* (*Isa.*, VI, 7.) C'est que l'oraison, suivant saint Laurent Justinien, transporte, en quelque manière, les justes parmi les chœurs des anges. En présence de Dieu, ils chantent, ils aiment, ils gémissent, ils louent, ils pleurent, ils jouissent, ils mangent, et ont toujours faim; ils boivent, et ont toujours soif; ils travaillent à se transformer en Dieu, faisant l'expérience de cette promesse du Seigneur : *Ma joie sera en eux : « Et erit gaudium meum in eis »* (*Joan.*, XV, 11.) Cette joie, comme un torrent de paix, se répand dans toutes les puissances de l'âme; elle éclaire l'intelligence; elle réjouit la volonté; elle recueille la mémoire; elle élève les pensées; avec les bras de l'amour divin qui les anime, les serviteurs de Dieu saisissent, autant qu'il est saisissable, cet objet divin qui, en cette vie, ne peut leur être parfaitement connu, mais qui leur est si cher, qu'ils aimeraient mille fois mieux mourir que de le perdre : et comme Jacob luttait avec l'ange, sans vouloir s'en séparer, ainsi l'âme du juste lutte avec les faveurs célestes, pour ne s'en séparer point, disant avec saint Pierre : *Il fait bon être ici* (*Matth.*, XVII, 4); ou avec l'épouse des *Cantiques : La main gauche de mon bien-aimé repose sous ma tête, et sa droite me comble de témoignages d'amour; soutenez-moi avec des fleurs; environnez-moi de fruits : car je languis d'amour.* (*Cant.*, II, 5, 6.) Dans ces doux moments, l'âme fervente désire quelquefois avec une sainte ardeur la fin de son exil, et se nourrit de larmes jusqu'à ce qu'on lui annonce l'entrée prochaine de la céleste patrie. C'est ce qui nous explique ce langage mystérieux : O vous qui avez pris envers moi la qualité de frère, qui me donnera de vous trouver hors de cette vallée, et de m'unir saintement à vous, sans être traversée ni empêchée par les vains objets qui m'environnent? (*Cant.*, VIII, 1.) Aveugles mondains, qui ne connaissez pas ces biens spirituels, où allez-vous chercher le bonheur ? *Goûtez, et voyez combien le Seigneur est doux. Heureux l'homme qui met en lui ses espérances!* (*Psal.* XXXIII, 9.)

Dans cette disposition, les compagnies deviennent amères, et la solitude est délicieuse. Tous les plaisirs de l'âme fidèle sont avec le Dieu qu'elle aime; elle n'a qu'un seul amour, un seul désir; elle aime toutes choses en Dieu, et Dieu en toutes choses. Elle dit avec le Prophète-Roi : *Qu'y a-t-il, sinon vous, dans le ciel ou sur la terre, qui soit capable de fixer mes affections, ô Dieu de mon cœur, vous qui êtes mon unique et éternel partage?* (*Psal.* LXXII, 24, 25.)

Les vérités de la foi lui apparaissent, en quelque sorte, sans obscurité. Il lui semble qu'elle les sent, qu'elle les touche. Elle est dégoûtée des agitations du jour; elle aime le silence favorable de la nuit. Les plus longues sont pour elle claires et sereines. Oh ! que la vue des astres parle bien autrement à son cœur qu'autrefois; ils sont pour elle comme les échantillons de la beauté de son Dieu, des miroirs de sa gloire; des interprètes et des messagers fidèles qui viennent lui parler de ce divin objet de sa flamme, de vifs portraits de sa grâce et de ses perfections. Tout l'univers n'est qu'un livre qui lui parle incessamment de Dieu. Voilà les nuits de ceux qui aiment Dieu : nuits douces et paisibles, où elle peut dire : *Je dors, mais mon cœur veille* (*Cant.*, V, 2) : sommeil ravissant que l'époux céleste protége. *Filles de Jérusalem*, dit-il, *je vous conjure par les chevreuils et les cerfs des campagnes, de ne point troubler et interrompre le repos de ma bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle-même s'éveille.* (*Cant.*, II, 7.) Oh ! que ces heures de ferveur sont préférables à ces instants de volupté que la crainte, les soupçons, et quelquefois le fer et la fureur viennent troubler ! Nuits d'embûches, de piéges et d'iniquités; nuits où s'amassent des trésors de colère et de vengeance.

Je ne disconviens pas, mes frères, que les plus signalées des faveurs dont j'ai parlé sont pour les âmes d'élite, et qu'elles augmentent en proportion de leur sainteté. Mais il est aussi des grâces qui sont mises en réserve pour ceux qui commencent à se convertir, si leur retour est sincère. Car que signifient ces festins, cette musique, ces concerts qui ont lieu à l'arrivée de l'enfant prodigue ? C'est l'image de la joie que goûte une âme en quittant l'esclavage du péché pour rentrer dans la liberté des enfants de Dieu. Jamais, sans ces douceurs qui accompagnent la conversion, les mondains ne consentiraient à abandonner les joies du siècle; mais Dieu leur aplanit les voies; il les aide à marcher et à se renouveler, pour les sevrer des fausses délices auxquelles ils renoncent, il leur ménage des consolations qui leur sont infiniment supérieures. A quelles époques de l'année les arbres sont-ils plus beaux à voir ? c'est lorsqu'ils fleurissent ou qu'ils sont chargés de fruits. Ainsi le jour des fiançailles et celui de la

noce sont les plus beaux et les plus signalés par l'allégresse. Au commencement de la conversion, Dieu, si je puis parler ainsi, fiance nos âmes et fait les noces à ses dépens. La nouveauté de leur état, dit saint Thomas, ce commencement d'amour dont les douceurs leur étaient jusque-là inconnues, cette lumière des choses divines, ces connaissances qui leur étaient précédemment étrangères, les charment et les enchantent.

Quand un homme qui n'était pas encore sorti de son hameau entre pour la première fois dans une grande ville ou un palais, tout le frappe et le ravit d'admiration. Mais, à force de voir les mêmes objets, il y devient presque indifférent. Ainsi en est-il de ceux qui commencent à entrer dans la région de la grâce : ils sont dans la surprise et le ravissement de toutes les merveilles qu'ils y découvrent. Aussi voit-on quelquefois de ces âmes novices dans la dévotion animées d'une ferveur beaucoup plus grande que celles qui depuis longtemps ont suivi cette carrière : parce que la nouveauté de la lumière et du sentiment des choses divines excite en elles une plus vive et plus sensible métamorphose. C'est ce qui fait que saint Bernard a remarqué que le frère de l'enfant prodigue se plaignait des témoignages de prédilection accordés à son cadet, malgré la vie coupable qu'il avait menée. C'est que Dieu sent que l'âme novice a besoin de ces spéciales attentions. Il fait comme les marchands qui donnent gratuitement les échantillons de leurs marchandises pour attirer ceux à qu'ils désirent les vendre.

L'amour que l'on a pour les plus petits enfants est toujours plus tendre que celui qu'on témoigne à leurs aînés, quoiqu'il ne soit réellement pas plus grand en lui-même ; on porte les premiers entre ses bras et on laisse marcher les autres. On laisse reposer les uns ; et l'on fait travailler les autres. On invite les premiers à manger, et souvent même on pousse la complaisance jusqu'à leur porter la nourriture à la bouche ; on n'a pas besoin de toutes ces sollicitudes pour les seconds. Ainsi la plante qui ne fait que germer de terre est beaucoup plus heureuse de la rosée du ciel qui humecte le sol qui la nourrit : *In stillicidiis ejus lætabitur germinans.* (*Psal.* LXIV, 11.) Ces gouttes de rosée sont les faveurs divines qui enivrent et désaltèrent l'âme plus que ne feraient toutes les eaux de l'Océan.

Si vous n'avez pas eu l'expérience de cet heureux état, n'est-ce point que votre goût est dépravé, et que vos affections déréglées vous empêchent de savourer la manne du ciel et le pain des anges ? Purifiez-vous de ces humeurs peccantes par les larmes du repentir : et vous pourrez goûter alors combien le Seigneur est doux.

Si ce que j'ai dit est vrai, mes très-chers frères, quels biens ne vous paraîtront pas dignes de mépris en comparaison de ceux de la grâce ? Les saints, dans le ciel, jouissent d'une félicité consommée ; les justes, sur la terre, d'une félicité commencée. Pourquoi refusez-vous de commencer dès maintenant à vivre heureux ? Achetez, à tout prix, cette possession si avantageuse. Que dis-je ? Jésus-Christ vous l'offre presque pour rien. Ne différez donc pas : un seul moment vaut mieux que tous les trésors du monde. Ah ! ne renvoyez pas à un autre temps ce que vous pouvez exécuter à cette heure. Saint Augustin versait des larmes amères toutes les fois qu'il pensait au long délai qu'il avait mis à se convertir. Hélas ! disait-il, j'ai commencé bien tard à vous aimer, beauté toujours ancienne et toujours nouvelle ! Prenez garde qu'un jour, mes très-chers frères, vous n'ayez pas seulement à regretter vos coupables délais, mais encore la couronne qui vous est offerte, et que vous pouvez si facilement perdre. Ah ! si vous sacrifiez les biens de la grâce, qu'il est à craindre que vous ne perdiez aussi ceux de la gloire !

Secourez-moi, ô mon Dieu ; forcez, en quelque sorte, ma volonté rebelle à vous obéir enfin. Je dis toujours : Demain, demain : et ce demain n'arrive jamais. C'en est fait ; je l'ai prononcé : Je commence, dès cette heure, et je reconnais dans cette disposition ferme et subite l'œuvre de votre droite : *Dixi : Nunc cœpi ; hæc mutatio dexteræ Excelsi.* (*Psal.* LXXVI, 11.) Mon retour, ô tendre Marie, sera aussi le résultat de votre intercession puissante. Qu'il me sera doux, ô la meilleure des mères, de vous devoir, après Dieu, non-seulement ma conversion, mais encore le ciel dont vous êtes l'ornement et la gloire.

INSTRUCTION IX.

VOIX CONSOLANTE OU SÉVÈRE DE LA CONSCIENCE.—DOUCEURS DE L'ESPÉRANCE DANS LES JUSTES.

Posuit fines tuos pacem. (*Psal.*, CXLVII, 14.)
Le Seigneur vous a établis dans la région de la paix.

Quelle est la source de cette paix dont parle ici le Prophète, sinon le témoignage de la bonne conscience ? Dieu qui pourvoit toutes les créatures de ce qui leur est nécessaire pour atteindre le but pour lequel il les a formées, voulant que l'homme trouvât dans la vertu la perfection de son être, lui a donné pour elle une inclination naturelle, en même temps qu'il lui a inspiré une naturelle aversion pour le mal. Ce penchant pour la vertu ne peut jamais être entièrement détruit par le vice. Il en est de même du libre arbitre qui peut bien être affaibli par le péché, mais qui ne saurait être anéanti. Quelque aveuglé et endurci que puisse être le pécheur, il y a toujours au dedans de lui-même un moniteur secret qui lui rappelle le bien qu'il a perdu, et le malheur dans lequel il s'est précipité. Soin attentif et délicat de la Providence qui maintient en nous, dans ce double sentiment, un prédicateur qui ne garde jamais le silence et un précepteur qui ne cesse de nous exhorter à la pratique du bien. (Epict.) Cette conscience, qui est le directeur aimable des hommes vertueux, est le bourreau perpétuel des mé-

chants; elle les tourmente, les accuse; mêle des flots d'absynthe aux fausses douceurs des plaisirs coupables. *Je livrerai l'âme criminelle*, dit le Seigneur, *au pouvoir du hérisson : « Ponam eam in possessionem ericii* (*Isa.*, XIV, 23), » désignant par cette image les pointes de la conscience dont le péché est toujours accompagné. L'âme s'indigne, malgré elle, de la laideur affreuse du péché qu'elle contemple au dedans d'elle-même. Comme Caïn meurtrier d'Abel, elle voit, elle entend son crime qui demande vengeance. Tout endurci qu'il est, Antiochus s'écrie : *Ma mémoire me retrace, en ce moment, tous les maux que j'ai faits à Jérusalem, d'où j'ai enlevé tant de richesses d'or et d'argent; je reconnais que c'est pour cela que tous les maux qui m'accablent sont venus fondre sur moi, et voilà aussi ce qui fait que je meurs dans une grande tristesse en cette terre étrangère.* (I *Mach.*, VI, 12, 13.) Souvent encore le crime couvre le pécheur de honte et de confusion aux yeux des hommes, par un juste châtiment du ciel. Crainte de la mort, incertitude de la vie, compte qu'il faudra rendre, pensée des châtiments éternels : autant d'épines cruelles et pénétrantes qui blessent et déchirent le cœur des méchants et leur rappellent ce jour de vengeance qui doit mettre fin à leurs iniquités. Impossible d'espérer que l'on puisse être exempt de la mort. Aussi dans les plus légères maladies, la terreur trouble l'impie; l'ombre seule d'un danger le fait frémir. Qu'il survienne des épidémies, des mortalités, des tremblements de terre, des tonnerres, des éclairs: sa conscience est agitée; il s'imagine que c'est contre lui que le ciel et la terre sont agités. Un bruit terrorifiant raisonne perpétuellement à ses oreilles, et, quand tout est en paix autour de lui, il croit voir des piéges qui lui sont tendus, comme si une épée nue était suspendue sur sa tête, ses alarmes sont continuelles; il en est environné, au langage des Livres saints, comme un roi est environné de ses gardes, au jour d'une bataille. (*Job*, XV, 20.) Il fuit quand personne n'est à sa poursuite; tandis que le juste exempt de terreur a la confiance et l'intrépidité du lion. (*Prov.*, XXVIII, 1.) C'est un ordre immuable de votre Providence, ô mon Dieu! que l'âme criminelle trouve dans ses infidélités son propre châtiment. C'est aussi l'ordre de la nature : car il n'est pas possible que ce qui est hors de sa place ne donne pas du tourment ou du malaise. Quand un os est déboîté, quelle douleur n'occasionne-t-il pas? Quand les humeurs sont hors de proportion, que d'infirmités ne marchent pas à leur suite! Ainsi, comme une vie déréglée est contre l'ordre établi par la Providence, la nature ne peut que se récrier contre elle, comme contre un état d'hostilité aux volontés divines. Qui put jamais goûter la paix en résistant à Dieu? Quand ce qui doit être soumis et subordonné se révolte, il n'en résulte nécessairement que trouble et agitation. Les anges se soulèvent contre Dieu : ils perdent à l'instant même le repos et la paix dont ils jouissaient auparavant. L'homme né dépendant oublie qu'il doit être soumis, et il trouve aussitôt la guerre et la rébellion au dedans de lui-même : ainsi en arrive-t-il aux hommes quand ils cessent de se montrer dociles aux ordres de Dieu. Point de plaie plus douloureuse que celle d'une conscience coupable, suivant saint Ambroise. (*Offic.*, l. III, c. 4.) Cette plaie est plus cruelle que la perte des biens, de la santé, de la patrie, de la vie même. Ce tourment est inévitable, et poursuit partout l'homme pécheur. Voulez-vous vivre heureux? soyez vertueux. Les païens eux-mêmes l'avaient compris quoiqu'ils n'eussent pas une idée juste de l'enfer. La bonne conscience, dit Sénèque (epist. 97), ne craint aucun regard; la mauvaise craint tout, même au fond des déserts. Quand vos actions sont bonnes, vous n'appréhendez pas qu'elles soient connues; si elles sont coupables, il ne vous sert de rien que les autres l'ignorent, puisque vous en avez l'intime conviction. La plus grande punition du péché, ajoute ce philosophe (epist. 93), c'est de l'avoir commis. Cicéron a dit (*Pro Mil.* § 63) que la conscience avait une merveilleuse puissance pour nous justifier ou nous condamner. Ce qu'il y a de terrible, c'est que le tourment de la conscience ne commence en cette vie que pour continuer dans l'autre. C'est là ce ver rongeur qui ne meurt jamais; cet abîme qui attire un autre abîme. (Isid.)

La vertu bannit ce cruel supplice. Ici les fleurs sont sans épines et les fruits sans amertume. La conscience du juste est comme un jardin de délices, un paradis terrestre : c'est la pensée de saint Augustin (*in Gen.* c. XXXIV). Vous qui cherchez le repos, dit-il ailleurs, vous le trouverez infailliblement dans l'accomplissement des commandements de Dieu; vous ne tarderez pas à reconnaître combien les fruits de la justice sont plus doux que ceux de l'iniquité. Vous trouverez plus de joie dans le témoignage d'une bonne conscience que dans toutes les voluptés de la terre.

La vertu adoucit ce qu'il y a de plus pénible dans la vie de l'homme : ce qui a fait dire au Roi-Prophète que les commandements du Seigneur étaient plus précieux que l'or et les pierreries, plus doux que le rayon du miel le plus délicieux. (*Psal.* CXVIII, 72, 103.) Cette joie prend sa source dans la dignité même de la vertu qui, suivant Platon, est d'une beauté inestimable.

Les philosophes païens ont proclamé le bonheur qui accompagnait une vie innocente. Alors, dit Cicéron (*Tusc.*, l. III), ou bien l'on est exempt de toute espèce de peine; ou bien on n'en souffre que de fort légères. On demandait un jour à Socrate quel homme pouvait vivre sans douleurs : C'est, répondit-il, celui à qui la conscience ne reproche rien. Bias disait aussi qu'il n'y avait que la bonne conscience qui n'était sujette à aucune terreur. Le sage, dit Sénèque (epist. 23), n'est jamais sans plaisir : et ce plaisir,

c'est la bonne conscience qui le lui procure. On ne voit qu'afflictions dans les jours du pauvre, dit Salomon; cependant quelle que puisse être la condition d'un homme, quand la conscience est en sûreté, il goûte les douceurs d'un perpétuel festin : « *Omnes dies pauperis mali; secura mens juge convivium.* » (*Prov.*, XV, 15.) Il a beau être malheureux aux yeux du monde, parce qu'il n'a qu'un peu de pain noir à manger, il est toujours par sa bonne conscience assis à une table délicieuse ; c'est un festin céleste, en comparaison duquel tous ceux de la terre n'ont rien que de dégoûtant. En effet, dit saint Grégoire, les festins de ce monde commencent par le besoin d'aliments qui y attire, et se terminent par le dégoût, résultat inévitable de la satiété ; celui de la bonne conscience, au contraire, commence par la joie d'une vie pure, et se consomme par une gloire et une félicité éternelle. Si les philosophes païens faisaient tant de cas de la joie de la conscience, dont ils ne pouvaient cependant goûter toutes les douceurs qui ne sont le partage que des fidèles, combien doivent l'apprécier davantage les chrétiens qui savent qu'elle est suivie d'un bonheur sans fin ?

La crainte du Seigneur qui habite toujours dans l'âme du juste, ne trouble point sa paix intérieure ; elle ne fait que la fortifier en augmentant sa confiance : ce qui a fait dire à saint Paul : Notre gloire, c'est le témoignage de notre conscience qui nous dit que nous agissons dans la simplicité et l'innocence de notre cœur. (II *Cor.*, I, 12.)

Les âmes vertueuses m'ont assurément bien compris; mais la plupart des autres ou ne m'ont pas cru, ou ne m'ont pas entendu. Il n'y a point de langage assez clair pour faire comprendre le goût d'un aliment à celui qui ne l'a jamais goûté.

Il y a, dans saint Jean Chrysostome (hom. 30 in II *ad Cor.*), une réflexion bien remarquable : Quelque grande, dit-il, que soit la tristesse, si elle tombe dans une bonne conscience, elle s'y éteint aussi promptement qu'une étincelle dans un vaste étang. La joie d'un cœur fidèle est toujours accompagnée de confiance. Notre espérance, dit saint Paul, est la source de notre bonheur, et nous rend patients dans les épreuves. « *Spe gaudentes; in tribulatione patientes* (*Rom.*, XII, 12); » c'est là le plus grand des trésors de la vie chrétienne ; c'est le patrimoine des enfants de Dieu ; c'est le remède le plus certain de toutes les misères de la vie. L'espérance des méchants est vaine et présomptueuse : elle ne saurait leur procurer une paix véritable ; celle des justes est pleine de vie et d'immortalité, comme parle l'Ecriture (*Sap.*, III, 4; V, 15) ; ses effets sont d'autant plus merveilleux qu'elle participe davantage de la charité qui lui donne la vie. Elle fortifie l'homme dans le chemin de la vertu, en lui montrant les récompenses éternelles. La pensée de la victoire, dit Origène, adoucit la blessure du soldat, et l'attente de la vie future console le chrétien au milieu des travaux qui doivent le conduire au ciel. Tout devient facile, dit saint Jérôme (*Ep. ad Dem.*, c. 9.) à celui qui considère de quelles récompenses ses peines doivent être payées.

Ecoutons maintenant saint Jean Chrysostome (hom. 17 *in Gen.*) : Si la fureur des ondes n'épouvante pas les matelots ; si les tempêtes et les glaces d'un hiver rigoureux ne font pas perdre courage aux laboureurs ; si la crainte des blessures et de la mort ne font pas fuir les soldats ; si les coups et les chutes ne rebutent pas les lutteurs, dans l'espoir du prix auquel ils aspirent : combien moins les enfants du royaume céleste ne doivent-ils pas appréhender les peines qui conduisent à cet heureux séjour ? Ne vous arrêtez pas uniquement aux difficultés ; considérez le terme de votre course. Le sentier des vices est doux ; mais il conduit à un abîme.

L'espérance ne nous montre pas seulement la fin à laquelle nous aspirons : elle nous fait chercher tous les moyens possibles pour y parvenir. Elle donne de la patience dans les peines, de la consolation dans les douleurs, du soulagement dans les infirmités, de la prudence dans les circonstances difficiles et périlleuses. *Le Seigneur est bon*, dit un prophète; *il est un soutien au temps de la tribulation, et ne perd pas de vue ceux qui ont placé en lui leurs espérances* (*Nahum*, XV, 47.) *Votre force*, dit un autre prophète, *sera dans le silence et l'espérance* (*Isa.*, XXX, 15.) *O vous qui craignez le Seigneur*, est-il dit encore au livre de l'*Ecclésiastique* (c. II, v. 8, 9) *croyez en lui, et soyez bien assurés que votre espérance ne sera pas vaine. Enfants des hommes, portez vos regards sur tous les peuples qui habitent la terre : et persuadez-vous bien qu'aucun de ceux qui mirent en Dieu leur espoir ne fut jamais confondu.*

Qu'un autre, dit saint Bernard, se vante d'avoir supporté le poids du jour et de la chaleur ; que le pharisien se fasse un mérite d'avoir jeûné deux fois la semaine, et de n'avoir pas les défauts du reste des hommes : pour moi, ma devise sera celle du Prophète qui disait : *Mon bonheur est de m'attacher à Dieu, et de mettre en lui mon espérance.* (*Psal.* LXXII, 28.) Si l'on me propose des récompenses, ce sera par vous que j'espérerai les obtenir ; si l'on me déclare la guerre, ce sera par vous que j'espérerai la victoire ; si le monde m'attaque, si le démon rugit contre moi, si la chair se révolte, il me suffira d'espérer en vous pour triompher de tous mes ennemis.

Voilà le port où les justes se réfugient au temps de l'orage ; voilà le bouclier qui les préserve contre les traits du monde ; voilà ce qui assure des ressources pour les temps de disette ; voilà l'ombrage des élus contre les chaleurs de l'été, contre les pluies et les tempêtes de l'hiver (*Isa.*, IV), c'est-à-dire contre les périls des prospérités et des adversités de ce monde : voilà le remède à tous nos maux, puisque nous sommes sûrs d'obtenir tout ce que nous demandons conformément aux règles de la justice et de

la sagesse. Ayez l'esprit de Dieu, et vous pouvez tout espérer sans craindre d'être frustrés dans vos espérances.

L'espérance honore Dieu en annonçant la persuasion qu'il peut tout. Elle rend, en quelque sorte, ceux qui espèrent aussi puissants que Dieu même (Bern.). Voyez Josué arrêtant le soleil au milieu de sa course (*Josue*, X) ; un autre prophète faisant rétrograder cet astre. (*Isa.*, XXXVIII.) Rien, en effet, ne signale la grandeur de Dieu comme la puissance de ses serviteurs. Un roi des Assyriens se glorifiait de n'avoir à son service que des hommes qui étaient rois comme lui. Combien Dieu tirera-t-il plus avantageusement sa gloire de la puissance qui résulte pour les justes de la confiance qu'ils ont en lui.

Voilà, Seigneur, quel sera pour moi le fruit de cette instruction. Comme il n'est rien de plus amer que les remords produits par le péché, je veux le bannir de mon cœur, en revenant par votre grâce à la vertu; comme rien n'est plus doux que le témoignage d'un cœur fidèle, je préférerai cet avantage à toutes les autres jouissances de la vie ; comme il n'y a rien de plus puissant que l'espérance, ah ! Seigneur, c'est en vous que je veux espérer afin de n'être jamais confondu.

O mère de la sainte espérance, obtenez-moi, avec la paix du cœur, une confiance inébranlable en mon Dieu : confiance qui me console des peines de la vie par la pensée des biens ineffables de l'autre.

INSTRUCTION X.

VAINES ESPERANCES DES PÉCHEURS QUI N'ATTEIGNENT JAMAIS L'OBJET DE LEURS DÉSIRS.

Desiderium peccatorum peribit (*Psal.* CXI, 10.)
Le désir des pécheurs périra.

Non, il n'y a point de légitime espérance pour les pécheurs ; ils veulent s'en flatter, il est vrai, mais cette espérance est dérisoire. A-t-on droit, en effet, de tout espérer, quand on se conduit de manière à devoir tout craindre ? Aussi, comme l'ombre suit le corps, la défiance doit suivre partout une conscience criminelle. Il en est de sa confiance comme de son bonheur qui, étant tout terrestre, n'a rien que de vain et de futile. De là l'Esprit-Saint, au *Livre de la Sagesse*, déclare que *l'espérance de l'impie est comme ce léger duvet que le vent emporte, comme cette écume sans consistance que la tempête disperse, comme cette fumée qui s'évapore dans l'air.* (*Sap.*, V, 15.) Cette espérance n'est pas seulement vaine, elle est encore pernicieuse. Ecoutez le Seigneur par la bouche d'un de ses prophètes : *Malheur à vous, enfants déserteurs*, dit-il ; *vous avez espéré d'être secourus par la force de Pharaon ; vous avez mis votre confiance dans l'ombre de l'Egypte ; mais la force de Pharaon sur laquelle vous comptiez vous couvrira de confusion, et votre confiance dans l'ombre de l'Egypte vous réduira à la honte et à l'opprobre.* (*Isa.*, XXX, 2,3.) Ainsi, l'espérance des méchants n'ayant qu'un appui fragile, ne peut être plus ferme que cet appui sur lequel elle repose. *Ne mettez pas*, dit David, *votre confiance dans les princes de la terre, ni dans les autres enfants des hommes qui ne sauraient donner le salut. Au jour du Seigneur, toutes ces vaines espérances des pécheurs s'évanouiront. Heureux celui qui ne place en nul autre sa confiance que dans le Dieu de Jacob.* (*Psal.* XIV, 2, 5.) Et ailleurs : *Ceux-ci se confient dans leurs chars et leurs chevaux ; mais pour nous, nous ne la plaçons que dans nos supplications à notre Dieu. Au milieu de toutes leurs ressources, les pécheurs se sont trouvés arrêtés et enchaînés ; ils sont tombés honteusement ; tandis que nous nous relevions et demeurions fermes dans notre course.* (*Psal.* XIX, 8, 9.)

Ainsi, tandis que l'espérance des bons assure leur victoire, celle des méchants est le principe de leur ruine ; les premiers bâtissent sur le roc un édifice inébranlable, les seconds, sur le sable, une construction ruineuse. Jérémie (c. XVII), compare celui qui ne se confie qu'en l'homme à l'arbrisseau du désert qui périt desséché dans une terre déserte et sans culture ; mais il compare celui qui met sa confiance dans le Seigneur à l'arbre planté le long des eaux, qui porte successivement des fleurs et des fruits, parce que rien ne s'oppose à sa fécondité.

En faudrait-il davantage à un homme réfléchi pour sentir la différence qu'il y a entre l'espérance des pécheurs et celle des justes, entre la prospérité des uns et celle des autres ? Tout réussit au juste, parce qu'il est planté et fécondé par la grâce ; tout est ruine pour le pécheur qui, s'éloignant de Dieu, la fontaine d'eau vive, s'est attaché à un sol aride, stérile et désert. Quelle pauvreté, qu'une telle espérance ! En effet, l'espérance de la divine miséricorde était pour le pécheur la seule ancre qui devait empêcher le naufrage de son vaisseau : que peut-il donc lui rester quand il l'a perdue ? Tandis que les brutes naissent pourvues de tout ce qui est nécessaire pour le soutien de leur passagère existence, l'homme seul, en punition de son péché, ne trouve presque rien en lui des choses dont il a besoin : tout lui vient d'aumône et lui est dispensé par la miséricorde divine. Si donc il en est privé, quelle ressource lui reste-t-il ? Vivre sans espérance, n'est-ce pas vivre sans Dieu ? Le lierre ne peut s'élever et se soutenir de lui-même : il cherche donc l'appui d'une muraille ou d'un arbre pour se soutenir. Ainsi l'homme, indigent et misérable, a un besoin indispensable de la protection divine. Otez-lui cet espoir, le voilà réduit à la plus triste et la plus déplorable viduité. Qui peut alors le consoler dans ses peines ? qui peut lui offrir des remèdes dans ses infirmités ? des conseils dans ses incertitudes ? des secours dans ses besoins ? Si le corps ne peut vivre sans âme, comment l'âme pourra-t-elle vivre sans Dieu qui est sa véritable vie ? Si cette vie a pour ancre

l'espérance, qui osera se confier sans elle à la mer agitée de ce monde ? Si elle est notre bouclier, comment, sans elle, braver la fureur et les piéges de tant d'ennemis qui nous poursuivent ? Si elle est l'appui de la fragilité humaine, depuis cette maladie générale dont nous avons été frappés par le péché de notre premier père, que deviendra, sans ce soutien, l'homme faible, débile et languissant ? Certes, l'homme ingrat qui place sa confiance partout ailleurs que dans son Dieu mérite bien de trouver sa confusion dans l'objet vain et insensé de ses espérances. *Parce que vous avez mis*, dit le Seigneur, *votre confiance dans vos présents et dans vos trésors, vous vous trouverez déjoués et surpris, et Chamor, votre ridicule divinité, vous suivra dans le lieu où vous serez emmenés captifs, ainsi que les prêtres et les princes esclaves de cette idole.* (*Jer.*, XLVIII, 7.) Qu'est-il donc, dans la réalité, ce secours que l'on perd par là même qu'on le réclame ?

Venons maintenant à un autre privilége de la vertu, qui est celui d'une vraie liberté.

C'est une faveur que le Fils de Dieu a apportée au monde, qu'il a racheté de la servitude sous laquelle il gémissait : bienfait des plus signalés qui puissent être accordés à la terre, et un des effets les plus heureux de l'Esprit-Saint : *Partout où est cet esprit divin*, dit l'Apôtre, *se trouve la vraie liberté.* (II *Cor.*, III, 17.) C'est une des plus signalées récompenses accordées aux serviteurs de Dieu. *Si vous persévérez*, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, *dans la pratique de mes commandements, vous serez véritablement mes disciples ; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres.* Les Juifs entendant ce langage qui supposait qu'ils n'étaient pas libres, répondaient à Jésus : *Nous sommes les enfants d'Abraham et nous n'avons jamais été sous la servitude de qui que ce fût ; comment donc dites-vous : Vous serez vraiment libres ? Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis : tout homme qui commet le péché est esclave du péché. Or l'esclave n'a pas le privilége de pouvoir demeurer toujours dans la maison du père de famille ;* l'esclave ne peut pas prétendre à cette faveur. *Mais si le fils vous affranchit de l'esclavage, vous serez véritablement libres* (*Joan.*, VIII, 31-38.) Il y a deux sortes de libertés : l'une fausse et qui n'en a que l'apparence, l'autre véritable. La fausse est celle qui, affranchissant à l'extérieur, laisse l'âme sous la tyrannie du péché. Quoique Alexandre fût maître d'une grande partie de l'univers, il était assujetti à l'esclavage de ses passions ; tandis que l'on voit des hommes qui, dépendant au dehors, ont, au dedans, leurs âmes libres, puisqu'ils maîtrisent et dominent tous les vices. Tel était saint Paul, alors même qu'il était sous le poids de ses chaînes. Son esprit parcourait les cieux et sa doctrine enfantait dans l'univers la liberté du genre humain. La seule véritable liberté est celle qui affranchit la plus noble portion de l'homme, qui est opprimé par un réel esclavage quand le corps seul est libre, et l'âme assujettie aux passions. Dans ce dernier cas, on est asservi au plus cruel comme au plus infâme des tyrans qui est le péché. Et il faut bien que le péché soit pire que l'enfer même, puisqu'il le produit. Les méchants ne sont pas seulement esclaves du péché, mais encore de ce qui l'occasionne : comme le démon, la chair, le monde et les affections déréglées, que saint Basile appelle les armes principales que l'ennemi de tout bien emploie contre nous.

Le péché ne détruit jamais, il est vrai, entièrement le libre arbitre ; mais il l'affaiblit d'une manière étrange. Quoi de plus déplorable que de voir une âme créée à l'image de Dieu, éclairée des lumières du ciel, ornée d'une intelligence sublime, se laisser assujettir à d'ignobles penchants ? Pensez-vous qu'une telle servitude soit de nature à lui préparer une place dans le ciel, et la rendre étrangère à l'enfer ? Il y a, s'il m'est permis d'user de ce langage impropre, deux parties dans l'âme de l'homme : l'une qu'on appelle la partie supérieure et dans laquelle réside la lumière divine qui l'éclaire sur son éternelle destinée et lui montre la voie qui y conduit ; l'autre qu'on appelle la partie inférieure, qui fait comme la fonction de maître d'hôtel, pour fournir aux besoins indispensables de la vie. Cette partie inférieure de l'âme doit obéir et non commander. Quand elle sort de sa place et de sa fonction naturelle ; quand elle veut maîtriser la partie supérieure, tout est en désordre au dedans de nous : et c'est ce qui arrive toutes les fois que nous laissons établir en nous le règne du péché, l'empire déshonorant des passions, quelles qu'elles soient. Lorsque David, auparavant si vertueux, usa de tant d'artifices pour couvrir son adultère à l'aide de nouveaux crimes, qui est-ce qui le poussait à tous ces moyens indignes, sinon la partie inférieure de son âme qui régnait en souveraine sur la partie supérieure ? Quelle honte, quel opprobre que cet état ! Quelles bassesses n'inspire-t-il pas ? Un philosophe a prononcé une sentence bien digne d'un chrétien, quand il a dit : Je suis trop grand, et ma fin est trop sublime, pour me rendre le vil esclave de mon corps : *Major sum, et ad majora genitus, quam ut mancipium sim mei corporis.* (Sen., 65.) Que penser donc d'un disciple de Jésus-Christ qui, asservi à ses passions, sacrifie à cause d'elles les plus grands biens spirituels, et se prépare pour l'autre vie les plus grands maux ? Hélas ! à force d'être témoins de ce monstrueux désordre, nous n'y faisons presque plus d'attention. On n'a pas honte d'être nègre dans un pays où tous les hommes à peu près sont noirs, ni d'être livré aux excès du vin dans les contrées où ce vice est presque universel. Telle est la raison pour laquelle on remarque à peine le honteux esclavage des passions sous lequel vivent la plupart des hommes. Pour nous donner une idée de leur tyrannie, les poëtes nous représentent un Hercule qui, après avoir été

vainqueur de tous les monstres, se laisse vaincre lui-même par la volupté. Il échange sa terrible massue contre une vile quenouille. Mais l'Ecriture est bien plus éloquente quand elle nous représente le plus sage des hommes bâtissant des temples aux fausses divinités, pour complaire aux idoles de chair qui l'avaient subjugué.

Oh ! que le prophète avait raison de nous peindre les hommes passionnés, assis au milieu des ombres de la mort, liés avec des chaînes de fer, et souffrant la famine la plus cruelle. Ces ombres de la mort sont cet aveuglement qui leur ferme les yeux sur la grandeur de leur origine et de leur fin ainsi que sur la vanité du monde ; ces chaînes de fer sont leurs passions, et cette famine cruelle l'insatiable désir qu'ils ont du bonheur et qu'il leur est impossible de satisfaire. Voyez le cœur d'Amnon d'abord languissant d'amour, puis plein d'horreur pour la victime de sa passion. La plupart de ceux qui sont esclaves du vice impur ne sont touchés ni de la crainte de Dieu, ni de leurs intérêts spirituels ; ils oublient le paradis, la mort, le jugement, l'enfer ; ils négligent leur réputation et la vie même. Que dirai-je des jalousies, des craintes, des soupçons, des transports, des périls sans nombre? Quelle tyrannie ! pas un seul instant de repos. Quel maître impitoyable que le vice ! Eprise d'un amour insensé, Didon ne s'occupe plus du gouvernement de son royaume ; elle abandonne le soin et les constructions de la capitale, de ses ports, de ses fortifications ; la jeunesse n'est plus exercée à la manœuvre militaire, tant le feu qui la consume exerce d'empire sur son cœur :

Ardet amans Dido, traxitque per ossa furorem .
Non cœptæ assurgunt turres; non arma juventus
Exercet, portusve aut propugnacula bello
Tuta parant : pendent opera interrupta, minæque
Murorum ingentes, æquataque machina cœlo.
(Virg., *Æneid.*, IV, 86 et seqq.)

O vice destructeur des Etats, poison des vertus, nuage des beaux génies, enivrement funeste des sages, folie des vieillards, fureur des jeunes gens, perte commune du genre humain, que de désastres tu occasionnes !

L'ambition produit les mêmes résultats : celui qui s'y abandonne ne soupire qu'après une vaine fumée de gloire. C'est le but de toutes ses pensées et de toutes ses actions, de tous ses sacrifices qui amènent souvent une ruine totale.

L'avare, esclave de son argent, jeûne pour l'épargne ; il y place son cœur et ses espérances ; il néglige tout afin d'atteindre l'unique but qu'il a de s'enrichir. L'âme de l'avare est bientôt comme prisonnière dans un cachot si obscur qu'elle devient incapable de s'occuper de Dieu, de la vérité, des bienséances les plus ordinaires ; tout cela se dérobe à ses yeux aussi bien que les règles de la plus stricte justice.

L'intempérance produit, en son genre, les mêmes effets. L'homme adonné aux excès du vin n'en est-il pas l'esclave? sans cesse il a à rougir de l'opprobre dont il se couvre ; il déteste son vice, et l'aime en même-temps ; il ne peut vivre heureux ni avec lui, ni sans lui ; sa passion quelquefois est telle qu'il désespère de la surmonter.

Malheureusement un même cœur est souvent livré, à la fois, à plusieurs penchants qui se tyrannisent. C'est la crainte, la mélancolie, la bassesse des sentiments, la violence, l'emportement qui fait aimer ou haïr sans mesure. Ah ! si c'est un malheur que d'être lié par une seule chaîne, que sera-ce de celui qui est esclave de tant de penchants!

Ainsi, toute passion rend l'homme malheureux, le dégrade de sa dignité, obscurcit sa raison, et pervertit son libre arbitre : c'est-à-dire, qu'elle lui ôte toutes les qualités de l'homme raisonnable pour ne lui laisser qu'une honteuse ressemblance avec les brutes.

Grand Dieu ! régnez seul dans mon cœur ; votre empire est souverainement doux ; votre joug souverainement aimable, tandis que l'empire des passions est aussi tyrannique que déshonorant. Aidez-moi donc, Seigneur, je vous en conjure, à briser toutes mes chaînes.

Vous aussi, tendre Marie, incomparable mère, secourez-moi. Ah ! si je règne sur mes passions en cette vie, je régnerai éternellement avec mon Dieu et avec vous dans le ciel.

INSTRUCTION XI.

PAIX DU JUSTE ; DÉCEPTIONS ET CHAGRINS AMERS DU PÉCHEUR.

Lætabuntur coram te, sicut lætantur in messe, sicut exsultant victores capta præda quando dividunt spolia. (*Isa.*, IX, 3.)

Ils se réjouiront devant vous, comme on se réjouit dans le temps de la moisson, ou comme les vainqueurs sont transportés d'allégresse quand ils partagent les dépouilles des ennemis vaincus.

Si les penchants déréglés de l'homme sont un joug et une tyrannie, l'empire de Jésus-Christ est comme le plus riche des trésors, la plus belle des victoires. Ce divin Sauveur est venu détruire cet esclavage en crucifiant avec lui notre vieil homme (*Rom.*, VI), je veux dire nos inclinations vicieuses. Ainsi l'avait prédit Isaïe en disant au Messie futur : *Vous avez vaincu le joug qui pesait sur les épaules du genre humain, la verge qui le frappait, le sceptre rigoureux que son tyran tenait appesanti sur lui : « Jugum enim oneris ejus, et virgam humeri ejus, et sceptrum exactoris ejus superasti. »* (*Isa.*, IX, 4.) Ailleurs le même prophète parlant des avantages qui doivent résulter de l'incarnation et de la rédemption, dit : *Le petit enfant qui est encore à la mamelle se jouera sur les trous de l'aspic, et celui qui est sevré mettra sa petite main à l'entrée de la retraite du basilic. Ces animaux, auparavant si dangereux, ne donneront plus la mort, ils ne feront aucun mal sur ma montagne sainte, parce que la terre sera remplie de la science du Seigneur, comme la mer de ses eaux.* (*Isa.*, XI, 8, 10) Le prophète désigne ici les enfants de l'Eglise dont les uns ne font que d'entrer dans la carrière

de la vertu, et les autres y ont déjà fait quelques progrès; il annonce qu'ils seront délivrés de la morsure de l'aspic et du basilic, c'est-à-dire, qu'ils auront des secours assez puissants pour être délivrés de tous les dangers dont l'homme est environné en cette vie. David avait dit lui-même en pensant à ces heureux jours : *Vous marcherez impunément sur l'aspic et le basilic, et vous foulerez aux pieds, avec assurance, le lion et le dragon.* (*Psal.* XC, 13.) C'est que la grâce, par une sorte d'enchantement, suspend l'action des bêtes les plus meurtrières, je veux dire, des passions les plus impérieuses. C'est ce que saint Paul exprime énergiquement en ces termes : *Homme infortuné que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort? Ce sera la grâce de Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur.* (*Rom.*, VII, 42.) Il appelle corps de mort la concupiscence, de laquelle procèdent tous les penchants que nous avons pour le mal.

La joie intérieure vient fortifier, si je puis parler ainsi, l'œuvre de la grâce ; car elle apaise de telle sorte la soif de tous les désirs, qu'il est facile, par son moyen, de s'en rendre maître. Quand on a trouvé cette fontaine de tous les biens spirituels, on se passe aisément de tous les autres. *Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai*, disait Jésus-Christ à la Samaritaine, *celui-là n'aura jamais soif.* (*Joan.*, IV, 13.) Celui qui a trouvé ce trésor n'envisage que comme une vraie pauvreté toutes les richesses de la terre. Auprès de cette splendeur ravissante, toutes les autres prétendues beautés ne sont pour lui que laideur. Ayant trouvé le Seigneur de toutes choses, il est en quelque façon maître de tout, et possédant ce souverain bien, il possède tous les biens. (Greg., hom. 2 *in Evang.*)

Si, d'un côté, la grâce, de l'autre, la joie que la vertu procure à l'âme, l'affranchissent de l'esclavage des vices, la vigilance et une continuelle sollicitude ne contribuent pas moins à la maintenir dans une heureuse indépendance. Les bêtes les plus farouches finissent par se radoucir, en vivant longtemps parmi les hommes : et nos passions les plus violentes assujetties pendant un certain temps au frein de la raison soutenue par la foi, deviennent traitables, et participent de la nature de l'Esprit qui les a domptées. La grâce seconde les habitudes, et les habitudes facilitent les opérations de la grâce. On finit par trouver plus de plaisir dans les exercices de piété qu'on n'en trouvait auparavant dans les jeux et les divertissements du monde. Que dis-je? on a de l'horreur pour ce que l'on avait autrefois aimé; on aime ce que l'on avait autrefois abhorré.

Et comment énumérer les effets salutaires que produit en nous cet heureux affranchissement? Je me borne à dire qu'il est particulièrement accompagné d'une nouvelle connaissance de Dieu, qu'il nous fortifie sur les vérités de la foi et de la religion que nous professons. C'est ce qu'avait annoncé le Seigneur par le prophète Ezéchiel, en disant : *Les hommes connaîtront que je suis le Seigneur, quand j'aurai brisé les chaînes du joug qui pesait sur eux, et que je les aurai arrachés à la puissance de leurs tyrans.* (*Ezech.*, XXXIV, 27.)

Saint Augustin (*Conf.*, l. VIII, c. 5), parlant de ces chaînes, dit qu'il était lié, non avec du fer, mais par sa propre volonté plus dure que le fer même, que le démon tenait cette volonté en sa puissance et lui en avait fait une chaîne. Quand un homme a fini, comme saint Augustin, par s'arracher avec l'aide de la grâce, à une aussi dure captivité; quand il voit à ses pieds le joug accablant qui chargeait ses épaules, qu'a-t-il à faire sinon à s'écrier, comme lui, après le Roi-Prophète : *Vous avez, Seigneur, brisé mes liens; je vous offrirai un sacrifice de louange, et j'invoquerai avec reconnaissance le nom de mon Dieu.* (*Psal.* CXV, 13.)

De la liberté dont jouissent les enfants de Dieu, procède une paix intérieure qui fait le bonheur de leur vie. Il y a trois sortes de paix : paix avec le prochain, paix avec Dieu, paix avec soi-même. Avec le prochain, quand on vit en bonne intelligence avec lui, sans être mal disposé à l'égard de personne Tels étaient les sentiments de David qui disait : *J'étais pacifique avec les ennemis de la paix; avec ceux qui me déclaraient la guerre sans motifs quand je leur parlais avec bonté.* (*Psal.* CXIX, 7.) Saint Paul recommandait aux fidèles de conserver cette paix avec tous les hommes, autant qu'il pouvait dépendre d'eux. (*Rom.*, XVI, 18.) Paix avec Dieu : elle consiste dans son amitié et sa grâce, et date de l'instant même où l'on est réconcilié avec lui. Alors Dieu aime l'homme, et l'homme aime Dieu, sans qu'il y ait ni trouble ni contradiction dans ce mutuel amour, comme il arrive si souvent dans les amitiés de la terre; ce qui faisait dire au grand Apôtre : *Dès que nous sommes justifiés par la foi, jouissons de la paix qui résulte de cet état, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous fait participer à cette faveur par la foi.* (*Rom.*, V, 1, 2.) Paix avec soi-même, quand cesse la guerre entre la chair et l'esprit : ce qui fait le tourment de l'homme sur la terre.

Les mondains vivent dans un trouble continuel, privés de la grâce, et livrés à la fureur de leurs passions; les uns soupirent après les honneurs, les charges et les faveurs des grands; les autres après les richesses; d'autres après les plaisirs : feu dévorant de cupidité suivie, dit Salomon, de ses deux filles qui ne cessent de dire : *Apportez, apportez toujours : « Sanguisugæ duæ sunt filiæ dicentes : Affer, affer. »* (*Prov.*, XXX, 15.) Les pauvres comme les riches, quand ils n'ont pas de vertu, sont également sujets à cette soif et à cette inquiétude. Point de repos quand on est livré à ces importuns solliciteurs qui demandent toujours bien au delà de ce qu'ils peuvent obtenir. Quelle serait la peine d'une mère entourée de dix petits enfants qui lui demanderaient du pain, sans qu'elle pût leur en donner! Telle, et plus déplorable encore, est la situation des pé-

cheurs parce que, ne cherchant leur félicité que dans les biens périssables, ils demeurent, dit le Prophète, en proie à une faim et une soif telles que leur âme en tombe dans la défaillance : *Esurientes et sitientes, anima eorum in ipsis defecit.* (*Psal.*, CVI, 5.) L'impuissance où ils sont de satisfaire leurs désirs les désespère : leur ardeur étant d'autant plus grande qu'ils trouvent plus d'obstacle à l'acquisition de ce qu'ils voudraient posséder. Cette situation nous est vivement représentée par l'extrémité où se trouvait l'enfant prodigue. Il s'en alla, dit le Sauveur, dans un pays lointain; une famine cruelle s'y fit sentir, et il en éprouva toutes les rigueurs. Il s'attacha à un des propriétaires de ce lieu qui l'envoya dans sa maison des champs pour y paître des pourceaux. Il aurait bien désiré pouvoir assouvir sa faim par les aliments que ces vils animaux mangeaient; mais personne ne les lui donnait. (*Luc.*, XV, 11 et seq.)

Cet enfant qui fuit la maison paternelle, qu'est-il? sinon le pécheur qui s'éloigne de son Dieu, abuse de ses grâces, et se livre à l'iniquité. Ce pays où règne la famine, qu'est-il? sinon le monde, où le nombre des affamés est si grand, et d'autant plus à plaindre que leurs désirs augmentent en proportion des moyens qu'ils ont de les satisfaire. Là, les mondains sont occupés à paître des pourceaux, c'est-à-dire, à contenter leurs honteuses passions, à flatter tous leurs sens : la vue, l'ouïe, le goût, le toucher, l'odorat. Vrais disciples d'Épicure, ils vivent comme si le plaisir était leur fin dernière. Voilà l'objet de leurs pensées, de leurs soupirs, de leurs entretiens. Changez les noms, si vous le voulez; appelez cette vie, bon ton, politesse, goût de la bonne compagnie: pour moi qui ne reconnais rien de vrai contre la doctrine de l'Evangile, je ne vois qu'une vie animale et terrestre, pour ne rien dire de plus, dans la conduite de ceux qui n'ont pour guides que leurs passions. Si, du moins, ils y trouvaient une vraie jouissance; mais hélas! ils ne font que languir dans l'ardeur des désirs qu'ils font naître en eux-mêmes. Infortunés! cette soif brûlante qui vous dévore vient de ce que vous avez quitté la fontaine des eaux vives pour des eaux bourbeuses et croupissantes. En peut-il être de plus dégoûtantes que celles des plaisirs sensuels? Elles sont, tout à la fois, de mauvaise odeur par la honte dont elles vous couvrent, et de mauvais goût par les remords qu'elles enfantent. Combien ici, d'ailleurs, d'espérances trompées! Le nombre des aspirants au bonheur est immense : Quel moyen de les satisfaire tous! Que de bras allongés, sans pouvoir rien saisir! Que d'efforts tentés sans succès! Que d'imprudents précipités du haut de l'échelle au moment où ils croyaient être en possession de leur bonheur! Et de là, que de dépits, de chagrins, de murmures, souvent même que de désespoirs! *D'où viennent ces guerres intestines qui vous désolent?* disait saint Jacques, *sinon de vos criminels désirs, qui vous font aspirer à des biens qui ne doivent pas vous être accordés.* (*Jac.*, IV, 12.) Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'ordinairement, quand les hommes ont obtenu tout ce qui semblait fait pour les satisfaire pleinement, ils forment d'autres désirs, et se donnent des tourments nouveaux : en sorte qu'il ne sert de rien que leurs premiers vœux aient été accomplis. Cette nouvelle épine change en amertumes toutes les prospérités qu'ils ont acquises. Ainsi, quelque riches et heureux qu'ils paraissent au dehors, ils sont tristes et déchirés au dedans. C'est le malheur qu'a signalé Salomon dans cet homme à qui Dieu a donné des honneurs et des richesses en abondance; mais qui n'a pas reçu le pouvoir d'user de ce qu'il a. Hélas! possédât-on toutes choses, quand on ne possède pas Dieu, il n'y a pour l'homme que faim, que soif et qu'épines. Quoi! la paix pourrait régner au milieu de tant de désirs divers? Le cœur de l'impie, dit l'Esprit-saint, est comme une mer furieuse : quelles ondes, en effet, plus impétueuses que les passions!

Souvent le même cœur est livré à plusieurs penchants qui s'attaquent et se combattent mutuellement. Auquel se livrer quand tous également demandent la préférence et cherchent à asservir l'infortuné qui en est la victime? C'est là cette contradiction dans l'iniquité qui avait frappé les regards du Roi-Prophète : *Vidi iniquitatem et contradictionem in civitate.* (*Psal.* LIV, 10.)

Terminons par quelques réflexions sur la paix dont jouissent les hommes vertueux. Comme ils savent gouverner leurs désirs, dompter leurs passions, et ne placer leur félicité que dans l'unique objet où elle se trouve, ils sont exempts de toutes les peines qui affligent les méchants, et conservent le repos et le calme de l'âme. Dans Isaïe (c. XLV), Dieu promet un fleuve de paix à ceux qui sont fidèles à sa loi sainte. Cette paix est comparée à un fleuve, parce qu'elle éteint les passions, arrose les veines desséchées et stériles de nos cœurs, et rafraîchit délicieusement nos âmes. Je ne nie pas que la vertu, surtout dans ses commencements, n'ait ses répugnances et ses combats à souffrir; mais, quand elle est arrivée à sa perfection, sa marche est douce, facile et presque sans contradiction. *Vous avez dilaté ma marche*, dit David, *et mes pas ne se sont point affaiblis.* (*Psal.* XVII, 37.) La marche des pécheurs est accompagnée d'inquiétudes et d'alarmes, comme en ceux qui vont par un chemin très-étroit, au travers des rochers et des précipices; tandis que les justes vont hardiment, comme ceux qui suivent un chemin large et aisé. Ecoutez Isaïe parlant au vrai serviteur de Dieu : *Ne craignez pas; vous m'appartenez. Quand vous traverserez les eaux, je serai avec vous; quand vous vous promènerez dans le feu, il ne vous fera subir aucune atteinte.* (*Isa.*, XLIII, 1, 2.) Ces eaux sont les tribulations de la vie, et le déluge des maux qui s'y rencontrent; ce

feu, c'est l'ardeur de notre chair, véritable fournaise de Babylone allumée par le démon. L'Esprit-Saint empêche l'effet de ces eaux et de ces feux, et, par là, communique cette paix qui surpasse tout sentiment, et qui fait que le juste s'écrie : *Venez et voyez les œuvres et les prodiges que le Seigneur a opérés sur la terre; il a mis fin aux combats, jusqu'aux extrémités de la terre; il a brisé l'arc et les armes et consumé les boucliers dans les flammes, en disant : Venez et reconnaissez que je suis le Dieu puissant qui règne sur les nations et domine en souverain dans l'univers.* (*Psal.* XLV, 9-11.)

Rien de plus riche ni de plus désirable que ce repos qui naît de la vertu, comme l'annonce l'Apôtre, en disant : *Le royaume de Dieu ne consiste pas dans la ressource du boire et du manger; mais dans la justice, la paix et l'allégresse que donne l'Esprit-Saint.* (*Rom.*, XIV, 16.) Isaïe avait aussi annoncé que le bonheur serait le fruit de la vertu. *La pratique de la justice*, dit-il, *sera suivie de la paix et d'une sécurité perpétuelle; mon peuple se tiendra en repos dans le brillant asile de la paix, sous les tentes de la confiance et dans un calme opulent.* (*Isa.*, XXXII, 17.)

Cette paix procède encore de la liberté de l'âme qui a pris de l'empire sur les passions, comme, après la victoire, le calme succède aux agitations de la guerre. Elle naît du témoignage de la bonne conscience, de la confiance que l'on a en Dieu. L'homme juste sait qu'il a Dieu pour père, pour sauvegarde, pour défenseur et pour bouclier; il répète après David : *C'est en lui que je goûterai un doux et paisible repos. Oui, Seigneur, mon repos sera en vous : car vous m'avez spécialement constitué dans la confiance.* (*Psal.* IV, 9, 10.)

Faites-moi comprendre, Seigneur, les biens que vous avez réservés pour ceux qui vous servent fidèlement, et travailler à les mériter. Tous les malheurs sont pour vos ennemis et en ce monde et en l'autre : en ce monde, parce qu'ils ne sauraient goûter un seul instant de véritable paix; en l'autre, où vous vous réservez de punir éternellement leurs infidélités. Tous les biens de la vie présente et future sont pour vos fidèles serviteurs en ce monde, où vous leur donnez un avant-goût du ciel; en l'autre, où vous les rassasiez de l'abondance de votre maison. Mon Dieu ! je me donne à vous sans partage ; en vous seul j'établis ma paix et mon bonheur.

Vierge sainte, ma mère, obtenez-moi une part à votre fidélité, afin que j'aie ensuite une part à votre félicité et à votre gloire. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION XII.

RESSOURCES DU JUSTE DANS SES BESOINS ET SES TRIBULATIONS, COMPARÉES A LA DÉTRESSE DES PÉCHEURS.

Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum. (*Psal.* XXXIII, 16.)

Les yeux du Seigneur sont sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières.

C'est un grand privilége que celui de l'homme juste ; son souvenir suffit pour adoucir toutes ses peines. Que d'ennuis, que de chagrins en cette vie par une suite du péché de notre premier père ! Le saint homme Job dit que la vie est un combat continuel; il la compare au travail de l'ouvrier qui n'a pas, dans tout le jour, un seul instant de relâche. (*Job*, VII, 1.) Que resterait-il à un navigateur qui, ayant toute sa fortune sur son bâtiment, ferait un triste naufrage et survivrait à son malheur, mais demeurerait perclus de tous ses membres? Il n'aurait plus d'autre ressource que d'intéresser, en mendiant, la commisération publique. Voilà, depuis le péché d'Adam, notre unique ressource. *Nous nous tiendrons*, Seigneur, *en votre présence, et nous pousserons des cris vers vous dans nos tribulations.* (II *Paral.*, XX, 9.) Oui, mon Dieu, *je crierai comme le petit de l'hirondelle* qui attend d'elle sa nourriture, *et je gémirai comme la colombe.* (*Isa.*, XXXVIII, 14.) Dans mes épreuves, et lorsque je succombais sous le poids de mes peines, le souvenir de mon Dieu qui en est témoin est venu subitement rendre le bonheur à mon âme affligée. (*Psal.* LXXVI, 3, 4.) Tous les chemins de l'espérance me sont fermés sur la terre; je cherche ceux du ciel. Y a-t-il, de ce côté, quelque ressource assurée? Comment en douter ! *Non, il n'y a point de nation qui puisse se vanter que Dieu approche d'elle, comme notre Dieu quand nous lui adressons nos prières.* (*Deut.*, IV, 7.) Paroles infaillibles : quoique dans la prière nous ne voyions personne, et que personne ne nous réponde sensiblement, le son de notre voix ne frappe pas inutilement les airs : Dieu est près de nous; il nous écoute, il compatit à nos misères, et nous prépare des remèdes proportionnés à nos besoins. Jésus-Christ ne l'annonce-t-il pas clairement quand il dit : *Demandez, et vous recevrez; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira.* (*Luc.*, XI, 9.) Gage précieux ! c'est le Roi du ciel qui se lie par une promesse inviolable. *Vous invoquerez le Seigneur*, dit encore le prophète Isaïe, *et il vous exaucera; vous élèverez votre voix vers lui, et il dira : Me voici.* (*Isa.*, LVIII, 9.) Il prévient même la prière du juste, suivant David : *Præparationem cordis eorum audivit auris tua.* (*Psal.* X, 17.) *Si vous demeurez en moi*, dit le Sauveur, *si mes paroles demeurent dans vos âmes, vous demanderez tout ce que vous voudrez, et rien ne vous sera refusé.* (*Joan.*, XV, 7.) Il confirme ailleurs la même promesse avec serment, comme pour ôter à ses disciples toute espèce de doute : *En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera.* (*Joan.*, XVI, 25.) Cette grâce, qui nous est assurée par la bouche de la Vérité même, vaut mieux qu'un empire. Il n'y a qu'un Dieu qui put prendre un tel engagement ; il n'y a qu'une bonté comme la sienne qui put s'obliger à accorder d'aussi grandes grâces. La prière est donc comme la clef de tous les trésors divins. Jésus-Christ ne détermine ni une chose ni une autre : il promet tout, sans

exception, dès lors que ce que l'on demande est utile au salut. Ah! si les hommes étaient capables d'estimer les choses à leur juste valeur, quel cas ne feraient-ils pas d'une telle promesse! On fait tant d'estime du crédit dont on jouit auprès d'un prince, quel prix doit-on donc attacher à la faveur du Roi du ciel! Voyez, en effet, tout ce que les saints ont obtenu par la prière; rappelez-vous Moïse, Elisée et les apôtres. La prière était leur unique armure; c'est par elle qu'ils étaient vainqueurs des démons, du monde et de la chair; par elle qu'ils voyaient les flammes changées en douce rosée; par elle qu'ils apaisaient la colère de Dieu, et en obtenaient tout ce qu'ils demandaient.

Dieu est fidèle à sa parole envers ceux qui sont fidèles à ses lois : ce qui a fait dire à Salomon que *l'homme obéissant célébrera sa victoire.* (*Prov.*, XXI, 28); car il semble dans l'ordre que Dieu fasse la volonté de celui qui accomplit la sienne. Il en est tout autrement des pécheurs à qui Dieu dit dans Isaïe : *Dans le temps où vous lèverez vos mains vers moi, je détournerai mes regards, et vous aurez beau multiplier vos prières, je ne vous exaucerai point.* (*Isa.*, I, 15.) Dieu dit aussi dans Jérémie : *Ils me diront, au temps de leur affliction ; Levez-vous, Seigneur, et venez nous délivrer ; mais je répondrai à ce peuple prévaricateur : Où sont les dieux que tu t'es faits? qu'ils se lèvent maintenant, et qu'ils te délivrent au temps de ton affliction.* (*Jer.*, II, 27, 28.)

Quelle est la condition que met le disciple bien-aimé au succès de nos prières? *Mes bien-aimés*, dit-il, *si notre cœur ne nous adresse point de reproche, nous avons confiance qu'en nous adressant à Dieu nous obtiendrons de lui tout ce que nous lui aurons demandé, parce que nous gardons ses commandements, et que nous faisons ce qui lui est agréable.* (*Joan.*, III, 23.) David dit dans le même sens : Si j'ai vu l'iniquité dans mon cœur, j'ai découvert l'obstacle qui empêche que le Seigneur n'exauce mes prières; et c'est parce que j'ai banni le péché de mon âme que Dieu m'a exaucé et s'est montré attentif à ma prière. (*Psal.*, LXV, 18, 19.) Partout l'Esprit-Saint a soin de nous faire remarquer dans la sainte Ecriture la différence qu'il y a entre la prière des méchants et celle des justes. Les uns sont favorablement écoutés et traités comme les enfants de la maison; les autres sont éconduits comme des étrangers, parce que, n'ayant ni ferveur, ni charité, ni humilité, ils sont comme étrangers au cœur de Dieu et à ses grâces. La demande ne peut être efficace, dit saint Cyprien (*De orat. Dom.*), quand le cœur qui la fait est stérile. Il est vrai que la bonté de Dieu va quelquefois jusqu'à écouter la prière des méchants; mais, dans le cours ordinaire des choses, ce n'est qu'à la vertu qu'est accordé ce privilége.

Elle en possède un autre, qui est une abondance de consolation au milieu des chagrins et des afflictions de cette vie. Point de mer si orageuse et si inconstante que ce monde; point de félicité si assurée qui ne soit sujette à une infinité d'accidents imprévus qui peuvent, à chaque instant, fondre inopinément sur nous. Combien, dans ces vicissitudes diverses, le sort des méchants est plus malheureux que celui des bons! Ceux-ci, considérant qu'ils ont Dieu pour père, le regardent comme un excellent médecin qui leur présente, de temps en temps, un calice d'amertume à boire, pour la santé spirituelle de leurs âmes. Ils savent aussi que la tribulation est comme une lime qui enlève d'autant mieux la rouille qu'elle est plus mordante et plus rude; elle les rend plus humbles, plus pieux, plus purs. Ces dispositions adoucissent leurs peines et leur font répéter le langage du Prophète : *Seigneur, vous nous nourrissez d'un pain détrempé de nos larmes, et vous nous donnez avec mesure un breuvage mélangé avec nos pleurs.* (*Psal.* LXXIX, 6.) En effet, il n'y a point de médecin qui proportionne ses remèdes à la force de ses malades comme Dieu proportionne les tribulations qu'il envoie à la force de ses serviteurs. S'il augmente leurs peines, il augmente aussi en proportion ses secours et ses consolations. Dès lors les adversités sont réellement bien moins à craindre qu'à désirer. Aussi voit-on des serviteurs de Dieu supporter leurs peines, non-seulement avec patience, mais avec joie; car ils s'arrêtent bien moins à la peine qu'à la récompense, moins au combat qu'à la couronne, moins à l'amertume du remède qu'à la santé qui en résulte, moins à la verge qui frappe qu'à la main tendre et paternelle qui la conduit.

D'ailleurs, jamais le Seigneur n'est plus près de ses amis que dans leurs tribulations. Il y a engagé son inviolable parole : *Le Seigneur*, dit David, *est un refuge pour le pauvre; il vient toujours à propos à son aide dans la tribulation.* (*Psal.* IX, 10.) *Invoquez-moi au jour de la tribulation, je vous en retirerai, et vous me glorifierez.* (*Psal.* XLIX, 15.) Le Roi-Prophète atteste le prompt secours qu'il en a reçu: *Le Dieu de ma justice*, dit-il, *m'a exaucé quand je l'invoquais, et j'ai pu lui dire : Ah! Seigneur, vous m'avez mis au large dans le temps de mes peines.* (*Psal.* IV, 2.) La même protection est assurée à tous les justes : *Le salut des justes vient du Seigneur : il est leur appui et leur défense au temps de la tribulation; il les délivrera de l'oppression des pécheurs; il les sauvera, parce qu'ils ont espéré en lui.* (*Psal.* XXXVI, 39, 40.) Et ailleurs : *Oh! combien est grande, Seigneur, l'abondance de douceur que vous avez cachée et réservée pour ceux qui vous craignent. Vous les mettrez, dans le secret de votre face, à couvert de la contradiction des hommes : vous les protégerez dans votre tabernacle contre les discours des méchants Béni soit le Seigneur, parce qu'il a merveilleusement signalé sa miséricorde à mon égard, en me garantissant, dans une place forte, contre*

les maux qui me menaçaient. (*Psal.*, XXX, 20-22.) *Vous les mettrez à couvert dans le secret de votre face* : quel langage ! Comme un roi ne saurait mettre un homme plus en sûreté qu'en le retirant dans son palais, et sous ses yeux, on ne peut concevoir d'asile plus inviolable que la face divine. Voilà ce qui nous explique le calme des saints dans les plus grands dangers : ils savaient que le Dieu du ciel veillait sur eux. Les trois jeunes hommes que Nabuchodonosor fit jeter dans la fournaise n'eurent rien à souffrir de la flamme, parce que l'ange du Seigneur changea les ardeurs du feu en une douce rosée. (*Dan.*, III.) Joseph est vendu par ses frères, et, plus tard, emprisonné ; mais, dit l'Esprit saint, le Seigneur descendit avec lui dans sa prison, et ne l'abandonna pas dans les chaînes ; il lui mit entre les mains le sceptre et l'empire de l'Egypte (*Sap.*, X, 13, et seq.), lui donna une pleine autorité sur ceux qui l'avaient affligé, dévoila la calomnie de ceux qui l'avaient diffamé et avaient terni sa gloire. *Je suis avec lui dans la tribulation*, dit le Seigneur, en parlant du juste, *je le délivrerai et le couvrirai de gloire.* (*Psal.* XC, 15.)

Toutes les vertus viennent en foule consoler le cœur du juste affligé et fortifier son courage ; la foi vient lui rappeler les biens de l'autre vie qui l'attendent, et lui dire avec saint Paul : *Ce n'est rien que la souffrance de cette courte vie, quand on réfléchit à la gloire future qui en est le prix* (*Rom.*, VIII, 18) ; l'espérance vient le consoler, en lui disant : *Un faible instant de tribulation produit en nous un poids immense de gloire* (II *Cor.*, IV, 17) ; la charité l'anime en disant : *La dilection est forte comme la mort* (*Cant.*, VIII, 6) ; l'obéissance dit : C'est le Seigneur qui commande ; que son saint nom soit béni : tous vos jugements, Seigneur, sont pleins d'équité ; l'humilité rappelle cette sentence : *Humiliez-vous sous la main puissante de Dieu, afin qu'il vous élève au jour de sa visite* (I *Petr.*, V, 6), la reconnaissance en lui présentant la croix lui fait dire : Mon Sauveur m'a aimé, et il s'est livré à la mort pour moi ; la pénitence et la mortification répètent : C'est dans le creuset de la tribulation que les élus se purifient pour être recevables dans le ciel ; la patience rappelle les mots de saint Paul : *La patience fait naître l'espérance, et l'espérance ne saurait tromper l'attente du juste.* (*Rom.*, V, 4, 5.) Un saint homme livré à mille traverses avait coutume de dire : Le bien que j'espère de mes épreuves est si grand qu'elles me deviennent douces et agréables.

Si le juste a quelques instants d'abattement, il se relève bientôt, et reconnaît que ses traverses sont bien plutôt des faveurs que des châtiments du ciel. Voyez, au contraire, les méchants. Oh ! que leurs épreuves sont accablantes, puisqu'ils n'ont aucune des vertus qui pourraient les adoucir ; leurs pieds, ne rencontrant point la pierre ferme, s'enfoncent et s'abîment dans le gouffre de l'adversité ; ils naviguent sans gouvernail, combattent sans armes ; les ondes de la tribulation les poussent contre les divers écueils de la colère, de l'orgueil, du découragement, de l'impatience, du blasphème, du désespoir ; quelques-uns perdent la raison, la santé, la vie même. L'or et l'argent se purifient dans le feu ; le vil étain s'y fond et s'écoule. Ainsi le juste est dans la joie, tandis que le pécheur verse des larmes amères ; l'un se noie dans le torrent ; l'autre le passe à pied sec ; l'un comme un vase fragile, éclate dans la flamme ; l'autre comme un or choisi, y devient plus brillant. Une voix d'allégresse et de salut retentit sous la tente des justes, tandis qu'on n'entend que cris de détresse dans l'habitation des méchants. Les uns vont cacher leurs désastres en des souterrains inaccessibles aux rayons du soleil, d'autres dans les repaires des bêtes farouches ; ceux-ci se précipitent dans les flammes ; ceux-là dans les fleuves. Que de blasphèmes contre la Providence, la justice et la miséricorde divine ! Ah ! les insensés qui les profèrent ne font qu'augmenter par là leur infortune ! C'est ainsi que, privés du gouvernail de la vertu, ils vont donner contre les bancs et les rochers de ce monde. Quand ils devraient louer Dieu, ils l'outragent ; quand ils devraient s'humilier, ils s'élèvent ; ils changent les remèdes en poisons, et se jettent dans un enfer anticipé. Leurs afflictions qui sont inévitables seraient adoucies par la patience et leur deviendraient un sujet de mérite ; mais ils en perdent le prix, et augmentent le poids de leur fardeau. C'est un tourment de ne rien gagner en travaillant beaucoup ; mais perdre ce que l'on avait gagné, et n'avoir qu'une mauvaise nuit, après un mauvais jour, voilà qui est plus désolant encore.

Voyez la différence des justes et des pécheurs si énergiquement représentée dans celle des Israélites et des Egyptiens. Tandis que le calme le plus profond règne dans la terre de Gessen, tous les premiers-nés de l'Egypte sont frappés de mort.

Que dirons-nous des avantages que les justes retirent de leurs tribulations, tandis qu'elles sont si funestes aux méchants ? Le feu qui purifie l'or consume le bois ; la tribulation qui sanctifie le juste pervertit davantage les pervers. Comme ce n'est qu'à l'école de Jésus-Christ que l'on puise la véritable science, ce n'est aussi qu'à cette école que l'on apprend à profiter de l'adversité. (Chrysost.)

Recevez-moi pour votre disciple, ô divin précepteur, et rendez-moi docile à vos saintes leçons. Cette docilité ne saurait me manquer, si vous me protégez, ô ma sainte mère ! Protégez moi pendant la vie et à la mort, afin que mon sort soit uni au vôtre pendant l'éternité.

INSTRUCTION XIII.

BÉNÉDICTIONS OU MALÉDICTIONS TEMPORELLES, SUIVANT QUE L'ON EST JUSTE OU PÉCHEUR.

Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. (*Luc.*, XI. 3.)

Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

Je ne disconviens pas que Jésus-Christ ne soit venu sur la terre principalement pour nous sauver, et nous offrir les biens spirituels qui devaient nous conduire à cette fin. Ne croyez pas néanmoins qu'il ait voulu priver, pour cela, ses serviteurs de tous les avantages temporels. Il n'a pas révoqué, en effet, ce langage de l'Ecriture : *A la droite de la sagesse, est la longueur des jours éternels ; et, à sa gauche, sont les richesses et la gloire.* (*Prov.*, III, 16.) C'est-à-dire que Dieu présente d'une main les biens éternels, et de l'autre les faveurs temporelles. Il a pourvu à l'existence et à la conservation des fourmis et des vermisseaux : délaissera-t-il ceux qui le servent fidèlement jour et nuit? *Regardez*, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, *regardez les oiseaux du ciel : ils n'ensemencent ni ne moissonnent, ni ne ramassent dans des greniers; et votre Père céleste les nourrit : n'êtes-vous pas beaucoup plus que des oiseaux? Ne montrez donc pas votre inquiétude, en disant : Que mangerons-nous? Les infidèles se donnent toutes ces sollicitudes. Votre Père céleste sait bien que vous avez besoin de toutes ces choses. Cherchez donc le royaume de Dieu et sa justice, avant tout, et tout le reste vous sera donné par surcroit.* (*Matth.*, VI, 26 et seq.) Déjà David avait dit : *Craignez le Seigneur, vous tous qui êtes ses saints : quand on a cette crainte, on n'a pas à appréhender l'indigence. Les riches de la terre ont souffert la faim et la soif, au milieu de leur abondance ; mais pour ceux qui craignent le Seigneur, ils ne seront privés d'aucun bien* (*Psal.* XXXIII, 10, 11.) Et ailleurs : *J'ai été jeune, et me voici arrivé à la vieillesse, et je n'ai jamais vu le juste abandonné ni ses enfants mendiant leur pain.* (*Psal.* XXXVI, 25.)

Dans le *Deutéronome*, le Seigneur promet aux observateurs dociles de ses lois de les élever et de les bénir plus que tous les autres peuples ; il déclare que tout leur prospérera, à la ville et aux champs, dans leurs familles, leurs terres, leurs troupeaux, leurs moissons, leurs vendanges, leur sortie, leur retour, leurs combats ; de manière à ce qu'on ne puisse méconnaître une visible protection du ciel à leur égard. (*Deut.*, XXVIII.) Il est vrai que ces promesses étaient spécialement pour les Israélites ; mais de même que, chez eux, les saints n'étaient pas privés des biens spirituels, parce qu'ils jouissaient des biens temporels ; de même les chrétiens vertueux ne sont pas privés des biens temporels, parce que le Seigneur leur accorde les biens spirituels. S'ils ne sont pas comblés de biens temporels, jusqu'à être exposés à l'orgueil, Dieu les leur donne au moins, avec une mesure suffisante, pour qu'ils puissent être convenablement pourvus ; l'abondance des mondains les perd, parce qu'ils abusent de ce qu'ils possèdent ; la suffisance de biens donnés aux hommes vertueux les délivre de soucis et d'inquiétudes, sans nuire à leur simplicité ; ils sont aussi contents de ce qu'ils possèdent que s'ils étaient maîtres de l'univers. Tout à la fois pauvres et riches, ils ne désirent rien de plus que ce que le Seigneur veut leur donner ; tandis que les méchants sont dans la disette, au milieu de leur abondance, comme Tantale dévoré par une soif ardente, ayant de l'eau jusqu'aux lèvres, et consumé par une faim cruelle, entouré de fruits délicieux qui se jouaient autour de lui.

Moïse, en promettant l'abondance des biens temporels à ceux qui serviraient fidèlement le Seigneur, ne leur laisse pas ignorer que c'est bien plus encore les biens spirituels qu'ils doivent ambitionner. « Placez, dit-il, mes paroles dans vos cœurs ; portez-les comme un signal, attachées dans vos mains ; qu'elles soient toujours présentes et visibles à vos yeux ; que vous soyez assis, ou levés, ou couchés, méditez-les sans cesse : qu'elles soient écrites sur le devant de vos maisons et de vos portes, afin que votre carrière et celle de vos enfants se prolonge sur la terre que Dieu vous donnera. » (*Deut.*, VI, 6 et seq.) Oh ! que vous connaissiez bien, grand prophète, les biens spirituels et temporels qui naissent de l'accomplissement des préceptes divins, puisque vous les recommandiez avec tant de zèle ! Le juste, en les observant, se prépare une prospérité infaillible, puisqu'en se montrant si fidèle à son Dieu il l'oblige, en quelque sorte, à ne le laisser manquer de rien : ce qui faisait dire à l'Apôtre que la piété est utile à tout, et qu'il y a une promesse de faveur pour elle en ce monde et en l'autre. (*I Tim.*, IV, 8.)

Considérez, au contraire, les adversités, les calamités, la détresse, réservées aux méchants : c'est l'Esprit-Saint lui-même qui en fait l'inévitable menace au XXVIII^e^ chapitre du *Deutéronome.* : « Si vous refusez d'écouter la voix de Dieu et d'obéir à ses commandements, vous serez accablés de toutes ses malédictions à la ville, à la campagne, dans vos maisons, dans vos familles, dans vos terres, dans vos troupeaux, à votre sortie, à votre retour ; vous serez livrés à la stérilité, à la famine, à la contagion, à la pauvreté, à la fièvre, au froid, à la chaleur. Au-dessus de vos têtes, le ciel sera de bronze et de fer ; au lieu de rosée, il ne vous enverra que cendre et que poussière ; livrés à vos ennemis, vous marcherez à eux en sortant par une seule porte ; mais ce sera par sept portes que vous fuirez à leur approche ; vous serez dispersés par tous les royaumes de la terre ; votre corps deviendra la proie des oiseaux du ciel et des bêtes de la terre, qui s'acharneront à en dévorer les chairs sans qu'il puisse être possible de les écarter. Livrés à la frénésie, la fureur, l'aveuglement, vous irez à tâtons en plein midi ;

victimes de la calomnie, de la persécution, de la violence, vous dévorerez l'opprobre dont vous serez couverts ; vous n'habiterez pas la maison que vous avez bâtie ; vous ne vendangerez pas la vigne que vous avez plantée. Le bœuf dont la chair devait servir à votre nourriture tombera mort devant vos yeux ; vos troupeaux vous seront enlevés ; vos fils et vos filles seront emmenés en captivité ; vous serez spectateur de tous ces désastres, sans pouvoir y remédier. Enfin, vous deviendrez la fable et la risée de toutes les nations de la terre. Toutes ces malédictions viendront fondre sur vous, parce que vous n'aurez pas voulu servir de bon cœur le Dieu qui vous avait comblés de biens. A la place de ce Dieu à qui vous aurez refusé vos hommages, vous serez assujettis à des maîtres durs et insensibles qui ne seront pas touchés de votre faim, de votre soif, de la nudité de votre misère. Un joug de fer accablera vos épaules. Du bout du monde, une nation impudente et fière dont vous n'entendrez pas le langage, viendra fondre sur vous avec la rapidité de l'aigle. Elle n'aura de compassion ni pour la vieillesse, ni pour l'enfance ; elle enlèvera le fruit de vos moissons et de vos vignes, de vos oliviers et de vos troupeaux. Vous verrez renverser vos plus fortes murailles dans lesquelles vous mettiez votre confiance, et vous serez réduits à une telle extrémité que vous mangerez la chair de vos fils et de vos filles. »

Ce n'est pas moi, mes frères, qui ai inventé ces menaces : lisez-les vous-mêmes au XXVIII^e^ chapitre du *Deutéronome*, si vous êtes tentés de ne m'en pas croire. Par ces châtiments temporels que Dieu prépare aux pécheurs en cette vie, il leur fait comprendre combien seront plus rigoureux ceux de l'autre. Lisez au III^e^ *livre des Rois* (c. XVIII), l'extrémité à laquelle furent réduits les Juifs au siége de Samarie, et les malheurs bien plus affreux encore décrits par l'historien Josèphe parlant du siége de Jérusalem (l. VII, c. 17), et vous verrez qu'il n'y a rien d'exagéré dans les malheurs que Dieu prophétise contre les nations coupables. Je pourrais mentionner aussi le siége de 13 mois pendant lesquels les Rochelais, rebelles à l'Eglise, leur mère, et au meilleur des princes, souffrirent la famine la plus cruelle, qui fit périr plus de 20 mille habitants. Les désastres mentionnés dans les livres saints ne sont donc point une menace pour les seuls Israélites. Ah ! dit un prophète, *les yeux du Seigneur sont arrêtés sur tout royaume coupable pour le détruire et l'effacer de dessus la terre.* (*Amos*, IX, 8.) Voilà ce qui nous révèle la cause du bouleversement, des changements d'Etats et d'empires ; voilà ce qui a peuplé de barbares et d'infidèles une grande partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique autrefois remplies de chrétiens catholiques. De là l'invasion des Goths, des Huns, des Vandales, qui, au temps de saint Augustin, ravagèrent l'Afrique ; de là la désolation du royaume de Dalmatie, où, après le passage des mêmes barbares, il ne resta plus, au témoignage de saint Jérôme (*in I Soph.*), que le ciel et la terre.

Pour l'amour de Dieu, mes frères, et dans vos propres intérêts, comprenez donc enfin que les biens temporels et spirituels marchent à la suite de l'accomplissement fidèle des commandements de Dieu, et que les malheurs du temps et de l'éternité sont le châtiment de leur transgression.

Quelqu'un me dira, peut-être : La ville et le diocèse de la Rochelle sont bien peu de chose en comparaison de la France entière, puisque, relativement à la population, elles n'en forment pas même la soixantième partie. Si tout le reste de la France ne se convertit pas, est-ce que la conversion des Rochelais suffirait seule pour détourner les malheurs temporels que le péché provoque contre une nation devenue presque généralement impie, irréligieuse et corrompue ?

Et moi, je vous demande : Est-ce qu'il ne doit pas vous suffire, pour vous faire rentrer en vous-mêmes, que Dieu s'irrite à ce point contre les infidélités des hommes ? Alors même que votre changement n'arrêterait pas le bras vengeur du Très-Haut, voudriez-vous attendre, pour vous réconcilier avec lui, qu'il s'armât pour vous punir ? Serait-ce bien alors que vous reviendriez à Dieu ? On dit que les dernières inondations du Midi, qui ont fait tant de malheureux, n'ont ramené qu'un très-petit nombre de pécheurs. Il en fut de même, il y a peu d'années, quand le choléra ravagea un grand nombre de nos provinces. Tout transis de peur quand la tempête gronde, les hommes ne songent qu'à en éviter les coups, sans s'occuper des moyens d'en détruire la cause.

Du reste, qui vous a dit que la conversion de toute une ville, et surtout de tout un diocèse, n'éloignerait pas les fléaux qui peuvent menacer le royaume entier ! Serait-ce donc la première fois que le Seigneur serait favorable à un grand peuple à cause des dispositions d'un certain nombre de ses membres ? Souvenez-vous de Ninive sauvée de l'anathème ; songez à la parole que Dieu avait donnée à Abraham de sauver Sodome, et il faut comprendre avec elle quatre autres villes qui l'avoisinaient, pourvu qu'on y pût trouver seulement dix justes. Qui sait si nous devons notre existence à une autre cause qu'à la vie sainte d'un certain nombre d'âmes ignorées, et, peut-être, méprisées et persécutées, qui arrêtent la foudre prête à frapper les coupables ?

Et, d'ailleurs, quelle impression heureuse ne produirait pas sur tout le reste de la France la nouvelle de votre changement ! Il n'est pas de département, ce me semble, plus connu et plus historique que celui-ci ; peut-être n'y en aurait-il point dont la conversion fût plus retentissante et plus salutaire. Quand on apprendrait au loin que tous, dans ce diocèse, reviennent à la pratique des lois de Dieu et de l'Eglise, que ceux qui croyaient à peine en Dieu et qui ne le priaient presque jamais sont devenus exacts

à lui rendre tous les jours le fervent tribut de leurs adorations et de leurs hommages; que ceux qui blasphémaient son nom adorable ne le prononcent plus que pour l'invoquer; que ceux qui ne paraissaient dans l'assemblée des fidèles que dans les plus grandes solennités y sont maintenant assidus, sans exception de rangs, d'états, de condition, de sexe; que les parents et les enfants s'acquittent de leurs devoirs respectifs de vigilance et de soumission; que la source des haines, des divisions, des disputes, des jalousies est tarie, parce que tous n'ont qu'un cœur et qu'une âme, et ne forment plus, en quelque sorte, qu'une seule et même famille; que les libertins sont devenus chastes, les injustes probes et équitables, les parjures loyaux et sincères, les calomniateurs et les médisants charitables, les tribunaux sacrés, autrefois déserts, fréquentés, non pas seulement par un sexe, comme s'il était seul assujetti à la fragilité humaine, mais par tous les hommes sans distinction; si tous les chrétiens, indistinctement, venaient se placer à la table sainte; si les jeûnes et les abstinences étaient observés par tous ceux que les lois de la sainte Eglise y obligent; si nos orgueilleux devenaient humbles, nos avares généreux, nos jaloux bienveillants, nos évaporés modestes, nos sensuels tempérants, nos emportés paisibles, nos indolents fervents et actifs : quoi! vous voulez qu'un pareil changement ne retentît pas dans la France entière? Vous voulez que vos rapports nombreux avec presque tous les autres départements n'y portassent pas l'influence salutaire de votre heureuse transformation! Pour moi, j'aide tout autres pensées, et j'ose dire que la France entière est assurée de la protection du ciel, si cette ville et ce diocèse donnent l'exemple d'une conversion universelle et sincère.

Vous demandez, me dira quelqu'un, une chose qui ne s'est jamais vue; une chose impossible. Qu'un pareil événement ne se soit jamais vu, c'est sur quoi on pourrait avantageusement discuter. Je citais tout à l'heure la conversion de Ninive, qui était incontestablement peuplée de plusieurs millions d'hommes; je pourrais rappeler Alexandrie présentant, sous saint Marc, l'image d'une communauté; je pourrais mentionner l'admirable Paraguay, paradis terrestre de vertus tant qu'on lui laissa sa religion et son culte. Niera-t-on qu'en deux seules instructions saint Pierre ait eu la consolation de voir s'opérer huit mille conversions très-solides, et qu'en deux apparitions des apôtres à Samarie, ville très-populeuse, tous les habitants, auparavant schismatiques et obstinés, embrassèrent avec ferveur les saintes lois du christianisme?

Direz-vous que les temps sont tellement changés que ce qui était possible alors ne saurait l'être aujourd'hui! Eh? pourquoi donc ne le serait-il pas? Seriez-vous plus endurcis et de plus mauvaise volonté que tant d'autres qui ont écouté la voix de Dieu et s'y sont montrés dociles? C'est à vous de répondre par votre conduite; car, pour moi, je n'ai point d'inclination à vous mal juger. Que dis-je? plus vous vous jugeriez mal, plus je me croirais fondé à vous demander en quelque façon le don des miracles. Je vous étonne, mes chers diocésains, et ma confiance en vous paraît aller jusqu'au délire. Oui, je vous demande le don des miracles. Ce don qui, dans sa source, ne vient que de Dieu, dépend de vous, jusqu'à un certain point, dans l'affaire de votre conversion. Si, sur mes insistances, et pressés par le zèle que Dieu m'inspire, vous vous décidez à revenir à lui, ne vous serai-je pas, en grande partie, redevable du plus important des prodiges qu'un évêque puisse être jaloux d'opérer : celui de la sanctification de vos âmes? Accordez-moi donc le don des miracles, mes très-chers frères, puisque vous y êtes intéressés, et croyez bien que je me garderai soigneusement de m'en attribuer la gloire. Après Dieu, je vous la renverrai toute, comme à des cœurs dociles et soumis.

Mais que fais-je ici, Seigneur? Ce n'est pas, après-tout, ma parole, qui peut convertir; mais l'onction sainte de votre grâce, quand elle tombe en des cœurs qui ne la repoussent pas. Rosée céleste, descendez sur ces chers auditeurs et sur tous les habitants de ce diocèse. Soyez féconde dans cette moisson, qui fut autrefois si riche et qui pourrait encore aujourd'hui être si abondante.

Reine du ciel, nous redoublerons envers vous notre confiance et nos hommages, afin que votre protection puissante obtienne à tous les pécheurs des grâces de conversion et de salut.

INSTRUCTION XIV.

AUTANT LA MORT DES PÉCHEURS EST TERRIBLE, AUTANT CELLE DES JUSTES EST CONSOLANTE.

Custos, quid de nocte? Custos, quid de nocte? Venit mane et nox. Si quæritis, quærite; convertimini, venite. (*Isa.*, XXI, 11.)

Sentinelle, que nous apprenez-vous des événemens de la nuit? Rien autre sinon que les ténèbres succèdent au jour. Cherchez avec soin ce qui doit être l'objet de vos recherches; convertissez-vous et venez.

La naissance est comme une aurore; la vie, comme un jour; la mort, comme une nuit. Voulez-vous savoir quelle sera la mort d'un homme? Examinez quelle a été sa vie. *La mort des pécheurs est très-mauvaise*, dit le Prophète-Royal (*Psal.* XXXIII, 22); tandis que *la mort des saints est précieuse devant Dieu.* (*Psal.* CXV, 15.) Parlons d'abord de celle des pécheurs. Elle est mauvaise, dit saint Bernard, parce qu'ils sont forcés de sortir de ce monde; elle est plus mauvaise, par la séparation de l'âme d'avec leur corps; elle est très-mauvaise, parce qu'ils ont à souffrir doublement et du ver de la conscience et des ardeurs du feu de l'enfer : *Mala in mundi amissione; pejor in carnis separatione, pessima in vermis ignisque contritione.* (S. Bernard., epist. 105.) Voilà, en effet, de terribles motifs d'accablement pour l'infortuné pécheur. Son corps souffre des douleurs cruelles; son âme, des terreurs inouïes. Le présent le martyrise; ses péchés passés le tyrannisent; le compte qu'il doit

rendre l'inquiète; le jugement qui se prépare l'effraye; la sépulture lui fait horreur, et l'abandon prochain de tout ce qu'il aime le désole : car on ne quitte point avec insensibilité ce qu'on a aimé avec passion, et l'on craint d'autant moins la mort que l'on a moins goûté les plaisirs de la vie. (S. Aug.)

Mais le plus grand des tourments qu'éprouve le pécheur mourant est celui de la conscience et l'appréhension des tourments qu'il a mérités. Je sais bien que dans ce triste siècle on voit des hommes qui affectent alors un certain calme, parce que, mille fois pendant la santé, ils se sont promis à eux-mêmes de ne pas s'effrayer à la mort, de soutenir jusqu'à la fin le rôle d'endurci; mais cette tranquillité n'est qu'apparente, ainsi qu'un grand nombre de pécheurs ont fini par l'avouer, quoiqu'ils protestassent auparavant de leur parfaite assurance. Alors, dit Eusèbe d'Emesse (hom. 1, *ad Mon.*), l'homme, n'ayant plus à s'occuper des soins de la terre, qu'il va quitter, songe malgré lui au jugement qu'il va subir. Alors l'âme négligente, parmi les plus grands ennemis qui l'environnent, trouve en première ligne sa conscience, qui lui reproche ses iniquités, et fait en même temps la fonction d'accusateur et de témoin. Alors, dit saint Pierre Damien (*Ad Bl. com.*), mille aiguillons transpercent l'âme du pécheur. Sa mémoire lui rappelle les péchés qu'elle a commis, les commandements de Dieu qu'elle a trangressés, le temps qu'elle devait employer à faire pénitence, et qu'elle a inutilement sacrifié. Hélas! le terme du compte à rendre est arrivé, et le moment des vengeances divines approche. Elle voudrait bien demeurer où elle se trouve; mais elle est contrainte de partir. Elle voudrait bien recouvrer ce qu'elle a perdu; mais on ne lui en laisse pas le loisir. Derrière elle, elle voit le cours d'une vie qui s'est écoulée comme un songe; devant elle, une éternité sans fin, un bonheur ineffable et d'une acquisition facile, qu'elle a perdu pour un plaisir passager, flattant un corps qui devait être la pâture des vers, et négligeant le soin d'une âme qui avait sa place marquée parmi les chœurs des anges. Cette pensée la rend confuse. Hélas! elle reconnaît, mais trop tard, que tout ce qu'elle aimait ici-bas n'était que vanité; il lui semble qu'elle se dévouerait maintenant à toutes les rigueurs de la pénitence, s'il lui était donné d'obtenir pour cela quelque délai. Cependant les messagers avant-coureurs de la mort apparaissent : les yeux s'obscurcissent et s'enfoncent, l'estomac se soulève, la voix devient rauque, les membres se glacent, les dents se noircissent, la bouche se remplit d'écume, et une pâleur mortelle se répand sur tout le visage. Toute une vie d'iniquités, cependant, accable les souvenirs auxquels il est impossible de se soustraire. Les anges et les démons viennent en même temps se disputer cette proie. Heureux si le dernier soupir fait triompher la miséricorde, et ne consomme pas le désespoir du coupable!

Chrétiens qui entendez ces réflexions, comprenez-vous quels soins vous devriez employer pour éviter le sort des pécheurs, dont la fin est si effrayante? Si les ressources de la terre pouvaient servir de quelque chose à ce dernier instant, le mal ne serait pas sans remèdes pour quelques-uns; mais ni les honneurs, ni les richesses, ni les amis, ni les parents, ni les serviteurs, ne sont d'aucune utilité. La vertu seule présente alors des avantages incontestables : *Nihil proderunt divitiæ in die obductionis; justitia liberabit a morte.* (*Prov.*, XI, 4.) Qui ne tremblera en songeant à cet abandon universel, à cette privation de toute espèce de secours quand on sera absolument délaissé, pour comparaître devant le tribunal de la justice divine?

La mort des justes, au contraire, est exempte de tous ces malheurs. *Celui*, dit l'Esprit-Saint, *qui craint le Seigneur se trouvera bien à l'extrémité de sa vie, et il sera comblé de bénédictions au jour de sa mort* (*Eccli.*, 1, 13), puisqu'il sera récompensé de la sainte vie qu'il aura menée. Le bien-aimé disciple entendit une voix du ciel qui lui ordonnna d'écrire ces paroles : *Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur pour aller se reposer de leurs travaux : car leurs bonnes œuvres les suivent.* (*Apoc.*, XIV, 13.) Quel encouragement pour l'homme juste! *O homme vertueux*, dit le Seigneur, *vous verrez briller comme un jour éclatant sur le soir de votre vie, et au moment où vous vous croirez perdu, vous brillerez comme l'aurore.* (*Job*, XI, 17.)

C'est que, sur le point d'expirer, l'homme juste entrevoit la gloire qui lui est préparée : aussi, quand tout pleure autour de lui, sa confiance en Dieu le remplit de la plus douce consolation. (Greg., *Mor.*, l. X, c. 1.) L'Esprit-Saint avait déjà rendu le même témoignage : *L'impie quitte malgré lui la vie dans sa malice; mais le juste est plein de confiance à sa mort.* (*Prov.*, XIV, 32.) Animé de cette confiance, saint Martin mourant dit au démon : Qu'attends-tu ici, bête cruelle? Tu ne trouveras rien en moi qui puisse contenter ta rage : le sein d'Abraham va me recevoir. Saint Dominique, près d'expirer, dit à ses disciples en pleurs : Ne vous affligez pas, mes enfants : je vous serai plus utile où je vais que là où je suis. Quelle confiance non-seulement pour lui-même, mais pour ceux qu'il aime!

Le serviteur de Dieu a vécu en paix, dit saint Augustin, et il meurt avec joie; parce qu'il a eu la crainte de Dieu, il est exempt de la crainte de la mort; il ne craint pas la mort, parce qu'il a craint la vie, parce qu'il a employé toute sa vie à se bien préparer à la mort et à faire provision des vertus qui devaient le rassurer à sa dernière heure. Il sait qu'il aura un juge favorable et gagné d'avance par le zèle qu'il a eu pour sa gloire. Que dis-je? sa mort est moins une mort qu'un doux sommeil, un heureux changement; elle est le dernier jour de ses peines, un chemin à la véritable vie, un degré pour monter à l'immortalité : car depuis

que la mort a passé par les veines de la vie, elle en a pris la douceur et a perdu sa naturelle amertume. Les dernières souffrances de l'homme sont comme les douleurs d'un enfantement spirituel qui va produire un prédestiné : aussi sont-elles adoucies par les saints désirs du ciel. Le souvenir de ses péchés ne fait pas perdre confiance au pieux mourant, parce qu'il sait qu'il a Jésus-Christ pour rédempteur et pour avocat; les démons ne l'épouvantent pas, parce qu'ayant à les combattre il a Jésus-Christ pour chef; la sépulture ne lui inspire aucune horreur : il n'ignore pas qu'il sème en terre un corps corruptible qui doit ressusciter incorruptible et spirituel. Et comme le dernier jour fait juger de tous les autres, les inquiétudes qui troublent la fin du pécheur, la paix qui console les derniers instants du juste, ne suffisent-elles pas pour nous détacher du mal et nous attacher à la vertu? (Sen., ep. 12.) Pourquoi envierais-je les prospérités, les honneurs, les plaisirs, les applaudissements, les grandeurs, si l'enfer doit en être le terme? Qu'ai-je à craindre des misères et des afflictions de la vie, si elles me conduisent à une fin paisible et tranquille, et me donnent des gages presque assurés de la gloire qui m'est préparée? Que sert alors au méchant l'habileté dont il a fait preuve, s'il n'en est devenu que plus vain, plus voluptueux, plus superbe, plus fécond pour le mal, plus stérile pour le bien, et si sa mort est d'autant plus amère que sa vie a été plus douce? Ah! la véritable habileté consiste à savoir se bien préparer à la mort. Comme on appelle prudent un médecin qui sait prescrire à propos les remèdes qui conduisent à la santé, ainsi celui-là est vraiment sage dont la vie est une bonne préparation à la mort et au compte que l'on doit rendre.

Saint Augustin raconte d'une illustre Romaine, nommée Galla, fille du consul Symmaque, qu'ayant été mariée à la fleur de sa jeunesse, elle devint veuve l'année même de son mariage : rien ne put, depuis son veuvage, la déterminer à avoir un autre époux que Jésus-Christ. La simplicité de cœur, l'oraison, l'aumône, furent dès lors ses compagnes inparables. Dieu, pour achever de sanctifier sa servante, l'éprouva par d'étranges douleurs. Une nuit qu'elle souffrait plus qu'à l'ordinaire, l'apôtre saint Pierre lui ayant apparu, elle lui dit : Grand saint, est-il possible que mes péchés soient pardonnés? N'en doutez pas, répondit-il; venez. Il ajouta qu'une personne de sa connaissance devait la suivre dans trente jours. Tout ce qui avait été annoncé à la pieuse Galla s'accomplit à la lettre. Elle mourut le troisième jour de l'apparition, et son amie le trentième. Le même saint Grégoire raconte d'un pauvre mendiant, nommé Servule, qu'il ne gardait rien de la surabondance des aumônes qui lui étaient faites, mais que, quand il avait pris ce qui était nécessaire à ses besoins, il s'empressait d'assister avec le superflu les autres indigents. Non-seulement il était incapable de se mouvoir par lui-même, mais il était constamment livré aux plus étranges douleurs. Sa dernière heure étant venue, il se mit à chanter des psaumes, et à louer Dieu de son prochain trépas. Tout à coup il s'arrêta, et dit : Silence, n'entendez-vous pas les cantiques qui résonnent dans le ciel? En disant ces paroles, son âme se détacha de son corps et s'envola au ciel.

Nous pouvons également citer comme une mort bienheureuse celle du vénérable M. de Montfort qui fut, au commencement du siècle dernier, l'apôtre du diocèse de la Rochelle. Partout où il avait annoncé la parole sainte, on avait vu les pécheurs se convertir en foule; et il y a encore quantité de paroisses dans ce diocèse où non-seulement sa mémoire est en bénédiction, mais où on lui est redevable des pratiques de piété qui s'y maintiennent encore. Dans le cours d'une mission qu'il donna, en 1716, à Saint-Laurent-sur-Sèvres, qui appartenait alors au diocèse de la Rochelle, il fut atteint de la maladie dont il mourut. Il avait plusieurs fois éprouvé des maladies aussi graves, et néanmoins avait déclaré hautement qu'il n'en mourrait pas. Dans celle-ci, il annonça qu'il était au terme de sa carrière, quoiqu'il n'eût commencé que sa 64e année. Il demanda et reçut avec ferveur les derniers sacrements. Ce fut par obéissance que cet homme si mortifié consentit à échanger contre un matelas sa pauvre paillasse sur laquelle il était couché. D'une main il prit le crucifix, de l'autre une petite statue de la sainte Vierge; quand il se sentit sur le point de mourir, il se mit à chanter d'un air joyeux cette strophe d'un de ses cantiques : « Allons, mes chers amis, allons en paradis; quoi qu'on gagne en ces lieux, le paradis vaut mieux. » Puis, après un léger assoupissement, il dit au démon qui cherchait à le tenter : C'est en vain que tu attaques un homme qui est entre Jésus et Marie. C'en est fait, ma carrière est finie, je ne pécherai plus.

Je pourrais rapporter plusieurs exemples de la pieuse allégresse des saints à leur heure dernière; mais j'en ai assez dit pour prouver combien leur mort est douce et paisible. La grâce divine vient, en ce moment, les fortifier et les consoler. Je n'ai pas vécu, disait saint Ambroise mourant, de manière à devoir me repentir de la vie; mais je ne crains pas la mort, parce que j'ai affaire à un bon maître.

On ne doit pas être surpris de ces consolations que la bonté divine donne alors à ses serviteurs; car c'est une faveur bien moins grande encore de les honorer alors de ses caresses, que de s'être dévoué au supplice de la croix pour le salut du monde.

Vous avez remarqué, mes frères, dans toutes les instructions qui vous ont été jusqu'ici adressées, les priviléges admirables accordés à la vertu, dans la providence paternelle qui veille sur les bons, dans la grâce, la lumière, les consolations de l'Esprit-Saint, la joie de la bonne conscience, l'encouragement de la sainte espérance, la

vraie liberté de l'âme, la paix intérieure, la faveur d'être exaucé dans ses prières, assisté dans ses afflictions, secouru dans ses besoins temporels, consolé à la mort. N'est-ce pas ce centuple promis par Jésus-Christ à ses serviteurs? Hélas! le monde aveugle ne veut pas reconnaître tous ces avantages. Aussi le Sauveur du monde a-t-il dit que le royaume de Dieu était semblable à un trésor caché. Pour connaître ce trésor, il faut se mettre à l'exercice de la vertu. *Heureux*, dit le Roi-Prophète, *le peuple qui n'a que son Dieu pour maître de son cœur!* (*Psal.* CXLIII, 15.)

Elcana, pour consoler son épouse de sa stérilité, lui disait qu'il lui valait mieux que dix enfants. (I *Reg.*, I, 8.) Combien le Seigneur ne vaut-il pas mieux à l'âme qu'un époux? Goûtez, chrétiens, et éprouvez sa douceur. Hommes aveugles, quel motif avez-vous de vous défier de la parole du Seigneur? Vous n'aurez pas plus tôt mis le pied dans la voie qu'il vous indique, que vous serez détrompés de toutes vos erreurs passées. Faites-en l'expérience. Si l'on vous assurait que, dans tel endroit de votre propriété, il y a un trésor enfoui, si cette assurance vous était donnée par un homme consciencieux, ne voudriez-vous pas essayer de creuser? Ici, c'est Dieu qui parle; il vous annonce qu'il est près de tous ceux qui l'invoquent dans la sincérité de leur cœur. (*Psal.* CXLIV, 18.) On pourrait vous citer des milliers de pécheurs qui, huit jours après leur conversion, étaient au comble du bonheur, comme l'enfant prodigue entre les bras de son père. Accourez donc auprès de ce Père miséricordieux. Commencez : après quelques jours de persévérance dans le bien, vous découvrirez le trésor caché de l'amour divin; vous reconnaîtrez la vérité de cette parole des *Cantiques : Quand un homme aurait donné tout son bien pour l'amour divin, il ne tarderait pas à reconnaître que ce sacrifice n'est rien en comparaison de ce qu'il possède.* (*Cant.*, VIII, 7.)

Mon Dieu! ouvrez les yeux de mon âme à cette vérité divine. O Marie, refuge des pécheurs, hâtez par votre intercession l'heureux instant de mon retour et de ma réconciliation.

INSTRUCTION XV.

PRÉTEXTES QU'ON ALLÉGUE POUR DIFFÉRER SA CONVERSION, TIRÉS DES DIFFICULTÉS QU'ELLE PRÉSENTE.

Occasiones quærit qui vult recedere ab amico. (*Prov.*, XVIII, 1.)

Celui qui veut briser avec un ami en cherche les occasions.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici devrait être plus que suffisant pour déterminer les chrétiens à la pratique de la vertu; mais, dit l'Esprit-Saint, *le pécheur évitera de recevoir la correction, et il trouvera des raisons plausibles de se justifier dans sa conduite.* (*Eccli.*, XXXII, 21.) Pour excuser leur indolence spirituelle, les uns prétextent leurs affaires : comme si le salut n'était pas l'affaire la plus importante; les autres renvoient leur conversion sur le déclin de la vie; d'autres objectent la grande difficulté qu'ils trouvent à changer de vie; d'autres comptent sur la miséricorde divine; d'autres enfin, séduits par l'amour du monde, ne veulent pas renoncer à ses faux biens pour la félicité que Dieu même leur promet. C'est ainsi que le démon se joue des hommes pour les retenir dans le péché, et afin que la mort les y surprenne. Nous allons répondre à ces prétextes.

Et d'abord, parlons à ceux qui conviennent de la nécessité de se convertir, mais qui en renvoient l'accomplissement à un temps qu'ils jugent devoir être plus opportun et plus facile. Saint Augustin (*Conf.*, l. XIII, c. 5) confesse de lui-même qu'avant sa conversion, il disait sans cesse à Dieu : Attendez, Seigneur, attendez encore un peu; mais ce moment n'arrivait jamais. Que de pécheurs l'imitent en ce point, se laissant tromper par l'esprit de mensonge qui met tout en œuvre pour empêcher le salut des hommes! Eh! le salut n'est-il pas ce que l'homme doit le plus désirer! Il doit donc se déterminer promptement à en prendre le chemin.

Vous prétendez que plus tard vous vous convertirez plus aisément! Et moi je vous dis que c'est dès maintenant que vous devez le faire, si vous voulez l'exécuter avec sûreté et facilité. Qui vous a dit qu'en différant vous pourriez réaliser votre projet? Dieu qui a promis le pardon au pécheur repentant, ne lui a jamais donné l'assurance d'un lendemain. (S. Grég. hom. 12 *in Evang.*)

Je ferai pénitence dans ma vieillesse, dites-vous! Homme fragile, pouvez-vous donc compter sur un seul jour? Le nombre de ceux que ce délai a perdus est infini. (S. Cesar., hom. 12.) Ecoutez comment le Sauveur détruit les vains projets des pécheurs. *Un homme riche*, dit-il, *avait un champ qui lui produisit une abondante récolte. Cet homme disait en lui-même : Que vais-je faire, n'ayant plus maintenant d'endroit où fermer le produit de mes terres? Voilà ce que je ferai : j'abattrai mes anciens greniers, et j'en ferai construire de plus vastes, où je réunirai toutes mes récoltes et tous mes biens, puis je me dirai à moi-même : Voilà que tu as des provisions pour un grand nombre d'années; repose-toi donc, bois et fais bonne chère. Mais le Seigneur lui dit : Insensé! cette nuit même on te redemandera ton âme : et ce que tu as amassé pour qui sera-t-il?* (*Luc.*, XXII, 16-20.) Quelle folie, en effet, de disposer de l'avenir dont Dieu seul est le dispensateur? N'est-ce pas lui qui a les clefs de la mort et de la vie? (*Apoc.*, I, 18.) Et un ver de terre croira pouvoir en disposer? La seule pensée d'une pareille usurpation mériterait que Dieu refusât à un homme le temps de faire pénitence. Devenez sages, mes frères, aux dépens d'autrui : et à la vue de tant d'âmes qui se perdent par une confiance téméraire dans l'avenir, suivez l'avis de l'Esprit-Saint qui vous dit : *Mon fils, ne tardez pas de vous convertir au Sei-*

gneur, et ne différez pas de jour en jour : car la colère de Dieu éclatera subitement, et il vous perdra au temps de sa vengeance. (*Eccli.*, V, 8, 9.)

Et quand vous devriez vivre aussi longtemps que vous pourriez l'espérer : qu'y a-t-il de plus facile ou de commencer maintenant l'œuvre de votre conversion, ou de l'accomplir dans un temps qu'il vous est impossible de déterminer? La difficulté de la conversion peut venir ou de la longue habitude du péché qui est devenue, comme dit saint Jérome (*ad Celantiam*), une deuxième nature qui ne peut être surmontée que par une sorte de miracle; ou bien de la puissance du démon qui, comme un fort armé, veille à ce qu'on ne lui enlève point sa proie; ou de ce que Dieu s'éloigne d'une âme en proportion qu'elle est plus livrée au péché. *Malheur aux pécheurs*, dit-il : *parce qu'ils se sont éloignés de moi, je m'éloignerai d'eux* (*Ose.*, VII, 13); ou de ce que toutes les puissances de l'âme se corrompent et s'altèrent par le péché ; l'intelligence s'obscurcit, la volonté s'affaiblit, le libre arbitre est beaucoup plus embarrassé dans ses opérations pour le bien, quoiqu'il ne perde pas entièrement la liberté de le faire.

Cela étant, pouvez-vous dire que vous aurez plus de facilité pour vous convertir quand vous aurez considérablement multiplié le nombre de vos péchés, et par là même les obstacles à votre conversion? Quand vous aurez augmenté le pouvoir du démon, et éloigné Dieu davantage? Quand vous aurez dépravé de plus en plus les puissances de votre âme? Hélas! vous n'aurez fait que resserrer les nœuds qui vous liaient au péché, ajouté de nouvelles chaînes aux anciennes, rendu votre fardeau plus pesant, votre intelligence plus obscurcie, votre volonté plus faible, votre libre arbitre plus impuissant.

Vous ne pouvez, dites-vous, passer maintenant ce ruisseau ; que sera-ce donc quand ses eaux se seront accrues, et qu'il sera devenu un torrent impétueux? Si les racines de vos vices sont maintenant si difficiles à arracher, que sera-ce quand elles seront devenues beaucoup plus profondes? Espérez-vous avoir plus de force en vous affaiblissant tous les jours? S'il vous est si pénible de combattre aujourd'hui contre cent péchés, que sera-ce quand il vous faudra livrer bataille à mille? Vous n'avez encore à lutter que contre une habitude d'un petit nombre d'années : réussirez-vous mieux quand elle se sera envieillie et endurcie par un plus grand nombre? Vos épaules se fortifieront-elles en raison de l'augmentation progressive de votre charge? Comment ne voyez-vous pas que le démon vous abuse, en vous persuadant que vous aurez plus de facilité pour acquitter vos dettes quand vous les aurez toujours laissées s'accumuler? Est-ce en multipliant vos fautes que vous en faciliterez le pardon? Est-ce en vous faisant de nouvelles blessures que vous en rendrez la guérison plus facile? *Une langueur qui se prolonge*, dit le Saint-Esprit, *désespère le médecin, tandis qu'il réussit aisément à guérir une courte langueur.* (*Eccli.*, X, 11, 12.) Un pécheur remarqua un jour qu'un bûcheron qui le connaissait fit l'essai d'une charge qu'il jugea au-dessus de ses forces; mais au lieu de la diminuer, il y ajouta encore, et vint ensuite essayer de nouveau de la placer sur ses épaules. Vous agissez en insensé, lui dit-il : tout à l'heure le fardeau était trop pesant pour vous, et vous voudriez être capable de le porter, maintenant que vous l'avez redoublé? Il ne reçut d'autre réponse du bûcheron que celle-ci : Je fais comme les grands pécheurs qui, déjà surchargés de péchés, les multiplient toujours davantage, et prétendent qu'ils auront, dans un temps éloigné, plus de facilité pour se convertir.

Et que dirai-je de l'habitude qui prend d'autant plus de force, que les vices pénètrent plus avant dans l'âme? Ceux qui ont passé leur jeunesse dans la débauche sont-ils plus sages sur le déclin de l'âge? Hélas! ils recherchent encore ces mêmes voluptés qu'il leur est impossible de goûter : tant est grande la tyrannie que l'habitude exerce dans leurs âmes : *Les ossements de l'homme corrompu*, dit le saint homme Job, *se rempliront des vices de sa jeunesse, et ils dormiront avec lui dans la poussière du tombeau.* (*Job*, XX, 11.) Point d'autre terme ordinairement pour l'iniquité envieillie que la mort; encore la mort n'y met-elle pas fin : le vice dort dans le sépulcre avec le cadavre de celui qui s'y est abandonné, pour se réveiller avec lui et l'accompagner dans les enfers. On dirait que Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu nous donner une idée de la grande difficulté qu'il y a de ramener à la vie de la grâce un pécheur endurci dans le crime, en poussant une véhémente clameur pour la résurrection de Lazare (*Joan.*, XI, 43), image de ceux qui ont laissé envieillir leurs mauvaises habitudes; tandis qu'il appelle à la vie d'une voix douce ceux qui ne l'ont quittée que depuis peu, image de ceux dont les péchés sont encore récents.

Mais supposons, si vous le voulez, que tous ces obstacles à votre conversion future ne l'empêcheront pas : est-il sage de perdre ainsi un temps où vous pourriez acquérir les trésors les plus précieux! Les justes se hâtent de faire des provisions pour le ciel : et vous demeurez oisifs, ou vous ne vous occupez que de bagatelles! si vous êtes indifférents aux biens que vous perdez, pouvez-vous l'être au mal que vous commettez? Il vaudrait mieux, selon saint Augustin, consentir à la perte du monde entier qu'à un seul péché véniel de propos délibéré. Vous devriez donc, sur ce principe, consentir plutôt à la perte d'un million de mondes que de vivre volontairement, un seul jour, un seul instant, en péché mortel : je veux dire, dans l'inimitié de celui à la porte duquel vous prétendez venir frapper un jour, pour obtenir miséricorde ; aux pieds duquel vous devez, tôt ou tard, vous prosterner, et de l'autorité duquel dépend absolument votre

éternelle destinée, aux pieds de celui que vous trouverez d'autant moins favorable que vous l'aurez plus grièvement et plus longuement offensé.

Si vous pensez, dit saint Bernard, que vous vous exposez par vos délais à n'être point pardonné, quelle n'est pas votre folie de demeurer l'ennemi de celui dont vous ne mériterez plus le pardon ! Et si vous supposez qu'il sera assez bon pour vous pardonner, malgré tant d'offenses, peut-on voir une malice plus noire que de prendre occasion de sa bonté pour l'offenser davantage ?

Songez aussi à ces torrents de larmes qui doivent expier un jour ces péchés que vous commettez maintenant. David, pour un plaisir d'un instant, lavait et inondait sa couche de ses larmes (*Psal.* VI, 7) : pourquoi donc persévérer avec calcul dans un état qu'il vous faudra un jour si amèrement pleurer ? vous semez non-seulement des larmes, mais une moisson de difficultés qui vous empêcheront plus tard de revenir au Seigneur. Plus la maladie est longue, plus le rétablissement est difficile. Moïse fit boire aux enfants d'Israël les cendres de l'idole qu'ils avaient adorée. C'est la peine que Dieu impose pour certains péchés, permettant qu'ils s'incorporent en quelque sorte dans les entrailles des coupables pour leur servir de bourreaux.

D'ailleurs, il faut avouer que vous choisissez bien mal votre temps, en renvoyant à la vieillesse l'obligation de la pénitence, après avoir consacré votre jeunesse au péché. C'est réserver le fardeau pour le temps de la faiblesse, au lieu de le porter dans le temps de la force et du courage. A peine l'homme est-il capable de satisfaire à Dieu pour les offenses de chaque jour : comment, sur la fin de votre carrière, satisferez-vous à cet amas de dettes que vous accumulez depuis tant d'années ? Certes, celui-là doit tout craindre de la justice divine qui a indiscrètement compté sur la miséricorde.

Pesez encore cette autre considération : je veux parler des récompenses que Dieu veut bien vous promettre, et qui ont fait dire à l'Esprit-Saint : *Ne cessez pas de faire le bien en tout temps, parce que les récompenses de Dieu sont éternelles.* (*Eccli.*, XVIII, 22.) Le salaire a tant de durée : et vous voulez ne réserver au Seigneur qu'un souffle, qu'un néant ? Si vous comptez sur votre salut, il faut bien que vous ayez la conviction que Dieu vous a aimés de toute éternité : et vous vous montrez si avare quand il s'agit de donner votre cœur à un Dieu si bon pour vous depuis les siècles éternels ? Il eût exigé que vous le servissiez éternellement, que cette obligation eût été pour vous de rigoureuse justice : votre vie est si courte, et vous en enlevez une partie considérable à l'amour que vous lui devez, pour la consacrer au démon, son ennemi et le vôtre !

Y a-t-il au moins quelques faibles sentiments de reconnaissance dans votre cœur ? En ce cas, quelle estime faites-vous du bienfait inestimable du Père céleste qui vous a donné son divin Fils ? La vie du Rédempteur valait mille fois plus que celle de tous les anges et les hommes ; de sorte que si vous aviez en votre puissance la vie de tous les anges et les hommes, vous devriez être disposé à la sacrifier mille fois plutôt que celle du Fils de Dieu. Comment donc refuseriez-vous de donner quelques instants de la vôtre qui est si chétive et si misérable à l'amour de celui qui a sacrifié pour vous une vie si belle et si précieuse ?

Concluons par ces paroles du Sage : *Souvenez-vous de votre Créateur dans les jours de votre jeunesse. Ne réservez pas votre pénitence pour les tristes années de la langueur.* (*Eccle.*, XII, 1.) Car, *comment retrouver dans la vieillesse ce que vous n'aurez pas recueilli dans vos jeunes années ?* (*Eccli.*, XXV, 6.) *Confessez-vous pendant que vous êtes vivant et plein de santé, et vous honorerez le Seigneur et pourrez célébrer ses miséricordes.* (*Eccli.*, XVII, 27.) C'était celui que l'on jetait le premier dans la piscine, qui était le plus sûr de sa guérison : comme pour nous faire comprendre que le moyen le plus infaillible de rentrer dans l'amitié de Dieu, c'est d'obéir aux premières impressions de la grâce. Hâtez-vous donc, chrétiens ! point de délai. *Aujourd'hui même, si vous entendez la voix du Seigneur, montrez que votre cœur n'est point endurci.* (*Psal.* XCIV, 8.) N'attendez pas à demain ; venez à l'heure même où Dieu vous appelle. Cette œuvre de salut se consommera d'une manière d'autant plus facile que vous l'aurez plutôt commencée. (Aug.)

Seigneur ! nous avons élevé la voix de votre part. Nos prières avaient précédé nos prédications : c'est tout ce que nous pouvions faire de notre part. C'est à vous seul maintenant qu'il appartient de rendre nos prières et nos paroles fécondes.

Vierge sainte, obtenez-leur cette fécondité, afin que ceux qui étaient endormis sur les bords de l'abîme, en ouvrant les oreilles de l'âme à la parole de vie, ouvrent aussi leurs yeux spirituels et sur les maux qui les menacent, et sur les biens ineffables que vous leur offrez, et que je vous souhaite, mes frères.

INSTRUCTION XVI.

DANGER DES PÉCHEURS QUI RENVOIENT LEUR CONVERSION A LA MORT.

Quærite Dominum dum inveniri potest; invocate eum, dum prope est. (*Isa.*, LV, 6.)

Cherchez le Seigneur pendant qu'on peut le trouver ; invoquez-le pendant qu'il est proche.

S'il y a tant de péril à différer sa conversion jusqu'à la vieillesse, combien plus n'y en a-t-il pas de la différer jusqu'à la mort ? Et néanmoins c'est le parti imprudent que prennent aujourd'hui le plus grand nombre des pécheurs. Nous avons donc un puissant motif de traiter ce sujet en particulier. Je sais bien qu'il n'est pas sans inconvénient de discourir sur une matière aussi délicate : elle peut, j'en conviens, inspirer des craintes exagérées à des esprits faibles qui s'obstinent à perdre de vue que le salut est assuré à ceux qui accomplissent, selon la

mesure des forces humaines, les lois de Dieu et de l'Eglise; mais il est beaucoup plus dangereux encore de garder le silence là-dessus, et de laisser ainsi dans leur ignorance des hommes qui en prennent occasion de se perdre: car il y a beaucoup plus de pécheurs qui se perdent par une indiscrète confiance, qu'il n'y a d'âmes timorées qui se perdent par une crainte excessive. Sentinelles de l'Eglise, nous devons prémunir les esprits présomptueux et téméraires, afin que, s'ils se perdent, nous n'ayons pas à rendre compte de leur sang. Mais pour que nos réflexions demeurent à l'abri de toute atteinte, nous les emprunterons de la sainte Ecriture et des docteurs de l'Eglise. Qui oserait se donner une autorité supérieure à de telles autorités? Je commence par les anciens Pères.

Je conviens d'abord avec saint Augustin et les autres saints docteurs, que la véritable pénitence, étant bien plus l'ouvrage de Dieu que de l'homme, Dieu peut la donner quand et à qui il lui plaît. Ainsi, en quelque temps que nous soyons touchés d'une véritable pénitence, fût-ce au moment de la mort, cette disposition nous sauvera. Mais il s'agit d'examiner et de décider quand est-ce qu'une pareille disposition se rencontre à la dernière heure. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de prononcer ici; c'est aux amis de Dieu, à ceux qui ont reçu de l'Esprit-Saint une heureuse communication de la lumière divine. Saint Augustin ne veut pas que ce soit le péché qui se sépare de l'homme; mais que ce soit l'homme lui-même qui se sépare du péché: parce que, dit-il, la séparation du péché qui n'est que le résultat de la prévision d'une mort prochaine, paraît devoir être bien plutôt attribuée à la contrainte qu'à la volonté. Celui qui se convertit en pleine santé, semble beaucoup plus attiré à cette démarche par le désir des biens de la grâce, que par l'unique crainte des châtiments qu'il a mérités; tandis que celui qui renvoie sa conversion à la mort, laisse présumer que la seule appréhension des peines de l'autre vie le fait agir. Désespérer de son salut, même à la mort, serait, il est vrai, faire à Dieu une grave injure; mais compter pour lors sur son salut, après une vie entière de crimes, serait une disposition incontestablement présomptueuse. Mille difficultés entassées viennent traverser, dans ce temps-là, un vrai projet de conversion: les douleurs de la maladie, la tendresse que l'on a pour des enfants, des parents, une épouse que l'on abandonne, un reste d'attachement souvent très-vif encore pour un monde que l'on a toujours trop aimé. Oh! qu'il est à craindre que la damnation ne soit presque inévitable quand on a songé si tard à son salut!

Quel purgatoire, d'ailleurs, n'a-t-on pas à attendre, s'il arrive que l'on obtienne la rémission de la peine éternelle! Les tourments de tous martyrs, ceux qui ont été infligés aux plus grands criminels ne sont rien en comparaison de ceux que l'on endure en ce lieu de purification. (Aug., *De pœnit.*) Nous ne refusons pas au pécheur mourant, dit saint Ambroise (*De pœnitentia*), les sacrements qu'il nous demande; mais nous n'oserions rassurer personne sur son sort. Ce n'est pas moi, ajoute-t-il, qui oserai vous donner cette assurance ou cette promesse, parce que je ne voudrais pas vous tromper.

Je ne vois qu'un moyen de vous affranchir de toute espèce d'appréhension pour vos derniers instants: c'est que vous fassiez pénitence pendant que vous êtes en santé. Si vous prenez ce parti, vous me donnez le droit de vous dire: Rassurez-vous, vous êtes dans le bon chemin; parce que votre conversion s'opère dans un temps où il vous est encore libre de pécher. Mais si vous ne revenez à Dieu que quand vous ne serez plus capable de l'offenser, on dira que c'est plutôt le péché qui vous dit adieu que vous ne lui donnez congé vous-même. Celui, dit saint Isidore (lib. II *Sent.*, c. 2,) qui, ayant toujours mal vécu, attend à la mort pour se repentir de ses fautes, court le plus grand danger pour son âme; j'avoue que sa damnation n'est pas certaine; mais son salut est au moins fort douteux. Celui qui n'a jamais consenti à faire pénitence, tant qu'il a espéré de vivre, dit Eusèbe d'Emèse, le ferait-il dans sa dernière maladie, s'il avait l'espoir d'en revenir? J'ai connu, ajoute-t-il, quelques heureux du siècle qui ont recouvré la santé après de grandes maladies, mais qui sont devenus beaucoup plus malades quant à l'âme. Une longue expérience m'a pleinement convaincu qu'il n'est rien de plus rare qu'une bonne mort après une vie criminelle et toute livrée aux vanités du siècle. Saint Grégoire sur ces paroles de Job: *Quelle est l'espérance de l'hypocrite, s'il ravit,* comme font les avares, *le bien d'autrui? Est-ce que le Seigneur le délivrera quand la détresse sera venue fondre sur lui?* (*Job*, XXVII, 8, 9) fait cette réflexion: Dieu n'entend point, au jour de sa détresse, celui qui, au temps de la prospérité, n'a pas voulu écouter sa voix; car il est écrit: *Celui qui ferme ses oreilles, pour ne pas entendre ce que la loi de Dieu lui commande, sera rejeté avec une exécration dans ce qu'il demandera à Dieu.* (*Prov.*, XXVIII, 9.) C'est que Dieu use d'une rigueur d'autant plus grande à la mort, qu'il a été plus miséricordieux pendant la vie.

Il est très-difficile, suivant Hugues de Saint-Victor (*De sacr. pœnit.*, l. XIV), que la pénitence soit bien sincère quand elle est tardive; elle est suspecte alors, parce qu'elle est forcée. Il est vrai, dit le Maître des Sentences (l. IV, c. 20), que Dieu peut récompenser par miséricorde ceux qu'il pouvait condamner par justice; mais, comme à la mort, mille obstacles viennent s'opposer à la conversion d'un pécheur, rien n'est plus dangereux pour lui que de ne recourir qu'au terme de sa carrière au remède de la pénitence. Si Dieu lui donne alors une grâce pour revenir à lui, cette grâce est une des plus signalées

qui puissent lui être accordées. Qui sera, après cela, assez téméraire pour s'exposer à un si grand danger? Qui se livrera aussi imprudemment au péril d'une mer où presque tous les navigateurs font naufrage? C'est une science si importante que celle de bien mourir, qu'il faut l'étudier toute sa vie. Il n'est plus temps de se livrer à cette étude quand la mort est à la porte et qu'on est environné de mille autres soucis.

Qu'on me permette maintenant de citer sur cette matière les auteurs scolastiques, qui, s'abstenant de toutes les formes oratoires, ne parlent que d'après le strict enseignement de la théologie. Le docteur Scot, au quatrième livre de ses Sentences, fait cette observation : La pénitence que l'on a renvoyée à la mort, mérite à peine le nom de pénitence, à cause des grandes difficultés qui s'opposent alors à ce qu'on la fasse comme il serait nécessaire. D'abord, les douleurs de la maladie et la présence de la mort empêchent de tenir son cœur élevé vers Dieu, et de l'occuper de ce qu'il faudrait pour une véritable pénitence. Toutes les passions du cœur ont un singulier empire sur notre raison et notre libre arbitre. Celles de la douleur sont bien plus puissantes que celles de la joie. Or, de toutes les douleurs, il est clair que les plus violentes et les plus effrayantes sont celles qui précèdent le trépas. Joignez-y les inquiétudes de l'âme, les regrets qu'excite la séparation prochaine de ce qu'on a de plus cher. Dites-moi, n'y a-t-il pas là de quoi occuper entièrement le pécheur mourant? Que l'homme du monde le plus pieux soit livré à une cruelle douleur d'entrailles, toutes ses pensées ne sont-elles pas, malgré lui, bien plus à sa douleur qu'à Dieu? Que sera-ce donc de celui qui ne savait pas même ce que c'était que de songer à Dieu? Hélas! plus porté à aimer son corps que son âme, il s'occupe bien plus ordinairement du soulagement de celui-ci que du salut de celle-là. Quelle folie, d'attendre la plus grave de toutes les infirmités du corps, pour traiter de la plus importante des affaires de l'âme! On a vu, dit Louis de Grenade (*Guide des péch.*), un homme d'ailleurs vertueux, s'indigner de ce qu'on lui parlait d'autre chose que du soin de son corps dans sa dernière maladie, et mourir sans les secours de la religion. Ce n'est pas qu'il eût l'intention de les rejeter; mais c'est qu'il prétendait, contre toute espèce de probabilité, que les remèdes pourraient le guérir. Un autre, à cette extrémité, n'avait pas de plus grand désir que de s'occuper de Dieu et de se le rendre favorable par des prières ferventes; mais l'excès de son mal et la continuité de ses douleurs ne purent jamais le lui permettre. Et c'est à ce temps-là qu'un si grand nombre de pécheurs ne craignent pas de renvoyer le remède d'une vie entière d'oubli de Dieu et d'iniquités!

En second lieu, la vraie pénitence, suivant le même docteur, c'est celle qui n'est pas forcée, mais libre et volontaire : car, dit saint Augustin (*De civit. Dei*, l. XIV, c. 10), il ne faut pas seulement craindre son juge : mais l'aimer, et faire de bon cœur et sans contrainte ce qu'il désire; or il est bien à craindre que celui qui, durant toute sa vie, n'a pas fait une pénitence sincère, et qui s'est réservé de la faire seulement à l'extrémité de sa vie, ne le fasse pas alors volontairement, mais par force. Une pareille pénitence ressemble fort à celle de Séméi qui insultait David quand Absalon avait les armes contre lui, et qui, voyant ensuite ce saint roi victorieux, s'empressa de venir lui demander pardon. (II *Reg.*, XVI.) Combien, en effet, de chrétiens, après s'être obstinés à offenser Dieu pendant toute leur vie, poursuivis enfin par la mort, entrevoyant déjà le sépulcre ouvert, et le juge inexorable qui va prononcer leur sentence, ont recours aux supplications et aux protestations! Certes, si ces dispositions apparentes partaient du fond du cœur, je n'aurais garde de les regarder comme inutiles; mais, hélas! que d'expériences nous forcent à les suspecter! Que de malades très-édifiants dans le cours d'une très-dangereuse maladie, n'ont plus tenu leurs promesses, après leur rétablissement, et ont repris les honteux fardeaux dont on les croyait pour toujours déchargés! Leurs dispositions de repentir disparaissaient avec la crainte et le danger qui les avait fait naître. C'est ainsi que les navigateurs promettent tous ordinairement de changer de vie, quand ils se voient prochainement menacés d'un naufrage; mais le péril passé, et le calme revenu, ils retombent presque aussitôt dans leurs blasphèmes, ne pensant pas plus au danger dont ils ont été sauvés qu'à un vain songe.

L'habitude du péché qui suit le pécheur comme l'ombre suit le corps, formant en lui une deuxième nature, fait craindre avec raison qu'une conversion réelle ne s'opère pas à la mort. Il n'est pas rare de trouver, à leurs derniers moments, des pécheurs aussi attachés au monde, aux biens de la terre, aux victimes de leur luxure, qu'ils l'avaient été en santé. Ils ne veulent renoncer à rien dans l'espoir de leur rétablissement. Combien n'en a-t-on pas vu ne pouvoir se résoudre à congédier les complices de leur vie criminelle? Alors même qu'il leur fallait renoncer à toute espérance de la vie, leurs dispositions demeuraient toujours comme liées et enracinées dans leurs entrailles. On nous a cité un avare qui avait voulu mourir entouré de son or qu'il adorait par des paroles expresses en rendant le dernier soupir (1). Nous avons vu mourir une personne adonnée au vice impur, et qui, jusqu'à ce qu'elle ait rendu son dernier souffle, n'a cessé d'entretenir cette honteuse flamme, sans aucun espoir néanmoins de revenir à la santé (2). Une autre a payé un joueur d'instruments pour faire entendre sa musique jusqu'à ce qu'elle eût ex-

(1) A Lyon, en 1822.

(2) Même ville.

piré (3). Juste châtiment de Dieu qui permet que le péché accompagne son auteur jusqu'au tombeau, celui-là s'oubliant lui-même à la mort, qui n'a pas voulu se souvenir de Dieu pendant la vie; un oubli devient le châtiment d'un autre oubli, et un péché la peine d'un autre péché. (GREG., hom. 2 *in Evang.*)

Enfin : voyez, dit le même théologien ci-dessus cité, quel peut être le mérite d'une démonstration de retour, quand elle est si tardive! C'est bien peu de chose, disait autrefois sainte Lucie, que de se montrer généreux d'un bien que l'on ne peut garder ni emporter avec soi. Belle charité, que de pardonner une injure, quand il n'est plus possible d'exercer la haine et la vengeance! Admirable chasteté que celle d'un homme qui éloigne de sa maison une occasion de péché qu'il ne peut plus retenir! Voilà les raisons qui ont fait conclure à ce savant homme qu'il était très-difficile à la mort de faire une sincère pénitence, et que c'est un péché mortel de différer jusque-là à se convertir de propos délibéré, à cause de l'injustice que l'on commet contre Dieu et contre son âme, et du péril où l'on engage son salut.

O mon Dieu! si toutes ces raisons ne sont pas suffisantes pour nous ramener promptement à vous, nous ne méritons que trop les châtiments dont vous menacez les cœurs endurcis. Brisez donc, Seigneur, la dureté de nos âmes. Et vous, Vierge sainte, obtenez-nous la grâce de ne pas résister plus longtemps aux inspirations célestes qui nous pressent de quitter le chemin de l'enfer pour embrasser celui du ciel.

INSTRUCTION XVII

FUTILITÉ DES PRÉTEXTES ALLÉGUÉS POUR S'AUTORISER A RENVOYER SA CONVERSION.

Ne tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem. (*Eccli.*, V, 8.)

Ne tardez pas à vous convertir au Seigneur, et ne différez pas de jour en jour.

Je reviens encore sur le délai de la conversion; pour en mieux faire sentir l'imprudence, j'en appelle à l'autorité infaillible de la parole de Dieu. Au premier chapitre des *Proverbes*, (vers. 24 et seq.) l'Esprit-Saint, après avoir pressé les pécheurs d'embrasser la pénitence, ajoute : *Je vous ai appelés, et vous avez refusé de m'entendre; j'ai étendu ma main vers vous, et personne n'a daigné même me regarder; vous avez méprisé tout conseil qui venait de moi; vous n'avez fait nul cas de mes réprimandes. Et moi aussi, à votre mort, je me rirai et me moquerai de vous, lorsque ce que vous appréhendiez vous sera arrivé, lorsque la calamité se sera précipitée sur vous, et que la mort sera venue vous frapper comme une tempête subite; quand la tribulation et la détresse viendront vous opprimer. Alors ils m'invoqueront, ces audacieux, et je ne les exaucerai pas; ils se lèveront de grand matin, et ne me trouveront pas, parce qu'ils auront eu ma discipline en horreur, qu'ils n'auront pas voulu recevoir la crainte du Seigneur, qu'ils n'auront pas acquiescé à mon conseil et qu'ils auront évité mes remontrances. Ils dévoreront alors les fruits de leur conduite passée, et seront rassasiés des résultats de leurs déterminations.*

Que répondre à ces terribles menaces? Réussirez-vous à prouver que vous les rendrez vaines? Ecoutez Jésus-Christ engageant ses apôtres à se tenir toujours prêts : *Heureux*, dit-il, *le serviteur qui, lorsque son maître viendra, sera trouvé par lui accomplissant de la sorte tous ses devoirs. En vérité, je vous le dis : il l'établira sur tous ses biens; mais si ce méchant serviteur dit en lui-même : Mon maître tarde à venir; et que, sous ce prétexte, il se mette à frapper ses compagnons de service, son maître viendra au jour le plus inattendu et à l'heure la plus ignorée; il le séparera, et lui fera subir le sort des hypocrites : là il n'y aura que pleurs et que grincements de dents.* (*Matth.*, XXIV, 46-51.)

Le Seigneur connaît les détours dont les pécheurs cherchent à couvrir leurs crimes; il leur peint les tristes résultats de leur vaine confiance. Voilà aussi notre devoir, ô pécheurs, et vous aussi prétendez profiter du délai que Dieu met à venir, pour persévérer dans le péché. Tremblez : celui qui vous menace est tout-puissant pour exécuter ce qu'il annonce. Puisqu'il veut bien vous prévenir, réveillez-vous sur-le-champ, et ne vous exposez pas à sa juste rigueur.

Ecoutez encore une parabole qui désigne, selon saint Augustin, ce qui arrivera au jugement particulier et général, comme conséquence de la conduite que les justes et les pécheurs auront tenue en cette vie. *Alors*, dit le Sauveur, *le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui se munirent de leurs lampes et allèrent à la rencontre de l'époux et de l'épouse. Cinq étaient imprudentes, et les cinq autres étaient sages. Les cinq imprudentes prirent leurs lampes et n'eurent pas soin de prendre aussi de l'huile; mais les vierges sages, avec leurs lampes, prirent aussi des vases d'huile pour les en garnir au besoin. Comme l'époux tardait d'arriver, les unes et les autres se prirent à sommeiller. Mais, à minuit, on entendit ce cri : Voici l'époux qui vient, sortez à sa rencontre; toutes les vierges alors se levèrent et se mirent à garnir leurs lampes. Les vierges imprudentes dirent à leurs compagnes : Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent; les vierges sages répondirent : De peur que la provision ne suffise pas pour vous et pour nous, allez plutôt chez les marchands, et achetez ce qu'il vous faut. Mais, pendant qu'elles allaient faire cet achat, l'époux vint, et les vierges qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces, et aussitôt la porte fut fermée. Enfin arrivèrent les au-*

(3) Jeune dame aux environs de Paris.

tres vierges, disant : Seigneur, ouvrez-nous ; mais il leur dit : En vérité, je ne vous connais pas. Veillez donc, conclut Jésus-Christ, *puisque vous ne savez ni le jour, ni l'heure.* (*Matth.*, XXV, 1-13.) Par cette conclusion le Sauveur nous invite à ne pas imiter les vierges imprudentes, et veut, suivant le cardinal Caïetan, nous faire tirer cette conséquence que la pénitence différée jusqu'à la mort, où se font entendre ces paroles : *Voici l'époux qui vient*, que cette pénitence, dis-je, loin d'être rassurante, est rejetée comme une pénitence fausse. Les cinq vierges imprudentes, continue ce docteur, furent exclues, parce qu'elles ne se trouvèrent pas prêtes, et les cinq vierges sages furent admises, parce qu'elles l'étaient : il est donc à propos que nous nous tenions toujours prêts, parce que nous ne savons ni le jour, ni l'heure.

Que représentent, en effet, ces vierges imprudentes qui ne songent à faire leur provision qu'à la dernière extrémité? sinon ces pécheurs qui ne s'occupent de leur conversion que quand il faut mourir. Ils paraissent quelquefois alors assez empressés de faire venir un confesseur, et de se recommander aux prières des âmes pieuses. Mais qui peut méconnaître leur imprudence de ne s'être pas précautionnés quand il était temps? Souvent, alors, ils se présentent trop tard à la porte du ciel pour y être admis, ne s'étant pas préparés assez tôt pour faire provision des vertus qui auraient pu les y introduire.

Après de semblables témoignages, comment s'expliquer la témérité des hommes qui osent se flatter de l'espérance vaine de se convertir à la mort? Quoi! le maître du ciel lui-même a décidé une question ; le juge suprême a expliqué par avance ses lois et ses jugements par des exemples que tout le monde peut saisir : et nous pourrions croire que les choses se passeront autrement que ne l'a expliqué celui qui doit prononcer la sentence?

Nous allons examiner et réfuter maintenant les prétextes sur lesquels on s'appuie pour différer sa conversion.

Le bon larron, dit-on, a été sauvé, à l'heure de la mort, par une seule parole. Oui, dit saint Augustin (*De vera et falsa pœnit.*); mais cette parole fut en même temps prononcée à l'heure de sa conversion, de sa confession, de son baptême et de sa mort. Est-il étonnant que, baptisé dans le sang de Jésus-Christ et avec d'excellentes dispositions, avant que de mourir, il ait trouvé dans ce baptême mystérieux le pardon de toutes ses fautes? D'ailleurs, c'est ici un de ces grands prodiges qui avaient été annoncés par les prophètes, comme devant s'opérer pendant la vie et la mort du Fils de Dieu. Il semblait dans l'ordre qu'il montrât son infinie puissance dans le temps même où il consentait à être livré à la puissance des ténèbres. Tout ce qui se passe à l'époque de ce grand événement n'est-il pas miraculeux et extraordinaire? Voyez le soleil, il s'obscurcit ; voyez la terre, elle tremble ; voyez les sépulcres, ils s'ouvrent, et rendent leurs morts tout vivants. Il fallait qu'il s'opérât un miracle non moins extraordinaire dans la conversion du larron dont le cœur, dit saint Jean Chrysostome, était plus dur que les rochers mêmes qui se fendirent. Que sa confession, d'ailleurs, est admirable, et mérite bien l'effusion de la miséricorde divine! C'est sur la croix où il expire pour ses crimes, qu'il confesse la divinité de Jésus-Christ mis au rang des scélérats. C'est là qu'il prêche une foi que les apôtres trahissent; c'est là qu'il rend gloire au Sauveur que la foule injurie et blasphème. Il était convenable que Dieu récompensât une pareille foi par une extraordinaire miséricorde. Mais si la conversion du larron est si miraculeuse, ne serait-ce pas une folie de faire, d'un événement si extraordinaire, le motif de la plus vaine confiance ; comme si vous pouviez, ainsi que lui, vous convertir à la mort? De la droite de Jésus-Christ, passez à sa gauche, et tremblez à la vue de l'endurcissement du mauvais larron. Si ma mémoire est fidèle, dit un saint docteur, il n'y a, dans la sainte Ecriture, qu'un seul exemple de conversion à l'heure de la mort. Il y en a un, afin que personne ne soit tenté de se désespérer ; mais il n'y en a qu'un, afin que personne ne soit tenté de se livrer à une téméraire confiance.

Qu'est-ce qui arrive ordinairement à la mort des pécheurs? Saint Paul l'a dit: *Leur fin est conforme à leurs œuvres : « Quorum finis secundum opera eorum.* (II *Cor.*, XI, 15.) Et le Roi-Prophète ne dit-il pas : *Vous rendrez, Seigneur, à chacun selon sa conduite.* (*Psal.* CI, 13.)

La règle ordinaire est donc que le juste et le pécheur soient traités en raison de la vie bonne ou mauvaise qu'ils ont menée. Je ne dis pas qu'il n'y ait point d'exception, et qu'il ne puisse se trouver et des pécheurs qui, à la mort, se convertissent, et, peut-être même, des justes dont malheureusement les dispositions changent, et qui meurent en réprouvés. Salomon laisse entrevoir ces exceptions extraordinaires, quand il dit : *Qui est celui qui connaît si l'esprit des enfants d'Adam s'élève en haut, et si celui de ceux qui ont vécu comme des brutes descend en bas?* (*Eccli.*, III, 21.) Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que, dans la marche ordinaire, les justes meurent en justes, et les pécheurs en pécheurs. Rien n'est donc plus imprudent que de généraliser une exception, surtout quand il est question d'une affaire aussi sérieuse et aussi importante que celle du salut.

Mais, dit-on, la contrition parfaite n'est pas requise, même dans les plus grands pécheurs, pour les réconcilier avec Dieu. L'attrition, ou contrition imparfaite, jointe au sacrement, suffit, j'en conviens ; mais l'attrition doit nécessairement avoir des qualités que n'ont pas toujours ceux qui comptent témérairement sur elle. Ces qualités ne sont bien connues que de celui qui donne la

grâce, et nul autre que lui, sans une lumière surnaturelle, ne peut avoir cette connaissance. Les saints docteurs n'ont pas ignoré cette théologie; aussi ont-ils parlé avec réserve de cette espèce de pénitence. « Nous donnons les sacrements, dit un Père, mais nous ne saurions donner la sécurité. » *Sacramenta damus ; securitatem non damus.* (S. Aug., hom. 42.)

Et n'allez pas citer l'exemple de Ninive. Ses habitants n'attendirent pas le quarantième jour pour se convertir; mais aussitôt que la voix d'un prophète étranger et inconnu se fut fait entendre, ils s'empressèrent de faire pénitence. Agissez de même, et nous ne révoquerons pas en doute la vertu de votre conversion.

Tout ce que nous avons dit n'a certainement pas pour but de fermer à qui que ce soit la porte du salut et de l'espérance; les saints ne l'ont fermée à personne : mais nous voudrions détruire ce rempart où se réfugient les pécheurs pour s'autoriser à persévérer tranquillement dans leurs crimes.

Dites-moi, mon cher auditeur, comment osez-vous exposer votre salut à un si grand danger, quand ce danger vous est montré par toutes les voix réunies des docteurs, des saints, de la raison, de la sainte Ecriture? Sur quoi fondez-vous votre confiance? sur les prières que vous adresserez au ciel quand vous vous trouverez voisins de la mort? mais on est presque toujours surpris par elle sans avoir mis la dernière main à cette affaire. N'avez-vous pas remarqué, d'ailleurs, les sollicitudes que se sont données les vierges imprudentes, pour se pourvoir, à l'arrivée de l'époux, de tout ce qui leur était nécessaire? les cris qu'elles ont fait entendre pour se faire ouvrir la porte? Et tout cela ne leur a servi de rien, parce qu'il n'y avait pas en elles une véritable humilité et un vrai repentir.

Assurément les larmes sont, de tout temps, d'une grande vertu pour toucher le cœur de Dieu : heureux celui qui en versera d'abondantes; mais Esaü, qui avait vendu son droit d'aînesse, pleurait et poussait, au langage de l'Ecriture, des cris qui ressemblaient à des rugissements véhéments : *Irrugiit vehementer* (*Gen.*, XXVII, 34); cependant, il ne put faire agréer sa pénitence, quoiqu'il demandât son pardon avec beaucoup de larmes. C'est que ce n'était pas en vue de Dieu qu'il pleurait; mais à cause de la perte qu'il lui fallait subir. Vous comptez aussi, probablement, sur vos bonnes résolutions; elles sont, j'en conviens, d'une grande ressource, quand elles sont fidèles et sincères; mais souvenez-vous de celles d'Antiochus qui, réduit à l'extrémité, promettait à Dieu de si grandes choses, qu'on ne peut les lire sans en être frappé; et néanmoins le texte sacré ne laisse pas de dire : *Ce scélérat demandait à Dieu un pardon qu'il ne devait pas obtenir.* (II *Mach.*, IX, 13.) Ce n'était pas l'amour divin qui lui faisait tenir ce beau langage, mais la pure crainte. Ce sentiment, je n'en disconviens pas, est bon en lui-même; mais il ne suffit pas pour mériter le ciel. La terreur du châtiment à venir peut n'avoir sa source que dans l'amour naturel que chacun a pour soi-même; et cet amour naturel n'ouvre pas la porte du ciel. Comme on n'est pas reçu avec des haillons dans le palais des rois, on n'est pas reçu dans le ciel avec un vêtement d'esclave, qui est la crainte, mais avec la robe nuptiale, qui est la charité.

Méditez, mes frères, les réflexions que vous venez d'entendre; vous serez un jour dans la situation dont je vous parle. Ce temps s'avance à grands pas, et vous y arriverez, sans presque avoir remarqué sa course rapide. Notre vie, hélas! est sitôt terminée! elle commence et finit comme un songe. C'est ce que Moïse aurait voulu surtout faire méditer aux Israélites infidèles pour les tenir en garde contre les malheurs à venir. *Le jour de votre perte approche*, leur disait-il; *ce temps si funeste pour vous précipite sa course : « Juxta est dies perditionis, et adesse festinant tempora. »* (*Deut.*, XXXII, 35.) Quand votre rapide carrière sera achevée, vous verrez l'accomplissement de ma prédiction, et vous reconnaîtrez que je n'ai point été faux prophète, en vous annonçant ces choses. Vous serez, à l'heure de votre mort, accablés de douleurs et de sollicitudes, effrayés par le spectacle de votre fin prochaine, inquiets du sort éternel qui doit vous être réservé.

O situation chancense et incertaine! ô passage inévitable et cruel! ô procès périlleux dont le résultat sera une sentence de vie ou de mort éternelle! Quand le juge suprême sera sur le point de la prononcer, qui pourra la changer, ou en adoucir la rigueur? Vous le pouvez maintenant : Dieu a voulu que votre éternité dépendît de vous en grande partie; il veut, il est vrai, votre sanctification et votre salut; mais, vous ayant créés sans vous, il ne veut pas vous sauver sans vous. Vous avez encore le temps de gagner votre juge et de vous concilier sa faveur. Croyez-moi : *Cherchez le Seigneur, pendant qu'on peut le trouver; invoquez-le pendant qu'il est proche.* (*Isai.*, LV, 6.) Il est près de vous pour vous entendre, quoique vous soyez incapables de le voir; mais à l'heure du jugement, vous le verrez, et il ne vous écoutera pas, si vous ne l'avez pas écouté pendant la vie.

Mon Dieu! faut-il donc tant de raisonnements pour me persuader ce qui est dans mes plus chers intérêts? Je sais qu'à la mort je donnerais tous les royaumes du monde pour avoir saintement vécu, et il faut me tant solliciter, me tant presser pour me décider à changer promptement de vie! Insensé que je suis! pendant ce temps-là, la mort s'avance; le jugement se prépare, et ma place s'apprête dans les enfers! Eh! *ne vaut-il pas mieux que je fuie et que je me sauve? « Nonne melius est ut fugiam et salver? »* (I *Reg.*, XXVII, 1.) Que je fuie le péché qui vous offense, et que je me sauve par la pénitence qui gagne votre amitié?

Que je fuie ces plaisirs qui me perdent, ces voluptés qui me corrompent, ces occasions qui me séduisent, cette cupidité qui m'entraîne, cet orgueil qui m'enivre, et que je me sauve par les privations, les larmes, l'éloignement du monde, le désintéressement et l'humilité?

Incomparable Vierge! c'est bien ma faute si, jusqu'à cette heure, je n'ai pas pris cette voie. Votre tendresse s'offrait à me fortifier, à me soutenir et à me guider. Soyez désormais ma ressource après Dieu. O la plus douce des mères, priez pour moi pendant la vie, protégez-moi à la mort, et obtenez que je sois reçu un jour dans le ciel.

INSTRUCTION XVIII.

LA MISÉRICORDE DE DIEU N'EST PAS UN MOTIF QUI AUTORISE A RENVOYER SA CONVERSION.

Ne dicas : miseratio Domini magna est ; multitudinis peccatorum meorum miserebitur : miseratio enim et ira ab illo cito proximant (*Eccli.*, V, 67.)

Ne dites pas : la miséricorde de Dieu est grande ; il me pardonnera la multitude de mes péchés : car les effets de la bonté divine et la colère que Dieu fait éclater se rapprochent promptement.

Il y a des pécheurs qui s'autorisent dans le péché par la confiance qu'ils ont en la miséricorde divine et aux mérites infinis de Jésus-Christ. Voyons si c'est une raison de persévérer dans le péché. La miséricorde de Dieu est grande, dites-vous, puisqu'elle a porté le Fils de Dieu à mourir sur la croix pour les pécheurs. Il faut qu'elle soit bien grande, en effet, pour souffrir que vous en fassiez le bouclier et le motif de vos crimes, pour que, de l'instrument qui a détruit le péché, vous en fassiez le soutien et l'appui du péché. Vous devriez être prêt à sacrifier à Dieu mille vies par reconnaissance : et vous lui refusez la seule que vous tenez de sa grâce. Voilà qui lui est plus cruel que la mort même; voilà ce qui lui fait dire par la bouche du Prophète : *Les pécheurs ont fabriqué sur mon dos comme sur une enclume; ils ont prolongé mes tourments avec leurs iniquités.* (*Psal.* CXXVIII, 3.) Dieu est bon! donc je puis être méchant! Depuis quand ce raisonnement est-il recevable? L'Esprit-Saint vous aurait appris à dire, au contraire : Puisque Dieu est bon, il mérite par-dessus tout d'être aimé, obéi, servi; puisque Dieu est bon, je dois l'être moi-même par une conversion prompte et sincère; plus il est bon, plus il y a de la malice à l'offenser; plus sa justice est obligée de punir celui qui l'offense : car la justice n'est point opposée à la bonté; elle défend ses intérêts, et ne peut consentir à ce qu'un grand attentat demeure impuni.

Déjà, sous l'ancienne loi, quand les prophètes menaçaient les pécheurs de la sévérité divine, les faux prophètes les tranquillisaient en leur annonçant la paix. Mais quand le bras de Dieu s'était appesanti sur les coupables, les vrais envoyés du Seigneur leur disaient : *Où sont-ils, ces prophètes de votre choix, qui vous assuraient dans leurs prédictions que le roi de Babylone ne viendrait pas fondre sur vous?* (*Jer.*, XXXVII, 18.) Au lieu de faire de la bonté de Dieu un motif de persévérer dans le péché, vous devriez vous écrier avec David : *Qui connaît la puissance de votre colère, et qui, animé d'une crainte divine, sait apprécier la grandeur de votre courroux?* (*Psal.* LXXXIX, 11.)

Jusqu'à la prévarication des anges, la justice divine ne s'était point encore produite au dehors; elle était demeurée renfermée dans le sein de la Divinité, comme l'épée dans son fourreau. Mais levez vos yeux, et contemplez le triste spectacle qui suit ce premier crime. Le plus beau, le plus ravissant des esprits célestes tombe, avec la rapidité de la foudre, du ciel dans les enfers, à cause d'une pensée d'orgueil qui n'a pas été réprimée; de prince des anges, il devient prince des démons; la beauté la plus accomplie devient la laideur la plus horrible; la gloire se change en opprobre; la félicité en tourment; la faveur en inimitié irréconciliable. Quel sujet de nous écrier avec Isaïe : *Comment es-tu tombé, Lucifer, toi qui, dès le matin, te levais si brillant?* (*Isai.*, XIV, 12.)

Du ciel abaissez vos regards sur le paradis terrestre, et voyez une chute qui n'est pas moins surprenante, et dont les résultats n'eussent pas été moins terribles, si elle n'eût eu un réparateur. Tous les anges rebelles avaient participé au péché de leur chef; il n'est donc pas surprenant qu'ils soient punis comme lui. Mais quel péché actuel a commis un enfant qui vient au monde pour naître enfant de colère? Ah! il n'est pas nécessaire qu'il ait péché par sa propre volonté; il suffit qu'il appartienne à la race de celui qui a corrompu toute la racine de la nature humaine qui était en lui; cela suffit pour le faire naître l'héritier d'un crime qui devance même en lui sa naissance. Depuis près de six mille ans, le péché de notre premier père n'a pu être encore oublié, quoiqu'il ait été partagé entre tant de millions d'hommes, et qu'il ait été puni par tant de châtiments. Que dis-je? tous les malheurs temporels et éternels qui, depuis ce temps-là, sont venus fondre sur le genre humain, ont la faute d'Adam pour première source. Le sang de Jésus-Christ lui-même n'a pas empêché la propagation de cette première tache, quoique ce soit par la vertu de ce sang précieux qu'elle disparaisse, pour chacun, dans le baptême, laissant néanmoins sa trace lamentable dans la concupiscence, l'ignorance, et tous les maux temporels auxquels le genre humain est assujetti. Tous les crimes qui ont suivi le péché originel, ont à leur tour provoqué la justice divine, et l'ont fait sévir contre les coupables. L'univers entier, à l'exception de huit personnes, est submergé par le déluge. (*Gen.*, VII.) Dieu envoie sur cinq villes infâmes une pluie de souffre et de feu. (*Gen.*, XIX.) La terre s'entr'ouvre sous les pieds de Coré, Dathan et Abiron, parce qu'ils se sont élevés contre l'autorité de Moïse et Aaron (*Num.*, XVI); Nadab et Abiu, pour une déso-

béissance, sont brûlés par le feu du sanctuaire, quoique prêtres et neveux de Moïse (*Levit.*, X); Ananie et Saphyre tombent morts auprès du prince des apôtres, pour avoir osé mentir à l'Esprit-Saint. (*Act.*, V.)

Mais vous faut-il un exemple plus frappant de la justice divine que la mort du Fils de Dieu? Écoutez ce qu'il dit aux filles de Jérusalem sur son supplice : *Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi; pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants, car les jours vont venir où l'on dira : Heureuses les femmes stériles qui n'ont point mis d'enfants au monde! heureuses les mamelles qui n'ont point allaité. Alors les hommes commenceront à dire aux montagnes : Tombez sur nous, et aux collines, ensevelissez-nous; car si l'on traite ainsi le bois vert, que sera-t-il fait au bois sec.* (*Luc.*, XXIII, 28 et seq.). En effet, si Jésus-Christ, cet arbre de vie pur et sans tache, passe néanmoins par le feu de la justice divine, de quelle manière brûlera l'arbre sec et stérile en vertus, et qui n'a été fécond qu'en fruits de mort? Si au temps même de la miséricorde, la sévérité a éclaté d'une manière si terrible, que sera-ce du châtiment des pécheurs quand la miséricorde leur sera pour toujours étrangère?

Si vous n'êtes pas capables de sentir la force de ce dernier raisonnement, vous pouvez au moins vous faire une idée de la justice de Dieu dans les châtiments éternels par lesquels sont punis, dans les enfers, des péchés d'un instant. Jamais cette bonté souveraine ne sera touchée et attendrie des tourments d'une âme malheureuse, après des millions d'années de souffrance; jamais elle n'ouvrira les portes de cet abîme de feu pour en laisser échapper les victimes de son éternelle justice. Quel est l'homme assez dépourvu de raison pour n'être pas saisi de terreur et de crainte à la pensée d'un tel châtiment?

Je veux encore vous donner une idée de la justice divine en vous représentant cette multitude de nations qui sont assises dans la nuit de l'erreur et de la mort, sans être éclairées des rayons du soleil de justice, sans recevoir autre chose qu'une faible portion de la rosée divine. Nous savons pourtant que, comme personne ne put se préserver de la mort hors de l'arche de Noé, durant le déluge, personne ne se sauvera hors de la maison de Dieu qui est l'Eglise catholique.

Et parmi les chrétiens, voyez comment se conduisent le plus grand nombre! Ne peut-on pas leur faire l'application des plaintes que Jérémie faisait autrefois des Juifs, quand il disait : *Parcourez les rues de Jérusalem, considérez, examinez et cherchez dans ses places, si vous trouverez un homme qui exerce la justice et qui recherche la fidélité, et je lui serai favorable.* (*Jer.*, V, 1). Je dis à mon tour : Considérez, non pas seulement les lieux de désolation et de débauche maintenant si nombreux de toutes parts, mais tout ce qui vous environne : qu'entendez-vous, que voyez-vous? Rien ou presque rien de ce qui devrait distinguer un peuple de chrétiens. Je me trompe, on peut aisément encore reconnaître les chrétiens et par la hauteur des clochers que l'on aperçoit de loin, et par les plus horribles blasphèmes que l'on entend de près. Ainsi ce n'est pas d'eux que l'on peut dire comme Isaïe parlant des vrais serviteurs de Dieu : *Ceux qui les verront les reconnaîtront pour la génération que le Seigneur a bénie.* (*Isa.*, LXI, 9.)

Si donc le monde est si perverti, vous sera-t-il si difficile d'y trouver des traces de la justice divine? Car enfin, il n'y a pas de marque plus éclatante de la colère de Dieu que quand il laisse l'homme livré à son iniquité; comme il donne, en l'en préservant, la preuve la plus sensible de sa miséricorde. Tous les péchés, dit l'Esprit-Saint, seront ôtés par sa miséricorde, et les hommes n'y seront plus comme ensevelis. (*Eccli.*, XXIII, 16.) Comme une partie de la récompense de la vertu est la vertu même, ainsi, souvent, le péché est le châtiment du péché. C'est dans ce sens que David disait prophétiquement des meurtriers du Sauveur : *Laissez-les ajouter iniquités sur iniquités, et qu'ils ne se dévouent point à accomplir la justice que vous prescrivez; qu'ils soient effacés du livre des vivants et ne soient point inscrits dans le catalogue des justes.* (*Psal.* LXVIII, 28, 29.) C'est donc une marque de la justice divine que cette prodigieuse multitude de péchés que Dieu laisse subsister dans le monde.

Mais pourquoi aller chercher des raisonnements ailleurs qu'en nous-mêmes? Quand vous êtes en état de péché mortel, vous êtes sous les coups de la justice de Dieu. Lorsque j'étais plongé dans un abîme d'iniquités, dit saint Augustin (*Conf.*, l. II, c. 2), j'ignorais que vous étiez en colère contre moi, et cette ignorance était un effet de mon orgueil. Et vous, chrétiens, quand vous vivez dans le péché mortel, sachez que vous êtes les signaux vivants de la justice de Dieu. Si, par miséricorde, il souffre que vous viviez si longtemps dans le péché, parce qu'il vous attend à résipiscence, pourquoi ne permettrait-il pas, par justice, que vous fussiez précipités dans l'enfer? Oh! qu'il y a peu de distance entre le péché mortel et l'enfer! entre la grâce et la gloire! Le péché est le commencement de l'enfer, comme la grâce est le commencement de la gloire.

Mais qu'y a-t-il de plus épouvantable que de voir, malgré les tourments inconcevables de l'enfer, le nombre des damnés si grand, et celui des élus si petit! Ecoutez ce qu'en dit la vérité même : entrez par la porte étroite. La porte est large et la voie spacieuse vers la perdition, et le grand nombre y entre. Oh! qu'elle est étroite la porte, oh! qu'elle est resserrée la voie qui conduit à la vie, et qu'il y en a peu qui la trouvent! Le déluge fit périr autrefois tous les humains, à l'exception de huit personnes renfermées dans l'arche. Ce petit nombre de sauvés représente, suivant saint Pierre, le petit nombre des élus. Six cent mille Israélites capables

de porter les armes, sortirent de l'Egypte pour se rendre dans la terre promise, et deux seulement eurent l'avantage d'y entrer: image, suivant les docteurs de l'Eglise, du petit nombre des prédestinés et de la multitude innombrable des réprouvés. N'est-ce pas la raison pour laquelle les élus sont comparés dans les saints livres à des pierres précieuses? Comme pour donner à entendre que le nombre des méchants surpasse autant celui des hommes vertueux, que le nombre des pierres communes surpasse celui des pierres précieuses. Hélas! le nombre des pécheurs insensés est infini, dit l'Ecriture. (*Eccle.*, I, 15.)

Comment donc ne serez-vous pas saisis de terreur, vous qui vivez habituellement dans le péché mortel, si, d'après le témoignage de la vérité même, le nombre des élus est si réduit? S'il y avait autant d'élus que de réprouvés, vous devriez déjà trembler; que dis-je? Quand sur cent personnes, il n'y aurait qu'un seul réprouvé, vous devriez vivre dans un mortel effroi, par l'appréhension d'être vous-même cet homme infortuné.

Tous les apôtres furent dans la consternation quand Jésus-Christ leur annonça que, sur douze qu'ils étaient, il y aurait un traître. Qu'eût-ce donc été s'il leur eût dit qu'il n'y en aurait qu'un qui ne le trahirait pas? Dites-moi, ô hommes qui êtes si prudents pour les choses de ce monde, et si insouciants pour les choses de l'éternité, Dieu, qui vous a révélé que le nombre des élus est petit, vous a-t-il révélé que vous seriez de ce nombre? Vous paraît-il dans l'ordre que Dieu choisisse ses élus parmi ceux qui, comme vous, vivent habituellement dans sa disgrâce? Vous dites que la miséricorde de Dieu ranime vos espérances : oui, mais détruit-elle les vérités que vous venez d'entendre? S'il ne répugne pas à la miséricorde de Dieu qu'il y ait un si grand nombre de réprouvés, il lui répugne encore moins que ces réprouvés soient ceux qui vivent en réprouvés. C'est l'amour-propre qui vous aveugle, si vous prétendez qu'un privilége vous est dû pour n'avoir pas le sort de ceux dont vous imitez les actions. La justice de Dieu, les lois de l'Evangile ne peuvent pas être changées pour vous. A quel titre le Dieu des vertus vous sauverait-il sans vertus? Voulez-vous que l'ennemi implacable du vice se donne l'air d'être de connivence avec vous en récompensant celui qu'il avait tant de motifs de punir? Croyez-vous que Dieu perdra quelque chose de sa gloire en punissant votre endurcissement comme il le mérite? Vous vous trompez, pécheurs : votre espérance est une témérité audacieuse. Votre espérance, pour être légitime, dans l'état où est votre âme, devrait procéder d'un repentir actuel et sincère; mais c'est présomption que de compter sur le salut en suivant le chemin de l'enfer. Ah! chrétiens, vous devriez trembler, même pour les péchés qui vous ont été déjà pardonnés; comment donc vous rassurez-vous en commettant tous les jours de nouveaux crimes? Pour qui sont principalement les menaces du Seigneur: pour les justes, ou pour ceux qui vivent comme vous? Si c'est à vous qu'elles s'adressent, croyez-moi, ne les méprisez point; ne prenez pas plaisir à vous tromper vous-mêmes : *Offrez au Seigneur un sacrifice de justice, et espérez en lui*, dit David. (*Psal.* IV, 6.) Fondez vos espérances sur vos bonnes œuvres, dit-il ailleurs. (*Psal.* XXXVI,3.)

Seigneur, vous nous avez indiqué vous-même la conduite que nous avions à tenir pour être fondés dans nos espérances, en nous invitant à faire le bien et à fuir le mal. C'est uniquement par une espérance de cette nature que je veux désormais honorer votre miséricorde. La présomption ne conduit pas moins à l'enfer que le désespoir; je veux éviter ces deux écueils, en ne comptant sur votre miséricorde qu'en proportion de mon zèle à apaiser votre justice. Mère de miséricorde, ma confiance sera bien fondée si je l'établis sur votre protection, et si l'espoir de votre protection prend sa source dans mon empressement à marcher sur vos traces. Si je vous imite dans le temps, je vous serai associé dans l'éternité.

INSTRUCTION XIX.

SECOURS PUISSANTS QUE DIEU ACCORDE A CEUX QUI EMBRASSENT SON SERVICE.

Jugum meum suave est, et onus meum leve. (*Matth.*, XI, 30.)

Mon joug est doux et mon fardeau léger.

La vertu ou, ce qui est la même chose, l'accomplissement de tous nos devoirs, est conforme aux inclinations de la partie supérieure de notre âme, ainsi que je l'ai dit ailleurs; mais la partie inférieure combat ces salutaires inclinations; ce qui a fait dire à saint Paul que la chair était en guerre avec l'esprit, et l'esprit avec la chair. C'est là uniquement ce qui nous explique le petit nombre des vrais serviteurs de Dieu. On n'y est infidèle que parce qu'on se laisse effrayer des combats que l'on aura à soutenir et des difficultés que l'on craint d'avoir à vaincre. Cette erreur vient de ce que les hommes ne considèrent que les difficultés, sans réfléchir aux grâces que Dieu leur prépare. Semblables au disciple du prophète Elisée, qui, avant que de voir l'armée des anges prête à défendre la maison de son maître, se tourmentait à la vue des Syriens qui l'assiégeaient. (IV *Reg.*, VI.)

Si la pratique de la vertu est si difficile, pourquoi le Roi-Prophète dit-il : *J'ai trouvé mon bonheur dans la voie de vos commandements, comme dans l'abondance de toutes les richesses?* (*Psal.* CXVIII, 14.) Et ailleurs pourquoi assure-t-il que les commandements du Seigneur sont plus désirables que l'or et les pierreries, plus doux que le rayon de miel? (*Psal.* XVIII,11.) Ainsi, non-seulement il donne à la vertu ce que tout le monde lui accorde, la dignité et l'excellence, mais encore ce que les mondains lui disputent, la suavité et la douceur. Ceux qui en trouvent la pratique si pénible n'ont donc

pas encore goûté ce mystère et mérité la grâce qui rend la vertu facile.

Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme? pourquoi a-t-il répandu son sang, institué les sacrements, envoyé son divin Esprit, si ce n'est pour faciliter la pratique de la vertu? Que veut dire le mot *Evangile*, sinon bonne nouvelle? Que signifie le nom de Jésus, sinon sauveur? Qu'entend-on par la grâce, sinon un secours surnaturel? Qu'est-ce qu'un sacrement, sinon un canal de la grâce? Ces torrents sacrés qui coulent de toutes les plaies de Jésus-Christ ont-ils d'autre but que de nous laver et de nous purifier? Sa mort ne nous ouvre-t-elle pas le chemin de la vie? N'est-ce pas ce qu'avait prédit Isaïe en disant : *Les chemins tortueux deviendront droits, et les raboteux unis?* (*Isa.*, XL, 4.) L'Esprit-Saint nous est-il communiqué à d'autre fin que pour spiritualiser notre vie? En se montrant sous la forme du feu, n'indique-t-il pas que son but est d'embraser nos âmes, de les éclairer, de les vivifier, de nous transformer, de nous élever au ciel? Pourquoi Dieu nous accorde-t-il tant de grâces, sinon pour nous rendre son joug doux et aimable, la vertu facile, les tribulations tolérables, les tentations impuissantes? Adam, homme terrestre, nous rendit pécheurs; Jésus-Christ, homme juste et céleste, nous rend participants de sa justice et de sa vie divine. (I *Cor.*, XV, 22.) Telle est la doctrine des prophètes, des évangélistes, des apôtres; telle est cette science abrégée du salut dont parle Isaïe : *Verbum brcviatum* (*Rom.*, IX, 28), et qui facilite l'accomplissement de la loi de Dieu dans l'univers.

Votre difficulté pour la vertu vient de l'opposition de la chair et de l'esprit : que faut-il donc pour vaincre cette difficulté? Il faut que Dieu vous donne un cœur et un esprit nouveaux. Eh! c'est précisément ce qu'il promet dans Ezéchiel : Je vous donnerai un cœur et un esprit nouveaux, dit-il; je vous ôterai ce cœur de pierre, et vous donnerai un cœur de chair; je vous communiquerai mon esprit, afin que vous suiviez mes commandements et que vous gardiez mes justices : alors on vous reconnaîtra pour mon peuple, comme on me reconnaîtra pour votre Dieu. (*Ezech.*, XI, 19-21.)

Craignez-vous, mes frères, que Dieu ne vous tienne pas parole? Ce serait l'accuser de mensonge. Craignez-vous qu'avec son assistance, l'accomplissement de sa loi ne vous soit pas possible? Ce serait faire injure à sa providence, en supposant qu'elle ait privé l'homme des moyens de salut qui lui étaient nécessaires. Dieu nous donne aussi le courage de mortifier nos inclinations déréglées, qui nous rendent le chemin de la vertu difficile, Notre vieil homme, c'est-à-dire nos inclinations vicieuses, est crucifié avec Jésus-Christ, afin que le corps des pécheurs soit détruit, et que désormais nous ne soyons plus esclaves du péché. (*Rom.*, VI, 4.) Le grand sacrifice du Sauveur nous a, en effet, donné la force de surmonter la tyrannie de nos passions. Il avait annoncé par Isaïe cette future victoire, en disant : *Ne craignez rien : je suis avec vous : ne vous éloignez point de moi. Je suis votre Seigneur; je vous fortifierai; je volerai à votre secours; la droite de mon Juste vous défendra. Vous chercherez vos ennemis et vous ne les trouverez pas; car je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous prends par la main, et qui vous dis : Rassurez-vous, je suis à votre aide.* (*Isa.*, XLI, 10-13.) C'est Dieu, qui a parlé qui pourrait maintenant perdre courage, ayant la promesse d'un si puissant secours?

Ce qui m'inspire des craintes, direz-vous, c'est ce fonds de misères, ces rides désolantes qui enlaidissent mon âme et l'accusent. (*Job*, XVI, 9.) Ne vous troublez pas à ce spectacle, ô chrétiens! qui avez donné sincèrement votre cœur à Dieu. Il faut qu'il y ait dans les hommes les plus justes quelques restes de l'infirmité humaine. Ce sont là autant de motifs pour s'épurer davantage, s'humilier et glorifier le Seigneur. La vertu, dit l'Apôtre, se perfectionne dans la faiblesse. Du reste, si Dieu est pour vous, qui sera contre vous? Le Seigneur, dit David, est ma lumière, mon salut : qui craindrai-je? Il est le protecteur de ma vie : de qui pourrait venir mon effroi? Quand des armées seraient menaçantes auprès de moi, mon cœur serait sans alarmes; et alors même que je me verrais entouré d'une foule d'hommes armés, ma confiance, loin de s'abattre, ne ferait que s'affermir davantage. Les paroles d'un Dieu ne mériteraient-elles pas votre confiance? Mais, dit-on, mes péchés sont grands, et je crains qu'ils ne mettent obstacle à la grâce divine. Vous feriez injure à Dieu, mon frère, si vous pensiez qu'il y a un genre de bien qu'il ne puisse ou ne veuille pas faire à sa créature, lorsqu'elle revient sincèrement à lui, et réclame son attention. Si vous avez, dit Moïse, attiré sur vous toute sorte de malédictions, et que, touchés de repentir, vous vous soyez convertis au Seigneur de tout votre cœur et de toute votre âme, il s'adoucira envers vous, brisera vos chaînes, et vous ramènera dans la terre qui vous avait été promise (*Deut.*, XXX, 2, 3), alors même que vous auriez été emmenés jusqu'aux extrémités de la terre. Qui ne reconnaîtra, dans ces chaînes matérielles, les chaînes sans comparaison plus funestes du péché. Nous ne serions pas capables de les briser seuls; mais dès que, dociles à la grâce qui nous prévient, nous nous retournons sincèrement vers le Seigneur, il les brise lui-même. C'est ce qui portait saint Augustin (*Conf.*, l. x, c. 31) à faire à Dieu cette prière : Seigneur, donnez-moi ce que vous me commandez, et commandez-moi ce que vous voudrez. Ainsi, Dieu qui me prescrit ce que je dois faire, me donne lui-même la grâce de l'accomplir. Dieu et l'homme concourent donc à la même œuvre : Dieu comme cause principale, et l'homme comme cause moins puissante; car l'homme est, entre les mains de Dieu, ce que serait un disciple dont le pinceau et la main seraient dirigés par la

main d'un peintre habile, pour achever un tableau. Il est certain que, dans ces cas, l'un et l'autre l'auraient fait; mais il n'y aurait pas pour cela égalité dans le mérite et l'adresse. Telle est, dis-je, la conduite de Dieu envers nous, sans porter atteinte à notre libre arbitre, afin que nous ne tirions pas vanité du bien qu'il nous fait faire; mais que nous disions du fond du cœur avec un prophète : Vous êtes en nous, Seigneur, quand nous faisons le bien : car tout ce que nous avons fait, c'est vous-même qui l'avez opéré en nous. (*Isa.*, XXVI, 12.)

Cette pensée doit nous servir d'encouragement : car Dieu ne nous commande rien qu'il ne promette de faire avec nous : aussi son joug est-il appelé doux et léger, parce que l'on est deux à le porter : Dieu et l'homme. Ainsi ce qui serait impossible, par les seules forces de la nature, devient aisé par le secours de la grâce. C'est pourquoi, après les paroles du *Deutéronome*, que j'ai rapportées tout à l'heure, Dieu ajoute : Ce commandement que je vous fais aujourd'hui n'est ni au-dessus de vous, ni au delà de votre portée; il n'est point au ciel pour que vous puissiez dire : Qui pourra l'en aller tirer? ni au delà des mers, pour que vous puissiez dire : Qui pourra l'en ramener? Vous l'avez à vos côtés, dans votre bouche, dans votre cœur, pour l'accomplir avec facilité. (*Deut.*, XXX, 11-15.) C'est ainsi que Dieu détruit tous les prétextes que l'on pourrait alléguer pour se dispenser d'accomplir des préceptes qui deviennent faciles à l'aide de la grâce que le Seigneur nous offre, et qu'il est toujours disposé à nous accorder. C'est ce qui faisait dire au disciple bien-aimé que les commandements de Dieu n'avaient rien de pénible, parce que tout ce qui vient de Dieu triomphe du monde (I *Joan.*, V, 4) : voulant dire que tous ceux qui agissent avec la grâce qui est dans leurs cœurs, surmontent sans peine le monde, le démon et toutes les puissances de l'enfer, parce qu'ils ont avec eux la toute-puissance divine. L'amour divin, s'unissant à la grâce, contribue encore à adoucir les peines du service de Dieu : car, dit saint Augustin (hom. 48 *in Joan.*), quand on aime Dieu, ou l'on n'a point de peine à le servir, ou s'il y a de la peine dans ce service, elle est agréable. Ainsi l'amour adoucit les peines que se donne une bonne mère pour son enfant, une épouse vertueuse pour son mari. Les animaux eux-mêmes prodiguent avec joie toute espèce de soins à leurs petits, s'imposent pour eux des privations, et s'exposent souvent, par la tendresse qu'ils leur portent, au danger de perdre la vie.

Animé de ces sentiments, le grand Apôtre ne craint pas de dire que ni la vie, ni la mort, ni ce qu'il y a de plus dur, ou de plus élevé, ou de plus profond dans le présent ou l'avenir, ne sauraient le séparer de l'amour de Jésus-Christ. (*Rom.*, VIII, 38, 39.) Ainsi saint Laurent était sur son gril embrasé comme il aurait été dans une onde rafraîchissante. C'est que l'amour est une cuirasse à l'épreuve du fer, du feu, des tourments de la mort même. Quelquefois il va au devant de tous les maux, pour témoigner son dévouement à l'objet de sa vive tendresse. Ainsi on a vu des saints demander avec ardeur le martyre. Telle était encore, il y a fort peu de temps, la disposition d'un enfant chinois qui sollicitait instamment comme la plus désirable des faveurs, le coup de la mort de la part des ennemis du nom chrétien.

L'amour divin inspire quelquefois des mortifications à peine croyables aux serviteurs de Dieu. On peut dire qu'ils deviennent eux-mêmes leurs persécuteurs et leurs bourreaux. Les mondains ne peuvent comprendre ce dévouement généreux, comme ils ne sauraient comprendre ce qu'on leur dit des douceurs du saint amour. Ils ne peuvent le nier néanmoins, sans nier la sainte Ecriture. Voyez les apôtres qui, après avoir été ignominieusement flagellés, s'en retournaient pleins de joie de ce qu'ils avaient été trouvés dignes de souffrir un affront pour le nom de Jésus-Christ. (*Act.*, V, 41.) Quoi donc! cette assistance divine qui a pu adoucir les prisons, les flagellations, les grils, les flammes dévorantes, ne serait pas suffisante pour vous faciliter l'accomplissement des préceptes divins? Ce qui donnait aux saints assez de force pour supporter les jeûnes, les veilles, les disciplines, les cilices, la pauvreté serait impuissant pour vous faire supporter le fardeau si léger des lois de Dieu et de l'Eglise? Oh! que vous connaissez mal la vertu et la force de la charité et de la grâce divine!

Dites-moi, d'ailleurs, si vous ne devez pas faire pour la santé de votre âme au moins une partie de ce que vous faites pour la santé de votre corps? Oubliez-vous qu'il ne s'agit de rien moins pour vous que de vous soustraire aux peines éternelles? Que ne ferait pas le mauvais riche qui, depuis tant de siècles, brûle dans les enfers, s'il lui était permis de revenir au monde pour faire pénitence? Pourquoi ne feriez-vous pas maintenant ce qu'il voudrait bien être en état de faire comme vous qui n'avez, peut-être, pas moins mérité l'enfer que lui? Songez aux bienfaits de Dieu, à ses promesses, aux péchés que vous avez commis, aux peines qu'ont endurées Jésus-Christ et ses saints, et rougissez de ne vouloir rien souffrir pour l'amour de votre Dieu. Toutes les afflictions de la vie, dit saint Bernard (Serm. 33 *in Cant.*), ne sont rien, mises en parallèle avec la gloire que nous espérons, avec les châtiments que nous avons mérités par nos iniquités, ni avec les bienfaits que nous avons reçus de Dieu. Pourquoi n'apercevez-vous pas que la vie des méchants est beaucoup plus pénible que celle des bons? Un aveugle a toujours plus de peine à voyager que celui qui voit clair. Qu'est-ce qu'un homme qui ne se conduit que par ses passions? C'est un aveugle qui se heurte à chaque pas, tandis que le juste éclairé par la grâce, marche d'un pas ferme et assuré. *Le sentier des justes*,

dit l'Esprit-Saint, *est comme une lumière éclatante qui s'avance et prend de l'accroissement jusqu'à ce qu'elle atteigne un jour parfait* (*Prov.*, IV, 18, 19) : mais la voie des impies est ténébreuse ; ils ne savent où ils vont tomber. Le chemin des méchants n'est pas seulement ténébreux ; il est dangereux et glissant, dit le Roi-Prophète : *Tenebræ et lubricum* (*Psal.* XXXIV, 6), désignant par ces expressions les chutes et les chagrins qui l'accompagnent. Si les bons ont leurs peines, ils ont mille secours qui les adoucissent : la providence qui les gouverne, la grâce qui les anime, les sacrements qui les fortifient, les consolations célestes qui les réjouissent, les bons exemples qui les encouragent, le témoignage de la conscience qui les flatte, l'espérance du ciel qui les nourrit : voilà ce qui portait David à s'écrier : *Que votre parole est douce à ma bouche*, Seigneur ! *Elle lui est bien plus délicieuse que le miel ; vous avez parlé et je me suis assujetti à des voies dures et pénibles ; je me suis réjoui dans l'accomplissement de votre loi, comme dans l'abondance de toutes sortes de richesses.* (*Psal.* CXVIII, 103, 15.) Si donc, mes frères, le service de Dieu présente quelque difficulté du côté de la nature, on trouve toute espèce de dédommagement et de facilité du côté de la grâce.

Mais si le service de Dieu est un joug, comment peut-il être doux ? et s'il est un fardeau, comment peut-il être léger ? C'est que Dieu lui-même prend sur lui la plus grande partie de la charge de ses serviteurs. Je ferai, dit-il, dans Osée, l'office d'un homme qui tient le joug levé, afin qu'il ne donne ni pesanteur ni blessure : *Ero eis quasi exaltans jugum.* (*Ose.*, II, 4.) Le buisson ardent ne se consumait pas, parce que Dieu était dedans ; et un fardeau ne pèse pas quand Dieu en porte une partie. (*Exod.*, III.) C'est ce qui faisait dire à saint Paul parlant au nom de tous les apôtres : *En toutes choses, nous souffrons la tribulation, mais nous n'en sommes pas accablés ; nous sommes appauvris, mais nous ne sommes pas abandonnés ; nous sommes livrés à la persécution, mais nous ne sommes pas délaissés ; nous sommes abattus, et nous ne sommes pas immolés.* (II *Cor.*, IV, 8.) Pourquoi ce langage ? Ecoutez Isaïe : *Ceux qui espèrent dans le Seigneur, renouvelleront leurs forces ; ils prendront des ailes comme les aigles ; ils courront, et ne se fatigueront point, ils marcheront, et ne ressentiront point d'abattement et de lassitude.* (*Isai.*, XL, 31.) C'est que la faiblesse de la chair est échangée en la force de l'esprit, et la fragilité humaine en la vertu divine.

Non, mon Dieu, je ne veux pas abandonner le chemin de la vertu parce qu'il est rude et pénible, puisque vous m'avez pourvu de tant de moyens et de secours pour le parcourir avec facilité. Que rien, Seigneur, ne m'en détourne jamais. Si j'étais tenté d'en suivre un autre, secourez-moi, ô mon incomparable mère, et replacez-moi dans les sentiers de la vertu qui sont ceux du ciel.

INSTRUCTION XX.

COMBIEN LA VERTU EST DOUCE, ET LE VICE AMER.

Scribantur hæc in generatione altera, et populus qui creabitur laudabit Dominum. (*Psal.* CI, 20.)

Que l'histoire transmette ces faits à la génération future : et le peuple qui sera créé alors louera le Seigneur.

Les exemples sont bien plus puissants pour convaincre que les leçons ; je vais donc appuyer sur des faits ce que j'ai dit dans la dernière instruction que Dieu vient au secours de tout homme de bonne volonté qui veut sincèrement répondre à ses desseins. Si ceux qui ont quelques doutes sur les vérités que nous avons prêchées voulaient s'en rapporter à des témoignages irrécusables, nous n'aurions qu'à les adresser à ceux qui sont accoutumés à juger des effets de la grâce dans les cœurs, ou, pour parler le langage de l'Ecriture, à ceux qui peuvent parler de la navigation, puisqu'ils en ont la pratique et l'expérience : *Qui descendunt mare in navibus, facientes operationem in aquis multis* (*Psal.* CVIII, 23) : ils voient et jugent, tous les jours, les changements extraordinaires que Dieu opère, transformant l'homme, l'élevant au-dessus de lui-même, le réglant à l'intérieur et à l'extérieur, renouvelant et épurant ses affections et ses goûts, lui faisant aimer ce qu'il détestait, et détester ce qu'il aimait, l'encourageant à combattre, lui donnant une joie, une paix, une lumière admirables : et cela, sans étude, dans le feu même de la première jeunesse, dans l'espace de quelques jours ; de telle sorte que l'homme ainsi renouvelé se connaît à peine lui-même. La vue de ces merveilles est ce qui soutient les confesseurs dans l'emploi si assujettissant et si pénible qu'ils exercent au saint tribunal.

Mais pour éclaircir et confirmer ce que j'ai dit, je citerai l'exemple et l'autorité de deux grands saints qui, ayant vécu trop longtemps dans le péché, ont eu le bonheur enfin de se désabuser des fausses maximes et de la séduction du monde.

Le premier est saint Cyprien qui, écrivant à son ami Donat, lui parle ainsi de sa conversion : Egaré et perdu par les vanités d'un monde qui était maître de mon cœur, je ne calculais pas les conséquences de ma conduite : car j'avais les yeux fermés à tous les rayons de la vérité. Je regardais comme impossible tout ce que la grâce divine m'offrait de secours pour la guérison de mon âme et pour mon salut. Je ne pouvais croire que l'homme fût susceptible de recevoir une nouvelle naissance, un nouvel esprit, une nouvelle vie, sans qu'il y eût rien de changé dans la substance de son corps. Comment, d'ailleurs, me disais-je, anéantir ce qu'il y a de vicieux dans la nature, après, surtout, qu'elle a acquis tant de force par une habitude invétérée ? Comment adopter un vêtement simple et modeste, après l'éclat de l'or et de la pourpre ? comment s'accommoder d'une condition ordinaire, après avoir

rempli les plus hautes dignités? comment se réduire à une sorte de solitude, après s'être vu entouré d'une armée de serviteurs? comment adopter les lois sévères de la tempérance, de l'humilité, de la douceur, de la chasteté, après avoir été longtemps l'esclave de la sensualité, de la colère, de la luxure? C'est ainsi que le désespoir même de parvenir à ma conversion, devenait le prétexte de mon impénitence. Mais, quand mon âme, purifiée par le baptême, eut été éclairée de la lumière céleste, et animée d'un esprit nouveau, je sentis les vérités religieuses se développer et s'éclaircir en moi; les difficultés que m'avaient offertes les Livres saints disparurent comme un nuage léger; ce qui m'avait paru si difficile me parut aisé; ce que j'avais jugé impossible, je le reconnus très-praticable; l'Esprit-Saint m'ôta les vices qui étaient en moi, et mit en leur place des vertus qui m'avaient été jusque-là étrangères. Je ne saurais tirer vanité de ce changement heureux : car si le péché ne peut être attribué qu'à la corruption du cœur de l homme, sa conversion et la pratique de la vertu ne peuvent être attribuées qu'à la grâce divine comme cause principale.

D'après ce témoignage remarquable de saint Cyprien, mes très-chers frères, vous ne pouvez donc, qui que vous puissiez être, prétexter une prétendue impossibilité de revenir à Dieu : car, ce que vous ne pouvez accomplir par vos propres forces, vous deviendra facile avec la grâce que le Seigneur s'engage à vous donner, par là même qu'il vous presse de vous convertir.

Venons à un autre exemple non moins admirable : c'est celui de saint Augustin, qui en rend compte lui-même, au huitième livre de ses *Confessions* (cap. 11). Il dit que dans le temps où il s'occupait sérieusement de quitter le monde et le péché, mille difficultés se présentaient à son esprit pour traverser ce dessein. C'étaient les voluptés riantes qui venaient en foule lui tenir ce langage : Quoi, vous nous quitteriez? et, à dater de ce moment, vous vous passeriez de nous pour toujours? — D'un autre côté, la vertu se présentait à lui avec tous les charmes de la sérénité, entourée d'un cortége ravissant de vierges pures, de veuves modestes et de beaucoup d'autres personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition; elle disait, en les lui montrant : Pusillanime Augustin, tu ne pourrais pas ce qu'ont pu ceux-ci et celles-là? Ce qu'ils ont pu, l'ont-ils pu par eux-mêmes, ou par la puissance de Dieu? Est-il si extraordinaire que tu fasses des chutes, si tu as la folle prétention de te soutenir par tes propres forces? Reposes-toi sur le Seigneur, il ne se retirera pas pour te laisser tomber. Dans ce combat intérieur, Augustin verse des larmes abondantes, et s'étant retiré dans un jardin, il se laisse tomber sous un figuier, poussant des cris qui partaient du fond de son cœur : Jusqu'à quand, Seigneur, serez-vous en colère contre moi, quand mettrez-vous un terme aux horreurs de ma vie? Je dis toujours : demain, demain; ne dirai-je donc jamais, c'est aujourd'hui; c'est à cet instant? pourquoi n'en pas finir, dès maintenant, avec les abominations d'une vie impure et libertine? A peine avait-il tenu ce langage que le Dieu de toute sainteté changea son cœur, et y éteignit l'affection qu'il avait eue pour les vices et les plaisirs du monde. Libre alors, et déchargé du poids de ses honteuses chaînes, il exhala son cœur par ce langage de reconnaissance et d'amour : Je suis, ô mon Dieu, votre serviteur, et le fils de votre servante; vous avez brisé mes liens : je vous sacrifierai une hostie de louanges; et j'invoquerai le nom du Seigneur. Mon cœur et ma chair ont tressailli pour le Dieu vivant; tous mes os diront : qui est semblable à vous! O Jésus! mon secours, de quel côté se tournait mon libre arbitre, quand il ne se portait pas vers vous? qu'il était profond, cet abîme dont vous m'avez tiré tout à coup, pour faire incliner ma tête sous votre joug si aimable, et mes épaules sous le fardeau si doux de votre loi? Quelle facilité j'ai ressentie subitement pour renoncer aux voluptés mondaines! quelle suavité en quittant ce que je craignais tant de perdre! O douceur souveraine! vous avez banni de mon âme toutes les autres douceurs, et vous avez pris leur place, vous qui êtes plus délicieux que tous les plaisirs; et, sans comparaison, plus beau que toutes les beautés! Mon cher auditeur, si saint Augustin, rendant compte des opérations de la grâce en lui-même, vous semble mériter quelque croyance, qui vous retient encore sous le dur esclavage du péché? Croyez-vous que la grâce, si vous la laissez agir, sera aujourd'hui moins puissante pour vous convertir, qu'elle ne le fut alors? Pourquoi préférez-vous aller en enfer, par un enfer anticipé, que de gagner un paradis par un autre? Ne perdez, mon frère, ni le courage, ni l'espérance; faites l'épreuve de la vérité que je vous annonce. Confiez-vous en Dieu : vous n'aurez pas plutôt commencé qu'il viendra au-devant de vous, pour vous recevoir entre ses bras, comme un autre enfant prodigue. Alors même qu'un imposteur vous indiquerait un moyen pour convertir le cuivre en or, vous seriez bien tenté d'en faire l'expérience. Ici, c'est Dieu lui-même qui vous invite à faire de la la terre le ciel, de la chair l'Esprit, d'un homme un ange : et vous balancez d'agir sur son infaillible parole! Il faudra que, tôt ou tard, vous arriviez à la connaissance de cette importante vérité; songez donc quel sera votre mécompte, quand il vous faudra rendre raison de toute votre vie! quand, vous voyant réprouvé, pour n'avoir pas voulu embrasser la vertu, sous prétexte que le chemin en était trop difficile, vous reconnaîtrez avec évidence, mais trop tard, que le chemin était beaucoup plus aisé à suivre que celui du vice; et que, seul, il pouvait vous conduire aux délices éternelles!

Mais la principale cause qui empêche les hommes de revenir à Dieu, c'est l'amour trompeur du siècle. Je l'appelle amour trom-

peur, puisqu'il séduit les hommes par une fausse image de félicité. Faisons-leur voir que ce qu'ils aiment n'est qu'une ombre vaine, puisqu'il n'y a, dans tous ces prétendus biens, ni durée, ni paix, ni sûreté, ni lumières, ni sagesse, ni vérité.

Point de durée dans la prétendue félicité du monde. Peut-elle s'étendre au delà de la vie de l'homme qui est si courte? Donnons, au reste, cent ans de jouissances et de plaisirs aux mondains. Soyons plus généreux encore : ajoutons-y, si vous le voulez, deux et trois cents ans. *Quand un homme*, dit l'Esprit-Saint, *aura vécu une multitude d'années; quand, pendant tout le cours de sa vie, il n'aura goûté que plaisirs, il doit se souvenir de l'époque ténébreuse, et de la longueur des jours qui suivront la vie présente. Quand ces jours seront venus, tout le passé ne semblera que vanité.* (*Eccl.*, II, 8.) Les plaisirs les plus longs et les plus doux, comparés à l'éternité, sont bien vains et bien vides. Aussi les pécheurs s'écrient-ils, dans le livre de la *Sagesse*, (c. V, v. 13) : *A peine avions-nous reçu la vie, que nous l'avons vue finir.* A la fin de leur carrière, il leur semble qu'ils n'ont vécu qu'un jour, et que, du sein maternel, ils aient été transportés dans la tombe. Alors tous les plaisirs de ce monde sont dépouillés de ce qu'ils parurent avoir autrefois de réalité. Isaïe parle en ces termes, des mauvais résultats de la vie des pécheurs : *Comme un homme affamé*, dit-il, *et qui rêve durant son sommeil qu'il est assis à une bonne table, ressent, à son réveil, tout le besoin qu'il avait de manger; et, comme un homme dévoré par la soif, et qui rêve, pendant son sommeil, qu'il boit à longs traits, mais qui, en se réveillant, éprouve le même besoin de se désaltérer; ainsi en est-il de cette multitude d'hommes qui ont combattu contre la montagne de Sion.* (*Isai.*, XXIX, 8.) Où sont, dit le prophète Baruch, ces princes des nations qui ont entassé des monceaux d'or et d'argent? Ils n'existent plus, ils sont descendus dans les enfers, et d'autres ont pris leurs places. (*Baruc.*, III, 16.) Nous pouvons ajouter : Où sont ces hommes savants et habiles qui sondaient les secrets de la nature? où est Salomon avec toute sa science? où est Alexandre avec ses conquêtes? où sont les Assuérus et les Césars? Toute leur prospérité, leur gloire, leurs richesses, n'ont été que comme une ombre vaine qui se dissipe.

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette apparente félicité est accompagnée d'une armée de misères. Qui pourrait compter les infirmités de nos corps, les passions de nos âmes, les disgrâces de famille? L'un en veut à votre bien; l'autre à votre vie; un autre à votre honneur. La haine, l'envie, la vengeance, les faux témoignages, les armes meurtrières, les calomnies : tout est mis en usage pour troubler la félicité de l'homme. L'un perd un bras l'autre un œil; celui-ci tombe du haut d'un toit ou d'un cheval celui-là est précipité dans une rivière; cet autre se voit ruiné en défendant les droits les plus légitimes; un autre, pour avoir servi de caution. Prier les mondains de vous rendre compte de leurs joies et de leurs peines, vous verrez combien ces dernières l'emporteront dans la balance sur les plaisirs; pour quelques minutes de jouissances, il y a cent heures de chagrin. Combien donc dans une vie si courte et partagée de tant de misères pensez-vous qu'il reste de place pour une vraie félicité? Encore, je n'ai parlé jusqu'ici que de ce qui est commun aux bons et aux méchants. Que dirai-je de cette chaîne de douleurs bien plus cruelles qui accompagnent le péché? Ecoutez les pécheurs s'écrier au *Livre de la Sagesse*: *Nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité et de la perdition; nous avons suivi des routes difficiles, et nous avons méconnu la voie du Seigneur.* (*Sap.*, V, 7.) Ainsi comme les bons passent du paradis de la vertu dans le paradis du ciel, de même les pécheurs passent de l'enfer de cette vie dans l'enfer mille fois plus effroyable de l'éternité. Ces chagrins arrivent aux pécheurs, d'abord par la volonté divine qui ne veut pas que le péché soit affranchi de sa punition temporelle. C'est ce qui nous donne la raison de ces grands fléaux que Dieu envoie de temps en temps : la contagion, la famine, le choléra, la guerre, et mille autres désastres. *Si vous faites le bien*, disait le Seigneur au premier fratricide, *n'en recevrez-vous pas la récompense? et si vous faites le mal, le péché ne se présentera-t-il pas immédiatement à vous pour vous en faire porter la peine?* (*Gen.*, IV, 7.) Si Dieu récompense ceux qui l'aiment et le servent, jusqu'à la millième génération, il se montre, au contraire, prompt à punir ses ennemis, leur faisant subir sans délai le châtiment qu'ils ont mérité. (*Deut.*, VII, 10.) Leurs calamités se succèdent coup sur coup : inquiétudes, besoins, fatigues, douleurs, tout vient les accabler. Dans leur aveuglement ils ne remontent pas à la cause de leurs maux qu'ils regardent moins comme des punitions que comme des accidents. Ainsi, quand ils sont comblés de bienfaits, ils sont sans reconnaissance, et quand ils sont accablés de châtiments, il ne leur vient pas même en pensée de se convertir.

Que dirai-je des prisons, des exils, des persécutions, des diffamations, des pertes de biens et de mille autres peines qui viennent empoisonner leurs plaisirs, et rendre aux méchants le centuple de leurs iniquités?

Les passions, de leur côté, ne font naître que trouble et que remords. Quel moyen de garder la paix au milieu de tant de sujets de tristesse?

Dirai-je, avec le Roi-Prophète, que le Seigneur laisse tomber sur la tête des pécheurs comme une pluie de piéges : *Pluet super peccatores laqueos* (*Psal.* X, 7) : piéges dans la jeunesse et dans la vieillesse, dans la richesse et la pauvreté, dans l'honneur et dans l'opprobre, dans la prospérité et l'adversité. A cette vue, saint Antoine s'écriait : Oh! qui pourra échapper à tant de dangers? Qui ne craindra pas un monde si périlleux? Qui ne tremblera pas de marcher nu-pieds au mi-

lieu de tant de vipères, et d'être désarmé au milieu de tant d'ennemis? Qui ne sera pas disposé à fuir cette Egypte, théâtre de désolations, cette Babylone maudite, cette Sodome en feu?

Parlerai-je des ténèbres du monde, et des chutes qu'elles occasionnent? On y fait tant d'estime des hommes, et si peu d'estime de Dieu! On s'y donne tant de soucis pour le corps qui doit mourir, on est si négligent pour l'âme qui est immortelle! tant de peines pour des biens périssables; si peu pour des biens éternels! tant de travaux pour des intérêts terrestres; si peu pour ceux du ciel! On sait que l'on doit mourir, pour être aussitôt jugé, et l'on se conduit avec la même insouciance que si l'on devait vivre toujours sur la terre; on a des yeux, et l'on ne voit point; des oreilles, et l'on n'entend point; une intelligence, et l'on ne s'en sert point. De là naît le plus grand des malheurs : je veux dire, une multitude de péchés. Ah! si nous pouvions être témoins de tous les crimes qui se commettent sur la terre et la mer, dans la justice, dans le commerce, dans l'intérieur des familles! Si nous connaissions toutes les impiétés, tous les blasphèmes, toutes les impuretés, toutes les haines, les injustices, les fourberies, les médisances, les calomnies, les violences, les emportements; nous serions, à ce souvenir, saisis d'horreur et d'indignation. (*Ose.*, IV, 1, 2.) Jésus-Christ appelle le démon, le prince de ce monde, pour nous donner une idée abrégée des forfaits qui doivent se commettre sous un tel chef. A peine reste-t-il une place sur la terre pour la piété, la fidélité, la justice. Jérémie demande à fuir dans un lieu solitaire, pour n'être pas témoin des abominations de ce siècle corrompu. (*Jer.*, IX, 2.) Cependant, il faut le dire, il y a encore des gens vertueux dans toutes les conditions : et c'est ce qui empêche que Dieu ne frappe ce monde impie et ne le perde. Chrétiens! si vous ne quittez pas le monde corporellement, quittez-le, du moins, en esprit. Dites, du fond du cœur, avec le Prophète : Qui me donnera des ailes, comme en a la colombe, et je prendrai mon vol pour aller chercher le repos loin des pécheurs où je ne vois que dissensions et qu'iniquités? (*Psal.* LIV, 7.)

Mon Dieu! vous seul pouvez me rendre étranger aux dispositions de ce siècle. Faites que je brise avec lui, de peur que je ne périsse avec lui.

Glorieuse et immaculée Vierge, un saint Père a dit que celui qui vous sert ne périra jamais; après mon Dieu, je suis tout à vous, ô ma céleste et excellente mère! Aidez-moi à fuir la corruption si universelle de ce monde réprouvé, afin que j'appartienne à la société bienheureuse des élus.

INSTRUCTION XXI.

ERREUR DE CEUX QUI PLACENT LA FÉLICITÉ AILLEURS QU'EN DIEU ET DANS LA VERTU.

Errant qui operantur malum; misericordia et veritas præparant bona. (*Prov.*, XIV, 22.)

Ceux-là s'égarent qui font le mal. La miséricorde et la vérité préparent les biens.

De tout ce qui a été dit dans les précédentes instructions, il est facile de conclure qu'il y a bien plus d'amertume que de douceur dans l'apparente félicité des pécheurs. Outre sa brièveté, elle est vile et indigne de l'homme, puisqu'elle le ravale jusqu'à la condition des brutes; elle pervertit leur jugement; elle est inconstante et sans aucune stabilité; elle est perfide et trompeuse; elle abandonne les hommes au moment où ils comptaient le plus sur elle; elle est fausse, puisqu'elle paraît ce qu'elle n'est pas, et qu'elle promet ce qu'elle est incapable de donner. Mais elle ne trompe que les imprudents et les ignorants, comme les poissons et les oiseaux sont trompés par l'amorce qu'on leur présente. Rébecca désirait de devenir mère; mais à peine ses désirs furent-ils exaucés, que sentant le combat des deux jumeaux qu'elle portait dans son sein, elle fut livrée à de cruelles alarmes. Ah! s'écria-t-elle, si telles devaient être mes appréhensions, devais-je avoir un si grand désir de la maternité? (*Gen.*, XXV, 22.) Image de ce qui arrive aux amateurs du monde : quand ils sont parvenus au comble de leurs vœux, de combien de déceptions imprévues ne se voient-ils pas les victimes? Que de soucis, de jalousies, de traverses accompagnent ces honneurs et ces charges qu'ils avaient tant ambitionnés, pour lesquels ils avaient fait tant de démarches, et, peut-être, consenti à tant de bassesses! Les plaisirs des sens, avant qu'on les ait goûtés, présentent l'apparence d'un bonheur enivrant; mais est-on entré une fois dans ce labyrinthe ténébreux, qu'il n'est plus possible de compter les peines que l'on a à souffrir, les nuits cruelles qu'il faut passer, les dangers qu'il faut courir. Ce fruit défendu est gardé par un dragon meurtrier qui souvent punit le téméraire qui veut le saisir en lui enlevant l'honneur, la fortune, la vie même. J'en pourrais dire autant de l'avarice et des autres passions toujours suivies de tragédies lamentables. Si la coupe présentée par le monde à ses aveugles sectateurs est dorée au dehors, elle est empoisonnée au dedans. Oui, tous les attraits de ce monde ne sont qu'un chant de syrènes qui endort, un agréable poison qui tue, une vipère éblouissante qui mord. Si le monde plaît, c'est pour séduire et tromper; s'il élève, c'est pour abattre et fouler aux pieds; s'il réjouit, c'est pour affliger bientôt et jeter dans la détresse. Oh! qu'un ancien philosophe a dit avec raison que ce monde n'était autre chose qu'un arsenal de tourments, une école de vanité, un répertoire de tromperies, un chemin de voleurs, un étang immonde et fangeux, une mer agitée par de continuels orages. Terre stérile, champ pierreux, forêt de ronces et d'épines, prairie verdoyante, mais qui cache des milliers de serpents, jardin couvert de fleurs qui n'annoncent jamais de fruits, source d'amers chagrins, doux poison, vrai théâtre où chaque acteur joue son rôle de mensonge et de perfidie! Quels biens offre-t-il qui ne soient faux? Quels maux, qui ne soient réels? Sa tranquillité est pleine de troubles; sa sécurité est pleine d'alar-

mes; ses craintes sont sans motifs, ses travaux sans fruits, ses larmes sans raison, ses desseins sans succès, ses espérances sans appui, ses joies sans réalité, ses douleurs sans adoucissement. C'est donc avec raison que l'on a comparé le monde à l'enfer qui est un lieu de tourments et de péchés. Voilà les seuls fruits que produit le monde; voilà l'unique marchandise qui y soit en vente. Comment donc ne pas donner au monde le nom d'enfer, puisqu'il y a tant de ressemblance entre l'un et l'autre?

C'est en Dieu seul, mes frères, que se trouve la véritable félicité. La seule raison pourrait vous en convaincre, si l'autorité de l'Ecriture et des Pères n'a pu encore y parvenir. Il est certain qu'aucune créature ne peut jouir d'un contentement parfait, sans parvenir à sa fin dernière : je veux dire à la perfection qui convient à sa nature. Jusque-là elle est dans une perpétuelle inquiétude, puisqu'elle sent toujours qu'il lui manque quelque chose. Or, quelle est, je vous le demande, la fin dernière dont la possession doit faire la félicité de l'homme? Il est incontestable que c'est Dieu, qui étant son premier principe, doit être aussi sa fin dernière. De même qu'il est impossible d'avoir deux premiers principes, il est impossible aussi d'avoir deux fins dernières : ce qui supposerait deux dieux. Donc, hors de Dieu, il n'est pas possible de trouver la véritable béatitude. De même que le fourreau n'a été fait que pour l'épée, ainsi l'homme n'a été fait que pour Dieu, et ne peut trouver son repos qu'en lui.

Plutarque rapporte qu'un simple soldat, étant parvenu de degré en degré jusqu'à l'empire qui avait été, dès le commencement, l'objet de sa secrète ambition, disait : J'ai réussi à obtenir toutes les dignités que je désirais en ce monde ; mais il est un vœu que je n'ai pu réaliser, quoique je l'aie également souhaité : c'est de trouver enfin le repos et le bonheur. Ah ! c'est que celui qui a été fait pour Dieu ne peut trouver de félicité qu'en lui. L'aiguille aimantée n'est calme et tranquille que quand elle est fixée du côté du nord. Placez-la d'un autre côté : vous la verrez continuellement agitée et en mouvement, jusqu'à ce qu'elle ait enfin trouvé sa direction naturelle. Ainsi, l'homme ayant été créé pour Dieu qui est son centre et sa fin dernière, tant qu'il sera hors de Dieu, il sera aussi comme l'aiguille de la boussole, perpétuellement inquiet et agité, alors même qu'il posséderait tous les trésors de la terre. Mais qu'il arrive à la possession de Dieu, sa paix et sa tranquillité seront inaltérables.

De là aussi, plus on est rapproché de Dieu, plus on est avancé dans le chemin de la vraie félicité : et comme les justes, en cette vie, sont les plus près de Dieu, ils sont aussi beaucoup plus heureux que les pécheurs, quoique leur félicité ne puisse être aperçue.

C'est une grande erreur que de placer la béatitude dans les prétendus plaisirs de la terre, comme font les épicuriens, les mahométans et les mauvais chrétiens qui ne cherchent que les voluptés sensuelles. Il n'y a que les biens spirituels et invisibles que donnent le bonheur. Les plus célèbres d'entre les philosophes de l'antiquité l'avaient reconnu. Seulement ils n'avaient pu bien comprendre, à défaut de la révélation, quels étaient ces biens spirituels qui seuls pouvaient donner le bonheur. On a vu des rois et des empereurs descendre du trône pour aller chercher dans une condition ordinaire le repos et la tranquillité loin du tumulte des cours. Saint Grégoire le Grand, devenu souverain pontife, ne cessa de pleurer et de regretter la modeste cellule qu'il occupait étant religieux. Ainsi un infortuné captif soupire après la liberté et la patrie.

D'ailleurs, combien de choses manquent à un homme qui semble avoir atteint le degré de bonheur auquel il prétendait! Hélas! une seule chose qui lui est fâcheuse, est plus propre à le rendre malheureux, que mille objets agréables qu'il désirait ne sont capables de lui donner le bonheur. J'ai vu, dit un savant orateur, des hommes élevés aux plus hautes dignités, et qui, dans l'abondance de tous les biens, étaient les plus malheureux des mortels. La privation d'une simple bagatelle qu'ils désiraient et ne pouvaient obtenir, leur donnait plus de chagrin que la possession des avantages sans nombre dont ils jouissaient, ne leur donnait de contentement. Ce n'est donc pas l'abondance des biens qui rend l'homme heureux, mais l'accomplissement de ses désirs. Non, dit saint Augustin (*De mor. Eccl. cath.*, c. 3), celui-là ne peut être mis au rang des heureux qui ne possède pas ce qu'il aime, quel que soit cet objet, non plus que celui qui n'aime pas ce qu'il possède, ni celui qui désire ce qu'il ne doit pas désirer: car celui qui ne peut obtenir ce qu'il désire est tourmenté ; celui qui obtient ce qui ne mérite pas d'être désiré, ne tarde pas à s'apercevoir qu'il a été trompé dans ce qu'il jugeait digne de sa possession. Celui qui ne désire pas ce qui mérite d'être désiré n'est pas sage ; il n'y a donc de bonheur que dans la possession du souverain bien.

Prouvons, par quelques exemples, la stérilité des biens de la terre à l'égard du bonheur. Aman est le plus grand des princes de la cour d'Assuérus ; il se vante lui-même de la faveur dont il jouit, de l'abondance de ses richesses, de ses nombreux enfants, et de la possession de tout ce que le cœur humain peut désirer; mais tous ces avantages ne sont rien pour lui, puisque Mardochée ne fléchit pas le genou à son passage. (*Esther.*, V.) S'il faut si peu de chose pour troubler la félicité d'un homme, qui, des mondains, pourra se flatter d'être heureux, fût-il roi ou empereur? Et lors même qu'il pourrait espérer de n'éprouver aucune contradiction de la part des hommes, pourra-t-il se garantir des coups imprévus qui frappent si inopinément la nature humaine ; de toutes les infirmités du corps ; de toutes les craintes et les fausses opinions de l'âme qui,

si souvent, s'afflige sans raison? Et quand rien ne vous manquerait du côté du monde, espérez-vous arriver au bonheur tant que vous demeurerez éloignés de Dieu ? Ah ! il n'y a que celui qui le possède et qui l'aime qui puisse se flatter d'avoir tous les biens. Si vous ne m'en croyez pas sur ma parole, croyez-en du moins à celle de Salomon dont la sagesse a été si grave et qui, d'ailleurs, avait pu se procurer toutes les jouissances que l'on peut désirer sur la terre : il vous assure que, dans toutes ces choses, il n'y a que vanité et affliction d'esprit. (*Eccle.*, I, 17.) Il parle d'après sa propre expérience, et il vous assure qu'il n'a jamais pu trouver la félicité dans toutes les jouissances que la terre peut offrir : pourquoi refuseriez-vous de l'en croire, ou espéreriez-vous être plus heureux que tant de milliers d'autres dans vos expériences ? La soif ardente que Salomon avait du bonheur n'a pu être satisfaite au milieu d'un fleuve de délices : étancherez-vous la vôtre dans un petit ruisseau ? Dieu a voulu que son expérience fût une leçon pour tous ceux qui viendraient après lui. Enfants des hommes, pourquoi donc avoir toujours le cœur appesanti vers la terre ? pourquoi tant aimer la vanité et rechercher le mensonge ? (*Psal.* IV, 3.) Oui, vanité, mensonge, c'est tout ce que le monde peut offrir. Comme l'hypocrite veut paraître vertueux, quoiqu'il soit méchant, ainsi le mondain veut paraître heureux, quoiqu'il n'ait rien de la véritable félicité ; la superficie est belle, mais l'intérieur est une torture. Mondain, tu crois trouver la paix dans ces faux biens que tu poursuis ; tu ne l'y trouveras jamais. Tu as quitté la table des anges pour t'assouvir de l'aliment des brutes; tu as repoussé les douceurs et les parfums du paradis pour courir après les amertumes et la fétidité du monde. Les déceptions dont tu as été la victime, tant de calamités et de misères qui t'ont poursuivi jusqu'à ce jour, ne sont-elles pas suffisantes encore pour te dessiller les yeux, et t'arracher à la servitude du cruel tyran qui t'opprime ?

Si donc il est impossible de trouver la félicité en ce monde, c'est en Dieu seul qu'il la faut chercher. Parcourez la terre et les mers, dit saint Augustin (*Conf.*, l. VI, c. 16), nulle part vous ne trouverez le bonheur qu'en Dieu qui en est la source : or, comme c'est la vertu qui conduit à Dieu, elle seule doit être l'objet de nos vœux et de nos recherches. Parmi les choses créées, les unes sont honnêtes, les autres belles, les autres honorables, les autres utiles, les autres agréables. S'il peut s'en rencontrer une qui participe à toutes ces qualités, c'est celle-là sans contredit qui mérite tout notre amour et tout notre empressement. Ah ! chrétiens, la vertu réunit toutes les perfections : rien de plus noble, de plus honorable, de plus beau, de plus utile. La longueur des jours éternels est à sa droite ; les richesses et la gloire sont dans sa gauche. (*Prov.*, III.) Voulez-vous des jours purs et sans nuages ? Demandez-les à la bonne conscience, dont le témoignage est si doux et si flatteur. Voulez-vous de la réputation ? *Le souvenir que laisse le juste*, dit l'Esprit-Saint, *ne périra jamais* (*Psal.* III, 7); tandis que le nom des méchants s'évanouira comme la fumée. (*Prov.*, X, 26.) Aimez-vous la science ? Il n'y en a point de plus sublime que de connaître Dieu et les moyens d'arriver à lui. Voulez-vous gagner l'affection des hommes? Soyez vertueux ; et les méchants eux-mêmes, dit Cicéron, finiront par vous aimer et vous chérir. La vertu est un bien sans mélange de mal. Tout est béni dans l'homme juste : sa naissance, sa vie, sa mort. Tout concourt au bonheur de ceux qui aiment Dieu, dit saint Paul. (*Rom.*, VIII, 1.) Que tout soit bouleversé dans le monde ; que les éléments soient confondus ; que les cieux soient détruits : le juste n'a rien a craindre ; allez lui dire que tout est bien pour lui. A tout événement, Dieu est à lui (*Isai.*, III, 10); son nom est écrit dans le livre de vie. (*Apoc.*, XVII, 8.) Dieu est son père, Jésus-Christ est son frère, le Saint-Esprit est son hôte. Tout est bien pour son âme et pour son corps ; tout est bien pour le temps et pour l'éternité ; les pertes mêmes se convertissent en gain, les peines en mérites, les combats en couronnes. Et vous seriez si cruels envers vous-même que de mépriser un bien qui renferme tous les biens? *Heureux*, dit David, *ceux qui sont sans tache durant leur carrière et qui marchent dans les voies du Seigneur!* (*Psal.* CXVIII, 1.) Voilà votre devoir ; il n'y a point pour vous d'obligation plus étroite. Vous y êtes tenus par reconnaissance envers celui qui vous a favorisés et enrichis de tous les biens de la nature et de la grâce, jusqu'à épuiser ses veines de sang par amour pour vous. Votre intérêt vous le prescrit : car, quel plus grand intérêt avez-vous que d'acquérir une gloire infinie, et d'éviter une peine éternelle? Si vous voulez des biens présents, je vous ai dit que c'est dans la vertu seule que se trouvent les biens véritables même pour cette vie, puisque le moindre des biens que procure la vertu l'emporte sur tous les royaumes et tous les trésors. J'ai réfuté d'ailleurs les prétextes que l'on a coutume d'alléguer pour se dispenser d'embrasser la vertu ; en sorte qu'il ne demeure aucun subterfuge dont la mauvaise volonté puisse se prévaloir. Dites donc du fond du cœur avec le Sage : *J'ai pris la détermination d'avoir la sagesse pour compagne inséparable dans toute ma vie, parce qu'elle me fera part de ses biens.* (*Sap.*, VIII, 9.) Embellissons, dit saint Cyprien, le sanctuaire de notre âme, des traits vivants de l'innocence et de la vertu, et faisons-le briller de la lumière et des splendeurs qui accompagnent la justice.

Je termine ici les exhortations de cette sainte quarantaine. Puisse cette station avoir produit autre chose que des sons vains et stériles! L'éternité s'avance à grands pas, et le jugement se prépare pour nous tous. Je serai jugé sur ce que je vous ai dit, et vous serez jugés sur ce que vous avez entendu. N'entrez pas en jugement avec votre

serviteur, ô mon Dieu ! car nul homme vivant ne peut avoir la prétention d'être juste devant vous. Si j'ai manqué en quelque chose par imprudence ou par tout autre motif, Seigneur, suppléez à ce défaut par l'onction intérieure de votre grâce.

Rendez aussi ce cher troupeau de jour en jour plus soumis et plus docile. Parmi les brebis qui sont venues entendre leur premier pasteur, il en est qui sont déjà très-agréables à vos yeux par leur piété et leur sincère amour pour vous, ô mon Dieu ! Faites pénétrer les mêmes dispositions dans les cœurs qui vous sont moins fidèles.

Je vous les recommande tous, ô Vierge sainte, et je me recommande avec eux à votre tendresse, assuré que si nous avons votre protection, au lieu des châtiments que nous devons craindre après cette vie, nous pouvons espérer les récompenses de l'éternité bienheureuse.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

Mgr CLÉMENT VILLECOURT,

ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE ET DE SAINTES.

—

Troisième partie.

INSTRUCTIONS SUR LES PÉCHÉS CAPITAUX.

—

AVERTISSEMENT.

Les instructions qui suivent méritent quelque indulgence, ayant été écrites dans les premières années du ministère de l'auteur. Elles étaient destinées pour les réunions qui avaient lieu à l'église, les jours ouvriers. On avait eu d'abord la pensée de les supprimer ; mais comme les ecclésiastiques qui ont à traiter ces matières pourraient être bien aises d'y trouver un fonds de pensées qu'ils chercheraient longtemps ailleurs, on s'est déterminé à les laisser subsister. S'ils rencontrent, par fois, surtout vers la fin, des choses un peu sévères ou même exagérées, ils auront, nous n'en doutons pas, la charité de les adoucir et de les pardonner à l'âge qu'avait l'auteur quand il les écrivait.

—

INSTRUCTION PREMIÈRE.

SUR LES MOTIFS QUI DOIVENT FAIRE DÉTESTER LE PÉCHÉ.

Je me propose, mes frères, dans le cours des instructions que j'ai à vous adresser, de vous inspirer une grande horreur pour le péché, un zèle ardent pour la vertu. Il faut pour cela, qu'aidé de la grâce, je vous dépeigne le vice avec tous les traits odieux qui le rendent détestable, et que je vous représente la vertu avec tous les caractères de beauté, de bonté et d'amabilité qui la font désirer et chérir. Mais, comme il ne suffit pas de connaître les motifs qui doivent nous détourner du mal et nous porter au bien, j'y joindrai toujours les moyens que vous devez mettre en œuvre pour atteindre ce double but. Je vous parlerai d'abord du péché et de la vertu en général, et je traiterai ensuite particulièrement et successivement de tous les péchés capitaux. Quand j'aurai fait suffisamment connaître un vice et que j'en aurai assigné les remèdes, je lui opposerai la vertu qui lui est contraire, afin que cette opposition fasse sur vos cœurs une impression plus vive et plus efficace. Je vous parlerai d'une manière simple, paternelle, et accommodée à la portée de tous. Ce ne sont pas des applaudissements que je désire ; je ne vous demande qu'un cœur docile, des larmes de repentir et de componction. Ah ! qui me donnera de vous éloigner pour toujours des sentiers funestes qui conduisent à une mort éternelle ! qui me donnera de vous animer puissamment à des

œuvres qui doivent vous mériter une couronne d'immortalité dans le ciel.

Pour cela, considérez d'abord quelle est votre dignité, quel Seigneur vous a créés, dans quel état sublime il vous a placés, à quel prix immense il vous a rachetés, à quelle félicité ineffable il vous a appelés. C'est pour vous qu'il a créé ce merveilleux univers; il vous a faits à son image et à sa ressemblance; il vous a purifiés dans l'eau sainte du baptême; il vous a rachetés, non avec de l'or et de l'argent, mais avec son sang précieux, afin que vous fussiez dignes d'entrer dans la société des anges; il vous a adoptés au nombre de ses enfants et vous a rendus les cohéritiers de son Fils unique. Hé quoi! pour un plaisir si passager et si funeste, oublierez-vous votre origine et les bienfaits sans nombre dont le Seigneur vous a comblés? Vous réduirez-vous à un tel état de bassesse, qu'après avoir été dignes du ciel et de tous les dons de l'Esprit-Saint, vous ne méritiez plus, après votre péché, le pain même qui vous sert d'aliment (4-5)? Serez vous assez ingrats pour abandonner le plus noble, le plus tendre, le plus bienfaisant des pères, en vous livrant au plus cruel, au plus perfide de vos ennemis? Vous convient-il, enfants de Dieu, de vous assujettir au joug du démon, de quitter le service du meilleur de tous les maîtres pour devenir les esclaves d'autant de tyrans que vous avez d'habitudes criminelles? Oui, en péchant, vous vous déclarez les ennemis de Dieu, les amis et les serviteurs de Satan. Ah! comparez du moins les bienfaits de l'un avec la malice et la perfidie de l'autre. Avec quelle bonté Dieu ne vous a-t-il pas créés? avec quelle miséricorde ne vous a-t-il pas rachetés? avec quelle libéralité ne vous a-t-il pas enrichis? avec quelle patience ne vous a-t-il pas attendus, jusqu'à ce que vous revinssiez à lui par la pénitence? avec quelle joie ne vous a-t-il pas accueillis à votre retour? Mais pour le démon, avec quelle noire envie n'a-t-il pas cherché à nuire à votre salut? Dans quels dangers ne vous a-t-il pas précipités? Que ne fait-il pas tous les jours encore pour vous entraîner dans un éternel malheur?

Songez bien qu'après avoir commis le péché mortel, vous êtes tellement sous l'empire et la puissance du démon, que dès lors il a sur vous un droit véritable, et qu'il vous entraînerait aussitôt dans les supplices éternels, si la souveraine miséricorde du Seigneur votre Dieu, qui vous attend à pénitence, si la vigilance et les soins de votre ange gardien ne s'opposaient aux désirs cruels de votre impitoyable ennemi (6).

Songez que Dieu est la vie de votre âme, et que le péché seul établit entre lui et vous un mur de séparation. Par le péché, l'âme se prive de sa propre vie; et comme un corps sans âme ne peut vivre ainsi, l'âme sans Dieu, qui est sa vie, est vraiment dans son état de mort (7). En effet, vivre dans l'infection et la corruption du péché, ce n'est pas vivre; mais confondre la vie, et s'approcher tous les jours des portes de la mort. Ce néant est préférable à une si honteuse vie, et il eût mieux valu ne pas naître que de mourir ainsi tous les jours par le péché. L'âme criminelle étant privée de Dieu, et privée par là même du souverain bien, qui est Dieu, et, dans cet état, comment se pourrait-il faire qu'elle ne fût pas réduite à la dernière indigence?

Songez que le péché est pour l'âme un fardeau si pesant, que le ciel ni la terre ne peuvent le supporter. Aussi entraîne-t-il son auteur, je veux dire l'homme coupable dans les abîmes profonds du gouffre infernal. Songez que Dieu, qui n'a pas fait le péché, l'envisage avec tant d'horreur, que quiconque en a contracté la souillure dans le ciel ou sur la terre, fût-il jusque-là des plus chers à son cœur, est, dès l'instant même de son crime, condamné à souffrir les tourments d'un feu éternel (8). C'est dans cette flamme vengeresse que sont relégués tous les pécheurs impénitents, quoique l'amour que le Seigneur avait eu auparavant pour eux surpassât infiniment la tendresse d'un époux à l'égard d'une épouse chérie. Si vous voyiez une mère douce et sensible se saisir de son cher fils, qu'elle aimait d'une affection sans égale, et le jeter dans une fournaise ardente dont il ne pourra plus sortir, que penseriez-vous de l'action du fils qui aurait porté sa mère à cet excès de rigueur. Jugez donc, par cette comparaison bien imparfaite, combien il faut que le péché soit horrible aux yeux de Dieu, pour que cette bonté par excellence se détermine à le punir aussi sévèrement.

Songez combien il faut que le péché soit agréable au démon, notre ennemi le plus acharné, puisque depuis six mille ans il ne cesse d'y pousser les hommes, tournant sans cesse autour d'eux pour les dévorer, suivant saint Pierre (9). Sa soif pour le crime est si insatiable, qu'elle n'a pu encore être assouvie, malgré la multitude innombrable d'iniquités qu'il a fait commettre. Ce qu'il veut nous enlever, ce ne sont pas nos biens temporels, mais nos âmes, disant comme ce roi de Sodome dont il est fait mention dans la *Genèse* : *Donnez-moi les âmes et gardez le reste* : « *Da mihi animas, cætera tolle tibi.* » (*Gen.*, XIV, 21.) Ah! ne lui procurez pas cette satisfaction cruelle; consolez plutôt par votre repentir les anges de Dieu, qui ressentent une joie si vive de la conversion d'un seul

(4-5) *Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus? Filii Sion inclyti et amicti auro primo, quomodo reputati sunt in vasa testea.* (*Thren.*, IV, 1.)

(6) *Nunquid servus est Israel aut vernaculus, quare ergo factus est in prædam; super eum rugierunt leones et dederunt vocem suam.* (*Jer.* II, 14.)

(7) *Nomen habes quod vivas et mortuus es.* (*Apoc.*, III, 1.)

(8) *Ecce facti sunt quasi stipula, ignis combussit eos. Non liberabunt animam suam de manu flammæ.* (*Ibid.*, 9, 15.)

(9) *Adversarius vester diabolus circuit quærens quem devoret.* (I *Petr.*, V, 8.)

pécheur. Songez combien de tourments Jésus-Christ, votre divin Maître, a endurés pour vous soustraire à une damnation éternelle, où vous vous précipitiez évidemment, et vous reconduire dans la voie de votre céleste patrie, en vous purifiant des souillures de tous vos péchés. Ses douleurs vous ayant guéris, ses souffrances vous ayant délivrés des peines éternelles, sa mort vous ayant rappelés à la vie, consentirez-vous à vous priver par le péché du fruit de sa passion, et de vous jeter de nouveau dans un abîme de maux infinis, d'où il vous avait retirés au prix de tant d'amertumes?

Songez que le péché rend l'homme très-malheureux, même dans la vie présente. Il le dépouille de toutes ses bonnes œuvres et de tous les mérites qu'il pouvait avoir acquis, de toutes les vertus et de toutes les grâces dont le Seigneur l'avait comblé. Oui, mes frères, quand un homme aurait fait autant de bonnes œuvres qu'on en peut faire, quand il aurait acquis autant de vertus qu'on peut en avoir, il perdrait tous ces avantages par un seul péché mortel, et n'en recevrait jamais dans le ciel la récompense. C'est ce qui a fait dire à Salomon que celui qui offensera Dieu par une seule chute perdra une grande multitude de biens. D'ailleurs, tant qu'on est en péché mortel, on ne peut pas faire une seule action qui soit méritoire pour la vie éternelle.

Songez que tant que l'homme est en péché mortel, semblable à un membre gangrené ou paralysé, il est privé de la participation du plus grand nombre des bonnes œuvres qui se font dans l'Eglise universelle et auxquelles tous les justes participent. O état funeste qui prive un chrétien de tant de suffrages!

Songez combien il est dangereux de vous précipiter vous-mêmes dans un puits dont vous ne pourrez sortir de vous-mêmes. Pour y descendre le chemin est glissant et facile (10); mais en revenir, mais s'en arracher, voilà le point de la difficulté. Il est vrai qu'un petit nombre de frères de Jésus-Christ l'ont pu; mais que savez-vous si le Seigneur aura également pitié de vous et si dans le jour de sa fureur il ne rappellera pas vos iniquités à sa mémoire? Eh! quand Dieu vous accorderait le temps de faire pénitence, devez-vous donc pécher dans l'espoir d'un repentir futur? En disant: Je pécherai et ensuite je ferai pénitence, n'est-ce pas comme si vous disiez: Je me blesserai et je remédierai ensuite à ma blessure? Oh! qu'il serait plus prudent et plus sage de ne pas commettre le péché, que de se mettre dans la nécessité de l'expier par tant de repentir, tant de douleur, tant de larmes, sans pouvoir néanmoins avoir jamais une entière certitude que Dieu a daigné se contenter de votre pénitence.

Songez combien est énorme la différence qui existe entre le résultat du vice et celui de la vertu. Quoi de plus disproportionné que la vie éternelle et la damnation éternelle, la jouissance du souverain bien dans la très-heureuse société des anges et des saints (11), et la souffrance de tous les maux, de tous les tourments de toutes les douleurs dans l'horrible compagnie des démons et des réprouvés! Et supposons même que vous ne teniez aucun compte du siècle avenir: Dans cette vie même, le vice et la vertu n'ont-ils pas une récompense inégale et qui est tout à l'avantage de celle-ci. La vertu porte toujours avec elle l'assurance, la tranquillité et la paix d'une bonne conscience, une suavité délicieuse qui est comme un avant-goût des douceurs éternelles, une joie céleste dont l'âme fidèle est si ravie que tous les biens; toutes les jouissances que le monde peut offrir ne sont à ses yeux en comparaison, que comme de la boue et de l'ordure. Le péché au contraire déchire le cœur par les plus cruels remords; partout il poursuit, partout il tourmente une âme criminelle, et comme le ver de la conscience ne meurt jamais, il lui faut souffrir dès cette vie même une espèce d'enfer.

Songez combien est court, passager, fugitif le temps de la vie, à combien d'embûches et d'atteintes mortelles il est exposé; et comme vous ne pouvez pas répondre d'un seul instant de votre vie, ne vous dissimulez pas à vous-mêmes combien il vous est dangereux d'être dans un état où, si la mort vous surprend, votre perte éternelle est assurée. Qu'il vous est facile d'ailleurs de vous tenir sur vos gardes durant un si court espace de temps et de veiller avec Jésus-Christ, tout le temps de la vie présente qui est bien moins qu'une heure comparée à l'éternité. La mort viendra au moment le plus inattendu mettre fin à tous vos travaux, et vous passerez heureusement d'une peine légère et rapide à un repos qui n'aura point de fin (12).

Ah! si vous regardiez comme un sacrifice de renoncer pour l'amour de Jésus-Christ aux plaisirs frivoles de cette vie, songez aux tourments que ce tendre Sauveur a soufferts par amour pour vous, combien de sang il a répandu pour vous, quelle mort ignominieuse il a endurée pour vous! Quoi donc! oubliant tant de bienfaits, vous crucifiez de nouveau le Fils de Dieu en multipliant des crimes qui ont déjà été la cause de ses premiers tourments! Ah! s'il vous est impossible de lui témoigner une reconnaissance qui égale son amour et son sacrifice, du moins ne lui refusez pas celle qui est en votre pouvoir et qu'il exige uniquement de vous. Elle consiste à travailler avec zèle à votre salut, à vous abstenir des péchés mortels et à lui donner entièrement votre cœur (13).

(10) *Lapsa est in lacum vita mea.* (*Thren.*, III, 53.)

(11) *Qui vescebantur voluptuose interierunt in viis, et qui nutriebantur in croceis amplexati sunt stercora.* (*Thren*, IV, 5.)

(12) *Videte fratres quomodo caute ambuletis, non quasi insipientes, sed ut sapientes redimentes tempus quoniam dies mali sunt.* (*Ephes.*, V, 15.)

(13) *Nunquid oblisci potest mulier infantem suum ut non misereatur filio uteri sui, et si illa oblita*

O vous qui que vous soyez, qui commettez souvent des fautes légères et qui ne négligez de vous en corriger que parce que vous ne les envisagez pas avec la même horreur que beaucoup d'autres choses que votre cœur repousse, vous n'avez pas réfléchi sans doute qu'une faute légère et que l'on commet de gaieté de cœur, a souvent des suites plus funestes qu'un grand crime. Une chute considérable et que nous envisageons comme telle, est d'autant plus aisément corrigée qu'elle est plus promptement aperçue ; une faute légère au contraire étant comptée pour rien porte à l'âme des coups plus dangereux qu'elle excite en elle moins de remords et d'inquiétude. Qu'arrive-t-il de là? Hélas! un cœur ainsi accoutumé à des chutes moins sérieuses, ne s'effraye plus des fautes plus graves ; nourri dans le crime, il se persuade qu'il a acquis le droit de la commettre, et plus il s'est accoutumé à ne pas craindre les fautes légères, plus il se croit autorisé à mépriser les péchés plus graves. Les moindres gouttes d'eau lorsqu'elles sont innombrables forment des torrents et grossissent les rivières; ainsi, dit un ancien, la multitude des péchés véniels, l'habitude qu'on en contracte affaiblissent insensiblement l'amour de Dieu et finissent par le détruire en conduisant au péché mortel. Terminons par une courte prière cette première instruction déjà assez longue. Seigneur! vous avez découvert à mes yeux de grandes vérités. Le péché pourrait-il désormais avoir quelque attrait pour mon cœur, après que vous me l'avez dépeint sous des couleurs si affreuses? Je le déteste, ô mon Dieu ; je l'abhorre ; et si le choix m'était donné entre le péché et la mort, je ne balancerais pas à sacrifier une vie périssable plutôt que de sacrifier par le péché mon salut et mon bonheur éternel.

INSTRUCTION II.

SUR LES MOYENS D'ÉVITER LE PÉCHÉ.

Après vous avoir fait connaître les motifs généraux qui doivent vous faire détester le péché, il est juste que je vous indique quelques moyens de l'éviter. Or, je réduis à sept principaux les moyens d'éviter le péché : le détachement des choses de la terre, le mépris de soi-même, un état saint, la fuite des mauvaises compagnies, l'éloignement des occasions de péché, la patience dans les tribulations, enfin l'amour de la prière.

Et d'abord le détachement des choses de la terre est un remède très-efficace contre tous les vices : car Dieu se plaît à habiter dans un cœur que les faux biens de ce monde ne séduisent point. Aussi voyons-nous que les premiers chrétiens dont la perfection sera toujours le modèle de tous les siècles, mettaient en commun tout ce qu'ils possédaient ; ils craignaient que des biens périssables ne leur fissent perdre de vue les trésors de l'éternité. Le vêtement et l'aliment bornaient tous leurs désirs ; ils regardaient tout superflu comme un fardeau inutile qui ne servirait qu'à les embarrasser pendant le temps de leur pèlerinage ; ils ne voulaient pas avoir dans les richesses un attrait pour le péché et une plus grande facilité pour le commettre. Bénissez donc la divine Providence, ô mes frères et sœurs, que Dieu dans sa miséricorde a fixés dans cette maison sainte; vous ne possédez pas des trésors, mais aussi vous n'en éprouvez pas les dangers. Rien ne vous manque dans cette maison hospitalière qui vous a ouvert son sein ; et si vous êtes constamment vertueux et sages, vous pouvez être assurés que cette paisible demeure pourvoira à tous vos besoins jusqu'à la fin de vos jours. Mais gardez-vous de jeter un regard de complaisance sur les avantages temporels de ces mondains qui possèdent des richesses que vous ne possédez pas vous-mêmes. Ils payent bien cher cette prétendue jouissance. Ils l'achètent pour la plupart aux prix de leurs âmes. Aussi Jésus-Christ ne se contente-t-il pas de plaindre les riches, il est forcé, malgré l'exclusive tendresse de son cœur, de faire tomber sur eux cette sentence de malédiction : *Malheur à vous, riches :* « *Væ vobis divitibus.* » (*Luc.*, VI, 24.) Mais je me réserve de vous parler plus au long sur cet article dans l'explication du second péché capital.

Le second remède contre le péché consiste dans les mépris, les railleries, les dérisions que l'on souffre patiemment pour l'amour de Dieu. Tous ceux que Dieu chérit, tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ, ont des persécutions à endurer. Si vous n'en éprouvez pas, tremblez ; vous n'êtes pas marqués au sceau de la croix ; vous n'êtes pas disciples de Jésus-Christ. Si quelqu'un veut être mon disciple, dit le Sauveur, il faut qu'il se renonce soi-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive. Je ne vous dis pas d'aller au-devant des mépris; quelques saints l'ont fait, il est vrai, et ont prouvé par là combien était grand le désir qu'ils avaient d'arriver à la perfection ; mais si vous n'allez pas jusque-là, du moins ne refusez pas les humiliations lorsqu'elles se présentent. C'est un moyen bien efficace pour réprimer l'enflure du cœur, le vice de l'amour-propre, qui est, suivant l'Apôtre, la source de tous les maux

Un troisième remède contre le péché est un état de vie qui oblige à faire le bien que l'on ne ferait pas, et à s'éloigner des fautes que l'on commettrait dans une autre position. Oh! à combien de chutes sont exposés les gens du monde qui n'ont d'autres devoirs à remplir que les obligations générales du christianisme. On peut avoir un très-bon

fuerit ego tamen non obliscar tui. Ecce in manibus meis descripsi te. (*Isai.*, XLIX, 15, 16.)

Quid est quod debui ultra facere vineæ meæ et non feci ei? An quod exspectavi ut faceret uvas et fecit labruscas. (*Isai.*, V, 4.)

naturel et de grandes dispositions pour la vertu; mais si l'on est absolument maître de son temps et de ses volontés, si l'on n'est comptable à personne de l'emploi de ses moments, si l'on n'est pas restreint par des devoirs particuliers qu'il est à craindre qu'on ne se perde, malgré toute l'estime dont on jouit, malgré toute la réputation de sainteté que l'on peut avoir acquise. Aussi voyons-nous que le plus grand sujet de l'inquiétude des saints était la crainte qu'ils avaient de n'être que des serviteurs inutiles, quand Dieu les avait fait naître dans des conditions où ils auraient pu passer leurs jours dans le repos et l'oisiveté. Ils savaient s'imposer des devoirs qui, en remplissant leur loisir, éloignaient d'eux les dangers et les mettaient à même d'accomplir les desseins de Dieu à leur égard.

Bénissez, mes frères et sœurs, bénissez la divine Providence qui a daigné vous donner une vocation dans laquelle vous êtes assurés de faire votre salut, si vous êtes fidèles à accomplir ce que Dieu demande de vous. Vos devoirs ne vous sont pas inconnus; ils vous sont tracés par des règlements sages que vous ne pouvez pas mépriser sans crime ni sans encourir des reproches. Heureuse position que celle-là! Ah! n'en désirez jamais une autre, ce serait vouloir échanger le chemin du ciel contre celui de l'enfer. Dites-vous souvent à vous-même : Pourquoi suis-je appliqué à tel emploi et à quel dessein suis-je dans cette maison? Qu'est-ce que Dieu demande de moi? Il veut que je fasse tout pour sa gloire, tout jusqu'aux moindres choses par un motif surnaturel et divin, tout avec la perfection dont je suis capable, tout de mon mieux. Par ce moyen je suis sûr de lui plaire et d'accomplir ses desseins, je suis sûr de me préserver d'une infinité de tentations et de piéges, j'ose même dire : Je suis sûr de me sauver.

Le quatrième remède contre le péché est la fuite des compagnies dangereuses qui peuvent se rencontrer jusque dans les maisons les plus saintes. Les méchants, dit saint Jean Chrysostome, ne deviennent pas meilleurs en fréquentant les bons. Le péché est comme une maladie contagieuse, et les pécheurs peuvent être, sous plusieurs rapports, comparés à des pestiférés; ils communiquent à tous ceux qui les fréquentent le mal dont ils sont atteints. Le Roi-Prophète dit que, sous les lèvres des méchants est un venin d'aspic; c'est-à-dire que leurs discours, comme un poison subtil, donnent la mort à ceux qui les écoutent. Lorsque nous nous lions imprudemment avec les impies, dit saint Grégoire, nous nous lions aussi avec leurs iniquités; et, par là même que nous formons une alliance avec les ennemis de la justice, nous nous séparons de Dieu qui est la souveraine justice. Aussi vaut-il mille fois mieux souffrir la haine des méchants que de se mettre en rapport avec eux. Ah! si, dans toutes les communautés bien réglées, on s'oppose aux amitiés particulières qui s'établissent entre des personnes vertueuses, que doit-on penser de l'alliance des bons avec les méchants?

Mais il ne suffit pas de fuir les mauvaises compagnies, il faut encore s'éloigner de toutes les occasions dangereuses, parce que, dit l'Esprit-Saint, celui qui s'expose au danger, périra dans le danger. Plus on est éloigné du lieu où gronde l'orage, moins on a à craindre la foudre; ainsi, plus on se tient éloigné des lieux, des personnes, des circonstances qui exposent la vertu, et plus on a de moyens pour éviter le mal. Serait-on tenté de se livrer aux plaisirs criminels, si l'on s'en tenait scrupuleusement éloigné? Serait-il à craindre qu'on ne s'enivrât, si l'on n'apercevait pas même le vin, ou qu'on devînt avare, si l'on ne voyait pas les richesses? Entendrait-on des mauvais discours, des médisances, des calomnies, si l'on ne communiquait jamais avec les libertins, les médisants ou les calomniateurs? Il est donc de la dernière importance de fuir toutes les occasions dangereuses. Hélas! si nous chancelons en marchant sur la terre ferme, comment ne tomberions-nous pas en marchant sur la glace? Quelque grande que votre vertu puisse être, hélas! votre propre expérience ne vous a-t-elle jamais fait sentir la nécessité de l'avertissement que je vous donne, et les fautes passées ne doivent-elles pas vous instruire et vous faire craindre pour l'avenir? Et supposons que jusqu'ici vous ayez résisté aux dangers des occasions funestes, qui vous a garanti que vous y résisteriez également à l'avenir? On a droit au secours du ciel quand on ne s'est pas exposé de soi-même au péril; mais une coupable présomption arrête ces grâces précieuses et les empêche de descendre sur nous. Saint Alypius, au rapport de saint Augustin, fut à deux doigts de sa perte éternelle, pour s'être trouvé à des jeux où il avait été entraîné malgré lui; que ne doivent pas craindre, après cet exemple, ceux qui recherchent eux-mêmes les occasions dangereuses. Fuyez-les donc avec soin, mes frères, fuyez tous les attraits du péché, fuyez tous les lieux suspects, ayez horreur de toute lecture pernicieuse : ne vous livrez pas entre les mains de vos ennemis, ne leur fournissez pas des armes pour vous vaincre, ils n'en ont malheureusement que trop; il n'est pas honteux de fuir, lorsqu'en fuyant on est sûr de la victoire.

J'ai dit en sixième lieu que la patience dans les tribulations et les adversités de cette vie était un excellent préservatif contre le péché; c'est ce qui a fait dire à saint Grégoire, que celui qui désire remporter une victoire complète sur ses passions doit souffrir avec patience les fléaux de cette vie que la Providence lui ménage pour le purifier de toutes ses souillures, car, c'est dans l'adversité que la vertu s'épure, comme l'or dans la fournaise; c'est là, dit saint Paul, qu'elle trouve la force dans sa faiblesse. Le breuvage est amer, il est vrai; mais les fruits en sont très-salutaires. Que de personnes se seraient perdues, si Dieu ne leur avait pas

envoyé des adversités! Que de personnes auraient fait un mauvais usage de leurs richesses, si Dieu ne les avait pas réduites à l'indigence; de leur beauté, s'il ne la leur eût pas ravie; de leur santé, s'il ne les eût pas rendus faibles et infirmes; de leurs succès, s'il leur en eût accordé. Il les a privés, de tous ces prétendus avantages, parce qu'ils leur eussent été nuisibles; et, tout en paraissant les traiter avec rigueur, il en agit envers eux avec une souveraine miséricorde. Voilà pourquoi le saint homme Tobie remerciait Dieu de ce qu'il l'avait châtié; voilà pourquoi David trouvait ses consolations et ses délices au milieu des traverses et sous les coups de verges qui s'appesantissaient sur lui; voilà pourquoi saint Augustin, bien différent de tant de chrétiens qui se livrent aux plaintes et aux murmures quand Dieu leur envoie quelques épreuves, conjurait le Seigneur d'employer contre lui le fer, le feu, les châtiments les plus rigoureux et les plus sensibles, pourvu qu'il l'épargnât pendant l'éternité. Ah! mes frères, on ne demande point de vous une perfection qui aille jusqu'à faire désirer les adversités comme saint Augustin, sainte Thérèse et tant d'autres; mais du moins quand Dieu vous les envoie, regardez-les comme des témoignages de sa bonté et de sa tendresse. Les premières atteintes vous seront pénibles, mais l'habitude rendra de jour en jour vos maux plus supportables; mais bientôt et à mesure que vous en sentirez le prix, vous les aimerez, peut-être ensuite finirez-vous par les désirer.

Enfin, un des meilleurs remèdes contre toute espèce de péchés, c'est la prière et la méditation des choses saintes. Nous ne péchons que parce que nous oublions Dieu et sa loi. La prière élève notre esprit à Dieu, et la méditation nous rappelle sa volonté sainte. Aussi Jésus-Christ nous dit-il dans l'Evangile : Veillez et priez, afin que vous ne tombiez pas en tentation. Si donc l'ennemi de votre salut soulève contre vous une tempête violente; si vous vous trouvez tout à coup sur le penchant d'un précipice dont vous ne voyiez aucun moyen de vous retirer, ah! réveillez par vos cris et vos supplications un Dieu qui ne vous paraît endormi que pour exciter votre ferveur et animer votre confiance. Levez les yeux vers le ciel, et vous le verrez vous tendant la main et vous soutenant sur les bords de l'abîme. Peut-être, hélas! votre naufrage est-il déjà consommé ou sur le point de l'être. N'importe : un chrétien ne doit jamais mettre le désespoir à la place de la confiance. Souvenez-vous, qui que vous soyez, mes frères, que Dieu ne rejette jamais ces prières, lorsqu'elles partent d'un cœur sincère et pénitent : Seigneur, sauvez-nous : nous périssons. Mon Dieu, venez à mon aide; hâtez-vous de me secourir. Seigneur, celui que vous aimez est malade. Mon Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous; soyez propice à un pauvre pécheur tel que je suis. Ajoutez encore à tous ces préservatifs et à tous ces remèdes la méditation des plus grandes vérités du christianisme. Pensez à la passion et à la mort de votre divin Maître, à l'éternelle récompense des bons dans le ciel, aux supplices inconcevables des réprouvés dans les enfers, à l'arrêt d'une mort certaine et inévitable, au jugement particulier qu'il vous faudra subir immédiatement après, au jugement général qui suivra la fin du monde. Alors il vous faudra rendre compte d'une seule parole inutile. Dans toutes vos actions, pensez à vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION III.

DES VERTUS EN GÉNÉRAL.

Après vous avoir fait connaître, dans les entretiens précédents, les motifs qui doivent vous pénétrer d'une sainte horreur pour le péché, et les moyens que vous deviez mettre en œuvre pour l'éviter plus facilement, il est juste que je vous parle aujourd'hui de la vertu, que je vous en fasse voir la beauté, et que je m'efforce de vous en inspirer l'amour et la pratique. Car la volonté de Dieu n'est pas seulement que nous ayons de l'aversion pour le mal et que nous l'évitions; il veut encore que nous nous portions au bien et que nous soyons fidèles observateurs de sa loi. Or, comme il n'y a personne qui arrive tout d'un coup au sommet de la perfection; comme c'est une échelle mystérieuse au haut de laquelle on ne saurait parvenir sans avoir passé auparavant par tous les degrés, après avoir dépeint dans l'instruction d'aujourd'hui la beauté et les avantages de la vertu en général, j'entrerai dans le détail des vertus particulièrement opposées aux péchés dont je vous aurai fait connaître la noirceur. La véritable et parfaite sagesse, mes frères, est comme un corps composé de divers membres, qui ne sont autre chose que la réunion de toutes les vertus. Ces vertus ont entre elles un rapport et une liaison indispensables, et se prêtent un mutuel secours : en sorte qu'on ne pourrait pas leur donner le nom de vertus s'il y avait entre elles la moindre discordance. Une vertu ne peut pas exister sans une autre. Ou on les a toutes avec plus ou moins de perfection, ou l'on n'en a aucune. Par la même raison, le cœur de l'homme ne peut pas posséder le règne des vertus, s'il n'a auparavant secoué le joug des vices, si la chasteté, par exemple, est sans l'humilité, ou si l'humilité n'est pas accompagnée de la chasteté. Dieu ne détestant pas moins l'orgueil que le vice impur, comment verrait-il de bon œil une chasteté orgueilleuse ou une humilité impudique? Le bien ne plaît à Dieu qu'autant qu'il n'est pas souillé par le mélange du mal. Un peu de levain corrompu, dit saint Paul, altère toute la pâte : *Modicum fermentum totam massam corrumpit.* (I *Cor.*, V.) Par exemple, il y a des gens qui ont des mœurs pures, mais qui vivent dans l'engourdissement et la paresse à l'égard des bonnes œuvres; d'autres multiplient leurs bonnes actions, mais ils ne vi-

vent pas chastement. Or, la chasteté n'a pas grand mérite sans les bonnes œuvres, et les bonnes œuvres n'ont pas grand mérite sans la chasteté. De même encore, les uns sont tempérants, mais ils se laissent enfler d'orgueil; les autres sont humbles, mais ils négligent la pratique des œuvres de miséricorde. Ce n'est pas là la véritable et parfaite sagesse. Pour être telle, il faut nécessairement qu'elle porte les fruits de toutes les vertus : *Bonum ex integra causa.* A ce mot il me semble entendre soupirer les âmes tièdes et indifférentes : Hélas! que demande-t-on de nous? Faut-il que nous vivions comme des religieux ou comme les chrétiens des premiers siècles? N'est-ce pas assez de ne nuire à personne, de respecter sa religion, de ne pas adopter le système de ceux qui l'attaquent et qui la déchirent? Faut-il encore, par une piété mal entendue et qui n'est plus de saison dans le siècle où nous sommes, se faire remarquer et s'attirer les railleries de tout le monde? Voilà précisément, mes frères, le langage des âmes imparfaites. A peine a-t-on articulé le mot de vertu, qu'on les entend murmurer et se plaindre, comme si on avait formé le dessein de leur nuire et d'altérer leur bonheur. Elles imitent ces pauvres malades qui poussent des cris à la seule vue des instruments qui doivent leur procurer la guérison et la fin de leurs maux. Ils cherchent à se séduire eux-mêmes, en alléguant sans cesse de nouvelles raisons pour éloigner le moment d'une opération nécessaire, et la mort est souvent le résultat de leur imprudence et de leur pusillanimité. Pour vous, mes frères, n'imitez pas ces insensés. Je ne viens point vous proposer des choses extraordinaires et au-dessus de la portée commune des hommes; je ne viens point vous parler de jeûnes rigoureux, de disciplines sanglantes, de cilices déchirants : je viens vous proposer des devoirs que tout chrétien est obligé, sous peine de damnation, d'accomplir; je viens, non point élargir la voie étroite qui conduit à la vie éternelle, mais vous encourager à la suivre. Rien de plus salutaire, rien de plus beau que la vertu; voilà de quoi vous la faire aimer; Rien de plus conforme au bonheur de la société, à la gloire de la religion et à la paix de chaque homme en particulier; voilà de quoi la faire embrasser avec zèle et courage. Ecoutez le portrait que nous en trace l'Esprit-Saint dans le *Livre de la Sagesse* (c. X) : C'est elle, dit-il, qui guidait les pas du premier homme avant sa chute dans le paradis terrestre, et c'est elle qui le releva après son péché; c'est elle qui fut la réparatrice du monde coupable, lorsque dans un frêle navire flottant sur l'univers inondé, le juste Noé et sa famille trouvèrent eux seuls le salut et la conservation refusée à tous les autres hommes; c'est elle qui conserva pur et sans tache au milieu des nations infidèles, Abraham, ce serviteur du Très-Haut, dont l'obéissance généreuse et incomparable ne se démentit point quand il reçut l'ordre d'immoler son propre fils; c'est elle qui sépara Loth du milieu d'un peuple d'impies et le délivra des atteintes meurtrières de cette pluie de souffre et de feu qui consuma cinq villes criminelles avec leurs coupables habitants; c'est elle qui dirigea le saint patriarche Jacob dans les voies de la justice, et l'arracha à la fureur de son frère; c'est elle qui fut si longtemps la compagne fidèle de Joseph vendu par ses frères et emmené par des Madianites dans une terre étrangère; c'est elle qui l'empêcha de se laisser séduire par de honteuses sollicitations; elle le suivit dans sa prison et ne l'abandonna point lorsqu'il était chargé de chaînes; elle lui donna une puissance aussi étendue que celle des rois, et le fit triompher de la haine du mensonge et des calomnies de ses ennemis; c'est elle qui ouvrit aux Israélites un vaste passage dans le sein des mers, et fit célébrer à cet heureux peuple la gloire de votre nom, ô mon Dieu, et la puissance de votre bras vainqueur. — A tous ces avantages qui accompagnent la vertu, ajoutez encore tous les traits aimables qui doivent nous la faire chérir. Je suis créée avant tous les temps, dit-elle dans le *Livre de l'Ecclésiastique* (XXIV, 14 et seq.), et l'éternité ne me verra point finir. J'ai établi mon repos dans la cité sainte, et ma puissance au milieu de Jérusalem; j'ai poussé de profondes racines chez un peuple couvert de gloire; je suis aussi élevée et aussi majestueuse que le cèdre du Liban; je suis aussi belle et aussi verdoyante que le cyprès qui croît sur la montagne de Sion; je suis aussi durable et aussi féconde que le palmier qui embellit les solitudes de Cadès; je suis aussi délicieuse et aussi ravissante que la rose qui orne les campagnes de Jéricho; je suis aussi agréable et aussi utile que l'olivier qui pare et enrichit les vallons. La suavité de mes parfums égale celle de la cinamome, du baume et de la myrrhe. C'est moi qui fais naître dans les cœurs les pures flammes du céleste amour; c'est moi qui les pénètre d'une crainte salutaire, je leur découvre des secrets cachés au reste des hommes, et les nourris de l'espoir le plus doux et le plus sacré. Voilà, mes frères, comment l'Esprit-Saint parle de sa vertu, ou plutôt voilà comment la vertu parle elle-même par la bouche de l'Esprit-Saint. Oh! que n'ai-je le temps de vous dévoiler toutes les beautés que l'Ecriture vent nous dépeindre sous ces emblèmes et ces images; vous seriez forcés de convenir qu'il n'est rien de plus attrayant, rien de plus aimable que la vertu. Un ancien disait que si elle était visible aux yeux des hommes, elle attirerait tous les cœurs; c'est la sage réflexion d'un auteur païen. N'en jugeons donc pas par le portrait hideux que nous en fait le monde: faisons taire la voix du sang et de la chair quand la voix de Dieu se fait entendre. Mais ce n'est pas d'après cette voix céleste que l'on apprécie d'ordinaire la vertu; on s'en forme une idée fausse d'après ses préjugés et les préjugés d'autrui. On aimerait, on estimerait la vertu, si elle pouvait se plier aux passions et s'accommoder avec les

maximes du siècle ; mais comme la vertu ne peut s'accommoder qu'avec la loi de Dieu, voilà pourquoi on murmure contre elle ; voilà pourquoi on s'efforce de la noircir et de la calomnier. On l'accuse d'être intolérante et ennemie de la société, parce que sa modestie et sa délicatesse lui font un devoir de fermer les oreilles à tous les discours qui pourraient blesser les mœurs et la charité ; on taxe sa piété de fanatisme, ses mortifications de cruautés. Mais a-t-on raison d'en parler ou d'en penser de la sorte ? Et d'abord est-il vrai que la vertu soit ennemie de la société? Non, mes frères, la véritable vertu n'est ennemie que du vice; elle n'est intolérante que pour le vice ; il est vrai qu'elle ne prend aucune part ; il est vrai qu'elle ne sourit jamais à des discours messéants et déplacés ; mais elle ne devient pas pour cela l'ennemie de ceux dont elle réprouve les actions et le langage. On dit communément dans le monde que ceux qui ont de la vertu veulent damner les trois quarts du genre humain. Ah ! ils voudraient bien plutôt sauver tous les hommes ; et c'est précisément parce qu'ils ont leur salut à cœur qu'ils s'affligent de leur voir prendre une route qui lui est contraire. Aussi ne cessent-ils de prier pour la conversion de leurs frères, n'ayant d'autre désir que de les voir réunis un jour avec eux dans le séjour du vrai bonheur. Ah ! bien loin que la vertu soit un fléau de la société, comme les méchants s'efforcent de le faire croire, que la société serait heureuse, si tous ceux qui la composent avaient une véritable et solide vertu ; on n'y prendrait point à tâche de s'y déchirer mutuellement. On n'y aurait point à rougir de tant de mauvais discours qui tournent à la honte plutôt qu'à la satisfaction de ceux qui les profèrent ; les amitiés seraient plus constantes et plus durables, parce que Dieu lui-même en serait le lien et l'appui ; les différents rapports qui existeraient entre les hommes n'entraîneraient point avec eux des soucis, des inquiétudes, des soupçons et des défiances ; tous n'auraient qu'un cœur et qu'une âme comme les premiers disciples. Le monde offrit-il jamais de moyens aussi sûrs pour vivre heureux ? Sont-ce les maximes du siècle qui conduisent au bonheur et qui concourent au bien de la société ? N'est-ce pas de l'indifférence pour la vertu que naissent les haines, les divisions, les jalousies ? Un cœur vertueux s'interdit toutes ces choses comme contraires à la loi de Dieu et à sa conscience ; mais une âme peu délicate, en franchissant la barrière de ses devoirs, ne creuse-t-elle pas pour elle et pour les autres une source de chagrins et d'amertumes ? La vertu seule est donc la véritable protectrice de la société. Vainement voudrait-on la décrier en attribuant à une sorte de fanatisme les exercices religieux qu'elle prescrit. Je sais que l'ignorance et l'erreur peuvent faire dégénérer en abus les exercices les plus saints ; je sais qu'il est des chrétiens qui, n'entrant point dans le véritable esprit du christianisme, font consister toute la perfection dans une multitude de choses bonnes en elles-mêmes, mais qui, pour être faites à contre-temps deviennent répréhensibles ; mais pourquoi, par une accusation trop générale, veut-on attribuer à tous ceux qui aspirent à la vertu un défaut qui ne se trouve que dans un très-petit nombre de personnes qui veulent bien se séduire et s'aveugler elles-mêmes ; quelle peut être l'intention de ceux qui, ne considérant jamais la vertu sous son véritable point de vue, se plaisent à lui attribuer, ce qu'elle n'approuva jamais, ce qu'elle condamna toujours ? A quoi tendent au reste toutes les accusations des gens du monde et des mauvais chrétiens, sinon à mettre à la place de quelques abus très-rares des crimes et des excès malheureusement trop communs. Prenez garde, âmes chrétiennes ! c'est ici un des piéges les plus dangereux qui puissent vous être tendus. Si l'on trouve quelque chose à dire dans la manière dont vous accomplissez vos devoirs religieux, ne choisissez pas pour réformateurs et pour maîtres les ennemis de la perfection et de la piété, de peur qu'en paraissant vouloir épurer vos vertus ils ne parviennent adroitement à vous faire adopter leurs vices. Venez à la source des bonnes leçons, venez à l'école des vrais disciples de Jésus-Christ ; ignorant l'art perfide de la séduction et du mensonge, ils ont puisé dans les fontaines du Sauveur les eaux limpides et pures qui doivent rafraîchir et désaltérer vos âmes ; ils sont les dispensateurs de la lumière qui doit vous éclairer, de la prudence qui doit vous diriger, des trésors célestes qui doivent vous enrichir : leurs lèvres, dit l'Esprit-Saint, sont dépositaires de la véritable science, et c'est de leur bouche qu'on doit recueillir la connaissance de ses devoirs : *Labia sacerdotis custodiunt scientiam et legem requirent ex ore ejus.* (*Malac.*, II, 7.) Si jusqu'ici vous vous êtes trompés, ils vous instruiront ; si vous vous êtes égarés, ils vous redresseront ; si vous avez eu le malheur de tomber, d'une main charitable ils vous relèveront. Je voudrais que le temps me permît de répondre à une autre inculpation des mondains qui accusent l'homme vertueux d'être cruel envers lui-même. Pour ne point trop vous retenir, je me contenterai de dire que l'homme vertueux n'est en quelque sorte ennemi de son corps que parce qu'il est grandement ami de son âme ; il fait mourir des inclinations terrestres, parce qu'il sent toute l'importance de s'occuper sans cesse des biens surnaturels et divins ; il regarde son corps comme un esclave indocile qu'il tient à la chaîne, dans la crainte qu'il ne se révolte contre l'esprit ; il meurt au péché, afin de vivre de Dieu et pour Dieu, qui est la souveraine sagesse ; il s'anéantit, il s'humilie, mais ses anéantissements le couvrent de gloire : plus il s'abaisse, plus il se renonce lui-même, plus le Dieu de toute majesté se plaît à le relever et à l'exalter. Aimons donc la vertu, mes frères, puisqu'elle est si utile, si avantageuse et si belle ; faisons à jamais de ses leçons la règle de notre conduite ; vainement

les mondains s'efforceront-ils de nous en détourner, soit par leurs mauvais exemples, soit par leurs pernicieux discours. Ce n'est point à l'école du monde que nous viendrons nous instruire, c'est à l'école de Jésus-Christ et de ceux qu'il a établis pour être les interprètes de sa loi. Nous en formons la résolution à vos pieds, Dieu tout-puissant; accordez-nous la grâce d'y être fidèles. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION IV.

DE L'ORGUEIL.

Il est temps que j'entre dans le détail des péchés capitaux que je me suis proposé de combattre dans le cours de ces instructions. Il est de la dernière importance que vous ne perdiez pas la moindre des explications que j'ai à vous faire ; car c'est de votre attention que dépend, en grande partie, le succès que j'ose en attendre avec le secours de la grâce. Je commence par le premier des péchés capitaux, qui est l'orgueil ; et je me bornerai, pour aujourd'hui, à répondre à ces trois questions · Qu'est-ce que l'orgueil? Qui sont ceux qui pèchent par orgueil? Quels sont les péchés qui découlent de l'orgueil?

L'orgueil est un amour déréglé de soi-même, qui nous porte à nous estimer au delà de notre mérite et à mépriser les autres. C'est avec raison qu'on a donné à l'orgueil le premier rang dans le nombre des péchés capitaux, puisque c'est principalement l'orgueil qui nous éloigne de Dieu ; puisqu'il a été le premier péché commis soit dans le ciel, soit sur la terre ; puisqu'il est la racine et le principe de tous les autres péchés ; enfin, puisque de tous les vices il est le plus dangereux et le plus imperceptible. Hélas ! le plus souvent il tire sa source de la vertu même, ce qui a fait dire à saint Augustin : « Les autres vices se déclarent par des actions ouvertement criminelles ; mais l'orgueil est à craindre même dans les actions les plus saintes (14). » — « On peut, dit le même ; Père, mériter des louanges pour les bonnes actions que l'on a faites ; mais qu'il est dangereux qu'on en perde le mérite en désirant d'en être loué (15) ! » Ainsi, par exemple, l'aumône est une vertu, la chasteté est une vertu, la mortification est une vertu, l'équité est une vertu ; cependant nous voyons dans l'Evangile un pharisien condamné, quoiqu'il fût généreux envers les pauvres, chaste dans ses mœurs, mortifié en son corps, juste et équitable dans ses rapports avec son prochain. Il ne fait pas, disait-il, comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères : Je jeûne deux fois la semaine ; je donne la dîme de tout ce que je possède. Pourquoi donc, demande ici saint Jean Chrysostome, ce pharisien est-il réprouvé avec tant de vertus? « Parce que, » répond ce saint docteur, « toutes ces vertus étaient accompagnées de l'orgueil (16). » Elles avaient l'orgueil pour premier principe, elles étaient dirigées et commandées par l'orgueil. Ce qui a fait dire au même Père que, s'il avait à choisir de tous les vices accompagnés de l'humilité, ou de l'orgueil avec toutes les vertus, il ne balancerait pas à choisir l'humilité avec tous les vices, laissant l'orgueil avec toutes les vertus. La raison qu'en donne ce Père ne souffre point de réplique : L'humilité touche le cœur de Dieu et l'incline à pardonner toutes ces fautes, comme le prouve l'exemple du publicain, tandis que l'orgueil détourne ses regards de toutes les vertus qu'on croit avoir. — L'amour désordonné de soi-même et de sa propre excellence, lorsqu'il ne sort point du cœur et ne se montre pas au dehors, est l'*orgueil* proprement dit; celui qui éclate et se manifeste extérieurement est ce qu'on désigne sous le nom de *vaine gloire*. Ainsi tous les péchés qui nous portent à ce vice sont ou l'orgueil ou la vaine gloire, suivant qu'ils sont intérieurs ou qu'on les produit au dehors. Quand est-ce que l'on pèche par orgueil? Ceux-là pèchent par orgueil qui s'attribuent à eux-mêmes les qualités qu'ils ont reçues de Dieu, la vertu, la science, la pénétration de leur esprit, leur beauté, leur santé, et ainsi des autres. « La première règle de la vie des hommes, dit saint Jérôme, consiste à ne point ignorer à qui l'on est redevable des qualités que l'on possède (17). » Dans le livre du *Deutéronome*, Dieu se plaint à plusieurs reprises, par la bouche de son Prophète, de ce qu'on ne lui a pas rendu l'honneur et la gloire qui lui étaient dus ; il rappelle à une nation ingrate et orgueilleuse que tous les avantages, tous les biens dont elle jouit lui viennent du Dieu qu'elle oublie. Dans les *Actes des apôtres*, nous voyons Hérode frappé par l'ange du Seigneur parce qu'il n'avait pas rapporté à Dieu les honneurs divins qu'on lui rendait. Il y en a qui ne vont pas jusqu'à se regarder comme la source et le principe des avantages dont ils jouissent, mais qui se persuadent que leurs bonnes qualités sont le fruit de leurs mérites, et que Dieu les leur devait. Sentiment orgueilleux et très-répréhensible, puisque de nous-mêmes, suivant le langage de l'Ecriture, nous ne méritons que la confusion et la honte. D'autres, par un mouvement de ce même orgueil, s'attribuent ou des qualités qu'ils n'ont pas ou des qualités supérieures à celles qu'ils ont en effet. Tel était ce superbe Eliu dont il est fait mention dans le livre de Job: il s'estimait ouvertement et sans détour, plus savant, plus prudent et plus sage que tous ceux qui avaient parlé avant lui ; il imposait silence aux vieillards et faisait une loi aux personnages les plus habiles de prêter l'oreille à ses leçons et de s'instruire à son école (18) :

(14) « Cætera vitia in malefactis valent : sola superbia in bene factis timenda est. » (Aug.)

(15) « Quæ laudabiliter facta sunt, ipsius laudis cupiditate amittentur. » (Aug.)

(16) « Quia omnium virtutum comes fuit superbia. » (Chrys.)

(17) « Hæc est prima ratio vivendi, ut cui se debeat non ignoret. »

(18) *Audite, sapientes, verba mea: et, erudite, auscultate me.* (*Job.*, XXXIV, 2.)

il raisonna longtemps; il prit un langage pompeux, sententieux et magnifique; mais comme tout son beau discours ne répondait pas à sa jactance, personne ne daigna lui répondre : on ne le jugea pas même digne d'être blâmé et condamné. Si l'on pouvait se douter combien on se rend méprisable par ce sentiment d'orgueil, on serait honteux de soi-même et l'on rougirait de sa propre bassesse. J'ai dit que la vaine gloire consistait dans la manifestation extérieure de ce qui peut servir à nous élever et à nous faire estimer. C'est une vaine gloire, par exemple, que de se glorifier des biens temporels que l'on possède ou que l'on dit posséder. L'Esprit-Saint, dans l'*Apocalypse*, s'élève contre cette vaine gloire en ces termes : *Vous dites : Je suis riche et opulent, je n'ai besoin de rien; et vous ne savez pas que vous êtes malheureux, misérable, pauvre, dans l'aveuglement et la nudité; je vous conseille d'acheter de moi un or brûlant et éprouvé, si vous voulez être vraiment riche; de vous revêtir d'habits blancs, afin que la honte de votre nudité ne paraisse point.* (*Apoc.*, III, 17.) Un péché de vaine gloire encore plus criminel, c'est de se glorifier des fautes que l'on a faites, comme les libertins qui tirent vanité de leur libertinage, les médisants, les calomniateurs qui se vantent d'avoir ôté la réputation à ceux-ci et à ceux-là. Ce péché est des plus dangereux et des plus condamnables : car si l'on est coupable d'oublier les péchés que l'on a commis et dont on devrait songer à faire pénitence; si c'est un plus grand mal de se ressouvenir de ses fautes et de n'en avoir point de douleur, n'est-ce pas le comble de l'iniquité de ne se ressouvenir de ses fautes que pour en tirer vanité et en faire parade? L'Esprit-Saint traite d'*infâme* la conduite de ces hommes pervers qui se réjouissent lorsqu'ils ont fait le mal et font un triomphe des actions les plus criminelles (19). C'est pécher par vaine gloire que de préférer l'estime des hommes à l'observation des commandements de Dieu, comme font ceux qui s'abandonnent au péché mortel pour ne pas perdre la considération dont ils jouissaient. L'apôtre saint Paul nous invite par son exemple à nous prémunir contre ce vice, lorsqu'il dit : *Si je cherchais à plaire aux hommes* au préjudice de mes devoirs, *je ne serais plus serviteur de Jésus-Christ : « Si hominibus placerem, Christi servus non essem. »* (*Galat.*, I, 10) Enfin c'est pécher par vaine gloire que de placer sa fin dernière dans la gloire humaine, la préférant à la gloire éternelle. *Enfants des hommes*, s'écrie ici le Prophète-Royal, *jusqu'à quand votre cœur s'appesantira-t-il vers la terre; jusqu'à quand aimerez-vous la vanité et rechercherez-vous le mensonge? « Filii hominum, usquequo gravi corde, utquid diligitis vanitatem et quæritis mendacium? »*

Il me reste à répondre à une troisième question, savoir quels sont les vices qui découlent de l'orgueil et de la vaine gloire comme de leur source. Le premier est la présomption qui nous porte à entreprendre ce qui surpasse nos facultés et notre condition, comme ceux qui entrent dans une vocation dont ils sont incapables de remplir les devoirs. Chacun, dit l'Apôtre, doit demeurer dans la vocation où Dieu l'a appelé : tous ne sont pas destinés à être docteurs, apôtres ou prophètes. Il y a différentes demeures dans la maison du Père céleste; chacun doit se fixer dans celle qui lui est assignée : *Malheur à la terre*, dit l'Esprit-Saint, *à cause du bruit de ses ailes : « Væ terræ cymbalo alarum* (*Isai.*, XVIII, 1); c'est-à-dire, malheur à ces hommes présomptueux et téméraires qui veulent s'élever au-dessus de leur sphère; ils payeront cher leur vanité et leur audace : souvent même dès cette vie, leur chute sera plus bruyante que ne l'avait été leur élévation. De la vaine gloire naît encore l'opiniâtreté par laquelle on s'attache à son propre sens, et qui fait que l'on ne veut pas être repris de ce que l'on a ou mal dit ou mal fait. De là cette sentence de l'Esprit-Saint : *Gardez-vous de reprendre un homme vain et présomptueux, de peur d'encourir sa haine; mais avertissez le sage de ses fautes et il vous chérira. « Noli arguere divisorem ne oderit te: argue sapientem et diliget te.* (*Prov.*, IX, 8.) Jamais l'opiniâtreté n'est plus nuisible que lorsqu'elle porte à s'éloigner de la foi, puisque du premier coup elle donne la mort à l'âme. Saint Augustin remarque avec raison que l'orgueil a enfanté toutes les hérésies (20). L'orgueil porte encore à s'attacher de telle sorte à ses propres idées, qu'on refuse même de renoncer à un mauvais projet et à une mauvaise action, quelque effort que fassent les personnes prudentes et sages pour en détourner; c'est par le même principe qu'on ne veut jamais convenir de ses torts, qu'on excuse, qu'on diminue ses fautes ou qu'on les rejette sur autrui, ainsi qu'Adam rejeta sa faute sur son épouse, et son épouse sur le serpent. Un autre vice qui naît de l'orgueil, c'est l'hypocrisie : ce vice est un de ceux contre lesquels Jésus-Christ s'est élevé avec le plus de force et de zèle : Malheur à vous, disait-il aux scribes et aux pharisiens, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis qui, au dehors, paraissent beaux aux yeux des hommes, mais qui, au dedans ne renferment que des ossements et de la pourriture. L'hypocrisie consiste à affecter la vertu dans ses manières et dans ses paroles, tandis que dans le fond du cœur on est méchant avec intention de persévérer dans sa malice. C'est encore une secrète hypocrisie qui porte quelques pécheurs à cacher ou dissimuler en confession, par une crainte humaine, certains péchés ou certaines circonstances qui les changent ou les rendent plus graves; ce qui fait que la confession est non-seulement inutile, mais encore cri-

(19) *Qui lætantur cum male fecerint et exsultant in factis pessimis.* (*Prov.*, II, 14.)

(20) « Omnes hæreses genuit superbia. » (Aug.)

minelle. C'est par une autre sorte d'hypocrisie que l'on se dit du mal de soi, afin de passer pour avoir de l'humilité. C'est une autre sorte d'hypocrisie qui porte à faire certaines bonnes œuvres qui ont de l'éclat, pour acquérir de l'estime, des louanges et une gloire mondaines ; les mêmes actions, faites par un meilleur motif, auraient obtenu une récompense éternelle ; mais commandées par l'orgueil et la vanité, elles perdent devant Dieu tout leur prix et tout leur mérite. *Acceperunt mercedem suam.* (*Matth.*, VI, 5.) C'est l'orgueil qui inspire le mépris que l'on a pour les pauvres, les malades, les gens grossiers et ignorants. C'est lui qui fait ambitionner les honneurs, les dignités, les charges éclatantes, que l'on désire plutôt pour satisfaire sa vanité que pour être utile. C'est l'orgueil qui porte certaines personnes à prendre des vêtements qui sont au-dessus de leur état et de leur condition, et qui les persuade qu'on doit les estimer, parce qu'elles sont habillées avec plus de pompe et d'élégance, défaut trop commun et trop ordinaire parmi les personnes du sexe. Le dirai-je enfin, c'est de l'orgueil que tirent leur source la plupart des scrupules et des peines intérieures qui agitent les consciences, parce qu'on est plus attaché à ses propres idées qu'aux décisions de ceux que Dieu a établis pour diriger les âmes. Voilà, mes frères, le tableau de l'orgueil et des vices qu'il enfante. Mon dessein aujourd'hui n'a été que de vous en bien caractériser les traits et vous en donner une connaissance parfaite, parce que cette seule connaissance est elle-même une exhortation à le fuir avec horreur. Je désire de tout mon cœur que cette instruction produise en vous cet effet salutaire. Mais comment le produirait-elle, Seigneur, si votre grâce n'intervient pour nous toucher et nous convertir? A tant de traits où il nous était si facile de nous reconnaître, nous n'avons pas même songé une seule fois peut-être à remarquer en nous ce que nous condamnons impitoyablement dans les autres. Mais rien n'échappe à vos regards, ô mon Dieu ! ils aperçoivent dans nos cœurs les taches que notre amour-propre cherche sans cesse à nous dissimuler : *Imperfectum meum viderunt oculi tui.* (*Psal.* CXXXVIII, 16.) Daignez enfin nous guérir de ce funeste aveuglement et nous donner le courage de travailler sans relâche à l'entière extirpation des vices que vous nous aurez découverts. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION V.

MOTIFS QUI DOIVENT NOUS FAIRE DÉTESTER L'ORGUEIL.

L'entretien précédent vous a fait connaître l'orgueil, les vices qui l'accompagnent et qui croissent autour de lui comme autant de rejetons malheureux ; aujourd'hui je me propose de vous faire sentir tous les motifs qui doivent vous en inspirer la plus vive horreur. Peut-être serai-je obligé d'y revenir encore dans une autre instruction, afin de ne rien laisser à dire sur une matière de cette importance.

Saint Bernard voulant donner aux chrétiens une leçon touchante d'humilité : Considérez, ô homme, dit-il, d'où vous venez, et rougissez ; où vous êtes, et gémissez ; où vous allez, et tremblez (20*). Pourquoi, cendre et poussière, vous livrez-vous à des sentiments d'orgueil? Dieu n'a pas épargné les anges eux-mêmes, lorsqu'ils ont voulu s'élever, et vous croiriez pouvoir impunément vous enorgueillir, vous, limon infect, ver de terre et pourriture? Les anges rebelles n'ont eu à se reprocher aucune action criminelle ; ils ont eu seulement une pensée d'orgueil, et au même instant, dans un clin d'œil, ils sont tombés du haut du ciel et ont été précipités au fond des enfers. Hélas ! il est donc vrai que l'orgueil est le commencement de tous les crimes : *Omnis peccati initium superbia.* (*Eccli.*, X, 15.) C'est lui qui a enseveli dans une nuit éternelle ce brillant Lucifer qui était plus éclatant et plus radieux que les astres ; c'est lui qui a fait un démon d'un ange, et du premier des anges. Si donc l'orgueil a été si funeste à ces esprits bienheureux, combien plus ne le sera-t-il pas pour vous, cendre et poussière? Les anges du moins étaient dans le ciel, lorsqu'ils oublièrent le néant de leur origine ; mais pour vous, hommes orgueilleux, vous l'oubliez jusque sur votre fumier. L'orgueil paraît plus supportable dans un grand du monde et dans un puissant de la terre que dans un homme pauvre, misérable et couvert de haillons ; si donc la punition de ces esprits célestes a été si rigoureuse et si terrible, parce qu'ils s'étaient élevés, combien plus ne le sera pas la vôtre, qui unissez tant de misères à tant d'orgueil. Ah ! ne doutez pas que s'ils n'ont pas été épargnés, vous ne le serez pas non plus. Dieu n'est pas contraire à lui-même ; il n'y a pas chez lui d'acception de personnes ; soit dans ses anges, soit dans les hommes, il n'y a que l'humilité qui lui plaise.

Considérez l'humilité singulière de Jésus-Christ, votre divin Seigneur, qui, pour l'amour de vous, s'est anéanti lui-même, se rendant obéissant à Dieu son père, jusqu'à la mort, et à la mort très-ignominieuse de la croix. Cette croix, dit saint Augustin, est le remède de notre orgueil (21). Quelle que soit votre humilité, dit saint Bernard, vous ne parviendrez jamais à être plus humble que Jésus-Christ (22), qui n'est pas venu sur la terre pour être servi, mais, pour servir ; il a voulu, sur la terre, être le dernier des hommes, lui qui, dans le ciel, était la gloire des bienheureux et le Seigneur des anges.

(20*) « Considera, o homo, unde venis, et erubesce; ubi es, et ingemisce, quo vadis; et contremisce. » (S. Bern.)

(21) « Remedium elationis est contuitus Dominicæ crucis. » (Aug.)

(22) « Quantumcunque te nummaveris, Christo humilior non eris, etc. » (Bern.)

Il vint à Nazareth, dit saint Luc, avec la sainte Vierge et saint Joseph, et il leur était soumis. (*Luc.*, II, 51.) Qui est-ce qui était soumis, et à qui était-il soumis? Un Dieu était soumis à des hommes, un maître à ses disciples, la sagesse du Père éternel à un artisan et à une femme. Oui, le Fils du Très-Haut, aussi grand, aussi élevé que son Père, celui à qui les anges sont soumis, celui à qui les principautés et les puissances obéissent, a été soumis à Marie, et non-seulement à Marie, mais encore à Joseph à cause de Marie. Un Dieu obéit à une femme, quelle humilité sans exemple! O homme! apprenez donc à obéir; terre, apprenez la soumission; cendre et poussière, apprenez la docilité. O chrétien, apprenez l'humilité de Jésus-Christ votre Dieu et votre maître, qui a été doux et humble de cœur, et qui, pour l'amour de vous, est non-seulement descendu jusque sur la terre, mais encore jusque dans le sein de la terre; rougissez d'avoir le moindre sentiment d'orgueil, chétive créature, dont le très-glorieux Créateur a été si humble. Encore une fois, un Dieu a porté l'humilité jusqu'à descendre sur la terre, et, de votre fumier, vous voudriez vous élever au-dessus de Dieu par votre orgueil! un Dieu est humble, un homme sera superbe! le chef s'humilie! les membres s'élèveront! Votre Dieu se soumet aux hommes, et vous voulez, en dominant sur les hommes, vous mettre au dessus de votre Créateur? Oui, toutes les fois que vous désirez avoir la supériorité sur vos frères, vous cherchez par là même à vous élever au-dessus de Dieu. Si vous dédaignez, ô homme! d'imiter l'exemple d'un homme comme vous, vous ne regarderez assurément pas comme une honte de suivre l'exemple de Dieu votre Créateur, qui ne s'est pas seulement incarné pour nous racheter par ses souffrances, mais encore afin que sa conduite et ses actions nous servissent de modèle. Or, quels sont les exemples que Jésus-Christ nous donne? Il refuse la royauté qui lui est offerte; il s'enfuit dans les montagnes pour se soustraire à l'empressement d'un peuple qui veut le combler d'honneur et de gloire (*Joan.*, VI, 15); il va même jusqu'à défendre à ses disciples de le faire connaître pour le Fils du Dieu vivant (*Matth.*, XVI, 16); enfin il soupire après les tourments d'une mort ignominieuse, afin d'apprendre aux chrétiens de tous les siècles, qui sont ses membres, à fuir les faveurs du monde, à ne point appréhender ses menaces, à aimer l'adversité, à éviter avec crainte la prospérité. Car enfin qu'était-il besoin que le Dieu de majesté s'abaissât et s'humiliât, sinon pour que nous, chrétiens, marchassions sur ses traces? En Jésus-Christ, dit un Père de l'Eglise, toutes les actions sont des instructions (22*). Puisqu'un chrétien emprunte son nom de Jésus-Christ, dit saint Augustin, il doit aussi emprunter ses œuvres; car c'est à tort que l'on porte le nom de chrétien, si l'on n'imite pas la vie de Jésus-Christ (23).

Mais si l'exemple de Jésus-Christ vous effraye, considérez que c'est par l'humilité que la sainte Vierge et tous les saints ont été agréables à Dieu; c'est par l'humilité que de la terre ils se sont élevés dans le ciel; les démons au contraire, par leur orgueil, se sont précipités du haut du ciel dans l'enfer et jusque dans les entrailles de la terre; de là ce mot de saint Augustin: L'humilité rend les hommes semblables aux anges, tandis que l'orgueil des anges mêmes fait des démons (23*). Et d'ailleurs qu'est-ce qui peut donner de l'orgueil à un chrétien? Les biens fragiles, caduques et périssables de ce monde? Mais Dieu vous les a donnés ou afin que vous fussiez excités par ces bienfaits à mener une meilleure vie, et que la jouissance d'un avantage temporel et visible réveillât en vous le désir des biens éternels et invisibles, ou vous les avez reçus pour être le comble de votre damnation; afin qu'ayant reçu les biens pendant la vie, comme le mauvais riche, et ne les ayant pas fait servir à votre conversion, vous receviez comme lui tous les maux en l'autre. Y a-t-il bien là de quoi s'enorgueillir? Vous vous élevez au-dessus de vos frères, vous les dédaignez, vous n'avez que du mépris pour eux; ah! celui que vous méprisez sera peut-être un jour dans le ciel et vous dans l'enfer; il y a peut-être quelque vertu cachée que vous n'avez point, et qui le rend beaucoup plus cher que vous, beaucoup plus agréable que vous à Dieu. Attendez un peu et la mort le rendra votre égal: car, si nous ne sommes pas égaux par la naissance et la condition, nous sommes tous égaux à la mort, avec cette différence pourtant que plus on aura été élevé ou favorisé en cette vie, plus le compte que l'on rendra en l'autre sera rigoureux et terrible. Jetez les yeux, dit saint Chrysostome, sur les tombeaux des orgueilleux, et voyez s'il leur reste quelque vestige de leur ancienne vanité, quelques traces de leurs richesses, quelques débris de la pompe ambitieuse qu'ils affectaient. Où sont ces habits précieux, ces vêtements étrangers qui attiraient sur eux tant de regards? Qu'est devenu le plaisir qu'ils trouvaient à se donner en spectacle pour repaître leur amour-propre? Où est cette multitude de courtisans qui se pressaient autour d'eux pour les flatter et leur rendre hommage? Où est cet appareil qui régnait dans leurs festins? Où est cette joie immodérée et excessive? Où sont leurs jeux et leurs divertissements? Où sont, dis-je, toutes ces choses, et où sont-ils eux-mêmes? Approchez maintenant de plus près et considérez avec plus de soin et d'attention les tombeaux de chacun d'eux: voyez ces cen-

(22*) « Omnis Jesu Christi actio nostra fuit instructio. » (Greg.)

(23) « Christianus nominis Christi similitudinem teneat, moribus quoque similitudinem habere debet: Ideo Christianus nemo recte dicitur nisi qui Christi moribus coæquatur. » (Aug.)

(23*) « Humilitas homines sanctis angelis similes facit; superbia ex angelis dæmones fecit. » (Aug.)

dres solitaires, ces chairs fétides, restes affreux des animaux impurs, et rappelez-vous en même temps que telle est la fin des corps, quand ils auraient passé leur vie dans l'exemption de tous les travaux et de toutes les peines, au sein des délices et du bonheur. Et plût au ciel que la poussière, la pourriture et les vers fussent le dernier résultat de l'orgueil, ce malheur serait léger et la condition de notre nature corruptible la rendrait supportable ; mais, de la cendre et du sépulcre, élevez vos yeux et vos pensées vers le tribunal redoutable du souverain juge, où seront les pleurs et les grincements de dents, où règneront les ténèbres extérieures, où le ver rongeur de la conscience ne meurt jamais, où le feu qui dévore ses victimes ne s'éteint plus (24).

Vous vous vantez, disait saint Augustin, de l'abondance de vos richesses et de la grandeur de vos ancêtres, vous tirez vanité de votre patrie, de la beauté de votre corps et des honneurs qu'on s'empresse de vous rendre. Ah ! jetez, jetez plutôt les yeux sur vous-mêmes ; songez que vous êtes mortels et qu'étant sortis de la terre, vous rentrerez bientôt dans la terre. Tournez vos regards sur tous ceux qui avant vous ont brillé du même éclat et de la même splendeur. Où sont-ils ceux qui n'aspiraient qu'à dominer sur leurs concitoyens ? Où sont-ils ces empereurs invincibles qui donnaient des lois à l'univers entier ? Où sont-ils ces hommes qui réglaient les assemblées de plaisir et établissaient à leur gré des fêtes et des réjouissances ? Où sont ces chevaliers aussi brillants que des astres ? Où sont ces généraux d'armées innombrables ? Où sont les princes, les gouverneurs, les tyrans ? Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une poignée de cendre et de poussière. Le temps n'a pas même épargné les inscriptions gravées sur les monuments qui semblaient devoir transmettre à la postérité leurs noms et leur mémoire. Sauriez-vous distinguer à la vue de ces sépulcres quel est le riche et quel est le pauvre, quel est le serviteur ou quel est le maître, quel est le roi, quel est le sujet, quel est le fort et quel est le faible. Le souvenir de toutes ces choses n'est-il pas plus que suffisant pour vous interdire tout sentiment d'orgueil et de vaine gloire ? (25) Oh ! que la gloire du monde est frivole, qu'elle est vaine, qu'elle est fragile ! C'est un trait rapide qui vole, traverse et pénètre légèrement, mais qui ne fait pas une légère blessure, Il donne subitement la mort et change un éclat passager en une confusion éternelle.

O vous, qui que vous soyez, qui soupirez après l'honneur et l'élévation, ouvrez les yeux et reconnaissez l'erreur qui vous séduit et vous aveugle ; ce n'est pas votre mérite qui vous attire de la considération et des hommages. Trois sortes de gens vous révèrent et vous honorent ; les uns le font parce qu'ils vous craignent, ce qui devrait être pour vous peut-être un motif de les craindre vous-mêmes ; les autres sont des gens intéressés qui vous mépriseraient peut-être, s'ils n'avaient rien à espérer de vous ; ils se moquent de vous plutôt qu'ils ne vous honorent, car ce n'est pas du fond de leur cœur que partent leurs prétendus hommages ; ceux-là le font par ignorance, parce que, ne sachant pas faire la différence de ce qui est vraiment grand d'avec ce qui ne l'est point, ils admirent des choses de rien qui ne sont nullement estimables. Vous êtes donc beaucoup plus à plaindre qu'à envier dans les honneurs qu'on vous rend. D'ailleurs quelles sont les raisons pour lesquelles on vous honore ? ce sont la régularité des traits de votre visage, vos formes, vos richesses, votre naissance, que sais-je encore ? Mais toutes ces choses, nous les tenons de la nature, et par conséquent elles ne sauraient nous rendre plus blâmables ou plus estimables. Seraient-ce peut-être vos mauvaises actions qui vous attirent de l'estime et des éloges ? mais dès lors ce que vous regardez comme un honneur est précisément ce qui vous couvre de honte et d'infamie. D'ailleurs, ou vous méritez, ou vous ne méritez pas les honneurs qu'on peut vous rendre : si vous ne les méritez pas, si vous n'avez pas réellement les qualités auxquelles sont attachés les honneurs, certes vous n'avez pas lieu d'en tirer vanité ; vous devriez au contraire en rougir, et travailler à devenir ce que l'on vous croyait être ; si vous méri-

(24) « Intuere nunc sepulcra superborum et vide si est aliquid in eis jactantiæ suæ vestigium, si aliqua divitiarum vel luxuriæ signa cognoveris. Require nunc ubi vestes et ornamenta peregrina, ubi spectaculorum voluptas ubi, asscelarum turbæ. Conviviorum cessit opulentia, risus, jocus, et immoderata atque effrenata lætitia quo abiit ? quo recessit ? Ubi illa nunc et ubi ipsi ? Quis finis utrorumque ? intuere diligentius et accede propius ad singulorum sepulcra. Vides cineres solos ut solidas carnes vermiumque reliquias, et recordare hanc esse corporum finem, etiamsi sine labore et continentia transegerint vitam. Atque utinam res omnes, omnisque causa nostra ad cineres veniret et vermes : parva viderentur hæc damna et quæ facile excusare possit nostra conditio. Nunc autem converte oculos tuos ab his cineribus et sepulcris et revoca in cogitationem tuam ad illud divini judicii tribunal horrendum, ubi fletus et stridor dentium, ubi tenebræ exteriores, ubi vermis ille conscientiæ qui nunquam moritur, et ignis qui nunquam exstinguitur. » (S. Chrysost.)

(25) « Divitiis, floribus quasi et majorum nobilitate jactas, et exsultas de patria et pulchritudine corporis et honoribus qui tibi ab hominibus deferuntur. Respice ad te ipsum qui mortalis es, et qui terra es et in terram ibis. Circumspice eos qui ante te similibus splendoribus fulsere. Ubi sunt qui ambibant civium potentatus ? Ubi insuperabiles imperatores ? Ubi qui conventus disponebant et festa ? Ubi equorum splendidi invectores ? Ubi exercituum duces ? Ubi satrapæ tyranni ? Nunc omnia pulvis, omnia favilla : nunc in paucis versibus eorum vitæ memoria est. Respice sepulcra : et vide quis servus, quis dominus, quis pauper, quis dives ? Discerne, si potes, vinctum a rege, portem a debili, pulchrum a difformi. Memor sis itaque ne extollaris aliquando : memor autem eris si te ipsum respexeris. » (S. Aug.)

tez d'être honorés, ah ! donnez-en donc la preuve en rapportant tout honneur à Dieu, puisque c'est lui qui vous a donné les qualités que l'on honore en vous. Il ne vous convient pas plus de vous arroger l'honneur de la vertu qu'il ne vous convient de vous arroger la vertu elle-même, qui est un don du ciel et descend du Père des lumières. Vous enlevez à Dieu, n'en doutez pas, tout l'honneur que vous vous réservez et que vous ne lui rapportez pas. Or, qu'y a-t-il de plus pervers que la conduite d'un esclave qui usurpe la gloire de son maître? Avez-vous quelque titre à cette gloire, vile poussière, inutiles vers de terre ?

Quelle folie de mesurer votre mérite sur l'opinion des hommes qui peuvent vous ravir demain l'honneur qu'ils vous défèrent aujourd'hui, qui peuvent vous avilir après vous avoir exaltés ! Si vous faites dépendre votre gloire de leurs lèvres vous serez tantôt grand tantôt petit ; tantôt quelque chose, tantôt moins que rien, selon qu'il plaira aux langues des flatteurs de vous louer ou de vous blâmer. Il faut que vous soyez bien insensés de placer votre trésor où vous ne pourrez pas le retirer quand vous le voudrez, et de vous réduire à la nécessité de le mendier auprès de ceux à qui vous en avez confié la garde. Ah ! daignez suivre mon conseil, remettez toute votre gloire entre les mains de Dieu ; confiez-lui uniquement le plus précieux des trésors de votre âme. Il est assez puissant pour vous conserver le dépôt que vous avez abandonné à sa garde ; il est assez fidèle pour vous le rendre. La gloire humaine que vous aurez méprisée sera en sûreté entre les mains de Dieu ; il vous la conservera pendant votre vie ; il vous la rendra après votre mort.

Je me borne à ce petit nombre de réflexions pour aujourd'hui, demain je continuerai le même sujet. Je multiplie les considérations afin que si l'une ne vous touche point, vous soyez touchés de l'autre. Je fais marcher ensemble la raison et la foi, l'Ecriture et les Pères, afin que toutes ces autorités, dont une seule devrait suffire pour bannir l'orgueil de votre cœur, étant réunies ensemble vous servent comme d'une armure complète pour combattre, terrasser, fouler aux pieds le démon de la vaine gloire toutes les fois qu'il se présentera à la porte de votre cœur. C'est à vous, ô mon Dieu ! de détruire son empire, et de nous rendre puissants contre sa fureur et sa rage. Ajoutez, Seigneur, aux lumières que vous nous donnez si libéralement l'onction sainte de votre grâce, afin que, ne nous bornant point à la connaissance stérile de l'enflure de notre cœur, nous nous hâtions de mettre tout en œuvre pour parvenir à une prompte et parfaite guérison. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION VI.

MOTIFS QUI DOIVENT NOUS FAIRE DÉTESTER L'ORGUEIL.

Je reprends le sujet qui a fait la matière de l'instruction précédente, avec d'autant plus d'empressement que c'est des efforts que vous ferez pour déraciner l'orgueil de votre cœur que dépend en grande partie votre progrès dans la vertu. Songez donc qu'en soupirant après les honneurs de ce monde vous ambitionnez ce qui est le partage le plus ordinaire des méchants : car le monde est si injuste qu'il honore souvent le plus ceux qui le méritent le moins. N'envisagez donc comme un honneur véritable que celui qui vient de la vertu et de la fidélité à ses devoirs. Et lors même que vous aurez mérité d'être honorés à cause de votre exactitude et de la régularité de votre conduite, bien loin d'ambitionner l'estime et les louanges, faites en sorte de vous soustraire à tout honneur comme Jésus-Christ vous l'a appris par ses exemples et par ses leçons : *Dicite: Servi inutiles sumus, quod debuimus facere fecimus.* Il est un honneur cependant que tout chrétien doit désirer et s'efforcer d'acquérir par tous les moyens qui seront en son pouvoir; c'est l'honneur que l'on obtient aux yeux de Dieu en le servant avec zèle et avec toute la sincérité de son cœur. Et qu'importe après tout que le monde vous estime ou ne vous estime point, pourvu que vous soyez agréables au Seigneur et que la perfection de vos œuvres vous rende agréables à ses yeux? *Ce n'est pas*, dit l'Apôtre: *Celui que l'homme vante qui est vraiment recommandable; mais seulement celui qui est recommandable devant Dieu.* « *Non enim quem homo commendat is probatus est; sed quem Deus commendat.* » (II *Cor.*, II, 18.) Le juste dit le pieux auteur de l'*Imitation*, parlant au nom de Dieu, ne se trouble point quoiqu'il lui arrive par la permission de Dieu; si l'on parle à son désavantage, il ne se livre point à l'inquiétude ; mais si on l'excuse même avec raison, il pense que je sonde les reins et le cœurs, et que je ne juge point selon les apparences : car souvent ce qui est louable au jugement des hommes est répréhensible aux yeux de Dieu (26).

O vous qui que vous soyez qui soupirez après les premiers rangs, rappelez-vous les reproches amers de Jésus-Christ à l'égard des scribes et des pharisiens qui aimaient à être vus, salués et honorés; qui recherchaient les premières places dans les festins, qui aimaient à se promener dans les places publiques avec un appareil de faste et de vanité, et voyez si vous voulez mériter la même condamnation. L'avantage que vous recherchez n'a qu'un éclat d'un moment. Et celui que vous perdez devait durer autant

(26) « Justus non conturbatur quidquid a Deo ei acciderit, etiamsi injuste aliquid contra eum prolatum fuerit non multum curabit, sed nec vane exsultabit si per alios rationabiliter excusetur pensat namque quia ego sum scrutans renes et corda (*Psal.* VII) qui non judico secundum faciem et humanam apparentiam. Nam sæpe in oculis meis reperitur culpabile quod hominum judicio creditur laudabile.» *De imit.*, l. III, c. 46, n. 4.)

que l'éternité. Que sert-il de régner quelques jours sur la terre et de perdre à jamais le royaume du ciel? Quoi! vous voulez vous élever au-dessus des autres et vous ne savez pas vous élever au-dessus de votre orgueil? Vous voulez dominer sur les autres, et vous n'avez pu jusqu'ici avoir l'empire sur vous-mêmes? Vous ne savez donc pas que plus vous serez élevés en ce monde, plus le jugement qu'il vous faudra rendre en l'autre sera rigoureux et terrible : *Judicium durissimum his qui præsunt fiet. Potentes potenter tormenta patientur.* (*Sap.*, VI, 6, 7.) Si vous avez des gens sous vos ordres, il vous faudra répondre et de leur conduite et de la vôtre; les péchés de vos inférieurs deviendront vos propres péchés, s'il a été en votre pouvoir de les empêcher. C'est sans doute ce qui a fait dire à l'Apôtre que celui qui avait le choix de la liberté ou de la dépendance devait préférer obéir que de commander.

Que de peines, que d'ennuis vous allez rencontrer dans cette carrière de l'orgueil si vous persévérez à la suivre! vous aurez une multitude d'envieux qui prétendront mériter aussi bien que vous, et mieux que vous les honneurs auxquels vous aspirez; vous aurez des ennemis qui vous tendront des piéges et n'épargneront rien pour prouver que vous êtes en défaut par quelque endroit; vous aurez des contradicteurs qui feront ressortir toutes les fois qu'ils le pourront votre imprudence et vos moindres bévues. Si vous eussiez été humbles, on vous aurait même supposé des qualités que vous n'avez pas; mais comme vous êtes orgueilleux, on ne vous accordera pas même les qualités que vous avez; votre prudence sera appelée ruse, vos paroles les plus judicieuses seront regardées comme des rodomontades, vos actions les plus indifférentes paraîtront à tous entachées de ce malheureux vice que vous aurez laissé apercevoir en vous. Vous eussiez trouvé le bonheur et la paix dans l'humilité, vous ne trouverez dans l'orgueil que déboires, que chagrins et qu'amertumes. Aussi un prince, recevant la couronne royale qui lui était présentée, la tint longtemps entre ses mains avant que de la placer sur sa tête, après quoi il s'écria : O couronne mille fois moins heureuse que brillante, si l'on connaissait bien combien de soucis, de dangers et de misères t'accompagnent, il n'est personne qui voulût même te relever de terre. Voilà une belle sentence dans la bouche d'un roi païen : elle peut servir de leçon à tous ceux qui seraient tentés de se laisser entraîner à l'orgueil. Malheureux vice, devraient-ils dire, tu nous perds en paraissant nous flatter; tu nous présentes la gloire, et tu ne nous donnes que les fruits amers de l'envie, de la jalousie et de la haine. Ah! si l'on pouvait bien te connaître, on ne se laisserait jamais surprendre par tes piéges, et au lieu de ces épines que tu fais toujours sentir et qui croissent autour de toi comme dans un champ funeste, on reposerait en paix à l'ombre de l'humilité.

Mettons en parallèle un orgueilleux et un homme humble dans une société. Celui qui est orgueilleux avance fièrement une opinion fausse et souvent ridicule. Quand on le contredit, quand les plus prudents s'efforcent de l'éclairer sur son erreur, il soutient avec opiniâtreté ce qu'il a dit d'abord; il insulte souvent ceux qui ne pensent pas comme lui, et il n'y a pas quelque fois dans la compagnie une seule personne qui n'ait reçu de lui un mauvais compliment. L'homme humble, au contraire parle avec modestie; s'il se trompe, il est le premier à s'en souvenir; il fait honneur à celui qui l'a éclairé en lui donnant des marques de son estime; s'il est contredit à tort, il ne montre point de chaleur pour soutenir sa raison et son droit, loin d'humilier son contradicteur, il lui donne de l'autorité en disant qu'il ne savait pas que les choses fussent ainsi. Tout le monde avait détesté les procédés de l'orgueilleux, tout le monde admire la conduite de l'homme humble. Qu'en pensez-vous, mes frères, lequel des deux vous paraît plus estimable?

Vous ne pouvez plaire à personne, ô orgueilleux! vous ne sauriez plaire à Dieu qui résiste aux superbes et ne donne sa grâce qu'aux humbles; et n'est-ce pas certes un grand malheur d'avoir Dieu lui-même pour ennemi? Vous ne sauriez plaire aux humbles, parce que les amis de l'humilité ne peuvent que détester votre orgueil; vous ne pouvez pas plaire aux orgueilleux comme vous : car par là même que vous cherchez à vous élever au-dessus des autres vous excitez leur jalousie et piquez leur amour-propre. Vous ne pouvez être content de vous-même ni en ce monde ni en l'autre : en ce monde, si vous rentrez en vous-même, vous ne pouvez pas manquer d'apercevoir combien vous êtes vil, et, n'y apercevant rien qui puisse vous donner sujet de vous glorifier, vous ne pouvez manquer que de vous déplaire en vous-même. Vous ne serez pas content de vous dans le siècle futur, puisque pour prix de votre orgueil vous brûlerez éternellement. Aussi saint Bernard parlant au nom du Seigneur : O homme, dit-il, si vous pouviez vous voir, vous seriez mécontent de vous-même, et par là même je serais content de vous; mais comme vous ne voulez point avoir les yeux sur vous, vous vous plaisez et vous me déplaisez. Un jour viendra où vous serez aussi désagréable à vos propres yeux qu'aux miens; aux miens parce que vous avez péché, aux vôtres parce que vous brûlerez éternellement (27). Il n'y a donc que le démon qui voie avec plaisir votre orgueil, parce qu'il est lui-même très-orgueilleux et que son orgueil du plus beau des anges en a fait le plus affreux des démons, et comme chacun

(27) « O homo si te videres, tibi displiceres et mihi placeres; sed quia te non vides, tibi places et mihi displices : veniet dies quando nec tibi nec mihi placebis; mihi quia peccasti; tibi quia in æternum ardebis. » (S. Bern.)

aime son semblable ; il n'épargne rien pour vous rendre semblable à lui.

Jetez les yeux sur vos péchés qui vous ont rendus dignes des supplices les plus rigoureux en la vie future et indignes du pain que vous mangez sur la terre. Ah ! pouvez-vous les voir sans vous confondre et vous anéantir. Le publicain n'osait pas même lever les yeux au ciel tant il était confus d'avoir offensé le meilleur et le plus tendre des pères, et vous, plus coupables que lui, peut-être, vous mettez l'orgueil à la place du repentir. Eh comment ces deux choses peuvent-elles subsister dans le même sujet, le crime avec un cœur superbe? Mes péchés, dites-vous, m'ont été pardonnés parce que je m'en suis confessé ; ils vous ont été pardonnés ! Eh qu'en savez-vous? qui vous l'a dit? Avez-vous eu une contrition suffisante de vos péchés? savez-vous jusqu'où votre contrition devait aller pour vous justifier devant Dieu? Etes-vous dignes d'amour ou de haine? avez-vous eu quelque révélation qui vous ait assurés que vous auriez une place dans le ciel après vous en être rendus si souvent indignes, et que vous seriez assez heureux pour vous arracher aux feux de l'enfer que vous avez tant de fois mérités? Qui vous a dit que Dieu avait tout d'un coup changé à votre égard, et qu'après vous avoir envisagé avec les yeux d'un juge irrité il ne vous regarderait plus désormais qu'en père tendre? Vous a-t-il manifesté votre pardon? avez-vous quelques preuves qu'il ait changé en bénédictions ses terribles et foudroyantes menaces?

Considérez que vous ne pouvez pas avoir la certitude et l'évidence que vous ayez fait une seule action méritoire dans tout le cours de votre vie. Souvent, hélas ! le vice prend l'apparence de la vertu ; souvent la vaine gloire détruit tout le mérite d'une action qui d'ailleurs eût été bonne et digne de récompense. Souvent notre prétendue sagesse n'est qu'iniquité dans la balance de la divine justice ; souvent ce qui à nos faibles regards paraît brillant est horrible aux yeux du juge souverain et inexorable : car les jugements des hommes sont bien différents des jugements de Dieu, à qui un pécheur humble est beaucoup plus agréable qu'un juste superbe.

Considérez que vous avez fait peut-être beaucoup plus d'actions mauvaises que de bonnes, et que les bonnes œuvres que vous avez pu faire ont été faites avec tant d'indifférence et de tiédeur qu'assurément vous n'avez pas lieu d'en tirer vanité : car si Dieu nous traite dans toute la rigueur de sa justice, il se trouvera à peine une seule de nos bonnes œuvres exempte de tout reproche. De là cette sentence de saint Grégoire : Malheur à la vie même la plus louable des hommes, s'ils sont jugés impitoyablement : car ce qu'ils croient être le plus agréable aux yeux du souverain juge devient la matière de leur condamnation (28). En effet, dans nos mauvaises actions il ne se trouve qu'une pure malice aggravée par plusieurs circonstances et digne des plus grands supplices ; mais dans nos meilleures actions il se rencontre toujours un mélange de mille choses vicieuses et imparfaites.

D'ailleurs c'est Dieu qui agit en vous et avec vous quand vous opérez le bien ; c'est lui qui vous donne le bon vouloir et la bonne action, dit saint Paul ; sans lui vous ne pourriez pas même concevoir une sainte pensée ; sans lui vous ne pourriez ni vous animer au bien ni persévérer dans le bien ; c'est Dieu qui vous a relevé de vos chutes ; c'est lui encore qui vous soutient pour que vous ne tombiez pas de nouveau. Il vous donne ou il vous offre sa grâce par pure libéralité ; malheur donc à vous si, au lieu d'attribuer à Dieu la gloire de vos bonnes actions, vous vous en faites un mérite à vous-mêmes ; la gloire temporelle que vous en retirez en cette vie n'est qu'une fumée, et elle vous fait perdre, avec vos bonnes œuvres, la gloire et la récompense éternelles qui vous étaient réservées en la vie future : car on ne peut être glorifié dans se temps et dans l'éternité, sur la terre et dans le ciel. Et de quel droit oseriez-vous espérer une récompense terrestre et éternelle? ayant mieux aimé recevoir des hommes une gloire mondaine, vous avez par là même perdu la gloire céleste que Dieu vous réservait. Quand on cherche, dit saint Grégoire, un honneur passager pour les bonnes actions que l'on fait, on vend au plus vil prix des choses qui méritaient une récompense éternelle (29). *Ils ont reçu leur récompense*, dit l'éternelle vérité : *Receperunt mercedem suam* (*Matth.*, VI, 16), en parlant de ceux qui ne font leurs actions que pour être vus des hommes. D'ailleurs il arrive souvent que vous jugez bonne une action qui est mauvaise, ou que vous l'estimez plus qu'elle ne vaut, ou que vous la regardez comme méritoire lorsqu'elle ne l'est point, ou que vous lui donnez plus de mérite qu'elle n'en a aux yeux de Dieu : car la malice de l'ennemi de notre salut se cache avec tant d'art que notre esprit trompé voit des vertus où il n'y a que des fautes, et attend des récompenses des choses mêmes qui méritent des châtiments éternels. Aussi l'Esprit-Saint dit-il que ce qui est grand aux yeux des hommes est une abomination aux yeux de Dieu. Si donc vous considérez de près toutes vos actions, vous aurez bien plus lieu de trembler que de vous enorgueillir, et vous ne serez plus étonné que le saint homme Job lui-même ait dit : *Je craignais, Seigneur, pour toutes mes actions, sachant que vous n'épargnez pas le pécheur : « Verebar omnia opera mea sciens quod non parceres delinquenti. »* (*Job*, IX, 28.) Inspirez-nous, ô mon Dieu ! cette crainte salutaire. Faites qu'au lieu de voir en moi un mérite et des vertus que je

(28) « Væ laudabili hominum vitæ si remota pietate judicentur, quia unde ante oculos judicis se placere suspicatur, abjecisti. » (S. Greg.)

(29) « Cum pro recto opere laus transitoria quæritur, æterna retributione res digna, vili pretio venundatur. » (S. Greg.)

n'ai point, je n'envisage toujours que la distance infinie qu'il y a entre ce que je devrais être et ce que je suis. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION VII.

REMÈDES CONTRE L'ORGUEIL

Ce n'est pas assez de connaître les motifs qui doivent nous porter à détester l'orgueil; il faut encore s'armer d'une manière puissante pour pouvoir résister à l'ennemi du salut au temps de la tentation. C'est pourquoi j'ai cru devoir vous proposer quelques remèdes pour vous aider à fuir un vice si universel et si dangereux. Ecoutez-moi bien, je vous prie, le sujet que je traite est pour vous tous de la dernière importance.

1. Soyez intimement convaincus que l'amour-propre nous porte toujours à accroître notre mérite à nos yeux, et que nous inclinons aisément à nous estimer plus que Dieu ne nous estime. Cela étant, défiez-vous de vous-mêmes, toutes les fois que vous serez tentés de vous livrer à des sentiments de vaine complaisance pour vous-mêmes. Ne vous dissimulez point vos défauts et vos fautes, vos misères et vos faiblesses : car, comment pourriez-vous ne vous pas humilier, lorsqu'en jetant ainsi les yeux sur vous-mêmes, vous vous verrez chargés de tant de péchés, appesantis vers la terre par le poids de vos inclinations perverses, souillés par tous les désirs et toutes les révoltes de la chair, enveloppés de mille erreurs, exposés à mille dangers, sujets à mille craintes, fatigués de mille inquiétudes, en butte à mille soupçons, pressés de mille besoins, entraînés si violemment vers le mal, éprouvant tant d'obstacles pour le bien.

2. Comme il n'est pas à craindre que l'on s'humilie trop et que l'on ait de trop bas sentiments de soi-même; comme il est, d'ailleurs très-dangereux de s'estimer plus que l'on ne doit, et de se donner mal à propos la préférence sur les autres; voici les règles que vous tâcherez de suivre, soit par rapport à vous-mêmes, soit par rapport aux autres. Si vous avez eu le malheur de tomber dans quelque faute, ne cherchez pas à vous excuser ou à vous justifier à vos propres yeux; mais, humiliés à la vue de votre faiblesse, prenez tous les moyens qui seront en votre pouvoir pour vous réconcilier avec Dieu. Si vos fautes sont parvenues à la connaissance d'autrui, et qu'elles vous attirent des mépris et des humiliations, supportez-les avec patience et sans vous plaindre, comme étant une juste punition de votre iniquité. Demandez à Dieu qu'il accepte cette confusion comme une satisfaction et une pénitence pour vos péchés. Que si vos fautes demeurent cachées, humiliez-vous bien plus profondément encore de ce qu'étant si coupables aux yeux de Dieu les hommes vous estiment justes et innocents: car que vous sert-il d'être jugés favorablement par les hommes, puisque c'est Dieu qui vous jugera en dernier ressort ?

3. Si vous reconnaissez en vous des qualités réelles, soit par rapport à l'esprit, soit par rapport au cœur, soit par rapport au corps, attribuez-en à Dieu toute la gloire, persuadés que vous n'auriez aucunes de ces qualités, si Dieu ne vous les eût données. Craignez particulièrement trois choses : la première, de ne pas faire valoir les talents que Dieu a remis entre vos mains; la deuxième, de perdre, par votre orgueil, le fruit et la récompense de vos bonnes œuvres; la troisième, de vous rendre dignes de l'enfer par les actions mêmes qui devaient vous conduire au ciel.

4. Cachez de tout votre pouvoir aux autres, et, s'il est possible, cachez-vous à vous-mêmes, les actes plus particuliers de vertu que vous pratiquez, afin d'observer l'avis de Jésus Christ, qui veut que votre main gauche ignore ce que fait votre main droite.

5. S'il arrive que quelqu'un vous donne des louanges, rentrez promptement dans votre propre cœur pour vous considérer et vous juger vous-mêmes. Si votre conscience vous dit que vous êtes bien inférieurs à l'idée avantageuse qu'on a de vous; croyez-en plutôt à votre conscience qu'au témoignage d'autrui. Il faudrait que vous fussiez bien insensés ou bien audacieux pour adopter des éloges dont vous savez que vous n'êtes pas dignes. Que si réellement, vous êtes doués des qualités que l'on estime en vous, tâchez de discerner et d'apercevoir les imperfections de votre vertu et repoussez ainsi, avec le bouclier de l'humilité, tous les traits de l'amour-propre; laissez à Dieu toute la gloire du peu de mérite que vous pouvez avoir, et dites avec saint Paul : C'est par la grâce de Dieu que je suis tout ce que je suis.

6. Si vous aviez connaissance que quelqu'un soit tombé dans quelque faute, gardez-vous bien de vous estimer pour cela meilleur que lui, parce que vous ignorez combien de temps vous persévérerez dans le bien. Nous sommes tous faibles; mais vous devez être persuadés que personne n'est plus faible que vous.

7. Un autre remède contre l'orgueil et la vaine gloire consiste à faire toujours beaucoup plus d'attention aux vertus du prochain qu'à ses vices. C'est en cela que consiste la parfaite humilité : car quoique vous ayez peut-être reçu beaucoup plus de grâces qu'un autre à l'égard de certaines vertus, cependant, si vous examinez les choses de bien près, vous trouverez que vous êtes encore, sous plusieurs rapports, inférieurs à celui que vous étiez tentés d'estimer moins que vous. Vous vous élevez au-dessus des autres, parce que vous avez, par exemple, plus de force qu'eux pour le travail ou pour le jeûne, tandis qu'ils vous sont bien supérieurs par leur patience, par leur humilité et par leur charité. Soyez donc bien plus attentifs à considérer les qualités qui vous manquent et qui sont en eux qu'à envisager les qualités qui leur manquent et qui sont en vous. Cette considération vous conservera dans l'humilité et vous inspirera la désir de mener une vie plus parfaite : car

vous seriez bien coupables et en même temps bien injustes envers vous-mêmes, si, pour n'avoir voulu considérer en vous que les qualités qui ne sont pas dans les autres, vous renonciez à l'humilité et mettiez un obstacle bien funeste à votre perfection; vous perdriez par là le mérite de votre supériorité, et vous ajouteriez à cette perte la tiédeur et la nonchalance que vous inspirerait la bonne opinion que vous auriez de vous-mêmes.

8. Si vous voulez avancer dans cette voie de l'humilité, soyez toujours d'autant plus simples et d'autant moins hauts dans votre conduite que vous êtes plus grands et plus élevés au-dessus des autres, par votre rang, votre emploi ou votre condition; car ce n'est pas, sans doute, quelque chose de bien merveilleux ni de bien extraordinaire d'être humble dans un état d'abjection et de bassesse; mais c'est une vertu infiniment belle, quoiqu'infiniment rare, que l'humilité au sein des honneurs et de la gloire. Si donc vous êtes placés au-dessus de tout, ne dédaignez pas de vous abaisser au-dessous de tout. Souvenez-vous toujours que ceux qui vous sont inférieurs ne le sont pas par nature, puisque la nature nous rend tous égaux; mais, par une disposition particulière de la Providence, qui a voulu, non pas flatter votre amour-propre, votre vanité et votre orgueil, mais mettre à l'épreuve votre vertu, et vous faire un sujet de mérite de ce qui, à défaut d'humilité, serait pour vous un sujet de condamnation. Etre humble au milieu des honneurs, c'est honorer sa dignité même, c'est ajouter à la gloire dont on est environné, le comble de l'honneur et de la gloire; tandis que le plus haut rang ne mérite plus le nom de dignité par là même qu'il dédaigne ce qui est au-dessous de lui.

9. Si vous avez un grand désir d'acquérir la vertu d'humilité, ne dédaignez pas d'entrer dans la voie de l'humiliation; jamais vous ne parviendrez à une véritable humilité si vous ne pouvez endurer qu'on vous humilie; quoique le nombre de ceux qu'on humilie soit infiniment grand; le nombre des humbles est infiniment petit. Cependant, l'humiliation est la voie qui conduit à l'humilité, comme la patience conduit à la paix, comme l'étude conduit à la science.

10. Ne résistez jamais à l'ordre et à la volonté de ceux que Dieu a chargés de vous conduire; ils ont pour cela des lumières que vous n'avez pas; et c'est l'orgueil le plus raffiné que celui d'une âme qui craint de se déterminer d'après la décision d'un guide prudent et sage; car, dit l'Esprit-Saint, l'obéissance vaut mieux que les victimes. Aussi, saint François de Salles avait-il raison de dire que les scrupules étaient ordinairement un signe d'imperfection, parce que les consciences sont souvent plus attachées à leurs propres sentiments qu'à la décision de ceux que Dieu a établis pour les diriger.

11. Si vous êtes en état de grâce, craignez d'abuser des faveurs du ciel. Et si vous êtes en état de péché mortel, craignez de sortir de cette vie ennemis de Dieu. Que si si vous avez eu le bonheur de vous relever de vos premières chutes, craignez, tremblez de retomber encore. Si vous avez cette triple crainte dont je parle, l'orgueil ne pourra rien sur vous, parce que l'orgueil ne s'allie point avec la crainte du Seigneur.

12. Soyez patients dans l'adversité. C'est alors que vous prouverez que vous êtes vraiment humbles. C'est l'exemple que nous a donné Jésus-Christ. On le maudissait, dit saint Pierre, et il ne maudissait point, il souffrait et ne faisait point de menaces.

13. Ne vous riez jamais des misères d'autrui. N'insultez point aux malheureux; ne les méprisez point, ce serait une grande marque de folie et d'arrogance. Hélas! la vue des malheurs d'autrui doit exciter notre pitié et non pas nos railleries et nos outrages.

14. Ne soyez jamais ni trop recherchés, ni trop négligés dans vos vêtements, en sorte qu'on ne puisse jamais dire c'est trop bien ou c'est trop mal. Il est difficile d'avoir des pensées bien humbles avec des vêtements trop recherchés. Je ne vois pas quel autre motif que celui de la vaine gloire pourrait vous rendre excessifs dans votre parure, puisque, comme l'a remarqué un Père de l'Eglise, on ne songe point à se parer quand on n'a à paraître devant personne. N'affectez pas, néanmoins, de paraître avec des vêtements tout à fait négligés. L'amour-propre pourrait trouver son compte dans cette négligence, ou vous seriez exposés à encourir le reproche de saleté ou de fainéantise.

15. Soyez modestes et recueillis dans le lieu saint, mais ne vous y tenez jamais dans une posture extraordinaire; n'y affectez point des manières ou une contenance singulières: vous pourriez vous faire soupçonner, peut-être avec raison, d'hypocrisie ou d'originalité. En tout, tenez ce juste milieu, prescrit et observé par les saints. Rendez la religion aimable dans toute votre conduite et dans tous vos discours. Soyez véritablement humbles et vous aurez toutes les autres vertus.

Si vous voulez combattre efficacement l'orgueil, la vaine gloire, l'hypocrisie et autres vices de cette nature, rappelez vous les divers châtiments que Dieu a exercés contre ceux qui s'y livraient. Je vous ai parlé des mauvais anges dont l'orgueil fit des démons et des réprouvés; le même orgueil fit chasser nos premiers parents du paradis terrestre, et a fait porter à tous les hommes la peine de leur crime; une seule pensée d'orgueil à laquelle se livra le saint roi David attira sur le peuple d'Israël une peste désolante qui, en très-peu de jours, enleva soixante-dix mille personnes. (II *Reg.*, XXIV, 15.) un seul acte de vanité du roi Ezéchias fut la cause qu'après sa mort tous ses trésors furent enlevés, et tous ses enfants emmenés captifs à Babylone. (IV *Reg.*, XX.) Nabuchodonosor, pour s'être attribué la gloire d'avoir bâti cette ville, comme un monument éternel de sa puissance et de sa grandeur, fut privé de l'usage de la raison, banni du commerce

des hommes, réduit à la condition des bêtes, et obligé d'errer, comme elles, dans les bois, pour y chercher sa nourriture. (*Dan.*, IV.) Hérode Agrippa, pour n'avoir pas rapporté à Dieu les honneurs d'un peuple qui flattait sa vanité, jusqu'à dire que ses paroles étaient celles d'un Dieu et non pas d'un homme, fut frappé à l'instant par la main de celui qui humilie les superbes; et, mangé par les vers, il mourut misérablement. (*Act.*, XII.) Giézi, serviteur d'Elyséee, fut couvert d'une lèpre honteuse, pour avoir voulu s'élever au-dessus de sa condition, en s'enrichissant des trésors de Naaman. Le plus grand de tous les malheurs, c'est lorsque l'orgueil passe au désespoir. Il en eût bien peu coûté à Judas de venir aux pieds de Jésus-Christ s'humilier de sa faute et solliciter son pardon; il l'aurait obtenu, sans doute; mais, cette démarche eût été trop pénible à son amour-propre. Frappé de l'horreur de son crime, il ne veut pas, néanmoins, qu'il soit dit qu'il ait fait une démarche capable de l'humilier; il se précipite donc dans un affreux désespoir; et, devenu l'exécuteur de la vengeance divine, il se donne lui-même la mort. (*Act.*, I.) Je ne parle pas du châtiment des hypocrites, de la terrible fin d'Ananie et de Saphire, qui, pour avoir voulu paraître plus désintéressés ou plus charitables qu'ils ne l'étaient en effet, expirèrent aux pieds du prince des apôtres. Je ne dis rien de la mort funeste de ces présomptueux dont parle saint Cyprien, qui, pour avoir osé se présenter à la table du Seigneur avec une conscience criminelle, périssent misérablement, et d'une manière effrayante. Ah! quand l'orgueil, l'hypocrisie, la présomption, n'auraient rien à craindre pour la vie présente, n'est-ce pas assez des maux sans nombre qui leur sont préparés dans l'autre vie? Pénétrez, ô mon Dieu, mon cœur de cette crainte salutaire, afin que la pensée de vos jugements éteigne en moi jusqu'au moindre germe d'amour-propre et de vaine gloire. Que je devienne tous les jours plus vil et plus méprisable à mes propres yeux, afin que par cette humilité je sois plus agréable aux vôtres. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION VIII.

EXCELLENCE DE L'HUMILITÉ.

Après vous avoir parlé dans les derniers entretiens de l'orgueil, des motifs et des moyens qui devaient vous en détourner, je vous entretiendrai aujourd'hui sur l'humilité. L'humilité, qui n'est autre chose que le mépris de sa propre excellence, est une des vertus les plus opposées aux inclinations de l'homme. Le monde pour la décréditer s'efforce de la faire envisager comme une bassesse, et s'il lui arrive jamais d'en suivre les maximes salutaires. La véritable humilité ne peut se trouver que dans les bons chrétiens: et les chrétiens sont d'autant plus humbles qu'ils sont plus avancés dans la perfection. Les païens dont on a le plus vanté la modestie n'étaient pas pour cela des hommes humbles. Souvent la modération qu'ils affectaient et qui leur attirait les plus grandes louanges était un effet de leur orgueil. Ils voulaient être estimés; ils voulaient éviter les inconvénients qui auraient résulté de leur affectation et de leur vaine gloire; voilà pourquoi ils paraissent simples et modestes. Tout au plus pourrait-on attribuer leur modestie à une philosophie plus raisonnable qu'elle ne l'est dans le commun des hommes; mais il est sûr qu'ils n'ont jamais eu la véritable humilité; jamais ils n'avaient entendu, jamais ils n'avaient songé à mettre en pratique cette leçon toute divine: Aimez être ignoré et à être réputé pour rien (30). Il fallait que Jésus-Christ vînt lui-même sur la terre nous donner l'exemple et l'enseignement de cette vertu; il fallait qu'il vînt nous dire: Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. Il semble se mettre peu en peine qu'on ne fasse aucune attention à ses miracles et à toutes les merveilles qu'il opère tous les jours; mais il exige d'une manière impérieuse que l'on remarque en lui et que l'on imite la vertu qui lui tient le plus au cœur; c'est pour cela qu'il s'anéantit et prend la forme d'un esclave; c'est pour cela qu'il veut être appelé le dernier des hommes par les prophètes; c'est pour cela qu'il naît, qu'il vit et qu'il meurt dans la pauvreté; c'est pour cela qu'une crèche devient son berceau à sa naissance, que la boutique d'un artisan est sa demeure dans sa vie privée, que les pauvres forment son escorte et sa compagnie durant sa vie publique, que des ignorants et des pêcheurs deviennent ses apôtres et les prédicateurs de son Evangile. C'est pour cela qu'il meurt entre deux scélérats, traité et regardé lui-même comme le plus criminel des hommes. Ah! il est donc vrai que sa mort met le sceau et devient comme le triomphe de toutes les leçons qu'il nous avait données sur l'humilité! qui oserait s'élever, lorsque Jésus-Christ ne s'élève que par sa croix? Lorsque je serai élevé de terre, dit-il, j'élèverai tout à moi. Eh! Seigneur, que n'attiriez-vous tous les hommes à vous lorsque vous commandiez à la nature et que la nature était docile à vos ordres, lorsque vous commandiez aux démons et qu'ils fuyaient des corps des possédés, lorsque vous commandiez aux maladies et qu'elles disparaissaient, lorsque vous commandiez à la mort même et que la mort vous rendait ses victimes? n'était-ce pas assez de tous ces prodiges pour vous concilier tous les cœurs? Non, dit Jésus-Christ, ce n'est pas par là que je veux m'attacher mes disciples; je ne veux pas seulement qu'ils m'admirent: je veux qu'ils s'efforcent de m'imiter, et la vertu que j'ai le plus à cœur de leur inspirer, c'est l'humilité. Petits et grands, riches et pauvres, apprenez de

(30) « Ama nesciri et pro nihilo reputari. » (*De imit.*, l. I, c. 2.)

moi à être humbles de cœur. Je l'ai été pendant ma vie mortelle, le suis-je moins depuis que je me suis immolé sur l'arbre de la croix? Ce corps que j'ai livré pour le salut et la rédemption du monde, quoique maintenant glorieux et triomphant dans le ciel, n'est-il pas voilé et caché tous les jours dans l'adorable Eucharistie? quelques apparences d'une substance qui n'est plus, voilà le voile de ma grandeur et de ma gloire; voilà l'étendard mystérieux sur lequel j'ai imprimé cette sentence qui ne s'effacera jamais : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* (*Matth.*, XI, 29.) En faudrait-il davantage, mes frères, que l'exemple de Jésus-Christ pour vous convaincre de l'excellence de l'humilité? Et que sera-ce si nous ajoutons tous les autres motifs que la foi et la raison nous fournissent pour ajouter à notre conviction. La foi nous dit que sans l'humilité, tous les hommes sont un objet d'horreur aux yeux de Dieu, qui résiste aux superbes et ne donne sa grâce qu'aux humbles; avec l'humilité la justice de l'homme vertueux devient plus éclatante, avec l'humilité la faute du pécheur devient beaucoup plus pardonnable. Sur qui jetterai-je les yeux, dit le Seigneur, sinon sur celui qui est humble de cœur et qui tremble en entendant ma parole? Le seigneur, disait l'humble Marie, a fait descendre les orgueilleux de leur trône; mais il a comblé de gloire ceux qui étaient petits à leurs propres yeux. Et qu'est-ce qui attira principalement les regards de l'Esprit-Saint sur cette divine vierge, sinon son humilité profonde? La virginité même de Marie, suivant saint Bernard, n'aurait pas été agréable à Dieu sans son humilité. C'est l'humilité de Marie qui fut le triomphe et la gloire de sa pureté; d'ailleurs Marie n'eût point été pure si elle n'eût point été humble. O humilité, s'écrie le même Père de l'Eglise, vous êtes la reine des vertus, la mort des vices, le principe et le soutien de toutes les qualités de l'âme, l'ornement de la science, la force de la religion, le sanctuaire des trois personnes divines, le temple et l'asile de l'Esprit-Saint. Je ne m'étonne pas après cela de ce que raconte saint Jean Climaque d'un fervent serviteur de Dieu, qui, après avoir pendant quelque temps envisagé la beauté de cette vertu, saisi d'admiration, voulut savoir le nom de celui qui en était le père. L'humilité lui montrant alors un visage brillant et radieux : Puisque vous vous empressez, lui dit-elle, de savoir le nom de mon auteur qui n'en a point, je ne vous le dirai que quand vous posséderez Dieu. Ce n'est pas seulement la foi et la religion qui vous instruisent sur l'excellence de l'humilité, la raison seule ne nous dit-elle pas qu'il n'y a rien de plus beau et de plus louable que de savoir se surmonter soi-même, de ne point s'élever au-dessus de sa sphère, de savoir se tenir dans son rang. La vraie humilité, dit saint Augustin, exclut la hauteur, l'ingratitude, les murmures et les plaintes; elle rend grâces à Dieu de tout, elle le bénit en tout. Toutes ses actions sont ou des œuvres de justice ou des œuvres de charité. Or le monde lui-même pourrait-il ne pas admirer une vertu qui perfectionne ainsi le caractère, qui le rend soumis, docile et reconnaissant? L'humilité se perfectionne par l'obéissance et par la patience et la résignation dans les peines de la vie. On s'y soumet parce qu'on est persuadé qu'on n'est pas digne d'être épargné, et l'on bénit le ciel qui fait éclater sa miséricorde et sa tendresse dans les châtiments qu'il exerce. Est-il un sentiment plus beau que celui-là, est-il un moyen plus propre à adoucir les souffrances même les plus amères? La seule humilité ignore la jactance, la présomption, la contention et les disputes; elle met à la place de ses défauts une douce modestie qui plaît à tout le monde, une timidité pleine de candeur que chacun s'empresse de rassurer, un abandon et un renoncement de son propre sens que chacun sent le besoin de récompenser par des témoignages d'estime et de déférence. Il n'est pas rare, dit saint Grégoire, que les humbles soit aussi contents dans les mépris et les dédains qu'ils éprouvent que les superbes dans les honneurs, parce qu'ils trouvent dans ce jugement que l'on forme à leur égard la confirmation de celui qu'ils ont formé. D'où il suit que ce qui ferait le supplice des orgueilleux devient une source de paix pour un cœur humble. L'humilité a trois degrés. Le premier consiste à se soumettre à son supérieur et à ne pas se préférer à son égal; le second consiste à se soumettre à son égal et à ne pas se préférer à son inférieur; le troisième consiste à se soumettre à son inférieur et à ne se préférer à personne. Plus vous descendrez, plus vous vous abaisserez vous-mêmes par ces différents degrés d'humilité et plus vous vous élèverez à la ressemblance de Dieu. Il était grand et au-dessus de tout et il a daigné se rendre petit. Aussi ne pourrons-nous nous élever à sa grandeur que par l'humilité; l'humilité nous rapproche autant de lui que l'orgueil nous en éloigne. Il n'y a pas d'autre voie que l'humilité pour aller à Dieu; celui qui en prend une autre tombe plutôt qu'il ne s'élève. L'humilité est l'unique principe de notre véritable élévation. Plus on se sera abaissé en cette vie plus on sera élevé en l'autre: car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé.

INSTRUCTION IX.

DE L'AVARICE.

Le second des péchés capitaux est l'avarice que l'on peut définir un amour désordonné et excessif des biens de la terre. Il vous importe, mes frères, de bien connaître ce vice afin d'en éviter jusqu'à la moindre apparence. Les péchés que ce vice nous fait commettre ont rapport ou à Dieu, ou au prochain, ou à nous-mêmes.

C'est pécher par avarice que de préférer la transgression des commandements de Dieu à la perte des biens temporels. Cette

préférence est désordonnée et criminelle, puisqu'elle nous fait abandonner un bien infiniment précieux et éternel pour un bien frivole et passager. Notre grand désir sur la terre doit être non pas d'augmenter des trésors qui peuvent nous échapper à chaque instant, mais d'augmenter notre vertu et de lui assurer une récompense éternelle. Malheur à celui qui préfère son corps à son âme et le temps à l'éternité! *Un homme riche*, dit Jésus-Christ, *avait recueilli de ses champs des provisions très-abondantes et il disait en lui-même : Que ferai-je, puisque je n'ai plus maintenant assez de place pour serrer mes grains qui surabondent? Voilà, ajouta-t-il, ce que je ferai : j'abattrai mes anciens greniers et j'en ferai construire de plus grands ; là je renfermerai tout le produit de mes récoltes et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as des biens pour plusieurs années, repose-toi ; mange, bois et fait bonne chère. Mais Dieu à l'instant même lui fit entendre ces paroles : Insensé ! cette nuit même on vous redemandera votre âme : et tous les biens que vous avez amassés à qui appartiendront-ils?* (*Luc.*, XII, 16, 21.) Voilà, ajoute Jésus-Christ, quel est le sort de celui qui thésaurise pour la terre et qui ne thésaurise pas pour le ciel. Que sera-ce donc, ô mon Dieu, de celui qui, non content d'oublier le ciel et de ne songer qu'à la terre, achète les biens périssables de cette terre au prix de sa conscience qu'il se détermine à sacrifier au démon? C'est encore une avarice que de s'attacher si fortement aux biens de la terre qu'on laisse souffrir les malheureux que l'on pourrait secourir et soulager. La faute alors est d'autant plus grande que la nécessité des malheureux est plus urgente et qu'on a plus de moyens pour les secourir. Le mauvais riche dont il est parlé dans l'Evangile avait tout avec abondance, sa table était chargée des mets les plus exquis, ses vêtements étaient riches et éclatants. Comme il n'était pas ravisseur du bien d'autrui il se tranquillisait sur son état, n'ayant pas même en pensée que Dieu le condamnerait pour l'omission des œuvres de miséricorde; mais les gémissements du Lazare couché à sa porte et manquant de tout; ses plaies et ses douleurs qui attendrissaient les bêtes mêmes sans attendrir le mauvais riche; la nudité, la faim, l'indigence extrême de cet infortuné, crièrent vengeance vers le ciel. Le riche fut condamné à l'enfer, auquel il n'avait jamais pensé, et Lazare aussitôt après son dernier soupir fut recueilli dans le sein d'Abraham. Apprenez par là, mes frères, quel est le péché de celui qui n'use des biens de la terre que pour lui et qui au sein de l'abondance laisse souffrir ceux qu'il lui serait si facile d'assister.

C'est une autre sorte d'avarice plus criminelle encore que d'envier le bien d'autrui et d'employer des voies injustes pour se l'approprier. Telle est la conduite de ceux qui, voyant un moyen de faire valoir de faux droits, usent d'autorité ou intentent des procès iniques pour ravir à un paisible possesseur les biens qu'il tient de ses pères ou qu'il a acquis par son industrie. Ainsi agirent Jésabel et Achab à l'égard de Naboth. Ils accusèrent cet infortuné d'avoir blasphémé contre Dieu et outragé la majesté royale. De faux témoins appuyèrent l'accusation, et Naboth fut condamné, dépossédé de ses biens et accablé sous une grêle de pierres. Je pourrais parler de beaucoup d'autres moyens que l'on emploie pour augmenter ses richesses et qui ne sont rien moins que légitimes et permis. On s'autorise sur l'exemple du grand nombre, sur un usage trop malheureusement établi, et, plutôt que de prendre toujours le parti le plus sûr et le plus conforme aux inspirations secrètes de la conscience, on n'écoute que la voix de l'intérêt et de la cupidité. Cependant l'Evangile nous crie : *Que sert-il à l'homme de gagner tout l'univers s'il vient à perdre son âme?* (*Matth.*, XVI, 26.) Les docteurs de l'Eglise, les papes, les conciles, tout élève la voix contre les doctrines perverses; mais il est une voix plus puissante, et qui étouffe toutes les autres : c'est la voix de la cupidité, c'est cette soif brûlante et insatiable des biens de la terre. Un païen disait autrefois que tout jusqu'à la vertu était vendu au poids de l'or : hélas ! Il n'a que trop parlé pour notre siècle, où l'attachement aux biens de ce monde, l'appât d'un gain sordide, font le mobile de la presqu'universalité des hommes. Cependant le Prophète-Royal s'écrie : Quel est celui, ô mon Dieu ! qui entrera dans vos saints tabernacles? Quel est celui dont les pieds reposeront sur votre sainte montagne? ce sera celui qui n'a pas fait valoir son argent par des voies injustes, et qui n'a pas profité des besoins du pauvre pour s'enrichir à ses dépens et s'engraisser de sa substance. (*Psal.* XIV, 1-4.) C'est encore une avarice de recevoir un salaire, et de s'enrichir en exerçant des emplois ou en faisant des actions que Dieu condamne. Tel fut le crime de Judas, qui reçut une somme d'argent pour prix de la plus noire de toutes les trahisons.

C'est encore une avarice que de ne pas restituer le bien d'autrui lorsqu'on a la faculté de le restituer, car, dit saint Augustin, le péché ne peut être remis tant que le bien d'autrui n'est pas rendu. Tous ceux qui sont possesseurs injustes devraient imiter l'exemple du publicain Zachée, non pas en rendant comme lui quatre fois plus qu'il n'avait dérobé, mais en mettant une parfaite égalité entre la restitution et le dommage fait au prochain.

C'est encore une avarice que d'altérer les marchandises que l'on vend, et de tromper les acheteurs, soit dans la qualité soit dans la quantité des choses. Dieu, dit la sainte Ecriture, déteste ceux qui ont deux poids et deux mesures.... On est coupable d'avarice envers soi-même, en se refusant les choses dont on a besoin, et que l'on a en sa disposition. C'est être pauvre au milieu des richesses; c'est être plus indigent que les indigents eux-mêmes : car, qu'y a-t-il de

plus indigent que celui qui est privé non-seulement de ce qu'il n'a pas, mais encore de ce qu'il a? Qu'y a-t-il de plus pauvre que celui qui est plutôt possédé par ses biens qu'il ne les possède. Il est bien juste que l'avare trouve son tourment dans ce qui fait l'objet de sa félicité; il est bien juste qu'il soit puni par le vice même qui le rend prévaricateur, et que, plaçant sa fin dernière dans les richesses, elles ne servent qu'à le rendre malheureux en cette vie et en l'autre. C'est encore pécher par avarice que de se trop inquiéter pour l'avenir, et de se mettre en peine comment on pourra se procurer les divers secours dont on aura besoin soit à l'égard de la nourriture, soit à l'égard des vêtements. Ce souci fait injure à la divine providence. C'est une défiance sur la bonté paternelle de Dieu à notre égard. Nous ne devons nous mettre en peine que de le bien servir, et nous reposer ensuite sur sa tendresse. Celui qui ne laisse manquer de rien aux oiseaux du ciel, et qui donne aux lis de la campagne des vêtements plus magnifiques que n'en avait Salomon dans ses jours d'appareil et de gloire, pourrait-il oublier ceux qui mettent en lui leur confiance et qui le servent avec fidélité? *Ne soyez point inquiets*, dit-il, *à l'égard de votre vie pour savoir ce que vous mangerez, ni à l'égard de votre corps, pour savoir de quoi vous serez revêtus. Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par dessus. A chaque jour suffit sa peine.* (*Matth.*, VI, 31-34.) Si vous gardez mes commandements, dit le Seigneur, dans un autre endroit de l'Ecriture, vous serez nourris avec abondance des biens de la terre. Je n'ai jamais vu, disait David, le juste abandonné, ni ses enfants mendier leur pain. Non, mon Dieu, vous n'abandonnez jamais ceux qui ne vous abandonnent pas les premiers. Vous êtes notre Père, et le meilleur et le plus tendre des pères. Qui est-ce qui jamais se soit confié en vous et ait été confondu? Personne, Seigneur: soyez donc désormais toute notre richesse, éteignez en nous le désir de ces biens périssables, que la rouille ou les vers dévorent, et ne laissez subsister dans nos cœurs d'autre passion que celle de vous posséder, en cette vie par votre grâce, et en l'autre par la jouissance de votre gloire. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION X.

MOTIFS QUI DOIVENT NOUS DÉTACHER DES BIENS DE CE MONDE.

Après vous avoir fait connaître en quoi consiste le péché d'avarice, je crois devoir vous apprendre comment vous devez envisager les richesses, afin de vous précautionner contre un vice si odieux. Quelle estime devez-vous faire des richesses? Quels sont les dangers qui accompagnent les richesses? Comment faut-il se conduire au milieu des richesses? Telles sont les questions que je vais tâcher de résoudre. A s'en tenir au langage et à l'opinion du monde, il n'y a rien de plus estimable que les richesses. Rien de plus commun que cette sentence.

> L'argent, vive l'argent; sans lui tout est stérile;
> La vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile
> L'argent seul donne tout honneur, pouvoir, ami,
> L'honnête homme indigent rampe dans le mépris.

La clef d'or ouvre partout, dit-on encore communément dans le monde. Ayez toutes les qualités possibles, si vous êtes pauvre tout le monde vous dédaignera ou vous jettera la pierre. N'ayez point d'autre qualité que celle d'être riche, vous êtes bien sûr d'être généralement considéré. Voilà à peu près ce que le monde peut dire de plus favorable aux richesses. Mais, après avoir écouté le monde, examinons les choses avec les yeux de la raison et de la foi, et voyons ce que sont les richesses, et quel cas on en doit faire. En elles-mêmes, elles ne sont qu'une boue luisante, dans l'idée de Dieu et des gens sensés, elles ne méritent que le plus souverain mépris. Que sont ces richesses sinon un vil métal que nous ne daignerions pas même regarder si le préjugé des hommes n'y avait attaché quelque prix: car enfin vantez l'argent tant qu'il vous plaira, ce n'est pas lui qui donne la vertu, ce n'est pas lui qui donne à l'âme les bonnes qualités, ce n'est pas lui qui change les cœurs et les dirige vers le bien, et dès lors qu'a-t-il, je vous prie, d'estimable? Voulez-vous un exemple qui vous fera mieux comprendre encore combien les richesses méritent peu d'estime par elles-mêmes. Supposons qu'un homme soit jeté par la tempête dans une île déserte dont il ne pourra plus sortir, et qu'en cette habitation solitaire il ait abondamment de quoi se nourrir et se vêtir, croyez-vous qu'il ferait beaucoup de cas d'un trésor quelqu'immense qu'il pût être. Non, sans doute, ce ne serait plus un trésor à ses yeux; il ne l'envisageait pas avec plus d'intérêt que de la boue et de l'ordure. Les richesses n'ont donc rien d'estimable en elles-mêmes, autrement elles ne perdraient pas leur prix au fond d'un désert. Et dans l'idée de Dieu, que sont-elles, mes frères? Jugez-en par la manière dont il les distribue pour l'ordinaire. Il arrive très-fréquemment qu'il accorde la jouissance des biens de la terre à ses plus grands ennemis, tandis que ses serviteurs fidèles, ses bien-aimés, les favoris de son cœur, se trouvent réduits à la misère et à l'indigence; cependant il est certain qu'il donne aux uns et aux autres ce qui leur convient le mieux, celui ne pourrait être, si les richesses étaient aussi estimables qu'on veut bien le dire. Pourquoi seraient-elles si rarement accordées à la vertu, et si fréquemment les compagnes du vice? Mais une preuve bien plus sensible encore du peu d'estime que méritent les richesses, c'est le mépris que Jésus-Christ en a fait. Je vous l'ai déjà fait remarquer, en vous parlant de son humilité profonde. Le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, a voulu naître d'une vierge pauvre, être couché dans une pauvre étable, être emmailloté de pauvres langes, avoir pour premiers ado-

rateurs, de pauvres bergers, pour apôtres de pauvres journaliers, pour disciples et pour auditeurs de pauvres gens, pour retraites, je ne dirai pas de pauvres chaumières, car, tandis que les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel des nids, le fils de l'homme n'a pas eu même une petite place pour reposer sa tête. Appelé à vous donner l'exemple du détachement des richesses, il a donné les leçons, et les premières paroles qui sortent de sa bouche sur la montagne sont une exhortation au renoncement parfait des richesses : *Heureux*, dit-il, *les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux.* (*Matth.*, V, 3.) Mais est-il même nécessaire de recourir à la foi et aux exemples du Sauveur pour se pénétrer d'un sentiment de mépris pour les biens de ce monde, la raison seule ne devrait-elle pas suffire pour cela. Elle a bien suffi dans les plus sages d'entre les païens, qui ont poussé le désintéressement jusqu'à préférer la pauvreté aux richesses. Epaminondas, cet illustre chef des Thébains, était réduit à une telle pauvreté qu'il n'avait qu'un seul vêtement. Dans cet état d'indigence néanmoins il refusa toutes les richesses que lui offrait le roi des Perses. Phocion, qui remplit les plus grands emplois parmi les Athéniens, fut toujours pauvre; cependant, il ne voulut pas accepter, même pour ses enfants, les richesses que lui faisait offrir le roi de Macédoine. Si mes enfants me ressemblent, dit-il, le même champ qui a fourni à ma subsistance fournira à la leur, et s'ils ne me ressemblent point, je ne veux pas augmenter et entretenir leur luxe aux dépens de mon honneur. Paroles remarquables dans la bouche d'un païen qui envisageait les richesses comme un sujet d'opprobre. Socrate, qui pensait que l'homme se rapprochait d'autant plus de la Divinité qu'il était plus dépourvu des biens de ce monde, voyant un jour transporter une grande quantité d'or et d'argent : « Oh! que de choses que je n'ambitionne point! » dit-il. Et que dirai-je de la pauvreté volontaire de Diogène, qui ne voulut pas même conserver une coupe de terre, en voyant un jeune homme puiser dans le creux de sa main de l'eau d'une fontaine dont il s'abreuvait. Voilà le peu de cas que les sages du paganisme ont fait des richesses. Je rougis, mes frères, de proposer à des chrétiens de semblables modèles. N'est-il pas honteux que des hommes que le flambeau de la foi n'avait pas éclairés apprennent à des chrétiens quelle est leur folie de s'attacher à des biens si méprisables. Il est vrai que l'exemple de cette multitude de saints qui, dans le christianisme, ont foulé aux pieds les biens de ce monde a quelque chose de plus touchant et de plus capable de faire impression sur nos cœurs; car, en dédaignant des richesses périssables pour suivre Jésus-Christ avec plus de facilité et moins d'obstacle, ils n'agissaient pas comme les sages du paganisme, pour s'attirer des applaudissements et des éloges, et pour satisfaire l'amour-propre et la vaine gloire, qui étaient le mobile de la plupart de leurs actions. Ils aimaient la pauvreté par un esprit de conformité avec Jésus-Christ, qui avait été pauvre; ils aimaient la pauvreté, non pas pour s'en faire un mérite aux yeux des hommes, mais pour se rendre agréables aux yeux d'un Dieu qui s'était appauvri lui-même pour nous enrichir; ils aimaient la pauvreté parce qu'ils en connaissaient les avantages. Ils craignaient les richesses parce qu'ils en appréhendaient les dangers. Mais, direz-vous, quand on a du bien on peut en faire de bonnes œuvres, on peut l'employer à faire faire des prières, on peut se faciliter mille moyens de sanctification et de salut. Méfiez-vous, mes frères, de tous ces prétextes que la cupidité suggère. Dieu, dit saint Jérôme examine les dispositions du cœur, et il tient compte à l'homme non-seulement de tout le bien qu'il fait, mais encore de tout celui qu'il ne fait pas et qu'il serait dans l'intention de faire. Ne regrettez donc point de ne pas faire des aumônes, de ne pas soulager les malheureux quand la chose n'est pas en votre pouvoir, ne désirez pas même que Dieu vous mette dans le cas de faire beaucoup de bonnes œuvres, de peur de désirer une situation où vous pourriez être infidèles aux grandes obligations que Dieu pourrait vous imposer. Ah! plutôt que de célébrer les avantages des richesses, songez plutôt aux dangers sans nombre qui les accompagnent. Si au premier coup-d'œil elles paraissent offrir quelques ressources pour le salut, combien de piéges ne cachent-elles pas? En un seul mot, Jésus-Christ nous les découvre lorsqu'il dit dans son saint Evangile qu'il est plus difficile à un riche qui met sa confiance en ses richesses d'entrer dans le ciel qu'à un cable de passer par le trou d'une aiguille. Je sais que les riches sont appelés au salut aussi bien que les pauvres, puisque dans le nombre des disciples de Jésus-Christ se trouvaient des riches et des pauvres. Mais ce que je prétends, c'est que les richesses ont beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. Je vous en laisse les juges, mes frères : n'est-il pas vrai, et ne comprenez-vous pas, qu'ayant toutes sortes de moyens pour mener une vie aisée et commode on n'est guère porté à embrasser les saintes rigueurs de la pénitence? N'est-il pas vrai que, ne voyant autour de soi que des gens qui s'empressent de vous faire la cour, qui s'intéressent à votre santé, qui partagent toutes vos peines, n'est-il pas vrai qu'alors on est fortement tenté d'oublier son néant, de se croire quelque chose d'important, et de s'occuper beaucoup plus de soi que des malheureux et des indigents? N'est-il pas vrai que dans les richesses on doit sentir beaucoup plus d'attraits pour une vie mondaine que pour une vie chrétienne et sainte? Un pauvre pourra se convertir au sein de l'indigence, sa pauvreté sera quelquefois le premier motif qui le ramènera à Dieu; mais quand se convertira un riche pécheur? sera-ce pendant la vie? sera-ce à l'heure de la mort? Mais pendant la vie, le

riche pour l'ordinaire se fait un point d'honneur de se tenir éloigné de Dieu et de sa loi sainte, parce que c'est le système le plus commun des riches de se rire de la religion, et de l'envisager comme une des choses les plus indifférentes et les moins essentielles. D'ailleurs eût-il la volonté et la pensée de se convertir, ses richesses lui offrant sans cesse un moyen de satisfaire les penchants malheureux de son cœur, elles sont pour lui un piége qui tous les jours rend son changement plus difficile et ses chaînes plus fortes. D'un autre côté, le respect humain le retient encore, parce qu'il se trouve observé par une foule d'hommes pervers, qui sont bien aise de partager ses plaisirs et qui ont intérêt à combattre ses projets de conversion. Il craint leurs railleries ou du moins leurs regards, c'en est assez pour l'empêcher de revenir à Dieu ; ainsi jusqu'à la mort il persévère dans ses crimes et dans ses vaines résolutions. Serait-ce aux approches de la mort qu'il reviendra à ce même Dieu qu'il avait outragé pendant tout le cours de sa vie? Ah ! il s'était trop accoutumé à soigner son corps pour l'oublier dans ses derniers moments afin de ne s'occuper que de son âme. Au reste, la conversion du cœur n'est pas pour l'ordinaire l'affaire d'un instant, surtout lorsqu'on a devant les yeux les richesses que l'on abandonne, les honneurs qui échappent, les plaisirs dont on ne jouira plus. Dites que le riche peut laisser de quoi faire prier Dieu pour lui après sa mort; mais à quoi serviraient les prières que l'on ferait pour ce lui qui aurait eu l'enfer pour sépulture comme le mauvais riche? D'ailleurs l'expérience ne prouve-t-elle pas que sur cent riches que la mort atteint il en est à peine deux ou trois qui s'occupent sérieusement de faire prier Dieu pour le repos de leur âme?

Avec une semblable doctrine, direz-vous, vous allez désespérer tous ceux qui possèdent des richesses ou qui aspirent à en acquérir; vous allez ralentir l'ardeur de ceux qu'une louable émulation excitait au travail et qui en aspiraient une juste et légitime récompense. Les pauvres vont s'enfler d'orgueil et se croiront seuls du petit nombre des élus : et si votre doctrine s'étend davantage, on ne verra bientôt dans l'Eglise que de pieux fainéants. Le père de famille ne se mettra plus en peine d'avancer sa fortune pour pouvoir procurer à ses enfants des établissements convenables. Tout dormira dans la société, et, sous prétexte d'éviter les dangers des richesses, on tombera dans un danger plus funeste encore, celui de la paresse et de la nonchalance. A cela je réponds que quand j'ai parlé des dangers qui accompagnent les richesses j'ai eu l'intention non pas ds désespérer les riches, mais de les tenir en garde contre les piéges que l'avarice peut leur tendre. Je ne leur dis pas : Vous ne pouvez vous sauver, mais je leur dis : Sans la grâce de Dieu, sans une correspondance très-attentive à cette grâce, qui ne vous sera pas refusée, vous ne vous sauverez point, la chose est certaine, et je ne crains pas de dire que c'est un article de foi. Les richesses sont très-périlleuses, vous ne pouvez en disconvenir d'après tout ce que j'ai dit tout à l'heure. Si donc vous ne vous précautionnez point contre elles, soyez sûrs qu'elles vous aveugleront, qu'elles vous séduiront, qu'elles vous perdront. Je n'ai pas dit qu'il fût défendu de travailler et de s'occuper raisonnablement de l'avancement de sa famille, ce que j'attaque ici, c'est l'amour déréglé des riche ses, et non cette louable émulation qui est en quelque manière l'âme de la société. Comment donc faut-il se conduire pour n'avoir rien à craindre, par rapport aux richesses ? Je réponds à cette question et je finis. Afin que les richesses ne deviennent pas préjudiciables à l'âme, il ne faut pas les désirer avec ambition, il ne faut pas s'y attacher avec passion : il faut les posséder avec précaution, il faut en user avec sagesse et réflexion. Suivez-moi, mes frères, ceux qui veulent devenir riches, disait l'apôtre saint Paul à Timothée, tombent bientôt dans la tentation, dans les piéges de Satan, et dans une foule de désirs nuisibles et pernicieux qui précipitent les hommes dans la perdition et dans la mort. Et en effet, ceux qui sont pleins de ces idées d'agrandissement et de fortune ne songent d'abord qu'à s'enrichir par des voies légitimes, mais insensiblement ils passent à des désirs injustes, et ne tardent pas à trouver mille faux prétextes pour les justifier. Ils appelleront s'il le faut l'autorité des livres saints qu'ils expliqueront à leur manière. Ainsi aveuglés, ils ne tarderont pas à consommer leurs injustices en étouffant la voix du remords : c'est ainsi qu'ils se précipitent dans l'abîme de tous les malheurs, je veux dire dans la mort éternelle. Je dis en second lieu qu'il ne faut point se passionner pour les richesses, même pour celles qu'on a légitimement acquises. Pourquoi ? Parce que plus l'attachement à ces richesses est grand, plus la perte en est sensible. Et pourquoi se tant attacher à ces biens périssables qu'il nous faudra sitôt quitter? Nous n'avons rien apporté avec nous en entrant dans le monde, disait le grand apôtre, et il est hors de doute que nous n'emporterons rien en entrant dans le tombeau, à moins peut-être qu'on ne veuille mettre au rang des biens les linges qui enveloppent notre cadavre, ou la triste bière dans laquelle il sera renfermé. Et cependant, mes frères, n'a-t-on pas vu mille fois des avares regretter moins la vie que les trésors qu'ils abandonnaient. Voilà ce qui, en ce dernier moment leur causait une douleur amère ; mais ni la perte de leurs parents ou amis, ni la perspective d'une fatale éternité ne faisaient impression sur leurs cœurs insensibles. En troisième lieu, il faut posséder les richesses avec précaution à cause des dangers qui les accompagnent, et que je vous ai exposés il n'y a qu'un instant. Enfin, il faut employer les richesses avec sagesse et réflexion. Comment cela, mes frères? En ne les consumant pas en dépenses inuti-

les et qui sortent des bornes de la condition où l'on se trouve ; mais en versant dans le sein des pauvres tout superflu et toute surabondance. Voilà, mes frères, comment les richesses cesseront d'être pour vous dangereuses et nuisibles. Ne les estimez point au delà de ce quelles méritent. Tenez-vous en garde contre elles ; usez-en comme n'en usant point, et après avoir été riches des biens, du temps vous pourrez vous enrichir mille et mille fois plus encore des biens de l'éternité que je vous souhaite.

INSTRUCTION XI.

MOTIFS QUI DOIVENT NOUS FAIRE DÉTESTER L'AVARICE

Si comme je vous l'ai fait voir dans la dernière instruction, nous avons tant de motifs de nous détacher des richesses, combien n'en avons-nous pas à plus forte raison de nous détacher du vice honteux de l'avarice, qui n'est autre chose qu'un amour désordonné des richesses (30*). Oh ! avarice, s'écriait autrefois saint Augustin, oh ! hydropisie mortelle, ô faim canine des biens de la terre, ô peste plus cruelle que le démon même ! (31). Que de choses j'aurais à vous dire sur ce sujet, mes frères, mais pour ne pas dépasser les bornes ordinaires de mes instructions, je vous ferai voir : 1° Les dangers et la noirceur de l'avarice, 2° les caractères auxquels on peut la distinguer et les remèdes par lesquels on peut la guérir. Un moment d'attention, l'Esprit-Saint a dit quelque part : *L'homme avare et tenace ne peut jamais être rassasié de biens :* « *Viro cupido et tenaci sine ratione est substantia.* » (*Eccli.*, XIV, 3.) Son œil est insatiable : *Insatiabilis oculus cupidi* (*ibid*), il désire tout ce qu'il voit, il ambitionne tout ce que les autres possèdent, il regorge de biens, il est assis sur l'or et sur l'argent, et il se consume encore en désirs (32). Ecoutez la comparaison que l'Esprit-Saint fait de l'avare dans le livre des Proverbes. Elle est aussi frappante qu'ignominieuse pour ceux qui sont atteints de ce vice. L'enfer, dit-il, l'abîme de la perdition, n'est jamais entièrement rempli, il en est de même du cœur des avares : *Infernus et perditio nunquam implentur ; similiter et oculi hominum insatiabilis* (*Prov.*, XXVII, 20.) Malheureux avare ! il est bien juste que tu sois comparé à un enfer, ce lieu d'horreur qui t'est reservé, et où tu peux compter pour certain que tu auras une place si tu ne changes de vie. Depuis la chute des anges, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, l'enfer n'a cessé de recevoir des millions de damnés, est-il rempli ? Non. Avare, ton cœur est de même, qu'on y fasse pleuvoir une abondance de richesses jusque-là inouïes, qu'on y fasse couler des fleuves d'or et d'argent, sera-t-il content ? sera-t-il rempli ? Non : parce que c'est un gouffre, un abîme, un enfer !

Pourquoi, dit saint Augustin expliquant un passage d'Isaïe, pourquoi la sagesse éternelle a-t-elle dit que la terre était remplie d'or et d'argent : « *Repleta est terra auro et argento.* » (*Isa.*, II, 7.) C'est, répond ingénieusement ce Père, que Dieu est assez puissant pour produire autant d'or qu'il en faudrait pour qu'il y en eût depuis le centre de la terre jusqu'au ciel ; mais si l'avare laisse agir et croître sa passion, jamais son cœur ne sera tellement rempli de richesses qu'il n'en désire encore davantage. C'est la raison pour laquelle les saints Pères comparent l'avare à un hydropique. L'hydropique est toujours altéré et veut toujours boire ; donnez-lui de l'eau tant qu'il vous plaira, jamais il ne sera content : Apportez, apportez encore, dira-t-il, je meurs de soif. Mais, lui dit-on, on vous a déjà plus que suffisamment donné, votre estomac est enflé d'une manière effrayante ; votre corps est gros comme un tambour, vous allez éclater. Croyez-moi, répond l'hydropique, je n'en puis plus ; une soif intérieure me dévore, apportez, apportez encore : *Affer, affer.* (*Prov.*, XXX, 15.) Qui pourrait à ces traits ne pas reconnaître l'avare ? Il surabonde de biens : belles maisons, belles terres, immenses revenus ; ce qu'il a pour lui seul suffirait quelquefois pour nourrir des provinces entières. Mais tout cela ne le satisfait pas encore : apportez de l'eau à cet hydropique, ou augmentez les trésors de cet avare, vous n'apaiserez pas plus les désirs de l'un que la soif ardente de l'autre. Voyez-vous une sangsue déjà toute ronde et toute pleine de sang, elle ne quitte pas prise néanmoins jusqu'à ce qu'elle n'en puisse plus et qu'elle tombe d'elle-même. Eh bien ! dit l'Esprit-Saint, voulant parler entre autres de l'avarice, la sangsue a des filles qui crient sans cesse : Apportez ! apportez ! *Sanguisugæ duæ sunt filiæ dicentes : Affer ! affer !* (*ibid.*) O mon Dieu, que ce vice est horrible, et qu'il est difficile à corriger ! Vous verrez quelquefois un homme vindicatif renoncer à sa haine et pardonner sincèrement à son ennemi ; vous verrez un orgueilleux devenir humble, un impudique devenir chaste ; mais qu'il est rare de voir un avare renoncer à l'amour déréglé des richesses : il avalerait des pierreries, dit saint Cyprien, qu'il ne serait pas encore content. Semblable, dit saint Grégoire, à un grand brasier qui, lorsqu'on y jette du bois en abondance, ne s'assoupit un instant que pour se réveiller ensuite avec plus de force, le cœur de l'avare ne paraît content de la possession des choses qu'il avait désirées que pour ambitionner bientôt de nouveaux trésors avec plus d'avidité. Cette comparaison est empruntée de l'Ecriture : *Ignis nunquam dicit : Sufficit.* Ce qui guérit les autres passions, dit un Père

(30*) Saint Jean Chrysostome. Sortie éloquente contre l'avare à l'occasion de la trahison de Judas. (Voy. *Hom. in Matth.*, t. II.)

(31) « O avaritia ! o hydropisis ! o fames canina ! o pestis sævior dæmone ! »

(32) « Non satiabitur donec consumat arefaciens animam suam. »

Père de l'Eglise, est précisément ce qui enflamme de plus en plus l'avarice (33). Les malheurs, les pertes, les disgrâces, la privation de la santé, la vieillesse peuvent éteindre l'amour des plaisirs, le feu des passions; mais tout cela ne sert qu'à attacher de plus l'avare à ses richesses; plus il éprouve de disgrâces, plus il devient mesquin et sordide; plus sa santé est faible, plus sa passion pour l'argent est forte et tenace; plus il approche de la mort, plus il sent d'attrait pour les biens de la vie. Il mourrait volontiers la bourse pleine à son cou. Aussi a-t-on vu mille fois les avares se refuser quelques faibles soulagements dans leurs maladies, espérant toujours qu'ils reviendraient en santé sans être obligés de rien prendre sur leur cher argent. Les insensés! ils périssaient faute des remèdes qu'ils auraient dû prendre, et leurs héritiers avides avaient grande joie de trouver tout entière une somme immense dont ces avares n'avaient pas voulu profiter. Voilà ce qui a fait dire à saint Jean Chrysostome qu'il faut un miracle tout particulier pour guérir les avares, et que leur conversion est un prodige plus grand que les prodiges mêmes. En effet, mes frères, quand Dieu fait un miracle, quand il rend la vue à un aveugle, l'ouïe à un sourd, la vie à un mort, il agit seul, et s'il se sert d'un homme, il l'emploie comme un instrument de sa puissance; mais s'agit-il de convertir un avare, il faut que la volonté de cet avare coopère à celle de Dieu: or, quelle difficulté de le détacher d'un trésor où il a placé son cœur : *Ubi est thesaurus, ibi est et cor tuum.* Quand Dieu fait un miracle, il ne trouve point de résistance dans le sujet sur lequel il l'opère : une seule parole lui suffit pour faire sortir un mort de son tombeau; un peu de salive, un peu de boue lui suffit pour rendre la vue aux aveugles, mais s'agit-il de convertir un avare, mille obstacles viennent s'y opposer, et quels obstacles? saint Jean Chrysostome va vous les faire connaître : quand Dieu veut guérir les autres passions, il ne trouve d'obstacles que dans le vice contraire à la vertu qu'il veut établir; par exemple, veut-il inspirer l'humilité? il ne trouve d'obstacle que du côté de l'orgueil; veut-il inspirer la douceur, la chasteté? il ne trouve d'obstacle que du côté de la colère et de l'impureté; mais s'agit-il de déraciner l'avarice? il trouve des obstacles dans toutes les autres passions, parce que l'avarice en est la source et la vie, dit l'Esprit-Saint : *Omnium malorum radix cupiditas.* (1 *Tim.*, VI, 10.) Un avare penserait à se convertir, mais l'orgueil vient et lui dit : Si tu n'es plus attaché à tes richesses, ta fortune va décroître insensiblement, et tu ne seras plus aussi estimé. Un avare se convertirait, mais la gourmandise vient et lui dit : Si tu n'as pas soin de tes richesses, tu risques de mourir de faim sur tes vieux jours. Un avare changerait, mais l'envie vient et lui dit : Si tes biens diminuent, ce voisin, cet ennemi en auront plus que toi. Un avare se convertirait, mais la paresse vient et lui dit : Si tu es prodigue de ce que tu possèdes, tu seras réduit à travailler à la sueur de ton front quand le temps du repos sera venu. C'est ainsi que toutes les passions viennent à l'appui de l'avarice, et que pour la détruire il faut détruire toutes les autres passions : *Radix*, etc. L'Ancien et le Nouveau Testament confirment ce que je viens d'avancer et prouvent la difficulté qu'il y a d'extirper l'avarice ou de lui commander. Josué combattant pour les Gabaonites, et craignant que le jour ne finît avant que sa victoire ne fût complète, commanda au soleil de s'arrêter, et le soleil s'arrêta; en sorte qu'on ne vit et qu'on ne verra jamais un si long jour. Mais le même Josué assiégeant Jéricho, défend expressément à tous ses soldats de se rien réserver des dépouilles de l'ennemi; mais Achan, pressé par son avarice, ne peut s'empêcher, malgré cette défense, de prendre un manteau d'écarlate et une règle d'or; ce qui attira la colère de Dieu sur lui et sur toute l'armée des Israélites. Il est donc plus aisé de commander au soleil que de commander à un avare. Vous faites des miracles, ô mon Dieu, pour arrêter le cours du soleil; mais vous n'en faites point pour arrêter l'avarice d'un particulier; vous obéissez à l'homme : *Obediente Deo voci hominis* (*Josue*, X, 14), et l'homme ne vous obéit pas! Cela est si vrai, mes frères, que l'auteur même des miracles n'a pas converti un de ses apôtres souillé de ce malheureux vice. Vous avez déjà compris que je parle de Judas. Un regard de Jésus-Christ fait verser des larmes amères de pénitence à saint Pierre sur son renoncement; un coup d'œil sur les cicatrices du Sauveur fait déplorer à saint Thomas son incrédulité; un seul mot de la bouche du Seigneur fait sortir sept démons du corps de Magdeleine; il n'y a que Judas que ces divins regards ne touchent pas, que cette parole puissante ne convertisse point. Rends-toi, Judas, rends-toi à tous les témoignages d'amour que t'a donnés ton cher maître. Non, je n'en ferai rien : j'ai trente deniers à gagner, c'en est assez pour me déterminer à livrer le sang du Juste. Hélas! mes frères, si Jésus-Christ n'a pas converti un avare, qui le convertira? Je n'en sais rien : la parole de Dieu? il s'arme contre elle; il dit qu'il n'y a point d'avares et qu'on a tort de tonner contre eux; il se décèle quelquefois; il applaudit et ne veut point se reconnaître. Il se fortifie de plus en plus dans son avarice, en cherchant des raisons pour se justifier. Il prend le change : l'aumône est une œuvre sainte, mais il est plus disposé à la recevoir qu'à la donner; la libéralité est louable, il désire qu'on soit libéral envers lui; le détachement est une vertu, il souhaite qu'on soit détaché en sa faveur; il n'estime les personnes que pour les générosités qu'on lui fait, et s'il se plaint, c'est qu'on n'a point

(33) « Quod est cæteris vitiis remedium, hoc est avaritiæ irritamentum. »

été assez généreux. Rien n'est ingrat comme l'avare : il a vécu sans religion, il meurt pour l'ordinaire sans pénitence, et s'il reçoit à sa mort les derniers sacrements, c'est comme pour mettre le sceau à sa réprobation. Croyez-moi, mes frères, parler à un rocher ou parler à un avare à l'article de la mort, c'est à peu près la même chose; la longue habitude de son péché l'a tellement attaché à la terre, qu'il est insensible et souvent incrédule à tout ce que l'Evangile lui enseigne du paradis et de l'enfer. Examinez donc, mes frères, et examinez de bien près si vous ne seriez pas atteints de ce vice, et si cela est, apportez les plus prompts remèdes pour empêcher qu'il ne s'enracine davantage. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que tout le monde condamne l'avarice et la regarde comme un vice odieux; mais presque personne ne veut convenir qu'il est avare. Tout le monde connaît les avares, mais ils ne veulent pas se connaître eux-mêmes. Il est donc à propos de désigner ici quelques-uns des caractères auxquels on peut juger d'une manière certaine que l'on est atteint de ce vice. La première marque d'avarice, c'est, comme je le disais dans la dernière instruction, lorsqu'on ne veut pas se faire scrupule de s'enrichir par des voies que Dieu réprouve. Le monde aura beau vous trouver innocent, si les moyens que vous prenez pour augmenter vos trésors sont contraires à l'Evangile, vous êtes des avares; il n'y a point de salut pour vous. Ainsi, par exemple, aucun usurier n'entrera dans le royaume du ciel. Deuxième marque d'avarice : trop de sensibilité dans les pertes et les revers de la fortune; qu'on soit chagrin dans ces circonstances, cela est naturel; mais qu'on éprouve un déchirement aussi sensible que si la peau était arrachée, qu'on soit inconsolable toute sa vie, qu'on se livre à d'horribles impatiences, qu'on ressemble à des désespérés; voilà qui est excès, voilà qui est avarice. Troisième marque d'avarice : être trop avide des richesses, s'y attacher avec trop de passion. Avez-vous plus d'empressement pour acquérir les biens de la terre que les biens du ciel, vous êtes des avares et vous ne vous sauverez pas, parce que Jésus-Christ a dit : Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice; celui qui nourrit les oiseaux du ciel et qui pare les lis des champs ne vous abandonnera pas. Si vous n'êtes pas prêts à faire le sacrifice de tous vos biens plutôt que d'offenser Dieu mortellement, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Celui qui aime quelque chose de plus que Dieu n'est pas digne de Dieu. Le Seigneur ne regarde comme ses disciples que ceux qui sont disposés à tout quitter pour le suivre. Oh! que Jésus-Christ aurait eu de vrais disciples s'il avait fait un devoir de l'attachement aux richesses; mais, comme sa morale est entièrement opposée à celle-là, la vie de la plupart des chrétiens est continuellement en opposition avec la loi de Jésus-Christ. Quatrième marque d'avarice : refuser de payer ses dettes. Cette marque ne se trouve pas dans tous les avares; il y en a qui payent leurs dettes en les réduisant autant qu'ils peuvent. C'est un supplice pour un avare d'être obligé de payer ce qu'il doit. Voilà ce qui a fait dire à l'Esprit-Saint qu'il n'y a rien de plus dur et de plus méchant que l'avare : *Avaro nihil est scelestius.* (*Eccli.*, X, 9.) Un héritier avare laissera plutôt souffrir des années entières ses plus près parents dans le purgatoire que de faire acquitter les prières qui lui ont été enjointes. L'avare fuit la présence de ses créanciers, et ses créanciers ne l'abordent qu'en tremblant, parce qu'ils savent que lui demander ce qu'il doit c'est l'écorcher tout vif. L'avare crie toujours misère quand il s'agit de payer ses dettes; il aurait de l'argent jusqu'au cou, qu'il a toujours quelque plainte à faire ou sur les mauvaises saisons, ou sur le prétendu mauvais état de ses affaires; il fait le pauvre pour obtenir la diminution de ses dettes, et attend la mort de ses créanciers pour être délivré du payement; car il se persuade qu'il ne doit plus rien quand ses créanciers n'existent plus : c'est ce qui a fait dire à un ancien qu'un avare était pire qu'un voleur. Cinquième marque d'avarice : la dureté envers les pauvres : un avare a toujours peur d'apprendre qu'il y a dans son voisinage des malheureux qui ont besoin de son secours; il prétend n'avoir point d'aumônes à faire quand il a des enfants à élever ou à placer : semblable à ce mauvais riche dont parle l'Evangile, il verrait un malheureux mourir de misère à sa porte, qu'il ne lui accorderait pas même les miettes de pain qui tombent de sa table. Saint Jérôme représente les souplesses de l'avare flattant les vieillards, dans l'espérance d'avoir part à leur testament, se réduisant à la plus ignoble servitude. Ah! mes frères, prenez-y garde; ne vous flattez point trop vous-mêmes; examinez, sondez bien les replis de votre cœur; car si vous êtes coupables de ce vice, il faut de toute nécessité que vous preniez des moyens pour en sortir; et quels moyens? Ecoutez, mes frères. Dites souvent en vous-mêmes : Je suis venu au monde tout nu et j'en sortirai tout nu; de quoi donc me servirait-il, à l'heure de la mort, d'avoir conquis le monde si j'étais assez malheureux pour perdre mon âme?

Hélas la vie est si courte, peut-être mourrai-je demain, et alors quelle avance pour moi d'avoir tant recherché, d'avoir accumulé les biens de la terre? J'amasse du bien, et pour qui? pour des ingrats qui ne diront peut-être pas même un *De profundis* pour moi, quand j'aurai rendu le dernier soupir. J'amasse de l'argent, mais en suis-je pour cela plus heureux, plus tranquille, plus gai, mieux portant?

Deuxième moyen. Quand vous serez violentement tenté d'avarice, donnez tout à coup beaucoup à la fois en bonnes œuvres. Si l'on ne jette que quelques gouttes d'eau dans un grand feu, il n'en devient que plus vif et plus ardent; mais si l'on en jette en

grande abondance, il finit par s'éteindre. Éteignez donc le feu de votre avarice par de grandes aumônes ; *Eleemosyna exstinguit peccatum.* Faites un coup hardi, et vous verrez votre penchant s'affaiblir, diminuer, s'éteindre. O mon Dieu! détachez-nous des biens de la terre pour ne nous attacher qu'à ceux du ciel. Celui-là est assez riche qui vous possède, ô souverain Seigneur du ciel et de la terre ; soyez donc ici-bas notre unique trésor et dans le ciel notre chère récompense.

INSTRUCTION XII.

NÉCESSITÉ DE L'AUMÔNE.

Filii, eleemosynam pauperis ne defraudes. (*Eccli.*, IV, 10.)

Mon fils, ne privez pas le pauvre de l'aumône qu'il a le droit d'attendre.

Un des moyens les plus sûrs et les plus infaillibles pour surmonter l'avarice, est de faire l'aumône selon son pouvoir. Je n'ai autre chose en vue pour aujourd'hui que vous faire connaître la nécessité où sont les chrétiens de remplir cet important devoir.

Faire l'aumône quand on la peut faire, ce n'est, mes frères, ni un conseil ni une œuvre de surérogation, c'est une loi expresse et un commandement indispensable que Dieu fait aux hommes. Voulez-vous brûler éternellement dans l'enfer, ou voulez-vous faire l'aumône? Choisissez : il n'y a point de milieu ; il n'y en a jamais eu ; il n'y en aura jamais. L'obligation en est si grande, si générale, si précise, que la seule omission de cette bonne œuvre est un titre suffisant de réprobation et de damnation éternelle. Consultez la sainte Ecriture, et voyez comme elle s'en explique : Si quelqu'un, dit saint Jean, possède les biens de ce monde, et que, voyant son frère dans la nécessité, il lui ferme ses entrailles, comment la charité de Dieu demeure-t-elle en lui? Les Pères de l'Eglise ont fait sur ces paroles de judicieuses réflexions. 1° Il faut avoir du bien, et voir son prochain dans la nécessité, pour être obligé de le secourir. Si vous êtes pauvres vous-mêmes, je ne dis pas pauvres d'avarice ; je ne dis pas pauvres de dissimulation et d'hypocrisie ; je ne dis pas pauvres parce que quelque abondance de bien que vous ayez, vous vous persuadez n'en avoir jamais assez ; oh! que le nombre de ces faux pauvres est grand! Mais si vous êtes effectivement pauvres ; si beaucoup de choses qui vous seraient nécessaires vous manquent, vous êtes dispensés de faire une aumône que vous seriez dans le cas de recevoir ; mais si vous avez du bien quand votre prochain n'en a pas, le cas change d'espèce : vous êtes obligés de lui faire l'aumône ; c'est pour cela, dit saint Léon, que selon les termes de l'Ecriture le riche et le pauvre se rencontrent ensemble : *Dives et pauper obviaverunt sibi* (*Prov.*, XXII, 2), et que la justice de Dieu, qui balance le sort des hommes comme il lui plaît, a permis qu'il y eût des misérables, afin qu'ils fussent récompensés pour leur patience, et que l'aumône fût le principe de la couronne et de la récompense de ceux qui les assistent (34). 2° Si étant riches, et connaissant la misère de votre prochain, vous lui fermez vos entrailles, vous offensez Dieu mortellement. Vous devez deux choses aux pauvres : la compassion et l'aumône ; la compassion seulement, si vous êtes pauvres vous-mêmes. Je ne suis pas en état de vous faire du bien ; mais je prends part à votre détresse, et si je pouvais y remédier, je le ferais ; la compassion et l'aumône si vous êtes riche : je suis touché de votre pauvreté, et parce que Dieu m'a donné du bien, je veux que vous en profitiez. N'avez-vous point de bien, dit saint Jérôme, votre bon cœur suppléera à votre impuissance, et Dieu tiendra pour donné ce que vous auriez voulu donner (35). Mais en avez-vous, joignez un secours effectif à votre bonne volonté, et, dans quelque état que vous vous trouviez, appliquez-vous cette belle parole de l'apôtre : Revêtez-vous des entrailles de miséricorde, comme étant les élus et les bien-aimés de Dieu. Il ne dit pas seulement, suivant l'excellente remarque de saint Jean Chrysostome : Ayez pitié ; mais, revêtez-vous des entrailles de la pitié. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas que la disposition à l'aumône soit passagère ; il faut encore qu'elle ne nous quitte pas plus que nos vêtements (36). Remarquez encore cette parole : les entrailles de la compassion, comme s'il avait dit : Vous vous aimez grandement vous-mêmes ; cet amour vous est aussi intime que votre propre cœur : telle est la tendresse que vous devez avoir sans cesse pour vos frères (37) ; c'est à cette marque que l'on reconnaît les élus et les amis de Dieu ; mais si étant riches et connaissant la misère de votre prochain vous lui fermez vos entrailles, comment est-ce que la charité de Dieu demeure en vous? *Quomodo?* Comme si saint Jean disait : Vous croyez que, tout insensibles et durs que vous êtes envers votre prochain, vous ne laissez pas d'aimer Dieu. Mais pour moi qui ai d'autres lumières que vous ; pour moi qui ai sondé les plus secrets mouvements du cœur de mon divin maître ; pour moi qui ai le bonheur de ne rien dire que ce que l'Esprit-Saint m'inspire, je ne vois pas comment avec un cœur dur et insensible la charité de Dieu et la grâce de Jésus-Christ pourraient habiter en vous? Vous ne suivez pas les maximes de Jésus-Christ, puisqu'il vous a prescrit l'aumône et que vous ne la

(34) « Ut et miseros pro patientia, et misericordes pro benevolentia coronaret. » (S. Leo.)

(35) « Qui non habet unde faciat eleemosynam libere ; quantumcunque dare voluerit, tantum dedit. » (S. Hieron.)

(36) « Non dixit : Misereamini simpliciter, sed induite vos, ut sicut vestimentum semper nobiscum est sic et eleemosina sit. » (S. Chrys., hom. 35, *ad pop. Ant.*)

(37) « Nec simpliciter dixit misericordiam, sed viscera misericordiæ, ut sic naturalem imitetur amorem. » (Id., *ibid.*)

faites pas ; vous ne suivez pas l'exemple de Jésus-Christ, puisqu'il a été l'asile, le refuge et le bienfaiteur des pauvres, et que vous en êtes la terreur et l'effroi; donc en ne suivant ni les maximes ni les exemples de Jésus-Christ à l'égard de la charité, vous ne devez pas oser prétendre que la charité réside en vous : *Quomodo charitas Deimanet in eo?* (I *Joan.*, III, 17.) Or, si vous n'êtes pas dans la charité de Dieu, vous êtes donc dans l'inimitié de Dieu, dans l'état du péché mortel. Si vous doutez de cette dernière conséquence, ouvrez l'Evangile, et vous en aurez une terrible preuve : *Alors*, dit le texte sacré, *le Fils de Dieu dira à ceux qui seront à sa gauche : Allez, maudits, allez au feu éternel, qui a été préparé au démon et à ses anges? Eh! qu'avons-nous fait, Seigneur, pour être si rigoureusement punis? Qu'avez-vous fait, barbares? J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais sans asile, et vous n'avez pas voulu me recevoir dans votre maison; j'étais nu, et vous n'avez pas voulu me revêtir; j'étais malade et transi de froid dans une prison, et vous ne m'avez pas rendu une seule visite.* (*Matth.*, XXV, 41-45.) Allez, maudits, que je ne vous voie jamais ! mais pour vous qui avez fait cas de ma parole et qui avez accompli ma loi, vous êtes les bénis de mon Père ; venez, son royaume vous appartient. Combien de fois, mes frères, n'avez-vous pas entendu ces vérités, et combien de fois ne les avez-vous pas prises pour des expressions exagérées ! Il faut donc ou qu'on vous ait dit faux ou que vous vous soyez grandement abusés vous-mêmes, si ces paroles, qui ont jeté tant de frayeur dans les âmes les plus saintes, ne sont pas capables de vous émouvoir. Il semble, dit saint Léon, que Jésus-Christ n'établira ses récompenses ou ses châtiments que sur la libéralité et sur la dureté des hommes à l'égard des pauvres ; on ne dira plus à Abraham : Vous m'avez obéi dans le commandement le plus difficile que je pouvais vous faire, celui d'immoler votre fils ; vous m'avez prouvé votre soumission en quittant de bon cœur votre patrie pour vous transporter en des terres étrangères; mais on lui dira : Vous m'avez souvent retiré chez vous dans la personne des étrangers que vous avez recueillis, dont vous avez lavé les pieds, et aux besoins desquels vous avez pourvu. On ne dira pas au mauvais riche : Tu as volé les provinces, tu as pillé le peuple, tu as fait mille injustices, tu as commis tant d'adultères, tu as fait tant de crimes par ton ambition et tes vengeances; mais on lui dira : Voilà les pauvres que tu as laissés mourir de faim ; voilà les malheureux dont tu as dédaigné le soulagement; voilà les prisonniers à qui tu n'as rendu aucune assistance; c'en est assez de ce seul péché pour ta condamnation; quand tu n'en aurais pas commis d'autres, tu serais éternellement réprouvé. Vous me demanderez, peut-être, mes frères, sur quoi est fondée cette obligation de faire l'aumône sous peine de péché mortel. En voici trois raisons que je tire l'une du côté de Dieu, l'autre du côté du riche, l'autre du côté du pauvre. 1° N'est-il pas vrai, mes frères, que, d'après les principes de la loi naturelle, un père doit l'aliment à son fils ? Or, Dieu est le père des pauvres; par conséquent il doit par justice éternelle et divine fournir ce qui est nécessaire pour la conservation de leur vie. Il ne le peut faire que par deux voies, ou par lui-même ou par le ministère des riches. Il l'a fait quelquefois par lui-même, comme quand il nourrit miraculeusement le peuple juif dans le désert, en lui envoyant la manne pendant quarante ans ; mais comme ce sont-là des voies extraordinaires, miraculeuses, et par conséquent rares, il veut bien confier ce soin aux riches, et se servir de leur ministère pour la nourriture et l'entretien des pauvres; il met pour cela entre leurs mains un superflu qui, comme dit saint Augustin, est le patrimoine des indigents (38). Quand cet homme est mort à l'hôpital ou dans sa pauvre chaumière, il a laissé trois petits enfants, sans argent, sans protection, sans métier : Qui les nourrira? Qui les entretiendra? Leur patrimoine. Et où est-il ce patrimoine, puisqu'ils sont réduits à la dernière indigence? Où est-il? Entre les mains des riches. Oui, oui, mes frères, Dieu a mis entre les mains des riches de quoi fournir aux besoins de ces pauvres enfants. Vous direz que je parle bien hardiment; pensez-en ce qu'il vous plaira, je suis obligé de vous le dire pour la décharge de ma conscience. Oui, Dieu a confié à vous le patrimoine de cet orphelin ; à vous l'argent de cette veuve ; il vous a donné le bien que vous avez, afin que de votre superflu vous aidassiez ceux qui n'en ont point. Ce pain que vous gardez chez vous, ô riche, dit saint Léon, appartient à ce pauvre famélique qui meurt de besoin. Ces habits qui se gâtent dans votre armoire, ces robes que les vers mangent dans vos coffres, sont les habits, les robes de ce misérable qui n'a pas de quoi se couvrir ; ces souliers qui se moisissent dans un coin de votre maison sont les souliers de ce malheureux qui va nu-pieds. Tout ce qui vous est inutile appartient aux pauvres ; tout le superflu que vous avez n'est point à vous, mais à eux. Quoi ! le Seigneur ne vous aurait donc enrichi que pour satisfaire à votre insatiable avarice, ou pour vous fournir le moyen d'assouvir vos infâmes passions. Non, non ; il n'en est pas ainsi, ces malheureux que vous dédaignez iront un jour aux pieds du Seigneur solliciter les secours que vous leur avez impitoyablement refusés, et cette demande sera un cri de vengeance qui vous attirera une sentence de damnation éternelle. La deuxième raison qui oblige indispensablement les riches à faire l'aumône sous peine de péché mortel, est tirée du côté des riches mêmes. Dieu a disposé les choses de telle manière,

(38) « Superfluum divitis patrimonium est pauperis. » (S. Aug.)

dit saint Paulin, que, quoiqu'il ait pu faire les hommes ou tous riches ou tous pauvres, il a voulu cependant mettre une grande inégalité dans leur fortune; il en a créé qui ont beaucoup de biens; il en a créé qui n'en ont point; l'Evangile nous en fait voir assez la différence dans le mauvais riche, qui était magnifiquement habillé, délicatement nourri, et dans la personne du Lazare, qui était tout nu et qui mourait de faim. Cette diversité de conditions ne s'est pas faite sans sujet, dit ce même Père. Voici ce que Dieu a eu en vue en l'établissant : Il a fait le riche pour le pauvre, et le pauvre pour le riche, afin que l'abondance de l'un suppléât à l'indigence de l'autre; que celui-là donnât ce qu'il avait de trop à celui-ci qui n'avait pas assez, et que par cette admirable vicissitude et cette charitable communication de biens la première égalité où l'homme avait été créé fût rétablie (39). Le Seigneur, qui est tout-puissant, pouvait créer les hommes également riches, et disposer tellement les choses que l'un n'eût pas besoin de la charité de l'autre. Il en a cependant usé autrement, afin d'éprouver quelle serait à l'égard des pauvres la bonté ou la dureté des riches. Riches, Dieu a fait des hommes misérables pour voir si vous les aideriez dans leurs misères, et si la charité ouvrirait vos cœurs et vos bourses en leur faveur. Dieu vous a donné leur part en ce monde pour se mettre dans la nécessité de vous rendre aumône pour aumône, charité pour charité. Il ne vous demande en leur personne qu'un peu de pain, et pour ce peu de pain vous lui demanderez un jour la rémission de vos péchés et la possession de son royaume. Voyez donc ce que vous avez à faire, et si vous voulez sincèrement qu'il vous accorde de si grandes choses, donnez-lui ces petites qui ne vous coûteront guère. Il est donc non-seulement très-juste, mais encore très-avantageux pour vous de faire l'aumône. Vous avez commis peut-être beaucoup de péchés, ah! c'est là presque la seule voie que la miséricorde de Dieu vous ouvre pour en obtenir le pardon. Vous devriez prier; mais vous avez, dites-vous, l'esprit trop dissipé et trop embarrassé; vous devriez jeûner; mais vous avez une complexion trop faible et trop délicate. Cependant il faut que vos péchés soient expiés; il faut que vous satisfassiez à la justice de Dieu; il faut que vous attiriez sur vous sa miséricorde. Pour moi je ne vois à cela qu'une seule ressource, c'est de racheter vos péchés par des aumônes: *Peccata tua eleemosynis redime.* (*Dan.*, XIV, 24.) Peut-être par ce moyen toucherez-vous le cœur de votre juge, et vous accordera-t-il votre pardon. Mais où le trouverez-vous, ce juge, puisqu'il n'est plus sur la terre? Ouvrez les yeux de la foi, et vous le trouverez dans les pauvres que vous assisterez, dans les étrangers que vous recevrez, dans les prisonniers que vous visiterez, dans les affamés que vous nourrirez, dans les nus que vous habillerez, puisqu'il vous assure que quand vous rendrez ces devoirs de charité au moindre des siens, c'est à lui-même que vous les rendrez.

Enfin la personne des pauvres et la nécessité où ils se trouvent réclament ce secours du riche. Si nous considérons les pauvres selon la nature, ils sont nos frères; par rapport à la société, ils font tous partie du même corps; par rapport à leur principe, ils viennent du même Créateur; par rapport à la religion, ils professent pour l'ordinaire la même foi; par rapport à leur dernière fin, ils espèrent la même récompense. Ce sont toutes ces considérations qui ont fait dire à saint Jean : N'aimons pas seulement notre prochain par des paroles qui ne nous coûtent rien, mais par nos œuvres, et en lui procurant réellement les secours dont il a besoin : *Fratres, non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate.* (*Joan.*, III, 18.) Si vous pouvez faire l'aumône, vous y êtes obligés sous peine de péché mortel, ainsi que vous avez pu le conclure par tout ce que j'ai dit tout à l'heure. Or votre aumône doit être mesurée sur votre fortune et sur la nécessité des pauvres. Il y a deux nécessités par rapport au pauvre, l'une commune et l'autre extrême. La nécessité commune, c'est quand le pauvre a quelque moyen de gagner sa vie, quoique beaucoup de choses lui manquent; la nécessité extrême, c'est quand il se trouve dans un tel état que, si on ne le nourrit, il y a du danger qu'il ne meure. La deuxième chose qu'il faut observer par rapport au riche, c'est qu'il y a le nécessaire à la vie et le nécessaire à l'état et à la condition. Le nécessaire à la vie consiste dans la nourriture, dans les habillements et le logement; le nécessaire à l'état et à la condition consiste dans les choses sans lesquelles on ne peut pas bien faire les fonctions de sa charge. La troisième chose qu'il faut observer, c'est qu'il y a le superflu de la nature et le superflu de l'état. Le superflu de la nature regarde tout ce qui est au delà de ce qui est nécessaire pour vivre, se loger et se vêtir; et le superflu de l'état, tout ce qui est au delà de la condition que l'on exerce, et sans quoi on ne laisserait pas de faire les fonctions de sa charge. Cela posé, je dis que la loi de Dieu oblige indispensablement tous les riches qui ont du superflu à leur *condition chrétienne* de le donner aux pauvres quand ils sont dans la nécessité. Je dis leur superflu à leur condition chrétienne; car, si un riche veut mesurer son bien par sa passion, s'il veut se régler sur sa passion ou sur son plaisir, il n'aura jamais de superflu, il n'aura pas même le nécessaire. C'est donc une condition honnête et chrétienne qui doit en être la règle, et non pas la passion et le monde. Vous n'êtes chrétiens qu'autant que vous êtes opposés aux pompes, aux coutumes et aux maximes corrompues du monde. Si vous voulez vous damner, je n'ai rien à vous dire; mais si vous voulez vous sauver, ne réglez

(39) « Ut fiat æqualitas, divitem pauperi, et pauperem diviti præparavit. » (S. Paulin.)

votre superflu que sur l'Evangile, et non point sur la passion et sur le monde.—Vous n'avez point de superflu, dites-vous : ou vous ne dites pas vrai, ou Jésus-Christ a dit faux quand il vous a imposé cette loi : Quand vous aurez pris votre nécessaire, donnez le superflu en aumônes : *Quod superest date eleemosynam.* (*Luc.*, XI, 41.)

Vous ne connaissez, dites-vous, d'autres pauvres que ceux qui se présentent à vos portes ou que vous rencontrez sur votre passage, et vous êtes assez assidus à les assister; je réponds que vous ne les connaissez pas, parce que vous ne voulez pas les connaître ni les assister; car combien de pauvres honteux, même peut-être parmi vos plus proches voisins ! Ils n'osent venir vous découvrir leur misère, parce qu'ils appréhendent que vous ne les couvriez de confusion au lieu de soulager leur misère. Au reste, mes chers frères, il n'y a plus de prétexte légitime pour justifier votre ignorance à l'égard des pauvres; car ce que vous ne connaissez pas, vos pasteurs le connaissent; ils savent en quels réduits les secours sont plus nécessaires et les besoins plus urgents; ils le savent, parce qu'ils ont fait de cette recherche un des principaux objets de leur sollicitude. Vos aumônes déposées entre leurs mains seraient déposées dans le sein de Jésus-Christ même. Vous ne seriez point exposés aux escroqueries des aventuriers, aux fourberies des imposteurs, et vos aumônes, sans rien perdre de leur mérite, vous acquerraient celui d'une confiance mille fois recommandée dans l'Ecriture à l'égard des pasteurs. Mon Dieu ! mon Dieu ! qu'il y a peu de gens persuadés de la nécessité de faire l'aumône ! qu'il y en a peu qui la fassent et qui disent : Pendant que je fais si bonne chère, pendant que je vois ma famille si richement pourvue, pendant que j'ai de grands biens à la campagne et à la ville, pendant que j'ai des propriétés et un commerce qui me rapportent un profit considérable, il y a une infinité de malheureux qui meurent de faim, qui souffrent, sans oser paraître, toutes les disgrâces de la pauvreté, qui, chargés de dettes et d'enfants, se trouvent sans aucune ressource ! Qu'ont-ils fait à Dieu pour être si sévèrement traités, et comment ai-je pu mériter d'avoir tout en abondance? Vous l'avez voulu ainsi, ô mon Dieu ! afin que je me sauvasse par mes aumônes, et que les pauvres se sanctifiassent par leur patience. Qu'il y en a peu, encore une fois, qui fassent ces réflexions ! S'ils les faisaient, la misère ne serait ni si grande ni si universelle; mais on ne pense pas aux pauvres, on ne veut pas même y penser, et l'horreur que l'on a pour la pauvreté retombe souvent sur les malheureux qui la souffrent. Cependant l'Esprit-Saint crie à chacun des riches : Le pauvre est abandonné à ta charité ; l'orphelin réclame ton assistance : *Tibi derelictus est pauper; orphano tu eris adjutor.* (*Psal.* X, 14.) A cet avertissement paternel il ajoute la plus terrible menace. Celui, dit-il, qui bouche ses oreilles pour ne pas entendre les cris du pauvre criera lui-même un jour, et il ne sera pas écouté : *Qui obturat aurem suam ad clamorem pauperis, et ipse clamabit, et non exaudietur.* (*Prov.*, XXI, 13.) Vous ne jouirez pas toujours d'une pleine santé, vous n'aurez pas toujours tant de gens à votre service, vous ne refouillerez pas toujours dans ces coffres pleins d'or et d'argent; il faudra mourir, mes frères, il faudra mourir. Vous le savez, et vous n'y pensez pas. Vous crierez à votre tour et vous demanderez miséricorde à Jésus-Christ; mais, si vous n'avez pas voulu écouter les pauvres, sachez, et sachez-le comme si cet Homme-Dieu descendait du ciel pour vous le dire, sachez qu'il ne vous écoutera pas : *Et ipse clamabit, et non exaudietur.* Réfléchissez donc bien comment vous voulez être traités, et faites vous-mêmes votre arrêt; telle sera votre conduite à l'égard du pauvre, telle aussi sera la conduite de Jésus-Christ envers vous. Si vous êtes aujourd'hui sans compassion pour eux, Jésus-Christ, à votre mort, sera sans compassion pour vous; si maintenant vous en avez pitié, si vous les assistez dans leurs besoins, Jésus-Christ, à votre mort, aura pitié de vous, Jésus-Christ, à votre mort, vous assistera dans le plus pressant de vos besoins, et vous fera entrer dans son royaume pour une éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION XIII.

QUALITÉS DE L'AUMÔNE.

J'ai établi dans la dernière instruction la nécessité de l'aumône comme étant le remède le plus efficace contre l'avarice ; il est juste que je vous en fasse connaître aujourd'hui les qualités. Je pourrais en assigner un grand nombre, si je ne craignais pas de trop prolonger cet entretien. Je pourrais vous dire que l'aumône doit être douce et patiente pour ne vous point rebuter de la mauvaise humeur et de l'importunité des pauvres ; humble et modeste, leur donnant en secret les secours dont ils ont besoin ; prompte et diligente, épargnant leur honte et prévenant leurs prières ; généreuse et magnifique, les soulageant largement ; gaie et joyeuse, à la vue des biens éternels qui en seront la récompense ; sage et prudente, observant le temps et discernant les vraies misères d'avec celles qui ne sont qu'apparentes ; sainte et religieuse, respectant en la personne des pauvres la personne même de Jésus-Christ ; personnelle et faite par vous-même, pour en recueillir plus de grâce et de bénédiction. Toutes ces qualités de l'aumône me fourniraient la matière d'un long discours ; mais je suis forcé d'en abandonner le développement pour m'attacher à trois autres qualités essentielles que doit avoir l'aumône : premièrement, elle doit être faite de son propre bien; deuxièmement, elle doit être proportionnée au besoin du pauvre ; troisièmement, on doit la faire le plus tôt que l'on peut. Soyez attentifs, mes frères.

Si vous voulez que votre aumône soit agréable à Dieu, vous devez la faire de votre propre bien : c'est l'avis que le saint homme

Tobie donnait à son fils, lorsqu'il se croyait sur le point de mourir : *Faites l'aumône de votre propre bien : « Ex substantia fac eleemosynam, »* lui dit-il. (*Tob.*, IV, 7.) Il le répéta encore à ses petits-enfants, lorsqu'il fut réellement au lit de la mort : *Dites à vos enfants*, leur dit-il, *qu'ils fassent des justices et des aumônes : « Filiis vestris mandate ut faciant justitias et eleemosynas.»* (*Tob.*, XIV, 11.) Pourquoi ce saint patriarche donne-t-il à l'aumône le nom de justice, sinon parce qu'elle ne se doit faire que d'un bien que l'on a justement et légitimement acquis. *Le Très-Haut*, dit l'Esprit-Saint, *n'approuve pas les présents des hommes injustes ; il ne regarde pas même leurs offrandes : « Dona iniquorum non probat Altissimus, nec respicit in oblationes iniquorum. »* (*Eccli.*, XXXIV, 23.) Quelle peut être la raison de ce refus ? La voici, et elle me paraît frappante : C'est, dit la sainte Ecriture, que celui qui fait de pareilles aumônes imite un homme qui, prenant un enfant que son père aime, l'égorgerait en présence de son père : *Qui offert sacrificium ex substantia pauperum, quasi qui victimat filium in conspectu patris sui.* (*Eccli.*, XXXIV, 24.) Que diriez-vous d'un homme qui, ayant volé une brebis à son véritable maître, égorgerait cette brebis en sa présence et se contenterait de lui en donner la peau ? Que diriez-vous d'un meurtrier qui, arrachant un enfant d'entre les bras de son père, lui enfoncerait le poignard dans le sein, et, l'ayant dépouillé après sa mort, donnerait à ce père quelques restes de ses habits ou de son argent ? O le barbare ! vous écririez-vous, y a-t-il de supplice assez rigoureux pour le punir ? C'est cependant, ô riches ! ce que vous faites quand, après avoir acquis du bien par des voies injustes, vous voulez en faire présent à Dieu par vos aumônes, dit saint Jean Chrysostome. Vous êtes peut-être en horreur et en exécration à ceux qui savent ce que vous étiez il y a quelque temps et ce que vous êtes aujourd'hui. Vous avez ruiné plusieurs familles par vos procès et vos usures ; c'est là la substance du pauvre. Cependant, comme vous voulez apaiser quelques remords de conscience, ou faire croire que vous avez encore un reste de justice, vous envoyez quelques aumônes dans un hôpital, vous soulagez quelques misérables, vous donnez quelques ornements aux églises. Savez-vous bien, barbares, ce que vous faites ? Vous avez égorgé des brebis en la présence de Dieu, qui est leur pasteur ; vous avez trempé vos mains dans le sang des pauvres, qui sont ses enfants, et ce sont les dépouilles de ces brebis et la substance de ces enfants que vous lui présentez. Il faudrait que Dieu ne fût pas ce qu'il est, s'il ne vous disait pas ce que saint Pierre dit autrefois à Simon le Magicien : *Que ton argent périsse avec toi : « Pecunia tua tecum sit in perditionem. »* (*Act.*, VIII, 20.) Quand Judas reporta aux scribes et aux pharisiens l'argent qu'il en avait reçu pour livrer son maître, ils le renvoyèrent ignominieusement et surent bien lui dire qu'ils n'avaient garde de mettre le prix du sang dans le trésor du temple. Et serait-il possible, ô mon Dieu ! que vous reçussiez ce même prix du sang que les voleurs, les concussionnaires, les usuriers vous offrent ! Ce serait donc en vain que vous auriez dit par votre Prophète : Rompez votre pain et faites-en part aux pauvres. Ce n'est pas un pain qui leur appartienne légitimement, c'est le pain de cette veuve et de cet orphelin. Qu'ils distribuent leur pain, à la bonne heure ; qu'ils vous consacrent, en la personne des pauvres, un bien sur lequel ils avaient droit ; mais qu'ils n'aient pas l'insolence de vous présenter les dépouilles et les habits de ceux qu'ils ont volés. — Je ne sais si dans toute l'Ecriture vous trouverez une douleur égale à celle que ressentit le patriarche Jacob quand ses enfants lui présentèrent la robe toute sanglante de son cher Joseph : *Vide utrum tunica filii tui sit : « Voyez si cette robe est celle de votre fils. »* (*Gen.*, XXXVII, 32.) Ce patriarche, ayant pris cette robe et l'ayant reconnue, s'écria, comme s'il avait vu son cher enfant entre les pattes des ours et dans les mâchoires des lions : *Fera pessima devoravit Joseph.* (*Ibid.*, 20.) Hélas ! hélas ! une bête carnassière a dévoré mon fils Joseph ; il est mort. Injuste usurpateur du bien d'autrui, voilà ce que tu fais quand tu donnes l'aumône de ce qui ne t'appartient pas. Quoique tes concussions et tes usures lui soient toujours présentes, il semble néanmoins alors que tu lui offres ce prix du sang des pauvres et que tu lui montres la robe ensanglantée de cet orphelin ; tu lui mets devant les yeux le temps, les lieux, le jour, l'heure, le moment auxquels tu les as égorgés et dépouillés de leur bien. Ah ! si, dans l'état de sa gloire, il était sensible à la douleur, tu lui percerais le cœur, et il s'écrierait : *Fera pessima devoravit Joseph.* C'est toi, bête cruelle, qui as dévoré mon fils Joseph ; c'est toi, juge inuste, c'est toi, chicaneur, usurier, concussionnaire, qui l'as mis en pièces ; que peux-tu attendre de moi que les dernières rigueurs de ma justice ? Voulez-vous, mes chers auditeurs, faire une aumône agréable à Dieu ? Examinez de quelle manière votre bien est acquis, et s'il y en a que vous n'ayez obtenu que par des voies injustes ; satisfaites à la justice, puis vous contenterez la charité ; mais si, négligeant les devoirs essentiels de la justice, vous voulez, pour vous faire honneur ou pour calmer les remords de votre conscience, faire de vos usures et de vos concussions la matière de vos aumônes, je vous le répète avec l'Esprit-Saint, c'est comme si vous portiez le poignard dans le sein d'un enfant en présence de son père. J'ai dit en deuxième lieu que les aumônes devaient être proportionnées aux facultés de chacun. Renouvelez votre attention.

Si les riches avaient toujours une conscience assez délicate pour se reprocher les péchés dont ils se rendent coupables, pleins du désir de les expier, ils seraient plutôt prodigues qu'avares de leurs aumônes ; ils ne seraient pas toujours dans la crainte de

donner trop, mais bien plutôt dans l'appréhension de donner trop peu : vous avez commis beaucoup de péchés, faites donc beaucoup d'aumônes pour en obtenir le pardon ; car vos aumônes doivent avoir une sorte de proportion avec vos offenses, suivant la pensée d'un saint docteur (40). Votre aumône doit être aussi proportionnée à vos biens. En avez-vous beaucoup? donnez beaucoup. En avez-vous médiocrement? donnez médiocrement. En avez-vous peu ? donnez peu. C'était le conseil que le saint patriarche Tobie donnait à son fils (41). Ne pas donner l'aumône selon ses moyens et ses facultés, c'est, comme dit l'Esprit-Saint, faire *un vol dans l'holocauste*. Hélas ! mes frères, ce n'est pas cette proportion que l'on met aujourd'hui entre ses facultés et ses aumônes ; ce ne sont pas toujours les plus riches qui en font de plus abondantes. Ce n'est pas ce financier qui voit croître sa maison de jour en jour, et qui, amassant argent sur argent, rentes sur rentes, croit n'en avoir pas encore assez. Ce n'est pas cet avare qui toujours thésaurise, et qui ne manque jamais de prétextes pour accumuler sans cesse, et ne se dessaisir jamais. Les uns s'excusent sur la misère du temps, et c'est particulièrement cette misère du temps qui les oblige à faire de plus grandes aumônes ; car pour qui est-ce que ce temps est misérable ? ce n'est pas pour ceux qui ne manquent de rien, c'est pour une infinité de familles qui sont dans la souffrance. Les autres s'excusent sur le nombre de leurs enfants. Il est vrai qu'ils doivent les pourvoir selon leur condition ; mais les pauvres, dit saint Augustin, devraient avoir quelque rang parmi ces enfants ; et, s'ils ne sont pas assis à la table comme eux, ils doivent au moins recueillir les restes de pain qui en tombent. Vous avez deux enfants, dit ce saint docteur, mais si vous en aviez un troisième le chasseriez-vous? Vous en avez trois ; mais si Dieu vous en donnait encore un quatrième, le priveriez-vous de sa portion héréditaire ? Or, les pauvres vous tiennent lieu de cet enfant surnuméraire ; donnez-leur moins, mais donnez-leur par proportion à votre bien. A force de donner, me direz-vous, ma fortune s'en ira : vous vous trompez, mes chers auditeurs, c'est une semence que vous répandez et qui vous produira au centuple. Votre père vous a laissé des biens qu'il avait acquis par des voies qui vous paraissent douteuses. Vous-mêmes peut-être avez usé de certains détours qui ne sont pas tout à fait selon les règles de la conscience : donnez donc abondamment. Le Saint-Esprit dit que tout est à craindre pour celui qui se hâte de s'enrichir. Craignez donc pour vous, mon frère, craignez, et pour ne pas périr sur l'océan des tentations humaines, déchargez vous de votre abondance. Vous avez de grandes richesses, et vous ne donnez pas assez ; vous avez une âme dure, c'est beaucoup de vous arracher cent écus par an ; mais qu'est-ce que cette somme en comparaison de vos revenus et de l'argent que vous avez comptant ? Vous ne donnez point de bornes à vos acquisitions, n'en aurez-vous jamais assez. Quand vous aurez quarante mille livres de rentes, vous ferez, n'est-ce pas, de grandes aumônes ; mais amasserez-vous chrétiennement ces 40,000 livres de rente, et cette dureté présente ne vous rend-elle pas abominable aux yeux de Dieu ? Mais enfin, quelle est à peu près la quantité d'aumônes que chacun est obligé de faire? La première règle à cet égard, et qui ne peut vous égarer, c'est de consulter là-dessus un directeur éclairé et désintéressé, après lui avoir fait connaître l'état actuel de vos affaires et de votre fortune. Quant à moi, s'il m'est permis de dire mon sentiment, je crois que tout homme qui veut vivre honnêtement de son revenu doit en donner la dixième partie aux pauvres. En voici deux raisons : la première est fondée sur la loi que Dieu imposa aux Juifs de donner la dixième partie de leurs biens aux Lévites ; la deuxième est tirée du Nouveau Testament, où il est marqué que le pharisien disait à Dieu dans sa prière qu'il donnait la dixième partie de ce qu'il avait aux pauvres. Cela me fait croire qu'un homme qui peut vivre honnêtement de son revenu doit en donner la dixième partie, et qu'il y en a même qui sont obligés d'en donner la quatrième ou la sixième. Surtout, mes chers auditeurs, ne marchandez pas avec Dieu, qui vous donne toutes choses si largement et si abondamment. C'est là un conseil que je voudrais me donner à moi-même. Ne soyez point si circonspects en vos aumônes, ne soyez point si sordides dans la distribution de vos biens ; ayez un peu de prudence, mais ayez beaucoup plus de charité. Quand il faut donner le superflu de votre condition, ne le donnez pas tellement avec poids et mesure ; taxez-vous toujours le plus haut que vous pourrez. Ce n'est pas seulement par rapport à votre bien qu'il faut mettre cette proportion si nécessaire, c'est encore par rapport à la misère et à l'indigence des pauvres ; elle est quelquefois commune, mais aussi elle est quelquefois extrême ; et dans ce dernier cas, je le répète encore, donnez non-seulement votre superflu, mais encore quelque chose de votre nécessaire. La misère presse, que votre charité s'anime, et quand la misère va à l'excès, faites que votre miséricorde y aille. Nous ne savons pas, me direz-vous, quand cette misère est extrême ; il y a une infinité de gens qui se font plus pauvres qu'ils ne le sont ; à les entendre ils sont dans le dernier besoin, ils n'ont pas mangé depuis deux jours. A cela saint Jean Chrysostome (hom. 35, *ad pop.*), à qui l'on faisait une pareille objection, répond deux choses. La première : Qui sont ceux qui, pour l'ordinaire, parlent ainsi ? ce sont des gens qui, faisant tous les jours bonne chère, ne peuvent s'imaginer qu'il y en ait qui

(40) Salvien.

(41) *Quomodo poteris esto misericors : si multum tibi fuerit, abundanter tribue ; si exiguum tibi fuerit, etiam exiguum libenter impertiri stude.* (*Tob.*, V, 8.)

meurent de faim ; des gens qui, étant en des divertissements continuels, où ils ne voient que des compagnons de leurs débauches ou des victimes de leur impureté, ne songent pas plus à secourir les pauvres que s'il n'y en avait point; des gens qui, étant toujours et bien couverts et bien chaussés, veulent croire qu'il n'y en a point qui soient réduits à une extrême nudité ; que ce ne sont partout que de mauvais pauvres, et qui souvent avec de méchants haillons amassent du bien et se divertissent. La deuxième chose que saint Chrysostome leur répond, la voici: Les pauvres que vous ne voulez pas croire extrêmement pauvres, ou le sont en effet, ou feignent de l'être ; s'ils sont pauvres en effet, quel crime ne faites-vous pas d'ajouter des injures et des calomnies à votre dureté, d'appeler fourbes et imposteurs les enfants de Dieu, les membres de Jésus-Christ ; de renvoyer avec des imprécations et des menaces ceux de qui le Sauveur dit que le bon ou mauvais traitement qu'on leur fera il le tiendra fait à lui-même. N'est-ce pas assez qu'ils souffrent toutes les disgrâces de la pauvreté, sans que vous insultiez à leur malheur? Eh comment prétendez-vous être reçu au ciel après tant de jugements téméraires que votre orgueil ou votre avarice vous ont fait faire? Oh ! que vous aurez alors de puissants amis pour vous introduire dans les tabernacles éternels ! Venez, venez, hommes tendres et compatissants, vous diront-ils, nous étions des fourbes et des imposteurs, il n'y avait que vous qui eussiez de la sincérité et de la bonne foi. — Mais quand même ils ne seraient pas aussi pauvres qu'ils le disent, quand même ils se serviraient d'artifices et d'impostures pour attirer vos aumônes, ne voyez-vous pas que leur fourberie est une preuve évidente de votre injustice, dit saint Chrysostome (42)? C'est vous-mêmes, barbares, qui les contraignez de jouer ce triste rôle. Quand leur pauvreté ne paraissait pas tout à fait dans ce honteux équipage, ils étaient des journées entières sans presque trouver un morceau de pain, et leur faim s'augmentant, ils ont voulu par leur pâleur, par leurs cris, par d'apparentes dislocations de leurs membres, amollir la dureté de vos cœurs ; c'est vous, tigres, c'est vous qui les y avez contraints. Je ne veux point d'autre marque de votre inhumanité que cet état où ils tâchent de se réduire pour s'attirer quelques aumônes. S'ils vous voyaient touchés de compassion, s'ils ressentaient de temps en temps les effets de votre charité, ils n'auraient pas recours à ces tristes moyens qui, tout mauvais qu'ils sont, ne vous reprochent pas moins votre dureté envers eux. S'ils vous demandaient de grosses sommes d'argent, vous auriez sujet de faire toutes ces perquisitions de leur vraie ou fausse pauvreté ; mais c'est une obole, c'est un morceau de pain, dit saint Jean Chrysostome, c'est le reste de votre intempérance et de votre luxe.

Enfin l'aumône chrétienne, pour être agréable à Dieu, doit non-seulement être faite d'un bien légitimement acquis, non-seulement elle doit être proportionnée aux facultés du riche et à la nécessité du pauvre, elle doit être encore prompte et diligente, pour ne le pas laisser languir par un trop long délai de charité ; car si l'aumône est une espèce de dette, comme vous êtes obligés de satisfaire vos créanciers le plus tôt que vous pouvez et que vous en avez le moyen, ne doutez pas (quoique la comparaison ne soit pas juste en toutes choses), ne doutez pas que la justice chrétienne ne vous oblige à vous acquitter envers les pauvres de ce que vous leur devez ; en sorte que, comme vous êtes très-criminel devant Dieu lorsque vous faites souffrir vos créanciers par vos délais, vous n'êtes pas non plus exempts de péchés lorsqu'ayant de l'argent dans vos coffres vous laissez languir les pauvres au lieu de venir promptement à leur secours. N'est-ce pas en cette occasion que l'on peut dire que ce sont là des richesses que l'Esprit-Saint appelle très-mauvaises, et que celui qui en est le maître ne conserve que pour sa réprobation : *Divitiæ conservatæ in malum domini sui.* (*Eccle.*, V, 12.) — Si Dieu, dans une infinité d'endroits de l'Ecriture, veut que nous nous hâtions de faire toutes les bonnes œuvres qui sont en notre pouvoir ; si, en parlant des hommes charitables, il dit qu'il aime ceux qui donnent avec joie et de bon cœur : *Hilarem datorem diligit Deus* (II *Cor.*, IX, 7), de quel œil regardera-t-il les riches qui ne font l'aumône qu'à regret, après de longues importunités, après avoir longtemps délibéré sur un devoir de cette importance. Est-ce là donner avec joie et de bon cœur, dit saint Anselme : vous êtes si empressés à donner votre argent à des comédiens, à des traiteurs, je n'ose dire à qui encore, il n'y aura donc que pour les pauvres que vous serez lents et durs ? Oh ! que j'aime à voir dans l'Ecriture la diligence et l'empressement d'Abraham à attendre à la porte de sa maison les pèlerins pour les y recevoir, à les prévenir, à aller au-devant d'eux et les conjurer d'entrer chez lui ; ce que font les voleurs pour dépouiller les passants et leur enlever ce qu'ils portent, cet homme charitable le faisait pour leur donner abondamment ce dont ils avaient besoin. Il était, dit saint Ambroise, comme en embuscade pour n'en échapper aucun ; il tendait les filets de l'hospitalité pour les forcer de la manière la plus généreuse et la plus honnête à accepter ce qu'il leur offrait : Seigneur, disait-il au premier venu, si j'ai trouvé grâce devant vous, ne passez pas devant la maison de votre serviteur sans y entrer (42*). Seigneur ! quelle civilité rendue à un pauvre ! Les temps sont bien changés, mes frères, ou plutôt ce sont les esprits

(42) « Illorum simulatio iniustitia vestra est. » (S. Chrys.)

(42*) *Domine, si inveni gratiam ante te, ne prætereas servum tuum.* (*Gen.*, XVIII, 3.)

et les cœurs. Bien loin de prévenir les pauvres pour épargner leur honte, bien loin de leur témoigner qu'on veut leur faire du bien, afin de leur donner la liberté d'expliquer leurs misères, on s'endurcit à leurs prières et à leurs cris. Ils n'osent frapper à vos portes, vous les traiteriez comme des impudents ; ils n'osent presque se présenter devant vous avec leurs plaies et leurs ulcères, ces objets vous feraient soulever le cœur ; vous les rebutez, vous les renvoyez, vous les remettez à d'autres temps, et à peine pouvez-vous vous résoudre à leur donner quelques petits secours. Ils se plaignent en vain, ils se tourmentent en vain, dit saint Basile, vous passez presque sans les regarder; et vous croyez avoir mérité beaucoup aux yeux de Dieu en leur laissant quelque chose après votre mort. Je n'ai garde de blâmer ces legs pieux et ces aumônes tardives : je les approuve, mes frères, je les loue et je vous y exhorte de tout mon cœur ; mais le cœur n'est-il pas foncièrement attaché à ce qu'il paraît abandonner alors? Madame laisse aux pauvres ce qu'elle ne peut emporter, car si elle pouvait emporter avec elle son bien en l'autre monde, elle se donnerait bien de garde de le donner en celui-ci. Monsieur, par son testament, laisse tant d'argent aux pauvres de la paroisse, tant d'argent à l'hôpital de la Charité, tant d'argent à l'Hôtel-Dieu ; mais grâces en soient rendues à l'extrémité où il se trouve ; sans cela les pauvres n'auraient pas plus de lui qu'ils n'ont eu pendant qu'il s'est bien porté. Il donne ce qu'il faut qu'il laisse bon gré mal gré. Il ressemble, dit saint Jean Chrysostome, à ces animaux de la viande desquels on ne se nourrit pas, et de la peau desquels on ne se couvre qu'après leur mort.

Qu'il n'en soit pas ainsi de vous, mes chers frères ; ce n'est pas avoir une charité parfaite, dit saint Augustin, que de ne donner qu'à force d'importunités et de prières. Hâtez-vous de secourir votre prochain, et dans la distribution de vos aumônes imitez Dieu dans celles qu'il vous fait tous les jours. La pluie descend sur vos terres pour les rendre fécondes avant que vous le priiez. Vous êtes encore au lit quand le soleil se lève ; vos arbres portent des fruits abondants, vos vignes produisent des vins délicieux, tous les éléments travaillent à votre nourriture et à votre satisfaction sans que vous y preniez même garde, et vous voudriez vendre aux longues prières d'un pauvre le morceau de pain que vous lui donnez! quelle ingratitude! quelle injustice! Souvenez-vous donc de ces trois importantes vérités que je viens d'avancer au sujet de l'aumône : elle doit être faite d'un bien qui vous appartienne, elle doit se régler sur vos facultés et sur les nécessités du pauvre. Enfin, vous devez la faire le plus tôt que vous pouvez. Il y a des riches qui font leurs aumônes du bien d'autrui, il y en a qui n'en font pas autant qu'ils en devraient faire ; il y en a qui n'en font que le plus tard qu'ils peuvent. Ne soyez pas de ce nombre, mes frères ; Dieu n'aime pas ces aumônes injustes, ces aumônes mesquines, ces aumônes tardives. Ne prétendez jamais pouvoir corrompre Dieu en lui offrant les fruits de vos injustices ; il les aurait en horreur ; ne prétendez jamais le contenter en partageant mal vos charités : ne prétendez pas non plus ne lui donner que ce que vous ne pourriez plus emporter, il ne vous en tiendrait pas compte ; mais en lui faisant des aumônes justes, raisonnables, promptes, vous mériterez qu'il vous en fasse d'abondantes et d'éternelles. Ainsi soit-il.

—

Nota. *On trouvera dans l'exposition du Décalogue tout ce qui a rapport à la luxure, le troisième des péchés capitaux.*

—

INSTRUCTION XIV.

DE L'ENVIE.

Je me vois avec peine, mes frères, forcé de me restreindre à l'égard des instructions que j'aurais encore à vous adresser ; je réduirai souvent en une les sujets qui en comporteraient plusieurs, afin de ne laisser aucun des péchés capitaux sans explication ; c'est ce qui fait que je me bornerai à une seule instruction sur le quatrième des péchés capitaux qui est l'envie. Je vous ferai voir que le nombre de ceux qui évitent ce péché est très-petit, et que parmi ceux qui s'en rendent coupables il y en a très-peu qui s'en corrigent. Rien de plus dangereux et de moins expié que le péché d'envie : c'est tout mon sujet.

PREMIER POINT.

Il n'y a rien de plus lâche, rien de plus traître, rien de plus cruel que l'envie, et cependant rien de plus commun. Qu'est-ce que l'envie? et en quoi consiste-t-elle? Ecoutez, mes frères : s'affliger du bonheur de ses frères et se réjouir de leurs disgrâces, s'attrister du bien qui leur arrive et se faire un plaisir du mal qui leur est fait, ne regarder qu'avec chagrin le bon succès de leurs entreprises et ne voir qu'avec une secrète satisfaction la ruine de leurs projets, se chagriner et se scandaliser de la réputation qu'ils se sont acquise ou des richesses qu'ils ont amassées, s'applaudir et se satisfaire des humiliations ou de la pauvreté qui leur arrivent ; c'est là, mes frères, ce qui s'appelle envie chez les Pères et les théologiens, et c'est là aussi ce qu'ils regardent comme l'un des plus lâches, des plus malins et des plus cruels de tous les péchés. Sa lâcheté est si grande que ce péché porte sur soi un je ne sais quel caractère de bassesse et d'infamie, jusque-là même que ceux qui en sont coupables affectent de s'en croire innocents ; tant il dégrade la nature raisonnable, tant il lui fait violer les lois divines et humaines, tant il la réduit au-dessous de la condition des bêtes, et, comme je pourrai vous le dire dans la suite, au-dessous de celle des démons eux-mêmes. L'envie détruit par sa malignité tous les liens de la société, de

l'humanité, de la charité : car hélas! quelle humanité, quelle union, quelle charité dans un envieux! Quelle humanité! Son péché, dit saint Chrysostome, le réduit à une condition pire que celle des bêtes. Les bêtes, ajoute ce Père, ne se jettent sur nous que lorsque nous les attaquons ou que la faim les presse, au lieu qu'un envieux se jette par son envie sur ses proches, sur ses amis, sur ses bienfaiteurs mêmes; et sans qu'il puisse satisfaire à sa passion il s'abandonne à tous les mouvements que sa jalousie lui inspire. Quelle union dans un envieux! Il voudrait être seul et n'avoir point de rival. Vous voudriez, femme mondaine, avoir seule la beauté en partage; vous voudriez, marchand, avoir seul les pratiques de vos voisins; vous voudriez, avocat, avoir ce qu'il y a de meilleur et de plus lucratif dans le barreau. Partout ailleurs je vois de l'union, dit Cassiodore; les petits oiseaux forment entre eux un corps de société que les hommes ne forment pas. Le vautour même, qui ne vit que de corps morts, épargne les oisillons, et bien loin de leur nuire il se jette de toute la pesanteur de son corps sur l'épervier qui les poursuit, et, le déchirant à coups de bec, il tâche de les tirer de ses griffes. Il n'en est pas ainsi de la plupart des hommes, ajoute Cassiodore ils ne s'occupent qu'à se supplanter et à se perdre les uns les autres; bien loin de vivre dans l'union et dans la paix qu'une même société leur inspire, ce n'est partout que division, que haine, qu'inimitié : l'envie les sépare pour en faire autant de monstres à part, et dès que cette lâche passion les anime, ils ne peuvent épargner ceux avec lesquels ils savent qu'ils partagent la même nature: *Parcere nequeunt iis quorum se genus esse cognoscunt.*

Ne croyez donc pas qu'il puisse y avoir le moindre degré de charité dans un envieux Cette charité, dit saint Paul, se réjouit avec ceux qui se réjouissent, elle pleure avec ceux qui pleurent : *Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus.* (*Rom.*, XII, 15.) Voilà les sentiments de la charité chrétienne, sentiments nobles, généreux et dignes d'une grande âme; mais comme ceux de l'envie lui sont tout opposés, c'est par là que vous devez en connaître toute la lâcheté et la bassesse; car si malheureusement pour vous ce qui devrait vous affliger vous réjouit, si ce qui devrait vous réjouir vous afflige, vous êtes les plus lâches de tous les hommes et vous péchez contre les premières lois de la société. Aussi ce péché est de lui-même si infâme que, n'osant paraître tel qu'il est, il ajoute presque toujours la dissimulation et la perfidie à la lâcheté. Car, quoiqu'il n'y ait rien qui réjouisse autant un envieux qu'une perte ou une disgrâce arrivée à son prochain, cependant, comme il faut qu'il dissimule sa passion, il n'y a point d'artifice, de fourberie, de trahison, de perfidie qu'il ne mette en usage. Ce marchand ne pouvait voir qu'avec un cuisant regret les acquisitions que son confrère avait faites; mais dès qu'il est tombé dans la pauvreté, il contrefait le bon ami et lui tend des piéges par sa compassion même. Cette femme ne pouvait souffrir cette autre qui était belle et bien faite avant que la petite vérole ou une longue maladie l'eût défigurée; mais à présent qu'elle n'a plus cet agrément ni cette première beauté, elle s'attache à elle et ne quitte plus sa compagnie. Lâches et perfides envieux, en combien de manières vous contrefaites-vous? Si l'envie est une passion si infâme, pourquoi vous y abandonnez-vous, et si elle n'a aucune infamie, pourquoi vous cachez-vous, dit saint Chrysostome? Appliquez-vous, je vous prie, mes frères, à la réflexion de ce grand homme.

Celui dont vous enviez le bonheur et dont la prospérité vous afflige est ou votre ami ou votre ennemi, ou du moins c'est une personne qui vous est indifférente. Si c'est votre ennemi, et votre lâcheté et votre perfidie ne sont que trop sensibles, vous voudrez bien le perdre pour vous venger; mais vous n'osez. Je voudrais bien t'enfoncer un poignard dans le sein; je voudrais bien te brûler dans ta maison; je voudrais bien t'avoir précipité dans quelque abîme; mais je n'ose, et la sévérité de la justice me lie les mains; il faut que l'envie soit l'instrument de ma vengeance, et que je te déchire dans mon cœur, puisque je ne puis te faire d'autre mal. — Que si ceux dont vous enviez le bonheur sont vos amis, quoi de plus lâche et de plus perfide! A l'extérieur vous leur donnez des marques d'estime et, d'amitié, et au dedans vous avez pour eux un cœur de tigre et de vipère; à l'extérieur vous leur souhaitez mille prospérités, et dans le fond le moindre bonheur qui leur arrive vous afflige; à l'extérieur vous paraissez partager avec eux leurs disgrâces, et dans le fond elles vous donnent de la joie. Accordez tout cela avec la qualité d'ami et les sentiments d'un homme d'honneur? Peut-être les objets de votre jalousie sont-ils des gens qui vous sont indifférents. Autre marque de votre malice. Que vous ont-ils fait pour s'attirer tout le fiel de votre cœur et toute la fureur de vos âmes? En quoi vous ont-ils désobligés pour vous porter à vous affliger de leur bonne fortune? Et concevoir un si cruel plaisir de leur adversité? Je dis plaisir cruel; car il est très-rare que l'envie ne soit accompagnée de cruauté. Le patriarche Jacob parlant de l'envie des frères de Joseph les regarde comme des furieux armés de flèches pour les lancer avec fureur contre cette innocente victime de leur envie : *Inviderunt illi habentes jacula.* Il avait raison de parler de la sorte, dit saint Jérôme : l'envieux est tout armé de flèches comme un chasseur inquiet et avide qui se cache pour décharger son arc contre la proie qu'il attend. Qu'aviez-vous fait, pauvre enfant, à ces frères inhumains, pour vous jeter dans une citerne et vous vendre comme un esclave à des marchands ismaé-

lites ; c'était donc là la récompense des bons services que vous leur aviez rendus ? C'était donc là la récompense de tant de marques d'amitié que vous leur aviez données ? C'était donc la récompense de l'empressement avec lequel vous les cherchiez pour partager avec eux la peine qu'ils avaient de garder leurs troupeaux : *Fratres meos quæro.* La cruauté de leur envie n'a pas ces égards : il suffit qu'ils sachent que vous êtes plus aimé qu'eux de votre père pour vous haïr ; Il suffit qu'ils s'imaginent que vous êtes plus considéré qu'eux dans la famille. Ils vous donneront bien au dehors quelques marques de complaisance et de tendresse en présence de votre père ; mais effectivement ils conspireront contre votre vie, et chercheront toutes les occasions de vous perdre. Vous leur avez raconté votre songe : ils vous prennent pour un orgueilleux et un rêveur qui veut dominer sur eux, quoi que vous fassiez pour les en dissuader ; il faut que vous périssiez ; ils ne peuvent vous souffrir davantage : *Inviderunt illi habentes jacula.* (*Gen.*, XLIX, 23.) Que pensez-vous, mes frères, de cette cruauté de l'envie ? Saint Chrysostome ne fait par difficulté de dire qu'un envieux est un démon et qu'il est même en un sens pire que les démons.—Un envieux aime, comme le démon, le mal pour le mal, et ce ne sont pas tant les maux qu'il endure que les biens d'autrui qui l'affligent: *Non tam suis malis quam alienis bonis infelix est ;* voilà ce qui le rend semblable au démon ; mais ce qui fait voir que sa malice va encore plus loin que celle de cet esprit de ténèbres, c'est qu'il exhale tout son venin contre ceux de son espèce.

Le démon est bien méchant ; mais son envie ne s'étend pas sur d'autres démons ; au lieu que ton envie, ô homme jaloux, ne cherche qu'à humilier et à perdre tes semblables ; ce n'est pas contre des étrangers que tu exerces ta fureur ; c'est contre ceux qui ont une même nature que toi ; c'est souvent contre ceux mêmes qui t'ont rendu service ; tu es donc en un sens pire que le démon, et, à l'exception de son impénitence et de son endurcissement, tu es plus diable qu'il ne l'est lui-même. — Si l'on se pénétrait bien de cette vérité, mes frères, je ne doute pas qu'on n'eût la plus grande horreur pour l'envie ; mais ce qui m'étonne, c'est de voir qu'un péché si lâche, si contraire à l'humanité, à l'union, à la bonne foi, à la charité chrétienne, qu'un péché si perfide, si odieux, si cruel, est cependant le péché d'une infinité de gens. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il règne dans le monde, c'est le premier de tous les péchés, et peut-être sans lui il n'y en aurait jamais eu. Si le démon n'avait pas envié au premier homme les glorieux avantages de sa création, il ne l'eût pas tenté ; s'il ne l'avait pas tenté, Adam n'aurait pas perdu son innocence ; ce père nous l'aurait communiquée avec sa nature ; c'est donc l'envie de ce maudit serpent qui est la cause de notre malheur. Et quoiqu'il n'y ait point de péché dont cet ancien ennemi ne répande le poison dans notre cœur, saint Grégoire remarque que c'est par l'envie qu'il secoue toute la malignité de ses entrailles et qu'il exhale son souffle empoisonné sur toute la terre : *In hac unica nequitia tota sua viscera contulit et imprimendæ malitiæ pestem movet.* Il n'y a rien de si dangereux que la peste, et il n'y a rien cependant qui se répande plus aisément et qui infecte plus de personnes ; il n'y a rien de plus odieux que l'envie, et cependant il n'y a rien qui se communique avec plus de facilité ; c'est elle qui entre dans le palais des grands et qui fait presque autant de jaloux qu'il y a de personnes qui les environnent ; chacun s'empresse, chacun se pousse, chacun tâche d'humilier et de supplanter son rival. Pauvre Daniel, vous ne le fûtes que trop à votre désavantage. Votre prince vous considérait et vous honorait de son amitié ; mais il n'en faut pas davantage pour vous perdre : on vous fait passer pour un ennemi de l'Etat et de Nabuchodonosor, et on vous précipite dans une fosse aux lions pour leur servir de pâture ; mais vous n'êtes pas le seul qu'on traite de la sorte, les palais des grands ne furent pleins que de tels exemples. Si je passe de la cour aux conditions particulières, je n'y rencontre que des envieux. Ce maudit péché se glisse jusque dans les boutiques des marchands, jusque dans les cours des parlements, oserai-je le dire? jusque dans l'Eglise et dans les cloîtres. Ecoutez ce qu'en dit le grand apôtre : *Quidam propter invidiam et contentionem Deum prædicant, existimantes pressuram se suscitare vinculis meis.* (*Philipp.*, I, 15.) Quelques-uns, dit ce vase d'élection, prêchent Jésus-Christ : est-ce mal fait de prêcher Jésus-Christ? Non, ils font ce que je fais moi-même ; mais ils prêchent par envie et pour me faire de la peine, et c'est en quoi ils font mal ; il y a de la peine et du danger à prêcher l'Evangile, et ils veulent bien prendre cette peine, et s'exposer à ce danger ; mais comme l'envie a la meilleure part à ce ministère, qui d'ailleurs est si saint, c'est là en quoi ils offensent Dieu. O cruauté ! ô fureur ! s'écrie là-dessus saint Chrysostome : parce que saint Paul a acquis quelque réputation, des esprits vains et envieux ne le peuvent souffrir. Ce ne leur est pas assez de le voir affligé, persécuté, chargé de chaînes dans une prison ; ce ne leur est pas assez de le voir tous les jours présenté devant les officiers de Néron ; ils lui portent une envie secrète et voudraient déjà le voir mort. Non, chrétiens, il n'y a point de condition, il n'y a point d'âge, il n'y a point de sexe, où l'on ne respire l'air contagieux de cette malheureuse peste. N'est-ce pas ce détestable péché qui met dans les familles tant de divisions entre les frères et les sœurs? dans le voisinage entre les gens d'une même profession? dans le barreau entre les avocats et les procureurs? dans la religion entre des personnes qui, menant d'ailleurs une vie fort austère, en perdent tout le mérite par la contagion de ce vice qui les corrompt? Le croi-

riez-vous? les enfants mêmes n'en sont pas exempts : A peine sont-ils nés, dit saint Augustin, qu'ils sont jaloux des caresses que l'on fait à leurs égaux, et leur envie, pire quelquefois qu'une fièvre étique, les consume peu à peu et les fait mourir. Enfin parcourez tout le monde, examinez toutes les conditions depuis la première jusqu'à la dernière, vous trouverez que le prophète Isaïe a eu raison de dire que dans le corps mystique de Jésus-Christ l'envie a fait partout des blessures mortelles : *Vulnus et livor et plaga tumens.* (*Isai.*, I, 6.) Si du moins on avait à cœur de travailler à leur guérison ; mais c'est à quoi on ne veut pas penser : *Non est circumligata, nec curata medicamine.* (*Ibid.*) Circonstance étrange et qui m'a fait avancer une deuxième proposition, qui est que, quoiqu'il n'y ait rien de plus dangereux pour le salut que le péché d'envie, il est très-rare de voir des gens qui s'en accusent et qui veuillent en guérir. Prenez patience, je ne serai pas long.

DEUXIÈME POINT.

Nous ne pouvons avoir de meilleures preuves de l'énormité de ce péché ni de ses funestes suites qu'en ouvrant les saintes Ecritures, et vous faisant voir les châtiments effroyables que Dieu en a tirés de tout temps. Je vois d'abord Caïn, chef et père des envieux, qui, ne pouvant souffrir que Dieu regarde de meilleur œil les offrandes de son frère que les siennes, lui dit d'un ton d'amitié : *Egrediamur in agrum* (*Gen.*, IV, 8) : « *Allons nous promener à la campagne ;* » et il se sert de cette occasion pour le tuer ; mais j'y vois en même temps un châtiment exemplaire de ce péché : Caïn tremble et frissonne de tout son corps, quoiqu'il soit presque seul dans le monde ; il implore la miséricorde de Dieu, ou plutôt il irrite sa justice, pour avoir quelque signe à la faveur duquel personne n'ose lui nuire. Tu en auras un, malheureux, tu en auras un ; tu seras à toi-même ton propre bourreau ; tu porteras partout avec toi ton supplice, et il t'accompagnera jusque dans les enfers.

Si je passe plus avant je vois Marie, sœur de Moïse, qui ne peut souffrir l'honneur que Dieu fait à son frère : *Nunquid per solum Moysem locutus est Dominus?* « *Est-ce que le Seigneur n'a parlé que par Moïse?* » (*Num.*, XII, 2.) Mais j'entends Dieu qui lui dit : Avec quel front oses-tu médire de ton frère? tu vas souffrir la peine de ton péché. Quelle peine? La première, c'est que Dieu irrité se retire : *Iratus abiit.* (*Ibid.*, 9.) La vertu attire Dieu, le péché l'éloigne ; la charité l'apaise, l'envie l'aigrit. Quand un homme a la charité, Dieu demeure en lui, et il demeure en Dieu. Mais quand l'envie bannit cette charité de son cœur, elle en chasse infailliblement Dieu ; il n'y est plus ; il s'est retiré plein de colère. *Iratus abiit.* La deuxième peine de la sœur de Moïse fut la lèpre dont elle se sentit frappée : *Et ecce Maria apparuit candens lepra.* (*Ibid.*, 10.) Pourquoi fut-elle frappée de lèpre plutôt que d'un autre mal? Parce que cette lèpre marquait mieux la nature de son péché, dit saint Ephrem : la lèpre gâte toutes les parties du corps ; l'envie corrompt toutes les puissances de l'âme. La lèpre est une corruption de la masse du sang et un signe de mort ; l'envie est une pourriture qui s'insinue jusque dans la moelle des os : *Putredo ossium invidia* (*Prov.*, XIV, 30), et quand elle est entrée si avant, il est très-difficile qu'on en guérisse. Coré, Dathan et Abiron ne peuvent souffrir la domination de Moïse et Aaron, tant leur envie est grande : *Cur elevamini supra populum Domini*, disent-ils? « *Pourquoi vous élevez-vous avec tant de fierté sur le peuple du Seigneur?* » (*Num.*, XVI, 3.) Ils passent de l'envie à la désobéissance, de la désobéissance au murmure, du murmure à une rébellion ouverte ; mais Dieu sait bien s'en venger : *Dirupta est terra sub pedibus eorum, et aperiens os suum devoravit illos :* « *La terre se fend sous leurs pieds, et ouvrant ses entrailles, elle les ensevelit tout vivants.* » (*Num.*, XXXI, 32.) Que dirai-je de ce qui s'est passé dans la personne de Pharaon? Dieu endurcit son cœur ; voilà ce que l'Ecriture m'apprend. Mais l'abbé Ruppert remarque qu'il l'endurcit non pas en lui donnant un esprit de malice, mais en se plaisant à faire d'autant plus de bien aux Juifs que ce prince se plaignait davantage et était plus envieux de leur fécondité ; Dieu bénissait ce peuple et le multipliait ; étrange sujet d'envie et de rage pour Pharaon qui s'endurcit lui-même dans son péché et qui périt dans les eaux de la mer Rouge avec toute son armée. Ainsi meurent, ainsi périssent, ainsi sont damnés les envieux. Voilà ce à quoi ordinairement ce péché aboutit, dit saint Grégoire de Nysse, qui l'appelle par cet effet un péché désespéré. Comment désespéré? ce mot est bien rude. Oui, désespéré, dans le sens que l'entend ce Père, c'est-à-dire qu'on s'en corrige très-rarement ; c'est-à-dire qu'ordinairement on le rend incurable ; c'est-à-dire qu'à moins d'une grâce particulière de Dieu, on n'en guérit jamais ; c'est-à-dire, enfin, que souvent, hélas! que trop souvent, on trouve dans les envieux les mêmes marques et les mêmes symptômes que les médecins distinguent en ceux pour qui il n'y a presque plus d'espérance. Voyez leurs yeux enfoncés et abattus, leurs sourcils resserrés, leur visage défait, leur air languissant, leur esprit égaré et inquiet. Où trouverez-vous en eux de favorables marques de vie? Combien, au contraire, ne distinguez-vous pas en eux de funestes présages de mort? Encore avec tout cela, ils ne se croient pas malades ; avec tout cela l'envie est un péché qu'ils ne se reprochent presque jamais, un péché qui, tout abominable qu'il paraisse dans les autres, semble excusable et léger à ceux qui le commettent. Vous le savez, mes chers honorés confrères, vous le savez, vous qui recevez les confessions de tant de pécheurs, s'accuse-t-on souvent de ce péché, et si l'on ne s'en accuse pas, comment en guérira-t-on? On se con-

fesse de ses blasphèmes, de ses emportements, de ses fornications, de son intempérance, de son oisiveté, des paroles trop libres que l'on aura dites, et des actions déshonnêtes que l'on aura faites; encore Dieu veuille qu'on n'en omette pas les circonstances aggravantes! Dieu veuille qu'on ne les cache pas ou par honte, ou par crainte, ou par hypocrisie, ou par orgueil! Mais où est l'homme qui se confesse de son envie? où est le dévot et la dévote, le religieux et la religieuse, dans qui ce péché, pour être plus spirituel, est encore plus dangereux, qui s'accuse d'en avoir pendant plusieurs années contracté l'habitude? Ils s'examineront bien sur de petits péchés, sur des fautes où peut-être il n'y en a point; ils s'examineront bien sur des distractions souvent involontaires, sur des tentations auxquelles ils n'auront pas consenti; mais ils ne feront pas la moindre réflexion sur l'envie qui est la passion qui les domine. Je sais, âme chrétienne, que vous avez beaucoup de scrupules, et je suis fort tenté d'en bénir le Seigneur s'ils viennent d'une conscience timorée et qui appréhende de lui déplaire; mais avec tous ces scrupules qui ne servent qu'à exercer notre patience, et à nous faire passer dans les confessionnaux un temps que nous pourrions employer à des discussions beaucoup plus utiles, venez-vous nous dire : L'envie est mon péché : il y a des personnes dont le bonheur me chagrine et dont le malheur me réjouit; s'il leur arrive quelque accident, j'en ressens une secrète joie, et, si quelque bon succès rend leurs affaires meilleures qu'elles n'étaient, cette nouvelle prospérité me fait de la peine. Venez-vous nous faire ingénument cette déclaration? vous le savez, Messieurs et Mesdames, vous est-il venu quelque remords de conscience sur cet article? vous êtes-vous représenté que l'envie était votre passion dominante, et avez-vous fait tous vos efforts pour vous en corriger? Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Pères et les saints se sont plaints à cet égard. Il y a près de huit cents ans que Salvien, ce Jérémie de son siècle, nous a témoigné que c'était là une des choses dont il s'étonnait le plus. Je vois, disait-il, dans le christianisme deux choses que je ne peux ni concevoir ni concilier. La première, est la prodigieuse multitude des envieux qui se trouvent dans tous les âges, dans tous les états, dans tous les sexes; la deuxième, est l'endurcissement et l'impénitence de ces envieux, qui, parmi les pécheurs, sont presque les seuls qui ne se reprochent pas leurs péchés. Ne le dissimulons pas, il est rare de trouver des chrétiens exempts de cette passion; mais il est rare en même temps d'en trouver qui s'en accusent et qui s'en corrigent. Dans les uns c'est une ignorance et un endurcissement criminel; ils ne croient pas mal faire, et pourvu qu'au dehors ils ne ruinent pas celui dont ils envient le bonheur, ils se flattent d'être innocents; dans les autres, c'est indifférence, c'est négligence; ils ont bien d'autres péchés qui chargent leur conscience! Il y a bien d'autres choses sur lesquelles il faut qu'ils fassent réflexion sans s'arrêter à celle-là! Dans plusieurs, c'est entêtement, c'est endurcissement, c'est malice : ils ne veulent pas se corriger; l'envie est une passion si invétérée, et qui a jeté dans leurs âmes de si profondes racines, qu'il est presque impossible de les arracher. O aveuglement terrible! o dureté épouvantable! Préservez, Seigneur, de ce péché tous ces chers auditeurs, par cette infinie bonté que vous avez pour les hommes en général, par ces exemples de bonté et de tendresse que vous avez laissés, par les mérites de ce sang précieux que vous avez versé pour nous! Ouvrez les yeux des aveugles, et amollissez les cœurs des endurcis; s'ils veulent envier quelque chose, que ce soit votre grâce, Seigneur; s'ils veulent être jaloux de quelque prospérité, que ce soit de celle d'être bien avec vous. Qu'ils tâchent de se surpasser les uns les autres en piété, en justice, en douceur, en charité; enfin que, par une noble émulation, s'encourageant à faire toujours de mieux en mieux, ils méritent de vous posséder dans votre bienheureuse éternité!

INSTRUCTION XV.

DES JUGEMENTS TÉMÉRAIRES.

Un des effets les plus funestes de l'envie, dont je vous ai parlé dans la précédente instruction, c'est de porter les envieux à des jugements téméraires à l'égard de leurs rivaux. On condamne tout sur les plus légères apparences; on donne à tout une interprétation maligne et un tour défavorable; on flétrit, on corrompt, on empoisonne ce qui se fait avec le plus de candeur et d'innocence. Pour combattre un si grand péché et tâcher, avec la grâce du Seigneur, d'arrêter le malheureux cours de tant de jugements téméraires, je me propose de vous en faire connaître d'abord l'énormité, deuxièmement les préservatifs et les remèdes.

PREMIER POINT.

S'il n'est pas absolument défendu de juger son prochain, il n'est jamais permis de le juger et de le condamner sans connaissance de cause, et sur des faits incertains; il n'est jamais permis de se laisser prévenir par sa passion dans les jugements qu'on en fait; il n'est jamais permis de le juger et de le condamner sans avoir égard ou à sa faiblesse ou à la douleur qu'il aura pu avoir de son péché. Dans la première de ces circonstances, ce serait pécher par précipitation, comme ce peuple qui condamna d'abord Susanne sur le rapport de deux faux témoins, sans lui donner le temps de se justifier; dans la deuxième, ce serait pécher par prévention et par malice, comme les Juifs qui disaient en eux-mêmes que Jésus-Christ était un blasphémateur, et qu'il avait commerce avec le démon quand il faisait quelque miracle; dans la troisième, ce serait pécher par dureté, comme ce pharisien qui, sans prendre garde si Madeleine avait renoncé à ses dé-

sordres ou non, la prenait toujours pour une pécheresse, quoiqu'il la vît affligée, fondant en larmes, et prosternée aux pieds de son Sauveur et son juge. Il n'y a point de doute, mes frères, qu'on ne pèche mortellement, lorsqu'en des choses de conséquence on accuse au dedans de soi son prochain, quand même ce jugement est secret et qu'il ne vient à la connaissance de personne. Chose étrange! Dieu, tout Dieu qu'il est, avait vu le péché de nos premiers parents dans le paradis terrestre; il avait entendu ce que le serpent avait dit à Eve, ce qu'Eve avait dit au serpent et à Adam; il avait été présent à toutes les circonstances de leur péché; il connaissait le fond du cœur de l'un et de l'autre; il savait tout cela, et cependant il se contenta de leur dire : *Quare hoc fecistis?* « *Pourquoi avez-vous fait cela?* » (*Gen.*, III, 13.) pour nous apprendre, dit un savant interprète, à ne nous précipiter jamais dans les jugements intérieurs que nous formons, à ne suivre jamais nos saillies naturelles, à ne condamner jamais personne sans une exacte et sérieuse réflexion sur les circonstances de son péché : car si Dieu, à qui rien n'est inconnu, si Dieu qui sait toutes choses avant qu'elles ne se fassent, observe néanmoins cette conduite, avec quel front, juges téméraires, qui ne pouvez connaître l'intérieur de votre prochain, le condamnerez-vous sur de légères apparences? par quel nouveau principe prétendez-vous avoir des lumières privilégiées, et fondez-vous sur elles la malignité de vos jugements? quelle espèce de jugement où tout est caché et rien n'est certain? où tout est douteux et rien n'est évident? où tout est enveloppé de ténèbres et rien n'est exposé au grand jour? quelle espèce de jugement où celui que l'on juge est condamné sans qu'on l'écoute, sans qu'on lui donne le loisir de se justifier, sans savoir de lui-même ce qui en est, sans qu'on pèse les raisons qui peuvent ou le charger ou l'absoudre?

Mais, me direz-vous : Nous jugeons sur ce que nous avons vu; nous nous en rapportons à nos oreilles et à nos yeux : ce ne sont pas des ouï-dire. Nous avons été témoins de l'action. Nous avons vu cette fille entrer dans un endroit suspect; cet homme fréquenter des gens scandaleux et impies; cet autre plein de vin; celui-ci engagé dans des commerces usuraires et injustes. Et moi, je vous réponds : Ne précipitez rien. Vos sens font quelquefois des rapports infidèles, ou bien vous jugez témérairement sur les rapports qu'ils vous font. Si vous aviez vu saint Nicolas venir, de nuit, jeter une bourse par une fenêtre qui donnait dans la chambre de trois jeunes demoiselles; si vous l'aviez vu, dis-je, venir en cachette, et observer exactement le temps où tout le monde est retiré, qu'en eussiez-vous dit, qu'en eussiez-vous pensé? Oh! qu'il y a là d'intrigues! Est-ce là ce que doit faire un évêque? Il y a sans doute quelques billets et quelques rendez-vous. Oh! le méchant homme, vous seriez-vous écrié; oh! l'hypocrite. Cependant, ce méchant homme était un grand saint; cependant, cet hypocrite était loué et béni de Dieu de ce qu'il faisait ses aumônes en secret, de ce qu'il épargnait à un père pauvre la honte de déclarer ses besoins, et qu'il prévenait le libertinage où pouvaient se jeter de jeunes personnes pour se sauver de la pauvreté.—Si vous aviez vu une jeune veuve quitter ses habits de deuil et ajouter à sa beauté naturelle tout ce que l'art peut inventer de plus séduisant, si vous l'aviez vue s'orner de pierreries, ajouter parures sur parures pour sortir de sa ville et se rendre dans la tente d'un impudique général d'armée; ou si vous aviez vu un jeune homme bien fait s'enfuir de la chambre de sa maîtresse, qui se serait écriée qu'on a voulu attenter à son honneur, et qui aurait tenu entre ses mains le manteau de son prétendu corrupteur, qu'auriez-vous dit, qu'auriez-vous pensé? Vous auriez accusé du plus infâme des péchés cette jeune veuve et ce jeune homme, et cependant Judith est très-chaste et Joseph très-innocent. Mais pourquoi sortir de Béthulie, et aller auprès d'Holopherne? Pourquoi se parer si magnifiquement, se mettre à table avec un général lascif, s'appliquer à se rendre agréable à ses yeux, et entrer seule dans sa chambre? Vous en saviez la raison, ô mon Dieu! et tout autre que vous, ne connaissant pas l'intention de cette jeune veuve, en eût jugé selon les apparences, et en eût faussement jugé.

Mais pourquoi un serviteur s'entretient-il avec sa maîtresse; pourquoi cette maîtresse, qui est plus intéressée que personne à sauver son honneur, crie-t-elle qu'on a voulu y porter atteinte; pourquoi montre-t-elle le manteau de ce jeune audacieux? Vous saviez la vérité de ce qui s'est passé, ô mon Dieu! et Putiphar ne la savait pas; vous la saviez, et le public ne la savait pas. Cette maîtresse était une infâme qui tentait la fidélité de Joseph, et ce Joseph aimait mieux être sévèrement châtié et mourir que d'offenser son Dieu et son maître. Tant il est vrai qu'il ne faut jamais se précipiter dans les jugements que l'on fait du prochain, ni rien décider sur de légères apparences! car êtes-vous mieux fondés dans vos jugements que ceux qui auraient vu saint Nicolas sortir seul, de nuit, pour jeter une bourse dans la chambre de trois jeunes demoiselles, que ceux qui avaient vu Judith si avantageusement parée; que ceux qui avaient vu la femme de Putiphar s'écrier qu'on avait voulu lui faire violence? Cependant, ce sont autant d'exemples que l'Ecriture a voulu vous laisser pour vous faire connaître combien les apparences sont trompeuses, et quel est le péché de ceux qui, sur ces apparences, jugent en mauvaise part le prochain.

Le pharisien dont parle l'Evangile s'est rendu très-coupable par cet endroit. Il jugeait par la profession du publicain que c'était un voleur et un concussionnaire. C'est un homme qui reçoit les deniers publics; il exige du peuple au delà de ses droits; il se sert du nom et de l'autorité de César pour

commettre mille injustices. Oh! le voleur! cependant ce prétendu voleur s'en est retourné justifié dans sa maison, cependant ce prétendu voleur, au jugement de Dieu, qui seul peut sonder le fond des cœurs, est loué, et ce pharisien avec ses aumônes, ses jeûnes, sa fidélité à donner constamment la dixième partie de ce qu'il possède, est blâmé. Après cela, mes frères, ne faites plus de fonds sur de simples apparences; ne jugez pas d'un homme en mauvaise part à cause de sa profession ; ne rejetez pas sur un corps les désordres de quelques particuliers ; ne vous servez jamais de conjectures, de rapports, de vraisemblances, pour blâmer votre prochain.

Vous voyez, par exemple, un homme qui ménage le peu de bien que la Providence lui a donné, et, sans savoir son dessein, vous jugez que c'est un avare, et qu'il retient injustement le bien qu'il devrait donner aux pauvres. Eh! connaissez vous son motif? peut-être fait-il beaucoup d'aumônes que vous ignorez ; peut-être se prive-t-il de mille petites commodités par un esprit de mortification, et vous le regardez comme un homme mesquin, sordide, dur, impitoyable. Vous voyez une fille d'une humeur enjouée fréquenter les compagnies ; et sans examiner jusqu'où peut aller pour elle le devoir des bienséances, vous concluez d'abord qu'il y a quelque chose de déréglé dans sa conduite. Eh! mes frères, épargnez votre prochain et ne jugez pas avant le temps : *Nolite ante tempus judicare;* c'est-à-dire, comme l'explique saint Anselme, non-seulement avant que le Seigneur ait jugé, mais avant que vous ayez tout l'éclaircissement nécessaire pour appuyer votre jugement : *Nolite*, etc. (*Matth.*, VII, 1.) Ne jugez pas avant que vous ayez découvert au vrai tout ce qui vous était inconnu, avant que la discrétion vous ait fait séparer ce qui est certain d'avec ce qui ne l'est pas, ce qui est sûr d'avec ce qui n'est que vraisemblable. L'injustice de ces jugements téméraires paraît encore en ce que la passion s'y mêle et empêche de juger sainement. Qu'est-ce qui fait parler si désavantageusement le pharisien, c'est son orgueil, c'est la bonne opinion qu'il a de lui-même, c'est sa complaisance en ses prétendues vertus; voilà précisément ce qui le porte à mépriser les autres. Une âme qui juge sans passion, sans prévention, sans aucun retour sur elle, ne regarde que ses propres défauts, ou si elle se persuade qu'elle ne tombe pas en des désordres visibles et scandaleux dans lesquels quelques-uns tombent, elle se représente qu'elle n'a pas non plus tant de perfections que d'autres possèdent au souverain degré ; mais dès qu'elle est entêtée de son prétendu mérite, dès que l'orgueil et la complaisance pour elle-même la domine, elle ne se contente pas de se louer et de s'applaudir, elle méprise les autres et ne conçoit d'eux que de mauvais sentiments. De cette détestable passion naissent plusieurs péchés. 1° La perte de la charité chrétienne : Dès qu'on n'a pas bonne opinion de son prochain on cesse de l'aimer ; ce qui a fait dire à Cassiodore que les soupçons et les jugement téméraires sont le poison de l'amitié : *Amicitiæ venenum.* 2° L'usurpation des droits de Dieu : Votre prochain est-il sous votre juridiction, et avec quel front votre orgueil veut-il le soumettre à vos jugements et à vos caprices? Vous le jugez; mais qui vous en a donné le pouvoir? Est-ce Dieu? *Domino suo stat aut cadit*, dit saint Paul. (*Rom.*, XIV, 4.) C'est devant lui qu'il tombe ou qu'il se tient debout; c'est devant lui qu'il doit rendre compte de ses actions, et Dieu en est si jaloux qu'il ne veut pas vous faire part de son autorité ; mais ce que sa justice vous refuse, votre orgueil et votre passion vous le font usurper. 3° L'endurcissement et l'impuissance morale de vous corriger : Si vous étiez véritablement humbles, vous demanderiez à Dieu la grâce de ne tourner les yeux que sur vous-mêmes, et vous le prieriez avec le Roi-Prophète de vous découvrir l'intérieur de votre conscience, afin de savoir ce qui vous manque : *ut sciam quid desit mihi;* tant que j'aurai les yeux appliqués sur mon prochain, tant que je me représenterai qu'il ne vit pas comme il est obligé de vivre, ou qu'il n'a pas les vertus que je me flatte d'avoir, quelle apparence que je m'accuse de mes péchés et que je me les reproche! je vivrai donc toujours comme je vis, c'est-à-dire orgueilleux, entêté, plein de moi-même, toujours appliqué à considérer en moi de faux biens, hors d'état d'y considérer de véritables maux. Hélas! que je dois donc appréhender d'avoir le même sort que le pharisien, et de descendre avec mes prétendues vertus dans les enfers. Vous qui vous piquez de régularité et de dévotion, prenez-y garde, disent les maîtres de la vie spirituelle; c'est le plus dangereux des piéges du démon, la tentation la plus ordinaire et la plus funeste à l'égard de ceux qui, n'ayant pas encore commencé à entrer dans la carrière, s'imaginent déjà être au but et sur le point de recevoir la récompense. 4° Cette passion de juger en mauvaise part son prochain vient d'une corruption et d'une malice intérieure dont il est rare qu'on s'aperçoive. Il y a des gens qui jugent mal de tout ce qu'ils voient, et les meilleures choses par la mauvaise disposition de leur cœur leur deviennent mortelles. Sans prendre garde qu'ils sont incomparablement plus vicieux que leurs frères, ils condamnent dans les autres les moindres défauts, dit saint Ambroise, tandis qu'ils se pardonnent les plus grands crimes : *Minora in aliis errata condemnant, cum ipsi graviora commiserint.* Autre circonstance qui condamne encore plus les jugements téméraires : Vous jugez, à l'égard de votre prochain, du présent par le passé, et parce qu'il a été une fois coupable, vous voulez croire qu'il l'est toujours. Il donne au dehors quelques marques de piété et il vous plaît de le traiter d'hypocrite. J'en reviens au pharisien de l'Évangile. Qu'avait fait le publicain pour s'attirer une si outrageante censure : *Je ne suis pas, tel que ce publicain;* « *Velut etiam hic publica-*

nus. » (*Luc.*, XVIII, 11.) L'Ecriture cependant ne nous parle en aucun endroit de ses concussions et de ses autres péchés. Que faisait-il donc à ce moment qui méritât un si injurieux mépris? Il faisait tout ce qu'il devait faire pour passer pour homme de bien, ou mériter qu'on l'excusât si sa conduite avait été autrefois déréglée. Il se tenait au bas du temple, il n'osait même lever les yeux au ciel, il frappait sa poitrine, et demandait à Dieu miséricorde : *Deus propitius esto mihi peccatori.* Tout autre que le pharisien, dont l'esprit n'aurait pas été gâté ni le cœur corrompu, eût dit : Voilà un homme de bien; un homme qui se met dans la posture où doit être un vrai pénitent, un homme qui, confus des péchés qu'il a commis, en demande pardon au Seigneur. Mais ce malheureux pharisien en juge tout autrement : Voyez-vous ce bigot? voyez-vous cet hypocrite? Il n'ose lever les yeux au ciel, mais il a les mains bien ouvertes et bien étendues pour voler l'argent du peuple : il demande miséricorde; mais il n'en a point pour ses frères : il se frappe la poitrine; mais il l'a plus dure que le fer et le bronze sur les misères de son prochain. Qui ne dirait que c'est là un saint homme? O le bon impudique! Il n'ose regarder personne; mais il a les yeux bien ouverts sur les objets de sa passion; il se met derrière les autres; mais c'est afin de les observer; c'est afin qu'on se défie moins de tous les projets de son orgueil. C'est ainsi que parle, c'est ainsi que pense le pharisien, dans le temps où le publicain doit lui inspirer par son humilité, sa douleur et d'autres marques de religion, des sentiments tout opposés. S'il l'avait vu assister aux cérémonies légales avec des yeux effrontés, un air enjoué et une posture indécente; s'il l'avait vu s'avancer et prendre les premières places dans le temple, qu'aurait-il dit? Mais il le voit dans un état d'humiliation et de pénitence, au bas du temple; il entend ses gémissements et ses soupirs, et néanmoins il le condamne, il le regarde comme un méchant homme, et rend grâces à Dieu de ce qu'il ne lui ressemble pas. Juge téméraire! tu as raison de le dire, il retourne justifié dans sa maison, et tu rentres dans la tienne plus coupable que tu ne l'étais quand tu en es sorti. Pourquoi pensez-vous, mes frères, que Jésus-Christ a fait cette parabole, et qu'il a voulu marquer toutes ces circonstances dans notre Evangile? Pour moi je ne doute pas que ce ne soit pour nous faire voir jusqu'où va la malignité des jugements téméraires, qui souvent même se servent des apparences extérieures de piété qu'on voit dans les autres pour en juger en mauvaise part. Si cette fille a les yeux baissés, si elle est habillée modestement, si elle paraît recueillie dans ses prières et retenue dans ses paroles, combien de gens disent que c'est une bigote, et qu'elle se sert de sa piété pour mieux couvrir ses mauvais commerces, principalement si elle a autrefois donné quelque occasion de scandale! au lieu de conclure qu'il y a beaucoup d'apparence qu'elle ne mène plus la vie qu'elle menait, puisqu'elle en donne des marques tout opposées, on veut qu'elle ajoute à ses péchés cachés celui de l'hypocrisie qui la rend encore plus criminelle; au lieu de dire qu'elle reconnaît sa faute, qu'elle demande pardon à Dieu, et que probablement le Seigneur lui aura fait miséricorde, on la regarde toujours comme une pécheresse, comme le pharisien regardait la Madeleine prosternée aux pieds de Jésus-Christ, qu'elle arrosait de ses larmes. Juges téméraires! que vous êtes injustes, que vous êtes cruels de diffamer des gens que Dieu aime, de les traiter sans miséricorde quand il leur a pardonné par un excès de la sienne, et de rappeler leur vie passée quand il ne s'en souvient plus! Après vous avoir fait connaître l'énormité des jugements temporels, il me reste à vous indiquer les remèdes qui doivent vous en préserver; je le ferai en deux mots.

DEUXIÈME POINT.

Saint Bernard nous a laissé d'admirables remèdes contre les jugements téméraires. Le premier est de réprimer cette curiosité indiscrète, cette démangeaison que l'on a de savoir ce qui se passe dans les familles, ce qui se fait en particulier ou dans les compagnies. Il y a, d'après l'Ecriture, une curiosité permise, une curiosité louable, une curiosité dangereuse et mauvaise. Quand vous avez une affaire considérable à terminer, un mariage à conclure, une société à lier, informez-vous soigneusement qui sont ceux avec qui vous voulez transiger; c'est là une curiosité permise. Quand vous avez des inférieurs à conduire, des enfants à corriger, des pauvres à soulager, veillez sur ces inférieurs, examinez les mœurs et les actions de ces enfants; discernez les vrais et les faux besoins des pauvres; c'est là une curiosité louable; mais prétendez-vous observer tout ce que disent et tout ce que font des gens sur lesquels vous n'avez aucune autorité? prétendez-vous vous informer de ce qui se passe dans les familles, des lieux où va cette femme, des habitudes qu'elle a, des compagnies qu'elle voit? c'est là une curiosité criminelle. Si vous vous apercevez que c'est de là que viennent vos soupçons, vos conjectures, voulez-vous en arrêter le cours? *Cave alienæ conversationis esse curiosus explorator*, dit saint Bernard; c'est-à-dire, ne soyez pas si curieux à vous informer de la vie et des actions d'autrui.

Le second moyen de ne pas juger mal votre prochain est de séparer ce qu'il fait d'avec l'intention qu'il peut avoir en le faisant. Peut-être ne croit-il pas offenser Dieu; peut-être se propose-t-il quelque bonne fin; il aura été trompé; il se sera trompé lui-même, peut-être n'est-ce qu'un peu de légèreté et un défaut de réflexion; quand il regardera les choses de plus près, il se corrigera de ce qui lui est échappé. Vous me direz, peut-être, que souvent vous ne pouvez excuser ni l'action, ni l'intention; cela arrive quelquefois; mais, pour lors, ayez

compassion de votre prochain, et, détournant les yeux de dessus lui pour les jeter sur vous-même, dites avec beaucoup d'humilité et de douceur : Si j'avais été à sa place, j'en aurais peut-être encore plus fait que lui ; et si, au moment où je parle, Dieu m'abandonnait, je tomberais dans de beaucoup plus grands désordres. Troisième moyen de réprimer tant de jugements que l'on fait, et de se mettre hors du danger d'en faire de téméraires. Regardez-vous vous-mêmes, mes chers auditeurs, et sur la compassion que vous voudriez que l'on eût pour vous, mesurez celle que vous devez avoir pour les faiblesses de votre prochain ; dites avec un grand saint : Mon frère est tombé, il est vrai ; mais sais-je la résistance qu'il a faite avant que de tomber ; il est tombé, mais sais-je combien de fois il a vaincu cette tentation avant que d'y succomber? Dieu seul a su ce qui s'est passé dans le fond de son âme ; peut-être lui a-t-il déjà pardonné sa faute, et je serais assez injuste pour la lui reprocher! Encore un mot au sujet de ceux qui donnent occasion au prochain de faire des jugements téméraires : Vous vous plaignez souvent qu'on interprète en mauvaise part vos paroles, vos actions, votre conduite ; et vous ne prenez pas garde que c'est vous-mêmes qui fournissez la matière à tant de jugements, de détractions et de médisances qu'on fait de vous. Si votre prochain fait mal, c'est vous-même qui lui en donnez le sujet ; c'est vous, ma chère enfant, par votre immodestie et votre luxe ; c'est vous, homme emporté, par vos imprécations et vos blasphèmes. Ce sont, à la vérité, des hommes imprudents qui parlent ; mais savez-vous bien que c'est à vous de les faire taire par une conduite réglée et de bons exemples. Je ne parle qu'après saint Pierre : Je vous exhorte de toute l'étendue de mon âme, dit ce prince des apôtres, *obsecro vos*, de vous conduire si saintement avec ceux qui vivent avec vous, qu'au lieu de les obliger à médire de vous, vous les forciez, par les bonnes actions qu'ils vous verront faire, d'en glorifier le Seigneur. Soyez donc, pour l'amour de lui, exacts à tous vos devoirs, afin que, par une conduite des plus régulières, vous fermiez la bouche à ces jugements et à ces insensés : *Ut benefacientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam.* (I *Petr.*, II, 12-15.) Le grand plaisir de ces téméraires et de ces ignorants est de critiquer partout, de chercher partout de quoi exercer leur maudite langue et l'amertume de leur zèle : plaise au Seigneur de changer leurs dispositions, afin que la charité chrétienne règne au milieu de vous : mais, de votre côté, prenez garde de ne jamais donner lieu à leurs jugements téméraires et à leurs censures. Prenez garde de vous conduire si bien dans vos actions, dans vos visites, dans votre commerce, dans vos paroles, que vous leur imposiez silence. Je remarque, avec saint Jean Chrysostome, une admirable prudence de saint Paul sur ce sujet. Il avait en dépôt plusieurs aumônes des fidèles pour en soulager les pauvres ; quoiqu'il ne fût pas homme à en faire mauvais usage, et que sa conscience ne lui reprochât pas le moindre défaut, cependant, pour ne pas donner l'ombre de soupçon, il voulut s'associer d'autres personnes qui distribuassent ces aumônes, ou en présence desquelles il les distribuât. Or si un homme d'une aussi grande vertu, et d'une probité aussi reconnue que cet apôtre en a agi de la sorte pour ne pas donner lieu à aucuns mauvais jugements des plus libertins, que ne devons-nous pas faire, dit saint Jean Chrysostome, et quelles précautions n'avons-nous pas, à prendre pour empêcher que nos frères ne jugent mal de nous?

Empêchez tous les soupçons sinistres ; faites taire tous ceux qui voudraient mal parler de vous, par vos exemples et la sagesse de votre conduite, afin qu'ayant mené une vie exacte et purifiée de toute imperfection en ce monde, vous en receviez de la main de Dieu la récompense en l'autre. *Amen.*

INSTRUCTION XVI.

DE LA MÉDISANCE.

L'envie n'est pas seulement la mère des jugements téméraires et des soupçons injurieux, elle enfante encore les médisances et les discours contraires à la charité. C'est sur ce sujet que je me propose de vous entretenir aujourd'hui, vous faisant connaître, premièrement, quelle est la faute de ceux qui médisent ; deuxièmement, de ceux qui écoutent la médisance. J'aurais à vous parler longuement sur cette matière ; mais je tâcherai de me restreindre pour ne pas vous etenir trop longtemps.

PREMIER POINT

Il suffit d'envisager les sources et les principes de la médisance pour la regarder comme un vice infâme ; car elle naît, pour l'ordinaire, des passions les plus honteuses. Elle naît de l'envie ; car qu'est-ce qui fait que ce voisin médit de son voisin, cette femme des personnes de son sexe, cet artisan d'un autre artisan, ce marchand d'un autre marchand, cet avocat et ce procureur de ceux de sa profession ; c'est l'envie, c'est le dépit de voir qu'ils sont en réputation et que leurs affaires réussissent. La médisance prend sa source dans la lâcheté. Vous n'oseriez mal parler de cette personne ni lui reprocher en face ce que vous dites en secret ; vous cherchez les ténèbres et la confidence d'autrui, pour lui faire une plaie d'autant plus dangereuse qu'elle n'aura pas sujet de s'en percevoir. O lâcheté, ô infamie! vous seriez fâché qu'elle sût ce que vous dites d'elle, dans l'appréhension qu'elle s'en vengeât ; et quand vous voyez qu'elle est hors d'état de s'en justifier et de se défendre, vous la mordez en secret, et vous ressemblez, dit l'Ecriture, au serpent qui cherche le temps du sommeil et du repos d'un voyageur fatigué pour lui faire des plaies mortelles. La médisance naît de la légèreté et de la préci-

pitation. Vous êtes un étourdi ; vous frappez à tort et à travers ; votre langue n'épargne ni présents, ni absent, ni prêtres, ni séculiers, ni supérieurs, ni inférieurs, ni hommes, ni femmes ; vous ressemblez à un cheval indompté qui blesse tout ce qu'il rencontre ; encore y a-t-il une différence entre cet animal fougueux et vous, qu'il se dompte par le frein et le mors qu'on lui met, et que personne, dit saint Jacques, ne saurait retenir la langue médisante. La médisance naît de la perfidie et de l'hypocrisie. Ce sont quelquefois vos amis que vous déchirez, et c'est sur eux que vous répandez votre fiel. Ni retenus par les liens de l'amitié, ni arrêtés par les devoirs de la bienséance, ni sensibles à la multitude des bienfaits que vous avez reçus, vous déchirez ceux pour qui vous devriez avoir le plus d'affection et de reconnaissance, ou s'ils vous sont indifférents, vous vous servez d'honnêtes précautions pour médire plus pieusement d'eux. A vous entendre, vous êtes l'homme du monde le plus généreux et le plus charitable, vous voudriez que ce que vous voulez dire ne fût pas arrivé ; vous voudriez même vous dispenser de le dire ; mais vous le dites, et la piété, peut-être, assaisonnant votre détraction, la rend par cette raison même plus odieuse et plus infâme ; il vaudrait mieux que vous fussiez né muet, ou que vous passassiez pour un méchant homme, votre langue serait moins dangereuse ; on se défierait plus de vous, et l'on fuirait votre compagnie comme l'on fuit celle du serpent. Je vous demande à présent, y a-t-il en cela le moindre caractère d'homme d'esprit et de ce qui s'appelle dans le monde un honnête homme ?

Ce qui fait qu'on estime une personne dans le monde, c'est quand on sait qu'elle ne dit jamais de mal de son prochain, que, quelque raison qu'elle puisse avoir d'être mécontente de sa conduite, elle ne s'en venge jamais par des voies si indignes ; et par la même raison ce qui fait qu'on méprise une personne et qu'on la hait, c'est lorsqu'on s'aperçoit qu'elle ne peut retenir la démangeaison qu'elle a de parler, qu'il faut que l'amertume de sa passion se décharge toujours sur quelqu'un, que ses amis et ses proches n'en sont pas exempts, et que le tombeau même des morts ne leur sert pas d'asile contre leurs médisances. On fuit ces personnes comme l'on fuirait des pestiférés. Vous savez vous-même l'aversion que vous en avez, et comme vous ne pouvez pas espérer d'être mieux traités des autres que vous ne traitez ces lâches médisants, jugez quelle estime on a pour vous quand malheureusement vous êtes de ce nombre. Voulez-vous savoir quel est celui que l'Esprit-Saint appelle un homme maudit ? C'est celui qui ne peut retenir sa langue, qui parle à tort et à travers, qui se raille de celui-ci, qui médit de celui-là, qui porte partout le feu de sa passion et l'amertume de sa bile : *Susurro et bilinguis maledictus.* (*Eccli.*, XXVIII, 15.) Il n'y a point de gens à qui cet homme ne paraisse dangereux et terrible ; les plus méchants mêmes le haïssent ou le méprisent ; ceux qui agissent par des principes d'honneur et d'équité ne le sauraient souffrir ; il ne peut se souffrir lui-même ni avoir de véritable ami sur lequel il se repose : *Non habebit requiem, nec habebit amicum in quo requiescat.* Seriez-vous bien aise de faire amitié et de vous lier avec lui ? peut-être le voudriez-vous pour un temps ; mais à la fin vous reconnaîtriez ou qu'il vous déchire sourdement à votre tour, ou que, n'ayant pas plus d'égard pour vous que pour les autres, il vous déchirera avec insolence. Quand je m'approche d'un homme de ce caractère, dit un évêque, je crois être à l'entrée d'un égoût dont le moindre mouvement augmente l'infection et la puanteur : *Fœculentiæ par est cloacali, quæ quo plus commota plus fetida est.* Aussi peu de gens le souffrent, peu de personnes l'aiment, tout le monde le hait : *Paucis voluptati, nullis amori, omnibus odio est.* Or, si un homme de ce caractère se rend si odieux à ses frères, en péchant contre les premiers principes de l'honneur, de la raison et de l'équité naturelle, en quelle odeur serait-il auprès de Dieu, et, n'étant pas même homme, comment pourra-t-il être chrétien ? Si l'on a dans le monde tant d'horreur et de mépris pour un médisant comment Dieu le regardera-t-il ? Si le siècle, tout corrompu qu'il est, ne le peut souffrir, comment la religion l'aimera-t-elle ? Vous n'y pensez pas, médisants ! vous n'y pensez pas ; vous croyez que vos médisances ne sont que des bagatelles dans lesquelles votre religion n'est nullement intéressée : mais c'est en cela même, dit saint Jacques, que vous séduisez votre propre cœur ; c'est en cela même que vous péchez contre les principes de cette religion ; c'est en cela même que vous vous mettez hors d'état de profiter jamais des remèdes que cette religion vous prescrit ; c'est en cela même que vous vous exposez à un prochain et presque inévitable danger de réprobation, quelques vertus et quelques bonnes qualités que vous ayez d'ailleurs. Je dis qu'un médisant pèche contre tous les principes de la religion chrétienne, et qu'il en étouffe au dedans de soi tout l'esprit, pendant qu'il se contente d'en montrer au dehors quelques apparences. Saint Jean Chrisostome le compare, après l'Ecriture sainte, à une mer agitée et qui élevant sans cesse ses flots et les rabaissant renverse ce qu'il y a de plus riche dans un vaisseau, pendant qu'elle laisse flotter sur sa surface quelques morceaux de bois ou quelques méchantes hardes de peu de valeur ; si dans le vaisseau il y a de l'or, de l'argent, ou d'autres marchandises lourdes et précieuses, tout cela est tellement englouti qu'on n'en trouve jamais de vestige ; on voit seulement quelques mâts rompus, quelques cordages, quelques planches, quelques morceaux de navires brisés qui surnagent. Pour débiter une médisance fine qui ait son effet, on fait quelque chose de semblable : On relève dans un homme ou dans une

femme les qualités que tout le monde connaît, son esprit, sa générosité, sa bonne éducation, sa bonté, son honnêteté; on fait flotter sur l'eau quelques-unes de ces belles perfections; mais il ne faut qu'un mauvais endroit pour les faire périr; il ne faut qu'une mauvaise démarche, une faute qui, souvent est légère, et qu'on pourrait excuser si l'on prenait les choses dans le bon sens, pour les perdre sans ressource; en somme, nous plaignons le malheur de ceux qui ont péri dans un naufrage avec tous leurs biens, lorsque nous voyons sur les eaux les débris du vaisseau où ils étaient; on plaint de même ceux dont on a enseveli dans le gouffre de la médisance ce qu'ils avaient de plus précieux, en étalant quelques-unes de leurs perfections. Or, c'est là ce que j'appelle pécher contre tous les principes de la religion et en étouffer l'esprit. Mais c'est là aussi commettre un péché presque irréparable, c'est là se mettre hors d'état de profiter des remèdes que la religion nous prescrit; c'est là enfin s'exposer à un danger évident d'être réprouvé et de mourir dans son péché. Vous savez tous, mes frères, ou du moins vous devez savoir que le remède général à tous les péchés, c'est la pénitence; mais vous savez aussi qu'il y a des péchés qu'il ne suffit pas de pleurer, parce qu'il faut encore les réparer. Ainsi, il ne suffit pas de faire pénitence, d'avoir pris le bien d'autrui, il faut le restituer; il ne suffit pas de gémir de ce qu'on a ôté la réputation à son prochain, il faut, selon son pouvoir, la réparer, sans quoi toute la pénitence qu'on pourrait faire serait une pénitence inutile, une pénitence d'Esaü, une pénitence d'Antiochus, une pénitence de réprouvé; article de foi, mes frères, article de foi. Cela posé, je ne crois pas trop m'avancer en disant que la médisance porte avec elle une sorte de caractère de réprobation, parce qu'il est extrêmement rare qu'on la répare comme il faut. 1° La nature de ce péché est d'avoir des suites terribles et de faire des maux souvent irréparables. Vous avez médit de cette fille et de cette femme; vous avez peut-être cru que ceux à qui vous avez découvert leurs fautes n'en parleraient pas; vous vous en étiez flatté, tout le contraire est arrivé; tout un quartier en est informé; comment réparerez vous le tort que vous leur avez fait? je n'en sais rien. Quand même vous diriez le contraire de ce que vous avez avancé, le public, qui croit plutôt le mal que le bien, vous croira si peu que peut-être votre rétractation ne servira qu'à le confirmer davantage dans la mauvaise idée que vous lui avez donnée. Les magiciens de Pharaon eurent bien le pouvoir de changer en serpents les baguettes qu'ils tenaient entre leurs mains, mais ils ne purent jamais changer ces serpents en baguettes et leur rendre leur première figure. Vous pouvez bien dire de cet homme qu'il est fourbe, traître, malin comme un serpent, on vous croira. Vous pouvez bien dire de cette femme qu'elle a la langue aussi dangereuse qu'un serpent, on vous croira; vous pouvez bien noircir la réputation des uns et des autres et changer la bonne estime qu'on a pour eux en mépris ou en haine; ce sont là des baguettes changées en serpents, mais vous n'avez pas le pouvoir de leur rendre leur première figure; vous n'avez pas le pouvoir de faire croire que vous avez trompé ceux à qui vous avez dit du mal de vos frères. Les mauvaises impressions que vous avez données de leurs personnes resteront toujours dans l'esprit; on croira toujours que ce fut des serpents, des gens dangereux, des gens dont il faut fuir les conversations et l'amitié.

Mais quand je supposerais qu'à l'aide des moyens que pourrait vous suggérer un prudent confesseur vous pourriez réparer le tort que vous avez fait au prochain, je doute fort que vous voulussiez vous humilier jusqu'à ce point, et cependant si vous ne le faites votre religion est vaine : *Hujus vana est religio* (*Jac.*, I, 26), votre pénitence est vaine; votre espérance pour le ciel est vaine; il n'y a point de milieu : ou il faut réparer autant que vous le pourrez le tort que vous avez fait au prochain, ou il faut mourir dans votre péché et être éternellement damné. Or il est rare de trouver des chrétiens qui consentent à faire cette réparation. Leur orgueil les en empêche : Est-ce que je me rétracterais; est-ce que pour sauver l'honneur d'autrui, je perdrais le mien en passant pour un médisant et un méchant homme? L'envie et la haine les en empêchent. C'est un homme qui est opposé à ma fortune, qui a fait tout ce qu'il a pu pour me nuire, il n'a pas tenu à lui qu'il ne m'ait perdu, il faut que je me venge; j'ai trop d'intérêt à ne me pas rétracter, à ne pas parler avantageusement de lui, toutes les passions les en empêchent, et c'est la raison par laquelle le Saint-Esprit, au *Livre de l'Ecclésiastique* (c. XXIII, 20) dit, qu'un homme qui est accoutumé à médire, à railler, à vomir des imprécations et des injures, ne s'en corrigera jamais. *Homo assuetus in verbis improperii omnibus diebus vitæ suæ non erudietur.*

On voit des impudiques se repentir de leurs débauches et passer le reste de leur vie dans une chasteté et une continence édifiante; on voit des impies se convertir et avoir pour Dieu et pour la religion autant d'attachement qu'ils avaient paru en avoir de mépris et d'aversion. On voit quelquefois même des ivrognes, soit par un changement de fortune, soit par dégoût et par maladie, se réduire à une gênante sobriété et faire de nécessité vertu; mais voit-on beaucoup de médisants se taire; en voit-on beaucoup dire du bien du prochain après lui avoir ôté sa réputation; les entend-on souvent louer ou justifier ceux dont ils ont flétri l'honneur par leurs détractions et leurs contumélies? Mais on prêche si souvent contre la médisance! on parle si souvent contre les funestes effets sur les tristes fruits de la médisance; on dit si souvent qu'à moins qu'on ne cesse de mé-

dire et que l'on ne répare autant qu'on peut dans des cas considérables le tort qu'on a fait, on sera infailliblement damné! Tout cela est vrai; et nonobstant tout cela quand un homme y est accoutumé, il ne se convertit pas, et par toutes les raisons que je viens de dire il se met dans une forte impossibilité de se convertir : *Omnibus diebus vitæ suæ non erudietur.* Est-ce là avoir une religion? Et saint Jacques n'a-t-il pas raison de dire qu'un homme de ce caractère n'en a point? — Mais voici un autre péché qui est encore plus fréquent et plus ordinaire que celui-là : c'est celui d'une infinité de gens qui, n'ayant pas la lâcheté de médire, écoutent volontiers la médisance. Ils aiment trop l'honneur pour commettre un péché si indigne d'un honnête homme et d'un chrétien; mais ils ont la faiblesse, ou bien ils se donnent le plaisir d'écouter avec complaisance ceux qui disent du mal de leur prochain. Peuvent-ils le faire innocemment? Je vais vous faire voir en peu de mots ce que l'Ecriture et les Pères de l'Eglise en pensent.

DEUXIÈME POINT.

Saint Bernard assure qu'il n'est pas aisé de décider qui mérite un plus grand châtiment, ou de médire ou d'entendre médire : *Detrahere aut detrahentem audire quid horribilius et damnabilius sit non facile dixerim.* Celui, dit l'Esprit-Saint qui croit aisément ce qu'on lui dit a le cœur bien léger et sa vertu s'affaiblira bientôt : *Qui cito credit, levis est corde et minorabitur.* (*Eccli.*, XIX, 4.) Or, conclut de là saint Isidore, si pour ajouter foi aux discours d'autrui on a une grande légèreté de cœur et si cette légèreté va jusqu'à diminuer la vertu que l'on avait, que sera-ce quand ces discours laissent de mauvaises impressions à l'égard du prochain, et qu'ils lui font tort dans son honneur? Ce n'est pas là pour lors une simple légèreté de cœur, c'est un grand déréglement. C'est un défaut de charité et de justice, mon enfant, dit le Seigneur dans le *Livre des Proverbes* (c. XXIV, v. 21); j'ai un avis de la dernière importance à vous donner : Ne vous mêlez pas avec les détracteurs et ne faites pas société avec les médisants : *Cum detractoribus ne miscearis.* Mais je ne dirai rien, j'écouterai seulement ce qu'ils diront; n'importe : *Cum*, etc.; ne faites point de société avec eux; n'allez pas aux assemblées où ils se trouvent. Pourquoi? *Quia repente veniet perditio eorum.* (*Ibid.*, 22.) Parce qu'un malheur éternel tombera tout d'un coup sur eux; parce qu'ils seront punis de leurs médisances lorsqu'ils y penseront le moins. Mais quel mal fais-je, me direz-vous, en écoutant la médisance? le voici : Si vous péchez en ce que vous ne faites pas ce que vous êtes obligé de faire. Si votre frère pèche en votre présence, il veut que vous le repreniez : les termes de l'Evangile sont formels : *Si peccaverit in te frater tuus, vade et corripe eum.* (*Matth.*, XVIII, 15.) Si votre frère péchait contre vous avec quelle sévérité ne le corrigeriez vous pas? quelque dévot et tranquille que vous paraissiez, vous ne le pourriez souffrir et peut-être votre ressentiment irait-il à de sanglantes vengeances. Si votre frère péchait en votre présence contre un bon ami ou un parent que vous considérassiez, l'écouteriez-vous froidement, auriez-vous toujours le même sérieux et la même complaisance? vous vous élèveriez d'abord contre lui et lui fermeriez la bouche; mais parce que c'est contre votre ennemi qu'il déclame, ou du moins contre une personne qui vous est indifférente, vous ne dites mot, votre silence ou votre complaisance vous rendent criminel, par l'omission d'une bonne œuvre qui vous regarde et que vous négligez de faire. Car quand est-ce que ce commandement de Jésus-Christ vous presse davantage : *Vade et corripe eum*, si ce n'est lorsqu'on déchire impitoyablement la réputation de votre prochain et que par un même coup de langue on offense Dieu et votre frère. Vous péchez en second lieu en ce qu'écoutant froidement les médisances d'autrui vous paraissez les approuver, et qu'approuver un péché c'est se rendre coupable et quelquefois se damner soi-même. Si vous témoigniez que ces paroles injurieuses que vous entendez vous font de la peine, si vous preniez le parti de votre prochain dont on dit du mal en son absence, ou si ne pouvant faire autre chose vous vous retiriez tout doucement d'une si mauvaise compagnie, on jugerait aussitôt que bien loin d'approuver de tels discours vous les avez en aversion et en horreur. Mais vous ne faites paraître, ni par vos réponses, ni par votre éloignement, ni par aucun signe extérieur que ces médisances vous déplaisent; au contraire, vous les écoutez sérieusement, et avec un je ne sais quel secret et damnable plaisir qui paraît quelquefois sur votre visage; vous y consentez donc; vous les approuvez donc, et il n'en faut pas davantage pour vous rendre très-coupable. — Grands péchés en troisième lieu, en ce que par votre complaisance et votre indifférence vous donnez cours à la médisance et à la détraction. Ce qui la rend si familière et si commune dans le monde, c'est la fatale complaisance qu'on a pour ceux qui en sont les auteurs; si on leur résistait vigoureusement, si on avait assez de zèle pour les reprendre quand on en a le pouvoir, ou si l'on témoignait par son froid et sa tristesse qu'on est scandalisé de leurs mauvais discours, ces médisances cesseraient bientôt, ou du moins elles n'auraient pas cette fatale perpétuité et ce maudit progrès qu'elles ont. Si, comme dit saint Jean Chrysostome, vous aviez le courage d'arrêter les discours de ces pestes de la société, enfin vous les verriez renoncer à cette pernicieuse habitude : *Ipsi tandem ab hac mala consuetudine desisterent;* mais comme on est lâche et complaisant, comme on se rend esclave de certains respects humains et de je ne sais quelles bienséances extérieures, comme on n'ose ou plutôt comme on ne veut rebuter personne, comme sans une fine médisance et une piquante raillerie une conversation

paraîtra fade et ennuyeuse, bien loin de s'en scandaliser et de s'en affliger on l'écoute avec plaisir ou du moins avec indifférence, et c'est là ce qui lui donne tant de cours ; c'est là l'endroit par lequel ce péché se perpétue et se multiplie, et c'est là ce qui entretient ce feu, et ce qui lui fait faire tant de dégâts. Ce n'était d'abord qu'une étincelle ; elle a trouvé de nouvelles matières, elle s'y est attachée ; c'est bientôt après un grand feu et ce feu brûle en peu de temps les plus grandes forêts : *Ecce quantus ignis quam magnam silvam incendit.* (*Jac.* III, 5.) On admirait ces beaux arbres qu'on voyait dans ces vastes forêts, et aujourd'hui on n'y trouve plus qu'un amas de charbons et de cendres. On admirait hier ces riches maisons, ces superbes palais qui paraissaient devoir être éternels, et aujourd'hui on n'en voit plus que de tristes vestiges ; c'est le feu qui a fait tout ce ravage : *Ecce,* etc. Cette fille était en bonne odeur dans le voisinage, cet ecclésiastique passait pour un homme intègre, sage, désintéressé, assidu à ses devoirs ; on connaissait ce marchand pour être fidèle et ce juge pour rendre bonne justice ; et cependant les voilà déchirés dans une ville et toutes leurs belles qualités ne sont plus qu'un peu de cendre et de poussière. Qui en est la cause ? C'est toi, malheureux, qui en as médit. Mais c'est vous aussi qui l'avez écouté avec plaisir ; c'est vous aussi qui avez indiscrètement confié à autrui ce que vous aviez entendu ; c'est vous qui par votre lâcheté et votre complaisance avez donné à ce feu de nouvelles matières pour détruire une réputation si bien établie : *Ecce quantus ignis,* etc. Vous me direz sans doute (et c'est l'objection que fait saint Jérôme), irai-je brusquer une compagnie ? irai-je m'y ériger en réformateur et en censeur ? Je ne saurais faire cette confusion ni donner ce déplaisir à des gens pour qui je suis obligé d'avoir de la complaisance et de l'amitié. Misérable excuse, répond ce Père, et qui damne une infinité de chrétiens. Vous ne sauriez brusquer une compagnie ; vous voulez donc vous damner avec elle ? D'ailleurs est-il nécessaire que vous preniez le ton et l'air d'un orgueilleux réformateur, pour témoigner que ce que vous entendez vous déplaît ? Vous êtes obligés d'avoir pour les médisants de l'amitié et de l'honnêteté, j'en conviens ; mais en leur faisant une observation douce et pleine d'égards, péchez vous contre les droits de l'amitié ? Au contraire, pouvez-vous leur en témoigner une plus grande qu'en leur représentant honnêtement leur péché, et devenant peut-être l'occasion de leur conversion et de leur salut ?

Vous êtes obligés d'avoir pour eux de l'amitié ; mais devez-vous perdre pour eux celle de Dieu ? Job en avait pour ses amis ; mais comme il savait qu'écouter tranquillement leurs médisances c'était s'en rendre coupable, il n'y avait ni intérêt ni complaisance qui l'empêchât de remplir son devoir. *Conterebam molas iniqui et de dentibus illius auferebam prædam* (*Job.* XXIX, 17) : Je frappais, dit-il, sur la bouche du médisant malin, et je lui arrachais sa proie d'entre les dents. Vous ne pouvez empêcher qu'il ne se glisse dans les conversations quelque médisance ; mais il est de votre intérêt de ne rien négliger pour l'arrêter. Peut-être la proie n'est-elle pas encore entièrement dévorée par ces bêtes carnassières ; peut-être que le détracteur n'a fait que commencer l'histoire de ce malheureux qu'il veut perdre. Ne souffrez pas qu'il achève ; fermez-lui la bouche ; faites-lui connaître votre douleur et son injustice ; arrachez-lui votre frère d'entre les dents : *De dentibus illius auferebam prædam.* Comment cela ? Voici trois belles règles de morale avec lesquelles je finis. Ceux que vous entendez médire sont ou vos inférieurs, ou vos égaux, ou vos supérieurs. S'ils sont vos inférieurs, que craignez-vous ? que risquez-vous ? reprenez-les hardiment ; châtiez-les même, s'il est nécessaire, afin que la rigueur avec laquelle vous les traiterez les rende plus sages et plus modérés à l'avenir. S'ils vous sont égaux, faut-il que votre zèle se ralentisse, et que l'appréhension de leur déplaire ou de vous attirer leur inimitié vous empêche de vous acquitter de votre devoir ? Ils fuiront votre compagnie ; mais qu'y perdrez-vous ? vous seriez vous-mêmes, par un principe d'honneur et de conscience, obligés de fuir la leur ; ils feront peu de cas de vous, et, peut-être, ils en médiront avec plus de cruauté ; mais les honnêtes gens vous en estimeront davantage, et Jésus-Christ vous dit que bien heureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice. Mais s'ils vous sont supérieurs, que feriez-vous ? Ce que saint Bernard et saint Jean Chrysostome vous enseignent. Vous n'êtes qu'une brebis par le rang que vous occupez, dit saint Bernard ; faites connaître, du moins, par vos bêlements et votre douleur, que vous êtes sensibles aux maux que les bergers, c'est-à-dire ceux qui sont au-dessus de vous, se font par leurs injustices. Vous n'osez dire ce que vous pensez et ce que vous diriez en d'autres occasions. Effacez de votre esprit et de votre mémoire ce que vous entendez, dit saint Jean Chrysostome. Etouffez si bien dans votre cœur ces paroles injurieuses qu'elles n'y fassent aucune impression. En un mot, suivez cet important avis qu'un ancien Père donnait à une femme de qualité (Hier. *vel* Paulin.) : Madame, vous passez pour dévote, et je crois que vous l'êtes réellement ; mais si vous voulez soutenir la gloire de ce beau nom, et ne pas perdre le fruit de tant de bonnes œuvres que vous faites, ne médisez jamais de personne, et ne souffrez jamais qu'on médise en votre présence. Vous seriez très-coupable devant Dieu si vous tombiez dans ce vice, dont les prétendus dévots ne sont pas exempts. Mais vous ne le seriez guère moins non plus, si vous donniez accès auprès de vous, et si vous prêtiez une favorable attention à ceux qui médisent. Parlez bien, et fuyez ceux qui parlent mal. Le monde, tout corrompu qu'il est, vous en estimera davantage, et Dieu, qui est la cha-

rité et la justice même, ne vous refusera pas sa récompense. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION XVII.

DE LA GOURMANDISE.

Attendite vobis ne forte graventur corda vestra in crapula et ebriatate. (*Luc.*, XXI. 34.)

Prenez garde que vos cœurs ne s'appesantissent dans l'ivresse et la débauche.

Qu'est-ce que la gourmandise? Comment devons-nous envisager la gourmandise? Quels remèdes devons-nous opposer à la gourmandise? Telles sont les questions que je vais tâcher d'éclaircir aujourd'hui. Veuillez m'accorder une attention favorable.

1. La gourmandise est un excès dans le boire ou le manger, ou une délicatesse trop recherchée dans la nourriture ou le breuvage. On pèche par gourmandise quand on n'observe pas les abstinences et les jeûnes prescrits par l'Eglise, ainsi que je me propose de vous en instruire dans l'entretien suivant; on pèche par gourmandise lorsqu'on mange avec trop d'avidité et de voracité, lorsqu'on n'a aucune règle dans ses repas et qu'on mange ou boit à toute heure; lorsqu'on recherche pour sa nourriture des mets trop exquis, et qu'on manifeste une répugnance outrée pour les apprêts où l'assaisonnement n'a pas eu toute la proportion que la sensualité demande; lorsqu'on excède, dans le boire ou dans le manger, lorsqu'on mange ou qu'on boit des choses que l'on sait être nuisibles à la santé du corps ou de l'âme.

Si vous voulez avoir horreur de ce péché de gourmandise, considérez, en premier lieu, que c'est par la gourmandise que le démon tenta et fit succomber le premier homme. Prenez garde, dit saint Basile, que ce cruel adversaire n'use du même moyen pour vous séduire et vous chasser vous-mêmes du paradis des délices (43). C'est, ajoute ce grand saint, c'est en présentant à Adam un objet qui flattait sa sensualité, qu'il lui a ravi la vie de la grâce, et il est si persuadé qu'il n'a pas de moyen plus efficace pour réussir dans ses infâmes desseins que la gourmandise, qu'il n'a pas craint d'attaquer, par cet endroit, Jésus-Christ lui-même, en l'engageant à changer les pierres en pain, après qu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits : *Jesum eodem modo supplantaturum speraverat... Etenim potentissimum hoc esse venenum intellexit.*

Considérez, disent les Pères de l'Eglise, quelle a été, depuis la création du monde, la frugalité et la tempérance de tous les saints. Adam et Eve, ainsi que tous leurs descendants, n'eurent pas d'autre nourriture, pendant l'espace de deux mille ans, que les fruits des arbres et les légumes de la terre. Le peuple israélite, pendant les quarante ans qu'il demeura dans le désert, n'eut d'autre nourriture et d'autre breuvage que de l'eau et de la manne. A peine eut-il changé d'aliments, que la colère de Dieu s'appesantit sur lui, et que la mort fut le châtiment des prévaricateurs. Leurs tombeaux, dit l'Ecriture, furent dès ce jour appelés les tombeaux de la concupiscence : *Sepulcra concupiscentiæ.* (*Num.*, XI, 34.) Un ange est envoyé au prophète Elie, accablé de lassitude et assis sous un chêne. Quel est le repas qui lui est présenté par l'envoyé de Dieu? ce ne sont pas des mets délicieux et recherchés : c'est un vase d'eau et un pain. Elizée invite à dîner les enfants des prophètes; que leur offre-t-il pour leur réfection? des herbes sauvages. Dieu fait porter à Daniel, dans la fosse aux lions, le repas des moissonneurs; en quoi consistait-il? sinon en des mets rustiques et grossiers, suivant saint Jérôme : *Messorum prandium, ut arbitror, rusticanum.* Ananias, Mizael, Azarias, captifs dans Babylone, refusent les mets exquis de la table du prince; ils ne veulent que des légumes pour nourriture et que de l'eau pour breuvage. Notre-Seigneur Jésus-Christ nourrit cinq mille personnes, dans le désert, avec du pain d'orge et quelques petits poissons. L'apôtre saint Matthieu, au rapport de saint Clément d'Alexandrie, ne vécut que de pain et de quelques légumes. Les disciples de saint Marc, au rapport d'Eusèbe et de saint Jérôme, se contentèrent de pain, de sel, d'hyssope et d'eau. Quelle vie frugale, sobre et mortifiée ne menèrent pendant plusieurs siècles des milliers de solitaires, ayant à leur tête les Paul, les Hilarion et les Antoine. Alors, dit saint Jérôme, un solitaire aurait cru se rendre coupable de sensualité s'il eût mangé quelque chose qui eût passé par le feu. Tous les saints de la loi nouvelle s'animent à la pratique de la sobriété, par l'exemple de Jésus-Christ, qui pendant sa vie et jusqu'au temps de sa passion a pratiqué la plus exacte tempérance, la plus étonnante sobriété. Saint Matthieu nous apprend qu'il voulut s'assujettir aux rigueurs de la faim : *Postea esuriit.* (*Matth.*, IV, 2.) C'est-à-dire que celui qui donne l'aliment à tout ce qui respire, que celui qui ne laisse pas même les oiseaux du ciel dans le besoin, voulut, pour notre amour, se refuser à lui-même ce qu'il ne refuse pas au moindre des animaux. O chrétiens! Jésus-Christ souffre la faim, et vous ne souffrirez que par une suite de vos excès? Jésus-Christ supporte, pour votre salut, le jeûne le plus rigoureux, et vous refuseriez même de vous assujettir à une modération que votre corps aussi bien que votre âme vous prescrivent? Quelle leçon que celle qui vous est donnée par ce divin Maître le jour de sa passion et de sa mort! Ce que l'on ne refuse pas même aux plus grands criminels ne lui est pas accordé. Il est épuisé de sang, de fatigue et de lassitude; il demande à boire, et c'est du fiel qu'on lui présente : J'ai soif, dit-il du haut de sa croix : *Sitio*, d'une voix capable d'attendrir jusqu'aux rochers, et un mélange cruel de vinaigre et d'amertume est l'unique soulagement qui lui est offert. Oh!

(43) « Cave ne te adversarius simili atque primum parentem peccato circumveniat et quam primum de paradiso deliciarum expellat. » (Bas., *Serm. de abdic. rer.*)

quel breuvage pour celui qui verse sur la terre les rosées les plus bienfaisantes et les plus salutaires! Non, mes frères, je ne doute pas que vous ne trouvassiez délicieux les mets les plus grossiers et les plus insipides, si vous réfléchissiez plus souvent au breuvage et à la nourriture de Jésus-Christ le jour de sa passion. Il semble que les apôtres et les disciples de ce divin Sauveur, l'accompagnant partout dans ses courses durant sa vie publique, devaient au moins être exempts de la faim; cependant je m'aperçois qu'ils sont obligés de froisser des épis entre leurs mains pour apaiser la faim qui les presse. Jésus-Christ pouvait bien faire un miracle pour les soulager dans ce besoin; mais il ne le fit pas pour leur apprendre l'estime qu'ils devaient faire de la mortification. Enfin, pour vous guérir de la tentation de gourmandise, considérez quel sera, soit par rapport au corps, soit par rapport à l'âme, le sort de celui qui ne songe qu'à satisfaire sa sensualité. Plus vous soignez, plus vous flattez ce corps dans les aliments que vous lui donnez, plus vous préparez une nourriture délicieuse pour les vers, et lorsque, par vos soins et vos recherches de délicatesse, vous donnez de l'embonpoint et de l'éclat à votre chair, plus elle sera hideuse et horrible dans le tombeau, plus elle y exhalera de puanteur et de fétidité. Et l'âme, que deviendra-t-elle quand le corps sera rentré dans sa poussière? Rappelez-vous, mes frères, le sort du mauvais riche : il n'avait songé pendant sa vie qu'aux festins et à la bonne chère : *Epulabatur splendide quotidie* (*Luc.*, XVI, 19), et l'enfer après sa mort devint le lieu de sa sépulture, dit le texte sacré : *Mortuus est autem et dives et sepultus est in inferno.* (*Ibid.*, 22.) Les tourments de l'éternité sont proportionnés aux délices et à la sensualité de la vie présente : *Quantum in deliciis fuit tantum date illi tormenta.* (*Apoc.*, XVIII, 7.)

Ce que je dis des excès dans la nourriture s'entend bien, comme vous pensez, des excès dans la boisson, et cela avec d'autant plus de raison que jamais l'homme n'est moins homme que lorsqu'il se laisse entraîner à cette vile et honteuse passion de l'ivrognerie. *Malheur à vous*, dit l'Esprit-Saint, *qui êtes puissants à boire, et qui établissez votre honneur dans l'opprobre de l'ivresse.* « *Væ qui potentes estis ad bibendum, et viri fortes ad miscendam ebrietatem.* » (*Isaï.*, V, 12-22.) — *Quel est celui d'entre les hommes*, dit Salomon, quel est le père de famille dont je dois plaindre la destinée et dont je dois appréhender les malheurs? *Pour qui seront les divisions, les abîmes, les blessures, la confusion et la honte? ne sera-ce pas pour ceux qui demeurent dans le vin et dont tout le plaisir consiste à boire à pleines coupes? «Cui væ? cujus patri væ? cui rixæ? cui fovæ? cui sine causa vulnera? cui suffusio oculorum? Nonne qui commorantur in vino, et student calicibus epotandis?* » (*Prov.*, XXIII, 29, 30.) *Ne considérez pas le vin lorsqu'il brille dans la bouteille; il est délicieux à son passage; mais à la fin il vous mordra comme la couleuvre.* « *Ne intuearis vinum cum splenduerit in vitro color ejus ingredietur blande; sed in novissimo mordebit ut coluber.* (*Ibid.*, 32.) L'ivresse, dit saint Basile, est la mère du crime, l'ennemie de la vertu; elle rend lâche celui qui était courageux, impudique celui qui était chaste, inique celui qui était juste, insensé celui qui était sage (43*). Saint Jean Chrysostome dit avec raison que l'animal le plus stupide vaut mieux qu'un homme livré au vin; c'est, ajoute ce saint docteur, que les bêtes, lorsqu'elles boivent ou qu'elles mangent, ne dépasseraient pas les bornes de leur nécessité quand il y aurait mille personnes pour les y contraindre (44); mais un homme sujet à l'ivrognerie n'a point de règle ni de mesure. Considérez, je vous prie, mes frères, les résultats de l'excès dans le vin. Noé, quoique parfait dans sa génération, se laisse surprendre par le vin, et devient la cause innocente de sa nudité et de la malédiction d'un de ses petits-fils; Lot, que Sodome avec tous ses vices n'avait pu vaincre, devient dans l'ivresse deux fois incestueux. Samson surpris par le vin devient le jouet d'une malheureuse femme qui le livre à la fureur de ses ennemis; Holopherne, si souvent vainqueur, a la tête tranchée par la main d'une femme veuve, lorsque le vin lui a fait perdre la raison; c'est en buvant le vin que les enfants de Job sont écrasés sous les ruines de leur maison; c'est au milieu des fumées du vin qu'une sentence de mort est prononcée contre saint Jean-Baptiste; c'est, dit saint Jean Chrisostome, pour punir le mauvais riche des excès de boisson dont il s'est rendu coupable, que dans les enfers il ne peut pas même obtenir la moindre petite goutte d'eau qu'il demande pour rafraîchir sa langue brûlante. Dans les ardeurs du vin Alexandre le Grand, qui avait été vainqueur de tant de peuples, supérieur à tant de traverses, de fatigues, de saisons rigoureuses, de combats, fit mourir Clytus son plus cher ami (45). Saint Augustin rassembla un jour tout son peuple dans l'église d'Hippone pour lui annoncer la mort d'un homme très-distingué dans cette ville, appelé Cyrillus. Le fils de ce malheureux père, dit saint Augustin, étant dans l'ivresse, vient de blesser à mort deux de ses sœurs, il a deshonoré sa mère et son père (46). J'omets par prudence d'autres circonstances plus affreuses rapportées par le même saint docteur. Je vous ai donné les motifs qui doi-

(43*) « Ebrietas malitiæ mater est; virtutis inimica; fortem virum reddit ignavum, ex temperante facies lascivum, justitiam ignorat, prudentiam exstinguit. » (Bas., *in Ebr.*)

(44) « Quanto melior asinus ebrioso est! Quanto canis præstantior! Omnes certe bestiæ, cum bibunt aut comedunt, ultra quam satis est non sumunt, etiamsi mille homines cogerent. » (S. Chrysost.)

(45) Seneca, ep. 83.

(46) « Hodie ebrietatem perpessus, matrem prægnantem nequiter oppressit, sororem violare voluit, patrem occidit et duas sorores vulneravit ad mortem. »

vent vous inspirer de l'horreur pour tous les excès, soit dans le boire soit dans le manger; je finis en vous indiquant quelques règles de conduite qui doivent vous faciliter la pratique de la tempérance.

1° Toutes les fois que vous serez tentés par la gourmandise, imaginez-vous que le plaisir que vous auriez à satisfaire votre sensualité est passé, et que vous êtes déjà rassasié de ce qui fait l'objet de vos désirs : car le plaisir du palais de la langue et du gosier est comme le songe d'une nuit qui est passée; ajoutez à cela que ce plaisir, quand on ne le surmonte pas, remplit la conscience de troubles et de remords, tandis que la mortification et la sobriété lui procurent une paix et une consolation délicieuse. Souvenez-vous que la tempérance n'est pas moins nécessaire au corps qu'à l'âme.

2° Dans tous vos repas, ayez en vue non de satisfaire votre sensualité mais les besoins de votre corps. La nourriture a été créée pour le corps, mais non, le corps pour la nourriture; vous devez manger pour vivre et non pas vivre pour manger. Rappelez-vous souvent cette parole de saint Paul : Il est des hommes dont je ne parle qu'en versant des larmes, ils font leur dieu de leur ventre, et placent leur gloire et leur honneur dans ce qui les couvre d'opprobre et d'ignominie.

3° Réfléchissez de temps en temps sur ce vieux proverbe de nos bon aïeux : *Plures occidit gula quam gladius;* « *l'intempérance a tué beaucoup plus d'hommes que le glaive :* » nous pouvons ajouter que les jeûnes, que les austérités. On rapporte que le fameux Galien parvint jusqu'à l'âge de cent vingt ans, pour n'avoir jamais quitté la table rassasié. — N'allez pas croire néanmoins, mes frères, que j'aie la pensée de vous réduire à la famine : je ne veux que vous empêcher de devenir les esclaves de votre sensualité. Le corps a besoin de deux choses : de la nourriture pour ne point succomber, de la tempérance pour ne point se révolter. Il faut, disait un ancien, le restreindre, et non pas l'éteindre; il faut le réprimer et non pas l'opprimer; par ce moyen, il obéira aux désirs de l'âme, et l'âme ne sera point esclave de ses désirs.

4° Prenez garde surtout aux excès du vin. Buvez pour la seule nécessité et jamais pour la sensualité. C'est dans le vin, dit l'Apôtre, que se trouve le vice impur. On sent aisément, dit saint Jérôme, l'ardeur des passions criminelles lorsqu'on se laisse échauffer par la fumée du vin (47). Ayez soin par conséquent d'éviter toutes les occasions où le vin pourrait vous surprendre. *Ne vous trouvez pas*, dit l'Esprit-Saint, *dans les assemblées de ceux qui aiment à boire à longs traits :* « *Noli esse in conviviis potatorum.* » (*Prov.*, XXIII, 20.) Fuyez les tavernes et tous les lieux de dissolution, ne pressez jamais personne de boire au-dessus de ses forces; c'est une triste victoire que celle qu'on ne peut remporter que par un péché mortel, et en se rendant coupable de la faute d'autrui. Que si vous êtes pressé vous-même de boire plus que vous ne devez, ne vous laissez jamais vaincre ou par une condescendance répréhensible ou par un maudit respect humain. Ne buvez jamais moins de vin que dans les circonstances ou vous êtes plus excité à boire, que votre verre soit toujours plein et que le vin n'y domine jamais; remplacez promptement avec de l'eau ce que vous avez bu, de peur qu'une main plus habile, mais en même temps plus cruelle, ne verse dans votre coupe l'ivresse avec le vin. Rendons cet hommage à notre siècle; s'il a dégénéré sous mille autres rapports des vertus de nos ancêtres, il a sur eux l'avantage d'être plus sobre et plus tempérant.

5° Enfin contentez-vous des mets les plus ordinaires, et évitez également soit de vous plaindre des nourritures qui ne seraient pas de votre goût, soit de faire l'éloge de celles qui flattent votre palais, cela dénoterait que vous êtes esclave de votre corps et que vous n'avez à cœur, comme les animaux, que de le satisfaire.

Tels sont, mes frères, en abrégé, les remèdes que vous pouvez opposer au vice de la gourmandise. Ne vous imaginez pas pourtant être arrivés à la perfection, parce que vous aurez su vous priver de quelques aliments : on peut être tout à la fois tempérant et pécheur, quoiqu'on ne puisse pas être juste et intempérant. Les démons s'abstiennent de toute nourriture, et cependant ils sont tous dans le péché mortel; sachez donc vous priver non-seulement de ce qui ne servirait qu'à la délicatesse du corps; mais surtout du vice qui donnerait la mort à votre âme. Nourrissez-la de la justice de Dieu et de la vertu : car telle doit être son éternelle nourriture dans le ciel que je vous souhaite.

INSTRUCTION XVIII.

DES JEUNES ET ABSTINENCES.

Après vous avoir parlé du péché de la gourmandise, il me paraît naturel de vous entretenir de ce qui lui est plus directement opposé. Je n'ai pas cru, en conséquence, pouvoir rien faire de mieux que de vous entretenir sur les jeûnes et les abstinences. Priez Dieu qu'il m'accorde la grâce de vous parler avec la dernière exactitude dans un sujet où rien n'est plus facile que de s'égarer.

1° Je ne m'arrête point à vous expliquer qui sont ceux qui ne sont point assujettis à la loi du jeûne et de l'abstinence. Ceux qui se trouvent dans ce cas ne l'ignorent point, et plût à Dieu qu'il y eût moins de gens qui se fissent illusion sur cet article ! Il est bon de savoir néanmoins que le précepte du jeûne et de l'abstinence, comme tous les autres commandements de l'Eglise, oblige, sous

(47) « Venter mero æstuans, cito spumat in libidines. » (Hier.)

peine de péché mortel, tous ceux qui ont la force de s'y conformer. 2° Il n'est pas inutile d'observer que les riches sont beaucoup plus strictement tenus à la loi du jeûne et de l'abstinence que les pauvres, parce que leur nourriture est meilleure, parce qu'ils ont pour l'ordinaire beaucoup moins de fatigues, parce qu'ils ont le plus souvent de beaucoup plus grands péchés à expier. 3° La loi de l'abstinence, c'est-à-dire la loi qui prescrit les aliments maigres les jours désignés par l'Eglise, s'étend, sans contredit, à beaucoup plus de personnes que la loi du jeûne, parce qu'on n'est tenu au jeûne, dit saint Jérôme, que quand on est dans la force de l'âge qui, suivant saint Thomas ,est celui de vingt et un ans, tandis que dès l'âge de raison on est, suivant les théologiens, tenu à la loi de l'abstinence. 4° Je ne puis m'empêcher de croire qu'un très-grand nombre de chrétiens seront réprouvés pour n'avoir pas observé les jeûnes prescrits, et que les trois quarts et demi de ceux qui ne font pas abstinence n'ont pas des raisons suffisantes pour y manquer, et pèchent mortellement. Il n'est pas possible que la nature humaine ait souffert dans l'espace d'un demi-siècle une altération telle qu'une loi, qui ne souffrait exception que dans des cas très-rares, soit devenue impraticable à la majorité des chrétiens. Prenez-y garde, exposez-vous plutôt à des indispositions légères qu'à des transgressions damnables. 5° La grande raison qui porte une infinité de chrétiens à violer la loi du jeûne et de l'abstinence vient ou du respect humain ou d'une immortification très-criminelle. Combien de gens qui dans leur ménage sont de la plus scrupuleuse exactitude à observer cette loi, mais qui se trouvent dans la compagnie de gens peu délicats, n'osent pas se faire remarquer. Ils savent qu'ils offensent Dieu ; ils ont la conscience bourrelée par les remords ; mais la voix de la conscience et des remords est étouffée par la crainte de quelques railleries; on ne rougit pas de déplaire à Dieu, mais on rougit de déplaire au monde, on craint de perdre son estime, on craint de devenir l'objet de sa censure ; c'en est assez pour fouler aux pieds son devoir et mépriser la loi de l'Eglise.

D'autres aiment à se faire mille prétextes pour justifier leurs transgressions. Oh ! que la sensualité est éloquente pour faire valoir les plus faibles raisons ! Vous seriez excusables de vous dispenser des lois de l'Eglise, à l'égard du jeûne et de l'abstinence, si, avec une santé d'ailleurs faible et délicate, vous étiez si utile à l'Eglise, à l'Etat ou à votre famille, que la moindre diminution de vos forces pût leur occasionner un préjudice notable; mais quand je vous vois indépendant de tout le monde qui n'attend rien de vous; quand avec le teint frais et vermeil, les joues pendantes, le corps puissant et robuste, la voix mâle, la poitrine forte, l'estomac excellent, je vous vois ou manger de la viande les jours d'abstinence, ou déjeûner les jours de jeûne, je ne puis m'empêcher de condamner hautement votre sensualité. Eh ! qui est-ce donc qui fera abstinence, si vous ne la faites pas ? Qui est-ce qui jeûnera, si vous ne jeûnez pas? Quel intérêt a donc l'Eglise de dispenser de ses lois un gourmand qui s'engraisse de jour en jour aux dépens de sa conscience? Quel intérêt a donc l'Etat de voir un homme inutile se dilater sans cesse d'une manière effrayante et offrir le spectacle dégoûtant d'un embonpoint démesuré? Mais le maigre m'échauffe, le jeûne m'occasionne des maux de tête; c'est réellement dommage que vous éprouviez ces inconvénients ; je prends d'autant plus de part à vos plaintes que ce qui est pour vous, fort et bien constitué, un petit mal, en doit être un très-grand pour tant de personnes qui ont une santé faible et débile; mais qui cachent la souffrance que le jeûne ou l'abstinence leur fait endurer, dans la crainte qu'on ne les engage à discontinuer, ce qu'elles ne croiraient pas devoir faire en conscience ; cependant ce sont des gens dont la santé est infiniment plus précieuse que la vôtre; ce sont des pasteurs zélés et infatigables qui, durant le jour poursuivent la brebis égarée, et durant la nuit méditent sur les moyens de la faire rentrer dans le bercail; ce sont des confesseurs, des prédicateurs, des missionnaires, qui s'épuisent et se consument par tous les efforts que la charité leur inspire; ce sont des mères de famille qui ont donné à l'Eglise un grand nombre d'enfants, et qui se dissimulent à elles-mêmes un état de faiblesse qui pourrait suffire à leur pénitence. J'ai vu moi-même des cultivateurs accablés sous le poids des années unir les fatigues les plus étonnantes aux jeûnes les plus rigoureux et les plus constants ; j'ai vu nombre de personnes dont la vie ne se soutenait que par artifice ou par miracle, entreprendre et achever la sainte quarantaine avec un courage et une ferveur digne des premiers siècles. Hélas ! hélas ! que deviendront tant de lâches chrétiens? Que deviendra cette foule innombrable de gens à prétention, qui, tout en n'observant ni jeûne ni asbtinence, croyaient faire une grande grâce à l'Eglise en sollicitant une dispense qu'ils n'avaient pas le droit d'obtenir, et en présentant quelques faibles aumônes dont le jeûne et l'abstinence ne les auraient pas dispensés ? Que deviendront-ils encore une fois au jugement de Dieu ? Je m'abstiens de répondre, parce que la foule des prévaricateurs est si grande qu'il me serait difficile d'exempter de condamnation un nombre effrayant encore de ceux qui m'entendent, quoique je parle dans l'une des paroisses les plus édifiantes de cette ville. Vous exagérez, me direz-vous, vous exagérez. Non, je n'exagère point ; et peut-on exagérer dans l'état déplorable de relâchement où en sont les choses ? Si l'Eglise depuis cinquante ou soixante ans que tant d'abus se sont introduits ; si l'Eglise eût fait cesser l'obligation de ses lois, vous pourriez m'accuser moi-même d'une sévérité outrée, et je devrais vous paraître un homme

suspect; mais puisque vous répétez tous les jours ces paroles claires et intelligibles : Quatre-temps, vigiles, jeûneras et le carême entièrement ; vendredi, chair ne mangeras, ni le samedi mêmement, que voulez-vous que je dise ayant à prêcher sur cette matière et remarquant la multitude des transgressions dont on fait parade de toutes parts ? Vous me direz peut-être que réellement les santés se sont affaibies. Eh bien! j'en conviendrai, s'il le faut; mais l'Eglise elle-même n'a-t-elle pas radouci ses lois à l'égard du jeûne et de l'abstinence ? Je vais en rapter quelques preuves, vous ne pourriez les contredire, puisque je les ai toutes tirées des Pères et des docteurs de l'Eglise. Premièrement, nos pères dans la foi, non-seulement s'abstenaient de chair, mais encore jeûnaient toute l'année le mercredi et le vendredi. Nous faisons un jeûne solennel, le quatrième et le sixième jour de la semaine, dit Origène (48). Saint Ignace martyr et le livre des *Constitutions apostoliques* en font un devoir exprès aux fidèles. La veille de ces jours de jeûne on passait ordinairement en prière la majeure partie de la nuit, comme le témoigne saint Chrysostome et saint Léon, pape. — Pour les jeûnes qui avaient lieu dans le courant de l'année, les fidèles ne prenaient aucune nourriture avant trois heures du soir (49), et pendant tout le carême et toute la semaine sainte, on ne prenait rien avant la fin du jour (50). Et nous croyons faire beaucoup en ne prenant notre repas qu'à onze heures ou midi.

Alors les fidèles ne faisaient qu'un repas assez léger; à présent l'Eglise ne s'oppose point à ce que l'on ajoute à un dîner bien meilleur que celui d'autrefois, une collation qui pour plusieurs ne diffère guère d'un souper. — Alors on ne s'abstenait pas seulement de la chair, des œufs et du fromage, mais encore des poissons, des aromates, de certains fruits de la terre, du vin et de tout ce qui peut enivrer; il fallait se contenter d'herbages, de légumes, de pain, de sel et d'eau (51). Quelle autre privation faisons-nous maintenant les jours de jeûne que celle de l'usage de la viande ? Eh! ne sont-ce pas là autant d'adoucissements à la rigueur des jeûnes ou des abstinences. Et ces adoucissements ne surpassent-ils pas de beaucoup l'affaiblissement des santés ? On voit des vieillards maintenant comme on en voyait dans les premiers siècles ; et si quelqu'un n'arrive pas à la vieillesse, ce n'est pas assurément aux jeûnes et aux abstinences qu'on doit attribuer la fin plus prompte de sa carrière. Demandez-le aux médecins, informez-vous auprès d'eux s'ils traitent beaucoup de malades qui le soient devenus par une suite de leurs privations et de leur obéissance aux lois de l'Eglise. Vous verrez bien des gens qui meurent par suite de leurs excès: l'un aura ruiné son estomac par des repas et des festins, l'autre aura consumé ses forces par des boissons et des liqueurs brûlantes ; mais me citeriez-vous bien des gens que les jeûnes et les abstinences ont fait mourir? Je sais bien que la plupart des médecins à qui l'on va exposer l'état de sa santé avant le carême, disent qu'on doit bien se garder de jeûner et faire abstinence ; mais d'abord je les trouve jusqu'à un certain point excusables ; parce qu'on se présente à eux avec un visage si défait et si abattu par la seule appréhension où l'on est qu'ils ne prononcent en faveur du jeûne et de l'abstinence, on fait tant de plaintes sur la débilité, la langueur de son estomac, la faiblesse, l'épuisement de la poitrine, que les pauvres médecins, avec les meilleures intentions du monde, sont induits en erreur; ils ne jugent et ils ne doivent juger que sur les allégations qui leur sont faites. Quand ils seraient des saints, ils n'opineraient pas pour le jeûne à l'égard des personnes qui s'en disent et qui en paraissent incapables. Les confesseurs eux-mêmes jouent souvent le rôle de médecins, et ils le font innocemment. Et pourrait-on ne pas s'apitoyer sur le sort de tant de plaignants qui semblent n'avoir plus qu'un souffle de vie ? Un médecin dont le témoignage n'est pas suspect me disait, il y a fort peu de temps, que cet état d'affaiblissement dans lequel on paraissait au commencement du carême, venait des intempérances ou des folies auxquelles on s'était livré pendant le carnaval, et il convint qu'on avait besoin du régime prescrit par l'Eglise, lequel est bien moins nuisible à la santé que les jeûnes, les abstinences ou les plaisirs tumultueux auxquels on s'abandonne au temps du carnaval. Ce qu'il y a de remarquable néanmoins, c'est qu'à Pâques, on ne voit presque plus que des mines rayonnantes de santé ; il s'est fait une heureuse métamorphose dans le corps humain. On a bon estomac, bonne poitrine, bonne constitution. Comme le carême est passé, il n'y a plus à craindre d'étaler son embonpoint. Tranquillisez-vous ; tranquillisez-vous pour le moment, âmes sensuelles et immortifiées; vous ne vous jouerez pas toujours de Dieu, comme vous vous jouez des hommes. Un jour je vous verrai dans une position bien différente Vous avez fait votre volonté, vous avez imposé à la crédulité publique dans les jours de mortification et de pénitence qui vous étaient prescrits ; vous avez sous les plus vains prétextes désobéi à l'Eglise et méprisé ses lois ; dans peu vous serez liés et jetés au feu ; retranchés de la terre des vivants et précipités dans l'abîme des flammes éternelles ; vous périrez tous de la même manière; ne m'en croyez pas sur parole, mais croyez à la parole de Jésus-Christ, qui ne pourrait s'expliquer d'une manière plus claire ni plus

(48) « Habemus quartam et sextam septimanæ diem quibus solemniter jejunamus. »

(49) « Jejunium statutum est a feria quarta et sexta ad horam nonam. » (S. Epiph., *Panar.*)

(50) « Exspectas vesperam et cibum capias. » (S. Bas.)

(51) S. Chrys., hom. 3, *ad pop.*, S. Bas., *Hom. de jejun.*

précise : *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis.* (*Luc.*, XIII, 5.)

Ce que je demande de vous, mes frères, pour fruit de cette courte instruction que vous venez d'entendre, c'est qu'avant de sortir de l'église, vous rentriez sérieusement en vous-mêmes pour examiner si la conscience ne vous reproche rien à l'égard de l'abstinence et du jeûne. Je puis vous dire que j'ai vu des prodiges à cet égard. Des personnes, qui auraient cru avant leur conversion s'exposer à la mort en se privant seulement d'un déjeûner, font depuis longtemps leur carême avec la dernière exactitude, et assurent qu'elles n'en sont point incommodées ; c'est que l'onction de la grâce adoucit tout et change en délices ce qui, sans elle, paraîtrait impraticable. Je ne prétends pas qu'on puisse exiger, ni même qu'on puisse promettre que les enfants, les ouvriers qui ont un travail pénible, les femmes enceintes ou nourrices, les languissants, les vieillards faibles et débiles soient assujettis au jeûne. A Dieu ne plaise ! mais je prétends que, ces exceptions faites, il y a beaucoup plus de gens tenus à jeûner qu'il n'y en a qui soient dispensés de ce devoir. C'est la décision d'un des plus vénérables et des plus savants curés de ce diocèse.

Ne jugez pas de l'excellence du jeûne par les détractions des mondains et des âmes lâches ; mais par l'estime que Dieu a faite, puisque, suivant l'excellente remarque de saint Jérôme, il n'a pas voulu que le premier homme lui-même fût exempt d'une sorte de jeûne dans le paradis terrestre. Tant qu'il l'observa il fut heureux ; à l'instant même où il le transgressa il fut chassé du jardin de délices : *Quandiu jejunavit, in paradiso fuit ; comedit, et ejectus est.* (Hier., *ad Jov.*) Moïse, Elie, Jean-Baptiste ont été sans contredit les plus saints d'entre les patriarches, si nous en jugeons par les éloges que leur donnent en mille endroits les Pères et les docteurs de l'Eglise ; or, admirez leur courage à s'imposer les jeûnes les plus rigoureux ; ils étaient en cela la figure de Jésus-Christ, qui a voulu commencer et consacrer sa prédication par un jeûne de quarante jours et quarante nuits. D'ailleurs pourriez-vous ignorer encore les avantages précieux que vous retirerez de vos jeûnes. N'est-ce pas par leur moyen que vous réprimerez les vices, comme l'Eglise le chante à la préface de la messe : *Corporali jejunio vitia comprimas ;* n'est-ce pas par leur moyen que la source des passions honteuses se dessèche, comme le remarque saint Cyprien : *Jejuniis vitiorum sentina siccatur.* Eh ! quand vous n'auriez pas d'autre motif de cette mortification, celui-là seul ne suffirait-il pas ? — Le jeûne élève l'esprit à Dieu et le rend digne des célestes entretiens : *Mentem elevas*, etc. C'est ainsi que Moïse mérita de converser familièrement avec Dieu après un jeûne de quarante jours (*Exod.*, XXXIV) ; c'est ainsi qu'Elie après un jeûne aussi long eut l'inappréciable avantage de contempler le Seigneur sur le mont Horeb (III *Reg.*, XIX) ; c'est ainsi que Daniel après un jeûne de trois semaines reçut ses divines inspirations. (*Dan.*, X.) Le jeûne est un moyen efficace pour apaiser la colère divine. L'impie Achab, les Nivites, tout païens qu'ils étaient, touchèrent le cœur de Dieu par leurs jeûnes, dit saint Jérôme, et Sodome elle-même, ajoute ce saint docteur, eût apaisé la colère du Seigneur en employant le même moyen. Le jeûne n'apaise pas seulement la colère de Dieu pour la vie présente, mais il délivre des peines qu'on aurait eu à souffrir dans la vie future. Le jeûne ferme l'enfer et ouvre le ciel. *Depuis la venue de Jean-Baptiste jusqu'à nos jours*, dit Jésus-Christ, *le royaume du ciel souffre violence, et ce n'est que par la violence qu'on l'emporte.* (*Matth.*, XI, 12.) Saint Jérôme, sur cet endroit de l'Evangile, dit que le Sauveur fait ici l'éloge des mortifications et des jeûnes de saint Jean-Baptiste, comme pour nous donner à entendre que c'est là cette espèce de mortification et de violence que nous devons nous faire pour mériter la vie éternelle : je m'en tiens, mes frères, à ce petit nombre d'avis. La loi de l'Eglise n'est point une loi de mort. Tout en voulant empêcher les suites des révoltes de la chair, tout en voulant par des mortification salutaires établir le règne de Dieu sur les ruines du péché et des passions qui l'enfantent, elle n'a pas en vue de détruire le corps. Jeûnons donc et faisons abstinence autant que l'Eglise le prescrit et que nos forces le permettent ; mais n'estimons nos jeûnes qu'à proportion qu'ils nous rendront plus humbles, plus amis de la vertu, plus ennemis du vice, plus empressés à embrasser la voie qui conduit au ciel et que je vous souhaite.

INSTRUCTION XIX.

DE LA COLÈRE.

Le sixième des péchés capitaux, sur lequel j'ai à vous entretenir aujourd'hui, c'est la colère. La colère est un mouvement déréglé de l'âme, qui nous porte à repousser avec violence ce qui nous déplaît et qui nous excite à la vengeance. Quelquefois la colère est tout intérieure et ne se produit pas au dehors ; mais le plus souvent elle éclate d'une manière sensible, et alors elle se manifeste par des propos injurieux, comme des malédictions, des blasphèmes, des paroles outrageantes, ou par des inimitiés déclarées, des vengeances, des querelles, des menaces. Je suppose, mes frères, que vous êtes déjà persuadés que la colère est un crime, je m'attacherai seulement à vous faire voir, premièrement, combien il est honteux de s'y abandonner et glorieux de la surmonter. Deuxièmement, je tâcherai de détruire tous les prétextes qu'on allègue pour justifier la colère. Troisièmement, je vous dirai deux mots sur les avantages de la patience et de la douceur.

I. Exiger de l'homme qu'il soit toujours en paix avec ses semblables, disent certaines personnes, c'est exiger une chose impossi-

ble : la diversité des caractères et du sentiment est si grande qu'il ne se peut faire qu'il n'y ait souvent mille troubles et mille contestations parmi les hommes. Celui-ci outrage son voisin par une insulte, celui-là commet l'injustice la plus criante, une autre ternit la réputation de son frère par la médisance ou la calomnie, comment ne pas s'irriter? pour avoir l'esprit toujours calme et tranquille, il faudrait ou être tout à fait stupide, ou vivre au fond d'un désert. Ce langage est-il aussi vrai qu'il est spécieux? Non, mes frères, et je soutiens qu'il n'est point impossible aux hommes de vivre en paix avec leurs semblables. Quoi! les animaux privés de raison vivent entre eux pour l'ordinaire paisibles et tranquilles, il y a une union parfaite entre tous ceux de la même espèce, et les hommes ne pourraient pas être unis par les liens de la concorde! Les éléphants se rassemblent en troupes, les brebis et les pourceaux eux-mêmes, paissent ensemble, les étourneaux ne se séparent point en traversant les airs, les grues ont une espèce de gouvernement politique entre elles; elles se donnent une mutuelle protection aussi bien que les dauphins et les cerfs. Tout le monde connaît l'accord parfait et la subordination admirable des fourmis et des abeilles. Les bêtes même les plus féroces font régner entre elles la plus douce union; le lion cesse d'être farouche quand il est avec des lions, le sanglier ne fait point usage de sa dent meurtrière contre un autre sanglier; le lynx vit paisible avec le lynx; le dragon ne sévit point contre le dragon, le loup dévorant ne cherche point querelle à son semblable. L'homme seul refusera donc d'être paisible avec l'homme, lui à qui la concorde convenait mieux qu'à tous les autres? lui à qui la paix était plus nécessaire fera donc naître sans fin des guerres intestines dans la société par ses haines et ses fureurs? Quoi de plus honteux? quoi de plus indigne de lui?

Et certes les démons eux-mêmes, qui ont détruit la paix qui existait dans le ciel et sur la terre, sont pourtant unis entre eux, et ils s'accordent pour exercer la plus cruelle des tyrannies. Mais l'homme, ô comble de l'infamie! l'homme ne veut point de la paix et de l'union! Serait-ce parce qu'il ne peut point résister à la colère ou parce qu'il juge indigne d'y résister! Mais d'abord que ne pourra-t-il pas d'après les exemples et les secours que lui a donnés Jésus-Christ? Les outrages qu'il aura à souffrir égaleront-ils jamais ceux qu'a endurés cet Homme-Dieu? Ah! si on se rappelait plus souvent la passion et les souffrances du Rédempteur. Il n'est rien qu'on ne souffrît avec patience, dit saint Grégoire. Et d'ailleurs comment ne pardonnerez-vous pas des fautes si légères dont on se rend coupable envers vous, tandis que Dieu vous a si souvent pardonné les outrages les plus sanglants dont vous vous étiez si souvent rendus coupables envers lui? Mon ennemi, dites-vous, n'est pas digne que je lui pardonne; mais, mon cher frère, méritez-vous mieux que le Seigneur vous pardonne. Vous voulez que Dieu exerce envers vous toute la tendresse de sa miséricorde, et vous ne craignez pas d'exercer envers votre prochain toute la rigueur de votre ressentiment? Vraiment ce doit être une chose bien difficile pour un pécheur de pardonner à un autre pécheur, tandis que Jésus-Christ n'a pas cru trop faire en priant son Père pour ceux qui l'avaient attaché à la croix! Votre ennemi, dites-vous, est indigne que vous, lui rendiez le bien pour le mal; mais vous, mon cher frère, rendez-vous digne de cet acte de générosité envers lui, et sachez que Jésus-Christ est digne que vous fassiez pour l'amour de lui ce qu'il a si souvent fait pour l'amour de vous; pensez-vous vous déshonorer en vous mettant au-dessus de vos ressentiments et en enchaînant votre courroux? Ah! sachez au contraire que vous n'êtes jamais plus grand que lorsque vous vous montrez supérieur à votre colère. Celui qui sait vaincre cette passion, dit un ancien, est plus fort que celui qui prend une ville d'assaut. Cicéron regarde comme un des plus beaux traits de la vie de César d'avoir montré le même courage pour surmonter sa colère que pour vaincre ses ennemis. Vous avez, lui disait-il, dompté des nations sauvages et barbares; leur nombre, leur éloignement, leur force et leur puissance n'a point arrêté la multitude de vos exploits guerriers; au reste en remportant sur eux les plus signalées victoires, vous n'avez après tout vaincu que ce qui est de nature à être vaincu, puisqu'il n'est pas une force si grande, de troupes si nombreuses qu'elles ne puissent être surmontées par le fer et la valeur. Mais surmonter son ressentiment, retenir sa colère, être supérieur à soi-même, c'est à mon avis le comble de la gloire et de la grandeur; c'est ce qui nous rend semblables, je ne dis pas aux hommes les plus illustres, mais à la Divinité elle-même. Telle était, mes frères, la réflexion sage d'un auteur païen. Après cela un disciple de Jésus-Christ pourrait-il regarder comme un chose indigne de lui de pardonner une injure et de vaincre son ressentement?

II. Mais, direz-vous, en réprimant ainsi sa colère, et en pardonnant avec tant de facilité, n'est-ce pas en quelque sorte donner un attrait à l'audace et à la témérité du coupable, n'en sera-t-il pas plus porté à renouveler ses outrages quand il les verra suivis de l'impunité, et de là, en second lieu, l'innocent pourra-t-il être un seul instant tranquille? n'aura-t-il pas à craindre tous les jours d'éprouver les mêmes chagrins et les mêmes insultes? J'en conviens, mes frères; il est des circonstances qui autorisent à demander justice d'une injure, surtout quand l'impunité enhardirait le coupable et le rendrait plus audacieux; mais alors le particulier ne doit point se faire justice à lui-même; il doit confier sa cause à une autorité supérieure et s'en tenir à son jugement; au reste ces cas sont extrêmement rares et ce ne sont point ceux dont il s'agit. Je dis donc pour

répondre à la question proposée que, généralement parlant, la colère et la vengeance ont tous les inconvénients que l'on voudrait attribuer à la patience et à la douceur, tandis que la patience et la douceur ont tous les avantages que l'on voudrait facilement attribuer à la colère et à la vengeance. Vous dites que vous n'auriez point la paix si vous ne vous vengiez pas, et moi je vous dis que vous n'aurez jamais la paix si vous vous vengez : car enfin, quel sera je vous prie le terme de vos inimitiés et de vos vengeances? qui des deux ennemis voudra céder à son adversaire? La haine et l'aigreur ne croîtront-elles pas de part et d'autre? Ce n'est pas de la vengeance que peut renaître la paix, puisque la vengeance rend tous les jours plus injuste et plus endurci dans l'animosité et la malice. Il faudra donc enfin que vos inimitiés s'éteignent dans votre sang? Voilà vraiment un fruit bien précieux de la colère! Vous dites que votre ennemi ne s'arrêterait point si vous ne le punissiez pas, et moi je prétends que votre patience, et surtout vos bienfaits ne manqueront pas de le faire rentrer en lui-même. Eh! quel remède pourra donc le calmer si celui-là ne fait rien sur son cœur? N'est-ce pas par la douceur que Jacob arrêta la colère d'Esaü? N'est-ce pas par la douceur que la vertueuse Abigaïl désarma le bras vengeur de David en courroux? Non, mes frères, n'espérez rien pour l'ordinaire par les voies de rigueur, si vous n'avez rien pu par la patience. Vous dites que celui qui reçoit l'outrage n'aura jamais la paix s'il ne se venge point, et moi je vous dis qu'il n'aura jamais la paix s'il ne renonce à la vengeance et qu'il ne pardonne à son frère de tout son cœur pour deux raisons : la première, parce qu'il aura toujours à craindre le ressentiment de son ennemi, comme je vous l'ai prouvé tout à l'heure ; la deuxième, parce qu'il n'est rien de plus capable de troubler la paix de son cœur que son ressentiment. Tant qu'il le nourrit au dedans de lui-même, il est inquiet, tourmenté, agité ; partout il semble voir son ennemi, partout il croit l'entendre ; il médite sans cesse sur les moyens de se venger ou sur l'injure qu'il a reçue ; il la repasse et la grossit à chaque instant dans son imagination blessée, et se rend par là de jour en jour plus malheureux. L'insensé! Il lui suffisait bien des peines ordinaires de la vie sans en chercher de nouvelles ; il aurait pu goûter la paix, la tranquillité et le bonheur autant qu'on peut le goûter en ce monde, s'il n'eût point conservé de ressentiment ; mais sa fureur, ou plutôt sa folie le fait renoncer à ce précieux avantage : voyez quels inconvénients résultent de la colère et de la vengeance?

III. Il me semble vous entendre murmurer tout bas et vous plaindre de ce que Dieu a permis qu'il y eût parmi les hommes tant d'occasions de colère, d'impatience et de querelle. N'eût-il pas mieux valu qu'il eût établi entre eux la même union et la même concorde que celles qui existent parmi les anges et les saints dans le ciel? Qu'y a-t-il à gagner dans cette funeste disposition des esprits? n'y a-t-il pas au contraire tout à craindre? Je réponds à cela que c'est à tort que l'on prétendrait qu'il n'y a rien à gagner en supportant avec patience les adversités et les injures. Outre les avantages qui en résultent pour la vie présente, que dirai-je de ceux qui en résultent pour la vie future? Jésus-Christ nous ordonne de demander tous les jours à notre Père céleste qu'il oublie nos fautes, comme nous oublions et pardonnons nous-mêmes les offenses qui nous ont été faites. Le pardon des injures est donc pour celui qui pardonne une assurance que Dieu le pardonnera lui-même. Quoi de plus avantageux! quoi de plus inappréciable! Considérez, mes frères, le nombre, la grandeur et l'énormité de vos péchés, et vous comprendrez les fruits merveilleux du pardon des injures qui vous délivre de toutes les peines que vous aviez méritées par vos offenses. La dette que votre prochain a contractée envers vous n'est rien ; mais celle que vous avez contractée envers Dieu est immense ; il est donc de votre intérêt et de votre plus grand intérêt que vous rachetiez par la remise d'une dette très-légère, la remise d'une dette que vous ne sauriez acquitter pendant toute l'éternité, si vous ne l'acquittiez pas en sa vie présente. Vainement prétendriez-vous rentrer en grâce avec Dieu; vainement prétendriez-vous l'apaiser par vos holocaustes et vos sacrifices. Les sacrifices et les holocaustes que Dieu demande de vous sont ceux qui immolent pour son amour le ressentiment et la haine. Tous les autres sans ceux-là ne sauraient être agréables à ses yeux. Quand donc vous seriez déjà au pied de mon autel, dit Jésus-Christ, s'il vous vient en pensée que votre frère a quelque chose contre vous, laissez votre offrande devant l'autel, allez promptement vous réconcilier avec votre frère, et venez ensuite avec confiance me présenter vos dons. C'est comme s'il eût dit : Ne craignez plus mon inimitié ni ma haine, lorsque vous aurez fait mourir dans votre cœur la haine et l'inimitié ; je ne refuse pas de faire miséricorde à ceux qui traitent leurs frères avec miséricorde.

Considérez encore, mes frères, un avantage bien précieux de la patience et du pardon des injures. Non-seulement ils nous font obtenir miséricorde auprès de Dieu, mais encore ils nous assurent un bonheur proportionné à notre générosité et à notre courage. Attendez-vous à souffrir mille persécutions, mille contradictions de la part des hommes, si vous voulez vous montrer fidèles observateurs de la loi de Dieu, car tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ, dit saint Paul, seront persécutés. Mais que sont toutes ces tribulations, toutes ces souffrances, si on les compare à cette gloire immortelle qui sera révélée en nous? O hommes insensés! pourquoi ne jetez-vous pas plus souvent les yeux vers votre éternelle patrie? vous ne seriez pas si sensibles aux moindres outrages qu'on peut vous faire ; loin de vous plaindre, loin de

songer à la vengeance, loin de vous livrer à la colère, lorsqu'on vous insulte, lorsqu'on vous calomnie, lorsqu'on s'élève injustement contre vous, vous regretteriez bien plutôt de vous voir tant épargnés par les hommes ; vous tremblerieez que cette paix dont vous jouissez dans ce monde ne fût au préjudice du bonheur dont vous deviez jouir en l'autre, et que je vous souhaite.

INSTRUCTION XX.

REMÈDES CONTRE LA COLÈRE.

Le remède général contre la colère, c'est de faire mourir en nous l'amour-propre qui nous rend sensibles à la moindre injure et nous entraîne aisément à la colère. Voici maintenant des remèdes plus particuliers.

1° Plus vous êtes portés à la colère par votre naturel, plus vous devez avoir soin de faire provision de patience et de prévoir vos paroles et vos actions; car il est bien plus facile de repousser les traits de l'homme quand on les a prévus que quand on ne s'y attend pas. Formez donc la résolution de ne rien faire, de ne rien dire précipitamment, quand vous vous sentez portés à la colère. Ne vous fiez pas à vous-mêmes étant irrités. Ayez pour suspect tout ce que votre cœur aura pu vous dicter dans un moment de trouble et d'agitation, quand même la chose vous paraîtrait bonne en elle-même. Différez alors l'exécution de votre projet, jusqu'à ce que votre émotion soit passée, et récitez même, si cela se peut, quelques dévotes prières, en attendant que le calme renaisse dans votre âme.

2° Si vous désirez éteindre la colère de votre cœur, gardez-vous de repousser l'outrage par l'outrage ; car la colère s'enflamme de plus en plus par les propos injurieux. Chacun cherchant à venger sa propre injure, et à repousser la force par la force, les inimitiés vont toujours croissant, la douleur augmente, et on peut à peine voir finir les injures réciproques. Suivez donc cet avis de l'Apôtre : Qu'aucune parole de méchanceté, dit-il, ne sorte de votre bouche. Ne vous livrez point à l'amertume, à la colère, à l'indignation, aux disputes, aux blasphèmes. Opposez au torrent des vices, non les armes de la fureur, mais les armes de la patience.

3° Cherchez toujours à diminuer dans votre esprit l'injure qu'on vous a faite, et vous la trouverez bien plus supportable. Dites, par exemple : Cet homme m'a fait tort ; mais ce tort ne sera pas difficile à réparer. Ou bien : C'est un enfant ; il ne l'a pas fait malicieusement, ou par sa propre détermination, mais étant poussé par un autre. Ou bien : C'est le vin qui l'a fait agir de la sorte ; s'il avait eu sa pleine raison il ne l'aurait point fait; je serais injuste si je ne lui pardonnais pas. Ou bien : Il est vrai que l'injure est grande ; mais après tout c'est mon père, c'est ma mère, c'est mon maître, c'est mon ami ; je dois certainement faire céder ma douleur à leur autorité, au respect et à l'amour qui leur sont dus. Vous pouvez encore comparer l'injure que vous venez de recevoir avec les bienfaits que vous avez précédemment reçus, ou même avec les injures que vous avez faites vous-mêmes, et dire, par exemple : Il m'a fait tort cette fois, il est vrai ; mais en dédommagement, combien de fois ne m'avait-il pas été très-utile? Ce serait être ingrat que d'oublier tant de bienfaits pour ne songer qu'à un léger outrage. Un tel m'a offensé ; mais combien de fois ne l'avais-je pas offensé moi-même? je lui pardonnerai donc comme il m'a lui-même pardonné, afin que s'il m'arrive désormais de l'offenser encore, il oublie de nouveau mon injure.

4° Si vous jugez qu'il vous soit impossible de dévorer l'injure que vous avez reçue, tant la peine que vous en ressentez vous cause d'amertume, recourez alors à ceux qui peuvent rétablir la paix dans votre âme agitée, établissez pour juges de votre cause des gens prudents et sages, qui pourront remédier au mal qu'on vous a fait, et fermer la plaie de votre âme. Mais tenez-vous en là ; car si vous rendez injure pour injure, outrage pour outrage, vous deviendrez aussi méchant que celui que vous condamnez.

5° Que le soleil ne se couche point sur votre colère, c'est-à-dire, réconciliez-vous avec votre frère le plus tôt que vous pourrez ; car si vous tardez à revenir à des sentiments de paix, vous verrez de jour en jour votre haine s'accroître. Ce qui n'était d'abord qu'une paille deviendra une poutre, et c'est ainsi que votre cœur, qui dans le principe n'était qu'ennemi, deviendra enfin homicide.

6° Il y a trois manières de vous réconcilier avec le prochain, ou par des excuses en lui demandant pardon de votre offense, comme par exemple, en lui disant : Je vous conjure par la douceur de Jésus-Christ de me pardonner l'outrage que je vous ai fait ; ou par des manières humbles et honnêtes, comme par exemple, en le saluant avec un air de bonté si vous êtes supérieurs, et en vous jetant à ses pieds si vous êtes inférieurs, le conjurant de ne point se souvenir de votre outrage. Vous pouvez encore apaiser votre ennemi par des services et des bienfaits, suivant cette parole de l'Apôtre : Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger ; s'il a soif, donnez lui à boire. Quelque dur et insensible qu'il soit, il ne résistera point à toutes ces marques de tendresse. Vous amasserez sur sa tête des charbons ardents, c'est-à-dire que la flamme de votre charité fera infailliblement fondre la glace de son cœur. Que si vous voulez être parfait ne dites pas : Un tel m'a offensé sans que je lui en eusse fourni l'occasion : il serait contre la bienséance de me rapprocher de lui le premier; car si vous avez envie de remporter une double couronne, vous foulerez aux pieds toutes les bienséances mondaines, et vous empressant de prévenir celui qui vous avait outragé, vous aurez, 1. la gloire d'avoir souffert une injure sans l'avoir méritée ; 2. la gloire d'avoir prévenu vo-

ennemi dans la démarche qu'il était seul tenu de faire.

7° Lorsque quelqu'un vous aura offensé et qu'il en paraîtra chagrin, pardonnez-lui aisément, vous rappelant avec quelle facilité Dieu vous a pardonné vos anciennes fautes, et a bien voulu par-dessus tout cela vous faire espérer le ciel. Pensez à cette récompense céleste qu'il vous a promise toutes les fois que vous sentez en vous-mêmes que le ressentiment et l'indignation voudront prendre le dessus, et s'efforceront de retracer dans votre mémoire le souvenir d'une noirceur et d'une ingratitude. Non-seulement ne vous permettez pas de reprocher à votre ennemi une injure dont il s'humilie et que vous lui avez pardonnée, mais n'en parlez pas même à qui que ce soit, et si quelqu'un vous la rappelle, dites tout uniment que vous n'y pensez plus, parce qu'on s'est acquitté de ce qu'on vous devait.

8° Quoique vous ayez conservé la patience pendant quelque temps, défiez-vous continuellement de vous-mêmes ; prenez garde aux souvenirs qui pourraient s'introduire dans votre cœur ; tenez-vous en garde contre ceux qui pourraient vous exciter à la colère, dans la crainte que vous ne perdiez tout ce que vous aviez gagné dans le commencement.

9° Faites vos efforts pour aimer ceux qu'il vous est nécessaire de supporter, dans la crainte que, si l'amour n'accompagne pas la patience, vous ne laissiez naître aisément dans votre cœur une haine secrète.

10° Enfin pour tout dire en un mot, *mettez-vous en colère, et ne péchez point* (*Psal.* IV, 4) : c'est-à-dire, ne vous irritez que contre vos fautes qui seules peuvent vous nuire ; car aucune adversité ne saurait vous être préjudiciable si le péché ne domine point en vous. Un bon chrétien doit supporter avec patience toutes les tribulations de la vie ; il doit pardonner sans peine, supporter patiemment les injures, ne point désirer la vengeance ; mais prier pour ses ennemis à l'exemple de Jésus-Christ dont les premières paroles, lorsqu'il fut attaché à la croix, furent celles-ci : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* (*Luc.*, XXIII, 34.)

Je ne veux pas finir cette instruction sans vous dire deux mots sur la douceur. Afin que ce que j'ai à vous en dire vous soit tout à la fois et plus agréable et plus utile, je le puiserai dans la vie et les leçons du bienheureux saint François de Sales. Monseigneur, lui disait-on un jour, vous êtes trop bon ; les méchants abusent de votre trop grande douceur et ils s'en moquent ; il semble que les plus méchants soient les mieux venus en votre maison ; vous les embrassez comme si c'étaient vos enfants, malgré la connaissance que vous avez de leur malice. Oh ! répondit ce saint prélat, qu'il fait bon être condamné pour avoir été trop débonnaire ! Mais pourquoi Dieu le Père se nomme-t-il le Père des miséricordes ? Pourquoi son divin Fils prend-il le nom d'agneau sans fiel ? Pourquoi le Saint-Esprit ne se fait-il voir que sous la figure d'une colombe blanche qui est le symbole de la douceur même ? S'il y avait quelque chose de meilleur que cette bénignité de Dieu, il nous l'eût incontestablement appris ; cependant il ne veut nous apprendre que deux choses, l'humilité et la douceur ; voulez-vous m'empêcher de mettre en pratique la leçon que Dieu m'a donnée et la vertu dont il fait le plus de cas ? Une autre fois un jeune gentilhomme, transporté de colère, après avoir fait un bruit insupportable sous sa fenêtre, monta dans sa chambre et vomit contre lui les paroles les plus outrageantes et les plus exécrables. Le bon prélat se contenta de jeter sur ce furieux un regard plein de douceur, sans lui dire une seule parole. Le jeune homme prit cela pour mépris et redoubla sa rage. Saint François de Sales redoubla de son côté son silence et sa modestie ; enfin cet étourdi s'en alla. Alors un homme d'honneur dit au saint prélat : Monseigneur, comment avez-vous pu supporter cet insolent ? Etait-il possible de se taire en une pareille circonstance ? Voyez-vous, mon cher ami, repartit saint François de Sales, nous avons fait ma langue et moi un pacte inviolable et sans exception, savoir : que quand mon cœur sera tout en feu, ma langue ne dira mot. Quand la colère sera passée, alors ma langue dira tout ce qu'elle voudra. Pouvais-je mieux apprendre à ce pauvre jeune homme la manière de bien parler qu'en me taisant ? Sa colère se pouvait-elle mieux apaiser que par mon silence ? D'ici à peu d'heures, il se repentira et me demandera pardon ; s'il me le demande, certes, je le lui donnerai et de bon cœur. Ne faut-il pas avoir pitié d'un homme un peu échauffé de colère. Jamais on ne se repent de se taire ; mais on se repent trop souvent d'avoir parlé. Quand des apostats et des âmes perdues avaient recours à notre saint, il dilatait son cœur et les recevait comme ses enfants prodigues. Venez, mes petits enfants, leur disait-il, venez, que je vous embrasse et que je vous mette dans mon cœur. Dieu et moi vous assisterons ; ne vous désespérez point ; seulement je ferai tout le reste. On se scandalisait de ce procédé, et l'on disait que cela donnerait la liberté de mal faire par l'assurance de l'impunité. Enfin, disait-il, ce sont mes brebis. Notre-Seigneur leur a donné tout son sang, comment leur refuserais-je mes larmes ? Ces loups se changeront en agneaux ; un jour viendra qu'ils seront plus saints que tous tant que nous sommes. Si on eût repoussé Saul, on n'aurait jamais eu de saint Paul. Donnez-vous un peu de patience, et donnez-leur un grain de vraie charité. Pour moi, j'aime mieux les envoyer en purgatoire qu'en enfer. A qui ferez-vous donc miséricorde, si ce n'est aux grands pécheurs ? Dieu me les envoie pour les guérir et pour les tirer de l'abîme, voulez-vous que je désoblige Dieu ? Oh ! certes, je n'ai point le cœur assez ferme pour faire ainsi le mauvais et le renchéri. Il faut périr avec eux ou essayer de les sauver. Ne sont-ce

pas mes enfants et mes chères entrailles? Je sais que je suis leur évêque; mais j'aime mieux montrer que je suis mère. Que quiconque aime la rigueur ne s'adresse point à moi, car je n'en veux point avoir. N'admirez-vous pas, mes frères, la douceur de ce bon saint? Ne croirait-on pas entendre Dieu lui-même parlant par sa bouche? Sa maxime était que la cordialité d'un bon supérieur consistait en ces trois points : 1° avoir un cœur fort tendre porté à pardonner, à excuser les fautes d'autrui; 2° témoigner la bonté de son cœur par une affabilité qui fasse trouver doux et agréable tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait (parler impérieusement et brusquement est défendu); 3° charmer tout le monde par la bénignité et la douceur de votre visage. Vous en voyez qui ont le regard furieux et qui font tout de si mauvaise grâce qu'on ne leur en sait aucun gré; 4° qu'on ait une conversation douce, égale, tranquille et sincère; car où est la contrainte il n'y a pas de cordialité. Il avait une autre maxime qui doit être reçue comme un oracle du ciel : Jamais, dit-il, on ne gâte rien par la douceur non plus que par le sucre; si l'on faisait quelque faute par douceur, cette faute serait innocente devant Dieu, ou bien elle serait cause de quelque grand avantage. Au contraire, la rudesse fait peu de biens; elle afflige les cœurs, engendre la haine et gâte le bien qu'elle fait à cause de la mauvaise grâce qui l'accompagne. J'ai été, disait-il encore, trois ans entiers à étudier la vertu de la mansuétude de Jésus-Christ et son humilité, et je ne pouvais jamais contenter mon cœur là-dessus. Hélas! saint François de Sales, qui est la douceur même, s'étudie des années entières à l'acquérir et croit en avoir si peu! Que feront donc ceux qui ont le cœur et les actions naturellement rudes, les paroles amères, l'air impérieux? Je ne trouve point, disait-il encore, de plus souverain remède contre les impatiences qu'un silence doux et sans fiel. Pour peu qu'on dise, l'amour-propre va si loin et il échappe des paroles si mal digérées qu'on a le cœur dans l'amertume pendant un jour. Quand on ne dit mot, qu'on sourit de bon cœur, et qu'on laisse passer le mauvais vent, je vous assure qu'on étonne la colère et qu'on a le cœur en joie fort long-temps. Je me borne à ce petit nombre de réflexions du bienheureux saint François de Sales. Ceux qui liront sa vie y découvriront mille traits et mille leçons de douceur et de bonté. Ils apprécieront de plus en plus cette vertu divine, et éprouveront un jour la vérité de cette parole du Sauveur : *Heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.* (*Matth.*, V, 7.) Jésus-Christ parle ici de la terre des vivants, du séjour des anges et des saints, que je vous souhaite, mes frères.

INSTRUCTION XXI.

DE LA PARESSE.

La paresse est une lâcheté et un dégoût qui nous fait négliger nos devoirs spirituels ou temporels, plutôt que de nous faire violence. Je me propose de vous en faire connaître aujourd'hui tous les caractères, afin que si quelqu'un peut se reconnaître dans les différents tableaux que j'ai à vous tracer, il s'efforce de corriger ce qu'il y a de répréhensible en lui dans cet article.

1° L'homme paresseux trouve trop pénible pour lui tout ce que la vertu peut avoir de laborieux. S'agit-il de jeûner? il s'en dit incapable, même avant que d'avoir essayé ses forces; s'agit-il de prier? il prétend s'en exempter, en alléguant ses aridités et ses sécheresses; s'agit-il de faire l'aveu de ses fautes? il se retranche sur le prétexte de la confusion que lui occasionne cet aveu. C'est ainsi que, par sa propre répugnance et sa lâcheté, il trouve tout trop difficile et au-dessus de ses forces; mais, répond à tout cela saint Bernard : Si nous ne pouvons pas, c'est que nous ne voulons pas.

2° L'homme paresseux désire bien la vie éternelle; mais trouvant que le chemin qui y conduit est rempli de trop de peines, il abandonne tout et renonce aux délices du ciel, plutôt que boire pendant quelques instants dans le calice des souffrances; mais celui qui n'a pas voulu participer à la peine ne doit point participer à la récompense; celui qui n'a point voulu goûter les amertumes du temps ne mérite pas de goûter les douceurs de l'éternité.

3° L'homme paresseux renvoie de jour en jour sa conversion et son changement, parce qu'il ne veut pas se résoudre à quitter le péché et à renoncer à ses habitudes criminelles; il fait beaucoup de résolutions, mais il n'en exécute aucune; il entreprend même souvent de bonnes œuvres, mais il les abandonne presque aussitôt, non parce qu'il est dans l'impossibilité de continuer, mais par l'ennui et la nonchalance qu'il éprouve à les accomplir

4° L'homme paresseux ne fait aucun effort pour éviter les distractions qui lui viennent dans la prière. Il ne fait pas même attention qu'il prie; il laisse son esprit et ses pensées courir çà et là d'objet en objet, parce qu'il lui en coûte d'enchaîner en quelque sorte son attention et de réprimer sa légèreté naturelle. Aussi le démon profite-t-il de cette langueur pour lui enlever tous les fruits qu'il devait attendre de sa prière.

5° L'homme paresseux se laisse aller à l'abattement et au découragement, soit dans le temps de la tentation qu'il désespère pouvoir surmonter, soit après son péché qu'il désespère pouvoir expier. Souvent aussi le paresseux pèche par présomption, se persuadant toujours qu'il en a assez fait pour mériter le ciel, et que Dieu n'exige pas tant pour accorder aux hommes la récompense éternelle

6° L'homme paresseux n'est souvent pas moins négligent à l'égard du temporel que du spirituel. Il aime mieux vivre dans la misère et l'indigence que se donner la moindre peine. N'est-ce pas cette paresse qui

multiplie les mendiants de tous les âges? Lorsqu'enfin le paresseux se détermine à faire quelque chose, c'est toujours avec la plus grande nonchalance. Peu lui importe au reste que son ouvrage soit bien ou mal; il n'a point de cœur, et il se soucie fort peu des reproches. Il choisit toujours le genre de vie le plus libre et le plus commode : fait-il trop chaud? il cherche l'ombre et la fraîcheur ; fait-il trop froid? il tient, dit l'Esprit-Saint, ses mains sous son aisselle, et ne peut se résoudre à chercher la chaleur dans le travail. Il est indifférent sur la bonne ou mauvaise réputation ; si on l'estime, il en est bien aise; mais si l'on cherche à le noircir injustement, il ne s'émeut point et ne ferait pas la moindre démarche pour réparer son honneur perdu. Voilà, en abrégé, mes frères, ce que c'est que la paresse. Plusieurs d'entre vous, sans doute, la connaissaient déjà par expérience ; voyons maintenant quels sont les motifs qui doivent nous la faire détester.

1° Le premier c'est la considération de tous les travaux que Jésus-Christ a endurés pour vous depuis qu'il fut capable d'agir dans son corps mortel jusqu'au dernier moment de sa vie. Il passait ses nuits à prier et le jour à parcourir les bourgs et les villages, toujours occupé des choses de son Père céleste, tantôt poursuivant la brebis égarée, tantôt soulageant les malheureux et consolant les affligés, tantôt enseignant dans le temple, sur les bords de la mer, dans les champs ou sur les montagnes. Enfin au temps de sa passion, épuisé de travaux, de fatigues et de sang, il veut néanmoins se charger du bois de la croix et porter ainsi lui-même l'instrument de son supplice. Quoi donc! Jésus-Christ a tant fait pour votre salut, et vous, mes frères, vous n'aurez pas le courage de rien entreprendre pour la même fin? Ce tendre Agneau a tant souffert pour vos péchés, et vous ne voudrez pas endurer la moindre peine pour les expier?

2° Considérez combien il serait déshonorant pour vous de vous livrer à la paresse et à la négligence, tandis que tout ce qui existe a son occupation particulière. Les anges et les saints chantent continuellement les louanges de Dieu ; le soleil, la lune, le firmament ont leur fonction à remplir aussi bien que les herbes, les plantes, les arbrisseaux ; la fourmi dans l'été fait sa provision de grain pour l'hiver; l'abeille s'occupe de la composition de son miel, et tous les autres animaux ont des travaux et des occupations qui leur sont propres. N'auriez-vous pas honte, les seuls dans la nature dans un désœuvrement dont les êtres mêmes privés de raison ont horreur?

3° Rougissez de ne pas faire pour votre salut ce que les enfants du siècle font tous les jours pour acquérir des richesses périssables. Ah! tous les moments leur paraissent infiniment précieux quand il s'agit pour eux d'augmenter leurs trésors. Et vous, chrétiens, destinés à vous asseoir sur un trône de gloire, vous, dont tous les moments sont le prix de votre éternité, vous demeurez dans l'inaction! Vous avez donc oublié cette parole du Sauveur : Faites le bien pendant qu'il est jour, parce que, la nuit venue, vous ne pourrez plus rien faire. (*Joan.*, IX, 4.)

4° Comment pouvez-vous demeurer dans le repos ayant la colère de Dieu à apaiser, des fautes sans nombre à expier, des tentations continuelles à surmonter, un jugement rigoureux à méditer, des supplices éternels à redouter, des biens ineffables à mériter? Est-ce le travail qui vous épouvante; qu'une crainte plus réelle vous épouvante et que du moins la récompense vous anime : *Si labor terret, merces invitet.* (Aug.) Vos peines n'auront qu'un temps ; mais votre couronne sera immortelle.

5° Vous vous persuaderez, peut-être, que vous avez assez travaillé. Ah! mes frères, il n'y a que celui qui aura persévéré jusqu'à la fin qui sera sauvé. Il ne suffit pas de commencer la bonne œuvre, il faut la consommer. C'est en vain qu'on aurait heureusement et longtemps navigué sur la mer, si l'on vient à périr dans le port ; c'est en vain que l'on a vaillamment combattu si l'on met bas les armes au moment même de la victoire. Il me reste à vous dire maintenant ce que vous devez faire pour éviter le péché de la paresse. Je le ferai en peu de mots.

1° Efforcez-vous continuellement de surmonter par la vigueur de l'esprit les tentations de la chair, et comme vous êtes attaqués tout à la fois par trois sortes d'ennemis fort opiniâtres, le démon, la chair et le monde, attendez toujours de Dieu et demandez-lui sans cesse les secours dont vous avez besoin pour les surmonter; car, si Dieu vous exhorte à combattre, il vous aide à vaincre, il est spectateur de vos combats; il vous relève dans votre abattement, il vous couronne dans vos victoires.

2° Si vous êtes effrayés par la peine qu'il vous faudra essuyer pour résister aux tentations, usez du remède suivant : Ne comparez pas la peine que vous éprouverez par votre résistance avec le plaisir qui aurait accompagné votre péché; mais comparez plutôt l'amertume passagère qui accompagnera votre courage avec l'amertume éternelle qui suivrait votre faute, comparez le plaisir frivole de l'iniquité avec la douceur inaltérable et permanente de la vie future, ou même avec la paix d'une âme qui a surmonté la tentation, et vous ne tarderez pas à apercevoir combien la tentation est inégale.

3° Ayant à faire avec des ennemis qui ont juré votre perte et qui épient tous les moments de vous surprendre, gardez-vous de vous endormir jamais, les croyant entièrement vaincus ; car ils pourraient vous surprendre au moment où vous vous y attendriez le moins. Ayez toujours, dit Jésus-Christ, des lampes ardentes entre vos mains, et soyez comme un serviteur qui attend continuellement son maître, afin que s'il vient à la troisième ou à la quatrième veille de la nuit, et qu'il frappe à votre porte, vous

soyez prêts à lui ouvrir aussitôt. (*Matth.*, XXV, 13.)

4° Lorsque vous serez tentés, munissez-vous promptement du signe de la croix, de quelques prières, ou de quelques sentences de l'Écriture propres à vous toucher. Si vous avez le bonheur de vaincre la tentation, conduisez-vous comme un homme qui doit bientôt retourner au combat. La première tentation ne tardera pas d'être suivie d'une deuxième; car, de même que la mer ne peut être sans agitation, de même aussi la vie ne peut être sans tentation. D'ailleurs, celui qui a embrassé la voie de la pénitence est bien plus fortement tenté par l'ennemi de notre salut : car le démon ne se met guère en peine de tenter ceux qu'il sait être déjà sous son empire; il est bien plus jaloux de faire de nouvelles conquêtes en attaquant ceux qui mènent une vie sainte et chrétienne.

5° Il vous arrivera peut-être dans ce combat de recevoir une blessure mortelle. Ah! gardez-vous alors de vous rendre à votre ennemi en lui abandonnant votre bouclier et vos armes; gardez-vous de croire que vous ne pourrez plus recouvrer la liberté que vous venez de perdre. Imitez la conduite d'un généreux soldat; l'horreur qu'il a de la captivité, la douleur qu'il ressent de sa blessure, non-seulement ne lui font pas prendre la fuite, mais encore elles le déterminent à combattre avec beaucoup plus de courage qu'auparavant. Si vous agissez de même, vous verrez bientôt que ceux que vous aviez fuis prennent eux-mêmes la fuite. N'allez pas même vous désespérer, si vous veniez à faire une deuxième ou une troisième chute; mais souvenez-vous plutôt alors que la loi du combat n'est pas de n'être jamais blessé ou de ne jamais tomber, mais de ne jamais céder; celui-là est vraiment vainqueur qui n'a point rendu les armes; mais ayez soin de recourir au remède aussitôt que vous avez été blessé : car il est bien plus facile de guérir une seule blessure que d'en guérir plusieurs, de guérir une blessure nouvelle que de guérir une blessure invétérée.

6° Gardez de faire consister toute la justice à ne pas faire le mal, l'Esprit-Saint vous ordonnant encore de faire le bien. Appliquez-vous donc tout à la fois avec le plus grand soin à extirper le vice et à acquérir les vertus. Enfin ne soyez jamais entièrement oisifs : l'oisiveté vous inspirerait la pensée de bien des crimes, et vous ravirait enfin la couronne qui ne sera accordée qu'à la persévérance, et que je vous souhaite, mes frères.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

Mgr CLÉMENT VILLECOURT,

ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE.

—

Quatrième partie.

EXPLICATION DES COMMANDEMENTS DE DIEU.

—

L'auteur fit ces instructions familières pour les missions qu'il dirigea pendant plusieurs années. On retrouvera ailleurs, du moins en grande partie, ce qui manque pour compléter l'explication des commandements de Dieu et de l'Eglise.

—

PREMIÈRE INSTRUCTION.

NÉCESSITÉ D'OBSERVER LES COMMANDEMENTS DE DIEU.

Si vis ad vitam ingredi serva mandata. (*Matth.*, XIX, 17.)

Si vous voulez entrer dans la vie, observez les commandements.

Dieu, en créant l'homme, grava dans son cœur sa sainte loi : c'est-à-dire qu'il lui fit connaître les devoirs qu'il avait à remplir. Le mot *loi* signifie *lien :* ainsi, quand nous disons *la loi de Dieu*, nous indiquons le lien par lequel le Seigneur a voulu que nous fussions comme liés et enchaînés à ce qu'il nous prescrit, soit par rapport à lui, soit à l'égard des autres hommes, soit envers nous-mêmes. Lorsque Adam sortit des mains de Dieu, il est bien clair qu'il suffisait que l'auteur de son être gravât dans son cœur la connaissance des devoirs qu'il avait à remplir. Il transmit à ses enfants le dépôt des volontés divines, et il eut bien le temps de les en instruire durant une vie de plus de neuf cents ans. Noé, qui vint au monde 116 ans après la mort de notre premier père, vécut nécessairement plusieurs siècles avec ceux qui l'avaient vu et avaient reçu ses leçons. Il avait 600 ans lors que arriva le déluge, époque où pouvaient vivre encore plusieurs contemporains d'Adam; il survécut encore 350 ans à cette terrible catastrophe, temps beaucoup plus que suffisant pour instruire de la loi de Dieu ses enfants, ses petits enfants, et leurs petits enfants. Une tradition facile s'établit sur ce point. On ne pouvait suspecter l'autorité des pères qui n'avaient aucun intérêt à tromper leurs enfants. Les enfants, de leur côté, sentaient toute la déférence qu'ils devaient avoir pour l'autorité paternelle, la plus grande et la plus respectable après celle de Dieu. Plus on remonte vers le temps de la création, plus on comprend que les hommes des premiers âges avaient dû se montrer curieux de connaître ce qui les avait précédés. Il me semble voir le premier homme, à la fin de chaque jour, entouré d'une partie de cette immense famille dont il était le père, assis sur quelque éminence, comme le roi du genre humain, raconter tous les grands événements dont il avait été témoin, parler de ces délices ineffables qu'il avait goûtées dans le paradis terrestre, pleurer, ainsi que notre première mère, sur cet instant de désobéissance qui nous fut si funeste, ainsi qu'à eux. Quel religieux silence dans la foule qui l'écoutait! quel respect profond mêlé de terreur quand il leur faisait connaître les volontés du Tout-Puissant et le malheur de ceux qui, à son exemple, lui seraient infidèles! La même attention qu'excitaient les récits d'Adam, se renouvelait, après sa mort, quand ceux qui l'avaient vu et entendu en faisaient l'histoire. Les excès qui précédèrent le déluge furent à peu près incapables d'éteindre la foi dans

les cœurs à une époque si voisine du berceau du monde, à cause de la longue vie des premiers hommes. On peut dire la même chose des siècles qui suivirent immédiatement le déluge et la mort de Noé. (Mathusalé vécut 243 ans avec Adam, Noé vécut 600 ans avec Mathusalé qui mourut à l'âge de 969 ans, l'année même où arriva le déluge, en 1656; Tharé, père d'Abraham, vécut 128 ans avec Noé; Abraham, fils de Tharé, vécut 150 ans avec Sem, fils de Noé. De la mort d'Abraham à la naissance de Moïse, il n'y a qu'un intervalle de 270 ans, ce qui est peu de chose pour un temps où la vie des hommes était encore si longue.) Il est aisé de concevoir comment Noé, toujours fidèle à Dieu, transmit à ses descendants la connaissance des volontés du Seigneur. Mais, à ses côtés, et lorsqu'à peine la terre était entièrement desséchée de ces eaux vengeresses qui l'avaient inondée; à ses côtés, dis-je, croissait la race maudite de Chanaan, chez qui les vérités primitives ne tardèrent pas à être obscurcies par les désordres les plus monstrueux. C'est l'effet ordinaire que produisent les passions chez ceux qui en sont les esclaves : ce qui a fait dire à l'Esprit-Saint que l'erreur et les ténèbres marchent de front avec les pécheurs, et ont une même date : *Error et tenebræ peccatoribus concreata sunt.* (*Eccli.*, XI, 16.) Bientôt il n'y a plus qu'un très-petit nombre d'hommes qui observent la loi du Seigneur, et le vrai Dieu n'est presque plus connu et adoré. Il faut qu'il se révèle à Abraham dont le père aurait dû lui transmettre plus fidèlement les volontés divines. Isaac et Jacob en sont successivement instruits par leurs pères et font passer à leurs enfants les instructions qu'ils ont eux-mêmes reçues. Les douze enfants de Jacob forment douze tribus qui composent le peuple de Dieu, dépositaire de la révélation. Le Seigneur, par un enchaînement de prodiges, les délivre de la captivité d'Egypte sous laquelle ils avaient gémi pendant plus de 400 ans. La mer leur ouvre un officieux passage, et lorsqu'ils sont dans le désert qui est aux pieds du mont Sinaï, Dieu leur donne sa loi, au bruit du tonnerre et au milieu des éclairs. Cet appareil de terreur était nécessaire à un peuple qui agissait bien plus par crainte que par amour. Voici, en substance, les dix commandements (*Exod.*, XX) : I. *Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous ai tirés de la terre d'Egypte; vous n'aurez pas d'autres dieux devant moi.* A ce premier commandement répond celui-ci : *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.* II. *Vous ne prendrez pas en vain le nom du Seigneur votre Dieu;* ou *Dieu en vain tu ne jureras ni autre chose pareillement.* III. *Souvenez-vous de sanctifier le jour du repos;* ou *Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement.* IV. *Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez longtemps sur la terre;* ou *Tes père et mère honoreras afin de vivre longuement.* V. *Vous ne tuerez point;* ou *Homicide point ne seras de fait ni volontairement.* VI. *Vous ne commettrez point de fornication;* ou *Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement.* VII. *Vous ne déroberez point;* ou *Biens d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton escient*, c'est-à-dire à ta connaissance. VIII. *Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain;* ou *Faux témoignage ne diras ni mentiras aucunement.* IX. *Vous ne désirerez point la femme de votre prochain;* ou *L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.* X. *Vous ne désirerez point la maison de votre prochain ni toute autre chose qui lui appartienne;* ou *Biens d'autrui ne désireras pour les avoir injustement.* La rédaction des commandements telle que nous les récitons est un vrai chef-d'œuvre de précision et de justesse. La combinaison en est si bien conçue que l'on y retrouve avec le précepte ancien, le commentaire et l'explication donnés par Jésus-Christ dans son saint Evangile. Comme à notre connaissance, l'ouvrage le plus ancien où ces vers français se trouvent est parmi les œuvres de Gerson, nous ne serions point surpris qu'on les lui eût attribués : ce qui convient très-bien avec la précision théologique qui le caractérise (52). Dans l'an-

(52) Cependant, tout bien examiné, ils ne sont pas de lui : car il est certain qu'ils les a versifiés d'une autre manière. Voici les vers de Gerson

I.
En ung Dieu tu croiras;
Celui lu serviras
Par grande humilité.

II.
Son nom tu sanctifieras;
Par lui ne jureras,
S'il n'est nécessité

III.
Les fêtes garderas;
Au dimanche feras
OEuvre de charité.

IV.
Ton père honoreras;
Ta mère aymeras
Par grand bénignité.

V.
Nully tu n'occiras
Ni ne procureras
Sinon par équité.

VI.
Ton corps net garderas
Point ne le souilleras
D'orde charnalité

VII.
L'autrui tu ne prendras;
Mais le conserveras
Par droite humanité.

VIII.
Faulx ne témoigneras
Devant juge ou prélats
Par ta malignité.

IX.
Point ne désireras
Femme; ne n'aimeras
Par sotte vanité.

X.
Rien ne convoiteras;
Du lien content seras
Louant la Déité;

Accomplis cette loy
Et crois la sainte foy,
Sauras félicité.

Qui ne la gardera
Condamné il sera
A perpétuité.

cienne comme dans la nouvelle loi, les préceptes sont les mêmes, de quelques termes que l'on se serve pour les exprimer. La loi divine est de tous les temps : elle est aussi ancienne que le monde et ne doit finir qu'avec le monde. Dans tous les temps il a fallu connaître, aimer et servir Dieu, ne pas prendre son nom en vain, ne pas l'outrager par le blasphème, par la violation de ses vœux ou le parjure. Dans tous les temps Dieu a voulu qu'un jour par semaine fût consacré à son culte et à son service, que les enfants honorassent leurs parents, qu'on respectât la vie et les biens du prochain, qu'on ne portât point de faux témoignage et qu'on ne se livrât pas à des désirs injustes et impurs. Jésus-Christ n'est point venu abolir la loi, mais l'accomplir fidèlement lui-même pour nous servir de modèle : aussi nous assure-t-il qu'un seul *iota*, un seul point de cette loi ne peut être omis. Loi d'amour, puisqu'elle se résume en ces deux préceptes : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, et le prochain comme vous-même.* (*Matth.*, XXII, 37.) Ces deux préceptes n'en font réellement qu'un, puisque nous n'aimons pas le prochain pour lui-même, mais pour l'amour de Dieu qui nous le prescrit : ce qui fait dire à saint Paul que toute la loi et les prophètes se réduisent à cette parole : *Diliges* : « *aimez.* » L'amour de nous-mêmes ne nous est pas expressément commandé ; mais il s'entend assez en ce que Dieu nous dit que nous devons aimer le prochain comme nous nous aimons ; précepte qui serait sans résultat s'il nous était permis de nous haïr. Il est bien vrai que l'Evangile nous recommande une certaine haine de nous-mêmes, en ce sens que nous devons déclarer perpétuellement la guerre à nos passions qui nous poussent à ce qui flatte les sens ; mais cette haine est, par ses résultats, un amour véritable : puisque si elle tient en bride ou crucifie les inclinations vicieuses, elle assure la vie éternelle à l'âme. C'est pourquoi Jésus-Christ a dit : *Celui qui aime son âme la perdra, et celui qui la hait la sauvera.* (*Joan.*, XII, 25.) Tous les hommes, sans exception, sont tenus à accomplir la loi de Dieu : Grecs, barbares, gentils, fidèles, personne n'a le droit de se soustraire à cette obligation, et quiconque s'y montre infidèle, sera puni en conséquence de ses transgressions, et ces transgressions seront jugées plus ou moins répréhensibles, selon le degré de connaissance que l'on avait ou que l'on pouvait avoir. Ce qui a fait dire à Jésus-Christ que celui qui connaissait la volonté de son maître et qui l'a transgressée recevra de grands châtiments ; châtiments qui diminueront en proportion de l'ignorance plus ou moins volontaire du transgresseur.

C'est à l'accomplissement de la loi de Dieu qu'est attaché le salut de l'homme : car Jésus-Christ a dit : *Si vous voulez entrer dans la vie, observez les commandements* : « *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* » Assurément l'homme ne pourra jamais, par ses propres mérites, être digne d'une gloire éternelle ; mais le Seigneur veut bien se contenter du peu qu'il est capable de faire et qui, étant uni aux mérites infinis de Jésus-Christ, suffit à sa bonté pour les récompenses qu'il a bien voulu nous préparer dans le ciel. Les hérétiques n'ont pas craint de dire que les bonnes œuvres même que nous faisons sous l'impulsion et avec l'aide de l'Esprit-Saint, ne sont pas dignes d'être acceptées, prétendant qu'elles contractent toujours quelque souillure de la mauvaise disposition de l'homme ; mais le saint concile de Trente, dont la doctrine est une règle sûre et infaillible pour tous les vrais chrétiens, nous enseigne (sess. 6.) que l'homme justifié mérite véritablement la vie éternelle par les bonnes œuvres. Certes, cette sainte assemblée n'a jamais eu la pensée que les œuvres de l'homme puissent être d'une valeur égale à la vie éternelle qui leur est donnée pour récompense : et c'est pour cette raison que Jésus-Christ dit en saint Luc (XVII, 10) : *Après que vous aurez fait tout ce qui vous avait été prescrit, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles : car nous n'avons fait que ce que nous étions tenus de faire.* Mais si le ciel n'est pas dû par *justice rigoureuse* à ceux qui observent les commandements, on peut dire qu'ils le méritent en *toute convenance*. Un père récompense un fils de son obéissance, quoique déjà cette obéissance lui soit due ; il en est de même d'un roi à l'égard de ses sujets. Un père récompense en père ; un roi récompense en roi : est-il étonnant que Dieu récompense en Dieu ? Et comme un père et un roi ne peuvent sans déshonneur refuser la récompense qu'ils ont promise ; Dieu ne pourrait manquer à la parole qu'il a donnée, en refusant la vie éternelle à ceux qui ont observé ses lois saintes. C'est ce qui faisait dire à saint Paul qu'une couronne de justice lui était réservée en conséquence de ses combats et de sa fidélité (II *Tim.*, IV, 8) ; et ailleurs : que Dieu n'était point injuste pour oublier la bonne conduite, les travaux et la sainte dilection que les Hébreux avaient montrés en son nom. (*Hebr.*, VI, 10)

Ces paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Si vous voulez entrer dans la vie, observez mes commandements*, sont un encouragement que Dieu donne à tous les fidèles pour observer sa loi sainte. Aussi David avouait-il que la pensée de cette récompense avait déterminé son cœur à observer les lois divines : *Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas in æternum, propter retributionem.* (*Psal.* CXVIII, 112.) Quel motif plus puissant, en effet, pour se déterminer à servir son Dieu que le souvenir des promesses qu'il a daigné nous faire ? Pour un peu d'argent, on sacrifie son repos et sa liberté, on traverse les mers, on s'assujettit aux plus inconcevables fatigues. On sacrifierait la plus opulente fortune pour prolonger de quelques années le triste exil de cette vie : que ne devrait-on donc pas faire pour la vie éternelle? Ah! si la peine nous épouvante, que du moins la récom-

pense nous anime : *Si labor terret, merces invitet.* (S. Aug.)

Si vous n'êtes pas attirés à l'accomplissement des volontés célestes par l'appât des biens éternels, ne serez-vous pas émus par la terreur des châtiments préparés aux ennemis de Dieu? S'il a des promesses si magnifiques pour ses bien-aimés serviteurs, quelle justice sévère ne réserve-t-il pas à ses perfides contempteurs? Voyez ce que vous voulez adopter pour votre partage, de la vie ou de la mort; de la bénédiction ou de la malédiction; des douceurs du paradis ou des tourments de l'enfer; de la compagnie des anges et des saints ou de celle des démons et des réprouvés. S'il y avait un milieu entre ces deux éternités, je concevrais votre obstination dans le péché, qui du moins n'aurait pas autant de quoi surprendre; mais le ciel ou l'enfer, point de milieu, point d'autre alternative. Les réprouvés crieront bien dans les enfers : *Montagnes, tombez sur nous; collines, ensevelissez-nous sous vos ruines* (*Luc.*, XXIII, 30; *Apoc.*, VI, 16) : mais vaines clameurs, inutiles prières! Il n'y a point de néant pour une âme créée immortelle; ce qui a fait dire au Roi-Prophète que *le désir des pécheurs périra* : « *Desiderium peccatorum peribit.* » (*Psal.* CXI, 10.)

Observez les commandements : « *Serva mandata.* » D'où vient cet ordre? De Dieu lui-même; de Dieu qui est votre souverain maître, votre bienfaiteur insigne, votre conservateur, votre tendre père. N'a-t-il pas sur vous une pleine et parfaite autorité? Quand il vous eût fait une obligation de toutes les rigueurs de la pénitence; quand il eût exigé de vous toutes les souffrances des martyrs, vous n'auriez pas dû balancer à vous y soumettre; il demande infiniment moins, et vous pourriez lui désobéir? Un roi commande : on se soumet à ses volontés; un maître donne des ordres : on n'ose pas lui résister; un général d'armée parle, et tout s'agite et se met en mouvement au moindre signal qu'il donne. Dieu prescrit : qui se permettra de lui résister? qui ne s'inclinera pas, qui ne s'humiliera pas profondément sous sa main toute-puissante? Serons-nous moins dociles que le ciel, les astres, la terre et les plantes, la mer et tout ce qu'elle renferme, le feu, la grêle, la neige, la gelée et toutes les créatures empressées d'accomplir sa parole? *Ignis, grando, nix, glacies : quæ faciunt verbum ejus.* (*Psal.* CXLVIII, 8.) L'homme serait-il donc le seul être dans la nature qui dirait au Seigneur : Je ne veux pas vous servir et vous obéir? *Non serviam.*

Observez les commandements : « *Serva mandata.* » Dès l'instant que Dieu nous intime ses ordres, nous pouvons compter sur son assistance pour nous aider à les accomplir. Il est trop sage pour ne pas accommoder ses préceptes à notre faiblesse; il est trop juste pour nous commander, et nous refuser les secours qui nous sont nécessaires pour accomplir les ordres qu'il nous donne. Il ne commande pas l'impossible, dit le saint concile de Trente : *Deus impossibilia non jubet.* « En nous commandant, il invite à faire ce que l'on peut, à demander son assistance pour ce que l'on ne pourrait exécuter par ses propres forces, et il aide, afin qu'on soit en état d'accomplir ses volontés; par ce moyen, ses commandements n'ont rien de pénible; son joug est doux et son fardeau léger. (*Matth.*, XI, 30.) Les vrais enfants de Dieu aiment Jésus-Christ, et ceux qui l'aiment, ainsi qu'il nous en donne l'assurance, observent ses commandements (53). »

Aussi notre divin Sauveur disait-il à ses disciples : *Venez tous à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai, et vous trouverez en moi le repos de vos âmes* (*Matth.*, XI, 28); et le Roi-Prophète : *Seigneur, quand vous avez dilaté mon cœur, j'ai couru dans la voie de vos commandements... je me suis délecté dans le sentier de vos saintes ordonnances* : « *Viam mandatorum tuorum cucurri cum dilatasti cor meum... in via testimoniorum tuorum delectatus suum.* (*Psal.* CXVIII, 32.)

Pour observer les commandements de Dieu, il faut les connaître; pour les connaître, il faut les étudier ou écouter les explications qui en sont données. Il en est de cette science comme de toute autre : elle ne s'apprend pas sans principes ou leçons. Venez donc, chrétiens, recueillir, de bon cœur et avec empressement, les leçons que nous vous donnerons nous-mêmes avec empressement et de bon cœur. Venez, pères et mères. Vous voudriez que vos enfants n'ignorassent rien de ce qu'il leur est utile de savoir; mettez-vous dans le cas de pouvoir les instruire vous-mêmes, en gravant, avant tout, dans vos cœurs les importantes vérités que vous serez ensuite jaloux de leur communiquer; c'est ici la science la plus vraie, la plus importante, la plus indispensable : science qu'ils doivent aussi, jusqu'à un certain point, apprendre de vous, et que vous seriez pourtant dans l'impossibilité de leur communiquer si vous ne la possédiez pas. Venez, jeunes gens, jeunes personnes; la loi de Dieu donne l'intelligence et la lumière aux enfants même : *Intellectum dat parvulis* (*Ibid.*, 130); elle leur indique les armes dont on doit user dans la jeunesse pour combattre les passions, les moyens que l'on doit prendre pour les vaincre; elle fait connaître les pures jouissances de la vertu qu'il faut opposer aux attraits séducteurs du monde et de ses plaisirs. Venez, vous que l'âge rend

(53) « Deus impossibilia non jubet; sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat, ut possis : cujus mandata gravia non sunt, cujus jugum suave est, et onus ejus leve : qui enim sunt filii Dei, Christum diligunt; qui autem diligunt, ut ipsemet testatur, servant sermones ejus : quod utique cum divino auxilio præstare possunt. » (*Conc.* Trid., sess. 6, *De just.*, c. 11.)

vénérables. Saint Jérôme accablé sous le poids des ans étudiait encore la loi de Dieu, malgré sa rare science. Ne rougissez pas de l'imiter : vous en recueillerez au moins de salutaires avis ; vous vous disposerez à terminer saintement votre carrière et à paraître avec confiance devant le Fils de l'homme. Vous savez bien que vous ne pouvez pas vivre toujours ; que les hommes n'arrivent plus maintenant à la vie des anciens patriarches, et que si les uns se soutiennent un peu plus longuement, et traînent un peu plus loin leur frêle existence, ils finissent tous leur exil dans un très-court espace de temps : Il y a près de trois mille ans que David disait : *Les jours de notre vie sont de soixante-dix ans ; les hommes puissants en force poussent leur carrière jusqu'à quatre-vingts ; s'ils ont une vie plus longue, ce surplus n'est pour eux que souffrance et douleur : « Dies annorum nostrorum in ipsis septuaginta anni ; si autem in potentatibus octoginta anni ; et amplius eorum labor et dolor.»* (*Psal.* LXXXIX, 10.) Quelle folie de supposer que l'on fera exception à cette règle générale ! Et si l'on n'admet pas cette supposition, quelle folie de ne pas se précautionner contre l'inévitable arrêt dont on est menacé ! Venez tous à ces instructions. Les plus habiles apprendront encore infailliblement des vérités utiles et auxquelles ils n'avaient jamais sérieusement réfléchi ; ou, s'ils n'apprennent rien de nouveau, ils seront du moins stimulés à mettre en pratique les devoirs qu'ils négligent d'accomplir, malgré la connaissance qu'ils en ont. Vous pouvez bien sacrifier quelques instants pour votre salut ; vous en avez tant perdu à des choses frivoles ou même criminelles. D'ailleurs à quoi emploieriez-vous les moments que nous vous engageons à donner à votre instruction ? Vous les perdriez pour la plupart. La journée est finie ; les travaux sont généralement interrompus avec la fin du jour. Venez vous réunir à la troupe fidèle ! Il est si doux de se trouver en famille ! Un père a tant de joie de rassembler autour de lui ses nombreux enfants ! *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* (*Psal.* CXXXII, 1.) Venez, mais apportez dans le saint temple une disposition d'attention : laissez à la porte de l'Eglise les pensées étrangères : *Chaque chose a son temps* (*Eccle.*, III, 1) : vous avez donné toute la journée à vos affaires temporelles ; donnez au moins une heure rapide à vos intérêts spirituels et éternels. Venez avec un esprit de docilité ; soyez dans la ferme résolution de vous soumettre à ce que le ciel demande de vous, et dites avec le saint Roi : *Est-ce que mon âme refuserait de se soumettre à Dieu ? est-ce que mon salut ne dépend pas de lui ? « Nonne Deo subjecta erit anima mea? ab ipso enim salutare meum. »* (*Psal.* LXI, 2.) Venez avec une disposition de piété, priant Dieu qu'il imprime dans vos cœurs les saintes vérités qui frapperont vos oreilles. Nous pouvons bien faire entendre des sons du haut de la chaire ; mais il n'y a que celui dont la tribune est aux cieux, qui touche et convertit les cœurs : *Cathedram in cœlo habet, qui corda docet.* (S. Aug.) Voulez-vous que vos instructions ne vous soient pas inutiles ? priez ; demandez au Seigneur ce bon esprit qu'il ne refuse jamais à ceux qui le désirent sincèrement : *Dabit spiritum bonum petentibus se.* (*Luc.*, II, 13.) Vous ferez plus par un simple élan de votre cœur vers Dieu, si cet élan est fervent et sincère, que nous par toutes nos réflexions.

Venez à toutes les instructions : elles s'enchaîneront toutes les unes dans les autres, et ce pourrait être celle que vous manqueriez qui vous serait la plus utile, et à laquelle le Seigneur attacherait votre sanctification.

Venez aussi pour servir d'aliment et d'encouragement à notre zèle. Nous serons heureux de votre bonne volonté, et nous y trouverons la preuve que nos travaux et nos peines ne seront pas sans fruit. Venez enfin pour édifier vos frères : votre assiduité deviendra le motif de la leur. Elle sera une autre espèce de prédication qui pourrait bien, Dieu aidant, avoir plus d'effet et de puissance que nos faibles paroles. Certes, nous ne serons pas jaloux de cette sorte de supériorité que vous auriez en cela sur nous : car que désirons-nous autre chose, sinon que Dieu soit glorifié et vos âmes sauvées, de quelque manière que ce puisse être. (*Philip.*, I, 18.)

La grâce que je vous demande maintenant, ô mon Dieu ! c'est de ne pas permettre que je monte jamais seul dans cette chaire. Je vous en conjure, Seigneur, montez-y toujours avec moi. Donnez-moi l'intelligence pour bien comprendre les commandements que vous me chargez d'expliquer : *Da mihi intellectum ut discam mandata tua.* (*Psal.* CXVIII, 73.) J'enseignerai vos voies aux pécheurs, et ils reviendront à vous : *Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur.* (*Psal.* L, 15.) Donnez l'intelligence à tous ceux qui auront la bonne volonté de se réunir autour de cette chaire, et faites-leur bien comprendre qu'il ne sert à rien d'être éclairé sur ses devoirs, si l'on ne se décide pas courageusement à les accomplir. Votre loi, ô mon Dieu ! est plus précieuse que l'or et les pierreries : *Super aurum et topazion ;* elle est plus douce que le rayon de miel le plus délicat : *Judicia tua.... dulciora super mel et favum.* (*Psal.* XVIII, 11.) Faites-nous la grâce de l'écouter avec un cœur humble et docile, et de la pratiquer avec une persévérance courageuse. C'est à vous, à vous seul, ô Seigneur ! que nous en rapporterons toute la gloire, en attendant qu'au jour des récompenses éternelles, il nous soit donné de recueillir cette flatteuse invitation : *Courage, bon et fidèle serviteur ! vous avez été fidèle dans les petites choses, je vous établirai sur les grandes ; entrez dans la joie de votre Seigneur !* (*Matth.*, XXV, 21.) Joie pure, joie ineffable, joie éternelle, que je vous souhaite. *Amen.*

—

INSTRUCTION II.

SUR LE PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU. — CE QU'IL PRESCRIT.

Ego sum Dominus Deus tuus fortis, zelotes. (*Exod.*, XX, 5.)

Je suis le Seigneur votre Dieu; le Dieu fort et jaloux.

Nous entrons maintenant dans l'explication des commandements de Dieu. Les trois premiers regardent Dieu lui-même. La première condition à remplir à l'égard de Dieu, est incontestablement de croire en lui; car il est impossible que celui qui n'admet pas l'existence de Dieu songe à lui rendre les devoirs qui lui sont dus; ce qui a fait dire à saint Paul : *Il faut que celui qui veut s'approcher de Dieu croie qu'il existe et qu'il récompensera ceux qui le cherchent : « Credere oportet accedentem ad Deum quia est, et inquirentibus se remunerator sit.* (*Hebr.*, XI, 6.) Du reste, la seule inspection de cet univers nous parle si éloquemment de cet Être souverain, de sa divinité, de sa puissance infinie, de sa sagesse et de sa bonté, que, suivant le même Apôtre, on est inexcusable, en contemplant ses merveilles, de lui refuser les hommages qui lui sont dus. (*Rom.*, I, 20.) Je ne parlerai pas de l'unité de Dieu et de la trinité des personnes, cet article trouvant sa place ailleurs. Dieu est l'être souverain, l'être des êtres; il réunit une infinité de perfections infinies, étant la souveraine beauté, la souveraine bonté, la souveraine puissance, la souveraine sagesse : il mérite donc toutes nos adorations et tous nos respects; il est notre créateur, notre conservateur, notre bienfaiteur; il mérite donc toute notre reconnaissance; il est la source inépuisable et intarissable de tous les biens : c'est donc à lui que nous devons recourir avec confiance dans nos besoins et dans nos peines. Enfin, comme il est infiniment généreux pour récompenser la vertu, il est infiniment sévère pour punir l'iniquité : nous devons donc, quand nous sommes dans son amour, craindre par-dessus tout de l'offenser, afin de ne point encourir sa colère; et quand nous avons perdu sa grâce, trembler d'être surpris dans cet état, pour ne pas mériter ses châtiments éternels; ou, ce qui en est la conséquence, exciter, avec son assistance, dans nos cœurs un sincère repentir, pour être au plus tôt rétablis dans son saint amour.

Ainsi, en supposant la foi que nous devons avoir en Dieu, et dont nous ne saurions trop multiplier les actes, nous lui devons en premier lieu l'adoration, comme à la beauté et à la bonté suprême : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul*, dit le saint Evangile. (*Matth.*, V, 10.) Les anges et les saints l'adorent perpétuellement dans le ciel; ils ne se lassent point de chanter à sa gloire le divin trisagion : *Saint, saint, saint est le Dieu des armées : tout l'univers est rempli de sa gloire.* (*Isa.*, VI, 3.) La terre ne doit-elle pas unir ses adorations à celles des prédestinés? Ah! puisque l'Eglise militante est appelée à s'unir un jour à l'Eglise triomphante, il est juste que, dans l'exil même, elle commence à faire retentir les pieux cantiques qu'elle chantera avec mille fois plus de délices dans l'éternelle patrie : *Laudent illum cœli et terra... omnis terra adoret te, et psallat tibi.* (*Psal.* LXV, 4.) Mais en quoi consiste l'adoration que nous devons à Dieu? Nous sommes composés d'un corps et d'une âme : l'un et l'autre doivent donc concourir pour rendre au Seigneur les respects, la vénération profonde et les hommages qui lui sont dus. De là concluons la nécessité du culte extérieur, comme du culte intérieur. Pourquoi notre corps ne lui manifesterait-il pas sa dépendance comme notre âme? Dieu n'a-t-il pas créé l'un comme l'autre? Les astres et les autres créatures l'adorent à leur manière; ils lui montrent leur docilité sans le connaître, en ne s'écartant jamais de la marche qu'il leur a tracée; n'est-il pas juste que nos corps, nos sens, nos organes, que Dieu a assujettis à nos âmes, se prêtent au témoignage sensible des sentiments qui sont en nous, par toutes les démonstrations qui dépendent d'eux? Nos yeux n'auraient-ils donc été placés au lieu le plus élevé et le plus sublime de nos corps que pour envisager uniquement la terre et les objets terrestres, comme si nous n'attendions pas une autre habitation et une autre patrie? Ne se rempliraient-ils de larmes que pour pleurer des pertes ou des infortunes passagères, sans égard aux pertes et aux infortunes qui auraient des suites sans fin? Nous ont-ils été donnés pour servir de portes à la mort (*Jer.*, IX, 21), ou pour faire naître de saintes pensées par la contemplation d'objets purs et édifiants? Nos langues n'auraient-elles été douées de la parole que pour la faire servir aux besoins d'une vie périssable, au langage du blasphème, du libertinage ou de la fureur? N'auraient-elles rien à articuler en l'honneur de Dieu par de saintes louanges, d'ardentes prières ou de pieux cantiques? Nos bras et nos mains n'ont-ils été destinés qu'à des travaux mercenaires, ou même au service des beaux-arts, sans rapport au ciel où il paraît si convenable de les élever avec une conscience pure ou pénétrée de douleur, sans rapport à un salutaire repentir que l'humble publicain rendait sensible en se frappant la poitrine? Nos pieds ne sont-ils les porteurs de nos corps que comme ceux des plus vils animaux qui se transportent où les besoins de la vie et les appétits sensuels les poussent? N'ont-ils pas dans les uns la destination de porter l'heureuse nouvelle du salut, dans les autres de courir après la brebis égarée, dans tous de fléchir les genoux devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*Ephes.*, III, 14), d'aller dans l'assemblée des fidèles, image du moins imparfaite de l'assemblée des bienheureux?

Le culte extérieur est d'ailleurs nécessaire pour l'édification des fidèles; il donne un élan véritable à la piété, il sert d'encouragement aux âmes lâches ou timides; il

est même incontestable qu'il soutient le culte intérieur, qui ne tarderait pas à s'affaiblir et à s'éteindre entièrement sans cet appui extérieur. « La nature des hommes est telle, » dit le saint concile de Trente, « qu'ils ont besoin de quelques appuis sensibles, pour s'élever à la méditation des choses divines : c'est pour cela que l'Eglise, comme une bonne mère, a établi certains rites pour atteindre ce but : elle a voulu que certaines parties de la messe fussent prononcées à voix basse, d'autres d'un ton plus élevé par le célébrant. Elle a mis aussi en usage des cérémonies, telles que des bénédictions mystiques, le luminaire, l'encens, les vêtements et plusieurs autres choses de ce genre. En cela, elle n'a fait que se conformer à la discipline et à la tradition des apôtres ; elle a voulu relever la majesté d'un si grand sacrifice, exciter, par ces signes visibles de piété et de religion, les esprits des fidèles à la contemplation des choses les plus sublimes qui sont cachées dans ce sacrifice. » (*Conc. Tr.*, sess. 22, *De sac. miss.*, c. 5, p. 193.)

Disons néanmoins que, sans le culte intérieur, le culte extérieur ne serait qu'hypocrisie ; ce serait ce culte judaïque dont Dieu se plaignait ainsi par un de ses prophètes : *Ce peuple m'honore des lèvres ; mais son cœur est bien loin de moi* (*Isa.*, XXIX, 13) ; *Les vrais adorateurs*, dit Jésus-Christ, *adoreront le Père en esprit et en vérité.* (*Joan.*, IV, 23.) Mais que faire pour adorer Dieu ? Disons d'abord que Jésus-Christ nous ayant été donné pour médiateur et pour ressource, c'est en lui et par lui que nous devons accomplir tous les devoirs que nous avons à remplir envers Dieu ; nous sommes impuissants, mais Jésus-Christ est notre force ; aveugles, mais Jésus-Christ est notre lumière ; fragiles, mais Jésus-Christ est notre soutien ; pécheurs, mais Jésus-Christ est notre justice et notre sainteté. Nous ne sommes pas dispensés pour cela de faire ce qui est en nous pour honorer Dieu. Ce n'est pas que nos œuvres puissent être méritoires par elles-mêmes, mais unies aux mérites infinis de Jésus-Christ, elles sont très-agréables au Père céleste, quand nous avons soin, avec sa grâce, de nous maintenir dans son amour, et nous disposent, comme nous l'avons dit ailleurs, aux récompenses éternelles que Dieu a promises à ses fidèles serviteurs.

Cela supposé, je dis, avec saint Augustin, qu'on honore Dieu en l'aimant : *Colitur amando.* Et comment doit-il être aimé ? sinon de la manière qu'il nous l'indique lui-même : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toute votre âme, de toutes vos forces.* (*Deut.*, VI.) *De tout votre cœur*, lui rapportant toutes vos affections, et n'aimant rien que lui, ou rien que pour lui ; *de tout votre esprit*, lui soumettant entièrement votre jugement et votre intelligence par la docilité de votre foi ; *de toute votre âme*, lui assujettissant tous vos désirs, vos penchants et vos inclinations ; *de toutes vos forces* courageusement employées à l'accomplissement de ses lois saintes.

Saint Augustin a sagement remarqué que c'est un grand honneur que Dieu nous fait en nous commandant de l'aimer, puisque cet amour annonce celui qu'il veut avoir pour nous. Aussi n'avons-nous pas de plus grand malheur à craindre que de ne pas l'aimer, puisqu'il est dans l'ordre qu'il prive de son affection ceux qui n'en ont pas pour lui. (*Conf.*, l. I, c. 5.) Eh ! peut-on refuser son amour à un Dieu si beau, si bon, si souverainement parfait, si aimable ? Nous ne pouvons nous défendre d'aimer les créatures quand elles ont quelques qualités du cœur, du corps, de l'esprit : faible écoulement, échantillon bien imparfait des perfections divines. Chrétiens, élevez vos cœurs : *Sursum corda ;* goûtez, dit saint Paul, de tout ce qui est au-dessus de tous les objets terrestres ; cherchez ce qui est supérieur à tous les biens fragiles de cette vie, et n'arrêtez pas vos affections et vos désirs à cette terre qui passe et où l'on ne trouve que l'ombre et la figure : c'est en Dieu que se trouve la réalité : *Quæ sursum sunt sapite, quæ sursum sunt quærite, non quæ super terram.* (*Col.*, III, 2.) Les créatures intelligentes, qui voudraient se faire aimer au préjudice de Dieu, se rendent dignes de toute sa colère. Quant aux créatures irraisonnables ou inanimées, auxquelles nous donnons quelquefois notre cœur, elles s'en indigneraient si elles en étaient capables, et nous diraient : Pourquoi profanez-vous des sentiments dont le Dieu du ciel et de la terre doit être l'unique objet : ce n'est pas la créature, mais le Créateur qui mérite vos affections ; ce n'est pas nous qui nous sommes faites nous-mêmes ; ce n'est pas nous qui nous sommes donné les qualités qui vous attachent à nous ; c'est Dieu. Si donc il y a quelque charme dans le ruisseau, que sera-ce de la source ? S'il y a quelque bien dans l'effet, que sera-ce de la cause ? S'il y a quelque attrait dans le résultat, que sera-ce du principe ? Cherchez, cherchez donc au-dessus de nous. Remontez à l'auteur de tous ces objets visibles. Lui seul mérite qu'on l'aime, ou qu'on ne s'attache à l'ouvrage qu'à cause du souverain ouvrier.

2. Nous devons à Dieu la reconnaissance pour les bienfaits dont il ne cesse de nous combler. *C'est en lui et par lui que nous avons la vie, le mouvement et l'existence.* (*Act.*, XVII, 28.) Ainsi parlait saint Paul aux habitants d'Athènes, afin de reporter leurs cœurs vers Dieu : qu'eût-il dit à des chrétiens, et sous quels traits leur eût-il peint la reconnaissance qu'ils devaient au Seigneur ? Quand il parle des faveurs célestes aux Ephésiens, les expressions semblent ne pas suffire à ses pensées. *Nous étions comme tant d'autres*, leur dit-il, *des enfants de colère ; mais Dieu, qui est riche en miséricorde, a signalé l'excessive charité qu'il avait pour nous. Nous étions morts par nos péchés, et Dieu nous a rendu la vie en Jésus-Christ, dont la grâce nous a sauvés. Il nous a*

ressuscités de cet état de mort, et nous a préparé une place dans les demeures célestes en Jésus-Christ. Il a voulu montrer aux siècles à venir les richesses surabondantes de sa grâce, par la bonté qu'il a signalée envers nous par Jésus-Christ ; sa grâce nous a sauvés par la foi. Nous ne pouvons pas nous attribuer à nous-mêmes ce précieux avantage qui est un don de Dieu. (*Ephes.*, II, 3-8.)

Le Seigneur pouvait-il faire pour nous plus qu'il n'a fait? N'avons-nous pas été sa vigne chérie, objet de tous ses soins et de toute sa tendresse? Qu'aurions-nous à attendre de lui, si nos cœurs ne le payaient que d'ingratitude, sinon les malheurs dont il menace la vigne méconnaissante par la bouche d'Isaïe. (Chap. V.) Il la livre sans défense à la déprédation des passants, ne s'occupe plus de la cultiver, laisse croître au milieu d'elle des ronces et des épines, et interdit aux nuées du ciel de répandre sur elle ses rosées salutaires. Image frappante des ravages qu'exercent les passions dans une âme qui a mérité que Dieu l'abandonnât à cause de son ingratitude. Ce vice, suivant saint Bernard, est un ver rongeur qui détruit et consume la place qui aurait pu recevoir les nouvelles faveurs du ciel. N'attirez pas sur vous ce malheur, mes très-chers frères, ne vous rendez pas dignes du reproche que Dieu faisait au peuple juif, quand il lui disait : Est-ce que le Seigneur n'est pas votre Dieu, le Dieu qui a fait de vous sa possession et son héritage, le Dieu qui vous a créé et tiré du néant? (*Deut.*, XXXII, 6.) Ne laissez passer aucun jour sans remercier le Seigneur; bénissez-le en tout temps, comme David, et que ses louanges soient toujours sur vos lèvres. (*Psal.* XXXIII, 2.)

3. Nous devons recourir à Dieu, par la prière, dans tous nos besoins. *Il faut toujours prier*, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, *et ne s'en lasser jamais.* (*Luc.*, XVIII, 1.) Dieu ne nous doit rien ; et néanmoins il a tout promis à la prière, pour le corps comme pour l'âme, quand nos prières sont raisonnables et saintes : *Demandez*, dit-il, *et vous recevrez* : « *Petite et accipietis.* » (*Joan.*, XVI, 24.)

Nos prières doivent être continuelles, en ce sens qu'on ne puisse jamais nous surprendre dans un instant où nous ne puissions nous adresser à Dieu. Certes, le péché mortel n'est pas une disposition favorable à la prière. Il faut bien, il est vrai, se hâter de réclamer la miséricorde divine quand on a eu le malheur de perdre la grâce de Dieu; mais on ne doit pas perdre de vue que le meilleur moyen de mériter ses faveurs, c'est de se maintenir dans son amour. La première de nos pensées, la première de nos paroles devrait être pour Dieu à notre réveil, comme le dernier de nos sentiments quand nous allons prendre notre repos. David nous apprend qu'il célébrait les louanges du Seigneur sept fois le jour : *Septies in die laudem dixi tibi.* (*Psal.* CXVIII, 164.) L'office de l'Eglise est lui-même partagé en sept parties distinctes. Ce n'est pas que les simples fidèles soient tenus à adopter ce nombre de prières ; mais n'est-il pas convenable, au moins, qu'ils élèvent fréquemment leurs cœurs par des prières qu'on nomme *jaculatoires* du mot *jaculum* qui signifie *trait* : parce que ce genre d'oraisons transporte l'âme vers Dieu avec la rapidité d'un trait : comme quand nous disons : Mon Dieu ! fortifiez-moi; mon Dieu ! défendez-moi ; mon Dieu ! éclairez-moi ; ah ! Seigneur ! que vous êtes bon ! que vous êtes aimable ! que vos tabernacles sont ravissants ! Quand vous verrai-je, beauté souveraine? quand vous posséderai-je, bonté infinie? ô Marie ! ô ma mère ! à mon secours ! Vierge immaculée ! obtenez que je vous aime et vous fasse aimer !

Il y a deux sortes de prières : la prière *mentale*, qui se fait intérieurement et sans qu'il soit besoin pour cela du secours des paroles, et la prière *vocale*, qui s'énonce par les sons et les articulations de la voix. Il est bien incontestable qu'alors même qu'on exprime ses prières à l'aide de la langue, il faut toujours que le cœur les accompagne de ses sentiments ; car il n'y a que le cœur dont Dieu écoute le langage. Au reste, la prière étant une élévation de notre cœur vers Dieu; il n'y a point de prière là où le cœur est étranger au langage. Je sais bien que quand on s'est présenté devant Dieu dans la sincère intention de prier, on est toujours censé le faire, alors même qu'on serait surpris par des distractions qui sont comme inévitables, de temps en temps, à cause de la fragilité de l'esprit de l'homme; mais il n'est pas moins vrai que sans disposition actuelle ou virtuelle à la prière, il n'y a point de prière. On appelle disposition *virtuelle* celle qui subsiste dans sa cause, qui n'a point été formellement et volontairement révoquée. Il serait très-avantageux que tous les chrétiens, afin de soutenir plus habituellement leur attention, s'accoutumassent à prier de leur propre fond, quand ils ont quelque grâce à demander à Dieu, c'est-à-dire sans s'astreindre à une forme de langage. Le bon Dieu n'a pas besoin de nos belles paroles : et il écoute tout aussi bien la prière que lui fait, dans les termes les plus simples, un artisan qui gagne son pain à la sueur de son front, et un pauvre qui n'a aucune connaissance de la régularité du langage, que le plus savant homme qui aurait la facilité d'user d'expressions recherchées et choisies. Ceci n'empêche pas qu'on ne fasse les prières vocales communes. Insensiblement, par les prières que l'on fait à Dieu de son propre fond, on s'accoutume à réfléchir et à méditer : c'est ce qu'on appelle faire la méditation, qui est de tous les exercices le plus salutaire à un chrétien, pour l'unir à Dieu, le porter au bien et le détourner du mal. Les saints conseillent de s'arrêter pour cela sur chacune des paroles de l'Oraison dominicale : par exemple, je dis : *Notre père qui êtes aux cieux;* puis, sans aller plus avant, je fais cette réflexion: Pourquoi ai-je dit : *Notre père*, et non pas *Mon Père?*

Ah! Seigneur, c'est que vous n'êtes pas seulement père à mon égard; vous avez aussi cette qualité à l'égard de mon voisin, et à l'égard de ceux qui me sont le plus étrangers; nous sommes tous les enfants d'un même père; nous sommes tous frères; nous devons donc tous nous aimer comme membre d'une même famille, autrement nous offenserions notre Père qui veut voir régner l'union entre tous ses enfants. *Notre Père!* oh! quel honneur vous nous faites, Seigneur, en nous permettant de vous donner ce titre! mais ma vie répond-elle à la dignité de mon origine? *Notre père qui êtes aux cieux.* Il est dans l'ordre qu'un enfant habite le même lieu que son père dont il est l'héritier, s'il ne fait rien pour mériter la disgrâce. Mon Dieu! votre ciel doit donc être mon ciel; votre patrie, ma patrie! mais ma vie est-elle celle d'un habitant du ciel? fais-je voir, par ma conduite que ce séjour est l'objet de tous mes vœux?... Ainsi du reste, si ce ne sont pas ces pensées que Dieu vous donne, peu importe : il vous en donnera d'autres. Or, toutes les pensées que Dieu inspire sont bonnes et salutaires.

On se forme encore très-heureusement à la sainte oraison et à la méditation, en se représentant quelque point de la passion sur lequel on réfléchit pieusement. Par exemple, la tristesse mortelle de Jésus-Christ au jardin des Oliviers, la trahison de Judas, la fuite des apôtres, le triple renoncement de saint Pierre, le soufflet du serviteur du grand prêtre, la flagellation, le couronnement d'épines et le reste. Mais il faut éviter d'embrasser plusieurs choses à la fois. On aura assez le temps de revenir sur d'autres points : et quand une seule considération, une seule pensée occuperait notre esprit pendant tout le temps de la méditation, il n'en faudrait pas changer. Toute personne qui a envie de faire une bonne méditation doit, avant que de commencer, se bien pénétrer du sentiment de la présence de Dieu; puis s'humilier profondément au souvenir de ses infidélités. Après cela, il faut tâcher de s'unir à Notre-Seigneur, élever fréquemment son esprit à Dieu pendant ce saint exercice; prendre, en finissant, une résolution bien déterminée pour la journée, et la mettre sous la protection de la sainte Vierge. Il n'y a pas une âme sur la terre qui ne puisse faire de grands progrès dans la perfection par ce saint exercice.

C'est au nom de Jésus-Christ qu'il faut prier. Nos prières ne peuvent avoir de valeur qu'autant qu'elles l'empruntent de ce médiateur suprême, de cet avocat divin qui intercède continuellement pour nous. Les chrétiens ne sauraient être trop vivement pénétrés de la nécessité d'unir leurs faibles prières aux prières toutes-puissantes du Rédempteur; ils ne sauraient être trop convaincus que, d'eux-mêmes, ils sont incapables de faire une invocation utile et efficace du saint nom de Jésus. C'est pour cette raison que l'Eglise termine ses prières en disant : *Per Dominum nostrum Jesum Christum :* « *Par Notre-Seigneur Jésus-Christ.* »

La prière doit être accompagnée d'humilité. Que sommes-nous autre chose, à l'égard de Dieu, quand nous le prions, que des mendiants? Or, que penseraient les hommes, des pauvres qui se présenteraient devant eux avec un air de fierté et d'arrogance en sollicitant quelque aumône? Une pareille disposition serait-elle favorable au solliciteur? N'indignerait-elle pas plutôt contre lui? Jugeons par là combien nous avons encore plus de raison nous-mêmes de nous humilier quand nous venons solliciter les faveurs de cette majesté suprême. Entre un homme et un autre homme, quelle que soit la différence des conditions, la distance n'est jamais extraordinaire; mais entre le Créateur et la créature, la distance est infinie. Quelle est donc la prière que Dieu écoute favorablement, sinon celle de celui qui s'humilie. Ce sentiment d'humilité, dit l'Esprit-Saint, fait qu'elle s'élève jusqu'au ciel, et qu'elle n'en redescend pas sans avoir mérité de Dieu un regard favorable. (*Eccli.*, XXXV, 21.) Le publicain, coupable des plus grands crimes, est exaucé, à cause de son humilité; le pharisien, malgré le cortége de toutes ses vertus, est repoussé à cause de son orgueil. (*Luc.*, XVIII, 13.)

La prière doit être persévérante. Le Seigneur veut être importuné. Notre constance honore Dieu, et donne la preuve de notre foi. C'est pour l'exciter que le Seigneur paraît quelquefois d'abord sourd à nos prières. Jésus-Christ semble rejeter, rebuter, mépriser d'abord la Chananéenne. Plus il paraît la dédaigner, plus elle reconnaît la justice de son apparent dédain; mais elle ne laisse pas de presser et de persister toujours dans sa demande. A la fin, le cœur de Jésus-Christ et sa bonté se révèlent. *O femme*, s'écrie-t-il, *votre foi est grande! qu'il vous soit fait selon ce que vous avez cru.* (*Matth.*, XV, 28.)

Il serait difficile de persévérer constamment dans la prière sans confiance; elle doit toujours en être accompagnée. Celui qui prie sans cette confiance est semblable au flot de la mer, qui est poussé d'un côté et d'autre par le vent. Assurément Dieu ne manque pas de puissance pour nous accorder tout ce que nous lui demandons de juste et de raisonnable. *Si vous le voulez*, lui disait un lépreux, *vous pouvez me guérir.* (*Matth.*, VIII, 8.) Quand nous sommes intimement convaincus que Dieu réunit à une souveraine bonté une souveraine puissance, comment pourrions-nous ne pas tout espérer de sa tendresse?

Il serait bien à désirer que dans chaque famille chrétienne la prière se fît en commun, au moins le soir, s'il n'est pas possible de se réunir également pour cela le matin. Jésus-Christ a promis de se trouver au milieu de deux ou trois personnes réunies en son nom pour prier.

Le dimanche, c'est dans l'église paroissiale que l'on doit se réunir, à la messe qui est dite pour les paroissiens, et aux offices de

l'après-midi Il n'y a pas de spectacle plus beau et plus édifiant que celui d'une paroisse dont les membres se réunissent comme les enfants d'un même père.

Je n'ai pas besoin, sans doute, de faire remarquer ici que le saint sacrifice de la messe est de toutes les prières la plus agréable à Dieu; et cela est facile à comprendre : c'est le Fils de Dieu qui est ici adorateur, reconnaissant, suppliant et victime de propitiation auprès de Dieu son Père. Combien un tel intercesseur n'est-il pas agréable à sa divine majesté! Que peut-il nous refuser, quand nous faisons intervenir pour nous un semblable médiateur? Les premiers fidèles assistaient à la sainte messe tous les jours, parce qu'ils étaient jaloux de ne perdre aucun des biens qui découlent de cette source féconde de grâces. Pour nous, hélas! il semble que nous sommes d'autant plus indifférents pour cet adorable sacrifice, qu'il est plus fréquemment offert. Nous l'apprécierions, sans doute, s'il n'était célébré qu'en un seul lieu et par un seul prêtre dans l'univers. Nous désirerions avec ardeur partager la félicité de l'heureuse nation qui jouirait de cet avantage. Mais comme, du couchant à l'aurore, cette victime pure s'immole en tout lieu, nous n'en faisons pas plus de cas, et peut-être moins encore, que du lever et du coucher du soleil, auxquels nous sommes si accoutumés. Ce n'est que pour la vraie et solide piété que vos tabernacles sacrés sont aimables, ô Dieu des vertus! Elle seule est capable de bien sentir le prix du sacrifice adorable de nos autels, auquel elle se fait un devoir d'assister tous les jours, quand les devoirs d'état n'y mettent point d'obstacle. Elle ne se contente pas de la dévotion du matin : si elle a le soir quelques moments de disponibles, elle revient auprès de son bien-aimé, le dédommager de la solitude où la plupart des mondains le laissent. Elle est heureuse de faire sa cour à ce Roi suprême, qui se montre si accessible pour tous, riches et pauvres; qui est si prompt à exaucer tous les vœux et à multiplier ses faveurs à l'égard de tous ceux qui l'implorent.

Enfin, comme nous devons adorer Dieu, le remercier, le prier, nous devons aussi être pénétrés pour lui d'une religieuse crainte. Heureux l'homme qui a cette crainte salutaire, dit le Prophète-Roi : il se montrera observateur fidèle de tous ses commandements. (*Psal.* CXI, 1.) Le souvenir de nos iniquités passées doit nourrir en nous cette pieuse terreur. Nous pouvons bien avoir une grande probabilité, une douce confiance que nos péchés sont pardonnés; mais, après tout, nous ne pouvons, à moins d'une révélation spéciale, en avoir une certitude absolue. Et quand nous l'aurions, l'Esprit-Saint veut encore que nous ne soyons pas sans effroi à leur égard (*Eccli.*, V, 5); il veut que nous nous gardions bien de pécher dans l'espoir de notre pardon. David repasse toutes les années de sa vie dans l'amertume de son âme; il pousse des cris vers le Seigneur, du profond abîme de l'immilité; il demande son pardon alors même qu'il l'a obtenu; il conjure le Seigneur de transpercer non-seulement son âme, mais jusqu'à sa chair même, de la crainte de ses jugements. Craignons donc nous-mêmes le Seigneur, et que cette crainte nous éloigne constamment de tout ce qui pourrait lui déplaire; fuyons jusqu'à l'ombre même du mal. Que notre crainte, pourtant, ne porte pas atteinte à notre confiance envers le meilleur de tous les pères. Ne péchons pas; mais s'il nous est arrivé de pécher, nous avons un avocat auprès de ce père tendre : c'est Jésus-Christ, son divin Fils, qui a bien voulu être la victime de propitiation pour nos péchés, et non-seulement pour nos péchés, mais pour ceux de tous les hommes. Terminons, nos très-chers frères. Nous devons adorer le Seigneur comme notre Dieu ; le remercier, comme notre souverain bienfaiteur ; l'invoquer comme la source de tous les biens ; le craindre comme notre juge. Donnez-nous, Seigneur, ces saintes dispositions, et faites-nous bien comprendre qu'elles ne nous seront profitables qu'autant que nous les unirons aux sentiments d'adoration, de reconnaissance et de prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Vierge sainte, nous espérons ces faveurs par votre entremise. Priez pour vos enfants, qui vous invoquent dans le temps et espèrent vous voir et louer Dieu avec vous dans l'éternité!

INSTRUCTION III.

SUR LES COMMANDEMENTS DE DIEU. — CONTINUATION SUR LE PREMIER COMMANDEMENT.

Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies. (*Matth.*, IV, 10.) — Reddite omnibus debita,... cui honorem, honorem. (*Rom*, XIII, 7.) — Laudemus viros gloriosos .. homines divites in virtute... omnes isti... gloriam adepti sunt. (*Eccli.*, XLIV.)

Voici deux commandements bien distincts. D'un côté, nous devons à Dieu un culte suprême, ou, ce qui est la même chose, un culte de latrie ou d'adoration proprement dite; d'un autre côté, nous devons honorer, suivant leur mérite, les hommes qui se sont distingués par leurs vertus pendant leur vie. Ici, nous ne devons point passer sous silence l'injustice obstinée et aveugle de l'hérésie, qui, depuis trois cents ans, accuse d'idolâtrie les enfants de l'Eglise, comme si le culte et la vénération des saints étaient de la même nature que l'adoration que nous rendons à Dieu. L'Eglise, dans tous les temps, a fait et énoncé, sur ce point, une distinction si claire, si précise, si éloignée de toute ambiguïté, que la calomnie dont on a voulu la noircir doit enfin retomber de tout son poids sur ses auteurs. Dieu est d'une excellence infinie, et, à cause de son excellence infinie, on lui doit une adoration souveraine qui n'appartient qu'à lui seul. Ce culte suprême que nous devons à Dieu ne saurait nous dispenser de respecter nos pères et mères que Dieu lui-même nous ordonne d'honorer comme les principes secondaires de notre être. Dans l'ordre politique, nous devons révérer les rois, les

princes et les magistrats, suivant la proportion des rangs et dignités qu'ils occupent. La vertu elle-même, suivant Aristote, mérite des signes extérieurs qui annoncent l'estime et la vénération qu'elle inspire. Ce philosophe parlait ainsi des qualités morales que l'on trouve chez les païens : que devons-nous donc penser des actions de vertus pratiquées par les vrais fidèles à l'aide de la grâce, et élevées à un degré surnaturel par les mérites du sang et de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Que penser de cette charité répandue par l'Esprit-Saint dans les cœurs en cette vie, et couronnée de gloire dans le ciel ? Ces dons précieux ne méritent-ils pas un honneur et une vénération au-dessus des hommages que commandent les dignités ou qualités purement naturelles, politiques ou morales ? Et voilà tout ce que prétend, tout ce qu'enseigne l'Eglise. Après tout, elle ne le prétend et ne l'enseigne qu'appuyée sur l'autorité de l'Ecriture et des saints docteurs.

Niera-t-on que Jésus-Christ ait dit dans son Evangile que les saints dans le ciel étaient comme les anges de Dieu ? *Sicut angeli Dei in cœlis* (*Matth.*, XXII, 30.) Et ne sait-on pas que les anges ont été honorés par les patriarches, les prophètes (*Gen.*, XVIII, 2 ; *Num.*, XXII, 31 ; *Jos.*, V, 13), et les apôtres ? Saül ne s'incline-t-il pas respectueusement devant l'ombre de Samuel (I *Reg.*, XXVIII, 14) ; Abdias, en présence d'Elie (III *Reg.*, XVIII, 7) ; le centurion Corneille, aux pieds du Prince des apôtres ? (*Act.*, X, 25, 26.) Nous n'ignorons pas que saint Pierre ordonna à ce dernier de se relever ; mais nous savons aussi ce que saint Jean Chrysostome dit (hom. 23, *In Act.*) à cette occasion : « Corneille, dit-il, fit très-bien d'honorer ainsi saint Pierre, et saint Pierre fit très-bien de refuser cet honneur par humilité. (Greg. *Mor.*, l. XXVI.) Si, dans l'*Apocalypse* (XIX, 10), un ange refuse les hommages du bien-aimé disciple qui se prosterne à ses pieds, c'est que l'humilité n'est pas moins la vertu des anges que des saints. Cependant saint Jean n'en persiste pas moins à réitérer cette manifestation de respect (*Apoc.*, XXII, 8), quoique assurément, éclairé de Dieu comme il l'était, il n'ignorait pas la différence qu'il fallait établir entre l'honneur que l'on rend aux créatures et celui qui est dû au Créateur. »

Saint Justin martyr (apol. 2, *ad Ant.*) rend témoignage de l'adoration que les premiers fidèles rendaient aux trois personnes de la sainte Trinité, et des hommages qu'on les instruisait à rendre aux anges et aux saints. Origène (hom. 3, *in div.*) déclare que ces hommages sont prescrits par les saints Pères. Eusèbe de Césarée (*Præp. ev*, l. III, c. 7) parle de l'empressement des chrétiens aux tombeaux des saints, et de l'expérience qu'ils faisaient tous les jours de leur puissante intercession. Saint Cyrille (catech. 5) nous assure qu'on faisait mémoire au saint sacrifice de la messe, des patriarches, des apôtres et des martyrs, pour obtenir la protection de leurs prières. « Nos honneurs à l'égard des martyrs, dit saint Cyrille d'Alexandrie (or. 6, *contra Jul.*), ne sont point des adorations comme si nous en faisions des divinités ; mais nous leur rendons néanmoins un très-grand respect, parce qu'ils ont combattu courageusement pour la vérité, et que leur foi s'est conservée pure. Ainsi, ajoute-t-il, non-seulement il n'y a rien de répréhensible dans cette conduite, mais on peut dire qu'il est nécessaire d'honorer par des louanges perpétuelles ceux qui ont acquis tant de gloire par les actions les plus éclatantes. »

Après les Pères grecs, je pourrais faire valoir l'autorité des Pères latins unanimes dans l'énoncé des mêmes sentiments. Saint Ambroise (serm. 6) dit qu'en honorant les martyrs, on honore Jésus-Christ lui-même ; qu'en les méprisant, on méprise le Seigneur. Saint Jérôme (ep. 35, *ad Rig.*) dit que le respect que nous rendons aux serviteurs de Dieu, retourne à Dieu ; et saint Augustin dit que les solennités établies en mémoire des martyrs nous encouragent à les imiter, nous associent à leurs mérites, et nous obtiennent le secours de leurs prières. Pourquoi donne-t-on au baptême le nom d'un saint sinon pour nous apprendre à l'honorer.

Il est donc premièrement incontestable que l'on peut honorer les anges et les saints ; il ne l'est pas moins qu'on peut les invoquer. Jacob, imposant ses mains sur les fils de Joseph, dit : *Que l'ange qui m'a délivré des maux auxquels j'étais exposé, bénisse ces enfants ; que mon nom soit invoqué sur eux, ainsi que les noms de mes pères, Abraham et Isaac.* (*Gen.*, XLVIII, 16.) L'ange Raphaël dit à Tobie : « Quand vous étiez en prières, vous et Sara, votre belle-fille, c'est moi qui les reproduisais devant le Seigneur. » (*Tob.*, XII, 12.) Dans Zacharie, un ange dit au Seigneur : *Dieu des vertus, jusques à quand refuserez-vous la miséricorde à Jérusalem et aux villes de Judas contre lesquelles s'est enflammée votre colère depuis soixante et dix ans ?* (*Zach.*, I, 12.) Et le Seigneur fit une réponse favorable et pleine de consolation. Du fond des enfers, le mauvais riche, pensant que la protection d'Abraham peut s'étendre jusqu'à ce lieu de supplice, s'écrie : *Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare à mon secours.* (*Luc.*, XVI, 24.) *Seigneur*, dit le prophète Baruch, *Dieu tout-puissant, Dieu d'Israël, écoutez maintenant les prières des morts d'Israël, et celles de leurs enfants qui ont péché.* (*Baruch.*, III, 1-4.) Au II^e^ livre des *Machabées* (XV, 12, 13), on voit Onias étendant ses mains, durant la prière qu'il fait pour le peuple juif, et disant : *Celui-ci est Jérémie, prophète de Dieu ;* il prie beaucoup pour le peuple de Dieu et pour toute la cité sainte. Dans l'*Apocalypse* (VIII, 3), le bien-aimé disciple voit un ange tenant un encensoir d'or et des parfums, et offrant à Dieu les prières des saints.

Au concile de Chalcédoine (act. 2), on reconnaît hautement la vertu des prières et

de l'intercession des saints. L'Eglise, depuis le concile général d'Ephèse, met tous les jours dans la bouche des fidèles cette invocation à la très-sainte Vierge : *Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.* Saint Irénée (l. VI *contr. hær.*, c. 19) reconnaît que cette Vierge puissante nous a été donnée pour avocate. Saint Athanase (*de Deip.*) l'invoque en ces termes : « Prêtez l'oreille à nos prières, ô Marie ; et n'oubliez pas votre peuple ; nous poussons des cris vers vous : ô Vierge très-sainte : souvenez-vous de nous : » *Inclina aurem tuam, Maria, in preces nostras, et ne obliviscaris orationem populi tui ; ad te clamamus : recordare nostri, sanctissima Virgo.*

Origène (*in Lament.*) invoque tous les saints afin d'obtenir miséricorde par leur intercession. Saint Basile (hom. 20, *in* 40 *Mart.*) veut que l'on ait recours à eux dans les chagrins comme au temps des consolations. Saint Cyprien (*de sanctis*), saint Ambroise (l. XVI *De vid.*), saint Hilaire (*in ps.* XXIX), veulent qu'on implore la protection des saints, soit pour être préservé du péché, soit pour obtenir son pardon. Saint Jérôme (*Epitaph. Paulæ*) demande à sainte Paule qui a cessé de vivre, l'assistance de ses prières pour ses derniers ans. Cette doctrine est également celle de saint Augustin (*Contr. Faust*), et des autres Pères.

Comment les réformateurs crient-ils tant contre l'invocation des saints, quand Luther déclare formellement que cette invocation est un devoir pour les chrétiens ; quand les centuriateurs de Magdebourg en retrouvent l'usage dans les premiers siècles de l'Eglise.

Et qu'on ne prétende pas détruire l'invocation des saints en disant que, sous le ciel, il n'y a pas d'autre nom que celui de Jésus-Christ par lequel nous puissions être sauvés (*Act.*, IV, 21) : car nous n'ignorons pas que ce ne sont point les saints qui nous sauvent ; mais ils prient Jésus-Christ, afin que nous soyons sauvés en son nom. On dira, peut-être, qu'il n'y a qu'un médiateur qui est Jésus-Christ, et que ce serait, en quelque sorte, dégrader la vertu de sa médiation que de lui associer celle des saints. Nous répondons qu'il n'y a, en effet, qu'un médiateur de rédemption, puisqu'il n'y a qu'un rédempteur ; mais qu'il ne répugne pas que tous les saints, qui sont les meilleurs amis de Dieu, soient aussi médiateurs d'intercession, comme il est naturel de réclamer les faveurs du roi par l'entremise de ses ministres.

La prétendue réforme ne s'est pas seulement déchaînée contre l'invocation et l'intercession des saints ; elle a montré également et de l'antipathie, et la plus étrange fureur contre leurs reliques, en sorte qu'il suffisait qu'un homme eût été martyr ou se fût signalé par de grandes vertus, pour que son tombeau devînt l'objet de mille profanations. Et cependant les anciens patriarches en mourant, demandaient à leurs enfants d'avoir un soin attentif de leurs restes. C'est la recommandation que fait Jacob à son fils Joseph. (*Gen.*, XLIX, 29.) C'est la recommandation que fait Joseph lui-même à ses frères par rapport à son corps que Moïse fait emporter à sa sortie de l'Egypte. (*Exod.*, XIII.) Au IV^e^ livre des *Rois* (XIII, 21), les ossements d'Elisée font revivre un cadavre par leur seul contact : « Dieu voulant faire comprendre, par ce prodige, dit saint Cyrille de Jérusalem (catech. 18), que ce n'est pas seulement l'âme des saints qu'il faut honorer ; mais jusqu'à leurs corps eux-mêmes, auxquels il a attaché une vertu et une puissance particulière. » Le roi Osias (IV *Reg.*, 17, 18) honore les sépulcres de deux prophètes, et ne permet pas qu'ils soient l'objet de la plus légère atteinte. Isaïe (II, 10) annonce que le tombeau du Rédempteur sera honoré et glorieux. Jamais, en effet, sépulcre n'a reçu autant d'hommages, sans exception de chrétiens et d'infidèles.

En saint Matthieu (IX, 20), nous voyons Jésus-Christ récompenser la foi d'une femme qui a simplement touché le bord de ses vêtements, dans la persuasion que ce contact lui suffirait pour être guérie. L'ombre de saint Pierre, au rapport de saint Luc (*Act.*, V, 15), faisait disparaître toute espèce de maladies. « Si l'ombre de saint Pierre a eu tant de vertu, dit à ce sujet saint Augustin (serm. 29 *De sanct.*), ses chaînes doivent en avoir bien davantage, surtout depuis son triomphe. » Les linges et autres objets qui avaient été à l'usage de saint Paul produisaient les mêmes effets que l'ombre de saint Pierre : croira-t-on aisément que les premiers fidèles ne les aient pas conservés comme des reliques précieuses ? Ce ne serait pas connaître le cœur humain.

Saint Athanase (*Vit. S. Ant.*) conserve, comme un trésor précieux, le pauvre manteau que saint Antoine lui a légué et qui lui sert de mémorial de sa sainteté. Saint Grégoire de Nazianze (or. 3 *in Jul.*) accuse amèrement Julien l'Apostat de n'avoir pas respecté les reliques des martyrs que Dieu a rendues aussi puissantes que leurs âmes pour opérer des prodiges. « Vous me demandez, dit saint Ambroise (serm. 9) ce que j'honore dans une chair réduite en poudre ! J'honore les cicatrices reçues pour Jésus-Christ ; j'honore la mémoire d'un saint qui vit par l'éternité de sa vertu ; j'honore, dans ses cendres, les semences de l'éternité ; j'honore un corps qui m'apprend à ne point craindre la mort pour Jésus-Christ. Pourquoi, en effet, les fidèles n'honoreraient-ils pas ce corps que les démons honorent, qu'ils ont fait souffrir, il est vrai, durant son supplice ; mais qu'ils sont forcés de glorifier dans son sépulcre ? J'honore le corps qui honora Jésus-Christ sous le glaive, et qui régnera avec Jésus-Christ dans le ciel. » Saint Jérôme (l. III, ep. 23, *cont. Vigil.*) fait remarquer que le Sauveur prit la défense de Marie-Madeleine qui répandit un parfum précieux sur son corps. Jésus-Christ, ajoute ce saint docteur, n'avait pas plus besoin de ce parfum, que les martyrs n'ont besoin des

cierges que l'on fait brûler à leurs tombeaux; cependant la dévotion qui a inspiré ces actions sera récompensée. « Quand on faisait cela pour les idoles, ajoute-t-il (*Voy.* sa lettr. *ad Ripar.*), on faisait une chose détestable; quand on le fait pour les martyrs, c'est une chose tout à fait recevable. »

Ce serait ici le lieu d'examiner et de réfuter les objections des sectaires contre le culte des saintes reliques. Disons d'abord que c'est une insoutenable témérité de s'élever contre ce qui a été pratiqué dans tous les temps par l'Eglise, et défendu contre les fureurs des hérétiques. Les sectaires nous rappellent les malédictions de Jésus-Christ contre les pharisiens qui élevaient des monuments aux prophètes que leurs ancêtres avaient immolés (*Matth.*, XXIII, 29); et ils ne font pas attention que ce n'est pas la construction de ces monuments que le Sauveur attaque directement, mais l'hypocrisie de ceux qui les élevaient, puisque en même temps qu'ils canonisaient la mémoire de ces hommes de Dieu, ils avaient les mêmes sentiments que leurs pères qui les avaient mis à mort. Toutes les autres objections contre le culte des saintes reliques sont d'autant moins dignes d'être rappelées, qu'elles sont empruntées des Pères qui ont été les plus éloquents pour défendre sur ce point les saintes coutumes de l'Eglise, tout en blâmant les abus que l'ignorance ou la superstition auraient voulu introduire. Le ministre Dumoulin, traitant cette matière (*Bouclier*, p. 4-80), avoue qu'il n'y a rien de répréhensible dans l'honneur que l'on rend aux reliques des saints, pourvu que cet honneur n'ait rien d'idolâtre ou de superstitieux. Or, il suffit de lire, sur cet article, le concile de Trente, pour rendre à cet égard toute espèce de justice à la doctrine de l'Eglise catholique. « Les corps des martyrs et des autres saints, dit-il, qui vivent avec Jésus-Christ, qui ont été les membres vivants de Jésus-Christ, les temples du Saint-Esprit, et qu'il doit ressusciter lui-même et combler de gloire dans la vie éternelle, doivent être honorés des fidèles. C'est par ces saints corps que Dieu accorde aux hommes un grand nombre de faveurs. Aussi ceux-là méritent-ils d'être tout à fait condamnés qui affirment qu'on ne doit ni honneur ni vénération aux reliques des saints, et que c'est vainement que les fidèles les honorent, ainsi que les autres monuments sacrés, et qu'il est inutile de recourir à eux pour en obtenir quelque secours. » Qu'y a-t-il dans le langage du concile qui respire l'idolâtrie ou la superstition?

Je n'ai pas besoin de faire remarquer ici que comme nous n'offrons le saint sacrifice qu'à Dieu seul, nous n'élevons des temples et des autels qu'à Dieu seul : ce qui n'empêche pas que nous n'en élevions sous l'invocation des saints, comme cela s'est pratiqué dès les premiers temps de l'Eglise, dès qu'il fut possible de les ériger. Je me borne à dire que nous devons respecter, à cause de Dieu, tout ce qui a rapport à son culte, à ses saints, aux cérémonies et offices de l'Eglise. Respect pour les temples de Dieu; ils sont ses sanctuaires : *Tremblez*, dit-il, *à l'approche de mon sanctuaire.*(*Lev.*, XXVI, 2.) Respect pour les cimetières. Les païens eux-mêmes regardaient leur violation comme un grand forfait : et qu'étaient ces cimetières en comparaison de ceux où reposent les corps des enfants de la sainte Eglise? Respect pour les images et représentations des saints, non qu'elles aient en elles-mêmes aucune vertu; mais elles nous rappellent le salutaire souvenir de ceux qui ont été nos modèles. Respect pour les parcelles de la croix sur laquelle le Sauveur nous a rachetés; leur seul aspect devrait nous faire fondre en larmes de reconnaissance. Respect pour les vases et linges sacrés, puisqu'ils servent au plus auguste des mystères; respect aux huiles saintes, puisqu'elles sont les symboles des grâces que Dieu accorde dans l'administration des sacrements. J'en dis autant, proportion gardée, de ce qu'on appelle les sacramentaux, tels que l'eau bénite, le pain bénit qui se distribue aux fidèles, des cérémonies que la sainte Eglise a sagement adoptées. Voyez, mes très-chers frères, si vous n'avez aucun reproche à vous faire sur ce qui a fait la matière de cette instruction. Gémissez de vos manquements, et montrez-vous désormais respectueux à l'égard de ce que l'Eglise offre à votre vénération. Croyez qu'elle a bien autant de sagesse que ceux qui blâment ce qu'elle pratique. Ils sont tout fiers de leur dédain, et se croient d'autant plus habiles qu'ils montrent plus de suffisance; mais la suffisance ne donne pas l'esprit, elle ne sert qu'à le paralyser. Celui-là seul fait preuve de jugement qui obéit à une autorité sainte et légitime. Obéissance dans l'ordre et qui ne saurait être blâmable. Laissez la suffisance aux hommes vains et irréligieux; ils seront devenus bien timides et bien humbles quand il faudra paraître devant le tribunal de Jésus-Christ; alors ils regretteront, mais trop tard, de n'avoir pas embrassé la sainte folie de la croix qui aura sauvé les vrais sages et les aura introduits dans le séjour des bienheureux que je vous souhaite! *Amen.*

INSTRUCTION IV.

SUR LES COMMANDEMENTS DE DIEU. — CONTINUATION SUR LE PREMIER COMMANDEMENT. — PÉCHÉS QUE L'ON PEUT COMMETTRE CONTRE LA FOI, L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ.

Si in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo? (*I Reg.*, II, 25.)

Les péchés contre Dieu ne sont assurément pas irrémissibles; mais les expressions dont Dieu se sert pour en marquer la grièveté, doivent pénétrer d'une sainte terreur ceux qui auraient pu s'en rendre coupables, et leur faire sentir la nécessité d'une sincère conversion. C'est aussi un motif pour ceux qui n'ont point de reproche à se faire sur ce point, de se tenir en garde con-

tre les tentations qui pourraient les surprendre. Nous l'avons dit, d'après saint Paul, la première disposition que l'homme doit avoir à l'égard de Dieu, c'est de croire qu'il existe, et qu'il récompensera ceux qui le cherchent. (*Hebr.*, XI, 6.) De là résulte 1° l'obligation de la foi; puisque Dieu ne peut pas récompenser ceux qui ne croient pas en lui; 2° l'obligation de l'espérance, puisqu'il est naturel de se confier en des promesses divines; 3° l'obligation de la charité : puisqu'il n'est rien de si sacré que le devoir de l'amour et de la reconnaissance à l'égard d'un Dieu, source de tous les bienfaits passés, présents et à venir.

Nous allons examiner dans cette instruction les péchés dont on peut se rendre coupable à l'égard de cette triple obligation, de *croire*, d'*espérer* et d'*aimer*.

On pèche contre la foi, en ne croyant pas, sans exception, toutes et chacune des vérités qu'elle enseigne; ce crime est un outrage fait à la vérité de Dieu qui ne peut rien révéler qui ne soit véritable. Aussi voyons-nous qu'il a exercé dans tous les temps des châtiments terribles contre les incrédules. Il révèle au patriarche Noé (*Gen.*, VI) qu'il punira les hommes par un déluge universel, s'ils ne se convertissent pas; les pécheurs s'obstinent à regarder les révélations faites à Noé et ses prédictions comme des rêveries, et le déluge vient qui les fait tous périr. (*Gen.*, VII.) L'incrédulité des Juifs, après leur sortie d'Egypte, en fait périr un très-grand nombre, et les prive presque tous de l'entrée de la terre promise. Jésus-Christ annonce, à son tour, aux Juifs les malheurs qui doivent fondre sur eux en punition de leur incrédulité; et ces malheurs leur arrivent. La colère de Dieu les poursuit dans tous les siècles, parce qu'ils s'obstinent à fermer toujours les yeux à la lumière. Nous n'en finirions pas si nous voulions raconter tous les maux qu'ont enfantés les hérésies.

Ce n'est pas seulement un crime de ne pas croire les vérités révélées; c'est un crime d'en douter. Moïse, ce grand serviteur de Dieu, pour une légère hésitation sur l'accomplissement d'un prodige que Dieu lui avait annoncé, ne voit que de loin la terre promise dont l'entrée lui est interdite.

Il n'est pas même permis d'approfondir et de chercher à comprendre les mystères que Dieu révèle. A plus forte raison est-ce un crime de renoncer intérieurement ou extérieurement à sa foi. Enfin on place ordinairement parmi les péchés contre la foi ceux qui ont rapport à la magie ou à la superstition, qui font recourir au démon ou à de vaines observances plutôt qu'à Dieu toujours prêt à nous secourir comme un bon père dans tous nos besoins spirituels et temporels, selon qu'il est plus avantageux pour notre salut. Nous allons reprendre ces différents péchés, afin d'en éloigner les fidèles.

1° On pèche contre la foi par l'infidélité qui est le péché des païens qui adorent les fausses divinités et refusent de reconnaître le Dieu véritable; insensés qui, comme dit l'Apôtre, *ont échangé la gloire du Dieu incorruptible en la ressemblance de l'image corruptible de l'homme, des oiseaux, des quadrupèdes et des reptiles. C'est pour cela que Dieu les a abandonnés aux désirs immondes de leur cœur.* (*Rom.*, I, 23.) Péché des Turcs, qui nient la trinité des personnes divines : péché des Juifs, qui rejettent Jésus-Christ, ne voulant pas le reconnaître pour le Messie annoncé par les prophètes; péché des différentes sectes d'hérétiques, qui ne professent pas la foi de l'Eglise catholique, apostolique, romaine; qui résistent de cœur et de bouche à ses décisions, quoique Jésus-Christ ait dit au premier de ses apôtres : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.* (*Matth.*, XVI, 18.) *Allez : enseignez toutes les nations.* (*Matth.*, XXVIII, 19.) *Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise.* (*Luc.*, X, 16.) *Celui qui n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et un publicain.* (*Matth.*, XVIII, 17.) Et saint Paul, parlant de l'Eglise de Dieu, dit qu'elle est *la colonne et l'appui de la vérité.* (*I Tim.*, III, 15.)

2° C'est pécher, en un sens, contre la foi, que de ne vouloir pas prendre la peine de s'instruire ou de se laisser instruire des vérités qu'elle enseigne, des prières que tout le monde doit savoir, comme l'Oraison dominicale, le symbole des apôtres, les commandements de Dieu et de l'Eglise, les actes de foi, d'espérance et de charité, ou bien de ne les réciter que de bouche, sans en comprendre le sens, faute d'avoir jamais donné la moindre application pour en avoir l'intelligence ou pour se les faire expliquer. Il est certain qu'il y a des vérités dont la connaissance est si essentielle, que l'on ne doit pas approcher des sacrements quand on les ignore. Par exemple, comment peut-on être admis à la participation des sacrements, quand on ignore ce que c'est que le mystère de l'adorable Trinité, qui est le mystère d'un seul Dieu en trois personnes parfaitement distinctes entre elles, quoique ayant la même divinité, les mêmes perfections infinies et éternelles, et ne formant qu'un seul et même Dieu? Si l'on est obligé de connaître les trois personnes divines, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et ne les pas confondre, on n'est pas moins obligé de connaître le mystère de l'Incarnation, c'est-à-dire du Fils de Dieu fait homme. Le Fils de Dieu, engendré de toute éternité du sein de son Père, Dieu comme lui, éternel, tout-puissant, immense comme lui, s'est fait homme dans le temps, en prenant dans le sein très-pur de la vierge Marie, un corps humain auquel a été unie une âme humaine comme en nous. Il a uni ce corps et cette âme à sa divinité en une seule personne, voulant donner à son humanité sainte par son union avec la divinité un mérite infini à toutes les actions produites par cette personne adorable, qui a conversé et vécu 33 ans en ce monde, pour

instruire, édifier et sanctifier les hommes. Le mystère de la Rédemption du genre humain n'est pas moins essentiel à connaître que celui de l'Incarnation. Le péché d'Adam nous avait vendus au démon. Pour cesser d'appartenir au démon, il fallait que nous en fussions rachetés : comme quand quelqu'un a vendu une propriété, il faut qu'il la rachète s'il veut qu'elle cesse d'appartenir à celui qui l'avait achetée. Pour nous, vendus au démon, nous étions dans l'impuissance de nous racheter nous-mêmes; mais notre âme étant devenue la propriété du démon, que pouvions-nous offrir d'équivalent pour la ravoir? Une seule âme vaut plus que l'univers entier, dit saint Jean Chrysostome : et d'ailleurs, pour mille mondes le démon n'eut pas voulu céder l'empire qu'il avait acquis sur elle. Aussi ne fit-il pas de difficulté d'offrir à Jésus-Christ tous les royaumes de la terre, pour en obtenir un acte d'idolâtrie. Les hommes étant donc dans l'impuissance de se racheter de l'esclavage du démon, et le démon étant bien résolu de ne pas céder l'empire que le péché lui avait donné sur l'homme, il fallait de toute nécessité que le genre humain périt, s'il ne se trouvait aucun rédempteur qui pût et voulût le racheter. Il n'y avait aucune pure créature dans le ciel ou sur la terre qui fût capable d'offrir une rédemption, ou, ce qui est la même chose, un rachat équivalent. Si la bonté infinie de Dieu demandait miséricorde pour l'homme coupable, sa justice demandait satisfaction. Comment accorder et unir la miséricorde et la justice? Dieu seul était assez puissant pour opérer ce prodige. Le Fils de Dieu, ainsi que je l'ai dit, ayant pris un corps et une âme comme nous, a uni ce corps et cette âme à sa divinité, afin que tout ce que ferait, tout ce que souffrirait son humanité, acquit un mérite et un prix infinis en vertu de cette union admirable. Il s'est chargé d'acquitter lui-même la dette immense que nous avions contractée envers Dieu ; il pouvait le faire par un seul soupir, par la moindre peine ; il a donné pour notre rachat tout son sang précieux. Comment se trouve-t-il sur la terre des hommes qui ignorent ce bienfait signalé ou qui ne le méditent jamais? Ah! Seigneur, Dieu de l'univers, la vie éternelle, pourtant, consiste à vous connaître, ainsi que Jésus-Christ, votre divin Fils, que vous avez envoyé sur la terre pour nous racheter, et qui règne avec vous et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Si l'on doit savoir, d'une manière proportionnée à son intelligence, les principaux mystères de notre religion sainte, l'Eglise fait un précepte à tous ses enfants de s'instruire suffisamment des commandements de Dieu et de l'Eglise qu'ils doivent pratiquer, de la doctrine des sacrements qu'ils sont obligés de recevoir, et des obligations particulières à chaque état et à chaque condition. Comment accomplirait-on des devoirs dont on n'aurait pas eu soin de s'instruire? On peut bien user d'une certaine indulgence à l'égard de ceux qui demandent à être admis à la participation des sacrements, quand ce n'est pas par leur faute et leur négligence qu'ils ignoraient ce que l'Eglise leur fait un devoir d'apprendre ; mais leur conscience est sérieusement intéressée à ce qu'ils mettent tout en œuvre pour s'en faire instruire au plus tôt.

Si l'on est coupable par cela seul que l'on néglige de s'instruire des vérités de la foi, combien ne l'est-on pas davantage en refusant d'adhérer de cœur à ces mêmes vérités, en adoptant des opinions contraires, et en s'obstinant à croire qu'elles sont meilleures que ce qu'enseigne la sainte Eglise? C'est là le caractère propre de l'hérésie qui consiste en ce qu'un homme baptisé soutient avec opiniâtreté une opinion contraire à l'enseignement de l'Eglise catholique. C'est également pécher contre la foi que de ne pas croire fermement tous les articles qu'elle enseigne, ou de chanceler sur quelques-uns d'entre eux: tels, par exemple, que le paradis, l'enfer, le purgatoire, l'immortalité de l'âme, la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ au très-saint sacrement de l'autel, la doctrine de l'Eglise sur les autres sacrements. « Songez, » dit saint Augustin, « que le mérite d'un chrétien ne saurait avoir lieu quand on se borne à croire ce que l'on voit ou ce que l'on comprend ; mais sa récompense dans le ciel sera de voir à découvert ce que l'on avait cru sans le voir ni le comprendre : c'est ce qui a fait dire au sauveur des hommes : *Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru.* » (*Joan.*, XX, 29.)

C'est encore se rendre coupable que de scruter et d'approfondir les vérités de la foi, comme si l'on était capable en cette vie de parvenir à les comprendre. Si les mystères que l'Eglise propose à notre croyance pouvaient être compris, ils ne seraient plus des mystères ; mais dès l'instant qu'incontestablement on ne saurait les comprendre, les efforts que l'on fait pour parvenir à cette intelligence sont une présomption audacieuse et une perte de temps bien condamnable.

Les simples fidèles doivent s'instruire des principales vérités qu'ils sont obligés de croire, comme je l'ai déjà dit : comme, par exemple, de celles qui sont renfermées dans le Symbole. Pour toutes les autres vérités que Dieu a révélées à son Eglise, il suffit de les croire en général, sans qu'on soit obligé de s'en faire instruire. Quant à ceux qui ont plus de science, ils sont obligés de croire, d'une manière explicite, tous les autres articles de foi qui leur sont connus.

On serait très-répréhensible si l'on niait de bouche ce que l'on croit de cœur : tel fut le péché de saint Pierre qui, par crainte, renia Jésus-Christ qu'il reconnaissait intérieurement pour son Dieu et son Seigneur. Un bon chrétien doit être prêt à sacrifier plutôt sa vie que le témoignage de sa foi. « Cette foi, dit saint Augustin, n'exige pas moins la confession de notre bouche que la fidélité de notre cœur. »

C'est manquer de foi que de refuser à

Dieu et, proportionnellement, à ses saints ou aux choses saintes l'honneur et le respect qui leur sont dus ; de recevoir dans de mauvaises dispositions l'adorable eucharistie ; de se conduire avec irrévérence dans les lieux saints ; de faire un jeu ou un abus des sacrements, tels que sont l'eau bénite, le pain bénit, etc.

Je ne dis rien des autres crimes plus énormes, mais heureusement peu communs aujourd'hui, tels que l'exercice de la magie, de la sorcellerie, le recours aux magiciens devins, sorciers : péchés réservés dans presque tous les diocèses. Venons aux péchés contre l'espérance.

On pèche contre l'espérance lorsque, par la tentation du démon, par pusillanimité ou par faiblesse naturelle on se livre au désespoir, perdant confiance d'obtenir la vie éternelle, se persuadant que les péchés que l'on a commis sont trop grands pour qu'on puisse en mériter le pardon, ou que Dieu puisse ou veuille les pardonner : persuasion funeste qui fait que l'on demeure dans le péché sans prendre les moyens pour en sortir. De là il arrive trop souvent que l'on accumule crimes sur crimes, sous prétexte qu'il est inutile de se disposer à mériter la miséricorde divine, que l'on suppose ne devoir jamais obtenir. Dès lors plus de gêne, plus d'efforts pour sortir du vice, parce que l'on se représente faussement que, quoique l'on fasse, on n'en sera pas moins du nombre des réprouvés. A cette mauvaise disposition se rapporte celle de certains esprits sombres, chagrins, mélancoliques ou ambitieux, à qui la vie présente est à charge, parce que tout ne leur succède pas au gré de leurs désirs, qu'ils n'obtiennent pas les honneurs et les richesses dont d'autres jouissent. De dépit, ils négligent leurs devoirs, se laissent abattre, voudraient n'avoir jamais vu le jour, et songent même quelquefois à terminer leur vie par une mort violente. Il ne faut pas confondre l'état malheureux de ces derniers avec la disposition de ces âmes célestes qui soupirent après la fin de leur exil afin d'être admises dans cette heureuse patrie où l'on n'a plus d'ennemis à craindre, plus de tentations, plus de péril de perdre la grâce et l'amour de Dieu. Il est permis, à la vue du torrent d'iniquités qui inonde la terre, d'ambitionner la société des anges et des saints ; il est permis d'être dégoûté des ténèbres épaisses de cette triste vallée, quand on pense aux splendeurs éternelles des saints qui voient Dieu tel qu'il est, sans ombre et sans figure ; il est permis, en considérant l'inconstance et l'ingratitude de l'homme, de porter ses vœux vers cette cité permanente où la vertu ne sera sujette à aucune vicissitude, autrement saint Paul aurait été répréhensible lorsqu'il disait : *Cupio dissolvi et esse cum Christo.* (*Phil.*, 1, 23.) Ce corps est pour mon âme une dure prison ; je désire que cette prison soit renversée, afin que je puisse aller jouir de la compagnie de Jésus-Christ. Ce sentiment, au reste, ne porte pas atteinte à la soumission que l'on doit avoir pour Dieu ; il n'inspire ni emportement, ni murmures, ni détermination violente contre les décrets de l'adorable Providence, parce qu'il ne prend pas sa source dans une conscience coupable, mais dans l'amour divin ; il n'est pas le résultat de l'impatience, mais des plus justes et des plus saints désirs.

Le désespoir, dont je parlais tout à l'heure, est incontestablement un des plus grands crimes. Le premier chemin du salut, c'est l'innocence ; le second, c'est la pénitence. Point de pénitence pour celui qui se désespère ; il se ferme lui-même l'entrée de la miséricorde. Il fait à Dieu l'outrage le plus sanglant, puisque, comparant le péché qu'il a commis à la bonté divine, il se persuade que son péché surpasse la divine bonté qui ne peut pas aller jusqu'à pardonner tel péché. Aveugle pécheur ! quoi ! vous pouvez croire que la miséricorde de Dieu n'est pas au-dessus de votre malice ? Si cette malice vous donne sujet de le craindre, que sa bonté vous remplisse de confiance ! Quand vous auriez commis tous les crimes qui se sont faits depuis la création du monde, tous ceux qui peuvent se commettre encore jusqu'à la fin des temps, approchez sans crainte du trône de la miséricorde : elle est assez inépuisable pour tout pardonner à un sincère repentir.

Par une disposition tout à fait contraire, ceux-là pèchent contre l'espérance qui persévèrent dans le péché en se persuadant que, sans faire pénitence et sans aucun mérite de bonnes œuvres, ils obtiendront pardon et miséricorde. Il en est de même de ceux qui se livrent hardiment au péché, disant que Dieu ne les a pas créés pour les perdre. La proposition est vraie en elle-même, puisqu'il est incontestable que Dieu n'a créé l'homme que pour le rendre participant de sa gloire et de son bonheur : et c'est à cette gloire et à ce bonheur qu'il les appelle spécialement et leur donne une sorte de droit par le baptême ; mais *il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus* (*Matth.*, XXII, 14), et celui qui est vrai dans ses promesses, sera fidèle aussi dans ses menaces. Or, comme *la foi sans les œuvres est une foi morte* (*Jac.*, II, 20), il s'ensuit que personne ne peut, sans des œuvres bonnes et méritoires, acquérir la vie éternelle : car Jésus-Christ a dit : *Si vous voulez entrer dans la vie, observez les commandements.* (*Matth.*, XIX, 17.)

Ceux-là pèchent aussi contre l'espérance qui renvoient leur conversion jusqu'à leur vieillesse ou jusqu'à la mort, espérant qu'au terme de leur carrière, ils feront pénitence de leur vie passée, et se rassurant sur ce qu'alors un bon acte de contrition suffit pour le salut. Je ne le nie pas ; mais, dans un si court espace de temps, quand la mort menace, le châtiment épouvante, et l'on est bien plus pressé par le désespoir que touché de repentir et animé d'une juste confiance : aussi n'arrive-t-il presque jamais que l'on fasse alors une sincère pénitence. D'ailleurs, le pécheur, dans cet avenir dont

il se flatte, ne peut-il pas être enlevé par une mort subite et imprévue? « Celui qui ne veut pas se convertir quand il le peut, dit saint Grégoire, ne le pourra plus quand il le voudra, par un effet de la justice divine. »

Enfin ceux-là pèchent contre l'espérance qui font tant de cas de leurs propres mérites, qu'ils pensent qu'en leur considération le Seigneur doit les exempter des châtiments de l'autre vie, et leur donner part aux récompenses éternelles. Certes, peut-on arriver à la Jérusalem céleste quand on ne croit pas que cette faveur est un présent signalé du ciel? Or, entre-t-il dans la marche ordinaire de la Providence d'accorder cette faveur aux esprits présomptueux? Il est vrai que Dieu s'engage à récompenser nos bonnes œuvres; mais nos œuvres ne sont bonnes que quand l'humilité les accompagne; leur mérite émane de celui de qui vient tout don parfait.

On pèche contre la charité quand on s'aime soi-même ou que l'on aime quelque autre chose plus que Dieu. Pour parler régulièrement, on peut dire que celui qui a la prétention de s'aimer soi-même sans aimer Dieu, ne s'aime pas réellement : comme on peut dire que celui qui renonce à l'amour de soi-même pour aimer Dieu, s'aime véritablement, puisqu'il se rend digne de la possession de Dieu. Ainsi en ne s'aimant pas pour aimer la source de la vie, on s'aime véritablement plus que si l'on prétendait s'aimer sans aimer Dieu : parce que si l'on ne s'aime pas, ce n'est que pour aimer celui de qui l'on attend la véritable vie.

Ceux-là pèchent contre la charité qui pour un vil intérêt, pour des plaisirs ou des honneurs passagers, agissent contre les commandements de Dieu, méprisant son amour, pour des objets périssables. Ils n'aiment pas Dieu par-dessus toutes choses; ils préfèrent le monde et ses vaines délices au souverain bien. Hommes ingrats, qui méconnaissent les bontés d'un Dieu qui a tant aimé les hommes, d'un Dieu qui, du sein de la félicité suprême dont il jouissait, s'est abaissé jusqu'à prendre sur lui nos misères et nos infirmités, qui, du faîte de la gloire, s'est réduit à l'état le plus vil, en se revêtant de notre chair mortelle, en souffrant pour nous, malheureux pécheurs, la mort la plus ignominieuse, et apaisant ainsi la colère de son Père irrité contre nous. Pour correspondre à tant d'amour, ne devrions-nous pas l'aimer mille fois plus que nous-mêmes et que tout ce qu'il y a dans le monde? « Dieu s'est fait homme pour l'homme, dit saint Augustin, que fera donc l'homme afin de témoigner son amour à celui pour qui Dieu s'est fait homme? »

Ceux-là pèchent contre la charité qui sont tellement disposés à l'égard de ce monde, qu'indifférents au bonheur du ciel, ils consentiraient à demeurer toujours sur cette triste terre, si cela pouvait dépendre d'eux. Ils ne réfléchissent pas que, suivant l'Apôtre (*Rom.*, VIII, 7), celui qui voudra être l'ami du monde, deviendra l'ennemi de Dieu. Ce n'est pas sur cette terre, dit saint Augustin, que le chrétien doit trouver son bonheur : il ne lui est préparé que dans la vie future. On doit donc user de telle manière des biens temporels, qu'on ne s'expose pas à perdre les biens éternels. Ainsi, dans la voie que parcourent les exilés de ce monde, ils ne doivent trouver de douceur que dans ce qui les conduit à la patrie : car l'amour du monde et l'amour de Dieu ne peuvent pas habiter dans un même cœur, et les mêmes yeux ne sauraient contempler, en même temps, la terre et le ciel. »

Ceux-là n'aiment pas Dieu comme ils doivent l'aimer, qui ne le servent pas uniquement pour lui-même, mais à cause des récompenses qu'ils en attendent, surtout s'ils étaient dans la disposition d'abandonner son service au cas qu'ils n'eussent point de bien à en espérer. Certes, l'on doit regarder déjà comme une grande et précieuse récompense le bonheur de servir Dieu. Une âme vraiment fidèle ne doute assurément pas que Dieu lui-même ne devienne un jour sa récompense; mais, dans sa pensée, elle ne divise pas Dieu lui-même des biens que procure son service à ceux qui lui ont été fidèles.

Ceux-là pèchent contre l'amour qu'ils doivent à Dieu, qui manquent d'obéir aux commandements de Dieu par la crainte des hommes, préférant ainsi les créatures au Créateur. « L'amour et la crainte de Dieu, dit saint Augustin, sont le principe de tout bien; l'amour et la crainte du monde sont le principe de tout mal. Aussi, pour éviter le mal et opérer le bien, il suffit de bien distinguer ce que l'on doit aimer et ce que l'on doit craindre. »

Ceux-là pèchent contre l'amour divin qui ne s'abstiennent du mal que pour éviter les inconvénients que le péché traîne à sa suite, ou qui n'ont d'autre motif, en cela, que de s'attirer l'estime des hommes.

Même infidélité dans ceux qui, appréhendant les railleries, les réflexions malignes ou les persécutions du monde, n'osent, sous l'impression de cette crainte, se déterminer à remplir leurs devoirs envers Dieu. Personne ne devrait être arrêté dans le bien par les jugements et les moqueries des insensés : car ce ne seront pas les méchants et les railleurs qui seront assez puissants pour empêcher les hommes de tomber dans les enfers, ou qui pourraient les en tirer s'ils étaient assez malheureux pour y être précipités.

Même infidélité dans ceux qui négligent d'imiter Jésus-Christ et d'accomplir sa loi parce qu'ils rougissent de confesser son nom. Ceux qui n'ont de crainte, de retenue ou de fidélité à l'égard des commandements de Dieu que par la seule crainte *servilement servile* des châtiments éternels : de telle sorte que, s'il n'y avait point d'enfer à craindre, ils n'éviteraient pas le péché. Cette crainte d'esclave ne purifie pas la conscience et n'efface pas les crimes. Celui qui ne déteste ses

péchés que par ce motif, n'a évidemment ni pardon ni indulgence à espérer. On doit donc changer cette crainte servile en une crainte filiale, et, de la crainte, s'élever à l'amour qui convient à des enfants qui appréhendent d'offenser un bon père, pour n'être pas réduits à le craindre comme de vils esclaves. C'est alors seulement que les pécheurs font voir que l'amour les a ramenés à Dieu quand ils chérissent comme un père celui qu'ils avaient servilement redouté comme un maître. En effet, Dieu demande de nous un dévouement libre et non forcé. Celui qui évite le péché par amour pour Dieu, montre qu'il a horreur de tout mal, en embrassant tout ce qui est bon et vertueux. Il n'aimerait pas le péché, alors même qu'il serait assuré de l'impunité. Le vrai serviteur de Dieu accomplit ce qui plait à Dieu librement et sans contrainte, parce qu'il agit par amour. Celui que la seule crainte du châtiment éloigne du vice, fait voir que la volonté de pécher subsiste en lui, lors même qu'il n'accomplit pas l'œuvre du péché; il est fâché que ce que la loi lui défend soit illicite, et il voudrait n'avoir rien à craindre en le faisant.

Terminons par les motifs qui doivent nous porter à aimer Dieu. Aimons-le parce qu'il est souverainement bon, qu'il nous a aimés le premier; il est notre père; il pourvoit libéralement à tous nos besoins; il nous a rachetés de la mort éternelle; il se donne à nous dans l'adorable sacrement de l'autel; il nous promet d'éternelles récompenses. Je vous les souhaite, mes frères. *Amen.*

INSTRUCTION V.

DEUXIÈME COMMANDEMENT

Non assumes nomen Dei tui in vanum. (*Exod.*, XX, 7.)
Vous ne prendrez pas le nom du Seigneur en vain.

Par ce commandement, Dieu nous interdit tout usage inconsidéré de son nom adorable. On l'emploie d'une manière répréhensible dans le blasphème, dans les serments faux, injustes, téméraires ou inutiles. Quand à ces mots : *Dieu en vain tu ne jureras*, nous ajoutons : *ni autre chose pareillement*, nous rappelons la défense faite par Jésus-Christ qui ne veut pas que l'on jure par les créatures de Dieu, comme sont le ciel, la terre ou toute autre chose qui est dans l'univers, par la sainte Eucharistie qui est dans nos divins tabernacles, par les saints ou les anges qui sont dans le ciel, par la croix, par sa propre tête, ou par toute autre créature. Car c'est toujours, en un sens, jurer par Dieu que de jurer ou par le ciel et la terre qu'il a créés, ou par les saints qu'il a sanctifiés, ou par la croix sur laquelle il nous a rachetés, ou par notre vie qu'il veut bien protéger.

Le serment à proprement parler consiste à prendre Dieu à témoin de ce que l'on dit et de ce que l'on promet. Tout serment n'est pas répréhensible. Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Paul, et grand nombre de saints, l'ont employé pour des raisons légitimes. Dans les circonstances où il est nécessaire, il est un hommage rendu à la souveraine vérité de Dieu. Il y a même des occasions où il est obligatoire et indispensable, comme quand il est requis par une autorité légitime. On est presque toujours sensé répondre avec la force et la gravité du serment, quand on est interrogé en justice, soit qu'on réponde simplement aux questions que fait le juge, soit que l'on soit à genoux ou debout, soit que l'on place la main sur sa poitrine, ou sur la croix, ou sur l'Evangile, soit qu'on la lève vers le ciel ou vers le crucifix.

Jurer ou faire serment est toujours une faute au moins vénielle, alors même que l'on dit la vérité, quand on n'a aucune raison légitime d'en faire usage, parce que c'est employer indiscrètement le saint nom de Dieu qui ne doit être employé qu'avec jugement, justice et vérité : *Jurabis in judicio et justitia et veritate.* Que de péchés, par conséquent, commettent les vendeurs et acheteurs qui font des serments à tout propos. Non-seulement on ne les leur demande pas, mais on souffre de les entendre ainsi mettre en avant ce qu'il y a de plus sacré, à l'occasion d'une chimère ou d'une bagatelle. Ils s'exposent d'ailleurs, par cette habitude du serment, au danger d'en faire de faux : or, un serment faux ou téméraire est toujours un péché mortel. C'est pour cela que l'Esprit-Saint nous avertit qu'il ne faut pas s'accoutumer à faire des serments : Parce que, dit-il, beaucoup de chutes en sont le résultat. *Jurationi non assuescat os tuum : multi enim casus in illa.* (*Eccli.*, XXIII, 9.) *Il a été dit aux anciens*, dit Jésus-Christ, *vous ne vous rendrez pas coupables de parjure; mais vous accomplirez fidèlement les serments que vous avez faits à Dieu; quant à moi, je vous dis de ne faire aucune espèce de serment; ne jurez pas par le ciel, parce qu'il est le trône de Dieu; ni par la terre, parce qu'elle est l'escabeau de ses pieds; ni par Jérusalem, parce que c'est la cité du grand roi; ni par votre tête, parce que vous ne pouvez pas faire qu'un seul de vos cheveux soit blanc ou noir. Bornez-vous donc à répondre : Cela est, ou Cela n'est pas : car tout ce que vous ajouteriez de plus serait mauvais dans son principe.* (*Matth.*, V, 33 et seq.)

Le parjure ou, ce qui est la même chose, le faux serment, quoique toujours péché mortel, est plus ou moins grave, suivant les circonstances plus ou moins importantes qui l'accompagnent et qui en augmentent ou en diminuent la malice. On est parjure quand on s'engage par serment à une chose que l'on n'a pas intention d'accomplir : ce qui arrive souvent aux artisans pour se délivrer des importunités de ceux qui demandent qu'un tel ouvrage soit terminé à telle époque. C'est aussi un parjure que l'on commet lorsque, sans raison grave, on change de volonté, et que l'on n'accomplit pas ce à quoi on s'était obligé avec serment. Si l'on croyait avoir un motif suffisant pour changer de volonté, il faudrait, par l'entremise de son confesseur, obtenir de l'autorité ecclésiastique la dispense de son engagement. On se rend

encore coupable de parjure quand on s'engage par serment à faire une chose mauvaise, puisque la conscience ne permet pas de l'accomplir. C'est un crime de s'engager par serment à ne pas faire une bonne œuvre. Telle serait la faute de celui qui ferait serment de ne pas se confesser à Pâques ou dans un temps de mission ou de retraite. Même crime de s'engager par serment à ne pas quitter la religion quand elle est fausse. Il est bien clair qu'on n'est pas lié par un pareil serment, puisque le serment ne peut pas être un lien d'iniquité. Le parjure en justice est beaucoup plus coupable, parce qu'il est plus solennel. Et plût à Dieu qu'il ne fût pas là aussi commun qu'ailleurs et qu'on ne s'y livrât pour mettre à couvert ses intérêt sou ceux des autres; on appelle serment injuste celui que l'on fait au préjudice de quelqu'un.

On se rend parjure quand on engage quelqu'un à faire un faux serment, parce qu'on est censé s'y engager soi-même, et que d'ailleurs on ne peut pas exciter son prochain à commettre un crime que l'on ne pourrait pas soi-même commettre. On doit s'examiner avec soin sur cet article, et s'accuser sincèrement de tout ce en quoi l'on s'est rendu coupable.

On fait un serment *téméraire* quand on s'en sert pour attester une chose dont on n'a pas la certitude. Cette faute est plus ou moins grave selon que le degré de certitude est plus ou moins éloigné.

Le blasphème n'est pas moins strictement défendu par le second commandement. On entend par le blasphème une parole injurieuse à Dieu ou aux saints. Beaucoup de personnes blasphèment sans s'en douter. Par exemple, quand on dit : Dieu n'est pas juste de m'affliger ainsi ; j'ai bien eu tort d'invoquer un tel saint; si sa protection était aussi puissante qu'on le dit, il m'aurait bien obtenu cette grâce. Mais le blasphème le plus commun est la profanation du saint nom de Dieu, soit dans la colère, soit sans emportement. Le blasphème était puni de mort chez les Juifs. Si quelqu'un, dit le texte sacré, a blasphémé le saint nom de Dieu, qu'il soit puni de mort. Cette sévérité fut exécutée contre un blasphémateur pour lequel Moïse consulta le Seigneur, afin de savoir quelle conduite il devait tenir à son égard. *Faites sortir le blasphémateur du camp.* répondit le Seigneur : *que tous ceux qui l'ont entendu blasphémer, placent leurs mains sur sa tête, et que le peuple entier le lapide.* (*Lev.*, XXIV, 14.) Dieu fit périr 127,000 Syriens en punition du blasphème de Bénadab, et 187,000 hommes en punition de celui de Sennachérib. Saint Paul nous apprend qu'il frappa d'excommunication Hyménée et Alexandre, parce qu'ils avaient blasphémé. Par les anciennes ordonnances du royaume de France, les blasphémateurs devaient avoir la langue et les lèvres percées avec un fer rougi au feu. Cette loi qui nous paraît aujourd'hui si rigoureuse et même si impolitique, en forçant les peuples à reconnaître l'autorité suprême de Dieu, rendait respectable l'autorité qui vengeait sa gloire. Aussi quel prince fut jamais plus aimé et plus vénéré que saint Louis qui avait fait publier et exécuter cette mesure? Je sais bien qu'à cette occasion, l'on murmura contre lui. Ces murmures le touchèrent peu, et il dit un jour qu'il consentirait, de grand cœur, à avoir lui-même la langue et les lèvres percées, si, à ce prix, il pouvait venir à bout de bannir entièrement le blasphème de son royaume. Oh! que de gens aujourd'hui auraient à subir la peine du fer chaud, si la même loi était encore exécutée contre les blasphémateurs! N'est-il pas déplorable de voir la multitude de ceux qui s'abandonnent à ce crime. Le blasphème retentit dans les places publiques, dans les marchés, dans les ateliers, et jusqu'au milieu des amusements et des plaisirs. « Il semble, pouvons-nous dire avec Salvien, que les joies ne seraient pas convenablement assaisonnées, s'il ne s'y trouvait une place pour l'outrage fait à Dieu : » *Nec putatur gaudium tanti esse, nisi Dei habeat injuriam.* Des enfants qui ont à peine l'âge de raison, sont déjà assez instruits pour blasphémer le saint nom de Dieu. D'où leur peut venir cette habitude monstrueuse? et comment cet âge si intéressant qui ne devrait inspirer qu'affection et que tendresse, n'inspire-t-il qu'horreur et qu'indignation par cette infâme habitude? Hélas! peut-être prononcent-ils ce qu'ils ont entendu articuler dans la maison paternelle. Car ne voit-on pas des parents que la présence même de leurs enfants ne retient pas dans leur langage et leurs fureurs impies? Je dis les parents : car il y a des lieux où l'on entend le blasphème sortir même de la bouche des femmes et des jeunes personnes. Une autre cause de cette affreuse habitude, c'est la faculté qu'on laisse aux enfants de courir dans les places publiques avec d'autres petits libertins qui leur font adopter leur langage sacrilége. O parents, sachez que vous êtes obligés de prendre tous les moyens les plus efficaces pour garantir vos enfants de la contagion du blasphème, et de les corriger sévèrement, s'ils étaient assez malheureux pour s'y adonner : sans quoi vous vous rendez participants et vous devenez responsables du crime qu'ils commettent. Quant aux grandes personnes qui auraient cette malheureuse habitude et qui même quelquefois l'ont laissée s'enraciner, elles doivent mettre tout en œuvre pour la détruire et la déraciner entièrement. Par exemple, on pourrait convenir avec soi-même de faire telle aumône, de marquer le signe de la croix avec la langue sur la terre chaque fois que l'on se serait laissé entraîner à ce malheur. Rien ne doit paraître trop coûteux ou pénible quand il s'agit de se corriger d'une habitude comme celle du blasphème

On ne doit pas seulement éviter le blasphème, mais encore tout ce qui peut y disposer. Les paroles grossières que l'on nomme *jurons populaires* sont de cette nature. Le mot de *sacré* qui les accompagne très-fréquemment dans nos pays, est très-répréhensible, alors

même qu'il n'est pas suivi du saint nom de Dieu. Tout cela déplaît au Seigneur, et un bon chrétien ne se permet pas un pareil langage. Il évite même par respect ces mots si fréquents dans les conversations : *Mon Dieu, oui ; mon Dieu non :* parce que *le nom de Dieu est saint et terrible*, dit le Roi-Prophète : *Sanctum et terribile nomen ejus.* (*Psal.* CX, 9.)

Dans l'ancienne loi, il n'était permis qu'au grand prêtre de prononcer le saint nom de Dieu : encore ne le faisait-il qu'une fois l'an, et les mains teintes du sang d'une victime. Le peuple, même dans ses prières, ne nommait jamais Dieu ; il se contentait de le désigner sous le nom de *celui qui est*. Tout cela devrait ajouter à l'horreur naturelle qu'inspire le blasphème. « Que gagnez-vous quand vous blasphémez, disait saint Augustin, vous vous blessez vous-même sans profit, comme un furieux qui irait donner du poing contre une colonne. Quelle injustice d'ailleurs d'attaquer par vos outrages, celui qui ne vous a jamais fait que du bien. » « Je ne vois rien de si horrible, dit saint Jérôme, que cette fureur qui exhale son venin jusque sur le trône de Dieu. Si une si funeste habitude ne vous inspire pas de l'horreur, tremblez, du moins, en considérant quels en sont les résultats pour le temps et pour l'éternité. » Pour le temps vous ne pouvez pas douter qu'elle n'attire la malédiction divine : les exemples que nous avons cités tout à l'heure entre mille autres, en sont la preuve ; pour l'éternité, elle rend incontestablement digne des feux de l'enfer. Saint Augustin nous apprend qu'avant sa conversion, il avait eu la mauvaise habitude d'user de propos grossiers et malséants ; il aurait rougi, en quelque sorte, ainsi qu'il l'atteste, de n'être pas aussi impudent que les autres ; revenu à Dieu, il ne dissimule pas qu'il eut des efforts à faire pour triompher de l'entraînement de la coutume ; mais sa vigilance sur lui-même, la fermeté de ses résolutions, sa piété solide et courageuse le débarrassèrent si parfaitement de ce vicieux langage qu'il ne lui en resta pas même la tentation. Il en sera de même de vous, mes frères, si vous le voulez sincèrement. Vous unirez à la religion, l'éducation et les convenances sociales, et vous n'aurez bientôt qu'à vous applaudir d'avoir mis, à l'aide de la foi et de la raison, une porte à votre bouche et une garde de circonspection autour de vos lèvres. O Dieu, dont le regard fait trembler le ciel et la terre, partout votre saint nom est outragé, et votre miséricorde incompréhensible retarde toujours la punition des coupables, et vos foudres vengeurs n'éclatent point contre eux ! C'est que vous les attendez à pénitence, et que, d'ailleurs, s'ils ne se convertissent pas, vous avez une éternité tout entière pour vous venger. Hélas ! en voyant votre nom adorable blasphémé partout, dans les villes, les bourgs, les villages, les champs, les hameaux, sur les grands chemins et les places, en public et en particulier, on pourrait aisément en conclure que les chrétiens sont vos plus grands ennemis. Ah ! les infidèles ne parlent qu'avec respect de leurs fausses divinités, et vous êtes insulté, Seigneur, par vos enfants que vous avez comblés de biens ! *O Dieu ! notre sauveur, convertissez-nous, et détournez de nous votre juste colère :* « *Converte nos, Deus salutaris noster ; et averte iram tuam a nobis.* » (*Psal.* LXXXIV, 16.)

Le second commandement règle enfin nos obligations à l'égard des vœux. Le vœu est une promesse que l'on fait à Dieu d'une bonne œuvre à laquelle on ne serait pas d'ailleurs obligé. Un vœu ne doit donc pas être confondu avec une simple résolution qui n'est que la disposition plus ou moins ferme de faire une chose, comme quand on dit : Seigneur, je ne veux plus pécher ; mon Dieu, je ne ferai plus telle chose ; je ne m'exposerai plus à tel danger ; j'éviterai telle occasion. Il y a des personnes qui croient toujours avoir fait des vœux quand elles n'ont fait que de simples résolutions, ou que leur imagination a été frappée de quelque velléité ou désir.

On ne fait des vœux qu'à Dieu, et non à la sainte Vierge et aux saints, quoiqu'on les fasse quelquefois en l'honneur de la sainte Vierge et des saints. On ne fait des vœux que pour des choses bonnes et meilleures que leur non-existence. On ne fait pas vœu pour des choses indifférentes ou ridicules, et, à plus forte raison, pour des choses mauvaises.

Les vœux consistent ordinairement à promettre à Dieu de faire quelque mortification ou certaines prières, ou telles aumônes, ou tel pèlerinage, ou telle privation ; d'embrasser tel état de vie plus parfaite, etc.

Une fois que l'on a fait un vœu, on est obligé, sous peine de péché mortel, à l'accomplir, et si l'on omettait de l'accomplir en tout ou en partie, on serait plus ou moins coupable, en raison de l'importance du manquement.

On doit accomplir les vœux dans le temps que l'on a fixé pour leur accomplissement, et si l'on n'a pas fixé de temps, il faut y satisfaire moralement le plus tôt que l'on peut.

Si l'accomplissement d'un vœu devient impossible ou présente de notables inconvénients, il faut soumettre sa position aux supérieurs ecclésiastiques, afin qu'ils prononcent ou sur le maintien du vœu, ou sur sa commutation en d'autres bonnes œuvres, ou sur sa dispense.

On ne doit pas demander la dispense d'un vœu raisonnable que l'on peut accomplir sans inconvénient. S'il y a du doute à cet égard, il faut s'en rapporter à la décision d'un homme éclairé et pieux.

Une règle fort sage et que tout le monde doit suivre à l'égard des vœux, c'est de n'en jamais faire avant que d'avoir pris conseil d'un directeur prudent. Dans un moment de ferveur, on prend souvent des engagements sans en prévoir les suites graves et le fardeau accablant. A peine est-on lié que l'on s'accuse d'être allé trop vite. L'embarras est ensuite de savoir si l'on a des rai-

sons suffisantes pour en être dispensé. Saint François de Sales, dans un moment de ferveur, avait fait vœu de réciter tous les jours son chapelet ; il avoua ensuite que ce vœu l'avait souvent embarrassé, et qu'il ne l'aurait pas fait s'il en avait connu tous les inconvénients.

Il faut remarquer aussi qu'il y a souvent plus de danger que d'avantage à faire le vœu de certains pèlerinages (54), où l'on se porte plutôt par coutume et par abus que par une vraie dévotion. C'est ici surtout que l'on peut dire avec l'auteur de l'*Imitation :* « On se sanctifie rarement par les fréquents pèlerinages.

INSTRUCTION VI.

SUR LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

Memento ut diem sabbati sanctifices. (*Exod.*, XX, 8.)
Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat.

Nous exprimons en ces termes la loi de la sanctification du repos prescrite par le troisième commandement : *Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.* Ce précepte est tout à la fois affirmatif et négatif, parce qu'il y a des choses qu'il prescrit, et d'autres qu'il défend. Dieu veut que le jour consacré à son service soit tout à la fois un jour saint et un jour de repos, un jour sanctifié par la piété, et un jour de repos par la cessation du travail. Dans l'ancienne loi, c'était le samedi qui était le jour destiné à la piété et au repos : parce que c'est le jour où le Seigneur avait cessé de tirer du néant de nouvelles créatures, et où il était entré dans une sorte de repos à cet égard. Il employa six jours à créer le monde qu'il pouvait produire à l'instant même, par un seul signe de sa volonté toute-puissante, et il se reposa le septième et le sanctifia, c'est-à-dire le dédia à son culte. Quand nous disons que le Seigneur se reposa le septième jour en cessant de créer de nouveaux êtres, nous ne disons pas pour cela que son repos le rendit indifférent à ce qu'il avait créé. Mon père, dit Jésus-Christ, agit toujours depuis la création. En effet, s'il n'agit pas en créant, il agit sans cesse en conservant et gouvernant ce qu'il a créé. S'il interrompait un seul moment l'action perpétuelle de sa providence, tout ce qui existe retomberait aussitôt dans le néant dont il a été tiré. Nous parlerons, dans une autre instruction, de la cessation du travail, ayant aujourd'hui à vous entretenir spécialement des œuvres de piété par lesquelles on sanctifie le repos du septième jour, qui est maintenant le premier de la semaine.

Il était bien juste que l'homme, ayant consacré six jours de la semaine aux intérêts et aux besoins de son corps, employât le septième aux intérêts et aux besoins de son âme. Dieu, qui est le maître de tous nos instants, aurait bien pu exiger que nous les consacrassions tous à sa louange et à sa gloire, comme les anges et les saints qui sont dans le ciel. Il lui était facile d'ailleurs de pourvoir, pendant tout ce temps-là, à notre subsistance : il n'avait, pour cela, qu'à le vouloir : car *l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* (*Deut.*, VIII, 3 ; *Matth.*, IV, 4 ; *Luc.*, IV, 4.) Il lui a plu d'en ordonner autrement : il a voulu que l'homme gagnât sa subsistance à la sueur de son front, que son travail fût, pendant six jours de la semaine, un moyen d'expiation pour ses fautes, un préservatif salutaire contre sa faiblesse, et qu'un autre jour fût un temps de piété et de sainteté où nous admirerions la grandeur de ses œuvres, le remercierions de ses bienfaits, lui demanderions des faveurs nouvelles, et implorerions sa bonté et sa miséricorde.

Dans la loi de grâce, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, comme il le dit lui-même, est le maître du sabbat, a transporté au dimanche le repos et la sanctification qui avaient lieu le samedi dans l'ancienne loi. Car c'est le dimanche, ou jour du Seigneur, que Jésus-Christ est entré dans son repos et dans sa gloire, par sa résurrection, après nous avoir rachetés par ses travaux, ses souffrances et sa mort ; c'est le jour où, par une création nouvelle et merveilleuse, il a changé en un homme céleste celui qui avait été créé terrestre. S'il eût laissé subsister l'obligation de sanctifier le samedi, la loi ancienne qui devait être abolie quant à ses cérémonies, aurait paru exister encore dans un de ses points les plus importants. Du reste, le Sauveur, en changeant le jour, ne changeait rien à la substance du précepte : ce n'est simplement qu'un jour mis à la place d'un autre. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que la loi de la sanctification du dimanche renferme indirectement celle de sanctifier toutes les fêtes que notre mère la sainte Eglise nous prescrit de sanctifier.

Il est remarquable que Dieu donne tous les autres commandements par un simple énoncé de ce qu'il ordonne ou de ce qu'il interdit, tandis qu'ici il excite et réveille notre attention et notre fidélité : *Souvenez-vous*, dit-il, *de sanctifier le jour du repos*, comme s'il disait : Malheur à vous si vous ne tenez aucun compte du précepte que je vous donne, attendez-vous dès lors à mes châtiments. *Souvenez-vous de sanctifier ;* comme s'il disait : Faites voir par une conduite sainte que ce jour est saint. Les Juifs avaient leurs règlements et des prescriptions spéciales pour la sanctification du sabbat, nous avons les nôtres qui nous sont tracées par l'Eglise pour la sanctification du dimanche. Ce jour doit être sanctifié par la pratique des œuvres de religion. Un des principaux devoirs que l'Eglise nous impose, c'est l'assistance à la sainte messe et aux instructions que font en ce jour les pasteurs ou ceux qui les représentent. Tout chrétien qui peut satisfaire à cette obligation les jours de dimanches et de fêtes prescrites par l'Eglise, se rend coupable de péché mortel s'il se dispense d'entendre la

(54) Dans les environs de Paris on dit *remuages* pour pèlerinages.

messe. Il faut entendre la messe, et l'entendre tout entière ; car si l'on en manque une partie notable, on se rend coupable d'une notable faute. Le péché est plus ou moins grand, selon que le manquement est plus ou moins considérable. Non-seulement il faut entendre la messe en entier les jours de dimanches et de fêtes d'obligation, mais il faut l'entendre comme il faut et avec piété ; et encore ici, le péché augmente ou diminue en proportion du plus ou moins de temps que l'on passe dans des distractions ou dissipations volontaires, ainsi que du scandale plus ou moins grand que l'on peut donner aux fidèles, par un air évaporé, des regards indiscrets ou messéants, des entretiens inutiles, intéressés, dangereux ou coupables.

Il faut donc entendre la sainte messe avec une piété qui soit, en même temps, intérieure et extérieure : intérieure, s'unissant au prêtre et le suivant autant que l'on peut, se tenant appliqué au saint sacrifice, se représentant que l'on est à l'église comme sur un autre Calvaire, où Jésus-Christ s'est immolé pour le salut des hommes ; priant, non pas seulement de bouche, mais du fond du cœur ; ayant, si l'on sait lire, un livre à la main, pour en suivre dévotement les prières et se garantir des distractions, et, si l'on ne sait pas lire, récitant le plus attentivement que l'on peut son chapelet, faisant un acte d'amour et de contrition à chaque gros grain. Remarquez bien que, pour s'unir au prêtre, il n'est pas nécessaire de réciter les mêmes prières qu'il récite. Ces prières ne sont faites que pour lui, et il est bien plus dans l'esprit de l'Eglise, pour ce qui regarde les simples fidèles, de s'en tenir à de simples formules pieuses, que de s'ingérer, par exemple, à réciter avec lui le canon de la messe. Il y a, en cela, une sorte de témérité que l'Eglise n'approuve pas, alors même qu'elle le tolère en certains lieux (55). Les seules prières que les fidèles peuvent dire avec le prêtre sont, tout au plus, celles qu'il récite à haute voix, comme pour annoncer qu'il ne s'oppose point à ce qu'on les dise avec lui ; telles sont celles que l'on chante en chœur : le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei*, etc.

Piété extérieure, évitant de tourner la tête, de rire ou de causer, d'affecter certains airs de recherche, de vanité et de prétention. Les hommes doivent avoir la tête découverte, mais non les femmes, qui ne doivent jamais paraître à l'Eglise en cheveux, ou avec une parure ou une négligence affectées ; elles ne doivent pas entrer dans le chœur, ce qui est contraire aux ordonnances de l'Eglise. Si elles doivent être modestes partout et en tout temps, elles seraient doublement répréhensibles de venir dans le lieu saint dans une mise qui pourrait blesser les regards. Durant les messes basses, il serait convenable que l'on demeurât toujours à genoux, excepté à l'Evangile où l'on se tient debout, et pendant l'offertoire jusqu'à la préface, où l'on peut tolérer, à cause de l'usage, que l'on se tienne assis (56). Pour les grand'messes, on peut s'asseoir après que le prêtre a dit l'introït, il serait convenable de se tenir à genoux quand il chante les oraisons. On est assis pendant l'Epître, le Graduel, l'Alleluia et la prose. A l'Evangile, tout le monde se lève. On est assis jusqu'à la préface, excepté qu'à ces mots du *Credo, et incarnatus est*, on se met à genoux. Durant la préface, tous sont debout. Quand elle est finie, tous doivent se mettre à genoux, excepté le clergé qui a des règles particulières à suivre. On se tient à genoux jusqu'à la fin de la messe, excepté que l'on peut s'asseoir pendant le chant de la postcommunion. Il est triste de voir bon nombre de fidèles se tenir presque toujours debout ou assis pendant la messe ; on en voit même qui, à la honte de la religion, ont peine à fléchir le genou au temps de l'élévation de la sainte hostie. On tolère que les fidèles s'agenouillent sur le plus bas étage des chaises à coude ; mais il est déplorable que tant de personnes adoptent l'usage de se tenir debout, les genoux simplement appuyés sur les chaises hautes que l'on incline légèrement. Il serait bien à désirer que l'usage s'introduisit dans les églises que les hommes fussent séparés des femmes.

Quelle est la messe que l'on doit entendre les jours de dimanches et de fêtes obligatoires? c'est la messe de paroisse, à moins que l'on n'en soit empêché par une raison légitime. En effet, 1° la messe de paroisse se dit pour les paroissiens : et n'est-il pas étonnant que l'on abandonne une messe à laquelle on a une part spéciale ; 2° c'est à la messe de paroisse que l'on entend la voix de son propre pasteur, qui a grâce d'état pour instruire son troupeau, et qui mieux que personne en connaît les besoins ; 3° c'est à cette messe que l'on annonce les fêtes et jeûnes d'obligation, que l'on publie les futurs mariages des personnes dont on doit révéler les empêchements, si elles s'en trouvent liées. On appelle empêchements de mariage les degrés de parenté spirituelle ou naturelle qui, d'après les lois de l'Eglise, ou même de l'Etat, doivent former obstacle aux alliances. On y annonce aussi la prochaine ordination des jeunes clercs qui se préparent à la réception des ordres sacrés et qui doivent en être écartés si leur conduite les en rendait indignes.

Quelles sont les raisons que l'on pourrait faire valoir pour se dispenser d'assister à la messe paroissiale? On dira, par exemple, que les offices sont trop longs. Mais n'est-on pas obligé de sanctifier les jours de dimanche? Ce n'est pas les sanctifier comme l'entend l'Eglise, que de se borner à entendre une messe à la hâte. Pourquoi ne pas employer le temps que le pasteur consacre à

(55) *Rituel de Toulon*, t. I, p. 376. Concluons...

(56) Idem, *ibid.*, p. 455.

la prière publique. On pourrait au moins, après ce temps-là, se tranquilliser sur ce que l'on a fait pour la sanctification du saint jour; tandis qu'autrement, il est difficile de se rassurer pleinement sur l'acquit de son devoir. D'ailleurs, trouve-t-on le temps si long quand il s'agit de ses plaisirs? Si l'on avait l'esprit de piété on se ferait un bonheur de se trouver réuni à la troupe fidèle, et l'on dirait avec le Roi-Prophète : *Oh! qu'il est doux et agréable que des frères soient ensemble*, surtout dans la maison de Dieu ! « *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* » (*Psal.* CXXXII, 1.)

Je sais, dira quelqu'un, tout ce que M. le curé pourrait nous annoncer dans son prône. Détrompez-vous, mes frères : ce sont pour l'ordinaire les plus ignorants qui se croient les plus habiles. D'ailleurs, il ne s'agit pas seulement pour les pasteurs d'instruire leurs paroissiens, mais de les porter à pratiquer les devoirs qu'ils connaissent et qu'ils n'accomplissent pas.

Dans l'été, on se plaint qu'il fait trop chaud à l'église; et pourtant on se garde bien de faire cette plainte quand il est question de ces assemblées étouffantes, où l'on est comme entassé dans une étuve. L'amour du monde, la passion de la vanité fait oublier l'état incommode où l'on se trouve. Ce n'est donc que pour Dieu que l'on ne peut, ou que l'on ne veut rien souffrir.

Dans l'hiver, on se plaint que les églises sont trop froides, et que l'on y est exposé à contracter des rhumes et des catarrhes dangereux. A-t-on quelque chose à souffrir des incommodités de la saison, c'est toujours à l'église que l'on impute tout. Et pourtant les personnes qui s'y montrent les plus assidues n'ont pas moins de santé que les autres, et ce serait pour elles la plus rude des privations que de s'absenter des offices publics de l'église. Elles savent bien à quoi s'en tenir sur toutes ces inculpations ridicules que l'on fait porter sur elle. Ce qu'il y a de certain, c'est que le monde, ses usages, ses plaisirs, ses immodesties, ses excès tuent beaucoup plus de personnes que l'assiduité à l'église : pourquoi donc tant de partialité pour lui, et tant d'injustice contre elle?

Je pourrais parler de l'abus que l'on fait dans presque toutes les villes des messes tardives, qui, trop souvent, sont le rendez-vous des personnes sans piété, des gens évaporés qui le plus ordinairement n'y apportent ni foi, ni recueillement; on n'y vient trop souvent que pour voir ou être vu. Heureux encore quand on n'y est pas conduit par des motifs beaucoup plus répréhensibles; quand on ne donne pas le scandale dans la maison sainte où le Seigneur voulait être seul adoré.

Il y a certaines paroisses rurales, où, dans la belle saison, on croit pouvoir entendre la messe hors de l'église : ce qui donne lieu à mille dissipations, mille distractions et souvent mille conversations. C'est se moquer de Dieu et de l'Eglise que de prétendre satisfaire à l'obligation d'entendre la sainte messe avec si peu de respect.

Il ne suffit pas, pour accomplir pleinement son devoir de sanctifier les dimanches et fêtes obligatoires, de se borner à l'assistance d'une simple messe; il faut encore sanctifier moralement le reste de la journée, en se rendant, quand on le peut, aux autres offices de l'église. Ils ne se célèbrent publiquement qu'à cause des fidèles. Ce n'est pas une raison d'y manquer, de ce qu'ils n'obligent pas d'une manière aussi grave et aussi sérieuse que le précepte d'entendre la sainte messe. Puisque l'on doit sanctifier une partie notable du dimanche, pourquoi ne le ferait-on pas de la manière que l'Eglise l'a déterminé? S'il y a des obstacles qui s'opposent à l'accomplissement de cet acte de piété, ne pourrait-on pas faire en particulier ce que l'on n'a pu acquitter dans l'assemblée des fidèles? C'est un excellent moyen de sanctifier le dimanche que de se livrer à de pieuses lectures, de visiter les pauvres, les malades, les prisonniers, de s'instruire soi-même, en se faisant répéter par des personnes de bonne volonté, les principaux mystères de la religion, ou de les apprendre, quand on en est capable, aux personnes qui les ignorent : tels sont le mystère de la sainte Trinité, ou, ce qui est la même chose, d'un Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit; de l'Incarnation, ou du Fils de Dieu fait homme, de la Rédemption par laquelle le Fils de Dieu nous a rachetés, en souffrant et mourant pour le genre humain, le mystère de la Résurrection future qui nous apprend que nous ressusciterons à la fin des temps pour recevoir en corps et en âme la récompense éternelle de nos bonnes œuvres, ou le châtiment éternel de nos péchés; la différence du péché véniel qui ne fait qu'affaiblir la grâce divine dans nos âmes, et du péché mortel qui leur donne la mort; la connaissance des sept sacrements, particulièrement de celui de la pénitence, et des dispositions qu'il faut y apporter pour y recevoir le pardon de ses fautes; du sacrement de l'Eucharistie et des préparations qu'il exige. Ce serait encore un bon moyen de sanctifier le dimanche, que de se réunir à des personnes pieuses de son sexe, de son état et de sa condition, pour chanter des cantiques, rappeler les avis qu'on a reçus dans les instructions, et se porter mutuellement à la vertu. C'est le jour surtout de méditer les œuvres de Dieu et ses bienfaits; de s'approcher du tribunal de la pénitence, quand on n'a pu le faire dans la semaine; de penser à la mort, à l'enfer, au purgatoire, au paradis, à la passion du Sauveur, et aux moyens à prendre pour éviter le péché. « Le vrai repos du chrétien, » dit saint Augustin, « est l'éloignement du péché : car quiconque s'en rend coupable, en devient l'esclave. » *Verum sabbatum observat christianus abstinens se ab opere servili, id est, a peccato : quoniam qui facit peccatum servus est peccati.* C'est ainsi que l'on passe

saintement les jours de dimanches et de fêtes

Après cela, il n'est pas défendu de prendre, en ces saints jours, quelques instants de repos et d'honnête récréation. On n'est qu'édifié de voir, en ces jours-là, un bon père de famille qui va se promener paisiblement avec sa femme et ses enfants, cueillir des fleurs, et s'amuser à des jeux innocents. Mais pour tous ces jeux qui ne font naître que de mauvaises pensées, de coupables désirs; pour tout ce qui occasionne des intempérances, des transports furieux, des jurements, des blasphèmes ou des fréquentations dangereuses, s'il faut se l'interdire en tout temps, à plus forte raison y est-on tenu les jours consacrés aux œuvres saintes. Oh! que je désire, mes frères, que vous profitiez de tous ces avis pour votre instruction et votre salut!

INSTRUCTION VII.

REPOS DES JOURS CONSACRÉS AU SEIGNEUR.

Septimo die, sabbatum Domini Dei tui est: non facias omne opus in eo. (*Exod.*, XX, 8.)

Le septième jour est celui où le Seigneur votre Dieu s'est reposé : vous ne le profanerez donc par aucune œuvre servile.

Puisque le dimanche est un jour de repos, il faut le sanctifier par la cessation de toute œuvre servile. On appelle œuvres serviles ce que font plus particulièrement les ouvriers et hommes de travail, et ce qui occupe bien plus le corps que l'intelligence de l'homme. Une œuvre n'est pas moins servile de ce que l'on ne reçoit point d'argent pour la faire, ou de ce qu'on ne travaille pas pour soi, mais pour d'autres. Il en est de même des occupations auxquelles on se livrerait avant ou après les offices. Dès lors qu'une occupation est réellement servile, elle est interdite tout le dimanche, c'est-à-dire depuis le minuit qui termine le samedi jusqu'au minuit qui commence le lundi. Ainsi, travailler sur le métier, labourer, bêcher la terre, coudre, broder, blanchir, repasser, tout cela est défendu les jours de dimanches et de fêtes. Mais pourquoi cela est-il défendu? Je pourrais me borner à répondre : Dieu l'a voulu ainsi; il est notre Maître; il ne nous doit pas compte de sa conduite. C'est à lui qu'appartient le droit de commander; à nous qu'est le devoir d'obéir. Comme Dieu est la souveraine sagesse et la raison suprême, nous devons être pleinement convaincus qu'il avait d'excellents motifs pour borner à six jours le travail de l'homme, et déterminer le septième à son repos. C'est lui qui a fait l'homme, peut-il ignorer l'étendue et la nature des forces qu'il lui a données? Les républicains français avaient déterminé neuf jours pour le travail de l'homme; ils voulaient prouver qu'ils étaient plus sages que Dieu lui-même; ils n'ont prouvé autre chose, sinon qu'ils étaient des insensés; leurs efforts ont été vains; ceux qui avaient cru pouvoir adopter ces lois sauvages n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'ils succomberaient à la peine s'ils continuaient à les suivre, et, ne se reposant pas le dimanche, ils se sont vus forcés de se reposer un autre jour de chaque semaine. C'est ce qui arrive encore généralement aujourd'hui à tous ceux qui profanent le dimanche par le travail, ils sentent la nécessité de se reposer le lundi; mais ce jour, n'étant point destiné au repos par la Providence, ne sert de rien pour le bien-être de leurs corps, parce que le démon, qui pervertit tout, ne suggère rien qui ne soit funeste à l'homme. Ceux qui travaillent quand ils devraient se reposer, et qui se reposent quand ils devraient travailler, ruinent leurs corps par des excès qui leur sont plus nuisibles que le travail même.

Pourquoi le travail est-il défendu les jours de dimanches et de fêtes d'obligation? Il est défendu parce que Dieu a voulu l'interdire : n'en avait-il pas le droit? Nous doit-il compte de ses volontés et de ses défenses? Tout ce que nous devons savoir et penser, c'est qu'il n'agit qu'avec une sagesse profonde, et qu'il ne prescrit rien à l'homme que pour son plus grand avantage. Chez toutes les nations, et dans tous les temps, on a cru que c'était un devoir de conscience de s'abstenir, en certains jours, des travaux mercenaires. Virgile le dit. (*Georg.*) Tibulle est exprès (57).

Voici les seules raisons qui peuvent autoriser le travail les jours de dimanches et de fêtes obligées : 1° La nécessité du service divin : parer les autels, approprier le lieu saint, tendre ou faire des reposoirs pour le saint Sacrement, sonner les cloches, préparer le pain bénit ou le distribuer, et autres choses semblables qui entrent dans la catégorie des choses nécessaires au culte. 2° Le bien public, tels que le service des postes, la réparation d'un accident arrivé à une voiture publique, arrêter un incendie, réparer une digue. Dans ce dernier cas, il faudrait même quitter, le jour de Pâques, la seule messe que l'on puisse entendre. 3° Bien particulier ou général. Une récolte est menacée par un violent orage qui s'apprête, le pasteur, si l'on a le temps de lui en demander la permission, ne refusera pas d'autoriser un travail urgent. 4° Dans le cas d'une grande indigence, un pasteur ne refuserait pas de permettre une occupation qui se ferait sans scandale. 5° La propreté du corps et de la maison, ainsi que l'apprêt des aliments; car la loi chrétienne n'est pas aussi rigoureuse en ce point que l'était la loi judaïque. On peut aussi faire, le dimanche, les petits achats de comestibles que l'on consomme journellement.

On peut se livrer, le dimanche et les fêtes,

(57) Luce sacra requiescat humus, requiescat arator
Ritus ut a prisco traditus exstat ævo.
(TIBUL.)

Pour les prescriptions du Saint-Siége et les choses qui se tolèrent relativement aux travaux ou commerce les jours de fêtes, voyez FERRARIS, t. III, verb. *Festa, Festivitates* col. 1035 et 1044, éd. t. MIGNE.

aux paisibles occupations qui se font plus par l'esprit que par le corps, comme d'écrire, dessiner, peindre, quoiqu'on ne puisse broyer les couleurs et apprêter les toiles. Il est permis, en ces jours, de faire les promenades et même les voyages qui ne nuisent pas à la sanctification du dimanche. Ceux qui doivent se mettre en voyage sont dans l'obligation de combiner les jours de départ et d'arrivée de manière à ce que la sanctification du dimanche ne soit pas violée. On ne serait, en ces cas, exempt de faute, qu'en raison de l'importance ou de la nécessité du voyage, et de l'impossibilité de pouvoir satisfaire au précepte d'entendre la sainte messe, les diligences et voitures publiques ne souffrant point de retard. Il serait à désirer qu'on s'abstînt de la chasse en ces jours : et il est superflu d'ajouter qu'une chasse qui prendrait le temps nécessaire pour satisfaire aux devoirs de la sanctification, serait incontestablement criminelle sous ce rapport.

Travailler une partie notable du dimanche serait un péché mortel. Ecoutez les motifs qui établissent l'obligation du repos. Le Seigneur, dit la sainte Écriture, bénit et sanctifia le septième jour, parce qu'il avait cessé en ce jour tout travail. (*Gen.*, II, 3.) *Le repos de ce jour est consacré au Seigneur.* (*Exod.*, XVI, 23.) *Vous recueillerez la manne six jours de la semaine; mais le septième est le repos du Seigneur. Vous ne trouverez point de manne ce jour-là.* (*Ibid.*, 26.) *Voyez à bien observer le jour du repos : il est un signe entre vous et moi. Gardez le repos : car il est saint pour vous. Celui qui l'aura profané sera puni de mort. Celui qui aura travaillé en ce jour, périra du milieu de son peuple. Que les enfants d'Israël gardent le repos et le célèbrent dans leurs générations. C'est un pacte éternel entre moi et les enfants d'Israël.* (*Exod.*, XXXI, 13-17.) *Le septième jour sera saint pour vous; c'est le repos du Seigneur. Celui qui se sera livré ce jour-là au travail sera mis à mort.* (*Exod.*, XXXV, 2.) *Gardez mes jours de repos, et je vous enverrai des pluies en leurs temps; la terre vous donnera ses productions, et les arbres seront chargés de fruits.* (*Lev.*, XXVI, 2-4.) Les enfants d'Israël, ayant trouvé dans le désert, un homme qui recueillait du bois, un jour consacré au repos, le mirent à mort. (*Num.*, XV, 33-36.) *Le septième jour est très-célèbre : il sera saint pour vous; vous ne ferez point d'œuvre servile en ce jour-là.* (*Num.*, XXVIII, 25.) *Observez le jour du repos, de manière à le sanctifier, comme le Seigneur votre Dieu vous l'a prescrit.* (*Deut.*, V, 12.) *Souvenez-vous que vous avez été vous-mêmes en servitude dans l'Egypte, et que le Seigneur votre Dieu vous en a retirés de son bras puissant; c'est pourquoi il vous a commandé d'observer le jour du repos.* (*Ibid.*, 15.) *Quel crime vous commettez en profanant le jour du repos! n'est-ce pas ainsi qu'avaient agi vos pères? et n'est-ce pas la raison qui a déterminé Dieu à assujettir nous et cette cité à tous les maux qui nous accablent? Et cependant vous ajoutez, en violant le repos, à la colère qui pèse sur Israël.* (II *Esd.*, XIII, 17, 18.) *Je ne supporterai plus vos solennités. Vos assemblées sont criminelles; mon âme ne supporte plus vos fêtes des premiers jours du mois. Elles me sont pénibles et intolérables.* (*Isa.*, I, 13, 14.) *Heureux l'homme qui garde le repos et ne le profane pas, qui ne souille pas ses mains par des actions criminelles.* (*Isa.*, LVI, 2.) *Je donnerai à ceux qui auront gardé mes jours de repos une place dans ma maison et dans l'enceinte de mon palais, je leur donnerai un nom préférable à la réputation que l'on acquiert par des fils et des filles : le nom que je leur donnerai sera éternel.* (*Isa.*, LVI, 4, 5.) *Gardez-vous de porter des fardeaux le jour du repos, et de les introduire par les portes de Jérusalem. Abstenez-vous, ce jour-là, de faire sortir des charges de vos maisons, et de vous livrer à aucune occupation servile. Sanctifiez le jour du repos.* (*Jer.*, XVII, 21-23.) *Ils ont profané les jours que j'avais consacrés au repos : c'est pourquoi j'ai prononcé que dans leur désert, je ferais éclater sur eux ma colère, et les perdrais.* (*Ezech.*, XX, 13.)

On ne peut douter que celui qui se livre à un travail servile pendant une partie notable des jours consacrés au Seigneur, ne se rende coupable d'une faute grave. Et cependant, que de prévarications en ce genre, soit de la part de ceux qui travaillent librement et sans contrainte eux-mêmes, soit de la part de ceux qui font travailler, soit de la part des pères et mères, maîtres et maîtresses ou autres supérieurs qui, ou commandent le travail, ou ne l'empêchent pas dans leurs subordonnés. Plus on a de témoins de cette prévarication, plus on est répréhensible, parce que, outre le péché de désobéissance à la loi de Dieu, on est responsable du scandale que l'on donne. La loi de Dieu défend même de faire travailler les animaux en ces jours : il est juste que puisqu'ils partagent les fatigues des hommes dans l'intérêt desquels ils s'occupent, ils en partagent aussi le repos. Pourrait-on reconnaître le christianisme à la vue de cette multitude de transgressions qui se commettent maintenant partout sur ce point? Les laboureurs sont dans leurs champs, les ouvriers sur leurs métiers ou dans leurs ateliers, les couvreurs sur les toits, etc. On préférera travailler le dimanche et cesser le lendemain. Car enfin il faut à l'homme un repos, après six jours de fatigues.

Nous devrions rougir, nous catholiques, d'observer avec beaucoup moins de fidélité les jours de dimanches qu'on ne l'observe dans les pays hérétiques, tels que l'Angleterre et la Suisse.

On mange le dimanche comme les autres jours, dit-on : il faut donc travailler le dimanche comme les autres jours. Cette objection est bien digne de ceux qui la font : hommes terrestres et grossiers qui font leur dieu de leur ventre (*Phil.*, III, 19), et qui tirent vanité de ce qui devrait les faire rougir de confusion. Est-ce que Dieu qui vous a prescrit, dans votre propre intérêt, d'interrompre vos occupations un jour sur sept

dont la semaine est composée, n'a pas le moyen de vous nourrir ce jour-là comme les autres? Ne nourrit-il pas les oiseaux du ciel, sans qu'ils cultivent la terre, sans qu'ils ensemencent, sans qu'ils ferment des récoltes dans des greniers? Et voulez-vous qu'il vous abandonne si vous êtes fidèles à ses préceptes, ô hommes de peu de foi? Vous vous flattiez, sans doute, d'améliorer votre fortune, en travaillant le dimanche comme les autres jours, Dieu permettra que tout le contraire arrive : vous reculerez au lieu d'avancer : le travail du dimanche attire les malédictions célestes : voilà, souvent, quoiqu'on ne veuille pas le croire, la cause des fléaux : inondations, sécheresses, gelées, dévastations d'insectes; tandis que les bénédictions divines sont pour les terres de ceux qui servent le Seigneur et observent fidèlement les saints jours de repos. Cherchez donc, dit Jésus-Christ, le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît.

Si l'on ne travaille pas le dimanche, dit-on, le temps dure et l'on ne sait que faire. Vous ne savez que faire! Eh! n'avez-vous pas les offices du matin et du soir? Assistez-y dévotement et voilà déjà une bonne partie de la journée bien employée. Vous ne savez que faire! Mais n'avez-vous pas oublié votre cathéchisme, vos actes? Voilà de quoi vous occuper utilement : car ce n'est pas un travail servile que de s'instruire de la religion ou d'en instruire les autres. Vous n'avez pas le temps, dans le courant de la semaine de remplir les œuvres spirituelles de miséricorde, comme de consoler les affligés, de visiter les pauvres, les malades, les prisonniers de votre sexe : faites cela les dimanches, et vous leur procurerez ainsi qu'à vous les plus douces consolations.

Si l'on ne travaille pas, on craint de perdre ses pratiques. Crainte sans fondement. Pour une pratique que votre fidelité à Dieu vous fera perdre, vous en retrouverez dix autres qui seront beaucoup plus avantageuses pour vous.

Quand on travaille le dimanche, ce n'est pas, dit-on, pour gagner de l'argent : cela peut être; mais cet homme dont il est parlé au XV^e^ chapitre des *Nombres*, vers. 32, ne ramassait pas du bois pour gagner de l'argent, et Dieu néanmoins commanda à Moïse de le faire lapider par tout le peuple, comme ayant commis un crime digne de mort.

C'est un moindre mal, ajoute-t-on encore, de travailler que d'aller au cabaret ou de médire : cela peut-être; mais c'est un moindre mal aussi de voler quelqu'un que de le tuer. Ne faites donc ni un mal ni l'autre.

La seconde chose qui est défendue le dimanche, c'est le péché et tout ce qui conduit au péché. Le dimanche est le jour du Seigneur et non celui du démon. Et pourtant, hélas! combien vivent chrétiennement toute la semaine, et se conduisent le dimanche comme de vrais païens. C'est le jour de l'ivrognerie, de la débauche, du libertinage, des danses sans retenue, de la vanité, du luxe, de l'immodestie, des propos obscènes, des chansons licencieuses, des libertés les plus criminelles. « Le dimanche, dit un Père de l'Église, est la sentine et l'égout de toute la semaine. » Oh! quelle différence entre nos jours de dimanches et de fêtes et ceux des saints! En ces jours, ils se sanctifiaient, et nous nous perdons; ils goûtaient des joies pures et célestes, et les remords nous déchirent. Revenons enfin à la loi du Seigneur. Sa pratique nous consolera dans le temps et nous méritera les récompenses de la bienheureuse éternité.

INSTRUCTION VIII.

QUATRIÈME COMMANDEMENT. — DEVOIRS DES PARENTS A L'ÉGARD DE LEURS ENFANTS

Si quis suorum et maxime domesticorum curam non habet, fidem negavit et est infideli deterior. (I *Tim.*, V, 8.)

Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et surtout de ceux de sa maison, il a renié sa foi, et est pire qu'un infidele.

« C'est un dépôt bien redoutable, dit saint Jean Chrysostome, que celui des enfants. Il nous impose l'obligation de la vigilance la plus soigneuse et la plus continuelle : » *Magnum depositum habemus filios, diligenti illos servemus cura.* Dieu qui a donné les enfants aux parents, a gravé en même temps dans leurs cœurs le sentiment de l'obligation qu'il leur impose, non-seulement quant à leurs corps, mais encore et surtout quant à leurs âmes. Ce sentiment n'a pas été étranger aux païens mêmes. Caton l'Ancien et Paul-Emile consacrent à l'éducation de leurs enfants toutes les heures que l'administration des affaires publiques leur laissent libres. Auguste montre le même zèle pour ses petits-fils : Cornélie, mère des Gracques, ne veut pas avoir d'autres parures que des enfants bien élevés : *Et hæc, inquit, ornamenta mea sunt* (58). Même disposition dans Aurélie, mère de Jules César, et dans Attie, mère d'Auguste. Ce n'est donc pas sans raison que le grand Apôtre déclare que négliger le soin de ceux de sa maison rend pire que les infidèles. Saint Chrysostome va plus loin en prononçant que les parents négligents sont pires que des parricides : ces derniers tuent le corps de leurs enfants, les parents insouciants tuent leurs âmes.

Jean-Jacques Rousseau avait avancé un paradoxe bien révoltant en prétendant qu'il ne fallait parler de vertu et de religion à la jeunesse que quand l'empire des passions les mettait hors d'état d'en profiter. Mais appartenait-il à un homme qui repoussait ses enfants de sa maison pour les faire placer à l'hôpital, lui appartenait-il de régler la conduite que les parents devaient suivre à l'égard de leurs enfants? Peut-on d'ailleurs ne pas repousser des principes dont il fit justice lui-même? Un philosophe lui présenta un jour son fils en lui disant : « Vous voyez un père qui a élevé son fils suivant les prin-

(58) Valer., l. IV, c. 4.

cipes puisés dans Emile. — Tant pis pour vous et pour lui, répondit le citoyen de Genève. C'est dans l'Evangile et dans la doctrine des saints Pères que sont consignées les leçons les plus pures qui doivent régler la conduite des parents; ils y verront et ce qu'ils doivent à leurs enfants, et les qualités qui doivent accompagner l'accomplissement de ces devoirs. »

Je dis donc que les parents doivent à leurs enfants l'éducation, la correction, l'amour, le bon exemple.

Et d'abord, ils leur doivent l'éducation; mais une éducation chrétienne qui inspire la vertu, qui prévienne les vices et les corrige.

Les anciens voulaient que l'éducation des enfants devançât même leur naissance. Une mère chrétienne n'a pas de peine à comprendre ce devoir qu'il lui est doux de remplir. Elle ne cesse de recommander à Dieu l'enfant qu'elle porte dans son sein; elle le lui offre comme à son premier père, et le dévoue à Marie comme à sa plus excellente mère. L'enfant qui vient au monde sous de pareils auspices, prévenu qu'il est des bénédictions célestes, annonce déjà ce qu'il sera plus tard. Que cette plante intéressante croisse sous les ailes maternelles : son développement ne peut être qu'heureux; à mesure que sa faible intelligence acquerra plus de lumière, on lui apprendra d'où elle vient, où elle va, on lui fera connaître, selon sa portée, un Dieu en trois personnes : un Dieu créateur, un Dieu rédempteur, un Dieu sanctificateur : on lui apprendra à le servir et à l'aimer. Ses premiers mouvements seront consacrés au signe de la croix, ses premières paroles à l'Oraison dominicale, la salutation angélique, le Symbole, les actes des vertus théologales. On lui fera connaître le paradis et l'enfer, et sans aucune exagération le péché mortel et véniel. Comme la vertueuse Blanche on lui répétera souvent : « Mon enfant je t'aime beaucoup, et cependant j'aimerais mieux te voir mort à mes pieds que coupable d'un seul péché mortel. » On fera, de bonne heure, assister cet enfant à la sainte messe, en lui recommandant la piété intérieure et extérieure qui doit l'y accompagner; on le conduira de bonne heure auprès d'un confesseur pieux, prudent, ami de l'enfance, afin qu'il lui accuse en toute sincérité ses premiers manquements, et en reçoive les avis salutaires dont il a besoin et qui sont proportionnés à son âge, on veillera avec soin à ce qu'il accomplisse comme il faut la pénitence qui lui a été imposée. On le conduira de temps en temps à l'église pour y adorer pendant quelques minutes le très-saint Sacrement; on lui indiquera la manière de le faire comme il faut, on ne manquera pas de lui faire célébrer l'aniversaire de son baptême, lui donnant ce jour-là ses habits de fête, le conduisant à la sainte messe, et lui suggérant les prières qu'il a à faire.

Si les parents ont besoin de se faire aider pour l'éducation de leurs enfants, ils doivent porter l'attention la plus délicate dans le choix des maîtres et des maîtresses qu'ils appellent à partager leur sollicitude, ne les livrant pas aux mains de ceux qui seraient, au langage de saint Jean Chrysostome, les meurtriers et les bourreaux de leurs âmes (59), en y déposant ou y laissant croître des germes d'indifférence, d'incrédulité ou de perversité. Et alors même qu'ils les ont confiés à des mains fidèles, la plus sérieuse responsabilité pèse toujours sur eux, puisqu'ils ont été établis par la Providence les premiers maîtres de leurs enfants, et, en quelque sorte, leurs premiers pasteurs. D'ailleurs il y a quelque chose de sacré, et d'une vertu inimitable dans les avis d'un père vertueux et d'une mère pieuse. Ils ont grâce d'état pour instruire, conseiller, exhorter.

Aux approches de la première communion, ils doivent leur en faire sentir toute l'importance et les y disposer autant qu'il peut dépendre d'eux. Après qu'ils ont fait cette grande action, ils doivent veiller à ce qu'ils n'en perdent pas les fruits et leur faire sentir le prix d'une communion aussi fréquente que leur position peut le permettre. S'ils obtiennent d'eux qu'ils se disposent à communier tous les mois, ils assurent d'une manière presque infaillible leur salut. Les parents qui sont forcés d'éloigner leurs enfants de la maison paternelle pour les placer au dehors, doivent s'assurer avant tout de la moralité et de la religion de ceux à qui ils les confient. Telle famille souvent passe pour très-honnête et très-estimable aux yeux du monde, quand, dans la réalité, il ne s'y trouve pas une ombre même de foi. On y rencontre mille occasions de péché; on y tient toute espèce de discours; l'assistance à la messe les dimanches et fêtes, la cessation du travail en ces saints jours, la fréquentation des sacrements, l'observation des jeûnes et des abstinences que l'Eglise prescrit, tout cela est méconnu. Que peut-on espérer de l'avenir d'une jeunesse si dangereusement placée?

Si les parents gardent leurs enfants chez eux, ils ne doivent jamais les perdre de vue, surtout à mesure qu'ils approchent de l'âge des passions; ils doivent les tenir assidus à leurs devoirs spirituels et temporels; ne point leur permettre, par faiblesse, de plaisirs dangereux, de fréquentations suspectes, d'entrevues solitaires.

S'ils songent à les établir, ils doivent diriger saintement et prudemment leur choix. Il y va souvent de leur bonheur temporel et éternel. Que de jeunes gens et de jeunes personnes embrassent l'état du mariage sans avoir réfléchi même une seule fois aux obligations qu'il impose! Hélas, les parents ne les y ont jamais fait penser. Tout se fait à la hâte, sans prudence, sans discernement; c'est la passion seule qui dirige deux évapo-

(59) « Illos carnificum manibus damus. »

rés, qui, dans moins de huit jours, seront au repentir de leur précipitation. Ils auraient dû d'ailleurs se préparer à ce nouvel état de vie par une bonne confession générale faite auprès d'un confesseur zélé et instruit, de la bouche duquel on aurait appris et les devoirs que l'on avait à remplir, et les fautes que l'on devait éviter. Mais dans notre malheureux siècle surtout, les jeunes gens ne se présentent trop souvent au confesseur que la veille même du sacrement. Qu'il est à craindre qu'ils ne le profanent, au lieu de recevoir les grâces qui leur étaient si nécessaires! De leur côté, les confesseurs ne peuvent pas prudemment faire connaître des obligations d'ailleurs essentielles et des dangers imminents à des étourdis qui ne les écouteraient pas, ou qui feraient de leurs avis la matière des plus grossières plaisanteries. Heureux encore quand le mépris de tous les devoirs religieux ne va pas jusqu'à déterminer les époux à s'unir à la manière des hérétiques, sans aucun recours à la religion, s'engageant ainsi dans une carrière déplorable et incessante de péchés mortels! Qu'arrive-t-il de ces unions maudites? Les enfants qui en naîtront seront sans foi et sans mœurs, comme ceux qui leur auront donné la vie. A l'âge de six ou sept ans, peut-être même de douze, ils sauront à peine faire le signe de la croix, réciter le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* en français; on attendra l'âge de la première communion pour les faire confesser et assister aux saints offices; ils feront gras les jours défendus, comme leurs irréligieux parents; ils seront jurcurs, impertinents, indociles : cependant, comme c'est encore l'usage de faire faire la première communion, on viendra harceler le pasteur pour qu'il les y admette, sans se mettre en peine des dispositions qu'exige cette démarche importante. Si une fois la première communion est faite, les enfants seront abandonnés entièrement à leur propre volonté : et fasse le ciel qu'à dater de cette époque, les parents eux-mêmes ne les détournent pas de leurs devoirs religieux!

Revenons aux devoirs des parents. Ils doivent s'appliquer à bien connaître les penchants de leurs enfants, pour les fortifier s'ils sont bons, et les réprimer s'ils sont mauvais. L'enfance est comme une cire molle; elle prend avec la même facilité les impressions du bien et du mal, ou comme ces jeunes plantes qui, souples et pliables, se redressent sans peine. Abandonnez-la à elle même, vous verrez s'il sera facile plus tard de détruire les habitudes que vous lui aurez laissé contracter, et si vous réussissez à démentir l'Esprit-Saint qui a dit: *Le jeune homme ne sortira pas, plus tard, de la route qu'il avait embrassée dans sa jeunesse.* (*Prov.*, XXII, 6.) *Ses ossements*, dit le saint homme Job (XX, 11) *se rempliront des vices de sa jeunesse qui iront dormir avec lui dans la poussière du tombeau.* Ne dites donc pas pour couvrir votre indolence: ce n'est qu'un enfant, il se corrigera; laissons faire au temps, à l'âge: un païen même vous répond: « Opposez-vous au mal dès qu'il commence: car si vous lui laissez prendre racine, tous vos efforts pour le détruire seront impuissants. » « Ne croyez pas dit Plutarque, que le venin ne vient au scorpion que quand il pique, et les dents meurtrières à la vipère que quand elle mord. » Je dis de même aux parents: Ne vous imaginez pas que les mauvaises qualités ne naissent dans vos enfants que quand elles vous affligent et vous déshonorent; c'est à vos côtés, et en quelque sorte sous votre patronage qu'ils ont puisé ces germes vicieux et funestes qui plus tard empoisonneront votre vie. Il fallait y obvier de bonne heure, et vous vous seriez épargné les plus amers chagrins. « On a plus de soin des plus vils animaux, dit saint Jean Chrysostome que de ses propres enfants. » *Majorem asinorum et equorum curam habemus quam filiorum.* On dresse ceux-ci; on les plie sous le joug de l'obéissance, tandis qu'on laisse ses enfants vivre à leur fantaisie. Et puis on se plaint, et, en se plaignant, on se justifie: Malheureux enfants, dit-on, est-ce là ce que je leur avais enseigné? Et moi je vous dis : Si de bonne heure, vous aviez formé leur cœur, vous en auriez été récompensés devant Dieu et devant les hommes: devant Dieu, qui a des faveurs de choix pour les parents vigilants; devant les hommes, qui s'épuisent en éloges à l'égard des parents quand les enfants répondent à l'éducation vertueuse qu'ils en ont reçue. L'Ecriture dit de Tobie qu'il apprit à son fils à craindre Dieu dès son enfance, et à s'abstenir de tout péché. (*Tob.*, XIV, 17.) Mais aussi quel fut le résultat de cette éducation? C'est que tous dans cette heureuse famille, furent un objet d'affection, d'estime et de respect; ils étaient agréables à Dieu, aux hommes et à tous les habitants de la terre : *Ita ut accepti essent tam Deo quam hominibus et cunctis habitantibus in terra.* L'Esprit saint l'a dit: Celui qui donne une bonne éducation à son fils, n'éprouvera ni chagrin ni honte à sa dernière heure. (*Eccli.*, XXX, 3-5.) Et ailleurs: *Donnez de bons enseignements à votre fils, et sa vie sera pour vous comme un agréable rafraîchissement procurant à votre âme les plus pures délices.* (*Prov.*, XXVIII, 17.) Les philosophes eux-mêmes avaient senti le prix d'une éducation chrétienne. Diderot expliquait à sa fille le catéchisme diocésain avec la plus soigneuse application, et disait à ses amis qu'on n'avait point de meilleures leçons à donner à la jeunesse. Est-elle négligée? les parents en portent la peine, dès cette vie même: on ne peut leur parler de leurs enfants sans leur rappeler leur opprobre. Il y a peu d'exceptions à ce malheur.

Le second devoir des pères et mères à l'égard de leurs enfants, c'est la correction. Je ne parle pas de cette correction furieuse et barbare qui pousse à l'indignation, qui décourage ou rend les enfants stupides et pusillanimes : c'est là plutôt une rage qu'une correction. Je ne parle pas de ces malédictions insensées dont les suites, comme le prouve saint Augustin, peuvent être des

plus funestes. Toute correction doit avoir un principe surnaturel : alors elle s'exerce sans excès, comme sans faiblesse ; c'est un calme, une gravité, une raison qu'un enfant coupable est forcé lui-même d'approuver ; il y reconnaît un cœur de père, une tendresse de mère et il voit l'équité et la justice ne cédant point leur place à l'humeur et à l'emportement.

La prudence des parents sait diversifier les corrections selon la qualité des fautes qui, plus ou moins graves, ne méritent pas également la même peine. Un simple avis, en certain cas, fera beaucoup plus d'impression qu'une réprimande. Quelquefois il suffira d'une plaisanterie d'un ridicule jeté à propos sur une action pour en détourner à jamais.

Les corrections diffèrent aussi en raison de la différence des caractères, qu'il faut bien se garder de prendre tous de la même manière. La verge, utile à celui-ci, serait nuisible à celui-là ; l'un avance plus par la douceur, l'autre par la sévérité ; l'un veut être presque flatté ou pris par les sentiments, l'autre doit être réprimandé ; l'un a besoin d'être arrêté, l'autre d'être excité. Ce qui faisait dire à Socrate qu'il usait d'éperons à l'égard d'Ephore, et de frein à l'égard de Théopompe (60-61).

Les parents doivent se garder surtout de corriger jamais injustement ou de faire supporter sans raison leur mauvaise humeur à leurs enfants : ils s'exposeraient, par là, à rendre inutiles et sans fruit les corrections même les plus justes.

Quand un enfant reconnaît sa faute, il faut d'ordinaire, la lui pardonner : sans quoi, on l'expose à ne plus faire de soumission à l'avenir. Quand il s'est corrigé d'un défaut, il ne faut plus le lui reprocher, à l'occasion d'un manquement d'un autre genre. Quand il est nécessaire d'être ferme et sévère, ne faiblissez pas : dût-il en coûter à votre cœur.

Il est quelquefois des fautes qu'il vaut mieux dissimuler, surtout quand on sait que l'enfant en a de la peine.

Il est des temps où la correction ne peut être employée : elle ne ferait qu'empirer le mal. Que les parents alors aient recours à de ferventes prières : c'est, d'ailleurs, pour eux une obligation de toute la vie. Les prières de la pieuse Monique produisirent enfin l'effet que n'avaient pas opéré autrefois ses avis et ses réprimandes. Job offrait tous les jours des sacrifices à Dieu pour ses enfants. Faites offrir quelquefois pour les vôtres, l'adorable sacrifice. Engagez-les à y assister dans certaines circonstances, comme par exemple, le jour anniversaire de leur baptême.

Un troisième devoir des parents envers leurs enfants, devoir que nous aurions dû, ce semble, mettre au premier rang, c'est de les aimer. Mais il s'agit bien moins, pour l'ordinaire, de prouver aux parents qu'ils doivent aimer leurs enfants qu'il ne s'agit de régulariser cette affection fondée sur les lois de la nature. Le libertinage peut seul affaiblir ou même éteindre ce sentiment qui n'est point étranger même aux plus vils animaux.

L'amour des parents pour leurs enfants doit-être sensé et judicieux ; il ne faut pas aimer les enfants uniquement pour sa propre satisfaction ; mais pour leur propre avantage. Il faut calculer les suites souvent très-funestes d'une tendresse trop manifestée. Cet amour efféminé qui ne se produit au dehors que par un excès de caresses, énerve et amollit ces jeunes cœurs, et devient souvent le principe de l'indifférence et du mépris que les enfants montrent pour leurs parents. On ne saurait trop le répéter : un enfant s'aperçoit aisément de l'empire qu'il peut exercer sur ses parents quand il en est idolatré, surtout s'il est fils unique. « Rien, dit Sénèque, ne contribue d'avantage a rendre les enfants déréglés et emportés que cette éducation molle et mélangée de caresses. Plus on se montre indulgent à l'égard des fils uniques, plus on accorde de licence à leur âge, plus leur cœur se corrompt : » *Nihil magis voluptuarios et iracundos facit, quam educatio mollis et blanda : ideo quo plus indulgetur filiis unicis, et quo plus licet pupillis, eo corruptior illis animus est* (62). Il est malheureusement trop de parents qui font de leurs enfants leurs idoles, sans en calculer les suites. Rien, à leurs yeux, n'est si parfait que leurs enfants, eussent-ils d'ailleurs tous les défauts ; ils les embrassent à toute heure ; ils les flattent, jusque dans leurs défauts : Ce qui faisait dire à Quintilien : « Plût au ciel que nous ne perdissions pas nous-mêmes les mœurs de nos enfants ! Nous énervons prématurément l'enfance dans les délices ; cette éducation molle que nous appelons indulgence, détruit chez eux toute l'énergie de l'âme et du corps... Nous laissons paraître de la satisfaction quand ils laissent échapper des propos licencieux ; nous accueillons par un sourire et un baiser des paroles indignes d'une bouche ingénue. » *Utinam liberorum nostrorum mores non ipsi perderemus ! Infantiam statim deliciis solvimus. Mollis illa educatio quam indulgentiam vocamus, nervos omnes mentis et corporis franget... Gaudemus si quid licentius dixerint, risu et osculo excipimus verba ingenuis indigna* (63). Ont-ils quelque indisposition, on leur prodigue des soins outrés. Est-ce que je blâme les tendres sollicitudes des parents pour leurs enfants ? non, sans doute ; mais je voudrais un amour plus sage et plus raisonnable, une éducation plus ferme ; je voudrais que l'on bannît tout ce qui est trop mou et trop tendre ; que les témoignages d'affection vive

(60-61) Sen., *De ir.*, l. II, c. 21 ; Cicer., III, *De or.*, n. 33.

(62) Sen., *De ira*, l. II, c. 21.

(63) Quint., l. I, c. 3.

fussent très-rares; qu'on en fît une récompense accordée après de longs intervalles, et que l'on pût compter dans une année. Je voudrais que l'on se gardât bien de faire leur éloge, surtout en leur présence : *Longe quoque ab assentatione pueritia removenda est*; qu'on s'abstînt de les mettre en scène dans les compagnies soit pour faire briller leur mémoire, soit pour montrer leur belle voix; je voudrais que l'on se ressouvînt de cet avis de l'Esprit-Saint : *Avez-vous des fils? faites-les plier dès leur enfance. Avez-vous des filles? gardez soigneusement leur corps, et ne leur laissez pas voir un visage trop gai.* « *Filii tibi sunt? Curva illos a pueritia eorum. Filiæ tibi sunt? serva corpus illarum, et non ostendas hilarem faciem tuam ad illas.* » (*Eccli.*, VII, 26.)

Je ne veux pas dire néanmoins qu'il vous faille dissimuler votre satisfaction à vos enfants quand ils ont bien rempli leur devoir; mais il faut qu'ils restent toujours persuadés qu'ils n'ont fait, après tout, que ce qu'ils étaient obligés de faire.

Du reste, s'il faut blâmer la mollesse dans l'affection paternelle et maternelle, la dureté n'est pas moins condamnable : et l'on ne saurait approuver la conduite des parents qui sont toujours menaçants, grondeurs et emportés à l'égard de leurs enfants, lors même qu'ils n'ont rien à reprendre en eux. Il faut blâmer également cet égoïsme qui ne pense qu'à soi et qui refuse les choses nécessaires ou convenables aux enfants, comme une nourriture suffisante, un entretien proportionné à leur condition, une éducation en rapport avec la fortune. Il est contre l'ordre de ne vouloir pas se mettre le moins du monde à la gêne pour procurer à des enfants une position ou un établissement sortable : car enfin, dit saint Paul, ce n'est pas aux enfants de thésauriser pour leurs parents, mais plutôt aux parents de thésauriser pour leurs enfants. (II *Cor.*, XII, 14.)

Que dirons-nous de ceux qui, au lieu de favoriser une vocation qui viendrait de Dieu, y mettraient des barrières et des entraves?

Disons pourtant que les parents qui pèchent par trop de dureté ne forment pas le plus grand nombre. On pèche bien plus souvent par un amour excessif et mal entendu.

L'amour des parents pour leurs enfants doit être saint et surnaturel : ils doivent aimer leurs enfants pour Dieu et pour les porter à Dieu ; ils doivent être bien plus jaloux de leur laisser de grandes vertus que de grandes richesses. Non pas que je condamne la disposition louable qui leur fait désirer d'améliorer leur sort; mais l'essentiel, qui est la culture de l'âme, doit passer avant tout. Serait-ce donc aimer ses enfants, d'ailleurs, que de leur transmettre des biens acquis par des voies injustes? Ah! ce serait bien plutôt les haïr : car ces biens, maudits de Dieu, crieraient toujours vengeance contre leurs possesseurs; et, tandis que les infortunés parents se lamenteraient dans les enfers, les héritiers s'en verraient bientôt dépossédés ou réduits à aller partager le sort de ceux qui avaient voulu les enrichir. Oh! qu'il est terrible ce cri de désespoir et de rage qu'un Père de l'Eglise (S. Cypr.) met dans la bouche des enfants héritiers des injustices de leurs parents : « Après nous avoir donné la vie, ils nous ont donné une éternelle mort : » *Perdidit nos aliena malitia : parentes sensimus parricidas!* Que les parents soient donc moins empressés de laisser à leurs enfants une grande fortune qu'une médiocrité irréprochable.

Ils doivent les aimer tous d'un amour égal, sans prédilection ni préférence. Cette prédilection serait d'autant plus répréhensible qu'elle aurait pour objet, comme il arrive trop souvent, ceux qui en seraient le moins dignes. Qu'est-ce, en effet, qui excite ordinairement cette préférence? Quelques qualités corporelles ; une certaine ressemblance dans les traits, les goûts, le caractère, les défauts mêmes; l'enjouement, la hardiesse, le pétillant dans les réponses. Un enfant ne tarde pas à s'apercevoir du faible que l'on a pour lui ; il s'en prévaut ; il en devient plus fier, plus orgueilleux, plus arrogant. Les autres s'en indignent; ils deviennent jaloux, murmurateurs, emportés. De là ces haines et ces inimitiés irréconciliables qui se perpétuent dans les familles. Quand le soleil est dans l'équateur, les jours sont égaux aux nuits, et la température est douce dans les deux hémisphères; tandis que dans l'un on goûte les charmes du printemps qui présente ses fleurs et sa verdure, dans l'autre on recueille les richesses et les fruits de l'automne ; on ne souffre ni les rigueurs du froid ni les incommodités de la chaleur : c'est que le soleil partage ses rayons d'une manière égale dans le monde. Parents, quand les rayons de votre amour s'épandent d'une manière égale sur vos enfants, tout prospère, tout est heureux sous l'influence paternelle; vous n'avez à souffrir ni des bouillements de la jalousie, de l'inimitié, de la haine, ni du froid mortel de l'indifférence de vos enfants. Ceux-ci vous réjouissent par les fleurs de l'espérance, et ceux-là déjà par les fruits de leurs vertus. « Ayez, conclut saint Ambroise, une égale affection pour des enfants à qui vous avez également donné la vie, et que le même sang fasse naître en vous la même tendresse : » *Jungat liberos æqualis gratia, quos junxit æqualis natura.*

Je termine par le quatrième devoir des parents, qui est le bon exemple. « Ce que mes yeux contemplent, dit saint Ambroise, a bien plus d'empire pour porter la conviction dans mon cœur que ce que mon oreille entend des avis que l'on me donne : » *Citius mihi persuadent oculi quod cernunt, quam auris potest insinuare quod præterit.* Vous voulez que vos enfants soient vertueux ; vous aurez bien de la peine à le leur persuader, si vous ne l'êtes pas vous-mêmes. Comment leur ferez-vous goûter l'humilité si vous êtes orgueilleux? le prix des biens du ciel, si vous n'avez d'amour que pour ceux de la terre? la charité, si vous êtes jaloux, médisants, calomniateurs? la chas-

teté, si vous êtes impurs? la sobriété, si vous êtes intempérants? la douceur, si vous êtes emportés? la ferveur, si vous êtes négligents? Quelle vertu auront vos leçons, si elles sont en opposition avec votre conduite? On dit communément : « Tel père, tel fils ; telle mère, telle fille. » Est-ce qu'une partie de l'âme des parents passe dans les enfants, comme l'avaient rêvé certains philosophes dont parle saint Augustin? Incontestablement non : et ce grand docteur n'a pas manqué de faire justice de cet étrange paradoxe. Mais les rapports des enfants avec leurs parents sont si intimes, qu'ils doivent avoir un penchant naturel à imiter ce qu'ils remarquent en eux, soit bien, soit mal. La loi naturelle doit même, jusqu'à un certain point, les porter à excuser en eux ce qui est répréhensible, et à dire : Si telle action était coupable, mes père et mère ne la feraient pas. Voilà ce qui faisait dire à un païen qu'un grand respect était dû à la présence d'un enfant, qu'il fallait soustraire à ses regards toute action indigne qu'on aurait l'intention de faire (64). Mais cette morale devient tout autrement imposante pour un chrétien qui l'a recueillie de la bouche même de son divin maître : Il vaudrait mieux, dit le Sauveur, être précipité au fond de la mer avec une meule de moulin attachée au cou, que de scandaliser un petit enfant. (*Matth.*, XVIII, 6.) David accusa ces aveugles Israélites qui *immolèrent aux démons leurs fils et leurs filles : « Immolaverunt filios suos et filias suas dæmoniis. »* (*Psal.* CV, 37.) Oh ! que ceux qui tuent leurs âmes les immolent d'une manière bien plus cruelle encore ! C'est d'eux que l'Esprit-Saint dit qu'ils seront accusés par leurs enfants, qui, à cause d'eux, ont été livrés à l'opprobre. (*Eccli.*, XLI.) Ah ! parents malheureux, si vous êtes assez cruels envers vous-mêmes pour consentir à votre perte, bornez là votre cruauté, et ne portez pas dans le cœur de vos enfants, par vos exemples scandaleux, le poison de l'impiété, de l'arrogance, de la haine, du libertinage, de la débauche. Edifiez-les par une conduite régulière et irréprehensible. Ils marcheront sur vos traces et vous imiteront. Quelle récompense n'en recevrez-vous pas dès cette vie ! Vous n'aurez pas la douleur de voir en eux votre nom déshonoré, et peut-être votre mémoire maudite. On bénira les parents dans les enfants, et les enfants dans les parents.

Divin Sauveur, qui avez voulu que le mariage fût la vocation commune des hommes, faites-en comprendre aux époux les graves obligations, et donnez-leur la bonne volonté de les accomplir.

Et vous, Vierge sainte, modèle accompli des épouses et des mères, obtenez à tous ceux et celles qui songent à un état de vie, la grâce d'en peser d'avance les devoirs, et de ne s'y engager qu'avec la ferme résolution d'y être fidèles. Sainte et indispensable résolution qui préparera aux parents et aux enfants une place dans le ciel.

(64) Plurima sunt... fama dīgna sinistra
Quæ monstrant ipsi pueris traduntque parentes.
Sic natura jubet : Velocius et citius nos
Corrumpunt vitiorum exempla domestica...
Nil dictu fœdum visuque hæc limina tangat,
Intra quæ puer est.....
Maxima debetur puero reverentia. Si quid
Turpe paras, ne tu pueri contempseris annos;
Sed peccaturo obsistat tibi filius infans.
(Juven., sat. 14.)

INSTRUCTION IX.

DEVOIRS DES ENFANTS A L'ÉGARD DE LEURS PARENTS.

Honora patrem tuum et matrem tuam ut sis longævus super terram. (*Exod.*, XX, 12.)

Honore ton père et ta mère, afin que tu vives longtemps sur la terre.

Ce commandement, qui est le premier de la seconde table, est aussi le premier des devoirs à remplir à l'égard du prochain : car un père et une mère occupent la première place parmi ceux que nous devons aimer et honorer. Les sentiments que nous devons avoir pour nos parents sont fondés sur ceux que nous devons avoir pour Dieu, qui est notre premier père, et qui a remis aux parents une partie de son autorité ; car c'est de lui, suivant saint Paul (*Ephes.*, III, 15), que vient toute paternité dans le ciel et sur la terre. Certes, si l'on n'aime pas Dieu, sans aimer le prochain en général, à plus forte raison ne saurait-on l'aimer quand on n'aime pas ses parents, et qu'on ne leur rend pas les devoirs qu'ils ont droit d'attendre.

Les enfants doivent donc à leurs parents : 1° l'amour ; 2° le respect ; 3° l'obéissance ; 4° l'assistance. 1° L'amour. Ce devoir est fondé sur le sentiment naturel que Dieu a gravé dans leurs cœurs ; et ils sont, en quelque sorte, des monstres s'ils n'affectionnent pas ceux dont Dieu s'est servi pour leur donner la vie. Les petits oiseaux reconnaissent leur mère ; l'agneau sait distinguer la sienne entre des milliers d'autres ; sa vue le fait bondir d'allégresse, et il lui donne les témoignages les plus sensibles d'attachement. Tous les animaux ont des tendresses particulières pour leurs parents. Ne serait-ce pas le comble de l'indignité, s'il fallait, pour rappeler leur devoir à des créatures raisonnables, les envoyer à l'école des animaux privés de raison?

Cet amour est fondé aussi sur la reconnaissance que doit inspirer aux enfants le souvenir des bienfaits qu'ils en ont reçus. *Souvenez-vous*, dit l'Esprit-Saint aux enfants, *que, sans eux, vous ne seriez pas nés.* (*Eccli.*, VII, 30.) *Vous ne devez pas oublier*, disait Tobie à son fils, *la qualité et le nombre des dangers auxquels votre mère a été exposée à cause de vous quand vous étiez renfermé dans son sein.* (*Tob.*, IV, 3.) Et saint Ambroise ajoute : « C'est par amour pour vous que votre mère s'est privée de la nourriture qu'elle aurait aimée ; c'est pour l'amour de vous qu'elle s'est assujettie à prendre des aliments qui lui répugnaient ; c'est pour vous qu'elle a veillé, pour vous qu'elle a

pleuré ; et vous la laisseriez dans le besoin et la souffrance ? » *Tibi illa, cibum quem voluit, non accepit ; tibi quem noluit accepit; tibi vigilavit ; tibi flevit : et tu illam egere patieris ?*

Si les leçons de l'Evangile n'étaient pas assez puissantes pour vous inspirer l'amour que vous devez à vos parents, je vous renverrais à l'école du paganisme. Vous y verriez un Coriolan déposant toutes ses couronnes aux pieds de sa mère, et préférant le plaisir de la rendre heureuse à toutes les autres jouissances. C'est en sa considération et à ses prières qu'il déposa les armes qu'il portait contre son ingrate patrie ; Véturie obtint de son fils ce que n'avaient pu obtenir les ambassades les plus solennelles et les plus sacrées. A sa vue, il s'écria : « Tu as vaincu mon ressentiment, ô ma patrie, en recourant aux prières de ma mère, et c'est à elle que j'accorde le pardon de l'injure que j'ai reçue de toi. » *Expugnasti, et vicisti iram meam, o patria, admotis matris meæ precibus, cui tuam in me injuriam condono* (65). Epaminondas déclarait que ce qui lui avait procuré dans sa vie le plus de consolation et de bonheur, c'était d'avoir eu son frère et sa mère pour témoins de la victoire qu'il avait remportée à Leuctres. Chrétiens, n'aurez-vous pas honte d'avoir moins de piété filiale que les enfants de la gentilité ?

2° Vous devez le respect à vos parents. Respect extérieur. Vous ne devez leur parler qu'avec égard, déférence et modestie. Loin de vous ce ton élevé, méprisant et dédaigneux qui serait à leur égard un véritable outrage. Tout, dans vos manières, doit annoncer les sentiments respectueux. Levez-vous à leur approche ; saluez-les du moins le matin et le soir, à leur départ et à leur retour. Il est des lieux où les enfants ne vont jamais prendre leur repos sans avoir demandé et reçu la bénédiction de leurs parents. Mais, hélas ! à l'air et aux manières d'un grand nombre d'enfants, ne les prendrait-on pas pour les plus grands ennemis de leurs parents.

Que l'on me permette de faire remarquer, à ce sujet, que rien ne pouvait affaiblir autant le respect des enfants pour leurs parents que le funeste usage introduit par la révolution de l'ignoble *tutoiement*. Quand un enfant a la faculté de dire *tu* et *toi* à son père et à sa mère, au lieu de dire *vous*, non-seulement il se croit autant qu'eux, mais bientôt il se met dans un rang bien supérieur, et il finit par traiter ses parents comme des subordonnés et des esclaves. Les parents et les enfants chrétiens devraient donc concourir mutuellement à la destruction de cet usage si funeste, et ne tenir aucun compte d'une habitude prise, ou des réflexions que pourrait amener ce changement dans le voisinage. Pour ce qui est des jeunes époux, ils doivent prendre la ferme résolution de ne pas permettre que cette coutume hideuse et fille de la révolution s'introduise dans leur maison.

Le respect inspire les attentions et les prévenances ; il fait qu'un enfant est soigneux de faire tout ce qui peut être agréable à ses parents, et d'éviter tout ce qui peut leur déplaire. C'est à cause de ses dispositions que sainte Monique appelait Augustin *son enfant pieux*, parce que, dans le temps même de ses plus grands écarts, jamais il ne lui était échappé une seule parole qui pût le moins du monde blesser le cœur de sa mère. Et c'est peut-être une des causes qui lui méritèrent la grâce de la conversion.

Dans l'ancienne loi (*Deut.*, XXI, 21) un manquement grave des enfants à l'égard de leurs parents devait être puni de mort. Les anciens canons prescrivent une pénitence de quarante jours au pain et à l'eau pour un enfant qui aura mal parlé à ses parents ; s'il les a outragés et insultés, la pénitence doit être de trois ans ; s'il a osé porter la main sur eux, la pénitence doit avoir sept ans de durée. Le respect que les enfants doivent témoigner à l'extérieur doit partir du fond du cœur ; et ce serait bien peu de chose pour eux que de ne le leur marquer qu'au dehors et de les mépriser au dedans. Il est sûr que quand ils ont des défauts graves, tels que l'ivrognerie, la débauche, le blasphème, l'impiété, on peut, et l'on doit même détester ces mauvaises qualités qui outragent Dieu et déshonorent la religion. Ces défauts néanmoins ne sauraient enlever la qualité de père et de mère : qualité toujours respectable et qui doit être toujours reconnue et honorée par les enfants.

3° Le troisième devoir des enfants à l'égard de leurs parents, est l'obéissance qui doit être prompte et joyeuse. Ils doivent obéir de suite, sans renvoyer le fardeau de la commission à leurs frères et sœurs. L'exécution doit être prompte comme l'obéissance. Il est indigne d'un enfant diligent et sage de ralentir ou de prolonger l'accomplissement de ce qu'on lui a prescrit dans la crainte qu'on ne lui impose une nouvelle tâche. Loin de suivre ainsi les inspirations de la paresse, un enfant vertueux, après avoir fait ce qui lui avait été ordonné, vient de grand cœur, offrir ses services à ses frères et sœurs : par là il s'en fait aimer, ainsi que de ses parents. Obéissance joyeuse : point de murmures, de plaintes, de chagrins quand on reçoit des ordres. On perdrait par cette disposition, le mérite de ce que l'on est d'ailleurs toujours obligé de faire. Il faut donc se porter avec un air de plaisir, de bonne volonté, ou, du moins, de pleine soumission, à l'accomplissement même des choses qui ne sont pas de son goût ; quitter un ouvrage pour en faire un autre quand l'obéissance le demande ; interrompre, par le même motif, ses plaisirs, ses repas et son repos. Un enfant chrétien ne cherche pas à se soustraire à l'obéissance par le prétexte de la fatigue, de l'éloignement, de la diffi-

(65) Plutarq., *in Coriol.*; Tit. Liv., l. II, c. 35, etc.

culté, du froid, de la chaleur; Jonadab interdit à ses enfants l'usage du vin, et rien n'est capable de leur faire transgresser la défense de leur père. (*Jer.*, XXXV.)

Quand je parle de l'obéissance que les enfants doivent à leurs parents, je suppose toujours que ceux-ci ne commandent que des choses justes et raisonnables; car s'ils prescrivaient la violation des lois de Dieu, il est clair que la préférence est due au plus grand et au plus noble des pères.

4° Les enfants doivent à leurs parents l'assistance dans leurs besoins. Il y a deux sortes d'assistances: l'assistance spirituelle et l'assistance temporelle. L'une et l'autre sont dues aux parents. L'assistance spirituelle consiste à prier pour eux, a profiter de l'affection que les parents ont pour eux, en leur adressant, au besoin, de modestes observations dans l'intérêt de leurs âmes, à écarter les obstacles qui pourraient empêcher qu'ils ne reçussent les secours de la religion dans leur dernière maladie; à leur en aplanir les voies, à leur faire sentir la nécessité de remplir ce devoir. Une jeune personne, il y a quelques années, voyant que son père, atteint d'une maladie mortelle, ne se mettait pas en peine de recevoir les derniers sacrements, et que personne ne l'avertissait de son état, prit sur elle de l'en prévenir, et de l'engager dans les termes les plus persuasifs et les plus tendres à faire venir un prêtre. Loin de se fâcher contre sa fille, il lui sut gré de sa démarche, se confessa, reçut les derniers sacrements, et ne se lassait pas de dire aux personnes qui venaient le visiter: Sans ma fille, j'aurais perdu mon âme pour l'éternité. On a vu des parents adonnés à des vices considérables, se rendre aux prudentes observations que se permettaient quelquefois de leur adresser leurs enfants. Je ne dis pas qu'ils soient tenus à ces observations. Un enfant peut quelquefois ce qu'un autre ne pourrait point par l'autorité que ses vertus, sa science, sa vocation lui donnent dans sa famille.

Assistance corporelle. Les parents sont incontestablement les premiers pauvres à assister, les premiers malades à visiter, les premiers affligés à consoler. Joseph fait venir son père en Egypte pour le nourrir dans un temps de famine; Jésus-Christ s'occupe de sa sainte mère jusque sur sa croix, et en quittant la terre il la confie à la tendre sollicitude du bien-aimé disciple. Il a voulu par cette conduite, dit saint Jean Chrysostome, donner aux enfants un exemple de piété filiale, et leur apprendre le soin qu'ils devaient avoir de leurs parents jusqu'à leur dernier soupir. Aristote, tout philosophe païen qu'il était, raconte qu'un fils, voulant arracher son père du milieu des flammes que vomissaient quelques montagnes de Sicile, le feu se partagea et ne fit aucun mal à l'un ni à l'autre, tandis qu'il dévora les autres enfants qui avaient pris le devant pour se mettre en sûreté.

Les forces viennent-elles à manquer aux parents? les enfants doivent être leur soutien. Le monde injuste les délaisse-t-il? ils doivent être leur société. On dit que les corneilles prodiguent à leurs parents accablés par la vieillesse toute sorte d'assistance et de secours.

C'est un crime de rougir de ses parents, parce qu'ils ne sont pas d'une condition relevée, qu'ils manquent d'adresse, d'instruction ou d'esprit: le monde lui-même ne pardonne pas cette lâcheté; tandis qu'il sait apprécier le dévouement généreux de celui qui se montre toujours bon et vrai fils, à quelque rang, quelque dignité qu'il soit parvenu lui-même.

Dieu promet une récompense temporelle aux observateurs fidèles de ce commandement: et il est, en effet, d'expérience que les enfants respectueux sont bénis dès cette vie même, sans préjudice des récompenses qui les attendent dans l'éternité. Les soins de Joseph pour son père, l'obéissance et la docilité d'Isaac pour le sien, leur attirent finalement toute espèce de prospérité en ce monde, tandis que Cham, qui a manqué de respect à son père, est maudit dans toute sa postérité, et qu'Absalon révolté contre David finit par la mort la plus misérable.

Un des châtiments qui arrive ordinairement aux enfants qui n'ont pas tenu compte du quatrième précepte, c'est que, quand ils ont, à leur tour, des enfants, ils sont traités comme ils avaient traité leurs parents. On raconte qu'un enfant dénaturé saisit un jour son père aux cheveux et le traîna ainsi, par un escalier, d'un étage supérieur à l'étage inférieur. Après la mort de ce père, il eut un fils qui le traîna par les cheveux, et jusqu'au même escalier. Arrivé là, il s'écria: arrête-toi, mon fils, ce n'est que jusqu'ici que j'ai traîné mon père.

Terminons. Il n'est pas de plus douce consolation, pendant la vie, que le témoignage que peut se rendre un enfant d'avoir accompli les devoirs que le ciel lui imposait à l'égard de ses parents. Prenez donc la résolution, jeunes gens et jeunes personnes, d'être fidèles à cette obligation sacrée. Hâtez-vous, si vous avez des reproches à vous faire sur cet article, de réparer vos manquements, pendant que vos pères et mères vivent encore. Que leurs jours soient heureux et leurs peines adoucies par votre amour, vos égards, votre docilité et vos soins. Un jour, il faudra que vous vous en sépariez; alors vous regretterez de n'avoir point encore assez reconnu leur qualité de parents. Ne les aimez pas seulement leur vie; aimez-les encore après leur mort. Priez et faites prier pour eux. Il n'appartenait qu'à la cruelle hérésie de faire cesser ce devoir si touchant de piété filiale. Exécutez ponctuellement les dernières volontés de vos parents. C'est encore en cela que vous leur devez une obéissance prompte et exacte.

Sauveur du monde, en paraissant parmi les hommes, vous avez signalé pendant trente ans votre amour, votre soumission et vos égards envers saint Joseph et votre incomparable mère, et, sur le point d'expirer, vos

dernières attentions se sont reportées sur elle : bénissez tous les enfants qui marchent sur vos traces.

Et vous, ô Marie, miroir de toute justice, protégez spécialement les enfants dociles; défendez-les pendant la vie et à l'heure de leur mort, et qu'ils méritent, par votre intercession, d'être associés à votre gloire. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION X.

DEVOIR DES SERVITEURS ENVERS LES MAÎTRES.

Servi, obedite dominis carnalibus. (*Ephes.*, V, 5.)
Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair.

J'ai à vous entretenir aujourd'hui des devoirs des serviteurs envers les maîtres ; car ce point appartient encore au quatrième commandement. Je vous dirai d'abord l'estime que les domestiques doivent faire de leur vocation ; 2° les devoirs qu'ils ont à remplir ; 3° les motifs qui doivent les y déterminer. 1° Quant à leur vocation, ils doivent l'estimer d'autant plus qu'elle a un Dieu pour auteur, un Dieu pour modèle, un Dieu pour récompense. C'est Dieu qui est l'auteur de leur vocation. C'est lui qui, dans tout ce qu'il a créé, a établi la subordination et la dépendance ; car si tout le monde avait le même droit de commander, il n'y aurait personne qui voulût obéir. *Toute autorité vient de Dieu*, dit saint Paul. Or, il n'y aurait point de véritable autorité venant de Dieu, si personne n'avait l'obligation de se soumettre à cette autorité. 2° C'est Jésus-Christ, le Fils même de Dieu, qui a voulu servir de modèle aux serviteurs : il s'est anéanti, dit le grand Apôtre, en prenant la forme d'un esclave ; il est venu sur la terre, ainsi qu'il l'atteste lui-même, non pas pour faire sa propre volonté, c'est-à-dire, non pour chercher la tranquillité et le repos auxquels invite la nature, mais pour faire la volonté de son Père qui l'avait envoyé ; il est venu, non pour être servi, mais pour servir. Avant d'établir l'adorable Eucharistie, la veille même de sa mort, il fait la fonction de serviteur auprès de tous ses apôtres, en leur lavant les pieds. La vocation des serviteurs a été tellement ennoblie dans la personne du Rédempteur, que saint Paul semblait la préférer à toute autre vocation. *Avez-vous été appelé à servir*, disait-il, *n'en ayez aucune peine; et alors même que vous auriez la liberté de vous affranchir de la servitude, préférez y demeurer assujetti : « Servus vocatus es? non sit tibi curæ; sed etsi potes fieri liber, magis utere. »* (I *Cor.*, VII, 21.) Dieu, qui s'est repenti d'avoir fait des rois, n'a jamais eu de repentir d'avoir fait des serviteurs. 3° C'est Dieu qui est la récompense de cette vocation. La voie la plus sûre pour aller à lui est bien incontestablement d'obéir, puisque l'homme est fait pour travailler, et que la plus dangereuse de ses tentations est l'oisiveté. Que de gens aisés ne se sauvent qu'à grand'peine! et s'ils sont assez heureux pour aller au ciel, ils n'y arrivent ordinairement qu'après un long purgatoire, où ils ont à expier leurs négligences et leur attachement aux biens et aux commodités de la vie. Les bons serviteurs, au contraire, font, s'ils le veulent, leur purgatoire en ce monde. Oh ! qu'il y aurait de personnes qui préféreraient cette condition toutes les autres, si elles pouvaient en pprécier les avantages !

En second lieu, devoirs des serviteurs. Ils sont, à peu près, tous renfermés dans ces paroles du grand Apôtre : *Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte, tremblement et simplicité de cœur, comme si c'était à Jésus-Christ lui-même. Ne soyez pas exacts à votre service seulement à l'œil, comme si vous ne cherchiez à plaire qu'aux hommes; mais représentez-vous que vous servez Jésus-Christ lui-même, accomplissant la volonté de Dieu, de cœur et d'affection, comme si, encore une fois, vous serviez le Seigneur, et non pas les hommes. Ne doutez pas qu'après cette vie chacun sera récompensé par le Seigneur uniquement selon le bien qu'il aura fait, qu'il soit serviteur, ou qu'il soit libre.* (*Ephes.*, VI, 5-8.) Ces paroles de l'Apôtre se réduisent à prescrire aux domestiques un service de fidélité, un service de cordialité, un service d'humilité. Un service de *fidélité*. On demandait un jour à une servante de Sparte ce qu'elle savait faire? Je sais être fidèle, répondit cette fille. C'est là, en effet, la première des qualités des serviteurs. Fidélité *de cœur et d'esprit :* ils doivent conserver le bien de leurs maîtres, comme si c'était leur bien propre ; fidélité de *langue*, ne parlant jamais de ce qui se passe dans la maison de leurs maîtres et maîtresses ; évitant les rapports et tout ce qui pourrait être une semence de division et de discorde, soit au dedans, soit au dehors ; fidélité *de bouche ;* évitant toute espèce de gourmandise ; se contentant d'une nourriture commune et ordinaire ; la sensualité de bouche est tout à fait opposée à l'esprit du christianisme qui doit être un esprit de privation et de mortification ; elle est d'ailleurs funeste à l'existence même temporelle des domestiques qui, lorsqu'ils quittent le service, ne peuvent quelquefois plus perdre les habitudes de délicatesse qu'ils ont contractées, et se mettent par là dans l'impossibilité de faire face à leurs besoins, voulant se traiter comme ils se traitaient chez leurs maîtres, désirant les vins et les mets recherchés : ce qui n'est en rapport ni avec leurs moyens, ni avec leur condition ; fidélité de *main*, ne prenant jamais rien en secret qu'ils ne voudraient pas prendre en présence de leurs maîtres ; mais, en toutes circonstances, dit l'Apôtre, montrant une parfaite délicatesse : *Non fraudantes, sed in omnibus bonam fidem ostendentes* (*Tit.*, II, 10) ; ils sont même obligés par la nature de leurs fonctions d'empêcher qu'il ne se commette des dégâts et des fraudes, et doivent se regarder comme responsables des dommages qui arriveraient par suite de leur négligence ; fidélité de *corps*, s'employant à tout ce qui est de leur devoir avec une assiduité constante, comme ils voudraient raisonnablement que l'on fît pour eux, s'ils

étaient à la place de leurs maîtres, ne renvoyant pas à un autre temps ce qu'ils peuvent faire à l'instant même, ne laissant rien souffrir dans leur ouvrage, soit en la présence, soit en l'absence de ceux qu'ils servent : *Non ad oculum servientes.* (*Ephes.*, VI, 6.) Si vous manquez à la fidélité, les hommes pourront bien ne pas vous voir; mais vous ne sauriez éviter les regards de Dieu qui ne vous pardonnera jamais les torts notables que vous auriez pu faire, si vous ne les réparez par une entière restitution. Ne vous laissez donc jamais tenter par quoi que ce puisse être : argent, linge, vaisselle; les moindres injustices vous donneraient, plus tard, bien des remords, et la restitution mille embarras et mille ennuis. Ne prenez en cachette, ni café, ni liqueurs, ni sucre, si vous n'avez pas leur permission en tout ce qui n'est pas convenu d'avance. Point de convention avec les marchands pour vous faire un profit dans les choses que vous vendez ou achetez. N'écoutez pas les autres domestiques qui veulent vous faire suivre leurs usages, parce qu'ils se sont entendus avec d'autres pour les dire légitimes.

Accompagnez votre service de *cordialité*, faisant tout ce qui vous est prescrit de grand cœur. Je suppose pourtant qu'on ne vous commande rien de contraire à la loi de Dieu ni de l'Eglise ; car assurément il ne vous serait pas permis de servir ou de coopérer aux intrigues d'un maître ou d'une maîtresse, de vous livrer à des travaux qui sont interdits les jours de dimanches ou de fêtes d'obligation, d'exercer une vengeance, de faire tort au prochain, de transgresser le précepte de l'abstinence ou de jeûne, quand vous n'avez pas motif légitime d'en être dispensé ; il faut tout uniment changer de condition, quand on ne peut demeurer dans une maison sans préjudice pour son âme. Mais quand vos maîtres ne mettent de leur côté aucun obstacle à l'accomplissement de vos devoirs religieux, servez-les cordialement et avec affection ; ne murmurez pas contre eux à l'occasion de ce qu'ils vous prescrivent de juste et de raisonnable : à quoi serviraient vos murmures ? il n'en faudrait pas moins accomplir ce qui vous est commandé; vous auriez la même fatigue, beaucoup d'ennui, et vous perdriez le mérite de votre travail. La *cordialité* que vous observez à l'égard de vos maîtres, faites en sorte de l'observer, avec une juste proportion, envers ceux qui serviraient dans la même maison que vous. Point de disputes, de colères, d'antipathies; si vous en ressentez la tentation, résistez-y avec courage, et vous aurez grand mérite devant Dieu. Tenez-vous surtout en garde contre la jalousie : c'est le péché du démon. Prenez de votre côté toute espèce de précaution, pour ne pas exciter la jalousie des autres. Mais si vous devez vivre en paix entre vous, il est bien entendu que vous ne devez pas ensemble former de liaisons dangereuses, ni prendre occasion de ce que vous habitez le même toit pour vous conduire avec moins de reserve et de retenue, si vous êtes plusieurs domestiques chez un même maître, surtout de différent sexe. Ne soyez point les uns pour les autres une occasion de chute par une affection désordonnée et impure : une telle affection mériterait bien plutôt d'être appelée inimitié véritable, puisque s'aimer ainsi, c'est se pousser mutuellement dans l'enfer.

Servez vos maîtres avec *humilité*, persuadés, dit saint Paul, qu'ils sont dignes de tout honneur : *Dominos suos omni honore dignos arbitrentur* (I *Tim.*, VI, 1) ; respectez non-seulement ceux qui sont doux, bienveillants, vertueux, mais encore ceux qui seraient durs et difficiles, car alors votre service aura beaucoup plus de mérite. Sainte Catherine de Sienne, ayant été chargée du service de toute la maison de son père, qui se composait souvent de vingt à trente personnes, pour s'exciter au respect à l'égard de tous, se représentait Jésus-Christ dans la personne de son père, les apôtres dans la personne des ouvriers de la maison, la sainte Vierge et les saintes femmes qui étaient à la suite de Notre-Seigneur dans sa mère, ses sœurs et les autres personnes. Animée de ces pensées, elle trouvait son bonheur dans ce service si pénible; elle suffisait à tout, et se multipliait, en quelque sorte, afin que toute cette multitude de personnes eût lieu d'être pleinement satisfaite; ses paroles étaient toujours pleines d'égards et de déférence. Imitez cet exemple, et ne marchez pas sur les traces de ces serviteurs fiers et insolents, dont le ton ne respire qu'arrogance ou mépris. On prendrait souvent, à n'en juger que par le langage et les manières, les domestiques pour les maîtres et maîtresses, et les maîtres et les maîtresses pour les domestiques. C'est ainsi qu'Agar mérita d'être chassée de la maison de Sara, tandis qu'Eliézer se rendit digne de toute l'affection et de toute l'attention d'Abraham.

3° Si vous me demandez quels sont les motifs qui doivent vous engager à remplir ainsi fidèlement tous les devoirs de votre condition? je vous répondrai d'abord, avec saint Paul, que vous devez avoir en vue, par cette conduite, d'honorer et de faire ressortir avec éclat la beauté de la doctrine du Dieu Sauveur : *Ut doctrinam Salvatoris Dei ornent in omnibus.* (*Tit.*, II, 10.) Non jamais la religion ne paraît plus belle que dans l'accomplissement exact des obligations des domestiques envers leurs maîtres. Sainte Maxime, esclave d'un Vandale, en Afrique, convertit à la foi saint Martinien et sainte Saturnienne qui étaient serviteurs avec elle ; elle leur inspira même tant de dévouement pour la religion de Jésus-Christ, qu'ils consommèrent leur vie par le martyre. Il est rapporté dans le *Pré spirituel*, qu'un fervent religieux, nommé Jean, servit l'espace de douze ans un malade avec une charité et une cordialité qui ne se démentirent pas un seul instant; et néanmoins pendant tout cet espace de temps, le malade ne lui adressa pas une parole de douceur ou de reconnais-

sance ; au contraire, il lui parlait avec aigreur et dureté. Mais quand il fut sur le point de mourir, se voyant environné d'anachorètes, il fit appeler son bon serviteur, et le prenant par la main, il lui dit avec une grande effusion de tendresse : Adieu, adieu, adieu ! puis s'étant tourné vers les assistants : Voilà un ange, leur dit-il, je vous le recommande avec toute l'affection dont je suis capable ! encore une fois, c'est un ange et non pas un homme : depuis douze ans il m'a toujours servi dans mes maladies avec joie et promptitude, quoiqu'il n'ait jamais recueilli de ma bouche une bonne parole.

Faites en sorte, ô vous que le ciel a chargés du soin de servir les autres, de mériter une place dans la compagnie de ceux que Dieu récompense dans l'éternité. Ils servaient les autres sur cette terre d'exil, et Dieu, dans la patrie céleste, se montre leur obligé. Ils sont là mille fois plus heureux et plus honorés que ne le sont en cette vie les princes, les rois, les empereurs ; ils reçoivent, suivant la promesse que l'Esprit-Saint leur en avait faite, une récompense digne de Dieu, par l'héritage éternel auquel ils participent : *A Domino percipietis retributionem hæreditatis.* (*Col.*, III, 24.) Vous gagnez peu si vous ne travaillez purement que pour les hommes ; changez de motifs et de dispositions : n'agissez que pour Dieu, et vous gagnerez des trésors impérissables et des couronnes éternelles. Si vos maîtres sont vertueux, vous participez à toutes leurs bonnes œuvres, en les servant ; s'ils ne le sont pas, vos bons procédés sont de tous les moyens les plus efficaces pour les ramener à leurs devoirs. La vertu a je ne sais quel charme et quel empire sur les cœurs mêmes les plus rebelles. Tôt ou tard on saura apprécier votre fidélité, vos soins, vos services. On vous estimera, on vous chérira comme un petit maître, ou une petite maîtresse dans la maison ; comme Joseph était estimé chez Putiphar, Eliézer chez Abraham. C'est la remarque de saint Jean Chrysostome. Mais vous n'abuserez pas de cette faveur pour oublier votre rang et vous élever au-dessus de votre condition. Vous serez d'autant plus humbles que vous serez l'objet de plus d'estime. Dieu bénira cette sainte disposition ; elle vous procurera déjà une vie heureuse en ce monde, et vous conduira au paradis dans l'autre. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION XI.

SUR LE RESPECT DU AUX PRÊTRES.

Sicut misit me Pater, et ego mitto vos (*Joan*, XX, 21.)

Je vous envoie comme mon père vivant m'a envoyé.

Les enfants de l'Eglise ont des pères spirituels, comme les enfants de ce monde ont des pères selon la chair ; et de même que c'est une loi divine et naturelle d'aimer, de respecter, de secourir ses parents ; c'est une loi sacrée pour tous les fidèles de rendre ces devoirs à ceux que Dieu a établis pour leur donner la vie spirituelle et la conserver en eux. Si Dieu maudit les enfants qui se montrent sans affection, sans égards, sans soumission et sans entrailles à l'égard de ceux qui leur ont donné la vie, il n'a pas de moindres malédictions à l'égard de ceux qui poursuivent de leur haine, de leurs outrages, les prêtres du Seigneur, n'ont aucune déférence à leurs avis, et leur envient jusqu'à la faible subsistance qui est due, selon l'Apôtre, à ceux dont ils doivent recevoir l'aliment spirituel. Que deviendraient les enfants, s'ils étaient abandonnés par leurs parents ? Mais aussi que deviendraient les fidèles eux-mêmes, s'ils étaient délaissés par leurs pasteurs ? Un des plus grands châtiments dont Dieu menace les nations impies et irréligieuses, c'est de les abandonner à la fureur des loups dévorants, et de ne plus leur donner de guides spirituels pour les conduire et les former à l'accomplissement de leurs devoirs. Jugez maintenant du crime des fidèles qui non-seulement rendent inutile le ministère des pasteurs dont ils ne veulent plus user eux-mêmes, mais qui font ce qui est en eux pour le rendre odieux et méprisable aux autres ; qui répandent mille calomnies sur la personne et le ministère des prêtres, et qui s'applaudissent de les avoir couverts de honte et d'opprobre .. Je ne le dissimulerai pas, il s'est trouvé des ecclésiastiques qui se sont conduits de manière à affaiblir les sentiments de respect et de vénération qui sont un devoir pour les fidèles. Ceux-ci pouvaient et devaient déplorer les écarts de l'homme égaré ; mais ils ne doivent jamais oublier que le caractère sacré dont est revêtu le ministre de Dieu est toujours saint et vénérable. Car il n'est jamais permis à un enfant de manquer au respect qu'il doit à son père. Tant qu'un ecclésiastique est employé à la conduite d'un troupeau, sa réputation est beaucoup plus sacrée que celle d'un autre, parce que Jésus-Christ a dit : Celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise. Je n'ai pas besoin de dire que nous ne confondons pas les loups qui cherchent à ravager le troupeau, avec les pasteurs fidèles qui le soignent au prix même de leur vie, quand il en est besoin. Quand il est évident que le loup est dans la bergerie, il faut le manifester à qui de droit, afin que l'on arrête ses ravages. Jésus appelait Judas un démon à cause de ses desseins coupables et de ses dispositions sacrilèges. Qu'un homme entraîné par ses passions renie sa foi, attaque son propre caractère, et se jette scandaleusement dans l'erreur, il n'a plus droit qu'à l'exécration de l'Eglise et de ses enfants, puisqu'il est le persécuteur et l'ennemi de la vérité dont il devait être le prédicateur et le défenseur.

Venons maintenant aux motifs qui doivent déterminer la vénération des fidèles à l'égard de ceux qu'ils doivent regarder comme leurs pères dans la foi.

Il n'a jamais existé de peuples qui n'aient eu une religion quelconque ; et partout où il y a une religion, cette religion a eu ses

ministres. Or, partout où ont été des ministres d'une religion, on a compris qu'ils devaient être respectés, et on les a respectés en effet. Chez les anciens peuples, les rois unissaient la qualité de prêtres à celle de monarques, parce qu'ils comprenaient qu'il n'y avait rien de plus capable de leur concilier la vénération de leurs sujets que le lien religieux. Chez les Romains les prêtres avaient le droit d'exercer leur autorité sur les consuls eux-mêmes, et de changer les lois. Dans les tribunaux, leur simple témoignage tenait lieu de serment. Or, si les prêtres des idoles étaient ainsi révérés, si l'on avait tant d'égards pour leur qualité, je le demande, comment doit-on considérer les prêtres du vrai Dieu? Dans l'ancienne loi mosaïque, le grand prêtre ne devait se découvrir devant personne, quels que fussent le rang et la dignité de ceux qui paraissaient en sa présence. Quand il avait prononcé une décision et un jugement, c'était un crime digne de mort que d'y contrevenir et de ne pas s'y soumettre. Remarquez pourtant que l'antique sacerdoce n'était vénérable qu'en ce qu'il était la figure du sacerdoce de la loi nouvelle. Quelle est donc la dignité des ministres de Jésus-Christ! Jugeons-en par les sentiments que s'en étaient formés les saints, et apprécions leurs sentiments par leur conduite. Saint Antoine, le grand patriarche des solitaires, cet homme dont les empereurs s'estimaient fort honorés de recevoir les lettres, ce thaumaturge, à qui les bêtes féroces obéissaient avec docilité, se prosternait à genoux au passage des prêtres, et ne consentait à se relever qu'après avoir reçu leur bénédiction; sainte Catherine de Sienne, la merveille de son siècle et la gloire de la Toscane, allait coller ses lèvres sur l'empreinte de leurs pas; saint François d'Assise, si grand dans son humilité, si riche dans sa pauvreté, déclarait que si un ange lui apparaissait d'une manière visible dans la compagnie d'un prêtre, il saluerait le prêtre avant l'ange, parce qu'il regardait l'ange comme inférieur en dignité et en autorité. Les anges eux-mêmes, au rapport de saint Grégoire de Nazianze et de saint François de Sales, cèdent le pas aux prêtres et les comblent de respects: *Sacerdotium ipsi etiam angeli veneratione prosequuntur.* Pénétrez par la pensée jusque dans le cénacle; voyez ce qu'y fait le roi du ciel et de la terre; il est aux pieds de ses apôtres, et les leur lave respectueusement. Quoi! la majesté souveraine et divine remplit la fonction de l'esclave! N'en soyez pas étonnés: Jésus-Christ va élever ses apôtres au sacerdoce et à l'épiscopat, et il veut apprendre à tous les siècles combien leurs fonctions sont dignes d'honneur. Constantin le Grand refuse par respect de s'asseoir dans les assemblées ecclésiastiques, et il ne cède enfin qu'à des invitations réitérées. Il ne veut pas prendre connaissance des accusations formulées contre les prêtres, leurs juges naturels étant les évêques. Il déclare que, s'il connaissait un ministre du Seigneur coupable d'un délit, il irait l'envelopper et le couvrir de son manteau impérial.

Mais ce n'est encore qu'à son ombre que nous avons mesuré la hauteur de cette pyramide, et nous n'avons jugé de cet arbre mystérieux qu'à l'inspection de son écorce: allons à la racine. Toute autre dignité finit avec la vie; mais le caractère sacerdotal est ineffaçable et éternel, et l'on peut appliquer à tout prêtre ce que David disait prophétiquement de Jésus-Christ: *Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech.* (*Psal.* CIX, 4.) Les rois ne sont rois que pendant leur vie; à la mort, leur royauté disparaît pour toujours; tandis que le prêtre ne peut jamais perdre le caractère indélébile du sacerdoce.

Considérons maintenant le double pouvoir du prêtre, dont l'un s'exerce sur ses fidèles et l'autre sur Jésus-Christ même. Il peut au moyen de l'absolution effacer les iniquités des pécheurs bien disposés: les sauver de l'enfer qu'ils avaient mérité, et leur ouvrir le ciel dont ils s'étaient rendus indignes. Les paroles du Sauveur ne sauraient être plus expresses: *les péchés seront remis à ceux à qui vous Les remettrez.* Que diriez-vous d'un homme à la voix duquel les chaînes des captifs seraient brisées, les plaies mortelles seraient fermées? Ne vous paraîtrait-il pas un homme divin? Eh bien! je ne crains pas de le dire, le pouvoir du prêtre est, sans comparaison, plus grand encore; car quelle comparaison y a-t-il entre les chaînes d'un esclave des hommes et les liens d'un esclave du démon? entre les plaies d'un homme mortel et la blessure d'une âme immortelle? Faisons, pour un instant, une supposition d'ailleurs inadmissible, elle servira du moins à éclaircir ma pensée. C'est un jeune libertin qu'un de ses rivaux vient surprendre au milieu d'une forêt solitaire; il est attaqué, frappé, couvert de blessures mortelles, et laissé nageant dans son sang. A ce moment, le souvenir de tous les crimes se présente à sa mémoire, et peu s'en faut qu'il ne soit réduit au désespoir. Alors il appelle à son secours tous les saints du ciel qui viennent successivement se ranger autour de lui: les neuf chœurs des anges, les patriarches et les prophètes, les martyrs, les vierges et tous les justes viennent lui dire: Nous voici: que désirez-vous? Ah, répond le mourant, dans l'état où je suis, je n'ai qu'une grâce à demander, c'est le pardon de mes fautes, avant que j'expire. Ah! lui disent les anges et les saints, ce pardon ne dépend pas de nous; la seule chose que nous pouvons vous accorder, c'est le suffrage de nos prières. Il s'adresse alors à Marie qu'on lui a dit si souvent, dès sa jeunesse, être l'asile et le refuge des pécheurs. Marie, ma mère; Marie, ma tendre mère! à mon secours! Elle descend des cieux. Que sa présence est douce! La bonté se peint sur son visage, et la compasssion dans ses regards attendris: Que demandez-vous, enfant bien-aimé? Le pardon, le pardon de mes fautes avant que j'ex-

pire. Mon fils, cette grâce dépasse mes pouvoirs : tout ce que je puis faire, c'est de conjurer le ciel qu'il vous envoie un ministre de la réconciliation. Adieu, cher enfant. Il la voit remonter au ciel, et avec elle disparaissent presque toutes ses espérances. Déjà il n'a presque plus de sang dans les veines, ses regards s'affaiblissent, et ses dernières forces s'en vont, lorsqu'un bruit se fait entendre : c'est la marche d'un pauvre prêtre que la bonté du ciel et la protection de l'incomparable Marie ont dirigé vers ce lieu. Ah ! mon père, lui dit le mourant qui le reconnaît, hâtez-vous de recevoir ma confession avant que je paraisse devant le tribunal du souverain Juge : et il commence à faire le détail de ses nombreuses iniquités. Bientôt une sueur froide vient se mêler avec son sang; une pâleur mortelle se répand sur son visage : Mon Dieu, dit-il, pardonnez celui qui pardonne; le prêtre cependant n'a que le temps de prononcer ce peu de paroles : *Absolvo te ab omnibus peccatis tuis;* « Je vous absous de tous vos péchés. » Le jeune homme a rendu le dernier soupir. Quel prodige ! le démon qui attendait son âme s'enfuit confondu dans les enfers; les cieux s'ouvrent, et les anges se réjouissent de l'arrivée d'une âme prédestinée que l'absolution a délivrée de tous les maux et enrichie de tous les biens. Je demande maintenant s'il est une puissance comparable à cette puissance ? aucune : *Non est potestas quæ comparetur ei.*

Mais ce pouvoir de remettre les péchés est, sans contredit moins extraordinaire encore que celui qui s'opère à la parole du prêtre célébrant le saint sacrifice de la messe. Ce n'est plus Josué qui suspend le cours du soleil, ou rend la terre immobile, afin de prolonger le jour; ce sont des milliers de prêtres à la voix desquels le fils de l'Eternel se rend obéissant et docile, descendant sur nos autels. Aussitôt qu'ils ont prononcé les paroles de la consécration, tous les jours et à tous les instants, du couchant à l'aurore, se renouvelle la merveille de l'Incarnation. Marie n'en fut que la cause méritoire; le prêtre en devient, si j'ose ainsi parler, la cause efficace : ce qui a fait dire à quelques Pères de l'Eglise que le saint sacrifice de la messe était une extension du mystère de l'Incarnation. « Oh ! qu'elle est sublime et digne de respect, la dignité du prêtre, » s'écrie un saint docteur, « puisque entre ses mains Jésus-Christ l'incarne de nouveau comme autrefois dans le sein de la Vierge sans tache. » *O veneranda sacerdotum dignitas in quorum manibus Dei Filius, velut in utero Virginis incarnatur.* Melchisédech, en offrant au Dieu très-haut un sacrifice de pain et de vin, image de l'adorable Eucharistie, mérita, dit saint Paul, d'être comparé au Fils de Dieu. Combien plus le prêtre de la loi nouvelle mérite-t-il l'honneur de cette comparaison, lui qui offre à Dieu non la figure, mais la réalité; non l'ombre, mais le corps. Le dirai-je, Jésus-Christ à l'autel veut être béni par les prêtres, parce qu'il est là en état de victime : « Un tel privilége, » s'écrie saint Augustin, « étonne le ciel, jette l'épouvante dans l'enfer, la terreur parmi les démons, et la vénération au milieu des anges. » *Super hoc privilegio, stupet cœlum, horret infernus, contremiscit diabolus, reveretur quam plurimum angelica celsitudo.*

Telle est, mes frères, la dignité du sacerdoce, autant qu'il est possible de l'indiquer à l'esprit humain, incapable d'en exprimer ou d'en concevoir toute la grandeur. Saint Denis avait donc raison de dire que désigner un prêtre c'était indiquer un homme auguste et divin : *Qui sacerdotem dicit, augustiorem prorsus divinumque virum insinuat.*

Entreprendrai-je maintenant d'énumérer tout ce que la société doit de bienfaits au sacerdoce? Le prêtre recueille le petit enfant dès son entrée dans le monde; c'est lui qui verse sur sa tête l'onde régénératrice qui d'un esclave du démon fait un cohéritier de Jésus-Christ; c'est lui qui lui donne, sans qu'il s'en doute, son plus beau titre de noblesse. Cet enfant, parvenu à l'âge de raison, aura besoin des leçons paternelles et sacrées du prêtre qui lui dira de la part du ciel ce qu'il doit croire, ce qu'il doit faire, ce qu'il doit respecter, ce qu'il doit craindre, ce qu'il doit espérer; il travaillera à rendre ses mœurs pures, ses actions surnaturelles, son esprit docile, son cœur respectueux, tendre et soumis à l'égard de ceux qui lui ont transmis le bienfait de la vie. Confident de ses premières fautes, il lui ouvrira la voie du repentir, rendra la paix à son âme troublée, le réconciliera avec Dieu, et le prémunira contre de nouveaux manquements qui, plus tard, seraient devenus des crimes. En lui faisant aimer la foi, il relèvera ses éternelles espérances, et lui fera goûter le prix de la céleste charité. Quand il en sera temps, il l'admettra au banquet céleste, et lui fera comprendre combien doit être irrépréhensible la vie de celui qui se nourrit de la chair de l'agneau sans tache. Que les parents secondent son ministère au lieu de l'entraver, et vous verrez les fruits heureux et abondants que produira cette jeune plante sous l'influence de la religion et l'action salutaire du ministère sacré. Cette bouche innocente bénira Dieu, et chantera de saints cantiques au lieu de vomir des blasphèmes; ces yeux purs contempleront le ciel, ou verseront des larmes de repentir, de piété et de ferveur, au lieu de rechercher et de considérer des objets coupables, de s'occuper de lectures licencieuses ou impies. Ces mains pieuses s'emploieront à toute espèce de bien, au lieu de servir d'instruments à l'iniquité. Ce détail pourrait être poussé beaucoup plus loin. L'enfance et la jeunesse sont donc redevables au sacerdoce des vertus qu'elles pratiquent; c'est à lui qu'elles doivent de la reconnaissance pour avoir été préservées du cortége des vices auxquels le cœur humain se porte avec tant de fureur; lui qu'elles peuvent bénir de ce qu'elles ne sont pas pré-

cipitées dans l'abîme des maux qu'attire l'absence de toute religion. — Suivez ce jeune homme et cette jeune fille à l'autel où le sacrement va consacrer l'indissoluble lien qui doit les unir. Qui leur a inspiré, dans une telle circonstance, cette attitude religieuse et modeste ? Le prêtre qui va les bénir, et qui auparavant leur a fait comprendre la gravité des obligations qu'ils allaient contracter, l'affection réciproque qu'ils se devaient, la fidélité inviolable à laquelle ils s'engageaient. Ils ne seront heureux qu'en proportion qu'ils se montreront obéissants aux avis que leur a donnés le ministre du Seigneur. S'ils sont dociles, c'est à la religion, c'est à lui qu'ils en seront redevables. Sans quoi, la différence des caractères, le défaut de support mutuel, l'entraînement des passions les diviseront bientôt, ou changeront en un enfer une habitation que la vertu pouvait rendre un paradis anticipé. C'est ce que confirme chaque jour une triste expérience. Oh ! si la société moins ingrate savait apprécier les bienfaits du ministère ecclésiastique; si ces hommes moins irréligieux ne s'affranchissaient pas du joug salutaire de la religion, mes paroles pourraient être comprises, et le sacerdoce serait entouré de toute la vénération qu'il doit inspirer.

Qui est-ce qui ramène la confiance dans ce cœur livré au désespoir, le calme dans cette âme agitée, qui ne rêve que destruction, poignard, suicide? qui est-ce qui donne de solides et réelles consolations à ce cœur déchiré, livré à toute espèce d'angoisses? n'est-ce pas l'intervention, n'est-ce pas le ministère du prêtre?

C'est lui qui fait rentrer la charité dans le cœur qui ne respirait que jalousie et que haine; lui qui fait réparer les torts que l'injustice, la calomnie et la médisance ont portés; lui qui arrête les conspirations et les projets sinistres.

Quand l'homme mourant est sur le point d'entrer dans la maison de son éternité, quand la figure de ce monde va passer pour lui, quand les faux amis disparaissent, quand les ennemis cachés applaudissent, le prêtre se présente, comme le messager du ciel; lui seul a les paroles de vérité et de vie; lui seul, s'il est écouté, peut faire envisager le passage de ce monde à l'autre comme une faveur et changer en consolations les dernières luttes de la vie et de la mort.

Le prêtre accourt quand tous les autres fuient. C'est dans les calamités publiques qu'il devient, avec la sœur de charité, la preuve la plus irrésistible et la plus convaincante que la religion catholique est la seule véritable, la seule marquée d'un caractère divin que les autres religions n'imitèrent et n'imiteront jamais. Quand l'épidémie, la contagion, la peste, le choléra multiplient les victimes à toutes les heures du jour et de la nuit, le ministre de l'erreur, le sectaire ne s'occupe que de lui-même, de sa femme et de ses enfants ; il fuit le foyer de la contagion et s'en va respirer ailleurs un air qu'il espère n'être pas meurtrier pour lui et pour les siens. Le prêtre catholique demeure à son poste; il se dévoue comme une victime pour le salut de ses infortunées brebis. Miséricordieux il espère, que dis-je? il compte avec assurance sur la miséricorde divine : car que peut-il offrir de plus que sa vie à son Dieu et à ses frères pour leur témoigner qu'il les aime comme il doit les aimer? Les mortalités si terribles qui ont eu lieu en divers temps, et spécialement dans Alexandrie, à Milan, à Marseille, et dernièrement dans toute la France, ont fait éclater l'héroïsme du sacerdoce catholique; on le comparait avec l'indifférence ou la terreur de l'infidélité et de l'hérésie; et tout esprit juste et sage en concluait sans peine la divinité d'une religion qui inspirait tant de générosité et de courage.

Aussi, dès que le sacerdoce catholique peut faire entendre sa voix, dès qu'il peut publier la sainteté de la doctrine de l'Eglise, tous les cœurs sont bientôt à lui ; il dompte les esprits les plus sauvages et les plus barbares; il fait régner et aimer la douce civilisation qui disparaît dans les régions en proportion que la foi et les mœurs qu'il inspire s'y affaiblissent. Tant que les fidèles furent dociles aux prédications des apôtres, ils ne formaient, en quelque sorte, qu'un peuple de frères qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. Le même prodige s'est renouvelé dans le Paraguay ; de nos jours encore, on l'admire dans les îles de l'Océanie et dans tous les lieux nouvellement éclairés du flambeau de la foi.

Chrétiens, mes frères, respectez donc le sacerdoce; c'est la loi de Jésus-Christ même, qui se tient méprisé quand on méprise ses ministres; encouragez leurs saintes fonctions par votre docilité et votre obéissance ; la société la plus heureuse serait celle où le sacerdoce serait le plus efficace et le plus fécond.

Mon Dieu! faites que les fidèles révèrent vos prêtres; faites qu'ils se rendent toujours eux-mêmes dignes de vénération par la sainteté de leur conduite. Reine du clergé, protégez celui de France et de cet intéressant diocèse; que vos prières lui préparent les succès spirituels qu'il attend, et que les pasteurs puissent espérer de se réunir tous avec leurs brebis dans le ciel.

INSTRUCTION XII.

SUR LE CINQUIÈME COMMANDEMENT.

Non occides. (*Exod.*, XX, 13.)
Tu ne tueras point.

Par ce commandement Dieu défend, 1° l'homicide corporel et tout ce qui y conduit, comme les haines, les disputes, les vengeances, les imprudences ; 2° l'homicide spirituel, c'est-à-dire le scandale. Remarquez que le précepte qui dit : Tu ne tueras point, n'ajoute pas ton prochain, parce que l'homme n'est pas plus maître de sa vie que de celle des autres. La vie est un dépôt que Dieu seul a le droit de reprendre. Les théories de l'athéisme et de l'incrédulité ont

multiplié les suicides. On a dit, pour les justifier, qu'on pouvait se débarrasser de la vie quand elle était un fardeau. C'était dire que l'on pouvait usurper les droits de la divinité, abandonner son poste contre l'ordre du souverain Etre qui l'avait confié, disposer du dépôt le plus sacré dont il avait donné la garde à l'homme. Mais, dit-on, si la vie est un fardeau pour quelqu'un, ne lui est-il pas libre de s'en décharger? Non, parce que l'homme n'en est jamais le maître. Elle n'est pénible et cruelle, le plus souvent, que parce qu'on l'a rendue telle ; mais alors il faut en supporter les chagrins, comme des moyens d'expiations et de satisfactions dues à la justice divine qui veut que l'on fasse pénitence ou en ce monde, d'une manière douce et sans proportions avec nos fautes, ou en l'autre, où le châtiment sera terrible. Que dirait-on d'un homme qui, pour éviter la douleur d'une égratignure qu'il aurait éprouvée à la main, prendrait le parti de la couper? Insensé, vous mettez fin à une souffrance si légère, en vous livrant à un tourment si cruel! J'en dis de même des suicides : pour vous soustraire à quelques épreuves tolérables et purifiantes, vous vous précipitez dans les supplices inouïs et éternels des enfers! Du reste, qui sont ceux qui mettent fin à leur vie? A moins que ce ne soient des fous, ce sont ordinairement des libertins, des débauchés, des joueurs de profession, des spéculateurs avides trompés dans leurs excessives combinaisons, des voleurs pris sur le fait, des hommes perdus de mœurs et de réputation. Le paganisme lui-même avait compris qu'un Dieu juste et vengeur avait préparé à ces meurtriers d'eux-mêmes des supplices particuliers qui leur feraient bien regretter cette vie qui leur avait paru si dure et si amère. Celui qui met fin à ses jours est le plus cruel des hommes, puisqu'il n'a pas pour lui-même un amour qui devrait être le modèle de l'affection qui lui était prescrite à l'égard des autres. Pour qui aurait été bon celui qui agit envers soi-même d'une manière si barbare? *Qui sibi nequam est, cui alii bonus erit?* (*Eccli.*, XIV, 5.)

Combien de gens se rendent suicides sans paraître même s'en douter! Sans parler de ces avares qui se refusent à eux-mêmes, comme ils refusent aux autres, les choses de première nécessité, voulant épargner leur cher argent, combien d'hommes adonnés au vin et à l'usage immodéré des liqueurs corrosives, se brûlent progressivement les entrailles, et abrégent ainsi considérablement leurs jours! Combien de débauchés et de libertins se ruinent par la volupté, vieillissent, encore à la fleur de l'âge, et meurent avant même d'être parvenus à la moitié de leur carrière! Combien d'agriculteurs, de cultivateurs, de laboureurs, de vignerons d'une constitution robuste et vigoureuse, qui, par esprit d'avarice, ne voulant prendre aucun repos, les jours de dimanches et de fêtes d'obligation, se ruinent totalement la santé, et se voient envahis par le cortége de toutes les infirmités, à un âge où ils auraient joui de toutes leurs forces, s'ils n'avaient pas fait violence à la nature par des travaux incessants? Je ne parle pas des maladies qui se contractent par des exercices violents et immodérés qui deviennent des principes de pleurésies, de catarrhes et de maladies de poitrine. Les médecins nous en diraient long, s'ils entreprenaient de nous détailler les suites funestes auxquelles donnent lieu et l'état de gêne auquel s'assujettit la vanité, et les graves inconvénients qui résultent pour l'ordinaire du défaut de modestie. Plût à Dieu que l'appréhension des suites malheureuses qui a fait cesser bien des immodesties publiques, eût également fait cesser celles qu'un certain monde se permet dans les réunions du soir! Un reste de pudeur permet toujours moins de braver la modestie en plein jour.

Non-seulement il ne peut pas nous être permis d'abréger, d'un seul instant, notre vie, mais nous n'avons pas même la disposition d'un seul de nos membres. Ainsi ceux qui, pour s'exempter du service militaire, se blessent, se mutilent, se coupant un doigt, par exemple, ou s'exposant à altérer considérablement leur vue, se rendent coupables d'une faute grave, sans parler de l'injustice qu'ils commettent envers ceux qui sont obligés de partir à leur place.

En général on peut dire que, comme on ne peut ôter la vie à qui que ce soit, sinon en suivant les lois de la guerre, en exécutant ou faisant exécuter celles de la justice, ou en défendant sa vie contre un injuste agresseur, on ne peut, non plus, exposer sa propre vie que quand la loi de Dieu souverain maître de nos jours le prescrit, ou qu'on y est obligé pour le bien de la société ou le devoir de la religion. Ainsi un militaire en faction doit rester à son poste, même au péril de sa vie; ainsi un pasteur doit assister les pestiférés, en bravant la mort. Dans le premier cas, le bien de l'Etat, dans le second, le salut des âmes exigent ce dévouement. Mais exposer sa vie ou sa santé pour satisfaire la curiosité d'un peuple avide de spectacles ; s'élancer dans les airs au moyen d'un ballon, danser ou se suspendre à des hauteurs démesurées où l'on n'a d'autre point d'appui qu'une corde vacillante, se précipiter du haut d'un pont les pieds ou la tête en bas dans les ondes, faire des tours de force qui dépassent tout ce que le commun des hommes exécute, faire des évolutions, des bonds, des représentations accompagnées de mille périls sur des coursiers agiles ; comment excuser tous ces faits de péché mortel? Est-il même dans l'ordre que des chrétiens les autorisent et les encouragent par leur présence?

Combien de gens périssent, chaque année, dans les rivières, outre l'indécence qui accompagne trop souvent ces natations qu'on n'a pas même la réserve de soustraire aux regards du public! Combien d'accidents sont le résultat des armes à feu livrées aux mains d'une jeunesse imprudente et téméraire! Il n'y a pas de lieux qui n'aient à ce sujet

quelques sinistres événements à raconter.

Parlerai-je des duels proscrits également par les lois de Dieu, de l'Eglise et de l'Etat? l'Eglise frappe d'excommunication les duellistes, ainsi que ceux qui participent efficacement, ou comme témoins choisis, à cet acte inhumain et barbare. Qu'est-ce que le duel, sinon une lâcheté cachée sous le masque de la bravoure et du courage? On n'a pas la force de supporter une injure, ou ce que l'on veut regarder comme tel : cette injure prétendue n'est souvent qu'une bagatelle, qu'un mot qu'on ne punirait pas même dans un enfant à qui on ne voudrait rien passer : c'est une inadvertance, une gaucherie, une maladresse, un mot dont on ne comprenait pas bien le sens quand il fut dit. Et quand il y aurait eu quelque malice en tout cela, n'est-ce pas faiblesse de ne pouvoir supporter une injure, et de s'exposer à perdre la vie ou à la ravir à un homme par la crainte de passer pour poltron?... Faux point d'honneur, que tu es barbare dans tes résultats! O homme, que tu es faible, en voulant te montrer intrépide! Que vous êtes coupables, ô vous qui poussez les autres à de semblables excès! Disons pourtant que l'on commence à ouvrir les yeux sur l'horreur de ce préjugé féroce. Aussi, depuis quelques années, les duels ont été beaucoup moins fréquents parmi nous qu'ils ne l'avaient été depuis cinq ou six siècles.

On est coupable d'homicide, soit que l'on donne la mort par soi-même, soit qu'on le fasse commettre par une main étrangère, en devenant sa cause efficace par commandement, conseil ou approbation déterminante. Un crime souvent attire un autre crime, comme un abîme attire un autre abîme. Ainsi, une personne qui a sacrifié son honneur, et qui veut cacher sa honte, concevra quelquefois la pensée de détruire le fruit qu'elle porte dans son sein. L'Eglise frappe encore d'excommunication tous ceux qui se rendent coupables de cette cruauté d'une manière efficace, par action ou coopération (66).

Il n'est pas permis de faire, même sur le dernier des hommes, l'expérience d'un remède qui peut donner la mort, à moins que le médecin qui l'administre n'ait la certitude qu'indépendamment du remède, qui offre des chances de succès, le malade périrait. Dans les cas extrêmes, on essaye des moyens extrêmes.

C'est une cruelle imprudence d'enterrer trop précipitamment les corps : c'est s'exposer à leur faire subir une mort d'enragé. Les lois ont sagement prescrit de n'enterrer qu'après quarante-huit heures ceux qui ont été frappés d'une attaque subite, alors même qu'elle paraissait mortelle (67).

Les femmes enceintes doivent éviter les travaux excessifs et tout ce qui exige de pénibles ou violents efforts. On serait barbare alors si l'on demandait qu'elles fissent des choses que leur interdit la position dans laquelle elles se trouvent. Combien elles-mêmes n'auraient-elles pas de reproches à s'adresser, si, ne voulant s'imposer aucune privation que leur état réclame, elles devenaient la cause prochaine ou éloignée de quelque accident? Remarquez que l'Eglise, comme une mère tendre, a pour elles toute espèce d'égards, les exemptant des jeûnes et de toutes les lois dont l'observance pourrait leur être nuisible.

Les nourrices doivent observer fidèlement les statuts pleins de sagesse que l'Eglise a faits pour elles. Ainsi, elle leur fait une loi de faire coucher à part leurs petits nourrissons, tout au moins la première année, à cause du danger de suffocation qui peut si facilement se comprendre dans un âge si délicat et si fragile. Le mépris de cette loi expose à un cas réservé.

Les sages-femmes, ainsi que les médecins, ne doivent exercer leur état qu'autant qu'ils en connaissent parfaitement les règles, autrement ils répondraient devant Dieu des suites de leur incapacité.

Les gardes-malades ne doivent jamais s'écarter, pour suivre leurs caprices ou ceux des malades, des prescriptions des médecins. Les malades demandent quelquefois à boire et à manger dans un état où on les tuerait en se rendant à leurs désirs imprudents. La complaisance, dans ces cas, pourrait devenir une cruauté meurtrière.

Les parents doivent soigneusement veiller à ce que leurs enfants ne s'accoutument pas à disputer, lancer des pierres, frapper ceux de leur âge. De là naissent insensiblement des habitudes barbares qui conduisent sou-

(66) Saint Jean Chrysostome (Serm. 26, c. 13, *in Epist. sancti Pauli*) dit en parlant des suites de l'adultère : « Pourquoi quittez-vous votre terre pour envahir une terre étrangère qui corrompt tous les fruits qu'elle produit, qui porte la stérilité partout, ou qui donne la mort même avant que donner la naissance? Voyez donc cet horrible enchaînement de maux! Voyez la débauche des tables traînant à sa suite une débauche plus infâme encore; car c'est le premier de ces excès qui enfante les adultères et quelquefois des crimes plus odieux que les adultères; car je n'ai point d'expressions assez fortes pour vous peindre l'énormité d'un forfait qui, non-seulement tue un homme avant qu'il naisse, mais qui l'empêche même de naître. Pourquoi déshonorez-vous ainsi le don de Dieu? Pourquoi violez-vous les saintes lois de la nature? Pourquoi recherchez-vous comme une action louable un crime qui ne mérite que l'exécration des hommes? Pourquoi vous conduisez-vous de manière à ce que les hommes trouvent la mort où ils devaient trouver la vie! Pourquoi la femme qui devait s'honorer et honorer l'homme par les enfants à qui elle donnerait la vie, devient-elle, à votre instigation, meurtrière et parricide? C'est souvent, j'en conviens, par sa propre perversité que se commettent de telles horreurs; mais Dieu ne laissera pas de vous les imputer à vous-mêmes, parce que vous y avez donné lieu. Le mépris que vous avez fait d'une manière si indigne de la loi de Dieu, les abominations qui en ont été la suite allumeront un feu qui brûlera les deux coupables, » etc., etc.

(67) *Voy.* dans la *Vie de saint Camille de Hellis* plusieurs exemples d'hommes vivants qu'on avait réputés et même ensevelis comme morts. (L. II, c. 1, p. 144 et suiv.)

vent aux derniers excès, et jettent les familles dans l'opprobre. A Lacédemone, on condamna à mort un enfant qui prenait son amusement à arracher les yeux à des corneilles. On jugea avec raison qu'un cœur si dûr dans un âge si tendre, serait, plus tard, un fléau pour la République.

Les mères, les nourrices, les domestiques, ont des moments bien pénibles à passer avec les petits enfants qui reviennent sans cesse à pousser des cris aigus et souvent prolongés. Mais ces innocentes créatures ne savent pas ce qu'elles font ; on ne les apaise pas en se livrant à la colère et à l'emportement. Corriger les enfants, les repousser, les rudoyer, les jeter avec impatience sur un lit, c'est non-seulement perdre son temps, mais souvent exciter davantage leur mauvaise humeur, et les jeter dans des convulsions qui peuvent devenir mortelles.

N'oublions pas de dire que tous les fidèles, et à plus forte raison les sages-femmes, doivent savoir la manière d'administrer le baptême, afin de le donner dans le cas d'une absolue et pressante nécessité ; car ce n'est que dans ce cas que les simples fidèles peuvent administrer ce sacrement. Pour baptiser un enfant, il faut prendre de l'eau naturelle, et la verser sur la tête de l'enfant, en même temps que l'on prononcera ces paroles : Enfant, je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. C'est la personne qui verse l'eau, qui doit elle-même prononcer les paroles sacramentelles, et non pas une autre.

Quand on conduit quelques criminels au supplice, les chrétiens pieux se font un devoir de prier, afin qu'ils souffrent la mort avec des sentiments de pénitence et en expiation de leurs fautes. La résignation dans ce cas peut avoir le mérite du martyre. On ne peut voir qu'avec chagrin la foule du peuple se presser autour de l'échafaud pour assister à la mort d'un coupable, et revenir de ce spectacle aussi froidement et avec autant d'indifférence que si l'on avait assisté à tout autre événement.

La haine qui se forme dans le cœur est le commencement de l'homicide; car on n'en vient au meurtre qu'après avoir laissé se former dans le cœur l'aversion et l'opposition à l'égard du prochain. Dieu défend de haïr, et il prescrit d'aimer même ses plus grands ennemis. Jésus-Christ nous prescrit d'aimer nos ennemis, de faire du bien à ceux qui nous font du mal, de prier pour ceux qui nous calomnient et nous persécutent, si nous voulons avoir quelques traits de ressemblance avec notre Père céleste, qui fait lever son soleil sur les bons comme sur les méchants, et envoie la rosée sur les terres des iniques comme sur celles des justes. Ce n'est pas ici un simple conseil qu'il nous donne, c'est une loi qu'il nous intime. Il nous offre dans l'Evangile la condition essentielle, mais sûre de notre pardon: *Pardonnez*, dit-il, *et Dieu vous pardonnera* (*Luc.*, VI, 37) : c'est à prendre ou à laisser; voyez ce que vous voulez faire. Il ne nous a pas seulement donné le précepte, il y a joint l'exemple sur la croix, il implore à haute voix la miséricorde de son Père en faveur de ses propres meurtriers : *Mon Père*, dit-il, *pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* (*Luc.*, XXIII, 34.) J'en conviens, il est difficile, quand on a été abreuvé d'outrages et d'injustices, d'accorder un pardon généreux et sincère; mais il faut bien que ce pardon ne soit pas au-dessus des forces de l'homme aidé de la grâce divine, puisque le Seigneur, qui ne prescrit rien d'impossible, nous le commande. Comment, au reste, ne pourrions-nous pas, sous la loi nouvelle, ce que Joseph et David ont pu sous la loi de nature et la loi de Moïse?

Le scandale, suivant saint Thomas, est une parole ou une action qui offre au prochain une occasion de ruine spirituelle : *Dictum aut factum quod præbet occasionem ruinæ spiritualis proximo.* Tels sont, par exemple, les mauvais conseils, les discours licencieux, l'apologie que l'on fait d'une action criminelle, l'encouragement que l'on donne aux hommes vicieux et pervers. C'est un acte scandaleux que de prêter de mauvais livres, d'étaler des tableaux indécents, de se montrer soi-même dans une tenue immodeste, de plaisanter et tourner en ridicule ceux qui font le bien, s'exposant ainsi à les en détourner ou bien à en détourner les autres.

Il y a deux choses à observer par rapport au scandale: 1° Il ne faut pas le donner soi-même. Dieu nous annonce, par la bouche d'Ezéchiel, qu'il nous demandera compte du sang de celui qui périra par notre faute : *Sanguinem ejus de manu tua requiram* (*Ezech.*, III, 20); et Jésus-Christ dit dans le même sens qu'il vaudrait mieux être précipité dans la mer, une meule de moulin au cou, que de scandaliser le dernier des hommes.

2° Il faut fuir le scandale et ne jamais s'y exposer; si on a eu le malheur de s'engager dans une occasion qui porte au mal, il faut absolument s'en éloigner, quand on le peut, quoi qu'il en puisse coûter d'ailleurs. C'est dans ce sens que Notre-Seigneur Jésus-Christ dit qu'il faut couper le pied droit, la main droite, arracher l'œil droit, quand ils portent au mal, c'est-à-dire se séparer de ce que l'on a de plus cher, quand on s'exposerait évidemment au péché mortel, faute de cette séparation.

Toutes les fois que l'on a nui au prochain dans son corps ou dans son âme, on ne peut obtenir son pardon qu'en réparant tout le mal que l'on a fait, si on le peut, et en formant la sincère résolution de le réparer aussitôt qu'on le pourra, au cas qu'on ne le puisse actuellement.

O mon Dieu ! la vraie charité nous préserverait de toute atteinte ou desseins criminels à l'égard de nos frères. Nous vous demandons cette vertu, Seigneur, par l'entremise de celle que l'Eglise appelle la mère de la belle dilection. Si nous aimons sincèrement nos frères sur la terre, nous sommes assurés de recevoir la couronne de la charité dans le ciel.

INSTRUCTION XIII.

SUR L'IMPURETÉ.

Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram (*Gen.*, I, 28)

Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.

L'homme est créé à l'image de Dieu, parce qu'il a une âme intelligente, immortelle et destinée à s'unir à son créateur. C'est donc en Dieu qu'il devrait chercher une félicité qu'il ne saurait trouver ailleurs. C'est ce que la plupart des hommes ne veulent pas sentir et comprendre. Tous livrés aux sens, ils ne cherchent que des satisfactions grossières et sensuelles, et descendent souvent plus bas que les animaux eux-mêmes, ne sachant mettre aucune borne à leurs affections déréglées. Peu de temps après la chute du premier homme, on en vit les fruits déplorables par le déréglement qui se manifesta dans les mœurs du plus grand nombre : jusque-là, qu'au langage de l'Ecriture, Dieu se repentit d'avoir créé l'homme, à cause de sa grande malice : *Videns autem Deus quod multa malitia hominum esset in terra et cuncta cogitatio cordis intenta esset ad malum omni tempore, pœnituit eum quod hominem fecisset in terra; et tactus dolore cordis intrinsecus : Delebo, inquit, hominem quem creavi a facie terræ.* (*Gen.*, VI, 5.) Toutes les expressions qu'emploie ici le texte sacré qui n'exagère jamais, annoncent l'horreur que le vice impur inspire à Dieu, et les châtiments qu'il prépare à ceux qui s'y livrent. Le châtiment suit la menace, et comme, à l'exception d'une seule famille, l'impureté avait envahi tout le genre humain, tous les hommes, à l'exception de cette famille innocente, périssent dans un déluge universel. Heureux si les coupables, à la vue des eaux débordées ou tombant du ciel à torrents, confondirent leurs larmes de repentir à ces ondes vengeresses et trouvèrent dans le châtiment même qu'ils subissaient un baptême purifiant! Cette leçon terrible devait bien suffire, ce semble, pour inspirer à jamais aux hommes une vie chaste et pure; et cependant, le monde s'étant repeuplé, la corruption devint pire après, qu'elle ne l'avait été avant le déluge, et une pluie de soufre et de feu, consumant cinq villes criminelles qui n'ont pu plus se relever depuis, montre encore aujourd'hui, dit saint Jean Chrysostome, ce que l'on doit craindre des feux de l'enfer quand on voit une flamme vengeresse exercer de si affreux ravages contre les coupables habitants de la terre. Il est à remarquer encore que le lac Asphaltite, qui coule sur les bords des lieux où étaient situées ces villes criminelles, ne roule que des eaux mortelles, et que les fruits des arbres qui s'y trouvent, beaux à la vue, ne renferment dans l'intérieur qu'une espèce de cendre, image des plaisirs de ce monde qui paraissent attrayants et ne donnent que des déceptions et des chagrins. C'est le vice impur qui, selon saint Augustin, a retardé la venue du Fils de Dieu sur la terre, et lui a fait exterminer, la nuit de sa naissance, tous ceux qui s'étaient livrés aux plus grands excès que le démon de l'impureté suggère ; car, comme il venait, par son incarnation, combler l'humanité de gloire, il ne put supporter de se trouver dans la compagnie de ceux qui déshonoraient la nature humaine par de semblables abominations.

Quel est l'effet de l'impureté en cette vie même? Eh! peut-on se le dissimuler? Elle énerve le corps, obscurcit l'esprit, remplit l'âme de remords et d'amertume, engendre toutes sortes de désastres et de maladies, flétrit la jeunesse, accélère et déshonore la vieillesse, abrége la vie, conduit à l'enfer : « En sorte, » dit saint Augustin, « que ce qui contente n'est que d'un instant, et que ce qui tourmente est perpétuel : » *Momentaneum quod delectat, æternum quod cruciat.*

D'ailleurs tous les vices marchent à la suite d'une vie impure, et toutes les vertus s'enfuient loin d'elle. Celui qui ne cherche que les plaisirs des sens a, pour l'ordinaire, une antipathie mortelle pour Dieu, pour la religion, pour ceux qui la prêchent et la pratiquent. Il ne peut s'empêcher de le témoigner dans l'occasion, et de se vendre ainsi lui-même, en manifestant à ceux qui ne le connaissaient pas la source de corruption qui est dans son cœur.

Disons maintenant d'où procède, pour l'ordinaire, ce malheureux vice. C'est d'abord de l'orgueil, de l'oisiveté et de l'intempérance, comme l'atteste l'Esprit-Saint par la bouche d'un prophète. (*Ezech.*, VI, 49.) — L'orgueil, pierre d'achoppement et de scandale pour soi comme pour les autres. Détournez vos yeux d'une personne parée, dit l'Esprit-Saint, de peur que cet extérieur embelli ne soit pour vous un sujet de chute. (*Eccli.*, XXV, 28.) Rien n'humilie plus que le déshonneur qui résulte du vice impur; et Dieu qui se retire de l'homme plein de lui-même permet qu'il tombe dans des fautes honteuses et humiliantes.

L'oisiveté est une autre source d'impureté. Les démons, dit saint Bernard, inspirent toutes sortes de mauvaises pensées à une personne qui est désœuvrée. Elle est en repos du côté du travail; mais elle ne l'est pas à l'égard des délectations criminelles qui se forment dans son esprit. Ce qui faisait dire à saint Isidore : Ayez toujours quelque genre d'occupation, afin que le démon ne vous trouve jamais oisif; car ceux qu'il ne trouve pas livrés à quelque action bonne, il les occupe de choses mauvaises. L'intempérance, autre source d'impureté. L'aiguillon de la volupté, dit saint Jérôme, est d'autant plus actif que l'estomac est plus chargé d'aliments, et il est bien difficile que la gourmandise laisse à l'homme la faculté d'enchaîner les passions.

Il n'est guère nécessaire de signaler les dangers si évidents qui se rencontrent aux théâtres et dans les comédies. Le mot de *comédie* dérive de celui de *Comus*, qui était adoré chez les païens comme le dieu de la gourmandise et de l'impureté. Cette étymo-

logie en dit assez. Sénèque disait qu'il n'y avait rien de si contraire aux bonnes mœurs que la comédie. J.-J. Rousseau, écrivant à D'Alembert, a fait un vrai traité contre les spectacles. Il y établit que les meilleures pièces corrompent le cœur de la jeunesse. Sempronius répudia sa femme pour y avoir assisté. Octave Auguste défendit aux femmes d'y paraître, et l'un des Scipions, outré des désordres qui en étaient la suite, fit livrer aux flammes tout ce qui y servait. On refuse généralement, en France, la sépulture ecclésiastique aux comédiens de profession, comme à des excommuniés. Selon Tertullien et saint Cyprien, l'assistance aux spectacles est une des choses auxquelles nous avons renoncé dans notre baptême; car si les pompes du monde ne se trouvent pas là, elles ne se trouvent nulle part. (Nous parlerons ailleurs des dangers des bals.)

Les romans sont une autre source de corruption. Pourquoi? Parce qu'ils ont ordinairement pour auteurs des hommes déréglés qui, parlant de l'abondance de leur cœur, ne peuvent donner que de très-mauvaises leçons, de quelques voiles spécieux qu'ils les enveloppent. Quel en est le fond? des intrigues. Quel en est le plus communément le but? de jeter dans l'âme l'éveil des passions, une dangereuse mollesse, des goûts de vanité, des désirs funestes. Quand on n'aurait à se reprocher, dans ces sortes de lectures, que la perte du temps, ne serait-ce pas déjà un grand malheur que de sacrifier à des inutilités des instants qui ne nous sont donnés par le Seigneur que pour travailler à notre salut? Mais quand on songe que ce sont des heures occupées à se creuser un abîme, comment ne pas ouvrir les yeux sur un semblable malheur? Aviez-vous besoin de ce stimulant funeste? N'êtes-vous pas déjà, sans lui, assez portés au mal? Les saints, qui ne lisaient que de bons livres, avaient de la peine néanmoins à surmonter les tentations, et vous voulez demeurer purs comme des anges, en ne faisant que des lectures qui amollissent et énervent l'âme? Un saint Paul, quoique élevé au troisième ciel, se plaint des soufflets de l'ange de Satan; un saint Jérôme, quoique appliqué aux études les plus saintes et les plus sérieuses, a mille peines à s'arracher aux réminiscences dangereuses des vanités de Rome; et cependant, à l'exemple de saint Paul, il châtie son corps cruellement et le réduit en servitude; un saint François d'Assise se roule sur les épines, un saint Benoît dans la neige, d'autres se plongent dans des étangs glacés; et ce n'est qu'à grand'peine qu'ils surmontent les tentations; et vous qui joignez à l'orgueil, à l'oisiveté, à la sensualité, les lectures dangereuses, vous avez la prétention que vous pourrez demeurer chastes! Quelle présomption! quelle témérité! Mais, direz-vous, je ne lis que des livres amusants et dont les intrigues sont honnêtes; je n'en lis aucun qui soit licencieux. Il y a, sur ce point, des consciences bien larges, et qui trouvent honnêtes des lectures dont le fond est tout à fait déréglé; mais, supposé que les livres soient effectivement tels que vous le dites, qu'y cherchez-vous? Si ce sont des mensonges ou de vaines amours, est-ce là qu'un chrétien et une chrétienne doivent passer leur temps? Mais, dites-vous, je suis bien aise de me former au beau langage. Et moi, je vous dis, que ce ne fut jamais dans les romans que l'on apprit à bien parler. Les romans ne donnent qu'un style prétentieux et vain; et, pour peu que l'on ait de l'expérience, on peut distinguer les liseurs et liseuses de romans sur cent autres, par l'affectation et le ridicule de leur façon de s'expliquer. Mais il faut bien passer son temps à quelque chose. Oui; mais à quelque chose d'utile. Or, non-seulement vous perdez votre temps dans ces vaines lectures, mais vous vous remplissez l'esprit de dangereuses chimères, vous vous dégoûtez de votre condition, où vous ne sauriez trouver les fausses délices, les attentions qui sont peintes dans toutes ces descriptions mensongères; et un jour viendra que vous ne pourrez même supporter l'intérieur et les devoirs de votre ménage, pour avoir voulu parcourir ces régions enchantées, où vous ne rencontriez que des perfections imaginaires et d'exaltés adorateurs (68). On a vu des personnes refuser des établissements très-convenables, parce qu'elles ne pouvaient jamais rencontrer dans les hommes ordinaires ces qualités ravissantes qu'elles avaient trouvées dans les héros de romans. Ainsi, telle personne qui, sans ces funestes lectures, serait devenue une excellente épouse et une bonne mère de famille, par suite d'un enthousiasme ridicule, finissait par se rendre méprisable à tous. Les regrets venaient ensuite; mais ils étaient trop tardifs et ne remédiaient plus au mal. Et que serait-ce si j'avais entrepris de vous tracer les effets lamentables des lectures licencieuses et immorales qui empoisonnent de nos jours la société? Vous en verriez sortir, comme d'une source malheureusement féconde, les divisions, les disputes, les haines, les adultères et tous les excès qui traînent à leur suite d'autres crimes qui désolent la terre et déshonorent les familles. Mais que devez-vous faire des romans, si vous en avez chez vous? Soyez impitoyables: brûlez-les, de peur qu'un jour ils ne vous fassent brûler dans les enfers. Malheur à ceux qui les composent! malheur à ceux qui les lisent! malheur à ceux qui les vendent! malheur à

(68) Pendant mon séjour à Meaux, une fille unique, jeune et belle, fut demandée en mariage par un jeune homme qui n'avait d'affection que pour elle et qui méritait la sienne par ses excellentes qualités. Le mariage se conclut à la grande satisfaction des deux familles. Malheureusement la nouvelle épouse n'avait lu que des romans; elle ne trouva pas dans son mari la perfection dont l'avaient bercé ses livres. Quelques mois après son mariage, elle alla, quoique enceinte, se noyer dans la rivière de la Marne, laissant sur sa table une lettre qui expliquait les motifs de sa coupable détermination.

ceux qui les prêtent! malheur à ceux qui les empruntent! Ils répondront des suites de ces diverses actions.

Et ne dites pas : J'ai assez de force d'esprit : ces livres ne sauraient me nuire; il y a dans ce langage beaucoup de présomption. Si ces livres ne vous font pas beaucoup d'impression funeste, ne serait-ce pas parce que le mal est déjà tout fait dans votre cœur? Au reste, vous rendrez compte à Dieu non-seulement du mal que vous vous êtes fait à vous-même, mais encore de celui qui pourra survenir aux autres par suite de votre imprudence à laisser subsister des ouvrages dont on ne peut attendre aucun bien et qui peuvent être la cause de grands maux. Je n'ai pas besoin de dire qu'on a vu des saints devenir, en très-peu de temps, des démons, pour avoir lu des ouvrages contraires à la foi ou aux bonnes mœurs. Je signale les livres contraires à la foi plus meurtriers encore que les ouvrages licencieux, parce qu'ils tarissent la religion dans sa source. Ces diverses lectures n'en sont pas moins interdites, soit qu'on les recueille dans les livres, soit qu'on les puise dans les feuilles publiques dont le plus grand nombre aujourd'hui porte le cachet de l'impiété ou de l'immoralité de leurs auteurs.

Un autre attrait au vice impur, c'est la fréquentation désordonnée des personnes d'un sexe différent : *Ne vous laissez pas surprendre*, dit l'Esprit-Saint, *par les piéges que vous tend une femme séduisante; son langage est doux comme le rayon de miel, et ses paroles plus insinuantes et pénétrantes que l'huile; mais leur résultat est aussi amer que l'absinthe, aussi aigu qu'un glaive à deux tranchants; ses pieds descendent à la mort, et c'est aux enfers qu'aboutit sa marche... Eloignez-vous donc des lieux qui vous rapprocheraient d'elle, et n'approchez pas de la porte de sa maison.* (*Prov.*, V, 1-8.) « Souvenez-vous, » dit saint Jérôme, « que la femme a chassé l'habitant du paradis, de cet heureux séjour. » *Memento quod paradisi colonum mulier de sede sua ejecerit.*

Parlerai-je de l'immodestie dans les habits. Oh! combien de personnes se sont perdues et ont perdu les autres par leurs indécences! Saint Jean Chrysostome voit là un crime plus grand que dans l'apprêt du poison. Saint Paul voulait que les femmes ne parussent que voilées dans les assemblées des fidèles, disant qu'elles devaient ce témoignage de respect aux anges mêmes : qu'eût-il dit des personnes qui se seraient montrées en public et en particulier sans aucun égard pour les saintes règles de la pudeur? Si l'intention des personnes qui s'habillent d'une manière inconvenante n'est pas mauvaise, quel est donc le motif qui les fait agir de la sorte? Saint Jérôme engageait sainte Paule à modérer ses mortifications et ses pénitences; mais il ne put la décider à en adoucir les rigueurs, tant elle avait à cœur d'expier ses vanités passées et le luxe de ses parures. Disons aussi que souvent ce qui passe dans le monde pour une tenue modeste, est bien loin de l'être aux yeux de Dieu. On en convient quand on se convertit sincèrement; mais tant que le retour n'est pas sincère, on cherche à se dissimuler à soi-même les artifices dangereux de son amour-propre et les funestes effets qu'il peut produire. Quelle différence entre les dispositions des âmes saintes et des âmes mondaines! La jeune sainte Agnès, s'apercevant qu'elle fixait les regards et excitait l'admiration de ceux qui la contemplaient marchant au supplice, s'écria avec une noble indignation : *Qu'il périsse, ce misérable corps, puisqu'il peut plaire à d'autres yeux qu'à ceux de mon Dieu!*

Les tableaux indécents sont une autre source empoisonnée qui fait des ravages perpétuels. La peinture, selon saint Grégoire, est parlante comme l'Ecriture; mais elle est bien plus dangereuse encore, quand elle est animée par la vivacité des traits et des couleurs. Aussi ceux qui ne rougissent pas d'exposer des tableaux immodestes, répondront non-seulement pour leurs propres péchés, mais pour ceux auxquels ils donnent occasion dans les autres. Et l'on peut dire, avec saint Jean Chrysostome, qu'à côté de chaque tableau inconvenant, il y a un démon qui fait sentinelle pour exciter les regards des curieux, et jeter, à cette occasion, de mauvaises dispositions dans les cœurs : *Nudæ figuræ dæmon assidet.* Qu'ont donc à faire les vrais chrétiens à l'égard de ces dangereuses productions de l'art? Deux choses : la première, de ne point les garder dans leurs maisons, mais de les détruire sans pitié, si elles ne sont pas susceptibles d'être réformées; car il ne serait pas permis, dans ce cas, de les vendre. La seconde chose à faire, c'est de tenir ses regards baissés quand on se trouve dans des lieux où sont ces dangereuses représentations : c'était, au rapport de saint Basile, la conduite qu'observaient les premiers chrétiens, qui se faisaient remarquer par la pudeur de leurs parures, la retenue de leurs regards et la sublimité de leurs pensées, toujours élevées vers la céleste patrie : *Pudore ornari, dimissos oculos, sursum animum.*

Je n'ai pas besoin de dire tout ce qui peut naître de funeste des entretiens contraires à l'honnêteté. Saint Paul l'indique assez quand il dit que les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs. On fait sans peine ce que l'on dit ou ce que l'on entend avec plaisir. La bouche parle de l'abondance du cœur, et l'oreille est empressée de s'ouvrir au langage du vice, quand le cœur est gâté.

Terminons. Voulez-vous ne point vous laisser infecter par le vice impur? ayez fréquemment recours à la prière; menez, le plus que vous pourrez, une vie retirée et solitaire; aimez le travail, soyez sobres dans le boire et le manger; fuyez avec prudence toutes les occasions dangereuses; car, suivant la pensée de saint Augustin, dans les combats que la chasteté peut avoir à soutenir, il n'y a que les poltrons et les fuyards qui sont assurés de la victoire : *Contra libi-*

dinis impetum, apprenende fugam, si vis obtinere victoriam ; nec sit tibi verecundum fugere, si castitatis palmam desideras obtinere. Recourez à l'immaculée Vierge ; elle est la terreur des esprits immondes, et la ressource des âmes agitées par la tentation : *Si insurgant venti tentationum, respice stellam, voca Mariam*, dit saint Bernard. Recourez fréquemment à la ressource puissante des sacrements ; nourrissez-vous du pain des élus, abreuvez-vous du calice qui conserve la pureté des vierges. Etes-vous coupables ? craignez de périr en cet état. Vous n'avez pas conservé votre innocence : hâtez-vous de la réparer ; vous n'avez pas eu honte de pécher, n'en ayez pas d'en faire l'humble et sincère aveu. Venez au saint tribunal vous procurer une joie mille fois plus douce que celle du péché. Ne vous exposez pas à l'opprobre du jugement dernier, en prétendant vous affranchir de la gêne d'un aveu qui ne coûte que quelques minutes et qui remplit ensuite le cœur de la consolation la plus ineffable. Voulez-vous le remède ? vomissez le poison : *Exspue venenum, si vis habere remedium.* (Aug.)

O Dieu de sainteté ! purifiez mon cœur de toute souillure. O Vierge pure et sans tache ! accordez-moi, pour mériter cette faveur, votre maternelle protection. Rien de souillé ne saurait entrer dans le ciel ; priez donc votre divin Fils qu'il me sépare de cette masse de corruption qui inonde la terre, et qu'il m'associe à ces cœurs purs qui posséderont la terre des vivants.

INSTRUCTION XIV (69).

DANGERS DE LA DANSE.

Versus est in luctum chorus noster. (*Thren.*, V, 15.)
Nos danses se sont changées en deuil.

Gardez-vous de croire, mes frères, que, marchant sur les traces de l'hérésie toujours dure, chagrine et sombre, je vienne exagérer la sévérité de l'Evangile, outrer les principes de la morale chrétienne, et proscrire une récréation qui n'aurait rien de dangereux, rien qui s'écartât des règles de la décence et de l'honnêteté. Il existe un assez grand nombre d'abus évidemment damnables, pour que nous ne soyons pas tentés de faire un procès à des amusements que l'on pourrait, à la rigueur, tolérer. J'irai même jusqu'à convenir que la danse peut avoir lieu sans péché, toutes les fois que l'on prend soin d'en éloigner ce qui la rend dangereuse. Mais qu'il est rare que l'on prenne ces précautions, surtout dans les lieux où cet amusement est de tous les huit jours, et quelquefois plus fréquent encore ! J'avoue mon embarras extrême, en abordant cette question délicate. Si je ne la traite pas, certaines personnes pourront m'en savoir mauvais gré, et m'accuser de trahir la cause de l'Evangile ; si je la traite, me voilà en butte aux préventions de la plupart de mes auditeurs. Si j'établis, avec saint Thomas et saint François de Sales, les conditions au moyen desquelles la danse serait sans danger et sans crime, les uns oublieront les conditions et prononceront, sans balancer, que la danse est un amusement toujonrs légitime ; les autres, poussant les choses à l'excès, ne verront, dans cette concession, qu'une altération palpable de la morale (70). Que faire dans une alternative aussi critique ? Se taire ? mais le bien des âmes ne demande-t-il pas de rompre le silence ? Parler ? mais le double inconvénient que je viens de signaler, n'invite-t-il pas à ne rien dire ? Mon Dieu ! vous connaissez les motifs qui me font ouvrir la bouche : c'est votre gloire, c'est l'intérêt des âmes. Formez vous-même les sentiments dans mon cœur, et les paroles qui viendront se placer sur mes lèvres ; et vous, Vierge pure et incomparable, obtenez de votre divin Fils une assistance toute spéciale de grâce pour celui qui parle et pour ceux qui écoutent.

I. *Ce que l'on doit penser de la danse en général.* — Si l'on examine la danse simplement en elle-même, et en la séparant de tous les dangers dont elle est si facilement accompagnée de nos jours, nous conviendrons sans peine qu'elle peut être un plaisir honnête et permis. Ainsi, je me figure une famille religieuse et patriarcale qui se réunit ou pour célébrer le retour d'un enfant, ou le baptême d'un nouveau-né, ou les noces d'un couple modeste et édifiant. La décence la plus exacte règne dans la tenue, personne qui se permette la moindre parole inconvenante, le moindre regard déplacé, le moindre geste répréhensible Les mères sont les gardiennes attentives de leurs filles ; les pères ne perdent pas de vue une seule des actions de leurs fils. Tout se passe d'une manière chrétienne. L'assemblée finie, les pères et mères emmènent leurs enfants qui font avec eux la prière du soir au retour, puis vont paisiblement prendre leur repos. J'avoue que je ne saurais condamner une récréation qui serait accompagnée de tant de réserve, et je m'étonne qu'on ait pu faire un crime à saint François de Sales d'avoir permis la danse à des personnes d'une solide piété, et qui y portaient toute la réserve et toutes les précautions de la plus soigneuse

(69) Cette instruction n'est qu'un thème plus susceptible d'être étudié en particulier que débité en public.

(70) Saint François de Sales, dans la préface de son *Traité sur l'amour de Dieu*, dit : « *L'introduction à la vie dévote* n'a pas été exempte d'une rude censure de quelques-uns qui ne m'ont pas seulement blâmé, mais m'ont âprement bafoué en public de ce que je dis à Philotée que le bal est une action *de soi-même indifférente...* ; et moi, sachant la qualité de ces censeurs, je loue leur intention que je pense avoir été bonne. Mais j'eusse néanmoins désiré qu'il leur eût plu de considérer que ma proposition est puisée de la commune et véritable doctrine des plus saints et savants théologiens ; que j'écrivais pour les gens qui vivent au milieu du monde et des cours ; qu'à partir de là j'inculque soigneusement l'extrême péril qu'il y a dans les danses... S'ils eussent pris garde à cela, leur charité et discrétion n'eût jamais permis à leur zèle, quelque vigoureux et austère qu'il eût été, d'armer leur indignation contre moi. »

vigilance. Ce n'est donc pas en soi que la danse est condamnable. On tomberait dans le ridicule, si l'on voulait empêcher les petits enfants de courir et de danser. Le mouvement et l'action sont naturels et même nécessaires à cet âge. Aussi Jésus-Christ ne condamne pas le reproche que des enfants adressent à d'autres enfants de leur âge : *Nous avons fait entendre nos chants, et vous n'avez pas dansé : « Cecinimus vobis, et non saltastis. »* (*Matth.*, XI, 17.) La danse n'est donc pas répréhensible et mauvaise de sa nature.

On ne peut se dissimuler que, même en la supposant innocente, on ne peut s'empêcher de la trouver ridicule quand on la considère dans ceux qui ont passé les années de l'enfance. Cicéron avait à défendre Muréna que son adversaire, qui voulait le rendre odieux, avait accusé de s'être livré à la danse. Le prince des orateurs latins commence par laver son client de cette inculpation calomnieuse ; puis il ajoute que, pour se livrer à la danse, il faut communément que l'on soit ou dans le vin ou dans un état de folie : *Nemo fere saltat sobrius nisi insanus.* Salluste, dans le livre où il décrit la conjuration de Jugurtha, convient que Sempronia était fort habile dans les langues grecque et latine; mais, pour diminuer l'estime que sa science pouvait inspirer, il ajoute qu'elle jouait des instruments et dansait avec beaucoup plus de perfection qu'il ne convient à une honnête femme : *Litteris græcis et latinis docta ; psallere, saltare elegantius quam necesse est probæ.*

La question commence à devenir plus sérieuse à mesure que l'on examine plus mûrement les conséquences de la danse, par rapport aux mœurs. Saint Charles Borromée dit qu'un grave philosophe s'étant arrêté quelques instants à considérer une danse, hors de lui-même de tout ce qu'il voyait, ne put s'empêcher de s'écrier que cet amusement avait été plus spécialement inventé par le démon pour corrompre les mœurs. *Cum genus ludi contemplatus esset, magna affectus admiratione clamavit illud esse inventum ad depravandos mores singulare.* « Un homme qui n'aurait jamais vu de danse, » disait Louis Vivès, « et qui verrait des femmes se livrant avec ardeur à cet exercice, pourrait-il se défendre de penser qu'elles sont transportées par la folie? » *Quis non mulieres furore correptas credat, cum saltant, si saltantes antea nunquam spectavit?*

Je suis bien loin de chercher à insinuer que toute espèce de danse a une origine infernale. Je sais que l'Ecriture sainte fait mention, en plusieurs endroits, de chœurs de danses formés pour célébrer des événements qui honoraient la religion. Nous avons, d'ailleurs, dit assez clairement ce que nous pensions de ce plaisir, quand il avait lieu décemment, sous les yeux des parents et dans les familles patriarcales. Mais c'est la danse telle qu'elle a lieu communément, qui doit nous occuper et nous préoccuper. Or, je demande si cette danse est innocente, ou du moins sans danger; je le demande, non pas aux personnes qui en sont passionnées : celles-là protesteront toujours que ce plaisir est parfaitement exempt de faute; mais je le demande aux personnes qui avaient tenu précédemment le même langage, et qui se sont, de tout leur cœur, données à Dieu. Toutes s'accordent à dire que l'innocence court le plus grand danger dans les bals, quand elle n'y trouve pas sa perte. Il est remarquable que, dans tous les temps, les Pères de l'Eglise ont pensé de même. Le même ancien serpent a enseigné la danse, dit saint Ephrem, qui a enseigné l'impureté et l'idolâtrie. Et cependant on ne connaissait alors ni les valses licencieuses, ni les bernoises libertines, ni le galop sans pudeur, ni la polka sans décence. J'ai honte d'articuler seulement ces noms odieux. Là où vous voyez, dit le même Père, les violons, les danses, les battements de mains, vous pouvez vous assurer que se trouvent également les ténèbres des hommes, la perdition des femmes, la tristesse des anges et la fête du démon. C'est la même origine que saint Augustin donne aux danses. C'est une coutume, dit-il, que nous a laissée le paganisme : *Consuetudo ballandi de paganorum observatione remansit.* Le démon se trouve où est la danse, dit à son tour saint Jean Chrysostome; c'est le démon qui la dirige, et qui s'en sert pour assujettir les âmes à son empire. Personne, dit un autre Père, ne peut être en même temps au service de Dieu et au service du démon. Qu'il ne soit donc pas dit que vous chantiez aujourd'hui les louanges du Seigneur dans son saint temple, et que demain on vous voie danser avec les démons.

Il est bien difficile de se rassurer sur l'habitude de fréquenter les danses, quand on réfléchit sur les circonstances qui, le plus souvent, les accompagnent. N'est-ce pas là, pour l'ordinaire, le théâtre du luxe, de la vanité, de l'immodestie? là que l'on veut paraître et se faire remarquer? et plaise au ciel qu'à cet orgueil ne viennent pas se mêler des pensées et des désirs coupables! On n'en convient pas aisément tant que l'on a cette passion, parce que l'on s'aveugle volontairement soi-même. Mais quand enfin on a le bonheur d'ouvrir les yeux, ah! l'on n'est que trop souvent forcé de reconnaître que l'on ne négligeait rien pour inspirer aux autres les mauvaises dispositions dont on avait le cœur rempli. Saint Ambroise ne pouvait pas s'expliquer comment on pouvait allier la retenue avec l'agitation désordonnée de la danse : *Quid verecundiæ potest esse ubi saltatur?* Il voudrait qu'on ne permît l'habitude de ce plaisir qu'à la fille d'une Hérodiade : *Saltet, sed adulteræ filia.* Il veut qu'une mère chaste et pudique soit appliquée à instruire ses filles sur la religion, et non sur cet exercice dangereux : *Quæ pudica, quæ casta est, filias suas religionem doceat, non saltationem.* Combien de jeunes personnes, néanmoins, sont très-habiles dans ces exercices dangereux, et ne savent rien ou presque rien en fait de religion!

Quel embarras pour elles s'il leur fallait seulement faire la distinction des trois personnes de la sainte Trinité, rendre raison des vérités énoncées dans le Symbole, réciter les actes des vertus théologales, dire ce que l'on reçoit dans la sainte communion, connaître et énoncer les dispositions requises pour recevoir avec fruit le sacrement de pénitence !

Il n'y a peut-être point de lieu où la jalousie règne avec plus d'empire que dans le bal ; ce qui fait qu'au lieu du plaisir qu'on s'était flatté d'y goûter, on n'y éprouve que chagrin, dépit et amertume. On y remarque la moindre attention dont une autre personne sera l'objet, et on l'envisage comme une injustice, un mépris et un outrage fait à sa propre personne ; de là des déchirements intérieurs et des haines qui, pour être dissimulées, n'en sont souvent que plus cruelles et plus longues ; ce qui a fait dire au savant Gerson qu'il est difficile d'aller au bal sans s'y rendre coupable de divers genres de péchés. Tous les péchés, ajoute-t-il, suivent les mouvements de la danse : *Difficulter fiunt choreæ sine diversis peccatis... nota quod omnia peccata chorizant in chorea.* Henry de Saint-Ignace dit aussi : « L'usage fréquent des danses et des bals est accompagné de tant de dangers, qu'il est rare et presque inouï qu'ils aient lieu sans quelque péché. » *Chorearum et saltationum frequentatio adeo periculosa est, ut sine peccato raro, vel nunquam fiat.*

Ajoutez le danger qui résulte de la composition même des personnes réunies dans ces assemblées. Pour une d'elles qui sera retenue et modeste, il y en aura dix autres qui seront évaporées et sans décence.

Dirai-je tout ce qu'il y a de périlleux dans les assemblées nocturnes, où le démon a tant de moyens de favoriser les mauvaises dispositions du cœur à la faveur des ténèbres ? Dirai-je combien on est enhardi à imiter ce que l'on y remarque si communément parmi des personnes sans retenue ? Dirai-je tout ce qui peut résulter de ces accompagnements qui ont lieu loin des regards d'une famille qui en est complice, ou qui s'y montre indifférente ?

Ce que les pasteurs zélés remarquent partout avec douleur, c'est que les personnes passionnées pour ce plaisir sont généralement sans piété, et qu'elles ne se font aucun scrupule, les jours de dimanches et de fêtes, de manquer à la sainte messe et aux autres offices de l'église pour suivre leur penchant. Il en est pour qui les temps de l'Avent et du Carême ne sont pas même des temps réservés. Cette fureur va si loin que des morts subites, arrivées sur le lieu même du bal, n'ont pas empêché de le continuer. Il éteint donc tous les sentiments de la nature, et rend plus barbares que les animaux sauvages.

Les hommes les plus vertueux et les plus sensés ont toujours été effrayés des suites déplorables de ce plaisir. « On ne va guère aux bals et aux danses sans qu'il en résulte un grand nombre de fautes très-graves, » dit saint Charles Borromée dans un des conciles de Milan. » — « C'est là, ajoute-t-il, que naissent les pensées, là que se tiennent les discours obscènes, là que se commettent des actions déshonnêtes, là que les mœurs se corrompent, là que se trouvent les pernicieux attraits qui finissent toujours par entraîner au vice ; là prennent naissance les meurtres, les rixes, les dissensions, les séductions, les adultères et une infinité d'autres malheurs qui en sont la suite... Ces criminels et séduisants plaisirs qui entraînent les fidèles, les enlacent dans les piéges de Satan, les détournent de l'assistance aux divins offices et aux prières publiques, les dégoûtent des saintes lectures, de la fréquentation des sacrements et des autres exercices de piété auxquels ils se seraient livrés suivant le devoir d'un chrétien pieux et zélé, à certaines époques de l'année. Tout cela est certainement très-sérieux aux yeux de Dieu et de l'Eglise. »

Saint Jean Chrysostome dit de la fille d'Hérodiade qu'elle fit un double crime, et pour avoir dansé et pour avoir voulu plaire à Hérode ; ce qui ne lui réussit que trop : *Duplex crimen et quod saltaverit, et quod placuerit.* « Il est vrai, continue-t-il, que la mort de Jean n'est plus aujourd'hui le résultat de la danse ; mais les membres de Jésus-Christ n'en subissent que de plus graves attaques. » *Si Joannes non interficiatur, sed Christi membra longe gravius impetuntur.*

Mais laissons, si vous le voulez, les autorités des Pères, et consultons ceux-là même qui, après avoir expérimenté les dangers de la danse, pourront paraître plus croyables aux personnes du siècle. Qui osera récuser le témoignage du célèbre Pétrarque qui se laissa trop longtemps séduire par des affections que tout le monde connaît ? Cet incomparable poëte, revenu à des sentiments pieux, déclarait qu'on ne remportait des bals que des goûts entraînants pour la volupté. *Ex choreis, nihil unquam nisi libidinosum.* Le spectacle qu'ils présentent devrait paraître odieux à des regards honnêtes : *Inane spectaculum, honestis invisum oculis.* Cette folie en couvre une autre : *Amentia una aliam tegit.* Ce n'est pas tant la satisfaction présente que l'on se propose qu'une plus coupable délectation que l'on a en vue, et dont celle-ci est le prélude : *Non tam ibi delectatio præsens est, quam speratæ delectationis auspicium.* Vous semblez n'aller à la danse que pour goûter le plaisir de danser ; mais ce que vous n'avouez pas, c'est que la danse n'est pour vous que le début et le voile d'une passion impure que vous méditez de satisfaire : *Veneris præludium illud ludi tegmine obnubitis.* Otez la passion, et la danse est par là même anéantie : *Tolle libidinem, sustuleris choreum.* Cet amusement a été le principe d'une multitude d'actions honteuses : *Hic ludus multorum stuprorum causa fuit.*

Personne n'ignore que Bussi-Rabutin avait longtemps vécu en homme du monde, se conformant à toutes les maximes et à tous les usages du siècle. La grâce enfin toucha

son cœur, et il devint un chrétien pieux et édifiant. L'évêque de Châlons le pria alors de vouloir bien lui dire, en toute sincérité, ce qu'il pensait des plaisirs qui font la matière de cet entretien. « Je sais bien, répondit-il, qu'il y a des gens qui courent moins de dangers que d'autres dans les bals, cependant les plus froids tempéraments s'y réchauffent. Ce ne sont d'ordinaire que des jeunes gens qui composent ces sortes d'assemblées, lesquels ont assez de peine à résister aux tentations dans la solitude, à plus forte raison dans ces lieux-là, où les beaux objets, les flambeaux, les violons et l'agitation de la danse échaufferaient des anachorètes. Les vieilles gens qui pourraient aller au bal, sans intéresser leur conscience, seraient ridicules d'y aller, et les jeunes gens à qui la bienséance le permettrait, ne le pourraient pas sans s'exposer à de grands périls. Ainsi, je tiens qu'il ne faut pas aller au bal quand on est chrétien, et je crois que les directeurs feraient leur devoir s'ils exigeaient de ceux dont ils gouvernent les consciences qu'ils n'y allassent jamais. »

II. *Prétextes que l'on fait valoir en faveur de la danse.* — D'après tout ce que l'on a dit jusqu'ici, il est aisé de conclure que, quoique la danse ne soit pas intrinsèquement mauvaise, on ne peut nier qu'on doive la craindre à cause de la multitude des dangers qui l'accompagnent incontestablement ; et cela doit suffire pour la rendre grandement suspecte aux âmes timorées. Voyons maintenant les prétextes par lesquels on veut en justifier la fréquentation.

On a toujours dansé, dit-on : ce qui prouve que la danse est dans la nature de l'homme et n'entraîne pas les inconvénients que lui supposent des moralistes outrés. Il est facile de répondre à cette raison que, comme nous l'avons suffisamment dit, ce n'est pas l'exercice de la danse en lui-même que nous condamnons, mais ce qui l'accompagne et la suit pour l'ordinaire. Retranchez ces circonstances, le bal pourra devenir innocent, et l'Eglise, qui n'exagère rien, ne le condamnera pas. Quand la prétendue réforme s'implanta dans la Suisse, elle condamna sans distinction toute espèce de danses ; les plus innocentes étaient mises au rang des plus grands crimes ; ceux qui s'y étaient rendus, étaient excommuniés ou condamnés à de fortes amendes ou incarcérés. L'Eglise ne connut jamais cette excessive rigueur; elle condamne les abus, tonne prudemment contre ce qui les enfante; mais elle ne confond pas ce qui peut être innocent avec ce qui peut être de soi-même criminel. De nos jours, les ministres méthodistes ont interdit, sous les plus terribles peines, les danses que les habitants de l'Océanie pratiquaient, quoiqu'il ne s'y passât rien de répréhensible, et que les hommes et les femmes dansassent séparément, et chacun avec son sexe ; nos missionnaires ont condamné ce rigorisme et ont tranquillisé les insulaires sur cet amusement. Il est certaines contrées en France où la même attention s'observe : qui serait assez dur pour y trouver matière à réprobation ? Certes, nous savons bien que l'esprit de l'homme a besoin de délassement, et que le corps aussi peut avoir besoin d'exercice ; mais ce délassement, cet exercice ne peuvent-ils donc avoir lieu, sans que l'on expose l'âme au danger le plus imminent de perdre l'amitié de Dieu ?

La danse, dit-on, est un exercice nécessaire à la santé : soit ; mais qu'en voulez-vous conclure? Qu'on ne doit pas l'interdire ? Eh bien ! j'y consens encore, pourvu que vous en sépariez tout ce qu'elle a de périlleux, surtout de nos jours : or, comme le plus grand danger naît de la réunion des deux sexes : jeunes gens, dansez à part, et vous le ferez innocemment ; jeunes personnes, d'accord avec vos parents, réunissez-vous seules ; faites des rondes, livrez-vous entre vous à un exercice joyeux, et qui ne sorte pas des bornes de la modestie ; vous le ferez sans crainte, et vous le quitterez sans atteinte comme sans remords.

Si vous séparez les sexes, me dira-t-on, vous aurez bientôt détruit la danse, qui n'aura plus le même attrait. Mais alors cet exercice n'est donc plus aussi nécessaire qu'on le disait pour la santé du corps ? ou bien c'est donc toute autre chose que la santé qui sert d'attrait à la danse ? Dans ce cas, n'avons-nous pas quelque raison de suspecter les motifs qui y poussent ?

On fait valoir la raison de la santé en faveur de la danse ; mais on se garde bien de rappeler combien de personnes ont perdu la santé et même la vie par suite de l'ardeur immodérée avec laquelle elles s'étaient livrées à cet exercice. Nous pourrions en citer des exemples sans nombre.

David a dansé devant l'arche; sainte Elisabeth ne s'est pas refusée à la danse dans certaines circonstances. Eh ! qui a jamais condamné la danse de David ? qui vous empêche de l'imiter ? Comment ose-t-on même parler de la danse de sainte Elisabeth qui faisait, dans sa réalité, un acte de mortification aussi méritoire que ses pénitences et ses jeûnes, quand, par bienséance, elle se prêtait à ces sortes d'amusements ? Pensez-vous que nous approuverions un directeur qui, dans des circonstances comme celles où se trouvait sainte Elisabeth, condamnerait une complaisance si sainte et si chrétienne ?

Saint Ambroise (serm. 81), ne condamnait pas les danses qui étaient d'usage de son temps dans les noces. Cela peut être : et c'est ce qui prouve que ces danses étaient réservées, modestes et sans dangers; cela est si vrai, que quand il s'agit des danses que des manières ou des sentiments coupables accompagnent, il ne le cède à aucun autre Père de l'Eglise par sa véhémence à les condamner. Pourquoi donc chercher à donner le change, et vouloir appliquer à nos danses si dangereuses et souvent si mauvaises, ce qui ne doit s'entendre que des danses innocentes ?

Le père de l'enfant prodigue fit jouer du violon et danser au retour de son fils. Ah !

plût au ciel qu'il n'y eût jamais de danses inspirées par un autre motif! La terre peut bien se réjouir et tressaillir de bonheur, quand, dans le ciel, la joie est parmi les anges. Ce ne sont pas de semblables danses que nous serons jamais tentés de condamner.

Saint François de Sales, dans son *Introduction à la vie dévote*, et dans plusieurs de ses lettres, paraît fort indulgent à l'égard de la danse. Il ne craint pas même de dire que ceux qui l'ont blâmé en cela n'avaient pas un zèle conforme à la science.

J'aurais plusieurs observations à faire sur ce fait : qu'on les médite sérieusement et l'on jugera si l'on est en droit d'en rien conclure en faveur des danses, telles qu'elles existent de nos jours. 1° Qu'étaient les danses au temps de saint François de Sales? Des assemblées formées par des familles pieuses, réservées, et dont tous les membres trouvaient leur bonheur à approcher fréquemment des sacrements de pénitence et d'Eucharistie? Est-ce là le portrait de ceux qui aujourd'hui se réunissent pour danser? 2° Dans ce temps-là, les parents accompagnaient leurs enfants, et ne les perdaient pas un instant de vue ; rien de contraire à la vertu ne paraissait dans ces réunions, soit dans les regards, soit dans les paroles, soit dans les signes ou les gestes : peut-on en dire autant de ce qui se passe aujourd'hui. 3° Alors les jeunes filles étaient ramenées par leurs mères, qui ne se séparaient jamais d'elles : cette même règle s'observe-t-elle encore? 4° Les bals n'avaient lieu qu'à certaines époques assez rares : ne sont-ils pas dans ce temps-ci presque continuels? n'ont-ils pas lieu dans les temps les plus saints, et qui, par leur destination, ne doivent être consacrés qu'à la ferveur, à la prière, à la pénitence? 5° Alors on se retirait après quelques heures d'une honnête récréation. N'y passe-t-on pas maintenant, les jours, non-seulement, mais, ce qui est désastreux pour la vertu, des nuits entières. 6° Alors les plus pieux directeurs étaient consultés par la jeunesse ou par les parents, et réglaient leurs décisions, plus ou moins douces ou sévères, sur la connaissance des dispositions de ceux qui en étaient l'objet : c'est ce que l'on voit clairement dans la correspondance de saint François de Sales. Les pasteurs de nos jours sont-ils consultés? et s'il leur échappe même quelques paroles que les désordres qui les entourent leur arrachent, ne leur en fait-on pas un crime? 7° Saint François de Sales voulait que l'on usât, à l'égard des danses, de la même précaution qu'à l'égard des champignons, pour s'assurer qu'ils n'étaient pas empoisonnés ; et il l'exigeait dans un temps où personne, sans contredit, n'osera nier que les mœurs ne fussent beaucoup plus chastes et plus pures. Je demande maintenant à tout homme de bonne foi si cette précaution, dans ce siècle et avec nos mœurs, ne serait pas infiniment plus nécessaires? 8° Saint François de Sales désirait que les personnes qui allaient quelquefois dans les bals méditassent sérieusement sur les malheurs qui en avaient été souvent le résultat : malheurs d'autant plus terribles qu'ils sont sans remède ; car on ne saurait retirer des enfers les infortunés qui n'y avaient été précipités qu'à cause des péchés commis à la danse. Ceux qui excusent ce plaisir par l'autorité de ce grand saint, sont-ils bien disposés à faire les réflexions qu'il suggère.

Chrétiens, rendez-moi justice : j'ai traité ce sujet sans exagération ; mais j'ai dû dire tout ce que vous avez entendu. Je ne me flatte pas d'avoir pu ouvrir les yeux aux aveugles volontaires ; mais j'ai dit la vérité : Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre. On ne s'occupe que du plaisir : ne comprendra-t-on jamais la nécessité de la pénitence et des larmes? *Heureux*, dit Jésus-Christ, *ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.* (*Matth.*, V, 5.) Malheureux, par conséquent, ceux qui ne songent qu'à se donner du plaisir, parce que le temps des larmes amères viendra pour eux. Il faut, dit-on, songer à établir la jeunesse, et c'est dans les réunions qu'elle apprend à se connaître. Mais, jeunes gens et jeunes personnes, si c'est la vertu que vous cherchez, est-ce bien dans les bals que vous ferez ce discernement? Les saints recouraient-ils à ce moyen, quand ils songeaient à s'établir? « Y avait-il pour eux alors des danses diaboliques, » dit saint Chrysostome? *Nunquid tunc choreæ diabolicæ?* Par là même qu'une personne paraît fréquemment dans ces assemblées de plaisir, ne doit-elle pas vous paraître suspecte, et n'est-ce pas l'avis que vous donne l'Esprit-Saint lui-même, en vous invitant à n'avoir point d'assiduité avec elle : *Cum saltatrice ne assiduus esto.* (*Eccli.*, IX, 4.) Saint Ignace, martyr, disait qu'une personne du sexe provoquait à toute espèce de péché quand elle avait la fureur de la danse ; saint Charles Borromée y voyait la source et le centre de toute iniquité damnable. Ne prétendons pas être plus clairvoyants que ces grands saints. Rentrons en nous-mêmes, et notre propre jugement s'unira à leurs pensées, et rendra à la vérité le même témoignage.

C'est de vous, Seigneur, que nous attendrons cette grâce. Lumière souveraine, éclairez-nous, désabusez-nous, convertissez-nous. Nous obtiendrons cette faveur, ô Vierge pure et immaculée! en la demandant à Dieu du fond de nos cœurs par votre intercession, et en n'y résistant pas quand elle nous sera accordée. C'est vous exprimer ce que nous attendons de votre bonté maternelle. Ah! protégez-nous dans le temps, afin que nous vous soyons associés dans l'éternité.

—

INSTRUCTION XV (71)

SUR LES GRANDS BALS DE SOCIÉTÉ QUI ONT LIEU DANS LES VILLES.

Super humum populi mei vepres ascendent; quanto magis super omnes domos gaudii civitatis exsultantis. (*Isai.*, XXXII, 13.)

Les épines croîtront sur la terre de mon peuple; mais cette forêt d'épines sera bien plus abondante encore pour les maisons où l'on ne songe qu'au plaisir dans la cité livrée à la dissipation.

Le plaisir, en certaines villes, règne avec une sorte de fureur et d'ivresse; on n'y entend parler que de bals et de réunions divertissantes : grands bals, petits bals, bals de famille, bals de société, bals de personnes mariées, bals de jeunes gens et de jeunes personnes, bals, qui le croirait? pour les plus jeunes enfants. Autrefois on respectait encore cet âge innocent, que l'on savait être flexible comme la cire pour prendre les impressions du vice ou de la vertu ; aujourd'hui il faut que l'on fasse participer la tendre innocence aux égarements d'un siècle qui ne respecte plus rien. Je ne parlerai pas ici des bals masqués. Qui oserait les justifier? Mais je viens vous prémunir contre les dangers des bals en général, en les considérant dans ce qui les précède et les accompagne : ce sera mon premier point. Je ferai ensuite le parallèle des suites fâcheuses du bal avec les avantages d'une vie retirée et étrangère aux plaisirs périlleux du monde : ce sera mon deuxième point. Je ne m'étonnerai point si ceux qui ont le plus d'ardeur pour ce genre d'amusement sont scandalisés d'un sermon sur ce sujet, et s'ils y trouvent une véritable inconvenance. Mais je trouverai dans mon cœur, et, je l'espère, devant mon Dieu, une ample justification et un heureux dédommagement. Vierge incomparable, la retraite faisait vos plus chères délices; puissent les chrétiens comprendre enfin le bonheur qu'ils goûteraient à vous imiter! *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

On ne peut que déplorer l'aveuglement et frémir sur l'effrayante responsabilité de ceux qui ont introduit chez les chrétiens ces dangereuses réunions. Considérons-les d'abord chez ceux où elles ont lieu. Toute une maison est occupée du soin de faire aux invités une réception brillante. Les domestiques du dedans, comme ceux que l'on a fait venir du dehors, s'agitent, se heurtent, se tourmentent, les uns pour décorer la salle, les autres pour disposer le repas; ceux-ci pour introduire les arrivants, ceux-là pour préparer les jeux. Ils seront généralement peu édifiés de tant de soucis et de peines dont le résultat est, après tout, la vanité, la sensualité et le plaisir. Hélas! il est bien difficile qu'ils ne disent pas intérieurement, pour peu qu'ils aient de foi et de jugement : On ne ferait pas tout ce train et cette dépense pour l'ornement des temples, le soulagement des pauvres. Ce que l'on excuserait peut-être, dans certaines places où la représentation est une sorte de devoir, ne paraît plus que digne de blâme dans la plupart des positions sociales où tant d'étalage est sans but, et par là même répréhensible. Que dire maintenant des personnes qui se rendent aux bals? Je ne veux point m'arrêter à une jeunesse licencieuse, qui n'y serait attirée que par des motifs que la sainte pudeur réprouve. On ne voit que trop, de nos jours, de jeunes gens qui peignent ce qu'ils sont par la liberté de leurs regards, de leurs discours et de leurs manières. Mais peut-on excuser dans un sexe ce qu'on se croirait obligé de condamner dans un autre? Dangers pour les jeunes personnes : ils commencent bien avant le bal, par les préparatifs de la vanité. Combien d'heures consumées dans la toilette et devant une glace! Ah! si elles se réduisaient pour l'amour de Dieu à la gêne et à la servitude dont elles se rendent esclaves pour réussir à plaire aux hommes, quelle pénitence méritoire! Mais le motif qui y porte étant vain et trop souvent criminel, tout est perdu pour le ciel, et souvent tout est acquis pour l'enfer. N'est-ce pas le cas d'appliquer la terrible sentence d'Isaïe : *Leur parfum sera changé en odeur fétide, leur ceinture en une corde, leurs cheveux bouclés en une tête chauve, leurs bandelettes en cilice.* (*Isai.*, III, 24.) Saint Cyprien ajoute que la soie et la pourpre dont se pare la vanité empêchent qu'on puisse se revêtir de Jésus-Christ; et l'or, les pierreries et les autres parures détruisent le véritable ornement du corps et du cœur. « Comment, ajoute le saint martyr, n'avoir pas en horreur ce qui devient la perte des autres? Comment rechercher et employer ce qui devient pour le prochain comme un glaive et un trait meurtrier qui lui donne la mort? » *Serico et purpura indutæ Christum induere non possunt; auro et margaritis et monilibus adornatæ ornamenta corporis et pectoris perdiderunt. Quis non exsecretur quod aliis fuerit exitio? Quis id appetat et assumat quod ad necem alterius, pro gladio fuerit et telo?*

Saint Grégoire de Nazianze, de son côté, dit : « Les vêtements recherchés et splendides ne conviennent qu'aux personnes qui n'ont rien d'excellent dans leur vie et qui manquent de tout éclat de vertu : » *Eximiæ et splendidæ vestes his demum conveniunt quibus nullus vitæ splendor, nullum virtutis decus suppetit.* Et saint Augustin pense avec raison que l'on se rend d'autant plus agréable que l'on prend moins de soin de son extérieur, et que nous sommes d'autant plus parés aux yeux des hommes que nous sommes plus amis de la simplicité : *Neglecta decoris cura plus placet : et hoc ipsum quod nos non ornamus ornatius est.* Mais ce n'est pas là une vérité que l'on réussit à persuader aux personnes vaines. Et heureux encore si l'on n'avait à condamner en elles qu'une excessive somptuosité. Mais, hélas!

(71) Elle avait été prêchée à Lyon sans inconvénient; il n'en serait peut-être pas de même ailleurs.

elles ont souvent moins de décence que n'en avaient les femmes païennes. Olympiade, femme d'Alexandre, défendit expressément qu'on la découvrît même après sa mort. Quelle peut donc être la raison qui bannit la pudeur de la plupart des bals? Ne serait-ce point celle que donnait saint Cyprien, lorsqu'il disait à quelques personnes mondaines de son siècle : Vous voulez fixer sur vous les regards des imprudents, enchaîner leurs cœurs, les embraser d'une flamme impure, d'un désir coupable, et faire périr les autres; si vous prétendez ne pas périr vous-même, vous voulez que ceux qui vous regardent trouvent en vous un glaive et un poison. Ah! ne vous excusez pas d'être au fond du cœur chaste et pudique : votre parure coupable et immodeste vous donne le démenti (72). Oseriez-vous paraître en public comme vous vous montrez au bal? Vous êtes forcées de répondre négativement : ce qui vous condamne et condamne le bal.

Mais, me direz-vous, si l'on peut me reprocher quelque vanité dans mon extérieur, ce dont je conviendrai sans peine, je puis dire au moins que je n'ai point de mauvaises intentions. Il peut se faire, en effet, que quelques personnes puissent se rendre à elles-mêmes ce témoignage; mais il n'est pas possible, moralement, qu'il en soit de même de toutes celles qui composent une grande réunion. Or, ne doit-on pas craindre d'être, en quelque sorte, solidaires aux yeux, quand on forme une espèce d'alliance avec les personnes dont les desseins sont coupables?

Je voudrais bien savoir aussi quelle excuse on pourra apporter au tribunal de Dieu, à l'égard des dépenses souvent excessives auxquelles donnent lieu les bals. Est-il si rare qu'une soirée coûte jusqu'à 50 louis, et quelquefois jusqu'au double, à ceux qui la donnent? Et voilà ce qui servira ensuite de prétexte pour refuser l'aumône qui sera donnée par ceux dont la médiocrité est voisine de l'indigence! Faudra-t-il maintenant faire le calcul de tout ce qu'il en coûte pour la parure d'une personne du sexe? Le Roi-Prophète se plaignait déjà, de son temps, que les filles des mondains se paraient comme des temples (73). Et plût à Dieu qu'on trouvât dans nos églises les ornements et les richesses qu'étalent la vanité et l'orgueil. Du reste, la comparaison du saint roi est d'autant plus juste que, comme les temples ne sont ornés que pour exciter la piété des fidèles qui viennent y rendre à Dieu l'hommage de leurs cœurs, les parures n'ont trop souvent d'autre but que d'attirer une sorte de culte et d'adoration aux idoles de chair qui s'en environnent. Ne serait-ce pas d'ailleurs un désordre assez criant que la dépense énorme qui résulte de cet excès, puisque ce qui contribue à embellir un corps qui sera la proie des vers suffirait quelquefois à la fortune et au bien-être de plusieurs familles.

Quant à la danse elle-même, nous rassurera-telle, après avoir réveillé tant de fois la sainte indignation, le zèle et l'éloquence des saints docteurs? Est-elle moins dangereuse de nos jours qu'elle l'était de leur temps? Elle a toujours existé, nous dit-on : Oui, répond saint Ambroise, parlant d'un autre criminel de son siècle; mais le péché aussi est vieux dans le monde; mais c'est précisément pour détruire ces vieilles iniquités que Jésus-Christ est venu dans le monde, et pour renouveler par sa grâce ce qui s'était envieilli dans le mal (74.)

La danse, j'en conviens, est un exercice ou un amusement indifférent en lui-même; mais l'est-il également, si on l'envisage par rapport aux suites qui l'accompagnent si souvent? Vous êtes chrétiens, vous vous en faites gloire, et vous avez raison : c'est votre plus beau titre. Eh bien! enfants de l'Eglise apostolique, suivez donc les leçons et les exemples des apôtres. « Est-ce que le grand Paul, dit saint Ephrem, a mis ses délices dans la danse et les sons du violon? A-t-il fait entendre ces airs diaboliques? Quel est celui des apôtres qui a donné de pareilles leçons aux chrétiens? Ces enseignements ne viennent, sans contredit, ni de Pierre, ni de Jean, ni de tout autre personnage inspiré. On ne le doit qu'à l'antique serpent maître de toute impureté (75.) »

Cependant il faut du repos, je ne dis pas le travail : ce n'est pas du travail qu'il s'agit ici; mais, après la fatigue excessive de la danse, songera-t-on à un repos innocent, après un plaisir qui trop souvent ne l'a pas été? Hélas! pourquoi de deux maux me vois-je forcé à regretter le moindre? Pourquoi la perversité de ce siècle m'oblige-t-elle à m'écrier : Plût à Dieu que la danse durât encore! Les entretiens et les rapports intimes lui succèdent; mais l'agitation qui les a précédés n'admet plus cette première retenue qui avait accompagné pour l'ordinaire l'entrée du bal. Il ne reste presque plus rien de cette modestie extérieure dont la bonne compagnie se fait gloire; les regards ne sont plus réservés, le langage est beaucoup plus libre, la mollesse plus affectée, plus calculée, la passion plus hardie et plus téméraire.

Passons d'un autre côté. Les tables de jeu

(72) « Ut oculos in te juventutis illicias, suspiria adolescentum post te trahas, concupiscendi libidinem nutrias, peccandi fomenta succendas, ut etsi ipsa non pereas, alios tamen perdas, et velut gladium et venenum videntibus præbeas. Excusari non potes, quasi mente casta sis et pudica : redarguit te cultus improbus et impudicus ornatus. »

(73) *Circumornatæ ut similitudo templi.* (*Psal.* CXLIII, 12.)

(74) « Et culpa vetus est... sed ideo venit Christus ut inveterata aboleret, nova conderet, et quæ inveteraverat culpa renovaret gratia. » (S. Amb., *De Tob.*)

(75) « Nunquid cnoræis, nunquid cythararum lusu delectatus Paulus? Nunquid diabolica cecinit? Quis talia Christianos docuit? Non sane hæc eos docuit Petrus, non Joannes, non quivis alius divino numine afflatus; verum ista draco antiquus docuit, magister omnis impuritatis. » (S. Ephrem.)

sont prêtes. Les joueurs ont commencé. Le feu de leur visage annonce bientôt que ce n'est plus d'un simple amusement qu'il est question. Le chagrin, le dépit, le désespoir se voit dans ceux-ci; une joie sardonique, une avide cupidité trahit ceux-là. Hélas! et pendant les instants qui s'écoulent, c'est le sang du pauvre qui coule sur ces tables; son estomac, pour me servir de l'expression de saint Jérôme, rugit de faim, pendant que l'on expose au jeu de criantes sommes d'argent. « C'est là que le démon, dit saint Cyprien, a établi son lieu de chasse : » *Aleæ tabula diaboli venabulum;* il appelle la main des joueurs une main cruelle et meurtrière, qui ne connaît de repos ni jour ni nuit : *Manus trux, noxia, in nocte dieque;* et il conclut par cet avertissement salutaire : « Soyez chrétien, et non joueur; répandez votre argent sur la table du Seigneur, en présence de Jésus-Christ, des anges et des saints martyrs. Donnez aux pauvres ce patrimoine que vous alliez perdre dans la fureur du jeu; confiez vos richesses à Jésus-Christ comme à votre vainqueur... Imitez le pieux artifice du Seigneur qui ne perd pas, mais plutôt acquiert toujours. Que votre jeu de tous les jours soit avec les pauvres; agissez fréquemment en faveur des veuves. Mettez à part vos revenus et vos ressources en faveur de l'Eglise. Placez dans les trésors célestes votre or, votre argent, vos richesses : et, afin que vos péchés vous soient pardonnés, donnez-vous au saint exercice de l'aumône et des bonnes œuvres (76).» Ces leçons sont admirables; mais combien peu y sont fidèles. Examinons maintenant en quelques mots les suites du bal.

DEUXIÈME POINT.

La réunion si brillante, à son début, se termine enfin un peu avant le lever de l'aurore. Il est bien temps : les fleurs qui avaient offert d'abord la fraîcheur du printemps sont fanées et ternies. Les jeunes vierges qui avaient offert tant d'éclat et de splendeur ne montrent plus qu'un visage souillé de sueur et de poussière, et rappellent les bacchantes échevelées au sortir de leurs solennités plus que profanes. Elles avaient voulu se faire admirer comme des astres : on en détourne maintenant les regards comme d'autant d'images flétries ou rendues à leur insignifiant aspect. On se quitte furtivement et sans se dire adieu. Chacun est las, le cœur vide, chagrin, ou plein de dépit. Déjà l'ouvrier infatigable est à son travail; les portes des églises se sont ouvertes au son des cloches qui rappelaient aux âmes ferventes l'ineffable mystère de l'Incarnation; les fidèles adorent au pied des saints autels la divine Eucharistie : et plaise au ciel que leur saint recueillement ne soit pas troublé par le roulement des voitures qui transportent les mondains et les mondaines dans leur domicile respectif!

La scène est finie : qu'en reste-t-il à vous qui avez accueilli l'assemblée? Si vous avez été présomptueux, vous avez excité la jalousie et le murmure : c'est là souvent toute la récompense de votre prodigalité, de votre sollicitude et de vos peines. Si vous avez restreint votre dépense, on s'en va, en disant: Valait-il la peine, pour si peu de chose, de faire une invitation! Mais moi je vous dis au nom de la sainte religion : Vous ne devez pas être sans remords d'avoir reçu dans votre maison des personnes qui n'ont pas respecté la décence et qui ont donné lieu peut-être à mille choses répréhensibles. Avec de la conscience, de pareils résultats sont peu propres à rassurer, alors même que votre éloge serait dans toutes les bouches. *Mon peuple a aimé ces choses*, dit Dieu par un de ses prophètes; *mais qu'a-t-il à en attendre à la fin? « Populus meus dilexit talia : quid erit in novissimo?* Que d'inconvénients et de péchés qu'on aurait pu éviter!

Pères et mères, vous vous flattiez qu'en montrant vos enfants dans les bals vous faciliteriez leur établissement. Le contraire, peut-être, est arrivé. On a vu vos jeunes gens sans retenue, vos filles sans modestie. Leur légèreté, leurs inconséquences, leurs mauvaises manières, souvent leur stupidité n'ont échappé à l'attention de personne; ils ont donné lieu à mille propos, à mille railleries. C'est une flétrissure qui compromet tout un avenir.

Je suppose, jeunes personnes, que vous ayez réussi à vous faire distinguer; je ne craindrai pas de vous le dire : c'est un malheur que ce soit au bal; car vous vous y faites une armée de rivales qui ne vous pardonneront jamais de leur avoir été préférée, et qui pourraient bien vous en faire repentir en se déchaînant contre vous par les discours les plus cruels et les plus injustes. Que si, au lieu d'être remarquées, vous en avez vu quelques autres qui étaient l'objet de tous les regards et de toutes les attentions, avouez franchement que vous avez enduré un véritable supplice, et qu'il ne vous faudra pas maintenant un petit effort sur vous-mêmes pour conserver le calme, la charité et l'humilité dont le saint Evangile vous fait un devoir. Mais aussi pourquoi alliez-vous si imprudemment chercher l'occasion d'une amertume dont la religion aurait voulu vous affranchir? Quoi qu'il en soit de ces deux positions contraires, je ne m'avancerai pas en disant que si vous êtes revenues du bal satisfaites, vous n'en êtes revenues que moins innocentes, et que si votre cœur s'y est

(76) « Esto potius, non aleator, sed Christianus. Pecuniam tuam, assidente Christo, spectantibus angelis, et martyribus præsentibus, super mensam Dominicam sparge; patrimonium tuum quod forsan sævo studio, perditurus eras, pauperibus divide; divitias tuas Christo vincenti committe... Artem Domini imitare quæ non perdit, sed potius acquirit... Sit tibi cum pauperibus quotidianus lusus; sit tibi cum viduis frequens operatio. Censum et apparatus tuos omnes ad studium Ecclesiæ distrahe. Aurum tuum et argentum et pecunias tuas in thesauris cœlestibus repone; ut peccata donentur tibi, eleemosynis et operationibus continuis incumbe. » (S. Hieron.)

trouvé mal à son aise, il eût été bien plus sage de vous épargner ce chagrin.

Parlerai-je des inconvénients qui résultent souvent pour la santé de ces réunions mondaines? Il faudrait énumérer les catharres, les fluxions de poitrine, les crachements de sang et mille autres suites funestes qui fréquemment font expier, dès cette vie, la préférence que l'on a donnée à ses plaisirs sur Dieu et sa religion sainte. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que l'on attribuera quelquefois, sans rougir, à l'Eglise, les indispositions qui seront le résultat de la manière de se vêtir pour le bal ou de l'excès de la danse. Ainsi Néron attribuait aux chrétiens l'incendie de Rome, à laquelle il avait mis le feu; ainsi les païens voulaient, suivant saint Augustin, faire retomber sur les chrétiens les mille fléaux que leurs excès avaient attirés sur l'empire.

Que résulte-t-il le plus souvent de la fréquentation du monde et de ses plaisirs? l'extinction de la piété, l'augmentation de la vaine gloire, une soif plus ardente pour les jouissances mondaines, un aliment plus vif des passions, un affaiblissement plus sensible de la foi. Cependant les pauvres ont murmuré d'une profusion qui n'a en rien soulagé leur misère; les âmes pieuses ont gémi de ce qu'au lieu d'apaiser le ciel irrité par tous les crimes de la terre, on excitait ainsi son juste courroux; souvent aussi les mondains eux-mêmes ont exercé leur langue médisante, lorsque des personnes qui avaient présenté les dehors de la religion, s'étaient montrées peu délicates dans les assemblées qu'elles auraient dû fuir.

Dira-t-on que les bals sont moins mauvais aujourd'hui qu'autrefois? ce serait outrager la vérité et la raison. Qui oserait dire que nos aïeux valaient moins que nous? Or, les plaisirs sont plus ou moins mauvais selon la qualité de leur siècle. Tout ce que nous savons très-pertinemment, c'est que, dans tous les temps, les saints se sont récriés contre les abus et les suites de ces amusements, et que nous ne faisons nous-mêmes que marcher sur leurs traces. Et quand on conviendrait, quoique bien à tort, que les bals sont moins mauvais aujourd'hui qu'autrefois, il resterait toujours véritable qu'ils sont mauvais encore, et qu'il est de la sagesse de l'Eglise de prévenir ses enfants contre leur contagion.

Mais les médecins recommandent le bal comme un exercice favorable à la santé, et spécialement utile aux personnes nerveuses. Il ne m'appartient pas de décider une pareille question; mais il est du ressort d'un prédicateur du saint Evangile de prononcer que l'âme passe avant le corps; il est prouvé d'ailleurs et reconnu par les médecins que les inconvénients des plaisirs, relativement à la santé du corps, l'emportent de beaucoup sur les avantages. N'y aurait-il pas d'ailleurs des moyens de donner de l'exercice au corps, sans exposer l'âme à perdre le trésor précieux de la grâce?

Quelle différence entre la situation de l'âme d'une personne passionnée pour les vains amusements du siècle, et celle d'une personne qui vit paisiblement, éloignée de la dissipation et des plaisirs. Celle-ci va prendre son repos de bonne heure, après l'avoir offert à Dieu; son sommeil est paisible; il n'est point troublé par les illusions et les fantômes de la nuit : c'est le sommeil de l'innocence; elle se lève quand les autres se couchent. Sa prière est fervente, animée par la confiance; elle est calme, parce qu'elle n'a point d'amers ou de dangereux souvenirs, l'imagination est pure : point de rivalité dans le cœur, point de haine, point de vanité. Si elle n'attend rien du monde, de son côté elle ne lui doit rien. Les pauvres, quand elle a moyen de les assister, la chérissent comme une mère; les âmes vertueuses la bénissent comme un modèle. Elle n'est pas au tribunal de la pénitence comme dans un lieu de discussion pour y faire valoir ou sa témérité dans les dangers de l'âme, ou sa prétendue innocence au milieu de toutes les séductions de l'enfer. Si elle est mère, ses enfants ne lui demandent pas des plaisirs dont elle a su se passer elle-même, et qu'elle a toujours condamnés par sa vie retirée. Le temps que d'autres emploient à parer leurs corps, elle le consacre à embellir son âme. Si sa tête n'est pas ornée de fleurs, son âme est couronnée de vertus; c'est la fille de Sion dont la beauté est tout intérieure : *Omnis gloria filiæ regis ab intus.* (*Psal.* XLIV, 14.) Ses domestiques ne comptent pas avec impatience les heures de la nuit à l'attendre; mais ils l'environnent de leurs vœux, de leur respect, de leur amour. Les jouissances du monde n'ont point avancé sa carrière; elle voit arriver sa dernière heure sans trouble et sans alarme. Elle remet alors en paix son esprit entre les mains du Dieu qu'elle a toujours aimé; elle expérimente la protection puissante de Marie qu'elle a toujours invoquée. Ses jours ont été pleins; elle va retrouver les bonnes œuvres dont elle s'est fait précéder. Elle ferme les yeux à la figure de ce monde qui passe et qu'elle a toujours dédaigné, pour les ouvrir bientôt aux beautés ravissantes du céleste séjour que je vous souhaite.

INSTRUCTION XVI.

ÉLOGE DE LA CÉLESTE VERTU DE PURETÉ.

Sciat unus quisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione et honore, non in passione desiderii sicut et gentes quæ ignorant Deum. (I *Thess.*, IV, 4, 5.)

Que chacun de vous sache posséder le vase de son corps saintement et honnêtement, et non point en suivant ses désirs déréglés, comme font les païens qui ne connaissent pas Dieu.

Remarquez, mes très-chers frères, la grande différence que signale l'Apôtre entre les fausses religions et la religion de Jésus-Christ. Dans les premières, on ne suit que les désirs déréglés de la chair; dans la seconde, si l'on sait profiter des grâces que le ciel veut bien offrir, on peut mener une vie pure et sans tache. Les infidèles, suivant

Casien, n'avaient pas même l'idée de la vraie pureté. Cicéron se moquait de ceux qui prétendaient que l'on pouvait entreprendre d'arrêter les écarts de la jeunesse : et c'est encore aujourd'hui la pensée de tous ceux qui ne retiennent du christianisme que le nom, sans se mettre en peine d'en faire les œuvres. Mais, comme l'ont fait observer Tertullien et saint Jean Chrysostome, saint Paul leur donne un démenti formel, en recommandant la pureté dans toutes ses Epîtres. Certes, il ne recommanderait pas ce qui serait impraticable. Prétendre que la pureté ne peut s'observer, c'est bien clairement avouer qu'on ne l'observe pas soi-même ; mais c'est aussi prouver que l'on a renoncé à sa foi : car enfin Dieu, qui est la justice et la sainteté même, nous commanderait-il une chose impossible? et dès lors qu'il la prescrit ne s'engage-t-il pas à donner des grâces pour pouvoir y être fidèle ? Oui, j'en conviens, il n'y a de pureté véritable que dans la vraie religion ; mais là il est sûr qu'elle peut s'y pratiquer et s'y pratique réellement d'une manière admirable. Rougissez, indignes vestales, vous ne méritâtes jamais les honneurs que Rome vous rendit; et saint Augustin a eu raison de dire que la dernière des femmes chrétiennes était plus chaste que vous. La fleur de la pureté ne naît que dans le champ de l'Eglise et dans les vallées de l'humilité. C'est le privilége incommunicable de la vraie religion de produire des vierges comme des martyrs. Ce sont les lis et les roses qui ont jeté leur plus bel éclat sur le Calvaire dans la personne de Jésus et de Marie, et dont les précieux rejetons devaient pulluler ensuite dans tout l'univers catholique. Essayons donc aujourd'hui un faible éloge de la pureté, nous réservant d'indiquer ensuite le moyen le plus sûr de la préserver de toute atteinte. Vierge incomparable, d'un seul de vos regards vous en inspiriez l'amour dans les cœurs, suivant saint Ambroise; obtenez-nous la grâce de l'apprécier et d'y être fidèle. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

La pureté, quoique plus rare et moins parfaite avant Jésus-Christ, était néanmoins appréciée et pratiquée, chez le peuple de Dieu, par tout ce qu'il y avait de saints personnages, et il suffit d'ouvrir la Bible pour y trouver en mille endroits l'éloge direct ou indirect de la chasteté, la condamnation et les châtiments du vice qui lui est opposé. Si le grand événement du déluge nous instruit sur les malheurs que l'impureté attire aux hommes, ne nous instruit-il pas également sur la protection du ciel à l'égard des cœurs chastes. Voyez cette arche qui s'élève majestueusement sur les eaux qui engloutissent le monde, ne semble-t-elle pas vouloir porter jusqu'aux astres la gloire d'une famille innocente? Voyez ces esprits célestes députés auprès de Loth pour l'arracher à l'embrasement de Sodome : ne sont-ils pas les apologistes éloquents de la vertu qu'ils protégent? Que le jeune Joseph me paraît intéressant dans la maison de Jacob! la première cause de la haine que ses frères lui ont vouée, c'est qu'il n'a voulu prendre aucune part à leurs dégoûtantes actions dont il a cru devoir prévenir son père. Vous le plaignez en le voyant victime de leur haine, et devenir le malheureux esclave de quelques marchands ismaélites ; ce sentiment de commisération et même d'une juste indignation s'augmente en vous, quand, par suite de ses résistances à une femme adultère, vous le voyez chargé de chaînes et confondu pendant deux ans avec les plus grands criminels. Vous êtes tentés d'accuser l'adorable Providence et de dire : Quoi ! Seigneur, c'est ainsi que vous laissez triompher l'iniquité et opprimer l'innocence ! Mais attendez ; c'est un double triomphe qui est préparé pour la vertu : le premier a lieu sous les chaînes, par la paix que goûte le chaste Joseph et la consolation que lui procure le témoignage de sa conscience (77) ; le second éclatera dans toute l'Egypte, lorsqu'il sortira de sa prison pour occuper le second rang dans le royaume et en être proclamé le sauveur. Je plains un instant le malheur de la chaste Susanne, lorsque je la vois aller à la mort, à laquelle il lui eût été si facile de se soustraire par un crime; mais je ne tarde pas à admirer la protection de Dieu sur elle, lorsque, sur la simple réclamation d'un enfant pur et innocent, ses juges iniques subissent la peine qu'ils voulaient lui faire souffrir, et qu'elle reçoit les applaudissements de tout un peuple heureux de célébrer son triomphe et sa fidélité.

Mais c'est surtout dans la loi nouvelle que la pureté jette son plus bel éclat. Le fils de Dieu voulant sauver les hommes a résolu de se faire homme : quelle sera l'heureuse mère qui lui donnera la vie? La seule raison pourrait, ce semble, répondre à cette question. Evidemment ce ne peut être que la plus pure des vierges : car un Dieu fait homme, dit saint Bernard, ne pouvait naître que d'une vierge pure, et une vierge pure ne pouvait devenir mère que d'un Dieu. Toute autre naissance aurait dégradé et avili le Rédempteur du monde. C'est aussi la raison pour laquelle Marie est demeurée toujours vierge : et il n'y a que l'ignoble hérésie qui a pu imaginer dans la Vierge immaculée et

(77) Saint Jean Chrysostome (serm. 22 *in Epist. ad Rom.*, c. XII) dit : « Le chaste Joseph était en prison, et cette femme impudique qui avait voulu le corrompre logeait dans un superbe palais : lequel de ces deux états envierions-nous davantage? Je ne parle point de l'autre vie, je n'envisage que celle-ci. Tout homme sage ne préférerait-il pas la prison du chaste Joseph au magnifique logement de cette femme adultère? L'un est au large au milieu des fers, l'autre est à la gêne et comme dans une prison dans son palais : la tristesse, la honte, le trouble et la confusion remplissent son cœur. Elle semble avoir l'avantage sur Joseph, mais quel est l'homme sage qui ne soit rempli de mépris pour une semblable victoire. »

sans tache, une chasteté à laquelle aurait mis fin la maternité divine (78).

Le fils de la plus pure des vierges devait signaler, dans sa personne adorable, la prérogative et le prix qu'il voulait attacher à la pureté : il a bien voulu souffrir la flétrissure des plus indignes calomnies; mais, sur ce point, il n'a jamais permis la plus légère attaque et le moindre soupçon; il en a garanti ses apôtres eux-mêmes, qui, destinés à prêcher son Evangile au monde, devaient être, à l'égard des mœurs, à l'abri de toute espèce d'atteintes.

L'Eglise élève une espèce de trophée à l'héroïsme de nos vierges, en voulant que les premiers pasteurs ou ceux qu'ils ont spécialement députés pour tenir leur place, fussent seuls chargés de les revêtir du saint habit et de recevoir leurs engagements sacrés : c'est qu'au langage de l'Ecriture, tout le prix de l'or n'est rien comparé à celui d'une âme pure : *Omnis ponderatio non est digna continentis animæ.* (*Eccli.*, XXVI, 20.) Elle est comme un brillant soleil qui éclaire le monde de ses éclatants rayons : *Sicut sol oriens mundo in altissimis Dei.* (*Ibid.*, 21.) Saint Paul revient sans cesse à la recommandation et à la louange de la pureté. Saint Ignace, martyr, appelle les vierges la plus belle parure de Jésus-Christ : *pretiosa Christi monilia;* il compare leur qualité à celle des prêtres du Sauveur : *ut sacerdotes Christi;* saint Cyprien les reconnaît pour être la portion la plus illustre du troupeau du Rédempteur : *illustrior portio gregis Christi.* Saint Jean Chrysostome les nomme les anges de la terre; saint Bernard enchérit sur cette pensée, en disant que si les anges sont plus heureux, comme habitant la céleste patrie, les vierges sont plus admirables à cause de la générosité de leur sacrifice et de la gloire de leurs combats. Je ne m'étonne plus, après cela, des honneurs que leur rendait le grand Constantin, disant que Dieu habitait dans leurs âmes comme sur un trône de majesté; je ne m'étonne pas que l'impératrice Hélène, sa mère, s'estimait heureuse et très-honorée de les servir de ses propres mains.

Ne soyons pas surpris, au reste, de cette gloire qui environne la virginité dans le christianisme, quand nous voyons l'ombre seule et l'apparence de la virginité si appréciées par les païens. Saint Jérôme nous assure que les consuls et les empereurs cédaient le pas aux vestales, même au jour où ils allaient recevoir les honneurs du triomphe, et qu'ils accordaient la vie à un condamné quand il s'était heureusement rencontré sur leur passage en allant à la mort.

C'est dans la bouche des vierges que les louanges divines sont plus douces, parce que leurs cœurs s'occupent de Dieu d'une manière plus constante. C'est dans leurs cœurs que la confiance est plus ferme, parce que leur fidélité est plus persévérante; c'est là que l'amour de Dieu est plus ardent, parce que le soin de lui plaire est plus attentif (79), dit saint Augustin.

Ce qui donne plus de prix à la pureté, c'est que toutes les vertus se réunissent autour d'elles : et de même qu'elle les attire par le charme de sa beauté, celles-ci la défendent et lui servent de rempart. La foi est dans un cœur pur : jamais il n'aurait été pur sans la foi. L'espérance l'anime; car comment ne pas espérer, quand on se montre si généreux et si fidèle? La charité l'enflamme : c'est ce feu sacré qui éteint toutes les ardeurs profanes. L'humilité l'accompagne pour lui inspirer une salutaire défiance de lui-même. La prudence le guide pour lui montrer les dangers et les lui faire éviter. Le courage le soutient pour lui faire pratiquer la tempérance, la mortification intérieure et extérieure, et la tenir constamment éloignée de l'oisiveté. Ainsi, donnez-moi un cœur pur, et je prononcerai sans peine qu'il a toutes les vertus, puisqu'il fait régner en lui celle des vertus qui suppose toutes les autres.

Jésus-Christ, de son côté, voyant la générosité de ce cœur pour lui, ne lui cède pas en témoignages d'amour et de dévouement; que dis-je! les trois adorables personnes de la sainte Trinité voient avec complaisance ses combats incorruptibles et ses victoires éclatantes. Dieu de gloire, ô Père d'une immense majesté, c'est vous qui présidez à cette guerre si belle; ce spectacle est digne de vous, et la couronne que vous destinez au vainqueur sera digne de lui. Fils de Dieu, splendeur de la gloire éternelle, vous voyez l'heureux effet de cette parole que vous prononçâtes sur la montagne : Heureux ceux qui ont le cœur pur! Divin Esprit, figuré par la blanche colombe, vous étendez sur cet athlète de la pureté vos ailes protectrices. Vierge immaculée, vous favorisez cet enfant de votre cœur, qui vous est d'autant plus cher, qu'il a plus d'ardeur à suivre vos traces. Nobles archanges, hiérarchies angéliques, chérubins, séraphins, trônes, vertus, dominations, puissances qui régnez dans les cieux, ah! vous ne dédaignez pas d'être spectateurs de cette lutte glorieuse. Chœurs des vierges parées et parfumées de lis, vous venez célébrer et chanter le triomphe du vainqueur. Sénat des apôtres, vous applaudissez à cet admirable résultat de vos saintes prédications; armée des martyrs, vous mêlez vos palmes sanglantes à ces fleurs candides et pures que cultive l'aimable pudeur.

L'Evangile dit que les saints dans le ciel sont égaux aux anges; mais d'où vient cette égalité? Jésus-Christ en assigne la cause dans une pureté parfaite : *Neque nubent ne-*

(78) Les protestants ont poussé sur ce point l'audace et le blasphème jusqu'au dernier excès. Plus audacieux que Calvin, leur maître, qui, dans son *Harmonie*, page 550, dit : « Selon la coutume des Hébreux, on appelle *frères* tous les parents... » Helvidius s'est montré par trop ignorant, de dire que Marie a eu plusieurs fils, parce qu'il est, en quelques endroits, fait mention des frères du Christ.

(79) « Laudate dulcius, quem cogitatis uberius; spe rate felicius, cui servitis instantius; amate ardentius, cui placetis attentius. » (S. Aug., *De vera virgin.*)

que nubentur (*Luc.*, XX, 35) : ce qui fait dire à saint Augustin, que dans une chair corruptible les cœurs vierges étaient déjà ici-bas des anges et donnaient à méditer sur l'éternelle pureté du séjour des saints : *Virginalis integritas, angelica portio est, et in carne corruptibili incorruptionis perpetuæ meditatio.* Encore peut-on dire que, sous certains rapports, les âmes pures ont une prérogative glorieuse sur ces esprits célestes qui sont chastes sans efforts, tandis que les habitants de la terre ne le sont qu'au prix des plus généreux combats et des plus éclatantes victoires. C'est ce qui a fait dire à saint Basile que l'on voit reluire dans les vierges, comme dans un miroir sans tache, la ressemblance du Dieu incorruptible. Ne vous étonnez plus, après cela, si Dieu dans Isaïe (c. LIX) leur promet un nom éternel, si le bien-aimé disciple les place à la suite de l'Agneau sans tache, et leur approprie un cantique qui ne saurait être chanté que par eux. (*Apoc.*, XIV.) « O heureuse la chasteté, s'écrie saint Ephrem, et heureux ceux qui la pratiquent » : *Beata ipsa et beatos faciens.* « Après avoir donné à l'âme les plus douces consolations en cette vie, elle lui donne des ailes pour s'envoler au céleste séjour » : *O castitas quæ cor possidentis lætificas, et animæ ad cœlestia alas adjungis.*

Du reste, si cette fleur de la pureté est ravissante, elle est on ne peut plus délicate ; voyons par quel moyen on pourrait empêcher qu'elle ne se flétrît.

DEUXIÈME POINT.

Saint Augustin ne voyait point de plus grand danger pour la pureté que l'orgueil ; point de garde plus sûre pour elle que la charité qui s'abrite sous le couvert de l'humilité (80). Saint Basile a traité fort au long les moyens de garantir la pureté de toute atteinte : ils se réduisent tous à la pensée exprimée plus tard par saint Augustin. Soyez humbles, et vous serez chastes. Mais que votre humilité soit sincère ; qu'elle soit craintive ; qu'elle soit vigilante ; qu'elle soit courageuse ; qu'elle soit respectueuse ; qu'elle soit reconnaissante.

Humilité sincère, et non hypocrite : Soyez intimement convaincu que de vous-même vous seriez incapable de conserver ce trésor précieux : et ne cessez en conséquence d'adresser à Dieu la même prière que David : *Mon Dieu, créez en moi un cœur pur* : « *Cor mundum crea in me, Deus.* (*Psal.*, L, 12.) Son fils Salomon se garantit des atteintes du vice, tant que, persuadé de sa faiblesse, il conjura le Seigneur de le secourir. *Dès que j'eus compris*, dit-il, *que je ne pouvais demeurer chaste, qu'autant que Dieu m'accorderait cette faveur, et que c'était déjà une sagesse que de savoir d'où venait ce don, je me suis présenté devant le Seigneur, et l'ai prié du fond de mon cœur* (81). Si Salomon eût toujours prié, il serait toujours demeuré chaste ; il cessa de prier, et il tomba dans les plus déplorables écarts. Que cet exemple vous instruise, et vous fasse comprendre quelle serait votre faiblesse, si Dieu ne venait à votre secours. Ah ! Seigneur, disait saint Augustin, vous me commandez d'être chaste : cette loi est sainte ; mais j'ai besoin de votre grâce pour l'accomplir : donnez-moi donc ce que vous me commandez : et commandez-moi ce que vous voudrez : *Continentiam jubes : da quod jubes, et jube quod vis.*

Humilité défiante et craintive : Ne vous rassurez pas, dit saint Jérôme, sur votre chastete passée ; vous n'êtes ni plus fort que Samson, ni plus saint que David, ni plus sage que Salomon. Les cèdres du Liban sont tombés : que ne devez-vous pas craindre, vous, faibles roseaux, qui ne voyez dans le passé que vos chutes, dans le présent que votre faiblesse, et dans l'avenir que des tentations et des combats.

Humilité vigilante et attentive : L'esprit est prompt à se croire invincible ; mais la chair est faible quand il s'agit d'en donner la preuve. Veillez donc et priez, dit Jésus-Christ, afin que vous ne cédiez pas à la tentation. Fermez toutes les avenues par lesquelles le péché pourrait s'introduire dans vos âmes. Veillez sur vos regards ; ils sont les messagers et les introducteurs de la mort, suivant un prophète. (*Jer.*, IX, 21.) Un regard perdit David, et il en a perdu bien d'autres. Tenez vos oreilles closes aux discours dangereux, comme on ferme l'entrée d'un jardin à une eau fétide et corrompue, dit saint Bazile ; les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs. Veillez sur tous vos autres sens, de peur que la satisfaction que vous leur procureriez, n'amollisse et n'altère la pureté de votre cœur. Tenez-vous toujours éloigné des occasions dangereuses : car comment ne pas brûler, quand on demeure au milieu de la flamme, ou qu'on a l'imprudence de la placer dans son sein. Dans les combats qui sont livrés aux sens, ce sont les poltrons et les fuyards qui sont les plus surs de la victoire. Ne faites pas le fier et le vaillant ; mais évitez-les, dit saint Augustin : *Apprehende fugam, si vis obtinere victoriam.*

L'humilité courageuse : Il ne suffit pas toujours de reconnaître sa faiblesse pour triompher des attaques de l'esprit impur ; il faut de l'énergie et de la violence ; ce sont ceux qui se font violence qui emportent, comme d'assaut, le royaume des cieux, dit Jésus-Christ. (*Matth.*, XI, 12.) La mortification et la pénitence sont indispensables pour conserver la chasteté. Cette espèce de démons, dit le Sauveur, ne se chasse que

(80) « Quod bonum, quantum magnum video, tantum, ne pereat, furem superbiam pertimesco... custos castitatis charitas ; locus autem hujus custodis humilitas. » (S. Aug., *De vera virg.*)

(81) *Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det, et hoc ipsum, erat sapientiæ scire cujus esset hoc donum : adii Dominum et deprecatus sum illum, et dixi ex totis præcordiis meis.* (*Sap.*, VIII, 21.)

par la prière et le jeûne. La vie des saints nous fournit mille exemples d'un courage héroïque pour surmonter les tentations. Les Jérôme, les Benoît, les Bernard et tant d'autres nous effrayent par les moyens qu'ils ont mis en œuvre pour se conserver purs. Synclétique, à la fleur de la jeunesse, fuit le monde et ses dangers. Un tombeau solitaire devient sa demeure habituelle pendant douze ans; elle n'en sort momentanément que pour aller dans les champs voisins recueillir quelques herbes ou racines qui l'empêchent de mourir. Surprise à la fin dans ce sépulcre, et interrogée pourquoi elle s'est fixée dans cette lugubre habitation : « Ah, répond-elle, c'est que c'est au milieu de ces crânes desséchés, et d'où ne sort aucune flamme dangereuse, que je conserve le trésor de la chasteté : » *Thesaurum castitatis servo inter arentes calvarias, unde nulla flamma erumpit.* En disant qu'il faut du courage et de l'énergie pour conserver la chasteté, nous sommes bien éloignés de suggérer à qui que ce soit l'imprudente pensée de se diriger soi-même en cela. Le chrétien sage ne fait rien et n'entreprend rien de lui-même : il se conduit d'après les avis d'un guide expérimenté qui détermine les voies et la conduite de celui qu'il dirige, d'après la connaissance qu'il a de ses forces ou de sa faiblesse.

Humilité respectueuse : *Je craindrai*, disait le Roi-Prophète, en considérant *la hauteur du jour qui m'environne:* « *Ab altitudine diei timebo.* » (*Psal.* LV, 4.) Quel est donc ce jour, dont il faut craindre de blesser les rayons? Ce jour n'est autre que Dieu lui-même à qui rien ne saurait être caché : Dieu qui voit tout, qui entend tout, qui mesure tout, qui pèse tout. En effet, dit le prophète, est-ce que celui qui a planté l'oreille pourrait être sourd? et celui qui a fait les yeux pourrait-il ne pas tout voir? Or quiconque se pénètre vivement de la présence de ce grand Dieu qu'il révère, ne saurait outrager ses regards par des sentiments ou des actions indignes de lui. Si vous voulez pécher, dit saint Augustin, cherchez un lieu où Dieu ne vous voie pas; si vous le trouvez, péchez à votre aise; sinon, n'allez pas blesser ses yeux divins.

Respectueux envers Dieu, soyez-le aussi pour vous-mêmes. Vous êtes, dit saint Paul, le temple du Dieu vivant : si quelqu'un profane ce temple, Dieu le perdra. Respectez aussi le saint ange qui vous garde; écoutez sa voix qui parle au fond de votre cœur, et ne l'attristez pas par une conduite ou des pensées si contraires à ses inspirations.

Enfin humilité reconnaissante : Faites-vous quelque violence, et imposez-vous quelques sacrifices pour celui qui a tant fait et tant souffert pour vous. Qu'il me suffise de vous conduire en esprit jusque sur le Calvaire, et de vous dire avec saint Augustin : Ouvrez les yeux de la foi, et contemplez les plaies d'un Dieu crucifié, les cicatrices d'un Dieu ressuscité, le sang d'un Dieu mourant, le prix d'un Dieu sauveur, la générosité d'un Dieu rédempteur (82). *Il m'a aimé*, disait l'Apôtre, *et il s'est livré à la mort pour moi:* « *Dilexit me et tradidit semetipsum pro me.* » C'en est fait : ma vie lui est pour jamais consacrée. Oui, *je vis; mais ce n'est pas moi qui vis; c'est Jésus-Christ qui vit en moi :* « *Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus.* (*Galat.*, II, 20.)

Il est donc vrai, mes très-chers frères, qu'il n'est point de vertu plus ravissante que la pureté; mais il n'en est point de plus délicate. Aimons-la, pratiquons-la, et puisque nous ne pouvons y être fidèles qu'autant que nous serons humbles, ne sortons pas des voies de la sainte humilité.

Mon Dieu! c'est ce que nous ne cesserons de solliciter à vos pieds. Vierge sainte la plus pure, mais aussi la plus humble des créatures qui fut jamais, attirez-nous à vous par l'odeur de vos parfums. Lis incomparable, que votre protection nous rapproche de votre blancheur. Humble servante du Seigneur, obtenez-nous une part de cette humilité qui attire les regards de Dieu sur la terre, et prépare la couronne de gloire dans le ciel.

INSTRUCTION XVII.

SUR LE SEPTIÈME COMMANDEMENT.

Non furtum facies. (*Exod.*, XX, 15.)
Tu ne déroberas point.

Ce commandement défend, 1° de prendre, 2° de retenir injustement le bien d'autrui. Je dis *le bien d'autrui;* car il est dans l'ordre, et il ne saurait y avoir d'injustice, de prendre son propre bien partout où on le trouve, la chose se réclamant à son maître : *Res clamat domino suo.*

Ceux qui sont dans l'indigence doivent pourvoir à leurs propres besoins par des moyens honnêtes et légitimes; ce qui condamne la conduite de ceux qui cherchent leur subsistance dans l'immoralité et le libertinage. Quelle honte! quelle opprobre! D'autres se livrent à des fonctions que la religion réprouve, comme les comédiens et autres, qui vivent aux dépens de l'innocence du public : faiseurs de romans, poëtes licencieux, peintres qui produisent des tableaux indécents.

Les impotents, les aveugles, et tous ceux qui, à cause de leurs infirmités, n'ont aucun moyen de se procurer, par eux-mêmes, leur propre subsistance, peuvent mendier, ou, si la mendicité est interdite, ont droit d'être reçus dans les dépôts établis pour leur donner l'asile, la nourriture et le vêtement. Mais quiconque, par soi-même et sa propre industrie, pourrait pourvoir à ses propres besoins, y serait tenu en conscience, et se-

(82) « Interris luminibus inspicite vulnera pendentis, cicatrices resurgentis, sanguinem morientis, pretium credentis, commercium redimentis. » (S. Aug., *De vera virg.*)

rait coupable d'une véritable injustice, s'il recourait à la mendicité.

Je craindrais d'affaiblir les sentiments de compassion que tout chrétien doit avoir pour les malheureux, en relevant les abus qui règnent parmi ceux qui exposent leur indigence. Cependant, comme celui qui explique les commandements de Dieu doit instruire toutes les conditions, je dirai que le Créateur des hommes leur a donné à tous, généralement parlant, les moyens et l'industrie nécessaires pour se procurer de quoi vivre, et qu'il est fort à regretter que ces moyens ne soient pas mis en œuvre. Les enfants de l'un et de l'autre sexe, qu'on aurait dû accoutumer et stimuler au travail de très-bonne heure, ayant été livrés dès l'enfance à circuler de porte en porte et à courir après les passants, refusent plus tard de se mettre à un travail qui leur est odieux, et préfèrent souffrir sans rien faire, que de se procurer leur honnête subsistance par le travail. Et comme l'oisiveté enfante tous les vices, on ne saurait dire les horreurs qui peuvent résulter de cette vie désœuvrée. La piété et la foi s'anéantissent; on est à la porte des églises, et l'on n'y entre jamais; on est à quelques pas de la chaire, et l'on n'entend jamais d'instructions; on promet des prières aux âmes charitables, et l'on n'en fait pas même le matin et le soir. Point de sacrements : confession, communion, on n'y pense jamais; et heureux encore si l'on n'en parle pas d'une manière impie! Je ne prétends pas qu'il n'y ait point d'exceptions à l'égard des abus que je viens de signaler. J'ai connu des pauvres vraiment chrétiens, et qui, dignes d'assistance déjà par l'impuissance où ils étaient de travailler, l'étaient plus encore par les sentiments religieux qui les animaient. Saint Servule, dont le pape saint Grégoire s'est fait le panégyriste, n'était qu'un pauvre mendiant; il avait droit à la charité publique à cause de l'état de souffrance et d'infirmité auquel tout son corps était réduit; mais, dans la crainte de blesser la grande délicatesse de sa conscience, il faisait distribuer à la fin de chaque jour, aux autres pauvres, tout ce qu'il avait reçu au-dessus du strict nécessaire. Aussi sa mort fut-elle édifiante comme l'avait été sa vie; et, plus heureux que le pauvre Lazare, dont le Seigneur nous dit qu'il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham, Servule, avant même de mourir, entendit les saints concerts des anges qui venaient au-devant de son âme pour lui faire une escorte honorable et l'introduire dans le ciel. Du reste, quoique dans la distribution de nos aumônes, nous devions toujours préférer celui qui est le plus fidèle à Dieu, il n'en est pas moins dans nos devoirs d'assister généralement tous les pauvres que nous pouvons soulager, et qui, sans cela, ne pourraient vivre.

On se rend coupable d'injustice de plusieurs manières à l'égard du bien d'autrui : 1° quand on s'en empare par violence ou rapine, comme les voleurs de grands chemins et autres, qui demandent la bourse ou la vie, ou emploient d'autres moyens violents; 2° par adresse, comme feraient les domestiques qui déroberaient le bien de leurs maîtres, ou le donneraient à d'autres, sans y être autorisés par eux : ou bien qui se payeraient de leurs mains, prétendant que les gages dont ils sont convenus avec eux ne sont pas en proportion de leurs peines. Quoique les femmes ne soient pas des esclaves dans la maison de leurs maris, et qu'elles ont la disposition de ce qui est raisonnable et nécessaire au ménage, elles ne sont pas néanmoins maîtresses de disposer de ce qui sort de cette mesure. En conséquence, il ne leur est pas permis de faire, à l'insu de leurs maris, des soustractions d'argent ou d'autres objets; autrement il n'y aurait plus de règles et de discipline dans les maisons. Elles doivent même se contenter de faire les aumônes et les présents que comportent raisonnablement leur rang et leur condition, évitant toutes les prodigalités excessives et de nature à nuire à la famille. Les enfants ne doivent pas se regarder comme propriétaires des biens de leurs parents, et se permettre de prendre de l'argent ou autre chose, soit pour se l'approprier et le dépenser, soit pour en faire des largesses. Qu'ils n'oublient pas ce que dit l'Esprit-Saint : *Celui qui enlève quelque chose à son père et à sa mère, et dit qu'il n'y a point de péché en cela, participe à l'homicide* (82*). Disons la même chose, à plus forte raison, des apprentis ou compagnons dans les ateliers, et des filles de boutique. N'étant maîtres de rien, ils ne peuvent disposer de la moindre chose sans l'autorisation expresse de ceux qui les emploient. Il n'est pas nécessaire de parler ici des filoux qui se servent de leur subtilité et de leur adresse pour soustraire ce qui ne leur appartient pas. Mais, 3° que n'aurions-nous pas à dire de ceux qui trompent en vendant ou en achetant, dans le prix et la valeur des marchandises; qui en donnent, avec connaissance, une mauvaise pour une bonne, qui altèrent ce qu'ils vendent par des mélanges, qui usent de faux poids et de fausses mesures, qui mettent en circulation la fausse monnaie, connue pour telle, soit qu'ils l'aient fabriquée eux-mêmes, ce qui est un crime énorme, soit qu'ils en aient découvert l'altération. 4° L'usure est une autre espèce d'injustice réprouvée par les lois divine, ecclésiastique et civile : elle consiste à retirer un intérêt inique de son argent prêté, soit qu'on le retienne à l'avance pour se garantir des poursuites de la justice, soit qu'on le reçoive à terme. Jésus-Christ, dans son saint Évangile, veut qu'on s'interdise jusqu'à l'espérance de ces gains réprouvés : *Mutuum date, nihil inde sperantes.* (*Luc.*, VI, 35.) *Quel est*, dit le Roi-Prophète, *celui qui habitera votre saint tabernacle? Ce*

(82*) *Qui subtrahit aliquid a patre suo et a matre, et dicit hoc non esse peccatum, particeps homicidæ est.* (*Prov.*, XXVIII, 24.)

sera celui qui n'aura point donné son argent à usure. « *Qui pecuniam suam non dedit ad usuram.* » (*Psal.* XIV, 1, 4.) Et comme cette injustice régnait partout dans le monde avant la venue du Rédempteur, David salue avec admiration l'heureuse époque de l'Incarnation qui mettra fin à cette iniquité si généralement répandue : *Ex usuris et iniquitate redimet animas eorum.* (*Psal.* LXXI, 14.) L'Eglise a souvent frappé les usuriers de ses anathèmes les plus terribles et les a assujettis à des pénitences remarquables. L'indignation des peuples les a envisagés avec horreur : en effet, il fut un temps où l'on appelait la maison, le champ, le jardin de l'usurier, la maison, le champ, le jardin du démon. Fasse le ciel que nous voyions entièrement disparaître ce fléau qui est le chancre des Etats et trop souvent la ruine des malheureuses familles. 5° J'en dirai autant des procès injustes qui consument des parties innocentes, donnent naissance à d'interminables haines et à des murmures perpétuels contre leurs auteurs. On peut comparer ces procès à des vols de violence. Quant à ceux à qui on les intente, il est souvent plus avantageux de céder son propre bien que d'achever sa ruine en plaidant, surtout quand on n'est pas bien sûr de son droit. *Si quelqu'un*, dit Jésus-Christ, *veut plaider contre vous pour vous prendre votre robe, abandonnez-lui encore votre manteau.* (*Matth.*, V, 40.) Saint Paul disait dans le même sens : *Pourquoi ne souffrez-vous pas l'injustice plutôt que de plaider?* « *Quare non magis injuriam accipitis? Quare non magis fraudem patimini?* (I *Cor.*, VI, 7.) Aux procès injustes se rapportent les condamnations iniques extorquées par de faux témoignages, suggérées par l'irréligion, l'antipathie, la haine, la faveur ou les présents. En mille endroits l'Esprit-Saint maudit ceux qui oppriment l'innocence, la veuve et l'orphelin : *Malheur à vous*, dit-il, *qui justifiez l'impie pour des présents, et qui enlevez par la calomnie la justice à l'homme juste :* « *Væ vobis qui justificatis impium pro muneribus, et justitiam justi aufertis ab eo.* (*Isai.*, V, 23.) L'oppression des petits par les grands s'appelle *concussion :* c'est le crime d'Achab à l'égard de Naboth.

Il s'agit maintenant de faire connaître ce que doit faire un homme qui ne veut pas étouffer la voix de la conscience après avoir ravi le bien d'autrui, de quelqu'une des manières dont nous venons de parler.

Tout homme qui a commis quelque injustice à l'égard du bien d'autrui, est tenu à deux choses : 1° il doit s'en repentir et s'en confesser; 2° il doit restituer. L'une de ces obligations ne dispense pas de l'autre, quand on peut l'accomplir : c'est ce qui a fait dire à saint Augustin que l'injustice ne saurait être pardonnée si la restitution ne s'effectue pas. Si l'on était dans l'impossibilité de faire la restitution, il faudrait qu'à un sincère repentir de sa faute, on joignît la volonté sincère de faire la restitution aussitôt qu'on en aurait la possibilité et le moyen.

Quand on peut faire la restitution de suite, c'est une obligation de conscience de ne pas la différer : car différer la restitution, quand on peut et qu'on doit la faire, c'est continuer l'injustice.

Comment doit se faire la restitution? Elle doit se faire en nature, si la chose dérobée subsiste en nature, en ajoutant néanmoins une indemnité proportionnée à la détérioration qu'on lui aurait fait subir, ou à la perte que sa disparution aurait occasionnée. Ainsi vous avez enlevé à un ouvrier ses outils, à un marchand ses appareils, vous leur devez la réparation de ces dommages.

A qui doit se faire la restitution? A celui qui a souffert l'injustice, et s'il est mort, à ses héritiers. Si, par l'effet de certaines circonstances, il n'est pas possible de se bien rendre compte à qui la restitution doit se faire, il faut consulter un homme éclairé, et s'en tenir à sa décision. S'il n'y a pas moyen de découvrir à qui l'on doit restituer, c'est aux pauvres que la restitution doit se faire; mais toujours après avoir pris conseil, afin qu'un directeur éclairé fasse connaître le moyen le plus conforme aux intentions de celui qui a subi l'injustice, et le plus en harmonie avec les règles de l'équité.

Si l'auteur du vol ne restitue pas, l'obligation de la restitution passe à ses héritiers, si cette obligation est claire et sans obscurité.

Tous ceux qui, d'accord entre eux, ont contribué efficacement au dommage, sont tenus à la restitution solidairement, c'est-à-dire les uns au défaut des autres.

On exprime, par ces deux vers latins, tous ceux qui sont tenus à la restitution :

Jussio, consilium, consensus, palpo, recursus,
Participans, mutus, non obstans, non manifestans.

C'est-à-dire :

« Commandant, conseillant, consentant et flattant;
Recélant, ayant part, se taisant, n'empêchant,
Ne manifestant pas, quand c'est une justice :
A son rang, chacun doit réparer l'injustice. »

Le premier tenu à la restitution est celui qui a profité de la chose volée; en second lieu, celui qui a commandé le vol; 3° celui qui l'a exécuté. Plus la coopération à l'injustice a été directe, et plus l'obligation de restituer est étroite. Si celui qui retient la chose volée ne restitue pas, c'est à celui qui commande le vol de restituer; si celui-là se refuse à la restitution, elle devient un devoir pour celui qui a donné un consentement efficace à l'injustice, et ainsi des autres qui viennent après lui. Si le premier obligé restitue, les autres qui viennent après lui ne sont plus tenus à aucune restitution; mais si celui qui n'est obligé qu'après les autres à restituer, remplit cette obligation, les autres plus obligés lui doivent restitution à lui-même. Quand tous sont également tenus à la restitution, l'un d'eux venant à restituer le tout, tous les autres lui doivent la part de restitution qu'ils avaient à faire et qui s'augmente en proportion du moindre nombre de ceux qui s'ac-

quittent de ce devoir. Si celui qui a souffert le dommage n'exempte de la restitution que les derniers obligés, ceux qui y sont tenus avant eux conservent la même obligation. Si c'est le principal obligé qui a été affranchi, les autres le sont par là même. Si entre plusieurs qui ont coopéré à une injustice il en est un qui ait été exempté de la restitution pour sa part, les autres ne sont pas pour cela libérés de l'obligation qui les concerne.

Quand on ne peut restituer le tout, il faut restituer ce que l'on peut, avec la ferme disposition d'acquitter, quand on le pourra, le reste de sa dette.

Je conçois, mes très-chers frères, qu'il serait difficile au plus grand nombre de ceux qui sont ici de retenir tous les principes que je viens d'exposer. Mais ils serviront du moins, à vous faire comprendre la nécessité de consulter, en pareils cas, un guide éclairé, et de suivre ses avis.

Non-seulement on ne doit pas prendre le bien d'autrui, mais on ne doit pas le retenir, alors même qu'on ne l'aurait pas enlevé. Retenir injustement le bien d'autrui, c'est le voler.

C'est une injustice de laisser languir des ouvriers à qui l'on doit un salaire. Dieu, dans l'ancienne loi, voulait qu'on payât les ouvriers avant même le coucher du soleil. Saint Jacques dit que, quand on les fait attendre, leurs cris montent vers le Dieu des armées.

Oh! que c'est une grande sagesse que de mettre beaucoup d'ordre dans ses affaires, et de ne laisser jamais s'accumuler ses dettes. Faute de voir clair dans tout ce que l'on fait arrive le moment où l'on se trouve absorbé et ruiné.

C'est un grand défaut de délicatesse de se donner pour avoir des capitaux et des fonds que l'on n'a pas, afin d'attirer la confiance et de se mettre à même d'agir et de commercer avec l'argent d'autrui. Vienne un désastre, et les désastres sont journaliers maintenant, on entraîne dans sa ruine tous ceux qu'on avait engagés dans ses spéculations imprudentes.

Un homme sage et consciencieux mesure toujours sa dépense sur sa position et ses facultés, et il se rédime en proportion de la gêne où il se trouve, surtout quand il a des dettes à acquitter.

Avez-vous trouvé un objet perdu? vous n'en êtes pas pour cela devenu propriétaire; faites les diligences convenables afin de découvrir à qui il appartient; si vous n'en trouvez pas le maître disposez-en en faveur des pauvres : c'est l'intention présumée de celui qui a perdu. Mais prenez l'avis de votre directeur avant d'en disposer ainsi, il règlera le temps que vous devez attendre et le genre d'aumônes que vous devez faire. Quand vous seriez pauvre vous-même, vous ne devriez pas vous approprier un objet perdu et qui est sans maître avant d'y avoir été autorisé par qui de droit.

Le Code civil règle la conduite à tenir et les droits que l'on peut avoir sur un trésor que l'on viendrait à trouver.

Ne vous faites pas des besoins imaginaires. C'est de là que prend sa source l'inquiète cupidité tourmentée de mille désirs : désirs le plus souvent inutiles et pernicieux qui, dit saint Paul, précipitent l'homme dans la perdition et la mort.

Gardez-vous de la passion du jeu; cette passion est aveugle : cent fois elle a anéanti, en quelques minutes, les fortunes les plus brillantes. On ne risque d'abord que peu de chose; mais ensuite le désir de se récupérer ou de faire un grand gain amènent des catastrophes.

O sainte religion catholique, que tu es belle! que tu es vraie! que tu es puissante! Toi seule tu peux avec autorité arrêter les moindres injustices; toi seule es capable de faire réparer le tort qui a été commis. Quand je n'aurais que cette preuve de ta vérité, elle me suffirait pour me convaincre et m'attacher à toi. Aussi, Seigneur Jésus, est-elle votre ouvrage. Mon Dieu, aidez-nous à reconnaître humblement et réparer entièrement toutes nos injustices.

Nous obtiendrons cette faveur par votre intercession, ô Vierge admirable, que l'Eglise appelle un miroir de justice : *Speculum justitiæ*, et dès lors nous pourrons tout espérer de celui qui s'est engagé à rendre à chacun selon ses œuvres, promettant aux justes une couronne immortelle de gloire.

INSTRUCTION XVIII

DEUXIÈME INSTRUCTION SUR LE SEPTIÈME COMMANDEMENT. — LA RESTITUTION.

Si furto ablatum fuerit, restituet damnum domino. (*Exod.*, XXII, 12.)

Celui qui aura enlevé quelque chose restituera au maître en raison du dommage qu'il lui a causé.

Par cette loi si juste et si sage, le faible est garanti de l'oppression, le simple protégé contre l'artifice, et le riche garanti contre la violence et l'usurpation. Tout est en sûreté à l'aide de la loi divine. Le principe de l'équité a été si fortement gravé dans le cœur de tous les hommes par l'auteur de la nature, que les impies eux-mêmes se font gloire de l'adopter; il est d'ailleurs si solennellement consacré par la religion qu'elle ôte au ravisseur et au détenteur injuste l'espérance du ciel, s'ils n'en viennent à une restitution équivalente au dommage qu'ils ont causé. Dieu semble plus jaloux de nos intérêts que des siens : il veut que les ministres de la religion puissent remettre tous les péchés dont l'accusation est accompagnée d'un repentir sincère; mais il ne permet pas d'absoudre l'injustice commise envers les hommes, en vertu du seul repentir accompagnant l'aveu du coupable, à moins que celui-ci ne répare le tort qu'il a fait, s'il peut le réparer, ou, si ne le pouvant actuellement, il n'est dans la sincère disposition de le faire aussitôt qu'il le pourra. Si donc il y a encore des injustices dans le monde, c'est que l'on méconnaît la loi de

Dieu : car, dit l'Apôtre, il n'y a point de salut pour les injustes. Je viens donc combattre l'erreur de ceux qui, tout en avouant que l'homme injuste est tenu à la restitution, s'en affranchissent, parce qu'ils ne veulent pas convenir qu'ils soient dans ce cas ; secondement, de ceux qui, sous les plus frivoles prétextes, se dispensent de restituer, tout en convenant qu'ils y sont tenus. Esprit-Saint, donnez de l'exactitude à mes paroles et de l'attention à mes auditeurs. O Marie, c'est par vous que je réclame cette double faveur. *Ave.*

PREMIER POINT.

Il est à peine concevable combien de personnes s'aveuglent sur l'obligation où elles sont de restituer, tout en concevant qu'on y est tenu quand on a commis quelque injustice : c'est que l'on ne veut pas voir l'injustice où elle se trouve réellement. On est bien aise qu'un prédicateur fasse sentir l'obligation de restituer, parce qu'on espère la réparation des torts dont on aurait été la victime, mais on ne veut pas voir l'obligation où l'on se trouve souvent de restituer soi-même. Nous voyons dans les autres des injustices dont ils ne se doutent même pas, et souvent nous ne voyons pas en nous des iniquités qui scandalisent tout le monde : chacun se plaint ; personne ne se reconnaît coupable. Et cependant l'Esprit-Saint nous crie : *Celui qui se hâte de s'enrichir, ne sera pas innocent : « Qui festinat ditari non erit innocens. »* (*Prov.*, XXVIII, 20.) Eh ! n'est-ce pas, de nos jours, surtout, la disposition du plus grand nombre ? Saint Paul a dit dans le même sens que ceux qui veulent s'enrichir, s'enlacent dans les filets du démon : *Qui volunt divites fieri incidunt in laqueum diaboli.* (I *Tim.*, III, 7.) Mais on ne veut pas reconnaître les dangers et les iniquités dans lesquels on se précipite. Voyez deux hommes en procès. L'un et l'autre se donnent le bon droit, il est sûr pourtant qu'un d'eux a tort, et que très-souvent, il lui suffirait d'ouvrir les yeux pour avoir la conviction de son injustice. Et il veut pourtant se faire passer pour un homme de bien ! et il veut que tout le monde en ait la persuasion ? Il faudrait, au moins, dans ces cas, savoir douter ; mais pour avoir ce doute, on aurait besoin d'un examen sérieux, auquel on est bien éloigné de vouloir se livrer. On préfère s'étourdir et chercher mille prétextes bons ou mauvais pour se rassurer soi-même. Entrons, à cet égard, dans quelques détails.

Et d'abord, les usuriers ne manquent pas de se tranquilliser et de se regarder comme les plus honnêtes gens du monde, quoique l'usure soit condamnée par toutes les lois. Il est vrai que tous les siècles, même les plus anciens, ont vu des usuriers ; mais aussi, répond saint Ambroise, l'iniquité, dans le monde, est très-ancienne : *Vetus est fenerare ; sed culpa vetus est.* Au lieu de chercher à justifier les mauvais usages, ne vaudrait-il pas mieux les corriger ? Le Seigneur bénirait un peuple où régneraient la charité et la justice ; tandis qu'il abandonne à leur malheureux sort les nations où s'exerce l'iniquité : *Justitia elevat gentem ; miseros autem facit populos peccatum.* (*Prov.*, XIV, 34.)

Autre genre d'injustice que l'on ne se reproche guère. On emprunte pour se soutenir dans un certain étalage, et ensuite l'on ne s'inquiète plus de payer ses dettes ; c'est la coutume, on ne voit rien là de condamnable. On a employé des ouvriers, on a reçu les soins des domestiques. La dette qu'on a contractée envers eux n'est-elle pas sacrée ? pourquoi donc les laisser languir et exciter leurs justes murmures, qui crient vers le ciel, et excitent, suivant saint Jacques, l'indignation du Dieu des armées. Et l'on ne se reproche pas sa dureté, on n'en redoute pas le compte terrible ! Quelle conscience !

Il est des hommes qui se reprocheraient d'avoir enlevé le bien d'autrui, et qui ne se feront aucun scrupule de retenir en prison un père de famille qui n'a pas le moyen de payer ses dettes, et dont la femme et les enfants réclament une assistance qui ne peut venir que de son travail. Un domestique ne volera pas son maître ; mais, par sa négligence, il laissera dépérir le bien dont le soin lui est confié ; il verra les injustices que d'autres commettent, et il gardera le silence, quoiqu'il réponde devant Dieu et devant les hommes des torts qu'il aurait pu empêcher. Et l'on ne se reprochera pas de pareille choses, qui entraînent réellement l'obligation de restituer !

On achètera des objets que l'on saura très-bien avoir été dérobés, et l'on se tranquillisera parce qu'on ne les a pas volés soi-même ! vous vous croiriez obligé de restituer ce que vous auriez enlevé ; mais quand le tort a été fait par un autre, quoiqu'il l'ait été à votre instigation, en votre nom, avec votre approbation, par suite de votre conseil et de votre consentement efficace, vous ne vous croirez tenu à rien, et vous ne penserez pas avoir encouru aucune responsabilité, parce que vous n'auriez vous-même recueilli aucun profit du dommage qui a été fait ! Quelle étrange manière de former sa conscience !

On compte pour quelque chose l'injustice que l'on commet dans les biens de la fortune ; mais pour le tort qu'on a fait à la réputation, et d'où résulte la ruine de la confiance et quelquefois des plus légitimes espérances, de la fortune même qui était en voie d'une infaillible prospérité, on ne soupçonne pas même qu'il y ait là matière à réparation et à restitution, quoique la chose soit incontestable. Ainsi, on aura empêché une honnête fille de faire un établissement avantageux ; on aura, par pure malice, mis obstacle à ce qu'un vertueux domestique se plaçât favorablement, et l'on n'a pas même la pensée qu'on soit tenu à réparer ces injustices ! Quelle conscience !

Combien de conditions où l'iniquité se commet, et ne se répare pas ! Dans le palais, que de délais étudiés, de fausses espérances

données aux plaideurs, pour les acharner aux procès ! que de négligences coupables ! que de conseils intéressés ! Dans le commerce, que de coutumes qui passent en règles ! que de conventions frauduleuses ! que de monopoles au détriment des particuliers, du public ou de l'Etat ! Chacun a son tour dans ces gains illicites : et ce que l'on passe aujourd'hui à celui-ci, deviendra à la première occasion une espèce de droit pour celui-là. Combien d'artisans et d'ouvriers ne font qu'à moitié les travaux ou réparations dont ils sont chargés, pour y revenir et y recevoir un double ou triple salaire. Il faut qu'une montre ou une pendule soit représentée dix fois pour être en bonne marche ; c'est tout comme si un médecin entretenait l'indisposition de son malade pour se faire payer un plus grand nombre de visites. Se fait-on beaucoup de scrupule d'altérer par des mélanges les marchandises, d'en déguiser les défauts notables et cachés, de regagner injustement sur l'un ce que l'on a perdu avec l'autre? Oh ! qu'il y a peu d'états qui n'aient des mystères d'iniquités ! On s'autorise pour s'y livrer sur la coutume et sur le grand nombre; mais, dit Tertullien, quel avantage le grand nombre offrira-t-il au jour du jugement où ce sera le grand nombre qui sera condamné ? Quand il s'agit de la terre, ce sont les grands chemins qui sont toujours les plus sûrs ; mais pour aller au ciel, il faut prendre la voie la plus difficile, la plus étroite et la moins suivie. Ne vous tranquillisez donc pas sur ce que fait la multitude en matière de justice. A force de dire qu'on ne fait injustice à personne, on finit souvent, quoique bien à tort, par se le persuader. Mais, la dernière heure venue, on laisse le plus étrange chaos à démêler. Pendant la vie, on s'applique beaucoup plus à examiner les injustices d'autrui que les siennes propres. Cependant, retenons-le bien, ce ne sera pas sur les torts des autres que nous serons jugés, mais uniquement sur les nôtres. Voyons maintenant les prétextes allégués pour ne pas réparer les injustices que l'on reconnaît avoir commises.

DEUXIÈME POINT.

Combien de prétextes frivoles sont allégués pour se dispenser d'accomplir les résolutions auxquelles pourtant on est strictement tenu ! Et d'abord, on m'a fait plus de tort, dit-on, que je n'en ai fait aux autres. Que veut dire ce langage? Est-ce seulement à l'égard des personnes qui vous ont fait tort que vous cherchez un juste dédommagement? Dans ce cas, peut-être, pourrait-on, jusqu'à un certain point, tolérer une équivalente compensation. J'ai dit : *peut-être :* car les compensations sont encore criminelles et injustes, quand on a reçu tout le salaire dont on était convenu, pour prix de ses services et de ses peines. Mais, d'autres, dites-vous, qui ne se sont pas tant fatigués que moi, sont plus largement récompensés ! C'était ce qu'objectaient au père de famille ceux qui, dès le matin, étaient venus travailler à sa vigne ; mais que leur répondit-il? N'êtes-vous pas convenus de tant avec moi pour prix de votre journée? prenez donc ce qui vous appartient. Ainsi, 1° il ne vous est pas permis d'estimer vos peines au delà des conventions arrêtées. Mais jugez vous-même, en second lieu, s'il est tolérable que vous vous compensiez sur celui qui ne vous a fait aucun tort, des injustices qu'un autre vous aurait faites ! Et sur quels principes pourrait reposer une telle compensation? Quoi ! parce qu'un tel vous a fait tort, vous feriez tort vous-même à d'autres ! Il faudrait tirer une conséquence toute contraire, et conclure du chagrin que vous avez éprouvé pour avoir été victime de l'injustice, que vous ne devez pas donner la même peine à votre prochain. C'est l'avis que vous donne l'Esprit-Saint : *Intellige quæ sunt proximi tui ex teipso.* (*Eccli.*, XXXI, 18.) N'est-il pas vrai que vous trouveriez fort mauvais qu'un autre commît une injustice envers vous, parce qu'il aurait été lui-même victime de l'injustice d'autrui ? Ne faites donc pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait.

Mais, dira quelqu'un, je crains de me déshonorer, si je fais restitution : car celui qui a souffert le dommage ignore que c'est moi qui ai commis l'injustice. Je réponds d'abord que l'on se déshonore, il est vrai, en faisant tort au prochain ; mais qu'on se couvre de gloire en réparant le tort que l'on a fait. C'est le déshonneur éternel qu'il faut craindre; c'est le feu éternel. Or, s'il suffit de n'avoir pas fait l'aumône pour être réprouvé, que ne doit pas appréhender celui qui n'a pas même réparé les injustices qu'il a commises envers son prochain (Aug.) ? Tout le monde, peut-être, parle de votre peu de délicatesse : ne serait-il pas juste de réparer ce scandale par des restitutions édifiantes ? Mais je veux croire, si vous le voulez, que personne ne vous soupçonne d'injustice, ne peut-on pas réparer ses torts sans se faire connaître? Rien n'est plus facile, et il n'y a pas de confesseur qui ne soit capable de vous en indiquer le moyen.

Oui, mais je ne puis restituer, sans descendre de mon rang et me réduire à la misère : deux inconvénients que je voudrais éviter. Je voudrais moi-même pouvoir vous en affranchir; je ne puis néanmoins vous dissimuler que vous êtes obligé de descendre de votre rang, si vous ne le devez qu'à l'injustice. Du reste, n'êtes-vous pas chrétien, c'est-à-dire disciple de Jésus-Christ? Eh bien, jetez les yeux sur votre modèle. Jésus-Christ est descendu de son rang, en prenant la forme d'un esclave et se rendant semblable au dernier des hommes. Quelle excuse, après un tel exemple, si vous persistez à vous maintenir dans un état que vous auriez injustement usurpé ? Je conviens néanmoins que si vous ne pouviez restituer sans vous réduire à la dernière indigence, vous auriez une raison suffisante pour différer la restitution, et je suis loin d'approuver ces créanciers durs et importuns

bles qui saisiraient à la gorge un malheureux débiteur insolvable, en lui disant : rends ce que tu dois. Honneur à ces cœurs humains et bienfaisants qui accordent de bon cœur un convenable délai; mais le débiteur n'en est pas moins obligé de prendre toutes ses mesures, de retrancher tout ce qu'il peut sur sa dépense et ses commodités, pour se mettre en état de se libérer au plus tôt : mais continuer de vivre dans la bonne chère et dans l'abondance, ne se rien retrancher, ne se gêner en rien, ce n'est pas seulement un abus criant, c'est une véritable iniquité. Il est sûr aussi que, dans l'égalité des besoins, le sort de l'innocent qui est victime de l'injustice, doit être préféré à celui du coupable, qui doit souffrir plutôt que de réduire à la même souffrance celui dont il possède le bien injustement.

Mais que deviendront mes pauvres enfants, si je leur ôte ce qu'ils croyaient posséder un jour? Cette objection n'est pas tolérable. Verriez-vous de bon œil que les enfants d'un autre possédassent ce qui est à vous? — Que deviendront vos enfants? Mais vous ignorez donc qu'un bien injustement acquis ou transmis n'enrichit jamais? il porte un caractère ineffaçable de réprobation. — Si vos enfants sont vertueux, ils seront bien aises de vos restitutions qui les délivreront d'une obligation gênante, et ils auront horreur d'un bien qui vous perdrait et les perdrait après vous. Et s'ils sont sans vertu, vous faites, en vérité, une grande folie de vous damner pour des enfants qui n'aiment qu'eux-mêmes, qui, peut-être, attendent votre mort avec impatience, et qui vous blâmeront infailliblement, tout en jouissant du fruit de vos injustices. Vous prétendez, sans doute, les obliger et les servir, et vous les exposez à la malédiction divine; vous mettez leur salut dans le plus grand danger : car enfin, restitueront-ils, après que vous n'avez pas restitué vous-mêmes? Et s'ils ne le font pas, y étant obligés, songez quel anathème pour vous que cette plainte que saint Cyprien a mise par avance dans leur bouche, pour le jour des vengeances : « C'est à nos parents que nous devons notre perte : nous expérimentons maintenant qu'ils n'ont été que des parricides : » *Perdidit nos aliena malitia : parentes sensimus parricidas.* Ainsi vous aurez prétendu leur faire du bien, et vous leur aurez fait beaucoup de mal.

Enfin, on dit pour dernière excuse : nous ne refusons pas de restituer; mais nous le ferons dans un autre temps. Ce sera quand nous aurons terminé nos affaires, et que nous aurons l'esprit plus tranquille. Ah! mes chers frères, les affaires finissent-elles jamais en cette vie? Eh! quand les unes sont terminées, il en surgit bientôt une infinité d'autres : et avec elles les difficultés et les embarras se multiplient. Si vous êtes sages, vous vous occuperez, avant tout, de l'affaire la plus pressante, qui est de mettre en sûreté votre conscience. D'ailleurs, pourquoi laisser à d'autres le soin de débrouiller un chaos qui en serait moins un pour vous que pour vos héritiers? Et quand bien même on supposerait que vous auriez le temps, avant de mourir, de régler toutes les affaires de restitution qui pèsent sur votre conscience, est-il bien certain que vous y seriez mieux disposé qu'aujourd'hui? Je veux pourtant supposer encore, contre mille expériences, que vous aurez alors cette disposition, pourquoi renvoyer à ce temps ce que vous pouvez faire maintenant avec beaucoup plus de maturité, de réflexion et de mérite? Ah! de grâce, ne vous exposez pas à perdre les biens du ciel, pour n'avoir pas voulu, quand il en était temps, régulariser tout ce qui regardait les intérêts de cette vie. Sachez, sachez que la paix de la conscience que vous pouvez maintenant vous procurer, vaut mille fois mieux que tous les biens et tous les trésors de ce monde.

Le Sauveur dit autrefois à Zachée dont la conscience s'était jusque-là embarrassée dans mille injustices pour grossir sa fortune : *Zachée, hâtez-vous de descendre :* « *Zachæe, festinans descende.* » (*Luc.*, XIX, 5.) Je vous dis à mon tour, cher auditeur : *Festinans descende :* Oui, descendez de ce faste qui scandalise. *Hodie in domo tua oportet me manere :* « *Il faut que vous me receviez aujourd'hui chez vous.* » (*Ibid.*) Jésus-Christ, mon frère, est tout disposé à faire sa demeure dans votre cœur. Ah! combien vous devriez le désirer vous-même! il y a si longtemps que vous ne l'avez pas reçu; depuis trente ou quarante ans, depuis votre première communion, peut-être; vous avez été sans Dieu en ce monde, comme dit l'Apôtre; ou plutôt vous avez fait votre Dieu de votre argent, d'une vile matière. Jésus-Christ veut maintenant régner dans votre cœur jusque-là si terrestre. Mais ne vous y trompez pas, il ne veut point y voir les fruits de vos injustices. Zachée se hâta de descendre à la première invitation de son divin maître : « *Festinans descendit :* » *il le reçut avec joie :* « *et excepit illum gaudens.* » (*Ibid.*, 6.) Mais comment lui manifesta-t-il les bonnes dispositions de son cœur? *Ecoutez : Seigneur, voilà que je donne la moitié de mon bien aux pauvres, et si j'ai commis des injustices envers qui que ce puisse être, je restitue au quadruple :* « *Ecce dimidium bonorum meorum do pauperibus : et si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum.* » (*Ibid.*, 8) Il n'allègue point d'excuses, il ne veut aucun délai pour accomplir un devoir pressant et impérieux. Faites de même, ou plutôt, faites beaucoup moins; mais faites promptement et de bon cœur ce qu'exige la conscience. Bornez-vous à la stricte réparation de tous vos torts, si votre position ne vous permet pas de faire autre chose. Rétablissez l'équité et l'égalité naturelles; qu'il y ait un parfait équilibre entre vos injustices et la manière dont vous en acquittez les restitutions. Jésus, ayant entendu le langage de Zachée, en fut ravi, et, voulant faire oublier, en quelque sorte, qu'il avait appartenu à la race réprouvée des gentils : Aujourd'hui, dit-il, le salut est entré dans cette maison, et cet homme peut

être compté aussi parmi les enfants d'Abraham. Ah! mon frère, méritez dès aujourd'hui un pareil témoignage : réparez toutes vos iniquités passées ; ne souffrez pas qu'il en demeure aucune trace dans votre maison où Jésus-Christ veut habiter : et c'est de vous aussi que nous pourrons dire : *Hodie salus domui huic facta est :* « *Le salut est entre aujourd'hui dans cette maison.* » (*Luc.*, XIX, 9.) Dieu vous en fasse la grâce.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

Mgr CLÉMENT VILLECOURT,

ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE.

Cinquième partie.

DISCOURS ET CONFERENCES

POUR UNE RETRAITE ECCLÉSIASTIQUE.

AVERTISSEMENT.

Mgr Villecourt commença à prêcher des retraites pastorales *en* 1827. *A cette epoque, il n'y avait encore qu'un très-petit nombre d'ecclésiastiques qui se fussent chargés d'une retraite entière. Pour l'ordinaire, ce travail était distribué et partagé entre plusieurs ecclésiastiques qui apportaient successivement le fruit de leur zèle et de leur bonne volonté. Tout l'avantage qui en résultait, consistait à ne pas accabler un seul homme d'un labeur très-fatigant. Mais on ne peut nier l'inconvénient qui se faisait souvent sentir : c'est qu'il manquait d'ensemble dans ces instructions disparates. On remarqua surtout la supériorité d'une retraite donnée par un seul prédicateur, quand on vit les fruits merveilleux et abondants produits par les instructions de M. l'abbé Rey, qui fut successivement évêque d'Annecy et de Pignerol.*

Mgr Villecourt ne s'engagea dans cette carrière difficile que d'après les instances réitérées de plusieurs prélats, et entre autres de Mgr de Quélen, archevêque de Paris.

Nous n'avons pu obtenir qu'une partie des sujets divers traités par l'auteur dans les retraites ecclésiastiques, comme ne manqueront pas de s'en apercevoir ceux qui l'avaient entendu dans les diocèses qui l'avaient appelé. Ses nombreuses occupations lui avaient à peine laissé le temps de les sténographier, ou de les écrire de la manière la plus abrégée. C'est aussi la raison qui nous a empêché de reproduire les sujets qu'il avait tantôt consacrés à la meditation des retraitants, tantôt à des discours sur les fins dernières des prêtres.

Il avait quelquefois consacré aux conférences ses discours sur la prédication que l'on trouvera ici.

On remarquera que l'auteur a mis en latin les deux discours sur la chasteté sacerdotale *qu'il a prêchés en français dans les retraites pastorales. C'est la langue de l'Eglise. On nous saura gré d'avoir imité la réserve de l'auteur.*

I. — DISCOURS.

AVERTISSEMENT

On a soin, le jour ou le lendemain de l'ouverture de la retraite, de prévenir Messieurs les retraitants que les confesseurs ont reçu du prélat tous pouvoirs ordinaires et extraordinaires pour absoudre ceux qui s'adressent à eux, qu'ils peuvent les relever des censures qui dépendent de l'autorité épiscopale, et les dispenser de toutes les irrégularités occultes qui ne sont pas réservées au saint-siége (l'évêque pouvant communiquer à de simples prêtres la faculté de dispenser des irrégularités, comme le remarquent les théologiens. Voy. Cond. des conf., *p.* III). *Dans ce cas, le confesseur ajoute à la formule d'absolution ces mots :* Et insuper auctoritate mihi concessa, dispenso tecum super tali irregularitate quam contraxiti, *v. g.* ex violatione censurarum. *S'il y avait doute que le pénitent eût encouru l'irrégularité, on dirait :* Dispenso tecum super irregularitate, si quam contraxisti.

Il faut engager Messieurs les retraitants à s'adresser dès le premier ou le second jour au confesseur qu'ils auront cru devoir choisir : car il n'y a point de temps à perdre dans une retraite toujours fort courte, et il importe que les derniers jours soient affranchis des soucis de la confession.

Quand on a obtenu une indulgence pour les retraitants, il faut avoir soin de la leur annoncer de bonne heure, avec les conditions requises pour la gagner. Dans le bref qui m'a été adressé pour sept ans, le 7 juillet 1833, *la condition pour gagner l'indulgence plénière, l'un des trois derniers jours des exercices, est que les retraitants* vere pœnitentes et confessi, sanctissimum Eucharistiæ sacramentum sumpserint, necnon aliquam ecclesiam, seu publicum oratorium visitaverint, ibique per aliquod temporis spatium, juxta mentem Sanctitatis Suæ, pias ad Deum preces fuderint, modo quinquies saltem dictis exercitiis interfuerint.

DISCOURS PREMIER.

SUR LA NÉCESSITÉ ET LES AVANTAGES DE LA RETRAITE.

Pour l'ouverture de la retraite.

Sedebit solitarius et tacebit, quia levavit super se. (*Thren.*, III, 28.)

Il se tiendra dans la retraite et le silence, parce qu'il a pris sur lui le joug du Seigneur.

Monseigneur,

Je ne puis me dissimuler à moi-même combien est difficile et délicate la fonction que j'ai à remplir ; mais j'ai cru reconnaître la volonté divine dans les vœux qui m'invitaient à m'en charger. Dès lors, il ne me reste plus qu'à emprunter le langage de saint Ambroise parlant à une assemblée d'ecclésiastiques, et je ne crains pas de dire qu'il sera d'une vérité beaucoup plus frappante dans ma bouche que dans la sienne : « Je ne m'arrogerai pas, disait ce saint docteur, la prérogative de la science, si pour la gloire de Jésus-Christ, je me permets d'adresser quelques avis à mes confrères dans le sacerdoce : » *Nec prærogativam scientiæ vindicabo, si hæc meis consacerdotibus, Christi intuitu, prærogem ;* je n'aurai pas la prétention de me croire parfait, si j'ai la confiance de leur parler de la perfection sacerdotale : *Nec vitæ perfectæ me esse fateor, cum de vita perfecta alios moneo.* Accoutumé à faire entendre ma voix aux simples fidèles, j'ai sur eux l'incontestable prééminence que me donnent mon caractère et l'autorité des fonctions sacerdotales ; ici je ne puis perdre de vue que mes paroles s'adressent aux prédicateurs mêmes de la divine parole : *Subditum vulgus jugiter monere consuevi ; sed ad ipsos jam prædicatores vulgi mea verba converto,* et je ne suis plus que le serviteur obéissant et docile de ceux qui sont les serviteurs et les ministres de Jésus-Christ comme moi : *Meis conservis velut obediens servus.* J'attends les prières de ceux à qui je parle : *Eorum precibus adjutus ad quos noster respicit sermo.* C'est dans leurs cœurs que je me place ; c'est leurs cœurs que j'interroge ainsi que le mien ; c'est de là que j'emprunte les discours qui frappent les oreilles d'un auditoire que je dois révérer et chérir : *In gremio quasi consacerdotum positos ipsos sacerdotes alloquor.* Je viens, Messieurs, m'instruire avec vous, m'exhorter avec vous, m'édifier au milieu de vous : *Simul quæ loquor audiam.*

Quant à vous, Monseigneur, vous pouvez juger aujourd'hui quel empire vous exercez sur les esprits et sur les cœurs, puisqu'au premier signal de vos désirs, je suis venu exposer ma médiocrité au jugement d'une réunion si éclairée et si vénérable. Il est vrai (et j'en ai déjà fait plusieurs fois l'expérience), il n'est personne qui soit plus indulgent que des pasteurs pieux et instruits : ils souffriraient de la gêne à laquelle on croirait devoir s'assujettir pour ne leur parler qu'en des termes choisis et recherchés ; ils savent que le langage d'un prédicateur de retraite a beaucoup moins de prix par l'éloquence qui l'inspire, que par les senti-

ments de piété et de componction qu'il fait naître. Je me bornerai aujourd'hui à vous entretenir sur les avantages de la retraite et sur les moyens d'en bien profiter. Sauveur du monde qui avez promis de vous trouver au milieu de ceux qui se réuniraient en votre nom, daignez, en ces jours saints et précieux, accomplir votre promesse. Et vous, reine du clergé, canal de toutes les grâces célestes, montrez que vous êtes notre mère en faisant monter jusqu'au trône de votre adorable fils nos vœux et nos supplications.

PREMIERE PARTIE.

Rien de plus avantageux que la retraite : c'est ce qu'atteste dans l'ancienne loi l'exemple des patriarches et des prophètes, et dans la nouvelle la conduite de Jésus-Christ et de tous les saints. Oui, l'Ancien comme le Nouveau Testament se réunissent pour nous dire combien la retraite est utile aux justes pour avancer dans la perfection, aux tièdes pour faire revivre la ferveur, aux pécheurs pour recouvrer la grâce. Abraham est destiné à devenir le père des croyants; mais, pour mériter cet honneur, il faut qu'il se sépare de sa famille, qu'il quitte la maison paternelle et les lieux qui l'ont vu naître : *Egredere de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi; faciamque te in gentem magnam, et magnificabo nomen tuum, erisque benedictus.* (*Gen.*, XII, 1, 2.) Pasteurs des peuples, nous ne deviendrons jamais plus propres aux desseins de Dieu pour la sanctification des âmes que quand la retraite nous aura appris les moyens de les enfanter à Jésus-Christ. C'est dans la solitude que Jacob voit l'échelle mystérieuse d'où les anges s'élèvent jusqu'aux cieux ou redescendent sur la terre. *Viditque in somnis scalam stantem super terram et cacumen illius tangens cœlum, angelos quoque Dei ascendentes et descendentes.* (*Gen.*, XXVIII, 12.)

Image touchante, dit saint Basile, qui nous apprend que, dans la retraite, les prêtres du Seigneur qui sont les anges de cet univers pénètrent jusqu'au ciel, où ils puisent, dans un saint commerce avec Dieu, la force dont ils ont besoin pour faire arriver jusqu'à lui les âmes encore terrestres et charnelles. Jacob, dans le désert, reconnaît en tremblant la maison de Dieu et la porte du ciel : *Paventsque, quam terribilis est, inquit, locus iste : non est hic aliud nisi domus Dei et porta cœli.* (*Ibid.*, 17.) Les pasteurs, dans la retraite, retracent fidèlement à leur mémoire la dignité du sanctuaire et la voie du salut dans laquelle ils doivent marcher à la tête de leurs troupeaux. C'est dans la solitude que Moïse aperçoit le buisson ardent qui brûle sans se consumer, et qu'il entend la voix du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob : « Il y est entré pasteur de brebis, dit saint Eucher, et il en sort pasteur des peuples : » *Moyses ingressus eremum pastor ovium, pastor ab eremo remittitur populorum.* C'est aussi dans la retraite que les prêtres du Seigneur discernent et apprécient ce feu sacré qui embrase sur nos autels l'auguste victime; c'est là qu'ils se pénètrent de foi, de respect et d'amour pour l'ineffable mystère qui s'y opère; c'est là qu'ils cessent d'être des hommes, pour devenir en quelque sorte des dieux, et que des habitants de la terre, ils apprennent à faire des habitants du ciel. C'est dans le désert que les Israélites recueillent la manne qui nourrit les corps; c'est dans la retraite que nous recevons le pain du ciel qui alimente nos âmes. C'est dans le désert qu'Elie vient puiser son courage, Elisée sa foi, Isaïe son éloquence, Jérémie ses douleurs; c'est dans la retraite que le pasteur fidèle vient ranimer son zèle et sa confiance, c'est là qu'il emprunte ce langage de feu qui embrase les cœurs des hommes, et cette piété tendre qui touche le cœur de Dieu.

Vous représenterai-je maintenant le précurseur du Messie se préparant par trente ans de solitude à moins de trois ans de prédication, attirant à lui sur les bords du Jourdain des milliers de pécheurs qui accourent de toutes parts à son baptême? Vous y découvririez l'étrange effet qu'opère sur les cœurs les plus endurcis l'opinion de sainteté que conçoivent les hommes d'un pauvre solitaire, et peut-être que ce prodige vous donnera la raison du respect et de la vénération que vous inspirez aux fidèles au sortir de la retraite

Mais qu'est-il besoin d'aller chercher ailleurs que dans le modèle accompli des pasteurs, l'idée que nous devons nous former de la retraite et de ses avantages? Où trouver Jésus-Christ dans les années qui précèdent sa vie publique? Dans la maison solitaire de Marie et de Joseph. S'il veut qu'on le transporte en Egypte pour le dérober à la fureur d'Hérode, c'est afin de vivre plus inconnu dans une terre étrangère; et plus tard, s'il quitte Nazareth, ce n'est que pour aller au temple. Ainsi, ô mon Dieu! avez-vous inspiré à votre Eglise de soustraire, pendant un certain nombre d'années, les élèves du sanctuaire au monde et à ses communications dangereuses, afin qu'ils respirassent, à l'ombre des saints autels, un air pur et sans nuage. Le Sauveur ne se contente pas d'une retraite de trente ans : avant que de commencer sa mission divine, il s'ensevelit dans un affreux désert, où, pendant quarante jours, il n'a plus de relation avec les hommes; les bêtes sauvages et les reptiles y forment sa seule compagnie. O Jésus! splendeur de la gloire du Père, vous qui êtes plein de grâce et de vérité, vous en qui résident tous les trésors de la science et de la sagesse, quel besoin aviez-vous d'une retraite aussi profonde : pouviez-vous, dans cette solitude, accroître votre mérite et vos vertus? Non, Messieurs, mais il était important qu'il donnât un pareil exemple, afin d'apprendre aux pasteurs de tous les siècles que la retraite doit toujours précéder les grandes choses, et que c'est en vain qu'ils entreprennent de parler aux hommes, s'ils ne se sont

pas eux-mêmes, dans le recueillement, entretenus avec Dieu. Le tentateur s'approche de Jésus-Christ lorsqu'il est sur le point de quitter le désert; il est vaincu, et il était impossible qu'il ne le fût pas; mais la victoire du Sauveur est un avertissement qui nous apprend à quelles conditions nous pourrons vaincre nous-mêmes. Au milieu des occupations du saint ministère, nous sommes constamment tentés; le démon, la chair et le monde ne cessent de nous livrer les plus terribles combats; les tentations se renouvelleront indubitablement après cette retraite; mais, devenus plus forts que le démon et que l'enfer dans ce saint asile, nous pourrons, comme l'Apôtre, défier toutes les créatures de nous séparer de l'amour de Jésus-Christ.

La mission divine du Sauveur va commencer : il parcourra les villes, les bourgs et les villages de la Judée et de la Galilée, conduisant toujours à sa suite ses chers disciples pour les former, sous sa conduite, au ministère apostolique; mais ne croyez pas que les travaux pénibles auxquels il se livre lui feront oublier la retraite : le jour, il cherchera la brebis égarée; la nuit, il se retirera dans quelque lieu désert, pour y vaquer à la contemplation et à la prière : *Erat pernoctans in oratione Dei* (*Luc.*, VI, 16) : comme pour annoncer aux pasteurs que plus ils sont occupés au ministère de la sanctification des âmes, plus ils doivent sentir le prix d'une vie retirée et solitaire, où ils puissent se défendre contre les dangers qui les environnent, et puiser dans le sein de Dieu même les lumières et la force dont ils ont besoin. Toute la nature repose; Jésus-Christ seul ne repose pas; les renards sont dans leurs tanières, les oiseaux du ciel dans leurs nids; mais le Fils de l'homme se refuse un lieu où appuyer sa tête. Souvent même il partage le jour entre les travaux de sa mission et le silence de la retraite; c'est là qu'il emmène avec lui ses chers disciples pour les entretenir des choses du ciel, et leur révéler les mystères du royaume de Dieu : *Venez*, chers apôtres, leur dit-il, *venez vous reposer un peu dans la solitude :* « *Venite seorsum in desertum locum et requiescite pusillum.* » (*Marc.*, VI, 31.) Voilà, Messieurs, le véritable lieu de repos des pasteurs, et non pas le monde, ses sociétés, ses réunions bruyantes; c'est dans la retraite qu'ils sont à leur place et se rendent dignes d'estime et de vénération; dans le monde, au contraire, ils sont déplacés, et perdent la considération qui est due à leur caractère, toutes les fois que la plus stricte bienséance ne les oblige pas à accorder furtivement au siècle quelques-uns de leurs instants. Hélas! les anges de la terre reviennent hommes du milieu des hommes, et souvent ils ont à déplorer les concessions mêmes que leurs devoirs semblaient leur prescrire.

Le Sauveur du monde est sur le point de quitter la terre; il a chargé ses apôtres de continuer ses fonctions et de prêcher son saint Evangile, non plus seulement dans la Judée et la Galilée, mais dans tout l'univers. Il ne s'agit de rien moins, pour eux, que d'annoncer le vrai Dieu aux adorateurs des idoles, les leçons crucifiantes du saint Evangile aux partisans des erreurs les plus flatteuses, la nécessité de la pénitence aux esclaves de toutes les passions, le prix de l'humilité à des cœurs vains et superbes, le bonheur d'une vie persécutée et souffrante à des âmes énervées par les délices. Comment, faibles et timides apôtres, pourrez-vous réussir dans cet étrange dessein? Allez, leur dit le Sauveur, allez l'apprendre dans la retraite, et n'en sortez pas que vous ne soyez revêtus de la force d'en haut : *Sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto.* (*Luc.*, XXIV, 49.) Admirez, Messieurs, les effets miraculeux de la retraite! En sortant du cénacle, ce ne sont plus ces esprits tremblants qu'une chétive servante peut déconcerter et rendre prévaricateurs; ce ne sont plus ces hommes pusillanimes qui prennent la fuite au moindre danger; ce sont des lions intrépides, qui affrontent tous les périls, des héros que les prisons, les chaînes et les tourments animent; des confesseurs et des martyrs qui regardent les outrages comme un triomphe et la mort comme un bienfait. Elle sera, il est vrai, la récompense de leurs travaux; mais leur carrière ne se terminera pas qu'ils n'aient converti des millions d'infidèles à la foi de Jésus-Christ. Prêtres du Seigneur, défenseurs de la foi, consolateurs de l'Eglise affligée, levez les yeux; voyez l'étendard de l'impiété et de l'irréligion arboré de toutes parts; entendez les menaces de l'athée et les rugissements de l'enfer; voilà les ennemis que vous avez à combattre; voilà les victoires que vous avez à remporter. Mais où sont vos armes? dans la retraite; n'en sortez pas que vous ne soyez revêtus de la force d'en haut : *Sedete in civitate quoadusque induamini virtute ex alto.* Eh! n'est-ce pas là l'exemple que nous ont donné tous les saints évêques et tous les prêtres selon le cœur de Dieu? Oublions donc maintenant, si vous le voulez, la terre de Chanaan, où se retire Abraham; oublions le champ de Béthel, où se repose Jacob; oublions la montagne escarpée d'Horeb, fréquentée par Moïse; oublions le silencieux Carmel, habité par Elie et les prophètes; oublions les bois voisins de Rama et de Bethléem, honorés par les saintes austérités de Jean-Baptiste; oublions le séjour affreux où se retire le Sauveur; oublions enfin ce cénacle qui rappelle aux apôtres de si touchants souvenirs. Les annales de l'Eglise nous présentent assez de fidèles imitateurs des patriarches, des prophètes, de Jésus-Christ et des apôtres dans tous les siècles qui nous ont précédés. C'est un saint Basile, que l'on n'arrache que par force de son désert, qu'il appelle son lit nuptial et son asile assuré contre tous les ennemis visibles et invisibles de son âme; c'est un saint Martin, qui se bâtit un ermitage à quelque distance de sa ville épiscopale, pour s'y livrer, sans

être distrait par le tumulte des affaires, à la contemplation et à la prière ; c'est un saint Jérôme, que l'on peut appeler l'homme du désert, et qui, tout épris des délices qu'il y goûte, s'écrie avec transport : « O retraite qui étales à mes yeux les vertus de Jésus-Christ comme autant de fleurs d'une agréable prairie ! » *O desertum Christi floribus vernans !* « O solitude où naissent ces pierres vivantes qui doivent entrer dans la construction de la cité de Dieu ! » *O solitudo in qua illi nascuntur lapides de quibus... civitas magni Regis exstruitur!* « O retraite où l'on jouit d'une familiarité si douce et si intime avec Dieu ! » *O eremus familiarius Deo gaudens!* C'est un Ambroise, c'est un Augustin, qui changeaient leur maison en un désert, toutes les fois qu'ils pouvaient se dispenser de communiquer avec les hommes ; c'est un saint Jean-Chrysostome, qui annonçait de temps en temps aux fidèles, avides de l'entendre, qu'il avait besoin d'aller respirer dans la retraite, et recueillir dans un saint commerce avec Dieu les exhortations qu'il avait à leur adresser ; c'est un saint François d'Assise, qui allait faire retentir les forêts solitaires de ses gémissements, les arroser de ses pleurs, y converser avec Dieu, lui répondre comme à son juge, le prier comme un père, lui parler familièrement comme à un ami ; c'est un saint Charles Borromée, faisant chaque année deux grandes retraites pendant lesquelles il examinait et déplorait ses manquements, et s'excitait, dans la méditation des vérités éternelles, à faire de jour en jour de plus grands progrès dans la perfection. Je pourrais citer encore les Benoît, les Bernard, les Ignace et mille autres.

Vous trouvez donc, Messieurs, dans la conduite des saints l'exemple de la retraite et l'assurance des fruits qu'elle procure. Mais s'ils en ont recueilli de si grands avantages, ne doutez pas que les mêmes biens ne vous y soient préparés : « Car, » dit saint Basile, « la retraite est l'école de la doctrine céleste, la maîtresse des sciences divines. » *Solitaria vita cœlestis doctrinæ schola est ac divinarum artium disciplina.* Etes-vous assez heureux pour avoir conservé votre ferveur primitive ? la retraite donnera à vos vertus un nouvel éclat : « Car elle est, » dit le même Père, « l'instrument qui polit les pierres précieuses. » *Instrumentum quo pretiosi poliuntur lapides.* Votre foi deviendra plus vive, votre espérance plus ferme, votre charité plus ardente et plus pure. La tiédeur aurait-elle affaibli en vous cette sainte émulation que vous aviez autrefois pour avancer dans la vertu et vous éloigner des moindres fautes ? Vous ferez revivre ici la grâce presque expirante dans votre cœur : *In meditatione exardescet ignis.* (*Psal.* XXXVIII, 4.) Ce feu céleste de la divine charité qui allait s'éteindre en vous deviendra dans vos méditations plus brûlant qu'il ne l'avait jamais été : car c'est la retraite, dit saint Basile, qui rend la force et la vigueur aux vertus : *Fomes et vita virtutum.* Auriez-vous perdu la grâce ? O sainte retraite, vous êtes la fournaise de Babylone qui brûle et consume les liens funestes qui nous tenaient enchaînés au péché sans nous faire souffrir aucune atteinte de sa flamme ; vous nous rétablissez dans l'heureuse liberté des enfants de Dieu et nous faites célébrer les bienfaits du Seigneur comme les trois enfants des Hébreux. *Tu caminus ille Chaldaicus, ubi et nexus uruntur, et ardorem membra non sentiunt, et ad hymnum divinæ laudis anima provocatur.* (Bas.) « Ici, » dit saint Bernard, « l'air que l'on respire est plus pur, le ciel plus serein et l'union avec Dieu plus intime. » *In solitudine aer purior, cœlum apertius, familiarior Deus.* Mais c'est assez, Messieurs, pour cette première partie que l'on pourrait prolonger à l'infini. Passons à la seconde, et, après avoir compris les avantages de la retraite, voyons les moyens d'en profiter.

DEUXIÈME POINT.

Inutilement, Messieurs, vous dirais-je que la première disposition, pour profiter de la retraite, c'est d'être pénétré d'estime pour elle : vous avez assez prouvé le cas que vous en faites par l'empressement que vous avez mis à vous y rendre. Vous avez entendu au fond de vos cœurs une voix divine qui vous annonçait l'arrivée de l'Epoux céleste et vous invitait à venir à sa rencontre : *Ecce sponsus venit : exite obviam ei* (*Matth.*, XXV, 6) ; et vous vous êtes estimés heureux de pouvoir lui témoigner votre pieuse ardeur et votre obéissance. C'est que vous aviez compris avec saint Augustin combien il est difficile de contempler Jésus-Christ au milieu du tourbillon des affaires qui occupent presque tous nos instants dans le cours de l'année, et qu'il faut à l'âme quelques jours de solitude et de récollection : *Difficile est in turba videre Christum ; solitudo quædam necessaria est menti nostræ.* Je me bornerai donc à vous dire que le recueillement, le silence, l'attention, la réflexion, les résolutions, l'humilité et la prière assureront d'une manière infaillible les fruits de cette précieuse retraite.

I. Et d'abord, il importe avant tout d'oublier entièrement le monde, ses soins, ses occupations, ses affaires. Si nous nous ressouvenons que nous sommes chargés du soin des âmes, ne pensons à elles que pour les recommander à Dieu en général, sans nous occuper de leur situation et de leurs besoins particuliers. Chaque chose a son temps : dans le courant de l'année nous pensons bien plus aux autres qu'à nous-mêmes ; dans la retraite, ne songeons qu'à nous. C'est pour cela que Dieu nous y a appelés ; c'est pour cela que nous nous y sommes rendus. « Vous n'êtes vraiment solitaire, dit saint Bernard, que quand vous vous interdisez de penser à ce qui vous occupe ordinairement, quand vous ne songez pas plus à ce qui se passe dans le monde que si le monde n'existait point, quand vous laissez à la multitude ses soins et ses soucis, quand vous méprisez ce que tant d'autres ambitionnent, quand vous évitez toute discussion qui pourrait vous distraire, toute réminiscence qui

pourrait vous troubler ; autrement vous n'êtes que de corps en retraite, mais votre âme n'y est pas. » « Or, à quoi sert la solitude du corps sans la solitude du cœur, dit saint Grégoire ? » *Quid prodest solitudo corporis, si solitudo defuerit cordis?*

II. Joignons le silence au recueillement : l'un ne peut guère exister sans l'autre. « Vous venez dans la retraite, » dit saint Augustin, « pour méditer, comme le Roi-Prophète, sur vos jours passés et sur vos années éternelles : or, cette méditation exige le plus grand silence. » *Vult ista cogitatio magnum silentium.* « Ce n'est, » dit le pieux auteur de l'*Imitation*, que dans le silence et le repos que l'âme dévote fait des progrès. » *In silentio et quiete proficit anima devota... Abjicere oportet omnia impedimenta gratiæ; si optas ejus infusionem suscipere : pete secretum tibi; ama solus habitare tecum, nullius require confabulationem, sed magis ad Deum devotam effunde precem, ut compunctam teneas mentem et puram conscientiam. Totum mundum nihil æstima.....* (*De Imit.*, l. III, c. 53, vers. 1.) Vous avez assez d'autres instants à donner aux entretiens et aux conversations : il s'agit ici, dit saint Ambroise, de rentrer en vous-mêmes comme Noé dans l'arche ; c'est à votre fidélité sur ce point, que Dieu a attaché les bénédictions qu'il vous réserve. Un saint commerce avec le Seigneur vous suffit ; écoutez ce qu'il dit en vous, et parlez à lui seul et à celui qui le représente. Une simple parole inutile suffirait peut-être pour dissiper votre cœur et pour vous priver des communications divines. Que pourriez-vous dire, au reste, dans les temps de silence, et qui ne sont pas destinés à un délassement nécessaire, que pourriez-vous dire qui pût valoir les désirs de votre perfection et de l'éternelle patrie ? S'il vous en coûte d'être silencieux pendant ce peu de jours où nous sommes réunis, pensez aux fruits qui doivent en résulter pour vous ; pensez au Fils de Dieu dont l'Ecriture dit : « Il ne disputera pas ; il n'élèvera pas la voix, et le son de ses paroles ne se fera pas entendre au dehors. » *Non contendet, neque clamabit, nec audiet aliquis in plateis vocem ejus.* (*Matth.*, XII, 19.) Et ailleurs : *J'ai été comme un muet qui n'ouvre pas la bouche :* « *Sicut mutus non aperiens os suum.* » (*Psal.* XXXVII, 14.) Ce que je dis à tous Messieurs les ecclésiastiques en général à l'égard du silence, est d'une application particulière à ceux qui viennent du dehors et s'en retournent : ils doivent sentir eux-mêmes combien il y aurait d'inconvénient de faire des entrées et sorties une occasion d'entretien avec ceux-ci ou ceux-là : ils ne profiteraient pas de la retraite eux-mêmes, et empêcheraient les autres d'en profiter.

III. L'attention accompagnera le silence. Qu'importe par quel organe les vérités saintes sont annoncées ; qu'importe même, dans une retraite, le plus ou le moins de talent dans celui qui prêche ? Une âme qui a faim et soif de la justice s'édifie de tout ce qui peut la porter à Dieu. Qu'il me soit donc permis de vous dire avec saint Ambroise : « Ecoutez-moi, mes bienheureux Pères, ou plutôt si vous me permettez un langage auquel je suis invité par mon cœur, écoutez-moi, mes saints et vénérables confrères : » *Audite me, beatissimi Patres, et si dignum ducetis, sanctissimi fratres.* Que dis-je ? ce n'est pas moi qui veux vous parler : daignez donc prêter une oreille attentive au langage de l'Ecriture, des Pères, des conciles et de la théologie ; car je regarderais comme une témérité de puiser ailleurs le fond et la substance des entretiens que je dois faire durant le cours de cette retraite.

IV. Remarquez pourtant que la parole sainte étant comme un miroir dans lequel nous apercevons ce que nous sommes et ce que nous devrions être, l'attention servirait de peu, si l'on n'y joignait de pieuses réflexions et de généreuses résolutions. Les réflexions gravent dans nos cœurs les sentiments bons, utiles ou nécessaires, et les réflexions les font mettre à profit. La méditation pare à l'inconvénient qui naît de l'inconstance et de la faiblesse de la mémoire ; les résolutions prémunissent contre l'inconstance et la faiblesse de la volonté ; la méditation retrace à l'âme ses devoirs ; les résolutions les font accomplir. En marquant sur le papier ce qui a frappé davantage et ce qui paraissait plus approprié à ses besoins, on prend le moyen de graver enfin dans son cœur, en traits ineffaçables, les sentiments qui n'auraient eu, peut-être, sans cette précaution, qu'un instant de durée.

V. Mais que deviendraient les réflexions et les résolutions sans l'humilité ? ou plutôt comment, sans humilité, pourrait-on se livrer à des réflexions salutaires et former des résolutions utiles ? Il faut donc que l'humilité les précède, il faut que l'humilité les suive. C'est l'humilité qui les fait naître ; c'est l'humilité qui les couronne. Entrons et persévérons dans la retraite avec l'intime conviction que nous en avons le plus pressant besoin. Que l'amour-propre ne nous jette point dans une illusion dangereuse sur l'état de notre âme. Dieu voit toutes nos fautes, tous nos défauts, toutes nos faiblesses ; ne cherchons point à nous les dissimuler : qu'y gagnerions-nous ? En serions-nous moins répréhensibles à ses yeux pour nous être aveuglés nous-mêmes ? Que venons-nous faire dans la retraite, sinon apprendre à nous connaître, et travailler à notre renouvellement intérieur ? Gardons-nous de cette délicatesse que le Sauveur du monde reprochait aux pharisiens : *Si je vous dis la vérité*, leur disait-il, *pourquoi ne me croyez-vous pas ?* « *Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi ?* » (*Joan.*, VIII, 46.) C'est que les pharisiens, selon la remarque de saint Augustin, n'aiment que les vérités brillantes et qui plaisent, mais ils ne peuvent souffrir celles qui relèvent des défauts et des vices : *Amant veritatem lucentem, oderunt redarguentem.* Grâces en soient rendues à l'auteur de tout don parfait, je sais que je parle à un auditoire tout autrement disposé. J'ai, de

plus, cette douce confiance que vous me dispenserez, que vous souffririez même d'une recherche de langage qui ne pourrait que flatter sans instruire. Les vérités saintes doivent plaire d'autant plus qu'elles sont exposées avec plus de simplicité et de candeur, surtout aux ministres des autels qui doivent s'attacher au fond des choses et non à l'écorce.

VI. Je termine par le plus infaillible des moyens qui puisse assurer pour vous le succès de cette retraite. Votre expérience, Messieurs, vous instruit ici bien mieux que mes paroles : car combien de fois n'avez-vous pas éprouvé les heureux effets de la prière? qu'ils furent remarquables dans la retraite que firent les apôtres sur la montagne de Sion ! La prière leur obtint ces dons extraordinaires de l'Esprit-Saint qui bientôt renouvelèrent la face de la terre. Le bras de Dieu n'est point raccourci, Messieurs, s'il nous faut des prodiges, le Seigneur est prêt à les opérer encore. Demandons et nous recevrons; cherchons et nous trouverons ; frappons et il nous sera ouvert. *Le Seigneur donnera un bon esprit à ceux qui le réclameront.* « *Dabit spiritum bonum petentibus se.* » (*Luc.*, XI, 13.) « Dispensateurs de la divine parole, nous pouvons, dit saint Augustin, faire entendre des sons qui frappent les oreilles. » *Admonere possumus per strepitum vocis nostræ.* « Mais ce bruit extérieur devient inutile sans l'onction de celui qui instruit intérieurement. » *Si non sit qui intus doceat, inanis fit strepitus noster.* « Celui qui éclaire et touche les cœurs a sa chaire dans le ciel. » *Cathedram in cœlo habet qui corda docet.* Priez donc, Messieurs, ne soyez pas plus insensibles à vos besoins que les âmes ferventes qui prient en ce moment pour vous. Il s'est fait déjà un grand nombre de communions pour les prêtres en retraite ; les communautés depuis plusieurs jours ont prié, prient, et continueront à prier pour vous ; elles nous en ont fait la promesse; priez aussi, vous qui y êtes si fort intéressés. C'est la prière qui brisera Satan sous vos pieds et anéantira ses pernicieux desseins : car ne doutez pas, Messieurs, que cet esprit pervers ne soit arrivé le premier dans ce lieu de retraite pour nous préparer à tous des embûches ; il est aux prises avec l'ange du Seigneur : c'est vous, Messieurs, qui allez décider de la victoire de l'un ou de l'autre. Mais n'est-elle pas déjà décidée? qui d'entre vous pourrait méconnaître les dons de Dieu ou s'opposer aux effusions de sa tendresse ? N'est-ce pas pour vous, bien plus que pour Saül, vénérable assemblée, que le Dieu de toute clémence a réservé ses faveurs les plus choisies? *Et cujus erunt optima quoque Israel? nonne tibi.* (I *Reg.*, IX, 20.) Pourquoi ne me persuaderais-je pas que l'Esprit-Saint vous a conduits en ce lieu pour se communiquer à vous et vous transformer en des hommes nouveaux? *Et insiliet in te spiritus Domini... et mutaberis in virum alium.* (I *Reg.*, X, 6.) Venez donc sur l'invitation du Seigneur, peuple d'acquisition, venez à l'ombre du sanctuaire et loin des regards du monde, attirer sur vous les bénédictions du ciel et détourner les maux qui menacent la terre. *Vade, populus meus ; intra in cubicula tua, claude ostia super te ; abscondere modicum ad momentum, donec pertranseat indignatio.* (*Isa.*, XXVI, 20.)

Nous voici, Seigneur, nous avons entendu votre voix, et, comme le Prophète, nous nous sommes séparés et éloignés du monde, parce que nous n'y avons vu qu'iniquité, que confusion et désordre : *Ecce elongavi fugiens et mansi in solitudine, quoniam vidi iniquitatem et contradictionem in civitate.* (*Psal.* LIV, 8, 10.) Comme le passereau solitaire, qui semble méditer sur le toit des maisons abandonnées et déplorer la perte de ses petits, nous venons méditer sur nos intérêts éternels, et nous mettre en état de travailler efficacement au salut de nos frères qui s'égarent : *Vigilavi et factus sum sicut passer solitarius in tecto.* (*Psal.* CI, 8.) Le pélican, dans son désert, fortifie, dit-on, ses poussins en les abreuvant de son sang. Pour nous, dans cette sainte retraite, nous venons réchauffer l'ardeur de la céleste charité dans nos âmes, et nous disposer à donner, s'il le faut, notre vie pour les brebis confiées à nos soins : *Similis factus sum pellicano solitudinis.* (*Ibid.*, 7.)

Mais c'est de vous, ô mon Dieu, que dépend le succès des pieux exercices que nous commençons. Rendez-nous dociles à la voix de vos salutaires inspirations. Donnez-nous une sainte horreur pour l'ombre même du péché; détachez-nous du monde, de son esprit et de ses maximes pernicieuses. Embrasez notre âme de ce feu divin qui enflamma constamment les bons pasteurs sur la terre, et qui leur a mérité la couronne éternelle que je vous souhaite, Messieurs, avec la bénédiction de Monseigneur.

DISCOURS II.

SUR LES AVANTAGES ET LES QUALITÉS DU BON EXEMPLE QUE DOIVENT DONNER LES ECCLÉSIASTIQUES.

Christi bonus odor sumus. (II *Cor.*, II, 15.)
Nous sommes la bonne odeur de Jésus-Christ.

« Il faut, » disait saint Jean Chrysostome, « que celui qui est chargé de conduire les autres les surpasse par ses vertus, comme le soleil surpasse par sa splendeur tous les astres dont l'éclat pâlit devant le sien. Sa vie doit être tellement pure et réglée que l'on puisse l'envisager comme le plus excellent modèle à suivre. » *Illum qui regendos alios suscepit tanta decet gloria excellere, ut, instar solis, cæteros, veluti stellarum igniculos, suo fulgore obscuret. Vitam debet habere ita immaculatam et compositam, ut omnes in illum et illius vitam, veluti in exemplar aliquod excellens intueantur.* (S. Chrys., hom. 10 *in* I *Tim.*) C'est dans ce sens que saint Pierre a dit que les prêtres devaient être la forme et le modèle du troupeau : *Forma facti gregis* (I *Petr.*, V, 3), et que saint Paul voulait que les ennemis de la religion fussent con-

fondus et réduits au silence n'ayant rien à condamner et à reprendre dans la vie des ecclésiastiques : *Ut is qui ex adverso est vereatur, nihil habens malum dicere de nobis.* (*Tit.*, II, 7.) Plus ils sont élevés par leur dignité, plus on remarque attentivement jusqu'à leurs moindres actions. Examinons donc dans cet entretien, premièrement, les motifs qui doivent les déterminer à donner le bon exemple; secondement, quels en sont les qualités et les caractères.

PREMIÈRE PARTIE.

« Vous êtes la lumière du monde, disait autrefois Jésus-Christ à ses apôtres. Or, on n'allume pas une lampe pour la placer sous le boisseau ; mais elle doit être placée sur le chandelier, afin d'éclairer tous ceux qui sont dans la maison. Que votre lumière brille donc de telle sorte aux yeux des hommes qu' ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils en rendent gloire à votre Père qui est dans les cieux. » *Vos estis lux mundi... neque accendunt lucernam, et ponunt eam sub modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt. Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est.* (*Matth.*, V, 14, 15, 16.) Il faut que chaque pasteur puisse dire à ses paroissiens ce que saint Paul disait aux premiers fidèles: *Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ : « Imitatores mei estote, sicut et ego Christi* (I *Cor.*, IV, 16) ; » et qu'on reconnaisse même la vie sainte du prêtre dans la conduite des fidèles qu'il dirige : *Imitatores nostri facti estis.* (I *Thess.*, I, 6.) Avant que d'être les docteurs des âmes, nous devons être leurs modèles. Tel s'est montré notre divin Rédempteur. Il n'a donné les leçons, dit saint Luc, qu'après avoir donné l'exemple : *Cœpit Jesus facere, et docere.* (*Act.* I, 1.) Il prêche l'humilité, mais ce n'est qu'après s'être anéanti lui-même, en prenant la forme d'un esclave, et se rendant en tout semblable au dernier des hommes : *Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, habitu inventus ut homo.* (*Phil.*, II, 7.) Il prêche le détachement des richesses, mais ce n'est qu'après s'être réduit à un tel état de pauvreté, que, tandis que les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel des nids, le Fils de l'Homme n'a pas même un lieu où il puisse reposer sa tête : *Vulpes foveas habent et volucres cœli nidos, Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.* (*Luc.*, IX, 58.) Il prêche l'obéissance ; mais ce n'est qu'après avoir pris un corps comme nous, afin de se rendre obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* (*Phil.*, II, 8.) Il prêche la mortification et la pénitence; mais ce n'est qu'après s'être dévoué lui-même à une vie entière de douleurs et de souffrances : *Defecit in dolore vita mea, et anni mei in gemitibus.* (*Psal.* XXX, 11.) On n'a donc rien à lui objecter quand il tient ce langage : *Celui qui me suit, ne marche point dans les ténèbres : « Qui sequitur me non ambulat in tenebris. »* (*Joan.*, VIII, 12.) On ne peut en appeler de ses leçons à ses exemples, puisqu'il a commencé par les exemples, et qu'il a donné ensuite les leçons. Mais aussi quelle n'est pas la forme de ses paroles ! jamais homme ne parla d'un ton si entraînant et si énergique : *Nunquam sic locutus est homo, sicut hic homo.* (*Joan.*, VII, 46.) On vient de la part des chefs de la nation pour s'emparer de sa personne ; mais la force de ses discours rend stupéfaits et immobiles les officiers qui étaient chargés de cette commission. « C'est que Jésus, dit saint Matthieu, parlait avec puissance et autorité, et non pas comme les scribes et les pharisiens. » *Erat enim docens eos sicut potestatem habens, et non sicut scribæ eorum et pharisæi.* (*Matth.*, VII, 29.) Ceux-ci disaient, et ne faisaient pas : *Dicunt et non faciunt* (*Matth.*, XXIII, 3); ils plaçaient sur les épaules des autres des fardeaux pesants et insupportables, et ils n'eussent pas voulu même les toucher du bout du doigt : *Alligant enim onera gravia et importabilia et imponunt in humeros hominum, digito autem suo nolunt ea movere.* (*Ibid.*, 4.) Aussi Jésus-Christ était-il réduit à dire : Conformez-vous à leurs avis; mais n'imitez pas leur conduite : *Quæcunque dixerint vobis servate et facite; secundum opera vero eorum nolite facere.* (*Ibid.*, 3.)

Prenons garde, Messieurs, de ne pas leur ressembler : « Car, si celui-là enseigne véritablement qui fait ce qu'il enseigne, » dit saint Jean Chrysostome (hom. 10, *in Matth.*), « celui qui ne fait pas ce qu'il enseigne, enseigne moins les autres qu'il ne se condamne lui-même. » *Qui docet et facit quod docet, vere ille docet; qui autem non facit quod docet, non alium docet, sed seipsum condemnat.* « Il vaudrait mieux, suivant le même Père, faire et ne pas enseigner, que d'enseigner et ne pas faire. » *Et melius est facere et non docere quam docere et non facere* (*Ibid.*) ; « car on méprise, » dit saint Grégoire, « les discours de celui dont la vie est méprisable : » *Cujus vita despicitur, restat ut et oratio contemnatur.* Je ne dis pas qu'un pasteur puisse se dispenser d'instruire, à Dieu ne plaise ! mais je dis que, si sa vie est édifiante et exemplaire, elle sera encore plus utile que ne le seraient sans cela ses discours. Sénèque l'avait reconnu lui-même : « Le chemin est long par les préceptes et les leçons, dit-il, mais il est court par les exemples. » *Longum iter per præcepta, breve per exempla.* La correction peut irriter, les avertissements peuvent déplaire. On les attribuera tantôt à la jalousie, tantôt à la haine, tantôt à l'injustice; mais il n'est pas possible de prêter aucun de ces motifs à une vie édifiante et sainte; elle a plus d'empire que les discours les plus forts et les plus entraînants. Tout le monde se croit en droit de juger celui qui annonce la parole de Dieu : s'il parle d'une manière soignée, on lui suppose de la prétention et de l'amour-propre; s'il a un langage simple et familier, on dit qu'il est trivial; s'il s'énonce avec force et véhémence, c'est, dit-on, un em-

porté, un furieux; s'il le fait avec calme et douceur, il endort. Le bon exemple n'est sujet à aucun de ces inconvénients; il a tout à la fois un langage simple et sublime, plein de force et de suavité; son style est parfait et irréprébensible. Saint Cyprien était incontestablement un grand orateur; mais jamais aucun de ses discours ne produisit l'effet qui résulta du spectacle de son martyre : ce fut alors qu'un concert de voix unanimes fit entendre cet énergique langage : « Mourons avec lui, et que nos têtes tombent avec la sienne. » *Et nos decollemur cum ipso.* Saint Irénée, à cause de ses vastes connaissances, fut la terreur des hérétiques de son siècle, et, sans contredit, un des plus fermes soutiens de l'Eglise; mais son courage à braver les supplices pour la gloire du nom de Jésus-Christ fut mille fois plus efficace encore : aussi vit-on des milliers de chrétiens mêler leur sang avec celui de ce pasteur fidèle.

Mais il n'est pas toujours nécessaire, pour édifier les peuples, que les ecclésiastiques aient à subir les persécutions des tyrans, ou à remporter la palme du martyre : un extérieur modeste fait aimer la modestie, une vie pure fait chérir la pureté, des manières douces et affables gagnent et apaisent les esprits les plus farouches. Saint Augustin allait de temps en temps rendre visite à saint Ambroise; mais souvent il lui arrivait de sortir de la maison du pieux prélat sans avoir osé lui adresser une seule parole : à peine avait-il remarqué de loin son air grave, pénétré, recueilli, qu'il s'en retournait aussi instruit et édifié que s'il avait joui de sa conversation. L'incomparable Marie, par un seul de ses regards, inspirait à jamais l'amour et la pratique de la pureté, au rapport de saint Ambroise : *Ut si quos inspiceret, castitatis insigne conferret.* L'auteur de la *Vie de sainte Catherine de Sienne*, qui l'avait dirigée pendant plusieurs années, dit qu'à sa seule vue les pécheurs se convertissaient, et les confesseurs qui l'accompagnaient dans ses voyages pouvaient à peine suffire à entendre les confessions de ceux que la componction et le repentir amenaient à leurs pieds : il y en avait trois à qui le pape Grégoire XI avait accordé tous les pouvoirs des évêques relativement à la confession, afin qu'aucun délai ne pût retarder leur retour à Dieu. (*Vie de sainte Cath.*, p. 169.) Si donc la seule vue d'une fille de trente ans, exténuée par les jeûnes et les macérations, a pu produire des conversions sans nombre, que ne produira pas l'exemple soutenu de toutes les vertus ecclésiastiques, dans un prêtre surtout qui joindra la force de la prédication à l'entraînement déjà si puissant de l'édification? On peut en juger par les prodiges qu'ont opérés les Xavier, les François Régis, les Charles Borromée, les François de Sales, les Vincent de Paul et tant d'autres. Quelle force n'a pas un discours sur l'humilité dans la bouche d'un homme totalement mort à lui-même; un discours sur la pureté dans la bouche d'un ange terrestre, un discours sur le détachement des richesses dans la bouche d'un prêtre qui ne cherche pas ses propres intérêts, mais uniquement ceux de Jésus-Christ? On ne lui dira pas : *Vous ne vous instruisez pas vous-même, vous qui instruisez les autres.* « *Qui alios doces, teipsum non doces* (*Rom.*, II, 21). » *Médecin, guérissez-vous vous-même.* « *Medice, cura teipsum.* (*Luc.*, IV, 23.) Mais, pour lui, il pourra dire sans crainte : *Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas?* « *Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi?* (*Joan.*, VIII, 4) parce qu'il pourra ajouter : *Qui d'entre vous me convaincra de péché?* « *Quis ex vobis arguet me de peccato?* (*Joan.*, VIII, 46.) Donnons donc l'exemple, Messieurs, puisqu'il est si avantageux, et qu'il ne soit plus possible désormais d'aller puiser dans les scandales qui rejaillissent quelquefois du sanctuaire lui-même ces traits meurtriers que l'impiété lance contre la religion; qu'en nous voyant tout le monde puisse reconnaître en nous les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs de ses mystères : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei.* (I *Cor.*, IV, 1.) Or à quelles marques peut-on reconnaître un dispensateur fidèle sinon dans son exactitude à pratiquer ce qu'il enseigne aux autres? Mais en quoi devons-nous donner le bon exemple? C'est le sujet de la deuxième partie

DEUXIÈME PARTIE.

Je ne puis vous dire d'une manière plus sûre, Messieurs, en quoi vous devez donner le bon exemple qu'en vous rappelant l'avis que saint Paul donnait à son disciple Timothée : *Que personne*, lui disait-il, *ne méprise votre jeunesse; mais soyez l'exemple des fidèles dans vos paroles, dans votre conduite extérieure, dans votre charité, dans votre foi, dans votre chasteté.* « *Nemo adolescentiam tuam contemnat; sed exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate.* (I *Tim.*, IV, 12.) Edifiez aussi, Messieurs, d'abord par vos paroles : *In verbo.* Avez-vous à annoncer dans la chaire les vérités saintes? ne vous écartez en rien de la doctrine de l'Eglise : *Loquere quæ decent sanam doctrinam.* (*Tit.*, II, 1.) Soyez, à cet égard, de la plus scrupuleuse exactitude; car on attend, et l'on a droit d'attendre du prêtre que ses lèvres soient les dépositaires de la science, et qu'on ne recueillera rien de sa bouche qui ne soit conforme à l'enseignement des saintes Ecritures et de l'Eglise, qui en est l'interprète fidèle : *Labia enim sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus, quia angelus Domini exercituum est.* (*Mal.*, II, 7.) S'il a un langage simple et familier pour s'accommoder à la portée de tous, parce qu'il veut gagner tout le monde à Jésus-Christ, il s'exprime toujours néanmoins d'une manière digne de l'Evangile de Jésus-Christ : *Digne Evangelio Christi* (*Phil.*, I, 27), c'est-à-dire qu'il ne s'abaisse jamais jusqu'à la trivialité, et qu'il évite toutes les narrations que l'on pourrait censurer avec quelque espèce de fondement, parce qu'elles

sont beaucoup plus nuisibles qu'utiles à la religion dont il est le défenseur naturel : *Ineptas autem et aniles fabulas devita.* (I *Tim.*, IV, 7.) Si le prêtre et le pasteur est obligé de signaler partout sa prudence, c'est particulièrement quand il parle dans l'assemblée des fidèles : *Os prudentis quæritur in ecclesia.* (*Eccli.*, XXI, 20.) Dans les conversations, on ne condamne pas en lui une plaisanterie réservée et décente, mais on serait scandalisé, avec raison, de l'entendre plaisanter sur des sujets délicats ou répréhensibles : *Non scurrilitas quæ ad rem non pertinet.* (*Eph.*, V, 4.) On ne tolère pas quelquefois dans un ecclésiastique ce que l'on peut, à la rigueur, souffrir dans un laïque : « Ce qui, dans la bouche de ce dernier, pourrait n'être envisagé que comme légèreté et bagatelle peut être considéré dans un ministre de Jésus-Christ comme un blasphème, » dit saint Bernard. *Quæ sunt in ore laicorum nugæ, sunt in ore sacerdotum blasphemiæ.* « Prêtre du Seigneur, vous avez consacré votre bouche à Jésus-Christ, il ne vous est pas permis de la faire servir à un langage qui le déshonore ; l'habitude que vous en contracteriez pourrait être regardée comme un sacrilége : » *Consecrasti os tuum; talibus aperire illicitum est, assuescere sacrilegium.* (S. Bern.) Qu'il ne vous arrive donc jamais de vous permettre, même par une manière de récréation, de ces propos grossiers que la seule éducation suffit pour bannir du langage. Le saint concile de Trente (sess. 4) veut qu'on n'abuse jamais des paroles ou des sentences de l'Ecriture sainte pour les faire servir à quelque chose de plaisant, de ridicule, de superstitieux ; il fait un devoir aux évêques de prendre tous les moyens qui seront en leur pouvoir pour détruire cet usage, qu'il appelle une irrévérence et un mépris : *Ad tollendam hujusmodi irreverentiam et contemptum.* Ayons la plus grande attention à éviter aussi toute espèce de médisance. Hélas ! ce défaut est malheureusement trop commun parmi un grand nombre d'ecclésiastiques. En les entendant parler ainsi, les gens du monde se rassurent et ne veulent pas se persuader que la médisance soit un si grand mal, puisque les prêtres se la permettent avec tant de facilité. Sous prétexte de consulter, d'éclaircir quelque difficulté, que de discours contraires à la charité que l'on devrait avoir pour ses confrères et ses paroissiens ! Saint Jérôme trouvait aussi que c'était un langage déplacé dans un prêtre de parler de la beauté des femmes : *De formis mulierum nunquam disputes.* (*Ad Nep.*) Il ne serait guère moins répréhensible en prolongeant la conversation sur les vins et la bonne chère, ou en cherchant à se faire valoir lui-même, ou en parlant de ses sermons et des effets qu'ils ont produits, des pécheurs qu'ils ont ramenés à la vertu. Il faut qu'il soit discret dans les interrogations qu'il fait, et secret dans les confidences qui lui sont faites · en un mot, qu'il ne dise rien qui ne soit conforme à la vérité, à la pureté, à l'équité, à la sainteté, à la douceur, à la charité, rien qui ne tourne à la gloire de la vertu ou de la discipline ecclésiastique : *Quæcunque vera, quæcunque pudica, quæcunque justa, quæcunque sancta, quæcunque amabilia, quæcunque bonæ famæ; si qua virtus, si qua laus disciplinæ.* (*Phil.*, IV, 8.)

II. Edifiez par votre conduite extérieure et vos rapports avec les hommes : car c'est le sens que l'on doit donner à ces mots : *In conversatione. Ayez soin*, dit saint Paul, *de faire le bien, non-seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes : « Providentes bona, non tantum coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus.* (*Rom.*, XII, 17.) C'est aussi ce que recommande saint Cyprien en disant qu'il faut s'efforcer de plaire à Dieu par sa conduite extérieure : *Placendum est oculis divinis, etiam habitu corporis.* Saint Ambroise crut devoir exclure des saints ordres un jeune homme à qui l'on ne pouvait reprocher autre chose que son défaut de modestie extérieure et un air trop évaporé. En un mot, dit l'Esprit-Saint, on peut déjà juger un homme en le voyant, en considérant la manière dont il se présente, dont il s'habille ; son rire, sa démarche, tout annonce ce qu'il est : *Ex visu cognoscitur vir, et ab occursu faciei cognoscitur sensatus; amictus corporis, et risus dentium, et ingressus hominis annuntiant de illo.* (*Eccli.*, XIX, 27.) « Il est dans l'ordre, dit le saint concile de Trente, que les clercs, ayant l'heureux partage d'appartenir au Seigneur, aient une vie et des mœurs tellement réglées que dans leurs vêtements, leurs gestes, leur démarche, leurs discours, et, en un mot, dans toute leur conduite, ils ne laissent rien remarquer que de grave et de modeste, rien qui ne respire la religion dont ils sont les ministres : » *Sic decet clericos in sortem Domini vocatos, vitam moresque suos omnes componere, ut habitu, gestu, sermone, aliisque omnibus rebus, nil nisi grave, moderatum ac religione plenum præ se ferant.* (Sess. 22, *De ref.*, c. 1.) Non-seulement ils ne doivent pas rougir de l'habit ecclésiastique, mais ils doivent s'en faire gloire ; il faut que, depuis leur lever jusqu'à leur coucher, ils soient si complétement et si constamment dans une tenue ecclésiastique, qu'ils ne puissent jamais être surpris et embarrassés de l'arrivée subite, ou d'un supérieur qui surviendrait inopinément, ou de toute autre personne. Pour cela, il faut qu'ils évitent de se mettre trop à l'aise, sous prétexte qu'ils ont besoin de respirer et de se remettre des courses fatigantes qu'ils ont faites ; ils ne doivent pas avoir leurs cheveux taillés et disposés à la manière des gens du monde, mais coupés en rond et tombant légèrement derrière la tête qui doit toujours laisser apercevoir sa couronne cléricale régulièrement rafraîchie et suffisamment visible (83). Rien dans leur langage et leurs manières ne doit les rapprocher des

(83) Le cœur se soulève quand on aperçoit sous la soutane du prêtre le hideux pantalon ou les bottes du commis-voyageur.

séculiers : car c'est à eux surtout que s'adressent ces paroles de l'Apôtre : *Ne vous conformez pas à ce siècle.* « *Nolite conformari huic sæculo.* » (*Rom.*, XII, 2.) Leur ameublement doit être simple, mais sans malpropreté ; leur regard doit être réservé et modeste, sans être sombre ni farouche ; leur visage serein et paisible, sans évaporation ; leurs gestes bienséants et réglés, sans agitation excessive ou ridicule ; leur démarche composée, sans trop de lenteur ni de précipitation ; leur maintien grave sans hauteur ni fierté : leur extérieur propre, sans recherche ni affectation ; leur caractère égal, sans boutade d'humeur, de chagrin ou d'emportement.

III. *In charitate.* Edifiez par votre charité. Il faut qu'en nous voyant agir, les fidèles soient persuadés que la charité à l'égard de Dieu ou du prochain est le motif de toutes nos actions, et non l'intérêt propre, l'orgueil ou la cupidité : *Omnia vestra in charitate fiant.* (I *Cor.*, XVI, 14.) Quand un prêtre n'agit que par ce principe, les peuples ne tardent pas à s'en convaincre et à le reconnaître pour *un vase d'honneur, sanctifié, utile aux intérêts de Dieu, et propre à opérer toute espèce de bien :* « *Vas in honorem sanctificatum et utile Domino, ad omne opus bonum paratum.* » (II *Tim.*, II, 21.) On voit que c'est la gloire de Dieu qu'il cherche, et non la sienne, que c'est pour Dieu qu'il veut conquérir les cœurs, et non pour lui-même.

L'amour qu'il a pour le prochain le fait soupirer sans cesse après l'heureux moment où il verra les pécheurs se convertir ; il souffre pour eux, comme l'Apôtre, les douleurs d'un enfantement spirituel, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en eux, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il leur ait communiqué la vie de la grâce : *Filioli, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* (*Gal.*, IV, 19.) Il voudrait être toujours auprès d'eux pour les instruire de leurs devoirs ; il voudrait pouvoir diversifier son langage, pour l'accommoder à tous leurs besoins : *Vellem esse apud vos modo, et mutare vocem meam, quoniam confundor in vobis.* (*Ibid.*) Il est prêt à donner sa vie pour ses frères ; si ce bonheur lui était préparé, il en tressaillirait d'allégresse, et il voudrait que toutes les âmes fidèles l'en félicitassent et s'en réjouissent avec lui : *Sed etsi immolor supra sacrificium et obsequium fidei vestræ, gaudeo et congratulor omnibus vobis ; idipsum autem et vos gaudete et congratulamini mihi.* (*Phil.*, II, 17, 18.) Il se fait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ : *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos.* (I *Cor.*, IX, 22.) Il est petit avec les petits, faible avec les faibles ; il s'accommode et se proportionne aux besoins de tous ; il donne, selon son pouvoir, des secours aux pauvres, des consolations aux affligés, des assistances aux malades ; il est fidèle à ses amis, généreux envers ses ennemis, humble et docile à l'égard de ses supérieurs, aimable envers ses égaux, et compatissant à l'égard de ses inférieurs ; il honore les hommes vertueux ; il est sans amertume et sans fiel à l'égard des hommes irréligieux ; il s'applique avec zèle à l'affermissement des justes et à la conversion des pécheurs ; il est sans haine et sans jalousie pour ses rivaux ; il est obligeant à l'égard de tout le monde. Oh ! qu'une pareille charité est édifiante et puissante sur les cœurs !

IV. *In fide.* Edifiez par votre foi. Il serait honteux, j'en conviens, qu'on pût révoquer en doute la foi d'un prêtre. Cependant, comment la supposer dans celui qui ne connaît qu'une froide et fastidieuse routine ; en celui chez qui on ne voit ni recueillement, ni gravité, ni onction ? Ah ! un bon prêtre se montre sous un tout autre aspect. L'oraison est sa force, sa ressource, sa consolation, sa lumière ; il se passerait plus aisément de la nourriture corporelle que de cet aliment sacré. Dans sa préparation au saint sacrifice, c'est un ange ; à l'autel, c'est un chérubin ; dans son action de grâce, c'est un séraphin. Comme ce vertueux Népotien dont saint Jérôme a tracé l'éloge, il montre une pieuse sollicitude pour toutes les saintes cérémonies : *In omnes cæremonias pia sollicitudo disposita ;* il est également fidèle aux moindres devoirs et aux plus importants : *Non minus, non majus negligebat officium.* Quelle que soit la fonction à laquelle il s'applique, sa gravité et sa modestie annoncent combien il est pénétré de ce qu'il fait ; au saint tribunal, c'est un père tendre qui relève charitablement le pécheur, l'arrache à ses vices pour l'attacher non à lui-même, mais à Dieu. Administre-t-il les derniers sacrements ? c'est avec cette charité, cette ferveur qui remplissent les mourants de foi, d'espérance, d'amour et de componction, édifient les fidèles, et font rentrer en eux-mêmes les plus grands pécheurs. L'esprit de foi qui l'anime lui fait supporter avec courage toutes les peines attachées à son saint état. Je sais à qui je me suis confié, dit-il avec le grand Apôtre, je sais à qui je me suis confié, et je suis certain que les fatigues auxquelles je me livre pour sa gloire et la sanctification de mes frères, sont autant de trésors que j'envoie devant moi, et que je retrouverai dans le ciel : *Scio cui credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem.* (II *Tim.*, I, 12) Afin de remplir ses fonctions d'une manière plus parfaite et plus sainte, il ne laisse pas passer quinze jours sans s'approcher du saint tribunal ; il s'y présente même plus souvent quand les besoins de sa conscience l'exigent.

V. *In castitate.* Personne qui ait même la pensée de l'attaquer sur ce point, tant il a de retenue, de réserve, de modestie dans ses regards, dans ses paroles et dans toute sa conduite. Non-seulement au dehors, mais dans le lieu saint, au sacré tribunal, en faisant le catéchisme, en administrant les derniers sacrements, il ne veut pas comme saint Jérôme le dit de son cher Népotien, il ne veut pas prêter occasion à aucune rumeur, à aucun discours sinistre, ou tant soit peu défavorable : *Ut nullam obsceni in se rumoris*

fabulam daret. Pour se conserver pur et sans tache vous le verrez toujours occupé et jamais oisif, observant la plus exacte tempérance, n'ayant d'autres rapports avec les personnes du sexe que ceux qui sont indispensables; encore, dans ces circonstances, a-t-il soin de se mettre à couvert de tout reproche par la plus scrupuleuse gravité.

Sauveur du monde, modèle accompli de tous les pasteurs, vous nous avez donné l'exemple, afin que nous n'eussions rien de plus à cœur que de marcher sur vos traces : *Exemplum dedi vobis ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.* (*Joan.*, XIII, 15.) Vous voulez surtout que vos ministres soient aux yeux des peuples vos copies vivantes et fidèles : *Si quis mihi ministrat, me sequatur.* (*Joan.*, XII, 26.) Ah ! Seigneur, *attirez-nous tous-même sur vos pas, et nous courrons à l'odeur de vos parfums.* « *Trahe nos; post te curremus in odorem unguentorum tuorum.* » (*Cant.*, I, 3.) C'est vous-même qui nous dites par la bouche de l'Apôtre : *Servez en toutes choses de modèles à vos frères par vos bonnes œuvres.* « *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum.* » (*Tit.*, II, 7.) Nous voici, Seigneur, disposés à vous écouter avec docilité, et à vous suivre avec courage. Puisse la bonne odeur de nos vertus réparer les scandales que nous avons donnés, peut-être, par le passé, et ramener autant d'âmes que nous en avons perdu ou laissé perdre, afin que nous puissions dire un jour avec le saint homme Job, quoique dans un sens différent : *J'ai servi d'exemple à tous :* « *Exemplum feci coram eis.* » (*Job*, XVII, 6.) C'est à ce prix que nous pourrons espérer de vous, ô prince des pasteurs, la couronne immarcessible de gloire : *Et cum venerit princeps pastorum, percipietis immarcescibilem gloriæ coronam.* (1 *Petr.*, V, 4.) Dieu vous en fasse la grâce.

DISCOURS III.

SUR LA PRUDENCE.

Consilium custodiet te et prudentia servabit te, ut eruaris a via mala. (*Prov.* II, 12.)

Le conseil vous gardera et la prudence vous sauvera en vous détournant des mauvaises voies.

« On a loué et admiré, » dit saint Jérôme, « la sentence d'un poëte grec qui disait : Parmi ceux qu'on peut estimer heureux, la première place est due à celui qui est assez prudent pour se bien conduire par lui-même; la seconde à celui qui sait régler sa conduite sur les avis d'un homme sage et prudent. Mais pour celui qui ne sait ni se conduire ni se laisser conduire, il est incapable de contribuer à sa propre félicité et à la félicité des autres : » *Græci poetæ laudabilis illa et admiranda sententia est : Primum esse beatum qui per se sapiat, secundum qui sapientem audiat; qui autem utroque careat inutilem esse tam sibi quam aliis.* Cette sentence qui, appliquée à tout homme sans distinction, est d'une vérité incontestable, n'est plus assez expressive quand il s'agit des ministres de Jésus-Christ; car si celui qui se conduit ou se laisse conduire d'après les règles de la prudence assure sa félicité et celle des autres, celui qui méconnaît les règles de la prudence, en se perdant lui-même, entraîne dans sa perte beaucoup d'âmes qui, sous un autre guide, se seraient sauvées. Aussi l'Esprit-Saint dit-il qu'il y a moins de danger à rencontrer sur son chemin la femelle de l'ours à qui on a enlevé ses petits, que d'être livré à un imprudent qui agit d'après sa folie : *Expedit magis ursæ occurrere, raptis fetibus, quam fatuo confidenti in stultitia sua.* (*Prov.*, XVII, 12.) Il est donc important d'examiner d'abord en quoi consiste la prudence et comment on y parvient, et s'il ne m'est pas possible de traiter à fond cette matière dans un seul discours, je vous ferai connaître dans le suivant quelles sont les qualités de la prudence.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Basile définit la prudence la connaissance de ce que l'on doit faire et de ce que l'on doit éviter : *Rerum agendarum omittendarumve cognitio.* Saint Augustin lui donne pour compagnes inséparables la mémoire qui rappelle le passé, l'intelligence qui juge du présent, et la prévoyance qui s'occupe de l'avenir. Saint Thomas la fait escorter de la docilité à suivre les conseils salutaires, de la pénétration dans les conjectures, de la raison qui discute, de la circonspection qui examine les circonstances et de la précaution qui prévient les inconvénients.

Heureux, dit l'Esprit-Saint, *l'homme qui a trouvé la sagesse et qui est riche en prudence, son acquisition est préférable à tous les trésors de l'or et de l'argent; elle est plus précieuse que toutes les richesses, et rien de tout ce qui peut occuper les désirs de l'homme ne peut lui être comparé; à sa droite se trouve la longueur des jours et à sa gauche les trésors et la gloire; ses voies sont ravissantes et ses sentiers assurent le bonheur et la paix.* « *Beatus homo qui invenit sapientiam et qui affluit prudentia; melior est acquisitio ejus negotiatione argenti, et auri primi et purissimi, fructus ejus; pretiosior est cunctis opibus, et omnia quæ desiderantur huic non valent comparari; longitudo dierum in dextera ejus, et in sinistra illius divitiæ et gloria; viæ ejus, viæ pulchræ, et omnes semitæ illius pacificæ.* (*Prov.*, III, 13, et seq.) Jésus-Christ voulait que les apôtres eussent la candeur et la simplicité de la colombe; mais il n'exigeait pas moins qu'ils eussent la prudence du serpent : *Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut colombæ.* (*Matth.*, X, 16.) Saint Paul ne balance pas à dire que la prudence de l'esprit est la vie de l'homme et la source de son bonheur : *Prudentia spiritus vita et pax.* (*Rom.*, VIII, 6.) Saint Basile dit qu'elle est une vertu surnaturelle et divine : *Profecto divina quædam res est consilium;* et saint Ambroise, qu'elle est la première source de nos devoirs : *Primus officii fons prudentia.* « Otez la prudence, dit saint Bernard, et la vertu deviendra vice : » *Tolle hanc et virtus vitium erit.* Le Seigneur, dans

le *Deutéronome*, semble ne reprocher à son peuple que le défaut de prudence. Il pouvait cependant lui reprocher ses murmures, ses désordres, sa sensualité, son idolâtrie ; mais dans un seul reproche il les renferme tous : car si ce peuple eût été prudent, il aurait incontestablement évité tous ces excès. *C'est une nation sans conseil et sans prudence*, dit-il ; *plût à Dieu qu'ils eussent plus de sagesse, plus d'intelligence et plus de soin de prévoir ce qui doit enfin leur arriver!* « *Gens absque consilio est et sine prudentia; utinam saperent et intelligerent ac novissima providerent!* (*Deut.*, XXXII, 29.) Il n'y a dans l'enfer que des imprudents et des insensés : *Simul insipiens et stultus peribunt.* (*Psal.* XLVIII, 11.) Les vierges imprudentes ne peuvent être admises dans la salle des noces. En vain frappent-elles à la porte, elle est fermée et ne sera jamais ouverte : *Clausa est janua.* (*Matth.*, XXV, 10.) Comprenez donc cette morale et devenez prudents, ô vous qui jugez la terre : *Intelligite, erudimini qui judicatis terram.* (*Psal.* II, 10.) *Vous êtes*, Messieurs, *le sel de la terre* : « *Vos estis sal terræ. Mais si le sel n'a point de saveur, avec quoi assaisonnera-t-on?* « *Quod si sal evanuerit, in quo salietur?* » (*Matth.*, V, 13.) Ayez donc en vous le sel de la prudence; ce n'est qu'à cette condition que vous vous assurerez le bonheur et la paix, autant qu'on peut en jouir en ce monde : *Habete in vobis sal, et pacem habete inter vos.* (*Marc.*, IX, 49.) La vraie prudence sauve tout, comme l'indiscrétion perd tout. Dans l'espace de vingt-cinq ans, saint François de Sales ramène plus de soixante et dix mille hérétiques, et il laisse à peine cent protestants où il n'avait pas trouvé cent catholiques. Qu'on eût mis à sa place et dans les mêmes fonctions un imprudent, quoique d'ailleurs pieux et zélé, le nombre des hérétiques n'aurait fait que s'accroître, et l'Eglise, au lieu de se réjouir de ses conquêtes, n'aurait eu qu'à gémir sur de nouveaux malheurs. N'est-ce pas là ce qu'a voulu nous signifier l'Esprit-Saint, lorsqu'il a dit que la perte d'un peuple est assurée quand il n'a personne pour le gouverner sagement, tandis que le salut des âmes s'opère en proportion de la prudence de ceux qui les dirigent : *Ubi non est gubernator, populus corruet; salus autem ubi multa consilia.* (*Prov.*, XI, 14.) Mais si la prudence est tellement indispensable à un ecclésiastique qu'il ne peut faire, pour ainsi dire, aucun bien sans elle, comment réussira-t-il à l'obtenir? C'est de quoi j'ai maintenant à vous entretenir.

DEUXIEME PARTIE.

Vous le savez, Messieurs, le moyen général et le plus efficace pour arriver à l'acquisition de toutes les vertus, c'est de les demander à Dieu par de ferventes prières : c'est donc aussi la première chose que vous avez à faire. Conjurez-le de vous diriger lui-même dans toute votre conduite et de vous maintenir constamment dans les sentiers de la prudence qu'il vous aura inspirée. C'était le conseil que Tobie donnait à son fils : *Demandez au Seigneur*, lui disait-il, *qu'il dirige vos voies, et que la prudence, sous son heureuse conduite, ne vous abandonne jamais* : « *Pete ab eo ut vias tuas dirigat, et omnia consilia tua in ipso permaneant.* » (*Tob.*, IV, 20.) *Seigneur*, disait aussi le saint roi David, *conduisez-moi selon votre justice et dirigez mes voies en votre sainte prudence* : « *Domine, deduc me in justitia tua... dirige in conspectu tuo viam meam.* » (*Psal.* V, 9.) « O Dieu de mes pères, » disait Salomon, « donnez-moi cette sagesse qui assiste toujours auprès de votre trône : car je suis incapable par moi-même d'interpréter votre justice et vos lois, et le plus habile même d'entre les hommes, s'il est privé de vos lumières, est impuissant à tout bien. Faites donc descendre sur moi votre sagesse du haut du ciel que vous habitez, afin qu'elle m'accompagne, qu'elle travaille avec moi, et que je connaisse ce qui est agréable à vos yeux : car, quel est celui des mortels qui pourra connaître les conseils de Dieu et ses volontés saintes? Leurs pensées sont timides et leurs prévisions incertaines, parce que le corps qui est une masse corruptible appesantit l'âme. Nous ne jugeons qu'avec peine des choses qui sont sur la terre et que nous avons sous les yeux : qui donc sera capable d'une recherche exacte des choses célestes? Qui pourra connaître vos pensées, si vous ne lui avez communiqué la sagesse et n'avez envoyé sur lui votre esprit du ciel, pour corriger les égarements de ceux qui voyagent sur la terre, et leur faire connaître ce qui est agréable à vos yeux? Car, c'est par la sagesse qu'ont été redressés tous ceux qui ont eu le bonheur de vous plaire depuis le commencement du monde. » *Deus patrum meorum.., da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam... quoniam... sum ego... minor ad intellectum judicii et legum. Nam et si quis erit consummatus inter filios hominum, si ab illo abfuerit sapientia tua, in nihilum computabitur... Mitte illam de cœlis sanctis tuis,... ut mecum sit et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te... Quis enim hominum poterit scire consilium Dei? aut quis poterit cogitare quid velit Deus? Cogitationes enim mortalium timidæ, et incertæ providentiæ nostræ : corpus enim quod corrumpitur aggravat animam... et difficile æstimamus quæ in terra sunt et quæ in prospectu sunt invenimus cum labore; quæ autem in cœlis sunt, quis investigabit? Sensum autem tuum quis sciet, nisi tu dederis sapientiam et miseris Spiritum sanctum tuum de altissimis, et sic correctæ sint semitæ eorum qui sunt in terris, et quæ tibi placent didicerint homines? Nam per sapientiam sanati sunt quicunque placuerunt tibi, Domine.* (*Sap.*, IX, 1 et seq.) Sur le point d'exécuter le dessein le plus généreux et le plus intrépide, Judith demande moins au Seigneur la force pour son bras que la prudence pour son cœur : *Domine, in corde meo consilium corrobora.* (*Judith.*, IX, 18.)

Un second moyen pour obtenir la pruden-

ce, c'est d'avoir un conseiller pieux et éclairé à qui l'on puisse s'adresser dans ses difficultés et ses doutes. Mon fils, dit l'Esprit-Saint, *ne vous appuyez pas sur votre propre prudence :* « *Ne inniteris prudentiæ tuæ* » (*Prov.*, III, 95) ; *ne soyez pas sage à vos propres yeux :* « *Ne sis sapiens apud teipsum.* » (*Ibid.*, 7.) Et ailleurs : *Ne faites rien sans conseil, et vous n'aurez pas à vous repentir d'avoir agi.* « *Sine consilio nihil facias, et post factum non pœnitebis.* » (*Eccli.*, XXII, 24.) *Prenez toujours les avis d'un homme sage*, dit Tobie à son fils. « *Consilium semper a sapiente perquire.* » (*Tob.*, IV, 19.) Ce point est de la dernière conséquence en mille conjonctures délicates. Si l'on veut se conduire soi-même, on prendra une fausse direction, et l'on ira d'abîmes en abîmes, jusqu'à ce que l'on soit tombé dans un précipice dont il ne sera plus possible de sortir : on prescrira des restitutions là où elles ne doivent point se faire; on en exemptera ceux qui y étaient strictement tenus; on autorisera des pratiques criminelles qu'on devait faire cesser; on condamnera sans restriction ce qui était ou innocent ou tolérable ; on se fera à soi-même des principes arbitraires ou capricieux ; on sera, ou d'une sévérité outrée, ou d'un relâchement scandaleux, et souvent l'on s'engagera dans une responsabilité accablante dont on aura ensuite mille peines de se délivrer. Je ne dis pas qu'il faille s'inquiéter sur tout et consulter pour des bagatelles : c'est là un autre excès blâmable et qui tire sa source ou de la pusillanimité qui s'effraye de rien, ou même de l'orgueil qui fait qu'on veut gagner l'estime en paraissant soumis et empressé à recourir à des lumières étrangères. On peut dire à ceux qui tombent dans ce défaut que Dieu ne nous a donné une raison que pour en faire usage, quand rien n'indique que notre détermination est dangereuse ou notre chemin embarrassé. Mais n'est il pas juste de consulter au moins dans les cas graves quand on ne voit point soi-même de parti à prendre ? On l'a dit mille et mille fois : Les ignorants ne doutent de rien : et, comme s'ils étaient doués d'une science infuse, ils marchent d'un pas aussi ferme que téméraire. Cependant Moïse reçoit les conseils de Jéthro (*Exod.*, XVIII) ; Saul reçoit ceux d'Ananie (*Act.*, IX) ; saint Jérôme consulte le pape Damase; saint Augustin consulte saint Jérôme ; le souverain pontife à qui Jésus-Christ a fait de si magnifiques promesses dans la personne de saint Pierre (*Luc.*, XXII, 31), le souverain pontife ne prend point de détermination importante, sans avoir recueilli l'avis de ses cardinaux. Mais l'imprudent semble vouloir s'attribuer à lui-même plus qu'à tout autre le privilége de l'infaillibilité. Aussi qu'en arrive-t-il pour l'ordinaire, sinon ce qu'annonce saint Basile, en disant que l'homme qui ne veut pas prendre conseil ressemble à un navire sans pilote, qui est poussé çà et là au gré des vents, jusqu'à ce qu'enfin il fasse un triste naufrage : *Homo consilii expers similis censetur navigio rectore carenti quod ventorum impetu huc illucque impellitur?* Sans prudence, un homme même pieux peut égarer les âmes et les éloigner de la voie de la perfection. C'est l'observation que fait en plusieurs endroits sainte Thérèse, et elle assure qu'elle avait fait elle-même l'expérience de ce qu'elle atteste. (*Chât.*, 5e dem., c. 1 ; et 5e dem., c. 8.) C'est pourquoi elle préférait qu'on s'adressât à un homme moins fervent et qui fût plus instruit qu'à un homme plus pieux et moins éclairé. (*Ibid.*)

Un troisième moyen pour agir avec prudence, c'est de ne se déterminer qu'avec maturité et une sage lenteur. « Dans les choses d'importance, disait saint Grégoire, il ne faut rien précipiter. » *Summis in rebus citum non oportet esse consilium.* Sénèque dit dans le même sens qu'il faut mûrir longtemps ce que l'on doit faire une fois : *Deliberandum est diu quod faciendum est semel.* Rarement on manque de quelques instants, sinon pour consulter, au moins pour réfléchir. Si pourtant l'on se trouvait dans quelqu'une de ces conjonctures extraordinaires où il est urgent de se déterminer à l'heure même, il faut bien prendre garde d'agir par humeur, et de se livrer au premier mouvement qui pousse au parti le plus âpre et le plus rigoureux. Saint Jacques et saint Jean veulent faire descendre le feu du ciel sur une ville des Samaritains, où l'on n'a pas voulu recevoir Jésus-Christ : *Vis, dicimus ut ignis descendat de cœlo et consumat illos.* (*Luc.*, IX, 54.) Mais Jésus-Christ se tourne de leur côté d'un air menaçant et leur dit : *Vous ne savez de quel esprit vous êtes : le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les âmes, mais pour les sauver.* « *Et conversus, increpavit illos dicens : Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare.* » (*Ibid.*, 55, 56.) Si l'impétuosité de ces deux disciples eût été suivie, une ville entière eût été perdue pour l'âme et pour le corps ; mais la modération de Jésus-Christ sauva le corps et l'âme de ces pauvres Samaritains, qui plus tard reçurent les apôtres avec empressement et accueillirent l'Evangile avec un saint zèle. Tenez-vous donc en garde contre tout ce qui est précipitation et violence. Vous êtes invité par un de vos confrères à prêcher chez lui sa fête patronale. Avant que vous montiez en chaire, il vous engage à tonner fortement contre certains abus qui existent dans la paroisse, et à condamner avec énergie l'ardeur qu'on y manifeste pour les plaisirs. Croyez-moi, n'en faites rien : ce n'est ni le temps, ni le lieu ; vous perdriez tout à fait vos peines, et au lieu de la confiance que vous deviez inspirer, vous n'exciteriez peut-être que des plaintes et des murmures contre vous. Parlez donc plutôt avec douceur et modération ; montrez une sorte de respect et d'égard sans flatterie pour votre auditoire : vous serez alors écouté avec plaisir, sans prévention et peut-être avec fruit.

IV. Mais de tous les moyens pour acquérir la prudence, un des plus efficaces est sans contredit de se remettre sans cesse de-

vant les yeux la vie et les exemples de Jésus-Christ. *Je suis la lumière du monde*, dit-il; *celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres; mais il aura la lumière de la vie.* « *Ego sum lux mundi : qui sequitur me, non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitæ.* (*Joan.*, VIII, 12.) Cette prudence du Sauveur, qui se manifeste à toutes les pages du saint Évangile, semble paraître avec plus d'éclat dans le jugement de la femme adultère, dans la question qu'on lui adresse touchant le tribut, dans la vocation de Nathanaël, et dans la conversation avec la Samaritaine. 1° Les scribes et les pharisiens amènent à ses pieds une femme surprise en adultère, et lui demandent si l'on doit ou user d'indulgence envers elle, ou lui faire subir toute la rigueur de la loi de Moïse? Qui ne voit que leur intention était ou de l'accuser de cruauté s'il la dévouait à la mort, ou de prévarication à l'égard de la loi s'il la traitait avec miséricorde? Jésus-Christ ne se hâtera pas de répondre : comme pour nous apprendre à ne pas agir légèrement dans les circonstances épineuses et difficiles. Cependant, pressé de donner une réponse, il la fera de manière à ce qu'on ne puisse lui reprocher ni cruauté ni criminelle indulgence, sans préjudice de la leçon que recevront ces hommes orgueilleux qui voulaient la lui donner. *Que celui qui est sans péché parmi vous*, leur dit-il, *lui jette la première pierre.* « *Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mittat.* (*Joan.*, VIII, 7.) 2° Même prudence quand les pharisiens lui envoient de leurs émissaires avec quelques officiers d'Hérode pour lui demander si l'on doit payer le tribut à César ou non. S'il répond : Vous le devez, ils animeront contre lui la fureur du peuple, à qui ce tribut est odieux; s'il répond qu'il n'y a point d'obligation de le payer à une puissance usurpatrice, ils l'accuseront auprès du gouverneur romain d'être un séditieux. Jésus-Christ ne leur laisse pas ignorer qu'il connaît leur malice et leur hypocrisie. Montrez-moi, leur dit-il d'un air indigné, la monnaie dont on paye le tribut; de qui porte-t-elle l'empreinte et le nom? De César, est-on forcé de lui répondre. Eh bien! poursuit Jésus-Christ, *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu :* « *Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo.* » (*Matth.*, XXII, 21.) 3° Philippe invite Nathanaël à venir voir Jésus de Nazareth, comme étant celui qu'ont annoncé Moïse et les prophètes. Mais, répond Nathanaël, peut-il venir de Nazareth quelque chose de bon? Cette réponse n'est rien moins qu'honorable pour Jésus-Christ. Cependant le Sauveur, loin de la reprocher à son auteur, ne parlera que de sa franchise quand il le verra s'approcher de lui, et le disposera ainsi à bien accueillir la foi qui lui est proposée. *Voilà*, dit-il en le voyant, *un véritable Israélite en qui il n'y a point de duplicité.* « *Ecce vere Israelita in quo dolus non est.* » (*Joan.*, I, 47.) Et d'où pouvez-vous me connaître, répond aussitôt Nathanaël? *Je vous voyais*, lui dit Jésus-Christ, *avant que Philippe vous appelât, quand vous étiez encore sous un figuier*, où vous ne croyiez être aperçu de personne. « *Priusquam te Philippus vocaret, cum esses sub ficu, vidi te.* » (*Ibid.*, 48.) C'en est assez pour établir dans le cœur de Nathanaël une foi inébranlable, et le porter à s'écrier avec admiration : *Maître, vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le roi d'Israël.* « *Rabbi, tu es Filius Dei, tu es rex Israel.* » (*Ibid.*, 49.) Tandis que si Jésus-Christ eût commencé par lui adresser des reproches sur son incrédulité, il l'eût peut-être éloigné pour jamais de la foi.

Enfin, quelle prudence dans la conversation du Sauveur avec la femme samaritaine! Assis auprès de la fontaine de Jacob, il attend cette pauvre pécheresse dont il brûle du désir de faire cesser la conduite scandaleuse. C'est là principalement la soif dont il est tourmenté. Cependant, il lui demande à boire, et, sur ce qu'elle paraît s'étonner qu'un Juif demande à boire à une Samaritaine, malgré l'opposition qui existe entre les deux peuples, il lui fait désirer de connaître celui qui lui demande ce soulagement, en lui déclarant qu'il peut lui donner une eau vive qui désaltère pour jamais et qui rejaillit jusque dans la vie éternelle. *Allez donc*, lui dit le Sauveur, *appelez votre mari, et revenez ici.* « *Vade, voca virum tuum, et veni huc.* » (*Joan.*, IV, 16.) Cette femme, qui ne prévoit pas la conséquence de la parole qui va lui échapper : *Je n'ai point de mari;* lui dit-elle : *Non habeo virum.* (*Ibid.*, 17.) *Vous dites vrai*, lui répliqua Jésus-Christ, lui faisant sentir que ce n'est que par égard pour elle qu'il a employé une expression honorable. *Vous dites vrai, en m'annonçant que vous n'avez point de mari; car vous en avez eu cinq qui étaient légitimes; mais celui avec qui vous vivez maintenant ne l'est pas.* (*Ibid.*) C'est ainsi que, faisant l'éloge de sa sincérité, il la dispose sans peine à recevoir une leçon qui, donnée comme un reproche, n'eût fait que l'irriter, en la couvrant de confusion. Aussi, réussit-il à lui faire embrasser la foi, ainsi qu'à un grand nombre d'habitants de cette ville. Quelle divine et admirable prudence! Ah! Messieurs, si elle se trouvait dans les pasteurs, nous verrions bientôt se renouveler la face du christianisme. L'endurcissement des plus grands pécheurs ne résisterait pas longtemps aux mesures les plus sages et aux précautions les plus délicates que prendraient les ministres de Jésus-Christ pour toucher les cœurs et pour les convertir. Comme le pieux Samaritain, ils mettraient l'appareil le plus convenable sur les plaies de leurs malades spirituels; ils sauraient employer à propos l'huile et le vin pour les guérir, les adoucir et les fortifier (*Luc.*, X, 34); comme le sage cultivateur de l'Évangile, ils ne délaisseraient pas le figuier, parce qu'il a été pendant trois ans entiers stérile et infructueux, espérant que le redoublement de leurs soins les rendront plus heureux une quatrième année (*Luc.*, XIII, 8); comme le père de famille, ils

exerceraient une vigilance continuelle pour que les voleurs ne s'introduisissent pas dans la maison à la faveur des ténèbres (*Luc.*, XII, 39); comme le bon pasteur, ils s'appliqueraient à connaître, non-seulement l'extérieur de leur troupeau, mais ses dispositions intérieures; ils étudieraient le caractère de chacune de leurs brebis, le meilleur moyen de les toucher, de s'insinuer dans leur cœur, et de les ramener dans le vrai chemin de la vertu. (*Joan.*, X, 14.)

Mais, ô mon Dieu, ce n'est pas dans son propre fond et dans les ressources de son esprit que l'homme peut trouver ces lumières et puiser cette prudence : *Il est écrit : Je perdrai la sagesse des sages, et réprouverai la prudence des prudents.* « *Scriptum est enim: Perdam sapientiam sapientium et prudentiam prudentium reprobabo.* » (1 *Cor.*, I, 19.) *Je confesse, ô Père céleste, Seigneur du ciel et de la terre, que vous avez caché vos voies aux sages et aux prudents de ce monde, pour les révéler aux petits.* « *Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ; quia abscondisti hæc a sapientibus, et prudentibus et revelasti ea parvulis.* » (*Matth.*, II, 25.) *Père saint, il en a été ainsi parce que vous l'avez voulu.* « *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te.* » (*Ibid.*) Mettez-nous donc, Seigneur, au nombre de ces petits auxquels vous vous révélez; donnez-nous cette humilité profonde qui attire vos regards et fait descendre vos lumières. Vierge prudente, cette faveur sera pour nous le résultat de votre protection; il nous sera doux de vous en être redevables après Dieu, afin d'unir notre reconnaissance envers Marie, à celle que nous désirons pouvoir témoigner au Seigneur pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DISCOURS IV.

SUR LE MÊME SUJET.

Dominus dat sapientiam, et ex ore ejus prudentia et scientia (*Prov.*, II, 6.)

Le Seigneur donne la sagesse, et c'est de sa bouche que procèdent la prudence et la science.

Saint Paul disait aux Corinthiens que ce qui paraissait folie en Dieu, était plus sage que ce qu'il y avait de plus éclairé parmi les hommes, et que ce qu'il y avait de plus faible en Dieu était au-dessus de ce qu'il y avait de plus fort parmi les hommes : *Quod stultum est Dei, sapientius est hominibus, et quod infirmum est Dei, fortius est hominibus.* (1 *Cor.*, I, 35.) *Dieu*, ajoutait-il, *a choisi ce qui paraissait insensé dans le monde pour confondre les sages, et ce qui paraissait la faiblesse même, pour confondre ce qu'il y avait de plus fort.* « *Quæ stulta sunt mundi elegit Deus ut confundat sapientes, et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia..* » (*Ibid.*, 27.) Vous n'avez donc pas à craindre, Messieurs, de manquer de prudence, si, appelés par Jésus-Christ aux fonctions saintes, vous empruntez de lui la sagesse que vous êtes incapables de vous donner à vous-mêmes : car c'est Jésus-Christ qui est notre sagesse : *Factus est nobis sapientia.* (*Ibid.*, 30.) Dans un premier entretien je vous ai fait connaître la nature et les avantages de la prudence, ainsi que les moyens de l'obtenir. Disons maintenant quelque chose des qualités qu'elle doit avoir.

PREMIÈRE PARTIE.

I. Il n'y a point de prudence dans un homme qui n'est pas humble. Le premier caractère de la prudence doit donc être l'humilité qui est, selon saint Augustin, le fondement et l'appui de toutes les vertus : *Turris et fundamentum virtutum humilitas.* A l'aide des lumières qu'elle vous donnera, vous ne serez pas tentés de vous estimer vous-mêmes, beaucoup moins encore de vous louer, de parler, sans une raison très-importante, du bien que vous croyez avoir fait et des maux qu'il vous semble avoir réparés dans le troupeau qui a été confié à votre vigilance. Quand vous auriez rempli votre devoir avec la plus entière fidélité, vous devriez suivant la doctrine de Jésus-Christ, vous borner à dire : Nous n'avons fait que ce que nous devions faire, nous ne sommes que des serviteurs inutiles : *Cum feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis, dicite : Servi inutiles sumus : quod debuimus facere, fecimus.* (*Luc.*, XVII, 10.) Ne dites donc pas : Tout était en désordre dans cette paroisse quand j'y suis arrivé; c'est moi qui ai rétabli la fréquentation des sacrements, l'assiduité aux saints offices et aux catéchismes; c'est moi qui ai réparé l'église, procuré des vases sacrés et des ornements; c'est moi qui ai fait revivre l'usage de prêcher et d'entendre la parole de Dieu. S'il était vrai, mon cher confrère, que vous eussiez bien rempli tous ces devoirs, vous ne seriez pas sans mérite; mais pensez-vous que l'Esprit-Saint vous excepte seul de l'avis qu'il donne généralement à tout le monde : *Qu'un étranger vous loue*, dit-il, *mais que votre éloge ne parte jamais de votre propre bouche.* « *Laudet te alienus, et non os tuum.* » (*Prov.*, XXVII, 2.) Vous perdez le mérite de vos bonnes actions, quand vous en tirez vanité; vous pouviez en recevoir une récompense éternelle; vous n'en recueillerez qu'une récompense aussi vaine que vous êtes vain. Encore ne croyez pas que vous obtiendrez toujours les suffrages que vous désirez. *Celui qui s'élève sera abaissé*, dit Jésus-Christ, « *Qui se exaltat, humiliabitur.* » (*Luc.*, XVIII, 14.) D'ailleurs, ceux qui paraissent vous applaudir et vous flatter en face sont pour l'ordinaire des gens qui, en arrière, vous tournent en ridicule et savent bien vous mettre à votre place : « Ne les croyez donc pas, » dit saint Jérôme, « et n'ouvrez pas sottement vos oreilles à leurs insultants éloges : » *Ne credas adulatoribus tuis : imo irrisoribus ne libenter aurem accommodes.* Mais, dira quelqu'un, n'a-t-on pas la conscience de ses talents et de son mérite? Peut-on se dissimuler la confiance et l'admiration générale que l'on inspire? N'avais-je pas des yeux pour voir couler les larmes que produisit mon départ

de telle paroisse? N'avais-je point d'oreilles pour entendre les cris et les sanglots qu'excita mon changement? Ah! mon cher confrère, voilà bien des paroles; mais je crains bien qu'elles ne renferment beaucoup de vanité : *Verba sunt plurima*, c'est l'Esprit-Saint qui parle, *multamque in disputando habentia vanitatem.* (*Eccle.*, VI, 11.) Saint Paul aurait parlé d'une toute autre manière que vous, et assurément, quelles que soient vos prétentions, vous n'oseriez pas comparer votre mérite à son mérite, vos travaux à ses travaux, vos succès à ses succès. Je regarde, dit-il, avec la dernière indifférence tous les suffrages des hommes, et je ne voudrais pas pour cela me juger favorablement moi-même; il est vrai que la conscience ne me reproche rien; mais je ne me crois pas pour cela irrépréhensible : car celui qui me juge en dernier ressort, c'est le Seigneur : *Mihi pro minimo est ut a vobis judicer aut ab humano die; sed neque meipsum judico : nihil enim mihi conscius sum; sed non in hoc justificatus sum; qui autem judicat me Dominus est.* (*I Cor.*, IV, 3, 4.) Il est si facile quand on détourne les yeux de sa médiocrité et de sa misère de se donner à soi-même de grandes qualités, de se croire digne des égards les plus attentifs et des emplois les plus importants. Vous dites : Je suis riche en zèle, en science et en vertu; rien ne me manque pour faire un pasteur accompli; et vous ignorez votre pauvreté, votre indigence, votre aveuglement, votre nudité : je vous conseille, dit l'Esprit-Saint, d'acheter de moi un or éprouvé par le feu de la charité et de l'humilité, si vous voulez être véritablement riche, de couvrir du voile de la modestie ces vertus apparentes que vous ne vantez qu'à votre honte, et de passer sur vos yeux le collyre de la vérité qui vous montre vous-même à vous-même tel que vous êtes : *Dicis quod dives sum, et locupletatus, et nullius egeo; et nescis quia tu es miser et miserabilis, et pauper, et cæcus et nudus. Suadeo tibi emere a me aurum ignitum, probatum ut locuples fias, et vestimentis albis induaris, et non appareat confusio nuditatis tuæ, et collyrio inunge oculos tuos ut videas.* (*Apoc.*, III, 17, 18.)

La véritable humilité ne permet pas que l'on parle jamais de ses sermons et compositions, ou que l'on en débite certains passages à ses amis et confrères : car quel peut être le motif d'une pareille conduite? uniquement le désir d'être estimé et d'obtenir quelque louange. Ce motif est-il bien chrétien? est-il conforme à cette doctrine de Jésus-Christ : *Si quelqu'un veut venir après moi qu'il se renonce lui-même?* « *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum.* » (*Matth.*, XVI, 24.) Ce qui est remarquable, c'est que ceux qui aiment à parler de ce qu'ils ont composé ou débité, s'attachent pour l'ordinaire à citer ce qu'il y a de moins bon et de plus imprudent. Ce sera une sortie véhémente qu'ils auront faite à dessein dans l'intention que quelqu'un des auditeurs pût s'y reconnaître et demeurât signalé à tout l'auditoire; ce seront des magistrats qu'on aura dépeints indirectement, comme n'ayant ni foi, ni religion, ni zèle pour le bon ordre; ce sera un affront public que l'on aura fait du haut de la chaire ou même du saint autel; ce sera la politique que l'on aura fait entrer dans ses discours : et l'on se vante de tout cela, quoique tout cela soit opposé aux saints canons et aux règles tracées par le grand Apôtre. Encore une fois, on veut se faire estimer et l'on se fait mépriser. Les hommes prudents cachent leur science, dit l'Esprit Saint; l'insensé, au contraire, veut faire paraître la sienne : et ce qu'il dit ne sert qu'à le couvrir d'opprobre : *Sapientes abscondunt scientiam; os autem stulti confusioni proximum est.* (*Prov.*, X, 14.) On le loue quelquefois en face, mais en arrière on s'en moque et on le méprise. Aussi dans sa *Lettre au moine Rusticus*, saint Jérôme tourne agréablement en ridicule ces hommes qui veulent passer pour habiles, et qui prétendent qu'on les admire dans ce qu'ils condamneraient probablement chez les autres. Il est bon de remarquer, néanmoins, que si la prudence doit être assez humble pour ne chercher jamais l'estime, elle ne doit pas pousser l'humilité jusqu'à dévoiler ses propres défauts; car l'Esprit-Saint condamne ceux qui s'abaissent par une humilité hors de saison : *Est qui se nimium submittit a multa humilitate.* (*Eccli.*, XIX, 24.) Ce n'est pas seulement à tous les hommes en général, mais aux ecclésiastiques en particuliers que s'appliquent ces paroles divines : *Ayez soin de votre réputation, elle est préférable et de plus de durée que mille trésors grands et précieux* : « *Curam habe de bono nomine; hoc enim magis permanebit tibi quam mille thesauri pretiosi et magni.* » (*Eccli.*, XLI, 15.)

II. Joignons à l'humilité, Messieurs, la discrétion. Il est très-fâcheux qu'on ne puisse ouvrir son cœur en toute assurance à un ecclésiastique, parce qu'il passe pour ne savoir pas garder un secret. Je ne parle pas seulement de la confession; car qui ne voit que la dévoiler, dans les moindres choses, ne serait pas seulement une imprudence, mais un forfait? je parle de ces petits secrets de famille, de ces confidences particulières dont nous sommes souvent les dépositaires, parce qu'on est bien aise d'avoir nos conseils ou nos consolations. Qu'il est triste d'apprendre qu'un prêtre n'a pas eu la discrétion qu'il devait avoir en pareilles circonstances! C'en est assez pour qu'on ne s'ouvre jamais plus à lui. Qu'on n'apprenne jamais par vous, dit saint Jérôme, ce qui se passe dans une autre maison. Hypocrate fait faire serment à ses disciples de garder le silence sur ce qu'ils ont appris de secret chez les particuliers ou dans les familles : *Nec, quid agatur in alia, domus alia per te noverit. Hypocrates adjurat discipulos antequam doceat,... et extorquet sacramento silentium.* On doit même avoir le plus grand soin de tenir renfermés les papiers et les lettres qui pourraient dévoiler les choses qui doivent rester secrètes.

Il faut brûler celles dont on n'a plus aucun besoin et dont l'existence pourrait compromettre quelqu'un.

La discrétion ne permet pas que l'on prêche dans la chaire de simples opinions, que l'on y discute les points controversés, que l'on y détermine imprudemment les limites du péché mortel ou véniel, quand ces limites ne sont pas déjà fixées par l'autorité de l'Eglise. Assurément un simple ecclésiastique a bien moins d'autorité lui seul que n'en a une assemblée de pasteurs réunis en synode sous la présidence de l'évêque. Et cependant le sage Benoît XIV leur défend de rien décider de ce qui est litige parmi les théologiens : attention qu'a observée le concile de Trente lui-même.

La discrétion veut qu'on ne prenne pas indifféremment des conseils auprès du premier venu; l'Esprit-Saint veut qu'on choisisse son conseiller sur mille, s'il est possible : *Consiliarius sit tibi unus de mille.* (*Eccli.*, VI, 6.) Les femmes surtout, même les plus pieuses, n'ont pas grâce d'état pour donner des conseils aux ecclésiastiques : aussi l'Esprit-Saint ne veut-il pas qu'on leur accorde aucune espèce d'autorité sur son âme : *Non des mulieri potestatem animæ tuæ* (*Eccli.*, IX, 2); et qu'elle est la raison qu'il en donne? C'est, dit-il, qu'il est à craindre qu'elle ne surprenne votre vertu et ne vous jette dans la confusion : *Ne ingrediatur in virtutem tuam et confundaris.* Combien d'ecclésiastiques d'ailleurs vertueux ont perdu l'estime dont ils auraient pu jouir, par la réputation qu'ils se sont faite de ne se gouverner que d'après les insinuations de quelques filles ou femmes de leur paroisse! Celles-ci se prévalent de l'empire qu'elles ont acquis sur l'esprit du pasteur : ce qui tourne ordinairement à sa honte. Ce ne sont plus les Philistins, ce sont les anges de ténèbres transformés en anges de lumière qui disent à ces nouvelles Dalilas : *Trompez-le, et tâchez de découvrir comment nous pourrons le vaincre et l'accabler d'affliction.* « *Decipe eum, et disce ab illo... quomodo eum superare valeamus et vinctum affligere.* » (*Jud.*, XVI, 5.) C'est à leur gré qu'on établit, qu'on retranche, qu'on change, qu'on diminue ou qu'on augmente les solennités, qu'on donne des avis, qu'on adresse aux paroissiens des félicitations ou des reproches. Mais ce qu'il y a de plus ridicule, et en même temps de plus funeste, c'est quand les ecclésiastiques peuvent répéter avec Jérémie : *Les serviteurs nous ont dominés.* « *Servi dominati sunt nobis.* » (*Thren.*, V, 8.)

Eh! ne voit-on pas des servantes qui ont plus d'autorité dans la maison du pasteur que le pasteur lui-même, et qui ne se contentent pas de régner en souveraines, dans ce qui regarde le temporel, mais qui ne reculent pas quand il s'agit de prononcer même sur le spirituel. On en a vu qui réglaient jusqu'aux honoraires, décidaient des cas de conscience et donnaient des permissions plus qu'épiscopales. Cependant l'Esprit-Saint dit que tout est bouleversé quand on reçoit des ordres de ceux à qui on doit en donner : *Movetur terra... per servum eum regnaverit.* (*Prov.*, XXX, 21, 22.) Quel désordre que celui-là! On craint quelquefois beaucoup plus la servante que le curé; et heureux encore si le curé ne tremble pas devant la servante! si ce n'est pas d'après sa volonté qu'il remplit ou néglige ses obligations, qu'il se rend au confessionnal ou néglige d'y aller, qu'il se lève pour voler au secours des mourants, ou les prive des derniers secours de l'Eglise! Je ne voudrais pas même que l'extérieur et le langage de la piété inspirassent une crédulité si prompte et si entière à l'égard des personnes que l'on dirige. Un air modeste et recueilli, une voix douce, une vie exemplaire et pure, un esprit mortifié et généreux, l'éloignement du monde, de ses maximes, de ses plaisirs, les saints transports du divin amour, ont, je le sais, quelque chose de touchant et de persuasif, et je suis loin de vouloir vous engager à juger défavorablement de ces personnes; mais c'est toujours une imprudence de leur témoigner votre estime ou de les mettre dans le cas de l'apprendre par d'autres. Mais ce qu'il y aurait de plus imprudent encore, ce serait de les croire aisément élevées aux plus hautes voies de la contemplation, et dignes des faveurs et des communications les plus sublimes. Pour peu que leur esprit naturellement pénétrant leur laisse entrevoir ou soupçonner que vous avez de l'admiration pour elles, oh! qu'il est à craindre que l'illusion ne prenne bientôt la place de leur première ferveur! Si vous les aviez conduites dans les sentiers de l'abnégation et du renoncement à elles-mêmes, elles auraient pu faire, de jour en jour, des progrès dans la perfection; mais depuis qu'elles ne peuvent ignorer dans quel rang votre esprit les a placées et quelle vénération elles vous inspirent, je crains fort qu'un orgueil secret ne les aveugle et ne leur donne à leurs propres yeux beaucoup plus de mérite qu'elles n'en ont réellement. Combien n'en avons pas connu dans le cours de notre ministère que l'amour-propre avait complétement égarées? De leur aveu même, elles savaient si bien imiter les extases et les ravissements, que l'on pouvait facilement s'y méprendre. Elles contemplaient l'essence divine; elles avaient des visions et des révélations qu'enfantait uniquement leur amour-propre et que le démon paraît des brillantes couleurs de la vérité. Prophétesses de la loi nouvelle, elles annonçaient avec assurance l'avenir, comme s'il leur eût été présent. Que dis-je? les mystères si impénétrables de la prédestination leur étaient découverts. Il leur suffisait de jeter un coup d'œil sur les personnes qui étaient autour d'elles pour discerner avec certitude celles qui étaient dignes d'amour ou de haine. Le directeur était toujours intéressé à les croire; car si elles ne s'oubliaient point elles-mêmes dans les faveurs qu'elles disaient être annoncées de la part de Dieu, elles ne manquaient jamais de don-

ner au cher Père spirituel une large part dans leurs heureuses prédictions (84). Ne croyez pas, Messieurs, que je dise cela pour jeter du ridicule sur la dévotion des personnes du sexe. A Dieu ne plaise! Je déclare, au contraire, que je blâme hautement ceux qui attaquent la dévotion, et je n'ignore pas que ce défaut se trouve dans beaucoup d'ecclésiastiques qui, sous prétexte de condamner les abus de la fausse dévotion, jettent imprudemment de la défaveur sur celle qui est bonne, sincère et véritable. Je ne nie pas que Dieu puisse, même de nos jours, accorder des grâces particulières à des âmes d'élite. L'Eglise peut avoir maintenant comme par le passé, ses Gertrudes, ses Matildes, ses Cathérines, ses Brigites et ses Thérèses; mais que risque-t-on en s'attachant aux règles tracées par l'Esprit-Saint même? et que ne risque-t-on pas en les abandonnant? *Ne vous pressez pas*, dit le bien-aimé disciple, *de croire à tout esprit; mais éprouvez les esprits pour vous assurer qu'ils viennent de Dieu.* « *Nolite omni spiritui credere; sed probate spiritus si ex Deo sint.* » (I *Joan.*, IV, 1.) Saint Paul dit dans le même sens : *Eprouvez tout, et attachez-vous à ce que vous voyez clairement être bon.* « *Omnia probate, quod bonum est tenete.* » (I *Thess.*, V, 21.) On ne s'égare pas en suivant les routes ordinaires et les voies les plus simples de la dévotion, l'abnégation, l'humilité, le renoncement à soi-même; et l'on peut aisément s'égarer en se lançant dans des régions inconnues. Rien n'est plus clair et plus simple que la doctrine du saint Evangile; rien souvent n'est plus obscur et quelquefois plus suspect que la doctrine et les voies de certaines âmes qui se croyaient élevées à un état sublime (85). Tout cela nous fait voir avec quelle sagesse et quelle discrétion il faut procéder dans la conduite des personnes qui paraissent sortir des voies ordinaires. Mais ce n'est pas là que doit se borner la prudence d'un ecclésiastique. Nous allons en assigner encore quelques-uns des principaux caractères.

DEUXIÈME PARTIE.

III. La prudence n'est jamais lâche et trop timide : elle sait quand il faut montrer une fermeté inébranlable. C'est la vérité et le devoir qui déterminent ses démarches. Les plus grands ennemis de Jésus-Christ lui rendaient ce témoignage, qu'il enseignait la voie de Dieu dans la vérité. *Maître*, lui disaient-ils, *nous savons que vous êtes véritable, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans vous embarrasser de qui que ce soit; car vous n'avez égard, en cela, à la qualité des personnes.* « *Magister, scimus quia verax est, et viam Dei in veritate doces, et non est tibi cura de aliquo : non enim respicis personam hominum.* » (*Matth.*, XXII, 16.) Ainsi en doit-il être de tout pasteur et de tout ecclésiastique. On l'estimera bien peu s'il change à tout propos, s'il détermine sa conduite d'après les réflexions qu'on lui fait ou les craintes qu'il a. C'est son devoir qu'il doit consulter avant tout, et non le respect humain, le rang ou la condition des personnes. Ferme contre les principes d'une morale relâchée, il ne doit pas l'être moins contre les principes d'une morale outrée et trop rigoureuse; car s'il ne veut point d'une réputation de douceur qui ne s'acquiert qu'aux dépens des saintes règles de l'Evangile, de la discipline et des canons, il ne veut pas non plus de cette renommée, quelquefois plus flatteuse encore pour certains esprits, d'être plus sévère que l'Evangile : comme s'il était permis de se tracer à soi-même des règles de morale; comme si la conduite de Jésus-Christ et des saints ne nous rapprochait pas plus de la douceur que de la rigueur. *Allez apprendre*, dit Jésus-Christ, *le sens de cette parole : Je veux la miséricorde et non pas le sacrifice; car je ne suis pas venu*

(84) Il ne fait pas bon quelquefois se montrer incrédule aux prétendues grâces extraordinaires de certaines têtes fanatiques : Marie-Catherine Cadière, qui avait un instant surpris la bonne foi du P. Girard, fut si outrée de s'en voir congédiée, qu'il ne tint pas à elle qu'il ne fût frappé des censures de l'Eglise comme un corrupteur, ou brûlé vif comme un sorcier. Je pourrais citer moi-même plusieurs exemples d'un pareil fanatisme dont j'ai découvert avec évidence l'illusion ou la supercherie; mais il faut quelquefois respecter la réputation des personnes qui le méritent le moins : *Tempus tacendi et tempus loquendi.* (*Eccle.*, III, 7.)

(85) Un très-grand nombre de spirituels ont vu leurs livres flétris par la sainte Eglise, et cela dans presque chaque siècle. On ne peut nier pourtant que beaucoup parmi eux n'avaient pas l'intention de séduire les âmes; ils ne soupçonnaient pas même qu'ils s'égaraient. On les invitait, on les pressait de publier leurs sentiments et les faveurs divines qu'ils avaient ou croyaient avoir reçues, et à peine ces mystères cachés étaient-ils dévoilés, que des murmures s'élevaient de toutes parts, et que ce qui semblait devoir édifier les âmes ferventes alarmait l'Eglise et souvent scandalisait les fidèles. Les directeurs de Biscia, de Malaval, de Falconi, du P. Lacombe, de Madame Guyon, trouvaient leurs oraisons et leurs états sublimes et ne manquèrent pas de les exhorter à en enrichir le public : qu'en est-il arrivé? L'Eglise a jugé que leurs écrits fourmillaient d'erreurs, et les a condamnés. Je pourrais en citer un grand nombre d'autres qui ont subi le même sort. Le grand mal est que tout ce qui est extraordinaire excite beaucoup plus la curiosité et même la passion que les ouvrages d'une spiritualité sûre, simple et claire. Combien d'âmes dédaignent les œuvres de Grenade, de Rodriguez, de S. Jure, de Nouet, etc., et qui se font passer comme des trésors les lettres manuscrites du P. Milley, les révélations de la sœur Nativité, et les prophéties de Thomas Martin? Certes, si l'on a besoin de commentaires pour interpréter en bonne part un grand nombre de passages de Rusbroc, de Thaulère, de Henri Suson; si ces auteurs et surtout Harphius, Gérard et tant d'autres, sont souvent inintelligibles aux théologiens les plus habiles et les plus pieux; si les Gertrude, les Brigitte, les Catherine de Gênes elles-mêmes offrent des passages si embarrassants et qui, au premier coup d'œil, semblent heurter de front l'enseignement de la théologie, que serait-ce si l'on voyait paraître les rêveries d'une Marie-Claire-Adélaïde Plançon, etc.? *Quod avertat Dominus.*

appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence. « *Euntes autem discite quid est : misericordiam volo, et non sacrificium : non enim veni vocare justos, sed peccatores ad pœnitentiam.* » (*Matth.*, XXII,13.) Saint Bernard se reprocha, dans un âge plus mûr, la trop grande sévérité dont il avait usé autrefois envers les pénitents. Quand des apostats et des âmes perdues s'adressaient à saint François de Sales, il dilatait son cœur, et les recevait comme ses enfants prodigues : Venez, mes petits enfants, leur disait-il ; venez, que je vous embrasse et que je vous mette dans mon cœur : Dieu et moi vous assisterons. Ne vous désespérez pas seulement ; je ferai tout le reste. Quand on se scandalisait de sa grande bonté : Enfin, disait-il, ce sont mes brebis; Notre-Seigneur leur a donné tout son sang : comment leur refuserais-je mes larmes ? Ces loups se changeront en agneaux, et un jour viendra qu'ils seront plus saints que tous tant que nous sommes. A qui ferez-vous miséricorde si ce n'est aux grands pécheurs? Dieu me les envoie pour les guérir et pour les tirer de l'abîme ; et vous voulez que je désoblige Dieu? Que quiconque aime la rigueur ne s'adresse point à moi ; car je n'en veux point avoir. Ce grand saint, pourtant, ne fit jamais rien contre les règles à la sollicitation et en considération de qui que ce pût être. Imitons son exemple.

IV. Un ecclésiastique n'est pas un homme du monde, et personne n'a le droit d'exiger de lui qu'il en connaisse tous les usages et qu'il en ait toutes les manières : il nuirait, par là beaucoup plus au respect qui est dû à son ministère qu'il n'attirerait la confiance. Mais si la prudence ecclésiastique bannit tous les airs affectés du siècle, elle exige que les rapports qu'un prêtre a avec le monde soient tels qu'on ne puisse jamais lui reprocher une excentricité condamnable, ou ce défaut d'aisance et d'honnêteté qui décèle une éducation mal soignée. Une démarche de politesse, une visite faite à propos, quelquefois même une invitation faite ou acceptée de bonne grâce dans le seul but d'honorer son ministère et de procurer la gloire de Dieu, font disparaître toutes les préventions qu'on aurait pu concevoir, surtout si l'on ne s'avance jamais à parler de ce qu'on ignore, et si l'on ne parle de ce que l'on sait qu'avec modestie et sans prétention. Ces dehors toujours pleins d'égards et de dignité avaient rendu si précieux les rapports qu'on pouvait avoir avec saint Ambroise, que les plus illustres personnages tenaient à grand honneur d'avoir reçu quelque civilité de cet incomparable prélat. Un pasteur prudent se conduit de telle sorte qu'on ne puisse jamais lui reprocher la moindre impolitesse, et qu'il ne s'en attire jamais par sa faute. Si on lui manque en quelque chose, il le souffre sans se plaindre et sans le relever : c'est le moyen de se faire rendre justice, au lieu que les déclamations ne font qu'irriter et exciter la clameur publique.

V. Mais s'il doit être honnête envers tout le monde, il doit à plus forte raison se montrer respectueux envers l'autorité ecclésiastique, n'en parlant jamais qu'en des termes qui annoncent son dévouement et sa soumission, s'abstenant d'en critiquer les actes ; car cette détermination qui semble présenter un côté blâmable, n'a été prise souvent qu'après les plus mûres délibérations, les discussions les plus sérieuses et les prières les plus ferventes. Cependant on verra des ecclésiastiques se joindre à quelques mécontents, les aigrir davantage au lieu de les calmer, colporter auprès de leurs confrères, quelquefois même auprès des séculiers, leurs plaintes et leurs murmures. Je demande si c'est là de la prudence. Quoi ! saint Paul dit que tout ce qui est permis et légitime n'est pas pour cela expédient : *Omnia mihi licent, sed non omnia expediunt* (*I Cor.*, VI, 12.) Comment donc pourra-t-on se permettre ce que la loi de Dieu condamne d'une manière expresse? Que dit-elle de la conduite que doivent tenir les inférieurs à l'égard de leurs supérieurs ? qu'il faut obéir même à ceux qui sont fâcheux et difficiles, *etiam dyscolis* (*I Petr.* II, 18) ; qu'il faut envisager en eux non des hommes qui commandent, mais l'autorité divine dont ils sont dépositaires : *Sicut Domino et non hominibus.* (*Col.*, III, 23.) Et ailleurs : Obéissez, dit saint Paul, à vos supérieurs, et soyez-leur soumis : car ils veillent sur vous comme devant rendre compte à Dieu de vos âmes : que votre docilité les console donc dans leurs peines, et leur fasse accomplir leurs devoirs avec joie et non en gémissant : ce qui ne vous serait point avantageux. *Obedite præpositis vestris et subjacete eis : ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri, ut cum gaudio hoc faciant et non gementes : hoc enim non expedit vobis.* (*Hebr.*, XIII, 17.) Ces dernières paroles de l'Apôtre : *Ce qui ne vous serait pas avantageux*, ont sans contredit beaucoup plus de rapport à la vie future qu'à la vie présente ; on ne peut disconvenir néanmoins que, d'après même les règles de la conscience, les supérieurs ecclésiastiques sont obligés, dans les choix qu'ils ont à faire, de mettre une grande différence entre un prêtre qui revère la conduite de Dieu dans les actes de ceux qui agissent en son nom, et ces esprits critiques qui censurent tout.

VI. Je réunis ici plusieurs choses qui semblent incohérentes, mais qui forment toutes également le cortége de la prudence ecclésiastique. Par exemple, la sobriété dans les repas lui est nécessaire. C'est alors surtout qu'on a les yeux fixés sur les ecclésiastiques ; c'est même alors quelquefois qu'on leur tend des piéges. La raison seule devrait leur suffire pour les maintenir dans les bornes de la plus scrupuleuse tempérance qui est indispensable, au reste, pour pouvoir remplir avec facilité et décence toutes ses fonctions.

VII. La prudence d'un pasteur le rend encore prévoyant. Il n'attend pas que le temps des grandes occupations soit venu

pour préparer les instructions qu'il lui faudra faire alors. Il consacre longtemps d'avance à cette préparation les instants de loisir dont il peut profiter. C'est dans ces temps qu'il compose et confie à sa mémoire les discours qu'il doit faire à l'époque de la retraite pour la première communion, et le jour de cette sainte cérémonie, aussi bien que dans la circonstance de quelque grande solennité. Il s'est réservé pour cela, chaque semaine, un jour ou deux, sans préjudice du temps qu'il consacrait à ses prières et études ordinaires, et à la préparation de son prône. Le moment de ses grands travaux arrive, et toute sa paroisse est édifiée en voyant qu'un pasteur qui a passé presque tout son temps au confessionnal, annonce la parole sainte néanmoins avec tant de grâce, d'exactitude, de force et d'onction. Ce seul fait est capable d'assurer pour jamais sa réputation dans sa paroisse.

VIII. Je ne dois pas omettre ici l'avis important que l'apôtre saint Paul donne à saint Timothée ! *Quiconque*, dit il, *est appliqué à la milice céleste doit éviter avec soin de s'immiscer dans les affaires séculières, s'il veut plaire à celui qu'il s'est consacré.* « *Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus ut ei placeat cui se probavit.* » (II *Tim.*, II, 4.) Comme s'il disait : Un général d'armée ne verrait qu'avec chagrin qu'un de ses soldats s'occupât du négoce : Jésus-Christ pourrait-il donc voir avec indifférence qu'un de ceux qui se sont consacrés à sa milice s'impliquât dans les affaires de ce monde auquel il a renoncé ? Jésus-Christ, le maître de l'univers où il pouvait régner en souverain, et commander avec un empire absolu, n'a jamais voulu s'embarrasser dans les soins et les sollicitudes du monde. *Ne saviez-vous pas*, dit-il à la sainte Vierge et à saint Joseph, *que je ne dois m'occuper que de ce qui regarde le service de mon Père.* « *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse ?* » (*Luc.*, II, 49.) Un homme vient le prier d'engager son frère à partager équitablement avec lui l'héritage qui leur était échu : *Magister, dic fratri meo ut dividat mecum hæreditatem.* (*Luc.*, XII, 13.) Mais que lui répond Jésus-Christ : O homme, qui m'a établi juge entre vous, pour faire des partages ? *Homo, quis me constituit judicem aut divisorem inter vos.* (*Ibid.*, 14.) Un ecclésiastique qui est tout à son ministère ne s'occupe ni d'opérations commerciales, ni d'arrangements de mariages, ni de partages des biens. Ses parents mêmes, à cet égard, lui deviennent étrangers. Je dis plus : il lui faut les raisons les plus graves et les plus importantes pour le déterminer à tenir un enfant sur les fonds de baptême : non pas que cette fonction en elle-même ne soit sainte et édifiante, mais pour ne point donner lieu aux soucis et aux inquiétudes qui en naissent par une suite de prétentions ou des espérances des parents ou amis à qui on accorde cette faveur.

IX. La prudence ne règle pas seulement la conduite, elle règle aussi les paroles. « Réfléchissez, » dit saint Ambroise, « à ce que vous avez à dire, à qui vous devez le dire, au lieu et au temps où vous avez à le dire. » *Quid dicas, cui dicas, quo in loco, quo tempore.* Et d'abord, faites bien attention à la valeur et à la portée de vos paroles : *Quid dicas* Point de ces expressions acerbes, violentes, peu mesurées, qui échappent trop souvent dans un mouvement d'humeur. Elles peuvent, pour le moment, satisfaire votre dépit ; mais vous aurez bien le temps de vous en repentir quand vous en subirez les conséquences. Ne laissez jamais sortir de votre bouche de ces menaces imprudentes que l'amour-propre inspire, qui peuvent vous faire prendre au mot, vous donner des regrets, ou vous rendre un objet de risée. On menacera, par exemple, une paroisse de la quitter, ou un supérieur de passer dans un autre diocèse; qu'arrivera-t-il ? les paroissiens qu'on a l'air de mépriser, diront tout bas : qu'il parte bien vite, et nous en serons débarrassés ; de leur côté les supérieurs ecclésiastiques, qui ne voyaient rien de plus désirable que le départ de celui qui les en menaçait, préféreront, sans contredit, qu'il prenne son parti, que de le contraindre eux-mêmes à le prendre de force. Mais, dira quelqu'un, je suis bien sûr que l'on me regrettera ; il est, peut-être, beaucoup plus sûr encore qu'on ne vous regrettera pas, et que vous aurez vous-même des regrets de la démarche imprudente que vous avez faite quand il ne sera plus temps de la réparer. Songez, en second lieu, à qui s'adressent vos paroles : *Cui dicas.* Celui à qui vous parlez a peut-être reçu de Dieu toute autorité pour vous placer, pour vous consoler, pour vous diriger. Je sais bien que si vous oubliez le respect qui lui est dû, il ne doit pas oublier lui-même qu'il est chrétien, qu'il est pasteur et qu'il est père ; mais je sais aussi que la qualité de chrétien, de pasteur et de père, n'ôte pas celle de juge et de médecin, et que quand il s'agit de ramener ceux qui s'égarent, ou de corriger ceux qui manquent à leur devoir, il doit préférer sa justice à la vie même, comme l'observe le saint cardinal Damien : *Bonus pastor magis amat justitiam quam vitam.* Mais ce n'est pas, je le suppose, à votre supérieur que vous parlez : Oui, mais il a une qualité quelconque. C'est un homme, si vous voulez tout plein de lui-même, tout bouffi d'orgueil et d'amour-propre. Croyez-vous, pour cela, qu'en lui parlant avec âpreté et sans aucun égard, vous réussirez à le faire rentrer en lui-même. Ah ! vous ne ferez que l'aigrir davantage ; les paroles que vous lui aurez dites seront comme autant de dards pénétrants qui blesseront perpétuellement son cœur et vous en feront un ennemi irréconciliable. Une réponse pleine de douceur aurait apaisé cet esprit superbe ; votre emportement le rend furieux : *Responsio mollis frangit iram ; sermo durus suscitat furorem.* (*Prov.*, XV, 1.) Mais, direz-vous, j'avais à faire à un homme grossier et sans éducation, qui se croit quelque chose, parce qu'il

a un certain bien être et qu'il est en charge dans la commune; il voudrait que la houlette pastorale s'inclinât respectueusement devant son titre de magistrat; il me fait des sommations et me donne des ordres, comme si ma juridiction dépendait de lui. Je sais, Messieurs, tout ce qui fournit matière sur ce sujet à de justes plaintes; mais je sais aussi que les ridicules prétentions de certains personnages se fondent comme la cire devant la silencieuse prudence des pasteurs qui se bornent à mépriser intérieurement ce qu'ils ne doivent pas craindre : *Minas potentiorum non paveant, sed contemnant.* (*De consid.*, l. IV, c. 4.) Réfléchissez en quel lieu vous vous trouvez : *quo in loco.* Vous êtes peut-être dans le saint temple : respectez-le, et n'en faites pas le théâtre de vos emportements, de votre humeur, de vos corrections. Voyez enfin si c'est bien le moment favorable de parler ou d'agir : *Quo tempore.* Vous donnez un avertissement à quelqu'un qui est tout hors de lui-même et ne se possède plus; quel avantage pouvez-vous vous en promettre? Vous faites une réprimande amère à un homme qui est dans le vin, à un furieux que la colère transporte : croyez-vous bien agir ? Non, ce n'est pas le moment; attendez encore et réservez votre avis pour un temps plus calme ou plus opportun. Cette modération est, au jugement de l'Esprit-Saint, le triomphe de la prudence : *Qui autem moderatur labia sua prudentissimus est.* (*Prov.*, X, 10.)

Mon Dieu ! dirigez-nous vous-même dans les sentiers glissants et difficiles que nous avons à suivre, et nous ne nous égarerons jamais; chacun de nous pourra répéter avec un doux transport les consolantes paroles du Roi-Prophète : *Le Seigneur est mon guide : je n'ai plus rien à désirer.* « *Dominus regit me, et nihil mihi deerit.* » (*Psal.* XXII, 1.) *Il m'a conduit dans les voies de la justice et de la sagesse, parce que j'ai invoqué son nom.* « *Deduxit me super semitas justitiæ propter nomen suum.* » (*Ibid.*, 3.) *Aussi, quand je marcherais au milieu des ombres de la mort, je n'appréhenderais rien de funeste, ô mon Dieu ! parce que vous êtes avec moi.* « *Nam et si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala, quoniam tu mecum es.* » (*Ibid.*, 4.) *J'espère que votre miséricorde m'accompagnera tous les jours de ma vie, et que j'habiterai dans la maison du Seigneur pendant l'éternité.* « *Et misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vitæ meæ; et ut inhabitem in domo Domini in longitudinem dierum.* » (*Ibid.*, 6.) Ainsi soit-il.

DISCOURS V.

DE CASTITATE SACERDOTALI VITIOQUE CASTITATI OPPOSITO.

Teipsum castum custodi. (*I Tim.*, V, 22.)

Tractaturus sum hodie de materia quæ semper ægre etenuntiatur et auditur, quamvis semper utiliter, imo necessario adeunda. Unde quantumvis ab ea et auditores e prædicatores ipsi naturaliter refugiant, nullo unquam tempore est prætermissa, quando concio non fidelibus modo, sed viris etiam ecclesiasticis dirigebatur. Nunquam illam sanctus Paulus prætermittit cum utriusque sexus juventutem maturioremque ætatem, conjugatos, vel etiam sacris altaribus mancipatos, quin ipsosmet præsules alloquitur. Idem egerunt sancti doctores. Discutiant examinentque critici utrum sermo de hac ipsa re diu Bernardo nuncupatus, et in concilio Rhemensi, ut inscribitur, habitus, huic sancto abbati tribui debeat : eo magis memoratu dignus existeret, quod illustrissimos prælatos diversosque cleri ordines adunatos instruat et arguat. Ut ut sit, mihi permittatur aliquoties ejus verba tanquam Bernardi usurpare. *Non accusamus universitatem*, ait; *sed nec universitatem possumus excusare.* Ita nos ipsi, nec omnes insimulamus, licet omnes justificare nequeamus. Præterea, utcumque aut periculosa aut aurium offensiva sit, circa sextum decalogi præceptum, disputatio, quando sæculares compellat orator, præsertim qui primas sacri ministerii sacri fonctiones adoritur, defectu plerumque sufficientis auctoritatis, aut prudentiæ aut concinnæ modestiæ sagacitatisque in dicendo, ut inde fructus speratus enascatur : qui sacerdotes, et in pio recessu congregatos, commonet, nihil hujusmodi timendum habet; nullum quippe argumentum crebrius tractandum occurrit saltem in sacro tribunali. Itaque in prima concione, dicetur *de fœditate et de funestis impudicitiæ effectibus;* in altera, manifestabuntur *quæ pericula nos huic vitio exponunt et quæ cautiones adhibendæ sint ut vitetur.*

PRIMA PARS.

Quando sancti Patres hoc a nobis debellatum vitium designare volunt, modo illud *omnis vitii escam* appellant (Greg. Naz.); modo, *tineam quæ de carne nascitur, et illam consumit* (Bernard. *Sent.*); modo, *diaboli hamum ad exitium trahentem* (Bas.); modo, *pestem quæ de membris Christi facit membra diaboli* (Guerric. abb.); modo, *fermentum cujus admistione tota massa corrumpitur* (Petr. Bles.). Optabat divus Paulus hanc fœditatem populo Christiano tam extraneam fore ut ne in illo quidem nominari posset : *Nec nominetur in vobis*, inquit. (*Eph.*, V, 3.) Verum enimvero, tam horribilis est Dei oculis, ut, pluribus Scripturæ locis, Spiritus sanctus declaret ea inquinatos in cœlum nunquam intraturos. Sed si ipsis sæcularibus tam odiosa, tam digna ira cœlesti existit, quem horrorem movere debet quando reperitur in illis hominibus qui, ut ait Damianus, *Prædicatores constituti sunt castitatis?* in hominibus qui ea non sordescunt quin violent Dei templum, et, sicut Balthazar, de vasis sacris vasa opprobrii et ignominiæ faciunt ! Queritur apud Ezechielem Dominus, quod antiquæ legis sacerdotes *polluerunt sanctuaria ejus.* (*Ezech.*, XXII, 26.) Quid, in lege nova, dicet de illis qui ante quam immolatam hostiam offerant, seipsos immolare cacodæmoni non erubescunt ? Quid

enim. sacrorum mysteriorum contemplationi oculi deputati, impuris aspectibus profanarentur! manus sacra unctione delibutæ ut adorandam Eucharistiam distribuant, pudendis actibus manciparentur! Cor, ter sancti Dei tabernaculum, obscœnarum cogitationum turpiumque desideriorum fieret latibulum! Proh nefas! Ad hoc, videlicet, Ecclesia, hujus sublimis dignitatis his tantum vota permisit qui, rebus mature perpensis, solemnem contraxissent perpetuæ castitatis obligationem : *Hactenus*, aiebat pontifex consecrator, *liberi estis, licetque vobis, pro arbitrio, ad sæcularia vota transire; quod si hunc ordinem susceperitis, amplius non licebit a proposito resilire, sed Deo, cui servire regnare est, perpetuo famulari, et castitatem, illo adjuvante, servare opportebit... Proinde, dum tempus est, cogitate, et si in sancto proposito perseverare placet, in nomine Domini, huc accedite.* Hic castitatis nexus strictior exstitit ex quo alii ordines post subdiaconatum suscepti sunt : unde, o sacerdos, *cum omnes ecclesiasticos ordines in te uno habeas metuenda mole congestos, omnes procul dubio fœdas, dum te prostibuli commistione commaculas.* (S. Damianus.) Cæterum, quem ad finem tam sancta vocatio aditur? nonne ad Deum glorificandum et insistendum, juxta intentionem ejus, animarum sanctificationi? Heu! fœdum hoc vitium obicem ponit insuperabilem salutis fructibus quos producturum erat ministerium sacrum, propter damna inde emergentia. *Nascuntur* etenim, ait Gregorius Magnus, *de luxuria cæcitas mentis, inconsideratio, inconstantia, præcipitatio, amor sui, odium Dei, affectus præsentis sæculi, horror et desperatio futuri.* Et primo quidem obcæcatur mens. Ingemit Psaltes regius, quia *homo, cum in honore esset, non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.* (*Psal.* XLVIII, 13.) Homo vero christianus, castitatem lædens, tetriori cæcitati subjacet, cum sacri caracteris, baptismi, divinæque adoptionis qua filius Dei, Christi membrum, gloriæ ejus cohæres effectus fuerat, obliviscatur. Quid ergo dicemus de sacerdotis impudici obcæcatione? Non tantum rationis lumen, nobileque filiorum Dei et Ecclesiæ signum conculcat, sed se maxime sacrilegum perjurumque declarat, in suppositum Satanæ transfigurat se angelus lucis, pastor gregis in lupum rabidum. Oblitus jam, se unctionem sacram non recepisse nisi ad benedicendum, parvipendit quod gressus suos constans maledictio insequatur. Frustra auribus ejus electionis vas intonat : *Vide ministerium quod accepisti in Domino, ut illud impleas* (*Col.*, IV,17), de abysso clericus impudicus in abyssum incurrit, non ponderans horribilem nequitiæ suæ exitum.

Equidem scio illum incusari, torqueri, dilaniari conscientia, velut domestico carnifice : *Siccine*, sibi ait, *ad aram ascendes?* Quid de quodam tuo parochiano sentires, si illum in tali tuo statu, ad sacram synaxim, te sciente, accedere præsumeret? Non nisi mundum, agni typici manducatio admittebat : quanto majorem munditiem exigit corporis et sanguinis Christi consecratio receptioque? Horribilem intra se conflictum pugnamque experitur; hinc enim religio clamat : *Mundamini, qui fertis vasa Domini.* (*Isa.*, LII, 11.) *Qui enim manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini.* (*I Cor.*, XI, 29.) Inde, diabolus suggerit : Ubinam fuit culpa tua adeo grandis? Verene tantum scelus est quod impudicitiam vocant? Nunquid Deus, propter quosdam fragilitatis actus, perdere decernet hominem? Hinc ille optime novit concilium Tridentinum (sess. 13, *de Euch.*, c. 7) declarare eam probationem necessariam esse, *ut nullus sibi conscius peccati mortalis, quantumvis sibi contritus videatur, absque præmissa sacramentali confessione ad sacram Eucharistiam accedere debeat.* Inde, sibi persuadere vellet nullum esse peccatum mortale in vitio quo Paulus januam cœlorum intercludi testatur. *Nolite errare*, inquit; *neque fornicarii... neque molles, neque masculorum concubitores, regnum Dei possidebunt.* (*II Cor.*, VI, 9, 10.) Anxius ergo inter fidem et cæcam cupiditatem, non animadvertit hanc ipsam incertitudinem esse jam infidelitatem. Is plerumque est animæ ejus status, post primos casus. Tandem medium quoddam iter eligit. Non fidem abjiciet; sed nec penitus mentem impuris ignibus æstuantem. Peccatum quidem confitebitur; cuinam vero sacerdoti? Num confessarium adibit zelo doctrinaque conspicuum, præscriptis regulis insistentem? Talis director non cunctaretur securim ad mali radicem ponere, remediaque energica efficaciaque ad sanandum ægrotum adhibere. Minime vero talem adibit; si hucusque istius generis directore usus est, arbitratur opportunum adesse tempus ab illo discedendi; circumspicit undequaque, inter vicinos sacerdotes, quæritans hominem haud scrupulosum in dirigendo, et quem regularitatis existimatio non multum commendat : hoc ipso indiget; illi adhæret. Mirum si reus ab eo bonum consilium recipiat; quin imo, plurimi faciendum, si ad pacem non invitetur qui horrore morbi terrendus erat; perfidam enim director quietem ingerit dicens, nihil aliud exspectari debuisse de fragilitate humana, ipsum non solum esse qui misericordia indigeat.

Absit a me, auditores clarissimi, ut insinuem ita terrificandos esse reos, ut fiduciæ misericordiæque janua ipsis clausa videatur : qui vero possum non verba tollere, videns talis directoris electionem quam solum peccati studium determinat? ut ut sit, supponatur hunc infelicem peccatorem, remedium pœnitentiæ sacramentalis non adiisse ut converteretur; mox ad ipsum non amplius recurret. Prohibeat Deus hic adesse quempiam sæcularem : famam bonam disperderemus : quid enim? Fierine potest, diceret ille, ut sint sacerdotes qui sacra confessione non utantur? Vobis autem, fratres, nihil novi annuntio : hoc enim nimium vobis notum est : quidam presbyteri, instante morte, in-

dicare non potuerunt quem confessarium antea elegissent; pauci sunt tales, fateor: quid vero illos securos effecit, cum prima vice conscientiam spurcatam ad altare deferrent, tremendaque munia cum teterrimo sacrilegio commiscerent? Prætexentne nimis remotum fuisse confessarium, et differri non potuisse sacrorum mysteriorum celebrationem? Admittatur semel ejusmodi excusatio; sed mihi liceat percontari ab ipsis quisnam dolor ad aram sanctam illos comitatus sit, quæ lacrymæ cordis fœditatem abluerint. Dicant an dies sequentes, hebdomades et menses currere debuissent, antequam remedium necessarium pœnitentiæ sacramentalis recepturi accederent? Forsan se tuebuntur, dicendo, *talem* collegam juniorem fuisse quam ut ad illum cum sufficienti fiducia se conferrent; *alium* scandalum aut horrorem sumpturum fuisse ex narratione hujusmodi culparum. Utrum tales excusationes justificent, videbimus ante tribunal Christi. Pergamus igitur.

2 Ex impudicitia nascitur *inconsideratio*. Cum prima facinora sacerdos perpetravit, mille artes et cautiones adhibuit, ne foras prodirent; castus judicari poterat ex actis et dictis : sed paulo post, gravem istam servitutem et contentionem severam non sustinuit. Nullo judicio sinistro, nulla vituperatione se dignum ducit, quantumvis in verbis fœdus, in actibus et habitu incompositus appareat; familiaritates indecoras nullo jam velamento obvolutas, existimat simplicitati et innocentiæ tribuendas; nec putat vulgum qui hoc audierit male de ipso suspicaturum. Quiescit in optima quam sibi fingit de se existimatione. Interea multa de illo dicuntur et circumferuntur undique quæ nescit : ultimi enim scimus quæ de nobis mala narrantur, quamvis ea vicinis cantantibus. Utquid, aiunt fideles, assiduitas hæc apud talem personam? Utquid, in domo, hæc famula quæ ut sponsa, magis quam ut extranea, ut amasia, magis quam ut ancilla, loquitur? Nihil ab hominibus præoccupatis prætermittitur, hos nihil aufugit aut latet; neque rapidus hic aspectus quem ignoratum jurasses, neque vultus ille raptim subridens, neque visitatio ista quæ tam innocens videbatur, neque is occursus qui tam inopinatus apparebat. Interea (quod religioni maxime nocet) *facilius mala credunt homines, et quodcunque domi fingitur, rumor in publicum fit*, ut ait Hieronymus (*De vitando*, etc.). Non tardabit fama centum oribus et tubis buccinans, hoc tristia longe lateque perferre; perveniet ad aures superiorum scandalum, jam ubique notum; sacerdotem accersent illi, ut rationem reddat suæ conversationis. Tunc demum evigilat lethargus hic. Sed quid ad justificationem proferet? Illum accusat conscientia; illum universus condemnat clamor: sed quam durum superbiæ, culpam fateri! impostor fiet, ne reus credatur; contra ipsam evidentiam, innocentem se jactabit; frustra veritas et charitas reclamabunt : cantilenam, toties iteratam et tam raro creditam renovabit : *Religionis hostes hos rumores spargunt; quis ignorat eos calumniis, velut armis circumcingi?* Et, ut dictis fides adhibeatur, aliis exemplis illa astruit; falsos testes, si opus sit, adjunget, qui vitæ ipsius puritatem eandoremque profitebuntur. Hinc justificando se, scelestior evadet, adjunctione mendacii; quin etiam perjurii et calumniæ. Cæterum admonitio ipsi facta hunc habebit fructum, ut reo inspiret quasdam resolutiones : quid enim de illo eveniet, si non omnia media adhibeat, ut impressiones funestas quas mentibus injecit non destruat? Jam sibi dissimulare non potest, fetere ipsius nomen et famam apud superiores, plurimosque suos parochianos. Igitur statuit aut vitam mutare, aut magna circumspectione sibi providere. Sed in præsto est, ait Gregorius,

3° *Inconstantia*. Novæ occasiones, novi occasus. Verecundia cautiorem reddiderat, sed recordatio præteritorum morum ejus, attentiores vigilantioresque effecit eos qui vitam pastoris non ignorabant : oculo perspicaci quacunque illum sequuntur; lapides ipsi interrogantur, et respondent. Angelus etiam Domini qui violatæ pudicitiæ ultor adstat, sollicite invigilat ut falsam prudentiam ejus confundat. Quin : *Non est prudentia, non est consilium contra Dominum.* (*Prov.*, XXI, 30.) Mox agnoscit *mentitam esse iniquitatem sibi.* (*Psal.* XXVI, 12.) Recrudescunt rumores et auribus ejus perstrepunt. Quomodo hac vice poterit justificare se? Inspicit abyssum quam fodit sub pedibus suis; ponderat jam quæ infortunia sequi debeant ipsius nequitiam; se videt errantem per varios diœceses mendicum commiserationis episcoporum, post mendicitatem attestationum et suffragiorum quæ potius extorsit quam obtinuit. Oh qualis est futurorum aspectus! quam desperans! Quid aget si nullibi recipiatur, illo præsertim tempore quo tam multæ spes deceptæ, tam multæ attestationes fallaces, tam funesta experimenta commiserationem intercludunt in cordibus etiam tenerioribus; quando tam amaris calicibus inebriantur Ecclesiæ principes ab illis etiam quos clementissimis bracchiis fuerant amplexati? Quo fugiet opprobrium celaturus aut scelera renovaturus? Omnia simul miser amittit. Non longa intercedet mora, ut cum filio prodigo conclamet : *Nunc fame pereo.* (*Luc.*, XV, 17.) Fortasse jam, in his positus angustiis animo volvit an repudiatum aliunde ministerium suum, offerat huic mimorum sacrilegorumque sacerdotum sentinæ qui erubescere nescientes in sua turpitudine gloriantur. Respiremus paulisper, alios impudicitiæ in sacerdotibus effectus mox delineaturi.

SECUNDA PARS.

Supponatur, si lubet, sacerdotem impudicum sat cautum et industrium ut occultare possit suos excessus, et neque probari neque judicari reum (quod vix ac ne vix quidem admittendum reor, ut ex dicendis patebit) : nonne, conspecta sterilitate ministerii ejus, ipsi potiori jure, quam Eliab

Davidi, dicent : *Quare venisti, et quare dereliquisti pauculas oves illas in deserto? Ego novi superbiam tuam et nequitiam cordis tui.* (I *Reg.*, XVII, 28.) Verum enimvero, quid boni operabitur impuris ignibus æstuans? Nihil præter vitium sentit vel cogitat. Ab omnibus sacri ministerii functionibus accusatus, nauseabundus et quasi violenter illas adimplet. Sibimet dissimulare non potest personam se gerere dispositionibus internis adversam, et sanctuario hostilem. Sibi blandiatur paulisper, mox ex imo pectore vocem sentiet his improperiis resonantem : *Quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum.... Tu vero... cum adulteris portionem tuam ponebas.* (*Psal.* XLIX, 16, 18.) In tam deplorando statu, ait Gregorius, omnia inficit.

4° *Præcipitatio.* Cum nullas ministerii suas partes non subsequatur tædium, nihil volens et libenter peragit : hinc munera non adimplet, sed ab eis expedit sese. Omnia videlicet pessime, nihil, ut decet, operatur. Sine præparatione fideles docentur, sine explicatione pueri catechizantur, sine pietatis suavitate sacramenta administrantur : hoc populus videt indignans; gemunt boni, impii irrident; omnes despiciunt virum, non pastorem, sed operarium qui pensum diurnum, intuitu stipendii, adimplet, et aliud medium comparandi victus magnopere vellet habere ; sed frustra, nullum est enim. De illo Scriptura loquitur dicens : *Servo malevolo tortura et compedes.* (*Eccli.*, XXXIII, 28.) Tam funestis dotibus addi debet

5° *Amor sui*, voluptatum scilicet et omnium quæ cupiditatibus satisfaciunt. Eorum numerum adauget de quibus apostolus ait : *Erunt homines seipsos amantes, cupidi, elati, superbi..., voluptatum amatores magis quam Dei.... Ex his enim sunt qui penetrant domos, et captivas ducunt mulierculas oneratas peccatis quæ ducuntur variis desideriis.* (II *Tim.*, 3, 4 et seqq.) Bonus pastor ovium suarum amans pro minima ducit quidquid operis et fatigationis, earum gratia, impendit; cum Christo dicere potest : *Pro eis ego sanctifico meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate.* (*Joan.*, XVII, 19.) Sed vitiis addictus oppositum sermonem potest usurpare, si quidem, seipsum damnando, alios in damnationis barathrum inducit. Igitur ut verum dicam, neque Deum, neque proximum, neque seipsum diligit. De illis est quos depinxit sanctus Judas, dicens : *Hi carnem maculant, et dominationem spernunt.* (*Jud.*, 8.) *Nubes sine aqua, quæ a ventis circumferuntur, arbores autumnales, infructuosæ, bis mortuæ, eradicatæ.* (*Ibid.*, 12.) Sed ab amore proprio vix separatur

6° *Odium Dei.* Verum, fierine potest ut tantam calamitatem voluptas adducat, et eos ipsos qui amorem Dei in se et in aliis promovere debebant, inimicos Dei faciat? Cæcis ducibus populi Dei, quos perstringit Isaias, adjunati, num cum eis forsan conclamabunt : *Percussimus fœdus cum morte, et cum inferno fecimus pactum?* (*Isa.*, XXVIII, 15.) Heu! quod lingua non proferunt, nimium operibus exprimunt. Ubi enim inveniemus inimicos Dei, et fœderatos inferni, nisi inter illos qui studio zeloque gloriæ Dei neglectis, contra illum accingnntur, ipsius leges et cultum contemptibiles reddunt, sanctissimumque characterem profanant. Hos compellat Malachias dicens : *Ad vos, o sacerdotes, qui despicitis nomen meum, et dicitis : In quo despeximus nomen tuum? Offertis super altare meum panem pollutum, et dicitis : In quo polluimus te? In eo quod dicitis, mensa Domini despecta est.* (*Malach.*, I, 6, 7.)

7° *Affectus præsentis sæculi.* In corde voluptati dedito locum amoris Dei usurpavit mundi amor. Nihil fere sacerdotalis habet. In habitu, vestitu, coma, supellectili, morum doctrina, lectionibus, colloquiis, nil nisi mundanum est. Re quidem vera, in ecclesia aliquando, ut olim in synagoga, videntur sepulcra dealbata quo sub veste sacerdotali animam impuram et contaminatam occultant; sed præter quod, ut ait Seneca : *Nemo personam diu fert*, inter impudicos sacerdotes, longe plures aperte scandalisant, quam hypocrisi vitia velant; illos omnia produnt; dissimulare etenim nequeunt suam erga sæculum proclivitatem : illud nempe semper in corde circumgestant. Videre est quandoque in ipsorum domo picturas quarum præsentia, in sæculari etiam habitatione, oculos læderet, libros qui eos corruptum indicant, personas quarum habitus exterior in honesta domo non admitteretur; lingua eorum proferet verba indecora vel etiam lubrica; impudentes etiam homines stupebunt, videndo illos suis dictis obscœnis arridentes. Stulti, qui mundo placere credunt quando huic se conformant, nec animadvertentes ab illo condemnari in his ipsis actibus quos sibi tam facile permittit ille!

8° *Horror vel desperatio futuri.* Voluptatis ebrietas potest quidem obnubilare animam et ab oculis ejus subtrahere imminentes calamitates, sed aperiuntur tandem oculi, et apparet abyssus. Pius sacerdos sæculum futurum spectat tanquam ærumnarum suarum terminum, suæque felicitatis principium. Dulcis spes bonitate divina piisque suis conatibus ut se fidelem exhibeat, nixa, has voces ex pectore, ut olim ex ore Ignatii Antiocheni elicit : *Eamus ad Patrem :* vitam enim captivitatem reputat. At contaminatus sacerdos, quot horas crudeles et asperas ducit! Nihil nisi profanorum et sacrilegorum pœnas in futurum conspicit; ipsi imminet, ut verbis Apostoli utar, *ignis æmulatio quæ consumptura est adversarios.* (*Hebr.*, X, 26, 27.) Mens quidem ejus refugit a tam sinistris considerationibus : Si enim *horrendum est incidere in manus Dei viventis* (*Ibid.*, 31) peccatis inquinatum, qualis horror hunc exagitat qui ex angelo diabolus effectus est. Quot bona perdidit? Dulcedines omnes vitæ sanctæ et puræ destinatas, frustra cor avidum sensuum voluptatibus satiare tentavit : duros cruciatus, remorsus urentes sibi præparavit. Ejus fides eo amplius debilitata est quo magis cupiditatibus indulsit : vult enim homo reus et suis et complicium oculis suos actus

justificare. Ad hoc autem quid facit? bonum dicit malum, et malum bonum : ministerii auctoritatem adhibet ut propriam conscientiam, si fieri possit, et conscientiam eorum quos seduxit, pacificet. Verum, insurget tandem in ipsum desperatio ; num vero desperatio hominis a crimine abhorrentis et qui, emensa scelerum gravitate, jam nulla misericordiæ divinæ fiducia sustentatur! id quidem aliquando evenit; multo crebrius autem, desperatio nullam vult veniam, quia criminum suorum vult continuationem; et perpensa quam sibi fingit, remissionis impossibilitate, inde novorum excessuum occasionem sumit, quasi damna futura, præsenti voluptate compensare valeant. Hinc Apostolus : *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiæ, in operationem immunditiæ omnis* (*Ephes.*, IV, 19); hinc Cyprianus impudicitiam vocat *incendium bonæ conscientiæ, matrem impœnitentiæ.* Quando ad hanc periodum ventum est, nulla sunt scelera quæ perpetrari non possint; nam ut ait Ambrosius : *Sævus criminum stimulus libido est, et inexplebilis scelerum sitis.* Corruptio autem optimi, pessima. Jam neque temporibus, neque locis, neque sexui parcit cupiditatis carnalis impetus. Quidam antiqui, teste Chrysostomo, Corinthiorum incestuosum, sacerdotem esse crediderunt; neque opprobrium violationis tori paterni, neque ignominia quam inurebat publice ei quam sicut matrem revereri par erat, illum a scelere deterruerunt. Sabinianus diaconus Italiam fugiens adulteriorum suorum testem, mariti cujusdam furoribus se subtrahens, marium tempestates terra ducit tutiores, et Hierosolymam se confert. Inde infelicissimus mortalium speluncam illam in qua Dei Filius natus est, de stupro condicturus ingreditur. *Non times*, ait Hieronymus (ep. 147), *ne de præsepi Infans vagiat, ne puerpera Virgo te videat, ne mater Domini contempletur? Angeli clamant, pastores currunt, stella desuper rutilat, magi adorant, Herodes terretur, Hierosolyma conturbatur, et in cubiculum Virginis, decepturus virginem irrepis? Paveo miser, et tam mente quam corpore perhorresco, ponere tibi voleus ante oculos tuos opus tuum. Tota Ecclesia nocturnis vigiliis personabat... Tu inter ostia quondam præsepis Domini, nunc altaris, amatorias epistolas fulciebas, quas postea illa miserabilis, quasi flexo adoratura genu, inveniret et legeret; et stabas deinceps in choro psallentium, et impudicis nutibus loquebaris. Proh nefas! non possum ultra progredi : prorumpunt lacrymæ antequam verba.. Futuro matrimonio in spelunca illa venerabili, quasi quosdam obsides accipis capillos, sudariola infelicis et cingulum, dotale pignus, deportas, jurans ei te nullam similiter amaturam. Nihil dico amplius, quod in oscula rueris, quod amplexatus sis... Miser, nonne quando in spelunca cum virgine stare cœpisti, caligaverunt oculi tui, lingua torpuit, conciderunt brachia, pectus intremuit, nutavit incessus?... Oriebatur tibi, ut postea didici, sol invito ; exanguis, marcidus, pallidus, ut suspicione omni careres, Evangelium Christi, quasi diaconus lectitabas; nos pallorem jejunii putabamus... Jam tibi et scalæ, per quas deponeres miseram, parabantur; jam iter dispositum, decreta navigia, condicta dies, fuga animo pertractata : et ecce angelus ille cubiculi Mariæ janitor, cunarum Domini custos, et infantis Christi gerulus, coram quo tanta faciebas, ipse te prodidit. O funestos oculos meos! o diem illum omni maledictione diguissimum, in quo epistolas illas tuas, consternata mente legi! Quæ ibi turpitudines!... hæccine diaconum, non dicam loqui, sed scire potuisse?*

Quare nunc, o sacerdotes, tam crebris accusationibus et probrosis sententiis contra clericos tribunalia resonant? quare quidam ad carceres, quidam ad triremes damnantur, eo ipso tempore quo simplex fornicatio a lege civili non punitur, nisi cum violentia aut alia iniquitate conjungatur? hinc patet a miseris quibusdam consuetos sceleris limites superatos. *Væ, væ!* aiebat Bernardus, *inimicus hominum sulphure illius* (Sodomæ) *incendii reliquias infelices dispersit, exsecrabili illo scelere Ecclesiæ corpus aspersit, et ipsorum quoque ministrorum ejus nonnullos, sanie fœdissima spurcissimaque respersit. Heu! genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis;... quis credere posset, posse talia in te reperiri?* Non dico frequentiora esse, inter sacerdotes, nunc quam olim scelera; sed quod abscondi facilius poterat, quando auctoritas ecclesiastica judicabat occulte, citius hodie in publicum erumpit, judicante potestate sæculari. Inde crescit opprobrium nostrum, sic dirigente Providentia divina, ut confusionis publicæ timor arceat quos terrere non potuerunt leges naturalis, divina et ecclesiastica, neque comminatio judiciorum Dei. Hic concioni finem imponamus, tristem hanc materiam denuo adituri. *Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus, dispersi sunt lapides sanctuarii in capite omnium plateaurum? Filii Sion inclyti, et amicti auro primo, quomodo reputati sunt in vasa testea?* (*Thren.*, IV, 1, 2.) Ah! Domine, *homo cum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis.* (*Psal.* XLVIII, 13.) Nunquid redibit ad antiquam pulchritudinem? O Deus, omnia tu scis, et omnia potes. Nos vero *quorum cogitationes timidæ et incertæ providentiæ nostræ* (*Sap.*, IX, 14), cum Ecclesia gememus, quia qui eam consolari debebant, ipsam amare flere cogunt. Liberum hominis arbitrium non cogis, Domine, sed ardenter peccatorum conversionem desideras ; urges ut vincula disrumpant, gratias uberes, ad hoc, ipsis præparans. Quas utinam non dedignentur! Tua quoque clementia adjuvabit eos, o Regina cleri! errantibus non deneges quam sacerdotibus sanctis tribuis assistentiam, ut beneficiorum in hac vita memores, pœnitentia innocentiaque, in altera gloriam mercedemque tuam participent.

—

DISCOURS VI.

DE EODEM ARGUMENTO.

Sancti erunt Deo suo, et non polluent nomen ejus : incensum enim Domini et panes Dei sui offerunt, et ideo sancti erunt. (*Levit.*, XXI, 6.)

Congregatis sacerdotibus in undecima synodo Mediolanensi, *quid est*, aiebat sanctus Carolus Borrhomæus (86), *Quod conqueraris quod tibi non obediant populi, quod te non revereantur, quod tuam dignitatem contemnant? tu ad hoc illos invitos traxisti.* In præcedenti sermone memoravimus ignominiam impudicitiæ, præsertim in præconibus castitatis. Quosdam hujus vitii funestos effectus prælibavimus. Utinam nihil ultra dicendum superesset? Sed satius est a nobis etiam invitis hoc argumentum denuo tractari, quam negligi quod vestræ fideliumque saluti tantopere conducit.

PRIMA PARS.

Deus ipse auctor est opprobrii quo impuri sacerdotes asperguntur : *Propter quod et ego*, ait apud Malachiam (II, 9), *dedi vos contemptibiles et humiles omnibus populis.* Equidem sen per venerabilis est caracter vobis impressus ; quomodo autem venerationi habebitur, si dedecorent vos opera vestra? Quando impii certi fiunt de sacerdotis indignis moribus, indignantur contra hypocrisim illius qui aliter docet et aliter agit. Aliunde animæ piæ exhorrent, animæ infirmæ scandalisantur et non ægre imitantur vitam illius qui gregis forma esse debet. Tunc *sicut populus, sic sacerdos* (*Isa.*, XXIV, 22), quia sicut sacerdos, sic populus. Et quemadmodum ethnici, corrupte vivendo, seipsos excusabant ab exemplo deorum suorum, sic fideles plerumque vitia sua justificant ex agendi ratione suorum rectorum, de quibus Dominus dicit : *Ego dixi : Dii estis.* (*Psal.* LXXXI, 6.) Verum enimvero, considerate quid agatur in hac tristi parœcia cujus pastor corruptus est. Omnigena nequitiarum seges ibi crescit tanquam dumeta in campo sine cultura. Omnis quippe caro corrupit viam suam. Juventus sine freno, sine modestia decentiave ; matura ætas immoderatæ licentiæ vexillum effert ; senectus ipsa publicis flagitiis sæpius inquinatur. Undique videre est luxum excessivum, vanitatem extravagantem, furorem quemdam oblectamentorum insatiabilem. Nihil præter lubrica verba turpesque cantus auditur ; nihil præter libertates pudendas aut familiaritates criminosas videtur. Et ex istis pastoribus quidam queruntur, nihil sibi in suis parœciis agendum esse, nihil enim valent, aiunt. Duces cæci, dolete potius quod nihil boni in vobis sit. Etenim si puri castique sacerdotes puritatis et castitatis amorem inspirant, sacerdotes corrupti auctoritatem perdunt et dilationem vitii promovent. *Et erit, sicut populus, sic sacerdos.* Et utinam hæc gregis deordinatio cum pastoris vita finem haberet! Minime vero : dum enim infelix ille inferorum tormenta patitur, diabolus facinorum ejus et memoriam et consectaria renovat in defunctis parœcia; pestis est quæ corda inficere pergit ; cancer est qui indesinenter serpet ; torrens inundans est quem nulla moles coercet ; incendium est quod semper urit et nunquam exstinguendum videtur. Jam semisæculum currit ex quo corruptus ille sacerdos animam reddidit, et adhuc ejus turpitudines citantur, et tanquam incredulitatis impudicitiæque motiva allegantur. Quotidie ab inferorum faucibus deglutiuntur novæ quædam victimæ ; in hoc dolorum imperio illum quærunt ut ei suam æternam perditionem exprobrent. Ubi est, aiunt, carnifex noster ; ubi est lupus ille rapax? Ad ejus conspectum rabie inflammantur ; in illum irruunt, dentibus lacerant. Quam dura ingerunt vituperia! At ille : Nonne mihi satis erant desperatio, tormenta, ignes, et vermis arrodens? Heu! non jam Samuel Sauli exprobrat quod pepercerit gregibus Amalech! Grex ipse quondam meus suam mihi damnationem tribuit : intolerabiles clamores, querelæ animum meum cruciantes! *Quæ est ista vox gregum quæ resonat in auribus meis?* (I *Reg.*, XV, 14.) Vox est ovium mearum quibus adeo crudelis exstiti, quæque mihi nunc adeo sunt immisericordes. At enim si reus tantum odiosa fama conspergeretur! Sed clerus universus iniquitatem unius portat ; omnes sacerdotes huic vitio mancipati judicantur ; omnes sub velo doctrinæ castæ abominationes vitæ impudicæ mendaciter occultan. Hinc de uno peccatore dici potest : *In quo omnes peccaverunt.* (*Rom.*, V, 12.)

Tot malis addantur innumera flagella, propter vitia sacerdotum, terris imminentia. *Filii Heli* a Scriptura *filii Belial* nuncupantur (I *Reg.*, II, 12); quod suis libidinibus inservire fecerint ministerium sacrum, nemo vestrum ignorat. Quid inde subsequitur? Uterque pugnando contra Philistæos miseram vitam finivit, arca sancta capta est, Heli sacerdos qui negligentius debito filios coercuerat, *cecidit de sella retrorsum juxta ostium, et fractis cervicibus mortuus est. Nurus autem ejus, uxor Phinees, prægnans vicinaque partui mortua est dicens : Translata est gloria ab Israel.* (*Ibid.*, 18, 19.)

Quando videtis terribiles castigationes quas Deus exercet in nationes ; quando bella provincias devastant, quando pestes inauditaque flagella populos divexant ; quando ferro flammaque, desperatio, morsque passim circumferuntur, quando terra sanguine madet, causam malorum quærimus in odiis furentibus, in partium rabie, in ambitiosorum præsumptione, in calliditate politicorum. Utquid, o sacerdotes Domini, tam procul inquirere vestrarum miseriarum originem? Vos, vos ipsi judicamini et castigamini : siquidem cum deberetis insudare pro salute populorum vestræ curæ commissorum, ipsos decepistis et scandalizastis. Hinc Osee (V, 1, 2) : *Audite hoc, sacerdotes : quia vobis*

(86) *Hom.*, t. V, pag. 93 ; et inter *Act. Mediol*, p. 1172.

judicium est, quoniam laqueus facti estis speculationi, et rete expansum super Thabor, et victimas declinastis in profundum. Hæc est etiam destructionis causa tot institutorum religiosorum quæ adeo degeneraverant a primæva sanctitate ; instituta enim quæ fervorem primitivam servaverant renasci aut jam potuerunt, aut certo poterunt. Hæc fuit etiam origo subversionis nostrorum templorum, altariumque ; nec aliam rationem dat Hieronymus eversionis Hierosolymæ et incendii templi : *Unde*, ait, *et locus tabernaculi ipse subversus est, et propter vitia sacerdotum Dei, sanctuarium destitutum est.*

Scio equidem, auditores, hujusmodi considerationes adhuc insufficientes esse his quibus exstinctum est fidei lumen. Sed istis proponam motivum quod corda etiam durissima movere potest : ipsum videlicet commodum temporale. Dicam igitur : Quid de te fiet, inordinate sacerdos, si finem vitiis non imponas sincera conversione? Adhuc alligatus es parœciæ, sed nihil facilius est quam ab ea submovere te, vel successorem subrogando, vel, si inamovibilis sis, contra te litigando. Quid tum ages? Firmiterne pugnabis adversus præsulis tui auctoritatem? Sed tunc Deo ipsi resistes : porro nunquam in tali statu paribus colluctatum est viribus. Ocius citius occumbes cum majori confusione. De tyrannide episcopali cônquereris : hæc est enim obstinatorum cantilena ; sed clamores non suspendent justitiam terræ usque dum veniat justitia æterna. Quis scire aliunde potest num Deus ipse rem assumpturus sit, ut evenit Moysis ævo? Memento Core, Dathan et Abiron et vindictæ terribiliter in eorum superbiam et murmurationem sævientis (*Num.*, XVI); sed esto : aperte non resistes. Quid igitur facies? Quibus offeres famam perditam et ministerium conspurcatum? Heu! nimium proprio experimento docti sunt præsules, quam ut exponant et suam diœcesim et suum honorem admissione dominum quorum vitia nihil corrigit refrenative. Tempus demum est ut hæc tristia cessent experimenta. Nimis, damno nostro cognovimus longe satius esse ut parœcia pastore orbata remaneat, quam si committatur homini corrupto suspectove. Remitteris igitur ab una diœcesi in aliam, coactus dicere tandem cum villico iniquitatis : *Quid faciam, quia dominus meus aufert a me villicationem? Fodere non valeo ; mendicare erubesco.* (*Luc.*, XVI, 3.) Num occupationem mercenariam assumes? Quidam hoc fecerunt; imo vidimus sacerdotes nobis notos qui ad id abjectionis devenerunt ut cauponariam aut citrinam artem exercerent. Fortasse, ita agendo, volebant punire eos a quibus sacræ functiones ipsis fuerant interdictæ; sed illos potius sic justificabant. Quid ergo? Pædagogum ages? Sed qui minime delicati sunt, respuunt homines infamatos, et scimus auctoritatem civilem talibus denegasse simplicem scholam. Sed mihi forsan objicientur sacerdotes qui ut vitam sustentent, non indigent ministerio. Esto : igitur in suo vivent opprobrio usque ad mortem, id est donec experiantur quid significaverit Spiritus sanctus, dicendo : *Dabo vos in opprobrium sempiternum.* (*Jer.*, XXIII, 40.)

Sed dices : Impugnari potest hypothesis qua supponitur omnes immodestos sacerdotes tandem cognosci : quidam enim tam caute vitam occultant, ut judicentur casti eo ipso tempore quo impudiciores sunt. Quin imo quandoque evenit, ut qui angelicam ducunt vitam calumnia impetantur et infamentur, dum prudenter dissoluti in universa parœcia bonam famam conservant. Fateor enim vero perversitate odioque posse sanctis viris infamiam inuri, dum infernalis prudentia verum dæmonem obtegit; sed apposite sanctus Paulus : Tandem, *facta bona manifesta sunt, et quæ aliter se habent abscondi non possunt.* (I *Tim.*, IV, 25.) Nunquid necesse est retrogredi usque ad tempora sancti Francisci Salesii, ad videndum innocentiam justificatam contra suos accusatores? Nonne sæculum nostrum hujus generis illustrissima exempla exhibet? Sed prudentissimas licet adhibeatis cautiones, si puritate cor vestrum careat ne in præsenti etiam vita speranda vobis est meritæ confusionis vitatio. *Peccavit anima tua?* ait Dominus, *lapis de pariete clamabit, et lignum, quod inter juncturas ædificiorum est, respondebit.* (*Habac.*, II, 10, 11.) Sanctus Carolus, loquens de sacerdotibus impudicis : « Dominus, inquit, hos non modo in æternum reservat puniendos, sed et in præsenti, plerumque, acerbissime castigat, et cæteris facit esse exemplo, eorumque turpitudines detegit. » (*Act. Med.*, p. 1172.) Pius cardinalis dicta confirmat exemplo sacerdotis « cujus totum caput adeo exesum et consumptum erat cancro, ut etiam os verticis videretur. Hic audita sancti Macarii fama, et quam multis sanitatum beneficia præstaret, ad sanctum ipse quoque accesserat ut curaretur; a quo tamen, cum multos dies illic persisteret, nec responsum quidem accipere merebatur. Pro hoc rogatus ab altero Macarius, ut suis eum precibus adjuvaret, respondit : Non est dignus iste curari : hanc enim pœnam ex præcepto Dei accepit. Si autem vis curari illum, persuade ei ut in perpetuum abstineat a celebratione missarum. Cumque ille diceret : Cur, obsecro, hoc fieri jubes? Quia, inquit, Macarius, fornicatione pollutus, ministeria Domini violare consueverat. Persuasus ergo sacerdos infirmus de hoc, ad Macarium accedens est introductus; cui sanctus : Credis, inquit, Deum esse cui nihil occultum est? Respondit : Credo. Non potuisti, inquit ille, virtutem Divinitatis evadere? Respondit ille : Non potui, domine mi. Tunc Macarius : Si cognoscis, inquit, peccatum, et vis evadere istam quam propter illud tibi Dominus intulit pœnam, emendare de reliquo. Quo audito, ille proprium confessus crimen, et de cætero se nunquam peccaturum esse promisit, neque functurum sacerdotis officio. Et tunc demum illi manum sanctus imposuit, atque in paucis diebus, capillorum quoque recuperatione

curatus, Deumque glorificans, sancto etiam viro gratias referens videntibus cæteris ad propria remeavit. »-« Agnoscite ergo, sacerdotes, addit sanctus Carolus, quam grave delictum sit sacerdotis incontinentia et fornicatio quam Deus adeo severe est ultus, et sanctus vir perpetua suspensione ab officio et administratione divinorum mysteriorum multavit. » (*Act. Mediol.*, p. 1173; Surius, t. I, f. 60.)

Et nostris etiam diebus, nonne videmus hanc castigationem infligi modo terribili contra præsbyteros prævaricatores? Nonne Providentia illis detegendis infamiæque illorum quocunque spargendæ, quasi intenta cura, invigilat? Novimus quosdam ex Americanis plagis vel remotissimis insulis regressos; isti ab omni timore et suspicione securos judicabant sese erga culpas tam remote a se commissas. Verum repente ipsorum flagitia per omnium ora volitabant, quamvis tam occulte perpetrata ut solum Dei judicium naturaliter ea detecturum esse videretur. Quomodo igitur tanto fragore et scandalo in publicum efferuntur? Attamen centies criminum conscii sibi secretum juraverant, et nihilominus complicium alter hæc horroris et iniquitatis mysteria manifestat. Esto zelotypia, furor, vindicta hic agant. Rei motivum principiumve quodcunque asseratur, ego ante omnia divinam agnosco manum quæ in sacerdotem profanum sævire intendit; justitiam agnosco quæ docere vult sordium adhuc expertes. Nonne hoc ipsum exprimeret Jeremias (I, 11) his vocibus: *Virgam vigilantem ego video?* Sed finem sermoni demus indicando quæ muscipulæ sacerdotum puritati insidientur, quæque adhibendæ sint cautiones ut pericula devitentur.

SECUNDA PARS.

Nullus est sacerdos qui non possit cum regio Propheta dicere: *Pericula inferni invenerunt me* (*Psal.* CXIV, 3), aut cum apostolo Paulo: *Foris pugnæ, intus timores.* (II *Cor.*, VII, 5.) Foris pugnæ, 1° in iis quæ oculis nostris subjecta sunt; 2° in colloquiis quæ culpa vacare videntur, et quæ exterius ex ordine fiunt; 3° in his denique ministerii functionibus quæ maxime necessaria apparent.

I. Et primo quidem, testatur Spiritus sanctus quia *ascendit mors per fenestras* (*Jer.*, IX, 21), id est per oculos. Et quidem filii Dei a filiabus hominum fuerunt seducti (*Gen.*, VI); inde diluvium universale, a quo orbis inundatus periit. Vos, o sacerdotes, vos estis filii Dei, testante Scriptura: *Ego dixi: Dii estis, et filii Excelsi omnes.* (*Psal.* LXXXI, 6.) Timete igitur id quod consequi potest imprudentem aspectum, nec liceat vobis intueri quod non licet a vobis diligi: *Speciem etenim mulieris alienæ multi admirati sunt et reprobi facti sunt.* (*Eccli.*, IX, 11.) Supplicia æterna non vitasset David, nisi oculos suos amaris fletibus devovisset: *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam.* (*Psal.* CXVIII, 136.) Non unum præ se ferunt sensum hæc Christi verba: *Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit; si autem oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosum erit* (*Matth.*, VI, 22, 23); et alibi declarat solo aspectu hominem mœchari posse. (*Matth.*, V, 28.) Ab iis etiam personis quæ apud nos famulatum exercent cavendum est: nam *Inimici hominis domestici ejus.* (*Matth.*, X, 36.) Et primo, quare tot prætextus adhibiti ad extorquendam a superioribus licentiam habendi famulas ætate canonica minores, dum, ut ait Hieronymus, *multas anus nutrit Ecclesia quæ et officium præbeant, et beneficium accipiant ministrando?* (*Ad. Nepot.*, ep. 52.) *Quid tibi necesse est*, dicit in alio loco, *in ea versari domo in qua necesse habeas quotidie aut perire aut vincere? Quis unquam mortalium juxta viperam securos somnos capit? quæ etsi non percutiat, certe sollicitat.* (De vitando, etc.) *Periculose tibi ministrat, cujus vultum frequenter attendis.* (*Ibid.*) *Femina*, inquit Cornelius a Lapide, *est visu basiliscus, voce sirena; voce incantat, visu dementat; utroque perdit et necat.* Hinc juxta eumdem Hieronymum, *narrant gentilium fabulæ cantibus sirenarum nautas esse in saxa præcipites, et ad Orphæi citharam, arbores bestiasque ac silicum dura mollita* (*Ibid.*) Vere quando non frenantur oculi constanti modestia, sunt meatus per quos diabolus animabus nostris venena infundit mortifera. Spectaculum luxus, vanitatum immodestiarumque mundi, aspectus picturarum impudicarum, amatoriæ lectiones, hæc, procul dubio, sunt tendiculæ quæ puritati nostræ insidiantur. Volebat Paulus velatas esse mulieres in ecclesiis: *Mulier*, inquit, *debet habere potestatem super caput suum, propter angelos.* (I *Cor.*, XI, 10.) Et plures Ecclesiæ patres per *hos angelos*, intelligunt sacerdotes qui terræ angeli sunt; sic enim in Scriptura nominantur; revera angeli cœlorum nihil timendum habent a pulchritudine terrestri. (Piconius.)

II. Pericula in colloquiis et sermocinationibus. Nullam hic mentionem facio de his sermonibus aperte corruptis quos mundus ipse damnat. Raro inveniuntur aut clerici qui illos sibi permittant, aut aliæ personæ quæ in illorum conspectu sic loqui audeant, nisi agatur de illis sacerdotibus infamatis qui omnis generis pudorem et verecundiam conculcaverunt. Item non loquor de his turpibus verbis quæ ex industria a dissolutis viris, ut clericis insultetur, quandoque proferuntur: unicus aspectus gravis et fastidiosus has linguas compescit. Sed de his collocutionibus loquor quæ innoxiæ, quantumvis cum alterius sexus personis habeantur, apparent, de his, inquam, relationibus quas sancti ministerii officium justificare videtur, etiamsi fatendum sit nullatenus eas necessarias esse. Quot ecclesiastici viri hæc pericula non satis cavent! Quot colloquia prorsus inutilia sive intra, sive extra confessionis sedile! Audirine paterentur quando tam teneram mentem spiritualiter exhalant, quando tanti sua interesse

res privatas alterius personæ quæ nimium ipsis dedita est tam vivide protestantur? Incauta teneritas citiori vicissitudine cordis compensata! Cor cordi respondet sub specie zeli et pietatis. Quid dicam de abusu harum quæ nunquam finem habent directionum, quando præsertim agitur de puellis aut feminis juvenibus quæ pluries in hebdomada et sæpius noctu sacrum tribunal adeunt? Inde rumores ubique excitantur. Dicet forsan aliquis plus cæteris hac admonitione indigens : Et quare tu remittis et minuis bonam directorum voluntatem erga animas pias, e quibus omnis eorum consolatio procedit? Nonne vana indigitas pericula? Sacerdos igitur qui semper patrem clementem exhibere debet, gravitate inopportuna terror erit gregis ferventis? Clare sensum nostrum evolvamus : nec vitupero, nec, Deo dante, unquam vituperabo zelum a bono sacerdote exhibitum vel erga infimam gregis Christi oviculam. Quin palam damnarem, ut ingenue loquar, eos qui devotas animas perstringunt, et inde avertunt alias a pietate. Quæ autem non damnare nullatenus possum, ea sunt obsequii tam vivi testimonia, quæ fere semper animos molliunt; damno etiam hæc vincula quæ in principiis spiritualia, demum carnalia evadunt, quæque animam cujus tam ardenter saluti insudabatur, gehenna duplici dignam efficiunt : tanta est negligentia in Deum reflectendi sensus in affectus humanos sua sponte tendentes! Nonne quoquam modo hujusmodi directionem indicat et reprobat Christus dicens : *Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia circuitis mare et aridam ut faciatis unum proselytum, et cum fuerit factus, facitis eum filium gehennæ duplo quam vos.* (*Matth.*, XXIII, 15.) Quidam sacerdotes periti sunt ut ad suum tribunal alliciant juvenes personas, tantoque glutine divinciunt, ut facile admirationem movere possint ; exiguo deinde elapso tempore, quæ antea paschale debitum non implebant, ad frequentiorem jam communionem admittuntur. Dicamne hoc pessimum? Sub prætextu reducendi quasdam errantes, gaudent siquando ex earum ore amoris erga se confessionem excipiunt, non supputantes quantum inde periculi et illæ et ipsi subituri sint. Nonne sapientius foret, quando agitur de persona timorata, prohibere illi omnigenam explicationem talem, et quando agitur de personis intentione prava aut valde suspecta motis, eas remittere ut alibi fiduciam collocent? Semper dolendum est tot presbyteros in unum sexum quem magis timere debuerant omnem zelum suum intendere, nobiliorem sexum negligentes cui insequendo maxima cura incumbendum esset. Dicet aliquis : Ignoras virtutem et meritum personarum quas dirigo : omni suspicione et periculo carent : sanctæ sunt etenim ; et tamen, ait Augustinus a sancto Thoma citatus (opusc. 64, *De famil.*) : *Sermo brevis et rigidus cum his mulieribus habendus est; nec, quia sanctiores sunt, ideo minus cavendæ : quo enim sanctiores fuerint, eo magis alliciunt.* Primæ relationes cum illis sunt admodum angelicæ ; ipse diabolus impedit quominus periculum advertatur ; deinde vero carnales fiunt ; alter alterius præsentiam diligit et appetit. Quot prætextus se videndi! Tali confraternitati addicta est hæc persona; ornandi altaris huic cura committitur ; mille sunt rationes intrandi sacrarium, videndi parochum aut vicarium; invicem sibi subrident, furtim verba reciproca commutant; aliquando prolongatur colloquium; discitur tonus quorumdam canticorum ; sub pietatis obtentu blandæ fiunt allocutiones quæ principium purum habere videntur. « Oh! quot sacerdotes, ait sanctus Ligorius, qui antea erant innocentes, ob similes adhæsiones, quæ spiritu cœperant, Deum simul et spiritum perdiderunt! (*Praxis confess.*, p. 119.)

III. Pericula in sanctissimis etiam ministerii muneribus. Quam periculosum est coinquinari eo tempore quo aliorum emundatio intenditur! Statui sacerdotali, fateor, annectuntur gratiæ pro illo qui Dei præsentiam non amittit, qui sursum frequenter cor suum erigit; qui autem non semper a propria fragilitate cavet, qui suis viribus confidentius innititur, haud uberem fructum ex gratiis sibi præparatis colliget : quædam indiscretæ curiositatis oblectatio, in quæstiones non minus inutiles quam noxias illum excitabit, et mox forsitan ipsius cor sibi alligandi animas quas unice Deo devincire par erat, secretum subibit desiderium. Sic officinam peraget horum pseudoprophetarum de quibus Ezechiel (XIII, 18) : *Cum caperent animas populi mei, vivificabant animas eorum.*

IV. Prætermitto pericula quæ imprudentem sacerdotem directe circumdant, ex parte personarum quæ jus incontroversum habere videbantur ad illius ministerium recurrendi. Meretrix ægritudinem fingens sanctum Philippum Nerium accersendum ad se curat, illum seductura. Vana spes : opera et impensa periit. Idem, sed etiam frustra, tentavit Ninon de L'Enclos erga Bourdaloue incomparabilem verbi Dei præconem. Tantisper expertis quarumdam animarum patet perversitas, quæ in sacro tribunali sanctos infamant viros, ratæ talibus narrationibus quasi tendiculis se corda capturas. Heu! vidimus personas morientes impudico adhuc igne æstuantes erga illum qui extrema religionis remedia illis deferebat; immundam hanc flammam cum tartareis flammis conjungebant.

V. Detur tamen nulla esse foris pericula, oh quam multi sunt *intus timores!* Nonne satis est nobis colluctandum esse contra legem membrorum de qua tam amare querebatur Apostolus? An non sufficit stimulus ille carnis angelus Satanæ qui nos colaphisat? (II *Cor.*, XII, 7.) Lex enim vero gravis quæ, quantumvis libero subjecta arbitrio, Deique auxilio adjuta, semper timendum nobis relinquit, ne, postquam aliis prædicavêrimus, ipsi reprobi efficiamur? (I *Cor.*, IX, 27.) Hinc ultro mihi obiter dicendum occurrit de mediis ad cavenda tot peri-

cula. Ad tria reduci possunt : videlicet ad orationem, vigilantiam et mortificationem. Et quidem ad orationem. Si de fragilitate nostra nullus dubitandi locus nobis remaneat, siquidem *virtutis thesaurum habemus in vasis fictilibus* (II *Cor.*, IV, 7), mox sentiemus necessitatem urgentem sæpius recurrendi ad illum a quo thesaurus iste conservatur. Hoc fecit Salomon in ipsa juventute, quando scilicet acrius fervet libidinis ardor. Quid egit igitur? illud ipsemet his verbis indicat : *Ut scivi quoniam aliter non possem esse continens nisi Deus det, et hoc ipsum erat sapientiæ scire cujus esset hoc donum, adii Dominum et deprecatus sum illum.* (*Sap.*, VIII, 21.) Felix, si hanc semper deprecationem fecisset! non exhibuisset hominem in certaminibus victorem, et, labente ætate, victum. Divus Paulus ipse indesinenter orat, et si cessationem tentationis omnino non impetrat, saltem ut ab ea non vincatur et fortitudinem in infirmitate obtinet : *Ter*, inquit, *Dominum rogavi, ut* (*tentator*) *discederet a me, et dixit mihi* (*Dominus*) : *Sufficit tibi gratia mea ; nam virtus in infirmitate perficitur.* (II *Cor.*, XII, 8.) Humanam fragilitatem nimio suo damno expertus fuerat Augustinus ; propterea continuis precibus a Domino postulabat virtutem quam cœlesti auxilio carens non exhibuisset : *Domine*, aiebat, *continentiam jubes : da quod jubes, et jube quod vis.* Idem agite, sacerdotes ; Deus qui vos fragiles esse voluit, ut inde necessitatem implorandi ejus auxilii disceretis, vehementius optat vobis largire puritatem, quam vos ipsi illam desideratis. Nunquam igitur illam petere cessetis. Ex intimo pectore dicite pulchram illam orationem quotidie ad altare recitatum : *Munda cor meum et labia mea, omnipotens Deus, qui labia Isaiæ prophetæ calculo mundasti ignito ; ita me tua grata miseratione dignare mundare, ut sanctum Evangelium tuum digne valeam nuntiare.*

Deus preces audiens, non se subtrahet ut cadas, inquit Augustinus. Si vos tentari permittit, *non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere.* (I *Cor.*, X, 13.) Invocate angelorum et virginum Reginam, sanctum Aloysium Gonzagam, sanctum Philippum Nerium, et omnes sanctos clericos quorum cor semper purum et immaculatum permansit ; eorum intercessione casti et impolluti aut perseverabitis aut saltem evadetis. 2° Vigilemus sine intermissione, ut non tentationi succumbamus : ipsius Christi monitum est : *Vigilate et orate*, ait, *ut non intretis in tentationem.* (*Matth.*, XXVI, 41.) Sine vigilantia sanctissimi etiam fragiles se exhibent ; quid igitur erit de fragilibus ipsis? Audite Hieronymum : *Nec sanctior David, nec Samsone fortior, nec Salomone potes esse sapientior.* (*Ad Nepot.*, ep. 52.) Vigilantiam concomitatur humilitas, nulla enim est sine humilitate vigilantia ; igitur, suadente eodem Hieronymo, *ne in præterita castitate confidas.* (*Ibid.*)

Crede mihi, subjungit Bonaventura, *cedros Libani, contemplationis altissimæ homines, et gregum arietes, id est magnos prælatos Ecclesiæ, corruisse reperi, de quorum casu non magis metuebam quam Hieronymi aut Ambrosii.* (*Enchir.*, p. 297.) Caveamus igitur semper nos, calami fragiles, qui in præterito lapsus, in præsenti debilitatem, et in futuro pericula ubique perspicimus. Invigilemus sensibus qui sunt veluti januæ per quas animabus nostris peccatum insinuatur. Non dormit diabolus ; non dormiamus et nos ut filii tenebrarum, cum simus filii lucis et filii diei. Invigilemus aspectibus nostris, ut cum sancto viro Job quisque nostrum dicere possit : *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine.* (*Job*, XXXI, 1.) Vitemus omnes periculosas occasiones : cæteræ enim ad peccatum dispositiones, in facie pugnando, sine crimine vinci tentantur ; ibi victoria, non nisi fugiendo, sperari debet : *Apprehende fugam*, ait Augustinus, *si vis habere victoriam.* Petendum etiam, si quando opus est, a superioribus nostris, ut nos alio transferant, cum locus residentiæ nostræ nimium periculosis occasionibus abundet erga nos. Constans sit vigilantia nostra. Nusquam viciniores fragilitati erimus quam cum nos magis invulnerabiles judicabimus.

Timeant juvenes sacerdotes, propter petulantiam carnis ; timeant etiam ætate maturi et graves : testis est enim omnium sæculorum experientia eos qui acriores tentationes in juventute vicerant, ab eis victos fuisse ad senium vergentes, quia forsan nimium præcedentibus victoriis nixi fuerant. Unde Apostolus : *Qui stat, videat ne cadat.* (I *Cor.*, X, 12.) Narrat Gregorius Magnus, in *Dialogis*, sacerdotem nomine Ursinum usque ad mortem a conspectu suo amovisse semper quæ conspecta ipsi nocere potuissent : et cum jam extremum traheret halitum videns quamdam mulierem quædam officia moribundo parantem, *Discede, mulier*, inquit ; *adhuc igniculus vivit ; amove paleam.* Nihil nocet hic excessiva cautio ; sed omnia timenda sunt temere confidenti. Tandem vigilantiæ addamus mortificationem et animi fortitudinem. Impudicitia est dæmonium quod non ejicitur nisi oratione et jejunio ; sobrii simus, nam, ut ait Hieronymus, *venter mero æstuans cito despumat in libidines, et difficile est carnivoraces carni frenum imponere.* Vitam mollem et otiosam quæ fere semper ad impudiciciam ducit, fugiamus. Semper nos diabolus inveniat occupatos ; alioquin in malis actionibus nos occupabit. Addam cum divo Paulo : *Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis.* (*Gal.*, V, 24.) Dicam adhuc : si arma contra nosmetipsos non sumamus, ipse contra nos diabolus arma sumet. Verecundum est dictu ! plerosque sacerdotes non nisi ut illas derideant macerationes corporales cognoscere. Interea tamen inveniuntur in sæculo animæ fortes quæ omnem mortificationis rigorem in se assumunt. Facilius videlicet est hoc vitæ genus damnare quam exercere. Interea sancti asperrime macerantur. Quid memorem Hieronymum

in sua vasta solitudine ? Horrebant sacco membra deformia, et squalida cutis situm Ethiopicæ carnis abduxerat ; quotidie lacrymæ, quotidie gemitus; et si quando repugnantem somnus imminens oppressisset, nuda humo vix ossa hærentia collidebat. (*Pan.*, 497.) Sanctus Benedictus abjectis vestibus nudum se in urticas et vepres abjecit aliquando, et tandiu in illis se volutavit, donec per cutis vulnera eduxisset vulnus mentis. (Greg., l. II *Dial.*) Sanctus Bernardus fixius mulierem quamdam intuitus, tanta cupiditate vindicandi hanc curiositatem exarsit, ut subito in vicinum lacum tempestate præfrigida desiliret. In eo immersus collo tenus usque eo constitit, dum exanguis, omnem libidinis calorem exstingueret. (Surius, l. I, c. 3, 4.) Quid recenseam D. Franciscum, sanctos eremitas Martinianum et Jacobum, qui tantis flagellis et crudelitatibus carnem subigebant? Synclética quædam virgo Alexandrina per duodecim annos in sepulcro se conclusit, inde vix exiens ut quasdam radices et herbulas ad victitandum quæreret; cui cum solitarius occurrisset, quærens quid in tam lugubri domicilio ageret: *Thesaurum, inquit, castitatis servo inter arentes calvarias unde nulla flamma erumpit.* Sed mihi sufficiat, sacerdotes, dicere vobis præcipuam mortificationem, peractis pietatis exercitiis, et Ecclesiæ legibus, consistere pro vobis in laboribus et fatigationibus quibus astringit vos ministerium vestrum. Hæc jejunia vestro muneri necessario alligata : sollicitudo componendi et memoriæ mandandi vestras prædicationes, nullam scientiæ ecclesiasticæ partem negligendi, instructiones catechisticas præparandi, ægrotos assidue visitandi, qualibet hora diei aut noctis, altum silentium quotiescunque injurias, contumeliasque subieritis, servandi : hæ sint, inquam, præcipuæ mortificationes vestræ. Quod si his omnibus addatur fidelis exsecutio pœnitentiarum ab Ecclesia præscriptarum, quantum ferunt vires vestræ, nunquam, puto, diabolus vos vincet. Quin, « Tantum proficietis quantum vobis ipsis vim intuleritis, » inquit pius auctor *Imitationis*. Pugnando contra dæmonium immundum nihil nisi quod sancti fecerunt ipsi agemus nos. *Hæc est pugna sanctorum*, inquit Augustinus : *et in hoc bello semper homo periclitatur quousque moriatur.—Vide*, subjungit sanctus doctor, *vide Apostolum pugnantem, et noli te facere desperantem.* Et alibi : *O fortes milites Christi..., exercete bellum: sperate triumphum.* Momentaneum bellum erit, et sempiternus erit triumphus. Quod Dominus vobis concedat, Pater et Filius et Spiritus sanctus. Amen.

DISCOURS VII.

SUR L'AVARICE.

Radix omnium malorum est cupiditas. (I *Tim.*, VI, 20.)

La cupidité est la racine de tous les maux.

Le prince des orateurs latins a dit qu'il n'y a point d'emploi si saint et si solennel que l'avarice ne déshonore et ne profane : *Nullum est officium tam sanctum atque solemne quod non avaritia comminuere atque violare soleat.* Mais saint Charles Borromée en a parlé en des termes beaucoup mieux appropriés à une assemblée ecclésiastique, quand il a dit : Partout où l'avarice pénètre, elle y porte son poison et sa souillure : *Hæc omnia quibus immiscetur coinquinat.* Quand la cupidité et l'amour de l'argent font agir les prêtres, c'est là le motif principal qui les conduit au saint autel, au chœur, dans la chaire et dans les cérémonies funèbres. *Hæc missas, hæc choros, hæc prædicationes, hæc funeralia maculat, cum propter cupididatem et avaritiam fiunt.* Que d'ecclésiastiques d'ailleurs bons, modestes, studieux, d'une vie pure et exemplaire, deviennent un objet d'horreur à Dieu et aux peuples, à cause de cette maudite ténacité et de cette avarice hideuse qui détruit toute l'autorité et la confiance que leur vie régulière et leurs prédications devaient leur concilier ! *Quam multi sacerdotes sunt alias boni, modesti, integræ vitæ, studiosi, exemplares; sed hæc maledicta tenacitas et avaritia eos Deo et populis suis reddit exosos, ac eorum vitæ et prædicationibus omnem adimit fidem.* Il est donc à propos d'examiner dans ce discours en quoi consiste l'avarice dans un prêtre, et ce qu'il doit éviter pour être exempt de ce vice. Dans le discours suivant, nous verrons combien l'avarice est odieuse et funeste. Je désire sincèrement éviter toute exagération, et j'espère qu'on n'aura point à me reprocher de m'être écarté des limites de la morale la plus exacte et la plus inattaquable.

PREMIÈRE PARTIE.

I. Commençons d'abord par convenir avec le grand Apôtre, que ceux qui s'occupent des fonctions saintes ont droit d'en retirer leur subsistance, et que ceux qui servent à l'autel doivent vivre de l'autel : *Qui in sacrario sunt, quæ de sacrario sunt edunt, et qui altari deserviunt cum altari participant.* (I *Cor.*, IX, 13.) Il est vrai que cette règle était établie pour la loi ancienne; mais saint Paul déclare formellement qu'elle s'applique aussi à la loi nouvelle, en disant que Jésus-Christ a voulu que ceux qui annonçaient l'Evangile vécussent également de l'Évangile : *Ita et Dominus ordinavit iis qui Evangelium annuntiant de Evangelio vivere.* (*Ibid.*, 14.) *Quel est*, en effet, *Celui qui va à la guerre à ses dépens? Quel est celui qui plante la vigne et n'a pas le droit de manger de son fruit? Quel est celui qui fait paître un troupeau, et n'a pas la faculté d'user de son lait?* « *Quis militat suis stipendiis unquam? Quis plantat vineam, et de fructu ejus non edit? Quis pascit gregem, et de lacte gregis non manducat?* » (*Ibid.*, 7.) Celui qui donne aux âmes le pain spirituel, doit-il être privé du pain matériel? *Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est si carnalia vestra metamus?* (*Ibid.*, 11.) Fondés sur ces principes, tous les théologiens s'accordent à dire que les fidèles doivent strictement, et en justice, à leurs pasteurs la nourriture

et l'entretien convenable. Bien plus, l'Apôtre veut que l'on procure une double existence aux ecclésiastiques qui remplissent avec plus d'exactitude les fonctions saintes, surtout celles de la prédication et de l'instruction; c'est le sens de ces paroles : *Qui bene præsunt presbyteri, duplici honore digni habeantur, maxime qui laborant in verbo et doctrina;* et la raison qu'il en donne, c'est que, suivant l'Ecriture, on ne doit pas fermer la bouche au bœuf qui foule le grain, et que l'ouvrier est digne de sa récompense : *Dicit enim Scriptura : Non alligabis os bovi triturranti, et : dignus est operarius mercede sua.* (I *Tim.*, V, 17, 18.) Les fidèles étaient autrefois si persuadés de cette obligation où ils étaient d'assister les ministres du Seigneur, qu'on avait bien plus besoin d'arrêter que d'exciter leur générosité : c'était un effet de leur piété et de leur foi; ils étaient bien convaincus que ce qu'ils faisaient pour les prêtres, ils le faisaient pour Jésus-Christ même. De là vient que rien ne manque encore aujourd'hui aux ecclésiastiques qui sont dans les paroisses et les diocèses où la religion est en honneur; tandis que, dans les endroits où règne l'impiété ou une froide indifférence, on ne trouve pas même quelquefois un presbytère pour loger le pasteur. Autant la ferveur de nos pères avait enrichi l'ancien clergé, autant l'irréligion de ce siècle voudrait maintenant l'appauvrir.

II. Mais, dans cet état d'indigence où il se trouve, n'a-t-il pas à se tenir en garde contre l'avarice? Ah! Messieurs, jamais la cupidité n'est, peut-être, plus à craindre que quand le désir d'avoir paraît plus légitime. On ne réclame d'abord que le simple nécessaire; mais bientôt on a mille prétextes pour désirer le superflu; insensiblement, la soif s'irrite par la possession même de ce qui semblait devoir l'éteindre : *Quo plus sunt potæ, plus sitiuntur aquæ.* On se plaignait, dans le principe, de n'avoir pas même de quoi acheter quelques meubles; mais bientôt on veut être logé avec luxe et élégance : on ne voulait d'abord que le vêtement et l'aliment; mais enfin on veut être riche. Or, dit saint Paul, *ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et les piéges de Satan; ils sont aisément entraînés dans une foule de désirs inutiles et pernicieux, qui précipitent les hommes dans la mort et la perdition.* « *Nam qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem et in laqueum diaboli, et desideria multa inutilia et nociva quæ mergunt homines in interitum et perditionem.* » (I *Tim.*, VI, 9.)

III. Ce qui me persuade que je ne suis pas avare, dira quelqu'un, c'est que je n'ai rien à me reprocher à l'égard de l'injustice, de l'usure et des contrats illicites : *Ego avarus non sum, quia aliena non rapio, quia fenera non exerceo, quia contractus illicitos minime facio.* C'est l'objection que saint Charles met dans la bouche d'un prêtre. Mais aussi, répond le saint docteur, ce n'est pas en cela seulement que consiste l'avarice : *neque in his solis avaritia consistit ;* autrement il n'y aurait qu'un petit nombre d'avares dans le monde; et cependant un prophète se plaint amèrement que le plus grand nombre des hommes, même parmi les pasteurs, est entaché de ce vice, depuis celui qui occupe le premier rang jusqu'à celui qui est dans le dernier. *Ipsi pastores... Omnes in viam suam declinaverunt, unusquisque ad avaritiam, a summo usque ad novissimum.* (*Isai.*, LVI, 11.) Celui-ci, peut-être, ne monterait pas au saint autel, s'il n'avait pas à en recueillir un honoraire; celui-là ne paraît dans l'église qu'à cause du lucre qu'il en attend; un troisième fait un trafic honteux de la mort et des funérailles. Oh! si les églises et les autels pouvaient parler, disait autrefois saint Charles, quelles ne seraient pas leurs plaintes contre ces ecclésiastiques dont les vues sont si basses et si terrestres! *O si ecclesiæ et altaria loquerentur!* Ils se plaindraient que le cœur de bien des prêtres n'est que là où est leur trésor : *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum.* (*Matth.*, VI, 21.) Eh! où est-il donc? où peut-il être ce cœur sacerdotal? Où il est? dans ses coffres et dans sa bourse, répond saint Charles : *Cor in arca vel in marsupio habet.* On dirait qu'il n'a embrassé ce saint état que pour amasser de l'argent, ou pour retirer ses parents de la misère : *Hoc solo fine sacerdotium miser suscepit ut ditetur, ut parentes ex inopia sublevet.* Parlez-lui des saintes obligations qu'il a contractées et du salut des âmes qui lui sont confiées; faites-le assister aux retraites pastorales; rappelez-lui les lois de l'Eglise, ses décrets, ses canons : il ne vous écoute pas, parce que son cœur n'est pas à toutes ces choses; vous parlez à un léthargique, à un cadavre, à une statue, parce que la cupidité a endurci son cœur : *Aggravat enim illius cor dira cupiditas.* En lui se vérifie cette parole de Salomon : Parmi les vanités que j'ai trouvées sous le soleil, il en est une que j'ai spécialement remarquée : on voit quelquefois un homme qui n'a à s'occuper que de sa personne; il n'a à sa charge ni enfant, ni frère; et cependant il ne cesse de se tourmenter pour acquérir tous les jours; sa cupidité n'est jamais satisfaite et rassasiée de richesses; il ne lui vient pas même en pensée de faire cette réflexion : Pour qui est-ce que j'amasse et que je me livre à toutes sortes de soucis inutiles? *Unus est et non habet secundum, non filium, non fratrem; et tamen laborare non cessat, nec satiantur oculi ejus divitiis; nec recogitat, dicens : cui laboro et fraudo animam meam bonis?* (*Eccle.*, IV, 8.) N'est-ce pas de cet homme que l'Esprit-Saint se plaint, dans un autre endroit, en disant : Pourquoi celui que je chérissais avec une si tendre affection a-t-il commis de si grands crimes dans ma maison? *Quid est quod dilectus meus in domo mea fecit scelera multa?* (*Jer.*, XI, 15.) Ah! Messieurs, Jésus-Christ semble avoir voulu nous montrer qu'aucun de ces hommes cupides n'était propre au saint ministère, en s'armant d'un fouet et chassant du temple tous ceux que l'appât du gain y avaient attirés, et en renversant les

tables des vendeurs et des acheteurs. C'est la réflexion de saint Charles Borromée.

IV. Il n'est personne pour qui l'avarice ne soit un crime; mais il faut convenir que ce crime n'est jamais si énorme que quand il se trouve dans un prêtre. Je dis plus : il peut être en ce point gravement coupable dans les mêmes circonstances où un homme du siècle serait innocent. En effet, donnez-moi un homme du monde qui accomplit le devoir de l'aumône, selon ses facultés : je me garderai bien de l'inculper, parce qu'il songe à l'avenir de sa famille et de ses enfants; je ne m'opposerai point à ce qu'il prétende améliorer l'état de sa fortune. Il n'en est pas de même du prêtre, pour qui sa famille doit être étrangère, quand elle est pourvue comme il convient à sa condition, ou qui peut se procurer une subsistance honnête par le travail de ses mains. Dans ce cas il doit se regarder comme Melchisédech, à qui l'Ecriture n'assigne ni parents, ni postérité : *Hic enim Melchisedech... sine patre, sine matre, sine genealogia.* (*Heb.*, VII, 3.) Qu'il abandonne à ses parents, s'il le veut, son patrimoine, l'Eglise ne le lui défend pas; mais qu'il ne regarde pas l'Eglise comme la ressource de sa famille. Le ciel et la terre se récrient contre cet abus. L'unique fin des travaux du prêtre doit être sa propre sanctification et le salut des âmes. Les parents, ceux mêmes qui sont dans l'aisance, s'imaginent toujours qu'un prêtre de leur famille doit s'occuper de leur avantage terrestre; mais un bon ecclésiastique, qui est pénétré de l'esprit de son état, détruit, d'un seul mot, toutes leurs vaines espérances : Qu'attendez-vous de moi, leur dit-il? Ignoriez-vous et pouviez-vous ignorer, quand j'ai embrassé l'état ecclésiastique, que je ne voulais et ne devais vouloir m'occuper que des intérêts de mon Père céleste? *Nesciebatis quia in his quæ patris mei sunt oportet me esse?* (*Luc.*, II, 49.)

Il n'en est pas, dit saint Jérôme, de la milice de Jésus-Christ comme de la milice du siècle. Dans celle-ci, on peut songer à s'enrichir pour la terre, mais dans la première on ne pense à s'enrichir que pour le ciel. *Obsecro itaque te, et repetens iterumque monebo, ne officium clericatus genus antiquæ militiæ putes; ne lucra sæculi in Christi quæras militia.* (*Ad Nep.*) Si vos parents sont pauvres, assistez-les comme des pauvres; mais s'ils peuvent se pourvoir, n'oubliez pas que vous ne devez reconnaître pour votre père, votre mère, votre frère et votre sœur que ceux qui accomplissent la volonté de Dieu : *Quicunque fecerit voluntatem patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater, et soror, et mater est.* (*Matth.*, XII, 50.) Heureux le prêtre qui en agit ainsi avec ses parents! s'écrie saint Charles. *O! beatum sacerdotem illum qui sic cum suis tractat!* (*Act. Mediol.*, p. 1275.) Une des résolutions spéciales que prit saint Laurent Justinien, premier patriarche de Venise, fut de n'avoir jamais avec ses parents aucun rapport d'intérêt : jusque-là que ce prélat si charitable et si empressé à soulager les malheureux dit à un pauvre que son frère lui avait adressé : Allez dire à mon frère qu'il se charge de vous assister lui-même, puisqu'il le peut. Un autre de ses frères vint le prier d'ajouter quelque chose à la dot de sa fille : Mon frère, lui dit le saint, si je vous donne peu, vous n'avez pas besoin de ce peu, qui, d'ailleurs, ne vous contenterait pas; et si je vous donne beaucoup, je ferai tort aux pauvres; trouvez bon, en conséquence, que je ne vous donne rien : *Ignosce igitur si dare non possum.* « Il n'y a de piété et d'humanité en ce point que dans la cruauté, » dit saint Jérôme : *Solum pietatis genus est in hac re esse crudelem.* (*Ad Heliod.*) Comment cela, Messieurs? l'expérience seule pourrait vous l'apprendre. Ce que l'on donne à des parents qui ne sont pas réellement dans le besoin est un anathème dont on les frappe; ces épargnes que l'on fait pour eux, sur le patrimoine de l'Eglise et des pauvres, est un bien maudit : *Ils ont reçu votre héritage*, dit l'Esprit-Saint; *mais cet héritage ne leur servira de rien* : « *Hæreditatem acceperunt et non proderit eis* (*Jer.*, XII, 13); » et vous-mêmes, oui, vous-mêmes, serez devenus les artisans de votre confusion éternelle, à cause des avantages temporels dont vous aurez voulu les faire jouir : c'est le châtiment que Dieu vous prépare dans sa colère : *Confundemini a fructibus vestris propter iram furoris Domini.* (*Ibid.*) Je sais bien qu'une sœur et une nièce ne sont pas obligées de servir gratuitement un frère ou un oncle. Qu'on reconnaisse, si l'on veut, leurs services avec plus de libéralité qu'on ne le ferait à l'égard d'une personne étrangère; mais faire des économies pour sa famille, comme si l'on n'avait eu autre chose en vue lorsqu'on embrassa l'état ecclésiastique; donner aux parents ce qui est dû aux pauvres ou à l'Eglise; se refuser même quelquefois les livres dont on a besoin, ou les choses nécessaires à la vie, pour favoriser le commerce d'un frère, pour doter une sœur, payer les dettes de sa famille; voilà ce que les saints canons n'autorisent pas, et n'autoriseront jamais; voilà ce que, souvent, le monde lui-même condamne. Entrons maintenant dans quelques détails particuliers.

DEUXIÈME PARTIE

I. Les détails les plus familiers sont quelquefois nécessaires, afin que personne ne se fasse illusion à soi-même; et c'est surtout en matière d'avarice qu'il est facile de s'abuser. Je dis donc que l'Eglise approuve que l'on reçoive un honoraire pour les messes que l'on se charge d'acquitter et auxquelles on n'est pas déjà tenu. Je dis *pour les messes auxquelles on n'est pas déjà tenu*, car tous les curés doivent célébrer la messe pour leurs paroissiens les jours de dimanches et de fêtes d'obligation. A part donc ces jours de messes obligées, on ne peut pas condamner un ecclésiastique qui reçoit un honoraire pour l'intention de la messe; il est bien clair que celui qui a reçu une rétribution pour cela est obligé, sous peine de

péché mortel, à l'acquitter ou à la faire acquitter. Même obligation à un laïque qui a reçu un honoraire pour en faire dire une messe. Il est bien clair aussi que celui qui a reçu plusieurs intentions pour plusieurs messes, ne peut satisfaire à plusieurs intentions par un seul sacrifice; il avait le droit de ne pas s'en charger si les honoraires étaient au-dessous de la taxe fixée dans le diocèse ; mais dès l'instant qu'il s'est chargé de les acquitter à une taxe inférieure, il y est tenu. Il est également incontestable que quand on fait acquitter par d'autres les intentions que l'on ne peut acquitter soi-même, on doit donner pour cela à celui qui s'en charge tout l'honoraire que l'on a reçu, lors même qu'il serait au-dessus de la taxe. Seulement celui qui procure les intentions peut s'indemniser de tous les frais qu'il a faits pour se les procurer. Ainsi on ne doit jamais faire de retenue sur les messes que l'on fait acquitter aux autres. Cependant celui qui acquitte les messes est toujours libre de laisser une partie de l'honoraire de chaque messe pour être appliquée en bonnes œuvres ; mais celui qui fait acquitter les messes ne doit pas s'appliquer à lui-même cet avantage. On ne doit jamais de soi-même augmenter la taxe fixée par les ordonnances diocésaines pour les messes basses ordinaires qui se disent dans l'église où l'on exerce son ministère. Mais il est dans l'ordre de faire déterminer par l'autorité ecclésiastique le taux de l'honoraire des messes que l'on va dire dans les chapelles éloignées, à moins que l'usage ne l'ait déjà fixé. On peut recevoir des personnes qui s'offrent librement, un honoraire au-dessus de la taxe établie, mais il n'est pas permis de l'exiger. Il n'est pas permis non plus de ne prendre l'engagement d'acquitter de suite telle intention qu'à condition qu'on ajoutera quelque chose à la taxe ordinaire. On ne doit pas se charger de plus d'intentions qu'on n'en peut acquitter; il ne faut pas en retarder la célébration de plus d'un mois ordinairement parlant, quand ce sont des messes de morts, ni de plus de deux mois, quand ce sont des messes pour les vivants. Tout cela s'entend, à moins que les personnes qui ont donné les intentions n'aient consenti au retard (87). On a vu avec scandale des ecclésiastiques mourants qui laissaient plusieurs centaines de messes dont ils s'étaient chargés, sans avoir l'intention d'en confier l'acquit à d'autres. De ce que l'usage a voulu que l'on reçût un honoraire plus considérable pour les messes chantées que pour les messes basses, il s'ensuit que c'est à l'ordinaire à en fixer la rétribution, si l'usage ne l'a pas déjà fixée.

Celui qui ne dit la messe qu'à cause de l'honoraire est un simoniaque, et cette disposition est bien à craindre dans celui qui s'abstient de célébrer les saints mystères quand il n'a pas de rétribution.

Il n'est guère charitable qu'un pasteur refuse de faire l'aumône d'une messe à un pauvre malheureux qui est mort sans laisser de quoi procurer à son âme le moindre soulagement. Traitons nos frères en pareil cas, comme nous voudrions être traités nous-mêmes : *Prout vultis ut faciant vobis homines et vos facite illis similiter.* (*Luc.*, VI, 31.) Il ne faut pas non plus que le prêtre, qui est obligé de faire l'aumône aux autres, se la refuse toujours à lui-même. Je n'ignore pas qu'il a toujours sa part du saint sacrifice quand il célèbre les divins mystères ; mais peut-on voir d'un œil indifférent des prêtres passer des années entières sans se réserver une seule intention? On dirait qu'ils n'ont ni grâces à demander, ni vertus à obtenir pour eux-mêmes ou pour les personnes qui doivent les intéresser. Loin de nous cet esprit pire que l'égoïsme même!

II. Pour ce qui est du casuel, il est bien permis, sans doute, de le recevoir; mais, 1° on doit se faire un cas de conscience de rien exiger au delà de ce qui a été réglé par l'autorité compétente ; il faut même se regarder comme obligé à la restitution, lorsqu'on a dépassé ce qui est fixé par le tarif et les ordonnances. 2° Les pauvres ont droit à ce qu'on ne leur demande pas ce qu'ils ne peuvent point donner. Et ici il est bon de dire qu'il ne faut pas trop disputer avec ceux qui prétendent n'avoir pas le moyen d'acquitter les droits ordinaires ; car il est déjà assez humiliant pour le plus grand nombre des hommes de faire l'aveu de leur misère; les lois civiles elles-mêmes ne veulent pas qu'après la sépulture d'un riche on enlève les tentures funèbres avant d'avoir fait la sépulture d'un pauvre qui doit suivre immédiatement après. 3° Il ne convient jamais qu'un pasteur parle en chaire des retards que l'on met à le satisfaire pour ce qui est dû. 4° Il est des circonstances où il faut savoir faire le sacrifice de ses droits : c'est lorsque, par ce moyen, on fait cesser des désordres qui continueraient à défaut de cette générosité. Ainsi, il y aura dans une paroisse plusieurs unions purement civiles (car je ne parle pas de celles qui sont contractées avec des empêchements dirimants); c'est le cas d'aller au-devant des parties intéressées, et de prendre tous les moyens pour faire cesser de pareils désordres, sans qu'il en coûte rien aux personnes qu'on veut ramener ; c'est alors qu'il faut se rappeler ces mots de l'Ecriture : *Il y a un temps pour acquérir, il y a également un temps pour perdre.* « *Tempus acquirendi et tempus perdendi.* » (*Eccle.*, III, 6.) J'ai excepté néanmoins la circonstance des empêchements dirimants, car il y aurait plus d'un inconvénient à ce que les pasteurs se chargeassent des frais d'expéditions qu'il faut faire pour obtenir les dispenses. 5° Je dirai ici, en passant, qu'il est tout à fait inconvenant de n'estimer les paroisses que d'après les avantages temporels qu'elles peuvent produire, comme ceux qui disent : cette paroisse vaut dix-huit cents

(87) Il est pourtant assez reçu, en France, qu'on reçoive des messes de morts pour deux mois.

francs, deux mille francs. Ah ! Messieurs, abstenez-vous, je vous en conjure, de ces façons de parler, et de ces évaluations qui sont plus que malséantes dans la bouche d'un ecclésiastique, et qui néanmoins sont si communes en certains lieux que les séculiers eux-mêmes les empruntent des prêtres, mais de quels prêtres, sinon de ceux dont parle saint Bernard (*De conv. ad cler.*, c. 23), quand il dit, qu'on les voit disposés, par un effet de leur avarice, à s'exposer à tous les dangers, à exciter tous les scandales, à s'attirer toutes les haines, à dissimuler tous les opprobres, à mépriser toutes les malédictions ? *Propter avaritiam paratos eos videas universa pericula subire, suscitare scandala, sustinere odia, dissimulare opprobria, negligere maledicta.*

III. Disons maintenant un mot de l'hospitalité qui doit s'exercer entre les prêtres.

On ne peut voir sans chagrin des ecclésiastiques refuser l'hospitalité à leurs confrères. Que ceux qui habitent dans des villes très-fréquentées n'offrent pas l'hospitalité à tout ecclésiastique qui les visite, cela peut, jusqu'à un certain point se tolérer ; car il ne serait pas quelquefois possible de soutenir cette charge. Mais encore ne doivent-ils pas, pour cela, se croire exempts de toute espèce d'hospitalité : saint Paul voulait que cette qualité se trouvât dans tout bon ecclésiastique. C'est à la discrétion des confrères de savoir apprécier la position de certains pasteurs qui ne peuvent, ni décemment, ni d'après leurs moyens d'existence, avoir, tous les jours table ouverte. Mais à part ces exceptions qui sautent aux yeux, convient-il qu'un ecclésiastique, obligé de s'arrêter dans une paroisse rurale ou dans une petite ville, soit obligé d'aller dans une auberge s'exposer à la risée des voyageurs et des buveurs, quand il y a à deux pas de là un confrère qui peut partager avec lui son modeste repas? Un curé refusa obstinément l'entrée de sa maison au vénérable M. de la Mothe, depuis évêque d'Amiens, qui venait lui demander l'hospitalité sur le déclin du jour ; il eût été obligé, faute d'argent, de passer la nuit à la belle étoile, si une femme, sans le connaître, ne lui eût offert l'honoraire d'une messe : ce qui lui fournit le moyen d'aller loger dans une hôtellerie. Je sais qu'il est plus d'un ecclésiastique qui étant allé, en passant, saluer les pasteurs des lieux respectifs qu'ils traversaient, les ont trouvés à table, et n'en ont pas reçu la moindre marque de bienveillance ; ils auraient été obligés de décliner tous leurs titres pour être jugés dignes d'un faible rafraîchissement; mais l'œil froid et sévère qui se portait sur eux leur faisait assez connaître comment on les envisageait ; nous avons connu des archevêques et des évêques qui ont reçu un semblable accueil. Mais, dit-on, il y a, surtout dans le temps où nous vivons, tant de coureurs et d'aventuriers qui vivent aux dépens de la crédulité publique, qu'on est obligé de se tenir en garde pour ne pas augmenter le nombre des dupes. Sans vouloir caractériser ici la différence notable qu'on peut si aisément remarquer entre ces colporteurs de papiers et de signatures, qui ne trompent guère que ceux qui veulent être trompés, et ces ecclésiastiques qui portent, en quelque sorte, sur leur front leur signalement, je demande si vous ne devez pas plus appréhender encore de manquer à votre devoir en ne donnant pas l'hospitalité à celui qui y a une espèce de droit, que d'être charitables à l'égard d'un homme qui ne la mériterait point ? Serait-ce donc un si grand malheur d'avoir fait, une fois ou deux dans l'an, une civilité à un passant qui vous trompe, pour ne pas risquer de l'omettre à l'égard d'un confrère qu'on doit traiter comme on voudrait, en pareil cas, être traité soi-même ? Est-ce que Dieu ne saurait pas discerner votre bonne intention? et croyez-vous que vous seriez privé de votre récompense, parce que, d'aventure, vous vous seriez trompé sur le caractère de celui à qui vous auriez fait honnêteté ? Du reste, cet avis est moins de moi que des saints canons, et l'Église qui l'a si souvent renouvelé l'avait emprunté du grand Apôtre, qui écrivait aux hébreux : *N'oubliez pas d'exercer l'hospitalité : on l'a quelquefois donnée à des anges qu'on croyait être des hommes.* « *Hospitalitatem nolite oblivisci : per hanc enim latuerunt quidam, angelis hospitio receptis.* » (*Hebr.*, XIII, 2.) Mais ce qu'il y a de plus intolérable, c'est qu'on voit des ecclésiastiques dédaigner l'accomplissement de ce devoir, non-seulement à l'égard des inconnus, mais encore à l'égard de leurs confrères qu'ils connaissent très-bien ; ils portent la lésinerie jusqu'à calculer sur la dépense que leur occasionnerait une faible collation. Voilà ce qui serait à peine croyable si les faits ne l'attestaient. Ma pauvreté, dira quelqu'un, me force à cette économie. Vous auriez raison, peut-être, d'alléguer votre pauvreté pour excuse, si nous vous engagions à faire une réception somptueuse à vos confrères ; mais quelle que soit votre pauvreté, vous pouvez toujours partager avec eux votre modeste repas ; s'ils sont trop exigeants, ils ont tort ; et c'est le cas de leur donner une leçon de frugalité, par la manière tout à la fois honnête et simple dont vous les traitez. Pour moi, dira cet autre, si je ne fais pas accueil à mes confrères, c'est que j'ai besoin de me ménager des moments précieux. Et moi, je vous dis, Messieurs, qu'il n'y a pas d'économie à faire sur les moments que Dieu se réserve, et tels sont tous ceux que l'on consacre à l'hospitalité. Et d'ailleurs quel si grand inconvénient y a-t-il donc qu'après avoir donné à un confrère le temps que la bienséance exige, on lui fasse connaître que l'on a des devoirs à remplir ? C'est tout à la fois l'édifier et lui donner une leçon salutaire. Mais je ne voudrais pas, disent encore les ennemis de l'hospitalité, attirer dans ma maison des hommes qui ne vivent pas ecclésiastiquement. Ne les attirez pas, vous répondrai-je, mais néanmoins ne les repoussez pas. Si vous demeurez, au

reste, ce que vous devez être, et s'ils demeurent ce qu'ils sont, ils ne tarderont pas à interrompre toute communication avec un confrère dont la vie régulière est une condamnation de la leur. Mais, objecte-t-on enfin, il est bien plus dans l'esprit de l'Eglise de demeurer au milieu de son troupeau que d'errer de presbytère en presbytère, comme si l'on n'avait point d'obligations à remplir dans sa paroisse. J'en conviens, Messieurs, et loin de moi de vouloir consacrer des abus en approuvant la conduite de ces pasteurs qui ne sont jamais plus mal à leur aise que quand ils sont au milieu de leur troupeau ! Mais, sans leur reprocher le morceau de pain que vous leur offrez, ne leur laissez pas ignorer, en bon confrère, quelles sont les obligations d'un vrai pasteur et combien la loi de la résidence est sacrée; bientôt ils cesseront de vous voir, ou ils se corrigeront.

IV. Que les ecclésiastiques se voient de temps en temps entre eux, avec cette réserve et cette décence que demande la sainteté de leur état, il n'y a pas un grand inconvénient à craindre; mais il n'en serait pas de même du penchant qu'auraient les ecclésiastiques à rechercher les repas des personnes séculières. Il y a, je le sais, dans certaines paroisses, des maisons où l'on témoigne au pasteur qu'il sera toujours bien accueilli quand il se présentera pour partager le repas de la famille. Sur cette invitation vague et générale, il est des ecclésiastiques qui ont contracté l'habitude de ne prendre presque jamais leurs repas chez eux. Sans parler ici des réclamations des Pères de l'Eglise contre les prêtres qui vont, en quelque sorte, quêter leur nourriture au dehors, et qui ne devraient céder que rarement et avec peine aux invitations les plus pressantes : *Nunquam petentes, raro accipiamus rogati;* n'y a-t-il pas dans cet usage un calcul d'avarice tout à fait indigne d'un ministre de Jésus-Christ? Tandis que l'on est à la table d'autrui, on épargne son propre bien, et l'on a toujours un prétexte à alléguer pour se dispenser de donner l'hospitalité soi-même. Est-ce pour faire des aumônes plus abondantes qu'on agit ainsi? Je ne le présume pas; et d'ailleurs le Seigneur ne demande pas de nous que nous fassions le bien aux dépens de l'honneur de notre ministère. Saint Paul déclare aux Corinthiens (I *Cor.*, IX, 4, 11, 12, 15) que, quoique les fatigues qu'il s'était données pour leur annoncer le saint Evangile lui donnassent toute espèce de droit de vivre à leurs dépens, il n'a pas voulu user de ce pouvoir, afin de ne pas ternir la gloire qu'il s'était acquise parmi eux. Qu'eût-il pensé et qu'eût-il dit de ceux qui, peut-être par l'unique motif d'un lucre sordide, vont de maison en maison mendier en quelque sorte une nourriture qu'ils n'ont pas gagnée assurément au prix de leur zèle et de leur sainte ardeur pour le salut des âmes.

V. L'Esprit-Saint a dit que les présents aveuglaient les sages et changeaient les paroles des justes : *Munera excæcant oculos sapientium et mutant verba justorum.* (*Deut.*, XVI, 19.) Soyons donc attentifs, Messieurs, à ne rien recevoir de ce qui nous serait offert en vue de faire incliner notre jugement au préjudice de nos devoirs. Je sais qu'il est des offrandes que l'usage a consacrées : telles sont celles connues sous le nom de *passion* (88) et autres secours de ce genre que personne n'est tenté de condamner. Avouons néanmoins qu'il serait bien à désirer que l'on pût vivre indépendant de cette espèce d'assistance. Quoi qu'il en soit, qui ne voit combien il serait inconvenant de laisser paraître sa peine quand les fidèles ne s'y prêtent pas avec générosité; surtout si une mère, une sœur ou toute autre personne de la maison du curé allait çà et là se répandre en murmures sur l'indifférence des paroissiens? Ce seul article suffirait pour faire perdre sans retour la considération au pasteur. Je ne parle pas des procès dans lesquels s'engagent imprudemment certains ecclésiastiques, au détriment de leur honneur; car cet avis serait probablement étranger à tous ceux qui sont ici; il vaut beaucoup mieux sacrifier quelques avantages temporels que de demander justice au détriment de notre saint état. Assurément il y a plus de raisons encore d'appliquer aux prêtres ce que saint Paul disait à tous les chrétiens de Corinthe sans distinction : *Quare non magis injuriam accipitis? Quare non magis fraudem patimini?* (I *Cor.*, VI, 7.) Cependant, si l'on croyait avoir des raisons assez importantes pour réclamer l'assistance des tribunaux, il ne faudrait pas s'y déterminer sans avoir pris l'avis du premier pasteur.

Ne me sachez pas mauvais gré, Messieurs, si je suis entré dans des détails que la sainteté du lieu et la dignité de votre caractère semblaient devoir exclure. Mais permettez-moi de trouver mon excuse dans le motif qu'alléguait saint Paul lui-même aux habitants de Corinthe : *Supportez-moi*, leur disait-il, *car j'ai pour vous une jalousie toute divine : « Sed et supportate me : æmulor enim vos Dei æmulatione.* (II *Cor.*, XI, 1, 2.) Oui, Messieurs, je suis jaloux. Et de quoi? De vous voir tous des saints, des prêtres tellement irrépréhensibles que l'œil le plus vigilant et le plus attentif ne puisse rien trouver à reprendre en vous.

Qui me donnera, répéterai-je après saint Bernard, *qui me donnera de voir, avant de mourir, l'Eglise de Dieu dans cette beauté florissante dont elle jouissait autrefois, lorsque les apôtres jetaient leurs filets, non pour prendre de l'or et de l'argent, mais pour gagner des âmes! « Quis mihi det, antequam moriar, videre Ecclesiam Dei, sicut erat in diebus antiquis, quando apostoli laxabant retia in capturam non auri et argenti, sed animarum!* (*Ep.* 237.) Ah ! Messieurs, si vous êtes empressés de posséder des trésors,

(88) Dans le diocèse de Lyon, le curé récite la Passion avant la messe de paroisse d'une fête de la Croix à l'autre. On l'en récompense, au temps des récoltes, par une offrande

que ce soient les trésors de la vie future. Je vous le dis de la part de Jésus-Christ, notre commun maître : *Thesaurizate vobis thesauros in cœlo.* (*Matth.*, VI, 20.) Ces trésors, ô mon Dieu! nous les trouverons en vous-même qui avez promis d'être notre grande récompense : *Ego,.. merces tua magna nimis.* (*Gen.*, XV, 1.) C'est, Messieurs, la grâce que je vous souhaite.

DISCOURS VIII.

SUR LE MÊME SUJET.

Portio mea tu es, Domine. (*Psal.* CXVIII, 57.)
Seigneur, vous êtes tout mon bien.

Saint Charles Borromée, sur le point de conférer l'ordination sacerdotale (en 1583), disait à ceux qui allaient la recevoir : « Voyez, mes frères bien-aimés en Jésus-Christ, si nous pouvons vous appliquer avec vérité ces paroles du Prophète : *Voici la génération de ceux qui cherchent le Seigneur.* « *Hæc est generatio quærentium Dominum.* » (*Psal.* XXIII, 6.) Que chacun de vous, ajoutait le saint cardinal, examine bien pourquoi il se dévoue au service divin : *Attendat unusquisque cur se divino mancipet famulatui.* Est-ce pour sortir de l'indigence où il était précédemment réduit? *An ut pauper esse desinat?* Est-ce pour s'avancer dans les dignités ecclésiastiques? *Ut sacerdotia ecclesiastica consequatur?* Est-ce pour soulager ses parents pauvres? *Ut inopes parentes sublevet?* Que celui qui aurait de pareilles intentions se garde bien de recevoir l'ordination sainte : je l'en conjure par les entrailles de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Qui talis inter vos esset, abstineat, obsecro, per viscera Domini nostri Jesu Christi;* qu'il ne fasse pas à un si noble sacrement une injure aussi sanglante : *Ne tantam nobilissimo huic sacramento inferat injuriam;* qu'il se garde bien de rapporter à une fin si vile une dignité aussi sublime : *Tam nobilem dignitatem ad tam ignobilem referre finem caveat;* autrement, malheur, malheur à celui dont l'œil est si pervers, c'est-à-dire, dont l'intention est si coupable : *Alioquin væ illi, væ illi cujus oculus nequam fuerit.* » (*Hom. S. Car.*, t. I, p. 150.) Je ne suppose pas, Messieurs, et je ne dois pas supposer que vous ayez reçu le sacerdoce avec de pareils motifs. Mais comme le démon de la cupidité peut tenter, par la suite, celui dont la vocation avait été le plus désintéressée, examinons dans cet entretien combien l'avarice est odieuse dans un prêtre et combien elle est funeste.

PREMIÈRE PARTIE.

I. L'Esprit-Saint, qui n'exagère jamais, dit qu'il n'y a rien de plus criminel qu'un avare, puisqu'il vendrait son âme pour de l'argent : *Avaro nihil est scelestius..... Hic enim et animam suam venalem habet.* (*Eccli.*, X, 10.) Son œil est insatiable, c'est-à-dire qu'il voudrait avoir tout ce qui frappe ses regards; il se consume en désirs, et, quels que soient les biens qu'il possède, il n'est jamais rassasié : *Insatiabilis oculus cupidi... non satiabitur donec consumat arefaciens animam suam.* (*Eccli.*, XIV, 9.)

Ailleurs, il le compare à l'enfer, qui n'est jamais rempli; ainsi l'avare n'est jamais satisfait : *Infernus et perditio nunquam implentur : similiter et oculi hominum insatiabiles.* (*Prov.*, XXVII, 20.) Saint Ambroise appelle l'avarice non-seulement un grand mal, mais la source de tous les maux : *Grande malum avaritia; imo omnium malorum est origo.* Saint Chrisostome dit qu'il n'y a rien de plus coupable que les mains de l'avare, et rien de plus imprudent que ses yeux : *Quid manibus avari sceleratius, quid oculis impudentius?* Saint Augustin, de son côté, s'écrie : « O avarice, ô faim canine des richesses, ô peste pire que le démon même. » *O avaritia! o fames canina? o pestis sævior demone!*

II. Ces qualifications données à l'avarice sont toujours vraies, appliquées sans distinction à tous les hommes; mais il semble qu'elles suffisent à peine quand ce vice se trouve dans un prêtre. « Convient-il, en effet, dit saint Bernard, que le pasteur, comme un vil troupeau de brebis, s'attache à des objets méprisables et que toute sa passion soit pour les choses de la terre? *Decetne pastorem, more pecudum,... hærere infimis, inhiare terrenis?* « N'est-ce pas à lui, plus qu'à tout autre, qu'il appartient de tenir la tête levée, pour contempler et rechercher non les biens de ce monde, mais les trésors de la céleste patrie? » *Et non potius rectum stare ut hominem, cœlum mente suspicere, quæ sursum sunt et quærere et sapere, non quæ super terram?* (*Ad Henr. sen.*) Qu'y a-t-il de commun entre la terre et vous, prêtre du Seigneur? Vous êtes comparé à l'oiseau : pourquoi ne demeurez-vous pas dans votre élément, qui est le ciel? *Quid tibi cum terrenis?... Avis effectus es : cur non in naturæ tuæ elemento moraris?* « Quoi! » dit saint Jérôme, parlant de la législation de son siècle, « il a fallu que les puissances de la terre fissent des lois pour arrêter la cupidité des prêtres! Je rougis de le dire, les prêtres des idoles, les comédiens, les cochers, et jusqu'aux filles perdues, ont la faculté de recevoir des héritages, tandis que cela est interdit aux ecclésiastiques et aux religieux; je ne me plains pas de cette loi, mais je regrette que nous l'ayons provoquée et méritée. » *Pudet dicere : sacerdotes idolorum, mimi et aurigæ et scortæ hæreditates capiunt, solis clericis et monachis hoc lege prohibetur; nec de lege conqueror, sed doleo quod meruimus hanc legem.*

III. Vous le voyez, Messieurs, dès le siècle de saint Jérome, il fut nécessaire d'opposer une barrière à la cupidité des prêtres. Ce vice les rendait si odieux qu'il fallut une loi pour le réprimer. Mais est-il de nos jours une note moins infamante pour eux? Non, Messieurs, et l'on peut dire encore avec le même Père que c'est une honte et un déshonneur pour un prêtre de se tourmenter pour acquérir des richesses : *Ignominia est sacerdotis propriis studere divitiis.* On est scandalisé quand on apprend qu'un

prêtre est intempérant, emporté, ou voluptueux ; cependant, il n'est pas rare encore de trouver des personnes qui cherchent à excuser d'aussi graves défauts; mais pour le prêtre avare, tout le monde le condamne: et qui pourrait se défendre de ce sentiment, quand on voit qu'il n'accourt jamais avec plus de plaisir que là où il est question pour lui de recueillir la laine de ses brebis et de se nourrir de leur lait? Il n'aime autre chose sur la terre que son argent; il se console de la perte de ceux qu'il paraissait affectionner davantage, en calculant sur le bénéfice de leurs funérailles! On aime le pasteur généreux : il est le père des pauvres ; on le voit accourir avec empressement partout où il y a quelque besoin à soulager; mais on abhorre celui qui ne se montre que quand il y a quelque grasse victime immolée. Aussi tandis que le prêtre désintéressé fait des prodiges, et que rien ne lui manque dans les paroisses mêmes les plus pauvres, l'ecclésiastique avare n'excite qu'indignation et que murmure, et l'on voudrait le voir réduit à la mendicité dans les paroisses même les plus opulentes. « Juste châtiment de ceux qui veulent de l'argent, non pas, dit saint Augustin, pour le consacrer au service et à la gloire de Dieu, mais qui ne s'emploient au service de Dieu que pour acquérir de l'argent. Un Père a remarqué qu'on ne voit personne, dans le siècle, rechercher les biens temporels avec plus d'avidité que les ecclésiastiques avares : » *Quis, obsecro, avidius clericis quærit temporalia?* (*Ad past. in syn. Op. int. S. Bern.*) Voilà ce qui rend odieux notre ministère, parce qu'une paroisse juge aisément que tous les prêtres sont avares quand elle est assez malheureuse pour avoir un pasteur entaché de ce vice. Ah! Messieurs, quand nous avons débuté dans la carrière ecclésiastique, n'avons-nous pas protesté à la face des saints autels que nous ne voulions que le Seigneur pour partage? Et, après cet engagement si solennel, nous préférerions à Dieu les biens fragiles de la terre! Quelle honte! Quel opprobre! Certes, celui-là est bien avare ou bien impie pour qui Dieu n'est pas un trésor suffisant!

IV. On a vu, dans nos jours de détresse, la plus nombreuse comme la plus noble partie du clergé de France préférer la pauvreté à une honteuse prévarication. Des évêques, des prêtres de tous les rangs et de toutes les conditions se sont trouvés riches de leur propre indigence dans une terre étrangère, parce qu'ils avaient conservé la vertu et la foi au prix de tous les biens terrestres qu'ils avaient sacrifiés. Ils sont rentrés pauvres, mais couverts de gloire sur le sol qui les avait vus naître ; mais ils ont été dédommagés amplement de tous leurs sacrifices, et par le témoignage de leur conscience, et par le respect et la vénération des peuples qui les accueillaient comme des confesseurs et des martyrs; tandis que ceux qui, par la crainte de manquer des choses nécessaires à la vie, s'étaient montrés prévaricateurs, sont demeurés couverts d'opprobre. Pourquoi, Messieurs, ne retrouverait-on pas en nous les dispositions et les sentiments de ceux que nous regardons comme nos modèles? Ah ! c'est surtout cet esprit de désintéressement qui doit nous faire dire avec le grand Apôtre : *J'honorerai mon ministère.* « *Ministerium meum honorificabo.* » (*Rom.*, XI, 13.) *Ne donnons lieu à personne d'être choqué de notre conduite, de peur que le caractère sacré dont nous sommes revêtus n'encoure quelque blâme de la part de Dieu ou des hommes :* « *Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum.* » (II *Cor.*, VI, 3.)

V. Il y a deux sortes d'ecclésiastiques : les uns (et c'est maintenant le plus petit nombre) ont une certaine aisance, indépendamment des ressources du saint ministère. Pourquoi donc ceux-là se tourmenteraient-ils comme s'ils étaient dans l'indigence? pourquoi se mettraient-ils en peine d'acquérir, comme s'ils avaient à se prémunir contre la faim et la soif? L'Esprit-Saint aurait prononcé leur condamnation, en disant : *Dieu a donné à l'homme vertueux la sagesse, la science et la paix ; mais il a laissé au pécheur l'affliction, la sollicitude inquiète d'ajouter à ce qu'il possède et d'entasser trésors sur trésorss, ans savoir qui en sera l'héritier.* « *Homini bono in conspectu suo dedit Deus sapientiam, et scientiam, et lætitiam ; peccatori autem dedit afflictionem et curam superfluam ut addat, et congreget et tradat ei cui placuit Deo.* » (*Eccle.*, VII, 15.)

Quant aux ecclésiastiques qui sont nés d'une condition pauvre et obscure, pourquoi ne se contenteraient-ils pas de la modique existence que leur offrent leurs fonctions? auraient-ils été même aussi bien partagés en demeurant dans le monde? Il est probable que, dans une condition séculière, ils se seraient trouvés heureux avec beaucoup moins d'aisance qu'ils n'en ont. Leur nourriture eût été beaucoup plus grossière et leurs fatigues, sans comparaison, plus accablantes. Qu'ils bénissent donc le ciel, et ne l'outragent pas par une cupidité si déplacée ; « Car ce ne serait pas une injure légère qu'ils feraient au Créateur, dit saint Pierre Damien, s'ils prétendaient que l'Eglise doit leur procurer plus d'avantages temporels que ne leur en eût jamais offert le monde : *Si igitur Deus portio ejus est, non levem Creatori suo contumeliam videtur inferre qui æstuat pecuniam cumulare.* Cette prétention les exposerait au plus grand des dangers, et, en voulant augmenter leur bien-être en ce monde, ils s'amasseraient un trésor de colère dans l'autre : *In ingenti periculo sunt sacerdotes qui occupantur in incrementis pecuniæ*, dit saint Hilaire (*in Psal.* LVIII). Saint Jérôme se moque agréablement de ces ecclésiastiques qui « n'auraient habité dans le siècle qu'une pauvre cabane et une chaumière rustique, qui se seraient estimés heureux de se nourrir d'un pain noir et grossier, et qui, depuis qu'ils sont au rang des ministres de Jésus-Christ, font les dédaigneux, les délicats, et veulent être traités comme des

grands seigneurs » *Natus in paupere domo et in tugurio rusticano qui vix milio et cibario pane rugientem ventrem saturare poteram, nunc similam et mella fastidio.* Quoi ! nous voyons les apôtres souffrir la faim, la soif et la nudité : *Usque in hanc horam et esurimus et sitimus et nudi sumus* (1 *Cor.*, IV, 11) ; ils se font gloire de leur pauvreté et de leur mépris pour les richesses : *Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora* (*Phil.*, III, 8), et nous rougirons d'être traités comme eux ! Que dis-je ? nous ne nous contenterons pas du nécessaire ; il nous faudra l'abondance et le superflu ! Est-ce ainsi que nous prétendons répondre à la dignité de notre ministère, et nous concilier le respect et la vénération des peuples ! Me voici insensiblement conduit à la seconde partie de ce discours, où j'ai à vous faire voir les funestes effets de l'avarice.

DEUXIÈME PARTIE.

I. Quoi de plus funeste au saint ministère qu'une passion qui fait violer le plus important des devoirs ou qui le rend tout à fait stérile ? Une des obligations les plus sacrées des pasteurs est, sans contredit, d'annoncer la parole sainte ; et ce qu'ils doivent plus spécialement prêcher, c'est la doctrine opposée aux vices les plus répandus. Or, ces vices que sont-ils, sinon le déréglement des mœurs, l'orgueil et l'avarice ? C'est ce que saint Jean nous déclare par ces paroles : *Tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie.* « *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum et superbia vitæ.* » (II *Joan.*, II, 16.) Voilà, par conséquent, le pasteur obligé d'attaquer, par tous les moyens que la prudence lui suggère, l'avarice, cette reine du monde, qui domine sur tous les états et toutes les conditions. Que fera donc le prêtre avare ? gardera-t-il le silence sur ce point ? Mais, dès lors, comment accomplira-t-il cette loi inviolable : *Criez et ne cessez pas ; que votre voix retentisse comme le son éclatant de la trompette ; annoncez à mon peuple les iniquités qu'il doit fuir, et les crimes qu'il doit éviter.* « *Clama, ne cesses ; quasi tuba exalta vocem tuam et annuntia populo meo scelera eorum et domui Jacob peccata eorum?* » (*Isai.*, LVIII, 1.) Quelle terrible situation ! il ne peut parler, et il est obligé de parler ; il est répréhensible s'il ne dit rien, et sa passion le contraint à garder le silence ! Car enfin s'il ouvre la bouche pour engager les fidèles à se détacher des biens périssables de ce monde, le ciel et la terre ne se réuniront-ils pas pour se récrier contre lui ? *Pourquoi*, lui dira le Seigneur, *racontez-vous mes justices et placez-vous ma loi dans votre bouche.* « *Quare tu enarras justitias meas et assumis testamentum meum per os tuum?* » (*Psal.* XLIX, 16.) Les fidèles, de leur côté, lui diront tout bas : « *Vous qui instruisez les autres, pourquoi ne vous instruisez-vous pas vous-même ?* » *Qui alium doces, teipsum non doces.* » (*Rom.*, II, 21.) *Médecin guérissez-vous vous même.* « *Medice, cura teipsum.* » (*Luc.*, IV, 23.) N'ayez pas plus de charité pour nous que vous n'en avez pour vous-même : à moins, peut-être, que ce qui est vice en nous, ne soit chez vous une vertu, et que vous n'ayez droit de faire envisager comme une action louable ce que vous croyez pouvoir condamner dans autrui ! Il appartenait, Messieurs, aux apôtres de prêcher le désintéressement, puisqu'ils avaient tout quitté pour suivre Jésus-Christ : *Relictis omnibus secuti sunt eum.* (*Luc.*, V, 11.) Mais comment le prêtre avare pourra-t-il répéter après le Sauveur : *Ne vous faites point, sur la terre, des trésors que la rouille et les vers peuvent altérer, et que les voleurs déterrent et enlèvent.* « *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra ubi ærugo et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur?* (*Matth.*, VI, 20.) Encore une fois ce langage est, dans sa bouche, un contre-sens ou un arrêt de condamnation contre lui-même.

II. L'avarice peu d'ailleurs l'entraîner en des prévarications notables. Ne sera-t-il pas tenté, en effet, de dédaigner les pauvres et de les traiter avec plus de sévérité et moins d'équité, parce qu'il n'a rien à en attendre, et que leur présence lui rappelle l'obligation où il est de les secourir ? Ne se laissera-t-il pas aller à une molle indulgence pour les riches qui l'invitent à sa table et qu'il détournerait, par une sage et convenable rigueur, de lui faire des honnêtetés et des présents ? Ceux-ci, qui s'apercevront de son faible, ne croiront-ils pas avoir droit d'acheter de lui les choses saintes comme une marchandise ? L'époque d'une première communion arrive : un bon et zélé pasteur n'est pas embarrassé sur le parti qu'il doit prendre ; les dispositions bonnes ou mauvaises des enfants, c'est là uniquement ce qu'il examine pour les admettre ou les éloigner de la table sainte. Mais un pasteur avare consulte bien plus encore son intérêt. Le bon pasteur se ferait un point de conscience, avant la première communion, de recevoir le moindre présent des parents dont les enfants se préparent à cette grande action ; mais le pasteur avare n'y regarde pas de si près, et heureux si les présents qu'il a reçus ne l'ont pas incliné à être plus facile qu'il ne l'eût été sans cela ! heureux s'il ne calcule pas bien plus sur l'offrande qu'il espère, et sur le nombre des cierges qu'il pourra recueillir que sur les bonnes dispositions de ceux qu'il doit admettre ! C'est ainsi, malheureux Achan, que ta cupidité te livre à l'anathème ; c'est ainsi, aveugle, Saül, que tu épargnes les troupeaux d'Amalec ; c'est ainsi, injuste Achab, que tu deviens le meurtrier de Naboth ; C'est ainsi, perfide Judas, que tu trahis ton divin maître ; c'est ainsi, en un mot, que se vérifie l'oracle déjà cité du grand Apôtre : *Ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans les piéges du démon ; ils sont en proie à une foule de désirs inutiles et nuisibles, qui précipitent les hommes dans la mort et la perdition : car la cupidité est la racine*

de tous les maux. « *Nam et qui volunt divites fieri incidunt in tentationem et in laqueum diaboli, et desideria multa inutilia et nociva quæ mergunt homines in interitum et perditionem : radix omnium malorum est cupiditas.* » (I *Tim.*, VI, 9, 10.)

III. La cupidité fait méconnaître Dieu, le ciel et la vertu. *Personne*, dit Jésus-Christ, *ne peut servir deux maîtres : car ou il y aura de la haine pour l'un, et de l'amour pour l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez en même temps servir Dieu et l'argent.* « *Nemo potest duobus dominis servire : aut enim unum odio habebit, et alterum diliget, aut unum sustinebit, et alterum contemnet; non potestis Deo servire et mammonæ.* » (*Matth.*, VI, 24.) Le ciel est bien peu de chose aux yeux de celui qui ne pense qu'aux biens de la terre. De là cette réflexion de saint Grégoire : Comment ceux dont toute l'ambition est d'entasser des richesses périssables, montreront-ils de l'empressement pour les joies de l'autre vie? *Qui multiplicandis divitiis inhiant, quæ alterius vitæ gaudia sperant?* Les mêmes yeux ne peuvent contempler, en même temps, la terre et le ciel, ni le même cœur s'attacher à l'exil et à la patrie. Et, par une conséquence nécessaire, il n'est pas possible que l'on se dévoue et aux sollicitudes des richesses, et aux soins qu'exige l'acquisition des vertus.

IV. Si du moins cette passion pour des biens si fragiles pouvait procurer la paix et le bonheur! Mais non : *Les richesses font le malheur de celui qui s'y attache*, dit l'Esprit-Saint : « *Divitiæ conservatæ in malum domini sui.* » (*Eccle*, V, 12.) Les païens eux-mêmes l'avaient reconnu. Le cœur de l'avare est toujours tourmenté, dit Sénèque. Inquiet sur les moyens d'arriver à la possession des biens qu'il désire, il est plus malheureux encore par l'appréhension où il est qu'on ne lui enlève ce qu'il possède; les moindres pertes d'ailleurs lui paraissent énormes, et lors même qu'il n'en éprouverait point, c'est déjà une grande perte à ses yeux que de ne pas acquérir tout ce qu'il désire : *Quidquid non acquiritur damnum est.* (*Sen.*, epist. 115.)

V. Plus l'avare s'enrichit, plus il est pauvre, parce que ses désirs augmentent en proportion de ses trésors, et que, du reste, il ne sait pas jouir de ce qu'il possède. Dieu permet qu'il acquierre du bien, mais, pour le punir de sa cupidité, il ne lui donne pas le pouvoir d'en user. (*Eccle.*, VI, 2.) *Tout l'avantage qu'il recueille de ses richesses, c'est de pouvoir les regarder.* « *Quid prodest possessori nisi quod cernit divitias oculis suis?* » (*Eccle.*, V, 10.) La fable nous représente Tantale brûlant de soif et ne pouvant l'étancher, quoiqu'il soit plongé jusqu'à la tête au milieu des eaux; dévoré par la faim, et dans l'impuissance d'atteindre aucun des fruits excellents qui viennent se jouer autour de ses lèvres. C'est l'image fidèle du supplice de l'avare qui manque de ce qu'il a comme de ce qu'il n'a pas; ce qui a fait dire à Sénèque : Beaucoup de choses manquent à l'indigent; mais tout manque à l'avare, car s'il n'est bon pour personne; on peut dire qu'il est très-cruel envers lui-même, parce qu'il se refuse tout : *Desunt inopiæ multa, avaritiæ omnia. In nullum avarus bonus est, in se pessimus.*

Et, certes, il est d'autant plus juste qu'il trouve son châtiment dans son péché, qu'il était plus sérieusement obligé de s'en garantir. Quoi! le paganisme nous offre les plus grands exemples de désintéressement, et le caractère de chrétien, la dignité sacerdotale ne produiront pas dans un ministre de Jésus-Christ ce que l'orgueil ou même la simple raison ont pu produire dans les Phocion, les Aristide et les Périclès?

VI. Mais pour mieux comprendre combien est funeste à un prêtre le vice de l'avarice, transportons-nous à l'heure de la mort. *Il faudra mourir*, Messieurs, *il faudra mourir : l'arrêt en est porté contre tous les hommes.* « *Statutum est hominibus semel mori.* » (*Hebr.*, IX, 27.) De quoi servirait-il alors à ce prêtre avare d'avoir entassé des richesses? Pourra-t-il les emporter avec lui dans l'autre monde, où s'en servir dans la cruelle nécessité où se trouvera son âme? Les emporter est une chose impossible; car, dit saint Paul : *Nous n'avons rien apporté avec nous en entrant dans le monde, et nous n'emporterons rien en entrant dans le tombeau :* « *Nihil intulimus in hoc mundum; haud dubium quod nec auferre quid possumus.* » (I *Tim.*, VI, 7.) *Quelles qu'aient été les richesses de l'homme en cette vie, il n'aura pour partage, après sa mort, que les serpents, d'immondes reptiles et les vers : c'est l'oracle de l'Esprit-Saint :* « *Cum morietur homo, hæreditabit serpentes, et bestias et vermes.* » (*Eccli.*, X, 13.) Il valait bien la peine de se tant tourmenter pour acquérir des biens qui devaient avoir une si courte durée et qui, à la fin, deviendraient si inutiles. Que dis-je, inutiles? J'aurais dû dire si funestes; car, plus vous leur avez été attachés pendant la vie, et plus, quand il faudra mourir, la séparation en deviendra déchirante. *O mort!* s'écrie l'Esprit-Saint, *que ton souvenir est amer pour un homme qui a mis tout son bonheur dans la jouissance des biens de cette vie!* « *O mors! quam amare est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis!* » (*Eccli.*, XLI, 1.) Si, néanmoins, il sera nécessaire que vous fassiez, bon gré mal gré, un éternel divorce avec eux à la mort, pourquoi ne pas vous en détacher maintenant? Quand bornerez-vous vos désirs, prêtres du Seigneur? J'entends ces désirs terrestres qui éteignent en vous les saints désirs du salut des âmes et de votre propre sanctification. *Insensé, cette nuit même, peut-être, on vous demandera votre âme, et ce que vous avez amassé, pour qui sera-t-il*, dit le Sauveur du monde? « *Stulte, hac nocte animam tuam repetunt a te : quæ autem parasti cujus erunt?* » (*Luc.*, XII, 58.) Je n'ignore point qu'il ne vous manquera pas d'héritiers pour recueillir vos dépouilles; mais il sagit de savoir si

ces héritiers vous serviront de défenseurs auprès de Dieu, ou si, pour me servir du langage de l'Ecriture, en leur laissant vos biens, vous ne les aurez pas instruits à devenir vos accusateurs : *Tu enim docuisti eos adversum te et erudisti in caput tuum.* (*Jer.*, XIII, 21.)

Concluons, Messieurs. Pour n'avoir rien à vous reprocher à l'égard du vice que j'attaque, ne faites jamais rien pour acquérir peu ou beaucoup des biens de la terre dont vous ne puissiez, sans rougir, rendre compte à l'homme le plus délicat sur cet article. Faites des aumônes et en proportion de vos facultés, et en proportion de ce que vous seriez portés à faire des économies. Remplissez avec soin vos devoirs de prêtres et de pasteurs; puis confiez-vous en Dieu, et je vous garantis, sur sa parole, que vous ne manquerez jamais du nécessaire. Si vos parents sont dans la misère, vous pouvez les assister; mais, sous prétexte de leur procurer les secours dont ils ont besoin, gardez-vous de vous livrer à aucune sollicitude, ni de faire aucune action qui puisse déshonorer votre ministère. Ne demandez et ne recevez que ce qui est légitimement fixé pour vos droits; soyez même prêts à y renoncer, si le bien de la paix, l'honneur de la religion, ou le salut des âmes le demandent. Ne vous faites pas des besoins imaginaires : et jamais rien ne vous manquera. Ayez un mobilier décent, mais sans luxe; ayez les livres qui conviennent et sont nécessaires à votre état et à vos besoins. N'attendez jamais que l'on vous demande ce que vous devez; payez vos créanciers, s'il est possible, avant même le coucher du soleil. Que votre table ne soit ni tellement somptueuse qu'on puisse vous reprocher de la sensualité, ni si mesquinement servie que vous ayez à rougir à l'arrivée subite de celui qui venait partager votre modeste repas. Donnez de bon cœur l'hospitalité : il est juste que vous traitiez vos confrères comme vous voudriez être traités vous-mêmes. Ne vous refusez pas un vêtement toujours propre et convenable sans affectation. Ne recevez pas plus d'intentions de messes que vous n'en pouvez acquitter dans l'espace d'un mois ou deux pour les morts, et de deux ou trois mois pour les vivants, à moins que les personnes qui les donnent ne consentent au retard. Prenez vos précautions afin que tout ce que vous avez pu acquérir par le saint ministère soit consacré en œuvres pies. Ne vous oubliez pas vous-mêmes et songez à procurer à votre âme quelque soulagement après votre mort. Faites un testament, si vous laissez de quoi en faire un : et, tous les ans, dans l'octave des morts, par exemple, ayez soin de le relire, afin d'y changer ou ajouter ce qui serait nécessaire. Ne vous inquiétez pas de l'avenir, quelle que soit votre position. Celui qui nourrit les oiseaux du ciel et qui pare les lis de la campagne, n'abandonnera pas ses pasteurs, et il aura soin infailliblement du corps de ceux qui travaillent à la sanctification des âmes. O Dieu! qui êtes la portion chérie de notre héritage, nous sommes assez riches en vous possédant. Si nous renonçons pour l'amour de vous à la possession des biens terrestres que nous aurions pu acquérir, vous nous dédommagerez amplement de ce faible sacrifice par la jouissance des biens éternels que vous nous destinez ; *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei ; tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.* (*Psal.* XV, 5.) C'est, Messieurs, la grâce que je vous souhaite.

DISCOURS IX.

SUR L'OISIVETÉ DANS LES PRÊTRES.

Quid hic statis tota die otiosi? Ite et vos in vineam meam. (*Matth.*, XX, 6.)

Pourquoi demeurez-vous ici tout le jour sans rien faire? Allez aussi vous autres à ma vigne.

Quand le père de famille adressa des reproches aux ouvriers de ce qu'ils demeuraient sans rien faire, ils trouvèrent du moins une justification recevable en disant qu'ils n'eussent pas mieux demandé qu'on les occupât, mais que personne ne les avait loués : *Quia nemo nos conduxit.* Mais quel est l'ecclésiastique qui, repris de son indolence, oserait dire que si l'ouvrage lui manque ce n'est pas de sa faute; mais qu'il faut l'attribuer à ce que personne ne veut l'occuper? Une pareille excuse serait un aveu qu'on est entré dans l'état ecclésiastique sans vocation, parce que Jésus-Christ n'appelle personne à ce saint état sans lui destiner des occupations particulières. Ainsi dire qu'il n'y a plus rien à faire dans l'état ecclésiastique, c'est comme si l'on disait qu'il n'y a plus maintenant de véritable vocation. Mais rien ne serait plus faux qu'un pareil langage; car ce n'est pas seulement pour le temps de la naissance de l'Eglise, mais pour tous les siècles que Jésus-Christ a dit que la moisson était abondante, et qu'il ne manquait qu'un plus grand nombre d'ouvriers pour la cultiver : *Messis quidem multa, operarii autem pauci.* (*Matth.*, IX, 37.) *Levez les yeux*, disait le Sauveur du monde à ses apôtres, *et considérez ces moissons jaunissantes qui n'attendent plus que la faux du moissonneur.* (*Joan.*, IV, 35.) Il voulait marquer par là tant de Juifs indociles, et cette multitude innombrable d'infidèles à la conversion desquels ils devaient travailler. Il ne s'agit pas parmi nous, pour l'ordinaire, de ramener des Juifs et des païens, mais des chrétiens qui n'en ont plus que le nom. Si nous avons été bien appelés à l'état ecclésiastique, pouvons-nous demeurer sans rien faire à la vue de tant d'âmes qui périssent? *Quid hic statis tota die otiosi?* Je viens donc, dans cette instruction, établir les motifs qui nous obligent à fuir l'oisiveté ; et, peut-être serai-je obligé d'en faire une autre pour vous rappeler à quoi les moments d'un ecclésiastique doivent être employés.

PREMIÈRE PARTIE.

L'homme est né pour travailler, comme l'oiseau pour voler, dit le saint homme Job. (V, 7.) Aussi, dans l'état d'innocence, Dieu voulut-il que l'homme eût pour occupation le soin et la culture du paradis terrestre : *Posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur.* (*Gen.*, II, 15.) Il a prétendu, en créant l'univers qu'il n'y eût rien d'absolument oisif dans la nature, comme pour rappeler à l'homme l'obligation où il était de s'occuper sans cesse. Ainsi quand le soleil s'avance, à pas de géant, pour éclairer le monde, il semble dire à l'homme : Lève-toi : ce n'est que pour te guider dans tes travaux que je t'offre ma radieuse lumière; lorsque la nuit aura remplacé le jour, tu pourras aller goûter le repos, jusqu'à ce que mes rayons viennent de nouveau t'inviter au travail. Les esprits célestes sont eux-mêmes perpétuellement occupés, les uns à chanter les louanges du Dieu trois fois saint, les autres à procurer, autant qu'il est en eux, le salut des hommes confiés à leur garde. Le Dieu de l'univers a assigné une destination quelconque à toutes les créatures, et des fonctions particulières à tous les animaux. Les astres, les éléments et les plantes ont également leur occupation déterminée. En un mot, tout se meut dans la nature, sous l'impulsion du souverain Etre, et il faut que toutes les choses créées offrent quelque empreinte de ressemblance avec le Créateur : *Car notre Père céleste n'est pas un seul instant inactif.* « *Pater meus usque modo operatur,* » dit le Sauveur du monde (*Joan.*, V, 17); c'est-à-dire, qu'il est sans cesse appliqué à conserver et à soutenir ce qu'il a créé : la marche des cieux, la fécondité de la terre, le mouvement des eaux, la végétation des plantes, la reproduction des êtres. Hé quoi ! l'homme seul serait-il donc oisif dans la nature? S'il a des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, une langue pour parler, des pieds pour marcher, un cœur pour sentir et pour aimer, n'a-t-il donc pas des mains pour agir, et n'aurait-il été doué du don précieux de l'intelligence que pour croupir dans une honteuse paresse? Non, Messieurs, la qualité d'homme et d'être raisonnable ne doit lui faire que mieux sentir l'obligation où il est de se conformer à la condition de tous les êtres. La conduite de Jésus-Christ ne lui rappelle-t-elle pas éloquemment ce devoir? Il se fait homme : et dès lors il se dévoue à toute espèce de travaux et de peines : *In laboribus a juventute mea.* (*Psal.* LXXXVII, 16.) *Il faut*, dit-il, *que je fasse les œuvres dont ma chargé celui qui m'a envoyé, pendant qu'il est jour : la nuit vient, où il n'est plus temps de travailler :* « *Me oportet operari opera ejus qui misit me, donec dies est ; venit nox quando nemo potest operari.* » (*Joan.*, IX, 4.) Quoi ! celui à qui le ciel appartenait par droit de nature, ne veut l'obtenir que par droit de conquête ; ce n'est pas seulement auprès du puits de Jacob qu'il est excédé de fatigues et de lassitude ; ses moments sont tellement remplis, qu'à peine se donne-t-il le temps de prendre ses repas : *Ita ut non possent neque panem manducare.* (*Marc.*, III, 20.) Il ne borne pas ses travaux à un seul lieu, à une seule ville. Il parcourt les villages, comme les villes et les provinces ; soixante et douze disciples le devancent pour annoncer et préparer sa venue; ses fatigues sont si accablantes, qu'il est obligé de se dérober quelquefois aux importunités de la multitude, pour aller respirer au désert avec ses apôtres : encore n'est-ce pas pour lui un temps de repos, puisqu'il le consacre à leur instruction.

Je me représente, après cela, un ecclésiastique, qui, à peine, dans toute une année, compte un seul jour entièrement rempli ; je me le représente, dis-je, se plaignant de la multitude des occupations qui, selon lui, l'accablent, prétendant s'excuser, sous ce prétexte, de la négligence qu'il met à préparer et à faire ses instructions, ainsi qu'à remplir les autres devoirs indispensables d'un bon pasteur. Comment soutiendra-t-il le contraste frappant qu'il présente, mis en parallèle avec Jésus-Christ et ses apôtres: car les apôtres aussi furent constamment appliqués au travail. *Nous n'avons pas*, dit saint Paul aux Thessaloniciens, *mangé gratuitement le pain de qui que ce soit : la nuit et le jour nous étions livrés à des travaux et à des fatigues continuelles ; nous avons voulu vous servir de modèles, et donner du poids à ce que nous vous avions annoncé; que si quelqu'un ne veut pas travailler, il ne doit pas manger.* « *Neque gratis panem manducavimus ab aliquo ; sed in labore et fatigatione, nocte et die operantes... ut nosmetipsos formam daremus vobis ad imitandum nos; nam, cum essemus apud vos, hoc denuntiabamus vobis quoniam si quis non vult operari, nec manducet.* » (II *Thess.*, III, 6.) Avons-nous, Messieurs, plus de droit au repos que Jésus-Christ et les apôtres ? et quand nous ne serions pas tenus au travail par la qualité de créatures, par notre condition d'hommes, de pécheurs et de chrétiens, n'y serions-nous pas obligés comme ecclésiastiques, comme ministres de Jésus-Christ, représentants et successeurs des apôtres dans les fonctions saintes ?

Saint Jérôme fait un pompeux éloge du fils de Vespasien de ce qu'un soir, ne se rappelant pas avoir fait aucun bien dans le jour, il dit à ses courtisans : Mes amis, voilà une journée que j'ai perdue ! *Amici, diem perdidi !* Si un homme qui ne connaissait ni l'ancienne, ni la nouvelle loi, ni la doctrine du Sauveur et des apôtres, a agi et parlé ainsi, que devons-nous faire nous-mêmes, continue le même Père? *Quod si hoc ille, sine lege, sine Evangelio, sine Salvatoris et apostolorum doctrina naturaliter et dixit et fecit, quid nos oportet facere?* (Hieron., l. III, *in Joan.*) Ah ! Messieurs, les stoïciens eux-mêmes avaient reconnu que le temps n'était donné à l'homme que pour réformer et corriger ce qui devait l'être: *Omne tempus correctionis est.* Comme une pente naturelle

nous porte au mal, nous ne pouvons l'arrêter que par des travaux assidus qui réparent les manquements passés et empêchent les écarts à venir. Voulez-vous être propres à la vertu ? tenez-vous toujours occupés. Voulez-vous que votre cœur soit ouvert à tous les vices ? c'est assez que vous demeuriez sans rien faire : car l'Esprit-Saint a dit que l'oisiveté avait enseigné aux hommes toute espèce de mal : *Multam malitiam docuit otiositas.* (*Eccli.*, XXXIII, 29.) « Comme il n'y a point de vrai guerrier sans armes, » dit saint Ambroise, « il n'y a point non plus de vertu sans exercice : « *Sicut bellator sine armis esse non potest, ita nec sine exercitatione virtus.* » (Amb., *de Cain et Ab.*, I, c. 4.) Or, là où il n'y a point de vertu, il y a nécessairement des vices. Une armée de démons attaque à la fois, dit Cassien, un homme oisif et l'entraîne au péché. Le repos fit tomber dans le vice impur Samson, David et Salomon, qui avaient été invulnérables, les deux premiers dans les combats, et le troisième, dans le temps qu'il était occupé à la construction du temple de Jérusalem. Pouvons-nous espérer d'être plus saints, plus sages et plus forts, si le travail ne sert pas comme de garantie et de bouclier à notre faiblesse ? Je ne suis point surpris quand j'apprends qu'un ecclésiastique paresseux est devenu le scandale de toute une paroisse, de toute une ville, de tout un diocèse, de toute une province : car est-ce dans des conversations inutiles, dans des visites sans but, dans une lâche torpeur que la vertu se soutient ou se défend ? est-ce dans le repos que l'on dompte ses passions ? il n'est pas nécessaire pour être tenté de ne rien faire ; le travail néanmoins est comme une barrière opposée à la fureur du démon. Mais si l'oisiveté vient se joindre à la tentation, le malheureux qui en est l'objet est comme une ville sans défense ; « l'impureté l'attaque et le séduit, presque en même temps, dit saint Bernard ; c'est un incendie qui fait des ravages d'autant plus funestes que l'indolence fournit plus d'aliment à sa flamme. » *Luxuria cito decipit otiosum; gravius urit quem otiosum invenit.* Tous les Pères, d'accord avec la sainte Ecriture, conviennent que l'impureté est la suite la plus ordinaire d'une vie oisive. Ce n'est pas le seul vice qui l'accompagne ; les hommes paresseux sont ordinairement sensuels et intempérants, selon Cassien ; ils n'ont, au jugement de saint Ambroise, qu'une piété faible et languissante ; ils cherchent d'autant plus l'estime qu'ils ont moins de vertu, selon saint Augustin. Dans leur extérieur, on ne remarque ou qu'une dégoûtante négligence ou qu'une sotte et ridicule vanité.

SECONDE PARTIE.

Et d'ailleurs, supposons, contre toute espèce de probabilité, qu'un ecclésiastique négligent pût se préserver du vice : n'a-t-il donc embrassé cet état que pour éviter le mal, et n'est-il pas dans son devoir de travailler à faire le bien ? En effet, pourquoi Jésus-Christ dit-il à ses apôtres : *Je vous ai établis pour avancer, pour produire des fruits afin que ces fruits fussent permanents et durables ? « Posui vos ut eatis et fructum afferatis, et fructus vester maneat.* » (*Joan.*, XV, 16.) Mais il n'est pas possible de recueillir des fruits sans travail, comme il n'est pas possible de moissonner dans la terre que l'on n'a pas ensemencée, ni de remporter la victoire sans combat. Un ecclésiastique pieux et diligent finit toujours par féconder les terres les plus stériles. Nous connaissons, dans un diocèse éloigné, une paroisse où se trouvent quantité de fabriques et d'ouvriers. Un ecclésiastique y ayant été envoyé pour en être le pasteur, se dévoua comme une victime que l'on enverrait à la mort. Tous les vices régnaient dans cette malheureuse paroisse ; la fureur des plaisirs y était à son comble ; les sacrements étaient abandonnés, et les offices de l'Eglise délaissés. Qu'espérer d'un sol aussi ingrat ? Les trois ou quatre premières années se passèrent sans presque aucun résultat ; ou plutôt le ministère du pasteur n'eut d'autre résultat que celui de le faire tourner en ridicule. Cependant il ne se découragea point ; il n'imita pas tant d'ecclésiastiques qui n'ont rien de plus à cœur que d'obtenir leur changement, lorsqu'après un court espace de temps ils n'ont pu réussir à ramener les pécheurs. Insensiblement on fut touché de sa constance et de son zèle ; on goûta et on apprécia la solidité de ses instructions ; hommes et femmes s'approchèrent en foule des sacrements, et j'y ai vu quatre ou cinq cents personnes à l'usage quotidien de l'oraison, et à la visite du très-saint sacrement. Voilà les fruits que produit un bon ecclésiastique dont le zèle ne se ralentit jamais. Placez, au contraire, un prêtre négligent dans la meilleure de toutes les paroisses ; vous la verrez bientôt dégénérer, et enfin elle deviendra le scandale de toutes les paroisses voisines. De là vient que la plupart des Pères appliquent aux pasteurs indolents ces paroles de l'Ecriture : *J'ai passé par le champ de l'homme paresseux, et par la vigne de l'homme insensé, et j'ai trouvé que tout y était rempli d'orties, que les épines en avaient couvert la surface, et que la muraille de pierre en était détruite : « Per agrum hominis pigri transivi, et per vineam viri stulti; et ecce totum repleverant urticæ, et operuerant superficiem ejus spinæ, et maceria lapidum destructa erat.* » (*Prov.*, XXIV, 31.) Ces pauvres paroisses, confiées à des pasteurs indolents, offrent, de toutes parts, les spectacles les plus tristes et les plus désolants ; on n'y découvre que des scandales et des sujets d'amertume. Jésus-Christ l'avait déjà annoncé par cette parabole : *Le royaume des cieux est semblable à un homme qui sema de bon grain dans son champ ; mais pendant que ses gens dormaient, son ennemi vint, sema de l'ivraie au milieu du froment, et se retira. « Cum autem dormirent homines, venit inimicus ejus, et superseminavit zizania in medio tritici, et abiit. »* (*Matth.*, XIII, 25.) Quand les pasteurs veillent, quand ils sont assidus à tous leurs devoirs, le vice n'ose pas lever la

tête ; il est comprimé ou tremblant ; les ennemis de la religion, malgré leur impiété et leur fureur, sont forcés de garder le silence. C'est pour cela que saint Paul voulait que les pasteurs fussent puissants pour exhorter dans la saine doctrine, et renverser les raisonnements pervers des faux sages : *Ut potens sit exhortari in doctrina sana et eos qui contradicunt arguere.* (*Tit.*, I, 9.) Alors la religion est bien connue, parce qu'elle est bien expliquée ; les haines sont étouffées ; les injustices, les usures sont arrêtées ou réparées ; la réserve, la pudeur, la modestie sont en honneur, et exercent un heureux empire. Mais donnez-moi une paroisse gouvernée par un pasteur négligent : une ignorance crasse y règne; il ne s'y trouve presque personne qui puisse rendre raison de sa foi et qui l'entende : *Car*, dit saint Paul, *comment l'entendre sans un prédicateur qui l'explique?* « *Quomodo audient sine prædicante?* » (*Rom.*, X,14.) Qu'il se présente dans cette paroisse un novateur, un schismatique, un hérétique, il sera accueilli et ses impostures prendront la place de la vérité : ce qui a fait dire à Pierre de Blois, « que la négligence des prêtres a fait pulluler une foule d'hérésies funestes. » *Propter negligentiam sacerdotum hodie pullulaverunt hæreses innumeræ et perniciosæ.* Les inimitiés les plus invétérées, les injustices les plus criantes, le libertinage le plus révoltant : voilà, voilà les hideuses orties, les épines sanglantes et la zizanie meurtrière qui infectent le champ du père de famille. Et à qui en est la faute? A qui Dieu en demandera-t-il compte? « En premier lieu, dit saint Bernard, à ceux qui en sont la première cause : je veux dire aux pasteurs paresseux et négligents. » *Inferiorum culpæ ad nullos magis referendæ sunt quam ad desides negligentesque rectores.* Mais auparavant, il faudra, qu'en ce monde même, ils soient jugés et appréciés ce qu'ils valent. Or, vous remarquerez sans peine qu'un prêtre lâche et indifférent pour ses devoirs n'est estimé de personne ; il peut se faire que quelques impies ou libertins ne soient point fâchés de n'en avoir pas un autre ; mais, au reste, ils n'en font aucun cas, et ils voient avec peine que l'instruction de la jeunesse et le dépôt de la morale soient confiés à un simulacre qui ne veut rien faire. Ils sont bien aises, cependant, d'avoir devant les yeux un exemple qui autorise, à leur jugement, le mépris qu'ils font de tous les autres ecclésiastiques qui ne traversent jamais ce lieu sans y être insultés. Voyez, au contraire, une paroisse conduite par un homme exact à remplir tous ses devoirs : l'état ecclésiastique y est en honneur; les prêtres étrangers y reçoivent des marques de respect et de vénération ; les hommes les plus irréligieux ne peuvent s'empêcher d'accorder leur estime à leur pasteur, et ils sont forcés de lui rendre justice.

Qu'il me soit permis maintenant d'interroger un ecclésiastique négligent et de lui dire : Quelle était votre intention lorsque vous vous consacrâtes au sacerdoce? Vous me répondrez, sans doute, que vous n'aviez autre chose en vue que votre salut et celui de vos frères. Et moi je vous dirai : Quoi! vous prétendez travailler à votre salut et à celui de vos frères, et vous ne pouvez souffrir ni l'oraison, ni l'étude, ni la contrainte! Vous ne songez qu'à prolonger votre repos, vous n'avez point de courage pour aller au-devant des pécheurs, et pour vous faire tout à tous! Est-ce ainsi que l'on sauve les âmes? Ecoutez le grand saint Grégoire : « Ce qui m'afflige à l'excès dans la vie des pasteurs, dit-il, c'est que ceux qui nous sont confiés abandonnent Dieu, et nous gardons le silence ; ils croupissent dans la fange des mauvaises habitudes, et nous ne leur tendons pas la main pour les en retirer ; ils périssent, à cause de leurs nombreuses iniquités, et nous les voyons avec indifférence tomber dans les enfers! Eh! comment corrigerions-nous la vie des autres, nous qui sommes si lâches quand il est question de réformer la notre? » *Eia, fratres charissimi, quod me de vita pastorum vehementer affligit... relinquunt namque Deum hi qui nobis commissi sunt, et tacemus ; in pravis actibus jacent, et correptionis manum non tendimus : quotidie per multas nequitias pereunt, et eos ad infernum tendere negligenter videmus! sed quomodo nos vitam corrigere valemus alienam, qui negligimus nostram?* Je sais bien que c'est Dieu qui est le principal acteur dans la conversion des âmes ; mais il veut aussi que leur retour dépende du zèle, il veut, au langage de l'Ecriture, que le vrai pasteur affermisse ce qui était faible, qu'il guérisse ce qui était malade, qu'il lie ce qui était brisé, qu'il ramène ce qui était égaré. (*Ezech.*, XXXIV, 4.) Si le Seigneur se charge de donner l'accroissement, il n'en exige pas moins que Paul plante et qu'Apollon arrose. (*I Cor.*, III, 6.) Malheur, sans doute, à l'homme qui se confie uniquement dans l'homme, et qui y met son appui et son espérance! *mais aussi malheur à moi*, dit saint Paul, *si je néglige d'annoncer le saint Evangile et de remplir un devoir qui est pour moi d'une nécessité indispensable!* « *Necessitas mihi incumbit : væ enim mihi si non evangelizavero?* » (*I Cor.*, IX, 16.) Croyez-vous que les milliers de pécheurs qui se sont convertis aux prédications des apôtres et des hommes apostoliques se seraient convertis et seraient devenus des prédestinés, si ces zélés personnages se fussent contentés de désirer leur conversion ; et que, du reste, ils fussent demeurés les bras croisés? En quelles annales avez-vous jamais vu qu'il se soit opéré des conversions aussi miraculeuses? On se plaint de l'indifférence des fidèles : Eh! comment ne seraient-ils pas indifférents, si nous le sommes nous-mêmes? Hélas! nous avons connu des ecclésiastiques qui ne rougissaient pas de témoigner des craintes qu'il n'y eût trop de conversions, à la suite de certaines instructions vives et touchantes, parce qu'ils redoutaient le surcroît de peines qui pourrait en résulter pour eux!

Mais si nous ne sommes pas sensibles à

la perte de nos frères, soyons du moins sensibles à la nôtre. *O pasteur négligent, véritable idole, quand vous délaissez et dédaignez le soin de votre troupeau*, s'écrie Zacharie, *le glaive du Seigneur s'appesantira sur votre bras engourdi et sur votre œil droit fermé par la nonchalance. Ce bras deviendra sec et aride, et cet œil droit sera enveloppé de ténèbres épaisses.* « *O Pastor et idolum derelinquens gregem! gladius Domini super brachium ejus, et super oculum dextrum ejus; brachium ejus ariditate siccabitur, et oculus dexter ejus tenebrescens obscurabitur.* » (*Zach.*, II, 17.) Tel est le sort dont Dieu menace tout pasteur qui, immobile comme une idole, ne voit rien, ne fait rien, ne dit rien, et semble ne rien entendre de ce qui est utile ou nuisible au salut de son troupeau. Il est ce serviteur inutile dont Jésus-Christ a dit : *Jetez-le dans les ténèbres extérieures où il y aura des pleurs et des grincements de dents.* « *Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores; ibi erit fletus et stridor dentium.*» (*Matth.*, XXV, 30.) Et ailleurs : *Coupez ce figuier stérile : pourquoi occupe-t-il inutilement cette place?* « *Succide illam : ut quid etiam terram occupat?* » (*Luc.*, XIII, 7.) « Ils ne veulent pas partager les peines des hommes laborieux, dit saint Bernard; ils partageront infailliblement les peines des démons : » *In labore hominum non sunt, in labore dæmonum profecto erunt.* « Si vous aviez un serviteur qui n'eût d'autre mauvaise qualité que d'être paresseux, dit saint Jean Chrysostome, ne le puniriez-vous pas de son indolence, comme s'il était voleur et déréglé. » *Otiosum servum, nonne flagellares ut perversum?* Le paresseux est un fardeau si pesant qu'il ne saurait s'élever vers le ciel; la terre elle-même n'est pas capable de le supporter; il faut donc qu'il tombe dans les enfers, comme une masse de plomb : c'est la comparaison de l'Ecriture. (*Exod.*, XV, 10.)

Et quand le pasteur négligent n'aurait point de châtiment à craindre, oserait-il se présenter devant Dieu pour recevoir la récompense du bien qu'il n'a pas fait, ou essayé de faire? Non, Messieurs, ce n'est qu'aux ouvriers que la récompense est promise : *Voca operarios, et redde illis mercedem.* (*Matth.*, XX, 8.) C'est par ce motif que l'Apôtre engageait les Galates à ne point se ralentir, ni se décourager en faisant le bien, parce que la récompense qu'ils attendaient n'aurait point de terme : *Bonum facientes non deficiamus : tempore enim suo metemus non deficientes.* (*Gal.*, VI, 9.)

Que de raisons, Messieurs, pour nous dévouer avec courage et sans interruption à tous nos devoirs! L'homme est né pour le travail. Toutes les créatures ont leur occupation; Dieu lui-même travaille sans cesse; et, d'ailleurs, l'homme qisif contracte l'habitude du vice, comme le fer qui n'est pas employé se couvre de rouille, comme une maison qui n'est pas habitée va toujours en se détériorant. Les paroisses livrées à des pasteurs sans zèle, sont comme un champ sans culture; elles deviennent le repaire de tous les vices; et c'est ainsi que ce consomme la perte des brebis et des pasteurs qui, privés de tous les biens, sont dévonés à tous les maux. Figurez-vous donc, Messieurs, que c'est Jésus-Christ lui-même qui vous répète encore, par ma bouche : *Pourquoi vos jours s'écoulent-ils dans l'oisivete et la paresse?* « *Quid hic statis tota die otiosi?* » Dédaignerez-vous plus longtemps de vous occuper de ces brebis que j'ai tant aimées et que j'ai rachetées par l'effusion de tout mon sang? Je vous ai donné la qualité de pasteurs : est-ce donc pour être indifférents à votre troupeau? Est-ce uniquement pour vous nourrir de son lait et vous revêtir de sa laine? (*Ezech.*, XXXIV, 3, 4.) *M'aimez-vous? paissez mes agneaux; paissez mes brebis.* (*Joan.*, XXI, 15.) Jusqu'ici, peut-être, vous n'avez été pasteurs que de nom. Que votre zèle désormais soit la preuve la plus incontestable de votre qualité. Devenez les modèles de vos confrères. Que craignez-vous? Vous défiez-vous de ma générosité! *Allez aussi vous autres à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable :* « *Ite et vos in vineam meam, et quod justum fuerit dabo vobis.* (*Matth.*, XX, 7.) Je récompense en Dieu; mes apôtres et tous les pasteurs qui ont marché sur leurs traces, en font maintenant l'heureuse expérience. Voulez-vous être admis dans leur délicieuse société? Vivez de manière à ce qu'on puisse dire un jour à chacun de vous : *Courage, bon et fidèle serviteur; parce que vous avez été fidèle dans les petites choses, je vous établirai sur les grandes; Entrez dans la joie de votre Seigneur :* « *Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam : intra in gaudium Domini tui.* » (*Matth.*, XXV, 23). Vos peines ont été de bien courte durée; mais votre repos sera éternel.

DISCOURS X.

SUR LE MÊME SUJET.

Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi. (I *Tim.*, IV, 7.)

J'ai bien combattu, j'ai achevé ma course, j'ai été fidèle.

Est-il un motif plus puissant de consolation qu'un pareil témoignage, lorsqu'on peut se le rendre à la fin de sa carrière? Quelle est heureuse, d'ailleurs, cette paroisse dont le pasteur peut dire comme saint Paul, *J'ai travaillé plus que tous les autres :* « *Abundantius omnibus laboravi.* » (I *Cor.*, XV, 10.) Ah! Messieurs, que la vue de ce que les apôtres et les hommes apostoliques ont fait nous réveille de notre assoupissement, et nous fasse rougir du peu que nous faisons nous-mêmes. « Quoi! » disait saint Charles Borromée, « les apôtres ont tant fait et tant souffert pour mon salut; ils ont passé tant de nuits, sans fermer la paupière; ils ont mené une vie si pauvre et acompagnée de tant d'incommodités et de tant de peines; et moi je demeurerai endormi? » *Ergo illi tam*

multa pro salute mea sunt passæ, tot noctes duxerunt insomnes, tam pauperem vitam traduxerunt, tot sustinuerunt incommoda, et ipse... solus dormiam? (*Hom.*, t. I, p. 209.) Je vous ai indiqué, Messieurs, les motifs que nous avions de bien employer nos instants pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; il s'agit de voir maintenant à quoi ils doivent être employés.

PREMIÈRE PARTIE.

Un bon ecclésiastique trouve qu'il n'a jamais assez de temps pour faire face à toutes ses obligations, tandis que le prêtre négligent en a toujours de reste. C'est que l'un sent le prix du temps et l'importance de ses devoirs, tandis que l'autre n'en fait aucun cas. Vainement l'Esprit-Saint lui crie: *O paresseux, jusqu'à quand serez-vous endormi? quand vous réveillerez-vous de votre sommeil?* «*Usquequo, piger, dormies? quando consurges de somno tuo?*» (*Prov.*, VI, 9.) Vainement Isaïe se plaint de ces sentinelles aveugles qui ne veulent point ouvrir les yeux sur les maux qu'ils ne veulent point guérir; et de ces gardiens muets dont la voix ne se fait jamais entendre, qui ne recherchent que la vanité, le sommeil et les songes: *Speculatores cæci omnes, nescierunt universi; canes muti non valentes latrare: videntes vana, dormientes, et amantes somnia.* (*Isai.*, LVI, 10.) Semblables à ces hommes qui étaient accourus à Capharnaüm pour voir le Sauveur du monde, ils diraient volontiers comme eux : *Qu'avons-nous à faire pour accomplir l'œuvre de Dieu?* «*Quid faciemus ut operemur opera Dei?*» (*Joan.* VI, 28.) Eh ! comment ce pasteur peut-il demander ce qu'il a à faire, lorsque tant d'obligations le pressent? N'est il pas médiateur, prédicateur, docteur, directeur, pacificateur, médecin spirituel des malades, défenseur de la foi, de la morale, de la piété? Or, s'il veut remplir, comme il faut, tous ces titres, il lui sera impossible de mener une vie oisive.

I. Les prêtres sont des médiateurs entre Dieu et les hommes, chargés de plaider auprès de lui leurs intérêts spirituels : *Ils pleureront*, dit un prophète, *entre le vestibule et l'autel, et diront : Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, et n'abandonnez pas votre héritage à l'opprobre.* « *Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes, ministri Domini, et dicent : Parce, Domine, parce populo, et ne des hæreditatem tuam in opprobrium.* » (*Joel*, II, 17.) C'est un devoir pour le prêtre de prier constamment, d'abord pour lui-même, et ensuite pour le peuple. (*Hebr.*, VII, 27.) « Pourquoi donc, dit saint Ambroise, quand le ministère vous laisse quelques instants de libres, ne les consacrez-vous pas à de saintes lectures? pourquoi n'allez-vous pas rendre visite à Jésus-Christ? pourquoi ne vous entretenez-vous pas avec Jésus-Christ? pourquoi n'écoutez-vous pas Jésus-Christ? Nous lui parlons dans la prière, et nous l'écoutons en lisant ses divins oracles. » *Cur non illa tempora, quibus ab ecclesia vacas, lectioni impendas? cur non Christum revisas? Christum alloquaris? Christum audias? Illum alloquimur, cum oramus; illum audimus, cum divina legimus oracula.* Serions-nous assez ennemis de nos propres intérêts, pour vouloir nous priver des grâces que nous pourrions obtenir? ou serions-nous du nombre de ceux qui croient ne rien faire quand ils prient? Les apôtres ne pensaient pas ainsi lorsqu'ils chargeaient les diacres de la distribution des aumônes et des fonctions moins importantes du saint ministère, se réservant principalement la prière et la dispensation de la divine parole. Non que les diacres ne priassent pas, et même n'instruisissent pas; mais les apôtres s'en faisaient un devoir plus capital, plus sérieux, plus constant : *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.* (*Act.*, VI, 4.) Vous ne tarderez pas à reconnaître, Messieurs, si vous ne l'avez pas reconnu encore, que l'homme ne peut rien et ne réussit à rien tout seul : C'est donc aux pieds du Seigneur que nous devons aller chercher notre suffisance. *Sufficientia nostra ex Deo est.* (I *Cor.*, III, 5.) Les ecclésiastiques les moins occupés sont souvent ceux qui prient le moins; ce sont ceux-là pour l'ordinaire qui sont plus infidèles à l'oraison, à la visite du saint sacrement, à la récitation du rosaire, à l'examen particulier, et à de pieuses lectures. De là tous les autres devoirs sont remplis avec nonchalance; de là cette tiédeur qui, trop souvent les conduit au péché mortel. Combien pourraient dire avec plus de raison que le Roi-Prophète: *J'ai été frappé comme l'herbe des champs, et mon cœur s'est desséché, parce que j'ai oublié de manger mon pain.* « *Percussus sum ut fenum, et aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum.* » (*Psal.* CI, 5.) Hélas ! ils n'ont pas même l'air de se douter de leurs obligations, et ils paraissent néanmoins aussi tranquilles que si personne ne les accomplissait avec plus d'exactitude.

II. Tout pasteur est prédicateur du saint Evangile. Or, est-il possible de vivre dans la nonchalance, quand on est chargé d'un pareil devoir? Vous ne savez à quoi vous occuper! dirai-je à un de ces prêtres négligents. Mais votre instruction pour dimanche est-elle prête? N'êtes-vous pas du nombre de ceux qui ne la préparent que la veille, comme si les paresseux avaient droit à des lumières infuses? Ne vous êtes-vous pas contenté de consulter un auteur, sans examiner si ses conceptions étaient appropriées au besoin de votre paroisse? Votre instruction est elle de nature à plaire, à convaincre et à toucher! Vous hésitez! ce qui me porte à croire qu'elle n'a pas ces qualités. Recommencez donc; biffez, corrigez; ne plaignez pas votre peine : il s'agit du salut des âmes. Votre instruction est aussi bien que vous pouviez la faire : je le suppose; mais la savez-vous imperturbablement? Votre ton sera-t-il plein de dignité, et cependant simple, naturel, intelligible à tous? Vous êtes-vous

suffisamment exercé pour ne pas forcer, fausser, changer votre voix? Votre prononciation sera-t-elle claire, nette, agréable? Aurez-vous une aisance modeste, sans présomption ni excès de timidité? Serez-vous plus père qu'orateur? Votre langage sera-t-il celui d'un ami dont les paroles coulent de source, et non celui d'un patient qui subit la torture? Vraiment, me dira quelqu'un, l'ouvrage ne nous manquera pas, s'il faut prendre autant de peine pour annoncer la parole sainte! Mais à quoi bon se tant tourmenter pour parler à des ouvriers, à des vignerons, des laboureurs, des femmes ignorantes? Vous auriez raison, Messieurs, de faire ces observations, si l'affaire du salut était peu de chose, ou si l'âme du dernier des villageois était d'un moindre prix que celle des princes de la terre; mais comme elles sont toutes d'une égale valeur, comme Jésus-Christ les a toutes rachetées par son sang adorable, comme d'ailleurs votre récompense sera mesurée sur les peines que vous vous serez données pour vos frères, quels qu'ils soient, il me semble que vous devriez avoir plus de générosité et de courage pour leur sanctification. Je dis pour leur sanctification : car il ne s'agit point ici de vous faire la réputation d'habile homme; vous seriez un profane, si vous vous proposiez un pareil but. Mais la simplicité et le naturel ont aussi leur perfection; on n'arrive pas en un seul jour à se mettre à la portée de tous, en annonçant la parole de Dieu d'une manière instructive et solide; il faut un certain temps d'exercice pour acquérir cet air de bonté et de persuasion qui gagne les cœurs. Les bons orateurs sont si rares qu'à peine chaque siècle en produit-il un seul; mais les vrais prédicateurs du saint Evangile ne le sont guère moins. Celui-ci manque de zèle : ce n'est plus dès lors qu'un déclamateur; celui-là manque de foi : ce n'est plus dès lors qu'un hypocrite, un bouffon ou un sacrilége; cet autre manque d'exactitude : ce n'est plus la parole de Dieu, la saine doctrine qu'il annonce; mais les conceptions hasardées ou mensongères de l'homme.

III. Outre le devoir général de l'instruction que le pasteur doit à tous, n'est-il pas chargé encore de faire connaître la religion aux enfants? Or, pour remplir comme il faut cette fonction, ne faut-il pas qu'il s'y prépare? Ce n'est pas peu de chose assurément que d'intéresser des esprits aussi légers, et de fixer, sur les vérités les plus sérieuses, des têtes aussi évaporées et volages. S'il ne s'agissait que de leur faire retenir des mots, la mémoire ferait ici la plus grande partie des frais; mais il est question surtout de dissiper leur ignorance, de leur faire goûter et chérir la vertu, de détruire leurs passions naissantes, de les prémunir contre les piéges qui les attendent dans le monde et quelquefois au sein même de leur famille, de les bien pénétrer de la fin pour laquelle ils ont été placés sur la terre, des devoirs religieux et sociaux qu'ils auront à remplir, et enfin de l'éternité heureuse ou malheureuse qui suivra infailliblement leur trépas. Tout cela vaut bien la peine qu'on s'en occupe sérieusement.

Mais, dira-t-on, faut-il tant se donner de peine pour des enfants? Ah! Messieurs, pour des enfants? Mais ces enfants ne sont-ils pas appelés à la vie éternelle? et, *Seigneur, la vie éternelle ne consiste-t-elle pas à vous connaître, ainsi que votre divin Fils que vous avez envoyé sur la terre?* « *Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.* » (*Joan.*, XVII, 3.) Pour des enfants! « Bon Jésus! s'écriait le savant et pieux Gerson, qui dédaignera de s'abaisser jusqu'à eux, après l'exemple que vous en avez donné? » *O bone Jesu! quis ultra, post te, verecundabitur humilis esse ad parvulos?* « Pour des enfants! » Mais c'est dans ces enfants que l'Eglise établit ses plus riches espérances. Vous vous plaignez vous-mêmes qu'il n'y a presque plus rien à faire avec des personnes d'un certain âge; et vous négligeriez cet âge si tendre, si intéressant, si flexible? Vous voulez donc que le Seigneur vous attribue ses déréglements monstrueux dont vous n'aurez pas détruit le germe; cette impiété prématurée dont vous n'aurez pas pris la précaution de leur inspirer de l'horreur? Vous voulez donc être témoins plus tard de leurs alliances toutes païennes, et des suites funestes qui accompagneront ces criminelles unions? Arrêtez, arrêtez, autant qu'il est en vous, la dégénération toujours croissante des mœurs, et sauvez les restes d'Israël que vous pouvez garantir du naufrage.

DEUXIÈME PARTIE.

I. Vous n'êtes pas seulement chargés des enfants de onze, douze et treize ans; vous aurez quelquefois, dans votre paroisse, des jeunes gens et des jeunes personnes de dix-huit à vingt ans, qui n'auront pas encore participé au banquet de Jésus-Christ, soit par leur propre négligence, soit par la négligence de ceux que Dieu avait chargés de leur instruction. Qu'ils sont à plaindre! ils ne savent pas même, peut-être, qui les a créés, ni ce qu'ils doivent croire et pratiquer. Et vous seriez en peine, après cela, de savoir à quoi vous occuper? Ah! Messieurs, voilà une occupation vraiment digne de vous. Prenez un temps commode pour eux, quoique quelquefois incommode pour vous; assujettissez-vous de bon cœur à les instruire : ils seront sensibles à vos peines, croyez-le bien; mais fussent-ils ingrats, Dieu, incontestablement, ne le sera point.

II. Vous trouverez la même ignorance quelquefois en des gens déjà engagés dans le mariage. Devez-vous les abandonner, parce qu'ils se montrent, dès le principe, moins abordables? Non, Messieurs; avec un peu de constance et de zèle vous en viendrez à bout, et si Dieu, comme il faut l'espérer, bénit vos prières, votre prudence et vos efforts, vous n'aurez pas de consolations plus douces que celle-là.

III. Il y a des ecclésiastiques qui sont trop

craintifs à l'égard des grands pécheurs : ils s'imaginent qu'ils exposent leur salut en les engageant à se rapprocher d'eux. Ce n'était pas la disposition de saint François de Sales, qui disait : « Il faut périr avec eux, ou essayer de les sauver. » L'excès de charité qu'il avait pour eux le porta à dire un jour ces tendres paroles : « Il me semble qu'il n'y a que moi et Jésus-Christ qui aimons cordialement les pécheurs. » Un saint religieux de l'ordre de Saint-François, Antoine de Ségovie, avait coutume de dire que, si Dieu lui avait déjà fait la grâce de le placer dans son paradis, il s'estimerait encore heureux d'en sortir pour aller travailler au dehors à la réconciliation des pécheurs, et que, quand il aurait déjà un pied sur la porte du ciel, il ne ferait pas difficulté de l'en retirer promptement pour voler au secours d'un coupable qui aurait besoin de son assistance. (*Pinamonti*, p. 560.)

IV. Les mariages à réhabiliter : voilà encore de quoi occuper un bon pasteur. C'est une sollicitude que n'avait pas l'Eglise dans les siècles précédents ; mais qui, en nos jours, est inévitable. Oh ! combien de mérite acquiert un bon ecclésiastique qui ne néglige rien pour faire cesser dans sa paroisse un pareil scandale ! Il y réussira toujours, plus ou moins, si la douceur, l'aménité et la prudence le guident dans toutes les démarches qu'il fait pour cela ; s'il n'y a point de boutade dans sa conduite, point d'amertume dans ses discours, et, surtout, s'il est attentif, prévenant, désintéressé, et même généreux. Que n'avons-nous pas à gagner en assistant l'Eglise dans cet enfantement spirituel ?

V. Ajoutons à ce zèle celui que doit avoir tout pasteur pour réconcilier les ennemis et les personnes divisées. Voilà une fonction bien digne du ministre d'un Dieu de paix qui a dit : *Heureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu.* (*Matth*, V, 9.) Ceux qui sont le plus acharnés contre leurs ennemis, ne vous sauront pas mauvais gré, pour l'ordinaire, de vos démarches pour opérer une réconciliation ; et, si vous venez à réussir, ce que vous devez espérer plus que tout autre, on ne cessera de bénir votre nom.

VI. Les malades ont un médecin pour le corps ; mais ils sont souvent encore bien plus souffrants quant à l'âme : et c'est vous qui devez travailler à leur guérison spirituelle. Le médecin corporel ne vient pas ordinairement à moins qu'il ne soit appelé ; pour vous, médecin de l'âme, n'attendez pas qu'on vous prévienne. Ne vous faites pas la réputation d'homme dur et hautain, à l'égard de ceux qui vous résistent : toutes les portes finiraient par vous être fermées. Mais, on vous les ouvrira si vous êtes patients, honnêtes, bienveillants. Ne vous découragez donc pas si l'on vous repousse : il s'agit d'une âme à sauver ; aimez-la plus qu'elle ne s'aime elle-même ; et, quand après la plus obstinée résistance, elle consent enfin à vous accueillir, ne lui adressez pas un seul mot de reproche. Quel que légères que soient les dispositions que vous aurez fait naître en elle, souvenez-vous que, quand il est question de l'article de la mort, le prêtre n'a rien à risquer pour lui-même en administrant les sacrements de pénitence, d'extrême-onction et d'eucharistie, et n'imitez pas ceux qui contre l'esprit formel de l'Eglise, se bornent à donner l'absolution, ou, tout au plus l'extrême-onction aux mourants. Visitez encore vos malades après les avoir administrés : c'est alors souvent que l'on fait le plus de bien aux malades, en affermissant leurs bonnes résolutions, ou en leur faisant naître des sentiments de repentir qu'ils n'avaient pas, peut-être, encore éprouvés.

VII. Après avoir donné le temps nécessaire à ces différents devoirs, vous aurez encore, je le suppose, quelque loisir. Consacrez-le à étudier le dogme, afin de ne rien dire qui ne soit très-orthodoxe. Tâchez aussi d'acquérir une connaissance suffisante de la morale, pour être en état d'apprendre aux fidèles ce qu'ils doivent à Dieu et au prochain, comme ce qu'ils se doivent à eux-mêmes. Il faut que si votre science n'est pas étendue, elle soit du moins médiocre, et vous mette dans le cas de pouvoir vous décider dans les cas ordinaires, et douter dans les cas extraordinaires. Pour cela, qui ne voit combien il est indispensable de ne point abandonner l'étude de la théologie, sans laquelle on perd bientôt les faibles connaissances que l'on avait acquises ?

VIII. Un pasteur n'est pas appelé seulement à travailler à la conversion des pécheurs, il faut qu'il s'occupe à faire avancer les âmes ferventes dans les voies de la perfection. Il doit donc connaître d'une manière convenable les auteurs ascétiques et la marche à suivre dans la direction des âmes pieuses. Autrement il leur fera prendre une fausse voie, et arrêtera leurs progrès, au lieu de les avancer ; quelquefois même il deviendra la cause de leur perte éternelle, parce qu'il fixera sur lui-même toute sa sensibilité et l'affection de leurs cœurs, qui naturellement se portaient vers Dieu. Ainsi s'accomplira cette parole de l'Ecriture : *Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse* : « *Cæcus, si cæco ducatum præset, ambo in foveam cadunt.* » (*Matth.*, XV, 14.)

IX. Je suppose que vous ayez encore du temps de reste, n'en avez-vous pas besoin pour vous former au chant ecclésiastique, pour étudier les rubriques et les cérémonies, pour dresser vos enfants de chœur à bien servir la messe, à y répondre avec exactitude, à se tenir modestement dans l'église ? Vous pourriez employer aussi ces moments à instruire une personne de bonne volonté sur la manière d'apprendre aux ignorants les principales vérités de la religion, les actes des vertus théologales, et même la méthode de faire oraison, n'oubliant pas de rappeler les indulgences que les souverains pontifes ont accordées à ceux qui exercent ces œuvres spirituelles de miséricorde. Encore une fois, Messieurs un bon ecclésiastique n'a jamais

du temps de reste. Loin de prolonger son repos, il retranche de son sommeil tout ce qu'un soin raisonnable de sa santé n'exige pas : et cela, non pas pour se livrer à des veilles paresseuses, mais pour vaquer à la prière, à la méditation, à de saintes lectures, aux études et aux recherches que demande la perfection de notre saint état. Durant la plus grande partie de l'année, il devance le lever du soleil, et quand la lumière du jour se montre à la terre, il a déjà fait son oraison, récité une partie considérable de son office, consacré un certain temps à la lecture des livres saints, et fait sa préparation pour célébrer les divins mystères. Il donne à chaque chose le temps qu'elle demande raisonnablement, ni plus ni moins ; sans rien précipiter, il ne fait rien non plus avec trop de lenteur ; ses directions ne se transforment pas en des entretiens oiseux. Prodigue de son temps pour la conversion des pécheurs, il a ses moments aussi pour l'instruction des ignorants, pour la consolation des affligés, pour le soin de sa maison, pour la visite de ses paroissiens, pour l'accomplissement des devoirs de bienséance, d'honnêteté et d'amitié. Ami de l'ordre, il sait, au commencement de la semaine, ce qu'il aura à faire jusqu'à la fin, et la première heure du jour lui indique ce qu'il fera jusqu'à la dernière. Il se fait à lui-même un règlement dont il ne s'écarte jamais, quand des raisons majeures ne s'opposent pas à ce qu'il l'observe : car il sait que rien ne nuit plus au bon emploi du temps que l'instabilité et l'inconstance. Quand il le faut pourtant, il quitte promptement et sans murmure, l'occupation qui lui plaît davantage, pour se livrer à toute autre à laquelle le Seigneur l'appelle. Ce qu'il ne pourra pas faire dans un temps de grands travaux, il le prépare d'avance, pour n'être jamais pris au dépourvu. *Heureux*, dit Jésus-Christ, *le serviteur que son maître trouvera ainsi occupé quand il viendra; en vérité, je vous le dis, il l'établira sur tous ses biens:* « *Beatus ille servus quem, cum venerit dominus ejus, invenerit sic facientem: amen, dico vobis, quoniam super omnia bona sua constituet eum.* » (*Matth.*, XXIV, 46, 47.) Donnez-nous, ô mon Dieu, cette disposition ; faites que nous sachions racheter le temps, parce que les jours sont mauvais : *Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt* (*Eph.*, V, 16) ; afin qu'après ce triste pèlerinage, nous puissions paraître avec confiance devant le Fils de l'homme.

DISCOURS XI.

SUR L'OBLIGATION D'ANNONCER LA PAROLE DE DIEU.

Væ mihi si non evangelizavero! necessitas enim mihi incumbit. (I *Cor.*, IX, 16.)

Malheur à moi si je n'annonce l'Evangile! car c'est pour moi une nécessité.

Savoir si l'on peut être élevé à la dignité sacerdotale quand on est incapable d'annoncer la parole sainte, c'est une question qui me paraît inutile quand on s'adresse à une assemblée ecclésiastique composée en grande partie de pasteurs, ou d'autres prêtres chargés du soin ou de la conduite d'un troupeau quelconque. En effet, il est incontestable que tout homme exerçant les fonctions curiales, tout vicaire et autres prêtres qui leur sont assimilés, sont obligés strictement, et par la nature même de leur destination, à annoncer la parole de Dieu, avec plus ou moins de perfection, selon l'étendue de leurs talents ou les différents postes qu'ils occupent. Que nous importe ici la discussion des divers théologiens, savoir : si l'on peut exiger d'un prêtre uniquement occupé aux fonctions de sacristain ou de chantre, dans une grande localité, qu'il soit capable d'annoncer le saint Evangile ; s'il est incontestable que l'exception ne nous regarde aucunement ? Il est remarquable néanmoins que l'évêque, lorsqu'il est sur le point de conférer l'ordination sacerdotale, dit indistinctement à tous ceux qui s'y disposent : *Sacerdotem oportet prædicare.* Il ajoute aussitôt : *Sit doctrina vestra spiritualis medicina populo Dei ; sit odor vitæ vestræ delectamentum Ecclesiæ Christi.* Paroles qui mettent au même rang l'obligation de prêcher et celle de bien vivre ; paroles confirmées par ce que l'évêque ajoute : *Ut prædicatione atque exemplo ædificetis domum, id est, familiam Dei.* Et afin que les ordinands ne regardent pas cette double obligation de bien vivre et d'annoncer la parole sainte comme une simple exhortation, l'évêque ajoute ces paroles, capables de faire réfléchir et trembler les plus insouciants et les plus intrépides : *Quatenus, nec nos de vestra provectione, nec vos de tanti officii susceptione damnari a Domino, sed remunerari potius mereamur.*

Ce peu de paroles sérieusement méditées seraient plus que suffisantes pour convaincre tous ceux qui ont charge d'âmes de l'obligation d'annoncer la parole de Dieu. Mais il importe de traiter ce sujet avec plus d'étendue, afin de ne laisser aucun retranchement à la négligence. Mère du Verbe éternel, qui est la parole vivante du Père, obtenez-nous la grâce de comprendre la nécessité indispensable où nous sommes d'instruire les fidèles. *Ave, Maria.*

L'Ancien comme le Nouveau Testament, l'autorité des saints docteurs, des conciles et des théologiens, établissent avec une égale force l'obligation qu'ont les pasteurs des âmes d'annoncer la parole de Dieu.

Ecoutons le Seigneur parlant à Isaïe : *Clama, ne cesses*, lui dit-il ; *quasi tuba exalta vocem tuam, et annuntia populo meo scelera eorum.* (*Isa.*, LVIII, 1.) Et ailleurs : *Super muros tuos* (ô Jérusalem), *constitui custodes : tota die, et tota nocte, in perpetuum non tacebunt. Qui reminiscimini ne taceatis.* (*Isa.*, LXII, 6.)

Quelles comparaisons ! Comme la sentinelle veille le jour et la nuit pour avertir de l'approche de l'ennemi, ainsi un pasteur doit non-seulement toujours veiller, mais être toujours prêt à faire entendre sa voix : *Tota die et tota nocte non tacebunt.*

Remarquez aussi qu'il faut avoir oublié Dieu pour garder le silence. *Qui reminiscimini Domini, ne taceatis.* (*Isai.*, LXII, 6.) Aussi le même prophète compare-t-il les pasteurs silencieux à ces animaux indolents à qui a été confiée la garde d'une maison, et qui se taisent pendant que les voleurs la pillent et la dévastent : *Canes muti non valentes latrare.* Que nos oreilles ne soient pas tellement délicates qu'elles ne puissent supporter ce langage de l'Esprit-Saint. Ces pasteurs s'occupent des choses les plus vaines, quand ils devraient appeler l'attention de leurs brebis sur les malheurs qui les menacent : *Videntes vana;* ils dorment, ils sommeillent, ils aiment les rêveries, les vains songes, quand à leurs yeux le loup déchire, met en pièces, dévore le troupeau : *Dormientes et amantes somnia.* (*Isa.*, LVI, 10.) O pasteur qui auriez ce caractère insouciant, vous délaissez votre bergerie, vous la trahissez ! Non, vous n'êtes pas le père des brebis confiées à votre garde : vous n'êtes, au langage de l'Ecriture, qu'un vain simulacre et une idole muette et aveugle : *O pastor et idolum, derelinquens gregem!* (*Zach.*, XI, 17.) Vous avez des yeux, et vous semblez ne pas voir les calamités de votre peuple; vous avez des oreilles, et vous paraissez ne pas entendre le cri de leurs iniquités, qui s'élèvent jusqu'au ciel; vous avez une langue, et l'on dirait que vous ne pouvez vous en servir pour les inviter à la conversion et à la pénitence ! Ce n'est pas moi, mes vénérables Pères, qui vous adresse ces réflexions; je n'en aurais pas le droit : c'est Dieu lui-même : *O pastor et idolum, derelinquens gregem!*

Rappelez-vous aussi ce que vous avez lu tant de fois dans Ezéchiel : *Si me dicente ad impium : Morte morieris, non fueris locutus, ut se custodiat impius a via sua mala, sanguinem ejus de manu tua requiram.* (*Ezech.*, III, 18.) Quelle obligation, Messieurs, que celle dont l'omission est comparée, dans l'Ecriture, à un crime capital ! Quel crime que celui dont ceux-là se rendent coupables qui ont perdu le souvenir de la Divinité, dont ils ont follement usurpé les droits en devenant des idoles ! Quelle négligence que celle dont l'Esprit-Saint ne parle que comme d'un meurtre et d'une atrocité digne des plus grands supplices !

Mais que la loi et les prophètes ne nous parlent plus : aussi bien ils n'annoncent que terreurs et menaces ! Parlez vous-même, tendre époux de l'Eglise, Agneau sans fiel et sans amertume, ô Jésus, qui êtes la douceur même ! Parlez, saints apôtres, qui avez le privilége de ne rien dire qui ne vous soit inspiré par celui qui a promis d'être avec vous jusqu'à la consommation des siècles ! Parlez, saints docteurs de l'Eglise, qui en êtes le flambeau et la lumière.

« Il faut, dit Jésus-Christ, que celui qui sera le premier parmi vous, se regarde comme le dernier de tous : » c'est-à-dire qu'il se dévoue à d'autant plus de peines et de travaux qu'il a été plus élevé. Et à quelles peines, à quels travaux, Seigneur, voulez-vous qu'il se consacre? Le voici : Allez, mes apôtres; allez mes représentants; allez, mes disciples; allez, vous tous qui êtes les dispensateurs de mes mystères, allez prêcher l'Evangile : *Euntes, prædicate Evangelium.* (*Marc.*, XVI, 15.) Et à qui, Seigneur? A tous les hommes, sans exception. Que le son de vos paroles retentisse aux oreilles de tous : des grands et des petits, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants; vous êtes redevables à tous de ce pain vivifiant dont la distribution vous est confiée : *Omni creaturæ.* Mais, Seigneur, vous restreindrez, au moins, les lieux où il nous faudra accomplir ce pénible ministère ! Non, mes chers apôtres; vous devez être les modèles de tous les prêtres et de tous les pasteurs qui doivent venir après vous dans la suite des siècles; il faut que vous détruisiez, par avance, les prétextes qu'ils pourraient alléguer, pour se dispenser d'évangéliser un petit troupeau, quand ils verront que le vôtre a été si innombrable et si immense. Du moins, Seigneur, vous n'exigez pas de nous que nous nous transportions chez les peuples lointains dont le langage et les mœurs nous sont inconnus ! Je ne fais aucune exception : *Enseignez toutes les nations : « Docete omnes gentes. »* (*Matth.*, XXVIII, 19.) Traversez les mers, allez aux extrémités du monde, enfoncez-vous dans les solitudes, gravissez les montagnes, et partout où vous rencontrerez quelques traces d'hommes, faites diligence pour les découvrir, et regardez comme un devoir sacré pour vous de les instruire. Mais quels sont les principaux points sur lesquels vous exigez que portent nos instructions? *Docete eos servare omnia quæcunque mandavi vobis.* (*Ibid.*) Rappelez-leur cette loi éternelle qui a été gravée dans tous les cœurs, et qui ne souffre aucune exception, ni pour les temps, ni pour les lieux; je ne suis pas venu la détruire, mais l'accomplir et en presser l'accomplissement. Dites à tous qu'un seul *iota* n'en peut périr. Ajoutez à cette prédication celle des préceptes et des conseils que je suis venu donner aux hommes : *Ce que je vous dis à l'oreille, prêchez-le sur les toits.* (*Matth.*, X, 27.) Je vous députe à une pêche mystérieuse : ma parole, voilà le filet que vous jetterez dans l'océan de ce monde pour prendre les hommes. Mais, Seigneur, le monde est si pervers qu'il ne pourra supporter une doctrine si sublime et si pure. *S'ils ont écouté et observé ma parole, ils écouteront et observeront la vôtre : « Si sermonem meum servaverunt, et vestrum servabunt. »* (*Joan.*, XV, 20.) Mais le déréglement des mœurs est à son comble; l'impiété et l'idolâtrie règnent partout; toutes les passions sont déchaînées sur la terre : les premières paroles qui sortiront de notre bouche vont enflammer contre nous la fureur des méchants. Je le sais, et je ne vous dissimule point que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups : n'importe, il faut que vous instruisiez et que vous me rendiez témoignage : *Et vos testimonium*

perhibebitis. (*Joan.*, XV, 27.) Mais la mort pourra bien être le résultat de notre zèle. N'en doutez pas. Je vous prédis même que *l'heure vient où quiconque vous fera mourir, croira faire une œuvre agréable à Dieu* (*Joan.*, XVI, 2) ; *mais ne craignez pas ceux qui ne peuvent tuer que le corps ; craignez seulement celui qui peut perdre, tout à la fois, le corps et l'âme dans les feux de l'enfer.* (*Matth.*, X, 28.) Au reste, je veille sur vous : les hommes seront impuissants pour vous nuire, si je ne leur accorde ce pouvoir ; un seul cheveu ne tombera pas de votre tête sans la volonté de votre Père céleste. Mais, Seigneur, vous nous envoyez auprès d'hommes instruits et savants ! Comment aurons-nous le courage de les aborder même, n'ayant aucun de ces talents qu'ils estiment et recherchent dans ceux qui se donnent pour maîtres et docteurs des autres? Allez et ne craignez rien : je vous donnerai un langage et une sagesse auxquels vos plus terribles adversaires ne pourront résister. Mais le courage nous abandonne; nous reculons d'effroi à la seule perspective d'un si difficile ministère. Gardez-vous de parler ainsi ; vous ne seriez plus, avec de pareils sentiments, mes apôtres et mes disciples. *Quiconque met la main à la charrue et se retourne pour regarder en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu.* (*Luc.*, IX, 62.) Craignez, craignez plutôt le sort du serviteur inutile contre lequel j'ai prononcé cette sentence : *Qu'on lui lie les pieds et les mains, et qu'il soit jeté dans les ténèbres extérieures où il n'y aura que pleurs et que grincements de dents.* (*Matth.*, XXII, 13.) Au reste, quand j'exige de vous que vous prêchiez l'Evangile, je ne veux pas que vous suiviez l'impulsion d'un zèle aveugle qui ne connaît ni règle, ni modération, ni prudence; je veux, au contraire, que vous soyez prudents comme des serpents, et simples comme des colombes. (*Matth.*, X, 16.)

Voilà, vénérables confrères, l'obligation de la prédication clairement énoncée dans la sainte Ecriture. Un esprit judicieux y découvre aussi très-facilement la méthode qu'on doit observer en annonçant la parole sainte ; et j'essayerai de vous en donner quelques développements dans un autre discours : celui-ci n'ayant d'autre but que d'établir l'obligation de prêcher.

Consultons maintenant les écrits du grand Apôtre qu'on a appelé, à juste titre, le plus excellent interprète du saint Evangile. Il parle à son disciple Timothée qui d'un naturel timide, ainsi que l'ont remarqué les commentateurs, n'osait se livrer au ministère de la prédication. Allons, mon fils, lui disait-il, *le Seigneur ne nous a pas donné un esprit de crainte, mais de courage, d'amour et de prudence. Ne rougissez donc pas de rendre, par la prédication, témoignage à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Faites-vous honneur des chaînes dont ce même ministère m'a chargé. Travaillez à la prédication de l'Evangile, selon la force que vous donne ce Dieu de bonté qui nous a établis dans une sainte liberté.* (II *Tim.*, I, 7-9.) C'est encore à ce sujet que le même Apôtre l'engageait à faire revivre la grâce de sa vocation, grâce qu'il avait reçue par l'imposition de ses mains. Comme s'il disait la grâce du sacerdoce est par-dessus tout une grâce de prédication. Dès qu'on néglige cette fonction, la vocation s'assoupit et dépérit : *Il nous a appelés l'un et l'autre à une vocation sainte : « Vocavit nos vocatione sua sancta. »* Pourquoi? Pour prêcher l'Evangile. Oui, *c'est pour cela que je suis prédicateur et apôtre : « In quo vocatus sum prædicator et apostolus: » c'est pour cela que je souffre, sans en rougir, les persécutions les plus atroces : « Ob quam causam etiam patior et non confundor. » Car je sais à qui je me suis confié : et je suis certain que mon Dieu est assez puissant pour conserver jusqu'au jour de ses récompenses le souvenir du dépôt sacré de la saine doctrine que j'ai prêchée aux fidèles.* Vous semblez ignorer, mon cher fils, ce que vous devez prêcher aux peuples : Eh bien ! souvenez-vous, et ne vous écartez pas des salutaires instructions que vous avez entendues de moi ; marchez sur mes traces : et toutes les fois que vous annoncerez la parole sainte, ranimez la foi des peuples; parlez-leur de l'amour immense de Jésus-Christ pour les hommes, et de l'amour qu'ils doivent réciproquement avoir pour lui : *Formam habe sanorum verborum quæ a me audisti in fide et dilectione in Christo Jesu.* (*Ibid.*, 13.) C'est là le précieux dépôt que je vous ai confié, et que je vous engage à garder fidèlement par la grâce de l'Esprit-Saint qui veut bien se communiquer à nous : *Bonum depositum custodi per Spiritum sanctum qui habitat in nobis.* (*Ibid.*, 15.) Oh ! Messieurs, que ces paroles sont belles, touchantes, pressantes et instructives ! Vous croiriez, peut-être que ce n'est là qu'une simple exhortation du grand Apôtre, et non pas un ordre formel qu'il intime à Timothée, et dans sa personne, à tous les pasteurs des âmes. Ecoutez-donc l'adjuration frappante qu'il ajoute sur ce sujet, dans le chapitre IV^e^ de la même épître. *Je rends,* dit-il, *ce témoignage devant Dieu et devant Jésus-Christ qui doit juger les vivants et les morts, au nom de son avénement et de son royaume : Mon cher fils, prêchez la parole sainte ; faites instance auprès des fidèles, à temps et à contre-temps ; raisonnez, conjurez, reprenez, en toute patience et en toute doctrine.* Remarquez, Messieurs, que l'Apôtre, avant de rendre témoignage à la nécessité du devoir de la prédication, commence par se constituer en la présence de son grand Dieu qui pèse toutes ses paroles au poids de son sanctuaire ; il semble qu'il l'interroge d'avance sur ce qu'il doit dire, et il ne parle que d'après ses ordres et sa volonté. Il se représente Jésus-Christ, le juge des vivants et des morts; il se place au rang de ceux qui vont entendre une sentence de salut ou de réprobation; il peint aux yeux de son âme la scène terrible et imposante de sa venue majestueuse au milieu des airs, le cortége des anges qui doivent former sa

cour ; la troupe infernale des démons et des réprouvés que l'effroi et le désespoir accablent ; l'aimable et la rayonnante société des saints et des élus : c'est en se représentant cet appareil, que l'Apôtre atteste la nécessité d'annoncer la parole sainte. Qui oserait, après cela, regarder ce devoir avec des yeux d'indifférence, ou s'en dispenser sous de futiles prétextes? La raison que donne saint Paul de cette obligation n'est guère moins remarquable que les termes qu'il emploie pour en presser l'exécution. Ecoutez-la : *Erit enim tempus cum sanam doctrinam non sustinebunt; sed ad sua desideria conservabunt sibi magistros prurientes auribus : et a veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.* C'est pour cela qu'il ajoute : *Tu vero vigila; in omnibus labora; opus fac evangelistæ; ministerium tuum imple.* (II *Tim.*, I, 4, 5.) Ce temps malheureux dont parlait saint Paul est venu : le mensonge, l'erreur, l'impiété sont presque seuls écoutés. Mais, est-ce là, pour les pasteurs, une raison de négliger la dispensation de la divine parole? Non, Messieurs, plus le mensonge élève la voix, plus la vérité doit faire retentir la sienne. Saint Paul est encore ici mon garant. Dès la naissance du christianisme, des hommes audacieux cherchèrent à renverser l'édifice de la foi. Le grand Apôtre dit que leurs discours funestes s'étendaient comme la gangrène. Tels étaient Hyménée et Philète qui renversèrent la foi de quelques chrétiens, en niant la résurrection des morts. Mais c'est de là précisément que ce vase d'élection prend occasion de dire à son cher disciple : *Voici le temps de travailler à mériter l'approbation d'un Dieu outragé, en ne rougissant pas de remplir la fonction dont vous êtes chargé, en traitant comme il convient la parole de vérité.* « *Sollicite cura teipsum probabilem exhibere Deo operarium inconfusibilem, recte tractantem verbum veritatis.* » (II *Tim.*, II, 15.) C'est cette fonction sublime qu'il appelle le combat de la foi, auquel est attachée la vie éternelle ; c'est là le témoignage et la confession qu'il exige que Timothée rende à Jésus-Christ en présence d'un grand nombre d'auditeurs. Il y allait souvent de la vie, dans ces premiers siècles, d'oser entreprendre le ministère de la prédication. Saint Paul ne veut pourtant pas que cette considération arrête son disciple. *En présence de ce Dieu qui donne la vie à tout ce qui respire*, lui dit-il, *en présence de Jésus-Christ qui n'a pas craint de rendre témoignage à la vérité devant Ponce-Pilate, je vous ordonne de faire, par la prédication, la profession solennelle de votre foi, quelque chose qu'il en puisse résulter.* « *Præcipio tibi coram Deo qui vivificat omnia, et Christo Jesu qui testimonium reddidit sub Pontio Pilato bonam confessionem.* » (I *Tim.*, VI, 13.) La substance de tous les avis que saint Paul donne à Timothée, se retrouve également dans son Epître à Tite, évêque de Crète. Du reste, dans la bouche de l'Apôtre, de pareilles exhortations n'avaient rien de suspect, puisqu'il accomplissait avec tant de zèle ce qu'il recommandait aux autres. Saint Luc, dans les *Actes des apôtres*, nous le représente passant les jours et les nuits à instruire et à prêcher. Les uns l'écoutent avec plaisir et docilité, les autres le méprisent comme un grand parleur ; les jaloux lui font un reproche de son zèle et de sa charité. Que lui importe? il a rempli son devoir. Quand ses mains sont chargées de chaînes, *la parole sainte n'est point enchaînée dans sa bouche.* « *Verbum Dei non est alligatum.* » (II *Tim.*, II, 9.) La sollicitude de toutes les Eglises l'occupe sans cesse ; partout où il trouve des hommes, il sent le désir de les donner à Jésus-Christ par la parole de vie, et il croit ne pouvoir plus exactement exprimer l'ardeur qui le presse, qu'en disant qu'il sent les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé dans les cœurs de ceux dont il désire la conversion. Il voudrait pouvoir diversifier et transformer en mille manières son langage pour l'accommoder à tous les besoins et à tous les caractères. Par là il attaque indirectement la monotonie de ces prédicateurs qui n'ont toujours que les mêmes choses à répéter jusqu'à satiété à ceux qu'ils évangélisent : *Vellem mutare vocem meam.* (*Galat.*, IV, 20.) Parle-t-il aux savants de la Judée? C'est un habile interprète des saintes Ecritures qui sait en montrer les rapports et l'accomplissement dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Parle-t-il devant les philosophes de l'Aréopage ? C'est un fleuve majestueux d'éloquence qui laisse tous les esprits dans l'étonnement et la stupeur de l'à-propos, de la sublimité de ses pensées, et de l'énergie de ses discours. Parle-t-il devant les rois et les grands de la terre? Il les fait trembler sur leurs trônes et leurs tribunaux. Ceux même qui, par endurcissement, ne veulent voir en lui qu'un insensé, sont forcés de rendre hommage à son profond savoir : *Multæ te litteræ ad insaniam convertunt.* (*Act.*, XXVI, 24.) Aux ignorants et aux simples, il ne donne que les éléments de la doctrine qui est à leur portée ; aux parfaits, il énonce le langage de la plus haute sagesse.

Au reste, ce n'est pas, j'en conviens, à la perfection des talents de l'Apôtre que nous devons aspirer : tous ne sont pas appelés à être apôtres, prophètes ou docteurs ; mais tous les pasteurs sont obligés à repaître de la parole de vie les brebis qui leur sont confiées ; tous doivent se mettre en état de pouvoir un jour les prendre à témoins de leur exactitude à annoncer le saint Evangile, comme l'Apôtre, quand il fut sur le point de quitter les habitants d'Ephèse : *Contestor vos hodie*, leur dit-il, *quia mundus sum a sanguine omnium : non enim subterfugi quominus annuntiarem omne consilium Dei vobis... Propter quod, vigilate, memoria retinentes quoniam per triennium nocte et die non cessavi monens unumquemque vestrum.* (*Act.*, XX, 31.)

Et ne nous imaginons pas que cette ardeur pour annoncer la parole sainte ne fût dans saint Paul qu'un besoin de se soulager d'un poids et d'une surabondance de paroles : il

nous déclare que, quoiqu'il n'employât pas les discours recherchés de la science humaine, il se croyait obligé de réfuter la calomnie de ceux qui l'accusaient d'avoir un langage trivial et méprisable, quoique ses lettres fussent pleines de force et de dignité. *Que nos accusateurs sachent*, dit-il, *que nous sommes présent dans nos discours ce que nous sommes absent par lettres : « Hoc cogitet qui ejusmodi est, quia quales sumus verbo per epistolas, tales et præsentes in facto. »* (II *Cor.*, X, 10.) Et dans le chapitre suivant : Mon langage, dit-il, n'a rien de recherché ; ce n'est pas néanmoins par mes expressions qu'il faut juger des vérités que j'annonce, mais par le fond et la science : *Etsi imperitus sermone, sed non scientia.* (II *Cor.*, XI, 6.)

Quoique assisté par une continuelle inspiration de Dieu, il ne laissait pas de se livrer à des recherches et une application assidues, afin de donner à ses instructions l'ordre, la clarté et la solidité dont elles étaient susceptibles. C'est pour cela que sentant déjà le poids des années, et sur le point d'aller recevoir de la main de Jésus-Christ la juste récompense de ses immenses travaux, il recommande par-dessus tout à son cher disciple de lui apporter de la Troade, ses livres et les cahiers où il a consigné ses instructions en substance ou d'une manière plus étendue. *Veniens affer tecum libros, maxime autem membranas.* (II *Tim.*, IV, 13.) Quand on voit un apôtre dont les moments sont si remplis, dont la vie est une suite de travaux continuels, de courses accablantes, de fatigues excessives ; quand, dis-je, on le voit trouver encore des instants, non-seulement pour écrire des lettres qui sont des traités de dogme et de morale, mais encore pour travailler à ses instructions, ou du moins pour en tracer les plans et la marche, où sont les prêtres qui oseront alléguer qu'ils n'ont pas un moment pour s'occuper du ministère de la parole ? Je ne finirais plus si j'entreprenais d'établir toutes les preuves que fournissent les livres saints de la nécessité de la prédication. Venons à d'autres autorités.

DEUXIÈME PARTIE.

Les Pères, les conciles, la théologie, la raison nous inculquent avec force la nécessité où sont les pasteurs d'annoncer la parole de Dieu.

Saint Justin et Tertullien, l'un et l'autre en faisant l'apologie du christianisme, nous apprennent que, dans les assemblées des fidèles qui avaient lieu tous les jours de dimanche, celui qui présidait à ces saintes réunions ne manquait jamais d'adresser aux assistants une exhortation qui venait à la suite d'une lecture faite dans l'Ecriture sainte. Il était là comme un père au milieu de ses enfants ; or, un père ne peut garder le silence quand il est au sein de sa famille dont tous les membres l'intéressent autant que lui-même.

Dans la suite, la charité venant à se refroidir, même dans les pasteurs, il s'en trouva plusieurs qui négligeaient le ministère de la prédication. C'est à ceux-là que saint Augustin rappelait l'exemple du grand Apôtre, et la protestation qu'il fit aux anciens d'Ephèse d'avoir rempli jour et nuit cette sainte fonction, pendant les trois ans qu'il avait passés parmi eux. Il ajoute ensuite une exclamation qui devrait porter encore l'effroi dans l'âme de tous les pasteurs négligents : *Quis hæc audiens ab hac diligentia et instantia conquiescat? Quis sub tanta testificatione segnis esse audeat?*

Ah ! saint évêque d'Hippone, ne jugez pas de tous les cœurs par le vôtre. Vous demandez quel est le pasteur qui pourra, après les paroles de saint Paul, négliger la prédication : *Venez et voyez : « Veni et vide. »* (*Apoc.*, VI, 1.) Venez et voyez de toutes parts la multitude des prévaricateurs. Il serait peut-être bien plus facile d'énumérer les pasteurs fidèles à ce devoir, que la foule innombrable de ceux qui le transgressent. Mais quel sera le résultat de leur négligence ? Parlez, grand saint Grégoire : vous avez été destiné par le ciel pour instruire ceux qui sont chargés de la conduite des âmes. *Ubi subjectus ex culpa (præpositorum) moritur, ibi qui præest, quoniam tacuit, reus mortis censetur*

Quoi ! ce n'est donc pas assez de regarder comme un meurtrier celui qui trempe ses mains dans le sang de ses frères, ou celui qui par ses scandales les entraîne dans le péché mortel ? Non, il suffit de refuser aux fidèles la nourriture de la parole sainte, quand par état on est chargé de la leur distribuer. C'est les faire périr d'une famine mille fois plus cruelle que par la soustraction d'un aliment matériel ; car le défaut de celui-ci n'entraîne que la perte du corps, qui devait périr tôt ou tard, tandis que le refus de la nourriture spirituelle entraîne la perte de l'âme. *L'homme ne vit pas seulement de pain*, dit Jésus-Christ, *mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* (*Matth.*, IV, 4.) Que diriez-vous d'un homme dont les greniers seraient remplis de blé, et qui, dans un temps de famine, n'en voudrait pas céder la moindre partie à de malheureux faméliques qui mourraient d'inanition ? Cet homme, dit l'Esprit-Saint, serait un objet d'horreur et de malédiction parmi les peuples ; *Qui abscondit frumenta, maledicetur in populis.* (*Prov.*, XI, 26.) Eh bien ! dit saint Grégoire, telle est la malédiction à laquelle doivent s'attendre les pasteurs qui tiennent renfermé le pain de la parole de Dieu, au lieu d'en faire part aux fidèles.

Saint Isidore de Séville qu'un concile de Tolède tenu dix-sept ans après sa mort, appelait le docteur de son siècle et le nouvel ornement de l'Eglise, parlant de l'obligation pour les pasteurs d'annoncer la parole de Dieu, ne craint pas de dire : *Sacerdotes pro populorum iniquitate damnantur, si eos aut ignorantes non erudiant aut peccantes non arguant.* Or je le demande ici, avec tout le respect qui est dû à cette vénérable assemblée, comment les peuples ne demeureront-ils pas dans l'ignorance, si les pasteurs ne les instruisent pas ? Comment éviteront-ils le péché, si les pasteurs ne les en détournent

pas? Et en supposant cette ignorance et ce déréglement des peuples, comment leurs pasteurs ne périront-ils pas avec eux?

On a fait plusieurs ouvrages sur l'obligation des pasteurs relativement à la parole de Dieu. Ils sont tous appuyés sur un nombre prodigieux d'autorités tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, des Pères et des docteurs qui ont illustré l'Eglise depuis le commencement du christianisme jusqu'à nos jours. Mais pourquoi vous surcharger du poids de tant de citations qui ne sont pas étrangères à bon nombre d'entre vous? D'un seul mot le concile de Trente termine la difficulté, en ordonnant aux pasteurs d'annoncer la parole de Dieu au moins tous les dimanches et toutes les fêtes solennelles : *Mandat ut saltem omnibus Dominicis et solemnibus diebus festis, sacras Scripturas divinamque legem annuntiant.* (Sess. 24, c. 4.) Obligation si grave et si sérieuse, que, selon Bonacina qu'on n'accusera pas de trop de sévérité, on ne peut laisser une paroisse sans instruction pendant un mois entier, sans se rendre coupable de péché mortel. *Arbitror mortaliter peccare (pastorem) si uno integro mense non concionetur, quia videtur materia gravis.* Décision qui a un tout autre poids quand elle se trouve confirmée par les règlements et statuts diocésains.

Mais, laissons, si vous le voulez, l'autorité de l'Ecriture, de la tradition et de la théologie, la raison seule devrait suffire pour nous démontrer l'obligation grave d'annoncer la parole de Dieu.

La raison, en effet, ne fait-elle pas un devoir aux ecclésiastiques de remplir avec exactitude une fonction à laquelle est attachée la perfection de leur état? Or, il me paraît incontestable que celui qui est fidèle au devoir d'annoncer l'Evangile comme il le doit, remplira aussi avec soin toutes ses autres obligations.

Et d'abord, un bon prêtre est nécessairement un homme d'oraison. Or je ne crains pas de dire que, s'il est exact à accomplir dignement le devoir de la prédication, il se livrera infailliblement au saint exercice de l'oraison et de la prière. Pourquoi? Parce qu'il est comme impossible de faire des instructions qui puissent convertir les âmes, si elles ne sont préparées, animées, fortifiées par l'oraison et la prière.

Un bon prêtre aime le travail, et ne demeure jamais oisif. Or, celui qui s'applique à annoncer avec soin la parole de Dieu, ne peut pas être un prêtre indolent, parce qu'il n'est pas une fonction qui exige une application si constante et si opiniâtre. Il ménagera donc tous ses instants, afin de n'en pas perdre la moindre partie, et de pouvoir faire face à toutes les fonctions de son saint état.

Un bon prêtre doit être sobre et tempérant : *Sobrium, non vinolentum.* (I *Tim.*, III, 3.) Or, le soin d'annoncer dignement la parole de Dieu, suppose nécessairement la sobriété : car l'homme intempérant, dans quelque genre que ce puisse être, est incapable de l'étude sérieuse qu'exige la préparation de ses instructions.

Un bon prêtre est un homme chaste : *Castum.* (*Ibid.*, 2.) Or, donnez-moi un ecclésiastique dont le cœur serait souillé par des affections impures, je le défie de faire autre chose en chaire qu'une froide et glaçante déclamation, encore s'en lassera-t-il bientôt : car, pour bien prêcher, il faut de toute nécessité avoir le cœur parfaitement libre, et ce que je dis d'une passion, s'entend également de toutes les autres, comme de l'envie, de l'orgueil, de l'avarice, etc.

Un bon prêtre doit se livrer à la lecture des livres de piété. Or, il faut nécessairement que celui qui prêche les consulte : autrement il ne dira presque rien qui sente l'onction. En les lisant il s'instruit et il se sanctifie tout à la fois.

Un bon prêtre doit pratiquer la mortification et le renoncement à soi-même; on peut dire que c'est là le fondement et la base de la perfection chrétienne. Or, il faut l'avouer, il n'est pas de travail plus ingrat et plus insipide, surtout dans certaines circonstances de la vie que de se livrer à cette préparation, l'esprit souvent embarrassé et fatigué de mille autres soucis ou traverses que présente journellement le saint ministère.

Un bon prêtre doit être animé du zèle de la sanctification des âmes. Or, on ne sera pas longtemps fidèle au devoir de la prédication, si l'on est dépourvu de ce feu divin. Après avoir fait trois ou quatre discours pour s'attirer une vaine réputation, on abandonnera bientôt ce saint emploi qui exige de la constance et un courage soutenu; ou bien, quand il faudra s'en acquitter, on ne le fera qu'avec une sorte d'humeur, et pour accomplir la lettre des statuts diocésains, plutôt que pour en suivre l'esprit.

Un bon prêtre a deux écueils à éviter dans le saint tribunal : le premier serait de n'entendre les confessions qu'à contre-cœur, ou d'une manière brusque et trop précipitée; le second serait de trop prolonger le temps que l'on accorderait à certaines personnes. Or, celui qui s'occupe sérieusement de l'instruction des fidèles, évite d'expédier trop promptement les confessions, parce qu'il sait que la conversion qui s'ébauche par la prédication, ne s'achève que par une connaissance suffisante du cœur humain, et par les avis qui se donnent au saint tribunal, où il serait fâcheux de manquer son but par trop de précipitation. Il évite également une perte de temps inutile, parce qu'il a besoin de ses moments pour s'instruire, et, ce qui lui importe beaucoup plus encore, parce qu'il ne veut pas donner lieu à certaines affections qui, comme l'a fait remarquer saint Jérôme, ne sont jamais plus dangereuses que quand elles ont un motif de piété pour principe et pour cause.

Un bon prêtre doit avoir, selon le rang qu'il occupe, une science plus ou moins étendue, mais toujours suffisante de la théologie dogmatique et morale. Or, celui qui se livre au ministère de la prédication, sent plus

que tout autre la nécessité de cette étude importante, afin de pouvoir parler toujours d'une manière exacte et très-orthodoxe ; autrement il n'ouvrirait presque pas la bouche sans débiter quelque erreur.

Un prêtre, pour opérer quelque fruit dans son ministère, a besoin de jouir d'une certaine considération dans l'esprit des fidèles. Or, on ne verra jamais un pasteur s'appliquer à parler dignement à son troupeau, et être privé d'une juste estime.

Je ne crois pas, Messieurs, avoir rien dit jusqu'ici dont vous n'ayez vous-mêmes l'intime conviction.

Quel est donc le pasteur qui, après tant d'autorités de l'Ancien et du Nouveau Testament, après des motifs si pressants qu'offrent d'une manière unanime, les saints docteurs, les conciles, la théologie; après l'exposé des nombreux avantages que les seules lumières de la raison nous font envisager dans le ministère sacré de la parole de Dieu : Quel est, dis-je le pasteur qui ne mettra pas son bonheur à se prémunir contre les menaces du juge suprême, et à mériter ses récompenses? Quel est le pasteur qui, à la vue des besoins des peuples, s'endormira dans un coupable silence, sans appréhender les foudres des saints docteurs et les anathèmes de l'Eglise ?

Parlez, Jérémie, prophète de la douleur et des gémissements ; répétez encore ces tristes plaintes et ces lamentations lugubres qui attendrirent autrefois l'infidèle Jérusalem. Ou plutôt, Eglise de Jésus-Christ, mère la plus tendre et la plus sensible qui fut jamais, empruntez les accents douloureux du prophète, pour nous attendrir sur les maux sans nombre qui accablent vos enfants.

Ego plorans, et oculus meus deducens lacrymas. Je pleure la nuit, je pleure le jour : et mes yeux se sont changés en deux sources de larmes qui ne tarissent jamais. Eh ! pourquoi tant de pleurs, épouse chérie du Fils de Dieu, colombe chaste et pure, à qui tant de joie, tant de fécondité, tant de couronnes ont été promises ? Vous me demandez le sujet de mes larmes quand je vois s'éloigner de mon cœur ceux qui devraient me consoler ! *Quia longe factus est a me consolator.* Je signale ceux qui étaient appelés à convertir mes enfants, qui sont comme d'autres moi-même : *Convertens animam meam.* A peine, hélas ! ouvrent-ils la bouche pour les retirer de l'abîme où ils se sont précipités. Mes enfants, mes chers enfants sont perdus ; leur ennemi mortel, le tyran des enfers, les tient enchaînés sous son cruel empire : *Facti sunt filii mei perditi, quoniam invaluit inimicus.* J'ai appelé à leur secours ceux que je devais regarder comme mes amis et mes défenseurs ; ils ont trompé mon espoir : *Vocavi amicos, et ipsi deceperunt me.* Mes prêtres, mes vieillards sont, à l'égard de mon peuple, comme s'ils avaient cessé de vivre, parce qu'en cherchant pour eux-mêmes un aliment corruptible, ils ont dédaigné de donner à mes enfants la nourriture de l'âme : *Sacerdotes mei et senes mei in urbe consumpti sunt, quia quæsierunt cibum sibi ut refocillarent animam suam.* (*Thren.*, I, 16, 19.) Les petits enfants ont dit à leurs mères : où sont le pain et le vin qui doivent nous soutenir : *Matribus suis dixerunt : Ubi est triticum et vinum?* Personne ne leur a répondu, personne ne les a soulagés. Je les ai vus de mes yeux maternels tomber de défaillance au milieu des places publiques. Au bruit de leur chute, je suis accourue ; mais, hélas ! comme je les relevais, ils ont exhalé leur dernier soupir dans mon sein : *Cum deficerent quasi vulnerati in plateis ; cum exhalarent animas suas in sinu matrum suarum.* Fille de Jérusalem, à qui te comparerai-je ? *Cui comparabo te, filia Jerusalem?* Fille de Sion, vierge sans tache, à qui puis-je t'égaler dans tes amertumes ? où trouver des consolations pour adoucir tes douleurs ? *Cui exæquabo te, et consolabor te, virgo filia Sion?* Ta blessure est profonde comme la mer : *Magna est, velut mare, contritio tua?* Quelle sera la ressource de tes malheurs, de tes effrayantes misères ? *Quis medebitur tui?* Tes prêtres, tes prophètes se sont occupés de visions fausses et insensées, et ils n'ont pas parlé à tes enfants de leurs égarements pour les exciter au repentir : *Prophetæ tui viderunt tibi falsa et stulta, nec aperiebant iniquitatem tuam, ut te ad pœnitentiam provocarent.* (*Thren.*, II, 12.) Comment donc l'or de la charité s'est-il obscurci ? Comment cette céleste ardeur s'est-elle refroidie ? Comment les pierres de mon sanctuaire se sont-elles dispersées ? Enfants de Sion, prêtres du Très-Haut, que vos pieds étaient beaux, que votre ministère était ravissant, quand vous annonciez la miséricorde, la réconciliation et la paix ! Mais aujourd'hui combien de mères-brebis refusent le lait à leurs petits agneaux, plus cruelles en cela que les lamas, et aussi insensibles que l'autruche qui abandonne sa ponte dans le désert : *Sed et lamiæ nudaverunt mammam, lactaverunt catulos suos. Filia populi mei crudelis quasi struthio in deserto.* (*Thren.*, IV, 3.)

Je vous prends à témoin, Seigneur, que, dans tout ce que je viens de dire sur l'obligation d'annoncer la parole sainte, je n'ai eu personnellement en vue aucun de ceux qui m'entendent. Vous nous jugerez tous : et moi, peut-être, plus sévèrement que tous les autres, sur ce devoir sacré. Agréez donc, ô mon Dieu, le désir que nous avons tous de nous sanctifier et de nous sauver, en travaillant au salut et à la sanctification de nos frères.

DISCOURS XII

RÉFUTATION DES PRÉTEXTES ALLÉGUÉS POUR SE DISPENSER DE LA PRÉDICATION.

Attende lectioni, exhortationi et doctrinæ : hoc enim faciens et te ipsum salvum facies, et eos qui te audiunt. (1 *Tim.*, IV, 15, 16.)

Appliquez-vous à la lecture, à l'exhortation et à l'instruction ; car en agissant de la sorte vous vous sauverez vous-même et ceux qui vous écoutent.

Il faut avouer qu'il n'est rien de plus solidement établi dans l'Ecriture, la tradition, les conciles, l'enseignement universel de la

théologie, qu'il n'est rien enfin de mieux fondé en raison que l'obligation où sont les pasteurs d'instruire les fidèles. Mais, ne le dissimulons pas, les prétextes allégués pour se dispenser de ce devoir sont aussi nombreux que la nécessité de l'accomplir est urgente, tant le cœur de l'homme est ingénieux à s'aveugler et se séduire lui-même ! L'erreur, qu'il devrait poursuivre de toute son indignation, il l'aime, il l'entretient, quand elle flatte ou sa négligence, ou ses passions ; et, quand sa conscience l'accuse, il lui impose silence, et cherche à la tranquilliser par mille raisons futiles, ridicules et frivoles. Heureux, du moins, si les juges et les régulateurs des consciences étaient toujours exempts de ce piége que leur tend à eux-mêmes l'auteur et le père du mensonge ; mais ils ne s'y laissent aussi que trop facilement surprendre. Aussi les embûches du démon, à l'égard des prêtres, sont-elles beaucoup plus dissimulées, astucieuses et perfides. Il leur ménage souvent, pour les aveugler, sur l'omission de certains devoirs, l'estime et la considération des hommes. De là ils se rassurent sur ce qui devrait leur inspirer le plus de crainte. Hélas ! non contents de s'égarer eux-mêmes, ils entraînent dans leurs sentiments leurs trop faibles confrères. Le nombre de ceux qui les imitent venant ensuite à se multiplier, malgré les décisions et les réclamations de l'Église, on se croit fort en sûreté, parce qu'on peut citer un certain nombre de prévaricateurs. Voyons s'il ne serait pas arrivé quelque chose d'à peu près semblable à l'égard de l'obligation où sont les pasteurs d'annoncer la parole de Dieu, et discutons les prétextes que l'on allègue pour s'en dispenser.

Il est peu de pasteurs qui ne reconnaissent l'obligation d'annoncer la parole de Dieu ; mais que de raisons la négligence ne suggère-t-elle pas pour l'éluder ! Il s'agit de savoir si ces raisons seront trouvées légitimes par celui qui juge les justices mêmes. Examinons-en quelques-unes.

1° On est si occupé dans le saint ministère, dit-on, que le temps manque pour préparer ses instructions. Ah ! plût au ciel, Messieurs, que ce prétexte fût aussi fondé en vérité qu'il est commun ! Supposons donc qu'en effet les fidèles connussent si parfaitement leurs devoirs, et les pratiquassent avec tant d'exactitude, qu'ils ne laissassent pas au pasteur un seul instant pour respirer : non-seulement l'excuse que l'on allégnerait pour justifier le défaut de prédication, serait légitime, mais la prédication elle-même serait sans but, puisque d'après la supposition que l'on fait, tous les fidèles rempliraient leurs devoirs avec perfection. C'est ainsi que saint Paul autrefois se crut dispensé de continuer ses instructions auprès des chrétiens de Thessalonique quand leur foi et leur piété furent si solidement établies, que le bruit en retentissait partout : *In omni loco fides vestra quæ est ad Deum, profecta est, ita ut non sit nobis necesse quidquam loqui.* (*I Thess.*, I, 8.) Mais il n'est pas nécessaire de prouver que, parmi nous, les choses n'en sont pas là, et qu'à l'exception de certaines occupations extérieures du saint ministère que tous les prêtres, en quelque lieu qu'ils soient, peuvent alléguer, et qui, du reste, sont loin de prendre tous les instants du pasteur, on peut partout se ménager un temps suffisant pour s'occuper de ses instructions. Mais c'est l'usage de prétexter partout une occupation excessive. On l'a répété si souvent et en tant de circonstances, qu'on est venu à bout de se le persuader à soi-même.

A-t-on un instant de loisir, on n'a pas le courage de commencer à préparer son instruction, de peur d'être interrompu. A ce compte-là, on ne devrait pas non plus se mettre à table, ou essayer d'aller prendre son repos.

Je suis trop occupé ! Eh bien ! répond le quatrième concile de Carthage, et après lui le célèbre dom Barthélemy des Martyrs, entre toutes vos obligations, commencez par vous mettre en état de remplir la plus indispensable qui est celle d'instruire les fidèles. Vous imiterez en cela les apôtres qui, au rapport de saint Luc, se déchargèrent sur les diacres du soin des pauvres et des veuves, pour vaquer avec plus de liberté à la prière et à la prédication : *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.* (*Act.*, VI, 4.)

L'instruction des peuples l'emporte sur le précepte du jeûne, puisque l'Église dispense de jeûner ceux qui, en le faisant, ne pourraient prêcher. Que dis-je ? le saint office lui-même qui est pour tous les prêtres un devoir si sacré qu'on ne pourrait en manquer une partie notable sans pécher mortellement, le céderait dans un cas extrême, à l'obligation d'annoncer la parole sainte. Tel est le jugement du sévère Collet. Je conviens avec lui que de semblables cas sont à peu près chimériques ; mais la décision n'en est pas moins importante, pour nous faire sentir la gravité du devoir de la prédication. Au reste, Messieurs, soyons économes de tous nos instants, n'en perdons aucun, et nous aurons toujours le temps de préparer une courte, mais solide instruction.

Tout le monde sait que saint Augustin ne se répétait jamais, et qu'il a prêché près de quarante ans tous les dimanches. Dans certains temps de l'année, il le faisait tous les jours et souvent plusieurs fois dans un jour. Il fallait bien qu'il trouvât le temps de préparer ses instructions ; et certes, il suffit de lire celles qui sont parvenues jusqu'à nous, et qui sont en si grand nombre, pour juger qu'elles supposent une sérieuse préparation même dans ce génie si fécond et si éloquent. Où trouvait-il donc le moment pour les préparer ? Il était consulté, en quelque sorte, par tout l'univers catholique ; il se livrait à la composition des ouvrages les plus profonds et les plus érudits ; il combattait les hérétiques et les païens ; il ne négligeait, ainsi qu'on le voit dans sa vie, aucune des fonctions pastorales. Je sais que la plupart des sermons de saint Augustin sont courts et pouvaient être débités dans l'espace de vingt minutes ou même d'un quart d'heure.

Il en est de même d'un grand nombre de sermons de saint Bernard et de la plupart des anciens Pères ; mais demande-t-on quelque chose de plus aux pasteurs ? Et ne peuvent-ils pas mesurer la longueur de leurs instructions sur le temps que Dieu leur laisse pour les composer ?

2° On serait, dit-on, encouragé à annoncer la parole de Dieu si l'on en voyait résulter quelque fruit ; mais les hommes semblent devenir de jour en jour plus mauvais, et tous les avis qu'on peut leur donner sont inutiles.

Si les hommes deviennent plus mauvais, ce n'est pas à la parole de Dieu qu'il faut l'attribuer ; car son effet propre et naturel est de toucher les âmes et de les convertir : *Lex Domini immaculata convertens animas.* (*Psal.* XVIII, 8.)

Je sais que si la parole de Dieu ne produit aucun fruit de grâce, elle produit comme nécessairement des fruits de mort, et que ce pain de vie se change dans l'âme de celui qui en abuse en fiel de dragon : *Panis illius in utero ejus vertetur in fel draconum intrinsecus.* (*Job*, XX, 14.) Mais je sais aussi que les esprits les plus orgueilleux et les plus opiniâtres peuvent être subitement terrassés par la force de cette voix céleste qui brise les cèdres du Liban : *Vox Domini confringentis cedros.* (*Psal.* XXVIII, 5.) Jésus-Christ n'a pas été écouté ; le nombre de ses disciples, à sa mort, était très-petit : aussi compare-t-il les commencements de son Eglise à un grain de senevé : *Grano sinapis.* (*Matth.*, XIII, 31.) S'il est arrivé que, dans certaines circonstances, les apôtres aient heureusement jeté le filet, en combien d'autres n'ont-ils pas parlé à des cœurs endurcis, à des hommes qui avaient des oreilles et ne voulaient pas entendre !

La conversion des âmes ne s'opère pas toujours d'une manière prompte et subite. Semblable aux arbres qui sont quelquefois plusieurs années sans donner de fruits, ainsi la prédication n'opère souvent que d'une manière très-lente dans les cœurs ; mais, pour me servir des paroles de l'Evangile, c'est un levain qui fermente heureusement, et qui finit par faire lever toute la masse. La première fois que Notre-Seigneur Jésus-Christ se présenta devant les portes de Samarie, on lui en ferma l'entrée ; la seconde fois, sans qu'il demandât le passage dans cette ville, on vint à sa rencontre, et il convertit bon nombre de ses habitants. Quelques années après, les apôtres vont achever la conversion des Samaritains. Quiconque se fût rebuté, dès la première fois, n'aurait rien obtenu. Quand saint Pothin arriva à Lyon, le vrai Dieu y était absolument inconnu ; le saint pontife mourut à l'âge de plus de quatre-vingt dix ans, avec quarante-six chrétiens qui formaient presque tout son troupeau. Vingt-cinq ans après saint Irénée souffrit le martyre avec dix-neuf mille chrétiens, sans compter les femmes et les enfants ; ce qui pouvait tripler le nombre des victimes, sans comprendre tous ceux des chrétiens qui purent se soustraire à la persécution. Voilà les résultats que produit un zèle constant dans la prédication.

3° Il y a des ecclésiastiques qui n'ont pas le courage d'annoncer la parole de Dieu, pensant que le grand jugement de la France est sur le point d'arriver, et que Dieu ne tardera pas à transplanter ailleurs le flambeau de cette foi qui a été si outragée par l'impiété et l'incrédulité.

Eh bien ! en admettant même une si désolante supposition à laquelle mon cœur se refuse, serait-ce le moment de se taire et d'abandonner les tristes restes d'Israël ? Mais, ne nous pressons pas de juger que notre chère patrie soit voisine d'un anathème. Il y a encore bien des parties saines dans ce languissant troupeau, et les brebis les plus malades sont encore susceptibles de guérison. Le jubilé (89) a fait des prodiges dans le midi de la France, et j'ai parcouru, il y a quelque temps, une grande partie d'un diocèse où sur plus de six cents paroisses, on peut compter facilement ceux qui n'ont pas gagné la grâce du jubilé. Je sais que les diocèses voisins de la capitale, sont loin d'offrir les mêmes consolations. Mais que les pasteurs redoublent de zèle pour le ministère de la parole sainte ; qu'ils cessent surtout de partager avec les personnes du monde les préventions qu'ils ont conçues à l'égard des missions ; qu'ils demandent ce secours, et qu'ils accordent alors un sincère appui à la parole de Dieu : et ils ne tarderont pas à voir le bien commencer. Ce sera d'abord, un bien imparfait, un fruit prématuré, semblable aux productions de ces terres qui ne présentent encore que l'essai de leur fécondité ; mais si l'on ne se décourage pas, si l'on cultive, si l'on engraisse avec soin cette terre encore faible, bientôt elle prouvera que la fertilité ne lui est pas étrangère. La France, il est vrai, a essuyé des blessures bien profondes ; il faudra du temps pour les cicatriser ; mais comment y réussirait-on si l'on se laisse abattre ? D'ailleurs la France vaut-elle moins aujourd'hui qu'elle ne valait il y a quarante ans ? Je ne le pense pas. C'était alors le règne le plus complet de l'incrédulité. Elle pouvait facilement gagner et séduire des cœurs qui n'avaient pas encore goûté ces fruits désastreux. Maintenant, quoi qu'on en dise, le masque tombe, et l'imposture demeure à découvert.

Alors, les plaies du sanctuaire étaient profondes : qui oserait le nier ? et c'est là peut-être, la source la plus incontestable de nos malheurs. Aujourd'hui que nous éprouvons les suites déastreuses des égarements passés du sanctuaire, devenons des anges, et nous mettrons en fuite le démon

Prêtres du Seigneur, que notre conduite soit si sainte et si édifiante, qu'il ne puisse plus être question pour nous de menaces, d'interdits, de suspenses, d'excommunications, d'irrégularités : mots odieux que nos vertus devraient exclure du sanctuaire.

S'il faut désespérer du salut de la France, il faut aussi désespérer du salut de l'Europe : car la France, dans la partie saine de ses

(89) Le jubilé de 1826.

membres, offre, peut-être, encore ce qu'il y a de meilleur ou de moins mauvais dans toute l'Europe ; et l'Europe, si je ne me trompe, l'emporte de beaucoup en fait de religion sur les trois autres parties du globe. Le jugement, au reste, commencera par le sanctuaire (*Ezech.*, IX, 6), et nous sommes intéressés plus que personne autre à l'adoucir.

4° La parole de Dieu est, dit-on, outragée et blasphémée ; loin de servir à la conversion des âmes, elle ne fait qu'endurcir davantage ceux qui l'entendent. Cette observation n'est peut-être pas tout à fait dépourvue de fondement pour un certain nombre d'esprits pervers ; mais incontestablement elle ne peut tomber sur la généralité des chrétiens de France, qui finissent pas rendre hommage au zèle d'un bon pasteur, et à goûter une instruction solide ; car pour celles qui ne sont qu'un tissu de trivialités, de clameurs ridicules, d'invectives sans motifs, de déclamations et d'injures, ne nous étonnons pas si au lieu de convertir les âmes elles ne font que les irriter, ou donner lieu à la critique et à la raillerie. Jamais, peut-être, il n'y eut un siècle aussi délicat que le nôtre. Ce qui était une ressource d'éloquence et un moyen de succès dans les siècles des Vincent Ferrier et des Antonin, serait aujourd'hui un texte de sarcasmes et de blasphèmes. Au reste, la délicatesse d'un siècle, quel qu'il puisse être, ne va jamais jusqu'à se formaliser d'une simplicité qui ne se dégrade point ; tandis qu'on est sûr d'entendre murmurer hautement contre ces faiseurs d'esprit qui transportent dans la chaire les fades pointes des ruelles, les vanités du théâtre, ou les recherches minutieuses des académies. Pour nous, Messieurs, ne nous écartons pas dans nos instructions de cet avis de l'Apôtre : *Conversamini digne Evangelio* (*Philip.*, I, 27) : et, dès lors, la parole sainte, sortant de notre bouche, ne manquera jamais d'aller au cœur de ceux qui viendront nous entendre.

5° Mais, objecte-t-on, ce n'est pas l'instruction qui manque aux fidèles ; c'est la bonne volonté pour mettre en pratique les devoirs que l'on connaît. Il est peu de pasteurs aujourd'hui qui puissent tenir avec vérité un pareil langage. Cependant on en trouve encore qui prétendent que leurs paroissiens sont suffisamment instruits. S'il était vrai, ce qu'il n'est pas possible d'accorder qu'un troupeau fût parfaitement instruit sur la religion, il serait toujours nécessaire qu'on lui adressât des exhortations nouvelles, pour l'engager à mettre en pratique ce qu'il connaît, et pour entretenir la connaissance des vérités dont il est instruit : car telle est la fragilité du cœur humain qu'il abandonne bientôt toutes ses obligations quand on cesse de les lui mettre sous les yeux ; telle est l'inconstance de son esprit qu'il oublie promptement ce qu'il semblait ne devoir jamais perdre de vue.

Mais que l'on ne s'y trompe pas, l'ignorance est beaucoup plus universelle que l'on ne pense, je ne dis pas seulement dans les campagnes et les hameaux, mais dans les villes, et même dans un certain monde que ses bonnes manières et un air d'éducation font passer pour très-habile. C'est là souvent que l'ignorance est plus profonde et plus étonnante. On a vu des philosophes qui avaient rempli le monde du bruit de leur science comme de leur impiété, touchés enfin de la grâce, avouer qu'ils n'avaient jamais connu la religion, quand ils l'attaquaient et la calomniaient. C'est l'aveu que fit entre autres le célèbre Laharpe, quand le Seigneur lui eut ouvert les yeux. Or, si de pareils hommes n'ont été éloignés de la religion que parce qu'ils ne la connaissaient pas, que dirons-nous de cette foule de gens qui n'ont pas eu même encore le temps de se défaire de leur grossièreté d'origine, quoique leur extérieur semble les mettre au niveau des demi-dieux du siècle ? Un d'entre eux, il n'y a pas fort longtemps, traitait d'esprits faux, imposteurs et superstitieux, ceux qui croyaient à l'existence des éclipses, dont on prédit le moment précis !

Si l'ignorance des prétendus génies du siècle est souvent profonde jusqu'au ridicule, par rapport aux notions même les plus universelles, et qui tombent sous nos yeux, que croiront-ils, que sauront-ils en matière de salut ? C'est à peu près l'observation qu'adresse Notre-Seigneur Jésus-Christ à Nicodème : *Si terrena dixi vobis et non creditis, quomodo, si dixero vobis cœlestia, credetis?* (*Joan.*, III, 12.)

Ne disons donc plus que les fidèles sont instruits, puisque ceux qui devraient l'être davantage sont si ignorants en matière de religion. Ah ! les fidèles ne seront instruits que quand ceux que l'Ecriture appelle la lumière du monde et le sel de la terre auront fait cesser leur ignorance.

6° Je me regarderais comme très-répréhensible, me dira quelque pasteur, si je n'adressais aucune instruction à mes paroissiens ; mais je pense qu'il suffit de leur faire une bonne lecture dans un livre instructif ou dans un cahier dans lequel j'ai tracé à loisir quelques réflexions que j'ai crues plus utiles. Mes occupations ne me permettent pas d'en faire davantage, et je crois remplir par là l'intention de mes supérieurs qui, en prescrivant l'instruction, n'en ont pas prescrit le mode.

Il ne m'est pas permis, en effet, Messieurs, d'être plus exigeant que ne l'est la lettre même du précepte. Je ne nie donc pas que l'on puisse, à la rigueur, satisfaire à l'obligation d'annoncer la parole de Dieu par une lecture, pourvu qu'elle soit bien choisie, bien appropriée aux besoins de la paroisse ; mais, dans ce cas, il faudra qu'elle soit précédée d'un sérieux exercice, pour que celui qui doit la faire intéresse son auditoire et ne l'endorme pas. Je sais que quand saint Hilaire d'Arles fut presque épuisé par une longue carrière de prédication, il se mit à faire lire ses sermons, qui servirent ensuite à un grand nombre d'autres pasteurs. Les uns les lisaient simplement, les autres les

apprenaient et les débitaient de mémoire. Je sais aussi que dans les temps où l'on réunit plusieurs fois par semaine les fidèles dans l'église, il est assez difficile au commun des pasteurs, qui sont alors très-occupés, de pouvoir écrire pour chacun de ces jours une instruction que l'on ait le temps de confier à sa mémoire, et pourtant il y en a plus d'un qui l'ont fait, se privant de sommeil pour préparer la nourriture spirituelle à leurs brebis. Ils finissaient par acquérir une facilité qui abrégeait beaucoup ce genre de travail. Du reste, si dans les temps de grande occupation, les fidèles sentent bien qu'ils n'ont pas autre chose à exiger des pasteurs qu'une lecture, ils goûteraient beaucoup mieux encore de simples avis donnés avec convenance, aisance et cordialité, qu'une lecture qui rarement les intéresse assez pour les préserver du sommeil. Leur bon sens naturel leur dit que ce genre d'instruction ne part pas du cœur : ce serait en vain que l'on chercherait à les persuader du contraire. Il faut ajouter qu'il y a une énorme différence entre les fruits qui résultent d'une lecture qui souvent aboutit à faire murmurer l'auditoire, et une courte et vive exhortation débitée de mémoire. Celle-ci flatte ordinairement les auditeurs, les rend attentifs, souvent même les touche et les convertit.

En effet, ou le peuple fidèle n'ignore pas la peine que l'on se donne pour préparer et apprendre ses instructions, et, dès lors, il en est fort reconnaissant; ou il se persuade, ce qui est assez commun, que l'on s'exprime de la sorte par une facilité naturelle, et dès lors celui qui parle acquiert à ses yeux une réputation de science et de talents qui donne à son ministère une grande considération; tandis que l'on verra tel ignorant paroissien, dont toute la science se borne à pouvoir faire une lecture, s'estimer autant et même plus que son pasteur, par la seule raison qu'il lui faut le secours d'un papier pour parler.

Nous lisons dans la Vie de saint Grégoire le Grand que quand l'extrême débilité de ses forces l'eut réduit à ne pouvoir plus rendre de mémoire ses homélies, il voulut y suppléer en les faisant lire à son peuple; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que les auditeurs s'endormaient pendant cette lecture. Il changea donc son ancienne méthode de prêcher. Il chargea un de ses prêtres de lui adresser successivement quelques questions dont ils étaient convenus d'avance, et il y répondait de la chaire. Pendant ces questions, la curiosité des fidèles était excitée, et sa poitrine se reposait.

Ce n'est donc pas d'aujourd'hui, Messieurs, que l'on a senti l'inconvénient des lectures faites à la place des exhortations dont la mémoire fait les frais.

Dans les plus anciens monuments de l'antiquité nous remarquons que la lecture des livres saints précédait l'exhortation, et que l'exhortation suivait toujours la lecture. C'est par une suite de cet ancien usage qu'on lit encore en plusieurs lieux l'Epître ou l'Evangile avant d'en donner l'explication.

On distinguait donc toujours autrefois la simple lecture de la prédication; et la lecture n'était donc pas regardée comme une prédication?

Remarquez, en effet, que quand saint Paul exhorte Timothée à annoncer la parole sainte, il use d'expressions qui ôtent toute idée d'une simple lecture : *Loquere quæ decent sanam doctrinam. Exhortare, doce, præcipe.* La lecture doit être pour son instruction particulière : *Attende lectioni.* Mais l'instruction et l'exhortation doivent être pour les autres : *Attende exhortationi et doctrinæ.* Il ajoute : En agissant ainsi, vous vous sauverez avec ceux qui vous écoutent : *Hoc enim faciens, et teipsum salvum facies, et eos qui te audiunt.* (1 *Tim.*, IV, 13-16.)

Je sais que ce travail est pénible et rebutant, surtout à un certain âge. Permettez-moi d'ajouter que personne plus que moi n'en a l'expérience; mais après tout, il s'agit de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Si cette vie est un temps de fatigues et de peines, nous nous reposerons dans l'éternité.

J'ai vu des pasteurs qui, pénétrés de l'importance et de la nécessité de cette manière d'annoncer la parole de Dieu, se sont mis, à soixante-dix ans, à écrire leurs instructions et à les confier à leur mémoire depuis longtemps engourdie et paresseuse, Le Seigneur a béni leurs travaux, et les a secondés de manière à les étonner eux-mêmes.

Mais, objecterez-vous, il me faudrait quinze jours ou un mois pour apprendre mot à mot un petit prône, encore ne serais-je pas sûr d'en venir à bout.

Gardez-vous bien, en ce cas, de l'apprendre mot à mot, vous répondrai-je; Dieu ne demande pas de vous cette peine qui serait, peut-être, d'ailleurs inutile. Suivez la méthode de saint François de Sales qui, ainsi qu'il l'atteste lui-même, avait une mémoire extrêmement ingrate, et qui cependant, depuis l'époque de son sacerdoce jusqu'à sa mort, n'a cessé de prêcher. Comment faisait-il donc? Il jetait sur le papier le commencement de ses pensées principales, ses autorités et l'indication de ses raisonnements. Il se pénétrait bien de son sujet et de son plan, et il débitait ensuite son discours, selon que Dieu l'inspirait et l'assistait, sans s'astreindre à la lecture. J'ai vu un cadre tout écrit de sa main, où l'on ne retrouve que le sommaire de ses pensées, fortifié de quelques autorités. Il s'y trace une marche simple et facile. Une seule page renferme tout le nerf de son discours. La plus grande partie de son travail se bornait là; le reste se faisait dans l'oraison, suivi d'un petit exercice de répétition. Il en était de même de saint Liguori, et j'ai reçu d'un de ses anciens disciples plusieurs de ses petits sommaires de discours, écrits sur des bouts de papiers qui ne dépassaient pas la longueur et la largeur de la main. Fénelon et Bossuet lui-même, dans les discours qui n'étaient pas d'apparat, n'avaient guère d'autre méthode. En cela ils suivaient encore les

exemples de saint François de Borgia, de saint Dominique, de saint Vincent Ferrier, et d'une infinité d'autres. Le P. Thomassin est persuadé que cette méthode était aussi celle des anciens Pères, et que c'est la raison pour laquelle les sermons de saint Grégoire de Nazianze sont les premiers qui sont parvenus jusqu'à nous. Ce savant oratorien prouve très-bien que l'on n'écrivait pas en entier, avant cette époque, les sermons qu'on devait prêcher. Saint Léon le Grand est le premier qui ait prêché à Rome des sermons écrits et soignés.

J'avoue que, pendant un certain temps, je trouvais de grandes difficultés, et plus encore de répugnance à l'essai d'une méthode qui se borne à tracer le plan, la marche et les autorités du discours. Je me figurais qu'elle ne pouvait guère être pratiquée que par certains esprits qui, par leurs rares talents, sortent de l'ordre commun. J'ai pu m'assurer du contraire, non-seulement par ma propre expérience, mais encore par l'heureux essai qu'en ont fait plusieurs autres ecclésiastiques à qui cette méthode semblait devoir être extrêmement périlleuse. Elle a cet avantage, que l'on parle alors bien plus du cœur, que l'on s'accoutume à un ton aisé, naturel et sans prétention, et que l'on s'expose beaucoup moins à l'amour-propre. La mémoire, d'ailleurs, est beaucoup moins embarrassée, et l'on saisit avec facilité un à-propos qui échapperait infailliblement sans ce moyen.

Remarquez pourtant que je n'exclus pas pour cela une préparation sérieuse : elle est nécessaire et indispensable. Il faut même s'exercer beaucoup, en particulier, à rendre nettement et sans hésitation ses pensées, sans quoi on agirait imprudemment, et comme un homme qui veut tenter Dieu.

Du reste, comment se fait-il que nous soyons si éloquents, lorsqu'il est question de nos intérêts temporels, et que, sur ce point, nous soutiendrions une thèse pendant des heures entières, tandis que nous sommes si languissants quand il est question de l'âme de nos frères? Que ne dirait pas un père qui aurait l'espoir d'arracher un enfant des mains de la justice humaine? serait-il embarrassé? la position délicate de ce cher fils ne lui donnerait-elle pas de l'éloquence? Aimons nos brebis, et nous serons bien moins en peine de parler pour leurs intérêts éternels.

D'ailleurs, voulons-nous ne nous égarer jamais notablement, quand nous nous adressons aux fidèles? Ne leur parlons que des choses que nous sentons bien. Nous le ferons du fond du cœur. Laissons à d'autres, en conséquence, les sujets qui ne nous reviennent en aucune manière. Ce n'est pas à dire pour cela que celui qui ne sent bien qu'une chose doive toujours la répéter : car il faut nécessairement qu'il y ait dans tous nos discours une agréable variété

Finissons ce parallèle d'un discours lu, ou d'un discours débité de mémoire, par une réflexion que me fournit saint Paul. Il exige de celui qui est chargé d'annoncer la parole de Dieu qu'il soit puissant pour exhorter dans la saine doctrine, et combattre les faux principes de ses contradicteurs : *Ut potens sit exhortari in doctrina sana, et eos qui contradicunt arguere.* (*Tit.*, I, 9.) Or, je demande si, au jugement de saint Paul, celui-là doit être estimé puissant pour exhorter dans la saine doctrine, qui n'est docte, selon le proverbe, que le cahier ou le livre à la main? *Doctus in libro.* A ce compte-là on serait souvent docte à bon marché, et le nombre des docteurs serait infini, surtout dans notre siècle, où il y a tant de gens qui savent lire. Je n'ai plus que trois prétextes à examiner, et je finis.

8° La timidité : voilà le prétexte que quelques-uns font valoir pour se dispenser d'annoncer la parole de Dieu.

Je le sais, et j'en conviens : il est difficile, dans les commencements surtout, de se défendre d'un certain sentiment de crainte, et je n'entreprends pas de justifier ici le vénérable Louis de Grenade, disant que cette crainte n'a d'ordinaire pour principe que l'amour-propre. Quoi qu'il en soit, on finit, par un exercice assidu de la prédication, par se mettre au-dessus de la timidité. Et, s'il faut le dire, un peu d'appréhension dans le prédicateur choquerait bien moins qu'un air de fierté et d'intrépidité cavalière que certains ecclésiastiques affectent d'y faire paraître, soit par jactance, soit par tout autre motif. Une teinte de timidité imprime un air de modestie qui ne déplaît à personne, et qui, quelquefois, intéresse tout un auditoire. Cicéron lui-même avouait qu'au commencement de ses discours, il tremblait de tous ses membres. Mais enfin n'oublions pas que saint Paul faisait un reproche à son cher Timothée d'être trop timide pour prêcher, et craignons que si nous n'avons pas eu le courage d'annoncer aux pécheurs les vérités éternelles, nous ne méritions les châtiments dont le Seigneur menace par la bouche d'Ezéchiel les pasteurs lâches et faibles.

Saint Charles Borromée, comme l'ont fait remarquer les auteurs de sa Vie, n'osait entreprendre le ministère de la prédication pour laquelle il se sentait peu d'aptitude. Ce qui augmentait sa timidité était la difficulté de sa langue et de sa prononciation. Voulant s'essayer néanmoins, il alla d'abord prêcher dans les églises les plus écartées de la ville de Rome. A Milan, il commença par prêcher de l'autel assis dans un fauteuil; mais dans le temps de cette peste terrible qui le rendit si célèbre par son héroïsme, il monta en chaire, prêcha avec beaucoup de force sur toutes sortes de sujets : ce qu'il pratiqua depuis jusqu'à sa mort. Ce qui lui avait paru si difficile, dans le commencement, lui devint très-aisé par l'usage et l'exercice. Démosthène, déconcerté par le mauvais succès de son début, allait, dès le principe, abandonner la carrière de l'éloquence ; mais un habile homme qui avait su discerner le germe fécond de son talent, releva son courage abattu; et vous savez quel en a été le

résultat! Quoi! nous n'essayerions, pour la gloire de Jésus-Christ, et pour le salut des âmes, ce qu'un païen n'obtint qu'après les efforts les plus constants et les plus héroïques, et cela pour acquérir une vaine fumée de réputation?

9° Je n'ai pas assez de talents, dira quelqu'un, pour me lancer dans la carrière de la prédication. Eh! Messieurs, ce ne sont pas les grands talents qui nous sont nécessaires. Peut-être même ne serviraient-ils qu'à nous aveugler et à nous perdre. Non, le pasteur n'a pas besoin de cette science qui enfle le cœur et le remplit d'amour-propre; il lui suffit d'une mesure raisonnable de talents accompagnés de l'Esprit de Dieu qui donne l'onction et la vie au discours : *Scientia inflat; Spiritus autem vivificat.* (I *Cor.*, VIII, 1.) Quel est le pasteur approuvé par les supérieurs légitimes qui n'aura pas l'aptitude nécessaire pour faire à ses paroissiens une conversation familière et paternelle, avec cet air de dignité modeste qui convient si bien à notre ministère? Si cela était, pourquoi, quand il a été question pour lui de recevoir la charge pastorale, n'a-t-il pas répondu, avec ce sage dont parle Isaïe, et à qui on offrait un emploi qu'il se croyait incapable de bien remplir : *Non sum medicus, et in domo mea non est panis, neque vestimentum; nolite constituere me principem populi.* (*Isa.*, III, 7) Celui-là, dit le célèbre cardinal Pierre Damien, ne doit pas être élevé à la dignité de pasteur qui n'a aucun talent pour instruire. Puis donc que les supérieurs ecclésiastiques ont jugé tel homme capable d'exercer les fonctions pastorales, il est indispensable, dût-il mourir à la peine, qu'il justifie le choix qu'ils ont fait, en remplissant, selon ses facultés, l'emploi le plus important et le plus sérieux de son ministère: « Prenez garde, avait déjà dit saint Grégoire le Grand, que vous ne soyez forcé de perdre dans les tourments de l'enfer le talent que vous avez criminellement enfoui : » *Cave ne male servatum talentum in tormentis perdere cogaris.* Je ne sais pas, disait un pieux évêque, où ces pasteurs qui n'instruisent pas les fidèles peuvent trouver des confesseurs assez hardis pour leur donner l'absolution. Ah! Monseigneur, aurait-on pu lui répondre, ils reçoivent l'absolution de ceux à qui eux-mêmes la donnent.

10° Enfin le dernier prétexte que l'on allègue dans ce malheureux siècle, prétexte qui semble le plus légitime de tous pour excuser le défaut de prédication, c'est que l'on prêche, dit-on, dans le désert.

Je le sais, mes vénérables confrères, rien n'est plus pénible et plus dégoûtant pour un bon pasteur et pour tous ceux qui annoncent la parole de Dieu, que de voir le saint temple abandonné, et d'être réduit à ne parler presque qu'à des murailles et à des siéges vides. Il vous est bien permis de faire entendre une plainte que l'incomparable saint Jean Chrysostome croyait si légitime. Mais ne nous décourageons pas pour cela. Nos paroles ne s'adresseront d'abord qu'à quelques personnes; mais, si nous les avons intéressées par un langage vraiment pastoral, le récit qu'elles s'empresseront de faire de nos instructions, et l'Esprit-Saint lui-même en attireront bientôt plusieurs autres. Insensiblement le nombre des auditeurs croîtra, et peut-être à la fin aurons-nous la consolation de voir tout notre troupeau réuni dans le saint temple pour recueillir nos paroles. C'est ce dont j'ai acquis la certitude à l'égard de plusieurs paroisses dont les pasteurs ne s'étaient pas laissé décourager par les commencements les plus tristes et les plus infructueux en apparence. Collet, dans son excellent livre intitulé *Devoir des pasteurs*, en cite un exemple frappant d'une paroisse située au bord d'une rivière, et toute composée de mariniers qui ne connaissaient que le déréglement et le blasphème. Là un pasteur zélé et assidu à annoncer la parole de Dieu transforma en quelques années cette triste population en une paroisse de saints. Au reste, quand il ne se trouve dans une église que six ou huit personnes, ce n'est pas, il est vrai, le cas de faire une longue instruction; on se borne alors à donner paternellement quelques bons avis, sans fiel et sans amertume, et l'on a fait son devoir.

Je vais finir, Messieurs. Un concile de Valence, tenu vers le commencement du VI^e^ siècle, déclare qu'un pasteur dont la voix ne se fait pas entendre pour l'instruction des peuples est sous l'anathème du Seigneur, et qu'il est digne de la mort éternelle : *Sacerdos qui sine prædicationis sonitu incedit, interminatione divina, mortis reus est.* Qui de nous voudrait mériter un pareil sort? Quoi! les comédiens passent les jours et les nuits pour se préparer à monter sur le théâtre; ils usent à ce travail leurs forces et leur santé; ils avancent même le terme de leur carrière, de leur propre aveu et de l'aveu des médecins; cependant leurs peines et leurs fatigues ne doivent aboutir naturellement qu'à leur damnation et à la perte d'un grand nombre d'âmes; et nous, ministres de Jésus-Christ, dispensateurs de tous les biens du ciel et de l'éternité, nous n'aurons pas le courage, je ne dis pas d'en faire plus, je ne dis pas même d'en faire autant; mais, au moins, de nous réveiller de notre assoupissement, pour accomplir le strict devoir de notre charge! Les avocats se consument d'études et de recherches pour instruire un procès et défendre une cause, qu'ils ne gagneront peut-être pas, et qui souvent est plus mauvaise que bonne; et nous, ministres du Dieu saint et terrible, nous donnerions à peine une légère application à une cause la plus belle et la plus sainte qui puisse occuper les hommes, et au résultat de laquelle est attaché le salut de nos frères! Le plus vil des animaux fait une chute, dit saint Bernard, et il trouve quelqu'un pour le relever : les âmes de nos frères périssent, et personne ne leur tendrait une main secourable pour les retirer de l'abîme! *Cadit asina, et est qui sublevet; perit anima, et non est qui reputet!*

Non, Seigneur, je ne commettrai pas cette infidélité à l'égard du ministère que vous m'avez confié. Malheur à moi si j'ai quelquefois gardé le silence quand je devais parler dans l'intérêt de votre gloire et du salut de mes frères ! *Væ mihi quia tacui !* (*Isa.*, VI, 5.) Mais me voici désormais, ô mon Dieu ! déterminé à accomplir vos volontés. Parlez, Seigneur, commandez ce qu'il vous plaira; je suis prêt à obéir : *Ecce ego, mitte me.* (*Ibid.*, 8.) Vous m'honorez trop, sans aucun doute, en me chargeant d'être votre ambassadeur auprès des peuples; mais puisqu'il vous a plu de me confier ce noble ministère, je m'efforcerai de l'honorer par mon zèle et mon exactitude : *Ministerium meum honorificabo.* (*Rom.*, XI, 13.) Ce devrait être assez pour me déterminer à m'y rendre fidèle de savoir que vous l'exigez de moi : que ne dois-je pas faire quand je recueille de votre bouche la consolante assurance que ceux qui instruisent les peuples sur la justice seront pendant l'éternité comme des étoiles brillantes ! *Et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.* (*Dan.*, XII, 3.)

DISCOURS XIII.

DIFFÉRENTES ESPÈCES DE PRÉDICATIONS.

Et factum est cum consummasset Jesus verba hæc, admirabantur turbæ super doctrina ejus. Erat enim docens eos sicut potestatem habens, et non sicut scribæ et pharisæi. (*Matth.*, VII, 28, 29.)

Jésus ayant terminé ses discours, le peuple était dans l'admiration de sa doctrine ; car il enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les docteurs et les pharisiens.

Il n'est pas étonnant que les discours de la souveraine sagesse aient été admirés, car qu'y a-t-il qui ne soit admirable dans les œuvres du Fils de Dieu ? Nous devons remarquer néanmoins que ses instructions tant admirées par le peuple fidèle n'étaient, le plus souvent, que des conversations simples, familières, à la portée de toutes les intelligences ; mais il est vrai aussi que les fidèles n'apprécient, n'estiment, n'admirent réellement que ce qu'ils entendent bien, que ce qui est fait pour eux, que ce qui a pour but, non la vaine gloire, mais leur salut, leurs intérêts éternels. Aussi, ce ne sont pas les pharisiens qui admirent Jésus-Christ : poussés par une basse jalousie, et ne remarquant dans le langage du Sauveur que la condamnation de leur orgueil, de leur affectation, de leurs prétentions, ils éprouvent un malaise et une souffrance continuels, quand ils l'entendent. Ils viennent néamoins l'écouter, non pour profiter de ses discours, mais pour les critiquer, et, s'il est possible, pour le surprendre dans ses paroles : *Ut caperent eum in sermone.* (*Matth.*, XXII, 15.) Il ne s'en met point en peine; mais, quand on vient lui annoncer que ces hommes si délicats ont été scandalisés de ce qu'il a dit : *Laissez-les*, répond-il, *ce sont des aveugles et des conducteurs d'aveugles : « Sinite illos; cæci sunt, et ductores cæcorum.* (*Matth.*, XV, 14.)

Dans une première instruction, Messieurs, je vous ai parlé de l'obligation d'instruire les fidèles; dans la suivante, j'ai entrepris d'anéantir les prétextes qu'apporte la négligence pour se dispenser de ce devoir. Me permettrez-vous d'entrer aujourd'hui dans la discussion des différentes espèces d'instructions qu'un pasteur peut adresser à ses paroissiens? Je conjure MM. les archiprêtres, doyens et autres pasteurs qui exercent depuis longtemps le saint ministère, de vouloir bien m'excuser si je traite un sujet à l'égard duquel j'aurais bien plus besoin de leurs observations qu'ils n'ont besoin des miennes ; mais j'ai considéré que cette matière pourrait n'être pas désagréable soit aux jeunes ecclésiastiques, soit à ceux qui sont venus ici se préparer à l'ordination prochaine. Mes réflexions serviront du moins à les mettre à même de consulter nos communs maîtres et docteurs. Ainsi, après avoir parlé du catéchisme et du prône, je dirai un mot sur la conférence. Vierge sainte, vous êtes ma ressource ordinaire : assistez-moi, je vous en conjure. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE

C'est une obligation sérieuse pour tous ceux qui sont chargés du soin d'une paroisse d'instruire des vérités de la religion et des principaux devoirs du christianisme tous ceux qui sont sous leur juridiction. Mais je ne pense pas qu'il y ait dans toutes les fonctions pastorales une obligation plus stricte et plus grave que celle de faire le catéchisme aux enfants, et de se conformer sur ce point aux prescriptions de la sainte Eglise. Il est certain que si on laisse passer ce premier âge sans lui donner une connaissance suffisante de la religion, et sans lui laisser une impression profonde des grandes vérités de l'Evangile, toutes les plaintes que l'on fera plus tard sur l'irréligion et le déréglement des mœurs, seront ridicules de la part d'un pasteur, parce qu'il aura manqué le moment où il fallait établir dans ces jeunes cœurs un fondement solide, leur faire goûter, aimer et craindre les dogmes de notre religion sainte, et les accoutumer à en pratiquer exactement tous les devoirs.

Dans quelques diocèses de France, on fait à peu près le catéchisme tous les jours, depuis la Toussaint jusqu'à la première communion, qui a lieu quelques semaines après Pâques. C'est ordinairement le samedi que l'on excepte, ce jour-là occupant davantage pour la confession. Le reste de l'année, le catéchisme se fait tous les dimanches, excepté les deux mois que l'on accorde pour les vacances.

Quelques diocèses sont bien moins rigoureux, puisqu'on n'y oblige à faire le catéchisme que trois fois la semaine, le dimanche compris, depuis l'Avent jusqu'à Pâques. En cela, on a eu égard aux fatigues des pasteurs qui souvent sont chargés de plusieurs paroisses, et obligés d'y faire successivement le catéchisme.

Il y a des cures qui ne font faire la première communion que tous les deux ans.

Cela pourrait peut-être se tolérer dans les maisons d'éducation, où l'on est à peu près certain que les enfants n'échapperont pas, durant ce temps-là, à la vigilance dont ils sont l'objet, ou bien encore quand un pasteur n'entre en fonction dans une paroisse que dans le voisinage du temps où se fait ordinairement la première communion; mais, sauf un meilleur jugement, il me semble que l'usage de ne faire faire la première communion que tous les deux ans ne doit pas être adopté, même dans les petites paroisses. La circonstance d'une première communion suffit souvent pour réveiller tout un peuple de son assoupissement, surtout quand cette cérémonie est à l'avance bien préparée et faite avec un vrai zèle. Pourquoi donc priver une paroisse de cet avantage? C'est, répond-on, qu'il y a trop peu d'enfants qui soient admissibles. Eh! n'admettez que ceux qui peuvent être admis; ils y ont une sorte de droit. C'est d'ailleurs l'esprit de l'Eglise et des ordonnances de presque tous les diocèses qu'il y ait une première communion chaque année.

Pour établir l'obligation d'instruire par le catéchisme, il suffirait, ce me semble, de rappeler les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ s'adressant à son Père : *Hoc est vita æterna, ut cognoscant te Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.* (*Joan.*, XVII, 3.) Et ailleurs : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* (*Matth.*, XIX, 17.) Il faut donc, pour obtenir la vie éternelle, connaître Dieu et son divin Fils; il faut donc, pour arriver au ciel, observer les commandements. Mais comment connaître Dieu et son divin Fils, comment observer les commandements, si l'on n'a pas été instruit sur ces deux points? comment, d'ailleurs, obtenir cette instruction sans la doctrine élémentaire de la religion, c'est-à-dire sans la science du catéchisme?

Le défaut de cette première et si précieuse instruction engendre dans les paroisses toute sorte de maux. Les enfants ignorants sont de bonne heure emportés, violents, blasphémateurs, insolents, désobéissants. Ils contractent des habitudes infâmes qui vont toujours en se fortifiant avec l'âge. Plus tard ils forment des alliances dont la passion, l'intérêt ou le caprice sont l'unique principe. La religion ne les a pas cimentées, ou bien elles n'ont commencé que par le sacrilége; de là aussi l'abandon ou la profanation des sacrements; en un mot, tous les vices et tous les malheurs. O prêtres du Seigneur, si nous avions rempli avec zèle la fonction sainte du catéchisme, ces maux déplorables ne seraient point arrivés!

Il est pénible, direz-vous, de toujours revenir à la fonction de catéchiste! Mais ignoriez-vous, cher et vénérable frère, qu'en embrassant l'état ecclésiastique, vous vous assujettissiez à cette fonction, ainsi qu'à toutes les autres qui y sont attachées? Vous êtes-vous dévoué à la carrière pastorale pour n'en pas remplir les devoirs? Faut-il en venir à des comparaisons avilissantes, et vous dire que les ouvriers recommencent toujours le même genre de travail? Ils ont beau trouver cette tâche pénible, ils s'y soumettent; et pourquoi? pour un misérable salaire. Un maître d'école (souffrez, je vous prie, ce rapprochement), n'est-il pas plus assujetti encore? ce que vous faites trois ou quatre fois par semaine, pendant une heure, il le fait tous les jours, et pendant à peu près toute l'année. Que si ces comparaisons choquent votre délicatesse, voyez les professeurs en théologie qui passent leur vie dans les aridités de l'enseignement scolastique! Dirai-je que saint Charles Borromée, neveu d'un souverain pontife, faisait le catéchisme; que le fameux Gerson, chancelier de l'Université de Paris, consacra les dernières années de sa vie à faire le catéchisme à Lyon? Je sais bien qu'il en fut blâmé par certains esprits délicats; mais je sais bien aussi qu'il sut se justifier par l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui attirait à lui les petits enfants. Comme on l'engageait à se livrer de préférence à l'emploi éclatant de la prédication où il s'était déjà illustré : « Non, répondit ce grand homme; je préfère la fonction de catéchiste : elle est moins honorable, peut-être, aux yeux des hommes, mais ce que j'ambitionne, ce n'est pas une gloire passagère, mais des fruits solides et durables. » Puis, dans les accents de sa tendre piété : « O bon Jésus, s'écriait-il, qui rougira de s'abaisser jusqu'aux petits enfants, après que vous lui en avez donné l'exemple : » *O bone Jesu! quis ultra, post te, verecundabitur humilis esse ad parvulos?*

C'est par l'instruction des enfants, c'est par les catéchismes que commence, pour l'ordinaire, la réforme des paroisses. D'abord, on est touché du zèle des pasteurs à leur égard; car quelque durs que soient des parents, ils ont, après tout, un cœur et des entrailles. Bientôt le changement de leurs enfants les touchera et les forcera, comme malgré eux, à faire quelques réflexions sérieuses. Un enfant pieux et instruit devient quelquefois une source de salut pour toute une famille. Exige-t-on de lui des choses contraires à la conscience? il expose les raisons et les motifs qu'il a de s'y refuser. Voilà une exhortation indirecte plus puissante quelquefois que celle du pasteur.

Mais comment s'y prendre pour que le catéchisme produise ces heureux effets? Il faut le préparer toujours, peu ou beaucoup, selon le plus ou moins de temps dont on peut disposer. Un catéchisme préparé fera toujours plus de fruit que celui qui ne l'aura pas été, si l'on a pu s'occuper de cette préparation. On le fait alors, pour l'ordinaire, d'une manière plus exacte et plus orthodoxe, car, que l'on ne s'y trompe pas, il y a peu d'ecclésiastiques qui, dans l'exposition des dogmes, des vérités de foi et de morale, soient exacts comme ils devraient l'être. Tel ecclésiastique, dans un seul catéchisme, avancera quelquefois trois ou quatre propositions hérétiques ou mal sonnantes. L'assis-

tance ne s'en aperçoit pas, j'en conviens ; mais ce n'est pas moins un malheur. On éviterait ce défaut, en préparant, toutes les fois qu'on le peut, les explications que l'on doit donner. L'on y trouverait aussi cet avantage que l'on deviendrait également beaucoup plus exact et plus orthodoxe, quand on devrait parler du haut de la chaire. Mais, me dira quelque jeune ecclésiastique, je connais assez ma religion et la théologie pour faire un simple catéchisme sans préparation et sans danger d'erreur. Je n'entreprendrai pas, Messieurs, de discuter avec celui qui aurait une telle prétention : il me suffira de lui dire qu'un catéchisme bien préparé se fera toujours d'une manière plus intéressante, et que les plus savants hommes qui ont traité cette matière, en ont recommandé la préparation.

Mais quels sont les ouvrages qui peuvent servir pour cette préparation? Je ne parlerai pas du grand catéchisme historique de Fleury : tout le monde sait qu'on y a relevé un grand nombre d'inexactitudes. Le catéchisme de Montpellier, publié par Monseigneur de Charency, sera d'une grande utilité. Cet ouvrage, composé par le P. Pouget, de l'Oratoire, fut publié par le trop fameux Colbert, évêque de Montpellier, qui avait été un des plus ardents défenseurs du jansénisme. Le P. Pouget était malheureusement trop entré dans les vues du prélat, son ancien confrère de licence, et qui l'avait mis à la tête de son séminaire. L'ouvrage fut flétri à Rome, en 1721. Monseigneur Charency, successeur de Colbert, ne voulant pas que le travail immense du P. Pouget fût perdu, fit imprimer ce catéchisme avec des corrections indispensables; et ce n'est que l'ouvrage ainsi corrigé que j'indique. Pouget, qui aurait dû le dire, avait emprunté une très-grande partie de l'érudition qu'il étale au catéchisme du P. Canisius, jésuite, ouvrage que l'on peut mettre, sans contredit, au-dessus d'une infinité d'autres. Le catéchisme de Couturier, ancien jésuite, a été, dans ces derniers temps, entre les mains de tous les ecclésiastiques; il pourrait y être encore, depuis qu'a paru celui de M. l'abbé Guillois qui jouit d'une juste estime. Ils ne feront oublier ni le catéchisme précieux de M. de Lantages, ni celui de M. Lachétardie, dit communément le Catéchisme de Bourges, ni même l'explication des principales vérités de la religion par Collot. Il ne faudrait pas s'imaginer pourtant qu'il fallût adopter pour chaque réponse tous les développements que donnent ces divers auteurs, car il importe que l'on se borne dans les explications, au langage le plus concis, le plus clair et le plus simple. Je n'ai pas besoin de citer ici le chef-d'œuvre des catéchismes qui est celui du concile de Trente. Il pourra toujours tenir lieu de tous les autres, et comme il nous est donné et recommandé spécialement par le Saint-Siége, des grâces particulières sont attachées à son étude. Heureux l'ecclésiastique qui, le lisant et le relisant sans cesse, finira par en bien posséder la doctrine ! il aura acquis un fonds solide d'instruction qui le mettra à même de communiquer aux riches et aux pauvres, aux savants et aux ignorants toutes les connaissances qu'il importe aux chrétiens d'avoir. Il n'a pas besoin d'une autre science pour bien faire un catéchisme, une homélie et tout autre discours.

Le catéchisme étant soigneusement préparé, les enfants réunis avec ordre, modestie et sans bruit, la prière d'usage faite avec recueillement et attention, il y a trois choses à faire durant le catéchisme. Elles nous sont indiquées par trois mots de saint Augustin parlant sur cette matière : *Intimare, explicare, exhortari.*

1° *Intimare*, c'est-à-dire faire pénétrer dans l'esprit, inculquer, faire répéter et graver dans la mémoire la lettre du catéchisme. Il serait à désirer, et cela est facile quand il n'y a pas un trop grand nombre d'enfants, que tous pussent réciter quelque chose, après avoir été interrogés : cela contribue à les encourager et à leur donner de l'émulation, outre que leurs parents sont toujours flattés d'apprendre que leurs enfants n'ont pas été oubliés. Il ne faudrait pas négliger non plus ceux qui sont dans l'habitude de mal répondre. On en voit dont l'émulation prend le dessus à la longue, et l'on finit, à force d'encouragement, par en obtenir au moins l'essentiel (90). Prêtres de Jésus-Christ, ne croyez pas qu'il soit au-dessous de votre dignité de passer une demi-heure à faire réciter à vos enfants la lettre du catéchisme. C'est alors que vous montrez clairement votre qualité de père, et que vous vous honorez aux yeux de Dieu et des hommes.

2° *Explicare.* Quand les enfants ont été interrogés, il faut revenir aux demandes et expliquer les réponses, en leur en donnant un développement clair et précis. Il faut que cette explication se fasse en peu de mots, et en se rapprochant le plus qu'il est possible de la lettre du catéchisme. On évite dans cette explication toutes les expressions qui ne sont pas à la portée des enfants. On fait quelquefois des sous-demandes pour s'assurer que les enfants entendent bien ce qu'ils ont répondu. S'ils s'égarent même notablement dans leurs réponses, il ne faut pas pour cela les humilier et les mettre à l'affront, mais les relever avec douceur, et redresser avec amabilité leur faux jugement. Evitez dans vos explications toutes les expressions qui ne sont pas à leur portée, comme celles-ci, *union hypostatique, essence, immutabilité*, etc. Ne prenez pas le ton d'orateur et de pédagogue dans vos explications. Outre que ce n'est pas le lieu de déclamer, cela n'aboutit qu'à distraire les enfants, ou à les

(90) N'interrogez pas toujours les enfants dans le même ordre. Commencez tantôt par un bout, tantôt par un autre, tantôt par la fin, tantôt par le milieu, afin que ne sachant pas qui sera interrogé, tous se tiennent prêts.

faire bâiller, quand cela ne les fait pas rire. Il est des ecclésiastiques qui sortent ainsi de leur état naturel, quand ils voient entrer dans l'église quelque personne distinguée qu'ils croient prendre plaisir à ce ton déclamateur. Ils n'atteignent pas leur but; car ils ne font que montrer du ridicule. Dieu, d'ailleurs, ne bénit jamais ces pitoyables mouvements d'orgueil.

Après que l'explication de la leçon est faite, il est à propos d'avoir un ou deux exemples historiques à citer. Mais il faut qu'ils soient bien adaptés à la leçon, et qu'ils ne présentent rien de ridicule ou d'invraisemblable comme il s'en trouve dans certains recueils. Les meilleurs exemples sont ceux qui ont rapport à la vie la plus commune, puisque c'est à celle-là que sont appelés la plupart des enfants. On peut bien quelquefois rappeler les grands traits de courage des martyrs; mais y revenir sans cesse, c'est manquer son but.

Ne citez qu'un ou deux exemples, pour ne pas surcharger la mémoire des enfants. Les meilleurs exemples sont ceux que fournit la sainte Ecriture. L'explication du catéchisme, par des exemples, de M. Lambert ou de M Lafausse, peut être consultée; mais il est facile de remarquer que la plupart des exemples qu'ils citent tiennent à peine par un fil à leur sujet.

3° *Exhortari*. Saint Augustin ne veut pas que l'explication de la doctrine chrétienne soit sèche et sans onction : c'est pour cela qu'il demande l'exhortation. On entend par là certaines réflexions courtes, vives et affectueuses qui élèvent l'âme à Dieu, et lui inspirent quelques bons sentiments de confiance, d'amour ou de componction, ce qui a lieu soit dans le corps du catéchisme, soit en le terminant. Dans le corps du catéchisme, par quelque aspiration comme celle-ci : *Quoi, mon Dieu! le péché mortel est un si grand mal, et vous souffrez encore le pécheur, après une telle ingratitude?* Et s'il est question de l'Eucharistie : *O miséricorde! ô amour! celui qui est dans le ciel, est en même temps entre les mains des prêtres! L'amour que vous avez pour moi, ô mon Dieu! mérite bien que je brûle d'amour pour vous.* Ces aspirations supposent dans le catéchisme de la piété; mais la piété peut-elle être étrangère à un prêtre de Jésus-Christ?

A la fin du catéchisme, on présente une ou deux résolutions pratiques analogues autant que possible au fond du sujet. Par exemple, *pour le signe de la croix*, résolution de le faire respectueusement et avec attention; *sur la passion de Jésus-Christ*, saluer avec reconnaissance la croix sur laquelle il est mort; *pour la sainte Eucharistie*, envier le bonheur de ceux qui communient souvent, faire la communion spirituelle, la visite au très-saint sacrement, etc.

Pour bien réussir dans l'importante fonction du catéchisme, il sera très-avantageux, dans les moments de loisir, de faire un cahier des notes adaptées à toutes les réponses du catéchisme diocésain. Un simple coup d'œil sur ces notes pourra suffire dans le temps des grandes occupations pour la préparation du catéchisme. Il est bon d'y remarquer l'endroit d'où elles sont tirées, afin de pouvoir, au besoin, recourir à la source elle-même. Quand, plus tard, on reviendra sur ces notes, on ne manquera pas de remarquer ce qu'il est bon d'y ajouter ou d'en retrancher.

Ne craignez pas de répéter une autre année ce que vous avez dit la précédente au catéchisme. Ce qui vous paraîtrait fastidieux sera très-agréable aux enfants; et alors même qu'ils se ressouviendraient très-bien d'avoir entendu ce que vous leur dites encore, ils seront édifiés et charmés de les entendre de nouveau.

Laissez aux enfants la faculté de vous interroger et de vous demander des explications. Paraissez alors y prendre un vif intérêt. Ils vous en aimeront et respecteront davantage. Ne paraissez pas être le moins du monde choqués ou surpris des interrogations les plus ridicules ou étrangères : ils en seraient humiliés et découragés.

Soyez aimables et bons envers tous les enfants sans distinction, mais surtout à l'égard des plus pauvres et des plus disgraciés de la nature; mais abstenez-vous de toute plaisanterie qui serait déplacée dans un prêtre et à la face des saints autels.

Un catéchisme d'une heure est assez long; ne dépassez pas cette heure.

Dans les grandes paroisses où les enfants sont très-nombreux, les ecclésiastiques se partagent le catéchisme des petits enfants qui se fait à part, et celui des enfants qui doivent faire leur première communion ou qui l'ont déjà faite. L'on a dès lors beaucoup plus de temps pour instruire les uns et les autres. Il est à propos que les enfants viennent au catéchisme pendant deux ans avant la première communion. Heureux si l'on peut obtenir des parents que ceux qui ont fait la première communion soient encore envoyés au catéchisme pendant une autre année! Ils n'y viendraient que les dimanches et les fêtes.

On ne saurait trop engager les grandes personnes à venir elles-mêmes assister aux catéchismes toutes les fois qu'elles le peuvent. On pourrait, en certains cas, imposer pour pénitence à quelques personnes d'assister à ces catéchismes, quand elles ne connaissent pas assez la religion. On y invite d'abord les personnes pieuses qui s'en font un plaisir; les ignorants ont ensuite moins de peine à s'y rendre, en y voyant d'autres personnes âgées. On comprend néanmoins qu'on serait fort peu attiré au catéchisme à un certain âge, s'il était fait avec négligence ou sans préparation. Je n'ai pas besoin de dire que si l'on interrogeait les grandes personnes au catéchisme, ce serait les en chasser pour toujours.

Il y a des évêques qui, dans la lettre pastorale placée à la tête de leur catéchisme, défendent expressément de frapper les enfants. Cette dureté est, en effet, bien dé-

placée dans un prêtre. C'est une sorte de profanation de la maison de Dieu qui n'est pas destinée à ce genre de correction. Si les enfants se conduisent mal, il est juste de les réprimander, pourvu qu'on le fasse sans emportement. On peut les mettre en pénitence, si la chose en vaut la peine, ou en les faisant tenir de bout, ou en les mettant à genoux, ou même, si la chose est plus grave, en les renvoyant de l'église.

Gardez-vous de montrer plus de sympathie ou de préférence pour un sexe que pour un autre, de trop fixer vos regards sur les enfants dont l'extérieur vous plairait naturellement davantage. Cette immortification ne serait jamais sans danger pour vous.

Il y a peu d'ecclésiastiques, grâce à Dieu, qui manquent au devoir de faire le catéchisme ; mais il en est plus d'un qui croient avoir des raisons de s'abstenir d'annoncer la parole de Dieu en chaire. Eh bien ! je vais indiquer à tous un bon moyen de s'acquitter du devoir de la prédication. Vous y aurez pleinement satisfait en expliquant chaque dimanche un chapitre ou deux du catéchisme. Un vénérable et très-habile curé avait adopté cette manière d'instruire son troupeau, et sa paroisse était devenue une paroisse modèle par la connaissance approfondie de la religion, la régularité et la piété ; on conçoit combien il importe alors de bien préparer son catéchisme. On retranche, dans ce cas, les demandes, et l'on se borne à l'explication et au développement des réponses. Le peuple ne soupçonne même pas que l'on tire du catéchisme le fond de son instruction. Il faut prendre garde aussi de ne pas dépasser la mesure ordinaire du prône. Je serai plus court dans ce qui me reste à dire.

DEUXIÈME PARTIE

Personne n'ignore ici ce que l'on entend par le prône. Le prône est, à proprement parler, le langage d'un père à ses enfants. On le peut faire de plusieurs manières : ou en adoptant le genre de l'homélie, ou en tirant de l'un des versets de l'Evangile une sentence qui sert de thème, de matière ou d'entrée dans le sujet que l'on veut traiter.

Pour faire une bonne homélie, le premier travail est d'apprendre textuellement et d'une manière imperturbable la lettre de l'Epître ou de l'Evangile que l'on entreprend d'expliquer aux fidèles. On reprend l'un après l'autre chacun des versets, et l'on en donne le sens le plus littéral ; après quoi on développe le sens moral dont on fait l'application à son auditoire. Le tout doit se faire d'un ton très-paternel, accompagné, autant que possible, de dignité et d'onction. Il faut prendre garde de ne pas trop s'étendre sur l'explication des premiers versets, comme font les commençants, qui, ayant épuisé leur rhétorique dans le début, sont ensuite forcés de se trop restreindre dans les développements qui doivent suivre, et qui quelquefois auraient offert le plus d'intérêt. Il est bon, en considérant et préparant d'avance sa matière, de la disposer de telle sorte que l'intérêt aille toujours croissant pour l'auditeur.

La meilleure homélie serait celle où l'on expliquerait l'Ecriture par l'Ecriture même, ainsi que le faisaient les Pères de l'Eglise. On s'y fait à la longue ; et je ne sais s'il est un genre de travail auquel le pasteur se livre avec plus de plaisir et de consolation. Mais qu'on se garde bien de contracter la malheureuse habitude de certains ecclésiastiques qui se mettent à faire des homélies presque sans préparation et sans avoir rien écrit; ils se persuadent néanmoins qu'ils disent des merveilles, parce qu'ils ont acquis une certaine facilité de gloser sur chacun des versets, et ils croient se faire beaucoup estimer, en disant qu'ils n'ont besoin que de lire attentivement leur Evangile, la veille ou le jour même du prône pour s'en bien tirer. Triste et déplorable facilité qui fait gémir les gens de goût, et qui indigne souvent des auditeurs forcés de dévorer un amas de matières incohérentes et indigestes. Je ne crains pas d'avancer que rien n'est plus capable de gâter les talents naissants d'un jeune ecclésiastique que l'homélie, s'il ne s'accoutume pas, dès le principe, à en suivre strictement et rigoureusement les règles. Je ne connais rien de plus parfait, en ce genre, que les *homélies* de saint Jean Chrysostome *sur saint Matthieu*. Quelques bons commentateurs que l'on consulterait seront également d'une grande utilité pour faire une homélie convenable. L'Evangile médité du P. Giraudeau, et qui porte le nom de l'abbé Duquesne, son éditeur, n'est pas, comme on le croit assez généralement, un simple livre de dévotion : il renferme presque partout la substance de ce qu'ont dit de mieux les plus savants commentateurs. Si l'on avait une fois un cours complet de bonnes homélies pour une année, on adopterait un autre plan pour les années suivantes, autrement les paroissiens s'apercevraient que l'on se répète toujours.

Je crois que l'on pourrait dans une année expliquer le symbole, et, dans une autre, les commandements de Dieu et de l'Eglise. Une troisième année pourrait être consacrée à l'explication des sacrements, à moins que l'on ne fixât cette explication pour le temps d'un carême ou d'une mission. Mais il faut toujours se faire une loi d'éviter la longueur, et toute explication trop métaphysique et théologique, de peur de fatiguer son auditoire ou de lui parler un langage qui ne soit pas à sa portée. J'ai cru remarquer partout que les fidèles ne pouvaient goûter la méthode de certains pasteurs qui se traînent pendant plusieurs années dans le développement du Symbole, du Décalogue et de l'Oraison dominicale. Le peuple ne s'affectionne pas à un cours d'instructions dont il ne voit pas la fin.

Il ne faudra pas négliger en leur temps les grandes vérités de la religion, les fins dernières, les péchés capitaux, et les vertus qui leur sont opposées, le respect humain

le scandale, la fuite des occasions dangereuses, les douceurs du service de Dieu, le soin du salut, etc. Le texte de l'Evangile en fournit souvent la matière. Ainsi sur ce texte de l'Evangile du troisième dimanche après Pâques : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini* (*Joan.*, XVI, 20), on peut également prêcher ou sur le malheur des joies mondaines, ou sur les avantages des tribulations qu'éprouvent les justes en cette vie. L'Evangile de *la multiplication des pains* peut fournir l'idée d'un prône, ou sur les soins de la Providence, ou sur la confiance en Dieu. Il est des Evangiles qui présentent des sujets si déterminés qu'il est difficile d'en adopter d'autres. Ainsi la parabole de ce serviteur impitoyable qui refuse de remettre une dette légère, immédiatement après qu'on lui a remis une dette énorme, ne peut guère admettre d'autre sujet que le pardon des injures ; celui de la résurrection du fils de la veuve de Naïm paraît uniquement se prêter à un sujet sur la mort ou sur la résurrection. Au reste, il n'est pas tellement nécessaire de prendre son point de départ dans l'Evangile du jour, qu'on ne puisse fort bien prendre un autre texte et un autre sujet. J'en excepterais pourtant les grandes solennités ; car n'est-il pas ridicule de prêcher le jour de Pâques sur la mort, et le jour de Noël sur l'enfer? J'ai vu tout un auditoire rire presque tout entier à l'occasion d'une semblable bizarrerie.

Si l'on me demandait dans quelles sources il faut puiser, ou plutôt quels auteurs il faut consulter, pour ce genre d'instructions dogmatiques ou morales, je renverrais d'abord le pasteur à la connaissance qu'il a des besoins de sa paroisse. Il est facile de parler, et même d'être éloquent, quand on sent vivement le fâcheux état où elle se trouve, et que l'on se représente avec les yeux de la foi les conséquences affreuses qu'entraînent l'endurcissement et tous les genres d'excès. Il serait donc très à propos d'avoir un cahier destiné à recevoir des notes sur les principaux articles dont on sent le besoin d'entretenir les peuples. On y indiquerait les excuses apportées pour l'ordinaire comme justification de l'incrédulité ou du vice ; et, à mesure qu'elles se présentent, les raisons qui les combattent. Quelque simples que puissent être ces notes, elles seront un jour d'un grand usage. On y joindra les autorités dont on fera successivement la découverte, et qui pourraient s'y rapporter. Mais afin que ces notes pussent aisément se retrouver au besoin, il faudrait que, pour chacun, on marquât par ordre alphabétique, à la fin du cahier, le mot qui en indique l'idée principale, et que l'on indiquât la page où se trouve la note. C'est le conseil que donne le P. Drexelius, et ç'a été la méthode des plus savants hommes.

On ne perdrait pas son temps, si, dans ses moments de loisir, on s'occupait à analyser les sermons de Bourdaloue, sans pourtant prétendre suivre son genre qui n'est accessible qu'à bien peu d'esprits. Le P. Lejeune conseillait, il y a deux cents ans, aux nouveaux prédicateurs d'avoir continuellement entre leurs mains les ouvrages de Louis de Grenade. Il est sûr qu'on trouverait difficilement rien de plus onctueux, de plus théologique et de mieux pensé. Les petits prônes de Girard, curé de Saint-Loup, dans le diocèse de Lyon, renferment d'excellentes choses, et l'on y trouve un ton vraiment pastoral. La paroisse de ce bon pasteur qui est mort, il y a 70 ans, se ressent encore du zèle qu'il y déploya ; des vieillards qui l'avaient connu m'en ont parlé autrefois avec la plus haute vénération. J'exerçais le saint ministère dans le voisinage (91) et j'étais édifié de la fidélité avec laquelle on observait encore, dans la paroisse de Saint-Loup, les lois de Dieu et de l'Eglise. Preuve sensible des longs et salutaires résultats du ministère d'un prêtre zélé et instruit ! M. Joly, qui fut curé d'une des plus grandes paroisses de Paris, et mourut évêque d'Agen, fit des merveilles par ses prônes ; mais comme il n'en traçait sur le papier que l'entrée et la marche, ils ont été gâtés par celui qui a entrepris d'en faire le remplissage. On trouve pourtant çà et là quelques morceaux admirables, et qui n'ont pas été inventés. C'est le ton pastoral au suprême degré, et qui nous fait comprendre pourquoi saint Vincent de Paul recommandait à ses prêtres d'aller l'entendre, pour se former au vrai genre de la prédication apostolique. Disons en passant que l'éditeur qui était un homme du monde et peu théologien, sans parler de quelques maladroites explications de la sainte Ecriture, ne paraît pas toujours parfaitement orthodoxe sur les matières de la prédestination et de la grâce.

Il me serait facile de citer bon nombre d'hommes pieux et distingués qui se sont signalés dans ce genre d'instruction : et pourtant la plupart n'ont contribué qu'à nuire aux jeunes ecclésiastiques dont le goût s'est altéré pour avoir voulu les imiter. Un prône n'est pas une chose si difficile à faire, pour qu'un pasteur, avec des moyens ordinaires, et avec un peu de zèle joints à la connaissance de son troupeau et de la sainte Ecriture, ne puisse convenablement s'en acquitter. Combien d'ecclésiastiques, pour trop rechercher les pensées d'autrui, ne sont pas parvenus à connaître le genre de langage qui leur était propre, et dans lequel ils auraient parfaitement réussi ! En voulant marcher sur les traces des autres, ils ont fait fausse route ; ils ont pris dans les divers auteurs qu'ils consultaient, précisément ce qui leur convenait le moins. La fausse persuasion où ils étaient qu'ils ne pouvaient presque rien tirer de leur propre fond, les a rendus à peu près inutiles à leur troupeau.

D'autres s'imaginant qu'on ne devait pas monter en chaire sans y débiter une bril-

(91) A Bagnols, en Lyonnais.

lante composition, ont attendu, pour venir au secours de leurs brebis que leur malheur fût à peu près consommé. Quand leurs prétendus chefs-d'œuvre étaient enfin achevés, ils ont, de temps à autre, élevé la voix; mais il n'était déjà plus temps; leur voix s'est perdue dans les airs. C'était l'eau que l'on apporte quand l'incendie a déjà tout dévoré.

Je ne terminerai pas cette instruction sans dire un mot de la conférence. Ce genre d'instruction suppose au moins deux ecclésiastiques dans les ordres sacrés, puisqu'il n'est jamais permis que des laïques soient admis comme interlocuteurs. Dans les paroisses rurales où il n'y a qu'un prêtre, un curé voisin pourrait venir, à des jours convenus, rendre ce service à son confrère.

Au reste, la conférence ne doit pas être d'un usage habituel: autrement elle n'offrirait plus aux fidèles l'intérêt qu'inspire ce mode d'instruction, quand il n'est pas ordinaire.

Il semble aussi que la conférence est mieux placée en certains temps de l'année, dans le carême, par exemple, et le soir plutôt que le matin. Les commandements de Dieu et de l'Eglise, la doctrine des sacrements, les abus et les vices à corriger, sont plus particulièrement la matière des conférences.

Quoique la méthode des conférences paraisse simple et facile, il faut un homme déjà exercé pendant quelques années dans le ministère de la parole pour l'adopter, surtout quand on n'est pas simplement chargé des interrogations ou objections. Celles-ci même demandent un certain tact qui n'est pas donné à tout le monde.

Les interrogations ou objections ne doivent être ni trop longues, ni tout à fait trop courtes, ni trop sèches, ni trop multipliées. Elles doivent être présentées d'une manière aisée, claire, nette et précise. Autant que possible, elles doivent découler de ce que vient de dire le prédicateur. Il faut qu'elles excitent l'attention des auditeurs, et les préparent aux éclaircissements de celui qui répond du haut de la chaire. Point de questions puériles, et surtout trop plaisantes et facétieuses. Si l'on peut faire sourire l'auditeur, il ne faut pas qu'on le fasse rire. Point de ces objections qui s'imprimeraient plus avant dans l'âme des fidèles que les réponses qui les suivent. Point d'interrogations sur des matières délicates et auxquelles on ne peut convenablement répondre. Point de demandes dont on ne soit auparavant convenu avec le conférencier: ce serait lui tendre un piége qui pourrait tourner au détriment de la parole de Dieu. Un jour que je prêchais sur la restitution, un prêtre qui se trouvait là m'interrompit tout à coup, et sans m'avoir prévenu pour m'adresser une question. J'en fus surpris, et néanmoins, je crus devoir éclaircir sa difficulté. Il ne fut pas content de ma réponse, et il répliqua fort impertinemment. L'auditoire paraissait stupéfié: car enfin ce n'était pas une conférence que j'avais entrepris de prêcher. J'eus grand'peine à adoucir la bile de mon argumentateur improvisé, qui se fâchait sans raison, et qui aurait voulu me faire porter la peine de son imprudence. Je lui rendis honneur devant une assemblée qui ne lui sut aucun gré de son interruption maladroite.

Trois ou quatre questions suffisent dans une conférence, du moins n'en faudrait-il pas faire plus de cinq.

Celui qui est en chaire fait bien de répéter à l'auditoire au moins la substance de l'interrogation ou objection, afin qu'elle ne soit pas ignorée de ceux qui, par distraction, ou pour toute raison, ne l'auraient pas entendue ou bien saisie. Il ne doit parler qu'avec respect à celui qui l'interroge, et ne pas prendre à son égard un ton de hauteur et de triomphe. Il est même très à propos que le ton de bienveillance et l'honnêteté de sa réponse persuadent à l'auditoire que celui qui interroge a des sentiments tout opposés à ceux que semblent annoncer ses questions. C'est le moyen d'édifier tout le monde, et de détruire l'objection avant même d'y avoir répondu: une réponse solide venant ensuite, fait complétement triompher la vérité.

Quoique la conférence soit, de sa nature, simple et familière, elle ne doit jamais être basse et triviale. Elle est toujours la prédication de la parole de Dieu. Elle peut même s'élever quelquefois jusqu'à l'éloquence.

Il y a des sujets qu'il ne faut pas se hâter de traiter dans les conférences, si l'on n'a qu'une connaissance fort ordinaire de la théologie. Il est même des matières qui semblent pouvoir être assez indifféremment traitées par tous les ecclésiastiques qui ont des talents passables, et qui sont néanmoins l'écueil des prédicateurs. Un savant missionnaire fit, il y a quelques années, une conférence sur les bals et la danse. Son intention était, incontestablement, bonne et sainte; mais elle n'excita généralement que des plaintes. Les fidèles en furent peu édifiés; et, parmi les ecclésiastiques, elle fut trouvée par les uns, beaucoup trop relâchée, et par les autres, beaucoup trop sévère. Il est difficile, dans certains sujets de morale, d'éviter les extrêmes, et de garder ce juste milieu qui caractérise la vraie sagesse. Quel bien peut faire un discours qui n'excite que discussions et disputes parmi les auditeurs?

La conférence se termine par une récapitulation pleine de chaleur et de piété. C'est souvent ce qui en assure le succès.

Ce serait ici le lieu de parler des sermons; mais je n'ai pas la prétention de m'élever jusque-là. La *Rhétorique* de Louis de Grenade, composée tout exprès pour les prédicateurs, et l'excellent livre d'Abély, intitulé: *La véritable manière de prêcher selon l'esprit de l'Evangile*, s'étendent assez sur les qualités que doit avoir l'orateur chrétien, et les règles qu'il faut observer dans ce genre de compositions. D'ailleurs, une paroisse peut fort bien se passer de sermons quand elle entend de bons prônes, de bons catéchismes et de solides instructions. Je ne

parle point ici des villes où il est d'usage de faire des sermons en règle. Au reste, un homme capable de faire de bons prônes, fera aisément des sermons au moins passables, dût-il donner ses prônes pour des sermons. Ce n'est pas le nom, mais la chose que l'on demande.

Il serait bien à désirer que tous MM. les curés eussent quelques instructions pleines d'onction et de piété, pour l'intéressante cérémonie de la première communion, pour la rénovation des vœux du baptême et la consécration à la sainte Vierge. Ces sortes d'allocutions doivent être courtes et vives : cinq ou six minutes suffisent avant et après la communion, un quart d'heure avant la rénovation des vœux, et autant avant la consécration à la sainte Vierge. Ne parlez pas, le jour de la première communion, de la communion indigne et sacrilége. C'est le moment de réveiller l'amour et la confiance, et non d'inspirer la terreur et l'épouvante. Dans l'allocution sur la rénovation des vœux, ne prononcez pas les mots de serments et de parjure : bornez-vous à exciter la reconnaissance pour les bienfaits passés et les bons propos de fidélités pour l'avenir.

Employez, pour la préparation de ces divers sujets de circonstances, les moments de loisirs que vous pourrez avoir dans le courant de l'année, afin de n'être pas pris au dépourvu, quand vous serez déjà accablés par d'autres occupations. Quand elles sont faites négligemment, les plus intéressantes cérémonies sont perdues pour une paroisse, et ne laissent aucune impression salutaire dans les esprits. Bien préparées, et accomplies avec zèle, elles touchent une paroisse, et contribuent souvent à la conversion des pécheurs les plus endurcis.

Il serait également avantageux d'avoir deux ou trois bonnes allocutions dont on pût successivement faire usage pour l'administration du baptême, du mariage, du saint viatique et de l'extrême-onction. Ce fonds, bien préparé, sert toujours, alors même que les circonstances obligent d'en changer ou d'y ajouter quelque chose. Une exhortation douce et vive et de quelques minutes est alors suffisante. Tout le monde en est touché et édifié.

Vous m'avez déjà pardonné, Messieurs, toutes les réflexions que je me suis permis de vous adresser : non pas à vous, néanmoins, vétérans du sacerdoce; non pas à vous, flambeaux vénérables, qui brillez de votre propre éclat, et n'avez aucun besoin d'une lueur étrangère toujours pâle et faible; mais à vous, mes jeunes confrères et dignes amis. Nous courons ensemble, sous plus d'un rapport, la même carrière : excitons-nous réciproquement pour arriver au même terme. Jetons les yeux sur nos Pères, dignes, au jugement de saint Paul, d'un double honneur, puisqu'ils brillent par leurs vertus et leur doctrine; que leur zèle, leur piété et leur science nous animent, afin de mériter, comme eux, la même récompense et la même couronne!

DISCOURS XIV.

QUALITÉS DE LA PRÉDICATION.

Sollicite cura teipsum probabilem exhibere Deo, operarium inconfusibilem recte tranctantem verbum veritatis. (II *Tim.*, II, 15.)

Mettez-vous en état de paraître devant Dieu comme un ministre digne de son approbation, qui ne fait rien dont il a sujet de rougir et qui sait bien dispenser la parole de vérité.

Vainement connaîtrait-on l'obligation d'annoncer la parole de Dieu et les différents genres d'instruction qu'on peut employer, si l'on ignorait les qualités que la prédication doit avoir, et les défauts que l'on doit y éviter. Le concile de Trente, parlant sur ce sujet, de l'obligation des pasteurs, indique aussi de quelle manière ils doivent s'acquitter de cette sainte fonction. Voici ses paroles : *Tous ceux qui sont chargés du soin des âmes, doivent, les dimanches et fêtes solennelles, tout au moins, selon leur capacité et celles de leurs brebis, les repaître de salutaires instructions, leur enseignant ce que tout le monde doit savoir pour être sauvé, et leur annonçant avec brièveté et facilité quels sont les vices qu'elles doivent fuir, quelles sont les vertus qu'elles doivent pratiquer, pour éviter les châtiments et mériter la gloire céleste.* Et ailleurs : *On doit s'abstenir de traiter des questions difficiles et au-dessus de la portée du peuple; il en est de même de tout ce qui ne contribue pas à l'édification, et de ce qui n'est pas de nature à augmenter la piété. On doit bannir aussi des instructions que l'on adresse aux fidèles, les choses incertaines et invraisemblables.* (Sess. 5, *de Ref.*, et sess. 25.)

Ces paroles du saint concile de Trente nous ouvrent un vaste champ. Ne sortons pas du cercle des réflexions qui nous y sont suggérées. Vierge sainte, obtenez, je vous en conjure, que le même esprit qui présida à cette sainte assemblée, éclaire et enflamme et celui qui en énonce la doctrine, et ceux qui l'écoutent.

PREMIÈRE PARTIE.

La première chose que demande le saint concile de Trente, après avoir déclaré l'obligation où sont les pasteurs d'annoncer la parole de Dieu, c'est de ne rien dire qui soit au-dessus de leur portée : *pro sua capacitate.* Le Seigneur vous a-t-il donné un peu plus de talents et de facilité qu'à d'autres? consacrez-les de bon cœur au salut et à la sanctification de vos frères : vous ne pouvez pas en faire un meilleur usage. Vous en a-t-il moins départi? vous n'êtes pas tenu à forcer votre esprit pour en faire sortir ce qui n'y est pas. Pourquoi même iriez-vous chercher çà et là dans des sermonnaires ou des faiseurs d'instructions, des pensées qui vous sont absolument étrangères, qui ne sont pas dans votre cœur, et que vous ne rendriez jamais avec le sentiment et l'onction de celui qui en fut le père? Celui qui a composé telle ou telle instruction avait d'ailleurs un troupeau à conduire qui n'était pas le vôtre. S'il eût été chargé de

vos brebis, peut-être eût-il adopté un tout autre langage, parce qu'il y aurait reconnu de tout autres besoins. Pour vous qui les connaissez mieux, et qui devez les mieux connaître, puisque l'Esprit-Saint vous en fait un devoir : *Diligenter agnosce vultum pecoris tui, tuosque greges considera* (*Prov.*, XXVII, 23), consultez votre cœur, et laissez-lui parler un langage qui lui est propre : vous verrez que vous vous exprimerez toujours d'une manière plus convenable, plus onctueuse et plus salutaire, surtout ne disant rien que ce que vous aurez appris à l'école de votre crucifix.

Notre-Seigneur Jésus-Christ dit, en saint Jean (c. X, 3, 4), que les brebis entendent la voix du bon Pasteur : *Vocem ejus audiunt;* qu'elles la reconnaissent : *Quia sciunt vocem ejus;* mais qu'elles ne reconnaissent pas la voix des étrangers : *Non noverunt vocem alienorum.* Je crois, Messieurs, que ces paroles ont plus d'un sens, et que le sens que je leur donne ici leur est très-applicable. Du moins saint Jean Chrysostome semble m'y autoriser, en disant que, quand celui qui prêche est soupçonné de s'approprier le travail d'autrui, il est regardé comme un voleur que l'on prend sur le fait : *Eadem de re suspectus, instar furis in ipso facto deprehensi, habetur.* Quand Horace disait (*Art. poetic.*) : *Si vous voulez que je pleure, pleurez vous-même,* il bannissait évidemment toute émotion qui ne serait pas partie du cœur, cette émotion qui est en vous je ne dis pas malgré vous, puisque vous l'y faites entrer de force ; mais que vous ne devez qu'au travail et aux efforts d'une mémoire récalcitrante. Je ne veux pas vous suggérer par là de ne rien lire ou consulter. A Dieu ne plaise ! ce serait un autre défaut, et souvent un amour-propre qui nous ferait croire que notre fonds est assez riche pour pouvoir nous passer de tout secours étranger; mais après avoir suffisamment étudié notre matière, ne nous défions pas tant de nous-mêmes.

Il est donc à propos que tout ecclésiastique qui monte en chaire, fasse lui-même ses instructions selon sa capacité : *pro sua capacitate.*

Mais prenons garde, et c'est ici une des pensées charmantes de M. de La Motte, évêque d'Amiens : Il ne faut pas seulement être l'auteur par la composition, il faut l'être surtout par l'action, faisant soi-même ce qu'on prêche aux autres. C'est ce que le vénérable prélat appelait agréablement faire ses sermons. En ce sens, les scribes et les pharisiens ne faisaient pas les leurs, puisqu'ils disaient, et ne faisaient pas : *Dicunt et non faciunt* (*Matth.*, XXIII, 3) ; ils chargeaient les épaules d'autrui de pesants fardeaux qu'ils n'eussent pas voulu toucher du bout du doigt. Il n'en doit pas être de même des prédicateurs du saint Evangile, puisqu'au langage de saint Pierre, comme ils repaissent le troupeau du pain de la divine parole, ils doivent en être les modèles : *Forma facti gregis.* (I *Petr.*, V, 3.)

2° Mais si celui qui parle ne doit le faire que *selon sa portée et sa capacité*, il doit se proportionner aussi à la portée et à l'intelligence de ceux qui l'écoutent, dit le saint concile de Trente : *pro earum capacitate.* Il imitera en cela le Sauveur du monde, qui, instruisant les apôtres, ne le faisait que par degrés, et en proportion de leur entendement, réservant même à l'Esprit-Saint de leur suggérer et inspirer les mystères les plus relevés et les plus sublimes qu'ils n'étaient pas capables encore de goûter : *Multa habeo vobis dicere ; sed non potestis portare modo.* (*Joan.*, XVI, 12.) Le grand Apôtre suit la même règle de prudence à l'égard des Corinthiens : *Nous ne parlons*, dit-il, *de la haute sagesse que parmi les parfaits*, c'est-à-dire, parmi ceux qui sont capables de l'entendre. « *Sapientiam autem loquimur inter perfectos.* » (I *Cor.*, II, 6.) « Mais pour vous, mes frères, dit-il, dans le chapitre suivant, je n'ai pu ni dû vous parler comme à des hommes aussi avancés dans les choses spirituelles ; mon langage devait s'accommoder à votre faiblesse. Vous étiez encore de petits enfants en Jésus-Christ ; c'est pour cela que je ne vous ai donné que le lait de la céleste doctrine, et non un aliment solide. » *Et ego, fratres, non potui vobis loqui quasi spiritualibus, sed quasi carnalibus ; tanquam parvulis in Christo, lac vobis potum dedi, non escam ; nondum enim poteratis.* (I *Cor.*, III, 1.) Il parle dans le même sens aux Hébreux (V, 12). Ne nous écartons pas, Messieurs, de pareils modèles, de peur, disent les saints canons, que les fidèles ne soient plutôt accablés qu'instruits par une doctrine trop relevée : *Ne immensitate doctrinæ obruantur, potius quam erudiantur.* C'est aussi ce que nous prescrit le saint concile de Trente, en nous faisant un devoir de nous abstenir de toutes les questions difficiles et trop subtiles : *Apud rudem vero plebem, difficiliores ac subtiliores quæstiones a popularibus concionibus secludantur.* « Le langage du prédicateur, dit également saint Grégoire, doit se former et se proportionner à la qualité des auditeurs : » *Pro qualitate audientium formari debet sermo doctorum.*

Le raisonnement que fait, sur le même sujet le grand Apôtre, est sans réplique. *Si la trompette*, dit-il, *ne produit qu'un son insignifiant*, comment donnera-t-elle d'une manière intelligible le signal du combat ? *Qui se préparera à la guerre ?* « *Etenim si incertam vocem det tuba, quis præparabit se ad bellum ?* » *De même si votre langage est inintelligible, comment saura-t-on ce que vous avez voulu dire ? Vous aurez parlé en l'air.* (I *Cor.*, XIV, 8.)

L'Apôtre, au même endroit, ne veut pas seulement que le langage que l'on emploie soit compris par les auditeurs, mais par celui qui parle : J'aime mieux, dit-il, n'employer que cinq paroles que je comprends, que dix mille que je ne comprends pas. Ce qui suppose des hommes inintelligibles non-seulement pour les autres, mais aussi pour eux-mêmes. En vérité, Messieurs,

c'est bien abuser de la prédication que d'agir ainsi : c'est manquer son but et désobéir à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Aussi l'Apôtre conclut-il par des paroles qui doivent faire serieusement réfléchir ceux qui abusent ainsi du ministère de la chaire : *Si quis videtur propheta aut spiritualis, cognoscat quæ scribo vobis. Si quis autem ignorat, ignorabitur.* (I *Cor.*, XIV, 37, 38.)

3° Le saint concile de Trente ne veut, dans la prédication, que des paroles salutaires : *Salutaribus verbis.* Tout ce qui ne s'y rapporte pas au salut est répréhensible. Ce n'est pas pour se faire admirer et pour s'attirer de vains applaudissements que l'on doit se charger d'une fonction si sainte et si sublime : elle deviendrait alors terrible pour les prêtres. Malheur à ceux qui ne se tiennent pas en garde contre ce piége, un des plus funestes que l'on puisse rencontrer dans le saint ministère, piége, néanmoins, que l'on n'évitera jamais entièrement, si l'on ne veille continuellement à la garde de son propre cœur. Les hommes de Dieu, les hommes d'oraison, sont les seuls qui n'y soient pas tombés : tous les autres s'y sont laissé prendre. C'est ce qui a fait dire à Louis de Grenade que le ministère de la prédication était, de toutes les fonctions, la plus périllense.

Saint Timothée était jeune encore, quand, par une vocation particulière, il fut appelé à prêcher le saint Evangile. Le grand Apôtre, son maître et son père en Jésus-Christ, appréhenda qu'entraîné par l'ardeur d'une imagination brillante il ne finît par laisser glisser dans ses discours quelque chose de trop orné et de trop ambitieux ; aussi lui représente-t-il cette pompe de langage comme une véritable profanation de la parole sainte et un triomphe de l'orgueil. *Mon fils*, lui dit-il, *évitez ces discours vains et profanes ; car, au lieu d'établir la piété dans les âmes, ils ne servent qu'à l'éteindre et à propager l'irréligion.* « *Profana autem, et vaniloquia devita, multum enim proficiunt ad impietatem.* » (II *Tim.*, II, 16.)

En effet, quand, dans la bouche d'un prédicateur, qui ne doit s'ouvrir que pour faire entendre des choses graves, saintes et solides, viennent se placer des phrases académiques, des tours recherchés, des périodes artificieusement arrondies ; quand, à la place de cette marche saintement terrible et majestueuse du langage des Livres saints, on le voit s'égarer dans des descriptions élégantes, se promener dans des sentiers fleuris ; employer, comme un petit maître, des locutions printanières, quel est l'auditeur qui ne sera pas tenté de prendre la religion pour une histoire romanesque, et de la mépriser avec celui qui l'annonce ? Que les poëtes de l'aveugle gentilité aient embelli leurs récits fabuleux ; qu'ils aient épuisé les richesses d'une imagination féconde en merveilles, pour donner quelque lustre à leurs ignominieuses divinités, il fallait à l'erreur ces appuis frivoles : les passions humaines venaient d'ailleurs seconder ces futilités et ces impostures ; mais qu'un ministre de Jésus-Christ annonce une religion divine et sainte dans le même langage que le paganisme publiant ses mensonges ; que le serviteur de celui qui a voulu qu'on apprît à son école qu'il était doux et humble de cœur fasse de la chaire chrétienne un théâtre de sa vanité, voilà qui crie vengeance. Aussi saint Paul désigne-t-il spécialement ces prédicateurs superbes en parlant de ceux qui ne bâtissent l'édifice de Jésus-Christ qu'avec du foin et de la paille, et qui ne pourront être sauvés qu'en passant, en quelque sorte, par le feu : *Si quis ædificaverit super fundamentum hoc fenum, stipulam, salvus erit, sic tamen quasi per ignem.* (I *Cor.*, III, 12, 15.) Ils affectent une vaine recherche de paroles, tandis qu'il ne faudrait que des lamentations et des soupirs sur le malheur de ceux qui les entendent. Un langage si déplacé ressemble à une agréable musique que l'on ferait entendre à des personnes qui pleureraient la mort d'un parent ou d'un ami : c'est l'Esprit-Saint qui parle : *Musica in luctu, importuna narratio.* (*Eccli.*, XXII, 6.) Le langage des divines Ecritures semble indigne d'eux ; ils en rougissent, comme si une sentence des Livres saints n'avait pas plus de suc que mille citations d'Aristote, de Cicéron et de Démosthènes, non pas qu'il faille entièrement bannir de la chaire l'érudition profane, puisque nous voyons saint Paul employer les témoignages des poëtes grecs ; mais de pareilles autorités ne doivent trouver place dans nos discours que pour faire rougir les chrétiens de méconnaître des vérités que le paganisme lui-même avait admises ; et ce que je dis de l'étalage d'une vaine science s'entend à plus forte raison d'un certain cliquetis de paroles fastueuses, plus propres à étourdir les auditeurs qu'à les convertir.

« La prédication chrétienne, dit saint Ambroise, n'a pas besoin de cette pompe et de cette recherche : c'est pour cela que Jésus-Christ n'a choisi pour annoncer son saint Evangile que des pêcheurs et des hommes sans lettres, afin que la vérité de sa doctrine se recommandât par elle-même. » *Prædicatio christiana non indiget pompa et cultu sermonis. Ideoque piscatores, homines imperiti electi sunt qui evangelizarent, ut doctrinæ veritas ipsa se commendaret.* « Je ne veux pas, » écrivait saint Jérôme à son cher Népotien, « que, quand vous prêcherez dans le saint temple, le peuple donne des applaudissements, à la beauté de votre langage ; mais qu'on entende dans l'assemblée des gémissements, fruits de l'onction de vos paroles. » *Docente te in Ecclesia, non clamor populi, sed gemitus suscitetur.* « Que les larmes de ceux qui vous écoutent soient votre unique apologie. » *Lacrymæ auditorum laudes tuæ sint.* Grande et importante leçon pour les prédicateurs de tous les siècles, sans exception ! leçon que l'Apôtre avait donnée lui-même par ses exemples et ses paroles. Je ne suis pas venu au milieu de vous, dit-il aux Corinthiens, avec un langage sublime et semblable à celui des

philosophes; mes entretiens et mes prédications n'ont rien de ce genre de preuve qu'emploie la sagesse humaine : *Veni non in sublimitate sermonis aut sapientiæ; et sermo meus et prædicatio mea non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis.* (I *Cor.*, II, 1.) Car Jésus-Christ, en me députant pour annoncer son Evangile, m'a interdit tous les vains ornements, afin qu'on vît paraître, dans la simplicité du discours, la force de sa croix : *Misit me evangelizare non in sapientia verbi, ut non evacuetur crux Christi.* (I *Cor.*, I, 17.) Au reste, nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais nous prêchons Jésus-Christ, notre divin maître : *Non nos metipsos prædicamus, sed Jesum Christum Dominum nostrum.* (II *Cor.*, IV, 5.)

4° Mais que doit-on prêcher aux fidèles? Le concile de Trente le désigne en disant : *Docendo ea quæ scire omnibus necessarium est ad salutem.* Il y a des choses sans la connaissance desquelles les hommes ne peuvent pas être sauvés : et c'est précisément ce dont, pour l'ordinaire, on parle le moins dans certaines paroisses. Pourquoi un pasteur ne revient-il pas souvent à l'exposé des mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, jusqu'à ce que les fidèles en aient une connaissance au moins suffisante pour le salut? Pourquoi ne pas les instruire en abrégé sur la doctrine des sacrements que tout chrétien doit recevoir, sur les commandements de Dieu et de l'Eglise, sur le péché, le ciel, l'enfer, le purgatoire? On se rompt la tête pour faire un discours dont l'effet, peut-être, ne sera que d'endormir. Eh! voilà une matière sur laquelle on pourrait revenir souvent, familièrement et sans recherche et sans tours oratoires. L'expérience prouve que le peuple goûte ce genre d'instruction, et on le laisse languir dans l'ignorance! Les petits enfants de la sainte Eglise demandent du pain pour la nourriture spirituelle de leurs âmes, et l'on ne trouverait presque personne pour le leur rompre! Il serait donc très-important que l'on revînt souvent sur ces vérités principales que l'on renfermerait en abrégé dans une seule instruction. On pourrait, de temps en temps, se contenter d'une simple récapitulation de ces points principaux qui seraient suivis d'une courte instruction sur un sujet quelconque. Le P. Lejeune, cet habile et vénérable missionnaire, si connu par les conversions multipliées et nombreuses qu'il a opérées, voulait que les instructions de ses collaborateurs fussent toujours précédées de l'exposé des vérités les plus importantes de la religion. Si les pasteurs remplissaient souvent ce devoir, ils s'épargneraient à la longue bien des interrogations et des examens au tribunal de la pénitence, où chaque confesseur est obligé, avant d'absoudre ses pénitents, d'avoir une certitude morale qu'ils n'ignorent pas les vérités les plus essentielles de la foi catholique.

Si quelqu'un m'objectait que cette répétition finirait par devenir ennuyeuse, je répondrais qu'on obvierait à cet inconvénient en variant un peu son style. Un savant et pieux avocat au Parlement, M. Soret, disait avec raison : « Ne craignez pas de faire le catéchisme à des gens du monde qui ne savent rien, ou à de beaux esprits qui savent tout, excepté la religion. »

5° Le saint concile de Trente veut aussi que les pasteurs fassent connaître à leurs troupeaux les vices qu'ils doivent éviter et les vertus qu'ils doivent pratiquer : *Docendo vitia quæ eos declinare, virtutes quas sectari oporteat.* Ici le sujet est vaste et offre une ample matière au zèle d'un curé. Mais il y a deux choses à éviter relativement aux vices contre lesquels on s'élève : le premier est de revenir trop souvent à l'attaque contre les mêmes écarts. Les peuples s'indisposent quand ils entendent répéter les mêmes invectives. Toujours la danse! toujours l'ivrognerie! toujours le jeu! dit-on. Et l'on murmure contre le pasteur que l'on juge ne savoir pas dire autre chose.

Un autre défaut à éviter relativement aux vices, c'est de signaler les vicieux, soit en les désignant par leurs noms : ce qui serait un outrage sanglant, soit en les caractérisant et les dépeignant de telle sorte que personne ne puisse s'y méprendre. C'est l'inconvénient grave dans lequel tombent certains ecclésiastiques emportés par un zèle qui n'est pas selon la science, lorsqu'ils se plaignent hautement en chaire que, si les magistrats faisaient leur devoir, on ne verrait pas régner tel ou tel abus. De là des haines souvent invétérées et irréconciliables. Cependant, on se vante de pareilles sorties comme d'un triomphe, et l'on s'en fait un mérite, au lieu d'en faire la matière de son repentir et d'une confession pleine d'amertume : tant il est facile de se faire une fausse conscience, et de prendre la voie de l'erreur au lieu du chemin droit et sûr. Je sais qu'on n'y regardait pas de si près dans les XIV^e^ et XV^e^ siècles; mais c'est aussi pour cela que l'Eglise a réclamé contre cet abus criant de la parole sainte, abus diamétralement opposé à l'esprit et à la conduite de Jésus-Christ et des apôtres qui doivent seuls nous servir de règle. Poursuivons.

DEUXIÈME PARTIE.

6° Le saint concile de Trente ne veut pas que l'on traite en chaire les sujets qui ne peuvent pas contribuer à l'édification des fidèles : *Quæ ad ædificationem non faciunt.* Il y a des sujets qui ne conviennent pas dans la bouche d'un prédicateur, et il y en a qui pourraient convenir aux uns, et qui seraient peu convenables dans la bouche des autres. Il ne convient à personne de faire servir la chaire à des discours qui y seraient déplacés pour tout le monde : comme si un prédicateur entreprenait d'y parler, même en des termes voilés, de l'abus qu'on peut faire du devoir conjugal. Ces sortes de matières ne doivent jamais sortir du tribunal de la pénitence; et plaise au ciel qu'elles y soient toujours traitées avec délicatesse et la mo-

destie qu'elles demandent! J'ai connu un ecclésiastique qui avait été interdit à cause des imprudences qu'il commettait sur ce point. Aucun de ses confrères ne le plaignit, parce qu'il compromettait, par son langage, tout l'ordre ecclésiastique. Il est également déplacé de signaler et de spécifier en chaire certaines immodesties, libertés, ou familiarités. J'en dis autant des plaintes que ferait un curé au sujet de ses droits honorifiques, de ses débiteurs, de son casuel, etc. Il ne faut qu'une prédication de ce genre pour faire perdre au pasteur toute considération, et pour lui imprimer la tache d'homme intéressé et avare.

A-t-il reçu un outrage? Ce n'est jamais en public qu'il doit s'en plaindre : tout le monde en serait mal édifié. Il ne doit point faire de menaces de châtiments temporels, comme de la grêle, de la gelée et d'autres fléaux. Quand ces calamités sont arrivées, il ne doit pas faire sentir qu'elles sont un châtiment du ciel. On s'en ressouviendrait toujours, et l'on dirait qu'il applaudit aux malheurs qui arrivent.

Si quelqu'un s'endort pendant qu'il prêche, il est bien plus prudent qu'il n'en dise rien. On pourrait d'ailleurs en conclure peut-être, que le sommeil est un produit naturel de sa prédication. Voilà ce que tout pasteur doit éviter en chaire.

Il y a des sujets qui peuvent convenir aux uns et qui ne sauraient convenir aux autres. Un jeune ecclésiastique qui débute dans la carrière de la prédication se gardera bien, pendant les premières années de son ministère, de traiter *ex professo* un sujet sur le sixième commandement. Chaque chose a son temps; qu'il attende d'avoir acquis l'autorité que donne une vie sainte, pendant un certain nombre d'années, constamment pur et inattaquable, et il parlera à la fois avec plus de fruit et de prudence.

Disons aussi en passant qu'un curé qui entre dans une paroisse ne doit pas se presser d'attaquer les abus qui y règnent; qu'il les dissimule pendant quelque temps; qu'il n'ait pas l'air de les apercevoir. Qu'il ne tienne même aucun compte des avertissements de certaines personnes de sa paroisse, assez semblables à ces serviteurs à qui le père de famille défend d'aller, de sitôt, arracher l'ivraie, ou à ces apôtres plus jaloux de la gloire de leur maître que lui-même, et qui veulent faire descendre le feu du ciel sur Samarie, parce qu'on lui en a fermé les portes. Je ne parle pas cependant ici des abus que les ordonnances diocésaines ordonnent de réprimer aussitôt. Dans ces cas-là, mais dans ces cas-là seulement, il faut s'opposer de suite au torrent, et s'encourager par ces paroles de l'Esprit-Saint : *Vir obediens loquetur victoriam.* (*Prov.*, XXI, 28.)

7° Il ne faut pas traiter en chaire les sujets qui, pour l'ordinaire, ne peuvent en rien contribuer à l'accroissement de la piété dans les âmes : *Ex quibus plerumque nulla fit pietatis accessio.* Toutes les fois, par exemple, que les prédicateurs s'élèvent contre les abus d'une fausse dévotion, ils ne font qu'irriter les personnes qui sont l'objet de leurs attaques, tandis qu'ils procurent une espèce de triomphe à de mauvais chrétiens étrangers à tous leurs devoirs religieux. De même, quand on revient trop fréquemment sur les confessions et communions sacriléges, on détermine plutôt les lâches à ne s'en pas approcher que l'on ne corrige les profanateurs. Le plus souvent donc ces avis, quand on juge qu'il y a lieu de les donner, seraient beaucoup plus utilement donnés au saint tribunal que dans la chaire. N'est-il pas vrai, d'ailleurs, que le pasteur qui fait tant de bruit sur la profanation des sacrements se donne plus de tort à lui-même qu'à ceux qu'il accuse? Car pourquoi a-t-il admis ceux qu'il jugeait indignes? Et s'il prétend, par ses déclamations, signaler la facilité avec laquelle ses confrères voisins donnent l'absolution, il abuse de la chaire, et pèche contre les règles de l'honnêteté et de la charité chrétienne. Il serait fâché que l'on jugeât défavorablement des absolutions qu'il donne lui-même : de quel droit se permet-il de condamner celles de ses confrères? Ils sont peut-être aussi exacts, ou même plus exacts que lui. Par la même raison, ainsi que je crois l'avoir déjà fait remarquer, il ne faut pas choisir le jour de la première communion des enfants pour leur parler de la communion indigne : il est probable qu'alors ceux qui sont en mauvais état ne reculeront pas, et il est à craindre que ceux qui sont bien disposés ne s'approchent pas de la table sainte avec la confiance qui devait les y conduire. Que l'on dise que c'est de la bonne ou mauvaise communion que dépend, pour l'ordinaire, le salut ou la perte des enfants, cela pourrait peut-être se tolérer, et c'est d'ailleurs une vérité généralement reconnue; mais qu'on ébranle l'imagination de timides enfants en leur disant : *Qu'allez-vous faire, mes enfants? Serez-vous assez téméraires pour porter à la table sainte une conscience criminelle? Ah! plutôt, retirez-vous, et ne venez pas de nouveau crucifier Jésus-Christ,* il n'en faudrait pas davantage pour effrayer une âme pure et fidèle, ou l'exposer à agir contre la voix des remords qu'on a imprudemment excités.

8° Le concile de Trente veut que les instructions familières du pasteur soient courtes : *Cum brevitate sermonis.* Il y a plus de quatorze cents ans que saint Ambroise faisait déjà la même recommandation : *Nec nimium prolixus sit sermo.* Le *Pastoral* de Limoges prouve par de bonnes autorités qu'un simple prône ne doit jamais aller au delà d'une demi-heure : *Semihoræ tempus non excedant.* Il y a des ecclésiastiques qui ne trouvent rien de si onéreux que l'obligation de prêcher, et qui n'en finissent pas une fois qu'ils sont en chaire. Eh bien! que d'une seule de ces longues instructions ils en fassent deux ou trois, et le devoir de la prédication leur paraîtra beaucoup moins pénible, sans que pour cela les fidèles y perdent rien. On peut même assurer qu'ils y gagneront; car, de

même qu'un estomac chargé d'une nourriture trop abondante n'en digère pas la moindre partie, ainsi les fidèles accablés par une surcharge de réflexions n'en retiennent presque rien. On les dégoûte par là de revenir à l'église; et, pour éviter une instruction trop longue, ils se passeront quelquefois de la sainte messe. Il faut aussi convenir que c'est une véritable incommodité, pour un grand nombre de ménages, que ces longues séances à l'église. Les mères ont besoin de n'être pas trop longtemps séparées de leurs petits enfants, les bergers de leurs troupeaux; il faut que les domestiques aient le temps de préparer les repas et de remplir les autres devoirs de leur service. Quel inconvénient y aurait-il donc de se borner à un prône solide d'un quart d'heure ou de vingt minutes? Aucun : tandis qu'il y en aurait beaucoup de le trop prolonger, contre l'avis formel du saint concile de Trente. On a remarqué que ceux qui déclamaient avec plus de force contre les longs discours étaient les plus sujets à tomber dans ce défaut (92). C'est que probablement ils croyaient être plus capables d'intéresser leur auditoire : preuve de leur vanité et de leur peu de jugement.

9° Le saint concile veut que les instructions des pasteurs soient faites avec aisance et facilité : *Cum facilitate sermonis.* Facilité de style qui ne doit pas être travaillé avec trop de gêne, d'effort, de souci, de sollicitude : ce qui mettrait les pasteurs dans une sorte d'impossibilité de remplir ce devoir aussi souvent qu'ils y sont obligés. Un curé parle à ses paroissiens comme un père à ses enfants. On aurait mauvaise grâce d'exiger de lui qu'au milieu de tant d'occupations qui l'accablent, il se livrât à une composition longue, limée, exquise. Ce serait, chez lui, plutôt un défaut qu'une qualité. Je dis plus : de deux façons de parler qui n'exigent de sa part ni plus ni moins de travail, il devrait préférer la plus simple, si elle est plus propre à faire goûter les saintes vérités qu'il annonce. « Il vaut mieux, dit saint Augustin, encourir le blâme des grammairiens que de n'être pas compris des peuples : » *Melius est ut nos reprehendant grammatici, quam ut non intelligant populi.*

Les Pères de l'Eglise n'intitulent pas leurs instructions *orationes* ou *conciones*, ce qui eût annoncé des harangues et discours très-soignés; mais simplement *sermones*, ce qui, dans la meilleure latinité, ne signifie autre chose que des conversations familières.

Je disais, tout à l'heure, que les discours du pasteur devaient être comme les entretiens d'un père avec ses enfants : il n'y a effectivement ici de différence qu'en ce que le père ayant parlé à sa famille, les enfants peuvent parler à leur tour, tandis que le pasteur parle seul à ses enfants spirituels. Un père qui parle à ses enfants, le fait avec aisance; il ne recherche pas, il n'embellit pas avec affectation son langage : Pourquoi le pasteur se donnerait-il cette vaine sollicitude? Ce serait, en quelque sorte, s'abaisser, et se mettre au-dessus de ses auditeurs par une crainte déplacée. Un père parle, quand il le faut, avec autorité et gravité. Faut-il réformer ou corriger quelque abus dans sa famille? il élève la voix et prend le ton d'un maître. Tel est précisément, selon l'idée que nous en donnent les docteurs, le genre véritable de l'exhortation pastorale. Si le langage du pasteur s'anime parfois, et même devient sévère, ceux qui l'entendent, connaissant bien son cœur, comprendront aisément que le ton de voix, quoique plus accentué, ne porte aucune atteinte à son amour et à sa tendresse : *Lingua clamat, cor amat*, dit saint Augustin. Saint Paul ne semble-t-il pas donner indirectement et le précepte et l'exemple aux pasteurs, lorsque, écrivant aux Thessaloniciens, il leur dit : *Vous le savez*, nos très-chers frères, *notre entrée au milieu de vous n'a pas été vaine; mais, après toutes sortes de peines et d'outrages, soufferts dans la Macédoine, nous sommes venus vous annoncer le saint Evangile avec une grande confiance, accompagnée d'une vive sollicitude. Nos discours ne renfermaient ni erreur ni rien qui pût porter atteinte à la sainteté des mœurs, rien non plus qui respirât la ruse et le mensonge. Nous prêchions en toute sincérité la parole de Dieu et son Evangile, tel que Dieu nous l'a confié, nous ayant reconnus fidèles : et en le faisant, nous ne cherchions pas à plaire aux hommes, mais à Dieu qui voit le fond des cœurs. Vous savez vous-mêmes que nous ne vous avons jamais adressé un langage de flatterie : et Dieu m'est témoin que le ministère de sa parole n'a pas servi de prétexte à notre cupidité, et que quand nous l'avons prêchée, nous n'avons pas cherché notre gloire, mais uniquement la sienne... Nous en avons usé, à votre égard, comme une mère qui nourrit ses propres enfants. Animés de ces sentiments, nous eussions de bon cœur voulu vous donner non-seulement l'Evangile de Dieu, mais aussi notre propre vie, tant était grande l'affection que nous avions pour vous.* (I *Thess.*, II, 1-9.) Et plus bas : *Nous en avons usé envers vous comme un père envers ses enfants, vous exhortant, en même temps, et par nos prières et par nos discours; vous consolant dans vos afflictions; vous conjurant de vivre d'une manière digne de Dieu qui vous a appelés à son royaume et à sa gloire.* (*Ibid.*, 11, 12.)

N'admirez-vous pas, Messieurs, l'aisance, la bonté, la charité de ce grand Apôtre et de ce tendre père dans ces exhortations? Qui est-ce qui ne se fera pas une loi de l'imiter, lors même que les délicats du siècle y trouveraient à redire, et qui est-ce qui, en l'imitant, n'aura pas lieu de s'en applaudir? Lisez la suite de ce chapitre, et

(92) On pourrait m'objecter que mes leçons ne sont pas d'accord avec ma conduite; mais, outre que les instructions d'une retraite diffèrent d'un prône, ce qui ne fait ici qu'un discours a souvent été partagé en plusieurs instructions.

vous verrez quels furent les consolants résultats des exhortations paternelles de saint Paul. Aussi ajoute-t-il : *Nous ne cessons de rendre grâces de ce que vous avez reçu nos paroles non comme les paroles de l'homme, mais comme les paroles de Dieu ; ce qu'elles sont en effet : les heureux résultats qu'elles produisent en vous en sont la preuve ; car vous êtes devenus les imitateurs des Eglises qui sont dans la Judée, et vous avez eu le courage de souffrir, de la part de vos concitoyens, la prison et la perte de vos biens. Aussi êtes-vous notre espérance, notre joie et notre couronne de gloire devant Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour le jour de son avénement.* (I *Thess.*, II, 13, 14, 19.)

Aisé dans son langage, le pasteur doit l'être aussi dans son ton et ses manières. Il faut qu'il parle avec tant de naturel que tout le monde s'imagine pouvoir parler de même. C'est le vrai caractère du bon prédicateur. Rien ne doit sortir du naturel dans le son de sa voix, ni dans ses gestes ; rien n'y doit paraître affecté ou recherché : car que penserait-on d'un père qui prendrait de telles manières au milieu de ses enfants? La confiance modeste et l'aisance décente que les pasteurs doivent porter en chaire n'auront rien qui puisse ressembler à la hardiesse et à l'audace, puisque tout, en eux, doit être simple, candide et réservé. Ils iront en chaire les yeux baissés, sans contrainte, sans affectation, sans timidité, sans précipitation et sans trop de lenteur ; ils parleront avec assurance, mais sans présomption.

10° Enfin le saint concile de Trente défend de faire entrer dans ses discours rien d'incertain ou d'invraisemblable : *Incerta et quæ specie falsi laborant evulgari aut tractari non permittant.*

Imitons, Messieurs, Notre-Seigneur Jesus-Christ, à qui ses ennemis eux-mêmes rendaient cet éclatant témoignage : *Nous savons que vous êtes véritable dans vos paroles, et que vous enseignez la voie de Dieu en toute vérité* : « *Scimus quia verax es, et viam Dei in veritate doces.* » (*Matth.*, XXII, 16.) Il a pu se rendre à lui-même ce glorieux témoignage : *Je suis la vérité* : « *Ego sum veritas.* » (*Joan.*, XIV, 6.) Marchant sur ses traces, les apôtres n'ont attesté eux-mêmes que ce qu'ils avaient vu et entendu : *Quod audivimus, quod vidimus, hoc testamur.* (I *Joan.*, I, 2.) Ils étaient donc en droit de dire avec saint Pierre : *Ce ne sont pas de doctes fables que nous avons suivies et enseignées*, comme les savants du paganisme ; *mais nous nous sommes bornés à faire connaître la vertu de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* « *Non doctas fabulas secuti, notam fecimus vobis Domini nostri Jesu Christi virtutem.* » (II *Petr.*, I, 16.) Et avec saint Paul instruisant son cher Timothée : Evitez les récits fabuleux et ridicules, les contes dont la vieillesse fait la matière de ses entretiens : *Ineptas et aniles fabulas devita* (I *Tim.*, IV, 7) ; mais marchez sur mes traces : *Mes paroles sont fidèles et dignes de toute croyance.* « *Fidelis sermo, et omni acceptione dignus.* » (I *Tim.*, I, 15.) Les histoires apocryphes, les miracles suspects : — et ils le sont quand ceux qui les rapportent ne jouissent d'aucune autorité dans l'Eglise, — tout cela ne doit pas trouver place dans un sermon, parce que non-seulement la religion n'y gagne pas, mais il en résulte une espèce de triomphe pour l'impiété, et d'outrage pour les choses saintes. Accoutumés à mépriser les récits fabuleux, les fidèles finissent par ne donner aucune croyance aux vérités contenues dans les saints Livres ; aussi saint Paul ne craignait-il pas de dire que les narrations vaines et mensongères contribuaient beaucoup à l'impiété : *Multum enim proficiunt ad impietatem.* (II *Tim.*, II, 16.)

Il est aussi très-dangereux de traiter en chaire les questions controversées de la théologie, et de faire connaître la division des docteurs sur certains points du dogme ou de la morale. Le peuple ignorant, mais surtout les hérétiques, font retomber sur la religion ce partage de sentiments, et en concluent quelquefois que les divers points de notre croyance ne sont pas plus certains que ceux qui sont controversés. On a vu autrefois dans la chaire de vrais scandales surgir à ce sujet, différents prédicateurs s'attaquant et s'anathématisant, chacun de son côté, sur des articles à l'égard desquels l'Eglise ne s'était pas prononcée.

N'entrez pas non plus dans les questions politiques : elles ne sauraient être la matière de la prédication ; et d'ailleurs elles ne produiraient qu'irritation et inimitié dans les esprits.

Terminons ici, Messieurs, ce qui regarde la matière de la prédication. Assurément elle est bien loin d'être épuisée, et j'ai été plus d'une fois indécis sur les points auxquels je devais donner l'exclusion ou la préférence, la plupart me paraissant offrir presqu'un égal intérêt. Mais l'expérience et l'assiduité à vos saintes fonctions vous apprendront ce que les limites d'un temps de retraite ne m'ont pas permis de vous dire.

Essayons tous, Messieurs, et ne nous lassons pas de revenir à cette épreuve ; oui, essayons tous de parvenir à annoncer la parole de Dieu d'une manière solide et intéressante. Qu'il n'y ait pas dans tout ce diocèse un seul ecclésiastique qui ait le moindre reproche à se faire ou à essuyer dans l'accomplissement de cet important devoir, et nous ne tarderons pas à voir s'opérer le renouvellement de la face des paroisses. Je connais un diocèse où la plus grande partie des curés se sont prêtés un mutuel secours pour annoncer la parole de Dieu à leurs troupeaux, pendant le jubilé de 1826. Leur zèle, leurs efforts réunis, leurs talents ont fini par gagner presque tous les cœurs ; et il n'est, pour ainsi dire, resté sous l'empire du démon que ces esprits rebelles dont l'Eglise aurait à rougir, s'ils eussent paru devenir sa conquête.

Pourquoi ne pas marcher sur de pareilles traces? Les plaies de ce diocèse ne seraient-elles pas encore assez profondes? Ou bien, notre indifférence irait-elle encore croissant,

en proportion des égarements des fidèles, et de la décadence de leur foi ?

Non, Messieurs, ce n'est pas le temps de nous livrer à un coupable sommeil. Levons-nous en masse ! L'heure est venue de renoncer au repos et à l'inertie : *Hora est jam nos de sumno surgere.* (*Rom.*, XIII, 11.) Le besoin des âmes nous appelle, il commande; encore une fois, levons-nous ! *Hora est jam nos de somno surgere.*

Faut-il des miracles ? le Seigneur est prêt à les opérer, si nous ne mettons point d'obstacles aux desseins de sa miséricorde et de son amour. Nos langues, jusqu'ici, ont-elles été muettes ? Il peut les délier. *C'est lui qui rend la bouche des enfants même éloquente :* « *Linguas infantium facit disertas.* »(*Sap.*, X, 21.) Nos cœurs ont-ils été naguère froids et insensibles ? il peut les embrasser : c'est un feu consumant : *Deus noster ignis consumens est.* (*Hebr.*, XII, 29.)

Nous attendons ces faveurs, ô mon Dieu ! de la piété sincère dont vous avez jeté le germe précieux dans nos âmes pendant cette retraite. Nous en sortirons, comme les apôtres du cénacle, des hommes tout nouveaux. Comme eux remplis de votre esprit, nous parlerons diverses langues, c'est-à-dire que, fidèles à vos salutaires inspirations, nous diversifierons notre langage et nos avis, selon les besoins des troupeaux dont vous nous avez établis les guides et les pères.

Envoyez-le donc sur nous, Seigneur, cet Esprit divin, que nous appelons de tous nos vœux, et bientôt la face de cette terre encore si stérile en vertus, et si féconde en fruits de mort, sera entièrement renouvelée : *Emittes Spiritum tuum, et creabuntur, et renovabis faciem terræ.*(*Psal*, C, 30.)Eclairez-nous de cette lumière bienfaisante dont les rayons se réfléchissent sur tous ceux qui sont assis au sein des ténèbres et dans l'ombre de la mort, afin que les pasteurs, à la tête de leurs troupeaux, et les brebis à la suite de leurs pasteurs, se dirigent tous dans le chemin de l'éternelle paix. Nous vous en conjurons par l'entremise puissante de la Vierge immaculée et sans tache.

DISCOURS XV.

SUR LA SAGESSE ET LA PIÉTÉ NÉCESSAIRES AUX ECCLÉSIASTIQUES.

Exerce teipsum ad pietatem. (I *Tim.*, IV, 7.)
Exercez-vous à la piété.

Messieurs,

La sagesse et la piété sont si nécessaires à tous les ecclésiastiques, que sans elles ils ne peuvent que s'égarer et se perdre, et trop probablement égarer et perdre ceux dont le salut leur est confié. L'Esprit-Saint veut que la sagesse soit le premier objet de nos vœux et de notre application : *Principium sapientiæ posside sapientiam.* (*Prov.*, IV, 7.) Il exige qu'elle nous soit intime et si familière que nous puissions lui dire : vous êtes ma sœur : *Dic sapientiæ : Soror mea es.* (*Prov.*, VII, 4.) Or, s'il demande cette sagesse dans tous les hommes sans distinction, combien à plus forte raison n'est-elle pas requise dans les ecclésiastiques qui principalement à cause de cette vertu sont désignés dans la sainte Ecriture comme le sel de la terre : *Vos estis sal terræ.* (*Matth.*, V, 13.)

Si vous avez cette sagesse, vous remplissez le saint ministère avec honneur : *Arripe illam et exaltabit te; glorificaberis ab ea, cum eam fueris amplexatus.* (*Prov.*, IV, 8.) Elle répandra dans votre âme, et même jusque dans l'extérieur de votre personne un accroissement de grâce, de dignité et d'autorité : *Dabit capiti tuo augmenta gratiarum.*

Enfin, la sagesse couronnera glorieusement votre ministère par une protection sensible dès cette vie même, qui sera suivie de tous les biens et de toutes les récompenses de la vie future : *Et corona inclyta proteget te.* (*Ibid.*, 9.) Il y aurait bien là, sans doute, une matière suffisante pour cet entretien; mais comme la brièveté de la retraite nous oblige à abréger beaucoup les sujets, à la sagesse ecclésiastique je joindrai la piété que l'apôtre saint Paul recommande si fort à son bien-aimé disciple : Exercez-vous à la piété, lui dit-il, car les exercices corporels n'ont qu'une bien faible utilité; mais la piété est utile à tout, et il y a une promesse en sa faveur, soit pour la vie présente, soit pour la vie future.

Vierge sainte, trône de sagesse et de piété, obtenez-nous la grâce de sentir le prix et le désir de l'une et de l'autre.

PREMIÈRE PARTIE.

Par la sagesse, j'entends ce jugement surnaturel qui nous détache des choses de la terre, et nous fait uniquement apprécier et aimer les choses du ciel. Les sages du paganisme n'ont point connu cette sagesse, et Thémistocle, âgé de 107 ans, regrettait de quitter la terre sans l'avoir acquise : *Cette sagesse vient d'en haut*, dit saint Jacques. « *Desursum est sapientia.* » (*Col.*, II, 3.) Elle descend de celui qui en est la source, *en qui tous les trésors de la sagesse et de la science sont renfermés.* « *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi.* » (*Col.*, II, 3.) Le paganisme pouvait bien posséder une sagesse tout humaine, mais comment eût-il pu avoir la sagesse qui vient de Dieu, puisqu'il était en guerre ouverte avec sa divinité; aussi en prenant le nom de sages n'étaient-ils que des insensés : *Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt.* (*Rom.*, I, 22.)

Dans le christianisme même, et le dirai-je, jusque dans le sanctuaire, il n'y aura point de véritable sagesse tant qu'il y aura dans les cœurs des affections terrestres et charnelles; ces affections sont comme de funestes barrières qui arrêtent l'esprit de Dieu et empêchent qu'il ne pénètre dans nos âmes : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei*, dit le grand Apôtre (I *Cor.*, II, 14.) Et ce qui est dit généralement de tous les chrétiens s'entend d'une manière

bien plus étroite et bien plus spéciale encore des ecclésiastiques qui, étant appelés à prêcher la sagesse, doivent la posséder si abondamment eux-mêmes, et par conséquent être plus éloignés de ce qui peut y mettre obstacle. C'est pour cela que Jésus-Christ leur dit : Ayez en vous ce sel divin que vous devez communiquer aux autres : *Habete in vobis sal.* (*Marc.*, IX, 49.)

La sagesse qui suffit aux gens du monde est, si j'ose ainsi parler, une sagesse commune et ordinaire; mais la sagesse des ecclésiastiques doit être mesurée sur la grandeur et la sublimité de leur état. Elle doit être plus grande, plus élevée, plus héroïque, car ils sont ces parfaits dont parle saint Paul, et à qui on demande des choses parfaites : *Sapientiam autem loquimur inter perfectos.* (I *Cor.*, II, 6.)

La sagesse que saint Jacques demande des simples fidèles est chaste; mais la sagesse que Jésus-Christ demande à ses prêtres est d'une pureté angélique et surhumaine; puisqu'ils doivent leur être spécialement associés dans le ciel, ils doivent leur ressembler sur la terre : *Æquales etiam angelis.* (*Luc.*, XX, 36.) La sagesse des simples fidèles est modeste, *modesta;* celle des prêtres a quelque chose de céleste et de divin : *Quæ sursum sunt sapite.* (*Col.*, III, 2.) La sagesse chrétienne goûte et adopte ce qui est bon, *bonis consentiens.* (*Jac.*, III, 17.) La sagesse ecclésiastique soupire après ce qui est parfait : *Ut perfectus sit homo.* (II *Tim.*, III, 17.) La sagesse chrétienne est pleine de miséricorde et de bonnes œuvres : la sagesse ecclésiastique est la miséricorde même qui constitue en quelque sorte son être, son cœur, ses entrailles : *Induite vos viscera misericordiæ.* (*Coloss.*, III, 12.)

La sagesse chrétienne ne juge point en mal : *Non judicans* (*Jac.*, III, 17) : la sagesse ecclésiastique juge favorablement, espère et croit à l'avantage d'autrui : *Omnia credit, omnia sperat.* (II *Cor.*, XIII, 7.) La sagesse chrétienne est sans dissimulation, *sine simulatione ;* la sagesse ecclésiastique soutient avec une sorte d'héroïsme le combat de la vertu et de la foi : *Certa bonum certamen fidei.* Mais, sans nous arrêter à tous les caractères de la sagesse ecclésiastique, considérons trois de ses effets principaux, dans le triple détachement qu'elle inspire à l'Eglise des biens de la terre, des hommes, des plaisirs.

1° Il faudrait que tout ecclésiastique, et surtout tout pasteur, pût dire avec le Roi-Prophète : Tout mon bien, tout mon trésor, toute ma richesse consiste à m'attacher à mon Dieu, à établir en lui mon espérance et ma confiance : *Mihi adhærere Deo bonum est, ponere in Domino meo spem meam* (*Psal.* LXXII, 28); ou avec le grand Apôtre : Ce que je regardais comme un gain et comme un avantage quand j'étais encore dans le monde, je ne l'envisage plus que comme une perte et un détriment depuis que je suis à Jésus-Christ : *Quæ mihi fuerunt lucra, hæc arbitratus sum propter Christum detrimenta.* (*Philip.*, III, 7.) Quand on est dans ces dispositions, on ne cherche pas dans les fonctions de son ministère son aisance et son bien-être; on n'ambitionne que Dieu, sa gloire et le salut des âmes; on ne s'inquiète pas combien rend tel ou tel poste; mais on songe au moyen de s'y sanctifier en travaillant à sanctifier les autres : on se souvient que les ecclésiastiques ne sont appelés clercs, que parce que le Seigneur est leur partage, comme l'a remarqué saint Jérôme : *Propterea vocantur clerici, vel quia de sorte sunt Domini, vel quia Dominus sors eorum, id est pars Dominus est.*

Voilà tout leur capital; voilà tout leur trésor; voilà toute leur espérance. Eh! que leur faut-il de plus, et qui pourra remplir la capacité de celui à qui Dieu ne suffit pas? « Si donc, continue saint Jérôme, je suis le partage du Seigneur et la portion de son héritage, ayant le vêtement et l'aliment, je ne demanderai rien de plus. Pauvre, je suivrai plus facilement et avec moins d'embarras la pauvre croix de Jésus-Christ. » *Si autem ego pars Domini sum et funiculus hæreditatis ejus, habens victum et vestitum his contentus ero, et nudam crucem nudus sequar.* Je vous en conjure, mon fils, c'est toujours saint Jérôme qui parle à son cher Népotien, je vous en conjure, et je ne cesserai de revenir à cet avertissement et à cette prière; gardez-vous de penser qu'on puisse entrer dans les fonctions saintes du sacerdoce comme on entrait autrefois dans les emplois militaires pour faire fortune et s'enrichir; ah! ne cherchez pas les avantages du siècle dans la misère de Jésus-Christ, et ne possédez pas plus de biens, étant ecclésiastique, qu'au moment où vous avez embrassé ce saint état.

On voit des ecclésiastiques, ajoute saint Jérôme, qui possèdent dans le service de Jésus-Christ pauvre des biens qu'ils n'avaient pas en servant le démon riche et trompeur. En sorte que l'Eglise soupire en voyant des biens à ceux que le monde retenait autrefois dans la misère : *Sunt clerici qui possideant opes sub Christo paupere quas sub locuplete et fallace diabolo non habuerant, ut suspiret eos Ecclesia divites quos mundus tenuit ante mendicos.*

Je le sais, Messieurs, ce n'est plus le temps de l'opulence et de la richesse du clergé; mais, pauvres de biens, ne sommes-nous pas exposés à devenir riches en désirs, et notre pauvreté même ne peut-elle pas servir de prétexte à notre cupidité. Attaquons donc ce germe dangereux et funeste, et ne lui permettons pas d'établir ses racines dans nos cœurs. Que manque-t-il à un ecclésiastique, quand il a une table frugale et suffisante, un ameublement modeste, une bibliothèque fournie des livres qui lui sont nécessaires? Il ne nagera pas au sein de l'abondance, mais aussi il aura moins à répondre devant Dieu, à l'Eglise, du superflu qu'il aurait pu posséder; et moins éclatant du côté des dons de la fortune, il brillera davantage par son désintéressement et ses autres qualités : c'est le glorieux té-

moignage que le même Père rend à Népotien après sa mort : *Nepotianus aurum calcans, paupertate incedit ornatior.*

En plusieurs endroits de ses Epîtres, l'apôtre saint Paul établit la gloire de son ministère dans un détachement absolu et parfait. Il ne cherchait pas les biens, mais les âmes: *Non quærimus vestra sed vos.* (II *Cor.* XII, 14.) Un ecclésiastique qui sera dans une semblable disposition ne manquera jamais de rien ; le Seigneur lui-même, s'il en était besoin, se chargera de venir à son secours, parce qu'il travaille à son œuvre ; car s'il nourrit les oiseaux du ciel, que ne fera-t-il pas pour les dispensateurs de ses mystères.

Non, un bon ecclésiastique ne manque jamais de rien, lors même qu'il se dépouille avec le plus de générosité pour assister les malheureux : on peut dire même que le Seigneur augmente dès cette vie les fruits de sa justice et de ses aumônes. L'expérience ne tarde pas à le lui prouver; aussi ne s'attriste-t-il pas, comme les hommes sordides, de ses petites pertes ; il ne réclame pas ses droits d'une manière tyrannique et scandaleuse, il est heureux de la sainte liberté dont il jouit, parce que, n'étant pas l'esclave d'un vil intérêt, il n'en éprouve pas les soucis et les inquiétudes.

2° La vraie sagesse dans un ecclésiastique lui fait mépriser les hommes et la gloire. Il ne briguera pas tel ou tel poste plus distingué, que dis-je? s'il avait le choix de sa destination, il préférerait toujours une position moins éclatante à celle qui l'est davantage, parce qu'il sait que les obligations et les devoirs croissent à proportion des rangs et des dignités : *Elegi abjectus esse in domo Dei.* « *J'ai préféré avoir le dernier rang dans la maison de Dieu.* » (*Psal.* LXXXIII, 11.) Voilà sa devise et son langage. N'ai-je pas assez de ma responsabilité présente, sans aspirer à d'autres charges. J'ai ici des peines, des traverses et des ennuis, puis-je espérer de n'en avoir pas ailleurs? Ce serait vouloir me jeter dans une illusion grossière. Je n'éprouve ici que l'indocilité d'un peuple qui ne veut pas écouter mes leçons; mais qui sait si le Seigneur n'a pas voulu faire dépendre la conversion de mes brebis de ma constance, de ma persévérance, de mon zèle.

Ailleurs peut-être je serais en butte aux attaques de l'envie et de la jalousie, sans préjudice des inquiétudes que j'éprouve aujourd'hui. Ah! le fardeau que je porte me suffit ; ce serait folie que d'en ambitionner un autre. Tels étaient, Messieurs, les sentiments de Népotien; quoique d'une haute naissance, il comprit, dit saint Jérôme, qu'il ne fallait envisager dans l'état ecclésiastique que les devoirs qu'il impose, et non les honneurs qui peuvent y être attachés. Aussi son premier soin fut-il de surmonter l'envie par l'humilité la plus profonde : *Clericatum, non honorem intelligens, primam curam habuit, ut humilitate superaret invidiam.*

Quelle jalousie, en effet, peut-on avoir à l'égard de celui qui occupe la dernière place, surtout s'il est digne d'être placé à la première? Que celui d'entre vous, dit Jésus-Christ, qui voudra être le premier devienne le serviteur de tous. Comme s'il disait : le monde distingue les rangs les plus élevés, et moi je préfère les places basses et les plus simples ; moins vous aspirerez à l'élévation, et plus vous serez agréables à mes yeux ; et quand, malgré vous, il vous faudra passer d'un rang inférieur à un rang supérieur, il faudra que l'humilité vous abaisse à proportion que la Providence vous exaltera. Cette humilité dans les sentiments et les désirs d'un bon prêtre parvient aussi dans ses manières : point de hauteur dans ses paroles, point de prétentions dans son extérieur, dans sa demeure ni dans toute sa personne; sans être familier avec personne, il est accessible à tout le monde, au grand comme au petit, au pauvre comme au riche. On ne dit pas de lui ; il est fier. Les dernières fonctions du saint ministère sont aussi grandes à ses yeux que celles qui ont le plus d'éclat. Il a autant d'empressement pour visiter un pauvre vieillard, réduit à la dernière misère et couvert de plaies, qu'un homme opulent et habitant un palais. Que dis-je? il est plus puissamment encore attiré auprès du premier qui lui représente l'image de Jésus-Christ souffrant, qu'auprès du second, dont le faste, peut-être, attriste le regard divin. Il a plus de joie à faire le catéchisme à de pauvres petits enfants de la campagne que de paraître avec réputation dans la chaire évangélique. Quand il annonce la parole de Dieu, il le fait d'une manière toujours solide, mais toujours simple et familière, visant plus à l'utilité qu'à sa propre renommée. Ce n'est pas un déclamateur qui cherche à se faire remarquer, comme les comédiens sur un théâtre; c'est un homme grave, instruit, et qui respecte lui-même les vérités qu'il annonce. De bonne heure, il s'est façonné à un langage intelligible, onctueux, plein de choses. En un mot, il est en toutes choses, simple comme la colombe, et comme elle, il plaît par sa candeur et sa bonté : il éclaire par des raisons solides, et pénètre par des sentiments pieux.

3° La vraie sagesse dans un ecclésiastique lui fait mépriser tous les plaisirs du monde. Les compagnies, la fréquentation du monde lui déplaisent ; il s'interdit tout ce qui n'est pas pour lui un délassement nécessaire, parce que le monde est crucifié pour lui, et il est lui-même crucifié pour le monde. *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.* (*Galat.*, VI, 14.) Point de courses ni de voyages sans but, et qui ne serviraient qu'à le dégoûter de son troupeau ; il a concentré son bonheur, toutes ses délices, toutes ses affections au milieu de sa famille qui est sa paroisse ; comme un bon père et une bonne mère qui ne trouvent rien de plus doux que d'être au milieu de leurs chers enfants.

Aussi n'a-t-il point besoin de lois ni de menaces pour accomplir le devoir de la résidence. Se séparer de son bien-aimé troupeau sans une raison légitime serait pour

lui une espèce de supplice. Je vois, se dit-il à lui-même, tant de pauvres cultivateurs qui ne perdent jamais de vue leur chaumière : ils gagnent leur pain à la sueur de leur front, sans interrompre leur travail ; un demi-siècle se passe sans qu'ils sortent de leur village ou de leur hameau, et je ne ferai pas par goût et par devoir ce qu'ils font habituellement par nécessité.

Je reviens, Messieurs, et je reviendrai souvent sur la conduite de Népotien que saint Jérôme nous offre comme le modèle des bons pasteurs et des bons ecclésiastiques. Toute sa jouissance, dit-il, est de soulager les pauvres, *subvenire pauperibus;* de visiter les malades, *visitare languentes ;* d'offrir l'hospitalité, *provocare hospitio;* de consoler les affligés par des paroles pleines d'onction, *lenire blanditiis ;* de se réjouir avec ceux qui étaient dans la joie, et de pleurer avec ceux qui étaient dans les larmes, *gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus;* il était le bâton des aveugles, *cæcorum baculus;* la nourriture de ceux qui avaient faim, *esurientium cibus ;* l'espoir des malheureux, *spes miserorum;* la consolation de ceux qui étaient dans les pleurs, *solamen lugentium.* Oh ! quelle excellente idée, quelle peinture touchante d'un pasteur accompli ! Il arrivait quelquefois que le soin de son troupeau lui laissait quelques instants de libres, alors il tournait sa sollicitude et son zèle vers son église ; il examinait si l'autel était propre, soit quant aux linges, soit quant à la table sainte, soit quant au saint tabernacle : *erat sollicitus si niteret altare :* si les murs intérieurs de son église n'étaient point poudreux, remplis de toiles d'araignées ou de moisissures, *si parietes absque fuligine;* si le pavé du temple était net, *si pavimenta tersa;* si la sacristie était propre, si tout y était en ordre et à sa place, *si sacrarium mundum;* si les vases sacrés étaient nettoyés et sans tache, *si vasa tersa.* En un mot, toutes les fois que les fidèles n'avaient pas besoin de ses soins et de son attention, il était inutile de le chercher ailleurs que dans l'église ; et tout ce qui charmait dans le lieu saint, soit dans l'arrangement, soit dans l'élégance de ce qui l'embellissait, attestait l'assiduité et le travail de Népotien. *Ubicunque eum quæreres in ecclesia invenies, ut quidquid placebat in ecclesia, tam dispositione quam visu, presbyteri laborem testaretur.* Je ne crains pas de dire, Messieurs, qu'un pasteur qui aurait toutes ces qualités convertirait une paroisse toute composée de païens.

Le plaisir d'un prêtre sage et vertueux n'est pas dans les repas. Il n'accepte que le moins possible les invitations qui lui sont faites à cet égard. Car, dit saint Jérôme : *Facile contemnitur clericus qui sæpe vocatus ad prandium non recusat.* De là il ajoute qu'il ne faut jamais avoir l'air d'attendre ou de demander une invitation, et rarement l'accepter : *Nunquam petentes, raro accipiamus rogati : beatius enim magis dare quam accipere. Nescio enim quomodo etiam ipse qui deprecatur ut tribuat, cum acceperis vilio-rem te judicat, et mirum in modum, si eum rogantem contempseris, plus te posterius veneratur.*

Non pas qu'un pasteur étant, comme il l'est, appelé à une vie commune, doive être sauvage, sombre et misanthrope ; il sait accepter, et de bonne grâce, quand il le faut ; mais il ne le fait jamais au détriment de son ministère, ce qui arrive pour l'ordinaire, ou quand on le voit trop fréquemment, ou quand il ne soutient pas hors de sa maison la dignité de son état. Dignité, au reste, qui ne consiste pas dans un air de fierté et de suffisance, mais dans une modestie grave associée avec la douceur et dans une sainte aisance qui n'est pas la liberté et encore moins l'audace.

Quand saint Ambroise invite ses prêtres à ne pas trop se produire au dehors lorsqu'ils sont engagés à partager les repas des séculiers, il leur en donnait la raison dans l'obligation où ils étaient d'exercer l'hospitalité entre confrères (les règlements diocésains suggèrent la même raison). Un bon ecclésiastique reçoit toujours avec plaisir et cordialité ses confrères ; il le fait sans étalage de somptuosité, mais avec une honnête décence, aussi éloignée de la prodigalité que de la mesquinerie. On est tout à la fois charmé de la bonté de son cœur, édifié de sa simplicité, et satisfait de la réception. Voilà, Messieurs, comme j'ai entendu la sagesse d'un prêtre. Permettez-moi de dire maintenant deux mots sur sa piété.

DEUXIÈME PARTIE.

Je ne considère pas seulement ici la piété sous le rapport de ce qu'elle a de consolant et de méritoire pour un bon ecclésiastique, mais encore et plus particulièrement en ce qu'elle a d'édifiant aux yeux des peuples. Ainsi la sagesse sera plus souvent pour son cœur et sa conscience, et la piété le rendra même extérieurement un exemplaire et un modèle aux yeux de son troupeau. *Forma facti gregis ex animo* (I *Petr.*, V, 3), comme dit saint Pierre ; ou pour employer les termes de saint Paul, il aura soin de faire le bien et de le bien faire, non-seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes. *Providentes bona non tantum coram Deo, sed et coram hominibus.* (*Rom.*, XII, 17.) C'est alors qu'on peut dire avec vérité que sa piété est utile à tout. *Pietas ad omnia utilis est.* (I *Tim.*, IV, 8.) Utile à l'ecclésiastique lui-même, elle est utile aux autres : utile à lui et aux autres pour le temps et pour l'éternité. *Promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ.* (*Ibid.*)

Cette piété se manifestera dans ses paroles, *in verbo :* il ne sortira jamais de sa bouche rien que d'édifiant ; il n'adoptera pas même par forme de plaisanterie ces paroles grossières qui sont déjà répréhensibles dans les gens du monde, quoique obligés à une beaucoup moins grande circonspection ; ni ces bouffonneries qui, sans blesser l'aimable pudeur, annoncent néanmoins trop de liberté et pas assez de retenue et de réserve. Ces jeux de mots, ces applications ridicules des paroles de la sainte Ecriture et des Pères de

l'Eglise dont on ne se sert que pour égayer la conversation; malgré l'avertissement et la défense des Pères du concile qui n'ont pas jugé qu'il fût au-dessous d'eux de relever cet abus malheureux si commun parmi les ecclésiastiques : ils le font, il est vrai, sans motif mauvais; mais il n'en résulte jamais un bien, quoiqu'il en arrive presque toujours un mal, ne fût-ce que la distraction fâchense qu'on s'expose à avoir quand il faudra employer les mêmes paroles dans le sens que l'Esprit-Saint et l'Eglise y ont attaché.

Il est encore malheureusement trop fréquent parmi les ecclésiastiques de se livrer à la médisance, et je ne sais pas si bon nombre d'entre eux ne sont pas plus répréhensibles encore sur ce point que quantité de mauvais laïques. L'habitude qu'ils ont contractée de s'entretenir des abus qui règnent dans leur paroisse, le prétexte souvent assez frivole de s'éclaircir mutuellement sur les difficultés du ministère, fait qu'on s'accoutume insensiblement à révéler les défauts de telle ou telle maison, de tel ou tel pasteur. Celui-ci est impie, celui-ci est injuste, cet autre n'approche jamais des sacrements; un autre ne parle jamais qu'en mal de la religion. On sera scrupuleux sur des paroles de nulle importance, mais on ne se reproche rien sur cet article; cette habitude que l'on a prise de parler ainsi entre ecclésiastiques fait qu'on s'oublie même en présence des laïques qui, ou s'en trouvent fort scandalisés, ou se tranquillisent eux-mêmes sur les médisances qu'ils font, puisqu'elles sont autorisées par l'exemple de ceux qui doivent leur servir de modèles.

Examinons-nous bien sur ce point, Messieurs, tous tant que nous sommes, et nous trouverons peut-être que nous avons de grands reproches à nous faire. Je n'ai pas besoin de parler ici de la grande réserve que doit inspirer le secret de la confession, puisque vous n'ignorez pas qu'il n'est jamais permis de rien dire avec qui que ce soit sur la terre, qui puisse directement ou indirectement, d'une manière proche ou éloignée, faire connaître même la moindre circonstance des péchés dont le saint tribunal nous a donné la connaissance.

Jusque-là qu'il n'est pas même permis de dire que telle personne vous a fait une confession générale, que vous lui avez donné ou refusé l'absolution. Le plus sûr est de ne jamais s'entretenir de confession, des pénitents ou pénitentes que l'on a, soit en bien, soit en mal à plus forte raison. Passons à autre chose.

Saint Jérôme ne veut pas qu'un ecclésiastique s'entretienne jamais de la beauté des femmes : *Nunquam de formis mulierum disputes.* Ses yeux devraient être tellement célestes qu'ils fussent incapables de s'apercevoir des choses de la terre. Que si la conversation tombe sur cet article en sa présence, il n'y doit prendre aucune part.

Jamais un ecclésiastique pieux ne parle de ses sermons ou instructions, à plus forte raison, ne lui arrive-t-il pas d'en lire ou d'en réciter des extraits pour les faire admirer; tout cela ressent un homme qui n'est pas mort à lui-même. Il évite d'attaquer la dévotion, soit en public, soit en particulier, comme certains ecclésiastiques qui en parlent avec mépris, ou qui lui donnent des surnoms injurieux; d'autres pour détruire certains petits abus, qui ne sont rien en eux-mêmes, découragent les bonnes âmes et empêchent le sincère retour des pécheurs qui trouvent bien plus commode de critiquer la piété que d'en suivre les pratiques. Un prêtre pieux ne s'entretient pas volontiers du vin et de la bonne chère : ce qui annonce une âme sensuelle. Il ne parle jamais sans nécessité de lui-même, ce qui annonce la vanité : en un mot, il se conforme dans tous ses discours à cet avertissement que l'Apôtre donne aux Philippiens (IV, 8) : *De cætero, fratres, quæcunque sunt vera, quæcunque pudica, quæcunque justa, quæcunque sancta, quæcunque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ.*

S'il règle ses paroles, il ne règle pas moins son extérieur, *in conversatione.* (I *Tim.*, IV, 12.) On le voit toujours dans le complément de l'habit ecclésiastique, le matin comme le soir; depuis l'instant de son lever jusqu'à celui de son coucher, on ne saurait le surprendre qu'il ne fût en soutane, rabat et ceinture : plût à Dieu que son chapeau n'eût aucune ressemblance avec ceux des laïques; ses cheveux ne sont ni trop apprêtés ni trop négligés. Quant à son langage, il n'a rien d'affecté, mais il n'a rien de rustique. Ses manières n'ont rien de la fatuité et des prétentions des gens du monde; mais elles n'ont rien non plus de la grossièreté des gens sans éducation. Sa démarche est grave; elle n'est ni nonchalante, ni précipitée : ses regards sont modestes et retenus, sans affectation; ils ne sont ni sombres ni farouches. Sa conversation est franche, loyale, ouverte; mais elle n'est ni imprudente, ni inconsidérée, *non iracundum.* (*Tit.*, I, 7.) Il ne dispute pas; il détourne les procès; *non litigiosum.* (I *Tim.*, III, 3.) Il ne monte pas au saint autel comme s'il était poursuivi par les voleurs, dit Bellarmin; nous avons le respect et la pieuse crainte que l'on aurait si l'on se présentait à l'audience ou à la tente d'un grand prince. Il évite partout une longueur déplacée et qui refroidirait la piété du peuple; il n'omet jamais sa préparation ou son action de grâces, à moins que la nature de ses fonctions, dans certaines circonstances, ne l'oblige à quitter Dieu pour Dieu. Sa préparation, sa messe, son action de grâces, les prières ordinaires prennent en tout une heure, ni plus ni moins, ainsi qu'on le raconte du respectable M. de la Mothe, évêque d'Amiens. *Habitu, gestu, incessu,* etc.

Comme le vertueux Népotien, il a une pieuse sollicitude pour toutes les saintes cérémonies; il ne néglige ni les moindres ni les plus importantes : *In omnes cæremonias pia sollicitudo disposita, non minus non majus negligebat officium.* D'un caractère toujours égal. Il ne se rend jamais au saint tri-

bunal que les yeux baissés et sans jamais examiner les personnes qui l'environnent, ce qui semblerait une interrogation prématurée de leur conscience. Il ne se met jamais à entendre les confessions sans avoir auparavant invoqué, à genoux, les lumières de l'Esprit-Saint. Jamais il n'y laisse apercevoir le moindre signe d'impatience : il encourage les pécheurs sans les flatter ; il les attache à Dieu, et il ne se les attache pas à lui-même, ce qui serait un vol dans l'holocauste divin, ou un attentat semblable à celui que le Sauveur du monde reproche aux docteurs de la loi, en leur disant : Vous parcourez la terre et les mers pour faire un prosélyte, et vous le rendez ensuite digne d'un enfer plus rigoureux que le sera le vôtre.

S'il administre les sacrements, c'est avec une dignité qu'accompagne un air recueilli, posé, respectueux. Les exhortations qu'il fait alors sont non-seulement utiles à celui qui les reçoit, mais à tous ceux qui les entendent, et qui sont témoins de cette pieuse cérémonie. Il va fréquemment se purifier de ses fautes, même les plus légères, au tribunal saint. Jamais plus de quinze jours de distance depuis la dernière confession jusqu'à celle qui la suit, à moins de certains empêchements extrêmement rares que peuvent justifier certaines occupations urgentes du saint ministère. Car pourquoi aurait-il moins besoin de se purifier et de se fortifier au milieu de ses périlleuses fonctions, que lorsqu'il est garanti, au séminaire, par la vigilance et les soins de ses pieux directeurs ?

Il ne fait rien par coutume et par routine, mais il anime tout ce qu'il fait par l'esprit de foi qui l'accompagne dans toutes ses fonctions. S'il lui arrive d'être, en certain temps, comme accablé sous le poids de ses occupations, il s'encourage au souvenir de Jésus-Christ, qui n'avait même pas quelquefois le temps de prendre ses repas ; il songe qu'après les travaux de cette vie viendra le temps du repos éternel. Unissant ses sentiments à ceux du grand Apôtre, il se console en disant avec lui : *Scio cui credidi et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem.* (II *Tim.*, I, 12.) Et vous, troupeau de Jésus-Christ, pour qui je me sacrifie et m'immole tous les jours, gardez-vous de plaindre mon sort ; il est digne d'envie, puisque chacune de mes peines aura dans le ciel sa récompense : *Sed etsi immolor supra sacrificium et obsequium fidei vestræ, gaudeo, et congratulor vobis. Idipsum autem et vos gaudete, et congratulamini mihi.* (*Philip.*, II, 17.) J'ai à peine commencé un travail qu'on m'appelle à un autre ; on m'arrache à ce qui fait mon repos et ma consolation, pour m'appeler à ce qui naturellement devrait être mon supplice. Que dis-je ? il n'y a point de supplice pour moi ; tout me devient délicieux, puisque c'est mon Dieu qui commande.

Ajoutez à cette belle disposition de l'âme la précaution qu'il a de ne souffrir et de n'attirer jamais chez lui aucune personne suspecte, imitant ce vertueux Népotien qui évitait soigneusement tout ce qui eût pu donner lieu à des murmures scandaleux : *Ut nullam obscœni in se rumoris fabulam daret.* « Craignez tous les soupçons dont vous pourriez être l'objet, dit ailleurs saint Jérôme ; et pour ne point donner lieu à certains récits invraisemblables, évitez avec soin tout ce qui pourrait les faire naître. » *Caveto omnes suspiciones et quidquid probabiliter fingi potest ne fingatur ante devita.*

La tempérance est encore pour lui la fidèle compagne de la pudeur, ou plutôt elle en est le soutien et la gardienne. Si la bienséance l'oblige à prendre quelquefois ses repas hors de la maison, il observe la plus stricte réserve, et il se fait une loi de ne jamais manger moins que quand la table est abondamment servie. Il ne se met jamais dans le cas de ne pouvoir pas vaquer avec facilité à ses occupations ordinaires en sortant de table. Sa tête alors, ainsi que son estomac, sont assez libres pour pouvoir, comme le recommande saint Jérôme, lire, écrire, et remplir d'autres devoirs qui demandent de l'application : surtout, et c'est encore l'avis du même saint docteur, qu'on ne s'aperçoive jamais, en s'approchant de vous, que vous avez bu du vin : *Nunquam vinum redoleas.* Les préceptes du grand Apôtre s'accordent ici avec ceux de l'ancienne loi, en proscrivant aux prêtres tout excès à cet égard. *Vinolentos sacerdotes et Apostolus et vetus lex prohibet.* En un mot, il se souvient que si l'excès dans le boire et le manger est nuisible au corps et à l'âme, la tempérance est utile à l'un et à l'autre. *Modicus et temperatus cibus et carni et animæ utilis est.*

Vient-on lui annoncer que quelque malade réclame son zèle et son ministère : il court, il vole, il se précipite au premier cri qui l'appelle, quittant pour cela, sans marchander, la table, le sommeil même : il ne s'amuse pas même alors à faire des plaintes inutiles sur l'inopportunité du moment où l'on vient le déranger. Encore moins multiplie-t-il ses questions sur l'état du malade. Observations inutiles et qui ne font que lui rendre plus pénibles les fonctions du saint ministère. Ce qu'il a à faire pour le moment présent est de se montrer diligent et empressé dans tous les temps, dans toutes les saisons ; il trouvera assez d'autres circonstances pour faire sentir la nécessité de ne pas attendre au dernier moment pour recourir à son ministère.

Est-il besoin de dire ici que la prière est pour lui le plus sacré et le plus indispensable des devoirs. Quand nous ne le dirions pas, l'auguste caractère dont il est revêtu le lui dirait assez. Je ne parle pas seulement de la messe et du saint office, mais de la sainte pratique de l'oraison mentale qui doit être l'aliment et la vie d'un prêtre, car comment sans elle remplira-t-il ses fonctions avec goût, avec empressement, avec zèle ? comment se donnera-t-il ces lumières qui ne se trouvent qu'en Dieu, et qu'il ne communique que dans le saint exercice de la méditation. Elle est le salut des prêtres :

avec elle ils se sauvent presque infailliblement; sans elle je ne vois pour eux aucune porte de salut. Dans ses peines, il va se consoler aux pieds de son Dieu, au lieu de se répandre au dehors en plaintes et en murmures, et de confier ses chagrins à des personnes souvent indiscrètes; dans ses doutes, il va consulter Dieu, soit pour lui-même, soit pour ceux dont les connaissances peuvent lui être utiles ou indispensables.

Quand les pécheurs sont endurcis, il intéresse par ses supplications le ciel en leur faveur : il y joint même quelquefois les mortifications et les pénitences corporelles qui ne lui sont point étrangères, et dont il se garde bien de parler avec mépris comme font tous ceux qui n'ont jamais eu le courage de les pratiquer.

La jalousie n'entre point dans son cœur; il rend justice à ceux qui font mieux que lui, et il ne déprime pas ceux qui réussissent moins bien, lorsqu'on paraît les estimer. Il ne se formalise point que l'on donne à un autre plus de confiance qu'à lui; il prévient même à cet égard les désirs des fidèles, et leur facilite l'accès d'autres bons ecclésiastiques, sans prétendre enchaîner les cœurs, ni envahir tyranniquement leur confiance. C'est le moyen le plus sûr et le plus infaillible de se la concilier à lui-même. Tôt ou tard on rend justice au mérite et aux vertus d'un bon prêtre. A sa mort tout se réunit pour célébrer et publier hautement sa sainteté. A peine a-t-il rendu le dernier soupir qu'on voit accourir de tous les lieux voisins ceux qui paraissaient lui devoir être les plus étrangers. Le cercueil qui le renferme semble vivant pour rappeler les vertus de celui qui l'habite. Qui eût pensé que l'humble Népotien, si attentif à se cacher aux regards des hommes, si simple dans ses manières, si modeste dans tout son intérieur, eût pu inspirer un intérêt si universel après sa mort? A peine a-t-il expiré que toute la ville d'Altuia, et bientôt toute l'Italie, le pleure comme on pleure un fils unique : *Tota hunc civitas, tota planxit Italia.* Le bruit en parvient jusqu'au désert lointain de saint Jérôme, qui consacre à sa mémoire les derniers efforts de son brillant génie, et peut-être les plus beaux traits de sa mâle éloquence. *Corpus terra suscipit, anima cœlo reddita :* La terre a reçu son corps; mais son âme a été reçue dans le ciel. Quelle épitaphe que celle d'un pasteur! Puisse-t-elle devenir la nôtre! c'est la grâce que j'implore pour nous tous!

DISCOURS XVI.

SUR L'ÉTUDE DE LA SAINTE ECRITURE.

Tunc aperuit illis sensum (Jesus), ut intelligerent Scripturas. (*Luc.*, XXIV, 45.)

Jésus leur ouvrit alors l'intelligence, afin qu'ils comprissent les Ecritures.

Messieurs, plût à Dieu que Jésus-Christ nous accordât la même grâce qu'à ses apôtres, ou du moins que nous ne négligeassions rien pour la mériter! Saint Jean Chrysostome attribuait tous les maux de l'Eglise à l'ignorance des livres saints, et l'apôtre saint Pierre avait dit longtemps avant saint Paul que ceux qui l'ignorent, ou n'en font pas une étude suffisante, la font servir à leur propre perdition : *Quædam difficilia intellectu quæ indocti et instabiles depravant in suam perniciem.* (II *Petr.*, III, 16.) Saint Jean Chrysostome se plaignait encore que de son temps il y avait des fidèles qui ignoraient même le nombre des épîtres de saint Paul. Hélas! ne pourrait-on pas le dire de beaucoup d'ecclésiastiques? Rougissons, Messieurs, de ce qu'il se trouve dans notre saint état des hommes plus étrangers aux livres saints que ne le sont beaucoup de laïques à qui l'on peut dire néanmoins que les saintes Ecritures n'appartiennent pas, puisque l'Eglise exige d'eux une soumission et une autorisation pour les lire dans toutes leurs parties, comme l'exigeait autrefois la Synagogue, au rapport de saint Jérôme.

On en a vu parmi eux qui savaient toute l'Ecriture par cœur, comme l'histoire ecclésiastique nous l'atteste du célèbre Didyme, comme saint Jérôme l'atteste de sainte Paule : *Scripturas sanctas tenebat memoriter.* Non-seulement les saints personnages en expliquent la lettre, mais ils en expliquent encore les endroits les plus obscurs et les plus difficiles. Cette instruction ne peut être que très-utile aux jeunes ecclésiastiques, et je suis sûr que les anciens ne m'en sauront pas mauvais gré, puisqu'ils y verront l'éloge indirect de leur sainte ardeur pour la sainte Ecriture.

Nécessité et utilité de cette étude pour les ecclésiastiques : première partie.

Dispositions qu'on doit y apporter : deuxième partie.

Reine du clergé, la tradition nous apprend qu'une de vos plus grandes consolations dans cette terre d'exil était la lecture et la méditation des saintes Ecritures; obtenez-nous le même zèle.

PREMIÈRE PARTIE.

Quand saint Paul presse son cher Timothée de s'appliquer à l'étude de l'Ecriture sainte, il est remarquable qu'il ajoute que par ce moyen il se sauvera avec ceux qui l'écouteront : *Sic enim faciens et teipsum salvum facies et eos qui te audiunt* (I *Tim.*, IV, 16); ce qui semblerait annoncer aussi que s'il néglige cette étude, il ne se sauvera pas, ou du moins il exposera grandement son salut et celui des autres. Dans le même chapitre, après avoir renouvelé la même recommandation, il ajoute : *Noli negligere gratiam quæ est in te, quæ data est tibi per impositionem manuum presbyterii* (I *Tim.*, IV, 14); voulant donner à entendre que la grâce de la vocation à l'état ecclésiastique a une telle affinité avec le soin d'étudier les saintes Ecritures, que cette grâce s'affaiblit et se perd insensiblement quand on néglige ce devoir.

Effectivement, comment un prêtre remplira-t-il les obligations qui lui sont imposées,

s'il ne les retrace sans cesse à sa mémoire? Et où les trouvera-t-il plus fidèlement et avec plus d'autorité annoncées que par l'Esprit Saint? Sans doute, tout autre bon livre peut les lui remettre devant les yeux, mais quelles que soient la doctrine et la piété de celui qui en est l'auteur, c'est toujours un homme qui parle à un homme, et l'on est tenté souvent d'en appeler de ses jugements et de ses décisions qui ne sont pas infaillibles.

Il n'en est pas ainsi de la sainte Ecriture dont le langage et les leçons sont toujours infaillibles et dont les décisions sont irrécusables; car, à quel tribunal en appellera celui qui ne se soumet pas à l'autorité de Dieu même? Le prophète Osée parlant, suivant l'interprétation commune de la science de l'Ecriture sainte, prononce anathème contre ceux qui en négligent l'étude, et il semble, au nom de Dieu même, vouloir leur interdire des fonctions qu'ils ne sont pas dignes de remplir : *Quia tu repulisti scientiam, et ego repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi.* (*Osee*, IV, 6.) D'un autre côté, Malachie en fait sentir la nécessité, en disant que les lèvres du prêtre sont les gardiennes de cette science sacrée, et qu'on viendra recueillir de sa bouche les leçons salutaires qu'il y aura puisées : *Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus.* (*Malac.*, II, 7.)

Un grand nombre de conciles recommande aux ecclésiastiques l'étude des livres saints, et un concile de Tolède menace de la perte éternelle ceux qui ordonnent comme ceux qui sont ordonnés, quand ceux-ci n'ont pas une connaissance suffisante de l'Ecriture sainte. La seule raison, éclairée d'un rayon de foi, doit suffire au reste pour établir cette nécessité indispensable, à moins qu'on ne veuille discuter sur ces paroles du Sauveur: Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont l'un et l'autre dans le précipice : *Cæcus si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.* (*Matth.*, XV, 14.) Or, encore une fois, c'est la sainte Ecriture qui dissipe nos ténèbres, c'est elle qui nous donne les lumières dont nous avons besoin, ou plutôt c'est Dieu lui-même, le Dieu des lumières et des sciences : *Deus scientiarum Dominus.* (I *Reg.*, II, 3), qui nous instruit par le moyen des livres saints, c'est lui qui devient alors notre maître, notre docteur, notre guide : *Qui docet hominem scientiam.* (*Psal.* XCIII, 10.)

Et quand on accorderait même que l'étude de l'Ecriture sainte n'est pas d'une stricte et indispensable obligation, on avouera du moins qu'elle est d'une utilité incontestable. En effet, on peut considérer un ecclésiastique dans les rapports essentiels qu'il a avec Dieu, avec le prochain et avec lui-même. Or, sous ce triple rapport, on ne peut disconvenir que la sainte Ecriture lui est infiniment utile, pour ne pas dire indispensable. Et d'abord voulez-vous avancer dans la piété et l'amour de Dieu (j'emprunte ici les paroles de saint Bernard), il faut que vous sachiez puiser dans cette sainte lecture que vous avez faite quelque chose qui aide vos pieuses intentions, que vous puissiez en quelque sorte ruminer dans vos esprits et vous rappelle sans cesse la nécessité d'avancer dans la perfection. *Semper aliquid de lectione extrahas quod proposito conveniat; quod revocatum crebrius ruminetur, quod te ad proficiendum admoneat.* On peut dire de l'Ecriture sainte en général ce que saint Augustin dit des psaumes en particulier : « Les commençants y trouvent les éléments de la piété et de la doctrine, ceux qui sont plus avancés, un moyen de faire de nouveaux progrès, et les parfaits, un appui et un soutien dans leur ferveur. C'est là le cri de l'Eglise entière. *Incipientium primum efficitur elementum, proficientibus incrementum, perfectis stabile firmamentum. Totius Ecclesiæ vox una.*

L'Ecriture est infiniment utile à un ecclésiastique quand on ne considérerait que l'obligation où il est d'instruire les fidèles. Toute écriture divinement inspirée, dit saint Paul, est utile pour nous instruire, pour éclairer et reprendre les vices. *Omnis scriptura divinitus inspirata, utilis ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum ; in justitia.* (II *Tim.*, III, 16.)

Là vous trouverez des preuves, des raisonnements, des exemples. Voulez-vous terrasser et convaincre l'impiété, c'est dans l'Ecriture qu'il faut puiser; tout ce que vous chercherez ailleurs ou dans votre imagination sera faible et donnera à votre auditeur un espèce de droit de discuter avec vous, de faire assaut de force et de talents. Le langage de la sainte Ecriture, quelque prévenus qu'ils soient contre elle, quelque mépris qu'ils paraissent en faire, les déconcerte et les réduit au silence ; ils n'ont pas toujours le courage de nier l'authenticité des livres saints, et seraient-ils même en état de soutenir une dispute là-dessus, ils feront toujours plus de cas de cette autorité que de celle de l'homme avec qui ils parlent. Aussi je ne pense pas que saint Paul eût beaucoup goûté le genre d'instructions de plusieurs prêtres de nos jours qui se fatiguent l'imagination pour enfanter avec peine des discours dont le style sacré est à peu près banni, et où il ne paraît de distance à autre qu'avec une espèce de confusion et de honte.

Le style d'ailleurs est pur et soigné, les périodes sont bien arrondies; il y a de l'ordre et une certaine décence de langage que l'on admire; mais en dernière analyse tout y est froid, glaçant, parce que l'Esprit-Saint n'y parle pas et qu'il n'a pas donné la vie à ce simulacre, qui ne fait entendre que des sons artificiels et morts comme lui. Depuis tant de siècles que l'on ne cesse de donner la même leçon aux prédicateurs, comment se fait-il qu'ils n'en soient pas convaincus, comment espèrent-ils que leurs seules instructions sans Ecriture sainte pourront faire quelques fruits où se sauver du naufrage universel. Quel amour-propre les enivre dans leurs propres conceptions, jus-

qu'au point de les leur faire préférer au langage de Dieu même. Les sermons des Pères de l'Eglise ne sont qu'un développement des passages multipliés de la sainte Ecriture.

La chaire, dit-on, n'était pas encore formée de leur temps. Non, ils n'avaient pas notre méthode, nos divisions et nos subdivisions ; mais ce qui prouve que leurs sermons valaient cependant mieux que les nôtres, c'est qu'ils passaient à la postérité, et que les nôtres n'y passeront pas. Lisez néanmoins nos prédicateurs les plus renommés, que trouverez-vous del eurs sermons, sinon l'Ecriture sainte, l'explication de l'Ecriture sainte, des paroles, des raisons, des preuves tirées de l'Ecriture sainte. Massillon n'a presque pas une pensée dont le fond ne soit puisé dans la sainte Ecriture ; il la parle, elle lui est si familière qu'elle suit en quelque sorte toutes ses pensées pour les embellir et leur donner de la force. Bourdaloue la commente, l'explique, la développe ; il en tire le nerf de ses raisons et le poids dont il accable ceux qui résistent à la vérité. Citerai-je les Grenade en Espagne, les Seigneri en Italie ; et s'il est permis de faire figurer les docteurs du mensonge avec les défenseurs de la saine doctrine, les Saurin en Allemagne, et les Tillotson en Angleterre; tous citent l'Ecriture, s'appuient sur l'Ecriture, raisonnent d'après l'Ecriture sainte.

Je l'ai dit : les Pères de l'Eglise leur en avaient donné l'exemple. Lisez saint Cyprien, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Jean Chrysostome, saint Bernard et mille autres. Leurs sermons ne sont que des passages rapprochés de l'Ecriture sainte, qui se donnent un mutuel appui. Le chef-d'œuvre de saint Jean Chrysostome est, à ce que l'on croit communément, ses *Homélies sur saint Matthieu*, où, après avoir développé chaque texte, il finit par une exhortation terrassante. Quelques savants pensent que le chef-d'œuvre de saint Ambroise est son explication du psaume CXVIII. Leur méthode est en général simple, familière ; mais comme ils s'appuient toujours sur l'autorité irrécusable de la sainte Ecriture, ils vivront aussi longtemps que la source impérissable d'où ils sont puisés. Mais que deviendront encore une fois tant de discours, fruits d'une imagination creuse, qui n'enfante que ses propres conceptions? ce que devient le ver luisant qui ne traverse la belle saison que pour mourir dans l'hiver : le dédain du public en fait lui-même une prompte justice, et souvent ils meurent presque avant de naître.

Saint Paulin, qui plus tard devint évêque de Nôle, était savant et éloquent ; sa diction est pure, son jugement sain et exquis, ses pensées nobles et majestueuses ; en un mot il avait tout ce qui forme les grands orateurs ; jusque-là que saint Jérôme ne craignit pas de comparer aux plus beaux morceaux de Cicéron l'oraison funèbre qu'il fit sur la mort de l'empereur Théodose ; mais il n'avait pas encore beaucoup travaillé sur la sainte Ecriture. Saint Jérôme pour l'y engager lui écrivit en ces termes : *Magnum habes ingenium et infinitam sermonis suppellectilem, et facile loqueris et pure, facilitasque ipsa et puritas mista prudentiæ est.... Huic prudentiæ et eloquentiæ, si accederet vel studium, vel intelligentia Scripturarum, viderem te brevi arcem tenere nostrorum, et ascendentem cum Joab tectum Sion* (I *Par.*, XI), *canere in domatibus quod in cubilibus cognovisses. Accingere, quæso te, accingere : nihil sine magno labore vita dedit mortalibus...* (HOR., l. I, sat. 2.) *Præterea congrega divitias quas quotidie eroges et nunquam deficiant, dum viget ætas, dum nondum canis spargitur caput, antequam subeant morbi tristisque senectus, et labor, et diræ rapiat inclementia mortis. Nihil in te mediocri contentus sum, totum summum, totum perfectum desidero....*

Il écrivit aussi à son cher Népotien pour lui faire la même recommandation, et dit que le discours d'un prêtre doit être assaisonné de passages de la sainte Ecriture. *Sermo presbyteri Scripturarum lectione conditus sit.* Nous avons connu un ecclésiastique que le malheur des temps avait contraint de précipiter ses études; il parvint au sacerdoce sans connaître, pour me servir des paroles de saint Jérôme, ni les fleuves majestueux de l'éloquence de Cicéron, ni les torrents impetueux de celle de Démosthène, ni l'esprit de Quintilien, ni la gravité de Fronton, ni la douceur de Pline; mais il s'était particulièrement appliqué à l'étude de la sainte Bible ; l'Esprit-Saint secondant son application et son désir, ce qui ne manque jamais d'arriver pour un homme pieux et zélé, il produisit plus d'effet par des instructions simples, mais nourries d'Ecriture sainte, que n'en produisirent, humainement parlant, peut-être, et Cicéron avec son style enchanteur, et Démosthène avec sa force entraînante, et Quintilien avec toute sa sagacité, et Fronton avec sa gravité, et Pline avec toute sa douceur, La divine Providence l'a appelé à porter l'Evangile dans les pays lointains. Et on annonce des merveilles de son apostolat.

Un ecclésiastique retire pour lui-même le plus grand avantage de l'Ecriture sainte : car, comme l'a remarqué saint Augustin, l'Ecriture sainte n'a été écrite qu'afin que nous puissions tirer de cette source commune et salutaire, les remèdes qui nous sont nécessaires pour la guérison de nos passions : *Hoc ipsa de causa conscripta est, ut veluti ex communi quodam sanitatis fonte, omnes nobis ex hac remedia propriis passionibus assumamus.*

Aussi saint Jérôme, invitant sainte Læta à faire lire à la jeune Paule quelques morceaux choisis de la sainte Ecriture, y joint les motifs qui doivent l'y déterminer. Appliquez-la d'abord à l'étude du Psautier, ces saints et sublimes cantiques la détourneront des chants dangereux et pervers du siècle. Elle apprendra ensuite dans le *Livre des Proverbes* a régler toute sa vie, le *Livre de l'Ecclésiaste* lui inspirera le mépris des cho-

ses du monde ; le *Livre de Job* lui présentera les exercices les plus frappants de courage et de patience. Après cela vous lui ferez lire les Evangiles dont elle ne doit jamais plus abandonner la lecture ; enfin elle nourrira son cœur de la lecture des *Actes des apôtres* et des Epîtres canoniques. *Discat psalterium, his de canticis avocet ; et in Proverbiis Salomonis eruditur ad vitam : in Ecclesiaste consuescat quæ mundi sunt calcare ; in Job virtutis et patientiæ exempla sectetur. Ad Evangelia transeat, nunquam ea positura de manibus ; apostolorum Acta et Epistolas tota cordis imbibat voluntate.* Certes, Messieurs, s'il y avait tant de raisons au jugement de saint Jérôme pour faire lire certaines parties de la sainte Ecriture à une jeune personne du siècle, combien plus n'y en aura-t-il pas à l'égard des ecclésiastiques. Mais nous avons assez parlé de la nécessité et de l'utilité de l'Ecriture sainte ; disons maintenant deux mots sur les prétextes que l'on apporte pour se dispenser de cette étude, devant indiquer ensuite aux jeunes ecclésiastiques la marche qu'ils pourront suivre à cet égard : ce que je ne ferai pas néanmoins sans une sorte de confusion, ayant moi-même besoin d'être le disciple de ceux qui m'entendent.

DEUXIÈME PARTIE.

L'étude de l'Ecriture sainte est immense, dit-on ; comment oser se jeter dans cet abîme sans fond, au milieu des occupations sans nombre du saint ministère? Il eût été moins étonnant d'entendre cette difficulté de la bouche des Augustin, des Ambroise, des Chrysostome, absorbés comme ils l'étaient par la multitude de leurs occupations, consultés de toutes parts, n'ayant de repos ni le jour ni la nuit. Ce sont eux pourtant qui ont donné l'exemple le plus remarquable de cette assiduité.

L'étude de l'Ecriture sainte est immense ! Oui, Messieurs, s'il fallait nécessairement que tout ecclésiastique fît lecture de tous les interprètes et commentateurs qui ont entrepris de l'expliquer. Dans ce cas il est incontestable que nous devrions tous y renoncer : car la vie entière d'un homme ne suffirait pas pour cela. Mais de ce que l'on ne peut entreprendre un si grand travail, faut-il renoncer à l'étude de l'Ecriture sainte : on n'exige pas d'un ecclésiastique qu'il possède à fond l'intelligence de la sainte Ecriture ; mais qu'il l'étudie selon son pouvoir et l'étendue de son intelligence et de son loisir. Tout le monde parle son langage natal ; cependant fort peu de personnes le connaissent à fond : renonce-t-on pour cela à le faire apprendre aux enfants à qui on ne peut donner une éducation achevée? Non sans doute : on veut toujours qu'ils en sachent assez pour leur usage. Il en est de même toutes les choses que l'on regarde comme indispensables dans le commerce ordinaire de la vie. La sainte Ecriture doit être la science des ecclésiastiques, mais il n'est pas nécessaire qu'ils soient tous capables de la commenter comme Ménochius, de se livrer aux recherches interminables de Cornélius à Lapide, ni de faire des dissertations érudites comme D. Calmet.

Mais, dit-on encore, la Bible est si volumineuse ; elle offre tant d'obscurités et de difficultés. Certes, elle est seule beaucoup moins volumineuse que les auteurs latins que nous avons expliqués dans nos classes, et s'il en faut croire aux témoignages des savants, les commentaires que l'on a faits sur la Bible, et qu'il n'est pas nécessaire que nous connaissions tous, ne sont pas plus nombreux que ceux que l'on a faits sur Virgile, Horace, Plaute et la multitude des autres auteurs grecs et latins. Le volume de la Bible est affrayant ! Eh bien, bornons-nous d'abord à ce qu'il nous est plus important de connaître ; ou si vous aimez mieux, à ce qui est plus aisé pour nous. Etudions le *Pentateuque*, c'est-à-dire les cinq livres de Moïse. Ils ne sont pas plutôt bien connus qu'on sent bientôt le désir de lire tous les autres livres historiques de la Bible, jusqu'à celui d'*Esther* inclusivement. Quel plaisir ne trouve-t-on pas dans cette lecture, sans parler de l'édification et de l'instruction qui en résulte pour l'âme. Il n'est guère possible de négliger le *Livre des psaumes* que nous récitons tous les jours, et dont il est si facile de saisir le sens, à l'aide de la traduction du P. Lallemant, jésuite, ou si vous aimez mieux du Psautier, maintenant si répandu, de la Harpe. Pourquoi laisserions-nous les livres sapientiaux, qui offrent tant de beaux et de solides préceptes de morale qui peuvent être pour nous d'un usage presque journalier? J'appelle livres sapientiaux les *Proverbes*, l'*Ecclésiastique*, l'*Ecclesiaste* et la *Sagesse*. Saint Jérôme désirait qu'on commençât à les lire au sortir de l'enfance. Il restera encore vingt-deux livres de l'Ancien Testament, à l'étude desquels on ne se livrera pas, si la chose est impossible. A l'exception de l'*Apocalypse*, il est de toute urgence qu'un ecclésiastique connaisse bien le Nouveau Testament ; il serait même à désirer que tous les ecclésiastique le sussent par cœur et pussent en résoudre toutes ou du moins les principales difficultés.

Voilà, Messieurs, un travail qui ne me paraît pas extraordinaire. Dans un an on pourrait facilement voir tout ce que je viens d'indiquer, en y consacrant moins d'une heure par jour. Mais quels sont les commentateurs qu'il est à propos de consulter? Les anciens ecclésiastiques dans ce choix seront les guides des nouveaux ; quant à moi, s'il m'est permis de dire ma pensée, je crois qu'il ne faut pas choisir des ouvra-trop volumineux : on s'y perd et l'on finit par se dégoûter de l'étude de l'Ecriture sainte. Celui qui voit dans sa bibliothèque une Bible de Vence, un dom Calmet, un Cornélius à Lapide, les consulte deux ou trois fois tout au plus, puis il recule d'effroi à cette approche et n'ose plus ensuite les aborder. Je crois qu'avec un Méno-

chius et un Carrières on pourrait éclaircir à peu près les principales difficultés de la Bible. Les analyses de Maudhuit sur le Nouveau Testament sont excellentes, il faut se tenir un peu en garde contre le penchant qu'avait l'auteur pour les opinions jansénniennes. L'histoire de la vie de Jésus-Christ par le P. de Ligny a un bon commentaire des quatre évangélistes : elle renferme une concordance très-juste, et une théologie exacte et sûre ; les explications de saint Jean Chrysostome sur les Evangiles sont admirables, surtout ses homélies sur saint Matthieu. La réputation du P. de Piquigny, sur les *Epîtres de saint Paul*, est faite. Il y a bien des personnes qui regardent l'Evangile médité de l'abbé Duquesne ou plutôt du P. Girodeau, comme simplement un livre de dévotion ; mais dans le fait il est en outre un commentaire exact des quatre évangélistes, et avec son secours on peut se passer de bien d'autres. Ceux qui pourront se procurer les commentaires d'Euthymius, moine grec, sur les quatre Evangiles, posséderont un trésor ; mais il est rare. Sans y penser je vous ai désigné huit ouvrages sur l'Ecriture sainte : Ménochius, Carrières, Maudhuit, de Ligny, saint Jean Chrysostome, Piquigny, Duquesne et Euthymius ; mais si vous trouvez que c'est trop, réduisez-les à deux, Ménochius et Carrières ; certes ce n'est pas trop demander.

Cette étude, dit-on, est trop sèche et trop aride ; je conviens, Messieurs, que quand on commence à étudier l'Ecriture sainte, on peut trouver ce travail pénible. Saint Jérôme ne fait pas difficulté d'avouer lui-même qu'il avait trouvé dans le commencement bien de l'ennui : *Quid ibi laboris insumpserim, quid sustinuerim difficultatis, quoties desperaverim, quotiesque cessaverim, et, contentione discendi, rursus incœperim, testis conscientia tam mea qui passus sum, quam eorum qui mecum duxerunt vitam, et gratias ago Domino quod de amaro semine litterarum dulces fructus carpo.* Ainsi la peine commence, et après elle viennent les plus abondantes douceurs. Mais le bon goût, direz-vous, n'est pas satisfait de cette étude. Je répondrais à celui qui parlerait ainsi : Dites-moi donc, je vous prie, ce que vous appelez bon goût. Le bon goût, ce me semble, cherche les choses raisonnables et solides, et il les apprécie. Or, si vous êtes chrétien, vous conviendrez sans peine que l'Esprit-Saint parle solidement et raisonnablement ; il est honteux que des chrétiens puissent en douter.

Mais la simplicité des expressions me choque, dira quelqu'un. D'abord, répond ici saint Jérôme, vous ne voudriez pas rendre l'Esprit-Saint responsable de toutes les expressions des traducteurs des livres saints : or telle expression qui paraît avoir quelque chose de choquant dans la version est une véritable beauté dans le texte primitif. On avoue, en France et chez toutes les nations européennes, que toutes les traductions d'Homère, de Virgile, de Cicéron, etc., etc., sont à une distance infinie de leurs originaux, et il y a pour la Bible une raison qui doit rendre bien moins étonnante la simplicité des versions de celles surtout que l'Eglise a fait passer dans sa langue. C'est que les interprètes des livres saints n'avaient pas le droit, comme ceux des auteurs profanes, de traduire librement, et de remplacer une tournure et une expression par une autre tournure ou une autre expression. Le texte de l'Ecriture a été si sacré pour eux qu'ils ne se sont pas permis d'en changer on d'en retrancher un *iota*, une simpie conjonction. Mais ne nous attachons pas tant encore à l'écorce des mots : cherchons le fond des choses, et nous trouverons abondamment de quoi nous satisfaire.

Saint Jérôme fut vivement puni et réprimandé par un ange, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, de ce qu'il préférait le style de Cicéron à celui de la Bible. Obligé de dire qui il était : Je suis chrétien, reprit-il. Non, lui dit son juge, vous êtes cicéronien, et non chrétien : *Ciceronianus non christianus.* Au reste, consultez votre goût et votre genre. Aimez-vous la naïveté, la simplicité, la candeur de l'histoire? lisez donc la *Genèse, Tobie, Ruth, Esther;* vous ne trouverez pas de narration plus agréable. Aimez-vous la richesse et la noblesse du style, des pensées et des portraits? lisez *Isaïe* et *Job.* Aimez-vous le genre lyrique? lisez les *Psaumes de David*, que saint Jérôme appelle nouveau Simonide, notre Pindare, notre Alcée, notre Horace et notre Catulle. Voulez-vous un raisonnement philosophique et profond? lisez saint Paul, dont les Epîtres, comme on l'a dit si souvent, auraient immortalisé un savant, quand on ne les envisagerait que comme une œuvre humaine.

Chacun peut tirer de la sainte Ecriture de quoi satisfaire son goût et son inclination. Dirais-je que dans son expédition d'Egypte, Bonaparte avait continuellement la Bible entre les mains, non par respect peut-être pour ce saint livre, mais pour y admirer la précision de la géographie et de la topographie. Ce n'est pas, j'en conviens, faire une grâce merveilleuse à l'Esprit-Saint que de lui accorder une description fidèle et incomparable des lieux ; mais il raisonnait en voyageur et non pas en chrétien. Nous ne pouvons oublier le grand Bossuet, qui, au milieu de ses innombrables travaux, ne cessait de relire les livres saints. Le cardinal Fesch avait fait l'acquisition de la bible in-folio de cet immortel prélat ; elle était, depuis le commencement jusqu'à la fin, couverte, à la marge, de notes écrites de cette même main qui avait écrit le *Discours sur l'histoire universelle*, et plus tard le *Panégyrique du grand Condé.* La France ne possède plus cet ouvrage précieux ; les Anglais, plus jaloux que nous d'avoir ce trésor, l'ont acquis, et à peu de frais, ce qu'il y a de plus étonnant.

Il serait peut-être temps de terminer sur cette matière, si les jeunes ecclésiastiques qui sont ici ne semblaient pas attendre encore deux mots sur la manière d'étudier, de

lire de méditer et d'appliquer l'Ecriture sainte.

Le Saint-Esprit a dit : *J'habiterai au milieu de vous, si vous savez bien diriger vos études.* « *Si bene direxeritis studia vestra habitabo utique vobiscum.* » (*Jerem.*, VII, 5.) Dans quel ordre faut-il donc étudier la sainte Ecriture? *Quo ordine?* ou, ce qui est la même chose, par où faut-il commencer? Saint Bernard répond : Faites passer avant tout ce qui est plus pressant pour le salut : *Illud prius quod maturius ad salutem.* Quand vous aurez étudié ce qui est plus utile à vous-même, vous aurez assurément étudié ce qui est plus utile aux autres. Ainsi, il faut commencer avant tout par le Nouveau Testament, et dans le Nouveau Testament par les quatre évangélistes. Pendant ce temps-là on ne laissera pas de lire l'Ancien Testament, mais ce sera plutôt encore une simple lecture qu'une étude.

Cette simple lecture néanmoins aura son fruit : on se familiarisera avec le style de l'Ecriture; on apercevra des difficultés qui finiront, dans d'autres lectures, par s'éclaircir et s'aplanir d'elles-mêmes. Ainsi on donnera d'abord trois quarts d'heure par jour au Nouveau Testament, et un quart d'heure à l'Ancien Testament; après cela trois quarts d'heure à l'Ancien et un quart d'heure au Nouveau.

Quo studio? Comment faut-il étudier? On lira tout d'abord le chapitre, et on notera chacun des versets qui peut offrir quelque difficulté; cela fait, on dira tel chapitre traite de telle chose, et les difficultés à éclaircir se rencontrent dans tels versets. On tâchera ensuite de s'éclairer sur les endroits difficiles, et de leur donner une liaison parfaite avec ce que l'on a déjà bien entendu. Ne cherchez pas d'autre méthode embarrassante; celle-ci paraît la plus simple, la plus claire et par conséquent la meilleure.

Quel but doit-on se poser dans cette étude? *Quo fine?* Ne cherchons dans la sainte Ecriture qu'à nous affermir dans la connaissance et l'amour de Dieu, à nous exciter au désir de la sanctification de notre âme et du salut de nos frères. Loin de nous cette curiosité coupable qui nous porterait à vouloir nous expliquer à nous-mêmes les mystères impénétrables qui y sont renfermés, et qui ne doivent être révélés qu'après cette vie mortelle : souvenez-vous de cette parole de l'Esprit-Saint : Le scrutateur de la souveraine majesté sera opprimé par sa gloire : *Scrutator majestatis opprimetur a gloria.* Si je ne parlais pas à des prêtres : j'ajouterais; loin de nous des intentions criminelles, comme dans ces censeurs audacieux qui ne lisent la sainte Ecriture que pour y trouver matière à la critique, ou un moyen de satisfaire à la perversité et à la corruption de leur cœur! On peut dire d'eux avec le saint homme Job : que le pain de vie se change dans leur cœur en fiel de dragon : *Panis in utero illius vertitur in fel draconum intrinsecus.* (*Job*, XX, 14.) Ainsi, vit-on le misérable Voltaire aller consulter le savant dom Calmet, et lui demander les difficultés que l'on avait proposées sur divers passages de la sainte Ecriture. Par la suite, il se servit des réponses du bénédictin pour composer une affreuse parodie des livres saints. N'est-ce pas comme parle David se rendre abominable dans ses études? *Abominabiles facti sunt in studiis suis.* (*Psal.* XIII, 1.) Concluons par ce sage avertissement de l'auteur de l'*Imitation :* « L'Ecriture sainte doit être lue dans le même esprit qui l'a dictée : » *Omnis Scriptura sacra eo spiritu debet legi quo scripta est.* Oh! quelle différence dans le résultat de cette sainte étude, pour celui qui ne la lit qu'animé de l'Esprit de Dieu, et pour celui qui ne la lit que comme un curieux et un savant, qui veut connaître sans vouloir pratiquer! Plusieurs protestants nous ont laissé les fruits de leurs savantes recherches et de leurs immenses travaux sur l'Ecriture sainte : personne ne peut disconvenir qu'on y trouve une grande érudition; mais comme ils n'étaient pas guidés par l'Esprit de Dieu dans cette étude, tout se borne chez eux à des observations froides et incapables de toucher les cœurs. C'est aussi ce qui arrive à tout catholique, laïque ou prêtre qui lit la sainte Ecriture dans le même esprit.

De là qu'arrive-t-il? C'est qu'à moins qu'ils ne trouvent dans ce travail un aliment à leur vanité comme ces demi-savants dont parle saint Jérôme : *Qui sibi scioli videntur*, et qui s'admirent eux-mêmes; ils finissent par l'abandonner. Ce livre sacré leur tombe des mains; ils le prennent en bâillant, et ils le laissent échapper en dormant : Je n'oserais dire que ce sont des perles jetées devant des pourceaux; mais du moins c'est un livre fermé, puisque comme l'observent saint Augustin et saint Jérôme, ils ne rompent pas le noyau pour en tirer l'amande : *Totum quid legimus in divinis litteris nitet quidem et fulget in cortice, sed dulcius in medulla est..... qui edere vult nucleum, frangat nucem.* (*Prov.*) *Revela, inquit David, oculos meos, et considerabo mirabilia de lege tua.* (*Psal.* CXVIII, 10.) *Si tantus propheta tenebras ignorantiæ confitetur; qua nos putas parvulos et pene lactentes inscientiæ nocte circumdari?.... Nisi aperta fuerint universa quæ scripta sunt, ab eo qui habet clavem David, qui aperit et nemo claudit claudit et nemo aperit* (*Apoc.*, III, 7), *nullo alio reserante pandentur.* (Hier. *ad Paul.*

Comment faut-il méditer l'Ecriture sainte? Comme saint Augustin qui n'y cherchait que Jésus-Christ, l'objet de son amour : *Jesum quærens in libris.* Je connais en Jésus-Christ des ecclésiastiques qui ont recueilli les plus grands avantages en se faisant une sainte habitude de prendre dans le Nouveau Testament le sujet de leurs méditations. Quel livre en effet pouvait remplacer celui-là? Où trouver ailleurs autant d'onctions, une nourriture aussi saine et une doctrine aussi pure? Mais chacun a reçu du Seigneur son don particulier, l'un d'une manière, l'autre d'une autre : *Unusquisque proprium donum habet ex Deo, alius quidem sic, alius vero sic.* (I *Cor.*, VII, 7.) Vous voyez, Mes-

sieurs, que je ne fais qu'effleurer les matières qui seront susceptibles d'un beaucoup plus ample développement. Ne nous accoutumons pas à faire de fausses appréciations de la sainte Ecriture, c'est-à-dire à détourner les textes de leur sens naturel. On a reproché ce défaut au savant et incomparable Bourdaloue, quoiqu'il ne fasse ces inversions qu'après en avoir prévenu son auditoire; aussi faudrait-il avoir sa science pour y réussir. Saint François de Sales ne voulait point de ces applications, et saint Jérôme les reprend vivement en plusieurs endroits de ses écrits.

Quoique je n'aie fait qu'ébaucher mon sujet; je sens qu'il est temps de mettre fin à ce discours, peut-être déjà trop long. N'oublions pas qu'outre l'avantage qu'un bon ecclésiastique retire pour lui-même de la sainte Ecriture, quand il apporte à cette sainte étude les dispositions requises, il ne manque pas de recueillir partout l'estime et la considération de tout ce qu'il y a de gens sensés et vertueux, et j'ose même dire la vénération des impies. Ses envieux, hélas! il s'en trouve dans le clergé comme ailleurs, sont souvent eux-mêmes forcés de garder le silence, et certes c'est déjà beaucoup qu'ils puissent se taire. Le fameux Didyme, l'aveugle, dont j'ai déjà parlé au commencement de cet entretien, eut pour disciples les plus grands hommes de son siècle qu'attirait à lui sa pénétration dans les saintes Ecritures. Les Jérôme, les Rufin, les Pallade, les Athanase et les Antoine le révéraient, et s'estimaient heureux de pouvoir prendre ses leçons. Un jour qu'il se laissait aller à la tristesse et aux larmes de ce que le Seigneur ne l'avait pas favorisé de la vue : Je m'étonne, lui dit saint Antoine, qu'un homme judicieux comme vous, regrette une chose qui est commune aux méchants, aux fourmis et aux animaux les plus méprisables, et qu'il ne se réjouisse pas de posséder un bien qui ne se trouve que dans les apôtres, dans les grands saints et dans les anges, un bien par lequel nous voyons Dieu, et qui allume en nous le feu d'une science si lumineuse. Fasse le ciel, Messieurs, que tout ce qui vient d'être dit en nous inspirant le goût de la sainte Ecriture nous en fasse recueillir les fruits précieux, dans le temps et dans l'éternité; c'est la grâce que je vous souhaite!

DISCOURS XVII.

SUR LE DON DE LA FORCE DANS LES ECCLÉSIASTIQUES.

Et virtute magna reddebant apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi, Domini nostri, et gratia magna erat in omnibus illis. (*Act.*, IV, 33.)

Les apôtres rendaient témoignage avec grande force à la résurrection de Jésus-Christ, et la grâce était grande dans tous les fidèles.

Messieurs, la définition que saint Augustin donne de la force me paraît admirable : *Fortitudo est considerata perieulorum susceptio et laborum perpessio.* Définition exacte, parce qu'elle renferme toutes les qualités de cette vertu sur laquelle j'entreprends de parler aujourd'hui : il n'en est pas qui soit plus fréquemment recommandée dans les livres saints : *Exspecta Dominum*, dit le saint roi David : *Viriliter age et confortetur cor vestrum omnes qui speratis in Domino.* (*Psal.* XXVI, 14.) Et dans le *II^e^ livre des Paralipomènes.* (XV, 7), Azarias dit au roi Ada et à tout le peuple de Juda : *Vos ergo confortamini et omnes dissolvantur manus vestræ : erit enim merces operi vestro.* Et saint Paul : *De cætero, fratres, confortamini in Domino et in potentia virtutis ejus induite vos armaturam Dei ut possitis stare adversus insidias diaboli.* (*Ephes.*, VI, 10.) Enfin Jésus-Christ revient souvent au même avertissement : *Nolite timere, pusillus grex* (*Luc.*, XII, 32.) *Confidite, ego vici mundum.* (*Joan.*, XVI, 33.) *Non turbetur cor vestrum neque formidet.* (*Joan.*, XIV, 27.)

Ah, Messieurs, si la force doit être la vertu de tous les chrétiens, elle doit l'être surtout des ecclésiastiques. Je me propose de vous en faire voir le modèle et le résultat dans Jésus-Christ et ses apôtres; et en second lieu de vous parler de sa nécessité et des qualités qu'elle doit avoir dans les ecclésiastiques.

Vierge puissante, que l'Eglise appelle la force des martyrs, obtenez-nous la force sacerdotale.

PREMIÈRE PARTIE.

La même écriture qui signale la divinité de Jésus-Christ, signale aussi sa force et son courage. Il s'appelle le Dieu fort, *Deus fortis.* (*Exod.*, XX, 5.) Le Roi-Prophète l'appelle le dieu fort et puissant, *Deus fortis et potens.* (*Psal.* XXIII, 8.) Il est venu comme un vainqueur, dit saint Jean; il avait un arc entre ses mains, signe de la force, et il a mérité la couronne des triomphateurs : *Exiit vincens ut vinceret, et habebat arcum in manu, et data est ei corona.* (*Apoc.*, VI, 2.) Il a attaqué le prince de ce monde et il l'a vaincu; il a attaqué l'orgueil et l'hypocrisie des pharisiens, et il les a confondus. Mais où il a signalé sa force avec plus d'éclat, c'est dans les outrages, les injures, les tourments et la mort qu'il a endurés; outrages, injures et tourments au milieu desquels il n'a jamais laissé apercevoir le moindre signe de faiblesse, toujours supérieur aux faiblesses qui si facilement nous entraînent et nous abattent : *Cum malediceretur, non maledicebat, cum pateretur non comminabatur, tradebat autem judicanti se injuste.* (I *Petr.*, II, 23.) Quelle force dans celui qui, au lieu d'accuser ses bourreaux, prie pour eux et les excuse! or, il veut que les apôtres, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, soient eux-mêmes revêtus de force et de courage. Ce n'est qu'afin de les y préparer qu'il leur ordonne de se tenir renfermés dans le cénacle. *Sedete in civitate quoadusque induamini virtute ex alto.* (*Luc.*, XXIV, 49.) Il faudra, mes chers apôtres, que vous vous fassiez une violence continuelle; mais, *regnum cœlorum vim patitur.* (*Matth.*, XI, 12.) Il faudra souffrir, mourir, mais *Si quis vult post me venire*, etc. (*Matth.*,

XVI, 24.) *Non est discipulus super magistrum. Si patremfamilias Beelzebud vocaverunt, quanto magis domesticos ejus.* (*Matth.*, X, 24, 25.) *Si mundus vos audit, scitote quia me priorem vobis odio habuit.* (*Joan.*, XV, 18.) *In odioeritis omnibus propter nomen meum...* (*Matth.*, X, 22.) *Venit hora ut omnis qui interficit vos obsequium arbitretur se præstare Deo.* (*Joan.*, XVI, 2.) *Nolite timere, dabo vobis os et sapientiam cui non poterunt resistere et contradicere omnes advérsarii vestri.* (*Luc.*, XXI, 15.) Par ces paroles, le Sauveur leur indiquait ce qu'il y avait à souffrir dans le saint ministère, et la force qui leur était nécessaire pour ne se point laisser abattre.

Mais comment pouvait-on croire que des hommes si faibles auraient le courage de résister à tous les maux qu'on leur préparait. Pierre le renonce à la voix d'une misérable servante, tous fuient et l'abandonnent au temps de la passion. Et après la mort de Jésus-Christ, retirés sur la montagne de Sion dans une maison solitaire et bien fermée, ils tremblent et sont dans des terreurs continuelles ; mais quel changement extraordinaire s'opère en eux quand l'Esprit-Saint les a revêtus de sa force ? Ils sortent du cénacle comme des lions qui respirent la flamme : rien ne les effraye, rien ne les arrête, rien ne les épouvante. Pierre le plus timide de tous devient le plus intrépide. Ecoutez comme il parle aux Juifs : *Jesum Nazarenum approbatum a Deo interemistis... Jesum tradidistis et negastis ante faciem Pilati.* (*Act.*, V, 31.) *Sanctum et justum negastis, et petistis virum homicidam donari vobis, auctorem vitæ interfecistis. Pœnitemini igitur et convertimini, ut deleantur peccata vestra.* (*Act.*, III, 19.) Et : *In nomine Domini nostri Jesu Christi quem vos crucifixistis... in hoc iste astat coram vobis sanus.* (*Act.*, IV, 10.) Et, chapitre V : *Obedire oportet Deo magis quam hominibus...* (*Act.*, V, 29.) *Deus... suscitavit Jesum quem vos interemistis suspendentes in ligno.* (*Ibid.*, 30.) Quand saint Pierre parle de la sorte, il est environné de tous les autres apôtres, qui, aussi intrépides que lui, appuient tous les discours de leur chef. On les menace, on les jette en prison ; on les frappe de verges, mais, *ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* (*Ibid.*, 41.) Voyez la force et le courage du diacre saint Etienne ; écoutez les reproches qu'il adresse aux Juifs, quoiqu'il n'ignore point qu'il y va de sa vie et qu'il mourra victime de son zèle : *Quem prophetarum non sunt persecuti patres vestri, et occiderunt eos qui pronuntiabant de adventu justi cujus nunc proditores et homicidæ fuistis.* (*Act.*, VII, 52.) On le traîne hors de la ville, on l'accable d'une grêle de pierres ; mais comme s'il eût été insensible aux coups qui le meurtrissent, il se jette à genoux, s'entretient avec Dieu, remet son esprit entre ses mains, prie pour ses meurtriers et s'endort dans le Seigneur. O force divine, que tes effets sont surprenants et admirables !

Saul a été témoin et complice de la mort de ce premier martyr de Jésus-Christ, il respire encore la fureur et la rage contre l'Eglise et ses enfants : attendez ; ce loup ravissant deviendra un pasteur zélé et fidèle, et celui qui au matin ravageait le troupeau, partagera le soir les dépouilles de ses ravisseurs, ainsi que l'Ecriture le dit de Benjamin, et deviendra la plus heureuse conquête de l'Eglise. *Benjamin mane lupus rapax, et vesperi dividet spolia.* (*Gen.*, XLIX, 27.) Il me faudrait l'éloquence de saint Jean Chrysostome pour vous peindre le courage et la force de saint Paul ; je vous le ferai voir plantant la croix à Antioche, au milieu des cris de fureur de ses ennemis, convertis sous Sergius Paulus, malgré les oppositions et les résistances d'un magicien fameux, dont il punit le mensonge et l'audace. Souffrant courageusement à cause de son zèle les plus atroces persécutions à Antioche de Pisidie, lapidé et laissé pour mort dans la Lycaonie, frappé de verges dans la Macédonie, persécuté de nouveau à toute outrance à Thessalonique, prêchant avec intrépidité un Dieu inconnu dans l'aréopage d'Athènes, plantant la foi à Corinthe, poursuivi par la rage de Démétrius à Ephèse, affrontant les maux qu'on lui préparait à Jérusalem, prêchant sans crainte la foi en Jésus-Christ et les redoutables jugements de Dieu dans Césarée, et cela à ses propres juges, quoique chargé de chaînes. Vous l'entendriez avec admiration annoncer l'indépendance avec laquelle il envisage les tribulations et les chaînes, les privations et les souffrances : *Vincula et tribulationes me manent, sed nihil horum vereor, dummodo consummem cursum meum et ministerium verbi quod accepi a Domino Jesu.* (*Act.*, XX, 23-24.)

Vous le verriez méprisant les supplices et la mort, que dis-je ? en faire tout son bonheur, tout son trésor, toute sa félicité : *Quotidie morior... Mihi vivere Christus est et mori lucrum.* (*Philip.*, I, 21.) Vous l'entendriez défiant l'enfer et sa rage, les tyrans et toute leur cruauté, les rois et toutes leurs puissances, la haine et toutes ses fureurs, de le séparer de l'amour de son Dieu : *Qui nos separabit a charitate Christi ?* (*Rom.*, VIII, 35.)

A ces exemples, à ce langage, vous rougiriez de la lâcheté et de la faiblesse de tant de ministres de Jésus-Christ qui ne veulent rien souffrir pour lui, qui ne songent qu'à se soustraire aux petites peines que la Providence leur ménage, et vous vous prépareriez à tout endurer pour celui qui a tant souffert pour vous ; enfin vous assisteriez à son martyre dans la capitale du monde chrétien, et des gouttes de sueur, de sang vous feriez comme un bouclier pour résister à toutes les attaques du démon, à toute la malice du monde et à tous les assauts de la chair. Vous seriez encouragés au souvenir de cette trompette éclatante qui, par ses sons puissants et vainqueurs, renverse et brise les idoles ; au souvenir de ces mains qui, quoique enchaînées, combattaient sans cesse et remportaient la victoire ; au souvenir de ces pieds qui portaient avec tant de

rapidité l'heureuse nouvelle du salut dans les régions assises à l'ombre de la mort ; au souvenir de ce cœur supérieur à toutes les adversités et qui avait la sollicitude de toutes les Eglises du monde ; au souvenir de cette langue qui se faisait entendre du fond des plus noirs cachots, comme au milieu des assemblées les plus nombreuses ; au souvenir de ces chaînes qui ne retinrent jamais captive la parole de Dieu, et qui lui donneront même une nouvelle force, une neuvelle autorité, une nouvelle puissance. Paul, serviteur de Dieu, captif de Jésus-Christ, apôtre des nations, que votre force est divine et que notre lâcheté est grande !

J'avoue, dit saint Jean Chrysostome, que les chaînes de saint Paul me transportent, que je les aime avec passion, qu'elles enflamment tout mon cœur, et qu'elles m'inspirent un désir toujours nouveau de voir Paul enchaîné, écrivant ses lettres dans les liens, prêchant, enseignant, baptisant, tout enchaîné qu'il était, étant moins chargé du poids de ses chaînes que de toute la sollicitude de toutes les Eglises. Un homme enchaîné remuait tout, se trouvait partout, disposait de tout. Jamais il n'était plus libre que dans ses liens. C'est lorsqu'il était renfermé que sa course était plus rapide. Oui, saint Paul dans ses chaînes était libre, et ceux qui l'y tenaient, tout libres qu'ils étaient, se trouvaient liés, puisque encore que cet Apôtre fût enchaîné, il ne laissait pas de travailler toujours à l'œuvre de Dieu, et que ceux qui le tenaient captifs ne pouvaient empêcher cet homme de Dieu de continuer ses desseins, ni venir eux-mêmes à bout de leurs entreprises..... Insensés, que faites-vous ? Voyez ce soleil qui vous éclaire, enchaînez ses rayons, et arrêtez sa course si vous le pouvez : il vous est moins possible encore d'arrêter saint Paul. Il a plus de sagesse et de prudence que ce soleil visible, il nous apporte une lumière bien différente, qui est la véritable lumière. Ceux qui enchaînaient saint Paul faisaient à peu près la même chose que s'ils eussent voulu enchaîner son ombre ; ses amis l'en aimaient davantage, ses ennemis l'en respectaient beaucoup plus ; ses liens étaient comme le prix qu'il remportait de son courage mâle et de sa constance héroïque.

La couronne enchaîne en quelque sorte la tête de celui qui la porte ; mais ce lien bien loin de déshonorer est une gloire et un ornement. Ainsi, les ennemis de saint Paul le couronnent malgré eux par les chaînes dont ils le chargent.

Comment d'ailleurs aurait pu être enchaîné par le fer celui qui brisait les portes de la mort ? Tout ce morceau est de saint Jean Chrysostome. Le même saint docteur a encore une éloquente instruction sur ces paroles : Souvenez-vous des chaînes et des larmes de saint Paul. Saint Paul avait prévu toutes les adversités, prévoyons aussi les tribulations que la Providence nous réserve, et disons avec lui : *Tribulationes me manent.* Mais puisque mon Dieu veut que je les souffre, j'y suis disposé : *Sed nihil horum vereor.* J'aurai à lutter contre les maximes d'un monde corrompu, mais *je ne rougirai point de l'Evangile : « Non erubesco Evangelium. »* (*Rom.*, I, 16.) Je n'obtiendrai rien sans qu'il m'en coûte bien des veilles, bien des travaux, bien des sueurs, bien des larmes ; je périrai, je mourrai tous les jours par quelque partie de moi-même ; mais c'est une semence de vie que je jette dans cette vallée de larmes, pour recueillir ensuite les joies et les récompenses de l'éternité.

Voilà déjà une exhortation bien faite et bien puissante à la force et au courage dans l'exemple de Jésus-Christ et des apôtres : voyons maintenant quand et comment ils doivent le manifester : sujet de la deuxième partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est permis sans doute à saint Paul de donner aux ministres de Jésus-Christ des leçons de force et de courage après tout ce qu'il a fait et souffert pour Jésus-Christ. Ecoutons donc avec respect ce qu'il dit dans le sixième chapitre de sa *II^e Epit. aux Cor.*, v. 4 et suiv. : *In omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in multa patientia.* Que de patience et de courage il nous faudra, Messieurs, pour supporter jusqu'à la fin de notre vie les peines du saint ministère : il faudra attendre et prévenir, souvent sans succès, des pécheurs endurcis dans le mal depuis des vingt, des trente, des quarante ans ; il faudra voir, sans vous rebuter, les rechutes fréquentes d'un grand nombre d'entre eux. Nos peines ne seront le plus ordinairement adoucies par aucune consolation extérieure ; personne ne nous en tiendra compte, s'il nous vient en pensée de dire : Je n'y tiens plus, et je n'ai plus le courage de continuer l'exercice d'un ministère stérile et infructueux. Prenons garde ; c'est précisément là où le démon veut nous amener ; nous prouverions, en prenant une détermination si indigne d'un pasteur des âmes, que nous n'avons que peu ou point d'amour pour Jésus-Christ, puisque le divin Pasteur ne demande pas à saint Pierre d'autre preuve d'amour que de paître ses agneaux et ses brebis : *Simon Joannis, amas me? dicit ei : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos.* (*Joan.*, XXI, 16.)

Qu'allez-vous donc faire, pasteur pusillanime ? Vous méditez d'abandonner le troupeau qui est confié à votre garde, et que Jésus-Christ vous chargeait de gouverner, malgré la peine dont il savait que votre ministère serait accompagné. Le bon Pasteur est mort pour ses brebis ; si vous l'aimez, donnez, s'il le faut, votre vie pour elles ; c'est la pensée de saint Augustin sur le texte que je viens de citer.

In tribulationibus. Si du moins nous avions quelque sorte de dédommagement dans nos peines ; mais la tribulation est la marque, je dirai presque la récompense, de tous ceux qui veulent bien remplir les devoirs de leur ministère, comme de tous les

chrétiens qui veulent vivre avec piété : *Qui pie vivere volunt in Christo Jesu persecutionem patientur.* (II *Tim.*, III, 12.) Ainsi, dès l'instant que vous êtes ministre de Jésus-Christ et pasteur des âmes, attendez-vous à des assauts sanglants, à des mépris, à des outrages. Les autres feront peu de chose, ou même rien du tout, et on les admirera ; pour vous, vous ferez beaucoup, vous n'aurez de repos ni le jour ni la nuit, et personne ne vous en tiendra compte.

Que dis-je? ce sera de votre zèle qu'on prendra occasion de vous persécuter ; on vous noircira auprès de ceux dont l'estime vous est plus chère et plus précieuse, et vous serez obligé de vous justifier sur les actes mêmes qui méritent le plus d'éloges, et que Dieu récompensera dans le ciel. Les gens de bien seront quelquefois les premiers à vous blâmer, à vous regarder avec dédain ou indifférence, tandis que les méchants vous envisageront avec une sorte d'horreur.

In necessitatibus. (II *Cor.*, VI, 4 et seq.) Ne comptez pas sur la graisse de la terre et sur les richesses périssables de ce monde ; elles seront pour d'autres qui ne vous vaudront pas, et non pour vous. Ils auront tout en abondance, tandis que vous souffrirez une sorte de gêne et de pauvreté. Vous aurez une église pauvre, il faudra songer à l'orner ; et malheur même à vous si vous ne songiez qu'à vous mettre à l'aise, tandis que Jésus-Christ reposerait dans un tabernacle indécent, sur des linges lacérés et indignes d'une si haute majesté. Il vous faudra porter à l'autel et dans le lieu saint toute votre magnificence et ne pas souffrir que la somptuosité de votre maison donne lieu de remarquer le contraste frappant de la pauvreté ou de la nudité du saint temple. Cinquante ou soixante francs par an destinés à l'ornement de la maison de Dieu n'augmenteront pas votre état de gêne, mais attireront la bénédiction de Dieu sur vous et encourageront d'autres personnes à imiter votre exemple. S'il vous faut du courage pour vous déterminer à ces petits sacrifices, souvenez-vous qu'ils seront un jour amplement récompensés.

D'un autre côté, les pauvres vous offriront le tableau de leurs misères, pourrez-vous les voir sans éprouver le besoin de les secourir. N'êtes-vous pas leur père, et un père peut-il voir avec indifférence les besoins de ses enfants?

In angustiis. Quelles angoisses dans les incertitudes que présentent les fonctions que nous avons à remplir, soit dans la crainte que l'on a d'exposer les sacrements à la profanation des indignes, soit dans l'appréhension de rebuter les pécheurs! Quelles angoisses quand ce pécheur mourant refusera les sacrements de la religion, quand il faut porter soi-même à tel autre la nouvelle de sa mort prochaine, quand il faut attendre le résultat de telle absolution ou du refus de telle autre, quand il faut discuter ce cas de conscience si épineux et si embrouillé, quand il faut se tenir en garde contre le penchant que l'on a de favoriser celui-ci au préjudice de celui-là!

In plagis. Ce ne seront pas probablement des plaies corporelles que nous aurons à souffrir, mais des plaies intérieures qui n'en seront que plus douloureuses et plus sensibles. Vous verrez ce jeune homme à qui vous aviez prodigué tant de soin et tant de zèle, qui avait fait votre consolation et nourri vos espérances, vous le verrez un an après sa première communion, peut-être plus tôt encore, vous le verrez devenir un libertin, un blasphémateur public ; autant vous l'aviez aimé selon Dieu, autant il vous haïra ; autant vous l'aviez comblé des marques de votre tendresse, autant il vous abreuvera d'amertumes, et peut-être même d'outrages et de mépris. Vous verrez cette jeune personne, qui avait été si pieuse et si modeste, se livrer aux plaisirs criminels, scandaliser par ses écarts et entraîner les autres par ses conseils et ses exemples. Quelles plaies pour un cœur vraiment pastoral!

In plagis. Vous verrez des profanations que vous ne pourrez vous dissimuler à vous-même et dont vous serez, malgré vous, l'innocent coopérateur ; que de nouveaux judas viendront se jeter sur le pain des anges pour trahir Jésus-Christ! Aussitôt après l'avoir reçu, que d'abus auxquels vous ne pourrez remédier dans la réception, l'usage et les devoirs sacrés du mariage.

In plagis. Vous verrez souvent que ce que vous aviez fait vous-même pour la gloire et l'honneur de la religion tournera à son opprobre. Vous aurez tous les jours le cœur navré de douleurs en entendant, et peut-être dans votre plus près voisinage, les blasphèmes des impies, les outrages des libertins, les chants impurs des débauchés.

In carceribus. Vous ne serez pas comme saint Paul chargé de chaînes matérielles, mais des chaînes plus fortes encore vous retiendront auprès d'un troupeau que vous ne pourrez pas quitter un seul instant. Vous en verrez qui prendront leurs aises, voyageront, iront voir leurs amis ; pour vous, à peine aurez-vous un jour ou deux dans l'année pour respirer. Le soin des enfants, la multitude des malades, l'assiduité au saint tribunal, la nécessité de profiter de tous vos moments de loisir pour préparer vos instructions ne vous laisseront pas un seul instant de libre.

In seditionibus. Voilà des tempêtes et des orages qui se préparent : les nuages se seront formés contre vous, quelquefois dans les ténèbres du saint tribunal ; votre zèle, votre attachement à la saine doctrine seront les sources où l'on puisera les traits meurtriers qu'on lancera contre vous, sans qu'il puisse vous être permis de rien dire pour vous défendre. Vous passerez pour un perturbateur du repos des familles, quoique vous soyez un ange de paix ; pour un homme exagéré, quoique vous teniez le juste milieu entre trop de rigueur et trop d'indulgence ; pour un homme imprudent et indiscret,

quoique vous n'agissiez qu'avec maturité, réflexion, poids et mesure. Le bien même que vous vouliez faire retombera sur vous ; on vous calomniera, on demandera votre changement, et à peine vous rendra-t-on justice quand vous aurez cessé d'être auprès d'un ingrat troupeau pour lequel vous aviez tout fait.

In laboribus. Pas un instant pour respirer dans certaines circonstances. Vous arriverez de fort loin, accablé de fatigues après la visite d'un malade, il vous faudra courir encore à l'extrémité de la paroisse pour remplir le même devoir auprès d'un autre. A cette fonction pénible en succédera coup sur coup une nouvelle. Il ne faudra pas néanmoins qu'une occupation nuise à une autre, que le soin que vous donnerez aux enfants vous détourne de celui que vous devez à leurs pères et mères, ni que la vigilance à vos malades vous empêche de veiller sur les abus qui pourraient se glisser dans les autres parties de votre troupeau. Il faudra vous multiplier et vous reproduire en quelque sorte, afin d'être à tout et partout : en chaire, quand il faudra annoncer la parole sainte; au confessionnal, quand il faudra entendre les pécheurs; à l'autel, quand il faudra offrir la victime sainte.

In vigiliis multis. Le bon pasteur est comme la sentinelle qui au temps de ses fonctions ne dort jamais : *Speculatorem dedi te domui Israel.* (*Ezech.*, XXXIII, 7.) Vous aurez à veiller pour que le loup dévorant ne s'introduise pas dans la bergerie, pour que l'ennemi des âmes ne sème pas l'ivraie dans le champ où le père de famille a jeté le bon grain : toute la nature goûtera le repos; mais pour vous il vous faudra veiller, imitateurs de celui dont il est dit : *Non dormitabit neque dormiet qui custodit Israel.* (*Psal.* CXX, 4.) Il vous faudra alors prier pour les brebis égarées et fugitives, rêver aux moyens de les ramener dans le bercail, satisfaire à la dette sacrée du saint office, repasser vos instructions, méditer sur une difficulté pressante.

In jejuniis. Outre les jeûnes prescrits par l'Eglise, combien de fois vos devoirs ne vous condamneront-ils pas à des privations, vous obligeant à faire souffrir votre corps : offrir le saint sacrifice de la messe en deux églises, et souvent fort éloignées, être retenu ou empêché par des occupations qu'il ne serait pas possible de retarder, comme il arrivait au Sauveur du monde et aux apôtres, dont il est dit qu'ils n'avaient pas même le loisir de prendre leurs repas : *Ita ut non possent neque panem manducare.*

In castitate. Saint Paul, malgré ses travaux et ses fatigues, avait encore à lutter contre l'aiguillon de la chair. Saint Jérôme dans la grotte de son désert au milieu des léopards, des scorpions et des serpents, avait à combattre contre les assauts de la concupiscence; le démon ennemi de votre innocence ne fera pas moins d'efforts pour vous la ravir. Il faudra commander à vos yeux la retenue, à votre corps la pénitence, à vos sens un assujettissement continuel; il faudra fuir toutes les occasions de pécher, s'éloigner de tous les dangers, étouffer tous les désirs, mourir à toute satisfaction tant soit peu suspecte. Souvenons-nous, Messieurs, de l'honneur de l'Eglise, et n'oublions pas que rien ne la couvre plus d'opprobres que quand les ministres de l'autel oublient que leurs yeux qui sont députés pour contempler les plus saintes choses, leurs mains entre lesquelles le Verbe divin veut bien s'incarner tous les jours, leurs cœurs qui offrent une habitation journalière au Fils de Dieu, se souillent par quelque chose de criminel. Et plût au ciel encore que de pareils sacriléges, j'ai presque dit de semblables monstruosités, fussent de ces phénomènes qu'on eût peine à rencontrer dans un siècle! Mais comment se fait-il qu'on entend dire si souvent que l'éclat de l'or s'est obscurci et que sa couleur brillante s'est ternie ? *Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus ?* (*Thren.*, IV, 1.)

In scientia. L'étude devient pour nous tous, Messieurs, une nécessité impérieuse, quelque répugnance que nous puissions éprouver pour elle. Les peuples exigent de nous que nous leur parlions d'une manière digne de l'Evangile. Si nous ne travaillons pas pour cela à acquérir les connaissances les plus étendues, nous tomberons bientôt dans le mépris, et tout notre ministère sera frappé de stérilité. D'ailleurs, dans quels dangers ne nous jetterons-nous pas sans cette science, nous donnerons des décisions contraires à la saine théologie.

Quelle responsabilité ne prenons-nous pas sur nous pour le jour des vengeances! Faisons des efforts sur nous-mêmes, et quoi qu'il nous en puisse coûter, mettons-nous en état de répondre à toutes les vues de Dieu sur nous, et d'acquérir toute la science dont nous sommes susceptibles; je ne dis pas la science de la géologie, de l'astronomie, des mathématiques, de la musique; je parle de la science de notre état : car c'est la seule qu'il nous importe d'avoir.

In longanimitate. Il ne faudra pas perdre courage, lorsque, pendant un certain temps et même quelquefois pendant plusieurs années, tous nos travaux seront inutiles. Les plus mauvaises paroisses deviennent bonnes quand elles sont cultivées par un zélé pasteur, comme les terres les plus stériles deviennent fécondes quand elles sont travaillées par un ouvrier industrieux et infatigable.

In suavitate. Il faudra pardonner les outrages, et traiter avec bonté ceux mêmes qui auront été les plus injustes envers vous; il faudra contenir votre indignation prête à éclater à l'égard de ceux qui se montrent les plus opposés à vos avis ; il faudra que même les loups trouvent en vous un agneau, et que les vautours admirent en vous la douceur de la colombe : pour cela, vous aurez besoin de vous faire violence, d'étouffer les cris de la nature, de surmonter tous vos ressentiments. *C'est par votre*

patience que vous posséderez vos âmes. « *In patientia vestra possidebitis animas vestras* » (*Luc.*, XXI, 19); et vous vaincrez les difficultés au souvenir de la clémence et de la mansuétude de Jésus-Christ.

In Spiritu sancto. Ce ne seront pas toujours des pécheurs que vous aurez à conduire, ce seront quelquefois des âmes privilégiées, qui auront besoin d'être dirigées par des voies plus sublimes; vous avez donné le lait aux faibles, il faudra à ces âmes fortes une nourriture solide; mais si l'abondance des dons de l'Esprit-Saint n'est pas dans vos cœurs, comment communiquerez-vous ce divin Esprit à ces cœurs choisis. Si vous n'avez pas lutté contre les aridités de l'oraison, comment leur apprendre à surmonter l'ennui de leurs propres sécheresses; si vous n'avez pas su discerner les piéges que vous tend l'esprit de mensonge, transformé en ange de lumière, comment les éclairerez-vous sur leurs illusions, leurs scrupules ou leur fausse paix?

In charitate non ficta. Vous trouverez des personnes qui vous donneront à l'extérieur des témoignages bien prononcés d'attachement, et vous aurez pourtant des preuves incontestables de leur déloyauté et de leur perfidie; il faudra dissimuler, les aimer même sincèrement, et au besoin leur rendre service. Ce n'est là, après tout, que le caractère de la charité chrétienne; comment ne serait-elle pas dans un prêtre et un pasteur?

In verbo veritatis. Il vous en coûtera quelquefois pour parler le langage de la vérité. Vous perdrez la confiance de cet homme voluptueux, en lui disant comme saint Jean à Hérode : *Non licet tibi.* (*Matth.*, XIV, 4.) Mais un ministre de Jésus-Christ ne doit pas trahir sa conscience. Nous ne devons pas être comme les philosophes païens ni les hérétiques, qui ménagent ou favorisent les erreurs ou les crimes. Si nous avons besoin de ne nous écarter jamais des règles de la prudence, nous ne pouvons pas taire la vérité quand notre devoir nous oblige à la manifester. Ainsi Nathan sait-il reprocher à David, prudemment il est vrai, mais néanmoins avec fermeté, son adultère et son homicide. Ainsi saint Ambroise a-t-il le courage d'interdire à Théodose l'entrée du lieu saint, selon la discipline de ces temps anciens à l'égard des pécheurs publics?

In virtute Dei. Les vertus des simples fidèles sont des vertus chrétiennes; les nôtres doivent être des vertus divines. Nous devons être, par la sainteté de notre vie, d'autres Christ sur la terre : humilité profonde, renoncement entier, abnégation parfaite, voilà les qualités d'un prêtre. C'est aux prêtres particulièrement qu'il est dit : Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. Nous ne manquons pas néanmoins de remarquer toujours en nous bien des imperfections; loin de nous abattre, elles doivent servir a ranimer notre ardeur, pour remporter sur nous de nouvelles victoires.

Per arma justitiæ a dextris et a sinistris. Travaillons, selon l'avis du grand Apôtre, comme de bons et généreux soldats de Jésus-Christ : *Labora sicut bonus miles Christi.* (II *Tim.*, II, 3.) Combattons contre l'amour-propre, quand nous avons des succès, et contre l'abattement, quand nous avons des revers. Ne nous croyons pas invulnérables, parce que nous avons vaincu, et ne nous livrons pas au désespoir, parce qu'il nous serait arrivé une faiblesse.

Per gloriam et ignobilitatem. Tantôt on nous élèvera jusqu'aux nues, tantôt on nous abaissera jusqu'aux enfers; quelquefois on ne verra rien de comparable à nous, quelquefois on ne verra rien de si méprisable que nous. Nous trouvons dans l'humiliation le contre-poids de la considération qui pourrait nous enivrer, et dans la considération qu'on veut bien avoir pour nous un dédommagement aux humiliations qu'on nous fait subir.

Per infamiam et bonam famam. Ici on nous exalte; là on nous confond, on nous anéantit, on nous déprime.

Ut seductores et veraces. Ici on prône notre doctrine, là on l'accuse d'imposture.

Sicut qui ignoti, et cogniti. Ici notre nom vole jusques aux extrémités du monde; là il est inconnu au delà de la petite circonférence de notre paroissse.

Quasi morientes, et ecce vivimus. Aujourd'hui notre mémoire semble devoir être immortelle, demain nous serons oubliés comme si nous n'avions jamais paru sur la terre.

Ut castigati, et non mortificati. Aujourd'hui on nous accable d'outrages, demain on ne veut pas même que nous en conservions le souvenir.

Quasi tristes, semper autem gaudentes. Au sein de la tristesse il nous faut montrer un visage serein et tranquille, dissimulant notre douleur et faisant violence à la nature pour l'amour de Jésus-Christ.

Sicut egentes, multos autem locupletantes. Au milieu de l'indigence des biens de la terre, nous devons nous regarder comme riches, puisque nous avons à notre disposition les biens de l'éternité.

Quasi nihil habentes, et omnia possidentes. Nous semblons être dans un dénûment universel, mais nous possédons tous les biens quand nous possédons ceux de l'âme; tandis que les gens du monde sont réduits à la plus extrême pauvreté au sein de la plus riche abondance.

Voilà, Messieurs, tout ce que nous offre le ministère auquel la divine Providence nous a appelés. Il y en a, j'en conviens, que la vue de tant de difficultés et de peines a fait reculer d'effroi; mais pour nous ne reculons pas. Figurons-nous que Jésus-Christ nous adresse ce langage : *Nunquid et vos vultis abire?* Répondons avec saint Pierre : *Domine, ad quem ibimus, verba æternæ vitæ habes.* (*Joan.*, VI, 69.) Puisque c'est vous, ô mon Dieu, qui m'avez appelé, je cours,

je vole, je me précipite là où votre sainte volonté m'appelle. Vous êtes assez puissant pour me secourir au milieu des dangers et des peines qui m'environnent. Donnez-moi la force et l'énergie dont j'ai besoin pour triompher de ma lâcheté et de ma faiblesse, et pour mériter dans l'accomplissement de vos volontés et de mes devoirs, la couronne qui n'est promise qu'aux vainqueurs. C'est, Messieurs, la grâce que je vous souhaite.

II. CONFÉRENCES.

PRATIQUES DE LA PÉNITENCE.

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

AVIS GÉNÉRAUX AUX CONFESSEURS.

Je désire, Messieurs, dire beaucoup de choses en peu de mots, et renfermer dans un petit nombre de conférences ce qu'il y a de plus important et de plus pratique dans le sacrement de pénitence. Pour ne point m'égarer, je suivrai le chemin battu, et ne dirai rien de ma propre autorité, à moins qu'il ne soit question de certains articles sur lesquels nos maîtres n'aient point encore prononcé; mais dans ces cas extrêmement rares, je ne ferai, s'il y a quelque nécessité d'en venir là, qu'ouvrir une opinion, en attendant que nous ayons une décision formelle de qui de droit. Du reste, je soumets tout ce que j'ai à dire à notre mère la sainte Eglise dans le sein et l'enseignement de laquelle je veux vivre et mourir. Je respecte toutes les coutumes et tous les usages qu'elle croit devoir laisser subsister. Je révère toutes les lois sages et louables de discipline que les divers prélats du royaume ont établies dans leurs diocèses respectifs, et je rétracte d'avance toute proposition qui semblerait n'y être pas conforme. A mesure que se feront les conférences, il se présentera à l'esprit des auditeurs, je n'en doute pas, mille questions sur lesquelles on sera bien aise d'avoir des éclaircissements; mais, que l'on se donne un peu de patience : chaque chose viendra à son tour, et ce qui n'aura pas été dit dans une conférence sera, je l'espère, expliqué dans une autre.

Le prêtre, au saint tribunal, a la qualité de père, de médecin, de docteur et de juge. Père : il doit se montrer tel, surtout à l'égard des pauvres, des ignorants et des grands pécheurs. Il ne bornera donc pas sa charité à des personnes pieuses, d'un certain sexe ou d'une certaine condition. Il serait inexcusable s'il montrait un air de répugnance aux pauvres, aux gens grossiers, âgés ou même endurcis; s'il leur adressait des paroles dures et mortifiantes. Il y a des confesseurs qui accueillent encore les pauvres avec bonté, pourvu que ceux-ci aient une conduite régulière; mais qui ne peuvent souffrir de voir approcher les grands pécheurs. Ce n'est pas précisément qu'ils manquent de charité; mais ils manquent de confiance : ils craignent d'être trop embarrassés, et de ne pouvoir se tirer de ce mauvais pas; ils appréhendent de s'exposer eux-mêmes en travaillant à des conversions qu'ils jugent d'avance ne devoir pas s'opérer. Voilà ce qui leur met quelquefois dans la bouche des paroles âpres et rebutantes, qui deviennent le plus grand obstacle au retour sincère de ceux qu'un langage doux et paternel aurait touchés et ramenés à la vertu. Ces pauvres pécheurs s'étaient longtemps raisonnés eux-mêmes, et ce n'était qu'après s'être fait une prodigieuse violence qu'ils s'étaient déterminés à se présenter au saint tribunal; mais se voyant rebutés, ils regrettent aussitôt la démarche qu'ils ont faite, la confession leur devient odieuse, et, perdant l'espoir de trouver un père qui compatisse à leur misère, ils ne tardent pas à se livrer à tous les excès, et ensuite trop souvent au plus affreux désespoir. Ils cherchent dans le mauvais accueil qu'on leur a fait un prétexte de justification à leur endurcissement, et s'en servent comme d'un motif puissant pour détourner les autres de se confesser. Gardons-nous donc de cette dureté, Messieurs; recevons tous les pécheurs avec la même tendresse. Dire qu'il faut toujours les accueillir avec bonté, ce n'est pas dire, pour cela, qu'il faut donner l'absolution à ceux qui n'en sont pas dignes. Nous n'en sommes pas encore sur cet article. D'ailleurs, sous prétexte que les pécheurs ne sont pas dignes maintenant de l'absolution, il faut bien se garder de croire qu'ils ne la mériteront jamais. Cette prévention funeste détruirait cette charité tendre et cordiale que l'on doit avoir pour eux, et donnerait aux expressions du confesseur une amertume qui ne pourrait qu'aigrir le pécheur, loin de le disposer à des sentiments de repentir. Représentons-nous plutôt que c'est un frère qui vient à nous, et nous aurons pour lui une toute autre disposition et un langage tout différent.

En effet, un bon père tressaille d'allégresse à la vue de ses pénitents, quels qu'ils soient; il s'identifie, en quelque sorte, avec Jésus-Christ, qui disait : *Non veni vocare justos, sed peccatores ad pœnitentiam.* (*Matth.*, IX, 13.) Les justes ont pour atteindre la perfection

d'autres moyens que le sacrement de pénitence qui ne leur est point aussi nécessaire. Quand les apostats et les âmes perdues avaient recours à saint François de Sales, il dilatait son cœur, et les recevait comme ses enfants prodigues : « Venez, mes petits enfants, leur disait-il, venez que je vous embrasse et que je vous mette dans mon cœur ; Dieu et moi vous assisterons. Ne vous désespérez point seulement; je ferai tout le reste.» On se scandalisait de ce procédé, et l'on disait que cela donnerait la liberté de mal faire par l'assurance de l'impunité. Enfin, disait-il, ce sont mes brebis; Notre-Seigneur leur a donné tout son sang; comment leur refuserais-je mes larmes ? Ces loups se changeront en agneaux ; un jour viendra qu'ils seront plus saints que tous tant que nous sommes; si on eût repoussé Saul, on n'aurait jamais eu de saint Paul : donnez-vous un peu de patience, et donnez-leur un grain de vraie charité. Pour moi j'aime mieux les envoyer en purgatoire qu'en enfer. A qui ferez-vous donc miséricorde si ce n'est aux grands pécheurs? Dieu me les envoie pour les guérir et pour les tirer de l'abîme : voulez-vous que je désoblige Dieu? Oh, certes, je n'ai point le cœur assez ferme pour faire ainsi le mauvais et le renchéri. Il faut périr avec eux, ou essayer de les sauver. Ne sont-ce pas mes enfants et mes chères entrailles ? Je sais bien que je suis leur évêque ; mais j'aime mieux montrer que je suis père. Que quiconque aime la rigueur ne s'adresse point à moi. Ne croirait-on pas entendre Dieu lui-même parlant par la bouche de cet aimable saint? Ne craignons pas de l'imiter, Messieurs, et accueillons avec la même mansuétude tous les pécheurs, lorsqu'ils viennent se jeter à nos pieds.

La même charité qui reçoit les pécheurs avec douceur quand ils se présentent, les traite avec toute sorte de bontés et d'égards durant la confession. Elle ne laisse jamais paraître aucun signe d'impatience, d'ennui ou d'étonnement, à l'occasion de la grossièreté du pécheur, de ses narrations embrouillées et interminables, ou de la grièveté de ses fautes. Elle attend que toute la confession soit terminée pour donner les avis convenables, à moins qu'il ne soit question de ces esprits endurcis qui seraient indifférents sur leurs péchés, si, à l'instant même, on ne leur en faisait pas remarquer l'énormité; et, dans ce cas même, on doit s'y prendre avec toute sorte de ménagement. On dira, par exemple : « Quand vous avez agi ainsi, connaissiez-vous toute la gravité de ce péché? Votre intention n'est-elle pas de sortir pour jamais de ce triste état? Vous avez dû, depuis cette époque, être déchiré par de bien cruels remords? n'avez-vous point été tenté de vous abandonner au désespoir en réfléchissant sur l'énormité de votre faute? Ah ! mon enfant ! tenez-vous en garde contre deux tentations : premièrement celle du désespoir, deuxièmement celle du défaut de sincérité dans la confession; cacher ses péchés est un des plus grands crimes que l'on puisse commettre. »

Ne soyez pas de ces confesseurs qui poussent de longs soupirs pendant la confession du pénitent, et qui font mine de ne contenir qu'avec peine leur indignation en entendant de grandes fautes. On dirait des lions qui rugissent, ou des malades à qui l'on fait une opération douloureuse. Quant à vous, ne laissez voir à votre pénitent que la charité qui vous presse, et le désir que vous avez de son sincère retour. Dites-lui, mais du ton le plus paternel : « Sentez-vous, mon enfant, le déplorable état où est votre âme? Qu'est-ce que Dieu vous avait fait pour méconnaître ainsi sa volonté sainte ? fallait-il offenser ainsi un Dieu qui avait livré pour vous son propre fils à la mort? Si vous aviez cessé de vivre cette nuit, où serait maintenant votre âme infortunée? dans l'enfer, vous ne l'ignorez pas. — O enfer ! pouvez-vous dire encore, ô enfer ! tu seras éternellement mon partage si je ne me hâte de changer. Revenez donc, mon enfant, sincèrement à ce Dieu d'amour qui a tant de désir de vous faire miséricorde. Que gagneriez-vous à demeurer plus longtemps dans le péché? Ce que vous avez gagné jusqu'ici, et qu'avez-vous gagné en péchant mortellement? Deux enfers : celui de la vie présente, qui se fait sentir par de cruels remords, et celui de l'autre vie qui ajoute à la vivacité des remords la privation de Dieu et les ardeurs dévorantes d'un feu qui ne s'éteindra jamais. C'est assez pécher, mon enfant, il faut maintenant mener une vie nouvelle ; si vous avez bonne volonté, je vous aiderai, de mon côté, de tout mon pouvoir; je vous accueillerai toujours comme un bon père reçoit son enfant. Votre salut dépend de vous en grande partie ; Dieu a tout fait, de son côté, pour vous attirer à lui ; ne voulez-vous pas, du vôtre, faire quelque chose pour répondre à sa miséricorde? » etc.

Saint François de Sales voulait que l'on représentât souvent aux pécheurs la joie que l'on goûte dans le service de Dieu, et le malheur de ceux qui vivent dans le péché.

Ayez soin de disposer, autant qu'il est en vous, le pécheur à la contrition ; car quoiqu'elle soit un don de Dieu, elle dépend souvent, en grande partie, des soins que prend le confesseur pour la faire naître ; c'est là une des preuves les plus signalées de sa charité. Vous absoudrez votre pénitent, s'il est digne de cette faveur. Mais s'il n'y est pas encore disposé, vous l'engagerez avec bonté à revenir, à telle époque que vous lui désignerez, l'invitant à recourir tous les jours à la protection de la très-sainte Vierge, pour obtenir, par elle, un sincère repentir et une véritable horreur de ses péchés. Dites-lui de vous envoyer chercher, si vous n'étiez pas à l'église, quand il reviendra, et promettez-lui de tout quitter pour venir l'entendre. C'est par cette charité que l'on sauve les pécheurs, tandis que la dureté les perd, en leur inspirant de l'horreur pour la confession

2° En qualité de médecin, le confesseur doit s'appliquer à bien connaître les maladies de l'âme. Il en est qui bornent tout leur ministère à absoudre celui qu'ils jugent bien disposé, et qui disent sèchement à celui qui ne l'est pas : « Allez ; je ne puis vous absoudre. » Un bon confesseur n'agit pas ainsi : il cherche d'abord à bien connaître ce qui a donné lieu au péché, quelle en est la grièveté et la malice ; il examine s'il y a habitude, quelles sont les occasions prochaines ou éloignées où se trouve son pénitent ; il a égard au temps, aux lieux et aux personnes, pour pouvoir former un jugement plus sûr. Le respect humain ne l'empêche jamais de s'informer de l'état de son malade spirituel, quel qu'il soit : prélat, prince, magistrat, prêtre, religieux, curé ; rien ne l'arrête, quand il est question de remplir son devoir. Cette connaissance qu'il acquiert au saint tribunal le met dans le cas de donner à ses pénitents des avis mille fois plus utiles que ceux des plus habiles prédicateurs, parce que ceux-ci ne peuvent parler qu'en général, sans entrer, comme le confesseur, dans les circonstances particulières de l'état du pécheur.

Soyez tout à votre pénitent dans le moment où vous l'entendez, sans vous occuper des autres. Vous n'avez pas, pour le moment, à répondre des autres, mais seulement de celui qui est à vos pieds. Il vaut mieux ne confesser qu'un petit nombre de personnes et s'en acquitter comme il faut, que d'en confesser imparfaitement un grand nombre. Il est vrai que les autres attendent, mais c'est Dieu qui le veut, et cela ne doit pas vous tenir en peine. Il n'y a que la confession des personnes pieuses qu'on doit abréger en faveur des pécheurs. Si votre pénitent est dans une ignorance coupable de ce qui est de droit positif et naturel, vous devez l'instruire : car son ignorance étant coupable ne saurait l'excuser devant Dieu. Instruisez-le encore des points qui sont de nécessité de moyen pour le salut, alors même que son ignorance ne serait pas coupable puisque, sans cette connaissance, il ne peut être sauvé. Mais laissez-le dans la bonne foi sur les autres points qu'il ignore, sans qu'il y ait de sa faute, si vous prévoyez que votre avertissement pourra être inutile, ou qu'il soit sujet à de graves inconvénients. Ainsi ne lui faites pas connaître un empêchement occulte de mariage, s'il l'ignore, et que, de votre avertissement, il puisse résulter un danger évident de diffamation, de scandale ou d'incontinence : ce qui n'empêchera pas que vous ne vous pourvoyiez auprès de qui de droit pour obtenir la dispense, dont vous userez en temps opportun : si, en pareil cas d'ignorance, un des époux s'accusait d'avoir refusé le devoir, représentez-lui tout simplement l'obligation où sont les personnes engagées dans le mariage de se rendre réciproquement ce qu'ils se doivent ; car, puisqu'ils se regardent comme époux, ils doivent en remplir les devoirs. Ne vous hâtez pas de prescrire une restitution à laquelle votre pénitent ignore qu'il soit tenu, si vous avez un juste motif d'appréhender de ne pas réussir. Sa bonne foi l'excuse devant Dieu, et la mauvaise disposition que vous feriez naître en lui le rendrait inexcusable. Ainsi votre avertissement serait un vrai piége tendu à sa fragilité. Avertissez néanmoins votre pénitent des obligations qui pèsent sur lui, quand son ignorance est préjudiciable au bien commun ; car le bien public doit être préféré au bien particulier. Ainsi l'on ne peut se dispenser d'avertir de leurs devoirs, quand ils les ignorent, les prélats, les curés, les confesseurs, parce que leurs manquements ont des conséquences très-funestes au bien des fidèles. On doit aussi avertir les personnes admises à la fréquente communion, que si elles ne profitaient pas de l'avertissement, elles prouveraient par là même qu'elles ne seraient pas dignes de communier si souvent. D'ailleurs les âmes pieuses qui viendraient à apprendre que, malgré leurs manquements, on les admet aussi habituellement à la table sainte, ne manqueraient pas de s'en scandaliser (93). Enfin le confesseur doit des éclaircissements à celui qui les demande ; car son interrogation suppose un doute, et le doute ne peut pas s'allier avec la bonne foi ; et, du reste, le confesseur doit la lumière à ceux qui la cherchent.

Le plus grand nombre des pénitents est en défaut à l'égard de la contrition. Vous devez donc, quand vous avez quelque incertitude à cet égard, exciter les pécheurs au repentir et au bon propos. Ne vous contentez pas de leur dire : « Ne demandez-vous pas sincèrement pardon à Dieu de vos péchés ? N'en avez-vous pas un sincère repentir ? » leur donnant l'absolution sur leur réponse affirmative. Les bons confesseurs amènent les pénitents à la contrition par l'attrition, c'est-à-dire qu'ils commencent à leur faire envisager les malheurs que le péché attire, puis font envisager l'injustice faite à un Dieu souverainement bon et souverainement parfait. Ils diront, par exemple, à un pénitent : « Où devriez-vous être maintenant, après les péchés que vous avez commis, mon enfant ? N'est-il pas vrai que l'enfer devrait être votre partage ? Hélas ! quand on est dans ce lieu d'horreur et de souffrance, on n'a plus d'espoir de pouvoir en sortir ! Que l'on paye cher une satisfaction d'un moment, une injustice, une vengeance ! » Puis, passant à la contrition : « Qu'avez-vous fait, cher enfant ? vous avez outragé le bien suprême, une majesté infinie ; vous avez rejeté Dieu loin de vous ; vous avez méprisé son amour ! N'êtes-vous pas

(93) Ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse différer, même à l'égard des personnes pieuses, un avertissement qui jetterait dans de trop grands embarras s'il était donné de suite : telle serait la circonstance d'un empêchement qui ne peut être levé de suite, d'une restitution qu'on serait dans l'impossibilité de faire actuellement.

confus et navré de douleur d'avoir offensé cette bonté souveraine? Ah! vous devez être disposé à mourir mille fois plutôt que de commettre jamais le péché mortel. »

Si après sa confession faite, le pénitent accuse un nouveau péché mortel, faites-lui faire un nouvel acte de contrition avant que de l'absoudre. Il est dans l'ordre que la pénitence soit toujours imposée avant l'absolution, à moins qu'un oubli involontaire n'oblige à ne la lui imposer qu'après.

Mais quelles pénitences faut-il imposer? elles doivent être convenables, et avoir une certaine proportion avec les péchés commis. Il y a néanmoins plusieurs raisons ou circonstances qui peuvent déterminer sagement un prudent confesseur à diminuer la pénitence. Par exemple, on peut la diminuer à raison de la véhémence de la componction, ou à cause de la circonstance d'un jubilé ou d'une indulgence plénière; il en est de même si le pénitent est malade de corps ou d'esprit, si l'on craint qu'il n'accomplisse pas toute la pénitence qu'il devrait faire, ou même si c'est un moyen de le mieux disposer en faveur du sacrement. Saint Thomas de Villeneuve dit qu'il est quelquefois avantageux de n'imposer qu'une pénitence facile, et d'en conseiller seulement une plus sévère. Il est à propos souvent de demander au pénitent s'il est disposé à faire telle pénitence, et de la changer si elle ne lui convient pas. Il y a des théologiens qui pensent que l'on peut, en certains cas, imposer une pénitence *sub veniali;* et il est incontestable que l'on peut donner, comme pénitence, ce à quoi le pénitent est déjà tenu; mais il est bon alors d'ajouter quelque petite pratique à laquelle il n'est pas obligé d'ailleurs. C'est une imprudence d'imposer, comme pénitence sacramentelle, l'obligation de se confesser souvent, à celui qui ne le fait, pour l'ordinaire, que rarement, de vouloir faire réciter, tous les jours, le chapelet à celui qui le récitait, à peine, une fois l'an, de prescrire la discipline ou l'oraison mentale à celui qui n'en a, pour ainsi dire, jamais entendu parler. C'est rendre la confession odieuse et en éloigner ses pénitents. Il est bon, néanmoins, hors le cas de maladie ou d'une extraordinaire componction, de mettre quelque proportion entre le péché et la pénitence, laissant subsister l'obligation grave de l'accomplir.

On ne doit pas imposer de pénitence publique pour des péchés occultes, mais seulement quand il y a de grands scandales à réparer; encore est-il bon, dans ces cas, de consulter les supérieurs. On peut quelquefois imposer une pénitence conditionnelle que le pénitent accomplira, s'il vient à retomber; mais si on la donnait trop longue ou trop forte, elle ne serait pas ordinairement accomplie. Il ne faut pas changer la pénitence hors de la confession. Quand la pénitence qu'il est question de changer a été imposée par un autre confesseur, il y a des théologiens qui pensent qu'il faut connaître, au moins en gros, pourquoi elle a été imposée. Si un pénitent venait vous dire, hors du confessionnal, que vous avez oublié de lui imposer une pénitence, je pense que l'on pourrait, de suite, le connaissant, lui en donner une, sans l'obliger de venir au saint tribunal.

Le concile de Trente veut que les pénitences soient, autant que possible, salutaires, médicinales, réparatrices et préservatrices. Ainsi, on impose utilement des mortifications corporelles pour les péchés de la chair, des aumônes pour l'avarice, des actions de religion pour le blasphème. Il est presque toujours utile d'engager ses pénitents à s'associer à quelque pieuse confrérie, à faire un acte de contrition le matin et le soir, à renouveler chaque matin ses bonnes résolutions, à dire par exemple avec saint Philippe de Néri : « Seigneur, ne m'abandonnez pas aujourd'hui, de peur que je ne vous trahisse. » A faire, quand on le peut, la visite au saint sacrement, à aller prier, pendant quelques instants, devant un autel, ou une image de la sainte Vierge, à réciter quelque partie du chapelet, trois fois la salutation angélique le matin et le soir, ajoutant : « Aidez-moi, ô ma divine mère, afin que je n'offense pas Dieu. » A dire en se couchant : « Je devrais être maintenant dans l'enfer; un jour viendra où il me faudra mourir, peut-être sur ce même lit où je vais prendre mon repos. » Recommandez de pieuses lectures à ceux qui savent lire, comme le *Pensez-y bien*, l'*Instruction des jeunes gens*, *La pieuse paysanne*, les *Paraboles du P. Bonaventure*, ou autres lectures, suivant l'état, la condition ou l'éducation des personnes. Il est bon d'avoir une petite provision de bons livres destinés à être prêtés à ceux qui n'auraient pas le moyen ou la bonne volonté de s'en procurer autrement. Il faut prendre garde de ne pas imiter ces confesseurs qui chargent leurs pénitents de pénitences différentes : cela ne sert qu'à les troubler et les jeter dans la confusion. Il est souvent très à propos de faire répéter au pénitent quelle est la pénitence qu'on vient de lui imposer, afin qu'il ne l'oublie pas.

Il y a quelques circonstances où l'on peut imposer une pénitence pour plus longtemps. Ainsi, il y a bien des pasteurs qui, à l'époque de la première communion, donnent entre autres choses pour pénitence, à ceux des enfants qui savent lire, de revoir un chapitre ou deux du catéchisme par semaine; à d'autres de lire, tel jour, quelques pages d'un bon livre qu'ils désignent. Cette pénitence est d'un an au plus. Il est bon de donner aussi une pénitence pour un certain temps à ceux qui sont demeurés un certain nombre d'années sans approcher des sacrements. Ainsi quelqu'un n'avait pas rempli le devoir pascal, depuis dix ou quinze ans, il n'y a pas ordinairement d'inconvénient de lui donner une pénitence qui dure trois ou six mois, quelquefois même un an; mais il faut bien remarquer que cette pénitence ne doit pas être de tous les jours; elle porterait au découragement, et se ferait mal;

on ne la fera donc faire qu'une ou tout au plus deux fois par semaine, comme, par exemple, les sept psaumes à réciter en deux fois, chaque semaine : quatre psaumes une fois, et les trois autres, la seconde. Enfin, on peut donner une pénitence à faire pendant quelque temps, une ou deux fois par semaine, à celui qui, ayant jusque-là vécu chrétiennement, s'est rendu coupable d'une grande faute. La pénitence plus longue qu'on lui impose peut contribuer puissamment à lui faire remarquer la grièveté de sa chute, et le tenir en garde contre de nouvelles faiblesses. Au reste, tout cela est subordonné à la sagesse du confesseur, qui peut voir de l'avantage à adopter, à l'égard de l'un une marche qui ne serait pas bonne à suivre à l'égard de l'autre; et il est sûr qu'il vaudrait mieux n'imposer qu'une pénitence plus légère que de s'exposer à décourager un pénitent.

Généralement parlant, il ne faut pas donner de trop longues prières à réciter aux prêtres, déjà tenus à la récitation de l'office, à la célébration des saints mystères et autres exercices de piété; mais leur recommander l'accomplissement fidèle de tout ce que ne manquent pas d'observer les bons ecclésiastiques, comme l'oraison, la lecture spirituelle, l'exactitude à la préparation et à l'action de grâces, la récitation du chapelet, la visite au saint sacrement. Il y a des confesseurs qui tiennent toute l'année en pénitence les personnes qui sont à la fréquente confession et communion, leur donnant toujours des prières pour jusqu'à ce qu'elles reviendront; ce n'est pas suivre l'esprit de l'Eglise. On s'y conformerait davantage en ne leur imposant la pénitence que pour un jour ou deux, sauf à accorder, de temps en temps, quelque chose de plus à leur ferveur et bonne volonté, surtout dans la circonstance de quelque neuvaine ou octaves solennelles.

Recommandez généralement à tous de recourir fréquemment à la très-sainte Vierge, à l'ange gardien, et à quelque saint en particulier, la fréquentation des sacrements, l'exactitude à se représenter au saint tribunal, surtout si l'on avait eu le malheur de faire quelque faute grave, la méditation des grandes vérités, la présence de Dieu. Enjoignez aux personnes divisées de réciter quelques *pater* et *ave*, pour leurs ennemis, et lorsque l'injure qu'elles ont reçue se représente à leur mémoire, de se rappeler combien elles ont elles-mêmes offensé Dieu. Détournez les voluptueux de l'oisiveté et des mauvaises compagnies, les habitudinaires des occasions, non-seulement prochaines, mais même éloignées, leur faisant réciter trois fois la salutation angélique devant une image de Marie en l'honneur de sa pureté. Engagez-les à se rendre dignes d'approcher souvent de l'adorable Eucharistie. C'est le vin sacré qui fait germer les vierges. Dites aux blasphémateurs de marquer trois ou quatre fois le signe de la croix avec la langue sur la terre, et d'ajouter à la récitation de la salutation angélique : « Ma divine mère, obtenez-moi la patience; » ou bien : « Maudit soit mon blasphème; maudit soit le démon qui me l'inspire. » Il y en a qui ont prescrit avec fruit une aumône à faire chaque fois que l'on blasphémerait, par exemple, un sou ou deux par chaque blasphème.

3° Le prêtre remplit au saint tribunal la fonction de docteur. C'est là surtout qu'il est le gardien de la science et qu'on vient l'interroger sur la loi : *Labia*, etc. Il doit donc connaître suffisamment les devoirs de chaque état, avoir fait une étude convenable de la morale pour être dans le cas de bien distinguer entre la lèpre et la lèpre, connaître jusqu'où va sa juridiction, où elle s'arrête, quelles sont les censures, quels sont les cas réservés dans le diocèse, en quelles circonstances les confessions sont nulles, comment on distingue le péché véniel et le péché mortel, chacun en son genre, le cas où l'on doit interroger le pénitent, ceux où l'accusation est indispensable ou facultative, ce qui constitue l'occasion prochaine, l'obligation de restituer, les qualités de la contrition, les remèdes les plus efficaces du péché. On ne peut, sans se rendre coupable d'une faute mortelle, entendre les confessions, si l'on n'a pas au moins une science suffisante, et c'est le cas de faire ici l'application de ces paroles de l'Esprit-Saint. *Quia tu scientiam repulisti, et ego repellam te ne sacerdotio fungaris mihi.* (*Ose.*, IV, 6.)

4° Enfin, le confesseur remplit la fonction de juge : il est donc obligé d'examiner et de discuter la cause qui est soumise à son tribunal; il doit connaître la disposition du pénitent; il doit l'interroger, s'il ne s'est pas suffisamment examiné. Gardez-vous bien de dire aux gens ignorants et grossiers : Vous reviendrez quand vous vous serez examinés. La seule difficulté de l'examen pour ces pauvres gens qui sont presque incapables de toute réflexion sérieuse, peut leur inspirer pour jamais de l'horreur pour la confession; suppléez donc à leur ignorance, surtout quand ce sont des domestiques, des charretiers, des soldats, des cabaretiers, gens qui n'assistent presque jamais aux instructions qui se font à l'église. Il est surtout très-dangereux de congédier, à cause du défaut d'examen, celui qui, par honte, aurait caché quelque péché dans ses confessions précédentes; il serait grandement à craindre qu'on ne le revît plus. Interrogez ordinairement sur les fautes qui se commettent plus communément dans chaque état. Vous n'avez pas néanmoins d'interrogations à faire à ceux dont l'accusation se fait avec soin et exactitude. On gagne souvent beaucoup de temps en se chargeant d'interroger soi-même certains pénitents qui ne savent observer aucun ordre dans leur accusation; en les interrogeant, on parvient à leur faire faire une confession beaucoup plus entière que si l'on avait uniquement compté sur eux, et qu'on eût prêté l'oreille à leurs perpétuelles répétitions. Il est donc pour l'ordinaire inutile de demander aux ignorants s'ils ont cru

pécher mortellement ou véniellement; ils n'en savent rien. Ils s'embrouillent ordinairement beaucoup plus sur le nombre de leurs péchés; bornez-vous donc à savoir d'abord depuis combien d'années, à peu près, ils sont dans telle habitude, et vous tâcherez de découvrir ensuite, au moins approximativement, combien de fois, ou par jour, ou par semaine, ou par mois, ou par an, ils sont retombés dans le même péché. Les rechutes n'annoncent pas toujours la nécessité d'une confession générale, surtout lorsque, malgré les occasions dangereuses auxquelles on se trouvait exposé, on est demeuré un temps raisonnable sans retomber. Au reste, on peut, très-souvent, faire faire à ses pénitents une confession générale sans les en prévenir, et même sans qu'ils s'en doutent, en leur demandant depuis quel temps ils sont dans l'habitude de tel péché, et, si, pendant cette habitude, ils commettaient aussi tel et tel autre péché, et s'ils s'en accusaient avec exactitude. On parcourt ainsi les principaux manquements qu'ils ont pu avoir à se reprocher à l'égard des commandements de Dieu et de l'Eglise. Quand le même pénitent s'adresse toujours au même confesseur, celui-ci, le connaissant assez, n'est pas obligé de lui faire répéter les confessions qu'il a déjà entendues; mais il aura soin, avant de l'absoudre, de l'exciter à la contrition de tous les péchés qui lui ont été précédemment accusés, et dont le pénitent fera l'accusation en général. (*Cond. des confes.*, ch. 5, § 2, p. 8.)

Terminons. Un médecin qui est appelé auprès d'un grand prince apporte tous les soins que son zèle peut lui suggérer pour bien connaître sa maladie et la guérir. On n'a besoin ni de lui recommander la tendresse pour son malade, ni l'attention pour se rendre compte des règles de son art et en faire une sage et judicieuse application. Faites de même à l'égard de vos malades spirituels. De quelque condition qu'ils soient sur la terre, il est certain qu'ils sont destinés à régner dans le ciel. Le médecin d'un prince est encouragé par la dignité de celui qu'il traite autant que par la récompense qu'il espère : vos pénitents, Messieurs, sont les membres et les cohéritiers de Jésus-Christ, et si vous sauvez leurs âmes, vous sauvez la vôtre. Plus un malade de distinction est en danger, plus un médecin met de zèle et tient à honneur de le guérir. Faites de même, Messieurs, à l'égard de vos malades spirituels : plus leur état semble désespéré, plus vous devez montrer d'empressement pour les arracher à l'abîme qui les menace. N'imitez donc pas ces confesseurs pusillanimes qui ne sont jamais plus glacés que quand il se présente à eux des blasphémateurs, des profanateurs, des malfaiteurs, des buveurs et des voleurs, et qui, se repliant sur eux-mêmes, et considérant leur impuissance, se bornent à dire : « Je n'y peux rien ! » Messieurs, il n'y a, il est vrai, sur la terre aucun pécheur sur lequel vous puissiez quelque chose par vous-mêmes; mais si Dieu est avec vous, chacun pourra dire avec l'Apôtre : *Sufficientia nostra ex Deo est; omnia possum in eo qui me confortat.* (II *Cor.*, III, 5.)

CONFÉRENCE II.

INTERROGATIONS A FAIRE AU SAINT TRIBUNAL.

Il est d'une grande importance que les confesseurs s'assurent avant tout si leurs pénitents sont instruits sur les quatre principaux mystères qu'on ne peut ignorer sans être indigne d'absolution. On s'épargnerait beaucoup de peine à cet égard, si on les expliquait souvent en chaire, les dimanches, avant l'instruction, le faisant en peu de mots et d'une manière claire et très-intelligible. On pourrait former aussi à ce genre d'explication quelque personne de bonne volonté à qui le pasteur pourrait adresser, dans les temps pressants, ceux qu'il n'aurait pas pour le moment le loisir d'instruire. Le premier article qu'on doit indispensablement connaître, c'est qu'il existe un Dieu qui doit punir le péché et récompenser la vertu. Ce mystère est celui que l'on ignore le moins et dont il est plus aisé d'instruire les ignorants. Le second mystère, qu'on ne peut ignorer sans préjudice pour son salut, quand on est adulte, est celui d'un seul Dieu en trois personnes parfaitement égales, quoique parfaitement distinctes entre elles : c'est le mystère de la sainte Trinité. Pour faire retenir le rang des trois personnes divines, il faut faire remarquer à ceux que l'on instruit, qu'en faisant le signe de la croix, c'est le Père que l'on désigne en premier lieu; en second lieu, le Fils, et en troisième lieu le Saint-Esprit. En insistant sur cette simple remarque, on ne tarde pas à leur faire retenir pour toujours que la première personne est le Père, la deuxième, le Fils, la troisième, le Saint-Esprit. Le troisième mystère, dont la connaissance est indispensable au salut, est celui de l'Incarnation. Pour faire retenir aux ignorants que c'est Jésus-Christ le Fils de Dieu, la seconde personne de la sainte Trinité, qui s'est incarnée pour nous, on peut encore rappeler utilement le signe de la croix; car, en désignant le Fils, nous portons la main sur la poitrine, comme pour annoncer que c'est pour nous qu'il s'est incarné. La même observation s'applique au mystère de la Rédemption.

Je dirai ici en passant que les confesseurs et pasteurs ont grâce d'état pour instruire, en très-peu de temps, les fidèles sur les mystères de nécessité de moyen, pourvu qu'au premier abord ils ne s'effarouchent pas trop de leur ignorance, mais qu'ils conservent le calme et la tranquillité qui d'ailleurs conviennent si bien aux ministres de Jésus-Christ. On avance plus, en quelques minutes, en se possédant qu'en plusieurs heures en se laissant dominer par le trouble et l'impatience. Il y a un peu plus de ménagement à garder quand on est obligé d'instruire, sur ces mystères, les personnes

d'un certain rang et d'une certaine éducation. On pourrait leur rappeler ces mystères comme pour les exciter à la reconnaissance, leur disant, par exemple : « Quand nous avons à instruire des personnes ignorantes sur les mystères dont la connaissance est indispensable au salut, comme sont les mystères de la sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption, nous sommes obligés de les rappeler à leur signe de croix, en leur disant que le Père, qu'ils nomment en premier lieu, est la première personne, que le Fils, qu'ils nomment en deuxième lieu, est la deuxième, et que le Saint-Esprit, qu'ils nomment en troisième lieu, est la troisième; nous leur faisons remarquer qu'en nommant le Fils, ils placent la main sur la poitrine comme pour annoncer que c'est pour nous que le Fils de Dieu s'est fait homme et qu'il s'est livré à la mort. S'il n'est pas aussi nécessaire de vous rappeler la connaissance de ces mystères que vous devez moins ignorer, il n'est pas moins important de réveiller en vous tous les sentiments de la reconnaissance à l'égard du Dieu de bonté qui a daigné nous révéler ces mystères d'amour, ces mystères n'étaient connus dans l'ancienne loi que d'un petit nombre d'âmes privilégiées; mais jusqu'aux petits enfants en sont instruits dans la loi nouvelle. Cette facilité de les connaître dès l'âge de raison, rend inexcusables devant Dieu ceux qui les ignorent : ce qui faisait dire à Jésus-Christ : *O mon Père, la vie éternelle consiste à vous connaître comme le seul vrai Dieu, ainsi que Jésus-Christ que vous avez envoyé.* (*Joan.*, XVII, 3.) Et ailleurs voulant leur faire sentir la nécessité de connaître l'Esprit-Saint : *Quand l'Esprit de vérité sera venu*, dit-il, *il vous enseignera toute la vérité.* (*Joan.*, XVI, 13.) Il recommande à ses apôtres d'instruire et de baptiser toutes les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit: (*Matth.*, XXVIII, 19.) Pensez souvent à ces mystères pour exciter en vous des sentiments de reconnaissance et d'amour. Dieu le Père vous a créé, le Fils vous a racheté, et l'Esprit-Saint vous a sanctifié. » On pourrait aussi rappeler la nécessité de croire ces mystères, et en instruire soit par des interrogations, soit par des actes; par des interrogations en disant : « Avez-vous cru d'une ferme foi les mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption? Par rapport à la sainte Trinité, avez-vous cru fermement qu'il n'y avait qu'un seul Dieu en trois personnes qui sont le Père, le Fils et le Saint-Esprit? Avez-vous cru que ces trois personnes quoique parfaitement distinctes entre elles, étaient néanmoins parfaitement égales, quant à la puissance, la grandeur et les autres perfections ? N'avez-vous point eu des doutes sur les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption ? A l'égard du mystère de l'Incarnation, avez-vous toujours cru que Jésus-Christ le Fils de Dieu, la deuxième personne de la très-sainte Trinité, s'était incarné dans le sein de la très-sainte Vierge, c'est-à-dire, qu'il y avait pris un corps et une âme semblables aux nôtres qu'il avait unis à sa divinité? Et à l'égard du mystère de la Rédemption, avez-vous toujours cru que le même Fils de Dieu, voulant nous racheter de l'enfer qui aurait été infailliblement notre partage, s'est livré à la mort pour nous, afin de satisfaire pleinement à la justice de son Père par un sacrifice digne de lui? » Lorsqu'on veut instruire par des actes, on peut se servir, à peu près, de cette façon de s'exprimer. « Il est bon, mon enfant, de faire souvent des actes sur les principaux mystères que tout chrétien est tenu de connaître, s'il veut être sauvé. Dites, par exemple : « Mon Dieu! je crois que vous êtes un Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit. O Dieu le Père, première personne de l'adorable Trinité, je crois que vous avez créé tout ce qui existe; Fils de Dieu, seconde personne de la très-sainte Trinité, je crois que vous vous êtes fait homme, c'est à-dire, que vous avez uni la nature divine à la nature humaine, étant Dieu et homme tout ensemble; je crois que vous êtes mort sur la croix, afin d'expier nos péchés, pour lesquels nous étions dans l'impuissance de satisfaire par nous-mêmes à la justice divine. Je crois en vous, ô Saint-Esprit, qui êtes la troisième personne de la Trinité, et qui êtes Dieu comme le Père et le Fils. »

Mais il ne suffit pas que les fidèles connaissent les mystères dont la connaissance est de nécessité de moyen pour le salut : ils sont encore indignes d'absolution quand ils ignorent par leur faute les choses qu'il leur est prescrit d'apprendre, ou, ce qui est la même chose, tout ce qui est de nécessité de précepte. Or, ce qui est de nécessité de précepte, c'est tout ce qui est renfermé dans le Symbole, l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, le Décalogue et la doctrine des sacrements, au moins de ceux que les fidèles sont tenus de recevoir. On peut, selon saint Charles, absoudre ceux qui ignorent, sans qu'il y ait de leur faute, ce qui est de précepte, pourvu qu'ils promettent sincèrement de s'en instruire.

Venons maintenant aux autres interrogations à faire, quand il en est besoin, au tribunal de la pénitence. Interrogez si l'on a nié les vérités de la foi, si l'on en a douté, si l'on a communiqué à d'autres son incrédulité et ses doutes.

Sur la charité, si l'on n'a pas craint ou aimé le monde plus que Dieu; si, dans cette disposition, l'on n'a pas péché par respect humain ou par hypocrisie.

Sur l'espérance, si l'on ne s'est pas livré au désespoir ou à une téméraire confiance, ne faisant pas difficulté de pécher, sous prétexte que Dieu, ne nous ayant pas créés pour nous perdre, nous pardonnerait infailliblement. Sur la superstition, qui est toujours criminelle, alors même que l'on ne prétendrait s'y être livré que par complaisance pour les autres ou par une prétendue nécessité pour soi-même. Sur le défaut de sincérité en confession. N'a-t-on pas caché, volontairement ou par sa faute, ses péchés?

Les ignorants, et surtout les femmes, sont plus sujets à cette faute, et vont même jusqu'à s'en vanter et y porter les autres, ce qui est un nouveau crime. Ils disent, par exemple : Je ne vais pas dire ces choses-là à confesse ; vous seriez bien simple d'aller dire cela. Il est donc très-essentiel que le confesseur examine sérieusement bon nombre de pénitents sur cet article : « N'y a-t-il pas quelque péché que vous n'avez pas osé dire dans vos précédentes confessions, et que vous étiez peut-être résolu de ne pas dire encore dans celle-ci? Ne gardez rien sur le cœur : ce que vous ne diriez pas ferait votre tourment pendant la vie, et surtout à la mort. C'est le démon qui porte à cacher ses péchés. Ne l'écoutez pas; ne gardez pas un poids sur le cœur; ne craignez rien : il n'y a que Dieu qui écoute votre confession et qui la connaisse. Votre peine sera finie aussitôt que vous aurez commencé à dire votre péché. Il vaut mieux, au reste, souffrir cet ennui passager que de se préparer une confusion éternelle. » Quand le pénitent a fini par avouer une faute qu'il avait cachée, demandez-lui si le souvenir lui en était venu toutes les fois qu'il s'était confessé ou avait communié, et s'il a cru manquer au devoir pascal en faisant de telles confessions et communions. Il est bien important d'interroger sur les confessions et communions sacriléges dès que les pénitents se présentent au saint tribunal, et de leur faire bien sentir la grandeur de ce péché. Il est bon de remarquer qu'il est des enfants qui ont caché leurs péchés, et quelquefois de grands péchés commis dans le premier âge; mais, malgré leurs bonnes dispositions, ces péchés ne se sont plus représentés à leur esprit à l'époque de leur première communion, et même quelquefois plusieurs années après. En pareil cas on n'est pas obligé, quand ils s'en ressouviennent, de leur faire recommencer leurs anciennes confessions qui ont été bonnes : il suffit qu'ils accusent ce qu'ils avaient caché dans le principe.

Voyez si l'on a accompli les pénitences qui avaient été imposées : et, au cas qu'on y ait manqué, voyez si c'est simplement par oubli, si c'est pour avoir retardé de les faire, si l'on a cru pécher en les retardant, si l'on y a manqué en tout, ou en partie, par mauvaise volonté.

A l'égard du scandale qu'on peut avoir donné, voyez si l'on n'a pas pris des personnes à son service, dans l'intention de les entraîner au mal. Voyez si les cabaretiers ont donné du vin jusqu'à l'ivresse, s'ils ont reçu chez eux de jeunes enfants pour leur donner à boire, s'ils ont souffert que l'on chantât dans leurs maisons des chansons obscènes et qu'on y tînt des discours qui outrageaient la pudeur; s'ils ont donné des appartements à part à des personnes suspectes de libertinage. Les femmes n'ont-elles pas employé quelques moyens pour inspirer de mauvaises pensées? N'a-t-on pas fait ou accepté des présents avec des intentions criminelles? N'a-t-on pas coopéré à l'injustice en recelant des objets volés

Sur le deuxième commandement, on peut interroger à l'égard des parjures, des vœux et des blasphèmes. 1° Le parjure ou faux serment, quand il est fait en justice, peut blesser l'équité ou la réputation, et entraîner, sous ce double rapport, l'obligation de restituer. Ces paroles : cela est vrai comme Dieu existe, paraissent renfermer un serment; mais je ne jugerais pas de même de ces paroles : « Sur mon honneur; ma parole d'honneur; ma parole la plus sacrée, » quoiqu'elles renferment dans l'acception commune une protestation plus sérieuse que la simple affirmation. 2° Quant au vœu, il faut voir si l'on ne confond pas les désirs ou les résolutions avec les vœux ; demander si l'on a eu l'intention de s'obliger avec Dieu, *sub gravi*, si l'on aurait cru faire un péché mortel en y manquant. A-t-on cru pécher grièvement en différant l'accomplissement de son vœu? Il y a des vœux qui sont réservés au Saint-Siége : 1° le vœu d'entrer dans une religion solennelle ; 2° celui de chasteté perpétuelle. Cependant, d'après Collet, ces vœux sont dispensables par l'autorité paternelle ou épiscopale, quand ils ont été faits par des impubères, et cette double autorité subsiste toujours, même quand on a atteint l'âge de puberté, pourvu que, depuis cet âge, les vœux n'aient pas été renouvelés. J'en dis autant des vœux d'aller à Rome, à Saint-Jacques en Galice, ou à Jérusalem. Le souverain Pontife dispense seul du vœu de persévérance que l'on fait dans certaines congrégations religieuses comme dans celle de Saint-Vincent de Paul. Les autres vœux sont dispensables ou commuables par les évêques qui peuvent déléguer des ecclésiastiques à la même fin. Il faut toujours avoir des raisons suffisantes pour commuer les vœux. Le principal motif est le péril de transgression ; dans ce cas il faut commuer le vœu en une matière moralement égale. La commutation la plus sûre et la plus avantageuse est la fréquentation des sacrements. On peut changer les vœux perpétuels en temporels, pourvu qu'on établisse dans la commutation une proportion suffisante. On peut également changer le vœu réel en personnel et *vice-versa* ; le vœu réel est l'engagement que l'on prend de faire un sacrifice pécuniaire ou estimable à prix d'argent, comme, par exemple si l'on s'engageait à donner un calice à une église, ou à faire une aumône. Le vœu personnel est celui par lequel on s'engage à faire une action ou à s'en abstenir, comme quand on promet à Dieu de faire un jeûne ou un pèlerinage, ou de s'abstenir du jeu. Il faut une raison beaucoup plus grave pour accorder dispense entière d'un vœu. La raison peut être suffisamment grave quand il s'agit d'une personne fortement atteinte de scrupule, quand il y a grand danger de transgression, grande difficulté d'exécution, quand on a fait le vœu par l'effet de la légèreté, et avec une délibération imparfaite. Il est bon néanmoins, même

dans le cas de dispense, d'enjoindre quelque chose à observer, à moins qu'il ne soit question de ces esprits scrupuleux qui se tourmentent de tout. Il est toujours à propos que la commutation ou la dispense s'accorde au saint tribunal. Le blasphème est une manière de s'exprimer injurieuse à Dieu, à son nom ou à ses saints : comme quand un père qui a perdu son enfant dit que Dieu n'est pas juste de le lui avoir enlevé, qu'il n'y a point de Providence, que Marie n'est pas demeurée toujours vierge, que les saints n'ont point de puissance auprès de Dieu. Le blasphème le plus commun, surtout en France, est celui du saint nom de Dieu. Ce blasphème est toujours un péché mortel tant que l'habitude subsiste et n'a pas été rétractée. Le mot de *sacré* n'est pas un blasphème, quoique cette expression ait quelque chose d'odieux et de coupable. Les autres jurons sont de peu d'importance, surtout parmi les gens du peuple qui n'en connaissent presque jamais la signification primitive ; mais ces mêmes jurons seraient beaucoup plus répréhensibles et souvent même scandaleux dans la bouche des ecclésiastiques qui doivent s'en abstenir très-soigneusement, même dans la plaisanterie. Les imprécations et les malédictions vont aisément au mortel : comme celle-ci : « que le tonnerre de Dieu t'écrase ; » il en serait de même de celle-ci : « que le diable t'emporte, » si elle était prononcée sérieusement : ce qui arrive assez rarement chez les gens du peuple, qui l'emploient à tous propos, et souvent sans réflexion ; ils le disent aussi, assez habituellement, et sans conséquence, dans la vivacité contre leur ouvrage, ou par une sorte de jactance ou de façon de parler : comme quand ils disent : « Que le diable m'emporte si ce n'est pas vrai. »

Sur le troisième commandement, examinez si l'on a manqué à la messe ou si l'on s'est exposé à la manquer, quelle partie de la messe on n'a pas entendue. Il n'y a pas de doute qu'on ne pèche mortellement lorsque par sa faute on manque ou toute la messe ou une partie notable. Je dis par sa faute ; car il y a plusieurs raisons qui peuvent excuser ce manquement : tel est le cas d'un berger à qui il n'est pas possible de s'éloigner de son troupeau; il en est de même d'une nourrice qui n'a pas la facilité, pendant la messe, de pouvoir confier à un autre son nourrisson, surtout dans la campagne ; on doit dire la même chose des voyageurs qui ne peuvent pas, sans un danger ou un inconvénient grave, interrompre leur course. Il en est qui excusent de faute les personnes qui ne manquent la messe que parce qu'elles n oseraient se présenter à l'église avec des vêtements tout à fait inconvenables ou déchirés; cette observation s'applique particulièrement aux pauvres honteux et non aux mendiants de profession. J'exempterais sans peine de la messe ceux qui tombent fréquemment du haut mal, à moins qu'ils ne soient certains que cet accident ne leur arrivera pas pendant le temps de la messe. Il serait trop dur d'obliger à l'assistance à la messe les filles enceintes dont la grossesse est notable, à moins qu'elles ne puissent l'entendre d'un lieu où elles ne seront pas aperçues. On accorde plus ou moins de temps aux femmes après leurs couches, pourvu néanmoins qu'elles ne prennent pas un temps par trop long sans assister au saint sacrifice. On n'exigerait pas rigoureusement l'assistance à la messe, de la part d'une personne accablée de douleur pour la perte de quelqu'un qui lui était infiniment cher; mais la tolérance, chez nous, ne pourrait être que de quelques jours, quoiqu'en Italie elle aille jusqu'à un mois. C'est pourtant un préjugé qu'il n'est pas dans l'ordre que les futurs époux assistent à la publication de leurs bans; mais je ne vois pas ce qui peut les exempter d'aller, au moins dans ces cas, entendre la messe en quelque autre église, s'ils le peuvent sans grave inconvénient.

La même autorité qui oblige, sous peine de péché mortel, d'entendre la messe les dimanches et fêtes d'obligation, à moins qu'on n'en soit empêché par une raison légitime, interdit également, sans une raison légitime, sous péché mortel, de travailler en ces jours un temps notable. Trois heures paraissent un temps notable, et je ne balancerais pas à croire qu'on fît un péché mortel en travaillant un temps beaucoup moins considérable, si cela se faisait avec un grand scandale. Je ne parle ici que des œuvres serviles : car il faut raisonner autrement des fonctions, par exemple, d'avocat, de notaire, professeur, etc. On ne doit pas permettre les œuvres serviles en ces jours, même quand il ne serait question que de découper des fleurs, ou même de faire des chapelets, de broder une aube ou une nappe d'autel pour l'église. Il y a des ecclésiastiques qui donnent des permissions, en pareils cas, qui me semblent dépasser leurs pouvoirs. On permet, sans difficulté, à une pauvre femme qui ne peut avoir les vêtements ordinaires de son mari ou de ses enfants que les dimanches et fêtes, de les raccommoder en ces jours ; elle doit prendre ses précautions pour le faire le plus secrètement possible. On doit, quand on le peut, quitter les maîtres qui obligent au travail du dimanche, à moins qu'on ne puisse actuellement en trouver auprès de qui le même inconvénient ne se rencontre pas. Les enfants sont, jusqu'à un certain point, excusables, quand ils sont contraints par leurs parents au travail les dimanches ; il en est de même des femmes à l'égard de leurs maris ; je n'ai pas besoin de dire qu'ils doivent faire de respectueuses représentations pour obtenir qu'on ne les oblige pas à ce désordre. Il est bien des moissonneurs qui attendent le temps de la moisson comme une époque de ressource importante pour eux et leur famille ; s'il ne leur était pas possible de quitter, sans un notable inconvénient, ceux qui les emploient à travailler en ces saints jours, il ne paraît pas

qu'on dût les contraindre, sous le refus de l'absolution, à renoncer à un travail d'où dépend en grande partie leur subsistance. Je dirais la même chose à l'égard de l'abstinence, quand il ne leur est pas facile, au temps de la moisson, de trouver des maîtres qui la leur fassent observer.

Sur le quatrième commandement, examinez si les enfants n'ont pas eu de la haine pour leurs parents : ce qui renferme un double péché, d'abord contre la charité, et ensuite contre la piété filiale. Voyez si par un effet de cette haine, ou par tout autre motif, comme d'intérêt ou de libertinage, ils ne leur ont pas souhaité la mort. Si, à l'insu de leurs parents, ils ne sont pas sortis la nuit, pour aller dans de mauvaises sociétés, ou se livrer à des jeux dangereux et criminels. S'ils n'ont pas fait d'imprécations contre leurs parents ; s'ils ne les ont pas gravement injuriés, les qualifiant *de bêtes*, *de fous*, *d'ivrognes*, *de scélérats*, *de voleurs* : ce qu'on ne peut pas aisément excuser de faute grave. N'ont-ils pas contrefait leurs gestes par mépris ? Ne leur ont-ils pas adressé des paroles mortifiantes? S'ils les ont noircis, ils doivent, autant que possible, restituer l'honneur qu'ils leur ont ôté. Ils leur doivent des excuses pour tous les manquements graves ; mais si le confesseur les exigeait toujours pour des manquements légers, ils ne se soumettraient pas ; il suffit donc de le leur conseiller, quand le manquement en vaut la peine ; mais toujours doivent-ils les dédommager par un redoublement de respect.

Quant aux parents, voyez s'ils ne négligent pas l'éducation chrétienne de leurs enfants ; s'ils ont soin de les faire assister aux cathéchismes, à la messe, les jours où elle est d'obligation ; s'ils veillent à ce qu'ils s'approchent exactement des sacrements de pénitence et d'eucharistie ; s'ils ne tolèrent pas dans leurs enfants des fréquentations dangereuses ; s'ils ne ferment pas les yeux sur leurs injustices ; s'ils souffrent qu'ils habitent sous le même toit avec les personnes qu'ils doivent épouser; s'ils ne font point coucher les frères et sœurs dans le même lit : ce qui ne doit pas même se tolérer, à un certain âge entre les enfants du même sexe, à cause des désordres qui peuvent en naître ; s'ils n'ont pas refusé à leurs enfants les aliments ou l'entretien nécessaires ; s'ils les ont contraints de se marier contre leur goût ou leur gré ; s'ils les ont obligés à embrasser un état qui ne leur convenait pas ou dans lequel ils devaient être exposés à se perdre.

Voyez si les maîtres ont repris leurs domestiques de leurs blasphèmes ; s'ils ne se sont point mis en peine de ce qu'ils ne remplissaient pas le devoir pascal, n'assistaient point à la messe, tenaient des discours licencieux surtout en temps de moisson et de vendanges : car ils doivent empêcher les scandales quand ils le peuvent. Voyez si les maîtres de maison ont donné les aliments nécessaires à ceux qui dépendent d'eux ; si les femmes n'ont pas été la cause des blasphèmes de leurs maris, pour leur avoir refusé ce qui leur était dû : ce qui peut d'ailleurs occasionner de grands déréglements. On n'a guère besoin d'interroger là-dessus les femmes vertueuses qui s'accusent suffisamment d'elles-mêmes.

Sur le cinquième commandement, voyez si, vu la haine que l'on avait contre le prochain, on ne lui a pas souhaité de graves dommages ou si l'on s'est réjoui de ceux qu'il a éprouvés. On doit expliquer si l'on a souhaité la mort, la diffamation ou la ruine de son ennemi ; parce que tous ces péchés sont différents. Si l'on a fait des imprécations, est-ce à l'égard des étrangers, ou de ses proches. Il est rare que l'imprécation soit sincère et parte du fond du cœur, quand il est question des proches. Si l'on a outragé quelqu'un devant d'autres, on est obligé de lui en faire réparation, à moins qu'on n'ait été pardonné, ou qu'il n'y ait à craindre que la réparation n'empire le mal. On doit s'excuser en particulier, si l'injure a été secrète. Il est bon de remarquer que les gens du peuple se disent souvent des injures sans conséquence, particulièrement les ouvriers et artisans qui travaillent ensemble. Cependant il faut envisager comme plus sérieuses ces injures quand ceux qui les profèrent en viennent à des particularités et qu'ils désignent les complices d'un délit.

Examinez, sur le même commandement, si l'on n'a point excité la discorde, semé la zizanie par des rapports, si la haine n'a pas porté à se refuser les marques ordinaires d'amitié. L'offensé doit toujours pardonner l'injure et se tenir en garde contre le penchant que l'on a d'agir par esprit de vengeance, quand on croit avoir droit de demander la réparation d'un tort. Celui qui a été victime de l'injustice doit dispenser de la restitution celui qui est tout à fait dans l'impossibilité de le satisfaire ; il ne faudrait pas cependant le contraindre à continuer ses rapports avec celui qui l'a offensé, si celui-ci était connu pour un homme insolent et outrageux, et qu'on eût à craindre de voir recommencer des scènes fâcheuses

Sur le sixième et le neuvième commandement, voyez si l'on s'est arrêté avec pleine advertance et consentement à des sentiments déshonnêtes. Quel en était l'objet? étaient-ce des personnes libres de tout engagement, ou mariées, ou veuves ? Quelle était l'action que l'on avait envie de faire? Il est bon de remarquer que les gens grossiers, qui sont d'ailleurs bien convaincus qu'il y a un plus grand crime dans le stupre ou défloration d'une vierge que dans la simple fornication, n'ont pas même l'idée de tout le mal que renferme l'adultère. Demandez le nombre approximatif des pensées et désirs que l'on peut avoir eus par jour, par semaine, ou par mois; si ces sentiments sont venus à l'occasion de toutes les personnes que l'on a vues, si l'on a occupé plus particulièrement son esprit d'une personne déterminée ; si l'on n'a eu ces pensées qu'en la voyant, quels moyens a-t-on employés pour réussir dans

ses mauvais desseins? Examinez sur les discours obscènes; devant qui les a-t-on tenus? n'ont-ils pas été de nature à scandaliser ou porter au vice ceux qui les ont entendus? étaient-ce des hommes, des femmes, des personnes mariées, des enfants, des adultes? On conçoit que la faute est bien plus grande quand on tient ces propos devant des enfants et de jeunes personnes qu'en présence de gens d'un certain âge. Quel langage a-t-on tenu? a-t-on désigné les choses par leurs noms, je veux dire par ces expressions qui sont comme l'image honteuse du vice? On peut difficilement excuser de péché mortel un pareil langage. A-t-on parlé ainsi par plaisanterie ou dans un moment de colère? Les propos obscènes qui se tiennent dans la vivacité portent moins au mal que ceux qui se débitent par plaisanterie et dans un esprit de licence. Il faut refuser l'absolution à ceux qui tiennent des discours obcènes jusqu'à ce qu'ils se soient corrigés. Voyez si l'on ne s'est pas vanté des vices auxquels on s'est livré. De quel péché s'est-on vanté?

N'a-t-on pas pris plaisir à entendre des discours impurs? les a-t-on empêchés quand on devait espérer pouvoir y réussir? a-t-on pris plaisir à chanter ou à entendre des chansons impures? à lire ou à entendre lire des livres libertins, à voir des statues, des gravures, des images ou représentations licencieuses?

Examinez sur les actions. Quelles sont-elles? Avait-on déjà péché avec la même personne? avait-on souvent désiré le crime avant que de le consommer? Tous les actes interrompus et repris sont de nouveaux péchés à énoncer. S'est-on rendu dans de mauvais lieux? y est-on allé seul ou avec d'autres? a-t-on été témoin des turpitudes d'autrui? les a-t-on rendus témoins des siennes? Quels ont été les attouchements auxquels on s'est livré? étaient-ils de nature à procurer la pollution? s'est-on livré à des péchés contre nature? quels étaient ces péchés? A l'égard des personnes mariées, comme ce sont les maris qui demandent le devoir, il n'y a que les femmes à qui il faille demander si elles l'ont rendu; encore le faut-il faire avec une extrême modestie, leur demandant, par exemple, si elles ont obéi en tout à leurs maris; il ne faut jamais pousser trop loin les interrogations sur cet article, mais répondre avec autant de réserve que d'exactitude quand on est interrogé.

Je n'entre pas dans la question de savoir s'il peut y avoir de la bonne foi dans ceux qui abusent du mariage pour n'avoir pas un si grand nombre d'enfants. La conduite du plus grand nombre des confesseurs ne le suppose pas, et cette bonne foi ne peut être, d'ailleurs, que très-rare. Quand vous croyez devoir interroger sur cet article, n'en venez pas crûment à une interrogation trop claire. Commencez par dire: « Combien avez-vous d'enfants? puis quel est l'âge du dernier? » Si l'on vous dit qu'il a trois ou quatre ans, ajoutez: » La Providence ne vous en a donc point donné depuis ce temps-là? Sur la réponse négative, demandez si l'on n'a rien à se reprocher à cet égard. Si l'on n'a point *fraudé* ou *esquivé*, pour ne pas augmenter le nombre des enfants. Ces expressions sont les plus connues et usitées dans les environs de la capitale. Je n'ai pas besoin de dire que le mari coupable à cet égard ne peut jamais être absous, à moins d'un véritable amendement, étant l'agent principal et l'instrument le plus immédiat du crime. La femme ne peut non plus recevoir l'absolution, tant qu'elle adhère volontiers à cette pratique criminelle; et il faut bien se persuader que le plus grand nombre des femmes sont ici consentantes, et qu'elles sont renfermées dans cet anathème prononcé par le grand Apôtre: *Digni sunt morte, non solum qui ea faciunt, sed etiam qui consentiunt facientibus.* (*Rom.*, I, 32.) La difficulté est de pouvoir bien assigner qui sont celles qu'on peut regarder comme innocentes, lorsqu'elles désapprouvent ce qu'elles n'empêchent pas. Il y en a qui pensent qu'il leur suffit de désapprouver cette action, et que, néanmoins, elles ne doivent pas désobéir à un mari qui commande. C'est le sentiment qu'adopte l'auteur de la conduite des âmes (p. 126), et que paraît avoir suivi Pontas. Cependant le commun des théologiens s'accorde à dire qu'il faut que la femme ait quelques notables inconvénients à craindre dans une résistance absolue pour pouvoir se prêter aux vues d'un mari qu'elle sait devoir abuser criminellement de l'acte conjugal. Ces inconvénients sont incontestablement la brutalité de l'époux, qui prendrait occasion du refus qui lui serait fait pour maltraiter, frapper, menacer une épouse vertueuse et timide. Il y en a qui mettent au même rang la conduite désordonnée, à laquelle se livrerait, à cette occasion, un mari avec d'autres femmes, et même les blasphèmes contre la religion et ses ministres, qui seraient le résultat d'un refus. On peut dire, en général, que tout ce qui trouble notablement la paix d'un ménage, peut déterminer un confesseur à se montrer plus indulgent en pareille circonstance. Je n'oserais pas même condamner un confesseur qui permettrait à une femme, qui n'a pas d'autre moyen pour surmonter une tentation violente, de demander le devoir à un mari qui doit en abuser. Du reste, il ne faut pas s'imaginer qu'on puisse tolérer l'abus en question, dans une femme qui n'aurait d'autre raison, pour s'y prêter, que le danger de mort qui peut résulter de ses couches. C'est ici une raison pour refuser le devoir et non pour en abuser.

Je dirai peu de chose de la danse. On ne peut nier qu'elle ne soit toujours dangereuse, et il serait grandement à désirer qu'elle fût totalement bannie du christianisme. Mais les ecclésiastiques, surtout ceux qui commencent la carrière du saint ministère, doivent beaucoup appréhender d'augmenter le mal par un zèle outré et imprudent. C'est ce qui arrive quand on fait de ce sujet la matière

de ses déclamations en chaire, et quand on ferme la grille du confessionnal aux personnes qui s'accusent d'avoir dansé. De là il arrive que l'on crie contre le pasteur ou le confesseur, on cherche à soulever contre lui toute une paroisse, et bien souvent on n'y réussit que trop. La danse, dont on s'abstenait auparavant, en certain temps de l'année, n'est plus interrompue; et, pour avoir voulu imprudemment faire un bien, il se trouve qu'on a occasionné un très-grand mal. Un ecclésiastique calme et prudent agit autrement : jamais il ne lui échappe, il est vrai, un seul mot qui soit une approbation de la danse; mais on ne l'entend ni en public, ni même, pour l'ordinaire, en particulier se récrier contre elle. Quand on s'accuse d'avoir dansé, il examine avec attention si la danse a été l'occasion de quelque faute notable contre les mœurs, et si elle est, pour la personne qui s'en accuse, une occasion prochaine de péché mortel; dans ce cas, il suit les règles prescrites par la théologie relativement à l'occasion prochaine, et refuse l'absolution jusqu'à ce qu'on s'en soit éloigné, comme il refuserait l'absolution à une personne qui ne mettrait jamais les pieds à la danse, si elle ne voulait pas s'abstenir d'une fréquentation qui lui occasionne des chutes mortelles. Si la danse n'est pas une occasion prochaine de péché mortel : ce que l'on peut et doit croire dans les personnes qui ne s'y rendent que de temps en temps, et qui attestent qu'elles n'y font aucun mal, le confesseur, après avoir fait sentir le danger qu'il y a, en général, de se livrer aux plaisirs du monde, ne refuse pas l'absolution aux personnes qui n'en sont pas indignes. Il s'abstient d'exiger aucune promesse à l'égard de la danse. Seulement il doit déclarer formellement, en particulier, qu'il interdit les danses qui ont lieu habituellement la nuit, et après lesquelles les jeunes personnes sont accompagnées par les jeunes gens; il se montre également opposé et sans tolérance à l'égard de la valse qui par elle-même et de sa nature enfante d'affreux désordres. Il se montre sévère à l'égard des personnes qui courent à toutes les danses, étant bien difficile que cette passion puisse s'allier avec la chasteté.

Sur le septième commandement, examinez si l'on a pris le bien d'autrui; ce que l'on a pris, si le vol a été fait à un seul ou à plusieurs; si ceux qui ont fait de petits vols répétés les ont fait avec l'intention d'arriver à une matière considérable : ce qui serait un péché mortel; mais seulement en ce cas. Il faut plus pour faire une matière considérable dans les petits vols que dans les grands; des théologiens pensent qu'il faut le double. Quand les petits vols sont séparés par un certain laps de temps, par exemple, de deux mois, ils ne se réunissent pas pour faire une matière considérable. Il est difficile de taxer de péché mortel celui qui, dans les pays de vignobles, irait à plusieurs reprises manger des raisins dans une vigne, à moins que, pour l'année, ils ne soient rares et chers. Il en est de même de certains petits vols de comestibles ou boissons que font les domestiques, pourvu que ce ne soient pas des choses extraordinaires et prises en grande quantité; car qui excuserait de péché mortel un domestique qui, plusieurs fois chaque mois, irait prendre à la cave des bouteilles de vin estimé quarante ou cinquante sous la bouteille? On ne doit pas non plus traiter rigoureusement et regarder comme coupables de péché mortel, ceux qui vont, malgré la défense qui en est faite, dans les bois et pâturages communaux : car cette défense est regardée comme purement pénale. Il faut aussi, pour un péché mortel, une quantité plus considérable dans les vols que les enfants font à leurs parents et les femmes à leurs maris. Il est rare qu'on doive les obliger *sub gravi* à la restitution.

Quand l'obligation de restituer est certaine, il faut voir si le pénitent peut restituer, quoique avec quelque inconvénient; s'il peut restituer, il ne faut pas l'absoudre, régulièrement parlant, qu'il n'ait auparavant fait la restitution, à moins qu'on ne le connaisse déjà comme ayant une conscience très-timorée, et qu'on ne puisse compter sur sa promesse comme sur la restitution même. On peut accorder un délai pour la restitution, à ceux qui ne pourraient restituer de suite sans se réduire à une nécessité grave. Cependant le créancier devrait être préféré, si le délai de la restitution le réduisait lui-même à une grave nécessité. Quand la restitution totale est impossible, le débiteur doit restituer petit à petit ou faire quelque ouvrage appréciable ou quelque cadeau au créancier. Ceux qui se sont réunis pour faire un vol de commun accord sont tenus solidairement à la restitution; cependant il n'y aurait pas de solidarité pour celui qui se serait réuni à d'autres après qu'ils avaient déjà arrêté le complot injuste; il ne serait tenu qu'au *prorata* de son vol, ou de l'avantage qu'il a retiré de l'injustice. Il est rarement à propos de faire connaître l'obligation de restituer solidairement à ceux qui ont commis une injustice d'un commun accord. Si l'on ne leur parle que de l'obligation de réparer l'injustice qu'ils ont commise, ils se décident assez aisément à restituer la part qu'ils ont eue dans le vol; si on leur annonce l'obligation de restituer le tout, au défaut des autres, ordinairement ils ne restituent rien.

Quand on connaît celui à qui le tort a été fait, c'est à lui que l'on doit restituer. Quand les recherches que l'on a faites pour le connaître sont infructueuses, on n'est pas, pour cela, dispensé de la restitution; mais elle doit être faite en aumônes ou autres bonnes œuvres, d'après l'avis du confesseur. Lorsque, connaissant celui à qui le tort a été fait, on a pris le parti de restituer aux pauvres ou de faire de bonnes œuvres, on n'est pas exempt de faire une nouvelle restitution à qui de droit, puisque celui qui devait être indemnisé ne l'a pas été. Celui qui,

oubliant le tort qu'il avait fait à quelqu'un, lui a fait, en présent, une restitution équivalente, est dispensé d'une nouvelle restitution, parce qu'il n'aurait pas manqué d'appliquer la restitution à cette fin s'il y avait pensé. Quand on peut prévoir que celui qui ignore l'obligation qu'il aurait de restituer, ne le ferait pas, si on l'en prévenait, il faut s'abstenir prudemment de lui donner cet avis pour ne pas l'exposer à une tentation à laquelle il succomberait probablement. Il ne faut pas inquiéter aujourd'hui ceux qui croient de bonne foi pouvoir retirer l'intérêt légal de leur argent prêté ; mais si l'on est consulté sur la légitimité du taux légal par ceux qui n'ont pas encore placé leur argent de cette manière, sur particulier, il est plus dans l'ordre de les détourner de cette pratique que l'Eglise n'a pas encore autorisée, et qui pourrait n'être pas conforme à l'Evangile.

Sur le huitième commandement, voyez si l'on a enlevé la réputation du prochain par la calomnie ou la médisance ; si le crime que la médisance a dévoilé était déjà public quelque part ; si la diffamation a eu lieu devant une ou plusieurs personnes ; si l'on a divulgué le fait tel qu'on le connaissait soi-même, ou seulement tel qu'on l'avait appris par d'autres. Quand on a calomnié, on est obligé de se rétracter. La médisance est plus difficile à réparer ; cependant il y a obligation de le faire quand on peut : on dira, par exemple : « J'ai parlé trop légèrement de cette personne qui est pleine de bonnes qualités. » On désigne ces qualités. On ne manque pas surtout de faire valoir quelle estime la personne dont on a médit fait de ceux qui avaient entendu la médisance. On s'abstiendrait d'essayer la réparation du tort fait par la médisance, si l'on avait un fondement raisonnable de craindre qu'on ne fît par là revivre des souvenirs éteints. Dans ces cas, on se borne à faire gémir le coupable de sa faute. Communément, si l'on donnait l'absolution avant la réparation, quand elle se doit faire, elle ne se ferait pas du tout ; il faut donc attendre, pour absoudre, que ce devoir soit rempli.

Il est bon de remarquer, quant aux jugements téméraires, qu'on s'en accuse quelquefois sans raison. Ce n'est pas témérité que de juger quand il y a des motifs suffisants pour cela. Il y a même certaines précautions de vigilance qui sont un devoir pour les maîtres, les pères et mères de famille ; on doit prendre garde, par exemple, que les domestiques ne volent pas, que les filles n'aillent pas avec les jeunes gens. Seulement on doit s'abstenir de former des soupçons sans raison.

A l'égard du jeûne, tous les travaux n'en dispensent pas. Les ouvriers y sont tenus quand ils sont un temps assez notable sans travail, et qu'ils ont une nourriture qui leur permet de jeûner ; il n'en serait pas ainsi de ceux qui n'auraient pour aliment et pour breuvage que du pain et de l'eau. Le jeûne ne consiste point à faire deux bons repas, comme quelques-uns se le persuadent, mais dans un seul repas et une collation, à moins qu'il ne soit question de ces pauvres gens très-malheureux, à qui une simple collation ne suffirait pas. Nous sommes dans un siècle où il importe de bien insister sur l'obligation de l'abstinence et du devoir pascal, que si peu de chrétiens accomplissent. Les enfants ne sont pas coupables en manquant à l'abstinence, lorsque, après avoir fait connaître à leurs parents la répugnance qu'ils ont de ne s'y point conformer, on s'obstine à ne vouloir leur donner que des aliments gras. Il en serait de même des domestiques qui ne pourraient trouver des maîtres plus chrétiens. Mais il faut se montrer plus sévère à l'égard des couturières, à qui il est beaucoup plus facile de choisir les maisons, ou qui peuvent travailler chez elles les jours d'abstinence.

Je n'ai présenté, comme on le voit, que le sommaire des interrogations que l'on peut faire sur les commandements de Dieu et de l'Eglise, et cependant il est inutile d'ajouter que toutes ces interrogations ne se font pas à tous ; mais on interroge les uns plus, les autres moins, selon le degré d'intelligence ou d'instruction qu'ils peuvent avoir, selon qu'ils sont plus ou moins timides ou dissimulés. Ce pouvoir nous a été donné par Jésus-Christ, qui nous interrogera un jour nous-mêmes, et examinera jusqu'à nos plus secrètes pensées : *Data est a Domino potestas vobis, et virtus ab Altissimo qui interrogabit opera vestra et cogitationes scrutabitur.* (*Sap.*, VI, 4.)

CONFÉRENCE III

INTERROGATIONS A FAIRE SELON LES DIFFÉRENTS ÉTATS ET CONDITIONS.

Il ne suffit pas toujours de demander aux pénitents s'ils ont manqué aux devoirs de leur état ; cette question devient souvent insignifiante pour eux, si l'on n'en vient pas à des interrogations particulières.

Si vous entendez un prêtre, voyez s'il n'a point trop retardé l'acquit des intentions de messes dont il s'était chargé, si lorsqu'on lui a offert des intentions, il n'a pas demandé plus qu'il n'a été déterminé par la règle ou par l'usage, et cela sous prétexte que l'on avait d'autres messes à acquitter et qu'on ne pouvait se charger d'acquitter de suite les intentions qui étaient offertes, qu'autant qu'elles seraient plus largement rétribuées. Le prêtre n'a-t-il pas avili son ministère ou son caractère, en se livrant à des opérations commerciales et à des calculs d'intérêts mondains, contre cet avis de saint Jérôme : *Nec lucra sæculi in Christi quæras militia?* N'a-t-il pas célébré les saints mystères avec trop de précipitation ? C'est déjà un scandale que de n'y employer qu'un quart d'heure ; y donner moins de temps, même quand il est question des messes de mort, est un péché mortel, au jugement de Benoît XIV, qui veut qu'on emploie au moins dix-huit ou vingt minutes pour une messe basse ;

mais qu'on ne la prolonge pas de plus de demi-heure.

C'est un malheur quand un prêtre a la passion du jeu; examinez si votre pénitent n'a pas à se réformer sur cet article, cédant trop facilement à cet attrait ou avec des séculiers, ou avec des confrères. La fureur du jeu de cartes a de grands inconvénients; il serait à souhaiter que les prêtres ne les connussent pas : aussi plusieurs conciles les ont-ils interdites au clergé. Voyez si votre pénitent ne manque pas à la gravité sacerdotale dans ses paroles ou dans ses manières, cédant trop facilement au plaisir de dire un bon mot, et ne s'observant point assez ou devant les séculiers ou dans la compagnie de ses confrères.

Voyez si un prêtre, pouvant exercer le saint ministère, n'a pas pris le parti d'une vie oisive, sans considérer que Dieu nous demandera compte des âmes au salut desquelles nous pouvions contribuer : *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* (*Ezech.*, III, 20.) Souvent une fausse humilité cache une hideuse paresse. Un homme vraiment humble, selon saint François de Sales, sans mettre sa confiance en lui-même, l'établit toute en son Dieu, et ne craint pas d'entreprendre appuyé sur lui, ce qu'il ne pourrait faire sans lui.

Si vous dirigez un confesseur dont vous suspectez la capacité, examinez s'il étudie, s'il a, tout au moins la science compétente, sans quoi il pécherait mortellement en entendant les confessions. Voyez s'il n'absout pas les pécheurs dans le temps même qu'ils demeurent dans l'occasion prochaine du péché, ou les pécheurs de rechute, à moins qu'ils ne donnent des marques extraordinaires de conversion. Voyez et tâchez de découvrir adroitement, s'il n'a pas, dans la confession, un motif secret de s'attacher humainement les personnes du sexe qu'il dirige; et s'il n'en reçoit pas des présents.

Si c'est un curé, voyez s'il met tout en œuvre pour ramener sa paroisse à l'usage des sacrements, s'il n'a pas d'injustes préventions contre la confession ou la communion fréquente, s'il est zélé pour la réhabilitation des mariages, pour la réconciliation des ennemis, la visite et l'administration de ses malades; s'il ne se borne pas à donner à ceux-ci l'absolution et l'extrême-onction, quand ils sont dans le cas de pouvoir aussi communier. Ce mal que produit la négligence devient commun dans plusieurs localités, malgré les réclamations des supérieurs ecclésiastiques et la doctrine formelle de tous les rituels. Voyez s'il attend à Pâques pour faire communier les personnes pieuses qui sont infirmes et qui désireraient qu'on leur apportât la sainte Eucharistie au moins tous les mois. Visite-t-il ses malades après les avoir administrés, pour les fortifier dans leurs bons sentiments? Instruit-il ses paroissiens comme le prescrit le concile de Trente *assidûment* les jours de dimanche et de fêtes d'obligation, *familièrement*, évitant les discours pompeux et au-dessus des intelligences communes, *utilement* s'attachant aux vérités les plus importantes. Omettre ce devoir un mois de suite et trois mois en réunissant tous les manquements de l'année est un péché mortel, et, en quelques diocèses, une suspense. Ne dédaigne-t-il pas d'apprendre aux ignorants soit au saint tribunal, soit en chaire, les principales vérités de la foi, rougissant d'entrer dans ces explications, comme si elles étaient au-dessous de lui? A-t-il soin d'instruire tous les fidèles sur la nécessité de la contrition et sur les qualités qu'elle doit avoir? Ne néglige-t-il pas l'instruction des enfants? Leur consacre-t-il tout le temps qui est nécessaire pour les préparer à la première communion et à la confirmation? Ne renvoie-t-il pas aux dernières semaines pour les instruire et les confesser, expédiant alors d'une manière scandaleuse ce qui doit être fait consciencieusement et avec la plus grande maturité? Exerce-t-il une vigilance exacte sur les séminaristes de sa paroisse. Lorsqu'ils y viennent passer leurs vacances, les accueille-t-il avec bonté comme un père reçoit ses enfants? Prend-il plaisir à les avoir chez lui, à leur offrir ses conseils et même à leur faire partager de temps en temps ses modestes repas? Encourage-t-il la vocation de ceux qui paraissent bien appelés, ne se laisse-t-il point entraîner par des motifs humains à donner des attestations favorables à ceux dont la conduite n'offre point de sûres garanties pour l'avenir? (Disons ici en passant que les bons et pieux ecclésiastiques ont une espèce de fécondité pour faire éclore et développer les bonnes vocations, tandis que les autres ne produisent rien pour l'Eglise, semblables à des arbres qui épuisent la terre et se couvrant de feuillages, ne donnent jamais de fruits.) Dans son église a-t-il soin de maintenir la propreté et la décence? Ne fait-il pas servir à l'autel des corporaux et des purificatoires dégoûtants, des nappes dont la saleté soulève le cœur, des ornements déchirés et en lambeaux? Edifie-t-il par la décence de son extérieur? ne le voit-on pas au dehors, et quelquefois même dans son église un bonnet sur la tête? N'aperçoit-on pas le hideux pantalon qui forme un si ridicule contraste avec la sainte soutane qu'il porte encore, mais dont il se débarrasse pour le moindre prétexte de voyage? sa chevelure n'est-elle point mondaine? porte-t-il la tonsure? ne laisse-t-il pas descendre jusqu'au menton de ridicules favoris? Sa démarche, ses gestes, sont-ils décents comme il convient à un bon ecclésiastique? Ses paroles sont-elles réservées? Evite-t-il avec soin tous propos grossiers et ces jurons populaires que certains ecclésiastiques laissent échapper quelquefois entre eux par forme de plaisanterie?

Voyez s'il n'a pas à son service, et cela sans autorisation, une personne qui n'ait pas l'âge voulu par les statuts du diocèse. Il n'est pas permis de commencer par prendre une personne qui ait moins de cet âge, et de la gager, se réservant de demander

ensuite l'autorisation de la garder. Les supérieurs sont souvent plus faciles à l'égard de la mère, de la tante, ou même de la nièce. Il faut avouer néanmoins que ce rapprochement peut occasionner et occasionne, pour l'ordinaire, de grands inconvénients. J'en dis autant de la cousine germaine, alors même qu'on serait autorisé à la prendre avec soi. Le confesseur ne doit pas même absoudre la personne qui n'a pas l'âge voulu par les statuts, quand elle est sans autorisation au service d'un ecclésiastique.

Voyez si le prêtre n'a pas assisté aux repas de noces : ce que les supérieurs ne permettent guère qu'au mariage d'un frère, d'une sœur, tout au plus d'une nièce ; encore faut-il que tout s'y passe chrétiennement et décemment.

S'il est question d'une religieuse, voyez si elle n'a pas péché contre la pauvreté, en donnant ou en recevant quelque chose sans permission. Comment s'acquitte-t-elle du saint office, si elle y est tenue ? (Il y a de simples congrégations qui ont un office à réciter; mais qui ne les oblige pas *sub gravi*.) Ne s'est-elle point laissée aller à des attachements trop humains ? Une religieuse qui a renoncé aux engagements du monde est quelquefois assez aveugle pour en contracter qui sont d'autant plus dangereux qu'ils préparent à un double sacrilége. N'a-t-elle point des entrevues trop fréquentes avec son pasteur, ou son directeur ? conversations trop prolongées, plaisanteries trop familières, commerce épistolaire ? Il faut être sévère à interdire toutes ces choses, même en refusant l'absolution, quoiqu'on prétende que tout cela se fait sans aucune intention mauvaise. (Ce seul article démontre la nécessité des confesseurs extraordinaires.) N'a-t-elle pas des sentiments de haine ou de jalousie à l'égard de quelque sœur ? Remarquez en passant que les supérieures sont beaucoup plus répréhensibles que les autres, quand elles laissent s'introduire les abus dans la communauté.

Si vous entendez la confession d'un juge, voyez s'il ne fait point acception des personnes; s'il n'a pas négligé d'acquérir une connaissance suffisante de la cause sur laquelle il devait prononcer.

Le médecin connaît-il son état ? Etudie-t-il ? N'est-ce pas par des considérations humaines qu'il prononce que telle personne doit user des aliments gras, quand les aliments maigres ne pourraient lui nuire ? Essaye-t-il des remèdes dangereux à l'égard de celui dont la vie n'est pas désespérée ? Refuse-t-il de visiter les pauvres par la raison qu'il n'a point d'honoraires à en attendre ? Néglige-t-il d'avertir les malades, quand le danger de leur état exige qu'ils soient administrés ? Il ne peut, sans pécher mortellement, différer cet avertissement jusqu'à ce que le malade ne puisse plus profiter des secours spirituels. N'allègue-t-il pas, sans raison, le précepte de la nécessité pour se permettre, à l'égard des personnes du sexe, des attouchements dangereux ?

Le pharmacien n'a-t-il point fourni de remèdes pour procurer l'avortement ? n'a-t-il pas vendu des remèdes pour d'autres, et à un prix beaucoup plus élevé qu'ils ne valaient? Le marchand n'a-t-il pas trompé dans le poids et la mesure? n'a-t-il pas altéré la qualité des marchandises par des mélanges et autres moyens criminels? N'a-t-il pas vendu au-dessus du prix suprême? Le tailleur n'a-t-il pas travaillé un temps notable les jours de dimanches et de fêtes, sans une raison grave, comme le serait la circonstance d'un deuil ou d'un départ précipité? A-t-il jeûné les jours de jeûne s'il n'a pas eu d'autre raison de dispense que son état? N'a-t-il pas abusé de la confiance de ses commettants, quand ils le chargeaient de l'achat des étoffes, les faisant payer plus cher qu'elles ne lui avaient coûté, à moins que le marchand ne lui ait fait une vraie remise qu'il n'aurait pas faite à tout autre acheteur? S'est-il réservé les pièces sans le consentement des maîtres, à moins que ceux-ci n'aient refusé de lui payer ce qu'ils lui devaient? Les commis qui se chargent de vendre des marchandises à un prix déterminé, ne doivent pas les vendre plus cher, autrement ce surplus ne leur appartiendrait pas. Il en serait autrement s'ils avaient augmenté la valeur des objets par des réparations. Les commis voyageurs ne peuvent rien se réserver des gains qu'ils feraient sur les marchandises, à moins qu'ils n'en soient convenus avec leurs commettants, ou qu'ils n'aient pris les marchandises à leur compte, pour s'en charger à leurs risques et périls. De même, quand on achète pour les autres à moindre prix, on ne peut l'augmenter, sinon en raison des peines extraordinaires et estimables à prix d'argent, que l'on s'est données. Il est d'usage en France que l'on n'inquiète pas les barbiers et perruquiers qui exercent leur état les dimanches et fêtes, à cause du détriment qui résulterait pour eux de la cessation du travail en ces jours, où ils sont ordinairement le plus occupés. Il est fâcheux qu'il y en ait qui soient chargés de la toilette des femmes. Le confesseur doit examiner si ce n'est pas pour eux une occasion prochaine de péché mortel ; car, dans ce cas ils devraient y renoncer à tout prix. On ne peut les dispenser d'assister à la sainte messe les jours de dimanches et de fêtes d'obligation. On ne peut raisonnablement interdire aux charrons de réparer les roues des voitures d'un service public, ni aux maréchaux de ferrer les chevaux de poste. Il y a des états dont il faut autant que possible détourner les fidèles, tels sont les états de cabaretiers, de limonadiers, de maîtres de danse; cependant quand ces états ne sont pas une occasion prochaine de péché mortel, on ne peut pas les interdire sous le refus de l'absolution. Il en est d'autres que l'on doit absolument interdire, comme ceux de comédiens, de ménétriers, de saltimbanques.

Parlons maintenant de l'occasion du péché, et de la rechute, qui sont les deux grands écueils de bien des confesseurs.

L'occasion du péché est ou prochaine ou éloignée. Elle est prochaine quand plus communément elle fait tomber dans le péché ; la même occasion est volontaire quand on peut l'éviter et qu'on s'y expose librement ; elle est nécessaire quand on ne peut l'éviter, ou qu'on ne le peut actuellement sans un grave détriment ou un grand scandale. L'occasion éloignée est celle qui entraîne rarement au péché. L'occasion peut être prochaine *par accident* ou *relativement*, quand elle ne l'est pas pour le commun des hommes, mais pour tel individu qui y succombe ordinairement, ou dont on a lieu de craindre, d'après l'expérience du passé, qu'elle l'entraînera au péché. De même, ce qui peut être occasion prochaine de péché pour la plupart des hommes, peut n'être qu'une occasion éloignée pour un homme pieux et vigilant. C'est s'exposer à l'occasion prochaine du péché que de garder chez soi une personne avec laquelle on a péché souvent ; de se livrer à un jeu quelconque quand on ne le fait presque jamais sans blasphémer ou tromper ; d'aller au cabaret quand, pour l'ordinaire, on s'y enivre, ou qu'on s'y abandonne à des discours, des chansons ou des pensées obscènes. Tous ceux-là, communément, ne peuvent être absous qu'ils n'aient auparavant retranché l'occasion. Il faudrait en dire autant de celui qui pèche toutes les fois qu'il va dans telle maison, ne fût-ce qu'une fois l'an, s'il ne prend l'engagement sérieux de n'y plus aller. On ne pourrait pas même absoudre ceux qui ne pèchent pas dans l'occasion prochaine, quand ils sont, par cette conduite, une occasion de scandale pour les autres. Même décision à l'égard d'une domestique qui connaît sa faiblesse, et qui demeure chez un maître qui cherche à la séduire ; car l'Esprit-Saint a dit : *Qui amat periculum, peribit in illo.* (*Eccli.*, III, 27.) Même décision à l'égard des futurs époux qui, avant leur mariage, se retirent à l'écart et ont des entretiens nocturnes. Généralement, plus le confesseur sera tolérant envers ses pénitents par rapport aux occasions du péché impur, plus il sera cruel envers eux. Dans ces cas, l'indulgence, dit saint Thomas de Villeneuve, est une véritable cruauté. Il ne doit pas aisément se laisser toucher par le spécieux prétexte qu'on allègue presque toujours, que le retranchement de l'occasion prochaine occasionnera du scandale ; le véritable et le grand scandale est bien plutôt de voir un pénitent qui, étant absous, demeure toujours dans l'occasion du péché. Quand il est impossible d'éloigner l'occasion du péché, comme il arrive quand on est en prison et en péril de mort, circonstance où l'on ne peut renvoyer une concubine, on peut absoudre un pénitent qui est bien disposé, quand il promet d'employer tous les moyens qui sont en son pouvoir pour rendre l'occasion éloignée de prochaine qu'elle était. Par exemple, il doit prendre l'engagement d'éviter toute familiarité, de s'abstenir même de regarder la personne qui avait été pour lui une occasion de chute, de se rappeler souvent les jugements de Dieu, de se recommander fréquemment à Dieu, de renouveler souvent, surtout devant l'image du crucifix, la résolution de ne plus pécher et d'éviter l'occasion autant qu'il le pourra. Il est bon, néanmoins, autant que les circonstances peuvent le permettre, de faire subir quelque temps d'épreuve à ces sortes de pénitents, surtout en matière d'impureté. Il est clair que l'on doit toujours refuser l'absolution à ceux qui se trouvent, même *forcément* et *nécessairement*, dans l'occasion prochaine, quand on ne remarque point en eux d'amendement. Distinguons maintenant les habitudinaires et les pécheurs de rechute. Cette distinction est très-importante.

Les habitudinaires sont ceux qui ont contracté l'habitude d'un péché dont ils ne se sont pas encore confessés. Pour être absous, il faut qu'ils joignent à un véritable repentir le ferme propos de prendre tous les moyens pour se corriger. Si l'habitude est déjà enracinée, il faut leur différer l'absolution jusqu'à ce qu'on se soit assuré qu'ils prennent sérieusement les moyens de s'amender ; un certain délai contribue d'ailleurs à leur inspirer plus d'horreur du péché. Pécher cinq fois dans un mois constitue déjà ordinairement une mauvaise habitude, en fait de péché extérieur ; et même, s'il était question de la fornication, de la sodomie, de la bestialité, une seule chute par mois formerait l'habitude criminelle.

Les pécheurs de rechute sont ceux qui retombent, sans aucun amendement, de la même manière, ou presque de la même manière, dans le péché qu'ils avaient déjà confessé. On ne peut pas absoudre ceux-ci quand ils ne donnent que des signes ordinaires de repentir, c'est-à-dire, quand ils se bornent à assurer, dans la confession, qu'ils se repentent et qu'ils ont le bon propos. Les absoudre facilement, malgré leurs rechutes, c'est leur ôter l'horreur du péché, et quelquefois les y endurcir jusqu'à la mort. On peut déjà regarder comme pécheur de rechute celui qui, après la première confession, retombe dans le péché sans aucun amendement, et avec la même facilité qu'autrefois. Quant aux personnes qui retombent toujours dans les mêmes péchés véniels, sans amendement, et sans faire aucun effort pour s'en corriger, il faut leur différer de temps en temps l'absolution, surtout si, dans le nombre de leurs fautes vénielles, il n'y en a aucune dont elles se repentent ; car on ne doit pas absoudre celui qui n'a aucun repentir. Cependant, s'il y avait des raisons pour les faire communier de temps en temps, on se contenterait de les bénir, ou on ne leur donnerait l'absolution qu'après leur avoir fait accuser une faute de leur vie passée dont elles ont une contrition suffisante.

Mais combien de temps faut-il différer l'absolution aux pécheurs de rechute, ou, ce qui est la même chose, combien faut-il

qu'ils demeurent de temps sans retomber, pour qu'on puisse les absoudre sans inquiétude. *Hoc opus, hic labor est.* (*Æneid.*, lib., VI.) Il y a ici deux excès à éviter. Trop de rigueur et trop de relâchement. La rigueur serait d'assujettir le pénitent à une épreuve trop longue pour s'assurer qu'il ne retombera pas. Telle serait la conduite d'un confesseur qui suivrait la doctrine exagérée de Jnénin, en éprouvant ses pénitents pendant six mois ou un an. C'est s'éloigner de l'esprit de l'Eglise et méconnaître la nature du sacrement qui n'est pas seulement un jugement, mais un remède pour les âmes malades. Un mois d'épreuve et de fidélité est déjà un terme notable et auquel il ne faudrait pas assujettir tous les pécheurs, à moins qu'il ne fût question de ces hommes qui ne se présentent qu'à Pâques, et chez qui on remarque toujours les mêmes infidélités graves, sans aucun effort pour les éviter; ou bien de ceux qui sont dans l'occasion prochaine, volontaire et extérieure. Eprouver ceux-ci de huit en quinze jours, et jusqu'à un mois, pourrait n'être pas une rigueur excessive, pourvu qu'on ne commençât pas par leur annoncer qu'ils ne seront pas absous avant tel ou tel temps : ce qui pourrait les décourager. Pour les autres pécheurs de rechute, engagez-les à revenir dans huit ou quinze jours au plus. Si dans cet espace de temps ils ne sont pas retombés, vous les en féliciterez, et pourrez leur promettre l'absolution pour la prochaine confession. Vous les absoudrez même, dès la seconde confession, si la rechute qu'ils ont fait connaître dans la première ne venait que de fragilité, ou s'ils donnent maintenant des signes extraordinaires de repentir : car c'est moins la mesure du temps que de la douleur que Dieu considère. Remarquez bien pourtant que je ne parle pas de ces pécheurs qui veulent continuer à s'exposer à l'occasion prochaine du péché qu'ils peuvent éviter, mais uniquement de ceux qui étaient pécheurs de rechute, et qui ont cessé de retomber. Mais à quels signes peut-on les juger suffisamment disposés à l'absolution?

1° Les larmes sont déjà un témoignage de vrai repentir, particulièrement dans les hommes qui n'en versent presque jamais. Néanmoins les paroles qui paraissent partir du fond du cœur peuvent être un signe encore plus certain de la contrition.

2° C'est bon signe quand on a diminué de beaucoup le nombre de ses chutes, quoique les occasions et les tentations aient été les mêmes; quand on s'est maintenu un temps assez considérable sans retomber, par exemple, vingt ou vingt-cinq jours quoique auparavant on retombât plusieurs fois par semaine, ou encore si la chute du pénitent n'a eu lieu qu'après une vigoureuse résistance; de même encore si l'on a évité le péché mortel longtemps avant la confession.

3° On mérite d'autant plus d'indulgence que l'on a pris plus de soin pour se corriger, évitant de s'exposer, exécutant les choses prescrites par le confesseur, ou bien jeûnant priant, faisant des aumônes pour réussir à se convertir

4° Quand on demande au confesseur des remèdes et de nouveaux moyens pour se corriger et qu'on s'engage à les mettre en œuvre, surtout s'ils n'avaient jamais été suggérés auparavant. Cependant il ne faudrait pas trop se fier à ces promesses, s'il n'y avait pas d'autres signes : car il est bien plus facile de promettre que d'accomplir.

5° Quand le pénitent vient de lui-même se confesser par un mouvement de l'inspiration divine, dans l'unique but de recouvrer la grâce.

6° S'il vient poussé par un mouvement extraordinaire, après un sermon, à la mort d'un ami, ou pénétré de la crainte de quelque fléau, comme d'un tremblement de terre, d'une épidémie, etc.

7° S'il vient accuser des péchés que la honte lui avait toujours fait cacher.

8° Si, avant que de se présenter au confesseur, il a restitué le bien où la réputation du prochain.

9° S'il laisse clairement juger que l'avertissement du confesseur lui a donné une toute autre connaissance et une nouvelle horreur du péché et du danger de sa damnation.

10° S'il montre de l'empressement à recevoir la pénitence, si le repentir suit immédiatement sa faute, s'il fait la protestation de mourir plutôt que de retomber. Tout cela, joint à d'autres signes, peut donner quelque confiance de la conversion du pécheur.

Généralement, toutes les fois que les signes du repentir peuvent faire juger prudemment que la volonté est changée, on peut donner l'absolution. Remarquez que la certitude morale de la conversion et des bonnes dispositions du pénitent, que doit avoir le confesseur, diffère de la certitude physique requise dans les autres sacrements dont la matière est physique. Il suffit donc que le confesseur puisse, sans imprudence, former un jugement probable que son pénitent est disposé, et qu'il ne puisse pas prudemment juger le contraire; autrement on ne pourrait presque jamais absoudre personne : car tous les signes que donne le pénitent ne peuvent que conduire à un jugement plus ou moins favorable. Quoique le blasphème soit un péché plus énorme que beaucoup d'autres, on peut l'absoudre plus facilement que la haine, l'injustice et le vice impur, dont l'habitude est beaucoup plus inhérente dans l'âme et l'inclination plus forte.

Evitons donc le double écueil de trop de facilité et de trop de rigueur. Absoudre indistinctement tout le monde, c'est rendre le sacrement méprisable et apprendre aux pécheurs à faire peu de cas du péché; être trop rigoureux, c'est décourager le pécheur qu'on devait encourager. On trouve peut-être, généralement parlant, trop de facilité pour l'absolution en Allemagne, dans la Suisse et l'Italie, et trop de sévérité en France. Ce-

pendant il peut se trouver des exceptions de trop de rigueur dans les pays qui passent pour être relâchés, comme il y a incontestablement trop de relâchement dans un certain nombre de confesseurs français. Généralement, il faut suivre les opinions les plus douces, quand il est question d'empêcher que le péché ne devienne formel, de matériel qu'il était; et les opinions les plus sévères, quand il s'agit de détruire l'occasion prochaine du péché. Remarquez que dans les mêmes cas où l'on absoudrait un habitudinaire laïque, on n'absoudrait pas pour cela un ordinand ; car il ne suffit pas que ce dernier soit disposé pour le sacrement de pénitence, il doit l'être encore pour le sacrement de l'ordre ; autrement il ne le serait ni pour l'un ni pour l'autre. Celui-là n'est pas digne, par exemple, de monter à l'autel, qui ne fait que sortir de l'état du péché. Le confesseur ne pourrait donc l'absoudre que sous la promesse qu'il ne pensera pas aux saints ordres avant de nouvelles épreuves. Quand, durant les vacances, on entendra la confession d'un séminariste, surtout dans les ordres sacrés, qui est tombé dans le vice impur, régulièrement il ne faut l'absoudre, lors même qu'on le croirait bien disposé, qu'en lui faisant prendre l'engagement de faire connaître sa faute à son confesseur ordinaire en rentrant dans le séminaire. Dans ceux qui aspirent aux saints ordres, il ne faut pas toujours se fier à des marques de componction qui paraissent extraordinaires, ni compter infailliblement sur l'effet que paraît avoir produit une retraite. Toutes ces marques de sensibilité peuvent naître de l'appréhension que l'on a d'être rejeté. Il faut donc, dans ces cas, s'occuper bien plus des intérêts de l'Eglise que de l'intérêt particulier et des désirs de son pénitent : et c'est défendre la cause de l'Eglise que de retarder l'ordination de celui qui ne fait que sortir de l'habitude du péché. Faute de cette précaution, disent les saints, l'Eglise a les plus grands maux à souffrir de la part de ceux qui devaient contribuer à la guérison de ses plaies.

CONFÉRENCE IV.

CIRCONSTANCES RELATIVES AUX DIFFÉRENTES SITUATIONS DES PÉNITENTS.

Il est plus rare qu'autrefois de trouver des personnes sous le poids des censures ecclésiastiques, soit parce qu'on n'encourt que les censures qui sont dûment promulguées, et qu'il y a maintenant plus de raison que jamais de ne pas publier des censures qui seraient encourues par les simples fidèles : ce qui excite la risée et les blasphèmes des impies, soit que les prélats, pour d'autres raisons importantes, dans des temps si difficiles, n'aient pas jugé à propos de renouveler celles que l'on publiait autrefois au prône, et dont la plupart doivent être regardées comme tombées en désuétude. Quoi qu'il en soit, ces formules de publications, qui se trouvent encore dans les rituels de certains diocèses, ne doivent pas être énoncées sans que le prélat ait été consulté, et je doute fort qu'aucun évêque y donnât son consentement. Cependant, comme il pourrait se trouver parmi vos pénitents, surtout s'ils sont ecclésiastiques, des hommes assujettis aux censures, soit générales de l'Eglise, soit particulières à un diocèse, il est clair qu'en qualité de confesseurs vous devez les connaître, et qu'il ne vous est pas permis d'ignorer la conduite à tenir en pareil cas. Si l'évêque s'est réservé l'absolution des censures qu'a encourues votre pénitent, il est sûr que vous ne pouvez pas l'en relever, à moins d'un pouvoir *ad hoc*, malgré ces mots qui se trouvent dans la formule de l'absolution : *Ab omni vinculo excommunicationis, suspensionis et interdicti*, qui ne peuvent regarder que les censures non réservées.

Il en est de même des cas réservés si le pouvoir d'en absoudre ne vous a pas été accordé: il est donc nécessaire en pareil cas de bien connaître et les choses réservées, et l'étendue comme les limites de vos pouvoirs, afin de ne pas vous exposer à exercer un ministère invalide, mais de recourir promptement à qui de droit, ou pour obtenir les autorisations dont vous avez besoin, ou pour vous instruire de la conduite que vous avez à tenir. Quand les cas réservés au pape sont occultes, l'évêque diocésain peut en absoudre ou déléguer qui il juge à propos pour cela. Dans le danger de mort, tout prêtre peut absoudre des cas réservés et censures quelconques au pénitent qu'il suppose bien disposé ; on ne peut pas absoudre de l'hérésie sans se faire autoriser pour cela par l'autorité légitime. Il est pourtant assez généralement d'usage en France que l'on absolve les jansénistes, sans recourir même à l'évêque diocésain, lorsqu'on les trouve bien disposés. Comme, en pareil cas, l'hérésie est quelquefois assez difficile à discerner, surtout dans les gens d'une médiocre instruction, qui s'obstinent à se dire catholiques, je pense que nosseigneurs les évêques ne manqueraient pas de s'expliquer s'ils restreignaient à cet égard les pouvoirs des confesseurs. Je croirais que ceux-ci ne devraient pas se croire également autorisés à absoudre les anticoncordataires qui sont dans une dissidence beaucoup plus ouverte. Mais comme il est des diocèses où il s'en trouve très-peu, c'est à l'évêque à décider si l'on doit exiger d'eux, avant de les réconcilier à l'Eglise, une abjuration publique, pour réparer le scandale qu'ils ont donné. Je ne vois pas qu'on puisse dispenser de cette abjuration les prêtres de la secte Châtel ; mais les simples fidèles qui leur ont adhéré n'ont pas encore un rang assez établi parmi les sectes séparées de l'Eglise pour qu'on les y oblige. Ce sont, pour la plupart, des gens d'une stupide ignorance que la curiosité y attire plutôt qu'une détermination réelle de ne plus appartenir à la véritable Eglise. J'en dirais autant de ceux qui ont adhéré aux saint-simoniens comme disciples ; mais le

nombre de ces fous est, jusqu'ici très-petit.

S'il se présentait à vous un protestant demandant sincèrement à se réconcilier à l'Eglise, prenez tout le temps qui est nécessaire pour le bien instruire, le fortifier dans la connaissance des vérités de la foi, et dissiper tous les préjugés qu'on avait cherché à lui inspirer dans sa secte contre la sainte Eglise. Pendant ce temps-là, demandez à l'autorité ecclésiastique qu'elle autorise, vous, ou tout autre prêtre, pour recevoir l'abjuration publique. Vous avez aussi besoin d'un pouvoir particulier pour entendre la confession de ce nouveau prosélyte. La confession peut précéder de longtemps l'abjuration; mais vous ne devez donner l'absolution sacramentelle au saint tribunal, qu'après avoir reçu l'abjuration publique et donné l'absolution des censures dans le for extérieur. Cette abjuration se fait ordinairement un jour de dimanche ou de fête après la grand'messe ou les vêpres, selon la marche indiquée par le pontifical romain. Si un hérétique ne se convertit qu'à l'heure de la mort, un ecclésiastique qui n'a pas le temps de demander des pouvoirs, a le droit d'entendre sa confession et de l'absoudre, après lui avoir fait abjurer en particulier son hérésie; il est à propos même, dans ce cas d'extrémité, d'avoir, si faire se peut, des témoins de l'abjuration que fait le malade. S'il se remet et qu'il ait été connu publiquement pour protestant dans l'endroit, c'est aux supérieurs ecclésiastiques à décider s'il est à propos de l'engager à une abjuration publique, outre l'abjuration particulière.

Il faut se tenir en garde contre la mauvaise foi de certaines personnes vagabondes qui vont en divers lieux, et demandent à abjurer l'hérésie, dans l'unique but de tromper les esprits crédules et de se procurer des secours. Il y en a qui sont venus faire abjuration en six ou huit endroits différents. Il en est de même de ceux qui demandent le baptême, prétendant avoir vécu jusque-là dans l'infidélité.

Si, à l'époque de la première communion, ou dans toute autre circonstance, il se présente à vous une personne adulte dont rien n'atteste le baptême, il faut se faire autoriser par les supérieurs ecclésiastiques à la baptiser sous condition, et selon la forme indiquée par le rituel romain pour les adultes; mais auparavant il faut que le sujet soit suffisamment instruit. On peut, dans le même temps qu'on l'instruit, la confesser, quand ce ne serait que pour la disposer à l'attrition qui est nécessaire, ne fût-ce que pour recevoir avec fruit le saint baptême; mais s'il y a du doute qu'elle n'ait pas été baptisée, on ne doit lui donner l'absolution qu'après le baptême qui est la porte de tous les autres sacrements. Il est assez d'usage en France maintenant de rebaptiser sous condition, même les hérétiques; non que le baptême des hérétiques soit invalide, mais parce qu'on a reconnu que beaucoup d'entre eux n'appliquaient plus la matière à la forme, trempant à peine l'extrémité du doigt dans l'eau et le secouant en l'air sur la tête de l'enfant, sans se mettre en peine si l'eau y tombait.

Procurer l'avortement à soi-même ou à d'autres est un cas réservé dans tous les diocèses. Dans le droit, tout ecclésiastique qui, par action ou par conseil est la cause d'un avortement, peut bien être absous par son évêque, ou par tout autre prêtre à qui l'évêque a communiqué ses pouvoirs, de l'excommunication qu'il avait encourue pour ce crime, si le *fetus* était animé; mais pour l'irrégularité qu'il a encourue en faisant périr un *fetus* animé, il n'y a que le souverain-pontife qui puisse l'en relever et le maintenir dans son poste, et il faut bien remarquer que quand il accorde cette grâce, il y a ordinairement cette clause : *Firma inhabilitate ad quæcunque alia beneficia.* En sorte qu'il ne pourrait être changé de paroisse sans une nouvelle autorisation du souverain pontife, on sans que la demande n'en fût exprimée dans la première supplique adressée à la pénitencerie. Le *fetus* est animé, s'il est mâle, après quarante jours, et, s'il est femelle, après quatre-vingt jours. Un laïque qui a procuré l'avortement d'un *fetus* animé est inhabile aux saints ordres et irrégulier. Quand on demande dispense pour cette espèce d'irrégularité, il est nécessaire d'exprimer si le coupable était père du *fetus* qu'on a fait périr. Tels sont les dispositions qui résultent de la bulle de Grégoire XIV, et qui a modéré beaucoup une précédente bulle de Sixte V. *Voy.* Ferraris, au mot *Abortus.*

Remarquez que celui qui ignore qu'une censure a été portée par le pape ne saurait l'encourir, non plus que la réserve qui y est attachée, parce que les cas réservés au pape le sont principalement à cause de la censure; mais ceux qui ignorent la censure portée par l'évêque, n'en sont pas moins assujettis au cas réservé qui restreint les pouvoirs du confesseur. Un péché réservé au pape, continue toujours à l'être, lors même qu'on l'a confessé à celui qui pouvait en absoudre, si la confession qu'on a faite a été invalide ou sacrilége. Cette décision s'applique surtout au temps du jubilé, puisque le pape ne prétend pas favoriser ceux qui ne reçoivent le sacrement que pour le profaner. Mais s'il s'agit des péchés réservés à l'évêque et que la confession ait été faite de bonne foi à un prêtre ayant pouvoir d'absoudre des cas réservés, la réserve est levée quoique la confession soit invalide. (*Code des conf.*, p. 222, 223.)

Lors même que les ordonnances particulières des diocèses ne prescriraient pas aux personnes de l'un ou de l'autre sexe qui ont été sollicitées à des actions honteuses par leurs confesseurs de dénoncer ceux-ci à l'autorité ecclésiastique, il y a toujours une loi naturelle qui les y oblige, lors même qu'on serait sûr de la conversion sincère des solliciteurs. Mais il faut procéder ici avec maturité, et bien s'assurer avant tout qu'il y a eu réellement sollicitation, car il ne manque pas d'exemples qui attestent que les

ecclésiastiques les plus purs ont été accusés, malgré leur innocence, d'avoir sollicité au crime. Aussi le pape Benoît XIV avait-il frappé d'excommunication ceux qui se rendaient coupables de cette atroce calomnie. Régulièrement, c'est le pénitent lui-même qui doit révéler aux supérieurs ecclésiastiques le confesseur qui aurait pris occasion de la confession pour le solliciter à l'impureté. Celui qui entend la confession de la personne sollicitée ne doit pas lui demander le nom du précédent confesseur qui avait cherché à l'entraîner dans le crime. Il faut même strictement lui interdire de le désigner en confession, puisqu'il ne doit être connu que des supérieurs ecclésiastiques. Si le pénitent est trop éloigné pour venir leur faire sa déclaration ou qu'il n'ait pas le courage de la faire de vive voix, il doit la faire par un écrit cacheté que le dernier confesseur envoie aux supérieurs dans une lettre où il atteste que la personne anonyme qui la fait paraît mériter créance. Si le pénitent ne sait pas écrire, il peut faire écrire par quelqu'un le nom et la qualité du sollicitant sur un petit papier que l'on cachète et que le dernier confesseur envoie aux supérieurs, en annonçant que le nom renfermé dans le papier cacheté est celui d'un sollicitant. Si cependant le pénitent priait instamment le dernier confesseur de recevoir lui-même la déclaration, et de la faire aux supérieurs pour éviter tous les dangers d'une autre manière d'agir, je pense, qu'à la rigueur celui-ci pourrait s'en charger, à moins qu'il ne fût le confesseur du prêtre coupable. Si le pénitent ne veut consentir à aucune révélation, il faut consulter les supérieurs sur la conduite à tenir envers lui.

La même loi naturelle obligerait aussi de révéler aux supérieurs la conduite corrompue et criminelle d'un séminariste qui aurait la prétention de parvenir aux saints ordres, ou qui y serait déjà initié : car pour quelle autre fin l'Eglise prescrit-elle que l'on fasse des publications?

Deux mots sur les empêchements du mariage. Si vous découvrez dans la confession que celui qui se dispose à recevoir le sacrement de mariage est lié par un empêchement de consanguinité ou de parenté spirituelle, ou d'affinité licite, ou d'honnêteté publique, vous devez obliger le pénitent à dénoncer l'empêchement, ou à en solliciter la dispense. Si c'est un empêchement d'affinité résultant d'une conjonction illicite avec la propre parente consanguine de la future épouse, l'empêchement ne passe pas le deuxième degré, et, il n'existe qu'autant que la conjonction criminelle ait été consommée : *Cum seminatione perfecta intra vas ;* ce qu'il faut bien remarquer. Voyez aussi s'il n'y a pas empêchement de crime, c'est-à-dire si l'on a fait mourir l'un des époux : *utraque parte conspirante*, ou s'il y a eu homicide avec adultère, ou adultère avec promesse de mariage, ou mariage attenté, pendant l'existence d'un autre mariage. Dans ces derniers cas, l'empêchement est toujours occulte, et l'on doit obtenir dispense de la pénitencerie. Il en est de même si le pénitent est lié par un empêchement de vœu ou de religion.

Remarquez bien que toutes les fois que l'on recourt à la pénitencerie, ou même à l'évêque, quand il dispense les mêmes cas, il ne faut jamais exprimer les vrais noms des personnes, mais des noms insignifiants, comme *Titius*, *Manlius*, *Titia*, *Manlia*, *Sempronia*. Dans certains cas rares où il y aurait cause urgente de scandale, de rixe ou de diffamation imminente, et qu'on n'a pas le temps de recourir à la pénitencerie, l'évêque peut accorder la même dispense. Si le pénitent avait déjà contracté un mariage invalide à cause d'un empêchement dirimant, ou si l'empêchement provient d'une conjonction illicite, et qu'il soit dans un degré où l'évêque ne puisse pas dispenser, il faut toujours recourir au pape, à moins que les parties, ou du moins l'une d'elles, ayant contracté dans la bonne foi, le recours au souverain pontife ne soit sujet à de graves inconvénients. Si les parties ont contracté dans la mauvaise foi et dans un degré qui passe les pouvoirs de l'évêque, celui-ci ne dispense pas. Si l'empêchement naît d'une conjonction illicite ou du crime, et que le pénitent soit dans la bonne foi ; si, d'un autre côté, on ne pouvait lui faire connaître l'empêchement, sans qu'il en résultât un péril de mort, de scandale ou d'incontinence, il ne faut pas lui découvrir l'empêchement, sinon après qu'on a obtenu la dispense, et s'occuper ensuite des moyens prudents de réhabiliter le mariage. Dans ce cas, le mariage ayant déjà été célébré en face de l'Eglise, quoique invalidement, il n'est pas nécessaire, pour le réhabiliter, de recourir à la présence du curé et des témoins; mais il faut que le consentement des parties soit renouvelé, ce qui n'est pas sans difficulté quand il n'y a qu'une partie qui a connaissance de l'empêchement L'époux qui le connaît pourrait dire à l'autre : Il y a une circonstance qui a rendu notre mariage invalide, renouvelons notre consentement ; ou bien, quand je me suis marié, je n'ai pas donné un vrai consentement ; je ne serai tranquille que quand nous l'aurons renouvelé ensemble l'un et l'autre. Mais, si l'on avait de bonnes raisons pour appréhender que cette ouverture ne réussît pas et ne pût produire que de graves inconvénients, il y a des théologiens qui pensent que, la dispense étant obtenue, il suffirait rigoureusement que la personne qui connaît l'empêchement renouvelât en secret son consentement.

Si le pénitent avait un empêchement seulement prohibitif qui ne lui permît pas de demander le devoir conjugal à raison d'une conjonction illicite avec une parente consanguine de sa femme jusqu'au deuxième degré, il faudra obtenir de l'évêque, si on ne l'avait pas encore, la faculté de rendre ce droit perdu. Il y a des théologiens qui pensent que cet empêchement ne se contracte pas, si l'on ignore, à cet égard, la loi ecclé-

siastique. Dès lors il y aurait bien peu de gens qui s'y trouveraient engagés, puisque presque tous l'ignorent. Cet empêchement ne se contracte pas quand on pèche avec ses propres parents, quoique le péché soit plus énorme. Quant à l'empêchement d'impuissance, je crois que, quoiqu'en dise M. Bouvier, le plus grand nombre des chrétiens ignorent qu'il annule le mariage. En conséquence, je serais d'avis, quand on le découvre, qu'on laissât les pénitents dans la bonne foi où on les trouve, surtout maintenant où il y aurait de si graves inconvénients, pour l'ordinaire, à faire connaître une pareille nullité.

Quand le prêtre exécute la dispense au saint tribunal, il peut user de cette formule : *Et insuper auctoritate mihi concessa, dispenso tecum super impedimento primi* vel *secundi*, vel *primi et secundi gradus, proveniente ex copula illicita a te habita cum sorore mulieris cum qua contraxisti* (aut *cum qua contrahere intendis*), *ut matrimonium cum illa rursus contrahere possis, renovato consensu, et prolem, si quam suscipies* (vel *suscepisti*), *legitimam declaro, in nomine Patris*, etc. Si l'on dispense du vœu de chasteté, on pourra dire : *Item votum castitatis quod emisisti, ut valeas matrimonium contrahere, et illo uti in opera quæ tibi præscripsi dispensando commuto, in nomine Patris*, etc. Si l'on dispense quelqu'un qui s'est marié malgré le vœu de chasteté, on pourra dire : *Item non obstante castitatis voto quod emisisti, ut in matrimonio remanere, et debitum conjugale exigere possis, auctoritate apostolica tecum dispenso, in nomine Patris*, etc. On pourrait avoir ces petites formules et quelques autres dans un petit tiroir du confessionnal. Je crois pourtant qu'elles ne sont pas tellement indispensables qu'on ne puisse atteindre le même but en annonçant tout simplement à son pénitent que, en vertu des pouvoirs qu'on a reçus, on lui accorde la dispense de l'empêchement dont il était lié.

Venons maintenant à la conduite que doit tenir le confesseur à l'égard des enfants, des jeunes gens et des jeunes personnes. Les ecclésiastiques, et spécialement les curés, ne doivent rien négliger pour que les enfants soient instruits de bonne heure des principales vérités de la religion. Nous avons en France un grand avantage sur d'autres nations, à cause du soin particulier que l'on met parmi nous à préparer les enfants à la première communion. Il serait bon de confesser les petits enfants une ou deux fois par an, depuis l'âge de sept ans jusqu'à dix, quatre fois par an jusqu'à douze, et tous les mois de l'année qui précède leur première communion. Les principales questions que l'on peut adresser aux enfants sont celles-ci : n'ont-ils pas précédemment caché quelque péché? manqué de faire la prière le matin et le soir? proféré quelque blasphème? manqué d'assister à la messe les jours d'obligation? l'ont-ils mal entendue? ont-ils travaillé les jours défendus? désobéi et fait insulte à leurs parents, ou en face ou en arrière? fait contre eux des imprécations? Il faut les interroger avec prudence sur le sixième commandement, pour ne pas leur apprendre ce qu'ils ignorent; partir de leurs réponses pour avancer un peu plus dans les interrogations. Mais il vaut mieux rester en arrière que de s'exposer à faire des questions imprudentes et dangereuses. Un enfant s'accusait d'avoir commis le péché de la chair avec sa sœur pendant que ses parents étaient à la messe; le confesseur, sans laisser paraître l'interprétation que l'on pouvait donner à ces paroles, lui demanda comment cela s'était passé ; l'enfant répondit qu'ils avaient pris, lui et sa sœur, de la viande qui cuisait sur le feu, et qu'ainsi ils avaient commis le péché de la chair. Le confesseur se borna à lui dire que c'était là un péché de gourmandise. Un autre enfant s'accusait d'avoir fait des attouchements déshonnêtes sur son frère, à qui il avait simplement donné un coup sur le derrière.

Voyez s'ils n'ont pas fait quelques petits larcins, et faites-leur restituer ce qu'ils ont pris hors de la maison paternelle, pour leur inspirer plus d'horreur pour le vol. N'ont-ils pas lancé des pierres sur leurs camarades ou sur d'autres? N'ont-ils pas maltraité les animaux par pur plaisir? Cela décèle un mauvais fonds. Les confesseurs pourraient et devraient quelquefois absoudre les enfants avant la première communion, après les y avoir disposés; mais ils craignent de se donner la peine qui serait indispensable, soit pour bien connaître leur intérieur soit pour les exciter au repentir : ils trouvent bien moins d'embarras à les laisser tels qu'ils sont, au risque de leur laisser prendre une marche dont ils ne se départiront, peut-être jamais. Je sais bien que saint Charles Borromée dit en parlant des enfants : *Raro absolvendi, quia raro contriti;* mais il y a de la différence entre ne les absoudre que rarement et ne les absoudre jamais. Il paraît qu'en Italie on ne fait pas grande difficulté d'absoudre les petits enfants quand ils ont la raison. Je pense qu'on n'y manque guère au temps pascal. Du reste, il est grandement à désirer que l'on revienne à une pratique contraire à l'usage trop généralement suivi en France, car il est sûr qu'un enfant pourrait être souvent favorisé du bienfait de l'absolution, et surtout un an ou deux avant la première communion; pourquoi donc l'en priver s'il en est digne? mais alors il faut le préparer avec soin à recevoir cette grâce. Dites-lui, par exemple : Mon petit ami, n'aimez-vous pas le bon Dieu qui est si bon, qui vous a créé, qui vous conserve la vie, et qui est mort pour vous? C'est lui que vous avez offensé, et cependant il est si bon qu'il est tout disposé à vous pardonner, si vous êtes bien fâché de lui avoir déplu. Ayez donc confiance qu'il vous accordera votre pardon; mais pour cela il faut que vous ayez une grande douleur de l'avoir offensé. Qu'en pensez-vous, mon enfant, n'avez-vous pas bien eu tort de faire ce que vous

avez fait? N'en avez-vous pas bien du chagrin? Mon Dieu! je ne veux plus mériter l'enfer; je ne veux plus vous offenser; pardonnez-moi et accordez-moi la grâce de ne plus vous offenser mortellement à l'avenir.

Il ne faut pas donner de grosses ni de longues pénitences aux petits enfants : ils y manqueraient. Engagez-les à faire au plutôt la pénitence que vous leur donnez; dites-leur, par exemple, d'aller en sortant du confessional, réciter à telle chapelle cinq *Pater* et cinq *Ave* en français, avec les actes des vertus théologales, et de le faire encore pendant deux ou trois jours après leur confession. Il est bon d'ajouter souvent la récitation des actes à la pénitence que l'on impose : cela accoutume à les réciter. Inspirez-leur de bonne heure une grande dévotion envers Marie. Conseillez-leur de réciter trois fois par jour l'*Angelus* au son de la cloche, et d'ajouter à la fin ces mots : *O Marie, ma bonne mère, obtenez-moi la grâce de ne jamais tomber dans le péché mortel*; dites-leur d'invoquer souvent leur bon ange.

Il faut tenir à ce que les petits enfants, quand ils viennent se confesser, observent avec soin tout ce que le cathéchisme prescrit pour se bien confesser et suivent, avec exactitude les formules qui y sont indiquées. Veillez à ce qu'ils fassent, comme il faut, le signe de la croix; faites-le leur recommencer quand il n'a pas été bien fait; dites leur de joindre les mains, de tenir les yeux baissés et la tête tournée vers l'image du crucifix qui doit être devant eux, et non pas tournée de votre côté, sinon autant qu'il est nécessaire pour que vous puissiez les bien entendre. C'est une bonne chose d'avoir au confessionnal une petite provision d'images destinées à être données aux enfants, comme de petits imprimés qui renferment les actes et l'énoncé des principales vérités que l'on distribue aux grandes personnes : cela édifie et inspire du respect pour la confession, et de la confiance à l'égard du confesseur. Quand vous avez entendu un enfant pour la première fois, dites-lui, en lui donnant une image : Gardez avec soin cette image, pour vous souvenir de votre première confession; vous prierez votre mère de vous la placer dans un endroit où vous puissiez allez prier de temps en temps.

Quant à la confession des enfants qui se préparent à la première communion, je me bornerai à dire qu'il ne paraît pas à propos de renvoyer leur confession générale à la dernière semaine. Ils la feront avec plus de fruit un mois ou cinq semaines avant la première communion. On les partagera pour la semaine, en en confessant, suivant le nombre, six ou huit chaque jour; ou bien on en fera venir tant le matin, par exemple, les garçons, et tant de petites filles à telle heure de l'après-dîner : car il est à propos de les confesser séparément. Ainsi les enfants ne seront pas entassés, le confesseur pourra les entendre sans se fatiguer la tete, et sans s'exposer à faire tout très-imparfaitement, pour vouloir tout expédier en un seul jour. Avertissez l'enfant que de ce que l'on entend sa confession générale, il ne s'ensuit pas pour cela qu'il doive faire sa première communion. On pourrait, quelques jours avant la première communion, absoudre ceux des enfants dont on est le plus sûr, se réservant de renouveler l'absolution la veille de la première communion, où on doit la donner aux autres. Ce jour-là on fera bien de les réunir avant que de les confesser, de conseiller à tous en général de demander pardon à leurs parents, sans leur en faire une obligation stricte; de leur recommander (ce que l'on a dû faire souvent) de dire avec sincérité les péchés qu'ils n'auraient pas eu encore le courage d'accuser, de s'exciter à la contrition, de la demander à Dieu par l'intercession de leur bonne mère la très-sainte Vierge, et de leur bon ange gardien. On leur recommandera aussi d'être bien attentifs à la pénitence extraordinaire qui leur sera imposée, et au temps pendant lequel ils auront à la faire.

Quand un enfant, la veille ou le jour même de sa première communion, découvre un ou plusieurs péchés dont il n'avait pas osé encore faire l'aveu, il faut accueillir cet aveu avec des marques de satisfaction, et lui demander s'il n'a pas encore sur la conscience des fautes qu'il n'a pas eu le courage de faire connaître; il n'est pas juste de punir sa sincérité, quoique tardive, par le refus de l'absolution et le délai de la première communion, surtout si la faute qu'il accuse, ou l'habitude qu'il fait connaître, ont eu lieu il y a déjà un certain temps, et que l'enfant paraisse s'en être sincèrement corrigé. Il faut avoir égard aussi à la timidité naturelle de cet âge, qui est peut-être la seule, ou du moins la principale cause de son silence passé. Il y a plus de difficulté si l'enfant a continué sa mauvaise habitude dans le péché mortel jusqu'à ce moment, particulièrement si plusieurs autres raisons viennent se réunir pour faire penser qu'il n'a réservé ses aveux à la dernière confession que pour n'être pas renvoyé, si l'on avait eu ordinairement à se plaindre de sa tenue dans le lieu saint, de son audace et de sa négligence. Dans ce cas, on lui suggère quelques prétextes de s'éloigner adroitement, et on lui promet qu'on ne tardera pas à l'admettre à la première communion, si sa conduite à l'avenir répond à la démarche qu'il vient de faire. Il est certain pourtant que, même dans ce cas, si l'enfant donnait des marques sincères d'un véritable repentir, et qu'on pût raisonnablement croire qu'il a les dispositions rigoureusement requises, on pourrait encore l'absoudre et le laisser aller à la table sainte. Si le prêtre que vient trouver l'enfant le jour de la première communion n'est pas son confesseur ordinaire, parce que celui-ci est à l'autel, tout autre ecclésiastique présent peut faire ce que le confesseur ordinaire ferait à sa

place, et comme, en pareil cas, le strict précepte de l'intégrité de la confession n'oblige pas, il se contentera, avant que de l'absoudre, s'il l'en juge digne, de lui faire dire rapidement quelques-unes des fautes les plus graves de sa vie passée, lui recommandant d'aller au plus tôt réparer les défauts de cette confession précipitée. Il lui donnera avant de l'absoudre une petite pénitence à faire dans la journée. Il est bon de remarquer que la raison qui porte quelquefois les enfants à dissimuler leurs péchés est la crainte excessive que le confesseur leur a inspirée par un ton trop froid ou trop sévère.

Examinez de près et attentivement, surtout à l'époque de la première communion, les enfants qui montrent de l'inclination et des dispositions pour l'état ecclésiastique. Voyez si leur vie est exemplaire, s'ils sont plus modestes, moins ardents pour les amusements que les autres, moins paresseux, plus paisibles, plus éloignés des mauvaises compagnies, plus respectueux pour les prêtres; s'ils montrent quelques dispositions pour l'oraison, s'ils aiment les sacrements, les choses saintes, les cérémonies de l'Eglise; s'ils ont mené une vie chaste et pure, ou s'ils regrettent amèrement les fautes qui leur seraient échappées sur cet article. Généralement, ne donnez pas d'espérance à ceux qui n'embrasseraient cette vocation que comme un métier qui donne à vivre, ni à ceux qui ont eu de longues habitudes solitaires d'impureté; mais surtout à ceux qui ont souvent péché avec d'autres, et qui, pensant à se convertir, s'imaginent aussitôt qu'ils doivent se faire prêtres. Craignez tout quand ils se sont fréquemment livrés à l'inceste, la sodomie, la bestialité. Tôt ou tard ils reviennent à leurs anciens excès. Je sais qu'on peut citer des exemples rares et extraordinaires qui sont, sur ce point, une heureuse exception; mais, en fait de vocation, ce ne sont pas les exceptions auxquelles on doit s'attacher; il faut suivre les routes communes, et consulter plutôt l'avantage de l'Eglise que de s'exposer aux égarements d'un homme qui peut la déshonorer, et qui juge imprudemment de son avenir par ses dispositions présentes. Je ne saurais trop le dire, car rien n'est plus vrai : prononcez, sans balancer, qu'un homme n'a point de vocation, lors même qu'il paraît avoir de la piété, quand il n'a pas un grand amour pour le travail : *Voca operarios*, dit le saint Evangile; *messis quidem multa, operarii autem pauci : rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam. (Matth.*, IX, 37.) Ne laissez rien espérer non plus aux esprits bouchés et ineptes : le Seigneur ne les appelle pas, car s'il repousse ceux qui rejettent la science, il ne repousse pas moins ceux qu'il n'a pas jugé rendre propres à l'acquérir.

Quant aux jeunes personnes qui se croient appelées à la vie religieuse, voyez si cet attrait vient réellement de Dieu. Elles ne doivent pas croire que cette vocation est la leur, généralement parlant, quand elles n'ont qu'une santé faible et languissante; mais surtout quand elles ont un esprit remuant, tracassier, excessivement jaloux, incapables de se plier à l'humilité et à l'obéissance. Ce sont de pareilles têtes qui portent partout où elles vont le trouble et l'inquiétude; mais il est souvent trop tard d'y remédier quand une fois elles ont mis le pied dans une communauté; ou si, après un certain temps d'épreuve, on est forcé de les éloigner, elles se déchaînent avec si peu de ménagement contre la maison qui les avait d'abord reçues, qu'elles peuvent considérablement lui nuire, en détournant d'autres personnes bien appelées de suivre l'attrait que Dieu leur avait donné pour elle. S'il en est qui aspirent à un institut sans clôture, prenez garde qu'elles ne soient pas trop susceptibles d'attachements humains : car au lieu de donner leur cœur à Jésus-Christ, elles le donneraient peut-être bien plus facilement à certains ecclésiastiques légers et imprudents, pour qui elles deviendraient un piége. Si une personne pieuse vous consulte à l'égard de cette vocation, ne faites pas comme quelques ecclésiastiques qui en détournent des âmes qui peuvent y être réellement appelées, et cela sous prétexte de conserver dans la paroisse un modèle d'édification et de ferveur. A plus forte raison, n'imitez pas ces prêtres qui ne sont jamais plus éloquents et énergiques que quand il s'agit de montrer leur dédain contre une vocation que Jésus-Christ, saint Paul et les Pères élèvent beaucoup au-dessus du mariage. Pour vous, ne trahissez pas la cause de la perfection en éloignant de ses sentiers les cœurs fidèles qui y aspirent. Bornez-vous à faire connaître sans détours comme sans exagération les peines et les obligations de la vie religieuse, ne dissimulant pas ce que l'on a à souffrir d'un assujettissement perpétuel aux règles, à l'obéissance, aux pratiques de l'institut, et surtout la violence qu'il faut se faire quelquefois jusqu'à la mort pour vivre avec des caractères souvent difficiles; car la vertu même n'est pas sans défauts. Ne soyez pas non plus comme ces ecclésiastiques qui, sans attendre les marques de la vocation céleste, poussent toutes les personnes pieuses indistinctement à la vie religieuse : c'est une belle vocation sans doute; mais, par là même que c'est une vocation, il est clair qu'il faut y être appelé.

Soyez extrêmement difficile à permettre qu'une jeune personne qui vit encore dans le monde fasse le vœu de chasteté perpétuelle. Vous pourrez néanmoins le permettre avec fruit pour quinze jours ou un mois, et quelquefois d'une fête de la sainte Vierge à une autre, toujours avec défense expresse de le faire pour plus longtemps. Si, après plusieurs années d'épreuve, vous avez tout lieu de croire que ce serait opposer une barrière à l'Esprit-Saint que d'empêcher plus longtemps que cette personne se consacre au Seigneur par un vœu perpétuel, si, d'ailleurs, vous avez un juste fondement de croire qu'il n'y a rien à craindre de la part

d'une âme qui jusqu'ici s'est montrée constamment fidèle et supérieure à tous les dangers et à toutes les attaques, vous pourrez enfin autoriser le vœu de chasteté pour toute la vie, après en avoir bien fait sentir l'importance et les engagements. Vous en fixerez le jour à une fête de Notre-Seigneur ou de la très-sainte Vierge, et elle fera le vœu dans le temps que vous lui aurez indiqué et selon la forme que vous lui aurez tracée.

Ne souffrez pas que les personnes pieuses vous fassent à vous-mêmes le vœu d'obéissance; c'est dire, à plus forte raison, que vous devez être bien éloigné de le suggérer. Si vous cédiez enfin à de vives instances qui vous seraient faites à cet égard, ce ne devrait être tout au plus que pour quelques jours. Ne permettez jamais, et cette règle doit être sans exception, qu'on s'interdise de prendre des conseils ailleurs qu'auprès de vous. On doit également condamner les confesseurs qui font prendre aux personnes qui s'adressent à eux l'engagement qu'elles ne choisiront point d'autres guides : c'est vouloir interdire à l'Esprit-Saint d'indiquer un autre confesseur. On sait combien saint François de Sales condamna cette conduite dans le directeur de sainte Chantal.

Quant aux jeunes gens et jeunes personnes que Dieu appelle au mariage, qui est la vocation commune des chrétiens, prévenez-les, et en chaire et au confessionnal, des conséquences de ce saint état pour le temps et pour l'éternité. Si à l'époque du mariage vous avez affaire à des gens sans foi et sans mœurs, l'expérience ne vous a que trop appris combien peu vous aviez à en espérer. Ils ne se présentent ordinairement que la veille ou même le jour de leurs noces; encore ne les verriez-vous pas, s'ils pouvaient s'en dispenser. Dites-leur avec bonté combien vous avez de la peine de ne pouvoir les réconcilier avec Dieu dans un moment où ses grâces leur seraient si nécessaires; mais ne leur parlez pas de la profanation du sacrement : cet avertissement ne servirait qu'à les rendre plus répréhensibles sans les faire reculer pour cela; ne les engagez pas non plus à ne se pas présenter à la bénédiction nuptiale : ce qui pourrait vous jeter avec eux dans un embarras dont il serait difficile de se tirer; bornez-vous à leur donner de bons et solides conseils; invitez-les à commencer au moins, dès cette époque, à bien observer les commandements de Dieu et de l'Eglise, à se conserver mutuellement une fidélité réciproque, à élever chrétiennement les enfants que Dieu pourrait leur donner, et à se représenter le plus tôt qu'ils pourront au tribunal de la pénitence. Faites en sorte qu'ils soient du moins contents de vos avis et qu'ils se retirent édifiés. On en a vu changer, à cette époque, se montrer, d'un jour à l'autre, dignes de la grâce de l'absolution : certes, en pareil cas, il ne faudrait pas la leur refuser. Si vous avez affaire à des jeunes gens pieux, et dont la conduite a toujours été chrétienne, il vous sera doux de les absoudre et même de les envoyer à la table sainte avant qu'ils se présentent à l'autel pour recevoir la bénédiction nuptiale. Vous ne vous serez pas contentés, après qu'ils auront reçu l'absolution, de les instruire au confessionnal sur les principaux devoirs de leur état, vous leur ferez connaître encore les principales fautes qu'ils doivent éviter dans le mariage; vous leur direz que sa fin est entre autres d'avoir des enfants, et les engagerez à ne point en abuser, comme tant d'autres, par une défiance criminelle à l'égard de la divine Providence; vous leur ferez connaître, dans les termes les plus convenables, ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, sans donner pour mortel ce qui n'est que véniel, comme font certains ecclésiastiques aussi ignorants qu'imprudents, qui conduisent en enfer ceux qui ne seraient allés qu'en purgatoire. Vous leur recommanderez bien, mais surtout à la future épouse, de ne s'entretenir jamais avec personne du dehors de ce qui se passe dans le mariage; vous les engagerez à ne point agir dans le doute si une action est bonne ou mauvaise, mais à s'éclaircir au plus tôt de leurs incertitudes au tribunal de la pénitence.

Finissons par quelques avis sur les scrupuleux. 1° Leur plus important, et souvent leur unique remède, après la prière, c'est l'obéissance. Persuadez-leur donc d'obéir au confesseur toutes les fois qu'une chose n'est pas évidemment péché : *Qui vos audit, me audit*, a dit Jésus-Christ. (*Luc.*, X, 16.) Tous les saints et les docteurs sont unanimes dans l'enseignement de cette doctrine; 2° dites-leur de n'avoir point d'autre scrupule que celui de ne point obéir à celui que Dieu leur a donné pour guide; que c'est là surtout que se trouve le plus grand danger pour eux, danger de perdre la paix, la dévotion, les moyens d'avancer dans la piété et quelquefois l'esprit, la santé et l'âme même. On a vu des scrupuleux en venir jusqu'à cet excès que de se donner la mort ou s'abandonner à tous les vices. Contentons-nous, disait saint François de Sales, de savoir que nous sommes dans le bon chemin sur l'assurance qu'on nous en donne; jamais un homme obéissant ne s'est perdu. C'est orgueil, disait saint Jean de la Croix, de ne pas s'en tenir aux décisions du confesseur; 3° rappelez-leur la confiance que nous devons avoir en la bonté d'un Dieu qui a bien voulu sacrifier sa vie pour nous, et en sa divine mère qui est si puissante et si tendre. On peut être sûr de son salut quand on a recours à Jésus et à Marie. Interdisez aux scrupuleux les livres qui renferment des vérités terribles; ne souffrez pas qu'ils aient des rapports avec d'autres scrupuleux, et ne leur permettez pas d'aller entendre certaines prédications qui ne seraient propres qu'à les troubler.

Qu'ils ne s'examinent jamais sur ce qui est de nature à les tourmenter. Prononcez hardiment que les peines qui les tiennent dans l'anxiété ne sont que des pensées involontaires. Quand ils ne sont pas plus que

certains d'avoir péché mortellement, jugez en toute confiance qu'ils ne sont pas aussi coupables qu'ils veulent bien le dire; car une âme qui a tant d'horreur du péché mortel ne lui donne pas entrée sans l'apercevoir bien clairement. (P. Alvarez.) Défendez-leur quelquefois de s'accuser de pareilles pensées, quand ils ne peuvent pas faire serment qu'ils y ont consenti. Conduisez-les par des règles générales, et jamais par des règles particulières; car quand on leur énonce une règle particulière, ils ne veulent jamais se bien persuader qu'on peut leur en faire l'application, parce qu'ils se croient dans un cas différent de celui pour lequel la règle a été faite. Ne leur permettez pas de recommencer leurs confessions générales, ni de revenir sur les circonstances qu'ils craignent de n'avoir pas suffisamment expliquées, ou sur les péchés qu'ils ne peuvent jurer n'avoir pas accusé. Soyez fermes sur cet article jusqu'à les priver de la communion s'ils ne veulent pas obéir. Ayez de la douceur à l'égard de leurs personnes, et de la rigidité sur l'article de l'obéissance qui est pour eux l'ancre salutaire qui doit les sauver du naufrage, les préserver de la folie et de tous ses vices. Dites-leur d'agir sans crainte toutes les fois qu'ils n'ont pas la certitude que ce qu'ils font est péché. Ils doivent mépriser les craintes qui leur viennent à ce sujet.

CONFÉRENCE V.

CONDUITE A TENIR A L'ÉGARD DES PERSONNES PIEUSES.

Voyez si ces personnes se font quelque violence pour se corriger des fautes légères, comme sont les impatiences, les vanités, les distractions volontaires. La violence qu'elles se font vous prouve qu'elles sont tombées plutôt par fragilité que par défaut de douleur. Au contraire, si leurs chutes sont fréquentes et qu'elles ne se fassent aucune violence pour surmonter leurs mauvaises habitudes, jugez qu'elles manquaient de contrition quand elles ont confessé ces fautes. Ne paraissez jamais tenir à la direction de telles ou telles personnes pieuses, surtout des personnes du sexe, et n'imitez pas ces directeurs qui ont toujours comme des filets tendus pour prendre une même espèce de proie, qui sont plus empressés de se composer un troupeau de jeunes et brillantes philothées que de faire des progrès dans les voies de Dieu. Ils se vantent, dans l'occasion, de confesser ce qu'il y a de mieux composé dans l'endroit. Esprits rétrécis qui se croient d'habiles directeurs parce qu'ils ne rougissent pas de mendier la direction; esprits jaloux qui envient à d'autres ce que leur astuce n'a pu encore envahir; esprits charnels qui font servir la religion à se donner une satisfaction toute humaine. Nous verrons, au jugement de Dieu, ces hommes qui voulaient être exclusivement dépositaires de certaines confiances, et qui, tout en se faisant gloire de leur clientèle, voulaient qu'on les regardât comme des apôtres, qu'on les plaignît de leurs peines, tandis qu'ils laissaient à d'autres le soin de rechercher les grands pécheurs à convertir, les gens grossiers à ramener, les ignorants et les idiots à instruire? Hommes privilégiés, à leur propre jugement, qui n'étaient pas faits pour s'occuper du soin des aveugles, des boiteux, des pauvres, des ouvriers et des simples. Jésus-Christ n'a pas été un modèle digne d'eux; il leur en faut d'autres plus assaisonnés à leur orgueil; ils les vont chercher dans la secte des scribes et des pharisiens. De grâce, Messieurs, ne marchez pas sur leurs traces. Prenez ce que Dieu vous envoie, et si vous devez aller au-devant des pécheurs, dirigez-vous du même côté que celui qui a dit: *Evangelizare pauperibus misit me Dominus.* A moins que vous n'ayez affaire avec des scrupuleux, ne défendez jamais à vos pénitents, mais surtout à vos pénitentes, de s'adresser à un autre confesseur que vous, ainsi que je l'ai dit déjà ailleurs. Ne leur manifestez pas de la peine de ce qu'elles s'y sont adressées; laissez plutôt voir que vous en êtes satisfaits. Ne dites rien, sans une absolue nécessité, des défauts des confesseurs ou directeurs qui vous ont précédés; excusez-les plutôt s'ils se sont trompés dans leur direction.

Quand une personne est dirigée par un confesseur vertueux, ne la recevez pas sans une raison importante et urgente: il n'en résulterait que de la dissipation, des troubles, et souvent du scandale. Ce n'est pas une raison de changer de confesseur parce que l'on ressent pour lui une grande répugnance, et qu'on n'éprouve pas une confiance sensible pour les avis qu'on en reçoit: Car, dit sainte Thérèse, c'est souvent là une tentation du démon. Les femmes ne voudraient avoir que des confesseurs onctueux; ils ne sont pas pourtant toujours les plus utiles pour elles. Si cependant, ajoute sainte Thérèse, le confesseur était un homme enclin à la vanité, changez-le: car un homme vain rendra vaines les personnes qu'il dirige. L'ignorance d'un confesseur, si elle était incontestable, serait encore un motif suffisant pour en changer. Au reste, de ce que l'on ne quitte pas son confesseur, il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse consulter, dans ses doutes, des directeurs éclairés: cela est même quelquefois indispensable, suivant sainte Thérèse. N'ayez point de partialité pour les personnes que vous dirigez; je conviens que certaines âmes demandent plus de soins ou d'assistance; mais on sait bien distinguer cette assistance de cet attachement humain qui fait qu'on se prodigue pour certaines personnes que l'on aime, et qu'on néglige ou dédaigne les autres pour lesquelles on a une répugnance naturelle. Il est bon, au reste, de réserver les personnes à qui l'on doit plus de soins à un temps qui n'est enlevé à personne autre.

Parlez toujours à voix très-basse, lors même que c'est à des personnes pieuses

que vous donnez vos avis au confessionnal.

Quand vous voyez une âme qui habituellement vit dans un heureux éloignement du péché mortel, ne négligez rien pour la faire avancer dans les voies de la perfection et du saint amour; faites-lui comprendre combien Dieu mérite d'être aimé, et la reconnaissance qui est due à Jésus-Christ qui nous a aimés jusqu'à mourir pour nous; le danger qu'il y a pour une âme de résister à Dieu quand il l'appelle à la perfection. Tâchez avant tout de la porter au saint exercice de l'oraison, c'est le moyen le plus sûr de la préserver du péché et de la défendre contre les piéges du démon. Enseignez-lui d'abord une méthode aisée de la faire (94). On vous objectera, peut-être, qu'on n'en est pas capable; mais insistez pour que l'on commence; et encouragez par des félicitations les premiers efforts. Ne prescrivez pas d'abord un temps considérable pour l'oraison; mais un quart d'heure ou vingt minutes. Si la personne que vous invitez à vaquer à ce saint exercice prétendait n'en avoir pas le temps, convenez avec elle d'un temps déterminé de recueillement, le matin ou le soir, quand ce serait un temps où elle serait forcée de s'occuper d'autres choses. La méditation des grandes vérités est très-utile pour les commençants, pourvu qu'on la termine toujours par des actes qui excitent la confiance. Il est très-avantageux pour tout le monde de s'appliquer à la méditation de la passion de Jésus-Christ. Les bons livres sont aussi d'un grand secours pour les personnes qui savent lire : dites-leur de s'arrêter à ce qui les touche et les frappe davantage, de s'exercer par des actes de la volonté. Demandez de temps en temps si l'on a fait oraison, et comment on s'en est acquitté. Recommandez qu'on vous annonce toujours en commençant la confession, si l'on a fait oraison, ou si on y a manqué. Oh! que d'âmes seraient arrachées à l'enfer par le moyen de l'oraison, si les confesseurs se donnaient la peine de les y former! Le démon n'a plus de prise sur une âme d'oraison, tant qu'elle n'abandonne pas ce saint exercice. Ne paraissez pas néanmoins faire un trop grand cas des personnes qui font oraison, quand elles sont à vos pieds, de peur qu'elles n'en conçoivent des sentiments d'amour-propre. Généralement, il est dangereux d'avoir soi-même une trop haute estime de ses pénitents et pénitentes : ce qui ne vient souvent que de préoccupation ou d'ignorance.

Portez à l'oraison les âmes désolées. Après les premières douceurs qui inondent une âme qui revient sincèrement à Dieu, arrivent enfin les amertumes et les peines; le Seigneur, en tarissant la source des consolations, a en vue qu'on le cherche uniquement lui-même et pour lui-même. Mais une once d'oraison, au milieu de ces désolations, vaut mieux que cent livres au milieu des consolations. C'est la réflexion de saint François de Sales.

Je ne parlerai pas ici de la contemplation et de ses différents degrés, des extases, des visions, des révélations : il faut se tenir en garde contre les illusions que l'on prend ou qu'on veut faire prendre quelquefois pour ces faveurs, ordinairement très-rares. Au reste, outre les œuvres de sainte Thérèse, il y a plusieurs autres livres qui en parlent assez au long. Mais il n'est pas hors de propos de dire quelque chose de la mortification corporelle.

Il est bon de remarquer que quand une âme commence à faire des progrès dans les voies spirituelles et qu'elle y goûte les premières consolations, elle se sent ordinairement portée avec ardeur à faire usage des cilices, des disciplines, et à se livrer aux jeûnes et aux macérations de divers genres. Le directeur prudent arrêtera l'excès de ce zèle naissant, autrement, quand le temps des aridités et des dégoûts viendra, l'âme n'éprouvant plus comme autrefois une ferveur sensible, abandonnera non-seulement la mortification, mais l'oraison et la vie intérieure, comme n'y étant nullement propre. D'ailleurs, si l'on n'arrête pas, si l'on ne modère pas cette ardeur de mortification dans son principe, les âmes qui s'y livrent ruineront, en très-peu de temps, leurs forces et leur santé, et seront ensuite obligées d'abandonner tous leurs pieux exercices. Appliquez-vous donc, d'abord, à fortifier en elles l'esprit intérieur; puis, suivant que le permettront la santé, les occupations et la ferveur, vous consentirez aux mortifications corporelles que vous jugerez prudemment pouvoir leur convenir. Vous n'imiterez ni ces confesseurs qui font consister tout l'avancement spirituel dans les macérations extérieures de tous les genres, ni ces directeurs, beaucoup plus nombreux encore, qui jugeant, d'après leur lâcheté personnelle, toutes les mortifications corporelles inutiles, bornent uniquement la perfection à la mortification intérieure. Il faut bien qu'ils soient dans l'erreur, puisqu'il n'y a pas un saint qui n'ait exercé de grandes mortifications sur son corps. Formez d'abord les âmes à la mortification intérieure des passions, à la bonne heure! mais ne vous élevez pas plus contre les mortifications corporelles que contre la dévotion; car, dit saint Paul, *ceux qui sont à Jésus-Christ ont mortifié leur chair avec leurs vices et leurs désirs déréglés.* (*Galat.*, V, 24.) Il ne faudrait pas croire celui qui prétendrait qu'on doit rejeter les mortifications corporelles, alors même qu'il ferait des miracles, suivant saint Jean de la Croix. Mais l'obéissance doit toujours régler toutes

(94) Le mot *adoration* renferme les initiales qui peuvent indiquer une marche à suivre: *a*, application au sujet d'oraison : *d*, discours, raisonnement sur les différents points de l'oraison ; *o*, oraisons jaculatoires et fréquentes ; *r*, repentir ou reconnaissance ; *a*, actes divers de foi, de confiance, d'humilité ; *t*, tranquillité d'âme dans les sécheresses, ennuis, etc.; *i*, intention ferme de profiter et d'avancer ; *o*, objet déterminé de ses résolutions.

les mortifications, autrement, ajoute cet habile maître de la vie spirituelle, on avance plus dans les vices que dans les vertus. Mais, quelques instances que l'on vous fasse, accordez peu de ces pénitences dans le commencement. Ce sera, si vous le voulez, une discipline par semaine, dont vous bornerez le temps à la récitation d'un *De profundis*, ou tout au plus d'un *Miserere*. La discipline prise sur le haut des reins affaiblit la poitrine et la vue : ne la permettez pas de cette manière. Ayez soin de dire qu'on doit la renvoyer de quelques jours dans les temps d'indisposition. Il ne faut pas, généralement parlant, prescrire ces mortifications aux religieuses qui y sont déjà tenues par les règlements de la communauté, ni se rendre facilement à leurs désirs quand elles demandent qu'on les autorise à en faire davantage. Ne permettez pas le cilice et la haire aux personnes d'une complexion faible et délicate. Vous pourrez insensiblement autoriser quelque chose de plus et des exercices plus fréquents à raison des progrès de l'âme; mais agissez toujours en cela avec discrétion, et préférez rester en arrière que d'exposer la santé. Ecoutez toujours avec calme et de sangfroid les personnes qui vous parlent des mortifications corporelles; ne paraissez ni en être surpris, ni en faire cas, ni les dédaigner. On peut dans l'occasion néanmoins, et surtout quand on craint que les pénitents ne se livrent à quelque sentiment d'amour-propre, à l'occasion de leurs mortifications, leur faire sentir que ces mortifications ne sont rien en comparaison de celles de Jésus-Christ et des saints, que d'ailleurs les macérations n'ont de prix devant Dieu qu'à raison des sentiments d'humilité et de repentir qui les accompagnent. Si l'on voyait que certaines âmes prissent de ce pieux exercice occasion de s'estimer davantage, il faudrait le leur interdire absolument, comme on l'interdit à ceux chez qui il excite les révoltes de la chair. Je n'ai pas besoin de dire que chacun de ceux à qui la mortification corporelle est jugée avantageuse doit l'exercer seul, lui-même sur son propre corps, et avec le plus de décence et de modestie qu'il est possible. Le recours à une main étrangère est tellement contre l'ordre qu'on ne doit pas même laisser soupçonner à qui que ce soit qu'on fait de ces mortifications. Les instruments qui y servent, comme les traces qui en peuvent rester, doivent être soigneusement soustraits à tous les regards. Il y a d'étranges bizarreries dans la perversité que le démon inspire et dans toutes les tentations qu'il suggère; mais je ne sais s'il en fut jamais de plus ridicule et de plus funeste que celle du trop fameux Jean Labadie qui, après avoir été l'ami de l'abbé de Saint-Cyran, se fit calviniste. Ce cœur perverti avait la hideuse manie de discipliner lui-même ses pénitentes. Le même goût de dépravation se manifesta dans le janséniste Creuvé (95), que le cardinal de Bissy obligea pour cela à sortir de son diocèse, quoique depuis vingt-deux ans, il fût théologal de la cathédrale de Meaux, et plût à Dieu que nous n'eussions pas reconnu le même travers dans quelques mystiques de notre siècle. Saint Paul fait une réflexion qui revient bien à ce sujet : *Ejusmodi pseudoapostoli sunt operarii subdoli, transfigurantes se in apostolos Christi. Et non mirum : ipse enim Satanas transfigurat se in angelum lucis; non est ergo magnum si ministri ejus transfigurentur velut ministri justitiæ; quorum finis erit secundum opera eorum.* (II *Cor.*, II, 14, 15.)

La mortification de la gourmandise est très-utile : attachez-vous à la faire pratiquer, et préférez-la, dans l'occasion, à tout autre. On peut mortifier sa gourmandise sans jeûner. *Celui qui ne sait pas réprimer sa bouche*, disait saint Philippe de Néri, *n'arrivera jamais à la perfection.*

Ne consentez jamais à ce que l'on se prive du sommeil dont on a besoin; cela serait tout à la fois nuisible au corps et à l'âme. La tête souffre de cette privation de sommeil, et l'on devient ensuite incapable de l'oraison et des autres exercices spirituels.

Il est des mortifications que l'on peut toujours faire sans la permission du confesseur, comme de voir et d'entendre des choses curieuses; de s'accoutumer à parler peu; de s'accommoder des mets mal apprêtés ou qui répugnent au goût, sans nuire à la santé; de se réjouir quand on se voit privé de certaines choses dont on aurait besoin; de ne pas se plaindre de l'intempérie des saisons, des mépris, des persécutions, des souffrances corporelles auxquels on ne peut remédier.

Il faut édifier par la pratique des œuvres communes, et cacher les mortifications comme les vertus et les grâces extraordinaires.

Terminons par quelques réflexions sur l'usage fréquent des sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

La confession de tous les huit jours et même de tous les quinze jours peut déjà être regardée comme fréquente, non-seulement pour les âmes pieuses qui vivent dans le monde, mais encore pour celles qui vivent en communauté, surtout dans les villes considérables, et depuis que les ecclésiastiques, réduits à un beaucoup plus petit nombre qu'autrefois, sont obligés de se partager en différentes occupations dont quelques-unes souffriraient, si, à part certaines circonstances, ils consentaient à entendre les personnes pieuses deux ou trois fois par semaine. Il est même quelquefois plus avantageux pour certaines personnes de se disposer par leurs propres actes à la commu-

(95) Il est l'auteur des *instructions sur les sacrements de pénitence et d'Eucharistie*, où l'on trouve de bonnes choses mêlées à des principes très-inexacts. Cet ouvrage est dédié à la duchesse de Longueville. Il le fit à 24 ans.

nion que de recourir trop fréquemment à la confession. C'était le sentiment du pieux et célèbre Thaulère. Ceci assurément ne veut pas dire que la confession plus fréquente n'est pas très-utile; loin de nous une opinion qui irait contre la décision formelle du saint concile de Trente; mais, en déclarant que la confession de tous les quinze jours est déjà une confession fréquente, nous croyons pouvoir dire que les âmes pieuses doivent s'en contenter, quand les pasteurs et directeurs des âmes ne peuvent, sans inconvénient, les recevoir plus souvent. Car on ne peut disconvenir qu'il y a certaines âmes indiscrètes qui semblent ne pas comprendre qu'un confesseur, mais surtout un pasteur, se doivent à tous: *Sapientibus et insipientibus debitor sum.* (*Rom.*, I, 69.)

Quant à la communion en général, je n'ai pas besoin de dire que les pasteurs ne doivent la refuser à aucun de leurs paroissiens qui la leur demandent raisonnablement, à moins que ce ne fussent des pécheurs publics,

A l'égard de la communion fréquente, disons d'abord qu'un confesseur ne peut en conscience en éloigner ceux qui en sont dignes. Il peut se faire que quelques confesseurs ne soient pas sans reproche sur ce point par trop d'indulgence; mais il faut avouer que c'est le plus petit nombre. On en voit beaucoup plus qui pèchent en cela par trop de sévérité ou de négligence. Etablissons donc en peu de mots quelques principes qui paraissent sûrs.

La communion fréquente, dit Benoît XIV, n'est pas pour ceux qui tombent souvent dans le péché mortel, et ne font pas les efforts qu'ils doivent pour se corriger. Il en serait de même de la communion très-fréquente pour ceux qui ne renoncent pas à l'affection pour le péché véniel, n'ayant aucun désir d'en sortir. Que l'on accorde, de temps en temps, la communion à ceux qui sont en péril de tomber dans le péché mortel, afin de leur donner des forces pour résister, à la bonne heure; mais c'est bien assez que l'on tolère une communion par semaine aux personnes qui se livrent au péché véniel sans amendement et sans désir de se corriger, N'adoptez pas, pour cela, le principe de ceux qui éloignent de la communion fréquente, par cela seul qu'elle est fréquente, puisque c'est une obligation pour les pasteurs et confesseurs d'y porter les fidèles, comme le dit le cathéchisme du concile de Trente. Qui osera nier que les saints Pères ne soient tous unanimes à exhorter les fidèles à la communion fréquente? Il fut enjoint aux pasteurs du IIe concile de Milan de recommander aux fidèles la fréquente communion, et l'on y prescrivit aux évêques de sévir avec rigueur contre ceux qui oseraient semer une doctrine contraire. Il faut, sans doute, des dispositions convenables pour communier souvent, et surtout tous les jours: qui à jamais osé dire le contraire sans encourir les anathèmes de l'Eglise? Mais que pour communier, même tous les jours, il faille être aussi saint que Jésus-Christ ou la sainte Vierge: qui serait assez téméraire ou assez blasphémateur pour le prétendre? Demandez à celui qui aspire à une communion très-fréquente qu'il se dépouille de l'affection aux péchés véniels; rien de si juste; mais supposer qu'il a toujours cette affection aux péchés véniels parce qu'il en commet fréquemment: rien de si inexact.

Suivant la réflexion de saint Thomas, si quelqu'un reconnaît par son expérience que l'usage même quotidien de la sainte communion augmente en lui la ferveur du saint amour sans que son respect pour cet adorable sacrement éprouve de diminution, il ne doit pas être privé de ce bienfait. Le P. Avila ne craignait pas de dire que c'était faire l'office du démon que de condamner ceux qui sont à l'usage de la communion fréquente.

Une marque que l'on a de l'attachement au péché véniel, c'est lorsque après l'avoir commis on n'en ressent point de douleur, et qu'on n'a point de désir de s'en corriger. Mais si, immédiatement après sa faute, on est comme percé par une pointe intérieure qui pénètre l'âme, si l'on soupire avec sincérité après son amendement, c'est une preuve que le cœur n'y est pas attaché.

Du reste, il ne serait pas dans l'ordre que le confesseur mît la communion à une distance très-éloignée, sous prétexte de l'attachement au péché véniel: car, par ce moyen, l'âme irait en s'affaiblissant, et finirait peut-être par se livrer au péché mortel. Un délai de quinze jours est donc plus que suffisant en pareil cas; et il pourrait être même trop long pour les personnes qui vivent en communauté. Plût à Dieu qu'une rigidité hors de saison et contraire à l'esprit de l'Eglise ne portât pas certains confesseurs à éloigner de la fréquente communion des personnes qui en sont dignes! Jésus-Christ serait beaucoup plus aimé; on verrait la ferveur et la piété prendre tous les jours de nouveaux accroissements; mais, généralement parlant, les confesseurs qui n'ont pas de piété sont ennemis de la communion fréquente. Il en est de même de ceux qui se sont fait une piété à leur mode, et qui, par caractère, sont âpres et durs: rarement ils supposent la piété ailleurs qu'en eux-mêmes.

Concluons qu'un confesseur ne peut rien faire de mieux que de multiplier insensiblement les communions des personnes qui en profitent. Conseillez-leur de prolonger leur action de grâces aussi longtemps que leur position pourra le leur permettre. Invitez-les à renvoyer leur communion à un autre jour, quand elles ne peuvent pas consacrer à leur action de grâces un temps convenable. Donnons-leur nous-mêmes ici l'exemple, Messieurs: car il n'est rien de plus déplorable que de voir tant d'ecclésiastiques qui n'ont presque rien à faire, et qui ne veulent pas s'assujettir à passer un simple quart d'heure employé à remercier Jésus-Christ après la sainte messe, tandis qu'ils

perdent tant de précieux moments dans la journée. Après la communion, disait sainte Thérèse, Jésus-Christ est dans l'âme comme sur un trône de miséricorde, lui disant avec bonté : *Que voulez-vous que je fasse pour vous?* Aussi ne me déciderai-je pas aisément à adopter la méthode de certains ecclésiastiques qui font communier en cachette les personnes pieuses sans entendre de messe. Elles communient à la hâte et s'en vont de même, pour n'être pas vues : ce qui n'est guère, ce me semble, respectueux envers Jésus-Christ. Invitons aussi fréquemment les âmes pieuses à la communion spirituelle, qui renferme de très-grands avantages.

CONFÉRENCE VI.

AUTRES AVIS AUX CONFESSEURS.

Les confesseurs font bien de s'opposer, par tous les moyens de persuasion qui sont en leur pouvoir, à ce que les personnes du sexe, surtout quand elles sont dans un âge où les passions commencent à exercer un certain empire, reçoivent des hommes ou des jeunes gens des leçons de lecture, d'écriture ou autre chose. A plus forte raison doit-il être interdit à des séminaristes et à des prêtres de se montrer obligeants sur cet article. Il ne leur convient pas de se constituer les maîtres de grammaire ou de géographie des jeunes personnes qui sont dans des maisons d'éducation. S'il est édifiant de voir les personnes du sexe se réunir les dimanches et fêtes chez quelque fille ou femme pieuse pour y prendre leur récréation, il ne faut pas que le pasteur, ni tout autre ecclésiastique, s'y trouvent : ils y seraient tout au moins très-déplacés, et donneraient lieu à des réflexions fâcheuses. On en a vu se mettre à la tête d'un troupeau de dévotes se rendant à quelque pèlerinage : quelle édification en résultait-il ? J'aurais dû dire : Quels propos scandaleux cette imprudence n'excitait-elle pas? J'en dis autant des réunions qui se font hors du lieu saint pour s'exercer au chant des cantiques.

Réglez la dévotion des personnes mariées, leurs exercices de piété et le temps qu'elles peuvent, sans inconvénient, passer à l'église ; de peur que, par une piété mal entendue, elles n'excitent des murmures et des divisions dans leur ménage. Recommandez-leur une grande égalité de caractère, une patience inaltérable, des manières affables, pleines de douceur et de prévenance, afin d'honorer et de faire respecter en leurs personnes la religion de Jésus-Christ. Plût à Dieu qu'on n'eût aucun défaut à leur reprocher, et qu'on ne remarquât jamais dans leur conduite la moindre négligence à l'égard des obligations qu'elles ont à remplir ! On pourrait alors appliquer à toute femme pieuse l'éloge que l'Esprit-Saint fait de la femme forte : *Confidit in ea cor viri sui.... Reddit ei bonum et non malum omnibus diebus vitæ suæ.... Accinxit fortitudine lumbos suos... manum suam misit ad fortia... Nobilis in portis vir ejus... fortitudo et decor indumentum ejus, et videbit in die novissimo. Os suum aperuit sapientiæ et lex clementiæ in lingua ejus. Consideravit semitas domus suæ et panem otiosa non comedit. Surrexerunt filii ejus et beatissimam prædicaverunt, vir ejus et laudavit eam : fallax gratia et vana est pulchritudo ; mulier timens Dominum ipsa laudabitur.* (*Prov.*, XXXI, 12 et seq.) Bénis soient à jamais les ecclésiastiques qui honorent leur ministère en faisant germer de pareilles dispositions dans les cœurs ! Qui osera leur comparer ces directeurs faussement mystiques, qui ne cherchent qu'une vaine jouissance dans la conduite des âmes, et qui ne se mettent point en peine si les personnes qu'ils dirigent n'ont que l'apparence et non la réalité de la vertu?

Si vous aviez un muet dans votre paroisse, tâchez d'apprendre de ceux de sa maison quelle est sa conduite, quels sont ses défauts ; par quels signes on peut se faire comprendre à lui, comment on peut entendre les siens. Puis, étant dans un lieu séparé, si vous pouvez obtenir l'indication de quelque péché, accompagnée de marques extérieures de contrition, vous pourrez l'absoudre. S'il savait écrire, il serait incontestablement tenu d'écrire ses péchés. Donnez-lui une pénitence qu'il puisse aisément saisir et faire, comme de baiser la terre, d'aller passer à genoux tant de temps dans l'église.

On peut entendre les personnes sourdes à la sacristie, et quelquefois même les personnes enceintes, quand elles approchent du terme de leur grossesse, et qu'elles ne peuvent sans inconvénient se tenir à genoux. Il est inutile d'énoncer ici la modestie, la convenance et les précautions que la prudence et la religion prescrivent pour le faire sans danger.

Pour ce qui est des mourants, tout le monde sait qu'on n'est pas obligé de procéder, à leur égard, avec une aussi rigoureuse exactitude qu'à l'égard des personnes en santé, relativement au nombre et aux circonstances des péchés, surtout si l'on se trouvait déjà avec le saint viatique, ou que le médecin pressât pour que le malade fût promptement administré. En pareil cas, on a plus d'égard aux dispositions du malade qu'à l'intégrité de la confession ; seulement on a soin de le prévenir que, si sa santé s'améliore, il reviendra sur sa confession. La pénitence alors doit être très-légère : par exemple, ce sera un acte de contrition, de soumission à la volonté divine, un signe de croix. On lui annoncera une autre pénitence au cas qu'il se rétablisse. On peut même se contenter de lui donner pour pénitence de se confesser aussitôt qu'il sera remis.

Quand on est appelé auprès d'hommes blessés à mort, ou d'autres personnes qui ne peuvent être abandonnées une seule minute par ceux qui sont là pour les soigner, il suffit de leur faire accuser en général les péchés qu'ils ont commis, se contentant de spécifier quelque faute légère, comme un mensonge ou une vivacité, pourvu qu'ils aient la ferme résolution de se confesser

d'une manière détaillée s'ils reviennent en santé. Remarquez que, quand les mourants sont tenus à des restitutions qu'ils peuvent faire de suite, il faut les exiger strictement, et ne pas se contenter qu'ils en imposent l'obligation à leurs héritiers.

On regarde comme coupable de péché mortel celui qui, à l'article de la mort, refuse de recevoir, je ne dis pas seulement le saint viatique, mais même l'extrême-onction.

Ne vous faites pas prier pour aller exercer votre zèle auprès des criminels condamnés à mort, pour les assister spirituellement : c'est un ministère vraiment digne de la religion de Jésus-Christ. Ne soyez donc pas comme ces ecclésiastiques qui mettent tout en œuvre pour se soustraire à cette fonction, et se faire remplacer par d'autres. C'est peut-être au zèle que vous ferez éclater dans cette circonstance qu'est attaché votre bonheur éternel.

Faites sentir à ceux qui vont subir la peine capitale que la mort est pour eux une faveur, dans les vues de Dieu, qui veut les sauver ; qu'il nous faudra bientôt mourir tous, pour entrer dans l'éternité ; que le ciel est pour les pécheurs convertis comme pour les justes ; mais que, l'enfer sera infailliblement le partage des obstinés et des endurcis. Exhortez-les à rendre grâces à Dieu de ce qu'il les a attendus jusqu'à cette heure, et n'a pas permis qu'ils mourussent quand ils étaient plongés dans l'abîme du péché ; invitez-les à recevoir la mort avec joie, en union à Jésus-Christ mourant sur la croix pour eux. Dites-leur que s'ils acceptent la mort en expiation de leurs péchés, ils seront incontestablement sauvés et récompensés. Ensuite encouragez-les vivement, mais avec bonté, à faire une confession sincère. Examinez alors s'ils ne conservent pas dans leurs cœurs des sentiments d'inimitié et de haine ; s'ils n'ont pas eu la pensée, ou même fait la tentative de se suicider pour éviter la honte du supplice ; voyez s'ils n'ont point fait quelque pacte avec le démon. (Je remarque en passant que ces pactes sont beaucoup plus rares dans notre siècle incrédule qu'ils ne l'étaient autrefois.) Si la sentence ou l'exécution est retardée, ne vous pressez pas de donner l'absolution. Tâchez par tous les moyens de persuasion d'obtenir d'eux qu'ils ne se livrent pas aux excès du vin le jour où ils doivent mourir, comme font plusieurs de ces malheureux qui, pour être plus insensibles à la mort et à ses horreurs, passent du supplice de l'échafaud à celui de l'enfer. Le jour de l'exécution étant venu, absolvez le coupable, s'il ne s'en montre tre pas tout à fait indigne (96) ; dites-lui de se recommander souvent à la très-sainte Vierge pour obtenir par elle la grâce d'une bonne mort. Montrez-lui le crucifix en l'accompagnant au supplice, et dites-lui : « Allons, mon enfant, suivez Jésus-Christ qui vous a précédé sur le Calvaire pour y souffrir une mort beaucoup plus cruelle que la vôtre »

Arrivé auprès de l'échafaud, réconciliez-le de nouveau, l'engageant avec un zèle plein de tendresse à accuser les fautes qu'il aurait cachées jusque-là ; car la plupart des criminels, conservant toujours l'espérance qu'on leur fera grâce, ou qu'on viendra les délivrer, n'avouent leurs plus grands crimes qu'au pied de l'échafaud. Renouvelez ensuite l'absolution, et faites-lui prononcer dévotement les saints noms de Jésus et de Marie. Dites-lui ensuite : « Réjouissez-vous, mon fils, maintenant que vous êtes en état de grâce ; les portes du paradis vont s'ouvrir pour vous. C'est là que vous attendent Jésus et Marie. Unissez votre mort à celle du divin Sauveur, qui est mort au milieu des insultes et des tourments. L'aimez-vous ? Oui, Seigneur, je vous aime par-dessus toutes choses, et je consens de bon cœur à mourir puisque vous le voulez ; j'accepte la mort en expiation de mes péchés ; j'espère que vous m'avez déjà pardonné ; je me repens de vous avoir offensé ; je désire aller promptement dans le ciel pour me prosterner à vos pieds adorables et vous aimer éternellement. » Quand il sera monté à l'échafaud, dites-lui : « Mon fils, priez Marie votre mère qu'elle vous assiste ; offrez votre mort pour l'expiation de vos péchés ; protestez que vous ne voulez consentir à aucune tentation du démon. Jésus-Christ vous tend les bras pour vous embrasser. Seigneur, je vous ai offensé, je m'en repens ; je vous aime de tout mon cœur ; Dieu de mon âme, vous m'appelez, voilà que je viens à vous ; Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains. Jésus et Marie ! Jésus, Marie, Joseph ! »

Si pendant que le criminel est encore en prison, il refusait obstinément de se convertir, le prêtre priera ardemment pour lui et le recommandera aux autres, surtout aux communautés religieuses, afin qu'elles l'aident de leurs prières et communions ; il représentera au coupable que la sentence n'en sera pas moins exécutée, qu'il se convertisse ou qu'il demeure endurci. Il pourra lui demander s'il ne s'est point livré au désespoir pour s'être donné au démon. Dans ce cas, il lui fera sentir que cet engagement n'a point de force, puisque Dieu est le seul maître de notre âme, et, qu'aussitôt que l'on change de volonté, il est tout disposé à pardonner tous les péchés. « Votre obstination ne viendrait-elle pas, » pourra-t-il lui dire encore, « de quelque haine mortelle que vous auriez contre quelqu'un ? »

Il ne faut pourtant pas trop l'importuner pour la confession les premières fois ; il vaut mieux lui parler de la mort que tous les hommes, sans exception, auront à subir, de la miséricorde de Dieu, des peines de l'enfer et des joies du paradis. Racontez-lui l'exemple de quelque pécheur mort dans l'im-

(96) Un ancien usage suivi en France jusque dans ces derniers temps privait les criminels de la communion le jour fixé pour le supplice. Les nations voisines étaient plus miséricordieuses et ne leur refusaient pas le viatique sacré. Nous devons au zèle d'un éminent cardinal le retour de la France à l'usage universellement reçu ailleurs.

pénitence et de quelque criminel qui a fait une sainte mort. L'exemple du bon et du mauvais larron, l'un converti et sauvé, l'autre endurci et damné, ne saurait venir plus à propos. Parlez-lui aussi d'un innocent qui ayant été condamné à mort, répondit à quelqu'un qui lui demandait pourquoi il ne cherchait pas à prouver son innocence : « Pourquoi me défendrais-je? Il y a tant d'années que je prie Dieu pour obtenir de mourir d'une mort déshonorante, comme mon divin Sauveur : ma prière est exaucée, et je voudrais maintenant me priver de cette faveur? » Puis il alla avec joie à la mort. Le prêtre laissera ensuite le criminel quelque temps à ses réflexions. Après quoi il en reviendra à lui demander s'il n'est pas changé. « Que voulez-vous faire, mon enfant, lui dira-t-il? votre mort approche; vous êtes libre maintenant de choisir entre le ciel et l'enfer. Pensez bien que si vous mourez dans votre endurcissement, vous vous en repentirez pendant toute l'éternité; mais il n'y aura point de remède à un si grand mal. » S'il se montre toujours obstiné, mettez-vous à genoux, et faites tout haut quelques prières pour lui comme il plaira à l'Esprit-Saint de vous l'inspirer. Vous pourriez aussi, après avoir inutilement tenté tous les autres moyens, essayer de l'effrayer, en lui disant : « Retire-toi, maudit; va dans l'enfer puisque tu veux te perdre; mais sache que ton supplice dans l'enfer sera plus cruel par le souvenir de ces moments de miséricorde que Dieu t'accorde et dont tu abuses. » Cependant ne tardez pas à revenir à un langage plus doux, afin qu'il voie que l'on met tout en œuvre pour le sauver.

Si le criminel consent enfin, aux pieds de l'échafaud à se confesser, ne lui faites plus de reproches, et n'allez pas lui dire : *C'est bien temps maintenant de commencer!* Cela suffirait pour glacer son cœur et le désespérer. Dilatez-lui le vôtre; dans quelques minutes, un grand coupable peut encore devenir un grand saint, comme il arriva à deux insignes malfaiteurs qui avaient obstinément refusé de se confesser, blasphémant d'une manière horrible contre Dieu et ses saints jusqu'à ce qu'ils furent arrivés au lieu où ils devaient être suppliciés. Alors ils rentrèrent sérieusement en eux-mêmes, demandèrent à se confesser, souffrirent tous les tourments qu'on leur fit endurer avec résignation et même avec joie, pour l'expiation de leurs péchés, et méritèrent, immédiatement après leur mort, d'être reçus dans le paradis, ainsi qu'il fut révélé à sainte Catherine de Sienne, qui avait ardemment prié pour eux. (*Voyez* sa Vie pag. 238, 239, 240, 41, 42) Ranimez donc alors toute la confiance du pénitent en la miséricorde infinie de Dieu. Donnez-lui pour pénitence d'accepter la mort en expiation de ses péchés, l'unissant à celle de notre divin maître, et de prononcer avec amour les saints noms de Jésus et de Marie. Abstenez-vous, quand vous aurez terminé, de dire au bourreau qu'il peut exécuter sa sentence : car vous ne devez pas avancer d'une seconde, la mort du coupable. Cependant si l'exécuteur vous demande si vous avez fini, répondez-lui que vous ne pensez pas que le patient ait plus rien à vous dire; mais n'ajoutez rien de plus.

Je vais terminer par quelques avis sur lesquels on ne saurait revenir trop souvent.

Ne parlons jamais de ce que nous avons entendu en confession, toutes les fois qu'il y a le moindre péril direct ou indirect de révélation. Il en est de même de toutes les fautes dont il reste quelque doute, si c'est par la confession qu'on les a apprises.

Ne disons jamais rien des difficultés que nous avons pu rencontrer dans les premières et dernières confessions que nous avons entendues, de peur que le rapprochement des circonstances ne puisse, tôt ou tard, conduire à la connaissance ou au soupçon des personnes.

Ne racontons jamais les choses plaisantes ou ridicules qui auraient pu nous être dites en confession, alors même que nous ne nous entretiendrons qu'avec des confrères. Ces narrations seraient répétées à d'autres qui finiraient par penser que nous manquons de discrétion sur un point qui en exige tant. Evitons aussi, même dans les avis que nous demandons, d'énoncer des circonstances trop détaillées : elles pourraient peut-être ensuite dévoiler, jusqu'à un certain point, les personnes elles-mêmes.

Ne parlons jamais en présence des séculiers des péchés entendus en confession, lors même que les personnes ne sont nullement désignées, et ne sauraient être connues. Ne disons pas que telle personne nous a fait une confession générale : car c'est annoncer qu'elle en avait besoin. Ne laissons jamais soupçonner que c'est par la confession que nous avons eu connaissance des péchés contre lesquels nous tonnons du haut de la chaire. Si nous prêchons dans une communauté, ne nous élevons pas contre un vice avec plus de force que nous ne l'aurions fait, si la confession ne nous eût appris qu'il y règne. Ne disons ni du bien ni du mal des personnes qui s'adressent à nous, de peur qu'on ne s'imagine que c'est de la connaissance acquise au confessional que vient notre estime ou notre blâme.

Nous ne devons pas, hors de la confession, parler à un pénitent de ce qui regarde sa confession, sans sa permission expresse. Ne demandons pas aisément à un pénitent la permission de lui parler, hors du saint tribunal, des choses qui ont rapport à sa confession. On ne doit demander cette permission que pour des raisons très-graves. Néanmoins, si l'on est interrogé, on peut répondre avec simplicité; mais il ne faut pas sortir de l'article en question. Il n'est pas dans l'ordre d'user, sur cet article, d'une permission qui n'aurait été accordée qu'avec répugnance.

On se rendrait coupable d'une faute grave si l'on demandait à un pénitent le nom de celui avec qui il a péché, ou qui l'a porté au péché; mais on est en droit de lui de-

mander, quand il est question du sixième précepte, s'il est parent avec son complice, si celui-ci est engagé par vœu ou par état à la chasteté ; s'ils habitent sous le même toit, quoique la réponse à ces questions puisse, par accident, faire connaître le complice. On comprend que, sans l'explication de ces circonstances, le confesseur ne connaîtrait ni la qualité du péché, ni les dangers auxquels son pétitent est exposé, ni par conséquent les avis qu'il doit lui donner. Il serait à souhaiter que les confesseurs n'entendissent plus les confessions des personnes du sexe après le crépuscule du soir ; du moins ne doivent-ils le faire qu'autant que la nécessité les y oblige, et ayant toujours une lumière près du confessionnal.

Il ne faut pas, sans doute, avoir en confession un ton de voix âpre et menaçant qui intimide et éloigne du saint tribunal les jeunes personnes ; mais il est bon d'avoir plus de sérieux et de gravité que de tendresse dans le langage. Il ne faut ni les regarder en profil, au travers de la grille, ni les suivre des yeux quand elles se retirent du confessionnal. Il ne convient pas de leur témoigner de l'empressement et de la familiarité quand on les rencontre quelque part. On les édifiera beaucoup plus en se bornant à un salut honnête. Qu'elles sachent que vous ne recevriez pas leurs petits présents. Ne les visitez que dans leurs maladies ; encore, ayez soin, autant que possible, que la porte soit ouverte quand vous êtes auprès d'elles ; placez-vous de manière à ne pas les regarder en face.

Qui que vous puissiez être, ne vous adonnez pas tellement à la direction des filles et des femmes pieuses que vous ne préfériez de beaucoup celle des hommes. Ne soyez pas comme ces ecclésiastiques qui veulent se persuader qu'ils ont une mission et une vocation particulière pour diriger presque exclusivement des personnes du sexe : cette prétendue vocation n'est autre chose qu'une tentation du démon. Il y a d'autres ecclésiastiques qui, n'exerçant qu'un ministère libre, à cause de l'état d'aisance où la Providence les a mis, s'imaginent avoir, par là même, reçu du ciel la faculté de choisir la qualité des personnes qu'ils doivent conduire, comme on choisit la qualité des mets qu'on fait servir à sa nourriture. Je n'ai pas charge d'âmes, disent-ils ; et sous ce prétexte, les voilà qui se constituent les directeurs des congrégations de jeunes personnes, et l'on croirait, à les entendre, qu'ils ont reçu du ciel des lettres patentes pour ne s'occuper que de cette œuvre ; et les aveugles ne veulent pas voir qu'ils n'ont suivi, en tout cela, que la chair et le sang, et que c'est, dans la réalité, le démon qui est ici le directeur principal. Je n'examine pas si, étant prêtre, et ayant une capacité suffisante, vous pouvez jamais vous regarder comme entièrement libre de confesser ; mais, tout au moins, est-il incontestable que vous déterminant à remplir ce devoir, il ne vous est pas libre de choisir de vous-même précisément la direction des personnes, que vous devriez plutôt vous interdire de diriger. Oui, c'est une excellente chose que de travailler à l'avancement des âmes, quelles qu'elles soient ; mais il n'est pas moins vrai que c'est une pitié de voir des ecclésiastiques qui, sous ce prétexte, repoussent des hommes qui implorent leur charité et leur zèle, dédaignent de pauvres femmes avancées en âge et accablées de misère. Ces personnes avaient tout quitté pour venir trouver un prêtre qui se vantait de passer la plus grande partie de son temps au confessionnal ; et au lieu de l'accueil favorable qu'elles en attendaient elles n'en reçoivent que cette réponse pharisaïque : *J'ai assez de monde ; allez à un autre ; je ne suis ni curé, ni vicaire.*

Rebutées, ces personnes se retirent en disant tout bas, et quelquefois tout haut : « Pourquoi donc cette préférence ? Vous ne m'auriez probablement pas rebutée si j'avais quarante ans de moins. On voit sans cesse autour de votre confessionnal une foule de jeunes personnes qui vous feraient pousser les hauts cris si elles vous abandonnaient. Vous tenez à leur confiance avec une jalousie ridicule. Vous n'avez pas de plus grande jouissance que de voir les entours de votre confessionnal embelli par toute la fraîcheur de la jeunesse, et par une armée de chapeaux élégants sur lesquels vos regards satisfaits se promènent comme sur une prairie émaillée de fleurs. La noblesse de la condition, l'opulence et la richesse, sont pour vous, dans un âge avancé, la seule compensation de la jeunese. » Si les personnes que l'on rebute ne parlent pas ainsi, soyez sûrs qu'elles n'en pensent pas moins, et qu'elles ne sont étrangères à aucune des réflexions que j'ai faites. Je ne dis pas que de pareils ecclésiastiques soient très-communs ; ils sont rares, si vous le voulez ; mais assurément il y en a toujours beaucoup trop, n'y en eût-il qu'un seul dans chaque diocèse. Saint Philippe de Néri, saint Jean de la Croix, saint Pierre d'Alcantara, avaient assurément un très-grand soin des âmes pieuses ; mais dans l'occasion, ils ont toujours donné la préférence aux pauvres, aux personnes méprisées et surtout aux grands pécheurs.

Finissons ; je n'ai pu, Messieurs, qu'effleurer ce qui regarde la pratique du sacrement de pénitence : autrement il aurait fallu faire un traité complet de théologie morale. En éclaircissant quelques difficultés, j'ai désiré contribuer, selon mon faible pouvoir, à la cessation de quelques abus. Dieu sait si j'y aurai réussi. Vous le saurez vous-mêmes, Messieurs, et votre conduite en deviendra la preuve. La divine providence m'ayant mis à portée de considérer de près les fonctions sacerdotales, dans plusieurs diocèses, j'ai dû trouver souvent de quoi m'édifier, mais quelquefois aussi, avoir lieu de désirer une plus exacte application des saintes règles de l'Église. Fasse le ciel qu'un instrument aussi vil ait pu y contribuer en quelque chose, à l'aide de la grâce divine!

ŒUVRES ORATOIRES

DE

Mgr CLÉMENT VILLECOURT,

ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE.

—

Sixième partie.

DISCOURS SUR LES SAINTS MYSTÈRES.

—

La plupart des discours qui suivent ont été de simples allocutions adressées aux fidèles avec plus ou moins de solennité, suivant les circonstances. Nous renonçons volontiers à la qualité, n'ayant en vue dans cette publication, comme dans toutes les autres, que la gloire de Dieu et l'intérêt de notre religion sainte.

—

PREMIER DISCOURS

Pour le saint jour de Pâques.

LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST ET LA NOTRE.

Hæc est dies quam fecit Dominus : exsultemus et lætemus in ea. (*Psal.* XVII, 24.)

Voici le jour qu'a fait le Seigneur : réjouissons-nous et livrons-nous à la joie.

Il n'est pas surprenant, mes frères, que l'Eglise nous invite à l'allégresse, en ce jour de triomphe et de gloire, puisqu'en nous annonçant la résurrection de Jésus-Christ, elle proclame réellement la nôtre qui en est l'infaillible conséquence. Le chef est ressuscité : les membres doivent donc ressusciter après lui : conçoit-on, en effet, la résurrection du chef sans la résurrection des membres ? Je me fais une idée de l'ineffable consolation que dut recevoir le saint homme Job, dans ses souffrances, quand le Seigneur lui révéla la résurrection future du Rédempteur. Ah ! s'écria-t-il dans les transports de son admiration et de sa reconnaissance, j'en ai la certitude, comme si ce prodige s'opérait en ce moment devant mes yeux. Je vois mon Rédempteur vainqueur de la mort, triomphant de l'enfer, sortant de son sépulcre : *Scio quod Redemptor meus vivit.* Mais ce qui met le comble aux douces émotions de mon âme, c'est que j'aurai part moi-même à sa gloire, en ressuscitant au dernier jour. Oui, cette terre qui aura reçu mes dépouilles mortelles, les restituera : *Et in novissimo die de terra surrecturus sum.* Cette espérance repose délicieusement dans mon sein : *Reposita est hæc spes mea in sinu meo.* (*Job*, XIX, 25, 28.) J'étais livré aux plus cuisantes douleurs dans le temps où j'offrais à Dieu mes ferventes prières avec un cœur pur et sans tache : *Passus sum absque iniquitate manus meæ, cum haberem mundas ad Deum preces ;* mais, ô terre ! tu ne cacheras pas toujours mon sang ; tu n'étoufferas pas toujours mes cris : *Terra, ne operias sanguinem meum neque inveniat in te locum latendi clamor meus.* Le témoin de mon innocence est dans le ciel, et c'est de lui que j'attends les dédommagements des souffrances que j'endure : *Ecce in cœlo testis meus, et conscius meus in excelsis.* (*Job*, XVI, 18, 19.) Ah ! mes frères, il n'est rien de plus doux pour un homme juste que le souvenir de la résurrection du Sauveur. En effet, puisque rien n'est plus certain que sa résurrection, rien aussi n'est plus certain que la nôtre : Premier point. Puisque sa résurrection a été le prix de ses abaissements et de ses souffrances, nous ne pouvons espérer une vie glorieuse que par les efforts d'une lutte pénible et courageuse : deuxième point. Reine du ciel, votre prédiction est accomplie : l'Eglise entière célèbre votre félicité et toutes les générations doivent s'en transmettre les saints transports : *Beatam me dicent omnes generationes.* Obtenez de votre divin Fils que sa résurrection soit l'image complète et fidèle de la nôtre, comme elle en est le principe et la source. *Regina.*

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut bien que la résurrection de Jésus-Christ soit incontestable, puisque les hommes les plus vertueux et les plus saints, les hommes qui étaient les plus intéressés à

constater un événement sur lequel reposait la religion qu'ils devaient prêcher à la terre, attestent l'avoir vu ressuscité, et l'avoir vu non une fois et en des apparitions rapides, mais fréquemment, dans l'intérieur des maisons, dans les champs, sur les grands chemins où ils marchaient dans sa compagnie, sur les montagnes où il les avait rassemblés, sur les rivages où ils s'étaient entretenus avec lui, à la campagne comme à la ville ; et cela, non pas seulement le jour de sa résurrection, mais pendant quarante jours consécutifs; non pas seulement à la lueur des flambeaux, mais au grand jour, mangeant et buvant avec lui, considérant attentivement les cicatrices de ses plaies; les touchant de leurs mains, pour s'assurer que c'était le même Jésus qu'ils avaient vu crucifié, le même qui, en leur annonçant sa mort n'avait pas manqué de leur prédire sa résurrection. Il faut bien que ce prodige soit incontestable, ajoute saint Augustin, pour que le monde l'ait cru, quoiqu'il parût naturellement incroyable; il faut bien qu'il n'y ait pas eu moyen de le nier, pour que ce soient des hommes sans naissance, sans puissance, sans science qui en aient convaincu l'univers. Dire que la résurrection de Jésus-Christ est incroyable, c'est dire que le monde n'a pu la croire ; mais prouver que le monde l'a crue, ce n'est pas seulement prouver qu'elle est croyable, c'est prouver qu'elle est indubitable, et qu'il n'y a que des hommes endurcis qui puissent la révoquer en doute. Aussi pourquoi voyons-nous les apôtres revenir sans cesse à attester la résurrection de Jésus-Christ, prêcher la résurrection de Jésus-Christ, prouver par les témoignages de l'Ecriture la résurrection de Jésus-Christ.

La raison en est palpable : c'est que cet article de notre foi solidement établi, toute la religion du Fils de Dieu devient inattaquable, puisqu'elle repose sur ce fait comme sur sa base. Si la résurrection du Sauveur est constante, tout ce que les prophètes avaient annoncé touchant le Messie a eu son entier accomplissement. Nous savions qu'il devait venir sur la terre un réparateur de la chute du premier homme. Dieu lui-même l'avait annoncé au coupable; nous savions que ce réparateur, en qui tous les peuples de la terre devaient être bénis, naîtrait de la postérité d'Abraham ; qu'il devait paraître quand la souveraineté aurait cessé d'être exercée par la tribu de Juda; Jacob, mourant, l'avait clairement déclaré à sa famille rassemblée. Nous savions, par le témoignage d'Isaïe, qu'une Vierge pure devait être sa mère, par celui du prophète Michée, que Bethléem devait être son berceau, par celui de Daniel, qu'il paraîtrait 490 ans après l'ordre donné de rebâtir Jérusalem. S'il était possible de supposer que le hasard eût pu réunir dans un même homme l'accomplissement de tant de prophéties, à qui serait-il venu en pensée que la dernière, je veux dire celle de sa résurrection, aussi clairement annoncée par David, n'était qu'un événement fortuit et un caprice du sort! Jésus-Christ lui-même, sans la certitude de ce prodige, aurait-il jamais eu la hardiesse de l'annoncer, et de l'annoncer si souvent, et de l'annoncer si clairement, et de l'annoncer si publiquement? Aurait-il dit à ses disciples : Voilà que nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux gentils, il sera flagellé, conspué, crucifié, mis à mort, et après qu'on l'aura fait mourir, il ressuscitera le troisième jour? (*Matth.*, XX, 1, 18.) Aurait-il dit à ses plus mortels ennemis, qui, pour le tenter, lui demandaient un prodige dans les airs : Cette génération perverse et incrédule demande un miracle ; mais je n'en ai plus d'autre à lui donner que celui de Jonas : car, comme ce prophète demeura trois jours dans le ventre de la baleine, et en sortit plein de vie, ainsi le Fils de l'homme demeurera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre, et en sortira vainqueur de la mort? (*Matth.*, XIII, 39-41.) Jésus-Christ ressuscite, et tout est consommé pour sa gloire et notre salut; il prouve la vérité de ce qu'il avait dit : qu'il était maître de donner sa vie et de la reprendre ; et, ce qui nous intéresse davantage, qu'il peut et qu'il veut nous ressusciter, comme il a voulu et qu'il a pu se ressusciter lui-même; car il sera aussi infailliblement vrai dans la promesse qu'il a faite de nous ressusciter, que dans celle par laquelle il avait annoncé sa propre résurrection.

Or, qu'il ait promis de nous ressusciter, il suffit d'ouvrir l'Evangile pour en avoir cent témoignages. *Tous ceux*, dit-il ; *qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de Dieu, et, à sa voix, ils reviendront à la vie. Ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour vivre éternellement avec lui, et ceux qui auront fait le mal, pour entendre la sentence de leur éternelle condamnation.* (*Joan.*, V, 28.)

Saint Paul rappelait le dogme de la résurrection de Jésus-Christ à ceux des Corinthiens incrédules qui osaient nier la résurrection des morts. Vous n'oseriez nier, leur dit-il, que Jésus-Christ soit ressuscité, puisque vous pouvez si facilement avoir les preuves de sa résurrection par le témoignage des apôtres, qui attestent l'avoir vu plein de vie durant quarante jours. Vous pouvez interroger Pierre, qui est le premier des apôtres qui l'ont vu ressuscité. Tous les autres l'ont vu après lui. *Il s'est montré un jour à plus de cinq cents disciples à la fois. Si, depuis ce temps-là, quelques-uns se sont endormis du sommeil de la mort, le plus grand nombre vit encore.* « *Visus est Cephæ, et post hoc undecim; deinde visus est plusquam quingentis fratribus simul, ex quibus multi manent usque adhuc, quidam autem dormierunt.* » *Il a daigné enfin se montrer à moi-même depuis ma conversion.* « *Novissime autem omnium visus est mihi.* (I *Cor.*, XV, 6 et seq.) *Voilà*, ajoute saint Paul, *ce que je prêche; voilà ce que les autres apôtres prêchent comme moi; voilà ce que vous croyez, et ce*

que vous avez été forcés de croire. « *Sive enim ego, sive illi, sic prædicamus, et sic credidistis.* (I *Cor.*, XV, 11.) Or, continue ce vase d'élection, si nous pouvons prêcher, en toute assurance et sans crainte d'être démentis, que Jésus-Christ est ressuscité des morts, comment quelques-uns d'entre vous osent-ils dire que les morts ne ressuscitent point?

En effet, si les morts ne ressuscitent point, Jésus-Christ non plus n'est pas ressuscité. Mais si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, c'est à pure perte que nous prêchons; c'est à pure perte que vous avez reçu la foi. Vous avez cru les dogmes que nous vous avons annoncés : imprudence et folie, si nous sommes des faussaires d'autant plus criminels qu'il s'agit d'un point capital de la religion. Vous deviez, au contraire, vous élever contre nous, puisque nous aurions fait dans la réalité un acte d'hostilité contre Dieu en lui imputant d'avoir ressuscité Jésus-Christ qu'il n'a certainement pas ressuscité, si les morts ne ressuscitent pas. C'eût été, en effet, favoriser l'imposture que de ressusciter celui qui en avait été le prédicateur en annonçant la vérité de la résurrection des morts. Or, si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine. Vous aviez cru, par cette foi, la possibilité et même la certitude de votre justification : vaine croyance! Vous êtes encore dans vos péchés. *Vana est fides vestra · adhuc estis in peccatis vestris.* (*Ibid.*, 17.) Déjà plusieurs croyants ont été victimes de leur crédulité. Etienne est mort; j'ai vu la grêle de pierres qui l'accablait, j'ai vu couler son sang; j'ai entendu le dernier cri et la dernière prière de son cœur brûlant de la céleste charité. Hélas! j'assistai à sa mort comme approbateur et comme complice; quelque temps après Jacques a succombé à la fureur des Juifs et à la cruelle complaisance d'Hérode. J'ai livré moi-même aux tourments et à la mort les chrétiens les plus fidèles de l'un et de l'autre sexe, avant que le flambeau de la vérité eût éclairé mon âme : *Hanc viam persecutus sum usque ad mortem, alligans et tradens in custodiam viros et mulieres.* (*Act.*, XXII, 4.) Je ne vous l'ai pas laissé ignorer. Quoi! ces héros de Jésus-Christ ont donc tout perdu avec la vie? Cette conséquence est inévitable, si les morts ne doivent point ressusciter. *Ergo et qui dormierunt in Christo perierunt.* Il valait bien la peine, en vérité, de mettre sa confiance en Jésus-Christ si tout finit avec la vie! Dans ce cas, nous sommes les plus malheureux de tous les hommes, puisque nous n'avons vécu que pour souffrir, pour être persécutés cruellement, et que nous n'avons rien à attendre au delà du tombeau : *Si in hac vita tantum sperantes sumus, miserabiliores sumus omnibus hominibus.* (*II Cor.* XV, 19.) Mais que ce langage impie ne vous séduise pas : Jésus-Christ est ressuscité, comme le premier fruit cueilli pour l'immortalité, et nous devons infailliblement ressusciter après lui : *Nunc autem Christus resurrexit a mortuis, primitiæ dormientium.* (*Ibid.*, 20.) Adam, en se dévouant lui-même à la mort par sa désobéissance, y avait dévoué tous ceux qui devaient naître de lui : Jésus-Christ, en mourant pour la justice, a assuré à tous ses serviteurs fidèles la gloire de la résurrection. Il est le chef suprême qui lève l'étendard de la résurrection; les fidèles qui ressusciteront après lui formeront ses phalanges. Chacun d'eux aura son rang et sa place dans l'ordre qu'il doit occuper : l'un ressuscitera comme apôtre, un autre comme martyr, un autre comme vierge, un autre comme docteur : *Unusquisque in suo ordine.* (*Ibid.*, 23.) Quand cette résurrection universelle sera accomplie il n'y aura plus sur la terre d'Eglise militante; la puissance de tous ceux qui la persécutaient aura disparu; Dieu seul régnera sur ses élus glorieux et impeccables. Mais cette résurrection ne s'opérera que quand le nombre des prédestinés sera complet, et quand Jésus-Christ aura triomphé de tous les ennemis qui l'attaquent sur la terre, par le schisme, les hérésies et les vices : *Oportet autem illum regnare donec ponat omnes inimicos sub pedibus ejus.* (*Ibid.*, 25.) La mort sera le dernier des ennemis que vaincra Jésus-Christ, en détruisant pour toujours son empire par la résurrection générale et immortelle. Après ces observations, saint Paul revient à son premier raisonnement. Si les morts, dit-il, ne ressuscitent pas, pourquoi avez-vous fait tant de démarches pour recevoir le baptême qui devait vous purifier du péché originel et des péchés actuels? Pourquoi vous assujettissez-vous encore à un baptême laborieux de pénitence et de larmes, soit pour expier vos fautes journalières, soit pour accélérer la délivrance de vos morts qui sont encore tributaires de la justice divine? *Alioquin quid facient qui baptizantur pro mortuis?* (*Ibid.*, 29.) Et nous-mêmes, vos apôtres, si nous ne devons pas ressusciter, pourquoi nous livrons-nous aux fonctions pénibles et périlleuses de l'apostolat? Pourquoi me suis-je exposé à la mort en annonçant le saint Evangile? Etais-je sage, étant à Ephèse, de remplir un ministère qui m'a fait condamner à être exposé à la fureur des bêtes? Si les morts ne ressuscitent pas, boire, manger, dormir, jouir de toutes les douceurs de la vie, telle doit être la devise de tout homme raisonnable.

Mais que dis-je, continue l'Apôtre, vous ne vous laisserez pas séduire par ces discours corrompus et corrupteurs; vous ne voudrez pas qu'il soit dit que vous vivez comme si vous ne connaissiez pas Dieu. Vous vous arracherez au sommeil de l'erreur et à l'ivresse de la volupté, afin d'avoir part à la résurrection glorieuse des prédestinés.

Et ne m'objectez pas que votre raison ne peut comprendre comment des corps réduits en pourriture peuvent revivre, ni sous quelle forme ils doivent être reproduits, car je vous dirais : Comprenez-vous mieux, avec toute votre science, comment le grain jeté en terre ne revit qu'après avoir été réduit en

pourriture et en liquéfaction? Quant à la différence extérieure des corps ressuscités, elle sera établie sur la différence des fonctions et des vertus pratiquées sur la terre. Car, comme en cette vie, les divers genres d'animaux ont tous une chair différente, en sorte que celle des bestiaux n'est pas celle des oiseaux, des reptiles ni des poissons, et réciproquement, comme les corps terrestres diffèrent des corps célestes, ainsi les corps des élus différeront entre eux, quoique tous glorieux, incorruptibles, exempts des faiblesses et de la pesanteur des corps qui se détruisent.

Tels étaient les raisonnements de l'Apôtre : je n'ai fait que les abréger, car quels traits de lumière ne jailliraient pas d'un exposé plus étendu et d'un développement moins circonscrit ! Mais je ne dois pas supposer qu'il soit nécessaire en parlant à un auditoire chrétien. Il demeure donc incontestable que Notre-Seigneur Jésus-Christ est ressuscité, et que notre résurrection est une conséquence nécessaire de la sienne. Mais il me reste à établir que, puisque la résurrection de Jésus-Christ a été le prix de ses humiliations et de ses souffrances, la nôtre, pour être glorieuse, doit être le résultat d'une lutte pénible et victorieuse.

DEUXIÈME PARTIE.

Il a fallu que le Christ souffrît et qu'il entrât ainsi dans sa gloire, c'était la condition de son humanité. Sans doute, il pouvait jouir d'un bonheur toujours inaltérable dans le sein de son Père; mais se faisant homme pour nous, et voulant être en tout notre exemplaire et notre modèle, il était nécessaire qu'il passât par toutes les épreuves qui devaient nous sanctifier, nous sauver, nous glorifier. S'il paraît dans le monde, il ne s'annonce pas comme ces cèdres qui sont la gloire du Liban; mais comme ces rejetons amaigris qui sortent d'une terre aride et desséchée : *Sicut radix de terra sitienti.* Il paraît comme le dernier des hommes, sans gloire, sans éclat : *Novissimum virorum, non est species ei neque decor.* (*Isa.*, LIII, 2.) Il naît dans Bethléem, la plus petite des villes de Juda, encore n'est-il pas reçu dans l'habitation des hommes : *in propria venit, et sui eum non receperunt* (*Joan.*, I, 11) : mais la plus pauvre des étables donne asile à sa naissance. Il vit dans les humiliations et les opprobres : *Humiliatus sum usquequaque.* (*Psal.* CXVIII, 107.) Jamais pour lui de jours sereins et tranquilles : *Defecit in dolore vita mea et anni mei in gemitibus.* (*Psal.* XXX, 11.) Et que dirai-je de la fin de sa carrière, où l'on ne voit que l'iniquité de ses juges, la cruauté de ses ennemis, la perfidie de ses amis? Il est roi, filles de Sion, voyez la couronne déchirante que la Synagogue a placée sur sa tête, voyez le sceptre ignominieux qui est entre ses mains, voyez le trône sanglant sur lequel il est assis ! Voyez la qualité de ceux qui forment son insultante cour, écoutez leur cruel langage ! Et pourtant il ne fait entendre aucune plainte, il est muet comme la brebis que l'on conduit à la mort, comme l'agneau sous la main de celui qui le tond : *Sicut ovis. Quasiagnus.* (*Isa.*, LIII, 7; *Act.* VIII, 32.) S'il rompt le silence, c'est en faveur de ses bourreaux : *Et pro transgressoribus rogavit* (*Isa.*, LIII, 12), c'est à ce prix qu'il triomphe. Tout son sang répandu pour nos iniquités, des plaies, des meurtrissures, la mort : voilà le salaire de notre rédemption, voilà le chemin qu'il prend pour arriver à la gloire : *Vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra.* (*Ibid.*, 5.) C'est pourquoi, dit le texte sacré, il régnera sur les nations, et partagera les dépouilles des forts, parce qu'il sera livré au dernier supplice et qu'il sera confondu parmi les plus grands criminels : *Ideo dispertiam ei plurimos et fortium dividet spolia, pro eo quod tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est.* (*Ibid.*, 12.) *Il s'est anéanti lui-même, en prenant la forme d'un esclave*, dit saint Paul, *il s'est humilié en se rendant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. C'est pour cela que Dieu l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur est dans la gloire de Dieu son Père.* (*Philipp.*, II, 1-11.)

Eh bien, mes frères, la tribulation, de quelque part qu'elle vous arrive, voilà aussi la condition de votre gloire et de votre félicité future. Suivez-moi, dit Jésus-Christ, suivez la route où j'ai marché le premier, si vous voulez être associé à ma gloire : *Si quis mihi ministrat, me sequatur; et ubi sum ego, illic et minister meus erit.* (*Joan.*, XII, 26.) Nous ressusciterons tous, dit saint Paul, mais nous ne serons pas tous transformés en gloire : *Omnes quidem resurgemus; sed non omnes immutabimur.* (I *Cor.*, XV, 51.) Ce ne sera qu'autant que nous aurons souffert comme lui que nous régnerons avec lui, qu'autant que nous aurons partagé ses douleurs, que nous partagerons ses splendeurs : *Si sustinebimus, et conregnabimus; si compatimur, ut et conglorificemur.* (*Rom.*, VIII, 17.) Est-il dans l'ordre, en effet, que par le plus étrange des renversements, les opprobres et les souffrances soient pour Jésus-Christ, innocent, saint et sans tache, et que les délices et les honneurs soient pour nous, enfants de malédiction à notre naissance, et enfants ingrats après notre baptême ? Je conçois sans peine les écarts des incrédules et l'héroïsme des vrais fidèles; car est-il étonnant que celui qui est parvenu à éteindre dans son cœur tout sentiment religieux ne songe qu'à profiter d'une vie après laquelle il n'attend plus rien ? « Non, » dit saint Jean Chrysostome; « ôtez l'espérance de la résurrection, et vous détruisez toute pratique de religion. » *Tolle spem resurrectionis, et sublata est tota observantia pietatis.* « La pensée que tout finit pour lui avec la vie présente, lui fait naturellement, « dit saint Pierre Chrysologue, » tenir ce langage:«Con-

sacre ton enfance aux jeux : » *Da lusibus infantiam*, « ton adolescence aux délices : » *Da deliciis adolescentiam*, « ta jeunesse aux voluptés : » *Da voluptatibus juventutem*, « et ta vieillesse à la mort que tu ne peux éviter : » *Da senectutem (morti)*. « O homme, » poursuit l'incrédule, « ta foi te trompe en te promettant l'avenir pour t'enlever le présent : » *Homo, te decipit fides, quæ, ut tollat præsentia, futura promittit.*

Il faut en convenir : un homme qui, par une supposition impossible, pourrait arriver à la persuasion qu'il n'y a point d'autre vie, et par une conséquence nécessaire, qu'il n'y a point de récompenses réservées à la vertu, point de châtiments préparés pour le vice, serait le plus insensé des hommes de ne pas au moins profiter de la vie présente, puisqu'il n'y aurait pas de vie future, et que Dieu ne tiendrait aucun compte du zèle que l'on met à le servir.

Je conçois également la raison de l'intrépide courage des martyrs : C'est la foi qui les rend vainqueurs, dit l'Apôtre : *Per fidem vicerunt.* (*Hebr.*, XI, 33.) Ils disent avec un des généreux enfants de la plus généreuse des mères : C'est du ciel que je tiens ces membres, mais je les méprise pour la loi de Dieu, parce que j'espère qu'il me les rendra : *E cœlo membra ista possideo ; sed propter Dei leges, hæc ipsa despicio, quoniam ab ipso me ea recepturum spero.* « Brûlez, coupez, Seigneur, disait par le même principe saint Augustin, pourvu que vous m'épargniez éternellement : » *Hic ure, hic seca, in æternum parcas modo.* Saint Ignace s'écriait animé de la même foi : « Que tous les tourments de l'enfer viennent fondre sur moi, pourvu qu'il me soit donné de jouir de Jésus-Christ. Je sens, j'entends au dedans de moi le murmure ravissant de cette eau qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle : elle me dit à chaque instant : allons au meilleur des Pères ; » *eamus ad Patrem.* » « Ne vous étonnez pas, « dit encore saint Augustin, » de la joie qui inonde le cœur des martyrs allant au supplice ; ils sont enivrés de la douce espérance du ciel : » *Nolite mirari, ebrii sunt.* Mais les bêtes féroces les déchirent et les mettent en pièces, les flammes les consument, les ondes les engloutissent ! Que leur importent ces désastres, puisqu'ils doivent être si passagers, et que les instruments de leurs supplices doivent servir à l'ornement de leur triomphe, suivant l'expression de saint Léon. « Les feux, les eaux, les entrailles des bêtes, l'immense gouffre du temps seront bien obligés de rendre ces corps dont ils avaient fait leur pâture, » dit Tertullien : *Reddent carnem, et ignes et undæ, et ferarum alvi, et ipsius temporis immensa gula, quidquid omni ævo transit, evomet.*

Mais quand je vois un chrétien qui croit fermement à la résurrection générale, à la récompense éternelle des bons et à la punition éternelle des méchants, quand, dis-je, je le vois vivre comme s'il ne croyait à rien ; quand je le vois ne s'assujettir à rien, ne se gêner en rien, ne se priver de rien, ne se mortifier en rien, je me demande : Quelle est donc cette espèce de foi qui est toute de spéculation, et qui n'a rien de pratique ? « Le cultivateur, dit saint Pierre Chrysologue, espère que son champ le dédommagera de ses peines : aussi se détermine-t-il à arroser ses sillons de ses sueurs : » *Sic agricola fructus uberes cantat, ut imminentem vomeris laborem non sentiat et sudorem :* « Le matelot se représente que quand il rentrera dans le port, il y déposera les succès et les avantages de sa navigation ; aussi s'encourage-t-il par cet appât, à braver la crainte du naufrage et les abîmes de l'Océan : » *Sic nauta portus modulatur et lucra, ne undarum ruinas, ne maris discrimina pertimescat.* « Le soldat se flatte de l'espérance d'un riche butin et d'un glorieux triomphe : dès lors il ne se laisse plus abattre par l'appréhension des blessures et de la mort : » *Sic miles, ne vulnera metuat, prædas personat et triumphos.* « Eh, mon cher frère ! la foi ne vous coûte rien, recevez-la ; croyez la résurrection et prouvez-la par votre conduite ; soyez généreux, patient dans les persécutions et les souffrances : le ciel vaut tout cela, plus que tout cela ; soyez donc fidèle, et vous recueillerez des fruits que le laboureur, le matelot, le soldat ne peuvent se promettre. » *O homo, accipe fidem ; gratis datur, crede resurrectionem.*

Le Dieu puissant qui vous demande cette foi vous l'a dépeinte dans tout l'univers. Les arbres, dépouillés de leurs feuillages dans l'arrière saison, s'en revêtent de nouveau au printemps ; les fleurs renaissent ; la vigne reprend ses sucs et sa liqueur, les plantes se raniment, le jour qui s'éteint dans la nuit reparaît avec l'aurore qui chasse les ténèbres. En un mot, le printemps, l'été, l'automne et l'hiver ne terminent leur course que pour en recommencer une nouvelle. Ainsi celui qui ressuscite la nature, ressuscitera infailliblement l'homme qui est son chef-d'œuvre.

Mais comment, mes frères, voulez-vous que Dieu vous ressuscite ? Ne regardez pas cette question comme ridicule, puisque sa solution dépend en grande partie de vous, je veux dire du bon ou mauvais usage que vous ferez des grâces que Dieu ne vous doit pas, mais qu'il est disposé à vous accorder, à multiplier, à augmenter en raison de votre fidèle correspondance. Pesez bien cette parole de l'Apôtre. Ceux que Dieu a vus dans sa prescience éternelle devoir être du nombre des prédestinés, il les a par avance trouvés conformes à ce qu'était son divin Fils dans les jours de sa vie mortelle : *Quos præscivit, prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui.* (*Rom.*, VIII, 29.) Or, dit ici saint Augustin, « ce sont les abaissements du Sauveur, au temps de sa passion, qui ont fait le mérite et la gloire de sa résurrection : » *Humilitas passionis meritum est resurrectionis.* « Soyez donc humbles, et n'ayez que les plus bas sentiments de vous-mêmes, si vous voulez être élevés en gloire. » *Pergite viam sublimitatis, via humilitatis.* « C'est en mou-

rant que Jésus-Christ a détruit l'empire de la mort et a réparé la perte de la vie. *Mortem nostram moriendo destruxit, et vitam resurgendo reparavit.* Mourez donc à une vie animale et terrestre, si vous voulez vivre d'une vie spirituelle et céleste; privez-vous des plaisirs de l'exil, si vous voulez goûter les joies de la patrie; détachez-vous de la terre, si vous voulez être dignes du ciel.

Divin Sauveur! faites que nous mourions à la réalité du péché comme vous êtes mort à la ressemblance du pécheur: *Da, Christe, nos tecum mori.* Faites que comme vous êtes ressuscité à une vie triomphante et glorieuse, nous ressuscitions à une vie spirituelle et courageuse: *Tecum simul da surgere;* faites-nous dédaigner les biens frivoles et passagers de ce monde, aimer et mériter les biens de l'éternité: *Terrena da contemnere; amare da cœlestia.* C'est la grâce que je vous souhaite, mes frères.

II. ESSAI DE SERMON

Pour le jour de l'Ascension,

SUR LA DIVINITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Elevamini, portæ æternales, et introibit Rex gloriæ. (*Psal.* XXIII, 7.)

Ouvrez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera.

Jamais, peut-être, la gloire de la divinité de Jésus-Christ ne parut avec plus d'éclat que lorsqu'à la vue de ses disciples étonnés et attendris, il s'éleva dans le ciel par sa propre vertu. Aussi ce grand événement aggrava-t-il le reproche que ce Dieu triomphant venait de faire à quelques-uns d'entre eux de n'avoir pas cru à la vérité de sa résurrection: *Exprobravit incredulitatem eorum.* (*Marc.*, XVI, 14.) Cette ascension glorieuse accuse encore les incrédules de nos jours qui ont tant de raisons de croire à la divinité de Jésus-Christ, et qui ou la nient audacieusement, ou la révoquent en doute. J'ignore s'il se trouve des incrédules dans cet auditoire; mais ce discours servira du moins à ranimer et fortifier la foi des croyants. Je suppose donc pour un instant que je suis obligé de discuter avec des hommes qui ne croient rien et ne veulent rien croire: il serait inutile de les combattre en employant contre eux, au moins directement, l'autorité de l'Ecriture sainte et des Pères, puisqu'ils la rejettent. Ainsi je ne puis faire usage, dans cette controverse, que des lumières de la raison; mais ces simples lumières, aidées de la grâce, peuvent les ramener à la foi. C'est l'unique but de ce discours. Vierge sainte, Mère du soleil de justice, obtenez-nous la grâce de ne pas fermer les yeux à la splendeur de ses rayons. *Ave, Maria,* etc.

PREMIER POINT.

Vous m'accorderez sans peine, mes très-chers frères, que Jésus-Christ n'a pas été de tous les hommes qui aient jamais existé le plus perfide, le plus criminel et le plus scélérat. Vous frémissez, j'en suis sûr, en m'entendant seulement rapprocher de Jésus-Christ des qualités si horribles: car ses ennemis les plus acharnés ne l'ont jamais inculpé jusqu'à ce point. Il s'est même trouvé un grand nombre d'infidèles qui l'ont mis sans difficulté au rang des plus grands personnages. L'empereur Alexandre, tout païen qu'il était, alla jusqu'à lui offrir publiquement des sacrifices. Mais je n'en demande pas tant de vous, pour le moment; convenez seulement que Jésus-Christ n'a pas été le plus criminel des hommes, et ma cause, ou plutôt la sienne est gagnée. Car si vous m'accordez ce seul article, j'ai droit d'en conclure que Jésus-Christ est Dieu. Mais s'il est Dieu, sa foi est donc véritable; s'il est Dieu, il faut donc reconnaître son autorité; s'il est Dieu, mortels qui que vous soyez, idolâtres, juifs, mahométans, novateurs, fléchissez le genou devant lui, et rendez-lui vos adorations et vos hommages.

Eh quoi! dira peut-être ici un incrédule, n'y a-t-il donc pas quelque milieu entre la souveraine bonté et la souveraine malice? Oui, mes frères, j'en conviens, mais ce milieu n'existe pas et ne peut exister en Jésus-Christ. Car enfin Jésus-Christ n'a-t-il pas pris tous les moyens pour se faire reconnaître pour un Dieu par les hommes? N'éleva-t-il pas saint Pierre à la dignité la plus sublime pour le récompenser d'avoir confessé ouvertement sa divinité? N'adressa-t-il pas à saint Thomas des reproches amers parce qu'il en avait douté? Ne s'annonça-t-il pas pour fils de Dieu, non-seulement à ses disciples, mais encore à ses plus mortels ennemis, en public comme en particulier, dans ses actions comme dans ses paroles? N'était-ce pas là le grand reproche que lui faisaient les scribes et les pharisiens: *Vous n'êtes qu'un homme,* lui disaient-ils, *et vous vous donnez pour un Dieu.* « *Homo cum sis, facis teipsum Deum.* » (*Joan.*, X, 33.)

Dites-moi maintenant, mes frères, peut-on supposer une plus grande scélératesse et une prétention plus diabolique que de vouloir usurper injustement la qualité de Dieu? Je sais qu'on a vu d'autres hommes aspirer à cet honneur. Hannon, le Carthaginois, s'était donné mille peines pour former différentes espèces d'oiseaux à articuler ces paroles: Hannon est Dieu; et il leur rendait ensuite la liberté, afin que volant d'un lieu dans un autre, ils y fissent entendre ces paroles, en traversant les airs: ce qui ne pouvait manquer de surprendre ceux aux oreilles de qui elles pourraient parvenir. Tibère, Domitien, Caligula, Dioclétien, et beaucoup d'autres monstres couronnés se firent consacrer des temples et des autels, et offrir des victimes et des sacrifices. Le fameux Salmonée, roi d'Elide, pour imiter Jupiter, faisait rouler avec rapidité son char sur un pont d'airain, et dans ce fracas semblable au bruit du tonnerre, il lançait de tous côtés des foudres artificielles. (*Æneid.*, l. VI, 585, etc.) Je pourrais citer encore Alexandre de Macédoine, Tisinon de Chypre, Sa-

per, roi de Perse, Héraclius, le philosophe, Ménécrate, le médecin, Manès, l'hérésiarque, et mille autres. Mais, après tout, ces hommes superbes n'aspirèrent qu'aux adorations d'un seul peuple, ou à l'honneur d'un seul temple, et ils ne dédaignèrent pas de s'associer à des divinités étrangères. Ils se jugeaient déjà assez bien partagés si on leur donnait une place parmi les Mars, les Mercure, les Apollon et les Saturne. Ainsi, Caligula, malgré tout son orgueil, avait coutume de faire placer sa statue dans les temples, au milieu de celles de Castor et de Pollux. Mais je ne vois que Jésus-Christ qui ait voulu à lui seul la divinité sans partage. *Vous n'avez et vous ne devez avoir qu'un seul maître qui est le Christ*, dit-il *.Magister vester unus est Christus. (Matth.*, XXIII, 10.) Il a condamné toute autre loi que la sienne, réprouvé toute autre croyance, défendu tout autre sacrifice, jusqu'à protester ouvertement que quiconque n'était pas uniquement pour lui était nécessairement contre lui: *Qui non est mecum, contra me est. (Matth.*, XII, 30.) Il ne s'est pas contenté des adorations d'un siècle; il les a exigées jusqu'à la fin des temps; il n'a pas demandé les hommages d'un seul pays, mais de l'univers entier : *Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ. (Marc.*, XVI, 15.) Si donc il n'est pas vrai Dieu, n'est-il pas incontestablement le plus pervers des hommes qui aient jamais existé? que s'il n'est pas le plus pervers des hommes, il est donc vrai Dieu, comme il l'a déclaré, et nous lui devons donc nos adorations.

Permettez-moi maintenant, mes frères, de vous adresser une question: Si Jésus-Christ est le plus pervers des hommes qui aient jamais existé, comment est-il possible que jusqu'à présent on n'ait pu lui reprocher aucun crime? N'aurait-il pas porté l'orgueil au suprême degré en s'arrogeant faussement la divinité; et un orgueil si excessif n'aurait-il pas traîné après lui une chaîne innombrable de forfaits? Il est pourtant indubitable qu'un crime ne marche jamais seul, mais particulièrement l'orgueil qui les enfante et les entretient tous, au langage de l'Ecriture : *Initium omnis peccati superbia; qui tenuerit illam adimplebitur maledictis. (Eccli.*, X, 15.) C'est de cette source impure que naissent le faste, l'ostentation et le luxe; c'est l'orgueil qui fait mépriser les petits, persécuter les égaux, jalouser les grands; c'est l'orgueil qui inspire les fureurs de la vengeance, l'avidité des richesses, la ténacité de l'avarice. Aussi les anciens, pour désigner en un seul mot un homme qui avait tous les vices, se contentaient de lui donner le nom de superbe, comme ils firent à l'égard de Tarquin : *Vocaverunt superbum, et putaverunt sufficere convicium*, dit un ancien (Pacatus, *in paneg. Theod.*). Mais quand est-ce que l'on trouva l'ombre même de ce défaut dans Jésus-Christ? Vit-on jamais plus de réserve, de décence, de modestie, de pauvreté, de patience, de piété? Et en lui donnant ces qualités, je ne parle pas seulement d'après le témoignage des évangélistes qu'on pourrait suspecter comme ayant été ses disciples, je parle d'après le témoignage d'un Philon et d'un Josèphe qui étaient juifs, d'un Lentulus, gouverneur romain, qui, tout païen qu'il était, écrivant à Rome sur la personne de Jésus-Christ, n'en parle que comme d'un personnage que l'on ne doit pas mettre au rang des simples mortels.

Tout le monde, d'ailleurs, est d'accord sur la sainteté de sa doctrine; mais si sa doctrine est sainte, comment sa vie peut-elle être suspecte? Un impie, j'en conviens, peut donner de très-utiles leçons; mais quand l'amour, la haine, ou l'intérêt le poussent, il n'est pas possible qu'il ne laisse échapper, au moins de temps en temps, quelques maximes qui se ressentent bien plus du désordre de ses goûts, que des règles sévères de l'honnêteté. Ainsi Socrate, que les Grecs regardaient comme le maître et le modèle de la vertu, introduisit dans ses lois la communauté des femmes : exemple qui fut suivi bientôt par Caton, l'honneur de Rome, et par Platon, l'oracle de la Grèce. Lycurgue, chez les Spartiates, n'approuva-t-il pas le larcin toutes les fois qu'on l'aurait commis avec assez d'adresse pour ne pas se laisser surprendre? Solon, chez les Athéniens, ne permit-il pas la plus hideuse immoralité, à la condition que ceux qui s'y livraient seraient libres et non esclaves? Aristote fit-il difficulté d'enseigner, dans sa *République*, que si le nombre des enfants surpassait les revenus d'une famille, on pouvait étouffer dans le sein de leurs mères ceux qui devaient naître? Ne dit-il pas qu'on peut exposer et abandonner ceux qui ont de notables défauts corporels? Sénèque, ce fameux moraliste, ne prêche-t-il pas qu'on peut se donner la mort quand l'adversité rend la vie onéreuse et insupportable? Que dirai-je de Cicéron, de Salluste, de Tacite et de Pline, que l'on a regardés comme des prodiges de sagesse et qui tous s'accordent à dire que l'on peut poursuivre ses ennemis, venger un affront, ambitionner les honneurs et diriger toutes ses pensées vers l'acquisition de la gloire? Trouvez-vous rien de semblable dans la doctrine de Jésus-Christ? Ah! c'est elle, au contraire, qui nous a découvert les secrets cachés de l'honnêteté, de la mortification, de la patience, de la douceur, de la charité, de l'obéissance, de l'humilité; et une doctrine si sainte aurait pris sa source dans le cœur d'un scélérat! En quel livre l'aurait-il puisée, s'il ne l'a pas apportée avec lui en descendant du ciel? De quels portiques, de quelles universités, de quels lycées l'aurait-il empruntée? S'il l'avait empruntée, serait-il possible qu'il n'y eût rien mêlé qu'on pût justement reprendre? Comment une doctrine si inconnue pendant tant de siècles, une discipline si difficile et si sévère se trouve-t-elle proposée d'une manière si proportionnée à toutes les intelligences? Comment ne se dément-elle en aucune de ses parties? Comment paraît-elle à

tous les esprits non prévenus si vraie, si raisonnable? Comment le style en est-il ajusté de telle sorte que les ignorants saisissent, sans effort, tout ce qui leur est nécessaire de comprendre, que les savants admirent ce qui surpasse leur entendement, que tous les hommes, en un mot, y trouvent les leçons dont ils ont besoin, non dans un langage pompeux et affecté comme celui des prétendus sages de la terre, mais dans un langage aussi simple que solide et substantiel? Et l'on voudrait nous persuader qu'une telle doctrine est la production d'un scélérat! Comme si les fruits de l'intelligence de l'homme ne ressemblaient pas à leur père! Ah! mes frères, j'en crois bien plus volontiers cette sentence de saint Jacques : *Celui qui est irrépréhensible dans ses paroles est un homme parfait.* « *Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir.* » (*Jac.*, III, 2.) Que, dans quelques circonstances particulières, un hypocrite parle d'une manière édifiante, je le conçois; mais que, dans tous les temps, dans tous les lieux et sur toute espèce de matière, il ne laisse jamais échapper une seule parole qui ne respire la sainteté la plus accomplie, cela n'est pas possible : « Il faut que tôt ou tard l'homme se démasque, » dit Sénèque. *Nemo personam diu fert.*

Plus la doctrine de Jésus-Christ a été étudiée, examinée, approfondie, et plus elle a excité l'admiration et le respect. Le contraire est toujours arrivé dans l'examen de la doctrine des autres sectes. Plus leurs sages les ont examinées de près, et moins ils y ont ajouté foi, quoique par faiblesse, par intérêt, ou pour d'autres motifs humains, ils aient dissimulé de vive voix ce qu'ils confiaient à leurs écrits. C'est ce qui détermina le rusé Mahomet à interdire à sa secte toute espèce de connaissance approfondie, et à vouloir que les discussions religieuses se décidassent le fer à la main. Sa défense n'a pas empêché néanmoins un Avicène et un Averroès d'acquérir une grande science. Mais aussi ces deux plus savants hommes qu'aient eu les Mores n'ont-ils pu s'empêcher d'avouer franchement dans leurs ouvrages que Mahomet, dans sa loi insensée, n'avait parlé que de la béatitude des corps que recherchent les brutes, et non de celle des esprits que recherchent les sages. Mais dans la loi évangélique, qui pourra compter la multitude des brillants génies dont la religion peut se glorifier? les Denis, les Irénée, les Justin, les Lactance, les Arnobe, les Cyprien, les Jérôme, les Augustin, les Nazianze, les Basile, les Bonaventure, les Thomas, sans parler de cette multitude de savants que les derniers siècles ont produits, soit dans notre patrie, soit chez les autres nations, hommes habiles dans toutes les sciences divines et humaines, naturelles et politiques. Eh! comment donc aurait pu s'y prendre le plus scélérat de tous les imposteurs pour gagner les suffrages et l'affection de tant d'hommes profondément instruits et déterminés à employer la plus grande partie de leur vie à lui consacrer leurs doctes travaux, à se livrer pour lui aux plus grandes fatigues, à le prêcher avec un zèle toujours nouveau? Ce n'était pas assez pour eux de l'aimer seulement eux-mêmes; ils auraient voulu que tous les hommes l'aimassent comme eux. De là cet empressement à le faire connaître et à publier ses perfections et sa gloire? En quelle autre religion a-t-on vu fleurir un si beau zèle? Interrogez les Scythes, les Perses, les Bactriens, les Indiens, les Japonais : ont-ils jamais envoyé des prédicateurs en France pour nous faire connaître leurs divinités? Pas un qui ait eu seulement la pensée de quitter, pour cela, les délices de la patrie, tandis que la religion de Jésus-Christ me présente des milliers de prédicateurs magnanimes qui quittent tout, parents, commodités, richesses; ils sont insensibles aux prières de leurs amis, aux larmes et aux sanglots de la tendresse paternelle : Et pourquoi? est-ce pour faire fortune? au contraire, ils renoncent à tout avantage terrestre; poussés par la seule passion de faire connaître Jésus-Christ, rien ne les arrête : ni les fureurs ni les gouffres de l'Océan, ni la rage et la voracité des bêtes farouches, ni les combats qu'ils auront à soutenir contre les vents déchaînés, ni les feux dévorants de la zone torride, ni les froids meurtriers des zones glaciales. Ils arrivent sans provisions, sans guide et quelquefois sans compagnons dans un autre monde que le soleil semble craindre d'éclairer de sa lumière; ils marchent nu-pieds par des déserts arides, des sentiers épineux, des rochers escarpés. Que veulent-ils? et quel motif les pousse? Ils cherchent avec avidité des barbares cachés dans le fond de leurs cavernes comme des ours; ils les poursuivent, les servent, les caressent, par le seul désir de leur faire connaître Jésus-Christ. Que vous en semble, mes frères? Le plus scélérat des hommes aurait-il jamais pu réussir à se procurer des ministres tellement zélés pour sa gloire que, dans l'unique but d'accroître sa réputation et son culte, ils se dévouassent à tant d'incommodités et de peines? Mais j'ai à vous dire des choses bien plus étonnantes encore. Respirons un instant.

DEUXIÈME POINT.

N'est-ce rien, mes frères, que d'inspirer dans une succession non interrompue de siècles, le mépris le plus courageux de la vie à ses adorateurs fidèles? Quel autre que Jésus-Christ a jamais pu obtenir que tant d'hommes consentissent, pour son amour, à être ou cruellement dévorés par les flammes, ou égorgés par le fer, ou déchirés par les bêtes féroces? Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que Jésus-Christ, au lieu de les flatter par d'attrayantes promesses pour la vie présente, leur a prédit tous les maux qui les menaçaient : Je vous envoie, leur dit-il, comme des brebis au milieu des loups, vous serez livrés à la mort, et l'heure vient où quiconque vous fera mourir croira

rendre un service agréable à Dieu. Et, après de semblables prédictions, ils n'ont pas craint d'être les messagers, les soldats et les héros de Jésus-Christ! Quelle constance! quel courage! quelle fidélité! On a vu quelques fanatiques, j'en conviens, mourir pour leurs erreurs; mais d'abord il n'ont souffert, pour la plupart, que des morts vulgaires et des tourments de peu de durée. Mais en a-t-on vu un seul souffrir des quatorze ans entiers comme un saint Grégoire d'Arménie, ou des vingt-huit ans comme un saint Clément d'Ancyre? les fanatiques, en mourant pour leurs sectes, faisaient éclater dans les tourments leur rage et leur douleur; les chrétiens, au contraire, montraient dans les supplices le calme de la paix; un doux sourire paraissait sur leurs lèvres; au lieu de rugissements, ils faisaient entendre des cantiques de joie et d'allégresse. Que quelques enthousiastes aient laissé paraître de la constance au milieu des douleurs, c'était l'effet de la force de leur constitution ou de leur entêtement; mais le christianisme vous produira un saint Siméon qui, à l'âge de 120 ans, entonne un cantique sur la croix où il va expirer; deux faibles enfants, saint Juste et saint Pasteur, qui font éclater leur joie sous les coups dont on les accable; une sainte Eulalie, noble vierge de treize ans, qui, toute couverte de plaies, conjure le tyran de faire répandre promptement du sel sur ses blessures, afin qu'elle devienne un mets plus délicieux à son divin Epoux.

On a vu quelques frénétiques commencer à souffrir de bon cœur; mais ils ne soutenaient la continuation de leurs supplices que par force et en désespérés; il n'en était pas ainsi de nos martyrs : à chaque instant, on venait les prier d'avoir pitié de leurs corps; mais sourds au langage de la flatterie et des promesses, comme à l'appât des richesses, des honneurs et des dignités, ils leur préféraient les plus rigoureux tourments.

Enfin le nombre des sectaires qui sont morts pour leur fausse religion est si petit que quelques minutes suffiraient pour les rappeler tous; mais le nombre de nos martyrs est si prodigieux que Génebrand qui n'a voulu désigner que les plus anciens, les plus certains et les plus célèbres, en compte onze millions.

Quelqu'un dira, peut-être, que la multitude même des martyrs montre l'opposition que l'on avait pour la religion de Jésus-Christ et devient plutôt un argument contre elle qu'une preuve en sa faveur. Je conviens, mes frères, que Jésus-Christ a eu un très-grand nombre de persécuteurs, soit de son vivant, soit après sa mort; mais assurément le nombre des persécuteurs n'a pas égalé celui des martyrs. Un seul persécuteur pouvait faire mourir des milliers de chrétiens, et un seul martyr n'avait pas besoin de plusieurs persécuteurs. Et, du reste, est-il si difficile de sentir combien le témoignage d'un homme qui meurt pour Jésus-Christ a plus de force que celui d'un homme armé et furieux contre Jésus-Christ? Pour persécuter quelqu'un, c'est assez d'une légère erreur de l'esprit, d'un bouillonnement de sang, d'un mouvement d'envie, d'un emportement de fureur; mais pour faire le sacrifice de sa vie, pour la sacrifier dans les tourments les plus cruels, pour la sacrifier sans rien perdre de l'inaltérable paix de son cœur, quelle contenance, quel courage, quelle foi ne faut-il pas?

D'ailleurs, quelle différence dans la conduite des persécuteurs et des martyrs! l'ignorance, l'avarice, l'audace, l'immoralité, la cruauté, c'est à ces traits que l'on reconnaît la plupart des persécuteurs, tandis que le plus grand nombre des martyrs avaient conservé leur première innocence. On arrachait les uns des monastères, les autres des déserts, ceux-ci des académies, ceux-là des autels pour les conduire à l'échafaud. C'étaient des hommes sages, équitables, modestes, respectueux, mortifiés; leurs ennemis ne trouvaient en eux d'autres crimes à punir que le christianisme, ainsi que Pline l'attestait lui-même à l'empereur Trajan.

Jésus-Christ, j'en conviens, a eu des persécuteurs; mais quels persécuteurs? Un Néron, l'opprobre du genre humain; un Domitien massacré par ses propres sujets comme un monstre de cruauté; un Gallien que les écrivains nous dépeignent comme la sentine des vices; un Galère devenu si odieux et si exécrable, je ne dis pas seulement à ses amis mais à lui-même, qu'il se donna la mort de ses propres mains; un Trajan dont la sainteté de ce lieu ne me permet pas de rappeler les habitudes infâmes; un Dioclétien, un Maxence, un Licinius, un Maximin, chacun desquels paraissait né pour déshonorer la nature humaine. Quoi! la réputation et la gloire de Jésus-Christ auraient quelque chose à perdre pour avoir été persécuté par de semblables monstres! C'est peut-être, au contraire, un des plus forts arguments que l'on puisse apporter en preuve de sa sainteté.

Mais enfin dans ce combat à mort livré à Jésus-Christ et à sa religion, à qui, je vous le demande, est restée la victoire? Tandis que jamais les sectes n'ont pu résister à l'autorité et à la puissance ligués entre elles, la religion chrétienne a trouvé sa force dans la rage même des ennemis qui voulaient l'anéantir, et sa fécondité dans la mort même de ses héros. Rome qui avait rougi du sang de nos martyrs et les arènes de ses théâtres, et les dents de ses lions, et les instruments de sa barbarie; Rome qui allait chercher jusque dans l'Afrique et dans l'Asie des victimes à condamner et à juger, n'a-t-elle pas cédé son trône à cette religion si longtemps l'objet de ses fureurs? Ne lui a-t-elle pas ouvert ses palais et ses temples? Ne lui a-t-elle pas légué sa souveraineté sur l'univers? N'est-elle pas devenue la nourrice la plus passionnée du christianisme après avoir été sa persécutrice la plus cruelle? Et ce serait là le triomphe du plus scélérat des hommes!

Mais quoi ? aurait-il donc vaincu ses ennemis par la force des armes? faisait-il marcher des bataillons formidables? La terreur et l'épouvante précédaient-elles les armées nombreuses qu'il aurait mises en campagne? Rien de tout cela, mes frères. Pour obtenir la conquête de l'univers, il n'a, vous le savez, employé que la langue de douze pécheurs, pauvres, sans science, sans réputation, et tous sortis d'une nation que le monde avait en horreur. C'est avec de pareils hommes qu'il s'est assuré l'héritage des peuples, qu'il a surmonté ses ennemis, dompté la férocité des barbares et l'orgueil des savants.

Le sénat de Rome plaça Alexandre le Grand au nombre de ses dieux, parce qu'il ne pouvait regarder comme un homme ordinaire celui qui, dans l'espace de douze ans, avait soumis tant de nations à son empire. Ce que fit Alexandre vivant, à l'aide de ses trésors et de ses armées invincibles, c'est ce qu'a fait Jésus-Christ crucifié, sans qu'il lui en ait coûté aucun frais, sans avoir fait entendre le bruit des armes. Jugez maintenant si vous devez ou l'adorer comme un homme divin, ou le condamner comme le plus pervers des mortels.

Je sais, mes frères, que pour réussir dans une si grande entreprise, il a fait éclater les plus grands miracles qui lui ont soumis les esprits même les plus indociles. Mais qui serait assez téméraire pour oser inculper celui au nom duquel tous les éléments ont obéi avec respect et à qui la nature s'est montrée si docile ? O bel astre qui éclaire le monde de tes rayons étincelants, comment, à la mort d'un homme crucifié, as-tu dérobé tes rayons à l'univers? S'il n'était qu'un imposteur, tu devais pour rendre son châtiment plus sensible, briller alors d'un plus vif éclat au lieu de te cacher avec effroi. Comment, dans ce funeste jour, vous fendîtes-vous, rochers, que tant de siècles avaient trouvés inébranlables? Comment vous ouvrîtes-vous, tombes lugubres? Comment vos morts revinrent-ils à la vie pour manifester les transports de leur reconnaissance? Ah ! si Jésus n'était qu'un séducteur, il fallait faire éclater toute votre indignation à la mort d'un audacieux qui, pire que Lucifer, voulait usurper l'empire du ciel et de la terre.

Mais que dis-je? s'il a mérité le supplice qu'on lui a fait subir, comment se fait-il qu'à sa parole ou à l'invocation de son nom, les muets parlent, les sourds entendent, les boiteux marchent, les aveugles recouvrent la vue, les morts reviennent à la vie? *Comment un pécheur peut-il opérer de si étonnants prodiges? « Quomodo potest homo peccator hæc signa facere? »* (*Joan.*, IX, 16.) A peine le nom glorieux de Jésus-Christ a-t-il retenti dans le monde que les oracles de Delphes, de Délos, d'Ephèse, de Dodone et de Daphné se taisent et que les démons n'ont plus de pouvoir pour faire entendre une seule parole. C'est le témoignage de Porphyre lui-même, qui déclare que depuis que Jésus-Christ était invoqué, les dieux de la gentilité n'étaient plus bons à rien : *Ex quo Jesus colitur nihil utilitatis a diis consequi possumus.* Quoi, mes frères, ce serait là le résultat de l'invocation du plus perfide des mortels? Concluons donc sans balancer, que Jésus-Christ est Dieu, puisque, comme nous l'avons dit en commençant, s'il n'est pas le plus pervers des hommes, on ne peut lui contester la divinité. Mais si vous convenez qu'il est Dieu, la cause de la religion est gagnée et il est inutile que je me tourmente pour établir la vérité de ses dogmes et la vertu de ses sacrements. Que les mystères qu'il nous a révélés soient incompréhensibles à la raison, qu'importe? Nous sommes sûrs de ne pas errer en nous attachant à l'autorité et à la véracité d'un Dieu que l'erreur ne saurait atteindre.

Il me semble, qu'après un pareil discours, je découvre dans le cœur de plusieurs d'entre vous ce murmure secret : était-ce là ce que vous deviez prêcher à une ville chrétienne? Si vous aviez la démangeaison de prouver la divinité de Jésus-Christ, il fallait vous transporter sur les rivages de Tunis ou sur les côtes d'Alger. Et moi, mes frères (pardonnez-moi cette liberté), et moi, je vous déclare que c'est vous, oui, vous, qui m'avez contraint à prendre ce langage. Est-ce que j'ignore depuis combien de siècles cette ville est catholique? et néanmoins loin de croire mériter des reproches pour avoir traité ce sujet, il me semble qu'il serait à propos de le prêcher dans toutes les villes de France, quelque attachées qu'elles se vantent d'être à la vraie foi. Car comment est-il possible que l'on tienne la foi de Jésus-Christ pour véritable, quand on vit comme si elle n'était qu'une imposture? Ah ! mes frères, l'expression n'est pas assez forte, si l'on voit aujourd'hui parmi les chrétiens des vices que l'on ne découvre pas parmi les barbares. Nommez-moi une secte quelqu'abominable qu'elle puisse être, dont ses partisans rougissent de faire profession? Le Turc n'a pas honte de vivre en Turc, ni le Juif de vivre en Juif, ni l'idolâtre de vivre en idolâtre. Hélas ! je ne trouve que le chrétien qui rougisse d'être et de paraître chrétien. S'agit-il de venger une injure? allez dire à celui qui fait tous les préparatifs pour satisfaire sa haine et sa fureur : Mon ami, souvenez-vous que vous êtes chrétien; renoncez à ces projets, car la religion de Jésus-Christ vous interdit la vengeance. Ne vous regardera-t-il pas comme un insensé ou un téméraire? Ah ! vous serez moins écouté en parlant à ce furieux au nom de Jésus-Christ que si (j'ai honte de le dire) vous lui parliez au nom d'une vile courtisanne qu'il adore. Et, avec une pareille disposition, on prétend professer la divinité de Jésus-Christ et sa religion sainte ! Non, non, mes frères, si l'on avait cette foi, on ne regarderait pas comme un opprobre d'en observer les préceptes.

A votre jugement, tenaient-ils la religion chrétienne pour véritable, ces gouverneurs,

ces proconsuls ou tyrans qui, dans les premiers siècles, interdisaient aux chrétiens de se montrer chrétiens, et qui les contraignaient d'aller s'enfoncer dans les catacombes ou les antres des sépulcres pour y participer à la célébration des saints mystères? Ah! vous les regardez comme les plus mortels ennemis du christianisme. Hé bien! ne contraignez-vous pas vous-mêmes par vos railleries ceux qui voudraient remplir leurs devoirs religieux, assister aux saints offices, approcher du saint tribunal ou de la divine Eucharistie; ne les contraignez-vous pas à prendre mille précautions pour se soustraire à vos sarcasmes et quelquefois à vos fureurs? N'est-ce pas là imiter ces persécuteurs infidèles dont le seul souvenir excite votre indignation? Ils attaquaient la religion par le fer, et vous l'attaquez avec l'arme, souvent plus puissante, du ridicule? Il y a dans votre conduite quelque chose de plus ridicule encore : les transgressions les plus criminelles, les désordres les plus honteux, l'immoralité la plus brutale, mille horreurs si ouvertement défendues par la loi de Jésus-Christ, que vous professez comme véritable, n'en faites-vous pas souvent parade comme d'autant de titres de gloire? et quand vous les apprenez dans les autres, ne les approuvez-vous pas, ne leur applaudissez-vous pas? quelquefois même ne les récompensez-vous pas ? Et vous prétendriez que c'est là professer la foi de Jésus-Christ? Je sais, mes frères, que par cela-même que l'on pèche on ne perd pas directement la foi. Mais approuver le péché, mais applaudir au péché, ah! mes frères, cela ne sent que trop un commencement d'infidélité. Car, que signifie, en bon langage, être infidèle, sinon avoir des opinions opposées aux enseignements de Jésus-Christ, louer ce qu'il blâme, et blâmer ce qu'il loue? Voilà ce qui me fait croire qu'il importe aujourd'hui plus que jamais d'établir la divinité de Jésus-Christ; car une fois que ce dogme sacré sera devenu inattaquable, Jésus-Christ sera plus respecté, et l'on ne regardera plus comme un déshonneur d'accomplir ses lois. Je vous en conjure donc, au nom de la foi que vous professez, mes frères, qu'il ne vous arrive plus de laisser sortir de votre bouche aucune parole qui aille à canoniser le vice ou à désapprouver la vertu. Ne laissez jamais échapper les occasions favorables qui se présentent de vous déclarer franchement chrétiens, de souffrir avec patience tous les outrages comme il convient à des chétiens, de paraître dans nos temples avec toute l'exactitude de la piété qu'on a droit d'exiger des chrétiens, d'entretenir parmi vous une paix, une union parfaite, comme le demande la qualité de chrétiens.

Sauveur du monde, nous croyons d'une ferme foi que vous êtes vraiment le fils de Dieu. Ah! si nous eussions pu en douter, la sainteté de votre vie constamment pure et sans tache, la beauté et la sublimité de votre doctrine et de votre morale, les vertus de vos vrais adorateurs, le courage de vos martyrs, l'établissement merveilleux de votre religion, la multitude des prodiges incontestables qu'elle présente : ah! ce n'en est que trop pour déterminer notre foi : *Nos credidimus et cognovimus quia tu es Christus Filius Dei.* (*Joan.*, VI, 7.) C'est donc à vous que nous voulons nous attacher sans partage; car *vous seul avez les paroles de la vie éternelle. « Verba vitæ æternæ habes. »* (*Ibid.*, 69.) En effet, à quel autre que vous irions-nous demander la vérité? *Domine, ad quem ibimus?* (*Ibid.*, 69.) Le Juif nous fait horreur en se montrant à nos regards tout couvert de votre sang adorable qui est retombé sur lui comme un anathème perpétuel; le mahométan nous révolte par l'ignorance qu'il professe et la turpitude du bonheur qu'il espère; L'idolâtre nous fait rougir par la vanité de son culte et l'infamie de ses dieux; le sectaire excite tout à la fois notre indignation et notre pitié, en prétendant faire adopter ses lois et tracer les routes de la sagesse à l'Eglise, sa mère, dont il a déchiré les entrailles. C'est donc vous, ô Jésus, qui êtes le seul Seigneur que nous voulons servir, et le seul Très-Haut que nous voulons adorer : *Tu solus Dominus, tu solus altissimus, Jesu Christe.* Nous vous rendrons aussi, quoique dans un degré inférieur, notre culte et nos hommages, ô Vierge incomparable qui nous avez donné un tel Rédempteur; faites-lui agréer nos vœux, et rendez-nous son cœur si favorable, qu'après l'avoir aimé dans le temps, nous méritions de le posséder pendant l'éternité.

Ainsi soit-il.

III. ALLOCUTION

Prononcée dans la cathédrale de La Rochelle, LE JOUR DE LA PENTECÔTE. (11 mai 1845.)

Emittes Spiritum tuum et creabuntur, et renovabis faciem terræ. (*Psal.* CIII, 30.)

Vous enverrez votre esprit et toutes choses seront créées et vous renouvellerez la face de la terre.

Il n'est pas plus difficile à l'Esprit de tout renouveler dans l'intérieur de l'homme, que de donner l'être ou la forme à ce qui ne l'avait pas. Quand la toute-puissance divine eut tiré du néant la matière première de ce monde visible, l'Esprit-Saint s'épandit, en quelque sorte, sur cet amas informe comme l'oiseau sur la couvée qu'il veut faire éclore : *Et Spiritus Domini ferebatur super aquas.* Le mot hébreu répond à celui-ci : *incubabat*, couvait. Son action féconde et vivifiante débrouilla le chaos et en fit sortir ce bel univers. Chaque chose occupa la place qu'elle y devait tenir : et depuis six mille ans rien n'a pu troubler l'harmonie admirable qui règne entre le ciel, la terre et l'onde. La catastrophe du déluge universel, qui ne devait être qu'une exception dans la suite non interrompue de cet ordre merveilleux, a contribué à le rendre plus sensible. L'Esprit divin produit dans l'Eglise des effets mille fois plus ravissants encore dans l'ordre surnaturel : source de lumière, il éclaire l'âme de ses rayons et

la défend contre tous les efforts de l'erreur et du mensonge, première partie; source de grâce, il la sanctifie en la purifiant de toute tache, et en l'ornant de toutes les vertus, deuxième partie; source de force, il la fait triompher de toutes les fureurs de ses ennemis, troisième partie. Esprit-Saint, je me sens incapable de signaler ces merveilles, si vous me refusez votre lumière et votre assistance. Je les réclame par l'entremise de cette vierge incomparable que l'Eglise honore du titre de votre Epouse. *Ave Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

La lumière luit dans les ténèbres, dit la sainte Ecriture (*Joan.*, I, 5); mais les ténèbres ne l'ont pas accueillie. Cette lumière avait éclairé les prophètes et les patriarches qui s'étaient efforcés d'en faire jouir les hommes. Après les prophètes et les patriarches, elle a brillé d'un éclat beaucoup plus radieux pour les apôtres qui étaient destinés à la répandre dans tout l'univers. Quel contraste frappant entre ce qu'ils étaient avant de l'avoir reçue, et ce qu'ils furent après que l'Esprit-Saint la leur eut communiquée! Avant ce don céleste, ils étaient grossiers, ignorants, sans intelligence. Le sens des paroles du Sauveur qui semblaient les plus claires leur était caché : *Erat verbum istud absconditum ab eis;* elles n'étaient pour eux que des sons insignifiants : *Non intelligebant quæ dicebantur* (*Luc.*, XVIII, 34); des mystères non-seulement impénétrables, mais sans aucun intérêt. Jésus-Christ leur annonce qu'il va à Jérusalem pour y mourir : ce langage est simple et sans ambiguité, et cependant ils ne l'entendent pas; ils sont si insouciants qu'ils s'endorment après qu'il leur a dit que son âme est triste jusqu'à la mort. Et ce sont là pourtant ces hommes que le Sauveur a choisis pour être la lumière du monde et les docteurs de l'univers : *Vos estis lux mundi.* (*Matth.*, V, 14.) *Docete omnes gentes.* (*Matth.*, XXVIII, 19.) Quand donc s'opérera le changement qui doit les rendre propres à cet apostolat si difficile? Quand ils auront reçu l'Esprit-Saint qui doit leur apprendre toute vérité : *Docebit vos omnem veritatem.* (*Joan.*, XVI, 13.) En ce jour heureux, il leur sera donné un langage et une sagesse auxquels leurs adversaires seront incapables de pouvoir résister : *Dabo vobis os et sapientiam cui non poterunt resistere omnes adversarii vestri.* (*Luc.*, XXI, 15.) On s'étonne, au jour de la Pentecôte, que ces hommes ignorants et idiots soient devenus tout à coup si savants, si éloquents, si persuasifs : ce phénomène produit une stupeur générale : *Stupebant omnes et mirabantur.* (*Act.*, I, 12.) En effet, n'est-ce pas là ce Pierre qui prétendait donner des leçons de prudence à Jésus-Christ même? N'est-il pas le même homme qui, avec André son frère, bornait toute sa science à pêcher des poissons et à raccommoder ses filets déchirés? (*Matth.*, XVI, 22; IV, 21.) N'est-ce pas ce même Philippe qui, après avoir été si longtemps témoin des prodiges du Sauveur, n'avait pu encore apprendre à le connaître? (*Joan.*, XIV, 9.) N'est-ce pas là ce Thomas qui, pour se persuader de la résurrection de Jésus-Christ, a besoin de voir de ses yeux et de toucher de ses mains les cicatrices de ses plaies? (*Joan.*, XX, 25.) Oui, ce sont les mêmes hommes; mais des hommes que l'Esprit-Saint a éclairés, des hommes dont l'Esprit-Saint a enrichi l'intelligence, des hommes dont l'Esprit-Saint a délié la langue, et qui parlent maintenant de l'abondance d'un cœur orné de tous les dons de la sagesse divine. Le grand conseil se rassemble; il discute sur cette merveille qu'il ne peut s'expliquer : comment ne reconnaît-il pas dans cet événement l'action de celui qui donne l'intelligence aux petits : *Intellectum dat parvulis.* (*Psal.* CXVIII, 130.)

Ce prodige se renouvellera dans tous les siècles au sein de l'Eglise catholique : fondée sur Pierre, elle bravera tous les efforts de l'enfer qui mettra tout en œuvre pour obscurcir sa doctrine; son enseignement sera toujours sûr et infaillible, parce qu'elle sera toujours la colonne et l'appui de la vérité (II *Tim.*, III, 15); dans tous les temps on devra dire d'elle : Ecoutez-la, et, si quelqu'un ne l'écoute pas, regardez-le comme un païen et un publicain. (*Matth.*, XVIII, 17.) Les portes de l'enfer vomiront, dès le berceau du christianisme, des torrents d'erreurs avec des flots d'hérétiques; ceux-ci seront habiles, astucieux, érudits. L'Eglise ne les redoutera pas : leur passage lui avait été prédit par le grand Apôtre, comme devant donner plus d'éclat à la fidélité des chrétiens inébranlables : *Oportet et hæreses esse, ut et qui probati sunt manifesti fiant in vobis.* (I *Cor.*, XI, 19.) Mais elle sait avec certitude qu'elle les confondra tous les uns après les autres; ils emploieront la ruse, le mensonge, l'appât de l'intérêt pour attirer les imprudents dans leurs pièges (I *Tim.*, III, 9); ils y réussiront dans certains temps et dans certaines contrées; mais enfin, ils ne feront que passer : et un peu plus tôt, ou un peu plus tard leur règne finira; l'Eglise verra les tourments de leur dernière agonie, et la vérité qui est éternelle n'en brillera qu'avec plus de splendeur : *Veritas Domini manet in æternum.* (*Psal.* CXVI, 2.)

Rappelez-vous, mes frères, cette époque de lugubre mémoire, où l'hérésie vint s'abattre comme un vautour sur cette paisible cité, faisant fuir devant elle à ses cris menaçants les pieux catholiques, frappant les pasteurs pour disperser les brebis. (*Matth.*, XXVI, 31.) Qu'elle était fière alors! Que son langage était audacieux! Quel dédain n'affectait-elle pas pour l'Eglise! Quelles odieuses dénominations ne donnait-elle pas à son chef visible, le représentant et le vicaire de Jésus-Christ! Elle se promettait bien l'immortalité; elle osa même plus d'une fois déterminer les époques où seule elle exercerait son empire dans l'univers.

En cela, elle ne faisait que suivre l'exemple de ses devanciers. Manichéens, ariens, donatistes, pélagiens, nestoriens et mille autres novateurs, tous avaient fait les mêmes prédictions. Dieu, pour punir les infidélités des enfants de son Eglise, permettait leurs passagers triomphes. Ce diocèse put en être alarmé, lorsqu'on y comptait cent mille hérétiques ; mais le Tout-Puissant avait déterminé la limite et les bornes de l'erreur, et lui avait dit : Tu ne viendras que jusque là ; c'est là que ton orgueil viendra se briser : *Usque huc venies, et hic confringes tumentes fluctus tuos.* (*Job*, XXXVIII, 11.) Il a fallu ensuite rebrousser chemin ; les révolutions sur lesquelles on avait tant compté, la chute momentanée des autels, le massacre ou l'exil des vrais pasteurs, l'apothéose si hautement proclamée de la raison, tout cela n'a point empêché le cours des victoires de l'Eglise et la confusion de ses plus mortels ennemis : c'est que le Seigneur s'en est mêlé ; nous y comptions, il l'avait promis et sa parole est infaillible : *Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos.* (*Psal.* II, 4.) L'iniquité a été révélée, et le Seigneur d'un souffle de sa bouche l'a confondue et anéantie. (II *Thess*, II, 8.) L'Eglise est toujours jeune et toujours féconde ; jusqu'à la fin des siècles elle deviendra la mère d'une multitude d'enfants ; si quelques-uns d'entre eux la contristent par leurs écarts, elle n'en demeure pas moins elle-même toujours sans tache et sans rides (*Ephes.*, V, 27), parce que sa foi et ses enseignements ne sont pas susceptibles de s'altérer et de se corrompre. Il n'en est pas de même de l'hérésie : comme c'est l'orgueil qui l'enfante, elle ne peut faire de progrès que dans la corruption : corruption des dogmes, corruption de la morale, corruption de la discipline : c'est un cancer, dit l'Apôtre (II *Tim.*, II, 17), qui ne saurait arrêter ses déplorables progrès. Mais la corruption amène toujours la dissolution et la mort. Le temps vient infailliblement où l'hérésie n'a plus rien qui la soutienne ; elle ne conserve presque plus rien de sa première origine ; elle se méconnaît, elle se renie elle-même ; stérile, elle n'enfante plus ; on cherche ses partisans ; on ne trouve plus que des tombeaux et des morts : les efforts qu'elle fait pour revivre achèvent de la tuer ; on lui demande : qui êtes vous ? elle ne le sait pas, ou elle n'ose pas l'avouer. A qui appartenez-vous ? Est-ce au moine défroqué de la Saxe ? non. Est-ce à l'écolier tiétri de Noyon ? non. Est-ce au renégat couronné et adultère de la Grande-Bretagne ? pas d'avantage ? Est-ce au chanoine licencieux et intempérant de Zurich ? non plus. Nous les respectons tous comme des esprits distingués, comme les porte-enseigne de l'indépendance ; mais nous n'appartenons et ne voulons appartenir qu'à la Bible. Etes-vous catholiques ? Quelques-uns osent dire *oui*, le plus grand nombre disent *non*. Etes-vous chrétiens ? tous disent oui ; mais à la condition d'entendre le christianisme comme il leur plaira ; d'admettre ou de rejeter à leur gré la divinité de Jésus-Christ, de reconnaître la nécessité ou l'inutilité des bonnes œuvres pour le salut. Quelle Babylone ! Est-il surprenant que les amas de livres qu'ils vendent, qu'ils donnent, qu'ils sèment partout soulèvent le cœur des catholiques, excitent la risée ou la pitié des incroyants, et n'attirent qu'opprobre et que honte à leurs propagateurs ? Aveugles et désespérés, ils parcourent les campagnes ; ils dressent leurs tentes et leurs tréteaux dans l'espérance de surprendre les âmes simples, comme le chasseur surprend les oiseaux, comme le pêcheur surprend les poissons. Vain espoir ! On est las partout de n'entendre reproduire que des calomnies et des mensonges cent fois réfutés. Les apôtres de l'erreur en sont pour leurs frais, et ils s'étonnent de ne pas réussir. Les pauvres à qui ils offrent de l'argent préfèrent leur indigence à l'apostasie. Ce qu'ils n'ont pu dire sans exciter l'indignation de la France entière, ils n'ont pas rougi de le faire publier en Angleterre, savoir que quarante paroisses de nos contrées avaient renoncé au catholicisme. Pour rendre la nouvelle plus piquante, ils ont ajouté que les quarante curés qui les dirigeaient avaient eux-mêmes donné l'exemple de la désertion. Dieu a permis que ces articles menteurs parvinssent jusqu'à nous, et toute l'Angleterre est instruite aujourd'hui de l'imposture de ces prétendus prédicateurs de la vérité. Les principales feuilles de cette île répètent avec indignation contre les auteurs du mensonge le démenti solennel que nous lui avons donné. Quelle religion que celle qui a recours à de pareils moyens !

Ajoutons que dans tous les lieux de ce diocèse où l'hérésie a établi sa propagande, elle a paru si hideuse qu'elle n'y a produit qu'une répulsion générale. Les grands et les petits ont comparé la foi et les enseignements de l'Eglise qui ne prêche que paix, concorde et charité, avec la doctrine fougueuse des novateurs qui soufflent partout le feu de la division et de la haine ; aussi les magistrats semblent aujourd'hui se donner la main pour éconduire ces perturbateurs ; les pères de famille envisagent avec effroi ces dangereux avocats d'une funeste indépendance ; la jeunesse elle-même abhorre ces moralistes séditieux. Le Dieu du ciel qui sait tirer le bien du mal même a permis que la vue et le langage de ces imprudents fissent ressortir avec avantage le prix et la sainteté du ministère catholique ; partout on en sent la nécessité ; partout on en réclame l'exercice. Nous le disons à la gloire de Dieu, nous avons vu généralement des populations entières se porter avec enthousiasme à notre rencontre, bénir le ciel qui nous envoyait pour les consoler, et nous exprimer l'ardent désir de voir bientôt se multiplier le nombre des pasteurs catholiques. Qui a produit ces heureuses dispositions ? Nous ne saurions les attribuer à nos efforts et à nos désirs. Notre bergerie est

immense, et nous ne pouvons apparaître qu'après de longs intervalles dans les parties les plus éloignées de notre diocèse. L'hérésie a mis d'ailleurs tout en œuvre pour y rendre notre ministère odieux; la presse, jusque dans notre ville épiscopale, a produit au grand jour les attaques que l'on devait faire circuler contre nos mandements et nos écrits. On a choisi, pour noircir notre doctrine et propager des erreurs cent fois pulvérisées, on a choisi le moment où, occupé de mille travaux, nous ne pouvions nous livrer à la réfutation de ces monstruosités énormes. Il nous eût fallu pour cela renoncer à des fonctions que nous jugions de la plus haute importance. Nous avons donc laissé couler ce torrent sans nous en mettre en peine. Le temps viendra, nous l'espérons, où il nous sera donné de pouvoir rentrer dans l'arène pour combattre par nos écrits les combats de la foi; nous y reparaîtrons armé du bouclier des saintes Ecritures, sans craindre ceux qui n'invoquent que la Bible, et qui ne s'en servent plus pour se défendre, quand nous employons contre eux sa puissante autorité. L'Esprit-Saint ne nous refusera pas son assistance et ses lumières : nous y comptons parce que notre mission est divine, et que c'est à nous spécialement qu'il a dit : *Je vous ai établi pour déraciner et détruire, pour édifier et pour planter.* (*Jer.*, I, 10.) Ne craignez pas, je serai avec vous; la droite de mon juste vous soutiendra; vous chercherez ceux qui vous faisaient la guerre; mais ils disparaîtront couverts d'opprobre et de honte. (*Isa.*, XLI, 11.) Ce sera votre ouvrage, ô divin Esprit! Aussi à vous seul nous renverrons la gloire de ces triomphes de notre sainte Eglise. Respirons un instant.

DEUXIÈME PARTIE.

La grâce de l'Esprit-Saint changea entièrement les dispositions des apôtres. Nous n'avions auparavant, dit l'Apôtre, que des inclinations et une conduite charnelle; mais celui qui est riche en miséricorde, par l'excès d'amour qu'il nous portait, nous a rappelés à la vie en Jésus-Christ, pour montrer dans les siècles à venir les richesses abondantes de sa grâce sur nous. (*Eph.*, II, 21.) En effet, d'orgueilleux qu'ils étaient, les apôtres deviennent humbles; de murmurateurs, ils deviennent soumis; de terrestres, ils deviennent surnaturels et élèvent toutes leurs pensées vers la céleste patrie : c'est là ce baptême dans l'Esprit-Saint et le feu qui avait été promis par le précurseur du Messie : *Ipse vos baptizabit Spiritu sancto et igni.* (*Matth.*, III, 11.) Qu'ils sont différents d'eux-mêmes, après cet événement heureux! Leur humilité est si profonde qu'ils ne se regardent plus que comme les balayures de la terre : *tanquam purgamenta hujus mundi* (I *Cor.*, IV, 13); leur désintéressement va jusqu'à ne vouloir que le vêtement et l'aliment, mais rien de plus. (I *Tim.*, VI, 8.) Que dis-je? ils se dévouent volontiers, quand il plaît à Dieu, à la faim, à la soif, à la nudité, aux outrages et à toutes les vicissitudes (I *Cor.*, IV, 11), sans que rien soit capable de les détourner de l'amour de Dieu. (*Rom.*, VIII, 13.) Saint Cyprien (*Ad Don. mit.*, p. 108) avait regardé d'abord comme impossibles ces opérations de la grâce; il ne comprenait pas comment pourrait se dévouer aux jeûnes et aux abstinences celui qui avait toujours aimé la bonne chère, comment pourrait devenir simple celui qui avait toujours ambitionné les honneurs, comment se réduirait à la douceur et à la mansuétude celui qui n'avait signalé que son emportement et ses fureurs; mais quand l'Esprit-Saint eut réparé les désordres de la nature corrompue, il reconnut, par sa propre expérience, que ce qui est impossible est extrêmement facile à Dieu agissant dans l'homme. Les hérétiques calomnient l'Eglise parce qu'elle prescrit le célibat aux prêtres, et qu'elle sanctifie, par ses bénédictions, la profession religieuse qui engage à la chasteté, la pauvreté, l'obéissance : c'est qu'étrangers aux opérations de l'Esprit-Saint, ils ignorent ce qu'il peut inspirer à un cœur généreux. On m'a rapporté qu'un ministre protestant a déclaré qu'il ne savait comment on pouvait faire maigre un seul jour dans l'année : c'est que ce n'est qu'à son Eglise que Jésus-Christ a promis ce consolateur divin qui doit être pour toujours avec elle (*Joan.*, XIV, 16); là, seulement, se trouvent les plantes qu'il vivifie par sa chaleur, et qu'il dirige par ses inspirations salutaires; là, seulement, qu'il fait apprécier la franche humilité, dont il ne peut se trouver ailleurs qu'une représentation fausse et hypocrite; là, seulement, que se pratique un détachement parfait, dont ailleurs l'image trompeuse n'est empruntée que par des vues humaines ou d'autres motifs indignes; là, seulement, que se produit la vraie douceur, qui n'est simulée ailleurs que par ruse, intérêt ou politique; là, seulement, que se pratiquent la mortification et la pénitence, dont on souffre à peine hors de l'Eglise le nom ou le souvenir; là, seulement, que l'on goûte les fruits de la vraie piété, qui n'est ailleurs qu'un roman et une chimère; là, seulement, que l'on exerce dans l'esprit du christianisme les œuvres de miséricorde, souillées ailleurs par des motifs purement humains et philanthropiques; là, seulement, que règne, comme dans son empire, la délicieuse paix, qu'un vain simulacre de bonheur n'empêche pas d'être inconnue partout ailleurs; là, seulement, que s'observe, comme Dieu l'exige, la pureté virginale, conjugale et viduelle, qui n'est connue ailleurs que par des représentations imaginaires; là, seulement, que l'on sait souffrir avec générosité pour Dieu et sa foi, tandis qu'ailleurs on ne manifeste que persécution et intolérance, quand on peut impunément s'y livrer.

O Eglise de Jésus-Christ, vos ennemis ne vous connaissent pas, parce qu'ils ne veulent pas vous connaître. Jamais, au reste, ils ne vous connaîtront, étant étrangers aux salutaires influences de l'Esprit de Dieu qui ne se communique point aux âmes malveil-

lantes : *In malevolam animam non introibit sapientia.* (*Gal.*, V, 17 et seq.) Voilà ce qui faisait dire au grand Apôtre : Conduisez-vous par l'esprit de Dieu, et vous n'accomplirez pas les œuvres de la chair : car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit a des vues contraires à celles de la chair : il y a entre eux une opposition invincible. Il est facile de reconnaître les œuvres de la chair qui sont l'impureté, les contentions, les jalousies, les colères, les rixes, les dissensions, les sectes qui excluent ceux qui s'y livrent de l'entrée du royaume des cieux. Mais les fruits de l'Esprit-Saint sont la charité, la joie, la paix, la patience, la bénignité, la bonté, la longanimité, la mansuétude, la fidélité, la modestie, la retenue et la chasteté... Si donc, ajoute l'Apôtre, c'est l'Esprit-Saint qui est notre vie, conduisons-nous par l'esprit.

C'est le Saint-Esprit qui seul fait les saints, par la grâce qu'il ne donne qu'à ceux qui ne sont pas en opposition avec l'Eglise. Aussi n'a-t-on jamais trouvé et ne trouvera-t-on jamais de saints que dans l'Eglise catholique. On pourra trouver ailleurs des œuvres éclatantes qui excitent les applaudissements et l'admiration des hommes ; mais la vraie charité et ses œuvres, mais le dévouement des personnes pour une charité véritable et parfaite, c'est ce qu'on ne peut trouver que dans l'Eglise catholique. Hors de son sein, on verra bien des hôpitaux et des asiles pour recueillir les malades ; mais des héros et des martyrs de la charité, c'est ce que l'on ne verra jamais. L'Eglise seule pouvait produire les Jean de Dieu, les Vincent de Paul, les Camille de Lellis, les De la Salle, les Joseph Calazans, les Jean de Matha, les Félix de Valois, etc.

C'est ce qui me conduit insensiblement de la vie spirituelle que donne l'Esprit-Saint à la force dont il remplit les cœurs pour accomplir tous les devoirs du christianisme, malgré les attaques et les persécutions du monde, malgré les cris et les répugnances de la nature. Avant la descente de l'Esprit Saint sur eux, les apôtres ne laissent voir que leur lâcheté et leur faiblesse. Sans parler de Judas qui le trahit, saint Pierre qui s'était déclaré et qui se croyait le plus intrépide, le plus invincible, le plus fidèle, le renie à trois reprises différentes ; tous les autres prirent la fuite au temps de sa passion ; ils étaient si timides et si craintifs, qu'ils étaient continuellement dans la terreur et l'épouvante, même dans les appartements où ils étaient renfermés. Mais quand l'Esprit-Saint les anime, ils n'appréhendent plus rien ; les frappe-t-on de verges ? ils s'en vont pleins de joie d'avoir été trouvés dignes de souffrir des opprobres pour Jésus-Christ. Ecoutez saint Paul déclarant qu'il ne veut mettre sa gloire que dans la croix de Jésus-Christ : Je sais, dit-il, que des chaînes et des tribulations m'attendent ; mais je ne crains rien de tout cela. La mort même sera pour moi un gain et un bienfait. (I *Thess.*, III, 4.) Oui, c'est l'Esprit-Saint qui leur donne cette force surnaturelle, cet esprit sans lequel ils ne devaient pas commencer les fonctions apostoliques ; *Demeurez dans la ville*, leur avait dit le Sauveur, *jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut.* (*Luc.*, XXIV, 49.) Vous recevrez la vertu de l'Esprit-Saint qui descendra sur vous, puis vous serez mes témoins courageux dans Jérusalem, dans toute la Judée, la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. (*Act.*, I, 8.) Quelle force divine leur est subitement communiquée ! Ils ne craignent ni les rois, ni les princes, ni les gouvernements, ni les juges de la terre, ni les glaives, ni les échafauds, ni les supplices. Ce qu'il y a de plus puissant les attaque, ce qu'il y a de plus cruel les tourmente, ce qu'il y a de plus savant et de plus éloquent les accuse ; tous les jours on les dévoue à la mort comme des brebis destinées à la boucherie (*Rom.*, VIII, 36, 37) ; mais, au milieu de tous ces assauts, ils restent vainqueurs, car la mort n'est pas pour eux une défaite, puisque les supplices qui l'accompagnent sont impuissants pour leur faire abandonner la foi.

Le même esprit de force qui est donné aux apôtres est également donné à leurs successeurs et aux fidèles qui ne laissent point éteindre sa vertu dans leurs cœurs. Tous les âges, tous les états, toutes les conditions rivalisent de générosité et de courage quand il s'agit de la cause sainte de la religion. Souffrir et mourir pour Jésus-Christ paraît un sort si digne d'envie, que ceux d'entre les chrétiens qui échappent au glaive de la persécution déplorent comme une calamité la cause qui les soustrait au dernier supplice. Epargnez ma modestie, dit sainte Potamienne à ses bourreaux, et je vous permets de prolonger autant qu'il vous plaira mon martyre ; plus vos tourments seront cruels, dit saint Platon, plus ils seront de mon goût ; saint Ignace a peur que ses amis de Rome ne réussissent à le soustraire à la dent des lions : Ah ! leur écrit-il, je sais ce qui m'est utile ; souffrez que je sois moulu et broyé sous la dent de ces bêtes cruelles, afin que je devienne le froment de Jésus-Christ ; que tous les tourments de l'enfer viennent fondre sur moi, j'y consens, je le désire, parce que je veux jouir de Jésus-Christ ; je suis assez grillé de ce côté-ci, dit l'archidiacre saint Laurent, tournez-moi maintenant de l'autre.

Cette force qui ne s'est rencontrée que chez les chrétiens catholiques n'a pas été une intrépidité momentanée ; on l'a vue se reproduire sans interruption durant trois siècles ; ces trois siècles donnèrent à l'Eglise onze millions de martyrs connus, sans compter ceux dont les noms ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Quand les persécutions cessaient de moissonner les chrétiens par le fer et par le feu, elles étaient remplacées par des jeûnes, des macérations, des pénitences de tous les genres. La charité, au temps des fléaux et des mortalités, se produisait jusqu'à l'héroïsme, les pasteurs administrant

les secours de la religion au péril de leur vie, et les pieux fidèles s'exposant tous les jours à la mort pour soulager leurs infortunés frères. Le même dévouement surhumain s'est renouvelé toutes les fois que de nouvelles calamités ont exercé leurs ravages. La peste d'Alexandrie, celle de Milan, de Marseille, le choléra, dans ces derniers temps, ont fait revivre les plus édifiants spectacles d'une charité qui ne se trouve et ne peut se trouver que dans l'Eglise catholique, parce qu'à elle seule se communique l'Esprit-Saint qui la fortifie de sa vertu perpétuelle : *Virtute firmans perpeti.* (*Hymnes de l'Eglise.*) Les hérétiques qui ne cessent de chicaner l'Eglise et de la harceler par des sophismes mille et mille fois rebattus et réfutés, demeurent muets quand on leur oppose cet invincible courage des catholiques ; ils ne peuvent pas nier les faits : toutes les histoires les attestent; ils ne peuvent pas aspirer à en produire de semblables en leur faveur : où iraient-ils les chercher?

Dans tous les temps, les hérétiques ont fui les persécutions; bruyants et séditieux dans les temps de paix et de calme, ils disparaissaient entièrement dans les jours d'orage ; se croyaient-ils assez forts eux-mêmes pour attaquer les catholiques? ils mettaient tout à feu et à sang; l'autorité séculière s'armait-elle à son tour pour réprimer leurs attentats? c'était l'Eglise qu'ils représentaient comme sanguinaire. C'est l'histoire des ariens, des donatistes, des iconoclastes, des pélagiens, des vaudois, des anabaptistes, et en un mot de tous les novateurs anciens et modernes. Point de martyrs parmi eux : ceux à qui l'on n'a pas rougi de donner ce nom n'ont été pour la plupart que des forcenés qui s'étaient attiré le châtiment qu'ils subissaient par leur esprit séditieux ; ils mouraient d'ailleurs, non avec la joie des enfants de l'Eglise qu'on avait vus aller au supplice comme à un triomphe; mais, pour la plupart, comme des désespérés; en sorte que les tortures qu'ils enduraient avant de quitter la vie étaient pour eux comme le prélude sinistre de l'enfer. A peine peut-on citer une poignée d'hérétiques dont la constance ne se soit pas démentie dans les tourments, tandis que les héros de l'Eglise sont innombrables ; ils se reproduisent dans tous les temps et dans tous les âges de l'Eglise. Vous trouverez de nos jours parmi les hérétiques des missionnaires commerçants, et des colporteurs prédicants ; mais vous ne citerez pas chez eux des missionnaires et des colporteurs martyrs. Vous les verrez revenir chargés de richesses avec leurs femmes et leurs enfants, tandis que nos annales catholiques ne se distribueront jamais parmi nous sans renfermer le récit de quelques tortures exercées pour cause de la foi sur des prêtres qui auraient déjà renoncé à tout pour aller s'exposer à tout ou sur des fidèles dont la sainte intrépidité rappelle les beaux jours de l'Eglise naissante. Ah ! c'est que ce n'est qu'à ceux qui sont héritiers de la foi des apôtres qu'il a été dit : *L'esprit de vérité rendra témoignage de moi : et vous me rendrez, vous aussi, ce témoignage.* (*Joan.*, XV, 26, 27.)

L'hérésie est fière ; mais elle est lâche et sans courage : c'est ce qui vous explique pourquoi elle a rejeté la confession, prétendant qu'il suffisait de se confesser à Dieu; pourquoi elle a retranché les jeûnes et les pénitences, sous prétexte que Jésus-Christ avait surabondamment satisfait pour nous. Elle n'a pas l'Esprit-Saint et ne peut l'avoir : il ne lui reste donc d'autre ressource que d'interpréter à son gré la sainte Ecriture, et de se faire un mérite de l'injustice de ses attaques et une gloire de son indolence.

La tâche que je m'étais imposée est remplie, mes très-chers frères. L'Esprit-Saint est la source de la véritable lumière ; mais cette lumière ne brille que dans l'Eglise que Jésus-Christ a fondée sur Pierre, et contre laquelle les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir. Ce n'est qu'à elle qu'il a promis de présider sans cesse à son enseignement ; ce n'est qu'avec elle qu'il a promis d'être tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. L'Esprit-Saint est la source de toute grâce ; mais cette grâce ne se communique point ailleurs que dans la bergerie, hors de laquelle il n'y a que meurtres, que désolation, que carnage. (*Joan.*, X, 10.) L'Esprit-Saint est la source de la véritable force ; mais cette force n'est donnée qu'à celui qui demeure attaché à l'arbre de vie, sans quoi il dépérit et se dessèche comme le rameau séparé du tronc. Enfant du royaume de la sainte Eglise, il cesse de lui appartenir dès qu'il n'habite plus l'édifice bâti sur le roc : toute autre construction étant impuissante pour résister aux secousses des inondations, des vents et des orages.

Soyons donc inviolablement attachés à cette maison divine qui seule est la colonne et l'appui de la vérité ; aimons uniquement cette mère si tendre qui seule est le canal de toutes les faveurs célestes ; ne nous séparons jamais de ce rocher inébranlable qui fait produire à ce qu'il y a de plus faible des merveilles de force et de générosité.

Divin Esprit, c'est dans notre Eglise uniquement que nous attendrons et réclamerons toujours vos lumières, vos bienfaits, votre puissance. Vierge incomparable, soyez notre avocate auprès de votre céleste Epoux, afin que nous méritions d'être éclairés, sanctifiés, fortifiés jusqu'au jour des splendeurs, des récompenses et des triomphes éternels. Ainsi soit-il.

IV. SERMON

POUR LA FÊTE DU SACRÉ COEUR (97).

Domine, quid est homo quod memor es ejus, aut quid apponis erga eum cor tuum ? (*Job*, VII, 17.)

Seigneur, qu'est l'homme pour que vous vous souveniez de lui ou que vous en fassiez l'objet des affections de votre cœur?

Près de deux mille ans devaient s'écouler

(97) Chaque point de ce sermon peut faire un discours à part.

encore jusqu'à la venue du Fils de Dieu sur la terre, et déjà la foi présentait aux yeux du saint homme Job ce cœur si aimant et si aimable que l'Eglise offre aujourd'hui à nos adorations. Ce patriarche, devenu si célèbre par ses afflictions et son courage, ne l'est pas moins par l'ardeur de son amour pour Jésus-Christ. Il eût voulu en graver le témoignage sur une pierre indestructible et en des traits ineffaçables. Il parle de son Rédempteur ; il aime son Rédempteur ; il oublie ses souffrances, et tressaille d'allégresse en parlant de ce Dieu-Homme, vingt siècles avant son incarnation. Et nous, chrétiens, qui avons en notre pouvoir toutes les faveurs que sa naissance, sa vie, sa mort nous ont procurées, nous avons besoin d'être excités à son amour. « Ah ! s'écrie saint Augustin, si pour aimer nous avons besoin d'être prévenus par l'amour, que du moins nous ne refusions pas d'aimer celui qui nous a donné tant de preuves de sa tendresse. » *Si amare pigebat, saltem redamare non pigeat.* Jésus-Christ autrefois disait à sainte Gertrude (98), qu'il lui offrait son cœur afin d'attirer le sien. Ce que fit ce divin Sauveur pour une seule âme, il y a cinq cents ans, on peut dire qu'il le fait aujourd'hui pour tous les fidèles qu'il invite à venir puiser le saint amour dans son cœur adorable qui en est la fournaise. C'est ce qui m'engage à vous entretenir aujourd'hui de l'amour de Jésus pour les hommes, et de l'amour que les hommes doivent à Jésus. O céleste amour ! feu divin qui brûlez sans cesse et ne vous éteignez jamais, embrasez-nous. Et vous, cœur immaculé de Marie, obtenez-moi une étincelle, au moins, de la flamme qui vous consumait. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est pas seulement au peuple israélite que le Seigneur a dit par la bouche de Jérémie : Je vous ai aimé d'un amour éternel ; *In charitate perpetua dilexi te.* (*Jer.*, XXXI, 3.) Ces consolantes paroles s'appliquent à toutes les nations de tous les temps et de tous les lieux ; mais jamais elles n'ont eu plus d'énergie et de force que depuis la venue de Jésus-Christ sur la terre. Il a rendu son amour en quelque sorte palpable, en se faisant homme comme nous et pour nous. C'est depuis cette heureuse époque qu'il a mis tout son cœur à découvert ; c'est depuis lors qu'il a étalé comme à nos yeux ce trésor inépuisable de clémence et cette pierre précieuse d'une valeur inestimable : « car votre cœur, ô bon Jésus ! s'écrie saint Bernard, c'est ce trésor et cette pierre : » *Bonus thesaurus, bona margarita, cor tuum, o bone Jesu.* Je voudrais pouvoir réussir, mes enfants, aidé de la grâce, à vous rendre cette vérité sensible, en rappelant à votre souvenir tout ce que cet aimable cœur lui a inspiré pour nous.

1. Voyez ses yeux, ils ne s'ouvrent que pour verser des larmes sur nos malheurs. Il voit Jérusalem, et il pleure sur elle, en disant : Ah ! si du moins, en ce jour qui t'est donné, tu connaissais ce qui peut te donner la paix ! *Videns civitatem flevit super illam dicens : Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi !* (*Luc.*, XIX, 42.) Quoi, Seigneur, vous pleurez sur Jérusalem qui vous a persécuté ; sur Jérusalem, qui a été insensible à vos touchantes instructions et à vos plus éclatants prodiges ; sur Jérusalem, qui vous prépare les tourments les plus cruels et la mort la plus ignominieuse ! Comment donc aimerez-vous ceux qui vous aiment, si vous chérissez tant ceux qui, malgré vos bienfaits, s'obstinent à vous trahir (99)?

L'œil pénétrant de Jésus discerne dans l'âme du perfide Judas le projet arrêté de le trahir : son cœur alors se trouble : *Turbatus est spiritu.* (*Joan.*, XIII, 21.) Eh ! pourquoi se trouble-t-il ? Appréhende-t-il la mort ? Mais comment la craindrait-il, puisqu'il n'est venu sur la terre que pour mourir, et qu'il est libre de conserver comme de sacrifier sa vie ? Mais il est venu sur la terre pour le salut et non pour la perte des pécheurs (*Joan.*, X, 18) : il ne peut donc penser sans émotion à l'endurcissement de ce perfide qui, après avoir livré le sang innocent, refusera d'en recueillir les fruits, et consommera, par sa propre malice, sa réprobation éternelle ?

Et croyez-vous, mes enfants, que Jésus-Christ ne se soit pas aussi attendri sur nous ? Croyez-vous que ses yeux n'aient pas répandu des larmes amères sur nos iniquités ? Ah ! s'il ne put voir couler celles de la veuve de Naïm sans pleurer avec elle ; s'il partagea la douleur de Marthe et de Marie, qui déploraient la perte de Lazare, vous penseriez qu'il envisagerait d'un œil indifférent nos impiétés, nos injustices et tous nos excès ? Non, mes enfants, c'est précisément pour cela que son âme est triste jusqu'à la mort au jardin des Oliviers (*Matth.*, XXVI, 38) ; c'est pour cela qu'alors ses pleurs sont des ruisseaux de sang qui détrempent ses vêtements, et viennent inonder la terre. (*Luc.*, XXII, 44.) Mères tendres, il pleure la perte de vos enfants, qu'une bête cruelle, je veux dire le serpent infernal, a dévorés. (*Gen.*, XXXVII, 20.) Ames pieuses, il pleure avec vous ce parent, ce frère, cet ami qui se rient des chagrins qu'ils vous causent par leurs égarements, outragent votre douleur par leur joie insensée et leur inexplicable obstination. (*Prov.*, II, 14.) Ah ! que son tendre cœur serait jaloux de leur rendre la vie ! comme il s'empresserait d'accueillir et d'aider les moindres efforts de leur bonne volonté ! son amour lui fait épier, en quelque manière, le moment favorable de les secourir et de les retirer de l'abîme. Si, au sein des tempêtes que les passions déchaînées excitent dans leurs âmes, il les voyait lui

(98) Née en 1222, elle mourut en 1292. Butler qui la fait naître plutôt, ne la fait néanmoins mourir qu'en 1334.

(99) Quomodo potabis, Domine, desiderantes te, torrente voluptatis tuæ, qui sic perfundis crucifigentes oleo misericordiæ tuæ ? » (S. Bern., *in ps.* IV, hebr. V.)

tendre des mains suppliantes, et lui crier comme les apôtres : *Seigneur, sauvez-nous, nous périssons :* « *Domine, salva nos, perimus* (*Matth.*, VIII, 25), » il se hâterait de rétablir dans leur conscience agitée le calme et la paix. Si, après avoir cherché l'aliment funeste des vices et le breuvage empoisonné de Babylone, ils montraient quelque faim et soif de la justice, il ne tarderait pas à les rassasier, en multipliant pour eux ses grâces et ses bienfaits, comme il multiplia autrefois les pains dans le désert. (*Joan.*, VI, 11.)

II. Jésus-Christ prête l'oreille à tous ceux qui ont quelque faveur à solliciter auprès de lui : il est accessible à tous, sans distinction de rangs et de conditions ; il ne se plaint jamais d'être accablé par la foule qui le presse. Ce que nous appellerions indiscrétion et importunité de la part des sollicitants, c'est ce dont le Sauveur prend ouvertement la défense; les mères lui apportent ou lui conduisent leurs petits enfants; il semblerait qu'il a bien autre chose à faire que de contenter leurs pieux désirs et leur tendresse maternelle. Les disciples veulent écarter les enfants et les mères; car pourquoi vient-on l'interrompre au milieu de ses instructions si précieuses? Mais Jésus-Christ prend le parti des mères et surtout des enfants : *Laissez venir à moi ces petits enfants*, dit-il, *et ne les en empêchez pas, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent :* « *Sinite parvulos venire ad me; talium est enim regnum cœlorum.* (*Marc.*, X, 14.) Il les prend entre ses bras, il les caresse, il les comble de bénédictions, il les presse sur son cœur. Heureux enfants ! où pouviez-vous être mieux que sur le cœur et dans les bras du meilleur des pères?

De nos jours, ce n'est plus à Jésus-Christ que la plupart des parents conduisent leurs enfants. Hélas ! à l'exemple de ces aveugles israélites dont parle le Prophète, ils immolent leurs fils et leurs filles aux démons, en leur inspirant, dès l'âge le plus tendre, l'amour, les maximes et les vices du monde : *Immolaverunt filios suos et filias suas dæmoniis.* (*Psal.* CV, 37.)

Un autre cortége marche à la suite de Jésus-Christ : ce sont des nécessiteux, des malades, des lépreux, des estropiés, des aveugles, des boiteux qui demandent la délivrance de leurs infirmités et de leurs misères ; ou bien ce sont ceux que la reconnaissance attire partout à sa suite, après que leurs vœux ont été exaucés. Ah ! Seigneur, vous êtes notre asile dans tous les genres d'infortune qui peuvent nous atteindre. Le monde injuste fuit les malheureux, les dédaigne, les méprise, et souvent les outrage ; pour vous, aimable Sauveur, vous êtes leur tendre père, et ils sont assurés que votre cœur ne les repoussera pas. Accourez donc à lui, ô vous que divers genres de maux accablent ; ne craignez pas, c'est lui-même qui vous appelle : *Venez à moi*, dit-il, *venez tous, vous qui êtes dans le travail, l'infortune et la douleur, et je vous soulagerai : vous trouverez en moi le repos de vos âmes; car mon joug est doux et ma charge est légère.* « *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos; et invenietis requiem animabus vestris : jugum enim meum suave est, et onus meum leve.* (*Matth.*, XI, 28, 30.)

III. La grâce est répandue sur ses lèvres. (*Psal.* XLIV, 3.) Que son langage est tendre ! c'est celui d'un père, d'un pasteur, d'un ami; c'est un agneau plein de douceur. *Si quelqu'un a soif*, dit-il, *qu'il vienne à moi, et qu'il boive.* (*Joan.*, VII, 37.) *Je suis le bon pasteur; le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.* (*Joan.*, X, 11.) Point de reproches amers ; s'il se montre quelquefois sévère, ce n'est qu'à l'égard des orgueilleux, des hypocrites et des endurcis. Il s'est peint lui-même sous l'emblème d'un père miséricordieux qui n'a que des paroles d'amour à adresser à un enfant égaré qui ne revient enfin à lui que lorsqu'il ne lui reste plus d'autre ressource que la maison paternelle. (*Luc.*, XV.) La justification de Madeleine, le pardon de la femme adultère, le salut de Zachée, le paradis assuré au larron pénitent, quels témoignages éclatants de sa clémence ! il ne veut que la miséricorde et non le sacrifice (*Matth.*, IX, 13) ; il n'est pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence. (*Luc.*, XIX, 10.) Il est descendu du ciel pour chercher et sauver tout ce qui était perdu. Sur la croix, il ranime sa voix mourante pour implorer son Père en faveur de ses bourreaux : *Mon Père*, s'écrie-t-il, *pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* « *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt* » (*Luc.*, XXII, 34.)

IV. Ses mains sont toujours pleines de bienfaits et de bénédictions, parce que c'est toujours son cœur qui les guide : elles montrent la véritable route à celui qui s'était égaré, relèvent celui qui était tombé, soutiennent celui qui était chancelant. Sur la croix, ses bras sont étendus, comme pour annoncer qu'il appelle dans son cœur tous les hommes. C'est l'accomplissement de la prédiction qu'il avait faite lui-même, en disant : *Quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi.* « *Et ego, si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum.* » (*Joan.*, XII, 32.) O bras tout-puissants, qui vous a enchaînés, sinon l'amour ? La justice, ô mon Dieu, demandait que vos mains s'appesantissent sur les coupables ; mais votre tendresse les a liées. Que dis-je? c'est votre tendresse qui ne cesse de présenter ces mains divines, non-seulement pour attirer les hommes de bonne volonté, mais encore pour forcer, en quelque sorte, jusque dans leurs derniers retranchements les esprits rebelles et incrédules : *Expandi manus meas tota die ad populum incredulum.* (*Isa.*, LXV, 2.)

V. La croix est le lit de repos des pieds de Jésus-Christ, après qu'ils se sont fatigués à la poursuite des brebis égarées. O pieds sacrés, que de pas vous avez faits pour mon amour ! Je vous fuyais, ô mon Dieu, et vous ne cessiez de me poursuivre. Mon fils, me disiez-vous, prends pitié de ma lassitude. Où irais-tu pour trouver le bonheur? peu-

il exister loin de moi? Je t'appelle, et tu fermes les oreilles à ma voix; je sollicite, du moins, un de tes regards, et tu me le refuses! Tu crains, sans doute, de t'attendrir à la vue de la sueur dont je suis couvert. Regarde pourtant, fils ingrat, ce spectacle est assez puissant pour te toucher et te ravir. Oh! qu'ils sont beaux et admirables les pieds de celui qui vient annoncer la paix, le bonheur, le salut éternel! *Quam pulchri, super montes, pedes annuntiantis et prædicantis pacem, annuntiantis bonum, prædicantis salutem!* (*Isa.*, LII, 7.) Que de pas, ô mon âme, ton Dieu a fait pour ton salut! Tu n'as pas voulu, jusqu'ici, lui en tenir compte; maintenant que ses pieds sont immobiles sur la croix, viens, du moins, les embrasser avec Madeleine, et laver les ruisseaux de son sang avec les ruisseaux de tes pleurs.

VI. L'amour a donc consacré au bonheur de l'homme toute la personne de Jésus-Christ. Mais quoi! je n'ai rien dit encore de son cœur qui lui a commandé tant de générosité et tant de sacrifices! Oui, le cœur de Jésus, voilà l'hostie, voilà la victime de notre salut. Tous ses mouvements sont des palpitations d'amour. Dès son berceau, s'il ne s'était pas condamné à un héroïque silence, nous l'entendrions déjà nous dire, comme il le fera plus tard dans sa vie publique : *Je dois être baptisé d'un baptême sanglant, et qu'il me tarde que ce baptême s'accomplisse!* « *Baptismo habeo baptizari et quomodo coarctor usquedum perficiatur!* » (*Luc.*, XII, 50.) O langes qui m'enveloppez, vous gênez ma tendresse; laissez-moi courir de la crèche au Calvaire. Quoi! encore trente-trois ans ce feu d'amour qui me consume fera mon supplice! Encore trente-trois ans mon sang impatient d'être répandu bouillonnera dans mes veines! Oh! quand verrai-je paraître cet instrument de mort sur lequel je dois être immolé à la justice de mon Père? Quand est-ce enfin que la flamme de la charité consumera sur le bûcher de la croix sa languissante victime?

Vous le voyez avec autant de stupeur que de crainte, apôtres fidèles; vous le voyez vous précéder à grands pas, lorsqu'il se rend à Jérusalem, et vous vous lassez à le suivre : *Præcedebat illos, et stupebant, et sequentes timebant.* (*Marc.*, X, 32.) Ce triomphe passager qui lui est décerné à son entrée dans la ville sainte, cet *hosanna au fils de David*, qui retentit dans les rues, ces palmes, ces rameaux, ces vêtements jetés sur son passage, cet enthousiasme universel qu'il inspire ne sauraient l'enivrer. Maître des cœurs, il pourrait assurément en conserver l'empire; il pourrait empêcher que la jalousie, l'hypocrisie et la haine ne lui enlevassent l'affection des peuples qui l'adorent; mais il veut souffrir; il veut mourir : son amour et nos besoins lui en font une loi. Quel cœur que celui de Jésus-Christ! Aussi est-ce le cœur du Fils de Dieu. Oui, Seigneur, nous savons tout le prix que nous devons attacher à ce sang adorable que vous voulez répandre : il est la rançon et le salut de l'univers. Mais, d'un autre côté, nous serait-il possible de consentir à l'arrêt terrible qui doit frapper ce que nous avons de plus cher, et nous enlever le père le plus tendre? Consolez-vous, âmes sensibles : le cœur de Jésus a pourvu à tout. Non, il ne vous abandonnera pas en sacrifiant sa vie pour vous. (*Joan.*, XIII, 1.) Ayant aimé les siens, il les a aimés pour toujours; il ne s'en séparera pas; il ne les laissera pas orphelins. Il a trouvé un moyen d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles. O cénacle! ô divine Eucharistie! vous attestez sa tendresse autant que la crèche et le Calvaire; et le pain qui se change en son corps pour devenir l'aliment de nos âmes, le vin qui se transforme en son sang pour nous servir de breuvage, ne sont-ils pas l'immortelle et ineffable preuve d'un amour auquel l'homme n'aurait jamais eu la pensée de prétendre? Qu'est-ce l'homme, ô mon Dieu! pour lui prodiguer ainsi votre tendresse?

Mourez donc, ô Jésus, puisque vous avez ratifié vous-même l'arrêt de votre mort; mourez puisque votre ingénieux amour a trouvé un moyen si heureux pour les hommes de vous faire survivre à vous-même. Montagne des Oliviers, soyez témoin de sa longue agonie; jardin de Gethsémani, recevez les prémices de ce sang adorable qui demain inondera la croix et le Calvaire; perfide Judas, consomme ta trahison; lâches disciples, abandonnez le meilleur des maîtres; chef des apôtres, reniez celui qui vous a tant honoré et que vous aviez juré d'accompagner jusqu'au supplice; indigne pontife, prononcez qu'il doit mourir; incestueux Hérode, faites-lui subir vos dérisions et vos mépris; injuste Pilate, n'écoutez plus le cri de votre conscience qui le justifie en vous reprochant la cruauté de sa flagellation et la sentence de sa mort. Mourez, adorable Jésus; l'amour vous en fait une loi; buvez ce fiel amer qui doit se changer pour nous en douceur; souffrez les pointes cruelles de ces clous, qui, en vous liant, nous affranchissent, les atteintes douloureuses de ces épines qui, en vous humiliant, nous comblent de gloire, la honte de tant d'opprobres qui, en vous confondant, nous élèvent à la dignité la plus sublime.

Mais qui pourra comprendre cet énigmatique langage, sinon l'âme fidèle à qui il plaira au Seigneur d'en révéler le sens? Si le ciel vous a fait cette grâce, mon enfant, entrez, avec la lance, dans le côté ouvert de Jésus-Christ; pénétrez jusqu'à son cœur divin : « Car quel asile plus sûr pouvez-vous avoir que celui de ses plaies, » dit saint Bernard : *Ubi enim tuta quies nisi in vulneribus Salvatoris?* Ne sortez de cette chère demeure que pour annoncer à ceux qui n'en connaîtraient pas le prix, les biens immenses qui s'y trouvent renfermés. Unissez votre voix à celles des Augustin, des Bernard et des Bonaventure pour raconter les merveilles de ce cœur adorable. Dites-leur que l'amour

de Jésus-Christ se manifeste au travers de ses plaies : *Patent Christi viscera per vulnera.* O amour du cœur de Jésus pour les hommes, vous êtes aussi ineffable que sa génération éternelle dans le sein de son Père.

Nous avons pu, mes enfants, nous former une légère idée de l'amour que le cœur de Jésus nous porte. Tâchons de comprendre combien nous devons l'aimer.

DEUXIÈME PARTIE

Saint Paul prononce anathème contre quiconque, dans la loi nouvelle, n'aimera pas Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema.* (1 *Cor.*, XVI, 22.) Quelles paroles, en effet, pourraient exprimer d'une manière assez énergique l'indignation qu'inspire une aussi monstrueuse ingratitude? Les patriarches de l'ancienne loi brûlaient d'amour pour Jésus-Christ qu'ils ne voyaient encore que dans un avenir lointain : Abraham tressaillait d'allégresse à la seule pensée qu'il verrait, dans les limbes, arriver le jour du fils de l'homme, et quand les anges, saint Jean-Baptiste et quelques autres justes vinrent lui annoncer dans cette prison d'espérance que le Sauveur était venu sur la terre et que bientôt ses chaînes allaient être brisées, son âme se livra aux transports de la joie la plus vive : *Abraham exsultavit ut videret diem meum; vidit et gavisus est.* (*Joan.*, VIII, 56.) Jacob mourant soupirait après son avénement : J'attendrai, disait-il, ô mon Dieu, le Sauveur que vous devez envoyer : *Salutare tuum exspectabo, Domine.* (*Gen.*, XLIX, 18.) Il l'appelait le désiré des collines éternelles. (*Ibid.*, 26.) Michée salue de loin Bethléem où doit naître le roi futur d'Israël. (*Mich.*, V, 2.) Isaïe demande au ciel sa rosée féconde, et à la terre le germe sacré qui doit produire le Sauveur : *Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant justum; aperiatur terra, et germinet Salvatorem.* (*Isa.*, XLV, 8.) David est si transporté par la pensée du Sauveur du monde qu'il le rappelle dans presque tous ses cantiques. A peine Jésus est-il sorti du sein virginal de Marie, que d'angéliques concerts célèbrent sa naissance; les bergers ne se rassasiaient pas de le contempler dans son berceau; les mages comptent pour rien les fatigues d'un long voyage, pourvu qu'enfin il leur soit donné de le voir et de l'adorer; la troupe fidèle le suit jusqu'au fond des déserts, sans se mettre en peine des besoins du corps; les apôtres ne peuvent s'arracher à ses côtés; sa présence les enivre d'une joie si douce que l'idée seule de son prochain éloignement est pour eux un cruel supplice. Pour lui les martyrs répandent leur sang comme de l'eau; ils vont à la mort avec plus de joie que les mondains à leurs fêtes; ils voudraient avoir mille vies à lui sacrifier. Le saint évêque d'Antioche, le courageux Ignace conjure les Romains de ne pas s'opposer au véhément désir qu'il éprouve d'offrir pour son Dieu son corps et tous ses membres à la dent meurtrière des bêtes féroces; il craint, comme le plus grand de tous les malheurs, qu'elles ne l'épargnent. et chacun des caractères qu'il trace sur le papier porte l'empreinte de la sainte ivresse que l'amour de Jésus-Christ lui inspire : *Scribo vobis amore captus moriendi propter Christum.* Ah! mes enfants, c'est que Jésus-Christ est si aimable que s'il était mieux connu, il n'est personne qui, en pensant à lui, ne s'écriât avec le Roi-Prophète : *Mon cœur et ma chair même ont tressailli pour le Dieu vivant : « Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum. »* (*Psal.* LXXXIII, 3.) Ou avec l'épouse des *Cantiques : Soutenez-moi avec des fleurs et des fruits : car je languis d'amour pour mon Dieu : « Fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo. »* (*Cant.*, II, 5.) Aussi saint Augustin exprimait-il sans cesse la vive douleur dont son âme était pénétrée d'avoir connu et aimé si tard cette beauté toujours ancienne et toujours nouvelle. De là aussi ce cri si souvent répété par la fervente Madeleine de Pazzi : « O amour, vous me consumez et me faites mourir; je meurs toute vivante ne pouvant supporter la peine de vous avoir si peu connu et aimé! » Il semblait à sainte Catherine de Gênes que s'il lui eût été possible de parler de l'amour dont son cœur était embrasé pour Jésus-Christ, elle aurait enflammé les cœurs les plus froids et les plus insensibles : *Si de amore quo cor meum ardet, verba facere possem, arbitror quodvis aliud cor tantumcunque amoris expers, inflammatum iri.* (*Dial.*, part. III.) Eh! vous-mêmes, chrétiens, n'aimeriez-vous pas un Dieu qui a tant d'amabilités et d'attraits? Vous devriez regarder comme une grande faveur qu'il vous permît de l'aimer : que penserez-vous donc de l'honneur qu'il vous fait en vous donnant, dans la personne de ses apôtres, le nom d'amis : *Vos autem dixi amicos*, et en vous invitant à persévérer dans son amour : *Manete in dilectione mea?* (*Joan.*, XV, 15.) C'est là ce feu sacré qu'il est venu apporter sur la terre, et dont il désire embraser tous les cœurs : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur?* (*Luc.*, XII, 49.) Ah, mes enfants, que chacun de nous se hâte de répondre aux vœux ardents de Jésus-Christ et qu'il dise avec autant de vérité que saint Augustin : « Oh! le plus beau des enfants des hommes, que je vous aime en proportion de mes désirs et de vos mérites; vous êtes immense, et vous méritez d'être aimé sans mesure, surtout par ceux que vous avez tant aimés, que vous avez si généreusement sauvés, pour qui vous avez opéré tant et de si grandes merveilles. » *Da, speciosissime præ filiis hominum, ut amem te quantum volo, et quantum debes; immensus es, et sine mensura debes amari, præsertim a nobis quos sic amasti, sic salvasti, pro quibus tanta et talia fecisti.*

Mais comment devons-nous aimer Jésus-Christ? Prenez son cœur pour le modèle du vôtre, répond saint Paul, et adoptez-en les sentiments et les pensées : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu.* (*Phil.*, II, 5.) C'est aussi la leçon de saint Bernard : « Apprenez

de Jésus-Christ, dit-il, ô chrétien, comment vous devez aimer Jésus-Christ : » *Disce, o Christiane, a Christo quomodo diligas Christum.* « Apprenez à l'aimer avec délices, avec prudence, avec courage : » *Disce amare dulciter; disce amare prudenter; disce amare fortiter.* Lui-même trouve son bonheur à vous aimer : *Mes délices*, dit-il, *sont d'être avec les enfants des hommes : « Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.»* (*Prov.*, VIII, 31.) Mettez aussi vos chastes délices dans son amour. Songez à ces jours malheureux où vous viviez sans Dieu en ce monde. (*Ephes.*, II, 12.) Alors, aveuglés par vos passions, séduits par les promesses trompeuses du siècle, vous ne cherchiez le bonheur que dans le péché. Ayez, au moins, pour votre Dieu les sentiments que vous eûtes naguère pour son plus grand adversaire : et de même, dit saint Paul, que vous avez fait servir autrefois votre corps à l'iniquité, consacrez-le maintenant à la justice et à la sainteté. (*Rom.*, VI, 19.) Est-ce trop de faire pour lui ce que vous avez fait pour l'enfer? Il devrait repousser, ce semble, un cœur qui lui a été si longtemps ingrat et infidèle ; et cependant il est jaloux de le posséder ; il vous le demande comme un bien qui lui est cher : *Mon fils*, dit-il, *donnez-moi votre cœur : « Præbe, fili mi, cor tuum mihi.»* (*Prov.*, XXIII, 26.) Vous ne pouvez plus me donner un cœur innocent, donnez-moi, du moins un cœur contrit et repentant; donnez-moi tel qu'il est ce cœur qui n'aurait jamais dû soupirer que pour moi, ce cœur si longtemps souillé par des affections coupables. Vous voulez mon cœur, ô mon bon Jésus! ô qu'il m'est doux de vous le donner! mais, en échange, donnez-moi le vôtre, comme vous daignâtes en faire don à sainte Catherine de Sienne; ou bien que votre cœur divin habite dans le mien et avec le mien, comme il s'établit dans celui de sainte Gertrude, afin que tout rempli de votre amour, je n'aime que vous, ô mon Dieu, mes plus chères délices, et qu'il n'y ait, dans mon âme, aucune place pour des affections étrangères : *Totus dulcedine amoris tui plenus, diligam te Deum meum dulcissimum, ut nullus in me adulterinis amoribus pateat locus.* C'est alors, ô Dieu de mon âme, que je pourrai dire avec l'Apôtre : *Je vis; mais, plutôt, ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi : « Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus. »* (*Galat.*, II, 20.)

Puissions-nous, mes enfants, dédommager ainsi le cœur de Jésus-Christ de l'ingratitude de tant de pécheurs qui l'offensent, de tant d'impies qui le blasphèment, de tant d'hérétiques et de profanateurs qui le blessent et le déchirent. Pourrions-nous consentir jamais à nous liguer avec eux contre lui? Pourrions-nous nous-mêmes nous décider à quitter jamais sa délicieuse compagnie? *Voulez-vous aussi m'abandonner*, dit-il ? « *Nunquid et vos vultis abire.* » (*Joan.*, VI, 68.) Répondons-lui avec le prince des apôtres : Ah ! *Seigneur, à qui irions nous? Vous avez seul les paroles de la vie éternelle. «Domine, ad quem ibimus? Verba vitæ æterna habes.* » (*Joan.*, VI, 69.)

II. Apprenez à aimer Jésus-Christ prudemment : *Disce amare prudenter.* Mais quoi? Peut-il donc y avoir quelque imprudence à craindre dans l'amour de Jésus-Christ? Non, mes enfants ; mais il peut y avoir de l'imprudence dans un homme qui se persuade quelquefois qu'il aime Jésus-Christ, quand cet amour prétendu, au lieu d'avoir son siége dans le cœur ne règne que dans les paroles et l'imagination. *Si vous m'aimez*, dit Jésus-Christ, *observez mes commandements : « Si diligitis me, mandata mea servate. »* (*Joan.*, XIV, 15.)Voilà la règle infaillible de l'amour. Je sais bien que quand un cœur en est embrasé, cette divine flamme agit quelquefois jusque sur les sens. Il fallait que l'on tempérât par des rafraîchissements, la véhémence de sa chaleur dans saint Louis de Gonzague. Saint François Xavier était, en certaines circonstances obligé de conjurer son Dieu de diminuer les saintes ardeurs dont il était consumé : C'est assez Seigneur, c'est assez, réservez pour l'autre vie ces consolations ineffables (100).

Mais le saint amour n'est pas toujours aussi sensible. Du reste, la preuve la plus sûre et la moins sujette à l'illusion qui puisse attester l'amour divin dans un cœur, ce sont les œuvres, dit saint Grégoire : *Probatio dilectionis exhibitio est operis.* Voyons et jugeons, d'après ce principe, si nous aimons véritablement Jésus-Christ.

Le véritable amour est indépendant des situations et des circonstances : il se fait sentir au jardin des Oliviers, comme sur le Thabor, dans les honneurs, comme dans les opprobres ; dans les traverses comme dans la prospérité ; dans l'abondance comme dans la disette ; dans les épreuves et les tentations comme dans le calme et la tranquillité. Dans tous les temps, dans tous les lieux, l'âme du vrai fidèle est également attachée à son Dieu : *Adhæsit anima mea post te.* (*Psal.* LXII, 9.) O lis des vallées, lui dit-elle, je veux vous aimer et m'attacher à vous alors même que l'esprit immonde veut m'inspirer des pensées impures! O modeste violette, qui vous cachez sous l'ombre des plus humbles feuil lages, je veux vous aimer et m'attacher à vous, alors même que l'orgueil met tout en œuvre pour me ravir la simplicité et la candeur. Agneau tout aimable, je veux vous aimer et m'attacher à vous, alors même que la colère et l'esprit de vengeance voudraient s'emparer de mon âme: En un mot, pour vous prouver combien je vous aime, jamais mon cœur, aidé de votre grâce, ne consentira à s'éloigner des saintes voies de la pu reté, de l'humilité, de la mansuétude.

III. Enfin, apprenez à aimer Jésus-Christ avec courage : *Disce amare fortiter.* Le véritable amour est fort comme la mort que rien ne surpasse et n'arrête quand son heure est

(100) Voy. *Vies des saints*, t. II, p. 502 et 509.

venue : *Fortis est ut mors dilectio* (*Cant.*, VIII, 6.) Un déluge d'eau ne saurait éteindre sa flamme : *Aquæ multæ non potuerunt exstinguere charitatem.* (*Ibid.*) S'il faut pour prouver son amour pour Jésus-Christ, sacrifier honneurs, plaisirs, richesses, briser les liens les plus doux, souffrir toute sorte de peines, de maladies, de persécutions, l'âme fervente s'y résigne ; elle sait que ce n'est que pour son utilité que l'objet de sa tendresse lui a présenté un calice d'amertume, parce qu'il voulait la purifier entièrement de ses taches, de ses péchés et de ses moindres défauts : *Sicque ex nimio amore, in hoc donato illi gravis afflictionis poculo, per omnem naturam pati eam sinit, donec ab universis maculis et peccatis ac defectibus suis penitus expurgata sit atque mundata.* (Thauler.) Si quelquefois la nature est tentée de se plaindre de ses épreuves, le souvenir des douleurs et de la mort de Jésus-Christ, étouffe, dans leur germe, tous les murmures. Que ne dois-je pas, dit l'âme éprouvée, être disposée à souffrir pour celui qui m'a tant aimé et qui s'est livré à la mort pour l'amour de moi? *Dilexit me, et tradidit semetipsum pro me.* (*Galat.*, II, 20.) Ah ! si nous partageons ses souffrances et ses opprobres, nous partagerons aussi sa félicité et sa gloire. *Si sustinebimus, et conregnabimus.* (II *Tim.*, II, 12.)

Serais-je assez heureux, mes enfants, pour avoir excité dans vos cœurs quelques sentiments d'amour pour Jésus-Christ? Dieu est tout amour pour nous : *Deus charitas est.* (I *Joan.*, IV, 16.) N'est-il pas juste que nous soyons tout amour pour lui? je veux dire que nous l'aimions de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces, de tout notre esprit. Il nous aime d'un amour éternel : n'est-il pas juste que nous ne cessions de l'aimer, et que si nos cœurs ne peuvent constamment sentir cet amour, ou en faire des actes, nos œuvres, du moins, ne le démentent jamais? Figurons-nous que Jésus-Christ nous adresse aujourd'hui la même question que Jéhu faisait autrefois à Jonadab : Votre cœur est-il en harmonie parfaite avec mon cœur ? *Nunquid est cor tuum rectum sicut cor meum cum corde tuo?* (IV *Reg.*, X, 15.) Pourrions-nous attester avec la même sincérité que Jonadab, ce rapport et cette ressemblance ?

Mais où puiser cet amour pour Jésus-Christ? Dans son cœur. Allons nous réfugier dans ce saint asile, et n'en sortons plus. C'était celui de saint Elzéat qui écrivait à sainte Dauphine son épouse : « Si vous voulez me trouver, cherchez-moi dans la plaie du côté de Jésus-Christ, car c'est là que j'habite : » *Quod si invenire me vis, quære me in vulnere lateris Christi : ibi habito.*

Apprenez, dit Lansperge (101), à demeurer dans cette plaie. Si vous aimez le repos, c'est le lit de l'épouse, semé de roses et de lis ; si vous voulez faire éclore vos bons désirs et produire des œuvres de salut, c'est le nid de la colombe ; si vous aimez le recueillement, c'est la retraite du passereau solitaire ; si vous vous plaisez dans les larmes et les soupirs, c'est là que la tourterelle fait entendre ses gémissements ; si vous êtes pressé de la faim, vous y trouverez la manne du désert ; si vous avez soif, vous y trouverez la fontaine d'eau vive, qui, du milieu du paradis terrestre, se répand avec abondance dans les cœurs des fidèles.

O très-doux Jésus ! écoutez mon humble prière : je ne vous demande pas des biens, des honneurs et des plaisirs terrestres ; mais je vous conjure de ne me point refuser la seule grâce que j'ambitionne : c'est la grâce de vous aimer. Je ne cesserai de vous la demander jusqu'au dernier soupir de ma vie. Je ne cesserai de vous dire : donnez-moi votre amour ; faites-moi vivre de votre amour dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

V. HOMÉLIE

POUR LE SAINT JOUR DE NOEL.

Ecce evangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo : quia natus est vobis hodie Salvator : quod est Christus Dominus. (*Luc.*, II, 10.)

J'éprouve, mes très-chers frères, une vive allégresse d'avoir à vous annoncer aujourd'hui la même nouvelle que l'ange du Seigneur annonça aux bergers du voisinage de Bethléem, il y a aujourd'hui 1850 ans. Il s'agissait alors de la naissance du Fils de Dieu qui ne doit pas nous trouver plus insensibles que les bergers, parce que plus de dix-huit siècles se sont écoulés depuis cet heureux événement. Réjouissez-vous donc, petits enfants, parce qu'un enfant divin vient de naître ; réjouissez-vous, jeunes gens, jeunes personnes, pères, mères, vieillards, riches, pauvres, parce qu'il vous est né aujourd'hui un Sauveur : *Quia natus est vobis hodie Salvator.* Allez, en esprit, le voir entre les bras de sa sainte mère. Jamais enfant ne fut plus beau, plus ravissant et plus aimable. Jamais mère ne fut plus incomparable, plus accomplie, plus heureuse que la sienne. *Gloire à Dieu au plus haut des cieux* (*Luc.*, II, 14) : *Les nuées ont fait pleuvoir le juste par excellence ; la terre a ouvert son sein et a germé le Sauveur.* (*Isa.*, XLV, 8.) Plus de distinction en ce jour fortuné : que toutes les conditions s'unissent et se confondent. Allons tous ensemble, avec les bergers, adorer l'Emmanuel qui vient de naître, et qui nous attend sur sa couche de paille, ou sur le sein virginal de Marie. Son sourire à notre approche annoncera combien il nous aime, et nous sera un présage assuré de ses bienfaits.

Je ne veux point m'écarter, mes enfants, de la simple narration de l'Evangile. Je l'accompagnerai seulement des réflexions les plus naturelles que l'Esprit-Saint me suggèrera pour l'édification de tous. Mais afin que cette instruction vous devienne salutaire,

(101) Lanco., hom. 54, *De pass. Domini.*

n'oublions pas d'implorer l'assistance divine, par l'entremise de cette fille de David qui est tout à la fois si humble et si auguste. Mère de Dieu et reine des vierges, secourez-nous. *Ave, Maria.*

César Auguste fit publier un édit qui prescrivait le dénombrement de tous les sujets de l'empire. Ce dénombrement avait pour but de faciliter la perception de l'impôt que devaient acquitter les peuples vivant sous la domination des Romains. Les Juifs leur étaient assujettis, depuis qu'Hérode l'Ascalonite qui régnait dans ce temps-là, avait soumis la nation juive sous leur empire. Le dénombrement se faisait en désignant sur les rôles le nombre des personnes dont se composait chaque famille, et les facultés de chacune. On faisait figurer sur les rôles jusqu'aux plus petits enfants.

Le dénombrement qu'avait commencé, dans la Judée, Cyrinus ou Quirinus fut continué un peu plus tard, par Saturninus.

Chacun se rendait donc dans sa ville, c'est-à-dire dans le lieu où était né le chef de la famille : c'était l'ordre impérial. Les Romains, en effet, ne changèrent rien à la marche que suivaient les Juifs dans le dénombrement qui se faisait chez eux, par tribus, par familles et par personnes. L'impôt romain était fixé d'après l'état de fortune de chaque maison. Quoique Jésus-Christ, le Roi des rois, pût se soustraire et soustraire sa famille, selon la chair, à cette exigence de l'autorité romaine, il inspira l'obéissance la plus prompte et la plus soumise à Marie et à Joseph, afin d'anéantir, par avance, les prétextes de ceux qui se croiraient en droit de résister aux puissances de la terre, et de leur refuser le tribut.

Ainsi, de Nazareth en Galilée, où il habitait, Joseph se transporta sur les collines de la Judée, où était située Bethléem, qu'on appelait la ville de David, parce que David y avait pris naissance. Cette ville, qui est à deux lieues de Jérusalem au sud-est, n'était ni belle ni populeuse, ce qui avait fait dire au prophète Michée qu'elle était peu de chose en comparaison des autres villes de la tribu de Juda, et à saint Léon, que l'humilité avait fait choisir à Jésus-Christ une ville sans éclat pour y naître, et une ville grande et opulente pour y mourir.

Joseph, qui était de la maison et de la famille de David, vint donc à Bethléem pour se faire inscrire. Marie, dans l'état de grossesse où elle était, n'aurait pas été obligée de faire ce voyage elle-même; mais, instruite par la prophétie de Michée que le désiré des nations devait naître dans cette petite ville de Juda, elle voulut y accompagner Joseph, son époux.

L'Evangile ne fait mention que d'une seule hôtellerie où les étrangers pouvaient se présenter pour demander un logement dans Bethléem. Joseph et Marie vinrent demander à y être reçus; mais déjà toutes les places étaient prises par les autres descendants de David, que la loi du recensement y avait amenés avant eux. Marie et Joseph, d'ailleurs, n'avaient rien, extérieurement, qui annonçât la splendeur et l'opulence. Le jour était sur son déclin, et il était difficile de discerner, au travers des voiles de modestie qui enveloppaient Marie, les traits de grandeur qui auraient pu lui faire donner la préférence sur tous les hôtes de la maison. Elle avait, d'ailleurs, trop d'humilité pour se croire en droit de faire valoir un seul de ses titres, même en faveur de celui qu'elle allait bientôt donner au monde comme Sauveur et Rédempteur. Elle ne répliqua donc rien, quand on lui annonça qu'il ne restait de libre qu'une étable, qui se trouvait à quelque distance de Bethléem. Ainsi, le Créateur de toutes choses, en venant dans le monde qui avait été fait par lui, ne fut pas reçu par ceux qui lui devaient l'être et la conservation: *In propriavenit, et sui eum non receperunt.* (*Joan.*, I, 11.) Il est vrai que ceux qui refusèrent de le recevoir ne le connaissaient point; mais il est bien à craindre qu'il n'eût pas été mieux accueilli, alors même que Marie et Joseph l'eussent fait connaître. Est-il juste, après cet exemple, que les hommes se plaignent des rebuts et de la dureté de leurs frères, quand le Dieu de l'univers souffre si patiemment l'indifférence et le mépris de ses créatures? Si Jésus-Christ ne fut pas connu à l'époque et dans le lieu fixés par les prophètes pour sa naissance, il se fit assez connaître pour le Fils de Dieu, dans le cours de sa vie publique, par la multitude des miracles qu'il ne cessa d'opérer. Fut-il traité avec plus d'égards qu'à sa naissance par le plus grand nombre des hommes? La contradiction dont il fut l'objet présageait les persécutions qu'auraient à souffrir, dans la suite des siècles, tous ceux qui voudraient vivre avec piété, suivant les leçons de ce divin Sauveur.

Marie et Joseph ne trouvant point d'asile dans Bethléem, sortirent d'une ville qui n'était pas digne de pareils hôtes, et ils ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils eurent rencontré, environ à demi-lieue de là, une grotte qui servait de refuge, de temps à autre, à quelques animaux qui venaient s'y mettre à couvert. Voilà le seul lieu qui put recevoir à son entrée dans le monde celui par qui le monde avait été fait. Les renards ont des tanières, et les oiseaux, familles errantes et vagabondes, ont des nids, tandis que le Fils de Dieu, en se faisant homme, n'a pas un lieu où il puisse convenablement reposer sa tête. (*Matth.*, VIII, 20.) Saint Grégoire de Nazianze, saint Paulin, saint Jérôme et plusieurs autres Pères, attestent qu'un bœuf s'était réfugié d'avance dans l'étable. On a pensé que l'âne qui s'y trouvait aussi, était celui qu'avait monté Marie dans le trajet de Nazareth à Bethléem. Aussi les Septante, au lieu de traduire comme la Vulgate cet endroit du prophète Habacuc : *In medio annorum, notum facies :* c'est-à-dire : *vous vous manifesterez quand les années de votre venue seront accomplies,* traduisent : *In medio duorum animatium cognosceris :* « *On vous reconnaîtra au milieu de deux animaux.* »(*Ha-*

bac., III, 2.) Isaïe avait dit aussi : *Le bœuf a reconnu son maître, et l'âne l'étable de son Seigneur : « Cognovit bos possessorem suum, et asinus præsepe Domini sui. »* (*Isa.*, I, 3.)

Tel fut le palais destiné au Roi immortel des siècles ; tels furent les préparatifs de la naissance du Messie attendu depuis quatre mille ans. Il s'était écoulé, d'après saint Augustin (l. IV *de Trin.*), neuf mois et six jours, depuis l'accomplissement du mystère de l'Incarnation, c'est-à-dire depuis qu'à cette réponse de Marie : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole* (*Luc.*, I, 38), le Verbe divin s'était fait chair dans les chastes entrailles de cette vierge pure. Les neuf mois de sa grossesse étant accomplis, avant qu'elle quittât Nazareth, c'eût été une imprudence pour toute autre que pour elle d'entreprendre alors un voyage qui était environ à deux journées de Bethléem ; mais comme il n'y avait rien d'obscur pour cette vierge incomparable, soit à l'égard du lieu, soit à l'égard du temps précis où le Fils de Dieu devait naître, elle ne crut pas devoir avancer le jour de son départ. Elle n'ignorait pas d'ailleurs qu'ayant été exempte dans sa conception de la tache originelle, ce n'était pas pour elle qu'il avait été dit : *Vous enfanterez dans la douleur : « In dolore paries. »* (*Gen.*, III, 16.) Elle ne pouvait être assujettie, non plus, à aucune des suites ordinaires de l'enfantement. Elle s'était munie, avant son départ, des langes qui devaient servir au nouveau-né, et avait préparé avec une prudence admirable tout ce qu'exigeait la sollicitude de la plus tendre des mères, tout en se renfermant dans les bornes que lui prescrivaient sa pauvreté et son admirable simplicité.

Déjà, la nuit était au milieu de sa course ; le silence le plus profond regnait dans la grotte solitaire où Joseph et Marie s'étaient retirés, lorsqu'au moment précis que le ciel avait déterminé pour l'avénement du Sauveur étant venu, il sortit du sein de Marie, dit le grand Bossuet, comme un trait de lumière, comme un rayon du soleil qui pénètre le cristal, sans lui porter la plus légère atteinte. Ainsi, après sa résurrection, se présentera-t-il au milieu de ses apôtres, sans avoir besoin d'en faire ouvrir les portes. C'est ainsi, heureuse Marie, que vous recevez et contemplez entre vos bras, celui que saint Paul appelle le premier né de toute créature, le Dieu fait homme, la splendeur de la gloire du Père, l'image parfaite de sa substance, enveloppé du voile de nos infirmités et de nos misères, celui qui étant saint, sans tache, et séparé des pécheurs, paraissait, en tout son extérieur, semblable à ceux dont il venait laver les crimes dans son sang adorable.

Les âmes pieuses peuvent ici se former du moins une idée imparfaite de la joie inénarrable qui inonda le cœur de Marie quand ses yeux contemplèrent pour la première fois son adorable Fils, le plus beau et le plus accompli des enfants des hommes, quand elle vit la grâce divine répandue sur ses lèvres ; quand elle recueillit son premier sourire, ses premiers embrassements, ses premières caresses ; quand elle lui donna elle-même les premiers témoignages extérieurs de son amour. Tout néanmoins fut calme et réglé dans ces marques de dévouement et de tendresse. Joseph, à son tour, s'approcha avec un respect profond de l'enfant Dieu qui venait s'assujettir à son autorité : et tout en lui prodiguant les signes sensibles de son ineffable dilection, il lui offrit, comme à son Créateur, l'hommage de sa soumission sans bornes, et, comme à son Rédempteur, le tribut de sa vive reconnaissance.

Alors, dit saint Paul, les anges reçurent l'ordre de l'adorer, dès son entrée dans le monde : *Et cum introducit primogenitum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum omnes angeli Dei.* (*Hebr.*, I, 6.) Alors le Père céleste dit à ce Fils adorable : Votre trône, ô Dieu, sera éternel, et le sceptre de votre empire sera un sceptre d'équité et de justice. L'Apôtre a soin de rappeler ce langage pompeux qu'emploie l'Ecriture, en parlant de Jésus-Christ naissant, de peur que les bassesses apparentes qui environnent son berceau, ne nous fassent oublier qu'il est au-dessus de tout, et qu'il est digne d'être adoré et béni de tous les siècles : *Christus, secundum carnem, est super omnia Deus benedictus in sæcula.* (*Rom.*, IX, 5.)

Marie enveloppa de langes son divin enfant, et le déposa dans la crèche : *Pannis eum involvit, et reclinavit eum in præsepio.* (*Luc.*, II, 7.) Remarquez bien ici, dit saint Jérôme, que, d'après le texte sacré, Marie n'a besoin de personne, comme les autres mères, pour les soins qu'exige le nouveau-né ; elle les prodigue elle-même ; aucune faiblesse, aucune indisposition n'y met obstacle ; et l'Evangile qui appelle notre attention sur l'empressement qu'elle a d'envelopper Jésus de langes de ses chastes mains, proclame la merveille d'un enfantement sans douleur et sans atteinte de la plus sévère modestie. Marie, dit aussi saint Jean Damascène, ne devait pas être deux fois sujette à la douleur, à cause de son divin Fils : Elle fut mère sans souffrir quand il vint au monde, à Bethléem, parce qu'il fallait qu'un glaive de douleur transperçât son âme quand elle le verrait mourir sur le Calvaire : *Dolores quos effugit pariens, tempore passionis sustinuit.*

Or, dit le saint Evangile, il y avait dans les champs voisins des bergers qui veillaient à leur tour à la garde de leurs troupeaux. Il est d'usage que les bergers se remplacent successivement à différentes heures de la nuit pour garder leurs troupeaux, surtout dans la Palestine où les nuits d'hiver sont moins froides et moins rigoureuses que dans nos contrées. La divine Providence voulut que ces pauvres bergers fussent les premiers adorateurs du Messie, comme, plus tard, de pauvres manœuvres devaient être ses premiers apôtres. Le Seigneur a tiré le monde du néant, et il jette les yeux sur ce qu'il y a de plus bas dans le ciel et sur la

terre pour manifester et faire éclater ses plus grandes merveilles.

Anges du ciel, vous fûtes députés autrefois aux patriarches bergers, Abraham, Isaac et Jacob, pour leur annoncer les circonstances de la venue de Celui en qui toutes les nations devaient être bénies : allez maintenant annoncer aux bergers des plaines et collines de Bethléem la naissance de ce désiré des nations, en attendant qu'il s'annonce lui-même comme le berger d'Israël, le pasteur plein de bonté qui donne sa vie pour ses brebis : *Ego sum Pastor bonus ; bonus Pastor animam suam dat pro ovibus suis.* (*Joan.*, X, 11.) Il est, selon la chair, le fils d'un autre berger, de ce même David que Dieu tira de la vie pastorale pour le mettre à la tête de son peuple.

Un de ces esprits célestes que le ciel avait chargés de cet heureux message se présenta donc subitement devant les bergers de Bethléem. Le vénérable Bède a pensé que ce messager des volontés divines fut l'archange Gabriel lui-même ; et il emprunte, à ce sujet, ces paroles de saint Ambroise : c'est toujours l'ange qui parle à Marie, à Joseph et aux bergers, pour annoncer qu'un Dieu sera conçu, qu'il l'a été et qu'il vient de naître : *Angelus Mariam, angelus Joseph, angelus pastores instruit, et concipiendum, et conceptum, et natum.* Il ne faut pas douter qu'il ne se soit montré à leurs yeux sous une forme humaine. Aussitôt qu'il parut, une lumière éclatante les environna et fit disparaître toutes les ombres de la nuit. Cette splendeur soudaine et extraordinaire ne leur laissa aucun doute sur l'annonce d'un événement divin. Ils furent d'abord saisis d'une grande crainte : c'est le premier effet que produisent les visions surnaturelles ; mais cette terreur subite fut bientôt remplacée par une disposition toute contraire, quand la douce voix de l'ange les rassura, en disant : *Ne craignez point, car voilà que je vous annonce une nouvelle qui sera un grand sujet de joie pour tout le peuple.* (*Luc.*, II, 10.) Il est clair que l'ange ne parle ici que du peuple fidèle qui était dans l'attente du Messie et de la rédemption d'Israël : de ce nombre étaient Zacharie, Elisabeth, Anne la prophétesse, le vieillard Siméon. C'est, ajoute l'ange, que dans la ville où est né David il vous est né aujourd'hui un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur lui-même. L'ange a soin de nommer la ville de David, pour rappeler la prophétie de Michée qui avait désigné le lieu de la naissance du Messie ; et comme l'étable où il reposait était dans le voisinage de Bethléem, elle était censée en faire partie : c'est ainsi que Tasdon (102) est censé faire faire partie de la Rochelle. Jésus naissant est appelé non-seulement Sauveur, mais Christ et Seigneur, pour être distingué de ceux qui avaient porté avant lui le nom de Jésus ou Josué, mais à qui le nom de Christ et de Seigneur suprême ne pouvait convenir. C'est pour la troisième fois que l'ange proclame la divinité de Jésus-Christ. Il le fit, la première fois, quand il annonça à Marie le mystère de l'Incarnation, lui déclarant que le nom du Messie serait celui de Fils du Très-Haut, et que son règne n'aurait point de fin : *Filius Altissimi vocabitur, et regni ejus non erit finis.* (*Luc.*, XXXII, 33.) Il le fit, la seconde fois, quand il déclara à Joseph que ce fils de Marie porterait le nom de Jésus, parce qu'il devait affranchir son peuple de ses iniquités (*Matth.*, I, 21) ; ce qui n'appartient qu'à Dieu. Ici, pour la troisième fois, l'ange réunit tous les titres de Sauveur, de Christ, de Seigneur : *Salvator, Christus, Dominus.* Il fallait, en quelque sorte, toutes ces qualités, afin de prémunir les bergers contre les impressions défavorables que pourrait leur suggérer la vue de l'indigence et de l'état humiliant auquel ils allaient le voir réduit.

Voici, ajouta l'ange, *à quel signe vous le reconnaîtrez : Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une étable.* (*Luc.*, II, 12.)

Ainsi se révèle aujourd'hui cet enfant miraculeux qu'Isaïe voyait dans l'avenir et qu'il annonçait comme présent, plus de sept cents ans avant sa venue, en disant : *Un petit enfant nous est né, et un fils nous est donné : « Parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis »* (*Isa.*, IX, 6) ; et de peur qu'on ne fût tenté de juger de ce qu'il était par les apparences de pauvreté et de faiblesse qui l'environnaient : *Son nom*, ajoutait-il, *est l'Admirable, le Dieu fort, le Père du siècle à venir, le Prince de la paix.* (*Isa.*, IX, 6.) Mais s'il méritait tous ces titres, pourquoi se montrait-il dès sa naissance avec cet appareil de misère ? pourquoi cette étable, cette paille, ces vils animaux qui l'entourent ? Quand un jeune prince vient de naître, on peut aussitôt le distinguer des autres enfants par le palais où il est reçu, par la pompe qui brille autour de son berceau, par l'or, les pierreries et la pourpre qui déjà le décorent. Ah ! mes enfants, Jésus-Christ n'a pas besoin de tout cet appareil pour se faire reconnaître : le ciel et la terre sont à ses ordres ; il l'a déjà montré en députant les anges pour annoncer sa venue, et en se choisissant pour mère une vierge sans tache. D'ailleurs, comme l'ont remarqué les saints docteurs, Jésus-Christ voulant proscrire dès sa naissance tout le faux éclat d'une gloire empruntée, l'écarte loin de lui, pour nous apprendre à mépriser ce qui ne peut devenir qu'un aliment à l'amour-propre et un piége tendu à la faiblesse humaine.

A peine l'ange du Seigneur eut-il fini de parler aux bergers, qu'une multitude d'esprits célestes se mirent à louer Dieu et à chanter ce cantique : *Gloire à Dieu, au plus haut des cieux, et paix, sur la terre, aux hommes de bonne volonté !* (*Luc.*, II, 14.)

Ces chants célestes auraient achevé, s'il en eût été besoin, de confirmer pleinement la foi des bergers, et de les prémunir contre

(102) Village à un quart de lieue de la ville.

le scandale apparent des humiliations du Sauveur : car il est à remarquer que le ciel ne nous propose jamais rien de difficile à croire, sans y joindre la manifestation de ce qui est de nature à fortifier d'une manière inébranlable notre croyance. Ainsi, Jésus-Christ voulant, plus tard, prouver aux Juifs incrédules qu'il avait le pouvoir de guérir les maladies de l'âme par la rémission des péchés, guérit en leur présence un paralytique, et ajoute aussitôt : *Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a, sur la terre, le pouvoir de remettre les péchés. Levez-vous, dit-il au paralytique, prenez votre lit et marchez* (*Matth.*, IX, 9) : ce qui s'accomplit à l'instant même. Dans une autre circonstance, voulant rendre croyable le miracle de la multiplication de son corps adorable dans le *sacrement* de l'Eucharistie, il multiplie les cinq pains dans le désert, et en nourrit cinq mille hommes. Les opprobres de sa passion et de sa mort étant de nature à ébranler la foi de ses apôtres et à le leur faire envisager comme un pur homme, il fait briller à leurs yeux, sur le Thabor, quelques rayons de sa divinité, par sa transfiguration glorieuse. Sur le Calvaire même, son supplice ignominieux entre deux voleurs pouvait faire croire à la multitude des Juifs accourus à Jérusalem pour les solennités pascales que ce divin patient n'était qu'un homme ordinaire, ou même quelque grand criminel; mais l'obscurcissement universel du soleil à une époque où toute éclipse était naturellement impossible, un violent et inouï tremblement de terre, le brisement des rochers, l'ouverture des tombeaux, le déchirement du voile du temple, furent autant de preuves éclatantes de sa divinité.

Revenons au cantique sublime des anges. Quoique la naissance du Sauveur fût bien plus un bienfait pour les hommes que pour les esprits célestes, ceux-ci font retentir les airs de leurs chants d'allégresse. Grande leçon qui condamne cet indigne égoïsme qui règne presque universellement dans le monde, et qui fait que chacun ne s'occupe que de ses propres intérêts : ce qui excitait les plaintes amères du grand Apôtre : *Omnes quæ sua sunt quærunt.* (*Philip.*, II, 21.) C'est qu'on ne veut pas reconnaître le caractère de la vraie charité qui se réjouit avec ceux qui sont dans la joie, et qui pleure avec ceux qui sont dans la tristesse. (*Rom.*, XII, 15.)

Gloire au plus haut des cieux ! (*Luc.*, II, 14.) C'est comme si les anges disaient : Nous vous louons; nous vous glorifions; nous vous adorons, grand Dieu ! pour ces faveurs ineffables que vous accordez aux hommes. Le ciel en est ravi; les esprits immortels qui l'habitent en sont dans l'admiration. Nous commençons dans la voûte céleste, et à la vue des hommes, un cantique que nous allons continuer dans le paradis. Que la terre s'unisse à nos concerts, en y mêlant les transports de sa juste reconnaissance. Tout le bienfait semble accordé pour elle : comment donc garderait-elle le silence, quand le ciel se montre enivré de joie et de bonheur?

Paix, sur la terre, aux hommes de bonne volonté. (*Ibid.*) Depuis quatre mille ans, le genre humain était dans un état de rebellion avec Dieu : voilà que la naissance d'un Sauveur va détruire le mur de séparation qui existait entre Dieu et l'homme. Mortels, qui que vous puissiez être, consolez-vous : quelle que soit la contrée que vous habitiez; en quelque lieu que l'astre qui éclaire l'univers vous porte sa lumière, vous ne serez plus, si vous le voulez, assis à l'ombre de la mort. Le soleil de justice vient de se lever de sa couche virginale, pour répandre sur vous ses rayons vivifiants; sa grâce et sa bonté vous apportent les trésors du salut et de la rédemption : *Benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei.* (*Tit.*, III, 4.) Mais n'oubliez pas que ses faveurs ne sont que *pour les hommes de bonne volonté*, c'est-à-dire pour ceux qui n'opposent pas à son amour la barrière insurmontable de l'obstination dans le crime : car peut-il exister quelque alliance entre la lumière et les ténèbres, Jésus-Christ et Bélial? *La bonne volonté* est en Dieu (II *Cor.*, V, 8) : il faut donc qu'elle soit aussi en vous, autrement celui qui venait pour vous sauver deviendrait, par une nite de vos mauvaises dispositions, le principe de votre condamnation, et d'une condamnation beaucoup plus rigoureuse que s'il ne fût pas venu sur la terre. Il n'y a ssurément point de *bonne volonté* dans ceux qui veulent bien que le Fils de Dieu les sauve, mais qui ne sont pas disposés à faire eux-mêmes ce qu'ils doivent pour mériter le salut. *La bonne volonté* n'est que dans celui qui peut dire avec saint Paul : La grâce de Dieu agit avec moi, et j'agis moi-même avec la grâce. Seul, je serais incapable d'agir efficacement pour ma sanctification et mon salut. J'ai besoin que le secours du ciel me prévienne, me suive, me fortifie. Mais ce secours divin m'étant accordé, je ne dois point m'en prévaloir pour croupir dans l'indolence : car Dieu retire ses faveurs, quand l'homme n'agit pas pour les rendre efficaces : *Gratia Dei sum id quod sum : et gratia ejus in me vacua non fuit; sed abundantius illis omnibus laboravi; non ego autem, sed gratia Dei mecum.* (I *Cor.*, XV, 10.) *La bonne volonté*, c'est le courage d'une âme fidèle qui se roidit contre les inclinations vicieuses; *la bonne volonté*, c'est celle qui s'assujettit à l'accomplissement des préceptes divins; celle qui se fait violence pour conserver un cœur pur, une bonne conscience, une foi sincère : *Finis præcepti est charitas de corde puro, et conscientia bona, et fide non ficta.* (I *Tim.*, I, 5.)

Quand les anges se furent retirés dans le ciel, leur séjour ordinaire, les bergers se dirent les uns aux autres : *Allons jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui vient d'arriver et ce que le Seigneur nous fait annoncer.* (*Luc.*, II, 15.) Ils comprennent qu'il n'y a pas à balancer, quand le ciel a parlé et qu'il appelle. Ils ne disent pas : Attendons que les premiers rayons de l'aurore commencent à

éclairer la terre. Ils ne croient pas même devoir s'inquiéter de la garde de leurs troupeaux. La grâce divine ne souffre point de délai : et d'ailleurs le Sauveur, qui les attend, saura bien défendre lui-même leurs troupeaux des atteintes des loups dévorants. C'est ainsi que ces hommes simples condamnent d'avance tous ces futiles prétextes dont on voudrait se prévaloir dans le monde pour s'affranchir des lois de Dieu et de l'Eglise. Ils ne savent qu'obéir et obéir promptement. Aussi leur diligente obéissance est-elle amplement récompensée par les consolations qui viennent inonder leurs cœurs.

Ils trouvent dans l'étable Marie et Joseph ; près d'eux, ils aperçoivent l'enfant Jésus *qui est couché dans la crèche*. En vain chercherions-nous à donner la moindre idée de l'impression ineffable que sa vue produisit dans leurs âmes. Sans doute ils furent à l'instant même pénétrés de ces pensées : Quoi ! voilà celui qui vient sauver le monde et réconcilier le ciel avec la terre ! Quelle pauvreté ! quel dénûment ! quelle humiliante situation ! Ah ! la pauvreté n'est donc pas aussi méprisable que nous l'avions jugée autrefois, puisque nous voyons le Messie promis au monde plus pauvre encore que les derniers d'entre les pauvres ! Sainte pauvreté, que tu nous deviens chère et précieuse, quand nous te voyons consacrée et réhabilitée dans la personne même de notre divin Rédempteur ! Voilà incontestablement son heureuse mère que nous voyons auprès de lui. L'amour le plus tendre et une joie pure et inénarrable se peignent dans ses traits, à la contemplation de son nouveau né, dont ses doux regards paraissent ne pouvoir s'arracher. Oh ! qu'elle est humble ! qu'elle est simple ! qu'elle est modeste ! C'est vraiment là cette femme mystérieuse que le Créateur des humains annonça à nos premiers parents, comme devant écraser la tête du serpent infernal et réparer les suites funestes de leur désobéissance. Elle n'a pas dû être assujettie à l'anathème des autres femmes, et à l'empire du démon qu'elle est venue subjuguer. Il n'y a qu'un instant qu'elle est mère : et nous la voyons toute resplendissante de force, de santé, de beauté, de calme et de bonheur ! Nous la reconnaissons : c'est la Vierge du prodige, la Vierge toujours pure, annoncée par Isaïe comme devant concevoir et donner au monde l'Emmanuel, ou Dieu avec nous.

Et ce saint patriarche qui paraît ici comme le gardien vigilant et respectueux de ce Dieu enfant, et le protecteur attentif de cette Vierge admirable, comment caractériser son attitude d'adoration, de vénération et d'amour à l'égard du sacré dépôt qui est confié à sa prudence, à sa piété, à sa tendresse ? Quelle gloire, quel bonheur pour lui d'avoir à s'occuper de deux têtes si chères, comme l'intendant et le protecteur du Roi et de la Reine des cieux

Telles durent être, mes chers enfants, les religieuses réflexions des bergers. Ils ne les manifestèrent point dans l'étable : le respect et la reconnaissance absorbaient leurs cœurs et rendaient leurs langues muettes à la vue du Verbe enfant et silencieux, à la vue d'une vierge plus qu'angélique dans l'extase du ravissement, à la vue d'un juste que préoccupait la méditation la plus sublime.

O nuit d'hiver, que tu leur fus suave et délicieuse ! O silence de l'étable, que tu leur parus éloquent ! O crèche si pauvre, que tu leur semblas opulente ! O langes qui enveloppiez le nouveau-né, que vous vous montrâtes beaux et resplendissants à leurs yeux !

Combien de temps, heureux bergers, demeurâtes-vous dans cette sainte étable ? L'Evangile ne nous le dit pas : et vous n'auriez probablement pas su nous le dire vous-mêmes. Les instants et les heures s'écoulent si vite dans la compagnie de Jésus, de Marie et de Joseph ! Mais vous dûtes inonder de bien des larmes cette couche de paille, ce modeste berceau du Fils de l'Eternel. La vie pastorale, en effet, n'éteint pas la source de la sensibilité ni les vives impressions de l'amour divin. S'il se fût agi de la naissance d'un prince de la terre, il ne vous eût pas été permis de l'aborder ; mais il vous a été loisible de venir contempler à votre aise les traits ravissants du Roi des rois ; il vous a autorisés à l'approcher ; et, si vous n'eussiez été contenus par un juste sentiment de vénération profonde, vous eussiez uni vos innocentes caresses aux témoignages de votre respect.

Alors, continue le saint Evangile, *ils reconnurent la vérité de ce que leur avaient dit les anges sur cet enfant.* (*Ibid.*, 17.) Ils ne virent, il est vrai, qu'un enfant à l'extérieur ; mais la foi qui les animait leur fit découvrir en lui le Sauveur promis au monde, le Fils éternel du Dieu éternel, Dieu de Dieu, lumière de lumière, image parfaite de la substance divine, la splendeur de la gloire suprême.

Il n'est sans doute personne d'entre vous, mes enfants bien-aimés, qui ne regrette de n'avoir pas été du nombre de ces bergers ; mais, de toute éternité, vous n'aviez pas été jugés dignes de cette faveur. Manquait-il de personnes dans Bethléem durant la nuit où naquit le Messie ? Ce ne fut pourtant pas à elles que le Sauveur se montra ; ce ne fut pas à elles qu'il se fit annoncer par les anges, quoiqu'elles fussent plus qualifiées, plus habiles, plus instruites, je dis même plus voisines de l'étable que les bergers, et qu'elles attendissent également *le désiré des nations*. Mais, pour la plupart, elles attendaient un grand roi, un homme puissant qui se ferait remarquer par la valeur de ses troupes, par son opulence et ses richesses, et qui relèverait la gloire de la nation juive par l'éclat et la splendeur dont il serait environné.

Ah ! les voies de Dieu ne sont pas les voies des hommes, ni ses pensées les pensées des hommes. Tout cet appareil de grandeur humaine devait être étranger à celui qui venait prêcher au monde la simplicité, l'humilité et la pauvreté.

L'Evangile dit encore que tous ceux qui entendirent le récit des bergers furent dans

l'admiration de ce qu'ils racontaient. S'il est un monde pieux qui s'édifie et qui profite des grâces célestes, il est un monde indifférent qui se contente de les admirer, comme il est un monde impie qui s'en moque et les blasphème. Grâces à Dieu, mes chers enfants, vous n'êtes pas du nombre de ces derniers ; ne partagez pas non plus l'indolence coupable des seconds.

Quelques interprètes ont pensé que l'Enfant divin, Marie et Joseph ne demeurèrent pas longtemps dans cet étable. Il leur fallut rentrer dans la ville pour s'y faire enrôler dans le dénombrement que prescrivaient les lois de l'empire, et Jésus fut inscrit aussi bien que Marie et Joseph : C'est ce que nous apprend saint Justin dans sa *Lettre apologétique à l'empereur Antonin.* « Vous n'avez qu'à consulter, dit-il, le recensement fait, dans la Judée, par Cyrinus, et vous y verrez que Jésus-Christ est né à Bethléem.» Les archives envoyées à Rome, dit aussi saint Augustin, d'après Tertullien, conservent encore un témoin très-fidèle de la naissance du Sauveur : *Censum testem fidelissimum Dominicæ nativitatis Romana archiva custodiunt.* On peut conjecturer que la ville de Bethléem s'étant déchargée de la plus grande partie des étrangers qui s'y étaient rendus pour s'y faire inscrire, il fut facile de recevoir la sainte famille dans un lieu plus décent et moins incommode que l'étable où elle avait été d'abord forcée de se retirer : c'est ce qu'insinue un des évangélistes, en donnant le nom de *maison* au lieu où les Mages trouvèrent peu de temps après, le saint enfant Jésus : *Et intrantes domum invenerunt puerum, cum Maria matre ejus.* (*Matth.*, II, 11.)

Si ce fut dans la même hôtellerie où l'on avait d'abord refusé de recevoir Marie et Joseph qu'ils se présentèrent le lendemain, ou quelques jours après, que dut-on penser en voyant reparaître cette vierge incomparable, pleine de force, rayonnante de santé, et tenant entre ses bras le plus bel enfant qui eût jamais paru dans le monde? Mais il est plus croyable que la divine Marie soit allée demander asile à sa cousine Elisabeth, qui habitait le voisinage de Bethléem, et qui pouvait la recevoir ou dans sa maison, ou dans l'une de ses dépendances. Du reste, quels qu'aient été les fortunés Israélites qui reçurent alors la sainte famille, ils durent garder un inviolable secret de l'hospitalité qu'ils lui avaient offerte, soit pour n'être pas exposés plus tard aux fureurs d'Hérode, soit pour ne pas dévoiler, avant le temps, le mystère de l'Incarnation et les conseils de la sagesse éternelle.

Cependant Marie conservait et méditait tous ces événements au fond de son cœur. (*Luc.*, II, 51.) Les mystères du Très-Haut ne pouvaient être confiés à une âme plus prudente et plus discrète. La reine des vierges aurait pu exciter l'admiration de tout l'univers, si elle eût publié les faveurs dont le ciel l'avait honorée. Quelle gloire, en effet, que celle d'avoir conçu dans son sein virginal, d'avoir pendant neuf mois renfermé dans ce tabernacle immaculé, et d'avoir donné au monde le Verbe fait homme ! Mais elle garde le silence, parce que Dieu le veut. Ce silence, d'ailleurs, convient mieux à son humilité profonde, et doit servir à jamais de leçon aux âmes favorisées de quelques dons extraordinaires. Joseph imite la réserve de Marie, et se contente d'admirer avec elle les grandes choses dont le ciel lui a fait confidence.

Pour nous, mes enfants bien-aimés, nous aurions de bien grands reproches à nous faire, si la naissance du Fils de Dieu à laquelle nous sommes redevables de tant de bienfaits, n'avait jamais occupé nos méditations, excité notre reconnaissance. Est-il dans l'ordre qu'uniquement occupés des vanités et des bagatelles du monde, nous n'attachions aucun prix à ce consolant et sublime mystère, sans lequel nous n'eussions pu espérer de salut? *Enfants des hommes, ah ! jusques à quand notre cœur demeurera-t-il appesanti vers la terre? Jusques à quand nous repaîtrons-nous de chimères, et rechercherons le mensonge?* (*Psal.* IV, 3.) Goûtons enfin combien le Seigneur est doux. (*Psal.* XXXIII, 9.)

Divin Enfant, vous ne pouviez nous attirer plus puissamment, ni nous instruire d'une manière plus éloquente et plus persuasive qu'en vous montrant à nous, à votre naissance, pauvre et dénué de tout, dans une crèche pour nous inspirer le mépris des grandeurs du monde et le détachement de tous les biens de la terre. Vous ne pouviez nous prêcher la mortification et la pénitence par une leçon plus efficace qu'en naissant dans la saison la plus rigoureuse, et privé des secours qui ne sont pas refusés aux derniers des hommes. Ah ! nous vous demandons encore de nous rendre ces enseignements salutaires, et de disposer nos cœurs à en profiter.

Nous sollicitons aussi votre tendresse, ô Vierge bénie par-dessus toutes les femmes ! Vous êtes la Mère du Fils de Dieu ; nous célébrons vos vertus qui vous ont mérité ce titre auguste ; nous applaudissons à votre gloire ; nous nous réjouissons de votre bonheur. Soyez aussi notre mère ; nous vous en conjurons ; donnez-nous part aux sentiments qui vous animaient, en nous obtenant quelques-unes de ces étincelles du feu sacré qui consumait votre cœur, et qui disposera le nôtre à la félicité des élus dans le ciel. Ainsi soit-il.

VI. HOMÉLIE

POUR LE SAINT JOUR DE NOEL.

Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. (*Luc.*, II, 14.)

Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Glorifier Dieu dans le ciel, et assurer aux hommes qu'il a placés sur la terre la paix et le bonheur : voilà le but de la naissance temporelle du Fils de Dieu. La gloire qui revient à Dieu de cette naissance est indépendante des dispositions des hommes, parce

que le Fils de Dieu est toujours l'objet des complaisances de son Père ; mais la félicité offerte aux habitants de la terre, n'est promise qu'aux hommes de bonne volonté qui marcheront sur les traces de leur modèle et mettront à profit les moyens de salut qu'il vient leur offrir. C'est dans ce but qu'il oppose, dès son berceau, comme dans le cours de sa vie, le spectacle des plus sublimes vertus en contraste avec les passions qui avaient établi dans le monde leur funeste empire. Le monde s'était perdu par un attachement désordonné aux biens périssables de la terre; Jésus pour lui en inspirer le mépris se montre dès sa naissance dans le dénuement le plus absolu ; le monde s'était perdu par les transports de la fureur ; Jésus ne laisse paraître que la douceur d'un agneau ; le monde s'était perdu par l'enivrement des plaisirs, Jésus ne lui laisse voir qu'un double ruisseau de larmes ; le monde s'était perdu par tous les genres d'iniquités ; Jésus vient s'offrir comme une victime d'expiation pure et sans tache; le monde s'était perdu par insouciance à l'égard des vérités éternelles, Jésus vient le réveiller de son assoupissement par le zèle d'une succession perpétuelle de pasteurs qu'il charge de veiller au salut des hommes.; le monde s'était perdu par les déréglements les plus monstrueux ; Jésus vient le ravir par la vue de la pureté la plus évangélique ; le monde s'était perdu par les dissensions, les divisions, les discordes ; Jésus vient développer le germe heureux de l'union, de la charité et de la paix. Enfin le monde s'était perdu par timidité, par lâcheté, par faiblesse ; Jésus vient lui offrir l'exemple d'une patience inaltérable au milieu des plus injustes persécutions. Accourons tous à la crèche du Sauveur, mes très-chers frères, pour profiter des leçons salutaires qu'il nous y donne. Mais avant que d'ouvrir les oreilles aux instructions du Fils, empressons-nous d'implorer la protection de la Mère. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

En plaçant l'homme sur la terre, Dieu lui avait laissé, même après sa chute, la faculté de choisir ou de mépriser les moyens qui devaient lui mériter une couronne de gloire après cette vie. Il avait mis entre ses mains, au langage de l'Ecriture, la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction, afin qu'il pût lui-même se déterminer, selon son libre arbitre, pour le bien ou pour le mal, et conséquemment pour le ciel ou pour l'enfer. Qu'ont fait les hommes? hélas ! le plus grand nombre n'ont pas voulu s'occuper d'une autre vie : entièrement possédés du désir des biens présents, ils négligeaient la pensée des biens à venir ; ils unissaient, suivant un prophète, maisons à maisons, champs à champs (*Isa.*, V, 6), et n'attendaient rien, quelquefois même ne voulaient rien croire des biens de l'autre vie. (*Sap.*, II, 1, 2.) Témoin de cette indifférence, Isaïe s'écriait : Qui nous donnera, Seigneur, de vous voir ouvrir les cieux et en descendre? Ce vœu a été accompli. Le Fils de Dieu se fait homme, et pour montrer aux hommes le peu de cas qu'ils doivent faire des biens de la terre où ils ne sont que comme des étrangers et des voyageurs (*Hebr.*, II, 13) : pour leur rappeler qu'ils ont une meilleure patrie à désirer dans laquelle se trouvent les vrais trésors (*Ibid.*, 15), il ne laisse voir dans lui-même, dans sa sainte Mère et dans saint Joseph, que le spectacle de la plus étonnante pauvreté. Les descendants de David voyagent avec toute sorte de peines et de fatigues à cause de leur indigence. A leur entrée dans Bethléem personne ne paraît les remarquer parce que rien ne les distingue à l extérieur des gens de la condition la plus simple. Eux-mêmes ne cherchent point à se faire connaître, sinon à ceux qui par l'autorité de César, sont chargés de porter sur les registres publics les noms de tous ceux qui appartiennent à la postérité de David. L'hôtellerie où ils se présentent est déjà occupée par d'autres descendants de cette famille qui ont conservé quelque chose de l'opulence de leurs ancêtres. Joseph est vêtu comme un homme du peuple; Marie n'a d'autre parure que sa modestie; les premiers venus n'ont donc pas même la pensée de soupçonner quelque parenté avec ceux qui arrivent à cette heure, bien moins encore songent-ils à partager avec eux le logement où ils sont au large. C'est beaucoup s'ils les ont honorés d'un seul de leurs regards, et s'ils ne leur ont pas dit avec les maîtres de la maison : Que venez-vous faire ici? il n'y a point de place pour vous. Pas le plus léger murmure dans la bouche de Joseph et de Marie. Il y a dans le voisinage une pauvre grotte qui sert de retraite aux bêtes des champs : c'est là qu'ils se retirent, humblement soumis à la volonté divine qui l'ordonne ainsi. Marie découvre même dans cet événement un trait de providence qui va mettre à couvert le mystère de son enfantement miraculeux. O peuples de la terre ! si vous saviez ce que renferme cette caverne abandonnée. Celui que l'univers attendait depuis quatre mille ans va naître dans le plus pauvre des réduits, sans que personne puisse même soupçonner cette naissance. La nuit est au milieu de sa course, lorsque l'enfant Dieu s'échappe du sein de Marie et vient reposer entre ses bras ; ainsi les rayons de l'astre du jour pénètrent et traversent le cristal sans lui faire subir aucune lésion ; ainsi, plus tard, le Sauveur se trouvera au milieu du cénacle sans qu'il ait été nécessaire d'en ouvrir les portes. Ce prodige, au reste, ne fait que rendre plus sensible l'anéantissement de ce roi de gloire que de pauvres langes vont envelopper et qui n'aura d'autres témoins de son entrée dans le monde que celle qui l'a porté dans ses chastes entrailles et celui qui doit lui servir de père nourricier. Pauvres de la terre, vous trouvez dans la naissance de ce Dieu-Homme une source de consolation et les leçons les plus instructives. La pauvreté n'est donc point avilissante puisque Jésus naissant l'a préférée à la splendeur et à l'opulence. Ah ! n'en

murmurez point : souffrez-la plutôt avec patience : je dirai même avec joie : elle devient pour vous aujourd'hui un vrai titre de grandeur, de noblesse et d'élévation. Quant à vous, riches de ce monde, souvenez-vous qu'à dater de la naissance de Jésus-Christ, vous avez perdu le droit de tirer vanité des avantages temporels que vous possédez. Jésus-Christ n'a rien voulu être de ce que vous êtes ; que dis-je? il a préféré être tout ce que vous n'êtes pas, afin que vous apprissiez à vous montrer d'autant plus humbles que vous étiez plus abondamment pourvus des biens auxquels il a été absolument étranger. Vous devez donc être confus de ce que vous ne lui ressemblez point, et trembler dans l'appréhension que cette différence entre vous et lui, dans la vie présente, ne vous permette pas de lui être associés dans la vie future : car la prédestination glorieuse, suivant saint Paul, commence, dès ce monde, par la conformité que nous avons avec le Fils de Dieu : *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.* (*Rom.*, VIII, 29.) Voulez-vous néanmoins pouvoir vous rassurer, soyez du moins pauvres d'esprit et de cœur par votre détachement de ces biens périssables; rapprochez-vous le plus que vous pourrez des pauvres, en les rapprochant le plus que vous pourrez de vous par les secours que vous leur donnerez et les consolations dont vous adoucirez leurs peines. Faites-vous ainsi dans le ciel un bon trésor, un trésor que les voleurs ne puissent enlever, un trésor que les divers accidents de la vie ne puissent atteindre, altérer ou diminuer. Ne faites aucun fond sur ces richesses aussi méprisables qu'inconstantes, ne cherchez pas à les augmenter avec tant de soucis, de sollicitude et souvent d'injustice. Valent-elles la peine que l'on se donne tant de tourments pour les acquérir ? cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout ce qui vous sera nécessaire pour la vie présente vous sera donné par surcroît. Après tout, *que sert à l'homme de gagner tout l'univers s'il vient à perdre son âme?* (*Matth.*, XVI, 26.) Votre vrai trésor est dans le ciel : que ce soit là que se portent votre cœur et tous ses désirs.

2° Contemplons maintenant dans son berceau la douceur incomparable de ce divin enfant. C'est le rapport sous lequel il se donne principalement à nous pour modèle : *Apprenez de moi*, dit-il, *que je suis doux et humble de cœur.* (*Matth.*, XI, 29.) Voyez cet aimable nouveau-né, qui n'étale à vos yeux que modestie et mansuétude ; ces lèvres sur lesquelles on surprend, de temps à autre, le sourire de l'innocence la plus pure; ce corps dans lequel on ne remarque que débilité et que faiblesse ; ces langes qui semblent n'être employés que pour le rendre, s'il est possible, plus impuissant encore ; cette dépendance absolue dans laquelle il veut être de sa sainte Mère, soit pour l'aliment qu'il en reçoit, soit pour les soins affectueux qu'elle lui prodigue. Il n'y a point de colère dans ces yeux qui voient toutes les iniquités du monde, point de foudre dans ces mains qui ont créé l'univers, et qui pourraient, avec la même facilité, le réduire en cendres ; point de fiel dans ce cœur outragé par tant d'ingratitudes, point de menaces sur cette langue qui, d'un seul mot, pourrait anéantir tous les pervers. Ah! que cette douceur est ravissante et divine! Qu'y manque-t-il, ô hommes emportés, pour vous faire rougir de ces transports violents que vous inspire l'indignation, de ce feu qui étincelle dans vos regards, de ces injures que vous dicte la haine, de ces discordes qui divisent les frères, de ce ton dédaigneux ou amer qui trop souvent accompagne le langage des supérieurs, de ces malédictions et de ces blasphèmes auxquels, si fréquemment, s'abandonnent les inférieurs? Allons tous, mes frères, allons tous à l'école de ce divin Agneau ; allons apprendre ce qui rend les particuliers aimables, les familles heureuses, la société tranquille. *Heureux*, nous dit-il, *ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre!* (*Matth.*, V, 4.) Mais il faut pour cela violenter la nature, combattre l'impétuosité du caractère : il le faut, j'en conviens, mais le ciel en sera la récompense. *Le royaume des cieux souffre violence, et il n'y a que les violents qui l'emportent.* (*Rom.*, II, 12.)

3° Jésus-Christ, à sa naissance, s'est assujetti à toutes les infirmités de cet âge; aussi ses joues enfantines sont-elles fréquemment humectées de larmes. Mais, dit saint Bernard, il ne pleure pas comme les autres enfants et par le même motif : *Plorat Christus, sed non ut cæteri, aut certe non quare cæteri.* Les autres enfants pleurent parce que, sans le savoir, ils sont nés pécheurs, et qu'ils en portent la peine. Jésus-Christ pleure parce qu'il est né Sauveur, et qu'il en remplit la qualité. Les autres enfants pleurent par un effet de leur naturelle infirmité ; il pleure parce qu'il vient détruire l'iniquité. Précieuses larmes, ajoute le même Père ! précieuses larmes qui doivent exciter notre confusion et notre douleur. Notre confusion : il pleure, et nous ne pleurons pas ! il pleure, celui qui est innocent, et nous ne pleurons pas, nous qui sommes coupables ! O endurcissement du cœur humain! Combien Marie, lorsqu'elle essuyait de sa douce main les joues inondées de son tendre fils, ne gémit-elle pas de l'insensibilité des hommes ? Céleste enfant, devait-elle lui dire du fond de son cœur, en mêlant ses larmes à ses larmes, pourquoi pleurez-vous ? laissez pleurer les seuls coupables. Jésus répondait intérieurement au cœur de Marie : Tendre mère, je pleure précisément parce que les pécheurs ne pleurent pas ; s'ils pleuraient, mon âme serait consolée, et la source de mes pleurs serait tarie. Je pleure pour enseigner aux hommes la science des larmes. *Heureux ceux qui pleurent parce qu'ils seront consolés.* (*Matth.*, V, 5.) Heureux ceux qui pleurent non les maux temporels, mais les maux spirituels ; non les pertes de la vie présente, mais la perte de la vie future. Les larmes de Jésus-Christ doivent exciter notre dou-

leur, car enfin ne sont-ce pas nos péchés qui les font couler? Qui peut, hélas! en douter? Jésus ne pleure pas seulement les péchés commis jusqu'à l'époque de sa venue, mais tous ceux encore qui doivent se commettre jusqu'à la fin des temps; il pleure les miens, il pleure les vôtres, mes chers frères; il pleure notre orgueil, notre cupidité, notre dureté, nos jalousies, nos excès de tous les genres, nos emportements, notre négligence. Venez donc : prosternons-nous devant le Seigneur, pleurons auprès du Dieu qui nous a créés ; il y sera sensible, car il est notre Dieu, et nous sommes les brebis de sa bergerie. Les larmes de la pénitence purifient le pécheur, affaiblissent les tentations, éloignent les dangers, relèvent les espérances, assurent la félicité; les joies du siècle nous avaient perdus, sauvons-nous par les saints gémissements de la pénitence.

4° Les premières larmes de Jésus-Christ dans son berceau annoncent qu'il ne vient sur la terre que pour souffrir; les langes et les liens qui le resserrent lui rappellent les étreintes bien plus cruelles qui doivent l'enchaîner avant et pendant la consommation de son sacrifice. C'est la raison pour laquelle saint Ambroise lui met dans la bouche, dès sa naissance, les paroles qu'il ne prononça que dans le voisinage de sa mort : Je dois être baptisé d'un baptême sanglant, et que je suis resserré, contraint et gêné jusqu'à ce que ce baptême soit accompli (*Luc.*, XII, 50.) L'ignominie de l'étable lui met devant les yeux celle des outrages, des crachats, des opprobres qu'il aura à supporter; les ouvertures de cette triste habitation où il repose, tantôt sur quelques brins de paille, tantôt sur les bras de sa sainte Mère, lui donnent l'image des ouvertures tout autrement cruelles que présenteront ses plaies; les vêtements qui couvrent sa tête le font souvenir de la couronne d'épines qui doit l'ensanglanter; le lait virginal de Marie elle-même ne lui permet pas d'oublier le fiel et le vinaigre dont il doit être abreuvé. Il n'ignore pas que ce n'est qu'à la condition de souffrir et de mourir qu'il s'est fait homme; il s'est dévoué à boire ce calice amer dès la chute du premier homme. Aussi les espérances des patriarches et des prophètes ne reposaient-elles que sur la certitude de sa venue. C'est pourquoi le bien-aimé disciple l'appelle l'Agneau immolé depuis la création du monde, pour marquer la disposition invariable de son sacrifice. C'est lui qui, par sa mort, doit écraser la tête du serpent infernal; lui qui, par son sacrifice, doit mettre fin à tous les sacrifices, à tous les holocaustes de l'ancienne loi : le sang des boucs et des taureaux est trop impuissant pour apaiser le ciel irrité, il faut que la justice éternelle s'exerce sur la terre à l'égard de la plus sainte, de la plus auguste des victimes. Le Verbe divin franchit donc l'espace immense qui sépare le Créateur de la créature; il vient à pas de géant parcourir la carrière des douleurs; il se fait homme pour sauver tous les hommes. Sa vie brillera de l'éclat des plus grandes vertus, parce qu'il vient nous servir de modèle, et sa mort sera de toutes les morts la plus douloureuse et la plus cruelle, parce qu'il veut être notre caution et notre hostie. Chrétiens! regardez et faites selon le divin exemplaire que vous avez sous les yeux. (*Hebr.*, VIII, 6.) Etudiez cette vie divine offerte à votre imitation. Celui qui suit Jésus-Christ ne marche point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. Jésus-Christ est notre justice et notre sanctification, dit saint Paul. (I *Cor.*, I, 30.) Marchons donc sur ses traces. L'homme ancien, Adam nous avait perdus; l'homme nouveau, Jésus-Christ, vient nous sauver par ses exemples et ses expiations. Il est la lumière qui éclaire tout homme venant dans le monde. Nous sommes les enfants de cette lumière: rejetons donc toutes les œuvres de ténèbres. Vivons de telle sorte que nous puissions sans présomption dire avec notre divin modèle : *Qui d'entre vous me convaincra de péché?* (*Joan.*, VIII, 46.) La fuite du vice et la pratique de tout bien est la condition naturelle du christianisme qui est lumière, justice et sainteté. En effet, quel rapport pourrait naturellement exister entre la lumière et les ténèbres, la justice et l'iniquité, Jésus-Christ et Bélial? Notre vie doit donc être cachée avec Jesus-Christ en Dieu; c'est-à-dire qu'elle doit être toute céleste et divine. Jésus-Christ vient sur la terre pour souffrir et mourir : ne rendons pas inutile son immense charité; rendons-nous dignes que les mérites de ses souffrances et de sa mort nous soient appliqués, en unissant nos peines à ses peines, nos douleurs à ses douleurs, nos sacrifices à ses sacrifices. C'est ainsi qu'au langage de l'Apôtre, nous accomplirons ce qui manque, de notre côté, à la passion de Jésus-Christ, et qu'à notre tour nous deviendrons des victimes vivantes, saintes et agréables à ses yeux divins.

DEUXIÈME PARTIE.

5° Portons maintenant nos regards sur ces pasteurs que Jésus-Christ appelle à son berceau par le ministère des anges. Pourquoi sont-ils choisis pour être les premiers adorateurs du Messie et les premiers prédicateurs de sa divinité? Cet événement n'est pas sans mystère. Jésus-Christ fait annoncer aux pasteurs l'heureuse nouvelle de sa venue sur la terre ; car à lui seul appartient le droit d'annoncer les mystères, ou immédiatement par lui-même ou par l'entremise de ses ambassadeurs; il sanctionne ici la vérité du prodige de sa naissance par une apparition aussi inouïe qu'admirable; car le ciel ne révèle aucun événement extraordinaire sans en appuyer la vérité par quelque merveille. Il appelle les pasteurs, car c'est de lui qu'émane toute vocation surnaturelle : il les éclaire sur sa divinité, car c'est lui qui est la source de toutes les lumières. La splendeur qu'il fait briller à leurs yeux est si éblouissante qu'elle ne saurait être affaiblie par le spectacle de ses anéantissements. Que dis-je? les anéantissements même de Jésus-Christ

ne font que le glorifier davantage aux yeux des pasteurs, en ajoutant une force nouvelle aux preuves de son immense tendresse. Aussi dans un enfant faible et débile, reconnaissent-ils le Dieu tout-puissant; dans son indigence, ils découvrent les trésors de son infinie miséricorde; dans ses douleurs, ils discernent le remède à tous nos maux; dans celui qui s'est assujetti à toutes les conditions de la nature humaine, ils voient le Créateur et le Sauveur de tous les hommes. Ainsi éclairés, ils se dévouent à lui sans partage; ils l'adorent avec une soumission parfaite et lui consacrent tous les sentiments et toutes les affections de leur cœur. — Une fois que la religion est établie pour nous sur des bases solides et inébranlables, les mystérieuses obscurités qui l'environnent, loin de diminuer notre foi à l'égard des vérités qu'elle nous enseigne, doivent contribuer à lui donner plus de fermeté et de constance.

En quittant l'étable de Bethléem, les bergers se sentent tout autres qu'ils n'étaient auparavant : un feu céleste les embrase, une force divine les anime; ils ne peuvent plus se taire sur ce qu'ils ont vu et entendu : prédicateurs zélés du Messie, ils publient partout sa naissance et ses bienfaits, ils reviennent sans aucun doute à cette même crèche où Jésus-Christ s'est montré à leurs yeux si aimable, et avec les lumières nouvelles qui leur sont communiquées s'augmente la sainte ardeur qu'ils ressentent de travailler à le faire connaître et à le faire aimer. C'est ainsi que Bethléem devient aujourd'hui le berceau de toute l'Eglise naissante : *Bethlehem fit hodie totius Ecclesiæ nascentis exordium.* C'est ainsi que les pasteurs de tous les siècles sont instruits à se montrer prompts dans leur obéissance, fermes dans leur foi, fervents dans leur piété, purs et animés dans leur zèle, fidèles et infatigables dans le ministère de la prédication. De simples pasteurs de brebis deviennent pasteurs des hommes, comme, plus tard, de pauvres pêcheurs seront appliqués à cette pêche mystérieuse qui doit réunir toutes les nations dans les filets de la sainte Eglise. Admirons la conduite de la Providence dont la marche est si bien coordonnée et si harmonique, que les différentes scènes qu'elle présente sont comme les traits en miniature d'un plus grand tableau qui doit se développer dans la suite des siècles. Ainsi l'ancienne loi prophétise la nouvelle, et le berceau de Jésus-Christ est l'ébauche fidèle et prophétique de son Eglise.

6° De grandes et importantes leçons résultent encore, dans le mystère de ce jour, des vertus de l'auguste Marie. Ne la jugez pas seulement par son âge, son extérieur et la triste caverne qu'elle a choisie pour lieu de refuge. A ne considérer que son âge, vous verriez tout simplement en elle une fille de quinze ans, époque de la vie où, pour l'ordinaire, aucune action remarquable ne distingue une jeune personne Quant à son extérieur, il est simple, bienséant, sans affectation. Le lieu qu'elle habite à cette heure est déshonorant, vil et méprisable aux yeux des hommes charnels; mais, chrétiens, élevons nos pensées plus haut. Cette fille de quinze ans est celle que le Créateur de l'univers annonçait à nos premiers parents comme devant écraser la tête du serpent infernal et détruire son empire; cette personne si modeste est cette miraculeuse vierge qu'annonçait, il y a sept cents ans, à la maison de Juda le prophète Isaïe comme devant concevoir et enfanter l'Emmanuel sans rien perdre de sa virginité; cette pauvre jeune mère qui réchauffe dans une étable son petit nourrisson contre son sein est la reine du ciel qui excite les transports et l'admiration des anges par ses vertus, et qui sera préconisée bienheureuse par toutes les générations futures. Le lis des vallées ravit par sa blancheur; Marie est bien plus éclatante encore par sa virginité. Son adorable Fils ne pouvait pas donner un plus bel ornement à la pureté qu'en se choisissant une telle mère; Marie ne pouvait donc l'être que d'un tel Fils. Le ciel se fond en eau et submerge le monde pour en faire disparaître la corruption; mais il suffira d'un regard jeté par Marie ou sur Marie pour faire naître dans tous les cœurs l'amour, le désir et la pratique de la plus belle des vertus. Aussi c'est un archange que Dieu lui députe comme ambassadeur; c'est le plus grand des prodiges qui s'opère en sa faveur; c'est la plus glorieuse des qualités qui est son titre d'honneur. Accourez sur ses pas, âmes angéliques de tous les âges, de tous les états, de toutes les conditions; que les parfums de cette fleur immaculée vous attirent. L'Evangile commande à tous, sans distinction, la fuite du vice et la pratique de la vertu contraire. Vierges, soyez donc incorruptibles; époux, soyez donc fidèles; jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, soyez donc chastes; vieillards, soyez donc modestes. Voilà le moyen d'honorer Marie et de mériter sa maternelle protection. O qu'elle est belle la génération chaste et pure, et que ses combats incorruptibles sont ravissants! Les hommes admirent la pureté, même ceux qui l'outragent, et le ciel lui prépare d'ineffables récompenses. Chacun de ses pas est marqué par l'immortalité. *Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu* (*Matth.*, V, 8), et qu'ils marcheront perpétuellement à la suite de l'Agneau sans tache, en chantant un cantique dont eux seuls auront le droit de faire entendre la douce mélodie! Mais pour ces cœurs bas et rampants qui se roulent dans la fange d'immondes désirs et d'infâmes voluptés, ils ne posséderont pas le royaume de Dieu, où rien d'impur ne saurait entrer.

7° Vous n'avez pas oublié, mes très-chers frères, ce vœu céleste publié par les anges : Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, c'est-à-dire paix pour tous ceux qui ne refuseront pas de profiter de la venue du Messie! Déjà le ciel avait préparé la paix des esprits par la paix de l'univers. Les victoires des Romains, l'extension prodigieuse de leur empire avaient réuni un grand nombre

de nations auparavant divisées; les portes du temple de Janus, toujours ouvertes en temps de guerre, étaient fermées à la naissance du Sauveur; l'Orient et l'Occident, si longtemps ennemis, ne formaient plus qu'un seul peuple réuni sous un même chef. Ces barrières qui étaient il y a quelques années un obstacle à la prédication de l'Evangile se trouvaient renversées; tous les chemins libres et ouverts, toutes les communications faciles. Le son de la trompette guerrière ne troublait plus le repos des humains; les armes, devenues inutiles, étaient ou suspendues dans les maisons et dans les temples ou changées en instruments de labourage. Les poëtes chantaient le retour de l'âge d'or en voyant les ennemis se donner la main, les dissensions disparaître et les soldats vainqueurs appliqués aux travaux des champs. Chacun, à la fin du jour, pouvait se reposer à l'ombre de son figuier et de sa vigne, sans craindre une irruption soudaine et les ravages d'une armée furieuse. L'heure était venue où, suivant la prédiction d'un prophète, tous les hommes pouvaient recevoir les enseignements divins, heureuse économie ménagée par l'adorable Providence pour anéantir tous les prétextes que l'esprit humain aurait pu vouloir opposer à la réception de la loi nouvelle.

Une paix d'un autre genre, et qui devait être perpétuelle, était annoncée à tous ceux qui embrasseraient la foi. Cette paix était indépendante de la tranquillité ou du bouleversement des empires, parce qu'elle devait accompagner dans toute espèce de positions ou d'événements, les fidèles serviteurs de Dieu auxquels un centuple était promis dès cette vie, même au milieu des plus grands sacrifices. Cette paix est tellement du domaine de Jésus-Christ prince de la paix, qu'il n'appartient et ne peut appartenir qu'à lui de la promettre et de la donner. Le monde et ses partisans n'en sauraient avoir la jouissance et la disposition. Enfin, il est une autre sorte de paix que Jésus-Christ vient apporter à la terre, et dont il a voulu que le bienfait dépendît à la fois de lui et des hommes : Je parle de celle que la charité fait naître et entretient, en tarissant la source des haines, des divisions et des discordes: paix dont Jésus-Christ célébrera plus tard les avantages en disant à ses disciples assemblés sur la montagne : *Heureux les pacifiques parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu* (*Matth.*, V, 9) : paix que l'Apôtre recommandait aux fidèles en les invitant à porter les fardeaux les uns des autres, en s'efforçant, autant qu'il pouvait dépendre d'eux, de maintenir l'esprit d'union qui doit régner parmi les hommes. O paix désirable! ô paix chérie! Vous ne pouvez vous rencontrer que dans cette sainte Eglise dont tous les membres ne font qu'un seul et même corps sous un seul chef qui est Jésus-Christ.

8° Finissons par un dernier trait qui signale la naissance du Dieu Sauveur, et que nous n'avons fait qu'indiquer passagèrement tout à l'heure. Jésus-Christ est en butte à la contradiction et à la persécution des hommes dès son entrée dans le monde. Il est venu dans son propre héritage, et les siens ne l'ont pas reçu. Les descendants de David, en méconnaissant Marie et Joseph, ont refusé de le reconnaître lui-même; les maîtres de l'hôtellerie n'ont pas voulu le recevoir; les rigueurs de la saison ne l'ont pas épargné; les privations de la pauvreté et de l'indigence ne lui ont pas manqué. Et remarquez que celui qui est livré à ces épreuves, dès l'aurore de sa vie, est le désiré des nations, le rédempteur de l'univers, l'objet de toutes les prophéties. S'il souffre ainsi, dès sa première enfance, quelles peines ne lui sont pas réservées pour le cours de sa vie et le terme de sa carrière? Quand on réfléchit que Jésus est la splendeur de la gloire du Père, et que tous les trésors de la science et de la sagesse sont en lui; que Marie est la reine du ciel et de la terre, qu'elle est pleine de grâces, et bénie entre toutes les femmes; que Joseph, par la réunion de toutes les vertus, a seul merité la faveur d'être choisi pour le gardien et le nourricier du Messie; quand on voit de tels personnages également méconnus, méprisés, repoussés : à qui peut-il être permis de se plaindre des traverses de la vie et des injustices des hommes? Ils ne vont pas au devant des adversités; ils ne les provoquent point; et cependant les adversités suivent leurs traces, les rencontrent et les accueillent partout. L'injustice des hommes eût été encore plus cruelle à leur égard s'ils se fussent fait connaître : car, comment l'orgueil humain eût-il voulu croire un Dieu caché sous les dehors d'un faible enfant? De quels mépris, de quels outrages, peut-être, ne l'eût-il pas accablé? Comment la perversité des hommes eût-elle reçu la nouvelle de la virginité la plus céleste dans une jeune personne portant dans ses bras le Fils de Dieu dont elle était la mère? Comment la vanité des hommes eût-elle consenti à reconnaître un petit-fils de David dans un juste qui se montrait sous les vêtements d'un simple ouvrier? O Jésus! le monde ne vous connaît pas, parce qu'il ne veut pas connaître votre Père. O Marie! le monde ne vous révère pas, parce qu'il est trop aveugle pour soupçonner même les richesses renfermées dans votre âme. O Joseph! le monde vous dédaigne, parce qu'il est trop charnel pour se faire la moindre idée de vos mérites et de vos vertus. Gardez donc, ô saints personnages, gardez le silence au milieu d'un monde si peu digne de vous. Ce mépris, cette indifférence dont vous êtes aujourd'hui l'objet ne sont que le prélude de bien plus grandes épreuves qui vous sont réservées. Ce ne sont maintenant que quelques gouttes du calice d'amertume qui, plus tard, se changera pour vous en un océan de douleur.

Et vous, chrétiens, que conclurez-vous de ces contradictions et de ces souffrances préparées à Jésus-Christ dès le début de sa carrière mortelle? Ah! rien autre, sinon que puisqu'il veut être votre modèle, vous

devez vous résigner à souffrir les persécutions et les contradictions comme lui. C'est là, dit saint Paul, le partage de tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ. Lui-même n'a pas voulu vous enseigner une autre morale. *Si quelqu'un*, dit-il, *veut venir à ma suite, il faut qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il m'accompagne.* (*Matth.*, XVI, 24.) Il n'y a point à délibérer puisque Jésus-Christ ne nous laisse pas le choix d'un autre sort que celui des tribulations, si nous voulons lui appartenir. Voyez, mes frères, si vous préférez être les partisans du monde qui ne vous offre un bonheur faux et mensonger que pour vous perdre, que d'être les disciples d'un Dieu persécuté qui vous promet un centuple de consolations au milieu de vos peines dès cette vie, sans préjudice d'une éternité de gloire et de félicité après les jours de votre exil.

Divin Sauveur, nous n'avons pas à balancer : la voie que vous avez choisie et que vous nous avez indiquée est la seule qui soit sûre et exempte de danger. Nous nous y dévouons de grand cœur. Les maux présents finiront, et d'ailleurs, ils seront adoucis par le souvenir de celui qui a marché devant nous dans cette carrière de peines. Quand nous serons au port de l'éternité, nous pourrons lever les yeux sans crainte parce que notre vie aura été sans tache. Là nous perdrons à jamais le souvenir de nos misères, comme on perd le souvenir des eaux d'un torrent qui s'est écoulé rapidement.

Jusqu'à ce que cette heure fortunée arrive, divin Jésus, que votre pauvreté nous enrichisse ; que votre mansuétude nous adoucisse, que vos larmes nous purifient, que votre justice nous sanctifie, que votre miséricorde nous pardonne, que votre pureté nous attire, que votre paix inonde nos âmes, que vos tribulations nous fortifient. Faites que, comme vous, nous devenions semblables à de petits enfants pour mériter une place dans le ciel ; que Marie devienne notre mère pour nous défendre contre les ennemis de notre salut ; que saint Joseph soit notre protecteur, jusqu'au jour où doit briller sur nous la couronne de justice, que je vous souhaite, mes frères.

VII. SERMON

SUR LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus. (*Thren.*, I, 12.)

O vous tous qui passez par ce chemin, regardez et voyez s'il est une douleur qui égale ma douleur.

Serait-il vrai, chrétiens, que l'Auteur de la vie eût été livré à la mort, et à la mort la plus cruelle? Oui, mes frères, et ce qu'il y a de plus affreux, c'est que ce sont vos péchés qui l'ont fait mourir. Pécheurs, réjouissez-vous de votre triomphe : vous avez vaincu l'invincible. Le Dieu des armées vient d'exhaler son dernier soupir sur une infâme croix après trois heures d'agonie.

Mais comment peut-il m'être permis de vous imputer sa mort qui s'est consommée depuis tant de siècles et si loin de vous? Oui, c'est vous qui en êtes coupables, et il ne vous manque pour combler la mesure de votre déicide que d'avoir été, comme les scribes et les pharisiens, spectateurs empressés de cette lugubre scène dont vos crimes, aussi bien que tous ceux qui ont été commis avant vous, ont préparé l'appareil et exécuté la sanglante tragédie. Mais il est temps encore pour vous de contempler votre ouvrage. *Venez : Montons ensemble sur la montagne du Seigneur.* (*Isa.*, II, 3.) Vous verrez encore sur la croix votre victime dont la tête porte la couronne d'épines qu'y a placée votre orgueil ; dont les lèvres sont teintes d'un fiel noir et amer par la cruauté de vos discours ; dont les pieds et les mains sont transpercés par vos injustices ; dont le côté est ouvert par vos blasphèmes, et dont le corps est tout meurtri par vos excès.

Je vous offense, chrétiens auditeurs, en supposant que vous puissiez applaudir à un pareil spectacle. Comment, en effet, vous réjouiriez-vous d'une telle victoire remportée sur Jésus-Christ, quand on a vu ses bourreaux se frapper la poitrine en redescendant du Calvaire (*Luc.*, XXIII, 48), et s'accuser hautement de lui avoir donné la mort? Seriez-vous moins insensibles ; et ne vous verrait-on pas partager leur amertume et leur douleur? Eh ! en faut-il autant pour émouvoir le cœur humain? Quand vous ignoreriez encore quelle est la dignité de celui qui expire sur le Calvaire, pourriez-vous retenir vos larmes, alors même que je me bornerais à vous dire : Le plus beau et le plus accompli des enfants des hommes (*Psal.* XLIV, 3) a été livré au supplice le plus cruel, le plus injuste et le plus ignominieux? Tout en lui néanmoins invitait à respecter une vie si belle et si précieuse. Le Fils de Marie était dans la fleur et la force de l'âge ; la grâce était répandue sur ses lèvres (*Psal.* XLIV, 3) ; sa bonté, sa modestie lui gagnaient tous les cœurs naturellement droits et honnêtes. Pour recueillir ses instructions touchantes, les artisans fermaient leurs ateliers ; les commerçants abandonnaient leur négoce ; les femmes les plus délicates n'étaient pas épouvantées des courses les plus longues et les plus pénibles ; les pauvres eux-mêmes oubliaient de prendre leur nourriture pour le suivre au fond des déserts. (*Marc.*, VII, 33.) Jésus était né pour faire le bonheur de tous, et cependant la jalousie et la haine l'ont immolé.

Oui, chrétiens, cette simple narration serait capable de toucher les cœurs les plus durs ; mais dès lors, quelle sensibilité ne devra pas produire en vous le récit de la mort du Fils de Dieu, si vous faites réflexion que vous avez été vous-mêmes du nombre de ses meurtriers, et que les tourments qu'il a soufferts ont été l'échange des bienfaits dont il vous avait comblés? Et n'était-ce pas lui qui vous avait donné la vie dont vous jouissez, l'air que vous respirez, la lumière qui

vous éclaire et la terre qui vous nourrit? Comment avez-vous pu récompenser tant de faveurs par tant d'ingratitudes? Mais n'anticipons pas.

Mon intention n'est pas d'exposer dans ce discours toutes les circonstances de la passion du Sauveur : je n'en aurais ni le temps, ni la force; mais ce que j'ai à vous dire des souffrances du Fils de Dieu, dans les deux premières parties, m'autorisera à conclure dans la troisième que votre conversion doit être le résultat de votre attendrissement et de vos pleurs.

O croix sacrée, vous êtes aujourd'hui notre unique ressource, puisque ce n'est qu'entre vos bras que nous trouvons notre Rédempteur et notre salut. Ah! faites-nous aimer sans mesure un Dieu qui nous a tant aimés, et que nous avons si cruellement traité; ou plutôt faites que, suivant l'avis du Sauveur aux filles de Jérusalem (*Luc.*, XXIII, 28), nous pleurions amèrement sur nous-mêmes, qui sommes la véritable cause de sa mort.

O crux, ave...

PREMIER POINT.

Il était réservé, ce semble, à Jésus-Christ d'endurer à la fois le plus cruel martyre, et dans l'âme et dans le corps. Son âme est livrée à l'amertume, à la frayeur, aux ennuis, à l'abattement, à la désolation; mais pour son corps, comment exprimer tout ce qu'il a enduré, sinon en disant avec Isaïe qu'il a été brisé pour nos crimes : *Attritus est propter scelera nostra?* (*Isa.*, LIII, 5.) Voyez ses joues meurtries, son palais exhalant une vapeur brûlante par la soif qui le dévore, ses lèvres noircies par le fiel, sa tête blessée par de cruelles épines, ses épaules ensanglantées, ses nerfs contractés, et tout son corps en un mot n'offrant aux regards qu'une vaste plaie. Qu'il dut souffrir, ce corps si délicat qui n'avait été formé du plus pur sang de Marie que pour être livré aux plus ineffables douleurs!

Que dirai-je de la longueur de ses souffrances? Gardez-vous de la mesurer sur le temps auquel il fut livré à la fureur de ses bourreaux. Elles commencèrent incontestablement avec sa vie, puisqu'à l'instant même de sa conception il découvrit d'un coup d'œil sûr et infaillible tout l'enchaînement des supplices qu'il aurait à endurer, et qu'il ne lui fut jamais possible de se soustraire à ce spectacle : *Dolor meus in conspectu meo semper.* (*Psal.* XXXVII, 18.) Il en voyait jusqu'aux moindres circonstances : *Jesus autem sciebat omnia quæ ventura erant super eum.* (*Joan.*, XVIII, 4.) Aussi le sourire ne parut jamais sur ses lèvres, et un mélange de douceur et de tristesse se montrait constamment sur son visage : *Tota die contristatus ingrediebar.* (*Psal.* XXXVII, 7.)

Vit-on jamais, d'ailleurs, un homme attaqué à la fois par tous les états et toutes les conditions, sans trouver presque nulle part de la commisération et de la sensibilité. Elie est poursuivi par Achab, mais il est accueilli par une pauvre veuve. (III *Reg.*, XVII,) David est en butte à la fureur de Saül, mais il trouve une généreuse hospitalité auprès d'un roi infidèle (I *Reg.*, XXVII); Jephté est chassé par ses frères de la maison paternelle, mais il devient le chef d'une troupe de vagabonds qui s'offrent à dépendre de son autorité (*Judic.*, XI); Jérémie est maltraité par ses compatriotes, mais il est secouru par un Ethiopien (*Jerem.*, XXXVIII); Susanne est calomniée par deux vieillards, mais un faible enfant devient le victorieux défenseur de son innocence. (*Dan.*, XIII.) Il n'en est pas ainsi de Jésus-Christ. Juifs et infidèles, Romains et barbares, peuple et noblesse, prêtres et séculiers, juges et soldats, docteurs et ignorants, tous sans exception se montrent comme autant de bêtes féroces à l'égard de ce tendre agneau : *Circumdederunt me vituli multi, tauri pingues obsederunt me.* (*Psal.* XXI, 13.) Ses ennemis sont des princes qu'il a commandé de respecter, des prêtres dont il a relevé la dignité et la puissance, des pharisiens dont il a favorisé la réputation aux dépens de la sienne, un peuple qu'il a instruit dans son ignorance, consolé dans ses afflictions, guéri dans ses maladies, nourri dans sa disette; il n'a pas envié les trésors des avares, il n'a pas méprisé la gloire des ambitieux, il n'a pas terni la réputation des savants. Loin de porter le désespoir dans l'âme des pécheurs, il n'a fait retentir à leurs oreilles que le doux langage du pardon et de la miséricorde; il a été le pied du boiteux, l'œil de l'aveugle, le guide de celui qui s'égarait, la providence du famélique, le père des orphelins et la vie des morts; et pourtant l'ami de tous les hommes n'a trouvé parmi les hommes comblés de ses bienfaits que des ennemis sans nombre : *Multiplicati sunt super capillos capitis mei, qui oderunt me gratis.* (*Psal.* LXVIII, 5.)

Ceux qui se chargèrent de faire tomber sous la hache meurtrière la tête de l'infortuné Charles Ier, roi d'Angleterre, n'exécutèrent ce supplice que la face voilée et après qu'on eut pris l'engagement de ne jamais les faire connaître; mais les bourreaux de Jésus-Christ se montrent fièrement à tous les regards et font parade de leur acharnement contre lui : *Extulerunt caput.* (*Psal.* LXXXII, 3.) Et qui sait si parmi ces meurtriers ne se trouvaient pas ceux-là mêmes qu'il avait comblés de bienfaits? et qui sait si l'on n'y vit pas d'anciens paralytiques employer contre lui les membres dont il leur avait rendu l'usage, des muets se servir pour l'insulter de cette même langue qu'il avait déliée? Ne doit-on pas le supposer quand on l'entend se plaindre, par la bouche du Prophète, qu'on lui a rendu le mal pour le bien et la haine pour l'amour qu'il avait droit d'attendre : *Retribuebant mihi mala pro bonis, et odium pro dilectione mea.* (*Psal.* CVIII, 5; XXXIV, 12.) Saint Jean Chrysostome ne nous apprend-il pas que ce Malchus, dont Jésus avait guéri l'oreille (*Joan.*, XVIII, 10), fut le même qui osa le souffleter en présence du grand prêtre? Du reste, avouons

que la seule supposition d'une aussi monstrueuse ingratitude semblerait un paradoxe, si l'Evangile lui-même ne nous en montrait la réalité dans la perfidie de Judas, de Judas qu'il avait élevé à la dignité d'apôtre, de Judas qu'il avait favorisé du don des miracles, de Judas à qui il avait confié le faible patrimoine d'aumônes qui servaient à soulager sa pauvreté volontaire, de Judas dont il avait lavé les pieds, comme s'il eût été son esclave; de Judas, enfin, qu'il avait nourri, la veille même, de son corps adorable et de son sang précieux.

Et quel est le motif d'une trahison aussi criante? l'appât de trente pièces d'argent! *Constituerunt ei triginta argentea.* (*Matth.*, XXXVI, 15.) Encore l'eût-il livré à un beaucoup moindre prix, si on ne lui eût pas offert autant; il s'en remet à la disposition de ceux dont il attend le salaire de son crime. *Que voulez-vous me donner*, leur dit-il, *et je vous le livrerai?* (*Matth.*, XXVI, 15.) Comme s'il disait : Quelque prix que vous m'offriez, il est à vous. Joseph, du moins, ne fut pas vendu par ses frères pour être mis à mort : il vaut mieux le vendre que de le faire mourir : *Melius est venundetur.* (*Gen.*, XXXVII, 27.) Ainsi parle le Judas de Joseph. Mais pour le vôtre, ô Fils de l'homme, il ne vous vend et ne vous livre que pour être crucifié : *Filius hominis tradetur, ut crucifigatur.* (*Matth.*, XXVI, 2.) Joseph ne fut vendu que comme esclave. *In servum venundatus est Joseph.* (*Psal.* CIV, 17.) Mais Jésus est vendu comme victime : *Sicut ovis ad occisionem ducetur.* (*Isa.*, LIII, 7.)

Songez, mes frères, quel déshonneur rejaillissait sur le Fils de Dieu, à ne considérer que la qualité de celui qui le livrait à la mort. Voilà donc le résultat des leçons de Jésus-Christ! Le peuple, qui est si injuste dans ses jugements, ne semble-t-il pas autorisé à conclure que c'est dans une pareille école que Judas est devenu avare, perfide et assassin? Je ne m'étonne pas si la pensée de cette trahison jeta dans l'âme de Jésus-Christ l'agitation et le trouble : *Turbatus est spiritu.* (*Joan.*, XIII, 3.) Ce scandale délia contre lui toutes les langues, fit triompher ses ennemis, déconcerta ses partisans, et dispersa ses disciples; car si un apôtre agissait ainsi à l'égard de son propre maître, que devaient en penser ceux qui ne le connaissaient qu'imparfaitement?

Mais préparez-vous à entendre de bien plus grandes horreurs encore, avant que nous arrivions sur le Calvaire. Respirons un instant en nous adressant de nouveau à la croix. *O crux, ave.....*

DEUXIEME POINT.

Il faut qu'on ait au moins le soupçon d'un grave délit, quand il est question de condamner un homme qui jouit de la plus haute réputation de sainteté, et qui est canonisé par la vénération des peuples. La renommée publiait la gloire et les vertus de Jésus-Christ, ne lui était-elle pas justement acquise? n'avait-il pas été reconnu, il y a peu de jours, pour un prophète divin, au milieu des plus solennelles acclamations? La reconnaissance n'avait-elle pas fait accourir la foule à sa rencontre pour le recevoir avec des branches d'olivier, le bénir par des cantiques de triomphe, et le proclamer hautement, comme venant au nom du Seigneur : *Benedictus qui venit in nomine Domini.* (*Joan.*, XII, 13.) Mais c'est ce concours même qui devient le principal motif de la fureur qui le poursuit : *Ecce mundus totus post eum abiit.* (*Joan.*, XII, 19.)

On ne peut entendre sans frémir les circonstances qui accompagnent son arrestation. Avant même qu'il soit jugé, on se jette sur lui, on le frappe, on le meurtrit; toutes les règles de la justice sont violées à son égard : les clameurs de la populace tiennent lieu d'accusation juridique (*Isa.*, V, 7) : les impostures les plus manifestes sont accueillies comme des dépositions incontestables : *Insurrexerunt in me testes iniqui.* (*Psal.* XXVI, 12.)

Lui permettra-t-on au moins de se justifier et de défendre sa cause? On l'interroge, il est vrai, sur ses disciples et sa doctrine; mais à peine a-t-il ouvert la bouche pour répondre en peu de mots et avec une admirable modestie, que l'un des serviteurs du grand prêtre lui donne un soufflet. Mais si l'on ne veut pas recevoir ses réponses, pourquoi l'interroge-t-on? et si on l'interroge, pourquoi ne veut-on pas recevoir ses réponses? Existe-t-il une loi qui condamne des prévenus sans les avoir écoutés? (*Joan.*, VII, 51.) N'accorde-t-on pas aux adultères, aux homicides, aux assassins et la faculté de faire valoir leurs moyens de défense, et le temps de se choisir des défenseurs? Pourquoi donc ici tant de précipitation dans un jugement où le délai ne saurait nuire à personne?

Mais la manière dont la sentence est prononcée a quelque chose de bien plus inique encore. Pilate reconnaît l'innocence de Jésus-Christ, et il la publie hautement et en plein tribunal : *pro tribunali* (*Joan.*, XIX, 13); et il déclare qu'il ne trouve en lui aucune cause de mort : *Nullam causam mortis invenio in eo.* (*Luc.*, XXIII, 22.) Et malgré cet aveu solennel, il l'abandonne à la fureur de ses ennemis : *Et adjudicavit fieri petitionem eorum.* (*Ibid.*, 24.) Pourquoi ne lui pas rendre la liberté et confondre ses accusateurs? faut-il donc quelque chose de plus que l'innocence pour être absous dans le sanctuaire de la justice? Vous saviez, ô Pilate, que c'était la jalousie qui vous avait livré Jésus-Christ : *Sciebat quod per invidiam tradidissent eum.* (*Matth.*, XXVII, 18.) Où est donc l'équité de celui qui fait triompher l'envie et qui punit de mort le modèle accompli des plus sublimes vertus? Si vous étiez assez lâche pour le dévouer à la mort, fallait-il faire précéder son supplice d'une flagellation plus cruelle que la mort même?

La loi déterminait le nombre des coups que devait alors recevoir le patient; dépasser ce nombre était un délit punissable : mais à

l'égard de Jésus, rien n'a été limité, ni quant à la multitude, ni quant à la qualité des coups qu'il devait endurer : tout est abandonné à la volonté ou plutôt à la barbarie des bourreaux : *Jesum tradidit voluntati eorum.* (*Luc.*, XXIII, 25.) Ils se remplacent tour à tour quand leurs bras succombent à la fatigue, et, comme l'éléphant qui devient plus furieux à la vue du sang, ainsi leur rage augmente en voyant l'état lamentable auquel est réduit cet innocent Agneau. Hélas ! il n'a plus de veine qui ne soit rompue, plus d'ossements qui ne soient mis à découvert, plus de membres qui ne soient cruellement déchirés et ensanglantés ; quand il n'y a plus de plaies à ouvrir, ils frappent sans pitié sur ses blessures : *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt.* (*Psal.* LXVIII, 27.) Sont-ce des hommes ou des bêtes féroces ? Quel rocher du Caucase les a produits, quelle tigresse de l'Hyrcanie les a allaités ? Quoi ! ils ne reculent pas de honte à l'aspect d'un corps si pur et si innocent ! Hélas ! comme la beauté des fleurs et des fruits n'empêche pas une grêle meurtrière de frapper les vergers et les prairies, ainsi les attraits du Fils de Dieu ne sauraient arrêter le bras de ces perfides.

Ils avaient épargné son chef adorable dans cet horrible boucherie qu'ils avaient faite de son corps ; mais ils s'en dédommageront bien en y enfonçant une couronne d'épines : les outrages succéderont à ce nouveau genre de cruauté : pressés autour de lui, ils lui cracheront au visage, lui donneront des soufflets et lui arracheront les cheveux. (*Matth.*, XXVII, 29.)

Quand il s'agit des autres hommes, la pitié ne tarde pas à succéder à la fureur ; mais la rage des ennemis de Jésus-Christ va toujours croissant : loin de soustraire à ses regards l'instrument de son supplice, ils le contraignent à le porter sur ses épaules meurtries et ensanglantées. (*Joan.*, XIX, 17.) Le fils d'Abraham fut, il est vrai, chargé du bois de son sacrifice (*Gen.*, XXII, 6), mais en le portant il n'avait pas même la pensée du sort qui lui était préparé ; il marchait avant l'aurore et sans témoin dans une route solitaire : mais Jésus-Christ paraît chargé de sa croix en plein midi, et au milieu d'une ville immense ; le bruit des trompettes et des tambours annonce sa marche et signale à tous son opprobre et sa honte.

Il arrive ainsi sur le sommet du Calvaire, et aussitôt l'on rouvre toutes ses plaies et l'on renouvelle toutes ses douleurs en lui arrachant ses vêtements collés sur son corps avec son sang. Anges du ciel, pleurez amèrement en voyant celui qui embellit toute la nature réduit à l'opprobre de ce dépouillement universel. On le renverse et on l'étend avec férocité sur sa croix ; on y cloue, à coups de marteaux, ses pieds et ses mains que l'on tire violemment : aussitôt un cri de triomphe se fait entendre, et les bourreaux, au comble de la joie élèvent leur victime, et la présentent aux avides regards de tous les spectateurs. Dans leur frénétique allégresse, ils battent des mains et s'applaudissent de leur victoire.

Tout est raffiné dans la rage des meurtriers du Sauveur : ils ont choisi à dessein pour l'immoler le jour le plus solennel, le supplice le plus déshonorant, le lieu le plus élevé et le tourment le plus inouï. Fallait-il ajouter encore l'ignominie qui résultait pour lui de se voir placé entre deux voleurs ? Ainsi s'accomplit la prédiction qui avait annoncé qu'il terminerait sa carrière par la mort la plus honteuse : *Morte turpissima condemnemus eum* (*Sap.*, II, 20), et qu'il serait mis au rang des plus grands scélérats : *Et cum iniquis reputatus est.* (*Isa.*, LIII, 12.)

J'ai assez justifié, ce me semble, mes frères, la vérité de mon texte qui établit qu'il n'est point de douleurs comparables à celles de Jésus-Christ : qu'il me soit permis de m'interrompre, un instant, pour vous dire que si j'avais pu faire comprendre à des tigres, à de dragons et à des rochers ce qui fait la matière de ce discours, je les aurais infailliblement trouvés sensibles à ma voix. Et vous, chrétiens, où est votre sensibilité ? qui de vous à laissé échapper une seule larme ? Hélas ! votre esprit est calme, votre visage serein, votre œil sec, comme si rien de ce que vous venez d'entendre n'avait pénétré dans votre cœur ! je m'y attendais, au reste, et je devais m'y attendre, puisque Jésus-Christ l'avait prédit, et en avait fait le sujet de ses plaintes les plus amères : *Sustinui qui simul contristaretur et non fuit.* (*Psal.* LXVIII, 35.) Les amis de Job déchirèrent leurs vêtements lorsqu'ils furent témoins de sa pauvreté et de ses souffrances ; mais pour vous, ô mon divin Rédempteur, personne ne s'attendrit sur votre sort. Cependant les soldats vous outragent, le peuple vous insulte, les bourreaux vous tourmentent, les prêtres, les scribes et les pharisiens se joignent aux passants pour vomir contre vous un torrent de blasphèmes. Laissez, mes frères, laissez la dureté aux Juifs infidèles et déicides, et montrez du moins par quelques larmes que vous ne voulez pas être complices de leur forfait. Est-il surprenant qu'ils n'aient point eu de compassion pour leur victime encore vivante, puisqu'ils la traitent avec tant d'inhumanité après sa mort ? Ils voient le corps de Jésus-Christ couvert de plaies, meurtri et déchiré, et ils ne sont pleinement satisfaits que lorsqu'une lance lui a transpercé le côté. Quelle rage ! quelle frénésie ! outrager Jésus-Christ après sa mort, c'est, dit saint Jean Chrysostome, quelque chose de plus atroce que le crucifiement même : *Illudere mortuo, quam ipsum crucis supplicium longe pejus est.*

Non, je n'ai plus le courage de vous peindre dans toute sa noirceur une barbarie si étrange ; c'est à toi, brillant soleil, de la déplorer à ta manière en refusant tes rayons à l'univers : cieux, pleurez et annoncez votre douleur en vous couvrant de nuages sombres et d'un crêpe funèbre ; tombeaux, ouvrez-vous, et faites-nous voir des morts sensibles, puisque les vivants ne le sont pas ;

rochers et montagnes, annoncez en vous brisant que la mort d'un Dieu ne saurait vous trouver inébranlables; pleurez, créatures insensibles, car si vous ne vous attendrissez pas, je ne sais quelles larmes honoreront aujourd'hui le dernier soupir de mon Sauveur. Attendrai-je celles des veuves? elles les ont consacrées au souvenir de leurs époux : réclamerai-je celles des jeunes gens? ils les ont vouées aux idoles de leur cœur : espérerai-je celles des mères? mais elles ne coulent que sur la tombe de leurs enfants. C'est donc à vous, cavernes profondes, antres solitaires, rocs inaccessibles, c'est à vous de faire répéter aux échos vos plaintes et vos mugissements, si vous ne voulez pas que les funérailles de Jésus-Christ soient sans honneur et sans commisération.

Avant de terminer, mes chers frères, invoquons pour la dernière fois la croix sur laquelle Jésus-Christ vient d'expirer. *O crux, ave...*

TROISIÈME POINT.

Gardez-vous de penser, mes chers frères, que tout le fruit de la passion de Jésus-Christ doive se borner à nous faire répandre quelques larmes qui peuvent naître d'une sensibilité purement naturelle; car dès lors nous n'en recueillerions pas plus de mérite qu'en pleurant la mort d'un petit agneau égorgé sous nos yeux. Ah! chrétiens, le vrai fruit de la passion de Jésus-Christ doit être pour nous un sentiment profond de repentir et de confusion au souvenir de nos ingratitudes et de nos crimes. L'apôtre saint Paul parlant aux Romains de la mort de Jésus-Christ, leur dit que le sang du Rédempteur avait coulé pour la rémission des péchés qui avaient été commis avant la consommation de son sacrifice: *Propter remissionem præcedentium delictorum.* (*Rom.*, III, 25.) Pourquoi ce vase d'élection ne parle-t-il donc pas aussi des péchés à venir, puisqu'il est de foi que les souffrances du Sauveur avaient la vertu d'expier tous les crimes qui s'étaient commis avant lui, et qui devaient se commettre jusqu'à la fin des siècles? Ah! c'est que son cœur brûlant de l'amour divin ne veut pas supposer que l'homme puisse se déterminer désormais à offenser le Seigneur, après qu'un sang si précieux a été répandu pour laver les iniquités du monde. Et, en effet, qui eût jamais pu penser, si l'expérience ne nous en donnait tous les jours la triste preuve, qui eût jamais pu penser que les hommes en viendraient à outrager un Dieu qui s'était immolé pour leur propre sanctification? Il est pourtant incontestable qu'un grand nombre de chrétiens ne se contentent pas d'offenser Dieu, mais qu'ils portent encore la malice jusqu'à chercher leur subsistance dans le péché. De quoi vivent en effet ceux qui distribuent sur les théâtres, sur des tableaux, ou dans des livres obscènes le poison de l'impureté? De quoi vivent ceux qui n'établissent leur fortune que sur l'injustice de la fraude? De quoi vivent, disons-le en rougissant, ceux et celles qui font un commerce infâme de leur honneur? Ah! c'est le péché qui est leur aliment : voilà tout leur patrimoine, voilà tout leur capital, voilà le fonds détestable qui les nourrit. Je sais bien que tous les hommes ne vivent pas du péché, mais expliquez-moi, si vous le pouvez, d'où leur vient cette fureur de le commettre! Allez dans les places publiques, dans les carrefours et sur les grandes routes, et dites-moi quel est le nom que vous entendez, presque à chaque instant, maudire et blasphémer? N'est-ce pas le saint nom de Dieu? On le blasphème dans la colère, on le blasphème dans la dispute, on le blasphème au milieu des jeux et des amusements, et l'on dirait, selon la remarque de Salvien, que les plaisirs ne seraient pas convenablement assaisonnés, s'il ne s'y trouvait pas une place pour faire injure au Dieu tout-puissant: *Nec putatur gaudium tanti esse, nisi Dei in se habeat injuriam.* (Lib. VI *De prov.*) Ah! Seigneur! comment donc vous êtes-vous décidé à mourir en croix pour des hommes si ingrats et si outrageux? Pardonnez ma hardiesse, ô souverain maître de l'univers, si je vous adresse aujourd'hui le même langage que vous adressèrent sur le Calvaire vos plus mortels ennemis : *Si vous êtes le Fils de Dieu, descendez, descendez de la croix.* « *Si Filius Dei es, descende de cruce.* » (*Matth.*, XXVII, 40.) Que faites-vous sur cette croix ignominieuse, ô fils de l'Eternel? Votre sang n'y coule-t-il donc en si grande abondance que pour être indignement profané? Espérez-vous que les hommes sauront apprécier une vie si précieuse que vous sacrifiez pour eux? Erreur, erreur : ils vous mettront au-dessous du caprice le plus insensé, au-dessous du plus mince intérêt, au-dessous du plus méprisable point d'honneur; la plus vile créature, le dirai-je, oui, la plus vile créature, mise en parallèle avec vous, l'emportera sur vous : ce serait beaucoup, suivant l'Apôtre, de mourir pour un homme vertueux; car où trouver parmi les hommes une générosité si étonnante? *Pro bono forsitan quis audeat mori?* (*Rom.*, V, 7.) Mais mourir pour une nation ingrate, outrageante et infidèle, n'est-ce pas là un excès d'amour qui dépasse toutes les bornes de la tendresse?

Ce langage est téméraire, ô mon Dieu, car m'appartient-il de fixer des limites à votre immense charité? Ne connaissiez-vous pas mieux que moi les hommes pour lesquels vous consentiez à mourir? Et cependant vous n'en avez excepté aucun de l'heureuse influence de votre mort douloureuse : vous êtes mort pour tous, pour les pécheurs qui avaient précédé votre venue dans le monde, comme pour tous ceux qui devaient y paraître jusqu'à la fin des temps.

Mes frères, ah! mes chers frères, je parle à Jésus et Jésus garde le silence : silence éloquent! mais qui sert peut-être de prétexte à la continuation de vos crimes. Souffrez donc, chrétiens, que je défende ici la cause de mon Dieu et de votre Dieu; souffrez que je vous supplie, souffrez que je vous conjure de vous contenter des outrages

et des ingratitudes dont vous vous êtes rendus jusqu'à ce jour coupables envers lui. N'est-il pas temps enfin que vous preniez la résolution de ne plus l'offenser à l'avenir? Pour vous y déterminer, je vais présenter à vos regards le spectacle attendrissant qui, à pareil jour qu'aujourd'hui, excita jadis sur le Calvaire l'horreur du ciel étonné : le spectacle qui ébranla la terre jusque dans ses fondements, brisa les rochers, rappela des morts à la vie et bouleversa la nature entière.

Cher peuple, contemplez l'image de votre Dieu crucifié pour vous (103). Sa tendresse pouvait-elle aller plus loin? Moïse avait dit aux Juifs : Voilà que votre vie sera comme suspendue devant vos yeux : *Erit vita tua quasi pendens ante te.* (*Deut.*, XXVIII, 66.) Ce qu'il disait dans une signification différente et avec une sorte de doute, je puis le dire aujourd'hui dans un sens réel et affirmatif : *Ecce vita tua vere pendens ante te.* Voici Jésus-Christ, votre vie et votre Rédempteur, qui paraît devant vous et pour vous sera suspendu à la croix.

Oui, c'est pour vous qu'il a été crucifié, oui, c'est pour vous qu'il a répandu tout son sang. Pouviez-vous espérer tant de générosité, tant de dévouement, tant d'amour? Mais que vous dit-il du haut de cette croix? Ecoutez, cœurs sensibles, les plaintes attendrissantes qu'il vous adresse par la bouche de saint Bernard.

Mon peuple, ô mon peuple, pourquoi au lieu de vous attacher à moi, vous êtes-vous placé sous l'esclavage honteux de mon ennemi et du vôtre : *Populo meus, populo meus, quæ causa est quod inimico meo vestroque lubet servire magis quam mihi?* Est-ce le démon qui vous a créés, et n'est-ce plus moi qui suis votre créateur? Est-ce le démon qui vous conserve, et n'est-ce plus moi qui suis votre conservateur? Est-ce le démon qui vous a prodigué des trésors de grâces, et n'est-ce pas moi qui vous en ai enrichis? Cœurs ingrats, tous ces biens sont ils donc peu de chose? Convenez, du moins, que vous n'avez d'autre Sauveur et d'autre Rédempteur que moi : *Si parva hoc videntur ingratis, certe non ille, sed ego redemi vos.* Non ce n'est pas lui qui a souffert pour vous, ce n'est pas lui qui vous a acquis au prix de son sang : s'il l'a fait, j'y consens, abandonnez-moi, attachez-vous au service de ce maître généreux; mais, s'il n'a travaillé qu'à votre perte, pourquoi, encore une fois, le servez-vous à mon préjudice : *Quæ causa est quod inimico meo vestroque lubet servire magis quam mihi?* Qu'il dise donc les voyages qu'il a entrepris pour vous, les instructions salutaires qu'il vous a données, les sueurs qui l'ont affaibli pour vous fortifier, les humiliations auxquelles il s'est assujetti pour vous élever; qu'il montre, comme moi, une tête couronnée d'épines, des membres déchirés, des pieds et des mains cloués, un côté ouvert, un cœur transpercé : non, non, ce n'est pas lui qui vous a rachetés; vous n'avez pas un autre rédempteur, vous n'avez pas un autre sauveur que moi : *Non ille, non ille; sed ego redemi vos.* Pourrez-vous, après tant de preuves de mon affection divine, me refuser un faible témoignage de votre reconnaissance? Ah! pour l'effusion de tout mon sang, je ne demande que votre conversion et votre retour à la vertu : *Revertere ad me, quoniam redemi te.* (*Isa.*, XLII, 22.)

Chrétiens, vos entrailles ne seraient-elles donc pas émues, en entendant ces tendres plaintes de votre Rédempteur? Hélas! s'il en était ainsi, ne mériteriez-vous pas toute son indignation et sa colère, et devriez-vous être surpris s'il vous abandonnait sans retour et se refusait à pardonner vos offenses?

Mais pourquoi parler aujourd'hui de colère et d'indignation, quand Jésus-Christ, du haut de sa croix, ne fait entendre que des cris de pardon et de miséricorde? *Mon Père*, dit-il, *pardonnez-leur*; *car ils ne savent ce qu'ils font.* « *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.* » (*Luc.*, XXIII, 34.)

Annonçons-le donc sans exception, à tous les pécheurs repentants, ce pardon universel que Jésus-Christ proclame si solennellement aujourd'hui : oui, pardon à tous les blasphémateurs, pardon à tous les parjures, pardon à tous les profanateurs, pardon à tous les vindicatifs, pardon à tous les libertins, pardon à tous les homicides. Il est donc vrai, pécheurs qui m'écoutez, que tout vous est pardonné, si vous voulez profiter de ce sang adorable qui a coulé sur la croix et sur le Calvaire : car le Dieu éternel et miséricordieux a placé sur la tête de son Fils toutes nos iniquités pour en effacer la trace : *Posuit in eo Dominus iniquitatem omnium nostrum.* (*Isa.*, LIII, 6.) Vous pouvez donc encore, dans ce jour lugubre, dans ce jour de tristesse et d'horreur, vous livrer aux doux transports de l'allégresse, suivant ces paroles d'un prophète : *Pourquoi vous laisser aller à l'abattement et au chagrin, quand vous avez un Dieu pour rédempteur.* « *Quare mœrore contraheris..... redimet te Dominus.* » (*Mich.*, IV, 9.)

Mais que votre joie ne vous fasse point oublier la sanglante catastrophe dont vous avez été témoins; que ce soit une joie mêlée de tristesse, et une tristesse tempérée par le sentiment de votre bonheur; qu'elle vous fasse dire avec toute l'effusion d'un cœur sincère : Adieu, monde profane, je ne veux plus t'appartenir, je renonce à tes folies, à tes excès et à tes crimes. Mondains qui voulez des plaisirs, fuyez, fuyez loin de moi; et laissez-moi donner un libre cours à mes larmes : *Recedite a me, amare flebo* (*Isa.*, XXII, 4); ne m'offrez pas des consolations importunes; toutes mes délices seront désormais de penser à Jésus crucifié, et à déplorer mes crimes qui l'ont mis à mort : *Nolite incumbere ut consolemini me.* (*Ibid.*) La charité de Jésus-Christ me presse :

(103) Ici le prédicateur montre aux fidèles le crucifix.

je sens plus que jamais tout ce qu'il a fait pour moi, tout ce que je devais faire pour lui, tout ce que j'ai fait contre lui; mais je ne veux plus vivre désormais que pour celui qui est mort pour moi : *Charitas Christi urget nos; et pro omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est.* (II *Cor.*, V, 14,15.)

Si telles sont, comme je dois le supposer, vos dispositions, mes très-chers frères, allons tous ensemble arroser de nos larmes la croix du Rédempteur; allons lui dire avec un cœur brisé par la contrition et le repentir : O Dieu d'une majesté infinie, c'est votre amour, encore plus que nos crimes, qui vous a fait endurer ce supplice ignominieux et cruel; car, si vous nous eussiez moins aimés, l'enfer eût été notre partage, et vous eussiez ainsi évité l'agonie au jardin des Oliviers, la flagellation à la colonne du prétoire, le crucifiement, les opprobres et la mort sur le Calvaire. Malheur donc, et souverain malheur à celui qui n'aimera pas un Dieu si aimant et si aimable! que ce cœur de rocher soit anathème. (I *Cor.*, XVI, 22.) Mais cette dureté et cette insensibilité brutale ne se rencontreront plus parmi nous; non, grand Dieu, votre sang adorable n'aura pas été vainement répandu pour nous; nous nous empresserons d'aller en recueillir les gouttes précieuses qui doivent effacer nos crimes dans le temps et cimenter notre bonheur pendant l'éternité.

VIII. PIEUSES RÉFLEXIONS

SUR QUELQUES POINTS DE LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Une âme fervente qui médite attentivement les diverses circonstances de la Passion de Jésus-Christ, y trouve partout des leçons salutaires qui l'instruisent, des exemples admirables qui l'animent.

Assurément, ce n'est pas sans raison que le Dieu tout-puissant a voulu que son Fils adorable fût livré à des tourments si cruels, à des dérisions si indignes, à des outrages si criants.

Après que le péché fut entré dans le monde, que la mort s'y fut introduite par le péché qui avait infecté tout le genre humain par la prévarication de nos premiers parents; après cette ruine désolante, dont le démon jaloux était devenu l'auteur, il n'était plus permis à aucun mortel d'espérer le terme de sa dure captivité. Plus de moyen de se réconcilier avec Dieu, plus de ressource pour revenir à la vie, si le Fils de Dieu, coéternel et égal à son Père, n'eût daigné se faire fils de l'homme pour venir chercher et sauver ce qui était perdu. Adam nous avait donné la mort, il fallait que Jésus-Christ nous ressuscitât. Adam par son orgueil avait perdu pour lui et sa postérité son plus beau titre de gloire; Jésus-Christ en s'humiliant jusqu'à la mort de la croix, est venu relever ceux qui croient en lui. Adam, pour avoir aspiré à l'honneur de la divinité, est devenu semblable aux animaux sans raison; Jésus-Christ, en se réduisant à l'état du dernier des hommes, tout Dieu qu'il était, a égalé l'homme aux Vertus célestes. Adam, par les insinuations perfides du serpent infernal, a consommé son crime sur l'arbre du paradis terrestre; Jésus-Christ, en se rendant obéissant jusqu'à la mort, a réparé tous nos maux sur l'arbre de la croix.

O profondeur impénétrable de la miséricorde divine, qui a voulu, par un tel excès d'amour, relever ce qui était abattu!

Le moment de la passion du Sauveur est à peine venu qu'il se montre pâle, tremblant, saisi d'effroi et plongé dans une mer immense d'angoisses et d'amertumes; il tombe la face contre terre, et conjure son Père d'écarter de lui ce calice de mort.

Reconnaissez, chrétiens, dans ces douleurs inexprimables, la clémence infinie de votre Créateur : il s'est livré à ces terreurs et à ces cuisantes peines afin de surmonter nos chagrins; il a voulu, par ces angoisses, nous affranchir des désolations éternelles que nous avions méritées; car, comme il a voulu détruire notre mort par sa mort, il a voulu aussi faire disparaître pour jamais notre tristesse par sa tristesse. Grâces immortelles soient donc rendues à ce tendre Sauveur qui s'assujettit à l'effroi de la mort pour nous faire envisager la mort d'un œil tranquille et même avec allégresse, comme étant le moyen de nous faire arriver à l'éternelle vie.

Ne perdons pas de vue que la cruelle agonie de notre Rédempteur est accompagnée d'une sueur de sang. Ciel! que ce spectacle est attendrissant! La seule pensée de cette sueur sanglante pénétrait les saints d'une émotion si vive qu'elle faisait couler de leurs yeux des pleurs continuels.

A la vue de la mort si prochaine et si amère qui le menaçait, le Seigneur Jésus se laissa volontairement aller à une anxiété véhémente; son corps et son cœur étaient comme sous un pressoir. Cet effort violent faisait sortir le sang à torrents de ses veines pressées et de ses pores entr'ouverts. C'est qu'il avait voulu, dans son infinie clémence, présenter l'image d'un homme mourant, et les derniers combats de l'âme prête à quitter sa demeure passagère. En effet, l'homme qui touche au terme de la vie éprouve une sorte de violence que lui font souffrir la terreur et la crainte, quand, par la dissolution de son corps, il se sent poussé vers le tribunal redoutable et éternel de son juge. Afin donc d'adoucir cette anxiété qu'inspire le voisinage de la mort et d'empêcher cette sueur que l'épouvante fait couler, Jésus-Christ voulut être livré à cette sueur d'agonie. Quel motif pour nous d'amour et de reconnaissance.

II. Cette sueur qui découle de tout le corps de Jésus-Christ est aussi l'image de ce fleuve de sang qui doit couler de son corps mystique qui est l'Eglise, quand les martyrs donneront leur vie pour lui; ce il

faut de toute nécessité que quiconque est vrai membre de Jésus-Christ soit livré à la persécution.

Cette rosée abondante qui s'échappe non-seulement des yeux, mais de tous les membres du Sauveur, est un bain de larmes destiné à purifier tous les fidèles qui composent son corps mystérieux. La sueur sanglante de Jésus-Christ était si copieuse que, comme un fleuve, elle venait baigner la terre; ce divin Rédempteur nous donnant à entendre qu'il venait ranimer l'homme terrestre par la chaleur de son sang, le retirer de la mort et le rendre capable de produire des fruits de vie. Quelle bonté! quel amour!

Mais quel est ce perfide, ce loup couvert de la peau de brebis qui s'avance à la tête des ennemis du Sauveur, et donne un baiser à ce tendre agneau pour le désigner aux soldats qui viennent s'emparer de sa personne? C'est le traître Judas qui blesse cruellement le cœur de son Maître par un témoignage d'amour, et livre un sang divin par un signe de bienveillance. Il se sert d'un gage de paix pour donner la mort! Le malheureux! sa mort répondra à la trahison de celui qui a livré l'auteur de la vie, et une hideuse potence sera le digne support de celui qui a ouvert à son Sauveur la route de la croix.

Considérons maintenant la vertu de ce baiser, non certes dans la malice de celui qui le donne, mais dans la patience de celui qui le reçoit. Ce baiser nous a rendu favorable un Dieu qui était irrité contre nous, il nous a ouvert le ciel et nous a mérité la protection des anges. Ce baiser a changé en absynthe les douceurs du monde, nous a fait trouver des délices dans la haine, et nous a appris à nous tenir en garde contre les séduisantes caresses des hommes perfides.

A peine le baiser de Judas eut-il fait connaître Jésus-Christ à un peuple furieux que l'on s'empare de sa personne, qu'on le frappe avec brutalité, et qu'on le resserre par d'étroits liens.

La piété découvre un mystère caché dans le traitement que l'on fait souffrir au Dieu de toute majesté, que l'on saisit et garotte comme un voleur.

Ce fut un vol que commit Adam en prenant et mangeant le fruit défendu dans le paradis terrestre; car en quoi consiste le vol, sinon à enlever le bien d'autrui contre la volonté du maître? En punition de ce vol, tout le genre humain était tombé au pouvoir du démon qui le tenait lié par les dures chaînes du péché. Pour remettre en liberté ce voleur, le Fils unique de Dieu, naturellement insaisissable, a voulu être saisi, et la souveraine liberté a voulu être enchaînée. De là les fruits heureux qui accompagnent ces liens, puisque les chaînes de l'impiété sont brisées, les nœuds de nos faiblesses rompus, les liens de la mort et de l'enfer rejetés, les captifs du démon rendus à la liberté des enfants de Dieu et au bonheur de l'innocence. O saintes chaînes qui liez mon Rédempteur, que vous lui êtes cruelles, et que vous nous êtes avantageuses! Liez-moi, je vous en conjure, par les étreintes de la charité, et captivez tous mes sens et mon intelligence sous l'obéissance de Jésus-Christ, et ne permettez pas que je sois jamais séparé de la dilection fraternelle.

III. Ainsi lié, Jésus-Christ fut présenté devant Anne le grand prêtre : c'est là qu'un barbare serviteur de ce pontife ne rougit pas de le souffleter indignement. La terre n'ouvrit pas son sein pour engloutir ce malheureux : le ciel ne lança pas sur lui ses feux et ses foudres. La bonté et la patience du Rédempteur arrêtèrent la juste indignation de toutes les créatures qui se fussent empressées de venger le Créateur. Il voulait nous apprendre à surmonter ceux qui nous outragent, non pas par des châtiments, mais par la douceur et la clémence.

Il fut de là conduit chez le grand prêtre Caïphe; là de faux témoins l'attendaient pour l'accabler sous le poids d'une multitude de calomnies. Que la bonté de Jésus est admirable! il consent, tout innocent qu'il est, à devenir la victime du faux témoignage, afin que ses élus n'eussent pas à subir les conséquences des témoignages pleins de vérité qui devaient les accuser un jour devant le juste juge. La qualité d'élus n'empêche pas qu'ils n'aient été souvent coupables; car, dit l'Esprit-Saint, qui pourra se glorifier d'avoir un cœur pur et exempt de toute souillure? Hélas! quoique le démon soit menteur et pervers, il a cependant une ample matière d'accuser les hommes devant le juge suprême, sans que la vérité soit compromise. Ainsi la souveraine clémence, en souffrant les calomnies des faux témoins, a mérité à ses fidèles la faveur d'être délivrés des inculpations trop légitimes de leurs ennemis.

Mais pourquoi le Sauveur garde-t-il le silence quand le mensonge l'attaque? Il veut nous apprendre qu'un des plus excellents moyens de confondre l'imposture, c'est de ne lui pas répondre. D'ailleurs Jésus-Christ, montrant sa justice, se tut devant des indignes; exerçant sa miséricorde, il demeura silencieux en présence des méchants, dont il ne voulait pas augmenter le crime; et, nous enseignant la patience, il céda aux calomnies, qu'il pouvait facilement repousser.

Il est à remarquer qu'à peine le Seigneur eut dit à Caïphe: *Vous verrez le fils de l'homme assis à la droite du Dieu tout-puissant* (*Matth.*, XXVI, 64), le grand prêtre, furieux, l'accusa de blasphème, et déchira d'indignation ses vêtements. Ce déchirement n'est pas sans mystère : il annonçait que le voile qui couvrait le livre de la loi était écarté, que le sacerdoce des Juifs et la dignité de ses pontifes allaient être détruits et perdraient l'intégrité qu'ils avaient eue pendant tant de siècles. C'est qu'en effet on touchait à l'époque prédite par le prophète Osée en ces termes : Mon peuple demeurera un temps infini sans roi, sans prêtres, sans sacrifices et sans ornements sacerdotaux. (*Ose.*, III, 4.) Ces orne

ments donc que Caïphe déchire ne seront plus susceptibles d'être réparés.

IV. Mais comment se fait-il que Jésus-Christ, la louange et la gloire de son Père, souffre qu'on le traite de blasphémateur? C'est afin d'éloigner de nous le blasphème. L'homme pécheur, trop fidèle imitateur d'Adam, son premier père, blasphème et déshonore Dieu par son langage, sa volonté et ses œuvres. Oui, Adam fut le premier blasphémateur du saint nom de Dieu, quand il chercha à faire retomber sur son Créateur la faute qu'il avait commise; Jésus-Christ fut le premier adorateur de son divin Père. Adam remplit de malédictions les cœurs de ses enfants; Jésus-Christ enrichit de mille louanges les cœurs et la bouche des fidèles. C'est pour cela qu'il souffre avec tant de douceur qu'on l'accuse de blasphème, afin de bannir de la bouche, de la volonté et des actions des fidèles élus, ce qui pouvait être injurieux à la Divinité; car il voulait les enrichir de sa bénédiction éternelle et les tenir éloignés de cette société malheureuse de réprouvés, qui, comme parle l'Esprit-Saint, dévorent perpétuellement leurs propres langues, et ne cessent de blasphémer le Dieu souverainement parfait.

Quel est le motif qui a porté Jésus-Christ à laisser souiller sa face divine par d'impurs crachats? Il voulait, en souffrant ces outrages, laver et purifier nos âmes de leurs souillures. En méprisant la défense que Dieu lui avait faite de porter la main sur le fruit défendu, Adam conspua, en quelque sorte, la face divine. Aussi mérita-t-il que le démon le livrât, ainsi que toute sa postérité, à la honte et à l'opprobre des vices. C'est cette honte, c'est cet opprobre dont Jésus-Christ nous a délivrés par les indignités qu'il a endurées.

Chrétiens, qui que nous puissions être, craignons de traiter notre divin Maître comme les Juifs, en souillant notre âme par les vices, et défigurant ainsi l'image de Dieu en nous. C'est ce qui aurait lieu si nous détruisions les vérités de la foi par des dogmes exécrables, si nous recevions l'adorable Eucharistie dans un cœur souillé, si nous n'avions que de l'ingratitude pour les faveurs dont le ciel nous a comblés.

Après que le Dieu et le Seigneur des anges eut été indignement soufflété et conspué, on lui voila les yeux, et il devint l'objet des dérisions et des coups d'une soldatesque impudente. Qu'est-ce qui put déterminer le Sauveur à endurer ces outrages?

Rappelons-nous que notre premier père perdit la lumière de l'esprit en aspirant à la science divine. Chassé aussitôt de la région de la lumière, il se vit en même temps précipité, avec sa postérité, dans une vallée ténébreuse de misère. Dès lors les nuages de l'âme furent si épais pour le malheureux genre humain que le Créateur lui-même fut rejeté, la créature mise à sa place, et que toute espèce de monstres reçut l'encens qui n'était dû qu'à la Divinité. L'univers presque entier était comme lié par la même chaîne; les feux étincelants des astres étaient impuissants pour dissiper les ombres de cette profonde nuit. Mais le Dieu plein de miséricorde, voulant chasser ces nuages et faire briller la splendeur de la vérité aux yeux des aveugles humains, permit qu'on voilât ses regards, plus éclatants que le soleil, et qu'ils fussent éteints ensuite par le trépas, afin que nous-mêmes, contemplant la gloire de Dieu à découvert, nous fussions comme transformés par l'Esprit dans cette même gloire, nous avançant de clarté en clarté. (II *Cor.*, III, 18.) Tel est l'effet des communications divines dans les cœurs fidèles; tandis qu'un voile épais aveugle les Juifs endurcis, voile qui ne sera ôté que lorsque enfin, dociles à la foi, ils auront consenti à reconnaître la divinité de Jésus-Christ.

V. Tandis que le Sauveur était ainsi abreuvé d'outrages, Pierre, qui avait pénétré dans une des salles du pontife, fut interrogé par une servante s'il n'était pas un de ses disciples. Hélas! il renia son divin Maître jusqu'à trois fois; il s'éloigna ensuite de ce prétoire impie, qui avait été témoin de sa faiblesse, et, transpercé par les pointes du plus cruel remords, il versa des larmes amères sur sa chute.

Heureux encore si cette infidélité passagère sert à jamais de leçon à tous ceux dont la foi se trouve exposée dans le monde. Quand est-ce, au reste, que Pierre renia Jésus-Christ? Ce ne fut pas sur le Thabor, ce ne fut pas dans la maison : ce ne fut que dans un indigne prétoire, où la justice de Dieu est ou vendue ou profanée. Quand est-ce que Pierre sentit l'énormité de sa faute et la pleura? Ce ne fut pas tant qu'il demeura dans les appartements de Caïphe : ce fut lorsqu'il en fut sorti, pour nous donner à entendre que tant que l'on vit au milieu des cercles du monde, et que l'on y enflamme des passions déjà si ardentes par elles-mêmes, il est bien facile de tomber, mais qu'il n'est guère possible de se relever par la pénitence.

Quand Judas ne put plus douter du résultat qu'allait avoir sa trahison, il alla se pendre de désespoir. Voilà où l'a conduit sa cupidité! Il aima mieux se perdre lui-même que de perdre quelques deniers. Puis il livre ces mêmes deniers au temple, son âme au démon et son corps à une hideuse strangulation. Il devient à jamais odieux au ciel et à la terre, en repoussant l'espoir de son pardon et en ajoutant l'affreux suicide à son premier forfait. Hélas! que d'imitateurs il a dans ceux qui, séduits par la volupté ou par l'appât des richesses, trahissent la grâce de Dieu ou la foi qu'ils avaient promise, et se donnent une mort éternelle en suivant la route qui conduit à l'enfer!

On peut remarquer ici l'affreux endurcissement des Juifs, qui ne sont touchés ni de l'aveu que fait Judas de son crime, ni de la restitution de l'argent qui en est le prix, ni de son désespoir, qui le pousse à se donner la mort.

Il faut aussi chercher une instruction dans

ces trente pièces d'argent qui furent le prix du sang du Sauveur, et qu'on employa ensuite à acheter un champ destiné à la sépulture des étrangers. Ce champ que l'on achète représente le monde racheté par le sang précieux de Jésus-Christ. Dans ce champ, les vrais fidèles, comme étrangers et voyageurs sur la terre, sont morts en Jésus-Christ et ensevelis avec lui; et comme c'est à son sang qu'ils sont redevables de cette sépulture mystérieuse en cette vie, c'est à lui qu'ils sont redevables de leur éternel repos. Ainsi les gentils, étrangers jusque-là à la loi et aux prophètes, mettront à profit pour leur salut les mauvaises dispositions des Juifs, et trouveront un délicieux repos dans le prix de son sang. Puissions-nous faire partie de ces bienheureux étrangers dont la sépulture est fixée dans ce champ salutaire, et qui goûtent un doux sommeil dans le prix du sang du Sauveur!

VI. De la maison de Caïphe Jésus-Christ fut conduit chez Pilate : il y paraît d'un air paisible, les yeux et la tête baissés. Là les calomnies, les mensonges et les outrages recommencèrent. Le Dieu de toute majesté souffrait toutes ces impostures pour nous établir solidement dans la vérité; il endura les accusations et les injures pour nous délivrer des inculpations et des insultes des démons.

Il consentit ensuite à être présenté devant Hérode. Pourquoi ces courses d'Anne chez Caïphe, de Caïphe chez Pilate, de Pilate chez Hérode, et d'Hérode encore chez Pilate? sinon afin que nous pussions nous-mêmes paraître avec une pleine confiance devant son tribunal suprême, et contempler sans crainte sur son trône celui dont la vue portera l'effroi dans le cœur de tous les réprouvés? Puissé-je ne pas ressentir cette terreur mortelle quand je serai sur le point d'être jugé!

Hérode accable Jésus-Christ de questions; mais le Sauveur ne lui adresse aucune réponse. Ce silence est une nouvelle preuve de sa miséricorde : un seul mot pouvait lui sauver la vie; mais en conservant la vie, il ne nous aurait point arrachés à la mort. Son silence est donc tout à notre avantage.

Il a aussi une autre cause : il a pour but d'expier la funeste conversation de notre première mère avec le serpent infernal. Si Eve eût évité cet entretien, jamais elle n'eût été séduite par ce perfide ennemi, jamais elle n'eût été chassée du délicieux séjour du paradis. Instruite à ses dépens, ô Vierge prudente! vous tremblâtes à la vue même de l'archange Gabriel qui se présentait à vous avec tous les témoignages du respect et de la vénération, et vous ne vous décidâtes à lui répondre que quand vous eûtes l'assurance que c'était le Très-Haut qui vous l'avait adressé. Leçon salutaire qui nous apprend a bien examiner si les esprits viennent de Dieu : car souvent l'ange de ténèbres se transforme en ange de lumière pour nous tromper.

VII. Bientôt on vit paraître à la porte du palais d'Hérode le Sauveur des hommes conduit au dehors par des valets et vêtu de blanc par moquerie. Hélas! on traitait la sagesse éternelle comme un fou et un insensé. Jésus était l'objet de mille dérisions et de toute espèce de railleries.

Cherchons à recueillir les leçons que cet événement nous offre. Le premier homme ambitionna la science et la sagesse de Dieu; et nous-mêmes, ses enfants, nous accourons avec une ardeur inconcevable auprès de l'arbre de la science, toujours plus empressés de satisfaire une vaine curiosité que d'agir selon les préceptes de la foi. Ah! nous perdons de vue le spectacle que présente en ce moment Jésus-Christ, la sagesse de Dieu. D'où vient, en effet, cette passion désordonnée de montrer notre sagesse qui n'est, à proprement parler, que folie, ou qu'on peut tout au plus appeler une sagesse animale, terrestre et diabolique; d'où vient, dis-je, cette passion, quand celui dont la sagesse est infinie, quand celui qui instruit et dirige les esprits célestes a voulu passer pour insensé et ignorant? Malheur à nous qui sommes toujours grands et sages à nos propres yeux! Rendons grâces néanmoins à notre divin Rédempteur qui a consenti à subir tous les ridicules dont on poursuit les fous, afin d'abaisser l'orgueil des enfants d'Adam à qui il voulait donner un exemple de parfaite humilité.

Quand Jésus eut été reconduit à Pilate, l'épouse de ce gouverneur vint le conjurer de ne pas céder aux vœux sanguinaires des Juifs, assurant qu'elle avait été violemment agitée et tourmentée en songe à son sujet. Les interprètes ont été partagés pour décider de quel esprit était animée et poussée Claudia Procula, femme de Pilate, quand elle vint le détourner de prendre part à la mort de Jésus-Christ. Les uns ont vu en elle une nouvelle Eve excitée par le démon pour empêcher le sacrifice adorable qui devait consommer la rédemption de l'univers; les autres, considérant que cette femme païenne embrassa depuis avec courage le christianisme, et a été placée par les Grecs au nombre des saints, ne doutent pas qu'elle n'ait agi dans cette circonstance par un mouvement de religion. Ce qui n'empêche pas que le démon n'ait pu vouloir faire servir sa piété à détourner un événement dont il commençait à entrevoir les prochains résultats pour l'affranchissement des âmes qu'il retenait captives sous son cruel empire. Mais Pilate, par une disposition spéciale de la Providence, ne tint aucun compte des avertissements de son épouse.

VIII. Néanmoins il eut d'abord la volonté sincère de renvoyer Jésus-Christ, et c'est la raison pour laquelle il le mit en parallèle avec un séditieux et un homicide nommé Barabbas; il espérait de l'horreur qu'on aurait en voyant celui-ci, faire naître un sentiment de commisération envers l'innocence même. Mais hélas! ces furieux méprisent le Roi des anges, et ne balancent pas à lui préférer le plus scélérat des hommes · tant il

est vrai que quand c'est l'impiété qui agit, elle méconnaît toutes les lois de la raison et de l'humanité.

Nous découvrons néanmoins dans cette indigne préférence un consolant mystère. Notre premier père, en goûtant le fruit défendu, rejeta son Dieu indignement, et se livra à son perfide séducteur; il s'attacha à lui et se constitua son vil esclave. De là vient que toute la malheureuse postérité d'Adam, par une suite de cet esclavage, dédaigne le souverain bien pour s'attacher à des objets vains et périssables. La vie et la mort sont au choix de l'homme, qui le plus souvent fait élection de ce qu'il y a pour lui de plus funeste. Pour que les chrétiens se réglassent saintement dans l'élection qu'ils avaient à faire, Jésus-Christ a permis qu'un voleur et un meurtrier lui fût préféré, afin que, par sa grâce, nous pussions et choisir de bon cœur ce que Jésus désire, et repousser ce qui lui déplaît. La clémence de notre Dieu ne saurait être plus grande, mais elle n'en fait que ressortir d'une manière plus frappante la perfidie des Juifs qui préfèrent au Messie un larron et au Christ un antechrist. Prenons garde de ne pas imiter ces forcenés. C'est les imiter que de consentir au péché mortel qui enchaîne Jésus-Christ et délivre Barabbas : tandis que la fidélité aux devoirs que la justice prescrit délivre Jésus-Christ et enchaîne Barabbas. Et de même que les Juifs, après avoir donné la préférence à Barabbas, se virent bientôt livrés à tous les désastres et bouleversés par les brigandages et les séditions de tous les genres; ainsi une âme avilie et dégénérée qui se livre au démon, ne tarde pas à être la victime de sa fureur et de sa rage. Digne récompense du choix que l'on a fait d'un tel maître!

IX. Pilate, voyant qu'un voleur était préféré à Jésus-Christ, ordonna aux soldats de conduire le Sauveur à l'entrée du prétoire. Là on dépouilla le Roi de gloire de ses vêtements, on l'attacha à une colonne, et on lui fit souffrir dans tout son corps la plus cruelle flagellation. Hélas! son sang mêlé avec des lambeaux de sa chair déchirée coulait à torrents et inondait le pavé du prétoire. On se demande avec attendrissement pourquoi un Dieu a consenti à endurer un si cruel supplice? Rappelons-nous ici cet infortuné qui se rendant de Jérusalem à Jéricho tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent, l'accablèrent de plaies, et le laissèrent demi-mort nageant dans son sang. Cet infortuné, c'est Adam et sa postérité. Le Fils de Dieu, Notre-Seigneur, sensible à son malheur, s'est laissé dépouiller de ses vêtements afin d'en couvrir sa nudité, comme d'une robe d'innocence; il s'est laissé lier, pour dégager ce pauvre enchaîné; il s'est laissé blesser et meurtrir, pour guérir ses plaies; il a souffert que l'on répandît son sang, afin de le rappeler de l'état désespéré où il était à la vie de la grâce: car, comme la vie de tous les êtres vivants réside dans leur sang, ainsi la vie du juste est dans le sang de Jésus-Christ. Aussi sa miséricorde le lui fait-elle verser avec profusion, afin qu'il soit pour nous une fontaine sacrée de salut et de vie. Comment ne pas aimer un Dieu si enflammé d'amour pour nous, après qu'il a été couvert de plaies pour nos iniquités, qu'il a été meurtri et brisé pour nos crimes? (*Isa.* LIII, 5.)

X. Après les déchirements de cette flagellation cruelle, le Roi des anges se vit enveloppé d'un hideux manteau de pourpre; on plaça sur sa tête une couronne d'épines et à sa main un roseau pour lui tenir lieu de sceptre. Ce que l'on apercevait de sa chair était couvert de sang auquel venaient se mélanger d'impurs crachats. Une foule d'impies paraissaient vouloir lui rendre les honneurs dus à la royauté; mais les épines, les coups, les outrages n'offraient que douleurs sensibles en réalité.

Chrétiens, examinez ce que signifient ces divers genres de tourments endurés par Jésus Christ. Il est dépouillé de ses vêtements, afin de vous dépouiller vous-mêmes du vieil homme, et de couvrir votre nudité de l'ornement des vertus; il est flagellé, pour vous délivrer de l'éternelle flagellation dont vous vous étiez rendus dignes; son sang a coulé avec abondance, afin de vous offrir un bain salutaire et purificateur; il a été couronné d'épines, afin d'émousser les pointes des tentations qui vous pressent; il a été revêtu d'un vil manteau de pourpre, pour vous embellir de la robe d'immortalité; il a été adoré par dérision, afin que vous fussiez honorés par le Père éternel; il a été couvert de crachats, afin de purifier votre âme de ses souillures; on lui a mis par dérision un roseau d'ignominie à la main, afin de vous mériter un sceptre éternel; sa tête a été frappée et blessée, afin de conserver à votre âme son autorité et son empire. Remarquez, chrétiens, combien l'orgueil est ici confondu. Nous, si pauvres et si petits, nous ambitionnons des sceptres et des couronnes; nous voulons être enveloppés dans l'or et dans la soie, tandis que Jésus-Christ, le Roi de gloire, se laisse vêtir d'un indigne manteau de pourpre; nous nous plaisons au sein des honneurs, Jésus-Christ est tourné en ridicule, un vil roseau à la main; nous désirons les louanges des hommes, Jésus-Christ est conspué; nous cherchons les délices, Jesus-Christ est couvert de plaies. Malheur à nous si nous persistons dans ces sentiments de vanité, et si l'exemple de l'humilité du Sauveur ne nous détermine pas à renoncer à notre orgueil! Celui-là ne saurait participer à la gloire du Sauveur qui n'aura pas voulu participer à ses anéantissements.

XI. Jésus-Christ après été avoir ainsi couronné d'épines, meurtri, couvert de honte, est présenté au peuple par le gouverneur. A l'instant, une explosion de voix le repoussent, le condamnent et demandent sa mort.

Pensez ici avec quel saisissement de crainte et quel accablement de honte les réprouvés paraîtront un jour au redoutable tribunal

de Jésus-Christ. C'est pour délivrer ses élus de cette terreur et de cette confusion, que ce Dieu de miséricorde a daigné se montrer dans un appareil si méprisable, voulant être un objet d'ignominie, d'opprobre et de réprobation. O bonté infinie du Rédempteur, digne de toute espèce d'amour et de louange!

La scène un jour aura bien changé quand celui qui est présenté au peuple Juif par Pilate sera présenté à l'univers par son Père dans tout l'appareil de la gloire et de la majesté. Ici il souffre la pointe d'épines cruelles, alors il sera couronné de gloire; ici il est couvert d'un manteau déshonorant, alors il sera environné de splendeur; ici il ne présente que des plaies livides et des taches sanglantes, alors il sera radieux et dans tout l'éclat de sa splendeur; ici il est dédaigné, moqué, réprouvé, alors les chœurs des anges et toutes les vertus des cieux, l'adoreront, l'honoreront et lui obéiront. Hélas! qu'auront à dire en ce jour de son triomphe, Pilate, Hérode, Caïphe et tous ses autres ennemis? Le voilà, s'écrieront-ils, celui que nous avions fait la victime de nos moqueries et de nos insultes, celui dont l'aspect paraissait si méprisable! Insensés que nous étions! nous regardions sa vie comme une folie; nous l'avions percé et condamné par la sentence la plus injuste. Comment paraît-il maintenant si menaçant et si terrible? Infortunés! nous allons éprouver maintenant la puissance de sa majesté, après l'avoir accablé d'un souverain mépris dans ses humiliations profondes.

Grand Dieu! ne permettez pas que dans ce jugement redoutable je me trouve placé à la gauche, parmi ceux qui n'auront à attendre qu'une sentence de réprobation!

XII. Cédant aux clameurs des Juifs, Pilate fait comparaître devant son tribunal le juge de l'univers, et le condamne, malgré la conviction de son innocence, au supplice honteux de la croix. Cette sentence prononcée, le Dieu de majesté prend sur ses épaules l'instrument de son supplice et se dirige vers le Calvaire.

Rappelez-vous ici, chrétiens, l'amère sentence de mort dont furent frappés nos premiers parents, après qu'ils eurent violé le commandement de Dieu. Ils l'entendirent aussitôt lui adresser ces foudroyantes paroles : *Vous êtes terre, et vous rentrerez dans la terre.* (*Gen.*, III, 19.) Cette terre aussi, qui devait recevoir l'homme hérissé des épines de ses péchés, ne produisit plus d'elle-même que ronces et des broussailles; la femme fut condamnée à n'enfanter que dans un accablement de honte et de douleurs. Mais depuis que le Fils de Dieu a consenti, par un excès de miséricorde, à se laisser condamner à la mort, Adam est rentré dans le chemin de la vie, et la nature humaine, à laquelle il avait été dit : Tu es terre, et tu rentreras dans la terre, recueille cette consolante parole : Viens t'asseoir à ma droite. Les épines disparaissent, et dans nos cœurs germe un fruit salutaire. Ce n'est plus dans la douleur, mais au sein de la plus vive allégresse, que l'Eglise, notre mère, engendre ses enfants. Ayons donc une immense confiance d'éviter la sentence d'une mort éternelle, puisque Jésus-Christ, l'innocence même, a voulu la subir, et qu'en se laissant condamner injustement il a détourné la condamnation qui devait avec tant de justice nous atteindre.

Venons maintenant au supplice de la croix.

Le Dieu suprême et tout-puissant ayant entendu la sentence qui le dévouait à la mort, et pris sur ses épaules l'instrument ignominieux de son supplice, parut fondant en larmes; humilié jusqu'à l'excès, il marchait au milieu de deux voleurs; il était poussé, injurié et frappé par une horde d'impies agglomérés autour de lui. On voyait, à quelque distance de là, s'avancer son incomparable mère dans l'accablement de la tristesse et de la douleur.

Le pasteur le plus tendre va s'immoler pour son troupeau; ne perdons rien des leçons de ce sacrifice divin.

Une centième brebis s'était égarée, et en mangeant un aliment qui lui était interdit, elle avait perdu la vie. C'est un arbre qui lui avait donné la mort, c'est sur sur un arbre que son créateur la cherche, qu'il la trouve et la prend avec bonté sur ses épaules pour la replacer dans les pâturages d'une éternelle verdure. Jésus-Christ porte sa croix comme un roi son sceptre, comme un vainqueur le trophée de ses conquêtes, comme un docteur le flambeau de sa doctrine. Cette croix sera aussi comme la clef que le grand prêtre portait sur ses épaules : il s'en servira pour ouvrir le sanctuaire éternel où il doit entrer le premier.

XIII. Ce n'est pas non plus sans mystère que Simon de Cyrène, qui était gentil, soutient derrière le Sauveur la croix qu'il porte pour en diminuer le poids. Nous y découvrons cette vérité, que la Synagogue devait être rejetée, et que les infidèles devaient recevoir de Jésus-Christ sa croix sainte pour la porter jusqu'à la fin des siècles : et comme Simon signifie *obéissant*, ceux-là portent vraiment la croix avec le Sauveur, qui s'immolent tous les jours avec lui sur l'autel de l'obéissance.

Mais quelle est la raison pour laquelle Jésus-Christ a voulu mourir hors des murs de la ville de Jérusalem? C'est pour montrer que la vertu de sa passion n'était pas renfermée dans les limites de la nation juive.

En effet, le Rédempteur de l'univers n'a pas dû se contenter d'un rachat ordinaire; c'est pour cela que comme sa rédemption a été abondante, elle a dû également être publique. Il a étendu son empire à droite et à gauche, dit un prophète (*Isa.*, LIV), et sa postérité aura toutes les nations pour héritage.

Chrétiens, si vous voulez recueillir vous-mêmes les fruits de la passion du Sauveur, il vous faut sortir du camp, au langage de saint Paul; détacher votre cœur du monde,

et prendre sur vous la part de ses outrages.

Venons maintenant à la plus grande de ses douleurs. Ce fut celle qu'il éprouva lorsque, dépouillé de tous ses vêtements, il fut étendu sur la croix, que ses pieds et ses mains furent cloués, et qu'il fut élevé à la vue de tous les spectateurs suspendu par ses propres blessures. Divine Marie! quel ne fut pas votre martyre, quand vous entendîtes les coups de marteaux qui perçaient ces membres sacrés, quand vous vîtes cette victime adorable souffrir un supplice aussi cruel sans que rien fût capable de l'adoucir!

Voilà le remède de l'homme ancien dans les étranges douleurs de l'homme nouveau. Isaïe a dit du premier : *Depuis la plante des pieds jusqu'à la tête, il n'y a point de partie saine en lui.* (*Isa.*, I, 6.) Le Fils de Dieu voulant donc guérir ce malade s'est plongé lui-même dans un océan de douleurs. Son divin chef a été blessé pour guérir les intentions d'Adam; ses mains ont été blessées pour purifier les actions mauvaises ou négligentes; ses pieds ont été percés pour guérir les démarches terrestres ou indignes; son cœur a été ouvert par la pointe d'une lance pour chasser les pensées criminelles; tout son corps, étendu sur la croix, a été livré à la souffrance, afin que toute notre conduite fût sainte, éclatante de vertus, et étrangère aux ténèbres du péché. Ses yeux sont obscurcis par les nuages de la mort, afin que nos yeux se détournent du spectacle des vanités mondaines; ses oreilles ne recueillent que des opprobres, pour que les nôtres ne demeurent pas fermées aux cris des pauvres. C'est ainsi que ce médecin, plein de clémence, voulant guérir les étranges infirmités de l'homme, les a prises sur lui, afin qu'étant blessé dans son corps, nous fussions guéris de nos langueurs dans nos âmes, et que ce qui dévouait Jésus-Christ à la mort nous assurât le salut et la vie. Il est donc vrai que le Seigneur a été plein de bonté pour son peuple; car nous avons en lui un Pontife qui non-seulement peut compatir à nos misères, mais qui veut bien encore les transporter sur lui, les expier et les guérir.

XIV. Portons maintenant nos regards vers ce Dieu Sauveur élevé en croix. Pourquoi le Dieu d'une majesté infinie, que les puissances et les dominations célestes ne contemplent qu'en tremblant, a-t-il choisi le supplice de la croix entre deux voleurs? Vous n'ignorez pas, chrétiens, que nos premiers parents avaient fait une alliance avec la mort et un pacte avec l'enfer. C'est ce qui a fait dire à Isaïe, signalant leur désobéissance et leur perfidie : *Vos princes désobéissant i se sont associés aux voleurs.* (*Ibid.* 23.) C'est pour détruire cette alliance impie et nous rendre les compagnons des anges que le Sauveur des hommes a voulu être saisi comme un voleur, rejeté à la place d'un voleur, être crucifié entre deux voleurs. O Dieu souverainement aimable! par quelle puissante humilité vous confondez l'orgueil de notre antique ennemi! Le démon avait voulu s'élever au ciel, Jésus-Christ ne s'élève que sur la croix; le démon avait aspiré à la qualité de maître des anges, Jésus-Christ veut être l'associé des plus vils scélérats. Le démon voulait être comme le Très-Haut; Jésus-Christ veut être regardé comme le dernier des hommes. Ah! qu'il mérite bien qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers!

Mais après avoir considéré son humilité profonde, contemplons sa bonté ineffable, qui lui fait demander avec larmes le pardon de ses ennemis. Quoi! il est crucifié, couvert de plaies, livré aux douleurs les plus cruelles, et il semble s'oublier lui-même pour adresser cette prière à son Père : *Père, pardonnez-leur; car ils ne savent ce qu'ils font!* (*Luc.*, XXIII, 34.) Ses ennemis furieux le clouent à la croix, et il demande pour eux miséricorde avec larmes : ils agitent leurs têtes sacrilèges devant l'instrument de son supplice; mais, pour lui, il incline la sienne en témoignage de respect et d'affection : ses ennemis contemplent son supplice avec un visage joyeux; mais, pour lui, il marque par la tristesse de son visage la compassion qu'il leur porte : ils en font un objet de risée et de moquerie; mais, pour lui, il n'y répond que par des larmes : ils le méprisent quand ils l'ont attaché à la croix comme le plus criminel des hommes; mais, pour lui, il cherche à excuser leurs crimes auprès de son Père. O douceur incomparable, qui montre tant d'indulgence au milieu de tant de fureur!

La tristesse qui paraissait sur le visage du Sauveur était l'expression de celle de son âme. Il avait, en effet, bien des motifs de s'attrister. Sa sainte Mère, dans la douleur la plus profonde, était au pied de sa croix; sa vue augmentait son supplice; il pensait au petit nombre de ceux qui devaient se sauver par une suite de la mauvaise disposition de leur cœur et de leur ingratitude à l'égard de ce sang divin qu'il répandait pour eux. La tristesse du Sauveur nous a rendu la joie, a banni nos chagrins et nous a assuré la félicité éternelle, si nous sommes assez sages pour n'y pas renoncer.

XV. Mais pourquoi les cinq sens du Sauveur sont-ils si péniblement affectés? En effet, ses oreilles ne recueillent que des opprobres, ses yeux ne voient que des moqueries, son odorat ne sent que l'odeur des hideux crachats dont sa face divine est inondée, son palais que l'amertume des breuvages qui lui sont offerts, ses pieds et ses mains que les pointes des clous qui les transpercent. C'est par de telles souffrances que ce Dieu de miséricorde a voulu rendre le calme à nos sens troublés. Elles répriment la curiosité de nos oreilles, la convoitise de nos regards, la criminelle délectation de nos sens, l'intempérance de notre bouche, et la recherche immortifiée des odeurs. Au moyen de cette victoire qui réprime tous nos sens nous pouvons compter que, dans le ciel, sera pour nos yeux une lumière radieuse, pour notre odorat un parfum exquis; qu'il aura, pour notre toucher, la douceur veloutée de la rose, pour nos oreilles, la mé-

lodie de la harpe, et pour notre palais la suavité du miel.

Nous pouvons maintenant nous demander pourquoi ces plaies, ces déchirements, ces meurtrissures qui couvrent tout le corps du Rédempteur. Il veut, par là, nous montrer la disposition où il est de guérir promptement et facilement nos âmes : car puisque ses blessures sont le remède à tous nos maux, nous devons recourir avec confiance à ce remède suprême qui nous fait un bain abondant de son sang, pour nous rappeler à la vie et à la santé.

Moïse, dit la sainte Ecriture (*Exod.*, XXIV), arrosa du sang des victimes tous les vases du sanctuaire : c'est que, dans l'ancienne loi, il ne s'accordait point de rémission de péchés sans effusion de sang. (*Hebr.*, IX.) Quand le grand prêtre, une fois chaque année, entrait dans le Saint des saints, il n'y paraissait que les mains teintes du sang d'une victime : c'était l'image de ce sacrifice que devait offrir celui qui voulait être notre hostie d'expiation : le sang qu'il répand sur le calvaire apaise l'antique courroux de son Père irrité, nous concilie la faveur des anges, nous ouvre le ciel, nous ferme l'abîme infernal, détruit l'empire du démon et efface les péchés de l'univers. Nous pouvons donc aller puiser avec joie dans les fontaines des plaies de Jésus-Christ, qui s'ouvre l'entrée du sanctuaire éternel, et nous l'ouvre à nous-mêmes, non par un sang étranger, mais avec son propre sang: c'est ce sang adorable qui arrose miséricordieusement les vases du sanctuaire, je veux dire les âmes des élus qu'il lave et purifie.

XVI. Considérez maintenant l'extension de ses bras sur l'arbre de la croix. Adam, après sa désobéissance, fuyait, autant qu'il était en lui, loin de la face de Dieu, dans l'appréhension de sa colère et de sa vengeance. Notre miséricordieux Sauveur étend maintenant les bras, comme pour marquer le désir qu'il a de recevoir ce fugitif, de l'accueillir avec bonté, et de lui donner le baiser de paix. Quelque grands crimes qu'un homme ait commis, qu'il ne désespère pas, mais plutôt se relève de son abattement en entendant le Sauveur qui crie à tous les pécheurs : *Venez à moi, vous tous qui êtes dans le travail et l'accablement, et je vous soulagerai* (*Matth.*, XI, 28) ; paroles qui ne respirent qu'amour et que miséricorde.

Ne voit-on pas la même clémence annoncée par l'état de ses pieds et de ses mains cloués à la croix? leur douloureuse fixité nous fait entendre que Jésus ne veut ni frapper ni repousser le pécheur, puisqu'il s'est mis dans l'impuissance volontaire d'exercer à leur égard cette rigueur. Elle expie la faute d'Adam, dont les mains s'étaient portées sur le fruit défendu, et dont les pieds, ainsi que ceux de ses descendants, avaient couru dans les voies de l'iniquité et qu'il a fixés dans celles des commandements, afin qu'ils pussent dire avec le Prophète : Mes pieds n'ont été fermes que dans le chemin de la rectitude. (*Psal.* XXV, 12.) C'est ainsi qu'au langage de l'Apôtre, notre vieil homme a été crucifié avec Jésus-Christ, afin que le corps du péché fût détruit, et que désormais nous n'en fussions plus les esclaves. (*Rom.*, VI, 6.) Ainsi s'explique la prédiction d'Isaïe XXV, 10, 11), que Moab serait broyé comme la paille sur laquelle passent les roues d'un chariot, et que le Seigneur, pour ruiner son empire, tiendrait ses bras étendus comme un homme les étend pour nager. Moab est ici nommé à la place du démon, à qui Jésus-Christ, sur la croix, enleva sa puissance, comme l'a remarqué saint Paul, en disant (*Col.* II, 15) : Il a dépouillé les principautés, et a fait passer sous le joug les puissances, lorsqu'il en a triomphé sur l'arbre de la croix. La situation du corps du Sauveur, sur la croix, dans sa hauteur et sa largeur, nous aide à comprendre, avec tous les saints, quelle est la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur de son amour pour les hommes, et combien nous-mêmes, par reconnaissance, devons avoir de longanimité dans les traverses de la vie, de largeur dans les œuvres de charité, d'élévation dans nos espérances, de profondeur dans notre humilité.

Remarquons encore que Jésus-Christ parle sept fois sur l'instrument de son supplice. La première fois par un sentiment de piété filiale, quand il recommanda sa mère à son bien-aimé disciple par les mains duquel il nous la donnait pour mère : langage de piété ; la seconde, quand, au milieu de ses plus cruelles douleurs, il demanda grâce pour ses propres bourreaux : langage d'héroïque charité ; la troisième, quand il promit le paradis au larron : langage de miséricorde; la quatrième, quand il déplora l'infortune de la nature humaine, en s'écriant : *Mon Dieu, mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné* (*Matth.*, XXVII, 46)? langage de compassion; la cinquième, quand pour manifester le désir qu'il avait du salut des âmes, il dit : *J'ai soif* (*Joan.* XIX, 28) : langage de zèle ; la sixième, quand, par déférence pour son Père, il remit son esprit entre ses mains : langage d'humilité et de confiance; la septième enfin, quand pour nous engager à persévérer jusqu'à la fin dans les œuvres de justice et à unir notre mort à la sienne, il dit : *Tout est consommé* (*Ibid.*, 30) : langage de persévérance.

XVII. Mais quelle est la raison de ce cri véhément que fit entendre le Sauveur avant que d'expirer? Rappelons-nous qu'effrayé à la voix de Dieu, qui, au langage de l'Ecriture, se promenait sur le soir dans le paradis terrestre, Adam transpercé par la pointe de ses remords, s'enfuit et cacha sa honte sous des feuilles de figuier. Pour mettre fin à cette juste terreur, Jésus déplore d'une voix lamentable la ruine et la misère d'Adam, en disant, comme je l'ai déjà fait remarquer: *Mon Dieu, mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ?* Le premier coupable entend cette voix qui le fait sortir de l'asile où l'ont conduit ses remords, et fait ressentir l'espoir du pardon dans son âme consternée. Aussi cette voix est-elle forte et véhémente, comme pour vaincre la surdité de l'âme et

la disposer à recevoir le souffle de l'Esprit-Saint Hélas! que de sourds encore après cette clameur! Sourds volontaires qui ferment leurs oreilles à la vérité pour ne les ouvrir qu'à des fables. Ne soyons pas de ce nombre : écoutons toujours avec respect ce que le Seigneur dit en nous.

Sur la croix, Jésus-Christ mêla ses larmes à ses cris, ses yeux étaient comme des fontaines intarissables. Il pleurait sur la nuit, dit Jérémie (*Thren.*, I, 2), c'est-à-dire sur l'aveuglement des Juifs. Admirons encore ici la clémence de cette victime de propitiation. Les épines le transpercent, les angoisses l'environnent, et oubliant tous ses maux, il ne s'occupe que des nôtres pour y compatir et les pleurer. Il voit les infortunés enfants d'Adam chassés du délicieux séjour du paradis, exilés dans cette vallée de misères, dont la mort les expulse encore pour les précipiter en des feux éternels. Ce spectacle excite sa commisération sur notre malheur incomparable : c'est ce qui le décide à prendre nos misères sur lui et à les expier par ses pleurs. Pleurs tout-puissants qui brisent les chaînes du feu de nos passions coupables, qui amollissent nos cœurs de pierre, qui éteignent les flammes éternelles et donnent naissance à un rafraîchissement sans fin. Isaïe avait donc raison de dire que notre législateur et notre roi nous a vraiment rachetés dans sa miséricorde et qu'il n'a cessé jusqu'à la fin de nous élever en gloire. (*Isa.*, LXIII, 9.) Mais malheur à nous, enfants d'Adam, si nous répondons par de folles joies, des ris et des moqueries, aux pleurs que Jésus verse pour nous! Il déplore nos calamités, et nous, à la manière des insensés et des frénétiques, nous nous croyons sages et en bon état, quoiqu'il n'y ait en nous que pauvreté, que misère, qu'aveuglement, que langueurs et que plaies!

Jetons maintenant les yeux sur la face du Sauveur : elle est pâle, abattue et défaite. Cette pâleur est le témoignage de son amour pour nous. Il chérissait son épouse, qui est l'Eglise, avec une tendresse incomparable : c'est ce qui le réduisait à cet état d'abattement et de langueur. Si nous aimons Jésus-Christ, loin d'avoir un soin excessif de nos corps, nous les assujettirons aux privations et aux rigueurs de la pénitence.

XVIII. A ses larmes, le Sauveur joignit ses soupirs, ses gémissements et ses sanglots. Ils avaient pour principe les iniquités des hommes dont il s'était volontairement chargé, et qu'il expiait ainsi : car cette incomparable victime ne s'est pas contentée d'effacer nos péchés par les tourments de son corps et l'effusion de son sang précieux, elle y a fait servir, dans son excessive clémence, les douleurs très-amères de son cœur et la véhémence d'une contrition infinie. Sa componction était si profonde qu'elle ne pouvait former en lui que des gémissements. O amour d'un Dieu pour sa créature, que vous êtes grand, puisque vous excitez sa douleur et ses gémissements, et que vous préférez expier ses péchés par vos amertumes que de les punir comme ils le méritaient!

Mais pour quelle raison Jésus-Christ a-t-il pris tant de soin de proclamer sa soif? Pourquoi même a-t-il voulu l'éprouver? Ah! la soif du Sauveur éteint celle de nos passions et fait que notre âme ne ressent plus que la soif du Dieu vivant. L'ambitieux Adam se laissa gagner par la soif de la science et de la majesté de Dieu. Sa malheureuse postérité, entraînée par son exemple, ressent la même ardeur. Celle qu'éprouve Jésus-Christ a pour but de faire cesser la nôtre et de nous ouvrir les agréables fontaines d'une perpétuelle douceur. Telle est la raison de la soif du Sauveur et de ce breuvage dont il a voulu ressentir l'amertume. Il voulait également expier la criminelle satisfaction qu'avaient éprouvée nos premiers parents en mangeant le fruit défendu. C'est pour cela qu'après avoir goûté le breuvage amer qui lui était présenté, il dit : *Tout est consommé;* montrant par ces paroles que la faute commise par la sensualité de nos premiers parents était expiée.

Après ce breuvage, le Seigneur inclina la tête et rendit l'esprit. Ce chef divin qui s'incline, abat l'orgueil du genre humain qui toujours veut s'élever : car tels étaient les enfants d'Adam, qui semblaient toujours avoir leurs têtes dressées contre Dieu même. Jésus-Christ, voulant abaisser leur orgueil, incline humblement la tête devant son Père, en même temps qu'il s'anéantit de cœur. En baissant la tête, Jésus-Christ semble aussi présenter le baiser de paix à son Eglise. D'ailleurs, il marque par là le poids de la douleur qui l'accable; il donne le signal de la reconnaissance qu'il a pour son Père en terminant la carrière de sa passion, et la disposition où il est d'exaucer les vœux de ceux qui l'implorent.

Il est inutile, après cela, d'examiner pourquoi Jésus-Christ a voulu mourir, puisqu'il est hors de doute que sa mort nous arrache à la mort éternelle, et qu'en nous donnant ici la vie de la grâce, il nous révèle une vie éternelle qui doit la suivre.

Il est maintenant incontestable que tout ce que le Sauveur a fait et souffert proclame son humilité, son amour, son infinie clémence.

Il ne l'est pas moins qu'en souffrant l'ouverture de son divin côté après sa mort, il voulait nous conduire à son cœur adorable qu'atteignit cette lance. Les enfants d'Adam ne peuvent se plaindre que la porte du paradis leur est fermée. Voici une autre porte infiniment plus douce, plus agréable et plus avantageuse. Par elle ils peuvent arriver jusqu'au cœur du Sauveur, de son cœur jusqu'à son âme, de son âme jusque dans l'océan de la divine clarté. Là se recueillent des fruits non passagers, mais aussi durables qu'ils sont délicieux; aucun serpent séducteur ne s'y fait craindre. Aucun de ceux qui s'y présentent ne peut appréhender d'en être chassé ou d'y être contristé. Allez dans ce saint asile toutes les fois que quelque tentation vous éprouve, et cachez-vous dans cette caverne mystérieuse tant que le démon rugit contre vous.

Vous n'avez donc plus, ô Adam, à chercher les feuillages du figuier pour vous dérober à la colère divine; un refuge plus sûr vous est offert dans le côté percé du Sauveur.

XIX. Mais que signifient ces trois croix qui paraissent sur le Calvaire? Elles annoncent trois sortes de martyres : le martyre des méchants, celui des pénitents, et celui des parfaits. Que les pénitents et les parfaits aient des croix à souffrir, c'est ce que personne ne saurait contester. Mais en quoi consiste la croix des réprouvés en cette vie, puisque leur joie est dans le crime, et qu'ils tressaillent d'allégresse dans les choses les plus mauvaises? Ah! les méchants eux-mêmes font l'aveu de leurs croix, quand ils disent au livre de la Sagesse : Nous avons marché par des voies difficiles et nous nous sommes lassés dans le chemin de l'iniquité et de la perdition. (*Sap.*, V, 7.) Ils ont grandement souffert pour faire le mal, dit aussi Jérémie. (Chap. IX.) Les impies, dit à son tour Isaïe, sont comme une mer agitée et qui ne saurait être en repos. (*Isa.*, LVII, 20.) Enfin le Sage nous assure qu'une conscience criminelle attend toujours quelque chose de sinistre. La partie supérieure de la croix des méchants, c'est l'orgueil qui les pousse à s'élever au-dessus des autres; la partie inférieure est le vice impur dans lequel ils se plongent comme dans un bourbier. Le bras droit, c'est l'avarice qui les remplit de mille sollicitudes pour l'acquisition des biens de la terre. Le bras gauche, c'est l'envie qui excite leur tourment à la vue des biens d'autrui. Ce qu'il y a de plus désolant pour les impies, c'est que de la croix qu'ils ont soufferte sur la terre ils passeront dans les supplices de l'enfer.

La croix des pénitents a pour dimension la contrition de leurs péchés, l'éloignement du monde, le pardon des injures et la réparation de leurs torts. De cette croix ils s'élèvent dans le paradis avec le bon larron. Quant à la croix des parfaits crucifiés avec Jésus-Christ, ses dimensions sont la crainte de Dieu, la peine, l'adversité et la contemplation.

Chrétiens, qui voulez tirer du mystère de la croix tout le fruit qui y est attaché, souvenez-vous que vous avez trois choses à crucifier : l'esprit, la chair et le monde; l'esprit avec Jésus-Christ, la chair avec le bon larron qui est à la droite, le monde avec le mauvais larron qui est à la gauche.

La croix de l'esprit c'est la ferveur de la dévotion, et les dimensions de cette croix sont l'amour, l'espérance, la crainte et la douleur. La croix de la chair c'est la pénitence, et les dimensions de cette croix sont les veilles, les privations, la pauvreté des vêtements, et les macérations corporelles. La croix à laquelle on doit attacher le monde est la pauvreté de l'esprit, et les dimensions de cette croix sont le mépris de la gloire, de l'argent, de la patrie terrestre et des liens du sang.

N'oublions pas l'incomparable Marie qui se tenait au pied de la croix pâle, abattue, tremblante et transpercée de mille glaives de douleurs. Quand son adorable Fils eut été remis entre ses bras, elle inonda son corps de deux ruisseaux de pleurs intarissables. Cette mère désolée était l'image de l'Eglise qui, étant l'épouse de Jésus-Christ rachetée par son sang précieux, doit se tenir au pied de sa croix, répandre des larmes de douleur, faire reposer son époux sur son cœur, oindre son corps sacré du parfum de sa dévotion, l'envelopper du linceul de la chasteté, l'ensevelir dans l'asile de son âme, et en fermer l'entrée de peur que le péché n'y pénètre : car il est bien facile de perdre Jésus-Christ, si l'on ouvre la porte à son perfide ennemi.

XX. Passons à la sépulture du Sauveur. Ce n'est assurément pas sans raison que le Dieu tout-puissant, d'une infinie majesté, après avoir souffert la mort de la croix, voulut que son corps fût enveloppé de linceuls et enseveli avec les morts comme un cadavre ordinaire. Remarquons d'abord ce que Dieu dit à son Eglise dans Isaïe (c. LX) : Je vous ai frappée dans mon indignation, et j'ai eu pitié de vous en me réconciliant. Dieu était grandement indigné quand il frappa Adam et sa postérité et qu'il dit (*Gen.*, III) : Vous êtes terre, et vous rentrerez dans la terre; mais au jour de la réconciliation, il exerça une grande miséricorde, lorsque, pour détruire la première sentence, le Fils de Dieu voulut être enseveli dans le cœur de la terre. L'homme pécheur peut-il maintenant se plaindre de son sort avec quelque raison? Tout ce que Dieu a infligé à l'homme pour l'expiation de ses crimes, son divin Fils, touché de commisération pour nous, a voulu le souffrir lui-même, sans excepter la condition humiliante du tombeau. Ce tombeau, il est vrai, n'est pas seulement humiliant, puisqu'il était prédit par le prophète Isaïe (c. XI) qu'il serait glorieux. En effet, le sommeil de Jésus-Christ dans son sépulcre, retire les cœurs des humains du sommeil de la mort, empêche le démon de veiller autour de nous à notre perte, nous rend à la vie de la grâce, et nous dispose à contempler la gloire dans le ciel. Ce corps sacré est, il est vrai, dans ce tombeau, couvert de plaies, pesant, ténébreux, transpercé de pointes et d'épines; mais c'est afin de rendre les nôtres, au jour de la résurrection, impassibles, agiles, subtiles comme les rayons du soleil, clairs et lumineux. Mais si nous voulons jouir de ces avantages, il faut de toute nécessité avoir enseveli le vieil homme avec Jésus-Christ, en sorte qu'étant morts au péché, nous ne vivions plus que pour Dieu, et que, comme Jésus-Christ est ressuscité pour la gloire de son Père, nous vivions d'une vie nouvelle et étrangère aux inclinations de la chair.

Chrétiens, qui que vous soyez, transportez-vous souvent en esprit sur le Calvaire; étudiez-y profondément Jésus-Christ souffrant et mourant. De ses plaies sacrées jaillit une lumière pure qui nous console, nous éclaire et nous instruit. Au milieu des ténèbres épaisses où le genre humain était plongé, le sacrifice de la croix lui a fait con-

naître sept choses qui lui étaient cachées en lui révélant ce que c'est que Dieu, ce que c'est que l'esprit, ce que c'est que le monde, ce que c'est que le paradis, ce que c'est que l'enfer, ce que c'est que le péché, ce que c'est que la vertu. Le Fils de Dieu crucifié nous apprend à connaître la sagesse profonde de Dieu, qui, par cette passion douloureuse, a trompé le démon, la justice incompréhensible de Dieu, qui a exigé pour satisfaction le prix de la rédemption comme équivalent à l'offense, la miséricorde inépuisable de Dieu, qui, pour effacer nos iniquités, s'est livré lui-même à la mort. Je vous adore, ô très-digne et très-clément Rédempteur, qui, dans cette lumière qui rejaillit du sein de vos souffrances, avez daigné me dévoiler votre divinité ; je comprends combien vous êtes admirable pour votre sagesse, terrible pour votre justice, et digne d'amour pour votre miséricorde.

La passion du Sauveur nous fait connaître encore ce que c'est que l'esprit raisonnable : je veux dire l'esprit de l'ange, l'esprit de l'homme, et l'esprit du démon. Nous voyons combien l'esprit de l'ange a été bon pour nous, puisqu'il a souffert que Jésus-Christ, son roi et sa félicité, fût livré à tant de douleurs pour le salut de l'homme ; nous voyons combien l'esprit de l'homme est noble et sublime, puisque pour le racheter, le Sauveur s'est dévoué à une mort si cruelle ; nous voyons enfin combien l'esprit du démon est barbare, puisque c'est à son instigation que le Saint des saints a été attaché à la croix. Reconnaissons donc combien les esprits célestes sont dignes d'amour, combien l'esprit de l'homme doit se dévouer à la justice, combien l'esprit du démon doit être craint et évité.

La mort de Jésus-Christ nous fait connaître ce qu'est le monde. Il faut que les mondains soient bien aveugles, puisqu'ils n'ont pas voulu reconnaître la vraie lumière de Dieu ; qu'ils soient bien vains, puisque, s'attachant à des biens périssables, ils ont méprisé comme inutile le bien suprême ; qu'ils soient bien iniques et réprouvés, puisqu'ils ont fait mourir avec tant de cruauté le Dieu de gloire. Hélas, les mêmes dispositions persévèrent encore dans le cœur des mondains qui vous rejettent, ô victime de propitiation ! qui n'attachent aucun prix aux fruits de paix et de justice que vous êtes venu leur offrir, et qui, autant qu'il est en eux, ne cessent de vous crucifier par leurs iniquités.

La mort du Sauveur nous apprend ce qu'est le ciel. Si nous considérons attentivement tout ce qu'il a souffert, il nous sera facile de comprendre que le paradis est le faîte de la gloire, le spectacle le plus ravissant, un trésor de biens infinis. Jésus, dans sa passion, paraît le dernier des hommes, pour nous élever au comble des honneurs : l'innocence même veut être repoussée avec réprobation, afin que sa vue nous comblât de délices ; le maître de l'univers a voulu se réduire à la plus extrême indigence, afin de nous enrichir de tous les biens de son royaume. Qui sera capable de lui rendre de dignes actions de grâces pour cet excès d'amour ?

La passion de Jésus-Christ nous instruit de ce qu'est l'enfer, lieu plein de tous les genres de privations, d'opprobres et de tourments. De privations, puisque pour nous en délivrer le Roi de gloire a voulu se réduire à la dernière indigence, à la nudité et à la soif sur la croix ; lieu d'opprobres, puisque, pour nous en garantir, il s'est dévoué à tous les genres d'insultes, de dérisions et d'outrages ; de tourments, puisque pour les éloigner de nous, il s'est livré à d'innombrables supplices et à la mort la plus dure. Mais malheur, et cent fois malheur à ceux qui, par leurs iniquités, se précipitent dans cet abîme que le Rédempteur était venu fermer !

La passion de Jésus-Christ nous enseigne ce qu'est le péché. Oh ! qu'il est détestable, et que sa malice est grande, puisqu'il a fallu une telle victime pour son expiation, un tel prix pour sa rançon, un tel remède pour sa guérison.

Dieu d'amour ! comment reconnaître une telle faveur ? Malheur à nous, aveugles que nous sommes, si, après qu'il vous en a tant coûté pour expier le péché, nous nous y livrons encore, si nous vous foulons à nos pieds, ô fils de l'Eternel, si nous profanons votre sang divin, et faisons outrage à l'esprit de grâce, ajoutant tous les jours de nouveaux crimes à ceux que nous avons déjà commis ! La gravité de nos fautes ne nous dit que trop quelle serait la rigueur de notre châtiment.

Enfin la passion de Jésus-Christ nous dit éloquemment combien la vertu est précieuse, combien elle est belle, combien elle est salutaire. Qu'elle est précieuse, puisque le Sauveur a préféré donner sa vie que de ne pas exécuter la justice, et de ne pas montrer son obéissance, son humilité et sa miséricorde ! Qu'elle est belle, puisqu'elle a pu briller encore au milieu des insultes, et remporter la victoire au milieu des tourments ! Qu'elle est salutaire, puisqu'elle a brisé la puissance de l'enfer, ouvert les cieux, apaisé le Père céleste, détruit l'empire du péché, et réparé toutes nos pertes ! Oh ! que la vertu est donc aimable, désirable, appréciable !

Il me reste maintenant, ô mon Sauveur, à rendre d'immortelles actions de grâces à votre infinie tendresse pour m'avoir racheté par votre passion et éclairé par votre lumière.

Quant à vous, chrétiens, instruits des richesses inénarrables qui sont renfermées dans la passion du Sauveur, ne rougissez pas de communiquer à vos frères les lumières que vous avez reçues : car comme on maudit celui qui, dans un temps de disette, ferme ses greniers, et y conserve inutilement le blé qui pourrait sauver la vie à ses concitoyens ; celui-là aussi est digne de malédictions qui refuse de faire part à ses frères des connaissances qui contribueraient à son salut éternel.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

Mgr CLÉMENT VILLECOURT,

ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE.

—

Septième partie.

SERMONS OU ALLOCUTIONS

POUR LES FÊTES DES SAINTS.

—

I SERMON.

POUR LA FÊTE DE LA NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

Spiritu sancto replebitur, adhuc ex utero matris suæ (*Luc.*, I, 15.)

Il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère.

Il y a, mes très-chers frères, une bien grande différence entre la solennité de saint Jean-Baptiste votre glorieux patron, et celle des autres saints, quoiqu'on les désigne également et sans distinction sous le nom de *naissances*. Quand il s'agit des autres saints, ce n'est pas le jour où ils sont venus au monde que l'on solennise; mais celui où ils ont été affranchis des calamités de cette triste vie pour aller prendre possession de leur éternel repos dans le sein de Dieu. Dans la fête de ce jour, au contraire, on célèbre le commencement d'une carrière de misères, l'entrée du saint précurseur de Jésus-Christ dans cette vallée de larmes. Il est vrai qu'il y a aussi une fête pour le jour où sa tête tomba sous la hache du bourreau; mais ce jour est beaucoup moins solennel. Pourquoi donc cette différence? pourquoi tant de pompe au début d'une vie qui ne sera remplie que de pénitence, de mortification, et de douleurs, et tant de simplicité pour le terme d'une vie de souffrances? L'Eglise, mes frères, n'a point agi sans des raisons graves et puissantes: épouse de Jésus-Christ, elle n'est guidée que par son Esprit divin. Sa conduite ici renferme quelque salutaire leçon que je m'efforcerai de vous rappeler, en m'attachant aux pensées que suggérait à son peuple saint Charles Borromée (103*), dans une circonstance semblable à celle qui nous réunit aujourd'hui. Je pense, disait-il aux Milanais, que la conduite de l'Eglise dans la solennité de ce jour s'explique en ce qu'il n'est aucun autre saint dont la naissance et la vie soient marquées par des traits aussi frappants et aussi distingués que celles de Jean-Baptiste. Examinons donc les prérogatives de cette naissance, et quelques-unes des circonstances de cette vie admirable, dans cette courte instruction. Saint précurseur, qui êtes appelé la voix du Verbe, et qui, en naissant, avez délié la langue de votre père Zacharie, obtenez de celui qui vous a tant élevé et tant célébré, que celui qui va parler ait un langage de vertu, et que ceux qui vont l'entendre montrent de la docilité pour le mettre à profit; afin que, comme vous avez fait rentrer un grand nombre de pécheurs dans le chemin de la vertu, il nous soit donné de voir se renouveler les prodiges que le ciel a opérés par votre ministère. Joignez, Vierge sainte, vos prières toujours si puissantes à l'intercession du saint précurseur de votre divin Fils. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Il suffirait pour justifier la solennité de la naissance de saint Jean-Baptiste de méditer sérieusement les paroles de l'ange Gabriel à Zacharie. *Cet enfant sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère; plusieurs se réjouiront à sa naissance, et il sera grand devant le Seigneur.* (*Luc.*, I, 14, 15.) Mais si nous examinons attentivement les motifs qui ont déterminé l'Eglise à donner une si grande importance à cette solennité, nous trouverons qu'elle n'a rien fait en cela qui ne fût en harmonie avec la sainteté éminente

(103*) *Hom. de S. Joan-B.*, habita in metr. Mediol., 24 Jun. an. 1583.

du glorieux précurseur. Quand, dans la belle saison du printemps, les ténèbres commencent à faire place aux premiers rayons de l'aurore, tout dans la nature semble revivre. Les fleurs s'épanouissent, les herbes paraissent se ranimer, les prairies se montrent riantes et belles, les fruits se développent et insensiblement se mûrissent; il y a dans l'attitude des animaux un je ne sais quel air de satisfaction et d'allégresse. Est-il donc surprenant que lorsque le soleil de justice était sur le point d'éclairer le monde, l'apparition de Jean, qui était comme son astre avant-coureur, ait fait éprouver au monde un transport si marqué de bonheur? Jésus-Christ le suivait de si près ; il allait venir racheter le genre humain, ouvrir les portes du ciel, combler les vides immenses qu'avait laissés dans l'immortel séjour la chute des anges rebelles, évangéliser les pauvres, annoncer le royaume céleste, montrer la voie qui devait y conduire, être la lumière du monde, le pasteur des brebis, le médecin des malades, la force des faibles, la nourriture des affamés, le consolateur des pauvres, la vie des morts, le docteur de la vérité, la source d'une infinité de biens pour les hommes qui allaient être affranchis d'une infinité de maux. Jean est député, à l'avance, comme le précurseur de toutes ces merveilles, et le héraut de toutes ces faveurs : voilà la raison de cette allégresse prédite pour l'époque de sa naissance : *Multi in nativitate ejus gaudebunt.* Allégresse parmi cette multitude de patriarches et de prophètes à qui sa venue fait connaître la venue très-prochaine du Messie qu'ils avaient tant désiré ; allégresse parmi les chœurs des anges qui tressaillent de bonheur à l'arrivée de celui qui doit réparer toutes leurs pertes; allégresse qui devait se communiquer bientôt aux nations infidèles qui allaient être éclairées dans leurs ténèbres par la lumière d'un incomparable législateur; allégresse pour l'Eglise qui allait recevoir son divin époux.

David avait chanté dans ses cantiques ce flambeau précurseur et préparé au-devant du Christ : *Paravi lucernam Christo meo.* (*Psal.* CXXXI,17.) Flambeau que célébra plus tard un évangéliste, comme brûlant par ses feux et étincelant par sa radieuse lumière : *Ille erat lucerna ardens et lucens* (*Joan.*, V, 35), indiquant, par ces paroles la ferveur de la charité de Jean-Baptiste et l'éclatante sainteté de sa vie. Le Seigneur avait dit encore, par la bouche du prophète Malachie : *Voilà que j'envoie devant vous mon ange qui vous préparera la voie.* (*Malac.*, III.) Isaïe, annonçant cette venue, avait dit aux Juifs : *Consolez-vous, mon peuple, consolez-vous, dit votre Dieu; appelez Jérusalem, et faites entendre à son cœur ces douces paroles : Les maux de Jérusalem vont finir, et toutes ses iniquités vont être pardonnées ; elle est doublement châtiée de ses crimes; mais voilà que se fait entendre la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur; redressez, dans la solitude, les routes qu'il doit suivre; toute vallee sera comblée, toutes les élévations et toutes les collines seront abaissées, les chemins tortueux deviendront droits, et les raboteux unis.* (*Isai.*, XL, 1.) Jean est donc la voix du Verbe, le précurseur du Christ, l'aurore du vrai soleil. Que de sublimité dans sa naissance prédite et annoncée si longtemps auparavant par les saints prophètes ! Mais rapprochons-nous plus encore de cet heureux événement.

La naissance de Jean-Baptiste fut annoncée par un ange; non par un ange d'un degré inférieur, mais par l'archange Gabriel qui devait, peu de temps après, prédire et annoncer la naissance du Sauveur ; car, dit saint Luc, dans le temps que Zacharie remplissait les fonctions de son sacerdoce, et qu'ayant été désigné par le sort pour offrir l'encens au Seigneur, il était entré avec cette intention dans le temple, l'ange du Seigneur lui apparut, et, se tenant debout à la droite de l'autel du côté de l'encens, il lui dit : Ne craignez rien, Zacharie : votre prière a été exaucée : Elisabeth votre épouse vous donnera un fils, et vous lui donnerez le nom de Jean; il sera pour vous un grand sujet de joie et d'allégresse; plusieurs se réjouiront à sa naissance : car il sera grand devant le Seigneur... Et après plusieurs autres paroles, comme le doute entrait dans le cœur de Zacharie sur tout ce que l'ange lui annonçait : Je suis, ajouta-t-il, Gabriel qui assiste devant le trône de Dieu, et qui suis envoyé pour vous annoncer ces choses comme la plus heureuse des nouvelles. (*Luc.*, I, 8 et seq.)

Il faut que cette naissance ait paru bien merveilleuse à Zacharie pour qu'elle ait fait naître le doute dans son cœur, comme étant une chose inouïe. C'est que l'ordre de la nature était ici changé : la vieillesse devenait féconde, et la stérilité d'une femme cessait. Bientôt la dignité de cette naissance se manifestera par des preuves plus frappantes encore, quand Zacharie deviendra muet subitement, en punition de son incrédulité, quand le nom de Jean, que l'ange avait d'avance donné à l'enfant, sera confirmé à sa naissance, et la parole rendue à Zacharie. Voilà des faits bien merveilleux et que l'on n'a remarqués à la naissance d'aucun autre saint. Mais ce qui l'emporte sur tout le reste, c'est qu'à l'exception de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, tous les autres saints sont nés dans le péché, tandis que Jean a été sanctifié dans le sein de sa mère. Aussi ne célèbre-t-on pas la naissance des autres saints, parce qu'ils sont nés pécheurs, mais leur mort, parce qu'en mourant ils ont été délivrés des dangers du péché.

Marie n'eut pas plutôt mis le pied dans la maison d'Elisabeth que Jean fut rempli de l'Esprit-Saint, quoique renfermé encore dans les entrailles de sa mère, et que celle-ci reçut subitement le don de prophétie.

La reine des vierges demeura trois mois entiers chez sa parente. Elle en agit ainsi moins à cause des liens du sang qui les unissait, que dans l'intérêt du précurseur qui devait en recueillir les plus grands avantages

spirituels. En effet, si la seule entrée de Marie dans cette maison fut accompagnée de tant de grâces ; si elle produisit un tressaillement d'allégresse dans Jean-Baptiste encore renfermé dans le sein de sa mère ; si l'Esprit-Saint fit, dès lors, son sanctuaire de ce jeune cœur, est-il possible de conjecturer ce que la prolongation du séjour de Marie pendant trois mois dans cette maison dut y surajouter de faveurs célestes? Saint Charles Borromée y voit dans la personne du saint précurseur un athlète recevant perpétuellement l'onction de la grâce pour se préparer aux combats du Seigneur : *Ungebatur itaque, et quasi bonus athleta exercebatur in utero matris propheta : amplissimo enim ejus virtus certamini parabatur.* (*Hom.*, t. I, p. 300.)

Comment d'ailleurs des chrétiens s'étonneraient-ils de la solennité que l'Eglise a donnée à cette fête, quand l'histoire nous rappelle les preuves incontestables du respect et de la vénération qu'ont pour saint Jean Baptiste les Turcs et les Sarrasins?

Sa naissance doit causer une bien plus grande joie encore à ceux qui font réflexion dans quel état déplorable était réduit le monde avant cet heureux événement, combien il était dégradé et avili par tous les genres de désordres, et quel besoin il avait de celui dont Jean-Baptiste était le précurseur. Quant à sa décollation, on ne la célèbre pas avec la même pompe, parce que, comme l'a remarqué saint Grégoire, quand Jésus-Christ termina sa carrière, les portes du ciel, qui ne devaient s'ouvrir qu'à l'Ascension de Jésus-Christ, étaient encore fermées : ce qui obligeait le saint précurseur à attendre quelque temps dans les limbes l'heureuse époque où tous les captifs devaient accompagner dans la gloire leur divin libérateur. Nous avons considéré les avantages de la naissance de Jean-Baptiste, disons deux mots des prérogatives de sa vie sainte.

DEUXIÈME PARTIE.

L'Eglise, autrefois, pour inspirer une plus haute idée des vertus du saint précurseur, voulait qu'on se préparât par un jeûne de quarante jours à célébrer sa naissance. Pendant un certain temps, les prêtres avaient la faculté en ce jour de célébrer plusieurs messes, comme à la fête de Noël. Si j'entreprenais le détail de tout ce qu'il y aurait à rapporter sur ce sujet, le temps me manquerait plus que la matière.

Quand ce saint enfant vint au monde, ceux qui avaient été instruits des prodiges qui avaient accompagné sa naissance, et les prédictions qui l'avaient précédée ou accompagnée, ne purent s'empêcher de s'écrier : *Qui croyez-vous que sera un jour cet enfant? « Quis, putas, puer iste erit? »* (*Luc.*, I, 66.) Mais il suffit de jeter un coup d'œil sur sa sainte vie pour avoir la réponse à cette question. A peine âgé de cinq ans, selon les uns, de sept, selon d'autres, et de dix, suivant le plus grand nombre, il quitte la maison paternelle, renonce à toutes les espérances du monde et se retire dans le fond des déserts où il passe sa vie d'une manière si pénitente à l'égard du vêtement, de l'aliment et de l'éloignement des hommes, que l'ange, en prédisant la sainteté qui devait être en lui, annonçait qu'il aurait l'esprit et les vertus d'Elie : ce qui se vérifie, soit que l'on considère la vie que le prophète Elie mena autrefois sur la terre, soit celle qu'il doit mener quand il y reviendra avant la fin des temps. Jean a vécu comme vivait Elie dans le premier séjour qu'il fit jadis sur la terre. Tous deux se sont retirés au fond des déserts ; tous deux ont été vêtus de peaux de bêtes. L'un recevait la nourriture d'un corbeau et d'une pauvre veuve ; l'autre la trouvait dans les sauterelles et le miel sauvage qu'il trouvait dans les bois. L'un divisa les eaux du Jourdain ; l'autre fit des eaux de ce fleuve un bain salutaire où Jésus-Christ devait, en quelque sorte, inaugurer son baptême sanctificateur. Tous deux montrèrent un zèle ardent pour la justice : le premier en reprenant Achab et Jézabel ; le second en reprenant Hérode et Hérodiade de leurs crimes. L'impiété de Jézabel mit Elie en fuite ; la vie criminelle d'Hérodiade occasionna la mort de Jean. Ne sont-ce pas là des traits de ressemblance déjà assez signalés entre l'un et l'autre? Jean-Baptiste peut être encore comparé à Elie, si l'on réfléchit à ce qui se fera remarquer dans ce dernier prophète à la fin des temps. Jean-Baptiste a prévenu le premier avénement du Sauveur : Elie préviendra le second ; Jean-Baptiste vint prêcher aux hommes la pénitence : Elie viendra prêcher aux infidèles la foi de Jésus-Christ.

Remarquez maintenant combien est parfaite la vie que Jean-Baptiste mène dans le désert. Il s'éloigne de tout ce qui pourrait, dans le monde, devenir un obstacle à sa sanctification, de ce qui nous empêche de nous sanctifier nous-mêmes. Vous connaissiez, ô saint précurseur, les dangers sans nombre auquels on est exposé quand on vit au milieu du siècle ; vous connaissiez les ruses qu'il emploie pour séduire les âmes : aussi avez-vous assuré votre salut par une prudente fuite. Et cependant vous aviez été sanctifié dans le sein de votre mère ; jamais le péché mortel n'avait souillé votre cœur ; et vous vous traitiez avec une effrayante sévérité ; vous affligiez votre corps par des jeûnes et des pénitences continuels pour nous apprendre à nous qui sommes si faibles à vivre sans cesse dans une religieuse crainte, et pour condamner à l'avance la témérité de ceux qui tournent les mortifications en ridicule, et qui prétendent qu'elles ne sont bonnes que pour les cloîtres et les ministres de la religion : comme si ceux qui tiennent ce langage n'avaient point de fautes à expier, et n'étaient redevables d'aucunes satisfactions à la justice divine. Mais pourquoi tant de macérations unies à tant d'innocence? Ah! c'est que vous vouliez vous préparer ainsi à remplir dignement les fonctions de précurseur ; vous vouliez rendre à Notre-Seigneur Jésus-Christ un éclatant

témoignage et recommander à l'avance les mystères qu'il venait prêcher.

Pasteurs vénérables, et vous, prêtres fidèles, de quelle manière ne devrions-nous pas nous préparer à remplir les mêmes fonctions de prêcher Jésus-Christ et d'inviter les hommes à la pénitence! Tant que Jean-Baptiste vécut, il continua ses jeûnes, sa vie solitaire, son éloignement du monde et ses pénitences pour se préparer à la prédication. Jésus-Christ lui-même a vécu retiré et mortifié pendant trente ans, quoique aucun motif ne dût l'astreindre à ce genre de vie. Il se livra à la prédication les trois dernières années de sa carrière mortelle, ayant commencé, dit saint Luc, par faire lui-même ce qu'il devait ensuite enseigner aux autres. Oh! que notre ministère est grand! Le Seigneur nous a confié la prédication de son Verbe, la publication de son Evangile, l'administration de ses sacrements!

Songez, de votre côté, ô chrétien, au cas que vous devez faire du ministère des prêtres; de quel respect vous devez être pénétré envers eux, quelle confiance vous leur devez, quelle déférence méritent de votre part leurs avis.

Jean, dit le disciple bien-aimé, fut envoyé de Dieu : *Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes.* (*Joan.*, I, 6.) Oh! la noble ambassade que celle qui vient, non d'un roi ou d'un grand de la terre, mais de Dieu lui-même, qui députe à l'univers un précurseur, et un précurseur dont la vie a été écrite par les mêmes évangélistes qui nous ont laissé celle de Jésus-Christ. Il est vrai que Jean-Baptiste ne nous est point présenté comme opérant des miracles, rendant la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la santé aux malades, la vie aux morts. Mais ces prodiges n'étaient point nécessaires pour lui concilier l'estime et la vénération des hommes; sa sainteté, aussi éclatante que les rayons du soleil, lui tenait lieu des plus grands prodiges; on peut dire même qu'il mérite d'autant plus notre vénération, qu'ayant à annoncer des mystères jusque-là inouïs, il n'a pas été nécessaire qu'il fît des miracles pour inspirer de la confiance; la sainteté de sa vie y ayant suppléé abondamment. Aussi voyons-nous que les peuples pensaient qu'il était le Christ ou un grand prophète, et qu'Hérode lui-même le craignait et le révérait comme un saint, quoiqu'il ne lui eût vu opérer aucun prodige. — Voulez-vous quelque chose de plus? Voyez quel est son panégyriste. Les hommes apprécient d'autant plus les éloges que ceux qui les donnent sont plus vertueux ou plus haut placés. Mais être loué par la bouche du Fils de Dieu lui-même, et dans les termes les plus flatteurs et les plus honorables, est-il rien qui puisse, d'une manière plus infaillible, attester sa sainteté? Ecoutez les paroles qu'adressait au peuple juif le Sauveur du monde, en parlant de Jean-Baptiste : Qu'êtes-vous allé voir dans le désert? un roseau agité par le vent? Mais encore qu'êtes-vous allé voir? un homme vêtu mollement? Mais ceux qui sont vêtus ainsi habitent les palais des rois. Qu'êtes-vous donc allés voir? un prophète? Oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète. (*Matth.*, II, 7-9.)

En considérant la sainteté de Jean, les peuples s'étaient imaginé qu'il pouvait bien être le Christ ou quelqu'un des prophètes; mais il ne balança pas à repousser toutes ces qualités. Je ne suis pas le Christ, dit-il avec fermeté; je suis tout uniment cette voix dont parle Isaïe, et qui devait retentir dans le désert. O homme invincible, que la prospérité n'enfle pas, et qui, dans le temps même qu'il inspire le plus de respect, persiste à dire qu'il n'est pas même digne de délier les souliers de celui à qui on le compare! L'adversité ne saurait l'abattre; le visage menaçant d'un roi cruel ne le frappe d'aucune terreur, et il expose avec courage sa vie si précieuse pour la défense de la vérité. Voyez avec quelle liberté il reprenait les pharisiens, les appelant races de vipères; avec quelle douceur en même temps il parlait à ceux qui venaient recueillir avec avidité ses précieuses instructions! Quelle sainte horreur il montrait pour le monde et les délices du monde! Voyez, après cela, ô chrétiens mondains, si vous pouvez vous flatter d'aller au ciel, en comparant votre vie à celle du saint précurseur. Il a toujours vécu dans la pénitence, et vous ne voulez goûter que les délices; dès l'âge le plus tendre, il s'est retiré dans la solitude, et vous précipitez vos malheureux enfants dans le gouffre dévorant du monde, lorsqu'à peine les premiers rayons de l'intelligence les éclairent; il ne craint pas de souffrir la mort pour la vérité, et les moindres bagatelles vous font reculer d'effroi, quand il s'agit de confesser son nom! Quoi! il y a une telle opposition entre sa vie et la vôtre, et vous prétendez arriver à la même patrie!

Comparez maintenant la vie de Jésus-Christ avec celle de son saint précurseur, et vous verrez combien l'une et l'autre se ressemblent. Combattant sous les étendards de tels chefs, et menant une vie tout opposée à la leur, auriez-vous l'espoir d'arriver au même terme? mais il n'y a que ceux qui marchent sur leurs traces qui peuvent aspirer aux mêmes récompenses.

Jean fut encore plus que prophète. Les autres prophètes ne firent que prédire Jésus-Christ longtemps avant sa venue; Jean, non-seulement le prédit, mais le montra du doigt, quand il eut le bonheur de pouvoir dire : Voici l'agneau de Dieu; voici celui qui efface les péchés du monde. Tous les prophètes, les patriarches et les justes qui ont précédé Jean-Baptiste, lui cèdent le pas; car au témoignage du Sauveur lui-même, il est le plus grand de tous ceux qui sont nés des femmes. Les apôtres n'en sont pas exceptés, puisqu'aucun d'eux n'a été honoré des mêmes prérogatives que le saint précurseur. Il y avait eu des prophètes qui étaient fils d'autres prophètes; Jean n'est pas seulement né d'un père qui avait cette qualité, mais d'une mère qui avait aussi reçu le don de prophétie.

Si l'on voulait envisager la noblesse de son origine, qui pourrait le flatter aux yeux des hommes de plus de titres de gloire? Zacharie et Elisabeth n'étaient-ils pas de la tribu d'Aaron; mais ce qui est beaucoup plus honorable que la naissance, tous deux avaient la crainte du Seigneur, tous deux marchaient sans reproche en sa présence. De tous les prophètes Jean a été le premier qui a pu annoncer l'arrivée du royaume de Dieu, l'heureuse époque où les cieux allaient s'ouvrir pour ceux qui feraient pénitence.

O saint précurseur! on ne peut entreprendre de faire votre éloge sans l'affaiblir; mais vous êtes amplement dédommagé de la faiblesse de nos hommages par le privilége que vous avez eu d'être célébré par le Fils de Dieu, après avoir été annoncé par les prophètes, promis par un archange et exalté par les évangélistes. S'il nous est impossible de rien dire qui ait quelque convenable proportion avec vos mérites, nous nous efforcerons du moins de nous rapprocher de vos vertus. Voilà le moyen le plus convenable de célébrer dignement votre naissance.

Oui, mes très-chèrs frères, le grand résultat de la fête de ce jour doit être la ferme résolution d'imiter, selon votre pouvoir, votre glorieux patron. Oh! que vous serez heureux si vous marchez sur ses traces! Je ne viens point vous inviter à faire des miracles, à ressusciter des morts; la vie de Jean-Baptiste ne présente aucune de ces merveilles. Mais imitez son éloignement du monde et des choses de ce monde; et, puisque vous n'avez pas, comme lui, la vocation à la vie solitaire; puisqu'il vous faut nécessairement passer vos jours au milieu des embarras du siècle, soyez, du moins, étrangers à ses vaines sollicitudes; rentrez dans votre propre cœur; fermez-en la porte, afin de vous entretenir avec Dieu. Imitez la vie pénitente du saint précurseur, et ne renvoyez pas injustement à d'autres une charge que vos infidélités passées et votre fragilité présente ne vous rendent pas moins obligatoire à vous-mêmes. Soyez constants et inébranlables dans le bien. Dès l'âge le plus tendre, dévouez vos enfants au service de Dieu. Cherchez sa gloire en toutes choses, avec une sainte ardeur. Méprisez, pour l'amour de lui, le monde et tout ce qui est dans le monde. Sachez vous mépriser vous-mêmes, et faire peu de cas de votre propre vie, quand il s'agit d'accomplir les devoirs que le ciel vous impose. Souvenez-vous que ces courts instants de tribulation que nous passons sur la terre, doivent produire en nous un poids immense de gloire. Vos souffrances seront passagères, et votre règne sera éternel. Le chemin de la pénitence est, j'en conviens, étroit et difficile; mais il conduit à la vie éternelle. La vie éternelle! ah! voilà bien ce que nous désirons, me dites-vous intérieurement; mais nous sommes faibles et sans force; nous ne pouvons rien de nous-mêmes, et nous nous reconnaissons incapables de nous rapprocher de Dieu. Eh bien! mes frères, vous avez dans le ciel un patron et un avocat puissant qui sera médiateur entre Jésus-Christ et vous. Infiniment cher à Jésus-Christ, il lui fera agréer vos supplications et les siennes.

Oui, nous vous en conjurons, saint précurseur, soyez notre appui auprès de celui qui vous a comblé de tant de grâces et favorisé de tant de priviléges. Nous habitons ce monde dangereux que vous avez tant détesté; brisez par vos prières les liens qui nous enchaînent à lui, et obtenez que nous nous conformions à ce que vous avez enseigné et pratiqué. Plusieurs se sont réjouis à votre naissance temporelle : nous la célébrons nous-mêmes avec une sainte allégresse. Mais nous soupirons après un bonheur mille fois plus parfait: c'est celui qu'on ne trouve que dans la patrie que vous habitez et où nous vous conjurons de nous obtenir une place. C'est la grâce que je vous souhaite, mes frères.

II. SERMON.

POUR LA FÊTE DE SAINT PIERRE.

Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. Et tibi dabo claves regni cœlorum. Et quodcunque ligaveris super terram, erit ligatum et in cœlis, et quodcunque solveris super terram, erit solutum et in cœlis. (*Matth.*, XVI, 18, 19.)

Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans les cieux, comme tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans les cieux.

Lisez l'Ancien et le Nouveau Testament; nulle part vous ne trouverez un homme à qui Dieu ait accordé autant d'honneur, de puissance et de prérogatives qu'à saint Pierre. Son nom entre nécessairement dans la définition de la sainte Eglise que Jésus-Christ a bâtie sur lui. Cet édifice bâti sur Pierre est impérissable, malgré tous les efforts de l'enfer pour l'anéantir. C'est Pierre qui ouvre ou qui ferme le royaume du ciel, qui en donne l'entrée ou l'exclusion. Fut-il jamais de pouvoir comparable à ce pouvoir? Toute autre autorité est fragile et passagère, quelque solidement établie qu'elle paraisse être. L'autorité de Pierre durera autant que l'univers, en dépit des efforts de mille puissances rivales qui ne cesseront de l'attaquer, qui mettront tout en œuvre pour la renverser. Toute autre autorité se borne à la terre; celle-ci s'exerce sur la terre, en même temps qu'elle a le ciel à ses ordres; elle brise les chaînes du péché, ferme les portes de l'abîme infernal, et ouvre celles de l'immortelle gloire. Bien médité le peu que vous venez d'entendre suffirait pour vous pénétrer de respect et d'admiration pour le vicaire de Jésus-Christ et pour l'exercice de sa puissance. Je veux néanmoins donner un peu plus de matière à vos pieuses réflexions, sans prétendre épuiser un sujet qui est inépuisable. Heureux si j'ai pu réussir à vous pénétrer d'une vénération profonde pour la personne du successeur de saint Pierre, et d'une soumission parfaite à l'égard de ses

décisions ! Vierge fidèle, la gloire et l'ornement de la sainte Eglise, obtenez-nous de votre Fils adorable la grâce de comprendre les sentiments que doit avoir un chrétien à l'égard du représentant de Jésus-Christ. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Comme Jésus-Christ destine saint Pierre à gouverner son Eglise, il l'honore plus que tous les autres apôtres. Il lui donne le premier rang parmi eux, quoiqu'il n'ait pas été appelé le premier à l'apostolat. Sur la mer de Génézareth, il choisit sa barque pour enseigner de là les populations entassées sur le rivage, voulant faire comprendre, au langage des saints docteurs, que la vraie doctrine de Jésus-Christ se trouverait dans le siége occupé par saint Pierre et ses successeurs. Après sa prédication, le Sauveur commande à Pierre de jeter son filet dans la mer, et une multitude de poissons de toute espèce viennent le remplir jusqu'à le faire rompre : image, suivant l'interprétation de Jésus-Christ lui-même, de cette multitude d'hommes de tous les pays, de tous les rangs, de toutes les conditions, de tous les âges, de tous les sexes, qui devaient se laisser prendre dans les filets de la prédication de Pierre et de ceux qui viendraient le seconder dans les fonctions du ministère apostolique : *Ex hoc jam homines eris capiens.* Il sera le chef de tous, et tous travailleront sous ses ordres : car il faut un chef dans toute société comme dans tout royaume bien réglés, et l'Eglise est la société, le royaume établis par Jésus-Christ. Pierre est désigné le chef de cette société spirituelle qui doit durer jusqu'à la fin des temps : *Primus Simon Petrus;* il est le premier dans le rang, le premier dans cette chaîne de représentants de Jésus-Christ qui doivent se succéder jusqu'à la fin du monde, comme l'enseignent unanimement tous les docteurs catholiques.

Ce rang que Jésus-Christ donne à Pierre, il l'entoure par avance de toute espèce de considération par les égards qu'il a pour lui. Le Sauveur ne fait rien d'important sans être accompagné de cet apôtre ; il en fait le confident de ses secrets les plus intimes ; il le rend témoin de ses plus grands miracles. Pierre voit la transfiguration de son divin Maître sur la montagne du Thabor; il est avec lui au jardin des Oliviers, quand il est livré à une mortelle agonie. Il est le premier des apôtres à qui le Sauveur se montre après sa résurrection.

Sur le point de quitter la terre pour retourner à son Père, Jésus prend à part son apôtre et lui demande par trois fois : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous? Et, sur sa réponse affirmative : Paissez mes agneaux, lui dit-il, paissez mes brebis. Par ces paroles, suivant saint Bernard, il lui donne l'autorité suprême de gouverner, dans l'ordre du salut, tous les fidèles qui sont représentés par les agneaux. Ce nom d'agneaux leur est donné, parce qu'ils n'ont pas le droit par eux-mêmes d'engendrer des enfants à l'Eglise, ni celui de les instruire et de les alimenter de la doctrine de Jésus-Christ ; par les brebis, il faut entendre les évêques, les prélats et tous ceux qui donnent à l'Eglise des enfants par le baptême, des ministres inférieurs par l'ordination, et un aliment céleste par l'enseignement des vérités saintes. La qualité de pasteur suprême que Jésus-Christ donne à Pierre entraîne essentiellement un pouvoir souverain dans l'ordre spirituel, et une assistance toute spéciale du ciel pour s'acquitter d'une manière digne de Jésus-Christ de la fonction qui lui est confiée. Comme chef souverain de l'Eglise, il n'a personne au-dessus de lui dans l'ordre spirituel, non plus qu'un roi n'a personne au-dessus de lui dans son royaume. Comme premier dispensateur de la doctrine du Sauveur, il a reçu une grâce particulière pour ne leur distribuer que la doctrine de la vérité. Ce n'est donc pas aux pasteurs qui dépendent de sa juridiction, que peut appartenir le droit d'examiner ou de redresser l'enseignement du pasteur suprême ; c'est au pasteur suprême qu'appartient le droit de juger, d'examiner et de redresser ceux qui ne sont à son égard que comme des brebis dans un troupeau. Les brebis ont bien, sans doute, un rang supérieur à celui des agneaux ; elles ont plus de prix, plus de prudence ; mais toutes les brebis réunies n'ont pas la valeur du berger ; toutes ensemble et réunies, elles n'ont pas, et ne peuvent avoir sa prudence, parce que, quelles que soient leurs qualités, à l'égard des agneaux, elles ne sont toujours que brebis à l'égard du pasteur des pasteurs. Celui qui a été choisi pour conduire le troupeau a dû nécessairement recevoir toutes les grâces et les lumières qui pouvaient le rendre propre au ministère spécial qui lui était confié. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin : Jésus-Christ, en confiant son troupeau à Pierre, le confie à un pasteur qui a l'aptitude nécessaire pour le gouverner : or pensez-vous qu'on puisse supposer une plus grande aptitude en tout autre sur lequel son choix ne s'est pas fixé? *Commendat oves idoneo; an minus idoneo?*

On a toujours été universellement persuadé dans l'Eglise que le Sauveur avait donné à Pierre et à ses successeurs toutes les grâces et les lumières dont ils avaient besoin pour gouverner son immense troupeau, toute l'autorité, la puissance et la juridiction pour agir au nom de Jésus-Christ sur tous les enfants de l'Eglise qu'ils ont l'obligation de diriger. Il s'élève, dans le premier siècle, une grande dissension au sein de l'Eglise de Corinthe : saint Clément, pape, use de son autorité suprême, et tout rentre dans l'ordre et la paix. Calvin (*Inst.*, l. IV, c. 7) reconnaît lui-même qu'il n'est aucun temps où le siége de Rome ait renoncé à son empire sur les autres Eglises. Sur la fin du IIe siècle, le pape Victor menace Polycrate, évêque d'Ephèse, et quelques autres prélats de l'Asie Mineure, de les frapper d'excommunication, s'ils ne se conforment pas à

l'Eglise latine pour le jour de la célébration de la Pâque. Saint Irénée agit auprès de ce pontife pour l'adoucir (104). On ne révoquait donc pas en doute son droit et son autorité. Même menace de la part du pape Etienne contre saint Cyprien lui-même, sur la question de la réitération du baptême à l'égard des hérétiques. Dans le IVe siècle, le pape Jules rétablit de sa propre autorité quatre évêques que les Orientaux avaient déposés. Sozomène, qui raconte ce fait, avoue que la dignité du siége de Rome donnait ce droit au pape Jules : *Quoniam, propter sedis dignitatem, omnium cura ad ipsum spectabat* (105). Ces paroles sont remarquables en ce qu'elles reconnaissent la juridiction universelle du souverain pontife. Le pape Libère prononce dans la cause d'Eustathe, évêque de Sébaste, en Arménie; Célestin dans celle de Nestorius de Constantinople; Innocent Ier exerce sa juridiction sur les Eglises d'Afrique, d'Espagne, de l'Illyrie, de la Gaule. Je ne parle pas des siècles qui ont suivi et où de pareils exemples se renouvellent sans cesse.

Il n'est pas surprenant, après cela, que saint Augustin regarde une question comme terminée quand une sentence de Rome est intervenue : *Roma locuta est, causa finita est*; que saint Jérôme attende la décision du saint-siége avant que de prendre un parti entre plusieurs opinions discutées dans l'Eglise : Je sais, écrit-il au pape Damase, que c'est sur cette Pierre que l'Eglise a été bâtie. Quiconque mange l'agneau hors de cette maison n'est qu'un profane; il n'y a point de salut pour celui qui ne se trouvera pas dans l'arche pendant le déluge; je ne connais pas Vital, je rejette Mélèce, je ne sais ce que c'est que Paulin; quiconque ne recueille pas avec vous, perd au lieu de s'enrichir. L'unique vaisseau qui n'a rien à craindre de la tempête, dit à son tour saint Ambroise, c'est celui où Pierre se trouve; là se trouve la prudence; la perfidie y est étrangère et la foi respire. Ce langage des Pères est bien différent de celui des sectaires qui n'envisagent le souverain pontife que comme un homme essentiellement suspect et contre lequel il faut toujours se tenir en garde : et heureux encore si l'on ne trouvait pas ces sentiments en des hommes qui se disent catholiques! Sont-ce là les dispositions que Jésus-Christ a voulu nous inspirer à l'égard de celui qui le représente sur la terre?

Je sens maintenant le besoin de revenir sur les paroles de mon texte : Saint Pierre avait rendu un éclatant témoignage à la divinité du Fils de Dieu; à ce témoignage Jésus-Christ avait répondu par ces paroles : Vous êtes bienheureux, Simon fils de Jean; car ce ne sont pas la chair et le sang qui vous ont révélé ces choses, mais mon Père qui est dans le ciel. Et moi je vous annonce que, dès ce jour, votre nom sera changé : on ne vous appellera plus Simon, mais *Céphas*, qui signifie pierre. Oui, *vous êtes Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.* Quel langage! Le fils de Jean n'est plus Simon; il est la pierre angulaire de cette Eglise, dont Jésus-Christ est le divin architecte. Cette pierre angulaire subsistera toujours, puisqu'elle sert de fondement à l'édifice indestructible que Jésus-Christ a bâti; il y aura donc à jamais un chef dans l'Eglise qui représentera Pierre, ou, si vous voulez adopter le langage de saint Pierre Chrysologue : Pierre vit toujours sur le siége du souverain pontife, son successeur, et présente la vérité et l'intégrité de la foi à ceux qui la cherchent : *Petrus in ejus (Romani Pontificis) sede et vivit et præsidet, et præstat quærentibus fidei veritatem* (106). Point de doute, fut-il dit au concile d'Ephèse, que saint Pierre n'ait reçu du Seigneur les clefs du royaume céleste, et que, jusqu'à ce temps, il vit toujours et exerce sa puissance dans ses successeurs : *Nullum dubium est quod sanctus Petrus a Domino claves regni acceperit, qui, ad hoc usque tempus, semper in suis successoribus vivit et judicium exercet* (107). Les Pères de Chalcédoine, après la lecture des lettres de saint Léon, s'écrient : Pierre a parlé par la bouche de Léon : *Petrus per Leonem locutus est.* Ils reconnaissent donc en Léon les droits et les prérogatives accordés au premier vicaire de Jésus-Christ.

Et ce grand Léon lui-même, par la bouche duquel saint Pierre parlait, quel sens donnait-il aux paroles adressées par Jésus-Christ au prince des apôtres? Ecoutez comment il les explique : « La solidité de cette foi, dit-il, qui a été célébrée dans le prince des apôtres, est perpétuelle; et comme ce que Pierre a cru en Jésus-Christ est immuable, ainsi ce que Jésus-Christ a établi dans Pierre ne saurait changer. La disposition de la vérité est donc persévérante, et le bienheureux Pierre, qui a été immobile dans la force de rocher qu'il a reçue, n'a pas abandonné le gouvernement de l'Eglise qui lui avait été confié; car il a ce privilége sur tous les autres, dans le rang où il a été placé, qu'en recevant le nom de Rocher et la qualité de fondement, qu'étant le portier du royaume céleste, l'arbitre et le juge de ceux qu'on doit lier ou délier, qu'ayant la certitude que ses jugements seront confirmés dans les cieux, il nous donne, par le nom mystique qu'il porte, la connaissance de l'étroite union qu'il a avec Jésus-Christ. Sur le siége de Pierre vit la puissance et excelle l'autorité de Jésus-Christ; ce siége est vainqueur du démon et brise les liens de ses captifs, car il a reçu du ciel une telle solidité, qu'il ne saurait souffrir d'altération par la perversité de l'hérésie, ni être vaincu par les suggestions insidieuses du paganisme. »

Citons maintenant d'autres paroles bien remarquables adressées à saint Pierre par

(104) Euseb., *Hist. eccl.*, t. V, c. 14.
(105) Sozom., *Hist. eccl.*, l. III, c. 8. Socrat., l. II, c. 15.
(106) S. P. Chrysol., *Ad Eutich.*
(107) *Syn. Eph.*, act. 30. Verba sunt Phil. diac. romani pontif. legati.

le Sauveur du monde : *Simon, Simon*, lui dit-il, *Satan vous a demandés pour vous cribler comme on crible le froment ; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne manque point. Quand donc tu seras converti, confirme tes frères* (108). Par ces paroles, Jésus-Christ indique évidemment les efforts que doit faire l'enfer pour réussir à dépouiller les pasteurs de la foi; il ne promet pas à tous de les garantir des atteintes de l'erreur, s'ils lui donnent l'entrée de leurs cœurs par leur défaut d'attention, de vigilance et de soumission aux décisions de l'Eglise ; et en effet, l'histoire est là pour attester les défections nombreuses qui ont été le résultat de l'insouciance d'un grand nombre. Mais quand il est question du chef de l'Eglise, il est trop important que sa foi demeure invulnérable, ferme et inébranlable, pour que Jésus-Christ la laisse sujette aux séductions de l'hérésie : ici la chute du chef pourrait entraîner celle des membres. Que fait donc le Sauveur? Il prie, lui qui ne prie jamais en vain; lui que son Père exauce toujours. Et pourquoi prie-t-il? Est-ce pour obtenir que Pierre et ses successeurs soient impeccables? Cette pensée est si loin de son esprit, que dans l'instant même où il annonce qu'il a prié, il parle à Pierre de sa prochaine chute. Pourquoi donc prie-t-il encore une fois? pour que la foi de Pierre ne fasse pas défaut : *Rogavi pro te ut non deficiat fides tua.* (*Luc.*, XXII, 32.) Comme pour lui faire sentir que le privilége d'une foi indéfectible n'entraînait pas celui d'une vie impeccable; le premier peut fort bien exister sans le second. Que dis-je? le pouvoir de pécher ne fait que ressortir davantage la prérogative de ne pouvoir défaillir dans la foi.

Mais pourquoi Jésus-Christ prie-t-il pour la foi du chef de son Eglise, et ne prie-t-il pas pour la foi des autres évêques et pasteurs. C'est qu'il suffit, suivant la pensée de saint Léon, que la foi du chef soit inébranlable, pour que celle de tous les hommes de bonne volonté le devienne, en se conformant aux sentiments et aux décisions de celui à qui le ciel a accordé un privilége. « Le péril était commun à tous, dit ce grand docteur; et cependant ce n'est que pour la foi de Pierre que Jésus fait une prière spéciale, voulant faire comprendre que l'état des autres devenait d'autant plus sûr que la foi de leur chef était plus invincible. Ainsi la force de tous est appuyée sur Pierre; c'est lui qui devient comme le canal de la grâce divine, parce que l'immobilité de la foi qui, par Jésus-Christ, est accordée à Pierre, est transmise par Pierre aux autres apôtres.

« Et il est bien convenable, à mon jugement, dit saint Bernard, que la foi puisse réparer ses dommages là surtout où l'on a l'assurance qu'elle ne manquera jamais. Or, continue le saint docteur, cette prérogative appartient exclusivement au saint-siége; car à quel autre a-t-il été jamais dit : J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne manquât point? »

Ces principes n'ont pas été étrangers aux théologiens et au clergé de notre France. Déjà, sous Louis XI (109), le Sénat de Paris reconnaît comme une vérité incontestable que le saint-siége ne peut pas errer; le cardinal Pierre d'Ailly admettait en termes équivalents la même vérité sous Clément VII au nom de l'université de Paris (110). On a prouvé longuement que telle avait été la doctrine constante du clergé de France depuis que le flambeau de la foi avait éclairé nos contrées. Dans une lettre adressée à Innocent X, le 15 juillet 1653, les évêques de France reconnaissent que les jugements en matière de foi, rendus par les souverains pontifes, sont appuyés sur une autorité souveraine et divine, à laquelle tous les chrétiens sont tenus d'obéir du fond du cœur : *Cui Christiani omnes, ipsius quoque mentis obsequium præstare teneantur* (111). L'Eglise romaine est toujours vierge, et sa foi est toujours la foi de l'Eglise. Aussi ne saurait-on trouver un seul bon catholique dans tout l'univers, qui ne soit disposé à formuler cet acte de foi, du fond de son cœur : *Je crois fermement tout ce que croit la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine* (112).

Cependant l'homme ennemi examine s'il ne pourra pas semer de l'ivraie dans le champ du père de famille, en inspirant des doutes sur la catholicité de quelques décisions des vicaires de Jésus-Christ. Dans l'espace de 1800 ans, ne pourra-t-on pas trouver au moins une demi-douzaine de pontifes dont les jugements en matière de foi aient été hérétiques. Non, mes frères. Et qui plus est, il n'en est pas un seul qui ait préconisé l'erreur du haut de la chaire pontificale, pas un seul qu'on ait pu convaincre d'enseigner l'hérésie.

Les ennemis du saint siége avaient voulu jeter des nuages sur la foi du pape Libère ; mais il a trouvé d'énergiques défenseurs dans les plus hérétiques : et les centuriateurs de Magdebourg eux-mêmes (113) ne font pas difficulté d'avouer que Libère ne cessa de professer la foi de Nicée (114). Honorius dit qu'il n'y a qu'une volonté en

(108) *Voy.* le sens qu'il faut donner aux paroles de Jésus-Christ dans Charlas, t. III, p. 281 et suiv. *in Epist. ep. Torn.*

(109) An. 1461. Voy. Charl., t. III, p. 340.

(110) *Voy.* le *Traité de l'obéiss. due au pape*, par Abelly, depuis la page 209 jusqu'à la fin.

(111) *Epist. episc. Gallic.*, post condemn. 5 prop. Jansen. Incip. sic : *Optata.* (*Ibid.*, 292.)

(112) Dans l'assembl. de 1626, le clergé parlant du S. Pontife dit : Les archevêq. et évêq. respecteront aussi notre saint-père le pape, chef visible de l'Eglise universelle, évêque des évêques, vicaire de Dieu en terre, et successeur de saint Pierre auquel l'apostolat et l'épiscopat ont un commencement et sur lequel Jésus-Christ a fondé son Eglise en lui baillant les clefs du ciel, avec l'infaillibilité de la foi que l'on a vu miraculeusement durer immuable en ses successeurs jusqu'aujourd'hui. (Voy. Charl., t. III, p. 341.)

(113) Centur. 4, c. 10, p. 1284.

(114) Bossuet, d'abord accusateur de Libère, revient sur ses pas. J'ai rayé, dit-il, de mon traité de

Jésus-Christ. Mais l'abbé Symponius, son secrétaire, déclare qu'il ne s'agit ici que de la volonté humaine qui ne se partageait pas en lui, comme en nous, entre la chair et l'esprit : aussi saint Maxime de Constantinople s'indigne-t-il dans la suite que des *malheureux* aient voulu faire passer pour infecté de l'hérésie des monothélites un pape qu'il décore des titres de grand, d'éminent dans la cause de la religion, de pieux, d'orthodoxe, de divin. Voilà un témoignage d'autant plus important qu'il sort de la bouche d'un saint et d'un contemporain qui justifie un pontife sous lequel il a vécu et dont l'orthodoxie n'est mise en doute qu'un demi-siècle après sa mort.

Il est bien remarquable que, sur deux cent cinquante-huit papes (115) qui ont occupé le saint-siége, il n'en est pas un seul que leurs ennemis aient pu démontrer avoir erré. Ils ont tenté, il est vrai, d'en flétrir un petit nombre de cette tache odieuse. Mais ce que l'Eglise a produit d'hommes les plus savants et les plus pieux les ont lavés de cette flétrissure. On voyait, d'un côté, des hommes intéressés, hardis et souvent hérétiques produire au grand jour les scandaleux résultats de leurs recherches livides, les pénibles labeurs que leurs préventions avaient d'avance préparés, disposés, enfantés. Mais bientôt le soleil majestueux de la vérité se levait sans effort, et dissipait tous ces nuages aux yeux de ceux qui ne voulaient pas être aveugles volontaires. Ceux qui avaient attaqué les prérogatives du saint-siége par des motifs étrangers à l'hérésie, s'estimaient heureux, en se retirant du combat, s'ils réussissaient à prouver qu'ils étaient encore catholiques; ils eussent voulu pouvoir, avec la même facilité, ensevelir dans un éternel oubli les fruits amers de leurs longues et pénibles veilles. Pendant ce temps-là les pieux enfants de l'Eglise romaine se reposaient sur les paroles du Sauveur des hommes annonçant à Pierre et à ses successeurs ses perpétuels triomphes sur le mensonge et le démon qui en est le père. D'un visage paisible et céleste, ils disaient aux novateurs et à tous ceux que les préjugés rassemblaient autour du Vatican pour en signaler la faiblesse :

« Pourquoi vous fatiguez-vous auprès de ce rocher. Tous vos efforts ne serviront qu'à mieux prouver qu'il est inébranlable. Il serait bien plus sage d'y chercher un asile et un appui au temps de la tempête, que d'essayer vos forces contre un édifice bâti et soutenu par la main du Tout-Puissant lui-même.

« Jésus a dit que tous les orages, les inondations, les bouleversements ne pouvaient rien contre un bâtiment établi sur la pierre ferme. Il a dit à Simon, fils de Jean. Je change ton nom pour t'en donner un autre qui montrera ton immobilité, celle de tes successeurs, celle de l'Eglise dont vous serez les soutiens successifs : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle; je te donnerai les clefs du royaume du ciel : tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel; tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel.* (*Matth.*, XVI, 18.) Ainsi voilà Pierre devenu le fondement de l'Eglise, assuré que son autorité durera autant que le monde, et que l'enfer sera impuissant pour la détruire ; le voilà établi le dispensateur et l'arbitre des faveurs divines, puisqu'il ouvre ou ferme à son gré les portes du ciel. Que manque-t-il donc à son autorité pour la rendre un objet de vénération à tout l'univers? Que faut-il craindre sinon de déchoir de sa foi et de perdre ainsi le droit qui lui était acquis au respect des peuples? Déchoir de sa foi? mais il n'est rocher inébranlable qu'à cause d'elle. S'il avait pu en douter il l'aurait assez clairement appris de la bouche de son divin maître quand Jésus lui a dit : *Simon, Simon, Satan a demandé de vous cribler comme le froment; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point.* (*Luc.*, XXI, 31, 32.) Sois en paix sur cet article; tu pourras donner, d'ailleurs, des preuves de l'humaine fragilité; mais tu n'en seras pas moins constamment le docteur de la vérité, chargé de confirmer tes frères dans cette foi dont le flambeau brillera toujours à tes yeux et que tu ne saurais jamais attaquer par des décisions dogmatiques. Sois le pasteur des brebis, c'est-à-dire, des évêques et des pasteurs qui doivent donner des enfants à l'Eglise; sois le pasteur des agneaux, c'est-à-dire, des fidèles; que les fidèles aient la foi de leurs dociles pasteurs; que les pasteurs aient la foi, et montrent en cela leur docilité. Que tous réunis sous la même houlette se nourrissent dans les mêmes pâturages, et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. »

Arrêtons-nous ici, mes frères, et après nous être pénétrés des sentiments de respect et de confiance que mérite la dignité du souverain pontife, examinons les résultats de ses décisions dans les chrétiens soumis ou indociles.

DEUXIÈME PARTIE.

Le saint-siége peut se faire à lui-même l'application de ces paroles du Prophète : Depuis ma jeunesse, je n'ai cessé d'être attaqué par une foule d'ennemis acharnés contre moi, mais qui ont toujours été impuissants pour me détruire. (*Psal.* CXXVIII, 1, 2.)

Tandis que les premiers chrétiens, sous le pontificat de saint Pierre et l'empire de Néron, n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, Simon le Magicien veut se faire passer pour un Dieu ; mais, en même temps, il nie la résurrection de la chair, et proclame comme légitime une communauté immorale et dé-

la puissance ecclésiastique ce qui regarde le pape Libère, comme ne prouvant pas bien ce que je voulais établir en ce lieu.

(115) 3 juil. 1842.

goûtante. Il réussit à s'élever dans les airs par ses prestiges ou ses enchantements ; le peuple ébloui l'admire et proclame sa puissance ; mais par les prières de saint Pierre, l'imposteur tombe ignominieusement et se tue dans sa chute.

Sous Domitien, Ménandre se donne la qualité de Sauveur du monde ; Cérinthe ouvre la porte à tous les vices ; Ébion, passionné pour les cérémonies légales, traite saint Paul d'apostat et Jésus-Christ de pur homme. L'Eglise romaine lance ses foudres sur ces novateurs, et arrête les progrès de leur détestable doctrine.

Sous Trajan, tandis que l'intrépide Ignace, allant au martyre, célèbre la gloire et les prérogatives du siége de Rome, Basilide foulant aux pieds ses enseignements sacrés, avance imprudemment que Jésus-Christ ne s'est pas revêtu d'un corps, et qu'il n'a pas été crucifié par les Juifs ; le glaive des persécuteurs n'arrête pas celui de l'Eglise romaine contre ces profanes nouveautés.

Sous Varus, Cerdon et Valentin nient l'humanité de Jésus-Christ, à qui l'intrépide Polycarpe offre sa vie comme au Fils de Dieu incarné et Rédempteur du monde. L'Eglise romaine, d'une main, recueille les restes précieux de son martyr ; de l'autre, frappe l'audacieuse hérésie.

Sous Sévère, Irénée, évêque de Lyon, quitte, la plume qui a terrassé mille erreurs, pour accompagner son troupeau à la mort, pendant que l'impie Montan se donne le titre d'*Esprit consolateur*, et dévoile le but de ses doctrines impures en enlevant deux femmes à leurs maris, et prêchant la dissolubilité du mariage. L'Eglise romaine, toujours sainte dans ses enseignements, signale l'imposture, la condamne, et montre à ses enfants l'abîme affreux où l'on cherche à les entraîner.

Sous Maximien, Origène brille par son éloquence et son savoir, et triomphe de l'hérésie de Bérillus, qui nie que Jésus-Christ ait existé avant sa naissance corporelle, et en combat la divinité.

Sous Décius, saint Sixte et saint Laurent montrent, par les tourments qu'ils endurent, la vertu et le courage qu'inspire la vraie foi. Ils prient pour la conversion des infidèles ; mais, dans le même temps, l'inexorable Novat prétend qu'il n'y a plus de pardon pour celui qui pèche après son baptême, et néanmoins il se rend coupable d'un des plus grands crimes que l'on puisse commettre, en voulant envahir le souverain pontificat. Rome le condamne sans réussir à le faire rentrer en lui-même.

Sous Valérien, saint Cyprien, évêque de Carthage, scelle sa foi de son sang, et laisse penser, dit saint Augustin, qu'avant de mourir il avait corrigé l'erreur qu'il avait pendant quelque temps soutenue contre la décision du siége apostolique : retour probablement dissimulé, ajoute-t-il, par ceux qui s'étaient égarés comme lui : *Non incongruenter de tali viro existimandum est quod errorem correxerit, et fortasse suppressum sit ab eis qui hoc errore nimium delectati sunt et tanto velut patrocinio carere noluerunt* (116).

A la même époque, l'Eglise romaine porte une sentence de condamnation contre Sabellius, qui ose dire que le Père et le Fils ne sont qu'une même personne, et Paul de Samosate, qui insulte à la perpétuelle virginité de Marie.

Sous Aurélien, paraît le Persan Manès, qui se donne pour le Christ et le Saint-Esprit. Dans son fol orgueil, il se choisit douze apôtres pour prêcher ses dogmes impies, qui, pendant longtemps, souillent les provinces, et que le saint-siége ne cesse de flétrir par ses sentences répétées.

Sous Dioclétien, l'Eglise nage dans le sang, et l'hérésie n'ose paraître (117) ; mais la fin des persécutions sanglantes deviendra comme le signal du débordement de toutes les erreurs.

Sous Constance II (118), le poison de l'arianisme, qui attaque la consubstantialité du Verbe, infecte une grande partie de l'univers. Athanase est une de ses plus illustres victimes ; il est la gloire de l'Eglise romaine qui protége son héros et le défenseur incorruptible de sa foi.

Vers le même temps, le schisme de Donat ravage presque toute l'Afrique ; mais il est frappé par l'Eglise romaine, dans laquelle la primauté de la chaire apostolique a toujours conservé sa vigueur (119) ; et de laquelle l'Evangile est venu dans l'Afrique, dit saint Augustin (120).

Sous Julien l'Apostat dogmatise Vigilance, qui attaque les jeûnes, les veilles, la chasteté. Le moine Jovinien paraît aussi ; il outrage la perpétuelle virginité de Marie. L'un et l'autre sont confondus par le généreux défenseur du siége apostolique, le grand saint Jérôme, qui, malgré sa science profonde, ne veut admettre comme règle de sa foi que les décisions de celui sur lequel il sait que l'Eglise a été bâtie (121).

Sous Arcadius, Pélage enseigne que l'homme par ses propres forces peut parvenir à la justice et se sauver sans le secours de la grâce. Deux conciles d'Afrique le condamnent ; le siége apostolique confirme leur décision ; la cause est finie (122) : plût au ciel que l'erreur l'eût été en même temps ! Ce sont les paroles de saint Augustin : *Jam, de hac causa, duo concilia missa sunt ad sedem apostolicam ; inde etiam rescripta venerunt : causa finita est ; error utinam finiatur* (123).

Sous Théodose (124), Nestorius ne rougit pas de prêcher que Marie ne doit pas être

(116) Epist. 48, *Ad Vinc.*
(117) An 286.
(118) An 344.
(119) Charl., t. III, p. 259.
(120) Epist. 162.
(121) Hieron. *epist. ad Damas.*
(122) Charl., t. III, p. 259 ; Abelly, *De l'obéissance due au pape*, p. 145.
(123) S. Aug. s. 2 *De verb. apost.*
(124) An 431.

appelée mère de Dieu, parce que, suivant cet hérésiarque, elle n'a mis au monde qu'un pur homme. Saint Cyrille d'Alexandrie préside au concile général d'Ephèse au nom du pape saint Célestin Ier, et le novateur est frappé d'anathème.

Sous Anastase (125), les acéphales confondent en une seule les deux natures qui sont en Jésus-Christ; comme tous les novateurs ils se divisent en plusieurs sectes qui successivement sont toutes condamnées par le saint-siége.

Sous Constantin IV (126), les féliciens s'élèvent contre le culte des images, voulant le faire passer pour une idolâtrie. Cette erreur se renouvelle souvent depuis, et toujours elle est frappée par le glaive apostolique.

Sous Henri III (127), Béranger attaque de diverses manières le dogme de l'adorable eucharistie. Rome le condamne et le détermine à rétracter ses erreurs.

Sous Frédéric Ier (128), Valdo se donne à à lui-même l'autorité de la prédication, et il cherche à renverser la hiérarchie ecclésiastiques. Les albigeois (129) ne tardent pas à lever, à leur tour, l'étendard de la révolte contre l'autorité spirituelle et temporelle. L'Eglise romaine emploie contre eux les armes que le ciel lui a données, et les princes de ce monde, que Dieu n'a pas en vain armés du glaive, réduisent par la force ces séditieux contre lesquels la persuasion est impuissante.

Sous Albert (130), Doucin et Marguerite son épouse sèment dans la Lombardie les plus affreux principes, et poussent aux actions les plus infâmes. Vainement Clément V cherche à les ramener à la raison et à la foi, il faut, pour arrêter le cours de ces horreurs, un tout autre appareil que celui des anathèmes.

Sous Charles IV (131), Berthole de Rorbach soutient que Jésus-Christ a douté de son salut, et qu'en mourant, il a maudit et Marie qui lui avait donné naissance, et la terre qui s'était abreuvée de son sang. Il confesse ses erreurs, mais refuse obstinément d'embrasser la foi de l'Eglise romaine, et mérite par son obstination les châtiments de la vie présente et ceux de la vie future.

Sous Sigismond (132), Wiclef, Jean Huss et Jérôme de Prague proclament des doctrines aussi contraires aux dogmes catholiques qu'à la paix des Etats. Ils méprisent l'autorité de l'Eglise qui les condamne et méritent le premier qu'un châtiment visible du ciel punisse son impiété audacieuse, et les deux autres que le pouvoir civil arrête par leur supplice les flots de sang que leur doctrine fait couler.

Sous Maximilien et Charles-Quint (133) paraissent presque en même temps, Luther, Zuingle, Calvin et la foule de leurs adhérents, qui scandalisent l'univers par leurs vices et l'infectent du poison de leurs erreurs empruntées à tous les siècles qui les ont précédés. Un concile général condamne leurs dogmes impies qui enfantent successivement le jansénisme hypocrite, la philosophie antireligieuse, la constitution schismatique, et cette armée de sectes ignobles dont la plupart des productions sont déjà mortes ou expirantes du vivant même de leurs auteurs.

A tous les novateurs qui se sont succédé jusqu'à nos jours en succéderont d'autres jusqu'à la consommation des siècles : car il faut, dit saint Paul, qu'il y ait des hérésies pour faire éclater la foi et la docilité des vrais enfants de l'Eglise. Le saint-siége les condamnera comme il a condamné leurs prédécesseurs ; comme ceux-ci, ils crieront à l'injustice et à la tyrannie; comme ceux-ci, ils prétendront avoir bien plus de raison et de lumières que les vicaires de Jésus-Christ; mais tous, sans exception, seront mis dans la classe des révoltés, tandis que l'on sera forcé de reconnaître dans les souverains pontifes la qualité que leur donne le concile général d'Ephèse, en les appelant chefs et princes des apôtres, colonnes de la foi, fondements de l'Eglise catholique, successeurs de saint Pierre qui vit et vivra toujours en eux dans les jugements qu'ils prononcent (134)

Attachons-nous donc, mes très-chers frères, à cette chaire vénérable ; ayons horreur de tout enseignement qu'elle réprouve, de toute livre qu'elle condamne ; craignons toute espèce de communication quand elle n'est pas indispensable, avec ceux qui attaquent sa foi : le venin de leur doctrine est comme une contagion qui se glisse imperceptiblement et infecte tout : *Sermo eorum ut cancer serpit.* Fissent-ils des miracles, eussent-ils la plus haute réputation de sainteté, fussent-ils des anges : fuyez ces loups couverts de la peau de brebis : vous les reconnaîtrez à leurs fruits. On ne saurait avoir Dieu pour père quand on ne veut pas avoir la sainte Eglise pour mère, et l'on ne peut avoir l'Eglise pour mère quand on se sépare de son chef.

Dans toutes les discussions qui s'élèvent sur les dogmes et la morale, au lieu de nous livrer à des examens sans fin, ou de suivre les instigations d'une prudence tout humaine dans un parti à prendre, tournons nos regards vers le saint-siége, ou du moins vers ceux qui en embrassent fidèlement la

(125) An 494.
(126) An 740 ; Alii dicunt 733.
(127) An 1057.
(128) An 1153.
(129) An 1212.
(130) An 1298 et 1309.
(131) An 1347 ; Fleury, t. XX, p. 165.
(132) An 1410.
(133) An 1517.

(134) « Nulli dubium, imo sæculis omnibus notum est quod sanctus beatissimusque Petrus apostolorum princeps et caput, fideique columna, et ecclesiæ catholicæ fundamentum a Domino nostro Jesu Christo Salvatore humani generis ac Redemptore.... ad hoc usque tempus et semper, in suis successoribus vivit, et judicium exercet. » (*Conc. Eph.*, act. 3.)

foi ; que ce soit là pour nous une règle invariable, et jamais nous ne pourrons nous égarer, ni encourir la condamnation de celui qui a prié pour la foi de Pierre, et l'a chargé d'y confirmer ses frères.

S'il arrivait que, surpris un instant par l'erreur, nous en eussions embrassé les doctrines, abandonnons-les aussitôt que nous pouvons apprendre qu'elles sont opposées aux décisions du vicaire de Jésus-Christ. Ne nous permettons même dès lors ni examen, ni réflexion, ni raisonnement. C'est montrer que l'on est très-clairvoyant que de consentir alors à une obéissance absolument aveugle. L'homme le plus habile peut errer; c'est l'apanage de la misérable humanité ; mais c'est appartenir au démon que de s'attacher à l'erreur quand elle est dévoilée par l'autorité du chef de l'Eglise : *Humanum est errare, diabolicum perseverare.* (Tert.) Qui osera se croire plus infaillible que celui sur lequel Jésus-Christ a bâti son Eglise et qu'il a chargé de paître ses agneaux et ses brebis ?

Si, par un effet de la grâce du Seigneur, vous avez été jusqu'ici attaché à la foi du saint-siége, bénissez le ciel de cette faveur insigne dont vous lui êtes redevable, et ne cessez de vous tenir en garde contre tout ce qui pourrait nuire à ce dépôt sacré. Craignez surtout l'orgueil qui dans tous les temps, a été le père de toutes les hérésies qui ont paru dans le monde. L'orgueil a causé la chute de Tertullien, l'humilité a sauvé Fénelon.

Dieu de bonté, augmentez et conservez la foi dans nos âmes. Que chacun de nous, arrivé au terme de sa course, puisse se rendre, comme l'Apôtre, ce consolant témoignage : *J'ai gardé la foi : « fidem servavi. »* (II *Tim.*, IV, 7.) Nous obtiendrons cette faveur par votre intercession, ô Marie, qu'un saint Père appelle l'étendard de la foi : *Vexillum fidei.* Arrosez, entretenez par vos prières, cet arbre de vie dans nos âmes, afin qu'avec vous nous méritions de voir Dieu face à face dans l'éternité.

III. ALLOCUTION.

SUR LES PRÉROGATIVES DU SAINT-SIÉGE.

Pour le jour de la fête de saint Pierre.

Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. (*Matth.*, XVI, 18.)

Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.

Il n'est point de construction durable, sans fondements solides : il paraît donc que Jésus-Christ, voulant élever le grand édifice de son Eglise, devait lui donner le plus puissant des appuis terrestres. Et pourtant, il choisit, à cette fin, un pauvre pêcheur, qui n'a rien d'illustre dans la naissance, rien d'aisé dans la fortune, rien de distingué dans les sciences: c'est, dis-je, sur cette pierre si débile qu'il construit un édifice qui doit braver jusqu'à la fin des siècles les fureurs de l'enfer déchaîné : *Tu es Petrus*, etc. Le Sauveur a-t-il atteint son but? Ah ! chrétiens, voilà déjà dix-huit siècles que le règne de l'Eglise subsiste : et tandis que, de toutes parts, les royaumes qui semblaient devoir être éternels, disparaissent jusqu'à ne laisser aucune trace de ce qu'ils étaient, celui-ci, qui semblait être si chancelant, demeure toujours inébranlable. Il est donc évident qu'il est soutenu par la sagesse divine. Oui, le trône du Vatican est, sur la terre, le trône de Dieu lui-même. C'est ce que j'ai à vous démontrer dans ce discours.

Il n'y eut jamais, et jamais il n'y aura sur la terre d'autorité qui puisse être comparée à celle du souverain pontife. En effet, existe-t-il un prince dont les décisions soient reçues par ses sujets comme autant d'oracles, des décisions qu'il n'est pas même permis de contredire au fond de son cœur ; des décisions qui font changer l'enseignement des écoles, et les coutumes des peuples ; des décisions pour le soutien desquelles on doit être prêt à sacrifier plutôt la liberté et tous les biens que de s'y montrer hostile? Existe-t-il une puissance qui aille, comme celle des souverains pontifes, jusqu'à pouvoir réformer les sentences des conciles les plus nombreux, et qui, d'un seul mot, anéantisse des décrets préparés par les plus sérieuses méditations et les plus longues études? Rome est la seule puissance où se trouve une pareille autorité. Pour y trouver des limites, dans l'ordre spirituel, dit saint Bernard (135), il faut sortir du monde: *Exeundum orbe est ei qui forte velit explorare quid ad summi pontificis curam non pertineat.* Partout, avait dit longtemps auparavant saint Cyprien, partout le vicaire de Jésus-Christ a des sujets qui dépendent de lui comme les branches dépendent de l'arbre, les ruisseaux du fleuve, et les rayons du soleil: *Veluti rami ab arbore, rivi a flumine, radii a sole* (136).

Tous les rangs, tous les états, toutes les conditions doivent des respects au père commun des fidèles. Oui il est le père commun de tous: et c'est pour cette raison que les rois et les empereurs eux-mêmes prennent à son égard le nom de fils ; titre dont ils s'honorent, comme ils s'honorent de se prosterner à ses pieds. Que les ennemis de l'Eglise se récrient contre ces hommages qui, rendus à la personne du représentant de Jésus-Christ, remontent à Jésus-Christ lui-même ; les plus illustres empereurs, tels que les Justin, les Justinien, les Charlemagne qui n'étaient certes pas de petits esprits, et j'en pourrais citer nombre d'autres, avaient parfaitement compris qu'en s'abaissant devant le souverain pontife ils honoraient le Sauveur des hommes et relevaient aux yeux des peuples leur propre gloire.

Je le demande maintenant, mes frères, quel moyen ont donc employé les souverains

(135) *De consid., ad Eug.*, l. I.

(136) *De singul. cleric.*

pontifes pour s'élever à ce degré si éminent de réputation, de crédit et de grandeur? Ils n'ont pas agi, pour cela, autrement que la mer, qui ne sort pas des limites qui lui sont assignées pour enlever les eaux extérieures qui augmentent son volume; elle se contente de recevoir les contributions volontaires des fleuves voisins ou éloignés, riches ou pauvres, qui vont se jeter dans son sein. C'est ainsi que les papes ne doivent rien, de ce qu'ils possèdent, à la force des armes ou à l'audace; c'est tout simplement un tribut de respect des étrangers ou des compatriotes, des princes ou des particuliers qui spontanément se sont montrés jaloux d'exalter à l'envi le trône pontifical.

Est-ce par l'effet d'une influence étrangère que le grand Constantin partagea son empire avec le vicaire de Jésus-Christ? qu'il lui céda son palais, je pourrais même dire son trône, en lui cédant la ville de Rome? qui poussa tant de rois de France, d'Espagne, de Germanie, d'Angleterre, d'Italie, de Portugal, à donner aux papes, en certaines circonstances, des provinces entières, à enrichir tant d'Eglises, à doter tant d'ecclésiastiques dont la plupart étaient sous la dépendance la plus entière du saint-siége! Avaient-ils en vue de se procurer ainsi quelques avantages temporels, quelque protection? Nullement: ils n'avaient besoin de rien.

Dans les temps même où les papes étaient victimes des persécutions les plus injustes et les plus cruelles, dans les temps où ils vivaient dans les grottes, languissaient dans les fers, étaient condamnés à travailler dans les mines, on voit les fidèles empressés à leur faire les plus splendides largesses, les princes à leur députer les plus solennelles ambassades. L'Eglise était encore, pour ainsi dire, à son berceau, que déjà les vicaires de Jésus-Christ pouvaient envoyer d'abondantes aumônes jusqu'en Afrique et en Asie, nourrir les veuves et les orphelins, pourvoir aux besoins d'une multitude innombrable de fidèles exilés ou prisonniers. C'est ce que firent, je ne dis pas seulement saint Pierre; mais saint Clément, mais saint Soter, mais saint Sixte. Qui donc inspira aux peuples, dès le principe, tant de vénération pour les papes, si ce n'est Dieu lui-même? Quelle main fut capable de donner, en si peu de temps, de la consistance à une puissance si étendue? et quand tout l'enfer a conjuré pour la détruire, qui a pu, sinon le Seigneur, la maintenir durant tant de siècles?

Non, à parler humainement, la dignité pontificale ne devrait pas avoir une si longue durée. En effet, comme il n'y a aucune puissance qui ait été autant honorée, il n'en est aucune qui ait eu à soutenir des assauts aussi terribles. Ses ennemis ont toujours été les plus grands princes de la terre. Dans les premiers siècles de l'Eglise, c'étaient les empereurs de Rome; dans les siècles suivants, c'étaient les empereurs d'Orient, sans parler des rois des Hérules, des Lombards, des Sarrasins, d'Angleterre. On eût dit que les armes dont ils se servaient contre le Vatican avaient été forgées dans les enfers. Tantôt on employait le fer et le feu pour mettre les pontifes à mort, tantôt la langue et la plume pour les calomnier. C'étaient leurs biens qui leur étaient enlevés; c'étaient des conciliabules qui se réunissaient pour conjurer leur perte, des armées puissantes que l'on faisait marcher contre eux; ils se voyaient fréquemment abandonnés, dans leurs plus pressants besoins, par ceux même dont la loyauté leur paraissait la moins équivoque. Les princes qui s'étaient fait gloire de la qualité de leurs fils, des évêques qu'ils avaient honorés du nom de frères, s'unissaient quelquefois avec leurs plus mortels ennemis; à ceux-ci venaient se joindre un amas d'hérétiques sans nombre: novatiens, donatistes, ariens, priscillianistes, nestoriens, albigeois, hussites, et mille autres suppôts du démon, aussi furieux dans leurs attaques qu'ils étaient ennemis de la foi catholique. « La chaire de Pierre, au milieu de tant d'adversaires, de révolutions et d'assauts, est toujours demeurée ferme et inébranlable, » dit saint Augustin. (Epist. 162.) *Semper in Ecclesia apostolicæ cathedræ viguit principatus.* Combattus, les pontifes résistent, opprimés, ils ressuscitent: et, ce qui est remarquable, après avoir été quarante-deux fois violemment chassés de Rome, leur siége principal, quarante-deux fois ils y sont retournés avec beaucoup plus de gloire et de puissance qu'auparavant. Ils ont humilié les rebelles, dompté les peuples, étonné les princes, et sans autres armes qu'une sentence d'excommunication fulminée du haut de leur trône, ils ont répandu la terreur parmi des armées entières, bouleversé des États. Quoi! le ciel ne serait pour rien dans tous ces événements! Ah! s'il était contraire aux lois qui partent de ce siége, s'il n'aimait pas la religion qui y trouve son appui, il n'en aurait pas pris le parti avec tant d'ardeur, il n'aurait pas tant multiplié les miracles et en faveur de ceux qui honorent les souverains pontifes, et contre les audacieux qui les outragent.

Il se présente ici une difficulté, mes frères, que je ne veux point passer sous silence, afin de faire preuve d'une entière impartialité. Les souverains pontifes, m'objectera-t-on, n'ont pas tous été des saints; il est même incontestable que quelques-uns, quoiqu'en très-petit nombre, ont déshonoré la chaire pontificale. Eh bien! mes frères, ce que vous croiriez être l'arme la plus puissante contre le saint-siége est précisément ce qui prouve davantage la protection divine en sa faveur: c'est donc Dieu qui le soutient, puisqu'une telle épreuve ne le renverse pas; ce trône est donc réellement fondé sur la pierre, puisqu'il se soutient, non-seulement contre les assauts livrés aux pontifes par l'enfer, mais encore contre ceux de l'enfer réunis aux pontifes eux-mêmes. C'est la sage observation du docte Baronius.

Gardez-vous cependant, mes frères, d'une aveugle crédulité à l'égard de ces écrivains hostiles qui n'ont pas de passion plus mar-

quée que de noircir la vie même des plus grands personnages. Malheureusement les peuples ont, de leur côté, une inclination trop naturelle à croire le mal, plutôt que le bien, surtout quand il s'agit des hommes élevés en dignités. Nous en avons la preuve dans les siècles précédents, où l'on avait présenté sous les plus hideuses couleurs deux pontifes (137) qui ont été de nos jours noblement justifiés et vengés par deux écrivains qui n'appartiennent pas à l'Eglise catholique.

Soyons sans prévention, et nous serons forcés de reconnaître que jamais puissance sacrée ou profane n'a produit plus de saints que le siége pontifical. Nous comptons, jusqu'à ce jour, deux cent cinquante-huit papes y compris Grégoire XVI qui occupe si dignement la chaire de saint Pierre. Sur ce nombre, un tiers environ a été canonisé, et le ciel a attesté leur sainteté par les plus grands prodiges (138). un autre tiers sans contredit a mérité le même honneur : et il n'est pas jusqu'aux plus grands adversaires de l'Eglise qui ne soient forcés d'en convenir. Le troisième tiers se compose, en grande partie, d'hommes remarquables par leur sagacité, leur science, leur sagesse, leur prudence. Dites-moi, lorsque sur deux cent cinquante-huit papes, il s'en trouverait huit ou dix qui, poussés par la cabale des puissants de la terre, n'auraient pas été, dans leur conduite, les images vivantes de celui dont ils occupaient le trône spirituel, faudrait-il être injuste à l'égard de cette armée de pontifes vénérables dont la vie a été si pure et le gouvernement si merveilleux? A qui faut-il s'en prendre de ces rares exceptions qui ont fait couler les larmes de l'Eglise? Est-ce à l'Eglise elle-même? Non, mes frères; mais à ceux qui ont enchaîné sa liberté et qui lui ont imposé des hommes qu'elle n'aurait jamais adoptés, si elle eût été libre dans son choix; il faut s'en prendre à ceux qui avaient précisément le même esprit que ces hommes du jour qui voudraient encore mettre la main à l'encensoir, et gouverner l'Eglise, que ces hommes qui rugissent de fureur quand ils n'ont rien à reprocher aux ministres de Jésus-Christ, qui regardent comme une bonne fortune quand ils ont un scandale à exploiter, une calomnie à répandre. Oh! qu'ils regrettent de ne pouvoir trouver aucune tache dans la vie des papes qui ont occupé le saint-siége depuis les trois derniers siècles! combien ils s'applaudiraient de pouvoir inscrire dans leurs récits hostiles d'autres accusations que celles d'une ambition imaginaire et d'une intolérance qui, dans la réalité, est une vertu, puisqu'elle n'a lieu qu'à l'égard des plus monstrueuses erreurs!

Lisez, avec attention, l'histoire des différents princes que l'élection a portés sur un trône, en trouverez-vous beaucoup qui aient mis tout en œuvre pour se soustraire à cette dignité? que dis-je? combien n'en trouverez-vous pas qui aient mis tout en œuvre pour y arriver? Vous verrez, au contraire, une foule de pontifes romains qui ont été plutôt traînés, que placés sur le siége de saint Pierre. Ils n'ont cédé, pour ainsi dire, qu'à la force après mille refus et des torrents de larmes; les uns travestis prenaient la fuite; les autres allaient se cacher en des retraites où ils espéraient se dérober toujours aux ardents désirs du clergé et des fidèles.

On a vu des hommes ambitieux envahir la tiare qui ne leur appartenait point. A-t-on vu un seul pape légitime traiter d'une manière tyrannique et barbare leurs injustes concurrents, lorsqu'ils étaient en leur puissance? Jamais. Plusieurs même ont traité ces indignes rivaux avec une faveur et une distinction marquées. Ainsi l'astre du jour reprenant, après une horrible tempête, sa radieuse domination dans l'air, embellit de sa riche lumière ces mêmes nuées qui conspiraient naguère pour obscurcir sa splendeur.

Parmi les princes catholiques, les papes sont les seuls qui n'ont jamais voulu s'allier avec les infidèles, quels que fussent d'ailleurs leurs intérêts particuliers.

Ce fut assurément un bien juste sujet d'indignation pour toutes les nations catholiques de voir les Grecs pousser la folie et l'audace jusqu'à excommunier le pape Urbain II. Mais l'étonnement fut beaucoup plus grand encore quand on vit ce même pontife ne se venger de ces forcenés qu'en les arrachant à la domination des Sarrasins, qui, après s'être emparés de toute l'Asie, les accablaient sous le joug le plus cruel, comme pour leur faire sentir la différence qu'il y a entre le sceptre plein de douceur du saint Evangile et l'empire barbare de l'Alcoran.

Le temps ne me suffirait pas pour donner même l'esquisse la plus légère des vertus qui ont brillé dans les souverains pontifes avec une supériorité incomparable sur celle des autres princes. S'il s'en trouve quelques-uns, en très-petit nombre, qui aient marché par une autre voie, il est à remarquer qu'ils n'ont jamais erré dans aucune de leurs décisions dogmatiques, mais se sont constamment montrés en ce point les imitateurs fidèles de leurs plus saints prédécesseurs. Marque évidente que Dieu les assista par une direction spéciale, certaine, perpétuelle, et que leur langue est comme le timbre de l'horloge qui annonce les heures d'après le mouvement qui lui est intérieurement imprimé par les rouages, sans avoir besoin de connaître lui-même ce qu'il annonce. Autrement serait-il possible que dans une si prodigieuse diversité et contrariété d'intelligences on pût trouver tant d'unité, tant de conformité dans les décisions? Ne savons-nous pas d'ailleurs combien l'homme a de penchant pour combattre les sentiments d'autrui, et combien trop souvent il arrive que

(137) Grégoire VII et Innocent III.

(138) Il y a jusqu'ici 81 papes de canonisés et un béatifié.

les successeurs se plaisent à contredire leurs prédécesseurs?

Non-seulement aucun pape n'a jamais enseigné l'hérésie, mais aucun n'a été élevé à la papauté après avoir enseigné l'hérésie. Il fut un temps où elle avait infecté de sa doctrine empoisonnée une grande partie de l'univers; oui, l'hérésie avait pénétré dans les cloîtres, parmi les ecclésiastiques, et dans les palais des rois et des empereurs. L'élection des souverains pontifes, de libre qu'elle était auparavant, était devenue dépendante, et de spontanée, vénale; les empereurs en avaient usurpé le droit en grande partie; on achetait les suffrages au prix de l'or; on les arrachait violemment, le fer à la main, par autorité et par menaces. Et cependant sur plus de deux cent cinquante élections de pontifes qui se sont faites depuis dix-huit cents ans, pas une jusqu'ici n'a réussi à faire monter sur le trône du Vatican un pape ou iconoclaste, ou nestorien, ou arien, ou priscillianiste, ou imbu de toute autre hérésie: avantage aussi précieux que rare dont ne peut se glorifier aucune des chaires patriarcales les plus antiques. J'avoue que les intrigues coupables des hommes du siècle ont réussi quelquefois à faire placer la tiare sur la tête de quelques pontifes qui n'étaient pas dignes de la porter. Les auteurs de ces intrigues avaient l'espoir qu'ils auraient des mercenaires au lieu de pasteurs, et des larrons au lieu de gardiens fidèles; mais, ô trait signalé de la providence sur l'Eglise de Dieu! souvent on remarque avec étonnement la sainte fidélité que l'on voulait écarter régner à la place de la félonie à laquelle on s'était attendu. Vigile est porté sur le siége de saint Pierre par les menées de l'indigne Théodora, épouse de l'empereur Justinien, au préjudice du saint pontife Agapet, pape légitime, puis de son successeur saint Sylvère. Après la mort de l'un et de l'autre, qui le croirait? Vigile, pressé sans doute par la violence de ses remords, se démit de lui-même de sa dignité, et en quitta les insignes, annonçant hautement et solennellement son repentir (139). Cette conduite ne laissant aucun doute sur la sincérité de son changement, il fut unanimement élu pape et canoniquement consacré. Dès cet instant, sa vie ne fut plus, comme on aurait pu le craindre d'après ses antécédents, celle d'un simoniaque et d'un schismatique. Jamais on ne vit dans aucun souverain pontife plus de zèle pour la foi et les saintes règles de l'Eglise. Il alla même jusqu'à excommunier Théodora et tous les hérétiques qu'elle favorisait. Ni les chagrins du cœur, ni les infirmités du corps, ni les liens du sang ne furent capables de le faire fléchir sur un seul des devoirs de sa charge. On le vit dépouiller ses parents des emplois honorables qu'ils occupaient, quand ils ne méritaient pas de les remplir, ôter à ses plus anciens amis la puissance dont ils abusaient, soutenir avec une sainte intrépidité la liberté ecclésiastique, souffrir courageusement l'exil et la prison, et ne dévier jamais, jusqu'à la fin de sa carrière, du chemin qu'il devait suivre.

Et ce que j'ai dit de la conduite d'un seul pontife, je pourrais le prouver de bon nombre d'autres, si les bornes d'un discours pouvaient me le permettre. Je pourrais vous le faire voir dans un Grégoire le Grand, qui résista à l'empereur Maurice qui avait puissamment contribué à son exaltation; dans un Félix II, à l'égard de l'empereur Constance; dans un Martin I^er^, à l'égard de l'empereur Constant; dans un Nicolas I^er^, à l'égard de l'empereur Louis; dans neuf pontifes nés en Orient, et qui, successivement élevés à la dignité suprême par une suite de la protection des empereurs, qui avaient l'espoir que l'Eglise latine serait assujettie à l'Eglise grecque, préférèrent constamment l'honneur de Dieu et l'accomplissement de leur devoir à la gloire de leur patrie.

Il faut donc nécessairement conclure de tant de faits incontestables qu'une intelligence supérieure guide et dirige les souverains pontifes dans le gouvernement de l'Eglise: autrement serait-il possible d'expliquer comment, sur un si grand nombre de papes qui se sont succédé, aucun n'a fléchi au préjudice de la sainte épouse de Jésus-Christ, ni séduit par les flatteries, ni effrayé par les menaces et la violence? Vingt-neuf d'entre eux ont souffert une mort glorieuse pour n'avoir pas voulu céder à d'impies suggestions, sans parler d'un nombre beaucoup plus grand qui, pour la même cause, se sont montrés supérieurs à l'exil, aux outrages et à la captivité la plus cruelle. Quelle autorité sacrée ou profane a jamais produit autant de héros?

J'avais donc raison de dire, en commençant ce discours, que, si ce sont des hommes qui sont assis sur le trône des nations, c'est Dieu lui-même qui y préside; que c'est vraiment là son trône sur la terre; que c'est de là que partent les oracles, là que les vérités sont écrites, là que doit se tourner notre parfaite obéissance.

Nous reconnaissons, ô Jésus! votre représentant dans le saint pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise, nous le reconnaissons dans chacun de ceux qui l'ont précédé, nous le reconnaissons d'avance dans chacun de ceux qui doivent le suivre. Nous savons que ce règne sur la terre n'aura point de fin: *Et regni ejus non erit finis.* (*Luc.*, I, 33.) Et, comme il n'y a point de royaume sans chef, nous savons avec une certitude infaillible que votre Eglise n'en manquera jamais. *Tu es Pierre*, avez-vous dit, *et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.* (*Matth.*, XVI, 18.) Nous nous attacherons invariablement à cette pierre fondamendale pour être à jamais les vrais enfants de cette Eglise qu'elle soutient.

Vierge sainte, c'est par votre protection, au langage des Pères, que l'Eglise catholi-

(139) Agapet élu en 536, Silvérius la même année, Vigile en 538.

que a triomphé du judaïsme : *Cujus auxilio, Ecclesia catholica judaismum profligavit* (140) ; qu'elle a renversé le paganisme, *ethnicisnum prostravit* (141) ; qu'elle a successivement anéanti toutes les hérésies, *hæreses cunctas interemit ;* qu'elle a conservé dans tous les temps la foi orthodoxe inviolable et sans tache, *fidem orthodoxam inviobilem et illibatam semper servavit* (142). Protégez, ô gloire de la sainte Eglise, protégez toujours son chef ; protégez tous ses enfants, afin que le pasteur suprême, les brebis qui sont les pasteurs secondaires, et les agneaux qui sont fidèles, aillent tous se réunir à vous dans le ciel, que je vous souhaite, mes frères.

IV. SERMON.

POUR LA FÊTE DE SAINT LAURENT, MARTYR.

Igne me examinasti et non est inventa in me iniquitas. (*Psal.* XVI, 3.)

Vous m'avez éprouvé par le feu, et il ne s'est point trouvé d'iniquité en moi.

Saint Laurent put tenir ce langage, en paraissant devant le tribunal de Jésus-Christ ; avec quelle confiance ne dût-il pas se présenter à ce Sauveur généreux qui récompense avec libéralité un verre d'eau froide donné en son nom, un désir du cœur, une simple volonté qui n'a pu avoir son accomplissement ! Toutes les fonctions qu'il a eu à remplir ont fait ressortir la grandeur de ses vertus ; soit qu'il monte au saint autel, soit qu'il dispense les saints mystères, il fait éclater une foi et une ferveur qui édifie les assistants. Est-il chargé d'assister les pauvres ou d'instruire les fidèles ? Il montre une charité et un zèle qu'il ne peut avoir puisés que dans le cœur même de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cherche-t-on à l'ébranler par les plus séduisantes promesses ou par les plus terribles menaces ? Son héroïque fermeté ne l'abandonne pas un seul instant. A-t-il à souffrir les tourments les plus inouïs, la mort la plus cruelle ? Son courage demeure toujours invincible. Il n'est donc pas surprenant que les plus illustres docteurs aient fait son éloge. Du reste, la connaissance de ses vertus ne nous servira de rien, si elle ne nous inspire pas le désir de rapprocher, autant qu'il peut dépendre de nous, notre vie de la sienne. Nous considérerons donc saint Laurent comme un modèle de vertu, avant son martyre : premier point ; comme un modèle de courage, dans ses tourments : deuxième point. Reine des martyrs, et miroir de toute justice, vos vertus ont éclairé les saints et fortifié leur intrépidité ; demandez à votre époux céleste qu'il nous dirige et nous encourage. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Ce fut pour saint Laurent un besoin d'être vertueux, dès l'âge le plus tendre. Aussi l'Eglise le distingua-t-elle bientôt de cette foule de chrétiens fervents qui honoraient la religion du Sauveur. Il avait renoncé généreusement à ses parents, à sa patrie, à ses amis pour se dévouer à Dieu sans partage. Elevé par degrés jusqu'à la dignité de diacre, il fut plutôt un ange qu'un homme quand il montait au saint autel ou qu'il distribuait l'adorable Eucharistie. Quel extérieur recueilli, grave, respectueux ! Les cœurs les plus insensibles étaient touchés de sa foi, de sa piété, de sa modestie. O vous qui avez le bonheur de vous placer, de temps en temps, à la table sainte, vous pouvez, du moins, imiter Laurent dans ce respect profond qui se manifestait dans tout son extérieur. Vous n'avez pas, comme lui, j'en conviens, la charge de dispenser l'adorable Eucharistie ; mais, puisqu'il vous est donné d'en faire la nourriture de vos âmes, devez-vous être pénétrés d'une moindre vénération pour la présence du Fils de Dieu, ou d'une reconnaissance moins vive pour cet amour immense qui l'immole pour vous et en fait votre céleste aliment ? La vue seule d'une église, et spécialement du saint tabernacle où Jésus-Christ réside jour et nuit, devrait comprimer notre légèreté naturelle et nous remplir d'une terreur religieuse : combien plus devrait-elle bannir du lieu saint cette dissipation qui scandalise, et cette mondanité qui semble disputer à Jésus-Christ les hommages qui lui sont dus ? La foi vive en sa divine présence rendrait nos préparations à la communion plus ferventes et nous inspirerait plus d'ardeur pour ce pain céleste qui maintient les forts, fortifie les faibles, éclaire les aveugles, console les affligés.

Du haut du ciel, Laurent semble dire à tant de chrétiens qui n'ont plus qu'indifférence et dégoût pour la sainte communion : Songez à ces beaux jours où l'Eglise comptait presque autant de saints que de fidèles : c'était la divine Eucharistie qui les sanctifiait et qui les transformait presque habituellement en autant de héros et de martyrs. Le seul aspect de leur ferveur m'encourageait dans les fonctions pénibles de mon ministère. Je les voyais avec une consolation toujours nouvelle, se placer tous les jours au banquet sacré, sans distinction d'âge, de sexe, de condition. Ils s'y présentaient avec la pureté des anges et la ferveur des séraphins, et ils en sortaient comme des lions invincibles, respirant le feu de la charité, et prêts à soutenir les plus terribles assauts que leur préparaient les tyrans et l'enfer. Ceux qui n'avaient pu, à cause de leurs infirmités corporelles, assister aux saints mystères, m'attendaient dans leurs maisons, pour avoir part à cette manne divine. Je ne me lassais point de la leur porter, comme ils ne se lassaient point eux-mêmes de la recevoir. Et maintenant, chrétiens, pourquoi donc cette indifférence pour la communion ? Avez-vous l'espérance de vivre, en vous éloignant de la source de la

(140) S. Cyril., *Orat in conc. Ephes.*
(141) S. Basil. Seleuc., *Orat de ann.*
(142) Epiph., *Serm. de laud. B. V.*

vie? Il s'offre à venir en vous afin de vous transformer en lui : et vous le fuyez, parce que vous êtes tout terrestres, et que vous voulez demeurer dans l'esclavage de vos passions. J'ai compris que je devais à Jésus-Christ tout mon sang, puisqu'il m'avait si souvent donné le sien. Vous comprendriez aussi combien vous devriez être généreux pour lui, si vous ne dédaigniez pas les trésors de son amour. Jeune, je fus obligé de me tenir en garde contre la séduction du monde qui cherchait à m'attirer dans ses piéges ; mais l'amour de Jésus-Christ qui tous les jours se donnait à moi, enchaîna heureusement mon cœur. J'ai tout sacrifié au désir de lui être fidèle, et je reçois maintenant l'éternelle récompense de mon dévouement à ce bon maître. Puissiez-vous, comme moi, n'ambitionner d'autre partage ! Un tel ami ne trompe pas : il ferait votre bonheur dans le temps et dans l'éternité.

2° Remarquez encore l'affection et la charité de saint Laurent pour les pauvres. Il les fit dépositaires de tous les trésors dont l'Eglise lui avait confié le soin et la dispensation. C'est qu'il voyait en eux, par la foi, Jésus-Christ même. On lui demande où sont les richesses de l'Eglise? Les voici, dit-il, en montrant une foule de malheureux, d'estropiés, d'indigents, de veuves et d'orphelins. Paroles dignes d'un martyr de Jésus-Christ, qui ne se croit riche qu'autant qu'il honore et assiste la pauvreté. Sa foi l'invite à thésauriser bien plus pour le ciel que pour la terre, et il s'enrichit devant Dieu en s'appauvrissant aux yeux des hommes. Il quitte, par ses bonnes œuvres, un fardeau incommode, afin de courir avec plus de légèreté à la céleste patrie : disant avec l'Apôtre : *Je sais à qui je me suis confié, et je suis certain que mon Dieu est assez puissant pour me conserver le dépôt que j'ai remis entre ses mains.* (II *Tim.*, I, 12.)

Voulez-vous, mes frères, mériter la protection de saint Laurent? ayez comme lui, selon votre pouvoir, un cœur compatissant et généreux à l'égard des pauvres. Déposez dans leur sein quelque partie de ces périssables richesses qui ne vous serviront pour l'autre vie qu'autant que vous en aurez été le sage dispensateur en celle-ci. C'est ce que l'esprit semble avoir voulu nous dire par ces paroles : *Placez votre pain sur les eaux qui le transportent dans leur cours, et vous le retrouverez longtemps après.* « *Mitte panem tuum super transeuntes aquas, et post tempora multa invenies illum.* » (*Eccli.*, II, 1.) Bon gré mal gré, il faudra tout quitter. Envoyez devant vous vos trésors, faites-vous dans les pauvres des défenseurs auprès de votre juge. Assurez-vous d'avance, par vos aumônes, des secours que vous réclamerez en vain, si vous avez été sans miséricorde. Si vous n'avez pas d'enfants, soyez les pères des pauvres ; et si vous avez des enfants, apprenez-leur comme Tobie à faire des justices et des aumônes, afin d'apaiser le Seigneur, de racheter le péché et de mériter le ciel.

3° Admirez encore la foi vive de saint Laurent. Au milieu des blasphèmes qui retentissent de toutes parts, contre Jésus-Christ, il brûle du désir de le faire connaître et adorer par tout l'univers. Sans craindre la persécution, il publie hautement et courageusement sa foi, à la vue de tout un peuple d'infidèles. Il craindrait d'abattre la fermeté des chrétiens, en s'éloignant de la ville de Rome : il y demeure donc, quoiqu'il lui en doive coûter la vie. Sa foi se fortifie par cette promesse du Sauveur : Celui qui m'aura confessé devant les hommes, je le reconnaîtrai devant mon Père. Quelle condamnation de notre lâcheté ! sur tant de millions de fidèles dont se compose le christianisme, que le nombre est petit de ceux qui se font gloire d'appartenir à Jésus-Christ! Une plaisanterie, un mot, un regard suffisent pour faire des prévaricateurs : Vous diriez que la foi est presque bannie de la terre, puisque les uns l'attaquent par système, et que les autres l'abandonnent ou la trahissent par faiblesse. Où en sera la foi des derniers temps, Seigneur, si celle de nos jours lui est encore préférable ? Allons ranimer cette vertu divine à l'école de saint Laurent. La foi, quand elle est inébranlable, est la source de l'espérance, comme la charité quand elle est ardente, est le principe du plus intrépide courage. Le martyre de saint Laurent va en devenir la preuve frappante.

DEUXIÈME PARTIE.

On a mille fois répété cette réflexion de saint Augustin : Quand on aime, on souffre tout sans peine ; ou si on n'est pas exempt de peine, cette peine est agréable. Voyez les martyrs allant au supplice, dit-il ailleurs, la joie les transporte ; elle se peint sur leurs visages ; elle se manifeste par des cantiques d'allégresse ; voyez-les au milieu des plus cruels tourments : ils y paraissent insensibles. Eh ! n'en soyez pas surpris : ils sont ivres d'amour et de bonheur : *Nolite mirari, ebrii erant.* Quand est-ce que saint Laurent fond en larmes ? Est-ce quand il est livré à la fureur des plus atroces douleurs ? Non, mes frères ; alors il paraît s'en jouer, en faire ses délices.

Quand donc se livre-t-il au chagrin et à l'amertume? C'est quand il voit saint Sixte le devancer dans la carrière sanglante du martyre. Alors, intrépide, il perce la foule, et à la vue des soldats armés qui environnent le vénérable pontife, il vient se jeter à ses pieds, comme étouffé par ses soupirs et baigné de pleurs. Aurait-il donc quelque grâce signalée à lui demander ? Mais que pourrait faire pour lui un captif de Jésus-Christ chargé de chaînes, et qui, dans quelques instants, aura cessé de vivre ? Ah ! mes frères, Laurent désire souffrir, désire mourir pour Jésus-Christ. Il envie le sort du saint pape dont la tête va tomber sous la hache du bourreau. On ne permet pas au vénérable vieillard d'attendre les supplications de son archidiacre,

tant on est pressé d'immoler cette grande victime. Laurent se relève, et la suit en criant : Où allez-vous, pontife, sans votre diacre ? Où allez-vous, tendre père, sans votre fils ? Monterez-vous sans lui, à l'échafaud, vous qui ne montiez jamais sans lui à l'autel ? Pourquoi ne serais-je pas associé au sacrifice de votre vie, comme je l'ai été si souvent à celui du corps et du sang de Jésus-Christ ? En quoi donc aurais-je pu avoir le malheur de vous déplaire ? Voici, voici le moment de juger si vous vous êtes trompé dans le choix que vous avez fait de moi pour la dispensation de nos adorables mystères : *Experire utrum idoneum ministrum elegisti, cui commisisti Dominici sanguinis dispensationem.* Jamais avare montra-t-il autant d'empressement pour les richesses ; jamais ambitieux fut-il aussi avide d'honneurs ; jamais voluptueux éprouva-t-il une soif aussi ardente pour les plaisirs que saint Laurent pour le martyre ?

Privé pour le moment de ce bonheur, il a besoin que saint Sixte le console, en lui disant : « Non, mon fils, je ne vous abandonne pas. De bien plus grands combats, et un plus glorieux martyre vous sont réservés : vous me suivrez dans trois jours. » *Non ego te desero, fili; majora te manent certamina: post triduum me sequeris.* Cette réponse remplit Laurent d'une sainte allégresse. Il se hâte de distribuer aux pauvres tous les trésors de l'Eglise qui n'auraient pas manqué de tomber entre les mains des persécuteurs ; il leur donne jusqu'au prix de la vente des chandeliers d'or, et de tous les vases sacrés qui sont en usage dans le lieu saint. Tel est l'holocauste qu'il offre au Seigneur dans la personne des pauvres avant de se dévouer lui-même comme une hostie de propitiation, et d'unir son sacrifice à celui du Sauveur des hommes. Il connaît le moment de son martyre, puisqu'il lui a été prédit, et il s'y prépare avec une générosité sans borne. Que cet exemple a de quoi nous confondre ! Laurent va mourir pour Jésus-Christ ; sa mort est la plus héroïque marque d'amour qu'il puisse donner à son divin maître ; voyez pourtant avec quel soin il s'y prépare ! Et nous, comment nous disposons-nous à la mort, nous, dis-je, qui ne pouvons pas nous promettre de mourir en prédestinés comme saint Laurent en avait une sorte d'assurance par la prédiction de saint Sixte ? Il était certain de trois jours de vie, par cette même prédiction ; pour nous, hélas ! nous ne pouvons pas compter même d'une manière infaillible sur trois minutes ; et néanmoins, que faisons-nous pour briser les chaînes qui nous lient au péché ? Ne méprisons-nous pas les remords de la conscience, les inspirations divines, les avertissements de la grâce ? Hélas ! on veut vivre heureux en ce monde, sans s'occuper des jugements et des malheurs de l'autre ! quelle folie ! ou plutôt quel étrange endurcissement !

Trois jours après la mort de saint Sixte, Laurent fut jeté dans une noire prison, et déchiré à coups de fouets ; sa constance ne fut pas le moins du monde ébranlée par cet étrange supplice. Alors on le fait étendre sur un gril de fer sous lequel on a mis de la braise ardente pour le consumer à petit feu ; mais, dit saint Léon, ce feu matériel qui le brûlait au dehors était moins ardent que la flamme du divin amour qui embrasait son cœur. *Segnior fuit ignis qui foris ussit quam qui intus incendit.* Aussi les instruments de son supplice se transformèrent-ils pour lui en ornements de triomphe : *Transierunt in ornamenta triumphi etiam instrumenta supplicii.* Son âme demeurait dans une profonde paix, tandis que son corps subissait les plus douloureuses atteintes, ou plutôt, dit saint Augustin, enivré à la coupe sacrée des douleurs de son adorable maître, il fut insensible à ses propres douleurs : *Illa esca saginatus, et illo calice ebrius tormenta non sensit.*

Quand le saint martyr eut enduré, pendant un temps considérable, les atteintes du feu dans une moitié de son corps, il dit à celui qui présidait à cette scène cruelle : Je suis assez rôti de ce côté, faites-moi tourner de l'autre. Peu de temps après, il ajouta : Ce corps est assez cuit ; vous pouvez en manger. Puis, tournant ses regards vers le ciel, il pria Dieu avec ferveur pour la conversion de Rome, et rendit le dernier soupir.

O vous qui n'avez pas le courage de rien souffrir pour Jésus-Christ, vous que les moindres tribulations abattent, que les plus légers revers désespèrent, que les plus faibles douleurs déconcertent, venez voir cette victime pacifique meurtrie de coups, consumée lentement et cruellement par le feu ; elle n'a pas fait entendre une plainte, pas même un soupir avant celui qui a terminé son martyre ; image de l'Agneau divin immolé pour le salut des hommes, Laurent n'a eu que des prières à adresser au ciel pour ses bourreaux. Son corps est encore sur la terre, mais sa belle âme s'est envolée dans le ciel ; il nous a laissé ses dépouilles mortelles pour confondre tous les prétextes de la lâcheté. Oseriez-vous bien vous plaindre au souvenir des tourments de ce héros chrétien ? Vous n'avez pas résisté jusqu'au sang ; vous n'avez pas enduré la flamme ; et d'ailleurs, les souffrances sont le partage des élus. *Si quelqu'un veut venir à ma suite, en qualité de disciple,* dit Jésus-Christ, *il faut qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive.* (*Matth.*, XVI, 24.) *Tous ceux,* dit aussi saint Paul, *qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ, auront des persécutions à souffrir.* (II *Tim.*, III, 12.) Je ne veux pas dire qu'il n'y ait rien à souffrir pour les mondains ; car, dit le saint évêque d'Hippone, le voluptueux a plus encore à souffrir de la tyrannie de ses passions que le chrétien martyr de l'effusion de son sang : *Plus torquetur libidinosus voluptatis amore, quam Christianus sanguinis effusione.* Mais je voudrais vous apprendre à sanctifier vos peines par la patience. Soyez, soyez plutôt les martyrs de Jésus-

Christ que les martyrs du monde. Il faut nécessairement souffrir, ou pour l'un ou pour l'autre. Craignez qu'une vie trop calme et trop tranquille ne vous fasse oublier et perdre la félicité du ciel. Sentez-vous un commencement de langueur qui s'empare de vous? allez, comme saint Laurent, vous fortifier par la participation au corps et au sang de Jésus-Christ, qui le rendit en quelque sorte insensible à toutes les douleurs. Ayez recours à l'aumône, comme à une des plus puissantes ressources contre le péché. Regardez les pauvres comme vos trésors. Ce furent ces trésors que montra saint Laurent, qui lui donnèrent la victoire, dit saint Ambroise : *Hos thesauros demonstravit Laurentius et vicit.*

Demandez, mes très-chers frères, sa protection puissante. L'amour qu'il eut pour Jésus-Christ fut si ardent, que la flamme qui consumait tout son corps fut incapable d'éteindre sa charité : *Superari charitas Christi flamma non potuit.* Pourrait-il être insensible à vos prières si elles sont ferventes et sincères? Non, mes frères; et vous pouvez alors compter sur sa paternelle intercession. Soyez ses dignes enfants : il s'empressera de vous montrer à quel point il veut être votre père.

Que désirez-vous, illustre martyr de Jésus-Christ, sinon de nous voir associés à votre bonheur! Obtenez-nous la grâce de vous suivre de loin dans l'exil, afin de vous être unis dans la patrie. Ainsi soit-il.

V. SERMON

POUR LA FÊTE DE SAINT LOUIS.

Inventus est fidelis; ideo dedit illi Dominus gloriam in gente sua. (*Eccli.*, XLIV, 22.)

Il fut trouvé fidèle; c'est pourquoi le Seigneur l'a glorifié dans sa nation.

Comme c'est par Dieu que règnent les rois, ils ne lui sont agréables qu'autant qu'ils font régner avec eux la justice et la sainteté. Jugez de là combien saint Louis dut lui plaire, puisqu'il fut si fidèle à accomplir ses vues adorables. D'autres orateurs pourront rappeler la première éducation de ce grand prince, cette magnanimité qui excite l'admiration et la jalousie de ses ennemis même, la noblesse de son extérieur qui imprime à son aspect une vénération irrésistible, cette prudence consommée qui le fait choisir pour arbitre, sans appel, dans les contestations et les démêlés des peuples, cette rare pénétration qui donnait à son coup d'œil une sorte d'infaillibilité. Pour moi, je bornerai ce récit aux faits les plus propres à édifier la piété, ranimer la foi, confondre la lâcheté et l'indifférence. Je vous le montrerai, en deux mots, comme un modèle de charité et de piété. Ne vous effrayez pas, pauvres et infirmes qui habitez cet hospice, en voyant que l'on vous propose un grand roi à imiter ; car c'est un roi qui a été plus humble et plus simple que celui qui l'est le plus parmi vous ; c'est un roi qui, de grand cœur, se serait réduit à votre condition, s'il eût pu l'échanger avec sa couronne. C'est un roi qui traitait journellement avec les pauvres comme avec ses meilleurs amis.

Vierge sainte, vous fûtes l'objet de sa dévotion la plus tendre; c'est par vous que nous implorons, avant de commencer, les lumières de l'Esprit-Saint. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Vous le savez, mes frères, la véritable charité nous fait aimer Dieu par-dessus tout, et le prochain comme nous-mêmes. Ce double amour, qui remplit et embrase le cœur, se manifeste tout naturellement au dehors par les actions qu'il inspire. Oh! qui pourrait dire combien le cœur de saint Louis fut brûlant de l'amour divin! Dès sa plus tendre enfance, la reine Blanche, modèle de toutes les mères chrétiennes, ne cessait de lui représenter le malheur d'une âme qui sacrifie ce trésor par le péché mortel. Les paroles qu'elle lui adressait tous les soirs, avant que de l'envoyer prendre son repos, attestent et les vertus de la mère et le prix qu'elle attachait à l'innocence de son fils. Cher enfant, lui disait-elle dans toute l'effusion de son cœur, Dieu m'est témoin que vous êtes ce que j'ai de plus cher au monde; cependant, plutôt que de vous voir coupable d'un seul péché mortel, je préférerais que la mort vous frappât sous mes yeux. Ces paroles demeurèrent si profondément gravées dans le cœur du jeune Louis, qu'il les rappelait fréquemment dans la suite, soit pour témoigner la reconnaissance dont il était pénétré à l'égard de sa pieuse mère, soit pour inspirer aux autres les mêmes sentiments qui l'avaient animé dans sa jeunesse. Voyant, un jour, un malheureux tout couvert de lèpre : j'aimerais mille fois mieux, dit-il, être infecté de cette hideuse maladie que d'être souillé par le péché mortel. Un des seigneurs de sa cour ayant témoigné des sentiments contraires, il lui en témoigna sa surprise et lui fit comprendre combien cette disposition était répréhensible.

On ne s'étonnera plus, après cela, que sa vie ait été constamment si pure et si innocente. La divine Providence a voulu que celui qui avait été le plus intime confident des secrets de Louis et le témoin le plus assidu de sa vie, nous apprît qu'il n'avait jamais consenti à aucun péché mortel.

Il aurait voulu pouvoir embraser tous les cœurs de cet amour pour Dieu dont brûlait le sien. *Ah! ma fille*, écrivait-il quelque temps, avant que de mourir, à sa chère Isabelle, *la mesure de notre amour pour Dieu, c'est qu'il soit sans mesure.*

Voilà ce qui lui inspira un zèle si vif et si constant pour sa gloire; voilà ce qui le détermina à traverser deux fois les mers pour combattre les ennemis du nom chrétien, détruire l'empire du démon, établir et étendre celui de la vérité. Oh! qu'il aurait voulu planter l'étendard de la croix à la place de celui de l'infidélité et de l'erreur! Le roi de Tunis, pour l'engager dans ses

intérêts, avait cherché à le persuader qu'il avait quelque envie de se faire chrétien, si les raisons d'Etat qui s'y opposaient, pour le moment, venaient à cesser. *Que je serais heureux*, s'écria Louis, *si je pouvais être le parrain d'un tel filleul !* Puis, ayant fait baptiser solennellement devant les ambassadeurs du prince étranger, un juif, il les renvoya avec ces paroles : *Dites à votre maître que je désire si vivement son salut que, de bon cœur, je consentirais à devenir, pour toute ma vie, le prisonnier des Sarrasins, et à ne revoir jamais plus la lumière du soleil, si, à ce prix, le roi de Tunis et ses sujets devaient embrasser sincèrement le christianisme.*

Cet empressement qu'il montrait pour l'établissement de la religion de Jésus-Christ dans les pays infidèles éclatait dans son royaume par son zèle contre les vices et les erreurs. Tantôt c'était l'autorité et la puissance, tantôt c'étaient les exhortations les plus tendres et les plus persuasives qu'il employait pour arrêter la licence des mœurs et du libertinage. Les succès qu'il a obtenus sur cet article sont inouïs. Avec quelle constance ne poursuivit-il pas, et n'acheva-t-il pas de détruire les restes de l'hérésie albigeoise? Quel zèle contre le blasphème et les blasphémateurs! Il fit publier un édit qui statuait que quiconque blasphémerait publiquement le saint nom de Dieu, aurait les lèvres et la langue transpercées avec un fer rougi au feu. Peu de temps après cet édit, un Parisien, bravant tout à la fois et le respect dû à la Divinité et l'obéissance qu'il devait aux lois du prince, vomit publiquement un horrible blasphème; le saint roi, en ayant été instruit, fit exécuter sans miséricorde la sentence de l'édit contre ce malheureux. Il y eut à se sujet beaucoup de plaintes et de murmures : on accusait le roi d'être dur et cruel; il le sut, et ne dit autre chose pour sa justification, sinon que, de grand cœur, il se dévouerait à subir cette peine du fer chaud, si, par ce moyen, il pouvait détruire le blasphème dans son royaume. Dans une autre circonstance, comme on le comblait de bénédictions, pour ses inépuisables largesses dans une affreuse disette : *Ces bénédictions*, dit le saint roi, *ne me vaudront pas la récompense que j'attends du Seigneur en dédommagement des malédictions que je m'étais attirées en faisant punir un blasphémateur.*

Le motif de la gloire de Dieu le porta encore à abolir l'usage des duels non moins fréquent alors que de nos jours, proscrire de ses Etats les usures, et condamner les usuriers aux plus sévères restitutions. Sans cesse appliqué aux intérêts de la religion, il veillait à ce que les dignités ecclésiastiques ne fussent confiées qu'à des hommes qui s'en étaient rendus dignes par les qualités réunies de la science et de la vertu.

Que j'aurais maintenant de choses à vous dire de sa charité pour le prochain! Charité universelle dans son objet, chrétienne dans son choix, immense dans ses libéralités, inouïe dans son humilité, surnaturelle dans ses motifs, héroïque dans son dévouement, conciliante dans les démêlés des grands, paternelle et touchante dans l'intérêt des petits. Je ne pourrai qu'effleurer les divers caractères d'une charité si admirable.

Charité universelle, puisque, sans exception, elle s'étendait à tous, sujets ou étrangers, chrétiens ou infidèles, catholiques ou hérétiques. Il aimait tous les hommes en Dieu, et pour Dieu, prêt à faire pour eux le sacrifice de mille vies, s'il les avait eues en sa disposition.

Charité chrétienne dans son choix. Cette vertu, qui épure et sanctifie les sentiments, n'interdit pas une affection plus tendre et plus spéciale à l'égard de ceux qui, par leurs vertus, s'en rendent dignes, et qui par là acquièrent une sorte de droit à une familiarité plus intime. Louis n'y admettait que des hommes sages, réservés et modestes. Voilà ceux qu'il attirait et retenait auprès de sa personne. Il recevait volontiers leurs conseils, profitait de leurs lumières, et récompensait leurs vertus. Les méchants savaient eux-mêmes qu'ils ne devaient pas l'approcher : les qualités du saint roi auraient formé un contraste trop frappant avec leurs vices. On tremblait même, au rapport de l'un de ses historiens, de paraître en sa présence avec trop de faste, parce qu'on aurait été aussiôt confondu par le spectacle de son humilité et de sa simplicité.

Charité inépuisable dans ses libéralités. On l'a appelé, avec raison, un fleuve intarissable de bonnes œuvres. Jamais aucune espèce de pauvres, aucun genre de misères ne le trouvèrent indifférent ou insensible. Dans les temps de disette, il faisait promener ses trésors et les rendait communs à tous les malheureux; lorsqu'on l'accusait d'être excessif dans ses largesses, il disait qu'il devait donner beaucoup, parce qu'il avait beaucoup reçu. D'après ce principe, il fit bâtir, à grands frais, trois vastes hôpitaux qui attestent encore aujourd'hui ses pieuses libéralités.

Charité inouïe dans l'humilité profonde qui l'accompagnait. Vit-on jamais un aussi grand roi manger les restes des pauvres les plus dégoûtants? laver les pieds des lépreux que tout autre que lui n'aurait pas même eu le courage de regarder? Un jour que, dans un monastère, il lavait les pieds à un pauvre, celui-ci, qui était bien loin de penser que ce fût le roi qui lui rendait ce service, lui fit apercevoir des taches qu'il n'avait pas remarquées, et le pria de recommencer ce qui n'était pas bien fait; le pieux monarque reconnut la vérité des observations du mendiant, et, avec un doux sourire, il se remit en devoir de réparer son manquement. J'aurais bien d'autres traits d'humilité à citer; mais je suis forcé de m'en abstenir, pour ne pas blesser la délicatesse de notre siècle dont le cœur se soulève au récit des actes les plus sublimes de la charité.

Charité surnaturelle dans ses motifs. Son désir le plus ardent était de porter à

Dieu ceux qu'il comblait de ses bienfaits. Voyant un grand nombre de Sarrasins disposés à embrasser le christianisme, il les fit instruire, avec le plus grand soin, des vérités de notre sainte religion, et, lorsqu'ils furent régénérés par le baptême, il se chargea des frais de leur nourriture et de leur entretien, les amena en France, avec leurs femmes et leurs enfants, et pourvut à leur subsistance pour toute leur vie. Jaloux de la conversion des infidèles, il ne l'était pas moins du salut, de l'instruction et de la conversion des catholiques ignorants ou égarés. Pendant plus de deux mois que dura une de ses traversées, il fit faire sur le vaisseau des instructions suivies aux matelots quand la mer était tranquille. Ces instructions roulaient sur la foi, sur la morale et sur leurs devoirs. Il était ému de compassion à la seule pensée que ces pauvres gens avaient si rarement l'occasion d'entendre la parole de Dieu. Il les détermina à s'approcher du sacrement de pénitence, leur représentant à combien de dangers ils étaient sans cesse exposés, et combien il leur importait d'être toujours en état de grâce. Sa charité alla jusqu'à leur dire : Si, pendant qu'un des matelots sera occupé à se confesser, il arrive que le navire ait besoin de ses bras pour quelque fonction, j'irai, de grand cœur, me mettre moi-même à sa place, soit pour tirer les cordes, soit pour tout travail. Paroles, disons-le en passant, qui seront la condamnation de tant de maîtres irréligieux qui empêchent ceux qui les servent de remplir leurs devoirs de chrétiens, sous prétexte qu'ils ont besoin de leurs instants.

Charité héroïque dans son dévouement. Il apprend, à Sidon, qu'après un sanglant combat, grand nombre de chrétiens étant demeurés sur le champ de bataille, leurs corps et leurs membres restaient étendus sur le rivage sans sépulture : à cette nouvelle, il se transporte, sans avoir pris encore aucune nourriture, sur ces tristes lieux. Aucun de ceux qui l'accompagnaient ne pouvait contempler sans horreur, et surtout toucher ces membres, ces ossements épars, ces cadavres qui exhalaient au loin la plus insupportable odeur. Pour lui, animé par son courage et par sa foi, il ne donna pas le moindre signe d'adversion; il s'occupa, depuis le matin jusqu'au milieu du jour, à recueillir de ses propres mains ces membres infects, et jusqu'aux entrailles des soldats chrétiens qu'il regardait comme de véritables martyrs. Il arrosait de ses larmes ces tristes restes, les plaçait dans des sacs, et les faisait transporter jusqu'au lieu de la sépulture qu'il avait fait préparer et bénir dans le voisinage du camp (143). Cinq jours de suite, Louis se dévoua à ce travail héroïque. Le plus grand nombre de ses gens s'enfuyaient, ne pouvant soutenir le spectacle ni la fétidité des cadavres ; mais, en s'éloignant, ils admiraient l'humilité, la magnanimité et la constance du courageux monarque. Enfin, il ne reste plus le moindre ossement sur le champ de bataille : et, après l'honorable sépulture qui leur fut donnée, le roi fit célébrer pour eux un service solennel.

Cette charité si grande et si courageuse dans les pays étrangers devenait conciliante et pacifique dans son propre royaume. Qui, mieux que Louis, connut l'art de réunir les esprits divisés, d'apaiser les haines, et d'empêcher les guerres des grands seigneurs entre eux? Plus d'une fois les rois voisins le prirent pour arbitre de leurs différends et de leurs querelles. Tout se terminait par la décision du saint roi.

Mais si le ciel l'avait doué d'une rare prudence pour réconcilier les grands, il lui avait donné le cœur le plus tendre et le plus sensible pour les intérêts de ses plus pauvres sujets. Qu'il était beau, qu'il était touchant le spectacle qu'offrait ce bon prince, lorsque, dans le parc de Vincennes, assis sous un arbre et sur un banc de gazon, il attendait et accueillait avec une bonté vraiment paternelle les pauvres, les veuves, les orphelins, les opprimés, tous ceux, en un mot, qui avaient à réclamer sa protection et sa justice ! Avec quel empressement, avec quel transport de joie, avec quelle aimable simplicité il faisait droit à leurs justes demandes ! Ceux qui, habitant les provinces, se trouvaient plus éloignés de lui, le retrouvaient, en quelque sorte, dans les dépositaires de son autorité qu'il avait eu soin de choisir parmi les hommes les plus intègres. L'innocence et la pauvreté se trouvaient comme dans un asile inviolable sous la protection et la défense de ses juges vertueux et impartiaux. Malheur à celui qui eût été accessible aux présents et qui eût pu mettre à prix le succès d'une cause juste ou inique! Bientôt l'inflexible sévérité du roi eût donné dans le châtiment du coupable une puissante leçon à tous ceux qui eussent été susceptibles d'injustice ou de vénalité. Alors la puissance et la grandeur tremblaient devant la condition la plus humble, dans les discussions et les jugements, parce que la balance de la justice penchait plutôt du côté du pauvre que du côté du riche, selon l'expresse volonté du roi. Heureux temps d'équité et de vraie probité chrétienne, qu'êtes-vous devenus?

Voilà, mes frères, quelle fut la charité de saint Louis. Hélas ! que nous ressemblons peu à ce grand modèle ! Rentrez en vous-mêmes, mes frères, et vous n'aurez pas de peine à en convenir. Quel est votre amour pour Dieu? Seriez-vous disposés, comme saint Louis, à tout souffrir plutôt que de vous rendre coupables d'un péché mortel ? Pères et mères, sont-ce là les sentiments que vous suggérez à vos enfants, à l'exemple de la pieuse reine Blanche de Castille ? Quel est votre zèle pour la gloire de Dieu? Entreprendriez-vous pour ses intérêts, je ne dis pas deux voyages périlleux, lointains et pé-

(143) *Annal. de saint Louis*, par Guill. de Nangis, p. 225.

nibles, mais la moindre partie des sollicitudes et des travaux auxquels s'assujettit saint Louis? Il ne pouvait souffrir de désordres dans son royaume : ne les souffrez-vous pas dans vos maisons, dans vos subordonnés, dans vos personnes même? Il avait horreur des blasphèmes, et il en poursuivait les auteurs avec une sévérité qui en tarit bientôt la source : ne les entendez-vous pas avec une froide indifférence? Que dis-je? ne vous arrive-t-il pas d'en proférer vous-mêmes, sans penser aux châtiments dont ils seront punis en l'autre vie, parce que vous n'avez pas à en subir en celle-ci? Saint Louis fut la terreur des usuriers : avez-vous horreur de toute espèce d'usures ouvertes ou palliées? Pouvez-vous espérer que la charité habite en vous, sinon dans un degré aussi éminent qu'elle était en saint Louis, du moins avec une sorte de proportion avec les grâces et les lumières dont le ciel daigne vous favoriser? Charité universelle dans son objet, chrétienne dans son choix, généreuse dans ses largesses, profonde dans son humilité, surnaturelle dans ses motifs, héroïque, au besoin, dans son dévouement, conciliante pour rapprocher les cœurs désunis, tendre, équitable, et paternelle en faveur surtout de l'innocence menacée par ses puissants oppresseurs! La charité, mes frères, est la mesure de la perfection des chrétiens. C'est par elle que vous pouvez juger de vos progrès dans la vertu. Il me reste à vous faire voir maintenant que saint Louis, si admirable par sa charité, ne le fut pas moins par sa piété.

DEUXIÈME PARTIE.

En parlant de la piété de saint Louis, je n'ai pas dessein de m'arrêter sur sa piété filiale à l'égard de la reine Blanche, sa mère. Personne n'ignore que, s'il fut parfait chrétien, et, plus tard, bon époux et excellent père, il s'est toujours montré le meilleur et le plus accompli des fils. Je ne dis rien non plus de son respect profond et de son dévouement sans bornes à l'égard de la sainte Eglise et de son chef visible dont il fut toujours un enfant d'obéissance et le sujet le plus soumis. Je parle de son zèle et de son empressement pour tout ce que la dévotion la plus parfaite prescrit ou inspire.

Ah! chrétiens, ce qui fait les grands rois ce ne sont pas seulement les conquêtes, les victoires et la valeur la plus incontestable et la plus soutenue. Sous ce rapport même, Louis ne le céderait encore à aucun des héros que l'antiquité nous vante. N'eut-il pas toutes les qualités des guerriers les plus intrépides, sans avoir aucune des taches qui ont flétri leur gloire. Les rives africaines, comme les bords de la Charente, attestent assez son courage. Cent fois on le vit le premier dans les combats; cent fois il se fût exposé aux plus grands périls s'il n'en eût été empêché par ses officiers et ses soldats dont il était l'idole. Il ne lui faut qu'un instant pour se rendre maître des positions les plus difficiles et des places les plus imprenables. On l'a vu soutenir lui seul l'attaque d'un gros d'ennemis que sa valeur finissait par dissiper ou anéantir. Mais quoi qu'en puisse dire ou penser un monde aveugle et irréligieux, je trouve Louis beaucoup plus admirable encore dans une piété qui ne s'affaiblit et ne se dément jamais, dans sa ferveur et son assiduité aux pieds du saint tabernacle, dans les pieuses larmes que la componction fait couler de ses yeux, dans les jeûnes et les macérations auxquels se dévoue son amour pour la pénitence, dans son amour insatiable pour la parole de vie, dans son respect pour toutes les personnes revêtues d'un caractère sacré. Encore quelques instants d'attention, mes très-chers frères.

1. Louis, même dans le temps de ses expéditions guerrières, était fidèle à ses exercices de piété. Tout le temps que dura son expédition et sa captivité en Egypte, jamais il ne lui arriva d'en omettre la moindre partie; quelles que fussent les incommodités de sa prison, il n'interrompit jamais l'usage qu'il avait adopté de réciter, outre l'office canonial, celui de la sainte Vierge en entier. Ses historiens ont soin de nous faire remarquer que, dans la récitation des prières de la messe, il s'abstint toujours de prononcer les paroles de la consécration, paroles trop vénérables pour être prononcées par une autre bouche que par celle qui les rend miraculeuses. Heureux si les fidèles avaient la même délicatesse et la même retenue!

2. L'amour et le respect que Louis avait pour l'adorable Eucharistie allaient si loin qu'à son retour de sa première expédition d'Egypte il fit placer ce trésor sacré, d'après la permission du légat, dans le lieu le plus convenable du vaisseau, et dans un tabernacle précieux couvert et enrichi d'étoffes d'or et de soie. C'était la ressource et le viatique des malades, lorsqu'ils étaient sur le point de quitter cette vie, l'aliment spirituel du saint roi et des âmes pieuses pendant la traversée, le délicieux asile où Louis allait épancher son cœur et exhaler son amour si tendre pour Jésus-Christ. La première chose qu'il faisait, quand il arrivait quelque part, c'était de construire une chapelle où il pût chaque jour se soustraire un certain temps aux inutiles importunités des désœuvrés, pour aller témoigner à Jésus-Christ son dévouement, comme sa parfaite soumission dans les diverses épreuves que le ciel lui ménageait. Ainsi, quand on vint lui apprendre la mort de sa pieuse mère, il alla se prosterner aux pieds du très-saint sacrement, et dit, avec une grande abondance de larmes : *Je vous rends grâces, ô Seigneur mon Dieu, de m'avoir prêté, pour tout le temps qu'il a plu à votre bonté, la plus chérie des mères. La dignité dont vous m'avez revêtu n'a rien diminué de ma vénération et de ma dépendance à son égard. Vous l'avez appelée à vous, selon votre bon plaisir; je l'aimais, il est vrai, ainsi qu'elle le méritait, plus que toute autre créature mortelle; mais puisqu'il*

vous a plu d'en exiger de moi le sacrifice, que votre saint nom soit béni dans tous les siècles! Ainsi soit-il.

3. Louis n'avait pas seulement la sensibilité d'un homme, il avait surtout la sensibilité d'un chrétien. Il eût voulu que ses yeux ne versassent jamais d'autres larmes que celles que la vraie piété fait répandre. Il disait un jour à son directeur que lorsqu'il entendait chanter cette prière de l'Eglise : *Seigneur, écoutez-nous, lorsque nous vous conjurons de nous donner la componction de cœur et une fontaine de larmes. « Ut compunctionem cordis fontemque lacrymarum nobis dones, te rogamus, audi nos, »* il ajoutait intérieurement : Je n'ose, ô mon Dieu, vous demander une fontaine de larmes; mais, Seigneur, les moindres gouttes suffiraient pour arroser mon cœur si aride et amollir sa dureté. Le ciel exaucait son humble désir, et les pleurs qui coulaient alors doucement sur ses joues inondaient son âme d'une joie ineffable.

4. Entreprendrai-je maintenant de raconter les mortifications, les pénitences, les cilices, les haires, les disciplines dont il faisait usage, soit pour macérer sa chair, soit pour détourner, par les rigueurs qu'il exerçait sur lui-même, les fléaux qui menaçaient son peuple? Vous parlerai-je de ses jeûnes rigoureux, non-seulement aux jours prescrits par l'Eglise, mais encore deux jours par semaine, sans compter les veilles de presque toutes les fêtes de l'année, où il ne faisait usage que d'un peu de pain et d'eau? Vous le présenterai-je les vendredis saints, après la récitation de tout le psautier, parcourant nu-pieds, couvert d'un pauvre vêtement, et accompagné d'une très-petite suite, les rues souvent boueuses de la capitale, pour aller visiter les différentes églises de la ville, suivi d'un aumônier chargé de distribuer aux pauvres ses pieuses largesses? Que de détails dans lesquels je pourrais entrer pour l'édification des fidèles si je ne craignais d'exciter les dédains d'un siècle plus disposé à tourner en ridicule qu'à admirer ce qui devrait l'édifier et le ravir!

5. Quel est l'homme sur la terre qui soit exempt de toute espèce d'imperfections? Louis devait avoir sa part des misères humaines, quoique ses historiens nous les aient laissé ignorer. Tous les huit jours, il allait régulièrement faire sa confession au dépositaire de sa conscience. Ah! mes frères, ce qu'il appelait ses fautes aurait été pour nous des vertus. Sa belle âme était si délicate que l'ombre même du mal le jetait dans l'effroi, quand il ne pouvait se répondre à lui-même que son cœur n'y avait en rien participé. Dans ces circonstances indépendantes de la volonté humaine, où l'esprit de ténèbres profite de la profondeur du sommeil pour dérégler l'imagination, le saint roi ne se contentait point d'un désaveu exprès de toute adhésion à ces fantômes; il n'eût pas cru sa conscience assez pure, s'il n'eût confié sa peine au directeur ordinaire de son âme, ou, à son défaut, à tout autre confesseur.

Il voyait, dans tous les ministres de Jésus-Christ séculiers ou religieux, les représentants de Dieu lui-même, et sa vénération pour la vie monastique, en particulier, allait si loin, qu'il eût été disposé à échanger la pompe de son palais avec la cellule d'un religieux mendiant, si l'obéissance ne lui eût fait reconnaître la volonté divine dans la conservation d'un titre qu'il ne faisait servir qu'à la gloire de Dieu et à l'édification des peuples.

6. Sans cesse effrayé des menaces que l'Evangile adresse aux grands et aux puissants de la terre, il tremblait que ceux dont il était environné ne lui cachassent des vérités qu'il lui importait d'entendre, de connaître et de pratiquer. Aussi éloignait-il de sa personne ces courtisans adulateurs, les fléaux des princes et des peuples, tandis qu'il attirait auprès de lui ces cœurs droits et sincères qui sont incapables d'adopter le langage de la flatterie et du mensonge. A son retour de sa première expédition d'Egypte, il employa tous les motifs de persuasion pour fixer à sa cour un prédicateur indiscret qui n'avait pas craint de détailler en sa présence tous les dangers que l'on trouve dans le palais des princes, et qui avait même cherché à prouver que les religieux qui étaient à sa suite ne seraient en sûreté pour leur salut qu'autant qu'ils s'éloigneraient de sa personne. L'amour qu'il avait pour la parole de Dieu était si grand que, jusque dans ses voyages sur mer, il avait pourvu à ce qu'il se fît sur le vaisseau trois instructions par semaine, instructions auxquelles il assistait régulièrement avec tout l'équipage.

7. Il semble, mes frères, que des hommes aussi parfaits devraient vivre pour toujours pour le bonheur et l'édification de la terre. Mais le ciel, après les avoir prêtés quelque temps au monde dont ils sont la condamnation, est jaloux de posséder des trésors qui sont à lui. Aussi notre pieux monarque, arrivé pour la seconde fois sur les côtes d'Afrique où le seul désir de procurer la gloire de Dieu l'avait rappelé, se vit atteint presque subitement d'une maladie mortelle. Dès lors il ne s'occupa plus que des intérêts du ciel et de la propagation de la foi catholique. Sa voix bientôt s'affaiblit sensiblement; néanmoins ceux qui étaient plus voisins de sa couche douloureuse l'entendaient répéter tout bas : *Au nom du Seigneur, songeons aux moyens de faire prêcher et établir la foi dans Tunis. Oh! qui serait capable de remplir dignement cette fonction?*

Les signes d'une mort prochaine devenant de plus en plus évidents, le saint roi recueillit un reste de force pour écrire une suite d'avis importants qui devaient servir de règle de conduite à son fils Philippe et à sa fille Isabelle. Tout y respire la sagesse la plus consommée et la piété la plus éminente.

Cependant il était pressé de recevoir les derniers sacrements; il les demanda et les reçut avec une ferveur tout angélique, répondant d'une voix très-distincte à toutes les prières de l'Eglise. Il expira, les regards fixés vers le ciel, peu après avoir prononcé ces paroles du Psalmiste : *J'entrerai, Seigneur, dans votre maison sainte, je vous adorerai dans votre sanctuaire éternel, et je célébrerai la gloire de votre nom.* (*Psal.* V, 8.)

Ainsi mourut, dans une terre étrangère, le plus grand, le plus accompli, le plus saint des rois. D'un royaume passager et fécond en douleurs, il alla prendre possession d'un royaume où les élus, dit saint Augustin, n'ont pas à craindre les concurrents et les rivaux. Serviteur prudent et fidèle, il alla recevoir la récompense due à ses travaux constants, à sa sollicitude toujours vigilante, à sa vie toujours admirable.

Vous l'avez vu observateur exact de tous les devoirs de la piété chrétienne. La piété n'est donc pas seulement pour certaines conditions, pour le cloître et ceux qui vivent entièrement séparés du monde, car elle brille ici avec éclat dans un monarque qui administre un grand royaume de manière à exciter le ravissement de l'univers. Il l'a rendu florissant, en a apaisé les troubles, banni les dissensions et purifié les mœurs. L'idole de tous ses sujets, il les a rendus heureux jusqu'à exciter l'envie des nations les plus barbares, qui eussent voulu vivre sous son paternel empire. S'il prie avec tant de ferveur, c'est pour attirer les bénédictions du ciel sur son peuple; s'il pleure, c'est pour rendre sensibles les cœurs endurcis; s'il mortifie son corps et ensanglante sa chair, c'est qu'il veut détourner par là les fléaux qui menacent son peuple et ses armées à cause des excès dont ils sont coupables; s'il est si avide d'entendre la parole sainte, c'est qu'il est persuadé que l'on n'a jamais trop de lumières pour connaître ses devoirs et les moyens de les accomplir. S'il se montre toujours si respectueux envers la religion et ses ministres, c'est qu'il est convaincu que sans leurs secours divins il est impossible que l'on parvienne jamais à rendre les peuples heureux. Enfin, s'il ranime ses forces pour tracer d'une main défaillante les derniers avis qu'il destine à ses enfants, on peut dire qu'il obéit à une inspiration céleste qui veut transmettre à ceux que la Providence destine au gouvernement des peuples les saintes règles qui en assurent la paix et la prospérité.

Grand saint, qui fûtes un si grand roi, vos vertus nous humilient et nous confondent, mais votre protection nous console et nous encourage. Jetez les yeux sur votre ancien royaume, et soyez touché des égarements de vos enfants coupables. Votre charité et votre tendresse pour eux n'ont fait que se perfectionner et s'accroître depuis que vous avez échangé un trône fragile contre un diadème éternel. Que la même charité réchauffe nos cœurs, et que votre piété les anime et les console. Que ce beau royaume, si longtemps agité, retrouve enfin la tranquillité et le calme que vous lui procurâtes autrefois. Enfin, qu'à votre exemple nous méprisions les biens passagers de cette vie pour mériter les biens éternels, que je vous souhaite, mes frères.

VI. SERMON

POUR LA FÊTE DE SAINT AUGUSTIN.

Gratia Dei sum id quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit. (1 *Cor.*, XV.)

C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et cette grâce n'a pas été vaine en moi.

S'il est des hommes dont la vie ne présente que des souvenirs pénibles et douloureux, il en est d'autres en qui tout excite l'intérêt. Cette remarque s'applique surtout à saint Augustin. Il est vrai que ses égarements jettent l'âme dans la tristesse; mais, comme il est impossible de se les rappeler sans le souvenir de sa conversion, ses fautes même nous instruisent, et l'on regretterait presque qu'il eût toujours vécu dans l'innocence, puisque l'on serait privé des leçons salutaires que nous donne son retour à Dieu. Les plus grands pécheurs y trouvent un motif d'encouragement et d'espérance, et tous les chrétiens doivent y admirer les miséricordes infinies du Seigneur. Je ne prétends pas, au reste, vous exposer tout ce que la vie d'Augustin peut offrir d'édifiant : les bornes d'un simple discours ne me le permettent pas; je me contenterai de vous présenter les principaux traits de sa vie, d'abord jusqu'à l'époque de sa conversion : ce sera mon premier point; je le suivrai de là jusqu'à sa mort : ce sera mon second point. Vierge sainte, qui eûtes une si grande part au retour de cette brebis égarée, nous conjurons l'Esprit-Saint, par votre entremise, de favoriser le retour des pécheurs. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Jamais, sans doute, Augustin n'aurait eu à déplorer les écarts d'une jeunesse licencieuse, si Patrice, son père, avait eu les vertus de la pieuse Monique; mais la conduite et les exemples du premier détruisaient bientôt les salutaires impressions que les avis de Monique faisaient sur l'esprit de son fils. En effet, au lieu de le reprendre de ses égarements, Patrice semblait y applaudir. Comme la simplicité et l'humilité étaient pour lui des vertus tout à fait inconnues, il n'inspirait à Augustin qu'une vaine ambition pour la gloire. Quelles leçons, d'ailleurs, peut donner à son fils un père emporté comme il l'était, livré aux excès du vin, de la débauche, et à toutes les erreurs du paganisme? C'est à la vie scandaleuse des parents que l'on peut attribuer, pour l'ordinaire, la plupart des vices de la jeunesse. Ignorant leurs obligations sacrées, ou affectant de les méconnaître, on peut dire d'eux, comme de nos premiers parents, qu'ils donnent la mort à leurs enfants, avant même

que de leur donner la vie, puisqu'ils sont disposés à n'offrir à leurs yeux que des erreurs ou des scandales.

Si du moins il se trouvait dans chaque famille une Monique, on pourrait espérer encore le retour d'un Patrice et d'un Augustin. C'est ce que prouve une heureuse expérience.

Dès sa jeunesse, Augustin fit les plus rares progrès dans l'étude; mais l'orgueil était le principal motif de son application; ses succès ne servaient qu'à augmenter en lui cette funeste disposition. Il ne songeait pas alors qu'il eût mille fois mieux valu demeurer toujours dans l'ignorance que devenir orgueilleux en devenant savant. Hélas! s'écriait-il plus tard, j'étais si petit par mon âge, et j'étais si avancé par l'enflure de mon cœur! Ainsi s'écoulait sa criminelle vie, ô mon Dieu! si toutefois on peut appeler vie des jours consacrés à la vaine gloire : *Tantillus puer, et tantus peccator! talis vita mea nunquid vita erat, Deus meus?* Il appréhendait moins les plus grands péchés que les plus légères fautes de langage. Un abîme attire un autre abîme. L'orgueil, ajoute-t-il, fit bientôt de moi un manichéen, et je n'eus plus d'autre règle de créance que ma raison. On peut dire que ce fut là le plus dangereux et le plus funeste de ses égarements : car il n'est rien de si rare que de revenir à la vérité, quand on s'est fait un système pour la combattre. Aussi quelle reconnaissance n'exprimait-il pas quand le Seigneur lui eut ouvert les yeux! Quel respect pour les décisions de l'Eglise et de son chef visible qu'il regardait comme le conservateur incorruptible de ses dogmes! Soyons nous-mêmes pénétrés de gratitude pour le Seigneur de ce qu'il nous a fait naître au sein de la vérité; soyons prêts à mourir plutôt que de nous écarter jamais de l'Eglise et du souverain pontife. N'oublions pas la prière faite par Jésus-Christ en faveur de saint Pierre et ceux qui doivent lui succéder : *J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne manque point. « Rogavi pro te, ut non deficiat fides tua. »* (*Luc.*, XXII, 32.)

Bientôt il se passionna pour le jeu et s'accoutuma au jurement et au parjure, car un cœur passionné ne tarde pas à méconnaître les règles de la plus stricte bienséance. De funestes liaisons portèrent aussi le poison du vice dans son âme, il en vint jusqu'à rougir de n'être pas aussi corrompu que les autres. Il déplore dans le livre de ses *Confessions* cette honte criminelle où conduisent les égarements du cœur. « Malheur à toi, s'écrie-t-il, ô fleuve, ô torrent de la coutume! Qui osera te résister? » *Pudet non esse impudentem. Væ tibi, flumen moris humani! Quis resistet tibi?*

Patrice ne se mettait guère en souci des écarts d'Augustin. Peut-être même y applaudissait-il, y trouvant une sorte d'autorisation à sa conduite. Cette disposition n'est pas plus rare aujourd'hui parmi les chrétiens d'une vie scandaleuse. Hélas! ils pardonneraient plus volontiers à leurs enfants une vie libertine que la fidélité aux devoirs du christianisme.

Pour Monique, ses jours s'écoulaient dans la tristesse et les larmes. Elle avait employé successivement pour rappeler son fils à la vertu, la douceur, la sévérité et tous les pieux artifices que la sollicitude maternelle pouvait lui suggérer; « mais, » dit-il lui-même, « tout ce qu'elle pouvait me dire n'était à mes yeux que des idées de femme; ses avertissements venaient de vous, ô mon Dieu! et je m'obstinais à ne pas vouloir le reconnaître. » *Mihi monitus muliebres videbantur, tui erant et ego nesciebam.* La prière devint plus tard son unique ressource à l'égard d'un fils que les passions rendaient sourd à sa voix. Elle fut néanmoins consolée par la conversion de Patrice, qui, touché des vertus et surtout de la patience, de la douceur et de l'égalité de caractère de sa sainte épouse, demanda et reçut dans de bonnes dispositions la grâce du baptême peu de temps avant que de terminer sa carrière. Devenue veuve avec trois enfants, Monique voyait avec consolation que deux d'entre eux marchaient dans les voies de la ferveur; mais elle avait toujours à gémir sur son malheureux Augustin qui croyait s'élever au-dessus des esprits vulgaires en résistant à ses larmes. Le cœur de cette pieuse mère était déchiré. Cependant sa peine était un peu adoucie par le respect qu'Augustin eut toujours pour elle, ce qui la détermina à lui conserver le nom de fils pieux : *Appellabat me pium.* Les Latins réunissaient sous cette expression l'idée de tout ce que nous entendons nous-mêmes par piété filiale.

Voulant à toute force gagner son fils à Dieu, elle résolut de le suivre partout et de ne l'abandonner jamais, afin de profiter de toutes les occasions où la grâce parlerait à son cœur égaré. Un jour qu'elle pressait vivement un saint évêque de discuter avec Augustin pour détruire les raisons sur lesquelles s'appuyait son incrédulité : Il n'est pas temps encore, lui répondit le vénérable pontife, cette conférence ne servirait qu'à augmenter son orgueil et sa présomption. Elle redoubla ses instances et ne parlait plus que par ses gémissements et ses sanglots. Alors l'évêque lui dit avec un ton de conviction et d'assurance : « Retirez-vous en paix, mère affligée, il n'est pas possible que le fils de tant de larmes périsse. » *Vade, inquit, a me, fieri enim non potest ut filius istarum lacrymarum pereat.* Monique regarda toujours ces paroles comme prophétiques, ainsi qu'une vision extraordinaire qu'elle avait eue autrefois et qui semblait lui présager la même chose. Mais que l'heureux jour après lequel elle soupirait avec tant d'ardeur lui paraissait long à venir!

Pour se soustraire à la vigilance et aux importunités de sa mère, Augustin s'embarqua à son insu pour l'Italie, espérant d'ailleurs y acquérir quelque célébrité. Ignorant la détermination qu'il avait prise, Monique avait passé en prières la nuit entière de son départ pour demander sa conversion. Quel

chagrin pour son cœur lorsqu'elle fut instruite du parti qu'il venait de prendre sans l'en prévenir ! hélas ! elle ignorait de quel côté il avait dirigé sa course.

Après un assez court séjour à Rome, Augustin vint se fixer à Milan, où il se mit à enseigner la réthorique, science dans laquelle on faisait entrer alors tous les beaux arts, et la plus grande partie des connaissances humaines.

Quelle fut la douleur de Monique lorsqu'elle apprit le départ de son fils, sans pouvoir découvrir de quel côté il avait dirigé sa course ! Elle en fut instruite à la fin, et ni les incommodités, ni les dangers d'un long voyage ne purent l'empêcher d'aller rejoindre son cher Augustin dont la conversion l'occupait uniquement. Oh ! l'excellente mère ! comment le Seigneur n'exaucerait-il pas les prières qui partent d'une source si pure? Celles de Monique furent enfin efficaces.

Déjà les entretiens d'Augustin avec Ambroise avaient dissipé, dans son esprit, bien des nuages, et lui avaient fait renoncer aux erreurs des manichéens ; mais sa vie n'en était pas devenue plus chaste. Attiré d'abord par la seule curiosité aux discours de l'évêque de Milan dont la réputation était universelle, il admira aussitôt la force et la noble simplicité de son éloquence. Il n'eut pas de peine, à l'école d'un maître aussi habile, à reconnaître la supériorité du catholicisme sur toutes les sectes, comme sur tous les systèmes des anciens philosophes. Peu à peu, toutes ses préventions se dissipèrent, et il ne lui resta que ses vicieuses habitudes à vaincre. La parole de Dieu a une vertu particulière pour triompher de l'erreur quand on est assidu à l'écouter, et qu'elle est annoncée par des hommes éminents en vertus et en doctrine. Elle brise les cèdres du Liban, c'est-à-dire, les hauteurs de la prétention et de l'orgueil ; mais si l'on s'obstine à ne pas vouloir l'entendre, il faut périr, l'âme étant privée de la lumière qui devait l'éclairer, et ignorant les secours qui devaient la soutenir et la sauver.

Le récit que quelques amis d'Augustin lui firent de plusieurs conversions éclatantes, ébranlèrent fortement son âme, mais ne triomphèrent pas entièrement de ses passions. « Hélas ! dit-il, je soupirais sous le poids de mes chaînes : ces chaînes n'étaient point, il est vrai matérielles ; mais je les trouvais dans une volonté de fer qui me tenait lié. » *Suspirabam ligatus mea ferrea voluntate.* « Semblable à un homme à moitié endormi, je manquais d'énergie, et je répétais sans cesse : *bientôt, bientôt ; attendez un peu ;* mais ce bientôt, cet *attendez un peu* n'avaient point de terme et n'arrivaient jamais. » *Modo ; ecce modo, sine paululum ; sed modo sine modo, non habebat modum, et sine paululum in longum ibat.* Il demandait à Dieu la chasteté ; mais il craignait que Dieu n'exaucât sa prière, tant il était attaché aux vices qu'il s'agissait de bannir de son âme. Tantôt la sainte pudeur semblait lui apparaître avec tous ses charmes de modestie, de paix et de suavité qui l'accompagnent, et lui dire : quoi ! tant de jeunes gens, tant de vierges faibles et délicates ont triomphé des dangers du monde et des assauts des passions : et tu leur céderais en énergie et en courage ! Augustin ne pourrait pas ce qu'ont pu ceux-ci et celles-là? *Tu non poteris quod isti et istæ?* Tantôt les folâtres plaisirs venaient s'attrouper autour de lui, étaler à ses yeux leurs dangereux attraits, le harceler et lui dire : « Eh ! tu songes à nous quitter? Crois-tu donc, téméraire, pouvoir vivre sans nous ? Quelques instants, cela pourrait être ; mais toujours, tu oses l'espérer ! » *Dimittis nos? et, a momento isto, non erimus tecum in æternum.* Dans cet état, son misérable cœur voulait, et ne voulait pas ; agité, tiré, partagé en mille sens divers, tantôt il se reprochait sa faiblesse, tantôt il trouvait présomptueuses ses tentatives ou espérances de conversion. Image trop fidèle de ce qui se passe dans la plupart des pécheurs à qui Dieu inspire de bons mouvements pour revenir à lui. Ils sentent bien qu'ils ne devraient plus résister à la grâce ; mais enchaînés tout à la fois et par les vices et par le respect humain, ils reculent devant une démarche généreuse, et, trop souvent, leur perte éternelle devient le funeste résultat de leur faiblesse : car il vient enfin un moment où Dieu trop longtemps méprisé cesse de faire entendre sa voix miséricordieuse à ces cœurs lâches ou rebelles.

Pour Augustin, il ne pouvait plus goûter la paix et le repos depuis qu'il avait conçu le projet de se convertir. La présence de Monique qui avait enfin appris le lieu de son séjour, et qui était venue l'y rejoindre, ses vertus, ses vœux, ses désirs maternels, la peine qu'elle ressentait des trop coupables égarements de son fils, tout cela agissait puissamment sur cette âme infidèle.

Un jour qu'Augustin s'entretenait avec Alypius sur son dessein de revenir enfin à Dieu, l'accablement et les angoisses qu'il ressentait intérieurement ne lui permirent pas de donner un long cours à la conversation. Il s'éloigna un peu de son ami, et tombant sous un figuier : « Ah ! Seigneur, dit-il, serez-vous toujours en colère contre moi? Combien durera votre juste courroux? » *Et tu, Domine, usquequo irasceris in finem?* Il déplorait son indolence, et néanmoins ne pouvait encore parvenir à s'affranchir de son dur esclavage. Jamais instant peut-être ne fut plus cruel et plus douloureux pour lui. D'un côté, la vie lui paraissait insupportable ; de l'autre, la mort et ses suites le jetaient dans l'épouvante. Que faire dans cette conjoncture? Demeurer dans le même état? Mais c'était prolonger ses tourments et augmenter ses remords. Le passé le trouble, le présent le consterne, l'avenir le fait trembler. Au milieu de ce combat intérieur, ou plutôt de cette agonie, il crut entendre comme la voix d'un petit enfant qui répétait ce refrain : *Tolle, lege ; tolle, lege.* Il s'inquiète et cherche d'où partent ces sons : *Prenez et lisez ; prenez et lisez ;* mais, ne pouvant le décou-

vrir, il sort du jardin, et, rentrant dans son appartement, ouvre le livre des Epîtres de saint Paul et tombe précisément sur ces paroles de l'Apôtre aux Romains : *Ne passez pas votre vie dans les excès de l'intempérance et de l'impureté, ni dans un esprit de division et de contention; mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et gardez-vous de contenter les désirs de la chair.* (*Rom.*, XIII, 13, 14.) Augustin n'en voulut pas lire davantage : aussitôt un rayon de lumière céleste, accompagné d'une disposition énergique qu'il n'avait jamais ressentie, vint rétablir le calme dans son cœur agité. Ayant marqué l'endroit où se trouvait le passage, il ferma le livre, se tourna du côté d'Alypius avec un visage tranquille et lui dit ce qui était arrivé. Dès cet instant l'un et l'autre formèrent la résolution de se donner à Dieu sans partage et allèrent porter cette heureuse nouvelle à Monique, qui en ressentit une joie inexprimable.

Dès lors l'amour du monde et de ses plaisirs parut insipide à Augustin : il éprouvait autant de joie à les abandonner qu'il avait eu auparavant de crainte de les perdre : *Suavitates quas amittere metus erat, jam dimittere gaudium fuit.* Semblable à un homme qui sort d'un profond sommeil et qui, en se réveillant, s'aperçoit qu'il est sur les bords d'un abîme : Où étais-je, Seigneur, s'écriait-il, quand je n'étais pas avec vous? Vous me poursuiviez sans cesse, et je refusais obstinément de me rendre aux invitations de votre amour : « O que j'ai tardé à vous aimer, beauté si ancienne et si nouvelle ! » *Sero te amavi, pulchritudo tam antiqua et tam nova !* Il demandait à Dieu, dans toute la ferveur de son âme, de le délivrer des défauts et des vices auxquels il s'était abandonné jusqu'ici. Il fut promptement exaucé par celui qui a promis un bon esprit à ceux qui le lui demanderaient : *Dabit spiritum bonum petentibus se.*

Saint Ambroise apprit avec une vive satisfaction le changement qui s'était opéré dans Augustin, et il voulut qu'il se disposât à recevoir bientôt la grâce du baptême. Ce fut la veille de Pâques qu'il fut admis au nombre des enfants de Dieu; jour heureux et à jamais mémorable pour lui, où, suivant l'usage qui s'observait alors, il reçut également les sacrements de confirmation et d'Eucharistie. Toute la ville de Milan, où Augustin s'était acquis la plus haute réputation de science, cette ville qui était fière d'une pareille conquête à la foi, prit part au bonheur de cette éclatante conversion. Vêtu de l'habit blanc qui se portait alors pendant toute la semaine qui suivait le baptême, le nouveau chrétien fut reconduit en grande pompe, ainsi que les autres catéchumènes qui venaient d'être régénérés. Il avait à ses côtés son ami Alypius, qui était devenu enfant de l'Eglise avec lui. Tous les Milanais semblaient être sur pied, et chacun croyait célébrer une fête de famille. On semblait pressentir déjà quel trésor l'Eglise acquérait en ce jour. Plusieurs savants ont pensé que ce fut dans cette circonstance remarquable que fut improvisé, par saint Ambroise et saint Augustin, le *Te Deum*, cantique sublime que l'Eglise a toujours chanté depuis pour exprimer sa joie et sa reconnaissance : les deux saints se répondaient alternativement comme parlant sous l'inspiration divine.

Heureuse Monique ! quels ne furent pas en ce beau jour vos saints et ineffables transports ! Ah ! vos prières, vos larmes, vos vœux ardents sont enfin exaucés. Plus votre attente a été longue, plus vous goûtez, en ce moment, de pures délices, surtout en voyant, dans la conversion de ce cher Augustin, des preuves si éclatantes de l'intervention divine qu'il ne vous est pas permis de douter de sa persévérance.

Peu de temps après son baptême, Augustin, congédiant ses disciples, avait renoncé à l'enseignement des sciences humaines pour se disposer à revenir en Afrique. Monique, qui devait l'y suivre, fut arrêtée, avant l'embarquement, sur les bords du Tibre, par une maladie mortelle. Dans un entretien qu'elle avait eu avec son fils quelques jours auparavant : « Mon fils, lui avait-elle dit, il n'y a plus rien maintenant qui puisse m'attacher à cette terre : qu'y ferais-je désormais, puisque tous mes désirs sont accomplis? je ne souhaitais la prolongation de mes jours que dans l'espoir de vous voir catholique et enfant de Dieu. Le Seigneur m'a accordé plus encore que je ne lui avais demandé, puisque je vous vois entièrement consacré à son service et plein de mépris pour tous les avantages temporels auxquels vous auriez pu aspirer dans le monde. Qui me retiendra donc plus longtemps en cette vie? » Un autre jour, comme on lui demandait si elle ne ressentait pas quelque chagrin de mourir dans une terre étrangère : « Nulle part, répondit-elle, on n'est éloigné de Dieu : il saura bien trouver mon corps pour le ressusciter avec celui des autres hommes. » Atteinte de la maladie qui devait terminer sa carrière mortelle, elle dit à ses deux fils : « Mes enfants, vous enterrerez ici votre mère. » Augustin garda le silence; c'était le silence de la douleur. Mais Navigius, autre fils de Monique, n'ayant pu se défendre de lui exprimer le chagrin qu'il aurait de la voir mourir loin de sa patrie : « N'ayez point d'inquiétude par rapport à mon corps, dit-elle; la seule chose que je vous demande, c'est de vous souvenir de moi à l'autel du Seigneur. » Peu après ces paroles, elle rendit le dernier soupir. Augustin lui ferma les yeux. Cette perte était la plus douloureuse qu'il pût éprouver en sa vie; il sentait les immenses obligations qu'il avait à une telle mère, qui l'avait doublement enfanté : une fois à la vie naturelle et une seconde fois, d'une manière mille fois plus pénible, à la vie de la grâce. Il ne se consola dans son malheur que par la ferme confiance où il était que Monique était allée dans le ciel recevoir la récompense de ses vertus. Il me reste maintenant à dire quelque chose de la vie d'Augustin depuis sa conversion.

DEUXIÈME PARTIE.

Augustin rentre dans sa patrie ; mais que ses concitoyens le revoient différent de ce qu'il était quand il les quitta ! A peine se trouve-t-il au milieu d'eux qu'il se dépouille de tout ce qu'il possède en faveur de l'Eglise de Tagaste, ne se réservant que ce qu'exigent les besoins les plus impérieux du corps. Bientôt on ne parle plus que de la vie régulière et pénitente qu'il mène. La réputation de sa vertu devient si universelle et si éclatante qu'elle lui est, en quelque sorte, à charge. Son humilité s'en alarme : et c'est la raison, sans doute, qui le détermine à quitter Tagaste pour venir se fixer à Hippone, aujourd'hui Bone dans le nouveau diocèse d'Alger. L'évêque d'Hippone apprécia bientôt le trésor qu'il possédait : aussi força-t-il Augustin d'entrer dans les ordres sacrés et de recevoir le sacerdoce. La vie qu'il avait menée avant sa conversion l'eût repoussé du sanctuaire, si ses égarements n'eussent pas précédé son baptême. Mais, depuis l'heureux jour où il était devenu enfant de Dieu et de l'Eglise, sa vie avait été plutôt celle d'un ange que d'un homme. Et, pourtant, le souvenir de ses iniquités passées ne pouvait s'effacer de sa mémoire ; il en était, sans cesse, poursuivi et comme accablé : aussi jamais l'évêque Valère n'aurait-il pu le déterminer à embrasser un si saint état, s'il ne lui eût fait une sorte de violence. Augustin s'en plaignit en des termes qui annonçaient également sa douleur, son respect et sa tendresse : « O Valère, mon père ! lui dit-il, vous voulez donc que je périsse ? Où est votre charité ?» *Jubes ut peream, pater Valeri ! ubi est charitas tua ?* Il fallut céder néanmoins sous peine de désobéir à Dieu, dont la volonté se manifestait clairement par les ordres du vénérable prélat et le suffrage unanime des fidèles.

Elevé au sacerdoce, Augustin se retira dans un monastère d'hommes qu'il avait fondé, et où ses exemples firent tant d'impression sur ses disciples, que la plupart des prêtres qui vivaient avec lui furent dans la suite promus à l'épiscopat. Il établit aussi un monastère de vierges, dont sa sœur Perpétue fut élue abbesse. Il dirigeait cette communauté par ses sages conseils et lui donna des règles qui sont encore de nos jours adoptées par un grand nombre de maisons religieuses.

C'était encore la coutume, dans ce siècle, que la parole sainte fût uniquement annoncée par l'évêque dans sa ville épiscopale ; mais les rares talents d'Augustin, autant que la difficulté qu'avait Valère de prêcher dans une langue qui ne lui était pas encore assez familière, déterminèrent ce prélat à faire prêcher Augustin à sa place, au moins le plus ordinairement. Ainsi en avait usé saint Flavien à l'égard de saint Jean Chrysostome. Il est facile de juger comment Augustin s'acquitta de cette nouvelle fonction, soit pendant son sacerdoce, soit pendant la durée de son épiscopat. Quatre cents sermons nous restent encore de lui, au milieu d'un nombre prodigieux d'autres ouvrages. Ses manières étaient nobles, son langage simple, clair et précis, mais insinuant et plein de force. Il préférait quelquefois manquer à la parfaite exactitude du langage, par la crainte de n'être pas entendu de son auditoire : Il faut mieux, disait-il, que les grammairiens puissent nous adresser le reproche de n'être pas corrects, que de nous exprimer en des termes inintelligibles pour les peuples : *Melius est ut nos reprehendant grammatici, quam non intelligant populi.* La dignité avec laquelle il annonçait la divine parole, son habileté dans l'interprétation et l'application des saintes Ecritures, sa connaissance si parfaite du cœur humain, la facilité qu'il avait pour s'y insinuer, tout cela uni à l'affection et à l'estime qu'il inspirait, faisait sur ses auditeurs une impression si profonde que l'on entendait souvent au milieu de ses discours des battements de mains et des explosions d'applaudissements. Le pieux orateur cherchait à réprimer ces saillies si honorables pour lui : Mes frères, disait-il, ce sont des larmes que je désire, et non des applaudissements. Ces larmes qu'il demandait ne tardaient pas à couler ; lui-même pleurait avec son auditoire : et qui eût pu résister à tant de grâce, de zèle et de sensibilité ? Jamais l'éloquence des Cicéron et des Démosthène ne produisit des effets aussi surprenants que celle de l'évêque d'Hippone. Il prêchait presque tous les jours, souvent même plusieurs fois dans un jour : et c'était toujours le même empressement à venir l'entendre. Heureux siècle que celui où l'on était si affamé de la parole sainte, qu'on ne se lassait jamais de ce céleste aliment. De nos jours, hélas ! quand on distribue cette nourriture divine, les temples sont presque déserts, et tandis que les lieux de plaisir suffisent à peine pour contenir la foule, les voies de Sion déplorent, comme au temps de Jérémie, leur triste solitude.

Comme la lumière qui va toujours croissant, jusqu'à ce qu'elle ait produit un jour parfait, les connaissances d'Augustin, jointes à ses vertus, jetèrent un éclat si radieux que la voix publique semblait l'appeler à une dignité plus éminente que celle du simple sacerdoce. Valère était accablé sous le poids des ans ; il craignait, et il avait lieu de craindre, que s'il ne se hâtait de s'attacher Augustin, en obtenant qu'il lui fût donné comme coadjuteur de son siége, il ne lui fût ravi pour être placé sur un siége plus éminent. Ce bon pasteur, qui chérissait son troupeau comme lui-même et qui n'ignorait pas combien il serait avantageux à ses brebis d'avoir un évêque tel qu'Augustin, demanda et obtint de l'évêque de Carthage qu'on le lui donnât pour coadjuteur de son siége et qu'il fût sacré en cette qualité. C'est ainsi que les honneurs ecclésiastiques qu'Augustin s'obstinait à fuir semblaient s'obstiner à le poursuivre. Il fallut, malgré toute sa résistance, qu'il acceptât cette nouvelle charge qui lui était imposée.

Peu de temps après, le saint évêque Valère mourut en paix, bénissant le ciel d'a-

voir pu confier ses enfants spirituels à un guide si sûr et si sage. Que de vertus, que de science, que de zèle Augustin ne fit-il pas paraître pendant les trente-quatre ans qu'il gouverna l'Eglise d'Hippone ! Il ne changea rien à sa vie simple, modeste et frugale : Père des pauvres, il leur réservait tout son superflu, et, dans leurs besoins urgents, il alla quelquefois jusqu'à leur distribuer le prix des vases sacrés qu'il faisait vendre pour les soulager. Il leur fournissait des vêtements et de la nourriture, et l'on peut dire qu'il se réduisait lui-même à l'indigence pour ne les laisser manquer de rien. Accessible à tout le monde, il recevait à sa table les infidèles eux-mêmes, dans l'espérance de les ramener à Dieu : et combien de fois ses pieux désirs n'ont-ils pas été couronnés ! Il n'était inflexible que pour les pécheurs scandaleux et obstinés. Car, pour ses ennemis, il les traitait avec plus de bonté qu'on ne traite ordinairement les amis les plus tendres.

Une honnête élégance régnait dans sa maison et s'unissait à une grande simplicité : en sorte qu'on ne pouvait lui reprocher ni la négligence, ni le faste.

Etranger aux affaires purement temporelles, il se livrait entièrement au salut des âmes. « Mes frères, disait-il, je ne veux pas me sauver sans vous. » *Nolo salvus esse sine vobis.* Pour atteindre ce but, il met tout en œuvre : entretiens publics et particuliers, conseils, prévenances, commerce épistolaire. Il nous reste encore de ce saint et savant évêque divers traités pour la sanctification des prêtres, des personnes consacrées à Dieu dans la vie monastique, pour la perfection des vierges chrétiennes, des veuves, des personnes mariées, et même pour l'instruction des enfants et des ignorants.

Afin que l'on ne fût pas tenté de médire en sa présence, il avait fait écrire en gros caractères, dans l'appartement où il prenait ses repas, deux vers latins qui reviennent à ce sens :

Si quelqu'un des absents veut blâmer la conduite.
Qu'il sache que pour lui ma table est interdite.

De son temps, la plupart des Grecs s'étaient étrangement relâchés de la ferveur primitive relativement à l'usage de la communion, et déjà saint Basile s'était estimé heureux de ce que tous les habitants de sa ville de Césarée communiaient encore quatre fois la semaine. A Rome et en Espagne néanmoins l'usage de la communion quotidienne subsistait encore chez les catholiques. Le saint docteur, tremblant sur les suites funestes qu'entraînerait infailliblement après elle l'insouciance à l'égard de l'adorable Eucharistie, pressait ses brebis de se conduire avec tant de retenue et de sagesse, que rien ne pût les empêcher de recevoir tous les jours cet aliment d'immortalité : *Ita vivas ut quotidie mererais accipere.* A peu près dans le même temps, le grand saint Chrysostome se plaignait amèrement d'un certain nombre d'habitants de Constantinople qui s'éloignaient de la table sainte. Qu'eussent dit ces saints docteurs, ces lumières de l'Eglise, s'ils eussent vécu dans un siècle comme le nôtre, où le mépris de l'adorable Eucharistie est si universel ? « O sacrifice inutilement quotidien pour les fidèles, si le prêtre seul se nourrit de cet aliment divin ! » *O sacrificium frustra quotidianum ! Incassum assistimus altari : nullus est qui communicetur.*

Je voudrais avoir le temps de vous représenter saint Augustin comme le consolateur des affligés, le soutien et l'appui des faibles, le conciliateur des différends : vous le verriez essuyant toutes les larmes, partageant toutes les peines, travaillant à la réconciliation de tous les esprits aigris ou divisés. Je voudrais pouvoir vous peindre cette humilité qui lui faisait demander conseil à ceux dont il pouvait être le docteur et le maître par la profondeur et l'immensité de sa science. Vous le verriez traçant de sa main, dans le livre de ses *Confessions*, l'histoire de sa coupable jeunesse, et envoyant cet écrit à ceux qui avaient de ses vertus une idée trop avantageuse à son gré. Vous le verriez examinant, à l'âge de 72 ans, toutes ses compositions pour en être lui-même le censeur le plus sévère. Heureux si les novateurs du dernier siècle qui se vantaient d'être les disciples d'Augustin, l'eussent imité dans son esprit de soumission à l'Eglise et de détachement de lui-même.

Je voudrais qu'il me fût possible de m'étendre sur son zèle pour la défense des dogmes catholiques ; de vous faire remarquer ses victoires sur les manichéens, les donatistes, les ariens, les pélagiens, les semi-pélagiens et une infinité d'autres hérésies dont il triompha plusieurs fois. Les ennemis de l'Eglise attentèrent à ses jours ; mais Dieu qui veillait sur lui, pour le bien de son Eglise, le préserva toujours de leurs piéges.

Cependant le terme de sa carrière approchait, et il était temps qu'il allât recevoir dans le ciel la récompense de ses travaux Depuis longtemps il soupirait après la fin de sa captivité : Je ne cesse, disait-il, de pleurer, jusqu'à ce que mon Dieu vienne et que je paraisse devant lui ; mes larmes me sont aussi agréables que la nourriture avec cette soif qui me consume et qui m'entraîne impétueusement vers la fontaine de mon amour. Je brûle de plus en plus en voyant mon bonheur différé.

Les Vandales, qui avaient ravagé une partie de l'Afrique, vinrent, dans le cours de l'année 430, assiéger la ville d'Hippone. C'est dans ces circonstances qu'un troupeau fidèle sent mieux que jamais le prix d'un bon pasteur. A l'exemple de saint Cyprien et de saint Ambroise, Augustin porta les consolations de la religion dans ces cœurs affligés ; mais il ne put longtemps leur prodiguer ses charitables soins, car le Seigneur avait résolu de l'exempter du spectacle des maux affreux prêts à fondre sur sa ville épiscopale. Déjà il portait la mort dans son sein, et il s'empressa, dès qu'il comprit le danger de sa maladie, de recevoir les sacre-

ments de l'Eglise. Ayant fait venir tous ses prêtres, il leur parla comme un père tendre à ses enfants, et les exhorta à une grande sainteté de vie. Après quoi il ne voulut plus voir que les personnes que sa maladie lui rendait indispensables, car il tâchait de ne pas interrompre son union intime et continuelle avec Dieu. Il avait fait écrire, en gros caractères, sur les murs de son appartement, les sept psaumes de la pénitence : il en répétait ou en méditait sans cesse quelque chose, pour s'exercer à la componction et à la ferveur. Il n'avait plus que quelques instants à vivre, lorsqu'un malheureux, accablé d'infirmités demanda la permission d'aller auprès de lui, disant qu'il avait appris, par révélation, qu'il devait être guéri par les prières de l'évêque mourant. On céda à ses instances, et Augustin, ranimant son courage abattu, lui imposa les mains, et pria pour sa guérison, avec une grande abondance de larmes. On vit, à l'instant même, l'effet des prières du prélat vénérable par le rétablissement parfait de la santé du malade. Peu d'instants après, Augustin s'endormit paisiblement dans le Seigneur, et alla recevoir la récompense de ses travaux et de ses vertus, le 28 du mois d'août de l'année 430. C'était l'astre le plus brillant de l'Eglise qui cachait sa radieuse lumière; c'était un fleuve d'éloquence qui tarissait au milieu de sa course majestueuse; c'était le vrai phénix de l'univers qui était consommé sur sa couche mortelle par le feu du céleste amour; c'était une des plus riches perles de ce monde qui allait briller dans la cité de Dieu. Toutes ces expressions sont celles de Victor d'Utique, annonçant la mort d'Augustin. Il ne fit point de testament, dit Possidius, car il était si pauvre qu'il n'avait rien à léguer. Il s'était fait précéder dans le ciel par l'or et l'argent qu'il avait employés au soulagement des pauvres. Au reste, pouvait-il laisser à l'Eglise un plus précieux trésor que ses écrits immortels, qui seront la lumière de tous les siècles?

Au premier bruit de la mort du saint prélat, toute la ville d'Hippone sembla insensible aux calamités qui la menaçaient, pour ne s'occuper que de la perte qu'elle venait de faire. Hélas ! aucun événement ne pouvait être plus déplorable pour elle. Chacun pleurait dans Augustin la perte d'un tendre père. Personne, dans toute la ville, qui ne fût dans la consternation et qui ne regardât ce malheur comme le présage des plus cruels désastres. Tout le monde prit part à ses funérailles. On ouvrit jusqu'aux monastères, afin que les vierges pussent assister à ce lamentable convoi.

La renommée porta au loin, sur ses rapides ailes, la nouvelle de cette mort, et l'Eglise entière fit éclater sa douleur et son deuil. Les larmes enfin cessèrent, et l'on invoqua, comme un protecteur, celui qu'on avait pleuré comme on pleure un fils unique.

Terminons ce faible éloge en mettant dans la bouche d'Augustin les paroles que saint Paul adressait à Timothée, vers la fin de sa vie : *Bonum certamen certavi.* J'ai bien combattu, puisque j'ai remporté la victoire sur le démon, la chair et le monde. *Cursum consummavi.* J'ai terminé heureusement ma carrière; carrière de prédication, carrière de pénitence, carrière de travaux. *Fidem servavi.* J'ai gardé la foi. Non-seulement, je ne me suis point écarté de ses enseignements depuis l'instant où je fus admis au nombre des enfants de l'Eglise, mais j'ai défendu ce dépôt sacré contre les attaques furieuses de l'hérésie, et contre les sophismes séduisants d'une fausse philosophie

Marchons, mes très-chers frères, sur les traces d'Augustin, chacun selon notre vocation et suivant la mesure de grâce que le ciel daignera nous accorder, afin que nous puissions ajouter encore, à la fin de notre carrière : *In reliquo, reposita est mihi corona justitiæ.* « *Je n'attends plus désormais que la couronne de justice.* » (II *Tim.*, IV, 7, 8.) Que le Seigneur vous l'accorde à tous, mes frères!

VII. ALLOCUTION

POUR LE JOUR DES SAINTS ANGES.

Angelis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis. (*Psal.* XC, 11.)

Il a commandé à vos anges de vous garder dans toutes vos voies.

Il faut, disait saint Bernard, que la dignité des âmes soit bien grande, pour que Dieu députe à la garde de chacune d'elles un ange qui depuis l'instant de sa naissance ne cesse de veiller sur elle avec une sollicitude toute spéciale : *Magna dignitas animarum ut unaquæque habeat ab ortu nativitatis ad custodiam sui angelum deputatum.* Vous ne l'ignorez pas, mes frères, c'est la doctrine de l'Eglise que de ces milliers de millions d'anges qui environnent sans cesse le trône de Dieu et qui ont à leur tête le glorieux saint Michel, il en est un qui est plus spécialement chargé de la part du Seigneur de nous garder et de nous protéger. Le païen, le juif, l'hérétique a, comme tout catholique, ce protecteur assidu, dont la mission, dit le grand Apôtre, est de s'employer sans cesse au service de celui qui lui est confié, de le disposer par des voies intérieures et secrètes à fuir le mal, à pratiquer le bien et à préparer ainsi sa prédestination glorieuse : *In ministerium missi propter eos qui hæreditatem capient salutis.* (*Hebr.*, I, 14.) C'est ainsi que le Dieu de bonté prouve qu'il veut le salut de tous les hommes et les prépare par des influences invisibles à la connaissance de la vérité qui éclaire, qui touche et souvent convertit les cœurs. Tout le monde, j'en conviens, ne profite pas de ce divin secours; mais tous peuvent en profiter, et c'est la volonté de Dieu que tous en profitent : *Hoc est voluntas Dei sanctificatio vestra* (I *Thess.*, IV, 3); *Deus vult omnes homines salvos fieri.* (I *Tim.*, II, 4.) Si ce n'était pas sa volonté il ne nous confierait pas à la garde d'un ange. C'est ce qui nous donne l'explication de ces conversions surprenantes et inattendues qui,

de temps en temps, se manifestent et déroutent toutes les combinaisons de l'esprit humain. Je ne dis pas que ce soit là l'unique moyen de sanctification que le Dieu d'une miséricorde infinie nous a préparé. L'abîme des trésors de sa bonté est incommensurable ; mais c'en est un entre mille autres. Heureux celui qui n'en abuse pas, et qui ne se soustrait pas à la direction de ce gardien fidèle, en prenant un chemin opposé à celui qu'il indique! *Voilà*, dit le Seigneur, *que j'enverrai mon ange pour vous garder dans le voyage, et vous introduire dans le lieu que je vous ai préparé.* « *Ecce ego mittam angelum meum qui præcedat te, et custodiat te in via, et introducat in locum quem paravi.* » (*Exod.*, XXIII, 20.) Et non-seulement, dit saint Bernard, les anges sont chargés de nous garder, pour nous garantir des dangers qui nous environnent dans le chemin de la vie, mais aussi pour venir au secours de nos besoins, et pour favoriser nos bons désirs. Partout, dit saint Augustin, nos saints anges nous suivent ; ils entrent et sortent avec nous, et ne nous perdent pas un seul instant de vue, parce qu'ils sont jaloux de voir avec quelle piété et quelle sainteté nous vivons au milieu d'une nation perverse et corrompue, avec quel désir et quel empressement nous cherchons le royaume de Dieu et sa justice.

Douteriez-vous de la présence de votre ange gardien, parce que vos yeux ne l'aperçoivent pas? Ah ! n'en doutez pas plus que si vous pouviez non-seulement le voir, mais encore l'entendre, le toucher, le sentir. C'est un dépôt bien précieux que Jésus-Christ nous avait confié quand il nous donna le fruit de sa croix et le prix de son sang ; mais il ne s'est pas contenté de nous accorder cette faveur ineffable : comme si elle ne suffisait pas à notre grande faiblesse, il a bien voulu encore nous donner, dans notre ange gardien, un protecteur qui nous aidât à nous faire l'application de ce sacrifice adorable.

Ce n'est pas seulement dans la loi nouvelle que le culte des saints anges a commencé. On peut dire qu'il remonte à l'origine même du monde. Nous ne citerons que quelques autorités de l'Ancien Testament qui annoncent la piété des patriarches à l'égard de ces ambassadeurs célestes. Abraham déclare à Eliézer, son intendant, que dans le voyage qu'il le charge d'entreprendre dans la Mésopotamie, le Seigneur enverra son ange devant lui : *Ipse mittet angelum suum coram te.* (*Gen.*, XXIV, 7.) Jacob prie avec larmes l'ange contre lequel il a lutté de lui donner sa bénédiction, ne voulant pas se séparer de lui avant que cette faveur lui ait été accordée : *Flevit et rogavit eum.* (*Osee*, XII, 4.) Il la demande avant que de mourir pour Ephraïm et Manassé : *Angelus qui eruit me de cunctis malis benedicat pueris istis.* (*Gen.*, XLVIII, 16.) Moïse et Josué quittent leur chaussure par respect en présence d'un ange qui apparaît à l'un dans un buisson ardent, et à l'autre dans la campagne de Jéricho. Est-il rien de plus touchant que ce que nous lisons, dans l'histoire de Tobie, des tendres soins de l'ange Raphaël à l'égard de son fils? Il lui sert de guide durant le voyage, le préserve de tout danger, lui donne une épouse vertueuse, le ramène sans accident auprès de son père dont les yeux longtemps fermés se rouvrent à la lumière. C'est ce que fait invisiblement pour nous notre ange gardien : toujours à nos côtés, il nous suit, nous accompagne partout, tremble au moindre danger que court notre âme, nous en détourne par de salutaires inspirations, nous protége dans les divers combats, nous guide dans les voyages, nous console dans nos peines, nous assiste de conseils invisibles dans nos incertitudes. Sommes-nous malades? Il ne s'éloigne pas de notre lit de douleur. Si l'âme est alors dans le péché mortel, il excite en elle des remords salutaires, il lui fait craindre les périls qui la menacent, et les fait résister au démon qui la presse. Quelle joie pour ce protecteur charitable, quand nous rentrons en grâce avec Dieu ! Il recueille son dernier soupir et l'accompagne, si elle n'est pas assez purifiée, dans le purgatoire où il la visite fréquemment. Le temps de sa prison est-il achevé? C'est lui qui s'empresse de venir lui annoncer le terme de ses souffrances et de l'accompagner comme en triomphe dans le ciel. *Amodo dicit Spiritus ut requiescant a laboribus suis.* (*Apoc.*, XIV, 13.)

Ne vous étonnez pas de tant de sollicitude et de tendresse de la part des anges à l'égard des hommes : ils agissent ainsi par amour pour Dieu dont la miséricorde envers nous est si admirable : *Propter Deum utique cujus tanta erga nos misericordiæ viscera :* ils sont jaloux de l'imiter autant qu'il est en eux : *Ipsi quoque, ut dignum est, imitantur ;* ils le font aussi par amour ; ils aiment la ressemblance que nous avons avec eux quant à l'âme, et ils sont touchés de tout ce qui nous expose à la souffrance ou au danger : *Propter nos in quibus nimirum propriam similitudinem miserantur.* Enfin, ils s'y portent pour eux-mêmes, parce qu'ils n'ignorent pas que le genre humain a été créé pour remplir les vides qu'a laissés dans le ciel la prévarication des mauvais anges et qu'ils ont le plus ardent désir de voir ce malheur réparé : *Propter seipsos quorum ordines restaurandos ex nobis toto desiderio præstolantur.* Voilà, selon saint Bernard, le triple lien qui unit les anges à nous et qui doit nous unir à eux, car pourrions-nous ne pas reconnaître leurs bontés et leurs soins assidus ?

« Soyons donc, ajoute saint Bernard, dévoués et reconnaissants à l'égard de nos bons anges ; rendons-leur amour pour amour, et honorons-les autant qu'il peut dépendre de nous. » *Simus grati, simus devoti tantis custodibus ; redamemus eos ; honoremus eos quantum possumus.*

1° Ayons pour eux une dévotion tendre, les imitant en tout ce qu'ils ont d'imitable pour nous. Ils sont dégagés de toutes les

choses terrestres corporelles : détachons-nous de la terre et de tous ses biens périssables; que notre vie soit pure, sainte, spirituelle, et étrangère aux voluptés sensuelles; ils contemplent Dieu sans cesse; unissons-nous constamment à lui par le souvenir de son adorable présence, par la foi, l'espérance et la charité. N'agissons que pour la gloire de Dieu, et accomplissons sa volonté sainte avec le même zèle que les esprits célestes.

2° Reconnaissance. C'est à leur intervention que nous sommes le plus souvent redevables d'être délivrés des tentations qui nous poussent au mal, des dangers même corporels qui nous menacent, d'être détournés d'une démarche imprudente ou criminelle qui allait ruiner notre réputation ou perdre notre âme. Soyons sensibles à tant de bienfaits que nous ne connaîtrons bien que dans le ciel, et ne soyons pas indifférents pour notre salut dont ils s'occupent d'une manière si touchante et si assidue. Rendons-leur amour pour amour : *Redamemus eos.* « Faites, disait saint Jean Climaque, des amis de ces vertus angéliques qui pourront vous assister au temps de votre passage, si vous vous en êtes concilié la faveur pendant la vie. » *Posside amicas sanctas virtutes angelicas quæ tibi, exitus tui tempore, auxiliari poterunt, si eas modo tibi amicas familiarius feceris.* On ne peut aimer les vertus des anges sans les aimer eux-mêmes, ni les aimer eux-mêmes sans aimer leurs vertus.

3° Nous devons aux anges l'honneur et le respect. « En quelque lieu, en quelque retraite que vous puissiez être, dit saint Bernard, ayez une profonde révérence pour votre ange gardien. » *In quovis diversorio, in quovis angulo, angelo tuo reverentiam habe.* « Serait-il possible que vous vous déterminassiez à faire devant lui ce que vous n'oseriez faire devant moi? » *Tune audeas illo præsente, quod me vidente non auderes?* Sa présence ne vous abandonne jamais. Il ne vous perd jamais de vue; il est à vos côtés la nuit comme le jour. Quand donc vous vous sentez poussés à quelque action coupable, gardez-vous de dire : personne ne me voit; dites plutôt : Non-seulement l'œil pénétrant de Dieu me suit et me considère, mais j'ai à mes côtés mon saint ange que je vais attrister et couvrir de confusion si je me livre à cette action répréhensible. Pensez donc que cet ami fidèle vous dit tout bas à l'oreille : Mon fils, ma fille, qu'allez-vous faire? je suis à vos côtés : en doutez-vous? Pourquoi m'affligeriez-vous? l'ai-je mérité? serait-ce en vous prodiguant mes soins, mes services, mon amour? Saint Paul disait aux Corinthiens que les femmes devaient avoir un voile sur la tête quand elles étaient dans l'assemblée des fidèles par respect pour les anges : *Debet mulier potestatem habere super caput propter angelos.* (I *Cor.*, XI, 10.) Que penser donc des personnes qui outragent par leur luxe et leurs indécences toutes les règles de la modestie? De quel œil les anges gardiens voient-ils ces usages coupables inventés par la vanité et l'enfer?

Terminons cette exhortation par quelques avis que je vous conjure, mes frères, de mettre en pratique :

1° Ne laissez passer aucun jour sans adresser quelque prière à votre ange gardien; honorez-le d'une manière plus spéciale le mardi de chaque semaine, l'anniversaire de votre naissance et le jour où l'on fait la fête des saints Anges gardiens. Remerciez-le fréquemment de ses bienfaits, le conjurant de vous continuer sa protection et sa bienveillance.

2° Honorez d'un culte spécial le glorieux saint Michel, qui est le chef de la milice céleste.

3° Invoquez les anges des divers lieux par où vous passez, ceux des personnes avec qui vous avez des rapports d'amitié, d'affaires, de conscience, celui de vos enfants, de vos parents, de vos pasteurs, de vos directeurs, afin qu'il les inspire et les conduise.

4° C'est une sainte pratique, lorsqu'on salue quelqu'un, de saluer en même temps son ange gardien par la pensée.

Esprits célestes, vous que le Dieu des miséricordes a députés à la garde des héritiers du ciel; vous qui contemplez sans cesse la face du Père céleste, vous les imitateurs de son Fils adorable, qui est venu sur la terre non pour être servi, mais pour servir, obtenez-nous la grâce d'être revêtus de la vertu d'en haut et remplis de l'Esprit divin. Protégez-nous contre la corruption de ce siècle pervers; aidez-nous à parvenir jusqu'à la sainte montagne de Sion, à la cité du Dieu vivant, à cette Jérusalem céleste qui renferme des millions d'anges et d'élus, que nos noms soient inscrits avec les leurs dans les cieux, et que nous obtenions un jour un accès favorable auprès de Jésus-Christ, le médiateur de la nouvelle alliance, à qui appartient l'honneur et la gloire pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

VIII. DISCOURS.

Prononcé dans l'ancienne cathédrale de Saint-Pierre de Saintes, le 14 octobre 1845,

A L'OCCASION DE LA TRANSLATION SOLENNELLE DES RELIQUES DE SAINT EUTROPE.

Laudemus viros gloriosos et parentes nostros. (*Eccli.*, XLIV, 1.)

Louons les hommes qui se sont couverts de gloire, et que nous reconnaissons pour nos pères.

Messeigneurs (144),

Qu'il est ravissant le spectacle que présente aujourd'hui cette enceinte auguste et sacrée! une réunion de pontifes vénérables qui n'ont quitté momentanément leurs troupeaux chéris que pour venir célébrer la

(144) Messeigneurs l'archevêque de Bordeaux, l'évêque d'Amiens, l'évêque d'Agen, l'évêque de Périgueux et l'évêque d'Angoulême.

gloire et le triomphe d'un apôtre et d'un héros de la foi ; un clergé innombrable affluant de divers diocèses pour s'édifier d'une pompe et d'une solennité dignes du ciel ; une foule immense de fidèles de toutes les conditions et de tous les âges, s'éloignant du foyer domestique pour s'embaumer du parfum de sainteté qu'exhalent de précieux ossements ; l'éclat des cérémonies de l'Eglise et la majesté de son culte s'unissant aux cantiques de la reconnaissance et de l'amour divin ! Ah ! tout nous invite à renouveler ce cri d'admiration que fit entendre le fils de Béor, quand ses regards éblouis aperçurent le camp d'Israël : *O Jacob ! que vos pavillons sont beaux ! que vos tentes sont admirables, ô Israël ! « Quam pulchra tabernacula tua, Jacob ! et tentoria tua, Israel ! (Num.*, XXIV, 5.) Ainsi apparaissent les vallons couverts d'épais feuillages, les jardins que des fleuves délicieux arrosent : *Ut valles nemorosæ, ut horti juxta fluvios irrigui ;* c'est une image des tentes que la main du Seigneur a dressées, des cèdres plantés sur le courant d'une onde pure : *Ut tabernacula quæ fixit Dominus ; quasi cedri prope aquas. (Ibid.*, 6.) Eutrope, durant sa vie mortelle, ne vit jamais un si beau jour.

Si c'est ainsi, grand Dieu ! que vous honorez vos saints sur la terre, quelle gloire leur est réservée dans le ciel ! Si, dans une nation où les pieux fidèles déplorent l'anéantissement trop universel de la foi, les restes mortels d'un homme apostolique reçoivent tant d'hommages, quels honneurs l'environnent dans la cité sainte ? Si des mourants lui ont préparé un semblable triomphe, quel sera celui de la résurrection glorieuse ?

L'enthousiasme fut-il plus universel à la translation qui se fit du corps de saint Jean Chrysostome transporté de Comane à Constantinople ? On y accourut en si grand nombre, dit un historien ecclésiastique (145), que la mer se couvrit de vaisseaux et parut une terre ferme, depuis l'embouchure du Bosphore jusqu'à la Propontide. Nous ne comptons nous-mêmes que par milliers les fidèles qui encombrent nos rues et nos églises.

Puisse le saint empressement dont nous sommes témoins devenir l'heureux présage d'un prochain retour à la piété de nos pères !

Tout mon but, dans ce discours, est de rappeler ce qui se lie à l'apostolat et au martyre de saint Eutrope : premier point ; ce qui se rapporte à ses reliques et à son tombeau : deuxième point.

Glorieuse Vierge, vous trouvez votre éloge dans celui de tous les saints dont vous êtes la Reine ; ne me refusez pas votre protection et votre assistance. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Nous ne pensons pas qu'une étude sérieuse et impartiale de l'histoire de saint Eutrope puisse laisser un doute raisonnable sur la date de son apostolat. Nous le plaçons sans difficulté sous le pontificat de saint Clément, disciple et contemporain de l'apôtre saint Pierre.

Tous les anciens historiens s'accordent à dire qu'Eutrope était d'une naissance distinguée, et qu'il renonça à toutes les douceurs et à toutes les espérances de la vie présente, pour se consacrer au ministère sacré, qui, au berceau du christianisme, conduisait comme infailliblement au martyre.

Le champ que lui donna à cultiver le Père commun des fidèles fut cette partie de l'Aquitaine connue sous le nom de Saintonge. Déjà il avait quitté la Grèce pour se rendre à Rome, et y recevoir sa mission. Il y retrempa son courage à la vue de cette foule de héros chrétiens qui s'estimaient heureux de mourir pour Jésus-Christ. Il ne fut pas arrêté par la persuasion que le même sort l'attendait dans nos contrées.

Il reçut d'abord dans la ville de Saintes l'accueil et l'hospitalité généreuse que les Gaulois étaient toujours empressés d'offrir aux étrangers. D'ailleurs ses manières nobles, sa brillante éducation, cet air d'aisance que donne, pour l'ordinaire, la naissance, disposèrent sans peine tous les esprits en sa faveur. Il connaissait la Grèce ; il y était né ; il y avait vécu. Arrivé plus tard en Italie, il avait vu de près et conversé avec ces fiers Romains qui n'avaient jamais tremblé qu'au nom de ces formidables Gaulois si souvent la terreur et l'effroi du Capitole.

Que de questions la curiosité de nos pères ne lui adressa-t-elle pas ? Et avec quelle attention ne recueillait-on pas les paroles d'un homme qui joignait à tant de connaissances tant de douceur, tant d'amabilité et de modestie ?

Mais son but n'eût pas été satisfait, s'il n'eût entretenu nos aïeux que d'exploits militaires, de grandeur nationale ou d'événements profanes : la foi chrétienne, qui déjà était annoncée partout, lui offrit l'occasion de parler de cet Homme divin et extraordinaire qui, après avoir rempli du bruit de ses merveilles la Judée et la Galilée, avait été si injustement abandonné à la fureur de ses ennemis par ce même Pilate que Tibère avait exilé à Vienne dans les Gaules. Eutrope racontait aux Santons les principaux traits de la vie du Sauveur, ses miracles sans nombre, l'effet que produisait sur les peuples ses discours si touchants, sa morale si belle et si pure, l'action toute-puissante qu'il exerçait sur les esprits et sur les cœurs. Puis, venait l'exposé des vertus des apôtres et des disciples de ce Dieu-Homme, l'histoire des premières persécutions qui s'étaient élevées contre eux dans la Judée, l'Italie et la Grèce, puis le portrait de Néron et de sa barbarie, celui de Domitien qui le faisait revivre par sa cruauté (146), qui avaient été l'un et l'autre les ennemis les plus acharnés du christianisme.

L'accueil que reçut d'abord Eutrope, l'em-

(145) Théodoret, l. V, c. 36.

(146) « Domitianus, portio Neronis de crudelitate. » (Tert. *Apol.*, c. 5.)

pressement qu'on témoigna à écouter ses premiers récits, ne tardèrent pas à se refroidir. Car on aurait voulu le voir dans les assemblées profanes, mais il ne s'y montrait jamais; on le cherchait dans les temples des divinités païennes, il les fuyait avec horreur. Le peuple ne lui en eût peut-être pas fait un crime; mais les druides, qui craignaient pour eux les suites de la confiance qu'il pouvait inspirer, ne manquèrent pas de jeter des soupçons sur ce nouveau venu : et s'ils ne lui suscitèrent pas d'abord aucune persécution sanglante, ils s'efforcèrent de l'avilir et de le couvrir de ridicule. La haine qu'ils lui portaient augmenta quand ils apprirent que dix habitants de la ville avaient renoncé au culte de leurs dieux, pour embrasser la religion de cet étranger. Ce nombre était peu considérable encore; mais ils craignaient de le voir se multiplier de jour en jour.

Le temps vint où Eutrope se rendit presque pour tous un objet de mépris, et c'était une espèce d'opprobre que d'oser se mettre en communication avec lui. La timidité et le respect humain en éloignaient ceux mêmes qui, dans le fond de leur cœur, se sentaient pénétrés pour lui de vénération et d'estime.

Eutrope voyait donc s'écouler les plus belles années de sa vie, sans presque obtenir aucun succès. Ailleurs, peut-être, se disait-il, mon zèle ne serait pas aussi infructueux. Pourquoi donc demeurer plus longtemps au milieu d'un peuple trop insouciant pour attacher quelque prix au royaume de Dieu, et qui me dédaigne trop pour faire de moi un martyr? Ah! reprenons le chemin de Rome, et allons nous offrir au souverain pontife pour une autre mission. Il réunit donc le petit nombre d'hommes qu'il avait gagnés à Jésus-Christ, et, après leur avoir donné ses avis, et les avoir recommandés à la grâce divine, il leur dit adieu. Leur douleur était profonde, et ce fut peut-être à leurs ferventes prières que l'on fut redevable du retour d'Eutrope dans ce pays.

Quand il arriva à Rome, saint Clément n'avait point encore terminé sa glorieuse carrière; il gouvernait l'Eglise de Jésus-Christ avec cette autorité et cette sagesse qui l'ont rendu l'admiration de tous les siècles. La vue de son cher Eutrope, qu'il n'avait pu oublier, le frappa d'étonnement. « Quoi! mon fils, lui dit-il, je vous revois dans cette cité! Quel motif vous a donc éloigné de l'Aquitaine? Est-ce que cette terre ne produirait pas les palmes du martyre? ou bien le cœur vous aurait-il manqué à la vue des échafauds et des supplices? — Saint père, répondit Eutrope, vous avez prétendu donner un ouvrier évangélique au pays des Santons, et mes jours s'y consument dans la plus déplorable stérilité. En d'autres lieux, j'aurais vu des milliers d'âmes embrasser la foi, tandis que tous mes travaux n'ont abouti jusqu'ici qu'à la conversion d'une poignée d'infidèles. Je viens donc me remettre de nouveau entre vos mains. Parlez : j'irai où votre volonté dirigera mes pas; mais je ne me sens plus la force de retourner dans l'insouciante et dédaigneuse Aquitaine. — Ah! mon fils, lui répondit saint Clément, je ne puis approuver votre disposition. Dieu ne demande pas les succès : ils dépendent de lui, bien plus que de l'homme; il veut, avant tout, la docilité et l'obéissance. Allez, allez encore auprès de ces populations que vous avez abandonnées : le Seigneur vous veut auprès d'elles; faites ce qui sera en votre pouvoir pour les éclairer et les sauver : le Seigneur fera le reste. »

Eutrope n'opposa aucune espèce de résistance au pasteur suprême. Que dis-je? les paroles de Clément ayant fait naître dans son cœur une douce et ineffable espérance, il se jeta aux genoux du vicaire de Jésus-Christ, reçut sa bénédiction, et repartit pour l'Aquitaine, accompagné de quelques ouvriers évangéliques.

Quelle joie pour le petit nombre de fidèles qu'il avait laissés, quand ils le revirent! Les paroles et la bénédiction de saint Clément en avaient fait un homme nouveau; embrasé d'une sainte ardeur, il résolut de prêcher ouvertement dans les rues et les places publiques les vérités les plus importantes de notre sainte religion, sans se mettre en peine de ce qui pouvait en résulter pour lui; car, comme il avait fait le sacrifice de son repos, il avait fait aussi celui de sa vie. Il annonçait donc sans interruption, comme sans crainte, le mystère d'un seul Dieu en trois personnes, de l'Incarnation, de la Rédemption, de la Résurrection et de l'Ascension du Fils de Dieu. Il prêchait l'indispensable nécessité pour tous les hommes de recevoir le baptême, sans lequel personne ne saurait entrer dans le royaume des cieux. Quand la nuit était venue, il se retirait dans une espèce de chaumière placée sur la montagne, et à peu de distance de la ville; c'était le lieu qu'il avait déjà habité avant son voyage à Rome, quand à l'accueil qu'il avait reçu d'abord eut succédé le mépris des habitants de Saintes et des contrées voisines.

Dieu bénit les travaux de notre apôtre. La grâce divine donna à ses paroles une heureuse fécondité qui multiplia prodigieusement le nombre de ses enfants spirituels. Parmi eux se trouvait une intéressante vierge nommée Eustelle, fille du gouverneur de Saintes, qui fut la conquête du serviteur de Dieu. Sa conversion ne demeura pas longtemps inconnue à son père, qui en fut indigné, et jura dès lors la perte d'Eutrope qu'il regardait comme un séducteur. Pour effrayer Eustelle, il lui commanda de choisir entre l'apostasie de sa foi ou l'expulsion de la maison paternelle. Eustelle ne balança pas; elle quitta le palais du gouverneur et vint se fixer dans une petite maison voisine du lieu qu'habitait le saint apôtre. Elle avait calculé les conséquences qui pourraient résulter pour elle d'une semblable démarche; mais, dans ces temps de ferveur, mourir pour Jésus-Christ était envisagé comme le plus désirable des bienfaits.

Cependant la tendresse que le gouverneur

avait eue autrefois pour sa fille ne tarda pas à revivre. Eustelle avait d'ailleurs des qualités si rares ! elle était douce, prévenante, soumise; c'était un ange de vertu, surtout depuis qu'elle avait été régénérée dans les eaux du baptême. Il lui fit dire à plusieurs reprises qu'elle pouvait revenir auprès de lui; que la seule chose qu'il espérait de sa docilité, c'est quelle ne s'obstinerait pas dans un attachement à un culte superstieux qui couvrait sa famille de honte et d'opprobre. Eustelle répondit qu'elle préférait être bannie pour toujours de la maison de son père, que d'abandonner la religion du seul Dieu véritable, pour lequel elle se sentait disposée à sacrifier mille vies; qu'elle s'empresserait de revenir au sein de sa famille, dont elle avait été repoussée, mais qu'il était de toute justice qu'on lui donnât auparavant l'assurance qu'elle pourrait y vivre en toute liberté, conformément à sa foi.

A la nouvelle de cette réponse, le gouverneur ne se posséda plus ; il fit aussitôt venir auprès de lui, avec les exécuteurs de la justice, tout ce qu'il y avait dans la ville d'hommes déterminés, cruels et ennemis du christianisme, et leur distribua une forte somme d'argent, afin qu'ils donnassent la mort à Eutrope, et qu'ils ramenassent Eustelle auprès de ses parents.

C'était la veille de mai que ces barbares envahirent la pauvre habitation d'Eutrope; ils l'en arrachèrent avec violence, et, après l'avoir accablé sous une grêle de pierres, ils le dépouillèrent de ses vêtements et le frappèrent à coups de bâtons, puis avec des courroies dont les extrémités étaient garnies de plomb. Ce supplice fut cruel; cependant, comme le saint martyr respirait encore, un des bourreaux lui déchargea sur la tête un violent coup de hache qui lui donna la mort.

L'histoire ne nous dit pas si la vierge Eustelle fut témoin des tourments et du dernier soupir de son père dans la foi ; il est certain qu'elle ne tarda pas à en être instruite, et que rien ne saurait exprimer la douleur qu'elle ressentit d'une telle perte. Jamais Eutrope ne lui avait été aussi cher. Elle repassait dans son esprit l'état déplorable auquel était réduit le pays des Santons avant l'arrivée de cet homme apostolique, et le changement merveilleux que le ciel avait opéré par son ministère dans un grand nombre d'âmes. Elle-même, rappelant à sa mémoire les avis salutaires qu'elle en avait reçus, versait autant de larmes de regrets que de reconnaissance.

Son premier soin fut de faire ensevelir secrètement pendant la nuit le corps d'Eutrope dans le lieu même où il faisait sa demeure habituelle, en attendant que des jours moins orageux permissent de lui donner une plus honorable sépulture. Elle fut aidée dans cette œuvre sainte par quelques chrétiens fervents qui avaient réussi, à l'aide des ténèbres, à dérober le corps du saint évêque à la connaissance et à la fureur des païens.

C'est dans ce lieu que la troupe fidèle se réunissait pour prier avec elle; c'est là que des chrétiens venaient implorer la protection et l'assistance de celui qui les avait enfantés à Jésus-Christ.

Suivant l'usage qui a commencé avec les temps apostoliques, des cierges et des lampes étaient perpétuellement allumés dans ce pieux asile transformé en un temple solitaire.

Cependant le sang d'Eutrope devenait de jour en jour comme une semence féconde de chrétiens. A peine eut-il cessé de vivre, que le souvenir de ses vertus et de son zèle fit dans les cœurs l'impression la plus vive et la plus efficace. Le nombre des chrétiens se multipliait, et la fervente Eustelle contribuait puissamment à l'augmenter par la salutaire influence de ses conseils et de ses vertus. Quelle foi l'animait, surtout lorsque, agenouillée sur la tombe d'Eutrope, il lui semblait entendre encore cette voix paternelle qui l'avait si saintement dirigée et embrasée d'un feu céleste ! O mon bienheureux père, disait-elle, les yeux baignés de larmes, serai-je encore longtemps exilée sur cette terre qui m'est devenue si odieuse, depuis qu'elle s'est abreuvée de votre sang? Je languis comme une brebis errante depuis que j'ai perdu le pasteur et le père de mon âme. Mes yeux le cherchent sans cesse et ne le revoient plus. Je ne puis paraître devant le gouverneur sans que la tristesse empreinte sur tous mes traits lui apparaisse comme un reproche du sang qu'il a versé. Il me destinait un époux ; il ne peut ignorer maintenant que le ciel m'en a donné un autre : ah ! qu'il me tarde d'aller me réunir à lui dans la céleste patrie !

Il y a dans les âmes parfaites une sorte de pressentiment qui les avertit du terme prochain de leur carrière. Instruit des dispositions de sa fille, le gouverneur perdit l'espoir de les lui faire abandonner. Les prêtres des idoles ne manquèrent pas, de leur côté, d'aigrir sa colère et son ressentiment. Personne n'ignore quels étaient les sacrifices barbares qu'ils prescrivaient dans certaines circonstances, au nom de leurs prétendues divinités Esus et Teutatès. C'était le sang humain qui devait couler sur leurs autels pour les apaiser. Quand la sentence était prononcée et les victimes désignées, elles devaient infailliblement périr, à quelque condition qu'elles appartinssent. L'innocente Eustelle, si zélée et si intrépide dans la foi, ne pouvait se soustraire à leur implacable haine. Elle avait reçu le baptême; elle abhorrait ouvertement les dieux de sa patrie. Son père lui-même eût été impuissant pour l'arracher à la fureur délirante de leur fanatisme, eût-il d'ailleurs conservé pour elle la tendresse qu'il avait avant qu'elle ne fût chrétienne. Sa sentence de mort fut prononcée ; elle l'entendit sans émotion, ou plutôt elle en fut saintement ravie, parce qu'elle voyait les portes du ciel prêtes à s'ouvrir pour elle. La seule grâce qu'elle demanda avant que de marcher au supplice, fut qu'on laissât aux chrétiens la liberté de donner à

son corps la sépulture qu'elle s'était choisie. Cette faveur ne lui fut point contestée. Elle se rendit au lieu de son martyre d'un pas ferme et majestueux. C'était un mélange ravissant de noblesse et de modestie qui frappait tous les regards. On ne la vit point pâlir quand le glaive meurtrier étincela devant ses yeux. Jamais elle n'avait paru plus transportée de joie et d'allégresse. Frappée au cœur, elle tombe comme un beau lis déraciné par le soc de la charrue. Son dernier regard et son dernier soupir furent pour le ciel où son âme fortunée allait cueillir la double couronne du martyre et de la virginité. Les chrétiens enlevèrent son corps qui ne fut point séparé de celui qui l'avait fait naître à la vie de la grâce. Nous dirons quelque chose, avant de finir, du tombeau qui renferma la dépouille de l'un et de l'autre.

DEUXIÈME POINT.

Les saints, méconnus et persécutés pendant leur vie, sont bientôt dédommagés, non-seulement par l'héritage éternel de la cité bienheureuse, mais encore, s'ils pouvaient y être sensibles, par les honneurs prodigués à leurs tombeaux. Il n'est point de palais, quelque splendide et majestueux qu'il puisse être, à la vue duquel on montre autant de respect et de vénération. Nous en avons la preuve dans le sépulcre qui renferme les restes précieux d'Eutrope et d'Eustelle. C'est là que les premiers chrétiens venaient secrètement se fortifier et s'encourager au temps des persécutions; c'est là que l'on accourait, de toutes les parties du monde, quand la paix fut rendue à l'Eglise. Les papes eux-mêmes (Calixte II) engageaient les pèlerins qui allaient en Espagne vénérer le corps d'un apôtre, à ne pas oublier celui d'Eutrope que possédait la ville de Saintes. Son nom devint populaire dans presque tout l'univers. Il était connu à Rome où il avait reçu sa mission, et où le récit de son glorieux martyre avait été envoyé. Le même écrit était parvenu dans la Grèce dont Eutrope était originaire, et où l'on était jaloux de connaître tout ce qui regardait son apostolat et sa fin glorieuse. Il est certain d'ailleurs, comme on peut s'en convaincre par les écrits de saint Cyprien (147), de saint Augustin (148), de saint Grégoire le Grand (149) et de beaucoup d'autres Pères, que dès le berceau de l'Eglise, on fit recueillir avec la plus religieuse sollicitude les faits les plus mémorables de la vie des saints, et surtout les actes de leur martyre. Baronius nous apprend que l'usage des martyrologes fut introduit par le pape saint Clément, le même dont parle saint Paul dans son *Epître aux Philippiens*. Le pape Calixte II, avant que d'être élevé au souverain pontificat, traduisit lui-même du grec en latin, au commencement du XII^e^ siècle, le martyre de saint Eutrope, dont il avait découvert à Constantinople la narration, et qui avait été écrite au commencement du II^e^ siècle.

Avant même la découverte de ce manuscrit précieux, toute l'Europe célébrait la gloire de notre premier martyr, et reconnaissait qu'il avait été envoyé par saint Clément dans ces contrées. Saint Grégoire de Tours, qui mourut en 595, et qui a varié sur l'époque de l'épiscopat de saint Denis et de quelques autres évêques, qui les premiers portèrent le flambeau de l'Evangile dans les Gaules, et qu'il place tantôt au milieu du III^e^ siècle, tantôt à la fin du I^er^, saint Grégoire, dis-je, n'a nulle part assigné à la mission de saint Eutrope une autre époque que le pontificat de saint Clément. Il en est de même du vénérable Bède dans le VIII^e^ siècle, d'Usuard et d'Adon dans le IX^e^, de Vincent de Beauvais au commencement du XIII^e^. Le savant du Saussay cite un très-ancien Lectionnaire manuscrit de l'Eglise de Saintes, où, dans l'invocation adressée à notre saint apôtre, on reconnaît la mission qu'il avait reçue de saint Clément, et l'on y ajoute ensuite : Jésus-Christ s'est choisi lui-même ses premiers envoyés dans la personne des apôtres; ceux-ci ont donné la mission aux seconds, et les seconds l'ont donnée aux troisièmes : au nombre de ces derniers, l'histoire nous apprend que l'on doit placer saint Eutrope (150). Je pourrais citer encore l'autorité de saint Antonin au XV^e^ siècle, et de tous les savants bénédictins qui n'ont jamais varié en ce point; en sorte qu'il n'y a point de vérité historique qui soit appuyée sur des témoignages plus nombreux et plus irrécusables.

Saint Pallais, vers la fin du VI^e^ siècle, et saint Léonce, dans le VII^e^, se distinguèrent par leur zèle à orner, soit le tombeau, soit l'église de l'apôtre de la Saintonge (151).

(147) Ep. 37, c. 11.

(148) S. Aug. *De SS. Naz. et Cels.*, l. XX; *contr. Faust. Man.*, c. 21.

(149) S. Greg., ep. 29, hom. 27 *in Ev.*

(150) « A Clemente papa, date patriæ Santonicæ, Eutropi, Præsul sancte. Ad se Christus prædicandum, primos legit nuntios; legerunt primi secundos, et secundi tertios, de quibus fuisse refertur Eutropius. » (Ex antiquissimo Lectionario Ecclesiæ Santonensis.)

(151) « In ejus (Eutropii) honore basilica ædificata est; expletoque opere, Palladius qui tunc sacerdotalis (episcopalis) ordinis cathedram regebat, convocatis abbatibus, sacros cineres in locum quem præparaverat transferre studuit. » (S. Greg. Turon., *De Glor. Martyr.*, t. I, p. 129.)

Le poëte Fortunat parle ainsi à saint Léonce pour le féliciter de son zèle dans la reconstruction de la basilique de saint l'Eutrope :

Quantus amor Dei maneat tibi, papa Leonti,
Quem sibi jam sancti templa novare monent
Eutropli : illa etenim venerandi antistitis aula
Corruerat, et senio dilacerata suo
Nudatasque trabes paries vacuatus habebat,
Pondere non tecti sed male pressus aquis.
Nocte sopore levi quodam veniente ministro
Instauratorem te docet esse suum, etc.
Hic sculptæ cameræ decus interrasile suum,
Quos pictura solet, ligna dedere jocos.
Sumpsit imagineas, pares imitando figuras,
Quæ neque tecta prius, hæc modo picta nitent.
Urbis Santonicæ primus fuit iste sacerdos,
Et tibi qui reparas, jura priora dedit, etc.

Quel est ce Léonce réparateur de la basilique de saint Eutrope? M. Briand croit que c'était un archevêque de Bordeaux. Dussaussay insinue qu'il

Les miracles, auprès des reliques du saint martyr, n'ont jamais cessé. Les Bollandistes rapportent un abrégé de ceux que l'on avait recueillis dès le XII^e^ siècle. On voit dans cet abrégé une multitude de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, préservées de la mort dans l'eau, dans le feu et à la suite des chutes les plus dangereuses ; ce sont des captifs dont les chaînes sont brisées, des énergumènes affranchis de la tyrannie du démon ; des blessés, des paralytiques, des hydropiques rendus à la santé, des aveugles recouvrant la vue. Plus tard, les procès-verbaux les plus authentiques, dressés immédiatement après l'opération des miracles, et signés par des témoins oculaires, citent des muets à qui est rendu l'usage de la parole. Tous ces prodiges avaient commencé avec l'apostolat même de saint Eutrope, et ils n'ont pas cessé jusqu'à nos jours en faveur de ceux qui ont eu recours avec foi à son intercession puissante : *Sicut enim sanctus iste, præclarus, dum viveret, in miraculis exstiterat, sic a die migrationis animæ a corpore, usque ad præsentem diem, præclarus miraculorum insigniis coruscat per diversas mundi partes, divina sibi Providentia largiente.* (*Manuscript.* ap. Bolland., April., t. III, p. 744.)

C'est ce qui nous explique cette confiance universelle qu'il inspira toujours. Les plus grands princes, et les rois de France en particulier, n'ont cessé de réclamer la protection d'Eutrope pour eux et pour leurs sujets, se faisant gloire d'enrichir son tombeau des témoignages visibles de leur piété et de leur munificence, surtout depuis le règne de saint Louis jusqu'à celui de Louis XIV. Le laborieux auteur de l'histoire de l'Eglise, Santone, nous en a fourni un grand nombre de preuves.

Qu'il reçoive ici un public hommage que nous devons à ses infatigables et consciencieux travaux : faible récompense qui lui présage une toute autre rémunération dans le ciel.

Qu'il me soit permis de rappeler encore, sans les désigner par leurs noms, et le savant rapporteur de l'intéressante cause qui nous a occupés deux ans entiers ; ses discussions lumineuses, sa logique pressante, ses raisonnements péremptoires.

Et l'incorruptible et zélé promoteur; ses recherches toujours heureuses, ses voyages toujours couronnés de succès, ses rapports avec les savants de la capitale et des provinces; ses conclusions si frappantes de vérité.

Et le restaurateur si habile de la crypte de saint Eutrope, à qui est principalement due la découverte de l'antique tombeau. Ses connaissances en archéologie ne font qu'ajouter un nouvel éclat à mille autres qualités dissimulées par sa modestie.

Et l'honorable secrétaire du conseil, aux rédactions si lucides, si pures et si fidèles ; il a montré à combien de titres il méritait, dans les causes religieuses, la confiance que lui ont vouée les familles.

Qui pourra douter que Dieu lui-même n'ait présidé à la marche d'une cause qui acquiert aujourd'hui une si haute importance, quand on réfléchit à l'aptitude et à la spécialité de chacun de ceux qui, de loin ou de près, lui ont prêté leur concours, dans le clergé, dans la magistrature et dans toutes les parties de la science théologique, canonique, historique, hagiologique, numismatique, anatomique, archéologique.

Il ne manquait, pour couronner les précédents travaux, que la solennité de ce jour, que votre présence, Messeigneurs, rend un des plus beaux, et, je ne crains pas de le dire, un des plus glorieux qui aient jamais lui sur la France!

Il y a aujourd'hui 756 ans que se fit la translation des mêmes reliques. Eut-elle lieu avec plus de pompe et de magnificence?

Les fidèles, alors, à la seule vue des tombeaux d'Eutrope et de Léonce, furent animés, dit un témoin oculaire, des mêmes sentiments de piété que s'ils avaient vu leurs saints patrons revivre et venir au-devant d'eux. Ne voyons-nous pas aujourd'hui encore une image de cette foi antique et de cet enthousiasme religieux, dans ces populations compactes accourues de l'Aunis et des Iles, comme de la Saintonge, des bords de la Garonne comme des rives de la Charente, de la Vendée, comme du Poitou, de l'Angoumois, comme du Périgord ?

Si le christianisme était entièrement anéanti dans les cœurs, comment expliquerions-nous cet ébranlement universel?

Il est, au reste, à remarquer que le nom d'Eutrope a, dans tous les temps, exercé une sorte d'empire inexplicable sur les peuples.

Quelques jours avant la translation qui se fit de ses reliques dans le XI^e^ siècle, on fut obligé de tenir les portes de son église fermées, par la crainte des accidents que pouvait occasionner cette multitude innombrable.

Noublions pas de dire maintenant que ceux qui aiment à remarquer les coïncidences qui arrivent dans les grands événements, ne manqueront pas d'être frappés de celles qui sont relatives au corps de saint Eutrope.

Ce fut saint Pallais qui le plaça dans le tombeau découvert le 19 mai 1843 : et c'est au jour de saint Pallais qu'a été fixé, sans préméditation, l'énoncé de la sentence qui constatait l'identité du corps de saint Eutrope.

Trois translations de ses restes précieux ont eu lieu sous des papes qui portaient tous le nom de Grégoire. Saint Pallais fit la première, au VI^e^ siècle, sous saint Grégoire le Grand; Ramnulfe, au XI^e^ siècle,

était évêque de Saintes. (*De Myst. Gall.*, p. 543 et 544. A l'index, il distingue ce Léonce évêque, d'un autre Léonce archevêque de Bordeaux, dont il parle p. 595.

fit construire la crypte actuelle sous saint Grégoire VII.

La translation que nous faisons au XIXe siècle tombe sous le pontificat de Grégoire XVI, le jour même où se fit la précédente.

Tous les prélats qui honorent de leur présence cette pompeuse et consolante cérémonie, ont reçu leur mission du pontife régnant. Tous se font gloire de n'avoir, comme leurs saints et illustres prédécesseurs, d'autre foi que celle de l'Eglise romaine, la mère et la maîtresse de toutes les Eglises.

Quant à nous, chrétiens, si nous n'avons rien à nous attribuer dans la découverte du tombeau d'Eutrope que l'honneur d'avoir proclamé le trésor qu'il renfermait, il nous est permis de partager vos transports pieux et votre légitime allégresse.

Nous ne dirons pas comme saint Ambroise, quand il eut découvert les corps de saint Gervais et de saint Protais : « C'est moi, peuple fidèle, qui vous ai acquis les saints dont les reliques sont sous vos yeux : » *Hos ego acquisivi tibi, plebs sancta;* mais nous dirons avec non moins de vérité que ce grand pontife : « Voilà les défenseurs que je désire : » *Tales ambio defensores;* « Voilà mes soldats : « *Tales milites habeo.* » Cette unique tombe que le ciel nous a fait découvrir a donné à nos contrées un rang supérieur à tous les autres titres de gloire » : *Invenimus unum hoc quo videamur præstare majoribus.* « C'est à Dieu seul qu'est due la découverte de ce trésor; mais je lui dois de solennelles actions de grâces de l'avoir ménagée pour les jours de mon épiscopat : » *Etsi hoc Dei munus est, tamen gratiam quam temporibus sacerdotii mei Dominus Jesus tribuit, negare non possum.*

« Que le temple où Jésus-Christ va s'immoler soit donc témoin du triomphe de ces victimes qui se sont offertes pour lui en sacrifice : » *Succedant victimæ triumphales in locum ubi Christus hostia est.*

« Il est des hommes, nous le savons, qui n'envisagent ce grand jour qu'avec des yeux de chagrin et d'envie : » *Celebritati vestræ qui solent invidere.* « Cette disposition qui leur est ordinaire montre évidemment qu'ils n'ont pas la même foi que professaient nos martyrs : » *Ostendunt alterius fidei fuisse martyres.* « Mais le témoignage le plus recevable est celui que rend la voix du sang : » *Melior est vox quam sanguis emittit* : « Car le sang a une voix imposante qui de la terre s'élève jusqu'au ciel : » *Habet enim sanguis vocem canoram quæ de terris ad cœlum pervenit.*

Apôtre de ces contrées, recevez nos vœux et nos supplications; soyez notre avocat auprès du trône de notre Père céleste; soyez sensible à nos prières, et obtenez du Sauveur du monde qu'il nous écoute et nous fasse miséricorde (152).

Et vous, Vierge fortunée, qui êtes la gloire de cette ville! noble habitante du céleste séjour! que nos iniquités ne vous empêchent pas de tourner vers nous votre front paré d'un double diadème (153).

Vous enfin, petit innocent, arraché par le bourreau des bras d'une tendre mère qui à peine eut le temps de mêler à ses larmes les derniers témoignages de son amour; martyr avant d'avoir pu connaître si la vie offrait quelques douceurs; fleur naissante, vous êtes allé vous épanouir dans le ciel; soyez notre protecteur comme vous le fûtes après votre mort, de votre douloureuse mère (154).

Incomparable Marie, pourrions-nous vous oublier en invoquant nos patrons et nos martyrs? Eh! n'êtes-vous pas leur Reine comme la nôtre? Ecoutez, tendre Mère, nos soupirs et nos vœux. Souvenez-vous de ce peuple si heureux de vous appartenir; écoutez les cris de vos enfants qui vous implorent. Ne nous dédaignez pas, Vierge très-sainte; protégez-nous pendant la vie; assistez-nous à l'heure de la mort, et obtenez nous une place dans le royaume céleste que vous habitez. Ainsi soit-il (155).

IX. PANÉGYRIQUE

DE SAINTE THÉRÈSE,

Prêché dans l'église des religieuses carmélites de Sens, le 15 *octobre* 1832.

Honorem habebis matri tuæ omnibus diebus... memor enim esse debet quæ et quanta passa sit propter te (*Tob.*, IV, 3.)

Vous honorerez tous les jours votre mère... car vous ne devez pas oublier tout ce qu'elle a souffert pour vous.

Rien de plus sacré que l'obligation d'honorer une mère; rien de plus doux que le souvenir de ses vertus. Thérèse est votre mère, mes chères sœurs. Vous savez qu'elle règne dans le ciel depuis qu'elle a cessé de vivre sur la terre. Il semble donc inutile que je vous adresse les mêmes paroles que Tobie à son fils : *Vous honorerez votre mère tous les jours :* « *Honorem habebis matri tuæ omnibus diebus,* » puisque sa gloire devient la vôtre. On a dit de saint Paul que, quand on le considérerait sans rapport à la religion,

(152) Adesto nunc et suscipe
(153) Voces precantum supplices,
Nostri reatus efficax
Orator ad thronum Patris.....
Miserere nostrarum precum
Placatus ut Christus suis.
Inclinet aurem prosperam,
Noxas nec omnes imputet.
(Prudent., *Vincentio Cæsaraug.*)

O Virgo Felix, o nova Gloria,
Cœlestis arcis nobilis incola,
Intende nostris colluvionibus

(154) Vultum gemello cum diademate.
(Prudent., *Agneti, virg. et mart.*)
Puerum poposcit carnifex : mater dedit;
Nec immorata est fletibus : tantum osculum
Impressit unum. Vale, ait, dulcissime,
Et cum beatus regna Christi intraveris,
Memento matris, jam patrone ex filio.
(Prudent., *in Rhoman. Antioch., et puerum Barulam.*)

(155) Inclina aurem tuam, Maria, in preces nostras, et ne obliviscaris populi tui; ad te clamamus; recordare nostri, sanctissima Virgo. (S. Athan., *in Evang. de sanctissima Deipara.*)

il mériterait une place distinguée parmi les plus grands hommes de son siècle. Ne peut-on pas appliquer la même réflexion à sainte Thérèse? Outre les dons extérieurs dont le ciel l'avait si richement pourvue, quelle âme que celle de Thérèse! quelle élévation de sentiments! quelle générosité! quelle sensibilité! quelle aimable simplicité! quel ravissant langage! Aussi, c'était assez qu'elle se montrât ou qu'elle ouvrît la bouche pour gagner à l'instant tous les cœurs. Mais si nous l'envisageons avec les yeux de la religion et de la foi, nous pouvons dire avec plus de vérité encore qu'elle a été la merveille de son siècle et l'admiration du monde chrétien. Son courage dans les adversités et les souffrances nous rappelle l'intrépidité des martyrs; son zèle pour le salut des âmes en fait un apôtre; son innocence, un ange; ses contemplations sublimes, un chérubin; et le feu divin qui la consume, un séraphin. Nommer Thérèse, c'est donc désigner l'heureux assemblage de toutes les qualités du corps, du cœur, de l'âme et de l'esprit. On est embarrassé, en traçant son éloge, quelles vertus on doit préférablement célébrer dans une si belle vie. Nous essayerons néanmoins d'en présenter quelques traits, d'abord en la suivant jusqu'à son entrée en religion : première partie; et depuis son entrée en religion jusqu'à sa mort : deuxième partie.

Reine du ciel, dès ses plus tendres années Thérèse se dévoua à votre amour et à votre service. Aidez-moi à célébrer des vertus qui deviennent aussi votre éloge. *Ave, Maria*, etc.

PREMIÈRE PARTIE.

Le commencement du XVI^e^ siècle offrit à l'Eglise de grands sujets de douleur et d'amertume dans la défection d'un grand nombre de ses enfants, que l'hérésie arracha de son sein. Il fallait donc que cette même Eglise offrît de grands exemples de vertu, pour rendre inexcusables ceux qui se constituaient ses accusateurs et ses ennemis. Aussi vit-on successivement paraître les Ignace, les François de Borgia, les Charles Borromée, les François de Sales, les Vincent de Paul, les Philippe de Néri, les François Régis, les Louis de Gonzague, les Stanislas de Kostka, dont la vie admirable fut une réclamation puissante contre les calomnies des novateurs. Plusieurs saintes femmes parurent aussi, et montrèrent au monde, dans un sexe fragile, les vertus les plus héroïques et les plus éclatantes. De ce nombre fut l'illustre Thérèse, dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Née à Avila, dans l'ancienne Castille, d'une famille aussi distinguée par ses sentiments que par sa naissance, elle suça, pour ainsi dire, la vertu avec le lait. Je n'entreprendrai pas d'expliquer ici par quels traits de la Providence elle échappa à tous les dangers qui menaçaient son innocence; mais les témoignages les plus authentiques ne nous permettent pas de douter qu'elle n'ait conservé jusqu'à la mort la grâce de son baptême. Nous la voyons néanmoins, dans le cours de sa vie, pleurer les fautes de sa jeunesse avec autant d'amertume que si elle eût eu à se reprocher les égarements des Madeleine ou des Thaïs. Grande leçon pour les âmes qui ont conservé la grâce baptismale et pour celles qui ont eu le malheur de la perdre! Les premières doivent craindre les moindres infidélités comme la mort, et se ressouvenir que Dieu redemandera beaucoup à ceux à qui il a beaucoup donné; les secondes, ayant perdu un trésor préférable à tous les royaumes du monde, ne doivent goûter de repos ni le jour ni la nuit, jusqu'à ce qu'elles aient réparé leur perte et fermé leur plaie mortelle.

Dès l'âge le plus tendre, la lecture de la *Vie des saints* fit les délices de Thérèse. Son jeune cœur était touché de tous les exemples de vertu qui se retraçaient alors à sa mémoire; elle eût voulu imiter les saints dans tout ce qu'ils avaient fait de plus héroïque. Elle n'avait encore que sept ans, que, brûlant déjà du désir de consommer sa vie par le martyre, et ne voyant point de moyen de satisfaire en Espagne à sa pieuse ardeur, elle se mit en chemin avec un de ses frères, confident et compagnon de son dessein, pour aller chercher en Afrique ce que lui refusait sa patrie. Aimables enfants! qui n'eût voulu assister à votre conversation, lorsque vous excitiez mutuellement votre jeune courage, et que vous ranimiez en vous cette flamme naissante du saint amour, qui vous portait à vouloir sacrifier les prémices d'une vie pure et sans tache? Ils ne s'inquiétaient pas même des fatigues du voyage qu'ils entreprenaient ni des routes qu'ils auraient à prendre, lorsqu'ils furent rencontrés par un de leurs parents, qui les ramena à leur mère désolée. Ah! si les parents n'avaient jamais d'autres égarements à déplorer dans leurs enfants, que leur fécondité serait heureuse! que leurs jours seraient paisibles et tranquilles!

Remarquons, en passant, quels sont les fruits des saintes lectures, même dans le plus bas âge. Voilà des enfants qui, pour me servir des expressions de saint Ambroise, sont encore, par leur jeunesse, incapables de combattre, et qui néanmoins, par leur courage, sont capables de souffrir, de mourir et de remporter la palme du martyre. Qui leur a inspiré cette énergie? Qui a fait disparaître tout à coup cette timidité si naturelle à leur âge? de bonnes lectures. Déplorons ici l'aveuglement des parents, il est rare qu'ils refusent à leurs enfants les amusements que réclame leur jeunesse; je suis loin de les en blâmer : je blâmerais plutôt une sévérité déplacée, qui refuserait à l'enfance les plaisirs innocents qui leur sont dus et que leur constitution physique réclame; on veut aussi, avec raison, qu'ils commencent à acquérir quelques connaissances; mais pourquoi, lorsqu'on est si empressé de mettre entre leurs mains des contes ridicules, paraît-on ignorer que l'enfant naît religieux, et que les exemples de vertu que fournissent l'Ancien et le Nouveau Testament, ainsi que l'histoire ecclésiastique, les intéresseraient mille fois plus encore que

ces narrations inventées à plaisir, que l'on termine en disant : *Tout cela n'est pas vrai.* Il y a, j'en conviens, une moralité qui termine les contes et les fables ; mais n'est-il pas à craindre que l'enfant ne soupçonne quelque mensonge dans la moralité comme dans le récit qui l'a enfanté? Les faits religieux ne seraient pas sujets à cet inconvénient ; mais on craint, ce semble, d'inspirer trop tôt à l'enfance des sentiments de piété.

Thérèse n'ayant pu réussir dans le projet qu'elle avait formé d'aller mourir pour Jésus-Christ, s'en dédommagea, autant qu'elle put, en se faisant de petits ermitages où elle se retirait avec son frère, qu'elle associait à tous ses pieux desseins. Il est assez ordinaire que, dans les familles, il se forme entre quelques-uns des frères et sœurs, une espèce de confédération pour le vice ou la vertu. Rien n'échappe en ce genre à des parents vigilants et attentifs : ils favorisent, ils excitent adroitement ce qui est bon et louable ; ils étouffent et détruisent dans son germe ce qui est répréhensible ou dangereux.

Tout enfant qu'elle était encore, la petite Thérèse aimait et recherchait les lieux solitaires, parce qu'elle y trouvait moins de distraction et plus de facilité pour se livrer à l'oraison. Déjà elle savait réfléchir sur la brièveté de la vie et sur la durée interminable de l'éternité. De temps en temps elle laissait échapper cette exclamation qui, dans un enfant, annonçait déjà une grande maturité : Eternité! éternité! Elle avait un tableau représentant Notre Seigneur s'entretenant avec la Samaritaine ; souvent, les yeux fixés sur l'image de son Sauveur, elle lui disait à son tour : Donnez-moi de cette eau. C'étaient les prémices des saints désirs qui devinrent si ardents par la suite, et que Dieu se plut à satisfaire par une abondance peu commune de grâces et de ferveur. Mais auparavant il devait y avoir, non des ténèbres, mais quelque éclipse dans une vie dont l'aurore était si belle. La mère de Thérèse, quoique vertueuse, aimait à s'occuper de lectures frivoles : ces lectures, il est vrai, n'offraient pas les dangers que présentent les romans de nos jours, puisqu'aucun livre ne pouvait paraître sans être assujetti à un rigoureux examen, et l'on n'aurait pas fait grâce au moindre article qui eût été contraire à la foi ou aux bonnes mœurs ; mais ces lectures étaient au moins un aliment de vanité et d'amour-propre. Avant que Thérèse s'y fût livrée, elle était simple et sans prétention ; mais une fois qu'elle eut pris goût à toutes ces histoires de chevalerie, elle devint en très-peu de temps vaine et très-passionnée pour la parure. Elle avait une sœur d'une très-grande piété, dont l'exemple aurait dû faire quelque impression sur son cœur ; mais la fréquentation d'une parente volage et mondaine avait beaucoup plus d'empire sur elle. Hélas! le mal est pour l'ordinaire bien plus entraînant que la vertu. Thérèse était d'une grande beauté, et, malheureusement pour elle, elle ne l'ignorait pas ; elle aimait qu'on lui en fît un mérite, et n'épargnait rien pour augmenter, s'il était possible, ses grâces naturelles : les parfums les plus exquis accompagnaient ordinairement les ajustements les plus recherchés. C'est ainsi que les vaines lectures lui inspirèrent la mondanité, l'orgueil, la sensualité et la délicatesse. Que serait-il arrivé, si Dieu ne l'eût pas arrêtée sur les bords de l'abîme?

Disons-le ici en passant, des parents d'ailleurs honnêtes et même religieux, selon le monde, ne calculent pas assez de quelle conséquence il est de ne pas laisser pénétrer dans leurs maisons des ouvrages vains et futiles. Ce ne sont pas, je le veux, des livres qui renferment des leçons d'impiété ou de libertinage ; mais ils ne laisseront pas d'agir d'une manière funeste sur l'esprit de leurs enfants. Ceux-ci les voyant répandus sur les meubles de la maison, s'accoutumeront d'abord à penser qu'ils ne renferment rien que d'innocent ; ils passeront même cent fois devant ces livres, ils les transporteront d'un lieu dans un autre, sans avoir la tentation de les lire. Cette indifférence tient encore de la légèreté de leur âge. Mais c'est assez qu'un jour la curiosité les excite à les ouvrir et à les feuilleter, et que leurs regards s'arrêtent sur quelque exclamation, sur quelque trait amusant ou tragique ; voilà qu'à l'instant même ils deviennent passionnés pour cette lecture ; à mesure qu'ils avancent leur sensibilité naturelle se développe, leurs passions naissantes s'excitent et s'aiguillonnent ; ils perdent le goût de toute autre chose, deviennent vains, orgueilleux, désobéissants, indociles ; bientôt vous les verrez rêveurs et pensifs : ce qui n'est pas un signe bien rassurant et heureux, si l'on n'a pas ensuite à pleurer sur leurs déréglements : car une lecture en attend une autre, et souvent lorsqu'on est au dénoûment d'une intrigue qui semblait innocente et pure, on est intérieurement poussé à en connaître d'autres qui sont ouvertement criminelles. Qu'arrivera-t-il de là? Ce jeune homme et cette jeune personne sur lesquels un père et une mère paraissaient avoir droit d'établir les plus flatteuses espérances, ne seront bons à rien ; les lectures romanesques ont faussé leurs idées ; ils ne voient plus, ils ne peuvent plus voir le monde tel qu'il est, mais tel que le leur ont représenté les descriptions mensongères qu'ils ont lues, et si des lectures dangereuses ils ont passé à des lectures licencieuses, ils ne tarderont pas à devenir la honte de leur famille, l'opprobre de la société et le fléau de la religion. Heureusement Thérèse n'en vint pas là : elle avait une âme naturellement honnête et pure ; l'idée seule du moindre désordre eût porté l'alarme et l'épouvante dans son cœur. Jamais elle ne s'était écartée de cette bienséance rigoureuse dont les limites ne sauraient être franchies sans préjudice pour l'innocence. Elle n'avait encore que douze ans lorsqu'elle perdit sa mère. Dans sa douleur, elle alla se jeter aux pieds de la reine du ciel, et, fondant en larmes, elle la conjura de vouloir bien lui tenir

lien de mère. Il est à croire que ce fut cette prière qui préserva son innocence et lui mérita cet enchaînement de grâces qui en firent, dans la suite, une des plus grandes saintes qu'ait eues l'Eglise. Elle avait d'ailleurs une charité qui la rendait compatissante à l'égard de tous les malheureux. Si jeune qu'elle ait été, ce fut toujours un besoin pour elle d'assister les pauvres de tout son pouvoir.

La charité est une puissante barrière contre les passions, et quand, à cette vertu, on joint une sévère modestie et une confiance sans bornes en Marie, de quels dangers ne se préserve-t-on pas? Thérèse avait encore un avantage malheureusement trop rare dans les personnes du siècle : son père était non-seulement religieux dans le sens que l'entend aujourd'hui le monde, mais encore solidement pieux. Dès qu'il aperçut dans sa fille des dispositions mondaines, il crut devoir la confier pendant quelque temps aux religieuses Augustines d'Avila, quoique cette séparation coûtât beaucoup à son cœur, à cause de la tendresse qu'il avait pour sa fille. Heureux les parents qui savent faire le sacrifice de leurs affections quand il s'agit du salut de leurs enfants! La piété régnait dans le monastère des Augustines, et Thérèse ne tarda pas à se plaire en si bonne compagnie. La maîtresse des pensionnaires qu'elle affectionnait particulièrement, lui ayant raconté un jour comment ces paroles, *il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus* (*Matth.*, XX, 16), l'avaient déterminée à quitter le monde pour le monastère, Thérèse commença à éprouver moins de répugnance pour ce genre de vie; cependant elle faisait les prières les plus ardentes pour que Dieu ne l'y appelât pas : singulière oraison que celle qui tend à changer la volonté divine! La vocation ne vient pas des hommes, et ce n'est pas aux hommes qu'il appartient de renverser les desseins de Dieu, ou de lui faire rétracter ses décrets. Thérèse fut rappelée dans la maison paternelle au bout de dix-huit mois; mais la pensée du cloître l'y suivit; elle aurait voulu pouvoir l'écarter : c'était pour elle une pensée fâcheuse et importune : Comment se, disait-elle à elle-même, pourrais-tu supporter les austérités de la vie religieuse avec une santé si faible et si délicate? Cependant la lecture des lettres de saint Jérôme fixa enfin ses irrésolutions. Nous avons beau résister à la grâce qui nous poursuit, et fermer les yeux à la lumière qui nous éclaire, la bonté divine redouble ses sollicitations extérieures et ses inspirations si salutaires; elle fait briller dans nos âmes un jour si éclatant qu'il n'y aurait plus qu'une désobéissance ouverte qui pût se soustraire à ses adorables desseins. Cependant le père de Thérèse, soit par attachement pour sa fille, soit pour éprouver sa vocation, ne voulut point consentir à ce qu'elle prît le parti de la vie religieuse. Hélas! les parents même les plus vertueux ne sont pas exempts quelquefois d'une certaine faiblesse qui les porte à s'opposer à l'accomplissement de la volonté divine dans leurs enfants; ils donnent mille beaux prétextes à leurs refus; mais, en dernière analyse, c'est à Dieu qu'ils font résistance. Ah! celui qui a donné la vie à tous les hommes n'a-t-il pas le droit de déterminer le rang, la condition et la vocation de chacun? Et ce droit, qui peut le lui ravir? Thérèse arrache plutôt qu'elle n'obtient le consentement de son père, et, sans le prévenir, voulant sans doute ménager sa sensibilité, et ne point exposer sa propre faiblesse à un adieu qui pouvait avoir ses dangers, elle sortit un jour de grand matin de la maison paternelle, et alla se présenter chez les carmélites d'Avila, qui, sans balancer la reçurent au nombre de leurs novices. Il y a dans la vie des moments de salut et de grâce dont il faut se hâter de profiter. Qui sait ce que fût devenue Thérèse si, contre l'ordre de Dieu, elle fût demeurée dans le monde? Elle devait dans peu d'années perdre son vertueux père : à quels périls n'eût-elle pas été exposée, si elle eût attendu jusqu'à sa mort pour embrasser la vie monastique? Le démon, le monde, mille prétextes de santé aussi vains que spécieux auraient pu lui faire faire infidélité à sa vocation. D'ailleurs les retards, en pareil cas, sont plus préjudiciables qu'on ne pense, et c'est à quoi ne réfléchissent pas les parents qui font attendre sans fin leur consentement. Une jeune personne quelque bien appelée qu'elle soit, arrive à un âge où son caractère n'est plus aussi maniable; elle n'a plus la même facilité qu'elle aurait eue il y a quelques années à se plier aux règles de l'obéissance et aux divers exercices d'une communauté. Ce qui précédemment ne lui aurait presque rien coûté, devient maintenant pour elle un supplice ou d'une difficulté extrême. Je sais qu'il est certaines âmes choisies qui font exception à ce que je viens de dire; mais les exceptions mêmes confirment le principe qu'il faut se former de bonne heure à la vie religieuse. Suivons maintenant sainte Thérèse depuis son entrée dans le monastère jusqu'à sa mort.

DEUXIÈME PARTIE.

A peine Thérèse eut-elle pris avec Dieu un engagement irrévocable qu'elle tomba dans un épuisement que le séjour de Bazéda où elle fut transportée et les ressources de la médecine ne firent qu'augmenter. Ramenée dans Avila, son danger devint si extrême que l'on crut devoir faire sa fosse qui demeura ouverte un jour et demi. Cependant, Dieu qui la réservait à de grandes choses, fit voir, en lui rendant la santé, que s'il l'avait éprouvée par la maladie, ce n'était qu'afin de la purifier davantage et la remplir de cet esprit de patience et de courage dont elle donna par la suite de si admirables exemples. Rendue à la santé, elle fit le charme de ses sœurs par l'excellence de son caractère; elle eut même plus d'une fois à se plaindre que l'empressement des personnes du dehors à lui rendre visite, nuisait à son avancement spirituel, et retardait, tout au

moins, ses progrès dans l'oraison. Dieu a séparé les religieuses du monde : elles ne peuvent que perdre dans leurs rapports avec lui. Telle personne même qui vivant dans le siècle ne fréquente le monastère que dans la vue d'y trouver un soutien à sa faiblesse, fait plus de tort à une communauté par la dissipation qu'elle y introduit, qu'elle n'en recueille d'avantages pour son âme.

Thérèse avait vingt-quatre ans lorsqu'elle perdit son père : le souvenir de sa sainte mort, la considération de la fragilité de la vie, le désir de s'unir de plus en plus à ce père céleste qui ne meurt pas comme les pères de la terre, tout cela contribua à la faire avancer dans la perfection. Un jour surtout, la vue d'un tableau qui représentait Jésus souffrant fit sur son âme une impression si vive que son cœur lui semblait se fendre par la force de la compunction et de la douleur. Elle conjura alors son Dieu de ne pas permettre qu'elle l'offensât désormais. La lecture des confessions de saint Augustin qu'elle fit, vers le même temps, ajouta encore à la ferveur de ces saintes dispositions. Le Seigneur, dans sa bonté, a pour ainsi dire semé sur nos pas mille moyens de conversion, de salut et de grâce : C'est une maladie qu'il nous envoie pour nous détacher du monde et de ses vanités ; c'est un parent, ou toute autre personne chère à notre cœur qu'il nous enlève pour faire réfléchir sur la fragilité de la vie et le voisinage de la mort ; c'est un bon livre qui tombe entre les mains ; c'est un tableau frappant qui s'offre à nos regards ; mais, hélas, est-il beaucoup de personnes qui fassent la moindre attention à ces faveurs journalières et surtout qui se mettent en peine d'en profiter comme Thérèse. Cependant il nous faudra rendre compte de tous les moyens de sanctification que Dieu nous aura offerts, et nous serons comptables à sa justice, non-seulement pour en avoir abusé, mais encore pour n'en avoir pas tiré le profit qu'il avait droit d'attendre de nous.

Ce fut vers ce temps-là que Thérèse reçut des faveurs extraordinaires dans ses oraisons ; elle avait déjà été élevée autrefois à une contemplation très-sublime ; mais le Seigneur y ajouta dans la suite des grâces si étonnantes, qu'il n'y a que les âmes déjà avancées dans la spiritualité qui soient capables de s'en faire une idée faible et imparfaite. Son corps se ressentait quelquefois des merveilles qui s'opéraient dans son âme. Ainsi, lorsqu'elle était prieure de saint Joseph d'Avila, son corps fut tellement enlevé de terre, un jour qu'elle allait recevoir la sainte communion des mains de l'évêque Alvarez, qu'elle se trouva au-dessus de la grille par laquelle ont coutume de communier les religieuses. Une autre fois, elle fut ravie dans les airs au milieu du chœur, et se voyant ainsi suspendue, à la vue de toutes ses religieuses, elle fit à Dieu cette prière : « Seigneur, ne permettez pas qu'une telle faveur fasse passer pour vertueuse une femme qui ne l'est pas. » Au reste, cette grâce n'est pas tellement particulière à sainte Thérèse, que plusieurs autres âmes choisies n'y aient aussi participé. Il arrivait fréquemment à sainte Catherine de Sienne que son corps fût enlevé au-dessus de terre, lorsqu'elle dictait à ses secrétaires son traité intitulé *Dialogue* (156), et nous avons connu de nos jours des âmes privi-

(156) Le bienheureux Etienne Maconi, secrétaire de sainte Catherine de Sienne, puis chartreux et général de cet ordre, s'exprime ainsi : « Circa quem extaticum statum ejus, unum valde mirabile non est omittendum, et cum devota veneratione recolendum : quia præcipue quando pro quibusdam arduis anima ejus ferventius in oratione semetipsam exercitabat, et cum majori impetu conabatur ascendere, gravedinem etiam corporis a terra sublevabat. Unde multoties a quampluribus in oratione visa fuit a terra suspensa : quorum ego sum unus qui eum non modica admiratione aliquoties vidi. Qualiter autem fieri possit, scribitur in libro quem ipsa virgo sacra composuit, quem ego pro parte scripsi, dum ore virgineo dictabat illum mirabili modo. »

Notre-Seigneur explique lui-même à sainte Catherine de Sienne comment s'opère cette merveille (*Dialogue*, ch. 79). Je me contenterai de traduire un de ces passages :

« Ces âmes privilégiées, baignées et enivrées de mon sang, toutes brûlantes du feu sacré de mon amour, goûtent en moi l'éternelle divinité qui est pour elles un océan de paix. L'union sainte est alors si étroite que l'âme n'a d'autre mouvement qu'en moi. On est mortel alors, et déjà on goûte le bonheur des immortels, et quoiqu'on ait à supporter le poids d'un corps, on reçoit l'allégresse de l'esprit. Ce qui fait que souvent le corps est enlevé de terre, à cause de l'union parfaite qui s'est opérée entre l'âme et moi. On dirait que le corps, qui est pesant de sa nature, cesse de l'être ; ce n'est pas néanmoins que son poids lui soit ôté, mais parce que l'union que l'âme a faite en moi est plus parfaite, que celle qui existe entre l'âme et le corps : dès lors, la force de l'esprit qui m'est unie élève et enlève de terre la pesanteur du corps qui demeure comme immobile, subjugué par la force du divin amour. »

Benoît XIV (*De serv. Dei beat.* et *canon.*, l. III, c. 49, n° 5) rapporte les paroles du P. Badellus qui dit entre autres : « Un autre effet qui se voit quelquefois dans l'extase, c'est que le corps est enlevé de terre à une grande hauteur et suspendu dans les airs pendant un temps considérable ; ce qui ne me paraît pas pouvoir se faire naturellement : car quoique les esprits animaux pour être de la qualité et de la légèreté du feu, puissent jusqu'à un certain point rendre légers, comme il paraît dans les morts, qui privés de ces esprits sont plus pesants, ils ne peuvent néanmoins faire cesser la pesanteur jusqu'au point de soulever le corps et de le tenir suspendu en l'air. Il faut donc, en cecas, recourir à la force de Dieu qui élève tout à la fois l'esprit et le corps. »

S'il est vrai, dit Benoît XIV dans le même chapitre, n° 9, que le démon peut donner de fausses extases qui soulèvent le corps de terre, l'extase qui vient de Dieu doit produire à plus forte raison le même effet ; c'est ce que confirme Thomas de Jésus par l'exemple de plusieurs saints..... Dieu, dit-il, a accordé cette faveur à sainte Thérèse et à saint Pierre d'Alcantara. Pendant qu'il priait dans le chœur et qu'il était absorbé dans la contemplation de Dieu, il était enlevé jusqu'à la voûte de l'église par la ferveur de l'esprit. Souvent après qu'il

légiées en qui Dieu avait produit les mêmes opérations sensibles et corporelles : la ferveur de leurs âmes spiritualisait en quelque manière leurs corps qui en suivaient les mouvements et s'élevaient avec elles vers l'objet de leur amour.

Ces événements merveilleux, qui paraissent incroyables aux hommes charnels, n'ont rien qui surprenne une âme très-unie à Dieu dans l'oraison ; car on pourrait citer des faveurs purement spirituelles qui sont infiment au-dessus de ces opérations sensibles. Thaulère, qui avait fait lui-même l'expérience de ce qu'il raconte, dit qu'une âme enivrée mystérieusement du saint amour, dans ces ravissements extatiques que produit quelquefois l'oraison, s'oublie elle-même, ainsi que toutes les créatures qui sont dans le temps et dans l'éternité ; alors elle éprouve comme un avant-goût des joies éternelles. Ce sont des délices si ineffables et si abondantes que la raison ne saurait les comprendre, ni une langue humaine les expliquer : *Gaudium namque quod hic sponsa a sponso accipit, tantum et tam ingens est, ut nulla ipsum ratio, nullus sensus capere queat vel attingere* (157). C'est ce que saint Paul lui-même nous a donné à entendre lorsqu'il nous parle de son ravissement au troisième ciel, où il entendit des paroles mystérieuses qu'il n'est pas permis à un homme de raconter : *Audivit arcana verba quæ non licet homini loqui.* (II *Cor.*, XII, 4.) C'est ce que nous pourrions établir par plusieurs témoignages de sainte Thérèse qui a tracé d'un style aussi clair que fidèle les différentes opérations de l'Esprit-Saint dans les âmes ferventes et élevées dans les voies de l'oraison. Du reste, il est rare que Dieu accorde ses grâces à d'autres qu'à des âmes longtemps éprouvées et longtemps fidèles. Sainte Thérèse n'y arriva qu'après plus de vingt ans de travaux, de peines, de sécheresses, et jamais elle n'y serait parvenue, si elle n'eût pas lutté avec courage contre toute espèce de dégoût. D'une imagination vive et ardente, combien de fois ne fut-elle pas tentée d'abandonner le saint exercice de l'oraison, sous prétexte qu'elle n'y était pas propre, ou que sa faible santé devait l'en dispenser ! Ce ne fut que par sa constance qu'elle mérita enfin les tendres caresses de l'Epoux céleste. Aussi quelle assiduité au pied des saints autels ! quel recueillement d'esprit ! quelle préparation de cœur ! Il y a des âmes qui voudraient éprouver les saintes délices de l'amour divin, et qui sont même tentées de se plaindre que le Seigneur les leur fait beaucoup trop attendre ; ce n'est pas Dieu lui-même qu'elles cherchent, mais ses consolations. Et quelle voie prennent-elles pour y arriver ? L'oraison ordinaire leur semble au-dessous d'elles : elles aspirent à des oraisons rares et sublimes. Et cependant, leurs infidélités en des choses communes éloignent les faveurs célestes. Il n'y a pas en elles un véritable esprit de retraite et de silence ; les aridités les abattent, les moindres contradictions les renversent ; elles n'ont aucun empire sur leur vivacité naturelle pour l'empêcher, sur la légèreté de leur esprit pour la captiver ;

s'était mis à genoux aux pieds des arbres, on le voyait transporté jusqu'aux branches les plus élevées comme par un vol d'oiseau. Quelquefois un transport subit l'enlevait du jardin à l'église. Quand on parlait de Dieu en sa présence, on donnait occasion à de nouveaux ravissements. Souvent, lorsqu'il était en prière devant une croix de bois, les bras étendus, on le voyait enlevé beaucoup au-dessus de terre, ce qui excitait l'admiration de tous les passants et des bergers. Surius dit de saint Thomas, qu'on l'a vu souvent dans un ravissement d'oraison tel que son corps suivait le mouvement de son âme et demeurait suspendu en l'air. On lit la même chose de saint François Xavier qui était souvent élevé de terre, et un jour qu'ainsi suspendu il se promenait dans un jardin les mains dans sa poitrine : C'est assez Seigneur, disait-il, c'est assez. On trouve plusieurs autres choses sur cet article dans la relation de la cause de saint Philippe de Néri. « Lorsque j'étais promoteur de la foi, ajoute le pape Benoît XIV, on discuta dans la congrégation des Rites sacrés la cause du vénérable Joseph de Cupertin, sur le doute de ses vertus. J'avais déjà quitté les fonctions de promoteur quand ce doute fut résolu à l'avantage du serviteur de Dieu. Dans cette cause on entendit des témoins oculaires qui ne pouvaient être suspectés et qui citèrent des choses remarquables à ce sujet ; ils avaient vu de leurs yeux le serviteur de Dieu enlevé plusieurs fois de terre et s'élever très-haut dans ses extases et ses ravissements. »

Voyez tous cet admirable chapitre de Benoît XIV. Il n'est guère possible de réunir plus de sagesse et de science même dans le plus long traité.

Voyez le 1er chapitre du IIIe livre de la *Vie de saint Philippe de Néri*, nos 7, 8, 9, 10, 12 et 13.

Vous y trouverez plusieurs ravissements de ce genre. Dans un des appartements de Jean-Baptiste Modio, où il s'était retiré pour demander la guérison de ce malade, on le trouva, le corps élevé jusqu'au plancher et environné de rayons de lumière ; la même chose lui arriva dans l'église de Saint-Pierre de Rome, où il s'éleva du tombeau des saints apôtres dans la même situation où il était à genoux, redescendu subitement, il s'enfuit tout confus. Cela lui arrivait fréquemment pendant qu'il célébrait les saints mystères. Une femme qui s'adressait à lui l'ayant vu un jour dans cet état jugea qu'il était possédé ; mais, repentante le lendemain et étant allée se jeter à ses pieds au confessionnal, elle ne savait comment lui accuser sa faute. Vous avez murmuré à mon sujet, n'est-ce pas, lui dit le saint ? Oui, répondit Sulpicia ; hier quand je vous vis élevé de terre pendant la messe... Alors le saint portant le doigt à sa bouche : cela suffit, lui dit-il, soyez tranquille ; mais elle ajouta : dans ce moment j'ai dit en moi même : ce Père est possédé de l'Esprit. A ces mots Philippe répéta plusieurs fois : c'est vrai, c'est vrai, je suis possédé de l'Esprit.

Vincent-Antoine Gialtine, auteur de la vie du bienheureux Liguori, part. II, ch. 8, p. 88, dit de lui : « On le vit quelquefois, pendant qu'il priait éprouver un tremblement depuis les pieds jusqu'à la tête ; quelquefois son visage paraissait enflammé comme une braise ardente, et quelquefois son corps était soulevé de terre de plusieurs palmes ; il demeura ainsi pendant quelque temps suspendu en l'air dans une douce contemplation extatique, tant était grande la véhémence de l'amour divin dont il était tout embrasé. »

(157) Thaul., in hæc verba : *Ecce Sponsus venit,*

elles voudraient ne se faire aucune violence, n'avoir point de victoire à remporter sur elles-mêmes ; elles murmurent de ce qu'il y a des déserts à traverser pour arriver à la terre promise, et des voies ténébreuses à parcourir avant de pouvoir contempler les clartés divines ; mais tout cela est dans l'ordre de la Providence. Remarquons, en second lieu, la conduite que tient Thérèse dans le temps que Dieu la comble de ses faveurs ; lorsqu'elle s'élève au-dessus des autres hommes, lorsqu'elle voit Dieu face à face, comme les prophètes, lorsqu'elle converse familièrement avec Dieu comme les patriarches, lorsqu'elle en parle d'un ton plus sublime que les docteurs, elle n'est point éblouie des splendeurs qui l'environnent ; elle demeure toujours dans son anéantissement et dans l'intime conviction de sa bassesse ; elle ne reçoit même les faveurs célestes qu'avec crainte ; que dis-je ? elle va jusqu'à demander à Jésus-Christ la permission de douter de sa présence ; elle appréhende l'illusion, parce qu'elle ne voit que sa misère ; elle se souvient d'ailleurs que saint Paul lui-même a besoin d'un Ananie qui le guide. Aussi se soumet-elle, malgré ses lumières à la conduite des hommes ; elle se laisse condamner ; elle résiste par leurs ordres aux opérations divines ; elle brûle ses écrits par obéissance, quoiqu'elle ait été inspirée pour les écrire ; elle rejette, parce qu'on le lui ordonne, les visions de Dieu même, comme si c'étaient des apparitions du démon. Il est vrai qu'elle cherche toujours des directeurs habiles, aimant mieux plus de vertu en elle-même que de lumière, et dans ses directeurs plus de lumière que de vertu, ajoutant qu'elle avait plus souffert du zèle de quelques-uns que de leurs vices et de leurs passions.

Ne l'oubliez donc pas, mes chères sœurs : l'humilité est une vertu plus rare que l'on ne pense dans les âmes favorisées de Dieu, ou qui croient l'être ; pour quelques larmes, quelques soupirs, quelques impressions passagères, on se croit déjà au troisième ciel ; il semble qu'on n'ait plus besoin de règles, de méthodes, de conseils ; on répugne aux pratiques usitées. L'être de Dieu, l'essence divine, sa présence dégagée de toute image, voilà la sphère dans laquelle on s'élance ; heureux encore si l'on ne se croit pas le don de prophétie, si l'on ne se mêle pas de prévoir et d'annoncer l'avenir, comme ces faux prophètes dont parle l'Ecriture, et qui disaient : *Voici ce que dit le Seigneur*, quand le Seigneur n'avait pas parlé. On se croit capable ensuite de fonder, d'établir, de régénérer ; la mort vient, il n'y a rien de fait, et les impies font retomber sur la religion les erreurs, les fausses promesses ou le fanatisme d'une âme séduite par son ignorance ou par les illusions de son amour-propre. Gardez-vous de ces prétentions, âmes pieuses que Dieu appelle à la vie intérieure ; souvenez-vous qu'on ne parvient, quand Dieu le veut, à la voie la plus sublime que par la voie la plus humble ; n'aspirez à la première que par la seconde, dit saint Augustin : *Pergite viam sublimitatis via humilitatis.* Les apôtres viennent raconter à Jésus-Christ leurs succès et l'empire qu'ils ont sur les démons. Que leur répond le Sauveur du monde ? J'ai vu Satan qui tombait du ciel comme la foudre : *Videbam Satanam sicut fulgur de cœlo cadentem.* (*Luc.*, X, 18.) Cachez dans le secret de votre cœur tout ce que la grâce peut y produire d'extraordinaire, et n'en parlez qu'à Dieu, dans la personne de ses ministres ; regardez comme suspecte toute singularité et toute voie qui sort de l'ordre commun. Sans renoncer aux faveurs divines, examinez-les, soumettez-les à vos juges naturels. Eprouvez les esprits, pour vous assurer s'ils viennent de Dieu. C'est la règle que donne le grand Apôtre : *Probate spiritus si ex Deo sint.* Ce qui fit reconnaître les dons de Dieu dans les faveurs de Thérèse, c'est qu'il ne s'y trouva rien de contraire aux coutumes, aux règles, aux vérités de la religion. Elle sortait toujours de ses extases plus confirmée dans la foi, plus brûlante de zèle pour la propagation de l'Eglise, plus animée du désir de se purifier et de s'unir à Dieu ; preuve incontestable que c'était lui qui agissait en elle, et qu'elle pouvait dire avec l'épouse des Cantiques : *J'ai trouvé celui que mon cœur aime.* « *Inveni quem diligit anima mea.* » (*Cant.*, III. 4.) Reconnaissez à ces marques les dons de Dieu : Tant que l'oraison vous rendra plus fermes dans la foi, plus respectueuses envers l'Eglise et ses ministres, plus soumises à leurs décisions, plus zélées à remplir vos devoirs, plus humbles, plus mortifiées, plus pénitentes, selon les règles de la discrétion et de l'obéissance ; plus charitables, plus patientes, plus modérées, vous pourrez dire ; c'est le Seigneur qui agit en moi, je le reconnais aux sentiments qu'il m'inspire : *Dominus est.* Mais ne me parlez pas de dons extraordinaires dans une âme que je vois se soustraire à l'obéissance, dans une âme qui préfère son jugement à celui de ses juges naturels, dans une âme qui n'aspire qu'à l'estime et à la considération : l'esprit de Dieu n'accompagne jamais de pareils sentiments : *Probate spiritus si ex Deo sint.* (I *Joan.*, IV, 1.)

Je voudrais pouvoir vous parler maintenant de toutes les peines que se donna Thérèse pour la réforme du Carmel, et dans la fondation d'un grand nombre de monastères, des persécutions de tous les genres qu'elle eut à souffrir, non-seulement de la part des mondains, mais, ce qui est mille fois plus sensible à un cœur fervent, de la part d'hommes vertueux qui croyaient devoir l'accuser hautement par un bon motif et par la crainte de la séduction pour les âmes. Je vous la représenterai soupçonnée dans sa foi et sa doctrine suspectée d'hérésie, et sur le point de subir la flétrissure de l'inquisition ; mais je vous ferai voir aussi cette grande âme d'autant plus avide de souffrances que son divin Epoux lui donnait une part plus abondante à son calice d'amertume. Qui ne con-

naît cette exclamation qui lui était si familière : « On souffrir, ou mourir ! » *Aut pati aut mori.* Elle avait gravé bien avant dans son cœur ces paroles que Jésus-Christ lui adressa un jour : « Celui-là est plus tendrement aimé de mon Père auquel il donne les croix les plus pesantes, pourvu qu'elles soient acceptées et portées avec amour. »

Le principal exercice de l'amour est de souffrir, disait Thérèse ; celui qui aime trouve des délices à souffrir, et tire de nouvelles forces de ses souffrances mêmes. Je sais que cette doctrine de la croix est repoussée par les gens du monde, qui ne voient pas, dit saint Bernard, l'onction qu'elle renferme ; mais l'horreur que l'on a pour elle n'empêche pas qu'elle ne soit la voie royale qui conduit à la sainteté, selon cette parole de Jésus-Christ : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix, et qu'il me suive.* (*Matth.*, XVI, 24.) Vous l'avez comprise, cette doctrine céleste, filles de sainte Thérèse ; ou plutôt c'est Jésus-Christ lui-même qui vous l'a fait comprendre. Vous le savez, tous ceux qui sont à lui ont crucifié leur chair avec ses vices et ses inclinations déréglées ; c'est pour cela aussi que vous portez constamment la mortification de Jésus-Christ dans vos cœurs et dans vos corps. Continuez à suivre les leçons de ce divin Maître crucifié ; il veut être pour vous, comme pour Thérèse, un Epoux de sang, pour me servir des expressions de l'Ecriture. Soyez donc plus empressées à lui tenir compagnie sur le Calvaire que sur le Thabor. *Vaincre ou mourir,* disent les guerriers ; *ou souffrir, ou mourir,* dit Thérèse formée à l'école de la croix. Adoptez aussi, selon votre pouvoir, cette maxime, mes chères sœurs. Il vous a fallu du courage pour fuir le monde, il vous en faudra quelquefois aussi, même sous l'asile du monastère ; car il y a, jusque dans la solitude, des jours de tribulation et de désolation, d'aridités et de défaillances. C'est alors que l'âme fidèle doit répéter avec Thérèse : ou souffrir, ou mourir. Oui, la croix doit être votre partage ; les ménagements, les adoucissements, les tempéraments vous feraient perdre une infinité de victoires. Aujourd'hui l'ennemi vous suggérera un prétexte de fuir la croix ; demain, il vous en préparera un autre. Plus vous accorderez aux sens, plus ils se révolteront, plus ils exigeront ; mais vous serez invincibles en disant, plus encore de cœur que de bouche : ou souffrir, ou mourir. Alors l'ennemi confondu se retirera, la nature gardera le silence, les sens cesseront leurs poursuites et la grâce de Jésus-Christ triomphera en vous.

Il y avait près de cinquante ans que Thérèse avait embrassé la vie religieuse. Avec une santé faible et presque toujours languissante, elle était parvenue à établir dans son ordre une réforme qui semblait impossible. L'heure s'approchait enfin où elle devait aller recevoir la récompense de ses travaux, de ses souffrances et de son amour. Sentant que ses forces diminuaient tous les jours, elle écrivit à la plupart de ses communautés pour leur donner ses derniers avis. Elle se trouvait dans la ville d'Albe lorsqu'elle tomba dans la maladie dont elle ne releva pas. Cette âme fidèle, que l'on avait entendue s'écrier autrefois : « O mort, je ne vois pas pourquoi je te redouterais, puisque tu dois être pour moi la porte de la vie. O vie mortelle, l'ennemie de mon bonheur, quand est-ce que tu finiras ? Celle qui avait tenu un pareil langage ne devait pas se démentir à sa dernière heure. Il est inutile de rappeler ici avec quel empressement elle demanda les secours de l'Eglise. Dès qu'elle aperçut dans sa cellule le saint sacrement qu'on lui apportait, son amour pour Jésus-Christ la fortifia ; elle se leva sur son séant ; son visage se ranima et parut tout enflammé. Alors, tournant les yeux vers son Dieu : Venez, Seigneur, s'écria-t-elle ; venez, cher Epoux ! enfin l'heure est venue où je vais sortir de cet exil ! Il est temps, et il est bien juste que je vous voie, après que ce violent désir a si longtemps consumé mon cœur. » Quand elle eut reçu l'extrême-onction, on l'entendit répéter souvent, les yeux fixés sur son crucifix : « Je suis fille de l'Eglise. » C'est ainsi qu'elle rendit doucement son âme à son Dieu dans la soixante-huitième année de son âge.

A peine eut-elle rendu le dernier soupir, qu'un parfum délicieux embauma tout le monastère ; son visage rajeunit, et devint frais et vermeil. Déjà ceux qui l'avaient persécutée autrefois avaient changé leurs contradictions en témoignage d'admiration et de respect. L'univers catholique retentissait du nom de Thérèse, et tandis que les heureux habitants du ciel célébraient son triomphe, la terre était témoin de ses prodiges, et l'Eglise lui préparait des autels.

Bornons ici un éloge trop insuffisant ; mais qu'il serait impossible de rendre complet.

Divin Jésus qui avez comblé de tant de faveurs la réformatrice du Carmel, jetez aussi des regards de bonté sur ses filles chéries. Que désirent-elles, sinon de brûler à leur tour de ce feu divin, dont vous embrasâtes le cœur de leur mère. C'est pour jouir plus heureusement de cet avantage qu'elles ont quitté le siècle, et se sont consacrées à un ordre dont les débris, après les plus violentes tempêtes, attestent votre protection spéciale. Continuez, Seigneur, à défendre vos chastes épouses, et ne souffrez pas qu'aucun bouleversement soit désormais capable de troubler ou de profaner leur religieux asile.

Et vous, reine du ciel, les anciens nous assurent que de Nazareth, ville voisine du Carmel, vous alliez souvent visiter les pieux solitaires qui habitaient cette montagne sanctifiée par le séjour d'Elie et de tant d'autres prophètes ; visitez aussi ce petit Carmel, ou plutôt venez aussi prendre votre place au milieu des vierges qui l'habitent. Qu'elles s'estimeraient heureuses de donner l'hospitalité à une hôte telle que vous. Elles vous offrent toutes leurs cœurs, et chacune d'el-

les voudrait vous accueillir. Ne faites point de jalousie, ô la plus tendre des mères : soyez également bienfaisante à l'égard de toutes, durant les jours de cet exil, et que votre protection leur mérite les récompenses de la vie future où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

X. PANÉGYRIQUE

DE SAINT CHARLES BORROMÉE

Prêché au grand séminaire de Meaux, le 4 novembre 1830.

Zelus domus tuæ comedit me. (*Psal.* LXVIII, 10.)
Le zèle de votre maison m'a dévoré.

Saint Jérôme, ayant entrepris de faire l'éloge de saint Népotien, craignait de succomber sous le poids et la grandeur de son sujet. Cet incomparable génie envisageait avec une sorte d'effroi la difficulté de la tâche qu'il s'était imposée. *Grandes materias*, disait-il, *ingenia parva non sufferunt, et, in ipso conatu, ultra vires ausa succumbunt.* Mais, Messieurs, n'est-ce pas à moi qu'il appartient beaucoup plus justement de tenir ce langage ? et ce que les plus habiles orateurs n'entreprendraient pas sans épouvante, ne doit-il pas glacer de terreur ma trop faible éloquence ? Oui, plus la matière que j'entreprends de traiter est sublime, plus elle me fait sentir, dès l'abord, mon impuissance et mon incapacité : *Quantoque majus fuerit quod dicendum est, tanto magis obruitur qui magnitudinem rei verbis non potest explicare.*

Saint Charles règne dans les cieux ; mais qui racontera les vertus qu'il a pratiquées sur la terre ? A peine eut-il rendu le dernier soupir que toutes les chaires chrétiennes retentirent de ses louanges. L'Espagne, l'Italie, la France, rivalisèrent de zèle pour célébrer la sainteté et les merveilles d'une vie si sainte. Les historiens des diverses nations disputèrent entre eux à qui consacrerait à ce modèle accompli des pasteurs un monument plus auguste et plus durable, en transmettant aux générations futures le récit de ses grandes qualités. Mais, après tant d'efforts et de tentatives, il n'est personne encore qui n'ait été forcé d'avouer ici son infériorité et son insuffisance. Aussi, Messieurs, si j'entreprends, après tant d'autres, de faire l'éloge de saint Charles, je n'ai pas la prétention de figurer parmi ses panégyristes : je m'estimerai trop heureux si, en vous rappelant quelques-unes de ses vertus, je réussis à faire naître dans vos cœurs le désir de les imiter. Il brûla de zèle pour sa propre sanctification : première partie ; il brûla de zèle pour le bien spirituel et même temporel du prochain : deuxième partie.

Vierge sainte, ne me refusez pas votre protection dans l'exposé des vertus d'un de vos plus fidèles serviteurs. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Le philosophe Libanius, comparant la vie réglée et modeste des enfants des chrétiens, avec l'immoralité et l'effronterie des enfants des païens, ne pouvait s'empêcher de combler d'éloges ceux qui avaient donné le jour aux premiers. Hélas ! que de chrétiens de nos jours sont païens sous le rapport de l'éducation de leurs enfants, et ne mériteraient plus les éloges de ce philosophe ! Saint Charles eut le rare avantage de naître d'un père et d'une mère qui ne cessèrent de l'édifier par leurs vertus. Il puisa, à leurs côtés, cette foi vive, cette piété tendre, cette charité inépuisable, cette pureté angélique, cette horreur pour le vice qui en ont fait un saint, je ne dis pas seulement digne des premiers siècles, mais digne des temps apostoliques. Il trouvait également à s'édifier dans la conduite de ses frères et sœurs. Mais bientôt il devint leur modèle, et les surpassa tous par la sainteté de sa vie. Dès l'âge de la raison, il sentit un puissant attrait pour l'état ecclésiastique : aussi retrouvait-on, jusque dans ses amusements, les marques de sa vocation. C'est ce qui détermina ses parents à ne point s'opposer au désir qu'il manifestait de s'engager dans la cléricature. Il est rare que le ciel n'annonce pas ses desseins sur les jeunes gens qu'il destine au service des autels, par des inclinations qui n'ont rien de commun avec ces mouvements passagers que la légèreté de l'âge fait changer d'un jour à l'autre. L'appel du Seigneur n'a pas ce caractère d'inconstance : il est ferme et invariable, surtout quand il trouve un cœur pieux et fidèle.

C'est une sorte de besoin qu'il éprouve et qui le pousse vers la milice sacrée. Il craint de n'être pas digne de cet honneur ; il s'efforce de le devenir, et d'acquérir toutes les qualités qu'exige un si saint état. La dernière place dans le sanctuaire paraît un bien au-dessus de tous les biens, un trésor pour lequel on sacrifierait tous les trésors de la terre, un honneur en comparaison duquel toutes les dignités de ce monde ne sont qu'une vile et méprisable poussière. Tels étaient les sentiments de saint Charles à l'égard de l'état ecclésiastique. Quoiqu'il se jugeât indigne de cette sublime vocation, il n'eut jamais le moindre doute que ce ne fût le Seigneur qui l'appelait. Aussi toute sa conduite répondait-elle à cette inclination sainte. Il fut, pendant tout le cours de ses études le modèle de ceux qui suivaient avec lui la carrière des sciences. On le voyait constamment réservé, modeste, recueilli, appliqué. Ainsi qu'il convient aux jeunes gens, il parlait peu, et ne le faisait jamais inutilement. Chérissant la céleste pureté plus que sa vie même, quelle vigilance continuelle n'exerçait-il pas sur tous ses sens pour ne pas exposer ce précieux trésor ! Quel soin n'avait-il pas d'éviter toute liaison dangereuse et de se tenir en garde contre tous les piéges que l'on pouvait lui tendre ! Mais, convaincu que toutes les précautions et tous les efforts de la prudence humaine sont impuissants quand ils sont privés de l'assistance divine, il appuya ses bonnes résolu-

tions sur des bases qui ne sauraient être ébranlées ; il se purifiait souvent des moindres fautes par le sacrement de pénitence, il se fortifiait par un usage très-fréquent de l'adorable Eucharistie. Depuis qu'il eut été élevé à la dignité sacerdotale, il fut plus assidu à remplir ses devoirs ; car il faisait sa confession tous les jours avant de monter au saint autel. Etait-il malade ? il se faisait apporter la divine Eucharistie, ne voulant pas être privé un seul jour de ce froment des élus. On ne connaît qu'une circonstance, depuis son sacerdoce, où il ait passé quatre jours sans communier : il s'imposa cette privation, ainsi que huit jours d'un jeûne très-rigoureux, pour avoir laissé tomber involontairement une petite hostie à terre, en distribuant la sainte communion aux fidèles.

Rien, mes frères, n'annonce une piété plus incontestable et plus solide que l'usage spontané et fréquent des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, surtout quand on y est attiré par la componction, le respect, le saint amour, et non par un effet de l'usage, de l'habitude ou de la règle ; quand on y est conduit par l'humilité et la confiance, et non par l'orgueil et la présomption ; quand on y vient chercher une augmentation de ferveur et de sainteté, et non les applaudissements et les vains suffrages des hommes.

Quoiqu'il consacrât plusieurs fois chaque jour un temps considérable au saint exercice de l'oraison, on peut dire que l'habitude qu'il s'était faite de la présence de Dieu (habitude qu'il recommandait à tous ceux qui voulaient faire des progrès dans la perfection), le maintenait dans une oraison presque continuelle. Cependant, comme s'il eût appréhendé que l'esprit de Dieu ne s'affaiblît dans son cœur, malgré tous les moyens qu'il prenait pour l'y entretenir, il récitait tous les jours son office à genoux, à moins qu'il n'assistât à l'office public ; il lisait attentivement même les parties du Bréviaire qu'il savait de mémoire, pour se prémunir contre les distractions, et il recommandait souvent la même précaution aux ecclésiastiques de son diocèse.

Il faisait chaque année deux retraites pour se renouveler dans l'esprit de sa vocation : et, à chacune de ses retraites, il faisait une confession générale.

Si quelqu'un trouvait une sorte d'excès dans ces exercices de piété auxquels se livrait saint Charles, qu'il fasse réflexion qu'un ecclésiastique est, suivant l'Apôtre, un homme de Dieu ; qu'ainsi les exercices de piété doivent être sa principale occupation. D'ailleurs, il est d'expérience que plus on est fidèle à ses exercices de piété, plus on est exact à remplir les autres devoirs de sa vocation. Saint Charles connaissait le prix de la vertu : il faisait, pour la conserver et l'augmenter ce que font les avares pour leurs richesses : ils ne songent qu'à les garantir de toute atteinte et à les accroître ; sa pieuse sollicitude à cet égard était proportionnée aux lumières célestes qui éclairaient son âme. Hélas nous n'avons tant d'indifférence pour notre avancement dans la perfection, que parce que, terrestres et charnels, nous ne comprenons rien aux choses spirituelles : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei.* (1 *Cor.*, II, 14.)

Ennemi de la pompe extérieure, quand saint Charles fut obligé de paraître avec un éclat proportionné à son rang, son humilité et sa douceur ne se démentirent jamais ; il ne vit même dans le crédit dont il jouissait et dans les honneurs qui l'environnaient, que des dangers et des écueils qui ne pouvaient manquer de le perdre, s'il ne se tenait pas continuellement sur ses gardes. Il se réduisit même, par la suite, à un genre de vie si modeste, que l'on ne pouvait voir, sans admiration, un archevêque de Milan, un cardinal, un neveu du souverain pontife d'une simplicité plus grande que les hommes de la condition la plus ordinaire. Et voilà ce qui lui rendait pénible le séjour de Rome où il lui fallait nécessairement accorder quelque chose aux bienséances extérieures de son rang. Aussi ne paraissait-il dans cette ville que quand la gloire de Dieu et les intérêts de l'Eglise l'exigeaient. Avait-il rempli sa mission ? il se hâtait de revenir au milieu de son troupeau, quelque instance que fissent les souverains pontifes pour le retenir auprès d'eux.

Humble au sein de la grandeur, il ne le fut pas moins dans l'adversité. C'est ici la voie par laquelle Dieu fait passer tous ses saints, afin de les rendre plus dignes de lui, en les purifiant par le creuset des tribulations comme l'or dans la fournaise. La calomnie la plus atroce et la plus noire s'acharna contre lui : on le peignit comme un séditieux et un rebelle ; des hommes suscités par l'enfer répandirent dans le public des libelles diffamatoires sur son compte ; quand on les lui apportait, il les brûlait sur-le-champ, sans vouloir les lire ni en rechercher les auteurs. Sa charité pour eux le portait à les plaindre, en même temps qu'il se réjouissait d'avoir ainsi quelque ressemblance avec Jésus-Christ et de souffrir des outrages pour son nom. Jamais sa tranquillité n'en fut troublée : car qui peut altérer la paix d'une âme pure ? Elle est inévitable au milieu des attaques de la malveillance comme le rocher au milieu des vents déchaînés et des vagues mugissantes.

Cette espèce de passion qu'il avait pour l'humilité et les abaissements le porta à garder chez lui, jusqu'à la mort, un ecclésiastique qui semblait prendre à tâche de le blâmer et de le critiquer en tout. Il eut constamment pour lui toute sorte d'attentions et d'égards, et lui assura une pension par son testament. Il avait toujours avec lui, en outre, deux ecclésiastiques qu'il avait chargés d'examiner de près toute sa conduite, et de le reprendre des défauts qu'ils pourraient remarquer en lui : souvent même il demandait ce service à des étrangers. Admirable disposition dans un prélat et dans tout ministre de Jésus-Christ que cette préférence

de la simplicité à la pompe et à l'éclat, des humiliations à la gloire, des reproches aux louanges, des avertissements aux applaudissements.

Les mortifications corporelles auxquelles il se livrait sont à peines croyables. Malgré les fatigues qui suivent les travaux continuels d'une vie apostolique, il allait toujours en augmentant ses austérités. Dans sa jeunesse, il n'y avait pas de semaine où il ne jeûnât au moins un jour au pain et à l'eau; mais, plusieurs années avant sa mort, il se fit une loi de jeûner ainsi tous les jours, excepté les dimanches et fêtes où il ajoutait au pain qu'il mangeait un peu de légumes ou quelques fruits. Il s'était interdit l'usage de la viande, du poisson, des œufs et du vin. En carême, il ne mangeait point de pain, ne vivant que de féves bouillies et de figues sèches. Son abstinence était encore plus rigoureuse dans la semaine sainte. Pendant l'année, il ne faisait qu'un repas par jour. Le pieux et savant Louis de Grenade crut devoir lui écrire pour l'engager à modérer ses mortifications; mais il lui répondit que les Chrysostome, les Spiridion, les Basile et tant d'autres évêques dont les diocèses avaient une très-grande étendue, avaient vécu dans la pratique continuelle des veilles et des jeûnes; que cependant plusieurs d'entre eux n'en étaient pas moins parvenus à un âge fort avancé. Le pape Grégoire XIII, de son côté, lui adressa un bref dans lequel il lui recommandait d'adoucir ses pieuses rigueurs. Le saint cardinal ne reçut ce bref que vers la fin du carême qu'il avait passé ne vivant que de quelques figues sèches: il se permit donc, par obéissance, quelque adoucissement la dernière semaine de carême, et il écrivit à Sa Sainteté pour l'assurer de sa docilité; mais il lui manda, en même temps, qu'il savait par expérience qu'une vie très-sobre contribuait à la santé. Le saint Père le laissa maître de vivre, à l'avenir, comme il jugerait à propos. Saint Charles reprit donc ses austérités ordinaires, et les continua jusqu'à la mort. Il portait habituellement un rude cilice, dormait très-peu, et passait en prières la nuit qui précédait les grandes fêtes. Il prenait ordinairement son repos assis ou couché sur un lit fort dur, sans quitter ses habits.

Son amour pour la pauvreté était porté au plus haut point. Il n'aspirait qu'à un dépouillement et un dénûment absolus. On le vit insensiblement faire disparaître toute la magnificence qui semblait nécessaire au rang qu'il occupait. Sa maison fut réduite à la plus rigoureuse simplicité. S'il portait à l'extérieur des habits convenables à la dignité de cardinal, ses vêtements de dessous étaient si vieux et si usés qu'un mendiant à qui on les offrit une fois, refusa de les accepter. Cet amour de la pauvreté lui faisait chérir les pauvres: il trouvait ses délices à s'entretenir avec eux. Mais il est temps de parler de son zèle pour le prochain.

DEUXIÈME PARTIE.

Le zèle est comme un feu céleste qui n'embrase pas seulement celui en qui il réside, mais qui communique sa chaleur à tout ce qui l'environne. Celui de saint Charles avait non-seulement la vertu de convertir les pécheurs, il animait de la même ardeur les ecclésiastiques qui étaient en rapport avec lui, et leur faisait affronter tous les dangers pour la sanctification des âmes. Qui eût pu, en effet, demeurer froid et insensible pour le salut de ses frères, à la vue d'un prélat qui se livrait à tant de travaux pour enlever des victimes à l'enfer? Son extérieur tout divin, ses paroles enflammées, la constance et l'intrépidité de son courage que ne pouvaient arrêter ni le froid le plus pénétrant, ni les chaleurs les plus excessives, ni la longueur et la difficulté des chemins, ni la hauteur et l'âpreté des montagnes, ni la multitude et l'injustice des contradictions: tout cela confondait l'indifférence des tièdes, et excitait l'ardeur des plus nonchalants. Sa maison elle seule était une prédication toujours vivante: elle présentait l'image de la communauté la plus régulière, par les exercices qui s'y pratiquaient, par l'ordre, la modestie, la réserve et la piété qu'il avait su y faire régner. Etait-il occupé à la visite de son diocèse? C'était un apôtre infatigable et digne des beaux jours de l'Eglise naissante. La nature, cependant, semblait avoir mis un obstacle insurmontable aux succès de son zèle, en lui laissant un grand embarras de langue, et une extrême difficulté de s'exprimer en public. Mais, ô charité divine! quelles barrières ne surmontez-vous pas? Il fallait que saint Charles devînt la condamnation de tous les ecclésiastiques qui allégueraient, par la suite, leur impuissance ou leur extrême timidité pour se dispenser d'annoncer la parole sainte. Il établit à Rome des conférences ecclésiastiques dont il était l'âme. C'est là qu'il travailla sans relâche à vaincre les difficultés de sa prononciation et de son langage. Il ne désespéra point que celui qui l'avait appelé à la fonction importante de pasteur des âmes, ne le mît à la fin en état d'en remplir le devoir le plus essentiel; il ne fut pas trompé dans sa confiance. A force de travail et d'exercices il acquit l'habitude et la facilité de parler en public, et même de prêcher avec dignité et noblesse. La composition lui coûta aussi beaucoup, dans le principe; mais une application soutenue, la lecture assidue de l'Écriture et des Pères, l'étude particulière qu'il fit des œuvres du savant et pieux Louis de Grenade, le mirent à même de faire des sermons solides, touchants, et qui ne sont guère inférieurs à ceux des plus habiles orateurs de son siècle. Il parlait avec une véhémence qui pénétrait tous les cœurs; son action était telle que la chaire en était ébranlée: il prêchait tous les dimanches et fêtes, souvent même tous les jours. Ses sermons quoique assez longs attachaient tellement ceux qui venaient l'écouter, qu'on était toujours peiné de le voir finir. Quelle perte pour l'Église, s'il se fût découragé d'abord! Nous serions privés maintenant de ces instructions si belles qui sont

à la fois, un monument de son zèle et un modèle pour les pasteurs. Cette multitude innombrables d'âmes qu'il a sauvées en leur annonçant la parole sainte seraient peut-être aujourd'hui dans les enfers. Ah ! Messieurs, ne plaignons donc pas les fatigues et les peines auxquelles nous aurons à nous assujettir, si nous annonçons avec fruit le saint Evangile. Jamais nous n'en sentirons mieux le prix que dans l'éternité.

Saint Charles s'attacha particulièrement à l'instruction des enfants, et il fit, à ce sujet des règlements précieux. Si tous les ecclésiastiques sentaient l'importance de cette première instruction que l'on doit à la jeunesse, ils ne s'acquitteraient pas de ce devoir avec si peu de soin et de préparation; mais, calculant d'avance les fruits immenses qui peuvent en résulter, ils ne négligeraient rien pour graver dans le cœur des enfants les vérités dont la connaissance et la pratique ont des conséquences éternelles.

Le zèle d'un bon pasteur s'étend à tout : il ne se propose pas seulement de faire rentrer les pécheurs dans la voie de la justice; il aspire à conduire dans les voies de la perfection les âmes privilégiées qui y sont appelées. Que ne fit pas saint Charles pour atteindre ce but ! Il ne renfermait pas exclusivement en lui-même le feu divin qui l'embrasait ; il prenait tous les moyens pour le communiquer et le répandre au dehors. Il voulait, autant qu'il était en lui, réaliser ce désir du Sauveur des hommes : Je suis venu apporter un feu sur la terre ; et quelle est mon intention, sinon qu'il embrase tous les cœurs ?

Il eut pourtant la douleur de voir que des âmes qui devaient être, sous ce rapport, la ressource et la consolation de l'Eglise affligée, ne répondaient pas à la sainteté de leur vocation. Que de monastères d'hommes et de femmes avaient dégénéré, dans son diocèse, de l'esprit de leur institution ! Que d'abus, que de scandales, que de relâchement s'y étaient introduits ! Que d'ecclésiastiques profanant la sainteté de leur état et de leur caractère ! Voilà ce qui excita son zèle pour la réforme de mille abus, sans se rebuter des difficultés qu'il rencontra, des traverses et des oppositions qu'on lui suscita. N'abandonnons pas les intérêts de Dieu, à cause des obstacles qu'oppose l'enfer à nos desseins. Il faut que toute œuvre divine soit contredite et persécutée. Saint Charles travailla à faire passer dans le cœur de tous les ecclésiastiques les sentiments qui l'animaient. Outre l'établissement des conférences, son empressement à faire exécuter les décrets du saint concile de Trente pour la réformation des mœurs et de la discipline, la fondation des séminaires, la composition du catéchisme romain dont il confia la rédaction à trois savants théologiens ; enfin la célébration de tant de conciles provinciaux où les évêques n'ont cessé et ne cesseront de puiser les règles d'une discipline sage et savante, il ne dédaignait rien de tout ce qui pouvait concourir à procurer la gloire de Dieu et à nourrir la piété ; il ne regarda pas comme un soin indigne de lui de s'occuper de la rédaction des rubriques du missel et du bréviaire.

Combien de pécheurs n'a-t-il pas ramenés à la vertu ! Il était comme impossible de résister aux invitations de sa tendre charité. Que de mourants lui ont été redevables de leur salut ! On eût dit que les démons fuyaient, et que l'enfer se fermait à son approche. Peu de temps après la célébration de son premier concile provincial, ayant entrepris la visite de son diocèse, il apprit que le souverain pontife, son oncle, était atteint d'une maladie mortelle. Sans délibérer, il se rendit auprès de lui, et, bien différent de tant d'ecclésiastiques qui n'osent parler des derniers sacrements à leurs parents, dans la crainte de les effrayer, il ne fut arrêté ni par la majesté pontificale, ni par les considérations de la chair et du sang. Il annonça donc au pape qu'il touchait aux portes de l'éternité : et, prenant en main le crucifix, il le lui montra, en disant : Très-Saint-Père, tous vos désirs et toutes vos pensées doivent se porter vers le ciel. Voilà l'image de Jésus-Christ crucifié, l'unique fondement de toutes nos espérances ; il est, comme vous le savez, notre médiateur et notre avocat, victime immolée pour l'expiation de nos péchés; jamais il ne refuse le pardon à un cœur contrit et humilié. Mettez-donc à profit le peu d'instants qui vous restent à vivre; ne pensez plus aux choses de ce monde ; ne vous occupez plus que de la grande affaire de votre salut. Il administra lui-même le saint viatique au pape qui mourut en disant : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum, in pace.* (*Luc.*, II,29.)

Mais comment parler dignement de ses immenses largesses pour les pauvres, et de son inépuisable charité à l'égard de tous les genres d'infortune? Si tous les contemporains n'étaient pas unanimes dans le récit qu'ils en font, nous aurions peine à y ajouter foi. Sans parler des églises, des hôpitaux, des monastères et des édifices publics qu'il fonda ou fit réparer, qui ignore qu'il ne prit sur ses revenus que la valeur du pain dont il se nourrissait et de la paille qui lui servait de lit? Ne se réduisit-il pas à manquer de tout pour assister les malheureux dans un temps de disette, et surtout durant le cruel fléau de la peste qui ravagea Milan et ses environs? Ne le vit-on pas vendre jusqu'à sa vaisselle pour soulager ceux qui étaient sans secours? Ne donna-t-il pas tous ses meubles et jusqu'à sa pauvre couche? Non-seulement ses entrailles étaient émues à la vue des misères de ses frères, mais, pour les soulager, il se réduisait à une pauvreté plus extrême que celle des plus indigents.

Saint Grégoire le Grand a tracé le portrait du vrai pasteur, en disant qu'on le trouvait partout où il y avait quelque besoin à soulager : *Singulis compassione proximus.* Quels éloges aurait-il donnés à notre saint cardinal qui, ayant tout donné, se donnait lui-même?

Car ne se sacrifia-t-il pas, tous les jours, pour les besoins de tous? N'immolait-il pas, sur l'autel de la charité, son repos, sa santé, sa vie? Etait-il jamais arrêté par la crainte des fatigues les plus accablantes, ou du fléau le plus contagieux?

Je passe sous silence cette héroïque charité qui lui faisait non-seulement pardonner à ses ennemis, mais le faisait l'avocat le plus dévoué de ceux qui avaient voulu lui ôter la vie. On ne sait vraiment quel trait choisir dans une vie si belle et si ravissante.

Saint Charles fut un ange, par sa pureté, un chérubin, par sa ferveur, un séraphin, par son amour, un prodige d'anéantissement, par son humilité, un martyr, par ses mortifications, un héros, par son désintéressement. Son zèle en fit un apôtre, ses pieux et savants écrits, un guide sûr et une lumière éclatante, sa charité un holocauste, sa compassion une hostie de dévouement, sa grandeur d'âme un prodige de générosité.

Il sera, à jamais, la condamnation des pasteurs ennemis de la céleste pureté, tièdes, négligents, pleins d'eux-mêmes, immortifiés, sensuels. Il s'élèvera un jour contre ces ecclésiastiques malheureux qui scandalisent ceux qu'ils devaient édifier, aveuglent ceux qu'ils devaient éclairer, perdent ceux qu'ils devaient sauver. Comment se justifieront-ils de n'avoir pas, peut-être, procuré le salut d'une seule âme, en présence d'un saint qui en a arraché un si grand nombre à l'enfer? Que diront-ils pour excuser la dureté de leurs entrailles, à la vue de la misère des pauvres, lorsqu'ils seront mis en parallèle avec un puissant seigneur, un grand archevêque, un illustre cardinal, qui, pour exercer les œuvres de miséricorde, ne s'est laissé que des haillons dédaignés et refusés par des mendiants?

Mais qui nous empêche de nous rapprocher, autant qu'il est en nous, de cet admirable modèle des ecclésiastiques? si nous ne pouvons atteindre à sa perfection, ne nous est-il pas, au moins, possible de venir puiser à cette source pure les règles et les motifs d'une vie vraiment sacerdotale? Est-il juste que, parce que nous ne sentons pas en nous le courage d'imiter l'héroïsme de ses vertus, nous ne fassions pas quelque effort pour sortir de notre langueur?

Il est bien plus sage que nous nous préparions sans cesse au compte que nous devons rendre à Dieu de notre administration. Les jours sont mauvais, et le prince des pasteurs est déjà, peut-être, à nos portes : que ne songeons-nous aux moyens de paraître devant lui avec confiance? mais il est temps de finir ce discours.

Ce fut au milieu des exercices d'une fervente retraite que saint Charles se sentit atteint de la maladie qui devait bientôt terminer son exil. Admirable disposition pour paraître devant le juge suprême, surtout quand on n'a à lui présenter que des jours pleins, un trésor immense de bonnes œuvres, un cœur pur et sans tache. Il se hâta de revenir, ou plutôt de se faire porter à Milan; la maladie faisant de sensibles progrès, il demanda et reçut avec la plus grande ferveur les derniers sacrements, et s'endormit en disant : *Ecce venio :* « Voici que je viens. »

La ville de Milan et l'Italie entière pleuraient la mort du saint archevêque, tandis que le ciel retentissait d'acclamations et de chants d'allégresse, à l'entrée de sa belle âme dans l'immortel séjour, la terre, perdant son trésor, était dans les larmes, le ciel, possédant enfin un de ses plus beaux ornements, entonnait un cantique de joie et d'action de grâces. Quel contraste! celui qui succombait ici-bas sous les coups de la mort recueillait dans les cieux la couronne d'immortalité. Jour lugubre et heureux tout à la fois! lugubre pour l'exil, heureux pour la patrie! Mais, que dis-je, Messieurs? La terre n'a rien perdu au jour où le ciel a reçu ce nouvel habitant. Saint Charles vit encore pour nous; il vit dans les saintes instructions qu'il nous a laissées; il vit dans les séminaires qu'il a fondés; il vit dans l'esprit sacerdotal qu'il a ranimé. Il ne serait mort pour nous qu'autant que nous refuserions de mettre à profit ses leçons et ses exemples.

Mais qui de nous voudrait les mépriser? Furent-ils jamais plus nécessaires que dans ce triste siècle? Au temps de saint Charles, une funeste ignorance faisait méconnaître la religion et ses saintes lois; aujourd'hui, on ne nous vante les prétendues lumières du siècle que pour insulter plus audacieusement à ce qu'il y a de plus saint et de plus vénérable; au temps de saint Charles, les passions ne connaissaient plus de frein; de nos jours, on ne veut plus être jugé criminel en s'y livrant avec fureur; au temps de saint Charles, on avait à gémir sur la négligence d'un grand nombre de pasteurs qui se refusaient à rompre le pain de la divine parole; de nos jours, les pasteurs les plus zélés ont besoin de se faire pardonner la sainte ardeur qui les anime, et la plupart des brebis voudraient étouffer la voix de la sentinelle vigilante du troupeau.

Ne nous décourageons pas, néanmoins, Messieurs; après quelques jours nébuleux et sombres, nous reverrons l'éclat d'une lumière radieuse; les esprits les plus furieux contre le ministère sacré reviendront enfin à des pensées plus saines et moins injustes: le besoin de la religion se fera bientôt sentir dans les cœurs qui la rejettent et s'obstinent à la regarder comme leur plus mortelle ennemie; ils ne tarderont pas à envisager comme des pères ceux qui leur avaient semblé ne mériter que leur indignation ou leur mépris (158).

Si nous ne jouissons pas encore de cette

(158) Il ne faut pas perdre de vue que ce discours, ayant été prêché en 1850, les esprits étaient encore vivement préoccupés des événements accomplis, il n'y avait que quelques mois. Il fallait calmer leurs alarmes, et leur faire envisager un avenir paisible et tranquille. Il est bon de se souvenir aussi que l'orateur parlait dans la chapelle du grand séminaire de Meaux dont la ville menaçait de déposséder le diocèse

véritable paix, objet de tant de vœux et de soupirs, c'est que le Seigneur voit, peut-être, encore en nous des infidélités à châtier et des crimes à punir.

Hâtons-nous donc de nous convertir, et imitons celui que nous avons pour protecteur dans le ciel.

Grand Dieu! accélérez ces heureux moments que sollicitent nos gémissements et nos larmes. Accordez-les, du moins, aux prières de celui que nous invoquons en ce jour, et auprès duquel nous vous demandons une place dans l'éternelle patrie, que je vous souhaite.

SERMON X.

POUR LA FÊTE DE SAINT MARTIN.

Isti sunt viri misericordiæ quorum pietates non defuerunt. (*Eccli.*, XLIV, 10.)

Ce sont là des hommes de miséricorde dont la piété ne s'est jamais démentie.

Voilà en peu de mots, mes très-chers frères, le plus bel éloge que l'on puisse faire des saints; et c'est aussi sous ce rapport que je veux principalement vous faire envisager le glorieux saint Martin dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Je ne vous parlerai ni de la noblesse de son origine, ni des grands avantages que le monde lui préparait et qu'il dédaigna. Que sont, aux yeux de la religion, la grandeur et la richesse? elles n'ont de prix que celui qu'elles empruntent de la vertu. C'est la vertu qui donnait à saint Martin cet extérieur vénérable et tout céleste qui lui gagnait à l'instant tous les cœurs, et les pénétrait du respect le plus profond pour sa sainteté; jusque-là qu'un empereur s'estimait heureux d'avoir obtenu de lui qu'il mangeât à sa table, et qu'une impératrice s'était fait honneur de l'y servir. Je ne dirai rien de ce jugement exquis qui lui faisait résoudre à l'instant les difficultés les plus épineuses. Je me bornerai donc au développement des paroles de mon texte pour établir que saint Martin a été un parfait modèle de charité et de piété. Grand saint, daignez me seconder par votre intercession puissante, que je réclame auprès celle de Marie. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

La charité nous fait aimer Dieu par-dessus toutes choses, et le prochain comme nous-mêmes en vue de Dieu. Rien ne manque, sous ce double rapport, au glorieux patron dont nous célébrons la fête. Autant qu'il put dépendre de lui, il donna son cœur à Dieu dès sa plus tendre enfance. Né de parents idolâtres, il reconnut bientôt, par une lumière divine, la vanité du paganisme, dont il se détacha sans délai. Rien ne prouve plus clairement les bonnes dispositions d'une âme que la docilité à quitter l'erreur pour se ranger sous l'étendard de la foi catholique. L'homme esclave de l'orgueil, de la volupté, des biens de la terre, ne montre pas une soumission aussi prompte, parce qu'il calcule les sacrifices que lui imposerait sa foi; et trop souvent il ne rejette la foi que parce qu'il en craint le joug. C'est la pensée de saint Augustin, qui, expliquant ces paroles du Sauveur aux pharisiens : *Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas?* (*Joan.*, VIII, 46) répond : Ah! Seigneur, ils ne vous croient pas précisément parce que vous leur dites la vérité; ils aiment bien la vérité quand elle n'est que brillante, mais ils ne la supportent pas quand elle est sévère : *Amant veritatem lucentem, oderunt redarguentem.* Dès l'âge de dix ans, Martin, qui brûlait du désir d'appartenir à Jésus-Christ et à l'Eglise, se fit inscrire au nombre des catéchumènes. Tout enfant qu'il était, il avait compris qu'une religion qui prescrit toutes les vertus et condamne tous les vices ne peut venir que de Dieu, tandis que celle qui flatte l'indépendance et les goûts pervers de l'homme n'a qu'un principe pervers et réprouvé, de quelque beau titre qu'elle se colore. Ce raisonnement est tout naturel : il est à la portée de toutes les intelligences, et seul il suffirait pour triompher de tous les sophismes dont s'enveloppe l'erreur. Un enfant a naturellement plus de penchant pour la vraie religion que pour la fausse, tant que son cœur est pur; et voilà ce qui maintint le jeune Martin dans la disposition d'embrasser le christianisme. Mais il eut besoin de fermeté et de courage pour conserver son innocence au milieu de la licence des camps où, suivant un ancien, il n'y a pour l'ordinaire ni foi ni piété :

Nulla fides pietasque viris qui castra sequuntur.
(Lucan.)

Pour lui, il prouva, par son exemple, que l'on pouvait unir le service de son Dieu avec le service de son prince et de sa patrie. Non-seulement il demeura chaste et pur au milieu de la séduction des vices, mais au milieu des haines et des divisions il sut conserver l'affection de ses compagnons d'armes, avec lesquels il vécut toujours en paix. Le Dieu qu'il adorait et qu'il aimait était toujours présent à sa pensée; le désir qu'il avait de lui plaire le tenait en garde contre tout ce qui aurait pu lui faire perdre ou affaiblir en lui son amour.

A l'âge de dix-huit ans, il reçut le baptême. Quels furent, en cette heureuse circonstance, les sentiments de son âme? En même temps que les eaux de la régénération coulaient sur sa tête, il allait prodiguer tout son sang pour le Dieu rédempteur sous l'étendard duquel il s'enrôlait. Deux ans après, pressé plus vivement que jamais de se donner entièrement à Jésus-Christ, il sollicita et obtint son congé. Ce jour fut un des plus beaux de sa vie, parce qu'en même temps qu'il brisait les chaînes qui l'avaient jusque-là attaché au siècle, il sentait se resserrer plus que jamais les liens qui l'unissaient au Dieu de son cœur.

Si j'avais à parler ici à ceux qui suivent la profession des armes, je leur dirais : Saint Martin est votre modèle; il a été soldat fidèle de son prince, sans cesser un instant d'être soldat fidèle de Jésus-Christ, avant même d'être marqué de son sceau par le

baptême. Il a porté les armes avec honneur et avec courage; mais il ne les a point souillées par les vices qui, trop souvent, les accompagnent. Il n'était pas encore chrétien que déjà il observait toutes les lois du christianisme; né de parents qui n'adoraient que de fausses divinités, il ne reconnaissait et ne servait que le Dieu éternel et véritable. Est-ce là votre conduite? Vous êtes chrétiens : ne rougissez-vous pas de le paraître. Vous êtes baptisés, ne violez-vous pas tous les engagements de votre baptême? Vous avez reçu le don de la foi : ne l'avez-vous jamais reniée, attaquée, outragée? Courageux peut-être dans les combats, avez-vous montré la même énergie pour défendre les intérêts de celui de qui vous tenez la vie, la conservation, la régénération, la rédemption? Vous seriez prêts à tirer l'épée pour la défense de votre roi, n'êtes-vous jamais demeurés muets quand vous entendiez insulter et blasphémer votre Dieu? sachez, ah! sachez! qu'il est une autre bravoure que celle des camps. Dieu demande de vous, avant tout, la bravoure du chrétien qui met au premier rang sa foi, sa conscience, ses devoirs, son éternité, et qui donnerait mille vies pour une cause si noble.

Je pourrais prouver encore l'amour de saint Martin pour son Dieu, par le zèle qu'il déploya pour établir de toute part son culte sur les débris des idoles renversées. Je passe sous silence les nombreuses persécutions qu'il souffrit pour la gloire de son nom de la part des méchants et des hérétiques.

Sa charité n'éclata pas moins en faveur du prochain. Charité universelle, il aimait tous les hommes sans distinction et avait de la tendresse et de la compassion pour tous. Il s'abstenait de les juger ou n'interprétait leurs actions qu'en bonne part, autant qu'il pouvait dépendre de lui. Lorsque ses ennemis le persécutaient ou s'efforçaient de lui nuire, il se contentait de pleurer leurs péchés, et n'exerçait, envers eux, d'autre vengeance que celle des bienfaits. Cet amour général qu'il portait à tous n'empêchait pas que son excellent cœur n'eût une affection particulière pour ceux qui la méritaient pour leurs vertus. Que de voyages ne fit-il pas pour aller chercher ou pour suivre saint Hilaire? Avec quelle pieuse sensibilité ne partageait-il pas les disgrâces de ce courageux défenseur de la foi? Que l'amitié avait de charmes dans ces deux grandes âmes! Dans Martin qui envisageait Hilaire comme son père, dans Hilaire qui regardait Martin comme son fils!

Il n'y a que la religion, mes frères, qui fasse les amis véritables, parce que elle seule inspire la véritable charité, sans laquelle il n'y eût jamais d'amitié sincère et durable.

Elevé à l'épiscopat, malgré sa modestie et sa résistance, Martin réunit autour de lui, bon nombre d'hommes vertueux qu'il sanctifie par ses exemples et ses pieux conseils Il est leur chef par son rang et sa dignité, mais il est leur frère par sa simplicité, sa modestie et son exactitude à suivre la même règle. C'est de cette école de vertu, ou plutôt de ce sanctuaire de charité que sortiront comme autant d'apôtres qui, brûlant de zèle pour le salut de leurs frères, iront leur communiquer la céleste flamme qui les dévore, et dont Martin a jeté les premières étincelles dans leurs cœurs.

Vous êtes étonnés, peut-être, mes frères, qu'en parlant de la charité de Martin, je n'aie rien dit encore de ses aumônes et de ses bonnes œuvres. Non, mes frères, je n'omettrai point une partie aussi touchante de la vie de Martin. Fasse le ciel que les personnes qui m'entendent s'efforcent de l'imiter autant qu'il dépendra d'elles!

Dès son enfance, Martin avait eu la belle passion d'assister les malheureux et les indigents. A l'armée même, il ne se contenta pas d'être le consolateur de tous les affligés; il était encore la ressource de tous les pauvres. Le Seigneur lui avait donné une grande aisance; cependant, il ne voulut avoir qu'un domestique à son service, afin d'être à même d'assister un plus grand nombre de pauvres. Il donnait à ceux-ci tout ce qui n'était pas requis pour son stricte nécessaire. Que dis-je? le trait suivant prouvera qu'il prenait quelquefois même sur son propre nécessaire pour les assister. Il n'était encore que cathécumène lorsque, sur le point d'entrer dans la ville d'Amiens, il rencontra un pauvre réduit à la plus déplorable nudité; les soldats qui l'avaient précédé, n'avaient pas même daigné jeter les yeux sur cet infortuné. Martin l'aperçoit, et à cet aspect ses entrailles sont émues, comme autrefois celles de Joseph à la vue de Benjamin : *Commota fuerunt viscera ejus super fratre suo.* (*Gen.*, XLIII, 30.) Que faire sur un grand chemin pour assister un homme réduit à ce triste état, sinon de partager ses vêtements avec lui? Plusieurs de ceux qui avaient double manteau avaient fermé leur cœur à la pitié et à la commisération. Aussi Martin ne délibère-t-il pas. Il tire son glaive, partage en deux son manteau, en donne une moitié à celui qui est nu, et se couvre comme il peut de l'autre. O charité héroïque! Et c'est un soldat qui l'exerce! et ce soldat n'est pas encore chrétien. A la vue de ce trait de générosité, plusieurs militaires tournent Martin en ridicule; mais les plus sensés l'admirent et le révèrent; ils sont forcés de convenir, en rougissant, que Martin seul était capable d'un tel dévouement. Mais n'y aura-t-il que des hommes qui l'apprécieront? Ah! mes frères, le ciel en a pesé et jugé bien plus sûrement encore le mérite. La nuit même qui suivit cette belle action, Jésus-Christ apparut à son serviteur environné de ses anges; il leur montrait le manteau donné la veille au pauvre mendiant, et disait : « Martin, encore catéchumène, m'a revêtu de ce manteau : » *Martinus adhuc catechumenus hac veste me contexit.* Qu'il est bien récompensé, dès cette vie même, de l'œuvre sainte qu'il a faite! Ah, Seigneur Jésus! si les hommes savaient les consolations que

vous réservez en ce monde aux âmes charitables, non, ils ne pourraient pas résister à la douce jouissance que l'on goûte en assistant des frères malheureux. Ce dévouement ne fit que croître dans Martin. Son bonheur, quand il fut évêque, était d'être au milieu des pauvres, de leur ressembler, mais surtout de les assister. Aussi le suivaient-ils jusqu'aux pieds des saints autels : et il sut, dans une circonstance, au moment même où il allait offrir le saint sacrifice de la messe, faire adroitement et sans qu'on s'en aperçut une généreuse aumône à un indigent. Oh ! la belle disposition pour offrir les saints mystères ! Vous le représenterai-je se jetant humblement aux pieds des pauvres, pour les leur laver, embrassant tendrement un homme tout couvert de lèpre à qui Dieu accorde à l'instant même sa guérison, rendant à Trèves la santé à une paralytique par l'onction d'une huile qu'il avait bénite !

J'aime mieux vous faire admirer les motifs de ses prodiges que ses prodiges mêmes. Qu'est-ce qui l'engagea à demander plusieurs fois à Dieu des miracles? C'était le désir qu'il avait d'avancer son règne et de procurer sa gloire? La preuve en est frappante dans les trois morts qu'il a ressuscités. L'un était un catéchumène qui se destinait à la vie solitaire, et qui fut, tout à coup, surpris par la mort, avant d'avoir reçu la grâce du baptême. Les religieux du monastère viennent exposer à Martin la douleur qu'ils ressentent du trépas de celui dont ils sont sur le point de porter le corps en terre. Martin est touché de leurs larmes, et surtout de la cause qui les fait couler ; il s'adresse à Dieu pour obtenir la résurrection du défunt ; à l'instant la vie, la santé et la force lui sont rendues ; il donne pendant plusieurs années l'exemple de toutes les vertus dans l'état monastique, et enfin termine saintement sa carrière pour ne plus ressusciter qu'au jour du jugement. Le second que rappelle à la vie saint Martin a fini sa vie dans les accès d'une frénésie cruelle. Que va devenir l'âme de cet infortuné, si Dieu ne suspend à son égard la sentence dont il s'est rendu digne? Notre bienheureux animé d'une foi vive implore le ciel pour lui ; il gémit, il pleure, il fait au ciel une sorte de violence jusqu'à ce que l'âme de ce désespéré soit rentrée dans son corps. Il a vu de près les torrents de la justice divine, sur le point de fondre sur lui. Aussi jusqu'à la fin de la vie qui lui est rendue il s'animera par ce souvenir à l'exercice de la plus rigoureuse pénitence. A Chartres, Martin voit un village entier d'infidèles livrés à tout l'aveuglement de l'idolâtrie. Son cœur est touché de leur perte. Mais quel prodige ne faudrait-il pas pour les convertir au vrai Dieu? En ce moment une femme animée d'une vive foi perce la foule, et vient se jeter à ses pieds ; elle y dépose son enfant objet naguère de sa tendresse, mais maintenant de sa déchirante douleur. La mort l'a frappé, et sa mère désolée demande à notre saint un miracle par ses cris et ses lamentations. Ce miracle, Martin l'opère à la vue de tout un peuple que l'onction de ses paroles achève de ramener à la foi

Reconnaissez à ces traits, mes frères, la charité et le zèle de notre saint. Charité conciliante : il vole avec la rapidité de l'éclair partout où il y a des divisions à éteindre et des cœurs à réunir. Lorsqu'il touche au terme de sa course mortelle, on lui annonce que la discorde s'est glissée dans une certaine portion de son diocèse : quoiqu'il porte déjà la mort dans son sein, il part aussitôt accompagné de plusieurs de ses disciples, et sa présence a bientôt réuni tous les esprits divisés. Quel cœur, en effet, eût été assez dur pour résister à ses touchantes exhortations? Charité héroïque : il est sur le point d'être couronné de ses longs et pénibles travaux : ses disciples, ou plutôt ses enfants, glacés d'effroi autour de son lit de douleur, viennent lui exprimer la peine qu'ils ressentent de sa triste situation : ils lui peignent, dans les termes les plus expressifs l'état déplorable où sa mort va les jeter, et conjurent celui qui a rendu la vie à plusieurs morts d'obtenir, par ses prières, la prolongation de la sienne. Que fera ce tendre père pour condescendre aux pieux désirs de ses enfants? Pourrait-il dédaigner leur demande lui qui a conservé pour eux un amour si constant? demandera-t-il que sa carrière soit prolongée, lui qui, comme l'Apôtre, brûle du désir de voir briser ses chaînes, et d'aller s'unir à Jésus-Christ? Il est près de saisir la couronne immortelle: consentira-t-il à en retarder le possession, et à rentrer dans les travaux, les combats et les périls de cette vie? Ecoutez, chrétiens, vous surtout qui êtes tentés d'appeler la mort à votre secours dans vos afflictions et dans vos peines, et qui pourtant vous livrez aux murmures contre l'adorable Providence, aussitôt que vous vous persuadez qu'elle arrive. Ecoutez la prière de cet homme vraiment apostolique. Après avoir mêlé ses larmes à celles de ses enfants désolés : « Seigneur, dit-il, les yeux fixés vers le ciel, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail ; que votre volonté soit faite. » *Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem, fiat voluntas tua.* Comme s'il eût dit, suivant la remarque de l'historien de sa vie : La vieillesse, les fatigues, n'ont pas abattu mon courage ; mon âme est prête encore, Seigneur, à soutenir de nouveaux combats, si vous m'y appelez. Mais si vous ménagez ma faiblesse, en m'appelant à vous, soyez le gardien et le protecteur de ces âmes pour lesquelles je ne suis pas sans crainte. Voilà incontestablement, mes frères, un modèle accompli de charité. Il me reste à vous parler de son admirable piété.

DEUXIÈME PARTIE.

Je ne m'arrêterai pas à vous dépeindre la piété filiale de saint Martin, à l'égard de ses père et mère ; son obéissance ponctuelle à toutes leurs volontés, lorsqu'elles n'étaient pas en opposition avec celles de Dieu ; la

zèle ardent qu'il montra pour leur salut, et qui fut couronné par la conversion de sa mère qui abandonna le paganisme pour embrasser la religion de Jésus-Christ. Je ne vous dirai rien de son respect profond et de son dévouement sans bornes pour la sainte Eglise catholique, dont il fut toujours l'enfant le plus docile, et dont il confessa la foi, en plusieurs circonstances, sous les verges de l'hérésie et la fureur des plus cruelles persécutions. Je n'envisage ici la piété de notre saint que suivant l'acception qu'on lui donne ordinairement, en la considérant comme un dévouement de cœur à tout ce qui se rapporte à Dieu et à son service.

Dès l'âge de douze ans, Martin avait soupiré après une vie retirée et solitaire; mais la Providence, qui le destinait à être auparavant le modèle de ceux qui suivent la carrière militaire, retarda de plusieurs années l'accomplissement de ses desseins. Aussitôt qu'il fut libre de les mettre à exécution, il se choisit, non loin de Milan, une retraite, où il se livra tout entier à la prière, à la méditation et à la contemplation. Un seul jour passé dans ce cher asile lui était mille fois plus doux qu'une vie entière passée dans les délices de ce monde. Cet attrait pour une vie retirée et solitaire ne l'abandonna pas même, lorsqu'il fut chargé des fonctions pastorales. Devenu évêque de Tours, il se choisit, à quelque distance de la ville épiscopale une habitation retirée où il se tint aussi constamment que les soins et l'administration de son diocèse purent le lui permettre. Là, il rassembla autour de lui un essaim d'hommes vertueux qu'il forma à la vie intérieure, et qu'il édifiait par la sainteté de sa conduite. Bientôt ces disciples fidèles seront des apôtres brûlants d'ardeur et de zèle, qui se répandront comme des nuées fécondes dans les diverses parties de la France qu'ils frapperont par le spectacle de leur vie, éclaireront de leurs lumières, toucheront et convertiront par leurs prédications. Toujours les hommes de retraite et d'oraison ont opéré des prodiges, pour l'accroissement du royaume de Dieu, le triomphe de son Evangile et de son Eglise.

Ce n'était pas pour vivre dans l'indolence et le repos que Martin s'éloignait du monde: jamais il ne perdait le plus petit instant de la journée. Que dis-je? il passait souvent les nuits entières à travailler et à prier. La véritable piété, mes frères, n'est jamais oisive et nonchalante. Au reste, quelles que fussent les occupations de saint Martin, elles ne lui faisaient jamais perdre de vue la sainte présence de Dieu. Ce qui semblait même le plus capable de l'en distraire, il s'en servait pour s'y unir davantage, se sanctifier, et donner aux autres des leçons de vertu. Voyant, un jour, une brebis nouvellement dépouillée de sa toison, il dit agréablement à ceux qui étaient avec lui: Cette brebis a rempli le précepte de l'Evangile: elle avait deux habits; elle en a donné un à ceux qui n'en avaient point: faisons de même. Une autre fois, il vit un homme couvert de haillons qui gardait des pourceaux, et il s'écria: Cet homme est l'image d'Adam chassé du paradis terrestre. Dépouillons-nous du vieil homme, pour nous revêtir du nouveau qui est Jésus-Christ. Dans une autre circonstance, il arriva sur le bord d'une rivière, où des oiseaux cherchaient à prendre du poisson: Vous voyez, dit-il en les montrant, l'image des ennemis de notre salut; ils sont en embuscade pour prendre nos âmes et en faire leur proie. Puis il ordonna aux oiseaux de se retirer: ce qu'ils firent à l'instant même. C'est ainsi que saint Martin prenait occasion de tout ce qu'il voyait pour nourrir sa piété et celle des autres.

Parlerai-je de son humilité? Elle était en lui si profonde et si extraordinaire qu'avant même d'avoir reçu le saint baptême il s'était fait une loi de rendre à son propre domestique les services les plus humiliants. Quelle étrange perfection dans un soldat, et dans un soldat catéchumène? C'est cette humilité qui lui fit, pendant quelque temps, refuser la dignité du sacerdoce dont il se croyait indigne, se trouvant déjà trop honoré des fonctions de simple exorciste. Aussi quand il fut question de l'élever à l'épiscopat, on fut obligé d'user d'un pieux stratagème et de le surprendre dans une sorte de piége. C'est cet esprit d'humilité qui lui dévoile une des tentations les plus habilement ourdie de l'esprit de mensonge. Le démon lui apparut un jour dans un éclat éblouissant, se disant être Jésus-Christ lui-même. Martin reconnut à l'instant sa fourberie et son imposture; et il le confondit par ces mots: Le Seigneur n'a pas dit qu'il dût venir couvert de pourpre, ni ceint du diadème: je ne regarderai donc jamais comme mon Sauveur celui qui ne portera pas les emblèmes de ce Dieu souffrant, et qui ne m'apparaîtra pas avec la croix, instrument de son dernier supplice. A ces mots du saint évêque, le démon disparut, laissant après lui une odeur insupportable. O vous qui vous laissez séduire par l'éclat vain et trompeur du monde, vous donnez une trop funeste preuve de votre éloignement pour Jésus-Christ, puisque vous recherchez ce qu'il a évité, et que vous aimez ce qu'il a détesté. Mais continuons.

La foi vive de saint Martin lui retraçait partout l'image de la Divinité, non-seulement ont eût dit qu'il la voyait des yeux du corps dans la célébration du plus auguste de nos mystères; mais il l'apercevait au travers des voiles que lui opposaient les créatures. Cette foi lui rendait vénérable tout ce qui se rapportait à la religion, mais surtout ceux qu'une vocation divine avait appelés aux fonctions du saint ministère. Assis à la table d'un empereur, il présente, après s'en être servi, la coupe qu'on lui a offerte par honneur, il la présente, dis-je, au prêtre qui l'accompagne avant de la faire passer au prince. Celui-ci, loin de se formaliser de cette sorte de préférence, en est édifié et en

témoigne ouvertement son approbation. C'est ainsi qu'un grand évêque respectait le caractère sacerdotal dans son inférieur. Qu'il est déplorable de voir aujourd'hui cette dignité sublime devenue pour le plus grand nombre des chrétiens un objet de mépris et d'insultes! O foi! ô respect des temps antiques, qu'êtes-vous devenus!

Si la foi de Martin était vive, sa confiance en Dieu était sans bornes. Elle avait poussé des racines si profondes dans son cœur que rien, au monde, n'était capable de la troubler ou de lui inspirer la plus légère crainte. Jugeons-en par quelques traits que ses historiens nous ont transmis. Lorsqu'il demanda et obtint de quitter le service militaire, quelques-uns de ses compagnons d'armes imputèrent à lâcheté le parti qu'il prenait de se retirer. Pour vous prouver, leur dit Martin, que vous vous trompez sur le motif qui m'a fait demander mon congé, je demande en grâce qu'on me mette dans le prochain combat, en tête de l'armée, et en présence des ennemis, sans bouclier, sans armes, et sans autre défense que le signe de la croix. Quelle foi! quelle confiance en Dieu dans un catéchumène qui tient un pareil langage! Comme il était en chemin pour se rendre en Pannonie, il fut attaqué par des voleurs qui se disposaient déjà à le tuer. Cependant son sang froid et son calme les déconcertèrent, et arrêtèrent leurs bras prêts à le frapper. Ils lui demandèrent s'il n'avait nullement été effrayé? Jamais, répondit Martin, je n'ai été plus tranquille, persuadé que la protection de Dieu éclate surtout dans les grands dangers. Lorsqu'il était tout occupé à la destruction des temples consacrés aux idoles, il y avait devant l'un d'entre eux un pin antique auquel la superstition païenne témoignait un attachement incroyable. Les prêtres idolâtres surtout faisaient jouer tous les ressorts pour obtenir qu'il restât debout. Cependant Martin voyait dans la destruction de cet arbre la chute prochaine du paganisme dans la contrée. Il presse donc et sollicite avec tant d'instance que l'on consent à ce que l'arbre soit abattu; mais à la condition qu'au moment de sa chute il sera lié à l'arbre du côté où l'arbre était déjà incliné. Martin y consent; déjà les païens applaudissent à la perte inévitable du plus mortel ennemi de leurs dieux; l'arbre penche; Martin va être écrasé sous sa chute: il se hâte de former le signe de la croix, et, à l'instant même, l'arbre se retourne, et tombe du côté tout à fait opposé. Frappés de ce prodige, tous les spectateurs demandent aussitôt à être admis au rang des catéchumènes.

Une autre fois, un païen furieux de son ardeur à détruire les temples de l'idolâtrie, se précipite sur lui, le sabre à la main pour le tuer. Martin, sans laisser apercevoir la moindre émotion, ôte tranquillement son chapeau, et lui présente la gorge. A ce spectacle, celui-ci, tout à coup changé, se jette à ses genoux et lui demande un pardon qu'il n'eut pas de peine à obtenir.

Parlerai-je de son courage chez l'empereur Valentinien Ier? L'entrée du palais de ce prince lui avait été plusieurs fois refusée parce que l'on savait qu'il venait plaider la cause de la religion, et que le prince, non plus que Justine son épouse, n'étaient pas disposés à l'écouter. Mais la prière et la mortification lui ouvrirent la porte du palais. Un ange lui apparut, le septième jour, pour lui ordonner de se présenter. Il trouva, en effet, les portes ouvertes, et parvint, sans obstacle, jusqu'auprès de l'empereur. Celui-ci, indigné qu'on l'eût laissé entrer ne daigna pas même se lever pour le recevoir; mais il y fut contraint par le feu qui prit subitement à son siége. Cet événement inspira à l'empereur un grand respect pour le saint évêque à qui il accorda tout ce qu'il était venu solliciter. Il lui offrit même des présents que Martin refusa.

Si j'avais le temps de vous tracer en entier le portrait de votre saint patron, je vous parlerais de ce discernement exquis que l'erreur et le mensonge ne purent jamais surprendre.

Non loin de la ville de Tours, était un tombeau fameux par l'affluence et le concours des peuples qui croyaient vénérer les restes d'un saint et d'un matyr. Le judicieux pontife ne tarda pas à suspecter les reliques de ce martyr prétendu; il fit fouiller dans la tombe, et l'on y trouva un écrit qui attestait que le corps qui y était renfermé était celui d'un voleur qu'on avait enseveli en ce lieu.

Les mortifications, les pénitences de saint Martin sont assez connues pour que nous soyons dispensés d'entrer, sur cet article, dans de grands détails. Je me contenterai de dire qu'il ne vivait habituellement que de racines et d'herbes sauvages, qu'il couchait toujours sur un cilice étendu par terre, et que quoique avancé en âge, il ne voulut jamais rien diminuer de sa pénitence et de ses austérités. Exemple qui confond et confondra toujours la lâcheté des chrétiens à qui les lois de l'Eglise paraissent encore trop sévères, et qui trouvent toujours mille prétextes frivoles pour les éluder et s'en dispenser.

Dieu récompensa la fidélité et la générosité de son serviteur: il lui donna une autorité toujours visible sur les démons qui ne résistèrent jamais à sa voix; il lui accorda le don des miracles jusqu'à tel point qu'il suffisait d'une onction d'huile qu'il avait bénite pour être guéri des maladies les plus invétérées. Que dis-je? l'attouchement seul des fils de ses vêtements faisait disparaître les infirmités de tous les genres.

Ajoutons à tous ces dons celui de prophétie qui lui faisait prévoir et prédire, avec certitude, les événements futurs. Que dirai-je de ces ruisseaux de larmes qu'il répandait sur des fautes qui auraient été pour nous des vertus? Que dirai-je de son zèle pour étendre et communiquer la piété dont son cœur était remplis? Que dirai-je de ses prédications si simples, si claires, si persuasives, si touchantes? que dirai-je de son

désintéressement ?... Arrêtons-nous, mes frères ; car le sujet est trop riche, trop vaste, trop abondant ; la mine est trop féconde, pour pouvoir l'épuiser dans un seul discours.

On est tenté dans l'exposé d'une telle vie de s'écrier : pourquoi de tels hommes ne sont-ils pas immortels ? pourquoi la terre ne voit-elle qu'apparaître ces astres brillants de vertus qui faisaient son ornement et sa gloire ? Ah ! mes frères, c'est que le ciel est jaloux de retirer à lui ces dépôts précieux qu'il n'avait fait que prêter pour un temps au monde, et qu'il est dans l'ordre de la Providence que celui qui a mérité la couronne immortelle soit bientôt récompensé par le Dieu de toute bonté.

Je vous disais en terminant la première partie de ce discours que saint Martin était tombé dangereusement malade dans une partie de son diocèse où l'avaient attiré la charité et le bien de la paix. Il aurait consenti, en faveur de ses chers enfants spirituels, à voir retardé le moment de sa félicité ; mais le Seigneur était content de ses travaux et de ses sacrifices. Cependant, malgré la fièvre qui le brûlait, il voulut demeurer couché sur un cilice couvert de cendre, ne discontinuant pas sa prière durant toute la nuit qui précéda sa mort. Ses disciples lui offrirent de mettre sous lui un peu de paille ; mais il le refusa : un chrétien disait-il, ne doit mourir que sur la cendre ; malheur à moi si je vous donnais un autre exemple. Il avait presque toujours les yeux et les mains levés vers le ciel. Comme on lui proposait de le tourner d'un autre côté pour lui donner quelque soulagement ; laissez-moi, répondit-il, regarder le ciel plutôt que la terre, afin que mon âme se dispose à prendre son vol vers le Seigneur auquel elle est sur le point de se réunir. Voyant ensuite le démon qui cherchait à l'effrayer, il lui adressa ces paroles : Qu'attends-tu ici, bête cruelle ? Tu ne trouveras rien en moi qui t'appartienne. Le sein d'Abraham est ouvert pour me recevoir. Après avoir achevé ces paroles, il expira tranquillement. Les deux villes de Tours et de Poitiers se disputèrent ses dépouilles ; mais sa ville épiscopale l'emporta. Deux mille religieux, un grand nombre de vierges, et une foule innombrable d'autres personnes de tout état assistèrent à ses funérailles. Tous pleurèrent amèrement le saint évêque, quoiqu'on ne doutât pas qu'il n'eût été reçu dans la gloire. Les prodiges que Dieu avait par lui opérés pendant sa vie, se continuèrent après sa mort, et son tombeau devint dans la suite des siècles un lieu de pèlerinages où les faveurs célestes qu'on y obtenait faisaient accourir les peuples de toutes les parties de l'univers.

Telle fut la vie, telle fut la mort du glorieux saint Martin. On a dit de lui qu'il fut le miracle du monde. N'est-ce pas, en effet, quelque chose de miraculeux qu'un homme déjà chrétien avant le baptême ; qu'un homme chaste au sein de la licence ; qu'un homme charitable et plein de commisération pour les malheureux, dans le centre des mœurs les plus barbares et les plus cruelles ; qu'un homme qui aime Dieu, sans presque que l'on ait pu le lui faire connaître ; qui soupire après la retraite la plus silencieuse, au milieu du murmure et de l'agitation des camps ; qu'un maître qui sert son esclave ; qu'un cavalier qui se dépouille pour couvrir la nudité d'un mendiant ; qu'un serviteur de Dieu si timoré que l'ombre seule du péché épouvante, et que l'aspect du trépas, des armes meurtrières, des menaces, d'imminents dangers ne sauraient alarmer ? Quel homme que celui qui ressuscite les morts, chasse les démons, guérit toute espèce de maladies, découvre les secrets passés, et prédit les événements à venir ; quel homme que celui qui, couvert de lambeaux, force au respect et à la vénération, pour sa personne, les empereurs et les puissances de la terre ; quel homme que celui qui, assis à la table des plus grands princes, peut leur préférer le plus humble de ses disciples, sans diminuer, que dis-je, en augmentant même l'admiration que l'on a pour lui ; quel homme que celui dont une grande impératrice s'honorait d'être l'humble servante, et de manger les restes ; quel homme que celui qui, avec la même soumission, accepte la mort ou le fardeau de la vie ; qui déjà voit briller sa couronne, et qui consent à ce que la jouissance lui en soit différée, si le Seigneur veut qu'il se lance encore au milieu des hasards et des combats ; quel homme que celui qui fut un objet de vénération presque générale pendant sa vie, et que l'univers entier révère après sa mort !

Grand saint, ce serait peu de chose pour nous que de célébrer vos louanges et d'admirer votre vie, si nous ne faisions nos efforts pour marcher sur vos traces et imiter vos vertus. C'est le désir de toute cette pieuse paroisse et de son zélé pasteur. Soyez avec lui le père de ses chères brebis. Rendez-les toujours fidèles et dociles à sa voix, afin que, soutenues par votre protection et guidées par vos exemples, le pasteur et le troupeau méritent de partager, un jour, votre gloire et vos récompenses dans le ciel. Ainsi soit-il.

XI. ALLOCUTION FAMILIÈRE

POUR LE JOUR DE SAINT FRANÇOIS XAVIER.

Fête de la propagation de la foi.

Alleva manum tuam super gentes alienas, ut videant potentiam tuam. (*Eccli.*, XXXVI, 3.)

Signalez la puissance de votre bras en faveur des nations étrangères, afin qu'elles reconnaissent votre pouvoir.

L'apôtre saint Paul dit que l'Esprit-Saint divise les dons, les grâces, les ministères et les fonctions ; mais que de quelque manière qu'il se communique aux hommes, c'est toujours pour leur utilité. L'un, dit-il, reçoit le don de sagesse ; l'autre celui de science ; l'autre une foi plus vive ; l'autre le don de guérir les maladies ; l'autre celui des miracles ; l'autre celui de prophéties ; l'autre le discernement des esprits ; l'autre la faculté

de parler diverses langues; l'autre celle de les interpréter. Il semble, mes frères, que Dieu a voulu réunir tous ces dons à la fois en un seul homme. Je parle de l'étonnant apôtre des Indes, saint François Xavier. N'avait-il pas le don de sagesse celui qui, plein de Dieu et ne respirant que lui, s'abaissait, tout nonce apostolique qu'il était, jusqu'à laver lui-même, dans ses voyages sur mer, les linges dégoûtants des forçats, jusqu'à faire, dans les hôpitaux les lits des malades dont les plaies et l'odeur repoussaient le plus intrépide courage, jusqu'à panser dans les hôtelleries les chevaux à la place des valets? N'avait-il pas le don de science celui qui, non-seulement par ses paroles, mais encore par de simples signes, pouvait instruire, toucher et convertir les cœurs les plus endurcis? N'était-il pas animé d'un rare esprit de foi celui qui, livré à tant de travaux et de fatigues, en demandait toujours davantage? Quel don extraordinaire de guérir dans celui qui faisait disparaître les maladies les plus désespérées! Quel don de miracles dans celui qui, en moins de onze ans, a parcouru trois mille lieues de pays, a réduit au silence trois écoles célèbres de brames, d'imans et de bonzes, converti à la foi cinq rois infidèles, et grand nombre de reines, de princes et de princesses? Dans celui qui a ressuscité vingt-cinq morts, qui a fait embrasser l'Evangile à cinquante deux royaumes, a renversé et détruit quarante mille idoles, a baptisé de sa main douze cents mille païens? N'avait-il pas le don de prophétie celui qui annonçait avec certitude le sort des vaisseaux, le résultat des batailles, la vocation des uns, la fin heureuse ou funeste des autres? N'avait-il pas le discernement des esprits, celui qui lisait jusque dans le fond des cœurs et y découvrait les sentiments les plus cachés? N'avait-il pas le don des langues celui qui parlait trente langues différentes dans les seules régions de l'Inde? N'avait-il pas le don d'interprétation celui qui, par une seule réponse, éclaircissait cent difficultés qui lui avaient été successivement proposées; de telle sorte que cette unique réponse donnée dans une seule langue suffisait pour aplanir tous les doutes et dissiper tous les nuages? Voilà ce que Dieu a fait pour Xavier; voilà ce que Xavier a fait pour Dieu : car avait-il autre chose que Dieu en vue quand il travaillait à la conversion de tant d'infidèles?

Voilà l'homme pourtant que le démon avait été sur le point de gagner et de surprendre par la vanité. Dans le cours de ses brillantes études, il n'avait eu d'abord en vue que de se faire une réputation de savant homme. Mais terrassé enfin par ces paroles du Sauveur : *Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme* (*Luc.*, IX, 25), il renonce à toutes les prétentions de l'orgueil, et fait plus de conquêtes à Jésus-Christ que les plus habiles guerriers n'ont assujetti de peuples à leur empire. Que l'on se représente maintenant Xavier se laissant animer par un tout autre esprit que celui de Dieu, et suivant une route tout autre que celle que l'inspiration divine lui avait tracée (159), il n'y a aucun doute que jamais il n'eût pu acquérir la réputation que lui a méritée sa vie apostolique. En effet, son esprit quoique solide et excellent, aurait été aisément faussé par l'orgueil et la vaine gloire qui altèrent les dons les plus rares de la nature. Supposons maintenant que séduit par sa science, enflé par ses talents, il eût embrassé les erreurs du docteur de Witemberg, son contemporain, qui renversa la croyance catholique d'une grande partie de l'Allemagne et d'un si grand nombre de régions circonvoisines; supposons encore qu'il eût marché sur les traces d'un Calvin, d'un Bèze, ou si vous le voulez, d'un de ses compatriotes Michel Servet, qui vivaient à la même époque que lui : Grand Dieu quelle multitude d'âmes qui se sont sauvées par le résultat de son zèle seraient devenues la proie des enfers! Combien d'autres qui vivaient de son temps sous la sauve garde de la sainte Eglise se seraient perverties! Que de millions d'hommes réprouvés!

Maintenant, mes frères, permettez-moi de vous faire à vous-mêmes l'application de ce que je viens dire à l'égard de saint François Xavier. Dans les desseins de l'adorable Providence, il est incontestable que tout homme, mais spécialement tout chrétien, est appelé à accomplir une sorte d'apostolat : autrement l'Esprit-Saint ne dirait pas que Dieu a confié à chacun le soin de son prochain : *Unicuique mandavit Deus de proximo suo.* (*Eccli.*, XVII, 11.) Si Dieu nous a confié ce soin, il est sûr que nous pouvons et devons le remplir, selon la mesure des grâces que nous avons reçues; ajoutons que nos efforts auraient un succès à peu près infaillible : puisque Dieu n'établit des causes que pour qu'il en résulte des effets. Ah! chrétiens qu'avons-nous fait jusqu'à ce jour pour répondre aux desseins de Dieu, en travaillant à la sanctification de nos frères? Je suis appelé non-seulement à me sauver moi-même, mais à concourir, selon mon pouvoir, à la sanctification des autres, et jusqu'à présent, j'ai négligé et mon saint et celui de mes frères! Cette pensée ne devrait-elle pas me remplir de terreurs? Que d'âmes qui descendent dans les enfers, et qui iraient au ciel si j'avais plus de charité et de zèle!

Et que voulez-vous que nous fassions, me direz-vous pour répondre aux desseins de Dieu à cet égard? Nous n'avions jamais jusqu'ici envisagé d'autre obligation que celle d'accomplir les devoirs de notre état, les commandements de Dieu et de la sainte Eglise. Nous ne sommes pas chargés de la prédication : cette fonction appartient aux ministres du Seigneur, et ne saurait être permise aux personnes séculières; ce sont les prêtres qui administrent les sacrements, et réconcilient les pécheurs : car ce n'est

(159) *Voy.* S. Bas., *De ver. virg.* 531.

qu'à eux qu'il a été dit : Allez, enseignez toutes les nations; je vous donne les clefs du royaume des cieux; je vous envoie comme mon Père m'a envoyé; qui vous écoute, m'écoute. Je vous ai choisis et établis pour que vous suiviez votre vocation, que vous produisiez des fruits de salut, et que ces fruits soient persévérants. Nous n'avons donc pas à nous occuper du salut de nos frères : car comment nous y prendrions-nous. Comment, chrétiens? Edifiez-les d'abord par une vie sainte et exemplaire ; par votre fidélité à accomplir tous vos devoirs, quels qu'ils puissent être, quelque réflexions que l'on puisse faire à ce sujet : car n'espérez pas que vous puissiez toujours avoir l'approbation d'un monde qui a été le persécuteur de Jésus-Christ lui-même. 2° Priez pour la conversion des pécheurs afin qu'ils se rendent enfin aux invitations pressantes de Dieu et de la conscience. 3° Usez de toute votre autorité pour mettre dans le bon chemin les personnes qui vous sont subordonnées, et dont le salut, après la grâce divine, dépend en partie de votre zèle : car si elles se perdent, par votre faute, vous en répondrez âme pour âme. Je parle surtout aux pères de famille, aux maîtres et maîtresses, et à tous ceux qui ont autorité sur les autres. 4° Ne rougissez jamais de ce que vous devez être : votre fermeté fera ouvrir les yeux aux prévaricateurs; fortifiera les faibles, et montrera le prix que vous attachez à votre foi. L'Eglise naissante faisait tous les jours de nouvelles conquêtes, par un effet de la courageuse fermeté des premiers chrétiens. Il est marqué dans la vie de sainte Catherine de Sienne, qu'elle éprouvait d'abord quelque répugnance à accomplir l'ordre qui lui avait été donné de travailler au salut du prochain, sous prétexte que cette occupation ne pouvait que la distraire, et empêcher ses saintes communications avec Dieu; mais il lui fut répondu que, si la charité faisait aimer Dieu par dessus toutes choses, elle faisait aussi aimer le prochain comme soi-même. Comment, répliqua sainte Catherine, une simple fille, méprisable et faible comme moi, pourra-t-elle être utile aux âmes? « Je me sers, répondit le seigneur, de qui il me plaît : et tous les instruments sont bons entre mes mains; je choisis ce qu'il y a de plus humble pour confondre ce qu'il y a de plus orgueilleux, et ce qu'il y a de plus faible pour confondre ce qu'il y a de plus fort. » Elle obéit, et contribua à la conversion d'un nombre prodigieux de pécheurs.

Ainsi, chacun de nous, selon son rang, son état, sa condition doit travailler à la sanctification des âmes, en proportion des grâces que le ciel lui communique : les ministres du Seigneur, par leurs instructions, leur zèle, leur piété; les fidèles, par tous les moyens dont ils peuvent user pour instruire les ignorants, ramener à la vertu ceux qui s'égarent. Je sais bien qu'ils ne doivent pas négliger pour cela les devoirs de leur état, ni entreprendre des choses qui ne sont pas de leur ressort. Mais quiconque a bonne volonté ne tarde pas à reconnaître que l'adorable Providence a donné aux personnes de tout état, de tout sexe et de toute condition, une influence quelconque sur le salut de ses frères. David disait qu'il desséchait en voyant les prévarications des hommes : pourrions-nous être témoins de celles de notre siècle, sans nous sentir émus jusqu'au fond des entrailles, et sans employer tous les moyens que Dieu met en notre pouvoir pour en diminuer le nombre? Nous devons en premier lieu, chercher pour nous, le royaume de Dieu et sa justice ; 2° nous occuper autant qu'il peut être en notre pouvoir, du salut de nos compatriotes, en commençant par ceux qui nous touchent de plus près, comme parents, amis, et tous ceux avec qui la divine Providence nous met plus habituellement en rapport ; 3° contribuer, selon notre pouvoir, au salut des infidèles. Et par quel moyen pouvons-nous y contribuer? D'abord, en conjurant le ciel de bénir les travaux de ces hommes apostoliques qui ont renoncé à toutes les douceurs de la patrie, à leurs familles, au repos, aux espérances, aux biens et aux honneurs de la terre, pour aller dans les pays lointains, évangéliser ceux qui sont assis dans la région de l'ombre de la mort, s'exposant à tous les dangers, à toutes les privations, à toutes les persécutions, à tous les tourments et souvent à la mort la plus cruelle. Faisons aussi, en proportion de nos forces et de notre fortune, les sacrifices qui dépendent de nous pour faciliter et soutenir leur ministère. Il faut nécessairement des secours temporels pour être en état de traverser les mers, de pourvoir à ses propres besoins, au culte extérieur, aux frais et à l'entretien des catéchistes ; il faut, pour ainsi dire, acheter des âmes qui se perdraient si l'on n'avait aucun moyen d'aller à elles et de se concilier leur bienveillance : Quoi ! les hommes de Dieu vont les chercher au prix de leur sang; et nous ne contribuerions pas au succès de leur zèle par quelques libéralités? Elles sont pourtant si précieuses aux yeux de Jésus-Christ qui a sacrifié sa vie pour elles! Qui sait si cette petite aumône donnée pour concourir à la conversion des infidèles ne deviendra pas le principe de notre salut éternel? Pouvons-nous douter du mérite de cette aumône, quand nous voyons l'Eglise ouvrir ses trésors en faveur de ceux qui la donnent, et quand le représentant de Jésus-Christ l'encourage par tant de protection, de bienveillance, de richesses spirituelles?

Il arrivera ce moment inévitable où il faudra quitter la terre pour l'éternité. Alors, peut-être, ce secours, que nous avions fourni sans savoir à qui il devait être appliqué, deviendra la clef qui nous ouvrira le ciel. Dieu qui est si bon et qui aime tant les âmes qu'il a créées à son image, nous tiendra infailliblement compte de ce que nous aurons fait pour elles : il donnera à la nôtre les grâces et les assistances qui devaient la sauver. Car, si un verre d'eau froide donnée en son nom ne perdra pas sa récompense,

à combien plus forte raison reconnaîtra-t-il les bienfaits de la plus pure et de la plus sublime charité ? Aimez les âmes de vos frères et vous sauverez la vôtre.

Après dix ans de fatigues les plus accablantes, saint Xavier, sur le point de passer en Chine, est arrêté par une fièvre dévorante sur les rivages de Sancian. Il ne se plaint pas de ce qu'il souffre : n'a-t-il pas eu assez le temps de s'accoutumer à la souffrance ? mais il regrette d'interrompre le cours de ses saintes conquêtes. Habitants de la Chine, il meurt en formant des vœux pour votre conversion. Ces vœux seront accomplis enfin, si la charité des fidèles vient à l'appui des nouveaux apôtres, qui, pleins du feu qui animait Xavier, volent dans ces contrées, sans craindre la mort qui les menace, ni ces tourments inouïs qui ont déjà peuplé le ciel de tant de héros.

Déjà tout s'apprête pour l'heureux retour de ces peuples infortunés. La foi, si affaiblie parmi nous, renaît avec une étonnante vigueur parmi ces chrétientés nouvelles. N'en soyons pas jaloux, mes frères, si ce sont nos charités qui ont préparé la conversion de ces nations lointaines, le Seigneur ranimera aussi notre foi languissante, et ne permettra pas qu'elle s'exile de notre patrie. Lyon, la ville des aumônes et des bonnes œuvres, recevra les premiers dons de la grâce céleste, parce qu'elle a ouvert la source des saintes largesses qui font les élus, et qu'elle est encore, de toutes les villes, la plus généreuse et la plus persévérante dans ses bienfaits. Le diocèse de la Rochelle aura aussi sa part dans la rosée du ciel : et comme ses dons pour l'œuvre de la propagation de la foi sont toujours allés en croissant, depuis quelques années, espérons que le Dieu de toute bonté le lui rendra au centuple par ses libéralités spirituelles, sans préjudice des biens temporels qui ne lui seront pas refusés, selon ses besoins. Non, chrétiens, Dieu ne permettra pas que la foi abandonne notre patrie, cette foi divine ne périra pas en France, tant qu'elle contribuera à l'extension de l'empire de Jésus-Christ.

Ah ! Seigneur, augmentez en nous cette foi si précieuse et si nécessaire ; sans elle il nous est impossible d'être agréables à vos yeux divins ; avec elle, nous sommes d'autant plus assurés de vous plaire, que nous prouvons par nos œuvres qu'elle est vivante en nous, et qu'elle opère, comme dit l'Apôtre, par la charité.

Grand saint, que l'Eglise honore en ce jour, et qu'invoquent tous les pieux associés d'une œuvre qui vous est si chère, soutenez et fortifiez, par votre protection puissante, ces cœurs apostoliques qui travaillent si constamment au salut de leurs frères égarés, y employant les uns leurs personnes, leurs prédications, leur zèle et leurs efforts; les autres, leurs pieuses et continuelles libéralités : afin que tous ensemble méritent d'aller un jour se réunir à vous dans le ciel. Ainsi soit-il.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

MGR CLÉMENT VILLECOURT,

ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE.

—

Huitième partie.

ÉLOGES ET ORAISONS FUNÈBRES.

—

I. ELOGE FUNÈBRE

DE SON ALTESSE ROYALE MGR LE DUC DE BERRY,

Prononcé le 9 *mars* 1820, *au service solennel célébré pour le repos de son âme, dans l'église de la Charité.*

Nequaquam, ut mori solent ignavi, mortuus est. (II *Reg.*, III, 33.)

Il est mort, mais non pas comme les lâches ont coutume de mourir.

Ainsi parla David à la mort d'un grand prince de la maison royale de Juda. Abner, dont le courage et la valeur s'étaient signalés en tant d'occasions, se voit tout à coup assailli par un perfide qui, sans égard pour sa condition ni pour ses vertus, le perce

d'un fer meurtrier et lui arrache la vie. Au premier bruit de cet assassinat, le saint roi David fait entendre ses cris de douleur, ses gémissements et ses sanglots; il déchire ses vêtements, maudit à jamais la race de cet homme sanguinaire qui a porté une main parricide contre un héros digne sans doute d'un meilleur sort. Toute la nation juive partage la douleur de son roi, et mêle ses pleurs avec les siens : *Levavit rex David vocem suam et flevit super tumulum Abner : flevit autem et omnis populus.* (II *Reg.*, III, 32.) Avouons, Messieurs, que les événements ont ici une bien grande ressemblance. Un prince, l'idole de la nation française, se voit tout à coup frappé par un monstre poussé par une fureur dont on ne peut découvrir le principe que dans la haine de tous les principes, que dans l'horreur de tout ce qui est sacré et légitime, et la passion de tout ce qui est mauvais, pervers et cruel. N'est-ce point une présomption de ma part d'oser, en présence d'une assemblée si noble et si illustre, entreprendre l'éloge d'un prince au-dessus de tout éloge, et ne suis-je point téméraire de venir, après un travail précipité de quelques instants, célébrer la mémoire de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, fils de France. Non, Messieurs, je ne me fais point illusion sur mon incapacité, non plus que sur la grandeur de mon sujet; mais, au reste, qui oserait prétendre égaler par ses discours la dignité de l'auguste victime dont nous pleurons la perte? Hâtons-nous donc de lui rendre les hommages qui sont en notre pouvoir. La postérité suppléera à la faiblesse de nos éloges... Je ne m'arrêterai point, Messieurs, à suivre tous les détails de la vie de Mgr le duc de Berry: à chaque trait de son histoire, si j'avais le temps de vous la décrire, vous puiseriez de nouveaux motifs d'admiration et de regret. Contentons-nous d'envisager dans un coup d'œil rapide quelques-unes des principales qualités qui ont brillé dans le meilleur des princes.

Le monde insensé se livrait à une folle joie, lorsqu'une âme féroce préparait le poignard qui devait nous ravir un fils de France, l'amour de notre patrie et l'espérance du trône. Que de cœurs il avait gagnés par l'heureux assemblage des qualités les plus éminentes? Il n'a manqué à sa valeur et à son courage que l'occasion de se signaler. Ah! si dans ses derniers moments il a regretté la vie, c'est qu'il aurait voulu mourir pour ce même peuple auprès de qui il trouvait la mort. *Qu'il est cruel pour moi*, disait-il avant que d'expirer, *de mourir de la main d'un Français; que n'ai-je trouvé la mort dans les combats?* Ce cœur vraiment guerrier et magnanime avait gagné déjà l'affection de toute l'armée française dans un moment où un voile de séduction semblait devoir aveugler la plus grande partie de nos soldats. A sa seule vue, toutes leurs préventions disparaissaient comme les ténèbres aux approches de la lumière. Ils poussaient des acclamations et des cris d'allégresse, non plus par un motif d'intérêt ou de crainte comme du temps de l'usurpation; mais par un mouvement spontané et qu'ils n'eussent point été maîtres de contenir. Aussi, quelle sombre tristesse s'est répandue sur les visages de tous ces bons militaires, de tous ces valeureux officiers, lorsqu'une voix lugubre a fait entendre dans tous les rangs des troupes françaises ces accablantes paroles : Le duc de Berry n'est plus! Braves défenseurs de la patrie, invincibles légions, vous avez perdu votre plus bel ornement! La paix que la dynastie légitime a procurée à la France n'a pas permis qu'il signalât sa valeur; mais il suffit que vous ayez su l'apprécier pour que nous soyons en droit d'attester l'Europe entière de la sincérité de vos regrets.

Parlerai-je maintenant de sa grandeur d'âme? mais qui est-ce qui n'en connaît pas au moins quelques traits? A-t-il jamais parlé de vengeance à l'égard de ceux qui, par le plus étrange de tous les écarts, avaient pu se déclarer ses ennemis? De combien de traits de générosité sa vie entière n'est-elle pas remplie? Partout c'est la voix du pardon, de la clémence, de la bonté qui se fait entendre; il ne souffre qu'on lui parle de ceux qu'il avait tant de droits de punir que pour déclarer qu'il veut qu'on oublie tout. Combien de fois ne l'a-t-on pas vu s'excuser lui-même auprès de ceux qu'il croyait seul, je ne dis pas avoir offensé, il n'en était pas capable, mais avoir simplement attristé. Il savait, cet auguste prince, que la véritable grandeur ne consiste pas à être élevé par son rang au-dessus des autres, mais à se vaincre soi-même; aussi, lorsque, par la moindre marque de bienveillance et d'intérêt il aurait pu remplir de joie et de reconnaissance les cœurs les plus chagrins par l'appréhension d'avoir encouru sa disgrâce, on l'a vu plus d'une fois en venir à des excuses et à des réparations solennelles. N'en citons qu'un seul trait. Mgr le duc de Berry ayant adressé, un jour, des paroles assez piquantes au comte de La Ferronnais dans le cours d'une discussion, il l'invita le lendemain à dîner; et, faisant venir ensuite ceux qui avaient été témoins de sa vivacité, *Messieurs*, leur dit-il, *vous avez entendu hier les choses beaucoup trop fortes que j'ai adressées à M. de La Ferronnais; je veux que vous soyez aussi témoins de la réparation que je veux lui faire et que je lui fais. Que la scène qui s'est passée hier ne soit jamais un prétexte pour manquer au respect que vous lui devez. Le premier qui aura ce malheur, je le chasse.* Oh! Messieurs, que la grandeur est vénérable et auguste lorsqu'elle paraît avec des qualités si sublimes!

Si je consulte sa sensibilité pour les malheureux, sa passion pour le soulagement de toutes les victimes de l'indigence et de la misère, je vous avoue, Messieurs, que je ne sais ce que je dois dire ou ce que je dois taire : car je me trouve environné par tant d'actes de charité et de bienfaisance, que

j'ignore si jamais prince porta si loin la libéralité et le désintéressement. Il ne comptait plus dès qu'il s'agissait des pauvres. On l'a vu sacrifier son inclination pour les ouvrages des beaux-arts afin de subvenir à la misère des indigents. *Mon cher Monsieur*, écrivait-il au consul d'Anvers, qui lui avait proposé d'acheter quelques beaux tableaux, *j'ai réfléchi à votre proposition, et j'ai résolu d'ajourner l'emplette dont je vous avais parlé. Dans un temps où mes pauvres appellent toute ma sollicitude, je me reprocherais d'acheter si cher un plaisir dont je puis me passer.* Quel est l'établissement qu'il n'a pas secouru ? Quels sont les fléaux qu'il n'a pas fait oublier par les plus abondantes largesses? Quels sont les gémissements qu'il n'a pas écoutés ? Quelles sont les plaintes qu'il n'a pas changées en transports de joie, par mille secours, mille bienfaits, mille libéralités ?

Il est reconnu qu'il distribuait par an plus de 300,000 francs en aumônes et bonnes œuvres, *M. le maire*, disait-il souvent à M. Cordier, *lorsque vos pauvres auront besoin de moi ne m'épargnez pas, je vous prie.* Ici j'ai pour garants de ce que j'avance, outre la voix publique, des millions d'infortunés qui vivaient de ses faveurs, et qui, en le perdant, ont perdu leur soutien. Lisez toutes les feuilles périodiques, ne sont-elles pas unanimes à célébrer les charités de ce prince bienfaisant? Ne s'accordent-elles pas à rappeler les cris, les gémissements des pauvres se lamentant de n'avoir plus de père, engageant les restes de quelques misérables haillons afin de faire offrir pour lui la victime sainte et lui témoigner par là les sentiments de la plus vive reconnaissance; jamais peut-être, on n'avait cité de semblable trait en preuve d'une gratitude sans bornes par d'immenses charités. On sait que le jour même de son assassinat Mgr le duc de Berry avait donné 1,000 francs pour les pauvres

Quelle qualité a manqué à cet excellent prince ? Bon époux, il déclare à son auguste épouse qu'il ne peut mourir heureux qu'en expirant entre ses bras. Que dis-je? Il semble un instant oublier ses plus vives douleurs pour ne s'occuper que des soins que sa position exige. Il souffre plus du spectacle des légitimes chagrins de cette épouse désolée que des tranchées aigues de de sa plaie déchirante. Bon père, les premières paroles qu'il fait entendre sur son lit de douleur, appellent sa chère fille ; il la voit, et l'embrassant avec tendresse : *Chère enfant,* lui dit-il, *puisses-tu être plus heureuse que ton père!* Bon chrétien ! Oh ! Messieurs, que la religion de Jésus-Christ me paraît belle quand je la vois maîtresse de ce qu'il y a de plus grand sur la terre. Le prince demande son auguste fille, mais il demande aussi un confesseur : *Ma fille et Mgr l'évêque d'Amyclée;* les sentiments de la nature s'unissent à ceux de la religion. Voyez la différence qu'il y a entre les derniers sentiments de ces princes issus d'une race sainte et ceux de ces hommes que l'anarchie revêt pour quelques instants d'un pouvoir usurpé. Dans les uns, tout édifie ; dans les autres, tout scandalise et épouvante. De la bouche des uns il ne sort que des paroles de piété ; de la bouche des autres on ne recueille que des paroles d'irréligion ou de blasphème ; aussi on pleure les premiers et on s'attend à les revoir dans le sein de la Divinité, tandis que l'on maudit les seconds et qu'on ne doute point que leur partage ne soit la réprobation et la mort éternelle.

Charles Ferdinand d'Artois ne se contente pas d'avoir demandé et reçu avec une piété exemplaire les sacrements de l'Eglise, il veut que tous les assistants soient instruits de son repentir. Ne le dissimulons point, Messieurs, il avait eu quelques erreurs à se reprocher dans le cours de sa vie ; hélas ! il n'y point d'astre qui ne souffre quelque éclipse, dit le prince des orateurs chrétiens, et le plus brillant de tous, qui est le soleil, est celui qui en souffre de plus grandes et de plus sensibles.

Mais ici, Messieurs, quels traits de lumière succèdent rapidement à quelques faibles nuages ! Si la religion vous a déterminés quelquefois à confesser vos torts, avez-vous jamais eu le courage de le faire ouvertement? N'envisagiez-vous pas déjà comme un acte d'héroïsme de les confier aux mystérieuses ténèbres du sacré tribunal? Il fallait donc, pour anéantir tous les vains prétextes allégués par l'orgueil, qu'un prince mille fois plus grand encore par son humilité, qu'il ne l'était par sa naissance, accusât publiquement quelques erreurs qui auraient pu être toujours ignorées ; il fallait qu'il donnât, par cet aveu surhumain, le présage assuré que bientôt allait s'accomplir en lui dans le ciel, cette promesse de l'éternelle vérité : *Celui qui s'abaisse sera exalté.* (*Luc.*, XIV, 11.) Aussi son auguste épouse comme poussée dès lors par un mouvement d'inspiration et de prophétie : « *Ah!* s'écrie-t-elle, *je savais bien que cette belle âme était créée pour le ciel et qu'elle y retournerait.* » Je pense, Messieurs, qu'il ne vous reste pas le moindre doute sur cette consolante vérité. Au reste, que pouvait exiger la religion de ce grand prince mourant, dont il ne se soit pas acquitté, bien au delà de tout ce qui pouvait être de son devoir? J'éloigne autant qu'il m'est possible le souvenir de ce qu'il y a de plus beau, de plus touchant et de plus divin dans les derniers moments de Monseigneur le duc de Berry, parce que cette pensée se trouve liée avec ce qu'il y a d'un autre côté de plus monstrueux de plus cruel, de plus diabolique. Hélas ! quand je vois un vil artisan armé d'un fer non moins vil, et par là plus cruel ; quand je le vois profiter des ténèbres et de l'obscurité pour arracher la vie au prince accompli que nous pleurons ; quand j'apprends que depuis plusieurs années, il méditait cet horrible attentat ; quand les lamentations de mon infortunée

patrie qui verse d'inconsolables pleurs, m'annoncent que le parricide a enfoncé dans le sein de sa victime son arme meurtrière; je ne puis, après avoir payé un juste tribut à la douleur, m'empêcher de demander: Eh! qui l'a donc poussé à un pareil forfait? Est-il possible qu'il eût été offensé par un si bon prince? Réponds, malheureux, que t'a-t-il fait pour le faire mourir? Que peux-tu lui reprocher? Rien; mais je sentais le besoin de lui donner la mort, je n'étais pas maître de lui laisser la vie. Tu t'étais donc engagé par quelque pacte inconnu à la lui ravir? Ici le monstre nie la conséquence de ses principes; mais ce n'est point le lieu de sonder cet abîme d'iniquités, moins impénétrable, d'ailleurs, que certaines gens ne veulent bien le dire. Ce qui doit surtout nous occuper, ce sont les sentiments de l infortuné prince envers son meurtrier. Pensez-vous qu'il ait invoqué contre lui, la juste vindicte des lois? Non, Messieurs, une pareille demande, que dis-je la seule pensée de la vengeance, aurait démenti l'invariable et constante générosité de son cœur. Les enfants de saint Louis et de Henri IV, ne savent que pardonner; ils sont innaccessibles à l'inimitié et à la haine, lors même qu'ils voient leur vie s'éteindre dans les flots de leur sang. A l'imitation de ce Dieu Sauveur, qui, du haut de sa croix, demande grâce pour ses bourreaux en disant à son Père : *Mon Père, pardonnez-leur: car ils ne savent ce qu'ils font* (*Luc.*, XXIII, 34); le prince, à la vue du roi, ranime ses forces languissantes, pour lui adresser cette touchante prière : *Sire, grâce pour l'homme qui m'a frappé!* « *Grâce pour l'homme!* » Il ne dit pas : *Grâce pour mon assassin; grâce pour mon meurtrier;* ces expressions ne lui semblent pas assez chrétiennes; elles auraient une apparence de ressentiment : et son cœur ne respire que pardon, clémence et amour. *Sans doute, c'est quelqu'un que j'aurai offensé sans le vouloir*, ajoute-t-il. Il veut, en quelque sorte, s'accuser lui-même, lorsque son bourreau ne peut rien lui reprocher. O héroïsme des vertus chrétiennes! O prince digne de vivre à jamais dans la mémoire des hommes, vous demandiez à votre auguste frère : *Croyez-vous que Dieu me pardonne mes fautes et mes erreurs?* Il vous répondit fondant en larmes : *Comment Dieu ne vous pardonnerait-il pas, puisqu'il fait de vous un martyr!* Paroles sublimes, et qui seules renferment la matière du plus beau des panégyriques. Oui, Messieurs, celui-là est vraiment martyr qui, en répandant son sang, s'efforce de rapprocher ses sentiments de ceux de Jésus-Christ mourant, le prince de tous les martyrs. Celui-là est martyr qui ne succombe sous les coups de la férocité et de la haine, que parce que le caractère de la justice, de l'équité, de la légitimité et de toutes les vertus, est empreint sur son front; celui-là est martyr qui, étant l'image de la Divinité, qu'il s efforce de retracer par ses bienfaits, meurt victime d'une cruauté dont son innocence et la noblesse de son sang sont la seule cause; celui-là, par-dessus tout, est incontestablement martyr, qui non-seulement pardonne à son meurtrier, mais qui épuisé de sang et de force ne ranime un reste d'ancienne rigueur que pour s'écrier : *Grâce pour l'homme qui m'a frappé.*

Hélas! Messieurs, pourquoi faut-il, qu'entraîné par les événements que je raconte, j'arrive à un moment que je ne puis reculer et que j'éloignerais en vain, puisque je ne changerais rien à notre perte et à nos malheurs? Retirez-vous, princesse infortunée; c'est assez que vous ayez été couverte du sang de votre auguste époux; c'est assez que, pendant plusieurs heures, vous ayez été témoin de toutes ses douleurs, et que vous en ayez partagé toutes les pointes. Souvenez-vous que vous êtes mère, et que vous portez, dans votre sein nos espérances et nos destinées. Et vous, généreux Dupuytren, vous, zélés docteurs, qui eussiez voulu prolonger la vie du prince aux dépens de la vôtre, son altesse royale *est touchée de vos soins;* mais il n'est plus en votre pouvoir de reculer le terme de sa précieuse vie. Fille de Louis XVI, approchez; c'est à vous qu'il appartient de recueillir le dernier souffle du plus parfait imitateur de votre céleste père; c'est à vous de voir couler la dernière goutte de son sang; c'est à vous de lui adresser les dernières paroles de consolation. Qui mieux que vous pourrait s'acquitter de cette triste mais religieuse mission? Ange tutélaire de la patrie, nous étouffons nos sanglots, nous arrêtons le cours de nos pleurs pour écouter, en silence et avec respect, les paroles prophétiques que le ciel va vous mettre à la bouche. Elle se jette, Messieurs, aux genoux du prince agonisant, elle prend les mains de son Altesse royale et s'écrie : *Mon père vous attend; dites-lui de prier pour la France et pour nous.* Dans ce moment le prince expire; le roi s'approche pour fermer les paupières *à son fils* et lui adresse un dernier adieu. Que me reste-t-il, Messieurs, à vous dire? Hélas votre propre douleur ne vous a que trop appris quelle fut la douleur des témoins de cette lugubre scène. A la première nouvelle de ce cruel et sanglant événement tous les cœurs vraiment français sont navrés dans la partie la plus sensible; toutes les anciennes plaies se rouvrent, tous les souvenirs douloureux renaissent.

On croit revoir la France menacée encore de tous les fléaux qui fondirent sur elle après l'immolation de son roi. Grand Dieu! détournez de dessus nos têtes les malheurs que nous avons lieu d'appréhender, et ne confondez pas l'innocent avec le coupable! S'il existe une faction d'hommes pervers avide du sang de saint Louis et du sang de ses enfants, il est une multitude innombrable de Français qui savent l'apprécier, et qui en racheteraient une seule goutte au prix de mille vies. Voyez couler les pleurs de ces zélés magistrats, les appuis et les défenseurs du trône; entendez les gémisse-

ments redoublés de cette noblesse dont vous avez naguère exigé tant de sacrifices, et qui vous offre pour l'expiation d'un nouvel attentat, le sang de tant de victimes innocentes arrachées violemment de son sein, et égorgées impitoyablement, en haine de l'autel et de la royauté; écoutez les soupirs de ces illustres indigents, autrefois dans la splendeur, les richesses et l'opulence; mais aujourd'hui dépouillés de leurs biens, en punition de leur attachement à la dynastie la plus sacrée. Conservant à peine une ombre de leur ancienne fortune ils sont encore la ressource de tous les malheureux. Le deuil dans lequel ils sont plongés n'est que l'expression de celui de tous les cœurs français, et je ne crains pas d'appliquer au prince que nous regrettons, les paroles de saint Ambroise rendant à l'empereur Valentinien, le même devoir funèbre que je rends à la mémoire de son Altesse royale Mgr le duc de Berry : *Quantos iste de Galliis... populorum egit gemitus!* Que de gémissements, que de pleurs, que de regrets cet excellent prince a excités dans sa patrie, au premier bruit du coup fatal qui l'a ravi à notre amour! Toutes les conditions ont pleuré en lui un père; chaque famille a cru qu'en le perdant, elle perdait tout ce qu'elle pouvait perdre, chaque particulier s'est senti frappé au cœur, et dans ses propres entrailles : *Omnes... tanquam parentem publicum, obisse domestico fletu doloris, illacrymant, suaque omnes funera dolent.* Tout le monde pleure dans la capitale, dans les provinces, dans les villages et dans les hameaux : *Flent omnes.* A tant de larmes on reconnaît l'unanimité des sentiments d'une grande nation, qui n'avait jamais si bien apprécié le mérite de ses princes, que depuis la perte qu'elle vient de faire : *Flent et ignoti.* La féroce anarchie commence à trembler, et pour cacher son effroi et ses crimes, elle verse aussi des pleurs; *Flent et timentes;* le stoïque philosophe qui regardait comme indigne de lui de s'appitoyer sur les maux publics ou particuliers, s'étonne que, malgré son antique insensibilité, deux ruisseaux abondants inondent son visage : *Flent et inviti.* Déjà la renommée nous a transmis les regrets des peuples lointains, à qui dans notre erreur, nous donnions le nom de barbares; *Flent et barbari;* déjà, ceux que nous regardions comme des ennemis, unissent leur douleur à la nôtre; leurs gémissements traversent les mers, parviennent jusqu'à nous, et prouvent que nous avons en eux des amis, des alliés et des frères : *Flent et qui videbantur inimici*

Recevez donc, royale victime, du haut du séjour que vous habitez, recevez ces lugubres témoignages de notre affection et de notre douleur. Puissent-ils expier l'attentat commis contre votre auguste personne, et ramener des cœurs trop longtemps égarés ou endurcis. Rois des rois, souverain maître de la vie de tous les hommes, nous adorons vos impénétrables desseins, dans l'amer sacrifice que vous avez exigé de nos cœurs Sauvez, ô mon Dieu, sauvez les restes de la monarchie; enchaînez désormais les efforts perfides de ses ennemis, et conduisez-nous sous l'étendard d'un gouvernement paisible dans le séjour où saint Louis recueille et embrasse sa postérité.

II. ORAISON FUNÈBRE

DE SON EMINENCE MONSEIGNEUR JEAN-LOUIS-ANNE-MADELEINE LEFEBVRE DE CHEVERUS, CARDINAL PRETRE DE LA SAINTE EGLISE ROMAINE, ARCHEVEQUE DE BORDEAUX.

Prononcée dans l'église métropolitaine de Bordeaux, le 30 août 1836.

Finitisque mandatis quibus filios instruebat... obiit. (*Gen.*, XLIX, 32.)
Quand il eut achevé d'instruire ses enfants, il mourut.

Ces paroles, Messieurs, par lesquelles l'Ecriture caractérise le dernier soupir du patriarche Jacob, me semblent tout à fait propres à désigner la cause du trépas de son Eminence Monseigneur Jean-Louis-Anne-Madeleine Lefebvre de Cheverus, cardinal prêtre de la sainte Eglise romaine, archevêque de Bordeaux.

Hélas! je ne devais paraître dans cette cité que pour lui offrir le tribut de ma vénération et de mon respect : faut-il que je n'y sois conduit que pour assister à ses funérailles et prononcer son éloge? Quel triste ministère prend la place des plus douces espérances! Ainsi parlait saint Ambroise à qui la mort avait enlevé le plus accompli des frères : *Quid optabam? quid rependo? quæ ministeria succedunt?* (160.)

Je devais partager la joie du plus heureux troupeau : et je viens pleurer avec ceux qui pleurent un excellent pasteur qui n'est plus. Je me flattais de recevoir les conseils de l'expérience : et je me vois engagé à parler moi-même au milieu du silence de la mort et de la douleur. Je devais recueillir de cette chaire les leçons du langage apostolique : et il faut que ma faible voix se fasse entendre à la place de cette bouche si éloquente que les derniers efforts de la charité ont fermée pour toujours!

O voûtes majestueuses de ce temple, vous ne retentirez donc plus de ces sons paternels, onctueux et entraînants qui ravissaient une foule respectueuse et attendrie! Autel sacré, vous ne serez plus témoin de la ferveur et de la piété d'un pontife qui retraçait les vertus des premiers princes de l'Église. Un triste monument, quelques guirlandes funèbres; les insignes d'une grandeur, hélas! trop passagère; un tombeau qui dérobe à la vue des cendres inanimées; de tendres, mais déchirants souvenirs : voilà, voilà tout ce que nous conservons de ce pasteur chéri que notre amour aurait voulu rendre immortel.

Riches, vous le pleurez : *Fletis divites* (161). Il vous avait appris à bien user et à vous

(160) Ambros., *In obitu fratr.*

(161) *Ibid.*

détacher des biens périssables de cette vie, pour vous assurer la possession des trésors du ciel.

Vieillards, vous le pleurez : *Fletis, senes.* Il vous avait appris quelles pieuses sollicitudes vous deviez vous donner pour terminer saintement une vie semée de tant d'écueils et de précipices.

Jeunes gens, vous le pleurez : *Fletis, juvenes.* Il vous avait appris que le printemps des plus beaux jours est comme la fleur du printemps que les rayons du soleil ont bientôt flétrie et desséchée.

Pauvres, vous le pleurez : et ce sont vos pleurs qui honorent le plus sa mémoire, parce qu'elles attestent les secours abondants qu'il vous prodiguait : *Fleverunt et pauperes.*

Mais pourquoi cette énumération, puisque tous les rangs, tous les âges, tous les états, tous les sexes n'ont fait entendre qu'un même cri de douleur? Vous le pleurez tous : *Fletis omnes.* C'est que tous vous saviez l'apprécier; tous vous l'admiriez, tous vous le révériez, tous vous le chérissiez.

Mais vous, par dessus tous les autres, lui payez le juste tribut de vos regrets et de vos larmes, famille honorable, héritière de ses sentiments et de ses vertus.

Vous aussi, les confidents intimes de son cœur, les soutiens de ses travaux, les coopérateurs de son administration et de son zèle.

Vous aussi, chapitre vénérable, dont la dignité empruntait tant d'éclat de celle du pontife.

Vous enfin, pasteurs fidèles, prêtres fervents de ce diocèse, qui aviez vu la sentinelle vigilante de la maison d'Israël être au milieu de vous comme l'un de vous.

Pleurons tous, chrétiens, et que notre deuil soit commun, ainsi que notre perte est commune. Mais ne perdons pas de vue l'avertissement du grand Apôtre, qui ne veut pas que notre tristesse ressemble au désespoir de ceux qui n'attendent plus rien au delà du tombeau (162). L'âme de Cheverus est immortelle, et les vertus qui ont embelli sa vie nous donnent la consolante garantie de son bonheur. Ce discours n'en peut retracer qu'un bien petit nombre; mais ce faible exposé, j'en suis sûr, fixera votre religieuse attention.

La plus grande noblesse, aux yeux de Dieu, est celle qui prend sa source dans ses vertus, comme le remarque saint Jérôme (163). Aussi, je ne m'arrête point à considérer les avantages dont Cheverus ne fut redevable qu'à la nature. Mais il est beau de le voir, dès l'âge le plus tendre, appliqué, comme un autre Timothée, à retracer dans sa conduite, les vertus de sa famille. On put dès lors juger ce que serait un jour cet enfant si aimable dont toutes les inclinations se portaient au bien.

C'est ici, à proprement parler, Messieurs, que commence son éloge; et nous allons le voir successivement le modèle de la jeunesse, le modèle du sacerdoce, le modèle de l'épiscopat, le modèle de tous les chrétiens.

I. Oui, Messieurs, Cheverus fut le modèle de la jeunesse. Son ardeur pour l'étude lui fit parcourir avec distinction la carrière des sciences. On eût dit qu'il s'était appliqué à lui-même ces paroles de l'Apôtre : Que vos progrès dans la science éclatent aux yeux de tous; livrez-vous à ce travail avec un zèle infatigable : c'est ainsi que vous répondrez à votre vocation, et qu'en sauvant les autres, vous vous sauverez vous-mêmes (164).

Mais la science sans la piété serait plus funeste qu'utile; elle ne produirait dans un jeune cœur que l'enflure et l'orgueil. Cheverus, qui avait compris cette vérité, se dévoua de bonne heure à cette piété solide qui est utile à tout, pour la vie présente et pour la vie future. (I *Tim.*, IV, 8.) Il était également assidu à payer le tribut de son dévouement à la reine du ciel.

Son application à l'étude de l'Ecriture sainte et de la théologie, soit au séminaire de Saint-Magloire, soit en Sorbonne, le plaça bientôt, et tout naturellement, au rang de ceux qui pouvaient aspirer aux fonctions honorables de maîtres, après avoir acquis comme disciples une juste réputation.

Mais les orages qui menaçaient la France ne lui permirent pas d'exécuter ce projet, et cependant les avantages que l'Eglise devait recueillir de son zèle et de ses lumières demandaient qu'on le fît rapidement passer par tous les degrés de la carrière ecclésiastique.

Comme le monde n'avait jamais eu d'attraits pour lui, et que toutes ses inclinations le portaient au ministère sacré, il n'y eut aucun obstacle à son admission aux saints ordres auxquels l'appelaient les vœux de tous les hommes sages. On ne crut pas même devoir attendre qu'il eût l'âge prescrit par les saints canons pour l'honorer du caractère sacerdotal. Jamais dispense n'eut d'application plus heureuse; personne, en effet, ne pouvait mépriser en lui une jeunesse dont les vertus présentaient l'image d'une vieillesse anticipée.

II. Hâtons-nous de montrer en lui le modèle du sacerdoce. Tel est l'empire de la science et de la vertu réunies en un même sujet! A peine Cheverus avait-il reçu la consécration sacerdotale, qu'on crut devoir lui confier les fonctions de pasteur dans la ville même où il avait pris naissance. Il s'y présentait escorté de tant de titres à la confiance et au respect qu'il y eut pour lui une heureuse exception à cette sentence générale de l'Ecriture : *Personne n'est bon prophète dans son propre pays.* (*Luc.*, IV, 24.) Il justifia le choix qu'on avait fait de lui par sa

(162) *Non contristemini, sicut et cæteri qui spem non habent.* (I *Thess.*, IV, 13.)

(163) Summa, apud Deum, nobilitas est clarum esse virtutibus (S. Hieronym., *Epist. ad Celantiam*).

(164) *Profectus tuus manifestus sit omnibus... insta in illis : hoc enim faciens, et teipsum salvum facies, et eos qui te audiunt.* (I *Tim.*, IV, 15,16.)

capacité, sa prudence et son zèle. Bientôt après, honoré de la qualité de vicaire général, il usa des pouvoirs dont il était revêtu pour soutenir et encourager les prêtres fidèles, en des temps orageux et difficiles, et ramener dans le sein de l'Eglise ceux que le schisme en avait séparés. C'est ainsi que l'on vit autrefois Athanase, jeune encore, combattre victorieusement l'hérésie et faire triompher la cause de la foi.

L'enfer frémissait de tant de succès et eût voulu en arrêter le cours, en le livrant, comme tant d'autres fervents ministres des autels, à la hache révolutionnaire. Déjà il était captif à Laval, et tout présageait sa mort prochaine, dans le brillant début de sa carrière. Mais le Seigneur qui veillait sur lui, parce qu'il le destinait à de grandes choses, brisa ses liens, comme ceux de saint Pierre, et le sauva une seconde fois, comme par miracle, des massacres des 2 et 3 septembre auxquels il devait succomber avec tant d'autres victimes innocentes.

Mais il fallait qu'il connût l'exil, école de la sagesse. L'Angleterre fut pour lui une terre hospitalière : il y trouva, avec l'élite du clergé de France, une bienveillance généreuse qui le dédommageait des injustes rigueurs de sa patrie. Cependant il eut la délicatesse de refuser les secours qui étaient offerts à tous les exilés, comme saint Paul avait refusé les générosités des habitants de Corinthe.

L'habileté de Cheverus dans les mathématiques devint pour lui une ressource heureuse dans ses besoins. Il les enseignait dans la maison d'un ministre protestant qui tenait école, et qui fut bientôt à portée d'admirer dans son hôte la réunion des connaissances les plus étendues et des vertus les plus attrayantes et les plus invincibles (165).

La facilité qu'avait le jeune banni pour l'étude des langues étrangères lui concilia bientôt l'estime de tous ceux qui furent à portée de le connaître, surtout lorsque, peu de temps après son arrivée en Angleterre, il consentit à se charger du service d'une chapelle catholique. On s'étonna que, dans l'espace de quelques mois, il se fût mis en état d'intéresser à ses instructions les fidèles anglais, comme s'il eût pris naissance au milieu d'eux.

Mais, après quatre ans passés dans une retraite paisible et champêtre, où il s'occupait sérieusement de l'étude des livres saints, il renonça à un avenir honorable et tranquille pour aller partager les travaux apostoliques d'un fidèle ami qu'il avait connu en Sorbonne, et qui arrosait de ses sueurs le sol des Etats-Unis de l'Amérique.

Quand Cheverus arriva à Boston, il n'y trouva d'autre prêtre que celui auquel il s'associait, et qui seul était chargé de soutenir la foi de quelques pauvres catholiques épars çà et là parmi des milliers de protestants. Mais son zèle rendit cette terre si féconde en fruits de bénédictions et de salut, qu'elle offrit bientôt le consolant spectacle d'une Eglise nombreuse et florissante. Jamais la foi n'avait paru plus attrayante. Pouvait-on se défendre de l'aimer et de s'y attacher, quand on en recueillait les vérités et les leçons de la bouche d'un pieux missionnaire qui joignait l'éloquence la plus persuasive au zèle le plus infatigable et le plus prudent. Alors toutes les préventions qui avaient existé dans ce pays contre l'Eglise romaine et ses ministres se dissipèrent comme la rosée du matin s'évapore aux rayons du soleil. Le respect et la confiance qu'inspirèrent deux étrangers prêchant l'Evangile de Jésus-Christ avec tant de sagesse et de dignité fit goûter notre foi à ceux qui la dédaignaient, faute de la connaître, et jusque dans les assemblées publiques on déférait les premiers honneurs à ces dignes apôtres qui avaient su gagner tous les cœurs.

Instruit à fond sur les matières de controverse, Cheverus aurait pu défendre la vérité et faire valoir ses talents par des raisonnements sans réplique contre l'Eglise réformée et ses perpétuelles variations; mais réduire au silence des esprits préoccupés, ou s'en faire d'inutiles admirateurs, n'était point une gloire dont il était jaloux. Que sert-il, en effet, de convaincre quand on ne convertit pas? Il prit donc une voie plus courte et plus efficace pour arriver à son but : il se bornait, pour l'ordinaire, à exposer le pur enseignement de l'Eglise catholique à l'égard des dogmes et de la morale. Ce tableau, présenté avec cette onction pénétrante qui accompagnait toutes ses paroles, suffit, en bien des circonstances, pour ramener des esprits aveuglés ou prévenus. Il eut, entre autres, la consolation de faire ouvrir les yeux à deux ministres protestants, dont l'un se dévoua ensuite avec zèle aux fonctions du ministère sacré. S'il ne fut pas toujours assez heureux pour faire rentrer dans le sein de l'Eglise catholique tous ceux dont il déplorait les erreurs, il sut constamment, par la force et les charmes de son éloquence, gagner leur estime et leur invariable affection. Ainsi l'Apôtre des nations, qui ne put achever la conversion d'Agrippa, s'en fit néanmoins un admirateur sincère.

La ville de Boston était, au reste, un théâtre trop borné pour cette charité immense qui eût voulu embrasser l'univers entier. Combien de fois notre infatigable missionnaire ne traversa-t-il pas les lacs et les rivières pour étendre les conquêtes du saint Evangile? Combien de courses ne fit-il pas chez les sauvages de Passama-Quoddy et de Penobcops, tribus indiennes dont il avait appris la langue, pour être en état de leur annoncer les vérités de la foi! Au milieu d'eux, pendant des mois entiers, dans les saisons les plus rigoureuses, il partageait leurs pri-

(165) On assure que ce ministre, qui ne croyait pas à la chasteté des prêtres catholiques, lui ménagea adroitement tous les moyens de séduction; mais il fut obligé de s'avouer vaincu, et de rendre hommage à la foi catholique qui inspirait tant de force et de pureté à ses prêtres.

vations, leur nourriture grossière et leurs courses pénibles. Il les aimait tendrement et en était tendrement aimé. Aussi réussit-il à en faire de parfaits chrétiens. Jamais il ne s'en fût séparé, s'il eût dépendu de lui de suivre l'attrait qui l'attachait à eux.

Dirai-je les fréquents voyages qu'il fit dans le Maine américain, les sollicitudes qu'il se donna pour y faire bâtir une église, les traits sans nombre de charité et de zèle qu'il y fit éclater? mais ce serait perdre de vue les bornes étroites que doit avoir un simple discours.

C'est ainsi que la Providence préparait Cheverus à devenir le modèle des évêques, comme il avait été le modèle de la jeunesse et du sacerdoce.

III. Déjà il avait refusé plusieurs titres honorables qui lui avaient été offerts. Déjà il avait su prévenir la demande qu'avait adressée à Rome le vénérable archevêque de Baltimore, qui voulait l'avoir pour coadjuteur, en obtenant du saint Père qu'on ne pensât pas à lui. Mais la volonté de Dieu triomphe enfin de toutes les résistances de la modestie.

Le nombre des catholiques croissant de jour en jour, à Boston et dans les lieux voisins, on sentit la nécessité de solliciter l'érection d'un siége épiscopal dans cette ville. On l'obtint. Il y eut, à cette occasion, entre Cheverus et son digne ami, une lutte de générosité et de délicatesse, comme autrefois entre Chrysostome et Basile, l'un et l'autre se jugeant personnellement indigne de l'épiscopat; l'un et l'autre découvrant dans son collaborateur un mérite que l'humilité l'empêchait de découvrir en lui-même. Cependant la force et la jeunesse de Cheverus, sa facilité à parler la langue anglaise lui donnaient une prééminence incontestable sur son modeste confrère. Il lui fallut donc céder et recevoir l'onction des pontifes, quatorze ans après son arrivée dans les Etats-Unis.

Cette dignité ne changea rien à ses habitudes, non plus qu'à l'aimable simplicité de son caractère. On retrouva l'évêque ce qu'avait été le prêtre et le missionnaire. Les plus humbles et les plus pénibles fonctions du ministère sacré étaient toujours celles qu'il se réservait, soit pour soulager un ami dont l'âge et les infirmités avaient épuisé les forces, soit pour suivre le plus doux penchant de son cœur.

Le trouva-t-on jamais indifférent en tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de Dieu et à la sanctification de son troupeau? Si la ville de Boston possède une église pourvue de tous les objets qui contribuent à la dignité du culte divin, c'est au zèle de Cheverus qu'elle en est redevable. Si de pieuses vierges, réunies dans un monastère, répondent aux vœux d'une multitude de famille, pour l'éducation de leurs enfants; si la religion catholique trouve dans cet établissement un moyen de croître et de s'étendre de jour en jour, c'est à la générosité inépuisable du vertueux prélat que sont dus ces bienfaits.

Qui pourra exprimer tout le bien qu'il opéra dans la ville et les pays d'alentour, durant un apostolat de 27 ans?

Cependant le ciel voulait que la France recueillît aussi les fruits précieux de son expérience, de sa sagesse et de sa charité. Louis XVIII, instruit de tout ce que la renommée publiait de ses rares qualités, crut devoir le rappeler dans son ancienne patrie, en le nommant au siége de Montauban qui, depuis la révolution, était sans évêque.

A cette nouvelle, les Etats-Unis sont dans les alarmes; la consternation s'empare de tous les esprits; les protestants comme les catholiques ne peuvent supporter la pensée du malheur qui les menace. Où retrouver un père aussi tendre, un esprit aussi conciliant, une âme aussi grande, un cœur aussi généreux? Les principaux habitants de Boston signent une adresse au grand aumônier de France, dans le dessein d'obtenir que le prélat qu'ils chérissent et révèrent ne leur soit point enlevé. On fait valoir, non-seulement les raisons morales, mais encore les motifs les plus pressants d'intérêt pour le gouvernement. C'était ajouter au désir qu'avait le roi d'attacher à son royaume un tel évêque : car pourquoi la France eût-elle été privée d'un trésor dont elle avait laissé jouir si longtemps l'Amérique?

En sujet fidèle et obéissant, Cheverus ne songea plus qu'à rompre les liens qui l'attachaient à sa nouvelle patrie, pour rentrer dans celle qui lui avait donné le jour. Son cœur, cependant, était déchiré par la seule pensée de cette cruelle séparation. Mais quelle dut être la douleur causée par la séparation elle-même? On peut en juger par les sanglots et les larmes qu'elle excita parmi tous les habitants de Boston. Ceux de Constantinople ne se montrèrent pas plus consternés en apprenant que saint Jean Chrysostome avait été condamné à l'exil (166).

Que l'on se figure une foule immense entassée sur un rivage, et se livrant à toutes les démonstrations de l'accablement et du désespoir. Les yeux et les mains sont dirigés vers l'incomparable pasteur que les flots entraînent. Grands et petits, riches et pauvres, hommes et femmes, tous semblent redemander à la mer le trésor qui lui est confié, et conjurer les vents de le rejeter sur la rive. Mais, hélas! le vaisseau suit son cours, et les échos répètent les derniers adieux confondus avec les lamentations universelles. Le prélat a dit souvent que son cœur n'eût pas été capable de supporter une seconde fois une scène aussi déchirante.

Cependant, le terme de cette navigation pouvait être beaucoup plus lugubre encore que son début. On eût dit que la mer, d'accord avec les vents déchaînés, se refusait à transporter en France un pasteur, objet de tant de larmes pour les habitants de Boston. Une tempête violente surprit le bâtiment à

(166) Socrat., lib. VI, c. 15. Sozom., l. VIII, c. 18.

son entrée dans les eaux de la Manche. La mort de tous ceux qu'il portait paraissait certaine. Les matelots, pâles et tremblants, n'attendaient plus que le moment où la mer les engloutirait tous dans ses abîmes. Mais, au milieu de la consternation générale, Cheverus ne perdit pas un instant le calme, la tranquillité et la résignation. Il priait avec ferveur, quand tous ceux qui l'environnaient étaient en proie aux plus cruelles alarmes. Le vaisseau fut jeté, par la violence de la tempête, sur les côtes de la Normandie, où il fut brisé, et fit naufrage ; mais personne ne périt dans cet effrayant danger. Et qui sait si le Dieu qui épargna les coupables amis de Job, en considération des prières de ce serviteur fidèle (*Job*, XLII, 8), et qui accorda la vie à deux cent soixante-seize personnes qui avaient monté le même vaisseau que saint Paul (*Act.*, XXVII, 24), n'eut pas égard aux supplications de Cheverus, en faveur de ceux que la tempête menaçait comme lui? Les vœux de ce cœur si charitable auraient-ils été dédaignés par celui qui a dit que les grandes eaux n'éteindraient pas la charité et que les fleuves ne l'engloutiraient pas (166*)?

Tandis que les Etats-Unis ne pouvaient se consoler de la perte qu'ils avaient faite, l'Eglise de France saluait avec transport le retour d'un pontife qu'elle avait appelé par tant de pieux désirs. La nouvelle de son arrivée combla surtout d'allégresse la ville de Montauban, depuis si longtemps veuve d'un premier pasteur. Mais ce fut bien autre chose encore quand il se montra aux yeux de sa nouvelle famille, et que, du haut de sa chaire, il fit entendre les accents de cette voix paternelle qui ravissait naguère les habitants du nouveau monde. A mesure qu'on put mieux le connaître, on sut aussi l'apprécier davantage. Chaque jour ajoutait à l'estime, au respect et à l'amour dont il était l'objet, parce que l'on découvrait toujours en lui quelque qualité que l'on n'avait pas encore aperçue.

Il se faisait tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ, et tenant le premier rang par sa dignité, il se plaçait au dernier par le sentiment de l'humilité la plus profonde (167). Semblable au grand Apôtre, il se faisait gloire d'être le serviteur de ceux dont Dieu l'avait établi le chef et le père (168). Sa charité, pour tous ses diocésains, était telle, qu'on ne peut mieux la comparer qu'à la tendresse d'une nourrice qui presse ses petits enfants contre son cœur maternel (169). Il souffrait pour eux les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que Jésus-Christ eût été formé dans leurs âmes (170).

Nous ne le dissimulons pas, Messieurs, Cheverus avait un besoin immense d'être aimé, parce que sa charité pour toutes ses brebis était immense, et que l'amour réclame naturellement un retour d'affection et de tendresse ; mais ce sentiment avait en lui un principe tout surnaturel et divin : il ne voulait être maître des cœurs que pour les donner à Jésus-Christ. Pouvait-il, sous ce rapport, être jugé répréhensible? N'avait-il pas eu pour modèle le vase d'élection lui-même qui écrivait aux Corinthiens : Mon cœur s'étend et se dilate par l'affection qu'il vous porte. Ah, mes enfants! écoutez la voix d'un père qui a besoin que vous l'aimiez comme il vous aime. Que votre cœur se dilate aussi pour moi (171).

Et pouvait-on, d'ailleurs, ne le pas chérir quand on le voyait remplir avec tant d'exactitude tous les devoirs d'un pasteur accompli? La principale fonction des évêques, suivant le concile de Trente, est la prédication de la parole sainte (172). Mais vit-on jamais un prélat s'y livrer avec plus d'assiduité? Outre les instructions de tout genre qu'il donnait à sa cathédrale; outre les stations d'Avent et de Carême dont il se chargeait souvent, quelles sont les églises qu'il ait visitées sans y faire entendre sa voix? Ne prêchait-il pas *à temps et à contre temps*, pour me servir des expressions de saint Paul (173)? et ne peut-on pas dire de ses prédications ce qu'on disait de celles de saint Charles Borromée, qu'elles étaient plutôt trop fréquentes que trop rares (174)?

Mais, que dis-je, trop fréquentes? S'est-on jamais rassasié de l'entendre? La foule n'accourut-elle pas toujours dans tous les lieux où le vénérable pontife devait prêcher? Les temples étaient-ils jamais trop vastes pour recevoir la foule qui s'y portait? Et quand l'orateur avait cessé de parler, ne demeurait-on pas encore affamé de ce pain de vie que sa douce éloquence faisait tant aimer?

Mais aussi quelle dignité dans son langage! quelle suavité dans ses paroles! quelle grâce dans son élocution! quelle heureuse application des saintes écritures!

Et admirez ici, Messieurs, la solide piété de Cheverus : il ne réservait pas seulement ses discours pour ces solennités imposantes et ces circonstances d'appareil où la vanité humaine peut compter sur des éloges. Il parlait avec le même empressement aux pauvres habitants des villages et sous le toit rustique de leur église, que dans ces basiliques superbes où tout ce qui frappe les

(166*) *Aquæ multæ non potuerunt exstinguere charitatem, nec flumina obruent illam.* (*Cant.*, VIII, 7.)

(167) *Rectorem te posuerunt : noli extolli ; esto in illis quasi unus ex ipsis.* (*Eccli.*, XXXII, 1.)

(168) *Nos autem servos vestros per Jesum.* (II *Cor.*, IV, 5.)

(169) *Tanquam si nutrix foveat filios suos.* (I *Thess.*, II, 7.)

(170) *Filioli, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* (*Galat.*, IV, 19.)

(171) *Os nostrum patet ad vos, o Corinthii; cor nostrum dilatatum est... tanquam filiis dico, dilatamini et vos.* (II *Cor.*, IV, 11, 13.)

(172) « Præcipuum episcoporum munus. » (Sess. 5, *De reform.*, c. 2.)

(173) *Prædica verbum... insta opportune, importune.* (II *Tim.*, IV, 2.)

(174) « Frequentiam istam concionum (*sancti Caroli*) aliqui putaverunt nimiam. » (Aug. Valer., ap. Sax. *Præf. in hom. S. Car.*)

regards de l'orateur semble n'être réuni que pour faire honneur à son éloquence. Ici, comme ailleurs, son langage était toujours simple, toujours accommodé à la portée de toutes les intelligences, quoique toujours noble, toujours digne de l'Evangile.

Il se multipliait, en quelque sorte, pour satisfaire à la pieuse avidité que l'on avait de l'entendre. Toujours on le trouvait disposé à porter la parole pour la gloire de Dieu, dans les assemblées et réunions de charité, ou dans les chapelles des communautés religieuses. Jamais on ne le pria, en vain, d'être auprès des fidèles l'intercesseur et l'avocat des pauvres. Alors il n'avait besoin que de laisser parler son cœur pour exciter la générosité des âmes sensibles.

Je pourrais parler ici du soin qu'il mit à visiter toutes les parties de son diocèse, à l'exemple des saints évêques qui, pour se conformer aux avertissements de l'Esprit et aux intentions de la sainte Eglise, ne négligeaient rien pour acquérir une parfaite connaissance du troupeau qui leur était confié (175).

Le diocèse de Montauban retentissait, de toutes parts, des transports d'admiration, et des témoignages de l'estime et du respect dont il était pénétré pour son évêque, lorsque la France entière, et surtout la ville de Bordeaux, furent plongées dans le deuil par la perte d'un des plus illustres et des plus saints prélats qu'ait jamais eus l'Eglise dans les jours de sa gloire. L'incomparable d'Avian du Bois de Sauzay, le confesseur intrépide de la foi, le défenseur infatigable du saint-siége, le boulevard inébranlable de la vérité, la terreur du schisme et de l'hérésie, le soutien de la piété et de la ferveur, la colonne et la gloire de l'épiscopat français, avait succombé aux suites d'un accident terrible.

A cette nouvelle accablante pour tous, les Montalbanais se livrèrent aux plus cruelles appréhensions, en pressentant le coup qui allait les frapper à leur tour. Tous les yeux, en effet, se tournèrent vers Cheverus, et toutes les bouches le désignèrent comme le successeur naturel du saint archevêque.

Sa modestie souffrit de cette unanimité de suffrages; mais elle fut mise à une épreuve bien plus douloureuse encore quand la volonté du père commun des fidèles répondit au vœu du roi très-chrétien. Son cœur était combattu, et par la tendresse qu'il portait à sa chère Eglise de Montauban, et par la crainte qu'il avait de paraître résister aux désirs de deux puissances pour lesquelles il avait toujours professé un respect profond et une obéissance sans bornes. Il fallut se résigner à un nouveau sacrifice; mais ne se sentant pas la force de supporter, une seconde fois, la scène déchirante que lui avaient offerte les adieux de Boston, quand il s'en sépara pour toujours, il s'arracha inopinément, et pendant la nuit, aux rivages du Tarn, comme autrefois saint Jean Chrysostome aux rivages du Bosphore. Le lever du soleil apporta la triste annonce de son départ à ses enfants désolés qui devenaient inconsolables de l'éloignement d'un tel père.

Cependant la ville de Bordeaux essuyait ses larmes. Pouvait-elle se plaindre encore de son sort, ayant pour protecteur un saint dans le ciel, et le voyant remplacé sur la terre par un apôtre qui avait évangélisé les deux mondes?

Il semble que ce soit le partage de cette métropole de n'avoir pour premiers pasteurs que des saints, comme le disait un de nos rois (176) du siége d'Amiens.

Vertueux Bordelais, vous célébrâtes l'entrée de ce nouveau pontife avec une solennité et des démonstrations d'allégresse qui répondaient à son mérite et à votre piété. Recevez ici l'hommage qui est dû à vos sentiments religieux. Vous vous êtes montrés dignes des prélats qui ont honoré ce siége antique, puisqu'ils ont, dans tous les temps, trouvé en vous des cœurs reconnaissants, respectueux et soumis. Fidèles imitateurs de vos aïeux, vous vous êtes rangés, comme des brebis dociles, sous la houlette qui devait vous diriger dans les divins pâturages, et le tribut des regrets que vous avez payés à la mémoire de vos premiers pasteurs, quand ils avaient cessé de vivre, était toujours un gage de l'accueil favorable que vous prépariez à ceux que le ciel destinait à en continuer la chaîne.

Cheverus parut dans cette ville ce qu'il avait été en Angleterre, à Boston et à Montauban, toujours égal à lui-même, toujours au-dessus de ce que publiait de lui la renommée. Sa réputation s'accrut néanmoins encore de tout ce qu'on venait annoncer chaque jour des pays lointains. Car la mer amenait continuellement à Bordeaux une foule de colons et d'étrangers qui ne tarissaient point sur ses louanges. En racontant les merveilles dont ils avaient été témoins, ils aimaient à recueillir les nouveaux traits dont s'était encore embellie la carrière de leur pasteur chéri. Il en était peu que la reconnaissance ne conduisît à ses pieds, et ne fît fondre en larmes quand ils revoyaient un si généreux bienfaiteur et un si tendre père.

Mais si quelques entretiens passagers avec lui présentaient tant de charmes à ceux qui en avaient été séparés pendant quelques années, qui pourrait exprimer les jouissances de ceux qui avaient l'avantage d'être toujours à ses côtés, et de vivre sous le même toit? Plus qu'aucun autre il pourrait en rendre compte, ce neveu bien-aimé si digne de sa tendresse, et qui sut allier, avec tant de perfection, le respect dû au pontife à l'amour que l'on doit à un père, imitant les sentiments du vertueux Népotien pour l'évêque Héliodore son oncle (177).

(175) *Diligenter agnosce vultum pecoris tui, tuosque greges considera.* (*Prov.*, XXVII, 23.)

(176) Louis XV.

(177) « Episcopum in publico, domi patrem noverat. » (S. Hieron., *Epitaph. Nepotiani.*)

Du reste, ne semblaient-ils pas tous appartenir à sa famille, ces prêtres fidèles, qu'il avait rendus ou dépositaires de sa confiance ou coopérateurs de ses travaux dans la culture du champ spirituel confié à sa sollicitude ? La maison du pontife était la maison de tous ; il s'estimait heureux de pouvoir dire à chacun d'eux, ce que David disait à l'un des enfants de Saül : *Je veux que le pain de ma table soit toujours le vôtre* (178).

Les anciens du sanctuaire avaient néanmoins une part plus spéciale à ses égards et à ses soins : il les prévenait par les attentions les plus délicates et les plus touchantes, surtout quand il les voyait courbés sous le double poids des infirmités et des ans ; sa piété lui rappelait alors cet avertissement de l'Apôtre : Rendez un double honneur à ces vieillards qui se sont dignement acquittés des fonctions du sacerdoce (179).

Il n'avait pas moins de dévouement pour ces vierges chrétiennes qui, ayant renoncé au monde, à ses vanités, à ses plaisirs, se sont heureusement consacrées à Jésus-Christ, et forment, selon saint Cyprien, la plus honorable portion de son troupeau (180). Outre les visites dont il les favorisait, il aimait à les obliger par tous les moyens qui pouvaient dépendre de lui.

Vous étiez particulièrement les objets de sa prédilection, dignes filles de saint Vincent de Paul, dont la vie se consume au milieu des œuvres de miséricorde : il était tout à vous, en Jésus-Christ, comme vous êtes vous-mêmes entièrement à Dieu et au prochain.

C'est par le même principe qu'il admirait la charité de ces dames pieuses qui assurent leur prédestination à la gloire céleste en s'unissant entre elles pour procurer aux infortunés des consolations, aux orphelins un appui, aux malades des remèdes, aux pauvres des secours, aux ignorants des lumières de salut ; car c'est en cela, dit saint Jacques, que consiste, aux yeux de Dieu, la religion pure et sans tache, le dévouement aux œuvres de miséricorde supposant toutes les vertus (181).

Saint Paul veut qu'un évêque ne soit pas seulement estimé des personnes du dedans, c'est-à-dire de celles qui lui doivent cette considération par le devoir que la foi ou la vocation leur impose ; mais qu'il jouisse du bon témoignage des personnes mêmes du dehors, c'est-à-dire de ceux qui lui sont étrangers quant à la vocation, ou même quant à la religion (182). Or j'en appelle à votre décision, Messieurs, ce bon témoignage a-t-il manqué à notre illustre prélat ? Les protestants comme les catholiques, les séculiers comme les ministres des autels ne l'ont-ils pas également vénéré ? Si la tiare lui a décerné des honneurs, les trônes ne les ont-ils pas sollicités pour lui ? Quel est le magistrat qui ne se soit pas estimé heureux de déférer à ses avis ou même de recourir à ses lumières et à sa prudence ? Les circonstances ont pu varier ; mais l'estime dont il était l'objet n'a-t-elle pas toujours été la même dans tous les temps ? Combien de fois n'a-t-on pas imploré sa médiation comme une ressource infaillible, dans les moments les plus orageux et les plus difficiles ?

Quand le fléau dévastateur qui a ravagé la France se manifesta à Bordeaux, les bruits les plus calomnieux et les plus absurdes furent accrédités par la malveillance et accueillis par une aveugle crédulité. Qui pourrait calculer les malheurs qui pouvaient en être la suite ? L'autorité réclame alors l'intervention de Cheverus, et une déclaration publique signée d'un prélat que personne ne pouvait soupçonner de mentir fit rendre à l'administration civile la justice qui lui était due, aux médecins la confiance, et aux bonnes sœurs de la Charité les témoignages de la reconnaissance publique.

Cette médiation paternelle, sollicitée encore par l'autorité locale, mit fin à deux séditions qui éclatèrent l'une à la prison, l'autre au dépôt de mendicité. Une seule parole du vénérable archevêque fut plus puissante que ne l'eût été tout l'appareil formidable de la force armée.

C'est ainsi que les évêques des plus beaux siècles de l'Eglise étaient fréquemment, et toujours efficacement invoqués comme pacificateurs des troubles et des mouvements populaires. C'est ainsi que le sage, imprimant le respect à la foule la plus tumultueuse, devient admirable aux yeux mêmes des puissants et des grands de la terre (183).

IV. Modèle de l'épiscopat, comment Cheverus n'aurait-il pas été celui du troupeau, ainsi que le prince des apôtres l'exige des ministres de l'Eglise (184) ? N'avait-il pas acquis le droit de dire à tous, comme saint Paul : *Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Jésus-Christ* (185) ?

On veut voir dans un ministre des saints autels, et surtout dans celui qui marche à la tête du troupeau, un homme instruit sur la religion qu'il prêche, animé d'un esprit de charité, de compassion, de générosité, de désintéressement, de conciliation, de simplicité et de zèle. Toutes ces qualités, Messieurs, se trouvaient réunies dans la personne de Cheverus.

Pouvait-on lui contester des connaissances peu communes ? Qu'on ne parle pas, si l'on veut, de son habileté dans les langues anciennes et vivantes ; mais puis-je passer sous

(178) *Et tu comedes panem in mensa mea semper.* (II *Reg.*, IX, 7.)

(179) *Qui bene præsunt presbyteri, duplici honore digni habeantur.* (I *Tim.*, V, 7.)

(180) « Illustrior portio gregis Christi. » (S. Cypr.)

(181) *Religio munda et immaculata, apud Deum, hæc est.* (*Jac.*, I, 27.)

(182) *Oportet autem illum et testimonium habere bonum ab his qui foris sunt.* (I *Tim.*, III, 7.)

(183) *Habebo claritatem ad turbas... et in conspectu potentium admirabilis ero, et facies principum mirabuntur me.* (*Sap.*, VIII, 10, 11.)

(184) *Forma facti gregis ex animo.* (I *Petr.*, V, 3.)

(185) *Imitatores mei esto'e, sicut et ego Christi.* (*Philip.*, II, 7.)

silence l'étude approfondie qu'il avait faite, après celle de la théologie, de nos livres saints, dont les citations heureuses faisaient tout à la fois le plus bel ornement et la force de tous ses discours ; car il appuyait toujours ses raisonnements de cette autorité puissante que l'incrédulité ne peut se dispenser de révérer, alors même qu'elle refuse de s'y soumettre.

Ce qu'il n'a pu faire de vive voix, ne l'a-t-il pas consommé, autant qu'il était en lui, par la publication de divers écrits de doctrine et de discipline où la science donne un nouveau poids à l'autorité et à la prudence?

D'un autre côté, quel cœur fut plus charitable que le sien? Délibéra-t-il pour accourir à cinquante lieues de Boston et porter les consolations et les secours de son ministère à deux infortunés Irlandais condamnés injustement à la mort, et qui réclamaient son assistance?

Manquait-il jamais d'aller visiter ses prêtres malades? et, s'ils se trouvaient à la gêne, ne pourvoyait-il pas à leurs besoins avec autant de délicatesse que de générosité? Ce qu'il faisait pour ses prêtres ne le faisait-il pas, au besoin, pour tous?

La fièvre jaune se déclare à Boston et sévit pendant longtems avec une telle riguenr, que les malades qui en sont frappés se voient abandonnés de leurs amis et de leurs proches, qui ne songent qu'à se dérober à ses meurtrières atteintes. Le bon pasteur, loin de fuir comme les autres, demeure seul au milieu de cette foule de malades et de mourants. Il leur prodigue non-seulement les secours de la religion, mais encore toutes les assistances corporelles qui peuvent dépendre de lui. Protestants et catholiques, tous sont également comptés au nombre de ses enfants. Il est au chevet de leurs lits pour leur servir d'infirmier; il les sontient entre ses bras et leur offre tous les adoucissements et les remèdes que leur triste situation réclame. On lui représente en vain qu'il s'expose à la mort : est-il pour lui un sort plus désirable que de mourir pour ceux qu'il aime? Jésus-Christ est ma vie, dit-il avec le grand Apôtre, et mourir pour mes frères est, à mes yeux, une faveur et un bienfait (186).

Où trouver un pasteur plus compatissant aux malheurs de ses brebis? Quand la rivière du Tarn sortit de son lit, et inonda la ville de Montauban, ne le vit-on pas se précipiter au milieu des eaux pour sauver ceux qui allaient périr? N'ouvrit-il pas son palais à tous ceux qui étaient sans asile? Ne pourvut-il pas à tous leurs besoins? Et, quand le gouvernement, pour l'indemniser de ses énormes sacrifices, lui envoya une somme considérable, n'en fit-il pas faire aussitôt la distribution aux paroisses qui avaient le plus souffert de ce désastre? Ainsi, il s'oubliait lui-même, pour ne s'occuper que du soulagement des autres.

Plus tard, il s'empressa de destiner les salles de l'archevêché, à Bordeaux, pour servir d'hôpital aux cholériques, dès le jour même de l'apparition du fléau.

La générosité et le désintéressement étaient, en lui, des vertus de tous les jours et de toutes les heures. Qui pourrait faire le dénombrement de ses incalculables aumônes, sinon celui qui compte les étoiles et les désigne par leur nom? Semblable aux apôtres qui vivaient dans l'indigence, et pourvoyaient abondamment aux besoins d'une multitude de pauvres (187), quoiqu'il eût authentiquement renoncé à son patrimoine, on eût dit qu'il possédait des trésors quand il fallait assister les malheureux.

Outre les aumônes journalières qu'il répandait, il était toujours le premier à souscrire, avec une étonnante générosité, à toutes les bonnes œuvres. C'est ce qui nous explique pourquoi il a vécu constamment dans la pauvreté, alors même que les titres qui le décoraient lui fournissaient les moyens de jouir des avantages de l'opulence.

Il allait presqu'habituellement à pied, pour éviter les frais d'un équipage, et afin de pouvoir appliquer aux pauvres les charitables économies qu'il faisait. Dans ses courses diocésaines, il préférait toujours le mode de transport le moins dispendieux et le plus simple.

On n'a pas oublié que, lorsqu'il fut revêtu de la qualité de cardinal, il finit par céder aux instances qu'on crut devoir lui faire de se donner un modeste équipage : car sa dignité semblait l'exiger. Mais les pauvres envahirent le palais archiépiscopal le jour même où ce qu'il avait consenti avec peine devait avoir son exécution. A la vue de cette foule de suppliants, le pieux cardinal révoqua le consentement qu'il avait donné, et la somme destinée d'abord à l'équipage devint, sur-le-champ, par ses ordres la propriété de ces solliciteurs indigents.

Qui pourrait croire que tout le mobilier dont le cardinal-archevêque était propriétaire se bornait à un petit pliant et un seul matelas sur lequel il couchait dans une chambre haute, étroite et retirée? Son vestiaire et le service de sa table étaient réduits au plus strict nécessaire. Grand et généreux pour les autres, il semblait regretter les dépenses les plus indispensables pour lui-même.

Sa charité industrieuse et inépuisable a trouvé moyen d'assurer des secours aux prêtres âgés et infirmes. Ce qu'il faisait pour eux, avec tant de largesse, de son vivant, il le continue encore, après sa mort, par une rente perpétuelle. Il lui fallait ce motif pour laisser subsister, après lui, quelque reste de ce que son cœur si bienfaisant n'aurait pas manqué d'employer en bonnes œuvres pendant sa vie.

Ce qu'il a fait, en France, n'était que la continuation de ce qu'il avait fait au-delà des

(186) *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum.* (*Philip.*, I, 21.)

(187) *Sicut egentes, multos autem locupletantes* (II *Cor.*, VI, 10.)

mers. En rentrant dans sa patrie, il renonça à la propriété de divers immeubles qu'il possédait à Boston, sans s'en rien réserver, excepté la somme d'argent qui lui était nécessaire pour faire son voyage.

Jésus-Christ dit, dans son saint Evangile : *Heureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu* (188). Or Cheverus ne portait-il pas au plus haut degré cet esprit de conciliation et de paix? Il souffrait de toutes les divisions ou inimitiés qui parvenaient à sa connaissance, et l'industrie admirable dont il usait, pour les faire cesser, est trop connue et a été d'un retentissement trop universel, dans toute la France, pour que j'en rappelle ici les principaux traits.

Dans les interrogations qui sont adressées, par le pontife consécrateur, à celui qui est sur le point de recevoir l'onction épiscopale, se trouve celle-ci : Voulez-vous être, pour le nom du Seigneur, plein d'affabilité et de bonté envers les pauvres, les étrangers et tous les indigents? Je le veux, répond l'élu (189).

Jamais évêque ne fut plus fidèle à cet engagement. Son affabilité était si attrayante à l'égard de tous, qu'elle doublait les bienfaits qu'il se plaisait à répandre. La grâce était toujours sur ses lèvres; aussi ne pouvait-on le voir et l'entendre sans l'aimer. Quelles que fussent ses occupations, sa bonté le mettait constamment à la disposition de tous ses diocésains. Les hommes les plus grossiers, les plus ignorants et les plus pauvres avaient toujours, auprès de lui, un accès aussi libre et un accueil aussi bienveillant que les personnes du rang le plus élevé.

Quand il faisait ses visites pastorales, la foule immense qui se pressait autour de lui, paraissait ivre de bonheur, et son enthousiasme était inexprimable.

Dirai-je les transports que vous fîtes éclater, ô Bordelais ! en ce jour de joie et de triomphe, où vous le vîtes, pour la première fois, revêtu de la pourpre romaine? Hélas ! qui pouvait penser que des hommages si purs et si solennels se changeraient avec tant de rapidité en deuil public et en pompe funèbre?

Dans le rang sublime auquel le pasteur des pasteurs avait eu tant de plaisir à l'élever, toujours il conserva la même simplicité et la même modestie. Vous avez partout, Messieurs, retrouvé en lui les traces de ces vertus qui lui étaient si chères. L'évêque, l'archevêque, le pair de France, le conseiller d'Etat, le commandant de l'ordre du Saint-Esprit, le cardinal de la sainte Eglise romaine fut-il jamais moins modeste que le simple clerc, le prêtre, le pasteur, le missionnaire? Les dignités venaient toujours au-devant de lui, malgré lui ; il souffrait des honneurs qu'elles lui attiraient. Et qui sait si sa fin prématurée n'eut pas pour principe la violence qu'il eut à souffrir sous le poids des honneurs qui en auraient flatté tant d'autres, et dont il fut comme accablé? Ce qu'il y a d'incontestable, Messieurs, c'est qu'à dater du moment où la pourpre lui fut décernée il parut pressentir le terme prochain de sa vie : aussi se hâta-t-il de mettre ordre à ses dernières dispositions. Cette sollicitude si active, alors qu'une santé florissante semblait lui promettre encore de longs jours, paraissait inexplicable ; mais vous en révélâtes le mystère, ô regrettable prélat ! par quelques sombres paroles échappées à l'abandon d'un cœur qui ne sut jamais dissimuler.

Toutefois, Messieurs, rien ne pouvait ralentir son zèle toujours brûlant, toujours infatigable. Cheverus consumera les instants dont il a entrevu la courte durée dans les travaux qui ont rempli la plus grande partie de sa carrière. Il semble même que sa charité s'anime d'un nouveau feu à mesure qu'il approche du moment où il doit en recevoir la récompense. Tout le monde s'accorde à reconnaître que les fatigues de sa dernière visite pastorale furent pour lui, comme pour le grand saint Martin, la principale cause qui détermina l'accident funeste dont il fut atteint.

Au premier bruit du coup qui l'a frappé, et dont le résultat doit être si terrible, toute la ville est dans les alarmes ; et qui d'ailleurs aurait pu demeurer calme et tranquille dans le cours d'une agonie que les plus indifférents envisageaient comme une calamité publique?

Les âmes ferventes assiégent les églises, et importunent saintement le ciel de leurs cris. Toutes les communautés sont en prières et font monter vers le trône de Dieu l'encens de leurs supplications et l'ardeur de leurs soupirs.

Pendant toute la durée de sa maladie, la porte de l'archevêché est encombrée d'une foule de personnes de tous les rangs que l'inquiétude et l'espérance y conduisent tour à tour, et qui veulent s'assurer par elles-mêmes, ou du malheur qu'elles doivent craindre, ou du consolant espoir qu'elles peuvent encore se permettre. Malgré les plus alarmants symptômes, on veut se flatter encore, et sur la force d'une constitution qui présageait une longue vieillesse, et sur la régularité et la sobriété d'une vie étrangère à tout autre excès qu'à celui du zèle et de la charité.

Tout le monde alors envie le partage de cette pieuse fille de Saint-Vincent de Paul à qui il est donné de lui prodiguer jour et nuit ses soins charitables, et qui, comme tant de milliers d'autres, se fût estimée trop heureuse de sacrifier sa vie pour l'arracher à la mort.

A la mort!..... quel mot venez-vous d'entendre, Messieurs, et comment s'est-il placé sur mes lèvres, puisqu'il est si cruel à mon cœur?

(188) *Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur.* (*Matth.*, V, 9.)

(189) « Vis pauperibus, et peregrinis, omnibusque indigentibus, propter nomen Domini, esse affabilis et misericors? ℟. Volo. » (*Pont. Rom.*, in consecr. episc.)

Ambroise ! Ambroise ! quand vous perdîtes le plus chéri des frères, vous vous écriâtes dans le premier mouvement de votre douleur : « Quelle suavité pourrait nous offrir encore ce lamentable exil, puisque nous avons perdu celui qui faisait, en cette vie, notre plus douce consolation? Quelle lumière vient de s'éteindre au milieu des ténèbres de ce siècle pervers ! Quelle gloire éclatante de la patrie s'évanouit pour toujours ! Nous pensions que la mer qui nous l'avait rendu, que le naufrage qui l'avait épargné, nous en assurait la possession pour une longue carrière ; mais voilà que, nous-mêmes, sans avoir quitté la rive, subissons, dans sa perte, un naufrage mille fois plus désolant (190). »

Hélas ! Messieurs, ces cloches retentissantes qui avaient fait naître tant d'allégresse, dans vos cœurs, à l'arrivée du pontife au milieu de vous, ont produit un effet bien différent quand leur bruit rare et lugubre a publié son dernier soupir ! Vous avez alors comparé leurs sons importuns à ceux de la dernière trompette qui rassemblera tous les hommes aux pieds du juge suprême.

Le soleil parut tout à coup avoir perdu sa lumière, parce que l'abondance de vos larmes vous en dérobait la splendeur.

Vous vous absteniez d'articuler un nom qu'il vous était naguère si doux de placer sur vos lèvres et qui, désormais, ne pouvait plus annoncer que votre infortune.

Il est mort ! ce sont les seules paroles que votre langue était capable de prononcer : vos sanglots et vos soupirs disaient le reste, et servaient d'apologie à l'apôtre des deux mondes, au père des pauvres, au consolateur des affligés, au protecteur des orphelins, de la veuve et de tous ceux qui étaient dans le malheur.

Ames pieuses, vous accourûtes aux pieds des saints autels, et les tenant étroitement embrassés, vous vous plaignîtes amèrement de vous voir sitôt abandonnées de celui en qui votre ferveur trouvait tant d'appui et d'encouragement. Ah ! s'il ne vous eût accoutumées à révérer dans tous les événements les ordres toujours adorables du Seigneur, n'eussiez-vous pas été tentées de lui dire, comme autrefois Marie à son divin Fils : *Pourquoi nous avez-vous traitées de la sorte* (191)?

Mais dans quelle bouche cette plainte eût-elle parut plus excusable que dans la vôtre, famille désolée, qui avez tant de motifs de pleurer celui que nous pleurons tous amèrement?

Cher et intime neveu qui l'appeliez votre père et à qui il donnait le doux nom de fils, votre âme réunit seule toutes les douleurs, et, en le perdant, vous avez perdu la moitié de vous-même qui vous est arrachée et que vous ne devez retrouver que dans le ciel (192).

Et vous, vierges sacrées, qu'il avait si souvent comblées de ses bénédictions, nourries du pain céleste, revêtues du saint habit, encouragées à la pratique de toutes les vertus et de toutes les bonnes œuvres, ne fûtes-vous pas comme abattues par un coup de foudre, en apprenant la fin d'une vie qui vous était si précieuse et si chère? Ne demeurâtes-vous pas prosternées, la face contre terre, semblables à ces filles de Jérusalem dont le pinceau de Jérémie retraçait autrefois l'accablante douleur (193)?

A leur tour, les prêtres étaient dans les gémissements, et la ville entière était comme oppressée sous le poids de sa désolation (194).

Pendant huit jours, le corps du vertueux prélat fut exposé, dans le saint temple, à la vénération publique. Quelle affluence auprès de ses dépouilles mortelles ! On semblait implorer la mort et lui redemander la victime qu'elle avait impitoyablement frappée, comme les veuves rassemblées autour du prince des apôtres sollicitaient la résurrection de la bienfaisante Dorcas. (*Act.*, IX.)

Mais hélas ! ils sont fermés pour toujours, ces yeux où brillait tant de simplicité et tant de modestie ! Elle est décolorée, cette face vénérable où se peignait tant de dignité, d'amabilité et de douceurs ! Elle est glacée, cette langue qui fit entendre tant de paroles éloquentes, tant de raisonnements vainqueurs, tant d'accents onctueux et paternels ! Elles sont sans mouvement, ces mains si fécondes en bénédictions et en bienfaits ! Ils sont immobiles, ces pieds qui avaient parcouru tant de contrées et gravi tant de montagnes, pour aller annoncer l'heureuse nouvelle du salut et poursuivre les brebis égarées ! Cruelle mort ! est-ce ainsi que tu arraches aux enfants le plus aimé des pères (195)?

Jugez, Messieurs, de la vénération qu'il inspire, puisqu'on le canonise, en quelque sorte, avant qu'il soit dans le tombeau? Les fidèles appliquent à son corps divers objets de piété qui leur deviendront plus respectables après avoir touché celui qu'ils révèrent.

Cependant le jour approche où ce dépôt précieux doit être confié à la terre. Mais il faut qu'auparavant une pompe funèbre réponde aux derniers vœux d'une immense population. On accourt à Bordeaux de tous les lieux voisins et éloignés. Les rues, les places par où doit passer le pieux cortége, présentent partout une haie de spectateurs entassés. Toutes les ouvertures des maisons, le haut des murailles, la cime des arbres, les bords de la Garonne, et jusqu'aux toits des édifices sont remplis par une foule recueillie et respectueuse qui mêle ses larmes au deuil universel des autorités ecclésias-

(190) « Quid superest suavitatis quibus tam prædulce decus, tam charum, in his mundi tenebris, lumen exstinctum est, in quo totius patriæ decus occidit?

« Ex mari restitutum, ex naufragio servatum putabamus nobis non posse eripi ; sed graviora naufragia, in terris positi sustinemus. » (S. Ambros., *Concio fun. in obit. fratr.*)

(191) *Quid fecisti nobis sic?* (*Luc.*, II, 48.)

(192) « Doles abesse viscera tua, et quasi a te avulsa suspiras. » (S. Hieron., *Ep. Nep.*)

(193) *Abjecerunt in terram capita sua virgines Jerusalem.* (*Thren.*, II, 10.)

(194) *Sacerdotes ejus gementes, et ipsa oppressa amaritudine.* (*Ibid.*)

(195) *Siccine separat amara mors?* (I *Reg.*, XV, 32.)

tiques, civiles, militaires et judiciaires.

Nous vîmes, dans cet imposant convoi, les riches unissant leur douleur à celle des pauvres; nous vîmes les vieillards pleurant un ami, les orphelins un père, et les vierges consacrées le plus dévoué des protecteurs.

Le soleil cacha longtemps ses rayons, comme pour ajouter à la tristesse de ce jour, tandis que les chants lugubres, le roulement des tambours, le son glaçant d'un timbre funèbre, les accents plaintifs d'une harmonie de deuil et les retentissements du salpêtre en feu portaient au loin la nouvelle de nos soupirs.

La foule rentre dans le lieu saint, la victime sans tache est immolée; l'eau sainte arrose le monument de nos larmes après que la main des pontifes l'a parfumé d'un nuage d'encens; la terre enfin reçoit le corps de l'illustre défunt dont l'âme a été rendue à Jésus-Christ (196).

Que vous reste-t-il à faire, Messieurs, pour celui que vous pleurez! C'est lui-même qui va vous répondre par ces paroles de l'Esprit-Saint : *Souvenez-vous du jugement qu'il m'a fallu subir : car vous le subirez bientôt vous-mêmes. Hier, ce fut à moi ; demain peut-être, ce sera à vous* (197).

Vous vous pressiez autour de cette chaire, chrétiens, quand il vous annonçait les célestes enseignements du saint Evangile ; vous l'écoutiez avec un silence d'admiration et de respect. Jugez vous-mêmes si cela suffit, et s'il ne demandait de vous que de la bienveillance, de l'empressement ou de la curiosité! La doctrine qu'il vous prêchait n'était pas la sienne : autrement il vous serait permis de ne l'envisager que comme cette morale philosophique qui, aujourd'hui, est en honneur, et demain est abandonnée; mais il vous prêchait la vérité du Seigneur qui demeure éternellement (198).

Or qu'annonce-t-elle, cette vérité? sinon, qu'il existe un Dieu : un Dieu que vous devez connaître; un Dieu que vous devez adorer, un Dieu que vous devez servir; un Dieu que vous devez aimer, un Dieu que vous devez craindre, un Dieu qui est votre premier principe, comme il est votre fin dernière. Qu'annonce-t-elle, cette vérité? sinon l'amour, l'indulgence, le pardon et l'équité que vous devez à vos frères. Qu'annonce-t-elle, cette vérité? sinon l'humilité, la pureté, la sainteté, qui doivent accompagner votre vie. Qu'anonce-t-elle, cette vérité? sinon l'obéissance et la soumission que vous devez à l'Eglise votre mère, quand elle règle votre foi, l'usage que vous devez faire de ses sacrements, et les privations auxquelles vous devez vous assujettir. Eh! voilà ce que vous prêche encore votre digne archevêque du fond de son tombeau (199). Voulez-vous honorer sa mémoire, et lui procurer, dans l'empire même de la mort, le repos et la consolation qu'il attend de vous? mettez en pratique ce qu'il vous a si fréquemment recommandé (200).

Quant à vous, hommes religieux, et dont la vie réalise si heureusement le titre de chrétiens que vous portez, vous ne bornerez pas là le témoignage de votre reconnaissance et de votre tendresse envers cet incomparable pasteur. Vous savez que la conduite la plus exemplaire n'est pas exempte de quelques taches, et que l'expiation qu'il en faut faire, dans un feu purificateur, est rigoureuse et terrible. Malheur à la vie la plus louable, s'écrie saint Augustin, si vous l'examinez, ô mon Dieu, sans miséricorde (201). Vous vous empresserez donc de faire au ciel une sainte violence pour accélérer le moment de l'affranchissement et du bonheur de votre bien-aimé prélat. Hél ne lui devez-vous pas ce retour de dévouement? N'est-ce pas pour vous qu'il montait, tous les jours, au saint autel? N'est-ce pas pour vous qu'il ouvrait sans cesse les trésors intarissables de l'Eglise? Cœurs sensibles, empressez-vous de secourir le plus tendre des pères. Peut-être, il est vrai, ses chaînes sont-elles déjà brisées; mais peut-être aussi ne le sont-elles pas encore. Vous l'aimiez de son vivant; aimez-le plus encore après son trépas, et prouvez-lui votre amour, en écoutant les cris de sa douleur (202). O mes amis! ô mes enfants! vous dit-il, vous qui m'étiez unis par les liens d'un même baptême, de la même foi, de la même espérance, de la même patrie, secourez-moi et désarmez le bras vengeur du Très-Haut qui ne me frappe, peut-être, que pour vous avoir trop aimés. Le jour fortuné approche où l'ange messager des miséricordes divines viendra m'annoncer la fin de ma captivité et de mes souffrances. Alors, alors, je prierai pour vous, avec plus de zèle mille fois que lorsque j'étais encore voyageur sur la terre. Qu'il sera doux pour mon cœur de voir le résultat de mes vœux ardents, d'aller au-devant de vous, et de vous accueillir dans la céleste patrie.

(196) « Corpus terra suscepit; anima Christo reddita est. » (S. Hieron., *unde sup.*)

(197) *Memor esto judicii : sic enim erit et tuum. Mihi heri, et tibi hodie.* (*Eccli.*, XXXVIII, 23)

(198) *Veritas Domini manet in æternum.* (*Psal.* CXVI, 2.)

(199) *Defunctus adhuc loquitur.* (*Hebr.*, XI, 4.)

(200) *In requie mortui requiescere fac memoriam ejus, et consolare illum in exitu spiritus sui.* (*Eccli.*, XXXVIII, 24.)

(201) « Væ laudabili etiam vitæ, si remota misericordia discutias eam. » (S. Aug.)

(202) *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos, amici mei, quia manus Domini tetigit me.* (*Job*, XIX, 21.)

Conformément aux décrets d'Urbain VIII, je déclare ne vouloir donner d'autre extension ni d'autre portée aux expressions dont j'ai usé dans ce discours que celles qu'y voudrait ou pourrait donner la sainte Eglise Romaine, dont je veux être, jusqu'à la mort, l'enfant soumis et docile.

Clément, *évêque de la Rochelle.*

ŒUVRES ORATOIRES

DE

M^GR CLÉMENT VILLECOURT,

ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE.

—

Neuvième partie,

MARIANA,

OU

DISCOURS SUR LA SAINTE VIERGE.

—

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Jamais on ne parlera assez de Marie. Je suis honteux d'offrir un aussi faible hommage à cette Reine du ciel et de la terre. Si le Seigneur m'en donne le temps et la force, je ne perds pas la confiance de publier un jour quelque chose de plus complet, et de moins indigne de cette Vierge incomparable. En attendant, je dépose humblement à ses pieds ce tribut d'amour et de la reconnaissance d'un cœur qui, après le Fils, veut être à jamais dévoué à la Mère.

—

SERMON I^er.

POUR LA FÊTE DE LA CONCEPTION IMMACULÉE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Nondum erant abyssi, et ego concepta eram. (*Prov.*, VIII, 24.)

J'étais déjà conçue, que les abîmes n'existaient point encore.

C'est la Sagesse éternelle qui parle, mes frères. Elle devance l'existence de tous les êtres spirituels et corporels, l'existence des récompenses assurées à la vertu, l'existence du péché et des abîmes destinés à le punir. Un grand crime fut commis par une partie des esprits célestes : à l'instant l'enfer devint leur éternel partage ; une étrange prévarication suivit de près la création de nos premiers parents, et leur postérité en devint comme eux la victime : un ferment d'iniquité corrompit tout le genre humain, renfermé dans Adam et Eve. Par le crime d'un seul, dit saint Paul, un grand nombre d'hommes sont morts : *Unius delicto, multi mortui sunt.* (*Rom.*, V, 15.) Ailleurs, sa proposition est générale, et semble n'exclure personne de la tache originelle. C'est que Marie n'en a été préservée que par une faveur spéciale et qui ne devait être que pour elle. En la créant, Dieu la sauvait de l'anathème universel : car il fallait, dit saint Anselme, qu'on ne pût voir une pureté plus accomplie dans une créature humaine, et c'eût été un spectacle choquant que l'existence du péché originel ou actuel dans la Vierge mère du Rédempteur (203). Prérogative sublime que l'Ecriture insinue, que les saints Pères admirent,

(203) « Decens erat ut ea puritate qua major sub Deo nequit intelligi, virgo illa niteret. Talis fuit puritas beatæ Virginis, quæ a peccato originali et actuali immunis fuit. » (S. Anselm.)

que l'Eglise confirme et favorise, que les âmes pieuses accueillent avec transport, que les universités préconisent, que la raison elle-même venge de la témérité de ses détracteurs. Les beaux jours s'avancent, nous l'espérons, où une décision solennelle nous permettra de croire comme un dogme de foi ce qu'on n'a jamais pu nier sans audace. Un grand nombre d'Eglises demandent au saint-siége et en obtiennent la faveur de pouvoir solenniser la conception *immaculée* de la très-sainte Vierge. Cette grâce a été accordée à ce diocèse après beaucoup d'autres qui l'avaient également reçue. Célébrons cette fête avec reconnaissance. Marie a été conçue sans péché parce qu'elle devait être la mère du Sauveur des hommes : première partie ; Marie a vécu sans péché pour son zèle à cultiver les vertus qui doivent nous servir de modèle : deuxième partie. O vierge pure et incomparable, que ne puis-je défendre convenablement vos prérogatives et vos vertus contre les ennemis de votre gloire. J'aurai du moins le faible mérite de l'avoir tenté. Heureux si j'obtiens, par votre protection, la grâce de vous suivre de loin dans les sentiers de la perfection. C'est dans ce but que je vous adresse humblement la salutation de l'ange, et la prière de l'Eglise. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Sans rappeler ici les menaces terribles lancées par le concile de Bâle (204) contre ceux qui oseraient enseigner que Marie n'a pas été immaculée et sans tache dans sa conception, il me sera bien doux d'appuyer la croyance de cette vérité si consolante et si incontestable sur le langage de l'Ecriture et des Pères, sur le culte et la conduite de l'Eglise notre mère, sur le sentiment commun des âmes éclairées par la piété, et des esprits ornés par la science. La saine raison viendra, à son tour, ajouter son autorité à tant de motifs déjà si puissants de conviction et de certitude.

Quand l'Esprit-Saint parle de l'incarnation du Fils de Dieu, il dit que c'est dans un soleil qu'il a placé sa demeure : *In sole posuit tabernaculum suum.* (*Psal.* XVIII, 6.) Quel est donc ce soleil qui est le tabernacle et le sanctuaire du Verbe divin ? Il n'y a pas ici d'erreur et de confusion possible : il ne peut être question de cet astre insensible qui nous donne sa lumière sans en connaître le prix. Ce soleil, palais du Verbe, c'est Marie comparée à ce corps lumineux, parce que, comme le soleil est aussi pur et exempt de tache à son lever que quand il est au plus haut point de sa course, ainsi Marie dès l'instant de sa conception est toute brillante de clarté, et étrangère à toute espèce de souillure. Les anges admirent cet astre radieux dès le premier instant de son existence. Quelle est celle-ci, se disent-ils tour à tour, qui s'avance comme une aurore naissante, choisie comme le soleil, belle comme le flambeau majestueux de la nuit, terrible au démon comme une armée rangée en bataille ? (*Cant.*, VI, 3, 9.) C'est l'Eglise elle-même qui applique ces divines paroles à Marie comme pour fixer, sans aucune ambiguité, notre jugement sur elle en nous la montrant dès son lever, c'est-à-dire, dès sa conception, aussi ravissante de beauté, aussi inaccessible au démon et au péché qui reculent d'épouvante à sa vue, qu'elle le sera dans la suite de sa carrière.

Aussi la Sagesse éternelle, après la chute funeste de la première femme, en indiquait-elle au serpent infernal une autre dont la victoire contrasterait avec la faiblesse de celle qu'il avait séduite. Tu as vaincu celle-ci, lui dit-il ; tu ne vaincras pas celle-là ; tes piéges et ta haine seront impuissants sur elle : elle t'écrasera la tête au moment que tu avais choisi pour lui nuire : *Ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus.* (*Gen.*, III, 15.) C'est la raison pour laquelle, quand on veut peindre l'immaculée conception de Marie, on la représente foulant sous ses pieds un serpent qui fait d'inutiles efforts pour la percer de son dard. Bien-aimée du ciel, vous êtes toute belle dès l'aurore de votre vie, et la souillure originelle n'est point en vous : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.* (*Cant.*, IV, 7.)

Quand l'ange du Seigneur est député auprès de Marie, il ne tient aucun compte du rang sublime où Dieu l'a placé lui-même parmi les esprits célestes ; il ne voit que les perfections, les prérogatives et les grandeurs de celle à qui il s'adresse ; il reconnaît avec admiration que la plénitude de la grâce est en elle, qu'elle possède déjà spirituellement dans son cœur celui qui doit l'habiter bientôt d'une manière corporelle ; que, parmi toutes les femmes, elle a été la plus favorisée des bénédictions divines. Bien d'autres femmes, avant Marie, avaient été enrichies des dons du ciel et y avaient fidèlement répondu : pourquoi Marie est-elle placée au-dessus de toutes, sinon parce que le péché ne résida jamais dans son cœur ? Ne semble-t-elle pas forcée, par la reconnaissance, à nous le dire elle-même, quand elle s'écrie : Mon âme, comblée des faveurs du Tout-Puissant qui a fait en elle de si grandes choses, éclate en transports de louanges et d'allégresse, et mon esprit est dans le ravissement de la joie dans le Dieu qui l'a sauvé. (*Luc.*, I, 46.) Comprend-on, et peut-on comprendre que Marie ait été sauvée avant ce mystère sanglant de la rédemption, si l'on n'admet pas que le Seigneur ait garanti cette âme privilégiée du malheur qui nous atteint tous en naissant ? David était déjà purifié et pardonné, et il reconnaissait que l'Esprit-Saint habitait dans son âme, quand il déplorait le premier des crimes dont il reconnaissait que sa conception avait été infectée. (*Psal.* L, 7.) Pour Marie, elle n'a rien de semblable à déplorer ; aussi voit-elle toutes les générations empressées à cé-

(204) Je sais que le concile de Bâle n'a pas d'autorité dans l'Eglise ; mais il prouve du moins quelle était la croyance du xv^e^ siècle.

lébrer sa maternité divine et les grandes prérogatives par lesquelles le Dieu du ciel l'y a préparée.

Les Pères de l'Eglise, dès les premiers siècles du christianisme, se plaisaient à envisager et à faire contempler Marie comme le chef-d'œuvre des mains du Tout-Puissant. « Il est vrai, disait saint Cyprien, que la mère du Rédempteur a participé à la nature humaine, mais elle n'a point eu de communication avec sa faute. » *Naturæ communicavit, non culpæ.* Pourquoi cet heureux privilége? «C'est, répond ce grand docteur, qu'il n'était pas juste que ce vase d'élection fût en proie à l'anathème qui frappait les autres enfants d'Adam. » *Nec enim sustinebat justitia ut vas illud electionis communibus lacesseretur injuriis.* (*De nat. Virg.*) C'est la raison pour laquelle saint Jérôme (*ad Eusth.*) conclut que cette Vierge incomparable a toujours été dans la lumière et n'a jamais passé par les ténèbres, pouvant défier tous les hommes, comme son divin Fils, de la convaincre de péché. Saint Augustin, traitant des tristes apanages de la nature humaine, ne voit personne parmi les mortels qui soit étranger au péché. J'en excepte néanmoins, dit-il (*De nat. et grat.*), la bienheureuse Vierge Marie, et l'honneur qu'elle a eu d'être la mère du Verbe éternel exige impérieusement cette exception. Il ne peut être question de péché quand il s'agit de celle qui a mérité de concevoir et d'enfanter celui en qui ne s'est incontestablement jamais trouvé de péché. Sa vie a été toute pure et exempte des moindres taches; privilége, continue le saint évêque d'Hippone, qui ne peut appartenir qu'à une âme étrangère au péché originel. Et d'où pourraient venir des souillures dans celle que nul habitant de la terre n'approcha ? *Unde sordes in qua nullus habitator terræ accessit.*

L'Eglise de Lyon, si célèbre par le sang de ses martyrs et par son antique dévotion pour Marie, fut la première de toutes les Eglises d'Occident à solenniser la conception immaculée de Marie. Cette solennité éclatante attestait bien la croyance publique de cette époque; car, comment eût-on osé célébrer cette fête, si la persuasion des fidèles eût contrasté avec celle des pasteurs? Saint Bernard vit avec peine qu'une église particulière prît l'initiative sur le saint-siége; et il écrivit au chapitre de cette métropole pour se plaindre de cette détermination précoce. Mais il est à remarquer que, tout en blâmant une démarche trop précipitée, le saint docteur ne laisse pas de convenir que l'Eglise ne peut célébrer une fête, en l'honneur de la conception de la sainte Vierge, qu'autant qu'elle reconnaît qu'elle a été sans tache dans sa conception; autrement, dit-il, ce ne serait pas honorer la sainte Vierge que de célébrer sa conception, mais honorer le péché dans lequel elle aurait été conçue. Il suit clairement, du raisonnement de saint Bernard, que, puisque l'Eglise a adopté la fête de la Conception, elle ne doute nullement qu'elle ait été immaculée (205).

Je pourrais maintenant citer le témoignage d'une infinité de Pères des siècles qui suivent, et qui sont tous unanimes à attester une croyance qui, loin de s'affaiblir avec le temps, acquiert de jour en jour plus d'autorité, et se fortifie par une plus intime et plus universelle conviction. Les témoignages renfermés dans notre mandement, presque généralement tiré en entier de l'Ecriture et des Pères, me dispensent d'étendre davantage cette preuve. Par le même motif, et pour ne pas répéter ce que vous avez recueilli de la lecture qui vous a été faite ce matin, je m'abstiendrai de rappeler ici l'honorable émulation des plus savantes et des plus révérées universités de l'Europe (206), des plus saintes et des plus régulières congrégations. Au reste l'Eglise, dans son langage, dans son culte, dans ses faveurs, nous indique assez éloquemment quelles sont ses pensées relativement à la prérogative merveilleuse de l'immaculée conception. Quand le concile de Trente (207) déplore le malheur du genre humain, infecté dans ses divers membres de la tache originelle, il a bien soin de nous dire qu'il ne prétend pas renfermer Marie dans l'anathème universel, il lui donne même dans cette occasion le titre d'*immaculée*. L'Eglise célèbre la conception de Marie: n'est-ce pas là, d'une manière indirecte et équivalente, célébrer le privilége qui, en cet instant, la préserva de toute souillure. En effet, si Marie a été souillée de la tache du péché d'Adam, loin de l'honorer en solennisant sa conception, on lui fait de toutes les injures la plus cruelle, puisque, contre tout égard, on rappelle le jour de son opprobre et de sa honte. L'Eglise peut-elle être capable d'un tel outrage envers Marie? Reconnaissons donc, qu'en célébrant sa conception, elle veut lui faire honneur, et comme, par cette fête, elle ne

(205) « Cum hæc ita se habeant, quænam erit festivæ ratio conceptionis ? quo pacto, inquam, aut sanctus asseretur conceptus qui de Spiritu sancto non est, ne dicam, de peccato est, aut festus habebitur qui minime sanctus est? Libenter gloriosa (Maria) hoc honore carebit, quo vel peccatum honorari, vel falsa induci videtur sanctitas. Alioquin nulla ei ratione placebit, contra Ecclesiæ ritum præsumpta novitas, mater temeritatis, soror superstitionis, filia levitatis. Nam, si sic videbatur, consulenda erat prius apostolicæ sedis auctoritas, et non ita præcipitanter atque inconsulte paucorum sequenda simplicitas imperitorum. Et ante quidem apud aliquos errorem compereram ; sed dissimulabam, parcens devotioni quæ de simplicitate et amore Virginis veniebat. Verum apud sapientes, et in famosa nobilique Ecclesia, et cujus specialiter filius sum, superstitione deprehensa, nescio an sine gravi offensa etiam vestri omnium, dissimulare potuerim. Quod autem dixi, absque præjudicio sanæ dicta sint sanius sapientis. Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini totum hoc sicut et cætera quæ ejusmodi sunt universa reservo : ipsius, si quid aliter sapio, paratus judicio emendare. » (T. I, p. 302.)

(206) Ségneri cite 38 universités qui se sont engagées à défendre cette vérité.

(207) Sess. 5, *De pec. orig.*

peut lui faire honneur qu'autant qu'elle suppose sa conception immaculée, on voit clairement dans cette célébration la croyance de l'Eglise, alors même qu'elle n'a pas encore placé cette vérité au rang des articles de foi.

Pesez aussi les faveurs qu'elle accorde aux fidèles qui se dévouent à cette croyance. Grégoire XV et ses successeurs ont accordé plusieurs années d'indulgence à tous ceux qui diraient avec piété ces paroles : *Bénie soit la très-pure et immaculée conception de la très-heureuse Vierge Marie;* ou bien : *Benedicta sit purissima et immaculata conceptio beatissimæ Virginis Mariæ.* Plusieurs prélats se sont adressés au saint-siége pour se faire autoriser à donner à Marie le titre d'immaculée dans les solennités publiques de l'Eglise, et non-seulement leur demande a été exaucée, mais les fidèles de leurs diocèses ont été enrichis de faveurs spirituelles.

Si, dans tous les temps, les hérétiques se sont signalés par leur aversion à l'égard du culte de Marie; si, dans ces derniers siècles particulièrement, la conception immaculée de cette Vierge pure a été pour eux un objet de dépit, et quelquefois d'attaques indécentes, les âmes pieuses, au contraire, s'indignent que cette vérité puisse donner lieu à la moindre contradiction ou au moindre doute. Leur piété envers cette prérogative de la Reine du ciel prend tous les jours une ardeur nouvelle, parce qu'une expérience presque journalière en démontre les avantages. Voilà pour les maisons une gardienne plus inviolable encore que les verroux et les serrures, pour la poitrine des guerriers une garantie plus sûre que les plastrons et les cuirasses, pour la conquête des âmes une ressource plus puissante et plus souvent victorieuse que l'éloquence la plus persuasive. Une simple médaille placée au cou des hommes les plus furieux, les plus endurcis, les plus impies, a semblé mille fois les transformer en agneaux, donner cours aux larmes de leur repentir, et aux témoignages de la foi la plus vive. D'où viennent ces milliers de prodiges que l'on raconte de nos jours dans toute notre France de l'archiconfrérie en l'honneur du cœur immaculé de Marie? Les faits sont assez nombreux pour qu'on puisse en vérifier la certitude. Est-ce une fausseté que cette multitude de conversions que l'on raconte en conséquence de la dévotion des fidèles à l'égard de ce cœur si pur? Voilà, mes frères, voilà qui serait plus que suffisant pour fixer notre certitude, alors même que la raison ne nous prêterait pas encore son appui. Mais elle fournit à tout esprit juste des motifs de conviction si puissants qu'à peine a-t-on quelque mérite en accordant à Marie un titre qu'on ne peut lui refuser sans porter quelque atteinte à la rectitude d'un bon jugement.

En effet, Eve qui, par son péché, nous a tous perdus, est sortie pure et sans tache des mains de son Créateur; et Marie, qui venait donner à la terre le Rédempteur qui devait la sauver, n'aurait porté que la marque hideuse de son anathème en débutant dans la carrière de la vie! Le Fils de Dieu aurait refusé à sa Mère, qui devait être la mère de grâce et de miséricorde, un privilége dont avait joui la mère des humains, cette mère qui devait leur donner la mort avant même que de leur donner la vie? qui pourrait s'expliquer un pareil mystère!

O Vierge incomparable! je crois fermement que vous fûtes immaculée dans votre conception. Un sentiment contraire me paraîtrait injurieux tout à la fois à la gloire de votre divin Fils, à la vôtre et à celle de l'Eglise. Soleil miraculeux, vous fûtes sans nuage; lis de nos heureuses vallées, vous fûtes toujours sans tache; rose mystérieuse, vous fûtes toujours sans épines; beauté spirituelle, vous fûtes toujours sans défauts. Votre conception fut aussi étrangère au péché originel que toute votre vie fut exempte du péché actuel. Puissions-nous, en admirant les merveilles de l'une, nous rapprocher de la sainteté de l'autre!

DEUXIÈME PARTIE.

Je ne vous apprendrais rien de nouveau, mes frères, si je me bornais à vous dire, d'après le concile de Trente (208), que personne, sans un privilége tout spécial, ne peut passer sa vie sans faire aucune faute, et que la croyance de l'Eglise est que ce privilége fut accordé à la très-sainte Vierge. Quelques théologiens du moyen âge avaient pensé qu'elle n'avait pas pour cela, dans sa conception, le privilége d'être impeccable, et que cette prérogative ne lui fut accordée qu'au jour où elle conçut Jésus-Christ dans son chaste sein. Pour nous, chrétiens, nous savons par l'enseignement commun que nous n'avons point de bornes à mettre aux faveurs qui furent accordées à cette Vierge incomparable, et nous n'admirons que plus sa profonde humilité au milieu de tant de grandeur et de gloire. On eût dit, en voyant sa vigilance et ses précautions, qu'elle avait subi la condition des autres humains, et qu'elle ne se rassurait pas sur son libre arbitre qui pourtant, elle ne l'ignorait pas, ne pouvait jamais incliner vers la moindre imperfection. Elle comprit qu'elle était appelée à servir de modèle à tous les hommes et réparer le mauvais usage qu'une partie des anges dans le ciel, et nos premiers parents sur la terre avaient fait de leur liberté, et s'effrayait, si je puis parler ainsi, plus encore qu'elle ne se réjouissait de cet océan de faveurs ineffables dont elle avait reçu la plénitude au premier instant où elle fut conçue dans le sein. Pourrais-je, se disait-elle sans cesse, me rassurer sur ce séjour d'anathème, si le ciel ne m'avait prévenue de toutes ses bénédictions? Avais-je donc quelque droit à cette bienveillance divine? Elle se fit donc une règle invariable de n'user des dons de Dieu que pour mériter de nouveaux degrés de sainteté et de grâce, quoiqu'elle n'eût

(208) Sess. 6, *De just.*, can. 23.

pas à se prémunir contre les piéges de l'enfer. C'est ici que Marie doit nous servir de modèle. Quoiqu'invulnérable aux attraits du monde, elle s'en tient éloignée, toutes les fois qu'elle n'est pas obligée d'y paraître; elle nous montre à résister à la tiédeur par la méditation constante de la loi de Dieu, à l'inutilité ou à l'imprudence des conversations par une modeste retenue et une discrétion admirable dans ses paroles; aux funestes inspirations de la vanité et de l'amour-propre, par le souvenir perpétuel de notre faiblesse naturelle pour résister aux fureurs du démon, aux piéges qui accompagnent une vie oisive, par la sauvegarde du travail, du courage et de la patience.

Marie se tient, autant qu'elle peut, éloignée du monde, et n'en use que comme n'en usant pas, suivant la pensée de saint Paul. Avec quel avantage néanmoins n'y eût-elle pas pu paraître! quelle admiration n'y eût-elle pas inspirée! Manquait-il quelque trait de perfection à ce corps destiné à devenir le sanctuaire de la Divinité? manquait-il quelque empreinte de grâce, de bienséance et de modestie à ce front virginal et à ce visage candide que les reproches de la conscience n'étaient jamais venus altérer? manquait-il quelque lumière à cet esprit si pénétrant qui nageait, au langage d'un saint docteur, dans l'océan des splendeurs divines? Pourquoi donc la plus accomplie des filles de tant de rois, chef-d'œuvre des mains du Tout-Puissant, se dérobe-t-elle à l'admiration du monde? Ah! mes frères, c'est pour nous apprendre que le monde est trop étranger et trop hostile aux vertus qui embellissent tous les instants de sa vie, perfection que Dieu seul est capable de reconnaître, de contempler et d'apprécier. *Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis!* (*Cant.*, VII, 1.) Saint Ambroise aurait désiré que les personnes du sexe formassent leur conduite sur cette réserve de Marie. « Apprenez, leur dit-il, à son école, à vous interdire ces apparitions si fréquentes dans les assemblées mondaines, cet étalage de vanité qui vous suit au dehors dans vos promenades : une jeune personne, ajoute-t-il, devrait même appréhender de faire entendre, en public, le plus léger son de sa voix (209). Le monde, en effet, est pour tous, et spécialement pour vous, plein d'embûches et de dangers : il séduit par ses discours tout empreints de sa morale corrompue et corruptrice; il entraîne par ses exemples de vanité, d'indifférence, de libertinage qu'il est habile à justifier. Il ébranle par ses scandales, où il ne se contente pas d'avoir des approbateurs s'il n'a pas des imitateurs et des complices. Que vous fûtes bienfaisante, ô Marie, en nous enseignant ainsi à nous tenir à l'écart de tant de périls! Si quelqu'un n'avait pas à les redouter, c'était vous, Vierge puissante et chérie du ciel, vous à qui tant de grâces avaient été déjà accordées, vous la terreur de l'enfer et l'admiration du ciel, et cependant c'est vous qui fuyez le monde dont vous êtes la souveraine, tandis que nous à qui il devrait suffire de rentrer dans notre propre cœur, pour reconnaître combien nous devrions le craindre, courons comme des téméraires nous jeter dans cette mer dangereuse et affectons de paraître braver les écueils.

Marie pouvait-elle craindre la tiédeur? et cependant elle agit comme si elle avait à se prémunir contre elle. De là cette oraison continuelle que n'interrompaient jamais les soins assidus et constants de la vie commune; de là cette application soigneuse à méditer les paroles saintes, à en mesurer la portée, à en saisir les célestes enseignements qu'elle repassait dans son cœur : *Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo.* (*Luc.*, II, 19.) Sans être taciturne, elle était assez habituellement silencieuse; elle savait que la multitude des paroles dessèche le cœur, et donne lieu à une infinité de distractions, de dissipations, de paroles légères ou répréhensibles : *In multiloquio non deerit peccatum.* (*Prov.*, X, 19.) Aussi saint Bernard nous fait-il remarquer que l'Evangile marque seulement quatre circonstances où Marie ait parlé : la première, quand il lui fallut répondre à l'ambassade de l'ange; la deuxième, quand elle laissa échapper les transports de sa reconnaissance chez sa parente; la troisième, quand elle exprima à son adorable Fils la douleur que lui avait causée son absence; la quatrième, quand elle fit connaître la peine qu'elle ressentait de la disette à laquelle étaient réduits les époux de Cana. Ainsi, quand Marie ouvre la bouche, c'est toujours ou pour le salut de la terre, ou pour la gloire du ciel, ou pour manifester sa tendre piété, ou pour exprimer sa touchante charité. Ah! s'écrie ici saint Bernard, si vous aimez Marie, et si vous tenez à lui plaire, imitez sa réserve et sa modestie (210); c'est-à-dire, arrêtez ce flux immodéré de paroles inconsidérées, de paroles sans gravité, de paroles sans utilité, de paroles sans piété, de paroles sans charité, de paroles sans pureté. Marie réfléchissait beaucoup et parlait peu; nous faisons le plus souvent tout le contraire, ne réfléchissant presque jamais, et parlant, en quelque sorte, sans cesse. Et cependant, le passé nous accuse, le présent s'enfuit, l'avenir nous menace : quelle matière aux plus sérieuses réflexions!

Marie nous apprend à surmonter les tentations de la vaine gloire par une salutaire défiance de nos propres forces, et par les précautions de tous les instants que doit nous suggérer la prudence. Quoique ter-

(209) « Discite, virgines non circumcursare per alienas domus, non demorari in plateis, non aliquos in publico miscere sermones. » (S. Ambros., *in Luc.*)

(210) « Si Mariam diligitis, si contenditis ei placere, emulamini modestiam ejus. » (*De duodecim prærog.*)

rible au démon et à l'enfer, elle ne veut jamais paraître se rassurer sur les grâces qu'elle a reçues, sinon en proportion de sa fidélité à y correspondre. Le jour et la nuit, elle semble attentive à fermer l'entrée de son âme à ce dangereux ennemi que l'Ecriture nous représente rôdant toujours autour de nous pour chercher à nous surprendre et à nous perdre : *Circuit quærens quem devoret.* (I *Petr.*, V, 8.) Le jour elle fuit jusqu'à l'ombre même du mal, et la nuit, pendant qu'elle repose, son cœur veille : *Ego dormio, et cor meum vigilat.* (*Cant.*, V, 2.) C'est ainsi que Marie nous apprend que la vertu n'est en sûreté qu'autant qu'elle est perpétuellement timide et craintive : *Beatus homo qui semper est pavidus.* (*Prov.*, XXVIII, 14.) Et nous, après mille expériences de notre fragilité, nous, faibles roseaux, nous nous jetons à corps perdu au milieu des ennemis les plus formidables, comme s'ils étaient impuissants pour nous nuire, et que nous fussions invulnérables à leurs traits.

Enfin Marie paraît se prémunir contre les périls d'une vie douce et tranquille, qui énerve l'âme, s'attache aux fausses jouissances de la terre, et affaiblit en elle les saints désirs de la céleste patrie. Elle dévoue son corps au travail, son esprit à la contemplation des croix que le ciel lui prépare, et son cœur à un sacrifice perpétuel de générosité et d'amour. Les Pères de l'Eglise nous la représentent faisant accompagner une contemplation perpétuelle d'un travail presque sans interruption. Jamais un seul instant oisive, elle faisait régner dans sa maison l'ordre le plus parfait, la netteté la plus admirable ; ses mains virginales furent les ouvrières et des tissus de ses vêtements, et des voiles de sa modestie, en attendant qu'arrivât l'heure fortunée où elles s'occuppassent à revêtir le Fils de l'Eternel ; son esprit pénétrant entrevoit, même dès l'enfance, le calice que lui prépare le Dieu qu'elle aime ; et tous les jours il s'immole, par sa volonté et son obéissance, comme une victime docile et soumise ; son cœur, tout rempli de l'Esprit-Saint, se dévoue avec une générosité sans bornes à celui qui ne veut être pour elle qu'un époux de sang. (*Exod.*, IV, 26.) Il va, par la disposition de son courageux amour, au-devant de ce glaive de douleur que lui prédira bientôt le vieillard Siméon. (*Luc.*, II, 35.) Les grandes eaux des plus ineffables tribulations seront incapables d'éteindre ou même d'affaiblir la divine charité dans cette âme fidèle. (*Cant.*, VIII, 7.)

Chrétiens, qui tenez à honneur d'imiter et de suivre de loin cette vierge incomparable, armez-vous contre les dangers d'une vie oisive et inutile. L'homme est né pour travailler, comme l'oiseau pour voler (*Job*, V, 7) ; qui que vous puissiez être, c'est à la sueur de votre front que vous devez manger votre pain. (*Gen.*, III, 19.) C'est ici la première pénitence que le Seigneur a enjointe à l'homme prévaricateur, et il a donné à tous ses descendants, héritiers de son crime, une aptitude à un genre quelconque d'occupation : ce qui faisait dire au grand Apôtre que chacun devait se sauver dans la vocation spéciale à laquelle il avait été appelé (I *Cor.*, VII, 20) ; que celui qui ne voulait pas en remplir les devoirs n'avait point de droit de prendre sa nourriture. (II *Thess.*, III, 10.) De toutes les pénitences, voici la plus essentielle et en même temps la plus salutaire. Vous en aurez infailliblement d'autres à accomplir : il vous faudra boire le calice des amertumes, qui est sans exception le partage de tous les enfants d'Adam ; il vous faudra adorer toujours la divine Providence dans les épreuves par lesquelles il lui plaira de vous faire passer ; il faudra aimer Dieu au temps de l'adversité comme dans celui des consolations. C'est alors que vous pourrez compter sur l'onction délicieuse de l'Esprit-Saint, qui change en douceur, dit saint Bernard (*De dedic.*, serm. 1), les plus pénétrantes amertumes.

Telles doivent être vos dispositions, mes très-chers frères, si vous voulez être les vrais enfants et les serviteurs fidèles de Marie. *O mon fils*, dit l'Esprit, *conservez les préceptes de votre père, et n'abandonnez pas la loi de votre mère* « *Conserva, fili mei, præcepta patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ.* » (*Prov.*, VI, 21.) O Dieu, notre père, nous voulons vous obéir ; ô Marie, notre mère, nous voulons, autant qu'il dépendra de nous, marcher sur vos traces. Nous ne pouvons qu'admirer les faveurs qui n'ont point été accordées à d'autres créatures qu'à vous, et bénir le ciel d'en avoir orné votre âme ; mais nous tâcherons d'imiter, selon notre pouvoir, votre éloignement du monde, votre réserve dans vos paroles, votre humble défiance de vous-même, votre vie laborieuse, généreuse, pénitente. C'est ainsi que, nous conformant à la plus tendre des mères durant l'exil, nous mériterons de lui être associés dans la patrie. C'est la grâce que je vous souhaite.

II. EXHORTATION

POUR LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

De qua natus est Jesus. (*Matth.*, I, 16.)
De Marie est né Jésus.

C'est le soleil qui communique à la lune sa splendeur ; mais plus il s'approche d'elle, plus il la laisse dans l'obscurité. C'est Jésus-Christ, soleil de justice, qui embellit sa sainte mère de lumière et de gloire ; mais il n'en est pas de ces deux astres comme de ceux qui éclairent le monde. Car plus on rapproche Marie de Jésus, plus elle paraît brillante et radieuse. Si vous demandez pourquoi Marie fut sainte à sa naissance, les docteurs de l'Eglise vous répondront : C'est que Marie devait être la mère de Jésus-Christ. Pourquoi devint-elle mère sans cesser d'être vierge ? C'est, dit un Père, que la pureté la plus céleste convenait à la mère de Jésus-Christ. Pourquoi fut-elle exempte de toute imperfection durant le cours de sa vie ? C'est qu'il convenait que telle fût la

mère du Sauveur. Pourquoi sa mort offre-t-elle de si surprenants priviléges? Je réponds encore ici en rappelant la gloire de sa maternité divine: Une qualité en appelle une autre. Ainsi plus on rapproche Marie de son Fils adorable, plus on la trouve éclatante et radieuse. Ce raisonnement devrait suffire, ce semble, pour établir comme incontestable la vérité de son immaculée conception. On pourrait s'étonner que ce sentiment ne soit point encore un dogme de foi; on pourrait demander pourquoi le pape Alexandre VII, en encourageant cette pieuse croyance, et défendant sévèrement que personne fût jamais assez téméraire que d'oser l'attaquer, n'ait pas satisfait les vœux de tous les pieux catholiques par une décision solennelle. Je trouve dans l'éclaircissement de ce point une gloire pour Marie et un avantage pour nous. Divin Esprit, aidez-moi à développer mes pensées comme il convient à un juge de la doctrine de l'Eglise et à l'enfant le plus dévoué de la mère. Je vous invoque par elle avec toute cette édifiante assemblée.

PREMIÈRE PARTIE.

Ceux qui ont une naissance illustre tiennent bien plus à leur condition qu'à tous les biens qui peuvent l'accompagner. Et, cependant, à examiner les choses de près, la naissance d'un homme ne diffère guère de celle d'un autre: dans le ciel, c'est Dieu qui est à tous notre premier père; sur la terre, nous avons tous la même origine dans Adam. D'ailleurs la gloire des ancêtres n'appartient pas proprement à ceux qui en descendent. Pour ce qui est de Marie, il n'est point de titre auquel elle doive tenir autant qu'à celui de son immaculée conception: car la tache originelle obscurcirait, en quelque sorte, toutes ses autres gloires.

Elle est reine du ciel: pourrait-elle penser avec indifférence au temps où l'on supposerait qu'elle a été l'esclave du démon? Elle est l'avocate des pécheurs: et ce ne serait rien pour elle d'avoir été leur compagne dans le péché? Elle est la mère du Verbe; elle verrait sans chagrin qu'elle en a été l'ennemie? Elle est l'épouse de l'Esprit-Saint; elle envisagerait sans horreur l'instant où ce divin Esprit la regardait avec indignation?

Ces considérations suffisent pour nous faire juger combien elle doit apprécier le zèle qui la venge de cette injure.

Mais si Marie a été conçue sans péché, pourquoi donc l'Eglise n'a-t-elle pas décidé ce point comme un article de foi? Je vais répondre par les paroles de Marie elle-même; elles se trouvent dans les œuvres de sainte Brigitte, dont quatre souverains pontifes ont approuvé les révélations. « C'est une vérité, dit-elle, que j'ai été conçue sans le péché originel. » *Veritas est quod ego concepta fui sine peccato originali.* (L. VI, c. 49.) Et ailleurs: « Il a plu à Dieu que ses amis demeurassent comme en suspens à l'égard de ma conception, afin que chacun montrât son zèle jusqu'au temps marqué où la vérité sur ce point devait briller avec éclat. » *Sic placuit Deo quod amici sui pie dubitarent de conceptione mea, et quilibet ostenderet zelum suum, donec veritas claresceret in tempore præordinato.* (*Ibid*, c. 55.)

Personne assurément ne peut douter que Jésus-Christ n'ait été très-jaloux de voir sa sainte mère glorifiée; mais il a voulu que la gloire de cette incomparable vierge fût le résultat du zèle et de la bonne volonté de ses serviteurs. C'est ce qui nous explique la réserve autrement si inexplicable du saint Evangile, quand il est question de parler des rares qualités de Marie. On trouve dans ce livre divin un pompeux éloge du précurseur du Messie; une pauvre veuve y est célébrée pour deux oboles qu'elle a versées dans le trésor; le publicain repentant y trouve une place pour son apologie; les larmes de Madeleine et son amour pour Jésus-Christ y sont célébrés; la grande foi de la Chananéenne y est admirée. Celle du centenier y est préféré à celle de tout Israël. La bonté et la candeur de Nathaniel y sont exaltées au moment même où il laissait échapper des paroles qui annonçaient son peu de foi, je dirai presque son mépris pour le Messie annoncé par les prophètes. Mais quand il est question de Marie, le Sauveur, loin de relever ses vertus, semble vouloir contenir et arrêter le zèle de ceux qui en font l'éloge. Un jour une femme, élevant la voix du milieu de la foule, ne peut s'empêcher de dire à Jésus-Christ: *Heureux le sein qui vous a porté; heureuses les mamelles qui vous ont allaité.* (*Luc.*, XI, 27.) Le Sauveur reprend, à l'instant même: *Plus heureux encore sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique.* (*Ibid.*, 28.) Mais pourquoi donc une telle conduite et un tel langage de la part du Sauveur, à l'égard d'une mère dont il fut constamment le fils le plus soumis et le plus respectueux? (*Luc.*, II, 51.) Marie elle-même nous répond que ce devait être aux générations futures à publier successivement à l'envi son bonheur et sa gloire: *Beatam me dicent omnes generationes.* (*Luc.*, I, 48.)

Les plus beaux titres de Marie ne se sont manifestés qu'avec le temps. Quatre siècles s'écoulent avant que le concile d'Ephèse la déclare Mère de Dieu. Saint Jérôme est obligé de prendre la plume pour défendre contre l'audacieux Helvidius sa perpétuelle et inviolable virginité. Ce n'est qu'après une longue révolution d'années que sa naissance comme toute sa vie ont été proclamées saintes et exemptes de toute espèce de taches et d'imperfections. Maintenant, il ne reste plus, ce semble, pour mettre le comble à sa gloire, qu'à définir sa conception immaculée. Voilà le point qui excite le saint enthousiasme des âmes pieuses. Le prudent délai de la sainte Eglise n'a servi qu'à augmenter le zèle des serviteurs de Marie, et sa gloire en est rejaillie bien plus éclatante que si la sentence de son *immaculée conception* eût été depuis longtemps prononcée. Elle le sera, tôt ou tard; nous ne saurions

en douter; mais jusque-là Marie n'y perd rien; car elle est dédommagée de ce délai par les vœux perpétuels et toujours plus ardents des âmes ferventes.

Celui de tous les fleuves qui est le plus bienfaisant est, sans contredit, le Nil. Tandis que le débordement des autres rivières porte le ravage dans les champs et détruit les espérances du laboureur, celui-ci par ses inondations porte partout avec ses eaux la fécondité et l'abondance. Aussi a-t-on cherché, pendant plus de cinq mille ans, à découvrir sa source. Néron envoya, à cet effet, dans l'Egypte, la plus mémorable des expéditions (211).

Certes, les bienfaits du Nil, dans l'ordre de la nature, ne sont rien en comparaison de ceux de Marie dans l'ordre de la grâce. C'est donc une gloire pour elle de rechercher les titres de sa première origine. Ce ne serait pas montrer un dévouement bien remarquable pour elle que de nous borner à reconnaître ce qui est de foi en ce qui la regarde. Mais alors même que l'Eglise paraîtrait nous laisser entièrement libres dans le choix de deux opinions, peut-elle être indifférente à l'empressement que nous montrerons à défendre celle qui honore Marie? Mais, que dis-je? l'Eglise nous laisse clairement voir ses désirs. Elle nous fait célébrer la conception de l'immaculée Vierge; elle appelle cette conception *sainte;* elle ouvre ses trésors en faveur de ceux qui honorent Marie comme *immaculée dans sa conception*. Elle arrête par ses terribles menaces la hardiesse de ceux qui oseraient attaquer cette vérité. N'est-ce pas là nous indiquer ce qu'elle croit, et ce qu'elle désire que nous croyions?

Qui doute qu'il y ait un vrai mérite à faire une chose bonne en elle-même, quoique l'on n'y soit pas strictement tenu? Les trois vœux de religion n'obligent pas les chrétiens avant qu'ils soient librement prononcés; et, pourtant, ceux qui s'y engagent saintement honorent et glorifient le Seigneur. Pourrait-il n'être pas glorifié de notre dévouement à la gloire d'une vierge en faveur de laquelle il a déployé la force de son bras tout-puissant, pour laquelle il a fait de si grandes choses? *Fecit potentiam in brachio suo..... fecit mihi magna qui potens est.* (*Luc.*, I, 51.)

L'Eglise nous dit que Marie a été sainte avant que de naître. Mais ce privilége a été accordé à d'autres, et ne suffit pas pour elle. Elle nous apprend que, pendant toute sa vie, elle n'a pas commis le moindre péché actuel, qu'elle était enrichie de plus de grâces au commencement de sa carrière que les autres mortels au terme de leur vie. C'est là une grande gloire, sans doute; mais elle ne parut pas suffire encore à celle que l'Eglise appelle un miroir de justice, un siége de sagesse, une vierge très-pure. Elle est vierge et mère tout ensemble: cela ne paraît pas suffire à celle que l'Eglise compare à un soleil éclatant, au milieu duquel le soleil de justice vient habiter: *In sole posuit habitaculum suum.* (*Psal.* XVIII, 6.) Vous convenez qu'elle est mère de Dieu! Ah! chrétiens, si vous lui refusiez ce titre, vous seriez dignes de tous les anathèmes qui ont frappé Nestorius. Vous convenez qu'elle est élevée au-dessus des anges, qu'elle est l'avocate des pécheurs, la dispensatrice des grâces célestes. En cela vous ne faites que remplir un devoir dont la transgression serait un grand crime. Faites quelque chose de plus si vous voulez l'honorer autant qu'il est en votre pouvoir, autant qu'elle désire de l'être. Reconnaissez, avant même la décision solennelle de l'Eglise, que Marie fut immaculée dans sa conception. Cet hommage ne sera pas seulement honorable pour elle, il sera surtout très-avantageux pour vous.

DEUXIÈME PARTIE.

Honorer l'immaculée conception de Marie, est-il un moyen plus sûr de nous la rendre favorable? Sensible à notre dévouement et à notre zèle pour sa gloire, elle nous le témoignera pendant la vie, et surtout à l'heure de notre mort, sollicitant pour nous cette grâce de choix, qui est, de toutes les grâces, la plus importante, puisque c'est celle qui assure la prédestination glorieuse. Nous n'avons aucun pouvoir sur notre propre conception. Il est de foi qu'au moment où nous fûmes conçus, nous portâmes la tache originelle dans notre âme. Bornons-nous à remercier le ciel de l'avoir fait disparaître par le saint baptême, et à gémir de ce que nous avons si promptement souillé le caractère des enfants de Dieu par le péché mortel; mais il nous importe grandement de nous assurer, par tous les moyens qui seraient en notre pouvoir, une mort sainte et bienheureuse. De tous ces moyens, suivant un admirable orateur, notre zèle pour l'immaculée conception sera le plus efficace. Niera-t-on, en Marie, la disposition à la reconnaissance pour ses plus fidèles serviteurs? Ce serait méconnaître les qualités de ce cœur si bon, si maternel et si tendre. Mais à quoi voulez-vous qu'elle applique sa bonté, sa sensibilité, sa tendresse, sinon à ce qui doit nous intéresser plus vivement? La reconnaissance veut que l'on rende au moins la pareille à ceux dont on a reçu des marques de dévouement et de bienveillance. Marie, ne pouvant rien changer à la condition de notre origine, se montrera empressée à nous servir dans la circonstance la plus sérieuse et la plus grave pour nous, qui est le temps de notre mort. Mais, dira-t-on peut-être, que pouvons-nous faire en faveur de la croyance de l'*immaculée conception?* La décision n'en demeure-t-elle pas entièrement au pouvoir suprême du saint-

(211) On prétend avoir enfin trouvé les sources du Nil en divers endroits des montagnes de Donga et de la Lune. La principale aurait été découverte par Bruce, en 1770, au pays des Agows, dans une petite île de verdure fort élevée, et en forme d'autel, au milieu d'un marais, à 50 lieues sud-ouest de Gondar. (*Voy.* le *Dict. géographiq. de Mosselin.*)

siége, qui seul a droit de la classer au rang des articles de foi ? J'en conviens, chrétiens, auditeurs ; mais il n'en demeure pas moins incontestable que, jusqu'à ce qu'un point soit déclaré, par l'autorité souveraine du Vatican, faire partie de nos dogmes, il peut acquérir, de jour en jour, plus ou moins de degrés de probabilité, par le nombre plus ou moins grand de ceux qui le défendent extérieurement, qui le protégent, et en ont la persuasion.

Dans les articles déjà déterminés comme de foi, il ne dépend plus de nous de diminuer ou d'accroître leur certitude : ils ne sont ni plus ni moins certains, soit que nous ayons la docilité de les croire ou l'audace de les nier. Quand les plus rares et les plus fiers génies se mettraient en révolte ouverte contre les enseignements de l'Eglise, en serait-elle pour cela moins infaillible? Défendre alors ses décisions, ou n'en rien dire, ne saurait rien changer à la vérité. Il n'en est pas de même des points qui ne sont pas encore absolument décidés : ils deviennent d'autant plus probables, que le nombre de leurs défenseurs se montre plus grand ; et plus ils deviennent probables, plus s'aplanit la voie qui conduit à une décision irréfragable. Parmi les vérités que l'Eglise n'a point encore établies au rang des articles est celle de l'immaculée conception. Mettons-nous franchement, et sans crainte, au nombre de ceux qui croient Marie immaculée dès le premier instant de son existence, et nous ajouterons au crédit de ce sentiment, déjà si universel. Voyez le poids qu'acquiert de jour en jour cette opinion, ou, pour parler plus juste, cette vérité, que publient généralement hommes, femmes, nobles, roturiers, savants, ignorants, religieux, séculiers, ecclésiastiques, laïques, princes, vassaux : républiques, monarchies! On accueille partout avec faveur le zèle qui proclame Marie immaculée! Mais comment envisage-t-on ceux qui sont opposés à cette prérogative? Nous aimons à voir ce sentiment rappelé dans les livres, les écoles, les chaires, les académies, les tableaux, les solennités, les temples, les autels. Trente-huit universités se sont donné la main pour se ranger sous cette bannière, et ne reçoivent leurs docteurs qu'après qu'ils ont fait serment de défendre cette honorable croyance.

Vous êtes bien heureuses, mes chères sœurs, d'appartenir à une congrégation dont la fête principale est la Conception immaculée de Marie. Quand votre pieux fondateur voulut que ce jour fût pour vous un jour particulier de ferveur et de joie spirituelle, il ignorait les grands événements qui devaient signaler de nos jours la dévotion à la Vierge sans tache, cette multitude de prodiges qui devaient accompagner l'adoption d'une simple médaille qui fait trembler l'enfer, met le démon en fuite, et change, si j'ose ainsi parler, les plus grands pécheurs en autant de pénitents. Il ignorait les fruits merveilleux que devait produire cette archiconfrérie étonnante, qui, dès sa naissance, a saintement bouleversé l'univers, et poursuit sa noble carrière en écrasant l'hérésie et détruisant partout le règne du démon et du péché ; il ignorait que les plus religieux de nos pontifes iraient successivement frapper à la porte du Vatican pour obtenir la faveur d'invoquer solennellement Marie sous le titre d'immaculée, et ajouter cette nouvelle gloire au pontificat de Grégoire XVI.

Tant d'événements ne nous présagent-ils pas que nous n'aurons plus longtemps à attendre une décision de foi sur un article qui intéresse à un si haut point tous les fidèles serviteurs de la Mère de Dieu Heureux le jour où s'accomplira ce vœu de leurs cœurs! Heureux les chrétiens qui en recueilleront la première nouvelle ! Heureux le pontife qui en prononcera la sentence solennelle!

En attendant, puissent tous les hommes conspirer saintement en faveur de ce but si désirable! les peintres, les graveurs, les sculpteurs, en multipliant les images de Marie immaculée, comme pour les opposer à tant de gravures, de peintures, de statues immodestes, qui par les yeux infectent les âmes d'immondes pensées! Puissent tous les orateurs chrétiens exercer sur cet intéressant sujet les talents de leur éloquence, au lieu de chercher de vains applaudissements dans le langage d'une science tout humaine et prétentieuse! Puissent les directeurs et confesseurs puiser dans cette prérogative la vertu qui touche les cœurs et les convertit ! Puissent toutes nos portes en retracer la sentence, nos cœurs en porter l'image, nos livres la gravure !

Ce sont là, mes chères sœurs, les dispositions de votre piété ! et je ne balancerai pas à y trouver, en grande partie, la raison de ces changements inopinés dont vous êtes témoins tous les jours. En multipliant, en répandant l'image de Marie immaculée, vous ouvrez, pour ainsi dire, la porte de sa clémence, et vous faites couler le torrent de ses précieuses faveurs.

Serez-vous les seules à n'en pas recueillir les bienfaits? Mais, du haut du ciel, Marie vous dit : Consolez-vous, ô mes filles et fidèles servantes! ceux qui contribuent à ma gloire auront la vie éternelle : *Qui elucidant me, vitam æternam habebunt.* (*Eccli.*, XXIV, 31.) C'est ce que nous demandons tous au Seigneur par votre intercession, ô Vierge pure et immaculée. Obtenez-nous à tous une mort chrétienne et sainte. O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. Ainsi soit-il!

III. DISCOURS

SUR LE TRIOMPHE DE MARIE DANS LE DÉCRET PONTIFICAL QUI EN DÉFINIT LA CONCEPTION IMMACULÉE,

Prononcé dans la cathédrale de la Rochelle, le 25 mars 1855.

Nos très-chers frères,

Dans ces jours de triste mémoire, où la Rochelle comptait à peine quelques familles catholiques, eût-on pu croire qu'elle célébrerait jamais cette imposante solennité?

Eût-on soupçonné que le plus beau des priviléges de Marie y serait un jour proclamé et accueilli avec le même enthousiasme que dans les lieux demeurés inaccessibles à toutes les nouveautés profanes?

O Vierge immaculée! donnez-nous vous même la raison de cet empressement unique, de ce concours spontané, de ces chants d'allégresse, de ce firmament de lumières qui embellissent nos temples, et qui bientôt vont rayonner comme autant d'étoiles sur la plupart de nos édifices?

L'auguste Marie nous répond par ces paroles du Roi-Prophète : *C'est la droite du Seigneur qui a signalé sa puissance; c'est la droite du Seigneur qui m'a glorifiée.* « *Dextera Domini fecit virtutem : dextera Domini exaltavit me.* » (*Psal.* CXVII, 16.)

Nous avons eu déjà, dans ce diocèse, bien d'autres preuves sensibles de la protection d'en haut, et vos pieux souvenirs me dispensent de les rappeler ici.

On dirait que cette ville surtout est devenue l'objet spécial des prédilections célestes, et que c'est pour elle qu'il a été dit : J'appellerai mon peuple celui qui n'était pas mon peuple ; j'appellerai ma bien-aimée celle qui n'était pas ma bien-aimée; j'appellerai objet de ma miséricorde celle qui a été privée de ma miséricorde. (*Rom.*, IX, 15.)

Reconnaissons dans cette heureuse vicissitude l'intervention de la Vierge puissante, de la meilleure des mères.

Puis, portant nos regards sur la catholicité entière, remarquons que, dans aucun siècle la gloire de Marie n'a été célébrée avec cette pompe éclatante et universelle. Quand elle fut proclamée Mère de Dieu à Ephèse, toutes les manifestations d'allégresse se renfermèrent dans cette ville; ailleurs on se contenta d'en rendre grâces à Dieu et de faire un acte de foi sur une vérité que l'on avait toujours regardée comme incontestable. Il était réservé, ce semble, au jugement pontifical qui a placé au rang de nos dogmes *la Conception immaculée de Marie*, d'être précédé, accompagné et suivi de démonstrations aussi inouïes que générales. On cite telle ville, par exemple (212), où nos frères séparés eux-mêmes, et jusqu'aux Juifs, ont, à cette occasion, illuminé leurs édifices, ne pouvant, en quelque sorte, résister à l'entraînement universel, comme si le Tout-Puissant eût voulu, pour confirmer cette sentence fortunée, renouveler l'ébranlement du ciel et de la terre qui devait signaler la naissance du désiré des nations : *Et movebo omnes gentes; et veniet desideratus cunctis gentibus.* (*Agg.*, II, 8.)

En plusieurs lieux, la piété des fidèles a devancé, par ses fêtes, la décision apostolique. Le soir du 8 décembre, Lyon n'eut point de ténèbres, et le feu de ses illuminations brillantes dissipa jusqu'aux plus épais nuages de la Saône. Un grand nombre d'autres villes se sont montrées, le même jour, aussi empressées à célébrer ce glorieux privilége de la Vierge sans tache.

Mais, depuis l'admirable constitution de Pie IX, qui osera entreprendre de raconter tout ce qui s'est fait, tout ce qui se renouvelle de jour en jour, et tout ce qui se reproduira encore dans tout l'univers catholique, en mémoire de ce premier instant où l'âme pure de Marie s'unit à son corps et débuta, dans sa carrière, aussi radieuse que le soleil à son lever? On dirait que des légions d'anges ont été députées par le Fils de Dieu auprès des nations chrétiennes pour exciter tous ces transports d'admirations et d'amour à l'égard de son immaculée mère, et pour imposer silence à ce petit nombre de voix sinistres qui voulaient naguère troubler ou empêcher nos pieux concerts.

Ce fut, suivant saint Vincent Ferrier, un jour de grande solennité pour les anges que celui où l'âme de leur reine sortit tout éclatante de beauté des mains du Créateur pour s'unir à son corps sacré. Depuis le péché du premier homme, jamais le ciel n'avait joui d'un pareil spectacle, à l'occasion des événements de ce monde. Aussi le disciple bien-aimé le signale-t-il comme un grand prodige qui parut dans le ciel, en cette femme privilégiée revêtue du soleil comme d'un manteau royal, ayant la lune sous ses pieds, et, sur sa tête, une couronne de douze étoiles : *Signum magnum apparuit in cœlo : mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim.* (*Apoc.*, XII, 1.) Aujourd'hui la terre rivalise avec le ciel, et dix-neuf cents ans après la fête célébrée par les anges, elle veut du moins honorer sa souveraine par toutes les splendeurs qu'elle peut offrir.

Le Fils de Dieu et son auguste mère tiennent compte à chaque fidèle de sa bonne volonté, et n'apprécient pas moins la faible lueur de la lampe qui brille sur la fenêtre du pauvre, que la somptueuse clarté qui envelopperait le palais du riche.

O vous qui seriez tentés de nous reprocher ces légers sacrifices, vous en feriez encore plus que nous pour honorer Marie, si vous étiez mieux instruits sur la gloire et la sainteté inénarrables de cette Vierge toujours pure et sans tache. Vous ne croiriez pas pouvoir assez manifester votre dévouement pour elle, si vous aviez une seule fois sérieusement réfléchi qu'elle fut prédestinée avant tous les siècles pour être la mère du Fils de Dieu, qui est *la splendeur de la gloire du Père, l'image parfaite de sa substance.* Le célèbre docteur Newman n'était pas encore catholique, lorsque, méditant sur la sublime dignité de la Vierge mère, il justifiait déjà l'Eglise dans le culte qu'elle lui rend et les prières qu'elle lui adresse.

Les novateurs s'indignent quand nous appliquons à Marie les paroles de l'Ecriture qui annoncent que cette maison vivante du Fils de Dieu devait être toujours sainte : *Domum tuam decet sanctitudo, Domine, in longitudinem dierum.* (*Psal.* XCII, 5.) Ils ne veulent pas qu'à son aurore l'astre destiné à

(212) La ville de Rennes.

servir de tabernacle au Dieu vivant ait été sans nuages : *In sole posuit tabernaculum suum.* (*Psal.* XVIII, 6.) Il leur répugne de reconnaître que cette cité de Dieu ait goûté subitement les douceurs d'une parfaite innocence au moment de sa création : *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei : sanctificavit tabernaculum suum Altissimus.* (*Psal.* XLV, 5.) Ils se récrient contre l'oracle de Pie IX, que le concile de Florence leur prescrit d'écouter comme le Père et le docteur de tous les chrétiens : *Patrem et doctorem omnium christianorum.* Père et docteur dont la foi toujours infaillible doit à jamais confirmer celle des fidèles : *Non deficiat fides tua... Confirma fratres tuos.* (*Luc.*, XXII, 32.) Ils nient ou récusent, à l'égard du glorieux privilége de Marie, la valeur des nombreux et imposants témoignages de la tradition (213); ils dédaignent les réponses et les instances réitérées de l'épiscopat catholique (214), les vœux ardents et l'intime conviction des âmes les plus ferventes qui soient dans l'univers, les bulles si éloquentes et si formelles des souverains pontifes, les menaces si terribles, les prescriptions si graves des conciles, les faveurs si multipliées de l'Eglise, le langage si frappant et si énergique de sa liturgie.

Pour nous, chrétiens, la cause est terminée, puisque Rome a parlé : *Roma locuta est; causa finita est :* Rome, le centre de l'unité catholique; Rome, *la colonne et l'appui de la vérité;* Rome, le siége de Pierre, sur lequel Jésus-Christ a bâti son Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir.

La seule raison, d'ailleurs, aurait dû faire pressentir la décision du saint-siége. Les anges furent créés dans l'innocence et la justice; serait-il dans l'ordre que celle qui devait être leur reine eût été, au moment de sa création, défigurée par la tache originelle? Elle a réparé la faute de nos premiers parents : cette réparation eût-elle été convenable, si elle eût été moins pure, au début de sa carrière, que ne l'avaient été Adam et Eve, en sortant des mains du Créateur? Jérémie et Jean-Baptiste furent sanctifiés avant leur naissance, parce qu'ils étaient destinés à prêcher les vérités éternelles : doit-on être surpris qu'une prérogative supérieure ait été accordée à Marie, sans laquelle, d'après les desseins arrêtés du ciel, les grands mystères de l'Incarnation et de la Rédemption ne devaient pas s'accomplir? Aussi, voyez si la sainte Ecriture offre nulle part ailleurs le langage que saint Luc met dans la bouche de l'archange Gabriel, parlant à Marie : *Je vous salue, pleine de grâce,* dit-il; *le Seigneur est avec vous : vous êtes bénie par-dessus toutes les femmes.* (*Luc.*, I, 28.) Que ce langage est respectueux de la part d'un archange! Il savait que personne ne pourrait, dans quelques jours, dire avec plus de vérité que Marie : *Toutes les générations m'appelleront Bienheureuse : parce que celui qui est tout-puissant a fait pour moi de grandes choses, et son nom est saint.* (*Ibid.*, 48, 49.)

Tout devait être, et tout en effet a été merveilleux et prodigieux dans Marie : tout devait l'élever au-dessus des lois communes : elle est vierge et mère tout ensemble. Elle est la Mère de son propre Père; elle nourrit de son lait virginal celui qui fait vivre tous les êtres qui respirent. Comment parler dignement de Marie? Personne ne saurait atteindre la hauteur, la profondeur, la longueur et la largeur de cet océan de merveilles.

Depuis la sentence infaillible qui l'a déclarée *Immaculée* dans sa conception, il est néanmoins des hommes qui, tout en se disant catholiques, osent encore attaquer ce glorieux privilége; mais la plupart n'osent plus se nommer dans leurs écrits. Marie est déjà terrible à leurs yeux, comme une armée rangée en bataille : *Terribilis ut castrorum acies ordinata.* (*Cant.*, VI, 3.) Aveuglés par la passion, ils s'offensent de nos transports d'allégresse, qui donnent tant d'éclat à la vérité, et tant de honte à leurs assertions mensongères. Hélas! nous ne pouvons que les plaindre; car est-il un rôle plus triste et plus impuissant que celui d'ennemis de la Vierge toujours immaculée? Peuvent-ils donc espérer que le saint-siége reviendra jamais sur la sentence qu'il a prononcée? Ah! le saint-siége ne rétrograde jamais, parce que c'est l'Esprit-Saint lui-même qui l'éclaire dans ses décisions solennelles. Mais, disent les novateurs, le jugement du pape n'est pas celui de l'Eglise. Eh! pourquoi non? puisque, suivant saint Ambroise, là où se trouve Pierre, là est l'Eglise : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia.* L'Eglise, d'ailleurs, a-t-elle contredit l'enseignement de son chef? L'histoire ecclésiastique n'en fournit et n'en fournira jamais d'exemple.

Les contempteurs de la gloire de Marie ne sauraient donc réussir par leurs vaines clameurs à abaisser la hauteur de cette auguste montagne, dans laquelle le Tout-Puissant, qui l'a choisie pour sa demeure, a mis toutes ses complaisances : *Mons in quo beneplacitum Deo habitare in eo.* (*Psal.* LXVII, 17.) Qu'ils se repaissent, s'ils veulent, de ce criminel espoir! Pour nous, chrétiens, allons, en toute confiance, respirer sous l'ombrage protecteur de Marie; allons admirer ce miroir toujours brillant de justice et de sainteté; efforçons-nous d'en reproduire l'image par une vie irréprochable; et, puisqu'il ne nous est pas possible de l'égaler, mettons notre bonheur à en copier, du moins, quelques traits. Ce que nous ferons pour approcher de cet admirable modèle sera un des moyens les plus sûrs d'accélérer les faveurs qui doivent être le résultat du jugement pontifical qui donne lieu à la délicieuse fête de ce jour.

Tout le monde sait que le B. Léonard, de Port-Maurice avait annoncé que, cette heu-

(213) Le R. P. Passaglia les a recueillis et commentés en 4 vol. in-4°.

(214) On les a rassemblées en 12 vol. in-8°, imprimés à Rome.

reuse sentence une fois proclamée, rendrait a paix au monde catholique. Pourquoi mépriserions-nous cette prophétie contre l'avertissement du grand Apôtre : *Prophetias nolite spernere?* (I *Thess.*, V, 20.) Le sang de l'intrépide martyr Bobola n'a pas cessé de s'élever comme une vapeur menaçante au-dessus des régions meurtrières qui l'ont répandu; celui des courageuses vierges basiliennes, immolées pour leur foi, unit ses supplications aux cris de tant d'autres victimes des plus atroces persécutions. Oui, toutes ces voix, qui demandent justice au ciel, seront enfin exaucées. Une fois, dit le Seigneur, que j'aurai préparé mon glaive, comme la foudre : une fois que ma droite aura saisi le sceptre de la justice, je vengerai contre mes implacables ennemis la cause de mon peuple : *Si acuero, ut fulgur, gladium meum, et arripuerit judicium manus mea, reddam ultionem hostibus meis.* (*Deut.*, XXXII, 41.)

Déjà Saint-Pétersbourg est dans le deuil et la consternation; Sébastopol, malgré sa position et ses formidables ressources, appréhende le sort de l'infortunée Jérusalem, que ne purent garantir de l'anathème prononcé contre elle, ni la triple enceinte de ses murailles, ni les neuf cents tours qui la protégeaient. Odessa est dans les alarmes; la Grèce schismatique pousse des cris de désespoir. A la tête des légions victorieuses d'Alma et d'Inkermann, flotte l'étendard de la reine des cieux; comme leurs compagnons d'armes, morts sur le champ d'honneur, la plupart de nos guerriers portent sur leur poitrine l'image de la Vierge immaculée et sans tache : double présage de victoire et de prédestination.

Après tant de valeur, après tant de sang répandu pour la plus juste des causes, s'il faut des miracles, Marie constamment invoquée les obtiendra, n'en doutons pas; et Dieu, en les opérant, ne fera que renouveler ce qu'il a tant de fois accordé à sa protection puissante.

Ah! chrétiens, que cette solennité deviendra mémorable pour nous, si, à dater de ce jour, nous consacrons, après Dieu, à la Vierge immaculée, notre confiance, notre respect, notre admiration, notre reconnaissance et notre amour!

Oui, confiance en Marie, puisqu'elle est le canal de toutes les grâces que le ciel verse sur nous, dit saint Bernard : *Totum nos habere voluit per Mariam.* Prions-la pour nos parents, pour nos enfants, pour nos bienfaiteurs, pour nos amis, pour nos ennemis même, puisqu'elle veut être pour tous une mère de miséricorde : *Mater misericordiæ.* Prions-la pour l'Eglise catholique dont elle a toujours été, dont elle est, et dont elle sera à jamais la gloire. Prions-la pour l'immortel Pie IX qui l'a tendrement chérie, dès ses plus jeunes ans, et qui, par l'oracle qu'attendait depuis si longtemps l'univers, l'a tant honorée et glorifiée aux yeux des nations catholiques. Prions-la pour notre clergé dont elle est la Reine, et qui est l'âme des hommages qui lui sont rendus de toutes parts. Prions-la pour la France qui lui est spécialement consacrée; pour la France qui a propagé avec tant de zèle son culte, et surtout celui de son immaculée conception : pour la France qui fait flotter son étendard à la tête de ses légions intrépides; pour la France qui, docile à ses avertissements maternels, établit partout des associations pour l'extinction du blasphème et la sanctification des jours consacrés au culte divin; pour la France, dont l'ancien dévouement envers la chaire apostolique se réveille plus par que jamais, console le Père commun des fidèles, et jette les novateurs dans la consternation.

Respect à Marie, la fille bien-aimée du Père, la mère admirable du Fils, l'épouse immaculée du Saint-Esprit! Montrons-lui ce respect par une foi inébranlable en sa conception toujours pure, en sa virginité toujours intacte, en sa maternité toute divine, en sa vie surangélique.

Admiration pour Marie, le chef-d'œuvre des mains du Tout-Puissant, le miroir resplendissant de toutes les vertus les plus parfaites; pour Marie, dont le plus bel éloge sera toujours notre impuissance à la louer dignement; ce qui faisait dire à saint Augustin : Je ne sais par quelles louanges relever votre gloire; car vous avez renfermé dans votre chaste sein celui que les cieux et les cieux des cieux ne pouvaient contenir : *Quibus te laudibus efferam nescio : quia quem cœli capere non poterant, tuo gremio contulisti.*

Reconnaissance pour Marie! C'est elle qui a fait lever le soleil de justice qui a dissipé pour nous les ombres de la mort; elle qui a formé ce sang précieux qui a été versé pour le salut du monde coupable; elle qui nous a préparé le froment des élus, le vin sacré qui fait germer les vierges, l'aliment et le breuvage de nos âmes, le gage de la vie glorieuse. Et, comme si tous ces bienfaits ne suffisaient pas encore à la tendresse de Marie, elle nous presse de venir sans cesse puiser dans les trésors de son affection maternelle.

Amour pour Marie, la mère tout aimable : *Mater amabilis.* Sa beauté surpasse non-seulement celle du soleil, de la lune et des étoiles, mais encore celle des chérubins, des séraphins et de tous les anges. Rose vermeille qui ne se décolore jamais, que sa pourpre est vive! que ses couleurs sont ravissantes! Lis majestueux des vallées qui ne se flétrit jamais; que sa blancheur est éblouissante! que ses parfums ont de suavité! L'Esprit-Saint, lui-même, l'appelle sa bien-aimée, son épouse et sa colombe sans tache. Mais gardons-nous de la comparer à aucune des beautés terrestres : ce serait l'abaisser et profaner nos pensées. La gloire de cette noble fille du Roi des rois réside principalement dans son cœur : *Omnia gloria ejus filiæ Regis ab intus* (*Psal.* XLIV, 14), et nous ne pourrons nous en faire une juste idée que quand nous la contemplerons dans la céleste patrie.

En attendant, mettons tout en œuvre pour lui témoigner avec éclat les sentiments qu'elle nous inspire. Elle est couronnée d'étoiles : couronnons de feux et de fleurs son image chérie. Elle est l'heureux assemblage de toutes les perfections : célébrons-les par tous les emblèmes anciens et nouveaux que nous rappellera notre mémoire ou que nous suggérera notre cœur filial. Elle est la plus douce mélodie des cieux : unissons, pour chanter ses louanges, la plus délicieuse harmonie de nos concerts, de nos voix et de nos instruments de musique.

Salut! ô char divin et radieux! Que votre marche est majestueuse et triomphante! *Quam pulchri sunt gressus tui, Filia Principis!* (*Cant.*, VII, 1.) Ah! suspendez la rapidité de votre course, afin qu'il nous soit donné de vous contempler au passage et de vous suivre à l'odeur de vos parfums : *Post te curremus in odorem unguentorum tuorum.* (*Cant.*, I, 3.) Mais où allez-vous? ô la plus belle des femmes! *O pulcherrima mulierum!* Où allez-vous? — Au paradis, mes enfants, au paradis, mon habituel séjour. — Nous savons, douce mère, que son entrée ne vous fut jamais interdite : le chérubin armé d'une épée de flammes, qui en défendit l'accès à nos parents prévaricateurs, s'éloigne respectueusement à votre approche. Ordonnez, nous vous en conjurons, qu'il nous permette de vous y accompagner; mais pour cela, brebis candide et toujours innocente, aidez-nous à purifier, dans le sang du divin Agneau dont vous êtes la mère, le vêtement de la grâce, dont nos égarements ont terni l'éclat.

C'est par vous, ô sanctuaire de la Divinité! que la nature humaine a recouvré sa dignité perdue; ne souffrez pas que l'ennemi de nos âmes nous ramène encore sous le joug de sa cruelle tyrannie.

Nos jours s'écoulent comme un torrent précipité; mais le terme de notre carrière n'aura rien d'effrayant pour nous, si vous montrez alors que vous êtes notre mère. Ne nous refusez pas cette faveur : *Monstra te esse matrem, nunc et in hora mortis nostræ.* Venez, ah! venez recueillir notre dernier souffle. Il s'exhalera, confiant et paisible, dans le sein et sous les ailes de la blanche colombe qui nous présentera le rameau de la paix.

Echelle de Jacob, soyez notre ressource, pour nous faire monter au ciel avec la même rapidité que les anges qui forment votre cour; et, après l'exil de cette vie, montrez-nous, dans le paradis, Jésus, l'aimable Jésus, fruit béni de votre sein, ô clémente, ô douce, ô pieuse Vierge Marie! Alors, alors, tous nos vœux seront accomplis. *Amen!*

IV. EXHORTATION

SUR LES VERTUS DE MARIE.

Dominus contulit ei splendorem, ut incomparabili decore omnium oculis appareret. (*Judith.*, X, 4.)
Le Seigneur ajouta à sa beauté naturelle, afin qu'elle parut d'un éclat incomparable aux yeux de tous.

Quand nous parlons de la beauté de Marie, nous ne nous arrêtons point à ces avantages purement naturels dont le ciel, au rapport des anciens Pères (215) l'avait enrichie plus que toutes les autres créatures, afin que tout fût ravissant en elle : son âme ornée de toutes les grâces célestes, son corps relevé par tous les dons extérieurs. Ce qui frappe les regards et attire l'admiration des hommes était peu de chose aux yeux de cette Vierge prudente : toute son application était d'augmenter la beauté de son âme et de la rendre toujours plus agréable à Dieu, à qui seul elle ambitionnait de plaire. C'est ce qui l'a fait comparer par saint Bernard à un astre merveilleux qui éclaire, réchauffe et encourage les habitants de la terre; c'est ce qui a fait dire à saint Jean Chrysostome, qu'elle était la plus parfaite image des perfections divines. Pour nous en faire une faible idée, jetons un regard plein de respect sur toutes les circonstances de cette vie admirable, en suivant Marie d'abord jusqu'au tombeau de son divin Fils, puis jusqu'à son propre tombeau et son glorieux triomphe.

Vierge incomparable, je serais le plus téméraire des hommes, si je prétendais établir la moindre proportion entre vos vertus et le faible tableau que j'entreprends d'en tracer; mais la plus excellente des mères juge bien plus ses enfants par le cœur que par les paroles. Vous savez, Mère tendre, que mon cœur vous est tout dévoué. Puisse mon langage, quelque disproportionné qu'il soit à vos mérites, ranimer dans ces chers auditeurs l'amour et la confiance qu'ils vous doivent! *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Nous ne considérons ici, dans Marie, que les vertus qui peuvent être proposées à notre imitation, sans nous arrêter à ces grâces de choix qui devaient la préparer au grand et unique privilége de la maternité divine. Ainsi, qu'elle ait été préservée, dans sa conception, de la tache originelle; qu'elle ait été douée de la raison dès le sein même de sa mère, avec une lumière divine correspondante à la grâce dont elle avait été enrichie (216) : ce sont là de ces faveurs que nous n'avons qu'à admirer avec un cœur plein de reconnaissance envers Dieu. Mais ce qui doit, en même temps, nous ravir et exciter notre zèle, c'est que Marie n'eut pas plutôt l'usage de sa raison, qu'elle se donna à Dieu entièrement et sans réserve. Elle consacra son cœur au divin amour, son esprit à la sainte présence de Dieu et à l'oraison, son intelligence à la foi, sa mémoire à la reconnaissance, son corps et ses sentiments à la pureté, sa gloire à l'humilité, son courage à la résignation et à la patience. Voilà en quoi Marie est notre modèle; voilà en quoi nous devons l'imiter, selon notre pouvoir, si nous voulons donner la preuve de l'amour que nous avons pour elle, dit saint Jérôme : *Tunc vere amatis, si imitari volueritis quam amatis.*

I. Dès l'âge le plus tendre, comme l'a re-

(215) Greg. Naz., Anselm., Greg. Nyss.
(216) S. Lig., *Glor. di Mar.*, disc. 2; La Colombière, serm. 31.

marqué saint Bonaventure, Marie, par le feu de l'amour divin qui embrasait son cœur, forçait les démons qui auraient voulu s'approcher de se tenir loin de cette fournaise de charité (217). Mais, tandis que les démons fuyaient Marie, les séraphins, dit Richard de Saint-Victor, pouvaient descendre du ciel pour apprendre à aimer Dieu dans ce cœur embrasé (218). Il était pénétré du divin amour comme un fer rougi est pénétré par le feu. (S. Idelph.) Amour constant, que le sommeil même n'était pas capable d'interrompre (219) ; amour plus fort que la mort, qui eût été impuissante sur elle, s'il n'eût eu seul la force de séparer sa belle âme de son corps sacré. Approchons-nous, chrétiens, de ce cœur de feu : il nous fera, du moins, rougir de notre froideur et de notre indifférence à l'égard d'un Dieu que l'on n'aime jamais assez, tant qu'on ne l'aime pas sans mesure, dit saint Bernard.

II. Du cœur embrasé de Marie passons à la considération des pensées de son esprit. Un évangéliste nous la représente tout absorbée dans la considération et la méditation des choses divines : *Mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo.* (*Luc.*, II, 19, 51.) Ses saintes pensées, voilà quelles étaient ses compagnes assidues ; s'instruire des volontés divines, voilà quelle était son ambition ; s'avancer de plus en plus dans la connaissance de Dieu, voilà quel était tout son désir (220). Oh ! qu'alors la vertu lui paraissait belle et ravissante ! Oh ! qu'alors le vice lui paraissait hideux et horrible ! Que Dieu lui paraissait grand, saint, adorable ! Quelles protestations, quels engagements sans cesse renouvelés de lui être toujours fidèle ! Elle eût voulu lui consacrer tous les cœurs avec le sien. Sa vie s'écoulait dans une contemplation et une union continuelles avec lui (221). Rien ne pouvait l'en distraire, quoiqu'à l'extérieur sa vie n'avait rien que de simple et d'ordinaire. Les Pères de l'Église (222) nous la représentent adonnée à tous les soins domestiques, employant ses moments avec une assiduité constante à tout ce qu'exigeaient l'ordre, la netteté et la bienséance de sa maison. Mais la moindre de ses actions, par la sainteté des motifs qui l'accompagnaient, avait, sans comparaison, plus de prix aux yeux du Seigneur que toutes les souffrances des martyrs. Saint Ambroise aurait voulu qu'à l'exemple de Marie, les âmes fidèles qui aspirent à la sainteté se fissent une heureuse habitude de la sainte oraison et de la présence divine. Dieu est notre fin dernière : heureux celui qui, dédaignant le monde et ses jugements, reporte habituellement son esprit et son cœur vers ce seul objet digne de ses désirs, en le faisant l'arbitre de toutes ses pensées : *Arbitrum mentis, non hominem, sed Deum quærere.*

III. La foi de Marie était si parfaite que saint Ambroise la représente comme un étendard qui doit attirer tous les chrétiens (223). Déjà saint Irénée avait dit que les chaînes qu'avaient formées l'incrédulité d'Eve coupable ont été brisées par la foi de cette vierge fidèle (224). Tertullien tient à peu près le même langage (225). C'est la foi de Marie, dit saint Augustin, qui nous a ouvert le ciel, lorsqu'elle donna son consentement à la proposition de l'ange : *Fides Mariæ cœlum aperuit, cum angelo consensit.* Avec quels ardents soupirs n'attendait-elle pas, et n'appelait-elle pas le Messie, avant que de savoir qu'elle devait en être la mère ! Avec quelle soumission n'accueillit-elle pas cette nouvelle, quand elle lui fut annoncée ! Elle demande bien comment ce mystère s'accomplira : car elle l'ignore ; mais elle ne demande pas comment il pourra s'accomplir : car elle est persuadée que tout est possible à Dieu. Gabriel s'explique et Marie aussitôt incline la tête, en se disant l'humble servante du Seigneur. Pas la plus légère hésitation, quoique ce qu'on lui annonce semble renverser toutes les lois ordinaires de la nature. Sara n'avait pu se persuader qu'elle deviendrait mère dans sa vieillesse : Marie ne doute point qu'elle donnera au monde un Rédempteur sans rien perdre de sa virginité. Aussi cette foi vive sera-t-elle célébrée par sa parente en ces termes : *Vous êtes bien heureuse d'avoir cru, parce que les choses qui vous ont été dites de la part du Seigneur s'accompliront en vous.* (*Luc.*, I, 45.) L'Église attribue à la foi de Marie les victoires qui doivent être remportées jusqu'à la fin des siècles sur toutes les hérésies (226.) C'est ce qui mettait cette prière dans la bouche de sainte Thérèse : O Marie, augmentez en nous la foi. Ne craignons pas de l'adopter nous-mêmes ; cette Vierge fidèle dont la foi n'a jamais subi aucune atteinte, nous obtiendra d'être inébranlables dans cette vertu sans laquelle on ne saurait plaire à Dieu (*Hebr.*, XI, 6), et avec laquelle on triomphe de toutes les attaques du monde : *Hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra.* (*I Joan.*, V, 4.)

IV. Personne sur la terre n'a été, n'est et ne sera jamais capable d'exprimer jusqu'où allait la reconnaissance de Marie pour les bienfaits qu'elle avait reçus de son Dieu. Elle eût voulu qu'il lui fût permis de la faire éclater sans réserve, afin que tous les cœurs

(217) « A sua inflammata charitate pellebantur, ut non ausi sint illi appropinquare. »

(218) « Seraphim a cœlo descendere poterant ut amorem discerent in corde virginis. » (Rich. a S. V.)

(219) « Cum quiesceret corpus, vigilabat animus. » (S. Amb.)

(220) « Bonas comites cogitationes habebat ; discere præcepta Domini, Deum scire. » (S. Ambr.)

(221) « Fere totam vitam in contemplatione transegit » (Suarez.)

(222) Saint Jerôme, Epiphane, Anselme, Bède.

(223) « Vexillum fidei. » (S. Ambr.)

(224) « Quod Eva ligavit per incredulitatem, Maria solvit per fidem. » (Iren.)

(225) « Crediderat Eva serpenti, Maria Gabrieli ; quod illa credendo deliquit, hæc credendo delevit. » (Tertul.)

(226) « Cunctas hæreses sola interemisti, in qua fides nunquam defecit. » (S. 24.)

s'unissent à elle dans les actions de grâces qu'elle ne cessait de faire monter vers le ciel. Mais ces grands mystères d'amour ne devaient pas être sitôt dévoilés. Cette Vierge prudente et discrète s'imposa donc un silence inviolable, et Joseph lui-même ne fut instruit des merveilles du Tout-Puissant que quand un ange fut envoyé pour les lui manifester. La seule chose que pouvait faire Marie sans indiscrétion, était d'aller exhaler les sentiments de son cœur dans celui de sainte Elisabeth, sa cousine, que l'ange Gabriel lui avait annoncé devoir bientôt enfanter le précurseur du Messie. Elle s'y rend en grande hâte, dit saint Luc. (I, 39.) C'est l'Esprit qui l'inspire; c'est la divine charité qui la presse. Que de grâces n'arriveront pas avec elle dans cette heureuse maison. A la vue de Marie, Elisabeth, éclairée d'en haut, ne peut retenir ses pieux transports : *D'où me vient ce bonheur, s'écria-t-elle, que la Mère de mon Dieu me visite? (Ibid.,* 43.) C'est moi, bien plus encore, répond Marie, qui doit célébrer les bienfaits du Seigneur : il a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante, et il a opéré en moi de si grandes choses que toutes les générations futures célébreront mon bonheur. L'Eglise répète tous les jours le ravissant cantique de la mère de Dieu, pour nous donner à nous-mêmes une leçon de reconnaissance : car ce n'était pas seulement Marie qui devait recueillir les fruits du mystère de l'Incarnation ; ce bienfait devait se faire sentir à tout l'univers et à tous ses habitants. Malheur aux hommes qui ne l'apprécient pas ! *Ah! Seigneur, la vie éternelle consiste à vous connaître et Jésus-Christ que nous vous avez envoyé. (Joan.,* XVII, 3.)

V. J'en conviens, aucune créature intelligente ne devait à Dieu autant de reconnaissance que Marie, car elle en avait reçu, dit saint Laurent Justinien, une immense communication d'honneur, de mérite, de grâce et de gloire. Mais qui n'admirera la fidélité de cette Vierge bienheureuse à répondre aux faveurs célestes! Sans en avoir reçu le conseil, sans en avoir eu aucun exemple, elle consacre au Seigneur sa virginité, et trace une marche de pureté jusque-là inouïe, et qui sera imitée par toutes les vierges chrétiennes qui viendront après elle, dit Albert le Grand (227). Elle paraît comme un beau lis au milieu des épines. Sa pureté est tellement marquée sur ses traits, qu'il suffit de jeter les yeux sur elle pour être excité à l'amour de cette vertu, dit saint Thomas : *Pulchritudo Mariæ intuentes ad castitatem excitabat.* Saint Ambroise avait déjà dit que ceux que Marie favorisait d'un seul de ses regards en recueillaient le même avantage. *Ut si quos inspiceret eis castitatis insigne conferret.* C'est vous dire que le moyen de lui plaire et de mériter sa protection est de l'imiter dans la pratique d'une vertu qui lui est si chère.

VI. Humilité de Marie. Rien de plus rare que cette qualité, dit saint Bernard, dans les personnes qui sont comblées d'honneur et de gloire : *Magna prorsus et rara virtus humilitas honorata!* Sous ce rapport, que manquait-il à Marie? Mais plus le ciel s'était plu à l'élever, plus elle se plaisait elle-même à s'anéantir. Aucune créature, dit saint Bernardin de Sienne, excepté le Fils de Dieu, ne monta à un si haut degré de grâce ; mais aucune ne descendit à un abîme aussi profond d'humilité (228.) Elle comparait la majesté de Dieu et sa grandeur avec son propre néant, et ne pouvait s'empêcher de se dire à elle-même : Eh ! qu'a-t-il donc trouvé en moi qui fût digne de tant de faveurs ? Ah! tout lui appartient dans les grâces dont il m'a comblée. C'est à lui, à lui seul que j'en rapporte la gloire. C'est ainsi, dit saint Bernard, que Marie, s'estimant la dernière des créatures, a mérité de devenir la première : *Merito facta novissima prima, quæ, cum prima esset, se novissimam faciebat.*

De cette humilité de Marie naissait comme d'une source pure cette touchante modestie que saint Ambroise a si éloquemment célébrée : « Ses paroles, dit-il, étaient pleines de réserve et de retenue : » *verecunda sermone;* « jamais elle ne blessa ceux qui étaient le moins dignes d'égards : » *non lædere reos;* « bienveillante envers tous, elle se levait par honneur devant les personnes plus âgées qu'elle : » *bene velle omnibus; assurgere majoribus natu;* « point d'envie et de jalousie pour les personnes de son rang : » *æqualibus non invidere;* « le dédain ne parut jamais dans ses regards : » *nihil torvum in oculis;* « rien de déplacé ou d'irritant dans ses paroles : » *nihil in verbis procax;* « rien qui ne fût parfaitement réglé dans son extérieur et sa conduite : » *nihil in actu inverecundum;* « elle ne paraissait hors de sa maison que quand elle se rendait à l'église, encore était-elle accompagnée de ses parents et de ses proches : » *prodire domo nescia, nisi cum ad ecclesiam conveniret, et hoc cum parentibus et propinquis.* Puissent toutes les personnes qui s'honorent de servir Marie marcher sur les traces de son humilité et de sa modestie!

VII. Enfin, modèle de patience et de résignation. On a examiné si Marie avait eu plus de sujets de joie que de tristesse; mais qu'importe cette discussion? N'est-il pas incontestable qu'elle est la Reine des martyrs? *Regina martyrum.* Peut-on douter qu'un glaive de douleur n'ait transpercé son âme? Ce n'est pas ici le lieu d'examiner tout ce qu'elle eut à souffrir à la vue des iniquités du monde, des humiliations, des opprobres, des tourments et de la mort cruelle de son adorable Fils. Ce qu'il y a de certain, c'est que le spectacle horrible de la scène du Cal-

(227) « Virgo virginum... sine consilio, sine exemplo, munus virginitatis Deo obtulit et per sui imitationem omnes virgines germinavit. » (Alb. Magn.

(228) « Sicut nulla, post Filium Dei creatura tantum ascendit in gratiæ dignitatem, sic nec tantum descendit in abyssum humilitatis. » (S. Bernard. Sen., t. II, s. 51, c. 3.)

vaire, qui fit pâlir le soleil, fendre les rochers, trembler la terre, ne put porter atteinte au calme et à la tranquillité de son âme courageuse, dit saint Ambroise : *Dum terra tremuit, sola impavida remansit.* « Les hommes les plus intrépides s'enfuient consternés, et Marie demeure debout au pied de la croix de son adorable Fils : » *Stabat mater, fugientibus viris, intrepida.* Allons du moins à son école pour apprendre la résignation dans nos peines, qui sont si peu de chose en comparaison des siennes. Nous l'avons suivie jusqu'à la mort de son Fils, ne la perdons pas de vue maintenant jusqu'à son dernier soupir.

DEUXIÈME PARTIE.

I. Après la sépulture de son adorable Fils, Marie, s'éloignant du Calvaire, se retira dans la maison du bien-aimé disciple, sans chercher ou désirer ces vaines consolations que le monde prétend donner aux personnes affligées. Elle en trouvait de plus réelles dans les conversions merveilleuses qui suivirent immédiatement la mort du Rédempteur : car à peine son sacrifice fut-il consommé que l'on vit la foule de ceux qui avaient assisté à ce cruel spectacle se frapper la poitrine, et reconnaître l'innocence de celui qu'on avait fait mourir comme un scélérat. (*Luc.*, XXIII, 47, 48.) Le troisième jour après sa sépulture, le Sauveur se ressuscite lui-même par sa propre vertu. A qui doit-il d'abord apparaître, sinon à cette mère si justement chérie, qui, ayant pris la plus vive part à ses douleurs, devait la première participer à la joie de son triomphe sur la mort? Ses yeux si purs n'eurent point de peine à le reconnaître, quoiqu'il fût dans un état bien différent de celui où elle l'avait vu durant le cours de sa vie et de sa passion. Jouissez, heureuse mère, de cette délicieuse société; vous avez bien mérité ce dédommagement, après tant de chagrins amers. Que cette entrevue est délicieuse! que la conversation du Fils et de la Mère a de charmes! Mais admirez encore ici la discrétion de Marie! Elle n'est pas chargée de publier la résurrection de son Fils : elle n'en dira pas une seule parole; elle laissera ce soin à Madeleine et à ceux des apôtres à qui Jésus-Christ en aura donné l'ordre. Elle apprend ainsi aux âmes d'élite que le Seigneur favorise de communications les plus intimes à les tenir cachées dans le sanctuaire de leur cœur, ne les dévoilant que pour la plus grande gloire de Dieu, et seulement au très-petit nombre de ceux qui sont appelés à juger les merveilles ou discerner la vérité de l'illusion.

II. Jésus se montra fréquemment à sa sainte mère, pendant les quarante jours qu'il passa encore sur la terre. Mais enfin le jour de la douloureuse séparation arrive. Marie et les disciples accompagnent Jésus sur la montagne des Oliviers. Le Sauveur donne à tous ses avis et leur adresse les derniers adieux. Marie reçoit les témoignages de sa vive tendresse. Jésus, levant les mains pour bénir l'assemblée, se sépare de la terre et s'élève majestueusement vers le ciel; dans un instant il a disparu à tous les regards, et deux anges annoncent qu'on ne le reverra plus qu'à la fin du monde, quand il viendra juger les vivants et les morts. Marie a donc perdu ce qu'elle avait de plus cher, sans espérance de le revoir jamais en cette vie. Quand le corps de Jésus fut mis dans le tombeau, elle avait la certitude qu'il ressusciterait et se remontrerait à elle; maintenant c'en est fait pour tout le temps de son exil : elle ne retrouvera son fils que dans la céleste patrie. Quel calme, pourtant! quelle résignation admirable! A-t-elle laissé échapper une seule parole de plainte? A-t-elle reproché à son fils de prolonger son bannissement après qu'elle avait si bien mérité la gloire et les récompenses du paradis? Que de mères, à la place de Marie, se fussent arraché les cheveux et meurtri le sein! Quoique tout espoir de revoir son fils ne fût pas perdu pour la mère de Tobie, rien, dit le texte sacré, n'était capable de tarir la source de ses larmes : *Hélas! cher enfant*, s'écriait-elle, *pourquoi vous avons-nous livré à un si long voyage, vous la lumière de nos yeux, le bâton de notre vieillesse et la consolation de notre vie?* (*Tob.*, X, 4.) Quoique la perte de Marie soit incomparablement plus grande, elle consent à vivre séparée de son Dieu et de son fils aussi longtemps qu'il voudra différer son bonheur. Ne murmurons pas quand il plaît au Seigneur d'exiger de nous des sacrifices : jamais ils ne pourront être comparés à ceux de Marie. Souffrons patiemment les épreuves que le ciel nous envoie, les sécheresses, les délaissements, les amertumes intérieures. Le Seigneur ne s'éloigne de nous pour quelques instants que pour nous faire mieux sentir les douceurs de son retour et de ses dons.

III. De la montagne des Oliviers Marie se rend immédiatement dans la retraite du cénacle, où les disciples doivent être réunis pour se disposer à recevoir les dons du Saint-Esprit. Elle est l'âme de cette sainte assemblée par sa foi vive et sa ferveur plus qu'angélique. On dirait, à voir son recueillement et sa piété, que personne n'a plus besoin qu'elle des grâces célestes; et pourtant les esprits bienheureux envient sa sainteté éminente et sa perfection inexprimable. Mais plus elle est parfaite, plus elle ambitionne de le devenir davantage : elle a faim et soif de la justice; c'est là le caractère des grands amis de Dieu, qui ressentent d'autant plus d'ardeur pour la vertu de jour en jour, qu'ils y ont fait plus de progrès. Au contraire, il n'est point de marque plus certaine du mauvais état d'une âme que la confiance qu'elle a en son propre mérite, ou sa tranquillité dans sa tiédeur et sa négligence.

IV. Nous ne savons plus rien, d'après les saintes Ecritures, de la vie de Marie jusqu'à l'époque de sa bienheureuse mort. Le disciple bien-aimé, qui ne l'abandonna plus tant qu'elle vécut en ce monde, aurait seul pu nous donner des détails incontestables

sur une vie aussi belle et aussi intéressante ; mais on ne peut douter que Marie ne se soit opposée au désir de son fils adoptif. Elle voulait qu'à l'origine de l'Eglise l'univers ne fût occupé que du divin Rédempteur qu'elle avait donné à la terre. Pour elle son désir était d'être, autant que possible, ou ignorée, ou oubliée. Elle savait bien, puisqu'elle l'avait prédit dans son beau cantique, que plus tard toutes les générations futures célébreraient son bonheur, et la dédommageraient du silence que l'on aurait pendant quelque temps gardé sur elle : *Beatam me dicent omnes generationes.* (*Luc.*, I, 48.) Jusque-là elle aurait craint de ravir quelque chose à la gloire de son divin fils, avec lequel elle ne voulait point être confondue, dans une époque surtout où le règne de l'idolâtrie aurait si facilement disposé les esprits à placer la mère dans le même rang que celui à qui elle avait donné la vie. Grande et salutaire leçon qui doit faire trembler ces esprits vains et téméraires qui, au lieu de rapporter au Seigneur les dons qu'ils en ont reçus, en tirent occasion de s'en élever à son préjudice.

Marie cependant n'était point indifférente à ce qui se passait dans le monde. D'un côté, elle voyait avec douleur la résistance que des esprits orgueilleux et incrédules opposaient au règne de son divin Fils, à qui le Dieu tout-puissant avait donné tout l'univers pour héritage ; de l'autre, elle voyait avec une indicible consolation les fruits merveilleux de l'arbre de la croix. Eclairée d'une lumière surnaturelle, elle la communiquait aux apôtres sur une infinité de points qui facilitaient les succès de leur ministère : *Multa ab apostolis per Mariam revelabantur*, disent saint Anselme (*De excel. Virg.*, c. 7) et le pieux Ruppert (229). Elle était pour l'Eglise naissante comme un flambeau de doctrine et une école de la plus haute sagesse : *Ecclesiæ et apostolorum doctricem et sapientissimam magistram.* (Ans., *De excel. Virg.*, c. 27.) Elle excitait le zèle des prédicateurs de l'Evangile, et leur disait par quelles armes ils devaient attaquer le paganisme, renverser les temples des faux dieux, et rendre la foi victorieuse et triomphante.

Ne nous étonnons pas, après cela, des hommages solennels rendus à Marie dans le concile général d'Ephèse (230). Saint Cyrille d'Alexandrie, au nom des deux cents évêques qui s'y étaient rendus de toutes les parties du monde, s'écria : « Je vous salue, ô Vierge ! c'est par vous que la sainte Trinité est glorifiée dans tout l'univers. » *Salve, Virgo, per quam sancta Trinitas in universo mundo glorificatur ;* « c'est à vous que le ciel est redevable des transports d'allégresse que lui inspirent les conquêtes de l'Evangile : » *per quam cœlum exsultat ;* « c'est par vous que les hommes ont été amenés à la connaissance de la vérité : » *per quam universa creatura ad veritatis cognitionem deducta est ;* « c'est par vous que les gentils ont été excités à la pénitence : » *per quam gentes adducuntur ad pœnitentiam ;* « c'est par vous que les apôtres ont prêché le salut aux nations infidèles : » *per quam apostoli salutem gentibus prædicarunt.*

Ces beaux sentiments, exprimés dans une assemblée aussi sainte et aussi vénérable, nous indiquent quelle doit être, si nous voulons être enfants de Marie, la source de nos peines et de nos consolations, en même temps qu'ils nous font connaître la part que cette Vierge glorieuse a prise à la conversion du monde.

On peut dire que la prolongation de sa carrière fut un trait signalé de providence pour les apôtres, pour les premiers fidèles et pour nous.

Cependant, comme un fleuve majestueux, après avoir embelli et fécondé les espaces qu'il a parcourus, vient enfin se perdre dans l'océan où il précipite ses ondes : ainsi Marie, après avoir été l'ornement et l'édification de la terre, arrivait au terme glorieux de sa carrière. Que sa vie avait été merveilleuse ! qu'elle avait été sainte ! qu'elle avait été pleine ! Elle avait vu les plus grands de tous les mystères s'accomplir ; elle avait conçu, enfanté, nourri le Sauveur des hommes ; elle avait suivi la trace de ses pas, recueilli ses instructions, été témoins de ses prodiges, de ses opprobres, de ses douleurs, de sa mort, de son triomphe. Sa charité, sa piété, sa foi, sa reconnaissance, sa pureté, son humilité, son courage, sa prudence, sa soumission, son zèle, ne s'étaient pas démentis un seul instant. Que dis-je ? chaque jour, chaque heure, chaque minute, avaient ajouté de nouveaux degrés à une perfection dont les hommes ne seront jamais capables de comprendre toute l'étendue. Il fallait enfin que le ciel possédât ce trésor qu'il enviait depuis si longtemps à la terre ; il fallait que le désert de cette vie cessât de recueillir les tendres gémissements de cette chaste tourterelle brûlant du désir de sortir de sa prison, pour aller se réunir à l'objet de son amour. Amour divin, toi seul, oui, toi seul as pu briser les chaînes de cette illustre captive !

Elle meurt ; ou plutôt, elle s'endort d'un paisible sommeil ; c'était le seul tribut qu'elle devait à la nature. Mais, bientôt après, ce corps sacré qui avait été l'instrument de tant de vertus, ce corps si pur qui ne pouvait, un seul instant, être sujet à la corruption, se réunit de nouveau à son âme sainte, devenu un ciel animé (231), selon la belle expression de saint Thomas, et traversant d'incommensurables espaces, il va occuper dans la céleste patrie le trône de gloire qui lui a été préparé.

Je prolongerais sans fin ce discours, s'il me fallait décrire maintenant le triomphe de la Reine du ciel. Finissons donc par les pa-

(229) « In multis subobscuris arcanis mentes apostolorum illuminavit. » (*De gl. Fil. h.*, l. II.)
(230) An 431.

(231) « Corpus Mariæ cœlum animatum. » (S. Th.)

roles de saint Ambroise : les avis qu'il donne aux vierges chrétiennes sont applicables à tous les enfants de l'Eglise. « Que Marie, dit-il, devienne, dans sa conduite, la règle invariable de la vôtre : » *Sit magistra disciplinæ.* « Oh ! que de vertus différentes brillent dans une seule Vierge ! » *Quantæ in una Virgine virtutum species emicant !* « Quelle joie pour elle de venir à votre rencontre, si vous avez marché sur ses traces ! » *O quantis illa virginibus occurret !* « Avec quelle empressement ne tendra-t-elle pas les bras à tous ses imitateurs fidèles pour les conduire au Seigneur ! » *Quantas complexa ad Dominum trahet !*

Puissions-nous, ô la meilleure des mères, être du nombre de ces heureux prédestinés ! Qu'il nous sera doux de vous devoir, après Dieu, notre félicité, et de mêler, dans nos célestes cantiques, la reconnaissance que nous devrons au Fils, à celle que nous devrons à la Mère ! C'est la grâce que je vous souhaite, mes frères.

V. EXHORTATION

TOUCHANT LES BIENFAITS ET L'AMOUR DE MARIE ENVERS LES HOMMES.

Nunquid oblivisci potest mulier infantem sùum ? (*Isa.*, XLIX, 15.)

Une mère peut-elle oublier son enfant.

Ce que le prophète Isaïe disait de toutes les mères, en général, peut se dire, à bien plus forte raison, de celle qui mérite le titre de mère, par-dessus toutes les femmes. Qu'il est rare de trouver une mère assez barbare pour étouffer dans son cœur tous les sentiments de tendresse que la nature y a si profondément gravés à l'égard de ceux qui lui doivent la vie ! *Nunquid oblivisci potest mulier infantem suum ?* Que devons-nous donc penser des sentiments de Marie, à qui le ciel lui-même a communiqué toutes les effusions d'une charité qui n'a que celle de Dieu même au-dessus d'elle ? Nos cœurs seraient bien froids et bien indifférents, s'ils étaient inaccessibles à la reconnaissance envers celle à qui nous sommes redevables de tant de bienfaits et de tant d'amour. C'est ce qu'il nous faut établir dans cette exhortation.

PREMIÈRE PARTIE.

Le résumé des bienfaits de Marie se trouve dans ce peu de paroles de l'Esprit-Saint : C'est de Marie qu'est né Jésus : *De qua natus est Jesus.* (*Matth.*, I, 16.) Comme le Père éternel nous l'a donné pour être notre Rédempteur, ainsi Marie nous l'a donné pour exécuter le grand ouvrage de la rédemption. Saint Paul disait de la bonté divine, à cette occasion : Comment, Dieu en nous donnant son Fils, ne nous a-t-il pas donné toutes choses ? Qu'il nous soit permis de tenir le même langage, avec une juste proportion, en parlant de Marie : *Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit ?* (*Rom.*, VIII, 32.) Dans quel horrible chaos ne serait pas enseveli l'univers, si Jésus-Christ n'était pas venu sur la terre ! Quelles ténèbres profondes, quel océan d'erreurs et de crimes n'envelopperaient pas le monde entier ! Marie devient mère, et les ombres de la nuit se dissipent, et l'espérance remplace le désespoir, et la vie est assurée à ceux qui ne devaient attendre que la plus affreuse mort. *Omnia nobis donavit.* Dans une grande partie du Groënland, le soleil est plus de six mois sans montrer sa lumière ; jugez quelle doit être la reconnaissance de ceux qui habitent ces tristes lieux, lorsque tout à coup une brillante aurore vient enfin dissiper les ténèbres de cette longue nuit, chasse les frimas, fait reverdir la nature, rend la vie aux plantes engourdies, et présente le spectacle de tant de milliers d'arbres couverts de fleurs qui doivent bientôt se changer en fruits ! La reconnaissance de ces peuples à l'égard de Dieu qui fait briller cet astre bienfaisant serait bien plus grande encore, si, au lieu de six mois de ténèbres, ils fussent demeurés ou soixante ans ou six cents ans sans voir le jour. Et cependant combien les rayons de cette aurore sont pâles et décolorés en comparaison de ceux du soleil de justice ! Ce soleil, dont je parle, c'est Jésus-Christ, et c'est Marie qui nous l'a donné, puisque l'Eglise lui applique ces paroles de l'Esprit-Saint : *C'est moi qui ai fait naître le soleil, qui ne disparaît jamais.* « *Ego feci ut oriretur in cœlis sol indeficiens.* » (*Eccli.*, XXXIV, 6.) Ce soleil majestueux n'éclairait, avant l'incarnation, que le séjour des anges, Marie en a fait jouir la terre. Il était invisible aux regards des faibles humains ; Marie le leur a rendu visible. C'est dans son sein virginal qu'elle a tempéré sa splendeur que nos yeux n'auraient pu supporter, qu'elle a restreint cette immensité que nous n'aurions pu mesurer. Soleil bienfaisant, qui s'est montré dans des lieux inaccessibles à l'astre du jour, puisqu'il a éclairé l'étable obscure de Bethléem, les sombres forêts de l'Egypte, l'humble habitation de Nazareth, et les lieux souterrains où les anciens patriarches attendaient sa venue avec tant d'impatience. Que de biens Jésus-Christ nous a faits par Marie ! que de biens Marie nous a faits par Jésus ! Les autres femmes, avant que de devenir mères, ignorent les qualités bonnes ou mauvaises des enfants qu'elles portent dans leur sein ; mais pour Marie, elle connaissait parfaitement tous les avantages que son divin Fils devait procurer aux hommes ; elle brûlait du désir de les en voir favorisés. Quelle reconnaissance le peuple d'Israël n'eût-il pas ressentie pour la mère de Moïse, si elle eût pu prévoir et annoncer tous les biens que l'on devait attendre de son fils que le ciel destinait à devenir comme un dieu de vengeance à l'égard de Pharaon, et comme un dieu de salut pour les enfants de Jacob ! Supposons, pour un instant, que la vie de cette heureuse mère eût pu se prolonger jusqu'au règne pacifique et florissant de Salomon ; supposons que, réunissant autour d'elle les principaux habitants de Jérusalem, elle se fût mise, un jour, à leur raconter cette longue

chaîne de prodiges opérés en faveur de leur nation; supposons qu'elle leur eût adressé ce langage : Vos pères gémissaient sous le joug de la plus cruelle servitude, dans la terre d'Egypte; mais le fils que je vous ai donné a brisé leurs chaînes; marchant à leur tête, il a commandé à la mer d'ouvrir son sein, et ils l'ont traversée à pied sec; une nuée bienfaisante les a défendus, pendant le jour, contre les ardeurs du soleil, et leur a servi de phare et de flambeau durant la nuit. A peine le dernier des Israélites a-t-il eu abordé l'autre rivage, qu'au commandement de mon fils, les eaux de la mer, jusque-là suspendues, ont repris leur cours ordinaire, et ont englouti tous leurs ennemis écumants de rage. Dans le désert, mon fils a obtenu que, pendant quarante ans, la rosée du matin se changeât en un pain délicieux; il a fait marcher vos aïeux de victoire en victoire; les nations subjuguées, les cités vaincues, les rois et les royaumes soumis sont devenus dès lors vos tributaires; il a désigné ceux qui devaient poursuivre le cours de ses exploits et de ses conquêtes; c'est donc à lui, et par conséquent à moi que vous êtes redevables aujourd'hui de cette prospérité inouïe que vous envient tous les peuples.

Jugez, mes frères, quels transports et quelle explosion de reconnaissance et d'amour n'exciterait pas un pareil récit. Heureuses les entrailles, s'écrierait-on, qui ont porté un tel libérateur! heureux le sein qui l'a nourri! heureuses les mains qui l'ont soustrait à la fureur de Pharaon! Et cependant, mes très-chers frères, que la figure est ici éloignée de la vérité! Marie avait prévu toutes les faveurs que le monde devait recevoir de Jésus-Christ : tous les jours de sa vie elle s'en était occupée; tous les jours, elle les avait méditées, tous les jours elle les avait demandées, tous les jours elle les avait désirées, ou, pour me servir des expressions d'un docteur de l'Eglise, elle avait désiré, demandé et obtenu le salut de tous les hommes : par elle tous les hommes avaient reçu le salut et la vie, et c'est de là que lui vient le titre de salut du monde: *Omnium salutem desideravit, quæsivit, obtinuit; Imo et salus omnium per ipsam facta est, unde et mundi salus dicta est* (232).

Et remarquez que je n'ai jusqu'ici signalé que le bienfait de l'enfantement de Marie. Que ne dirais-je pas si j'entreprenais maintenant de vous la représenter comme la réparatrice de nos maux, notre protectrice puissante, et l'heureux canal des grâces que le ciel nous communique par son entremise?

Saint Thomas remarque avec vérité que s'il est dans la nature divine de nous secourir dans nos misères, il n'est pas dans la nature divine d'y compatir; car la compassion suppose un certain trouble de douleur et de tristesse qui ne saurait s'allier avec l'immutabilité et la parfaite félicité de Dieu. Mais, en se faisant homme, Jésus-Christ devenait participant de toutes nos affections de sensibilité; et c'est pour cela que saint Paul a dit qu'il devait en tout paraître semblable à ceux qu'il daignait honorer du titre de ses frères. *Debuit per omnia fratribus similari.* (*Hebr.*, II, 17.) C'est donc le sein de cette tendre affectueuse mère qui lui a communiqué cette sensibilité pour tous nos maux.

Et que dirons-nous de l'héroïque générosité de Marie? Croyez-vous que, quand elle accompagna son divin Fils sur le Calvaire, elle voulut le soustraire à la mort cruelle qu'il allait endurer pour les hommes? « Non, dit saint Ambroise; elle venait sanctionner, par son adhésion et sa présence, ce sacrifice sanglant, dont la rédemption du monde devait être le résultat. » *Spectabat piis oculis vulnera per quæ sciebat futuram redemptionem.* Tout était grand et divin dans les sentiments du Fils immolé pour les hommes; tout était sublime et généreux dans le sacrifice de la Mère : *Stabat, non degeneri mater spectaculo.* Elle n'eût pas balancé même, si Dieu l'eût exigé d'elle, de sacrifier son Fils de ses propres mains : car peut-on lui supposer, sans crime, moins de courage ou d'obéissance qu'à Abraham?

Quand ce saint patriarche eut donné la preuve éclatante de sa soumission aux ordres du Seigneur, il en recueillit cette consolante promesse : *Je vous comblerai de mes bénédictions, et je vous donnerai des enfants aussi nombreux que les étoiles qui brillent dans le ciel et que les grains de sable qui bordent le rivage de la mer.* (*Gen.*, XXII, 17.) Je vous le demande, mes frères, quels trésors inestimables de bénédictions et de grâces ne mérita pas la Reine du ciel, en offrant, avec tant de dévouement, à son Dieu, une vie mille et mille fois plus précieuse que celle d'Isaac? Celui-ci ne fut immolé qu'en figure; mais le Fils de Marie le fut en réalité, et s'il ne le fut pas par ses mains, il le fut incontestablement par son cœur, qui ne lui avait fait accepter la qualité de mère que pour offrir à Dieu une victime digne de lui. Si donc, ô Abraham, la seule préparation d'un sacrifice que vous n'avez pas consommé vous a valu le titre de père de tant de nations, comment le sacrifice sanglant de Marie ne lui mériterait-il pas le titre de mère de tous les hommes? Ne nous étonnons plus, après cela, quand nous entendons les saints Pères appeler Marie la trésorière de toutes les grâces divines, la dispensatrice de tous ses bienfaits et l'arbitre de son cœur. « Telle est, dit saint Bernard, la volonté de celui qui a voulu que toutes les faveurs célestes passassent par les mains de Marie. » *Sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam.* Voilà la source de sa puissance à notre égard.

Ajoutons à cela la disposition perpétuelle où elle est de voler à notre secours. Elle voit dans le Verbe éternel, son divin Fils,

(232) Rich. a S. Vict, *in Cant.* XXVI.

tous nos besoins qui s'y réfléchissent comme dans un miroir sans tache; car comment serait-elle moins favorisée et aurait-elle moins de lumières que nos anges gardiens à qui toutes nos misères et nos infirmités sont connues? Pourrait-elle donc, à ce spectacle, n'être pas attendrie, et ne pas désirer de nous secourir? n'est-elle pas toute lumière pour voir nos infirmités, tout cœur pour y compatir et tout empressement pour les soulager? Peuples de l'univers, vous rendez à Marie cet éclatant témoignage par la multitude des temples que vous érigez à sa gloire; par la continuité des hommages que vous vous empressez de lui rendre, et par l'assiduité des prières que vous aimez à lui adresser.

Encore, mes très-chers frères, ne connaîtrons-nous parfaitement tous les bienfaits de Marie qu'à la clarté des splendeurs éternelles. Si la terre était transparente et qu'elle fût capable de discerner toutes les faveurs dont elle est redevable à l'Océan, combien ne serait-elle pas ravie, en remarquant que ces rosées si fécondes qu'elle lui envoie du haut des nues, ne sont rien en comparaison des richesses qu'elle fait pénétrer dans ses entrailles! Et nous-mêmes, si nous n'étions pas tant apesantis par le poids de nos sens, nous découvririons des milliers de grâces infiniment précieuses dont nous sommes redevables à l'intervention de Marie. Oubliez, si vous le voulez, les victoires qu'elle a fait remporter à Héraclius sur les Perses, à Narsès sur les Goths, à Zimiscès sur les Bulgares, à Pélage sur les Arabes, au roi Alphonse sur les Maures; oublions encore, s'il le faut, l'assistance qu'elle a accordée à tant de fidèles dans mille dangers, leur santé rétablie dans mille maladies, la vie recouvrée dans mille morts; ce n'est là qu'une faible rosée de ses faveurs, en comparaison des torrents de grâces dont elle est le canal salutaire, et qu'elle dérive secrètement en nous. Point de partie dans l'Eglise qui ne se ressente de ses bontés; point de cœurs si durs qu'elle n'amollisse quelquefois, point de cœurs si secs qu'elle n'arrose, point de cœurs si stériles qu'elle ne féconde. Ah! si les hommes pouvaient jouir du spectacle ravissant des trésors immenses qu'elle leur communique, ils demeureraient dans une espèce de stupeur à cette vue. Il n'est personne alors qui ne se sentît pressé de donner son cœur à cette aimable Souveraine, que Dieu a rendue dépositaire de toutes ses largesses. Mais ne nous arrêtons pas uniquement à ses bienfaits, parlons encore de son amour pour nous.

DEUXIÈME PARTIE.

I. C'est l'amour qui ennoblit tous les bienfaits, et sans lui le don le plus précieux devient comme un corps sans âme En effet, celui qui répand ses faveurs ne donne qu'une faible partie de ses biens; mais celui qui aime avec tendresse se donne, en quelque sorte, lui-même. C'est pourquoi si des bienfaits peuvent se reconnaître par l'autres bienfaits, il n'appartient qu'à l'amour de reconnaître dignement l'amour. Ici, mes très-chers frères, je reconnais qu'ayant à vous parler de celui dont Marie est pénétrée pour nous, j'éprouve le même embarras que les peintres quand ils ont à représenter la flamme : leurs couleurs alors sont toujours pâles et languissantes comparées aux ardeurs qu'i s voudraient figurer. Il n'est pas juste néanmoins que nous nous dispensions d'essayer une faible ébauche de cette tendresse ineffable que Marie a pour les hommes; nous en laisserons bien plus conjecturer encore que nous n'en saurions dire, en rappelant les motifs qui portent cette mère de miséricorde à nous chérir. Se considère-t-elle elle-même? sa qualité de mère lui commande la tendresse. Porte-t-elle ses regards vers nous? elle se sent portée à nous aimer en proportion des souffrances que nous lui avons coûtées. S'envisage-t-elle en Dieu? le feu divin qui l'embrase pour cette majesté suprême devient le principe de l'immense charité qu'elle a pour les hommes.

Oui, Marie, en se considérant elle-même, s'impose la douce loi de nous aimer, puisqu'elle se rappelle la loi divine qui lui fut intimée par son fils mourant sur l'autel du Calvaire : *Voilà votre fils!* « *Ecce filius tuus!* » (*Joan.*, XIX, 26.) Ce furent les dernières paroles, et comme le testament sacré de Jésus expirant; paroles et testament qui donnent Marie pour mère à tous les fidèles par les mains du bien-aimé disciple qui répète à chacun de nous les paroles que lui adressa Jésus-Christ : Voici votre mère! *Ecce mater tua!*

Pour accomplir parfaitement la qualité qu'elle reçoit en ce jour, il faut qu'elle joigne à tous ses bienfaits l'amour le plus tendre. Le Sauveur lui en donne les sentiments, en communiquant à son cœur une capacité assez vaste pour réunir tous les hommes dans son affection. Les médecins conviennent que, si les nourrices communiquent leurs qualités aux petits enfants qu'elles alimentent de leur substance, ceux-ci, à leur tour, les font participer à leurs dispositions : quel amour pour les hommes n'a donc pas dû inspirer à Marie ce Soleil radieux et enflammé qui se reposa si souvent sur le sein de cette incomparable mère!

II. Mais cette céleste flamme s'affaiblirait-elle, lorsque Marie portera ses regards sur nous? et comment pourrait-elle s'affaiblir, puisque nos imperfections même contribuent à nous rendre plus chers à son cœur. Ce qui fait que l'amour des mères est toujours le plus tendre pour leurs enfants, c'est qu'ils leur ont coûté plus de souffrances, de soins, de travaux et de peines. Marie doit donc nous aimer avec excès, si je puis parler ainsi, puisque les douleurs qui nous la donnèrent pour mère furent, en quelque sorte, excessives. N'est-ce pas sur l'arbre de la croix qu'elle nous enfanta, et conçoit-on un glaive de douleur plus cruel que celui qui, dans son martyre, transperça son âme maternelle? *Tuam ipsius animam*

pertransibit gladius. (*Luc.*, II, 35.) L'amour des martyrs servait d'adoucissement à leurs peines, celui de Marie ne fit que les rendre plus pénétrantes et plus amères; les tourments des martyrs se mesuraient sur la cruauté de leurs bourreaux; or cette cruauté avait nécessairement des bornes; mais les tourments de Marie n'avaient d'autre mesure que son amour qui était immense. Ainsi, ô Vierge, fille de Jérusalem, comme vous êtes un océan d'amour, vous êtes aussi un océan de douleurs. (*Thren.*, II, 13.) C'est vous, oui, c'est vous que nous représente le bien-aimé disciple, en rappelant cette femme, objet de toute l'admiration du ciel et de toute la haine de l'enfer, livrée à toutes les angoisses au moment d'enfanter. *Cruciabatur ut pareret.* (*Apoc.*, XII, 2.)

Mais s'il lui en a tant coûté pour devenir notre mère, comment ne nous attirerait-elle pas dans son cœur par cet excès d'amour?

III. Cependant la vraie source de sa tendresse est bien moins encore en Marie et dans ses enfants, qu'en Dieu lui-même.

L'amour de Dieu et du prochain n'est qu'un seul et même amour, selon saint Thomas; aussi plus l'amour de Dieu s'augmente dans un cœur, plus l'amour à l'égard du prochain reçoit lui-même d'accroissement. Voulez-vous donc savoir combien les fidèles sont chers à Marie; voyez combien Marie a été embrasée d'amour pour son Dieu? Ne l'a-t-elle pas aimé plus que tous les anges, les archanges, les chérubins et les séraphins? Oui, dit un pieux docteur (233), et ces esprits bienheureux purent descendre du ciel pour se former au divin amour, en contemplant le cœur embrasé de Marie : *Seraphim e cœlo descendere potuerunt ut amorem discerent in corde Virginis.* Elle l'aima plus que tous les presdestinés ensemble, jusque-là que saint Ildephonse ne balance pas à comparer son cœur à ce fer rougi dans la fournaise, et qui est tellement pénétré par le feu, qu'il paraît le feu lui-même : *Mariam velut ignis ferrum, Spiritus sanctus totam ignivit* (234). Ayant donc aimé Dieu plus que tous les saints, elle nous a aimés plus que tous les saints ne nous aiment, et sa sollicitude maternelle pour nous égale sa charité qui n'a point de bornes; c'est la pensée de saint Augustin : *Sicut omnibus sanctis est potior, ita omnibus sanctis pro nobis est sollicitior.* Comment, dans cette persuasion, nos cœurs ne tressaillent-ils pas d'allégresse?

Terminons. Saint Paul disait autrefois aux Corinthiens ; *Anathème à qui n'aime pas Jésus-Christ!* (I *Cor.*, XVI, 22.) Ne craignons pas d'ajouter à notre tour : Anathème à qui n'aime pas Marie!

Nous devons aimer Jésus-Christ, parce qu'il nous a aimés, parce qu'il nous a instruits, parce qu'il nous a sanctifiés, parce qu'il nous a rachetés, parce qu'il nous a sauvés; pourrions-nous donc ne pas aimer Marie, qui nous a donné ce Dieu d'amour, ce Dieu de lumière, ce Dieu sanctificateur, ce Dieu rédempteur, ce Dieu sauveur? Nous devons aimer Jésus-Christ, parce qu'il nous a donné son corps et son sang pour breuvage; pourrions-nous donc ne pas aimer Marie, dans le sein de laquelle s'est formé ce corps adorable, et s'est préparé ce sang précieux? Nous devons aimer Jésus-Christ, parce que, dit saint Bernard, il s'est entièrement dévoué à nos intérêts; pourrions-nous donc ne pas aimer Marie, dont le cœur a tant de ressemblance avec le cœur de Jésus-Christ? Nous devons aimer Jésus-Christ, parce qu'il a des perfections infinies; nous devons donc aimer Marie, parce qu'elle a des perfections ineffables.

Divine Mère, nous nous efforcerons désormais de répondre à votre tendresse! Vous avez brisé la tête de l'ennemi de notre salut, et tandis que la première mère des humains leur avait donné la mort avant même que de leur donner la vie, vous nous avez offert, en Jésus-Christ, le réparateur souverain de tous nos maux; à votre exemple, nous déclarons une guerre perpétuelle au serpent infernal, pour n'écouter que les leçons du Verbe adorable dont vous êtes la Mère. Il vous a rendu la dispensatrice de tous les trésors de sa bonté pour les hommes, et vous répondez aux desseins de sa miséricorde, en nous comblant de toute sorte de biens, dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce : nous voulons tout mettre en œuvre, pour nous rendre tous les jours de plus en plus dignes de vos faveurs. Vous êtes notre mère, et jamais aucune mère ne fut aussi tendre pour ses enfants, parce qu'il n'en est aucune qui ait puisé sa tendresse dans un brasier plus ardent; aucune à qui ce titre de mère ait coûté si cher; aucune qui ait pu chérir autant les hommes, puisqu'aucune n'aima autant le Dieu qui inspire la parfaite charité. Agréez, ô mère incomparable, avec notre reconnaissance, le dévouement sans bornes de nos cœurs; nous vous le témoignerons, en retraçant, selon notre pouvoir, dans notre conduite, les exemples de vertus dont vous êtes le modèle : puissent-elles nous mériter une part à vos récompenses dans le séjour que vous habitez.

VI. EXHORTATION

POUR LE JOUR DE LA COMPASSION DE LA SAINTE VIERGE

Ne vocetis me Noemi, id est, pulchram; sed vocate me Mara, id est, amaram, quia amaritudine valde replevit me Omnipotens. (*Ruth.*, I, 20.)

Ne me donnez plus le nom de Noémi qui signifie belle; *mais appelez-moi* Mara *qui, veut dire* amère, *parce que le Tout-Puissant m'a grandement remplie d'amertume.*

Nous solennisons en ce jour, mes très-chers frères, les douleurs inénarrables de Marie. Puisque son cœur de mère la rend sensible à tout ce qui nous intéresse; puisqu'elle partage notre félicité et nos infortunes, n'est-il pas juste que nous prenions part à son martyre comme à sa gloire? Elle

(233) Rich. a S. Vict.

(234) Ildeph., *De ass.*

se plaignait un jour à une de ses plus fidèles servantes de l'insensibilité de la plus grande partie des hommes à l'égard de ce qu'elle avait enduré au pied de la croix de son divin Fils : *Respicio si forte sint qui compatiantur mihi, et recogitent dolorem meum.* (*Rev. S. Brig.*) En ce jour mémorable où le Calvaire reçut le dernier soupir, et fut arrosé du sang du Fils de Dieu, le martyre de sa divine mère fut si cruel que, s'il était divisé entre tous les hommes qui habitent sur la terre, cette faible portion de ses souffrances suffirait, selon la pensée de saint Bernardin de Sienne, pour les faire tous mourir au même instant : *Tantus fuit dolor Virginis quod si in omnes creaturas quæ pati possunt divideretur, omnes simul interirent.* Tout ce que la cruauté des tyrans et des persécuteurs a fait endurer aux corps des martyrs n'est rien, si nous en croyons saint Anselme, en comparaison de ce que Marie endura dans son cœur au jour où fut consommé le mystère de la Rédemption : *Quidquid crudelitatis inflictum est corporibus martyrum leve fuit aut potius nihil comparatione tuæ passionis.* Je ne me bornerai pas néanmoins, mes très-chers frères, à vous faire la peinture de cet unique scène de douleurs, mais je réunirai dans le même tableau toutes les amertumes dont le cœur de Marie fut abreuvé durant le cours de sa vie mortelle. Tendre Mère, unissez mes pleurs avec vos pleurs, ma sensibilité avec vos peines, et ma compassion à votre compassion envers Jésus souffrant et mourant sur la croix pour nous : *Fac me vere tecum flere : crucifixo condolere; pœnas mecum divide.*

PREMIÈRE PARTIE.

Le nom de Marie signifie *océan de douleur:* Aussi sa vie entière justifia-t-elle la signification de son nom. (THAULÈRE.) Ses peines comme son intelligence devancèrent l'âge ordinaire de la raison. A peine fut-elle éclairée de son flambeau, qu'elle eut connaissance des infidélités nombreuses de la nation juive et des crimes affreux qui régnaient dans le paganisme. Spectacle déchirant pour un cœur aussi pur et aussi fidèle ! « Plus elle s'avançait dans la carrière de la vie, » dit saint Augustin, « et plus les pointes de sa tribulation déchiraient sa belle âme. » *Quanto crescebat ætate, tanto tribulationum spinis pungebatur.* Solitaire et désolée, combien de fois n'exhalait-elle pas cette plainte amère : Quand est-ce que le grand Dieu de l'univers sera connu et adoré, comme il mérite de l'être ? Le Messie promis au monde ne peut tarder à venir, car le sceptre n'est plus dans la maison de Juda, et les soixante-dix semaines prédites par Daniel touchent à leur terme. Voici donc le moment où Bethléem verra sortir de son sein celui dont la génération est éternelle, et qui doit régner pour jamais dans Israël. Cieux, envoyez sur la terre cette rosée si longtemps attendue, faites pleuvoir le juste par excellence qui doit réconcilier avec Dieu le monde coupable : Que l'exil de cette vie fasse germer le Sauveur des nations ; mais comment sera-t-il accueilli par ce siècle orgueilleux celui qu'Isaïe appelle le dernier des hommes, à cause de son humilité profonde : *Novissimum virorum?* (*Isai.*, LIII, 3.) Comment des cœurs, remplis de l'affection des biens de la terre, envisageront-ils celui que Zacharie ne caractérise que par sa pauvreté et sa simplicité ? Marie considère en frémissant la mission imposée à ce réparateur souverain de tous les crimes, qu'elle voit chargé des iniquités du monde ; et, pourrait-elle ne le pas considérer ainsi, elle pour qui les oracles des prophètes n'ont rien d'obscur, excepté dans ce qu'ils ont dit de sa propre personne ; elle sent donc et goûte, par avance, toute l'amertume du calice que l'on prépare au Rédempteur, surtout lorsqu'elle réfléchit sur ce langage d'Isaïe : *Les châtiments qui doivent nous procurer la paix sont venus fondre sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures.* « *Disciplina pacis nostræ super eum, et livore ejus sanati sumus.* » (*Ibid.*, 5.)

C'est dans le temple de Jérusalem que cette incomparable vierge passe les premières années de son enfance. Ce temple si saint et si auguste ne lui offrira-t-il que les consolations de la piété et les doux transports d'un fervent amour ? Hélas ! elle a sous les yeux les profanations sans nombre qui s'y commettent ; elle est témoin des trafics honteux auxquels on s'y livre ; elle se plaint amèrement à Dieu de ce que cette maison de prière, cet asile des larmes, du repentir ou de l'innocence, est transformé en une caverne de voleurs et un séjour de mondanité, de légèreté et d'injustice. Peut-elle se dissimuler l'hypocrisie de tant de faux adorateurs qui n'honorent Dieu que du bout des lèvres, tandis que leur cœur est si loin de lui ? *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* (*Matth.*, XV, 8.) Voilà la source des gémissements de cette colombe plaintive dont les angéliques regards ne voient rien qui puisse la consoler, et contemplent mille objets qui n'invitent qu'à la douleur et aux larmes.

A peine est-elle de retour dans la maison paternelle, que l'innocent Joseph se présente pour partager sa destinée. Comme elle, il est du sang de David ; mais comme elle, il est réduit à l'état de la pauvreté la plus avissante. Elle consent à partager ses humiliations et sa détresse, parce que le ciel qui l'instruit intérieurement lui en fait une loi. Mais elle ne balance point à lui faire connaître les engagements inviolables qu'elle a contractés avec son Dieu ; et qui sait si Joseph, attiré par le spectacle de tant de vertus, ne les avait pas de son côté, contractés lui-même ? A peine a-t-elle commencé à habiter sous le même toit, que l'ange Gabriel est député du haut du ciel pour venir lui annoncer son heureuse destinée. Joseph l'ignore : ah ! s'il connaissait tout le prix du trésor qu'il possède ! mais l'humilité de Marie la contraint à garder le silence ; il ne convient pas qu'elle annonce elle-même à

son époux ce qui s'est opéré en elle, dût-elle devenir la victime des soupçons les plus injurieux, et comment en effet pourrait-elle s'y soustraire? Il faudra donc que cet astre éclatant paraisse obscurci aux yeux du plus saint des hommes. Il faudra que ce lis pur et sans tache ne soit pas jugé exempt de souillure, et que cette rose vermeille et sans épines semble décolorée et flétrie; et vous ne pouvez, vierge incomparable, détruire un pareil jugement! Soleil radieux, vous n'avez de ressource que dans une protection céleste qui ne se manifeste point encore, vous n'avez d'asile que dans votre innocence et votre douleur: *Dolor meus super dolorem: in me cor meum mœrens.* (*Jer.*, VIII, 18.)

Toutefois le ciel ne tarde pas à prendre sa défense; mais que d'autres tribulations lui sont réservées! L'heure de la naissance et de son Fils et de son Dieu approche; il faut qu'elle se rende à Bethléem pour obéir aux ordres de César. C'est là que le prophète Michée a prédit que le Messie devait naître; mais c'est là aussi qu'il doit commencer avec sa divine mère la carrière de ses humiliations et de ses opprobres. Point d'asile pour le Dieu du ciel, et pour la Reine des anges. Marie, il est vrai, est peu sensible pour elle-même au mépris et à l'indifférence d'un monde dédaigneux, mais pourrait-elle être insensible aux rebuts dont son Fils naissant va devenir l'objet? Ah! si le secret qui lui a été confié n'était pas inviolable, que ne dirait-elle pas aux habitants de Bethléem! Vous tenez à honneur de posséder le sépulcre de Rachel, vous mettez au nombre de vos gloires la naissance de Benjamin à qui elle donna la vie au dépend de la sienne, sachez donc apprécier un honneur que toutes les générations pourront vous envier inutilement: je porte dans mon sein le Sauveur du monde. Grandeurs humaines, abaissez-vous; palais magnifiques, ouvrez-vous et faites place au roi de gloire dont je suis la mère. Si je suis pauvre, il est riche, tout l'univers est à lui; si je suis faible, il est puissant; d'une seule parole il peut créer mille mondes. Mais Marie est obligée de garder le silence et de se retirer dans une étable abandonnée. Quel palais pour le Roi des rois! De vils animaux, quelle compagnie, quelle cour! Un peu de paille, quel trône! Une vile crèche, quel berceau! De pauvres langes, quel manteau royal! Jésus sort de son sein comme les rayons du soleil passent au travers du cristal, et Marie le reçoit entre ses bras. Exprimerai-je sa félicité, ou peindrai-je sa douleur? Si c'est avec le plus doux transport qu'elle le contemple pour la première fois, n'est-ce pas aussi avec la plus vive amertume? Elle voudrait pouvoir le dédommager de l'insouciance de tous les hommes, et de la solitude profonde où ils le laissent? O mon Fils, que de douleurs s'unissent à ma félicité, et que j'ai à gémir de voir tant d'attraits, d'amabilités et de perfections méconnus: *Doleo super te decore nimis et amabilis.* (II *Reg.*, I, 2.)

Marie ne tardera pas à porter son divin Fils au temple; car elle ne pourrait, sans se faire connaître, se soustraire à la loi commune qui y contraint les femmes ordinaires. Il faut qu'elle paraisse se purifier, elle qui est brillante comme le soleil, belle comme l'astre du matin, et, par son innocence, terrible au démon comme une armée rangée en bataille. Ce n'est pas sans chagrin surtout qu'elle voit son divin Fils soumis à une loi qui n'atteint que les enfants d'Adam. Elle rencontre dans le temple le vieillard Siméon, qu'une inspiration céleste y a conduit et qu'une sainte allégresse transporte, en voyant celui qui, depuis si longtemps, est l'objet de tous ses vœux. Il lui est permis de prendre entre ses bras ce divin enfant, et d'entonner le cantique du départ; car ses yeux n'ont plus rien d'intéressant à voir désormais sur la terre. Vous avez, grand Dieu, s'écrie-t-il, accompli votre promesse à l'égard de votre serviteur, et je vais m'endormir en paix pour me réunir à mes ancêtres, puisque j'ai contemplé le Sauveur que vous aviez promis. Elle est au milieu du monde cette lumière qui doit éclairer les nations et couvrir de gloire le peuple d'Israël. (*Luc.*, II, 29-32.) J'irai donc annoncer à Adam et Eve que la tête du serpent infernal va être écrasée; j'irai dire à Abraham que toutes les nations vont être bénies dans celui qui vient de naître de sa postérité; j'irai instruire Jacob que le Sauveur qu'il attendait est venu, depuis que le sceptre de Juda s'est brisé; j'irai porter à Isaïe l'heureuse nouvelle que la tige de Jessé a fleuri, et que la vierge incomparable qu'il avait annoncée comme un prodige inouï, vient de donner à la terre le céleste Emmanuel; j'irai faire connaître à Daniel que le Saint des saints vient de paraître, et que la justice éternelle ne tardera pas à s'exercer sur la tête de la plus auguste des victimes qui fut jamais. Mais pour vous, ô mère infortunée, je ne puis vous annoncer que des tribulations et un avenir gros de tempêtes. Ce cher fils qui vous a rendu la plus illustre de toutes les créatures qui ne soient jamais sorties des mains du Tout-Puissant, en venant annoncer le salut à un grand nombre de justes, vient prononcer une sentence de réprobation contre une multitude infiniment plus grande encore de pécheurs endurcis et obstinés: *Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel.* Il sera pour les derniers un objet perpétuel de contradiction et de persécution: *In signum cui contradicetur.* (*Ibid.*, 34.) Vous le verrez poursuivi par un acharnement inexprimable de haine et de fureur qui ne cesseront que quand le juste par excellence aura succombé. C'est en ce jour de deuil et d'épouvante, qu'un glaive de douleur transpercera votre âme maternelle: *Et tuam ipsius animam pertransibit gladius.* (*Ibid.*, 35.) Mourez, plaintives tourterelles, innocentes colombes, victimes prématurées, vous ne sauverez pas de la mort celui dont vous semblez payer la rançon dès l'aurore de sa vie; lui-même doit racheter

l'univers avec son sang : ce sera le sacrifice du soir d'une nature bien différente de celui du matin. C'est là, fille des rois de Juda, l'hostie adorable que vous venez offrir dans ce temple : *Voves adorandum caput.* (*Hymn. Eccl.*)

Marie retourne à Bethléem, l'esprit tout absorbé dans ces tristes pensées. Désormais il ne lui sera plus possible de les bannir de son cœur. Le lait qui servira de premier aliment à son enfant divin lui rappellera le fiel et le vinaigre qui doivent, au dernier jour de sa vie, lui servir de breuvage ; les langes dont elle enveloppe son corps sacré lui représenteront les liens dont il doit être attaché ; quand ses bras soutiendront ce précieux fardeau, elle songera à l'instrument cruel de son supplice auquel il doit être suspendu ; quand elle verra le sommeil clore ses paupières, elle méditera sur son sommeil de mort : *Eum lactans cogitabat de felle et aceto, quando fasciis involvebat, funes cogitabat quibus ligandus erat; quando gestabat, cogitabat in cruce crucifixum ; quando dormiebat, cogitabat mortuum.* (Engel., *de Revel. S. Brigit.*)

Mais quel bruit vient troubler le paisible repos de Marie? C'est peut-être la seule nuit où elle en avait goûté les douceurs depuis la prophétie de Siméon; et c'est un ange qui la jette dans les alarmes : Levez-vous, Joseph, dit l'ambassadeur céleste; prenez l'enfant et Marie, sa mère, fuyez en toute hâte en Egypte ; car voilà qu'Hérode va faire chercher Jésus, pour être massacré. Terrible réveil! Qu'a-t-il donc fait, ce cher fils, que l'on poursuit déjà avec tant de fureur? Fallait-il devenir mère pour être assujettie à tant d'alarmes : *Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere?* (*Gen.*, XXV, 22.) Hélas! Jésus n'échappe à une mort moins douloureuse, que pour en subir une mille fois plus cruelle. Ces innocentes victimes, qui sont mises à sa place, sentiront à peine le fer meurtrier qui va les égorger, et, tandis que les collines de Rama et de Bethléem retentiront des lamentations de leurs mères désolées, leurs petits enfants iront recueillir les couronnes qu'ils auront obtenues sans combat. Hélas! celui qui les fait triompher n'obtiendra la sienne qu'après une carrière de tribulations et de tourments.

DEUXIÈME PARTIE.

Après la mort d'Hérode, Joseph et Marie ramènent Jésus à Nazareth. Ce retour est pour elle un motif d'effroi et d'épouvante. Peut-elle ignorer que chaque pas qu'elle fait la rapproche de ces funestes lieux où doit se consommer un déicide. Ce serait ici l'occasion de parler des angoisses qu'éprouve Marie pendant les trois jours où elle a été privée de la vue de Jésus qu'elle a laissé, sans s'en apercevoir, au temple de Jérusalem. Prélude de ces trois jours, pendant lesquels son corps devait plus tard reposer dans le sépulcre. Filles de Jérusalem, pouvait-elle dire avec l'épouse des *Cantiques*, si vous avez trouvé mon bien-aimé, ah! dites-lui qu'il ne se dérobe pas plus longtemps à mes yeux, car je languis de douleur et d'amour : *Filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum, dicite ei quia amore langueo.* (*Cant.*, V, 8.)

Enfin, revenant sur ses pas, elle le trouve dans le temple assis au milieu des docteurs qu'il étonne par la sagesse de ses discours. Mon fils, lui dit-elle, pourquoi avez-vous agi de la sorte envers nous? Celui qui sur la terre vous tient lieu de père partageait toute ma sollicitude, et nous vous cherchions l'un et l'autre, accablés d'affliction : *Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te.* (*Luc.*, II, 4.) Ce divin enfant, qui voulait accoutumer sa tendre mère à des sacrifices d'une nature bien plus rigoureuse encore, ne répond à ces reproches que par des reproches apparents. Eh! pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas que j'ai un père dans les cieux ; que je dois remplir, avant tout, la mission qu'il m'a confiée, et me montrer obéissant à sa volonté suprême? *Quid est quod me quærebatis? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse?* (*Ibid.*, 49.)

Il revient avec Joseph et Marie à Nazareth et il leur est soumis. Les dix-huit années qu'il passe avec sa mère dans son humble habitation lui eussent offert un océan de félicité, s'il lui eût été possible d'éloigner de son esprit la pensée de la mort violente qui l'attendait ; mais elle ne voyait en lui qu'une victime qui croissait sous ses yeux pour le Calvaire ; et perpétuellement elle se représentait la scène douloureuse qui devait le lui enlever : *Prævenerunt me dies afflictionis ; mœrens incedebam.* (*Job*, XXX, 27.) Elle ne pouvait le contempler, sans rappeler à son souvenir les tourments qu'il devait endurer un jour. Voilà ce qui, suivant l'abbé Rupert, lui a fait souffrir le plus long et le plus affreux des martyres : *Tu longum præscia futuræ passionis Filii tui pertulisti martyrium.* Lorsqu'il commença sa vie publique, jalouse de ne s'en priver aucun instant, lorsqu'elle pouvait être avec lui, elle l'accompagna presque dans tous les lieux où il portait ses pas. Sa sensibilité maternelle lui fit partager l'amertume de tous les outrages et de tous les opprobres dont elle le voyait abreuvé. Quel contre-coup pour son cœur, lorsqu'elle l'entendait nommer possédé du démon, Samaritain, séducteur, blasphémateur! Si elle eût été moins humble, que n'aurait-elle pas eu à souffrir en entendant reprocher à Jésus le nom même de Marie, sa mère : *Nonne mater ejus dicitur Maria?* (*Matth.*, XIII, 55.) Abrégeons.

L'entrée de Jésus dans Jérusalem est un véritable triomphe ; mais sa mère n'ignore pas qu'il se changera bientôt en pompe funèbre. Il serait bien temps ce semble, qu'elle s'éloignât de cette ville déicide ; mais elle veut partager toute l'amertume du calice de son fils. Elle ne tardera pas à apprendre tous les préliminaires de sa mort : l'agonie au jardin des Oliviers, l'étonnante insensibilité

des disciples qui s'endorment, au lieu de compatir à la tristesse mortelle de leur maître; la perfidie de Judas qui le trahit, la fuite des apôtres qui l'abandonnent, la lâcheté de Pierre qui le renonce, l'injustice des différents tribunaux qui l'outragent et le condamnent : la flagellation, les soufflets, les crachats, les insultes de divers genres, l'indigne préférence que l'on fait de Barabbas.

Elle arrive au milieu de la foule, quand tous les environs du palais de Pilate retentissent de ce cri infernal : Qu'il soit mis à mort, qu'il soit crucifié : *Crucifigatur.* (*Matth.*, XXVII, 23.)

Elle voit tous les apprêts du plus ignominieux supplice : la croix, les clous, la lance. Déjà le funeste cortége est prêt à partir. Cent soldats romains rangés sur deux lignes donnent à cette scène déjà si déchirante un nouvel appareil de terreur et d'effroi : au milieu d'eux marche Jésus-Christ chargé de l'instrument de son supplice. A ses côtés paraissent deux malfaiteurs qui vont subir le même sort : les princes des prêtres, les docteurs de la loi et un grand nombre de pharisiens environnent aussi la victime. Ils jouissent d'avance des douleurs qu'il va endurer et triomphent lâchement de sa défaite volontaire.

Hors des rangs se trouve une multitude de femmes pieuses qui remplissent l'air de leurs cris et de leurs lamentations. Grand Dieu! où se trouve Marie? Hé! je la vois qui accompagne aussi son divin Fils. Elle le suit à la trace de son sang. Où allez-vous, vous qu'un ange avait appelée bénie entre toutes les femmes, et qui êtes aujourd'hui la plus infortunée de toutes les mères? Où allez-vous, Marie? Je vais aussi sur le Calvaire, avec l'amour de ma vie et la vie de mon amour. Ah! n'allez pas sur cette triste montagne, le spectacle qu'elle doit offrir ne peut être supporté par des yeux maternels.

Mais tout doit être étrange dans cet événement annoncé depuis plus de quarante siècles. Marie porte aussi dans son cœur une croix plus pesante encore que celle qui repose sur les épaules meurtries de Jésus. Aussi sera-t-elle bientôt crucifiée avec lui, sinon de corps, du moins par toutes les dispositions de sa volonté : *Tollebat et mater crucem suam, et sequebatur eum crucifigenda cum ipso.* (Guill. Paris.)

Son fils l'aperçoit au milieu de la foule, et saint Laurent Justinien lui fait tenir ce langage à sa mère : « Hélas! mère tendre, de quel côté portez-vous vos pas? Que produira votre présence sur le Calvaire? Vous souffrirez de tous mes tourments et j'endurerai tous les vôtres. » *Heu! quo properas, quo venis, mater? Cruciatu meo cruciaberis, et ego tuo.*

Elle ne le voit plus entouré d'hommages et de respect, comme elle le vit en plusieurs circonstances. Les anges, les bergers et les mages l'adorèrent à Bethléem ; Siméon et Anne, la prophétesse, dans le temple ; des nuées de peuple sur les places publiques, sur les rivages, les montagnes et dans les lieux les plus solitaires ; mais ici, il n'est plus qu'un objet de risée, de malédictions et d'injures. C'est au milieu de ce concert d'outrages qu'il arrive au Calvaire. Si du moins ses bourreaux l'y laissaient respirer quelques instants ; mais ils pressent le supplice comme s'ils appréhendaient qu'il ne s'accomplît pas. La foule, ivre de rage et de fureur, entoure la victime, l'étend sur la croix, et bientôt Marie entend les coups de marteaux qui enfoncent les clous dans les pieds et les mains de son fils ; chaque coup retentit et fait écho dans son cœur maternel ; soudain elle voit la croix élevée, puis enfoncée dans la terre, et l'objet de toute sa tendresse suspendu par ses propres blessures sur cet instrument de mort. Dieu! quel spectacle pour le cœur d'une mère, que la vue d'un tel fils aussi cruellement traité! Ah! c'est ici, vierges, femmes et mères sensibles, que j'en appelle à votre cœur. Ce n'est pas vous qui révoquerez en doute le martyre de Marie. En ce moment Jésus fixe tous les regards et absorbe l'attention de tous les spectateurs. Quelques-uns compatissent à ses souffrances ; le plus grand nombre est là pour les augmenter ; mais la mère est méprisée, dédaignée, oubliée, délaissée : seulement le bien-aimé disciple partage sa sensibilité entre le fils et la mère, dont la douleur est plus profonde que l'Océan : *Magna est velut mare contritio tua.* (*Thren.*, II, 13.) Si du moins elle la soulageait par quelques larmes : mais, dit saint Ambroise, « cet Evangile qui me la représente debout ne m'indique pas qu'elle ait pleuré : » *Stantem illam lego, flentem non lego.* « On vit des hommes qui paraissaient courageux, et qui prirent la fuite à ce spectacle : Marie, plus intrépide qu'eux, demeura immobile, alors même que le sang de son fils pouvait rejaillir jusque sur elle : » *Stabat ante crucem mater, fugientibus viris, intrepida.* « La charité immense qu'elle avait pour tous les hommes fixait ses regards sur des blessures auxquelles elle n'ignorait pas qu'était attaché le salut du genre humain : » *Spectabat piis oculis vulnera per quæ sciebat omnibus futuram redemptionem.* « Digne mère d'un tel Fils, elle ne laissa rien apercevoir en elle qui dégénérât de la noblesse du sacrifice et de la victime : on pouvait ne pas épargner sa vie, quand on l'arrachait à celui qu'elle avait enfanté ; mais la vue des bourreaux ne saurait l'effrayer et la faire pâlir. Peut-elle jamais souffrir dans son corps plus qu'elle ne souffre maintenant dans son cœur ? » *Stabat non degeneri mater spectaculo, quæ non metuebat peremptorem.* « Le fils était suspendu à la croix, et la mère s'offrait aux persécuteurs : » *Pendebat in cruce filius ; mater se persecutoribus offerebat.*

Mais pourquoi, héroïque mère, ne pas au moins porter vos regards ailleurs? Agar s'éloigne d'Ismaël pour n'être pas témoin de ses souffrances et de son dernier soupir : *Non videbo morientem puerum.* (*Gen.*, XXI,

16) Et qu'était Ismaël comparé à Jésus? Ah! mes frères, Marie a de tout autres sentiments et un tout autre courage : tandis que Jésus arrose de son sang l'autel de la croix, et s'offre comme victime d'expiation pour les péchés du monde coupable, Marie, rivalisant de zèle et d'amour pour les hommes, immole son cœur à l'instant où Jésus sacrifie son corps :

Dum spargit aram sanguine
Jesus salutis hostia,
Præsens doloris æmulum
Maria pectus immolat (234*).

Mais n'a-t-elle pas montré une constance assez soutenue et assez intrépide. O Marie, qu'est-il nécessaire que vous assistiez jusqu'à la fin à cette scène sanglante? Que pouvez-vous désormais pour ce fils adorable, sinon augmenter ses douleurs? Vous n'arrêteriez pas les torrents intarissables de ce sang si pur; vous ne fermeriez pas ces plaies auxquelles vous ne sauriez atteindre; vous n'adouciriez pas ces souffrances qui ne peuvent être plus cruelles.

Mais il faut que la mère du Rédempteur assiste au sacrifice de la rédemption jusqu'à ce qu'il soit achevé, parce qu'il faut que le même glaive immole les deux victimes à la fois; il faut que toutes les blessures dispersées sur le corps de Jésus se trouvent réunies dans le cœur de Marie : *Singula vulnera per Jesu corpus dispersa, in uno corde sint unita.* Il faut que cette courageuse mère soit non-seulement au pied de la croix, mais en quelque sorte clouée sur la croix de Jésus-Christ : *O Domina mea, ubi stabas! Nunquid tantum juxta crucem? Imo in cruce cum Christo crucifixa eras?* (S. Bonav.)

Mais que vois-je et qu'entends-je? Les cieux s'obscurcissent, les rochers se fendent, les tombeaux s'ouvrent, Jésus-Christ s'écrie : *Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'avez-vous abandonné?* (*Matth.*, XXVII, 46.) Comme s'il disait : Le ciel paraît insensible à mon innocence, et la terre ne m'offre plus que des ennemis qui triomphent, des disciples faibles et impuissants, une mère désolée et dont la vue augmente mes tourments; mais pourquoi lui donnerai-je le nom de mère, puisque je vais lui annoncer la plus cruelle des séparations? Traitons-le avec une sorte de rigueur, afin de faire diversion à ses peines cuisantes. A ses côtés se trouve mon bien-aimé disciple; c'est à ses soins que je vais la confier : est-il un cœur plus pur et plus tendre : *Femme, voilà votre fils; disciple, voilà votre mère :* « *Ecce filius tuus..... Ecce mater tua.* » (*Joan.*, XIX, 26, 27.)

« Quel échange, ô Marie! s'écrie ici saint Bernard; c'est Jean qui remplace Jésus, c'est le serviteur qui remplace le maître, c'est le disciple qui remplace le Seigneur, c'est le fils de Zébédée qui remplace le Fils de Dieu, c'est un pur homme qui remplace la Divinité. Comment donc cette subrogation ne déchirerait-elle pas votre âme sensible, quand nos cœurs de fer et de rocher sont déchirés par ce seul souvenir? » *Oh! commutationem! Joannes tibi pro Jesu traditur, servus pro Domino, discipulus pro magistro, filius Zebedæi pro Filio Dei, homo purus pro Deo vero. Quomodo non tuam affectuosissimam animam non pertransiret hæc auditio, quando et nostra, licet saxea, licet ferrea pectora recordatio scindit!* C'est un enchaînement d'afflictions qui se succèdent. Jésus s'écrie : *J'ai soif :* « *Sitio.* » (*Ibid.*, 28.) Tendre mère, vous donnâtes autrefois à ce divin Fils votre lait virginal, et vous ne pouvez maintenant lui offrir quelques gouttes d'eau pour étancher la soif qui le dévore. Ah! si du moins il vous était permis de l'adoucir par l'eau de vos larmes; mais il ne vous est pas même libre d'empêcher qu'on ne lui présente de la myrrhe qui ajoute à ses tourments son amertume cruelle.

Tout est consommé; ce sont les dernières paroles du Sauveur mourant, qui incline la tête et rend le dernier soupir : *Consummatum est, et inclinato capite, tradidit spiritum.* (*Ibid.*, 30.) A ce spectacle, un grand nombre des assistants se trouvent subitement changés, et tels qui applaudissaient tout à l'heure au supplice de l'Homme-Dieu descendent du Calvaire en se frappant la poitrine : *Omnis turba eorum qui aderant ad spectaculum istud, et videbant quæ fiebant, percutientes pectora sua, revertebantur.* (*Luc.*, XXIII, 48.) Tout ce que les saintes Ecritures ont annoncé touchant Jésus-Christ ayant eu son accomplissement, il fallait que son corps fût descendu de la croix et placé dans un tombeau : *Cumque consummassent omnia, quæ de eo scripta erant, deponentes eum de ligno.....* (*Act.*, XIII, 29.) Corps sacré, meurtri par tant de coups, couvert de tant de blessures, de sang et d'impurs crachats, quels bras seront assez saints pour le recevoir? Approchez, ô Marie! à vous seule appartient cette triste, mais héroïque fonction; prenez sur vos genoux tremblants celui que vous portâtes autrefois dans votre sein immaculé. Il faut vous résigner à contempler tous les traits de la mort dans celui qui anime tout ce qui respire, et à laver de vos larmes quelques-unes de ces taches sanglantes et livides dont il est couvert. A Bethléem vous le mîtes au monde sans douleur; il faut qu'à sa mort vous enduriez un martyre mille fois plus douloureux que toutes les femmes au moment où elles deviennent mères : *Illæsa, te, puerpera, non fecerat matrem dolor; nascente, quem nesciveras, orbata sentis filio.* (Habert.) *Dolores partus quos effugit pariens, illos tempore passionis sustinuit.* (Joan. Damas.) Car il est naturel que l'immensité de votre douleur égale l'immensité de votre amour : *Quanto plus amavit, tanto plus doluit.* (Bern.)

Que vos pleurs, ô Marie! fassent couler les nôtres, et que vos gémissements rendent nos cœurs sensibles. O Jésus! ô Marie! puisque, dans cette scène déchirante, nous sommes nous-mêmes les seuls coupables, les

(234*) *Hym. Eccl.* : « Christus carnem; Maria immolabat animam. » (Ann. Carn.)

seuls meurtriers, laissez-nous partager vos souffrances : *Totum scelus fatentibus partem doloris reddite.* Si nous n'avons point été étrangers à votre calice d'amertume, nous avons le doux espoir que notre repentir nous méritera de n'être point étrangers à votre bonheur et à votre gloire.

VII. EXHORTATION

POUR LE JOUR DE L'ASSOMPTION.

Cunctis diebus quibus milito, exspecto donec veniat immutatio mea. (*Job*, XIV, 14.)

Durant tous les jours de mes combats sur la terre, j'attends que mon changement arrive.

Depuis le jour où le Sauveur du monde avait quitté la terre pour monter au ciel, Marie, privée de la compagnie de son divin Fils, comptait tous les instants de son exil, et, si sa parfaite soumission aux volontés suprêmes le lui rendait supportable, la vivacité de son amour lui en faisait désirer le terme avec une ardeur qu'il n'est pas possible à une langue humaine d'exprimer. Elle ne cessait de répéter aux anges qui venaient la visiter comme leur reine : Dites à mon bien-aimé que je languis d'amour : *Dicite ei quia amore langueo.* (*Cant.*, II, 5.) Cependant son bannissement dut se prolonger tant que sa présence était nécessaire à la terre pour encourager le zèle des apôtres, consoler et édifier les fidèles, qui recevaient tous ses avis comme autant d'oracles. Mais l'Eglise ayant pris, pendant l'espace de quinze ou vingt ans, un accroissement remarquable, plusieurs milliers de Juifs s'étant convertis dans la Judée, la Galilée et les autres parties du monde, un nombre prodigieux d'infidèles ayant abandonné l'erreur pour embrasser la foi, la présence de Marie n'était plus indispensable en ce monde. Elle demanda alors avec plus d'insistance d'aller se réunir à son Fils, et connut que sa prière était enfin exaucée. Quelle joie pour elle ! Figurez-vous le saint patriarche Jacob à qui on annonce que ses yeux reverront bientôt son fils Joseph, et qui s'écrie, dans les transports de son allégresse : *J'irai donc en Egypte et je reverrai mon fils :* « *Vadam et videbo illum* » (*Gen.*, XLV, 28) ; faible image du saint enthousiasme qui anime le cœur de Marie. Je le reverrai donc bientôt ce Fils adorable pour qui je soupire depuis si longtemps : *Vadam et videbo illum.* L'Ecriture sainte ne nous apprend pas quels furent les témoins de cette mort précieuse ni les circonstances qui l'accompagnèrent ; mais ce que la fable raconte du phénix consumé sur sa couche aromatique et ressuscitant du milieu de ses cendres s'accomplit d'une manière réelle en Marie, puisque, à peine a-t-elle rendu le dernier soupir, que son âme sainte se réunit à son corps sacré qui avait été l'instrument de tant de vertus, et qui ne pouvait pas être un seul instant sujet à la corruption du tombeau. Marie, portée sur les ailes du saint amour, vient avec la rapidité de l'éclair se présenter à l'entrée du ciel. Ouvrez-vous, portes éternelles, voici la reine de l'univers qui arrive. Tout à coup les portes de l'empyrée sont ouvertes, et, à la vue de leur souveraine, les habitants de l'immortel séjour s'écrient, remplis d'admiration : Quelle est celle qui s'avance belle comme la naissante aurore, majestueuse comme la lune, choisie comme le soleil et terrible à l'enfer comme une armée rangée en bataille ? « *Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata.* (*Cant.*, VI, 3.) Je n'entreprendrai point, mes frères, de décrire le triomphe de Marie ; il n'est bien connu que dans le ciel ; mais j'ai à vous dire, avec saint Bernard, que, si la terre a lieu de s'attrister d'avoir perdu la présence corporelle de Marie, elle doit se réjouir d'avoir en elle, dans le ciel, la protection la plus tendre ; car Marie est toute-puissante auprès de Dieu, sujet de ma première partie ; les motifs que nous avons de recourir à elle ne furent jamais plus pressants, sujet de la seconde. O Mère de Jésus-Christ ! soyez la nôtre, et nous serons assurés de notre bonheur. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

I. Pour se convaincre de la puissance de Marie, il suffit de se rappeler que c'est d'elle que Jésus est né : *De qua natus est Jesus.* (*Matth.*, I, 16.) En effet, ce titre de mère, qui est si puissant sur tous les cœurs bien nés, ne le serait-il pas sur le cœur de Jésus en qui résident tous les trésors de la sagesse, et qui a voulu être le modèle accompli de toutes les vertus ? Sur la terre il était soumis à Marie et à Joseph : *Et erat subditus illis* (*Luc.*, II, 51) ; dans le ciel pourrait-il dédaigner sa mère ? Sur la terre il opéra, pour condescendre à ses désirs, le premier de ses miracles, en changeant l'eau en vin aux noces de Cana, et, dans le ciel, le séjour de son autorité, de son amour et de sa magnificence, il rejetterait ses supplications ! Avant que de mourir, il la recommande au bien-aimé disciple, pour nous apprendre, dit saint Jean Chrysostome, que jusqu'à la mort nous devons nos principaux soins à nos parents : *Ipse crucifixus matrem suam discipulo commendat, ut nos doceat ad extremum usque halitum parentum curam præcipuam habendam esse* (hom. 85, *in Joan.*), et, dans le ciel, il ne ferait aucun cas de son intercession ! Quelle contradiction étrange ! Salomon n'était qu'un roi de la terre, et, quoique sa puissance fût bornée, il voulut que Bethsabée, sa mère, ne craignît pas de lui demander tout ce qu'il pourrait accorder, parce que, lui disait-il, il ne m'est pas permis de vous renvoyer mécontente : *Neque enim fas est ut avertam faciem tuam.* (III *Reg.*, II, 20.) Et Jésus-Christ, qui peut tout accorder sans s'appauvrir, refuserait quelque chose à Marie, qui ne peut rien demander qui ne contribue à l'augmentation de sa gloire ? La mère des Machabées n'eut besoin que de rappeler au dernier de ses enfants qu'elle l'avait nourri de son lait, pour le déterminer à souffrir avec courage le plus cruel mar-

tyre : « Que refusera donc Jésus à sa mère, dit saint Charles Borromée, quand elle lui rappellera qu'elle l'a porté neuf mois dans ses chastes entrailles et qu'elle l'a nourri de son lait virginal? » *Quid Filius matri ubera ostendenti, novem illos menses quibus illum in utero portavit, in memoriam revocante, negabit?* (*Hom.*, t. I, p. 165.) Et que sera-ce quand Jésus unira à ce souvenir celui de tout ce qu'elle a souffert pour lui dans l'étable de Bethléem, dans le voyage en Egypte, dans la sollicitude qui pénétrait son cœur lorsqu'elle le cherchait dans Jérusalem, dans les fatigues qu'elle essuya pour le suivre, dans les amertumes cruelles dont elle fut abreuvée lorsqu'elle partageait ses douleurs au temps de sa passion et sur le Calvaire? Croire que Marie ne sera pas exaucée, ce serait, selon saint Bernard, croire que le Fils de Dieu n'honore pas sa Mère, ou que Marie n'a pas fait passer dans son cœur ces sentiments d'amour que Jésus-Christ avait pour nous : « *Nisi forte aut non creditur Dei Filius honorare matrem aut dubitare quis potest omnino in affectum charitatis transisse viscera in quibus ipsa quæ ex Deo est charitas novem mensibus corporaliter requievit.* (Bern., *in assumpt. Virg.*, I, § 1.) » Non, ô le plus parfait et le plus accompli des enfants des hommes ! vous ne refuserez rien à la plus incomparable des mères, et c'est dans le ciel surtout que s'accomplira cet oracle prononcé par une bouche inconnue sur la terre : *Heureuses les entrailles qui vous ont porté et le sein qui vous a nourri : « Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti. »* (*Luc.*, XI, 27.)

II. La sainteté de Marie n'est pas un titre moins puissant pour assurer notre protection auprès de son divin Fils. Saint Jacques atteste que la prière assidue du juste peut beaucoup auprès de Dieu : *Multum valet deprecatio justi assidua.* (*Jac.*, V, 16.) Moïse, Josué, Jérémie, Onias, obtiennent des prodiges par leurs prières; le Seigneur, lui-même, invite les coupables amis de Job à demander le secours de ses prières et il s'engage à les exaucer : *Ite ad servum meum Job... orabit pro vobis, faciem ejus suscipiam, ut non imputetur vobis stultitia.* (*Job*, XLII, 8.) Si Dieu a exaucé sur la terre des saints bien inférieurs à Marie par leurs vertus, comment n'exaucera-t-il pas dans le ciel Marie elle-même que saint Pierre Damien appelle « le centre de toutes les vertus et l'arsenal de toutes les grâces : » *Conventus omnium virtutum, respublica gratiarum?* Comment sera-t-il indifférent aux sollicitations de « celle à qui, dit saint Thomas, il fut accordé dans sa première sanctification de ne jamais pécher, et dans la conception de son Fils, de ne pouvoir pécher : » *In prima sanctificatione datum est ei ut nunquam peccaret, et in conceptione Filii ut peccare non posset?* Comment frustrera-t-il de son attente celle à qui saint Idiota ne craint pas d'appliquer ces paroles de l'Ecriture : *Elle est une pure émanation de la splendeur du Tout-Puissant, et rien de souillé ne saurait l'atteindre; elle est un rejaillissement de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu et l'image de sa bonté.* (*Sap.*, VII, 25, 26.) Le serpent infernal n'infecta jamais ce lis éclatant de son souffle impur, et le perfide basilic n'eut jamais la témérité de porter ses regards sur elle. Aussi avec quelle assurance ne se présente-t-elle pas à Jésus-Christ pour lui demander les grâces dont nous avons besoin. Voulez-vous qu'elle sollicite pour vous la pureté? cette vertu ne saurait vous être refusée à la demande de celle qui avait le don sur la terre, dit saint Ambroise, de la conférer d'un seul de ses regards : *Ut si quos aspiceret, castitatis insigne conferret.* Avez-vous besoin de courage dans les peines et les tribulations de la vie? comment ne l'obtiendrez-vous pas à la prière de l'héroïne du Calvaire? « Si vous désirez la foi, Marie en est l'étendard, » dit saint Ambroise : *Vexillum fidei.* Si vous soupirez pour le saint amour, Marie est l'autel où ce feu divin brûle sans cesse et ne s'éteint jamais; enfin, si vous cherchez la lumière, Marie, dit saint Jérôme, n'a jamais été dans les ténèbres. En demandant par elle toutes les vertus, vous rendrez hommage à celles qu'elle a pratiquées, et vous la déterminerez à ne point cesser d'intercéder pour vous qu'elle ne vous les ait toutes obtenues.

III. Est-il nécessaire de rapporter les témoignages des saints Pères tous unanimes à célébrer la puissance de Marie? Saint Cyrille d'Alexandrie, dans le concile général d'Ephèse, ne balança pas à lui attribuer la chute des idoles, le succès des apôtres et le triomphe de l'Evangile. Saint Augustin lui attribue la victoire remportée sur toutes les hérésies : *Cunctas hæreses interemisti;* il ne veut pas qu'on manque jamais de confiance quand on invoque son nom : *Nomen sub quo nemini desperandum.* Saint Bernard publie hautement que si la douce espérance est dans nos cœurs, que si l'heureux germe du salut s'y développe, c'est à l'assistance de Marie que nous devons l'attribuer : *Si quid spei, si quid salutis in nobis est, ab ea noverimus redundare.* Elle est, selon ce saint docteur, le canal par lequel le Seigneur fait passer toutes les grâces qu'il nous accorde : *Totum nos habere voluit per Mariam.* Saint Bonaventure la proclama l'asile assuré de tous les pécheurs, et saint Ignace va jusqu'à dire qu'il est impossible qu'un pécheur se convertisse et se sauve sans son secours : *Impossibile est ullum peccatorem salvari, nisi per tuum, Virgo, præsidium.* Aussi, glorieuse Vierge, tous ceux qui se sont enrichis des trésors de la grâce portent-ils avec confiance leurs regards vers vous, pour obtenir par vous la conservation et l'augmentation des biens qui leur ont été accordés en votre considération : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis.* (*Psal.* XLIV, 13.)

IV. Mais qui peut douter de la puissance de Marie quand on considère en quels termes l'Eglise veut qu'elle soit invoquée par les fidèles? Ne nous met-elle pas tous les jours ces paroles à la bouche : *Priez pour*

nous, sainte Mère de Dieu, afin que nous soyons rendus dignes des promesses de Jésus-Christ? Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ; voulant nous faire comprendre que nous n'avons rien à craindre, ni pendant la vie, ni à l'heure de la mort, si nous invoquons Marie, non pas seulement du bout des lèvres, par coutume et par manière d'acquit, mais avec foi et du fond du cœur. Nous recourons à votre protection, sainte Mère de Dieu, disons-nous encore; ne méprisez pas nos prières dans nos pressants besoins, mais délivrez-nous de tous les dangers, ô Vierge glorieuse et bénie : c'est le sens de l'invocation qui commence par ces mots : *Sub tuum præsidium.* Il n'y a qu'un instant que cette église retentissait encore de ce cri de confiance et de vénération : O Marie, que la puissance qui vous a été accordée est grande, et qui pourra exprimer les grâces que vous avez obtenues à la terre? *O concessa tibi quanta potestas! Per te quanta venit gratia terris!* Du haut du trône que vous occupez près de Jésus-Christ, écoutez les vœux de vos enfants. Vous pouvez, ô Vierge mère, fléchir votre divin Fils irrité par nos crimes; vous le pouvez et vous le voulez; car nous sommes aussi vos enfants chéris : *Alto de solio vota tuorum audi : namque potes flectere natum; Virgo mater, amas nos quoque natos.*

V. Que s'il restait encore quelque incertitude sur l'incomparable pouvoir de Marie, rien ne serait plus facile que de la détruire en appelant ici le témoignage de tous les siècles chrétiens qui n'ont cessé de la révérer, de l'invoquer et de faire l'expérience de sa bonté et de sa tendresse. Je vous ferais voir des temples et des autels érigés en son honneur depuis l'origine du christianisme; je rappellerais des millions de prodiges opérés par son intercession. Mais ici, je l'avoue, je serais embarrassé sur le choix des faits merveilleux qui se présentent en foule. C'est la mer courroucée qui menace d'engloutir dans ses abîmes ceux qu'elle porte sur ses ondes; les vents mugissent avec fureur; les voiles du navire s'agitent et se déchirent; le mât se brise; les cordages se rompent, les ais se désunissent et s'entr'ouvrent; les flots agités s'élèvent comme des montagnes jusque vers le ciel; les navigateurs pâles et tremblants ne voient partout que l'image d'une mort prochaine qui les menace. Mais qu'ils se rassurent : le nom de Marie est invoqué, et, presqu'à l'instant même, l'Océan bouleversé redevient tranquille, les vents furieux s'apaisent, la paix succède à l'effroi, l'allégresse aux plus mortelles alarmes, la reconnaissance place dans toutes les bouches le nom de Marie qui est dans tous les cœurs. Parlerai-je des victoires signalées que sa protection a fait remporter et qui lui ont acquis le nom de Notre-Dame des Victoires? Le nom de Marie est plus terrible aux infidèles et aux hérétiques que les armées les plus formidables. D'un autre côté, combien de malades rendus à la santé par son intercession puissante? Combien de pécheurs ramenés à la vertu! Combien d'affligés consolés! Combien d'aveugles éclairés! Et ces prodiges sont en si grand nombre, et il en est une infinité de si incontestables, qu'il n'y a qu'une incrédulité décidée qui puisse les nier ou les révoquer en doute. Entrez, mes frères, dans quelqu'un de ces temples nombreux que la reconnaissance a érigés en l'honneur de Marie; voyez cette multitude de tableaux anciens et récents que le souvenir de ses faveurs y a placés et y place tous les jours. Que vous annoncent-ils? Que vous dit leur muet, mais éloquent langage? Ah! ce sont comme autant de voix qui vous répètent tour à tour : Marie, Marie est puissante auprès de Dieu. Abaissez donc, au moins pour un instant, votre orgueil, esprits superbes, qui auriez cru jusqu'ici faire une chose indigne de vous en recourant à Marie; venez, à votre tour, vous prosterner au pied de ses autels. Si elle ne se montre pas à votre égard la mère la plus tendre, je consens que vous renonciez pour jamais à son culte. Mais si vous ne tardez pas à faire aussi l'expérience de sa bonté, joignez-vous à nous pour honorer le Fils dans la Mère, et la Mère dans le Fils, offrant avec fidélité vos vœux à l'un et à l'autre. *Filium honoremus in Matre, et Matrem in Filio; utrique vota nostra fideliter exsolvamus.* Ce sont les paroles de saint Laurent Justinien. Il me reste à vous retracer les motifs qui vous pressent de recourir à Marie.

DEUXIÈME PARTIE.

L'impiété si contagieuse du siècle, le libertinage le plus scandaleux, nos besoins les plus urgents : voilà, mes frères, les motifs qui nous pressent de recourir à Marie, afin que, par sa protection, nous soyons préservés des dangers qui nous menacent et secourus dans les nécessités qui nous accablent.

I. Il semble, mes frères, que depuis plus d'un demi-siècle que nous goûtons les fruits amers de l'irréligion, nous devrions être las d'aller puiser dans des sources si impures: car, qu'a produit ce débordement de principes antichrétiens, sinon ce qu'annonce le prophète Osée : « Depuis qu'il n'y a plus de vérité, de miséricorde et de connaissance de Dieu sur la terre, dit-il, les malédictions, le mensonge, l'homicide, le larcin et l'adultère ont inondé l'univers et ont fait couler des fleuves de sang : » *Non est veritas, et non est misericordia, et non est scientia Dei in terra; maledictum, et mendacium, et homicidium, et furtum, et adulterium inundaverunt, et sanguis sanguinem tetigit.* (*Osee*, IV, 2, 3.)

Le Seigneur n'a-t-il pas droit de se plaindre aujourd'hui, comme autrefois par la bouche d'Isaïe, d'avoir nourri et élevé des enfants qui ne payent ses bienfaits que par le mépris et l'ingratitude : *Filios enutrivi et exaltavi, ipsi vero spreverunt me?* (*Isai.*, I, 2.) L'Eglise se plaint aussi dans Jérémie de la solitude de ses temples et de l'indifférence que l'on montre pour ses solennités : *Viæ Sion lugent eo quod non sint qui veniant ad*

solemnitatem. (*Thren.*, I, 4.) Quel peuple, grand Dieu ! que sa vue est déchirante ! que ses plaies sont affreuses ! que son avenir est effrayant ! Et ce peuple vit dans un royaume consacré à Marie ! Pourquoi donc se ressent-il si peu de sa protection ? Ah ! c'est qu'il ne veut plus l'invoquer ; c'est qu'il ne veut plus l'imiter. Enfants de Marie, allez donc en foule vous jeter aux pieds de votre mère ; faites-lui une sainte violence ; demandez-lui d'éloigner de vous cette contagion de principes destructeurs, plus dangereuse mille fois que le fléau de la peste qui, de temps en temps, ravage des provinces entières. C'est l'invitation que vous adresse saint Charles Borromée : *Accedite, filii, cum fiducia ad matrem ;* exposez-lui vos dangers et vos malheurs ; plaignez-vous amoureusement à elle de cette épidémie d'irréligion qui corrompt tout et qui altère tout dans votre malheureuse patrie : *Vestras ei aperite infirmitates ;* demandez-lui le secours dont vous avez besoin pour être préservés de tant de périls qui vous environnent : *Quæ vobis necessaria sunt petite ;* gémissez du peu d'honneur qu'on lui rend, et dédommagez-la de cette criminelle froideur par un redoublement de respect et d'hommages : *Eam debito honore prosequimini.* Qui sait si votre dévouement ne touchera pas les cœurs même les plus endurcis, et ne leur fera pas une douce violence pour les engager à vous imiter ? C'est l'intention qu'a l'Église quand elle vous invite à la piété en ce saint jour : car pourquoi nous rappelle-t-elle les trophées, les couronnes immortelles et les victoires de Marie, sinon pour nous déterminer à marcher tous sur ses traces ? *Cur ejus trophæa et immortales coronas et victorias recolat Ecclesia ? non aliam sane ob causam nisi ut sacratissimæ Virginis vestigiis inhærere contendamus.*

II. Le libertinage n'a plus de frein, plus de bornes, plus de retenue ; toute chair a corrompu sa voie ; tous les âges payent un funeste tribut à la corruption du siècle. Elle devance la raison même ; elle infecte l'enfance, l'âge mûr, la vieillesse et la décrépitude. Le vice, de nos jours, ne sait plus rougir. Que dis-je ? on rougit de n'être pas impudent, pour me servir des expressions de saint Augustin : *Pudet non esse impudentem ;* tous se précipitent dans les abominations du crime (*Psal.* XIII, 3) et se font gloire de leur déshonneur. Ce qui faisait horreur au paganisme n'en inspire plus aux chrétiens : en sorte que l'homme qui avait été élevé à une dignité sublime, l'homme que Dieu avait créé à son image et sa ressemblance, devient comparable aux brutes par ses infâmes excès : *Homo cum in honore esset non intellexit ; comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis.* (*Psal.* XLVIII, 13.) Voulez-vous, mes frères, appartenir à ce peuple perverti ? Ah ! je ne le pense point, car ce serait renoncer au titre glorieux d'enfants de Marie. Eh bien ! conjurez-la donc sans cesse de vous séparer de cette masse de corruption ; et, afin de lui prouver que votre prière est sincère, faites tout ce qui est en vous pour qu'on puisse reconnaître dans votre conduite que vous lui appartenez. Saint Charles va vous expliquer à quels caractères on distingue les serviteurs de Marie : « Celui-là, dit il, appartient à Marie et honore Marie, qui fuit l'orgueil du monde qui enfante toute sorte d'iniquités ; celui-là appartient à Marie et honore Marie, qui s'efforce d'imiter l'humilité de celle dont Dieu s'est plu à contempler les abaissements qui la feront appeler bienheureuse par toutes les générations : » *Qui Dei matris egregiam imitantur humilitatem quam Deus respexit et ob quam beatam eam dicent omnes generationes.* Cette femme, cette jeune personne appartiennent à Marie et honorent Marie, qui fuient comme elle les sociétés mondaines et se contentent d'accorder au monde ce que la bienséance ne permet pas de lui refuser, sans préjudice de l'innocence : » *Quæ mulier virorum, ut ipsa fecit, refugit societates :* « qui observent les lois d'un silence inviolable à l'égard de tous les discours dangereux et profanes : » *Quæ silentii leges inviolatas servare studet.* « Celle-là appartient à Marie et honore Marie, qui ne mène pas sur la terre une vie oisive et inutile : « *Quæ nunquam est otiosa.* » Celle-là appartient à Marie et honore Marie, qui ne se plaît que dans les saints entretiens qu'elle a avec Dieu, et qui retrace dans sa conduite les actions et les vertus de cette Vierge incomparable qu'elle a prise pour modèle : » *Quæ omnium nisi solius Dei detrectat colloquium, quæ egregios ejus et immaculatos vivendo refert mores.* « Voilà, encore une fois, ceux qui appartiennent à Marie et qui honorent Marie, » dit saint Charles après saint Ambroise : *Hi Dei matrem honorant.* Chacun de nous devrait donc se dire : Quoi ! Marie a été le miroir fidèle de la charité, et mon cœur ne respirerait que la haine et la vengeance ? *Speculum ipsa fuit charitatis, et ego malignitati studebo ?* « Elle a été si constamment éloignée du monde, étrangère au monde, et moi je n'aimerais que les assemblées de jeux et de plaisirs ? » *Solitudinem ipsa tam studiose coluit : ego semper vagabor ?* « Elle était si appliquée à la prière et à la méditation, et je ne saurais consacrer un seul instant à ce saint exercice ? » *Ipsa adeo dedita orationi : ego adeo orationis expers ero ?* « Non, ce n'est pas honorer la Mère de Dieu : » *Ah ! non est hoc Dei matrem colere.* « Qu'ai-je donc à faire, sinon de changer de vie, de corriger mes mœurs et de marcher désormais sur ses traces : » *Vitam mutabo, mores corrigam ut ei correspondeam ?*

III (235). Enfin, mes frères, nos besoins nous font un devoir de recourir à Marie. Hélas ! ils ne sauraient être plus grands ! Comparons ce

(235) L'auteur remarque lui-même que cette exhortation sur l'Assomption est à peine ébauchée, surtout cette seconde partie, et qu'elle est loin de remplir le but qu'elle annonce. Nous n'avons pas cru pouvoir cela devoir la retrancher ; elle présente au moins un cadre à remplir.

que nous sommes avec ce qu'étaient nos pères. Ils avaient la foi et nous l'avons perdue ; ils savaient respecter la vertu, et nous la persécutons ; ils étaient observateurs fidèles de l'équité et de la justice, et l'on n'entend parler parmi nous que de fraudes, de tromperies, de malversations, de banqueroutes, d'usurpations. Hélas ! nous ne sommes que des branches dégénérées d'un arbre saint et vénérable. Dans ce triste état où nous nous voyons réduits, qui viendra à notre secours? Marie ! ô Marie ! c'est vous, après Dieu, qui serez notre ressource. Sauvez-nous, nous périssons ; tournez vers nous ces regards maternels et si pleins de bonté qui donnent le salut et la vie : *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte ;* et après le temps de ce triste et déplorable exil, faites-nous voir dans le ciel Jésus, l'aimable Jésus, fruit sacré de vos entrailles : *Et Jesum benedictum, fructum ventris tui nobis post hoc exsilium ostende.* O clémente, ô tendre, ô douce vierge Marie : *O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria!* Qu'il nous sera doux d'adorer le Fils, de révérer et de chérir la Mère pendant les siècles des siècles ! C'est la grâce que je vous souhaite, avec la bénédiction de Monseigneur.

VIII. EXHORTATION

POUR LE JOUR DE LA CONSÉCRATION D'UNE SOCIÉTÉ DE JEUNES GENS A LA SAINTE VIERGE.

Ego mater pulchræ dilectionis et sanctæ spei. (*Eccli.*, XXIV, 24.)

Je suis la mère du bel amour et de la sainte espérance.

Souvent les hommes sont allés consulter les astres pour connaître ce qui devait leur arriver en cette vie. Les astres ne pouvaient rien leur apprendre. Insensés ! ils auraient bien mieux fait de chercher dans le ciel un signe de prédestination et de salut. C'est ce signe que je viens vous faire dans le dévouement à Marie. Vous allez, mes enfants, vous consacrer à son culte : que cette consécration soit sincère, et votre bonheur éternel est assuré.

Quand, après la chute d'Adam et d'Eve, le Seigneur reprocha au démon d'avoir séduit la première femme, il lui annonça qu'un jour une autre femme lui écraserait la tête : *Ipsa conteret caput tuum.* (*Gen.*, III, 15.) Il est incontestable que Dieu désignait ici la glorieuse Vierge Marie sur qui le démon ne devait jamais avoir d'empire; Marie, qui devait remporter sur lui une victoire complète et constante. Ainsi, depuis l'origine du monde, les hommes ont dû regarder cette femme miraculeuse comme la terreur du démon et la ressource des infortunés mortels.

Avant que l'Eglise sortît du côté ouvert de Jésus-Christ, Marie fut donnée pour mère au genre humain, quand le Sauveur lui dit, en s'adresant au bien-aimé disciple : Voilà votre mère : *Ecce mater tua.* (*Joan.*, XIX, 27.) Il n'est pas difficile de reconnaître à ce langage que les enfants spirituels de Marie sont les bien-aimés du cœur de Jésus-Christ, puisque c'est au disciple qu'il chérit davantage qu'il donne Marie pour mère. On peut aussi faire ce raisonnement tout à fait naturel : Les bien-aimés de Jésus-Christ sont assurés de leur salut ; or, tous les vrais enfants de Marie sont les bien-aimés de Jésus-Christ ; donc tous les vrais enfants de Marie sont assurés de leur salut. Et c'est aussi ce qui résulte évidemment du langage unanime des saints docteurs. Les uns assurent que l'on ne doit jamais perdre confiance, dès lors que l'on invoque pieusement le nom de Marie ; les autres, que l'on ne peut pas périr, quand on est vrai serviteur de Marie ; ceux-ci, qu'on n'a jamais été abandonné quand on s'est adressé à Marie ; ceux-là, que, comme il est impossible d'être sauvé sans elle, il est également impossible que l'on se perde quand on l'a pour protectrice. Ces diverses manières de s'exprimer nous paraîtront moins étranges, si nous considérons que l'Eglise elle-même place dans la bouche de Marie ces paroles de l'Esprit-Saint : *Ceux qui sont contre moi, aiment la mort, et quiconque m'aura trouvé, aura trouvé la vie.* « *Qui me oderunt, diligunt mortem, et qui me invenerit, inveniet vitam.* » (*Prov.*, VIII, 36.)

Examinons, au reste, le but que Dieu s'est proposé dans la prédestination de ses élus, et les moyens par lesquels il a voulu leur assurer cette prédestination heureuse.

Dieu a voulu qu'il y eût des élus dans le ciel, afin qu'ils formassent la cour de son Fils adorable, qui devait briller au milieu d'eux, comme le soleil au milieu des étoiles ; c'est l'enseignement de saint Paul : *Nos præscivit... ut sit ipse primogenitus in multis fratribus.* (*Rom.*, VIII, 29.)

Mais si les élus doivent former la cour de Jésus-Christ, il est clair qu'ils sont également destinés à former la cour de Marie ; car, quoiqu'il y ait une distance infinie entre la dignité du Fils et celle de la Mère, il n'en est pas moins incontestable que Marie est au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu, et que son trône est de tous les trônes le plus rapproché de celui de Jésus-Christ.

C'est là, Sauveur du monde, que vous récompensez la fidélité de cette Vierge incomparable, les soins de cette mère si tendre, les vertus de cette reine si accomplie : *Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato.* (*Psal.* XLIV, 10.) Votre cortége d'honneur est donc aussi celui de votre mère, la plus parfaite de toutes les créatures qui furent jamais.

Ezéchiel, en parlant du prince des séraphins, dit que toutes les pierres précieuses forment sa brillante parure, c'est-à-dire que les neuf chœurs des anges contribuent à rehausser l'éclat de sa gloire : *Omnis lapis pretiosus operimentum tuum.* (*Ezech.*, XXVIII, 13.) Disons aussi de Marie, que si tous les habitants de la cité sainte font ressortir la splendeur de son adorable Fils, ils contribuent aussi à jeter le plus grand éclat sur elle.

Oui, ô Reine de gloire, comme votre sainteté et vos mérites l'emportent sans compa-

raison sur la sainteté et les mérites des neuf chœurs des anges et de tous les prédestinés, la gloire de ceux-ci fait ressortir avantageusement la vôtre : *Omnis*, etc.

Pour qui s'intéressera cette tendre mère, sinon pour ses enfants? De qui sera-t-elle jalouse de composer sa cour, sinon de ceux qui, sur la terre, se sont revêtus de ses livrées, et ont réclamé sa protection et ses faveurs? Sur qui jettent les yeux les reines de la terre pour entourer leurs personnes? Pour qui emploient-elles leur puissance, leur crédit et leur protection auprès du roi, sinon sur les personnes qui leur sont entièrement dévouées?

Mais, dira-t-on peut-être, s'il est vrai que les élus aient été prédestinés de toute éternité à la gloire céleste, que fait à leur prédestination la dévotion envers Marie, et la protection qui en résulte pour eux de sa part?

Et moi, je vous demande : Pourquoi les élus ont-ils été de toute éternité prédestinés à la gloire, sinon parce que Dieu, dans sa prescience, a vu leur dévouement envers Marie, comme il a vu la conformité de leur vie avec celle de son divin Fils? Tout cela n'est-il pas dans l'ordre? Et si Dieu exauce les prières de Job en faveur de ses coupables amis et leur annonce d'avance cette faveur, ne sera-t-il pas favorablement disposé en faveur de ceux qu'il a vus, de toute éternité, devoir être protégés par Marie?

C'est ce qui nous conduit à parler d'un des moyens les plus puissants et les plus efficaces de salut, qui est l'intercession de cette Vierge glorieuse.

Sur la terre les lois interdisent aux femmes de défendre des causes quelconques devant les tribunaux : il n'en est pas de même dans le ciel où Dieu donne à la sainteté, à quelque condition qu'elle appartienne, le pouvoir de solliciter ses bienfaits. Ce pouvoir il le proportionne au degré de sainteté que l'on avait eue sur la terre. Jugez donc, s'il est possible, quelle est la puissance et l'autorité de Marie en faveur de ceux qui l'invoquent, puisqu'il n'est pas possible de se faire une idée parfaite de ses éminentes vertus. Je sais bien que sa protection ne sauverait pas ceux qui s'obstineraient à vouloir demeurer pécheurs; mais c'est ici, au reste, un des traits signalés de sa clémence, d'obtenir le changement des cœurs et des volontés.

Non, je ne crains pas de le dire, quand, par les vœux les plus ardents et les plus continuels, les neuf chœurs des anges unis à tous les saints qui sont dans le ciel et sur la terre demanderaient à Dieu une faveur, Marie serait plus promptement exaucée par l'expression du moindre désir que toute cette armée bienheureuse.

C'est ainsi qu'il y a une liaison comme nécessaire entre la protection de Marie et notre prédestination.

Et que l'on n'aille pas s'imaginer que sa puissance soit au préjudice de celle de Jésus-Christ. Jamais le peuple romain ne se montra aussi grand que lorsqu'il éleva de simples particuliers à la dignité royale : jamais aussi le pouvoir de Jésus-Christ n'éclata davantage que dans celui qu'il accorde à son incomparable Mère.

L'aimant ne perd rien de sa vertu par la force d'attraction qu'il communique au fer.

Bénissez donc le ciel, mes enfants, de l'heureuse inspiration qu'il vous a donnée de vous consacrer à Marie; montrez-vous dignes d'une telle Mère, par vos efforts à marcher sur ses traces.

Et vous, glorieuse Vierge, ne souffrez pas que ceux qui vont de si grand cœur se dévouer à votre service et à votre culte, dégénèrent jamais des sentiments qu'ils ont de vous honorer par une vie exemplaire. Ah! plutôt qu'aidés de votre protection maternelle ils marchent de vertu en vertu jusqu'au jour heureux où il leur sera donné d'aller vous témoigner leur filiale reconnaissance dans le ciel que vous habitez. Ainsi soit-il.

APPENDIX AD MARIANA.

VOTUM

DE ACCELERANDO ORACULO BEATISSIMÆ VIRGINIS MARIÆ IMMACULATAM CONCEPTIONEM DEFINITURO (236).

Dominus contulit ei splendorem, ut incomparabili decore omnium oculis appareret. (*Judith*, X, 4.)

Hæc profert præconia textus sacer de pia claraque Judith Holophernis caput viriliter truncatura, et de hostibus populi Dei victoriam insignem reportatura. Verum, quam pallescens pulchritudo, imo quam tenuis gratia illius heroidis invenitur, si instituatur

(236) Adeat lector, de hoc themate, eruditum opusculum Reverendissimi Patris D. *Prosperi Guéranger*, abbatis Solesmiensis. Hujusce orationis loca plurima ex hoc eximio libro summatim excerpta sunt. Cuique suus labor et honor.

comparatio ejus cum illibata Virgine Maria quæ a Spiritu sancto et Ecclesia proclamatur *gratia plena, benedicta inter mulieres, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata!* Qualis est hujus Reginæ splendor, quæ fuit templum Domini, sacrarium Spiritus sancti! Qualis decor hujus Virginis inter nebulas ut iris refulgentis! Quam mirus ac suavis color et odor hujus rosæ spinis carentis! Quam speciosa et amabilis est columba hæc ascendens sine macula desuper rivos aquarum, affluens deliciis! Hæc vere *gloria Jerusalem, lætitia Israel, honorificentia populi nostri.* Hæc vere terribilis! quæ non Holophernem morti debitum, sed antiquum serpentem capite obtruncavit, pedibusque, vix concepta, conculcavit.

Ad ejus genua prostrati, venerantes simul et exsultantes, audiamus illam omnes nos alloquentem, pontifices, sacerdotes, sacræ militiæ Christi ministri et fideles cujusque conditionis : *Beatam*, inquit, *me dicent omnes generationes, quia fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus.* (*Luc.*, 1, 48.) Omnia quidem sæcula beatam illam ecciuerunt, et ejus celebratis antea laudibus nova præconia addiderunt; sed nondum ejus gloria in terris plena est, quandiu fidei oraculum absque originalis noxæ fermento conceptam eam solemniter non prædicaverit.

Instat vero, ni fallimur, hora felix in qua sedes apostolica, *quæ errare non potest*, totius societatis Christianæ votis ac precibus denique obsecundantem se præbeat. Traditio namque omnium sæculorum huic desideratæ sententiæ suffragata est; huic Petri cathedra nunquam non favit. Quidquid contra objiciant aut cæca ratio, aut delusa pietas, aut inanis adversariorum timor, solemnem decisionem postulant omnes quibus cordi est plenum fidei meritum quo privantur fideles, quandiu tantisper vinculo sententiæ divinæ ab Ecclesia prolatæ nondum strictissime ligantur.

Hanc definitionem requirunt et universus Ecclesiæ sensus, et innumera Mariæ in nos beneficia, et successiva manifestatio prærogativarum quæ, decurrentibus sæculis, per gradus proclamatæ sunt, et quæstionis maturitas quæ nunc opportunum sperat judicium, non jam dimidiatum, sed plenum, perfectum et irrevocabile.

I. Omnium sæculorum traditio Immaculatæ Conceptioni Mariæ suffragata est.

Sæculo primo, sanctus Andræas apostolus clare professus est Filium Dei ex Immaculata Virgine natum quomodo primus homo de immaculata terra creatus fuerat.

Sæculo II Origenes natus, temporibus apostolicis vicinus, testimonium Virgini Mariæ reddebat quod persuasione serpentis decepta non fuisset, neque eius afflatibus infecta.

Sæculo III, sanctus Hypolitus martyr comparat Virginem Deiparam ligno arcæ incorrupto. Sanctus Dionysius Alexandrinus illam vocat « Paradisum virginalem Spiritu sancto firmatum, et virtute Altissimi protectum, Virginem vitæ filiam, et Verbum vivens generantem. »

Sæculo IV, sanctus Ambrosius illam appellat « Virginem incorruptam, Virginem, per gratiam Dei, ab omni integram labe peccati. » Sanctus Ephrem de ea : « Semper fuit, inquit, tum corpore, tum anima, integra et immaculata. »

Sæculo V, sanctus Augustinus declarat, propter honorem Verbi, excipiendam esse sanctam Virginem Mariam, quotiescunque de peccatis agitur. Prudentius ait : « Omnia Virgo venena domat. » Sanctus Maximus Taurinensis : « Idoneum plane Maria Christo habitaculum, pro gratia originali. » Theodotus Ancyrensis Mariam asserit ignorasse Evæ mala. Sanctus Petrus Chrysologus eam prædicat Christo oppignoratam in utero, cum fieret. Juxta elegantem Sedulium, « Evæ virginis antiquæ facinus piat nova Virgo Maria. » Juxta sanctum Proclum, nunquam in ea occidit justitiæ sol, qui omnem ab ejus anima peccatorum noctem fugavit.

Sæculo VI, Hesychius presbyter Hierosolymitanus, ait a Maria draconis victrice et a fumo concupiscentiæ intacta Evam pudore et Adamum comminatione liberari.

Sæculo VII, sanctus Andræas Cretensis Mariam Virginem canit mundam, et a fermento communi alienissimam. Tunc etiam *Liturgia græca* proclamabat « in Maria substitisse primi parentis lapsum. »

Sæculo VIII, sanctus Joannes Damascenus audacter dicebat Mariam non naturæ debitricem, sed solius gratiæ germen exstitisse. Paulus Diaconus Cassinensis testabatur hominibus peccato originali infectis exsultationem tulisse Mariæ Virginis viscera hujus piaculi inscia. Concilium Francofordiense confitendo Virginem fuisse terram de qua creati fuerant protoparentes, addit meliorem fuisse tamen *terram animatam et immaculatam*, ex qua, Spiritu sancto operante, Christus homo factus est. Theodori Hierosolymitani epistola a septima synodo generali unanimiter approbata palam enuntiat Mariam muneribus Spiritus sancti nive candidiorem fuisse, ideoque *immaculatam*, utpote in nullo corruptam.

Sæculo IX, sanctus Paschasius Ratbertus, Corbiensis abbas, non patitur supponi posse Christum carnem assumpsisse de massa primæ prævaricationis. Gregorius Nicomediensis conceptionem B. Virginis judicat principium fuisse et causam omnium bonorum.

Sæculo X, Georgius Geometra hymnographus Ecclesiæ Constantinopolitanæ, cantat Mariam Virginem crimine nobis communi carentem, et a labe primævi patris liberam.

Sæculo XI, sanctus Petrus Damiani non admittit maculas Adæ in carne B. Virginis. Venerabilis Hildebertus Cenomanensis, et postea Turonensis præsul, clare exprimit Christi nativitatem non fuisse « deturpatam ac dehonestatam peccato originali in Matre quæ fuit immaculata, intacta et immunis ab omni peccato. » Eamdem profitetur sanctus Bruno

Astiensis ab omni contagione peccati liberam.

Sæculo XI, Hervæus, monachus Dolensis, « Omnes, inquit, mortui sunt in peccato, nemine prorsus excepto, dempta Matre Dei, sive originalibus, sive etiam voluntate additis. » Hugo a Sancto Victore eximit Mariam ab eis qui cum Propheta dicere debent: *Et in peccatis concepit me mater mea.* (*Psal.* L, 7.) Innocentius IV consecrat ecclesiam Sancti Petri Matisconensis « die sanctissimæ Conceptionis Virginis Mariæ, » ut legitur in veteri codice monasterii.

Scribit sanctus Sixtus Senensis « Alexandrum Halensem edidisse *ex professo* librum de Immaculata B. V. Conceptione.

Sæculo XIV, clauditur ingressus universitatis Parisiensis iis omnibus qui juramentum non præstarent de profitenda et credenda Immaculata Virginis Mariæ Conceptione. Parisiensem universitatem successive imitatæ sunt Coloniensis, Moguntina, Valentina pluresque aliæ. Beatissima Virgo sic se revelat sanctæ Brigittæ : « Veritas est quod ego concepta fui sine peccato originali. »

Sæculo XV, sanctus Vincentius Ferrerius ait « festum Immaculatæ Conceptionis ab angelis in cœlo fuisse celebratum eo ipso instanti quo ejus anima ipsius corpori unita fuit. »

Sæculo XVI, sanctus Laurentius Justiniani Mariam celebrat ab omni contagio culpæ originalis liberatam.

Sæculo XVII, Gregorius XV prohibet ne quis, in colloquiis etiam privatis, audeat asserere beatissimam Virginem Mariam fuisse peccato originali infectam.

Sæculo XVIII, sanctus Alphonsius Ligori, cum theologorum catholicorum turba, immaculatam B. M. Virginis Conceptionem viriliter propugnat.

Sæculo XIX, prodibit, ut speramus, et usque ad ultimos orbis universi limites personabit tandiu exspectata, tam vehementer desiderata, tam exsultanter suscipienda sanctæ et Spiritu veritatis semper afflatæ sedis Romanæ sententia dogmatica quæ « Immaculatam semper intemeratæ » Virginis Mariæ « Conceptionem » declarabit.

II. Et vero cathedra apostolica nullo unquam tempore B. Virginis Mariæ Conceptioni Immaculatæ contradixit ; imo huic semper favit : et quotiescunque de hoc privilegio locuta est, illud tuita est, 1° suis constitutionibus, additis plerumque gravissimis pœnis ; 2° huic se veritati patrocinari manifestavit, gratiarum thesauros Immaculatæ Virgini devotis aperiendo ; 3° in officiis a se approbatis, Mariam Immaculatam profitendo.

1° Anno 1483, Sixtus IV constitutionem publicat qua excommunicatione plectit eos qui, « perverse et cum fidelium offendiculo, » hæresis nota inurere audent fideles beatissimam Virginem Mariam a labe originali eximentes. Hanc constitutionem renovat concilium Tridentinum.

Inter 79 propositiones quas, in Baio, S. Pius V damnavit in globo, tanquam respective « hæreticas, erroneas, suspectas, temerarias, et aurium piarum offensivas, » una est in qua asseritur neminem, præter Christum, esse absque peccato originali : « Hincque beatam Virginem mortuam esse propter peccatum ex Adam contractum. » Paulus V expresse, sub excommunicatione, prohibet ne cuiquam liceat docere in lectionibus et disputationibus quibuslibet publicis Mariam fuisse in peccato originali conceptam. Idem, anno 1622, ut jam dictum est, prohibuit, sub eadem pœna, Gregorius XV, etiam pro privatis colloquiis et scriptis. Sola tunc Dominicanorum schola excepta est ab hac prohibitione ; sed hanc exceptionem sustulit, die 8 decembris anni 1661, Alexander VII, in constitutione *Sollicitudo :* ibi enim favere volens antiquæ pietati fidelium qui sentiebant animam Beatissimæ Virginis Mariæ a macula originalis peccati præservatam immunemque fuisse, renovat omnes pœnas a suis prædecessoribus latas, novasque addit contra quosvis apertos adversarios Immaculatæ Conceptionis.

2° Quomodo memorari possent spirituales gratiæ quas toties profudit cathedra apostolica, ut fidelium devotionem excitaret et augeret erga cultum Immaculatæ Conceptionis ? Ideo Ecclesiæ thesauros aperuit in favorem eorum qui preces recitarent in quibus Immaculata Conceptio glorificatur ; sub hoc titulo erectas confraternitates pretiosis ditavit indulgentiis. Quid porro revelat tanta munificentia, nisi mentem Ecclesiæ Immaculatæ Virginis Conceptioni firmissime adhærentem ?

3° Superest probatio quæ non minus clare deducitur ex ipsamet liturgia in dies expressiore ac lucidiore erga cultum et sensum Immaculatæ Conceptionis. Permittit Pius V familiæ Franciscanæ recitationem officii « Conceptionis Immaculatæ. » Pii V successores ejusdem officii octavam pluribus nationibus concedunt. Festi Conceptionis octava ab Innocentio XII universæ Ecclesiæ præcipitur, et a Clemente XI instituitur cum obligatione cessandi, hoc festo, ab operibus servilibus. Clemens XIII omnibus regibus coronæ Hispanicæ concedit patrocinium « Mariæ sine labe conceptæ ; » idem, paulo post, indulgetur Lusitaniæ regno et ejus coloniis. Deinceps, innumeræ et instantes preces a diversis imperiis, regnis et sedibus episcopalibus prodierunt ut a sede Petri emitteretur tandem oraculum Conceptionem Immaculatam de fide pronuntians, liceretque interdum titulum « Immaculatæ » inserere in præfatione festi Conceptionis et in litaniis Lauretanis. Huic pio desiderio sancta sedes libenter obtemperavit. Imo, Romæ, a die 8 decembris 1847, celebrari incœpit Festum Conceptionis cum Missa et Officio in quibus beata Virgo Maria proclamatur « Immaculata. » Hæc tamen satis non fuerunt : Pius namque IX (quem Deus sospitem Ecclesiæ suæ diu conservet), præsules omnes invitavit ut idem sequerentur exemplum, sicque, unanimi Ecclesiarum concentu, celebaretur

liturgice præclarissimum beatissimæ Virginis privilegium.

III. Nihil igitur agendum nunc superest nisi ut tandem aliquando a Cathedra Romana prodeat judicium solemne tot præviis dispositionibus præparatum, scilicet sententia dogmatica Mariam « Immaculatam » decernens. Hoc autem judicium solemne cur ad remotiora tempora remittendum timeremus, postquam omnium fidelium Pater sua nobis desideria palam reseravit? Cur, ut oraculum tandiu exoptatum acceleraret, pastorum oviumque totius orbis catholici sensa cognoscere etiam exsul properavit?

Nunquid sententiam universim desideratam retardarent aut quorumdam theologorum præjudicatæ opiniones, aut delusæ pietatis aberratio, aut pusillanimitatis vanus terror! Minime omnium.

Nemo nescit quosdam theologos sensisse argumenta theologica quæ pro Immaculata Conceptione militant, nunquam evidentiam absolutam productura, et Scripturæ sacræ textus, in serie sæculorum, nunquam ad plenum et perfectum splendorem refulsuros, tandemque ab ipsa traditione nec crebriora nec efficaciora exhibenda esse testimonia.

His theologis tetricis respondemus fidei definitionem non semper fluere ex deductionibus theologicis : quodlibet enim dogma est factum, nexusque quibus inter se dogmata ligantur, ad evidentiam non assurgunt nisi quantum Deo placuit, et quantum hominibus revelat hujusmodi relationes. Hanc autem revelationem raro Deus concedit, ut Christianorum fides exerceatur, et honor rependatur sanctæ Matri Ecclesiæ per quam nobis innotescunt sacra dogmata. Hæc porro dogmata revelata et ab Ecclesia nobis manifestata, in sacra Scriptura explicite contineri, quis, nisi cum novatoribus dextras jungat, audeat contendere? Imo quis negare præsumat contrarium esse ipsummet fundamentum fidei catholicæ?

Non ignoramus quosdam existere fideles qui, specioso et fucato pietatis prætextu erga Beatam Virginem, differri cuperent Ecclesiæ definitivam sententiam, quasi meritum majus acquirant qui sponte Mariam sine labe conceptam firmiter ex corde credunt, antequam sedes apostolica suum solemne judicium tulerit. Sed audacter dicimus tales illusionis miseræ ludibrium esse : non enim, ut existimare videntur, liberum est cuilibet Christiano indifferenter admittere aut rejicere Immaculatam Conceptionem velut meram opinionem : splendidior quippe est successiva traditio, circa hoc punctum, quam circa plura dogmata jam solemniter definita. Cæteroquin, Ecclesia ipsa est traditio vivens, nec fieri ullatenus potest ut undequaque profiteatur quod non susceperit ab hac revelatione divina quæ in ipsius sinu fovetur et clarescit per sæculorum seriem. Quis vero contestetur universalem esse professionem doctrinæ quæ Mariam Immaculatam credit? Quis, exceptis Ecclesiæ inimicis, aut hujus sanctæ Matris contemptoribus, dicere nunc aut etiam sentire præsumeret Mariam in labe originali fuisse conceptam? Quem demum non puderet simplici opinioni assimilare sententiam quæ auctoritatibus nititur nullis in terra æque sublimibus ac divinis?

Præterea, Deus et Ecclesia multo minus honorantur adhæsione veritati cuilibet propter auctoritatem humanam creditæ, quam si huic adhæreatur propter divinam Ecclesiæ auctoritatem. Illa enim præbet certitudinem infinitam, irrefragabilem, rationi absolute dominantem, simulque claritate æterna nos irradiantem. Alioquin Ecclesia, nedum dogmata revelare, potius libertati cujuspiam relinquere debuisset electionem veritatum credendarum. Sed quis est qui non statim perspiciat fidei meritum in eo præsertim situm esse ut subjiciamur auctoritati divinæ revelanti, cum simplici fidei actu magis Deus clarificetur quam, ut jam notatum est, quibuslibet adhæsionibus quæ referuntur ad veritates mediis omnibus humanis demonstratas metaphysice, moraliter aut theologice?

Attamen Ecclesiæ quælibet definitio hominis liberum non tollit arbitrium. Fidei semper summum inest meritum quo caret homo quandiu fides hæc auctoritate divina Ecclesiæ non ligatur.

Hodie quidem universe creditur Mariam esse Immaculatam; sed jam ad hanc veritatem a nobis credendam concurrit Ecclesia sua persuasione, imo demonstratione. Inde ad eam quasi fidem inclinat undique sensus catholicus. Nondum tamen hæreticus esset, quantumvis temerarius et audax, qui huic veritati adversaretur. Statim vero ac sententia definitiva prodierit, hæc veritas ut dogma fidei credenda erit : et Deo per Ecclesiam pronuntiante, omnes Christiani fideles tenebuntur, nullatenus læsa ipsorum plenissima libertate, reddere intemeratæ Virgini altissimum, quod ab ipsis pendeat, honoris obsequium.

Alii sunt futuræ definitioni non quidem infensi, sed ut ita loquamur, refractarii, quia reformidant ne ex ea oriatur scandalum, maxime ex parte hæreticorum, propter (sic enim loquuntur) unius dogmatis additionem symbolo catholico.

At illi ignorare non possunt, omnibus retro sæculis, novos fidei articulos identidem fuisse proclamatos. His decisionibus successivis evolvuntur dogmata revelata, mediantibus oraculis Ecclesiæ; his splendoribus manifesta exhibetur assistentia divina quæ ab Ecclesia removet omnem in fide primitiva contradictionem. Sic ab hæreticis semper divisis et omni vento doctrinæ fluctuantibus, discernuntur filii Ecclesiæ in fide semper stabiles. Insanient ac blasphemabunt sponsæ Christi hostes; nihil mirum; quod toties, quod semper fecerunt iterabunt : hæc est eorum pars et conditio; non tamen ab Ecclesia suam missionem exercente magis alieni erunt quam si ab oraculis proferendis propter eos abstinuisset. Et vero quandocunque ex illis quidam in

ejus gremium reverti meditabuntur, veritatibus non definitis modo, sed etiam definiendis adhærere firmiter et universaliter tenebuntur. Ecclesia quippe non senescit, sed perpetua juventute florens, vita nova indesinenter splendescens, Spiritus sancti afflatu semper fecundatur. Non ergo turbetur cor nostrum, si peccatorum et novatorum turba hujus sanctæ Matris oracula audiens, irascatur, dentibus fremat et tabescat : scriptum est enim de Ecclesia : *Qui ceciderit super lapidem istum confringetur : super quem vero ceciderit, conteret eum.* (*Matth.*, XXI, 44.) His qui longe sunt brachia quidem aperimus ; sed nihil diminuere possumus de dignitate almæ Matris in cujus sinum illos advocamus. Scimus humana temperamenta ad unitatem et obedientiam non reducere eos qui fidei vincula fregerunt Misericorditer indulgetur errantibus ad veritatem et fidem sincero corde conversis, nulla vero indulgentia errori debetur : « Pietas enim ista crudelitas est. » Perget igitur iter suum sponsa Christi, reformando mores et disciplinam stabiliendo, sed invitis hostibus suis, quoties opus erit, dogmata simul definiet, lucemque diffundet cujus plenitudo sanctos in cœlesti patria felicitat.

Nullos lædet judicium solemne Immaculatam Conceptionem definiturum. Cur ergo jus suum abdicaret Ecclesia propter adversariorum clamores? Non enim æquum est ut illa valedicat minimæ etiam parti ministerii quo tenetur docere fideles cum ista inerrantia quæ nunquam ipsi deest, teste ipsa Veritate quæ dixit : *Docete omnes gentes.... Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* (*Matth.*, XXVIII, 19, 20.) Et alibi : *Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (*Luc.*, XVIII, 17.)

Ecclesia nunquam suæ potestatis limites transgreditur, quantumcunque, ut magis elucescat veritas cujus est fidelis custos, opportune manifestanda judicet ea quæ credit ac profitetur.

Operæ pretium nunc est exponere rationes quæ militant in favorem definitionis quam citius publicandæ tamque diu a piis fidelibus exoptatæ. Jam superius diximus doctrinam Immaculatæ Conceptionis nullatenus posse numerari inter opiniones speculativas quæ, Ecclesia non contradicente, in scholis libere impugnari possunt. Ecclesia, videlicet, sub gravissimis pœnis, prohibuit ne talis veritas impugnaretur. Universa societas catholica, moraliter loquendo, hanc sententiam habet quasi irrefragabilem et quæ sine scandalo non posset rejici. Si enim talis doctrina erroris insimularetur, ipsamet Ecclesia in accusationem deveniret. Universalis quippe assensus nunquam tali ac firmiori productus est energia. Unde oraculum sponsæ Christi nonnisi quoddam exsolvet debitum erga fideles qui verbum definitivum exspectant, ut inauditis antea ovationibus gaudium suum manifestent.

Jam liturgiæ ipsius publica professio sufficere non videtur, postquam tot preces et supplicationes Romam votis millies repetitis obsecrarint ut causa hæc solemni judicio terminaretur, postquam theologorum scholæ olim dissidentes ipsæ fusis ac sinceris precibus idem oraculum imploraverint.

Si attendantur Mariæ beneficia, sive in ordine naturali, sive in ordine spirituali, facile concipitur quanta sit fidelium omnium sollicitudo ut tandem angeatur in terris tantæ Matris gloria : minori quippe negotio stellæ in cœlo radiantes computarentur quam gratiæ, omni ævo, Maria opitulante, hominibus concessæ. Hæc regnorum quæ sub ejus patrocinium se constituerunt, protectrix constans exstitit ; hæc infensissimos hostes eorumque potentissimos exercitus invocata prostravit ; hæc tempestates horrendas implorata sedavit ; hæc classes formidandas inimicorum advocata subvertit, Christianas benigna servavit ; hæc morbos exitiales, pestes, contagia sollicitata removit ; hæc viatoribus fatigatis lenimentum, æstuantibus refrigerium, afflictis solatium, nutantibus fulcimentum, naufragantibus auxilium, errantibus sidus opportunum ; hæc orphanorum altera dulciorque genitrix ; hæc viduarum assidua piaque consolatrix ; hæc desperantium tuta salus ; hæc pereuntium portus ; hæc cæcorum lumen ; hæc morientium tutamen ; hæc cœlorum scala ; hæc paradisi janua. Undique personant miracula gratiarum quibus totum orbem implevit Mater hæc amabilis. Omnes basilicæ ecclesiæ, capellæ, « votis exhibitis, » tam munificæ Reginæ beneficentiam contestantur. Hanc, stivam tenens, propitiam canit arator ; hanc oves custodiens, suavissimam agnoscit pastor ; hanc Evangelium prædicans piam adjutricem invocat orator ; hanc sacris studiis intentus, ne a fidei tramite aberret, obsecrat divinæ scientiæ doctor.

Vix erecta et canonice firmata sanctissimi Mariæ Cordis archiconfraternitate, nova lux oriri visa est ambulantibus in regione umbræ mortis ; quot filii prodigi in amplexus cœlestis Patris ruerunt, quot animæ errantes in ovile Christi redierunt ! His prodigiis gratiæ prævia fuerant miracula sacram effigiem Immaculatæ Virginis gerentibus undique concessa. Exinde Matrem nostram frequentius se monstravit ; hinc, si sic loqui fas est, ardentius nos amavit ; hinc attentius nos protexit ; hinc imminentia pericula et flagella sollicitius nos admonuit.

Nova amoris et protectionis Mariæ erga nos testimonia præbent Alpium montes a solis eorum colonis nuper cogniti, sed piissimæ Virginis apparitione jam præclari ; testes etiamnum sunt fidelium turbæ undique et coacervatim ad hæc aspera juga concurrentes ; testes aquæ fontis toties olim exarescentis, nunc vero indeficientis tot sanationibus mirabiles ; testes pueri hucusque timidi, sed melliflua teneræ Matris voce animæquiores, antea rudes, et interveniente cœli Regina, illico eloquentes, quibus mandata dedit osque aperuit, dicens : *Venite, filii, audite me : timorem Domini docebo vos* (*Psal.* XXXIII, 12) ; testes ipsimet Deiparæ

laudis hostes qui tot stratagemata, tot instrumenta, tot figmenta, tot scripta adhibent ut falsitatis arguant eventum ad ultimos usque fines orbis enarratum et creditum, a cœlo miraculis confirmatum; ab ipsa Petri cathedra exploratum et gratiis pretiosis honoratum.

Deficeret tempus expositioni beneficiorum Matris misericordiæ. Horum memores non cessabimus hujus præconia extollere, præsertimque singularis prærogativæ illius Immaculatæ Conceptionis promulgationem intensissimis perpetuisque votis exorare.

Satis profecto superque explorata maturaque causa nunc est, ut cœli ac terræ Regina dintius non privetur honore sublimi quem scientia, pietas, imo fides gloriosæ Dominæ nostræ rependere ambiunt. Nullum splendidius monumentum Mariæ intemeratæ erigi valet quam solemnis decisio solam inter filios Adæ Dei Genitricem a labe communi eximens. Prior Mariæ trophæus fuit qualitas Deiparæ in Ephesina synodo proclamatus; secutus est honor perpetuæ virginitatis a sancto Hieronymo defensæ, in uno concilio Lateranensi, sub Martino I declaratæ, altiusque in Liturgia Romana cantatæ; tandem a concilio Tridentino agnitum est privilegium beatissimam Virginem ab omni prorsus actuali culpa eximens. Oraculum igitur ipsius Immaculatæ Conceptionis ultimus erit triumphus hujus sanctitatis creatæ quæ soli cedit Dei sanctitati.

Fidenter ergo speramus impleta esse tempora diuturnæ fidelium exspectationis. Jam enim sancta sedes Ecclesiarum obsecrationes non amplius præstolatur; quin imo vota omnium ipsa provocat. Gestiunt ubique piissimi fideles propius salutantes diem felicem in quo tantæ Matris, Reginæ Advocatæque suæ micantissimum splendesceat gloriæ jubar. Theologia vere sacra anhelat sententiæ quæ oblocutorum audaciam penitus reprimet, vinculisque fidei animos adhuc fluctuantes constringet. Christianæ societatis status tot calamitatibus, pressuris, bellis, cæterisque millibus malis conquassatus et pene desperatus præcipua indiget consolatione inauditoque remedio. Parces, Domine, miseris mortalibus, quando viderint fœderis tui arcum orbi naufrago prælucentem. Quomodo namque in nos sævires exsultantes de Immaculatæ Virginis honore supremo, ejusque præconia tanta cum jubilatione concinentes?

Sententiam vero peroptamus non « dimidiatam, » qualis esset si Conceptio Immaculata declararetur tantum « pertinere ad Ecclesiæ catholicæ doctrinam, » sed « plenam,» sed « perfectam, » sed « omnino explicitam,» sed « omnibus piorum catholicorum precibus respondentem, et in fide fundatam, » sententiam « Mariæ gloriosissimam, » qua Regina nostra exhibeatur ut arca salutis in sublime elevata, et a diluvio universali præservata; ut vellus purissimum rore cœli irrigatum, omni, circum, tellure siccissima permanente; ut flamma coruscans et invicta quam aquæ multæ exstinguere non potuerunt; ut Dei habitaculum ad quod semper oculi Domini respexerunt, et in quod nihil inquinatum unquam intravit;

Sententiam generi humano « salutarem. » Quidni, videlicet, misericordiæ Mater novis beneficiis rependeret laudes ac honores filiorum suorum acclamantium ipsius perpetuam integritatem, ab omni macula perpetuam exemptionem?

Sententiam inter cæteros omnes Mariæ triumphos « pacificam. » Quis enim hodie, nisi insaniat, insurgere præsumeret contra singulare Virginis privilegium? Uno ore pastores et oves undique idem oraculum implorant. Nunquam judicium quodlibet apostolicum certius esse potuit de obedientia assensuque universali, quam semel proclamata conceptione purissima Deiparæ, quæ, sedes futura Sapientiæ increatæ, in primo vitæ instanti, superbum antiqui serpentis caput contrivit.

Exsurge, igitur, Pie, Christianorum Pater: inter Pios omnes, Piissimum erga Mariam te exhibe. *Funes ceciderunt tibi in præclaris: etenim hæreditas tua præclara est tibi!* (*Psal.* XV, 6.) In te cunctorum fidelium gregis tui oculi convertuntur. Post tot ærumnas et procellas, tibi reservata est consolatio quam multi antecessores tui exoptarunt. Ne moreris ergo, Beatissime Pater. *Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam* (*Apoc.*, III, 11); *quidquid facere potest manus tua, instanter operare: quia nec opus, nec ratio, nec sapientia, nec scientia erunt apud inferos quo tu properas.* (*Eccle.*, IX, 10.) Intenta est curia cœlitum; intenti patriarchæ et prophetæ; intentus apostolorum chorus; intentus martyrum candidatus exercitus; intentum beatorum doctorum et confessorum omnium agmen; intentæ albescentes liliis puris virgines. *Audiant cœli quæ locuturus es; audiat terra verba oris tui; concrescat ut pluvia doctrina tua; fluat ut ros eloquium tuum; quasi imber super herbam, et quasi stillæ super gramina.* In Maria magnifica Dominum, et exsultet tecum spiritus noster in Deo qui Conceptionem ejus ab omni labe mundam salvavit. Innumeræ animæ Mariæ devotissimæ tuum opperiuntur definitivum judicium, ut cum Simeone sæculo valedicant, teque parentem optimum benedicant, cycnæum hymnum canentes: *Viderunt oculi nostri lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis Israel.* (*Luc.*, II, 28, 29.) Amen.

Scribebam, Rupellæ, die quinta Novembris, an. 1854.

† Clemens,

Episcopus Rupellensis et Santonensis, pontificio solio assistens.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

Mgr CLÉMENT VILLECOURT,

ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE.

—

Dixième partie.

MONIALIA

OU

DISCOURS AUX RELIGIEUSES.

—

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

J'aurais désiré qu'il me fût possible de donner plus d'étendue à ce qui est publié sur les vêtures et professions religieuses. Le temps m'a manqué pour compléter ce recueil, et transcrire tout ce que j'ai jeté en divers temps sur le papier, dans une écriture inconnue à la France presque entière. Ce petit abrégé prouvera néanmoins mon dévouement et mon respect envers ces saintes épouses du Sauveur, qui sont, au langage d'un Père, la portion la plus illustre du troupeau de Jésus-Christ.

—

DISCOURS PREMIER

Pour la profession de trois religieuses hospitalières de l'ordre de Saint-Augustin,

Prêché dans l'église de l'Hôtel-Dieu d'Auxerre, le 24 octobre 1835.

SUR LES AVANTAGES DE LA VIE RELIGIEUSE.

Funes ceciderunt mihi in præclaris (*Psal.* XV, 6.)

Le plus heureux partage m'est échu.

Le voilà enfin arrivé, mes chères sœurs, ce jour heureux où vous allez former une sainte alliance avec le Seigneur. Qu'il sera consolant pour vous de pouvoir dire avec le Roi-Prophète : *Mon bonheur est de m'attacher à mon Dieu! « Mihi adhærere Deo bonum est »* (*Psal.* LXXII, 28); ou avec l'épouse des *Cantiques : Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui* (*Cant.*, II, 16); ou avec saint Pierre : *Oh! qu'il est doux d'être ici!* (*Matth.*, XVII, 4.) Avantage d'autant plus précieux qu'il est plus durable, et que les liens qui vont vous unir à Jésus-Christ dans le temps vous en assureront, je l'espère, la possession durant l'éternité. Voulez-vous, mes chères sœurs, vous faire une idée de votre félicité? Comparez votre vocation avec celle des séculiers : vous comprendrez tout ce que vous devez à Dieu de reconnaissance, pour la faveur qu'il vous accorde en ce jour. Reine du ciel, l'alliance que contractent aujourd'hui ces pieuses vierges avec votre adorable Fils est en partie votre ouvrage. Continuez à les protéger, et obtenez-moi la grâce de parler convenablement de leur sainte vocation.

Dieu veut le salut de tous les hommes. C'est l'oracle formel de l'Esprit-Saint : « *Deus vult omnes homines salvos fieri.* » (I *Tim.*, II, 4.) Il n'est donc personne à qui l'on ne puisse dire, avec l'Apôtre : *Dieu veut votre sanctification* (I *Thess.*, IV, 3), puisqu'il n'y a point de salut indépendamment de la sainteté, à quelque condition que l'on appartienne. Abraham, Isaac et Jacob se sanctifient et se sauvent dans la vie pastorale; Sara, Rébecca, Ruth, Esther, dans le mariage; Isidore, Fiacre, Phocas, dans la culture des champs; Claudia Procula, femme de Pilate, dans la maison d'un époux infidèle et déicide. Il se trouvait des saints jusque dans la famille de Néron, au témoignage de saint Paul. C'est que Dieu, comme un bon père, a préparé des grâces pour tous les états et toutes les conditions, afin que tous les réprouvés fussent inexcusables, et ne pussent attribuer qu'à eux-mêmes leur perte éternelle. Aussi saint Pierre dit-il à tous les chrétiens, sans exception : *Faites en sorte d'assurer votre*

vocation et votre élection à la gloire céleste par vos bonnes œuvres : « Satagite ut, per bona opera, certam vestram vocationem et electionem faciatis. » (II *Petr.*, I, 10.) Mais si l'on compare la vocation à la vie religieuse avec la condition des séculiers, combien ne se montre-t-elle pas plus heureuse et plus sûre? J'en appelle au sentiment de saint Bernard, qui, parlant de cette vocation sainte, lui donne, sous tant de rapports, une incontestable préférence. « Dans cet heureux état, dit-il, l'âme vit plus purement : » *vivit purius;* « elle marche plus sûrement : » *incedit cautius;* « elle tombe plus rarement : » *cadit rarius;* « elle se relève plus promptement : » *surgit velocius;* « elle reçoit la rosée céleste plus fréquemment : » *irroratur frequentius;* « elle repose plus tranquillement : » *quiescit securius;* « elle meurt plus courageusement : » *moritur confidentius;* « elle est purifiée plus rapidement : » *purgatur citius;* « elle est récompensée plus abondamment : » *remuneratur abundantius.*

Et, d'abord, qui peut contester que la vie religieuse ne soit plus pure que celle des gens du monde? Telle âme qui, dans le siècle, brille comme un astre par ses vertus, présente à peine la lueur d'une lampe quand elle se trouve dans un monastère. Sans parler de la multitude des exercices de piété que la règle prescrit, n'est-il pas évident qu'il se fait ici plus d'œuvres de miséricorde en un seul jour que n'en font dans un an les personnes séculières que l'on répute vertueuses? Voit-on ces dernières s'attendrir quelquefois sur les misères de leurs frères, visiter les malades, panser leurs plaies, porter dans les cœurs désolés le baume de la consolation et de la paix? on cite ces faits avec une juste admiration; mais ce que l'on publie comme une merveille dans les personnes qui vivent au milieu du monde, est l'occupation de tous les jours et de tous les instants parmi les sœurs hospitalières. C'est assez, dans le siècle, de satisfaire au devoir pascal, pour être jugé digne des plus grands éloges. Eh! que font-ils de plus, en cela, que de se garantir des anathèmes dont l'Eglise menace ceux qui seraient infidèles à cette obligation sacrée et indispensable? Ici Jésus-Christ est reçu bien plus fréquemment encore qu'il ne l'était dans la maison de Marthe et de Marie : et, comme ses délices sont d'habiter dans les cœurs des fidèles, ceux-ci font aussi leurs délices d'aller au-devant de lui. C'est donc ici à qui lui plaira davantage; c'est à qui lui présentera plus de vertu et de perfection. Dans ce saint asile brillent à la fois le lis de l'innocence, la rose de la modestie, la violette de l'humilité. Ici, l'or de la charité étale sa richesse; l'encens de la ferveur fait monter ses parfums jusqu'au trône de Dieu; la myrrhe de la mortification immole ses chastes victimes; les trophées du courage, de la générosité, de la compassion, de la sensibilité, pourraient être arborés tous les jours, s'ils n'étaient pas réservés pour le triomphe qui se prépare dans le ciel. Quels trésors de sanctification! Quels spectacles dignes des anges et des saints, comme des habitants de la terre! Mondains, que pourriez-vous offrir à notre imitation qui méritât d'être comparé à la vie de ces vierges chrétiennes?

2° Dans la religion, on marche plus sûrement et à l'abri de plus de dangers : *Incedit cautius.* Le monde, dit saint Jean, est tout plongé dans la perversité et la malice. (I *Joan.*, II, 16.) Nos ennemis y sont en si grand nombre, que nous en serions épouvantés, s'ils nous étaient visibles. Saint Antoine n'y voyait partout que des piéges. Voilà ce qui, dans tous les temps, a déterminé les âmes d'élite à chercher la solitude. Comme la timide colombe, qui, d'un vol rapide, fuit la région des nuages et des tempêtes, ainsi on les voyait s'éloigner d'un siècle pervers et contagieux, pour ne point participer à ses iniquités : *Elongavi fugiens et mansi in solitudine.* (*Psal.* LIV, 8.) Les unes font choix de la vie purement contemplative, à l'exemple de Marie-Madeleine; les autres, comme vous, mes chères sœurs, se sentent appelées à unir la vie active à la vie contemplative : ne se contentant, dit un Père de l'Eglise (saint Ambroise), d'avoir la beauté de Rachel, si elles n'ont encore la fécondité de Lia. Les unes et les autres s'attachent à suivre la voie que leur indique l'Esprit-Saint, et qui est toujours pour chacune d'elles la plus salutaire. Sainte Paule et sa fille, sainte Thérèse et mille autres, furent appelées à la vie purement intérieure; sainte Fabiole, les deux saintes Catherine de Sienne et de Gênes eurent un attrait particulier pour soulager les membres souffrants de Jésus-Christ; mais les unes et les autres avaient un égal éloignement pour le monde, et pouvaient dire avec le grand Apôtre : Le monde est crucifié pour moi, et je suis moi-même crucifié pour le monde. Eloignées de lui corporellement, elles s'efforcent de lui être étrangères par tous les sentiments de leurs cœurs, alors même que leurs fonctions indispensables les mettent en rapport avec les personnes séculières. En ce cas, elles peuvent compter sur une assistance toute particulière du ciel, puisqu'elles ne font que ce que le ciel leur prescrit. Saint Vincent de Paul rassurait ses filles contre toutes les appréhensions que pouvaient inspirer leurs obligations dans les circonstances les plus critiques, et voulait qu'elles fussent bien persuadées que Dieu proportionnerait ses secours aux dangers auxquels elles se verraient involontairement exposées.

3° Consacrée à Dieu, une vierge chrétienne évite une infinité de fautes dont ne se préservent pas les gens du monde : *Cadit rarius.* Il est vrai qu'en quelque lieu que se trouvent les faibles mortels, ils payent un tribut quelconque à la fragilité humaine : l'homme le plus juste n'en est pas exempt. Vous seule, incomparable Marie, avez joui de l'heureux privilége de n'être, en aucun temps, assujettie au péché, soit dans votre conception, qui fut immaculée, soit dans tout le cours de

votre sainte carrière : toujours dans la lumière de la grâce, vous fûtes toujours étrangère aux ténèbres du péché. Rose sans épines, vous fûtes aussi, devant le Seigneur, cette beauté toute aimable dans laquelle il était impossible de découvrir la moindre tache : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.* (*Cant.*, IV, 7.) Mais, pour nous, malheureux enfants d'Eve coupable, nous avons sans cesse à gémir sur nos infidélités. Le monde nous enchante et nous éblouit; le démon nous tente et nous poursuit; le penchant si naturel au vice nous excite et nous séduit. Hélas! comment soutenir tant de combats et faire face à tant d'ennemis sans en éprouver quelqu'atteinte? Le plus parfait n'est pas celui qui ne pèche jamais, mais celui qui pèche le moins. Dans le monde, les chutes sont fréquentes, parce qu'on y est moins défendu contre les attaques; dans la religion, les péchés sont plus légers et plus rares, parce que tout y éloigne du mal et y porte à la vertu; en sorte que l'on peut dire, sans témérité, qu'il est aussi difficile de se sauver dans le siècle, qu'il est difficile de se perdre dans la religion. Si une religieuse a quelques infidélités à se reprocher, elles sont, pour l'ordinaire, si peu graves, que ses fautes seraient presque des vertus dans les séculiers. Heureux asile, mes chères sœurs, où Dieu a commandé à ses anges d'avoir soin de vous, et de vous soutenir entre leurs mains, de peur que votre pied ne heurte trop violemment contre la pierre! Heureux asile, où vous marchez d'un pas vainqueur sur l'aspic et le basilic, et foulez aux pieds le lion et le dragon. (*Psal.* XC, 13.) Heureux asile, où la vérité vous sert de bouclier et de défense, et où vous n'avez à craindre ni la flèche meurtrière du jour, ni les embûches invisibles de la nuit. (*Ibid.*, 6.) Mille tomberont à votre gauche, et dix mille à votre droite; mais les traits qui donnent la mort n'arriveront pas jusqu'à vous. (*Ibid.*, 7.) Que votre sort est digne d'envie, ô filles du Roi du ciel! Que la vocation que vous embrassez est belle! En vous voyant dire un éternel adieu au monde, je me sens porté à plaindre ceux qui demeurent encore au milieu des dangers dont il est rempli.

4° Du reste, bien que la sainte épouse de Jésus-Christ ne puisse être entièrement à l'abri de toute espèce de blessures dans cette vallée de larmes : que de remèdes, aussi prompts qu'efficaces, ne sont pas à sa disposition pour les guérir : *Surgit velocius!* Le Seigneur a dit de l'âme juste, qu'elle ne se briserait pas dans sa chute, parce que le Seigneur en adoucit la violence en la recevant dans ses mains paternelles : *Cum ceciderit non collidetur, quia Dominus supponit manum suam.* (*Psal.* XXXVI, 24.) A peine, ici, une faute, une imperfection se sont-elles montrées, que les remords en font justice : on se reproche, et plus tôt et plus amèrement, une simple fragilité, que les mondains ne se reprochent des crimes. D'un autre côté, les bons exemples que l'on a sous les yeux, les avertissements charitables que l'on reçoit, la facilité que l'on a de recourir aux sacrements de pénitence et d'eucharistie, sont autant de ressources heureuses pour vous, mes chères sœurs, et ce ne sont pas les seules : ces exercices de piété, ces méditations, ces examens, ce malaise que l'on éprouve devant Dieu quand on sent dans son âme quelque chose qui peut lui déplaire; ces œuvres de miséricorde qui sont de tous les instants; ces fonctions si rebutantes à la nature, et, par là même, si propres à être offertes à Dieu comme autant d'actes d'expiation, voilà les sources fécondes que l'amour divin vous a préparées, pour y puiser, à toute heure, le repentir et la sainteté : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus salvatoris.* (*Psal.* XII, 3.)

5° Et que dirai-je de cette pluie abondante de grâces qui se répand ici sur vous? *Irroratur frequentius.* C'est là cette rosée salutaire que la tendresse du Seigneur a mise en réserve pour son cher héritage : *Pluviam voluntariam segregabis, Deus, hæreditati tuæ.* (*Psal.* LXVII, 10.) Non, il ne le cédera pas en générosité à une âme qui s'est donnée toute à lui, à une âme qui lui a consacré son cœur et sa volonté par l'obéissance; son corps et ses affections par le vœu de chasteté, ses biens ou ses espérances terrestres par son engagement à la pauvreté. Car pourrait-il oublier la promesse qu'il a faite, dans son saint Evangile, d'accorder le centuple, en cette vie, à ceux qui auraient renoncé à tout pour se donner à lui, sans préjudice du bonheur éternel qui leur est assuré à la fin de leur carrière? Oh! que, dans la religion, les lumières sont pures! que les secours sont puissants! que les inspirations sont heureuses! C'est le Thabor où Jésus-Christ laisse échapper un échantillon de sa gloire; c'est le parterre d'Eden arrosé par tous les ruisseaux de l'amour divin; c'est la terre de Gessen exempte de tous les nuages et de tous les fléaux qui désolent la malheureuse Egypte; c'est la chaîne des montagnes de Gelboé fécondées par les pluies du ciel; c'est le fortuné désert dont parle le Prophète, et où se nourrissent les plus belles plantes qui doivent orner les collines éternelles : *Pinguescent speciosa deserti, et in exsultatione colles accingentur.* (*Psal.* LXIV, 13.) Rien ne manque ici à l'âme qui ne manque pas elle-même à correspondre aux bontés de son Dieu. Jetez, au contraire, vos regards vers le monde : oh! que le sol est aride! qu'il est infécond pour le ciel! L'impiété, les blasphèmes et les désordres les plus monstrueux qui y règnent en détournent les nuées sanctifiantes de la grâce : aussi les plantes célestes n'y croissent qu'avec peine, et, trop souvent, elles se décolorent, se flétrissent et se dessèchent aux rayons d'un brûlant soleil; si quelques âmes privilégiées paraissent y prospérer, que de soupirs ne poussent-elles pas; que de plaintes ne font-elles pas entendre à la vue des obstacles qui arrêtent l'effusion des grâces divines! Hélas! les affaires, les rapports, les visites et mille autres soins chassent ces nuées fécondes et vivifiantes qui devaient se résoudre en pluies de salut

6° Dans la vie religieuse, l'âme fidèle repose plus doucement : *Quiescit dulcius.* Le monde n'offre qu'agitations, que troubles, que tempêtes. La soif des biens terrestres, les prétentions de l'ambition et de l'orgueil, la fureur des plaisirs, les transports de la haine, la noirceur de la vengeance et de la jalousie, que de passions désastreuses qui empoisonnent les plus beaux jours et enlèvent même aux prétendus heureux du siècle la paix et la tranquillité. Ah ! c'est que notre cœur est fait pour Dieu, et que, hors de lui, il ne peut y avoir qu'inquiétude. C'est notre union avec Dieu ; c'est notre fidélité à ses lois ; c'est notre conformité à sa volonté sainte qui assurent notre bonheur. Par ce motif, l'Apôtre exhortait les Philippiens à se réjouir constamment dans le Seigneur qu'ils avaient avec eux : *Gaudete in Domino semper... Dominus prope est.* (*Philip.*, IV, 4.) Il souhaitait souvent aux fidèles cette paix qui surpasse tout sentiment, cette paix que le monde ne connaît pas et ne peut goûter. C'est ici, ah ! c'est ici, mes chères sœurs, qu'il vous est donné de pouvoir en jouir, si vous le voulez. Vous n'entendez pas, dans ce sanctuaire de charité et de miséricorde, ces bruits de terreur dont parle le saint homme Job ; ils ne retentissent qu'aux oreilles de l'impie qui soupçonne des embûches quand tout est innocent et paisible autour de lui : *Sonus terroris est in auribus ejus, et cum pax sit, insidias suspicatur.* (*Job*, XV, 21.) Le serpent infernal n'y fait pas entendre des sifflements précurseurs de ses meurtrières atteintes. Mais si vous accomplissez les devoirs de votre sainte vocation, vous avez le droit de dire avec l'épouse des *Cantiques : J'ai trouvé celui que mon cœur aime.* « *Inveni quem diligit anima mea* » (*Cant.*, III, 4.) *Je me suis assise à l'ombre de mon bien-aimé, et son fruit est délicieux à ma bouche.* « *Sub umbra illius quem desideraveram sedi et fructus ejus dulcis gutturi meo.* » (*Cant.*, II, 3.) Non, rien n'est plus heureux que la vie religieuse, lorsque, comme vous, mes chères sœurs, on y est bien appelé. Il n'en est pas ainsi de celles qui ont contracté des alliances terrestres : leurs chaînes d'or sont presque continuellement arrosées de leurs larmes. S'il s'en trouve qui n'aient que rarement à gémir, que le nombre de celles qui sont malheureuses est grand ! Cet époux qui s'était engagé à adoucir les peines de son épouse, les rend trop souvent beaucoup plus accablantes par ses infidélités, ou par ses emportements, ou par la tyrannie de ses caprices ; ces enfants, qui devaient la consoler, l'abreuvent de chagrins par leur indocilité, leurs égarements et souvent leurs outrages. De plus, les sollicitudes de la vie, les douleurs de l'enfantement, les difficultés qu'elle éprouve dans l'accomplissement de ses devoirs religieux : que de sujets de douleur et de gémissements ! Pour vous, vierges chrétiennes, le parti que vous avez choisi n'est sujet à aucun de ces inconvénients. Votre époux céleste est le plus beau des enfants des hommes ; il est toujours accompli, toujours parfait, toujours aimant, toujours aimable, toujours fidèle, toujours compatissant : Vous pouvez goûter, sans interruption, combien il est doux de lui appartenir : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus.* (*Psal.* XXXIII, 9.) Ce n'est pas là, il est vrai, ce que l'on se figure dans le monde : on y envisage vos engagements comme un esclavage dur et insupportable, et ce sanctuaire de bonnes œuvres comme une prison. Mais j'en appelle à l'expérience que vous avez déjà faite, et aux saints transports que vous éprouvez en ce jour heureux : y a-t-il quelque chose d'amer dans cet adieu perpétuel que vous dites au monde ? et si vous sentez quelques regrets, ne viennent-ils pas de ce qu'il ne vous a pas été possible de briser plus tôt vos liens ? Sauve-rdu monde, ces jeunes vierges étaient déjà tout à vous longtemps avant ce jour fortuné, où leurs vœux vous consacrent tout à elles. En dédommagement de ces chers parents, dont elles se séparent sans retour, elles trouvent dans la maison qui les adopte, une nouvelle famille qui leur est d'autant plus chère que ses dispositions sont plus saintes, son amour plus surnaturel. Mais, dira-t-on, peut-être elles n'y seront pas exemptes des peines intérieures et de celles qui naissent de la différence des goûts et des caractères. Eh ! quand cela serait, auraient-elles donc été exemptes de peines dans le siècle ? Ne trouvent-elles pas d'ailleurs, dans l'exercice de leurs charitables fonctions, plus de moyens pour se délivrer de ces diverses inquiétudes, et plus de courage pour les supporter ? Sainte Catherine de Gênes ne fut-elle pas mille fois plus heureuse, au milieu des malades et des mourants, qu'elle ne cessa d'assister durant la plus grande partie de sa vie, qu'elle ne l'eût été dans le palais du vice-roi de Naples, son père ? Et, d'ailleurs, ne nous arrêtons pas à considérer quelques ennuis passagers, toujours grossis par une imagination qui s'exagère tout ; envisageons la religieuse hospitalière à ses derniers moments.

7° Quelle confiance n'a-t-elle pas à cette heure suprême, qui est si terrible pour la plupart des mondains ! *Moritur confidentius.* Je n'aurais jamais cru, disait à la mort une sainte âme qui s'était consacrée à la religion et aux œuvres de charité, je n'aurais jamais cru qu'il fût aussi doux de mourir. Un grand nombre d'autres avaient le sourire sur les lèvres, et laissaient voir sur leurs visages la vérité de ces paroles de l'Esprit-Saint : *Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur, puisqu'ils vont dans le ciel se délasser de leurs travaux, et qu'ils y sont suivis de leurs bonnes œuvres !* (*Apoc.*, XIV, 13.) On avait été tenté de les plaindre pendant leur vie : Quel assujettissement, disait-on ! se lever tous les jours de grand matin ; allier la vie spirituelle à la vie la plus active ; avoir à peine un instant pour respirer durant la journée ; ne pouvoir jamais compter sur un sommeil tranquille durant la nuit ; être perpétuelle-

ment entouré de toutes les misères humaines ; voir et toucher ce que la nature offre de plus dégoûtant ; ne recueillir, le plus ordinairement de toutes ses peines, qu'indifférence, que reproches, qu'ingratitudes : est-il une vocation moins attrayante et plus propre à rebuter la délicatesse ? Voilà bien ce que peut dire un monde dédaigneux. Mais quand arrive le terme de la vie, qui n'envierait le sort d'une vertueuse hospitalière ? Venez en esprit, ô mondains ! assister à son dernier soupir.

Ici le prêtre du Seigneur n'a pas à se mettre en peine de quelle manière il s'y prendra pour faire agréer son ministère et sa présence ; la servante de Jésus-Christ sait trop les apprécier, elle qui, si souvent, a été la zélée messagère des miséricordes de Dieu envers les mourants. On ne trouve pas, d'ailleurs, dans cette maison, de ces officiers d'enfer qui ferment toutes les avenues pour empêcher qu'une personne expirante ne recueille des paroles de salut et de vie ; la pieuse malade demande elle-même et attend les secours de la religion avec une sainte impatience ; elle hâte, par ses vœux, l'heureux instant qui doit la mettre en possession du Dieu qu'elle aime ; elle soupire après lui avec plus d'ardeur que le cerf altéré après les eaux rafraîchissantes des fontaines. Allez donc, divin Sauveur, allez visiter cette malade que vous aimez ; ne la laissez pas plus longtemps languir et gémir, comme la plaintive tourterelle ; elle a, pour la dernière fois, purifié son âme dans le bain salutaire de la pénitence ; elle a reçu cette absolution sanctifiante qu'elle avait méritée par tant de soupirs et de larmes ; l'onction suprême a fait disparaître jusqu'aux derniers vestiges de ces taches légères qui pouvaient retarder son entrée dans la céleste patrie. Adorable Eucharistie, vous allez lui communiquer une force nouvelle pour soutenir les derniers combats, ou plutôt, pour les couronner. Quel édifiant spectacle ! Ses pieuses compagnes s'attristent de la perte qu'elles vont faire ; les larmes coulent de tous les yeux ; seule, la fervente hospitalière goûte une paix profonde à l'aspect de la mort qui va la frapper. « Je n'ai point vécu, peut-elle dire avec saint Ambroise mourant, de manière à rougir de vivre encore ; mais le trépas n'a rien qui m'épouvante, puisqu'il va me réunir au meilleur de tous les Pères. » Ainsi, ô mes fidèles compagnes, peut-elle ajouter, « Ne pleurez pas sur moi ; ne m'enviez pas le bonheur qui m'est préparé : laissez rentrer dans la poussière ce corps de boue, afin que mon âme puisse s'élancer dans la région de la paix éternelle. Et vous, Seigneur, objet de tous mes vœux, ne tardez pas à briser mes chaînes, et à m'arracher à cette prison qui retient encore mon âme captive ; il me tarde d'aller chanter, en toute liberté, dans le ciel, votre gloire et vos miséricordes : *Educ de custodia animam meam ad confitendum nomini tuo ;* les justes m'attendent, et tressaillent d'allégresse, à la pensée des récompenses dont vous allez me faire jouir : *Me exspectant justi donec retribuas mihi, Domine.* (*Psal.* CXLI, 8.) J'ai assez vécu, mon Dieu, et mes frères ont été le motif de toutes mes œuvres. Céleste charité, achève ta victime. Adieu, pourtant encore, ma tendre mère ; adieu, mes ferventes sœurs ; je m'en vais m'unir à mon centre qui me rappelle.

Insensiblement ce lis d'innocence se décolore ; ces yeux qui se fixaient si habituellement vers le ciel, commencent à s'obscurcir. On récite autour de la mourante les prières qu'elle a si souvent récitées elle-même, et auxquelles elle s'unit autant que sa défaillance peut le lui permettre encore. Un profond silence leur succède, puis recommencent les soupirs et les sanglots. Il manque quelque chose à la malade ; on voit qu'elle a un désir qu'elle ne peut exprimer : on la devine, et l'on applique sur ses lèvres livides l'image du Rédempteur ; elle sourit à cette image consolante, et dit tout bas : « Jésus, soyez-moi Jésus ; » au même instant son âme quitte son corps sans commotion, sans altération de ses traits. On ignore si la servante de Jésus-Christ vit encore : car son visage n'a rien perdu de son calme et de sa sérénité. Que dis-je ? il offre aux regards je ne sais quoi de ravissant et de surnaturel. Néanmoins, le cœur n'a plus de mouvement, et tous les signes de la respiration et de la vie ont disparu. Les religieuses ne tardent pas à se dire : « Notre chère sœur s'est endormie dans le Seigneur. » Oh ! la bienheureuse mort puisqu'elle a été précédée d'une si sainte vie. Qu'est devenue cette belle âme en quittant son exil ? a-t-elle été reçue immédiatement dans la patrie céleste ? Tout nous porte à le croire ; mais, quand on supposerait qu'il lui reste encore quelques expiations à subir !

8° Elle est promptement purifiée : *Purgatur citius.* En effet, *beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé.* (*Luc.*, VII, 47.) Si Jésus-Christ parlait ainsi d'une femme pécheresse repentante, combien plus ces paroles ne sont-elles pas applicables à une charitable hospitalière qui n'a vécu que pour Dieu et le prochain ? à une âme qui a si fréquemment recouru au remède de la pénitence, pour réparer ses plus légers manquements ? à une âme qui, dans un continuel renoncement à elle-même, a pratiqué au plus haut degré de perfection toutes les vertus ? Quoi ! tant de prières, tant d'exercices de piété, de charité, et de mortification seraient méconnus ? Saint Thomas ne balance pas à dire que, dans une personne bien disposée, la profession religieuse produit le même effet que le baptême : en sorte qu'à l'instant où elle prononce ses vœux tous ses péchés lui sont remis, et quant à la culpabilité, et quant à la peine, en conséquence de l'entier sacrifice qu'elle fait de son corps, de son cœur et de sa volonté. Plus cette grâce qui va vous être accordée est précieuse, mes chères sœurs, plus aussi vous mettez de soin à la conserver, afin qu'au sortir de cette vie, vous

n'ayez plus, ou presque plus de dettes à acquitter auprès de la justice divine, je l'avoue, mes chères sœurs, votre sort me paraît tellement digne d'envie, que je ne puis m'expliquer à moi-même comment des milliers de personnes du monde ne demandent pas aujourd'hui à le partager. Mais leur aveuglement est si grand, qu'elles ne sont pas même touchées des récompenses inénarrables qui vous sont préparées dans le ciel.

9° La religieuse hospitalière est récompensée plus abondamment que les autres élus : *Remunerator abundantius.* Ouvrez-vous, portes éternelles : laissez-nous contempler, du moins, quelques rayons de la gloire qui environne cette épouse de Jésus-Christ; laissez-nous entrevoir quelques émanations de ce torrent de délices qui l'enivre; laissez-nous admirer quelques étincelles de cette couronne immarcescible qui pare son front immortel; laissez parvenir jusqu'à nous quelques accents de ces ravissants cantiques qui retentissent dans la cité bienheureuse, et qui célèbrent l'entrée et le triomphe de la bien-aimée du Roi des rois. Mais, que dis-je? l'œil ne peut voir, l'oreille ne peut entendre, l'esprit ne peut concevoir, dans ce triste bannissement, la grandeur des biens que Dieu prépare à ceux qui l'ont aimé et ont quitté la vie dans son amour. (I *Cor.*, II, 9.) Tout ce que nous savons, c'est que Dieu récompense toujours en Dieu, et que, si pour quelques filets déchirés qu'avaient abandonnés les apôtres, Jésus-Christ leur a assuré des trônes dans le ciel : *Sedebitis et vos super thronos.* (*Luc.*, XXII, 30.) Nous ne pouvons douter que plus l'âme aura été généreuse à l'égard de Dieu et du prochain, plus le Seigneur sera prodigue de ses biens envers elle. Isaac disait de son fils Jacob : *Voici que l'odeur de mon fils est comme le parfum d'un champ fertile que le Seigneur a béni.* « *Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni cui benedixit Dominus.* » (*Gen.*, XXVII, 27.) Vierges chrétiennes, la suavité de votre holocauste annonce déjà l'abondance des bénédictions que le Seigneur vous prépare. *Je crois entrevoir les richesses inénarrables qui vous attendent dans la terre des vivants.* « *Credo videre bona Domini in terra viventium.* » (*Psal.* XXVI, 13.) Réjouissons-nous donc; faisons éclater notre vive allégresse, et rendons gloire à Dieu, de ce que les noces de l'Agneau sont arrivées et que les chastes épouses qu'il doit couronner dans le ciel sont sur le point de se consacrer à lui : *Gaudeamus, et exsultemus, et demus gloriam ei, quia venerunt nuptiæ agni, et uxor ejus præparavit se.* (*Apoc.*, XIX, 7.)

Protégez, Seigneur, vos pieuses servantes; que leur pureté soit toujours incorruptible; leur docilité toujours invariable; leur détachement de la terre toujours entier, leur charité toujours infatigable. Qu'elles croissent de vertus en vertus dans ce saint asile, à l'ombre de la piété et de la ferveur qu'on y admire; qu'elles édifient leurs vertueuses compagnes, comme elles en sont édifiées elles-mêmes; qu'elles voient la consolation de la plus tendre des mères; qu'elles surpassent tous les vœux et toutes les espérances de l'administration la plus zélée et la plus paternelle; qu'elles préparent constamment de nouvelles conquêtes au ministère sacré le plus apostolique, et qu'après les jours de l'exil, elles soient toutes sans exception, réunies dans la patrie éternelle. C'est la grâce que je vous souhaite.

DISCOURS II.

Pour la vêture de trois sœurs hospitalières chez les religieuses augustines d'Auxerre

SUR L'EXCELLENCE DE LA VOCATION A L'ÉTAT RELIGIEUX.

Habebitis hunc diem in monumentum, et celebrabitis eum solemnem Domino. (*Exod.*, XII, 14.)

Vous regarderez ce jour comme un monument, et vous le célébrerez avec solennité devant le Seigneur.

L'apôtre saint Paul aimait à recommander ces femmes pieuses qui, à la naissance du christianisme, se distinguaient par leurs bonnes œuvres, et par leur zèle à remplir tous les devoirs de la charité à l'égard des fidèles et des étrangers. (I *Tim.*, II, 10; IV, 10.) Il relève le mérite des Phébé, des Triphène, Triphose et Perside; il veut que l'on reconnaisse leurs soins par toutes sortes d'égards. (*Rom.*, XVI, 1, 12.) Dans l'*Epître aux Philippiens* (IV, 2, 3), il en nomme deux autres dont le nom, dit-il, est écrit, avec celui de Clément, dans le livre de vie : *Quorum nomina scripta sunt in libro vitæ.* A cette époque, on ne connaissait pas encore ces précieux asiles que la religion devait ouvrir, dans la suite, aux membres souffrants de Jésus-Christ. Sous ce rapport, loin d'avoir rien à envier à la primitive Eglise, notre siècle l'emporte incontestablement sur ces beaux jours, puisqu'il offre, dans la plupart des villes de la chrétienté, le spectacle d'un dévouement héroïque, dans la personne des généreuses servantes du Sauveur qui s'honorent encore de l'humble nom de servantes des pauvres. Aussi les expressions me manquent pour faire votre éloge et célébrer votre bonheur, pieuses vierges, qui entrez aujourd'hui dans cette sainte et utile carrière. Mais votre humilité attend de moi un autre langage et sera plus satisfaite, si, paraissant vous oublier vous-mêmes, je me borne à parler de l'excellence et des avantages de votre vocation. Reine du ciel, mère de la belle dilection, secondez mes faibles efforts.

PREMIÈRE PARTIE.

Il m'est bien doux, mes chères sœurs, de ne pouvoir parler de votre vocation sans en exprimer l'excellence et les avantages. Jésus-Christ l'a prononcé : tous les services que vous rendez ici aux moindres de vos frères, c'est à lui-même que vous les rendez. (*Matth.*, XXV, 40.) Sous ce rapport, tout, dans vos fonctions, prend un caractère surnaturel et divin, et il n'y a plus, dans cette maison, d'emploi à repousser et à dédaigner : ils sont tous égaux et aussi méritoires, puisqu'ils ont tous le même but qui

est de servir Jésus-Christ dans la personne de ses membres souffrants.

A ne considérer que la chair et les pensées d'un monde délicat, peut-être votre vocation n'a-t-elle rien que de repoussant; mais à la lueur du flambeau de l'Evangile, il n'est rien, j'ose le dire, de plus relevé et de plus précieux. En effet, imiter Jésus-Christ, et servir Jésus-Christ, quelle gloire, quel mérite! Jésus-Christ était sans cesse avec les pauvres, les malades, les affligés, pour leur prodiguer les secours, les assistances et les consolations dont ils avaient besoin; il guérissait les malades : n'êtes-vous pas ici continuellement occupées de leur guérison? il travaillait à la conversion des pécheurs : n'est-ce pas autant pour le salut des âmes que pour celui des corps que vous vous dévouez au service de vos frères? C'est ainsi que vous imitez Jésus-Christ. Mais vous ne bornez pas là votre ambition; vous voulez encore le servir lui-même. Il lavait les pieds à ses apôtres : vous les lui lavez à lui-même, comme la pieuse Madeleine; il traitait les malades : vous le traitez lui-même, comme Marthe, Marie et Lazare; il consolait les affligés : vous le consolez lui-même, comme l'ange qui descendit du ciel pour compatir à ses douleurs dans le jardin des Oliviers. Voilà, mes chères sœurs, ce qui fait disparaître pour vous toutes les répugnances qui effrayent la délicatesse des mondains. C'est aussi ce qui avait déterminé l'illustre Fabiole, dame romaine du plus haut rang, à se dévouer à toutes les œuvres de charité et de miséricorde; elle cherchait, par toute la ville de Rome, les malades les plus pauvres et les plus dégoûtants, pour leur consacrer ses soins et sa tendresse. « Combien de fois, dit saint Jérôme, n'a-t-elle pas lavé ces plaies hideuses que l'homme le plus insensible n'aurait pas eu le courage d'envisager? » *Quoties lavit purulentam vulnerum saniem quam alius aspicere non valebat? (Epist. ad Ocean.)* C'est ce qui engagea sainte Catherine de Gênes, fille d'un vice-roi de Naples, à passer la plus grande partie de sa vie dans le grand hôpital de Gênes, dont elle ne sortait que pour aller assister d'autres malades placés en divers quartiers de la ville. On aurait oublié depuis longtemps la grande naissance de ces saintes dames, si leur charité n'avait transmis à tous les siècles la mémoire de leurs vertus mille fois plus honorables encore que le nom de leurs ancêtres.

Et quand on ne considérerait votre vocation qu'avec les yeux de l'humanité, n'a-t-elle pas déjà de quoi nous ravir. N'a-t-elle pas le suffrage anticipé des philosophes anciens et l'hommage contemporain des philosophes modernes, dont les éloges s'unissent à ceux des saints? Ce n'est pas seulement saint Ambroise qui dit que rien n'est plus selon les lois de la nature que de venir au secours de ses frères : *Nihil tam secundum naturam quam juvare consortem naturæ.* Cicéron, le prince des orateurs latins, n'a-t-il pas dit qu'il n'y avait rien de si noble, rien de si grand, rien de si généreux, que de donner assistance à ceux qui la réclament, et d'arracher les hommes à la mort ou aux périls qui les menacent : *Nihil est tam regium, tam liberale, tam magnificum quam opem ferre supplicibus, dare salutem, liberare periculis homines.* Et, dans le temps de nos grands désastres, où l'on avait déclaré la guerre à tout ce qui était bon, utile et religieux, n'a-t-on pas rendu un hommage forcé aux institutions dont la charité était le but? Déjà le coryphée des incrédules avait préludé à cette expression de reconnaissance, en disant : « Peut-être n'y a-t-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté, de la jeunesse, souvent même de la haute naissance et de la fortune, pour soulager, dans les hôpitaux, ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain et si révoltante pour notre délicatesse (237). »

Malgré un éloge si pompeux du chef des philosophes modernes, ses principes irréligieux allaient porter leurs fruits; déjà on s'apprêtait à détruire ces asiles de l'infortune; déjà une main sacrilége leur portait les premiers coups, lorsqu'on reconnut que les hôpitaux étaient indispensables, et que des *citoyennes républicaines* n'étaient pas propres à remplacer les *Sœurs de la Charité.* La fureur, un instant, se changea en transports d'admiration; on consentit à ce que l'humanité fût soignée gratuitement par des vierges chrétiennes, puisqu'elle ne pouvait l'être convenablement, quoiqu'à grand prix, par les filles du siècle et les déesses de la raison. On en vint, chose surprenante! jusqu'à élever une statue de marbre à saint Vincent de Paul, comme au bienfaiteur de l'humanité souffrante : tant il est dans la nature de l'homme de sentir le prix de ces services que la religion seule peut inspirer et faire pratiquer. Aussi celui qui oserait attaquer ces salutaires institutions serait bientôt le premier, peut-être, à en reconnaître la nécessité pour lui-même : car qui peut s'assurer que les ressources de la fortune, toujours si inconstante et si volage, ne l'abandonneront jamais, et que les misères et les infirmités qui affligent ses frères ne l'atteindront pas. « Ah! disait saint Jérôme, cet homme souffrant que nous méprisons, et dont nous ne pouvons voir les plaies dégoûtantes sans que notre cœur se soulève; cet homme est notre semblable; il a été formé de la même boue que nous; il est composé des mêmes éléments; tout ce qu'il souffre, nous pouvons le souffrir aussi. Figurons-nous donc que ses blessures sont les nôtres, et toute la dureté de notre cœur à son égard disparaîtra par le sentiment de compassion que nous avons naturellement pour nous-mêmes. » *Ille quem despicimus, quem videre non possumus, ad cujus intuitum nobis vomitus erumpit, nostri similis est; de eodem*

(237) Voltaire, *Ess. sur l'hist. gén.*, t. IV, in-8°, c. 135.

nobiscum formatus est luto, iisdem compactus elementis; quidquid patitur et nos pati possumus, vulnera ejus existimemus propria, et omnis animi in illum duritia clementi in nosmetipsos cogitatione frangetur. (*Epist. ad Ocean.*)

Ainsi, mes chères sœurs, la foi, la piété, comme le paganisme et l'irréligion, se donnent la main pour célébrer votre saint état. Vous êtes, en effet, pour tous les malheureux qui ont besoin de vos secours, comme une autre Providence; ou plutôt c'est à vous que Dieu confie la dispensation d'une partie des faveurs qu'il verse perpétuellement sur les hommes. C'est à vous qu'il semble dire par la bouche du Prophète : Je me repose sur votre tendresse du soin de ce pauvre, de cet orphelin, de ces infortunés : soyez-en les mères : *Tibi derelictus est pauper : orphano tu eris adjutor.* (*Psal.* X, 14.) Voyons, maintenant, en peu de mots, les avantages de votre vocation.

DEUXIÈME PARTIE.

Vous vous séparez du monde, mes chères sœurs; mais cette séparation peut-elle être envisagée comme un vrai sacrifice? Après tout, qu'y pouvez-vous perdre? Vous quittez l'océan des orages et des tempêtes, pour vous fixer au port où règne la plus parfaite sécurité, où l'on trouve la plus douce tranquillité avec l'assurance presque de son salut. Heureuse perte que celle qui va vous enrichir de tant de biens! Dans le monde, tout est scandale; ici, tout est édification; dans le monde, tout éloigne de la vertu; ici, tout y invite; dans le monde, on vous ferait un crime de l'accomplissement de vos devoirs et l'on en rougirait; ici, vos devoirs vous sont prescrits comme inviolables, et vous rougiriez d'y être infidèles; dans le monde, trop souvent on mène une vie inutile; ici, votre vie sera féconde en bonnes œuvres, et pleine d'utilité pour vous et pour les autres.

Ajoutez à tous ces avantages les leçons salutaires que vous pouvez puiser dans les fonctions même que vous avez à remplir. « Quand nous voyons les pauvres, » dit saint Grégoire, « nous devons penser à la pauvreté de nos âmes, et songer à nous enrichir par les fruits durables de nos bonnes œuvres, et dont la mort, qui détruit tout le reste, doit nous mettre en possession. » *Cum pauperes conspicimus, quanta nobis desint interiora pensemus; tales fructus operemur qui maneant; tales fructus operemur, qui, cum mors cuncta interimat, ipsi exordium a morte sumant.* Vous verrez souvent les facultés de vos malades s'affaiblir, et leur raison les abandonner : pensez alors qu'il n'est pas de plus grande folie que le péché qui nous fait perdre Dieu et son amour. Vous verrez, parmi les personnes à qui vous donnerez des soins, des victimes de tous les genres d'excès et de déréglements : remerciez alors, avec le Roi-Prophète, le Dieu de bonté qui vous a fait apprécier l'innocence et qui vous a garanti de mille dangers qui l'environnaient : *Dextera tua suscepit me.* (*Psal.* XVII, 36.) *Dominus firmamentum meum, et refugium meum, et liberator meus.* (*Psal.* XVII, 2.) Voilà autant de moyens de sanctification et de salut que Dieu vous offre dans l'accomplissement de vos devoirs.

Mais quelle consolation pour vous de songer que toutes vos actions, dans cette maison sainte, vous assurent une bonne mort, si vous avez soin de les faire dans un esprit vraiment religieux! Ecoutez ce que dit le saint roi David : *Heureux celui qui s'occupe des besoins du pauvre et de l'indigent! le Seigneur le délivrera dans les jours mauvais.* « *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem! In die mala liberabit eum Dominus.* » (*Psal.* XL, 2.) Vous pourrez donc, mes chères sœurs, vous rassurer dans ce terrible moment où, la plupart des gens du monde sont en proie aux plus terribles alarmes? Oui, et je ne crains pas de l'avancer sur le témoignage de saint Jérôme. « Je ne me souviens pas, dit-il, d'avoir jamais lu qu'une personne ait fait une mauvaise mort, après avoir, de bon cœur, exercé les œuvres de charité. » *Non memini me legisse mala morte mortuum qui libenter opera charitatis exercuit.* La raison qu'en rend le saint docteur, c'est qu'elle a, dans le ciel, un grand nombre d'intercesseurs, et qu'il est impossible que les prières de plusieurs ne soient pas exaucées : *Habet enim multos intercessores : et impossibile est multorum preces non exaudiri.* C'est par cette considération que le même Père invitait tous les chrétiens à ces mêmes œuvres qui vont faire l'objet continuel de vos occupations. *Velimus, nolimus, senescimus : paret sibi quisque viaticum quod longo itineri necessarium est, secum portet quod invitus dimissurus est; imo præmittat in cœlum quod si negaverit, terra sumptura est.*

Dieu, dans les saintes Ecritures, fait de grandes promesses à ceux qui remplissent avec générosité le devoir de l'aumône. Or, vous n'ignorez point, mes chères sœurs, que l'aumône ne consiste pas seulement à assister les pauvres des biens terrestres que l'on possède et dont on s'est réservé la propriété; vos peines, vos travaux, dans cet hospice, seront une aumône continuelle, et d'autant plus méritoire que votre cœur la puisera dans son propre fonds, et qu'il ne la fera point d'un bien qui lui soit étranger. C'est la pensée de saint Grégoire. *Qui exteriora largitur, rem extra se positam tribuit; qui autem fletum et compassionem, aliquid sui ipsius.* Ce ne sera donc pas de votre argent que vous assisterez les pauvres, puisqu'il vous faut renoncer à la possession des biens de la terre, mais vous les assisterez de vos personnes : ce qui est beaucoup plus précieux encore. Aussi, tandis que la plupart des riches mourants ne trouvent plus rien entre leurs mains, parce que tout ce qu'ils possédaient les abandonne : *Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis* (*Psal.* LXXV, 6), vous trouverez, à la fin de votre carrière, l'héritage que le Seigneur a réservé à tous ses amis fidèles : *Cum dederit dilectis*

suis somnum, ecce hæreditas Domini. (*Psal.* CXXVI, 3.) En effet, votre corps, votre esprit, votre cœur, ayant été dévoués entièrement au service des malheureux, que n'avez-vous pas à attendre de celui qui en est le Père?

Vous pouvez non-seulement soulager leur corps, mais encore venir au secours de leurs âmes. Combien de personnes égarées pour qui cet hospice peut devenir un asile de sanctification et de salut! La charité d'une fervente hospitalière est bien ingénieuse. Vous rappellerez prudemment à ce vieillard qu'il approche de la maison de son éternité; et qu'il est bien temps de se préparer enfin à la mort quand arrive le temps où il faut nécessairement quitter la vie. Vous profiterez d'une occasion favorable pour faire songer à cette jeune personne égarée, combien il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant (*Hebr.*, X, 31), quand on a livré au péché un cœur qui devait être un sanctuaire de vertus, et un corps qui était le temple de l'Esprit-Saint. *Qui connaît les desseins de Dieu?* Peut-être sera-ce à une réflexion salutaire que le ciel vous aura inspirée que plusieurs personnes vous seront redevables de leur salut. Ah! si cela arrive (et l'expérience du passé sert ici de garantie pour l'avenir), si cela arrive, mes chères sœurs, réjouissez-vous, et faites éclater votre allégresse, car votre récompense sera grande dans le ciel : en sauvant l'âme de vos frères, vous aurez assuré le salut de la vôtre : c'est saint Jacques qui l'atteste en disant : *Celui qui aura ramené un pécheur de ses égarements, sauvera son âme de la mort, couvrira la multitude de ses péchés.* (*Jac.*, V, 20.) Ainsi s'accomplit une autre sentence de l'Esprit-Saint : *Un homme miséricordieux est le bienfaiteur de son âme.* « *Benefacit animo suo vir misericors.* » (*Prov.*, II, 17.) *L'âme qui répand des bénédictions s'enrichit elle-même, et celle qui enivre les autres de biens et de faveurs, sera elle-même enivrée :* « *Anima quæ benedicit impinguabitur, et quo inebriat inebriabitur.* » (*Prov.*, XI, 25.)

Comprenez-vous, maintenant, mes chères sœurs, quelle est l'excellence, quels sont les avantages de votre vocation? Saint Paul ne pouvait s'empêcher de témoigner à Philémon la joie et la consolation qu'il avait éprouvées en apprenant la charité que sa foi lui avait inspiré d'exercer envers les chrétiens : car ceux-ci avaient trouvé auprès de lui les secours, les assistances et les adoucissements dont ils avaient besoin : *Audiens charitatem tuam in omnes sanctos..... gaudium magnum habui et consolationem... quia viscera sanctorum requieverunt per te, frater.* (*Phil.*, V, 7.) Qu'il me soit permis d'exprimer à mon tour les saints transports qui m'animent, en vous voyant, pieuses vierges, consacrer votre jeunesse, votre santé, votre vie au service des pauvres. Le ciel est ravi de ce spectacle, et la terre répond à son allégresse par des témoignages unanimes d'admiration et de respect. A votre âge, combien de jeunes personnes ne s'occupent que de vanités, ne soupirent qu'après les plaisirs, n'ambitionnent qu'une heureuse alliance! Pour vous, fidèles servantes de Jésus-Christ, vous n'aspirez qu'au bonheur de lui plaire et de lui manifester votre amour par les services tendres et empressés que vous prodiguez à vos frères souffrants. Vous êtes donc la génération qui cherche le Seigneur et la face du Dieu de Jacob : *Hæc est generatio quærentium Dominum, quærentium faciem Dei Jacob.* (*Psal.* II, 3, 6.) Eliézer jugea Rébecca digne d'Isaac par l'empressement qu'elle avait montré à le désaltérer dans sa soif : Oh! que vous me paraissez bien plus dignes encore de Jésus-Christ, quand je vois votre zèle à le servir dans la personne de ses membres. Oui, vous êtes du nombre de ces âmes bienheureuses qu'il signalait par avance, lorsqu'il annonçait qu'il dirait à ses chères brebis placées à sa droite : *Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde : car, j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli; j'étais nu, et vous m'avez couvert; malade, et vous m'avez visité; prisonnier, et vous êtes venus à moi.* (*Matth.*, XXV, 35.)

Mais plus j'étends ce discours, en voulant vous pénétrer de la grandeur et des avantages de votre vocation, plus je retarde votre bonheur. Vous souffrez, d'ailleurs, de vous trouver encore revêtues des livrées du monde, vous qui n'aimez que les vêtements de la charité. Allez donc, généreuses vierges, allez prendre les vêtements qui seuls peuvent vous plaire : ceux dont parle saint Paul qui conviennent à des prédestinées, et au saint qui est l'objet de vos vœux et à l'amour que Dieu vous porte : *Revêtez-vous, en même temps, des entrailles de la miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie et de patience.* « *Induite vos, sicut electi Dei viscera misericordiæ, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam.* » (*Col.*, III, 12.) *Par dessus tout, ayez la charité qui est le lien de la perfection.* « *Super omnia autem hæc, charitatem habete quod est vinculum perfectionis.* » (*Ibid.*, 14.) *Et que la paix de Jésus-Christ soit toujours dans vos cœurs* « *Et pax Christi exsultet in cordibus vestris.* » (*Ibid.*, 15.) *Ne faites et ne dites rien qu'en son nom et pour gloire.* « *Omne quodcunque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini nostri Jesu Christi.* » (*Ibid.*, 17.) C'est ainsi que vous vivrez heureuses dans une maison que le ciel protége, que le ministère d'un ecclésiastique zélé et pieux honore, qu'une administration vraiment paternelle gouverne, et que son bon esprit peut faire regarder comme un hospice modèle.

Seigneur, qui augmentez notre joie, en augmentant le nombre des servantes de vos membres souffrants, achevez votre ouvrage par les nouvelles faveurs que vous daignez répandre sur cette intéressante congrégation; maintenez-la dans cet hospice pour le bon-

heur des pauvres de cette ville. Conservez-lui l'esprit de foi, de zèle et de charité qui l'anime. Bénissez la mère et les filles ; bénissez leurs travaux, en les adoucissant par une heureuse effusion de paix et de félicité qui soit un avant-goût des biens éternels que vous leur préparez. Ainsi soit-il.

DISCOURS III.

Pour la vêture d'une religieuse.

SUR LE BONHEUR DE LA VIE RELIGIEUSE.

Tu gloria Jerusalem ; tu honorificentia populi nostri... Eo quod castitatem amaveris, ideo et manus Domini confortavit te, et ideo erit benedicta in æternum. (*Judith.* XV, 10, 11.)

Vous êtes la gloire de Jérusalem et l'honneur de notre peuple. C'est parce que vous avez aimé la chasteté que la main du Seigneur vous a fortifiée, et que vous avez attiré sur vous d'éternelles bénédictions.

Ce fut un hommage bien éclatant qu'Eliacim grand prêtre de Jérusalem, rendit à l'incomparable Judith, quand il l'appela la gloire de la ville sainte, et l'honneur du peuple israélite ; mais ce qui relève par-dessus tout ce pompeux éloge, c'est que cette femme admirable le dut à la pureté de son cœur. Voilà la première source des bénédictions qu'elle reçoit et qu'elle continuera à recevoir jusqu'à la fin des siècles. L'Eglise a trouvé cette apologie si belle qu'elle n'a pas balancé à en faire l'application à la reine des anges et des hommes. Mais, ne sera-t-il pas permis aussi de les employer, quoique dans un sens plus restreint, pour honorer l'admirable dévouement de ces chastes colombes, qui, se dérobant d'un vol rapide à la région des vanités et des plaisirs, viennent, dans l'asile sacré du monastère, triompher non plus du féroce Holopherne, mais du monde, l'ennemi le plus déclaré de Jésus-Christ et de ses maximes. Je puis donc dire de vous, à mon tour, ma chère sœur, vous êtes la gloire de l'Eglise et l'honneur du peuple chrétien. Plus il m'est doux de le publier aujourd'hui, plus vous devez à Dieu d'actions de grâces pour vous avoir fait comprendre que c'est dans la vie religieuse qu'on trouve la véritable félicité : première réflexion ; que c'est dans la vie religieuse que l'on trouve surtout l'innocence et la sûreté : deuxième réflexion. Vierge des vierges, favorisez mon pieux dessein, en m'aidant à célébrer le bonheur de cette âme fervente qui brûle du désir de marcher sur vos traces. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Paul célébrait, avec raison la grâce du christianisme qui, des ténèbres de l'infidélité nous a fait passer dans l'admirable lumière de l'Evangile : grâce précieuse, sans doute, et qui vaut mieux que la possession de tous les trésors et de tous les royaumes du monde. Mais de même que, dans le ciel, il y a plusieurs demeures différentes, de même aussi dans le christianisme, il y a des états plus saints et plus parfaits que les autres et par là même plus heureux, puisque la félicité de cette vie est toujours en proportion de la sainteté et de la vertu. Ces conditions plus heureuses sont donc celles où Dieu est mieux servi et moins offensé : celles où l'on ne se borne pas à l'observation des commandements de Dieu et de l'Eglise, parce que l'on veut mériter ses plus intimes faveurs par l'accomplissement de ses conseils.

Dans le monde, on ne connaît pas Dieu et son Fils adorable. Or, peut-il exister de vrai bonheur sans cette connaissance ? Non : car nous ne sommes heureux, en cette vie, qu'en proportion que nous nous rapprochons d'avantage de ce qui fera le bonheur des prédestinés dans le ciel. Or, dans le ciel, *la vie éternelle*, ô mon Dieu, *consiste à vous connaître, ainsi que Jésus-Christ que vous avez envoyé sur la terre.* « *Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.* » (*Joan.*, XVII, 3.) Et voilà le principal attrait des personnes religieuses : c'est de connaître, d'aimer et servir Dieu ; c'est d'étudier Jésus-Christ et de s'efforcer de lui plaire, en marchant sur ses traces.

Le monde est tout plongé dans l'iniquité, au langage du bien-aimé disciple : « *Mundus totus inmaligno positus est.* » (I *Joan.*, V, 19.) C'est le séjour de l'impiété, du blasphème, des profanations, de la révolte, du libertinage, des haines, des injustices, des calomnies ; on y foule aux pieds toutes les lois de Dieu et de son Eglise ; à peine y découvre-t-on quelques chrétiens fidèles qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal. Tout le reste est ou déserteur de sa foi, ou transgresseur du saint Evangile ; les temples sont déserts, les tribunaux de la pénitence et la table sainte abandonnés. Est-il possible que le bonheur puisse s'allier avec cette vie irréligieuse et criminelle ? Non, dit l'Esprit-Saint, *la paix n'est pas pour les impies :* « *Non est pax impiis.* » (*Isa.*, XLVIII, 22.) Ce n'est qu'à ses serviteurs fidèles que Jésus-Christ adresse ce langage : *Je vous laisse ma paix ; je vous donne ma paix ; je ne vous la donne pas comme le monde la donne.* « *Pacem relinquo vobis ; pacem meam do vobis ; non quomodo mundus dat ego do vobis.* » (*Joan.*, XIV, 27.) Ce n'est qu'aux âmes ferventes que l'Apôtre, de son côté, offrait cette consolation : *Réjouissez-vous dans le Seigneur ; je vous le dis encore une fois, réjouissez-vous.* (*Philip.*, IV, 4.) Quelle n'est donc pas votre félicité, ma chère sœur, puisqu'il a plu à la divine Providence de vous inspirer tant d'éloignement pour le monde, séjour de toutes les iniquités ! Qu'avez-vous fait pour mériter une semblable faveur ? Combien de personnes élevées comme vous dans l'innocence, attirées comme vous, par un goût intérieur, à la vie religieuse, n'ont pas répondu à leur vocation, ou ont été traversées dans leur dessein par d'insurmontables oppositions ? Mais le Seigneur vous aimait d'un amour de préférence, et l'on peut dire de vous ce que Moïse disait du peuple israélite, que son bras puissant vous a arrachée des mains de Pharaon : *Eduxit vos, in manu forti, de manu Pharaonis.* (*Deut.*, VII, 8.) Que dis-je ? l'es-

clavage du monde est mille fois plus dangereux encore que celui de l'Egypte, qui forçait Israël à s'adresser à Dieu pour obtenir sa délivrance, tandis que la servitude du monde détache de Dieu ses partisans pour les attacher à la terre. Quelle reconnaissance ne devez-vous donc pas au ciel pour vous en avoir séparée d'esprit, de cœur et de corps? Et quel motif de vous écrier avec le Roi-Prophète : *Venez, ô vous tous qui craignez le Seigneur; venez entendre le récit des faveurs qu'il a faites à mon âme: « Venite, audite, et narrabo, omnes qui timetis Dominum, quanta fecit animæ meæ. »* (*Psal.* LXV, 16.)

Quel a été le principe de cette heureuse séparation? Dès l'âge le plus tendre, l'Esprit-Saint faisait entendre sa voix au fond de votre cœur ; un puissant attrait, une douce inspiration, de vives lumières qui éclairaient votre âme, vous instruisaient sur les avantages de la vie religieuse, et vous représentaient comme le plus beau de vos jours celui où vous quitteriez le siècle. Jusqu'ici votre séjour dans le monde vous a semblé un exil insupportable. Quand est-ce, disiez-vous intérieurement, que ma volonté sera immolée sur l'autel de l'obéissance? Quand est-ce que la pauvreté sera ma richesse, Jésus-Christ mon unique époux, et la retraite ma seule compagnie? Jour heureux, tu tardes trop au gré de mes désirs. Dieu d'amour, brisez mes liens, et rendez-moi à la véritable liberté en me faisant prisonnière dans la maison après laquelle je soupire. Ces désirs, ma chère sœur, Dieu lui-même les fortifiait en vous; il vous faisait sentir que rien dans le monde ne serait capable de vous contenter. J'ignore si le démon n'a pas cherché à traverser vos desseins par quelques tentations. Voici, au reste, les pensées qu'il jette quelquefois dans une âme que Dieu appelle à la vie religieuse : Pourras-tu bien t'assujettir à une vie de silence, d'oraison et de mortification? Auras-tu le courage de te renoncer et de t'immoler constamment? Pourquoi prendre ces engagements avec des personnes qui te sont étrangères, et dont les sentiments et les caractères peuvent être entièrement opposés à tes dispositions et à tes goûts? Ne peut-tu pas trouver le bonheur au sein d'une famille qui t'aime avec tendresse? Ne peut-on pas aussi se sauver et se sanctifier dans le monde?

Vous ne vous êtes pas laissé éblouir, ma chère sœur, par de semblables suggestions; ou plutôt c'est Dieu lui-même qui a dissipé ces funestes nuages : en sorte que vous avez pu dire avec autant de vérité que David : *Vous avez brisé mes chaînes, ô mon Dieu, et je vous offrirai un sacrifice de louange.* (*Psal.* CXV, 17.) Arrivée au port par un enchaînement de faveurs et de traits signalés de protection divine, vous avez mieux compris que jamais ce que c'était que de vivre exposée aux orages et aux tempêtes de ce monde; vos yeux spirituels sont devenus mille fois plus clairvoyants que jamais, et vous avez dit comme David : L'homme aveugle ne connaît pas ce secret, et l'insensé mondain ne saurait le comprendre : *Insipiens non cognoscet, et stultus non intelliget hæc.* (*Psal.* XCI, 7.)

Comblée de tant de faveurs par le passé, que n'avez-vous pas à attendre désormais de la bonté céleste? Si Dieu vous aimait si tendrement dès l'aurore de votre vie, combien plus ne vous chérira-t-il pas à l'avenir, puisqu'une sorte d'alliance va se former entre vous et lui? Le monde lui-même n'est pas insensible à l'affection qu'on lui témoigne; mais, le plus souvent, il est incapable de la reconnaître et de la récompenser. Il n'en est pas ainsi de Jésus-Christ : il peut récompenser le dévouement d'un cœur fidèle quand il le veut. *Si quelqu'un m'aime*, dit-il, *mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure.* (*Joan.*, XIV, 23.) Vous avez choisi cet aimable maître pour votre unique partage, ma chère sœur; mais on peut dire que cette détermination est encore plus le résultat de son choix que du vôtre. C'est à vous aussi qu'il semble dire, comme autrefois à ses apôtres : Je vous ai choisie et établie pour que vous fissiez des progrès dans la vertu, et devinssiez féconde en fruits de grâces, et que rien ne vous fût refusé de ce que vous demanderiez à mon Père en mon nom. (*Joan.*, XV, 16.) Si vous n'eussiez pas été docile à la voix de Dieu qui vous appelait, vous n'auriez pas droit aujourd'hui à ces grâces de choix qui sont préparées à votre fidélité, et vous ne pourriez compter que sur des grâces communes et ordinaires. C'est là ce qui, trop souvent, a comme tari dans sa source la confiance de certaines âmes qui, appelées à la vie religieuse, n'avaient pas répondu à leur vocation. Je ne suis pas dans mon état : car Dieu m'appelait à une vie plus parfaite, disaient-elles. Nous avons même quelquefois été impuissants pour les consoler ; tous les devoirs de la vie civile et domestique leur étaient à charge. Les obligations d'épouses et de mères étaient devenues pour elles un tourment. Mais pour l'âme fidèle à sa vocation, elle demeure toujours tranquille, ferme et inébranlable. Vainement l'ennemi du salut rôde autour d'elle et mugit avec fureur : elle brave son impuissant courroux dans le sein de son Dieu, où elle habite. Le Seigneur, dit-elle, est mon conducteur et mon guide : rien ne saurait me manquer dans les divins pâturages où il m'a placée. Quand je serais en présence des armées les plus formidables, je ne craindrais rien, Seigneur, parce que vous êtes avec moi et que je suis avec vous. (*Psal.* XXII, 1-4.)

Ce n'est pas qu'il soit permis dans un monastère, plus qu'ailleurs, de se livrer à une confiance présomptueuse : car ce n'est pas, dit saint Jérôme, d'avoir vécu dans Jérusalem, mais d'y avoir saintement vécu qui rend digne d'éloge. Je sais que les vierges folles étaient bien appelées, et qu'elles ont été justement exclues du festin nuptial ; mais je suppose, mes chères sœurs, qu'étant bien appelée à la vie religieuse, vous avez

une ferme résolution de répondre à la grâce de votre vocation. Dans ce cas, ne peut-on pas vous dire que vous n'avez rien à craindre, parce que Dieu est au milieu de vous: *Non timebis quia Dominus Deus tuus in medio tui est.* (*Deut.*, VII, 21.)

Si notre siècle nous offre mille sujets de douleurs et de larmes par son impiété et son indifférence, du moins nous sommes exempts des amertumes que d'autres temps faisaient naître. Aujourd'hui, plus de vocations forcées; plus de victimes involontaires traînées, pour ainsi dire, malgré elles à l'autel du sacrifice. Les vocations sont plutôt traversées par une tendresse mal entendue. Du reste, cette opposition que le ciel permet quelquefois, ne sert qu'à éprouver et affermir les âmes que Dieu appelle à un état plus parfait. Les contradictions excitent les désirs des cœurs fidèles qui répètent, avec David, dans l'ardeur de leurs vœux: *Mon âme soupire après vous, ô mon Dieu, comme le cerf altéré après les eaux pures des fontaines.* (*Psal.* XLI, 1.) *Oh! que vos tabernacles sont dignes d'ambition et d'amour, Dieu des vertus! mon âme devient languissante par la véhémence de ses brûlants désirs.* (*Psal.* LXXXIII, 2.) Une famille désolée par la crainte d'une séparation douloureuse, ouvre enfin les yeux, et ne voit plus bientôt qu'une tendre protectrice dans celle qu'elle était tentée d'abord d'accuser de cruauté et d'insensibilité. Cependant l'heureuse captive de Jésus-Christ fait monter vers le ciel le cri de sa reconnaissance: Seigneur, dit-elle, c'est vous qui m'avez prise par la main, et m'avez conduite dans le fortuné séjour que j'habite: *Tenuisti manum dexteram meam, et in voluntate tua deduxisti me, et cum gloria suscepisti me.* (*Psal.* LXXII, 24.) Un bon père, une mère tendre ne tardent pas à dire eux-mêmes à une fille chérie en essuyant leurs larmes: Ayez confiance, ma fille, votre foi vous a sauvée. Ces frères et sœurs, naguère si pleins d'indignation et de menaces, deviennent doux comme des agneaux; et n'ont plus dans la bouche que le langage de la tendresse et du respect: *Vous êtes notre sœur*, disent-ils, comme les enfants de Bathuel à Rébecca: *Que Dieu vous donne un saint accroissement de vertus et de grâces. « Soror nostra es: crescas in mille millia.* (*Gen.*, XXIV, 60.) C'est ainsi que la religion devient le centre de tous les cœurs. Si l'on éprouve quelque peine à se séparer sur la terre, on se console par la pensée que l'on se réunira un jour dans le ciel. Faisons voir maintenant que c'est dans la vie religieuse que l'âme trouve sa plus grande sûreté.

DEUXIÈME POINT.

Quels furent les sentiments des Israélites lorsqu'après le passage de la mer Rouge, ils virent les eaux reprendre leur cours ordinaire, et engloutir les Egyptiens dans leurs abîmes! Quoi? ces hommes, il n'y a qu'un instant, si acharnés à notre perte, sont maintenant submergés! Célébrons la protection du Seigneur, chantons un cantique à la gloire de ce grand Dieu qui vient de signaler, en notre faveur, sa grandeur et sa magnificence: *Cantemus Domino; gloriose enim magnificatus est.* (*Exod.*, XV, 1.) Et vous aussi, mes chères sœurs, vous avez, en quelque sorte, traversé la mer Rouge à pied sec, puisque vous avez passé au travers du monde, sans participer à ses égarements. Ah! si vous ne voyez pas les mondains précipités dans un océan de flammes, vous n'ignorez pas que ce sera le partage du plus grand nombre. Célébrez-donc votre bonheur puisque vous échappez à tant de piéges, et dites avec l'incomparable Vierge des vierges: *Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit a tressailli de joie en Dieu mon Sauveur, parce qu'il a jeté les yeux sur son humble servante.* (*Luc.*, I, 46.) Le tout-puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint. Vous avez tout gagné, et vous n'avez rien perdu, en quittant le monde. Oui, vous avez tout gagné, puisque, outre les grâces qui sont attachées à la vie religieuse, vous avez été mise à l'abri des plus grands dangers; vous n'avez rien perdu en vous séparant du monde, puisque le monde ne pouvait vous offrir aucun bien véritable: car enfin, que peut offrir le monde, sinon des erreurs, des crimes et des tourments? La vérité en est bannie; le mensonge y lève une tête altière, et y prend la place de la saine morale; l'impiété y sape les fondements du christianisme, et répand partout son infernal poison: source aussi contagieuse que rapide qui infecte les villes et les campagnes. Si quelquefois on y est encore timide pour attaquer la religion, on désire qu'elle soit fausse pour n'avoir pas à la craindre; et, lors même que la religion y serait tolérée, comment est-elle pratiquée? On relègue dans les cloîtres, on abandonne aux âmes innocentes et pures ce qu'elle a de plus pénible. Il n'en est pas ainsi de toi, solitude protectrice: c'est dans ton enceinte que Dieu parle aux cœurs fidèles le langage de la céleste vérité. L'imposture et la fausseté ne sauraient y prendre racine, de quelque manteau qu'elles cherchassent à se voiler.

Le monde peint la prière comme un exercice fastidieux; ici l'expérience la plus consolante fait dire à l'âme: Oh! que votre esprit est doux, Seigneur! Le monde repousse la croix comme un malheur; ici on l'estime, on l'apprécie, et souvent même on la chérit; on l'aime avec tendresse; on la colle sur ses lèvres et on la porte sur son cœur comme un trésor inappréciable. Le monde regarde les péchés de la langue comme un simple passe-temps; ici, on met une porte de circonspection autour de ses lèvres, et la langue ne se délie que pour les saints entretiens, ou les louanges du Seigneur. Le monde regarde la vanité comme une loi, les plaisirs dangereux comme un délassement légitime, et la piété comme une bizarrerie ridicule; ici, la simplicité, la mortification, la ferveur seront votre gloire, votre félicité, vos délices. Monde pervers! tu m'aurais aveuglée; grand Dieu! que je vous dois de

reconnaissance pour m'avoir arrachée à ce séjour de ténèbres, à cette funeste Egypte! Oui, mes chères sœurs, c'est à vous que l'on peut dire que les ténèbres couvrent la terre, et qu'un brouillard épais se répand sur les peuples, le Seigneur, comme un soleil radieux, se lève sur votre tête, et sa gloire se manifeste en vous. *Ecce tenebræ operient terram, et caligo populos; super te autem orietur Dominus. et gloria ejus in te videbitur.* (*Isa.*, LX, 2.)

Mais si le monde est dangereux, quant à ses maximes, combien plus ne l'est-il pas encore dans sa dépravation! Il souille tout ce qui a quelque communication avec lui, ce qui fait dire à saint Léon le Grand (*De Quadr.*, serm. 4), qu'il était comme impossible, quelque saint que l'on fût, de ne pas contracter la souillure du monde, quand on se trouve en rapport avec lui : *Necesse est de mundano pulvere etiam religiosa corda sordescere.* Comment, en effet, éviter sa contagion qui s'insinue si facilement dans les âmes? L'amitié fait naître l'intimité, l'intimité souvent fait circuler dans le cœur le poison du vice; les concurrences inspirent la jalousie, les alliances donnent lieu aux infidélités, les compagnies invitent au luxe, à la vanité, au libertinage; les festins à l'intempérance. On n'échappe à un écueil que pour tomber dans un piége plus dangereux encore. Par fois, il est vrai, le monde se condamne, mais il ne change pas pour cela : comme si une espèce de fatalité le poussait à une perte inévitable, puisqu'il ne présente dans la passé que des désordres, dans le présent que des infidélités, et qu'il ne peut guère entrevoir dans l'avenir que des châtiments. Aimable retraite du monastère, que ton séjour est différent! Dans ton sein, dit saint Bernard, on respire un air plus pur, on jouit d'un ciel sans nuages, et on s'entretient familièrement avec son Dieu. Tu es, selon l'expression de saint Bazile, la fournaise de Babylone qui ne consume que les chaînes de ses heureux captifs, qui les défend contre tous les dangers et les invite aux transports d'une douce reconnaissance.

Le monde n'est qu'un séjour de peines et d'amertumes. Ah? quand il offrirait quelques consolations, ne vaudrait-il pas mieux les sacrifier que la félicité céleste? Mais il ne saurait être l'asile de la paix, car vous nous avez fait pour vous, Seigneur, et notre âme, avide de félicité ne peut la trouver qu'en vous. C'est pourquoi vous avez permis que nos passions, quand nous ne profitons pas de vos grâces pour les combattre et les vaincre, fussent les principaux instruments de nos peines, afin que toute âme criminelle fût à elle-même son propre supplice. (S. Aug., *Confess.*)

Le monde vous plaint peut-être, ma chère sœur, à la vue de cette barrière qui va vous séparer de lui : ah! il ferait bien mieux de se plaindre lui-même. A ses yeux, vous paraissez faire un sacrifice, et, dans la réalité, vous ne sacrifiez rien. Oh! si vous pouviez voir les infortunes du monde! Il offre quelquefois, il est vrai, de brillants dehors, une apparence de bonheur : ce ne sont que fêtes, que joies, que plaisirs; mais tout cela n'est pas la paix : tout cela n'est qu'une fausse représentation du bonheur. Cœurs fidèles, c'est à vous seuls que l'on peut appliquer ces paroles de l'Apôtre : *La gloire, l'honneur et la paix appartiennent à celui qui fait le bien.* « *Gloria honor et pax omni operanti bonum.* » (*Rom.*, II, 10.)

Ainsi, voici le monde tel qu'il est. Vu dans le lointain, il peut faire illusion; vu de près, avec les yeux de la raison et de la foi, son charme séducteur disparaît, et l'on ne trouve plus en lui que perfidie. Aussi a-t-il pour père le démon qui montrait à Jésus-Christ tous les royaumes du monde, espérant le séduire par ce spectacle, et obtenir ses adorations : *Hæc omnia dabo tibi si cadens adoraveris me.* (*Matth.*, IV, 9.) De loin, cette terre semblait ne rouler que des ruisseaux de lait et de miel; de près, on est forcé de convenir qu'elle dévore ses habitants. Pourriez-vous donc regretter encore le monde, et serait-il désormais capable de vous fasciner les yeux? Ah! si jamais vous étiez tentée, sur ce point, vous trouveriez parmi ceux mêmes qui l'habitent, parmi vos parents et vos proches assez de personnes qui vous apprendraient ce qu'il est : *Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi.* (*Deut.*, XXXII, 7.) Mais, que dis-je, ils envient votre bonheur, ils déplorent bien plus amèrement leur sort que le vôtre. En vous voyant mourir à tout, ils pensent à ce moment suprême où tout mourra pour eux.

Allez donc, vierge chrétienne, allez quitter ces vêtements qui ne sont pas ceux des épouses de Jésus-Christ. Le moment est venu pour vous, de n'avoir plus de ressemblance avec le monde, puisque vous allez cesser de lui appartenir. Les trésors de vertus et de grâces dont vous allez être comblée seraient déplacés ailleurs que sous les livrées de la religion et sous l'ombrage de ce sanctuaire. Vous avez orné la victime, il fallait faire cette dernière concession aux usages d'un monde vain et frivole, il s'agit maintenant de l'immoler de grand cœur à ce Dieu d'amour que vous choisissez pour votre partage. Soyez désormais crucifiée pour le monde, et que le monde soit crucifié pour vous.

Recevez, Seigneur, nous vous en conjurons, le premier sacrifice que vous offre cette vierge pure, comme vous reçûtes autrefois ceux des saints patriarches. Et vous, ô Marie, environnez-la de votre protection. Qu'elle soit plus intimement que jamais la fille de votre cœur. Présentez-la vous-même à votre divin Fils, et que le grand exemple qu'elle donne au monde apprenne enfin aux aveugles adorateurs de ce siècle que c'est tout gagner que de tout perdre pour mériter un bonheur éternel, que je vous souhaite.

DISCOURS IV.

Pour la vêture d'une religieuse carmélite de Sens,

SUR LA SAGESSE DES AMES QUI EMBRASSENT L'ÉTAT RELIGIEUX, ET LES DOUCEURS QU'ELLES Y TROUVENT.

Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. (*Galat.*, VI, 14.)

Le monde est crucifié pour moi, et je suis crucifié pour le monde.

Une âme solidement chrétienne ne s'attache pas à ce monde visible et périssable, parce qu'elle sait que sa figure passe comme une ombre. Le ciel, qui le couvre par sa voûte immense, lui paraît comme une tente que dresse le soir un voyageur, et qu'il enlève au matin. (*Job*, XXXVI, 29.) Mais quand cette âme réfléchit que tout n'est qu'iniquité dans le monde, y demeurer est pour elle un véritable supplice; quand elle médite sur sa fausseté et sa perfidie, sa beauté, dès lors, ne lui semble plus que laideur, sa richesse que misère, sa gloire que honte et qu'ordure, sa félicité qu'infortune. En empruntant le langage de l'Ecriture qui s'exprime ainsi, je ne fais que reproduire le témoignage de tous les siècles. Généreuse vierge, que nous voyons aujourd'hui, pour la dernière fois, parée des livrées du monde, vous allez bientôt nous montrer l'estime que nous devons en faire par l'abandon irrévocable de tous ces vains ornements. Ah! si la métamorphose subite que vous devez dans quelques instants présenter à nos regards fait couler quelques larmes à une famille qui a tant de motifs de vous chérir, pour vous, j'en suis certain, vous serez plus fière sous l'humble vêtement d'une pauvre carmélite, que toutes les grandeurs humaines au sein de la gloire et de la magnificence. Votre cœur tressaillera d'une sainte allégresse, et vous direz intérieurement avec le Roi-Prophète : Tout mon bonheur est de m'attacher à mon Dieu : *Mihi adhærere Deo bonum est.* Pour moi, qui ai dans ce jour à remplir la consolante tâche de publier votre félicité, je ne balancerai pas à faire hautement votre éloge, en établissant dans ce discours qu'il n'est rien de plus sage que de se séparer du monde : première partie; qu'il n'est rien de plus doux que de vivre séparé du monde : deuxième partie. Reine des vierges, lorsque vous étiez sur la terre, toute votre conversation était dans le ciel; faites comprendre aux personnes qui vivent hors du siècle combien cette séparation leur est avantageuse; persuadez à tous ceux qui l'habitent qu'ils ne sauraient prendre trop de précautions contre les dangers dont il abonde. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Pour comprendre combien il est sage de se séparer du monde, il suffirait de se rappeler que Jésus-Christ l'a frappé de ses anathèmes, en disant : *Malheur au monde!* « *Væ mundo!* » (*Matth.*, XVIII, 7.) Qu'il n'a pas voulu prier pour le monde : *Non pro mundo rogo.* (*Joan.*, XVII, 9.) Je sais bien qu'on peut être dans le monde sans avoir l'esprit du monde, et par conséquent sans appartenir au monde; mais qu'il est difficile que les rapports indispensables que l'on a avec lui ne conduisent pas imperceptiblement à adopter ses maximes! Il faut à l'homme quelques délassements, mais qu'il est à craindre que les délassements permis ne conduisent insensiblement à des plaisirs dangereux et ensuite coupables! La conscience les interdit d'abord : on y est d'abord plutôt entraîné par force qu'attiré par son propre penchant; mais bientôt l'attrait prend la place de la répugnance et la passion succède à l'attrait. C'est ce que saint Augustin (*Conf.*, l. VI, c. 8) nous raconte de son cher Alypius, qui avait dans le principe horreur des sanglants combats de l'amphithéâtre, et qui, ayant malheureusement cédé à la violence qu'on lui avait faite pour l'y conduire, en revint tout autre qu'il n'y était allé, c'est à dire ayant autant d'ardeur pour ces cruels spectacles qu'il en avait eu précédemment d'aversion : *Non erat ille qui venerat, sed unus de turba ad quam venerat, et verus eorum socius a quibus abductus erat.* On en vient promptement à excuser ce qui n'admet point d'excuse et à justifier ce qui est évidemment criminel. Que vous êtes heureuse, ma chère sœur, de vous être mise à l'abri de tous ces dangers, et d'avoir fui prudemment toutes les jouissances de la terre avant que d'en avoir expérimenté la perfidie! Combien de ceux qui paraissent vous regarder aujourd'hui comme une victime que l'on va immoler, envient, dans le fond du cœur, votre sort et votre courage; car, en supposant, ce qui n'est certainement pas, que les plaisirs de la terre eussent quelque chose de réel, est-il rien de plus effrayant que le langage de l'Esprit-Saint parlant des prétendus heureux du siècle : *Ils passent leurs jours*, dit-il, *au sein de l'abondance et des délices, et en un instant ils descendent dans les enfers.* « *Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt.* » (*Job*, XXI, 13.) Et ailleurs : *L'homme ne s'occupe pas de la fin de sa carrière;* qu'en résulte-t-il? *Comme les poissons sont surpris par l'hameçon, comme les oiseaux sont enveloppés dans le filet, ainsi les mondains sont surpris par la mort dans le plus mauvais moment.* « *Nescit homo finem suum; sed sicut pisces capiuntur hamo, et sicut aves laqueo comprehenduntur, sic capiuntur homines in tempore malo.* (*Eccli.*, IX, 13.) Oh! quelle surprise, quel désespoir pour un navigateur de faire naufrage lorsqu'il était près de toucher au port! Combien de gens dans le monde, accoutumés à se faire une fausse conscience, entretenaient dans leur cœur le séduisant espoir de passer des douceurs de la vie présente aux délices ineffables de l'éternité! Ils se flattaient d'aller recueillir dans le ciel, à la fin de leur carrière, des palmes et des couronnes. Ils meurent et tout est perdu pour eux, les biens du temps et ceux de l'éternité. Ah! mes frères, que servirait à un jeune homme d'être élevé sur un trône et

d'en être presque aussitôt renversé pour être livré au dernier supplice, ou de se voir condamné à finir ses jours dans une île déserte? Que servit à Absalon la puissance qu'il avait usurpée, puisqu'il termina si promptement et d'une manière si tragique sa malheureuse carrière? Loin de moi pourtant toute exagération. Que celui qui est attaché au monde par des liens légitimes, formés par la Providence, y demeure en paix; qu'il en use comme n'en usant pas. Qu'il vive dans le siècle sans y tenir ni par plaisir ni par intérêt; mais qu'il tremble, qu'il veille sans cesse, qu'il prie et adore les desseins de Dieu. Je dis plus : que celui qui n'a jamais cherché le monde, et que Dieu y appelle par des marques décisives de vocation, écoute cette voix céleste, et Dieu sera avec lui. Mille traits meurtriers tomberont à sa gauche et dix mille à sa droite sans l'atteindre, et il foulera aux pieds l'aspic et le basilic, le lion et le dragon (*Psal.* XC, 7, 13) : il sera invulnérable tant qu'il se laissera conduire par la main de Dieu. Mais qu'une âme que Dieu appelle à la vie religieuse quitte tout, sans balancer, pour obéir à sa voix et se mettre en sûreté dans la retraite; qu'elle s'écrie avec saint Augustin : « Que tardons-nous à nous arracher au monde pour nous occuper uniquement à chercher Dieu et assurer notre félicité éternelle? » *Quid cunctamur nos totos conferre ad quærendum Deum et vitam beatam.* (*Conf.*, l. VI, c. 15.) Dieu, j'en conviens, a préparé à ceux qu'il destine à vivre dans le siècle des secours particuliers pour résister à sa séduction. Heureux s'ils en profitent, s'ils ont horreur de ses scandales, de ses discours pervers, de ses conseils perfides, de ses maximes funestes, de ses exemples entraînants! Les plus grands saints ont appréhendé les périls qui s'y rencontrent à chaque pas, et David n'estimait heureux que les moments où il pouvait se dérober aux dangers qu'il trouvait même dans la société des hommes les plus vertueux qu'il réunissait soigneusement autour de lui : *Oculi mei ad fideles terræ ut sedeant mecum* (*Psal.* C, 6); il allait, toutes les fois qu'il en avait le loisir, respirer l'air pur de la solitude; parce que, disait-il, je ne vois dans les cités qu'infraction aux lois de Dieu, iniquité et injustice : *Ecce elongavi fugiens et mansi in solitudine... quoniam vidi iniquitatem et contradictionem in civitate.* (*Psal.* LIV, 8, 10.) C'est là qu'il venait chercher l'assistance d'un Dieu qui calme les terreurs et rassure contre les tempêtes : *Exspectabam eum qui salvum fecit a pusillanimitate spiritus et tempestate.* (*Ibid.*, 9.) C'est dans la retraite que Madeleine vient laver dans ses larmes, ses erreurs et ses mondanités passées. Les patriarches et les prophètes ne se trouvent bien que dans les lieux solitaires. Saint Paul nous représente ces hommes dont le monde n'était pas digne, errants dans les déserts, sur les montagnes, dans les cavernes et les antres de la terre : *Quibus dignus non erat mundus, in solitudinibus errantes, in montibus et speluncis, et in cavernis terræ.* (*Hebr.*, XI, 38.) Dans la loi nouvelle, que de milliers de saints personnages ne pourrions-nous pas citer, qui, pour se garantir des piéges du monde abandonnaient généreusement tout ce qui pouvait flatter la cupidité, l'amour-propre et la sensualité! Combien d'héroïques vierges douées de tous les dons de la nature et de la fortune, recherchées avec passion par des rois et des empereurs qui leur offraient tous les avantages que l'on peut désirer sur la terre, ont préféré à tous ces biens dangereux, l'humble et salutaire asile de la retraite? Combien de villes entières transformées en autant de monastères par une foule de saints de tous les âges, de tous les sexes et de toutes les conditions. Loin du monde, ils n'en respiraient pas l'air empoisonné. A l'écart, ils bâtissaient en toute assurance l'édifice de leur perfection, et travaillaient paisiblement à embellir leurs couronnes.

Mais, qu'est-il besoin d'aller chercher dans l'antiquité ces grands exemples de dévouement et de zèle? Votre conduite, ma chère sœur, ne parle-t-elle pas assez éloquemment? Dès la plus tendre enfance, la voix du Seigneur se fit entendre à votre âme docile; l'Epoux céleste, le plus beau des enfants des hommes, pour parler le langage de l'Ecriture, vous disait : *Ecoutez, ma fille, et prêtez l'oreille à ma voix.* « *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam.* » (*Psal.* XLIV, 11.) Seigneur, lui avez-vous répondu, que voulez-vous que je fasse? Oubliez, vous a dit votre Dieu, oubliez les lieux qui vous ont vu naître, les personnes que vous chérissez dans le monde, et jusqu'à la maison de votre père : *Obliviscere populum tuum, et domum patris tui* (*Ibid.*); le roi des cieux est jaloux de posséder seul votre cœur; c'est pour lui que vous devez l'embellir, c'est à lui seul que vous devez plaire : *Et concupiscet Rex decorem tuum.* (*Ibid.*, 12.) Quel honneur il vous faisait! quelle protection il vous assurait! Vous l'avez bien compris, fervente néophite. Une âme innocente et pure a des lumières toutes spéciales pour comprendre les faveurs du ciel; aussi depuis longtemps ne faisiez-vous plus que languir dans le monde. Les rapports même les plus doux et les plus intimes d'une famille honorable, la société d'une mère vertueuse, avaient perdu, pour vous, une partie de leurs charmes, parce que vous étiez sans cesse occupée de cette invitation divine : Voici votre époux qui vient, allez à sa rencontre. (*Matth.*, I, 14.) Ah! celui qui aurait pu pénétrer, par un rayon de lumière surnaturelle, dans le sanctuaire de votre âme, n'y eût découvert que ces brûlants transports : Comme le cerf altéré soupire après les eaux des fontaines, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu! Qui me donnera des ailes comme la colombe? et je prendrai mon vol, et j'irai me reposer dans le sein de mon Dieu. Hélas! pourquoi mon exil est-il prolongé? Suis-je destinée à vivre encore longtemps parmi les habitants de Cédar?

Enfin l'heure tant désirée est venue pour vous : nous vous avons vue, arrivant en grande hâte. Vous aviez quitté le monde avec le même empressement qu'Abraham quitta la Chaldée, Loth Sodome, Jacob la terre de Chanaan, Moïse l'Egypte, les apôtres leurs parents, leurs amis et leur patrie. A peine sur le seuil du monastère, vous demandâtes avec instance et émotion qu'il vous fût ouvert sans délai. Rien autre ne fut capable d'exciter votre curiosité et vos désirs dans une ville que vous n'aviez jamais vue, et à laquelle vous ne daignâtes pas même accorder un regard. C'est que vous ne soupiriez que pour l'asile qu'elle devait vous offrir. Nous vous vîmes, l'œil sec, et sans autre émotion que celle de votre bonheur, lorsque vous embrassiez et quittiez un frère chéri qui refoulait ses larmes dans ses yeux, et sa profonde sensibilité dans son cœur. Vous étiez au comble de la joie, comme son âme était noyée dans la tristesse. Il s'éloignait, peut-être afin de donner un libre cours à ses pleurs, et vous étiez déjà aux pieds de Jésus-Christ, pour exhaler les transports de votre joie et de votre reconnaissance.

Vous savez, mon Dieu, que j'affaiblis plutôt la vérité que je ne l'exagère. Mais quoi, la vertu fut-elle donc jamais cruelle et capable d'éteindre les sentiments de la nature? Gardez-vous de le croire, mes frères; cette vierge courageuse eut aussi des sacrifices à faire, mais elle s'y était préparée de longue main ; elle les avait calculés. Devait-elle néanmoins balancer entre la voix de la chair et du sang, et la voix du ciel? Devait-elle être indifférente à cette sentence de Jésus-Christ : Celui qui aime, sur la terre, quelque chose de plus que moi, n'est pas digne de moi. Elle s'est séparée de corps de ses parents; s'en est-elle un seul instant séparée de cœur? Ah! jamais elle ne les a plus aimés que depuis qu'elle habite sous le toit du monastère. Tous les jours elle les porte aux pieds des saints autels ; c'est là qu'elle leur témoigne son inappréciable tendresse, c'est là qu'elle fait monter pour eux, vers le ciel, l'encens d'une perpétuelle prière ; elle veut s'unir à eux dans l'immortel séjour ; c'est pourquoi elle appelle continuellement sur leurs têtes les bénédictions divines. Je les reverrai, dit-elle ; puisqu'ils ont consenti à ce que je quittasse le monde, j'obtiendrai, par l'ardeur de mes vœux, qu'ils soient préservés des piéges du monde, qu'ils ne soient point renfermés dans l'anathème porté contre le monde.

Ce sont là vos sentiments, vierge chrétienne. Le ciel y applaudit, l'Eglise en tressaille d'allégresse, et la terre elle-même ne peut vous refuser des sentiments d'admiration. Puis donc que Dieu l'ordonne, séparez-vous du siècle, et perdez-le entièrement de vue. Vous ne lui devez pas même un souvenir, dit saint Ambroise. C'est une sagesse de fuir loin d'une maison qui tombe en ruines, afin de n'être pas écrasé dans sa chute. Prenez votre essor, élevez-vous comme la nuée ; planez au-dessus de la terre comme la colombe, traversez les écueils dont cette vie abonde avec la rapidité des vaisseaux de Tharsis. Vous reconnaissez à ce langage figuré celui des saintes Ecritures. Mais s'il est sage de s'éloigner du monde, j'ajoute que rien n'est plus doux que d'en vivre séparé.

DEUXIÈME PARTIE.

« Oh ! si je pouvais, » s'écriait un grand prélat du dernier siècle (238), « si je pouvais traîner le monde entier dans les cloîtres et les solitudes, j'arracherais infailliblement de sa bouche un aveu de sa misère Où est la paix, sinon loin d'une mer orageuse, qui ne fait voir partout qu'écueils et que naufrages? Aussi saint Paul, en exhortant les vierges à quitter le monde, ne veut que leur épargner les peines et les tribulations qui les auraient accablées. » Je ne m'étonne plus après, quand je vois saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome, saint Jérôme, saint Ambroise, revenir si souvent sur l'éloge de la vie solitaire. Au temps de saint Benoît, les parents croyaient pouvoir consacrer leurs enfants à Dieu dès le berceau, sans craindre de les tyranniser. On trouvait alors qu'il était plus doux et plus facile de mépriser le monde de loin que de près. C'était un temps néanmoins où la plupart des chrétiens ne voulaient goûter d'autre joie que celle de l'espérance du ciel, n'ambitionnaient d'autres pompes que celles des saintes cérémonies, ne recherchaient d'autres plaisirs que ceux des saints cantiques, ne connaissaient d'autres veilles que celles du saint temple et de la prière.

Qui pourrait, mes frères, vous faire douter du bonheur de la vie religieuse? Il est vrai que cette vierge chrétienne se liera par le vœu de la pauvreté ; mais sa félicité pourrait-elle en souffrir, après que Jésus-Christ a dit : *Heureux les pauvres.* « *Beati pauperes.* » (*Matth.*, V, 3.) Quelle est heureuse, en effet, cette pauvreté où l'on ne manque jamais du nécessaire, où l'on n'est plus exposé aux coups de la fortune, où l'on ne court le risque d'aucune perte, où l'on n'a jamais besoin de gagner, où l'on n'a d'autre privation que celle d'un superflu qui donnerait plus de peine que de plaisir. Qui pourrait se flatter de trouver les mêmes avantages dans la famille la plus opulente? Qui est-ce qui ne serait pas plus pauvre au sein même de l'abondance, qu'on ne l'est ici en se dépouillant de tout? Cette vierge s'engagera un jour par le vœu de chasteté; mais heureux les cœurs purs, dit Jésus-Christ. C'est là précisément ce qui les délivre de ces tribulations de la chair, dont saint Paul aurait voulu garantir tous les fidèles. Je sais, mes frères, que les alliances chrétiennes sont saintes, honorables et sans tache ; mais il est une voie plus pure et plus douce, c'est celle de la sainte virginité. Il y

(238) Fénelon, *Entret. sur les av. et les div. de la vie rel.*

a peu d'alliances heureuses dans le monde, qui oserait le nier? Mais les plus heureuses sont-elles exemptes de mille chagrins? N'est-on pas souvent l'un pour l'autre une croix accablante? De cette affection si tendre et si vive dans son principe, que reste-t-il au bout d'un certain temps, qu'un simple lien d'honneur, un attachement fidèle, une amitié sincère et cordiale? D'ailleurs, plus l'amitié des époux est tendre, plus il faudra souffrir à la mort de l'un des deux. Et je ne parle pas des amertumes sans nombre qui naissent de la qualité de pères et de mères. Heureuses donc ces chastes tourterelles qui vont chercher leurs innocentes délices dans le désir de la vie religieuse! elles ont un époux qui ne peut mourir, et que l'assemblage de toutes les perfections rend de jour en jour plus aimable en proportion de la connaissance qu'elles ont de lui; elles n'ont à craindre que de ne pas l'aimer assez, ou d'aimer ce qu'il n'aime pas.

Cette vierge chrétienne immolera sa volonté par le vœu d'obéissance; mais heureuses, dit Jésus-Christ, les âmes douces et dociles: *Beati mites*. Croyez-vous donc qu'il soit si pénible d'obéir pour Dieu à une personne qui ne commande rien, et ne peut rien commander qu'au nom de Dieu? Ah! il y aurait bien plus à se plaindre de la dure servitude du monde; de tout ce qu'une femme souvent très-vertueuse a à souffrir d'un mari hautain et capricieux, d'enfants rebelles, de parents exigeants et difficiles, d'amis ingrats et injustes, de voisins envieux, d'ennemis implacables; de tant de bienséances gênantes, de compagnies ennuyeuses, d'affaires embarrassantes. Quelle comparaison entre le joug du siècle et celui de Jésus-Christ? entre les assujettissements innombrables du monde et ceux d'une communauté régulière? L'obéissance aux règles n'ajoute rien à l'obéissance; elle ne fait qu'en faciliter la pratique. Et de quoi s'agit-il, après tout, dans cette obéissance? de chanter les louanges du Seigneur, de travailler, d'être ponctuelle à tous les exercices, et de ne se mêler jamais des choses dont on n'est pas chargé, de se taire, de se cacher, de chercher son soutien en Dieu, et non en des amitiés particulières. N'est-ce pas là, en grande partie, ce que Dieu demande de tous les chrétiens? Et peut-il donc être si dur de s'y dévouer par obéissance. Oh! s'écriait saint Bernard, qui me donnera cent supérieurs au lieu d'un pour me gouverner! Ce n'est pas une gêne, c'est un secours. Plus je serai dépendant du côté de mes supérieurs, et moins je serai exposé du côté de moi-même. A-t-on jamais envisagé les gardes d'un prince comme les ravisseurs de sa liberté? Celui qui se renferme dans une citadelle pour se mettre à l'abri de la fureur de ses ennemis, conserve par cette sage précaution sa liberté au lieu de la perdre.

Et remarquez, mes frères, que je n'ai fait ressortir le bonheur de la vie religieuse, qu'en parlant de ce qu'elle paraît offrir de plus pénible. Si donc le fardeau lui-même est si doux, que sera-ce de la douceur elle-même? si la charge est si légère, que sera-ce des saints et délicieux transports du divin amour qui élève l'âme, qui la surnaturalise, qui la ravit et qui l'enivre? Si je cherchais à vous en dire quelque chose, mes frères, vous ne pourriez me comprendre, à moins que vous ne fussiez de ces âmes aussi rares que privilégiées qui, comme l'Apôtre, ont pu pénétrer jusque dans les profondeurs de Dieu, et y découvrir des merveilles qu'une langue humaine est incapable de raconter: car l'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu, l'esprit de l'homme n'a rien conçu qui puisse être comparé aux biens que Dieu tient en réserve, même dès cette vie, pour ceux qui l'aiment. Non, l'homme terrestre ne saurait rien comprendre dans les choses de Dieu. Ce ne sont, et ce ne peuvent être que les personnes vraiment spirituelles qui soient initiées dans des mystères aussi ravissants qu'ineffables. C'est assez, Seigneur, c'est assez, s'écrie un saint François Xavier, dans un de ces moments où le fleuve des suavités divines inonde son âme; diminuez, ô mon Dieu, les richesses de vos dons: car je suis incapable d'en supporter l'excès. « C'est qu'en effet, disait le fervent Thaulère, parlant d'après sa propre expérience, dans cette chaste union de l'âme avec son Dieu l'on goûte une joie au-dessus de toute joie; en un instant, on savoure une paix plus ravissante, une allégresse plus abondante que toutes les créatures réunies n'en pourraient procurer, soit dans le temps, soit dans l'éternité. » *In istis si quidem nuptiis lætitia est super lætitiam, pax quoque major et exultatio copiosior hic est in una hora, quam omnes, sive in tempore, sive in perennitate, creaturæ præstare possent* (239).

Un homme du monde, voyant un jour l'air simple, modeste et recueilli du pieux Rusbrok, dit à celui qui l'accompagnait: « Je ne voudrais pas, pour tout l'or du monde être à la place de ce dévot. » Rusbrok qui l'avait entendu, répondit à voix basse: « Ah! c'est que vous connaissez bien peu combien est grande la suavité qu'éprouvent ceux qui ont goûté l'Esprit de Dieu. » *Ah! parum nosti quantam illi intus experiantur suavitatem qui Dei spiritum gustarunt* (240). Toute l'éloquence du monde, disait, sainte Gertrude, n'aurait jamais pu me persuader, durant toute ma vie, qu'on peut vous voir, ô mon Dieu, d'une manière si noble, même dans la gloire céleste, si votre amour ne me l'eût appris par une heureuse expérience. L'âme à qui vous permettez de goûter ces douceurs, ne pourrait subsister dans son corps, si vous ne l'y mainteniez par une espèce de miracle (241). Dans cet état, disait sainte Catherine de Gênes, l'âme se sent plongée dans l'océan d'une paix très-profonde et très-délicieuse; elle n'éprouve au-

(239) *Acta SS., Thauler. Vita.*
(240) *Rusbr.*, p. 5.
(241) *Trad. de D. Mège.* p. 146.

cun autre sentiment au dedans et au dehors ; elle en est tellement remplie et pénétrée, que si l'on mettait sous le pressoir sa chair, ses nerfs et ses ossements, on n'en pourrait exprimer que la paix (242).

Je sais bien, mes frères, qu'il n'est pas nécessaire d'être renfermé dans un monastère pour faire l'expérience de ces consolations divines. Dieu ne les refuserait point aux personnes qui, vivant dans le monde, parviendraient à la perfection qui conduit à cet heureux état. Thaulère, cite l'exemple d'un pauvre mendiant qui avait eu le bonheur d'y arriver (243). C'est là ce centuple que Jésus-Christ promet dans cette vie même à toutes les âmes fidèles : promesse qui s'accomplit au milieu des peines et des tribulations de cette vie, sans préjudice des biens éternels qui leur sont assurés en l'autre. Mais, il faut convenir que, comme il est assez rare de trouver dans le monde, des âmes d'une haute et sublime perfection, il est rare aussi d'en trouver à qui il soit donné de goûter toutes les douceurs des dons célestes. C'est pour cela, selon saint Ambroise, que l'odeur du monastère, comme un parfum ravissant, attire de toutes les parties du monde, tant d'abeilles mystérieuses sur le calice de ses fleurs : *Ex omnibus partibus mundi odor sanctæ religionis adolevit.* Ces fleurs si odoriférantes sont les vertus qui embellissent ce mystérieux parterre ; son lis, c'est la pureté dont la blancheur est aussi éclatante qu'elle est incorruptible ; sa rose, c'est la modestie empourprée des feux du pur amour. Sa vigne fleurie, c'est la fécondité des bons exemples qui reproduisent, sans cesse, l'heureux cortége de toutes les vertus ; sa violette, c'est l'humilité dont on connaît d'autant plus le prix qu'on la rend plus cachée et plus invisible ; son olivier, c'est la paix, la douce paix que le monde ne donne pas ; mais que Jésus-Christ verse à pleines mains dans les cœurs bien préparés à la recevoir.

Que dirai-je des sacrements sources intarissables de consolation et de bonheur? Quand l'âme se purifie des moindres taches, elle fait refléchir en elle-même, comme dans un miroir très-pur, l'image du Dieu incorruptible. Quand elle s'unit à Jésus-Christ dans la sainte communion, elle goûte la douceur spirituelle dans son principe qui est Dieu lui-même. Comparés à tant de biens, que sont, je vous le demande, tous les avantages du monde? Une ombre qui passe ; un fantôme qui disparaît ; une nuée qui se dissipe ; une gouttelette d'eau qui se dessèche ; une fleur printanière qui se flétrit. Croyez-moi : la véritable félicité n'est que pour celui qui peut dire, avec le Roi-Prophète : *Le Seigneur est la portion de mon héritage et de mon calice : « Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei, »* etc. (*Psal.* XV, 15) ; ou avec l'épouse des *Cantiques* : *Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui.* (*Cant.*, II, 16). *J'ai trouvé celui que mon cœur aime; je le tiens, et ne le laisserai point aller.* (*Cant.*, III, 14.) C'est là cet arbre planté le long des eaux de la grâce et qui donne des fruits en sa saison. Cette situation, j'en conviens, suppose des sacrifices ; mais qu'ils sont surabondamment compensés par les faveurs célestes ! Quand on quitte tout pour Dieu, on trouve tout en Dieu : parents, amis, richesses, patrie : car Dieu est le centre et la réalité de tous les biens, et qui le possède, possède tout. Là on goûte un repos plus délicieux que le voyageur fatigué, quand il est au terme de sa course ; un contentement plus parfait qu'un homme affamé quand il se trouve à une table splendide ; une jouissance plus réelle que celle d'un avare mis en possession d'immenses trésors.

Ajoutez à cela que les consolations de la vie présente sont singulièrement augmentées et fortifiées par l'espérance des biens à venir : car, si l'âme la plus fidèle éprouve, de temps en temps, la peine des aridités, elle sait que la cité de Dieu est perpétuellement arrosée d'un fleuve de paix : *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei.* (*Psal.* XLV, 5.) Si nos yeux, durant ce triste exil, sont quelquefois humectés de larmes, dans le ciel, Dieu lui-même les essuie de sa main paternelle : *Absterget omnem lacrymam ab oculis eorum.* (*Apoc.*, XXI, 4.) Si cette vallée de douleur est fréquemment obscurcie de nuages sombres, on ne parle que de la gloire et de ta magnificence, ô palais immortel : *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei.* (*Psal.* LXXXVI, 3.) Alors la saison des pluies et des orages est passée : *Jam hiems transiit : imber abiit et recessit.* (*Cant.*, II, 11.)

Voilà le sort qui vous attend, heureuse vierge ; voilà la récompense que Dieu vous prépare et dont vous recevez déjà les prémices, pour être venue vous réfugier sous les ailes du Seigneur : *Plenam mercedem recipias a Domino ad quem venisti, et sub cujus confugisti alas.* (*Ruth.*, II, 12.) Vivez sous la protection divine, éclairée par sa foi, animée par l'espérance, embrasée par le saint amour. Attendez, avec confiance l'époux céleste, ayant en vos mains une lampe ardente et luisante. Que votre vie s'écoule comme une onde limpide et pure, et le terme de votre carrière sera comme le soir du plus beau jour.

Mais que fais-je en cherchant à donner une faible idée de votre bonheur? Hélas ! je ne fais que le retarder, et tourmenter, par ce délai, vos pieux désirs. Allez donc, servante de Jésus-Christ, allez promptement quitter ces vaines parures qui vous donnent encore à l'extérieur quelque ressemblance avec le monde. Allez immoler une victime qui ne fut jamais plus vivante qu'elle ne le sera au moment de son sacrifice ; victime d'autant plus chère au cœur de Dieu qu'elle est plus volontaire ; sacrifice d'autant plus agréable aux yeux du Seigneur qu'il vous coûte moins à vous-même. Apparaissez à nos yeux sous l'humble habit du Carmel. Nous vous reverrons moins éclatante à l'ex-

(242) *Vita B. Cat. Gen.*, c. 18, p. 84.

(243) Thaul. edit. Colon., 1605, p. 855.

térieur; mais la foi nous fera discerner la gloire et la beauté dont la fille de Sion a paré son âme. Un jour viendra que votre triomphe sera mille fois plus brillant encore : ce sera lorsque l'époux des vierges vous adressera ces paroles qui annonceront la consommation de votre bonheur : *Veni, columba mea, amica mea; veni, coronaberis.* Venez ma colombe, ma bien-aimée; venez recevoir la couronne immortelle. Ainsi soit-il.

DISCOURS V.

Pour le jour de la profession de la même religieuse, *prononcé le 7 juillet* 1835.

PERFECTION DE LA VIE RELIGIEUSE.

Benedic, Domine, fortitudini ejus, et opera manuum illius suscipe. (*Deut.*, XXXIII, 11.)

Bénissez, Seigneur, son courage, et recevez les œuvres de ses mains.

Moïse après avoir fait l'éloge de ceux qui se séparent de ce qu'ils avaient de plus cher dans le monde, pour embrasser la voie de la perfection, nous les représente comme les plus fidèles observateurs des lois de Dieu, les gardiens incorruptibles de sa sainte alliance : *Hi custodierunt eloquium tuum, et pactum tuum servaverunt* (*Ibid.*, 9); l'encens de leurs prières arrête ou détourne les vengeances célestes : *Ponent thymiama in furore tuo;* leur vie sainte et admirable est comme un perpétuel holocauste offert sur son autel : *Et holocaustum super altare tuum.* (*Ibid.*, 10.) Mais, comme il fallait une âme grande et généreuse pour se déterminer à une vocation qui foule aux pieds tous les attraits d'un monde séducteur : Bénissez, Seigneur, ajoute Moïse, cet acte de courage, et accueillez favorablement les œuvres qui en sont la suite : *Benedic*, etc. (*Ibid.*, 11.) Vous n'attendez pas de moi, ma chère sœur, que je relève aux yeux du monde la démarche que vous avez faite, en vous consacrant sans partage au Seigneur : Dieu seul peut apprécier et dignement récompenser un dévouement que les aveugles mondains ne savent que plaindre comme une infortune. Que, du moins, il me soit permis d'admirer dans ce discours, la vie sainte à laquelle vous vous engagez. Son simple exposé, en retraçant la céleste ambition qui vous anime et les sublimes vertus que vous voulez pratiquer, apprendra aux insensés partisans de ce siècle quelles récompenses méritent de recevoir dans l'éternité les âmes qui, par un saint divorce avec le monde, se dévouent à tous les genres de perfection : *Speculum justitiæ.* Mais plus les filles du Carmel vous sont dévouées, plus elles se rapprochent de la sainteté de leur incomparable mère. Aidez-moi à tracer fidèlement le portrait des vertus auxquelles elles aspirent. *Ave, Maria.*

Qu'est-ce qu'une religieuse, sinon une personne engagée et liée volontairement à la perfection évangélique. Ne vivant plus d'une vie purement naturelle, elle sacrifie ses penchants, ses goûts, sa volonté propre perdue et comme anéantie dans la volonté du Dieu qu'elle aime. La nature désire la gloire, l'âme religieuse préfère le mépris, l'abjection; la nature ambitionne les louanges l'âme religieuse met son trésor dans la pauvreté; la nature aime la liberté et l'indépendance; l'âme religieuse s'attache, avec une sorte de passion, au joug aimable de Jésus-Christ, elle cache ou dissimule, autant qu'il est en elle, tous les titres qu'elle pourrait avoir à l'estime et à la considération, la beauté de la fille de Sion est toute intérieure: *Gloria filiæ regis ab intus.* (*Psal.* XLIV, 14.) Si Dieu permet qu'elle soit mal jugée, mal appréciée, persécutée même, elle s'en réjouit, au lieu de s'en plaindre; elle saisit, avec empressement, cette occasion de mérite, et regarde comme un trait d'amour, de la part de Dieu, ce qu'une âme imparfaite regarderait comme une disgrâce.

Toutes ses actions sont non-seulement faites pour Dieu; mais faites avec une grande perfection. Elles sont faites pour Dieu : car pour quel autre agirait une épouse de Jésus-Christ, sinon pour celui à qui elle a consacré son cœur et son corps, avec tout ce qu'elle est, et tout ce qu'elle a? Elle ne fait rien pour le monde, rien pour la nature, rien par un motif de vaine gloire : c'est toujours Dieu qu'elle a en vue; toujours Dieu qui est le motif de toutes ses déterminations comme il est le terme de tous ses désirs et de tous ses vœux. Or, comme il est ordinaire que l'on met plus de zèle à bien faire ce que l'on s'est chargé d'exécuter pour un grand prince, que ce que l'on fait pour des hommes d'une condition commune et ordinaire; ainsi une âme qui met toute son application à croître dans la connaissance de Dieu, montre aussi un vif empressement à lui plaire, en donnant à ses actions toute la sainteté et la perfection dont elles sont susceptibles. S'il se glisse quelques taches dans ce qu'elle dit, dans ce qu'elle pense, dans ce qu'elle fait, elle se hâte de les faire disparaître, comme le peintre a soin d'enlever les moindres macules qui déparent la beauté et la perfection de son tableau.

Rien ne contribuera davantage, mes chères sœurs, à donner à vos actions le degré de sainteté dont elles seront susceptibles, que le motif qui vous les fera accomplir. Ce motif, c'est l'amour divin. Quand on aime, dit saint Augustin, on n'éprouve aucune peine dans ce que l'on fait; ou si l'on ressent quelque peine, cette peine se change en douceur. L'avare compte pour rien les travaux et les fatigues auxquels il se livre : tant il aime l'argent qui lui en revient; l'ambitieux compte pour rien les assujettissements auxquels il se dévoue : tant il est passionné pour les honneurs qu'il recherche; le libertin compte pour rien les affronts et les rebuts qu'il éprouve; tant il est dévoré par le feu de la passion dont il est esclave. Donnez-moi une âme qui aime Dieu : et elle comprend l'application que je veux faire : *Da amantem, et scit quid dico.* Rien ne lui coûte, dès qu'il s'agit pour elle de plaire à l'objet de son amour; dès lors la mortification se change en suavité et en délices, la pauvreté en un riche trésor, et les humiliations en triomphes. Voulez-vous savoir,

disait un peintre de l'antiquité, pourquoi je mets tant de fini et de perfection dans mes ouvrages? C'est que je peins pour l'éternité : *Æternitati pingo.* Voulez-vous savoir pourquoi cette âme est si attentive à surnaturaliser toutes ses œuvres, à embellir sa vie de l'éclat de toutes les vertus? C'est qu'elle agit pour son Dieu, pour ce Dieu jaloux dont elle veut posséder toute la tendresse, pour ce Dieu si clairvoyant à qui elle ne veut laisser apercevoir aucun objet capable de blesser ses regards purs et pénétrants, pour ce Dieu souverainement parfait dont elle est plus empressée de faire la volonté que d'en recueillir même les ineffables et éternelles récompenses.

L'amour du prochain a le même principe que l'amour de Dieu, puisque c'est pour Dieu que l'on aime le prochain. Plus j'aime mon Dieu, plus j'aime mon prochain; plus j'aime mon prochain, plus j'atteste l'amour que j'ai pour mon Dieu. On disait des premiers chrétiens : « Voyez combien ils s'aiment, » on peut dire de tout vrai chrétien : Voyez combien il aime ses frères ! On peut assurer sans crainte de se tromper, que dès qu'une communauté a la véritable ferveur, la plus admirable union règne entre tous les membres qui la composent. La jalousie en est bannie ; les dissensions et les discordes lui sont étrangères. On n'y verra pas, comme au milieu du monde, cette vile et hideuse passion qui se plaît à déprimer le mérite et à persécuter la vertu. Si l'on y évite l'adulation toujours dangereuse, on n'y évite pas avec moins de délicatesse le penchant si commun partout ailleurs, de rabaisser ou même de noircir ce qui est bon et louable. On s'y réjouit, au contraire, de tout ce qui tourne à l'avantage de la perfection, et à la gloire de Dieu ; on ne s'y attriste que de ce qui est mal ; encore l'ingénieuse charité trouve-t-elle mille moyens d'atténuer ou d'excuser ce qui peut être répréhensible. Tous les cœurs, dans un fervent monastère, n'en forment qu'un, comme l'atteste saint Luc des premiers fidèles : *Erant cor unum et anima una.* (*Act.*, IV, 32.) C'est à cette marque que l'on reconnaît les saintes épouses, comme les vrais disciples de Jésus-Christ. Amour universel, qui ne reconnaît ni prédilection ni préférence, qui n'exclut personne de sa tendresse, comme le corps n a de partialité pour aucun de ses membres qu'il chérit tous d'une affection égale.

La charité chrétienne et religieuse n'est pas sans douceur et mansuétude. Cette douceur, cette mansuétude passent du cœur sur le visage, dans les paroles et les manières. On n'y remarque rien qui soit rude, sombre, sévère; mais, dit saint Paul, une délicieuse amabilité qui enchante : *Quæcunque amabilia.* (*Philip.*, IV, 8.) La charité ne pense pas le mal : elle croit tout, elle espère tout, elle attend tout ce qui est bien ; la douceur et la mansuétude embellissent tout ; un refus ne charme pas moins qu'une faveur, tant il est délicat. On sait gré à une personne qui a ce caractère de ses réprimandes même et de ses corrections : car elle laisse clairement apercevoir la peine qu'elle éprouve de se voir forcée d'agir de la sorte, et l'on serait tenté de la remercier des précautions qu'elle prend et des égards auxquels elle s'assujettit pour adoucir tout ce qui pourrait être amer dans le devoir pénible qu'elle s'impose. A l'exemple de Jésus-Christ elle a toujours la grâce sur les lèvres ; elle partage la peine de ceux qui souffrent, et se réjouit avec ceux qui sont dans l'allégresse ; c'est-à-dire, que le chagrin ou la satisfaction des autres devient la matière de son chagrin ou de sa satisfaction.

Cependant, tout, dans cette âme, est réglé et sans passion. Son caractère n'est point sujet au changement et à l'inconstance Tout y est égal, paisible et tranquille; sa joie n'est point évaporée, et sa tristesse n'est point sombre et mélancolique : aussi peut-on dire d'une personne qui a les dispositions dont je parle, ce que Sénèque dit du ciel qui est au-dessus de la région lunaire : la sérénité, le calme et la paix n'y sont jamais altérés : *Semper ibi serenum est.* Rien de violent, rien d'emporté, rien qui sorte des convenances, de la modestie et de la réserve. Heureuse disposition qui influe sur les jugements même; ils ne sont jamais exagérés ; les préventions en sont bannies ; on s'y abstient même de condamner ce qui n'est pas innocent quand l'heure des avertissements n'est pas propice. Comme la vivacité est contenue et réprimée , on sait se prescrire et se déterminer les instants les plus opportuns pour agir ou parler : je veux dire, les instants où, les passions étant calmes, on le fera avec beaucoup plus de fruit et d'avantage. Qu'on est heureux de se posséder ainsi ! Mais, il faut le dire, on ne peut se maîtriser de la sorte, qu'après avoir remporté une infinité de victoires sur soi-même. La philosophie humaine peut bien enchaîner jusqu'à un certain point l'ardeur et l'impétuosité de l'homme ; l'esprit d'intérêt et d'ambition peuvent bien comprimer un peu les passions; mais, tôt ou tard, elles ne se montrent que plus violentes, et il n'est donné qu'à la solide piété de remporter sur elles, à l'aide de la grâce, un triomphe complet.

Quelle franchise, quelle aimable simplicité, quelle admirable candeur ne remarque-t-on pas dans toute la conduite de cette âme fervente qui aspire à la perfection ! Jamais vous ne remarquerez en elle rien de dissimulé. Ses vertus sont couvertes, il est vrai, sous le voile de l'humilité ; elles éclatent néanmoins, toujours autant qu'il le faut, pour l'édification commune : car elle sait l'obligation que lui impose cette loi divine : *Que votre lumière brille de telle sorte aux yeux des hommes, qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils rendent gloire à votre Père céleste.* (*Matth.*, V, 16.) Voilà ce qui la détermine à ne point cacher aux personnes qu'elle a laissées dans le monde et qui lui sont unies par les liens du sang et de l'amitié, les vœux qu'elle forme pour leur sanctification. Elle leur manifeste, sans détour, quoi-

qu'avec prudence, les craintes qu'elle a que le monde ne les pervertisse, par la séduction de ses maximes, de ses exemples et de ses scandales. La correspondance qui lui est permise avec eux porte l'empreinte de ses saints désirs, et elle ne craint pas d'exprimer sans respect humain à des personnes accoutumées à un tout autre langage les prières ferventes et continuelles qu'elle adresse au Seigneur pour qu'il daigne ouvrir enfin les yeux de leurs cœurs, et leur faire connaître à quelles conditions on peut espérer une place parmi les habitants de la céleste patrie.

Ajoutez à cette franchise une sainte allégresse : car quand la conscience est en paix, (et comment ne le serait-elle pas quand elle n'a rien à se reprocher?) on peut, en toute assurance, lui dire avec l'Apôtre : *Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur; je vous le dis encore une fois, réjouissez-vous.* (*Philip.*, IV, 4.) Cette joie n'est pas celle du monde. Ah! il la cherche dans des plaisirs qui n'enfantent que des remords; c'est une joie que l'on ne recueille, si je puis parler ainsi que dans les champs des combats et de la victoire : joie d'autant plus douce qu'il en a plus coûté pour l'acquérir; joie qui suppose que l'on a mis un frein à sa curiosité, à sa vivacité, à son amour-propre, et subjugué toutes les vicieuses inclinations de la partie inférieure de l'âme; joie qui prend sa source encore plus dans les adversités et les traverses, que dans ce qui flatte les esprits charnels et pleins d'eux-mêmes; joie qui remplissait le cœur des apôtres, au sortir du honteux supplice de la flagellation qu'ils avaient endurée pour le nom de Jésus-Christ et dont ils se tenaient honorés comme d'une faveur vraiment divine; joie qui fait dire avec transport à saint Paul chargé de chaînes : *C'est pour l'espérance d'Israël que je porte ces liens.* « *Propter spem Israel, catena hac circum datus sum* » (*Act.*, XXVIII, 20); je surabonde d'allégresse au milieu de toutes les tribulations (*Rom.*, V, 3); joie, je le répète, qui, comme la rose, croît surtout au milieu des épines, et enivre les martyrs eux-mêmes de bonheur et de félicité au milieu des tortures.

Cette paix intérieure, ce contentement qui se montre à l'extérieur, sont aussi le résultat des bas sentiments que l'on a conçus de soi-même. Une âme qui considère attentivement son principe qui est Dieu, sa destinée et son centre qui est le sein de Dieu, une âme qui réfléchit que tout ce qu'elle possède, tout ce qu'elle est, tout ce qu'elle espère, ne vient et ne peut venir que de Dieu, cette âme ne trouve rien en elle-même qui puisse lui inspirer des sentiments d'orgueil et d'amour-propre. Elle craint de ravir le moindre honneur à ce Dieu suprême qui ne peut céder sa gloire à personne : *Gloriam meam alteri non dabo* (*Isa.*, XLII, 8); que dis-je? Ayant horreur de l'idée seule de sa propre excellence, elle se mettrait volontiers sous les pieds de tout le monde : car elle ne voit que défauts et qu'imperfections dans tout ce qu'elle dit, dans tout ce qu'elle fait; elle sent qu'elle devrait mieux répondre aux desseins que Dieu avait sur elle, en la plaçant en ce monde, et qu'au lieu de mériter les suffrages et les applaudissements, pour des actions qui paraissent louables, elle n'est que digne de mépris, pour ce qu'elles ont de répréhensible : car nos prétendues justices, aux yeux de celui qui sonde et pénètre jusque dans le fond des cœurs, ne sont, après tout que comme un objet souillé et dégoûtant; elle ne voit, en tout ce qui paraît plus saint et plus édifiant, que des sujets de reproches et de remords pour sa conscience. Dans cette disposition, elle se garde bien de se comparer aux autres, pour se donner, dans son esprit, la première place : elle ne sait faire de comparaison d'elle-même avec les autres, que pour faire ressortir davantage, à ses propres yeux, leurs vertus admirables qu'elle met en opposition avec ce qu'elle trouve d'imparfait en soi. Toujours prête à excuser ou à pardonner ce qui paraît défectueux dans les personnes qui sont autour d'elle, elle ne veut rien excuser ni pardonner dans ce qu'elle voit de répréhensible en elle-même. C'est ainsi que l'humilité lui fait unir une juste sévérité avec une charitable indulgence.

Persuadée de son peu de mérite, elle s'efforce néanmoins de donner à ses actions toute la perfection qui peut dépendre d'elle, avec l'aide de Dieu. Elle n'a qu'une intention pure et droite dans tout ce qu'elle fait. Si le démon cherche à faire naître dans son âme quelques sentiments de vaine satisfaction, ses yeux pénétrants ne manquent pas de s'apercevoir du piége qui lui est tendu. Non, dit-elle, esprit d'enfer, je ne me laisserai pas tromper par tes suggestions perfides. Je ne veux agir que pour mon Dieu : lui seul est le motif et la raison de toutes mes actions. Eh! pour qui agirais-je sinon pour lui? serait-ce pour le monde? mais quel égard mérite-t-il? il ne doit m'inspirer qu'horreur et aversion, à cause de ses scandales, de ses fausses maximes, de sa corruption, de ses désordres. Serait-ce pour le démon que j'agirais? Eh! n'est-il pas l'ennemi de mon Dieu et le mien? N'aurais-je d'autre but, dans mes actions, que de me satisfaire moi-même? Mais, hélas! en cherchant ma propre satisfaction, en cette vie, je perdrais, au moins en grande partie, les récompenses qui m'attendent en l'autre. Ah! ne donnons pas entrée à ce levain funeste qui altérerait toute la masse de nos actions; n'agissons, ô mon âme, que pour celui qui nous a créée uniquement pour lui. Que puis-je ambitionner, *que puis-je désirer autre chose que vous, dans le ciel et sur la terre, ô le Dieu de mon cœur, et mon unique partage pour l'éternité?* « *Quid mihi est in cœlo, et, a te quid volui super terram, Deus cordis mei, et pars mea, Deus in æternum?* » (*Psal.* LXXII, 25.)

Saint Paul disait qu'une personne qui avait un époux terrestre, se devait toute à lui, et ne s'occupait qu'à lui plaire : *Cogitat quomodo placeat viro.*; mais que celle qui avait contracté une sainte alliance avec le Seigneur, ne songeait qu'à se rendre agréable à ses

veux divins : *Cogitat quæ Domini sunt.* (I *Cor.*, VII, 34.) Heureuse condition, puisque c'est celle des anges dans l'immortel séjour ! Telle sera la vôtre, mes chères sœurs ; vous laisserez au monde ses soucis et ses sollicitudes, pour ne penser qu'à celui à qui vous aurez consacré votre cœur et vos affections. Votre bien-aimé sera tout à vous, et vous serez toute à lui comme l'épouse des *Cantiques*. On se plaît à contempler l'objet de sa tendresse ; on s'efforce de marcher sur ses traces ; on se forme dans le modèle qu'il présente dans sa conduite, dans son extérieur, dans ses discours. Voilà ce qui fait une parfaite religieuse à l'égard de Jésus-Christ ; elle ne le perd jamais de vue ; elle a toujours les yeux fixés sur cet admirable exemplaire de toutes les vertus. Ce n'est pas en vain qu'elle a recueilli de sa bouche ces paroles divines : Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres ; mais il aura la lumière de la vie. Oh ! combien doit s'estimer heureuse une communauté où se trouve une sainte épouse de Jésus-Christ toute occupée de l'objet de son amour ! On voit briller en elle la vie et les vertus du Sauveur. Mais mille et mille fois plus heureuse encore une communauté dont les membres s'efforcent de retracer, à l'envi, la sainteté du divin époux ! A qui la comparerai-je ? à une assemblée de prédestinés qui voient tout en Dieu, et semblent, au langage du bien-aimé disciple, ne faire qu'une même chose avec Dieu, par l'heureuse ressemblance qu'ils ont avec lui : *Similes ei erimus quoniam videbimus eum, sicuti est.* (I *Joan.*, III, 2.)

Il y a, en effet, quelque chose de divin dans une personne qui sent le prix de sa consécration à Jésus-Christ. Si l'on remarque toujours en elle la paix et une sainte allégresse, on n'y voit pourtant rien de léger, d'inconvenant et de volage. Tout, dans ses paroles, dans sa conduite, dans son extérieur, est plein de retenue, de réserve et de modestie : car elle sait que l'on doit se rendre agréable aux yeux divins, même par son extérieur : *Placendum est oculis divinis etiam habitu corporis.* (S. Cypr.) Ses lèvres se bornent à un modeste sourire ; elle ne fait point entendre les éclats d'une voix trop retentissante ; la sagesse luit sur son front, et ses pas sont marqués par la plus admirable bienséance. C'est à elle que l'on peut faire l'application de cet éloge de l'Esprit-Saint : Oh ! que vos démarches sont belles, fille du Roi des cieux : *Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis !* (*Cant.*, I, 11.)

Elle a chassé de son cœur l'esprit du monde. Si longtemps elle avait soupiré après l'instant qui mettrait un mur de séparation entre elle et le siècle, pourquoi conserverait-elle encore la moindre affection pour lui ? Elle n'en a ni le langage ni les manières, ni les maximes, ni les usages. Vous ne l'entendrez pas rappeler avec plaisir les personnes qu'elle y a pu connaître, les rapports qu'elle avait avec ceux qui semblaient être quelque chose dans le siècle, qui y tenaient un certain rang, qui y étaient avantageusement partagés des biens de la fortune, de l'opulence et de la grandeur ; car elle sait qu'il y a dans tous ces entretiens, de quelque apparence de modestie qu'on les voile, bien de la vanité et de l'opposition à l'esprit religieux, qui est un esprit de renoncement absolu au monde. Vous l'avez, ce monde profane, mes chères sœurs, vous ne lui devez pas même un souvenir. De même que les mondains ne sont guères portés à parler de ce qui les humilie et les déshonore, de même une âme sincèrement religieuse ne dit rien qui rappelle le siècle qu'elle s'applaudit d'avoir abandonné ; elle s'abstient même de parler de ce qui pourrait être honorable dans sa famille et sa parenté : car il y a dans tout cela quelque chose de mondain et de terrestre : *A Dieu ne plaise*, dit-elle avec le grand Apôtre, *que je me glorifie en autre chose que dans la croix de Jésus-Christ, pour l'amour duquel le monde est crucifié à mon égard, comme je suis moi-même crucifié à l'égard du monde.* (*Gal.*, VI, 14.) J'oublie de bon cœur tout ce que j'ai laissé derrière moi, pour ne m'occuper que de la perfection à laquelle j'aspire, et de la couronne qui doit être le prix de la vocation sainte que j'ai embrassée.

Nous sommes tous nés avec des inclinations plus ou moins violentes pour le mal, et l'âme la plus sainte, généralement parlant, n'est pas exempte de cette funeste tendance que déplorait le grand Apôtre, quand il disait : *Je ne fais pas le bien que je veux, et je me sens entraîné vers le mal que je hais. « Non quod volo bonum hoc ago ; sed quod odi malum illud facio.* (*Rom.*, VII, 15.) Non que nous soyons poussés au péché d'une manière irrésistible, puisque l'Esprit-Saint nous assure que nous sommes maîtres de nos mauvais penchants par l'empire que le Seigneur nous a donné sur eux, et qu'ainsi il dépend de nous d'y résister : *Sub te erit appetitus ejus, et tu dominaberis illius* (*Gen.*, IV, 7) ; mais, en ce sens que nous avons un combat continuel à soutenir contre nos passions, tant que nous sommes voyageurs sur la terre. Voilà l'application constante d'une âme fidèle. Sans cesse son esprit combat contre la chair ; *car l'un et l'autre sont dans une opposition perpétuelle*, dit saint Paul. « *Hæc enim sibi invicem adversantur.* » (*Gal.*, V, 17.) Les inclinations vicieuses ne sont pas les mêmes chez tous ; mais il n'est personne sur la terre qui, à moins d'un privilége spécial, soit absolument libre de toute espèce d'attaque, ou du côté de la chair, ou de l'intempérance, ou de l'emportement et de la colère, ou de l'orgueil et de l'amour-propre qui se trouvent plus ou moins dans tous les hommes. L'âme la plus parfaite n'est donc pas celle qui n'a point de défauts ; cette prérogative n'est que pour les habitants du ciel ; c'est celle qui les combat avec plus de courage et de zèle. Saint Paul appelle cela marcher selon l'esprit, et ne pas accomplir les désirs de la chair : *Spiritu ambulate, et desideria carnis non perficietis.* (*Ibid.*, 16.) Et voilà le soin d'une âme vraiment religieuse ; elle déploie tant d'énergie pour se combattre, se surmonter, se vaincre, que vous la

jugeriez à la fin étrangère à toutes les passions humaines. Sa charité, sa joie spirituelle, sa paix, sa patience, sa condescendance, sa bonté, sa longanimité, sa douceur, sa foi, sa modestie, sa tempérance, sa pureté, heureux fruits de l'Esprit-Saint qui habite en elle, arrivent à un tel point de perfection, qu'on la dirait déjà dans le séjour des prédestinés pour qui il n'y a plus de loi, parce qu'ils n'ont plus de passions ni de vices.

De là aussi cette obéissance parfaite qui se soumet à tous les ordres qui lui viennent de Dieu ou des personnes qui le lui représentent. Pourrait-elle résister à la volonté divine, elle qui demande son accomplissement par des vœux si continuels et si sincères? *Fiat voluntas tua.* (*Matth.*, VI, 10.) Pourrait-elle montrer de l'opposition aux personnes qui lui tiennent la place de Dieu; disposée comme elle est, à s'assujettir, pour l'amour de lui, à toute créature humaine, selon l'avis de saint Pierre : *Subjecti estote omni creaturæ propter Deum?* (1 *Petr.*, II, 13.) Dès lors qu'elle croit reconnaître l'autorité divine dans ceux qui lui commandent, elle ne s'arrête plus à considérer leur rang ou lour qualité ; car c'est toujours Dieu qu'elle révère dans les ordres qu'elle reçoit. Ainsi saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, et saint Charles, cardinal et archevêque de Milan, se pliaient aux volontés de ceux des frères lais de sa communauté. Obéissance aveugle qui ne discute et ne raisonne point : car, quand il est question d'obéir, il ne s'agit pas d'étaler sa prudence, ses connaissances, ses lumières : la prudence, disait saint Ignace, est plus nécessaire à ceux qui commandent qu'à ceux qui obéissent. Obéissance joyeuse : car, au langage de l'Ecriture, c'est l'obéissance de l'amour qui fait tout de bon cœur : *In obedientia charitatis.* (1 *Petr.*, I, 22.) Obéissance prompte qui ne connaît point de délai et de retardement : elle est toujours pressée de recueillir le mérite d'une action qui perd d'autant plus de son prix et de sa valeur qu'elle est plus différée. Obéissance divine qui se forme sur le modèle de cet exemplaire céleste qui ne laissa apparaître, durant la plus grande partie de sa vie, que son obéissance : *Erat subditus illis* (*Luc.*, II, 51), et qui se montra obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* (*Philip.*, II, 8.) Obéissance surnaturelle qui dédaigne les récompenses et les suffrages de la terre, et n'aspire qu'aux couronnes de l'immortel séjour, où le vrai obéissant chantera à jamais son triomphe et ses victoires : *Vir obediens loquetur victoriam.* (*Prov.*, XXI, 28.)

Parlerai-je de la pureté d'une âme qui, s'étant consacrée à Jésus-Christ, soupire uniquement après le bonheur de lui plaire? Depuis longtemps, avec des ailes plus rapides que celles de la colombe, elle a dépassé la région des tempêtes et des orages ; depuis longtemps elle a subjugué les pensées, les désirs et les affections terrestres. Son cœur est pur et angélique, et le démon n'essaye plus même de le troubler par ses images dégoûtantes. Déjà le Dieu du ciel se communique à cette vierge prudente par une heureuse anticipation : c'est l'accomplissement de cette promesse divine qui semblait ne devoir se réaliser que dans l'autre vie : *Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu!* (*Matth.*, V, 8.) Que ce sanctuaire intérieur est ravissant! que ce temple de la Divinité est admirable! *Oh! qu'elle est belle*, dit l'Esprit-Saint, *la génération chaste et pure!* (*Sap.*, IV, 1.) Le ciel et la terre se disputent, à l'envi, l'honneur de lui rendre hommage, et sa mémoire est immortelle. Elle n'a pas seulement cette espèce de pureté qui l'affranchit de tout ce qui pourrait ternir le lis de l'innocence ; elle cherche à atteindre cette pureté divine qui ne souffre aucune imperfection, ni aucune tache, de quelque nature qu'elle puisse être, dans tout ce qu'elle pense, dans tout ce qu'elle dit, dans tout ce qu'elle fait. *Que mon cœur*, ô mon Dieu, dit-elle avec le Roi-Prophète, *devienne pur et irrépréhensible, à l'égard de toutes vos saintes ordonnances.* « *Fiat cor meum immaculatum in justificationibus tuis.* (*Psal.* CXVIII, 80.) Ah! Seigneur, *que votre loi m'est chère! Je ne puis me lasser de la méditer à tous les instants du jour.* « *Quomodo dilexi legem tuam! tota die meditatio mea est.* (*Ibid.*, 97.) *Vous m'avez donné de la prudence dans vos saints commandements, puisqu'il ne m'est plus possible de les perdre un seul instant de vue.* « *Prudentem me fecisti mandato tuo, quia in æternum mihi est.* » (*Ibid.*, 98.)

Quoiqu'elle ne néglige pas l'extérieur de ses actions, elle s'attache bien plus encore à ce qui les rend plus parfaites aux yeux de Dieu, qu'aux yeux des hommes. Aussi est-ce cette disposition qui lui fait porter un jugement favorable de toutes les actions d'autrui : car elle sait que telle personne qu'on pourrait, ce semble, blâmer ou condamner, à ne juger de sa conduite que par les dehors, mérite souvent l'approbation et les récompenses divines, à cause des motifs surnaturels qui la font agir. De là ces paroles de l'Apôtre : Je me mets fort peu en peine que les hommes me jugent ; car j'ai un juge dans le ciel dont les jugements sont infaillibles et toujours pleins d'équité : *Mihi pro minimo est ut a vobis judicer, aut ab humano die; qui autem judicat me Dominus est.* (1 *Cor.*, IV, 3, 4.)

Ne vous figurez pas néanmoins une personne tellement supérieure à la nature, tellement favorisée de Dieu, qu'elle soit toujours dans une heureuse nécessité de pratiquer la vertu et d'éviter le mal, sans qu'il lui en coûte des efforts et des sacrifices. Non, mes frères, je le répète : cet état n'est pas pour la terre dont les habitants sont essentiellement dévoués aux combats, comme l'annonce le saint homme Job : *Militia est vita hominis super terram.* (*Job*, VII, 1.) Que dis-je? Il y a encore, dans la vie la plus sainte, des imperfections aux yeux de celui qui sait apercevoir des taches dans le soleil, et devant lequel les astres les plus éclatants ne sont pas exempts de souillure.

Ces imperfections, l'âme fervente les voit ; elle en gémit, et ne néglige rien pour les faire entièrement disparaître. De là ces résolutions qu'elle renouvelle sans cesse, ne se décourageant jamais de ses propres misères qui ne servent qu'à faire éclater davantage, et son humilité, et son repentir, et sa pieuse ardeur. Tous les jours, elle forme le généreux propos d'une nouvelle vie, comme si elle ne faisait que de commencer à entrer dans la sainte carrière qu'elle a embrassée. Elle considère bien moins le chemin qu'elle a fait que celui qui lui reste encore à faire : et, semblable à ceux qui creusent la terre, dans la ferme confiance d'y trouver enfin un trésor, plus elle a travaillé à faire des progrès dans la vertu, plus elle s'anime à redoubler de zèle, à mesure qu'elle s'avance vers le terme des saints désirs.

Cependant le feu divin qui l'embrase n'est jamais pour elle une source de trouble et d'inquiétude. Plus elle est parfaite, plus elle est étrangère aux scrupules et aux anxiétés qui agitent les âmes peu avancées dans les voies de Dieu. A-t-elle des doutes et des incertitudes ? Elle en réfère à ceux qui sont chargés de l'éclairer et de l'instruire, et se soumet, sans la moindre résistance, à toutes leurs décisions. Elle ne s'épouvante point ; elle ne s'alarme point, comme ceux dont parle le Roi-Prophète, qui craignent et tremblent où il n'y a point sujet de craindre et de trembler : *Trepidaverunt timore, ubi non erat timor* (*Psal.* LII, 6.) Elle voit dans son Dieu, non un juge inexorable qui l'épie pour la surprendre dans quelqu'un de ses manquements ; mais un père tendre, le meilleur et le plus excellent de tous les pères, qui unit à la sainteté la plus parfaite, la plus grande indulgence ; un père qui, en punissant avec rigueur le coupable endurci dans son crime, n'a que des entrailles de bonté et de miséricorde pour les cœurs qui veulent être à lui et qui gémissent de leurs imperfections. Si elle tombe, elle se relève sans effroi ; elle ne s'étonne pas même de ses chutes de fragilité : car est-il donc surprenant que le faible roseau plie, et que la feuille légère soit emportée par le vent ? Tels sont les sentiments que l'humilité lui inspire, et qui lui font tirer avantage de ses faiblesses même, selon ces paroles de l'Apôtre : *Tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu.* « *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* » (*Rom.*, VIII, 28.) Le péché même sert à leur avancement par la salutaire confusion et la sainte humilité qu'il fait naître : tandis que l'abattement, fruit de l'amour-propre, arrête, ou même recule, de plus en plus, ceux qui auraient dû faire de jour en jour de nouveaux progrès.

De cette disposition résulte une paix qui surpasse tout sentiment, une paix qui n'est que pour les amis du Seigneur et qui fut toujours refusée aux impies. Que le monde soit bouleversé et agité ; que les fléaux ravagent la terre ; que les guerres, que les factions désolent les provinces ; que la mort promène partout sa faulx meurtrière : sans être insensible à tous ces événements, l'âme religieuse s'élève par la pensée, à cette Providence toujours sage et admirable qui dirige tout, qui gouverne tout, et qui atteint son but avec autant de force que de douceur. Le présent la trouve toujours calme et paisible, et l'avenir ne la jette jamais dans les soucis et les alarmes. Que m'arrivera-t-il, dit-elle, sinon ce que Dieu a réglé et déterminé ? J'ignore si sa conduite à mon égard, et à l'égard des personnes qui m'intéressent, sera douce ou sévère, selon la façon de juger du monde ; mais ce que je sais bien, c'est qu'il ne perd de vue aucun de ceux qui sont à lui ; il les connaît, il les aime, et il ne veut que leur bonheur : *Cognovit Dominus qui sunt ejus.* (II *Tim.*, II, 19.) Ce qui provoque le plus les plaintes des hommes, est précisément ce qui devrait exciter davantage leur reconnaissance ; faites donc, ô mon Dieu, ce que vous voudrez, comme vous le voudrez, dans le temps, et de la manière que vous le voudrez : je suis en sûreté et sans appréhension dans le sein de votre providence paternelle, comme le petit enfant entre les bras et sur le sein de la plus tendre des mères.

Cette paix, cette tranquillité prennent elles-mêmes leur source dans l'union constante ou presque constante de l'âme avec Dieu par le sentiment de sa présence adorable. Le Seigneur avait dit à Abraham : *Marchez en ma présence et vous serez parfait.* (*Gen.*, XVII, 1.) Elle prend cet avis pour elle, c'est-à-dire, qu'elle voit Dieu en tout, et que tout lui retrace sa pensée et son délicieux souvenir. Vous me voyez, grand Dieu ! en quelque lieu que je sois : il n'y a ni ténèbres, ni obscurités, ni abîmes qui puissent me soustraire à vos regards divins ; je vous vois aussi par la foi, comme si je pouvais vous apercevoir des yeux de mon corps, et mille fois plus parfaitement encore Dieu de bonté, ne me cachez pas votre face, ou plutôt, ne permettez pas que je vous oublie un seul instant, car votre présence est ma vie : *Ne projicias me a facie tua, et Spiritum sanctum tuum ne auferas a me.* (*Psal.* L, 13.)

Dans les divers emplois qui l'occupent au dehors, tandis que son corps se transporte à droite et à gauche, tandis qu'elle est livrée aux différentes fonctions auxquelles l'applique l'obéissance, vous diriez qu'elle est toute entière et exclusivement à ce qu'elle fait, à ce qu'elle dit, et vous ne vous tromperiez pas ; mais, il faut ajouter que ce qu'elle fait, que ce qu'elle dit, elle le fait, elle le dit en Dieu qu'elle ne perd jamais de vue : car elle s'est bâtie au dedans d'elle-même, comme sainte Catherine de Sienne, un sanctuaire invisible à toute autre qu'à Dieu, où elle le retrouve sans cesse. On voit, par sa grande modestie, et que Dieu agit en elle, et qu'elle peut toujours dire, avec l'Apôtre : *Je vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* (*Galat.*, II, 20.) De là cette exactitude à garder la sainte règle du silence, et à n'ouvrir la bouche que quand l'obéissance le lui prescrit, ou l'y autorise, que pour édi-

fier, ou contribuer selon son pouvoir, à l'honneur et à la gloire de Dieu qu'elle aime : *Si quis loquitur quasi sermones Dei.* (I *Petr.*, IV, 11.)

Vierge prudente, elle sait qu'elle n'a pas de moyen plus sûr de plaire à son divin époux, qu'en marchant sur les traces de la plus accomplie des créatures. Comme elle n'a rien négligé pour imiter la vie et les vertus du Fils, elle ne néglige rien pour imiter la vie et les vertus de la mère. Elle l'aime; elle la révère; elle se montre empressée à l'honorer et à la faire honorer autant qu'il peut dépendre d'elle; et, comme celui qui copie un beau tableau, a continuellement les yeux sur son modèle ; ainsi, le désir qu'elle a de devenir une copie vivante de l'incomparable Marie, ne lui permet pas de la perdre un seul jour de vue. Pleine de confiance en sa bonté et sa tendresse, elle l'invoque assiduement pour obtenir sa protection maternelle. Marie est, après Dieu, sa vie, sa consolation, son espérance : car elle sait que l'âme qui s'appuie sur Marie, ne saurait tomber; que l'âme qui prend Marie pour guide, ne saurait s'égarer. Elle l'implore dans le temps du calme, comme dans celui de la tempête, afin d'arriver en toute assurance au port.

Pour y parvenir, elle n'ignore pas qu'il lui faudra éprouver bien des peines et des traverses : car tout ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ souffriront persécution ; mais elle se soumet d'avance à tout ce qu'il lui faudra endurer, au dedans, comme au dehors. Ce n'est peu de chose, par exemple, que de se supporter soi-même, avec ses misères, ses imperfections, ses chutes. Elle s'y résigne néanmoins avec une admirable patience. Elle arrête cette impétuosité naturelle qui la porterait à se désoler et à se plaindre d'elle-même, quand elle se voit retardée dans sa course. Si elle est obligée de porter le fardeau des autres, pourquoi ne porterait-elle pas le sien propre ? Au dehors, elle a aussi des combats à soutenir : *Foris pugnæ* (II *Cor.*, VII, 5); elle avait joui, pendant quelque temps, de la paix : Dieu la lui ménageait pour fortifier ses premiers pas dans la sainte carrière; mais à mesure qu'elle y fait des progrès, Dieu lui fait goûter le pain des forts : je veux dire le calice des amertumes. Elle est successivement en butte, ou aux douleurs corporelles, ou aux caprices des personnes qui l'entourent, et dont les vertus d'ailleurs solides n'apercevront point quelquefois des qualités qui ravissent les anges. Ne soyez pas surpris si telle âme qui avait été l'objet de l'affection la plus tendre et la plus universelle, n'est plus envisagée, après un certain temps que d'un œil d'indifférence; si l'estime qu'elle inspirait a fait place au mépris, et, peut-être même, l'amitié à la contradiction, à l'opposition, aux petites persécutions; son Dieu qui la chérit dirige et conduit toutes ses épreuves, afin qu'elle puisse acquérir tous les genres de mérite et de vertus. Vous verrez à cette sainte amante le Jésus-Christ qui courait naguère dans les voies les plus sublimes quand son cœur était dilaté et inondé de consolations, ne sembler plus que se traîner et languir, depuis que les sécheresses ont remplacé dans son cœur la rosée céleste. En certains temps, tous les appuis paraîtront manquer à sa fragilité, et la forceront de s'écrier avec le Sauveur des hommes : *Mon Dieu! mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonnée?* Mes péchés me disent que je suis plus éloignée que jamais du port heureux que je croyais déjà toucher : « *Deus, Deus meus! quare me dereliquisti?* » (*Matth.*, XXVII, 46.) *Longe a salute mea verba delictorum meorum.* (*Psal.* XXI, 2.) Une âme moins forte serait abattue par de pareilles épreuves ; mais celles dont nous parlons s'y est préparée d'avance. Aussi quand elles arrivent, s'en sert-elle pour consommer sa sanctification ; elle les aime, parce qu'elle en connaît tout le prix; il lui arrive bien plus souvent de les désirer que de s'en plaindre ; et c'est ainsi qu'elle se rend digne, de temps à autre, de ces faveurs ineffables et de ces communications divines que le cœur peut bien sentir, mais qu'une langue humaine ne saurait exprimer.

Du reste, quand Dieu ne lui accorderait pas de ces grâces de prédilection dont les plus grands saints n'ont pas toujours été favorisés, portant ses regards vers le ciel : Mes peines finiront, dit-elles ; elles seront courtes et passagères : mais les biens qu'elles doivent me procurer n'auront point de terme. O mon âme! pourquoi seriez-vous triste? pourquoi vous livreriez-vous à de dangereuses alarmes? Espérez en Dieu : c'est dans le temps qu'il vous paraît plus sévère, qu'il use envers vous de plus de bonté, et vous témoigne plus d'amour. Non, quels que soient les combats intérieurs ou extérieurs que j'éprouve, je ne donnerai point à l'ennemi de mon salut le cruel plaisir qu'il attend. J'ai mis ma confiance dans le Seigneur, et je ne serai point confondue. (*Psal.* XXX, 2.) J'ai levé les yeux vers les saintes montagnes : c'est de là que je recevrai les secours puissants et efficaces que j'implore. (*Psal.* CXX, 1.) Je ne mourrai pas de cette mort funeste que l'ennemi de mon salut voudrait me faire subir. Je conserverai la vie de l'âme pour raconter les merveilles de Seigneur.

C'est ainsi que l'âme religieuse répond à sa vocation; c'est ainsi qu'elle se sanctifie. Elle a faim et soif de la justice, et ne sera pleinement rassasiée que lorsqu'elle sera introduite dans ce séjour saint et heureux où l'on n'a plus de vertus à acquérir, plus de mérites à ajouter à ses anciens mérites. Et ne croyez pas que son zèle se borne à sa propre sanctification : la charité qui l'anime la fait soupirer sans cesse après la sanctification des autres : car que désire-t-elle, sinon que Dieu soit glorifié? c'est là l'unique source de sa joie spirituelle. Elle voit, avec allégresse ses ferventes compagnes faire tous les jours de nouveaux progrès dans la piété et la sainteté; elle appelle, par ses vœux,

de nouvelles grâces et de nouvelles bénédictions sur elles, parce qu'elles est persuadée que l'avancement des âmes profite à toute l'Eglise, et que l'avantage de l'une devient l'avantage de toutes les autres : *Particeps ego sum omnium timentium et custodientium mandata tua.* (*Psal.* CXVIII, 63.) Comme le Roi-Prophète, elle gémit de l'endurcissement des pécheurs ; mais elle prie, sans se lasser, dans l'espérance que Dieu leur donnera un jour l'esprit de pénitence, pour leur faire ouvrir les yeux à la vérité, et que plusieurs briseront les chaînes par lesquelles le démon les tenait captifs. (II *Tim.*, II, 25, 26.)

En faisant le portrait de la parfaite religieuse, j'ai la douce confiance, ma chère sœur, que j'ai fait le vôtre ; ou, si j'ai tracé quelques caractères de la perfection auxquels vous n'êtes point encore parvenue, vous ne tarderez pas à y atteindre. Epouse de Jésus-Christ, accomplissez autant qu'il est en vous, les desseins de celui que vous avez choisi pour votre unique partage. Quand vous quittâtes les vêtements du siècle, pour vous couvrir de ceux de la sainte religion, nous célébrâmes votre bonheur. Les assistants, à la vue de ce changement subit qui s'opéra dans votre extérieur, mêlèrent leurs larmes à celles que versait alors une famille chérie à laquelle vous disiez le premier adieu. Maintenant l'adieu est sans retour, comme celui de saint Ignace aux fidèles de Rome lorsqu'il fut sur le point d'être conduit à l'amphithéâtre : *Valete in perpetuum.* Mais, cet adieu, chrétiens et parents, ne doit plus faire couler vos pleurs, ou, si vos yeux s'humectent encore, ce ne doit être que des larmes d'une sainte allégresse. Réjouissons-nous tous, et faisons éclater nos pieux transports ; car plus solennellement que jamais, le jour des nôces de l'Agneau est arrivé, et son épouse fidèle ne présente plus à nos regards que la générosité du sacrifice qu'elle avait préparé si longtemps d'avance : *Gaudeamus et exsultemus quia venerunt nuptiæ Agni, et uxor ejus præparavit se.* (*Apoc.*, XIX, 7.) Le ciel lui-même se réjouit, non plus de la conversion d'un pécheur, mais du triomphe d'une âme toujours pure et innocente. Déjà, comme les prédestinés, elle dépose, aux pieds du céleste époux, ses palmes et ses couronnes. Aimable Rédempteur, c'est de vous qu'elles les tenait, et ce n'est qu'à vous qu'elle pouvait les offrir. Embellissez encore tous les jours une vie que vous avez rendue si édifiante et si sainte. Que la pluie de vos grâces tombe toujours avec plus d'abondance sur une terre que la céleste rosée a déjà rendue si féconde. Exaucez tous les vœux que vous adresse un cœur devenu digne de vous. Reine du ciel, vierge pleine de clémence, mère du divin Jésus, couvrez de votre protection l'humble sœur *Clémence* de Jésus ; qu'elle réponde toujours à la signification de son nom par sa douceur, sa mansuétude, son amour constant pour le céleste époux de son âme. Que la bonne odeur de ses vertus, s'exhalant, en quelque sorte, hors de ce monastère, nous attire heureusement sur ses traces, et nous conduise à l'immortel séjour. Ainsi soit-il.

DISCOURS VI.

Prononcé le 29 octobre 1839, à la cérémonie de la bénédiction de Mme l'abbesse des religieuses bénédictines de St-Jean-d'Angely.

DEVOIRS D'UNE ABBESSE.

Ego mater pulchræ dilectionis, et timoris et agnitionis, et sanctæ spei. (*Eccli.*, XXIV, 24.)

Je suis la mère du bel amour, de la crainte, de l'intelligence et de la sainte espérance.

Ma chère fille,

Ces paroles sont celles de la Sagesse éternelle, de Dieu lui-même. Il ne prend pas seulement le nom de Père ; il veut être reconnu sous celui de Mère, parce qu'il y a, dans cette qualité quelque chose de plus tendre et de plus doux. C'est le nom qui vous est donné aujourd'hui, ma très-chère fille : car *abbesse* signifie *mère.* Vous voilà obligée dès lors à vous rapprocher, selon votre pouvoir, des dispositions par lesquelles Dieu signale, à l'égard des hommes, sa qualité de mère, en les faisant comme réfléchir en vous. *Ego mater*, etc.

La première, comme la plus douce des obligations d'une mère, c'est d'aimer ses enfants. Les mères, selon la chair, ne peuvent se défendre de mêler bien des imperfections dans leur tendresse, aveuglées qu'elles sont par des sentiments trop naturels. Il n'en est pas ainsi des mères à qui la religion seule donne ce titre : leur affection étant toute spirituelle, emprunte de Dieu les sentiments qu'il a lui-même : c'est-à-dire que leur tendresse est purifiée, surnaturelle et céleste : *Ego mater pulchræ dilectionis.* Une mère, selon la chair, trouve une satisfaction toute humaine dans cette effusion de bienveillance qu'elle manifeste pour ses enfants. Une mère spirituelle n'est guidée que par la foi dans toutes les impressions auxquelles se livre son cœur. Comme dans le grand Apôtre, ces mystérieuses douleurs d'un enfantement surnaturel sont l'effet du désir ardent qu'elle a de dévouer à Jésus-Christ, sans partage, ses enfants spirituels. Elle les aime d'un amour pur et sans préférence ; elle ne fait point acception de personnes ; elle ne peut même en faire : car la prédilection ne vient que de ce que l'on s'attache à quelque qualité naturelle de l'esprit, du cœur ou du corps. Mais une vraie mère spirituelle n'a pas ces sentiments : elle n'est dirigée, dans ses affections, que par des motifs surnaturels ; elle n'aime que pour Dieu les filles qu'elle aime : et, comme toutes sont destinées à honorer également l'époux céleste, selon le degré de grâce qu'il accorde à chacune, toutes également sont pour elle l'objet d'une même affection. Aussi peut-elle dire avec saint Paul : J'ai pour vous, sans aucune exception, une émulation toute divine : car je vous ai vouées à un unique époux qui est Jésus-Christ, afin qu'il trouvât sa gloire dans votre vie sainte et pure. Cet amour la porte à prier continuellement pour celles

que Dieu lui a données pour filles. Elle prie pour celles qui sont plus avancées dans la perfection afin que Dieu fortifie leurs progrès; pour celles qui sont faibles, afin qu'elles sortent de cet état de langueur; pour les malades, afin que leurs âmes guérissent; pour les aveugles, afin qu'elles soient éclairées. Elle s'attache d'autant plus à elles que leurs besoins sont plus grands; elle suit, avec une maternelle sollicitude, les opérations de la grâce à leur égard, et s'estime heureuse en proportion des faveurs célestes que reçoit son cher troupeau.

De leur côté, les filles doivent chérir leur mère, se réfugiant, en quelque sorte sous ses ailes, pour se mettre à couvert de tous les dangers, la révérant comme une image vivante de la Divinité, lui obéissant comme à la dépositaire de sa puissance, lui évitant tous les chagrins qui pourraient blesser son cœur sensible, lui procurant toutes les consolations qui peuvent dépendre d'elles, par leur soumission, leur docilité, leur empressement à voler au-devant de ses moindres désirs.

La deuxième qualité d'une bonne mère : c'est de redresser et de corriger : de là naît la crainte filiale de faire souffrir le cœur d'une mère chérie et de mériter ses reproches : *Ego mater timoris*. Quand nous serons dans le ciel, nous serons parvenus à l'état parfait; notre volonté sera tellement conforme à celle de Dieu, qu'elle sera, pour ainsi dire, une même volonté avec elle. Mais, sur la terre, nous conservons toujours quelque chose du funeste héritage de notre premier père, et nous avons besoin d'être ramenés au droit chemin dont nous nous écartons insensiblement. A qui le Seigneur a-t-il confié le soin de nous redresser, sinon aux personnes qu'il a placées au-dessus de nous? Cette heureuse direction n'est jamais plus utile que quand elle est saintement maternelle. Une pieuse mère qui veut diriger, selon Dieu, sa petite famille, étudie attentivement les dispositions de ses enfants spirituels; elle examine et réfléchit de quelle manière elle pourra leur rendre ses avertissements plus salutaires. Les caractères sont différents; la méthode de les conduire doit différer aussi. Telle personne a besoin que l'on use, envers elle, de plus de fermeté; telle autre de plus de condescendance; l'une veut être excitée; l'autre veut être retenue; celle-ci demande quelqu'encouragement; celle-là quelques réprimandes. Une bonne mère sent donc la nécessité de n'agir qu'avec maturité et prudence. Jamais la passion ou le caprice ne prennent, dans sa conduite, la place de la charité et de la raison. Elle avance ou retarde les avertissements, suivant les saintes inspirations de l'Esprit divin qui la dirige. Elle ne confond pas les choses sérieuses avec les bagatelles. Sévère quand les circonstances le demandent, elle est indulgente pour tout ce qui ne porte aucune atteinte à la régularité, à la charité et à l'édification commune. Elle dissimule ce qu'il est plus expédient de taire que de relever. Du reste, en tout ce qu'elle dit, en tout ce qu'elle fait, on reconnaît toujours un cœur de mère : et la sagesse de ses observations est si frappante, que l'on aime ses avertissements et jusqu'à ses corrections comme l'on aurait aimé ses éloges.

De leur côté, ses filles répondent à sa sollicitude; elles ne se formalisent point d'être reprises par une mère si excellente. Si le petit amour, qui ne meurt jamais entièrement, souffre naturellement de la correction, l'intérieur de l'âme bénit le ciel de trouver jusque dans le paradis de la terre qui est le cloître, un moyen d'expiation, de pénitence et de mérite. Et pourquoi, d'ailleurs, a-t-on quitté le siècle, sinon pour mener une vie crucifiée et pénitente? Celui-là pèche, dit l'Esprit-Saint, qui n'aime pas la correction; tandis que celui qui sait mettre à profit les avertissements qu'on lui donne, prouve l'amour qu'il a pour la vertu. En effet, une âme qui est jalouse de son avancement spirituel, non-seulement se trouve heureuse de recevoir les avertissements qui lui sont nécessaires; mais elle va même au devant des leçons, des humiliations et des mortifications: car ce qui crucifie la nature est, dans l'ordre du salut, comme le creuset qui purifie l'or et l'argent, et leur donne plus d'éclat. Il faudrait fermer les maisons religieuses, s'il n'était pas permis d'y exercer de censure à l'égard des moindres restes de l'imperfection humaine.

Cette mère qui vous est donnée, mes chères filles, est digne de vous, elle est de votre choix, et vos suffrages attestent ses qualités; vous trouverez dans ses prescriptions l'organe des volontés divines. Que votre obéissance soit donc sans aucun mélange des imperfections de la nature. Laissez-vous guider, redresser, reprendre, comme des brebis dociles; et ce qui serait, pour des cœurs moins bien disposés, une espèce de servitude, sera pour vous cette immolation volontaire qui transforme les maisons religieuses en un ciel anticipé.

En troisième lieu, le devoir d'une bonne mère est d'être, pour ses enfants, un modèle à imiter par sa fidélité à accomplir toutes les obligations de son saint état. Elle ne se croit établie au-dessus des autres que pour donner plus d'édification; comme le soleil n'est placé au-dessus de nos têtes que pour nous éclairer de sa bienfaisante lumière. Ainsi elle édifie par ses paroles; son langage n'énonce rien qui ne soit dicté par la sagesse; sa bouche parle de l'abondance de son cœur, et, comme son cœur est un sanctuaire de vertus, la vertu s'exhale de tout ce qu'elle dit. Vous ne surprendrez jamais rien dans ses paroles qui annonce le mépris et soit capable de jeter dans le découragement; elle ne peut exprimer que douceur et bienveillance. Elle parle peu; mais ce qu'elle dit peut être comparé à ces ruisseaux qui portent la vie et la fécondité partout où serpentent leurs eaux salutaires. Rien qui soit de nature à noircir ou à cho-

quer dans son langage ; une loi de clémence est imprimée sur ses lèvres, et l'on ne peut l'entendre sans la bénir. Son extérieur est simple, sans affectation, sans prétention. Son visage est doux et paisible, quoique retenu et plein de modestie. Sa vertu est aimable et attrayante; elle ravit tous les cœurs, elle n'a rien de sombre et de sauvage ; elle évite avec le même soin la négligence et la précipitation, l'emportement et une molle condescendance. Toujours égale à elle-même, elle laisse à peine discerner le temps de ses épreuves les plus cuisantes et de ses consolations les plus douces. Guidée par des vues surnaturelles, elle envisage Dieu en tout, et, à l'exemple de l'incomparable Marie, c'est toujours pour plaire à Dieu qu'elle agit, qu'elle pense, qu'elle parle. Le même motif la dirige dans ses rapports avec le prochain; c'est ce qui la rend, sans distinction, accessible à toutes les personnes de son monastère qui ont un besoin réel de ses avis. Elle est obligeante, sensible, compatissante; elle éclaire celles qui ont recours à ses lumières, console celles qui sont dans l'affliction, relève celles qui sont abattues, redresse celles qui s'égarent. Elle honore ses fonctions par les sentiments de foi avec lesquelles elle les remplit, parce qu'elle n'agit que pour l'éternité, et que, dans tout ce qu'elle fait, elle se représente l'œil de Dieu qui la contemple et à qui elle doit rendre compte de toute sa conduite. On peut la surprendre dans tous les instants, sans l'étonner ou la confondre. Le sanctuaire de son cœur est lui-même si pur, qu'elle n'aurait point à rougir en le découvrant à l'univers entier. C'est ainsi qu'elle est le modèle de toute sa maison. Ses filles sont attirées à elles, comme parle l'Ecriture, par l'odeur de ses parfums qui sont ses vertus. On se plaît à imiter celle qu'il est si doux d'aimer. Elle donne, si je puis parler ainsi, le ton à toute sa famille : on veut être fervente comme elle, régulière comme elle, douce comme elle, modeste comme elle; en un mot, irrépréhensible comme elle ; et de même que le soleil réchauffe toutes les régions qu'il éclaire de ses feux, ainsi les qualités d'une excellente mère se font sentir par le reflet de ses vertus dans toutes les personnes qui l'environnent.

Enfin une dernière disposition qui caractérise une pieuse abbesse, c'est le bon esprit qu'elle fait régner dans sa maison : esprit de paix, de contentement, de sérénité et de sainte espérance : *Sanctæ spei*. Elle s'applique donc à faire naître, puis à entretenir dans tous les cœurs une grande tranquillité, un calme parfait. Chacune se trouve à sa place et y demeure paisible. Depuis le dernier des emplois ou offices du monastère, jusqu'au dernier, tous sont acceptés et remplis sans murmure, Mais, que dis-je? les maisons religieuses n'offrent, à proprement parler, ni premier ni dernier rang. Aux yeux de la religion, tous sont également grands, sublimes et dignes de récompense; la prudente mère a si fortement convaincu toutes ses filles, qu'elles ne désirent rien, ne refusent rien, ne se plaignent de rien : contentes de travailler sous les yeux de Jésus-Christ qui bénit une communauté en proportion de la sainte dépendance et de la bonne harmonie qui y règnent. Elle prend mille précautions pour que les inquiétants scrupules ne s'introduisent pas dans le monastère avec la forêt tenace de ronces et d'épines qui les accompagnent; car elle sait trop combien ils sont nuisibles à la paix des consciences et à l'avancement spirituel des âmes. Elle rassure les esprits trop timides, dissipe les terreurs exagérées des âmes trop pusillanimes, porte toutes les personnes qui dépendent d'elle à la confiance, aplanit, loin d'augmenter les obstacles à la participation fréquente de l'adorable eucharistie. Elle relève, aux yeux de toutes les religieuses, le saint état qu'elles ont embrassé, et leur fait envisager les récompenses qui sont préparées aux cœurs fidèles. Elle ranime la bonne volonté et le courage de celles qui commencent à courir cette sainte carrière, excitant les plus anciennes à persévérer, jusqu'au terme, dans la ferveur de leur sainte vocation, afin que successivement chacune puisse dire avec saint Paul : *J'ai bien combattu, j'ai heureusement achevé ma course, j'ai été fidèle; maintenant je n'attends plus que la couronne de justice que me rendra le juste juge, et non-seulement à moi, mais à tous ceux qui ont lieu d'attendre avec confiance son saint avénement.* (II *Tim.*, IV, 7, 8.)

Mais, si cette couronne de gloire, ma très-chère fille, est préparée aux religieuses de votre maison, comme nous l'espérons de la bonté divine, ne serait-elle pas également préparée pour vous? Non, je ne puis douter des récompenses que le ciel vous destine. Vous aurez vu croître autour de vous ces plantes bénies, elles se seront développées sous vos yeux comme des oliviers, et, après avoir été témoin de leurs progrès vous le serez encore de leur félicité. Jour mille fois heureux où, plongées dans un torrent de joies inénarrables, les filles environneront leur mère pour reconnaître ses soins, sa sollicitude et sa tendresse ! Jour mille fois heureux, où les filles seront la joie et la couronne de leur mère! Jour mille fois heureux, où la mère sera récompensée pour les vertus de ses filles, et les filles prédestinées à cause des vertus de la mère ! Grand Dieu ! en attendant que ce jour arrive, daignez répandre vos dons les plus abondants sur ce sanctuaire de vierges pures. Accueillez tous leurs vœux, exaucez toutes leurs prières; que ces vœux et ces prières deviennent la sauvegarde de la ville et de ses habitants. Mais que l'influence favorable de ce pieux asile ne soit pas restreinte en des limites aussi étroites; qu'elle s'étende sur tout ce diocèse; que le premier pasteur lui doive en partie les premiers mouvements de sa volonté, le courage dont il a besoin pour supporter ses peines, les lumières qui lui sont nécessaires pour sa propre direction et celle

de son troupeau, la ferveur de ses prêtres, l'amendement de ses brebis égarées, le soutien de ses brebis faibles, la constance de ses brebis fidèles ; en un mot, le succès complet de son apostolat et une place enfin dans l'assemblée des élus.

DISCOURS VII.

Pour la rénovation des vœux des Carmélites de Sens.

SUR LES VOEUX DES RELIGIEUSES.

Renovamini spiritu mentis vestræ. (*Ephes.*, IV, 23.)
Renouvelez-vous dans l'intérieur de votre âme

En quoi consiste, mes chères sœurs, ce renouvellement dont parle l'apôtre saint Paul lui-même, son propre interprète, en invitant les Ephésiens à se revêtir de l'homme nouveau qui est Jésus-Christ. (*Ephes.*, IV, 24.) Lors même que l'on s'en est déjà revêtu, il faut s'en revêtir encore, c'est-à-dire faire revivre sa première ferveur, ranimer les désirs de sainteté et de perfection qui tendent toujours à se ralentir. Tout est glorieux pour Jésus-Christ: tout est avantageux pour vous dans la glorieuse cérémonie qui vous occupe en ce jour. Tout est glorieux pour Jésus-Christ, puisque, loin de vous repentir de vos heureux engagements, vous en faites une profession nouvelle. Jésus-Christ était la pureté par excellence; vous voulez, selon votre pouvoir, imiter sa pureté; il a été pauvre : vous vous liez sans partage à la pauvreté; il a porté l'obéissance jusqu'à l'héroïsme : vous promettez, à votre tour, l'obéissance. Ce renouvellement est avantageux pour vous, puisqu'il vous rend plus sacrés et plus inviolables les trois vœux auxquels sont attachées les plus grandes faveurs dans le temps, et les plus grandes récompenses dans l'éternité.

PREMIÈRE PARTIE.

I. En embrassant la vie religieuse, vous vous êtes spécialement consacrées, mes chères sœurs, à la pratique des vertus qui ont été les plus chères au cœur de Jésus-Christ.

Et, d'abord, vous vous êtes vouées à la chasteté dont Jésus-Christ n'a jamais permis qu'on lui enlevât la gloire. Devenues, par sa grâce, reines et maîtresses de vos passions, vous les avez immolées sur l'autel du Roi des rois. Quelle gloire pour lui de voir briller en vous ce lis éclatant qu'il est venu planter dans les vallées de son Eglise! Vous êtes de ce petit nombre d'âmes choisies dont il disait à ses apôtres, qu'il leur était donné de comprendre le langage de la parfaite chasteté. (*Matth.*, XIX, 11.) Le Seigneur avait dit autrefois : Mon esprit ne demeurera plus dans l'homme, parce que ses inclinations sont toutes charnelles (*Gen.*, VI, 3); mais vos cœurs, j'ose le dire, sont dignes de lui, puisqu'ils sont détachés des plaisirs des sens, comme s'ils n'étaient pas unis à des corps. Vous êtes, au langage de saint Paul (*Rom.*, XII, 1), des hosties vivantes, saintes et agréables aux yeux de Jésus-Christ. Epouses fidèles de ce Dieu Sauveur, vous le suivez à l'odeur de ses parfums ; temples animés de l'Esprit-Saint, vous glorifiez et portez Dieu dans votre corps et dans votre cœur (I *Cor*, VI, 19.) Cieux! quelle est belle et ravissante cette génération chaste et pure! sa mémoire est immortelle, et sa gloire éclate aux yeux de Dieu et des hommes. (*Sap.*, IV, 1.)

II. Vous honorez encore Jésus-Christ en renouvelant le vœu de pauvreté ; vertu qu'il a, en quelque sorte, incarnée avec lui, puisqu'il n'a jamais voulu se montrer sans elle. C'est l'étable de Bethléem qui le reçoit à sa naissance; ce sont de pauvres langes qui l'enveloppent dans son berceau, si toutefois il n'a pas été privé même d'un berceau; ce sont des tourterelles et des colombes, offrandes des pauvres que vient offrir son incomparable mère au jour où elle le porte dans le temple; c'est la boutique d'un charpentier qui sert de palais à celui qui a fait le ciel et la terre; ce sont les charités des fidèles qui le font subsister durant le cours de sa vie publique; ce sont de pauvres journaliers qu'il choisit pour apôtres; ce sont des indigents, des infortunés de toutes les classes, des aveugles, des boiteux, des sourds, des muets, des lépreux, des paralytiques qui forment son plus habituel cortége. *Les renards ont leurs tannières, et les oiseaux du ciel leurs nids, et le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.* (*Matth.*, VIII, 20.) Sur la croix, on se partagera jusqu'à ses vêtements, et l'on jettera sa robe au sort.

Sainte pauvreté de Jésus-Christ qui eût pu croire que tu deviendrais un objet d'ambition et d'émulation pour les hommes? Que peux-tu donc leur offrir qui soit capable d'exciter leurs désirs? Eh! n'est-ce pas assez qu'un Dieu ait pu l'embrasser et la pratiquer pour la rendre aimable et honorable? Je ne suis donc plus étonné, mes chères sœurs, que vous en fassiez vos délices. Epouses de Jésus-Christ, vous voulez être pauvres avec Jésus-Christ pour vous enrichir de ses grâces : car, ce n'est qu'à cette fin, dit saint Paul (I *Cor.*, VIII, 9), qu'il s'est réduit à l'indigence. Les épouses du siècle ont besoin de recourir au luxe et à la vanité pour plaire à leurs époux et conserver leurs bonnes grâces ; mais, pour vous qui savez que la pompe et les vains ornements seraient un outrage fait à votre bien-aimé, vous ne paraissez que sous l'enveloppe des pauvres : un vêtement grossier vous couvre pendant le jour; un peu de paille reçoit vos membres fatigués pendant la nuit; vos jeûnes sont fréquents ; vos repas sont plutôt un exercice de mortification qu'un soulagement. Que ce spectacle est agréable à Jésus-Christ, s'il n'y a rien en vous qui démente la pauvreté que vous avez vouée; si vous êtes tellement détachées de tout, que l'on puisse vous ôter ou changer ce qui est à votre usage, sans que votre cœur se livre à la moindre résistance. Que dis-je? avec cet esprit de détachement, vous ressentirez d'autant plus de joie, que toute espèce de propriété vous sera plus étrangère, que vous serez plus pauvrement habillées,

plus pauvrement traitées. Vous ne vous contenterez pas de l'extérieur de la pauvreté; vous regarderez intérieurement tous les biens de la terre comme de la boue, à l'exemple du grand Apôtre. (*Philip.*, III, 8.) Vous ne laisserez échapper aucune occasion de ranimer en vous l'estime et la pratique de la pauvreté. Ainsi le fervent Thaulère, à chacune des bouchées de pain qu'il mangeait, en demandait intérieurement la permission à Jésus-Christ; ainsi le pieux roi saint Louis n'était jamais plus satisfait que quand il pouvait se nourrir des restes des pauvres les plus dégoûtants, et leur rendre les services les plus humiliants aux yeux des hommes; ainsi saint François d'Assise appelait la sainte pauvreté son épouse; il était mille fois plus content de ne posséder rien que les avares de la jouissance des plus grandes richesses, et les ambitieux des plus grands honneurs.

Une âme ainsi dévouée à Jésus-Christ se détache de tout; elle ne tient pas même à un bon livre qui semblait avoir contribué à son avancement spirituel, à cette petite gravure de piété qui avait réveillé en elle des sentiments de ferveur, à cette cellule qui paraissait lui offrir et plus de commodité, et plus de facilité pour se recueillir. Elle pousse le détachement plus loin encore : elle consent à être privée, quand Jésus-Christ l'ordonne, de ses soutiens spirituels qui lui offraient les lumières et les consolations les plus douces; elle bénit Dieu intérieurement quand il permet qu'elle éprouve les dédains et les mépris : car telle est ordinairement la condition des pauvres : condition qu'elle accepte de tout son cœur, loin de chercher à s'y soustraire. Sainte et héroïque pauvreté qui fait connaître et adorer la justice de Dieu dans les désolations intérieures où il nous laisse, et dans les privations de ses faveurs dont nous nous jugeons indignes. Tous ces sentiments honorent Jésus-Christ, et s'ils ne sont pas tous également renfermés dans le vœu de pauvreté, ils attirent d'autant plus de grâces, qu'ils attestent un détachement intérieur plus universel et plus parfait. Sauveur du monde, lorsque vous futes délaissé, non-seulement des créatures, mais encore de votre Père céleste, au jardin des Oliviers, vous consentites à n'avoir en partage que le calice d'amertume qui vous était offert. Dégagez donc tellement de toute attache ces âmes qui vous sont dévouées, que, renonçant à tout, elles se renoncent encore elles-mêmes, selon ce conseil divin qu'elles ont recueilli de votre bouche : *Si quelqu'un veut venir à moi qu'il se renonce lui-même.* (*Matth.*, XVI, 24.)

III. Vous vous êtes encore engagées, mes chères sœurs, à vivre sous l'obéissance, c'est à-dire à mourir à votre propre volonté, pour vous soumettre à une volonté étrangère, selon cette parole de saint Pierre : *Soyez soumis à toute créature humaine pour l'amour de Dieu* (1 *Petr.*, II, 3); c'est peut-être là, le plus beau des sacrifices, et le plus honorable à Jésus-Christ. Il avait dit : *Je suis descendu du ciel non pour faire ma volonté propre, mais la volonté de mon Père qui m'a envoyé.* (*Joan.*, VI, 38.) Bientôt la carrière de ses souffrances se présente à ses yeux avec toutes ses horreurs. Son cœur les repousse naturellement, et sa volonté humaine l'inviterait à s'y soustraire; mais son obéissance lui fait dire avec courage : *Mon Père, que ce ne soit pas ma volonté qui s'accomplisse, mais la vôtre.* (*Luc.*, XXII, 42.) Sur la croix, la sensibilité naturelle le porte à s'écrier : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* (*Matth.*, XXIV, 46.) Mais, au même instant, son obéissance lui fait dire : *Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains* (*Luc.*, XXIII, 46); et il meurt en annonçant que sa soumission a tout accompli et consommé (*Joan.*, XIX, 30); les forces lui manquent; mais l'obéissance ne l'abandonne pas : sa dernière action est une inclination de tête qui indique qu'il accepte la mort, comme il a accepté tous les opprobres et tous les tourments. Aussi l'Apôtre (*Philip.*, II, 8) parle-t-il avec admiration de cette obéissance du Sauveur laquelle va jusqu'à le dévouer à la mort et à la mort de la croix.

Jugez maintenant, mes chères sœurs, si vous pouviez rien faire qui lui fût plus agréable et qui l'honorât davantage que d'immoler votre propre volonté, comme il a immolé la sienne. *Imprimez-moi*, dit-il à l'épouse des *Cantiques*, *imprimez-moi comme un sceau sur votre cœur et sur votre bras : car l'amour est fort comme la mort, et la sainte ardeur que l'on a de me plaire est intrépide comme l'enfer; ses flambeaux sont des flambeaux de feu et de flammes, et les plus grandes eaux ne sont pas capables d'éteindre la charité.* (*Cant.*, VIII, 6, 7.)

Voilà, mes chères sœurs, ce que Jésus-Christ demande de vous : un souvenir si constant que rien ne puisse l'effacer, et une obéissance d'amour si courageuse que la mort, les feux, les torrents, les fleuves ne puissent l'arrêter. Or, c'est lui témoigner cette obéissance que de la rendre à ceux et celles qui le représentent sur la terre. C'est pourquoi saint Paul écrivait aux Hébreux : *Obéissez à ceux qui sont au-dessus de vous et préposés à votre conduite; soyez-leur soumis : car ils veillent sur vous comme devant rendre compte à Dieu de vos âmes; faites donc en sorte qu'ils remplissent avec joie et non en gémissant les fonctions dont ils sont chargés envers vous.* (*Hebr.*, XIII, 17.)

Je vous ai fait connaître ce qu'il y avait d'honorable pour Jésus-Christ, dans les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance : il me reste à vous dire combien vous y trouvez d'avantages vous-mêmes.

DEUXIÈME PARTIE.

I. *Celui*, dit l'Esprit-Saint, *qui aime la pauvreté de cœur aura le roi pour ami.* (*Prov.*, XXII, 11) : c'est-à-dire, que le Roi du ciel aimera, protégera et comblera de ses fa-

veurs les âmes pures, dès cette vie, sans préjudice des récompenses qu'il leur prépare dans le ciel. O chasteté, s'écrie saint Ephrem, tu châties le corps et le réduis en servitude, et par là tu t'ouvres un chemin prompt et facile aux célestes contemplations! O chasteté tu réjouis le cœur qui te possède, et tu lui donnes des ailes pour s'élever jusqu'à l'immortel séjour! O chasteté, tu fais naître dans les cœurs une joie spirituelle et ineffable, et tu en bannis les chagrins et les amertumes! O chasteté, tu diminues la véhémence des passions et délivres l'âme des troubles qui pourraient l'agiter! O chasteté, tu chasses la négligence et inspires la patience et le courage.

La chasteté, suivant le même Père, en purifiant le cœur, adoucit le langage, et fait rejaillir, jusque sur l'extérieur du corps, je ne sais quoi qui ravit et enchante. Etes-vous d'une condition pauvre? la chasteté vous rend aussi recommandable que si vous fussiez née dans un palais. Etes-vous dans l'opulence? la chasteté vous donne mille fois plus de considération que toutes vos richesses. Etes-vous privée des grâces extérieures? La chasteté vous décore et vous embellit. Avez-vous déjà en partage les dons extérieurs? La chasteté les relève et leur donne une dignité nouvelle (244). Saint Cyprien dit que cette vertu est vénérable à ses ennemis mêmes.

Les vierges Vestales étaient en si grand honneur chez les Romains, que les consuls et les empereurs leur cédaient le pas, non-seulement quand ils traversaient la ville sans pompe; mais, lorsque, montés sur un char de triomphe, ils se rendaient au Capitole pour y recevoir la couronne des vainqueurs. S'il arrivait que les malfaiteurs conduits au supplice rencontrassent dans leur marche les Vestales, on croyait devoir leur donner la liberté et la vie : comme s'ils eussent été purifiés et rendus innocents par cette heureuse rencontre. Cependant, dit saint Augustin, nos femmes mariées dans le christianisme sont toutes, sans comparaison, préférables aux Vestales païennes. Si néanmoins la seule qualité véritable ou apparente de vierges a paru si honorable dans le paganisme, à quel degré d'honneur et d'estime ne méritent pas d'être élevées les vierges de Jésus-Christ? Ayant dompté la chair et toutes les affections terrestres, elles peuvent dire comme le grand Apôtre : *Notre conversation est dans les cieux d'où nous attendons notre Seigneur Jésus-Christ qui réformera notre corps vil et abject, pour le rendre conforme à son corps glorieux.* (*Philip.*, III, 20.) Elles sont, au langage de saint Ephrem, des roses mystérieuses qui embaument de leurs parfums le champ de l'Eglise; elles sont des lis au milieu desquels le Fils de Dieu trouve ses délices. (*Cant.*, II, 10.) On peut les comparer aux anges, puisqu'elles en ont la pureté. Saint Basile et saint Bernard les élèvent même au-dessus de ces esprits bienheureux : puisque les anges sont purs sans combats, tandis que les vierges ne le sont qu'au prix de leurs victoires.

De là, conjecturez, s'il est possible, quels sont les biens et les récompenses que Dieu leur prépare dans le ciel. *Heureux*, dit Jésus-Christ, *ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.* (*Matth.*, V, 8.) Au rapport du bien-aimé disciple, ils chantent dans la cité sainte un cantique toujours nouveau, et suivent partout où il va l'Agneau sans tache. (*Apoc.*, XIV, 4.) Plus, sur la terre, les combats qu'ils ont soutenus ont été violents, plus leur récompense sera grande. Avec quelle gloire paraîtra dès lors la vierge Synclétique qui se renferma pendant douze ans dans un tombeau, pour conserver le précieux trésor de sa chasteté! Dans quel appareil de majesté se montrera, parmi les élus, cette courageuse Euphémie qui exerça sur son corps des rigueurs si saintement cruelles, pour mettre à couvert un bien qu'elle chérissait mille fois plus que sa vie! Qu'il sera éclatant dans la céleste Jérusalem le triomphe de sainte Catherine de Sienne qui fut comme assiégée pendant quelques mois d'une armée de démons impurs qui ne lui laissaient pas un seul instant de repos. Durant ce combat intérieur, elle ne sortait presque plus du saint temple, craignant d'être assaillie hors du lieu saint avec plus de fureur. « Dans le même temps, dit l'auteur de sa *Vie*, elle aurait voulu qu'il lui fût permis de fuir par les vallées et les collines pour se dérober à la poursuite de ces monstres abominables qui l'environnaient. » Ah! celui qui a récompensé en ce monde la chasteté de Noé et de ses enfants en les sauvant du déluge universel, la chasteté de Joseph, en l'élevant aux plus grands honneurs de l'Egypte, la chasteté de Suzanne, en changeant son humiliation en un triomphe magnifique, celui-là seul connaît parfaitement tous les biens qui attendent dans le ciel les âmes pures.

II. Parlerai-je maintenant des avantages qui sont assurés à l'esprit et à la pratique de la pauvreté? Qui peut les méconnaître, quand Jésus-Christ, dans son saint Evangile déclare que celui qui, pour l'amour de lui, aura quitté père, mère, biens, possessions, retrouvera tout cela, au centuple, en ce monde sans préjudice de la vie éternelle qui lui est assurée? (*Matth.*, XIX, 29.) Le détachement des biens de la terre nous délivre des soucis et des inquiétudes qui consument les hommes du siècle. Tourmentés à l'occasion de ce qu'ils possèdent, ces infortunés craignent sans cesse de le perdre, et cette crainte empoisonne le bonheur de leur vie : car de quelle paix est capable de jouir celui qui a mis toute sa confiance et son affection dans des biens fragiles et périssables? Quand il pourrait avoir la certitude que ces biens ne lui échapperont pas pendant la vie, ignore-

(244) « Hæc pauperem commendat, divitem extollit; deformem redimit; exornat pulchram. » (S. Ephrem.)

t-il qu'il les lui faudra abandonner à la mort? car nous n'avons rien apporté, en entrant dans le monde, et nous n'emporterons incontestablement rien en entrant dans le tombeau. (I *Tim.*, VI, 7.)

Une âme qui a le véritable esprit de pauvreté ne se laisse jamais aller à de vaines alarmes au sujet de son existence temporelle. Contente du vêtement et de l'aliment, elle est assurée que Dieu ne lui refusera pas ses secours si elle ne lui est pas infidèle: car Jésus-Christ a dit dans son saint Evangile: *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît* (*Matth.*, VI, 33.) Elle trouve, tout à la fois, et une leçon et une consolation dans ces paroles de Jésus-Christ : *Ne soyez pas en peine pour votre vie de ce que vous mangerez, et pour votre corps de ce dont vous vous revêtirez. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Considérez les oiseaux du ciel: ils ne sèment point; ils ne moissonnent point; ils n'amassent point dans des greniers ; et votre Père céleste les nourrit : n'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux? Pourquoi aussi seriez-vous en peine sur ce qui doit vous vêtir? Considérez les lis de la campagne, comme ils s'élèvent majestueusement; ils ne travaillent point; ils ne filent point ; cependant, je vous l'assure, Salomon dans toute sa gloire, n'a jamais été revêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu revêt ainsi une herbe des champs qui est aujourd'hui sur pied, et qui, demain, sera jettée au feu, combien plus aura-t-il soin de vous, gens de peu de foi?* (*Ibid.*, XXV et seq.)

Fortifiée par ces paroles, l'âme fidèle se repose sans inquiétude sur la Providence qui n'abandonne jamais les vrais serviteurs de Dieu. Les soins temporels ne la troublent pas, et comme Dieu est son unique amour, il est le seul objet qu'elle désire dans le ciel et sur la terre. (*Psal.* LXXII, 28.) Au reste, cette paix et cette tranquillité qu'elle goûte, ne sont que les prémices des biens de l'autre vie. *Heureux les pauvres d'esprit*, dit le Sauveur, *parce que le royaume des cieux leur appartient!* (*Matth.*, V, 3) c'est-à-dire qu'ils seront d'autant plus riches en l'autre vie, qu'ils auront été plus détachés pendant celle-ci de ces biens passagers : *Vous qui avez tout quitté pour me suivre*, dit Jésus-Christ à ses apôtres, *au temps de la régénération glorieuse, quand le Fils de l'homme sera assis sur son trône éclatant, vous serez assis vous-mêmes sur douze trônes, pour juger les douze tribus d'Israël.* (*Matth.*, XIX, 28.) Et qu'avaient donc quitté la plupart des apôtres pour suivre Jésus-Christ, sinon des filets déchirés? (*Matth.*, IV, 21.) Cependant, pour ce faible sacrifice, les voilà plus que rois et empereurs dans le ciel.

Et vous, mes chères sœurs, qu'avez-vous sacrifié pour la plupart en quittant le monde? En vérité, bien peu de chose ; et pour ce petit sacrifice, outre la tranquillité dont vous êtes venues jouir ici à l'ombre du monastère, je vous vois transformées en autant de reines. Et pourquoi, en effet, craindrais-je de vous donner ce nom? n'êtes-vous pas les épouses du Roi des rois? Le prophète Zacharie parle d'une vision où il vit le grand prêtre de Jérusalem couvert de pauvres vêtements; mais un ange de Dieu dit à ceux qui l'environnaient : Otez-lui ces vêtements qui manquent de décence, et donnez-lui en d'autres qui soient plus convenables à sa dignité. Placez sur sa tête une tiare brillante, ce qui fut exécuté sur-le-champ. Il me semble que je vois s'accomplir en vous, mes chères sœurs, la réalité de cette figure. Oui, esprits qui veillez avec une tendre sollicitude sur ces vierges chrétiennes, le jour viendra où vous leur servirez, en quelque sorte, de paranymphes, pour les conduire à Jésus-Christ leur divin époux ; alors les vêtements d'immortalité prendront la place de ces pauvres habits qui les couvrent maintenant. Otez-leur, ôtez-leur ces vêtements, direz-vous : ils ne sont plus de saison dans la sainte cité. Parez et embellissez ces chastes épouses du Roi des rois; qu'un diadème éclatant brille sur leurs têtes. *Auferte vestimenta sordida : Cidarim mundam ponite in cavite.* (*Zach.*, III, 4 et seq.)

Enfin, mes chères sœurs, l'obéissance vient encore ajouter à toutes vos espérances. *Heureux*, dit Jésus-Christ, *ceux qui sont doux, parce qu'ils possèderont la terre!* (*Matth.*, 5, 4.) Qui peut ignorer que la douceur se confond souvent avec l'obéissance qui ne se plaint jamais, qui ne murmure jamais, qui fait tout de bonne grâce, et qui s'estime heureuse de sa dépendance! Les âmes obéissantes possèderont la terre; elles y gagneront tous les cœurs et tous les suffrages : car quoi de plus aimable que cet esprit de soumission et de docilité? qui peut refuser son admiration à une personne qui n'a point de volonté propre, qui s'immole tous les jours par le sacrifice de ses goûts et de ses inclinations? Abraham obéissant à l'ordre de son Dieu dans la chose la plus difficile à exécuter pour un tendre père, mérite que Dieu lui promette une postérité plus nombreuse que les étoiles qui brillent dans le ciel et que les grains de sable qui bordent les rivages. Que Ruth me paraît intéressante, quand je la vois se soumettre à tous les ordres de Noémi, et ne rien faire sans sa volonté : *Si jubes, vadam!* (*Ruth.*, II, 2) mais quelles bénédictions ne reçoit-elle pas dès cette vie! *Que le Seigneur*, lui dit Booz, *vous rende selon vos œuvres, et qu'une récompense pleine vous soit accordée par le Dieu d'Israël sous les ailes duquel vous êtes venue chercher un asile.* (*Ibid.*, 2.) L'Ecriture ne parle plus d'Orpha depuis l'instant où elle a cessé d'être sous l'obéissance de Noémi; mais elle se plaît à raconter dans le plus grand détail tout ce qui regarde sa sœur, tout l'intérêt qu'inspire sa soumission, et toutes les faveurs qui en sont la suite. Je pourrais vous dire, mes chères sœurs, vous avez tout gagné par votre obéissance en cette vie. C'est par elle que vous êtes assurées de conquérir

l'amour, la tendresse et l'estime. Mais j'aime mieux élever vos pensées à quelque chose de plus sublime. Saint Paul, après avoir dit que le Fils de Dieu s'était anéanti en prenant la forme d'un esclave, et s'était rendu obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix, a soin d'ajouter que *c'est pour cela que Dieu l'a élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchît dans le ciel sur la terre et dans les enfers.* (*Philip.*, II, 7 et seq.)

Ne voyez-vous pas que saint Paul, en traçant la peinture des récompenses qui ont suivi l'obéissance de Jésus-Christ, a voulu nous faire comprendre ce que nous avons à espérer nous-mêmes, en marchant sur ses traces? Tout s'incline devant cet Homme-Dieu qui a été obéissant; son nom abaisse les cieux, commande le respect à l'univers, et va répandre la terreur dans les enfers. Certes, je n'ai garde de vouloir établir une comparaison parfaite entre les récompenses du Fils de Dieu, et celles des enfants des hommes. Ecoutez néanmoins ce qu'annonce l'Esprit-Saint : *L'homme obéissant publiera son triomphe et sa victoire.* (*Prov.*, XXI, 28.) Et saint Jean, faisant connaître les priviléges de ces heureux vainqueurs, dit qu'ils n'auront point à craindre la seconde mort, c'est-à-dire la mort éternelle (*Apoc.*, II, 11); qu'une manne cachée et délicieuse sera leur nourriture, qu'ils auront l'empire de toutes les nations, que leurs noms seront écrits dans le livre de vie; qu'ils seront comme des colonnes inébranlables dans le temple de Dieu, et qu'ils auront l'honneur d'être assis avec Jésus-Christ sur le même trône. (*Apoc.*, III, 21.) Peut-on rien promettre de plus flatteur et de plus encourageant? encore n'est-ce là qu'un langage que l'Esprit-Saint a été obligé d'accommoder à notre faible intelligence.

Regardez donc comme le plus beau de vos jours, mes chères sœurs, celui où vous avez fait les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, et tâchez de faire revivre tous les pieux sentiments que Dieu fit naître dans vos cœurs au jour où vous les prononçâtes pour la première fois.

Epouses de Jésus-Christ, venez rendre plus étroites encore, s'il est possible, les heureuses chaînes qui vous unissent à lui; il vient à vous, venez aussi à sa rencontre (*Matth.*, XXV, 6); soyez pures comme l'épouse des *Cantiques* en qui ne se trouve aucune tache (*Cant.*, IV, 7); dépouillez-vous de tout attachement aux biens de la terre comme cette pauvre veuve de l'Evangile (*Marc.*, XII, 42.), qui donne jusqu'à son dernier denier; soyez obéissantes comme l'incomparable Marie, qui ne prend pas d'autre qualité que celle d'humble servante du Seigneur. (*Luc.*, I, 37.)

Sauveur du monde, vous ne souffrirez pas que cette sainte alliance se renouvelle sans faire quelque présent à vos chastes épouses. Les rois, les princes et même les simples particuliers signalent leur union par toute espèce de générosité et de munificence. Montrez, ô Jésus, que vos faveurs sont proportionnées à votre amour et à votre puissance. Pour être invisibles, elles n'en sont pas moins désirables et précieuses. Remplissez ces cœurs qui se dilatent et qui sont d'autant plus avides de vos dons, qu'ils ont plus d'indifférence pour les biens de la terre.

Et vous, Reine des vierges, vous ne dédaignerez pas ces pieuses épouses de votre adorable fils. Elles ne désirent rien avec plus d'ardeur que de marcher sur vos traces, pour être agréables à ses yeux et aux vôtres. Accordez-leur votre protection et votre tendresse, en sorte que l'on reconnaisse dans les filles de Thérèse, les vraies filles de Marie; présage du bonheur éternel que je vous souhaite.

DISCOURS VIII.

Pour la consécration de Mme de Vougy, abbesse des religieuses bénédictines de S.-Jean-d'Angolye (Juin 1846.)

SUR LES RÉCOMPENSES QUE LE CIEL ACCORDE AUX RELIGIEUSES.

Et erit quasi signum in manu tua, et quasi monimentum ante oculos tuos, et ut lex Domini semper sit in ore tuo. (*Exod.*, XIII. 9.)

Il y aura un signe à votre main et un mémorial devant vos yeux, afin que la loi du Seigneur soit toujours dans votre bouche.

Ce signe, pour vous, ma chère fille, sera l'anneau, marque de l'alliance perpétuelle que vous contractez avec ce monastère, et le mémorial sera la croix placée sur votre poitrine, comme emblème de votre dévouement à ce divin Rédempteur, au nom duquel vous exercez l'autorité dont vous allez être revêtue.

Ce jour de bonheur était vivement attendu. Vos filles le désiraient, car elles avaient su apprécier la sagesse de votre gouvernement. Cette ville le réclamait; elle a compris tous les motifs qu'elle avait de vous révérer et de vous voir placée au rang qui vous est dû. Ce diocèse l'apprendra avec allégresse; il y verra un lien de plus qui vous unira à lui d'une manière inséparable. Je remplis moi-même un des vœux les plus chers à mon cœur. Et quel besoin puis-je avoir d'exprimer ici des sentiments si souvent et si hautement manifestés? Je m'abstiendrai même de manifester la haute considération que m'inspire une famille honorable où la vertu est héréditaire, et de rappeler ce qu'elle a de grand aux yeux du monde. Vous avez méprisé, ma chère fille, ses pompes et ses splendeurs, et vous n'avez voulu d'autre héritage de gloire de la maison paternelle, que ce qu'elle vous avait appris, dès l'enfance, à placer au-dessus de tous les titres. Vierge sage, vous fûtes placée de bonne heure sous la sauvegarde d'une abbaye célèbre, et, dès l'aurore de votre jeunesse, la vie religieuse fut votre attrait. C'est là uniquement, disiez-vous, que je trouverai le repos que mon cœur désire et qui a fixé uniquement son choix. *Hæc requies mea... hic habitabo, quoniam elegi eam.* (*Psal.* CXXXI, 14.) Aussi lorsqu'en ce jour si con-

solant pour nous tous, je vous adresse quelques paroles d'édification, j'ai bien moins en vue de vous rappeler des devoirs qu'il vous est si doux d'accomplir, que d'ajouter, s'il est possible, à la juste reconnaissance que le ciel attend de nous pour ses bienfaits. Implorons l'assistance de Marie.

Le psaume XLIV a été mille fois commenté par les interprètes, à cause des applications si justes qu'il fournit, soit pour la sainte épouse de Jésus-Christ, qui est l'Eglise, soit pour les âmes qui sont, au langage de saint Cyprien, la plus illustre portion de l'Eglise; je veux dire les vierges consacrées à Dieu : *Illustrior portio gregis Christi.*

Ecoutez, ma fille, dit le Seigneur, par la bouche du Roi-Prophète : *Audi, filia.* Fille du Très-Haut, écoutez. Tel est, chrétiens, le titre glorieux des épouses du Sauveur. Telles sont, envers elles, la suavité et la douceur de son langage. Il leur a donné la place la plus distinguée dans son cœur et dans ses affections. En pouvait-il être autrement? Elles lui ont tout sacrifié. Pour reconnaître ce dévouement, il a mis en réserve, dans les trésors de son amour, les récompenses du temps et de l'éternité, par lesquels il veut honorer leurs sacrifices. Il ne pouvait leur céder en générosité, lui qui peut tout ce qu'il veut, et qui veut tout ce qui répond à sa magnificence. D'après ses promesses formelles, elles ont une sorte de droit, dès cette vie même, à un centuple de consolations et de faveurs. Du haut du ciel, il jette un regard de complaisance sur ces réunions saintes, qui ne se sont formées que pour servir Dieu de la manière la plus parfaite; il proportionne ses grâces au rang et aux besoins de chacun des membres qui les composent. A vous, révérende Mère, comme à la tête de la sainte famille, il donne un cœur vraiment maternel, une autorité qui commande la confiance, l'abandon, l'ouverture, le respect; une prudence qu'il se charge de guider par les lumières de son divin Esprit, et qu'il garantit également, et d'un excès de sévérité, et d'une mollesse répréhensible. A vous, mes chères filles, il communique un esprit de foi, qui vous fait envisager les ordres de Dieu lui-même dans ceux qui vous sont transmis par un canal que vous chérissez, une tendresse filiale qui prévient tous les désirs, et qui fait son bonheur de ce qui rend une mère heureuse.

Je ne parle pas des biens de la vie future. Qui peut douter que les premières places n'en soient réservées pour les âmes qui ont embrassé la voie la plus parfaite? On ne peut oublier ces paroles du Sauveur à ses apôtres : O vous! qui avez tout quitté pour me suivre au jour du renouvellement général, quand le Fils de l'homme reviendra, vous serez assis sur des trônes (*Matth.*, XIX, 28.) Quelle récompense pour avoir abandonné quelques filets déchirés!

L'Esprit-Saint ajoute : *Inclina aurem tuam.* (*Psal.* XVI, 6.) Abaissez-vous, anéantissez-vous, fille du Roi éternel, pour recevoir la communication de ses volontés. L'humilité est dans toutes les positions la première des lois. Mais elle semble plus impérieuse encore quand la volonté divine élève une personne. *Plus vous êtes élevé*, dit le Sage, *plus vous devez conserver en toutes choses la sainte humilité.* « *Quanto magnus es, humilia te in omnibus.* » (*Eccli.*, III, 20.) Les rois de la terre exercent leur empire sur les nations, dit Jésus-Christ à ses apôtres; il n'en sera pas ainsi de vous; que le plus élevé par son rang soit le plus petit par les sentiments de son cœur. Vous ne perdrez jamais de vue cet avertissement divin, ma chère fille, j'en ai, par avance, la plus entière conviction.

Oubliez votre peuple et la maison de votre père. « *Obliviscere populum tuum et domum patris tui.* » (*Psal.* XLIV, 11.) Ce peuple, qu'il vous faut oublier, c'est le monde dont vous êtes sortie, c'est son esprit si éloigné de celui qui vous anime. Sur ce point, je n'ai rien à désirer; vos dispositions sont assez connues : elles ne se démentiront jamais.

Quant aux affections de famille, le ciel n'en demande le sacrifice, qu'autant qu'elles iraient jusqu'à porter atteintes à la perfection de l'état saint que l'on a embrassé: et je sais bien que, sous ce rapport encore nous n'avons qu'à bénir le Seigneur, les souvenirs de la maison paternelle ne pouvant vous rappeler que des vertus à admirer et les plus grands exemples à suivre.

Le Roi du ciel sera dans le ravissement de votre beauté; il est votre Dieu, celui à qui l'adoration est due : *Et concupiscet rex decorem tuum, quoniam ipse est Dominus Deus tuus, et adorabunt eum.* (*Ibid.*, 12.) On peut bien oublier toutes les douceurs et tous les liens de la terre, quand on jouit dans le silence de la solitude, d'un paradis anticipé, et quand on a appris à l'ombre du sanctuaire, que tout n'est que vanité, excepté l'amour et le service de Dieu. (*Eccli.* I, 1.)

Le Roi du ciel est épris de la beauté de l'âme de ses épouses; il les suit, en tout ce qu'elles font, d'un œil de complaisance; il voit avec délices les sentiments de leur cœur; il en reçoit avec joie les témoignages du plus ardent amour, le dévouement de la volonté la plus généreuse.

Celui qui vous honore de ses faveurs, mes chères filles, est votre Seigneur et votre Dieu; c'est celui que les anges adorent, et que vous adorez avec eux. Tous les humains lui doivent leur profond hommage; mais il a pour vous une préférence en vertu de votre sainte vocation : vous pouvez l'approcher de plus près; et votre titre d'épouses du Sauveur vous permet de lui parler avec plus de confiance.

Les filles de Tyr vous apporteront leurs présents, et riches parmi le peuple, elles déposeront devant vous leurs vœux et leurs prières : *Filiæ Tyri in muneribus, vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis.* (*Psal.* XLIV, 13.)

Nous venons de parler, ma chère fille, de l'honneur qui est dû à votre époux céleste : nous aurions à parler maintenant de celui

qui vous est dû, soit en qualité d'épouse du Fils de Dieu et de mère de celles qui vivent sous votre obéissance. Tyr signifie force et solidité, et par les filles de Tyr, on peut entendre, avec saint Jérôme, ces âmes grandes et fortes que les attraits du monde sont incapables d'amollir et d'enchaîner. D'après cette interprétation, je me fais une idée de ces filles généreuses qui viendront, au langage du prophète, supplier votre face ; je comprends la nature des présents qu'elles s'empresseront de vous offrir. Pierres précieuses de cette vie, elles ont besoin d'être mises à couvert ; le monde n'est pas digne d'elles : il est dans l'ordre qu'elles s'en séparent. Où vont-elles, en le quittant? Sous l'asile protecteur du monastère, dans le sanctuaire du Roi du ciel, dans le palais où il accueille les âmes qui lui sont chères, parce qu'elles sont riches en vertus. C'est ici qu'elles viennent mettre à couvert les trésors spirituels dont elles seules connaissent bien le prix ; trésors d'innocence, de sainteté, de grâces. C'est là ce qu'elles viennent déposer entre les mains et sous la sauvegarde d'une vigilante mère : *In muneribus* ; en le donnant, elles ne le perdent point. En confiant le capital, elles en perçoivent les intérêts. Ces pierres précieuses se polissent ; cet or se purifie de tout alliage impur : ou, pour parler sans figures, les âmes généreuses que le Seigneur appelle sous l'autorité d'une mère zélée et attentive, croissent de vertus en vertus, jusqu'à ce qu'elles arrivent au degré de perfection dont elles sont susceptibles dans ce lieu d'exil.

Une fois qu'elles sont renfermées dans le monastère, le monde ne les voit plus, mais Dieu se plaît à les contempler du haut du céleste séjour. Et que voit-il ? Toute la gloire de la fille du Roi, gloire intérieure et renfermée dans son cœur : *Omnis gloria filiæ regis ab intus.* (*Psal.* XLIV, 14.) Il voit ce royaume de l'âme, où tout est si bien réglé, tout est soumis, tout est dans l'ordre. Sainte humilité, tu y règnes avec tes aimables compagnes : l'obéissance, qui plaît d'autant plus qu'elle est plus aveugle dans sa soumission, la modestie, qui se trahit comme la violette par ses doux parfums ; la simplicité, qui fait revivre les plus beaux jours de la première enfance ; la candeur, qui ne connut jamais la dissimulation, et qui se montre d'autant plus belle qu'elle est plus prompte à s'accuser et à se condamner. Là tu résides avec honneur, divine pauvreté ; tu as aussi ta richesse aux yeux de la religion, richesse proportionnée à la perfection de ton détachement ; elle n'envie rien à la parure des lis de nos campagnes, et aux soins de la divine Providence à l'égard des oiseaux du ciel. Là tu fais admirer la sainte morale de l'Evangile, céleste charité, caractère distinctif des vrais disciples de Jésus-Christ. Ici l'on s'aime sans prédilection, sans exception, sans distinction. La noire envie ne pénètre pas dans cette bienheureuse enceinte ; ses serpents ne l'abordent pas, et ses venins mortels y sont inconnus : là tu respires en assurance, angélique pureté, entourée des vertus qui te servent d'escorte et de défense ; ici est déjà la prairie où l'agneau immaculé est accompagné de ses vierges chéries qui marchent à sa suite, et commencent à chanter le cantique éternel dont les accents ne peuvent être reproduits que par elles. Là, tu es à ta place, courageuse tempérance, et tu triomphes par la mortification qui est ici une réalité, et qui ne t'abandonne jamais. Là, tu offres tous tes charmes, ravissante douceur, attrayante mansuétude ; les visages n'y sont jamais flétris par la hideuse colère ; on n'y connaît aucun de ces emportements que la rage inspire : tout y est calme, paisible et tranquille, comme dans le ciel où tous les cœurs sont unis, et n'en forment qu'un dans le cœur adorable du Sauveur. Là, tu ne connais points d'instants perdus, sainte diligence. Là, tu ignores la dangereuse tiédeur, divine piété : tu réveilles les âmes, tu les animes, tu les enflammes. Ne cherchez pas ici la mollesse : le corps y est traité comme un esclave. Point de nuit, quelque courte qu'elle soit, n'y est consacrée tout entière au repos. Tout sommeille paisiblement dans la nature, et le sanctuaire retentit de cantiques d'amour et de reconnaissance ; et la fumée d'un encens spirituel s'élève en vœux embrasés vers les saintes montagnes, sans que les mondains endormis se doutent que de saintes âmes prient pour eux et désarment le bras vengeur de celui qu'ils irritent par leurs crimes. Là, les jours se prolongent et se remplissent de bonnes œuvres, les nuits s'abrégent et s'éclairent des flambeaux d'une foi vive, comme elles s'embrasent des feux du céleste amour.

Des franges d'or font sa parure et réflètent mille couleurs. « *In fimbriis aureis circumamicta varietatibus.* » (*Psal.* XLIV, 14.) Qui ne reconnaît dans ce langage figuré la couronne des différentes vertus qui sont le plus bel ornement d'une vierge chrétienne. C'est le vêtement sanctificateur que saint Paul voulait voir dans les saintes de Colosse. (C. III.)

On amènera au Roi des cieux d'autres vierges qui viendront à la suite de celle qui sera placée à leur tête et lui seront aussi consacrées à leur tour : *Adducentur Regi virgines post eam ; proximæ ejus offerentur tibi.* (*Psal.* XLIV, 16.)

Ce que l'Ancien Testament connaissait à peine se renouvelle tous les jours dans le nouveau. La virginité autrefois était une sorte d'opprobre, parce que toutes les filles d'Israël croyaient pouvoir aspirer à l'honneur de la maternité divine ; honneur pourtant qui n'était réservé qu'à la vierge la plus pure, la plus humble, et qui n'y avait jamais prétendu, n'aspirant qu'à vivre absolument inconnue. Marie devait avoir, dans sa pureté admirable, de saintes rivales : et les siècles chrétiens en ont produit par milliers. Notre époque ne le cède point, sous ce rapport, à celles qui l'ont précédée ; il en sera de même de tous les âges à venir. Voilà la gloire du Roi des cieux. S'il a eu des millions de martyrs qui l'ont suivi dans la route sanglante

du Calvaire, son incomparable mère a eu aussi ses innombrables phalanges de vierges pures qui l'accompagnent ornées de lis éclatants et incorruptibles. La virginité les attire par l'odeur des plus suaves parfums et par un éclat que saint Basile compare à la beauté de Dieu même.

Elles viendront avec joie et transportées d'une sainte allégresse : *Afferentur in lætitia et exsultatione.* (*Psal.* XLIV, 16.) Point de jouissance plus sincère et plus douce que celle qui remplit un cœur virginal. Point de jours plus sereins que les siens : les remords ne l'atteignent jamais, et sa paix est inaltérable.

Elles seront conduites dans le temple du roi : *Adducentur in templum regis.* Quel est ce temple mystérieux sinon celui où se célèbrent les noces divines et se prononcent les engagements sacrés qui dévouent à Jésus-Christ les cœurs sans partage? Ah ! si les mondains pouvaient conjecturer l'abondance des suavités qui résultent de cette alliance céleste, pourraient-ils ne pas regretter d'y être étrangers?

A la place de vos pères, des enfants vous sont nés. « *Pro patribus tuis, nati sunt tibi filii.* (*Ibid.*, 17.)

Vous avez renoncé, ma très-chère fille, à toutes les douceurs de la famille; comme Abraham, vous êtes venue, par l'ordre de Dieu, dans une terre qui vous était auparavant inconnue; mais voilà que le Seigneur vous dédommage surabondamment de tous vos sacrifices : il vous a donné des enfants spirituels qui vous offrent mille fois plus de consolations que les enfants de la terre n'en présentent à leurs parents. Est-il une mère dans le monde qui puisse espérer de ceux qui lui doivent la vie, autant d'amour, de reconnaissance et de soumission que vous en recevrez de la part de vos filles spirituelles? En est-il une qui puisse leur faire espérer un héritage comparable à celui que vous pouvez annoncer sans crainte à celles qui vivent sous votre dépendance? *Constitues eos principes super omnem terram* (*Ibid.*): oui, elles seront les vraies princesses de la terre. Aucune grandeur humaine ne saurait être mise en parallèle avec la leur. Mais dans la céleste patrie, ce sera bien autre chose. Quel ne sera pas leur triomphe ! Grand Dieu ! Votre nom et vos bontés vivront à jamais dans leur mémoire, et seront pendant l'éternité la matière de leurs cantiques d'actions de grâces : *Memores erunt nominis tui, Domine, in omni generatione et in generationem.* (*Ibid.*, 18.) Vous êtes le Roi des rois : pourront-elles oublier que vous les avez faites reines, que vous leur avez fourni ces perles si éclatantes et si précieuses qui embelliront leurs diadèmes, que vous avez remis entre leurs mains virginales le sceptre de l'immortalité glorieuse? Ah ! chacune d'entre elles répète déjà au fond de son cœur : Dieu d'amour, oui, je m'occuperai sans cesse de vos bienfaits sur la terre, en attendant que je les célèbre éternellement dans les cieux : *Memor ero nominis tui.* Quand paraîtra la divine aurore de ce jour qui n'aura point de nuit, quand mes yeux le verront ce soleil de justice dont les rayons ne sauraient s'éclipser : ah ! tous les prédestinés apprécieront cette part de mon héritage qu'avaient regardée en pitié tant d'aveugles partisans de la terre. Saints patriarches, fidèles prophètes, courageux apôtres, invincibles martyrs, armées des justes, couronne des vierges, vous mêlerez vos actions de grâces aux miennes. *Propterea populi confitebuntur tibi in æternum, et in sæculum sæculi.* (*Ibid.*)

Cette solennité était principalement pour vous, ma chère fille; mais je n'ai point dû oublier dans mon langage que les sentiments que vous inspirez en font une solennité de tout le monastère. Elle est aussi la nôtre, et j'ose le dire, de tout ce diocèse. Nous avons tous à nous réjouir de la qualité que vous allez recevoir. Elle ne sera pas un vain nom. Vous serez vraiment mère, suivant la signification du nom d'*abbesse :* mère par votre tendresse pour tous les enfants que le ciel vous a données dans cette maison; mère pour toutes les âmes qui auront ici besoin d'assistance spirituelle; mère pour tous ceux qui même au dehors réclameront votre ferveur. La charité dont votre âme sera remplie se répandra autour de vous et se reproduira heureusement dans toutes les personnes qui vous entourent. Nous ignorerons quelquefois, peut-être, qui aura sollicité la rosée salutaire qui tombera sur nous; et pourtant nous aimerons à l'attribuer, après Dieu, à vos saintes prières, et dans le ciel, nous acquitterons encore mieux que sur la terre la dette de la reconnaissance, s'il nous est donné d'y être admis.

Divin Esprit, descendez dans le cœur de celle que vous avez choisie pour régir cette sainte abbaye, comme autrefois vous descendîtes avec l'abondance de vos dons dans le cœur de cette Vierge incomparable qui était déjà pleine de grâce et bénie entre toutes les femmes. Marie devint alors plus que jamais la mère de tous les hommes. Donnez à cette mère d'un petit troupeau des vertus et des dispositions proportionnées à sa charge. O Marie, prenez-la sous votre protection, ainsi que ces vierges sages dont elle a la conduite. Qu'elle devienne le plus parfait modèle des vierges et des abbesses, et que sa récompense égale, dans le ciel, les vertus qu'elle aura pratiquées sur la terre. Ainsi soit-il.

DISCOURS IX.

Pour la profession de sœur Marie des anges religieuse de saint benoît a l'abbaye de Saint-Jean d'Angely

SUR LA SÉCURITÉ QU'ON TROUVE EN RELIGI O

Gaudeamus et exsultemus, quia venerunt nuptiæ A et uxor ejus præparavit se. (*Apoc.*, XIX, 7.)

Réjouissons-nous, et soyons transportés d'allég e parce que les noces de l'Agneau sont venues, et que épouse est préparée.

Il y a plusieurs causes d'une joie pure et innocente; mais il n'y en a aucune qui, aux yeux de la religion, éloigne à plus juste titre toute espèce d'inquiétude que celle

qui nous réunit en ce jour, ma chère fille.

C'est un grand sujet de joie que le baptême d'un petit enfant : les eaux de la régénération en font un chrétien et un membre de la sainte Eglise. Cependant on ne peut s'empêcher de dire, en ce jour : Conservera-t-il son innocence? Ne la perdra-t-il pas, comme tant d'autres? Les anges l'environnent avec amour; mais le démon lui prépare les piéges les plus dangereux. Il reçoit aujourd'hui un caractère de prédestination; mais ce caractère ne lui sera-t-il pas bientôt ravi, comme il l'est à tant de milliers d'autres?

Joie légitime, quand après avoir perdu la grâce, on la recouvre par l'absolution! Mais ne la perdra-t-on pas encore? Et ce second état ne deviendra-t-il pas pire que celui qui suivit la première chute dans le péché mortel?

Joie précieuse au jour de la première communion, qui devient le gage de la gloire future : *Et futuræ gloriæ nobis pignus datur* mais n'abandonnera-t-on pas bientôt la table sainte, comme tant de chrétiens infidèles qui ne font aucun cas de cette menace du Sauveur : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne vous abreuvez de son sang, vous n'aurez pas la vie en vous!* (*Joan.*, VI, 54.)

Joie à l'époque des saintes ordinations! mais, s'il faut le dire, joie toujours accompagnée de l'appréhension que celui qui s'avance dans la carrière de la milice ecclésiastique, ne laisse éteindre la grâce qu'il a reçue par l'imposition des mains.

J'ai infiniment plus de confiance, ma fille, dans le ministère que je vais remplir aujourd'hui. Aucun pressentiment douloureux ne me préoccupe, à votre égard, pour l'avenir. Votre passé me rassure; votre présent me console; et il me semble, qu'en reportant mes pensées sur l'avenir, je vous vois, avec une espèce de certitude marquée du sceau de la prédestination glorieuse.

Oui, le passé me rassure. Dieu vous a tant aimée, ma fille, qu'il vous a garantie jusqu'à cette heure de tous les dangers que vous pouviez courir dans le monde. Quand vous étiez au milieu du siècle, vous en usiez, comme n'en usant pas (I *Cor.*, VII, 31); vous étiez crucifiée pour lui; il était crucifié pour vous; vous soupiriez avec une sainte impatience après le moment où vous pourriez lui devenir tout à fait étrangère; et vous envisagiez d'avance comme le plus beau de vos jours celui où vous feriez avec le monde un perpétuel divorce.

Ces dispositions ne se sont pas démenties depuis que vous entrâtes dans le monastère; vous en avez observé les règles avec un bonheur qui donnait la preuve que votre vocation venait du ciel. Il ne restait, pour mettre le comble à tous vos désirs, que la profession solennelle que vous allez faire dans quelques instants. Nous n'avons donc en ce jour que des sujets d'allégresse. *Gaudeamus*, etc.

Réjouissez-vous, révérende mère abbesse! votre famille s'augmente, sous les plus favorables auspices; réjouissez-vous, pasteur fidèle! la religion dont vous êtes le ministre et le défenseur, vous donne une juste part d'honneur et de gloire dans cette cérémonie où la foi triomphe. Cette ville depuis si longtemps témoin de votre zèle, trouve dans cette nièce chérie une confirmation des saintes leçons que vous lui avez données, et une édification nouvelle faisant suite à vos exemples et à vos vertus.

Réjouissons-nous tous, parce que le divin Agneau est glorifié dans le choix de cette fervente épouse dont nous venons célébrer les noces spirituelles! *Gaudeamus*, etc.

Ici tout est sujet de joie : point de motif de tristesse et de crainte. Tout est rassurant pour vous, chère fille, dans le choix que vous avez fait. Vous trouvez ici tout ce que l'apôtre saint Paul demandait aux Philippiens pour leur sanctification : vérité, pureté, équité, amabilité, piété, générosité, régularité : *Quæcunque sunt vera, quæcunque pudica, quæcunque justa, quæcunque sancta, quæcunque amabilia, quæcunque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ.* (*Phil.*, IV, 8.)

Vérité. C'est ici une maison religieuse : non pas de nom seulement, mais en réalité : séparation totale du monde, de ses coutumes, de ses maximes, de son esprit. Les événements qui ont agité la France ont ranimé l'esprit de ferveur dans ces saints asiles; et, à aucune époque, peut-être, ils n'ont présenté plus d'élan pour la perfection. Ce spectacle désespère l'hérésie qui est furieuse de n'avoir plus de prétexte pour appuyer ses vieilles et surannées accusations. Nous avons à bénir le Seigneur de ce que la foi qui a vu jadis tant de naufrages, présente aujourd'hui tant de modèles dans nos cloîtres. Bénissons le Seigneur de cette merveille. Tant que la vie religieuse conservera ces admirables dispositions, nous devons espérer que la foi n'abandonnera pas nos contrées.

Pureté. Elle fait un heureux contraste avec les égarements d'un siècle souillé et perverti. Rome croyait devoir sa conservation à ses vestales : et saint Augustin rougit des déréglements de ces prétendues vierges du paganisme. Ah! la pureté ne peut se trouver qu'au sein de la vraie religion. C'est là que ses lis conservent leur éclatante blancheur; là que ne pénètre pas le souffle empoisonné du monde; là que la modestie n'est pas seulement extérieure, mais que le fond des cœurs est un spectacle ravissant pour Dieu et ses anges; là que se plaît le divin Epoux dont Salomon disait qu'il fait ses chastes délices au milieu des lis : *Qui pascitur inter lilia.* (*Cant.*, II, 16.)

Equité. Tous les droits sont ici respectés, et tous les devoirs remplis : où trouver dans le monde un lieu où le Seigneur soit mieux connu, plus fidèlement servi, plus ardemment aimé? Où peut-on se représenter plus de reconnaissance envers un Dieu créateur, rédempteur, rémunérateur? Ici, une grande

partie du jour se passe en adorations ferventes ; le repos de la nuit y est interrompu par des cantiques de louanges. Ces cantiques recommencent à l'aurore, et retentissent encore à la fin du jour. La sainte union des cœurs si ravissante parmi le siècle, là où se trouvent seulement deux ou trois personnes, est ici universelle parmi tous les membres d'une grande communauté. La paix la plus profonde y règne ; toutes les religieuses n'ont ici qu'un cœur et qu'une âme. C'est l'image de l'Eglise de Jérusalem. Point de jalousies, de division, de disputes ; l'autorité y est aimée et chérie, parce qu'elle est vraiment maternelle ; l'obéissance y est heureuse, parce que le commandement est doux ; les souffrances y sont calmes et paisibles, parce que les soins à l'égard des malades y sont tendres, attentifs, continuels. Les anges qui veillent à la garde de l'enfance virginale, se réjouissent de la sollicitude qui entoure la précieuse innocence. Les égards que l'on a pour les autres, on les observe pour soi-même : chacune se respecte comme le temple et le sanctuaire vivant de la Divinité ; et si la sainte humilité inspire à toutes de bas sentiments d'elles-mêmes, toutes s'efforcent, avec la grâce divine, de se rendre dignes de la vocation à laquelle le ciel les a appelées.

Sainteté. Toutes peuvent dire avec le grand Apôtre : Nous vivons sur la terre comme dans le ciel, d'où nous attendons Notre-Seigneur Jésus-Christ qui réformera ce corps anéanti, et le rendra conforme à son corps glorieux. Nous sommes la bonne odeur de Jésus-Christ, et nous nous efforçons de retracer dans notre conduite l'image de sa vie sainte et pure ; il est l'unique vérité que nous écoutons, l'unique voie que nous suivons, l'unique vie que nous ambitionnons. Que faut-il de plus pour arriver à la sainteté ?

Amabilité. Ah ! c'est parmi ces vraies servantes de Jésus-Christ qu'elle se trouve. On n'y rencontre pas les caractères chagrins et sombres. La joie des cœurs s'y peint sur tous les visages, qui peuvent être, il est vrai, atténués par la pénitence, mais qui, n'étant pas flétris par les remords, sont toujours sereins, doux et paisibles. Le langage, ici, n'a rien d'amer ; le sourire y est toujours pur comme celui de l'âge innocent. Si des larmes y humectent quelquefois des joues virginales, ce sont des larmes de consolation, de reconnaissance et d'amour pour Dieu. C'est à vous, troupeau chéri du ciel que convient la joie de l'Esprit-Saint. *Fructus spiritus, gaudium et pax.* (*Galat.*, V, 22.) *Réjouissez-vous donc dans le Seigneur :* je vous le dis encore une fois, avec saint Paul, *Réjouissez-vous ; car le Seigneur est près de vous, avec vous, en vous.* (*Philip.*, IV, 4, 5.)

Parfaite piété. On ne connaît pas, dans ce saint monastère, la dévotion fausse et hypocrite : elle y serait, à l'instant, démasquée, et ne recueillerait que confusion et que honte. Point de sépulcres blanchis, beaux au dehors, infects au dedans. Toutes ici agissent pour les yeux de celui qui sonde les reins et les cœurs ; toutes cherchent à lui plaire, et non à surprendre des yeux mortels : *Providentes bona, non tantum coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus.* (*Rom.*, XII, 17.)

Courage et générosité. Oh ! que les délicats du siècle auraient à rougir, s'ils savaient toutes les mortifications qui sont pratiquées dans ce monastère ! Abstinence continuelle, macérations, jeûnes, privation de sommeil : voilà quelle est la vie d'une réunion d'âmes innocentes qui expient les péchés qu'elles n'ont pas commis. Et que dirai-je de ce combat contre toutes les inclinations de la nature, de cette vigilance de toutes les minutes sur tous les sens, de ces sacrifices continuels de la curiosité, de la conversation, des jouissances même les plus innocentes ? C'est ici, ah ! c'est bien ici que l'on comprend cette morale du Sauveur : *Le royaume du ciel souffre violence, et il n'y a que les violents qui l'emportent.* (*Matth.*, XI, 12.)

Enfin régularité. Pas un instant qui n'ait sa destination ; l'obéissance règle tout ; la prière, de courts et sobres repas, les exercices du jour et de la nuit, occupent tous vos instants. Si ce n'est pas là un ciel anticipé, qu'on me dise si ce n'est pas au moins la porte du ciel ! J'avais donc raison de dire, ma chère fille, que tout me rassure dans votre vocation. J'ajoute que rien ne m'inquiète et m'alarme.

Je sais bien que quelque pure que soit une âme, il faut toujours qu'elle paye un tribut quelconque à la fragilité humaine : il n'a été donné qu'à l'incomparable et immaculée Vierge d'être exempte, pendant toute sa carrière, des fautes même les plus légères. Mais dans les saints, dit saint Paul, tout sert à leur avantage spirituel : même le péché, ajoute saint Bernard. Et comment cela ? parce qu'une faute légère, dans une âme fidèle, contribue à la rendre plus vigilante et attentive. Cette faute imperceptible aux yeux des imparfaits ; cette faute qui serait peut-être une vertu pour une personne du monde, inspire à cette âme une humilité profonde, une grande défiance d'elle-même, de pieuses larmes qui l'ont déjà purifiée avant même qu'elle se présentât au saint tribunal. J'en conviens, direz-vous, mais cette vie retirée, solitaire, silencieuse, n'est-elle pas elle-même une tentation ? Ne peut-elle pas jeter dans l'ennui et le dégoût. Ces pauvres prisonnières, si resserrées, si gênées, si contrariées dans tous leurs goûts, ne sont-elles pas exposées au repentir du choix de vie qu'elles ont fait dans un beau mouvement de ferveur ? Aveugles que vous êtes, répond saint Bernard, vous voyez ce qu'il y a ici de pénible pour la nature, et vous ne savez pas apercevoir les dédommagements que la grâce y a préparés : *Crucem videntes ; unctionem non videntes.* Vous ignorez que ces pieuses servantes de Jésus-Christ bénissent sans cesse le jour où Dieu les appela à la solitude, et elles n'échangeraient pas leurs

instants de peine contre toutes vos vaines jouissances. Vous n'avez pas senti la douceur que procure à une âme fervente la méditation de ces courtes paroles de saint Paul : Un moment d'épreuves légères opère en nous un poids immense de gloire : c'est pour cela que nous ne nous amusons pas à considérer ces futiles avantages qu'offre le monde à ses aveugles partisans ; nous ne considérons que cette patrie, qui ne se voit pas encore, et les biens éternels qui nous y sont préparés. (II *Cor.*, IV, 17.)

Mais comment s'accommoder de tant de caractères différents avec lesquels il faut vivre sans espoir de s'en séparer, de tant d'exercices monastiques qui recommencent toujours, et qui doivent durer jusqu'à la fin de la vie?

Ah ! ces caractères, ils ne sont pas tels que vous vous les figurez. Je vous l'ai déjà dit : la véritable piété les a rendus aimables. N'en jugez donc pas par ce que vous avez continuellement sous les yeux, ou plutôt que le spectacle déchirant que vous offre partout le monde vous fasse revenir de vos préventions ! Que voyez-vous de toutes parts dans le siècle? Des caraactères mal assortis : un mari impie avec une femme qui pleure sans cesse de ne pouvoir être pieuse, un ange trop souvent obligé de vivre avec un démon, un agneau toujours aux prises avec un lion, une colombe entre les serres d'un vautour, des époux infidèles, des enfants indociles.

N'attaquez pas les exercices de la communauté; ils font le bonheur des âmes qui les suivent, ils varient avec un tel ordre, que jamais ils n'engendrent l'ennui, et qu'on y revient toujours avec une nouvelle jouissance. La vie religieuse est infiniment moins monotone que celle de tant de personnes séculières qui sont embarrassées de leur temps, et qui ne savent comment l'employer ; qui répugnent à tous leurs devoirs et souvent n'en accomplissent aucun. C'est le monde qu'il faut plaindre, et non ces vierges sages qui ont eu le bon sens de le fuir. C'est dans le monde qu'est l'esclavage, tandis qu'ici est la liberté des enfants de Dieu.

Mais il est temps de finir. Je voudrais, pour pouvoir dissiper toutes les préventions du monde à l'égard de la vie religieuse, qu'il me fût possible de lui présenter le spectacle de la mort d'une sainte épouse de Jésus-Christ ; le rendre témoin de la sérénité de son visage, de sa foi, de sa ferveur et, de sa confiance.

Venite, et narrabo, omnes qui timetis Deum, quanta fecit animæ meæ. (*Psal.* LXV, 16.) On ne craint pas d'annoncer à cette servante du Sauveur que sa dernière heure approche ; de lui parler de ces sacrements consolateurs qu'elle avait reçus si souvent et avec tant de fruit. Cette nouvelle la console. Voyez comme elle est tranquille ! Voyez ce sourire angélique sur ses lèvres mourantes ! Elle chante : quels sons fait-elle entendre? *Lætatus sum in iis quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus.* (*Psal.* CXXI, 1, 2.) *In nidulo meo moriar ; et, quasi palma, multiplicabo dies.* (*Job*, XX, 18.) *Cupio dissolvi et esse cum Christo.* (*Philip.*, I, 23.) *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus. Quando veniam et apparebo ante faciem Dei?* (*Psal.* XLI, 1-3.)

Mon Dieu ! celle que vous aimez est malade. Venez, ah ! venez à elle, puisqu'elle ne peut plus venir à vous. Venez en attendant qu'elle puisse vous contempler à découvert dans vos tabernacles éternels ! Quelle joie pour ce cœur pur et incorruptible? Elle s'écrie : *Ecce Deus, salvator meus ! fiducialiter agam, et non timebo, quia fortitudo et laus mea Dominus.* (*Psal.* CXVII, 14.)

Insensiblement ses forces diminuent. L'espérance et l'amour accélèrent le sacrifice de cette intéressante victime. Cette fleur du paradis se décolore et ne montre, d'instants à autres, quelques éclairs passagers et rayonnants qu'à la vue du signe de la rédemption.

Partez, âme chrétienne ! *Proficiscere, anima christiana !* Elle part en effet, et son vol est direct vers les cieux. Compagnes vertueuses, ne la pleurez pas ; vous avez une avocate de plus auprès du Sauveur. Anges du Seigneur, venez au-devant de cet ange de la terre. Marie, ô reine des vierges ! allez recevoir cette sainte amante de votre adorable Fils. Père saint Benoît, venez accueillir cette fille si digne de vous.

Voilà, très-chère fille, l'heureuse destinée que la Providence vous a préparée. Sa bonté a veillé sur vous dès l'enfance, sa main bienfaisante vous a conduite jusqu'à ce jour. Les trésors de ses grâces vont désormais se répandre dans votre cœur avec une profusion nouvelle. Vous êtes maintenant sa fille de prédilection, vous serez un jour une prédestinée dans le ciel.

Nos vœux, Seigneur, ne seront pas une déception. Vous ferez marcher cette fille chérie dans la perfection de la charité, dans les vallées profondes de l'humilité, à la lueur du flambeau de la foi. Vous lui montrerez de loin les biens de la terre promise pour fortifier ses espérances.

Et vous, Marie, incomparable mère, vous prierez pour cette fille bien-aimée pendant la vie et à l'heure de la mort, afin qu'elle ne soit jamais séparée de vous dans la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

Mgr CLÉMENT VILLECOURT,

ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE.

—

Onzième partie.

DISCOURS ET ALLOCUTIONS DIVERSES.

—

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

On s'étonnera moins de la publication des simples allocutions qui suivent, si l'on fait réflexion que saint Charles Borromée avait eu l'intention de recueillir toutes celles qu'il avait faites durant le cours de son épiscopat, si la mort ne l'eût prévenu avant qu'il n'eût achevé ce recueil.

Il est vrai que tout était précieux dans ce qu'avait dit et fait un si grand saint. Mais peut-être ne sera-t-on pas fâché de trouver ici de certains à-propos de circonstances qui ne se trouveraient pas ailleurs.

Ce ne sont pas toujours des chefs-d'œuvre que recherchent les ecclésiastiques, mais de simples conversations qui révèlent des événements. Ils veulent aussi de la variété dans le discours, pour saisir ce qui est plus en rapport avec la position où ils se trouvent. Du reste, ils comprendront sans peine que le seul motif de la gloire de Dieu a pu faire consentir l'auteur à l'impression d'un travail toujours fait à la hâte, et, dès lors, bien plus exposé aux coups de l'impitoyable critique.

—

I. ALLOCUTION

POUR LE JOUR DE LA FÊTE-DIEU.

Memoriam fecit mirabilium suorum : escam dedit timentibus se. (*Psal.* CX, 4.)

Dieu a établi un mémorial de ses merveilles; il a donné de la nourriture à ceux qui le craignent.

La religion catholique est admirable dans toutes ses parties. Elles forment un ensemble si parfait et si accompli que l'on ne peut rien retrancher, rien ajouter à ses dogmes, sans donner lieu à une affreuse difformité ou à un vide immense. Détruisez la confession, vous faites régner tous les vices ; ôtez le purgatoire, vous rendez inexplicables les attributs de la bonté ou de la justice divines. Mais de toutes les vérités de foi, on peut dire qu'il n'en est aucune que l'hérésie ait attaquée avec moins de succès que celle de la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ au très-saint Sacrement de l'autel. Non-seulement la clarté des textes de l'Ecriture et des docteurs catholiques de tous les pays et de tous les siècles, démontre l'impiété d'une pareille attaque ; mais elle ressort encore en ce que l'on ne peut porter atteinte à ce dogme vénérable sans produire un bouleversement des plus désastreux dans l'Eglise. Que l'on me permette de ne développer que cette dernière pensée dans cet entretien. Je m'efforcerai d'y établir qu'en attaquant la présence réelle, on tend à briser le plus heureux des liens qui puissent unir les hommes à Dieu et au prochain, que l'on veut ravir à l'âme ses plus pures délices, aux regards les plus touchants tableaux, et même au commerce de la vie ses plus fécondes ressources.

I. Est-il rien de plus propre à enflammer les cœurs de l'amour divin que l'adorable Eucharistie? Jésus-Christ m'a aimé, et il s'est livré pour moi, non-seulement comme victime, mais comme aliment perpétuel de mon âme : *Dilexit me, et tradidit semetipsum pro me.* (*Galat.*, II, 20.) Ayant aimé les siens, il les a aimés jusqu'à la fin, et pour leur témoigner cet amour, il a trouvé, dans sa sagesse et sa puissance, un moyen de se donner perpétuellement aux hommes. *Vos enfants*, Seigneur, *pourront donc se ranger pour toujours autour de votre table, comme de nouveaux plants d'olivier : « Filii tui, sicut novellæ olivarum, in circuitu mensæ tuæ* (*Psal.* CXXVII, 3), » et, dans les besoins

divers qu'éprouvent leurs âmes, vous les comblez de vos faveurs, en les nourrissant du pain le plus délicieux que vous leur envoyez du ciel : *Pane suavissimo de cœlo præstito esurientes imples bonis.* Et quel est ce pain si délicieux, sinon celui que vous leur avez annoncé, en disant : *Je suis le pain vivant descendu du ciel.* « *Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi.* » (*Joan.*, VI, 51.) Cette loi, mes frères, qui oblige tous les fidèles à se réunir tous les huit jours, dans le saints temple, pour y assister au saint sacrifice de la messe, parle à leur cœur, en parlant à leurs yeux. Les vêtements sacerdotaux disent déjà à tous les chrétiens qu'il n'est pas question ici d'une action ordinaire, puisqu'il faut que celui qui l'accomplit se montre aux regards dans cet appareil imposant. Les chants de l'Eglise devenant plus graves et plus majestueux à mesure que l'instant de la consécration approche, le prêtre seul debout à l'autel, mais fléchissant le genou quand la victime céleste s'est incarnée entre ses mains, le son de la cloche qui invite l'assemblée à unir ses adorations à celles du célébrant : voilà autant de voix qui crient : Qui n'aimerait un Dieu qui nous aime tant? *Sic nos amantem quis non redamaret?* car il ne descend pas seulement sur l'autel pour y recevoir nos adorations, mais pour servir d'aliment à nos âmes : et il ne les nourrit ainsi de lui-même que pour y déposer le germe et le gage de l'immortalité glorieuse. Redites tant que vous voudrez aux hommes : *Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur* (*Matth.*, XXII, 37), jamais ce langage et ce précepte ne produiront sur eux un effet aussi puissant que la vue de ce mystère d'amour où Jésus-Christ renouvelle d'une manière non sanglante le sacrifice de la croix, et où il se montre tous les jours si prodigue de lui-même. Mettez à la place du saint sacrifice de la messe la cène bizarre des hérétiques qui ont réduit le précepte eucharistique à la distribution de quelques miettes de pain et de quelques gouttes de vin, au lieu de ce mouvement naturel de tendre reconnaissance qu'eût excité la présence réelle, vous vous sentirez bien plus porté au dégoût et au mépris pour une institution vaine et ridicule. Je conçois aisément avec la présence réelle l'empressement que montraient les premiers chrétiens pour se réunir soit dans les maisons particulières transformées en autant d'églises, soit dans les souterrains, soit dans les catacombes : chacun en s'y rendant, pour participer aux saints mystères, se disait à lui-même : Tu y trouveras ton Dieu et ton maître qui t'attend et t'appelle : *Magister adest et vocat te.* (*Joan.*, XI, 28.) Aussi persévéraient-ils avec fidélité et assiduité comme l'a remarqué saint Luc, dans la communion du pain eucharistique qui leur était distribué, et qu'ils recevaient avec allégresse et simplicité de cœur : *Perseverantes in communicatione fractionis panis.... sumebant cibum cum exsultatione et simplicitate cordis.* (*Act.*, II, 42.) Je conçois également le zèle des chrétiens pieux de nos jours pour la réception de cette nourriture divine, et je m'explique très-bien pourquoi ils interrompent de bon cœur leurs travaux les jours de dimanches et de fêtes d'obligation pour ne perdre jamais la sainte messe et les bénédictions qui se donnent dans le lieu saint. Ils aiment Dieu : ont-ils un meilleur moyen de lui témoigner leur amour que de lui offrir son fils adorable devenu victime, avocat et caution de tous les hommes? Ont-ils un plus puissant motif de s'exciter à la reconnaissance que de se présenter au trône de sa grâce, de ses bienfaits, de ses largesses?

Mais quand l'esprit d'hérésie a aboli le sacrifice perpétuel, quand il a fait pénétrer le venin de ses doctrines non-seulement dans ceux qui font profession de lui appartenir, mais encore parmi les catholiques indifférents qui respirent son atmosphère : non, je ne suis plus surpris que le jour du Seigneur soit si ouvertement profané. On n'aime plus Dieu ; pourquoi irait-on s'ennuyer dans sa maison sainte? On préfère donc se suicider insensiblement par un travail excessif et sans relâche, que d'aller prier un Dieu ennemi. Dès lors les chrétiens deviennent comme des sauvages : il leur faut des foires, des marchés ou des cabarets pour les réunir, étant tout matériels et terrestres. Pour les églises, elles ne disent plus rien à leur cœur : qu'elles tombent en ruine, qu'elles s'écroulent, qu'elles disparaissent, comment y seraient-ils sensibles, puisqu'ils n'y entrent presque jamais? Mais aussi la civilisation s'en va avec la religion. Nous ne l'avons que trop remarqué dans les lieux où le ministère ecclésiastique a cessé de s'exercer et dans ceux où il est presque inutile. Une blouse crasseuse est, le dimanche comme les jours ouvrables, l'habit de l'homme des champs. Si quelque motif de curiosité l'engage à entrer ce jour-là dans l'église, il ne rougira pas de s'y montrer dans cet ignoble équipage. La religion commande au moins une certaine propreté à observer les jours que Dieu a consacrés à son culte ; l'endurcissement et l'impiété méconnaissent jusqu'aux lois de la plus simple convenance. On peut dire de l'homme sans foi ce que David a dit de l'homme sans mœurs : Il n'a pas compris le degré d'honneur auquel Dieu avait voulu l'élever : il s'est avili et ravalé à la condition des brutes : *Homo, cum in honore esset, non intellexit ; comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis.* (*Psal.* XLVIII, 13.) Dès lors qu'il ne respecte plus Dieu, il ne sait plus se respecter lui-même. On ne le regarde et il ne se regarde que comme une bête de somme destinée à un travail perpétuel, sans adoucissement et sans repos, jusqu'à ce qu'enfin il succombe ignominieusement, et que son corps, devenu inutile, soit porté dans le cimetière. *Et erunt decidentes sine honore et in contumelia inter mortuos.* (*Sap.*, IV, 19.)

II. Admettez le dogme de la présence réelle, vous n'avez plus de peine à concevoir la sainte émulation de nos pères quand il s'agissait d'élever au Seigneur des temples

et des autels dignes de la majesté divine; vous ne voyez plus rien que de très-convenable dans la pompe de nos saintes cérémonies, dans la profusion de l'encens, dans le luxe et la multitude des flambeaux, dans la richesse et l'éclat des vases et des ornements sacrés : car enfin la créature pourrait-elle trop faire pour le Créateur? Mais si l'on ne voit dans l'Eucharistie qu'un repas figuratif de pain et de vin, on s'écrie naturellement, avec le traître Judas : Pourquoi cette dépense inutile et cette prodigalité sans but? *Utquid perditio hæc?* (*Matth.*, XXVI, 8.) Il suffit bien dès lors, pour réunir les chrétiens, d'une enceinte à quatre murailles toutes nues, d'une table où l'on placera la marchandise que l'on doit faire manger et boire, de quelques tréteaux en forme de tribune où un homme se dévoue à instruire sans mission, à prêcher une morale sans base et des dogmes sans autorité. Je suis entré de bien bonne foi à Vevey, sur les bords du lac de Genève, dans un temple qui était autrefois et que je croyais être encore une église catholique. Je puis assurer que sans savoir où j'étais, je me sentis saisi tout à coup d'une tristesse profonde, et qu'il m'était impossible de m'expliquer cette nudité repoussante de l'intérieur de l'édifice. Rien n'y aurait parlé à mon cœur, si une voix intérieure ne m'eût dit : Sors de ce lieu; il n'est pas l'asile des croyants. Et je ne suis pas le seul qui ai fait l'expérience de ce sentiment péniblement inexplicable; il est si naturel que les petits enfants, qui ne sont pas maîtres de dissimuler ce qu'ils éprouvent, tant que leurs âmes innocentes n'ont pas été circonvenues encore par les préventions de sectes, détestent les temples hérétiques. Il en est même sur qui la simple entrée dans le temple produit l'effet d'une vapeur meurtrière dont on est obligé de s'éloigner pour sauver sa vie. Il est un enfant dans cette ville même qui n'a jamais pu demeurer deux ou trois minutes dans le temple sans éprouver une dangereuse défaillance de cœur. Il a fallu enfin consentir à ce qu'il n'y rentrât plus. Expliquez cela comme vous le voudrez : le fait n'en demeure pas moins incontestable.

III. Si le dogme de la présence réelle nourrit et entretient l'amour que nous devons avoir pour Dieu, il n'est pas moins favorable à la sainte union qui doit régner entre les hommes. Saint Paul en donne la raison, qui est que la multitude des chrétiens qui participent à ce pain de vie ne sont plus qu'un en Jésus-Christ. *Unus panis et unum corpus multi sumus omnes qui de uno pane et de uno calice participamus.* (I *Cor.*, X, 16.) C'est alors qu'il est doux à des frères de se trouver ensemble, alors que l'on n'a véritablement qu'un cœur et qu'une âme.

Et que l'on n'aille pas prétendre que la cène des hérétiques peut produire les mêmes effets d'union et de charité : car enfin qu'y a-t-il dans cette cène que du pain et du vin? Et vous voulez que l'usage de cet aliment et de cette boisson ordinaire soit un stimulant de charité et de concorde comme la réception du sang de Jésus-Christ? En ce cas, la division serait impossible parmi nos frères séparés qui peuvent sans sortir de leurs maisons, renouveler plusieurs fois chaque jour la cène de leur façon.

A la vraie table de Jésus-Christ cessent nécessairement toutes les haines, parce qu'elles ne peuvent s'allier avec la participation au banquet sacré. A la table de Jésus-Christ, le pauvre se place à côté du riche, l'ignorant à côté du savant, le sujet à côté du prince : c'est là que règne une incontestable égalité. On admire ces maisons de charité où d'incomparables vierges se dévouent à une vie de privations, d'assujettissements, d'assiduités et de fatigues pour le soulagement de l'humanité pauvre et souffrante. Otez-leur la faculté de conserver dans ces asiles le tabernacle et le très-saint Sacrement, vous les verrez toutes renoncer à cette héroïque vocation : parce que la présence de Jésus-Christ peut seule les dédommager de leurs peines et de leurs sacrifices. Aussi ne trouverez-vous pas une seule fille de la charité dans toutes les sectes hérétiques. Le protestantisme a produit plusieurs centaines de sectes diverses : m'en citerez-vous une seule qui ait eu le pouvoir de fonder une congrégation de sœurs hospitalières? Il ne faudrait que cet article pour prouver la vérité de la religion catholique qui est inimitable dans ses œuvres de miséricorde, parce qu'elle seule a des grâces pour les créer et les soutenir.

Le saint sacrifice de la messe était quelquefois appelé *la collecte* dans les premiers jours du christianisme, parce qu'à l'occasion de la célébration des saints mystères, on ne manquait jamais de recueillir pour les pauvres ce que chacun pouvait donner pour leur soulagement. Quel motif, en effet, plus puissant de les assister que la présence d'un Dieu qui a promis son royaume aux hommes charitables, après s'être fait pauvre lui-même pour nous enrichir!

IV. Le dogme de la présence réelle offre à l'âme les consolations les plus pures et les plus abondantes. Un réformé, après sa cène de pain et de vin, avouait qu'il n'en prétendait pas d'autre effet que de donner un peu d'aliment et de force à son corps, en attendant l'heure d'un repas plus substantiel. Il avait raison; mais il eût, dès lors, aussi bien fait de faire sa cène chez lui tout seul ou en famille. Après avoir fait la cène, le sectaire n'est pas autorisé à dire : J'ai reçu le corps et le sang de mon Dieu; il doit dire, au contraire, je n'ai reçu qu'un peu de pain et de vin : anathème à qui dira autre chose! Mais le catholique qui a communié de la main de son pasteur à qui Jésus-Christ a dit : *Faites ceci en mémoire de moi* (*Luc.*, XXII, 19), peut dire, en toute assurance après la communion : j'ai dans mon cœur le corps et le sang de Jésus-Christ; j'en ai pour garant ces paroles infaillibles : *Ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage* (*Joan.*, XVI, 56); *ceci est mon corps;*

ceci est mon sang. (*Matth.*, XXXI, 26, 28.) C'est Jésus-Christ, la vérité même, qui s'est exprimé ainsi; je puis donc dire maintenant en toute assurance : Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui; son cœur s'est uni à mon cœur; son sang circule dans mes veines et colore mes joues.

Est-il si difficile de comprendre combien doivent être délicieuses les pensées d'un chrétien qui a la certitude que son Dieu est dans son âme. Son bonheur est pur, parce qu'il est tout surnaturel et divin : il ne doit rien à l'effervescence des passions qui infiltrent dans l'âme le germe de toutes les inquiétudes, de toutes les amertumes et de tous les chagrins, en lui présentant la coupe séduisante et trompeuse de la volupté. Dans la communion, le fidèle puise le bonheur à sa source : source pure, chaste, limpide et sans retours désolants. C'est ce festin des justes dont parle le Roi-Prophète, et qui est accompagné d'une abondance de joie et d'allégresse ineffable : *Justi epulentur et exsultent.* (*Psal.* LXVII, 4.) C'est le festin qui, selon saint Grégoire, réveille toujours la faim et la soif de l'âme, sans lui donner jamais le dégoût de la satiété; c'est, suivant saint Thomas (opusc. 57), l'effusion d'une suavité qu'aucune langue ne saurait dignement exprimer : *Suavitatem hujus sacramenti nullus digne exprimere sufficit.* C'est le mémorial éternel de la passion du Sauveur, la réalisation de toutes les figures anciennes; le plus grand de tous les prodiges, enfin une source intarissable de consolation pour toutes les peines de la vie. (Id., *ibid.*)

Quand le dogme de la présence réelle ne procurerait au catholique d'autre avantage que celui d'être forcé de se réconcilier avec Dieu, ne serait-il pas, sous cet unique rapport, un des présents les plus signalés du ciel? Or, cet effet résulte nécessairement de cette vérité divine : les incrédules, les blasphémateurs, les esprits insoumis, orgueilleux, jaloux, durs, colères, vindicatifs, libertins, intempérants, paresseux, ne peuvent communier sans s'être corrigés, sans quoi ils communieraient indignement; car il ne peut y avoir d'alliance entre la justice et l'iniquité, entre Jésus-Christ et Bélial. Or, communier indignement, c'est se rendre coupable du corps et du sang de Jésus-Christ. La fréquentation de l'adorable Eucharistie est une profession ouverte que l'on fait d'une vie chrétienne et édifiante. Dans les parents, c'est une profession de vigilance et de sollicitude pour leurs enfants; dans ceux-ci, c'est un engagement de soumission, de docilité et de respect à l'égard de leurs parents; dans les époux, c'est un témoignage d'affection et de fidélité; dans le commerce, c'est une assurance de probité; dans tous, c'est une attestation de bonne vie, et la bonne vie fait l'homme heureux sur la terre, tandis qu'il n'y a point de paix pour le méchant, dit le Seigneur : *Non est pax impiis.* (*Isai.*, XLVIII, 22.) Oh! que l'hérésie a été cruelle, en détruisant ce dogme consolateur! Elle a voulu s'affranchir de l'ennui qu'occasionne au coupable l'aveu de ses fautes, et elle n'a fait que multiplier les crimes et avec eux les remords qui déchirent l'âme.

Ajoutons à la paix d'une conscience purifiée le doux ravissement qui accompagne nos saintes solennités. Nos plus grands mystères ne diraient rien à nos âmes, s'ils n'étaient pas mis, en quelque sorte, sous nos yeux, dans les fêtes que l'Eglise a établies pour en perpétuer le souvenir. C'est toujours le saint sacrifice de la messe qui en est l'âme, comme c'est lui qui, aux pieds des saints autels, rassemble et sanctifie les divers états, les différentes conditions et situations de la vie. Sans lui, tout est froid, glacé, languissant; avec lui, tout se ranime et prend un caractère en même temps, aimable et divin.

V. La foi de l'adorable Eucharistie et les salutaires effets qu'elle produit dans les âmes nous donne l'explication facile des motifs qui ont déterminé nos pères à construire avec tant de frais et un goût si exquis, ces magnifiques églises que nous pouvons bien admirer, mais que nous ne saurions édifier nous-mêmes. C'est que la foi que nous avons laissée mourir anime les arts, les inspire, les échauffe d'un feu tout divin. Elle vivifie la poésie, l'architecture, la sculpture et la peinture. Tout s'ennoblit, s'agrandit à l'aide de son souffle céleste. On commence à le comprendre de nos jours, et l'on revient de ces préventions injustes qu'avait fait naître l'incrédulité. On ne peut se défendre d'admirer ces flèches hardies, emblèmes éloquents des vœux et des désirs d'une âme embrasée d'amour, et qui, dédaignant la terre, s'élance vers le Dieu du ciel. On recherche et l'on recueille avec avidité les restes de ces chants pieux que faisaient entendre nos pères sous ces voûtes antiques dont la solidité rivalise avec la grâce. Les tableaux que l'on retrouve encore de ces temps réculés, les miraculeux vitraux qui ont survécu au vandalisme des révolutions nous aident à constater les mensonges de nos historiens modernes. Oui, tous ces chefs-d'œuvre sont dus à la foi de la présence réelle. L'hérésie ne sait que détruire. En doutez-vous? Voyez ce qu'elle a fait quand elle a pu suivre ses goûts destructeurs : vingt mille églises ont été détruites en France, par son fanatisme, dans un très-court espace de temps; il n'en serait pas resté une seule debout, si Dieu, dans sa bonté, n'eût mis un terme à cette puissance dévastatrice. Jamais cependant, à moins d'un prodige, le diocèse de la Rochelle ne viendra à bout de réparer entièrement la perte d'au moins six cents voûtes d'églises que la réforme a fait sauter au moyen de la poudre. Et que dirai-je de tant d'autres monuments des arts qui ont subi la rage du fanatisme. On prétendait, disait-on, détruire le règne de l'idolâtrie en brûlant les tableaux, en brisant, renversant, mutilant les statues. Ose-t-on bien justifier ainsi les plus criants forfaits? Est-ce en calomniant des innocents que l'on acquiert le droit de couvrir ses crimes? Et ce qui s'est passé en France s'est fait également dans toutes les nations de

l'Europe où l'hérésie a pu porter la flamme et le marteau. Si quelques basiliques, transformées en temples d'erreurs, sont demeurées debout, on en a détruit ce qui faisait leur plus bel ornement, et l'on n'y voit plus que des amas de poussière, des toiles d'araignées, des hiboux ou des chauves-souris.

VI. Ajouterai-je aux faveurs spirituelles qui résultent de l'adorable Eucharistie les avantages même temporels qui en découlent ? Détruisez le saint sacrifice de la messe, vous portez une meurtrière atteinte à plusieurs branches d'un commerce honorable et utile. L'orfévrerie n'aura plus à s'occuper de calices, de ciboires, d'ostensoirs, de pixides, de bassins, d'encensoirs; la soierie deviendra inutile pour cette multitude d'ornements et de parures d'église qui embellissaient nos solennités. L'épicerie se verra privée de ce débit immense de cierges, de bougies et d'huile ; mille ouvriers qui trouvent leur subsistance dans le lieu saint, ou par leurs services ou par leurs travaux, deviennent sans ressource. Et que dirai-je des fournitures et entretiens de meubles, linges, tableaux, livres, encens? Que dirai-je des maîtrises ou psallettes, des enfants de chœur, des chantres, serpents, organistes, sacristains. Il y aurait ici un détail infini à suivre, si je ne devais pas me restreindre.

Tout souffre, tout dépérit quand on vit sous l'empire de l'incrédulité ou de l'hérésie, qui traînent infailliblement après elles la perte des dons de la grâce, de la nature, de la civilisation, et, par une conséquence infaillible, la barbarie et tous ses forfaits.

Loué donc, béni, remercié et aimé soit à jamais le très-saint Sacrement de l'autel ! Quand est-ce, ô divine Eucharistie, que nous vous reverrons honorée comme vous l'étiez sous nos religieux pères? Quand est-ce que le pasteur fervent, accompagné de l'élite de son troupeau fidèle, pourra vous porter avec honneur au mourant avide de vous recevoir avant que de clore pour la dernière fois sa languissante paupière? Quand est-ce que nos places et nos rues ornées de tentures et jonchées de fleurs, redeviendront dignes de votre passage et de vos bénédictions? Levez-vous, Seigneur, et changez en adorateurs ceux qui, jusqu'à cette heure, s'étaient déclarés ennemis de votre Sacrement : *Exsurgat Deus et dissipentur inimici ejus.* (*Psal.* LXVII, 2.) Que l'erreur ouvre enfin les yeux à la lumière, et que la vérité triomphe et règne sur toute la terre ! *Exaltare super cœlos, Deus, et super omnem terram gloria tua.* (*Psal.* LVI, 6.)

Vous accélérerez, Vierge sainte, cette heureuse révolution dans les esprits jusqu'ici aveuglés et indociles. Jamais, peut-être, la France religieuse ne vous témoigna plus de confiance et d'amour : qu'elle en soit récompensée de votre part en recueillant de nouvelles preuves de votre protection maternelle. L'hérésie n'a plus qu'un souffle de vie ; qu'elle disparaisse sans retour devant le flambeau radieux de la vérité qui éclaire, qui échauffe, qui sanctifie et conduit au salut éternel.

II. ALLOCUTION

POUR LE JOUR DE NOEL.

Manifeste magnum est pietatis sacramentum quod manifestatum est in carne. (I *Tim.*, III, 16.)

C'est évidemment un grand mystère de piété, que celui qui nous a été manifesté dans la chair.

Oui, tout annonce la grandeur du mystère de ce jour : la longue attente des patriarches et des prophètes, qui doit contraster avec l'indifférence de la plupart des Juifs pour ce grand événement; le soin admirable que prend la divine Providence de cacher aux esprits mondains et profanes les merveilles qui accompagnent ces mystérieuses obscurités, les leçons salutaires qui en résultent et qui sont comme l'abrégé du saint Evangile : tout est grand; tout est divin aux yeux des hommes religieux et attentifs ; tout les invite à répéter, après l'Apôtre : *Manifeste magnum est pietatis sacramentum quod manifestatum est in carne.* (I *Tim.*, III, 16.) Aussi jamais nouvelle plus heureuse ne fut donnée à la terre que celle de la naissance du Sauveur ; jamais les infortunés mortels n'eurent plus de raison de se livrer à une sainte allégresse. Incomparable Vierge, vous eûtes tant de part à cet ineffable mystère, qu'on ne peut en rappeler le bienfait sans préconiser vos mérites et publier votre gloire. Conjurez, nous vous en supplions, le divin Esprit qui, à pareille époque, vous rendit la mère de celui dont vous étiez la fille, de nous disposer à recevoir, avec docilité, les divins enseignements qui nous sont donnés en ce saint jour. *Ave, Maria.*

I. La sainte impatience des patriarches et des prophètes pour le Messie futur, annonçait assez la haute idée qu'ils s'étaient faite du mystère de ce jour. Saint Vincent Ferrier (*in die Nativ.*), pour accommoder son langage à la portée des fidèles, leur en parlait sous l'emblème de cette parabole : Il y avait autrefois une ville grande, noble et populeuse, qui souffrait toutes les horreurs d'un siége long et cruel. Les assiégés privés de vivres au dedans, n'espéraient, au dehors, aucune indulgence de la part de l'ennemi qui avait juré la perte de tous. Ceux qui, dans l'espoir d'être favorablement accueillis, s'étaient mis à sa discrétion, avaient été impitoyablement massacrés. Le roi de qui dépendait cette ville infortunée, touché de son sort, envoya secrètement ses ambassadeurs pour encourager ses habitants, en leur annonçant qu'il viendrait en personne les délivrer de cette situation déplorable. Cette nouvelle porta l'allégresse dans tous les cœurs. Ce ne furent plus généralement que des vœux ardents et de ferventes prières pour accélérer cette venue si désirée et si désirable. Savez-vous, ajoutait saint Vincent Ferrier, de quelle cité je parle? C'est de la nature humaine qui est si grande, si noble, par son origine céleste, si populeuse par la multitude de ses membres qui peu-

plent des millions de contrées. Quatre mille ans s'étaient écoulés sans que les démons, ses ennemis, qui l'assiégeaient de toutes parts, lui eussent accordé ni trêve, ni adoucissement. Ville malheureuse, elle était en proie à toute sorte de misères, d'épreuves, de douleurs ; le pain lui manquait : j'entends l'aliment de l'âme : *Car l'homme ne vit pas seulement de pain* matériel, *mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* (*Matth.*, IV, 4.) Elle avait bien la loi de Moïse, mais cette loi, bonne et sainte en elle-même, ne donnait pas la vie éternelle. Quand quelques habitants sortaient de la ville, c'est-à-dire quand la mort venait à les frapper, ils ne quittaient un exil que pour tomber dans un autre : car ceux même qui étaient assez heureux pour échapper à la prison éternelle des réprouvés, ne pouvaient éviter la captivité des limbes. Pour le ciel, il demeurait toujours fermé au genre humain, jusqu'à ce que le roi du ciel daignât enfin l'ouvrir. Avant d'exécuter ce grand dessein de miséricorde, il députa, à différentes époques, auprès des hommes, ses ambassadeurs, je veux dire ses patriarches et ses prophètes chargés de leur annoncer qu'il viendrait lui-même les délivrer. Les prodiges qu'opéraient ces ambassadeurs étaient leurs lettres de créance. Jamais ils ne parlaient du Messie futur sans exciter la sainte impatience de leurs auditeurs et la véhémence de leurs pieux désirs à l'égard de ce libérateur suprême : aussi les Écritures saintes ne sont-elles remplies que de vœux et de supplications pour sa venue. C'est Moïse qui implore le Père céleste et lui dit : *Seigneur, je vous en conjure, envoyez celui que vous devez envoyer.* (*Exod.*, IV, 13.) C'est David qui fait monter vers le ciel ses supplications ferventes : *Seigneur*, dit-il, *excitez votre puissance, et venez nous sauver.* (*Psal.* LXXIX, 3.) C'est Salomon qui exhale cette brûlante prière : Envoyez la sagesse éternelle du haut de votre sanctuaire, et du trône de votre majesté. (*Sap.*, IX, 10.) C'est Isaïe qui ne peut contenir cette ardente exclamation : Que ne m'est-il donné de vous voir fendant les cieux et descendant au milieu de nous ! (*Isa.*, LXXIV, 1.) D'autres font retentir l'air de ces accents : Venez, Seigneur, et ne tardez pas ; pardonnez les iniquités d'Israël votre peuple. (*Psal.* XXXIX, 18.)

Enfin tant de vœux vont être exaucés : c'est ce qu'annonce un autre ambassadeur, en disant, de la part de Dieu, à son peuple : Le libérateur paraîtra, et sa promesse va s'accomplir ; s'il semble différer sa venue, attendez ; ne perdez pas confiance : car il viendra, et ne tardera pas. (*Habac.*, II, 3.)

« Quand on examine attentivement, » dit saint Ambroise, « toutes les prières des saints de l'Ancien Testament, on les trouve toutes empreintes du même feu, et il n'est pas une de leurs pensées qui ne revienne à ce sens : Quand paraîtra le désiré des nations ? quand me sera-t-il donné de le voir ? serai-je du nombre des vivants quand arrivera cette heure fortunée ? Oh ! s'il m'était donné de le contempler ! Oh ! si je pouvais faire partie de l'heureux peuple qui verra ses traits divins, et qui recueillera ses leçons salutaires ! »

Les désirs des saints prenaient une nouvelle ardeur à mesure qu'ils voyaient approcher l'époque de son avénement. Qu'on se figure, par exemple, la céleste impatience d'Anne la prophétesse, quand elle méditait ces paroles d'Aggée : Le désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison sainte ; oui, la gloire de ce temple l'emportera sur celle du premier. (*Agg.*, II, 8, 10.) A l'âge de quatre-vingt-quatre ans, elle ne s'éloignait presque jamais du temple, et se préparait nuit et jour à la venue du Messie, par les jeûnes et les prières. Figurons-nous les saints empressements de Siméon à qui il avait été révélé qu'il ne terminerait pas sa carrière sans avoir vu le christ du Seigneur. (*Luc.*, II, 26.) Mais, par-dessus tout, figurons-nous la soif brûlante de Marie et de Joseph. Oh ! avec quelle ferveur ils comptaient les jours et les instants, jusqu'à celui de l'entrée du Sauveur dans le monde ! Qu'ils leur parurent longs ces deux cent soixante-dix-sept jours qui s'écoulèrent depuis le moment de son Incarnation ! Je sais bien que la Reine des vierges ne se dissimulait pas à elle-même la grandeur de sa félicité de ce qu'elle portait dans son chaste sein le Rédempteur du monde ; je sais bien qu'à chaque minute, elle sentait s'accroître ce trésor inouï de grâces et de richesses spirituelles qui la rendait l'étonnement et l'admiration de la cour céleste ; mais serait-ce faire tort à son incomparable sainteté que de placer dans sa bouche ces paroles d'Isaïe (XXVI, 8, 9) : Votre nom, Seigneur, et votre souvenir sont la passion de mon âme. Oui, mon Sauveur, non contente de vous désirer dès la pointe du jour, je vous appelle encore durant la nuit ; je vous appelle du fond de mes entrailles et par tous les vœux de mon cœur. O le plus beau des enfants des hommes, vous êtes dans mon sein : venez entre mes bras, et montrez-moi votre face divine !

Marie approchait de son terme lorsqu'on publia l'édit de César Auguste qui prescrivait le recensement général de tous les sujets de l'empire. Les provinces, les villes, les familles et les divers membres dont elles se composaient, tout devait figurer dans ce recensement universel.

Dans l'état avancé où se trouvait Marie, il est difficile que saint Joseph n'ait pas appris avec chagrin cet ordre impérial auquel on ne pouvait contrevenir sans s'exposer aux plus graves châtiments. Chacun devait aller se faire inscrire dans la ville dont il était originaire. Il fallait donc que Joseph se transportât à Bethléem qui était la ville de David de qui il descendait. Mais il est probable qu'il n'aurait pas eu la pensée d'y conduire sa sainte épouse, si elle ne lui eût fait remarquer que, d'après la prédiction du prophète Michée, cette ville, une des moindres du territoire de Juda, devait devenir

la plus illustre de toutes par la naissance du Messie. Ils reconnurent donc l'un et l'autre, dans l'édit d'Auguste, un trait marqué de la divine Providence qui mettait à couvert et justifiait, sous le voile d'une loi de l'empire, un voyage qui, sans cette circonstance, eût été taxé d'imprudence et de folie. Marie qui avait préparé, de ses mains virginales, les divers langes qui devaient servir à envelopper ou vêtir son Fils adorable, les plaça avec elle sur l'humble monture qui devait la porter à Bethléem, et pleine de confiance en la protection de celui que bientôt elle allait donner à la lumière, elle se mit en chemin avec saint Joseph qui la suivait de pied. Il est hors de doute que des légions d'esprits célestes formaient un cortége invisible autour de ces illustres voyageurs. Il y avait un espace d'environ vingt-deux lieues à parcourir de Nazareth à Bethléem (245), ce qui faisait à peu près trois petites journées de chemin. Jamais voyage ne fut entrepris sous de plus saints auspices. Tout le ciel s'y intéressait. La prophétie d'Aggée allait avoir son plein accomplissement : *Encore un peu de temps*, avait dit le Seigneur par la bouche de ce prophète, *et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et l'élément aride; puis arrivera le désiré des nations.* (*Agg.*, II, 7, 8.) Voici comment saint Thomas explique cette prédiction : Quand un ange est député, de la part de Dieu, pour faire une révélation, il s'empresse d'annoncer à toute la cour céleste la mission qui lui est confiée. Ainsi, à peine l'archange Gabriel eût il été chargé d'aller annoncer à Marie qu'elle avait été choisie pour être la mère du Rédempteur, qu'il en donna connaissance à tous les esprits bienheureux. Aussitôt le ciel empyrée fut ébranlé, et des transports inouïs de joie et d'allégresse éclatèrent parmi tous les chœurs des anges. Pouvait-il en être autrement? Les vides qu'avait laissés dans le ciel la prévarication des esprits rebelles, allaient être comblés. La terre aussi éprouva cette heureuse commotion : Marie fut cette terre virginale dont le cœur, à la parole de l'ange, ne fut pas moins ému par la joie que par l'appréhension qu'on ne lui demandât le sacrifice de sa virginité : *Turbata est in sermone ejus.* (*Luc.*, I, 29.) La mer et l'élément aride s'agitèrent à leur tour, et à leur manière, quand les courriers d'Auguste traversèrent l'Océan, et parcoururent les provinces pour aller porter la nouvelle de son édit. Ce fut alors qu'arriva, suivant ce qu'avait annoncé le prophète, celui qu'attendaient les nations.

Il est donc vrai, comme nous le disions tout à l'heure, que la longue attente des patriarches et des prophètes annonçait la grandeur du mystère de ce jour. Elle rend d'autant plus sensible l'indifférence des Juifs à l'époque de ce mémorable événement.

II. On dirait que toute la nation juive a été subitement comme aveuglée à l'égard du Messie, dont elle n'avait cessé, jusque-là, de s'entretenir, qu'elle avait constamment appelé de tous ces vœux depuis quarante siècles. Personne n'en parle plus, excepté quelques âmes privilégiées et ferventes, qui s'en entretiennent dans le secret de leurs maisons : tels que Zacharie, Elisabeth, Anne la prophétesse et le vieillard Siméon. Marie, devant laquelle les cieux s'inclineraient, si la permission leur en était donnée; Marie, le chef-d'œuvre de l'adorable Trinité; Marie, la reine et l'objet de l'admiration des anges, voyage inconnue comme une étrangère; elle traverse les bourgs et les villages sans exciter l'attention de personne; elle passe presque sans qu'on y prenne garde; à grande peine, dans les lieux où elle est forcée de s'arrêter, remarque-t-on son incomparable modestie. Elle arrive à Bethléem sur le soir du troisième jour. Joseph demande un logement en diverses hôtelleries; les places sont prises, le Fils de Dieu, le Fils de David vient chez les siens, et les siens ne le reçoivent pas (*Joan.*, I, 11); ils ne se doutent pas même que c'est un tel hôte qui fait demander l'hospitalité dans leur demeure. Mais, quoi! si la prophétie de Michée pouvait être obscure pour d'autres villes, pouvait-elle l'être pour les habitants de Bethléem? Ne devaient-ils pas être jour et nuit dans l'expectative de ce qui leur avait été annoncé? La plénitude des temps, marquée par d'autres prophètes, n'était-elle pas accomplie? Jacob avait annoncé que le Messie viendrait aussitôt que le sceptre ne se verrait plus dans la tribu de Juda; pouvait-il rester quelque incertitude sur cette époque, depuis que la couronne reposait sur le front d'Hérode, qui était Iduméen et étranger aux Juifs? Les soixante-dix semaines d'années fixées par Daniel, pour l'avénement du Rédempteur, ne venaient-elles pas de finir? Il ne paraît pas, néanmoins, qu'aucun des Bethléémites ait fait ces calculs et ces rapprochements; ils ne songent qu'à tirer profit du concours que le recensement attire dans leur ville; pour le Messie, il n'en est pas plus question que si jamais les saintes Ecritures ne l'eussent mentionné. Ceux qui étaient arrivés avant Joseph et Marie, étaient, pour la plupart, riches et puissants : à eux les logements ne pouvaient manquer; les propriétaires leur auraient plutôt cédé leur habitation pour aller s'abriter sous quelque tente, que de laisser échapper cette occasion d'un gain désiré. Mais l'extérieur de Joseph n'a rien qui annonce l'opulence; Marie, sans doute, excitait plus d'intérêt; mais déjà les ténèbres de la nuit secondent sa modestie, et cachent à tous les regards cet air céleste qui lui rendrait tous les cœurs favorables. D'ailleurs, selon la réflexion de saint Vincent Ferrier, ceux qui ont pu conjecturer ou apprendre l'état où elle se trouve craindraient la gêne et les embarras qui pourraient résulter du terme d'une grossesse. Les deux voyageurs ne sont donc reçus nulle part. Jusqu'à quel point les habitants

(245) M. Dupuis, *Introd. au plan de Jésus.*, p. 506.

de Bethléem étaient-ils répréhensibles ou excusables, en n'accordant pas l'hospitalité à Marie et à Joseph? C'est ce que Dieu seul connaît clairement. Ce qu'il y a de certain, c'est que la Providence, qui sait user des bonnes comme des mauvaises dispositions des hommes pour accomplir ses vues toujours adorables, fit servir cette circonstance pour cacher au monde le mystère de l'enfantement miraculeux de Marie, mystère dont la connaissance aurait dévoilé, avant le temps, ce qui, dans les desseins de Dieu, devait encore demeurer secret. Refusés partout à l'entrée de la nuit, Joseph et Marie eurent la pensée de se retirer hors de la ville. A quelque distance de là, ils rencontrèrent une espèce de caverne abandonnée où, suivant une ancienne tradition, un bœuf les avait devancés, s'éloignant des troupeaux qui paissaient dans les prairies voisines. Marie descendit de sa modeste monture, qui devait, faute d'autre abri, loger avec elle sous le même toit. Un peu de foin ou de paille fut tout ce qu'elle trouva dans cette pauvre grotte, que saint Bernard dit avoir été ouverte à tous les vents. Tel fut le lieu de repos de la Reine du ciel : une vile crèche ; tel fut le palais préparé pour la naissance du Roi immortel des siècles. *Pourquoi, Seigneur*, s'écriait par avance Jérémie, en lisant cet événement dans l'avenir, *pourquoi, Seigneur, devez-vous arriver sur la terre comme un étranger, comme un voyageur sans asile, et qui cherche vainement un lieu où il puisse s'abriter?* (*Jer.*, XIV, 8.)

Il n'est, je pense, ici, mes frères, personne qui ne dise présentement au dedans de lui-même : Oh! si j'eusse été alors habitant de Bethléem, et que le moindre soupçon me fût venu à la pensée quels pouvaient être ces hôtes qui cherchaient un logement sans le trouver, que mon empressement et mon bonheur à les accueillir eussent été grands! Qu'il m'eût été doux de prendre pour moi l'étable, et d'abandonner ma maison à Marie et à Joseph! Ce sentiment vient naturellement à l'esprit, et cependant, dit à cette occasion saint Vincent Ferrier, Jésus-Christ s'est présenté à vous; il vous a demandé l'hospitalité; et, pour la plupart, vous lui avez refusé l'entrée de votre cœur! N'est-il pas caché dans l'hostie aussi réellement qu'il l'était autrefois dans le sein de l'auguste Marie? Qui de vous l'ignore, à moins qu'il ne soit incrédule ou hérétique? Le quart, que dis-je? le demi-quart des habitants de cette ville lui a-t-il offert la retraite de son cœur? Ceux de Bethléem purent du moins s'excuser, avec quelque raison, sur ce que leurs maisons étaient déjà encombrées de militaires, ou d'autres personnages que le recensement y avait attirés; mais quelle excuse peuvent alléguer ceux qui lui refusent l'entrée de leurs cœurs? Hélas! ils ont donné, peut-être, la préférence aux plus viles passions, qui en occupent la place. Ils sont donc bien plus coupables, non-seulement pour ne pas recevoir Jésus-Christ, qu'ils reconnaissent pour leur Rédempteur, mais encore en ce qu'ils mettent un obstacle invincible à son entrée dans leurs âmes.

III. J'ai dit que les mystérieuses obscurités qui accompagnaient la naissance du Fils de Dieu annonçaient la grandeur de ce mystère d'amour.

Il est remarquable, mes frères, que tous les événements qui suivent la vie du Sauveur offrent un mélange d'anéantissement et d'élévation, d'opprobre et de gloire. Voyez les scribes et les pharisiens s'efforçant, dans le cours de leurs prédications publiques, de le faire passer pour un séducteur; mais voyez, en même temps, l'enthousiasme et l'admiration des peuples, qui le suivent partout, et ne peuvent s'en détacher. C'est un démoniaque, disent ses ennemis; mais il chasse les démons des possédés, pour montrer aux moins clairvoyants qu'il est en guerre ouverte avec eux. Il paraîtra sur le Calvaire, crucifié entre deux scélérats; mais, aux premiers sons de sa voix, il fera pâlir le soleil, trembler la terre, et fendre les rochers; il mourra du plus honteux des supplices; mais son tombeau deviendra glorieux. Ne soyons donc pas surpris des abaissements de sa naissance : ils sont relevés aussi par des prodiges qui ne permettent pas de le méconnaître. Il est vrai qu'il n'a qu'une étable pour berceau; mais il a la plus pure des Vierges pour mère : *Natus de Maria virgine.* Arrêtez-vous un peu à considérer ce prodige qu'Isaïe présentait sept cents ans auparavant à l'admiration de la maison de David : *Le Seigneur*, disait-il, *opérera en votre faveur un grand prodige : Voilà qu'une Vierge concevra, et enfantera un Fils qui sera appelé Emmanuel.* (*Isa.*, VII, 13, 14.)

La nuit était au milieu de sa course. Marie, au lieu de songer au repos, après les fatigues de son voyage, se sent toute pénétrée d'un saint ravissement en voyant approcher l'heure fortunée où son adorable Fils va se montrer à ses regards; car, qui peut douter que le moment précis de sa venue ne lui eût été révélé? Au lieu des douleurs que les autres mères ont à endurer, la Vierge sans tache est tout inondée d'une joie pure et inénarrable, lorsque, tout à coup, une lumière extraordinaire resplendit dans la crèche et dans tous les lieux d'alentour. On dirait le lever d'une brillante aurore : c'est l'instant où le Sauveur du monde vient reposer entre les bras de son immaculée mère. Ainsi, dit saint Jérôme, le rayon du soleil pénètre le cristal sans le briser ou l'ouvrir.

Dans quelle attitude de respect, d'adoration et d'amour, parut alors cette Vierge incomparable! Nous ne pouvons douter que seule elle rendit à son Fils mille fois plus d'honneur que toute la cour céleste. Sauveur du monde, lui disait-elle, ô vous qui êtes en même temps mon Seigneur et mon Fils, j'emprunte de vous-même les hommages profonds que je vous rends; je vous adore, ô le désiré des patriarches et des prophètes; je révère en vous mon Créateur, le Fils éternel de Dieu tout-puissant, et je chéris

mon Fils qui s'est fait homme de ma propre substance.

Alors la piété et l'amour maternel, s'unissant et se confondant, pour ainsi dire, elle lui embrassait les pieds comme à son Dieu, le visage, comme à son Fils, les mains, comme à son Créateur. Objet ravissant de ma foi et de ma tendresse, continuait-elle, vous avez fait en moi de grandes choses, et votre nom est saint.

Le plus souvent ses adorations étaient intérieures ; elle demeurait immobile et extasiée ; sa langue était muette ; mais son âme pénétrée d'une onction toute divine, se contentait de sentir ce qu'elle eût été incapable d'exprimer.

O vierge sainte, jamais il ne sera donné à l'homme voyageur de comprendre la moindre des merveilles dont votre cœur fut le sanctuaire.

De son côté, saint Joseph ne savait en quels termes exhaler sa reconnaissance de ce qu'après avoir été choisi pour être le gardien de la mère de son Sauveur, il lui était donné de devenir le père nourricier de son Créateur, de contempler et d'adorer celui qui avait excité les désirs de tant de patriarches et de prophètes ; il eût voulu se multiplier pour le service et les soins dus au Fils et à la mère.

Les bergers invités par les anges ne tardèrent pas à venir joindre leurs hommages à ceux de Marie et de Joseph ; avec quelle simplicité ne le reconnurent-ils pas ! quelle ferveur dans leurs adorations ! quelle joie dans leurs cœurs ! Ils furent comme les premiers évangélistes du Messie.

Il est certain qu'en cette miraculeuse nuit, le ciel n'offrait rien de plus ravissant que l'étable de Bethléem, où un Dieu uni à notre humanité venait de naître ; où un descendant de David voyait de ses yeux celui en qui toutes les nations devaient être bénies ; où une vierge devenait mère sans lésion de sa virginité ; où celui qui alimente tous les êtres qui ont la vie, avait lui-même besoin du lait des enfants ; où le Créateur et le conservateur de l'univers, attendait les soins de ses créatures.

Du reste, en voyant ce contraste si frappant de grandeur et de bassesse dans la naissance du Fils de Dieu, reconnaissons la vérité de ce que dit le grand Apôtre : ce qui paraît folie en Dieu est plus sage que ce qui semble chez les hommes le comble de la prudence (I *Cor.*, I, 25) ; ce qui paraît faible en Dieu, est plus fort que ce qu'il y a, en apparence, de plus puissant et de plus énergique chez les hommes. Dieu a choisi une folie apparente pour confondre la fausse sagesse humaine, une infirmité d'enfant pour triompher de la force humaine, une ignominie profonde pour abattre la vanité et la gloire humaine : afin qu'aucun homme n'ait la présomption de se glorifier en sa présence.

IV. Ces réflexions nous conduisent naturellement aux leçons salutaires qui résultent pour nous de la naissance du Sauveur. Si nous les méditions attentivement, nous y trouverions comme l'abrégé de toute la doctrine du saint Evangile, et nous nous écrierions avec saint Paul : *Oh ! qu'il est grand et admirable ce mystère d'amour qui paraît dans l'Incarnation du Fils de Dieu ! « Magnum est pietatis sacramentum quod manifestatum est in carne.* (I *Tim.*, III, 16.)

En effet, suivez toute la morale de l'Evangile, et vous ne tarderez pas à reconnaître qu'elle se réduit entièrement à des leçons d'humilité, de détachement, de douceur, d'obéissance, de mortification, de pénitence, de charité, de zèle, de pureté, d'union et de patience. Or, est-il si difficile de prouver que toutes ces vertus ont brillé dans Jésus naissant ?

Qu'on me dise s'il pouvait donner des marques plus sensibles d'humilité qu'en consentant à être dédaigné, rebuté par les hommes, jusqu'à se voir réduit à accepter une étable pour berceau, et de vils animaux pour compagnie ! Ah ! s'il fût né dans un palais, si son lieu de repos eût été une couche royale tout éclatante d'or et de pierreries ; si au lieu de ces pauvres bergers qui accourent à ses pieds sur l'invitation de l'ange, il eût eu une garde d'honneur ; si, au lieu de manquer de tout, Marie et Joseph eussent été à même de distribuer en l'honneur du nouveau-né des trésors et des largesses ; n'en doutez pas, la foule se fût pressée de toutes parts pour le voir et l'honorer ; mais, parce qu'il veut nous enseigner à être humbles et simples, il éloigne de lui tout éclat et toute pompe, afin d'acquérir une sorte de droit de nous dire : apprenez de moi l'humilité.

Voyez combien il est pauvre ! Il n'a pour être couvert, que les langes que sa mère a pris la précaution de porter avec elle. Du reste, il ne peut reposer que sur un peu de paille quand il n'est pas entre les bras de sa sainte mère. Les renards ont leurs tanières et les oiseaux du ciel leurs nids ; mais le Fils de l'homme, plus pauvre et plus dénué qu'eux à sa naissance, n'a pas où reposer sa tête. N'a-t-il pas acquis l'autorité de nous dire : N'amassez pas sur la terre des trésors que les voleurs peuvent enlever ; faites-vous à l'avance, des trésors dans le ciel, où sont les vrais biens seuls dignes de votre ambition ? Admirez sa parfaite obéissance. Il veut dépendre entièrement de sa sainte mère et de saint Joseph pour tous les soins que réclament les enfants nouveaux-nés. A mesure qu'il croîtra à leurs côtés, il leur donnera, de jour en jour, des marques plus signalées de sa docilité et de sa soumission, comme s'il oubliait qu'il est le souverain maître de l'univers de qui la nature entière dépend. C'est qu'il veut donner à l'avance, la sanction de sa conduite à ce précepte qu'il nous intimera par un de ces apôtres : *Obéissez à ceux qui sont au-dessus de vous.* (*Hebr.*, XIII, 17.) Admirez sa douceur ! c'est à peine s'il fait entendre sa voix enfantine. Quelle bonté dans ses regards ! quelle mansuétude dans son sourire !

c'est vraiment l agneau de Dieu ; c'est celui dont il est dit qu'il n'achèvera pas de briser le roseau déjà fracassé, ni d'éteindre le lumignon fumant encore. C'est qu'il veut, en quelque sorte, s'autoriser à nous dire : Apprenez à mon école la bonté et la douceur. Quel exemple de mortification et de pénitence. Sa vie commence par les larmes, les incommodités du froid, et les privations de tous les genres ; elle se terminera dans les plus excessives douleurs. En entrant dans le monde, il s'est chargé du poids de toutes nos iniquités. *Mon Père*, a-t-il dit, *vous n'agréez plus les holocaustes sanglants de l'ancienne loi, mais vous m'avez préparé un corps pour être la victime équivalente et surabondante des péchés de la terre ; me voici, Seigneur, prêt à accomplir votre adorable volonté.* (*Hebr.*, X, 5, 7.) Epargnez donc les hommes coupables ; mais n'épargnez pas votre fils bien-aimé, l'objet de vos éternelles complaisances. C'est ainsi qu'il justifie par avance ce langage : *Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.* (*Matth.*, V, 5.) *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive.* (*Matth.*, XVI, 24.) Quelle charité ! quel zèle se manifestent pour le salut des hommes : le nom de Jésus qu'il prend annonce assez sa qualité de Sauveur. Il appelle donc à son berceau, dans la personne des bergers, d'abord les pauvres, objets particuliers de sa prédilection et de sa mission ; c'est à eux que la voix des anges se fait entendre ; ce sont eux qui reçoivent les premiers cette bonne et heureuse nouvelle qu'un Sauveur est né dans la ville de David ; ce sont eux qui les premiers ont le bonheur de le voir et de l'adorer. Plus tard, il aura d'autres disciples plus opulents et plus distingués : car il ne fait acception de personne, et la préférence même qu'il accorde aux simples est une preuve manifeste de sa paternelle tendresse pour tous. Ah ! qu'il lui conviendra bien, dans la suite, de nous dire : Je suis venu apporter un feu sur la terre, et quel est mon désir, sinon que ce feu embrase tous les cœurs ? c'est à cette marque que l'on vous reconnaîtra pour mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres. Quelle preuve frappante d'amour pour la pureté ! Il veut avoir pour mère la plus pure des vierges qui aient jamais existé et qui existera jamais : c'est la colombe sans tache, dont il est parlé au livre des *Cantiques*. Il fallait, dit saint Bernard, une telle mère à un tel fils ; il fallait un tel fils à une telle mère ; puisqu'un Dieu devait naître, ce ne pouvait être que d'une vierge ; et puisqu'une vierge devait enfanter, ce ne pouvait être qu'un Dieu. Ainsi consacre-t-il par avance cette acclamation solennelle : *Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'il verront Dieu.* (*Matth.*, V, 8.) modèle d'union et de paix : Il vient, dit saint Paul, pacifier le ciel et la terre (*Col.*, I, 20) : aussi la troupe angélique fait-elle retentir les airs de ce beau cantique : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.* (*Luc.*, II, 14.) Le mur de séparation qui désunissait les hommes d avec Dieu va crouler ; Israël ne sera plus l'unique objet de la prédilection divine : en Jésus-Christ il n'y aura plus de Juif, ni de gentil, de Grec, ni ne barbare : bientôt on verra les peuples infidèles abandonnant leurs idoles, et se rangeant sous l'heureux empire de ce Dieu enfant ; bientôt accourant, des pays éloignés, au berceau du Rédempteur, les mages confondront la stupide indolence des habitants de Jérusalem, et les projets insensés et cruels d'Hérode. Oh ! que Jésus a bien acquis le droit de nous dire : Ayez la paix entre vous ; c'est moi qui vous la donne pure et sans mélange : conservez-la ; *Heureux les pacifiques, ils seront appelés les enfants de Dieu !* (*Matth.*, V, 9.) Enfin, modèle de patience : Jésus naissant est déjà en butte à l'injustice, à la fureur et à la malice des hommes. Le glaive meurtrier menace sa tête divine dès l'aurore de sa vie ; il en sera ainsi jusqu'à ce que l'heure soit venue où il doit laisser agir contre lui la puissance des ténèbres, la rage de l'enfer. C'est ainsi qu'il appuie et confirme ce qu'il dira dans la suite : *Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est pour eux.* (*Ibid.*, 10.)

Voilà les leçons que le Fils de Dieu nous donne par sa naissance, en attendant qu'il nous les donne par ses leçons dans le cours de sa vie publique : et assurément les exemples ne sont pas des avertissements moins efficaces et moins entraînants que les instructions les plus touchantes. *Jésus*, dit saint Luc, *commença par faire, puis il se mit à enseigner : « Cœpit Jesus facere, et docere* (*Act.* I, 1) : » servant d'exemplaire aux pasteurs de tous les siècles, qui doivent toujours commencer par faire briller dans leur conduite les vertus qu'ils ont à prêcher aux peuples. C'est alors qu'on enseigne avec puissance et autorité. Prêtres de Jésus-Christ, conducteurs et directeurs des fidèles, ministres de la loi nouvelle, voilà, voilà notre modèle : il nous l'annonce lui-même, et nous presse de marcher sur ses traces : *Si quis mihi ministrat, me sequatur.* (*Joan.*, XII, 26.) Chrétiens, qui que vous puissiez être, voilà votre lumière : celui qui marche à la lueur de ce flambeau n'a pas à craindre les ténèbres : *Qui sequitur me, non ambulat in tenebris.* (*Joan.*, VIII, 12.)

Aimable et céleste enfant, que d'enseignements précieux rejaillissent de votre crèche ! Puissions-nous y être dociles ! Mais cette docilité, Seigneur, vient de vous, comme de source : daignez l'inspirer à nos cœurs ; daignez l'y maintenir. Si souvent, hélas ! nous avons vu le retour de vos solennités ! Elles sont venues et ont passé, sans que nos âmes aient été enrichies des grâces que vous nous aviez préparées ! Vous les teniez à notre disposition, et nous les avons refusées. Ah ! c'en est fait : nous ne voulons plus montrer pour elles un coupable dédain, une stupide indifférence. Nous venons à vous, divin Jésus, pour étudier et apprendre à pratiquer l'humilité, le détachement de la terre, la

douceur, l'obéissance, les larmes, la mortification, la charité, le zèle, la pureté, l'union des cœurs, la patience dans les peines et les persécutions que notre fidélité à vos lois nous peuvent attirer de la part d'un monde injuste et irréligieux.

Vierge sainte, Mère de notre Rédempteur qui a puisé dans votre chaste sein le sang adorable qu'il doit répandre pour nous, vous êtes aussi notre Mère. Les hommages que vous rendent vos enfants sont toujours inséparables des adorations qu'ils offrent à votre divin Fils. Au milieu des saintes caresses qu'il reçoit de vous, mêlez, nous vous en conjurons, quelques prières en faveur de ces pauvres exilés dont votre souvenir adoucit les amertumes; qu'il ne soit pas dit que, sous une telle Mère, nous soyons privés des lumières et des secours que nous réclamons. Qu'ils nous soient accordés pendant la vie et à l'heure de notre mort, afin que nous puissions avoir part à l'héritage des enfants de Dieu et de Marie. C'est, mes frères, la grâce que je vous souhaite.

III. ALLOCUTION

POUR LA BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE DE ROCHEFORT, LE 18 NOVEMBRE 1838.

Ecce tabernaculum Dei cum hominibus. (*Apoc.*, XXI, 3.)
Voici la maison de Dieu parmi les hommes.

Vos vœux sont accomplis, mes très-chers frères; le zèle de votre pasteur est couronné; vous allez jouir des résultats de vos sacrifices et des sollicitudes de vos honorables magistrats. Il ne s'agit plus maintenant que de répondre aux vues de Dieu et de l'Eglise à l'égard de cette maison de prières. Que ferez-vous pour cela? Ma réponse s'adressera en même temps à votre raison et à votre foi.

1° N'est-il pas vrai que l'on ne construit des édifices que dans le but qu'ils soient habités et consacrés à l'usage pour lequel ils ont été élevés? Vous plaindriez la folie d'un homme qui bâtirait une maison qu'il ne devrait jamais habiter lui-même ou destiner à l'habitation d'autrui. Quelle dépense inutile, diriez-vous? Cet homme a donc perdu le sens? Vous avez déjà fait l'application de ma pensée. Vous désiriez depuis longtemps une église qui eût au moins quelque faible proportion avec le nombre des habitants de cette immense paroisse. Maintenant, je le demande, n'est-il pas dans l'ordre que cette enceinte n'ait pas été inutilement agrandie? Elle doit vous paraître encore bien resserrée, si on la compare à tant de milliers de paroissiens dont à peine le quart pourrait y trouver place. Qu'en conclure, sinon que cette église devrait se remplir à tous les offices publics qui s'y font les dimanches et fêtes.

Dans la primitive Eglise, les chrétiens furent obligés, pendant plusieurs siècles, de se rendre, pour assister à la célébration des saints mystères, dans des souterrains et des catacombes. Mais aussitôt que la paix rendue aux fidèles eût permis de bâtir des temples et de les fréquenter publiquement, quelque vastes qu'ils fussent, ils ne l'étaient jamais trop, à cause de l'empressement des fidèles à s'y rendre. Le jour et une partie de la nuit, la foule qui s'y trouvait réunie en remplissait toutes les parties. D'un côté, les hommes et les jeunes gens, de l'autre les personnes du sexe; tous dans l'attitude de la modestie la plus angélique, du respect le plus profond, du recueillement le plus religieux. Les saints offices, toujours fort longs, paraissaient trop courts à ces cœurs si fervents. Alors, pourtant, on ne se contentait pas d'assister aux saints mystères une fois par semaine; on y était assidu chaque jour. Cependant les devoirs de société, de famille et d'état, ne souffraient jamais de cette assiduité. Que dis-je? on les accomplissait avec beaucoup plus d'exactitude qu'aujourd'hui; parce qu'on était bien mieux inspiré par la conscience qu'on ne l'est maintenant par une marche toute routinière, sans élévation et sans esprit de foi.

Rougissons, mes frères, de voir le saint sacrifice presque entièrement délaissé, les jours même où l'on ne peut s'en abstenir qu'en se rendant coupable d'une faute grave. Nous connaissons en France même des paroisses situées sur des montagnes, qui durant une très-grande partie de l'année sont enveloppées de nuages sombres et couvertes de neige; une partie de leurs habitants sont à la distance de deux lieues de l'Eglise; ces pauvres gens néanmoins ne manquent jamais d'assister à la messe et aux vêpres, les jours de dimanches et de fêtes. Ne doutons pas qu'au jour du jugement ils ne s'élèvent contre tant de chrétiens qui, étant dans le voisinage du lieu saint, transgressent presque habituellement l'obligation d'assister à la sainte messe et aux autres offices. Puissé-je ne parler ici qu'à des chrétiens fidèles à remplir ce devoir sacré!

2° Quand un roi fait savoir qu'il accorde une audience à quelques-uns de ses sujets ou aux ambassadeurs de quelque puissance étrangère, ceux-ci montrent la plus scrupuleuse ponctualité à se rendre auprès de sa personne à l'heure précise qu'il a désignée, et ils ne laissent échapper aucune occasion de parler de l'honneur qu'ils ont eu d'être admis en sa présence. S'ils avaient manqué de se rendre au temps indiqué par le prince, celui-ci se croirait outragé, insulté, dédaigné.

Remarquez qu'à toute heure le Roi des rois est disposé à nous donner audience aux pieds des saints autels; il nous y attend avec bonté, et nous y recevrait avec amour. Il a les mains pleines de grâces dont il désire ardemment de nous enrichir. Comment donc se fait-il que nous le laissions solitaire et abandonné? Ne croyons-nous pas à sa réelle présence? Mais alors nous ne serions chrétiens que de nom. Si nous n'apprécions pas l'honneur qu'il veut nous faire, nous sommes bien endurcis. Ignorons-nous les grands besoins de nos âmes? Ah! il suffirait de rentrer un instant en nous-mêmes pour

nous en convaincre. Jésus veut bien habiter au milieu de nous : allons lui témoigner notre reconnaissance de l'honneur qu'il veut bien nous faire ; allons implorer son secours et son assistance ; allons réclamer ses lumières ; allons lui faire notre cour. Serait-il si difficile à la plupart des chrétiens de se dérober, pour quelques minutes, à leurs occupations non indispensables, pour venir adorer Jésus-Christ, et pour le dédommager du délaissement où le grand nombre l'abandonne ?

3° Le soleil ne se lève qu'afin d'éclairer et réchauffer l'univers ; la vérité aussi ne brille aux yeux des hommes qu'afin de les diriger et de les animer dans la voie qu'ils doivent suivre. C'est un des principaux motifs pour lesquels Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu sur la terre et a conversé parmi les hommes. C'est parce qu'il a été miséricordieusement ému de nos ténèbres qu'il est venu les dissiper, et par ses propres instructions, et par celles des prédicateurs qu'il devait envoyer annoncer son saint Evangile : *Per viscera misericordiæ Dei nostri, visitavit nos Oriens ex alto, illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.* (*Luc.*, I, 77, 78.) Or, ce bienfait nous est spécialement accordé dans nos saints temples, où nous apprenons de la bouche des prédicateurs du saint Evangile ce que nous devons croire, ce que nous devons faire, ce que nous devons craindre, ce que nous devons espérer.

Verrions-nous si peu de foi parmi les hommes, s'ils étaient assidus à venir recueillir les motifs sur lesquels cette foi est appuyée ? Les hommes blasphèment ce qu'ils ignorent, dit saint Jude : *Quæ ignorant blasphemant* (*Jud.*, 10) ; et ils ne le blasphèment que parce qu'ils l'ignorent : car si les mystères que la foi nous prêche sont au-dessus de notre raison, manque-t-il d'autorités pour établir qu'ils ne lui sont en rien contraires ? Qu'y a-t-il de contraire à la raison que celui qui d'une seule parole a fait sortir du néant tout l'univers, engendre de toute éternité un Fils semblable à lui, et que l'Esprit-Saint, comme un éternel lien d'amour les unisse ? Et voilà le mystère de l'adorable Trinité. Qu'y a-t-il de contraire à la raison que Dieu, après avoir créé l'homme à son image et à sa ressemblance par un mouvement d'ineffable amour, ait voulu réparer cette image défigurée par le péché, en chargeant son Fils unique de devenir sa caution et sa victime ? Qu'y a-t-il de contraire à la raison que Dieu, ayant donné la liberté à l'homme, pour s'en servir à mériter les récompenses qu'il lui avait promises, se montre éternellement sévère et rigoureux à l'égard des violateurs de ses lois, éternellement rémunérateur à l'égard de ses serviteurs fidèles ? Qu'y a-t-il de contraire à la raison que celui qui a livré son corps à la mort et a répandu tout son sang pour nous servir de rançon, donne aux enfants de son Eglise ce même corps en nourriture et ce même sang en breuvage ? Il en est de même de tous les points de notre foi : si la raison ne peut en expliquer la nature, elle peut au moins reconnaître qu'il n'est rien de plus raisonnable que d'adhérer aux vérités qu'un Dieu, la vérité même, propose à notre croyance par l'entremise de son Eglise. Ces dogmes sublimes frappent toujours d'admiration et pénètrent de respect les cœurs droits ; et s'ils rencontrent quelque opposition, ce n'est que parmi les esprits orgueilleux ou pervertis. Venez donc, mes très-chers frères, vous instruire des fondements de votre foi : et qu'il ne soit pas dit que la parole sainte ne tombe que sur un petit nombre d'auditeurs à qui ordinairement elle est le moins nécessaire.

Venez apprendre aussi ce que Dieu demande de vous ; car, pour être sauvé, il ne suffit pas de croire, il faut encore pratiquer : *Si vous voulez entrer dans la vie*, dit Jésus-Christ, *observez les commandements.* (*Matth.*, XIX, 17.) Venez apprendre à honorer Dieu par des prières ferventes, à remplir vos devoirs envers vos égaux, vos supérieurs et vos inférieurs, dans l'ordre temporel et spirituel, à aimer vos frères d'une charité sincère, en bannissant tout ce qui pourrait faire germer parmi eux la division, l'inimitié, l'esprit de vengeance ; à vivre en paix, à n'avoir qu'un cœur et qu'une âme : car c'est à cette marque que vous serez reconnus pour les disciples et les enfants du Père céleste. Venez apprendre la pureté qui doit régner dans votre cœur, dans votre esprit, dans vos paroles, dans vos regards, dans vos actions. Venez apprendre l'équité et la justice qui doivent accompagner les rapports que vous avez avec les autres dans le commerce de la vie ; la sainteté et la charité qui doivent régner dans vos conversations, l'obéissance que vous devez aux lois de l'Eglise, quand elle vous prescrit des devoirs, des privations, des pénitences et la fréquentation des sacrements. Venez apprendre à surmonter l'orgueil et l'ambition par l'humilité, l'attachement aux biens de la terre par le désintéressement, la jalousie par la charité qui se réjouit avec ceux qui sont dans la joie, et partage la douleur de ceux qui sont dans la tristesse, à combattre la sensualité par la mortification, l'emportement par la mansuétude, la négligence par la ferveur et le zèle à remplir vos devoirs spirituels et temporels. Venez apprendre à craindre plus encore le péché que le monde et ses persécutions, plus les suites de la mort que la mort elle-même, plus le jugement de Dieu que les vains jugements des hommes, et les tourments de l'éternité plus que tous les malheurs et tous les désastres de la vie présente. Venez apprendre quelles sont les espérances du chrétien fidèle, les consolations qui accompagnent la pratique des vertus en cette vie, et les biens ineffables qui lui sont assurés dans le ciel. Oh ! que de lumières vous recueillerez en ce saint temple si la parole de Dieu ne vous est pas prêchée en vain !

4° Mais la parole de Dieu n'est pas le seul aliment de l'âme. Vous savez, mes très-chers frères, que Jésus-Christ a dit : *Ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage.* (*Joan.*, VI, 55.) Heureux peuple chrétien à qui le Dieu du ciel daigne faire un pareil honneur ! Non, il n'est point de nation qui puisse se vanter de recevoir de pareilles faveurs de ses dieux. Oh ! s'il n'y avait qu'un seul temple consacré au vrai Dieu et placé à l'extrémité de l'univers, s'il n'y avait que ce lieu dans le monde où Jésus-Christ se donnât aux hommes, et cela une seule fois dans l'année, quelle envie ne porterait-on pas aux peuples à qui il serait donné de jouir de cet honneur ? Mais maintenant que la prédiction de Malachie est accomplie, maintenant que, du couchant à l'aurore, dans tout l'univers catholique, la victime pure s'offre journellement dans des milliers de temples, comment se rendre raison de l'indifférence des chrétiens pour cet ineffable mystère ? Dans la primitive Eglise, les chrétiens communiaient tous les jours, et rien ne les pénétrait d'une douleur aussi vive et aussi amère que lorsque, pour certaines fautes, on les éloignait, pour un certain temps, de la participation à la divine eucharistie. Ils fondaient en larmes, et demandaient à grands cris, que le temps de leur pénitence fût abrégé.

Nous en avons un exemple assez éclatant dans les gémissements que fit entendre Théodose, pendant les huit mois que saint Ambroise le tint éloigné de la communion. Aujourd'hui, hélas ! les dispositions sont bien différentes dans la plupart des chrétiens. Jésus-Christ a beau leur dire : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive* (*Joan.*, VII, 37) ; *venez à moi, vous tous qui êtes accablés de travaux et de souffrances, et je vous soulagerai, et vous trouverez en moi le repos de vos âmes* (*Matth.*, XI, 28) ; le plus grand nombre ne daigne pas l'écouter. Les uns le fuient par défaut de foi, et seraient tentés de dire, comme les Capharnaïtes : Ce discours est bien dur, et qui peut l'entendre ? Comment pourrait-il nous donner sa chair à manger ? Les autres s'en éloignent sous mille prétextes frivoles d'affaires, d'acquisitions, de plaisirs, ou de mauvaise volonté. Montrerez-vous, mes très-chers frères, la même indifférence ? Mais pourquoi donc Jésus-Christ descend-il tous les jours sur nos autels, si personne ne vient l'y recevoir ? Pourquoi ce sacrifice quotidien, dit saint Jean Chrysostome, si l'on dédaigne de venir y participer ? Quand le saint docteur parlait ainsi, tous les chrétiens approchaient encore fréquemment de la table sainte, et l'on eût été scandalisé d'en voir laisser passer des mois entiers sans communier. O saint docteur, que diriez-vous si vous viviez dans notre siècle, et que vous vissiez ce nombre si prodigieux d'enfants de l'Eglise dont la vie s'écoule en grande partie dans un éloignement absolu de la table eucharistique ?

Il est vrai que la commun on suppose une préparation qui coûte à l'orgueil et à la négligence des hommes. Pour recevoir Jésus-Christ, il faut avoir purifié son cœur de la souillure du péché ; pour purifier son cœur, il faut détester ce qui a causé la perte de la grâce sanctifiante ; il faut faire l'aveu détaillé de toutes ses fautes mortelles à ceux à qui Jésus-Christ a dit dans la personne de ses apôtres : Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. Mais trop souvent, au lieu de détester le péché, on l'aime et on le chérit : disposition qui ne saurait s'accorder avec celle de le bannir de son cœur par une confession accompagnée de repentir et de bon propos. Ajoutez à cela la honte que l'on aurait d'accuser des fautes que l'on n'a pourtant pas rougi de commettre. Hélas ! on préfère se dévouer à la confession accablante du jugement dernier, que de recouvrer la paix et la pureté de l'âme par un aveu qui ne coûte qu'aux âmes lâches et sans générosité. Mais, de même que ce serait inutilement que l'on aurait établi des tribunaux séculiers, s'il n'y avait pas moyen d'y faire comparaître les coupables devant leurs juges, c'est en vain aussi que Jésus-Christ a établi des juges de nos consciences, si nous n'allons pas leur soumettre les infidélités qui nous ont fait perdre l'amitié de Dieu. Et encore quelle différence n'y a-t-il pas, à l'avantage de la confession, entre les tribunaux séculiers et le tribunal de la pénitence. Les tribunaux séculiers, quand le crime est constaté, ne sont établis que pour prononcer une sentence de condamnation ; tandis que le tribunal de la pénitence n'a pour but que de réconcilier et de renvoyer absous ceux qui se reconnaissent coupables et qui veulent sincèrement cesser de l'être. Les tribunaux séculiers ne changent rien à la sentence, alors même qu'on ne dissimule pas ses forfaits : que dis-je ? ils deviennent alors plus sévères par la certitude même qu'ils acquièrent de la culpabilité. Mais au tribunal de la pénitence, on est d'autant plus assuré de son pardon, qu'on y apporte plus de candeur et de repentir.

S'il suffisait, dans les tribunaux civils, de s'avouer coupable pour être absous, il n'y aurait presque aucun incriminé qui ne s'assujettît à l'aveu même public de ses délits. Comment donc excuser ces chrétiens qui ont, par l'enseignement de Jésus-Christ et de son Eglise, la certitude que s'ils font l'aveu de leurs fautes avec componction et sincérité, elles leur seront incontestablement pardonnées, et qui aiment mieux demeurer coupables que d'obtenir leur pardon au moyen de la confession ? Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi l'hérésie s'est acharnée contre les sacrements de l'eucharistie et de la pénitence : le premier fait à l'homme un devoir d'être pur pour recevoir le Dieu de toute sainteté ; et le second lui prescrit, s'il veut reconquérir la grâce, de s'assujettir à des aveux qui coûtent à l'amour-propre. Or, comme l'hérésie est aussi ennemie de l'innocence que de l'humilité, il devait comme

nécessairement entrer dans ses principes d'anéantir autant qu'il était en elle le dogme de la présence réelle et l'obligation de la confession. On sent bien qu'on n'a pas si grand besoin de purifier son cœur pour recevoir une simple figure de Jésus-Christ que pour recevoir Jésus-Christ lui-même. D'un autre côté, il est bien plus commode d'adopter la doctrine que l'on est justifié de toute espèce de crimes par la simple foi dans les mérites de Jésus-Christ que par l'aveu circonstancié de toutes ses faiblesses. C'est ainsi que l'hérésie, tout en se proclamant la réformatrice des mœurs, détruit les moyens les plus efficaces que Jésus-Christ avait établis pour réformer et sanctifier les hommes. Vaine ressource, téméraire audace qui ne pourront prévaloir au jugement de Dieu, ni servir d'excuse aux contempteurs des lois saintes de l'Evangile et de l'Eglise.

Bénissez donc le ciel, mes très-chers frères, de ce qu'il a réuni et rassemblé dans ce temple toutes les facilités que vous pouviez désirer pour satisfaire aux devoirs de la piété chrétienne, aux besoins d'un cœur fervent et ami de Dieu. Bénissez le ciel de ce que vous pouvez trouver ici des lumières pour connaître les vérités que vous devez croire, les obligations que vous devez remplir, les œuvres de ténèbres que vous devez éviter, les jugements et les peines que vous devez craindre, les biens et les récompenses que vous devez espérer. Bénissez le ciel de ce qu'il vous a donné dans le saint tabernacle l'aliment et le breuvage divin qui doivent vous faire demeurer en Dieu et faire demeurer Dieu en vous, et dans les tribunaux sacrés la plus heureuse ressource contre le désespoir et la mort éternelle. Mais que tous ces moyens de sanctification ne vous deviennent pas inutiles par votre indifférence et votre insensibilité. Les Juifs appelèrent le Messie par tous leurs vœux pendant plusieurs mille ans, et quand il fut venu, le plus grand nombre ne fit aucun cas de son arrivée; ils allèrent même jusqu'à le rassasier d'insultes et d'outrages; ils le livrèrent à la mort!

Vous avez vous-mêmes, mes frères, soupiré longtemps pour ce saint édifice; qui sait même si vous n'avez pas cru trouver une sorte d'excuse à l'omission de vos devoirs spirituels dans l'exiguité des édifices où se réunissaient précédemment les fidèles. Désormais ces prétextes ne sauraient être admissibles. Ecoutez l'Esprit-Saint qui vous crie : *Ne vous appuyez plus sur ce langage mensonger; c'est le temple du Seigneur : « Nolite confidere in verbis mendacii dicentes : Templum Domini, templum Domini, templum Domini est. »* (*Jer.*, VII, 4.) Vous n'avez plus à le désirer, vous le possédez et il est ouvert à tous. Venez sans distinction, grands et petits, riches et pauvres, ajouter par votre empressement, votre assiduité et votre modestie, un nouvel éclat à nos saintes cérémonies, si belles, si touchantes pour un cœur vraiment chrétien. Venez souvent, même dans la semaine, et toutes les fois que vos occupations vous le permettent, faire votre cour au roi des cieux qui, loin de vous dédaigner, à quelque condition que vous puissiez appartenir, vous accueillera toujours avec bonté, écoutera vos ferventes prières et vous consolera dans vos peines. Venez recueillir dans sa parole sainte la manne céleste, le pain de vie; venez méditer sur l'amour infini de Jésus-Christ dans le sacrement de nos autels, et vous disposer enfin à profiter de l'honneur qu'il vous fait en vous invitant à son banquet céleste : venez vous rendre dignes d'y participer, en déposant aux pieds du saint tribunal le poids de votre conscience.

Oh! que le temple alors deviendra vénérable! il sera pour tous vos enfants de cette intéressante ville, ô mon Dieu, comme une arche de salut; leurs vœux s'élèveront de ce sanctuaire comme un encens d'agréable odeur jusqu'à votre trône sublime, d'où descendra sur eux la rosée de vos bienfaits. Ainsi se préparera cette couronne immortelle que vous réservez aux pasteurs et aux brebis dans le palais de gloire que vous habitez, et que je vous souhaite à tous, mes frères.

IV. ALLOCUTION

POUR LA BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE DE L'HOSPICE DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY.

Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum. (*Psal.* LXXXIII, 2.)
Dieu des vertus, que vos tabernacles sont aimables.

Si vous aviez pu saisir, mes très-chers frères, la suite des cérémonies qui viennent de s'accomplir, vous auriez remarqué, avant même de rentrer dans le lieu saint, que c'est par une action de grâces qu'a commencé cette sainte action, puis ce bâtiment a été aspergé pendant le chant du *Miserere*. Nous avons demandé ensuite que celui qui habite dans ces lieux, et qui daigne aussi habiter sur la terre, jetât sur ce lieu de prières un regard favorable par l'intercession de Marie et du patron de la chapelle; de le purifier de toute souillure, par l'infusion de sa grâce, et d'exaucer les vœux qui y seront adressés au Seigneur, comme autrefois il exauça ceux de David et de Salomon en faveur du temple de Jérusalem. Nous avons invoqué tous les saints, par le chant des *Litanies*, que nous terminions en bénissant cette église.

Nous avons appelé la miséricorde divine par une courte oraison, suivie d'un triple appel à l'assistance d'en haut.

Nous avons conjuré le Seigneur de visiter lui-même ce lieu que nous visitions, et de le bénir pendant que nous le bénissions. Nous demandions que notre entrée en ce lieu fût accompagnée de celle des anges et de la fuite des démons.

Le chant des *Psaumes* a accompagné l'aspersion intérieure de l'église, après quoi, nous avons conjuré le Seigneur qu'il tînt, jour et nuit, ses yeux sur cette maison sainte, dont il a dit : *Mon nom sera invoqué ici.*

Une dernière oraison a demandé au Seigneur que tous ceux qui l'implore raient en ce lieu éprouvassent les effets de sa miséricorde.

Le saint sacrifice a commencé : il était le complément de toute cette pieuse cérémonie.

Quam dilecta tabernacula tua, Domine! Voilà le lieu consolateur de tous les chrétiens. Autrefois, il n'y avait, pour le peuple d'Israël, qu'un seul temple à Jérusalem. C'était là seulement que s'offraient les sacrifices; mais le Sauveur annonça à la Samaritaine qu'on pourrait bientôt adorer le Dieu du ciel, sans exception, dans tout l'univers : c'est-à-dire qu'il n'y aurait point de lieu privilégié pour lui élever des temples; car il n'est pas à craindre, dans le christianisme, qu'on élève des autels aux idoles : il fallait être un Julien l'Apostat, pour songer à faire revivre le culte des faux dieux; il n'y réussit pas plus qu'à rétablir le temple de Jérusalem, lorsqu'il voulut donner le démenti à l'oracle du Sauveur.

Depuis la fondation de l'Eglise, on n'a cessé de construire des lieux consacrés à la prière. Dans les temps de persécutions, ils s'établissaient sous terre, et dans les catacombes, où se réunissaient les pieux fidèles, animés par une ferveur que nous désirons toujours dans les chrétiens de notre siècle.

Quand la paix fut donnée à l'Eglise, on éleva partout des temples et des autels, et la multitude en est allée sans cesse croissant : car il était impossible que ne s'accomplît pas cette parole du prophète Malachie, disant à Israël, au nom de Dieu-même : « *Je ne recevrai plus désormais des présents de vos mains; car depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant, mon nom est grand parmi les nations; et c'est en tout lieu qu'on va sacrifier et offrir à mon nom une hostie pure.* » (*Malac.*, I, 10, 11.)

Il y a des lieux de prières dans les grandes villes : on y trouve de l'éclat, de la richesse, de la magnificence; il y en a dans les villages et dans les hameaux : et quand on ne les y rencontre pas, on regarde ces tristes lieux comme les villes de la Pentapole, où la colère céleste a laissé d'éternelles traces de son passage.

Les églises ne connaissent point de privilégiés. Les grands de la terre ont leurs superbes palais que n'abordent guère l'indigence et l'infortune; nos églises sont fréquentées par les petits comme par les grands, par les riches comme par les pauvres. Que dis-je? ce sont bien moins les heureux du siècle qui viennent ici épancher leur cœur, que les infortunés que ce monde superbe dédaigne. Ah! c'est qu'ils sont sûrs de n'être point ici rebutés. Il semble que les saints autels ont pour eux plus de charmes et de délices que pour tous les autres hommes. C'est ici que Jésus-Christ les attend, et qu'il les appelle : *Venite ad me, omnes qui laboratis, et onerati estis : et ego reficiam vos.* (*Matth.*, XI, 28.) Venez, vous qui pleurez, j'essuierai vos larmes; venez, vous qui souffrez, j'adoucirai vos douleurs; venez aussi, vous que les remords accablent, il y a ici un tribunal, non de rigueur, mais de miséricorde; venez, vous qui avez faim et soif, vous trouverez ici le froment des élus et la fontaine d'eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. Oui, venez tous vous entretenir avec l'ami, le soutien et le consolateur des pauvres, des simples et des malheureux.

Il n'y a pas un hospice catholique où les membres d'une paternelle administration ne songent à construire un asile au Dieu du ciel, au père des infortunés, après qu'ils ont construit une habitation pour les membres souffrants. C'est ici le triomphe de la sainte Eglise. Elle seule inspire à ses enfants des pensées dignes de Dieu et dignes d'elle. Ai-je besoin d'aller chercher ailleurs des exemples? Voyez, sans sortir de ce lieu, ce que la religion a fait, et cette réunion de personnes honorables qu'elle a su rassembler. D'un côté, c'est le zèle du saint ministère qui ne fait que s'embellir par la science et les talents; de l'autre, c'est le zèle de la charité qui ressort avec éclat dans le dévouement de ces âmes généreuses, qui prennent le nom de *sœurs*, comme pour dissimuler celui de véritables mères; c'est enfin, comme pour couronner ce spectacle, une commission administrative, moins fière des titres divers qui honorent ses membres dans le siècle, que de l'application qu'on peut faire à chacun d'eux des paroles du prophète : *C'est à vous qu'est abandonné le pauvre : vous serez le soutien de l'orphelin.* « *Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor.* » (*Psal.* X, 14.)

Recevez, Messieurs les administrateurs, par mon faible organe, la reconnaissance de la religion, celle de l'Eglise, celle de la ville.

Et vous, amis du Sauveur, qui que vous soyez, qui venez ou viendrez vous abriter sous cet asile protecteur, recevez mes félicitations : vous êtes ou serez dans la maison de Dieu, dans l'*Hôtel-Dieu* Car c'est ainsi que nos religieux pères avaient appelé tout hospice. Vous y trouverez la paix et le bonheur, si vous le voulez; c'est-à-dire si vous savez être chrétiens. Combien de grands de la terre, de princes et de princesses, n'ont pas voulu choisir d'autre retraite, en s'éloignant du monde et de ses dangers

Seigneur, visitez cette sainte habitation, et jetez vos yeux paternels sur elle. Exaucez tous ceux qui viendront arroser ce pavé de leurs larmes, et implorer votre miséricorde.

Vierge incomparable, on ne dédie aucun lieu de prières, sans le placer sous votre protection, quelque soit d'ailleurs le saint sous le vocable duquel on le place. Soyez la mère de tous ceux et celles qui viendront ici implorer votre adorable Fils, et solliciter votre tendresse maternelle. Alors, nous nous applaudirons des bénédictions que nous avons appelées sur ce lieu, et qui seront les prémices et le gage des bénédictions éternelles.

V. ALLOCUTION

POUR LE JOUR DE LA DÉDICACE OU CONSÉCRATION D'UNE ÉGLISE.

Dedicavit domum Dei rex et universus populus. (II *Par.*, VII, 5.)

Le roi fit la dédicace de la maison de Dieu, avec tout le peuple.

L'impie Calvin (246) tourne en ridicule la consécration des églises et des lieux spécialement destinés au culte divin ; à son exemple, la plupart des hérétiques (247) regardent cette cérémonie comme vaine et superstitieuse. Le Sauveur du monde, disent-ils, a déclaré que Dieu étant partout, peut être adoré indistinctement en tout lieu, pourvu que ce soit *en esprit et en vérité*. (*Joan.*, IV, 24.) D'ailleurs, les murailles et les temples, ajoutent-ils, étant inanimés, sont incapables de recevoir la grâce de la consécration. Mais la sainte Ecriture donne à ces audacieux un démenti solennel. Elle nous montre le patriarche Jacob consacrant un autel dans le désert d'Haran (*Gen.*, XXVIII, 18); Moïse consacrant le tabernacle et tous les vases dont on devait y faire usage (*Exod.*, XL ; *Num.*, VII) ; Salomon faisant la dédicace solennelle du temple de Jérusalem (II *Paral.*, VII); Judas Macchabée le purifiant de ses souillures, y consacrant un nouvel autel de pierre, et réglant que chaque année on en renouvellerait la dédicace. (I *Mac.*, IV.) Jésus-Christ lui-même, comme nous l'apprend le bien-aimé disciple, ne voulut pas manquer d'assister à cet anniversaire. (*Joan.*, X.) Saint Clément pape et martyr nous assure (ep. 2) que l'usage de consacrer les églises nous vient des apôtres : *Consuetudo consecrandi ecclesias ab apostolis manavit.* C'est pour cela, suivant les interprètes, que saint Paul demandait aux Corinthiens s'ils méprisaient l'Eglise de Dieu : *An Ecclesiam Dei contemnitis.* (I *Cor.*, XI, 22.) Rien n'est plus commun dans les ouvrages des plus anciens docteurs de l'Eglise, que des discours prononcés à l'occasion de la consécration des églises, ou de l'anniversaire qui s'en célébrait. Il est aussi bien dans l'ordre de consacrer des lieux où les fidèles se réunissent pour adorer le Seigneur, quoiqu'on puisse et qu'on doive l'adorer partout, qu'il était dans l'ordre de déterminer un jour de la semaine pour l'honorer, quoique l'honneur lui soit dû en tout temps. Quoique tout le monde soit à Dieu, l'église néanmoins est appelée sa particulière demeure, dit saint Ambroise : *Cum totus mundus Dei sit, ecclesia tamen domus Dei dicitur.* Si le sacrifice de la croix fut offert à découvert, et sur une montagne, c'était, dit saint Jean Chrysostome, pour montrer que Jésus-Christ mourait sans distinction pour tous les hommes et pour toutes les nations ; mais le sacrifice de la messe est offert en particulier dans des lieux consacrés à cette fin, comme pour faire comprendre aux fidèles avec quel recueillement et quelle piété ils doivent se disposer à participer aux saints mystères, dit saint Thomas. Nous savons bien que la consécration ne confère pas la grâce à une construction inanimée et qui n'en peut être susceptible ; mais elle le rend un lieu convenable à la prière, à l'administration des sacrements et à l'offrande du saint sacrifice. Après ce préliminaire, nous allons examiner d'abord les motifs qui doivent nous porter à respecter ces lieux ; puis, nous dirons quelque chose des cérémonies qui se pratiquent dans leur consécration. Vierge incomparable, vous avez été le plus admirable de tous les temples consacrés en l'honneur de l'adorable Trinité, puissions-nous par votre intercession, ne paraître dans ces temples matériels qu'avec les sentiments de vénération et de piété que leur consécration commande. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

La consécration d'une église est une profession extérieure du culte que nous devons à Dieu (248) ; elle relève la religion chrétienne qui veut que les lieux où s'offre le saint sacrifice et où s'administrent les sacrements, soient sanctifiés par des cérémonies particulières. Elle fait respecter davantage aux fidèles et le saint sacrifice et les sacrements. Cette consécration dispose plus aisément les chrétiens qui viennent dans le lieu saint à la dévotion et au respect (249). On y obtient plus aisément les grâces que l'on sollicite, soit parce que Dieu l'a promis, soit parce que c'est le lieu où prie l'Eglise, l'épouse bien-aimée de Jésus-Christ (250). Les tentations y ont beaucoup moins de force que partout ailleurs (251), conformément à cette prière : « Visitez, Seigneur, cette habitation, et repoussez loin d'elle toutes les embûches de l'ennemi. » *Visita, quæsumus Domine, habitationem istam, et omnes insidias inimici ab ea longe repelle.* Les démons, dit saint Jean Chrysostome, n'osent pas entrer dans les temples consacrés ; mais ils s'arrêtent à la porte. C'est pour cela qu'avant de consacrer les églises, on emploie les exorcismes, afin d'en éloigner ces esprits séducteurs. Les animaux les plus féroces s'apprivoisèrent en entrant dans l'arche de Noé : ainsi souvent il arrive que les plus grands pécheurs en entrant dans les lieux consacrés, ressentent une heureuse disposition au repentir et à la componction. Les églises de la terre nous élèvent au ciel par la pensée. Entrez dans ce saint lieu, dit saint Jérôme, comme dans la Jérusalem céleste : *Ecclesiam, ut cœlum adi.* Là, Dieu nous prépare des lumières surnaturelles et une force qui nous élève, en quelque sorte, au-dessus de l'humanité. Là, les âmes bien nées se purifient de leurs fautes légères

Ce que vous venez d'entendre, mes très-chers frères, vous révèle autant de motifs de

(246) Calv., *Inst.*, l. III, c. 20.
(247) Magdeb., *Cent.*, c. 6.
(248) Bellarm.
(249) S. Aug., *Contr. Faust.*, l. XIX, c. 11.
(250) Cajet., Suarez, t. II, *de Rel.*, l. III, c. 7.
(251) S. Chrys., h. 15, c. 11.

vénération et de respect pour les lieux consacrés au culte divin, suivant ces paroles de David : *La sainteté convient à votre maison : « Domum tuam decet sanctitudo, Domine. »* (*Psal.* XCII, 5.) Tous les historiens attestent avec quelle piété, quelle modestie, quel silence, les premiers chrétiens entraient et se tenaient dans les églises. Saint Jean Chrysostome (hom. 30) nous apprend qu'on s'y avançait à genoux, et qu'on en baisait le seuil et le pavé. Charlemagne ne voulut entrer dans la basilique de Saint-Pierre qu'après avoir imprimé ses lèvres sur tous les degrés du vestibule ; et quand il fut arrivé au tombeau des saints apôtres, il s'y prosterna le front par terre (252). Il imitait, en cela, la conduite de l'empereur Théodose quand il visitait les basiliques. Cet usage, dit Baronius (t. V, ad an. 398), était commun à tous les chrétiens des temps antiques. Ils s'agenouillaient sur le seuil des églises consacrées, le baisaient, et s'avançaient ensuite les yeux baissés dans l'attitude la plus recueillie et la plus humble. Le silence qu'on y gardait était si rigoureux, qu'alors même que des parents ou des amis qui ne s'étaient vus depuis plusieurs années, venaient à s'y rencontrer, ils s'abstenaient de se dire même une seule parole, ou de se faire le plus léger salut, comme l'atteste saint Jean Chrysostome. (In I *ad Cor*, IV, hom. 36.) Jamais, au témoignage de Sulpice Sévère, saint Martin ne fut aperçu assis dans une église consacrée ; il y demeurait constamment à genoux et tremblant. Jamais la mère de saint Grégoire de Nazianze (orat. 19) ne dit une seule parole dans le lieu saint ; jamais elle ne tourna le dos à l'autel, imitant les Hébreux qui marchaient à reculons quand ils sortaient du temple de Jérusalem. Saint Ambroise recommandait qu'on s'abstînt d'y tousser, et lui-même célébrant les saints mystères dans sa cathédrale, entouré de son clergé, ne se permit pas même un léger coup-d'œil pour voir une troupe de soldats qui entraient avec un effroyable tumulte dans l'église pour la saccager. Saint Augustin (*De civ. Dei*, l. I) raconte que les païens eux-mêmes et les barbares, en entrant dans les églises consacrées des chrétiens, s'y tenaient avec beaucoup plus de respect que dans leurs temples d'idoles. Les soldats d'Alaric, roi des Goths, étant entrés dans Rome, non-seulement respectèrent les basiliques des apôtres, mais encore toutes les personnes qu'ils y trouvèrent, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu de leur prince (253). Plût à Dieu que les chrétiens se conduisissent avec le même respect dans nos églises consacrées ! mais trop souvent, par leurs irrévérences, ils attirent sur eux tous les châtiments dont Dieu punit les profanateurs

Plus les églises consacrées sont vénérables, plus les irrévérences qui les profanent sont criminelles et dignes des châtiments du ciel (254) : Voilà ce qui fait de la maison de Dieu une caverne de voleurs. Ecoutez le Seigneur parlant par la bouche d'un de ses prophètes : *Je visiterai dans ma colère*, dit-il, *tous ceux qui remplissent d'iniquité la maison de Dieu : « Visitabo super omnes qui complent domum Dei iniquitate. »* (*Sophron.*, I, 9.) Qui dit *tous*, n'excepte personne. « C'est que l'indignation de Dieu s'enflamme, dit saint Jérôme, toutes les fois que ses regards y découvrent un indigne. » *Indignatio Dei commovetur, quando in consecratis Deo templis, indignus habitator est.* Aussi les morts les plus funestes dont nous parle la sainte Ecriture sont celles d'un Balthazar et d'un Antiochus, profanateurs du temple (255). Dieu n'emploie pas, pour les punir, les autres créatures, comme il fit contre nos premiers parents en les faisant chasser du paradis par un ange ; contre Pharaon en le faisant engloutir par les eaux ; contre Sodome, en envoyant sur elle les feux du ciel ; contre Dathan et Abiron, en entr'ouvrant les abîmes de la terre pour les engloutir ; c'est lui-même qui se charge de tirer vengeance de ce crime : *Ultio Domini est, ultio templi sui.* (*Jer.*, LI, 11.) Si cela est vrai d'un temple bâti et dédié par Salomon, combien plus véritablement pouvons-nous le dire des temples consacrés dans la loi nouvelle, où Jésus-Christ ne réside pas seulement en vertu de son immensité, mais encore par sa présence sacramentelle ! temples dont le saint chrême a sanctifié jusqu'aux murailles !

L'historien ecclésiastique Socrate (lib. VII, c. 25), remarque que l'on voit ordinairement une punition éclatante suivre de près la profanation des églises ; citons en quelques exemples. Un jour le cardinal Baronius voyant un jeune homme se conduire dans le lieu saint avec une immodestie scandaleuse, l'en reprit avec les paroles les plus douces : Celui-ci répondit qu'il n'avait pas besoin de ses remontrances, et qu'ainsi il l'engageait ou à se retirer ou à venir sur le terrein pour terminer ce différend avec lui. Baronius répondit que ses fonctions consistaient à remplir son ministère dans le lieu saint, et non à se battre en duel dans un champ clos. Le jeune homme sort de l'église et écumant de rage, il monte son cheval connu de son maître, et jusque là le plus doux et le plus paisible qu'on pût voir. Mais comme si l'animal eût senti, en ce moment, qu'il portait un profanateur, et qu'il devait être l'instrument de la justice divine, furieux il se déchargea de son fardeau avec tant d'impétuosité que la jambe du jeune homme fut mise en pièces (256).

Un événement non moins funeste eut lieu, il y a peu d'années, dans notre ville de Saintes, où un jeune homme invité honnêtement à mettre fin à ses impertinences dans l'église de Saint-Pierre, termina quelques jours après sa vie en se noyant, par

(252) Sylv. Petrasanct.
(253) Oros., l. I, c. 39.
(254) Suarez, t. I, *De Rel.*, l. III, *De rever. deb. loc. sacr.*, c. 6.
(255) Bernardin. Sen., serm. 20.
(256) Nicius Eritreus, Ex. 30.

accident, dans la Charente : ce qui fut regardé par tous les hommes sensés comme un châtiment du ciel.

Segneri raconte un châtiment terrible dans toutes ses circonstances par lequel le ciel punit une jeune personne qui faisait de la maison de Dieu le théâtre de ses légèretés, de ses mondanités, de ses immodesties.

Le cardinal Baronius (*Annal.*, t. X) raconte qu'Abdila, roi des Sarrazins, ayant osé profaner par toutes sortes d'abominations l'église de Saint-Fortunat, dans la ville de Salerne, une énorme pièce de plomb se détacha du toit par la permission divine, et le tua sur le champ.

Nous pourrions raconter plusieurs autres événements arrivés de nos jours, et comme sous nos yeux. Mais quelques raisons de prudence nous engagent à les passer sous silence ; car il y a un temps pour parler, et un temps pour se taire. Passons maintenant aux cérémonies de la consécration des églises, et examinons d'abord les motifs de leur consécration, puis les instructions que l'on peut tirer des rites qui s'observent en cette mémorable circonstance.

DEUXIÈME PARTIE.

Les Hébreux consacraient les lieux destinés au culte divin, ainsi que l'attestent la *Genèse* (c. XXVIII), l'*Exode* (c. XL) et le III^e^ livre des *Rois* (c. VIII). Les païens eux-mêmes employaient des rites particuliers pour la dédicace de leurs temples ; n'était-il donc pas dans l'ordre que les cérémonies de l'Eglise pour les temples où est offert l'adorable sacrement de nos autels fussent supérieures à celles employées dans l'ancienne loi, pour les lieux destinés au culte divin, et qu'elles corrigeassent les rites superstitieux employés pour la dédicace des temples des idoles ? Il fallait d'ailleurs une consécration à nos églises, pour représenter la sainteté que Dieu a voulu nous communiquer par le moyen de la passion de son Fils, dans les sacrements qui s'y confèrent (257) ; il fallait ce rapport entre ce qui s'accomplit dans les temples spirituels qui sont les âmes, et les cérémonies matérielles dont les temples raisonnables sont l'objet (258). C'était un moyen, d'ailleurs, de rendre nos prières plus efficaces auprès de Dieu, selon le vœu formé par Salomon, au jour de la dédicace du temple : *Ut exaudias deprecationem servi tui, et populi tui Israel quodcunque ororaverint in loco isto.* (III *Reg.*, VIII, 30.) Ces saintes cérémonies font fuir les démons, comme l'atteste saint Grégoire (*Dialog.*, l. III, c. 30), parce que ces esprits immondes ne peuvent demeurer dans un lieu purifié par les prières de l'Eglise.

Suivons maintenant quelques-unes des principales cérémonies qui se font pour la consécration des églises. Elles ont toutes une signification salutaire.

D'abord, il est à remarquer que cette consécration est réservée aux premiers pasteurs : car, comme ce n'est qu'aux évêques qu'il appartient de conférer les sacrements de la confirmation et de l'ordre, il n'y a qu'eux qui puissent donner une consécration solennelle à nos églises (259). On y invite quelquefois plusieurs évêques, afin de donner plus de pompe à cette fonction sainte (260).

On allume douze cierges autour des murs de l'église, pour représenter les douze patriarches, les douze apôtres, ou même, suivant Yves de Chartres, les douze chefs qui présentèrent successivement leurs dons dans le temple de Jérusalem. C'est là, pour nous, une invitation de faire briller dans le lieu saint une modestie exemplaire, et de nous attacher inviolablement à la doctrine sûre des saints livres et des apôtres ; doctrine qui se publie, s'explique et se prêche dans les églises ; nous sommes également invités, par là, à offrir nos dons à Dieu, mais surtout nos cœurs, comme l'Esprit-Saint nous y invite, en disant : Vous ne paraîtrez en ma présence les mains vides : *Ne apparebis in conspectu meo vacuus.* (*Exod.*, XXIII, 14.)

L'évêque, accompagné du clergé, fait trois fois le tour de l'église : ce qui rappelle le triple tour que les prêtres israélites firent avec l'arche sainte autour des murs de Jéricho ; ce n'est pas, certes, afin de faire tomber les murs de l'église, comme ceux de cette ville infidèle ; mais afin de renverser, avec l'assistance de Dieu, l'orgueil et la puissance du démon, par un effet de ces prières répétées qui ne sont pas moins efficaces que ne le fut autour de Jéricho le son des trompettes des prêtres et des lévites. Après chacun de ces trois tours, l'évêque frappe une fois, avec son bâton pastoral, la porte de l'église. Ces trois percussions, suivant Yves de Chartres, faites par le prélat, montrent la puissance qu'il a reçue en vertu de son ordre dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. Au troisième coup, la porte est ouverte, « parce que, continue le même docteur, l'ennemi ne peut résister au ministre de Dieu qui exerce dignement son autorité : » *Post trinam percussionem ostium aperitur, quia sacerdoti potestatem suam digne conservanti pars adversa resistere non potest.* Et dans la réalité, c'est bien moins à la porte que l'évêque commande, qu'aux vices et aux démons, quand il dit : *Attollite portas principes vestras :* Ouvrez vos portes principales. (*Psal.* XXIII, 9.)

Quand la porte est ouverte, l'évêque entre avec le clergé, en disant : « Que la paix soit dans cette maison, car Jésus-Christ en entrant dans le monde devenu homme comme nous, a détruit le mur d'inimitiés élevé par nos crimes (*Ephes.*, II, 14) ; et par son heureux avénement, il a rétabli la paix entre Dieu et l'homme, le ciel et la terre. »

L'évêque étant entré dans l'église, puis

(257) S. Thom. III p. q. 65, art. 3.

(258) S. Aug. serm. 252 ; S. Bernardin. serm. 1, *in ded. ecc.*

(259) Bellarm., *Controv.* t. I l. III c. 5

(260) S. Amb. epist. 5.

ayant invoqué l'Esprit de Dieu et l'assistance de tous les saints, se met à écrire avec le bâton pastoral et sur l'endroit du pavé qui a été couvert de cendre l'alphabet grec et latin, le long de deux lignes transversales, en forme de croix grecque, commençant par le côté gauche, en entrant, jusqu'au côté droit, près de l'autel, et recommençant depuis le côté droit, en entrant, jusqu'au côté gauche en remontant. L'alphabet signifie les éléments et les principes de la doctrine chrétienne et la simplicité de la foi. Les lignes qui encadrent l'écriture représentent la croix de Jésus-Christ qui doit être l'objet ordinaire et principal de la science des fidèles, surtout quand ils se rassemblent dans le lieu saint. Telles étaient les dispositions de l'Apôtre écrivant aux Corinthiens : *Je n'ai pas cru devoir connaître autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié.* (I *Cor.*, II, 2.)

Cette croix transversale nous rappelle aussi que la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ a passé des Juifs aux gentils, et des gentils à nous. Les lettres grecques et latines sont écrites avec le bâton pastoral, pour signifier que comme la conversion des pécheurs a commencé par le ministère pastoral dès le commencement du monde, ainsi doit-elle se terminer par le même ministère.

Après quelques autres cérémonies, l'évêque fait l'aspersion avec l'eau bénite, mélangée de sel, de cendre et de vin dont il arrose les murailles et le pavé, pour représenter, dit saint Bernard (serm. 1, *in Dedic. eccle.*), ce que le Sauveur a fait pour nos âmes qu'il a lavées et purifiées dans son sang comme l'eau lave et purifie les corps. Le sel est le symbole de la sagesse céleste; la cendre est l'image de la contrition du cœur, le vin indique l'allégresse de l'esprit, et l'hyssope employée pour l'aspersion est la figure de l'humilité chrétienne et de la crainte de Dieu (261).

L'évêque marque, en outre, avec le pouce trempé dans le saint chrême, douze croix sur les murailles de l'église, disant à chacune d'elles : « Que ce temple soit sanctifié et consacré, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. » C'est dans cette onction et cette formation de croix que consiste *formellement* la consécration de l'église et de ses murailles (262). Les douze croix, comme nous l'avons dit, représentent les douze apôtres qui reçurent les prémices de l'Esprit, et qui s'appliquèrent à manifester aux nations le mystère de la croix. L'onction représente la grâce qui aide notre faiblesse et nous fortifie pour supporter les croix, comme l'a remarqué saint Bernard.

Après ces diverses cérémonies, l'évêque célèbre la sainte messe qui doit toujours en accompagner la consécration d'après la prescription du souverain pontife Evariste IV (263), quoique cette célébration ne soit pas de l'essence de la consécration (264).

Je n'ai rien dit encore de la consécration de l'autel qui a lieu à l'occasion de la consécration de l'église, voulant en dire quelques mots à part.

L'autel se consacre après qu'on l'a aspergé de la même eau bénite et mélangée de sel, de cendre et de vin dont nous avons parlé tout à l'heure. On emploie l'onction et les signes de croix comme pour l'église, ainsi que l'écrit saint Augustin (serm., XIX, *de Sanctis*) : *Cum ejusdem crucis charactere, basilicæ dedicantur, altaria consecrantur :* ce qui montre l'antiquité de cette cérémonie. Le pape saint Sylvestre décréta que l'autel devait être de pierre, excepté celui de Latran, que l'on conserve, dit-il, quoiqu'il soit de bois, parce que le prince des apôtres y avait offert le saint sacrifice. L'autel doit être de pierre, parce que, suivant Paul, *la pierre représente Jésus-Christ :* « *Petra autem erat Christus.* » (I *Cor.*, X, 4.) C'est un mémorial du sépulcre où fut placé le Sauveur. On place dans l'autel de saintes reliques, au souvenir des martyrs immolés pour la foi. Les martyrs sont placés sous l'autel, dit saint Augustin (serm., 2, *de Sanctis*), parce que le corps du Seigneur est sur l'autel : *Recte sub altare justorum animæ requiescunt, quia super altare corpus Domini offertur.* Remarquez ici avec saint Thomas (3. p. q. 25, art. 16), que l'on n'honore pas les reliques pour elles-mêmes, mais par rapport à leurs âmes dont elles furent les instruments.

On peut dire aussi que l'on enrichit les autels de reliques afin qu'ils soient formidables aux démons : car telle est la puissance des saints, dit l'admirable Chrysostome (*Lib. contra gentil.*) parlant de saint Basile, que les démons ne peuvent supporter ni l'ombre de ce qui en reste, ni leurs vêtements, ni leurs sépulcres : *Ea est enim sanctorum potestas, ut illorum superstitum ne umbras quidem, aut vestes ferre possint defunctorum, et oculos quoque reformident* (265) Aussi, soit que les reliques soient indispensables pour la consécration des autels, soit qu'il ne s'agisse que d'un rit de pure convenance, les évêques ont soin de ne pas se départir de cette règle. Naaman de Syrie fit tant de cas de la terre qu'habitait Élisée, qu'avec l'approbation de ce prophète, il en transporta une quantité assez considérable dans sa patrie (266). Mais combien plus ne devons-nous pas estimer ces ossements et ces cendres que les saints animèrent autrefois et qui leur servirent à glorifier le Seigneur dans leurs actions et leurs souffrances! Quel honneur ne reçurent pas les restes de Samuel, lorsqu'ils furent transportés à Constantinople, sous l'empereur Arcade, celles de saint Jean Chrysostome sous Théodose le jeune, celles du saint patriarche Ni-

(261) Durand.
(262) S. Aug., l. IV *Contr. Cresc. gram.*, c. 40.
(263) Burchard, l. III *Decretal.*, c. 27.
(264) Turrecremata, *De cons. ecc.*
(265) *Conc. Carth.*, VIII, c. 14, *De consec*
(266) Cornel. a Lap., *in h. loc.*

céphore sous Michel et l'impératrice Théodora (267)!

Oui, c'est le ciel lui-même qui veut que l'on vénère ces précieuses reliques des saints dans le lieu même où se sacrifie l'Agneau sans tache, afin que la vertu qui est couronnée dans le séjour de la gloire soit, en même temps, glorifiée sur la terre, et pour qu'elles nous enseignent ce que nous devons être, au souvenir de ce qu'ont été les saints : c'est la remarque de saint Jean Chrysostome, de saint Ambroise et de saint Eucher (268).

Il n'est rien de plus décisif contre ceux qui prétextent une sorte d'impossibilité de pratiquer la vertu que d'avoir sous les yeux la preuve palpable du contraire en contemplant les restes de ceux qui n'ont pas seulement immolé leurs passions, mais leur vie même pour se montrer fidèles à Dieu.

Terminons ce discours par le résumé des dispositions qu'il doit laisser dans nos âmes.

Les prières et les cérémonies qui ont consacré nos églises au culte divin, la vénération qu'avaient pour elles les premiers chrétiens et les plus grands saints, les châtiments sensibles et multipliés dont le ciel a puni, dans tous les temps, les profanations et les irrévérences qu'on y avait commises, doivent nous inspirer pour elles le respect le plus profond et le plus inviolable.

Que la cire qui a brûlé au jour de la consécration de nos églises soit l'image de l'éclat de nos vertus, qu'elle n'ait pas vainement représenté les dogmes que nous devons croire et les obligations auxquelles nous devons nous montrer fidèles.

Le démon a été banni du lieu saint par les prières de l'Eglise qui l'ont consacré uniquement au culte divin ; allons donc avec empressement, dans nos plus grandes tentations, dans ce pieux et salutaire asile, pour y puiser les forces qui nous sont nécessaires contre l'ennemi de notre salut ; et mettons-le en fuite par notre assiduité dans le sanctuaire qu'il abhorre.

L'église est consacrée par la croix ; n'en rougissons jamais. On y a tracé les éléments de la doctrine catholique, accomplissons avec fidélité ce qu'elle prescrit ; croyons avec fermeté ce qu'elle enseigne.

Les aspersions ont purifié cette maison de prières ; que nos larmes s'y mêlent avec le sang adorable de Jésus-Christ pour laver nos souillures intérieures.

Le saint chrême qui a marqué divers endroits de cette église, a marqué aussi nos fronts du sceau des soldats de Jésus-Christ ; ne dégénérons point de la force qui nous fut alors donnée. Montrons ce que c'est que d'appartenir à la milice sacrée, et combattons vaillamment jusqu'à la mort les combats du Seigneur.

Les saintes reliques déposées comme un trésor sous l'autel où s'immole l'Agneau sans tache, nous rappellent de grands modèles à imiter, de grands protecteurs à invoquer ; marchons sur leurs traces, et adressons-nous à eux avec foi et piété pour obtenir, par leur intercession, de leur être un jour réunis dans le ciel.

Saint Ambroise parlant au peuple de Milan, à l'occasion d'une église qu'il avait consacrée, finit par cette invocation qui sera aussi la conclusion de ce discours.

Je vous prie maintenant, Seigneur, de jeter un regard favorable sur cette maison sainte qui est à vous, sur ces autels, sur ces pierres dont chacune représente un temple animé qui vous est consacré dans la personne des fidèles qui s'y réuniront. Soyez en, tous les jours, le pasteur suprême ; écoutez les prières de vos serviteurs qui vous seront adressées en ce lieu et que votre miséricorde divine montre par des effets sensibles que vous les avez accueillies. Montrez combien votre sainteté se trouve honorée par tous les sacrifices que vous offrira dans ce temple une foi inviolable et une assiduité pieuse. Ainsi soit-il.

VI. DISCOURS

Prononcé dans la cathédrale de la Rochelle, le mardi 2 août 1853, jour de la clôture du concile.

ORIGINE, VICISSITUDES ET DESTINÉES RELIGIEUSES DE LA ROCHELLE.

Revertentur filii ad terminos suos. (*Jer.*, XXXI, 17.)
Vos enfants rentreront dans les sentiers de leurs pères.

Eminence, Messeigneurs,

Ce fut une grande consolation pour le prophète Jérémie quand il put annoncer aux Israélites la fin prochaine de leur captivité, et leur retour dans Jérusalem dont ils étaient bannis.

Ah ! ce n'est pas avec moins de jouissance qu'un évêque entrevoit le jour fortuné où toutes ses brebis se retrouveront sous la même houlette qu'autrefois, pour accomplir ce vœu de Jésus-Christ : *J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie : il faut aussi que je les amène : et elles écouteront ma voix : et il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur.* (*Joan.*, X, 16.)

C'est la douce espérance qui remplit mon cœur, à la vue de cette sainte et auguste assemblée de princes de l'Eglise, entourés de l'amour et du respect de nos populations ravies.

Oui, Messeigneurs, la tenue d'un concile dans cette cité chérie qui n'eut jamais cet honneur, fortifie mes légitimes espérances, fait sortir de mon cœur et place sur mes lèvres ces douces paroles d'un autre prophète : « Courage, enfants bien-aimés ! encore quelques vœux et quelques soupirs adressés au Seigneur, et tous mes vœux pour votre salut éternel seront réalisés. » *Animæquiores estote, filii. Clamate ad Dominum... Ego enim speravi in æternam salutem vestram.* (*Bar.*, IV, 21, 22.)

(267) *Chronic. Sigib. ad an.* 406.
(268) S. Chrys., *Hom. de S. Jul.* ; Amer., *De inv. SS. Gerv. et P.* ; Euch., *Hom. de S. Genes.*

Le fonds de ce discours n'est déjà plus incertain : heureux état de la Rochelle sous l'empire de la foi catholique ; disgrâces qui résultèrent de sa défection ; présages consolants sur son avenir à la vue de son présent.

I. Il est impossible de considérer l'origine et le développement de la Rochelle, sans être pénétré d'édification à la vue des effets admirables que produisit, dans ces contrées, l'élément religieux. C'est sous son heureuse influence que la Rochelle s'accroît et se fortifie. Catholique, au plus haut degré, dès sa naissance, elle est presque aussitôt célèbre que fondée : et sa gloire efface celle de toutes les villes voisines qui disparaissent insensiblement devant elle, comme pour lui laisser une réputation sans rivale.

Je ne parlerai pas du saint empressement que montrèrent les premiers Rochelois, au simple signal des désirs du vicaire de Jésus-Christ, pour aller combattre les infidèles dans la terre sainte. Leur dévouement et leur vaillance, dans les croisades, furent récompensés par les plus honorables franchises accordées à leur ville.

Dieu lui-même la bénit d'une manière sensible. A peine deux ou trois siècles se sont-ils écoulés, depuis sa fondation, qu'elle prend sa place parmi les cités les plus opulentes. Les étrangers s'étonnent en voyant la masse imposante de ses fortifications, la hardiesse et le nombre de ses tours, la beauté de ses monuments publics, la magnificence de ses églises, qui, suivant un ancien chroniqueur, *pouvaient être comparées à autant de cathédrales.* Car, tout ce que l'architecture pouvait offrir de plus fini et de plus délicat, dans ces bâtiments religieux que le moyen âge avait élevés en France, se trouvait comme réuni dans les simples églises paroissiales de la Rochelle. Parlerai-je de l'élégance des voûtes toutes resplendissantes d'or ; de la légèreté des flèches élancées comme par enchantement dans les airs, et s'élevant à une hauteur prodigieuse ; de la splendeur des ornements ; de la richesse et de la multitude des vases sacrés ; de la pompe et de la régularité avec lesquelles se célébraient les saints offices ? Mais ce détail me conduirait trop loin.

Les églises des religieux ne le cédaient guère en opulence à celles des paroisses.

L'esprit catholique était comme l'âme des Rochelois. Tout respirait, parmi eux, la foi, la piété et le céleste amour. On ne quittait qu'à regret une atmosphère si édifiante et si sainte, qui offrait, en quelque sorte, l'image d'un paradis terrestre.

C'était dans l'église principale de la ville que se faisait l'élection des maires. Là, ils contractaient l'engagement sacré de s'acquitter de leurs fonctions avec la plus scrupuleuse fidélité. Ce choix, fait à la face des saints autels, devenait comme une espèce de consécration, qui rendait le premier magistrat un objet de respect et de vénération aux yeux de toute la ville

C'était aussi dans le lieu saint que se rendaient les gouverneurs dès leur arrivée, ainsi que les princes et les rois à leur passage dans cette ville.

On ne connaissait point alors cet esprit d'indépendance et d'insubordination qui est la plaie de notre siècle. Chacun se renfermait dans sa condition, sans songer à en franchir les bornes. Les magistrats se faisaient respecter par une intégrité inviolable, par la pratique franche et ouverte des devoirs que la religion impose ; ils se montraient bien plus encore les pères et les modèles de leurs subordonnés, que leurs supérieurs et leurs maîtres. Les sujets, de leur côté, s'estimaient heureux d'être gouvernés par des hommes qui n'exigeaient rien de leurs inférieurs qu'ils n'observassent ponctuellement eux-mêmes.

On remarquait surtout avec édification le prix qu'on attachait, dans la ville, à l'honneur de Dieu et à tout ce qui tient à son culte. Des actes authentiques témoignent du zèle avec lequel on sévissait contre le blasphème et l'impiété. Ces crimes étaient punis avec la plus grande sévérité, sans égard pour le rang et la qualité des personnes. Que dis-je ? la peine était d'autant plus rigoureuse que le coupable était plus élevé en dignité.

C'était en présence de l'adorable eucharistie qu'étaient sanctionnés les traités les plus graves et les plus solennels.

La Rochelle se distinguait alors par sa piété envers les défunts. Prières, sacrifices de nos autels, aumônes, rien n'était omis pour abréger leurs peines. Le dévouement pour les trépassés est toujours mesuré sur la foi catholique ; mais il s'éteint avec elle. La véritable charité ne se refroidit point à l'ouverture d'un tombeau. L'Esprit-Saint dit qu'elle est aussi forte que la mort.

Nos pères honoraient aussi la Mère de Dieu par un culte spécial : ils consignaient dans les actes publics les témoignages de l'amour et de la reconnaissance qu'ils avaient pour elle.

Quand le ciel accordait quelque faveur signalée à la France ou à la ville, toutes les cloches invitaient les Rochelois à venir rendre à Dieu de solennelles actions de grâces, et les églises retentissaient des chants sacrés qui portaient dans tous les cœurs un religieux enthousiasme.

Je n'ai rien dit jusqu'ici qui ne soit appuyé sur des monuments qui doivent être un jour livrés au public.

II. Mais hélas ! cette paix profonde qu'avait donnée à cette ville le doux empire de la religion et de la foi catholique, pendant une période de cinq cents ans, excita l'envie de l'enfer. Déjà la sombre hérésie avait porté ses torches incendiaires dans une grande partie de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Angleterre. Déjà la conjuration d'Amboise avait menacé les jours du roi très-chrétien. Déjà la haine acharnée que portait à l'Eglise catholique la trop fameuse Elisabeth, reine d'Angleterre, avait rempli les

catholiques d'épouvante, non-seulement dans son royaume, mais dans ceux d'Ecosse, d'Irlande et même de France. Cette princesse ambitieuse avait surtout un insatiable désir de réduire sous sa puissance la ville de la Rochelle, qui déjà avait été autrefois, pendant quelque temps, sous la domination des Anglais. Mais cette nouvelle réduction était difficile. La majorité des habitants vivaient heureux dans le sein du catholicisme, et sous le gouvernement paternel du meilleur des rois. A part un petit nombre d'hommes dont la vie licencieuse ne s'accommodait guère de la morale de l'Evangile, le plus grand nombre eussent été prêts à sacrifier leur vie pour leur foi. Malheureusement, parmi ceux à qui les lois de l'Eglise étaient un fardeau importun, se trouvait le gouverneur de la ville (269). Il savait qu'il serait appuyé par tous ceux que les richesses et l'abondance avaient énervés. Ce fut sous leur protection qu'un dimanche qui était le dernier jour de mai 1562, on réussit à rassembler, sur une place voisine de la mer, plusieurs milliers de Rochelois de l'un et de l'autre sexe. On avait fait venir de divers lieux des prédicants qui, pendant trois heures, ne cessèrent de déclamer contre les cérémonies du culte catholique et contre les édits des rois de France. La terreur qu'inspiraient la présence et la protection des magistrats, la vue d'une multitude de sectaires armés qu'on avait introduits dans la ville, firent appréhender que la moindre opposition ne donnât lieu à quelque scène sanglante : ce qui était déjà arrivé en divers lieux. Les nouveaux venus profitèrent donc de l'effroi général qu'avait excité cette prédication séditieuse. Ils parcoururent, avec le plus scandaleux tumulte, les rues et les places de la cité, en criant d'une voix de tonnerre : *Liberté! liberté! Evangile! Evangile!* Ils se précipitèrent ensuite avec impétuosité dans les églises, à la faveur de la surprise et de l'épouvante qu'ils avaient excitées, enlevant les vases sacrés et tout ce que les sanctuaires possédaient de riche et de précieux, renversant les autels, brisant les images de Jésus-Christ, de la très-sainte Vierge et des autres saints, mêlant à leur fureur dévastatrice toute sorte d'insultes et d'outrages. Puis, ils se précipitèrent dans les maisons des pieux fidèles, allèrent piller les trésors destinés à l'acquit des fondations saintes, profanèrent les tombeaux et les reliques qu'ils foulèrent aux pieds, les livrèrent aux flammes ou les jetèrent dans la mer. On réduisit en cendres les livres d'église, les siéges, et tout ce qui pouvait être brûlé. On exerça les mêmes ravages dans tous les monastères, dont les habitants, de l'un et de l'autre sexe, furent réduits à quitter la ville pour ne pas périr de misère. Quinze jours après, tous les revenus de ces saintes maisons furent donnés à des hommes et à des femmes sans pudeur, qui vinrent occuper les logements des exilés (270).

Je n'ai pas le courage de transcrire les excès qui se commirent six ans plus tard. Ils furent tels que les catholiques se crurent obligés de fuir cette ville infortunée, et que ceux qui y restèrent n'étaient que de pauvres gens du peuple qui ne savaient de quel côté porter leurs pas, pour trouver un asile à leur misère. Sur 125 prêtres qui exerçaient naguère dans la ville leurs fonctions saintes, 27 furent massacrés ; les autres réussirent à s'échapper, laissant tout ce qu'ils possédaient entre les mains des nouveaux venus. Quarante-quatre membres du conseil municipal furent exilés ou dépouillés de leurs biens, à cause de leur foi. Honneur à leur mémoire!

L'hérésie demeura triomphante à la Rochelle, pendant soixante-six ans. On y méprisait les ordres et les menaces de la cour : surtout après qu'un certain nombre de puissants seigneurs des contrées voisines eurent embrassé les opinions nouvelles, et arboré l'étendard de la rébellion. Cinquante-cinq fonctionnaires du culte moderne, enrichis des dépouilles de l'Eglise, exerçaient ici, auprès de leurs coréligionnaires, transfuges de divers lieux, leur audacieux ministère. Il firent de la Rochelle une seconde Genève; ils y assemblaient leurs synodes et leurs consistoires; ils y formulaient leurs symboles; ils s'y arrogeaient l'inspiration et même l'infaillibilité qu'ils avaient refusées à l'Eglise ; tout en niant le sacerdoce qu'ils avaient prétendu abolir, ils y prenaient la qualité de *pasteurs;* tout en répudiant la mission légitime exigée par le grand Apôtre, ils se donnaient le droit de prêcher comme envoyés de l'Esprit-Saint. Ce fut dès lors un crime de prêter l'oreille aux enseignements de cette Eglise que Jésus-Christ avait fondée sur Pierre, et contre laquelle les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir. De nouveaux docteurs se mirent à la place de ceux à qui le Seigneur avait dit : *Qui vous écoute, m'écoute : et qui vous méprise, me méprise.* (*Luc.*, X, 16.) *Allez donc, enseignez toutes les nations, et voilà que je suis avec vous, tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* (*Matth.*, XXVIII, 19.) *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit, à vos yeux, comme un païen et un publicain.*

De la révolte contre l'autorité de l'Eglise à la rébellion contre l'Etat, le pas est glissant : l'une ici devait être la suite de l'autre. Les mémoires fidèles de l'époque, quelle que fût la religion de leurs auteurs, nous ont conservé les propositions authentiques qui furent souvent réitérées auprès de l'Angleterre pour qu'elle vînt en aide aux nouveaux habitants de la Rochelle qui voulaient s'affranchir de l'autorité du roi de France (271) L'ambition et le fanatisme firent accueillir

(269) Gui-Chabot de Jarnac.

(270) *Manuale histor. auctore Lefebvre priore conventus Rupellensis, ordinis Prædicatorum. Rupellæ, apud Tussanum de Cory*, 1646.

(271) *Voy.* entre autres les pièces authentiques, sur le siége de la Rochelle, fidèlement rapportées par P. Mervaut contemporain de l'événement.

cet acte de félonie qui aurait dû n'inspirer qu'indignation. Le duc de Buckingham arma aussitôt une flotte, et vint fondre sur l'île de Ré, sans avoir fait aucune déclaration de guerre. Il allait s'emparer du fort de Saint-Martin, si le courage de l'intrépide Thoyras, gouverneur de l'île, n'eût fait échouer ses projets.

Maintenant, Messeigneurs, je n'ai rien à vous apprendre, non plus qu'à cette honorable assemblée, sur ce siége mémorable de treize mois, où la rébellion lutta avec tant d'opiniâtreté contre l'autorité légitime.

Le ciel fit triompher le droit et la plus sainte des causes. A l'île de Ré, les troupes françaises avaient triomphé non-seulement de la fureur des vents, mais de tous les obstacles opposés par la flotte anglaise, qui avait des forces bien supérieures aux nôtres.

A la Rochelle, la fameuse digue jetée sur la mer par le cardinal de Richelieu, fit échouer tous les projets de l'Angleterre, et ne lui laissa que la honte d'une guerre entreprise contre le droit des gens.

Cependant la famine la plus cruelle avait déjà fait périr le plus grand nombre des Rochelais. Les survivants auraient voulu se rendre enfin ; mais le maire de la ville (272) non-seulement ne le leur permettait pas, mais il faisait craindre ou même subir de cruels châtiments à ceux qui en laissaient entrevoir l'intention. Ce n'était pas lui qui souffrait la faim, dans cette ville infortunée, où les vivants mouraient pour avoir mangé la chair infecte et dégoûtante des cadavres ; où, comme à Jérusalem, une mère se jeta sur sa fille encore en vie et se mit à la dévorer ; où l'on vit une jeune personne, insensible aux cris de son tendre frère, déchirer ses mains sanglantes pour assouvir sa faim.

III. Hâtons-nous d'en finir avec cette lamentable histoire. L'armée française, après avoir chassé les Anglais de l'île de Ré, après s'être emparée de leurs batteries, de leurs enseignes et de leurs principaux chefs, vit le ciel se déclarer d'une manière sensible pour la cause de la justice et de la foi : car une grande partie de la flotte ennemie fut engloutie dans les eaux de la mer. Quarante-quatre drapeaux, qui avaient été enlevés aux Anglais, furent aussitôt envoyés à Paris et suspendus à la voûte de l'église de Notre-Dame.

Les assiégés, d'ailleurs, étaient dans l'impossibilité de soutenir une plus longue résistance. La ville ne renfermait plus que six à sept mille habitants, plus semblables à des spectres et à des ombres qu'à des hommes. Ils firent enfin leur soumission le 30 octobre 1628 : et le jour de la Toussaint, quatorze compagnies du régiment des gardes, et six des Suisses entrèrent, dès le matin, dans la Rochelle. L'église de Sainte-Marguerite ayant été réconciliée, le cardinal de Richelieu y célébra la messe, à laquelle communièrent les principaux seigneurs. Le ciel était, ce jour-là, sans nuages, et l'on eût pu se croire au plus beau jour de printemps. Le roi ne fit son entrée que dans l'après-midi de cette mémorable journée. Les Rochelois, qui avaient tant de motifs pour redouter sa colère, ne trouvèrent en lui qu'un père plein de bonté. Sa vue seule leur inspira les plus amers regrets de lui avoir si longtemps résisté. On chanta le *Te Deum* dans l'église de Sainte-Marguerite, la seule qui fût restée au petit nombre de catholiques qui se trouvaient encore dans la ville. Pendant tout le temps que dura l'hymne sacré, le roi pleura, et d'attendrissement sur les maux que l'infortunée Rochelle s'était attirés, et de reconnaissance pour la victoire que le ciel lui avait accordée.

Dans le courant du jour les militaires s'étant répandus dans toute la ville, interrogèrent les habitants sur les maux qu'ils avaient soufferts, et les larmes qu'ils répandirent prouvèrent combien ils étaient sensibles à des désastres si longs et si cruels. Loin de songer à la vengeance, ces cœurs généreux leur procuraient toute espèce de soulagement dans leur extrême détresse.

Le 3 novembre, on fit dans la ville une procession solennelle du très-saint sacrement, pour réparer tous les outrages qui avaient été faits à l'adorable eucharistie.

Cet acte de réparation produisit l'impression la plus salutaire dans les esprits. Le très-saint sacrement était porté par l'archevêque de Bordeaux, assisté de deux abbés. Le roi et le cardinal de Richelieu suivaient le dais, dont les cordons étaient portés par les ducs d'Angoulême et d'Aletz, les maréchaux de Schomberg et de Bassompierre. Le cortége suivit les principales rues de la ville, et ne rentra dans le lieu saint qu'après trois heures de marche.

Le catholicisme se trouvait dès lors réintégré à la Rochelle, et devait non-seulement faire des conquêtes dans cette ville, mais encore dans tous les lieux voisins, où les opinions nouvelles étaient venues s'implanter.

Vingt ans plus tard, monseigneur Jacques-Raoul de la Guibourgère, désigné par saint Vincent de Paul, était transféré de Saintes à la Rochelle, dont il devenait le premier évêque. Ce fut le 18 octobre 1648 qu'il prit possession de ce siége. Une ère nouvelle commença dès lors pour ces contrées, où l'erreur perdit, de jour en jour, de ses funestes conquêtes. Aujourd'hui le nombre des protestants, dans la ville, n'atteint pas six cents, à l'exception des étrangers ; et dans toute l'étendue du diocèse, il ne dépasse guère 15,000. On peut juger par là du nombre prodigieux de conversions qui se sont opérées durant l'espace de deux cents ans. C'est en vain que la prétendue réforme multiplie ses temples ; c'est en vain que, pour se donner encore quelque relief, elle publie, au loin, de fausses conquêtes ; ses colporteurs et ses évangélistes peuvent bien porter un instant,

(272) Guitton.

la perturbation dans les divers lieux qu'ils parcourent ; mais ils finissent toujours par exciter le mépris et l'indignation par leurs calomnies contre l'Eglise, contre son culte, ses cérémonies et ses prêtres, par leurs brochures insultantes et leurs relations mensongères. Pourquoi ne me serait-il pas permis de signaler un fait dont il me serait si facile d'établir la vérité avec des preuves authentiques à la main? Depuis dix-huit ans que j'ai l'honneur de gouverner cet intéressant diocèse, le nombre des abjurations est toujours allé en croisant, et il est rare que chaque semaine ne me procure pas, dans quelque partie de mon troupeau, des consolations de cette nature. Qui peut, au reste, ne pas reconnaître l'agonie de la réforme au milieu des efforts inouïs qu'elle fait de toutes parts afin de prolonger sa douloureuse carrière; mais elle ne saurait y réussir: car il est écrit : *L'esprit s'exalte avant la ruine qui le menace :* « *Ante ruinam exaltatur spiritus* » (*Prov.*, XVI, 18); *et ailleurs : Je perdrai la sagesse des sages, et je réprouverai la prudence des prudents :* « *Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo.* » (I *Cor.*, I, 19.)

Déjà le temps est passé où les mandements et les publications épiscopales étaient l'objet d'incessantes attaques de la part de ceux qui s'intitulent *pasteurs* dans le camp de la réforme. Alors le langage le plus pacifique était envenimé, par la seule raison qu'il était celui de la foi catholique ; on voulait, à toute force, donner une couleur politique aux questions religieuses qui n'y avaient pas le moindre rapport. C'est qu'on cherchait à inspirer d'injustes défiances, et à jeter un vernis de sédition sur l'enseignement catholique. Je vous rends aujourd'hui de solennelles actions de grâces, divin fondateur et céleste époux de l'Eglise catholique ma mère, de ce que vous n'avez pas permis que ces agressions calomnieuses ébranlassent jamais mon faible courage. Si je ne me fais pas illusion, la cause de la vérité n'a rien perdu, ou plutôt elle a tout gagné, dans ces combats. Aujourd'hui, tout se présente, dans la ville épiscopale et dans tout le diocèse, sous un aspect nouveau et plus rayonnant d'espérance. Les visites du premier pasteur excitent parmi toutes nos populations un enthousiasme qui ne saurait être bien compris par ceux qui n'en ont pas été témoins. A Dieu ne plaise, illustre assemblée, que j'attribue ces succès à mon indigne personne! Est-ce que je puis méconnaître ma faiblesse? Est-ce que j'ai pu me dissimuler, en entrant dans ce diocèse, combien, par moi-même, j'eusse été au-dessous de la mission qui m'était confiée? Ah ! plus j'ai vu l'œuvre du Seigneur s'accomplir heureusement, et plus j'ai admiré la toute-puissance de celui à qui tous les instruments sont bons pour l'exécution de ses desseins ; plus aussi je me suis senti porté à m'écrier avec le Roi-Prophète : *C'est par le Seigneur que tout cela s'est fait : et son action seule est merveilleuse à nos yeux :* « *A Domino factum est istud : et est mirabile in oculis nostris.* » (*Psal.* CXVII, 23.) Raconterai-je toutes les faveurs que le ciel nous a accordées?

J'étais encore dans la capitale de la chrétienté quand fut découvert l'antique sépulcre renfermant le corps vénéré de saint Eutrope. Je revins pour suivre la procédure scrupuleuse qui en démontra la plus incontestable authenticité. Vous daignâtes, Eminence, présider à la translation de ces restes précieux. Assisté de plusieurs prélats, dont quelques-uns honorent aujourd'hui cette assemblée, vous fûtes témoin des religieux transports d'une immense population, accourue de divers points de la France pour partager notre allégresse. D'affreux orages et des pluies torrentielles, qui précédèrent immédiatement le 14 octobre 1845, ne nous présageaient pas le jour le plus serein et le soleil le plus radieux que devait nous obtenir l'apôtre de nos contrées, pour célébrer sa gloire et son triomphe. Cette journée incomparable demeurera comme un monument dans nos plus doux souvenirs.

Quelques années après, le culte public se rétablissait, comme par un miracle, à la Rochelle, sous la protection bienveillante de nos sages magistrats. Adorable Providence, vous préparâtes vous-même cet heureux retour. L'époque en fut remarquable : c'était celle où recommençaient les travaux de notre cathédrale, suspendus depuis soixante ans ; c'était le jour où mes faibles mains consacraient l'ange bien-aimé de l'Eglise de Blois. Souvent, dans cette mémorable solennité, mes entrailles s'émurent et mes yeux se mouillèrent de larmes, à la vue de nos pieux Rochelois ivres d'allégresse.

Devais-je aussi m'attendre à leur saint enthousiasme et à leur recueillement religieux, et l'an dernier, et surtout cette année-ci, au jour de la procession du très-saint et très-adorable sacrement de l'autel? Quelle ville de France montra jamais plus d'empressement et de zèle pour parer et embellir les lieux de son passage? Où trouver ailleurs plus de tentures magnifiques, descendant du sommet des édifices, plus de symboles d'une foi toute catholique, plus de sentences choisies avec délicatesse, plus de guirlandes de verdure, plus de nuages de fleurs, dans une saison exceptionnelle, où elles semblaient devoir manquer partout? Riches et pauvres, tous les Rochelais n'ont-ils pas également rivalisé d'émulation pour honorer le Dieu de nos tabernacles?

Il est vrai que nous n'avons plus aujourd'hui ces églises ravissantes où nos pères, il y a deux cents ans, se réunissaient avec tant de bonheur pour offrir à Dieu leurs hommages; mais vos âmes, purifiées et sanctifiées de jour en jour par la grâce céleste, seront, chrétiens fidèles, des sanctuaires mille fois plus agréables encore à celui qui sonde les reins et les cœurs. Nous ne possédons plus ces monastères, autrefois si édifiants, de Dominicains, de Carmes, de Franciscains, d'Augustins, de Jésuites, et plusieurs autres; mais nous avons la double famille de

saint Vincent de Paul, dont l'une instruit et édifie nos élèves du sanctuaire, et l'autre se livre au soulagement de toutes les infortunes et de toutes les infirmités humaines; nous avons les *Enfants du pieux de Lasalle*, objets de la tendre affection du peuple fidèle, dont ils forment l'enfance à l'instruction et à la vertu; nous avons la *Maison de la Providence*, qui naquit avec le diocèse, et qui, après avoir survécu à tous les désastres de nos révolutions, continue, auprès d'une intéressante jeunesse, son œuvre de sanctification, de bienfaisance et d'instruction religieuse; nous avons les *Dames du Refuge*, qui se dévouent à ramener à la vertu et au repentir les âmes égarées et flétries; nous avons les *Sœurs de la Sagesse*, si dignes du nom qu'elles portent et si chères au cœur de tous ceux à qui elles prodiguent leurs soins; nous avons les *Religieuses ursulines*, à qui tant de familles doivent les résultats inappréciables d'une éducation chrétienne et distinguée; nous avons les *Petites sœurs des pauvres*, images vivantes de la charité de Jésus-Christ envers la vieillesse, dont elles préviennent tous les désirs avec un dévouement héroïque et surnaturel.

Nous ne possédons plus ce clergé nombreux, qui accomplissait autrefois ses fonctions sacrées non-seulement dans les paroisses, mais dans les collégiales et les monastères; mais nous avons un chapitre édifiant dans son chef et dans ses membres; nous avons des pasteurs et des directeurs prudents, zélés et instruits, qui, à l'exemple du grand Apôtre, se font tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ; nous avons des ouvriers évangéliques qui se montrent infatigables dans les travaux si pénibles de la prédication et de la conversion des pécheurs.

Que de grâces le ciel nous a prodiguées! Que de motifs de reconnaissance envers lui! Vous êtes venu l'accroître, cette reconnaissance, éminentissime cardinal, en désignant pour la réunion du second concile de la province, cette heureuse ville, qui a été si fière de vous posséder quelques jours, et avec vous ce sénat auguste de princes de l'Eglise, et cette élite d'ecclésiastiques instruits et vertueux, qui, marchant sur vos traces, se montrent constamment la forme et le modèle du troupeau de Jésus-Christ.

Recevez, Messeigneurs, les actions de grâces les plus vives et les plus sincères que mon cœur ému vous adresse, et pour lui, et pour la ville, et pour le diocèse.

Jamais la Rochelle ne vit luire pour elle d'aussi beaux jours. Les instants que vous y avez passés, quoique trop rapides, demeureront dans nos âmes comme un baume sanctificateur et un présage de bénédictions nouvelles.

Dieu du ciel, achevez votre ouvrage : car c'est de vous, comme de leur source, que descendent tous les dons parfaits. Renouvelez, nous vous en conjurons, et diversifiez selon nos besoins vos anciennes merveilles : *Innova signa, et immuta mirabilia*. Glorifiez votre nom, en signalant pour nous votre miséricordieuse puissance : *Glorifica manum et brachium dextrum*. (*Eccli.*, XXXVI, 6, 7.)

Nous vous demandons surtout d'étendre, de fortifier et de maintenir dans toute cette province cet esprit d'unité dans la charité et dans la foi, qui était le vœu de votre adorable Fils sur le point de consommer pour nous le sacrifice de sa vie : *Ut omnes unum sint*.

Ouvrez les yeux, Seigneur, à ceux qui ne comprendraient pas encore que votre Eglise est fondée sur l'unité, et qu'elle ne peut être qu'un seul et même troupeau régi par un seul et même pasteur.

Vous avez voulu que cette Eglise fût bâtie sur Pierre, et d'une manière si immuable, que les portes de l'enfer ne pussent prévaloir contre elle. Confirmez la foi de tous dans la foi de celui en qui elle ne saurait défaillir.

La foi de Pie IX est inébranlable comme la foi de Pierre, qui vit en lui et parle par sa bouche. Puissent les pasteurs et les brebis de cette province ne s'en écarter jamais!

C'est la faveur que nous sollicitons, en réclamant le secours de la Vierge immaculée. Ainsi soit-il.

VII. ALLOCUTION

AVANT LA BÉNÉDICTION D'UNE CLOCHE,

Prononcée dans l'église de Saint-Louis de la Rochelle

Sonet vox tua in auribus meis. (*Cant.*, II, 14.)
Que votre voix se fasse entendre à mes oreilles

Ce langage est celui de l'époux sacré qui demande à entendre les accents de l'Eglise sa sainte épouse. Il veut qu'elle parle, qu'elle instruise pour établir dans les cœurs l'empire de la religion et le règne des vertus. J'applique, mes très-chers frères, les mêmes paroles à cet airain destiné à réunir les fidèles dans le saint temple : *Sonet vox tua*. Tant que les sons de la cloche se font entendre du haut des tours sacrées au nom de la religion qui la met en mouvement, la foi n'est pas perdue, et l'on peut toujours conserver l'espérance de son triomphe et de ses nouvelles conquêtes. Faisons donc monter vers le ciel nos actions de grâces de ce qu'il veut bien nous réunir pour la bénédiction de ce vaisseau sonore qui bientôt doit servir comme de héraut et d'organe à l'Eglise pour nous transmettre ses désirs maternels. Mais avant que de le consacrer à l'usage saint qu'il doit avoir, tâchons de nous bien pénétrer de l'esprit des prières et des cérémonies qui vont bientôt avoir lieu.

Je ne vous apprendrais rien en vous disant que la cloche n'est qu'un être insensible par elle-même, qu'elle n'a que le mouvement qu'on lui imprime, et ne rend que les sons qu'on lui fait produire. Avant comme après qu'elle a été bénite, seule elle n'est capable de rien; mais comme les sons que l'on en doit tirer, n'ont d'autre but que de déterminer les actions pieuses et les sentiments religieux des fidèles, l'Eglise a jugé qu'avant que d'en faire cet emploi, elle devait la faire sortir du rang des choses profanes. La cloche est inanimée; mais elle doit agir sur les déterminations et les pensées

des êtres vivants et raisonnables, particulièrement sur les chrétiens. De là, pour la dévotion du culte divin, on lui fait avec les prières de l'Eglise l'application d'une partie des choses qui servent de matière à l'administration des sacrements, comme si l'on voulait donner à entendre quels vont être les rapports de la cloche avec les fidèles.

1° On peut se demander d'abord : Pourquoi bénir une cloche? Je pourrais répondre que l'Eglise l'a ainsi voulu, elle qui ne peut rien vouloir ni rien faire que par de saints motifs. Mais il me suffit de dire que l'on bénit tout ce qui sert au culte divin afin qu'il n'y ait rien dans toute l'enceinte et les parties du saint temple qui ne soit digne de nos respects et de notre vénération. Veut-on construire une église? on en bénit l'emplacement et la première pierre. Est-elle construite? on en bénit les murs tant à l'extérieur que dans l'intérieur ; les autels sont bénits ; les linges qui doivent servir au saint sacrifice sont bénits ; les ornements ecclésiastiques sont bénits ; les vases que l'on emploie dans l'administration des sacrements sont bénits. Rien de profane n'est mis en usage dans les cérémonies de l'Eglise, parce que tout doit y être traité et envisagé avec piété. Ainsi ce métal, destiné à agir par ses sons sur les sentiments et les actions des fidèles, devait aussi recevoir les bénédictions de l'Eglise.

2° Le sel et l'eau qui doivent être mélangés ensemble sont bénits. Le sel est l'image de la discrétion et de la prudence : il est employé dans la bénédiction de la cloche afin que toutes les fois qu'elle retentira aux oreilles des chrétiens, ils se rappellent avec quelle sagesse ils doivent se conduire, évitant avec soin tout ce qui peut les détourner de la voie du salut qui est l'unique but auquel ils doivent tendre perpétuellement. Le sel a la propriété de préserver de la corruption. L'usage que l'on en fait ici nous avertira, avec le son de la cloche, quelle attention nous devrons avoir de fuir la contagion du siècle qui est tout plongé dans la perversité et poussé sans cesse par le triple mouvement des plaisirs charnels, de l'attachement aux biens de la terre ou de l'orgueil. L'eau, dont la nature est de purifier, nous annonce que tout n'est pas désespéré et perdu pour nous quand nous avons contracté quelque souillure, puisque nous pouvons trouver dans l'aveu de nos fautes et dans le bain de nos larmes une ressource contre les suites de la fragilité humaine : et comme ce vase d'airain n'est pas seulement bénit pour inviter les enfants de l'Eglise à se rendre dans le lieu saint, mais pour écarter les piéges du démon, les orages et les tempêtes : ainsi la pénitence écartera de nous les soucis rongeurs, les remords déchirants, et, rendant la joie à nos âmes troublées, elle nous fera commencer en cette vie, à la gloire de Dieu, ces chants d'allégresse que nous devons continuer au ciel dans la société des anges et des saints.

3° La cloche est lavée au dedans et au dehors, pour nous faire comprendre que c'est peu de chose d'être estimé et de mériter l'approbation des hommes, mais qu'il faut surtout être digne de l'approbation de celui qui juge l'intérieur de nos âmes, et sonde les reins et les cœurs. Qu'importe, en effet, le suffrage des humains, si l'on est privé de celui de Dieu ? et qu'avons-nous à craindre des jugements d'un monde inique, si le Dieu juste par excellence est satisfait de nos bonnes dispositions ? Ne savons-nous pas que, pour l'ordinaire, le monde condamne tout ce qui est bon et justifie le plus souvent ce qui est criminel ?

4° Après les chants de l'Eglise qui sont la figure de la joie qu'éprouve le ciel de la purification de nos âmes, la cloche est marquée du signe de la croix avec l'huile des infirmes : comme pour donner à entendre que c'est de la croix que nous empruntons notre force, et que, faibles par nature, nous sommes redevables à l'onction de l'Esprit-Saint de ce courage et de cette énergie qui nous rendent prompts à combattre les combats du Seigneur.

Les prières et les cantiques recommencent, pendant que sept nouvelles onctions de l'huile des infirmes sont imprimées au dehors, et quatre onctions avec le saint chrême sont marquées dans l'intérieur du métal. Ces onctions si souvent répétées nous font sentir le besoin que nous avons de recourir fréquemment à l'assistance divine, soit pour entretenir les forces spirituelles que nous avons déjà, soit pour obtenir que de nouveaux secours nous soient accordés, en proportion des ennemis que nous avons à combattre, des dangers que nous avons à fuir, des efforts que nous avons à faire, pour nous soutenir dans le bien et éviter le mal Le saint chrême est employé dans l'intérieur du métal, parce que c'est du cœur que s'exhale d'abord la suavité des vertus chrétiennes, la charité, la douceur, la sérénité, la mansuétude qui embaument de leurs parfums délicieux le champ de l'Eglise.

5° La cloche est bénite et consacrée sous l'invocation d'un saint ou d'une sainte, afin que, retentissant à nos oreilles, elle porte dans notre âme le souvenir des vertus que ces saints ont pratiquées, et nous en inspire l'amour et l'imitation fidèle, qu'elle réveille notre confiance en leur intercession, et nous excite à les invoquer dans nos différents besoins.

6° On brûle sous la cloche sanctifiée des parfums dont la fumée inonde l'intérieur avant que de se répandre au dehors : image de la sainte oraison et des ferventes prières qui, après avoir embaumé nos âmes, s'élèvent ensuite vers le trône de Dieu comme un encens d'agréable odeur ; car il est dans l'ordre que nos cœurs consacrés à Dieu maintiennent avec lui un saint commerce par des vœux et des soupirs qui redescendent sur nous en pluie de grâce et en moyens de salut.

7° Le battant de la cloche est ensuite ébranlé par le célébrant et par les personnes

qui ont imposé un nom au métal, afin de faire connaître que ses sons désormais sont consacrés à l'église, et qu'ils ne seront employés qu'à une destination religieuse. Ainsi l'homme une fois consacré à Jésus-Christ et à l'Eglise ne doit plus perdre de vue qu'il est, comme parle saint Paul, un vase honorable, sanctifié pour le Seigneur et pour l'Eglise qui ne doivent plus rien attendre de lui qui ne soit édifiant et exemplaire dans toutes ses actions comme dans toutes ses paroles.

8° On choisit pour honorer cette cérémonie et pour donner un nom à la cloche les personnes les plus qualifiées et les plus respectables, pour faire comprendre aux chrétiens combien tout ce qui tient au culte divin mérite de vénération et d'estime. Ce n'est point ici, au reste, un lieu d'apologie ; les chrétiens les plus dignes de ce nom sont plus jaloux des suffrages du ciel que de ceux de la terre.

9° Nous avons parcouru d'avance et dans l'ordre qu'elles doivent avoir toutes les cérémonies qui vont avoir lieu ; il ne sera plus question pour vous ensuite, mes très-chers frères, que de prouver que vous en avez saisi l'esprit et que vous êtes jaloux d'en suivre les leçons. Quand donc la cloche vous indiquant par ses sons l'heure de nos saintes assemblées vous invitera à en faire partie, venez avec empressement vous unir à la troupe fidèle. Venez recueillir avec un cœur avide et bien préparé les bénédictions qui vous sont offertes ; dites alors avec le Roi-Prophète : Je me réjouis de ce que j'ai à me rendre dans la maison du Seigneur. Le grand maître du ciel m'appelle, je me rends à son invitation ; saint temple, mes pas s'apprêtent à courir dans ton enceinte : *Lætatus sum*, etc. (*Psal.* CXXI, 1.) O que vos tabernacles sont aimés, Seigneur Dieu des vertus ! qu'ils sont chéris de mon cœur ! Je ne puis contenir la sainte ardeur qui m'anime et l'allégresse qui me transporte dans ces parvis sacrés, images de la Jérusalem céleste : *Quam dilecta*, etc. (*Psal.* LXXXIII, 2.)

Quand trois fois le jour, mes très-chers frères, le bruit de la cloche vous rappellera le mystère de l'incarnation, le salut de l'ange et son entretien avec la plus incomparable des vierges, unissez-vous à la ferveur de tous les pieux fidèles répandus dans l'univers et offrant à Marie l'hommage de leur vénération et de leur confiance.

Quand la cloche portera à vos oreilles l'annonce de quelque solennité, faites passer dans vos âmes les sentiments qui doivent accompagner ces mystères d'amour, de piété et d'édification.

Quand des sons tristes et lugubres vous donneront la nouvelle de quelque agonie ou de quelque trépas, songez qu'un même sort vous attend d'une certitude infaillible, et qu'il vous surprendra au moment où vous y penserez le moins. Prenez alors toutes les précautions que la religion met en votre pouvoir pour n'être pas pris au dépourvu. On ne saurait se donner trop de sécurité quand il est question de l'éternité. Le bruit de la cloche doit aussi vous rappeler celui de la dernière trompette qui doit réveiller tous les morts à la fin des temps et les convoquer devant le tribunal du souverain juge. C'est une invitation qui nous est faite de nous tenir dans une continuelle vigilance sur nous-mêmes, afin qu'en ce jour formidable nous puissions paraître avec confiance devant le Fils de l'homme.

Si tel est le résultat des sons de cet instrument, la cérémonie dont vous allez être témoins ne vous aura pas été inutile. Tirons pourtant quelques conséquences pratiques des réflexions que vous venez d'entendre. Puisqu'on bénit tout ce qui est de quelque usage dans le culte divin, par le seul motif que ce qui sert dans ce but doit être respectable et respecté, n'oublions jamais le respect qui est dû à nos corps et à nos cœurs consacrés par les sacrements à la gloire de Dieu, et ne les profanons jamais par des sentiments ou des actes coupables. Ayons le sel de la prudence, lavons nos fautes journalières dans le bain de la pénitence et du repentir. Ne nous contentons pas d'être justes à l'extérieur et aux yeux des hommes ; méritons surtout l'approbation de ce grand Dieu dont le jugement est sans appel. Que nos voix ne se prêtent qu'à la louange de Dieu, que nos fronts ne rougissent point de la croix dont ils ont été marqués. Que l'onction de l'Esprit-Saint nous instruise de tous nos devoirs et nous fortifie contre toutes les attaques des ennemis de notre salut. Que la bonne odeur de notre vie édifie nos frères. Retraçons dans notre conduite les vertus des saints que nous aimons à invoquer. Que nos prières s'élèvent continuellement, ainsi que les leurs, vers le ciel, comme la fumée de l'encens. Consacrés au service de Dieu, faisons voir qu'il n'y a rien dans toutes nos actions qui démente cette consécration heureuse. Que le monde et ses maximes soient crucifiés pour nous. Honorons sans cesse la religion sainte à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir, et ne donnons pas lieu aux blasphèmes de ceux qui s'obstinent à ne la juger que d'après les écarts de ceux qui en transgressent les divines lois.

Jetez, Seigneur, sur cette assemblée un regard de bonté et de miséricorde. Comme le plus nécessiteux de tous, je réclame la première part à vos bienfaits. J'appelle ensuite vos bénédictions sur les personnages distingués qui vont donner par leur concours un nouvel éclat à la cérémonie religieuse que nous allons faire, sur cette administration paternelle qui se distingue par tant de sollicitude, d'attentions et de soins en faveur de l'indigence et de l'infortune ; sur ce pieux aumônier, dont toutes les pensées et les vœux n'ont pour but que votre gloire ; sur ces admirables sœurs hospitalières, dont tous les instants s'écoulent dans l'accomplissement des œuvres de charité et de miséricorde ; sur ces vieillards et ces infirmes de l'un et de l'autre sexe, qui élèvent d'autant plus leurs désirs vers le ciel que

leurs têtes sont plus inclinées vers la terre; sur ces jeunes gens, ces jeunes personnes et ces enfants, qui trouvent ici tous les secours de la vie présente et tous les moyens d'arriver au bonheur éternel dans la vie future que je vous souhaite à tous.

VIII. ALLOCUTION

Pour le jour de la procession solennelle de Saintes, le 6 juillet 1852, à l'occasion du rétablissement de l'ancien titre de l'évêché de Saintes.

SUR LA MISSION DE SAINT EUTROPE, FONDATEUR DE L'ÉGLISE DE SAINTES.

Desidero consolari in vobis per eam quæ invicem est, fidem vestram atque meam. (*Rom.*, I, 12.)

Je désire trouver en vous ma consolation par la foi qui nous est commune à vous et à moi.

Il est facile de s'expliquer le grand désir qu'avait saint Paul de se trouver au milieu des chrétiens de Rome. Il avait appris tous les prodiges de grâce que le Seigneur avait opérés au milieu d'eux par le ministère de l'humble saint Pierre. Ces prodiges étaient tels que la foi de Rome était déjà célébrée dans l'univers entier : *Fides vestra nuntiatur in universo mundo.* (*Rom.*, I, 8.) On y accourait de toutes les parties de l'univers pour s'édifier de ce beau spectacle. La mort du Prince des apôtres ne mit pas fin à ce pèlerinage sacré. C'est dans cette capitale de l'univers, devenue la capitale du monde chrétien, que venaient puiser l'esprit apostolique et le courage du martyre tous ceux qui, avec le caractère sacré, avaient reçu la mission d'évangéliser les peuples infidèles.

Figurez-vous le jeune Eutrope, instruit d'abord dans les écoles les plus savantes de la Grèce, où il avait pu avoir saint Clément pour condisciple; figurez-vous, dis-je, ce jeune homme d'une éducation brillante et conforme à l'opulence de sa famille, ouvrant tout à coup sa belle intelligence à la lumière de notre sainte foi, et bientôt après avoir reçu la grâce du baptême, brûlant du désir de faire partager son bonheur à des milliers d'âmes qui, comme lui, ont pris naissance dans la région des ombres de la mort. Il vient à Rome, il y voit couler des torrents de sang chrétien. Dans la sainte ardeur qui l'anime, il irait lui-même, de grand cœur, au-devant des supplices, si l'Evangile le lui permettait. Ce qu'il peut faire, il le fait : il offre à Clément toute sa bonne volonté, toute son ardeur et tout son zèle. Si l'amphithéâtre de Rome n'est pas témoin de son courage, il peut aller cueillir ailleurs la palme du martyre.

Le père commun des fidèles accueille avec transport les témoignages de sa bonne volonté; il veut qu'elle se mûrisse encore dans la ville éternelle. A mesure qu'il est témoin de ses progrès dans la piété et la science des saints, il le fait passer par tous les degrés de la milice sacrée; le voilà revêtu du caractère épiscopal. Clément ne lui permet pas d'exposer indiscrètement sa vie. Vivez, Eutrope, lui dit-il, pour le salut de ceux à qui vous devez porter le flambeau de la foi : *Eutropi, vivas*. c'est la recommandation que l'on retrouve encore de nos jours parmi les plus antiques monuments de Rome : ce fut probablement la dernière expression de la tendresse de ceux qui le chérissaient, et qui apprirent sa vocation pour évangéliser les nations lointaines.

Le séjour d'Eutrope à Rome lui avait rendu familière la langue qui se parlait en cette ville. Clément songea à lui confier une mission qui fut en rapport avec l'éducation qu'il avait reçue et les divers séjours qu'il avait habités; saint Trophime avait été déjà envoyé à Arles, saint Paul Sergius à Narbonne, saint Maximin à Aix, saint Lazare à Marseille, saint Crescent à Vienne, etc.; le nord et l'ouest de la Gaule attendaient aussi des apôtres. Il y en fut envoyé. Nous n'avons point à nous occuper ici de ceux qui portèrent la foi dans les autres provinces; ce qui nous intéresse spécialement aujourd'hui, c'est la mission que reçut saint Eutrope de venir dans la capitale des Santons qui était, pour ainsi dire, toute romaine par les mœurs et le langage de ses habitants. La dimension des restes de son amphithéâtre, qui était le plus considérable de tous ceux de la Gaule, fait supposer une population qui, à cette époque, était au-dessus de celle de la plupart des autres villes de France.

Je n'examine point ici la question de savoir si saint Eutrope était déjà évêque à l'époque du premier séjour qu'il fit dans ces contrées, puisqu'il est certain qu'il le fut plus tard, et que Saintes fut sa ville épiscopale et le chef-lieu de son diocèse qui avait incontestablement des limites beaucoup plus étendues que depuis la création des autres diocèses qui l'environnent, et dont plusieurs ne furent érigés que longtemps après. En supposant que Périgueux ait eu un évêque, dès cette époque, le diocèse de Saintes aurait eu encore une immense étendue jusqu'à la création des siéges d'Angoulême, de la Rochelle, de Luçon et de plusieurs autres.

Pour que Saintes ne manquât de rien qui pût lui donner le caractère romain, comme elle avait son amphithéâtre, elle avait aussi son capitole, et elle ne tarda pas à avoir sa porte triomphale.

C'est dans cette ville qu'arriva saint Eutrope dans la force et la maturité de l'âge. Il n'est pas permis de révoquer en doute le bon accueil qu'on lui fit d'abord. Ses manières nobles et pleines d'aisance qui annonçaient la bonne éducation qu'il avait reçue, l'étendue de ses connaissances, l'intérêt qu'il savait répandre sur tous les récits qu'on lui demandait sur l'Italie, la Grèce, sur Rome, Athènes, Corinthe, Thessalonique, Ephèse, et tant d'autres cités, nous ne saurions en douter, contribuèrent à lui concilier l'estime et l'affection des nombreux habitants de Saintes. C'était à qui pourrait le voir, l'entendre et lui donner des témoignages de respect et d'amour.

Aux yeux d'un certain monde on n'est es-

tinuable qu'autant de temps que l'on peut répondre à ses vues, satisfaire sa vanité, sa curiosité et ses caprices. Tant qu'Eutrope n'eut à entretenir les citoyens de Saintes que des merveilles et des monuments qu'il avait pu contempler en Orient comme en Occident, il fut le héros et l'ornement des belles compagnies, et il n'y avait pas une maison honorable qui ne tînt à le posséder à son tour. Mais le but d'Eutrope n'eût pas été rempli, s'il se fût borné à des narrations purement profanes. Il amena insensiblement la conversation sur le christianisme et son divin auteur. C'était l'unique but qui l'avait déterminé à quitter les délices de la patrie.

La curiosité attacha encore ici pendant quelque temps l'attention des Saintais ; car il n'était pas sans intérêt pour eux d'apprendre quel était cet homme extraordinaire qui s'était montré pendant trois ans dans toutes les parties de la Judée et de la Galilée, et qui avait attiré sur lui l'admiration et le respect des peuples par les prodiges dont tous ses pas étaient accompagnés ; quel crime on lui avait imputé pour le supposer digne du supplice le plus ignominieux ; quel jugement on avait porté sur Pilate qui l'avait condamné à mort pour l'exiler à Vienne, en Dauphiné, où il s'était tué de désespoir ; la jalousie et la haine des principaux de sa nation qui l'avaient fait conduire au supplice.

Rien n'était si facile à Eutrope que d'inspirer à ses auditeurs l'horreur d'une pareille sentence ; mais il ne pouvait s'arrêter là. Il leur prouva que Jésus-Christ était le Fils de Dieu et qu'il avait voulu devenir homme pour expier les péchés du genre humain, changer les mœurs d'un monde coupable, mettre l'humilité à la place de l'orgueil, le désintéressement à la place de l'amour désordonné des biens de la terre, la chasteté à la place des vices de la chair. Il fit voir que la mission de Jésus-Christ n'était pas seulement pour la Judée et la Galilée, mais pour tout l'univers plongé dans les erreurs de l'idolâtrie et dans tous les égarements qui viennent à sa suite : car Jésus-Christ avait dit à ses apôtres : *Allez, enseignez toutes les nations ; baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voilà que je suis avec vous, tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* (*Matth.*, XXVIII, 19.)

Les Saintais sentirent toute la portée de ce langage ; ils comprirent que cet étranger qui venait le leur adresser, avait un tout autre but que celui de les charmer par des récits curieux et extraordinaires. En effet, la mission des prédicateurs n'est pas de faire admirer la beauté du langage et les ressources d'une vaine éloquence.

Le plus grand nombre de ceux qui, dans le principe, avaient montré le plus d'empressement à venir l'entendre, s'en éloignèrent insensiblement, par la crainte de connaître leurs devoirs et l'obligation qu'ils avaient de les remplir · comme si Dieu pouvait se dispenser de nous demander un compte rigoureux de toutes les lumières qu'il nous offre et de tous les moyens de salut qu'il met à notre disposition. Ils cherchèrent donc à décrier celui qu'ils craignaient d'entendre. Ce n'était plus à leurs yeux qu'un aventurier, venu on ne savait d'où, pour changer les mœurs et les usages consacrés par leurs ancêtres, attaquer leurs divinités tutélaires et prêcher une morale qui n'avait aucune proportion, disaient-ils, avec la nature de l'homme, l'entraînement de son propre cœur et sa faiblesse. Ce langage perfide fit d'autant plus d'impression sur les esprits qu'ils y trouvaient l'appui de toutes les passions.

Bientôt Eutrope fut abandonné de presque tout le monde, et ce fut un déshonneur d'avoir quelque rapport avec lui. Dix hommes seulement se dévouèrent avec générosité à embrasser la foi ; mais ils ne tardèrent pas à partager l'opprobre et le mépris qui s'étaient attachés à leur zélé pasteur. On se tenait tellement en garde contre toutes ses insinuations, on le représenta comme si déraisonnable et si ridicule aux yeux de tous, qu'à part ceux dont il avait heureusement fait la conquête, personne ne venait plus l'entendre. C'est alors que, voyant l'inutilité de son ministère, il reprit le chemin de Rome, dans l'espoir de trouver dans une autre mission plus de fruits de ses travaux. Bénissons ici la divine Providence : saint Clément inspiré par le ciel persista dans le premier choix qu'il avait fait de cette province pour la juridiction d'Eutrope ; il l'engagea à reprendre courage, et lui présagea des succès plus consolants pour l'avenir. C'est une tentation bien dangereuse pour les pasteurs que celle qui les pousse à chercher une autre bergerie, quand celle qui leur avait été assignée se montre indocile ou indifférente à leur charité apostolique.

Qui sait, au reste, si nous ne sommes pas redevables à ces dix chrétiens fidèles que saint Eutrope avait laissés à Saintes, de la persistance de saint Clément à l'y renvoyer. Il n'est pas douteux qu'ils ne cessèrent d'adresser au ciel les prières les plus ardentes pour son retour. Ils le revirent, en effet, et sa présence les remplit d'une joie ineffable ; lui-même les revit avec joie, et, réfléchissant sur l'inutilité de ses premiers travaux, il redoubla l'ardeur de ses prières, afin d'obtenir par le secours divin ce qu'il sentait mieux que jamais ne pouvoir être l'unique résultat de ses efforts. Cependant, modèle de tous les pasteurs, il ne s'épargna pas lui-même, employant à la prédication tous les instants qui n'étaient pas consacrés à la prière et aux offices divins. Vous savez le reste, mes frères ; car vous n'ignorez pas qu'une partie notable des habitants de Saintes ouvrit enfin les yeux à la vérité ; que la jeune Eustelle, fille du gouverneur de la ville, fut une de ses plus illustres conquêtes. Mais la conversion de cette jeune vierge devint bientôt le motif de la fureur

de son père contre Eutrope qu'il fit massacrer. Eustelle n'eut presque que le temps d'ensevelir le saint évêque et de se préparer à la mort qu'elle souffrit pour Jésus-Christ, vingt-deux jours après le martyre d'Eutrope.

Le siége de Saintes était fondé ; il était scellé par le sang de son premier évêque. Les orages terribles qui grondèrent perpétuellement sur l'Eglise pendant les deux siècles qui suivirent la mort d'Eutrope, les persécutions sanglantes qui s'exercèrent sans interruption contre les chrétiens, ne nous permettent pas de suivre la chaîne des pontifes qui lui succédèrent durant cet espace de temps. Mais nous avons la consolation de pouvoir assurer que l'erreur ne s'est jamais assise sur le siége de Saintes ; car l'histoire qui a confié à ses fastes l'origine de toutes les hérésies, n'a eu que des éloges à décerner à l'Eglise de Saintes et à ses premiers pasteurs, à l'égard de la foi. Nous devons, sans doute, après Dieu, ce privilége à l'intercession et à la vertu du sang d'Eutrope et d'Eustelle. L hérésie a bien pu mettre tout en œuvre pour s'y établir ; elle a pu y exercer des fureurs dont l'histoire du paganisme n'offrait pas d'exemples ; elle a pu renverser nos monuments sacrés, profaner ce qu'il y avait de plus saint ; il ne lui a pas été donné de faire occuper au mensonge la place de la vérité.

Je ne le dissimulerai point : dans les jours du schisme constitutionnel, on vit à Saintes, comme en cent autres lieux, un loup ravisseur prétendre s'emparer de la succession des Eutrope et La Rochefoucauld ; mais qui jamais a pensé à placer les intrus dans le rang des successeurs légitimes ? Est-ce que des héritiers peuvent jamais être confondus avec des voleurs ?

La ville de Saintes montra quels étaient ses vrais sentiments, lorsqu'elle vit arriver dans ses murs ce qui restait de ses prêtres fidèles, illustres confesseurs de la foi qui avaient survécu à leurs frères martyrs sur les pontons de Rochefort. La charité qu'on y exerça envers eux, la sainte émulation avec laquelle on se disputait le bonheur de leur offrir une généreuse hospitalité avec tous les secours que réclamait leur étrange misère, les attentions qu'on ne cessa de prodiguer à ces intrépides confesseurs de la foi ; tout cela montrait assez le mépris qu'avait inspiré ici la tentative du schisme, puisqu'on avait tant de dévouement pour les martyrs de l'orthodoxie. Honneur à toutes les familles de ceux qui rafraîchirent alors les entrailles des saints, et adoucirent les maux qu'ils avaient endurés !

Il y a, mes frères, une protection spéciale et divine qui s'attache presque à tous les lieux évangélisés par des martyrs. Tôt ou tard la piété s'y réveille, si elle s'y était pendant quelque temps assoupie : et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que si l'hérésie réussit à infecter quelques âmes, il est rare qu'elle y domine jamais.

Quant à la ville de Saintes, le Seigneur pouvait-il lui marquer une prédilection plus spéciale, qu'en ne permettant pas que la ruse infernale des hérétiques réussît à découvrir le trésor des reliques de notre saint apôtre. Vous n'en avez point oublié la découverte miraculeuse qui eut lieu il n'y a pas encore dix ans, lorsque j'étais allé visitor à Rome les tombeaux des apôtres saint Pierre et saint Paul. Vous savez les sollicitudes, les travaux et les recherches auxquels se livrèrent avec moi, pendant deux ans, les compagnons unanimes de mes sentiments, pour rendre aussi éclatante et inattaquable que l'existence de la lumière du jour l'authenticité de ces reliques vénérables. Les plus grands ennemis de notre foi se sont trouvés impuissants pour la révoquer en doute. La sentence qui la confirmait a été prononcée solennellement du haut de cette chaire, après un examen et des débats contradictoires qui prouvaient la maturité que l'Eglise apporte dans ses jugements. Vous n'avez point oublié avec quel concours de prélats, d'ecclésiastiques et de fidèles étrangers et diocésains, ces ossements précieux furent portés en triomphe, au milieu de cette cité ivre de bonheur. L'hérésie avait tressailli de joie, en voyant, les jours qui précédèrent cette solennité, des torrents descendre du ciel accompagnés d'éclairs et du tonnerre. Rien ne semblait présager, dans l'état de l'atmosphère, la cessation prochaine des pluies et des orages, l'hérésie insultait à nos espérances, en disant : Nous verrons ce que pourra contre ce temps désastreux l'intercession de saint Eutrope ; ce serait bien le cas, en effet, de montrer ce qu'on gagne en invoquant les saints. Eh bien ! mes frères, Dieu qui les honore avec excès, au langage de l'Ecriture, entendit du haut du ciel cet ironique langage ; le 14 octobre 1845 fut un des plus beaux jours qui eût jamais lui sur la France, et tout ce qui conservait un cœur catholique ne put s'empêcher de le considérer comme un jour miraculeux : dès la veille, un vent salutaire avait entièrement desséché la surface du sol ; le ciel, pendant toute la journée du 14 octobre, fut absolument sans aucun nuage. D'innombrables étrangers, qui étaient venus se mêler à la foule des fidèles accourus de toutes les parties de ce diocèse, purent admirer la pompe d'une cérémonie qui ne se reproduit, avec un pareil éclat, qu'après des siècles. Rien ne manquait alors à notre bonheur. Le vénérable métropolitain de la province présidait à la solennité. Angoulême, Agen, Périgueux, Amiens, étaient représentés par leurs premiers pasteurs. A la fin de ce jour mémorable, les restes précieux de saint Eutrope furent replacés dans son antique tombeau.

Cependant il nous était impossible d'oublier la juste affliction qu'avait éprouvée notre chère ville de Saintes en perdant le titre d'un siége dont elle avait joui dix-sept cents ans. Dans notre voyage de Rome, nous nous efforçâmes de le faire revivre. Le père commun des fidèles eût obtempéré à nos vœux sans difficulté ; mais il y eut, d'un

autre côté, des obstacles qui furent pour le moment insurmontables. Cependant nous conservions toujours dans notre cœur la douce espérance d'une restitution aussi légitime. Enfin notre humble et persévérante prière a été exaucée. Le gouvernement a secondé nos désirs, et le père commun des fidèles a rendu à l'ancien diocèse de Saintes un titre dont il était privé depuis cinquante ans. C'est ce rétablissement qui est l'objet de la fête de ce jour.

Dans le ciel, chrétiens, Eutrope et La Rochefoucauld, le premier et le dernier anneau de cette chaîne de pontifes, qui offre une continuité de dix-sept cents ans, voient avec allégresse cesser un interrègne douloureux. C'est à leur protection, n'en doutons pas, c'est à leur sang que nous sommes redevables de cette faveur.

Vous n'y êtes pas étranger, généreux Clément, qui envoyâtes à nos pères l'apôtre à qui nous devons le bienfait de la foi. Votre sang avait scellé la foi de cette pierre inébranlable contre laquelle ne prévaudront jamais les portes de l'enfer ; le sang d'Eutrope et de Pierre-Louis de La Rochefoucauld furent, à leur tour, un hommage glorieux rendu à la chaire apostolique à laquelle remonte l'honneur de tous les martyrs de Jésus-Christ.

Immortel Clément, que votre intercession puissante protége du haut du ciel, un autre *Clément* qui s'anéantit et se confond de se voir aujourd'hui le successeur de ces héros qui ont illustré, par le sacrifice de leur vie, ce siége antique et vénérable !

Et vous, bienheureux apôtres, Pierre et Paul, vous ne verrez pas sans intérêt l'octave de votre fête contribuer à la pompe de ce jour, relevée par la présence d'un prélat à qui le langage des patriarches, et celui des Grecs et des Romains est également familier (273.)

L'offrande de l'auguste victime qui va s'immoler sur cet autel, nous reporterons en triomphe le chef de notre premier pasteur et martyr sur la sainte montagne où il souffrit la mort, il y a dix-sept cents ans. Chrétiens, pendant cette marche religieuse, conjurez ce pasteur charitable de veiller toujours avec bonté sur un troupeau qui est toujours le sien ; priez ce père tendre de signaler sans interruption son amour à l'égard de ses enfants. Ah ! si elle n'est plus aussi belle qu'autrefois cette Eglise de Saintes qu'il lava dans son sang, elle n'en a qu'un besoin plus pressant de son affection et de ses prières.

Grand saint ! défendez les agneaux de votre bergerie contre la rage du lion d'enfer, afin qu'ils ne tombent plus sous sa dent meurtrière ; que les efforts de l'hérésie et de l'impiété soient désormais impuissants sur ces régions que vous nourrîtes avec tant de zèle de la doctrine de la vérité et du pain de vie.

Noble et héroïque de La Rochefoucauld, c'est vous qui mettrez fin à ce discours. Si l'Eglise ne vous a pas encore placé au nombre des saints qu'elle invoque d'un culte public, elle n'en a pas moins consigné dans ses fastes votre fin glorieuse, et jamais elle ne souffrirait qu'on niât votre martyre. Vivez, ah ! vivez toujours dans nos pieux souvenirs, et qu'en rappelant à notre mémoire ce sang généreux qui coula de vos veines et inonda le pavé de l'église des Carmes, nous sentions tout le prix de la foi catholique pour laquelle il fut versé.

IX. ALLOCUTION

POUR UNE CÉRÉMONIE D'AMENDE HONORABLE, A L'OCCASION D'UNE MISSION.

Le but de la cérémonie que nous allons faire, mes très-chers frères, est d'apaiser la colère de Dieu par une amende honorable solennelle, qui soit une réparation authentique de nos égarements, de nos mépris pour sa loi, de nos profanations des choses saintes, de nos impiétés, de nos sacriléges.

Lorsqu'un prince menace de mettre à feu et à sang une ville qui s'est révoltée contre lui, et qu'il est sur le point de renverser ses murailles et de passer ses habitants au fil de l'épée, on ne voit partout qu'effroi, que consternation, que larmes ; on n'entend que gémissements, que lamentations, que sanglots. Les mères éperdues ou dévorent leur douleur dans le secret de leur maison, ou, traversant les rues, s'arrachent les cheveux et se meurtrissent le cœur ; les enfants se jettent dans les bras de leurs parents qui ne peuvent leur donner que des larmes et des signes de désespoir ; la plupart des habitants n'ont plus de paroles sur leurs lèvres, tant la frayeur les presse ; ceux qui peuvent parler encore ne font entendre, au travers de leurs sanglots, que ces lugubres cris : Hélas ! dans quelques instants notre habitation sera changée en un monceau de ruines, nous allons tous périr, nous-mêmes, les enfants et les pères, les filles et les mères, les époux et les épouses, les jeunes gens et les vieillards ; fut-il jamais de jour plus désastreux et plus funèbre ? Encore quelques instants et nous verrons une flamme dévorante consumer nos maisons et nos biens ; encore quelques instants et le glaive levé sur nos têtes va nous percer le cœur et s'abreuver de notre sang. A peine ont-ils exprimé leur douleur et leur désespoir qu'on annonce l'arrivée du prince. Un morne silence, causé par l'effroi qui glace tous les cœurs, a succédé au premier tumulte ; une sueur froide s'est répandue sur tous les visages, chacun semble attendre sa dernière heure et le coup mortel, lorsque le bruit se répand que le vainqueur a une âme sensible, et que peut-être il se laissera toucher par les témoignages de repentir, les larmes et les gémissements. A l'instant, la foule se précipite à sa

(273) Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême, familier avec la langue des Hébreux, comme avec celle des Grecs et des Latins.

rencontre ; on vient se jeter à ses pieds; les grands et les petits, tous les âges et tous les sexes, toutes les conditions lui tendent des mains suppliantes, et implorent sa clémence. Ce n'est qu'un cri à la fois : « Pardonnez, prince, pardonnez, ne vous sera-t-il pas glorieux d'épargner tant de misérables dont le sort est entre vos mains? Vous pourriez justement nous punir, nous le méritons; mais quel avantage retirerez-vous de notre sang? Il est vrai que, dans notre délire nous nous sommes déclarés vos ennemis; nous sommes coupables et nous ne nous excusons pas; mais si vous nous conservez la vie, vous n'aurez pas de sujets plus fidèles. » Il est possible qu'un vainqueur en courroux se laisse fléchir par toutes ces démonstrations de douleur et de repentir; mais il est possible aussi qu'il demeure inflexible, et que l'amour de la vengeance l'emporte sur celui du pardon et de la miséricorde. Faites-vous à vous-mêmes, mes frères, une juste application de cet exemple. Le Roi des rois a été outragé par nos ingratitudes et par nos infidélités. Vous avez refusé de le reconnaître pour votre Maître, vous n'avez pas voulu qu'il régnât sur vous, vous l'avez ignominieusement chassé de vos cœurs, disant comme les Juifs déicides : « Nous ne voulons pas de son empire, nous ne voulons pas de sa loi, de ses exemples, de ses sacrements. » Irrité par cette déloyauté, il s'est disposé à vous punir, je ne dis pas seulement en détruisant vos terres, vos maisons, vos biens, ou en vous ôtant une vie périssable, ce serait peu de chose ; mais à vous frapper de ses malédictions et à perdre vos âmes pour l'éternité.

Qu'avez-vous fait, mes frères? Un Dieu à qui vous devez tout, et à qui vous avez tout refusé ; un Dieu qui vous avait tant aimés et que vous avez tant outragé ; un Dieu qui avait répandu pour vous tout son sang, et que vous avez abreuvé d'amertume; un Dieu qui vous offre tous ses biens, et dont vous avez préféré la haine et la colère! Si du moins il n'y avait ici qu'un coupable, il semble qu'on pourrait se contenter de plaindre son sort et de l'abandonner à la juste vengeance de Dieu, quoique ce parti dût paraître bien dur encore; mais, mes très-chers frères, nous sommes tous coupables et par conséquent tous menacés. Toutes les créatures souffrent de l'impunité de nos forfaits et voudraient venger contre nous la cause de leur Créateur offensé. O ciel! si vous nous faisiez justice, vous enverriez contre nous vos carreaux et vos foudres, pour nous écraser comme les soldats d'Achab. O terre! si vous nous faisiez justice, vous nous engloutiriez tous vivants dans vos abîmes comme Coré, Dathan et Abiron. O influence de l'air! si vous nous faisiez justice, vous nous étoufferiez par vos vapeurs meurtrières, comme le fléau qui ravagea les sujets de David. O flamme vengeresse! si vous nous faisiez justice, vous nous consumeriez comme les cinq villes de la Pentapole. O fleuves et torrents! si vous nous faisiez justice, vous nous inonderiez et nous submergeriez comme le premier monde. Toutes les créatures, depuis que nous sommes coupables, demandent à servir contre nous la vengeance de leur auteur ; mais, ô mon Dieu! vous suspendrez leur action par un effet de votre infinie miséricorde. Vous êtes patient, parce que vous êtes éternel, et, si vous nous épargnez dans le temps, vous saurez bien nous punir pendant les siècles des siècles. Si nous ne revenons à vous, la mort, et qui sait si nous n'y touchons pas, la mort, en terminant notre vie et nos crimes, commencera nos peines et nos tourments qui ne doivent plus finir. Il est pourtant un moyen de détourner ces maux affreux qui nous menacent : il s'agit de nous réunir tous pour implorer la miséricorde céleste. Qui sait si Dieu ne sera pas touché de nos gémissements et de nos larmes, et s'il ne nous fera pas miséricorde, ou plutôt nous en sommes certains; car il ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion? (*Ezech.*, XXXIII, 11.) Venez donc, prosternons-nous devant Dieu ; pleurons devant le Seigneur qui nous a créés, allons tous solliciter sa clémence, puisque nous sommes tous coupables ; grands et petits, riches et pauvres, confondons ensemble nos larmes et nos soupirs. Plus coupables que les Ninivites, annonçons au moins le même repentir, si nous voulons comme eux obtenir miséricorde. Empruntons donc le langage de l'Eglise en disant tous ensemble : *Parce, Domine, parce populo tuo* (*Joel.*, II, 17), *ne in æternum irascaris nobis* (274).

C'est maintenant à vous, vénérable pasteur, de faire entendre votre voix suppliante en faveur de votre peuple. Daignez fléchir le cœur de Dieu en le priant pour tous vos paroissiens et pour nous tous (275). Vous venez d'entendre, ô mon Dieu, la prière du vénérable pasteur de cette paroisse, qui, se mettant lui-même au nombre des pécheurs, vient de solliciter votre clémence pour lui et pour tous ses chers paroissiens. Ah! s'ils avaient le courage de se faire entendre eux-mêmes, que ne vous diraient-ils pas pour apaiser votre colère et détourner vos vengeances? Je prends la liberté, ô mon Dieu! de me charger de leurs vœux et de vous présenter leurs soupirs et leurs larmes que j'unis à mes larmes et à mes soupirs. Hélas! Seigneur, nous sentons tous l'énormité de nos crimes, et, bien loin de vouloir nous justifier, nous sommes prosternés à vos pieds pour être nos propres accusateurs. Qu'avons-nous fait, ô Dieu de bonté, nous avons méconnu votre voix, outragé votre amour, irrité votre cœur, méprisé vos lois, profané vos sacrements : personne qui vous

(274) On chante ces paroles trois fois à genoux.

(275) Ici le pasteur dit trois fois à haute voix : *Pardon, mon Dieu, pour moi et pour mes chers paroissiens.*

ait été fidèle; depuis le plus petit jusqu'au plus grand, nous avons souillé cette robe blanche de l'innocence que nous avions reçue au jour de notre baptême; l'or de notre charité s'est obscurci, l'éclatante couleur de nos vertus s'est ternie; nous avons fui les sentiers où brillait le soleil de justice, et nous nous sommes égarés dans la région des ombres de la mort; nous avons perdu nos âmes; nous sommes sur le bord de l'abîme éternel : sauvez-nous, Seigneur, nous périssons. Nous voici, ô Dieu juste et miséricordieux, dans la position qui convient à des pécheurs. Regardez-nous comme le publicain qui se frappait la poitrine dans le temple et vous disait d'une voix entrecoupée de sanglots : *Mon Dieu, soyez propice à un misérable pécheur comme moi* (*Luc.*, XVIII, 21) : regardez-nous comme l'enfant prodigue qui, prosterné aux pieds de son père lui disait : *Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre enfant.* (*Luc.*, XV, 21.) Voyez couler nos larmes et écoutez nos soupirs : pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple. Ne serions-nous plus vos enfants? Ne seriez-vous plus notre Père? Ne nous avez-vous pas rachetés au prix de tout votre sang adorable? Ne perdez pas, ô mon Dieu! le prix de vos douleurs, de vos souffrances, de votre mort. Il est vrai que nous vous avons grandement offensé; mais c'est pour cela que nous recourons à votre grande miséricorde, avec la ferme résolution de vous être désormais plus fidèles. Père tendre, vous nous aviez prévenus de vos bénédictions à notre naissance, en nous faisant enfants de votre Eglise; n'avez-vous plus encore une bénédiction à nous donner? N'êtes-vous plus le Dieu qui pardonnez à tous les cœurs repentants? Parce que vous aimez les âmes (*Sap.*, XVIII, 29), oubliez donc nos infidélités, oubliez nos profanations, oubliez nos sacriléges, oubliez nos ingratitudes. Oh! s'il y a toujours des pécheurs qui vous irritent, n'y a-t-il pas des âmes saintes qui soient capables de vous désarmer : jetez les yeux sur ces âmes fidèles. Vous auriez épargné Sodome, s'il s'y fût trouvé seulement dix justes, ou même, sans doute, dix cœurs repentants. O mon Dieu! j'ose vous le dire, il n'est personne dans cet auditoire qui n'ait le cœur brisé de componction; mettez donc, ô mon Dieu, la miséricorde à la place de la vengeance, et épargnez ceux que vous pourriez justement punir. Et vous, Vierge sainte, montrez en ce moment que vous êtes notre mère, en sollicitant notre pardon de votre divin Fils : nos prières seront mieux reçues, étant présentées par des mains aussi pures que les vôtres. Vous détournerez de dessus nos têtes les malheurs que nous avons mérités, et ceux qui ne devaient attendre que les châtiments éternels, espéreront, dans votre protection maternelle, une récompense qui ne doit jamais finir. Ainsi soit-il.

—

X. DISCOURS

POUR SON INTRONISATION

Prononcé par Mgr Villecourt *le lendemain de son entrée dans sa cathédrale.*

Ecce ego et pueri mei quos dedit mihi Deus. (*Isai.*, VIII, 18.)

Me voici avec les enfants que Dieu m'a donnés.

Je sais, mes très-chers frères, que ces paroles sont celles de Jésus-Christ qui, dans le mystère de l'Incarnation, a adopté comme sa famille le genre humain qu'il venait sauver. Mais je ne craindrai pas de les emprunter, à mon tour, sans penser porter atteinte à leur application naturelle, puisque le ministère que je viens exercer au milieu de vous est celui de Jésus-Christ même, et qu'il a aussi pour fin le salut et la sanctification des âmes. Me voici donc au milieu de mes enfants spirituels. Puissé-je devenir digne d'eux! Puissé-je, aidé de la grâce, les sauver tous avec moi! *Ecce ego et pueri*, etc. Elisée disait à Elie : *O mon Père! ô mon Père! vous êtes le char d'Israël et son conducteur : « Pater mi! Pater mi! currus Israel et auriga ejus. »* (IV *Reg.*, II, 12.) Chacun de vous peut, en un sens, m'adresser le même langage, puisque je dois, tout à la fois, et vous porter comme un char mystérieux, et vous conduire comme un guide fidèle. Ne vous étonnez donc pas, ô ma chère famille, si, au moment de prendre en main le gouvernail, dans l'intérêt de vos âmes, j'éprouve les mêmes sentiments qu'un bon père, sur le point de quitter le rivage pour s'embarquer avec ses enfants. Il se réjouit de les avoir pour compagnons de sa course; mais il craint, pour eux et pour lui, les hasards et les dangers de la navigation. D'un côté, il me semble que le ciel lui-même me console, en me disant comme Tobie à Jérusalem : *Vous serez heureux dans vos enfants. « Lætaberis in filiis tuis. »* (*Tob.*, XIII, 17.) D'un autre côté, je me représente l'infortuné Jacob pleurant la perte de Joseph, la captivité de Siméon et l'enlèvement de Benjamin : *Joseph non est super; Simeon tenetur in vinculis, et Benjamin aufertis :* et je m'écrie, avec le même sentiment de douleur que ce saint patriarche : Hélas! tous ces maux, par un contre-coup funeste, viennent retomber sur moi : *In me hæc omnia mala reciderunt.* (*Gen.*, XLII, 36.) D'un côté, je trouve un encouragement dans ces paroles de l'Ecriture dont je me fais l'application : *L'esprit du Seigneur est descendu sur moi, quand il m'a consacré par l'onction sainte : « Spiritus Domini super me eo quod unxerit Dominus me »* (*Isai.*, LXI, 1); d'un autre côté, je suis saisi d'épouvante en lisant cette réflexion du saint homme Job : *Vous m'avez élevé, ô mon Dieu, afin que, tombant de la moyenne région de l'air, je fusse brisé violemment dans ma chute : « Elevasti me, et, quasi superventum ponens, elisisti me valide. »* (*Job*, XXX, 22.) Ainsi la crainte et l'espérance remplissent mon cœur tour à tour. La crainte me pénètre à la vue des dangers qui m'environnent, et l'espé-

rance néanmoins me soutient, dans la pensée que le Dieu qui m'appelle me fortifiera et me défendra toujours par l'assistance de sa grâce. C'est sur quoi j'ai à vous entretenir aujourd'hui. Vous savez qu'en cela, ô mon Dieu ! je n'ai en vue que votre gloire : daignez donc, je vous en conjure, diriger mes sentiments et mes paroles. C'est aussi sous vos auspices, ô tendre Marie, que je veux commencer, continuer et consommer mon ministère : ne me refusez pas votre maternelle protection. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Comment, mes très-chers frères, pourrais-je être sans crainte quand je considère et la multitude de mes obligations, et la responsabilité qui va peser sur ma tête, et ma propre faiblesse ?

I. Et d'abord, la multitude des obligations que contracte un évêque est si effrayante, que le concile de Trente va jusqu'à dire que l'épiscopat serait un fardeau redoutable aux anges mêmes : *Onus angelicis humeris formidandum.* Sess. 4, *De reform.*, 49.) En effet, qu'est-ce qu'un évêque ? C'est un pasteur ; c'est un père ; c'est un juge ; c'est un pilote : et chacun de ces titres annonce une infinité de devoirs à remplir. Jacob se plaint à Laban que les soins qu'il a donnés à ses troupeaux, pendant vingt ans, l'ont assujetti à toutes les incommodités du froid et de la chaleur, et ont fait fuir le sommeil de ses paupières : *Die noctuque æstu urebar et gelu, fugiebatque somnus ab oculis meis.* (*Gen.*, XXXI, 40.) Si de vils animaux lui occasionnèrent tant de soucis et de peines, quelle ne sera pas la sollicitude d'un pasteur chargé de tant de milliers d'âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ ?

Sollicitude pour tous les états et toutes les conditions. Nous n'aurons pas seulement à nous occuper des personnes du siècle, mais encore des ecclésiastiques eux-mêmes ; car, comme Moïse et Aaron (*Num.*, III, 38), nous avons le soin de la garde du sanctuaire ; nous devons veiller et sur les jeunes lévites, afin que, parmi eux, aucun indigne ne franchisse cette barrière redoutable ; et que le troupeau de Jésus-Christ ne soit jamais confié à des loups ou à des mercenaires ; notre vigilance doit s'exercer aussi sur les ministres sacrés eux-mêmes, afin qu'ils se maintiennent dans l'esprit de leur sainte vocation, qu'ils soient les modèles des peuples par leurs vertus, le sel de la terre par leur prudence, et des apôtres par leur zèle ; ils doivent trouver en nous un soutien et un encouragement dans leurs peines, des lumières dans leurs doutes, et un appui contre les attaques d'un monde injuste et persécuteur.

Sollicitude pour les personnes consacrées à Dieu. Nous leur devons d'autant plus de soin, dit saint Cyprien, que leur vocation est plus sublime : *Quo sublimior gloria, tanto major cura et sollicitudo esse debet.* (*De discip. et hab. Virg.*, c. 2.)

Sollicitude pour les pécheurs, dont la conversion doit être l'objet perpétuel de nos désirs, comme leurs égarements la source de notre douleur et de nos amertumes. (*Psal.* CXVIII, 119.)

Sollicitude pour toutes les paroisses et toutes les églises de ce diocèse, que nous devons soigneusement visiter pour empêcher que les abus ne s'y introduisent, ou n'y prennent racine ; pour veiller à ce que la décence et la majesté du culte et des saintes cérémonies y soient observées, à ce que la parole de Dieu y soit assidûment prêchée, les enfants régulièrement catéchisés, les sacrements convenablement administrés et dignement fréquentés ; que les autels, les vases sacrés, les saints ornements y répondent à la grandeur de Dieu en l'honneur de qui on les fait servir.

Encore, mes très-chers frères je n'ai exprimé qu'une bien faible partie de nos devoirs ; car que n'aurais-je pas à dire de l'obligation d'annoncer la parole sainte, qui est, suivant le saint concile de Trente, la principale fonction des évêques : *præcipuum episcoporum munus* (sess. 5, *De ref.*, c. 2) ; de la nécessité de nous faire tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ, à l'exemple du grand Apôtre ! (I *Cor.*, IX, 22.) Oh ! que saint Augustin a eu raison de dire qu'il n'y a rien, en cette vie, de plus difficile et de plus pénible que l'épiscopat, quand on veut s'en occuper comme il faut : *Nihil in hac vita difficilius et laboriosius episcopi officio, si quis eo ut oportet, defungi velit.* (Ep. *ad Val. episc.*)

II. Si, du moins, tout se bornait à des travaux et à des sollicitudes ! mais il faut y ajouter la plus terrible responsabilité. Moïse, s'adressant autrefois à Dieu, dans l'amertume de son cœur : *Pourquoi*, lui disait-il, *avez-vous affligé ainsi votre serviteur ? Pourquoi avez-vous placé sur mes épaules le poids accablant de tout ce peuple ? Est-ce moi qui ai conçu et engendré toute cette multitude, pour que vous me disiez : portez-les tous dans votre sein, comme une nourrice a coutume de porter son petit enfant. « Cur afflixisti servum tuum, et cur imposuisti pondus universi populi hujus super me ? Nunquid concepi omnem hanc multitudinem, vel genui eam ut dicas mihi : porta eos in sinu tuo, sicut portare solet nutrix infantulum ? »* (*Num.*, XI, 11, 12.) « Hélas ! » s'écriait saint Grégoire, « à peine chaque homme peut-il répondre pour son âme : que fera donc celui qui doit répondre pour tant de milliers d'âmes dont il est chargé ? car il a autant d'âmes, pour ainsi dire, qu'il a de brebis dans son troupeau. » *Vix unusquisque, ad satisfaciendum, pro sua sufficit anima : quid facturus sit cum pro innumeris prope aliis respondere compelletur ? Quot enim regendis subditis præest, tot, ut ita dicam, animas solus habet, pro quibus rationem redditurus est ?*

Je sais, mes frères, que quand on n'a rien négligé pour le salut des pécheurs, on n'est pas responsable de leur perte : c'est ce qu'atteste la simple raison ; c'est ce qu'annonce clairement la sainte Écriture : *Tu autem animam tuam liberasti.* (*Ezech.*, III, 19.) Mais je sais aussi que, pour ne point se lais-

ser aller à une coupable négligence, il faut ranimer sans cesse la grâce de sa vocation (II *Tim.*, I, 6), et que l'Esprit-Saint reproche à l'ange même, c'est-à-dire à l'évêque d'Ephèse (*Apoc.*, II, 4), d'avoir laissé refroidir sa charité première, le menaçant de transporter son chandelier ailleurs, s'il ne se hâte de faire pénitence.

Je ne m'étonne plus, après cela, de ces paroles de saint Grégoire de Nazianze, dans le temps où il voulait se soustraire aux orages et aux tempêtes du siége de Constantinople. « Oh ! qu'il serait plus heureux et plus désirable pour moi, s'écriait-il, de cultiver en paix un petit coin de terre, de saluer de loin la mer et ses rivages battus par les flots, me contentant d'un morceau de pain grossier dont je me nourrirais dans un port tranquille ! *Mihi longe melius et optabilius, in terra quietem habenti, atque exiguum arvum et dulce sulcanti, et mare et littora procul salutanti, tenui ac rigido pane vitam sustentare, eamque tutam ac tranquillam ducere.* Ah ! mes frères, que ce langage conviendrait bien mieux encore dans notre bouche que dans celle de ce saint archevêque ! Nous avons exercé autrefois le saint ministère dans une modeste campagne ; nous étions alors déjà effrayé du compte que nous aurions à rendre de notre petit troupeau : que dirions-nous, maintenant, en songeant à l'immense responsabilité qui va peser sur nous, sinon ce que disait Salomon quand il se vit chargé de la conduite des Israélites : Qui pourra juger et conduire un si grand peuple : *Quis populum hunc judicare poterit?* (III *Reg.*, III.)

III. Il parlait ainsi en comparant sa faiblesse à l'énormité de son fardeau ; et c'est une nouvelle considération qui ajoute à nos alarmes. Je sais bien, mes frères, que Dieu donne des grâces proportionnées aux devoirs qu'il impose ; mais je sais aussi que ce trésor de grâces que nous recevons est confié à un vase bien fragile : *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus.* (II *Cor.*, IV, 7.)

Que d'exemples d'infidélités ne nous présentent pas l'ancienne et la nouvelle loi ! Sans nous arrêter à la chute de Saül et de Salomon qui avaient été incontestablement appelés de Dieu et comblés de ses faveurs, comment ne pas trembler en pensant à Judas qui avait fait des prodiges à la suite de Jésus-Christ, et qui devint, en si peu de temps, avare, profanateur, désespéré et réprouvé : pouvons-nous oublier les égarements des Tertullien et des Origène? Osius, le célèbre Osius, ne trahit-il pas sa foi, au moins pour quelques instants, vers le terme de sa carrière? Qui peut, sans frayeur, lire la réflexion du savant Baronius sur les cent vingt disciples qui reçurent le Saint-Esprit dans le cénacle? Quatorze d'entre eux devinrent ensuite chefs d'hérésies et ennemis déclarés de l'Eglise. O fragilité humaine, qui pourra te comprendre ! aussi un saint Paul lui-même déclare-t-il aux Corinthiens qu'il a été continuellement dans la crainte et l'effroi au milieu d'eux (I *Cor.*, II, 3) ; qu'il châtie son corps et qu'il le réduit en servitude, de peur, qu'après avoir prêché aux autres, il ne devienne lui-même réprouvé. (I *Cor.*, IX, 27.) Il rassemble les anciens d'Ephèse, et il ne se contente pas de leur dire : *Prenez garde à votre troupeau :* mais *prenez garde à vous et à votre troupeau dont l'Esprit-Saint vous a établis évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu.* « *Attendite vobis et universo gregi in quo vos Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* » (*Act.*, XX, 28.)

Saint Bernard, écrivant à Brunon qui venait d'être nommé à l'archevêché de Cologne et qui lui avait demandé s'il devait accepter cette dignité éminente, lui répond en ces termes : « Quel mortel osera prendre sur lui de décider la question que vous m'adressez? Peut-être êtes-vous appelé ; et, dans ce cas, qui pourra vous dire : refusez la charge qui vous est offerte? Peut-être aussi Dieu ne vous appelle-t-il pas, et, dans ce doute, qui ne craindra pas de vous dire d'avance. » *Quis hoc mortalium, definire præsumat? Deus forsitan vocat : quis audeat dissuadere? forte non vocat : quis appropinquare consulat?* Et écrivant à un souverain pontife : « J'admire votre élévation, lui dit-il ; mais je crains votre chute. » *Considero gradum, sed casum vereor.* (*Ad Eugen. pont.*, epist. 232.) Voilà ce qui a rendu les saints si timides, quand ils se voyaient appelés à de grandes charges. Moïse allègue mille raisons pour ne point se charger d'être le conducteur des enfants d'Israël : *Qui suis-je, Seigneur,* lui dit-il, *pour essayer de les tirer de la servitude d'Egypte?* « *Quis sum ego, ut vadam et educam filios Israel?* » (*Exod.*, III, 11.) Jérémie appelé aux fonctions de prophète, pousse des cris qui annoncent son effroi : il déclare qu'il n'est qu'un enfant, et qu'il ne sait parler : *A, a, a, Domine! puer ego sum, et nescio loqui.* (*Jer.*, I, 6.) Saint Paulin, évêque de Nole, disait, qu'en l'élévant à l'épiscopat, on lui avait fait la même violence qu'à un homme à qui l'on fait subir le dernier supplice : *Fui, multitudine strangulante, compulsus.* Saint Malachie, élevé à la primatie d'Irlande, disait : « Vous me conduisez à la mort ; mais j'obéis dans l'espérance du martyre. » *Ad mortem me ducitis ; sed obedio spe martyrii* (275*). Saint Synésius, forcé d'accepter le siége de Ptolémaïde, assurait qu'il préférerait mille morts à l'épiscopat. Les annales ecclésiastiques présentent partout des exemples d'hommes remarquables par leurs vertus et leur science, qui, pour se soustraire à cette charge, s'enfuyaient dans les pays étrangers, se cachaient dans des cavernes profondes, ou sous des vêtements qui les rendaient méconnaissables. Saint Nilammon, au rapport de Sozomène, dans l'impossibilité de résister à l'autorité des évêques et du peuple qui voulaient l'élever à la dignité épiscopale, demanda,

(275*) S. Bern, *Vita S. Mal.*

comme une grâce, au patriarche d'Alexandrie de vaquer, quelque temps, à la prière, avant que d'abandonner sa chère solitude. Alors, prosterné aux pieds du Seigneur, il lui demanda, avec tant d'instance, de mourir, que la fin de sa prière fut aussi celle de sa vie.

Après tant d'exemples d'humilité et de modestie, il semble, mes frères, qu'il vous est permis de ne voir en nous qu'un présomptueux et qu'un téméraire, puisque nous avons consenti, malgré notre indignité, à devenir votre premier pasteur. Nous pourrions vous répondre que l'amour que vous nous avez inspiré a triomphé de toutes nos craintes : et, peut-être, votre excellent cœur nous trouverait-il déjà excusable. Nous ne manquons pourtant pas d'autres raisons qui peuvent servir, je ne dis pas seulement à nous justifier, mais encore à nous donner une juste confiance : il s'agit de vous les exposer dans cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le premier motif qui nous rassure, dans la charge que nous avons acceptée, c'est qu'il nous semble que nous pouvons dire, avec l'Apôtre, que Dieu lui-même nous a appelé, de toute éternité, en Jésus-Christ, à cette vocation sainte, non pas, certes, à cause du mérite de nos œuvres, mais parce qu'il a voulu nous faire cet honneur : *Nos vocavit vocatione sua sancta, non secundum opera nostra, sed secundum propositum suum et gratiam, quæ data est nobis in Christo Jesu, ante tempora sæcularia.* (II *Tim.*, I, 9.) Jésus-Christ appelle ceux qu'il veut appeler, comme il appela ses apôtres : *Vocavit ad se quos voluit ipse.* (*Marc.*, III, 13.) Personne n'a le droit de s'ingérer lui-même dans ce haut ministère : il faut, pour y entrer, y avoir été appelé comme Aaron (*Hebr.*, V, 4) : c'est ainsi que Jésus-Christ lui-même a attendu l'appel de son Père. Or, mes très-chers frères, soit que nous jettions les yeux sur le passé, soit que nous envisagions le présent, tout nous annonce que nous n'avons suivi que la direction divine, et que nous pouvons dire, comme le jeune Samuel : *Je ne me suis présenté,* Seigneur, *que parce que vous m'avez appelé.* « *Ecce ego, quia vocasti me.* » (I *Reg.*, III, 9.)

Nous n'étions pas encore capable de discerner le bien d'avec le mal, que Dieu, par un attrait puissant, nous manifestait déjà ses premières volontés, en nous faisant goûter et apprécier le ministère sacré. Dès l'âge le plus tendre, vous nous inspirâtes une vénération profonde pour vos ministres, un zèle tout particulier pour les fonctions sacerdotales, une admiration surnaturelle, accompagnée de foi et de reconnaissance, pour l'auguste sacrement de nos autels. Il est vrai que vous nous faisiez sentir combien le sacerdoce était au-dessus de notre mérite; mais il est vrai aussi que vous sembliez nous dire intérieurement ce que vous dites autrefois à Moïse d'une voix éclatante : *Venez, et je vous enverrai :* « *Veni, et mittam te.* » (*Exod.*, III, 10.)

Les moments étaient orageux pour l'Eglise et pour ses prêtres, et nous étions obligé de dissimuler, au dehors, la sainte ardeur que nous ressentions, au fond de notre âme, de répondre à l'appel divin; mais, surpris chaque jour par quelqu'un de notre famille dans l'exercice imitatif de quelqu'une des fonctions du saint ministère, il fallut enfin avouer quels étaient nos goûts, nos inclinations et nos désirs. L'heureux consentement que nous avions si longtemps attendu nous fut enfin donné, et nous pûmes nous écrier avec le Roi-Prophète : *Seigneur, vous avez brisé mes liens : et je vous offrirai un sacrifice de louange.* « *Dirupisti vincula mea : tibi sacrificabo hostiam laudis.* » (*Psal.* CXV, 17.) Nous éprouvâmes alors le même transport d'allégresse qu'un captif qui voit s'ouvrir les portes de sa prison, et qui reçoit l'agréable nouvelle de sa délivrance. Nous eussions passé au milieu des flammes et des glaives pour nous rendre où la voix de Dieu nous appelait. Nous n'avons pas besoin de dire que ce n'était point l'appât des richesses qui nous attirait : il n'y en avait plus à attendre dans le clergé dépouillé de son ancienne opulence. Et d'ailleurs, nous eussions été disposé à sacrifier les plus brillantes espérances que le monde nous eût offertes. Nous n'avions pas l'ambition des honneurs : le sacerdoce était abreuvé d'humiliation et d'opprobre (276); et, du reste, nous nous serions estimé heureux d'occuper, dans la maison de Dieu, la dernière place que nous aurions préférée à toute la gloire d'un monde coupable : *Elegi abjectus esse in domo Dei, magis quam habitare in tabernaculis peccatorum.* (*Psal.* LXXXIII, 11.) Quelle était donc l'impulsion qui nous faisait agir, sinon celle que Dieu lui-même imprimait à notre âme? Et qui étions-nous pour oser nous y montrer rebelle? (*Act.*, XI, 17.) Les apôtres résistèrent-ils à la voix de Jésus-Christ? N'ont-ils pas tout quitté pour le suivre? (*Matth.*, IV, 20.) Nous savons que de grands saints ont opposé ici une longue résistance; que saint Marc, suivant le récit de saint Jérôme, se porta à une sorte d'extrémité pour éviter la charge du saint ministère; que saint Ambroise, dans la même intention, voulut se faire passer pour un homme cruel et déréglé dans ses mœurs; mais nous savons aussi, qu'en cela ils sont plus admirables qu'imitables, et que saint Grégoire le Grand ne con-

(276) Il suffit de se reporter, par la pensée, à l'époque de la naissance, puis des premiers germes de vocation de celui qui parle, pour reconnaître la vérité de ce qu'il avance. Né à Lyon le 9 octobre 1787, il sentit de l'inclination pour l'état ecclésiastique dès l'âge de quatre ans, au plus tard, c'est-à-dire en 1791. Il concentra dans son cœur toute la véhémence de ses désirs jusqu'à l'âge de 14 ans et demi, c'est-à-dire jusqu'en 1802. A cette époque, il crut devoir les manifester. Une épreuve assez longue ne fit que les rendre plus ardents. Il reçut le sous-diaconat et le diaconat, à peu de distance, en 1810, et la prêtrise en 1811.

damne pas moins l'obstination qui refuse, que l'ambition qui recherche (277)? Nous savons que, si saint Paul loue la disposition de ceux qui désirent l'épiscopat, il ne parle que d'un temps où l'acceptation de cette charge était un acte de dévouement au martyre (1 *Tim.*, III, 1); mais nous savons aussi que, plus tard, l'Eglise a été obligée de faire des lois, et de porter même des censures contre ceux qui s'obstinaient à refuser les emplois ecclésiastiques (278).

Nous devons le dire pourtant, mes très-chers frères, quand nous embrassâmes la carrière sacerdotale, nous étions loin de penser que Dieu, un jour, nous donnerait une place parmi les princes de son Eglise. Mais quand le ciel a eu fait entendre sa voix, il a fallu obéir, quoiqu'en tremblant, et dire avec l'Apôtre terrassé sur le chemin de Damas : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* « *Domine, quid me vis facere?* » (*Act.*, IX, 6.) N'en doutez pas, mes très-chers frères, notre obéissance n'a pas été sans alarmes, et nous avons adopté, avec bien plus de raison que saint Léon, ces paroles d'un prophète : *Seigneur, j'ai entendu vos ordres et j'en ai frémi; tout l'intérieur de mon âme a été bouleversé à cette nouvelle.* « *Domine, audivi auditionem tuam, et timui; audivit et conturbatus est venter meus.* » (*Habac.*, III, 2.) Cependant, pourquoi vous le cacher? notre terreur était accompagnée d'espérance : car ce n'était point sur nous-même et sur nos propres forces que nous comptions, mais sur celui qui donne le mouvement à ceux qui en étaient privés, sur celui qui éclaire les aveugles, sur celui qui relève ceux qui étaient abattus et consternés : *Dominus solvit compeditos; Dominus illuminat cæcos; Dominus erigit elisos.* (*Psal.* CXLV, 8.) Nous comptions sur celui qui fait entendre les sourds, parler les muets (*Marc.*, VII, 37), et qui tire la louange la plus parfaite de la bouche même des enfants qui sont à la mamelle. (*Psal.* VIII, 3.) Nous ne pouvions nous dissimuler notre faiblesse et notre impuissance pour tout bien; mais nous nous sentions fortifié par les encouragements que le Seigneur donnait autrefois à un de ses prophètes à qui il disait : *Je vous ai établi pour être comme une ville fortifiée, une colonne de fer, et un mur d'airain; vous aurez des combats à soutenir, mais vos ennemis ne prévaudront pas. Je suis avec vous, dit le Seigneur, pour vous assurer la victoire.* « *Ego, quippe, dedi te hodie in civitatem munitam, et in columnam ferream, et in murum æreum;... et bellabunt adversum te, et non prævalebunt, quia ego tecum sum, ait Dominus, ut liberem te.* » (*Jer.*, I, 18, 19.) Nous ne pouvions pas nous reposer sur notre propre science; mais nous avons compté sur le secours de celui qui a dit à ses apôtres, en les envoyant prêcher son Evangile : *Je vous donnerai un langage et une sagesse auxquels vos plus subtils adversaires seront incapables de résister.* « *Dabo vobis os et sapientiam cui non poterunt resistere et contradicere omnes adversarii vestri.* » (*Luc.*, XXI, 15.) Nous nous sommes souvenu que David, qui n'était qu'un pauvre berger, et dont toute la science se bornait à conduire un troupeau et à tirer quelques sons d'une lyre, devint propre à tous les desseins de Dieu quand son Esprit se fut reposé sur lui : *Directus est Spiritus Domini, a die illa, in David et deinceps.* (1 *Reg.*, XVI, 13.) C'est le Seigneur, avons-nous dit avec lui, qui va nous servir de guide dans la nouvelle carrière que nous allons suivre : rien ne saurait nous manquer, puisque lui-même veut bien nous diriger et nous conduire : *Dominus regit me et nihil mihi deerit : in loco pascuæ ibi me collocavit.* (*Psal.* XXII, 1.) Nous devions craindre de succomber sous le poids des peines, des travaux et des contradictions inséparables du saint ministère. Mais en portant nos regards sur le passé, nous avons remarqué, avec un vif sentiment de reconnaissance, que jusqu'ici nos consolations avaient été en proportion de nos épreuves : *Secundum multitudinem dolorum meorum, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam.* (*Psal.* XCXIII, 19.) Nous avons donc espéré les mêmes adoucissements et les mêmes assistances pour l'avenir : ce qui nous a fait dire avec l'Apôtre : Des tribulations nous attendent; mais nous nous y soumettons sans les appréhender, pourvu que nous achevions notre course, et que nous accomplissions le ministère de la parole sainte, dont nous avons été chargé par Jésus-Christ : *Tribulationes me manent; sed nihil horum vereor,... dummodo consummem cursum meum, et ministerium verbi quod accepi a Domino Jesu.* (*Act.*, XX, 23, 24.)

Ajoutons à tous ces motifs de confiance le secours et l'appui des grâces que nous avons reçues dans notre consécration.

En même temps que le prélat consécrateur nous faisait faire, au nom de l'Eglise, des promesses dont l'accomplissement devait nous donner une place parmi les pasteurs selon le cœur de Dieu, il faisait des vœux pour que le Seigneur nous accordât tous ces dons, qu'il nous gardât et nous fortifiât dans le bien : *Hæc omnia et cætera bona tribuat tibi Dominus, et custodiat te atque corroboret in omni bonitate.* (Ex *Pontif.* in consec. episc.)

Après l'énoncé de notre profession de foi, et l'anathème que nous avons prononcé contre toute hérésie qui ose s'opposer fièrement à la doctrine de l'Eglise catholique, on a demandé pour nous une augmentation de foi, afin qu'elle nous conduisît à la véritable et éternelle félicité : *Hæc tibi fides augeatur a Domino ad veram et æternam beatitudinem.* (*Ibid.*)

Il n'est pas jusqu'à nos pieds qui n'aient leur ornement : car il était nécessaire qu'on pût nous appliquer ces paroles que le grand Apôtre avait empruntées du prophète Isaïe : *Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui viennent apporter la nouvelle de la*

(277) *De cura past.*, p. 1, c. 6.

(278) Hallier, *De sacr. ord.*, 250.

paix et du bonheur! « *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona!* » (*Rom.*, X, 15; *Isai.*, LII, 7.) Nous recevions en même temps, par là, un avertissement salutaire de ne point nous laisser entraîner dans des voies opposées à la sainteté de notre mission toute divine, ne devant connaître et suivre que les sentiers de la vertu. Et, comme ce qui embellissait nos pieds nous empêchait de toucher immédiatement la terre, ainsi, quoique placé au milieu du monde, nous devons être étranger à toutes ses affections et ses maximes pour ne nous attacher qu'à Dieu : *Mihi adhærere Deo bonum est.* (*Psal.* LXXII, 28.)

La croix placée sur notre poitrine nous invitait à ne jamais perdre de vue le grand mystère de piété et d'amour par lequel Jésus-Christ a réconcilié le ciel avec la terre ; elle nous avertissait que c'était par beaucoup de tribulations que nous devions arriver au royaume de Dieu. (*Act.*, XIV, 21.) Nous l'avons reçue en répétant intérieurement les paroles de l'Apôtre, dont nous avons fait notre devise : *A Dieu ne plaise que je me glorifie jamais que dans la croix de Jésus-Christ Notre-Seigneur!* « *Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini Nostri Jesu Christi!* » (*Gal.*, VI, 14.)

On nous a fait prendre successivement tous les ornements des divers ordres sacrés, pour nous rappeler que nous devions avoir et la pureté à laquelle s'engagent les soudiacres, et la force conférée aux diacres, et la charité recommandée aux prêtres, afin qu'offrant en notre personne le modèle de toutes les vertus, nous puissions dire avec Jésus-Christ : Je vous ai donné l'exemple pour vous inviter à marcher sur mes pas (*Joan.*, XIII, 15), et avec saint Paul : *Soyez mes imitateurs comme je le suis de Jésus-Christ.* (1 *Cor.*, XI, 1.)

Nous nous sommes prosterné la face contre terre, pendant que l'on récitait pour nous les litanies des saints, attestant, par cette posture, que nous nous trouvions indigne de l'honneur qu'on nous faisait, et combien nous sentions le besoin des prières du ciel et de la terre, pour pouvoir répondre aux intentions de Dieu et de l'Eglise.

On a fait reposer, pendant longtemps, sur nos épaules le livre des saints Evangiles, comme pour nous rendre sensible la charge qui nous était imposée, de porter partout, et sans nous lasser, le nom de Jésus-Christ, de le faire connaître, sans distinction à tous ceux dont le salut nous était confié.

Le prélat consécrateur et les deux évêques ses assistants, faisant reposer leurs deux mains sur notre tête, nous ont dit : Recevez le Saint-Esprit : *Accipe Spiritum sanctum:* comme pour signifier, par leur réunion, que les trois personnes divines concouraient à notre sanctification, et que nous recevions, indéfiniment et sans mesure, les dons célestes.

Notre tête et nos mains ont été consacrées par l'onction sainte, pour marquer la force que Dieu nous communiquait, l'abondance des grâces dont nous devenions le dispensateur, la bonne odeur que devait répandre notre vie édifiante, et notre disposition à soulager, selon notre pouvoir, les malheureux, ce qu'indiquait l'ouverture de nos mains.

On nous a donné le bâton pastoral qui annonce, suivant le vénérable Bède, que nous devons soutenir les faibles, et conduire nos brebis dans les voies de Dieu : *Baculum habet episcopus, ut subditos regat, et infirmos sustineat.* (Beda.)

On nous a présenté l'anneau symbole de l'alliance que nous contractions avec cette Eglise : Nous en sommes donc devenu l'époux, ou plutôt le gardien fidèle, pour nous efforcer de l'offrir un jour à Jésus-Christ sans rides et sans taches, mais toute sainte et toute pure : *Non habentem maculam et rugam, sed ut sit sancta et immaculata.* (*Ephes.*, V, 27.) Cet anneau, en nous rappelant le lien qui nous attache à vous, nous rappelle, par là même, l'obligation de la résidence qui doit nous enchaîner inviolablement à notre troupeau, quand d'importantes raisons ne nous autorisent pas à nous en éloigner momentanément. Chère Epouse que Dieu nous a donnée, nous vous serons attaché par le fond de nos entrailles. Une mère peut-elle oublier ou dédaigner l'enfant à qui elle a donné la vie? Quand il s'en trouverait d'aussi dénaturée, pour nous, nous ne vous oublierons jamais : *Nunquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui? et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui.* (*Isai.*, XLIX, 15.)

Après avoir soutenu pendant longtemps le saint Evangile sur nos épaules, nous l'avons reçu entre nos mains, parce que nous devons pratiquer religieusement nous-même ce que nous sommes chargé de prêcher aux autres, afin de ne pas ressembler à ces pharisiens hypocrites dont parle l'Evangile, qui disent et ne font pas : *Dicunt et non faciunt.*

On a placé sur notre tête une mitre qui nous indiquait que tous nos sens étaient consacrés à Dieu, suivant la remarque d'un ancien auteur : *Omnes sensus Deo indicat consecratos.* (Arn. abb. Bon. Vall.) Elle est une espèce de couronne qui nous fait souvenir de cette couronne de vie que Jésus-Christ a promise à ceux qui lui seront fidèles jusqu'à la mort : *Esto fidelis usque ad mortem, dabo tibi coronam vitæ.* (*Apoc.* II, 10.) Le poids de cette couronne que nous portons durant cette vie ne saurait être adouci que par l'espérance de la couronne que nous attendons dans l'éternité. « Il est certain, » disait au pape Pie IV le vénérable *Barthélemy des martyrs*, « il est certain que lorsqu'on me revêtit des habits pontificaux et qu'on m'imposa la mitre sur la tête, je me sentis accablé d'un aussi grand poids que si une montagne fût tombée sur moi, et le sentiment que j'eus alors dure toujours, et s'accroît bien plus qu'il ne diminue ; car l'expérience continuelle que j'ai de mon peu de lumière et de vertus, de mon ignorance dans les affaires du monde, et du peu de

fruits que je fais, soit dans mon ordre, soit partout ailleurs, me renouvelle sans cesse cette pensée et cette douleur. » (*Voyez sa Vie*, p. 273.)

On avait commencé par orner nos pieds, et l'on a fini par couvrir nos mains, parce que l'humilité doit tellement accompagner toutes nos œuvres, que notre main gauche ignore ce que fait notre main droite. (*Matth.*, VI, 3.) Ce qui couvre les mains les garantit des taches qui pourraient les souiller, et du froid qui pourrait les atteindre. Précieuse leçon qui rappelle à un évêque l'avis de l'Apôtre : *Il faut qu'il soit irrépréhensible* (I *Tim.*, III, 2), et que son zèle pour son propre salut et celui de ses brebis ne doit jamais se refroidir. *C'est là ce feu perpétuel qui doit toujours brûler sur l'autel.* « *Ignis est iste perpetuus qui nunquam deficiet in altari.* » (*Levit.*, VI, 13.)

On nous a fait asseoir sur le trône pontifical pour nous avertir que plus nous étions élevé au-dessus des autres par notre dignité, plus nous devions les surpasser par nos vertus : car c'est une chose monstrueuse, dit saint Bernard, qu'un rang sublime, et un esprit rampant; un siége honorable, et une conduite digne de mépris ; un visage grave, et des actions légères ; une grande autorité, et une inconstante fidélité. *Monstruosa siquidem res, gradus summus, et animus infimus; sedes prima, et vita ima ; vultus gravis, et actus levis; ingens auctoritas et nutans stabilitas:* (L. II, *De consid.*, c. 7.) Pouvions-nous, en même temps, perdre de vue que, comme nous succédons à un autre, un autre bientôt aussi nous succédera, parce que la mort lui donnera notre place ? (*Hebr.*, VII, 23.)

L'intronisation a été suivie de la bénédiction que nous avons donnée à tous les assistants ! car nous ne sommes évêque que pour bénir, et pour attirer, tous les jours, de nouvelles grâces sur le troupeau qui nous est confié.

Enfin cette auguste cérémonie s'est terminée par le baiser de paix que nous avons reçu du prélat consécrateur et de ses deux assistants : car la fin de tous les combats que nous aurons à soutenir, durant le cours de notre ministère, c'est la paix éternelle et le baiser du Seigneur.

Heureux, mes frères, si je ne perds jamais de vue ce terme désirable et s'il m'est donné d'y parvenir avec vous ! Oh ! que ma couronne me sera précieuse si je l'ai gagnée en vous sanctifiant vous-mêmes ! Oh ! combien mon bonheur sera parfait, si j'ai la consolation de vous le voir partager avec moi !

Seigneur, ne permettez pas que je sois infidèle à mes obligations. Ne permettez pas que ce fardeau de l'épiscopat que je n'ai accepté que pour travailler à mon salut et à celui de mes frères, devienne le principe de ma perte et de la leur. Eclairez-moi sans cesse, ô lumière incréée, pour me faire connaître et mes devoirs et vos volontés. Fortifiez-moi toujours, ô Dieu tout-puissant, afin que je ne sois pas entraîné par le poids de ma propre faiblesse; faites-moi surmonter toutes les tentations que le démon de la négligence pourrait m'inspirer. Que, comme un autre Borromée, je prenne l'inébranlable résolution de ne me laisser jamais déconcerter par aucun obstacle ni par aucune contradiction. Après tout, ô mon Dieu ! *Quand je marcherais au milieu des ombres de la mort, je n'ai rien à craindre, tant que vous êtes avec moi.* « *Nam et si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala, quoniam tu mecum es.* » (*Psal.* XXII, 4.) Sauvez-moi, Seigneur, car la multitude de mes obligations me réduisent à l'état d'un homme prêt à périr au milieu des eaux : *Salvum me fac, Deus, quoniam intraverunt aquæ usque ad animam meam.* (*Psal.* III, 7.) Sauvez ce peuple chéri que vous avez commis à ma garde; il est à vous qui l'avez créé; mais vous avez voulu qu'en un sens il fût à moi, puisque vous m'en avez établi le pasteur et le père. Comblez-le donc de vos bénédictions comme votre précieux héritage. *Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic hæreditati tuæ.* (*Psal.* XXVII, 9.)

O Marie ma tendre mère, soyez aussi la mère de tous mes chers diocésains. Je saisirai toutes les occasions favorables qui se présenteront de vous faire connaître et de vous faire aimer. Ne laissez non plus échapper, je vous en conjure, aucune de celles où vous pourrez me secourir. O ma douce protectrice, soyez toujours mon asile et ma défense. Accompagnez-moi, soutenez-moi, fortifiez-moi dans toutes mes fonctions. Aimez toujours ce cher diocèse que je veux toujours aimer moi-même. Obtenez à tous ceux qui en font partie ces grâces de prédilection qui font des justes sur la terre et des prédestinés dans le ciel. C'est, mes frères, la grâce que je vous souhaite.

XI. ALLOCUTION

ADRESSÉE AUX ÉLÈVES DU GRAND SÉMINAIRE DE MEAUX,

Le 16 mars 1829, jour auquel Mgr. Villecourt fut installé aux fonctions de supérieur dans ce séminaire.

Messieurs,

Appelé par le désir de Monseigneur à remplacer auprès de vous le vénérable M. Féry que ses infirmités ont contraint à faire agréer sa démission, j'ai cru pouvoir, j'ai cru devoir réclamer contre un échange aussi inégal. C'était en vos intérêts que je plaidais, et non dans les miens, puisque mon amour-propre pouvait être flatté d'un choix si honorable. Mes représentations, néanmoins, n'ont pas été des résistances : j'aurais craint de m'opposer à la volonté divine. J'ai acquiescé enfin : je vous devais, dès mon arrivée au milieu de vous, cet exemple de soumission et d'obéissance. Je garderai le silence sur le contraste frappant qui va éclater désormais entre mon faible mérite et les vertus éminentes de mon prédécesseur, entre les bornes étroites de mes connaissances et l'étendue de ses lumières, entre mes défauts et ses rares qualités. Je m'é-

tais aussi appuyé sur le mérite des vénérables directeurs de cette maison, plus dignes et plus capables, sans comparaison, de remplir un emploi dont la responsabilité et les obligations m'épouvantent. Du moins, je n'ai pas le tort de m'être fait illusion à cet égard. Je trouve ici mes modèles : fasse le ciel que je devienne leur imitateur! Ils auront assez de bienveillance, j'en suis sûr, pour venir au secours de ma faiblesse; ils ont goûté la paix et le bonheur dans la douce société du plus tendre des pères : ils ne dédaigneront pas le cœur sensible d'un humble confrère et d'un véritable ami. J'avais appris depuis longtemps à les respecter; qu'ils me permettent désormais de les chérir. Heureux si la mort seule nous sépare, et si, jusqu'à la fin de ma carrière, il m'est donné de pouvoir répéter avec le Roi-Prophète : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* (*Psal.* CXXXII, 1.)

L'Esprit-Saint dit que celui qui est placé à la tête des autres ne doit point en tirer vanité : *Rectorem te posuerunt, noli extolli.* (*Eccli.*, XXXII, 1.) Je crois pouvoir assurer, Messieurs, que, par la grâce du Seigneur, ce sentiment n'a point ici de prise sur mon cœur. L'emploi qui m'est confié est une charge; il n'est point à mes yeux une faveur. Si ce choix m'est honorable, il m'est beaucoup plus onéreux encore. Je reçois aujourd'hui un fardeau qui pourrait abattre le plus intrépide courage, s'il n'était rassuré par l'espoir d'un secours divin. Jeunes élèves du sanctuaire, vous que saint Ambroise appelle le germe du sacerdoce, les rejetons sacrés de l'Eglise, les guides futurs et les conducteurs du troupeau de Jésus-Christ : *Germen sacerdotale, propago sanctificata, duces et rectores gregis Christi;* que de sentiments divers partagent mon cœur en ce moment où mes yeux se reposent sur vous! D'un côté, je me sens pressé de m'écrier avec Moïse : *Quid sum ego, ut vadam?... Obsecro, Domine, mitte quem missurus est* (*Exod.*, III, 11); de l'autre, une impression qui me semble surnaturelle m'arrache ce cri du grand Apôtre : *Filioli mei, quos iterum parturio donec formetur Christus in vobis, vellem esse apud vos modo...* (*Galat.*, IV, 19.) Ici, je crains la parabole de l'architecte imprudent qui s'est mis à édifier sans avoir calculé s'il avait les fonds nécessaires pour construire; là je tremble d'être infidèle à cet avertissement de saint Paul : *Tu ergo... confortare in gratia quæ est in Christo Jesu; et quæ audisti... hæc commenda fidelibus hominibus qui idonei erunt et alios docere.* (I *Tim.*, I, 12.) Au milieu de ce combat intérieur, quel parti dois-je prendre, Messieurs? Ah! si j'interroge vos cœurs, la question sera bientôt décidée. Je sais que vos vœux et votre tendresse ont devancé mon entrée au milieu de vous; je sais que vous avez entrevu un second père dans celui que l'usage honore du titre de supérieur. Eh bien! soit, puisque vous le voulez, et qu'en accomplissant vos désirs j'accomplisse ceux d'un prélat dont les intentions sont mes lois : je suis à vous, vous êtes à moi; je suis à vous comme un père tendre, soyez à moi comme des enfants dociles. Me serait-il permis d'ajouter avec Jésus-Christ parlant à ses apôtres : *Vos amici mei estis, si feceritis omnia quæ præcipio vobis.* (*Joan.*, XV, 14.) Je ne veux rien vous prescrire qui ne soit conforme à vos plus chers intérêts; ne me refusez pas une soumission filiale qui sera ma plus douce consolation. J'ai consenti pour l'amour de vous à quitter un ministère que des milliers de fidèles eussent désiré me voir continuer : je vous ai donné la préférence, j'exige de vous un dédommagement du sacrifice que je fais, et quel dédommagement? celui que m'offrira le spectacle journalier de votre régularité, de votre piété, de votre ferveur, de votre application au travail. Donnez-moi, par votre bonne conduite, la confiance que je retrouverai en vous les appuis de mon précédent ministère, et que votre zèle achèvera un jour ce que je n'avais fait qu'ébaucher auprès des fidèles qui sont répandus dans ce diocèse. Si le Seigneur m'a donné quelque expérience sur les moyens qu'on doit mettre en œuvre pour la sanctification des âmes, donnez-moi la douce satisfaction de les communiquer à des oreilles attentives et à des cœurs fidèles. Devenez ma joie et ma couronne. Si Dieu a béni quelquefois mes travaux, j'ai eu souvent aussi à cultiver un sol stérile qui récompensait mes fatigues et mes sueurs en ne m'offrant que des ronces et des épines. Je viens auprès de vous pour y trouver le repos et la paix; non pas, Dieu m'en garde! en me livrant à une coupable indolence; mais en devenant l'heureux témoin de vos bonnes dispositions. Je désire vous trouver tels que l'exige le triste et déplorable état des âmes. Le péché mortel règne partout; l'orgueil, l'impureté, l'injustice, la violation de toutes les lois de Dieu et de l'Eglise sont maintenant le malheur de tous les âges; l'impiété et l'irréligion lèvent la tête avec une audace qui aurait pu étonner et scandaliser le paganisme même; l'enfer semble toucher au moment de son triomphe. Où sont les anges qui doivent combattre contre les légions de l'affreux abîme? Jeunes athlètes, nouveaux soldats de Jésus-Christ, levez-vous et, animés d'une céleste ardeur, allez disputer au démon la conquête des âmes. Mais que dis-je? il n'est pas temps encore; attendez que l'on vous donne le signal de l'attaque. Devenez des Josephs par votre pureté, votre prudence, votre sagesse, si vous voulez être un jour les sauveurs de l'Egypte; devenez des Moïses par votre fidélité, votre générosité, votre douceur, si vous voulez briser les chaînes d'Israël; devenez des Josués par votre constante obéissance, si vous voulez renverser les murs de Jéricho et introduire le peuple de Dieu dans la terre promise; devenez des Gédéons par votre zèle, si vous voulez détruire les autels de Baal; devenez des Davids par votre intrépidité et votre courage, si vous voulez trancher la tête au fier Goliath : devenez des Josias par votre piété, si vous voulez exciter l'atten-

drissement des fidèles en leur exposant le livre de la loi. C'est désormais mon devoir de travailler à vous établir dans ces saintes dispositions; mais comment pourrais-je y réussir sans votre concours? Voyez et considérez bien ce à quoi Dieu vous appelle : *Videte vocationem vestram.* (I *Cor.*, I, 26.) Ah! que votre vocation est sainte, qu'elle exige de préparation! Je rendrai compte à Dieu de l'âme de chacun de vous, mais n'oubliez pas que vous rendrez compte aussi de l'abus que vous feriez de ma sollicitude et de mon zèle; j'aurais dû dire de notre sollicitude et de notre zèle, car, heureusement pour vous et pour moi, je ne suis pas seul chargé du plus pesant des fardeaux. L'aimable Providence a préparé des appuis à ma faiblesse dans les vertueux coopérateurs auxquels elle veut bien m'associer. Je vous amène aussi, Messieurs, le compagnon fidèle de mes travaux dans ce diocèse, l'ami de mon cœur, l'interprète de mes pensées, en un mot, un autre moi-même. Si le ciel exauce mes prières et les vôtres, nous aurons encore la douce consolation de voir se prolonger les jours de celui dont notre cœur partage toutes les souffrances; il deviendra ma ressource, mon conseil et ma lumière. Fasse le ciel qu'héritier de ses vertus et fidèle à marcher sur ses traces, je réponde dignement aux vues toujours saintes du plus vénéré des prélats! Les titres par lesquels il s'est plu gratuitement à relever ma bassesse, les honneurs dont il m'a comblé, la nouvelle marque de confiance qu'il daigne m'accorder, sont de puissants motifs d'encouragement à ma faiblesse. J'en trouverai d'autres, Messieurs, dans les efforts que vous allez faire pour mériter vous-mêmes sa bienveillance et ses faveurs. Soyez des anges dans cette maison sainte, et vous lui donnerez le doux espoir de voir en vous des apôtres dans les fonctions du plus auguste des mystères, et plus tard des prédestinés dans le ciel que je vous désire.

XII. ALLOCUTION

POUR LE JOUR DE LA RÉNOVATION DES PROMESSES CLÉRICALES,

Au grand séminaire de la Rochelle, le 21 *novembre* 1840.

Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei. (*Psal.* XV, 45.)

Le Seigneur est la part qui m'est échue en héritage et la portion qui m'est destinée.

Il est important de remarquer, Messieurs, que, dans le langage de la sainte Ecriture, le mot de *calice* annonce plus ordinairement l'amertume et la douleur, tandis que celui d'*héritage* signifie plus souvent les consolations et les douceurs de l'abondance. Ainsi, quand Jésus-Christ dit à ses Apôtres : *Pouvez-vous boire mon calice?* (*Matth.*, XX, 22) il leur demande s'ils se sentent le courage de partager ses souffrances; et quand saint Paul annonce que les élus sont les héritiers de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ, il parle de la félicité suprême qu'ils sont appelés à goûter dans le séjour de la gloire. Lors donc que nous prenons le Seigneur pour la portion de notre calice et de notre héritage, nous consentons à prendre part à ses peines et à ses traverses, dans la ferme conviction que nous mériterons, par l'union de nos souffrances aux siennes, d'être associés à la félicité de son royaume suprême : *Si sustinebimus et conregnabimus.* (II *Tim.*, II, 12.) Les prêtres de la tribu de Lévi n'avaient point de part aux biens temporels et aux possessions terrestres dont jouissaient les autres tribus; mais, en dédommagement de cette exclusion, on leur devait la graisse des victimes, et un respect si sévèrement prescrit, qu'on était digne de mort si l'on violait cette loi en quelque point notable. Dans la nouvelle loi, Jésus-Christ annonce aussi à ses prêtres des tribulations et des angoisses : *In mundo pressuram habebitis* (*Joan.*, XVI, 33); mais il leur donne en même temps sa paix, et une paix que le monde serait incapable de leur donner : *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis.* (*Joan.*, XIV, 27.) Suivons les principales obligations du sacerdoce, et nous ne manquerons pas de remarquer qu'avec la peine marche toujours la récompense, d'un pas égal, pour consoler les prêtres fidèles.

La première loi que Jésus-Christ fait aux ministres de son saint Evangile, c'est de le suivre : *Qui mihi ministrat, me sequatur.* (*Joan.*, XII, 26.) Et dans quel chemin doivent-ils le suivre? Dans celui de l'humilité, de l'anéantissement, de l'abnégation : *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum.* (*Matth.*, XVI, 24.) Il veut qu'ils soient humbles en proportion de la sublimité de leurs fonctions : *Si quis vult primus esse, erit omnium novissimus.* (*Marc.*, IX, 34.) Cette loi est dure, sans doute; mais voici de quoi l'adoucir : Celui qui s'abaisse, sera élevé; celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise. Je tiendrai fait à moi-même ce que l'on aura fait au moindre des miens.

Le ministre du Seigneur doit être détaché de tous les biens de la terre : ces biens ne sont pas pour lui; aussi le Sauveur dit-il à un jeune homme, qui, avec des vues terrestres, énonçait le désir d'embrasser cette sainte carrière : Mon ami, retirez-vous; vous ne trouveriez pas, dans cette vocation, ce que vous y prétendez, ou vous ne l'y trouveriez qu'au détriment de votre âme. Le disciple ne doit pas avoir une autre destinée que le maître : or, *les renards ont leurs tanières, et les oiseaux du ciel leurs nids, et le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête :* « *Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos; Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.* » (*Matth.*, VIII, 20.) Le vêtement et l'aliment, voilà ce qui doit contenter l'homme de Dieu. Il y a bien là de quoi rebuter ceux qui veulent abonder de tout en ce monde. Mais, ce qui peut consoler dans un si généreux sacrifice, c'est que Jésus-Christ a promis le centuple, dès cette vie même, à quiconque abandonnerait tous les biens et

toutes les espérances du siècle pour l'amour de lui.

En vous consacrant à Dieu, vous vous faites une loi de la douceur et de la mansuétude : c'est la leçon, c'est l'esprit de Jésus-Christ, et c'est ordinairement parce que l'on ne s'y conforme point que le ministère est souvent si stérile. *Apprenez de moi*, dit l'Agneau de Dieu, *que je suis doux et humble de cœur.* (*Matth.*, XI, 29.) Il en coûte, j'en conviens, surtout quand on est d'un caractère violent et emporté, de se faire une continuelle guerre pour se maintenir dans une imperturbable bénignité. Mais que la récompense de cette vertu est heureuse! Ceux qui sont doux posséderont la terre (*Matth.*, V, 4) : ils gagneront tous les cœurs. Ainsi, par sa douceur, saint François de Sales ranime, au sein de l'Eglise catholique, soixante et dix mille hérétiques; ainsi, par sa douceur, saint Malachie gagne à Jésus-Christ une grande partie de l'Irlande. O vertu trop rare dans le clergé ; vertu trop mal comprise, puisque, sans toi, le ministère sacré est souvent beaucoup plus nuisible que utile, et, qu'avec toi, marchent, comme infailliblement, des prodiges de grâces et de sanctification.

En vous consacrant au Seigneur, Messieurs, vous avez renoncé aux joies du monde, pour vous livrer à un travail contre lequel réclame la nature, et que semble devoir interdire le soin de la santé : je parle de l'étude des choses qui ont rapport à votre saint état. (*Attende lectioni et doctrinæ*, crie l'Apôtre. (I *Tim.*, IV, 13.) Ce que vous avez appris n'est rien en comparaison de ce que vous devez apprendre encore; car il vous faudra prêcher, exhorter, dans mille circonstances prévues et imprevues : *Prædica verbum : insta opportune, importune.* (II *Tim.*, IV, 2.) Ah! Seigneur! la préparation de ce ministère m'épouvante : je préférerais labourer la terre. Ouvriers évangéliques! hé! voilà votre labourage spirituel : les âmes des fidèles, voilà le champ que vous avez à défricher; la parole sainte, voilà votre céleste charrue : *Euntes docete.* Allons, point d'hésitation quand il s'agit de l'accomplissement d'un devoir indispensable. Si vous consentez une fois à délibérer, vous négligerez bientôt le plus saint, le plus impérieux des devoirs. Depuis que vous avez mis la main à la charrue, il ne vous est plus permis de regarder en arrière, sous peine de n'être plus digne d'occuper une place dans le sacerdoce royal de la sainte Eglise : *Nemo mittens manum ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei.* (*Luc.*, IX, 62.) Mais quand j'étais au séminaire, j'avais tant de peine, et je mettais un temps si long pour faire un simple discours, comment en viendrais-je à pouvoir annoncer la parole sainte tous les huit jours, et même plus souvent? Allez donc, esprit pusillanime; allez, sur l'invitation de Celui qui vous envoie. Soyez-lui fidèle, et il ne vous abandonnera point. *Dominus dabit verbum evangelizantibus.* (*Psal.* LXVII, 12.) Considérez maintenant les avantages précieux que vous pouvez recueillir de l'accomplissement de ce devoir. Ils sont renfermés dans ce peu de paroles de l'Ecriture : *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Dei....* (*Rom.*, X, 17.) *Hoc faciens, et teipsum salvum facies, et eos qui te audiunt.* (I *Tim.*, IV, 16.) *Qui ad justitiam erudiunt multos* (*fulgebunt*) *quasi stellæ in perpetuas æternitates.* (*Dan.*, XII, 3.) Oh! qu'il sera beau de voir, dans la céleste patrie, le bon Pasteur entouré de mille brebis, qui devront leur salut à ses exhortations paternelles! Je ne parle pas de l'avantage qui résulte de l'application à l'étude des sciences ecclésiastiques et de la prédication, même dès cette vie, de l'estime et de la considération, qui ne manquent jamais d'accompagner un ecclésiastique qui remplit ces devoirs dans le véritable esprit de l'Evangile, ne cherchant que Jésus-Christ et le salut des âmes, et non une vaine réputation et de stériles applaudissements; s'accommodant à l'intelligence et aux besoins de ceux à qui il annonce la parole sainte, leur prêchant une doctrine saine, pure, exacte. Par là il fait taire l'impiété, et rend l'hérésie timide et confuse : *Ut is qui ex adverso est vereatur, nihil habens malum dicere de nobis.* (*Tit.*, II, 8.)

En vous consacrant à Dieu, vous vous êtes, Messieurs, dévoués à la piété, c'est-à-dire à l'oraison qui la nourrit, à la méditation des saints livres qui l'enrichit de ses trésors, à la récitation fervente du saint office qui l'anime, à la célébration fervente des saints mystères qui l'élève et la rend sublime, à la visite fréquente de l'adorable sacrement de nos autels, aux saintes lectures, aux édifiants entretiens. Il y a dans la fidélité à tous ces religieux exercices quelque chose qui captive d'une manière assez assujettissante un esprit naturellement évaporé et volage, qui effraye même quelquefois des âmes d'ailleurs excellentes, mais livrées aux douloureuses épreuves des sécheresses et délaissements intérieurs. Et néanmoins saint Paul nous recommande l'exercice habituel de la piété : *Exerce teipsum ad pietatem.* Le motif qu'il en donne peut-il être plus déterminant? *Pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ.* (I *Tim.*, IV, 7, 8.) En ce monde, ah! c'est elle qui adoucit toutes les peines, tous les ennuis, tous les sacrifices. De là une sainte âme disait qu'elle n'aurait pas sacrifié son oraison pour tous les royaumes du monde; saint Philippe de Néri n'aurait pas renoncé à l'avantage de célébrer une fois la sainte messe pour tous les empires; saint François Xavier, au milieu de tous les travaux de son apostolat, trouvait dans la piété un dédommagement si ineffable et si excessif, qu'il demandait quelquefois au Seigneur d'en diminuer ou d'en tempérer la surabondance. La piété nous ouvre, pour la vie future, la porte du ciel, dont les cœurs pieux ne furent jamais exclus.

En vous consacrant à Dieu, vous vous êtes dévoués à tous les exercices de la charité et du zèle. Sans doute que l'on est

obligé à une immolation continuelle de soi-même quand on veut se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ en leur rendant la connaissance et la pratique de la religion plus faciles. Il en coûte quand on veut être, selon son pouvoir, la ressource des pauvres, la consolation des affligés, la lumière des ignorants, les réconciliateurs des esprits divisés, les apôtres et les sanctificateurs de ceux qui ont abandonné le chemin de la vertu, un principe d'encouragement et d'avancement pour les âmes déjà ferventes. Mais que manque-t-il pour exciter aux œuvres de miséricorde à celui qui est convaincu qu'il s'assure, par ce moyen, la divine miséricorde? Que manque-t-il à celui qui essuie les larmes des infortunés, puisqu'il peut compter sur les consolations éternelles? Que manque-t-il à celui qui est le docteur de ceux qui ont besoin des lumières de l'Evangile, puisqu'il se ménage une place infaillible dans le sein de la vérité suprême et de la souveraine clarté? Que manque-t-il à celui qui travaille efficacement à la conversion des pécheurs et à la persévérance des justes, puisqu'en employant son ministère au salut et à la sanctification des autres, il se sauve et se sanctifie lui-même? Aussi saint Paul balançait-il entre le choix du ciel et l'exercice des fonctions apostoliques : *Coarctor e duobus, desiderium habens dissolvi et esse cum Christo; permanere autem necessarium propter vos* (*Philip.*, I, 23); et le grand saint Martin, tenant déjà, pour ainsi dire, sa couronne, consent néanmoins, si Dieu le veut ainsi, à différer encore son bonheur, au cas que sa présence puisse être avantageuse à son cher troupeau : *Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem.* Ainsi le pieux Antoine de Ségovie avait coutume de dire qu'alors même que le Seigneur lui aurait donné la faculté d'entrer dans le ciel, et que déjà il y aurait introduit un de ses pieds, de grand cœur il s'empresserait de le retirer pour venir sur la terre secourir un pauvre pécheur qui aurait besoin de son zèle.

En vous consacrant à Dieu, vous vous êtes dévoués à une vie pure et sans tache, et, par là même, à toute la vigilance, à tous les assujettissements, à toutes les privations, à tous les combats, à toutes les précautions nécessaires pour garantir la fleur délicate de la chasteté que vous avez embrassée. Mais que dirai-je des avantages d'une vie innocente et angélique, des consolations qu'elle fait goûter à celui qui s'attache à la suivre, de la sérénité qu'elle imprime sur son front candide, de l'estime qu'elle inspire à ceux même qui s'éloignent de ses voies incorruptibles, de la confiance sans bornes qu'elle fait naître dans tous les cœurs? Le Seigneur nous assure, par la bouche d'Isaïe, qu'il donnera aux cœurs purs une réputation bien au-dessus de celle que l'on acquiert par une postérité nombreuse et honorable, que cette réputation sera éternelle et ne périra jamais : *Dabo eis in domo mea... nomen melius a filiis et filiabus; nomen sempiternum dabo eis quod non peribit.* (*Isai.*, LVI, 5.) *Je les conduirai, ajoute le Seigneur, sur ma montagne sainte* (il parle de son Eglise); *je les rendrai heureux dans ma maison de prière; les victimes et les holocaustes qu'ils offriront sur mon autel seront agréables à mes yeux.* « *Adducam eos in montem sanctum meum, et lætificabo eos in domo orationis meæ; holocausta eorum et victimæ eorum placebunt mihi super altari meo.* » (*Ibid.*)

Enfin, Messieurs, en vous consacrant au Seigneur, vous vous êtes dévoués à une vie de résignation et de patience, au milieu des persécutions, des attaques et des mépris d'un monde injuste et irréligieux. Si le monde a persécuté le Seigneur, est-il surprenant qu'il vous persécute après lui? Les apôtres eux-mêmes, qui étaient les plus belles fleurs et les plus riches diamants de l'Eglise, ont été traités comme les balayures du monde. Si donc vous voulez marcher sur leurs traces, le même sort vous attend : car *tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ souffriront persécution.* « *Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu persecutionem patientur.* » (II *Tim.*, III, 12.) Cette pensée, j'en conviens, a quelque chose d'accablant, mais vous avez surabondamment de quoi en adoucir la rigueur en vous persuadant que ceux qui, à cause des sentiments qui les animaient, n'ont éprouvé, de la part du monde, que dédain et qu'outrages, brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. C'est ce qui excitait le Sauveur du monde à dire à ses apôtres : Quand on vous traitera de la sorte, *réjouissez-vous alors et faites éclater votre allégresse, parce que votre récompense est grande dans le ciel* : « *Gaudete et exsultate : ecce enim merces vestra copiosa est in cœlis.* » (*Matth.*, V, 12.)

Ma tâche, Messieurs, est bientôt finie : il s'agit maintenant d'acquitter la vôtre. Elle ne sera pas moins douce et consolante que la mienne. Il s'agit de venir au pied de cet autel faire à Jésus-Christ l'hommage de vos cœurs, de vos personnes, de vos travaux présents et futurs. Venez donc déclarer hautement que vous voulez être tout à lui, comme il veut être tout à vous. Imitez cette vierge incomparable dont le dévouement, lorsqu'elle alla faire l'offrande d'elle-même au temple de Jérusalem, fut si parfait, que la plus grande partie des communautés religieuses ont cru devoir la prendre pour protectrice et pour modèle de leurs engagements. Elle n'avait, suivant une ancienne tradition, que trois ans, lorsqu'elle fut conduite dans la ville sainte. A cet âge on a besoin d'être soutenu par une main secourable pour pouvoir gravir les moindres élévations, et encore n'y réussit-on qu'à grand'peine. Cependant, à la vue du temple de Jérusalem, Marie, comme enivrée de bonheur, en pensant qu'elle va consacrer à Dieu son cœur et son corps, franchit, avec la rapidité d'un éclair les quinze marches qui conduisent à la maison de Dieu, et laisse tous les spectateurs dans l'admiration à la vue de

cette merveille : c'est qu'il est si doux, ô mon Dieu ! de vous appartenir, et d'être à vous sans partage ! *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus.* (*Psal.* CXLIII, 15.) Roi du ciel, vous voulez être la portion chérie et le trésor précieux de mon âme, ah ! je ne soupire qu'après ce bonheur : *car qu'y a-t-il dans le ciel et sur la terre, sinon vous, qui puissiez être l'objet de mes vœux? « Quid mihi est in cœlo, et a te, quid volui super terram. »* (*Psal.* LXXII, 25.) Jour fortuné où un Dieu devient le bien-aimé de l'homme, et où l'homme peut se flatter de l'espoir d'être le bien-aimé de son Dieu ! *Dilectus meus mihi, et ego illi!* Vains enfants de la terre, gardez vos richesses, vos honneurs, vos plaisirs. Au prix de mon Jésus, tous ces avantages ne sont, à mes yeux, que perte, que détriment, que boue méprisable et dégoûtante. *Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam.* (*Philip.*, III, 8.) Sauveur du monde, vous serez l'unique objet de mon amour, et la délicieuse portion de mon héritage. *Exsultabo in Deo Jesu meo.* (*Habac.*, III, 18.) Si pour vous, je me dévoue à quelques sacrifices, grand Dieu ! qu'ils me deviennent agréables ! N'êtes-vous pas assez riche pour m'en dédommager ? *Tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.* (*Psal.* XV, 5.) Si je suis fidèle à ma vocation ; si je suis humble, doux, courageux, fervent, zélé, chaste, mortifié, et j'espère toutes ces dispositions de votre grâce, mon ministère sera de toutes les destinées la plus heureuse et la plus digne d'envie : *Funes ceciderunt mihi in præclaris : etenim hæreditas mea præclara est mihi.* (*Ibid.*, 6.) Que votre protection maternelle, ô Marie, fasse agréer au Seigneur mon dévouement, comme il agréa le vôtre. Aidez-moi, tendre mère, à vous suivre de loin dans les voies saintes où vous m'avez devancé. Obtenez que, fidèle à correspondre aux grâces de ma vocation, je devienne digne, après les faveurs du temps, des faveurs de l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

XIII. ALLOCUTION

Pour le jour d'une ordination.

COMPARAISON DU MINISTÈRE ACTUEL AVEC CELUI QU'ONT EXERCÉ LES PREMIERS APOTRES.

Messis quidem multa, operarii autem pauci : Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam. (*Matth.*, IX, 37, 38.)

La moisson est abondante, mais les ouvriers sont en petit nombre ; priez donc le maître d'en envoyer d'autres dans son champ.

Quand Jésus-Christ parlait ainsi, la moisson spirituelle des âmes était effectivement bien abondante, puisque tout l'univers, excepté un petit coin de la terre, était plongé dans les ténèbres et le vice. Quelles ténèbres ! *Mutaverunt gloriam incorruptibilis Dei in similitudinem imaginis corruptibilis hominis, et volucrum, et quadrupedum, et serpentium... evanuerunt in cogitationibus suis, et obscuratum est insipiens cor eorum : dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt.* Quels vices ! la pensée en est révoltante : *repletos omni iniquitate*, etc. (*Rom.*, I, 23-29.) Cet empire si orgueilleux de Rome, en s'étendant si loin, n'avait fait que porter de toutes parts, avec ses enseignes victorieuses, la contagion de ses mœurs dépravées, et les plus habiles philosophes de l'Italie et de la Grèce ne semblaient avoir montré leur supériorité dans les sciences, que pour la rendre plus sensible et plus monstrueuse dans leurs égarements. S'ils avaient des idées plus justes que les autres hommes sur le ridicule du polythéisme, ils avaient la lâcheté de retenir la vérité captive, et n'osaient attaquer le mensonge qui avait établi dans le monde son ridicule et criminel empire. Des temples sacriléges, des autels impurs, de vaines idoles se montraient impunément de toutes parts, sans qu'ils osassent attaquer les superstitions populaires et le culte coupable auquel ils donnaient lieu. Que dis-je ? ils paraissaient extérieurement et en public adopter et révérer, comme les autres, ce qu'ils méprisaient et abhorraient au fond de leurs cœurs. De leur côté, les peuples tenaient à leurs fausses divinités, parce qu'elles servaient d'excuse à leurs vices. L'homme voluptueux pouvait dire qu'il ne faisait que suivre les exemples de son Jupiter ; le voleur avait son Mercure pour modèle ; le vindicatif et l'homme de sang se trouvaient justifiés par Saturne. L'avarice avait son Plutus ; l'orgueil sa Vénus ; l'envie sa Junon ; la plus honteuse luxure son Priape ; la gourmandise son Comus et son Bacchus. Je ne dis rien des autres vices et passions qui avaient tous leurs divinités protectrices.

Jésus-Christ montrant à ses disciples les hommes livrés à tous ces terribles excès : Voilà, leur dit-il, l'étrange moisson que vous avez à recueillir. Levez les yeux, et voyez ces régions immenses : calculez, par la pensée, cette multitude innombrable d'âmes, tristes jouets des démons, et victimes inévitables de l'enfer si elles ne se convertissent ; car la nation israélite n'est pas la seule qui réclame votre dévouement et votre zèle. Là, du moins, se trouvent des vérités établies, et que l'on ne conteste point : l'unité de Dieu y est reconnue ; le mystère de la Trinité y est entrevu au travers de cent passages de la sainte Ecriture. Les prophéties qui parlent de moi deviennent claires par la réunion de toutes les circonstances qui devaient en signaler l'accomplissement. Mais ce n'est pas à cette portion de champ que vous devez vous borner ; vos travaux et votre sollicitude doivent s'étendre sur le monde entier. Voilà la moisson que vous devez cultiver et récolter ; voilà la bergerie que vous devez diriger et repaître : *Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ.* (*Marc.*, XVI, 15.) Allez donc par tout l'univers ; répandez-vous comme des nuées fécondes et des rayons salutaires chez toutes les nations barbares ou civilisées. Pour vous, les plus civilisées seront les plus barbares, parce qu'elles montreront plus d'opposition à vos

dogmes et plus d'acharnement contre vos prédications. Nulle part vous ne devez trouver faveur, protection et indulgence. Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Allez dans la présomptueuse Italie avec le contraste de votre humilité profonde ; allez dans l'insidieuse Grèce, et n'y montrez que votre simplicité et votre candeur. Offrez les dehors de la pauvreté aux yeux de ces fiers Romains qui s'estiment en proportion de leurs revenus immenses et de leurs milliers d'esclaves ; rappelez, dans le langage le plus commun, l'antique foi de l'unité de Dieu à ces Athéniens si épris du beau langage qu'ils discernent les étrangers à la moindre inflexion de voix, et si vains qu'ils ne veulent dire et entendre que des nouveautés ; proclamez les saintes règles de la chasteté et de la pudeur à ces Corinthiens voluptueux qui méconnaissent les lois même les plus sacrées de la nature. Mais que votre apostolat ne s'enchaîne pas à ces villes policées. Apôtres de tous les humains, vous serez redevables à tous de votre zèle et de votre charité. Un des caractères distinctifs du Messie, est d'être venu évangéliser les pauvres. Attachez-vous aussi à cette portion des hommes jusqu'ici trop abandonnée et dédaignée. C'est auprès d'eux que votre ministère trouvera ses plus prompts, ses plus solides et ses plus consolants succès. Ils aimeront ceux qui, les premiers, leur témoigneront une véritable tendresse, en leur offrant la plus douce paix pour la vie présente, et le bonheur le plus accompli dans la vie future. Allez donc, sainte légion, trouver l'habitant de la chaumière avec plus d'empressement et de confiance que celui des palais. Allez partout ; gravissez les montagnes, traversez les mers ; il n'est point de peuples qui vous doivent être étrangers ; tous, sans exception, appartiennent à mon royaume, qui est l'Eglise, et qui n'a d'autres bornes que l'univers. *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ.* (*Psal.* X, 8.) Encore une fois, Messieurs, quelle moisson que celle-là !

Si, au lieu du monde entier, le Seigneur se fût borné à confier à ses apôtres une portion de la terre aussi restreinte que celle de ce diocèse, combien leur fardeau eût été plus léger, et avec combien plus de confiance et de courage, ils en eussent chargé leurs épaules ! Au lieu de plusieurs centaines de millions d'âmes, ils n'eussent pas même eu à répondre d'un demi-million.

Et quelle énorme différence encore dans la qualité de ceux qu'ils auraient eus à évangéliser ! En les envoyant parmi les peuples infidèles, et même parmi ceux de leur nation, ils étaient lancés, suivant le langage de saint Léon, au milieu de forêts qui ne retentissaient que des rugissements de bêtes féroces que leur présence devait rendre mille fois plus cruelles. Pour vous, Messieurs, quelque perverti que soit le siècle, quelque méconnus que soient nos dogmes, quelque déréglées que soient les mœurs, vous ne trouverez aucun obstacle qui mérite d'être comparé à ceux que rencontraient, à tous les pas, les apôtres : car que sont les vapeurs dont ont voulu s'entourer l'incrédulité et la philosophie, dans un monde où le soleil du christianisme brille partout d'un éclat si vif et si majestueux, en comparaison des ténèbres amoncelées de toutes parts par les égarements, le fanatisme et les forfaits du paganisme ? Les apôtres entraient dans une sorte de région d'enfer ; vous avez à parcourir une espèce de paradis. Le plus grand nombre des chrétiens de nos jours sont peu fidèles aux devoirs du christianisme ; mais enfin, ils sont baptisés, et ils ont du moins avec vous ce noble trait de ressemblance. Soyez pleins de mansuétude, et ils se radouciront eux-mêmes ; soyez prévenants, obligeants, et ils ne pourront vous refuser leur estime ; ils ne viennent pas assidûment entendre nos instructions, mais ils ne cherchent pas à troubler ceux qui en sont avides ; ils ne sont peut-être guère disposés à vous protéger, mais après tout ils ne veulent généralement pas vous nuire. Bien plus : les lois vous protégent, et il résulterait plus d'éclat et plus d'indignation d'un seul outrage fait à un bon ecclésiastique que de mille outrages de même nature faits à d'autres.

Il y a, dit-on, des paroisses désespérantes : on ne peut rien y faire. Mais ne serait-ce point parce que l'on n'y va que dans l'espoir et la disposition d'en sortir au plus tôt ? On dit que la première fois que saint Eutrope parut dans ces contrées, le peu de confiance qu'il eut de réussir à y planter la foi, le jeta dans le découragement : et, que bientôt, il abandonna un pays qui ne lui offrait que des travaux inutiles et des fatigues sans résultat. Il se rend donc à Rome, et prosterné aux pieds du chef de l'Eglise, il expose la nullité de ses premiers efforts, et le désir qu'il a d'être choisi pour une mission qui puisse lui offrir plus de chances de succès. Le vicaire de Jésus-Christ fut indigné et de son retour, et de sa proposition. Allez, Eutrope, lui dit-il, retournez promptement auprès de ce troupeau qui vous est échu en partage : c'est de celui-là, et non pas d'un autre que Jésus-Christ vous demandera compte. Travaillez y avec une nouvelle ardeur, autant, du moins, qu'il le faut pour vous rendre excusable quand arrivera le jour du jugement. Soyez prudent, soyez ingénieux, soyez plein de zèle ; faites-vous tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ ; c'est la bonne volonté, et non le succès que Dieu vous demande ; mourez, s'il le faut, pour ceux que le Sauveur a rachetés au prix de son sang.

Confus et encouragé, tout à la fois, Eutrope repart pour nos contrées, et, par un redoublement de zèle, il vient à bout de multiplier le nombre des élus dans une région où, d'abord, il n'avait vu que des réprouvés.

Oh ! qui vous donnera, Messieurs, une partie des dispositions qu'avait ce saint apôtre ? Qui les nourrira, qui les fortifiera dans les jours de ce noviciat clérical que

vous faites ici? Mais, que dis-je? rien, dans ce séminaire, ne vous manque, si vous voulez sérieusement faire l'apprentissage de l'apostolat que vous devez exercer un jour dans ce diocèse. Vous trouvez sous votre main tous les secours dont saint Eutrope manquait; vous êtes affranchis de presque tous les obstacles qu'il rencontrait sur ces pas.

Aux jours de saint Eutrope, il n'y avait point de maisons ou institutions ecclésiastiques qui fussent organisées; point d'écoles où l'on pût se former d'une manière régulière et suivie à la connaissance des livres saints, des dogmes de la morale. L'enseignement rapide et caché des évêques, accablés d'ailleurs de mille travaux, était à peu près l'unique ressource des ouvriers évangéliques. On les envoyait chez des peuples dont ils ne connaissaient ni les usages, ni la langue. Ils y étaient accueillis avec défaveur, comme des aventuriers, des impies, des magiciens, des séditieux. Souvent la populace était excitée et ameutée contre eux par les calomnies atroces dont on les chargeait.

Tout se passe différemment pour vous, et cette différence est toute à l'avantage du saint ministère que vous devez remplir.

Vous êtes formés graduellement à toutes les parties de la science divine et des fonctions saintes auxquelles on vous prépare. Des maîtres spéciaux, formés eux-mêmes par des mains habiles, vous transmettent le dépôt précieux des connaissances qu'ils ont acquises, et qui vous seront nécessaires; ils le font ouvertement et sans crainte, dans un Etat qui reconnaît leur droit d'enseigner, et qui l'entoure d'une autorité protectrice; ils vous préparent longuement et avec soin la mission qui doit vous être confiée, non pas auprès des peuples barbares, mais dans votre propre patrie, au milieu de vos frères, de vos amis, de vos connaissances, et presque au sein de vos familles. Vous y parlerez, non une langue étrangère, et à laquelle il vous aura fallu consacrer de longues et fatigantes veilles, au préjudice d'un temps que réclamaient d'autres études très-importantes; mais la langue dont vous userez sera votre langue maternelle, entendue et parlée par tous vos auditeurs. Pour peu que vous vous fassiez une loi de la prévenance, de la douceur, de l'humilité, vous serez reçus à bras ouverts comme des pères, écoutés comme des anges de paix, respectés comme des ambassadeurs de Dieu même. A la longue, la confiance en vous croîtra à proportion de vos vertus, de votre pureté, de votre modestie, de votre désintéressement, de votre prudence, de votre zèle. Comme saint François-Xavier, vous gagnerez insensiblement le cœur des parents par celui de leurs enfants, dont vous aurez su captiver l'affection et la tendresse. La solitude de l'Eglise se changera en assemblée nombreuse. Vous verrez s'accroître le nombre des fidèles, comme le laboureur diligent et infatigable voit se multiplier les moissons dans une terre qui, sans l'assiduité de ses travaux, serait demeurée inféconde et stérile. Vous aviez gémi, quand vous confiâtes la semence du salut à un sol qui ne fut jamais défriché qu'après des fatigues et des travaux inouïs, et vous ferez éclater votre allégresse en recueillant les fruits précieux de vos peines : *Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua, venientes autem venient cum exsultatione portantes manipulos suos.* (*Psal.* CXXV, 6.)

Tels sont mes vœux pour vous, ô jeunes lévites, ma joie, mon espérance, vous, les coopérateurs et les soutiens futurs de mon ministère; vous qui êtes appelés à consoler mes douleurs, à soulager mes peines, à essuyer mes larmes.

Sauveur du monde, souffrez que je vous les recommande, en vous faisant la même prière que vous adressâtes autrefois à votre Père céleste en faveur de vos apôtres. Hélas! mon âme se trouble et se confond à la vue du fardeau qui pèse sur moi, et en considérant cet avenir si gros d'orages et de tempêtes qui me menace. *Nunc anima mea conturbata est.* (*Psal.* VI, 4.) Que vous dirai-je donc, grand Dieu? *Quid dicam? Mon Père, sanctifiez-moi : « Pater, sanctifica me. » Sanctifiez ceux-ci dans la vérité*, de telle sorte que leur sainteté ne soit pas seulement hypocrite et apparente : *Sanctifica eos in veritate.* (*Joan.* XVII, 17.) *Ils vous appartenaient, Seigneur, et vous me les avez donnés : « Tui erant et mihi eos dedisti. »* (*Ibid.*, 6.) Je vous prie non-seulement pour ceux-ci que vous m'avez donnés, mais pour tous ceux que leurs prédications et leur zèle doivent rendre croyants et fidèles : *Pro eis rogo quos dedisti mihi; non pro eis autem tantum, sed pro eis qui credituri sunt per verbum eorum.* (*Ibid.*, IX, 20.) Mon Père, quand vous priâtes pour vos apôtres, vous pouviez, en toute assurance, demander qu'ils fussent associés à votre bonheur; pour moi qui tremble d'être indigne de la céleste patrie, je vous conjure de m'y préparer une place et d'y réunir un jour avec moi ceux que vous m'aurez donnés pour coopérateurs et soutiens. *Pater, volo ut illi sint mecum.* (*Ibid.*, 24.) Ainsi, Messieurs, ainsi soit-il.

XIV. ALLOCUTION

SUR L'ESPRIT APOSTOLIQUE.

Pour la veille d'une ordination

Cum placuit ei qui me segregavit ex utero matris meæ, et vocavit per gratiam suam, ut revelaret Filium suum in me, ut evangelizarem illum in gentibus, continuo non acquievi carni et sanguini. (*Gal.*, I, 15, 16.)

Lorsqu'il a plu à Dieu qui m'a choisi particulièrement dès le ventre de ma mère, et qui m'a appelé par sa grâce, de me révéler son Fils, afin que je le prêchasse parmi les nations, je n'ai fait aussitôt sans prendre conseil de la chair et du sang.

Ne point écouter la voix de la chair et du sang depuis que l'on a reçu des marques non équivoques de vocation à l'état ecclésiastique, voilà, Messieurs, la preuve d'une fidélité constante, et une assurance consolante des fruits de grâce et de salut qui s'opèrent dans une âme. Voilà ce qui fera de vous des

apôtres si vous marchez assidûment dans cette voie. Mais, qu'est-ce que l'Apôtre entend par la chair et le sang? C'est tout ce que suggèrent le monde, la nature, les passions.

Le monde n'a qu'un esprit d'orgueil, d'insoumission, de vanité, de contention; il regarde en pitié les enseignements de la foi et de nos adorables mystères; il prétend avoir le droit de faire usage de sa raison pour rejeter ce qu'il n'est pas capable de comprendre; s'il consent à tolérer la religion, ce n'est pas qu'il l'adopte pour lui-même; mais il lui fait la grâce de l'envisager comme une chose bonne pour le peuple, et utile en général pour la paix du monde : car, à ses yeux, ce n'est pas moins une folie de s'y assujettir, l'univers dût-il périr faute d'elle..

La nature répugne à la violence qu'il faut se faire pour ravir le ciel; elle repousse avec indignation ce qui lui déplaît, et ne souffre qu'avec impatience ce qui la contraint et la gêne. De là les jalousies, les inimitiés, les haines, les contestations, les disputes, les divisions, les sectes.

Quant aux passions, elles ne s'accommodent que de ce qui flatte la chair : comme l'indolence, les délicatesses de la table, les soins excessifs du corps, les voluptés.

Paul avait l'esprit du monde quand, par orgueil, il poursuivait l'Eglise de Dieu, et ne voulait pas se soumettre à écouter ses leçons; il suivait le mouvement de la nature quand il ne respirait que fureur et que rage contre les serviteurs de Jésus-Christ. Il semble même indiquer qu'il aurait été quelque temps esclave des désirs de la chair : *Nos aliquando conversati sumus in desideriis carnis nostræ.* (*Ephes.*, II, 3.) Mais devenu apôtre, il se montre animé de tout autre sentiment. A la place de cet orgueil qui s'attachait à ses propres pensées, il a une humilité si profonde, qu'il ne veut plus connaître désormais que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. A la place de cet esprit haineux et cruel qui couvrait tant de fureur et de rage contre les disciples du Sauveur, il a une charité généreuse et sans bornes pour tous les hommes; son cœur se dilate pour les y recevoir tous; il est prêt à donner sa vie pour ceux qu'il aime. A la place de cette ardeur coupable pour tout ce qui flatte les sens, il ne montre qu'une sainte avidité pour tout tout ce qui crucifie la chair; il accomplit dans son corps, par ses mortifications, ce qui manque, de son côté, à la passion de son adorable maître; loin de se plaindre des persécutions et des adversités qu'il endure, il surabonde de joie au milieu de toutes ses tribulations, il ne veut se glorifier que dans la croix de Jésus-Christ, et il porte sur son corps l'empreinte de ses plaies adorables.

Heureux, Messieurs, ceux d'entre vous qui seront aussi, à l'avenir, les ennemis du monde, de la nature, des passions. Ils réussiront, à la fin, à inspirer cette haine salutaire à bon nombre de fidèles qu'ils sauveront ainsi avec eux. Quant à ceux qui ne sont pas animés de ces sentimens surnaturels, je le dis en gémissant avec l'Apôtre, ils sont les ennemis de la croix de Jésus-Christ : aussi le terme auquel ils doivent aboutir, c'est la mort éternelle : *flens, dico inimicos crucis Christi, quorum finis interitus.* (*Phil.*, III, 19.)

Il est incontestable que si l'univers n'est pas converti, il n'en faut pas chercher la cause ailleurs que dans cet esprit mondain, immortifié et charnel, que l'on trouve encore dans un certain nombre d'ecclésiastiques; ils sont impuissants pour détruire l'orgueil, la sensualité, la volupté, tant qu'ils ne font pas triompher en eux l'humilité, la pénitence et la pureté. Ce n'est pas moi qui l'avance de mon propre fonds; c'est saint Paul : *Voici*, dit-il, *les fruits que l'esprit de Jésus-Christ produit dans les âmes : charité, joie, paix, patience, bénignité, bonté, longanimité, mansuétude, foi, modestie, continence, charité.* (*Gal.*, V, 22, 23.)

Le grand Apôtre rapporte ici, quoique dans un ordre différent de celui que nous avions adopté, tout ce que l'on doit faire pour combattre le monde, la nature et les passions.

Le monde n'aime que lui-même. Celui en qui réside l'Esprit de Dieu l'aime par-dessus toutes choses, et le prochain comme lui-même. L'amour qu'il a pour Dieu lui fait constamment chercher sa gloire. Il ne lui dérobe rien de l'honneur qui lui appartient; il ne fait rien de ce qui peut lui déplaire; il est à la recherche de ce qui lui est agréable; il s'empresse d'accomplir en tout sa divine volonté, autant qu'il lui est possible de la connaître. Un homme apostolique animé de cet esprit ne cherche pas son propre intérêt, mais l'intérêt de son adorable maître : *Non quærit quæ sua sunt, sed quæ Jesu Christi.* (I *Cor.*, XIII, 5.) Il souffre en voyant que ce Dieu Sauveur est méconnu, oublié, offensé; il emploie tous les moyens pour le faire connaître, aimer et servir. Il aime son prochain pour Dieu, et pour le porter à Dieu. Il voit avec peine ses égarements, et s'efforce de l'en retirer. Pour cela, il use de toutes les industries dont il peut être capable; et, de même que les négociants mettent tout en œuvre pour donner du succès et de la prospérité à leur commerce, de même les bons ecclésiastiques ne négligent rien pour gagner les âmes à Jésus-Christ.

Gaudium. Il n'y a point de remords pour un cœur fidèle : il goûte une joie que le monde ne peut donner, puisqu'elle n'émane que de Dieu; cette joie, que le monde ne peut lui ôter, parce qu'elle est fondée sur la possession de Dieu. La tribulation accable les mondains; tandis que le serviteur de Dieu surabonde de joie dans ses tribulations, parce qu'il sait que Dieu les voit, les compte et s'apprête à les récompenser. Quel bonheur pour un bon prêtre de pouvoir dire comme saint Paul : *Patior, sed non confundor : scio enim cui credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum*

diem. ((II *Tim.*, I, 12.))…. *In reliquo reposita est mihi corona!* (II *Tim.*, IV, 8.)

Pax. Les bouleversements des provinces, des royaumes, des empires, le trouvent et le laissent toujours calme, parce qu'il n'a ni ambition ni crainte. Qu'a-t-il besoin de se relever et de se rehausser quand son cœur est dans le règne de la grâce : *Regnum Dei intra vos est.* (*Luc.*, XVII, 21.) Un simple petit vicaire, un pauvre curé de campagne qui n'ambitionnent que de se sanctifier chacun dans sa position, ne feraient pas un pas pour avancer et en sortir. Un bon ecclésiastique se garderait bien de se jeter dans cette sollicitude : il ne sera bien que là où l'aura placé la divine Providence. Partout d'ailleurs il se trouvera élevé en gloire, et plus élevé en gloire que les princes de la terre. Quelque pauvre que puisse être le lieu qu'il habite, il s'y trouvera toujours un tabernacle où il pourra venir adorer son Sauveur, un autel où il aura le pouvoir de le faire descendre, un confessionnal d'où il ouvrira le ciel et fermera l'enfer. Que peut-il manquer à un cœur vraiment sacerdotal qui possède ces précieux avantages? Un savant théologien de ma connaissance a voulu demeurer pendant près de 60 ans dans une très-petite paroisse de campagne où il a terminé sa carrière tout à la fois humble, sainte et glorieuse (279).

Patientia. Le bon prêtre pratique cette vertu au milieu des injustices et de la malignité des hommes. Il ne s'exagère pas leurs torts; mais il s'exagère leur faiblesse pour diminuer leurs torts; plus il semblerait avoir de motifs de se plaindre d'eux, plus il est ingénieux à trouver des raisons pour les excuser; il ne les accuse pas, il les plaint; il imite ces bonnes mères qui couvrent toujours les défauts de leurs enfants, alors même qu'elles en sont les premieres victimes.

Benignitas. Il est prévenant, honnête et plein d'égards pour tout le monde; il préfère excéder en bons procédés que de manquer en quelque chose : et, quoiqu'il soit ennemi de la flatterie, il n'est pas moins ennemi de la grossièreté et de tout ce qui peut choquer même l'amour-propre et une vaine prétention.

Bonitas. Il est toujours prêt à faire du bien, à obliger, à rendre service : c'est une qualité que les plus grands ennemis du sacerdoce sont forcés d'admirer en lui. Il est le premier dans les dangers, pour en soustraire ceux qui peuvent y être exposés; le premier dans les œuvres de miséricorde pour soulager l'infortune; le premier dans les afflictions et les malheurs pour porter des consolations et essuyer des larmes.

Longanimitas. Il ne désespère du salut de personne; il sait que le Seigneur a des grâces pour tous les temps, pour tous les âges, pour toutes les conditions. Tant que l'enfer n'a point ouvert encore son immense abîme; tant que les pécheurs n'y ont point encore été précipités, il espère tout contre toute espérance : *Omnia sperat.* (I *Cor.*, XIII, 7.)

Mansuetudo. Il est vrai que sa vue seule fait sur les esprits et sur les cœurs l'impression la plus heureuse et la plus salutaire. La douceur la plus aimable l'accompagne; la grâce et le sourire sont toujours sur ses lèvres; son aspect pourrait calmer et adoucir les lions eux-mêmes, comme on le raconte de quelques saints. Quelle sérénité! quelle égalité parfaite de caractère! Toutes les émotions violentes lui sont étrangères : non pas que l'intérieur de son âme ne soit livré de temps en temps à quelques secousses, mais il les réprime, les surmonte, s'en rend victorieusement le maître, parce qu'il veut être du nombre de ceux dont Jésus-Christ a dit *qu'ils emportent et ravissent par la violence le royaume des cieux.* (*Matth.*, XI, 12.)

Fides. Sa foi est vive. Ce n'est pas cette foi routinière qui se borne à croire et qui demeure indolente, sans action, sans énergie et sans zèle; c'est une foi vive et agissante par la charité; c'est une foi qui, comme la flamme, cherche une issue et un aliment; elle veut communiquer à tous, autant qu'il peut dépendre d'elle, sa chaleur, sa plénitude, ses bienfaits; elle gémit sur l'infortune de tant d'esprits frondeurs, vains et orgueilleux qui blasphèment ce qu'ils ignorent. Elle brûle du désir de les éclairer et de les ramener à la vérité. Mais, par là même qu'elle est un don de Dieu dans celui qui la possède, elle sent bien que les seuls raisonnements humains seraient impuissants pour opérer cette communication salutaire. Aussi s'adresse-t-elle pleine de sollicitude et de confiance à celui de qui descend tout don parfait, afin qu'il éclaire de ses bienfaisantes lumières ceux qui sont assis dans la région des ombres de la mort.

Modestia. Modestie et modération, modestie dans l'extérieur, modération dans la conduite. Modestie dans le langage où il ne paraît jamais rien d'affecté et de prétentieux; modestie dans les manières où règne toujours la retenue et la décence : dans les yeux qui se détournent de tout objet capable de blesser la pureté de ses pensées; dans les amusements qui n'ayant pour but qu'un délassement honnête ne dégénèrent jamais pour lui en passion; modestie du visage qui n'a rien d'évaporé, des gestes qui n'ont rien de déréglé, de la démarche qui n'a rien de ridicule ou de répréhensible. Ainsi s'accomplit cette leçon du grand Apôtre : *Que votre modestie soit éclatante aux yeux de tous : «Modestia vestra nota sit omnibus hominibus.»* (*Philipp.*, IV, 5.) Modération qui se tient éloignée de tout ce qui est exagéré, évitant également les préventions de la faveur et celle de la haine, les reproches excessifs et les adoucissements immodérés, les décisions trop sévères et les assertions trop relâchées.

Continentia. C'est la retenue qui sait se renfermer dans les limites tracées par la prudence. Elle accorde ce qui est nécessaire au corps pour le soutenir, et l'empêcher de

(279) M. Cautier, curé de Perigny, près de Rouen.

succomber; mais elle ne le flatte pas; elle ne va pas par des imprudences ruiner inutilement la santé; mais elle n'en est pas moins étrangère à tous les calculs d'une vaine délicatesse, à ces précautions scrupuleuses qui finissent par rendre un homme ridicule. Tel serait celui qui ne s'occuperait qu'à l'étude journalière de sa langue, de son pouls, de ses humeurs. Cette vertu rend ferme et intrépide quand il faut défendre la justice; mais elle fléchit et cède à propos dans les choses justes ou indifférentes, pour ne pas mettre l'opiniâtreté à la place de la fermeté. Elle ne se relâche sur rien quand elle voit qu'elle peut empêcher le mal, et néanmoins elle ne va pas affronter le cours d'un fleuve qu'il ne dépend pas d'elle d'arrêter.

Enfin, saint Paul couronne tout ce qu'il a dit des effets de l'Esprit-Saint, en indiquant la chasteté qu'il place en dernier lieu comme pour servir de rempart à toutes les vertus dont il vient de faire l'énumération : *Castitas.*

Quand j'étais au séminaire, j'avoue que j'étais presque scandalisé d'entendre si fréquemment recommander la chasteté et les précautions nécessaires pour la garantir de toute dangereuse atteinte. Quoi, me disais-je à moi-même, n'est-ce pas faire injure à celui qui embrasse un si saint état que de le supposer insouciant à l'égard d'une vertu sans laquelle il ne serait plus qu'un vase ambulant de profanations et de sacriléges? J'étais plus scandalisé encore quand j'entendais citer les canons qui énonçaient les peines terribles portées contre les ecclésiastiques impurs. De quel siècle, me disais-je, veut-on donc parler? J'aurais voulu pouvoir convenablement me boucher les oreilles, et les fermer aussi à tous mes confrères.

Et pourtant, grand Dieu du ciel! vous savez bien qu'on n'en a pas assez dit encore pour plusieurs de ceux qui probablement avaient supposé comme moi de l'exagération dans tous ces avis.

Tout dans le séminaire est pris au sérieux par le plus grand nombre des élèves du sanctuaire; tout est sérieux encore pour les jeunes prêtres dans le début du ministère. Mais le démon qui a une expérience de six mille ans ne sait que trop le moyen de s'insinuer dans une âme imprévoyante ou trop confiante en elle-même.

Mon Dieu! inspirez à tous ces jeunes lévites l'inébranlable résolution de ne s'écarter jamais par imprudence ou par témérité des règles sûres que leur trace la sainte Eglise. Rendez les plutôt exagérés dans les précautions qu'ils doivent prendre que négligents à les suivre. Qu'ils soient éclatants comme des lis par la blancheur de leur pureté et de leur innocence! Il n'y a que les cœurs purs qui sachent apprécier comme il faut la pureté, et la faire embrasser. Créez en tous, ô divin Fils de Marie, un cœur pur et sans tache, et renouvelez jusqu'à la fin de leur carrière le dévouement que vous leur inspirâtes ici pour la chasteté et les autres vertus ecclésiastiques.

XV. ALLOCUTION

Pour l'ordination qui fut faite au grand séminaire de La Rochelle le samedi des Quatre-Temps, le 21 décembre 1839

SUR LA SAINTETÉ DES PRÊTRES.

L'ancienne loi, Messieurs, relevait l'excellence des prêtres et de tous ceux qui étaient appliqués au ministère sacré. Si nous examinons de près tout ce que la sainte Ecriture nous dit de la pureté extérieure et de toutes les autres que l'on exigeait d'eux, nous n'aurons pas de peine à reconnaître les qualités de l'âme qui sous ces figures sont exigées dans la loi nouvelle.

On n'offrait dans le temple de Salomon que des victimes irraisonnables à des jours marqués, tandis que dans l'église, c'est le Seigneur, le Fils de Dieu qui est offert à son Père pour les péchés des hommes. Si donc l'on compare ces deux sortes de sacrifices, que fera-t-on autre chose que de comparer l'ombre à la vérité, les ténèbres à la lumière, de vils animaux au Dieu des dieux, à la Majesté suprême, à Jésus-Christ notre rédempteur?

Cependant, il faut remarquer que ce Dieu souverainement sage qui a établi la nouvelle loi est aussi l'auteur de la loi ancienne. Ce qu'il prescrivait alors à un peuple grossier et charnel, avait moins pour but de le pénétrer de vénération pour le culte divin, que d'instruire les enfants de la nouvelle sous des images significatives, et leur apprendre avec quelle piété et quel respect ils devaient honorer la majesté divine. Ce n'est plus de l'esclavage de l'Egypte que nous avons été arrachés; ce n'est plus Moïse qui, nous faisant traverser la mer Rouge à pied sec, nous a introduits dans une terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel. C'est Jésus-Christ qui nous délivre de la tyrannie cruelle du démon, dont nous devions être les malheureuses victimes pour toujours, et qui nous fait passer sous le règne de la liberté et de la grâce. C'est Jésus-Christ qui nous fait passer à pied sec au travers des flots tumultueux et orageux de l'océan de ce siècle. Nous marchons sous l'étendard de la croix sur laquelle il nous a rachetés et par laquelle il nous conduit au port désiré du salut. Les ombres ont disparu; la nuit qui avait précédé a terminé sa carrière, et le jour de la vérité nous a montré sa splendeur : *Nox præcessit; dies autem appropinquavit.* (*Rom.*, XIII, 12.) Le sens des divines Ecritures, autrefois couvert, nous est maintenant dévoilé. Examinons donc en abrégé, mais avec attention ce que Moïse a voulu nous enseigner par les leçons renfermées dans le *Lévitique.* Dieu le fait parler ainsi au grand prêtre Aaron son frère: *Quiconque parmi les descendants de votre race présentera quelque défaut notable dans son corps, ne pourra offrir à son Dieu les pains de proposition, et ne sera pas appliqué aux fonctions du ministère sacerdotal. On en éloignera l'aveugle, le boiteux; celui en qui*

le siége de l'odorat offre une difformité remarquable par l'exiguité ou l'excès de sa dimension, comme par sa forme irrégulière; celui qui a le pied ou la main brisés; celui qui est contrefait; celui dont les yeux présentent une humeur dégoûtante ou une taie qui empêche l'usage de la vue; celui dont la peau n'est pas saine, ou qui est sujet à une démangeaison perpétuelle, le dartreux et celui dont les entrailles se déplacent de leur siége ordinaire. En un mot, tout homme qui ne sera pas sans tache parmi les enfants d'Aaron, ne se présentera pas pour offrir des hosties au Seigneur ni les pains de proposition à son Dieu (*Levit.*, XVII, 21.)

Dans le sacerdoce de Jésus-Christ, Messieurs, les taches même corporelles dont nous venons de parler, sont aussi un motif d'exclusion des fonctions saintes, à moins qu'une dispense légitime n'ait levé l'obstacle sagement établi par l'Eglise. Cependant les vices signifiés par ces défauts corporels sont bien plus notablement encore opposés à l'exercice du saint ministère dans ceux qui en seraient souillés. Examinons donc avec soin quel est le sens figuré qu'a voulu nous marquer l'Esprit-Saint dans les prohibitions que nous venons d'énoncer.

Que représente la cécité, sinon les ténèbres de l'ignorance qui est de toutes les irrégularités la plus sérieuse peut-être, puisqu'elle expose le ministère à la dérision des impies, et la morale à la déviation la plus funeste? Que nous indique l'infirmité d'un boiteux, sinon cette mobilité et cette inconstance qui pousse et entraîne l'homme tantôt en un sens, tantôt en un autre, sans jamais lui permettre de se fixer à un parti sage et prudent, lui faisant adopter successivement les principes les plus opposés, selon qu'il favorise ou qu'il repousse telle ou telle personne, ou bien, en raison du caprice et de la bizarrerie du moment. La régularité du siége de l'odorat qui discerne avec tant de délicatesse la variété des odeurs, désigne la vertu de discrétion. Ceux qui en sont privés pèchent facilement ou par excès ou par défaut, et altèrent les bonnes qualités qui sont en eux, en faisant mal les actions même de vertu qu'ils pratiquent.

La contraction des mains et des pieds marque les vices qui accompagnent nos actions et nos démarches et s'opposent à ce que nous fassions de vrais progrès dans la vertu. La difformité des épaules et de la poitrine qui incline la tête vers la terre, ou la tient ridiculement levée en l'air, qu'indique-t-elle, sinon ou les soins excessifs de ce monde, ou le faste et l'ambition d'un esprit vain et superbe?

L'humeur dégoûtante qui s'attache à l'organe de la vue est l'image de ces désirs charnels qui ne laissent pas à l'âme la faculté de faire une action digne de Dieu. Cette taie blanche, qui empêche le rayon visuel, est le signe d'une disposition déréglée qui voit tout, même le mal, sous un aspect favorable et qui s'attribue un mérite que l'on n'a pas.

Les hideuses maladies de la peau nous donnent une faible idée de la laideur de l'âme dans ceux qui sont livrés à de honteuses inclinations, et qui, comme d'immondes pourceaux, croupissent dans la fange des voluptés dont ils ne se corrigeront pas sans un secours extraordinaire de la grâce, et une généreuse fidélité à y correspondre.

La dartre vive qui n'excite aucune souffrance proprement dite dans le corps, désigne assez clairement l'avarice : car, comme la première enlaidit le corps et dégénère souvent en lèpre, maladie incurable et affreuse; ainsi la seconde attire d'abord par la séduisante démangeaison des richesses, puis insensiblement elle gagne toutes les puissances de l'âme, les souille et finit par devenir, suivant l'Apôtre, une sorte d'idolâtrie : *Quod est idolorum servitus.* (*Ephes.*, V, 5.)

Quant à l'infirmité de celui dont les entrailles sortent de leur situation naturelle par la rupture du péritoine, elle nous fait souvenir de ceux que des inclinations vicieuses, des sollicitudes terrestres accablent de telle sorte, qu'il ne leur est plus possible de s'élever à la contemplation des choses célestes.

Tous ces crimes et ces défauts qui sont déjà graves dans tout chrétien d'une condition même séculière, sont bien autrement répréhensibles dans les ecclésiastiques : car ils doivent briller aux yeux des fidèles comme des flambeaux par la splendeur de leur doctrine et la pureté de leurs mœurs, afin de s'acquitter du ministère dont Jésus-Christ les a chargés, sans s'embarrasser des soins de la terre, sans être arrêtés par les attraits de la chair, sans être enflés par le faste du siècle, sans être poussés vers les biens fragiles et périssables de la terre, sans se laisser bouleverser par les troubles et les agitations de l'âme. Il faut, au contraire, qu'ils soient paisibles, pleins d'égards et de charité pour le prochain; qu'ils se reposent en Dieu, et ne perdent jamais de vue la méditation des divins mystères; qu'ils tiennent leurs cœurs et leurs affections élevés vers la céleste patrie, qu'ils s'attachent au ciel, et se détachent de la terre. (*Col.*, III, 2.)

Ne passons pas non plus sous silence ce que Moïse, dans le même endroit, prescrit aux prêtres, en leur défendant de contracter aucune souillure à l'occasion de la mort de leurs concitoyens par la part qu'ils prendraient à leur sépulture. Dans le sens spirituel, cette défense est un avertissement aux ministres du Seigneur de ne participer en aucune manière à la mort spirituelle des âmes, ou par le scandale qui les fait périr, ou par l'ignorance ou la négligence qui les détournent de l'accomplissement de leurs devoirs. Il faut qu'ils soient saints devant Dieu, dit le texte sacré, c'est-à-dire, purs et exempts de toute souillure.

Soyez donc saints, mes très-chers fils, en Jésus-Christ; saints, par la lumière de vos yeux, je veux dire, par votre science; saints, par la rectitude de vos actions et de vos démarches; saints, par votre prudence et vo-

tre discrétion ; saints, par la régularité de vos œuvres, dans lesquelles on ne puisse rien découvrir d'imparfait ; saints, par votre détachement des biens de la terre, et de toutes vues ambitieuses ; saints, par votre horreur du vice impur, et de tous ces péchés mortels qui souillent la terre. Que votre cœur, votre bouche et vos actions soient saints ; qu'il n'y ait dans votre âme aucune partie ulcérée ; afin que recevant aujourd'hui, dans de bonnes dispositions, le sacrement de l'ordre, vous méritiez d'être remplis de la divine grâce et des dons du Saint-Esprit ; que vous ne vous contentiez pas d'avancer vous-mêmes de vertus en vertus devant le Seigneur ; mais que par vos discours et vos exemples, les fidèles aussi parviennent à la sainteté. C'est ainsi que vous poursuivrez heureusement votre course vers la sainte montagne du Seigneur, et que vous arriverez à la céleste Sion pour y jouir de la bienheureuse vue de ce grand Dieu qui doit récompenser ses ministres fidèles, les combler de toute espèce de biens en leur faisant part de cette mesure abondante et entassée de faveurs qui ne sauraient souffrir d'atteinte durant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

XVI. ALLOCUTION

Adressée aux ecclésiastiques dans le grand séminaire de la Rochelle le 21 *novembre* 1841, *à l'occasion de la rénovation des promesses cléricales. — Paraphrase de Ps.* LXXXIII.

SUR L'HEUREUX PARTAGE DE CEUX QUI S'ATTACHENT AU SEIGNEUR.

Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum ! Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini.

Seigneur des armées, que vos tabernacles sont aimables ! Mon âme désire ardemment être dans la maison du Seigneur ; et elle est presque dans la défaillance.

Les interprètes sont partagés sur le sens littéral de ce psaume. Ceux qui ont pensé que David n'en était pas l'auteur, ont cru que les paroles sacrées n'exprimaient que les désirs ardents des Israélites captifs dans Babylone, et souffrant d'être si longtemps éloignés du temple de Jérusalem ; mais les plus habiles commentateurs le laissent au Roi-Prophète, et donnent à cette prière un sens bien plus relevé. C'est le cri d'un cœur embrasé d'amour et soupirant pour la céleste patrie. Rien n'empêche néanmoins, Messieurs, que nous n'en fassions l'application à ceux qu'une vocation divine a fixés, ou doit fixer dans le sanctuaire. Remarquons d'abord, avec le savant Théodoret, que David ne dit point : Que votre tabernacle, Seigneur, est digne d'amour ! Il parle non d'un seul tabernacle, mais de plusieurs : *Seigneur des vertus*, s'écrie-t-il, *que vos tabernacles sont dignes d'amour !* Dans un instant, nous l'entendrons exprimer son dégoût pour les tabernacles des pécheurs. Et qu'est-ce donc, Messieurs, qui rend nos tabernacles si aimables et si ravissants ? Faut-il l'apprendre à des prêtres ou à ceux qui se dirigent vers le sanctuaire ? Faut-il leur révéler que c'est là que se trouve le Dieu des armées, le Dieu des vertus ? Le Dieu des armées qui donne la victoire : le Dieu des vertus qui purifie et sanctifie les âmes. Voilà ce qui enflamme et transporte les hommes dont la vocation est divine. J'en ai connu un qui, dès sa plus tendre enfance, ne pouvait penser à l'état ecclésiastique sans une sorte de ravissement. Les soupirs de son cœur pour une vocation qui lui paraissait si ravissante, se mêlaient continuellement avec les sentiments de l'humilité la plus profonde qui lui persuadait qu'il n'était pas digne d'y parvenir. Qu'ils sont heureux, s'écriait-il fréquemment, ceux que le Seigneur appelle au sacerdoce ! Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui s'avancent tous les jours vers le sanctuaire ! Quand il voyait de simples enfants de chœur, il les respectait quelque étourdis qu'ils fussent d'ailleurs, et il enviait leur félicité, parce qu'il leur était donné de s'approcher des saints autels. Apercevait-il des séminaristes, il éprouvait un transport inexprimable de bonheur et de vénération ; mais ses regards tombaient-ils sur des prêtres ? c'était tout autre chose, il était, dans toute la force de l'expression, obligé quelquefois de se faire une sorte de violence, pour ne pas voir en eux la Divinité incarnée, comme le Fils de Dieu s'est incarné pour le salut du monde. Il se disait en lui-même : non, je n'ose me persuader que le ciel m'accorde jamais une telle faveur, quoique je la préférasse mille fois à tous les royaumes de la terre. Je la désire, sans oser m'avancer jusqu'à l'espérance ; je la demande, tout en tremblant de n'être qu'un téméraire. Dieu des vertus, serait-il possible que vous m'eussiez choisi pour monter un jour à votre autel ? Quoi ! pourrais-je croire qu'un ver de terre comme moi, pût être un jour élevé à la dignité sacerdotale ? Non, mon Dieu, je ne puis me livrer à cette espérance qui me transporterait d'une excessive allégresse ; je ne puis m'arrêter à la pensée que vous ne dédaigneriez pas de permettre que mes mains si profanes touchassent votre adorable sacrement ; que mes yeux vous contemplassent si souvent, si longtemps et de si près au saint autel ; que mon Dieu consentît à descendre du ciel à ma voix, que je pusse me communier moi-même de l'hostie sans tache, et porter à mes lèvres le calice du sang précieux de votre divin Fils. Ce jeune homme, qui n'est plus jeune homme aujourd'hui, est arrivé à l'état ecclésiastique : inutile de raconter ici après combien de traverses, d'oppositions, de peines de tous les genres. Oh ! qu'il regrette de ne plus retrouver maintenant dans son cœur cette ferveur enfantine que Dieu lui donnait à l'aurore de sa raison ! quelle privation pour lui de ne voir plus reluire ce rayon si pur de lumière divine qui pourtant ne laissait aucun mérite à sa foi, parce qu'il faisait, pour ainsi dire, disparaître toutes les ombres qui voilent nos divins mystères dans cette vallée sombre et ténébreuse !

Concupiscit et deficit anima mea in atria

Domini. Ces paroles, Messieurs, n'ont plus besoin d'explication après ce que je viens de dire, puisqu'une âme que Dieu appelle, une âme qu'il a préparée par sa grâce prévenante, éprouve un attrait si puissant, surtout pour le mystère inénarrable de l'amour de Jésus-Christ que son état devient quelquefois langueur et défaillance. *Cor meum et caro mea exsultaverunt in Deum vivum.* Entendez-vous le cri de l'amour et de l'espérance ? C'est le cœur qui est rempli, et la chair elle-même en tressaille de bonheur. Elle emploie le ministère de la langue pour exprimer, autant qu'il est en elle, son inexprimable allégresse, ses vœux, ses désirs, ses besoins. Et pour qui sont donc ces soupirs ? Mais pour qui donc peut-on soupirer avec tant d'ardeur ? Rien, sur la terre ou dans le ciel, ne peut en être digne que le Dieu vivant. Remarquez cette expression le *Dieu vivant.* Les mondains ont aussi leurs dieux et leurs idoles, mais ce sont des dieux mortels, tout au plus ; pour l'ordinaire, ce sont des dieux inanimés et sans vie. S'ils ont des yeux, ces yeux ne voient point ; s'ils ont des oreilles, ces oreilles n'entendent point ; s'ils ont des mains, ces mains n'agissent point ; s'ils ont des pieds, ces pieds ne marchent point ; ou s'ils font des mouvements, ces mouvements ne comptent pour rien ; car il n'y a rien qui mérite d'être compté que ce qui se fait pour le ciel, ou pour le Dieu du ciel. Leurs dieux sont leurs passions qui n'ont rien de la véritable vie, puisqu'elles donnent la mort ; leurs dieux sont l'or et l'argent qui aveuglent, enchantent et captivent les malheureux mortels ; leurs dieux sont les honneurs, l'orgueil et la vaine gloire. Ah ! Messieurs, pour nous, tournons nos regards vers le Dieu du tabernacle : c'est là que nous trouverons la vie et la source de la vie. Ne nous rassasions pas de le visiter, de l'aimer et de le faire aimer ; ne nous lassons pas de dire avec le Prophète : « *Quid mihi est in cœlo, et, a te, quid volui super terram, Deus cordis mei, et pars mea, Deus in æternum?* » (*Psal.* LXXII, 25.) *Que puis-je désirer dans le ciel et sur la terre, sinon vous, ô le Dieu de mon cœur, ô mon Dieu et mon partage pour l'éternité?*

Etenim passer invenit sibi domum, et turtur nidum sibi, ubi ponat pullos suos. Que ces paroles sont douces ! Il semble que, même ceux qui ne les entendent pas, doivent en sentir toute la suavité. Le passereau, qui est, de sa nature, léger, passager, inconstant, volage, a besoin pourtant d'un asile pour s'y retirer ; et la tourterelle, qui est un oiseau paisible et solitaire, cherche un nid, où elle puisse déposer ses petits. Là se bornent leurs désirs, parce qu'ils ne sont pas capables de connaître le bien auquel j'aspire.

Altaria tua, Domine virtutum, rex meus, et Deus meus! Pour moi, ô mon Seigneur, ô mon roi, ô mon Dieu ! c'est pour vos autels que je soupire. Voilà où je viendrai goûter le repos, après les peines de la vie active, représentée par les courses de l'agile passereau ; voilà où je viendrai goûter les douceurs de la contemplation figurée par la solitude et les gémissements de la plaintive tourterelle. Vous serez mon Seigneur, puisque je n'aurai, et ne veux avoir d'autre maître suprême que vous ; vous serez mon roi, puisque je ne veux être régi et guidé que par votre direction divine ; vous serez mon Dieu, puisque, comme vous êtes mon principe, vous serez mon unique fin

Beati qui habitant in domo tua, Domine, in sæcula sæculorum laudabunt te. Oh ! qu'ils sont heureux, Seigneur, ceux qui habitent dans votre maison sainte. Ceux qui la chérissent, ceux qui l'aiment avec une sorte de passion, ceux qui n'aiment qu'à soupirer aux pieds de vos autels ! Parce que c'est là que vous résidez nuit et jour ; c'est là que vous attendez le cœur fidèle, pour lui faire part de tous vos biens ; c'est là que le pauvre est riche, parce qu'il possède tout en vous possédant ; c'est là que le riche sent toute son indigence, puisque vous lui apprenez qu'il ne saurait avoir aucun bien sans vous, et que, s'il est privé des biens de la grâce, il est réduit à la plus désolante de toutes les pauvretés ; c'est là que le superbe apprend à s'anéantir, en méditant sur votre mystérieux anéantissement ; c'est là que l'emporté comprend le prix de la douceur, en réfléchissant sur votre admirable mansuétude ; c'est là que le cœur ardent pour les voluptés charnelles amortit ses feux à la fontaine de vie, et qu'il éprouve une heureuse transformation, en goûtant le froment des élus, et le vin mystérieux qui fait germer la virginité ; c'est là que les infortunés essuient leurs larmes, en recevant le gage d'une immortelle vie, les arrhes du bonheur céleste qui consistera à vous louer et vous bénir pendant les siècles des siècles.

Beatus vir cujus est auxilium abs te! Ascensiones in corde suo disposuit, in valle lacrymarum in loco quem posuit. Le Prophète vient de parler de ceux qui sont dignes d'habiter dans la maison du Seigneur, et à qui sa bonté réserve une place dans le séjour de sa gloire ; maintenant, il assigne les conditions nécessaires pour y parvenir. La première, c'est la défiance de soi-même : car, pour celui qui compte sur ses propres forces, Dieu le laisse à sa propre faiblesse ; il ne tarde pas à en donner des preuves, dès lors qu'il prétend se passer de l'appui divin. Mais pour celui qui attend du ciel tout son secours ; pour celui qui est persuadé que, de lui-même, il ne serait capable que de s'égarer, Dieu, en qui il a mis sa confiance, lui a réservé toutes les assistances dont il a besoin, et il acquiert de jour en jour, des dispositions plus parfaites pour s'avancer dans la sainteté, et s'élever, comme par une échelle mystérieuse, vers la patrie des prédestinés. Cette vallée de larmes devient pour lui une mine féconde où il augmente continuellement ses trésors par sa vigilance, son application et le soin qu'il prend de profiter de toutes les occasions qui se présentent de

donner a son Dieu de nouveaux témoignages de sa fidélité et de son amour.

Etenim benedictionem dabit legislator; ibunt de virtute in virtutem; videbitur Deus deorum in Sion. Il y a deux explications de ces paroles du Prophète : la première, qui répond aux paroles de la *Vulgate*, est sans ambiguïté dans ce texte. Le Seigneur, qui donne sa loi, donne aux hommes la bénédiction et la grâce pour l'accomplir. Sans lui, personne ne pourrait espérer de s'avancer de vertus en vertus, et de mériter ainsi une place dans la sainte Sion. Mais celui qui attend tout de Dieu, qui est son principe, pour pouvoir arriver à lui, comme à son terme et à sa fin dernière : celui-là ne manquera d'aucun secours qui lui est nécessaire pour atteindre ce but.

La seconde explication est plus conforme, sous un certain rapport, au motif qui nous réunit et aux désirs que nous devons avoir, parce qu'elle nous regarde d'une manière plus directe, sans être pour cela, opposée à la première. L'hébreu porte, d'après Bellarmin : *Benedictionibus amicietur doctor legis :* Celui qui est chargé d'enseigner la loi de Dieu, sera revêtu de bénédictions. Dès l'instant que Dieu appelle un homme à prêcher sa loi, il lui donne, pour cela, les lumières, la force et l'aptitude dont il a besoin, relativement aux lieux et aux personnes à qui il est chargé d'annoncer sa parole sainte. Je sais bien qu'il ne suffit pas que Dieu soit généreux envers nous : car il faut que nous répondions à sa générosité, en faisant valoir les talents plus ou moins grands qu'il daigne nous communiquer. Mais, dès que nous correspondons fidèlement à l'assistance divine, nous pouvons compter que Dieu récompensera notre fidélité, en secondant nos pieux efforts, pour notre propre sanctification et celle de nos frères. C'est ainsi que les pasteurs et les brebis pourront parvenir à la céleste Jérusalem. Mais qu'avons-nous à faire pour obtenir cet heureux résultat, sinon de nous écrier avec le Roi-Prophète :

Domine, Deus virtutum, exaudi orationem meam; auribus percipe, Deus Jacob : Exaucez-moi, Seigneur : vous êtes le Dieu des vertus; faites-les germer dans mon cœur qui, autrement, demeurerait stérile; vous êtes le Dieu de force, le Dieu des armées : secourez ma faiblesse, et assistez-moi, pour me faire triompher de tant d'ennemis qui me font la guerre : de la chair qui me pousse à la volupté, de l'orgueil qui me fait voir en moi des qualités qui n'y sont point, et qui m'expose à toutes les fâcheuses suites de la présomption; détachez-moi des biens périssables de la terre qui me feraient si aisément perdre de vue ceux du ciel. Ecoutez-moi, Dieu de Jacob; vous avez sanctifié ce saint patriarche, sanctifiez-moi après lui.

Protector noster, aspice, Deus, et respice in faciem Christi tui. Vous êtes le protecteur de tous les hommes qui mettent en vous leur confiance; mais vous l'êtes spécialement de ceux que vous avez destinés à recevoir l'onction sainte et à devenir de nouveaux Christs sur la terre. Comme donc vous jetez toujours un regard de complaisance et d'amour sur votre Fils adorable que vous avez consacré par l'onction de la Divinité, pour être notre prêtre éternel, accordez aussi vos faveurs à ceux qui le représentent, sur la terre, et dont les fonctions ne sont que la continuation de son auguste ministère; soyez toujours notre bouclier impénétrable à tous les traits de nos ennemis, et notre défense contre tous les suppôts de l'enfer qui voudraient nous entraîner dans l'abîme.

Quia melior est dies una in atriis super millia. C'est toujours l'asile du saint Tabernacle qui occupe le Prophète, parce que la pensée des biens spirituels qu'on y trouve le ravit. Un jour, une heure passés aux pieds des autels, valent mieux que mille ans passés ailleurs : c'est pourquoi il ajoute :

Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quam habitare in tabernaculis peccatorum. Que j'aie la dernière place dans la maison de Dieu, je la préfère à l'habitation des pécheurs, quelle qu'elle puisse être. C'est que le saint tabernacle ne fait entendre que la voix de Dieu à ceux qui veulent l'écouter; et la voix de Dieu ne prêche que vertu et qu'innocence; les autres asiles, au contraire, sont appelés *tabernacles des pécheurs* et des péchés, parce que des millions d'iniquités se mettent à l'abri sous leur couvert. Le sanctuaire ne renferme que le Dieu des vertus; et les habitations humaines ne renferment, pour l'ordinaire, que piéges tendus à l'innocence. Oh ! qu'on est bien dans votre sanctuaire, ô mon Dieu ! quand on sait profiter de vos lumières, de vos leçons, de votre secours !

Quia misericordiam et veritatem diligit Deus; gratiam et gloriam dabit Dominus. Rassurez-vous, élus de Dieu, vous qu'il destine à être les ministres de sa sainte Eglise. Si vous n'envisagiez que vous-mêmes, vous devriez être dans un effroi continuel, soit à la vue de vos chutes passées, soit en considérant votre fragilité présente, soit en jetant les yeux sur les dangers de tout genre qui vous menacent dans l'avenir; mais le Dieu que vous servez aime la miséricorde; conjurez-le d'en user envers vous; il est prêt à la faire couler à torrents : il aime la vérité; suppliez-le de vous la faire connaître, en vous éclairant sur ses volontés adorables. Il est tout disposé à vous assister, autant que le requiert la position où il vous place. Ses mains sont pleines de grâces pour la vie présente; il est jaloux d'en faire part à ceux qui les réclament, parce qu'il veut devoir à votre fidélité une gloire ineffable qu'il vous réserve dans l'autre vie. Il l'a dit, et il tiendra parole : ceux qui auront rempli le ministère de l'instruction et de la sanctification des hommes, brilleront comme des étoiles durant la perpétuelle éternité : *Quasi stellæ in perpetuas æternitates.* (*Dan.*, XII., 3.)

Non privabit bonis eos qui ambulant in innocentia : Domine virtutum, beatus homo qui sperat in te. Non, le Seigneur ne privera pas

de ses biens ceux qui veulent sincèrement marcher dans l'innocence, et y conduire leurs frères. Dieu des vertus, heureux ceux qui ont mis en vous toute leur espérance ; ils ne seront point confondus ; vous fortifierez leur foi, augmenterez leur confiance et rendrez leur amour plus courageux, plus vif et plus ardent.

Venez donc, Messieurs, venez avec un cœur plein de générosité et de foi renouveler votre consécration à ce Dieu d'amour. Bénissez ce Dieu suprême qui vous a séparés du reste des hommes pour vous élever à une vocation qui l'emporte sur toutes les dignités et toutes les grandeurs de la terre. Faites éclater les transports de votre sainte allégresse, et exhalez du fond de vos cœurs ce cri de félicité du Roi-Prophète : *Funes ceciderunt mihi in præclaris ; etenim hæreditas mea præclara est mihi.* (*Psal.* XV, 6.) Oh ! que mon partage est heureux ! Oh ! que mon héritage est digne d'envie ! Venez aux pieds d'un vrai père, répéter l'acte de votre solennelle consécration au Seigneur que vous avez choisi pour votre unique portion et votre précieux calice : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei.* (*Ibid.*, 5.) Si vous lui avez sacrifié quelques espérances mondaines, comptez sur un dédommagement qui vous offrira le centuple en cette vie sans préjudice de l'éternité bienheureuse dans l'autre : *Tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.* (*Ibid.*, 5.)

O mon Dieu, vous m'avez fait connaître le chemin de la vie et vous me remplirez d'une sainte joie dans les jours de mon pèlerinage en m'encourageant par vos faveurs, en m'inspirant la douce confiance que je contemplerai un jour votre face auguste sans ombre et sans figure. C'est à votre droite que j'espère aller m'asseoir dans la céleste patrie, pour y être heureux à jamais avec vous. *Notas mihi fecisti vias vitæ, adimplebis me lætitia cum vultu tuo delectationes in dextera tua usque in finem.* (*Ibid.*, 11.)

XVII. ALLOCUTION

Pour le jour de la rénovation des promesses cléricales, au grand séminaire de La Rochelle. — La présentation de la très-sainte Vierge, mardi, 21 novembre 1848.

SUR L'INFAILLIBILITÉ DU SOUVERAIN PONTIFE.

Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei. (*Psal.* XV, 5.)

Le Seigneur est la part qui m'est échue en héritage, et la portion qui m'est destinée.

Ces paroles que chantait, il y a près de trois mille ans, sur sa lyre, le prophète-royal, furent sans doute répétées avec des dispositions infiniment plus parfaites encore par l'incomparable reine des Vierges, le jour où elle entra dans le temple de Jérusalem, pour y faire la consécration de son cœur et de son corps à la majesté divine. La terre ignora alors le sacrifice généreux de ce cœur si pur et si sublime ; mais la cour céleste en fut ravie, et ne put s'empêcher, en voyant ce qui se passait dans ce sanctuaire virginal, de faire entendre ce cri d'admiration. *Oh ! que vos pas sont beaux, fille du Roi des cieux ! « Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis !* (*Cant.*, VII, 1.) Attirés nous-mêmes par les parfums de cette vierge admirable, nous allons nous consacrer aussi, ou plutôt, renouveler notre consécration au service du Seigneur. Vous viendrez à mes pieds, Messieurs, pour m'exprimer le bonheur que vous ressentez d'une vocation si sublime : et moi, je voudrais pouvoir vous conduire et me prosterner avec vous aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, afin que dans ces jours de tristesse et d'amertume pour l'Eglise, son cœur paternel pût recevoir quelque consolation par la docilité et le respect que nous déposerions dans son sein. C'est de la France que, depuis plus d'un siècle, les successeurs de saint Pierre ont vu naître la source de presque toutes leurs peines. Ah ! puisse la France les dédommager enfin de tous les déboires qu'ils en ont reçus !

Dans tous les siècles, il est vrai, des hérétiques de diverses contrées ont blessé le cœur du père commun des fidèles ; mais en publiant leurs impostures et leurs mensonges, ils ont compris qu'ils devaient renoncer à la prétention d'appartenir désormais à l'Eglise romaine. Cette mère tendre pleurait leurs égarements et leur perte, mais comme on pleure des étrangers. Hélas ! elle devait voir dans ces derniers temps, ses fils les plus chers, disputer au vicaire de Jésus-Christ ses prérogatives les plus précieuses et les plus insconstestables, dans une assemblée que le fiel et l'amertume avait réunie. Un roi qui cessait de mériter le nom de *grand*, avait donné ses ordres ; il exigeait que l'on circonscrivît la puissance spirituelle de celui entre les mains duquel avait déposé toute son autorité divine, le Sauveur qui avait reçu de son Père toute puissance dans le ciel et sur la terre : et parce qu'il le voulait, tout, dans l'Eglise et dans l'Etat, s'apprêta à fléchir sous sa volonté souveraine. Le saint siége se plaignait, et devait se plaindre que l'autorité royale eût envahi, contre la défense des saints canons, les revenus de toutes les abbayes et de tous les siéges vacants : le prince se crut en droit de tirer vengeance de cette juste plainte : comme si le diadème, à cause de sa rondeur, pouvait rendre légitimes les usurpations des biens ecclésiastiques, et que ce fût un crime punissable dans le chef de l'Eglise de se récrier contre cet attentat ! L'épiscopat français avait juré de défendre l'immunité des biens de l'Eglise : pouvait-il, sans parjure, en abondonner la propriété ? Saint Thomas de Cantorbéry n'avait-il pas souffert le martyre, plutôt que de conniver à une pareille iniquité ? et le grand Bossuet lui-même n'avait-il pas été, sous ce rapport, son éloquent panégyriste ?

Profitons de ce temps de trouble et de division, disaient quelques prélats courtisans, pour restreindre les bornes de la puissance pontificale. L'évêque de Meaux, avec ce coup d'œil d'aigle qui entrevoit, dans le lointain le principe et le germe des funestes

orages, s'alarma d'un pareil dessein. Qu'allez-vous faire, disait-il à ceux qu'il voyait les plus mal disposés à l'égard du saint siège? Le pape n'a fait que remplir un devoir, en se plaignant de l'usurpation contre laquelle il réclame. Voulez-vous lui en faire porter la peine, en formulant contre son autorité d'odieuses propositions? Cette conduite, pour ne rien dire de plus, est déplacée et hors de saison. De toutes les écoles théologiques de l'univers, celle de Paris est la seule qui n'admet pas comme incontestable l'infaillibilité du souverain pontife; nous devons savoir gré au saint siége de la laisser en possession d'enseigner ce sentiment sans flétrissure. Gardons cette possession, puisqu'on veut bien ne pas nous la disputer; et ne prenons pas occasion d'une injustice pour insulter au vicaire de Jésus-Christ. Déjà des arrêts sanglants et meurtriers lancés par les parlements contre les adversaires de la Régale, doivent à tous nous paraître insoutenables: n'y ajoutons pas une démarche qui, venant de l'épiscopat, serait un outrage trop justement sensible au saint siége. Tel est le véritable sens des paroles de Bossuet, dans cette mémorable circonstance, dont un de ses confidents intimes nous a conservé les détails. Il parla comme il convenait à un des plus zélés défenseurs de l'équité et de la discipline ecclésiastique.

Cependant les courtisans de Louis XIV pressaient ce prince de ne pas laisser échapper l'occasion qui se présentait de chagriner le vicaire de Jésus-Christ. Bossuet imagina un expédient qui lui donnait l'espoir de voir échouer, à la fin, cette tentative odieuse et téméraire. Il proposa à l'assemblée de ne prendre aucun arrêté sur ce sujet, avant d'avoir compulsé et interrogé tous les témoignages de la tradition ecclésiastique. Eh! lui répondit-on, ce serait à n'en plus finir! D'ailleurs le roi veut et ordonne que l'on se prononce de suite. Quoi! c'est le monarque le plus jaloux de son autorité temporelle, le prince le plus absolu, qui ordonne à une assemblée d'évêques de restreindre par un décret, l'autorité du souverain pontife! Quel abus de pouvoir! quelle affreuse irrégularité! Des évêques devaient-ils, pouvaient-ils se prêter avec complaisance à de tels procédés? On a pourtant à regretter de voir le grand évêque de Meaux, céder enfin à la volonté injuste du roi. Il a réclamé d'abord avec énergie; il voulait que ses mains fussent innocentes d'avoir trempé dans un aussi déplorable complot; mais enfin cette tache se trouve dans sa vie. On a cherché à l'atténuer en disant qu'il ne s'est mêlé de cette affaire que pour empêcher un schisme dont on était menacé. C'est pourtant noircir étrangement la réputation de Louis XIV, que de penser qu'il eût puni de cette manière des prélats qui se fussent montrés intrépides et invariables dans leur respect pour la chaire de saint Pierre, et c'est porter une grave atteinte à l'ascendant toujours vainqueur de Bossuet, que de supposer son éloquence stérile, s'il eût défendu avec générosité devant ses confrères dans l'épiscopat, les intérêts et l'honneur du saint siége. Quoi qu'il en soit, on ne put le déterminer d'abord à rédiger les propositions restrictives de la puissance spirituelle du vicaire de Jésus-Christ. Cette charge délicate n'effraya pas l'évêque de Tournay, Choiseul Praslin. Il n'avait rien à ajouter à l'idée que l'on avait de sa hardiesse, j'allais dire, de son mépris à l'égard de la chaire apostolique. Plus tard le même nom se rendra deux fois encore tristement célèbre. Choiseul ayant rédigé les propositions d'une manière lourde, prolixe et peu digne d'un prélat qui parle au nom d'une assemblée notable d'évêques, il n'y eut aucun des membres qui pût s'empêcher de témoigner son mécontentement d'un pareil langage, personne qui ne tournât les yeux vers Bossuet comme étant le seul capable d'une rédaction sage, modérée et lumineuse. Que ne saisit-il cette occasion favorable d'imiter le cardinal du Perron, quand il s'était trouvé dans une semblable conjoncture. « Il y a longtemps, dit alors ce grand homme (280), que l'on nous menace de cette pomme de discorde... Le prétexte est beau; il est spécieux; il est couvert du nom du roi. Mais, sous cette couverture, est caché le schisme et le dessein de diviser l'Eglise... Ceux qui ont pensé, par ce moyen, semer des étincelles de divisions parmi nous, sont des Ulysses qui combattent sous le bouclier d'Achille... Il ne faut pas se laisser séduire à cette première amorce. C'est du miel; mais c'est du miel qui a été fait par des mouches qui ont volé sur les fleurs de l'aconit, c'est-à-dire, par des âmes qui ont goûté et sucé le venin du schisme... Tous les intérêts tant d'Etat que de religion obligent la gratitude du roi de se conserver en intelligence, union et amitié avec le pape. Et pourquoi donc irons-nous troubler cette concorde par des lois non-seulement d'Etat, mais de religion et de conscience que nos pères n'ont point connues? »

Bossuet, il faut bien le dire, se chargea enfin de rédiger les articles de la déclaration; et voulant éviter les écarts de l'évêque de Tournay, il mêla des expressions de respect à l'égard du saint siége, aux propositions qui restreignaient sa puissance spirituelle. On voit qu'il s'agit (art. 1.) avant tout de flatter l'autorité royale, puisque, sans tenir compte des circonstances où elle peut dégénérer en tyrannie monstrueuse, comme celle de l'empereur Frédéric II, ou en source d'hérésie, comme celle de Henri VIII, on la préconise comme toujours inviolable, et on la met à couvert de toute atteinte.

L'autorité des rois étant à l'abri de toute puissance et mise sous la sauvegarde du droit divin (art. 2), les évêques ne sont pas aussi scrupuleux à l'égard de l'autorité du pape dont ils soumettent les décrets aux

(280) *Harangue aux Etats généraux* de 1614.

conciles généraux, qui sont, suivant l'assemblée, supérieurs non des rois, mais des papes.

Comme l'assemblée suppose que le saint siége pourrait quelquefois abuser de son autorité (et qui sait si elle n'avait pas en vue de taxer la conduite qu'il avait tenue par rapport à la régale?), on veut que sa puissance soit réglée et modérée par les saints canons, et l'on prétend que cette précaution est avantageuse à la gloire du siége apostolique. (Art. 3.)

On fait au saint siége la grâce de lui donner le pas et le premier rang quand il s'agit des questions de foi; mais on ne veut pas que son jugement soit irréformable, jusqu'à ce que soit intervenu le consentement de l'Eglise. Mais on n'explique pas comment ce consentement peut et doit être manisfesté. (Art. 4.)

J'ai tâché de réduire aux termes les plus clairs, les quatre articles dont la rédaction n'est pas sans contrainte et sans obscurité, sous la plume d'un prélat ordinairement si coulant et si clair dans son langage.

L'autorité civile ne tarda pas à proposer au clergé du royaume, comme doctrine sûre et nécessaire qu'il devait adopter lesdites propositions. La déclaration de ces quatre articles portait le nom de *décret :* ce qui donnait assez à entendre que l'on prétendait, par leur publication et l'édit qui obligeait à les recevoir et enseigner, fixer par là la croyance des ecclésiastiques et même des fidèles. Je l'ai déjà fait remarquer, la déclaration, au moins quant à son premier article, n'était que l'abrégé de la doctrine que les réformateurs avaient voulu introduire et faire accepter sous la foi du serment, en 1614.

La publication de la déclaration fut incontestablement le coup le plus hardi et le plus téméraire qui eut été tenté par des évêques catholiques, depuis le berceau du christianisme. Il fallait en adoucir, autant que faire se pouvait, l'hostilité par un chef-d'œuvre. Bossuet seul était capable de le produire : et il le produisit effectivement dans son *Discours sur l'unité*, dont la première partie est, peut-être, ce que le génie de l'homme a enfanté de plus éloquent en l'honneur de la chaire apostolique. C'est qu'ici l'orateur était dans le vrai : et ses paroles coulent toujours belles, majestueuses et ravissantes : c'est le pinceau d'un grand maître qui trace, d'après nature, les gloires, les triomphes et l'indéfectible foi de la *mère et maîtresse de toutes les églises, du centre de l'unité, de la colonne et de l'appui de la vérité.* A peine l'auditoire pouvait-il contenir le saisissement qu'il éprouvait, et qui voulait s'échapper au dehors. La deuxième partie n'eut pas le même succès. C'est que son but était, en quelque sorte, opposé à celui de la première. Quelles difficultés à vaincre, même pour un Cicéron ou un Démosthène qui eussent été à la place de Bossuet! Il s'agissait de justifier une conduite qui ne pouvait être susceptible de justification, qu'autant qu'il eût été possible de prouver que des enfants peuvent manquer aux plus strictes devoirs du respect qu'ils doivent à leur père. Le langage de l'orateur se ressentit de la fausse position où il se trouvait. Il se traîne péniblement et avec embarras au milieu de cette route épineuse. On voit qu'il est honteux de circonscrire dans d'odieuses limites une autorité divine qui n'en a point et qui n'en peut avoir, puisque le Fils de Dieu ne les a pas établies. En le lisant on est tenté de lui dire : Génie immortel! reviens sur tes pas! pourquoi tenter l'impossible? Il n'est pas donné à l'homme de se roidir contre le Tout-Puissant.

A peine la déclaration fut-elle publiée que l'univers catholique s'en effraya. Les plus habiles théologiens de l'Italie, de la Suisse, de l'Espagne, de l'Allemagne, des Pays-Bas, poussèrent des cris d'indignation. On vit jusqu'aux prélats du fond de la Hongrie, se rassembler en concile, et flétrir la conduite audacieuse et téméraire d'une poignée d'évêques français, jugeant le chef suprême chargé par Jésus-Christ de les juger eux-mêmes.

Innocent XI fut indigné de la conduite de l'assemblée; il en témoigna son mécontentement aux prélats de France dans les termes les plus énergiques. Cette pièce est un des plus beaux morceaux d'éloquence qui aient jamais été écrits. Les évêques nommés et non encore préconisés qui avaient pris part à l'assemblée, ne purent obtenir leurs bulles que plusieurs années après, c'est-à-dire, après qu'ils eurent exprimé au souverain pontife le regret qu'ils éprouvaient de s'en être mêlés, et déclaré qu'ils regarderaient comme non décrété ce qui portait le nom de décret. Ce fut Bossuet lui-même qui écrivit la lettre d'excuse en leur nom. De son côté, Alexandre VIII, successeur d'Innocent XI, ne se contenta pas de casser et d'annuler la déclaration; la veille de sa mort, il écrivit à Louis XIV pour le conjurer de ne pas dédaigner le bref qu'il avait lancé à cette occasion. Ce pontife eut pour successeur Innocent XII C'est à lui que Louis XIV se décida enfin d'écrire, qu'il avait donné des ordres pour que son édit, sur la déclaration, n'eût pas de suite. Sa lettre est du 24 septembre 1693, plus de dix-huit ans après la tenue de l'assemblée. Le clergé français, à dater de cette époque, ne fut plus inquiété au sujet de la déclaration, tant que Louis XIV vécut, ainsi que l'atteste le chancelier D'Aguesseau. Mais comme on n'avait pas donné de la publicité à la révocation de l'édit royal, les parlements, après la mort du prince, s'empressèrent de faire revivre cet édit ; et l'on s'en est servi, pendant plus d'un siècle encore pour tourmenter la conscience des ecclésiastiques. Ils étaient donc esclaves d'une mesure inique au moyen de ces *dérisoires libertés.*

Bossuet eut le temps lui-même de reconnaître les chaînes qu'il s'était données, et de se repentir de la plaie qu'il avait faite à l'indépendance de l'Eglise, quand on lui intima la défense de faire imprimer sans autorisation ses écrits dogmatiques. Les hommes

qui avoient défendu la *Déclaration* avec le plus de zèle, comme Fleury, ont fini par reconnaître que, sous le nom de libertés, on n'avait imposé à l'Eglise de France que de *vraies servitudes*. Le lien sacré qui unissait notre Eglise au saint siége, était en grande partie brisé. Mais aussi, par une conséquence inévitable, la puissance civile a vu successivement son autorité s'affaiblir. Les ennemis de la puissance ecclésiastique n'ont pas respecté longtemps la puissance séculière, bien moins sacrée à leurs yeux. De fréquentes révolutions sont venues, coup sur coup, porter la perturbation, non-seulement dans notre France, mais encore dans tous les Etats de l'Europe.

Avant de mourir, Bossuet avait fait bon marché de la déclaration qu'il disait abandonner à son sort, sans vouloir la défendre: *Abeat quo libuerit declaratio: non enim eam tutandam suscipimus.* Il avait donc renoncé au titre de *Defensio declarationis* qu'on a publié après sa mort. Ah! qu'il eût été plus sage de ne pas publier ces quatre articles si funestes et si malencontreux, et surtout de ne pas entreprendre la justification des principes qu'ils renferment! L'évêque de Meaux l'a fait pourtant: *Car un abîme attire un autre abîme* (*Psal.* XLI, 8), et ce grand génie a employé plus de vingt ans à rassembler, tourner et retourner les matériaux et les arguments qu'il prétendait opposer aux prérogatives reconnues du saint siége. Jamais néanmoins il n'a pu se décider à voir publier, de son vivant, le travail auquel il s'était si longuement et si péniblement livré. C'est entre des mains hérétiques que les papiers qui le renfermaient sont tombés, et il est prouvé que ce qu'il avait écrit avait été altéré en plusieurs endroits. La grossière édition qui parut à Luxembourg, en 1730, et qu'on disait faite sur les manuscrits originaux, diffère énormément de la seconde. Pour adoucir la répulsion générale qu'elle excita, on en donna une autre quinze ans après, où l'on faisait surnager beaucoup plus de témoignages de respect et de vénération à l'égard du saint siége; mais les éditeurs furent encore forcés de convenir que la plus grande partie des écrits originaux de Bossuet avaient été négligés dans cette deuxième édition, quoiqu'on reconnût qu'il eût été possible de les réunir. Ils se sont donc égarés, parce qu'on a voulu les égarer: et on a voulu les égarer, parce que ce grand homme n'y parlait pas comme on a voulu l'y faire parler. Tels qu'on nous a donné les écrits qu'on lui attribue, ils sont devenus l'arsenal de tous les novateurs qui ont prétendu y trouver la justification de leur mauvaise volonté, à l'égard du vicaire de Jésus-Christ, qui condamnait leurs erreurs. Les partisans de Quesnel se sont mis à couvert sous le manteau de Bossuet, pour résister à la bulle *Unigenitus*; l'audacieux Fébronius s'est paré de la même autorité dans l'ouvrage où il chercha à ruiner l'autorité pontificale; le fanatique Eybel en a appelé à ce nom important dans les injures atroces qu'il a vomies contre le saint siége; Ricci et ses adhérents, dans le synode schismatique de Pistoie, prétendaient que la condamnation qui les atteindrait flétrirait aussi la doctrine de la *Déclaration;* les intrus, les constitutionnels et les partisans de la petite Eglise, avaient sans cesse à la bouche ces quatre articles et leur défense, qui leur étaient plus chers que le symbole même de Nicée. Benoît XIV déclare qu'on trouve dans la défense ce qui a été jamais dit de plus hostile au saint-siége; qu'on l'aurait condamnée sous son prédécesseur, sans les services rendus par Bossuet et quelques autres raisons graves.

Cependant la marche du saint-siége a toujours été la même, et les meilleurs catholiques ont toujours été, et seront toujours ceux qui recevront les doctrines du siége apostolique, et qui détesteront les opinions qu'il abhorre.

Mes amis, mes frères, mes enfants, il y a peut-être parmi vous un petit nombre d'hommes que mon langage fait souffrir, et qui leur paraît une sorte d'excentricité dans la pieuse cérémonie qui nous rassemble. Que ceux-là, s'il s'en trouve ici, veuillent bien m'excuser: je n'ai pas été maître de prendre un autre sujet. Tertullien m'a comme éveillé en sursaut, par ce cri plus éclatant pour moi que le cri du tonnerre: *Exsurge, veritas, et quasi de tenebris erumpe.* J'ai porté un regard vers l'antiquité, et j'ai vu tous les conciles généraux adoptant toutes les sentences prononcées avant eux par les souverains pontifes; mais je n'ai jamais vu ces mêmes conciles généraux réformer les décisions portées par le chef de l'Eglise. Polycrate est condamné par saint Victor; Cyprien et Firmilien par saint Etienne; les semi-ariens par Libère; les macédoniens par saint Damase; Nestorius par saint Célestin; Dioscore et le faux synode d'Ephèse par le grand saint Léon; les iconoclastes, par Grégoire II et Grégoire III; Photius, par Nicolas I et Adrien II. Les conciles généraux condamnent ensuite avec plus de solennité les mêmes hérétiques. Même conduite dans notre Occident; toujours ces saintes assemblées confirment les décisions pontificales.

Comment au milieu des flots irrités de l'hérésie, au milieu des tempêtes les plus furieuses excitées par les puissances humaines, l'Eglise de Rome n'a-t-elle pas été renversée? Comment est-elle demeurée toujours debout et inébranlable? « Ah! répond Thomas de Cantorbéry, c'est que Jésus-Christ la dirige et la guide en tout temps, et qu'il brise les efforts de toute puissance qui s'arme contre elle! » Que nous faut-il de plus, à nous, qu'une expérience de dix-huit-cents ans, pour interpréter dans le sens le plus simple et le plus naturel ce langage de Jésus-Christ parlant au chef des apôtres, et en sa personne, à tous ses successeurs: *Simon, Simon, Satan a demandé de vous cribler comme on crible le froment; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point. Lors donc que tu seras converti, confirme tes frères.* (*Luc.*, XXII, 31, 32.) C'est, appuyé sur ces paroles

du Sauveur, que, pour s'assurer de l'orthodoxie des Eglises d'Orient et d'Occident, le pape Horsmidas faisait signer au clergé un formulaire par lequel il s'engageait à suivre en tout point l'enseignement et la foi du siége apostolique, reconnaissant, d'après le texte cité, que la religion avait toujours été et serait toujours pure et sans tache sur le siége de Rome (281).

Je n'ignore pas, Messieurs, que, malgré la certitude de cette vérité, quelques esprits peu favorablement disposés pour la chaire apostolique, ont voulu trouver à redire dans certaines décisions des souverains pontifes; mais il faut avouer, dit avec candeur le savant Tournély (282), que ces contradicteurs ne sont pas à la question, puisqu'il est impossible de montrer une seule décision solennelle des papes qui soit entachée d'erreur, alors même que l'on réussirait à prouver, ce que l'on ne fera pas mieux, qu'un pape ait erré comme simple docteur. Ce ne sont pas, ajoute Tournély, des faits incertains et ambigus, des expressions susceptibles d'un sens très-catholique qui peuvent établir une aussi étrange thèse. Ajoutons avec un front serein et imperturbable, que toutes les constitutions du saint siége ont été, dans tous les temps, irréformables, quand elles ont frappé l'erreur qui cherchait à infecter la saine doctrine; quand elles ont expliqué le vrai sens des Ecritures; quand elles ont publié ce qu'on devait croire de cœur, pour la justice, et professer de bouche pour être sauvé. Toujours alors, et sans exception aucune, Pierre a parlé par la bouche de ses successeurs, et a montré, comme l'écrivait saint Chrysostome à Eutychès, que ce prince des apôtres présidait et vivait toujours, dans la personne de ceux qui lui succédaient, pour instruire ceux qui désiraient connaître la vérité de la foi.

Convaincu nous-même par les paroles de Jésus-Christ, et par la constante tradition des Pères, nous ne craignons pas de proclamer, qu'avant tout concile œcuménique, les constitutions du saint-siége doivent être regardées comme des règles certaines et immuables de foi catholique. Il est vrai que le consentement de l'Eglise universelle est toujours venu se joindre aux décisions des papes et sanctionner, s'il est permis de le dire, les règles de foi qu'ils avaient publiées. Mais pourquoi ce consentement? Pourquoi? parce qu'il faut, disait autrefois saint Irénée, qui fut la lumière de l'Orient et de l'Occident, il faut que toute Eglise manifeste son accord avec l'Eglise romaine, à cause de sa principale principauté. Cette barque de Pierre, dit saint Ambroise, ne connaît pas les bouleversements; la prudence y navigue toujours; la perfidie de l'erreur en est perpétuellement bannie, et la foi y respire en toute assurance : *Non turbatur ista (navis) quæ Petrum habet, in qua prudentia navigat, abest perfidia, fides spirat.*

Sauveur du monde, je veux, comme saint Jérôme, être inséparablement uni a cette chaire, afin d'être inséparablement uni à cette foi et à votre amour. Je veux être inébranlable sur la Pierre qui sert de fondement à votre Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. Je veux, jusqu'au terme de ma carrière mortelle, demeurer attaché à cette foi du Fils de Jean, pour lequel vous avez prié, afin qu'elle ne lui faillît jamais. Je veux, pour toujours être du nombre des brebis que vous lui avez confiées pour les repaître des saines doctrines de la vérité et du salut.

Vierge incomparable, au jour de votre présentation au temple de Jérusalem, vous vîntes reconnaître en toute soumission et obéissance l'autorité de ce grand prêtre dont les décisions ne pouvaient être rejetées sans que l'on fût digne de mort. Obtenez-nous la grâce d'être prêts à mourir mille fois plutôt que de résister aux décisions de celui qui nous représente sur la terre votre adorable Fils. C'est à ce prix que nous voulons mériter la couronne promise à la docilité et l'obéissance *Vir obediens loquetur victoriam.* (*Prov.*, XXI, 28.) *Amen.*

XVIII. DISCOURS

Prononcé dans la cathédrale de La Rochelle, le 1er mai 1851,

A L'OCCASION DU SACRE DE MGR LOUIS-THÉOPHILE PALLU DU PARC, ÉVÊQUE DE BLOIS.

A la vue de cette auguste assemblée qu'honore la présence des plus hautes dignités de l'Eglise et de l'Etat, à la vue de ce concours immense de fidèles de tous les rangs et de toutes les conditions qui sont venus spontanément prendre part à la solennité religieuse de ce beau jour, il me semble entendre retentir encore les paroles du Sauveur du monde donnant leur mission à ses apôtres : *Partez : toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.* (*Matth.*, XXVIII, 18.) Quelque temps auparavant, il avait choisi saint Pierre pour être la pierre fondamentale de son Eglise; il avait garanti la foi de cet apôtre contre toutes les atteintes de l'enfer, et l'avait rendue inaccessible à tous les piéges de l'erreur et du mensonge. Etabli pasteur suprême des brebis et des agneaux, Pierre était chargé de confirmer dans la saine doctrine les évêques ses frères que l'Esprit-Saint placerait sous son autorité pour partager sa sollicitude et gouverner l'Eglise de Dieu. Les évêques, à leur tour, devaient, suivant la doctrine de saint Paul, être aidés et secourus dans leur charge par des prêtres et des ministres secondaires, distingués des simples fidèles. Voilà toute la hiérarchie sainte constituée par le Fils de Dieu, et qui se compose d'un pontife souverain, vicaire et représentant du Sauveur, des évêques qui reçoivent de ce pontife leur juridiction, des prêtres et des ministres inférieurs qui sont sous la dépendance des évêques : milice sacrée qui durera autant

(281) Gerdil, *Confut.*, t. II, p. 31.

(282) *De eccl.*, t. II, q. 5, art. 3, p. 185 et seq.

que l'Eglise, comme l'Eglise durera autant que le monde : le Dieu du ciel y a engagé sa parole.

Ne vous étonnez donc pas, chrétiens fidèles, de cet ébranlement général qui se reproduit partout où l'on annonce la consécration d'un évêque. Le même enthousiasme, sans être préparé, sans être concerté, se renouvellera toujours; et tout l'enfer se liguerait en vain pour y mettre obstacle.

Ce prélat, que nous venons de consacrer par l'autorité du chef de l'Eglise, ne demandait point, ne désirait point les honneurs de l'épiscopat. Ah! s'il eût pu réussir à s'y soustraire, vous ne l'eussiez pas vu aujourd'hui courber ses épaules sous le poids d'un fardeau qui serait redoutable aux anges mêmes. Mais les pensées de Dieu ne sont pas les nôtres : quand il a marqué de son sceau les hommes selon son cœur, il n'écoute plus les réclamations de leur humilité. Moïse et Jérémie ont beau exhaler leurs plaintes et leurs alarmes, il faut qu'ils acceptent la mission que le ciel leur impose. Mais ne craignez rien, leur dit le Seigneur; c'est moi qui vous ai choisis; c'est moi qui vous envoie; c'est moi qui serai avec vous.

Ce langage, Monseigneur, le Dieu du ciel vous l'adresse en ce jour, pour le bonheur de l'Eglise de Blois. Vous n'avez plus à hésiter de saisir d'une main la houlette pontificale, et de bénir de l'autre ce troupeau fortuné qui vous attend avec une si légitime impatience. Allez le rendre participant de cette suavité que l'Esprit-Saint a répandue dans votre cœur et sur vos lèvres. Faites-lui goûter les douceurs de cette modestie dont nous n'avons connu que les pieuses résistances et les saintes terreurs. Qu'il recueille du moins *la science qui édifie* de la bouche de celui qui n'a que mépris pour *la science qui enfle*. Vous quittez un diocèse où vous puisâtes le germe sacré de la vocation ecclésiastique; vous en avez montré les heureux développements dans les exemples d'une vie éminemment sacerdotale; vous avez doucement attiré sur vos pas les élèves du sanctuaire dont vous étiez moins encore le supérieur que le père. Dans notre conseil, vous fûtes toujours une lumière; dans notre chapitre, vous fûtes constamment un modèle. Tous, nous vous accompagnons de nos vœux dans le nouveau séjour dont nous saluons l'heureuse destinée.

Chefs honorables des différentes administrations qui avez confondu vos sympathies avec les nôtres, dans cette imposante solennité, recevez nos actions de grâces pour un concours dont votre bienveillance a doublé le prix.

Anges tutélaires des Eglises de Nantes, de Poitiers et d'Angoulême, l'estime et le dévouement vous ont associés à cette pompe si consolante pour nos cœurs et pour les vôtres : soyez bénis de l'éclat que votre présence ajoute à la majestueuse cérémonie de cette consécration. Vous redirez à vos chères brebis nos délicieux transports; et sans peine elles comprendront que vous les avez augmentés.

Parents bien-aimés de notre cher pontife, votre famille acquiert, en ce jour, un nouveau titre de gloire, puisque les lauriers cueillis sur le champ d'honneur viennent s'unir aux distinctions spirituelles de la milice sacrée.

Eglise de Blois, nous nous intéressions à votre destinée, depuis que le ciel nous avait mis en rapport avec vos deux derniers évêques. Un intervalle de vingt-sept ans ne nous avait point fait perdre le souvenir des consolations que vous nous fîtes goûter à la suite de nos faibles travaux apostoliques. Nous vous offrons comme tribut d'amour et de reconnaissance, le digne pontife que nos mains ont consacré. Bientôt il vous aura fait oublier les amertumes de votre veuvage; mais, par un juste retour, vous adoucirez notre perte en l'entourant, comme d'un rempart, de votre respect et de votre affection. Si les rivages de notre Océan demeurent éloignés des bords enchantés de votre Loire, qu'il n'existe aucune séparation dans les cœurs des deux diocèses. Que des liens indissolubles de foi, de piété et d'amour, les unissent à jamais!

Sauveur du monde, daignez protéger sous l'ombre de vos ailes, celui que vous avez choisi. Commandez à vos anges de le garder dans toutes ses voies, et d'aplanir toutes les difficultés qui pourraient embarrasser sa marche pastorale.

Vierge immaculée, vous savez quels sont pour vous son dévouement et sa tendresse! Rendez-lui amour pour amour! Il commence sa carrière nouvelle dans le mois qui vous est consacré. Reine du clergé, soyez son appui et sa défense. Il est votre fils : montrez que vous êtes sa mère et celle de son troupeau. Car il serait inconsolable si ses enfants spirituels n'étaient pas, avant tout, les vôtres.

Glorieux saint Eutrope, dont nous honorons, dans cette octave, le généreux martyre, vous ne refuserez pas votre assistance à celui qui a signalé son zèle par tant de courses, de recherches et de travaux, pour faire reconnaître et honorer vos restes précieux.

Saints apôtres, dont nous célébrons aujourd'hui le triomphe, obtenez-lui les sentiments dont vous fûtes animés, et la couronne de gloire que vous avez méritée dans le ciel. Ainsi soit-il.

XIX. ALLOCUTION

Pour une première communion, à la Providence de Saintes.

LA SAINTE EUCHARISTIE, MYSTÈRE DE FOI.

Il me semble voir en vous, mes chères enfants, la troupe fervente des catéchumènes qui, dans sa primitive Eglise, après avoir été longuement préparés au baptême, recevaient enfin l'heureuse nouvelle qu'un sacrement sans comparaison plus noble et plus consolant leur était réservé. On ne leur donnait cette nouvelle qu'après s'être

bien assuré de leur docilité à croire tous nos mystères, et de leur ferme détermination à pratiquer tout ce que Dieu et l'Eglise prescrivent. Pour les conduire insensiblement et comme par degrés à la croyance du dogme de l'adorable eucharistie, on leur avait parlé des figures qui la représentaient avant la venue du Rédempteur, du fruit de l'arbre de vie qui devait exempter nos premiers parents des souffrances de la mort (*Gen.*, II, 8); fruit merveilleux qu'ils n'avaient pas goûté encore et dont ils n'eurent plus la faculté d'user dès qu'ils eurent sacrifié leur innocence. On leur avait fait connaître le sacrifice de pain et de vin offert au Très-Haut par le grand prêtre Melchisédech; on leur avait rappelé la cérémonie de la pâque judaïque, qui consistait à manger avec du pain sans levain un agneau sans tache, en mémoire de leur affranchissement de l'esclavage d'Egypte (*Exod.*, XII, 5, 24); on les avait instruits du prodige de la manne qui, pendant 40 ans, avait nourri les Israélites dans le désert, et dont on avait conservé un dépôt commémoratif dans l'urne d'or que renfermait l'arche d'alliance (*Exod.*, XVI, 15); on leur avait insinué l'existence d'un autre sacrifice qui devait survivre à tous les efforts que feraient les impies pour le détruire (*Jer.*, XXXIII, 17, 18); puisqu'il devait être perpétuel dans l'Eglise. (*Dan.*, II, 12.) Enfin, on leur avait fait connaître la prédiction de Malachie (I, 11) qui annonçait qu'après la venue du Désiré des nations, serait offerte au vrai Dieu, du couchant à l'aurore, une oblation pure qui remplacerait toutes les victimes anciennes. Mais on s'était borné à ces simples instructions préparatoires, pour ne pas dévoiler prématurément nos saints mystères à des esprits qui pouvaient n'être pas capables encore d'en apprécier toute la sublimité. C'est aussi la raison pour laquelle on les faisait sortir du lieu saint, après la messe des catéchumènes qui finissait à l'offertoire. Mais quand on les jugeait suffisamment affermis dans la foi, et incapables de trahir la cause de l'Eglise, on leur déclarait ouvertement que ce fruit de vie, ce sacrifice de Melchisédech, cet agneau pascal, cette manne du désert, n'étaient que la figure du sacrifice perpétuel annoncé par Jérémie, Daniel et Malachie : sacrifice où Jésus-Christ, le vrai pain du ciel, se donnait lui-même sous les apparences du pain et du vin, transsubstantiés et changés en son corps et en son sang, par la vertu des paroles sacramentelles. A cette annonce ils demeuraient comme saisis d'admiration et de reconnaissance pour la bonté ineffable de Jésus-Christ. Inutilement chercherait-on à se faire une idée de la sainte impatience avec laquelle ils attendaient le jour heureux où ils devaient être et consacrés à la très-sainte Trinité par le baptême, et incorporés au Fils de Dieu par l'adorable eucharistie, et fortifiés par l'Esprit-Saint dans la confirmation. C'est dans les vœux embrasés de vos cœurs, mes chères enfants, qu'il faut aller chercher l'image de leurs saints et ardents désirs.

Mais lorsqu'après trois siècles consécutifs de persécutions contre l'Eglise, lorsqu'après deux ou trois autres siècles encore de précautions et de prudence, l'Eglise eut étendu ses conquêtes dans presque toutes les parties du monde connu ou habitable, il n'y eut plus de nécessité, je dirais même, plus de possibilité pour elle de dérober à la connaissance du public le secret de nos adorables mystères. Il fut dès lors permis à tout le monde d'y assister et de s'en instruire. On proclama sur les toits ce qui n'avait été confié d'abord qu'à des âmes dont la foi et la discrétion n'inspiraient aucune crainte. Les progrès de l'Evangile lui avaient donné d'ailleurs assez d'autorité et de défenseurs pour que sa doctrine n'eût rien à redouter de ses plus mortels ennemis.

Le Seigneur vous avait réservées, mes chères enfants, pour ces temps de manifestation et de publicité de tous les dogmes catholiques. Vous avez sucé avec le lait les vérités de la foi dans le sein de vos familles, et par surcroît de faveur divine, vous deviez être confiées à des mains pures et fidèles, chargées de développer l'heureux germe du salut qui avait été, de si bonne heure, déposé dans vos jeunes cœurs. Jusqu'ici votre foi n'a subi aucune dangereuse atteinte. Vous l'avez, pour ainsi parler, rencontrée sur le seuil de la vie, accueillie sans effort et conservée sans mérite. Mais, mes chères enfants, les moments vont venir où vous aurez à la défendre contre la fureur des ennemis les plus acharnés. Aussi le ciel qui vous aime vous a-t-il préparé une arme puissante et victorieuse dans le divin banquet auquel vous allez participer pour la première fois. (*Psal.* XXII, 5.)

Je suppose, et je dois supposer que vous êtes déjà inébranlables dans la croyance de *ce mystère de foi*. Il n'est pas néanmoins hors de propos de la fortifier encore aujourd'hui par l'analyse et le commentaire littéral du sixième chapitre de saint Jean.

Jésus-Christ, dans le voisinage de la mer de Galilée, avec cinq pains, avait nourri cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, suivant la remarque de saint Matthieu (XIV, 21). Puis, tandis que les disciples traversaient, sur une barque, à l'autre rivage, il les avait suivis en marchant sur les eaux, comme sur la terre ferme, préparant les esprits par ces deux prodiges à croire qu'il pouvait multiplier l'aliment spirituel comme l'aliment corporel, et affranchir son corps dans l'eucharistie de quelques qualités qui semblent essentielles, comme la pesanteur au corps humain et la fluidité à l'élément de l'eau. Quand il fut arrivé sur la rive de Capharnaüm, il se vit tout à coup environné d'une foule immense que le bruit du prodige de la multiplication des pains avait attirée. « Vous me cherchez, leur dit-il, moins par admiration des prodiges que j'ai opérés sous vos yeux, que parce que vous avez été nourris et rassasiés. Mais,

croyez-moi, cherchez non une nourriture périssable, mais celle qui demeure jusqu'à la vie éternelle. Celui qui seul peut vous donner cette nourriture divine, c'est le Fils de l'homme que le Père céleste a marqué du sceau de sa puissance. Qu'avons-nous à faire, disent alors les Juifs, pour opérer les œuvres que Dieu exige de nous? Pas autre chose, répondit Jésus-Christ, que de croire en celui qu'il a envoyé. » Mais, ces hommes grossiers qui étaient bien plus avides du pain matériel que de la foi, cherchèrent à piquer, en quelque sorte, l'amour-propre du Sauveur, pour en obtenir ce qu'ils désiraient, je veux dire, une nourriture qui ne leur coûtât rien. « Quels si grands miracles opérez-vous, lui dirent-ils, pour que nous croyions en vous? faites voir ce que vous êtes capable de faire. Vous savez que nos pères ont mangé la manne dans le désert : l'Ecriture l'atteste, en disant que Dieu les nourrit d'un pain descendu du ciel. Ils n'osèrent pas ajouter; faites-en autant : Voilà un prodige digne de vous, et qui vous assurera notre foi. Mais ce qu'ils ne disaient pas, ils le donnaient assez à entendre. Cette manne, répliqua Jésus-Christ, n'était pas dans la réalité un pain descendu du ciel; elle n'était qu'une rosée condensée et durcie, à laquelle Dieu lui-même avait attaché la propriété de nourrir les corps. Mais c'est maintenant que mon Père vous donne un pain vraiment céleste, pain réellement descendu du ciel et qui donne la vie du monde. Mais les Juifs dont les pensées se reportaient toujours sur le pain d'orge multiplié par Jésus-Christ, lui dirent : Seigneur, donnez-nous toujours de ce pain : nous n'en désirons pas d'autre. Eh! c'est moi, leur répondit le Sauveur, qui suis le pain de vie. Celui qui vient à moi pour s'en nourrir, n'aura jamais faim, et celui qui me reçoit avec la ferme conviction que je suis véritablement un breuvage, n'aura jamais soif. Aveugles que vous êtes : je vous en ai déjà souvent fait le reproche, vous ne voyez en moi qu'un homme mortel : c'est pour cela que vous ne pouvez atteindre aux vérités sublimes de la foi que je vous annonce. Du reste, si vous êtes incrédules, je trouverai des cœurs dociles; mon Père me les enverra, et je ne les rejetterai pas. Je suis descendu du ciel, non pas pour condescendre à vos désirs en vous donnant une nourriture simplement corruptible que je serais d'ailleurs humainement porté à ne vous point refuser; mais pour accomplir la volonté de mon Père. Or, cette volonté, c'est que je ne laisse périr aucun de ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite au dernier jour pour la vie éternelle, par un effet du germe d'immortalité qu'ils auront reçu dans l'aliment et le breuvage que je leur ai préparés. Cependant les Juifs murmuraient, parce que Jésus-Christ avait dit : Je suis le pain vivifiant et vivant qui suis descendu du ciel, et ils disaient : N'est-il pas ce Jésus dont nous avons connu le père et la mère? Comment donc ose-t-il nous dire : Je suis descendu du ciel? Ne vous livrez pas, leur dit Jésus, à ces vains murmures entre vous. Personne ne peut venir à moi si mon Père ne l'attire; mais s'il cesse enfin de résister à l'invitation de mon Père, et qu'il sente le besoin de se donner à moi et de venir à moi comme à la source de la vie, il peut compter que je le ressusciterai au dernier jour. Les prophètes l'ont dit : c'est à Dieu qu'il appartient d'enseigner la vérité à tous les hommes : quiconque écoute cette voix du Père, et se soumet à ses enseignements, vient à moi. Direz-vous que cette voix du Père ne se fait pas entendre, et que lui-même est invisible? Il n'est pas invisible pour celui qui m'écoute, et qui prouve par là qu'il ne veut dépendre que de Dieu. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi, a, dans cette foi, un gage assuré de la vie éternelle. Or, voilà ce que vous devez croire, c'est que je suis le pain de vie, c'est-à-dire le pain qui donne l'immortalité. Ce privilége de rendre immortel n'appartient pas plus au pain que vous m'avez vu multiplier, qu'il n'appartenait à la manne. Cette manne, vos pères l'ont mangée dans le désert, et ils sont morts; mais pour le pain dont je parle maintenant, si quelqu'un le mange bien disposé, il vivra éternellement.

Et que l'on ne s'imagine pas qu'en vous parlant de ce pain du ciel dont vous devez vous nourrir, je ne vous désigne qu'un pain purement imaginatif; le pain que je donnerai, c'est ma chair en toute réalité, cette chair destinée à donner la vie au monde. A ces paroles si claires et si précises, les Juifs n'opposèrent que des objections suggérées par une raison orgueilleuse et insoumise qui refuse de croire, et regarde comme impossible ce qu'elle ne comprend pas. « Comment, disaient-ils, celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger? » Comment peut-il, comment pourrait-il? Voilà bien le langage de l'incrédulité. Ils ne croyaient donc pas à la puissance de Jésus-Christ? Mais dès lors comment aussi s'expliquaient-ils donc la multiplication miraculeuse des pains dans le désert? Comment s'expliquaient-ils la guérison des malades et la résurrection des morts qu'il leur était impossible de révoquer en doute? Aussi Jésus Christ ne daigne-t-il pas leur expliquer le *comment*, il se contente de leur dire avec serment, et d'un ton d'autorité qui aurait dû porter la conviction dans leurs âmes : « En vérité, en vérité je vous le déclare, si vous ne mangez la chair du fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. » Vous dites : comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger? Et moi, je vous dis sans balancer que la vie éternelle et la résurrection glorieuse n'est que pour celui qui mange ma chair et qui boit mon sang. Puis-je m'exprimer plus clairement? Persévérez, si vous le voulez dans votre incrédulité, il n'en est pas moins incontestable « que ma chair est véritablement une nourriture et que mon sang est véritablement un breuvage. Celui qui man-

ge ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi et je demeure en lui. De même que mon union avec mon Père éternellement vivant est le principe de ma vie coéternelle à la sienne. » Ainsi celui qui s'unit à moi, en se nourrissant de moi, vivra à cause de moi. C'est là le pain qui est descendu du ciel, et qui ne ressemble en rien à cette manne que vos pères ont mangée dans le désert, sans avoir été, pour cela préservés de la mort, tandis que celui qui mange ma chair vivra éternellement, parce qu'il s'incorpore par cet aliment de vie le germe de la résurrection et de l'immortalité.

Jésus dit ces choses à Capharnaüm, enseignant en pleine synagogue. Plusieurs de ceux qui, jusque-là, s'étaient attachés à lui, dirent en l'entendant: Ce langage est bien dur, et qui pent l'écouter sans horreur? Quoi! il veut que l'on mange sa chair et que l'on boive son sang, comme font les anthropophages! Jésus, connaissant intérieurement les sourds murmures de ceux qui parlaient ainsi, leur dit: « Cela vous scandalise? Que sera-ce donc quand vous aurez vu le fils de l'homme remonter au ciel où il était précédemment? » C'est bien alors que vous trouverez extraordinaire qu'un corps que vous aurez vu quitter la terre puisse vous servir d'aliment; et cependant, il faudra bien que cela soit: car le précepte que j'établis de manger ma chair et de s'abreuver de mon sang est spécialement pour le temps où je ne serai plus d'une manière visible sur la terre. Mais vous ne consultez que la chair et le sang, une raison fière et présomptueuse: voilà la source de votre incrédulité: car enfin, la chair et le sang, comme votre aveugle raison, ne sauraient atteindre ces vérités sublimes, et il n'y a que l'Esprit de Dieu qui puisse les révéler à une âme soumise qui, par lui, vit de la foi. Vous aurez cet esprit de lumière et cette vie divine, si vous croyez à mes paroles qui sont esprit et vie. Mais il en est un certain nombre parmi vous qui ne croient pas.

Depuis ce moment, plusieurs de ceux qui avaient été ses disciples n'allaient plus avec lui. Jésus qui les vit se retirer, dit aux douze apôtres qui demeuraient toujours à sa suite: « Et vous, ne voulez-vous pas aussi m'abandonner? » Simon Pierre lui répondit, au nom de tous: « Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle. » Vous seul pouvez promettre cette véritable vie, vous seul pouvez la donner. Notre foi a été inébranlable depuis que nous nous sommes attachés à vous, parce que nous avons reconnu que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu (*Joan.*, VI, 30 et seq.)

Voilà, mes chères enfants, ce que j'avais à vous dire, ou plutôt à vous répéter pour fortifier votre foi à l'égard du sacrement adorable que vous allez bientôt recevoir. J'ajouterai seulement que les apôtres attendirent avec une sainte impatience le moment où Jésus-Christ devait accomplir la promesse qu'il leur avait faite de se donner à eux. Judas seul redoutait l'arrivée de ce jour si désirable, à cause de son incrédulité qui lui faisait haïr ce Dieu Sauveur et ses enseignements divins. Ayez horreur, mes enfants, des dispositions de ce traître, et unissez vos sentiments et vos désirs à ceux des apôtres fidèles.

Non, j'en ai la douce confiance, il n'y aura point de Judas parmi vous. J'aime à me représenter la pureté de vos âmes, la vivacité de votre foi, la faim et la soif que vous ressentez pour ce vrai pain de vie, pour ce breuvage d'immortalité qui rejaillit jusque dans la vie éternelle. (*Joan.*, IV, 4.) Ne vous occupez donc que du bonheur dont vous allez jouir. Bannissez les vains scrupules; ne vous inquiétez pas même des péchés qui pourraient revenir à votre mémoire, et que vous auriez involontairement oubliés. La saine théologie décide que, puisqu'ils ont été pardonnés avec tous les autres, il suffit que vous les accusiez dans une prochaine confession, autrement le démon se servirait précisément de vos souvenirs pour vous jeter dans le trouble. Vous pouvez donc, sans aucune espèce de crainte, vous en tenir à ma décision pour le présent, comme pour l'avenir, en pareil cas. Je vais bien prier pour vous, mes chères enfants, pendant le saint sacrifice de la messe. Oh! que vous allez me devenir chères par votre union avec Jésus-Christ. O divin et tendre ami de l'enfance, donnez à ces enfants qui vont vous recevoir, une augmentation de foi, de confiance et d'amour. Ainsi soit-il.

XX. ALLOCUTION

Avant la communion.

SACREMENT D'AMOUR.

Voici, mes chères enfants, l'heure fortunée où l'aimable Sauveur va s'unir à vos âmes, comme il vient de s'unir à la mienne, malgré mon indignité. Vous n'avez pas à craindre, comme Adam et Eve, qu'un chérubin armé d'une épée de flammes vous interdise l'accès du fruit de vie. L'Agneau sans tache est sur son autel en état de victime; il vous attend, et veut se donner à vous, vous ayant déjà lavées et purifiées dans le sacrement de pénitence. Il me semble entendre le doux son de sa voix qui s'exprime en ces termes: « Si quelqu'une de ces âmes est petite à ses propres yeux, qu'elle approche avec assurance. Venez, petits enfants; venez, mes bien-aimés: mangez le pain d'amour que je vous présente; buvez la liqueur adorable que je vous ai préparée, sortez désormais de l'enfance, et vivez de la véritable vie, et quand vous serez nourris de ma chair et de mon sang, n'abandonnez plus les voies de la sagesse. » (*Prov.*, IX, 4-6.) Et vous, dispensateurs de mes saints mystères, *laissez venir à moi ces petits enfants, et ne les en empêchez pas : car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.* (*Matth.*, XIX, 14.)

J'obéis, mes chères enfants, avec une allégresse indicible, à la volonté de notre commun maître. Eh! peut-il rien m'être prescrit de plus doux que de vous admettre à la

table sainte ? Cependant vos cœurs candides m'interrogent, peut-être intérieurement, et attendent que je leur dise ce qu'ils ont à faire en ce moment, pour être plus agréables à Jésus tout aimable, à Jésus tout aimant, à Jésus tout amour pour vous. Offrez lui, mes chères enfants, la même simplicité qu'avaient les apôtres quand ils le reçurent pour la première fois dans le cénacle. Il n'a pas moins d'empressement à se donner à vous qu'il n'en avait eu à se donner à eux. *J'ai désiré ardemment*, leur dit-il, *célébrer cette Pâque avec vous, avant que de mourir.* (*Luc.*, XXII, 15.) L'heure de cette Pâque si impatiemment attendue de part et d'autre étant venue, Jésus prit du pain, le bénit, le rompit, et le consacra par ces paroles toutes puissantes : *Ceci est mon corps qui va être livré pour vous à la mort; mangez-en tous.* (*I Cor.*, XI, 24.) Il prit également le calice, et le leur fit passer successivement, après avoir dit : *Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui va être répandu pour vous ; buvez-en tous.* (*Ibid.*, 25.) Il ajouta aussitôt : Faites part du même bienfait à tous les enfants de mon Eglise, et renouvelez perpétuellement, en mémoire de moi, ce que vous venez de me voir accomplir. Je vous en donne l'ordre et le pouvoir.

Jusqu'ici les apôtres s'étaient contentés de croire sur la parole de Jésus-Christ, que sa chair était véritablement une nourriture, et que son sang était véritablement un breuvage ; mais aucun d'eux ne s'était permis de lui demander quand et comment il leur communiquerait son corps et son sang : ils auraient craint, d'ailleurs, d'encourir, de la part du Sauveur, le reproche d'incrédulité qu'il avait adressé dans la synagogue à ceux qui avaient osé dire : *Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger?* (*Joan.*, VI, 53.) Mais quand ils virent que cet aimable maître se donnait à eux sous la forme d'un aliment et d'un breuvage dont ils usaient tous les jours, ils furent tout à la fois pénétrés pour lui d'un nouveau sentiment d'amour, de reconnaissance et d'admiration. Ils comprirent les motifs qui l'avaient porté à laisser exister les dehors d'une substance anéantie. Le pain avait cessé d'être pain ; le vin avait cessé d'être vin. Mais, pour ôter à ses apôtres la répugnance qu'eût excitée dans leurs âmes la vue d'une chair palpitante et d'un sang bouillonnant, il avait conservé la figure, la couleur et le goût de cet aliment et de ce breuvage matériels qui n'existaient réellement plus, puisque son corps et son sang en avaient pris la place. Il se donnait tout entier à eux sous ces fragiles apparences, comme le soleil se donne également à tous et à chacun des habitants d'un même lieu, sans diminution de sa chaleur et de sa lumière. Aussi, à l'exception du traître Judas qui se moquait au dedans de lui-même de ce testament d'amour, tous les autres s'abîmèrent dans les sentiments de la foi la plus vive et de la piété la plus tendre. Leurs bouches demeurèrent, il est vrai, silencieuses ; mais leurs cœurs ne cessaient de répéter : Que ce divin maître est généreux! qu'il est bienfaisant ! que sa charité pour nous et pour tous les hommes est héroïque et ineffable ! sur le point de mourir pour le genre humain, il a déployé toute sa puissance pour se perpétuer dans son Eglise et ne l'abandonner jamais. Ah ! nous comprenons maintenant ce que signifiait ce langage qu'il nous adressait naguère, et qui alors nous paraissait inintelligible : *Je m'en vais, et je reviens à vous ;* si dans peu vous ne devez plus me revoir, dans peu vous me reverrez. Il voulait nous donner à entendre qu'il suppléerait au défaut de sa présence visible par sa présence réelle quoique invisible, et que si les yeux du corps ne devaient plus le voir, les yeux de l'âme sauraient bien le découvrir, par la foi, dans son auguste sacrement. C'est pour cela qu'il ajoutait : *Je ne vous laisserai point orphelins.*

Ce doux Sauveur, mes enfants, ne vous demande pas d'autres dispositions que celles où étaient alors les apôtres. Que vos cœurs donc soient tout de flammes, s'il est possible, pour Jésus-Christ, comme Jésus-Christ est pour vous, au langage de saint Paul, un feu tout brûlant d'amour. (*Hebr.*, XII, 29.) Si l'humilité doit naturellement vous porter à dire, comme saint Pierre : Ah ! Seigneur, Dieu de sainteté, *éloignez-vous de moi qui ne suis que péché* (*Luc.*, V, 8.) Que l'amour vous fasse dire avec le bien-aimé disciple : *Venez, ô divin Jésus, et ne tardez pas* (*Apoc.*, XXII, 20) : ou, avec le roi-prophète : *Quand paraîtrai-je devant vous, ô source de vie? Ah ! le cerf altéré ne soupire pas avec plus d'ardeur après les eaux des fontaines, que mon âme ne soupire après vous !* (*Psal.* XLI, 2.) *Que vos tabernacles sacrés sont aimables !* qu'ils ont de charmes et d'attraits pour mon cœur ! mon âme languit et succombe sous la véhémence de ses transports, de ses désirs, de ses besoins. (*Psal.* LXXXIII, 1.) Ah ! qui me donnera de l'eau sanctifiante de la fontaine de Bethléem ? (*Par.*, XI, 17.) *Mon cœur vous a attendu, durant la nuit*, ô Dieu sauveur! *On eût dit qu'il allait sortir de mes entrailles pour aller à vous* (*Isa.*, XXVI, 9.) Je disais, dans ma sainte impatience : trop longue nuit, quand finiras-tu ton cours? *Je dors ; mais mon cœur veille. Filles de Jérusalem, s'il vous est donné de rencontrer celui que mon cœur aime, dites-lui, dites-lui que je languis d'amour.* (*Cant.*, V, 2, 8.)

C'est assez, mes chères enfants, car pourquoi retarder plus longtemps votre bonheur, et tourmenter, par de nouveaux délais, vos pieux désirs ? Venez avec confiance recevoir le Dieu qui vous attend et vous appelle. Puissiez-vous apporter souvent et toujours, à son autel, un cœur aussi bien préparé !

XXI. ALLOCUTION

Après la communion.

JÉSUS-CHRIST PAIN D'IMMORTALITÉ.

Je ne sais plus, intéressante jeunesse, quel nom je dois vous donner. Vous appellerai-je encore mes enfants ? mais cette qua-

lité qui est si douce pour mon cœur est bien inférieure à celle que vous méritez. Eh ! n'êtes-vous pas comme autant de reines, puisque vous possédez au dedans de vous le Roi des cieux? En effet, *le calice de bénédiction auquel vous avez participé, ne vous a-t-il pas communiqué le sang même de Jésus-Christ et le pain sacré dont vous vous êtes nourries, ne vous a-t-il pas communiqué le corps même de Jésus-Christ?* Ce sont les expressions du grand Apôtre (I *Cor.*, X, 16, 17), qui ajoutait que tous ceux qui ont le bonheur de communier ne sont plus qu'un avec celui qui les a honorés de ce don précieux. Or, si partout où est ce corps divin, les aigles des cieux, c'est-à-dire, les anges, se rassemblent autour de lui pour l'adorer (*Matth.*, XXIV, 28), il s'ensuit que vous êtes environnées d'une armée d'esprits célestes prosternés autour de vous pour célébrer la gloire et la sainteté du Dieu que vous possédez. Ce ne sont pas seulement vos anges gardiens qui vous contemplent avec respect; ce sont les chérubins, les séraphins, les trônes, les dominations, les principautés, les vertus, les puissances célestes qui, ou se couvrent de leurs ailes, ou s'anéantissent devant cette majesté suprême dont vous êtes les sanctuaires vivants. Oui, *le temple de Dieu est saint* (I *Cor.*, III, 17) : et c'est vous, heureuses vierges, qui êtes ce temple. Si donc le Seigneur, même dans l'ancienne loi, voulait que l'on tremblât à l'approche de son sanctuaire, quelle religieuse crainte, quelle vénération profonde ne doit pas inspirer à tous les assistants votre présence?

Saint Ignace, martyr, se glorifiait du nom de *porte-Dieu*, parce qu'il ne trouvait rien de plus honorable que d'emprunter sa qualité de ce Dieu sauveur qui se communiquait à son âme dans la sainte communion. O vierges pures, filles de Jésus-Christ, bien-aimées de Jésus-Christ, tabernacles de Jésus-Christ, asiles de Jésus-Christ, malheur à ceux qui vous regarderaient avec indifférence, puisque vos anges ne se lassent pas de voir et d'adorer en vous celui qu'ils contemplèrent et adorèrent dès son entrée dans le monde, et dont ils chantent perpétuellement la gloire dans le ciel. (*Matth.*, XVIII, 10; I *Petr.*, 1, 12.)

Mais ne laissons pas s'écouler des moments si précieux dans les transports d'une admiration stérile. Que disent vos cœurs, paisibles vierges? mais plutôt que ne disent-ils pas? que ne voudraient-ils pas dire à Jésus-Christ? Ne vous mettez pas en peine cependant de cette espèce de confusion et de trouble que vous ressentez peut-être en vous-mêmes ; Jésus-Christ se trouve honoré de votre silence, de votre embarras, de l'impossibilité presque, où vous êtes de lui exprimer vos sentiments. Mais, si vous entendez sa voix divine qui dit au fond de l'âme de chacune : Ma fille, m'aimez-vous? n'hésitez pas à lui répondre, comme saint Pierre : *Oui, Seigneur*, vous qui connaissez tout, *vous savez que je vous aime.* (*Joan.*, XXI, 16.) S'il paraît vouloir se retirer, c'est peut-être une industrie de sa tendresse : ne balancez donc pas à lui dire, avec les disciples d'Emmaüs : *Demeurez, demeurez, doux Sauveur.* (*Luc.*, XXIV, 29.) Où trouverez-vous des cœurs qui soient plus jaloux de vous posséder? S'il vous interroge pour apprendre, de votre propre bouche, ce que vous désirez avec le plus d'ardeur, répondez lui, avec saint François d'Assise : Ah! Seigneur, vous êtes mon Dieu et mon tout : en vous possédant je possède toutes choses; ou, avec le roi-prophète : *Le passereau poursuivi par la tempête s'estime heureux de trouver un asile protecteur sous le toit d'une maison solitaire, et la tourterelle plaintive ne demande que le creux d'un rocher pour elle et pour les tendres fruits qu'elle a faits éclore. Pour moi, ô Seigneur des vertus, ô mon Dieu, ô mon Roi! je n'ambitionne que vos saints autels* et le trésor divin qu'ils renferment. (*Psal.* LXXXIII, 4.)

Il y a fort peu de temps qu'une enfant de l'une de nos maisons, admise pour la première fois à la table sainte, disait dans toute la candeur de son âme à ses condisciples, que tout son désir serait de terminer sa vie à la fin d'un si beau jour; car elle ne pensait pas que la mort pût jamais venir plus heureusement pour lui. Il parlait ainsi par un effet de sa foi et de sa piété. Quant à moi, mes chères enfants, je désire que vous viviez longtemps, à condition que ce soit pour communier souvent, car je ne doute pas que les communions que vous ferez après celle-ci ne soient beaucoup plus fructueuses encore. Il est difficile, en effet, qu'une certaine crainte ne gêne pas l'élan et la confiance d'une âme admise pour la première fois à ce divin banquet. Mais, plus vous communierez, plus vous ressentirez avec abondance les fruits précieux de l'adorable eucharistie, car je suppose toujours que vous en approcherez avec une convenable préparation et avec les intentions les plus droites et les plus pures.

Les premiers fidèles auraient regardé comme un grand malheur de ne pas communier toutes les fois qu'ils assistaient au saint sacrifice de la messe. Heureuses, mes chères enfants, si vous éprouviez désormais le même désir. Je ne dis pas pour cela que vous deviez communier tous les jours, ainsi que les chrétiens de l'Église primitive ; mais je ne craindrai pas de dire, avec saint Augustin, que vous devez vivre de manière à pouvoir le faire tous les jours sans témérité.

Si la foi parmi les fidèles de ce siècle n'est plus si vive qu'elle l'était parmi nos ancêtres, c'est que l'on s'est grandement relâché à l'égard de la fréquentation des sacrements. Elle peut cependant renaître, cette foi si désirable, mais elle ne renaîtra que par la fréquente communion, et les personnes du sexe sont appelées à contribuer puissamment à cette résurrection. Déjà, dans plusieurs parties de la France, leur exemple a heureusement fait impression à bon nombre d'esprits indifférents ou incrédules, qui avaient sous les yeux les résultats salutaires

de la communion, dans la douceur et l'égalité inaltérable de leur caractère, dans leur patience et leur fidélité inviolable à remplir les devoirs que Dieu et la société leur imposaient. Remontons, si vous le voulez, à des temps plus anciens.

Dès l'âge le plus tendre, sainte Catherine de Sienne fit conjecturer ce qu'elle serait un jour par les sentiments que lui inspirait la sainte communion. Avant qu'elle pût avoir le bonheur d'y être admise, on eût dit qu'elle ne pouvait se séparer de sa mère les jours où cette pieuse femme avait communié. Elle croyait, tant sa foi était vive, être auprès de Jésus-Christ même quand elle se trouvait à ses côtés. Il était tout naturel que l'on n'attendît pas l'âge ordinaire de la communion pour admettre une si sainte enfant à la table du Seigneur. Depuis qu'elle eût goûté ce céleste aliment, elle ne put plus s'en rassasier jusqu'à la fin de sa courte carrière. Elle vivait cependant dans un siècle où le plus grand nombre des chrétiens croyaient avoir assez fait en remplissant le devoir pascal; mais la jeune Siennoise ne comprenait pas que l'on pût se priver du pain de vie pendant toute une année. Elle voyait de bons ecclésiastiques, de fervents religieux offrir le saint sacrifice, et, par conséquent, communier tous les jours. Pure et innocente comme elle l'était, pouvait-elle ne pas envier leur bonheur? On la vit d'abord faire éclater sa foi et son amour pour Jésus-Christ en épiant la trace des pas de ceux qui avaient célébré les saints mystères pour aller baiser respectueusement ces empreintes; mais bientôt, ne pouvant plus contenir l'ardeur des désirs qui la consumaient, elle disait à son confesseur : « Oh! que la faim que j'endure est cruelle! donnez-moi mon Dieu, lui seul peut l'apaiser. » C'était quelque chose de si inouï dans ce siècle-là de voir une jeune fille communier aussi fréquemment, que de savants docteurs et même des prélats la blâmèrent. Elle ne perdit pas pour cela le respect profond qu'elle devait à leur dignité et à leur caractère; mais devenue éloquente, soit par l'exemple des premiers fidèles, soit surtout par la vertu souveraine du Dieu qui agissait en elle, elle les réduisit tous au silence par la force de ses raisonnements. Insensiblement sa conduite fut imitée par un grand nombre d'âmes, et sa communion devint successivement plus fréquente dans les temps qui suivirent.

Je ne crois pas me tromper en disant que cet heureux progrès pour la fréquente communion a toujours continué jusqu'à nos jours parmi les personnes d'une vraie et solide piété, quoique l'hérésie ait réussi à en détruire entièrement l'usage daus une grande multitude de chrétiens. Espérons que de nouveaux exemples amèneront de nouveau succès qui ne s'arrêteront pas à quelques âmes pieuses, mais qui nous feront voir des léthargiques sortant de leur funeste sommeil et des morts spirituels revenus à la source de la vie.

Ce qui fait spécialement l'objet de mes vœux, chères enfants, c'est que vous réalisiez la douce confiance que j'ai conçue que vous serez du nombre des fidèles servantes de Jésus-Christ, et que vous placerez votre bonheur à l'honorer en vous montrant souvent parmi ses heureux convives. Etant évêque, je suis plus obligé que personne de m'attacher à une doctrine pure, saine et sûre. Or, croyez le bien, chères enfants, celle que je vous prêche est l'enseignement fidèle de l'Eglise; le saint concile de Trente l'a consacrée solennellement; saint Charles Borromée voulait que les prélats et les pasteurs du second ordre prêchassent constamment sur les avantages inappréciables de la fréquente communion; il allait jusqu'à menacer des censures de l'Eglise ceux qui directement ou indirectement cherchaient à en éloigner les fidèles.

En saisissant la circonstance de cet heureux jour pour vous faire part de mes désirs sur la fréquente communion, croyez, chères enfants, que je consulte vos plus chers intérêts. Vous êtes dans un âge dont on respecte encore la piété. Elle a dans les enfants quelque chose qui charme le monde même qui la méprise et la persécute dans les autres. Mais, les jours vont venir, et ils ne sont pas éloignés, où ce monde pervers va réclamer les droits qu'il prétend si injustement avoir sur vous. Plantes fragiles, il vous faudra braver toutes les tempêtes, triompher de toutes les persécutions et de toutes les attaques, dédaigner les railleries et les mépris, vous placer dans une sphère étrangère au siècle, à ses maximes trompeuses, à ses vanités entraînantes, à ses plaisirs dangereux ou coupables. En vérité, je vous plaindrais, brebis innocentes, au milieu de tant de loups dévorants qui vont se jeter sur vous, comme sur une proie, si vous étiez seules pour résister à tant d'ennemis. Mais, si, comme je l'espère, vous allez souvent puiser la force dans sa source, je veux dire, dans la communion; ah! dès lors, je me rassure; car Jésus-Christ est mille fois plus fort que le monde (*Joan.*, XVI, 33), que l'enfer, que toutes les passions.

Une dame, qui avait eu pour directeur saint Vincent de Paul, en fit l'expérience. Tant qu'elle fut sous la conduite de cet excellent guide, les attraits séducteurs du siècle ne lui portèrent aucune grave atteinte. Mais, ayant eu ensuite le malheur d'être dirigée par un de ces prétendus sages qui font consister la perfection à ne communier que rarement, sous le spécieux prétexte d'un respect plus profond pour Jésus-Christ, l'esprit du monde et les défauts qui en sont la suite prirent bientôt un funeste empire dans ce cœur auparavant si pieux et si fidèle. La Providence permit que saint Vincent de Paul revît, quelques années après, son ancienne fille spirituelle : hélas! elle n'était plus reconnaissable, tant l'éloignement de la sainte communion l'avait rendue vaine et mondaine. Mais, grâce au ciel, elle avait encore conservé pour lui de la docilité et de la confiance : il fut donc facile à ce grand serviteur de Dieu de l'éclairer sur l'abîme

qui la menaçait. Il se hâta de l'adresser à un directeur dont les principes étaient plus d'accord avec ceux de la sainte Eglise ; elle revint à l'usage de la fréquente communion, et y trouva un remède souverain à tous les maux de son âme.

Je vous en conjure, mes chères enfants, n'oubliez jamais cette leçon, et qu'elle vous serve perpétuellement de règle dans la conduite que vous devez tenir.

Je termine par un autre exemple qui vous frappera peut-être davantage, parce qu'il rappelle une jeune sainte de votre âge, et qui a couronné sa carrière précoce par un glorieux martyre : je veux parler de saint Agnès dont saint Ambroise ne se lassait jamais de faire l'éloge.

Je vous ai dit, et vous le saviez déjà, que les premiers fidèles communiaient tous les jours. Cet usage, au rapport de saint Jérôme, se conserva pendant 400 ans dans une partie de l'Eglise latine, non-seulement parmi les grandes personnes, mais encore parmi les enfants qui avaient été admis à la grâce du baptême. Si l'on était privé de la communion pour quelque grand crime qui assujettissait à la pénitence publique, on était rétabli, pour l'ordinaire, à la participation des saints mystères, aussitôt qu'il s'élevait quelque nouvelle persécution dans l'Eglise, et que le pénitent manifestait, avec un repentir sincère de ses fautes, le besoin qu'il avait d'être soutenu dans le combat de la foi par le pain des forts.

La jeune Agnès n'avait pas eu à passer par l'humiliante épreuve de la pénitence publique, puisqu'elle avait conservé précisément le trésor de son innocence baptismale. Sa grande beauté la fit demander pour épouse par le fils du préfet de Rome, malgré sa jeunesse ; elle n'avait que treize ans. Cette alliance l'eût rapprochée des marches du trône impérial. Mais elle était chrétienne, et, pour tous les trônes de l'univers, elle n'eût pas voulu exposer sa foi, à laquelle elle tenait mille fois plus qu'à la vie. J'abrége le récit des instances qui lui furent faites, des menaces qui succédèrent aux promesses et aux prières.

Agnès entend avec joie prononcer la sentence qui la dévoue à la mort, et se nourrit dès le matin de l'adorable eucharistie, pour assurer son triomphe.

Des milliers de spectateurs se rassemblent pour la voir aller au supplice ; elle y marchait d'un pas ferme et assuré ; on eût dit une reine qui montait les degrés d'un trône. Une joie céleste se peignait sur son visage ; partout, sur ses pas, elle ne recueillait que des témoignages d'admiration, mêlés aux regrets que faisait naître la vue de tant de grâce et de jeunesse, que le fer du bourreau allait moissonner. Agnès s'indignait en voyant que l'on ne s'attachait qu'à ces vains dehors. « Qu'il périsse, s'écria-t-elle, ce misérable corps, puisqu'il peut plaire à d'autres yeux qu'à ceux de mon Dieu. Vous ignorez, ajouta-t-elle, d'où me vient cet éclat qui frappe vos regards : je le dois au Dieu du ciel, qui s'est uni à moi dans un mystère qui vous est inconnu ; c'est de lui que j'emprunte une beauté que vous croyez naturelle ; son sang circule dans mes veines et colore mes joues. »

Ce langage n'était guère intelligible pour des infidèles ; mais il l'est pour vous, mes chères enfants, pour vous qui eussiez été les émules de cette jeune héroïne qui, par la faiblesse de son corps, dit saint Ambroise, paraissait dans l'impuissance de combattre, mais qui, par son cœur nourri du froment des élus, se montrait digne de la plus glorieuse couronne. Elle brava l'épée étincelante, et lui livra, sans le moindre sentiment de terreur, cette tête ravissante qui avait été l'objet d'une admiration si universelle. Quel préjudice souffrit-elle de son martyre ? ou plutôt quels avantages n'en recueillit-elle pas ? Elle ferma les yeux à la terre pour les ouvrir à la gloire du ciel ; et le même glaive qui en avait fait la victime d'un tyran, lui assurait une couronne d'immortalité.

O divin Sauveur ! principe de toutes les vertus, en vous donnant aujourd'hui à ces jeunes cœurs pour la première fois, daignez y déposer le germe saint de la résurrection glorieuse. Vivez, vivez, pour ne jamais mourir dans celles que vous honorez par une union si intime. Qu'elles reviennent souvent puiser la force et le courage dont elles ont besoin dans cette source de vie, et que la dernière de leurs communions mette le sceau aux faveurs qu'elles ont reçues dans la première, en leur ouvrant les portes du ciel.

XXII. ALLOCUTION

Pour le même jour.

RÉNOVATION DES PROMESSES DU BAPTÊME DANS LA MÊME MAISON.

Vous allez, mes chères enfants, renouveler les promesses de votre baptême, et sanctionner par vous-mêmes les engagements que vous contractâtes autrefois par la bouche de vos parrains et marraines ; mais, auparavant, pesez bien quelle fut alors, et quelle est encore aujourd'hui la nature de vos engagements.

Par le baptême, vous êtes devenues les enfants de la foi, les enfants de l'obéissance, les enfants de la lumière, les enfants de la promesse. (*Hebr.*, X, 39 ; I *Petr.*, I, 5, 14 ; *Gal.*, IV, 28.)

Comme enfants de la foi vous devez croire fermement tout ce que la foi vous enseigne ; comme enfants de l'obéissance, vous devez observer fidèlement tout ce que la foi vous prescrit ; comme enfants de la lumière, vous devez éviter soigneusement tout ce que la foi vous interdit ; comme enfants de la promesse, vous devez espérer humblement tout ce que la foi vous promet.

1° Enfants de la foi, vous devez croire fermement tout ce qu'elle vous enseigne. Et que vous enseigne-t-elle ? Personne ne le sait mieux que vous. Il existe un Dieu tout-puissant, créateur de ce monde visible

qu'il a tiré du néant par sa parole. Il y a en Dieu trois personnes parfaitement égales en nature et en perfections infinies, quoique distinctes quant aux personnes : le Père notre souverain Créateur, le Fils notre généreux Rédempteur, l'Esprit-Saint notre divin sanctificateur : Père, Fils et Saint-Esprit, concourant unanimement à l'œuvre de notre création, de notre rédemption, de notre sanctification, quoique notre création soit plus spécialement attribuée au Père, principe du Fils et du Saint-Esprit ; que le Fils seul entre les personnes divines se soit incarné et fait victime pour nous, qu'il soit seul mort, ressuscité et monté au ciel, après avoir laissé dans son Evangile ses leçons pour nous instruire, dans sa vie ses exemples pour nous encourager, dans ses sacrements des sources de salut pour nous sanctifier, dans son Eglise des lumières pour nous éclairer, dans ses ministres des guides pour nous diriger.

Voilà, mes enfants, ce que vous avez fait profession de croire dans votre baptême ; voilà ce que vous croyez ; voilà ce que vous devez croire jusqu'à la mort. Ce n'est pas ici un simple conseil ; c'est un devoir si rigoureux et si indispensable, que, sans cette foi, il n'y a point de salut pour vous. Ce n'est pas moi seulement qui le dis ; c'est saint Paul qui avait le bonheur de ne parler que par l'inspiration de l'Esprit-Saint (*I Cor.*, VII, 40) : *Sans la foi*, dit-il, *il est impossible de plaire à Dieu.* (*Hebr.*, XI, 6.)

Que vous devez vous estimer heureuses, mes enfants, du don précieux de la foi ! Que vous devez plaindre ceux qui en sont privés ! Qu'il doit vous être agréable d'en renouveler les engagements ! Ah ! tous les royaumes, tous les trésors, tous les honneurs de la terre ne sont rien en comparaison de la foi. C'est pourquoi saint Louis préférait le titre de Louis de Poissy, qui indiquait le lieu de son baptême, au titre de roi qu'il partageait avec beaucoup de princes infidèles. Sainte Thérèse mourante répétait, avec les plus vifs transports de reconnaissance qu'elle était fille de l'Eglise. Oh ! mes enfants, soyez toujours les filles soumises de l'Eglise, et vous serez toujours les filles bien-aimées de Jésus-Christ. Que votre foi ne souffre jamais aucune atteinte ; qu'elle n'admette jamais aucun doute, aucune incertitude sur les vérités révélées ; n'en rougissez pas ; professez-les hautement, dans l'occasion, en présence même des incrédules, des impies et des hérétiques. Ne croyez pas qu'ils vous en estimeront moins pour vous être montrées inébranlables dans votre croyance. Cette fermeté, dans votre foi, vous rendra plus dignes de respect à leurs yeux, et contribuera peut-être à faire rentrer les mécréants en eux-mêmes et à les convertir. Mais alors même qu'ils demeureraient ce qu'ils sont, et qu'ils vous regarderaient en pitié, vous n'avez pas besoin de leurs suffrages ; il suffit que vous ayez celui de Dieu et de ses saints.

Ne vous contentez pas de renouveler aujourd'hui la profession de votre foi. Faites-le aussi souvent que le Seigneur vous l'inspirera ; mais principalement aux anniversaires de votre première communion, comme à ceux de votre baptême, à toutes les fêtes du prince des apôtres, et dans les occasions où des rapports indispensables avec les hérétiques vous feront mieux sentir le malheur de leur état. Hélas, ils sont aveugles, parce que, ne fondant l'espérance de leur salut que sur la foi, sans les œuvres, ils rejettent la foi de l'Eglise pour s'en faire une qui n'est point celle de Jésus-Christ et de l'Eglise, et s'assujettissent à une double et infaillible condamnation, puisque, repoussant la foi de l'Eglise, ils se mettent au rang des païens et des publicains (*Matth.*, X, 17), et rejetant les œuvres, ils se ferment l'entrée du ciel qui en doit être la récompense, suivant cette sentence du Sauveur : *Si vous voulez obtenir la vie éternelle, observez les commandements.* (*Matth.*, XIX, 17.) Exprimez au Seigneur toute votre reconnaissance pour le don inestimable de la foi, et demandez-lui la grâce de vivre et de mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et dans la soumission la plus absolue aux décisions de son chef visible.

2° Vous êtes des enfants d'obéissance, et, en cette qualité, vous devez observer tout ce que la foi vous commande. Ici se présentent naturellement les lois de Dieu et de son Eglise. Voilà l'objet de votre obéissance. *Ces lois n'ont rien de pénible*, dit saint Jean. (*I Joan.*, V, 3.) Elles ne sont jamais au-dessus des forces de l'homme, suivant le saint concile de Trente (283). En effet, le Dieu de bonté met, en quelque sorte, à notre disposition, toutes ses grâces, pour nous en faciliter l'accomplissement ; et si nous y sommes infidèles, ce n'est pas que les secours divins nous sont refusés ; c'est nous qui ne voulons pas ou les demander, ou en profiter : car les grâces qui nous sont nécessaires, et que nous n'aurions pas, nous avons toujours dans la prière un moyen sûr et facile de les obtenir : *Demandez et vous recevrez*, dit Jésus-Christ, *afin que votre joie soit parfaite.* (*Joan.*, XVI, 24.) Ainsi, avec l'assistance que Dieu est disposé à nous accorder, nous pouvons le servir et l'aimer ; nous pouvons respecter et ne jamais outrager son nom adorable ; nous pouvons sanctifier les jours de dimanches et de fêtes ; rendre à nos supérieurs spirituels et temporels les devoirs qu'ils ont droit d'attendre de nous ; aimer, non-seulement ceux qui nous aiment et nous font du bien, mais même ceux qui nous haïssent et nous persécutent (*Matth.*, V) ; mener une vie chaste et pure, et garantir de toutes les atteintes du vice, non-seulement nos corps et nos sens, mais encore nos cœurs, nos esprits et nos pensées ; observer non-seulement l'équité à l'égard des biens d'autrui, mais la charité et l'aumône à l'é-

(283) Sess. 6, *De just.*, cap. 11, m. 34.

gard des pauvres, en raison de nos facultés ; éviter non-seulement le faux témoignage, la noire calomnie, la cruelle médisance, mais nous assujettir, jusque dans les moindres choses, aux saintes règles de la vérité et de la charité ; saisir avec joie toutes les occasions qui se présentent d'instruire les ignorants, de protéger les opprimés, et de consoler ceux qui sont dans la peine. Nous pouvons, non-seulement accomplir l'obligation d'entendre la messe, quand l'Eglise nous en fait une loi, sous peine de péché mortel, mais nous procurer souvent la consolation d'y assister, quand elle n'est que de conseil ; non-seulement remplir le devoir pascal qu'on ne peut omettre sans crime, mais jouir fréquemment des faveurs préparées par Jésus-Christ dans l'adorable eucharistie : non-seulement observer les jeûnes et les abstinences prescrits par l'Eglise, quand nous n'en sommes pas légitimement dispensés, mais encore faire quelques œuvres de surérogation, qui achèvent de nous purifier, d'acquitter nos dettes, et nous prémunissent contre notre fragilité naturelle.

Voilà, mes enfants, comment nous prouverons notre foi et la rendrons vivante et animée ; autrement elle ne sera plus, au langage de saint Jacques, qu'une foi morte (*Jac.*, II, 26), semblable à un corps sans âme.

3° Comme enfants de la lumière, vous devez éviter toutes les œuvres de ténèbres.

Quand vous reçûtes le saint baptême, vous renonçâtes au démon, à ses pompes et à ses œuvres. Je serais trop long, si je voulais m'étendre ici sur tout ce que ce renoncement renferme. Je me bornerai donc à un détail très-restreint.

Tout ce qui est contraire au saint Evangile ne peut venir que du démon, et vous devez vous en abstenir. Ainsi, l'Evangile vous prescrit l'humilité : vous devez donc fuir l'orgueil. Pour cela, n'ayez jamais une haute opinion ni une vaine estime de vous-mêmes. Vous ne risquez rien en vous mettant toujours, dans votre pensée, au dernier rang. Si vous vous abaissez, Dieu vous élèvera ; si vous vous élevez, Dieu vous abaissera. (*Matth.*, XXIII, 13.) *Prévenez tout le monde par des marques d'honneur et de déférence* (*Rom.*, XII, 10) : c'est l avis de saint Paul : Si Dieu vous a placées dans un rang qui vous met au-dessus des autres, craignez, comme le roi-prophète, la hauteur du jour qui vous environne. (*Psal.* LV, 4.) Si vous êtes dans un rang inférieur aux autres, n'en murmurez pas, ne vous en plaignez pas, n'enviez pas le sort de ceux qui sont au-dessus de vous : il fallait bien que la position des autres ne vous convînt pas, puisque le Seigneur n'a pas jugé à propos de vous y placer. Dans quelque situation, au reste, que vous soyez, ayez, comme le recommande saint Pierre, la disposition de vous abaisser et de vous soumettre à toute créature humaine pour l'amour de Dieu. (I *Petr.*, II, 13.)

Que vos vêtements ne soient jamais, pour vous un motif de vanité et de pompe ridicule. En valez-vous mieux pour être mises avec recherche ? habillez-vous convenablement et proprement selon votre condition ; saint Paul (I *Tim.* II, 9) vous le permet, et il n'est pas ordinaire que Dieu appelle quelqu'un à se singulariser par des vêtements ridicules. Mais n'oubliez jamais que la plus belle et la plus essentielle des parures est la modestie, et que quand les usages du monde sont contraires à la décence, vous ne devez pas vous y conformer. (*Rom.*, X, 22.)

Les rapports avec le monde, quand ils ne sont pas nécessaires, utiles ou convenables, sont rarement sans danger. Tenez-vous en donc éloignés autant que les bienséances de votre état pourront vous le permettre. Moins vous chercherez à vous produire dans le monde, plus vous vous en concilierez l'estime, plus vous en éviterez les ridicules.

Ne parlez jamais de vous-mêmes, de votre famille et de vos connaissances, pour en tirer vanité. Le plus sûr est de ne jamais parler de soi, sans raison, soit en bien, soit en mal. Dire du bien de soi, c'est ordinairement présomption ; dire du mal de soi, c'est souvent hypocrisie. On évite ces deux écueils par un silence prudent.

L'avis que je vais maintenant vous donner regarde moins le présent que l'avenir : car, à votre âge, on ne se met guère en souci des biens de la terre. Mais votre avenir ne doit pas être pour moi un moindre objet de sollicitude, que votre sanctification présente.

Ne vous attachez pas, d'une manière désordonnée, aux biens de la terre. Vous n'avez rien apporté avec vous, en entrant dans le monde, et il est hors de doute que vous n'emporterez rien en entrant dans le tombeau. (I *Tim.*, VI, 7) Contentez-vous donc du partage que le Seigneur vous a assigné à l'égard des biens de la terre. Songez que, quelle que soit votre position, il en est une infinité d'autres qui sont beaucoup moins avantagés que vous, sous ce rapport. Que faut-il, au reste, de plus à l'homme, sur la terre, que le vêtement et l'aliment ? Souvenez-vous que ceux qui aspirent à devenir riches, tombent dans une foule de désirs nuisibles et pernicieux qui précipitent souvent dans la mort éternelle (*Ibid.*, 9), parce qu'ils font méconnaître ou l'équité ou d'autres obligations essentielles que la religion impose.

Soyez toujours réglées et bien ordonnées dans vos affaires (*Tit.*, II, 5 ; *Prov.*, VI, 1-5 ; *Rom.*, XIII, 8) : Dieu le veut ; qu'il en soit pour vous des dettes à contracter comme des cautionnements à fournir : ne vous y engagez jamais, quelque louable qu'en paraisse d'abord le motif.

Mais si vous devez vous mettre à l'abri des sollicitudes que ces engagements font naître, s'il vous est même permis de vous procurer une existence convenable et honnête par tous les moyens que l'Evangile autorise, songez qu'il vous est recommandé, par-dessus tout, de vous occuper de vos intérêts

éternels : c'est là seule chose vraiment nécessaire. (*Luc.*, X, 42.) *Cherchez donc, avant tout, le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît.* (*Luc.*, XII, 31.) Car le Seigneur n'abandonne jamais ceux qui le cherchent, et on ne les voit pas réduits aux rigueurs de l'indigence. (*Psal.* XXXVI, 25.) Que votre inquiétude ne soit donc pas d'amasser des trésors que la rouille peut consumer, et que les voleurs peuvent enlever; mais les trésors célestes qui sont à l'abri de tout accident. (*Matth.*, VI, 19.) Eloignez ces soucis dévorants qui vous reporteraient sans cesse aux besoins de la vie présente. Voyez les oiseaux du ciel et les lis de la campagne : Votre Père céleste qui nourrit si abondamment les uns, et revêt si élégamment les autres, est disposé à s'occuper bien plus tendrement de vous, si vous lui êtes fidèles. (*Ibid.*, XXVI, 27.)

Ne soyez pas jalouses et envieuses : c'est la maladie des petits esprits et des démons : or, ni l'une ni l'autre de ces deux qualités ne saurait avoir de l'attrait pour vous. Si vous aimez sincèrement, comme vous le devez, les personnes avec qui vous avez quelque rapport, vous serez heureuses de leur bonheur, et douloureusement sensibles à leurs peines. Voilà le caractère du vrai christianisme qui, suivant saint Paul, se réjouit avec ceux qui sont dans la joie et pleure avec ceux qui sont dans la tristesse. (*Rom.*, II, 15.) David (II *Reg.*, I, 18) versa des larmes à la mort de Saül qui n'avait songé qu'à le perdre, comme il en aurait versé à la mort d'un de ses plus fidèles amis. Rien ne vous rendrait plus agréables à Dieu qu'une disposition aussi généreuse et des sentiments aussi dignes de la religion que vous professez.

Vous devez aussi vous interdire tout mouvement de colère, et calmer les accès d'une trop vive impatience. Dieu ne vous a pas donné un visage si doux pour en dérégler les traits par les emportements de la colère, ni une voix si suave pour l'altérer par des transports furieux. L'Esprit-Saint dit, en parlant de la femme accomplie, qu'*une loi de clémence est sur sa langue.* (*Prov.*, XXXI, 26.) Belle expression, mes enfants, et qui vous fait un devoir d'une perpétuelle mansuétude. Ne montrez jamais de l'indignation que pour le péché. Il ne vous faudra pas de grands efforts pour contracter l'habitude de la douceur. Elle forme déjà le fond de votre caractère. Mais, si vous n'y preniez garde, il n'est rien à quoi vous vous accoutumeriez plus facilement et plus promptement qu'à la colère : la vivacité naturelle à votre âge, une disposition innée à repousser avec violence ce qui déplaît, vous en fourniraient à chaque instant la matière, et vous deviendriez un jour dans l'intérieur d'une famille, où pouvait régner la paix, comme un lion qui renverse tout : c'est la comparaison de l'Esprit-Saint. (*Eccli.*, IV, 35.) Soyez, donc, mes enfants, patientes dans les épreuves, indulgentes pour les manquements, généreuses à pardonner, lentes ou plutôt impuissantes quand vous êtes tentées de rendre injure pour injure. Il n'est pas de victoire qui puisse vous procurer intérieurement plus de consolation que ce triomphe remporté sur vous-mêmes : comme il n'est pas d'amertume comparable à celle qui est le résultat de l'emportement. D'ailleurs, la colère, dit un apôtre (*Jac.*, I, 20), n'opère pas la justice de Dieu dont elle est une violation manifeste. Si pourtant il vous arrivait de vous oublier, en ce point, hâtez-vous, par une réparation aussi prompte que sincère de détruire l'impression fâcheuse occasionnée par cette faute passagère.

Prenez garde aussi que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès du boire et du manger. (*Luc.*, XXI, 34.) Vous iriez contre l'esprit même de ce siècle où la sobriété est la vertu de toutes les personnes bien élevées. Saint Jérôme aurait désiré qu'une jeune personne ne connût pas même le goût du vin, et que sa nourriture ne fût jamais, pour elle, un obstacle aux occupations les plus graves, les plus sérieuses et les plus applicantes. Si vous ne devez point faire, surtout à votre âge, d'imprudentes privations, vous devez être néanmoins mortifiées, assez du moins, pour vous accommoder sans plaintes ni murmures de tout ce qui n'est pas nuisible à votre santé. Les jours où ce que l'on vous sert vous paraîtrait le plus insipide seraient des jours de délicatesse pour une infinité de pauvres gens qui n'ont pour breuvage que l'eau du ciel, des rivières ou des fontaines, et pour aliment qu'un pain noir et grossier.

Enfin, mes enfants, fuyez l'oisiveté comme le plus dangereux et le plus mortel de vos ennemis. Dieu, qui vous a donné des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, une langue pour parler, des pieds pour marcher, une intelligence pour comprendre, vous a-t-il donné des mains pour autre chose que pour agir? Soyez donc constamment occupées, et que le démon ne vous surprenne jamais oisives. Mais ayez soin de vous déterminer un cercle d'occupations toujours bonnes et utiles ; car, ce n'est rien faire que de faire des riens. Telle est la vie des personnes qui n'ont que la vanité pour but de leurs occupations. Lisez, si vous en avez la facilité, le dernier chapitre du livre des *Proverbes;* vous y trouverez, depuis le verset 10 jusqu'à la fin, le portrait de la femme forte ; vous y verrez ce que sait faire et ce que fait une personne qui veut mériter l'approbation de Dieu, et même des hommes.

Mais si vous devez éviter les occupations vaines et stériles, à combien plus forte raison devez-vous vous abstenir de celles qui seraient dangereuses ou criminelles? Oh! que vous seriez répréhensibles, si jamais vous preniez goût à des lectures mauvaises, si vous ne montriez d'ardeur que pour de funestes plaisirs : était-ce pour cela que vous aviez été placées sur la terre? Le jour viendra où il vous faudra rendre compte même de vos paroles inutiles : que sera-ce, s'il vous faut encore rendre compte de vos moments périlleusement ou criminellement

employés? Que sera-ce, si, au lieu d'avoir été des modèles de vertus, vous n'avez répandu autour de vous qu'une odeur de mort? Mais, non, il n'en sera pas ainsi. On vous verra porter les fruits de l'heureuse éducation que vous avez reçue, et mettre à profit les leçons de sagesse qui vous ont été données. J'ai la douce confiance que l'on pourra dire de chacune de vous à la fin de sa carrière : Ses jours ont été pleins, et, dans tous les temps, son âme a été agréable aux yeux du Seigneur. Elle a été comme un arbre fécond planté le long des eaux, et qui donne du fruit en son temps. (*Psal.* I, 3.)

Terminons. Vous êtes les enfants de la promesse; vous devez donc espérer toutes les récompenses que la foi vous annonce. O espérance pleine de consolation! *Je crois la résurrection, je crois la vie éternelle.* Ces paroles sont délicieuses dans la bouche d'un vrai fidèle. *Dieu*, dit le roi prophète, *connaît les jours des hommes et leur héritage sera éternel.* Quand les pécheurs seront livrés à la confusion et à l'opprobre, pour eux ils n'auront rien à craindre de ces malheurs, et ce qui sera pour les ennemis de Dieu un temps d'affreuse disette, sera pour eux un temps d'abondance. (*Psal.* XXXVI, 18, 19.) Voilà ce qui fortifiait le saint homme Job au milieu des plus cruelles douleurs, et lui faisait dire : *Je sais que mon Rédempteur est vivant, que je ressusciterai au dernier jour, et que je le contemplerai de ces mêmes yeux maintenant si affaiblis par la souffrance; cette espérance repose dans mon sein.* (*Job*, XIX, 25, 27.) *C'est du ciel que j'ai reçu les membres que je sacrifie*, disait le troisième fils de cette généreuse mère dont parle le second livre des Machabées (VII, 11); *je les méprise maintenant comme une dépouille périssable; mais je sais que Dieu me les rendra glorieux et immortels. Voilà le terme de ma carrière qui approche*, écrivait saint Paul à son cher Timothée (II *Tim.*, IV, 6, 7, 8) : *j'ai bien combattu; j'ai achevé ma course; j'ai gardé la foi. Maintenant, je n'attends plus que la couronne de justice que le Seigneur, juste juge, me rendra en ce jour qui mettra fin à tous mes travaux. La même faveur est assurée à tous ceux qui vivent de manière à pouvoir désirer l'avénement de Jésus-Christ.* « Gardez-vous, » écrivait à son tour saint Ignace, évêque d'Antioche, aux chrétiens de Rome, qui étaient disposés à mettre tout en œuvre pour le soustraire au martyre, « gardez-vous d'empêcher que, par la mort, je parvienne à la véritable vie. C'est Jésus qui est la vie des fidèles. Ne me condamnez pas à la mort, en me condamnant à cette triste vie. Encore vivant sur la terre, je vous écris tout enivré du désir de mourir pour Jésus-Christ. Aucun objet terrestre ne possède plus mes affections depuis que je sens en moi les invitations pressantes d'une eau vive qui fait entendre à mon âme ce cri ravissant : Va entre les bras de ton Père. »

Voilà donc, enfants de la foi, enfants de l'obéissance, enfants de la lumière, enfants de la promesse, voilà donc ce que vous devez croire, ce que vous devez faire, ce que vous devez éviter, ce que vous devez attendre; voilà sur quoi sont basés les engagements que vous allez renouveler à la face de l'Eglise.

Saint Paul (*Hebr.*, XI), voulant encourager les Hébreux qui avaient embrassé la foi, à ne pas démentir leurs promesses, leur remettait devant les yeux la conduite des anciens patriarches et prophètes, et cherchait, par l'exemple de leur foi, à ranimer la leur. C'est la foi d'Abel, leur disait-il, qui a fait agréer au Seigneur ses offrandes pendant sa vie, et a rendu éloquente la voix de son sang après sa mort. C'est la foi d'Hénoch qui lui a mérité d'être enlevé à la terre, pour ne mourir qu'à la fin des temps. C'est la foi de Noé qui l'a sauvé avec sa famille du déluge universel. C'est la foi d'Abraham qui l'a déterminé à s'arracher aux douceurs de la patrie, puis a armé son bras pour immoler son cher Isaac, qu'il savait pourtant devoir être l'héritier des promesses divines. C'est la foi qui a saintement réglé la conduite d'Isaac, de Jacob et de Joseph. C'est la foi qui a fait soustraire Moïse à la mort, qui lui a fait préférer les opprobres du peuple de Dieu à la gloire du trône même de l'Égypte, et qui l'a guidé, avec tous les Israélites, au travers de la mer Rouge. C'est la foi qui a fait tomber les murs de Jéricho, et a sauvé Raab du désastre de cette ville infidèle. La foi, dans une infinité d'autres, a soumis les royaumes, fermé la gueule des lions, éteint l'impétuosité des flammes, émoussé le tranchant du glaive, guéri les malades et ressuscité les morts. La foi leur a fait courageusement endurer les outrages, les coups, les chaînes, les prisons et tous les genres de supplices. Ceux qui avaient échappé à la mort, couverts de vêtements grossiers et de peaux de bêtes, étaient réduits à l'indigence, à la détresse, à l'affliction. Ces hommes dont le monde n'était pas digne, erraient çà et là, dans les solitudes, sur les montagnes, dans les antres et les cavernes de la terre. Et cependant, continue saint Paul, ceux à qui la foi inspirait tant de dévouement et de courage, ne pouvaient obtenir les récompenses éternelles avant que Jésus-Christ ne fût venu sur la terre pour leur ouvrir ensuite la porte du ciel en s'y rendant lui-même à la droite de son Père.

Je pourrais à mon tour, mes chères enfants, ajouter à tous les saints de l'ancienne loi, ces millions de saints de la loi nouvelle qui ont fait éclater la vivacité de leur foi dans tous les âges, dans toutes les conditions, dans tous les sexes. Je pourrais vous les montrer supérieurs à tous les genres d'épreuves et de tourments; mais ce détail serait infini. Je me contenterai donc de vous dire : Puisque vous avez devant les yeux cette nuée imposante de témoins qui vous ont précédées dans la carrière de la foi, marchez sur leurs traces; ou plutôt, suivez-les de loin; car il est probable que vous n'aurez pas, comme eux, besoin de résister jusqu'au sang à l'iniquité du monde et à la fureur de l'enfer déchaîné. Portez vos regards sur Jé-

sus-Christ : il est votre chef, votre modèle, votre père, et, quoique l'innocence même, il n'a voulu entrer dans sa gloire que par les souffrances. (*Luc.*, XXIV, 26.) Portez vos regards vers le ciel : cette heureuse patrie ne vaut-elle pas ce qu'il en coûte pour y parvenir? Ah ! c'est là que l'assemblée des saints vous attend et vous appelle ; c'est là qu'est récompensée la foi des patriarches et des prophètes ; là que les apôtres se reposent de leurs immenses travaux ; là que les martyrs sont venus cueillir les palmes glorieuses de leurs victoires ; là qu'un chœur ravissant de vierges pures et courageuses se montrent ornées de la double couronne des roses et des lis, symbole de leur angélique pudeur et de leur intrépide constance.

Mais vous planez au-dessus de tout ce cortége de prédestinés, Reine des cieux, Vierge incomparable, qui, après Dieu, n'avez rien au-dessus de vous. Aurore brillante, vous effacez la splendeur des anges et des saints sans ternir pourtant l'éclat de leur vertu, ni affaiblir l'immensité de leur bonheur. Que dis-je? le spectacle de votre félicité fait le complément de leur ineffable jouissance. Soutenez, ô Vierge puissante, les efforts de ces jeunes vierges, afin que leurs combats soient suivis d'une pleine victoire, et qu'à leur victoire succède la couronne qui ne peut se flétrir.

XXIII. ALLOCUTION

POUR LE JOUR D'UNE PREMIÈRE COMMUNION A L'EVANGILE.

Exemplum dedi vobis. (*Joan.*, XIII, 15.)
Je vous ai donné l'exemple.

Vous allez, chers enfants, vous unir en Jésus-Christ pour la première fois. Que votre sort est heureux et digne d'envie? vous vous êtes déjà préparés à cette grande action qui doit avoir tant d'influence sur votre éternelle destinée. Je viens ajouter, s'il est possible, à la piété dont vos cœurs sont remplis, en rappelant à votre souvenir les sentiments dont la conduite du Sauveur remplit le cœur de ses apôtres un instant avant que de se donner à eux pour la première fois. Ecoutez l'Apôtre bien-aimé nous instruisant de ce qui se passa dans cette circonstance :

1° *Avant le jour de Pâques*, dit-il, *Jésus sachant que l'heure était venue pour lui de passer de ce monde à son Père!* Arrêtez-vous d'abord, mes enfants, à ce premier sentiment : *Toutes les fois*, dit saint Paul (I *Cor.*, XI, 26), *que vous mangerez cet aliment divin et que vous boirez ce calice de salut, vous annoncerez la mort du Seigneur.* O bienfait ineffable ! celui qui va se donner à moi est celui qui est mort pour moi. Je vais recevoir le même corps qui a été crucifié pour mon salut, le même sang qui a coulé pour la rémission de mes péchés; ô mon Sauveur ! ce n'était donc pas assez que vous fissiez le sacrifice d'une vie divine pour l'amour de moi, vous avez voulu encore vous donner à moi, vous unir à moi, vous incorporer à moi, afin que ce sang adorable, qui m'a servi de rançon, me servît ensuite de breuvage ! et que ce corps sacré qui a été ma victime devînt ensuite ma nourriture? O sainte hostie ! ô céleste aliment ! ô incomparable breuvage ! vous êtes le mémorial de toutes les merveilles, de tous les bienfaits, de toutes les miséricordes de mon rédempteur !

2° *Jésus ayant aimé les siens les aima jusqu'à la fin.* Il les aima en se faisant homme, en naissant, en conversant avec les hommes ; il manifesta la grandeur de sa tendresse lorsqu'il se dévoua pour eux aux travaux, aux fatigues, aux opprobres, aux tourments et à la plus cruelle des morts ; il prouve enfin l'excès de sa tendresse en instituant un sacrement qui le fait se survivre à lui-même pour nous donner la vie, et nous arracher à la mort éternelle. *Audi, anima mea*, dit Cassien, *et auribus percipe divinam clementiam. Quis abyssum tam ineffabilis gratiæ consideravit ; quis de fonte tantæ dulcedinis gustavit et non amavit? Quare non diffundit in Deum universos affectus?*

3° *La cène pascale étant achevée, déjà le démon avait inspiré à Judas la pensée de le trahir.* C'est dans ce moment qu'il songeait plus efficacement à nous enrichir de ses dons. Patience admirable et qui doit, mes enfants, vous inspirer une générosité inviolable dans le temps même où vous avez le plus à vous plaindre de la perfidie du monde.

4° *Jésus-Christ quitte la table et se dépouille de son manteau.* Dépouillez-vous aussi de l'esprit du siècle, si vous voulez vous unir à ce divin Sauveur d'une manière plus intime. *Clamo*, dit saint Jérôme : *Vitate quæ vulgo placent, atque casus, ad omne bonum fortuitum, suspicosi pavidique subsistite; et fera et piscis sæpe aliqua oblectatione decipitur. Munera ista fortunæ putatis : insidiæ sunt. Quisquis vestrum tutam agere vitam volet, ista viscata beneficia devitet quam plurimum.*

5° *Le Sauveur ayant pris un linge blanc s'en ceignit.* Ce linge blanc est l'image de la blancheur et de la pureté de l'âme. Vertu que demande avant tout Jésus-Christ de ceux qui se disposent à le recevoir. C'est l'agneau pur et sans tache ; il ne veut à son autel que des cœurs vierges, ou lavés et purifiés par les larmes du repentir.

6° *Il mit ensuite de l'eau dans un bassin, et commença à laver les pieds de ses disciples.* Quel spectacle de voir le Roi des anges, le maître du ciel et de la terre à genoux aux pieds de ses disciples pour les leur laver de ses propres mains ! C'est ainsi qu'il s'anéantit et prend la forme d'un esclave pour nous donner une leçon d'anéantissement et d'humilité profonde. Apprenez à l'école de ce Dieu suprême à vous maintenir constamment humbles de cœur. Que cette humilité vous accompagne surtout aujourd'hui et toujours à ce banquet divin où tant de grandeur va s'unir à tant de bassesse, tant de sainteté à tant d'iniquité. Qui suis-je, ô mon

Dieu ! pour oser m'approcher de vous? il semble que je devrais vous dire comme saint Pierre : *Eloignez-vous de moi qui ne suis que péché.* Mais puisque vous daignez vous abaisser jusqu'à moi, faites du moins que mes sentiments aient quelque faible ressemblance avec les vôtres : *Seigneur*, dit Pierre à Jésus, *je ne souffrirai jamais que vous me laviez les pieds. Si je ne le fais*, dit Jésus, *vous n'aurez point de part avec moi.* Pierre dit alors : *Si cela est, Seigneur, je consens non-seulement pour les pieds, mais s'il le faut pour les mains et la tête.* Ce désir qu'avait saint Pierre, mes enfants, de s'unir à Jésus-Christ, doit être le vôtre; il l'est incontestablement. Encore quelques instants, et il sera accompli. Dieu de bonté, préparez ces jeunes cœurs qui vont se nourrir de vous-même, afin que, se nourrissant du froment des élus, ils méritent d'en augmenter le nombre. Ainsi soit-il.

XXIV. ALLOCUTION.

IMMÉDIATEMENT AVANT LA COMMUNION.

Introibo ad altare Dei, ad Deum qui lætificat juventutem meam. (*Psal.* XLII, 4.)

Je m'approcherai de l'autel de Dieu, du Dieu qui remplit de joie ma jeunesse.

Enfin le tabernacle s'ouvre; le pain de vie est sur l'autel et n'attend plus que les heureux convives. Enfants, louez le Seigneur; bénissez son nom éternellement adorable, et que chacun de vous répète avec le roi prophète : *Introibo.* Le paradis fut fermé pour Adam et Eve après leur chute; plus d'espérance pour eux d'y rentrer tant qu'ils seraient sur cette terre. L'arbre de vie disparut à leurs yeux pour jamais. Que votre sort est différent, enfants bien-aimés! Le ciel, après toutes vos infidélités, vous est encore favorable : vos péchés sont pardonnés; les portes du sanctuaire, qui est le paradis des voyageurs, vous sont ouvertes, et Jésus-Christ, qui vous aime avec tendresse, Jésus-Christ, qui fait ses délices d'être avec les enfants des hommes, nous dit comme autrefois à ses apôtres : *Laissez venir à moi ces petits enfants.* (*Marc.*, X, 14.) Qu'ils se rassurent et soient pleins de confiance. J'ai vu leur sincérité; j'ai recueilli leurs soupirs et leurs larmes; je connais les bonnes dispositions de leurs cœurs : qu'ils viennent sans crainte.

Chers enfants! que vos âmes doivent être satisfaites! et avec quel empressement ne devez-vous pas vous rendre à la douce et amoureuse invitation de Jésus-Christ! *Ubicunque fuerit corpus, congregabuntur et aquilæ.* (*Luc.*, XVII, 37.) Petits habitants du ciel, vous dont le cœur n'appartient plus à la terre, accourez, volez, portés sur les ailes de vos pieux désirs, pour recevoir ce céleste don; venez goûter cette manne divine, qui n'a rien de terrestre et de corruptible; venez vous enivrer de l'abondance de la maison de Dieu, et vous abreuver dans un torrent de délices. Vous n'êtes pas du nombre de ces aveugles à qui saint Augustin criait autrefois : *Miseri quo itis? Bonum quod quæritis ab ipso est.* Il n'y a que ceux qui n'aiment pas Jésus-Christ qui puissent le recevoir avec dégoût. Tous les saints ont trouvé dans la communion la seule félicité dont on puisse jouir sur la terre. Le désir ardent de la communion faisait perdre le sommeil à saint Philippe de Néri; dans les plus grandes indispositions, il n'y avait pas d'autre moyen de lui faire trouver le repos que de lui donner ce pain de vie. Celui, disait-il, qui cherche sa consolation hors de Jésus-Christ ne la trouvera jamais. La joie intérieure qu'il ressentait de son union prochaine avec ce divin Rédempteur était si vive, que dès l'offertoire elle se faisait particulièrement remarquer de tous ceux qui assistaient à sa messe. Comme il était incapable de cacher cette vive impression, il avait demandé et obtenu qu'aucun de ceux qui assistaient à sa messe ne se tinssent près de l'autel. C'est là que les Louis de Gonzague, les François Xavier, Régis et d'Assise, venaient se soulager de toutes leurs peines. La joie qu'éprouvait sainte Catherine de Sienne quand elle communiait était telle, que toutes les personnes qui l'environnaient pouvaient entendre les battements de son cœur. En sorte, dit l'historien de sa Vie, qu'elle pouvait alors s'appliquer littéralement ces paroles du roi prophète : *Cor meum et caro mea exsultaverunt in Deum vivum.* (*Psal.* LXXXIII, 2.) Rendant compte de son intérieur, voilà ce qu'elle disait de l'état où elle se trouvait après la communion : « Mon âme est remplie de tant d'allégresse et de jubilation, que je m'étonne qu'elle puisse être encore dans mon corps. Le feu qui la consume est tel, que la flamme matérielle, comparée à lui, n'est que de la glace; feu sanctifiant, qui produit en moi un renouvellement de pureté et d'humilité, comme si je revenais à l'âge de quatre ou cinq ans. De là naît aussi un tel dévouement pour le prochain, qu'il n'est personne pour qui je ne donnasse de grand cœur ma vie. » Un jour, l'impression de douceur qu'elle reçut de la sainte communion fut si extraordinaire, qu'il lui fut impossible de toute la journée de dire une seule parole, tant était vif le saisissement délicieux dont son âme était pénétrée. Le lendemain, Raimond de Capoue, son confesseur, lui ayant demandé la raison de cet état extraordinaire : « J'ai senti, répondit-elle, une suavité de douceur qu'aucunes paroles ne seraient capables d'exprimer. » Venez, mes enfants, à cette source d'ineffables consolations : *Animæ vestræ sitiunt vehementer.* (*Eccli.*, LI, 32.) Venez vous y désaltérer. Interdisez-vous toute pensée inquiétante. Ne vous imaginez pas que vous puissiez être moins agréables au Seigneur, à cause de quelque souvenir qui viendrait troubler vos pensées. Méprisez tout cela, et tenez-vous en garde contre l'esprit de mensonge, qui voudrait vous jeter dans l'inquiétude. Il vaut mille fois mieux écouter la voix de Jésus-Christ, qui vous console en disant : *Venez tous à moi, vous tous qui êtes peinés et chargés, et je vous rendrai la paix.*

Venez à moi, et vous trouverez le repos de vos âmes. (*Matth.*, XI, 28.) Venez, *ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage;* venez, *celui dont je suis l'aliment vivra à cause de moi.* Venez recevoir ce qui console les voyageurs et ce qui fait les prédestinés. *Les Israélites ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts; celui qui mange ce pain vivifiant reçoit le gage et les arrhes de la vie éternelle.* (*Joan.*, VI, passim.)

XXV. ALLOCUTION

APRÈS LA PREMIÈRE COMMUNION.

Inveni quem diligit anima mea; tenui eum nec dimittam. (*Cant.*, III, 4.)

Je trouvai celui qu'aime mon âme; je l'arrêtai et je ne le laisserai point aller.

Quand la reine de Saba vit de ses yeux la gloire, la magnificence de Salomon, elle ne pouvait trouver de paroles pour exprimer sa joie et son admiration. Heureux, lui dit-elle, ceux qui sont toujours auprès de vous, témoins de votre sagesse et éprouvant vos bienfaits. Tout ce que l'on m'avait raconté de votre cour n'est rien en comparaison de ce que je vois. (III *Reg.*, X, 7.) Chers enfants, c'est bien à vous que ce langage convient; encore ne peut-il exprimer que faiblement les bontés infinies dont vous faites l'expérience. Quel amour de la part du Sauveur! Si vous lui eussiez toujours été fidèles, saintes et innocentes comme l'incomparable Vierge Marie, vous devriez encore vous étonner de la faveur qui vous est accordée; vous devriez vous écrier avec elle : Mon âme ne peut contenir les transports de son amour et de sa reconnaissance; mon esprit est dans une sorte de stupeur et de confusion. Quoi! mon Dieu, mon Sauveur est à moi! il est en moi! Je suis à lui d'une manière si intime, que le saint tabernacle qui le renferme ne le possède qu'imparfaitement en comparaison de mon cœur, dont je puis dire avec une grande sainte : « Mon cœur est le cœur de Jésus, et le cœur de mon Jésus est mon cœur. » Mais, chers enfants, quand vous venez à réfléchir que ce cœur lui a été si souvent infidèle, qu'il l'a si souvent méconnu, dédaigné, méprisé, offensé, quels doivent être vos sentiments, à la vue de tant de bonté, de charité, de générosité?

Quia respexit. O regards divins! n'aviez-vous pas dans l'univers des millions d'objets plus dignes de fixer votre attention? Toute la nature est docile à vos ordres : le soleil poursuit sans déviation la carrière que vous lui avez assignée; les astres du jour et de la nuit marchent constamment et assidûment dans la ligne que vous leur avez tracée; la terre produit ce que vous lui avez commandé de produire; la mer se renferme dans ses limites; les plantes se renouvellent et sont dociles aux lois de production et de fécondité que vous leur avez prescrites; les diverses espèces d'animaux ne sortent pas de l'élément que vous leur avez assigné. Et moi, Seigneur, j'ai si souvent transgressé vos ordres! Comment, après cela, me rendre compte de cet excès d'amour dont vous usez à mon égard? Vous avez oublié toutes mes infidélités, pour ne vous souvenir que de vos anciennes miséricordes! *Venite, et videte, omnes qui timetis Dominum, quanta fecit animæ meæ.* (*Psal.* LXV, 16.) Cieux, terre, mer, plantes, animaux divers, il ne vous a pas donné comme à moi la raison et l'intelligence; vous n'avez pu l'offenser. Je l'ai fait, et il m'a pardonné, il m'a purifié; son corps et son sang m'ont alimenté et abreuvé.

Beatam me dicent... Les anges se sont réjouis de mon pardon; ils admirent en moi, à cette heure, le plus signalé des dons. Ils s'éloignaient de moi quand j'étais coupable : ils m'entourent maintenant pour adorer le Dieu qui est dans mon cœur comme dans son sanctuaire. Ah! si du moins j'avais quelques étincelles de leurs célestes flammes! Vertus admirables qui embellissez le séjour de la gloire, que n'ai-je une faible partie de vos saintes dispositions! Séraphins, que n'ai-je une portion de vos ardeurs! Chérubins, que ne vous est-il possible de me communiquer quelques rayons de votre foi, quelques écoulements de votre piété et de votre charité!

Quia fecit mihi... Celui qui se donne à vous à découvert, sans ombre et sans nuage, s'est également donné à moi sous le symbole du sacrement. Il n'y a de différence entre votre bonheur et le mien que dans la manière dont le Seigneur gratifie ses bien-aimés dans l'exil et dans la patrie : dans l'exil, où tout est voilé, et dans la patrie, où tout se montre au grand jour; dans l'exil, où la foi seule éclaire le voyageur; dans la patrie, où règnent les splendeurs éternelles.

Et misericordia ejus... Ah! Seigneur! je n'envie rien de plus que votre miséricorde, qui est assurée à tous ceux qui vivent dans votre crainte. Donnez-moi cette crainte salutaire, et je serai assuré de votre miséricorde.

Fecit potentiam... Vous avez déjà signalé votre puissance en me pardonnant, en franchissant l'espace immense qui semblait vous séparer de vos indignes créatures; donnez-moi l'humilité qui vous attire et vous maintient dans les cœurs; et puisque vous vous abaissez et descendez jusqu'à moi, faites que je m'abaisse toujours et m'anéantisse perpetuellement, pour n'être jamais séparé de vous.

Deposuit... Combien d'âmes vous auraient posssédé sans cesse, si toujours elles eussent été humbles, et qui vous ont chassé par leur orgueil! O Dieu! doux et humble de cœur, faites-moi goûter les leçons de votre douceur et de votre humilité, afin que je mérite d'en être prévenu par les bénédictions de votre tendresse.

Esurientes... Les enfants du siècle n'aiment et ne recherchent que les avantages de ce monde périssable; pour moi, je ne veux avoir de faim et de soif que pour la justice, pour vous, ô aimable Jésus! qui êtes notre justice, notre sanctification et notre rédemption. Alors, bien différent des mondains, qui

ne font qu'exciter leur soif par la jouissance des biens qui sont incapables de les satisfaire, je serai rassasié par l'abondance de votre maison et enivré d'un torrent de réelles délices.

Suscepit Israel... Vous m'avez pris sous votre protection, Seigneur : ah ! de grâce, ne m'abandonnez pas. J'ai trouvé celui que chérit mon âme; je le tiens, et ne veux plus le laisser aller. C'est bien ma volonté présente, divin Jésus; mais vous connaissez mieux que moi sa faiblesse et son inconstance. Veuillez la soutenir. *Gloria*, etc.

XXVI. ALLOCUTION

POUR LA CÉRÉMONIE DE LA RÉNOVATION DES PROMESSES DU BAPTÊME.

Mes très-chers frères, Dieu avait parlé autrefois à nos pères par les patriarches et les prophètes; mais dans les temps marqués par son amour, il nous a parlé par son propre Fils, qui a daigné se revêtir de la nature humaine. Ne pouvant entreprendre de vous exposer toute la sublime morale qui est renfermée dans son saint Evangile (*Matth.*, V, 3-10), en voici l'abrégé dans les huit béatitudes que l'on chante le jour de la Toussaint, et que votre pasteur va de nouveau chanter dans un instant. *Heureux les pauvres d'esprit* et de cœur, c'est-à-dire ceux qui sont sincèrement détachés des biens de ce monde, *parce que le royaume des cieux est à eux*. Malheureux donc ceux qui ne s'attachent qu'à la terre; ils renoncent au ciel. *Heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre*, la terre des vivants. Malheureux donc les emportés, les blasphémateurs : le ciel ni la terre ne pourront les supporter. *Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés;* c'est-à-dire, heureux ceux qui étant pécheurs versent des larmes de repentir, et qui, étant justes, déplorent les égarements des pécheurs, et ne se livrent pas à leurs joies criminelles; consolés en cette vie par le témoignage de leur conscience, ils le seront mille fois plus dans le ciel, par la participation du bonheur de Dieu même. Malheureux par conséquent ceux qui ne respirent que les plaisirs, les excès et la débauche, ils n'éprouveront que pleurs et grincements de dents. *Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice*, c'est-à-dire qui ne se contentent pas du premier degré de la vertu qui consiste à éviter le mal et à faire le bien, à ne pas outrager Dieu et à ne nuire à personne, mais qui veulent avancer toujours de plus en plus dans la perfection. Le Seigneur les rassasiera en les comblant de grâce en cette vie et de gloire en l'autre. Malheureux au contraire ceux qui n'ont rien de moins à cœur que de renoncer au péché et d'avancer dans la vertu; leur plus cruel tourment sera d'être entièrement privés de la possession d'un Dieu qui pouvait seul les rendre heureux. *Heureux les miséricordieux, parce qu'ils seront traités avec miséricorde*, c'est-à-dire heureux ceux qui assistent les indigents, soulagent les misérables, consolent les affligés. Ils mériteront, par ces œuvres de charité, que le Seigneur ne leur cède point en largesse, et qu'il leur pardonne toutes leurs fautes. Malheureux au contraire ceux qui ferment leurs entrailles aux besoins de leurs frères; le Seigneur leur fermera la porte du paradis Il dira aux premiers : Venez, les bien-aimés de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Il dira aux seconds : Allez, maudits, allez au feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges. *Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.* Ils ont mené la vie des anges sur la terre; ils méritent de leur être associés dans le ciel. Malheureux au contraire ceux qui se sont livrés à l'infamie du vice impur; il est juste qu'ils n'aient d'autre compagnie que celle des démons et des réprouvés. *Heureux ceux qui sont pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu;* c'est-à-dire heureux ceux qui vivent en paix avec Dieu, avec le prochain, avec eux-mêmes. Avec Dieu, parce qu'ils accomplissent toutes ses volontés et ne sont jamais en opposition avec les lois; avec le prochain, par l'union qu'ils entretiennent avec lui, pardonnant, réconciliant les ennemis; avec eux-mêmes, domptant toutes les passions qui porteraient le trouble et l'agitation dans leurs âmes. Ils seront appelés les enfants de Dieu qui se dit le Dieu de la paix, parce qu'il est venu l'apporter aux hommes de bonne volonté; malheureux au contraire ceux qui n'aiment que la division et la discorde, ils méritent d'habiter ce lieu d'horreur où l'ordre et le bonheur ne régneront jamais. *Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient.* Le Seigneur a vu la cause sainte pour laquelle ils ont souffert, il a compté leurs larmes et il les essuiera dans le ciel. Malheureux au contraire ceux que le monde bénit, qu'il n'attaque et ne persécute pas; amis du monde, ils sont essentiellement les ennemis de Jésus-Christ.

Voilà, mes frères, l'excellent abrégé de la morale du saint Evangile. Vous vous tiendrez debout, pendant que votre vénérable pasteur va le chanter, pour montrer que vous êtes prêts à l'accomplir.

Vous venez, mes frères, de recevoir la morale du saint Evangile, que les païens eux-mêmes et les philosophes n'ont pu s'empêcher d'admirer. Il s'agit maintenant de recevoir sa foi et celle de la sainte Eglise notre mère. La voici : Nous croyons et nous professons qu'il n'y a qu'un seul Dieu et qu'il ne peut y en avoir qu'un; que Dieu est le créateur du ciel et de la terre, des choses visibles et invisibles. Nous croyons et nous professons qu'il y a trois personnes en Dieu, que la première personne est le Père, que la seconde personne est le Fils, que la troisième personne est le Saint-Esprit. Nous croyons et nous professons que le Fils de Dieu, la seconde personne de la très-sainte Trinité, a pris un corps et une âme

semblables aux nôtres dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie : c'est ce que l'on appelle le mystère de l'Incarnation. Nous croyons et nous professons que le Fils de Dieu Notre-Seigneur Jésus-Christ, la seconde personne de la très-sainte Trinité, après avoir passé trente-trois ans sur la terre, pour nous édifier et nous instruire, est mort pour nous sur l'arbre de la croix, le vendredi saint, pour nous racheter de tous nos péchés; c'est ce que nous appelons le mystère de la Rédemption. Nous croyons et nous professons que le corps de Jésus-Christ ayant été mis dans le tombeau, Jésus-Christ en sortit par sa propre vertu, plein de vie, le troisième jour, ainsi qu'il l'avait prédit. Nous croyons et nous professons que Jésus-Christ, ayant passé quarante jours sur la terre, après sa résurrection, afin d'achever d'instruire ses apôtres et de les convaincre de la vérité de sa résurrection, s'éleva en corps et en âme dans le ciel à la vue de ses apôtres, pour aller s'asseoir à la droite de son Père, d'où nous savons qu'il reviendra à la fin des temps, pour juger les vivants et les morts. Nous croyons et nous professons que dix jours après son ascension, Jésus-Christ envoya sur ses disciples les dons du Saint-Esprit. Nous croyons et nous professons qu'il n'y a qu'une seule et véritable Eglise, hors de laquelle on ne peut être sauvé; que cette Eglise est l'Eglise catholique, apostolique et romaine, qui est la société de tous les fidèles soumis à Jésus-Christ, qui est son chef invisible, qui est dans le ciel, et à notre saint père le pape, le souverain pontife qui la gouverne en terre avec le concours des évêques et des pasteurs qui ne s'écartent pas de son enseignement. Nous croyons et nous professons qu'il y a sept sacrements établis par Notre-Seigneur Jésus-Christ : le Baptême, qui efface en nous le péché originel, et nous rend enfants de Dieu et de l'Eglise; la Confirmation, qui nous donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces, pour nous fortifier dans la foi et nous rendre parfaits chrétiens; l'Eucharistie, qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les apparences et les espèces du pain et du vin, et que, selon le décret du concile de Latran, tout chrétien, en âge de discrétion, est obligé sous peine de damnation, de recevoir, au moins une fois l'an, en état de grâce; la Pénitence, qui remet les péchés commis après le Baptême, pourvu qu'on les accuse tous, au moins les péchés mortels, à un prêtre approuvé, avec une sincère douleur et la ferme résolution de les éviter à l'avenir; l'Extrême-Onction, établie pour le soulagement spirituel et corporel des malades; l'Ordre, qui établit les prêtres et leur donne les grâces nécessaires pour s'acquitter saintement de leurs fonctions sacrées; le Mariage, qui donne aux époux les grâces nécessaires pour vivre chrétiennement dans leur état et élever comme ils doivent leurs enfants. Nous croyons et nous professons qu'il y a des péchés qu'on appelle mortels, parce qu'ils donnent la mort à l'âme, lui font perdre la grâce sanctifiante et la rendent digne de l'enfer, si l'on meurt avant que de s'être réconcilié avec Dieu; qu'il y a des fautes vénielles ou légères qui ne rendent pas digne de l'enfer, parce qu'elles ne font qu'affaiblir la grâce sanctifiante sans la détruire. Nous croyons et nous professons qu'il y a un enfer éternel pour ceux qui meurent en état de péché mortel, n'en eussent-ils qu'un seul; un purgatoire pour ceux qui meurent en état de grâce, mais sans avoir entièrement satisfait à la justice divine. Nous croyons et nous professons que les âmes sont immortelles, et qu'elles sont jugées immédiatement après leur séparation d'avec leur corps; qu'à la fin du monde elles se réuniront de nouveau à leurs corps ressuscités pour entendre la sentence de leur bonheur ou de leur malheur éternel. Nous croyons, nous professons que les chrétiens ne peuvent se sauver sans la foi, l'espérance et la charité, dont ils sont obligés de produire fréquemment les actes. Enfin nous croyons, nous professons que ceux qui ne professent pas les articles que vous venez d'entendre n'ont pas la foi de l'Eglise catholique, et, par conséquent, ne peuvent pas se sauver. Vénérables ecclésiastiques, si c'est là votre foi, déclarez-la hautement, et en votre nom et en celui de ce peuple fidèle. (*Le clergé répond à haute voix : Nous croyons fermement tout ce qu'enseigne la sainte Eglise.*) Telle est sans doute aussi votre foi, mes frères; faites-en donc vous-mêmes la profession solennelle, en chantant de cœur comme de bouche le Symbole de Nicée. (*Ici on chante le* « Credo. ») Le missionnaire reprend : Il ne suffit pas de croire, il faut pratiquer les commandements de Dieu et de l'Eglise. Les commandements de Dieu furent autrefois publiés sur la montagne de Sinaï, au milieu du tonnerre et des éclairs; mais ce sera aujourd'hui votre pasteur qui va vous les annoncer dans cette assemblée paisible et à la face de l'auguste sacrement de nos autels. Ecoutez-les avec respect. (*Le pasteur publie les commandements de Dieu.*)

Le missionnaire. — Voilà pour vous, mes frères, la matière d'un examen sérieux. Avez-vous aimé et adoré Dieu? Hélas! à peine une courte prière le matin et le soir, souvent manquée; on ignore les actes de foi, d'espérance et de charité; on entend, on débite soi-même des discours irréligieux; on blasphème le nom de Dieu; un père n'a pas honte de le faire devant ses enfants, et quelquefois les enfants eux-mêmes devant leurs parents; on fait de faux serments, on profane les jours de fêtes par des travaux serviles; on n'assiste point aux saints offices sous les plus vains prétextes; point de respect dans les inférieurs à l'égard des supérieurs. La haine, l'esprit de vengeance règnent partout; point de pudeur, point de retenue dans la jeunesse et souvent dans l'âge avancé; on anticipe sur le champ de son voisin; on se dissimule à soi-même ses propres injus-

tices ; on médit, on déchire, on calomnie le prochain, voilà le portrait qui se présente partout à nos yeux.

Voyons si nous sommes plus fidèles aux lois de l'Eglise. Vénérable pasteur, daignez nous en donner la lecture. (*Le pasteur lit à haute voix les commandements de l'Eglise.*)

Le missionnaire. — On s'est plaint pendant quelque temps que le souverain pontife avait diminué le nombre des fêtes, et l'on n'observe pas même celles qui ont été conservées. La messe qu'on ne peut omettre sans péché mortel, on n'a aucun scrupule de s'en abstenir. La confession, sans laquelle il n'y a point de rémission des péchés, on l'abandonne souvent même depuis l'époque de la première communion. Et la communion ! grand Dieu ! Sommes-nous un peuple de catholiques ou de protestants ? car que faisons-nous plus qu'eux ? Ils ont rejeté ce qui les gênait ; n'agissons-nous pas de même ? — Plus de jeûnes, plus d'abstinences, quoique la loi violée entraîne un péché mortel. Changez donc de dispositions, mes frères, et unissez vos sentiments à ceux des vénérables ecclésiastiques qui vont s'engager hautement à l'observation des commandements de Dieu et de l'Eglise.

Il ne me reste plus, mes frères, qu'à vous engager à renouveler aujourd'hui les engagements sacrés que vous avez pris au jour heureux de votre baptême. Je serai moi-même l'interprète de vos sentiments ; suivez-les de cœur tandis que je les exprimerai de bouche : Oui, mon Dieu ! c'est de bon cœur que nous renonçons au démon qui avait séduit nos premiers parents et nous avait, par eux, assujettis à son cruel empire. Anathème à ce perfide ! Nous nous tiendrons en garde contre ses piéges ; nous fermerons nos cœurs à ses suggestions funestes. Nous renonçons au monde, à ses vanités, à ses plaisirs, à ses maximes. Anathème à sa morale, à ses exemples et à ses scandales ! C'est pour vous, Seigneur, que nous voulons vivre ; c'est vous que nous voulons uniquement servir et aimer pendant le temps de l'éternité avec Jésus-Christ. Amen.

XXVII. ALLOCUTION

Adressée aux élèves d'un petit séminaire

LE JOUR D'UNE DISTRIBUTION DE PRIX.

Mes chers enfants,

Sur le point de rentrer dans le sein de vos familles pour vous reposer des fatigues de l'année scolaire, il est juste que nous décernions les récompenses que vous avez méritées par vos travaux assidus et votre constante application. Récompenses flatteuses, et qui, en vous rendant plus chère la maison où vous les avez reçues, vous y feront rentrer avec plus d'empressement après qu'un repos bien légitime aura comme retrempé votre énergie et votre courage.

Ceux qui vont être couronnés reviendront avec la douce confiance d'être couronnés encore : et, afin de mériter, de nouveau, cet honneur, ils déroberont, chaque jour, quelques heures à leurs délassements pour conserver et augmenter les connaissances que déjà ils ont acquises.

Quant à ceux qui n'auront pas obtenu la faveur d'une couronne, ils prendront, je l'espère, des moyens efficaces pour n'être pas privés toujours de la distinction dont ils auront vu jouir leurs condisciples.

L'émulation est une vertu : l'avenir prouvera qu'elle ne vous est pas étrangère ; ce ne sera pas cette envie toute profane qui dévorait le cœur de Thémistocle au souvenir des exploits de Miltiade ; ce ne sera pas cette jalousie noire et amère qui consumait l'infortuné Marcellus quand il pensait aux succès d'Annibal. Ce sera le noble sentiment que voulait inspirer l'Apôtre quand il écrivait aux habitants de la Galatie : *Ayez de l'émulation pour le bien et dans le bien même que vous faites.* « *Bonum æmulamini in bono semper.* » (*Gal.*, IV, 18.) Ce sera l'émulation du pieux Jonathas dont la belle âme était toujours collée à l'âme de David, alors même qu'il se voyait forcé de le combattre. (*I Reg.*, XVIII, 1.) Ce sera l'émulation de ces braves des douze tribus d'Israël, travaillant avec ardeur à se surpasser les uns les autres ; mais toujours néanmoins unis entre eux d'une amitié sainte et pure, toujours n'ayant qu'un cœur et qu'une âme : *Omnes isti bellatores, expediti ad pugnandum, corde perfecto, venerunt... et omnes... uno corde erant.* (*I Par.*, XII, 38.) Ce sera cette émulation céleste que l'Esprit-Saint dit être intrépide comme la mort, et qui parvient à se couronner de lumières comme un radieux flambeau : *Dura sicut infernus æmulatio : lampades ejus, lampades ignis atque flammarum.* (*Cant.*, VIII, 16.)

Voilà, jeunes élèves, l'émulation que je viens célébrer, que je viens récompenser dans plusieurs d'entre vous. Voilà l'émulation que je viens exciter dans ceux qui ne l'auraient pas ressentie encore. J'emprunterai le langage de l'Esprit-Saint pour dire à chacun d'eux : *Mon fils, dès l'âge le plus tendre faites provision de doctrine, et la sagesse vous accompagnera jusqu'à vos derniers jours.* « *Fili, a juventute tua, excipe doctrinam, et usque ad canos invenies sapientiam.* » (*Eccli.*, VI, 18.) Mais souvenez-vous qu'il en est de la science comme des moissons qu'on ne peut recueillir qu'après avoir péniblement labouré et ensemencé la terre : *Quasi qui arat et seminat, accede ad eam, et sustine bonos fructus illius.* (*Ibid.*, 19.) Du reste, après le travail vient la récompense, et quand vous aurez acquis le trésor que je vous signale, vous compterez pour rien toutes les fatigues qui vous en auront fait jouir : *In opere enim ipsius modicum laborabis, et cito edes de generationibus illius.* (*Ibid.*, 20.) La négligence ne vous eût donné que des remords et des chagrins ; l'application et le travail vous environneront bientôt de consolations et d'hommages.

Ecoutez donc, chers enfants, et mettez à profit des conseils qui ne tendent qu'à enrichir votre cœur et votre intelligence : *Au-*

fili mi, et accipe consilium intellectus. (*Eccli.* IV, 24.) Si la sagesse et la science vous présentent les chaînes de l'application et de l'étude, faites vous honneur de les porter, et qu'elles soient désormais votre plus riche parure : *Injice pedem tuum in compedes illius, et in torques illius collum tuum.* (*Ibid.*, 25.) Soumettez-vous à un joug que la seule indolence repousse, mais auquel un enfant vertueux est fier de s'assujettir : *Subjice numerum tuum, et porta illam, et non acedieris vinculis ejus.* (*Ibid.*, 26.) Vous trouverez, je vous en donne l'assurance, vous trouverez, à la fin de vos travaux, une paix et un repos inconnus à l'âme négligente : car rien n'égale, dans cette vie même, la consolation de celui qui recueille ce qu'il a semé : *In novissimis invenies requiem in ea, et convertetur tibi in oblectationem.* (*Ibid.*, 29.) Vous en ferez l'expérience lorsque vos connaissances deviendront pour vous comme un vêtement de gloire, et que la couronne placée sur votre tête vous attirera les plus honorables félicitations : *Stolam gloriæ indues eam et coronam gratulationis suppones tibi.* (*Ibid.*, 32.)

Ce jour est venu pour plusieurs de vos compagnons d'étude : que le spectacle de leur triomphe vous réveille et vous enflamme d'une louable ardeur : *Si videris sensatum, evigila ad eum.* (*Ibid.*, 32.)

Je ne ferai pas valoir ici des motifs déjà tout-puissants sur vos cœurs indépendamment de mes paroles; car m'est-il permis de vous supposer étrangers aux sentiments si purs et si naturels de la reconnaissance? Serais-je d'ailleurs capable de rien ajouter à la vôtre? Vous voyez, dans cette honorable assemblée un grand nombre de vos parents; ne vous serait-il pas bien doux de les voir dédommagés par vos succès, de leur amour et de leurs sacrifices. Vous voyez devant vous ce digne supérieur, toujours si tendre, toujours si vigilant, toujours si plein de sollicitude pour vous. Quelle joie lui procureraient vos couronnes! Il serait couronné autant de fois qu'il verrait le laurier ceindre vos têtes. Vous voyez autour de vous ces directeurs et professeurs infatigables, quand il s'agit de vos progrès : n'auriez-vous pas à cœur de leur prouver que vous n'avez point été insensibles à leurs peines? Vous voyez une réunion nombreuse de pasteurs vénérables, d'ecclésiastiques brûlants de zèle, qui soupirent après l'instant heureux où plusieurs d'entre vous viendront les seconder dans les labeurs de la moisson spirituelle des âmes; voudriez-vous leur laisser la crainte de ne trouver en vous, plus tard, que des aveugles destinés à conduire d'autres aveugles dans le précipice de l'enfer? (*Matth.*, XV, 14.)

Je viens, à mon tour, après tous les autres, chers enfants, réclamer une part à vos sentiments, et je ne les réclamerai pas en vain. Je ne suis jamais mieux ni plus heureux qu'au milieu de vous. Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille? Mais il dépend de vous d'ajouter quelque chose à ma félicité. Chers enfants! *Crescite in scientia Dei* : Croissez dans la science de Dieu, sans être indifférents à la science humaine. Montrez à tous que l'on peut être chrétien, et bon chrétien, sans préjudice d'une éducation forte, solide et complète. Que dis-je? faites voir que la religion seule peut inspirer cette constance et ce courage surnaturels qui triomphent de tous les obstacles et se dévouent à tous les efforts. Voulez-vous que vos études n'aient presque plus rien d'aride et de rebutant pour vous? Que vos vertus et votre innocence deviennent pour vous une barrière insurmontable à toutes les passions. Que ces qualités aujourd'hui si rares dans ceux de votre âge, vous distinguent éminemment de cette jeunesse déshonorée et flétrie qui est trop faible pour vaincre ses mauvais penchants, parce qu'elle est trop lâche pour les combattre. Conservez toute la beauté et toute la pureté de vos âmes, afin de conserver toute l'énergie et toute la liberté de votre esprit. Alors on verra renaître le siècle des Grégoire de Nysse et de Nazianze, des Basile et des Chrysostome. Alors nos Libanius modernes se verront forcés de répéter encore : « Non, il n'est point de plus heureuses mères que les femmes vraiment chrétiennes; non, il n'est point d'étudiants plus distingués que les vrais disciples de Jésus-Christ. »

Tels sont mes vœux, enfants chéris et bien-aimés de mon cœur; tels sont mes désirs les plus ardents et les plus sincères. Voudriez-vous frustrer mon attente? Voudriez-vous tromper les espérances d'une religion qui semble avoir remis entre vos mains une partie de ses intérêts et de sa gloire? J'ignore quelle est la vocation du plus grand nombre d'entre vous; vous l'ignorez vous-mêmes pour la plupart. Qu'importe? *Le Seigneur connaît bien ceux qui lui appartiennent : « Cognovit Dominus qui sunt ejus* (II *Cor.*, II, 19); » il discerne parmi vous les lis privilégiés qu'il destine à l'ornement et au parfum de ses autels. Mais soit que vous deviez un jour faire partie de la milice sainte, soit qu'une tout autre position vous attende parmi les habitants du siècle, votre vocation incontestable à tous est de rehausser l'éclat de la religion par vos vertus et vos lumières. Répondez aux desseins du ciel, et méditez sérieusement sur la dignité de votre vocation. *Videte vocationem vestram.* (I *Cor.*, I, 26.)

Quant à vous jeunes vainqueurs, héros prématurés dans la carrière littéraire, accourez entre nos bras; venez me faire éprouver la plus douce consolation que puisse goûter un père. Ceux qui vous ont donné la vie, et dont le sang coule dans vos veines, ne m'envient pas ce titre de Père que je partage avec eux. Ah! ils seront heureux de mon bonheur et du vôtre. Oui, vous êtes mes enfants : les battements de mon cœur vous le diraient tout à l'heure, si déjà mon affection pour vous et votre tendresse pour moi ne vous en avaient donné la certitude.

Souffrez néanmoins que je mêle un avis

aux applaudissements de cette assemblée dont tous les regards vont se porter sur vous. Offrez au Seigneur, mes bien-aimés, offrez au Seigneur la fumée de cet encens qui semblera ne brûler que pour vous. Déposez à ses pieds ces couronnes qui orneront vos fronts candides. Elles lui appartiennent encore plus qu'à vous : car n'est-ce pas lui qui vous a donné cette attention, ce courage, cette pénétration, cette intelligence qui vous distinguent aujourd'hui de tous vos concurrents? C'est donc lui-même qui vous couronnera, et qui, en vous couronnant, couronnera ses propres dons : *Coronando merita, coronat dona sua.* (*Præf. Omn. Sanct.*)

Que personne ne me fasse un crime de l'application que je fais ici des paroles qu'emploie l'Église pour désigner les récompenses éternelles des saints ; car je veux aussi avec l'Apôtre élever vos cœurs et vos esprits à des biens et à des honneurs plus réels, plus parfaits et plus durables que ne le sont tous ceux de cette vie. Je veux vous dire, à mon tour : cette couronne que vous allez recevoir se flétrira bientôt : qu'elle ne serve donc qu'à vous faire soûpirer après la couronne immarcessible des prédestinés.

Cette société nombreuse qui va célébrer vos succès ne tardera pas à disparaître, et, avec elle, toute la scène de votre passager triomphe. Mais la réunion fortunée des élus et leurs chants de victoire seront immuables, inséparables et sans terme.

Aux transports d'admiration et d'allégresse que vos lauriers vont exciter succéderont le silence, la solitude, et peut-être même, le murmure de la sombre jalousie. Mais aux inévitables chagrins de cette triste vie succédera pour vous, si vous vous en rendez dignes, une joie pure, ineffable, éternelle, et que personne ne pourra vous ravir. Puissiez-vous en recevoir le gage dans cette faveur unanime dont vous allez être l'objet !

XXVIII. DISCOURS

Prononcé à la distribution des prix, faite au petit séminaire de Pons, le 20 *août* 1839.

LE CLERGÉ A ÉTÉ DE TOUT TEMPS LE CANAL DE LA SCIENCE.

Mes chers enfants,

L'empressement et le concours qui nonorent aujourd'hui votre triomphe sont pour mon cœur le motif de la plus vive et de la pure allégresse : ils annoncent le prix et l'estime que l'on attache à ces établissements précieux où la culture de l'âme marche de front avec celle de l'esprit; ils justifient les éloges qui naguère retentissaient dans tout le département, éloges qui ne sauraient être suspects à personne.

Oui, Messieurs, l'on est forcé de reconnaître maintenant que la vocation qui a pour objet principal d'enseigner la vertu, est en même temps le canal le plus fidèle de la science.

Je ne veux pas dire que des connaissances variées et même étendues ne puissent se communiquer sans le secours du ministère sacré; mais qu'il me soit permis de croire, et même de prouver à des familles honorables que le moyen le plus efficace d'établir l'instruction de la jeunesse sur un fondement durable, c'est de recourir à la religion qui en est le véritable et l'unique soutien. En cela, je ne puis pas être soupçonné de vues intéressées : je n'ai point à provoquer la bienveillance des familles pour un établissement qui déjà ne peut suffire à tous les vœux, et qui accueille les néophytes du sanctuaire qui ne nous imposent que des sacrifices, de préférence aux enfants du siècle qui s'offrent à favoriser nos efforts pour le soutien matériel des vocations.

Messieurs les inspecteurs ont solennellement proclamé *qu'ici l'éducation débordait de toutes parts.* Ils ont rendu un public hommage au zèle infatigable et désintéressé des maîtres, à la docilité et à l'application des disciples. Au lieu de la terreur qu'inspire leur présence dans les maisons d'éducation séculière, ils n'ont rencontré dans celle-ci qu'allégresse, accueil respectueux, sérénité, candeur et modestie. Ces qualités qui ailleurs ne sont que des exceptions heureuses, ils les voyaient régner dans tous nos élèves : fruit précieux de cette autorité tout à la fois paternelle et surhumaine, qui arrose, féconde le champ des vertus, déracine et dessèche le germe des vices.

Le paganisme lui-même avait hautement reconnu que quand le cœur est affranchi de la tyrannie des passions, l'esprit est infiniment plus capable d'une étude sérieuse qui seule peut assurer de grands succès.

L'émulation, j'en conviens, peut inspirer de louables efforts ; mais combien de temps se soutiendront-ils avec cet unique auxiliaire. De jeunes cœurs qui ne sont retenus par aucun frein résisteront-ils à l'impétueuse attaque d'un seul penchant désordonné? Incontestablement non. Détruisez la barrière de la religion et de la foi, et vous verrez un jeune homme rendre les armes au premier choc : il ne résistera pas à la funeste inclination qui le séduit et qui l'entraîne. Dès lors toute son émulation devient languissante; bientôt elle dépérit et s'éteint; aussi la fleur que l'on admirait au lever de l'aurore s'est desséchée et flétrie au premier souffle de l'aquilon et aux premières ardeurs du soleil.

Mais supposons, si vous le voulez, que l'émulation se soutienne dans l'atmosphère de l'irréligion ou de l'indifférence : les connaissances qui pourront en résulter ne seront plus qu'une science de caprice, de vanité et d'amour-propre; ce sera cette science qui fausse tout, qui dérègle tout et qui tue au lieu de vivifier : *Littera occidit.* (II *Cor.*, III, 6.) L'histoire ne sera plus le tableau fidèle des événements passés, mais un tissu de récits mensongers et trompeurs; la poésie ne sera plus une étincelle sacrée qui embrase d'un feu céleste, mais une fumée spécieuse qui, sortant du puits de l'abîme, conduira aux enfers ceux qui s'attacheront à sa trace; les sciences exactes ou naturelles n'élèveront plus les âmes à l'auteur et con-

servateur de toutes choses, elles le feront plutôt méconnaître et outrager. Je ne dis rien ici qui ne trouve sa preuve dans les siècles passés et dans le siècle présent. .

A quels maîtres faut-il donc recourir pour aborder sans péril le sanctuaire des études? Jésus-Christ les a désignés ces maîtres, quand il a dit à ses apôtres et à leurs successeurs : *Allez, enseignez toutes les nations :* « *Euntes, docete omnes gentes.* » (*Matth.*, XXVIII, 19.) Il est vrai que ceux à qui ces paroles furent adressées étaient dépourvus de science; mais il est également vrai qu'ils devaient être subitement changés en docteurs, par la communication du divin Esprit qui leur était annoncé. Leur mission ne pouvait être plus claire : *Je vous envoie comme mon Père éternel m'a envoyé.* « *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos.* » (*Joan.*, XX, 21.) *Vous êtes la lumière du monde :* « *Vos estis lux mundi.* » (*Matth.*, V, 14.) Jusqu'ici vous avez manqué d'instruction, désormais vous n'en sauriez être dépourvus, puisque, en vous donnant la qualité de docteurs, je vous annonce que je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. En faisant reposer mon Esprit sur vous, je vous donnerai une éloquence et une sagesse à laquelle vos plus grands ennemis ne sauraient résister. C'est comme si le Sauveur leur avait dit : A dater du jour où vous commencerez votre apostolat, la science sera héréditaire parmi vous, et le trésor des connaissances les plus utiles ne saurait vous manquer, que le monde en convienne ou n'en convienne pas. Cette prédiction divine a été accomplie : elle devait l'être. On peut assurer sans crainte d'être démenti que la science a toujours brillé dans un degré plus éminent, je ne dis pas dans chacun, mais dans la collection des ministres sacrés, qu'elle n'a éclaté partout ailleurs. Je parle, au reste, d'une science utile et vraiment solide : car pour les connaissances futiles et vaines les prêtres de Jésus-Christ doivent se faire gloire d'y être étrangers.

Osera-t-on contester que, dès le berceau de l'Eglise, les apôtres remplirent de stupeur et d'étonnement toutes les nations qui étaient sous le ciel et qui les entendaient parler leurs langues qu'ils n'avaient jamais apprises. Saint Paul fut-il déplacé quand il fit entendre sa voix dans l'aréopage d'Athènes? Ne fit-il pas des conquêtes jusque dans la cour de Néron? Saint Clément parla-t-il un langage déplacé aux habitants de Corinthe? Saint Polycarpe à Smyrne, saint Ignace à Antioche, saint Irénée à Lyon, saint Justin à Rome, sont-ils indignes de figurer parmi les notabilités de la savante Grèce?

Les païens eux-mêmes furent forcés d'admirer dans l'école d'Alexandrie saint Pantène, que les Indes envièrent à l'Egypte. Clément son disciple, qui lui succéda, fut l'héritier de sa réputation, et son immense érudition nous effraye. Que dirai-je d'Ammonius qui eut pour disciple Origène? Que dirai-je d'Origène lui-même dont la science étonnante ne saurait être contestée comme les erreurs qu'on lui attribue?

Depuis que le sacerdoce chrétien ent été mis par son divin auteur en possession du dépôt de la science, on ne voit plus hors de cette école que de ridicules déclamateurs. Quel est celui des prétendus savants de la Grèce que vous oseriez comparer à un Basile, aux deux Grégoires, à un Chrysostome? Et parmi les Latins cherchez si vous pourrez trouver, dans le même siècle, quelques auteurs païens qui puissent être mis en parallèle avec les Tertullien, les Cyprien, les Minutius Félix, les Lactance, les Ambroise, les Jérôme, les Augustin, les Paulin, et tant d'autres dont le savant Bellarmin (284-85) a rappelé les noms et la gloire.

Lorsque dans le vi^e^ siècle et les âges qui suivirent, d'innombrables armées de barbares inondèrent l'Europe et l'Asie, lorsqu'une destruction totale semblait menacer les sciences, les arts et les plus beaux monuments, on vit des légions de solitaires gravir le sommet des montagnes, s'enfoncer dans le creux des rochers, les antres de la terre ou l'épaisseur des forêts, descendre au fond des vallées et des souterrains ou des catacombes pour y transporter les archives de la science qu'ils s'occupèrent à reproduire et à multiplier. C'en était fait de la plupart des connaissances humaines si les plus pieux enfants de l'Eglise n'en eussent conservé le dépôt et soutenu la chaîne traditionnelle.

De leur côté, les ecclésiastiques furent toujours tenus à un certain degré de science. On peut même dire qu'à quelques époques qui ne sont connues que par la dénomination de siècles d'ignorance, eux seuls avaient droit de se faire gloire d'être instruits.

La langue latine usitée dans tout l'Occident, pour l'office divin, entretint le goût et la lecture des auteurs anciens ; et il n'est pas un siècle qui n'offre une suite de canons de discipline ecclésiastique remarquables par la pureté, la clarté et l'élégance des expressions (286.)

Quand les séculiers, ceux même qui occupaient, dans l'Etat, le plus haut rang, abandonnèrent ou négligèrent totalement la science, il se forma des écoles dans l'enceinte des presbytères, des évêchés, des monastères. Alors les peuples qui avaient le plus à souffrir de l'ignorance, de la tyrannie ou des infirmités humaines, n'eurent de ressource que dans les ministres de la religion qui seuls conservaient le dépôt des lumières pour éclairer ceux qui étaient dans les ténèbres, la connaissance des lois pour la défense des opprimés, et l'indication même des remèdes qui pouvaient soulager et guérir les malades.

(284-85) *De scriptor. eccles.*
(286) *Gram. de la lang. rom.*, par M. Raynouard, t. 16

A la fondation des universités, toutes les places d'enseignement furent occupées par des clercs; la raison en est toute simple : c'est qu'il n'eût pas été possible de trouver dans une autre classe d'hommes des sujets capables de remplir ces emplois.

Guidés par la foi et le zèle, des savants d'une érudition prodigieuse jugèrent qu'il n'était pas indigne d'eux de communiquer aux petits enfants eux-mêmes les éléments des lettres ainsi que les premières notions de la doctrine chrétienne. C'est ainsi que l'on vit le célèbre Gerson exercer, à Lyon, pendant les dernières années de sa vie, l'emploi de simple maître d'école et de catéchiste. Tant il est vrai que la piété ennoblit tout.

Il est également à remarquer que c'est de Rome que Charlemagne fit venir des savants pour établir la culture des lettres dans son empire. Alcuin dont il suivit les leçons avait lui-même fortifié ses connaissances dans la métropole de la chrétienté.

Disons-le, sans crainte d'être démenti ou blâmé : Le dévouement du clergé à l'éducation de la jeunesse fut l'honorable cause des priviléges et de la considération dont il fut revêtu, c'est qu'il n'avait pas trompé l'attente des familles qui trouvaient dans les instituteurs de leurs enfants tout ce qu'ils pouvaient désirer pour les former à la vertu et à la science. Les avantages temporels que le clergé recueillit alors de ses salutaires leçons, lui offrirent les ressources dont il usa si largement pour essuyer les larmes de la douleur, secourir tous les genres d'infortune, élever des monuments qui glorifient Dieu et honorent l'humanité. Pour prix de tant de bienfaits on l'a dépouillé des moyens de les continuer C'est ainsi que notre siècle a mis le châtiment à la place de la reconnaissance.

Qui croirait qu'il fut possible de trouver un grand orateur dans le XII^e^ siècle? C'est pourtant l'époque où brilla saint Bernard par l'éloquence la plus vive et la plus persuasive. L'abbé Suger son contemporain serait regardé comme un génie, même de nos jours.

Je ne parle pas des notabilités savantes des âges qui suivirent : elles se rencontrèrent presque uniquement dans le clergé, jusqu'aux siècles qui nous touchent de plus près. S'il se trouva quelques érudits ailleurs, c'est le sacerdoce qui les avait formés.

Quelques esprits hostiles et aveuglés par la prévention, cherchent de nos jours à étouffer ces souvenirs, parce qu'ils voudraient anéantir toute éducation religieuse. Les ingrats! ils voudraient enlever au clergé un titre d'honneur qui se retrouve dans toutes les pages de l'histoire; ils méconnaissent le plus signalé des dévouements. Eh! n'avons-nous pas entendu plus d'une fois ces nouveaux Nérons demander la mort de leurs Burrhus et de leurs Sénèques. Hommes imprévoyants autant qu'ingrats et cruels! ils ne veulent pas voir qu'en excluant le clergé de l'enseignement, ils ramèneraient à grands pas la barbarie dont la religion nous avait arrachés. Ouvrez encore l'histoire, et vous en aurez la preuve.

Tant que le christianisme, par l'organe de ses pasteurs, fut libre de répandre sur l'Orient le bienfait de ses lumières, vous savez quel rang glorieux il occupa parmi les nations policées. Les sciences et les arts y florissaient partout. Alexandrie, Antioche, Nicomédie, Constantinople, Carthage, Césarée, Nicée, Ephèse, et tant d'autres villes alors célèbres, rivalisaient de science et d'honneur avec la reine des cités. Mais aussitôt que l'orgueilleuse hérésie eut traîné à sa suite l'ignoble mahométisme, que resta-t-il de cette splendeur et de cette gloire? Ah! l'on ne voit plus, dans ces villes autrefois si savantes et si illustres, qu'un cruel esclavage, la destruction des plus beaux monuments de l'intelligence, le régime du sabre et le chaos des plus monstrueuses erreurs.

Reconnaissons donc enfin, après tant de siècles d'expérience qu'on ne peut, sans porter atteinte à l'intérêt de tous les peuples, méconnaître le droit et l'autorité d'enseigner que Jésus-Christ a conférés à ses apôtres et à leurs successeurs.

A peine l'Amérique et les Indes eurent-elles été découvertes, que ces contrées reçurent, avec la lumière de l'Evangile, le bienfait de la civilisation. Au contraire, les peuples qui refusent le flambeau de la foi demeurent toujours arriérés et plus ou moins sauvages. Nous n'aurions même, le plus souvent, aucun moyen de les bien connaître si le zèle de quelques hommes apostoliques, qui réussissent à y pénétrer, ne nous en faisait pas connaître les mœurs et les usages.

A six mille lieues de nous, la Chine nous était presque aussi inconnue que l'avait été l'Amérique. Qui nous a donné les notions que nous avons sur elle, sinon ces ouvriers évangéliques qui s'y sont introduits à l'aide de leurs connaissances variées? Ils ne s'y sont présentés d'abord que comme autant de professeurs de mathématiques, de physique, d'histoire naturelle, de géographie, etc.; d'autres n'ont paru s'y rendre que dans l'intention de soulager les corps, tandis que tous avaient pour but de sauver les âmes.

Ainsi donc, Messieurs, hommage à l'éducation religieuse qui seule peut garantir le bonheur de la vie présente et tous les biens de la vie future!

Honneur, hommage aux familles intelligentes qui ont saisi cette précieuse vérité!

Honneur, hommage à cet infatigable supérieur qui se consume de travaux et de sollicitudes dans l'intérêt de la jeunesse, et qui se montre si propre à la haute mission qui lui est confiée!

Honneur, hommage à ses dignes coopérateurs qui secondent ses efforts avec tant de sagesse, de doctrine et de zèle!

Félicitations, dévouement et tendresse à ces chers enfants qui vont recevoir de nos mains les couronnes qu'ils ont si bien méritées! Qu'ils viennent recueillir les douces

récompenses de leurs travaux, et qu'ils en doublent le prix en embellissant leurs triomphes par la simplicité, l'humilité et la modestie.

XXIX. DISCOURS

Prononcé lors de la prise de possession du collége de Juilly par MM. de Scarbiac et de Salinis, succédant aux Oratoriens, le 25 octobre 1826.

AVANTAGES D'UNE ÉDUCATION CHRÉTIENNE.

Magna erit gloria domus istius novissimæ plusquam primæ. (*Agg.*, II, 10.)

La gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la première.

Messieurs,

Cette maison dont parle le prophète Aggée est le temple de Jérusalem devenu mille fois plus illustre par la présence de Jésus-Christ qu'il ne l'avait été auparavant par la vénération de tous les peuples de l'univers. Qu'il me soit permis néanmoins d'appliquer ces paroles sacrées à la circonstance qui nous réunit. Loin de moi cependant la pensée de chercher à affaiblir la réputation que cette maison avait pu acquérir autrefois : il me suffit de remarquer que jamais elle ne se montra sous de plus favorables auspices, puisqu'elle devient la ressource de tant de familles distinguées qui réclamaient avec toute la sollicitude paternelle un asile sûr pour ce qu'elles ont de plus cher et de plus précieux.

Consolez-vous, parents religieux : des hommes éminents en science et en vertu s'offrent d'eux-mêmes à calmer vos justes alarmes sur l'avenir de vos enfants, en les accueillant pour disciples.

Quant à moi, Messieurs, la fonction que j'ai à remplir aujourd'hui me serait trop flatteuse et trop honorable, si elle ne faisait regretter la présence d'un illustre prélat qui eût voulu pouvoir s'en charger lui-même. L'organe qu'il s'est choisi ne peut le remplacer qu'imparfaitement; mais je me rassure en songeant qu'une piété indulgente saura me tenir compte d'un acte de soumission.

Par où, néanmoins, commencer ce discours? sera-ce en relevant le mérite des nouveaux directeurs de cette maison? Eh! n'est-il pas hautement reconnu? et cette confiance qu'ils inspirent d'un bout de la France à l'autre ne me dispense-t-elle pas de faire souffrir leur modestie?

C'est donc vous que j'aurai principalement en vue dans ce discours, intéressante jeunesse. Je vous dirai ce que Dieu fait pour vous, et ce qu'à votre tour vous devez faire pour lui.

Divin Esprit, daignez répandre sur mes paroles votre onction salutaire. Et vous, auguste Marie, tendre asile de l'enfance, montrez-vous dès aujourd'hui la protectrice de cette intéressante maison.

PREMIÈRE PARTIE

C'est dès votre plus tendre enfance, et avant même que vous fussiez dans le berceau, que le Seigneur, chers enfants, a signalé son amour pour vous, en vous donnant des parents vertueux et chrétiens, qui vous ont transmis, avec le bienfait de la vie, l'héritage précieux de la sagesse.

« O dieux! s'écriait autrefois le philosophe Libanius, maître d'éloquence du jeune Chrysostome, ô dieux! quelles mères que les femmes chrétiennes, puisqu'elles sont capables de former de tels fils (287). » Et à combien d'entre vous, chers enfants, ne pourrais-je pas faire aussi l'apologie de vos parents mille fois plus jaloux de vous enrichir des trésors de la vertu que de vous laisser un héritage périssable! Il n'est pas nécessaire de remonter à la reine Blanche pour trouver une mère qui préférerait la mort d'un fils bien-aimé à la perte de son innocence (288). Il ne serait pas nécessaire de remonter jusqu'à saint Louis pour entendre un père tenir à son fils ce religieux langage : « Mon fils, la plus importante des leçons que je puisse vous donner, c'est d'établir votre cœur dans l'amour de Dieu, sans lequel il n'y a de salut pour personne; gardez-vous de rien faire qui puisse lui déplaire, et préférez toute espèce d'opprobre et de tourment au péché mortel. »

Mais, outre cette première grâce que vous avez reçue, mes chers enfants, le Seigneur vous en accorde une autre qu'il est difficile d'apprécier à sa juste valeur : C'est d'être confiés à des maîtres vertueux et habiles qui se dévouent, par le seul motif de la gloire de Dieu, à former vos esprits et vos cœurs à la science et à la vertu. Avec les meilleures dispositions, que deviendriez-vous en d'autres mains, chers enfants? Trop probablement ce que devint Alexandre entre les mains de Léonides : Quoique vainqueur de l'univers, il ne put jamais, dit saint Jérôme, surmonter les vices dont il avait contracté l'habitude dans les exemples que lui avait donnés son indigne précepteur. C'est qu'il est bien plus facile d'imiter les défauts que les vertus (289).

Pourquoi voyons-nous aujourd'hui tant de jeunes gens sans foi, sans piété, sans décence, sans retenue. Eh! n'en soyons pas surpris : ils avaient été livrés à des maîtres pour qui la religion n'était qu'une fable, et, peut-être, Dieu lui-même qu'un vain nom; Rome et Athènes les eussent bannis, ou leurs têtes y eussent été mises à prix. N'est-ce pas ainsi qu'en usèrent les Grecs à l'égard de Protagore? (290) Mais, de nos jours, la

(287) Pallad., in *Vita div. Chrys.*

(288) *Vie de S. Louis* par le sire Jehan de Joinville, édit. roy., p. 154.

(289) « Græca narrat historia Alexandrum potentissimum orbisque dominatorem, et in moribus et in incessu Leonidis pædagogi sui, non potuisse carere vitiis quibus adhuc parvulus fuerat infectus. Proclivis est enim malorum imitatio, et quorum virtutes assequi nequeas, cito imitaris vitia. » (S. Hieron., *Epist. ad Læt.*)

(290) Cicer., *De nat.*, n° 68. Diodor. Sic., l. xiii.

qualité est, pour bien des parents, un titre de plus à leur confiance. Aveugles qu'ils sont, ils abandonnent en de si perfides mains le dépôt le plus sacré : pires en cela que des infidèles, selon la doctrine de l'Apôtre (291), plus cruels que des parricides, suivant saint Jean Chrysostome. Il était facile, dans cet âge tendre, de faire naître d'heureux penchants dans ces jeunes cœurs : comme une cire molle, ils auraient pris les impressions salutaires de la vertu, avec la même facilité qu'ils ont celles du vice. Mais comment redresserez-vous un arbre courbé depuis longtemps ? (292) Comment rendrez-vous à la fleur desséchée ses parfums et ses couleurs ? Je ne m'étonne pas de la sainteté de Samuel : il a été élevé à l'ombre du sanctuaire, dit saint Jérôme ; je ne suis point surpris de l'admiration qu'excite saint Jean-Baptiste : il s'est formé à la vie qu'il mène dans le silence du désert, loin du scandale et des iniquités du siècle : *Samuel nutritur in templo ; Joannes in solitudine præparatur.* Mais voudriez-vous que je fusse surpris que des enfants formés par des hommes sans foi ou sans mœurs devinssent athées ou libertins ? Eh ! l'on reconnaît l'arbre à ses fruits. Cueille-t-on des raisins sur des épines ou des figues sur des ronces ? (293)

Que si l'on récusait l'autorité de l'Ecriture et des Pères, j'en appellerais à l'autorité du paganisme lui-même. N'a-t-il pas proclamé que la sagesse devait présider à toute bonne éducation ? et Ovide, tout Ovide qu'il est, n'appelle-t-il pas sa Pallas la divinité des sciences et des arts ? (294)

Que produit la science, quand elle n'a pas la vertu pour compagne fidèle ? Consultons l'expérience : elle ne confirme que trop la réponse du grand Apôtre : La science alors n'enfante que l'orgueil, l'enflure du cœur, la vanité : *Scientia inflat.* (I *Cor.*, VIII, 1.) Que produit la science sans la vertu ? Des dispositions aussi funestes à l'âme que l'est une nourriture indigeste à un estomac malade, dit saint Bernard (295).

Tel est, Messieurs, le déplorable résultat d'une éducation anti-religieuse. Au lieu de concilier le respect et la vénération à ceux qui l'ont reçue, elle les rend un objet d'horreur et d'exécration au ciel et à la terre. *Abominabiles facti sunt in studiis suis.* (*Psal.* XIII, 1.)

Vous n'avez pas à craindre un pareil malheur, mes chers enfants ; l'éducation que vous recevez ici a deux objets : la religion qui passe avant tout, et qui est la base de toute institution chrétienne ; les sciences humaines qui doivent vous rendre propres à la vocation que Dieu vous destine.

Oui, la religion aujourd'hui exilée de tant d'établissements dont elle devrait être le soutien et la gloire ; la religion que l'on attaque avec autant de fureur que quand le paganisme chercha à l'étouffer dans son berceau ; la religion dont on a oublié les bienfaits, et que l'on ne récompense que par des insultes et des outrages ; la religion, vraie fille du ciel, est venue demander un asile à cette solitude hospitalière. C'est ici qu'elle vous tend les bras et vous appelle : *Venez, mes enfants*, vous dit-elle : *écoutez-moi : je vous enseignerai la crainte du Seigneur :* « *Venite, filii, audite me : timorem Domini docebo vos.* (*Psal.* XXXIII, 12.) Que son langage est doux ! qu'il est touchant, dans sa noble simplicité. Elle ne vous déplace pas ; elle ne vous inspire pas cette vaine arrogance que cherchent à inspirer à votre âge les prétendus régénérateurs du siècle, en vous faisant oublier qu'il faut apprendre à obéir avant que de se mettre à commander, et plier sous le joug de la discipline, avant que de jouir d'une fatale liberté. *Filii !* Mes enfants ! Elle ne vous trompe pas par les titres si souvent mensongers de jeunesse pensante et réfléchissante. *Filii !* Mes enfants ! Voilà, sans doute, votre plus noble qualité, celle d'être les enfants d'une aussi illustre mère. *Filii !* Mes enfants ! Elle vous annonce par là que vous êtes sous sa tendre protection, et qu'elle veut vous prémunir contre les erreurs et la corruption du siècle. *Audite me :* Ecoutez-moi : ma voix n'a rien de dangereux et de séducteur : c'est la voix d'une mère qui vous aime avec plus de tendresse qu'aucune mère sur la terre n'aime ses enfants : je vous en donnerai la preuve en vous conduisant au souverain bonheur. Comment cela ? *Timorem Domini docebo vos.* Je vous enseignerai la crainte du Seigneur. Heureux, en effet, celui qui a cette crainte salutaire ! il accomplira les lois de Dieu et de son Eglise avec un religieux respect, et par là il s'assurera les grâces de la vie présente et les récompenses de la vie future.

Voilà, mes chers enfants, ce que vous offre la religion. N'est-il donc pas vrai que ses voies sont belles, et que ses sentiers sont ceux du bonheur et de la paix ? *Viæ ejus, viæ pulchræ, et omnes semitæ illius pacificæ.* (*Prov.*, III, 16.) N'est-il pas vrai que celui qui, comme vous, a trouvé l'asile heureux de la sagesse, a trouvé un trésor plus précieux que l'argent, que l'or le plus pur, et que tout ce que le monde aveugle juge digne de son estime ? (296) Il n'en est pas ainsi de la voie des impies : elle n'offre que ténè-

(291) *Si quis suorum et maxime domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior.* (I *Tim.*, V, 8.)

(292) « Difficulter eruditur quod rudes animi perbiberunt. Recens testa diu et saporem retinet et odorem quo primum imbuta fuit. » (S. Hier. *ad Læt.*)

(293) *A fructibus eorum cognoscetis eos. Nunquid colligunt de spinis uvas aut de tribulis ficus.* (*Matth.*, VII, 15, 16.)

(294) Illa Dea est operum ; Certe Dea carminis [illa est ;
Si mereor, studiis, adsit amica meis
(Ovid., *Fast.*, l. III, 815.)

(295) « Scientia stomacho animæ ingesta, si non fuerit igne charitatis decocta, malos humores generat. » (S. Bern., serm. 36 *in Cant.*, § 4.)

(296) *Beatus homo qui invenit sapientiam, et af-*

bres, obscurités, mensonges. Cependant on y marche avec une assurance présomptueuse, et l'on ne s'aperçoit de son malheur que quand on est venu se précipiter dans l'abîme insurmontable où elle conduit (297).

C'est pourtant dans cette voie que marchent tant de pauvres jeunes gens confiés à des maîtres sans principes religieux et dont la gentilité profane elle-même aurait rougi. Que leur importe à ces mercenaires que leurs disciples deviennent vicieux, puisqu'ils ne mettent aucune différence entre le crime et la vertu? Que leur importe qu'ils se livrent à des passions honteuses, puisqu'ils les ont déjà assimilés aux brutes, en leur persuadant qu'ils n'avaient point d'âme? Non, rien n'est comparable au malheur d'une pareille éducation; rien aussi n'est plus propre à vous faire sentir l'avantage de la vôtre.

Ajoutons à ces faveurs si précieuses celle d'avoir continuellement sous vos yeux des modèles de piété et de vertu qui ne vous encouragent pas moins par leurs exemples édifiants qu'ils ne vous éclairent par leurs salutaires avis. Je puis sans crainte vous faire ici l'application des paroles que saint Bernard adressait à une illustre assemblée : « Les gens du siècle, disait-il, ont des miroirs où ils peuvent remarquer la difformité de leur visage comme la régularité de leurs traits : le miroir qui est devant vos yeux est d'un autre genre; sans y retrouver les caractères de votre figure, vous y apercevez ce qui est expédient et ce qui ne l'est point, ce que vous avez à faire et ce qu'il vous faut éviter; en un mot, tout ce que Dieu exige de vous pour l'accomplissement de vos devoirs (298).

Mais en vous fournissant, dans cette maison, tout ce qui vous est nécessaire pour former vos cœurs à la vertu, Dieu vous a préparé aussi tous les moyens que l'on peut désirer pour acquérir les sciences humaines sous des maîtres habiles qui joignent la plus rare modestie aux connaissances les plus vastes.

Je n'ai pas besoin de dire ici que l'étude des sciences, même profanes, n'est point en opposition avec la religion. On peut même assurer sans crainte que la religion n'a qu'à gagner quand elle se trouve unie à la science. Elle en emprunte un nouveau lustre. Moïse était instruit de toutes les sciences des Egyptiens, saint Paul (299) appuie ses leçons sur l'autorité des philosophes : il cite Ménandre, Epiménides et Aratus. « Il avait appris du vrai David, dit saint Jérôme, à arracher le glaive des mains de ses ennemis et à trancher la tête du superbe Goliath avec les armes de ce géant (300). »

Il est vrai que Notre-Seigneur Jésus-Christ choisit pour apôtres des hommes sans science et sans lettres; mais il ne les charge du grand œuvre de la conversion du monde qu'après les avoir instruits immédiatement par lui-même et leur avoir communiqué, avec le don des langues, une sagesse et une éloquence auxquelles leurs ennemis les plus acharnés n'étaient pas capables de résister (301). Aussi Julien l'Apostat voulait-il restreindre les connaissances des chrétiens à quelques livres de la sainte Ecriture, persuadé que rien ne contribue plus au progrès du christianisme que les sciences, quand elles sont enseignées dans un bon esprit (302).

Aussi saint Jérôme, écrivant à un grand orateur romain pour lui prouver que le christianisme n'est point ennemi des sciences même étrangères à la religion, et qu'il peut les cultiver comme les livres saints, se justifie à cet égard contre les attaques de Rufin, en citant un grand nombre de docteurs chrétiens, grecs et latins, également versés dans les sciences sacrées et dans l'érudition païenne. Que de noms illustres n'aurions-nous pas à ajouter depuis le siècle de saint Jérôme jusqu'à celui où nous vivons, si nous voulions citer tous ceux qui ont brillé par leur doctrine dans le christianisme, et dont le christianisme a immortalisé les talents. Vous ne figureriez pas seuls parmi les savants, grands docteurs de l'Eglise grecque et latine, Grégoire de Nazianze, de Nysse et de Néocésarée, Basile, Chrysostome, Ambroise, Augustin, Jérôme, Léon, Grégoire, Bernard. L'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, feraient à leur tour paraître sur la scène leurs brillants génies. La France ne voudrait le céder à aucun peuple dans tous les genres d'érudition. Oublions si vous le voulez que la lyre chrétienne de J.-B. Rousseau a des sons plus touchants que la lyre profane d'Horace; oublions qu'Esther et Athalie sont le désespoir de tous les vains adorateurs de Melpomène; oublions que tous les accents du cygne de Cambrai sont aussi enchanteurs et, sans comparaison, plus instructifs que ceux du cygne de Mantoue; craindrez-vous de placer le grand Bossuet à côté du grand Dé-

fluit prudentia : melior est acquisitio ejus negotiatione argenti et auri primi et purissimi. Fructus ejus pretiosior est cunctis opibus, et omnia quæ desiderantur huic non valent comparari. (*Prov.*, III, 15.)

(297) *Via impiorum tenebrosa : nesciunt ubi corruant.* (*Prov.*, IV, 19.)

(298) « Sæculares, in speculis suis, visu cognoscere solent pulchritudinem aut turpitudinem suam; alterius generis est speculum vestrum, in quo... poteritis attendere quid deceat, aut quid non deceat, quid expediat, et quid non expediat; quid, ex debito vestri officii, vobis incumbat. » (S. Bern, *ad past. in syn.*)

(299) *Act.*, XVII, 28; I *Cor.*, XV, 32; *Tit.*, I, 12.

(300) « Didicerat enim a vero David extorquere de manibus hostium gladium, et Goliæ superbissimi caput proprio mucrone truncare. » (S. Hier., *Magn. orat. Rom.*)

(301) *Dabo vobis os et sapientiam cui non poterunt resistere et contradicere omnes adversarii vestri.* (*Luc.*, XXI, 15.)

(302) *Voy.* la lettre 21e de Julien l'Apostat, traduite par M. de la Bletterie, *Hist. de Jovinien* p. 454.

mosthènes, et Massillon sur la même ligne que l'orateur romain? Quel compétiteur donnerez-vous à Bourdaloue pour la force et la vigueur du raisonnement. Descartes sera-t-il déplacé à la droite d'Aristote? Rollin aura-t-il a rougir pour sa science et ses leçons dans la compagnie de Plutarque et de Quintilien. Aristarque osera-t-il rivaliser d'érudition avec les Pétau, les Mabillon, les Thomassin? Mais c'est trop nous étendre sur ce point.

Dans d'autres établissements sans doute vous auriez pu, mes chers enfants, acquérir des connaissances, mais qu'il eût été à craindre que ces connaissances ne fussent que superficielles, n'ayant pas la religion pour base! Non, dit Cassien, il n'est pas possible qu'une âme, tout absorbée dans des idées et des pensées mondaines, puisse mériter le don de la véritable science (303).

Heureux donc, mes chers enfants, les yeux qui voient ce que vous voyez! heureuses les oreilles qui entendent ce que vous êtes destinés à entendre. (*Matth.*, XIII, 16.) Le Seigneur n'accorde pas la même faveur à tous ceux de votre âge. (*Psal.* CXLVII, 20.)

Mais il est temps que je vous dise maintenant, en peu de mots, ce que Dieu a droit d'exiger de vous en vous plaçant dans cette maison.

DEUXIÈME PARTIE.

Si cet établissement qui vous a accueillis vous honore, mes chers enfants, ne négligez rien pour lui faire honneur vous-mêmes.

Je n'entrerai point dans le détail de tous vos devoirs, ils vous seront amplement tracés par ceux que le Seigneur vous donne pour maîtres et pour modèles; je me contenterai de vous faire l'application de ces paroles de saint Pierre : *Omnes unanimes, compatientes, fraternitatis amatores, misericordes, modesti, humiles.* « *Soyez unanimes dans vos sentiments, dans votre courage, dans votre affection mutuelle, dans votre zèle, dans votre modestie, dans votre humilité.* (I *Petr.*, III, 8.)

Unanimes dans vos sentiments : *unanimes.* Les méchants s'unissent pour le mal; unissez-vous pour le bien. Qu'il n'y ait point parmi vous de rivalité jalouse; mais une sainte ardeur pour vous porter réciproquement à la vertu. Bénissez Dieu quand vous trouvez dans vos condisciples cette louable émulation, et faites en sorte qu'on la remarque aussi en vous. Que chacun de vous contribue, à sa manière, à la gloire de cet établissement, afin que, de ce concert et de cet accord mutuels, s'élève vers le ciel un tribut d'hommages et de vénération qui devienne le dédommagement et la réparation solennelle de tant d'outrages qu'il reçoit de la part d'une jeunesse indisciplinée et sans retenue. Changez cette habitation terrestre en un nouveau ciel, en n'y laissant voir que des anges. L'Ecriture dit de Tobie qu'étant le plus jeune de tous les Israélites de la tribu de Nephtali, il ne fit jamais rien qui annonçât la légèreté de l'enfance : *Cum esset junior omnibus in tribu Nephtali, nihil tamen puerile gessit.* (*Tob.*, I, 4.) On disait de saint Jean-Baptiste à sa naissance : *Que sera un jour cet enfant extraordinaire?* (*Luc.*, I, 66.) Quelque honorables que soient ces distinctions, mes chers enfants, qu'on ne puisse pas les faire parmi vous, et que tous marchent d'un pas égal et avec la même ardeur dans le chemin de la vertu, louant et honorant Dieu d'une même bouche, le servant d'un même cœur et d'un même esprit : *Uno ore honorificetis Deum...* (*Rom.*, XV, 6) *in uno spiritu unanimes.* (*Philip.*, I, 27.)

Empressés et zélés, à l'envi, pour l'acquisition de la vertu, vous ne le serez pas moins pour l'acquisition de la science, supportant avec patience le travail assidu qu'elle exige : *compatientes.* De toute éternité, Dieu a déterminé pour chacun de nous une vocation et un genre de vie. Il vous les révélera quand il en sera temps. Mettez-vous donc, par avance, en état d'en remplir les obligations. Pour cela Dieu veut que vous donniez toute votre application à l'étude. Le chrétien, quel qu'il soit, est un homme né pour la pénitence. Eh bien! chers enfants, voici, pour le moment, la principale pénitence que Dieu exige de vous : c'est une application constante à l'étude. D'ailleurs, si vous voulez vous instruire, sachez qu'il est indispensable que vous vous livriez à un travail opiniâtre; car, dit saint Jérôme : « Celui-là seulement obtient plus de succès et de connaissances qui s'applique et étudie davantage » : *Ille plus discit, qui plus facit*, et par la raison des contraires, celui-là réussit moins, qui se donne moins de peine. On ne vit jamais un jeune homme négligent, quelque facilité qu'il eût d'ailleurs, devenir savant. Le temps vous paraîtra long, si vous vous laissez aller à la torpeur et au dégoût; mais il passera avec une rapidité extrême, si vous l'employez bien (304). Ce qui vous coûtera pour le moment vous procurera, par la suite, mille honorables jouissances. Le savoir, disait Aristote, diffère de l'ignorance comme la vie de la mort; et, si les racines des sciences sont amères, leurs fruits en sont délicieux : ils servent d'ornement dans la prospérité et d'asile dans l'adversité. C'est ce qui faisait dire à saint Jérôme qu'un enfant devait surtout se prémunir contre l'aversion que l'on ressent quelquefois pour l'étude, de peur que l'horreur qu'il en aurait conçue dans un âge tendre, ne lui occasionnât ensuite des regrets amers et perpétuels, s'il n'avait pas le courage de la surmonter (305).

(303) « Impossibile namque est animam quæ mundanis vel tenuiter distentionibus occupatur donum scientiæ promereri. » (Cass., coll. 14, c. 9.)

(304) « Breve videbitur tempus quod tantis operum varietatibus occupatur. » (Hier., *ad Læt.*)

(305) « Cavendum imprimis ne (infans) odiet studia, ne amaritudo eorum in infantia percepta ultra rudes annos transeat. » (Id., *ib.*)

Au reste, si ces motifs n'étaient pas encore assez puissants pour vous déterminer à un travail assidu, considérez que, si d'un côté l'Ecriture, dont le langage n'a rien d'exagéré, menace les ignorants volontaires d'être livrés à l'oubli et à l'opprobre, de l'autre elle promet la gloire et l'honneur, pour le temps et pour l'éternité, à ceux qui ne négligent rien pour s'instruire. *Si quelqu'un demeure dans l'ignorance*, dit saint Paul, *il sera méconnu et ignoré lui-même ; «Si quis ignorat, ignorabitur.* (I *Cor.*, XIV, 38.) Et Salomon ne dit-il pas au livre des *Proverbes :* Enfants, jusques à quand aimerez-vous l'enfance? Jusques à quand les insensés désireront-ils ce qui leur est nuisible, et les imprudents haïront-ils la science ? (306) Le commencement de la sagesse consiste à prendre des moyens pour l'acquérir. Travaillez à l'acquisition de la prudence aux dépens de tout ce que vous pouvez posséder. Faites effort pour atteindre jusqu'à elle; elle deviendra votre gloire, lorsque vous l'aurez embrassée ; elle embellira votre tête d'un accroissement de grâce, et elle vous couvrira d'une éclatante couronne (307).

Il n'est plus question ensuite, chers enfants, que de sanctifier ses motifs, et de ne se livrer à l'étude des sciences que dans l'intention de plaire à Dieu et de pouvoir un jour remplir dignement les devoirs de sa vocation.

Une autre disposition que le Seigneur attend de vous, c'est que vous vous aimiez, et vous vous chérissiez tous comme frères : *Fraternitatis amatores.* C'est le grand précepte du Seigneur, et si vous l'accomplissez bien, Dieu sera content. Que la paix du Seigneur règne donc dans ce lieu. Soyez toujours des enfants de paix, si vous voulez mériter le nom d'enfants du Dieu de la paix. Que la discorde, la haine, les divisions soient à jamais bannies de cet asile. Mais que l'amitié, qui doit régner parmi vous, n'admette ni prédilection ni préférence; qu'elle n'ait aucune ressemblance avec ces *amitiés particulières* qui sont, au langage des saints Pères, le poison de la véritable amitié : *Amicitiæ venenum.* Point de ces entretiens cachés, de ces conférences secrètes que vous ne voudriez pas rendre publiques. « Que tout le monde, dit saint Jérôme (*ad Læt.*), puisse savoir ce que vous dites à un seul ; un entretien sage et sans reproche ne cherche pas le secret et le mystère. » *Quod uni loquitur, hoc omnes sciant. Bonus sermo secreta non quærit.*

Soyez miséricordieux : *Misericordes.* Si vous ne pouvez encore, comme vous le voudriez, exercer les œuvres de miséricorde envers les malheureux, nourrissez-en du moins l'esprit, et entretenez en vous la bonne volonté de vous y livrer, quand la chose sera en votre pouvoir. Il y a, au reste, une miséricorde spirituelle que vous pouvez toujours accomplir à l'égard de vos condisciples. Si jamais il s'en trouvait en qui la piété fût faible et languissante, ne négligez rien pour la ranimer en eux ; rendez-leur la vertu aimable par vos bonnes manières, par la douceur de votre caractère, par votre empressement à les prévenir et à les obliger. Quel bonheur pour vous si vous deveniez les instruments de leur salut! Par là vous assureriez le vôtre. (*Jac.*, V, 20.) Que s'il se trouve quelques-uns de vos condisciples qui se déclarent vos ennemis, gardez-vous de les haïr ou de les moins aimer; tâchez au contraire de redoubler pour eux d'affection et de tendresse, afin de fondre, par vos bons et charitables procédés, la glace de leurs cœurs. (*Rom.*, XII, 20.) Ceux qui vous feraient quelque peine sont les instruments dont Dieu se sert pour vous faire expier vos fautes, vous maintenir dans l'humilité et dans le renoncement à vous-mêmes. Les contradictions que l'on éprouve sont un caractère de prédestination ; car, dit, saint Paul, *tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ auront des persécutions à souffrir.* (II *Tim.*, III, 12.) *Réjouissez-vous donc alors, et faites éclater votre allégresse, parce que votre récompense sera grande dans le ciel.* (*Matth.*, V, 12.)

Soyez modestes : *Modesti.* Oh ! la belle vertu que la modestie ! saint Paul conjurait les fidèles de son temps au nom de la modestie de Jésus-Christ (II *Cor.*, X, 1) ; il voulait que leur modestie fût connue de tout le monde : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus.* (*Philip.*, IV, 5.) Elle est surtout la parure et l'ornement de la jeunesse. Car s'il n'y a rien qui indigne plus que de voir un jeune homme montrer un air dédaigneux, hardi, fier, tranchant; rien n'édifie plus que de le trouver sage, réservé, se permettant à peine une réflexion modeste, et un sourire respectueux, laissant voir sur son front un heureux mélange de retenue et de candeur. N'allez pas chercher cette modestie au milieu d'une jeunesse irréligieuse; vous y rencontreriez un tout autre spectacle. Hélas ! combien de fois un malheureux père n'est-il pas contraint de baisser les yeux devant un fils qui s'emporte à la moindre contradiction? un maître qui paraît tremblant en présence d'un disciple frondeur et audacieux. Mais grâce au ciel je parle à des jeunes gens qui ont reçu une toute autre éducation dans le sein de leurs vertueuses familles.

Je comprends aussi sous ce nom de *modestie* tout ce qui regarde la plus belle, la plus ravissante, la plus angélique des vertus ; je parle de cette disposition de l'âme qui ferme l'entrée du cœur à toute pensée vicieuse, les oreilles du corps à toute parole indécente, qui interdit aux sens toute action criminelle, à l'amitié toute familiarité sus-

(306) *Usquequo, parvuli, diligitis infantiam, et stulti ea quæ sibi sunt noxia cupient, et imprudentes odibunt scientiam?* (*Prov.*, I, 22.)

(307) *Principium sapientiæ, posside sapientiam, et in omni possessione tua acquire prudentiam, arripe illam, et exaltabit te; glorificaberis ab ea cum eam fueris amplexatus; dabit capiti tuo augmenta gratiarum, et corona inclyta proteget te.* (*Prov.*, IV, 7 et seq.)

perte. Oh! mes chers enfants, *combien est belle et admirable la génération chaste et pure!* (*Sap.*, IV, 1.) Sa mémoire est immortelle; le ciel la contemple avec allégresse; la terre elle-même est ravie du spectacle qu'elle lui présente : or, c'est la vertu qu'un enfant doit avoir le plus à cœur. Saint Jérôme (*ubi supra*) veut qu'il soit si étranger à tout déréglement qu'il ne sache pas même ce qui se passe à cet égard dans ce triste siècle : *Nesciat sæculum;* qu'il vive comme un ange, et qu'il soit comme un pur esprit dans un corps mortel : *Vivat angelice, sit in carne sine carne;* que non-seulement il n'écoute pas avec plaisir les mauvais discours qui corrompent les bonnes mœurs, mais que, s'il arrive que l'on parle inconvenablement en sa présence, il soit assez innocent pour ne pas comprendre ce funeste langage : *Turpia verba non intelligat;* qu'il fuie la société de tout esprit déréglé, comme on fuit à l'approche d'un serpent : car, s'il ne faut qu'un léger souffle pour ternir l'éclat du lis et de la violette, il ne faut aussi qu'une compagnie dangereuse pour flétrir la beauté de l'innocence : *Cito flores pereunt, cito violas et lilium pestilens aura corrumpit.*

Enfin soyez humbles : *humiles.* Je ne dis pas seulement humbles comme des enfants, mais comme de petits enfants, puisque ce n'est qu'à cette humilité qu'est promis le royaume des cieux. (*Matth.*, XVIII, 3.) Humbles à l'égard de vos directeurs et de vos maîtres. A combien de titres ne leur devez-vous pas la soumission, le respect, l'obéissance! Souvenez-vous qu'ils doivent rendre compte à Dieu de vos âmes (*Hebr.*, XIII, 17), et adoucissez leurs peines par votre empressement, non-seulement à accomplir, mais à prévenir leurs volontés. Humbles à l'égard de vos condisciples : ne vous estimant jamais plus que le moindre d'entre eux, vous donnant réciproquement des marques d'honneur et de déférence : *Honore invicem prævenientes.* (*Rom.*, XII, 10.) Humbles quand vos succès n'ont pas répondu à vos efforts : pensant qu'il vous était, sans doute, avantageux d'éprouver cette légère humiliation, soit pour ne point succomber à la tentation de l'amour-propre, soit pour redoubler, à l'avenir, de zèle et d'application au travail, humbles quand Dieu aura béni vos travaux : c'est à lui, et non point à vous qu'en appartient la gloire. Ne vous élevez point de vos succès et de votre science, dit le pieux auteur de l'*Imitation;* mais craignez pour les connaissances que vous avez reçues. S'il vous paraît que vous savez et que vous comprenez beaucoup de choses, sachez qu'il y a beaucoup plus de choses encore que vous ignorez. Pourquoi vous préféreriez-vous à qui que ce fût, quand il y a tant de gens plus instruits que vous? Voulez-vous que je vous indique une science et une connaissance vraiment utiles et sans danger? Aimez à être ignoré, à être réputé pour rien. La plus avantageuse comme la plus sublime des sciences, c'est de connaître et de se mépriser soi-même (308).

S'il est permis de mêler ici le profane au sacré, je dirai que rien ne fit plus d'honneur à Socrate que cet aveu digne d'un chrétien : « Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien : » *Unum scio, quod nihil scio.* C'était être très-instruit que d'avoir une pareille science.

Finissons. Unissez, mes chers enfants, ces deux choses ensemble, la piété à l'étude et l'étude à la piété. Mais la piété avant tout, la piété en tout, la piété après tout. Craignez Dieu, et observez ses commandements; c'est en cela que consiste tout l'homme (309). Hélas! s'il ne s'opère un heureux changement dans les esprits et dans les cœurs, nous avons à craindre les plus grands maux pour nous et pour notre infortunée patrie. Nous touchons, et fasse le ciel que nous ne soyons pas arrivés à ces temps funestes que prédisait le grand Apôtre, lorsqu'il disait que l'on verrait des hommes qui, ne pouvant plus supporter la saine doctrine, se choisiraient des maîtres trompeurs qui flatteraient leur orgueil, leurs passions, leur indépendance, et se détourneraient de la vérité pour n'écouter que le langage du mensonge et de l'imposture! (310)

C'est à vous seul, ô mon Dieu, qu'il appartient de retarder cette époque désastreuse. Vous seul pouvez et rétablir la société qui se dissout, et raffermir les trônes qui chancellent. Seigneur, Dieu des armées, jetez surtout un regard favorable sur l'héritage de saint Louis et de ses augustes enfants. Donnez à ce roi bien-aimé qui nous gouverne la prudence et la fermeté qui lui sont nécessaires, en des temps si difficiles et si orageux; donnez à ses ministres la piété et les lumières dont ils ont besoin. Suscitez des hommes de votre droite, qui réparent les maux présents, et détournent les maux à venir. Que l'impiété cesse enfin de lever sa tête altière, et d'opprimer la timide innocence. Que la ligue infernale qui s'est formée contre Dieu, son Eglise et son Christ, soit enfin anéantie pour jamais. De si grands biens sont inespérés, ô mon Dieu, parce que l'iniquité est à son comble; mais n'êtes-vous pas le régénérateur des cœurs et des esprits, comme vous êtes le refuge des peuples malheureux, le soutien et l'appui des trônes menacés. Parlez, Seigneur, et d'un souffle

(308) « Noli extolli de ulla arte vel scientia; sed potius time de data tibi notitia. Si tibi videtur quod multa scis, et satis bene intelligis, scito tamen quia sunt multo plura quæ nescis. Quid te vis alicui præferre, cum plures doctiores te inveniantur? Si vis aliquid utiliter scire et discere, ama nesciri et pro nihilo reputari. Hæc est altissima et utilissima lectio, sui ipsius vera cognitio et despectio. » (*De Imit.*, l. I, c. 2.)

(309) *Deum time, et mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo.* (*Eccle.*, II, 13.)

(210) *Erit enim tempus cum sanam doctrinam non sustinebunt; sed ad sua desideria, coarcevabunt sibi magistros prurientes auribus, et a veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.* (II *Tim.*, IV, 3.)

vous allez dissiper tous les nuages amoncelés sur nos têtes et calmer nos mortelles alarmes. Faites revivre dans tous les cœurs français la foi catholique, apostolique, romaine, sans laquelle il ne peut y avoir ni paix durable, ni solide vertu. Que son flambeau salutaire brille surtout dans cet asile ; que son feu divin et sa céleste lumière, se communiquant des maîtres aux disciples ; porte bientôt sa vivifiante splendeur en tous lieux. Alors nous ne dirons plus avec saint Jérôme : *Proh nefas! orbis terrarum ruit; in nobis peccata non ruunt!* Hélas ! l'univers semble vouloir s'ensevelir sous ses ruines, et cependant la source impure de nos crimes ne tarit pas ! Mais, empruntant les accents majestueux d'Isaïe, nous nous écrierons ; *Surge, illuminare, Jerusalem, quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est.* (*Isa.*, LX, 1.) Lève-toi, Jérusalem, ouvrez les yeux avec confiance : voilà qu'une aurore nouvelle brille pour toi ; l'impiété confondue fuit pour jamais de tes contrées ; la religion si longtemps opprimée reparaît, le front ceint de son immortel diadème ; elle apporte avec elle tous les bienfaits du temps, présage heureux des biens ineffables de l'éternité, que je vous souhaite.

XXX. ALLOCUTION

Aux élèves de M. l'abbé Chesnuau, à Saintes,

SUR LA CONDUITE A TENIR PENDANT LES VACANCES.

Mes chers enfants,

L'avantage que j'ai de me retrouver auprès de vous pour célébrer vos triomphes, remplit mon cœur d'une douce allégresse. Quand je n'aurais pas reçu de vous mille témoignages de tendresse filiale, pourrais-je être insensible au bonheur de vos excellentes familles ? Pourrais-je ne pas partager la satisfaction de ce respectable supérieur si heureux de votre docilité et de votre application, de ces dignes coopérateurs qui recueillent aujourd'hui le prix de leur zèle, en vous voyant recevoir la couronne due à vos travaux. Pour moi, dont le devoir est de profiter de toutes les occasions qui me sont offertes pour donner une sainte direction à vos pensées et à votre conduite, je ne veux pas laisser passer cette circonstance sans mêler quelques avis à vos légitimes transports.

Et d'abord, chers enfants, usez de votre victoire avec modestie ; cette victoire a tenu à bien peu de chose ; une distraction, une légèreté, un petit découragement pouvaient vous l'enlever. D'autres, peut-être, se trouvaient plus raisonnablement fondés à y compter que vous. Sachez rendre justice à leur mérite, et ne tirez aucune conséquence prétentieuse pour vous, ou défavorable pour eux, de leur défaite.

Quant à vous, mes enfants, dont les efforts n'auraient point été suivis du succès que vous sembliez avoir lieu d'attendre, il est possible, vous dirai-je, que, pour cette fois, une couronne eût été nuisible à votre simplicité. Elle sera plus heureusement placée sur votre tête, quand, dans l'année qui va suivre, vous vous serez solidement exercés à l'humilité et à la modestie.

En second lieu, mes enfants, voici les vacances qui commencent : Quel esprit allez-vous porter dans vos familles ? Croyez-moi, ce doit être un esprit de douceur, d'amabilité et de dépendance. Vos parents attendaient ce jour avec autant d'impatience que vous. Pouvez-vous douter de leur affection et de leur tendresse ? Il faut qu'ils en trouvent la récompense dans la bonté et l'égalité d'un caractère qui annonce un cœur toujours filial et respectueux. Vous n'imiterez pas ces jeunes gens qui, après les premiers embrassements et les premiers épanchements du retour, se montrent froids, indifférents, maussades, pour ne rien dire de plus. Je sais que le temps des caresses a ses bornes raisonnables, mais le temps du respect n'en a jamais : et c'est ce qui distingue la bonne de la mauvaise éducation, l'esprit frondeur de l'irréligion, de l'esprit toujours réservé et sage du vrai christianisme.

En troisième lieu, le temps des vacances, je le sais, est un temps de délassement ; mais il n'est pas un temps de désœuvrement. Que vos heures soient donc toutes employées à une récréation honnête ou à une occupation modérée : j'ai connu des jeunes gens qui avaient autant profité et avancé dans le temps des vacances que dans le cours de l'année, proportion gardée. Ils revenaient ensuite à leurs études comme de prudents athlètes, bien exercés et préparés au combat.

En quatrième lieu, n'oubliez pas que le repos qui est accordé à vos esprits n'est pas un congé donné à la vertu qui ne doit jamais se reposer ou se ralentir. Vous vous y êtes exercés ici, afin d'y persévérer ensuite sans relâche. Quelle pitié de voir en certains lieux des jeunes gens qui s'échappent d'une maison d'éducation, comme des prisonniers qui abandonnent leurs cachots, ou comme ces animaux indomptés qui ont trouvé moyen de briser leurs chaînes et de fuir de leurs loges. Nous en avons vu qui faisaient marcher le scandale sur toutes les traces de leurs pas. Leur extérieur, leur langage, leur conduite, tout excitait la surprise ou l'indignation. Etait-ce donc là le fruit que l'on devait attendre de l'éducation qu'on leur avait procurée ?

En cinquième lieu, ne laissez point passer, chers enfants, le temps des vacances sans vous montrer disposés à faire quelque bien, selon l'opportunité et la facilité que vous offrira la divine Providence. Rien n'édifie comme de voir un étudiant faire, quand il le peut, une petite aumône à un pauvre, secourir celui qui a besoin d'assistance, relever celui qui était tombé, offrir de grand cœur, à la vue d'un accident, son zèle, ses efforts, sa main, ses épaules. On le bénit alors, et on le célèbre partout.

Et que dirai-je de celui qui prévient, par de sages conseils, les écarts d'un de ses condisciples, qui rappelle à la vertu celui qui

l'avait abandonnée? Oh! l'intéressant jeune homme! il est déjà digne de toutes les bénédictions du ciel et de toutes les attentions de la terre.

Il est un avis sur lequel on ne saurait trop s'appesantir : Fuyez, mes enfants, les jeunes gens déréglés et vicieux; ne vous arrêtez jamais à écouter leurs discours pervers; ayez horreur de leurs lectures et de leurs exemples. Anges de la terre, soyez étrangers à ces petits démons; conservez la pureté de vos âmes innocentes; n'exposez votre faiblesse à aucune tentation dangereuse; ne soyez point présomptueux, hardis et téméraires : il n'y a de sûreté que pour la prudence, la crainte et souvent la fuite.

A votre âge, mes enfants, on a un cœur susceptible; mais on l'a également généreux. Sachez pardonner une injure, de quelque part qu'elle vous vienne, et ne parlez jamais de la venger. Quand ceux de votre âge vous exposent leur amertume, et leur mécontentement à l'égard de qui que ce puisse être, adoucissez la plaie de leur cœur, loin de chercher à l'aigrir, et vous serez alors des anges de paix, et les vrais enfants du Dieu de paix.

Enfin, chers enfants, ne craignez pas, ne rougissez pas d'être et de paraître chrétiens, au milieu d'un monde qui presque partout abjure cette qualité si noble et si belle. Brillez, comme des flambeaux parmi les enfants de ce siècle pervers. Ne tenez aucun compte de ses persécutions et de ses attaques. Le jour viendra où ce que vous aurez souffert pour la cause de la foi servira à former votre diadème de gloire. Cette couronne, chers enfants, sera tout autrement belle et honorable que celle qui va être placée par nos mains sur vos jeunes fronts. Courez dans la lutte pour l'obtenir. Une fois qu'elle sera en votre possession vous serez assurés de ne la jamais perdre.

XXXI. ALLOCUTION

Aux pensionnaires d'une maison religieuse, A L'OCCASION DE LA DISTRIBUTION DES PRIX.

Mes chères enfants.

Sur le point de vous décerner les couronnes que vous avez méritées par votre application et votre travail, j'éprouve trois sentiments divers qui se réunissent et se confondent dans mon cœur : la joie, la crainte et la confiance.

I. La joie : je partage celle que vous devez goûter : elle est pure puisqu'elle est le résultat de votre diligence et de vos louables efforts. L'Esprit-Saint lui-même, loin de la condamner, l'honore de son divin suffrage, en ordonnant de récompenser celle qui s'en est rendue digne par ses œuvres (*Prov.*, XXXI, 31), et en déclarant qu'il est glorieux et honorable de recueillir le fruit de ses peines. (*Sap.*, III.) Ces couronnes qui vont parer vos fronts vous serviront d'encouragement pour en mériter des nouvelles : car vous ne voudrez pas dégénérer désormais, ni ternir la gloire que vous vous êtes acquises. Vous serez jalouses de la rehausser encore en développant toutes les bonnes qualités dont l'heureux germe a été déposé dans vos âmes. Les personnes mondaines n'aspirent qu'à des agréments frivoles; pour vous, vous dédaignerez tout ce qui n'est qu'apparent, tout ce qui n'est pas solide et durable. Chacune de vous ambitionnera d'être un jour cette femme forte que tout le monde admire et en qui personne ne trouve rien à blâmer : elle est une aurore par sa diligence, une providence par ses bienfaits, une lumière par ses exemples, un écho de sagesse par son langage, un modèle de clémence par sa douceur. Les justes éloges qu'elle reçoit ne portent point atteinte à sa modestie; elle brille comme un astre au milieu même des personnes vertueuses, parce qu'elle ne fait consister sa gloire qu'à réunir toutes les vertus au plus haut point de perfection. (*Prov.*, XXXI, 15 et seq.)

Je partage aussi la joie qui va inonder le cœur de vos estimables familles. Elles ont bien montré combien vous leur étiez chères par le choix prudent qu'elles ont fait de celles qui devaient former et guider votre jeunesse. Une éducation religieuse, en vous sauvant, vous assure encore tous les avantages de la vie présente.

Je me réjouis également avec vos dignes maîtresses qui sont heureuses de votre bonheur. Vos succès ne sont-ils pas, en grande partie, leur ouvrage? Il est vrai qu'elles ont cherché principalement la gloire de Dieu dans votre éducation; mais nous ne leur en devons pas moins le juste tribut de notre admiration et de nos hommages. Disons-le hautement : le monde lui-même commence à se dégoûter de cette éducation mondaine et à peine chrétienne, où la religion ne figure plus que comme un accessoire toléré. On est las de ne recueillir de certaines institutions fastueuses, qu'orgueil et frivolité, tandis que le modeste asile du monastère; tout en communiquant le dépôt de la véritable science conserve au lis de la vertu angélique, toute sa blancheur, à la rose de la modestie tout son éclat, à la violette de l'humble simplicité, tous ses parfums.

II. Vous dirai-je néanmoins, mes chères enfants, que mon allégresse n'est pas sans quelque mélange de crainte. Eh! cette crainte résulte de ces couronnes que nous allons vous offrir; elle résulte de ce repos que vous allez prendre, comme de l'air que vous allez respirer.

Prenez garde, mes enfants, qu'une récompense très-bien méritée peut devenir pour vous un présent dangereux et funeste. Il en a coûté le salut à plusieurs d'avoir été couronnés. C'est le jour même où Saül triomphait, qu'il entendit Samuël prononcer contre lui cette sentence terrible : *Le Seigneur vous a rejeté pour toujours.* (1 *Reg.*, XV, 12, 23.) C'est le jour où Sobna se reposait fièrement sur sa dignité que Dieu lui fit dire : *La tribulation sera votre couronne, et la mort engloutira le char de votre gloire.* (*Isa.*, XXII, 18.)

Voulez-vous, mes enfants, n'avoir rien à craindre de ce malheur? allez déposer généreusement vos couronnes aux pieds du Dieu qui vous les a fait obtenir, à l'exemple de ces vieillards reconnaissants dont il est parlé dans l'*Apocalypse*, et qui, en jetant leurs couronnes devant le trône de l'Agneau sans tache, lui disaient du fond de leur cœur : *Vous seul, ô Seigneur notre Dieu, êtes digne de recevoir tout honneur et toute gloire.* (*Apoc.*, IV, 11.) Présentez-lui vos lauriers par l'entremise de cette incomparable Vierge, l'ornement du ciel et le trésor de la terre, qui n'appréciait point d'autre titre à l'égal de celui de servante du Seigneur. Ah! mes enfants, la plus heureuse des récompenses est celle qui est pure de tout sentiment de vanité et d'amour-propre. C'est la disposition d'un cœur fidèle qui rapporte à Dieu tous les dons qu'il en a reçus. Animée de ces sentiments, la pieuse Esther disait au Seigneur que la couronne qui parait son front n'était à ses yeux qu'un objet vil et méprisable, et que jamais elle n'avait trouvé de véritable joie qu'en lui. (*Esther*, XIV, 16.)

Ce que j'appréhende encore pour vous, mes enfants, c'est le repos que vous allez goûter. Le démon vous laissait en paix ou vous livrait d'inutiles attaques, lorsqu'une multitude d'exercices divers remplissait votre journée; maintenant que vous serez plus libres, toutes les avenues de votre âme lui seront, pour ainsi dire, ouvertes, et tous ses traits dangereux vont être dirigés contre vous. Voulez-vous tromper son attente? ne vous abandonnez pas, dans ces jours de loisir, à une funeste oisiveté. Il vous faut des délassements, je le sais; mais qu'ils soient toujours purs. Ne soyez d'ailleurs jamais absolument oisives; que vos récréations même présentent l'image d'une occupation utile et agréable; que vos devoirs de piété les plus essentiels trouvent toujours une place dans l'intervalle de vos loisirs.

Il faut tout vous dire, mes enfants : je crains aussi pour vous le souffle du monde, sa séduction et l'entraînement de ses exemples. Vous n'aviez pas à l'appréhender sous ce toit protecteur; maintenant que vous allez le voir de près, ce monde dangereux, il cherchera à faire votre conquête, afin de triompher à vos dépens. Fuyez sa contagion, intéressante jeunesse. Vos cœurs sont à Dieu : ne les donnez pas à son plus mortel ennemi. Vivez de manière à revenir ici aussi pures, et aussi innocentes que vous en étiez sorties. Hélas! dit saint Jérôme, l'éclat des plus belles fleurs peut se flétrir en un instant, si elles ne sont garanties contre l'air empoisonné du siècle.

III. Mais que dis-je, et pourquoi me livrer à une vaine appréhension? le Dieu que vous aimez pourrait-il cesser d'être votre Dieu? le trésor que possèdent vos âmes pourrait-il jamais exciter votre indifférence? Non, mes enfants, vous en connaissez trop le prix pour ne pas le tenir à l'abri de toute espèce d'atteinte. Après les beaux exemples de cette paisible retraite, vous allez vous édifier de ceux que vous offrira la maison paternelle. Après les leçons de vos pieuses maîtresses, vous pourrez recevoir encore celles d'un père chéri et d'une mère vertueuse. Vos frères et sœurs seront à leur tour vos modèles, et vous répondrez à ce bienfait par un retour d'édification.

Venez donc, vierges candides, innocentes colombes, venez recevoir les couronnes que vous avez si bien méritées. En les plaçant sur vos têtes, nous formerons le vœu bien ardent qu'elles soient comme un gage de cette couronne de gloire qui n'est point susceptible de se flétrir et de se dessécher.

Quand cet heureux jour sera venu, Dieu de bonté, vous embellirez d'un éclat éternel ces palmes si légères et si périssables offertes autrefois dans la terre de l'exil, et que la céleste patrie rendra éblouissantes et immortelles.

XXXII. ALLOCUTION

POUR UNE SEMBLABLE CIRCONSTANCE.

Des couronnes, mes chères enfants! Leur aspect fait naître dans nos cœurs et dans les vôtres un bonheur pur et sans nuage. Oui, c'est une fête pour nous d'avoir à les placer sur vos fronts. Nous ne remplissons pas toujours des fonctions aussi douces et aussi consolantes. Mais la sensible charité, qui veut que nous pleurions avec ceux qui pleurent, ne nous impose-t-elle pas aussi l'aimable obligation de nous réjouir saintement avec les personnes qui sont dans la joie? Celui qui aimait tant à bénir ces enfants qui eux-mêmes étaient si heureux de semer les fleurs sur ses pas, n'applaudira-t-il pas aux sentiments d'allégresse dont notre âme est remplie, ayant à couronner cette petite famille qui nous chérit et que nous affectionnons si tendrement? Oui, parents vertueux, nous rivalisons avec vous de sensibilité et de bonheur, en ce jour de gloire et de triomphe, et je suis sûr que votre cœur, loin d'en être jaloux, nous sait gré de ce doux épanchement. Pieuses maîtresses, chacune de ces couronnes que nous allons offrir à vos intéressantes élèves, couronnera aussi votre sollicitude maternelle et vos soins attentifs; elle attestera cette vérité proclamée, il y a dix-huit siècles, par le grand Apôtre, que la piété est utile à tout, et que les plus riches faveurs lui sont assurées pour la vie présente comme pour la vie future.

Mais, pour qui seront ces couronnes? seront-elles le prix de la modestie? Non, car cette vertu souffrirait d'un hommage public; et, d'ailleurs, nos lauriers ne suffiraient pas pour orner la tête de cet essaim de timides vierges, qui, pour me servir de la comparaison de saint Ambroise (*De virginib.*), sont toutes également voilées de leur modestie, comme les cyprès de leur verdure.

Pour qui seront ces couronnes? viendront-elles ajouter à la parure naturelle de l'angélique pudeur qui recueille les hommages de la terre, en attendant les trésors du ciel? Mais, dit l'Esprit-Saint, il n'y a pas en cette

vie de récompense proportionnée au mérite d'une âme pure dont la beauté égale celle de l'astre du jour. Vous ne voudriez pas, mes enfants, que l'on décernât un prix à une vertu qui est sans exception parmi vous, et dont votre présence en ce lieu devient la preuve incontestable.

Eh ! pour qui seront donc ces couronnes ? pour cette aimable enfant dont l'Esprit-Saint a tracé d'avance le portrait dans celui de la femme forte : *Donnez-lui la récompense du fruit de ses mains.*(*Eccle.*, XXXI, 31.) Il s'est plu à énumérer toutes ses qualités. Son travail est soigné et soutenu ; l'attention et la prudence y président, soit qu'elle s'occupe des ouvrages qui ne conviennent qu'à son sexe, soit qu'elle trace des lignes ou des caractères, soit qu'elle confie à sa mémoire le dépôt précieux de la science, soit qu'elle interroge l'histoire des siècles passés, soit qu'elle règle saintement sa conduite présente, soit qu'elle se lance dans les terribles ou consolantes profondeurs d'un éternel avenir.

C'est un vaisseau qui se montre chargé des plus riches trésors ; il ne craint pas la fureur des tempêtes et les dangers d'un funeste naufrage. Il porte, d'ailleurs, avec lui des provisions qui le défendront dans les jours de disette.

Belle image ! mes chères enfants, et qui annonce qu'une éducation soignée est une sûre garantie contre tous les revers et tous les coups de l'adversité. S'il est rare qu'une telle éducation élève sur un trône, ce qui arriva pour Abigaïl, Esther et quelques autres, elle offre dans les événements de la vie une ressource assurée et durable que ne procurèrent jamais la frivolité ou de simples agréments.

La couronne est bien placée sur la tête de cette vierge prudente et sage qui tient toujours sa lampe ornée ; je veux dire, qui ne néglige rien de tout ce qui peut faire partie de ses devoirs ; qui s'applique à se rendre capable de tout ce que peuvent faire les personnes de son sexe. Elle abhorre l'oisiveté : aussi devance-t-elle le lever de la brillante aurore : ses doigts ne dédaignent aucun genre de travail qui peut entrer dans le ressort de ses obligations. Si elle veille, ce n'est pas dans les assemblées de plaisirs qui énervent et amollissent l'âme, mais dans les exercices utiles auxquelles se dévouent l'amour de l'ordre et de la vertu.

Si elle a la sensibilité des personnes de son sexe, elle ne s'en fait point une arme dangereuse de séduction, mais une ressource pour le malheur et l'infortune. Vous la verrez un jour accourir partout où il y aura des bienfaits à répandre, des larmes à essuyer, des privations à adoucir.

Elle ouvre la bouche à la sagesse. La grâce est répandue sur ses lèvres. On l'écoute avec un religieux respect, parce qu'il ne sort rien de sa bouche qui ne soit une expression des sentiments de son cœur. Tout, dans son langage, respire la bienséance, la réserve et l'aimable charité. Sa présence intimide l'audace et l'effronterie qui se composent devant elle. L'impiété confuse garde le silence à son approche, et plus d'une conversion s'est opérée au seul aspect imposant et vainqueur de sa vertu.

Si elle n'est point étrangère à quelques arts d'agrément, c'est qu'elle n'est ennemie que de ce qui est mal, et qu'elle se prête, de bonne grâce, à tout ce qui peut offrir un honnête délassement, sans présenter aucun danger. Sa voix accompagnera, s'il le faut, les sons de divers instruments ; mais ses accents, non plus que ses paroles, n'auront rien de profane ; ses chants, comme ses entretiens ne respireront que le feu de la céleste charité.

Ses yeux se détournent avec horreur de tout objet capable d'alarmer sa délicatesse ; jamais elle ne se permet de voir ce qu'elle ne peut se permettre d'aimer. Le choix de ses livres est si pur, qu'il retrace partout son amour pour la vertu et les connaissances utiles. Ses conversations sont chastes comme ses pensées ; ses pensées sont angéliques comme son cœur, et son cœur est candide comme l'innocence dont il est la demeure. Fuyez loin de ce sanctuaire, esprits légers et volages : il n'y a point d'alliance possible entre la terre et le ciel. Or, l'intéressante vierge dont je parle est un ciel animé. Du reste son caractère est doux, ses manières sont aimables ; elle n'est sévère et saintement impérieuse qu'à l'égard d'un monde coupable et de ses aveugles partisans.

Ses parents la bénissent ; ses frères et sœurs la révèrent ; et si, un jour elle doit avoir une place parmi les épouses et les mères, elle sera le bonheur et la gloire de celui qui partagera sa destinée ; les héritiers de son nom seront aussi les héritiers comme les panégyristes de ses vertus. On dira d'elle, comme de la femme accomplie : plusieurs autres ont recueilli des trésors ; mais vous les avez surpassées toutes par vos rares qualités.

Voilà, chères enfants, ce que j'ambitionne que l'on puisse dire de chacune de vous. Vous en serez redevables aux auteurs de vos jours, dont les leçons ont formé votre première enfance, et dont la sollicitude vous a confiées ensuite aux mains les plus habiles et les plus fidèles pour consommer l'ouvrage qu'ils avaient eux-mêmes si sagement commencé. Heureux donc le sein qui vous a portées, heureux ensuite, et béni à jamais le pieux asile auquel a été confié le dépôt de vos âmes ! Heureuses et bénies les mains habiles qui vous ont formées ! Heureuses les langues qui vous ont instruites et la sainte ardeur qui a déployé son zèle pour vous faire aimer la science, la piété et toutes les vertus !

Ne perdez rien, chères enfants, de ce trésor inappréciable qui vous a été confié. Vous le portez dans un vase fragile : sachez profiter des grâces célestes pour le garantir de toutes les atteintes du siècle et des passions. Ayez la modestie de Sara, la piété d'Esther, le courage de Judith, la pureté de Susanne, le zèle de Phébé, la foi de Loïde et d'Eunice.

Croissez, jeunes plantes, et que vos rameaux, comme ceux de Térébinthe, soient des rameaux d'honneur et de grâce (*Eccli.*, XXIV, 22) ; que ces couronnes, qu'il nous sera si agréable de placer sur vos fronts, ne vous inspirent aucun sentiment de vanité et d'orgueil; qu'elles soient seulement un nouvel ornement ajouté à votre simplicité, à votre candeur, à votre humilité ! Puissent-elles nous offrir l'heureux présage de cette couronne immarcessible qui vous est préparée dans l'immortel séjour !

XXXIII. ALLOCUTION

POUR LA MÊME CIRCONSTANCE.

Mes chères enfants !

Il n'est rien de plus doux pour un évêque que de bénir et de couronner, surtout dans ces établissements où les récompenses ne sont accordées qu'au vrai mérite. Ce qui double ma satisfaction aujourd'hui, c'est la ferme confiance que rien n'altérera vos bonnes dispositions, et que vous serez toujours la joie du ciel, l'édification de la terre, la consolation de vos familles et l'apologie vivante de vos maîtresses.

C'est peu de chose pour une jeune personne, que d'avoir reçu un certain degré d'instruction ; ce qui lui importe par-dessus tout, c'est de répondre au dessein que Dieu a sur elle.

L'Ancien Testament énumère avec soin toutes les personnes du sexe qui, avant Jésus-Christ, se distinguèrent par quelques bonnes qualités : elles étaient alors néanmoins en si petit nombre, qu'au langage de l'Esprit-Saint, il fallait aller chercher la femme forte jusqu'aux extrémités de la terre. Mais depuis que l'on vit paraître cette Vierge incomparable, qui avait été annoncée à nos premiers parents comme devant écraser la tête du serpent infernal ; cette Vierge, que l'archange Gabriel salua pleine de grâces et bénie entre toutes les femmes, un heureux renouvellement, ne craignons pas de le dire, s'est opéré parmi elles, et l'on est aisément disposé à croire que le Sauveur des hommes a voulu honorer sa sainte Mère dans les faveurs sans nombre dont elles ont été comblées. Il leur permet de l'accompagner, et même de le servir ; elles ont droit de se présenter devant lui et de solliciter ses bienfaits, comme tous les habitants de la Judée et de la Galilée. Non-seulement il prend le parti des mères qui lui apportent ou lui conduisent leurs enfants pour les faire bénir; mais il écoute avec bonté toutes leurs supplications et guérit leurs infirmités, adoucit leurs peines, rend la vie à l'objet de leur tendresse que la mort avait frappé. Il est leur tendre père ; elles sont ses filles chéries : car c'est le doux nom qu'il leur donne. Aussi répondent-elles à la bonté de son cœur par toutes les marques du dévouement le plus empressé et le plus sincère. Il n'y a qu'une femme qui ose prendre sa défense devant le tribunal de Pilate : et cette femme, c'est l'épouse de Pilate lui-même. Ce sont des femmes qui, sans se mettre en peine de la fureur de ses ennemis, font éclater leurs sanglots et leurs lamentations, en le voyant gravir la montagne du Calvaire. Ce sont des femmes qui ne rougissent pas de compatir publiquement à ses douleurs, quand il souffre l'ignominieux supplice de la croix. Ce sont des femmes qui, avant l'aube du jour, accourent à son tombeau pour embaumer son divin corps. Aussi commence-t-il à se montrer d'abord à elles après sa résurrection. Le berceau du christianisme est celui de la gloire des personnes du sexe. Thècle est la première des héroïnes chrétiennes, comme Etienne est le premier des martyrs.

Ce courageux dévouement pour la religion, qui s'était si rarement manifesté dans les femmes, sous l'ancienne loi, a des milliers d'imitatrices sous la loi nouvelle. Comme la mère des Machabées, les Symphorose, les Félicité, les Denyse, exhortent leurs propres enfants à souffrir les tourments les plus cruels pour leur foi.

A quelles vertus sont-elles étrangères? Saint Paul lui-même rappelle avec honneur la foi sincère d'Eunice et de Loïde, le zèle de Phébé, les travaux sacrés de Triphéna, de Triphose et de Perside.

A mesure que le christianisme fait des progrès, on voit les personnes du sexe concourir avec plus d'ardeur à son triomphe. Ce n'est pas seulement Jérusalem qui présente une réunion considérable de ferventes disciples de Jésus-Christ. Rome, elle-même, à peine éveillée par les premiers sons de la trompette évangélique, en offre une foule prodigieuse. Il s'en trouve jusque dans la cour de Néron. Au milieu du siècle le plus corrompu, elles ravissent d'admiration par leur piété, leur sagesse, leur modestie. Ce n'est que parmi elles, au témoignage de Tertullien, qu'il faut chercher les vierges pures, les épouses fidèles, les mères attentives, tandis qu'au rapport d'un auteur non suspect (311), on pouvait compter dans Rome des milliers de femmes et de filles capables des plus terribles excès, et des forfaits les plus atroces parmi celles qui suivaient la religion de l'empire.

Les femmes chrétiennes concouraient à toutes les bonnes œuvres, et, bravant les vaines terreurs du respect humain, elles employaient toutes les ressources de leur délicatesse et de leur intelligence pour contribuer au succès de l'Evangile. Il est vrai qu'elles ne venaient pas dans les cirques, les amphithéâtres, les arènes, les spectacles profanes, applaudir à l'adresse inhumaine des gladiateurs, à l'agonie cruelle des victimes, aux obscénités révoltantes de la scène; mais, en dédommagement, on les trouvait dans le réduit du pauvre et de l'infortuné, pour le consoler, le soulager, le protéger; on les trouvait dans les prisons, et jusque autour des échafauds, pour encourager, as-

(311) Juvénal.

sister les martyrs et tous les héros de la foi. Elles ne se montraient pas dans les temples des païens, mais les assemblées chrétiennes étaient embaumées du parfum de leur sainteté ; leurs voix ne se prêtaient point à des chants passionnés et dangereux, mais elles faisaient retentir de célestes cantiques ; elles ne participaient point à ces festins où l'on faisait gloire de l'intempérance et des excès, mais elles participaient tous les jours au banquet eucharistique. Je pourrais suivre la chaîne de tous les siècles chrétiens, et vous montrer notre religion sainte fière de mille traits qui les honorent, depuis le monument élevé à la gloire de Jésus-Christ par la pieuse hémorroïsse (312), jusqu'à la fondation de la merveilleuse association établie de nos jours pour étendre et soutenir les conquêtes du saint Evangile (313). Jérusalem nous présenterait le modèle accompli de toutes les vertus dans l'incomparable Marie ; Rome serait fière de montrer un des premiers temples chrétiens bâti au fort des persécutions par sainte Praxède ; Lyon produirait sa Blandine, si justement nommée la mère de ses premiers martyrs ; Carthage se glorifierait du triomphe de Perpétue et de Félicité ; Alexandrie se dirait bienheureuse d'avoir donné le jour à son intrépide Potamienne ; Constantinople relèverait la prudence de sa Pulchérie ; la Bithynie, la piété de son Hélène ; Paris, la gloire de Geneviève et de Clotilde ; Sienne et Gènes, leurs Catherines ; la Thuringe, Elisabeth ; la Castille, Blanche aussi Française qu'Espagnole ; Avila, la miraculeuse Thérèse ; Florence, la fervente Madeleine de Pazzi (314).

Je ne parle pas des vertus qui brillent encore de nos jours chez les personnes du sexe, dans tous les rangs, dans toutes les conditions, dans tous les âges. Presque partout le plus grand nombre s'honorent de leur attachement à la foi et à tous les devoirs qu'elle prescrit. Le siècle, tout impie qu'il est, a eu le bon sens de leur accorder son estime et sa vénération, tandis qu'il rougit des femmes irréligieuses. Les premières sont appelées à jouer un rôle glorieux ; les secondes n'obtiendront qu'opprobre et ignominie. L'Esprit-Saint a dit : Les dehors même les plus gracieux sont trompeurs, et ce que l'on vante dans les traits du visage n'est que vanité ; il n'y a que la crainte du Seigneur qui mérite à une femme de justes éloges. Pénétrée de ces vérités, la pieuse Esther prend son Dieu à témoin qu'elle n'a cherché qu'en lui sa félicité ; l'angélique Sara lui rappelle qu'elle a toujours conservé son âme pure, qu'elle n'a jamais participé aux plaisirs dangereux et à la légèreté si ordinaire aux filles de son âge. (*Tob.*, III.)

Saint Paul demande aux filles et aux femmes une grande réserve dans les paroles et la tenue ; il leur recommande, il est vrai, une mise convenable, de peur qu'elles ne fassent naître des plaintes fondées par une affectation de négligence ou de bizarrerie ; mais il exige que la modestie soit leur principale parure, et que leur piété se manifeste par une vie agissante et pleine de bonnes œuvres. (I *Tim.*, II.) Sages avis par lesquels l'Apôtre retranche ce qu'il y a de superflu et d'importun dans leurs discours, ce qu'il y a de dégoûtant, de ridicule ou d'affecté dans leurs vêtements, ce qu'il y a de trop mou ou d'inutile dans leur vie.

Au *Livre des Proverbes*, l'Esprit-Saint trace les qualités d'une femme accomplie ; il l'appelle *la femme forte*, voulant, par cette seule expression, désigner sa principale vertu, qui consiste dans la diligence, l'activité et l'application constante à tous ses devoirs. Il termine en célébrant son bonheur et celui de ceux qui l'entourent.

Je désire, mes chères enfants, qu'à ces traits on puisse reconnaître chacune d'entre vous.

Ces couronnes, qui bientôt vont parer vos fronts, ne tarderont pas à se flétrir. Assurez-vous donc des récompenses plus solides et plus durables.

Les anciens s'étaient formé une idée si sublime des vertus qui devaient caractériser votre sexe, qu'ils les avaient personnifiées et divinisées, pour leur donner plus d'attraits et de charmes. Cybèle annonçait la bonté du cœur, Cérès les soins maternels, les neuf Muses l'application aux sciences utiles et agréables, Thémis la justice, et Diane la chasteté.

Malheureusement le paganisme avait aussi puisé dans la même source les emblèmes qui divinisaient les défauts et les vices. Mythologie inconséquente, ridicule et pernicieuse, qui offrait ainsi les mêmes encouragements aux bonnes et aux mauvaises qualités de l'âme ! Le christianisme procède bien autrement : il n'honore que ce qui est saint, et flétrit sans pitié tout ce qui est répréhensible et coupable.

Les personnes du sexe ne devraient jamais oublier que c'est à la religion chrétienne qu'elles sont redevables de tous les égards dont elles sont devenues l'objet depuis la naissance de l'Eglise. De toutes les religions qui sont dans l'univers, celle que nous a donnée le Fils de Dieu est la seule qui fait les femmes vertueuses et les honore convenablement. Elle veut que leurs noms soient prononcés dans l'action la plus sainte et la plus solennelle du culte, qui est l'auguste sacrement de nos autels. Des fêtes spéciales leur sont assignées dans le cours de l'année, et, tandis que le ciel est témoin

(312) Sozom., l. v, c. 20.

(313) Fondée à Lyon, sous l'inspiration de mademoiselle Jaricot, le 3 *mai* 1822.

(314) Ceux qui voudraient connaître la multitude des saintes qu'a produites le christianisme, en trouveraient la liste dans le savant ouvrage in-folio du P. Arthur du Monstier, sous ce titre : *Sacrum gynecæum, seu martyrologium amplissimum, in quo sanctæ ac beatæ, aliæque Christi ancillæ, martyres, virgines, lactantes infantes parvulæ, juvenculæ, adolescentulæ, nuptæ, viduæ, seues, seculares, regulares... recenseutur...* Parisiis, ap. Edm. Couterot, 1656.

de leur bonheur, l'Eglise militante ne se lasse point de publier leur gloire.

Que le christianisme, au contraire, s'affaiblisse ou disparaisse chez les nations, on voit s'affaiblir ou disparaître progressivement l'honneur et les égards qui environnaient les personnes du sexe. Elles finissent par n'être plus envisagées que comme un vil troupeau dont le caprice, la passion ou la haine disposent à leur gré.

Vous avez été formées à une trop excellente école, chères enfants, pour sacrifier votre plus beau titre de gloire. Vous recevez ici une éducation vraiment chrétienne : que votre vie y réponde toujours. C'est ainsi qu'en comblant les vœux de vos familles et de vos maîtresses, vous accomplirez les desseins de Dieu sur vous, et qu'après les couronnes du temps vous deviendrez dignes des couronnes de l'éternité.

XXXIV. ALLOCUTION

Pour la même circonstance.

Mes chères enfants, chaque époque de la vie a des devoirs comme des goûts différents : heureux quand les goûts ne sont pas en opposition avec les devoirs. Il est bien rare qu'à votre âge on ait autant d'attrait pour une vie appliquée et sérieuse que pour l'amusement et le plaisir. Et cependant c'est le temps le plus propre pour former son esprit et son cœur. Il est bien à craindre qu si, dès lors, on ne tend pas vers ce doubl. but, on ne se mette dans la presque impossibilité de réparer plus tard sa légèreté ou sa négligence. Le ciel lui-même indique à la jeunesse ce qu'il exige d'elle, en lui donnant pour la science et la vertu des dispositions dont elle sera privée plus tard, si elle n'a pas su les mettre à profit. Tel est l'ordre de la nature. La semence qui n'est pas confiée de bonne heure à la terre ne saurait promettre une heureuse moisson ; l'arbre qui ne donne ses fleurs qu'à l'époque où il devait donner des fruits, annonce d'une manière presque infaillible qu'il n'en produira pas. Chaque chose a son temps, dit l'Esprit-Saint : il y a un temps pour semer, comme il y a un temps pour recueillir. Esther se ressentit toute sa vie des soins que l'on avait donnés à son enfance, et de la fidélité avec laquelle elle y avait répondu. Susanne, formée dans un âge tendre à la modestie, à l'amour de Dieu et à sa crainte, devint l'honneur de son peuple, la gloire de sa famille, et le modèle des personnes de son sexe.

Le dernier siècle vit paraître un prétendu sage (315), qui osa avancer qu'il fallait laisser la jeunesse se déterminer par elle-même au choix du vice ou de la vertu, et qu'il n'y avait rien à lui enseigner, ni sur le Dieu qui nous a tirés du néant, ni sur notre éternelle destinée. Qu'arriva-t-il aux malheureux enfants qui furent élevés d'après ces principes? ce qui arrive à un champ privé de culture, et qui ne produit que des ronces et des épines; ce qui arrive à la meilleure des intelligences qui, laissée à elle-même, sans leçons et sans étude, n'offre ensuite qu'ignorance et grossièreté. Aussi notre siècle a-t-il déjà fait justice de cette théorie pernicieuse qui ouvrait la porte à tous les excès, et détruisait dans ses fondements le bon ordre de la société. La vertu est aussi une science, et la plus importante des sciences ; elle ne s'apprend pas sans le secours des leçons, et l'on ne peut s'y former sans guide (316).

Révélons néanmoins, sans crainte, une plaie qui pourrait devenir le plus dangereux et le plus terrible des fléaux de la société. J'en parlerai avec d'autant plus d'assurance, que mes réflexions ne tombent sur aucune des familles qui honorent de leur présence cette assemblée choisie.

Beaucoup de parents, comme s'ils avaient à se prémunir contre une censure indirecte que pourrait rencontrer leur propre conduite dans la conduite de leurs enfants, n'appréhendent pas moins une éducation solidement chrétienne qu'une éducation ouvertement mondaine. Ils voudraient donc trouver dans les maîtresses chargées d'élever leurs enfants, la religiosité qu'ils adoptent, plutôt que la franche allure de la religion qu'ils méconnaissent. Ce qui leur plairait, ce serait un certain tempérament de principes mitoyens, qui pût accorder le ciel avec la terre, les bienséances extérieures avec tous les usages du siècle : tranchons le mot, la piété avec la mondanité. Voudraient-ils que leurs filles fussent évaporées et volages ? Certes, ils en seraient désolés ; mais ils ne souffriraient guère moins de les voir timorées et ferventes. Ils ne se plaindraient pas qu'elles eussent, pendant un certain temps, cette délicatesse de conscience qui rend fidèle aux plus impérieuses obligations que Dieu et l'Eglise imposent; mais ils ne les voudraient pas si craintives quand il s'agit de paraître dans un certain monde; si timides quand il s'agit de certains plaisirs. Et pourtant saint Paul avait-il exagéré la morale évangélique quand il déclarait qu'il ne voyait point d'accord possible entre la lumière et les ténèbres, Jésus-Christ et Bélial?

Je sais que la vraie religion n'exagère rien, et ne peut rien exagérer; et c'est en quoi elle diffère de l'erreur qui outre tous les principes, soit par un relâchement funeste, soit par une sévérité ridiculement excessive. Mais les mondains trop souvent laissent à l'erreur son condamnable rigorisme, et lui empruntent sa dangereuse mollesse. Ils apprécient pour leurs enfants la religion, en tant qu'elle les honore; ils la dédaignent en tout ce qu'elle a de gênant ; ils lui demandent sérieusement de prescrire à la jeunesse le respect, la docilité et l'obéissance qui sont dus à l'autorité paternelle, mais ils ne souffrent guère les saintes privations qui ne sont pas de leur goût. C'est là

(315) J.-J. Rousseau.

(316) Saint Jérôme.

ce que l'Apôtre appelait ne chercher que ses intérêts et non les intérêts de Jésus-Christ.

Ah! mes enfants, que vous êtes heureuses de n'avoir pas à redouter cet esprit dans vos excellentes familles! Vous savez bien qu'elles ne détruiront pas, durant les jours si passagers des vacances, le bien qu'avaient produit les sollicitudes d'une longue année. Mais que je plains ces pauvres jeunes personnes que l'on a tant de hâte de produire, comme si elles ne pouvaient jamais se montrer trop tôt au monde pour connaître ses assemblées et goûter ses dangereux plaisirs! Que je plains ces jeunes personnes dont les yeux et les mains rencontrent partout dans la maison paternelle, je ne dis pas seulement des représentations ou gravures inconvenantes, mais des livres dont le moins funeste résultat est de piquer la curiosité, de réveiller la vanité, de détruire la piété! On veut aguerrir la jeunesse, et l'accoutumer insensiblement à ne s'étonner et à ne s'effrayer de rien. Mais qu'en résulte-t-il souvent? Hélas! les parents se préparent, sans y penser, des regrets qui un jour seront trop tardifs, et qu'ils devront pourtant s'imputer, parce qu'ils n'auront pas eu la prudence de les prévenir. Leurs espérances, pour leurs enfants, avaient été si belles et si flatteuses, qu'il sera douloureux de les voir un jour s'évanouir! Mais quoi! est-ce donc une merveille que la fleur du printemps exposée au souffle destructeur de l'aquilon, se dessèche et tombe avec le germe fécond qu'elle portait dans sa corolle? Ainsi, faites pénétrer l'esprit du monde dans un jeune cœur; fût-il même susceptible des inclinations les plus admirables, vous ne tarderez pas à en déplorer la triste métamorphose. Le mépris, l'indifférence, quelquefois même l'aversion, ne tarderont pas à remplacer le respect, le dévouement et la tendresse que les parents devaient recueillir; la modestie et la candeur, qui auraient embelli les jours d'une jeune personne, seront supplantées par des manières hautaines, fières et dédaigneuses. Une éducation soignée, qui devait faire son bonheur et le charme de sa famille, n'est plus, dès lors, qu'un funeste présent qui la sort de sa condition, et lui ôte le goût des devoirs qu'elle était appelée à remplir.

Sainte religion, quand ta voix est constamment entendue, quand tes leçons salutaires sont pieusement cultivées au sein de la famille, aucun de ces inconvenients n'est à craindre; tu inspires de l'éloignement pour la dangereuse oisiveté; tu réprimes la vaine curiosité; tu nourris l'aimable simplicité. Formées par tes soins, et sous l'ombre de tes ailes, de jeunes vierges continuent, au milieu du siècle, à ne reconnaître que toi pour gardienne. C'est toujours ta sagesse qu'elles consultent, ta voix qu'elles écoutent, tes lois qu'elles révèrent et accomplissent. Tu les suis comme un ange protecteur et comme une mère attentive, dans la carrière qu'elles ont à parcourir; tu détermines la place que chacun doit occuper dans le monde; tu éclaires les vocations; tu sanctifies les alliances; tu donnes à la société des filles respectueuses, des épouses fidèles, des mères vigilantes.

Voilà, je ne crains pas de le publier, les résultats que doit produire l'éducation reçue dans cette maison. Aussi ce petit grain de sénevé confié depuis si peu de temps au sol conservateur de cette ville, germe, se développe et s'étend pour devenir bientôt un arbre protecteur sous l'ombre duquel un essaim de vierges fortunées viendront comme autant d'oiseaux du ciel respirer les doux parfums de l'innocence.

Chères enfants, Dieu veille sur vous dans cet aimable asile. Cette pensée me console au milieu de tant de chagrins amers, de tant de contradictions, d'oppositions, de persécutions et d'injustices qui traversent perpétuellement la charge épiscopale. Puissé-je voir réaliser dans la jeunesse les vœux de sanctification que mon cœur forme sans cesse pour tous les habitants de cette ville et de ce diocèse! Vous, du moins, mes enfants, soyez ma joie et ma couronne. Vos bons exemples auront une influence salutaire et deviendront le supplément de nos prédications si souvent stériles et infructueuses.

Suivez donc fidèlement la voie qui vous a été tracée, et ne vous en écartez jamais à droite, ni à gauche. N'écoutez pas le langage d'un monde perfide qui voudrait vous faire adopter ses maximes. Ici, Dieu vous a parlé: vous n'en doutez pas, son langage est celui de la vérité même; et la vérité du Seigneur demeure éternellement. Ne préparez pas à vos consciences des remords, à vos bons parents des larmes, à vos saintes maîtresses des regrets, en oubliant ou méconnaissant les leçons qui vous ont été données; que celles qui quitteraient cette maison pour n'y plus rentrer, se fassent une heureuse loi d'en suivre toujours les enseignements; que celles qui doivent y rentrer, craignent de perdre par la dissipation, le fruit des leçons qu'elles avaient reçues.

Des couronnes vont vous être décernées, mes enfants; ces couronnes se flétriront bientôt; mais il en est une autre que vous devez infiniment plus envier : c'est la couronne d'immortalité qui n'est pas susceptible de flétrissure. Tendez toujours vers ce but glorieux. Il me sera bien plus doux de vous voir un jour victorieuses dans le ciel, que je n'avais eu de joie de vous voir triomphantes sur la terre. Oh! quel tressaillement d'allégresse pour mon cœur, s'il m'est donné de vous accueillir toutes successivement dans la céleste patrie! Votre affection filiale ne me permet pas de douter de votre zèle à prier le Seigneur pour qu'il me soit donné d'y occuper une place. Si vous m'obtenez cette grâce si chère, si désirée, si désirable, ne doutez pas de mon empressement à vous témoigner ma reconnaissance. Ah! quand enfin j'aurai quitté ce triste exil; quand mon âme captive se sera dépouillée de cette grossière enveloppe, quand elle aura échangé cette terrestre prison contre l'immortelle patrie, objet pour elle de tant de vœux, de

tant de soupirs; alors, chères enfants, ma félicité ne saurait porter atteinte à ma sollicitude et à ma tendresse; je prierai ardemment le Seigneur qu'il ne permette point que le pasteur soit séparé de ses brebis, ni le père de ses enfants.

XXXV. ALLOCUTION

Pour le baptême d'une adulte de douze ans, dans la chapelle de la Providence de Saintes, le 6 septembre 1837.

SUR LA GRACE DU BAPTÊME.

Ma chère enfant,

Il n'est personne dans ce lieu saint qui n'envie votre bonheur, et qui ne voulût être à votre place. Mais il n'est personne, d'ailleurs, qui ne doive trembler sur vous, dans l'incertitude du sort futur de ce trésor incomparable de l'innocence que le baptême vient de vous communiquer. Afin de vous en faire connaître tout le prix, gravez dans votre âme, mon enfant, les avis qui doivent vous en assurer la conservation. Puissent mes paroles s'imprimer en vous d'une manière aussi durable et ineffaçable que le caractère sacré qui vient de vous être communiqué!

Que s'est-il passé en vous, mon enfant, à l'instant où le baptême vous a été conféré? A peu près la même chose que l'on remarqua le jour où Jésus-Christ lui-même voulut recevoir le baptême de saint Jean. Alors le Père céleste déclara hautement que le Sauveur du monde était son Fils bien-aimé, en qui il avait mis toutes ses complaisances; l'Esprit-Saint descendit sur Jésus en forme de colombe; le ciel, qui jusqu'alors avait été fermé, s'ouvrit. L'application est facile.

I. Quelle grâce est offerte dans le baptême? N'est-ce pas, ainsi que l'annonce le bien-aimé disciple, le pouvoir de devenir enfant de Dieu? (*Joan.*, I, 12.) Oui, un baptisé est moins l'enfant de ses parents terrestres que l'enfant de Dieu lui-même; car les parents ne donnent à leurs enfants que des membres corporels, tandis que le Père céleste, outre l'action de tirer du néant toute créature qui lui appartient toujours en principe, comme cause première de tout ce qui existe, communique encore dans le baptême un être nouveau et tout à fait divers.

Vous voilà donc devenue la fille chérie de Dieu, mon enfant! Quelle qualité! Mais quelle honte et quel opprobre pour vous si votre vie ne répondait pas à cette grâce de régénération, et si vos pensées ne se reportaient pas sans cesse vers le ciel où se trouvent votre Père et votre héritage! Ah! désormais, il ne doit pas vous suffire d'éviter l'ignominie du péché, il faut que vous embellissiez votre vie de toutes les vertus qui conviennent à une princesse de la cour céleste. Dieu a daigné vous associer au partage glorieux des saints. Quelle faveur de sa part! Quelle félicité pour vous! Mais aussi quelle ne doit pas être votre reconnaissance envers lui! A ce même jour, à cette même heure où, chez les infidèles, tant de milliers d'âmes ne s'unissent à des corps que pour être autant de tisons d'enfer, la vôtre est reçue dans le sein de l'Eglise catholique pour être un jour, avec le corps qu'elle anime, admise dans le ciel à participer à tous les biens qui sont préparés aux enfants de Dieu.

II. Un autre privilége qui vous est accordé aujourd'hui, c'est d'être unie à l'Esprit-Saint qui a pris possession de votre âme, en sorte que le Père éternel peut dire de vous, comme autrefois de Jésus-Christ quand l'Esprit-Saint descendit sur lui en forme de colombe: Voici ma fille bien-aimée en qui j'ai mis toutes mes complaisances. Ce que je dis ici n'est pas le résultat d'une imagination féconde à créer des merveilles, ce n'est que l'accomplissement de ces paroles de saint Paul: « Dieu a envoyé son Saint-Esprit dans vos âmes dès que vous êtes devenus ses enfants par le baptême. » (*Galat.*, IV, 6.) Oui, les eaux de la régénération n'ont pas plutôt été répandues sur votre tête que votre âme et même votre cœur, au langage de l'Apôtre, sont devenus le temple de l'Esprit-Saint. (I *Cor.*, VI, 3.) Plus le créateur de toutes choses semble s'abaisser en s'unissant à vous, plus il vous élève par la vie divine qu'il vous communique. L'hôte céleste et tout-puissant qui est descendu en vous y est venu accompagné de tous ses dons. Vous aviez été conçue dans le péché ainsi que tous les autres enfants d'Adam, et au péché d'Adam vous aviez ajouté mille infidélités actuelles. Hélas! tout en vous révoltait les regards divins. Mais, grâce au ciel, il n'en est plus de même aujourd'hui. L'esclave du démon est devenue la sœur de Jésus-Christ, et votre âme qui par sa difformité n'offrait qu'un spectacle d'horreur à Dieu, aux anges et aux saints, égale pour ainsi dire en beauté les heureux habitants du céleste séjour. On peut donc vous appliquer sans crainte ces paroles du Roi-Prophète : Vous avez brisé les têtes des dragons dans les eaux. Ah! si la beauté de votre âme pouvait être visible à nos faibles regards, nous ne pourrions nous lasser de la contempler comme le plus ravissant des spectacles que la terre soit capable d'offrir. (*Psal.* LXXIII.)

Avec le trésor de l'innocence et de la grâce qui a détruit toute espèce de péchés dans votre âme, vous avez reçu tous les dons de l'Esprit-Saint, ainsi que je le disais tout à l'heure, et avec eux la grâce de pratiquer toutes les vertus, afin de vivre d'une manière digne du Dieu qui vous adopte pour son enfant. Oh! quel malheur si vous veniez à sacrifier tant de richesses, en sacrifiant l'innocence reconquise par le baptême! Quelle perte digne d'être pleurée avec des larmes de sang! Perte au spectacle de laquelle le ciel lui-même devrait se couvrir d'un manteau de deuil comme au jour où le Sauveur du monde expirait pour nos péchés,

Et pourtant combien d'âmes foulent aux pieds chaque jour cet inestimable trésor?

Si jamais vous étiez tentée de les imiter, chère enfant, figurez-vous alors que je vous arrive à point nommé pour vous adresser ce reproche: Aveugle et infortunée Clémence, qu'allez-vous faire? Avez-vous donc oublié de quel prix est cette grâce baptismale que vous aviez reçue par mon ministère? Quoi! vous pourriez consentir à en faire le sacrifice? En comprenez-vous toutes les conséquences lamentables? Sachez au moins qu'après le premier péché mortel que vous aurez commis, quelque abondantes que soient d'ailleurs vos larmes pour l'expier, vous n'aurez jamais ensuite l'entière certitude de redevenir digne du ciel comme vous l'êtes aujourd'hui.

Je sais bien que la pénitence est appelée un second baptême; mais c'est un baptême laborieux, parce qu'il faut se donner mille peines et surmonter mille difficultés pour ressaisir le poste dont le démon s'est emparé quand il a fait entrer le péché dans une âme. C'est la raison pour laquelle la pieuse reine Blanche, avant de congédier son fils pour l'envoyer prendre son repos, le bénissait tous les soirs en lui disant: Mon fils, craignez le péché mortel plus que la mort; pour moi, malgré l'affection tendre que je vous porte, j'aimerais mieux vous voir mort entre mes bras ou à mes pieds que de vous voir coupable d'un seul péché mortel.

Regardez donc aussi, ma fille, comme le plus important de vos devoirs de ne jamais donner entrée au péché mortel dans votre cœur, craignez d'éteindre ou d'assoupir le feu sacré que l'Esprit-Saint a allumé en vous. Ce n'est pas tant moi qui vous donne cet avis que l'apôtre saint Paul qui dit: *N'éteignez pas l'Esprit-Saint dans votre cœur.* (1 *Thess.*, V, 19.)

Avec la grâce et les dons de Dieu, vous avez été marquée d'un sceau indélébile et ineffaçable : c'est là le caractère des enfants de Dieu que l'éternité même ne détruira pas : caractère de gloire et de félicité pour ceux qui ne l'auraient pas outragé; caractère d'ignominie et d'opprobre pour ceux qui n'auront pas vécu d'une manière conforme aux obligations du christianisme.

III. Le ciel, fermé auparavant pour vous, s'est heureusement ouvert. L'héritage est tout naturellement pour un enfant. Vous êtes, ma fille, devenue l'enfant de Dieu; vous avez droit à son héritage. C'est le raisonnement de saint Paul. (*Rom.*, VIII, 17.) Ainsi ces portes de diamant, qu'aucune force humaine n'était capable de faire mouvoir, s'ouvrent d'elles-mêmes pour vous aujourd'hui, et elles demeureront ouvertes tant que vous vous conserverez innocente et pure de tout péché mortel. Malheur, souverain malheur à qui contribuerait à la perte de cette âme que Jésus-Christ vient d'enrichir du trésor de la vie divine. Ferventes épouses de ce Dieu sauveur, je vous en confie la garde; veillez sur lui, afin de pouvoir me le représenter toujours éclatant et sans souillure, quand je vous en demanderai compte. Je ne m'attends pas, et je ne dois pas m'attendre à ce que cette âme puisse être toujours exempte de toute espèce de faute et d'imperfection. Ce privilége n'a été accordé qu'à la très-pure et toujours immaculée Vierge. Mais tenez du moins votre précieux dépôt loin de la dent meurtrière du démon qui voudrait en faire la conquête.

Quant à vous, chère enfant, vous êtes bien plus strictement obligée encore à veiller sur vous que ne le sont vos maîtresses. Vivez donc de manière à pouvoir toujours dire, comme aujourd'hui : Je suis la fille de mon Dieu, la sœur de Jésus-Christ, son temple et son trône. Je suis l'épouse de l'Esprit-Saint : il est ma vie. Je suis l'héritière du paradis : ce royaume bienheureux est à moi il m'appartiendra comme un héritage de droit, tant que je n'aurai pas donné au péché mortel l'entrée de mon cœur.

Mais qu'avez-vous à faire, chère enfant, pour ne pas perdre le droit que vous venez d'acquérir? Il faut, pour cela, renoncer à tout ce qui peut être contraire à la profession du christianisme, et pratiquer tout ce qui lui est conforme. Vous étiez jusqu'ici comme un arbre sauvage, incapable de produire des fruits de vie ; mais vous voici maintenant heureusement transportée dans le jardin délicieux de la sainte Eglise pour produire des fruits de salut. (*Rom.*, VI, 3.) Plante nouvelle, vous êtes morte au monde, ayant été ensevelie avec Jésus-Christ pour mourir au péché. Ah! ne sortez jamais de cette tombe mystérieuse et divine par les œuvres du démon et du monde. Ne violez jamais le pacte sacré que vous avez fait avec le Père céleste, et qui a été cimenté avec le sang de l'Agneau sans tache. (*Hebr.*, X, 19.) Vous êtes devenue la sœur de Jésus-Christ, ne méprisez pas cette parenté divine en foulant aux pieds ce Dieu sauveur. Vous êtes devenue comme l'Epouse de l'Esprit-Saint, et son temple vivant. Ne faites pas outrage à cet esprit de grâce, si vous ne voulez pas vous rendre coupable d'une espèce de sacrilége, en profanant un cœur et un corps consacrés à Dieu. Ce serait, suivant la doctrine de saint Thomas, attirer sur vous des châtiments beaucoup plus terribles que ceux qui, dans les enfers, sont réservés aux infidèles.

Ne vous contentez pas d'éviter les œuvres de mort; il faut que vous portiez des fruits de vie ; car, n'est-ce pas pour cela que vous avez été implantée dans le champ de l'Eglise, comme une vigne choisie que le Fils de Dieu veut arroser de ses sueurs et alimenter de son sang? Eh! n'est-il pas juste que vous répondiez à ses desseins en produisant les fruits délicieux des vertus qu'il attend de vous.

On conservait autrefois le vêtement blanc qui avait servi aux nouveaux chrétiens le jour de leur baptême. Je désire que le vôtre soit aussi conservé avec soin, non pas pour être votre accusateur à cause de vos transgressions, ah! je ne veux pas vous en juger capable, mais pour servir d'ornement à

votre triomphe, quand on le présentera pur et sans souillure devant le tribunal de Jésus-Christ.

Julien l'Apostat voulut effacer, avec le sang des victimes qu'il offrait aux idoles, le caractère sacré de son baptême. Pour vous, chère enfant, vous vous efforcerez d'embellir d'un nouvel éclat ce sceau divin imprimé dans votre âme. Le signe de la croix, imprimé sur votre front, vous rendra courageuse à professer et défendre votre foi; il aura sanctifié vos regards en les consacrant à la contemplation des choses célestes, et en les rendant étrangers aux vanités du siècle et à tous les objets dangereux et coupables; il aura sanctifié vos oreilles, en les fermant à tous les discours corrompus et séducteurs, pour ne les ouvrir qu'aux leçons du saint Evangile; il aura sanctifié votre cœur en en bannissant les pensées, les désirs, les affections coupables; il aura sanctifié tout votre corps, en le consacrant au service de Dieu et à son joug aimable. Le sel placé sur votre langue l'aura disposée aux discours sages, prudents et vertueux, et aura banni la duplicité, le mensonge, la médisance, pour mettre à leur place le langage de la droiture, de la vérité et de la charité. L'onction que vous avez reçue vous aura dédiée comme un temple vivant, du milieu duquel s'élèvera tous les jours, vers le trône de Dieu, un encens d'agréable odeur, celui de votre ferveur et de votre ardente prière.

Ce renoncement solennel du démon, à la chair et au monde vous fera perpétuellement fouler aux pieds ces monstrueuses idoles que les aveugles partisans du siècle adorent. Vous conserverez à jamais la mémoire de cet heureux jour; vous en renouvellerez souvent les promesses salutaires, et votre vie s'écoulera ainsi dans la sainteté et l'innocence.

Sauvez, Seigneur, cette fille adoptive que votre amour arrache aujourd'hui à l'empire du démon. Père éternel, défendez-la contre la fureur de la puissance des ténèbres, afin que l'ennemi de son salut ne puisse jamais dire qu'il a prévalu contre elle. Fils de Dieu, ne permettez pas que votre sang ait été inutilement répandu pour la racheter et la sanctifier. Esprit-Saint, ornez de tous vos dons ce nouveau sanctuaire qui vous est consacré. Tendre Marie, daignez montrer par une protection constante, que vous êtes sa mère. Glorieux saint Clément, obtenez-lui de devenir un modèle de piété, de douceur et d'humilité. Anges qui la gardez, écartez les piéges et les dangers qui la menacent, et conduisez-la enfin dans ce désirable séjour où il n'y a plus d'ennemis à craindre, plus de maux à souffrir, ni aucun genre de bien et de félicités à désirer.

XXXVI. ALLOCUTION

Pour une distribution de prix dans une maison religieuse.

CONSEILS A DE JEUNES FILLES POUR MENER UNE VIE PIEUSE DANS LE MONDE.

Mes enfants,

A la vue de cette assemblée nombreuse et honorable qui vient assister et prendre part à vos triomphes; à la vue de ces lauriers qui bientôt orneront vos fronts candides, je me suis pressé de vous dire, avec saint Jérôme, que vous devez surtout, avant tout, et toujours songer à embellir vos âmes qui sont les vrais temples de la divinité (317).

Le Seigneur qui vous a aimées d'un amour de prédilection, mes enfants, a voulu que, comme Abraham, Jacob, Joseph, vous fussiez séparées quelque temps de vos familles, parce que vous deviez trouver ici tous les secours désirables pour former vos esprits et vos cœurs. Vous avez répondu, je n'en puis douter, aux intentions du ciel sur vous; et, comme tout bon arbre porte de bons fruits, vous avez montré que vous étiez des plantes excellentes, en vous rendant dignes de ces récompenses qui honorent aujourd'hui votre docilité et votre application.

Mais n'oubliez pas, mes enfants, qu'il ne suffit pas d'avoir bien commencé, il faut persévérer, si l'on veut recevoir, un jour, une autre couronne, dont celle-ci n'est qu'une ombre; il faut que toute votre conduite soit une représentation fidèle des exemples et des leçons qui vous ont été donnés.

Je ne parle pas seulement du soin que vous devez avoir de cultiver les connaissances que vous avez acquises, dans cette maison; il serait bien déplorable que vous ne missiez pas tout en œuvre pour les entretenir et les augmenter, afin de ne pas rendre inutiles vos fatigues et vos travaux.

Mais il faut surtout que l'on remarque toujours dans votre conduite les effets de la vie exemplaire et des précieuses instructions dont vous êtes redevables à la sollicitude de vos pieuses maîtresses.

Ne laissez donc rien apercevoir en vous qui ne porte à la vertu. Brillez, comme des flambeaux, dit l'Apôtre, au milieu d'une nation criminelle. C'est ce que le Sauveur avait recommandé à ses disciples, en leur disant : Que votre lumière jette tant d'éclat aux yeux de tous, que l'on voie vos bonnes œuvres et qu'on en rende gloire à votre Père qui est dans les cieux.

Point d'orgueil, point de vanité, point d'ostentation; si vous devez avoir la prudence du serpent pour éviter le danger, vous devez avoir la simplicité de la colombe pour éviter tout ce qui est affecté ou prétentieux.

Ayez une douceur et une suavité tout aimable, et que l'emportement et la colère n'altèrent jamais le calme et la sérénité de

(317) « Verum Christi templum anima credentis : illam exorna, vesti; illi affer donaria. » S. Hieron. *Ad Paulin.*)

votre visage. Que votre caractère soit toujours égal, et qu'on ne puisse jamais vous surprendre sortant des limites d'une sage bienséance : point de transports immodérés dans la joie ni dans la tristesse.

Que l'obéissance vous plaise, et qu'elle acquière un nouveau prix, par la bonne grâce et l'empressement que vous mettrez à en suivre les prescriptions ou même les plus simples indications. Jamais on ne saura bien commander, si l'on ne s'est pas longtemps et courageusement exercé à obéir.

Tenez-vous toujours en garde contre le monde ; la plus incomparable des vierges ne le vit jamais que comme en fuyant, et quand la plus stricte bienséance le lui prescrivait, dit saint Ambroise (318). N'adoptez ses usages que quand ils n'ont rien de répréhensible ou de dangereux ; tenez-vous en garde contre ses maximes ; fuyez ses plaisirs, toutes les fois que la religion les condamne. N'oubliez pas que l'on ne peut servir deux maîtres à la fois.

Ne trahissez jamais, n'abandonnez jamais la piété dont on s'est tant appliqué à vous faire connaître le prix. Elle est utile à tout ; elle vous honorera même aux yeux de ceux qui la méconnaissent ; elle peut devenir un principe de salut pour un grand nombre de personnes avec qui le ciel vous mettra en rapport. Observez donc tout ce qu'elle vous prescrit ; évitez tout ce qu'elle vous exhorte à fuir. Soyez plus exactes encore à suivre ses leçons, dans le temps des vacances, que dans tout autre temps de l'année, parce que c'est alors que l'on est plus tenté de s'affranchir de toute gêne et de tout assujettissement. Les bonnes lectures, la fréquentation des sacrements soutiendront votre faiblesse et ajouteront à vos bonnes dispositions.

Ne négligez aucune des occasions que la Providence pourra vous offrir d'exercer une sorte d'apostolat. C'est un bon signe quand on voit une jeune personne brûler de zèle pour le salut des âmes, et y contribuer, selon son pouvoir, quand l'adorable Providence lui en offre les moyens : quand elle donne des conseils sages et chrétiens aux personnes de son âge et de son sexe qui en ont besoin, quand sa présence dans la maison paternelle est un porte-respect, et un stimulant pour la vertu, quand l'ignorance de la religion et des devoirs qu'elle impose trouve en elle des lumières, des avis, quand les cœurs affligés recueillent déjà de sa bouche des consolations.

Fuyez toutes les occasions qui pourraient être funestes à votre innocence, les conversations que tout le monde ne pourrait pas entendre, les lectures que les âmes délicates ne voudraient ou ne pourraient pas faire. Que vos yeux, que votre langue, que votre voix ne se prêtent à rien de ce que Dieu ou votre ange gardien ne sauraient approuver.

Eloignez-vous de toute espèce de discussion amère, de disputes et de contestations. Soyez partout des anges de paix, et que votre seule présence porte en tout lieu le calme, l'union et la concorde.

Soyez vertueuses sans éclat, comme sans prétention ; mais soyez-le aussi sans pusillanimité et sans faiblesse. Ne vous laissez pas déconcerter par ceux qui oseraient, en votre présence, attaquer la religion ou la tourner en ridicule.

Mais je retarde, mes enfants, l'heure du couronnement de vos efforts ; pardonnez-le-moi : c'est le désir que j'ai de votre perfection qui m'a inspiré tous ces conseils. Je voudrais qu'il ne restât en vous rien de médiocre. Puissiez-vous être accomplies en toutes choses, autant qu'il est possible de l'être en cette vie (319).

XXXVII. ALLOCUTION

Pour la même circonstance dans une autre maison religieuse.

AVANTAGES D'UNE ÉDUCATION CHRÉTIENNE.

Mes chères enfants,

Ce concours si nombreux, si honorable et si empressé qui vient prendre part à la joie de vos triomphes, vous dit assez que l'intérêt s'attache à votre âge, à votre éducation, à vos succès. Je ne puis vous le dissimuler, mes enfants, vous êtes les délices et l'espérance de la sainte Eglise votre mère, comme vous êtes l'honneur de vos familles, l'amour et le trésor de vos dignes maîtresses. Tout ce qui vous environne en ce jour de fête ajoute un nouveau prix à ces lauriers qui vont ceindre vos fronts.

Pour moi qui partage l'allégresse commune et la vôtre en particulier, j'ai besoin de vous dire que votre éducation m'est d'autant plus à cœur que je suis plus à portée d'en calculer les immenses résultats pour vous et pour la société.

J'avais lu autrefois avec une sorte de surprise ce que saint Jérôme écrivait à Læta, sur la jeune Paule sa fille : Je me croirais plus honoré, disait-il, d'avoir formé à la science et à la vertu le cœur de cette enfant, que ne le fut le célèbre Aristote de l'éducation qu'il avait donnée à Alexandre. Après tout, ce philosophe n'avait donné ses soins qu'à un prince qui, pour avoir porté le sceptre de Macédoine, ne put être préservé du poison de Babylone, tandis que mes leçons à la petite Paule auraient le précieux avantage de lui faire conquérir le royaume du ciel (320).

Mais, ce qui n'est pas moins appréciable, c'est que, suivant la réflexion du grand Apôtre, les personnes du sexe, si elles répondent aux vues de Dieu, sont destinées à

(318) « In domo sera, festinat in publico. »

(319) « Totum summum, totum perfectum desidero. » (S. Hieron., *Ad Paulin.*)

(320) « Balbutientia senex verba formabo : multo gloriosior mundi philosopho, qui non regem Macedonum Babylonio periturum veneno, sed ancillam et sponsam Christi eruditendam regnis cœlestibus offerendam. » (S. Hieron., *Ad Lætam.*)

sanctifier tout ce qui les entoure par l'heureux empire de leurs vertus. Le même saint Jérôme cite, à ce sujet, plusieurs exemples des heureux effets de l'éducation chrétienne dont je parle, et il va jusqu'à dire que Jupiter lui-même, s'il fût né sous la loi évangélique, aurait pu se sanctifier par une sainte alliance (321).

Et que l'on n'accuse pas ce langage de folie, ajoute-t-il : on ne naît pas chrétien, mais on le devient par la salutaire influence qu'exercent les vertus des personnes avec qui on habite (322).

« C'est cette influence qui a obscurci la gloire du capitole qui, au lieu de l'éclat dont il étincelait, n'offre plus que des débris honteux aux regards étonnés; c'est cette influence qui a couvert de dégoûtantes immondices les temples jadis si beaux du paganisme. La foule aveugle qui s'y précipitait, n'a plus aujourd'hui d'empressement que pour les tombeaux de nos martyrs. C'est cette influence qui, plongeant dans le bain de la régénération la famille opulente des Gracques, a détruit par leurs mains l'antre superstitieux de Mitra, a renversé, brisé, brûlé tous ces vains simulacres qu'adoraient leurs aïeux : en sorte qu'il ne reste plus aux faux dieux de la gentilité profane d'autre compagnie que celle des hiboux et des autres oiseaux de nuit. C'est par cette influence que la croix du Sauveur est devenue la décoration du guerrier lui-même, qu'elle brille sur la pourpre des rois, et qu'elle forme en pierreries la partie la plus éclatante de leur diadème. C'est cette influence qui a chassé Sérapis de l'Egypte, anéanti Marnas dans Gaza, peuplé de légions saintes, la Perse, l'Inde, l'Ethiopie, remplacé les cris de fureur de l'Arménien par les pieux cantiques de l'Eglise, et réchauffé les glaces de la Scythie par la ferveur de la foi. »

Ainsi parlait saint Jérôme, pour faire sentir à une pieuse mère le prix qu'elle devait attacher à l'éducation d'une jeune fille. Il voyait dans son succès tout un avenir de bonheur pour la religion et la société; et il s'écriait : Gardons-nous de voir d'un œil indifférent ce qui peut amener les plus grands résultats (323). Et moi aussi, je ne balance pas de le dire, la France peut redevenir chrétienne par la bonne éducation des jeunes personnes. Les parents qui appréciaient le moins la religion et qui en méconnaissaient tous les devoirs, finiront par en être frappés, et la plus heureuse comme la plus douce des révolutions s'opérera quand la société verra des épouses vertueuses, des mères attentives, dans celles qui n'intéressent aujourd'hui que par la candeur et l'innocence de leur âge.

Après avoir exposé les suites que peut avoir l'éducation des personnes du sexe, ce grand docteur entre dans les plus minutieux détails des soins à donner à la jeune Paule; il dit toutes les peines que l'on doit prendre non-seulement pour former et exercer son esprit et sa main, mais les dispositions de son cœur. Il veut qu'à l'exemple de celui qui s'est fait enfant pour être le modèle de cet âge, la jeune vierge croisse en sagesse et en grâce, à mesure qu'elle avancera dans la carrière de la vie; il indique ce qu'elle doit faire, ce qu'elle doit éviter, ce qu'elle doit apprendre, ce qu'elle doit ignorer. Puis, craignant que la mère partagée par mille soins ne puisse suffire, en gardant sa fille auprès d'elle, à la former à tout ce qu'il a marqué pour le complément de son éducation, il l'exhorte à la placer sous la sauvegarde de la solitude et du sanctuaire. « Que Paule, dit-il, soit élevée dans un monastère et parmi les chœurs des vierges; qu'elle y goûte les charmes de la piété; qu'elle s'y accoutume au langage de la vérité; qu'elle y apprenne à mépriser la vanité; que sa vie soit angélique; qu'elle ignore même ce qui peut porter à la vertu la plus légère atteinte. Ce ne sera pas un petit avantage pour vous, ô Læta, d'être affranchie, par ce moyen, des obligations et de la responsabilité qu'impose l'éducation d'une fille. En l'éloignant de vous, vous serez, j'en conviens, privée des douceurs de sa société; mais il vaut bien mieux que vous ayez à souffrir la peine de son absence, que d'avoir à craindre ce qui pourrait ou lui manquer ou l'exposer dans la maison paternelle (324). »

Heureux enfants! vos parents ont compris les avantages de cette éducation religieuse et d'ailleurs si complète que vous recevez ici, et que suggérait le grand saint Jérôme. Quelle reconnaissance ne leur devez-vous pas pour le bienfait qu'ils vous ont procuré! Joignez à ce sentiment le souvenir des attentions qu'ont eues pour vous ces maîtresses si édifiantes, si soigneuses, si vigilantes. Elles ont été pour vous d'autres mères dont les faveurs ne vous seront bien connues qu'après l'exil de cette vie. Répondez à leur sollicitude, aux vues de la Providence, et à l'attente de la société. Soyez l'honneur de votre sexe, la gloire de la religion, la consolation de ceux qui vous ont donné la vie.

Vous allez recevoir les couronnes que

(321) « Ego puto etiam ipsum Jovem, si habuisset talem cognationem potuisse in Christum credere. »

(322) « Fiunt; non nascuntur Christiani. » (S. Hieron *Ad Lætam.*)

(323) « Non sunt contemnenda sine quibus magna consistere non possunt. »

(324) « Respondebis : quomodo hæc omnia, mulier sæcularis, in tanta frequentia hominum, Romæ custodire potero : Noli ergo subire onus quod ferre non potes... Redde prætiosissimam gemmam cubilo Mariæ, et cunis Jesu vagientis impone. Nutriatur in monasterio; sit inter virginum choros; jurare non discat; mentiri sacrilegium putet; neseiat sæculum; vivat angelice; sit in carne sine carne; omne hominum genus sibi simile putet. Et, ut cætera taceam, certe te liberet servandi difficultate, et custodiæ periculo. Melius tibi est desiderare absentem, quam pavere ad singula, quid loquatur, cum quo loquatur, cui annuat, quem libenter aspiciat... Illam videat, illam amet, illam primis miretur ab annis, cujus et sermo et incessus, et habitus doctrina virtutum est. » (Id., *ibid.*, p. 252.)

vous avez méritées : quand nous les déposerons sur vos têtes, songez qu'il en est de plus belles et de plus durables qui vous attendent. Non, celles du temps n'ont rien de comparable à celles de l'éternité.

XXXVIII. ALLOCUTION

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX

Dans un petit séminaire à l'institution mixte de Pers.

Mes chers enfants,

Avant de vous présenter ces couronnes qui vont récompenser vos travaux, j'ai besoin de vous dire que la tendresse que le ciel inspire ne saurait être comparée à celle qui est purement humaine. Venant de Dieu qui est la source, elle n'agit que pour Dieu qui est son trésor ; elle ne tend qu'à Dieu, qui est son terme et sa fin. Je vous fais connaître, mes enfants, le principe de l'affection que je vous ai vouée ; je vous indique le motif qui me ramène parmi vous.

L'Apôtre des nations séparé de ses enfants spirituels qui sont à Rome, compte les instants qui pourront s'écouler encore, jusqu'au jour où il lui sera donné de les voir. N'en soyez pas surpris : il est persuadé que sa présence leur communiquera une ardeur nouvelle pour la sainteté, une foi plus vive, un courage plus intrépide, une charité plus parfaite, une humilité plus profonde. Voilà ce qui l'occupe ; voilà ce qui l'anime : et tels sont aussi mes sentiments, lorsque je puis me rapprocher de vous : car quoique je n'ignore pas l'espèce d'enivrement que produit sur de jeunes cœurs comme les vôtres, la pensée des vacances, je sais par expérience que la vue et quelques paroles sorties de la bouche d'un évêque que l'on aime, contribuent d'une manière puissante, avec la grâce divine, à les faire passer saintement. Vous ne l'ignorez pas, chers enfants ; et ce qui prouve que mes pensées sont en harmonie avec les vôtres, c'est que vous manifestez toujours le même empressement, la même piété filiale quand je parais au milieu de vous et que je puis répéter les paroles d'un prophète : *Me voici avec les enfants que Dieu m'a donnés :* « *Ecce ego et pueri mei quos dedit mihi Deus.* » (*Hebr.*, II, 13.)

Aujourd'hui, ma joie est plus complète, puisque je vous vois entourés de vos dignes parents dont je partage le bonheur en partageant leur amour. Je sais qu'ils me bénissent de ce que je m'associe à leurs sentiments, comme je leur sais gré moi-même de la confiance qu'ils nous ont témoignée en nous remettant le plus précieux de tous les dépôts.

Cher et estimable supérieur, cette prédilection qu'inspire à tant de familles honorables des départements voisins et même éloignés une institution que vous gouvernez avec tant de sagesse ; le zèle et les talents bien connus de tant de directeurs et professeurs qui secondent vos efforts ; la pieuse sollicitude de ces infatigables religieuses qui remplacent les mères auprès de vos enfants ; le bon esprit, la décence, la piété, l'émulation qui animent les élèves ; les hommages rendus à cet établissement par tant de bouches qu'on ne saurait suspecter : voilà pour vous une récompense anticipée de vos peines et de votre vigilance. Vous êtes encore récompensé aujourd'hui par ces lauriers même qui vont orner les fronts de cette intéressante jeunesse.

A mesure que nous verrons approcher les vainqueurs, nous pourrons dire de chacun d'eux ce que saint Jérôme disait de son cher et vertueux Bonose : Cet enfant a répondu aux soins qui lui ont été prodigués ; il est pourvu, autant que son âge le comporte, des trésors de la science : *Ecce puer honestis artibus institutus ;* pour le moment, il est assez riche, puisqu'il a su se distinguer ainsi parmi ses condisciples : *Cui opes affatim, et dignitas inter æquales.* Puissent les applaudissements qui accompagnent ses succès, nous présager les ovations et les joies des habitants du ciel, quand il ira se réunir à eux dans le séjour de la gloire : *Quasi quidam paradisi colonus.* Que là aussi il jouisse de la couronne réservée à la vertu : *Fruatur ille virtutis corona!* Qu'il s'y montre encore revêtu du vêtement de l'innocence : *Stolatus agnum sequatur!* Qu'il fasse partie du cortége fortuné de l'agneau sans tache dont il aura suivi les leçons et imité la conduite. Tels sont mes vœux ; telles sont mes plus chères, mes plus douces espérances.

XXXIX. ALLOCUTION

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX

Dans la maison ecclésiastique de Montlieu.

Mes chers enfants,

C'est la première fois que je puis me trouver au milieu de vous pour couronner vos travaux et vos succès. J'eusse désiré être à même de le faire chaque année ; mon cœur, mon affection pour vous m'y portaient ; mais la distance des lieux et mille autres causes mettaient toujours obstacle à l'accomplissement de mes vœux. Enfin, plus heureux aujourd'hui, le père est au milieu de ses enfants, et sa main va orner le front des vainqueurs. Dieu soit béni de cette consolation qu'il me procure !

Je me réjouis avec vous, mes enfants, de la récompense que le ciel accorde à vos efforts et à votre émulation. Mais ma joie n'est point une joie terrestre et mondaine. Si elle avait ce caractère, elle serait indigne d'un évêque qui ne doit jamais perdre de vue la gloire de Dieu, l'intérêt de la sainte Eglise et la sanctification des âmes.

Je me réjouis donc, parce que je suis persuadé que la plupart de ceux dont on va publier les triomphes feront servir leurs talents à honorer un jour le saint ministère, à ranimer la foi, à propager les doctrines salutaires qui convertissent les pécheurs et multiplient les élus.

Non, mes enfants, vous ne déshonorerez pas les dons que le ciel vous a départis, en les faisant servir d'aliment à la vanité et à

l'amour-propre; vous ne ravirez rien au Seigneur de ce qui est à lui, et dont il ne vous gratifie que pour le lui rapporter et lui en faire hommage. Vous direz avec l'Apotre, même en parlant de cette intelligence dont il vous a doués : C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis : *Gratia Dei sum id quod sum*, et je veux pouvoir ajouter un jour : Cette grâce n'a point été inutile en moi : *Et gratia ejus in me vacua non fuit*. Et quelle grâce, quel honneur pour moi que de pouvoir consacrer ma jeunesse, ma bonne volonté, mes travaux, ma santé, ma vie au service de Jésus-Christ ! *Servus Jesu Christi !* d'être appelé à continuer le ministère des apôtres : *Vocatus apostolus !* d'être séparé du reste des hommes qui bornent leurs espérances à la terre pour me dévouer tout entier à la prédication de l'Evangile ! *Segregatus in Evangelium Dei*

Je sais, mes enfants, qu'il en est plusieurs parmi vous que le ciel, source de toute vocation, n'appelle pas aux fonctions ecclésiastiques. Qu'ils viennent néanmoins, comme les autres, recueillir des lauriers qui ont d'autant plus de prix qu'ils ont germé à l'ombre du sanctuaire. Qu'ils les reçoivent comme une sorte d'engagement qui les oblige à ne jamais rougir de la religion qui les a élevés, dirigés, éclairés dans les beaux jours de leur jeunesse; qu'ils se regardent toujours comme les soldats et les défenseurs de cette mère tendre qui les a reçus de si bonne heure entre ses bras, et qui, leur offrant ses précieuses leçons, leur a dit avec tant de suavité et de douceur : *Venez, mes enfants, écoutez-moi : je vous enseignerai la crainte du Seigneur : « Venite filii; audite me : timorem Domini docebo vos. »* (*Psal.* XXXIII, 12.) C'est cette mère admirable qui a communiqué à cet excellent supérieur que vous aimez tant, et qui a tant de droit à votre amour, les sentiments si paternels qu'il a pour vous; c'est elle qui a fait de tous vos directeurs et professeurs autant d'amis de votre âge, autant de soutiens de votre faiblesse, autant de flambeaux de votre inexpérience.

Vos bons parents les connaissaient bien quand ils vous remettaient en des mains si habiles, si sages et si prudentes. Que le Seigneur, qui leur a inspiré pour vous un dévouement si chrétien, les récompense de leur docilité à écouter sa voix divine ! Qu'il les rende heureux, dès cette vie, du spectacle de vos vertus, et vous réunisse à eux dans le séjour de l'éternelle félicité.

XL. ALLOCUTION

A la réunion de l'archiconfrérie de la Rochelle le jour de sainte Madeleine, 22 juillet 1842.

DE LA NÉCESSITÉ DE LA GRACE POUR REVENIR A DIEU.

Saint Grégoire dit que c'est bien plus par des larmes que par des paroles qu'il faut rappeler la pénitence de sainte Madeleine. Comment, en effet, penser à sa douleur sans se reporter, par la pensée, à la miséricorde divine qui toucha et convertit cette âme égarée et criminelle. Hélas ! l'homme n'a besoin que de lui-même et de ce fonds malheureux de faiblesse qui l'accompagne pour tomber et se livrer aux plus déplorables écarts ; mais il lui faut nécessairement le secours divin pour se relever et rentrer dans le chemin de la vertu. Ce qui a fait dire à Notre-Seigneur Jésus-Christ : Personne n'est capable de revenir à moi, si mon Père ne l'attire par sa grâce : *Nemo potest venire ad me, nisi Pater, qui misit me, traxerit eum.* (*Joan.*, VI, 44.) Combien de portes se ferment sans clefs et qu'on ne saurait ouvrir sans elles. Quand une fois le péché est consommé, dit saint Jacques, il enfante la mort. Il parle de la mort que le péché donne à l'âme. Eh ! qui pourra rappeler à la vie un mort spirituel ? Le juste est appelé dans l'Ecriture une lampe ardente et luisante, parce que son amour pour Dieu est un feu qui le consume, et que sa vie est un flambeau qui éclaire ce qui l'environne. Si cette lampe vient à s'éteindre, qui pourra la rallumer, sinon l'Esprit-Saint, principe de la céleste charité ? Pour devenir juste, quand on ne l'est pas, il faut aimer Dieu par-dessus toutes choses, et détester le péché plus que tous les maux : or, il est impossible que l'homme, par ses propres forces et sans le secours divin, puisse concevoir cet amour pour Dieu, et cette haine souveraine pour le péché. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans le monde et de remarquer quel a été dans tous les temps l'endurcissement et l'aveuglement des pécheurs. Tous les jours les prédicateurs font retentir à leurs oreilles les plus terribles vérités; ils leur parlent de la mort qui les réduit à l'impossibilité de se convertir, s'ils ne l'ont fait avant de terminer leur carrière; du jugement qui est une conséquence infaillible et nécessaire de la vie que l'on a menée; de l'enfer qui est si rigoureux et si terrible ; de l'éternité qui est si longue, puisqu'elle n'a point de fin; ces prédications sont bien, il est vrai, autant de grâces offertes aux pécheurs pour les faire rentrer en eux-mêmes ; mais il faudrait qu'à ces grâces se joignissent de la part des pécheurs et la bonne volonté d'en profiter, et le courage qu'exige le passage du vice à la vertu : en voyez-vous beaucoup qui soient disposés à se faire cette violence ? Oh ! que le nombre en est petit ! Qu'étaient autre chose que des grâces divines, ces plaies désolantes qui ravagèrent l'Egypte sous Pharaon ? Dieu voulait par là le toucher et le convertir; mais il fallait qu'il répondît à cette disposition divine par le concours et les efforts de sa bonne volonté ; il fut insensible à tout : et, contre l'intention de Dieu, ces grâces ne servirent qu'à l'endurcir et à l'aveugler Voyez les faveurs que Dieu prodigue aux Israélites : ne dirait-on pas que le ciel, la terre et la mer n'existent que pour signaler les prodiges et les bontés de Dieu à leur égard : c'est une nuée qui les protége le jour et les éclaire la nuit; ce sont les flots de la mer qui s'en-

tr'ouvrent pour leur offrir un officieux passage; c'est la manne qui descend du ciel pendant quarante ans dans le désert pour leur donner un aliment qui offre toute sorte de suavité. Comblés de tant de bienfaits, aux pieds même du Sinaï où ils ont reçu la loi de Dieu, au milieu de tout l'appareil de la terreur, ils font et adorent un veau d'or. Remarquez ces troupes innombrables de Galiléens et de Juifs qui sont témoins des prodiges qu'opère Jésus-christ et qui recueillent ses divines paroles divines! qu'il est petit le nombre de ceux qui en profitent. Qu'il est effrayant le nombre de ceux qui en abusent! Hélas! les miracles et les instructions du Sauveur n'aboutissent, pour la plupart, qu'à préparer une croix pour y attacher le Sauveur des hommes et à payer par le plus grand des crimes le plus signalé de tous les bienfaits : *In his omnibus peccaverunt adhuc, nec speraverunt in salutari ejus.* (*Psal.* LXXVII, 22.)

Mon intention, en vous citant tous ces exemples est-elle de vous inspirer des sentiments de désespoir? A Dieu ne plaise! je voudrais plutôt vous bien pénétrer de cette double vérité, que s'il faut nécessairement de la part de Dieu l'assistance de sa grâce pour nous aider à sortir du peché, il faut, de notre côté, le désir et la demande de cette grâce avec la bonne volonté d'y correspondre. Sans la grâce de Dieu, point de conversion possible; nous devrions donc sans cesse demander au Seigneur son assistance ou pour sortir du péché mortel, s'il est dans notre cœur, ou pour n'y être pas assujettis, si nous avons le bonheur d'être amis de Dieu. Cela ne suffit point encore: il faut unir nos efforts et notre coopération à la grâce divine: car Dieu ne fait rien, ou comme rien d'efficace pour notre salut, si nous nous obstinons à y être étrangers nous-mêmes; c'est ce qui a fait dire à Jésus-Christ: *Le royaume du ciel souffre violence, et il n'y a que les violents qui l'emportent.* (*Matth.*, XI, 12.) Il est vrai que la bonté de Dieu est si grande qu'il frappe à la porte de notre cœur, pour y fixer sa demeure : *Ecce sto ad ostium et pulso.* (*Apoc.*, III, 20.) Mais cette porte, c'est nous qui devons l'ouvrir, sans quoi il n'entrera pas. C'est bien assez qu'il aille au-devant de nous pour nous appeler à lui; n'est-il pas juste que nous répondions à ses prévenances, en nous servant des forces qu'il nous donne pour aller à lui?

Mais comment s'opère cet heureux retour de l'âme criminelle quand elle revient à Dieu? Jésus-Christ, après avoir dit que personne ne peut venir à lui, si son Père ne l'y attire par sa grâce, ajoute que, d'après l'enseignement des prophètes, c'est de Dieu que tous les hommes doivent recevoir des leçons, et que, quiconque entend la voix de Dieu et se montre docile à ce qu'il a enseigné, vient à lui. Ainsi, la première condition du retour du pécheur, c'est que Dieu parle à son cœur; la seconde, c'est que l'homme obéisse à cette voix divine, et qu'il se conforme à ce qu'elle lui prescrit

Souvent Dieu parle, et l'homme fait la sourde oreille; il étouffe les remords, les inspirations; il craint de trop bien connaître la vérité; il ferme les yeux pour ne pas voir la lumière; il cherche des excuses à ses crimes, il en commet de nouveaux, voulant, par là, s'il est possible, justifier ses premiers excès; il applaudit quelquefois aux égarements des autres, comme pour diminuer l'horreur de ceux auxquels il se livre. Pensez-vous que David ait été exempt des reproches de la conscience pendant l'espace de plus d'un an, qui s'écoula depuis son adultère et son homicide jusqu'à la visite du prophète Nathan, qui fut député de Dieu pour les lui reprocher? Pouvait-il ignorer, d'ailleurs, que tous ses sujets étaient scandalisés de sa conduite? Ah! les pointes de sa conscience devaient être d'autant plus douloureuses et pénétrantes que le Seigneur, autrefois, lui avait communiqué plus de lumières, et lui avait révélé les profondeurs et les mystères de sa sagesse : *Incerta et occulta sapientiæ tuæ manifestasti mihi* (*Psal.* L, 8.); mais ces remords, mais ces inspirations étaient étouffées. Dieu parlait; David était sourd, ou se bouchait les oreilles pour ne pas l'entendre. Enfin, il se rend à la voix divine; il reconnaît son crime; il en a horreur; il a le ferme propos de le réparer, et le Seigneur lui pardonne.

La grâce, quand on cesse d'y résister, chasse et dissipe toutes les ténèbres que le démon, le monde, les passions amoncelaient autour du pécheur; il est frappé de la grandeur des miséricordes divines; il reconnaît sa folie et sa déloyauté, qui l'ont privé de tous les biens, et lui ont ouvert l'abîme de tous les maux, et il ne peut s'expliquer à lui-même comment il a pu vivre au milieu de tant de monstres d'enfer.

Figurez-vous un voyageur qui, s'étant égaré durant la nuit, entre dans une caverne, toute remplie, sans qu'il s'en doute, de vipères et de serpents; il s'endort de lassitude, entouré de ces dangereux reptiles; mais, quelques heures après, il est réveillé par une clarté subite, qui lui fait apercevoir tous ces monstres. Quelles terreurs, à l'instant, s'emparent de lui, et avec quelle promptitude ne s'élance-t-il pas de cette dangereuse caverne sans s'inquiéter même des objets qu'il y avait déposés, et qu'il abandonne! Voilà l'effet de la lumière divine sur l'esprit des pécheurs. Quelle sainte horreur saisit celui qui vient à reconnaître la multitude des monstres d'enfer qui l'environnent! Il est des pécheurs qui n'ont pu soutenir ce spectacle sans mourir. Un d'entre eux, touché de la grâce, disait : Quand on m'offrirait toutes les richesses de la terre pour commettre un seul péché mortel, je ne m'y déterminerais pas, alors même que je serais sûr d'en obtenir le pardon; car, pour tout au monde, je ne voudrais pas avoir à souffrir l'amertume inexprimable que cause le souvenir d'un crime que l'on a commis.

Pénétré de ce sentiment, David disait : *J'inonderai, toutes les nuits, ma couche de*

mes larmes ; j'arroserai mon lit de mes pleurs. (*Psal.* VI, 7.) Mes yeux se sont troublés par l'indignation que m'inspirent mes iniquités ; ils me refusent leur clarté.

Mais il est temps de toucher quelque chose de ce que dit l'Evangile de sainte Madeleine. *Un pharisien*, dit l'Evangile, *invita Jésus à manger chez lui ; et Jésus, étant entré, se mit à table. Or, voilà qu'une femme, qui était pécheresse dans la cité, ayant appris que Jésus était à table, vint avec un vase d'albâtre rempli de parfums.* (*Luc.*, VII, 36 et seqq.) Le mot de pécheresse, que saint Luc donne ici à Madeleine, indique assez qu'elle l'était d'une manière notoire, et qu'elle avait tous les vices qui accompagnent ordinairement l'habitude de la volupté. L'Ecriture, en effet, n'exagère jamais ni les vertus ni les vices. C'est pourquoi saint Grégoire remarque que c'est ici la même Madeleine que Jésus-Christ avait délivrée de sept démons, dont elle était possédée. Dans cet état, elle avait oublié son Dieu, elle s'était oubliée elle-même, et était demeurée comme ensevelie dans ses crimes. Mais, ô mon Dieu ! afin que personne ne soit tenté de se livrer au désespoir, vous l'avez retirée de ce bourbier infect que vous avez changé en un paradis de délices. De ce repaire des démons, vous avez fait un temple de la Divinité. O profondeur de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont incompréhensibles, que ses voies sont cachées !

Il y avait un grand nombre d'autres femmes dans Jérusalem, plus criminelles encore que Madeleine, et à qui le Sauveur ne fit pas la même grâce. Il était également disposé à la leur faire ; mais elles n'avaient pas la même volonté d'en profiter. C'est ainsi qu'au temps d'Elisée, il y avait beaucoup de lépreux dans Israël, et c'est Naaman, le Syrien, qui seul fut guéri de sa lèpre ; au temps d'Elie, il y avait beaucoup de veuves pauvres et manquant du nécessaire, et il ne fut envoyé qu'auprès de la veuve de Sarepta. Oh ! que ce souvenir devrait consoler les cœurs dociles, effrayer les cœurs endurcis. O mon Dieu ! quelle bonté n'aurez-vous pas pour vos enfants, puisque telle est votre miséricorde pour les plus grands coupables ?

Eclairée par une lumière divine, Madeleine voit l'état affreux où se trouve son âme ; elle en est épouvantée. Ce spectacle la ferait mourir d'effroi et de honte, si le flambeau de l'espérance ne brillait en même temps à ses yeux. Elle se précipite dans la maison du pharisien, comme si elle appréhendait de ne pas saisir assez tôt le moment de la miséricorde. Dans sa précipitation néanmoins elle n'oublia pas la précieuse liqueur qu'elle doit répandre avec ses larmes sur les pieds de Jésus-Christ : *Attulit alabastrum unguenti.* Ce parfum avait été destiné d'abord à un tout autre usage ; mais elle va sanctifier par une sainte profusion ce qui ne devait dans ses premières pensées servir qu'à flatter ses sens et sa vanité.

Le pharisien s'indigne de voir cette pénitente aux pieds de Jésus-Christ ; il oublie les faveurs qu'il en a reçues lui-même par la guérison de sa lèpre ; il juge mal du Sauveur ; il juge de Madeleine. S'il était prophète, dit-il en lui-même, il ne souffrirait pas à ses pieds une pareille femme qu'il reconnaîtrait comme une pécheresse. Ainsi, à son jugement, Jésus n'est pas même un prophète, quoiqu'il opère les plus étonnants prodiges, et Madeleine est toujours une pécheresse, quoiqu'elle annonce son repentir par deux torrents d'intarissables pleurs qui l'ont déjà replacée au rang des âmes innocentes. Qu'il est dangereux de juger et de condamner, surtout quand la conduite extérieure des personnes devrait suggérer de tout autres sentiments !

Jésus-Christ va se justifier en prenant la défense de la pieuse pénitente. *Simon*, dit-il au pharisien, *j'ai quelque chose à vous dire. Dites, maître, répond celui-ci. Jésus reprend : un créancier avait deux débiteurs : l'un lui devait cinq cents deniers, l'autre seulement cinquante. Comme l'un ni l'autre n'avaient de quoi payer, il remit à chacun ce qu'il lui devait. Je vous demande maintenant qui des deux doit l'aimer davantage.* Certes, répond Simon, *je pense que c'est celui qui a été le plus favorisé. Vous avez bien jugé, dit le Sauveur.* Puis, lui montrant Madeleine, il ajouta : *Voyez-vous cette femme* que vous jugez si mal ? elle est dans de meilleures dispositions que vous qui m'avez offert votre table. *Quand je suis entré dans votre maison, vous ne m'avez pas offert de l'eau pour me laver les pieds*, comme l'on fait par égard pour les personnes que l'on veut honorer ; *pour elle, elle a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés avec ses cheveux. Vous ne m'avez pas donné le baiser de salutation* et d'honneur en usage dans ces contrées ; *mais pour elle, elle n'a cessé de me baiser les pieds. Vous n'avez point répandu de parfum sur ma tête ; mais pour elle, elle en a inondé mes pieds. Je vous déclare donc que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Puis il dit à Madeleine : Vos péchés vous sont pardonnés. Votre foi vous a sauvée.* (*Ibid.*)

Jésus-Christ célèbre la foi et l'amour de sainte Madeleine. Cette foi ne lui permet pas de douter que celui dont elle a entendu raconter tant de prodiges ne soit assez puissant pour purifier son âme souillée par tant de crimes ; elle les déplore ; elle en est confuse ; elle sent le besoin d'être déchargée de ce fardeau qui l'accable. A qui devait-elle recourir sinon à ce médecin charitable qui appelle à lui tous les pécheurs, en disant : Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine et l'accablement, et je vous soulagerai. Mais osera-t-elle se présenter à Jésus-Christ au milieu d'une compagnie nombreuse ? N'en sera-t-elle pas rebutée ? Qu'importe ? Elle souffrira l'affront, s'il faut qu'il lui soit fait. Elle reconnaît qu'elle ne l'a que trop mérité. Mais convient-il de venir répandre des larmes au milieu de la joie d'un festin ? N'y a-t-il pas là inconvenance et indiscrétion. Ah ! Madeleine ne s'arrête pas à ces considérations. Le moment presse. Ne laissons pas échapper, dit-elle, les moments de la miséri-

corde. Plus tard, peut-être, il ne serait plus temps d'y recourir. Le Sauveur m'attend : allons profiter de sa bonté infinie, ou du moins lui témoigner notre amer repentir. Je ne puis plus me supporter moi-même au milieu de ces immondes reptiles que le péché a entassés dans mon âme criminelle. Ainsi la foi devrait-elle faire parler tous les pécheurs, et détruire toutes ces raisons vaines et futiles que l'on allègue pour excuser ses coupables délais.

La foi avait fait naître l'espérance dans le cœur de Madeleine, l'espérance fait naître le saint amour ; il fallait bien cet amour purifié et surnaturel pour expier un amour tout charnel, tout criminel, tout profane. Mais comment témoignera-t-elle à Jésus-Christ la céleste affection qu'il lui inspire ? Voyez comme tout ici est religieux ! Madeleine est à genoux et elle pleure. Sans proférer une seule parole, elle semble lui dire : Je déteste tout, n'aimez pas en moi ; les larmes dont j'arrose vos pieds en sont la preuve. Pour vous prouver mon amour, je ne veux m'attacher désormais qu'à suivre vos traces. Je baise respectueusement ces pieds sacrés qui me tracent la route que je dois suivre et dont je ne m'écarterai jamais. Ces cheveux naguère ne servaient qu'à flatter ma vanité. Les voilà employés au plus bas ministère. Ils ne seront plus désormais pour moi qu'un emblème de simplicité, de pudeur et de modestie. Ce parfum avait servi à ma sensualité ; je le fais servir à ma pénitence ; puisse l'odeur qu'il exhale attester l'édification d'une vie qui vous sera désormais uniquement consacrée.

Finissons, mes très-chers frères. Que la miséricorde de Dieu est grande, puisque, comme l'a fait remarquer le Roi-Prophète, il convertit en fontaines d'eaux le plus dur rocher : *Qui convertit rupem in fontes aquarum.* (*Psal.* CXIII, 8.) De pareils changements sont des effets de sa droite toute-puissante. Mais ne perdons jamais de vue que le retour à la grâce ne porte aucune atteinte au libre arbitre de l'homme qui, au lieu de se convertir, ne ferait que s'endurcir davantage, s'il ne répondait aux desseins de miséricorde que Dieu a sur lui : Caïn, Pharaon, Saül en sont la terrible preuve.

Autant la fidélité d'une âme pécheresse à suivre les inspirations divines contribue puissamment à lui faire ouvrir les yeux sur son malheureux état, et lui fait mesurer la profondeur de l'abîme dans lequel elle s'était précipitée, autant elle lui inspire d'indignation contre elle-même, de reconnaissance et de générosité à l'égard de Dieu. D'indignation contre elle-même. Oui, si les pécheurs pouvaient voir toute la difformité de leur état, ils ne pourraient en supporter le spectacle, et, à moins d'une grâce particulière qui mît la confiance à la place du désespoir, ils ne pourraient s'empêcher de s'écrier : Montagnes tombez sur nous, collines ensevelissez-nous sous vos décombres. (*Osee*, X, 8.) De ces sentiments d'indignation envers lui-même naît, dans le pécheur, une reconnaissance sans bornes envers un Dieu si miséricordieux, qui lui offre son pardon au prix de son sang adorable. Ah ! s'écrie saint Paul, mon Dieu m'a aimé, et il s'est livré à la mort pour l'amour de moi : qu'est-ce qui pourrait désormais me séparer de son amour ? (*Rom.*, VIII, 34, 35.) Dès lors, il fait servir à la justice, pour sa sanctification, tout ce qu'il avait précédemment fait servir à l'iniquité. C'est ainsi, comme l'a remarqué saint Grégoire, que Madeleine applique à l'honneur de Dieu, dans sa pénitence, ce qui l'avait outragé dans sa vie criminelle : *Ut totum serviret Deo in pœnitentia, quo Deum contempserat in culpa.*

Dans ce grand exemple de repentir et de miséricorde, ô mon Dieu ! vous nous invitez à pleurer nos fautes et à en espérer le pardon. Ah ! Seigneur, nous voulons vous offrir le sacrifice d'un cœur contrit et humilié. Daignez l'y disposer, en lui faisant sentir la honte, la laideur, l'indignité du vice. Refuge des pécheurs, Vierge immaculée, nous obtiendrons ces lumières divines par votre intercession puissante, et nous serons de ces âmes fortunées à qui votre Fils adorable disait autrefois : *Fides tua te salvam fecit :* « *Votre foi vous a sauvée.* » (*Matth.*, IX, 22.) C'est la grâce que je vous souhaite.

XLI. ALLOCUTION

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX

Chez les religieuses Ursulines de la Rochelle, et présidée par le prélat le 3 août 1843.

Mes chères enfants,

Je viens vous annoncer une faveur à laquelle votre piété, je n'en saurais douter, attachera beaucoup plus de prix encore qu'à ces couronnes fragiles qui vous attendent : je parle de la bénédiction qui les accompagnera, et que je serai si heureux de vous donner de la part du vicaire de Jésus-Christ Sa sollicitude pour toutes les églises de l'univers catholique ne l'a pas empêché de bénir le diocèse de la Rochelle, et, en particulier cette maison, que nous n'avons pas oublié de lui recommander quand nous avons été admis auprès de sa personne sacrée.

Nous vous rendons cette bénédiction précieuse avec ce cœur tout paternel que vous nous connaissez, et qui répond, nous osons le dire, à toute la tendresse du vôtre. Vous la partagerez avec vos excellentes familles, vos parents chéris, vos frères et sœurs bien-aimés. Puisse-t-elle produire tous les fruits que nous demandons et que nous espérons !

Ne croyez pas, néanmoins, mes enfants, que vous n'ayez occupé notre souvenir que lorsque nous avons appelé sur vous les faveurs du saint pontife qui gouverne l'Eglise universelle. Nous n'avons pas fait un seul pas dans la belle Italie sans recueillir quelques fleurs spirituelles dont nous aurions voulu vous communiquer les parfums. Je ne m'arrête qu'aux vertus dont nous retrouvions le

modèle dans les personnes de votre sexe que l'Eglise propose à notre admiration.

Gênes, surnommée *la Riche*, nous a paru bien moins opulente encore par ses palais, ses temples, ses pierres précieuses, que par la charité de cette fille d'un vice-roi (324*), qui passa la plus grande partie de sa vie au milieu des malades, dont elle était l'infirmière et la mère. Son corps, que nous avons vu exempt de corruption depuis plus de trois cents ans que son âme s'est envolée au ciel, semble redire à tous les siècles la prédilection du Seigneur pour les cœurs charitables. Huit mille jeunes personnes, environ, de cette intéressante ville, marchent habituellement sur les traces de la sainte dont je parle; elles l'ont prise pour modèle, et se livrent à tous les exercices les plus rebutants et les plus pénibles de la charité, sans que jamais on remarque la moindre altération dans leur dévouement, leur abnégation, l'égalité de leur caractère, la modestie et la bienséance de leur maintien.

Florence mérite moins le nom de *magnifique* et de *superbe* par ses bâtiments, ses musées, ses galeries, que par l'éclat de la sainteté qui rejaillit sur elle par le trésor qu'elle possède dans le corps de sainte Madeleine de Pazzi.

Sienne est moins illustre par la pureté de son langage que par les merveilles de la simple fille d'un teinturier, dont les différentes parties de la maison ont été transformées en autant de sanctuaires (325).

Bologne est plus admirable par le dépôt qu'elle possède de sainte Catherine Vigri et de ses œuvres, que par les travaux si accomplis de ses peintres et les beautés si ravissantes de son champ funèbre (326).

Foligno mériterait à peine d'être nommé sans la tombe de son Angèle.

Assise est plus embellie par le monument sacré élevé à la gloire de sainte Claire, digne émule de saint François, son contemporain et son modèle, que par sa situation heureuse et l'aspect enchanteur de ses riants coteaux.

Reggio peut, avec raison, être moins fière de son antiquité que des dépouilles de la bienheureuse Scopelle, l'honneur et la protection de ses habitants (327).

Mais que dirai-je des sentiments que la ville sainte nous a fait naître en nous rappelant les âmes d'élite qui l'ont honorée, et dont nous vous souhaitons les vertus?

Dans la basilique de sainte Agnès, nous faisions des vœux pour que vous eussiez le courage de cette héroïne, si votre foi était jamais mise à la même épreuve. Ici nous demandions pour vous, au besoin, l'intrépidité d'une Anastasie; ailleurs, la noble constance d'une Cécile; plus loin, la piété d'une Hélène, la générosité d'une Lucie, l'invincible fermeté d'une Martine, le zèle infatigable d'une Praxède, la charité inépuisable d'une Pudentienne, la force inébranlable d'une Sabine.

Je sais bien, mes chères enfants, que l'on ne peut pas raisonnablement exiger que vous réunissiez toutes les qualités éminentes qui ont brillé dans les personnes de votre sexe, dont nous avons, durant nos courses, vénéré la mémoire et contemplé les monuments; mais comme le distributeur des dons célestes accorde à chacun une aptitude particulière et un goût spécial pour certaines vertus, je ne puis m'empêcher de prier et de désirer que chacune d'entre vous réponde avec une grande fidélité à l'attrait que le ciel lui a communiqué. C'était le vœu qu'exprimait le grand Apôtre, quand il disait : *Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu.* (II *Cor.*, VI, 1.) Quand une âme rend inutile, par sa négligence, le don céleste, il peut devenir dangereux pour elle, parce que l'amour-propre et la vanité changent le bien en mal et les faveurs en fléaux.

Je vais couronner vos jeunes fronts, mes chères enfants; ce sera pour moi, comme pour vos parents et pour vous, une consolation bien douce. Mais je suis persuadé que vous trouverez dans cette circonstance si flatteuse pour vos cœurs, l'occasion d'ajouter un nouveau prix à vos récompenses, par le soin que vous aurez d'en faire hommage à l'auteur de tout don parfait et à l'aimable reine qui a l'empire de vos âmes.

Vous ne vous donnerez pas intérieurement la préférence sur celles de vos compagnes qui n'ont pas eu les mêmes succès que vous. Votre humilité sera d'autant plus sincère que les applaudissements et les félicitations vous seront plus abondamment prodigués.

La simplicité de l'âme et la modestie sont la plus belle parure des vierges. Que cette disposition marche toujours avec vous. Elle vous garantira, n'en doutez pas, de la plupart des revers de la vie présente, et des terreurs qu'inspire quelquefois la vie future; car il est écrit : *L'homme qui ne se sera point écarté de l'humilité sera reçu dans la gloire*, et sa modestie deviendra le principe de son salut (328).

XLII. ALLOCUTION

POUR LE JOUR DE LA DISTRIBUTION DES PRIX

Aux élèves des sœurs de Saint-Vincent de Paul, le 31 août 1843.

Mes chères enfants,

Avant que de vous distribuer les couronnes que vous avez méritées, je suis bien aise de vous dire avec quelle reconnaissance

(324*) Sainte Catherine Piesca Adorna, de Gênes, connue par des ouvrages d'une spiritualité sublime.

(325) Catherine de Sienne, si célèbre par ses lettres, ses dialogues, ses ambassades, son concours efficace pour ramener les souverains pontifes d'Avignon à Rome.

(326) On voit à Bologne le corps entier de la sainte, le volume écrit en entier de sa main, et le beau portrait en pied de sainte Ursule, dû à son habile pinceau.

(327) Le corps de la B. Scopelle se conserve entier sous un des autels de la cathédrale de Reggio. Elle cessa de vivre en 1491, le 9 juillet.

(328) *Qui humiliatus fuerit erit in gloria : et qui inclinaverit oculos suos, ipse salvabitur.* (*Job*, XXII, 29.)

vous devez apprécier le bonheur de l'éducation chrétienne que vous recevez ici. L'exemple que j'apporterai à l'appui de mes paroles servira, je l'espère, d'encouragement à votre bonne volonté.

Rien, mes enfants, n'est comparable à l'avantage d'une éducation solidement chrétienne, puisqu'elle devient pour les enfants qui savent en profiter une source de paix et de bonheur pour la vie présente, un gage de félicité éternelle pour la vie future.

Un enfant sans éducation religieuse, ne sachant ni d'où il vient, ni où il va, ce qu'il peut espérer, ni ce qu'il doit craindre, devient pire que les animaux sans raison; ennemi de toute sagesse, de tout ordre, de toute discipline, il ne songe qu'à ses plaisirs, se dégoûte du travail, devient orgueilleux, jaloux, libertin, mal embouché, emporté, gourmand, paresseux; peu à peu et quelquefois très-rapidement, les mauvaises dispositions augmentent jusqu'au point de rendre cet enfant un vrai fléau de la société. Voyez, au contraire, cette jeune fille qui a reçu une éducation chrétienne et qui en a bien profité; elle est humble, sans vanité, sans prétention; elle se contente d'une honnête propreté, sans s'élever jamais au-dessus de son état et de sa condition; elle est honnête avec tout le monde, sans être familière avec personne, surtout avec ceux qui pourraient offrir le moindre danger à son innocence; elle emploie avec le plus grand soin tous ses moments; elle a de l'ordre, de l'arrangement, de l'économie; elle règle d'une manière à peu près invariable son lever et son coucher; elle donne un temps raisonnable à ses exercices de piété, et fait en sorte qu'ils ne nuisent jamais à ses devoirs d'état; elle est douce, elle est diligente, elle est modeste. Oh! qu'elle a bien profité de l'éducation qu'elle a reçue! Mais aussi quelle que soit sa condition, elle se fait estimer de tout le monde; un jour on la recherchera à cause de sa bonne conduite; jamais elle ne manquera de rien, parce qu'elle saura tirer de ses doigts, de ses bras et de son intelligence tout le parti qui peut fournir à ses divers besoins.

Il y a à Rome au delà du Tibre, un quartier où les jeunes filles n'inspiraient, il y a peu d'années, que dégoût et que mépris. Toujours couvertes des haillons de la misère, elles couraient les rues sans réserve ni décence; les mauvaises dispositions de leur enfance ne faisaient que trop conjecturer ce qu'elles seraient dans un âge plus avancé. Le souverain pontife, dont le zèle et la sollicitude s'étendent à tout et ne négligent aucune occasion de faire le bien et d'opposer une barrière au mal, a placé dans ce quartier des religieuses qui se sont chargées de la tâche difficile de réformer cette pauvre jeunesse. Les premiers essais ont été bien pénibles; on ne pouvait pas même obtenir de ces jeunes évaporées qu'elles observassent un peu de silence et quelque tenue dans le lieu saint. Mais la vraie charité espère tout, et ne désespère de rien. Ici elle a été couronnée d'un plein succès. Ces jeunes filles précédemment si dissipées sont devenues calmes et tranquilles; ces petites désœuvrées sont devenues laborieuses et actives; ces créatures auparavant vicieuses sont devenues modestes comme des anges. Nous les avons vues aux pieds des saints autels dans un recueillement et une attitude de piété qui nous ravissaient et nous édifiaient. Elles s'estiment heureuses maintenant; elles aiment et bénissent les pieuses maîtresses qui les ont ainsi changées.

Ce qu'il y a de plus consolant, c'est que le changement ne s'est pas borné à elles : toutes les familles de ce quartier s'en sont ressenties. Les parents, qui n'ont pu s'empêcher d'admirer les vertus de ces jeunes filles, ont pensé bientôt qu'il était de leur devoir de les imiter; l'amour de la régularité, du bon ordre, du travail, de la décence, font de jour en jour les progrès les plus satisfaisants. Telle a été l'heureuse influence de l'éducation religieuse de quelques centaines de jeunes personnes. Cette influence, je n'en doute pas, ira toujours croissant, Dieu continuera à bénir une jeunesse si digne de ses faveurs.

Voilà, mes enfants, ce qui peut résulter aussi de l'éducation que vous recevez ici. Je sais que déjà un grand nombre d'entre vous sont la consolation de leurs pieuses maîtresses. Devenez toutes leur joie et leur couronne. Devenez aussi pour moi un adoucissement à mes peines. Soyez des modèles que je puisse un jour proposer à tout le monde d'imiter. Dans cet espoir, je suis heureux de vous couronner, parce que j'ai confiance que les récompenses que vous recevez aujourd'hui sont le présage de celles qui vous attendent dans le ciel.

XLIII. ALLOCUTION

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX

Faite à la Providence de Saintes, le 19 août 1844.

Mes chères enfants,

Vous désiriez que je vinsse présider à cette fête de famille; et, de mon côté, je voudrais n'être jamais absent quand il s'agit de partager et d'augmenter vos innocentes joies. Je souhaiterais aussi que vous pussiez être toutes couronnées; mais je me console en pensant que celles d'entre vous qui n'obtiendront pas de récompenses, ne seront pas privées pour cela du mérite qu'elles ont acquis devant Dieu pour leur travail et leur bonne volonté. Il y a cette différence, mes enfants, entre ce que l'on fait pour cette vie et ce que l'on fait pour l'autre, que les travaux les plus pénibles et les plus constants, en ce monde, ne sont pas toujours heureux, tandis que ceux qui ont pour objet l'éternelle patrie, ne sauraient être privés de leur récompense, si l'on persévère dans sa fidélité jusqu'à la mort. C'est Dieu lui-même qui nous l'assure. Votre application à l'étude, si elle est accompagnée d'un motif surnaturel, peut donc vous mériter une double cou-

ronne : et c'est en ce sens que l'on peut interpréter ici les paroles du Sauveur : Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. La couronne qui fut placée sur la tête d'Esther, d'Hélène, de Pulchérie, de Clotilde, de Radegonde, d'Elisabeth, loin de leur enlever la couronne du ciel, contribua à la rendre beaucoup plus brillante, parce qu'au lieu de se laisser éblouir par la gloire qui les environnait, elles furent toujours d'autant plus humbles qu'elles semblaient avoir plus de motifs de se complaire en elles-mêmes. Saint Jérôme fait l'éloge d'Albine, de Marcelle, de Fabiole, de Paule, d'Eustoquie, d'Algasie. Saint Paulin et saint Augustin relèvent les qualités de sainte Mélanie ; saint Grégoire de Nazianze publie le mérite éminent de sainte Olympiade. Qui n'a pas entendu parler avec admiration des deux Gertrudes, des quatre Catherines du Sinaï, de Sienne, de Gênes, de Bologne, des Brigite, des Thérèse, des Chantal? Toutes ces saintes étaient renommées par l'élévation de leur esprit ; mais comme elles étaient bien plus distinguées encore par une humilité profonde, elles ont bien plus honoré la science que la science ne les a honorées. Une instruction même médiocre rend les personnes du sexe vaines et d'un insupportable orgueil, quand elles n'ont pas une vertu solide : nous n'aurions que trop d'exemples à produire, s'il fallait prouver cette triste vérité. Mais quand une piété, non superficielle, mais profonde, s'unit à la science, elle donne aux personnes du sexe un charme d'autant plus ravissant que leur modestie est plus inébranlable et plus sincère. Marguerite, fille aînée de ce Thomas Morus que son martyre a rendu mille fois plus célèbre que ses vastes connaissances, Marguerite était, peut-être, de tous les beaux génies que possédait alors l'Angleterre, celle qui approchait le plus de la science profonde de son père ; elle parlait et écrivait le grec et le latin avec autant de pureté et d'élégance que sa langue naturelle. L'éloquence, l'histoire, la géographie, la philosophie, la physique, l'astronomie lui étaient familières. Mais ce qui donnait un lustre admirable à cet esprit si cultivé, c'était une simplicité d'enfant qu'elle alliait à une grande ferveur. Elle avait gravé dans son cœur cette leçon vraiment divine de son bien-aimé père : Je préfère à tous les trésors des rois une doctrine qui a pour compagne inséparable une vertu qui ne se dément point. Quand la science marche seule, surtout dans une femme, la réputation qu'elle donne n'est dans la réalité qu'un insigne déshonneur, puisqu'elle dépare l'érudition comme traînant le vice sur ses pas. J'aimerais donc infiniment mieux, ajoutait-il, que mes filles, avec un moindre savoir, eussent des vertus solides, que si elles possédaient, sans elles, les connaissances les plus rares, avec les richesses de Crésus et la beauté d'Hélène. Les talents et la culture de l'esprit embellissent, il est vrai, les qualités de l'âme, et lui donnent un nouveau lustre ; mais les qualités de l'âme ornent bien plus encore les talents que le vice avilit et déshonore (329).

Je n'ai rien à ajouter, mes enfants, à des réflexions aussi sages et aussi judicieuses : la source dont elles émanent leur donne un nouveau prix, puisqu'elles sont d'un père, d'un savant et d'un martyr. Gravez-les profondément dans vos cœurs, et vous deviendrez la gloire de vos familles, l'ornement de votre sexe, l'honneur de cette maison, et, plus tard, les héritières du ciel.

XLIV. ALLOCUTION

POUR LA MÊME CIRCONSTANCE,

Chez les Ursulines de Pons, le 21 *août* 1844.

Mes chères enfants,

En plaçant sur vos têtes ces fragiles couronnes, ma plus grande consolation est de penser qu'il en est d'autres d'un prix infiniment supérieur que Dieu vous réserve après cette vie passagère. En ce monde, on ne récompense guère que les succès ; dans le ciel, on couronne tous les efforts, tous les bons sentiments, toutes les louables dispositions de la volonté. Consolez-vous donc, mes enfants, vous qui seriez privées, sans qu'il y eût de votre faute, de ces distinctions honorables qui sont aujourd'hui le partage de vos chères compagnes ; il est un prix qui ne saurait vous manquer, c'est celui que le Dieu de bonté tient en réserve pour récompenser un jour tous vos travaux et toutes vos vertus. Ne négligez rien cependant pour mériter à l'avenir quelqu'une de ces prérogatives qui honorent et couronnent l'émulation aux yeux des hommes : c'est l'Esprit-Saint qui vous y invite, pourvu que ce bon mouvement soit toujours excité par le désir d'acquitter un devoir et de plaire à Dieu, en faisant le bonheur de vos familles, et répondant au zèle et à la tendre sollicitude de vos pieuses maîtresses.

Quant à vous, chères enfants, à qui le ciel a donné plus de succès, songez combien vous en affaibliriez le mérite, si la plus parfaite humilité et la plus sincère modestie ne les accompagnaient. Que ces vertus ne vous abandonnent pas un seul instant, durant ces jours de repos et de délassement qui commencent pour vous. Montrez constamment à vos excellentes familles ce que peut sur de jeunes cœurs une éducation solide et reli-

(329) « Ut doctrinam quæ cum virtute conjuncta sit universis regum thesauris antepono, ita si morum probitatem sejunxeris, quid aliud affert fama litterarum quam celebrem et insignem infamiam? Præsertim in femina cujus eruditionem, velut rem novam et virilis ignaviæ redargutricem plerique libenter invadent, et naturæ malitiam tranferent in litteras, rati ex peritiorum vitiis inscitiam suam virtutis vice fore. Quod si, contra, quæ piam (id quod meas filias omnes opto et spero facturas) egregiis animi virtutibus vel mediocrem litterarum peritiam adstruxerit, huic ego plus accessisse veri boni puto, quam si Cræsi divitias cum Helenes forma consequeretur. » (Staplet., in *Vita Th. Mori*, p. 255.)

gieuse, soyez toujours des modèles de douceur, de soumission et de réserve ; retracez dans toute votre conduite les précieuses leçons qui vous ont été données sous l'asile protecteur du monastère. Faites revivre dans vos personnes les bons exemples que vous avez eus devant les yeux. Prouvez au monde incrédule que la piété, en assurant la félicité de la vie future, fait encore le bonheur de la vie présente.

XLV. ALLOCUTION

Pour la distribution des prix faite à Pons, le 20 août 1844.

DE L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE.

Mes chers enfants,

Ayant à parler aujourd'hui de l'éducation de la jeunesse, et de l'esprit qui doit y présider, je suis dispensé de faire ressortir dans cette allocution l'importance du sujet que je traite : cette importance, tout le monde la reconnaît ; le gouvernement l'apprécie ; et les longues discussions des deux chambres démontrent aux moins clairvoyants qu'il n'est point de discussion qui intéresse notre France à un plus haut degré. Les feuilles publiques, si insignifiantes, ou même si ridicules, pour la plupart, quand elles s'occupent de tout autre matière, semblent reprendre une nouvelle vie, quand elles nous rappellent notre intéressante jeunesse, son éducation, et l'avenir que lui préparent les leçons et les qualités de ceux qui doivent la préparer à la société et à la patrie. Chaque famille suit ces débats avec une anxiété et une sollicitude que ne saurait exciter l'incertitude d'une victoire sur un ennemi armé, le plus ou le moins d'étendue d'un empire. Les pères spirituels des peuples, les évêques et les pasteurs secondaires que Dieu a préposés à la garde des troupeaux de la sainte Eglise, tout en reconnaissant que leur royaume n'est pas de ce monde, tout en persévérant à vouloir demeurer étrangers aux calculs de la politique humaine, tout en poursuivant l'unique but de leur vocation, qui est de travailler à la sanctification des âmes, ont compris néanmoins que ce terrain était le leur, et qu'ils devaient y figurer en première ligne. Quelques esprits étroits leur ont reproché cette prétention, comme vaine et orgueilleuse ; mais pour eux, sans se mettre en peine d'une accusation dont l'injustice était palpable pour tout esprit droit et impartial, ils s'en sont rapportés à l'oracle du souverain maître des humains qui leur a dit, parlant à ses apôtres : *Allez* ; *enseignez toutes les nations* : « *Euntes, docete omnes gentes.* » (*Matth.*, XXVIII, 19.)

Le sujet que nous traitons est si grave que tous les peuples de l'univers en suivent avec avidité les débats et la marche : il n'excite pas seulement la curiosité de la ville éternelle, centre de la catholicité ; orthodoxes ou dissidents, fidèles ou infidèles, alliés ou ennemis, il n'est personne qui n'attache la plus haute importance à ce qui se traîte aujourd'hui parmi nous. Venons au fond.

L'éducation des enfants commence dans la maison paternelle : Qui oserait le contester ? Qui oserait nier que le Dieu de la nature ait rendu les parents les premiers précepteurs de ceux qu'ils ont fait jouir du bienfait de la vie ? On a fait justice depuis longtemps de ce dangereux préjugé de Solon qui voulait que les enfants, en sortant du sein de leurs mères, appartinssent moins à la famille qu'à la patrie, qui devait, selon lui, être chargée de les instruire et de les élever. On sait quels mauvais résultats produisit la décision de cet imprudent législateur. Les enfants devinrent bientôt sensiblement plus mauvais que leurs pères, dont l'autorité s'évanouissait devant l'autorité de l'Etat. Et pourtant, la plus sévère de toutes les disciplines accompagnait cette éducation que le gouvernement d'Athènes s'était exclusivement arrogée, à l'instigation d'un philosophe immoral et voluptueux, qu'un oracle menteur avait placé au rang des Sages. Le législateur était entré dans les plus minces détails, pour faire exécuter son plan d'éducation patriotique : tout était prévu et réglé : le repos, le travail, l'heure et la longueur des exercices, les leçons des maîtres et leur objet. On n'avait rien omis de tout ce qui pouvait regarder les élèves : les vêtements, la démarche, la tenue qu'ils devaient observer, en public comme en particulier. Mais l'âme manquait à ce corps en apparence si bien organisé. Aussi n'appartient-il qu'à la véritable religion de répandre, sur les institutions humaines, ce souffle de vie dont le Dieu du ciel l'a rendue la dépositaire et le canal. Flétrissons, avec elle, tout principe désorganisateur des lois de la nature ; rendons à la famille ses droits sacrés et imprescriptibles ; mais rappelons-lui, en même temps, un devoir dont le grand Apôtre publie la nécessité avec des paroles formidables quand il dit : *Si quelqu'un n'a pas soin des siens, mais surtout de ceux de sa maison, il a renoncé à sa foi, et se montre pire qu'un infidèle* : « *Si quis suorum et maxime domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior.* » (*I Tim.*, V, 8.)

L'éducation de la maison paternelle doit être sainte et surnaturelle, mélangée de douceur, de fermeté et d'impartialité. Sainte, puisque toute famille doit être une sorte de temple et de sanctuaire où le Dieu du ciel doit être connu, aimé et servi. Ce sont les parents qui doivent faire germer dans le cœur de leurs enfants les premiers sentiments de la vraie piété, y produire les premiers mouvements de foi, d'amour, de confiance et de reconnaissance, à l'égard du Dieu créateur, conservateur et rémunérateur, *de qui émane toute paternité dans le ciel et sur la terre*, dit saint Paul : « *Ex quo omnis paternitas in cœlis et in terra nominatur.* » (*Eph.*, III, 15.) Ils doivent leur faire connaître le Verbe divin source de toute sagesse, et l'Esprit sanctificateur, principe de toute grâce ; et pour les prému-

nir contre les tentations présentes ou à venir, il est de leur devoir de leur inspirer cette crainte salutaire du Seigneur qui est le commencement de la sagesse : *Initium sapientiæ timor Domini.* (*Psal.* CX, 10.)

Anathème donc à l'opinion de ce mauvais père qui, dès leur naissance, bannit de sa maison ses propres enfants qu'il ne connut jamais, et qui osa pourtant se donner pour précepteur de la jeunesse. Ce prétendu philosophe ne voulait pas que l'on fît goûter aux enfants les idées religieuses avant l'âge des passions ! Egal anathème à ce principe non moins pernicieux qui vient d'éclore, savoir *qu'on doit faire respecter, mais non imposer la religion à l'enfance.* Le concile de Trente nous a devancés en flétrissant ces doctrines funestes qui sont en opposition directe avec les engagements sacrés du baptême. (Sess., 7 *De bapt.*, can. 8 et 14.)

L'éducation de la famille doit allier la douceur et la fermeté. Alors une excessive sévérité n'y rend pas un enfant pusillanime et une molle indulgence n'en fait pas un arrogant et un présomptueux. On excite, et l'on y récompense à propos sa naissante émulation pour tout ce qui est vertueux, bon et louable ; on y réprime, et même on y punit, selon le degré de la faute, tout ce qui peut être vicieux ou répréhensible. On en bannit cette profusion de caresses qui, suivant Quintilien, ne fait que des efféminés, et l'on n'y est pas témoin de ces transports de fureur qui font les hypocrites ou les esclaves. On y est également étranger à ces injustes préférences qui font naître les jalousies et les haines ; on y évite ces antipathies dangereuses qui sont pour les enfants une source de découragement et de dépit.

La famille ne peut ordinairement compléter l'éducation d'un jeune homme : et, lors même qu'elle le pourrait, ce serait encore une grande question que d'avoir à décider s'il n'est pas avantageux pour lui, sous plus d'un rapport, d'avoir, pendant quelque temps, des maîtres hors de la maison paternelle.

Mais à quels maîtres les parents confieront-ils leurs enfants ? *Ce sera*, a répondu certain personnage, *ce sera à ceux qui font partie du siècle, et qui lui ressemblent en ce qu'il a de meilleur.* Voilà qui n'est guère facile à comprendre ; ou plutôt, on ne peut se dissimuler que ce langage n'est guère conforme à cet avis de saint Paul : *N'ayez point de conformité avec le siècle* (*Rom.*, XII, 2) : «*Nolite conformari huic sæculo.* » Car, qu'entend-on par ce que le siècle a de meilleur ? On répond que cela consiste *à respecter profondément la religion, mais à ne pas vouloir l'imposer, à respecter, dans l'enfance la liberté de conscience, comme dans l'homme lui-même.* Rousseau, dans ses bons moments, ne poussait pas la tolérance aussi loin : car nous avons vu une lettre manuscrite de lui, où il reproche à un jeune homme, comme le plus grand des crimes, d'avoir abandonné le catholicisme ; il ajoute que pour ce qui le concerne lui-même, il ne réussit, tout protestant qu'il est, à se procurer la paix de la conscience, qu'autant qu'il se rapproche de la foi de l'Eglise catholique.

Dire qu'il ne faut pas *imposer la religion* à l'enfance, c'est dire équivalemment qu'on peut lui laisser le choix d'en avoir ou de n'en avoir point, d'adopter celle-ci, ou de se déterminer pour celle-là. Certes, l'Evangile et ses saintes rigueurs ne seront guère du goût d'un jeune homme ennemi du frein et de la contrainte ; ou bien, il lui faudra un Evangile que la raison puisse interpréter à son gré. Vous aurez donc, dans une même maison, des enfants sociniens, déistes, matérialistes, athées : il faudra bien le souffrir dès qu'on aura admis qu'il n'y a d'exigible, à l'égard de la religion, qu'un respect extérieur. Nous ne comprenons pas, après cela, comment on peut dire, *qu'il faut faire d'honnêtes gens et de bons chrétiens.* Ferez-vous de bons chrétiens de ceux qui ne croient pas en Jésus-Christ ? Le novateur a soin d'ajouter que *tout en faisant de bons chrétiens, il faut s'attacher aussi à faire de bons Français* : et moi je demande, s'il est possible qu'en France on ne soit pas bon Français, quand on est bon chrétien. Il y a des gens qui font les habiles et les entendus, et qui ne savent guère ce qu'ils disent. A-t-on jamais vu le christianisme détruire dans les cœurs l'amour si naturel de la patrie ?

Mais si ceux qui prétendent gouverner la patrie publient, par exemple, une *Constitution civile du clergé*, c'est-à-dire si l'autorité civile veut se donner l'autorité religieuse, si elle prétend régler, organiser ce qui tient à la religion, un orateur présomptueux aura beau prétendre qu'elle n'a pas été poussée à cette énormité par des vues impies en usurpant ce que le Fils de Dieu n'a accordé qu'à son Eglise, il aura beau prononcer qu'il n'y aura rien dans cette atteinte *qui touche au dogme*, nous persisterons à nous croire bons Français en répudiant cette constitution sacrilége, et nous ne placerons au rang des *bons chrétiens* que ceux qui l'anathématiseront comme nous.

Mais encore une fois, quels sont donc les maîtres que les parents doivent choisir et préférer pour leurs enfants ? Rougissons ici, en pensant qu'il est des chrétiens qui veulent diriger l'éducation, et qui ont des pensées moins sages que le paganisme lui-même. Quintilien (l. II, c. 2 ; l. I, c. 3) veut que l'on fixe son choix sur le maître le plus saint et sur la discipline la plus parfaite : *Magistrum eligent sanctissimum, et disciplinam quæ optima fucrit.* Pline (l. III, ep. 3) engage Corellia Hispulla à donner pour précepteur à son fils celui dont la principale qualité est la régularité des mœurs : *Cujus pudor in primis, castitas constet.*

Mais ici se présentent de nouvelles difficultés, car la sainteté et la moralité chez les païens étaient bien difficiles à reconnaître, et l'on sait quels excès ont été reprochés aux sages de l'antiquité, aux Solon, aux Socrate, aux Platon. Aussi le grand Apôtre ne veut point reconnaître la sagesse dans ceux qui retiennent la vérité captive et qui

n'osent la publier; il va, appuyé sur l'Evangile, jusqu'à les classer au rang des impies. (*Rom.*, I, 18.) Il dit qu'ils se sont vantés d'être sages et qu'ils ne sont que des insensés. (*Ibid.*) D'un autre côté, Jésus-Christ déclare dans son saint Evangile, qu'il est la voie, la vérité et la vie (*Joan.*, XIV, 6), et que celui qui le suit ne marche point dans les ténèbres. (*Joan.*, VIII, 12.) Il y a donc pour les parents, quels qu'ils soient, une obligation de conscience de s'assurer avant tout, des sentiments religieux des maîtres à qui ils confient leurs enfants: et cela, sans exception de ceux qui enseignent les premiers éléments de la lecture, de l'écriture, de la grammaire, et de ceux qui professent dans les classes les plus élevées. Quand ils ont trouvé des hommes sûrs à l'égard de la foi catholique et des bonnes mœurs, ils peuvent remettre entre leurs mains ce qu'ils ont de plus cher, qu'ils soient séculiers ou ecclésiastiques : car l'Eglise n'a jamais prétendu se réserver à elle seule le droit de former les jeunes gens *à la science humaine*, quoique l'enseignement des dogmes lui soit exclusivement réservé. Oui, nous le proclamons hautement, tous les hommes instruits, *à quelque corps ou université qu'ils appartiennent*, ont droit de communiquer à la portion la plus intéressante du genre humain les résultats de leurs travaux scientifiques; mais, on ne saurait trop le répéter, d'après saint Paul, ils seraient indignes de se livrer à cette fonction sublime, s'ils venaient à perdre de vue que le but de tout enseignement doit être la céleste charité qui sort d'un cœur pur, une bonne conscience et une foi sincère (I *Tim.*, I, 3); ils doivent être profondément pénétrés de cette grande vérité, que c'est une sorte d'usurpation d'enseigner les autres, quand on ne se met pas en peine de s'enseigner et de se moraliser soi-même. (*Rom.*, II.) Pour ceux qui seraient dans une si déplorable disposition, l'Apôtre les repousse comme des profanes, et veut qu'on les évite, parce que leur discours est comme la gangrène qui infecte la société; ils affectent bien quelquefois les dehors et un certain langage de religion et de vertu, mais ils n'en ont pas la réalité : tous leurs travaux d'études, de recherches, d'application, ne les conduisent jamais à la connaissance du vrai : *Habentes quidem speciem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes... semper discentes et nunquam ad scientiam veritatis pervenientes.* (II *Tim.*, III, 5 et seq.) Saint Paul, dans la même Epître a prédit le temps où le plus grand nombre des hommes ne pourraient plus supporter la saine doctrine, mais chercheraient des maîtres qui leur seraient de discours flatteurs pour les séduire; puis il annonce le résultat de ce choix imprudent, d'où il arrivera que l'on fermera l'oreille à la vérité pour ne l'ouvrir qu'au langage du mensonge. (II *Tim.*, IV, 3.)

Pour vous, parents vertueux, qui donnez tant de lustre à cette assemblée honorable, vous avez montré des sentiments bien opposés. Vous nous avez confié vos enfants, parce que vous aviez l'intime persuasion que nous entrerions dans vos vues, c'est-à-dire que nous travaillerions, avant tout, à en faire d'excellents chrétiens, et à les prémunir contre les dangers qui les attendent dans le monde. Votre confiance nous est bien flatteuse; mais nous ne craindrons pas de vous le dire, elle fait peser sur nous une grave et sérieuse responsabilité. En effet, si nous pouvons vous assurer que nos intentions sont pures, nous ne pouvons vous garantir un infaillible succès. Le pieux évêque à qui le disciple bien-aimé avait donné le soin et l'éducation d'un jeune homme dont son grand âge ne lui permettait plus de s'occuper, ne put le préserver des écarts d'une jeunesse emportée et criminelle; mais les premières leçons que cet enfant avait reçues se réveillèrent et reprirent toute leur force, quand le saint vieillard poursuivit et atteignit sur les montagnes cette brebis perdue.

Et nous, comment, sans orgueil pourrions-nous prétendre à ne faire que des anges de tous ceux qui viennent se placer sous la discipline de cette maison? Ce que nous pouvons attester, du moins, c'est que nous en avons le désir; c'est que là est le véritable but de tous nos efforts, c'est que nous ne serons heureux qu'en proportion qu'il nous sera donné de l'atteindre; c'est que si nous pouvions espérer que ce vœu de notre cœur pût se réaliser plus sûrement et plus efficacement partout ailleurs, nous vous saurions gré de nous affranchir d'une charge qui nous fait trembler d'épouvante.

Grâces en soient rendues à l'auteur de tout bien, le poison subtil d'une philosophie astucieuse est banni de ce sanctuaire, et n'y peut pénétrer même par contrebande. Saint Jérôme, qui appréhendait que ce poison ne se glissât dans l'enseignement sous des formes séduisantes, aurait pu se rassurer ici. Nous nous sommes appliqués à analyser les doctrines mauvaises ou dangereuses, et à produire au grand jour les principes meurtriers qu'elles recèlent. Non-seulement nous nous faisons gloire de ne point appartenir à ceux qui osent proclamer les prétendus *services rendus à la société par le citoyen de Ferney et celui de Genève;* mais nous nous tenons perpétuellement sur la défensive, pour repousser les traits et démasquer les piéges de ces nouveaux docteurs qui, tout en prédisant *les funérailles du culte éternel*, voudraient nous persuader que leurs sophismes peuvent se concilier avec les idées vraiment religieuses.

Loin d'ici le présomptueux Carnéade qui se vante de défendre, avec le même succès, le vrai et le faux, le pour et le contre, le juste et l'injuste. Qu'on le sache bien, alors même qu'on nous reprocherait de rétrograder, dans ce siècle qu'on dit du progrès, nous ne consentirons jamais à acquérir ou procurer aux dépens d'une seule vertu toute l'éloquence de Cicéron, toute la subtilité d'Aristote, toute l'érudition d'Aristarque.

Les intérêts et les avantages de la vie présente, quels qu'ils soient, ne nous tou-

chent que médiocrement : car il est un intérêt qui, à nos yeux, l'emporte sur tous les autres : c'est celui de l'éternité, celui encore que nous annonce l'Esprit saint, quand il nous assure que ceux qui en instruisent plusieurs à la justice brilleront comme des astres dans les siècles éternels : *Qui ad justitiam eruditi multos quasi stellæ in perpetuas æternitates.* (*Dan.*, XII, 3.)

Voilà, Monsieur le supérieur, voilà, Messieurs les directeurs et professeurs, le mobile qui vous anime, vous encourage et adoucit toutes vos peines.

Suétone a célébré le désintéressement d'Orbillius Pupillus qui mourut pauvre, après avoir enseigné toute sa vie. Ah ! s'il eût pu être chrétien, l'Evangile lui eût fait connaître une ambition légitime : je veux dire le ciel promis aux pieux précepteurs de la jeunesse. Son cœur aurait vibré d'une joie pure et d'une espérance divine au son consolant de ces paroles de l'Apôtre : *Appliquez-vous à l'étude, à l'instruction, à l'enseignement : car, en le faisant, vous vous sauverez avec ceux qui reçoivent vos leçons : « Attende lectioni, exhortationi et doctrinæ : hoc enim faciens, et te ipsum salvum facies, et eos qui te audiunt.»* (*1 Tim.*, IV, 16.) C'est alors qu'il eût pu s'estimer plus heureux d'avoir formé un nouveau Samuel qu'un autre Aristote d'avoir formé dix mille Alexandres.

Courage donc, Messieurs : poursuivez avec foi votre carrière si belle, quoique souvent si peu appréciée ; continuez à répondre aux vœux des familles honorables qui ont placé entre vos mains des trésors vivants plus précieux que tous les royaumes de la terre. Que chacun de vous prenne à l'égard de ses disciples le vrai cœur d'un père : c'est la leçon toute chrétienne d'un auteur païen : *Sumat præceptor parentis erga discipulos suos animum.* (QUINTIL., II, c. 2.) Mais que dis-je ? Nous trouvons un langage plus puissant, quoique plus tendre, et je puis ajouter plus maternel que celui de Quintilien, dans la bouche du grand Apôtre, et qui semble vous inviter à répéter après lui : Mes petits enfants, je sens le besoin de vous donner une vie toute nouvelle, en formant Jésus-Christ dans vos âmes : *Filioli mei, quos iterum parturio donec formetur Christus in vobis.* (*Galat.*, IV, 19.)

Jeunes étudiants, objets de ma paternelle sollicitude, ô mes enfants bien-aimés ! Vous, du moins, consolez mon épiscopat traversé par tant de soucis et de peines ; ne trompez pas mes désirs ; ne frustrez pas mes plus douces espérances. Quand j'eus la pensée de vous ouvrir cet asile, je voulus qu'il fût pour vous un sanctuaire de vertus. Sans doute, je me complaisais aussi dans l'espoir qu'il serait également pour vos esprits une école de sciences humaines : école où vous pourriez puiser toutes les connaissances qui sont offertes ailleurs. Mais mes vues premières étaient de former d'excellents, de généreux chrétiens, qui, répandus ensuite dans la société, en seraient les modèles, et brilleraient, au langage de l'Apôtre, comme des flambeaux, au milieu d'une nation perverse et corrompue. (*Philip.*, II, 15.)

Non, je n'aurais jamais donné les mains à un pareil établissement, s'il n'avait dû conduire à autre chose qu'à vous mettre à la hauteur des lumières du siècle. La grande lumière dont j'ai ambitionné de vous communiquer les rayons, c'est la lumière pure et sans tache du saint Evangile. Si cette vue ne se trouve pas conforme aux pensées du jour et aux fastueuses annonces de nos savants modernes, que l'on ne soit pas surpris qu'un évêque se justifie par ce langage de Tertullien : « Qu'y a-t-il de commun entre Athènes et Jérusalem, entre l'Académie et l'Eglise ? » *Quid Athenis et Hierosolymis ? Quid Academiæ et Ecclesiæ ?* « Notre institution tient surtout au portique de Salomon qui nous avait appris à chercher Dieu dans la simplicité de notre cœur : » *Nostra institutio de porticu Salomonis est, qui et ipse tradiderat Dominum in simplicitate cordis quærendum.*

Voilà mon but, aimable jeunesse : puis-je me flatter de l'atteindre ? Oui, incontestablement oui, si vos vues ne diffèrent pas des miennes. Quelle que soit l'idée que nous nous sommes formée de vos excellentes dispositions, vous reconnaîtrez sans peine que nous avons acquis un peu plus d'expérience que vous ne pouvez en avoir à votre âge ; et votre bon cœur y ajoute un peu plus de sagesse et de maturité qu'il ne s'en trouve chez les enfants les plus vertueux. Embrassez donc cordialement et avec affection la discipline tempérée, sans rigueur comme sans faiblesse, de cet établissement ; prenez-en l'esprit ; bannissez-en, ou plutôt n'y laissez jamais pénétrer les sourdes et dangereuses menées qui déshonorent tant d'institutions. N'appartenez à ce siècle que pour l'édifier par votre réserve, votre modestie, votre bienséante conduite ; et jamais pour le suivre dans ses écarts et ses vils complots. Soyez ici ce qu'étaient saint Basile et saint Grégoire à Athènes. Je me trompe ; l'école d'Athènes n'avait guère alors que ces deux disciples qu'elle pût citer avec gloire ; et, grâces au ciel, il en est un grand nombre parmi vous dont nous pouvons célébrer les heureuses qualités et les sentiments chrétiens.

Renouvelez l'école d'Alexandrie, telle qu'elle était sous les Origène, les Clément, les Panténus. Il n'y a point d'honneur à n'être qu'une réunion d'écoliers turbulents et évaporés ; mais il y en a beaucoup à relever ses études par la foi, la piété, la céleste pudeur.

Dieu du ciel ! conservez dans des sentiments aussi parfaits ces chers enfants, qui sont devenus les nôtres par une douce adoption qu'a provoquée la confiance de leurs honorables familles. Qu'ils soient, par toutes les qualités de l'âme, du cœur et de l'esprit, la gloire de leurs parents ; que leur conduite sage et réglée justifie le zèle et l'ha-

biletê de leurs maîtres, et qu'elle devienne un jour notre plus chère couronne.

XLVI ALLOCUTION

A L OCCASION DE LA DISTRIBUTION DES PRIX,

Adressée aux élèves de Pons, le 17 août 1848.

Mes chers enfants,

Il y a bien peu de temps que j ai déjà paru devant vous. J'étais venu m'édifier de votre ferveur et la consolider par le sacrement qui fait les parfaits chrétiens. Les sollicitudes sans nombre qui remplissent le cœur d'un évêque et occupent tous ses moments s'emblaient m'interdire l'espérance de vous revoir de sitôt, et j'avais cru devoir mettre cette privation au rang des sacrifices journaliers auxquels la divine Providence m'assujettit. Mais, grâces soient rendues au ciel qui me permet, contre toute attente, de pouvoir dire encore aujourd'hui : *Me voici de nouveau avec les enfants que Dieu m'a donnés : « Ecce ego et pueri mei quos dedit mihi Dominus. »* (*Hebr.*, II, 13.)

Ah ! mes bien-aimés ! si jamais vous avez été chers à mon cœur, c'est surtout dans ces jours nébuleux où tous les genres de séduction et d'erreurs sont offerts à une imprévoyante jeunesse. Oui, mes entrailles sont émues à la vue de tous les périls qui vous menacent, et je viens vous dire avec toute la tendresse d'un père et toute l'autorité d'un évêque : Veillez sur vous, parce que le démon, comme un lion rugissant tourne sans cesse autour de vous, pour chercher quelque proie à dévorer. Résistez-lui par votre fermeté dans la foi : *Ne vous écartez pas des sentiers que vous ont tracés vos pères : « Ne transgrediaris terminos antiquos quos posuerunt patres tui. »* (*Prov.*, XXII, 28.) Quant à moi, je ne puis vous reconnaître pour mes enfants qu'autant que vous serez les vrais disciples de l'Evangile et les enfants soumis de la sainte Eglise.

Tenez-vous en garde, je ne dis pas contre les athées qui proclament insolemment leur athéisme : vous en avez horreur, et le cri de la France entière a fait justice des propositions impudentes de ces obscurs blasphémateurs ; mais je dis : Tenez-vous en garde contre les principes d'une certaine classe d'honnêtes gens de ce siècle, qui veulent l'être sans accomplir les devoirs sacrés du christianisme : ils voient les principes qu'a creusés l'impiété, ils les déplorent. Et c'est-là, je le dis en gémissant, toute leur sagesse. Ils reconnaissent les bienfaits de la religion, sous ce rapport, ils en sont les défenseurs ; mais ils n'en veulent pas ou presque pas dans la pratique, sous ce rapport ils en sont les contempteurs. Ils la réclament pour être à l'abri des séditions, des révolutions, des spoliations ; mais ils la méconnaissent quand il s'agit de se soumettre à ses prescriptions, c'est-à-dire qu'ils veulent une religion qui leur garantisse la félicité présente; mais ils ne veulent pas de la pratique de la religion qui assurerait la félicité future. Ainsi ils ne tiennent aucun compte de cet avertissement du Sauveur : « *Si vous voulez entrer dans la vie, observez les commandements* : « *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* » (*Matth.*, XIX, 17.)

Pour vous, mes enfants, il s'agit de montrer par une vie solidement chrétienne que vous reconnaissez tout autre chose qu'une simple religion de théorie ou d'intérêt présent. Profitez de ces jours de repos qui vous sont accordés pour prouver à tous ceux qui pourront jeter les yeux sur vous de quelle manière on doit entendre le véritable esprit du christianisme. Soyez chrétiens, non-seulement dans la spéculation, mais surtout dans l'action. Faites voir par toute votre conduite que rien n'est comparable à une éducation vraiement religieuse pour le bonheur de la société, de la famille et des particuliers. Si l'on vous blâme, n'en tenez aucun compte, si l'on vous persécute, soyez courageux et intrépides : la couronne n'est promise qu'aux vainqueurs.

Celles que nous allons placer sur vos têtes sont la juste récompense de votre application et de vos travaux ; qu'elles vous en fassent désirer une autre que j'ambitionne pour vous, comme pour moi, la couronne de l'immortelle patrie.

XLVII. ALLOCUTION

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX

Faite chez les Ursulines de Pons, le 18 août 1848

Mes chères enfants,

Je suis bien moins occupé de ces récompenses qui vont couronner vos travaux que d'un immense désir qui remplit mon cœur de vous voir répondre aux desseins du ciel sur vous.

Vous allez respirer l'air si doux de la famille. Ah ! ne me refusez pas la grâce que je vous demande en qualité de pasteur et d'évêque de vos âmes. Vous êtes faibles et débiles à raison de votre âge et de votre sexe ; mais le ciel vous a donné le pouvoir de vous montrer fortes et courageuses, à raison de votre foi.

Vierges chrétiennes, quelle que soit un jour la place que vous ayez dans le monde, n'oubliez jamais que vous êtes toutes appelées à y exercer une sorte d'apostolat. Il faut que vous le commenciez même dans ces jours de repos qui vous sont accordés, et que l'édification que vous répandrez autour de vous, soit une prédication continuelle. Les jours sont mauvais, mes enfants, parce que l'iniquité surabonde ; mais il dépend de vous, avec la grâce divine, de faire lever des jours sereins, et de dissiper les plus menaçantes tempêtes, par une vie pure, et qui exhale la bonne odeur de toutes les vertus. Que la piété soit votre trésor ; que la modestie soit votre plus belle parure. En quittant pour quelques semaines cette paisible demeure où vous avez recueilli tant de leçons salutaires et d'exemples de vertu, laissez-y votre cœur et faites voir que vous l'habitez toujours par votre affection, en retraçant dans

toute votre conduite les enseignements que vous y avez reçus.

Comme la reine des vierges, ne voyez le monde qu'en le fuyant, n'y paraissez en quelque sorte que pour le combattre et le condamner, au moins indirectement, en suivant une ligne toute différente de la sienne.

La jeunesse passe comme une fleur, et l'intérêt qu'elle inspire ne se soutient qu'autant qu'elle conserve les richesses spirituelles dont on lui avait fait connaître la valeur.

Vous êtes au printemps de la vie : songez à l'automne qui est la saison des fruits. Cultivez, arrosez, purifiez sans cesse le champ béni de votre cœur. Cultivez-le par l'amour et la pratique de la sagesse ; arrosez-le des salutaires influences de la grâce ; purifiez-le en bannissant tous les défauts qui pourraient le déparer aux yeux du Seigneur ; que l'on puisse dire de chacune de vous ce que la sainte Ecriture applique à une pieuse Israélite : Soyez bénie, ô fille d'Israël, par le Seigneur que vous avez recherché, et sous les ailes duquel vous êtes venue chercher un asile. (*Ruth.*, II, 12.)

J'ai confiance, mes enfants, que cette bénédiction se répandra sur toute cette intéressante petite famille et que, s'il en est quelques-unes parmi vous qui soient privées des couronnes qui se distribuent sur la terre, aucune ne sera privée de la couronne infiniment plus désirable qui ne se décerne que dans le ciel.

XLVIII. ALLOCUTION

Prononcée avant la distribution des prix dans l'établissement de la Providence de Saintes, le 2 septembre 1845.

NÉCESSITÉ D'UNE ÉDUCATION RELIGIEUSE.

Mes chères enfants,

La distribution des couronnes dans un établissement religieux qui est voué à l'éducation des jeunes personnes offrira toujours plus d'intérêt que celle qui aurait lieu dans tout autre institution, parce qu'il n'y a personne qui n'ait cette persuasion instinctive et irrésistible que la religion est l'unique modèle et la seule dépositaire des règles qui font la bonne éducation. J'ai besoin d'énoncer ici toute ma pensée.

On a fait grand bruit dernièrement, et l'on a répandu avec profusion dans le public un ouvrage que la philosophie même a réprouvé comme faux et dangereux. Cet ouvrage représente l'intervention religieuse dans l'éducation des jeunes personnes, comme un principe destructeur des liens sacrés et des affections légitimes de la famille.

Il était d'autant plus imprudent d'énoncer une telle énormité que l'histoire est là pour attester que partout où les jeunes personnes ont été élevées sans le concours du christianisme elles n'ont été envers leurs parents que des monstres d'indifférence ou d'ingratitude, pour les mœurs que des images vivantes de scandale, pour la société que des fléaux, pour elles-mêmes que des simulacres d'opprobre.

L'antiquité païenne, en nous traçant le portrait véritable de ses personnes du sexe, sans excepter même ses Vestales, signale assez l'impuissance de la raison pour former elle seule les cœurs à la vertu. Les filles et les femmes de la gentilité, pour être instruites et savantes, n'en étaient que plus corrompues. Plus elles étaient élevées par leur rang, plus cette qualité les rendait dangereuses. Juvénal ne croit pas pouvoir citer une seule Romaine, aux jours les plus florissants de la reine des cités, qui pût laisser en paix et sans précaution contre le poison une famille ou un époux ; car tout cœur irréligieux est passionné, et toute passion violente devient cruelle et meurtrière.

L'état d'abrutissement et d'esclavage dans lequel vivent encore de nos jours les personnes du sexe dans les pays étrangers au christianisme, les précautions odieuses, je pourrais dire barbares, que l'on prend à leur égard, ne nous disent que trop éloquemment ce qu'elles sont quand la foi et la ressource de la vraie religion leur manquent.

Le même ouvrage que je flétris jette un odieux soupçon sur les rapports indispensables qu'établit la religion entre le sacerdoce et les personnes du sexe à qui il veut faire envisager le ministère ecclésiastique comme dangereux. Ainsi la philosophie, qui n'a que trop réussi à empoisonner le cœur d'un grand nombre de pères et de jeunes gens, veut porter les derniers coups à ce qui nous reste de notre antique foi, en arrachant jusqu'aux dernières racines que nourrissait la piété des mères, des épouses et des vierges. Celles-ci sont d'autant plus maltraitées dans le libelle dont je parle qu'elles sont plus vertueuses, plus délicates et plus saintes. Un homme du monde, qui ne s'est jamais occupé que de littérature, vient apprendre à la France ce que sont les communautés religieuses ; ce que l'on y fait, ce que l'on y dit, ce que l'on y pense. L'apologiste de Port-Royal, l'apparent défenseur de son rigorisme, par une inconséquence que lui seul ne remarque pas, se donne la mission de flageller le dévouement de ces héroïnes de la religion qui ont renoncé aux douceurs de la vie mondaine pour embrasser les saintes rigueurs de la pénitence. Il ne veut point ensuite leur permettre les douceurs du céleste amour, en dédommagement de leur généreux sacrifice ; il met tout en œuvre pour avilir le culte pur et consolant du symbole divin qui brûla pour nous d'une flamme si vive, et qui demanda en retour que nos cœurs fussent embrasés pour lui du même feu.

Esprit jaloux, sous prétexte qu'il se mêle partout quelque imperfection terrestre dans les affections divines qu'il voudrait se réserver à lui seul, il combat indirectement tout ce qui spiritualise l'âme et l'élève à Dieu, sa source et sa fin.

Il ne veut plus reconnaître de nos jours la nécessité ou même l'utilité de la confession, à moins que celui qui en est le minis-

tre ne soit réduit à la vieillesse ou à la décrépitude. C'est alors seulement qu'il semble lui permettre l'exercice d'un ministère qui exige la maturité et l'expérience. Triste expérience que celle que l'on ne pourrait commencer à acquérir que sur le déclin de la vie, à un âge qui semble avoir acquis quelque droit au repos, à une retraite honorable. Demandez aux professeurs des sciences humaines s'ils seraient habiles à les enseigner en ne commençant que dans la vieillesse à courir cette noble carrière !

L'œil sinistre de ce zoïle du sacerdoce ne voit que dangers pour les âmes dans la plus sainte et la plus pénible de ses fonctions. Que ses exemples sont mal choisis ! il n'aperçoit qu'une marche de séduction, qu'un but purement humain dans la direction que donne un saint François de Sales à une sainte Chantal. Cette femme admirable n'est plus, dans le fond, qu'un cœur dégénéré qui ne soupire que pour l'être humain, alors même que tout annonce que ses ardeurs sont uniquement pour le ciel ! Le grave Bossuet lui-même, Bossuet l'implacable ennemi de toutes les erreurs, de toutes les fausses directions, n'est lui-même, sous la plume de l'écrivain détracteur, qu'un vil quiétiste? S'il peint ainsi l'aigle de Meaux, comment pensez-vous qu'il traitera le cygne de Cambrai ?

Il n'y a, suivant cet étrange déclamateur, de directeurs purs que dans le moyen âge, à moins que ceux d'aujourd'hui ne s'inspirent des sentiments de ce théologien si heureusement produit à notre siècle. Il donne pourtant encore une place distinguée, dans les matières de direction, aux sectateurs de Jansénius qui se sont distingués par leur opposition et leurs invectives à l'égard du saint-siége. Ceux-là, quoiqu'ils ne se mêlassent guère de direction, et peut-être précisément par ce motif, sont mis au rang des hommes de bon conseil. Ils ont une morale outrée, ils rendent la table sainte inaccessible : c'est ce qu'il faut à des hommes qui trouveront toujours bien plus commode de s'abstenir de l'usage des sacrements que de les fréquenter. Toute autre direction, au jugement de l'écrivain novateur, n'est bonne qu'à établir le schisme dans la famille.

Comprend-on que de pareils écrits soient imprimés, lus et propagés? qu'ils n'inspirent pas une terreur salutaire aux âmes les moins délicates?

Si d'aussi funestes paradoxes avaient le succès que leurs auteurs se promettent, sans doute il faudrait bientôt nous retrancher, nous, Français, du nombre des nations civilisées. Les familles dont le pédantisme prétend défendre les intérêts ne présenteraient plus dans peu que des membres discordants et hostiles entre eux. Eh ! pourtant, l'empire de la religion qui, après tout, ne règne que par le sacerdoce, étant détruit, la foi ne serait plus qu'un sot idiotisme, la morale qu'une discipline passagère de simple convention. Plus de sanction pour elle, plus d'autorité. L'intérêt privé serait l'unique base des principes inconstants d'équité et de justice. Les passions qui, dans tous les temps, sont toujours aveugles, violentes et meurtrières, ne connaîtraient, dans telle circonstance donnée, ni frein ni dépendance. Déchaînées, elles ne trouveraient plus dans la puissance paternelle qu'une tyrannie intolérable, dans les frères et sœurs que des rivaux ou des censeurs incommodes, dans l'union conjugale qu'un dur esclavage.

Dès lors infailliblement les personnes qui devaient être l'honneur de leur sexe en deviendraient la honte; celles qui, autrement élevées, se seraient montrées ingénieuses pour faire le bien, ne le seraient plus que pour faire le mal. Les infidélités, les meurtres, les empoisonnements, le désespoir, le suicide, prendraient la place de la sainte concorde, de la charité, de la douceur, de la bienveillance, de la paix, de la patience. Voilà où conduisent les utopies d'un enseignement frauduleux et pervers qui veut se donner pour réformateur de la foi et de la discipline que l'Eglise tient de Dieu même.

Heureuses enfants, on vous a garanties de ces sources empoisonnées. Bénissez le ciel qui vous a ainsi protégées; bénissez vos familles qui ont fait un choix si pur et si admirable des guides de votre jeune âge; bénissez vos pieuses maîtresses qui ont si dignement répondu à leur confiance. Ne vous écartez jamais de la voie sûre qui vous a été tracée; ne dégénérez pas des sentiments qui vous ont mérité les couronnes qui vont être placées sur vos fronts, et qui en appellent une autre réservée à la persévérance. Celle-là sera impérissable et éternelle.

XLIX. ALLOCUTION

Prononcée à la distribution des prix dans un pensionnat de religieuses.

PORTRAIT DE LA FEMME FORTE.

Mes chères enfants,

Je suis heureux de m'associer à cette intéressante fête, et flatté de l'honneur qui m'est déféré par le pasteur et le père de cette famille chérie, puisqu'il veut bien me permettre de la considérer comme étant aussi la mienne. Vous allez, mes enfants, recevoir la récompense de vos travaux et de votre application. Puissent les couronnes qui vont être déposées sur vos fronts présager dans chacune de vous la *femme forte* dont l'Esprit saint (*Prov.*, XXXI, 10, et seq.) s'est plu à nous tracer l'admirable portrait!

Ce nom de *femme forte* indique le courage qui l'a fait triompher de bonne heure de toutes les imperfections de la nature : et comme cette énergie est malheureusement trop rare, *il faut*, dit le texte sacré, *aller chercher ce trésor au loin, et jusqu'aux extrémités de la terre.*

Ah ! mes enfants, il est digne de vous d'aspirer à cette prééminence, bien plus commune au reste, depuis le christianisme, qu'au temps de Salomon. Heureux si l'on

peut retrouver un jour le portrait de chacune de vous dans celui de la femme forte ! Je n'ajouterai rien à la peinture qu'en a tracée le dernier chapitre des paraboles.

Tout en elle excite l'admiration : *L'amabilité de son caractère* : Il n'est jamais triste et chagrin, au milieu des vicissitudes si diverses, et quelquefois si sombres de la vie : vous la trouverez constamment d'une humeur égale, comme si ses jours étaient perpétuellement sereins et sans traverses.

La prudence avec laquelle elle administre sa maison. Voilà ce qui la fait comparer à un vaisseau chargé de richesses, et arrivant des pays lointains. Elle n'attend pas ses ressources des bizarreries de la fortune, d'un héritage incertain, ou des dépouilles d'un ennemi vaincu, mais de la sage industrie avec laquelle elle règle toutes ses affaires du dedans et du dehors.

Sa diligence continuelle, sa lampe ne s'éteint pas même dans les cours instants qu'elle donne au repos de la nuit. Le soleil ne la surprend jamais endormie. Elle est sur pied avant le lever de l'aurore : et les premiers rayons du jour éclairent déjà le bon ordre qu'elle fait régner partout, et la judicieuse distribution qu'elle a faite des divers emplois de sa maison.

Ses mains se prêtent à tous ces genres de travaux dont peut être capable une femme. Soit de ceux qui exigent de la vigueur et de la force, soit de ceux qui demandent de la dextérité et de la souplesse. Comme elle sait qu'à quelque rang que l'on appartienne on doit mener une vie d'expiation, gagner son pain à la sueur de son visage, elle a trouvé un des moyens les plus utiles de satisfaire à la justice de Dieu dans le fidèle emploi de tous ses instants, dans son attention à entretenir partout le bon ordre, l'arrangement et la propreté. Elle ne croit pas dégénérer de sa noble condition en travaillant la laine et le lin, et ses doigts qui sont habiles à former les tissus les plus délicats, ne dédaignent pas dans l'occasion les fils de la modeste houlette, ni l'agile fuseau de l'humble bergère.

Sa prévoyance et sa sollicitude. Jamais elle n'est prise au dépourvu, parce qu'elle a tout réglé et préparé à l'avance. Aussi, personne ne souffre autour d'elle. A jour fixe, ses serviteurs reçoivent leurs gages, et ses ouvriers leur salaire. Elle pense dans l'automne, aux besoins de l'hiver, et dans l'hiver, à ceux du printemps et de l'automne. L'amour et le respect qu'elle inspire rendent chacun empressé à faire ce qui lui est agréable, et à mériter sa bienveillance.

Son cœur, toujours compatissant à l'égard de toute espèce d'infortune, la rend généreuse envers ceux qui sont dans la détresse : elle est pour eux une véritable mère, non pour favoriser l'oisiveté qui lui fait horreur, mais pour soulager des besoins d'autant plus dignes d'intérêt qu'ils n'ont rien de volontaire et de déshonorant dans leur principe. Comme elle ne se fait point pour elle-même de besoins imaginaires, et qu'elle modère sa dépense à ce qu'exige strictement sa condition, on est étonné qu'elle puisse suffire à secourir aussi largement tant de misères à la fois.

Du reste, *elle ne manque jamais aux bienséances de son état et de sa condition.* Simple et modeste, par attrait et par goût, elle sait quand il le faut, paraître avec un certain éclat, et *revêtir la pourpre et le fin lin.*

Dirai-je l'influence, et si je puis parler ainsi, le prestige qu'exerce sa vertu ? son nom seul donne un double prix à tout ce qu'elle fait, et un titre d'honneur à tous ceux qui lui sont unis par les liens du sang.

Elle parle peu : c'est la disposition des personnes sensées et réservées ; mais, quand elle ouvre la bouche, *la grâce est répandue sur ses lèvres :* c'est la sagesse elle-même qui rend ses oracles.

Jamais les traits de son visage ne sont défigurés par la colère. Sa figure conserve toujours le calme et la paix ; car elle s'est fait une loi de la douceur et de la clémence.

Son seul aspect a, plus d'une fois, excité ces paroles d'admiration : Voici la fille du plus heureux des pères ; voici la femme du plus heureux des époux ; voici la mère des plus heureux enfants !

O femme, le modèle accompli des vierges, des épouses et des mères, vous avez surpassé toutes les personnes de votre sexe, en réunissant en vous tous les trésors de la vertu. La grâce extérieure n'a été à vos yeux que comme ces fleurs printanières qu'un même jour voit naître et périr. Vous avez dédaigné cette beauté fragile qui disparaît avec la rapidité de la jeunesse. *La crainte du Seigneur et les sentiments qu'elle produit* ont eu seuls des attraits pour votre noble cœur. Ah ! de telles dispositions ne vous laisseront rien à regretter à votre heure dernière : et, quand on pleurera autour de vous la fin d'une carrière si belle et si saintement remplie, *le sourire sera sur vos lèvres*, parce que, arrivée au terme de vos sollicitudes, vous pourrez déjà entrevoir, au-dessus de votre tête, le diadème brillant qui doit l'embellir pour toujours.

Voilà, mes enfants, des qualités vraiment dignes de votre ambition ; voilà les seuls titres de gloire qui soient sérieusement à désirer pour vous, pour vos honorables familles, et pour vos pieuses maîtresses.

Les couronnes que vous allez recevoir dans un instant seront flétries demain ; aspirez donc à mériter, par l'heureux assemblage de toutes les vertus, la couronne du ciel qui ne perdra jamais rien de son éclat et de sa gloire.

L. ALLOCUTION

A SON EMINENCE LE CARDINAL DONET, ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX,

Dans la cathédrale de La Rochelle, le 25 juillet 1853.

Monseigneur,

Interprète du clergé et des fidèles de ce diocèse, je viens déposer aux pieds de Votre

Eminence l'expression de leur vénération profonde.

Cette disposition de tous les cœurs vous était justement acquise, dès le jour où le ciel vous eut établi métropolitain de cette province ; mais nos sentiments se sont encore réhaussés et ennoblis avec le rang sublime où vous ont élevé les vœux de la France et la sanction de l'immortel Pie IX.

Nous aimons à contempler aujourd'hui, dans la pourpre sacrée qui vous environne, un des reflets les plus éclatants de la majesté pontificale.

Oui, ce dévouement sans bornes qu'inspire à l'univers catholique le représentant et le vicaire de Jésus-Christ, nous rend plus auguste et plus vénérable un illustre archevêque placé par le chef de l'Eglise parmi les conseillers et les princes de sa cour.

J'aurais bien d'autres effusions de cœur à manifester à Votre Eminence ; mais elles me seraient personnelles : et il me semble plus convenable d'en comprimer l'élan, dans une circonstance où je ne suis que l'organe de ce diocèse. L'affection, d'ailleurs, n'a rien à sacrifier de sa tendresse, alors même que, à quelques égards, le respect lui impose silence.

Votre présence parle encore assez éloquemment pour moi, vénérés collègues que le ciel a conduits jusque dans notre heureuse Rochelle. Son Eminence ne pouvait désirer de plus dignes assesseurs dans ce concile, objet de tant de vœux, et le premier qui honore cette cité noble et chérie.

Je comprends aussi votre allégresse, vénérable doyen, pieux chanoines, zélés pasteurs, sages directeurs, et vous tous, chers ecclésiastiques, fidèles associés de mes joies comme de mes sollicitudes.

Aujourd'hui la félicité est pour tous sans aucun nuage. Elle s'augmente par le concours empressé de nos autorités civiles, administratives, militaires et judiciaires, toujours si honorables et si bienveillantes, qui s'unissent à notre religieuse émotion, et partagent, en ce jour, nos délicieux transports.

LI. ALLOCUTION

De Mgr. l'évêque de La Rochelle, avant le Te Deum, *chanté à la cathédrale, le dimanche,* 16 *septembre* 1855.

A L'OCCASION DE LA PRISE DE SÉBASTOPOL.

Chrétiens, mes frères,

La France entière se réunit aujourd'hui dans nos églises, et fait retentir leurs voûtes sacrées de tous les transports de sa reconnaissance.

Nos soldats vainqueurs sont maîtres de Sébastopol ! Hélas ! il faut le dire, un sang généreux a cimenté cette conquête, une des plus merveilleuses qui aient jamais signalé la valeur des héros. Mais, si nous avons des pertes sérieuses à regretter, nous n'avons pas à plaindre le sort de ceux qui ont succombé. La foi qui les animait en a fait les martyrs de la religion et de la patrie. Nos fiers ennemis ont appris à leurs dépens ce qu'il en coûte de braver une nation qui combat pour la justice sous les étendards de la reine du ciel.

Huit septembre ! jour à jamais mémorable dans nos fastes glorieux, tu rappelleras à la postérité que la Vierge puissante veillait sur nos phalanges pour les rendre invincibles, et que son influence maternelle entretenait parmi nos bataillons un courage qui ne devait jamais faillir.

Je vous l'avais dit, chrétiens, en ce jour solennel où nous célébrâmes la glorification de cette Vierge toujours pure et sans tache : *Après tant de valeur, après tant de sang répandu pour la plus juste des causes, s'il faut des miracles, Marie constamment invoquée les obtiendra, n'en doutons pas : et Dieu, en les opérant, ne fera que renouveler ce qu'il a tant de fois accordé à sa protection puissante...*

J'ajouterai aujourd'hui : Nous avons encore bien des grâces à solliciter et d'autres triomphes à obtenir. Que Marie, après Dieu, soit toujours notre plus constant refuge : c'est la volonté de celui qui nous l'a donnée pour mère, et qui en a fait le rempart de la France. Comptons sur elle mille fois plus encore que sur les foudres de notre artillerie et sur l'intrépidité de nos soldats.

Gloire à Dieu au plus haut des cieux ! C'est lui, et lui seul qui donne la prudence et la force aux combattants, c'est lui qui les fait triompher : *Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prœlium, et digitos meos ad bellum.* (*Psal.* CXLIII, 1.)

Gloire, après Dieu, à l'auguste Marie ! Elle est auprès de son trône notre ressource et notre appui.

Hommage et reconnaissance à nos armées valeureuses, aux chefs illustres qui les ont dirigées, aux puissances alliées, et surtout à la France qui leur a tracé le chemin de la victoire ! *Te Deum.*

LII. ALLOCUTION

POUR UNE CONFIRMATION

Donnée à quelques militaires dans l'hospice d'Auffrédy, à La Rochelle, le 2 *juillet* 1841.

Quicunque glorificaverit me, glorificabo eum. (I *Reg.*, II, 3.)

Je glorifierai quiconque m'aura rendu gloire.

Mes chers enfants,

Jésus-Christ, dans son saint Evangile, veut que tous ceux qui sont à lui brillent de telle sorte, par une conduite édifiante, qu'on voie leurs bonnes œuvres, et qu'on en rende gloire au Père céleste. Il n'y a aucun état, aucune condition qui ne puisse glorifier Dieu, parce que dans tout état, dans toute condition, il y a des moyens de se sanctifier. Ces moyens de sanctification sont des grâces spéciales que Dieu accorde, afin que chacun puisse faire son salut dans la vocation à laquelle il a été appelé. Les grâces varient donc : elles doivent même varier, selon la doctrine de l'Apôtre, à raison de la différence des situations, des devoirs et des dan-

gers : *Habentes donationes secundum gratiam Dei differentes.* (*Rom.*, XII, 6.) Le ministre du Seigneur a des grâces pour travailler à la sanctification des âmes, annoncer la parole sainte, se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. Le père de famille a des grâces pour élever convenablement ses enfants; l'artisan, pour remplir les devoirs de son état avec aptitude; le commerçant, pour s'appliquer avec succès et probité à son négoce; tous les hommes, sans distinction, pour vivre en chrétiens. C'est ce qui faisait dire à saint Pierre (II *Petr.*, I, 10), parlant généralement à tous : Prenez vos précautions, et faites tous vos efforts pour assurer votre vocation et votre élection par votre bonne conduite. Vous n'aurez donc pas de peine à conclure, mes enfants, que l'on peut très-bien se sanctifier et se sauver dans l'état militaire, comme dans toute autre condition. On le peut, sans contredit, mais dans cette vocation, comme dans tout autre, on ne se sauve qu'en répondant aux grâces de Dieu; car, dit saint Ambroise, Dieu ne veut sauver que ceux qui le veulent eux-mêmes, et il ne veut pas sauver ceux qui ne prennent pas le chemin du salut. Que diriez-vous d'un pasteur qui ne se soucierait d'aucune de ses obligations, qui n'instruirait pas son peuple, et qui, au lieu de l'édifier, le scandaliserait? Vous diriez : Cet homme ne remplit pas ses devoirs; il ne se sauvera pas. Que diriez-vous d'un marchand qui tromperait ses pratiques dans les poids et mesures, d'un négociant qui exercerait son commerce d'une manière frauduleuse? Vous diriez : Ni ce marchand, ni ce négociant ne se sauveront en se conduisant ainsi : car le vol et l'injustice conduisent infailliblement à l'enfer. Que faudrait-il donc dire d'un militaire qui se croirait autorisé, en vertu de son état, à mener une vie licencieuse? qui s'imaginerait que l'on cesse d'être chrétien dès le jour que l'on s'est revêtu de l'habit du soldat; qui se permettrait, à l'exemple de tant d'autres, qui s'en font gloire, de jurer le saint nom de Dieu, de tenir des propos libertins ou impies, de se livrer aux excès du vin ou de l'impureté? Vous diriez avec raison, oh! assurément, celui-là ne se sauvera jamais en vivant ainsi; car, si les devoirs du militaire ne sont pas ceux du religieux ou du prêtre, ils sont toujours au moins ceux du chrétien. S'il est coupable et punissable aux yeux même des hommes, quand il montre de l'insubordination à l'égard de la discipline militaire; il est bien autrement coupable et punissable quand il montre de l'insubordination envers Dieu. Et qu'on ne s'imagine pas, mes enfants, qu'on est excusable de ne pas remplir les devoirs du chrétien, parce que l'on est entraîné et scandalisé par la conduite de tant d'autres; car il est certain que Dieu proportionne ses secours et sa force aux besoins de chacun, et que si l'on fait le mal, malgré l'assistance divine, on n'a point de raison pour se justifier, comme on n'est pas recevable à se plaindre d'une maladie, quand on ne veut pas prendre les remèdes qui devaient la guérir. Ainsi, dans tous les siècles chrétiens, on a vu des militaires pieux, intrépides, chastes et exemplaires. Ceux de la légion fulminante obtinrent, par leurs prières, un secours du ciel, dans lequel l'armée romaine allait infailliblement périr; c'est ce qu'atteste encore de nos jours, à Rome, un monument de cette époque; ceux de la légion thébaine préférèrent être égorgés au nombre de plus de dix mille, avec leur colonel saint Maurice, plutôt que de trahir leur religion et leur foi. Saint Basile mérita la couronne du martyre pour avoir respecté et fait respecter la virginité de sainte Potamienne. Un soldat de la garde de Julien l'Apostat ne craignit pas de déclarer hautement, devant ce prince, que le sacrement de la confirmation qu'il avait reçu lui suffisait pour rendre muets tous ses oracles, et intimider tous ses faux dieux. C'est, mes enfants, ce même sacrement de confirmation que vous allez recevoir, et qui vous rendra également pieux, intrépides, chastes et exemplaires. Mais il faut, pour cela, ne pas faire infidélité au divin Esprit qui va descendre dans vos cœurs. C'est un esprit de sagesse, mais il s'enfuit quand, en dépit de ses inspirations salutaires, on se détourne du ciel pour ne s'occuper que de la terre; et de l'éternité, que pour ne songer qu'à la vie présente. C'est un esprit d'intelligence qui nous pénètre de la conviction la plus intime pour la souveraine véracité de Dieu et la certitude de ses dogmes; mais il se retire quand on prête l'oreille aux discours irréligieux et impies. C'est un esprit de prudence qui veut nous guider, en toute assurance, dans les voies du salut, au milieu des dangers et des piéges de ce monde; mais il se retire quand on préfère à ses conseils les suggestions perfides du siècle, du démon et des passions. C'est un esprit de force qui fait affronter courageusement le respect humain et toutes les persécutions; mais il se retire quand on se laisse plus ébranler par les jugements, les railleries et les réflexions des hommes, qu'émouvoir par l'appréhension de déplaire à Dieu. C'est un esprit de science qui nous aide dans l'étude de notre religion et de nos devoirs; mais il se retire quand il nous voit plus curieux de lectures et de connaissances dangereuses que de ce qui devait contribuer à notre sanctification. C'est un esprit de piété qui nous fait aimer la prière et les saints offices; mais il se retire quand nous nous laissons entraîner à abandonner les pratiques religieuses qui peuvent s'allier avec les devoirs de notre état; c'est un esprit de piété qui nous fait tenir en garde contre tout ce qui nous priverait de l'amitié de Dieu, etc.

LIII. ALLOCUTION

AUX JEUNES ROCHELLAIS DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL,

Dans la chapelle épiscopale le 18 juillet 1841.

Je ne m'écarterai pas, mes amis, de la

morale que présente l'évangile de ce jour, dans la courte allocution que j'ai à vous adresser. Le Sauveur du monde venait de dire à ses disciples : *Entrez par la porte étroite : car la porte qui conduit à la perdition est large et spacieuse, et c'est la multitude qui entre par cette porte ; mais combien est étroit et resserré le chemin qui conduit à la vie, et que le nombre de ceux qui le trouvent est petit!* (*Matth.*, VII, 13.) Après ce préambule, qui doit inspirer une salutaire terreur à tout homme sensé, puisqu'il est ici question de ses plus chers intérêts, Jésus-Christ s'explique sur les dangers qui nous environnent, et contre lesquels nous devons nous prémunir. *Tenez-vous en garde*, dit-il, *contre les faux prophètes qui viennent à vous sous le vêtement de brebis, et qui au dedans sont des loups ravissants.* (*Ibid.*, 15.) Leçon divine, et que la jeunesse surtout ne saura trop sérieusement méditer. Le monde est rempli de ce qu'on appelle d'honnêtes gens, et qui le sont, en effet, sous bien des rapports : ils ont des vertus humaines, une certaine délicatesse dans les procédés, de l'équité naturelle, et, même quelque empire sur les passions; ils ne parlent de la Divinité qu'avec respect, du prochain qu'avec égard. Eux-mêmes ne sont pas sans des vertus morales de sobriété, de retenue, de décence extérieure et de bienséance. Voilà la peau de brebis, quand la disposition intérieure ne répond pas à ces dehors en apparence si louables. La réputation dont ils jouissent dans le monde est funeste à la vertu, parce que les esprits superficiels aiment à se persuader que Dieu n'en demande pas davantage; et que, dès l'instant que l'on réussit à contenter les hommes, on peut croire que l'on ne déplaît pas à Dieu. Pernicieuse conséquence qui séduit un grand nombre d'âmes, et qui fait dire à Jésus-Christ que ceux qui la mettent en honneur sont des loups ravissants. *Vous les connaîtrez à leurs fruits*, ajoute-t-il : *cueille-t-on des raisins sur des épines, ou des figues sur des ronces? Ainsi tout bon arbre donne de bons fruits; et tout mauvais arbre en donne de mauvais. Un bon arbre ne peut pas donner de mauvais fruits ; et un mauvais arbre n'en peut pas donner de bons.* (*Ibid*, 16 et seq.) Jésus-Christ a commencé par recommander l'attention et la vigilance : *Attendite :* comme s'il eût dit : Ne vous laissez pas surprendre par le premier coup d'œil. Il y a certains arbres qui portent des fruits d'une beauté merveilleuse ; mais, si vous les cueillez, et si vous les goûtez, vous reconnaîtrez qu'ils ne valent rien : ainsi, il y a des hommes qui paraissent avoir des vertus, et ils n'en ont que l'extérieur. Cet homme, par exemple, n'attaque pas la religion ; mais cela ne suffit pas : en pratique-t-il les devoirs? est-il assidu à remplir celui de la prière? n'en rougit-il pas dans l'occasion? que s'il accomplit cette obligation, est-il fidèle à celle de l'assistance aux saints offices? veille-t-il à ce que tous ceux qui dépendent de lui s'en acquittent comme ils le doivent? est-il généreux à pardonner à ses ennemis? est-il pur dans ses discours et dans toute sa conduite, étranger à toute lecture suspecte ou licencieuse; prononcé contre tout ce qui pourrait blesser la décence dans les peintures et les tableaux? fait-il l'aumône d'une manière proportionnée à ses facultés? approche-t-il des sacrements, selon les prescriptions de l'Eglise? n'est-il pas beaucoup plus esclave du monde, de ses maximes et de ses usages qu'il n'est dépendant des lois de l'Evangile? oh ! que de mauvais fruits auxquels on fait moins d'attention qu'à certaines qualités extérieures.

Tout homme qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu : et dans quel feu, si ce n'est dans celui de l'enfer qui ne s'éteint jamais?

Non, dit Jésus-Christ, *pour entrer dans le royaume des cieux, il ne suffira pas d'avoir dit : Seigneur, Seigneur : celui-là seul y sera admis qui fait la volonté de mon Père céleste.* Arrêtons-nous à cette pensée, mes enfants, quel est le but de votre association? N'avez-vous eu en vue, lorsque vous vous êtes réunis, que de former une simple société d'amis? je ne le pense point : car, dans ce cas, vous n'auriez pensé qu'à la vie présente. Il s'agissait, pour vous, d'une affaire infiniment plus sérieuse, c'est votre éternité que vous aviez à cœur; vous vouliez vous stimuler réciproquement à suivre toujours le chemin qui conduit à la céleste patrie: vous vouliez marcher sur les traces de tant de jeunes gens vertueux qui, dans toutes les parties de la France, sentent la nécessité d'honorer la religion et la foi, de s'assurer la félicité de la vie future. Telle était l'intention de ceux qui, à Paris, vous ont devancés dans cette sainte carrière, et qui vous donnent des encouragements par leurs exemples admirables, comme par leurs lettres empreintes de tant d'esprit de foi, et d'une affection si tendre et si sincère. Ne dégénérez pas de ces excellents modèles; faites voir que La Rochelle peut fournir aussi son contingent de cœurs généreux et solidement chrétiens. La fleur de la jeunesse passe comme celle des champs ; mais ce qui ne passe pas de même, ce sont les vertus auxquelles vous vous dévouerez de bonne heure; vertus fécondes qui déjà font le bonheur du temps, et préparent celui de l'immuable éternité que je vous souhaite.

LIV. ALLOCUTION

AUX DAMES DU TRAVAIL,

Dans l'oratoire de l'évêché, le 7 avril 1842.

Quæcunque amabilia hæc cogitate. (*Phil.* IV, 8.)
Que tout ce qui peut vous rendre aimable soit l'entretien de votre pensée.

C'est une leçon bien importante, âmes chrétiennes, qu'a donnée le grand Apôtre, en recommandant aux chrétiens de s'appliquer à tout ce qui peut rendre la vertu attrayante et aimable, à tout ce qui la dépouille des dehors rebutants qui pourraient en éloigner les âmes faibles et paisibles. C'est-à-dire que l'Apôtre ne veut pas seu-

lement que nous ayons de la vertu ; mais il veut que nous l'embellissions de tous les charmes extérieurs qui la font aimer et chérir. C'est une vertu essentielle que l'humilité ; mais si elle présente un aspect triste et sombre, elle rebute au lieu d'attirer. Voyez au contraire une personne qui sait être avec amabilité, elle prévient tout le monde, sans affectation, par des témoignages d'honneur et de déférence, et en se mettant au-dessous des autres, elle le fait avec tant de grâce que l'on ne peut s'empêcher d'en être ravi. La même aumône, la même générosité ont plus ou moins de prix suivant les dispositions du caractère plus ou moins ouvert et bienveillant qui les fait. Vous avez de la douceur ; si c'est une douceur gênée, empruntée, on la prend pour timidité et embarras, tandis que si à cette mansuétude, vous joignez un visage serein, des paroles suaves, vous donnez un nouvel habit à votre douceur et en doublez le prix. Un grand point pour acquérir cette amabilité que recommande le grand Apôtre, c'est de faire constamment violence à son naturel, et quoi qu'il en puisse coûter, se maintenir dans une grande égalité de caractère, dans la maladie comme dans la santé, dans l'adversité comme dans la prospérité, dans l'abondance comme dans la disette, dans le blâme comme dans la louange. C'est là cette violence qui au langage du Sauveur emporte le royaume du ciel ; elle a plus de mérite aux yeux de Dieu que toutes les mortifications et les pénitences. Dans cette disposition, on ne se laisse point aller à l'abattement, à la tristesse, aux scrupules. On ne perd jamais confiance en Dieu, même dans ses fautes et ses manquements : que dis-je ? on espère toujours arriver au degré de perfection que le Seigneur nous a ménagé les moyens d'atteindre ; on y tend avec courage même dans le temps des aridités et des peines intérieures ; on ne fait rien connaître au dehors de ce que l'on peut souffrir au dedans. On paraît toujours également calme, gracieux et paisible. On relève les œuvres de miséricorde que l'on fait, les avis que l'on donne, même les corrections que l'on peut être obligé de faire, par des manières si délicates que les réprimandes dans une bouche vraiment pieuse sont aussi agréables que les éloges d'une personne étrangère à la piété. On s'applique à s'éloigner de tous les défauts et à s'enrichir de toutes les vertus ; mais c'est sans se rendre à charge à qui que ce soit. Au contraire on sacrifie sans peine ses goûts et ses attraits à sa complaisance et à sa position particulière. On n'a pas une vertu turbulente, bruyante, menaçante ; mais une vertu indulgente, complaisante, pacifique : une vertu conciliante qui apaise les divisions, fait cesser les dissensions, une vertu angélique qui, partout où elle se montre, porte avec elle le calme, la douceur et la paix. Cette disposition ne se dément pas même au milieu des persécutions et des attaques dont on peut être l'objet. On les souffre avec énergie, sans bassesse comme sans morgue. Ah chrétienne assemblée, si vous retrouvez en vous ces dispositions, réjouissez-vous, et faites éclater votre allégresse, parce que votre récompense est grande dans le ciel.

LV. ALLOCUTION

AUX JEUNES GENS DE L'ASSOCIATION DE SAINT VINCENT,

Dans l'oratoire épiscopal, le 17 *juillet* 1842.

Jésus voyant la ville de Jérusalem, pleura sur elle et dit : Ah ! si, du moins, en ce jour qui t'est donné, tu savais reconnaître ce qui peut te donner la paix ! (*Luc.*, XIX, 41 et seq.) Jésus-Christ pleure, Messieurs, et pourquoi ? C'est que Jérusalem s'est préparé des malheurs inouïs qu'il lui était facile d'éviter. Et quels sont ces malheurs ? Jésus-Christ les fait connaître, en disant : *Tes ennemis t'environneront de toutes parts, et ils ne laisseront pas, dans ton habitation, pierre sur pierre.* Il annonçait par là le siége de Jérusalem qui devait avoir lieu avant la fin de la génération qui existait alors, et ces châtiments terribles qui vinrent fondre sur cette ville infortunée, dont les murailles furent détruites, et dont la plus grande partie des habitants ou périrent par la famine, ou furent égorgés ; tandis que ceux qui survécurent furent emmenés captifs chez les divers peuples du monde, comme pour y offrir la preuve frappante de la justice divine. Mais quelle fut la cause de ce terrible châtiment ? Le Sauveur l'indique assez, en disant, que tous ces malheurs devaient leur arriver, parce qu'ils n'avaient pas voulu reconnaître la miséricordieuse visite du Messie promis.

Le Seigneur avait visité Jérusalem en se montrant à elle avec toutes ses vertus, en prouvant sa mission par les plus grands prodiges, et prêchant la morale la plus pure. Mais, à part un très-petit nombre d'âmes fidèles qui le reconnurent pour le Messie annoncé par les prophètes, les autres se moquèrent de lui ; les sadducéens, qui faisaient les esprits forts et qui niaient la résurrection, plaisantaient sur ses dogmes, et cherchaient à faire rire les peuples à ses dépens ; les pharisiens, hommes fiers et pleins d'eux-mêmes, le méprisèrent à cause de sa simplicité. Quelques pécheurs se convertirent ; quelques débauchés et quelques femmes publiques mirent fin à leur vie criminelle ; quelques injustes restituèrent le bien mal acquis : ceux-là furent séparés de cette masse de perdition que menaçait la colère divine ; mais le grand nombre se trouva abîmé sous ses coups. Le seul siége de Jérusalem vit périr onze cents mille Juifs : et si nous entrions dans le détail de toutes les autres calamités qui fondirent sur ce malheureux peuple, il y aurait de quoi vous faire frémir. Mais à quoi bon ce récit ? Nous ne lisons l'Evangile qu'afin d'y puiser des leçons salutaires pour nous-mêmes. Figurez-vous donc, Messieurs, que c'est à vous-mêmes que Jésus-Christ s'adresse en

ce moment, et qu'il vous dit, comme à Jérusalem : *Ah ! si vous connaissiez bien maintenant ce qui peut vous procurer la paix !* Ils ne veulent pas le reconnaître ces infortunés jeunes gens de votre âge qui ferment l'oreille à tous les renseignements religieux et les regards à tous les bons exemples qui leur sont donnés. Insensés qui ne veulent pas comprendre, par les remords qui les déchirent, qu'il leur faut nécessairement revenir sur leurs pas, s'ils veulent retrouver le bonheur qu'ils ont perdu ; aveugles qui ne veulent pas apercevoir l'abîme qu'un zèle apostolique s'efforce de leur montrer. Ils repoussent la foi sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu, ne voulant point soumettre leur faible raison à la croyance de ses dogmes. Ils méconnaissent, dans la pratique, sa morale, parce qu'ils ne veulent pas se contraindre à enchaîner leurs passions. Ils ne songent qu'à jouir du présent ; ils ne se mettent point en peine de l'avenir, et il leur arrivera inopinément ce qui arrive à l'oiseau enveloppé dans les filets ou au poisson surpris par l'hameçon, au moment où l'un et l'autre s'y attendaient le moins. Soyez sages, à leurs dépens, Messieurs. *Souvenez-vous*, dit l'Esprit saint, *de votre Créateur, dans les jours de votre jeunesse.* (*Eccle.*, XI, 9.) Consacrez à Dieu et à la vertu ces jours qui ne sont vraiment beaux que quand ils sont bons, c'est-à-dire, remplis et embellis par la sagesse. Prouvez qu'il y a bien autre chose en cette ville qu'une jeunesse imprévoyante, sans frein et sans retenue. Honorez la religion par la fermeté inébranlable de votre foi, par la pureté inaltérable de vos mœurs, par la simplicité tout aimable de votre conversation et de vos rapports. Devenez les modèles de ceux qui, jusqu'à ce jour, se sont fait gloire de leurs égarements. Si vous réussissez à faire rentrer quelqu'un en lui-même, le salut que vous lui aurez procuré, par votre zèle, deviendra comme la caution et la garantie de votre propre salut. Vous vous serez préservés des malheurs qui vous menaçaient dans le temps, et vous vous sauverez pour l'éternité. Dieu vous en fasse la grâce. *Amen.*

LVI. ALLOCUTION

LE JOUR DE LA PREMIÈRE COMMUNION DE QUATRE PÉNITENTES,

Chez les Dames blanches de La Rochelle, le 22 juillet 1842.

Avant la communion.

Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus. (*Matth.*, XXI, 5.)

Quel est donc, mes enfants, celui qui vient à vous avec tant de bonté ?

C'est le Fils de Dieu qui s'est fait homme uniquement pour nous sauver, et qui s'est renfermé dans l'adorable Eucharistie pour nous sanctifier. Nous serions moins surpris de la générosité qui le porte à se donner à nous, s'il ne faisait choix que de ceux qui ont toujours mené une vie pure et sainte. Ainsi, il n'est pas étonnant que l'incomparable Marie l'ait reçu tous les jours, depuis celui de l'ascension, jusqu'à la fin de sa vie. Quel cœur était plus digne de le recevoir que celui de cette Vierge immaculée où le péché n'avait jamais habité ? De cette Vierge pleine de grâce et bénie entre toutes les femmes, et avec laquelle le Seigneur fut toujours comme dans un temple d'honneur et de gloire ? Mais qu'il n'excepte personne de ses faveurs ; qu'il accueille les âmes pécheresses et repentantes, comme le disciple bien-aimé qui possède encore le trésor de l'innocence ; qu'il encourage leur timidité, en disant : « Venez tous à moi, vous qui êtes accablés sous le poids des remords et des plus amers souvenirs, et vous trouverez en moi le repos de vos âmes, car mon joug est doux et mon fardeau léger (*Matth.*, XI) ; » voilà un excès de charité dont lui seul pouvait être capable. Allez donc à lui avec confiance, mes enfants, allez à lui pour vous fortifier ; allez à lui pour vous éclairer ; allez à lui pour vous consoler. Ne craignez rien : il est la bonté même. Il est vrai que l'Eglise l'appelle le *pain des anges ;* mais, à ses yeux l'âme pénitente a les mêmes droits à son amour que l'âme innocente. Allez à lui pour lui demander les secours nécessaires à votre fragilité ; il en a soutenu des milliers d'autres qui étaient sans comparaison plus faibles que vous. Vous pouvez, par son assistance, non-seulement triompher de toutes les tentations ; mais vous élever encore, comme sainte Marguerite de Cortone, de l'abîme le plus profond du péché à la plus éminente sainteté. Dieu vous en fasse la grâce.

Après la communion.

Que vous êtes heureuses, mes enfants, de posséder le Dieu du ciel dans votre cœur ! votre bonheur fait en quelque sorte envie aux anges qui vous environnent pour adorer en vous ce Sauveur miséricordieux que vous possédez. J'aurais bien des choses à vous dire, s'il fallait vous suggérer tous les sentiments d'amour et de reconnaissance que doit vous inspirer la présence de Jésus-Christ ; mais je m'arrête à une pensée qu'il vous importe de placer avant toutes les autres : voulez-vous assurer votre salut ? Rendez-vous digne de communier fréquemment. Cette Marguerite de Cortone dont je vous parlais tout à l'heure, et que l'on appelait la nouvelle sainte Madeleine, à cause de la sincérité de sa pénitence, devrait être prise pour modèle par toutes les personnes qui l'ont imitée dans ses égarements et qui veulent l'imiter dans son repentir. Elle pensa, avec raison, qu'elle trouverait dans l'auguste sacrement de l'autel de quoi s'acquitter surabondamment envers Dieu de toutes les dettes qu'elle avait contractées, parce que c'est en Notre-Seigneur Jésus-Christ que se trouvent tous les trésors de la grâce. Un jour que prosternée au pieds du Seigneur, elle aurait voulu pouvoir lui offrir un sacrifice universel de tout ce qui respire, en expiation de ses fautes, une voix intérieure lui fit connaître qu'une seule messe rendait plus de gloire à Dieu que

tout cela. Jamais elle n'était plus fervente que quand elle était aux pieds du saint sacrement : alors il lui semblait entendre ce Dieu de bonté lui adresser ces paroles : *Venez tous à moi, vous tous qui êtes fatigués, et je vous soulagerai.* La sainte communion surtout faisait ses plus chères délices : et l'auteur de sa Vie (ch. VI, p. 124) dit, qu'elle s'y préparait comme Madeleine se préparait autrefois à recevoir Jésus-Christ dans sa maison. Depuis minuit son cœur s'exhalait en sentiments de ferveur et d'amour, son cœur était comme une fournaise de charité et un océan de lumière. Malgré l'humilité profonde dont elle était pénétrée, elle en vint, par un ordre exprès de Jésus-Christ, à communier tous les jours, dans un siècle où les communions fréquentes étaient extrêmement rares. Mais, encore une fois, avec quel soin ne se préparait-elle pas à la réception de ce divin sacrement? Elle avait coutume de dire que la voie par où passait Jésus-Christ devait être couverte de l'or le plus pur. On remarquait que ses communions fréquentes, loin de dégénérer, comme dans quelques personnes, en une sorte de familiarité qui fait ressembler la communion à une action ordinaire, lui inspiraient toujours plus de respect, de tremblement et de crainte. Ne serait-ce pas la raison pour laquelle ce corps bienheureux qui avait si souvent servi de tabernacle à Jésus-Christ, et qui l'avait tant honoré, se conserve encore aujourd'hui sans corruption et exhale l'odeur d'un parfum délicieux quoiqu'il y ait près de 550 ans que la sainte ait cessé de vivre (330).

Mais il est temps que je vous laisse avec Jésus-Christ, vous ne pouvez rien faire qui lui soit plus agréable que de prendre la résolution d'abord de rendre de fréquentes visites au très-saint sacrement; 2° de vous rendre dignes peu à peu d'une communion fréquente.

LVII. ALLOCUTION

POUR LA CONFIRMATION DE ONZE PÉNITENTES

Chez les Dames blanches de la Rochelle, le 22 juillet 1842.

Avant la confirmation.

Si quelqu'un m'aime, dit Jésus-Christ, *mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui et nous habiterons en lui.* (*Joan.*, XIV, 21.) Il dit : *Nous viendrons et nous habiterons*, pour marquer que les trois personnes de la sainte Trinité s'empressent de venir dans une âme qui abandonne sincèrement le péché pour servir le Seigneur. Mais, indépendamment de l'union des trois personnes divines dans une âme purifiée, l'Esprit saint, dans la confirmation, se communique à elle d'une manière toute spéciale. Il devient comme sa vie, c'est-à-dire, qu'il la fortifie, l'éclaire et la console.

1° Il la fortifie. Une personne tombée en défaillance sort de sa langueur en respirant une liqueur forte et spiritueuse. Elle n'était pas morte, mais elle vivait à peine. Ce qu'elle a senti pénètre tous ses sens; elle éprouve une je ne sais quelle vigueur qui circule dans tous ses membres. Vous vivez spirituellement, mes enfants, et c'est déjà un effet de ce divin Esprit qui vous communique la vie de l'âme; mais vous avez besoin d'une vie plus forte et plus abondante encore. L'Esprit saint que vous allez recevoir, voilà le principe de votre force spirituelle. Les apôtres vivaient déjà de la vie de la grâce quand Jésus-Christ leur disait (*Joan.*, XV, 27) : « Vous recevrez la vertu de l'Esprit saint qui viendra en vous, et, fortifiés par son secours, vous me rendrez témoignage. Préparez-vous donc sérieusement à la recevoir, jusqu'à ce que vous soyez revêtus par lui de la force d'en haut. » Les apôtres furent tellement renouvelés par ce divin Esprit qu'ils ne se ressemblaient plus à eux-mêmes. Plus rien de cette timidité qui les avait rendus prévaricateurs. Prudents, pour ne pas exposer mal à propos leur vie, ils ne craignirent pas cependant de se livrer à tout ce que Jésus-Christ leur avait commandé. Ils paraissent devant les juges de la terre, les rois et les tribunaux, avec cette fermeté de courage qui annonce la sainteté de la cause que l'on soutient; et quand la fin de leur carrière est arrivée, loin de trembler à la vue des châtiments qu'on leur prépare, ils regardent la mort comme le plus grand des bienfaits. Il est probable, mes enfants, que le Seigneur ne vous mettra pas vous-mêmes à d'aussi rudes épreuves pour la cause de votre religion; mais comme cette religion sainte a toujours ses persécuteurs, vous aurez toujours besoin de cette énergie qui a fait les martyrs : car si Dieu ne demande pas de vous que vous résistiez jusqu'au sang à la perversité du siècle, il faudra toujours, du moins résister jusqu'à prouver que rien n'est capable de faire faiblir votre fidélité.

2° L'Esprit saint vous éclairera : il est un esprit d'intelligence qui fait que l'on s'attache à la religion et à ses mystères, parce qu'il en démontre, en quelque sorte, à l'âme, la vérité, quoiqu'il n'en fasse pas connaître la nature. Saint Pierre disait à Jésus-Christ : *A qui irons-nous Seigneur? vous avez les paroles de la vie éternelle* (*Joan.*, VI, 69); ainsi quand vous aurez reçu cet Esprit de lumière, vous plaindrez le sort de ceux qui n'ont pas, comme vous, le bonheur d'appartenir à la sainte Eglise, et vous prierez avec ferveur pour leur conversion. *L'Esprit saint est un esprit de conseil et de prudence* (*Isa.*, XI, 2) : quand vous l'aurez reçu, suivez ses inspirations divines, et tenez-vous en garde contre toutes les suggestions d'un monde séducteur. *L'Esprit saint est un esprit de sagesse* (*Ibid.*) : il vous fera préférer le ciel à la terre, et le bonheur d'appartenir à Dieu, plus qu'à tous les avantages que pourraient vous offrir ce monde trompeur.

(330) Sainte Marguerite de Cortone était née en 1247; elle mourut le 22 février 1298.

L'Esprit saint est un esprit de science (*Ibid.*) : il vous instruira de vos devoirs ; il vous fera désirer de les connaître tous les jours davantage, pour les accomplir avec une plus exacte fidélité.

3° *L'Esprit saint est un esprit de consolation* (*Ibid.*) : cette vie est remplie de peines et d'ennuis ; mais la piété les adoucit ou les fait disparaître. C'est lui qui l'inspire et y attache les cœurs ; c'est lui qui fait aimer la prière, la fréquentation des sacrements, la parole de Dieu, les saintes lectures, les pieuses larmes, les visites au très-saint sacrement, les œuvres de charité, de zèle et de miséricorde. Puissiez-vous, mes enfants, ne jamais mettre obstacle aux opérations de ce divin Esprit, ne jamais l'éloigner de vous et le contrister ; mais plutôt mériter par votre fidélité, un accroissement de force, de lumières et de consolation. C'est ce que nous allons demander à Dieu pour vous. Unissez-vous autant que vous le pourrez aux prières que nous allons faire pour vous.

LVIII. ALLOCUTION

A QUELQUES HOMMES,

Le 13 avril 1844, jour de Quasimodo.

Avant la communion.

Sumebant cibum cum exsultatione et simplicitate cordis. (*Act.*, II, 46.)

Ils prenaient cette divine nourriture avec joie et simplicité de cœur.

D'où venait la joie de ces fervents chrétiens au moment où ils recevaient l'adorable Eucharistie ? Du prix qu'ils attachaient à la sainte communion. Peut-il, en effet, y avoir une faveur semblable au bonheur de s'unir à son Dieu ? Que manque-t-il à celui qui le possède ? Dieu nous donnant son Fils ne nous a-t-il pas donné toutes choses ? Un homme qui va recevoir Jésus-Christ dans la communion peut se dire à lui-même : dans un instant, je serai plus riche que tous les rois de la terre qui ne recevraient pas le trésor dont je vais jouir, je serai plus honoré que ceux qui sont élevés aux dignités les plus sublimes et qui ne seraient pas admis à la table du Roi des rois ; je serai plus puissant que ceux qui commandent à des nations entières : car un Dieu étant à moi, qui pourra être contre moi ? Quand tout le monde, quand tout l'enfer se ligueraient pour me déclarer la guerre, je ne craindrai pas leurs menaces ; et quand je marcherais même au milieu des ombres de la mort, je serais intrépide ayant mon Dieu avec moi.

Un autre sujet de joie pour les premiers fidèles, quand ils se plaçaient à la table sainte, c'était la comparaison de la grande différence de l'état où ils se trouvaient depuis qu'ils avaient le bonheur de communier, d'avec ce qu'ils avaient été dans le temps où ils ne recevaient pas cette divine nourriture. Alors leur cœur n'était jamais content ; ils sentaient qu'il leur manquait quelque chose. Leurs infidélités, leur éloignement de Dieu, excitaient en eux des remords qui faisaient le tourment de leur vie. Ah ! chrétiens ! n'est-ce pas là ce que vous éprouvez en ce beau jour ? Vous voilà rapprochés de Jésus-Christ ; vous ne lui êtes plus étrangers ; il va venir à vous, comme à ses amis ; de vos langues il passera dans vos cœurs ; sa chair sacrée et vivante s'incorporera dans la vôtre, et son sang précieux circulera dans vos veines ; vous pourrez donc dire comme la sainte épouse des Cantiques : *Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui.* (*Cant.*, VI, 2.) Ah ! recevez la sainte communion, ainsi que les premiers croyants, avec une grande simplicité ; je veux dire, avec une foi vive. Ne disputez pas avec votre faible raison. Jésus-Christ peut faire beaucoup plus que votre raison ne peut comprendre. Il a les paroles de la vie éternelle ; croyez-le donc quand il vous dit : *Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage.* (*Joan.*, VI, 56.) Que l'amour et la confiance vous conduisent à ce festin de bonté et de grâces. Approchez et ouvrez la bouche de votre cœur, plus encore que celle de votre corps pour recevoir ce pain de vie et d'immortalité.

Après la communion.

Un Dieu est avec vous ! C'est l'Emmanuel ; c'est ce Fils adorable de l'Eternel qui fait ses délices d'être avec les enfants des hommes. (*Prov.*, VIII, 31.) Maintenant, qu'avez-vous à faire ? et qu'ai-je à vous dire ? Ah ! faut-il suggérer des sentiments de reconnaissance à celui qui a reçu un bienfait signalé de la part d'un bienfaiteur insigne ? Fut-il nécessaire d'inspirer à Marie les sentiments qu'elle devait exprimer et éprouver quand le Verbe divin se fut incarné dans ses chastes entrailles ? Oh ! comme elle s'écria dans toute l'effusion de son âme : *Mon âme glorifie le Seigneur et mon esprit tressaille d'allégresse en Dieu mon Sauveur, parce qu'il a jeté les yeux sur ma bassesse !* (*Luc.*, I, 47.) Voyez et méditez ce que dit saint Luc des premiers chrétiens admis à la table sainte : « *Collaudantes Deum, et habentes gratiam ad omnem plebem.* » (*Act.*, II, 47.) *Ils louaient Dieu et se rendaient chers à tout le peuple ;* ils louaient Dieu, et pour lui témoigner leur vive reconnaissance, ils s'efforçaient de mener une vie sainte et pure.

Il y a deux sortes d'actions de grâces après la sainte communion : celle qui suit immédiatement cette grande faveur ! Oh ! qu'un cœur fidèle est saintement embrasé quand il possède en lui-même ce trésor d'amour ! Oh ! comme il sent vivement l'immensité de ce bienfait ! Dieu de miséricorde ! ce n'était donc pas assez de m'avoir donné la vie, de m'avoir distingué des êtres qui sont privés de raison, de m'avoir régénéré et sanctifié par le baptême, de m'avoir, dans le sacrement de pénitence, pardonné tant de péchés que vous avez effacés par la vertu de vos souffrances et de votre mort ? Vous m'avez rendu participant de votre corps et de votre sang. O Dieu d'amour ! que vous rendrai-je pour un tel bienfait ? Je vous donne mon cœur : il est désormais à vous sans partage.

Combien je regrette qu'il ne vous ait pas toujours appartenu ! Beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, j'ai commencé trop tard à vous aimer ; mais c'en est fait; dès ce jour je me donne à vous, et jamais, moyennant votre sainte grâce, je ne cesserai de vous aimer. (*Parler de la reconnaissance qui s'exprime par une vie sainte.*) Un autre résultat de la sainte communion se fait sentir à l'égard des fidèles. Quand l'amour de Dieu règne dans un cœur, l'amour du prochain ne saurait lui être étranger : car ces deux amours ne font qu'un seul et même amour : On aime Dieu pour lui-même, et le prochain pour l'amour de Dieu. Les premiers chrétiens portaient, en quelque sorte, l'empreinte des communions qu'ils avaient eu le bonheur de faire dans toutes les actions qui les suivaient. Leurs langues qui avaient reçu ce Dieu de bonté ne s'employaient plus à la médisance ; leurs visages qui avaient été colorés par le sang du Rédempteur, ne s'enflammaient plus du feu de la colère ; la sérénité et la douceur faisaient voir en eux des hommes divinisés ; ils avaient la grâce répandue sur les lèvres et offraient une image belle et touchante des vertus de l'Homme-Dieu. Je vous désire, chrétiens, les mêmes dispositions. Conservez les fruits de la communion que vous venez de faire. Aimez et servez Dieu; aimez et édifiez le prochain, et le Dieu de paix sera avec vous dans le temps et dans l'éternité.

LIX. ALLOCUTION

POUR LE JOUR DE LA PREMIÈRE COMMUNION DE M. ÉDOUARD MARIE BARTHÉLEMY,

Dans la chapelle épiscopale, le 27 avril 1844.

Avant la communion.

Quel dût être, mon cher enfant, le ravissement des apôtres, lorsque, recevant pour la première fois l'adorable Eucharistie des mains de Jésus-Christ même, ils l'entendirent leur adresser ces paroles : « *Hoc est corpus meum; hic est sanguis meus :* » *Ceci est mon corps ; ceci est mon sang.* (*Matth.*, XXVI, 26.) Celui qui leur parlait ainsi était le même qu'ils avaient vu calmant les tempêtes, guérissant toutes les maladies, ressuscitant les morts, et nourrissant dans un désert plusieurs milliers d'hommes avec quelques pains que sa puissance avait multipliés. Au souvenir de ces miracles, il ne put leur venir en pensée de lui dire : Ah ! Seigneur, ce que vous nous annoncez n'est pas possible : car la raison ne peut saisir comment un corps peut se donner vivant, entier et dans un si petit espace à plusieurs personnes, et sous la figure d'un aliment et d'un breuvage. C'est que les apôtres avaient compris que l'amour immense et infini d'un Dieu peut opérer des merveilles que la faible intelligence de l'homme ne saurait atteindre ; ils s'efforcèrent donc de répondre à la bonté du Sauveur par toute l'ardente charité dont leur cœur était capable. Chacun d'eux se dit à lui-même ce que vous allez vous dire, cher enfant, au moment de recevoir la même faveur : Je vais donc m'unir dans l'Eucharistie à ce même Rédempteur qui s'est fait homme pour me sauver; il y a dans ces deux mystères de l'Incarnation et de la divine Eucharistie le même témoignage de tendresse et d'amour. Oh ! que je dois aimer un Dieu si bon ! Et que ne puis-je lui rendre amour pour amour, en me donnant tout à celui qui veut bien se donner tout à moi ! O Dieu de mon âme, qui êtes-vous, et qui suis-je? Vous êtes mon Créateur, et je ne suis que votre pauvre et indigne créature ; vous êtes la sainteté par excellence, et je ne trouve en moi que péché. Mon Dieu ! mon amour, quoique j'aie la douce confiance que vous m'avez purifié déjà par le sacrement de pénitence, lavez et purifiez de plus en plus mon âme, afin qu'elle soit un temple et un tabernacle moins indigne de vous.

Méditez encore, mon cher fils, avant de recevoir cet aliment sacré, ces paroles consolantes du Sauveur : *Celui qui se nourrit de ma chair et s'abreuve de mon sang, demeure en moi, et je demeure en lui.* (*Joan.*, VI, 57.) Par ce langage, Jésus-Christ nous fait connaître le motif qui l'a porté à se renfermer et à se cacher sous les voiles mystérieux du sacrement. Voulant se donner à nous, il devenait indispensable qu'il fît disparaître sa présence visible, de peur qu'à sa vue, la terreur et la crainte ne nous empêchassent d'aller à lui : car qui de nous eût osé l'approcher pour s'en nourrir s'il se fût montré sensiblement à ses regards? Reconnaissez donc encore ici, mon cher enfant, sa bonté infinie, et dites-lui du fond de votre cœur : O mon Dieu ! combien je suis touché des pieuses inventions de votre miséricorde. Ah ! venez, venez vous unir à mon âme, afin que désormais je ne sois plus qu'un avec vous, et que mon cœur s'attache tellement au vôtre que je puisse dire tout à l'heure avec l'Apôtre : *Je vis ; mais ce n'est plus moi qui vis : c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* (*Gal.*, II, 20.) Ame très-sainte de Jésus-Christ, sanctifiez-moi ; corps sacré de Jésus-Christ, sauvez-moi; sang précieux de Jésus-Christ, enivrez-moi. O bon Jésus, conservez-moi ; cachez-moi dans votre cœur, et ne souffrez pas que je sois jamais séparé de vous ; défendez-moi contre l'ennemi de mon salut ; appelez-moi à mon heure dernière ; ordonnez alors que j'aille à vous, et placez-moi à vos côtés, afin qu'avec les anges et les saints je puisse célébrer vos louanges pendant les siècles des siècles : Ainsi soit-il.

Après la communion.

Enfant de prédilection, que votre sort est heureux? qu'il est digne d'envie ! vous êtes, en ce jour, un objet de vénération pour la terre, d'admiration pour le ciel, de terreur pour les enfers. Quel est le royaume, quel est l'empire qui peut être mis en parallèle avec votre cœur? Ne possédez-vous pas en vous-même le Dieu de l'univers, le roi immortel des siècles? Ah ! vous le possédez d'une manière si indépendante, si parfaite

et si sûre, qu'aucune puissance sur la terre n'est capable de vous le ravir, si vous n'y consentez vous-même. Oh ! que je voudrais qu'en ce moment votre âme fût transparente et qu'il me fût donné d'y lire, comme dans un livre, les pieux sentiments qui l'animent ! Mais je crois pouvoir les découvrir au travers de leurs brûlants soupirs, et il me semble que votre cœur se résume en ce moment par les mêmes transports de ferveur qu'exhalait après la communion, un des plus grands princes de l'Eglise (331). Qui me séparera de votre amour, ô mon Dieu ? ce ne sera pas la crainte de la mort, car vous êtes ma vie ; ni l'amour du monde, car je le méprise avec toutes ses vanités ; ni la tribulation, car elle se change en félicité, quand vous êtes dans une âme. Craindrais-je pour un avenir inconnu les épreuves de la faim, de la nudité, de l'indigence ? mais vous êtes ma nourriture, mon vêtement et mon trésor. Redouterais-je la persécution ou le glaive ? mais ce qu'il y a de plus cruel devient doux quand c'est pour vous qu'on l'endure.

Un pieux enfant disait le jour de sa première communion : Oh ! qu'il me serait agréable de mourir aujourd'hui, pour aller jouir dans le ciel de celui qui s'est donné à moi sur la terre ! La beauté et la bonté de Jésus-Christ le ravissaient, et son âme aurait voulu rompre ses liens pour aller, sans obstacle, s'unir à son bien-aimé. Pour vous, cher enfant, vivez ; mais vivez uniquement pour celui qui est si prodigue de lui-même pour vous prouver son admirable prédilection ; répondez-y par une fidélité qui ne se démente point ; et, à l'exemple d'un cœur tout dévoué à Jésus et à qui la même faveur avait été accordée, dites-lui : Oh ! s'il m'était donné de toujours vous aimer, de toujours vous posséder, de ne jamais vous abandonner, d'être en vous totalement transformé et divinisé ! Car que puis-je désirer hors de vous, Seigneur ? n'est-ce pas en vous que résident tous les biens ? et peut-il y avoir un cœur si avare et si insatiable à qui la possession d'un Dieu ne puisse suffire ? O amour qui pouvez tout, ne me refusez pas ce que je demande de toute l'ardeur de mes désirs : c'est de vous aimer désormais de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces. Eh ! qu'y a-t-il dans le ciel et sur la terre qui soit digne de mes affections, sinon vous, ô mon Dieu ? jeune encore, je ne connais pas le monde ; mais ce que je sais bien, c'est que le monde ne vous vaut pas ; je ne connais pas ses plaisirs, mais je sais bien qu'on ne me trompe pas en me disant qu'ils sont perfides, dangereux et presque toujours empoisonnés. Ainsi donc, Seigneur, mes vœux seront satisfaits si vous ne vous éloignez point de moi, et si vous m'empêchez de m'éloigner de vous. Soyez donc, ô mon Dieu ! le seul aliment qu'ambitionne mon âme, le seul feu qui embrase mon cœur, la seule lumière qui éclaire mes ténèbres. Changez pour moi en amertume toutes les délices de ce monde séducteur ; faites-moi dédaigner et mépriser tous les prestiges qui pourraient m'éblouir ; élevez mes pensées jusqu'à vous, et que je n'appartienne que par mon corps à ce funeste siècle. Que la vertu de votre divin sacrement me pénètre ; qu'elle détruise, qu'elle déracine, qu'elle fasse mourir en moi tout ce qui pourrait vous y déplaire, afin qu'à l'avenir vous régniez seul dans mon âme, et pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

LX. ALLOCUTION

Pour le même jour,

RECONNAISSANCE ENVERS DIEU.

Avant la confirmation.

S'il y a des jours tristes et malheureux dans la vie, il en est où tout est prospère et motif d'allégresse : tel est le jour d'une première communion ; mais tel est aussi le jour d'une confirmation. Et quand ces deux bienfaits se réunissent dans la même journée, ne peut-on pas s'écrier avec le Roi-Prophète : *C'est ici le jour que le Seigneur a fait ; livrons-nous à tous les transports d'une joie céleste et pure.* (*Psal.* CXVII, 24.) Il s'écoula cinquante-trois jours entre la première communion des apôtres et la descente de l'Esprit-Saint sur eux ; pour vous, il ne se sera pas écoulé cinquante minutes entre l'une et l'autre de ces faveurs. Que de grâces réunies et comme entassées ! Hier, votre âme fut purifiée dans le sacrement de pénitence ; il n'y a qu'un instant, votre poitrine est devenue le tabernacle vivant de l'adorable eucharistie, et tout à l'heure votre front va être marqué du sceau des parfaits chrétiens, en même temps que l'Esprit-Saint enrichira votre âme de ses dons. Allez, cher enfant, à la rencontre de cet Esprit divin par la véhémence de vos désirs ; louez sa bonté infinie ; aimez, adorez, conservez ce Dieu de sainteté qui va mettre le comble à toutes les grâces que vous avez déjà reçues. Quand vous nous verrez à genoux, implorant pour vous la visite de cet Esprit créateur, songez que vous êtes plus intéressé que personne à ce que notre prière soit exaucée, et joignez-y toute la ferveur de la vôtre. Quand vous nous verrez vous imposer les mains, inclinez humblement la tête, comme pour annoncer que vous vous soumettez de grand cœur à l'empire de celui qui veut régner seul en vous ; appelez sa divine *sagesse*, qui vous fasse, jusqu'à la fin de votre carrière, mettre le soin de votre salut avant tout, le préférer à tout ; demandez l'*intelligence*, qui vous fasse rejeter toute raison et toute lumière qui seraient en opposition avec le flambeau de la foi ; invoquez son *conseil*, qui vous prémunisse contre les dangers et les piéges du démon et du monde ; implorez sa *force*, qui vous fasse triompher du respect humain, et vous donne le courage de marcher tête levée dans la pratique des devoirs que le christianisme

(331) Le card. Bona.

impose. Sollicitez le don de *science*, qui vous instruise solidement sur votre religion qu'on apprécie d'autant plus qu'on a le bonheur de la mieux connaître. Appelez de vos vœux la *piété;* elle fait trouver des délices dans le service du Seigneur, et elle adoucit toutes les peines de la vie présente, en préparant les récompenses de la vie future. Désirez la *crainte de Dieu*, afin qu'elle vous fasse appréhender désormais jusqu'à l'ombre même du mal.

Quand vous recevrez sur votre front l'impression du signe de la croix, songez que la qualité de chrétien parfait l'emporte sur tous les titres, et que vous devez, comme parle l'Apôtre, vous montrer pour toujours un bon soldat de Jésus-Christ, en vous faisant gloire de lui appartenir et d'être fidèle à ses lois. L'huile sainte, avec laquelle s'imprime le signe de la croix, annoncera la grâce et la force qui doivent vous être conférées; et le baume, avec lequel cette huile est mélangée, indique la bonne odeur que doit répandre une vie édifiante et exemplaire. Vous recevrez avec joie un soufflet d'une main amie. La satisfaction que vous en éprouverez sera l'image de cette sainte allégresse qui devra remplir votre cœur, quand l'accomplissement de vos devoirs religieux vous attirera les persécutions d'un monde impie. Enfin, en vous bénissant de la part de Dieu même, après lui avoir demandé de faire de votre cœur le temple de sa gloire, nous le conjurerons et vous le conjurerez avec nous de répandre sur vous toutes les grâces du temps, comme prélude et gage heureux des biens de l'éternité. Ainsi soit-il.

Après la confirmation.

Après toutes les grâces qui vous ont été prodiguées, mon cher fils, dans un moment où la Divinité habite en vous, parle à votre cœur et vous enrichit de ses dons précieux, il semble que je n'ai plus à prendre la parole, mais uniquement à laisser agir et parler l'Esprit-Saint qui est en vous. Du reste, mes paroles ne sauraient être déplacées si je les emprunte à ce divin Esprit lui-même. Il adresse par la bouche de saint Pierre cette invitation aux fidèles fortifiés en grâce : *Ayez soin, mes frères, de vous conserver dans l'état où vous êtes, et prévoyez les dangers de l'avenir, de peur qu'entraînés par la séduction qui aveugle les partisans insensés du monde, vous ne veniez à déchoir de la force qui est en vous. Croissez plutôt dans la grâce et la connaissance de Jésus-Christ Notre-Seigneur et Sauveur, à qui soit la gloire maintenant et jusqu'au jour de l'éternité.* (II *Petr.*, III, 17, 18.) Oh! que cet avertissement renferme de leçons utiles! Ayez soin de vous conserver dans l'état où vous êtes : c'est comme si l'apôtre disait : N'est-il pas vrai que vous ne vous êtes pas préparés aux grâces que vous avez reçues, dans le but de ne les conserver que quelques instants, quelques semaines ou quelques mois? Non, vous ne borniez pas à si peu de temps le désir que vous en aviez! Vous avez senti la nécessité de vous maintenir pour la vie dans ces heureuses dispositions : autrement vous ne vous seriez pas fait une juste idée des dons du ciel et des obligations qu'ils vous faisaient contracter. Un chrétien confirmé ne peut plus se comparer à la feuille légère emportée par tous les vents dont elle est le jouet; il est une des pierres de l'édifice sacré de l'Eglise qui est établie sur un roc inébranlable. Ce chrétien prévoit les attaques que pourra subir sa foi, les persécutions et les tribulations qui ne manqueront pas d'éprouver sa constance; il s'y attend, il s'y prépare, mais son parti est pris; il est dans les mêmes dispositions que ce généreux Machabée qui prenait l'engagement de demeurer fidèle à son Dieu, quand tous les peuples de la terre abandonneraient sa loi. Pourquoi, en effet, des armes spirituelles m'ont-elles été données, sinon pour combattre les ennemis de mon salut? Par moi-même, je suis faible : ah! j'en conviens, et je ne veux jamais m'appuyer sur ma propre force; mais je puis tout en celui qui me fortifie; c'est son secours que j'implorerai sans cesse; je tâcherai d'en mériter la continuation et l'augmentation par les efforts que je ferai pour y correspondre. Le monde est un séducteur : je me tiendrai en garde contre ses piéges; je craindrai sa morale, ses exemples, ses maximes. Ce n'est pas lui qui m'a été offert pour modèle. Jésus-Christ au contraire me fait un devoir de la méfiance envers le monde, en disant : *Prenez vos précautions contre les hommes.* (*Matth.*, X, 17.) Le flambeau qui doit uniquement m'éclairer, c'est mon Sauveur qui a dit : *Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres.* (*Joan.*, VIII. 12.) C'est à ses leçons et à sa conduite que je veux uniquement m'attacher, quoi qu'il puisse m'en advenir.

Ne bornez pas là, cher enfant, vos résolutions. Dans la vie chrétienne, il n'y a point d'état stationnaire : il faut nécessairement ou toujours avancer, ou infailliblement reculer. Voilà ce qui nous explique les désolants résultats de la plus grande partie de ceux qui avaient été admis à la participation des sacrements. Ce n'est pas à dire qu'ils les eussent reçus dans de mauvaises dispositions; mais, contents de ce qu'ils avaient fait, des grâces qui leur avaient été accordées, ils ne se sont point mis en peine d'entretenir le feu sacré qui était dans leur cœur. L'amour de Dieu a donc fini par s'y éteindre bientôt : et comme le cœur de l'homme ne peut exister sans affection, ayant perdu le goût des choses divines, ils se sont portés avec une pente naturelle vers les choses de la terre. Dans cet état, la lumière dont on avait été éclairé d'abord va toujours en s'affaiblissant. Peu à peu la nuit se forme, et l'on ne rencontre plus sur ses pas que des pierres d'achoppement, et enfin des précipices. Ainsi s'accomplit cette parole de l'Ecriture : *Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.* (*Matth.*, XX, 16.) Ah! ce n'est pas la faute de Dieu si le nombre des élus est si

petit ; c'est la faute de l'homme qui n'a pas profité des grâces qui lui avaient été accordées pour se garantir des périls qui lui avaient été signalés.

Pour vous, cher enfant, ne négligez rien pour assurer votre vocation et votre élection à la félicité éternelle. Votre salut est, en quelque sorte, entre vos mains : car quoique vous ne puissiez vous sauver sans Dieu, il ne veut pas, lui, vous sauver sans vous, dit saint Augustin : c'est-à-dire, si vous ne répondez pas aux grâces qu'il veut bien vous accorder dans sa miséricorde. Ah ! ne sacrifiez pas votre éternité bienheureuse ; et, loin de dégénérer, comme tant d'autres, de l'état heureux où les sacrements vous avaient placé, croissez dans la grâce de Dieu, la connaissance et la pratique exacte de tous vos devoirs. Devenez de jour en jour, et de plus en plus, la consolation de votre honorable famille, la gloire du christianisme, un modèle de piété, la bonne odeur de Jésus-Christ, en un mot, un prédestiné pour le jour des récompenses éternelles, que je vous souhaite de tout mon cœur.

ALLOCUTIONS POUR UNE TOURNÉE EPISCOPALE.

—

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Comme l'évêque, visitant son diocèse, ne peut guère se dispenser de parler tous les jours, et qu'il lui faut diversifier son langage, pour éviter des répétitions qui finiraient par devenir fastidieuses, nous avons cru devoir rassembler ici un certain nombre d'allocutions tirées chacun d'un texte de l'Ecriture qui en est le fond et la matière. Ces allocutions suivent ordinairement l'administration du sacrement de la confirmation. Quelques-unes néanmoins ont lieu au moment de l'entrée dans une église.

Nous nous abstenons d'insérer ici celles qui précèdent immédiatement la confirmation, et qui ont pour objet ou d'expliquer les cérémonies du sacrement, ou les dons de l'Esprit-Saint, et les heureux effets qu'il produit dans les âmes bien disposées. Ici la variété serait plus difficile et ne nous paraît pas nécessaire.

—

I.

Audi, Israel : Dominus Deus noster Dominus unus est. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua. Eruntque verba hæc in corde tuo : et meditaberis in eis sedens in domo tua et ambulans in itinere, dormiens atque consurgens. (*Deut.*, VI, 4-7.)

« *Dominus unus est. Dieu est un :* vous n'avez qu'un objet de votre amour : ne partagez pas votre cœur. Ce serait se créer autant d'idoles que vous auriez de passions étrangères à l'amour divin. Tel serait l'amour désordonné des plaisirs, des honneurs, des richesses. N'aimez rien que Dieu, ou que pour Dieu.

Ex toto corde. Que toute son affection se reporte vers lui ; qu'il soit le but et l'intention finale de toutes vos actions.

Ex tota mente. Que votre esprit lui soumette toute son intelligence par la foi.

Ex tota anima. Que tous les désirs, les penchants de votre âme lui soient assujettis.

Ex tota fortitudine tua. Sans ce courage, on ne s'astreindra jamais à l'accomplissement des lois de Dieu et de son Eglise, aux jeûnes, aux abstinences et aux autres privations ou combats que l'amour divin prescrit.

Meditaberis in eis sedens in domo tua. Voilà un digne emploi de nos loisirs ; de là, la prescription des dimanches et fêtes pour nous occuper de ces méditations saintes.

Ambulans in itinere. La marche renferme toute espèce de travail. Oh ! si l'on ne perdait jamais de vue alors le saint amour, l'esprit ne se souillerait pas par tant de colère, la bouche par tant de blasphèmes, tant d'obscénités.

Dormiens atque consurgens. A son lever on pense et l'on parle à l'objet que l'on aime ; on pense, le matin, à ce qui pourrait lui déplaire, pour l'éviter ; le soir, à ce qui pourrait l'avoir offensé durant le jour, pour le déplorer. Aimez Dieu comme votre Sauveur, s'il vous a conservé l'innocence, comme votre Rédempteur, s'il vous a pardonné vos péchés. Saint Bernardin de Sienne et saint François de Sales racontent qu'un pieux chevalier pleura de tendresse en voyant Bethléem ; il baisait cette terre sanctifiée par le Verbe fait chair ; il admira le Jourdain où Jésus-Christ avait été baptisé ; il fut sensiblement touché à la vue de la montagne solitaire où il avait jeûné quarante jours et quarante nuits ; en contemplant le Thabor, il lui semblait qu'il était témoin de sa transfiguration glorieuse ; la montagne de Sion lui rappela le cénacle ; il s'attendrit au jardin des Oliviers en pensant à la sueur de sang ; dans les rues de

Jérusalem il se rappela tous les opprobres du Sauveur; sur le calvaire il crut le voir, sous les yeux de Marie, livré à toute sorte de tourments et d'outrages; il descendit au sépulcre, vint à Emmaüs, puis sur la montagne d'où Jésus-Christ était monté au ciel; là agenouillé, pendant quelques instants, se relève, porte les yeux et les mains vers le ciel, et meurt d'amour. On ouvrit son cœur et l'on y trouva écrit : *Jésus mon amour.*

II.

Eratis aliquando tenebræ; nunc autem lux in Domino, ut filii lucis ambulate : fructus enim lucis est in omni bonitate, et justitia, et veritate, probantes quid sit beneplacitum Deo. (*Ephes.* V, 8.)

L'Esprit-Saint a dit que l'erreur et les ténèbres avaient une même date d'existence avec les pécheurs et le péché. C'est que le péché est la cause, et les ténèbres l'effet. *Error et tenebræ peccatoribus concreata sunt.* (*Eccli.*, XI, 16.) Alors on appelle bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien; on se réjouit quand on devrait se désoler; on se désole de ce qui devrait être un sujet d'allégresse; on insulte à la religion et à l'Evangile; on s'applaudit de n'avoir ni foi, ni loi. *Exsultant in rebus pessimis.* (*Prov.*, II, 14.) On s'estime par l'endroit où l'on est plus méprisable; on méprise ceux qui sont plus dignes d'admiration et d'éloge; on se juge savant et habile par là même qu'on est plus ignorant; on s'applaudit de braver l'enfer et la colère divine; on plaint comme des insensés ceux qui ont la crainte des jugements et de la sévérité de Dieu.

Mais si l'Esprit-Saint vous a éclairés de sa divine lumière, quelle différence entre vous et ces pauvres aveugles! Vous aurez horreur du mal et ne vous attacherez qu'à ce qui est bien; vous ne chercherez et ne trouverez de jouissance que dans la pratique des vertus chrétiennes; vous respecterez la religion, et vous montrerez observateurs fidèles de ses saintes lois. Vous croirez et pratiquerez, unissant à la foi les œuvres qui la vivifient. Vous n'estimerez que ce qui est saint et juste; vous placerez toute votre science dans l'étude et la connaissance des volontés de Dieu. Vous ne craindrez que Dieu, sa justice et ce qui peut l'offenser. C'est ainsi que vous vous montrerez véritablement enfants de lumière : *ut filii lucis ambulate.* Mais la connaissance de la religion ne suffit pas; elle demande des fruits de lumière : ses fruits se prouvent par les pensées, les paroles, les actions. On ne veut, on ne désire, on ne parle, on n'agit qu'autant que tout est bien aux yeux du céleste appréciateur : *in omni bonitate.* Point d'incrédulité dans les pensées, d'amour propre dans les motifs, de vaine gloire dans l'extérieur, d'emportement ou de libertinage dans la conduite. *In justitia et veritate.* On suit la justice; non celle des scribes et des pharisiens qui n'est qu'hypocrisie, mais celle de Dieu : car *nisi abundaverit* (*Matth.*, V, 20), etc., les hommes ne voient que les dehors, mais Dieu sonde les reins et les cœurs : il condamnera souvent ceux que les hommes vantent et justifient, et justifiera ceux que les hommes blâment et condamnent.

In veritate. Dieu est la vérité : on ne le trompe pas : *Deus non irridetur.* (*Gal.*, VI, 7.)

Probantes quid sit beneplacitum Deo. Je ne dois chercher et pratiquer que ce qui lui est agréable. Craignez les ténèbres du péché qui obscurcit l'intelligence. Adam pèche et il perd la vraie lumière. Quelles ténèbres l'obscurcissent!—Saint Cyprien signale dans sa lettre à Donat les effets lumineux de l'Esprit-Saint.

III.

In hoc scimus quoniam cognovimus Deum, si mandata ejus observemus. Qui dicit se nosse eum, et mandata ejus non custodit, mendax est, et in hoc veritas non est; qui autem servat verbum ejus, vere in hoc charitas Dei perfecta est. (I *Joan.*, II, 3-5.)

Il n'y a point d'hommes qui se croient plus habiles que ceux qui s'affranchissent des lois de Dieu et de son Eglise, fussent-ils d'ailleurs les plus stupides et les plus ignorants des hommes. Ils se targuent et se vantent de leur jugement et de leur conduite téméraire. Plus ils s'égarent, plus ils se croient habiles et beaux esprits, ils croient avoir tout dit quand ils ont prôné le *siècle des lumières.* Ils veulent donner à entendre que les lumières sont pour eux seuls, et qu'elles ne sont que pour ceux qui pensent comme eux. Pour vous, mes chers enfants, soyez bien convaincus que les vraies lumières ne sont que pour ceux qui s'attachent humblement à Dieu et à sa religion. *Intellectum dat parvulis... confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis : Ita, Pater : quoniam sic fuit placitum ante te... neque Patrem quis novit nisi Filius et cui voluerit Filius revelare. Venite ad me, omnes...* (*Matth.*, II, 25 et seq.) Dans la primitive Eglise, on se moquait de ceux qui adoraient le Rédempteur crucifié (332), et ces railleurs étaient les adorateurs d'hommes signalés par leurs excès et leurs forfaits. Ils pensaient aussi qu'ils étaient les seuls sages, les seuls savants. On s'en étonne aujourd'hui, et l'on ne peut concevoir leur aveuglement. Le temps viendra aussi, où l'on ne pourra concevoir qu'on ait pu appeler siècle des lumières le siècle de toutes les erreurs les plus monstrueuses. Alors, quand des hommes qu'on avait regardés comme des fléaux publics par leur immoralité et leurs vices scandaleux venaient à se convertir à la religion chrétienne, et qu'on leur voyait mener une vie édifiante, réservée, régulière, on les signalait, à cause de leur conversion, comme des insensés, et ils devenaient l'objet de toute la fureur et de toutes les persécutions des païens (333). Voilà encore ce qu'est aujourd'hui le monde. Mais que

(332) Octavius.

(333) Tertullien.

l'homme religieux ne s'en étonne pas, il en sera toujours de même; Jésus-Christ l'a prédit : *Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret; quia vero non estis de mundo, propterea odit vos mundus.* (*Joan.*, XV, 19.) *Sed confidite, ego vici mundum.* (*Joan.*, XVI, 33.) *Dilexerunt tenebras magis quam lucem; omnis qui male agit, odit lucem, et non venit ad lucem ut non arguantur opera ejus.* (*Joan.*, III, 19, 20.)

Caïn est l'image de tous les pécheurs et prévaricateurs. Dieu veut l'éclairer, et il s'en tient à ses propres lumières qui, à son jugement, valent bien celles de Dieu. Abel, au contraire, s'en rapporte avec humilité et simplicité aux leçons de vertu qu'on lui a données. Qu'en résulte-t-il? le premier est maudit de Dieu, et devient un objet d'exécration pour tous les siècles; le second meurt martyr; il est la figure de Jésus-Christ et s'assure les hommages et les bénédictions de tous les siècles. Malheur à ceux qui marchent par la voie qu'a suivie Caïn! heureux ceux qui imitent le juste Abel; ils finiront par avoir l'approbation du monde lui-même, sans préjudice de la gloire et des récompenses qui leur sont réservées dans l'éternité bienheureuse.

IV.

Hæc est charitas Dei ut mandata ejus custodiamus : et mandata ejus gravia non sunt. (I *Joan.*, V, 3.)

Non, il n'y a point d'autre preuve plus certaine que l'on aime Dieu, que d'accomplir ses commandements. Mais comment les accomplir? L'homme en a-t-il la force? Par là même que Dieu fait une loi, il s'engage à donner le pouvoir de l'observer *à tous les hommes de bonne volonté.* (*Luc.*, II, 14.) Je dis aux hommes de bonne volonté, car un homme qui n'a pas cette disposition ne l'observera jamais. De là il dit par un prophète (*Jer.*, VIII, 3) : *Choisissez entre la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction.* Un homme n'est pas d'une nature différente des autres hommes : pourquoi donc les uns observent-ils les commandements de Dieu, tandis que les autres les transgressent ouvertement? pourquoi les uns sont-ils pieux et les autres impies; les uns blasphémateurs, les autres retenus, reservés, respectueux; les uns assidus aux saints offices, les autres profanateurs des saints jours; les uns dociles et obéissants à leurs supérieurs, les autres insolents et rebelles; les uns doux et miséricordieux, les autres haineux, intraitables; les uns chastes, les autres livrés aux voluptés charnelles; les uns justes et équitables, les autres iniques, usuriers, trompeurs; les uns véridiques, les autres imposteurs, menteurs, faussaires; les uns fidèles à recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie, les autres passant la plus grande partie de leur vie, privés des sacrements? pourquoi encore une fois cette différence? sinon parce que les uns ont bonne volonté et que les autres ne l'ont pas; car enfin, Dieu a-t-il refusé à ceux-ci la grâce qu'il accorde si libéralement aux autres? Si j'avais la grâce, j'agirais, dira quelqu'un. Eh! si vous ne l'avez pas, pourrait-on lui répondre, demandez-la, et vous l'aurez. Ne vaut-elle pas la peine qu'on la sollicite? craindriez-vous de n'être pas exaucé de celui qui a dit : *Demandez et vous recevrez.* (*Joan.*, XVI, 24.) Saint Augustin n'avait pas cette crainte ridicule, lui qui disait à Dieu : *Da quod jubes, et jube quod vis.* Avant sa conversion, saint Cyprien regardait comme impossible l'accomplissement des lois saintes de l'Evangile; mais quand il fut régénéré dans les eaux du baptême et fortifié par l'Esprit-Saint, il publia hautement que tout était, non-seulement possible, mais aisé à un cœur généreux et fidèle à recourir au Seigneur dans sa faiblesse. Voyez-en la preuve dans le saint patriarche Abraham : Dieu lui commande de quitter ses biens, ses parents, sa patrie; il obéit. Dieu lui ordonne d'immoler de sa propre main son fils unique; il s'y dispose. Les apôtres quittent tout pour s'attacher à Jésus-Christ qui les appelle et pour se dévouer à un ministère qu'ils savent devoir leur coûter la vie. Ah! le Seigneur n'en demande pas tant de vous. Faites donc le peu qu'il exige, et n'augmentez pas le nombre des prévaricateurs; n'est-il pas assez grand? Si vous ne pouvez rien par vous-même, vous pouvez tout avec l'aide de Dieu. Qui oserait le nier? *Omnia possum in eo qui me confortat.* (*Phil.*, IV, 13.) Et ne dites pas : Mais jusqu'ici, je me suis moqué de la religion, je l'ai persécutée. Saint Paul ne pouvait-il pas en dire autant? Commencez, et Dieu vous aidera; il n'exige rien qui soit au-dessus de vos forces. *Gratia Dei mecum, et gratia ejus in me vacua non fuit.* (I *Cor.*, XV, 10.)

V.

Finis præcepti est charitas, de corde puro et conscientia bona, et fide non ficta. (I *Tim.* I, 5.)

Que la loi de Dieu est belle et consolante, mes chers enfants! Elle n'a pour but que de nous faire aimer Dieu par-dessus toutes choses, et le prochain comme nous-mêmes. C'est à quoi tendent et se bornent la loi et les prophètes. Aimez comme vous devez aimer Dieu et le prochain. Tout est là: *Ama et fac quod vis* (334). Quand Dieu nous prescrit de croire en lui, il nous commande implicitement de l'aimer: car pouvons-nous croire en Dieu infiniment parfait, sans aimer ses perfections infinies, en un Dieu infiniment puissant qui a créé pour nous le ciel et la terre, sans aimer un Dieu si riche en bienfaits? en un Dieu infiniment saint, sans aimer sa sainteté, sans nous sentir pressés d'honorer et de sanctifier son nom adorable? Mais aimer les perfections de Dieu, c'est l'aimer lui-même : car les perfections de Dieu sont inséparables de Dieu. Tout en Dieu nous invite à l'aimer, à conserver son amour si nous le possédons; à y rentrer si nous avons

(334) August.

eu le malheur de le perdre. Quant à l'amour du prochain, il est bien naturel, et il est une suite nécessaire de l'amour que nous devons à Dieu ; car le prochain est son ouvrage, et ne pas aimer l'ouvrage de Dieu, c'est ne pas aimer Dieu lui-même. Mais, dira-t-on, tel homme a de grands défauts ! Remarquez que la loi ne dit pas que vous deviez aimer les défauts de l'homme, les vices de l'homme, les injustices, les duretés et les perversités de l'homme, mais l'homme lui-même. Autrement, si, parce qu'un homme a des défauts, on était dispensé de l'aimer, l'on ne pourrait aimer personne, parce que tout homme a des défauts. Voudriez-vous qu'on ne vous aimât pas ? Mais saint Paul ajoute que le véritable amour, ou ce qui est la même chose, la vraie charité doit partir d'un cœur pur: *de corde puro*. Sans cette pureté, point de véritable amour. Voyez-en la preuve dans les libertins qui ne songent qu'à s'affranchir du joug de la charité. Ils n'aiment que leurs passions, et plus ils en sont esclaves, plus ils s'éloignent de l'amour de Dieu et du prochain, plus la religion et ses pratiques leur sont odieuses. Ils sont furieux contre elle et s'estimeraient heureux de pouvoir l'anéantir. Aussi on peut juger, avec certitude, qu'un homme n'a pas le cœur pur quand la religion est son ennemie ; l'impureté est la messagère de l'irréligion, et sa complaisante esclave ; elle fait circuler ses doctrines empoisonnées et ses livres impies. Elle fait cause commune avec elle pour persécuter la vertu et harceler la foi. Quand les frères de Joseph surent qu'il avait fait connaître à leur père le crime honteux dont ils s'étaient rendus coupables, ils ne songèrent plus qu'à sa perte. Néron n'aurait pas fait décapiter saint Paul et persécuté les chrétiens, si sa vie eût été chaste.

Le second caractère de la charité, se on saint Paul, c'est une bonne conscience, c'est-à-dire, qui peut se rendre le témoignage fidèle de n'avoir prévariqué à aucune de ses obligations : *Nihil mihi conscius sum*. Enfin une foi sincère, qui ne craint pas de se manifester, qui ne rougit pas de ses dogmes, qui n'est pas hypocrite quand l'intérêt en est le but, ou que la crainte l'engage à paraître. Que votre charité porte ces caractères : elle assurera votre salut.

VI.

Benedictus Deus qui benedixit nos in omni benedictione spirituali in cœlestibus in Christo, sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate. (*Ephes.*, I, 3.)

Dieu vous a aimés de toute éternité. Il pouvait vous laisser dans le néant, vous créer insensibles et sans raison ; il vous a faits à son image, vous a régénérés, attirés à lui, pardonné, nourris, fortifiés, éclairés. Qu'a-t-il pu faire de plus ? sans compter ce qu'il veut faire encore : car pour qui seront les biens éternels sinon pour vous, si vous vous en rendez dignes ? Mais qu'exige-t-il pour cela ? Reconnaissance et fidélité. Moïse fut l'objet des plus grandes faveurs : sauvé des eaux, il fut destiné par le ciel pour être comme un Dieu de vengeance à l'égard de Pharaon, et comme un Dieu de salut pour le peuple d'Israël. Mais qu'en dit le grand Apôtre ? *Il montra sa reconnaissance en demeurant au service de Dieu, comme un serviteur fidèle, préférant partager les afflictions de son peuple que de jouir des honneurs et des plaisirs qu'il n'eût pu goûter qu'en abandonnant la vertu.* (*Hebr.*, III, 2. 3.) Voyez Joseph : il semble que pendant un certain temps le Dieu qu'il sert le délaisse. Relégué dans une terre étrangère, victime de la haine jalouse de ses frères, réduit en servitude, ne semblait-il pas qu'il dût profiter des occasions que le monde lui offrait d'adoucir la rigueur de ses fers ? Ah ! ce n'est pas ainsi qu'il raisonne. La foi lui fait envisager comme autant de bienfaits la captivité et les peines qu'il endure, et quand sa vertu est mise à l'épreuve par l'appât d'un plaisir qu'il ne peut goûter sans préjudice de son innocence : *Comment*, dit-il, *pourrais-je me déterminer à faire ce mal et à pécher contre mon Dieu? « Quomodo ergo possum hoc malum facere et peccare in Deum meum?»* (*Gen.*, XXXIX, 9.) Voilà la conduite que vous devez tenir. Dieu a tout fait pour votre bien : soit qu'il vous ait exempté de peines, soit qu'il vous ait fait passer par quelques épreuves, son intention était toujours de vous sanctifier et de vous rendre dignes de son royaume céleste : comment donc pourriez-vous consentir à l'offenser ? Ah ! préférez plutôt souffrir toutes les injustices et toutes les persécutions d'un monde coupable. Le temps viendra où vous serez amplement dédommagé de votre fidélité. Probablement même la vie ne s'écoulera pas tout entière sans que le Seigneur ne reconnaisse votre fidélité. N'a-t-il pas promis le centuple même en ce monde à ses fidèles serviteurs ? Le temps de la paix arriva pour Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse. Mais quand il vous faudrait attendre à l'autre vie pour recevoir votre récompense, la vie est si courte : regardez le ciel et ranimez votre courage. Vous aurez du moins en ce monde la paix et le calme de la conscience, tandis que les pécheurs, au milieu de leurs joies prétendues, seront dévorés par les remords. Mais dans le ciel, ce sera bien autre chose. Vous n'aurez plus à craindre les traverses, et vous serez inondés pour jamais d'un torrent de délices.

VII.

Omnes vos filii lucis estis et filii diei ; non sumus noctis neque tenebrarum : igitur non dormiamus, sicut et cæteri ; sed vigilemus et sobrii simus. (I *Thess.*, V, 5.)

Vous êtes, mes très-chers frères, les enfants de la foi, obligés de croire tout ce qu'elle vous enseigne ; les enfants de l'obéissance, obligés de pratiquer tout ce que Dieu et l'Église vous prescrivent ; les enfants de la lumière, obligés d'éviter toutes les œuvres de ténèbres ; les enfants de la promesse, ayant la douce obligation d'espérer tout ce que le Seigneur promet à ses amis fidèles. 1° Enfants de la foi : croyez fermement tout

ce qui vous est proposé par la sainte Eglise votre mère. Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre : il ne faut pas un grand effort pour croire cette vérité, il ne faut qu'ouvrir les yeux pour s'en convaincre, suivant saint Paul. Dieu est tout-puissant pour punir comme pour récompenser : *Reddet unicuique secundum opera ejus; iis quidem qui secundum patientiam boni operis, gloriam et honorem in corruptionem quærunt, vitam æternam; iis autem qui... non acquiescunt veritati... ira et indignatio.* (*Rom.*, II, 7, 8.) Foi dans les mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, etc.; — foi ferme et inébranlable au milieu de l'impiété du siècle; — reconnaissante : c'est le plus précieux des dons : *Sine fide impossibile est*, etc.; — en renouveler souvent le témoignage : anniversaire : le jour du baptême, des principaux sacrements, les fêtes de saint Pierre, des Rois, à la vue du malheur des hérétiques. Foi animée par les œuvres. De là 2° enfants de l'obéissance. En cette qualité, vous devez pratiquer exactement tout ce que vous prescrivent les lois de Dieu et de l'Eglise, ainsi que les devoirs de votre état. (*Exposé succinct de ces lois et devoirs.*) 3° Comme enfants de la lumière vous devez éviter avec soin toutes les œuvres de ténèbres, qui sont les péchés. (*Tableau rapide des péchés capitaux.*) 4° Comme enfants de la promesse, vous devez espérer avec confiance les biens à venir promis à vos efforts, à vos combats et à vos victoires. Levez les yeux vers le ciel. Anaxagore disait qu'il n'était sur la terre que pour le contempler. Mais ne vous arrêtez pas au spectacle de ces astres matériels que le firmament offre à vos regards : *Ascende superius.* (*Luc*, XIV, 10.) Le soleil, la lune, les étoiles semblent vous dire : *Quære super nos; ipse fecit nos, et non ipsi nos.* (*Psal.* XCIX, 3.) Quand l'heureux jour viendra où votre âme s'arrachera à la prison de son corps, si vous avez été fidèles à toutes vos obligations, le Seigneur vous dira : *Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam, intra in gaudium Domini tui.* (*Matth.*, XXV, 21.) *Miseriæ oblivisceris et quasi aquarum quæ præterierunt non recordaberis.* (*Job*, XI, 16.) Mais jusqu'à l'arrivée de ce jour heureux, il faut combattre, car : *Militia est vita hominis super terram.* (*Job*, VII, 1.) Ainsi : *Labora sicut bonus miles Christi Jesu* (*II Tim.*, II, 3), et alors vous recevrez *immarcescibilem gloriæ coronam.* (*I Petr.*, V, 4.)

VIII.

Ego diligentes me diligo; et qui mane vigilant ad me, invenient me. (*Prov.*, VIII, 17.)

Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei cœli commorabitur. (*Psal.* XC, 1 et seq.)

Dieu vous aimera et vous protégera tant que vous l'aimerez et que vous lui demeurerez unis par la conservation de sa grâce : *Dicet Domino : Susceptor meus es tu, Deus meus, sperabo in eum.* (*Ibid.*, 2.) Les hommes sont volages et inconstants dans leurs amitiés ; mais Dieu est constant et fidèle, et sa protection est assurée à tous ceux qui s'attachent à lui : *Quoniam ipse liberavit me de laqueo venantium et a verbo aspero.* Le démon est comme un chasseur armé de toutes pièces qui épie le moment de nous surprendre dans ses piéges ; mais il ne peut rien contre les amis de Dieu : il peut bien les effrayer par des menaces ; mais il n'a point de force par lui-même pour leur nuire, tant qu'ils possèdent la grâce : *Scapulis suis obumbrabit tibi, et sub pennis ejus sperabis.* Quand la poule aperçoit le milan ou le vautour, elle rassemble, par ses cris, ses petits sous ses ailes, image de la tendresse de Jésus-Christ qui se compare à la mère poule dans son saint Evangile : *Quoties volui congregare*, etc. (*Matth.*, XXIII, 37) ; mais la poule n'a pas la puissance de résister aux oiseaux de proie et aux bêtes carnassières, tandis que Jésus-Christ est tout-puissant pour repousser le vautour et les lions d'enfer ; ils reculent d'effroi à son aspect : *Scuto circumdabit te veritas ejus; non timebis a timore nocturno.* (*Psal.* XC, 5.) Attachez-vous à sa doctrine de vérité ; c'est lui-même qui vous l'offre comme un bouclier que vous pouvez opposer efficacement aux armes infernales de l'erreur et du mensonge : *Ego sum lux mundi* (*Joan.*, VIII, 12) : *Via, veritas et vita.* (*Joan.*, XIV, 6.) Vainement l'imposture lui opposerait des sophismes ; l'éclat de ce soleil chasse et fait disparaître toutes les ombres et les nuages qui tentent d'intimider et de déconcerter notre foi : *A sagitta volante in die, a negotio perambulante in tenebris, ab incursu et dæmonio meridiano.* (*Psal.* XCI, 6.) L'impiété se montre quelquefois à découvert : le fidèle alors la dédaigne ou la confond ; quelquefois elle s'enveloppe d'un manteau de bienveillance, d'humanité et de philanthropie ; mais le vrai catholique ne la repousse pas moins comme impiété, suivant l'avis du Sauveur : *Attendite a falsis prophetis*, etc. (*Matth.*, VII, 15.)

Cadent a latere tuo mille, et decem millia a dextris tuis; ad te autem non appropinquabit. (*Psal.* XC, 7.) Les principes irréligieux n'exercent de ravages que sur les esprits vains et passionnés. Ceux-ci embrassent avec fureur ce qui les affranchit du joug et de la contrainte ; imprudents qui s'applaudissent quand ils se sont jetés dans l'abîme, et qui ne sentent trop souvent leur malheur que quand il n'est plus temps de le réparer ; mais l'enfer s'éloigne d'un cœur affermi et généreux et n'ose en approcher : *Verumtamen oculis tuis considerabis et retributionem peccatorum videbis. Quoniam tu es, Domine, spes mea.* Un jour toute appréhension cessera : *Altissimum posuisti refugium tuum.* On ne m'arrachera pas du sein de mon Dieu. Non : *Non accedet ad te malum, et flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo.* Les peines de cette vie ne seront que les épreuves d'un bon père. *Quoniam angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis. In manibus portabunt te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. Super aspi-*

dem et basiliscum ambulabis et conculcabis leonem et draconem. Quoniam in me speravit, liberabo eum; protegam eum quoniam cognovit nomen meum. Clamabit ad me et ego exaudiam eum. Cum ipso sum in tribulatione, eripiam eum, et glorificabo eum. Longitudine dierum replebo eum, et ostendam illi salutare meum. (*Psal.* XC.)

IX.

Spiritus testimonium reddit spiritui nostro quod sumus filii Dei. Si autem filii et hæredes : hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi. (*Rom.*, VIII, 16.)

Ipsi vos probate. (I *Cor.*, XIII, 5.) Examinez vos dispositions. Que vous dit votre cœur? quels sont ses penchants? se reporte-t-il toujours vers un père bien-aimé? Est-il constamment occupé des moyens de lui plaire? Quand on parle mal d'un bon père en présence d'un enfant qui l'honore et le chérit, cet enfant prend son parti avec feu et indignation. Et vous, quand on attaque, en votre présence, Dieu, sa providence, son Eglise ; quand on le blasphème, quelle est votre conduite? quels sont vos sentiments? Que pensez-vous à la vue de l'oubli et de la transgression de tous les devoirs? Quand vous voyez les jours de dimanches et de fêtes les églises désertes, les travaux continuer? Quand vous voyez des chrétiens se haïr, se déchirer, se nuire réciproquement; quand vous voyez le débordement des mœurs, le scandale des mauvais livres, des tableaux obscènes, des conseils pervers, des discours licencieux? Quand vous êtes témoins de la prévarication de tant de chrétiens qui, depuis la première communion, n'approchent plus ou presque plus des sacrements de pénitence et d'eucharistie, semblables à des hérétiques ou des infidèles? Quand vous voyez les saintes lois du jeûne et de l'abstinence violées et foulées aux pieds? *Ipsi vos probate.* Dieu est-il votre père, ou ne l'est-il pas? Ne l'appelez-vous pas ainsi tous les jours? Eh! qu'a-t-il fait pour mériter tant d'insultes de la part des uns, tant d'indifférence de la part des autres? Si vous êtes les enfants de Dieu, imitez à l'égard de ce Père céleste, son Fils unique qui est venu sur la terre pour vous servir de modèle. *Quæ placita sunt ei facio semper.* (*Joan.*, VIII, 29.) *Veni, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.* (*Joan.*, VI, 38): *Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus, ut perficiam opus ejus.* (*Joan.*, IV, 34.) Voyez si vous n'êtes pas, au contraire, disposés à suivre vos inclinations de cupidité, de haine, de colère, de jalousie, d'orgueil, de sensualité, de négligence, etc. *Dedit potestatem filios Dei fieri. his qui credunt in nomine ejus.* (*Joan.*, I, 12.) Si donc vous tenez à la qualité d'enfants de Dieu, croyez à Jésus-Christ, à sa religion, à son Evangile, non-seulement pour quelques jours, mais pour toute la vie, montrez votre foi par vos œuvres. N'ayez rien de commun avec ceux qui se jouent de ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré. Soyez ce qu'ont été vos aïeux. Que leur manquait-il? Ils étaient religieux et ils étaient heureux. Qui nous donnera de revoir la société des chrétiens ce qu'elle était dans sa belle jeunesse! Quelle charité! quelle union! quelle pureté de mœurs! quelle modestie! Cela ne valait-il pas les vociférations de l'impiété, la crapule de la débauche, les excès du libertinage? Ah! chers enfants! *Renovamini spiritu mentis et induite novum hominem.* (*Ephes.*, IV, 23.)

X.

Estote imitatores Dei, sicut filii charissimi, et ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos et tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis. (*Ephes.* V, 1.)

Sancti estote, sicut et ego sanctus sum. (*Levit.*, XI, 44.) La sainteté consiste dans la charité; c'est pour cela que l'Apôtre, après nous avoir engagés à nous montrer les imitateurs de Dieu, ajoute : *Et ambulate in dilectione.* (*Ephes.* V, 2.) Jésus-Christ dit aussi : Aimez jusqu'à vos ennemis mêmes, et faites leur du bien, *ut sitis filii Patris vestri qui oriri facit solem suum super bonos et malos, et pluit super justos et injustos.* (*Matth.*, V, 45.) On imite donc Dieu quand on aime son prochain pour Dieu. Cet amour est pur, saint, sensible, généreux, héroïque, édifiant. Pur : on n'aime pas le prochain pour soi, ni pour lui-même, mais pour Dieu qui l'a créé; saint : on n'aime pas le péché, mais le pécheur, il peut cesser de l'être et devenir un prédestiné; aussi prie-t-on avec zèle pour sa conversion. Sainte Catherine de Sienne se reprochait l'endurcissement des pécheurs, comme si elle en eût été coupable, pensant que si elle eût été plus sainte et plus fervente, elle eût obtenu leur conversion. Sensible : le saint roi David dit qu'il desséchait de douleur à la vue de ceux qui prévariquaient à la loi de Dieu : *Vidi prævaricantes et tabescebam.* (*Psal.* CXVIII, 158.) Généreux : on serait disposé à tous les sacrifices pour le salut d'une âme : *Charitas non quærit quæ sua sunt.* (I *Cor.*, XIII, 5.) Héroïque : sainte Marguerite de Cortone s'offrait à tout souffrir pour la conversion des pécheurs. Aussi obtenait-elle quelquefois le retour des plus obstinés et des plus endurcis. Saint Paul aurait consenti à devenir anathème si par ce moyen il eût pu obtenir le salut de ses frères. Tous les apôtres savaient qu'il leur en coûterait toute sorte de travaux, de persécutions et la vie même, de travailler au salut des hommes. Cette considération ne les arrête point. Edifiant : si vous faites remarquer une charité constante pour vos frères, vous les frapperez plus que par tout autre moyen. C'est ce spectacle, qui dans les beaux jours de l'Eglise faisait sur les païens une impression si salutaire. Voyez, disait-on, quelle est leur charité et leur tendresse pour tout le monde sans distinction. Ils tendent en quelque sorte les filets de l'hospitalité; ils sont obligeants, gracieux, condescendants pour tout le monde. Il n'y a que la vraie religion qui puisse inspirer de pareils sentiments. O céleste charité, vous ne pouvez venir que de celui qui est tout amour. Cela étant, mes chers enfants, appliquez-vous

désormais à remplir d'une manière toute spéciale cette vertu de charité. Souvenez-vous de ce que dit Jésus-Christ. *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.* (*Joan.*, XIII, 35.) Commencez par les témoignages d'affection et de tendresse que vous devez à vos parents ; que jamais il ne vous arrive de manquer aux égards que vous leur devez. A l'égard des autres soyez toujours bons, honnêtes, obligeants : *Honore invicem prævenientes* (*Rom.*, XII, 10) ; n'en parlez jamais mal. Aimez le prochain comme vous désirez qu'il vous aime, et vous aurez accompli la loi de Dieu.

XI.

Dignetur vos vocatione sua Deus vester, et impleat omnem voluntatem bonitatis et opus fidei in virtute, ut clarificetur nomen Domini nostri Jesu Christi in vobis, et vos in illo. (II *Thess.* I, 12.)

Les expressions du grand Apôtre sont une exhortation puissante qui vous invite à soutenir votre vocation par une fidélité constante, et à vous maintenir dans la pratique des bonnes œuvres. Pour cela, vous ne devez voir en vous-mêmes que votre faiblesse, et chercher en Dieu seul, par des prières ferventes, l'appui et le soutien de votre fragilité. Que de chrétiens comptent trop présomptueusement sur leurs propres forces! Ils se croient capables de toutes les victoires, ils se les promettent avec une sorte d'assurance; mais, comme ce n'est pas en Dieu qu'ils fondent et établissent leur confiance, au premier choc ils sont renversés. C'est à ces téméraires que saint Paul disait : *Noli altum sapere, sed time.* (*Rom.*, X, 20.) D'où vient que tant de personnes, qui paraissaient si bien disposées à l'époque d'une communion, d'une confirmation, ne se soutiennent pas quelquefois pendant un mois? C'est qu'elles n'établissaient leur persévérance que sur leurs propres forces. Elles tombent subitement. Que sont devenues toutes leurs résolutions et leurs promesses? *Currebatis bene: quis vos impedivit?* (*Galat.*, V, 7.) Qu'est-ce qui fit d'un apôtre intrépide un lâche renégat? La présomption. Glorifiez donc le nom de Jésus-Christ en vous. Faites voir, par une conduite édifiante, modeste, douce, exacte à tous vos devoirs, combien la religion est belle, quand elle est bien entendue et bien pratiquée ; mais, afin de prouver que vous l'entendez bien, et que vous voulez la pratiquer fidèlement, soyez humbles, défiez-vous de vos propres forces. Alors ce ne sera pas seulement Jésus-Christ qui sera honoré en vous par l'hommage que vous rendrez à la puissance et à la nécessité de la grâce divine, sans laquelle vous reconnaîtrez être incapable de toute action méritoire pour le ciel ; mais vous serez honorés vous-mêmes en Jésus-Christ par les victoires qu'il vous fera remporter sur tous les ennemis de votre salut : car, s'il est pour vous, s'il est avec vous, qui osera se liguer contre vous? Qui le pourra faire avec succès? Vous pourrez tout en celui qui vous fortifie ; il n'y aura point de tentation capable de vous surmonter, et quand des armées formidables se ligueraient contre vous, elles ne réussiraient pas à vous vaincre. Vous vous montrerez toujours avec la qualité de vainqueurs. Alors vous pourrez dire avec David : *Venite; audite, omnes qui timetis Deum, quanta fecit animæ meæ.* (*Psal.* LXV, 16.) *Qui timent te, videbunt me et lætabuntur : quia in verba tua supersperavi. Qui sperant in Domino, mutabunt fortitudinem, assument pennas sicut aquilæ; current et non laborabunt; ambulabunt et non deficient.* (*Isa.*, XL, 31.) *Egeni et pauperes quærunt aquas et non sunt, lingua eorum siti aruit: Ego Dominus exaudiam eos : Deus Israel non derelinquam eos. Ne timeas, quia ego tecum sum : ne declines, quia ego Deus tuus ; confortavi te et auxiliatus sum tibi, et suscepit te dextera justi mei; ecce confundentur et erubescent omnes qui pugnant adversum te; erunt quasi non sint, et peribunt viri qui contradicunt tibi : quæres eos et non invenies viros rebelles tuos : erunt quasi non sint et veluti consumptio homines bellantes adversum te. Quia ego Dominus Deus tuus apprehendens manum tuam, dicensque tibi : Ne timeas, ego adjuvi te.* (*Isa.*, XLI, 17, 10-13,)

XII.

Nunc non videntes, creditis; credentes autem exsultabitis lætitia inenarrabili et glorificata, reportantes finem fidei vestræ salutem animarum. (I *Petr.* I, 8.)

La foi est sans doute de tous les dons de Dieu un des plus excellents et des plus précieux ; mais de la part de l'homme qui y correspond avec fidélité, c'est un acte des plus méritoires, parce que c'est un hommage rendu par l'intelligence à la souveraine vérité de Dieu ; il n'y a pas de mérite à croire ce que l'on voit : mais heureux, dit Jésus-Christ, ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru! Ceux qui furent témoins des miracles de Jésus-Christ avaient bien moins de mérite que nous dans leur foi, et leur incrédulité était infiniment plus criminelle et plus punissable. Aussi Jésus-Christ leur disait-il : Si vous ne voulez pas croire au témoignage de mes paroles, croyez à celui de mes œuvres. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, et les pauvres, si ordinairement dédaignés, reçoivent de moi l'heureuse nouvelle du salut. Heureux donc celui qui ne prendra pas de moi un sujet de scandale et de chute, en refusant sa foi à celui qui opère des œuvres si extraordinaires. Je sais bien qu'à examiner les choses de près, notre foi est appuyée sur des motifs certains et incontestables : car jamais la religion de Jésus-Christ n'eût été embrassée par le monde, si elle n'eût pas apporté avec elle les motifs les plus irréfragables de conviction ; aussi voyons-nous que les plus beaux génies l'ont embrassée, que les martyrs ont versé pour elle tout leur sang, que des saints de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les conditions, se sont dévoués à ce qu'elle a de plus parfait et de plus héroïque. Mais enfin sa

foi est toujours foi, et les mystères les plus incontestablement révélés demeurent toujours incompréhensibles à la raison humaine, qui ne saurait les atteindre. Il y a donc un vrai mérite à les croire sur la parole infaillible de Dieu. Oui, c'est un mérite de croire. (*Récapitulation des principaux mystères.*) Mais qui dit mérite, suppose une future récompense de ce mérite. Oui, mes frères, les incrédules seront éternellement punis pour n'avoir pas cru ; mais les vrais croyants seront éternellement récompensés à cause de la fermeté et de la constance de leur foi : *Qui crediderit, salvus erit ; qui vero non crediderit, condemnabitur.* (*Marc.*, XVI, 16.) *Si non credideritis non percipietis* (*Joan.*, VIII, 24) ; de là ce langage des apôtres : *Pœnitemini et credite Evangelio.* (*Marc.*, I 15.) Disons aussi que la vraie foi a sa récompense même, par l'autorité qu'elle donne et la sainte confiance qu'elle inspire. Le vrai fidèle lève la tête et ne craint pas de s'avouer enfant de l'Eglise, cet aveu l'honore. Le novateur ne se montre hardi qu'en présence de ses adeptes, des mauvais chrétiens ou des ignorants. Embarrassé sans cesse par la vérité, qui se rencontre partout sur ses pas, il est obligé de s'envelopper de sophismes pour se défendre ; le bon catholique, même sans science, a toujours à présenter l'autorité d'une foule de vrais savants de sa communion, escortée d'une multitude de saints qu'aucune autre société ne saurait offrir. Les incrédules, ainsi que les hérétiques, ne tardent pas à devenir un objet d'horreur sur la terre ; les vrais fidèles sont canonisés, même par leurs égaux

XIII.

Mandatum novum scribo vobis, quod verum est et in Christo et in vobis quia tenebræ transierunt, et verum lumen jam lucet. Qui dicit se in luce esse et fratrem suum odit, in tenebris est usque adhuc ; qui diligit fratrem suum, in lumine manet et scandalum in eo non est. (I *Joan.* II, 8.)

Le précepte de la charité est, il est vrai, de tous les temps ; mais il devient sous la loi de l'Evangile un précepte nouveau par la perfection que Jésus-Christ lui donne. Voilà ce qui donne tant de supériorité à la loi nouvelle sur l'ancienne qui n'était que ténèbres, si on la compare au flambeau de l'Evangile. Si vous ne faites pas régner parmi vous l'union et la vraie charité, vous avez beau vous dire et vous croire éclairés, vous n'êtes que des aveugles. Les paroisses se composent d'une certaine multitude de grands et de petits, de riches et de pauvres, de plus jeunes et de plus âgés. Cette multitude se partage en divers ménages ; ces ménages se composent de pères et de mères, d'enfants de l'un et de l'autre sexe, de maîtres et de maîtresses, de serviteurs et de servantes. Eh bien ! mes frères, si vous voulez accomplir le précepte de la charité, il faut que l'union règne et en général et en particulier dans ces diverses classes. *Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur!* (*Matth.*, V, 9.) Il faut qu'il n'y ait personne dans la paroisse que vous n'aimiez, que vous ne soyez prêts à pardonner, à obliger, à assister au besoin, par des secours effectifs, si la chose est en votre pouvoir, ainsi que par vos prières. Et ce que je dis des hommes renfermés dans l'enceinte d'une paroisse, doit s'appliquer également à ceux qui habitent les paroisses voisines ou plus éloignées, la province, l'état ou les pays les plus éloignés. Voilà pour la charité en général. 2° Il en est une autre plus particulière aux différentes personnes ou situations. Dans les maisons, les enfants doivent vivre en bonne harmonie et bonne intelligence avec leurs parents. Cette harmonie sera le résultat de leur amour, de leur respect, de leur docilité, de leur soumission envers eux. Les parents, de leur côté, doivent maintenir leur autorité, en faisant observer à leurs enfants les lois de Dieu et de l'Eglise ; les maîtres se feront estimer et honorer par ceux qui les servent par un sage mélange d'autorité sans orgueil, de vigilance sans injustice, de condescendance sans faiblesse, de bonté sans familiarité méprisable ; les domestiques par leur humilité, leur exactitude à remplir tous leurs devoirs, non-seulement sous les yeux de leurs maîtres, mais en tout lieu et en tout temps ; leur probité, leur fidélité et leur délicatesse, veillant sur les intérêts de leurs maîtres, comme sur leurs intérêts propres. Les époux doivent se chérir réciproquement, se pardonner et se supporter ; car qui est-ce qui n'a pas ses défauts? Les maris ne doivent pas s'imaginer que Dieu qui leur a donné le premier rang dans la maison, les autorise à en abuser par une conduite capricieuse, brutale, injuste, crapuleuse ou infidèle : et les femmes, sous prétexte qu'elles sont non les servantes, mais les compagnes de leurs maris, ne doivent pas s'affranchir pour cela des devoirs de la soumission et des égards qu'elles leur doivent ; ils doivent l'un et l'autre éviter les contrariétés, les excès, les jalousies, trouver leur bonheur dans la maison et au milieu de leurs enfants, les édifiant par leurs bons exemples. Les pasteurs doivent signaler leur charité par un zèle qui ne se décourage jamais et qui soit sans exception pour tous les états, tous les âges, tous les sexes ; les fidèles par leur empressement à répondre au zèle pastoral. Ah ! si cette charité régnait partout, le monde catholique serait un vrai paradis. Heureuse paroisse, si telles sont vos dispositions !

XIV.

Sacrificium salutare est attendere mandatis, et discedere ab omni iniquitate, et propitiationem litare sacrificii super injustitias, et deprecatio pro peccatis recedere ab injustitia. (*Eccli.*, XXXV, 2.)

De tous les sacrifices que l'on puisse offrir au Seigneur, il n'en est point qui lui soit plus agréable que la fidélité à observer ses commandements et ceux de son Eglise. Or, il n'est personne qui ne puisse avoir cette fidélité aidé de la grâce qui n'est jamais refusée à quiconque la demande de tout son cœur, c'est-à-dire, qui ne puisse faire le bien et éviter le mal ; car c'est à cela que se

rédnisent tous les commandements; personne qui ne puisse croire ce que la foi enseigne : Dieu commande de croire en sa parole ; ce commandement n'indique-t-il pas qu'il ne refusera pas ce don à celui qui la sollicitera. Cette fidélité, suivant saint Jean Chrysostome, est préférable au don des miracles. Les miracles, en effet, dépendent uniquement de la puissance de Dieu ; mais les bonnes actions, les vertus, dépendent aussi de la volonté de l'homme. Les apôtres faisaient des miracles ; mais ce ne sont pas les miracles qui les ont sauvés ; ce sont leurs vertus. Aussi, un jour qu'ils racontaient à Jésus-Christ avec complaisance que les démons obéissaient à leurs voix, il leur répondit : Ne vous réjouissez pas précisément de ce que les démons vous sont assujettis ; mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans le livre divin. Il fallait des miracles à la naissance de l'Eglise, pour faire recevoir la religion de Jésus-Christ, et quelquefois c'étaient de grands pécheurs qui les opéraient par la permission divine. Mais ces miracles opérés par des méchants ne les ont pas préservés de la damnation éternelle. Il est certain que Judas a fait des miracles, dit saint Jean Chrysostome, et il n'en est pas moins réprouvé. Aussi, Jésus-Christ dit-il dans son saint Evangile : *Plusieurs me diront un jour : N'avons-nous pas, en votre nom, chassé les démons et fait de grands prodiges? Mais je leur répondrai : Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité; je ne vous connais point.* (*Matth.*, VII, 22.) Voulez-vous, mes frères, que Dieu vous reconnaisse en l'autre vie, faites-vous reconnaître en celle-ci pour ses serviteurs fidèles : Et quelle preuve en donnerez-vous? *C'est à cette marque*, dit-il, *qu'on vous reconnaîtra pour mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres.* (*Joan.*, XIII, 34.) *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* (*Matth.*, XI, 29.) *Je suis la lumière du monde : celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres.* (*Joan.*, VIII, 12.) Etes-vous dans le péché? hâtez-vous de rentrer dans la grâce de Dieu par la pénitence ; autrement vous périrez tous de la même manière, ne vous y exposez plus, après en être sortis : Celui qui s'expose au danger y périra. Avez-vous le bien d'autrui? hâtez-vous de le restituer; avez-vous enlevé la réputation du prochain par vos médisances et vos calomnies? hâtez-vous de réparer vos torts. Avez-vous scandalisé par une conduite ou des discours indignes d'un chrétien? Que votre modestie, votre retenue, votre réserve se signalent à l'égal de vos égarements. Après avoir exhalé une odeur de mort, soyez une odeur de vie, et que l'éclat de vos vertus brille de telle sorte aux yeux des hommes, qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils en rendent gloire à votre Père céleste. A ce prix vous serez vraiment les disciples et les enfants de Jésus-Christ. Que ce titre est honorable! mais surtout qu'il est consolant puisque, si vous ne le déshonorez pas, il vous assurera le ciel.

XV.

Qui habuerit substantiam hujus mundi, et viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo? filioli mei, non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate (I *Joan.* III, 18.)

La grande loi du christianisme est une loi de charité : sa plénitude, ou, ce qui est la même chose, son parfait accomplissement, c'est d'aimer, non pas seulement de bouche, mais d'effet. Pour être tenu à assister ceux qui sont dans le besoin, il faut en avoir les moyens. On doit deux choses aux pauvres : la compassion et l'assistance. La compassion est un devoir pour tous sans exception ; l'assistance est un devoir seulement pour ceux qui peuvent l'exercer. Celui qui le peut, et ne le fait pas, a des entrailles de fer, et la charité n'est point en lui ; il méprise la loi divine qui a fait le riche pour le pauvre, et le pauvre pour le riche : *Dives et pauper obviaverunt sibi.* (*Psal.* LXXXIV, 11.) Le pauvre doit devenir la cause du salut du riche ; le riche doit être la ressource du pauvre. Dieu pouvait nous faire tous également riches, et nous nourrir immédiatement par lui-même comme il nourrit les Israélites dans le désert, mais il a voulu établir une différence entre les hommes, afin que le riche se sauvât par ses libéralités, et le pauvre par sa patience et sa résignation. L'aumône, voilà souvent pour les riches l'unique porte du salut. C'est sur l'aumône faite ou refusée que s'appuyera uniquement Jésus-Christ pour prononcer la destinée éternelle des hommes : *Venite, benedicti... discedite, maledicti... esurivi enim...* (*Matth.*, XXV, 41, 42.) On ne reprochera pas au mauvais riche ses festins somptueux, ses excès scandaleux ; mais la faim et la détresse du pauvre Lazare qui languissait de besoin et d'infirmités à sa porte, sans qu'aucun sentiment de commisération eût ému les entrailles d'un homme moins sensible et moins pitoyable que les chiens. On ne récompensera pas Abraham uniquement pour sa foi et son courage ; mais pour son empressement à soulager les malheureux, tendant, selon la belle expression de saint Ambroise, les filets de l'hospitalité, et saisissant comme une proie heureuse l'occasion de faire du bien : *Tendebat retia hospitalitatis.* Voyez donc ce que vous avez à faire, et prononcez dès aujourd'hui votre arrêt : *Tibi derelictus est pauper : orphano tu eris adjutor.* (*Psal.* X, 14.) Si vous regardez cette loi comme étant pour vous : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem! in die mala liberabit eum Dominus.* (*Psal.* XL, 2.) Que si vous fermez les oreilles du corps et celles du cœur au cri de l'infortuné qui s'adresse à vous, votre sentence est prononcée : *Qui obturat aures suas ad clamorem pauperis, et ipse clamabit et non exaudietur.* (*Prov.*, XXI, 13.) O la belle et salutaire résolution à prendre aujourd'hui que celle de faire l'aumône suivant vos facultés! faites-la promptement et sans la faire trop attendre, car pourquoi renvoyer à un autre temps ce qui peut s'exécuter à l'heure.

Faites-la avec joie et de bon cœur. L'aumône double de prix aux yeux de Dieu et des hommes par les dispositions de celui qui la donne : *Hilarem datorem diligit Dominus.* (II *Cor.*, IX, 7.) Vous aurez été généreux pour vos frères sur la terre et Dieu sera généreux pour vous dans le ciel.

XVI.

Si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra, sive gloriatur unum membrum, congaudent omnia membra, vos autem estis corpus Christi, et membra de membro. (I *Cor.*, XII, 26.)

Le véritable esprit du christianisme consiste à ne faire qu'un avec Jésus-Christ. Le vrai chrétien, par conséquent, ne néglige rien pour contribuer à cette unité. Nous sommes tous les membres de Jésus-Christ ; nous devons donc tous nous conformer à notre divin chef ; nous devons tous travailler à cette conformité, d'abord pour nous, ensuite pour les autres. Les dons que l'Esprit-Saint nous confère pour parvenir à ce but sont différents ; mais l'Esprit est nécessairement le même dans tous, et il faut que nous travaillions chacun à notre manière, d'abord à notre salut, puis au salut de nos frères. Quelqu'un dira, peut-être ; j'ai bien assez à faire de m'occuper de moi seul, sans m'occuper encore des autres. Et moi, je vous demande : Etes-vous les membres de Jésus-Christ ? Oui, répondez-vous. Eh bien ! ne comprenez-vous pas que tous les membres dépendant d'un même chef doivent contribuer à leur sanctification mutuelle? Quand le pied est malade, l'œil le visite, la main le soulage, et ainsi des autres. Dieu a donné aux hommes différents dons pour travailler au salut de leurs frères : aux prêtres et aux pasteurs l'autorité de la science, de la divine parole, de l'administration des sacrements ; aux pères et mères, le droit de se faire obéir ; aux jeunes gens et aux jeunes personnes, l'énergie et le courage à supporter les persécutions que l'accomplissement de leurs devoirs leur suscitent ; aux enfants, le privilége de rendre la vertu plus aimable ; aux vieillards, le droit de reprendre et de corriger en vertu de leur âge et de leur expérience. Ah ! ne nous endormons pas dans ces diverses fonctions que la divine Providence nous impose. Songeons d'abord à assurer notre salut. C'est là notre affaire la plus importante et la plus sérieuse ; puis occupons-nous très sérieusement du salut de nos frères. Quand un membre souffre, dit saint Paul, tous les autres sentent sa douleur, et quand un membre est en bon état, tous les autres s'en réjouissent. Voilà quelle doit être votre disposition à l'égard de vos frères; s'ils souffrent, je veux dire, s'ils font des plaies à leur âme par la transgression des lois de Dieu et de l'Eglise, vous devez être vous-mêmes dans la souffrance ; vous devez chercher à les guérir par vos conseils, vos bons exemples et par tous les autres moyens qui dépendent de votre position. Ah ! si l'on était dévoré par un saint zèle, que de succès n'aurait-on pas ! on ranimerait la foi et la ferveur ; on tarirait la source des blasphèmes, on ferait cesser les profanations des saints jours, etc., etc. Non il ne faudra que la réunion de ceux que nous avons confirmés aujourd'hui pour changer bientôt les dispositions de toute cette paroisse. Ah ! c'est alors qu'il vous serait permis de vous réjouir de la prospérité et de la santé spirituelle de vos frères, puisque leurs saintes dispositions dans le temps seraient le gage de leurs récompenses dans l'éternité.

XVII.

Nolite esse prudentes apud vosmetipsos, nulli malum pro malo reddentes, providentes bona non tantum coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus, si fieri potest, quod ex vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes. (*Rom.*, XII, 16.)

La prudence humaine conseille la vengeance ; mais cette prudence est ennemie de Dieu et de sa loi. Vous avez reçu aujourd'hui, mes enfants, la prudence de l'Esprit-Saint : suivez-en les inspirations salutaires. C'est ce qu'attestera désormais votre conduite. Prenez toujours le contre-pied de la conduite du monde, et Dieu sera content. Vous devez cet exemple à ceux qui n'ont pas l'idée de la véritable vertu ; ils sont toujours prêts à se vanter ; ils parlent de morale et de probité, et quelles sont, pour l'ordinaire, leur probité et leur morale? Moins de paroles, et plus de preuves réelles de vertu et de sagesse. Voulez-vous, mes enfants, inspirer, à la fin, une salutaire confusion à tous ces beaux diseurs qui veulent cacher sous de grands mots leur nullité religieuse, ou plutôt, leur hostilité à l'égard de la religion ? Faites-leur voir par la régularité de votre conduite ce que c'est que d'être un vrai chrétien. Ils vous outrageront, quoiqu'ils exaltent la charité et la bienfaisance, et vous leur pardonnerez ; ils blasphémeront le saint nom de Dieu, et vous le sanctifierez, vous le bénirez, vous lui ferez amende honorable; ils s'applaudiront de s'éloigner de la société des fidèles et de la célébration des saints offices pour vaquer à leurs affaires, ou à leurs plaisirs, et vous vous montrerez assidus pour participer un jour au bonheur du ciel. Je conviens que tout cela exige du courage ; mais la pensée des récompenses éternelles adoucira toutes vos peines. Le laboureur arrose ses sillons de ses sueurs ; mais l'espoir de la moisson l'anime dans ses travaux. Un navigateur, qui revient des îles lointaines sur un vaisseau chargé de richesses, n'est pas sans crainte de la fureur des vents, et sans appréhension pour ses marchandises; mais la perspective d'un avenir heureux et tranquille lui font affronter la fougue impétueuse des vagues et le souffle dangereux des autans. Le soldat le plus courageux ne pense pas sans alarmes à cette grêle meurtrière, à ces armes cruelles, à cette faim dévorante, à ces intempéries successives auxquelles il va être exposé. Il se soutient néanmoins par la pensée du butin et de la victoire. Cependant tous ces hommes que je viens de désigner peuvent facilement

être trompés dans leurs espérances. Il n'en est pas de même de l'affaire du salut : si vous faites tout ce qui est en vous pour parvenir, vous y parviendrez infailliblement. Il faut deux volontés pour votre salut : celle de Dieu et la vôtre : celle de Dieu est incontestable : *Deus vult omnes homines salvos fieri; pro omnibus mortuus est Christus.* Il ne s'agit donc plus pour vous que d'unir votre volonté à celle de Dieu... Ah ! il y a en vous un besoin immense et inextinguible de félicité : *Animæ vestræ sitiunt vehementer* (*Eccli.*, LI, 32.) Ne le rendez pas inutile : *Quærite regnum Dei.* (*Matth.*, VI, 33.) Cherchez-le avant tout : *primum.* Alors vous direz avec saint Paul : Nous nous glorifions dans nos peines : car, *non sunt condignæ... momentaneum et leve.* etc. (II *Cor.*, IV, 17.)

XVIII.

In semita judiciorum tuorum, Domine, sustinuimus te, nomen tuum et memoriale tuum in desiderio animæ. Anima mea desideravit te in nocte, sed et spiritu meo in præcordiis meis ; de mane vigilabo ad te. (*Isa.*, XXVI, 8.)

Quand on ne s'écarte pas de la voie des commandements du Seigneur, on peut l'attendre avec confiance ; on peut se réjouir de la brièveté de la vie, et dire avec Job : *Nunquid paucitas dierum meorum finietur brevi?* (*Job*, X, 20.) On peut voir avec un saint transport le voisinage de la mort : *Lætatus sum in iis quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus.* (*Psal.* CXXI, 1.) Que dis-je? on peut se réjouir même dans ses souffrances, parce qu'elles seront suivies d'une félicité qui leur sera proportionnée. De là ces paroles du Sauveur : *Beati.. Cum vos oderint homines et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos : gaudete et exsultate.* (*Luc.*, VI, 22.) L'homme pécheur n'éprouve pas, et ne peut pas éprouver ce sentiment ; l'avenir l'épouvante ; un bruit de terreur et d'alarmes semble perpétuellement retentir à ses oreilles. Dans le passé de la vie, il ne voit que des crimes ; dans le présent, il n'éprouve que malaise et remords ; dans l'avenir, il ne prévoit que des châtiments qui lui sont préparés. Quelquefois dans le désespoir aveugle et forcené auquel il est en proie, il songe à mettre fin à ses jours, afin de mettre fin au poids accablant de la vie. Que le cœur fidèle est bien différent ! Son Dieu est tout son attrait : il hâte par ses vœux l'heureux moment où il pourra s'unir à lui d'une manière plus absolue et plus intime : *Quando veniam*, dit-il avec le Prophète, *et apparebo ante faciem Dei?* (*Psal.* XLI, 3.) *Quam dilecta tabernacula tua, Domine Deus virtutum! concupiscit et deficit anima mea in atria Domini.* (*Psal.* LXXXIII, 2.) *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus.* (*Psal.* XLI, 2.) *Heu mihi! quia incolatus meus prolongatus est!* (*Psal.* CXIX, 5.) Il est bien vrai que ces chutes journalières l'attristent encore ; mais cette tristesse ne va pas jusqu'à détruire sa confiance : *Apud Dominum misericordia et copiosa apud Deum redemptio.* (*Psal.* CXXIX, 7.) Il désire plus qu'il n'appréhende de paraître devant le tribunal de Jésus-Christ, parce qu'il sait qu'il ne peut avoir un juge plus tendre et plus miséricordieux : « Ce qui me console, » disait un fervent ecclésiastique qui sentait sa fin approcher, « ce qui me console, c'est que j'aurai Jésus-Christ pour juge. » Saint Paul aussi avait dit : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi ; fidem servavi : in reliquo reposita est mihi corona justitiæ.* (II *Tim.*, IV, 7.) Mettez-vous donc dans le cas, mes enfants, de pouvoir plutôt désirer que craindre la mort. On vous entend dire souvent : je ne tiens pas à la vie. Vous le dites, et personne, peut-être, n'y tient dans le fond plus que vous. Ce qui le prouve, c'est que la plupart de ceux qui avaient tenu ce langage sont désolés quand la mort s'annonce. Voulez-vous désirer le jour du Seigneur ? Aimez-le ; servez-le fidèlement. Quand on attend la visite de quelqu'un que l'on aime, on va voir de temps en temps s'il n'arrive pas. Si on l'aperçoit, on tressaille d'allégresse ; aimez Dieu ; prouvez votre amour par votre fidélité à sa loi sainte ; alors vous irez à sa rencontre avec confiance, et quand il se montrera à vos yeux, vous irez vous jeter entre ses bras.

XIX.

Quæcunque scripta sunt, ad nostam doctrinam scripta sunt : ut per patientiam et consolationem Scripturarum spem habeamus. (*Rom.*, XV, 4.)

Il n'y a de source première de lumière et de vérité que dans l'enseignement des livres saints, et dans la doctrine de notre mère la sainte Eglise qui est chargée de les interpréter. Le but des saintes Ecritures est de nous éclairer, en nous faisant connaître les vertus que nous devons pratiquer, les vices que nous devons fuir et les vérités que nous devons croire. Voilà aussi l'unique source des véritables consolations, parce que nous acquérons par là une ferme conviction que si notre foi est accompagnée des œuvres qui la vivifient, nous pouvons compter sur les récompenses éternelles. Mais, *dixit insipiens in corde suo : Non est Deus.* (*Psal.* LII, 1.) Il n'a pas osé le dire tout haut : on l'aurait fui comme une peste publique. C'est son cœur et ses désirs qui ont tenu ce langage. Mais pourquoi désirer que Dieu n'existe point? pour n'avoir pas de châtiments à craindre : car que peut attendre autre chose un homme dont la vie est un tissu d'horreurs et d'abominations ? *Corrupti sunt et abominabiles facti sunt.* (*Psal.* XIII, 1.) Les pécheurs disent bien ordinairement de bouche qu'il y a un Dieu ; mais ils n'osent pas avouer ce qu'ils désirent. Insensés, concevez-vous un vaisseau, un bâtiment, une ville, une horloge, un instrument de musique, une statue qui n'aient pas été le résultat des travaux des hommes? Et vous voulez que les cieux et les astres, la terre et ses productions, la mer et les poissons qu'elle renferme, l'air et les oiseaux qui le parcourent n'aient pas été formés par un ouvrier mille fois plus habile que les hommes dont nous avons sous les yeux les ouvrages. Mais on voudrait se persuader que Dieu n'existe pas

afin d'être plus libre à suivre ses penchants criminels. De là, *Dominus de cœlo prospexit super filios hominum, ut videat si est intelligens aut requirens Deum. Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt. Non est qui faciat bonum. Sepulcrum patens est guttur eorum; venenum aspidum sub labiis eorum; quorum os maledictione et amaritudine plenum est. Veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem.* (*Psal.* XIII, 2, 3.) S'ils ne répandent pas le sang trop souvent, ils en brûlent d'envie. La vue des gens de bien les irrite et les rend les plus infortunés des hommes, parce qu'elle est un reproche tacite et une condamnation de leur conduite. C'est pourquoi *contritio et infelicitas in viis eorum; et viam pacis non cognoverunt.* (*Ibid.*) Cependant leur folie et leur endurcissement vont à un tel excès que *non est timor Dei ante oculos eorum.* Les remords qui devraient les ramener à Dieu, les en éloignent davantage. *Nonne cognoscent omnes qui devorant plebem meam sicut escam panis. Dominum non invocaverunt; trepidaverunt timore ubi non erat timor.* Mais *Dominus in generatione justa est.* (*Psal.* IV, 6.) Oui, il se plaît au milieu des justes. Impies! vous vous moquez de leurs espérances. *Consilium inopum confudistis, quoniam Dominus spes ejus est.* (*Ibid.*, 6.) Bientôt ceux que vous humiliez et persécutez, triompheront, et vous tomberez sous l'anathème et un opprobre éternel. Il est temps encore néanmoins d'ouvrir les yeux et d'échanger des châtiments contre des biens éternels.

XX.

Nunc filii Dei sumus, et nondum apparuit quid erimus; scimus quoniam, cum apparuerit, similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est; et omnis qui habet hanc spem in eo, sanctificat se, sicut ille sanctus est. (I *Joan.*, III, 2.)

Notre conduite indique, dès cette vie même, si nous sommes les enfants de Dieu ou les enfants du monde. On ne peut, il est vrai, s'assurer encore avec une pleine certitude de ce que nous serons; mais on peut le conjecturer par nos actions. On admire les grands et les puissants de la terre; un homme vertueux est bien plus digne d'envie que tout ce qu'il y a de plus puissant et de plus opulent dans le siècle, alors même que cet homme vertueux se montrerait à nos regards dans l'opprobre et les chaînes. Personne, en effet, ne peut lui ravir le trésor qu'il possède. Les martyrs dans les tourments entraînaient à eux toute la terre par l'empire de leur vertu et de leur courage. Mais, dira-t-on, les mondains sont pourtant heureux. Hélas! leur bonheur est semblable à la fleur qui se flétrit et à l'ombre qui passe; mais le bonheur d'un chrétien fidèle est immuable et n'a rien à appréhender. Pourquoi courir après un fantôme de félicité? pourquoi laisser la vérité pour le mensonge? Les richesses nous abandonnent avant la mort; la jeunesse passe, la beauté devient laideur. C'est que Dieu, en assujettissant les avantages de la vie à cette instabilité, voulait nous attacher uniquement aux biens solides et éternels. Dieu a créé deux sortes de biens : ceux de la terre et ceux du ciel. Les hommes charnels ne s'attachent qu'aux biens sensibles de ce monde; les hommes vertueux sont tout occupés des biens invisibles. Jésus-Christ marche à leur tête en leur donnant l'exemple de la vie sainte qu'ils doivent mener pour y parvenir. Suivez-moi, leur dit-il : le chemin que j'ai pris est le seul qui conduit au vrai bonheur. Il les invite donc à la patience dans les persécutions. Il promet le centuple en cette vie par les consolations de sa grâce et le doux témoignage de la conscience, et après ces jours de pèlerinage la vie éternelle. Mais que demande-t-il pour préliminaire de son royaume de gloire? *Si quis te percusserit...* Soyez plutôt disposés à recevoir de nouveaux coups qu'à vous venger. Lui-même prie pour ses bourreaux; il veut qu'on n'oppose point de résistance à l'injuste ravisseur; et lui : *Vulpes foveas...* (*Luc.*, IX, 58.) Ah! si nous l'avons imité, nous partagerons son bonheur. Ecoutons saint Paul : *Nos qui vivimus, qui residui sumus, qui relinquimur, simul rapiamur... obviam Christo in aera, et sic semper cum Domino erimus.* (I *Thess.*, IV, 16.) Alors *reformabit corpus humilitatis nostræ configuratum corpori claritatis suæ.* (*Philip.*, III, 21.) Mais, dit saint Jean, celui qui a cette espérance se sanctifie et s'efforce de ressembler sur la terre à ce Dieu de sainteté dont il désire partager la gloire. (I *Joan.*, III, 3.)

XXI.

Nolite amittere confidentiam vestram quæ multam habet remunerationem : patientia enim vobis necessaria est, ut voluntatem Dei facientes, reportetis promissionem. (*Hebr.*, X, 35.)

A ne considérer que nos infidélités sans nombre, nous aurions de quoi perdre confiance. Mais si notre repentir est sincère et notre vie toute nouvelle, nous devons tout espérer de la bonté infinie de Dieu. Le désespoir est la voie de Caïn : malheur à ceux qui prennent cette voie! L'Ecriture ne parle qu'avec horreur de ceux qui se désespèrent. Elle invite les plus grands pécheurs à la pénitence : *Revertimini, et vivite. Nolo mortem...* (*Ezech.*, XVIII, 32; XXXIII, 11.) *Si fuerint peccata...* (*Isa.*, I, 18.) *Apud Dominum misericordia...* (*Psal.* CXXIX, 7.) Si nous avions offensé les hommes autant que nous avons offensé Dieu, nous devrions perdre toute espérance de pardon. Mais Dieu est le père des miséricordes, et ce qui le prouve, c'est qu'il a chargé son Fils des iniquités de nous tous. Notre confiance est donc fondée sur les mérites infinis de Jésus-Christ, sur le prix de son sang et l'efficacité de sa médiation toute-puissante : non pas que ces mérites, la vertu de ce sang adorable et cette médiation souveraine nous soient appliqués si nous n'en déterminons pas l'application par notre repentir, nos expiations et nos bonnes œuvres, en les unissant à ce qu'a fait Jésus-Christ; mais, au moyen de cette union, nous mettons, comme parle le grand Apôtre, le

complément à ce qui manquait, de notre côté, à la passion de Jésus-Christ. C'est en vertu des mérites futurs du Sauveur que David, Manassès, les Ninivites, et tous ceux qui avaient péché dans l'ancienne loi, ont fait agréer leur repentir et obtenu miséricorde. Cette miséricorde se manifeste particulièrement à la venue et pendant la vie mortelle du Sauveur. Il naît à Bethléem, et aussitôt des milliers d'esprits célestes publient que Dieu est glorifié au plus haut des cieux, et que la paix et la miséricorde sont assurées sur la terre à tous les hommes de bonne volonté. Lui-même déclare qu'il est venu spécialement pour les pécheurs; qu'il ne veut point achever de briser le roseau déjà fracassé ni d'éteindre tout à fait la mèche qui fume encore; qu'il y a plus de joie dans le ciel, à la conversion d'un seul pécheur, que dans la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes. Il se représente sous l'emblème du père de l'enfant prodigue, qui... quelle tendresse! sous l'image du bon pasteur, rapporte sur ses épaules, dans le bercail, la brebis qu'il est allé chercher sur les montagnes. Femme adultère, que votre âme est malade! Mais vous voilà livrée aux soins du médecin le plus charitable. Il ne vous condamnera pas : ne péchez plus. Madeleine, que de soupçons injurieux votre présence excite dans le cœur du pharisien! Mais Jésus-Christ vous pardonne, parce que vous avez heureusement retourné vers Dieu ces affections qui naguère n'avaient pour objet que le monde, ses vanités et ses criminels plaisirs. Zachée, autrefois injuste et usurier, le salut entre dans votre maison avec Jésus-Christ, qui vous met au rang des enfants d'Abraham. Larron pénitent, votre repentir est bien tardif; mais il faut peu de temps à la miséricorde divine pour réconcilier les plus grands coupables. Ah! je comprends maintenant ce cri de reconnaissance : *Misericordias Domini in æternum cantabo.* (*Hebr.*, X, 36.) Mais, mes frères, afin que votre confiance ne soit pas présomptueuse, *patientia vobis necessaria est* (*Psal.* LXXXVIII, 2), il faut que toute votre vie prouve désormais que votre conversion était sincère : *Convertimini et agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus vestris, et non erit vobis in ruinam iniquitas.* (*Ezech.*, XVIII, 30.)

XXII.

Deus spe repleat vos omni gaudio et pace in credendo, ut abundetis in spe et virtute Spiritus sancti. (*Rom.*, XV, 13.)

Il n'y a de joie véritable, solide et durable, que pour les vrais fidèles, dont la foi se prouve par les œuvres. Ce n'est pas qu'ils soient exempts des peines et des traverses de la vie, puisque saint Paul atteste que tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ souffriront persécution. (II *Tim.*, III, 12.) Mais cette tristesse s'allie très-bien avec une paix profonde, une paix que le monde ne peut donner, qui ne fut et ne sera jamais le partage des pécheurs. Autrement, que signifierait ce langage du grand Apôtre : *Superabundo gaudio in omni tribulatione* (II *Cor.*, VII, 4), et cette invitation qu'il adressait aux Philippiens, dans un temps où le glaive de la tyrannie et de la persécution étincelait de toutes parts contre les chrétiens : *Gaudete in Domino semper, iterum dico, gaudete.* (*Philip.*, IV, 4.) Ah! la pensée que l'on souffre pour le ciel, que l'on gagne le ciel, adoucit tout. *Patior, sed non confundor : scio enim cui credidi, et certus sum quia potens est.* (II *Tim.*, I, 12.) *Memor fui Dei, et delectatus sum.* (*Psal.* LXXVI, 4.) Cette vie est le temps de notre enfantement spirituel. Or, *mulier, cum parit, tristitiam habet, quia venit hora ejus; cum autem pepererit, jam non meminit pressuræ propter gaudium.* (*Joan.*, XVI, 21.) Encore quelques jours, et mon sort changera. Pleurez, mes yeux : vous ne pleurerez pas toujours. Les pécheurs ne sauraient goûter cette joie : leur félicité est tout extérieure; mais l'intérieur de leurs âmes n'est que remords, qu'alarmes ou désespoir. O justes qui m'écoutez! votre partage, dès cette vie même, est donc encore le plus heureux. *Cum duo quidam sæculares simplicem Rusbrokii habitum et columbinam simplicitatem considerassent, alter eorum sic ait : Utinam tanta ipse vitæ sanctimonia, atque hic sacerdos, præditus essem! ad quod alter respondit : Equidem si vel omne totius mundi aurum possem adipisci, nollem ejus in loco me esse : tum enim nunquam lætum ullum sumerem diem. Quod, cum vir sanctus casu audiret, ita tacitus intra se cogitabat : Ah! parum nosti quantam illi intus experiantur suavitatem qui Dei spiritum gustarunt.* En effet, on a vu des martyrs chanter de joie au milieu de leurs supplices. Ne vous en étonnez pas, dit saint Augustin, ils étaient enivrés de bonheur et d'amour : *Nolite mirari, ebrii erant.* « Les forces de mon corps m'abandonnent, disait le P. Spinola, missionnaire du Japon, qu'on avait chargé de chaînes et à qui on faisait souffrir une cruelle famine; mais ma joie augmente à mesure que je vois approcher la mort. Si vous aviez goûté les ineffables délices que Dieu verse dans les âmes de ses serviteurs, vous n'auriez que du mépris pour les choses de la terre. Je commence à être disciple de Jésus-Christ, depuis que je souffre en prison pour son amour, je suis amplement dédommagé des rigueurs de la faim par la douceur dont mon âme est inondée; et quand je serais plusieurs années en prison, ce temps me paraîtrait court, tant je désire souffrir pour celui qui me récompense si libéralement de mes peines. » Après que l'on eut coupé tous les membres à saint Arcadius : « Heureux membres, leur dit-il, c'est à présent que vous m'êtes chers, puisque vous appartenez véritablement à mon Dieu, à qui vous avez été offerts en sacrifice. » Soyons aussi des saints, mes frères, et nous serons heureux dans cette vie même, en attendant la félicité consommée de l'autre.

—

XXIII.

Vos genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis; ut virtutes annuntietis ejus qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum. (*I Petr.*, II, 9.)

Le peuple juif était appelé le peuple de Dieu; il avait été en effet l'objet de sa prédilection spéciale; c'est chez lui que s'était conservée la connaissance du vrai Dieu. Que de grâces le ciel avait accordées à cette nation! La mer lui ouvre un passage au milieu de ses eaux; le ciel verse sur son camp une rosée qui se change en une délicieuse nourriture; les rochers se fondent et s'écoulent en eau pour la désaltérer. Ses ennemis sont successivement vaincus et subjugués. C'est d'elle que naît le Messie. Mais, comme elle n'a pas voulu le reconnaître, il a cessé d'être son Dieu. L'Eternel a dit à un peuple qui, jusque-là, n'avait pas été le sien : *Vous êtes désormais mon peuple.* (*Jer.*, VII, 29.) Il fait avec ce peuple nouveau une alliance nouvelle et éternelle; il l'épouse dans la foi, la justice et la vérité. C'est un peuple royal, puisqu'il compose son royaume qui est l'Eglise : tout doit être noble et distingué dans sa conduite. C'est un peuple sacerdotal, non en ce sens que les fonctions du saint ministère puissent être communes à tous; mais en ce sens que tous les fidèles doivent être prêts à offrir généreusement leur vie à celui qui s'est si généreusement offert et immolé pour eux. C'est ainsi que l'Apôtre recommandait aux Romains de s'offrir à Dieu comme une hostie vivante, sainte et agréable à ses yeux. (*Rom.*, XII, 1.) C'est une nation sainte, purifiée et consacrée par le sang même du Fils de Dieu qui, par sa mort sur la croix, l'a rendue pure et sans tache; elle doit donc régler sa conduite sur celle de son Rédempteur qui lui dit : *Je vous ai donné l'exemple, afin que vous marchiez sur mes pas.* (*Joan.*, XIII, 15.) *Je me sanctifie, afin que ceux que mon Père m'a donnés soient sanctifiés eux-mêmes.* (*Joan.*, XVII, 19.) C'est un peuple d'acquisition et de conquête, mais dans un sens bien différent que les autres peuples qui deviennent la proie des conquérants de la terre. Ceux-ci subissent pour l'ordinaire toute la sévérité, et souvent la barbarie du joug de leur vainqueur; mais comme Jésus-Christ ne nous a conquis que par amour, il ne nous fait sentir d'autre joug que celui de son amour. *Venez tous à moi*, dit-il, *vous tous qui êtes accablés de fatigues et de fardeaux, et je vous soulagerai; car mon joug est doux et ma charge légère; vous trouverez en moi le repos de vos âmes.* (*Matth.*, XI, 28, 29.) Les princes des nations exercent sur elles leur domination et leur empire; mais il n'en sera pas ainsi de vous. Le maître prendra la place et les fonctions du serviteur. Ainsi tous les titres que Jésus-Christ donne à ses disciples, à ses enfants, n'ont d'autre but que de leur faire sentir la nécessité de retracer dans leur conduite les vertus de celui qui les a tirés des ténèbres de l'infidélité et de l'erreur, pour faire briller à leurs yeux l'admirable lumière de son Evangile. Voilà, mes enfants, quelle est votre obligation, spécialement à dater de cette époque si heureuse et si solennelle pour vous. Faites voir que vous êtes une société d'élus, *genus electum*, en assurant, comme dit saint Pierre, votre vocation et votre élection par vos bonnes œuvres; donnez l'image d'un sacerdoce royal, en offrant au Seigneur le sacrifice d'une vie pure; soyez la nation sainte, pour honorer celui qui a dit : *Soyez saints, comme je suis saint.* (*Levit.*, XI, 44.) Prouvez que le sang par lequel Jésus-Christ vous a rachetés et conquis n'a pas été vainement répandu. Alors vous pouvez compter que du royaume admirable de la sainte Eglise vous passerez dans le royaume délectable du ciel.

XXIV.

Est fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium. (*Hebr.*, XI, 1.)

La foi est le fondement des choses que l'on doit espérer, et la parfaite conviction des choses qu'on ne voit pas. Pour exciter notre foi, le Seigneur nous fait connaître quelle en sera la récompense; il pourrait se contenter de nous dire : Je vous ordonne de croire en Dieu en trois personnes, un Dieu créateur, rédempteur, sanctificateur. Mais il dit : *Qui crediderit, salvus erit; qui vero non crediderit, condemnabitur.* (*Marc.* XVI, 16.) *Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (*Matth.*, XVIII, 17.) Quels motifs de croire! Adam et Eve ne voulurent pas croire qu'en mangeant le fruit de l'arbre de science, ils se perdraient avec toute leur postérité, et cette prévarication les fit chasser du paradis terrestre. Les hommes livrés à tous les excès de la volupté, au temps de Noé, ne voulurent pas croire qu'en se dégradant ainsi, ils encourraient l'indignation divine, et le déluge universel les fit tous périr. Tous les saints patriarches, au contraire, se sont rendus agréables au Seigneur par la fermeté et la sincérité de leur foi. Abraham crut, et sa foi lui fut imputée à justice; Isaac, Jacob, Moïse, Josué, Raab, Gédéon, Samson, Samuel, David et tous les prophètes ont cru, et cette foi en a fait les élus et les bien-aimés de Dieu. Cependant, dit saint Paul, ils ne pouvaient recevoir aussitôt que nous la récompense de leur foi, car il fallait que Jésus-Christ fait homme et le premier-né de toute créature entrât le premier dans le ciel qui demeura fermé jusqu'à sa venue. Quel aveuglement de notre part de manquer de foi, quand notre foi peut trouver sa récompense immédiatement après la fin de notre carrière! Dans tous les temps, les libertins ont refusé de croire. Ils ont méprisé l'autorité de Jésus-Christ et de l'Eglise. Ils s'imaginaient faire déjà un effort héroïque et méritoire en admettant, au moins en paroles, la morale de l'Evangile. Qu'en est-il arrivé, sinon ce qui est arrivé dans tous les temps aux esprits incrédules, des châtiments pour l'ordinaire dans le temps, et l'enfer dans l'éternité? Ranimez donc votre foi, mes enfants, et soyez dans la disposition de pré-

férer tous les autres malheurs à sa perte, puisque cette perte est elle-même la source de tous les malheurs. Croyez fermement les mystères, d'un Dieu en trois personnes, distinctes entre elles quoique égales en nature, puisque chacune d'elles réunit la même perfection ; croyez le mystère de l'Incarnation, de la Rédemption, de l'Eucharistie, d'une vie éternelle de récompense pour les justes et de réprobation pour les méchants. Croyez la résurrection des corps et l'immortalité des âmes ; croyez la rémission des péchés dans le sacrement de pénitence ; croyez l'unité, la sainteté, la catholicité, l'apostolicité, l'infaillibilité de l'Eglise, dépositaire des clefs du royaume des cieux, des pouvoirs et des lumières de Jésus-Christ ; croyez en un mot tout ce que Jésus-Christ, par son Eglise, vous ordonne de croire ; ce n'est pas ici un conseil, c'est une loi si impérieuse que, sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu. (*Hebr.* XI, 6.) *Credo, Domine, sed adjuva incredulitatem meam.* (*Marc.*, IX, 23.) Que ma foi soit ferme, invariable, universelle, afin que je puisse un jour recevoir l'application de ces paroles : *Confide, filia ; fides tua te salvam fecit.* (*Matth.*, IX, 22.)

XXV.

Sicut corpus sine spiritu mortuum est, ita et fides sine operibus mortua est. (*Jac.*, II, 26.)

Un corps ne cesse pas d'être corps pour n'être pas animé ; mais c'est un corps inutile, difforme, dégoûtant ; on est obligé de le soustraire aux regards et de l'enfouir dans la terre, où il est la pâture des vers. Ainsi la foi ne cesse pas d'être foi quand les œuvres ne l'animent point ; mais c'est une foi hideuse et qui est un objet d'horreur aux yeux de Dieu et de la sainte Eglise. Alors, dit saint Augustin, *membra estis numero, non merito, non viva, sed mortua.* Vous portez un nom que démentent vos actions. Qu'est-ce qu'un médecin, un peintre, un laboureur, un avocat ? Le médecin n'est-il pas celui qui s'occupe des malades, le peintre des tableaux, le laboureur de la culture, l'avocat de la défense des causes ? De même que celui qui ne voit point de malades et ne s'en occupe point, ne mérite pas le nom de médecin, qu'un peintre qui ne fait point de tableaux, etc., ainsi un homme ne mérite pas le nom de chrétien quand il ne fait pas les actions d'un chrétien. *Nullum nomen sine actu.* Il n'est pas plus digne de ce nom honorable qu'un singe n'a le droit d'être mis au rang de l'homme, parce qu'on l'aurait revêtu de ses vêtements, dit un Père. Ne pas vivre en chrétien est une sorte de renoncement à la foi. Il y a deux sortes de renoncements : l'un réel et exprès, quand les passions, l'esprit d'intérêt ou une crainte quelconque portent à abjurer la croyance catholique pour embrasser le parti de l'hérésie ou de l'infidélité. On ne peut nier que ce ne soit là un des plus grands crimes qui puissent se commettre : crime que l'Eglise assujettissait autrefois à toutes les rigueurs de la pénitence. Mais il faut le dire, ce crime est rare aujourd'hui, non pas qu'il y ait plus d'attachement à la religion véritable que dans la primitive Eglise, mais parce qu'il n'y a pas à craindre pour ceux qui la professent les tourments et les persécutions auxquels on était livré autrefois, et que d'ailleurs le changement de religion, quand on a le bonheur d'être né catholique, est un vrai déshonneur même aux yeux des hommes. Mais il est une autre espèce de renoncement à la foi qui, pour être moins criminel et plus commun, n'en est pas moins contre les principes de l'Evangile ; c'est celui qui se manifeste par la violation ou la négligence de tous ses devoirs. Le démon voyant qu'il ne gagnerait rien aujourd'hui en tentant la plupart des chrétiens d'abjurer leur foi, la leur laisse, et se contente de priver de ses fruits cet arbre vivifiant. Tu seras chrétien, et tu vivras en païen, parce que tu n'observeras rien ou presque rien du christianisme. Jetez maintenant en général les yeux sur ceux qui font profession du christianisme. Qu'observent-ils de leur foi ? (*Récapitulation des commandements.*) Ah ! que je crains, à ce triste spectacle, que nous ne soyions arrivés à cette triste époque qu'annonçait Jésus-Christ, en disant : *Filius hominis, veniens putas fidem inveniet in terra?* (*Luc.*, XVIII, 8.) Qu'est-ce qu'une foi dont on n'observe pas les saintes ordonnances ? *Fides temporum, non Evangeliorum.* (Hilar.) On n'en ferait ni plus ni moins si l'on était juif ou mahométan. Ah ! que les premiers chrétiens étaient bien différents ! Ils savaient qu'il ne suffit pas d'avoir la foi ; mais qu'il faut vivre conformément à sa foi : et c'est sur ce principe qu'ils réglaient invariablement leur conduite. On offre à sainte Agnès le fils du préfet de Rome... à d'autres des monceaux d'or et d'argent... Il y a dans l'Evangile une ligne qui est courte, mais bonne

XXVI.

Credenti in eum qui justificat impium reputatur fides ejus ad justitiam secundum propositum gratiæ Dei. (*Rom.*, IV, 5.)

Que de reconnaissance vous devez à Jésus-Christ ! Il vous a créés, il vous conserve ; il vous a rachetés, il vous a pardonnés et il vous a communiqué aujourd'hui, comme à ses apôtres, l'Esprit-Saint qu'il avait promis. Les hommes sans foi se moquent de toutes ces faveurs ; mais le vrai chrétien sait les apprécier. Jésus-Christ étant venu dans Nazareth, et voulant donner à ses compatriotes, qui ne connaissaient pas son origine divine, une idée de sa puissance, dit à un paralytique qu'on lui présentait pour le guérir : *Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis.* (*Matth.*, IX, 2.) Il savait bien que ce langage exciterait l'indignation des scribes : ils ne manquèrent pas, en effet de s'écrier : *Hic blasphemat.* (*Ibid.*, 3.) Alors Jésus-Christ pour leur fermer la bouche, leur dit : *Quid est facilius dicere : Dimittuntur tibi peccata tua, an dicere : Surge et ambula? ut autem sciatis* (*Ibid.*, 5), etc. Heureux donc celui qui, dans ses infirmités spirituelles, s'approche de Jésus-Christ avec foi et confiance ! il en

obtiendra le pardon de ses fautes. Il est venu sur la terre pour la conversion et le salut des pécheurs ; il veut la miséricorde et non la sévérité. O vous qu'il a justifiés par le sacrement de pénitence, conservez la grâce qu'il vous a faite, et ne négligez rien pour exciter les autres à vous imiter. Rendez-leur la vertu aimable par vos bonnes manières ; faites-leur sentir le malheur de l'état où ils vivent. Verriez-vous sans peine périr éternellement vos parents, vos proches, vos voisins ? On reconnaîtra dans quelles dispositions vous avez reçu le sacrement de force, si vous brillez désormais comme des flambeaux au milieu d'une nation perverse et corrompue ; si vous importunez en quelque sorte le ciel par vos prières, afin d'obtenir que tant de chrétiens qui n'usent plus des sacrements, sentent enfin la nécessité de s'en approcher. Malheur à vous, si vous leur ressembliez, et si, après avoir aujourd'hui édifié la sainte Eglise, vous en deveniez bientôt le scandale comme bien d'autres, qui n'ont en quelque sorte été confirmés que pour ajouter à la rigueur de la sentence qui doit un jour les frapper. Il en serait pourtant ainsi si, après cette heureuse journée, vous ne vous approchiez plus du sacrement de pénitence et d'Eucharistie. Croyez-moi, mes enfants, confessez-vous non-seulement dans la quinzaine de Pâques, mais le plus fréquemment que vous pourrez ; que ce ne soit pas en vain que Jésus-Christ ait fait part à ses prêtres du pouvoir de remettre les péchés. Si d'autres ne veulent pas user, par respect humain ou par impiété, de ce sacrement salutaire, c'est un malheur ; car ils ne se sauveront pas sans cela : *Nisi pœnitentiam...* (*Luc.*, XIII, 3.) Priez pour eux, et ne les imitez pas ; profitez de l'ascendant que peut vous donner votre condition pour faire sentir aux chrétiens négligents les terribles résultats de leur indolence. Si vous contribuez au salut d'une âme, Dieu en tiendra compte à la vôtre pour lui donner une place dans son royaume de gloire

XXVII.

Corde creditur ad justitiam ; ore autem confessio fit ad salutem : dicit enim Scriptura : Omnis qui credit in illum non confundetur. Non enim est distinctio Judæi et Græci : nam idem Deus omnium, dives in omnes qui invocant illum. (*Rom.*, IX, 35 ; X, 12.)

La foi est dans le cœur, mais la preuve de la foi se manifeste par la conduite. Cette manifestation est si indispensable qu'il n'y a point de salut pour celui qui rougit de paraître extérieurement ce qu'il doit être intérieurement. Le ministre d'un grand roi ne rougit pas de sa qualité de ministre ; il y place sa gloire. Le serviteur de Dieu doit, à plus forte raison, se faire honneur de cette qualité. Pourquoi ne marchez-vous pas droit ? disait un prophète. Si le Seigneur est votre Dieu, faites voir que vous le reconnaissez pour tel. Un homme étant dans son particulier, ou se trouvant avec des gens religieux, se trouvera honoré de croire ce que l'Eglise enseigne et de pratiquer ce que Dieu et l'Eglise prescrivent ; mais se voit-il dans la compagnie de gens sans religion, il sourira de pitié, avec les autres, quand on mettra la conversation sur les choses saintes ; il transgressera avec une sorte de jactance ses devoirs, et voudra en quelque sorte tirer vanité de ses transgressions. Lâches, que faites-vous ? c'est ainsi que vous trahissez la cause sacrée de votre Dieu ? Vous blâmez hautement saint Pierre d'avoir renié son divin Maître par une crainte indigne d'un apôtre, et vous le reniez vous-même par une crainte indigne d'un chrétien. Hélas ! la plus grande partie des infidélités, à l'égard des obligations du christianisme, viennent, en effet, de ce que l'on craint les jugements, les censures ou les railleries du monde. Eh ! quand le monde injuste devrait nous enlever tous nos biens, comme à Tobie, ou notre honneur, comme à Joseph, ou votre vie, comme aux martyrs, nous devrions dire : Que tout ce qui peut arriver survienne, je suis à Dieu, et je ne veux pas trahir la cause de Dieu et les intérêts de sa religion. Les jugements du monde doivent-ils donc influer sur la conduite d'un chrétien ? Mais celui qui doit juger les hommes en dernier ressort, c'est Dieu et non pas le monde. D'un autre côté, les censures du monde doivent-elles arrêter ou entraver la conduite d'un bon chrétien ? Non, non ; il doit dire avec saint Paul : Si le monde m'approuvait, je cesserais d'être l'ami de Jésus-Christ. Et certes l'approbation du monde ne vaut pas la peine d'être achetée aussi chèrement. On craint les railleries des mondains ; mais, en vérité, il n'y a qu'un disciple bien délicat qui puisse avoir la prétention d'être traité avec plus d'égards que Jésus-Christ, son divin Maître, qui a été lui-même un objet de dérision et de railleries. Les apôtres, tous les saints qui sont venus après eux se sont pourtant fait gloire de marcher sur les traces du Sauveur, et de souffrir comme lui et à cause de lui. Ah ! mes enfants, si vous tenez à l'estime du monde, croyez-moi, méprisez le monde. Vos mépris ne tarderont pas à exciter son admiration. Mais si vous avez la faiblesse de vouloir acheter son estime par quelque concession à ses exigences coupables, son estime pour vous se changera en mépris et en opprobre. Tous les saints ont commencé par être blâmés, mais leur constance et leur fermeté leur ont ensuite concilié tous les suffrages de la terre. Mais je crains, direz-vous, de me singulariser ! Mon enfant, il faut nécessairement vous singulariser si vous voulez aller au ciel. Mais ne peut-on pas être chrétien sans le paraître ! Non, Victorin ; c'en est fait, je veux être et paraître chrétien : *Non erubesco Evangelium.* (*Rom.*, I, 16.)

XXVIII.

Domine miserere nostri : te enim exspectavimus. Esto brachium nostrum in mane et salus nostra in tempore tribulationis. (*Isa.*, XXXIII, 2.)

Qu'il est naturel d'implorer la miséricorde divine quand on considère la multitude des

dangers dont l'homme est environné sur la terre ! quand on réfléchit combien est étroite la voie qui conduit à la vie, et combien est large celle qui conduit à la perdition ! Saint Jean Chrysostome se plaignait du grand nombre de ceux qui, de son temps, n'aimaient que les plaisirs ; ils excitent, disait-il, le mépris et les railleries des Juifs et des infidèles eux-mêmes, en montrant une conduite si diamétralement opposée à la doctrine du saint Evangile. Mais ne sommes-nous pas mieux fondés encore que saint Chrysostome à nous plaindre des chrétiens de nos jours ? Du moins, ceux dont se plaignait si amèrement le saint docteur, venaient en foule aux saints offices ; jamais ils n'y auraient manqué les jours de dimanches et de fêtes ; ils s'empressaient de venir entendre la parole divine, et s'ils ne profitaient pas de tout ce qu'ils entendaient, ils éprouvaient du moins les salutaires remords de la conscience. Ils auraient été, en quelque sorte, des saints, en comparaison du plus grand nombre des chrétiens de ce siècle. Cependant le saint patriarche leur disait avec saint Paul : *Quel rapport y a-t-il entre la lumière et les ténèbres, Jésus-Christ et Bélial ?* (II *Cor.*, VI, 15.) Pourquoi détruire d'une main ce que l'on bâtit de l'autre ? Mais celui qui est tombé ne pourra-t-il pas se relever ? Entrez, entrez, mes bien-aimés, par la porte du salut ; elle est étroite, mais pour peu que vous fassiez d'efforts, vous la trouverez commode, parce que la grâce divine l'élargira en élargissant votre cœur et augmentant son zèle. Mais si vous n'aimez que les plaisirs et les richesses, cette voie large vous conduira au précipice. De quoi vous serviront alors vos jouissances passées ? Pensez donc, mes enfants, combien cette vie est courte et passagère ; pensez que c'est notre lâcheté qui rétrécit la voie qui conduit au ciel ; nous trouverions qu'on nous le donne presque pour rien si nous avions plus de vertu et de bonne volonté. Rappelez à votre mémoire l'exemple du mauvais riche : comme vous, il songeait à se donner du bon temps et des jouissances ; tout lui riait pendant sa vie ; ce n'était pour lui que festins, qu'honneurs, que richesses : voilà la voie large, le chemin de perdition. Qu'avait-il à faire pour entrer dans cette voie qui conduit au bonheur éternel ! Etait-il obligé de donner tout son bien aux pauvres et de se retirer dans un désert ? Non, mais il devait compatir aux misères des infortunés et les soulager de son superflu et de sa surabondance ; il devait faire pénitence en mortifiant ses penchants déréglés. Il n'a rien fait de tout cela, et l'enfer est devenu le lieu de sa sépulture. Le Lazare, au contraire, souffre et ne se plaint pas ; il accepte avec résignation de la main de Dieu, et souffre avec patience les tribulations de cette vie, dans la ferme confiance qu'elles lui mériteront les récompenses de l'autre. Il ne s'est pas trompé : *Factum est autem ut moreretur et pauper, et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ.* (*Luc.*, XVI, 22.) O sein d'Abraham ! ô séjour de félicité ! je ferai pour toi tous les sacrifices ; tu me dédommageras de tout.

XXIX.

Supra modum gravati sumus supra virtutem, ita ut tæderet nos etiam vivere, sed ipsi in nobis responsum mortis habuimus ut non simus fidentes in nobis, sed in Deo qui suscitat mortuos qui de tantis periculis nos eripuit et eruit, in quem speramus quoniam et adhuc eripiet. (II *Cor.*, I, 8.)

Vous voilà, mes enfants, fortifiés par l'Esprit-Saint. Cependant ne vous regardez pas comme invincibles. Tous les jours ne se ressemblent pas. La pompe de cette imposante cérémonie fait que tout le monde aujourd'hui prend part à votre bonheur, et peut-être même envie votre sort. Mais ne vous faites pas illusion : après le calme viendront les orages et les tempêtes : et qui sait si, voulant être fidèles à toutes les obligations du christianisme vous ne deviendrez pas, dans peu de jours, un objet de persécution pour les mauvais chrétiens. Il faut bien que vous donniez au Seigneur la preuve de votre fidélité : et c'est particulièrement dans les épreuves qu'on se montre fidèle. De là cette parole de l'Esprit-Saint : *Fili, accedens ad servitutem Dei, sta in timore, et præpara animam tuam ad tentationem.* (*Eccli.*, II, 1.) Les épreuves que Dieu nous envoie sont de divers genres, parce que, suivant la différente disposition des esprits, on a besoin d'être diversement éprouvé. Le fer a besoin de passer par le feu, afin d'être purifié de sa rouille ; le marbre a besoin de passer par la scie, le marteau, le ciseau, afin d'acquérir la forme et le poli dont il a besoin ; l'or et l'argent ont besoin de passer par le creuset afin de rejeter la scorie qui s'y mélange et d'acquérir l'éclat dont ils sont susceptibles ; ainsi tout ce qui a une destinée supérieure est assujetti au fer, au feu, au déchirement ; image des peines de la vie nécessaires aux justes pour les perfectionner et les sanctifier. Ils trouvent partout des persécuteurs : parents, amis, voisins, connaissances, tout sert à purifier l'or de leur vertu. Comme vous voilà changés, leur dit-on ! Autrefois vous faisiez comme nous ; vous assistiez à nos fêtes : maintenant vous voulez vous singulariser. O le fainéant ! il aime mieux faire le dévot à l'Eglise que de venir travailler dans les champs, sous prétexte qu'il est dimanche, comme si l'on ne mangeait pas les dimanches ainsi que les autres jours. C'est ainsi qu'on lui fait un crime de ce qui est pour lui d'une obligation étroite, et qu'on justifie une monstrueuse prévarication par le prétexte de l'amour du travail. Celui-ci, après sa conversion éprouvera un revers de fortune, au moment où il se croyait le mieux affermi ; celui-là perdra, tout à coup sa santé, et traînera une vie languissante ; cet autre sera en butte à la haine, à la calomnie ; un troisième se verra déshonoré par sa famille, ses parents, ses enfants ; un quatrième sera livré à des peines intérieures très-déchirantes, à des sécheresses, des scrupules. Ah ! c'est que *oportet per multas tribula-*

tiones intrare in regnum Dei. (*Act.*, XIV, 21.) Courage, pourtant, soldats de Jésus-Christ, Dieu est là pour vous secourir. Ne dites pas : Mais s'il faut tant souffrir dans son service, nous aimons mieux l'abandonner. Ce langage ne serait pas digne d'un chrétien. Et, d'ailleurs, n'auriez-vous rien à endurer, si vous étiez les esclaves du démon ou du monde? Dieu vous promet le centuple au milieu de vos peines, si vous voulez le servir, puis une éternité de bonheur. Croyez-moi, acceptez ses propositions : il n'en peut faire que de favorables : *Non turbetur cor vestrum neque formidet.* (*Joan.*, XIV, 27.) Le moment viendra, peut-être même en cette vie, où vous retrouverez la paix : car les hommes qui vous persécutent finiront par vous rendre justice. Cela arrive ordinairement à ceux qui ont souffert avec patience. Cette paix est un avant-goût du bonheur éternel.

XXX.

Quare in perpetuum oblivisceris nostri? Derelinques nos in longitudine dierum? Converte nos, Domine, ad te, et convertemur. Innova dies nostros sicut a principio. (*Thren.*, V, 20.)

Dieu n'abandonne que le pécheur qui l'a abandonné lui-même. Mais si, après son criminel éloignement, le coupable reconnaît son erreur, s'il implore l'assistance divine, le Seigneur s'empresse d'accourir à son secours, et de lui rendre ses bonnes grâces, quelqu'énormes qu'aient été ses précédents excès. Dieu voit avec peine l'égarement des hommes ; cela doit être, puisqu'il est la sainteté même ; mais comme il est tout charité et tout amour, il les rappelle à lui par mille moyens que lui suggère son infinie tendresse. C'est le bon pasteur qui abandonne pour quelque temps les quatre vingt dix-neuf brebis fidèles, pour aller chercher celle qui s'égare sur les montagnes, la rapporter sur ses épaules dans le bercail, et se réjouir avec ses amis et ses voisins de cet heureux événement. Image de la joie qui éclate dans le ciel où les anges éprouvent mille fois plus d'allégresse du retour d'un coupable que de la persévérance de quatre vingt dix-neuf justes. C'est la dragme perdue et retrouvée. On n'eût presque pas pensé à sa possession si elle ne se fût pas égarée, mais quand on la retrouve, on veut faire partager aux autres les transports de bonheur que l'on ressent. A ce sujet, Jésus-Christ rapporte la parabole suivante : *Un père avait deux enfants ; le plus jeune lui dit : Donnez-moi la portion qui me revient de votre héritage.* (*Luc.*, XV, 11.) Toutes les observations du père furent inutiles à l'égard de ce fils aveuglé par l'attrait d'une criminelle liberté. Le partage se fit donc. Fier de sa richesse présente, le jeune homme réalise tout ce qu'il a, et s'éloigne de la maison paternelle, pour vivre avec plus de licence, et moins de remords, loin des regards de sa famille. Hélas ! le libertin n'envisage que le présent et ne calcule pas les détresses de l'avenir. Bientôt tout cet avoir fut englouti dans les excès et la débauche. Il eût fallu revenir aussitôt ; mais comment supporter la honte d'un changement si prompt et si déplorable ? Cependant le prodigue est le premier à ressentir les rigueurs de la famine du lieu qu'il avait choisi comme un séjour de délices. Il faut vivre pourtant : l'infortuné est obligé de se louer à un métayer qui l'envoie garder ses pourceaux. Monde perfide, voilà la récompense que tu réserves à ceux que tu as attirés à toi par l'appât des plaisirs. Dans cette situation il est réduit à envier la condition des animaux immondes dont il est le gardien, et dont il n'a que trop suivi les inclinations dégoûtantes. Ceux qui l'avaient accueilli et fêté aux jours de sa prospérité et de son abondance, ne paraissent plus maintenant ; et s'ils le revoyaient dans la détresse où il est, ils affecteraient de le méconnaître, ou ils insulteraient à son malheur. C'est dans cette extrémité qu'il rentre en lui-même. Heureux de ne s'être pas endurci dans son exiguïté. *Combien, de mercenaires*, dit-il, *sont maintenant dans la maison de mon père, et abondent de moyens d'existence, tandis que je dépéris ici de faim et de misère? C'en est fait : je me lèverai, j'irai à mon père, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils ; traitez-moi, je vous prie comme l'un de vos ouvriers à gage. Et se levant, il revint promptement à son père.* (*Ibid.*, 17 et seq.)

Celui-ci ne l'avait point oublié, il en était en peine, et se trouvait sur le chemin pour voir s'il ne revenait pas ; il l'aperçut de loin, et, touché de pitié, il va se jeter à son cou, et le serre entre ses bras. Le fils avait à peine commencé à lui faire l'aveu de sa faute, que son père dit : Qu'on lui donne sa robe de distinction, un anneau à son doigt, des souliers à ses pieds. Qu'on tue le veau gras ; réjouissons-nous et faisons bonne chère ; car mon fils était perdu, et le voilà retrouvé ; il était mort, et le voilà ressuscité. Image touchante de la bonté avec laquelle le Seigneur reçoit tous les pécheurs sincèrement convertis. Je dis *sincèrement convertis ;* car Dieu n'a point de miséricorde pour ceux qui n'ont point de repentir. Convertissez-vous sincèrement, et vous serez infailliblement pardonnés

XXXI.

Deponentes omne pondus et circumstans nos peccatum, per patientiam curramus ad propositum nobis certamen, aspicientes in auctorem et consummatorem fidei Jesum qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem confusione contempta. (*Hebr.* XII, 1, 2.)

Un homme qui se dispose au combat, se débarrasse de toute charge inutile, comme David allant combattre Goliath. Un vrai soldat de Jésus-Christ se débarrasse aussi du poids du péché. Le péché est un poids, parce qu'il accable de remords, et rien n'est plus pesant que les remords, comme rien n'est plus amer. Le péché est de tous nos ennemis le plus violent, le plus acharné, le plus constant. C'est ce qui a fait dire à Job (VII, 1) que la vie de l'homme sur la terre n'é-

tait qu'un combat. Adam et Eve, avant leur chute étaient bien plus portés au bien qu'au mal ; mais quand ils se furent rendus coupables, ils furent bien plus portés au mal qu'au bien. Cette pente funeste qui nous est transmise par le péché originel diminue néanmoins de jour en jour, en proportion de nos victoires, parce que le démon finit par craindre d'attaquer celui qui toujours le surmonte. Quand il vit qu'il avait inutilement attaqué saint Antoine par des tentations contre la foi, l'humilité, la chasteté et les autres vertus, il finit par s'en éloigner pour toujours. Il ne peut plus à la fin obtenir des âmes ferventes que quelques petits manquements et quelques fautes de fragilité qui sont comme inséparables de la nature humaine. Oh ! que l'on est heureux quand on en est là ! quand l'orgueil n'a plus d'empire sur un cœur toujours humble et détaché de lui-même : quand la charité s'est tellement enracinée dans l'âme que l'on craint jusqu'aux plus légères médisances, et qu'on respecte la réputation non-seulement de ses amis, mais de ses ennemis mêmes ; quand on a réussi à se détacher des biens de la terre, non-seulement jusqu'à ne les pas désirer, mais jusqu'à les mépriser ; quand on garantit non-seulement son corps et ses sens, mais son cœur et ses pensées de toute atteinte impure ; quand on aime non-seulement la sobriété, mais encore la mortification ; quand on évite non-seulement les transports de colère, mais jusqu'aux moindres impatiences ; quand on se porte à ses devoirs non-seulement avec résignation, mais encore avec joie. L'Apôtre, pour nous engager à cette fidélité, nous propose l'exemple de Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi, qui s'est assujetti aux plus honteux et aux plus cruels supplices, tandis qu'il pouvait continuer à jouir du bonheur ineffable qu'il avait goûté de toute éternité dans le sein de son Père. Mais comme il voulait être notre modèle, il a voulu passer lui-même par la carrière des épreuves qui devait plus tard nous sanctifier. La félicité était pour lui un droit de nature, puisqu'il était la sainteté et l'innocence même ; mais il a voulu s'abreuver lui-même d'un calice d'amertume, afin que nous n'eussions pas à nous récrier, quand il nous proposerait d'y boire après lui ; il a voulu porter sa croix, afin qu'il ne nous fût pas permis de nous plaindre de cette condition qu'il exige de ses vrais disciples : si quelqu'un veut venir à ma suite, il faut qu'il se résigne à se renoncer lui-même, à porter sa croix, et à me suivre dans le chemin des humiliations et des souffrances. (*Matth.*, XVI, 24.) Voyez, mes chers enfants, si cette morale peut vous convenir; elle est dure, il est vrai, mais elle est divine; et si vous l'adoptez, je vous promets, de la part de Jésus-Christ même, toutes les consolations de la vie présente, et tous les biens de la vie future.

—

XXXII.

Non cessamus pro vobis orantes et postulantes ut impleamini agnitione voluntatis Dei, in omni sapientia et intellectu spirituali, ut ambuletis digne Deo, per omnia placentes, et omni opere bono fructificantes, et crescentes in scientia Dei, in omni virtute confortati, secundum potentiam claritatis ejus. (*Coloss.*, I, 9.)

L'Apôtre avait bien raison de demander à Dieu par-dessus tout, que les fidèles fussent remplis de la connaissance, de la volonté de Dieu, de la sagesse et de l'intelligence spirituelle : car c'est cette connaissance qui fait que l'on se conduit d'une manière digne de Dieu, qu'on cherche à lui plaire en tout, et à produire les fruits de toutes les bonnes œuvres. Quand on a cette disposition, on va toujours croissant dans la science de Dieu ; on se fortifie dans la pratique de toute vertu ; car le courage augmente en proportion que l'on a plus de lumière et plus de connaissance, voilà ce qui faisait dire au Roi-Prophète (*Psal.*, CII, 21) : Heureux ceux qui cherchent toujours à mieux connaître les volontés du Seigneur, et qui s'appliquent à cette étude de toute leur âme. Vous avez ordonné, ô mon Dieu ! que l'on fût extrêmement fidèle à observer vos commandements : puissé-je diriger toutes mes voies dans cette fidélité ? Ce n'est qu'à cette condition que j'éviterai l'opprobre de votre jugement. Comment un jeune homme corrigera-t-il les erreurs de sa vie, si ce n'est en s'attachant à votre loi sainte ? Je vous ai recherché de tout mon cœur ; ne me laissez pas ignorer ce que je désire si ardemment de connaître. J'ai renfermé vos paroles dans mon âme, comme un trésor précieux : ne me refusez pas les secours dont j'ai besoin pour m'y conformer. Vous êtes béni, ô mon Dieu ! enseignez-moi vos justices. J'ai trouvé mon bonheur à vous obéir. Non, je ne veux pas perdre de vue vos saintes lois ; mais ouvrez-moi vous-même les yeux, afin que je les considère attentivement. Je suis comme un pauvre étranger qui n'ai aucune connaissance ; ne me cachez pas vos volontés. J'ai désiré avec la plus vive ardeur de les accomplir en tout temps. C'est l'orgueil qui empêche les hommes de s'y soumettre et qui leur attire vos anathèmes. Délivrez-moi de ce mépris qu'ils font de ce que vous commandez. Ceux qui veulent dominer, dans le monde, blâment hautement mon exactitude, mais je suis, avant tout votre serviteur, et je dois faire votre volonté préférablement à celle des hommes. Aussi je ne cherche dans mes méditations qu'à bien connaître ce que vous voulez de moi. Mon âme éprouve, à ce sujet, une soif toujours plus ardente : désaltérez-la en lui communiquant la source d'eau vive. Quelquefois je suis comme un homme accablé de sommeil, d'ennui et de lassitude ; soyez alors ma force, et arrachez-moi de la voie des méchants. Soyez sensible à mes besoins et à ma faiblesse. Ah ! quand vous dilatez mon cœur, je cours dans la voie de vos commandements. Que les biens, les plaisirs et les vanités du monde ne me séduisent pas ! Que votre crainte salutaire et votre miséricorde m'arrêtent sur les

bords de l'abîme : alors, je ne rougirai pas de me déclarer tout à vous, en présence de ce qu'il y a de plus grand et de plus puissant sur la terre. Je déplore l'aveuglement des pécheurs ; ils célèbrent leur égarement et moi votre amour. De même que vous avez formé mon corps, vous pouvez éclairer mon intelligence ; quand me consolerez-vous ? ma vie sera-t-elle longue encore ? les méchants m'ont raconté leurs fables ; mais que tout cela est insignifiant et ridicule auprès de votre loi ! Votre vérité est éternelle et ne change pas comme les vaines et inconstantes opinions des hommes. C'est pourquoi mes yeux s'affaiblissent à force de contempler le ciel d'où j'attends mon secours et ma lumière ; la bouche de mon âme demeure ouverte dans l'ardent désir de votre esprit divin. Mon cœur demeure comme anéanti pour exciter votre bonté par le spectacle de ma misère.

XXXIII.

Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem facialis : hoc enim facientes non peccabitis aliquando. (II *Petr.*, I, 10.)

Ces paroles sont de l'apôtre saint Pierre qui, après avoir rappelé aux fidèles que Dieu ne leur avait refusé aucune des grâces qui devaient contribuer à perfectionner leur piété et à les conduire à la véritable vie, leur avait fait les plus solennelles et les plus précieuses promesses : car que peut-on promettre de plus avantageux que de participer à la nature divine ? Mais pour parvenir à cette faveur, il veut, 1° qu'on fuie les désordres qu'inspire la concupiscence, c'est-à-dire, le penchant aux plaisirs sensuels. La pureté est en effet la garantie et comme la preuve de toutes les vertus ; elle prouve la générosité d'une âme qui sait se faire violence et se vaincre. Et, dans le fait, si nous voyons aujourd'hui tant d'opposition à l'Evangile, dans la conduite des hommes, c'est que l'on peut dire de la plupart : *Corrupti sunt, et abominabiles facti sunt.* (*Psal.* LII, 2.) 2° Saint Pierre veut que l'on donne tous ses soins à pratiquer les vertus chrétiennes, à l'aide de l'encouragement de la foi qui nous en promet la récompense. En effet, comme il n'y a presque plus de foi sur la terre, il n'y a aussi presque plus de vertus. Mais le saint apôtre veut que nos vertus soient accompagnées de prudence, afin que leur aspect attire et ne repousse pas, que la prudence néanmoins n'aille pas jusqu'à nous faire oublier que nous devons toujours préférer l'amitié de Dieu à l'amitié des hommes, en sorte que si nous ne pouvons mériter leur approbation et leurs suffrages qu'au détriment de nos devoirs, nous ne soyons pas infidèles à nos obligations dans la crainte d'encourir leur disgrâce. De là aussi il exige que notre modération soit accompagnée de patience pour souffrir les persécutions qui sont presque toujours la conséquence d'une vie régulière et chrétienne. Cette patience est encouragée et fortifiée par la piété qui adoucit les peines de la vie jusqu'au point quelquefois de les faire envisager comme désirables. Il veut qu'à côté de la piété, marche d'un pas égal l'amour du prochain, et que l'amour que nous portons à nos frères ait pour principe celui que nous avons pour Dieu. C'est ainsi que, dans un chrétien, les vertus s'enchaînent et s'enlacent les unes les autres. Ces vertus ne sont pas seulement utiles à celui qui les pratique ; elles le sont à tous ceux qui en ont sous les yeux l'édifiant spectacle. Elles sont pour les cœurs bien disposés une odeur de vie qui les attire et les gagne par leur suavité ; elles sont pour les pécheurs une odeur de mort qui justifie leur condamnation.

XXXIV.

Quæcunque sunt vera, quæcunque pudica, quæcunque justa, quæcunque sancta, quæcunque amabilia, quæcunque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate. (*Philip.*, IV, 8.)

Voilà ce qui caractérise un chrétien fidèle. Son langage est véritable, candide ; il n'use pas de subterfuges et de détours pour tromper les autres ; il s'exposerait plutôt à des tourments que d'adopter le mensonge ; il est pur dans son langage, rien qui s'y ressente d'un cœur déréglé et corrompu ; pur dans ses regards, rien qui y annonce les inclinations vicieuses ; pur dans ses lectures, rien qui n'y puisse être soumis à la conscience la plus délicate ; pur dans ses actions, rien qui n'y puisse être exposé au plus grand jour ; pur dans ses inclinations, ses désirs, ses pensées ; rien qu'il pût rougir de voir dévoilé par un esprit céleste. Il est plein de justice et d'équité ; il ne voudrait pas faire à d'autres un tort qu'il serait peiné qu'on lui fît à lui-même. Que dis-je ? il aimerait mieux mille fois souffrir l'injustice que de la faire souffrir. Par là aussi il s'exempte des remords déchirants, des restitutions pénibles, et d'un déshonneur souvent inévitable. C'est pour cela qu'il ne tolère également aucune injustice dans ceux qui dépendent de lui. Tel était Tobie qui, dans son indigence même, se tourmentait par la crainte qu'il y eût dans sa maison le moindre objet qui aurait pu être dérobé. Tel était saint Louis qui, dans sa captivité même, ne permit pas le moindre tort à des infidèles qui en avaient commis de grands envers lui. Tout est saint dans la conduite d'un vrai chrétien, tout porte à Dieu, tout édifie ; on respire auprès de lui la bonne odeur de Jésus-Christ ; s'il parle, ses paroles sont onctueuses, pénétrantes ; on est touché et ravi, parce que l'on sent que Dieu parle par sa bouche. Tout en lui est aimable et attrayant ; son sourire est celui de l'innocence, ses manières ont quelque chose de si bienséant et de si céleste, qu'alors même qu'il serait privé de ces dehors éclatants que le monde admire, on trouverait encore en lui sa véritable beauté. C'est qu'une vertu se fait d'autant plus admirer et chérir qu'elle approche plus de la perfection. Et que serait-ce encore si l'on pouvait découvrir les trésors infiniment plus précieux que l'humilité dérobe à la connaissance des hommes.

Quand saint François de Sales paraissait quelque part, sa présence excitait une sorte d'enthousiasme : des villes et des populations entières s'empressaient pour le voir et l'entendre. On venait des pays lointains pour visiter sainte Thérèse ; sainte Paule traverse les mers pour se réunir au vieux saint Jérôme.

Un vrai chrétien respecte la réputation du prochain ; il s'abstient de faire connaître les défauts de ceux-mêmes par qui il a été noirci et calomnié. La vertu, voilà l'objet de toutes ses affections ; il ne désire rien tant que de l'honorer, de la faire aimer et pratiquer. Ami de l'ordre et de la discipline, il règle saintement sa vie, ses exercices de piété, d'abord sur les lois de la sainte Eglise, puis, suivant l'avis d'un pieux directeur, qui est pour lui le représentant et l'image de Dieu sur la terre. Ses devoirs spirituels et temporels sont sagement distribués ; son lever et son coucher, la fréquentation des sacrements, les choses de bienséance et d'obligation, tout est classé, tout est à sa place. Quand la mort vient, il est de longue main préparé à la recevoir, et elle n'est pas capable de lui causer la moindre surprise. Il termine saintement sa carrière, comme il avait saintement vécu, et son heureuse éternité n'est que la conséquence des pieuses dispositions qui l'avaient précédée. Puissions-nous tous ainsi vivre et mourir.

XXXV.

Omne quodcunque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Notri Jesu Christi gratias agentes Deo et Patri per ipsum. (*Col.*, III, 17.)

Tout ce que vous faites, tout ce que vous dites, faites-le et dites-le au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, rendant par lui vos actions de grâces à son Père. Voilà une grande règle, et en même temps un moyen sûr de sanctifier tout ce que l'on dit et ce que l'on fait, c'est de toujours agir au nom du Seigneur et pour sa gloire ; c'est d'agir comme représentant de celui au nom duquel on agit. Quand un homme traite ou agit au nom d'un autre, il ne peut, ni ne doit s'écarter des limites de sa commission ; il doit agir de manière à le représenter le mieux qu'il lui est possible, autrement il serait désavoué par son commettant. De même, un chrétien en agissant, ne doit jamais perdre de vue au nom de qui il agit. Alors il doit se rappeler cet avertissement divin : *Soyez saints comme je suis saint ; soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.* (*Matth.*, V, 48.) S'il parle, son langage a quelque chose du langage de Dieu lui-même : *Quasi sermones Dei.* (I *Petr.*, IV, 11.) Aucune parole, en conséquence, ne lui échappe que la religion puisse désavouer, que le Dieu de pureté n'eût pu adopter, que le Dieu de toute bonté eût pu réprouver. Sa vie et sa conduite sont comme un rejaillissement de la vie et de la conduite du Fils de Dieu. Il peut dire, en quelque sorte, avec le Fils de Dieu : *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* (*Joan.*, VIII, 46.) Et avec l'Apôtre : *Imitatores mei estote sicut et ego Christi.* (I *Cor.*, XI, 1.) *Vivo, jam non ego ; vivit vero in me Christus.* (*Gal.*, II, 20.) Il est comme un flambeau lumineux au milieu d'une nation perverse et corrompue. Non pas que la vie de l'homme puisse être exempte de toute espèce de taches ; mais il est obligé de se rapprocher, autant qu'il peut dépendre de lui, de son adorable modèle. Eh ! comment cela est-il possible, direz-vous ? Dieu est dans le ciel, et moi sur la terre ; je ne l'ai jamais vu ; il habite une lumière inaccessible : *Deum nemo vidit unquam.* (*Joan.*, I, 18.) Cela est vrai de la nature divine ; mais Jésus-Christ a uni sa divinité à son humanité, afin que sa vie admirable nous servît d'exemplaire : *Exemplum dedi vobis ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.* (*Joan.*, XIII, 15.) C'est donc pour cela que *Deus in terris visus est et cum hominibus conversatus* (*Baruch*, III, 38) ; *unigenitus Filius qui est in sinu Patris ipsa enarravit.* (*Joan.*, I, 18.) C'est en étudiant sa vie que nous apprendrons à régler la nôtre. La deuxième chose que saint Paul demande de nous, c'est qu'en toutes choses nous rendions grâces à Dieu par Jésus-Christ. Dans tout ce que Dieu fait, il a en vue notre sanctification et sa gloire : *Omnia propter electos...* (II *Tim.*, II, 10) ; *omnia propter semetipsum* (*Prov.*, XVI, 4) ; *hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra.* (I *Thess.*, IV, 3.) Nous avons donc à le remercier, non-seulement de la nourriture qu'il nous donne et des biens sensibles qu'il nous accorde, mais encore de ce que le monde appelle adversités, et de ce que les chrétiens nomment épreuves. Tel ne peut se sauver que par la voie des peines et des traverses ; il en a besoin pour être plus craintif, moins présomptueux, pour être rappelé à Dieu et à ses devoirs. Il faut à celui-ci des maladies pour dompter ses passions, à cet autre des tentations plus ou moins violentes pour le retenir dans l'humilité. C'est ainsi que Dieu retire le bien de ce que nous regardons comme un mal. Rendons-lui donc grâces de tout, et méritons ainsi de nouvelles faveurs dans le temps, et ses récompenses dans l'éternité.

XXXVI.

Salvator noster Jesus Christus dedit semetipsum pro nobis ut nos redimeret ab omni iniquitate et mundaret sibi populum acceptabilem sectatorem bonorum operum. (*Tit.*, II, 14.)

Notre divin Sauveur a eu trois motifs en venant sur la terre : 1° Il voulait délivrer le genre humain de l'esclavage du démon sous lequel il vivait ; 2° nous rendre agréables à Dieu, son père, en nous enseignant à mener une vie sainte et pure ; 3° nous faire pratiquer toutes les vertus dont il nous a donné l'exemple et qu'il nous a facilitées par ses grâces. Et d'abord, peut-on se figurer un état plus malheureux que celui de l'homme avant la venue de Jésus-Christ ? Quelles ténèbres épaisses ! quels égarements affreux ! quelles horreurs à peine concevables ! on appelait bien ce qui était mal, et vertu ce qui était vice. Tous les crimes avaient leurs divinités tutélaires qui recevaient dans leurs

temples un encens sacrilége. Le seul vrai Dieu était excepté de ces hommages solennels, et ceux qui faisaient profession de ne reconnaître et de n'adorer que lui étaient regardés comme des pestes publiques que l'on devait bannir des Etats : tel fut le sort du philosophe Anaxagore. Alors, il était honorable d'être libertin, orgueilleux, injuste ; quel triomphe pour l'enfer! Jésus-Christ vient et toutes ces ténèbres disparaissent successivement. Aussi *Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* (*Joan.*, 1, 9.) Il paraît, et les chemins tortueux se redressent, les raboteux deviennent unis, l'orgueil cède sa place à l'humilité, le mensonge à la vérité, l'iniquité à la justice, la cruauté à la douceur, la débauche la plus effrénée à la vie la plus innocente et la plus pure. 2° Le paganisme n'a rien à reprendre dans la conduite des serviteurs de Jésus-Christ. Jaloux et furieux, il les persécute et les immole en même temps qu'il est forcé de rendre hommage à la sainteté de leur vie. 3° Rien ne paraît difficile à ce peuple régénéré. Tous les âges, toutes les conditions, tous les sexes sont capables des plus grands sacrifices et du plus merveilleux dévouement. Je ne rappellerai pas ici ces millions de martyrs allant à la mort avec tous les transports d'allégresse. Qui peut compter leur multitude sinon celui qui compte les étoiles et les désigne par leur nom? Mais ces beaux jours de zèle et de dévouement sont passés. La charité s'est refroidie dans le plus grand nombre des chrétiens et toutes les monstruosités du paganisme semblent renaître. Qu'ils sont en petit nombre ceux qui aujourd'hui apprécient les leçons de l'Evangile, écoutent la voix de l'Eglise, vivent de la grâce et fuient le péché ! qu'ils sont rares ceux qui accomplissent leurs devoirs religieux, fréquentent les sacrements et ne négligent aucune des obligations qu'ils doivent accomplir envers Dieu, envers le prochain, et envers eux-mêmes ! Au contraire, comptez, si vous le pouvez, le nombre infini de ceux qui vivent comme si Dieu n'existait pas, comme si leurs âmes devaient périr pour toujours au moment où elles se sépareront du corps, comme s'il n y avait point de jugement à subir, point d'enfer à craindre, point de paradis à gagner! Oh ! chers enfants, augmenterez-vous le nombre de ces pauvres aveugles? qu'il n'en soit pas ainsi. La circonstance ne serait plus favorable pour vous. Commencez, à l'aide de l'Esprit-Saint qui s'est communiqué à vous, une vie toute nouvelle. Séparez-vous du monde, abhorrez ses maximes; fuyez tous ses dangers, vivez d'une vie toute divine et vous pourrez compter sur une récompense éternelle.

XXXVII.

EXPLICATION DE L'ORAISON DOMINICALE.

Il vous suffirait, mes chers frères, pour conserver précieusement les grâces que le Seigneur a daigné vous faire, de vous bien pénétrer des sentiments renfermés dans l'Oraison Dominicale. Cette Oraison renferme les leçons les plus salutaires : elles sont vivement senties par ceux qui la récitent avec intelligence et attention. *Pater noster.* C'est à un Père que nous nous adressons : et quel Père ! *tam pater nemo, tam pius nemo.* (Tert.) Ce mot seul doit réveiller tout notre amour et notre confiance. Mais il est notre Père à tous et sans aucune exception : aussi chacun dit-il, *notre Père*, et non mon Père, pour montrer l'union, la charité et la fraternité qui doivent régner entre tous les hommes sans distinction de parents ou d'étrangers, d'amis ou d'ennemis ! *Qui es in cœlis.* Puisque notre Père est aux cieux, c'est-là que nous devons un jour nous réunir à lui. On aime la maison paternelle ; et tôt ou tard, on aime à y revenir. Nous venons de Dieu ; nous devons retourner à Dieu.

Sanctificètur nomen tuum. Quelle peine pour un bon fils de voir outrager le nom de son père ! c'est plus que si on l'outrageait lui-même. Quelle jouissance de le voir révéré. Telle est à plus forte raison la disposition d'un vénérable enfant de Dieu ; il voudrait au prix de sa vie même pouvoir anéantir les outrages faits au saint nom du Seigneur. Saint Louis faisait bien plus de cas des malédictions que lui avait attirées sa sévérité à l'égard des blasphémateurs, que des bénédictions dont on le couvrait à cause de son inépuisable charité. Heureuses les familles, heureuses les paroisses où le nom du Seigneur est respecté par les grands et les petits, les riches et les pauvres.

Adveniat regnum tuum. Vous demandez par ces paroles que Dieu règne toujours en cette vie dans vos cœurs par sa grâce, et que vous ayez le bonheur de régner éternellement vous-même dans sa gloire ; cette prière a aussi pour objet d'obtenir que le royaume spirituel de Dieu, qui est l'Eglise, s'étende de jour en jour, par la conversion des hérétiques, des schismatiques et des infidèles en sorte qu'il n'y ait plus dans le monde qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra. Vous demandez, par ces paroles, une soumission généreuse et constante à toutes les volontés divines, volontés qui vous sont manifestées dans les commandements de Dieu et ceux de sa sainte Eglise, quoi qu'il vous en puisse coûter pour les accomplir. Et comme les anges, dans le ciel, ne résistent jamais au vouloir de Dieu, de même nous demandons cette fidélité inébranlable que tous les efforts conjurés du démon de la chair et du monde ne sauraient ébranler.

Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. Ce n'est pas seulement ici la demande du pain matériel qui nourrit nos corps et de tout ce qui nous est nécessaire pour le soutien et l'entretien de notre vie ; c'est encore le pain spirituel de la grâce de Dieu, de sa sainte parole, et surtout de l'adorable Eucharistie qui doivent alimenter nos âmes. Si nous n'étions que des animaux sans raison, nous pourrions nous borner à désirer la conservation de nos corps ; mais comme nos âmes

sont ce que nous avons de plus précieux, c'est aussi ce qui doit nous intéresser plus que toute autre chose. *Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.* Dieu est assez bon et assez généreux pour nous pardonner des fautes énormes; pourrions-nous refuser à nos frères le pardon de leurs fautes qui ne sont rien, comparées à nos manquements envers Dieu.

Et ne nos inducas in tentationem. Nous sommes faibles, et sans l'assistance divine nous ne pourrions résister à l'attrait du péché; mais *adjutorium nostrum in nomine Domini.*

Sed libera nos a malo. Du mal passé qui sont nos péchés, du mal présent qui sont les dangers et la faiblesse, du mal à venir qui sont les châtiments éternels.

XXXVIII.

LE SYMBOLE, OU PROFESSION DE FOI.

Tous les chrétiens savent par cœur et récitent le symbole. Mais quels sentiments accompagnent cette profession de foi quand ils l'énoncent! Pesons-en bien aujourd'hui toutes les paroles, afin de le réciter à l'avenir avec plus de piété et d'intelligence. *Credo in Deum Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ.* Nous professons, par ces paroles, la croyance d'un seul Dieu, qui, invisible en lui-même, se manifeste dans ses ouvrages : car c'est lui qui a créé le ciel et la terre qui n'auraient jamais existé s'il ne les eût tirés du néant par sa toute-puissance, comme il n'aurait jamais existé de maisons dans le monde, si personne ne les eût bâties. *Dieu le Père*, disons-nous : qui dit Père suppose une filiation et un lien qui unit le père et le fils. Dieu est donc en trois personnes : le Père, qui, de toute éternité, suppose un Fils égal à lui; le Fils, image parfaite de son Père, et le Saint-Esprit, lien sacré qui unit le Père et le Fils. C'est pourquoi nous ajoutons : *Et in Jesum Christum Filium unicum Dominum nostrum.* Il est appelé le Fils unique de Dieu : car, quoique tous les hommes soient aussi les enfants de Dieu, ils ne le sont que par adoption, tandis que Jésus-Christ seul l'est par sa nature. Nous l'appelons notre Seigneur, parce que nous sommes les heureux disciples de son saint Evangile et qu'il nous a rachetés au prix de sa vie.

Qui conceptus est de Spiritu sancto, natus ex Maria virgine. Le Fils de Dieu a voulu se charger de notre dette, et expier lui-même nos péchés pour lesquels nous étions incapables par nous-mêmes de satisfaire à la justice divine. Pour cela, il était nécessaire qu'il se fît homme, afin de pouvoir être notre victime d'expiation. Mais il convenait que sa conception, sa naissance, sa vie et sa mort répondissent à sa qualité de Fils de Dieu. Aussi fut-il conçu par le Saint-Esprit dans les chastes entrailles d'une vierge toujours pure et sans tache depuis l'instant qu'elle fut conçue jusqu'à celui de sa mort.

Passus sub Pontio Pilato. Après avoir passé trente-trois ans sur la terre, pour édifier les hommes par ses vertus, les instruire par ses exemples, fonder son Eglise dans le chef de ses apôtres qui devait commencer la chaîne de ses représentants sur la terre, et dans les autres apôtres, qui devaient avoir des successeurs dans l'épiscopat jusqu'à la fin des temps; après avoir institué tous les sacrements comme autant de canaux de ses grâces, il se livra volontairement à la puissance des ténèbres, fut condamné à mort par Ponce Pilate, à la sollicitation des Juifs, et mourut crucifié entre deux voleurs sur le Calvaire, afin de laver dans son sang les péchés de tous ceux qui ne refuseraient pas de se l'appliquer par une vie pure, mortifiée et pénitente. Nous croyons que Jésus-Christ est mort, comme homme, qu'il a été enseveli, et que le troisième jour après sa mort, il est sorti vivant de son tombeau, ainsi qu'il l'avait plusieurs fois annoncé à ses apôtres et aux Juifs. Nous croyons que le quarantième jour après sa mort il est monté au ciel à la vue de ses disciples, et qu'il est assis à la droite de son Père, devant revenir à la fin du monde dont le terme n'est connu que de Dieu seul. Il viendra pour juger ceux qui vivront alors, et qui, après avoir payé comme les autres hommes le tribut à la mort, seront jugés avec tous ceux qui auront vécu avant eux et qui ressusciteront avec eux. Nous croyons au Saint-Esprit la troisième personne de la sainte Trinité, et qui est Dieu comme le Père et le Fils. Nous croyons la sainte Eglise établie par Jésus-Christ sur saint Pierre et ses successeurs et contre laquelle tous les efforts de l'enfer seront impuissants; nous croyons la communion des saints, c'est-à-dire la communion des biens spirituels entre tous les membres de l'Eglise; la rémission des péchés dans le sacrement de pénitence, la résurrection des corps et la vie éternelle heureuse ou malheureuse.

XXXIX.

Adaperiat Deus cor nostrum in lege sua, et in præceptis suis, et det nobis cor omnibus ut colamus eum. (II *Mach.* I, 4.)

Une des plus grandes grâces que nous puissions demander à Dieu est, sans contredit, qu'il nous fasse comprendre la nécessité de nous assujettir à la loi divine et d'obéir à ses commandements. *Da mihi intellectum*, dit le Roi-Prophète, *ut sciam testimonia tua.* (*Psal.* CXVIII, 125.) La plupart des chrétiens semblent n'avoir pas la moindre idée de ce devoir. Ils consultent bien leurs intérêts temporels et même leurs passions, mais ils sont sourds à la voix de leurs obligations spirituelles. C'est beaucoup quand ils ne blâment pas ceux qui y sont fidèles. Mais qui sommes-nous pour oser dire : Nous ne voulons pas que Dieu ait autorité sur nous et qu'il nous commande? Et cependant ceux qui ont de pareils sentiments sont souvent les plus jaloux de leur auto-

rité Ah! *Deus Domini nostri Jesu Christi det nobis sensum ut cognoscamus verum Deum.* (I *Joan.*, XV, 20.) Si je suis votre Père, disait le Seigneur au peuple Juif, où est l'honneur que vous me devez? Et moi j'ajoute : Vous prétendez que vous aimez Dieu et que vous servez Dieu; mais comment prouvez-vous cet amour? comment le servez-vous? Est-ce par vos prières? Mais combien de fois n'y manquez-vous pas? comment les faites-vous? Est-ce par vos paroles? Mais qu'y a-t-il de chrétien dans votre langage? J'entends bien vos blasphèmes, vos imprécations, vos transports furieux, vos médisances, vos calomnies, vos paroles indécentes. Mais, est-ce par là, je vous le demande, que vous prétendez honorer Dieu? Vous prétendez avoir de la religion! mais en quoi la faites-vous consister? à ne tuer ni voler? Mais trouvez-vous qu'un enfant, qu'un domestique sont exempts de blâme, parce qu'ils font consister leur devoir à ne pas tuer et à ne pas voler? J'entends bien, dites-vous, que mes enfants et mes domestiques fassent ce que je leur commande : car, la première religion, c'est de remplir ses devoirs. Eh! pourquoi donc ne voulez-vous pas faire vous-même ce que Dieu vous prescrit? ne vous commande-t-il rien autre chose que de ne pas tuer et de ne pas voler? Mais, dites-vous, je suis sans reproche : j'aime le travail, je m'occupe de mes affaires. Cela est vrai, vous vous occupez de vos affaires temporelles; mais avouez que vous négligez vos affaires éternelles. Qui travaille, prie, dites-vous. J'en conviens quand on travaille avec une intention pure et sainte, et que le travail n'est pas une violation de quelque autre précepte du Seigneur, comme dans ceux qui travaillent les dimanches et fêtes : *Hæc oportuit facere, et illa non omittere.* (*Matth.*, XXIII, 23.) Travaillez; si vous ne le faisiez pas, nous vous le reprocherions : car la paresse est un crime; mais travaillez à propos, et sachez rendre à Dieu ce qui lui appartient. *Filius Dei det nobis sensum ut cognoscamus verum Deum.* (I *Joan.*, V, 20.) — *Spiritus sanctus doceat nos omnem virtutem.* (*Luc.*, XII, 12.)

XL.

...Deus meminerit testamenti sui, et exaudiat orationes nostras. (II *Mach.*, I, 2, 5.) Deus det nobis illuminatos oculos, ut sciamus quæ sit spes vocationis ejus in sanctis. (*Ephes.*, I, 17, 18.) Dignos nos faciat in partem sortis sanctorum qui eripuit nos de potestate tenebrarum. (*Col.* I, 12, 13.) Aperiantur oculi nostri ut convertamur a tenebris ad lucem, et accipiamus sortem inter sanctos. (*Act.*, XXVI, 18.)

Nous avons invoqué les dons de Dieu sur vous; nous le conjurons encore de vous les conserver. Comme nous ne pouvons pas avoir de plus grande consolation que d'apprendre votre persévérance, ainsi nous ne pourrions éprouver de plus grande douleur que d'apprendre que vous vous montrassiez désormais indifférent pour les dons de Dieu. Nous venons à vous avec plus de désir de votre sanctification que n'en ont les commerçants pour rapporter de grandes richesses des pays lointains. Leur peine est bien déchirante, lorsque, chargés de marchandises, ils viennent échouer au port. Quelle doit être la nôtre, lorsque, après les plus flatteuses espérances que nous ont fait concevoir les dispositions apparentes des fidèles, nous sommes instruits qu'il ne reste bientôt plus rien de tout ce qu'ils avaient paru annoncer de consolant et d'édifiant pour l'avenir! Qui ont-ils à accuser qu'eux-mêmes, si leurs engagements ont été violés? Ce n'est pas Dieu lui-même qui a rompu son pacte et son alliance. Que le Seigneur, mes enfants, daigne donc vous ouvrir les yeux sur la sainteté de votre vocation et de vos obligations; qu'il vous fasse sentir le prix de la céleste partie à laquelle vous aspirez et la grandeur des biens qu'il vous prépare. Afin que vous ne soyez pas assez imprudents pour les sacrifier. A quoi Dieu nous appelle-t-il? A partager le bonheur des saints. De quel état vous a-t-il retirés? De la puissance des ténèbres, c'est-à-dire, de l'empire du démon qui cherche à vous aveugler sur votre origine, vos devoirs et votre fin, jaloux de vous ravir les biens dont il a été dépossédé lui-même. Mais pourquoi lui donner cette satisfaction? Vous ne pouvez concevoir l'aveuglement de ceux qui s'arrachent la vie par une mort violente; il vous semble qu'on ne peut rien supposer de plus cruel. Mais conçoit-on mieux l'étrange barbarie de celui qui, appelé au ciel, se dévoue à l'enfer? Qu'en doit penser le démon lui-même? Peut-il estimer celui qui agit d'une manière aussi furieuse? Ayez pitié de votre âme. Vous êtes sensible à des maux temporels: combien plus ne devez-vous pas craindre des maux éternels? Direz-vous que Dieu devrait vous sauver sans vous assujettir à l'accomplissement de sa loi? C'est comme si vous disiez qu'on doit le salaire à des ouvriers qui n'ont voulu faire aucun travail, et la couronne à un soldat qui a pris la fuite au moment du combat. Ouvrez-donc les yeux à dater de ce jour heureux; sortez des voies ténébreuses du péché; marchez à la lueur des voies divines et vous pourrez espérer de partager le bonheur des saints. *Beatus ille servus quem, cum venerit Deus ejus, invenerit ita facientem : amen, dico vobis super omnia bona sua constituet.* Tandis qu'il dira du serviteur inutile : *Servum inutilem projicite in tenebras exteriores, ibi erit fletus et stridor dentium.* (*Matth.*, XXIV, 46.)

XLI.

Deus spei repleat vos omni gaudio et pace in credendo ut abundetis in spe et virtute Spiritus sancti. (*Rom.*, XV, 13.) Fulgeat vobis illuminatio Evangelii gloriæ Christi qui est imago Dei. (II *Cor.*, IV, 4.) Permaneamus in fide fundati et immobiles a spe Evangelii. (*Col.*, I, 23.) Digni habeamur regno Dei cum venerit in sanctis suis admirabilis fieri. (II *Thess.*, I, 10.)

Que le Dieu d'espérance, mes enfants, vous remplisse de toute espèce de joie, afin que vous soyez, tout à la fois riches en espérances et en dons de l'Esprit-Saint. Si vous pensiez souvent à la grandeur des biens que Dieu vous promet, rien, sur la terre, ne

pourrait altérer votre bonheur, parce que vous diriez avec saint Paul : *Scio cui credidi* (II *Tim.*, I, 12.) On voit des hommes exposer leur vie pour un modique intérêt dont ils ne jouiront peut-être jamais : comment donc n'est-on pas disposé à tout souffrir pour des biens certains ! *Regardez le ciel, mon fils*, disait la mère des Machabées, *et vous ne craindrez pas ce cruel tyran. Vos frères ont déjà l'assurance de leur bonheur. Un instant de courage, et vous allez être avec eux.* (*Mach.*, VII, 28, 29.) Et moi aussi, mes frères et mes enfants, je vous dis : Regardez le ciel, et vous serez encouragés à souffrir, s'il le faut, tous les mépris, toutes les persécutions, toutes les railleries. Le ciel ne vaut-il pas tout cela et mille fois plus encore? Enfin, toutes vos peines auront un terme. Elles ont fini pour les saints qui n'ont plus rien à souffrir de toutes les vexations et injustices qu'ils eurent à endurer autrefois. Saint Pierre n'a plus à craindre le supplice de la croix, ni saint Paul le glaive meurtrier, ni saint Etienne une grêle de pierre. Les instruments de leurs supplices se sont changés en ornements de triomphe. Que la lumière du saint Evangile brille donc aussi pour vous, mes chers enfants, et qu'elle vous éclaire sur la route que vous devez suivre. C'est maintenant le temps des combats ; viendront bientôt les jours de gloire. Demeurez, jusque-là fermes dans la foi, et immobiles dans la sainte espérance. Laissez parler, raisonner et déraisonner ceux qui ne croient à rien, qui n'espèrent rien, et qui prétendent ne craindre rien, disant que tout meurt avec le corps. Ils se repentiront, mais trop tard, de leur incrédulité, et vous vous applaudirez d'avoir eu la foi, l'espérance et une charité vivifiée par vos œuvres. Rendez-vous donc dignes du royaume de Dieu qui s'avance à grands pas, en menant une vie vraiment chrétienne. Accomplissez les commandements de Dieu et de son Eglise. Priez, respectez et sanctifiez le nom du Seigneur. Observez les dimanches et fêtes d'obligation par la cessation des travaux serviles et l'assistance à tous les offices de la paroisse ; respectez vos pères et mères, et maîtresses ; veillez sur vos enfants, vos domestiques et tous ceux qui vous sont subordonnés ; pardonnez à vos ennemis ; soyez chastes dans vos cœurs et dans vos corps ; ne blessez jamais les règles de l'équité dans les biens ou la réputation de vos frères ; que la vérité, la simplicité et la droiture ne vous abandonnent jamais. Approchez non-seulement dans le temps pascal, mais le plus souvent qu'il vous sera possible des sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Observez, autant que vos forces peuvent vous le permettre, la loi du jeûne et de l'abstinence ; soyez humbles, désintéressés, charitables, sobres, doux, assidus à tous vos devoirs spirituels et temporels : et quand Jésus-Christ viendra dans sa gloire, accompagné de ses anges, il vous introduira avec lui dans le ciel.

XLII.

Videte, fratres, quomodo caute ambulatis, non quasi insipientes, sed ut sapientes, redimentes tempus quoniam dies mali sunt. (*Ephes.*, V, 15.)

Prenez bien garde, mes enfants, de quelle manière vous devez vous conduire. Celui qui porte un vase fragile et précieux, mesure sa marche ; il craint de broncher et de tomber, et prend tous les moyens pour ne pas exposer ce qu'il porte à quelque funeste accident. Ah ! mes frères, il n'est point de trésor comparable à celui que vous portez dans votre cœur : c'est celui de la grâce ; mais il est renfermé dans des vases bien fragiles. Qu'y a-t-il, en effet, de comparable à votre faiblesse ? Ne vous conduisez donc pas comme ces insensés, qui courent avec précipitation sur les bords des plus dangereux précipices ; mesurez vos démarches, comme des hommes prudents. *Nulla satis magna securitas, ubi periclitatur æternitas.* Ayez les yeux ouverts : *Videte :* Ouverts sur le chemin que vous devez tenir, ouverts sur les dangers et les écueils que vous devez éviter ; ouverts sur les ruses et les piéges de vos ennemis. *Caute :* Quand on passe sur un ponticule formé par une simple planche, sans appui ni barricade ; on n'y va pas en évaporé ; on mesure sa marche ; on craint d'incliner à droite et à gauche de peur de tomber dans le torrent ou la rivière qui est au bas. Si quelqu'un vous parle, c'est à peine si on lui répond : encore lui répond-on sans le regarder. Il n'y a ni amitié, ni reconnaissance, ni intérêt sordide qui puisse déterminer à exposer sa vie faute de précaution. Faites de même dans l'affaire du salut. Marchez avec prudence et précaution. Le monde vous appelle, vous parle, vous raille, vous méprise ; laissez-le crier, parler, railler, mépriser : allez toujours, et à pas comptés, sans vous mettre en peine de ce que l'on peut dire ou faire. De ce monde à l'autre, du temps à l'éternité le pont est étroit, dangereux, glissant. N'y cherchez point d'autre appui que celui que vous offre du haut du ciel Jésus-Christ qui vous tend la main, et sur la terre sa religion, l'Eglise et ses sacrements. Avec ces secours, vous n'avez rien à craindre ; mais il faut sous peine de mort, les mettre en usage ; car de quel appui pourra se flatter celui qui méprisera ces ressources salutaires ? L'homme peut-il être assez confiant en lui-même et dans sa propre prudence pour se garantir de la fureur de ses ennemis spirituels ? David avait dit : *Non movebor in æternum* (*Psal.* XIV, 5) ; mais il ne tarde pas à sentir et exprimer son impuissance : *Avertisti faciem tuam et factus sum conturbatus.* (*Psal.*, XXIX, 8.) Vous voyez des milliers d'âmes qui tombent en riant, en s'amusant, dans le précipice des enfers, et qui vous disent : Suivez-nous, seriez-vous assez imprudent pour les écouter ? D'un autre côté, Jésus-Christ qui marche à votre droite avec ses amis fidèles qui sont les bons chrétiens vous crie : Venez après moi ; attachez-vous à moi ; ne vous séparez pas de moi : qu'avez-

vous à faire que d'obéir à son invitation divine : *Si veritatem dico vobis quare non creditis mihi?* (*Joan.*, VIII, 46.) *Qui ex Deo est verba Dei audit.* (*Ibid.*, 47.) Encore une fois, méprisez donc les sollicitations du monde et de ses partisans, ou si vous croyez devoir leur parler, contentez-vous de leur répondre : Nous allons à notre éternité. Attendez pour nous parler que nous ayons abordé ce fortuné rivage; alors seulement nous verrons ce que nous avons à faire. Nous ne voulons pas risquer l'avenir pour le présent, ni le ciel pour la terre.

XLIII.

Deus noster inclinet corda nostra ad se ut custodiamus mandata ejus. (III *Reg.*, VIII, 58.) Pater Domini nostri Jesu Christi benedicat nos in omni benedictione spirituali. Sciamus supereminentem scientiæ charitatem Christi, ut impleamur in omnem plenitudinem Dei. (*Ephes.* 17; III, 19.) Unctio quam accepimus a Deo maneat in nobis et doceat nos de omnibus. (I *Joan.*, II, 27.)

C'est Dieu qui opère en nous la bonne volonté et l'action : non en ce sens que Dieu fasse tout en nous sans notre coopération : ce qui est une erreur condamnée par l'Eglise, mais en ce sens que, livrés à nos propres forces, nous sommes incapables de tout acte méritoire de la vie éternelle. De là la nécessité de recourir sans cesse au Seigneur, afin qu'il incline notre volonté et dispose nos cœurs à l'accomplissement de sa loi sainte, et qu'il affaiblisse en nous ce penchant funeste qui nous porte perpétuellement au mal. C'est ce que nous disons tous les jours, peut-être sans attention : *Et ne nos inducas in tentationem sed libera nos a malo.* Par les efforts d'une volonté constamment unie à Dieu nous finissons par aimer uniquement la vertu, et détester souverainement le vice. S'il reste encore quelqu'inclination funeste, on vient à bout finalement de la surmonter en recourant à ce Dieu de bonté dont saint Paul a dit : *Non patietur vos tentari supra id quod potestis.* (I *Cor.*, X, 13.) C'était une grande tentation pour les martyrs que celle des honneurs et des plaisirs qu'on leur offrait sous peine, s'ils venaient à les dédaigner par attachement à leur foi, d'être livrés à la mort la plus cruelle ; il était bien dur encore d'avoir à combattre tous les sentiments de la nature, et de paraître se roidir contre les impulsions de la piété filiale ; telle fut sainte Perpétue aux prises avec la sensibilité du père le plus tendre, et que le prochain supplice de sa fille jetait dans le plus affreux désespoir. Mais la force de Jésus-Christ qui vivait en eux les rendait vainqueurs. Bénissez-moi Père Tout-Puissant, lui disaient-ils, et du haut du ciel leur venait soudain un courage dont ils s'étonnaient eux-mêmes. Par cette vertu céleste, ils devenaient comme insensibles à tous les tourments. D'ailleurs, ils avaient profondément médité sur l'amour suréminent et ineffable de Jésus-Christ pour les hommes ; et ils disaient : Puisque le Fils de Dieu a poussé la générosité jusqu'à s'offrir à la mort pour sa créature, puis-je n'être pas disposé à mourir moi-même pour mon créateur? Cette charité, qui a été assez héroïque pour sacrifier une vie divine, sera bien assez puissante pour me soutenir dans le sacrifice que je dois offrir d'une vie humaine. Un Dieu a pu se faire homme et répandre son sang pour l'homme ; un homme, par son secours, pourra bien soutenir un combat cruel, il est vrai; mais qui ne saurait être au-dessus de ses forces tant qu'il agira par la vertu de celui en qui et par qui on peut tout. Et ce divin Esprit qui répand ses dons dans les âmes, que n'y opère-t-il pas quand il les trouve bien préparées? C'est une onction qui transforme le pieux fidèle en un athlète invincible. C'est un flambeau divin qui devient sa lumière, un conseil qui le guide, un ami qui le console, un père tendre qui, en lui offrant les secours de la vie présente, lui fait présager avec une sorte d'assurance les biens de la vie future.

XLIV.

Sancta Maria et omnes sancti adjuvent nos in orationibus suis pro nobis ad Deum (*Rom*, XV, 30), ut secundum eum qui vocavit nos sanctum, et ipsi in omni conversatione sancti simus. (I *Petr.*, I, 15.)

Telle est la prière que l'Eglise met chaque jour dans la bouche de ses prêtres. La volonté de Dieu est que vous soyiez saints, mes chers enfants; et vous demandez tous les jours, dans l'Oraison dominicale, que cette volonté divine s'accomplisse en vous. Vous voulez donc être saints : et vous devez le vouloir. Ne le vouloir pas serait un crime. Mais si vous le voulez, vous en devez prendre le chemin et les moyens. Ces moyens existent ; ils ont existé pour ceux qui vous ont précédé ; ils avaient les mêmes obstacles à leur sainteté, et peut-être de plus grands encore ; mais ils les ont surmontés ; vous pouvez, et vous devez les surmonter vous-mêmes. Le moment est venu de prendre ces moyens et de commencer à les exécuter avec courage, et quoi qu'il vous en coûte : *Hora est de somno surgere.* (*Rom.*, XIII, 11.) La circonstance est favorable : Jésus-Christ vit en vous ; l'Esprit-Saint vous a communiqué ses dons et sa force divine ; il s'offre à vous servir de guide ; que voulez-vous faire? Reculerez-vous? On ne vous demande pas de faire et de souffrir tout ce que les saints qui vous ont précédés ont fait et souffert; mais de vous laisser conduire et de faire tout ce qui peut dépendre de vous pour votre sanctification. On se sanctifie dans tous les états qui sont selon l'ordre de la Providence. Abraham, Isaac et Jacob se sont sanctifiés dans la vie pastorale, David et saint Louis sur le trône, saint Isidore et saint Phocas dans les pénibles fonctions de laboureur et de jardinier, saint Yves dans le barreau, saint Eloi dans l'orfèvrerie, saint Maurice et ses compagnons dans l'état militaire ; il y avait, comme l'atteste saint Paul, des saints dans le palais de Néron. Je pourrais vous en citer dans le commerce, les finances, la navigation. C'est que Dieu ne refuse à personne son secours ; il vous l'offre, mes enfants : Voudriez-vous le repousser? Tous

les saints eux-mêmes sont disposés à devenir vos intercesseurs : invoquez-les donc avec confiance. Marie surtout est l'appui de tous les chrétiens. Elle a toujours protégé depuis l'origine du christianisme ceux qui se sont adressés à elle : et jamais elle ne cessera, jusqu'à la fin des temps, de protéger ceux qui imploreront son assistance. On vous a donné, à votre baptême, un patron ou une patrone, pour vous servir de modèles ou de défenseurs ; un ange est préposé à la garde de chacun d'entre vous. Voyez quelle a été l'attention du Seigneur de nous entourer de tous les moyens de sanctification. Rien ne manque pour le salut à celui qui sincèrement veut se sauver ; celui qui ne se sauve pas ne peut donc l'imputer qu'à lui-même ; on peut le comparer à un homme prêt à se noyer, et qui refuserait de saisir les cordages qui lui seraient tendus, ou de s'attacher à la planche qu'on lui enverrait quand il se montre sur la surface de l'eau. Craignez, mes enfants, que tant de moyens de salut ne deviennent, par l'abus que vous en pourriez faire, des motifs de réprobation. Profitez des miséricordes divines ; ne vous perdez pas par votre faute. Le temps est court, et l'éternité n'a point de fin. Usez sagement de ces moments si rapides pour vous assurer un bonheur éternel.

XLV.

Respice in servos tuos, Domine, et in opera tua, et dirige filios eorum ; et sit splendor Domini nostri super nos, et opera manuum nostrarum dirige super nos, et opus manuum nostrarum dirige. (*Psal.* LXXXIX, 16, 17.)

Vous voilà, mes enfants, enrôlés au service du Seigneur. Qu'avez-vous à lui demander pour obtenir de lui demeurer fidèles ? Quatre choses, ce me semble : 1° Sa protection, ou son regard favorable ; 2° sa direction ; 3° sa lumière ; 4° son assistance et sa force. Sa protection : il veut l'accorder, mais il exige qu'on la réclame ; il voit nos besoins, mais il exige qu'on les lui expose et qu'on lui demande d'y être attentif. Quand nous lui adressons cette prière, nous donnons la preuve que nous sentons notre misère. C'est pour cela que David disait : *Vide infirmitates meas ; vide humilitatem meam* (*Psal.* CXVIII, 153), *respice in me et miserere mei.* (*Psal.* XXIV, 16.)

2° Sa direction : Pouvons-nous avoir un meilleur guide ? Il est infaillible dans ce qu'il prononce. Heureux ceux qui prennent conseil de lui dans toutes leurs voies : *Dirige in conspectu tuo vias meas*, disait David, (*Psal.* V, 9), et la prudente Judith : *In corde meo consilium corrobora.* (*Judith.*, IX, 18.) Vous prendrez quelquefois alors un parti tout opposé à la sagesse humaine ; mais comme le Seigneur lui-même vous l'aura inspiré, vous ne pourrez manquer de réussir. *Scientiam prudentium reprobabo.* Qui eût pensé qu'une femme seule pût remporter la victoire la plus signalée contre un guerrier formidable que la victoire accompagnait partout. Mais Dieu l'avait inspirée, Dieu l'avait dirigée ; Judith devait nécessairement être victorieuse. Qui se fût jamais imaginé que de pauvres pêcheurs deviendraient les colonnes de l'Eglise ? Mais Dieu les dirige et les conduit, et ces idiots triomphent de toute la science et de toute la subtilité des plus savants hommes.

3° Sa lumière. Sans lui tout n'est que ténèbres, et les hommes les plus habiles ne sont plus que des ignorants, d'autant plus stupides qu'ils sont plus fiers de leur prétendu savoir. Voyez les philosophes du paganisme, avec toutes les connaissances dont ils se faisaient gloire, ils en savaient moins sur la religion qu'un enfant de huit à dix ans à qui on a fait apprendre le cathéchisme : *Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt.* (*Rom.*, I, 22.) Que de rêveries, que d'impostures dans les habiles philosophes de notre siècle. Laharpe avouait qu'il n'avait rien su avant que d'avoir été éclairé par la religion. Saint Augustin avait fait le même aveu en parlant du temps qui avait précédé sa conversion. L'Ecriture elle-même, qui est une lumière si vive et si pure pour les vrais enfants de l'Eglise, n'est plus qu'un soleil qui aveugle ceux qui prétendent l'interpréter hors de son sein : *Obcœcatum habentes intellectum... velamen habentes.* (I *Petr.*, II, 16.)

4° Son assistance et sa force. Sans lui toutes les résolutions de Pierre deviennent impuissantes. Dieu seul est notre force et notre appui : *Dominus firmamentum meum et robur meum.* (*Jer.*, XVI, 19.) Avec lui on peut braver les camps les plus formidables, la mort, le démon, l'enfer. *Si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala ; si consistant adversum me castra non timebit cor meum, quoniam tu mecum es.* (*Psal.* XXVI, 5.) Appuyez-vous donc uniquement sur Dieu, et non sur vous-même ; il sera votre soutien en cette vie et votre récompense dans l'autre

XLVI.

Deus pacis aptet vos in omni bono, ut faciatis ejus voluntatem, faciens in vobis quod placent coram se, per Jesu Christi cui est gloria in sæcula sæculorum. (*Hebr.*, XIII, 21.)

Dieu, mes chers enfants, vous donne aujourd'hui sa paix et sa consolation, si vous avez les dispositions que je dois supposer en vous. Puisse-t-il exaucer nos vœux, pour que vous deveniez, par sa grâce, propres à tout bien ! De nous-mêmes nous ne pouvons rien : car il n'y a en nous que faiblesse et inclination au mal ; mais le Seigneur se charge de la réforme de notre intérieur, et, si nous correspondons à son assistance, il ne restera bientôt plus en nous aucun obstacle à l'accomplissement de ce qu'il nous demande. Vous marcherez avec facilité dans la voie de ses commandements, si lui-même vous soutient et vous porte ; vous ne voudrez rien que ce qu'il veut ; vous le conjurerez d'opérer en vous ou par vous ce dont vous êtes incapables par vos propres forces. La droite du juste par excellence vous guidera, et, s'il le faut, vous portera. *Ne timeas quia ego tecum sum ; ne declines quia ego Deus tuus, confortavi te, et auxiliatus sum tibi, et*

SUSCEPIT TE DEXTERA JUSTI MEI. *Ecce confundentur et erubescent omnes qui pugnant adversum me. Erunt quasi non sint, et peribunt viri qui contradicunt tibi; quæres eos et non invenies, viros rebelles tuos, homines bellantes adversum te, quia ego Dominus Deus tuus dicensque tibi : Ne timeas : ego adjuvi te.* (*Isa.*, XLI, 10.) Ayez donc, bonne volonté ; demandez et faites valoir les secours divins et vous ne pouvez manquer de triompher. Oui, mes enfants, je vous plaindrais amèrement si, dans l'état de dépérissement où est le christianisme parmi nous, au milieu de tant de scandales qui existent de toutes parts, vous n'aviez pour vous défendre que vos propres forces; il en serait de vous comme d'un homme qui n'étant soutenu que par ses mains sur les bords d'un immense précipice, n'a personne pour le délivrer de cette périlleuse position; mais vous avez mille moyens de vous procurer l'assistance divine, en dépit du monde et de ses dangereuses maximes, en dépit du démon et de sa rage, en dépit des tentations et de leurs terribles attaques. Soyez exacts à prier, surtout le matin et le soir. Quand on prie on est bien fort ; ayez une foi vive; le juste trouve dans la foi la vie spirituelle. Respectez et observez fidèlement la religion et les devoirs qu'elle vous impose. N'imitez pas ces chrétiens qui ne le sont que de nom et qui ne vont à la messe que dans quelques solennités, quoiqu'ils n'y puissent jamais manquer les dimanches et fêtes d'obligation sans se rendre coupables de péché mortel ; approchez non-seulement au temps de pâques ; mais le plus souvent que vous pourrez des sacrements de pénitence et d'eucharistie. Soyez chastes, charitables et d'une scrupuleuse équité. Fuyez les plaisirs dangereux et coupables. A ces conditions vous pouvez compter sur les grâces de Dieu; vous les aurez déjà sollicitées ces grâces pour observer les devoirs dont je viens de vous parler ; vous les demanderez encore afin que votre fidélité à les accomplir vous mérite tous les autres secours dont vous aviez besoin pour surmonter les ennemis de votre salut et mériter la couronne de gloire.

XLVII.

Sobrii estote et vigilate, quia adversarius vester Diabolus tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret: cui resistite fortes in fide. (I *Petr.*, V, 8.)

C'est la recommandation de saint Pierre qui ne nous invite pas seulement à cette sobriété dans les aliments qui est la sauvegarde des mœurs et de la foi; mais à cette prudence et à cette modération dans toute notre conduite qui nous fait éviter tous les écueils et tous les piéges. Ils sont partout semés sur nos pas; mais nous les apercevons à la lueur du flambeau de l'Esprit-Saint ; ils nous en montre le danger et nous en inspire l'horreur. *Insipiens et stultus peribunt* (*Psal.* XLVIII, 11), dit l'Esprit-Saint. Et ailleurs : *Gens absque consilio est et sine prudentia. Utinam saperent et intelligerent ac novissima providerent!* (*Deut.*, XXXII, 29.) En effet, si l'on se disait chaque jour : Je suis vivant, à cette heure; mais demain, peut-être j'aurai à comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ; je me rassure sur ma santé et mes forces ; mais un accident subit, et que je ne puis prévoir, est, peut-être, sur le point de m'atteindre, vivrait-on comme on vit? Se familiariserait-on avec le péché mortel? S'y endurcirait-on? Un grand du monde à la seule vue d'un tableau représentant les flammes de l'enfer, s'écria : Je veux me sauver, quoi qu'il m'en coûte, et il se dévoua pour le reste de ses jours à la pénitence. Un jeune homme qui avait perdu depuis quelque temps une mère très-chrétienne crut la voir dans un songe lui reprochant la tiédeur et la négligence dans lesquelles il était : et, depuis ce moment, sa vie fut si sainte qu'on était obligé de modérer son excessive ardeur : Eh quoi, répondait-il, quand on l'engageait à ralentir l'ardeur de son zèle, je n'ai pu supporter les reproches que ma mère semblait m'adresser dans mon sommeil; comment pourrai-je supporter les reproches de Jésus-Christ, quand je paraîtrai devant son tribunal? Voyez, après cela, les réflexions que vous avez à faire, et les malheurs que vous avez à craindre, vous qui avez reçu tant de salutaires instructions, et qui malgré les excès et les égarements du siècle, êtes encore environnés de tant d'exemples de vertu !

Vigilate ; il ne suffit pas de former de bonnes résolutions : on ne résiste pas à l'attrait séducteur du péché, sans une vigilance continuelle. Veillez aux moyens d'accomplir avec exactitude les commandements de Dieu et de l'Eglise; à éviter le péché. Et, pour cela, fuyez les occasions dangereuses, les lectures passionnées ou opposées à la foi ; éloignez-vous des mauvaises compagnies ; ne prêtez pas l'oreille à des discours pervers. *Pensez souvent à vos fins dernières et vous ne pécherez jamais.* (*Eccli.*, VII, 40.)

XLVIII.

Gratia Domini nostri Jesu Christi, et charitas Dei, et communicatio sancti Spiritus sit cum omnibus vobis. (II *Cor.*, XIII, 13.)

La grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, je le suppose, est en vous, mes chers enfants; vous êtes par conséquent dans l'amour de Dieu, et l'Esprit-Saint vous a communiqué ses dons à tous. O bien-aimés de Jésus-Christ, que ne m'est-il donné de vous faire voir et admirer la beauté de vos âmes ! Le démon est confus; il a perdu en vous ceux dont il voulait faire ses victimes. On peut dire de chacun de vous : *Surrexit, non est hic.* (*Marc.*, XVI, 6.) Que votre situation était déplorable quand vous viviez dans le péché ! Où étiez-vous alors? On pouvait vous comparer à ces pauvres voyageurs qui ont pris une fausse route : chaque pas qu'ils font les éloigne de plus en plus de leur terme : ainsi vous alliez toujours en aveugles, vous écartant sans cesse de la fin pour laquelle vous avez été créés. Quel triste spectacle pour le ciel et pour vos saints an-

ges. Les leçons, les travaux, les sueurs, le sang et la mort de Jésus-Christ allaient vous devenir inutiles. Mais la bonté de Dieu vous a arrachés à l'abîme dans lequel vous alliez être précipités. Mais ces deux mots, *absolvo te*, prononcés sur chacun d'entre vous, ont brisé vos chaînes. Vous êtes redevenus les enfants et les bien-aimés de Dieu. Ah! s'écrie saint Augustin : *Nemo recidat unde resurrexit.* Conservez la vie de la grâce, et dites avec David : *Non moriar, sed vivam, et narrabo opera Dòmini.* (*Psal.* CXVII, 17.) *Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes qui descendunt in infernum.* (*Psal.* CXIII, 17.) *Vivens, vivens ipse confitebitur tibi.* (*Psal.* XLVIII, 19.) *Custodi me, Domine, ut pupillam oculi, sub umbra alarum tuarum protege me.* (*Psal.* XVI, 8.) *Custodi pedem meum.* (*Eccle.*, IV, 17.) *Pone, Domine, custodiam ori meo, et ostium circumstantiæ labiis meis.* (*Psal.* CXL, 3.) *Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam, et cum viris sanguinum vitam meam.* (*Psal.* XXV, 9.) Héliodore, un des courtisans du roi Séleucus, ayant couru le plus grand danger de perdre la vie dans la commission dont ce prince l'avait chargé à l'égard du temple de Jérusalem, n'aurait pas voulu, pour tous les trésors de l'univers, s'y remontrer de nouveau. *Nam et ipse*, dit-il, *qui habet in cœlis habitationem visitator et adjutor est loci illius, et venientes ad malefaciendum percutit et perdit.* Dites la même chose, mes chers enfants ; vous avez couru les plus grands dangers pour votre âme, tant que vous avez été privés par le péché de l'amitié de votre Dieu ; craignez de la perdre encore. Qui sait si vous reviendriez aussi facilement à la vie de la grâce? Rien n'est si facile que d'être blessé à mort, mais rien n'est si difficile que de revenir à une pleine guérison, surtout quand il est question des blessures de l'âme, pour la guérison desquelles il faut, suivant saint Paul, un miracle aussi grand que celui qui a fait ressusciter Jésus-Christ d'entre les morts. Votre guérison, du reste, se soutiendra, si vous unissez à une foi vive une conduite régulière et exemplaire, accomplissant avec une grande exactitude les lois de Dieu et de l'Eglise, fuyant toute espèce de péché mortel, comme on fuit à l'aspect d'un serpent. Evitez le mal, et faites le bien, et vous vous procurerez en cette vie une indicible paix, présage d'une éternité bienheureuse.

XLIX.

Justitia indutus sum, et vestivi me sicut vestimento et diademate, judicio meo. Oculus fui cæco et pes claudo ; pater eram pauperum, et causam quam nesciebam diligentissime investigabam ; conterebam molas iniqui, et de dentibus illius auferebam prædam. (*Job*, XXIX, 14-17.)

Heureux celui qui n'est jamais dépouillé de la grâce sanctifiante ! Ah ! chers enfants, si vous êtes dans cet état de justice, soyez-en toujours parés comme d'un diadème ; regardez-la comme votre plus bel ornement. Que vos bons exemples soient comme une lumière pour ceux qui marchent dans les ténèbres du péché. Que votre fermeté dans les voies du Seigneur affermisse ceux qui seraient chancelants. Que votre charité soutienne ceux qui seraient dans le besoin. Que votre prudence ne vous permette jamais de porter un jugement précipité et téméraire à l'égard de ceux que l'on accuse. Examinez, avant que de prononcer une sentence, afin qu'elle ne soit jamais contraire au bien public et particulier. Si vous avez de l'autorité sur les autres, fermez la bouche au médisant et au calomniateur. C'est, au langage de l'Ecriture, lui arracher la proie qu'il était sur le point de dévorer. Montrez-vous surtout le défenseur intrépide de votre religion et de votre foi. Rendez à Dieu ce que vous lui devez ; rendez au prochain ce qu'il a droit d'attendre de vous. C'est le précepte du Seigneur. Quant à vous-mêmes, sachez vous respecter : ne dégénérez pas de votre céleste origine, et, puisque vous êtes devenus, par un effet de la bonté du Seigneur, participants de sa nature divine, ne méprisez pas votre âme : *Da illi honorem secundum meritum suum : peccantem enim in animam suam quis justificabit?* (*Eccli.*, X, 31, 32.) Celui-là pèche contre son âme, qui la déplace de son rang par son orgueil, usurpant ce qui n'appartient qu'à Dieu : *Gloriam meam alteri non dabo.* (*Isa.*, XLVIII, 11.) S'il méprise son prochain, il oublie ce qu'il est lui-même, et il encourt cette sentence : *Qui se exaltat humiliabitur.* (*Luc.*, XVIII, 14.) S'il est envieux et jaloux ; c'est le vice de Caïn et de tous les petits esprits : *Væ illi qui in via Cain abierunt.* (*Judæ* 11.) S'il est avare ; il est alors du nombre de ceux dont saint Paul a dit : *Incidunt in desideria multa inutilia et nociva quæ mergunt hominem in interitum et perditionem.* (1 *Tim.*, VI, 9.) S'il est impur ; il viole son corps et son cœur, qui est le temple de Dieu : *Si quis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Dominus.* (1 *Cor.*, III, 17.) S'il est sensuel et intempérant ; il méconnaît cet avertissement du Sauveur : *Attendite ne forte graventur corda vestra in crapula et ebrietate.... ne forte superveniat in vos repentina dies illa.* (*Luc.*, XXI, 34.) S'il est colère et emporté : *Ira enim viri justitiam Dei non operatur.* (*Jac.*, I, 20.) S'il néglige ses devoirs spirituels et temporels ; car *regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* (*Matth.*, XI, 12.) Ainsi donc, mes chers enfants, que chacun de vous prenne pour lui cette sentence, et l'exécute dès ce jour : *Declina a malo, et fac bonum* (*Psal.* XXXVI, 27) ; *inquire pacem et persequere eam.* (*Psal.* XXXIII, 15.) Quelque jeunes que vous soyez, vous n'êtes guère éloignés du terme de votre carrière ; si, quand la mort arrivera, vous pouvez vous rendre le témoignage que vous avez été fidèles à tous ces avis, vous aurez alors une consolation indicible, et c'est pour vous que l'Esprit-Saint aura parlé, quand il a dit : *Vir obediens loquetur victoriam* (*Prov.*, XXI, 28.) *Qui vicerit, dabo ei edere de ligno vitæ.* (*Apoc.*, II, 7.)

—

L.

Sustine, et in humilitate patientiam habe : quoniam in igne probatur aurum et argentum, homines vero receptibiles in camino humiliationis. Crede Deo, et recuperabit te. (*Eccli.*, II, 4.)

Mon fils, dit l'Esprit-Saint, quand vous entrez dans le service de Dieu, préparez-vous à des épreuves : car les hommes ne sont ordinairement accueillis de Dieu qu'autant qu'ils ont passé par le creuset de la tribulation. Il n'y a donc pas à balancer, il faut se soumettre à des épreuves, si l'on veut sincèrement s'attacher au service de Dieu. Vous verrez des gens qui ne savent rien, je dirai même, qui ne valent rien, sourire de pitié à votre vue, précisément parce que vous êtes ce que vous devez être; il vous regarderont, et vous traiteront comme des insensés. *Sustine :* Patience : le temps viendra où l'ordre sera établi : *tunc tempus rei omnis erit.* (*Eccle..*, III, 17.) *Dies Domini in igne revelabitur.* (I *Cor.*, III, 13.) Sur la terre, on regardait la justice de Dieu comme oisive; on était persuadé que cette justice cédait tous ses droits à sa bonté; qu'on pouvait, sans s'inquiéter, transgresser toutes les lois de Dieu et de l'Eglise. Il importe donc qu'enfin Dieu soit connu pour ce qu'il est : je veux dire, comme Père tendre et maître juste et terrible; père, par sa bonté, maître par sa sévère équité. Ici, les pécheurs, *in labore hominum non sunt, et cum nominibus non flagellabuntur* (*Psal.* LXXII, 5); du moins ils ne veulent pas partager les travaux et les peines qui résultent d'une vie mortifiée et pénitente. Ce spectacle de leur tranquillité et de la prospérité temporelle dont ils jouissent quelquefois est un sujet d'étonnement et même de plainte pour certains justes : De là David disait : *pene motus est pes meus pacem peccatorum videns et dixi : Ergo sine causa justificavi cor meum, et lavi inter innocentes manus meas.* (*Ibid.*, 13.) Les chagrins sont pour moi qui suis timoré et observateur zélé des lois de mon Dieu ; et la tranquillité pour les impies qui l'outragent avec fierté et insolence. Mais que dis-je? et pourquoi ne considérer que la vie présente? Il en est une autre où cet apparent désordre cessera. Cette vie fuit comme l'éclair et avec elle disparaît pour le juste la scène de ses amertumes et de ses douleurs : courage donc, ô mon âme! *Labor est ante me donec in sanctuarium Dei.* (*Ibid.*, 6.) Il faut que les manquements des justes soient punis en ce monde, afin qu'ils ne le soient pas dans l'autre; il faut que le peu de bonnes qualités qui se trouvent dans les pécheurs soient récompensés ici-bas puisque leurs crimes doivent être punis dans l'éternité. Mais après que l'âme sera débarrassée de sa dépouille mortelle, le sort du pécheur et celui du juste sera bien changé. L'Esprit-Saint dit du premier : *Opprobrium ejus restituet ei Dominus ejus.* (*Dan.*, XI, 18.) *Aufer cidarim; tolle coronam; hoc non factum est donec venerit cujus est judicium.* (*Ezech.*, XXI, 26, 27.) Cette sévérité est nécessaire pour confirmer les vérités de la religion qui, si souvent, avaient été niées et révoquées en doute Elles sont incontestables; mais elles demeurent toujours tant que dure le pèlerinage de cette mortelle vie : comment, en effet, pendant cet exil, se rendre compte à soi-même de ces vérités : *Beati pauperes, beati qui lugent, beati qui persecutionem patiuntur!* (*Matth.*, V.) Les impies s'en raillent, et disent : allez donc compter cela à d'autres ; les justes les croient fermement, mais savent à peine comment les défendre. Alors *peccator videbit et irascetur.* (*Psal.* CXI, 10.) Enfants de l'Eglise, prenez donc le parti le plus sage, disant comme David : *Nonne melius est ut fugiam et salver?* (I *Reg.*, XXVII, 1.) En cette vie : *Vilior fiam plus quam factus sum.* (II *Reg.*, VI, 22.) Ah! *Dies illa et judicium animo inscribantur*, dit saint Jean Chrysostome. Alors le juste *ab auditione mala non timebit.* (*Psal.* CXI, 7.)

LI.

Venite, benedicti Patris mei : possidete paratum vobis regnum : esurivi enim ;et dedistis mihi manducare ; sitivi et dedisti mihi bibere ; hospes eram, et collegistis me. (*Matth.*, XXXV, 33.)

Vous voilà comme marqués du sceau de la prédestination céleste ; vous êtes les bénis du Père par son Fils adorable, comblés des marques de sa prédilection dans le temps, heureux présages de son amour dans l'éternité. Oh! qu'il vous sera doux d'entendre un jour, ces paroles : *Venite*, etc. On se plaint quelquefois de ce qu'il en coûte pour se sauver. Mais, trouvera-t-on, plus tard, qu'on en ait trop fait? Ah! il semblera que le ciel ait été donné pour rien. Ce royaume vous a été préparé par la volonté divine ; mais il faut le mériter. Le salaire est préparé par l'ouvrier ; mais il faut qu'il l'ait gagné par son travail ; la couronne est destinée au soldat ; mais il faut que pour qu'elle lui soit décernée, il ait remporté la victoire ; le cultivateur attend naturellement la récolte ; mais il ne l'obtient qu'en conséquence de ses labeurs. Qu'avez-vous donc à faire pour mériter le ciel? La réponse se trouve dans les paroles de mon texte. Quelqu'un a faim ou soif, et la Providence vous a fourni les moyens de l'assister : faites-le : il n'y a pas à délibérer. Donnez, quand vous le pouvez, l'hospitalité à celui qui est sans asile; consolez celui qui est affligé; visitez les malades, les prisonniers. Jamais on n'a fait une mauvaise mort, après avoir rempli, de bon cœur, les œuvres de miséricorde. Mais vous n'avez pas le moyen de procurer aux malheureux des assistances temporelles et corporelles : cela peut être. Mais n'y a-t-il pas dans votre voisinage des gens divisés dont vous pourriez procurer la réconciliation, des hommes égarés que vous pourriez ramener à la vertu, des incrédules que vous seriez capables de réduire sous le joug de la foi, des vocations chancelantes que vous pourriez raffermir et sagement diriger ; mais surtout de pauvres ignorants à qui vous pourriez rendre l'important service de les éclairer sur ces vérités principales sans la con-

naissance desquelles on ne saurait parvenir au salut; des époux qui ne le sont qu'aux yeux de l'Etat et qui ne le sont réellement pas aux yeux de l'Église et de la foi? Portez vos regards autour de vous. Vous êtes pères ou maîtres : avez-vous rempli à l'égard de vos inférieurs des obligations sans lesquelles ils ne sauraient se sauver ni vous avec eux? Voilà, voilà des devoirs d'urgence et qui seuls peuvent vous placer au rang des prédestinés et des amis de Dieu. Je dis plus : voilà, peut-être, à quelles conditions vous écarterez loin de vous les accidents de la vie qui pourraient vous menacer et que le Seigneur n'envoie le plus ordinairement sur la terre que pour faire rentrer en eux-mêmes ceux qui ont résisté à toutes les autres invitations de sa tendresse. Pensez, pensez souvent, mes chers enfants, à votre éternité. Pensez à ce beau ciel que tant d'imprudents sacrifient pour ne s'occuper que de la terre. La vie s'écoule comme un torrent; l'éternité s'avance à grands pas : fasse le ciel que vous vous la prépariez heureuse! C'est la grâce que je vous souhaite de tout mon cœur.

LII

Qui creavit me requievit in tabernaculo meo, et dixit mihi : In Jacob inhabita, et in Israel hæreditare et in electis meis mitte radices. (*Eccli.*, XXIV, 12.)

Rien, mes chers enfants, ne doit vous être plus à cœur, maintenant que vous êtes comblés des dons de Dieu que de ne les pas dissiper; mais plutôt de les faire fructifier et de les accroître. Les vignerons ne se contentent pas de planter la vigne : quand ils l'ont mise en bon état, ils ont soin de l'y maintenir; car, s'ils l'abandonnaient, ils perdraient bientôt tout le fruit de leurs peines. Ils ont donc soin de remuer la terre où ils l'ont placée; ils en arrachent les mauvaises herbes; ils émondent et taillent les branches ; ils soutiennent le cep avec des pieux. Faites de même pour votre vigne spirituelle : ayez soin d'en remuer la terre avec le soc, non de la charrue, mais de la mortification ; écartez les mauvaises herbes en vous défendant des habitudes vicieuses, des compagnies perverses, des occasions dangereuses qui pourraient suffoquer et détruire les fruits des vertus ; émondez les inclinations au mal, comme des pampres funestes; soutenez-les par les appuis de la prière, des saintes lectures, des salutaires instructions, de l'assistance aux saints offices, de la participation aux sacrements; enchaînez-les par votre exactitude à accomplir tout ce que Dieu et l'Eglise vous prescrivent. Ne vous contentez pas néanmoins de ces moyens; recourez à la protection des saints; mais spécialement à celle de Marie. Invoquez-la comme le secours des chrétiens : jamais on n'a vainement imploré son assistance. Priez-la pour vous, pour vos parents, pour vos compatriotes, pour tous ceux qui font partie de cette paroisse, et spécialement pour la persévérance de ceux qui aujourd'hui ont reçu la même faveur que vous. Le Seigneur a habité dans les chastes entrailles de Marie comme dans un tabernacle d'honneur. Le choix qu'il a fait d'elle pour être sa mère vous indique suffisamment ce que vous pouvez en espérer si vous la choisissez pour être la vôtre. Elle ne demande pas mieux: car qui pourrait penser qu'elle eût de la répugnance à remplir une qualité qui fait éclater la puissance que Dieu lui accorde et la tendresse qu'elle a pour nous? Les soins maternels qu'elle prodigue à ceux qui l'invoquent peuvent-ils porter atteinte à sa félicité? Dieu vous a donné à elle comme un héritage qui ne saurait lui être plus cher, puisque vous portez le caractère des élus de Dieu et que le péché seul peut le détruire. Laissez-la donc régner sur vous: il n'y a rien que d'aimable et d'avantageux à vivre sous son empire. Faites croître de jour en jour votre confiance et votre dévouement pour elle, et qu'ils jettent dans vos cœurs les plus profondes racines. Si vous méritez sa protection dans le temps vous mériterez de partager ses récompenses dans l'éternité.

LIII.

Elegi te, et non abjeci te. Ne timeas, quia ego tecum sum. (*Isa.*, XLI, 9.)

Oui, mes enfants, le Seigneur vous a choisis, et vous a distingués d'un million d'autres à qui il pouvait accorder les mêmes faveurs. Il ne les leur a pas faites ; mais il les a faites à vous. Aviez-vous plus de droits à ses bienfaits? Incontestablement non. Qui sait même si d'autres n'en auraient pas infiniment mieux usé que vous? Quoi qu'il en soit, il ne vous a pas rejetés quand vous l'avez offensé; il n'a pas tranché le fil de vos jours, comme il l'aurait pu faire, en vous précipitant de suite dans les enfers. Il a toujours cultivé et engraissé cette vigne ingrate. Que ferez-vous pour reconnaître sa tendresse? Ah! les dons reçus en cet heureux jour vous indiquent assez vos obligations à cet égard. Si votre âme, jusqu'ici a été pauvre, la voilà riche ; si elle a été dans les ténèbres, la voilà dans la lumière; si elle a été faible, la voilà revêtue de force; si elle a été agitée et bouleversée par les remords, la voilà comblée de consolations d'autant plus pures et plus douces qu'elles viennent du ciel même. Ne perdez pas, chers enfants, ces précieux avantages. Vous dites en vous-mêmes, peut-être : mais comment les conserverai-je? Serai-je plus heureux que tant d'autres qui, en si peu de temps, ne conservent rien des grâces qu'ils ont reçues en pareille circonstance? Ah! s'ils ne les conservent pas, c'est qu'ils ne veulent pas les conserver. S'ils le voulaient ils les conserveraient. Mais, direz-vous encore : que peut l'homme si faible, si impuissant contre les attaques du démon, de la chair et du monde? Ne vous l'ai-je pas déjà dit? si vous êtes faibles, Dieu est fort : et tant qu'il sera en vous et avec vous, vous n'avez rien à craindre de la part de ceux qui vous font la guerre. Ils ne vous peuvent rien tant que vous demeurez unis à Dieu. Si vous n'opposiez à vos ennemis que vos propres forces, que celles de votre énergie et de votre

raison que vous seriez bientôt renversés! Vous vous verriez dans la même situation que ces anciens à qui on donnait le nom de Sages, qui se le donnaient eux-mêmes, et qui prouvaient par toute leur conduite qu'ils n'étaient que des insensés, dit saint Paul : *Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt.* (*Rom.*, I, 22.) Dieu du ciel, ils avaient reconnu dans le spectacle de ce merveilleux univers l'ouvrage conçu par votre intelligence suprême et exécuté par votre main divine, et ils se sont rendus inexcusables soit en ne publiant pas votre divinité et votre unité, soit en adorant les plus viles créatures comme les serpents et autres reptiles immondes. Pourquoi cette faiblesse et ce défaut d'énergie? C'est qu'ils ne s'appuyaient et ne comptaient que sur eux. Les saints avaient des pensées bien différentes. Persuadés qu'ils étaient incapables par eux-mêmes des moindres victoires, ils étaient assurés qu'ils pouvaient tout quand ils avaient obtenu que Dieu agît en eux. Sur le point de souffrir le martyre sainte Félicité éprouvant les douleurs de l'enfantement jetait quelques cris d'un instant à un autre. Un des gardes l'ayant entendue, lui dit brutalement : Quoi! tu te plains? Que feras-tu donc lorsque tu seras exposée aux bêtes? C'est moi, répondit Félicité, qui souffre maintenant ce que je souffre; mais alors il y en aura un autre en moi qui souffrira pour moi, parce que je souffrirai pour lui. Pénétrez-vous bien de ces pensées, mes chers enfants. Méfiez-vous de vous-mêmes; ne comptez que sur Dieu; implorez son assistance; attendez son secours; coopérez à ses grâces, et rendez-vous dignes de ses récompenses éternelles

LIV.

Ecce tabernaculum Dei cum hominibus; et habitabit cum eis; et ipsi populus ejus erunt, et ipse Deus cum eis erit eorum Deus. (*Apoc.*, XXI, 3.)

Le Seigneur a plusieurs demeures et plusieurs tabernacles. Il habite dans le ciel une lumière inaccessible; il habite en nos églises dans le sacrement adorable de nos autels; il habite dans nos cœurs et même dans nos corps personnellement, quand nous le recevons dans la sainte Eucharistie, spirituellement par les dons de l'Esprit-Saint, tant que nous conservons la grâce sanctifiante. Nous devons désirer avec une sainte ardeur, d'aller nous-mêmes habiter avec lui dans le ciel. Pour cela, nous devons nous montrer assidus à venir le visiter dans son saint temple, et à le recevoir dans le sacrement de son amour. Il n'est personne qui ne désire arriver au ciel, excepté ces impies qui n'y croient point, ou ces pécheurs désespérés qui méconnaissant toute l'étendue de la miséricorde divine n'ont pas la confiance d'y jamais parvenir. Le désir du ciel est pourtant naturel à l'homme qui sent un immense besoin de félicité. Mais pour obtenir une place dans le lieu que Dieu habite, il faut fréquenter l'habitation de Dieu sur la terre. Saint Jean Chrysostome se plaignait amèrement à son peuple qu'il y avait, de son temps, un certain nombre de chrétiens qui ne se rendaient pas tous les jours de la semaine aux saints offices et aux instructions, prétextant leurs affaires qui y mettaient obstacle. Qu'eût-il dit, s'il eût vécu dans notre siècle, et qu'il eût vu, comme dans nos contrées, les églises désertes, les jours de dimanches et les fêtes d'obligation. O prévarication qui fait couler les larmes de l'Église, notre mère! Où êtes-vous, enfants de cette mère désolée? A vos travaux, peut-être? Jugez si ces travaux, faits dans un temps où vous ne devriez être occupés que de Dieu et de votre âme, sont bien propres à vous rendre le ciel propice. Que si vous êtes livrés à vos plaisirs, songez qu'ils sont coupables toutes les fois qu'ils prennent le temps qu'il serait nécessaire de donner aux saints offices à écouter la parole et à sanctifier le jour du Seigneur. Non pas que Dieu condamne tous les délassements, même quand ils sont innocents, les jours qui sont consacrés à son culte; mais on ne doit les prendre que quand on a satisfait aux devoirs de la conscience, évitant avec soin tous les plaisirs dangereux ou coupables. Prenez, mes chers enfants, la ferme résolution, aujourd'hui, d'éviter tout ce qui pourrait offenser Dieu en ces saints jours. Manquer la messe un jour de dimanche et de fête d'obligation est incontestablement un péché mortel. Pourriez-vous désormais consentir à le commettre? Voyez ce que vous avez à faire. Votre fidélité à suivre les bons avis que vous recevez en ce jour, prouvera vos bonnes dispositions, comme votre négligence sur ce point les rendrait suspectes. Voulez-vous habiter avec Dieu dans le ciel? Faites qu'il habite en vous sur la terre. Pourquoi, par exemple, a-t-il établi le sacrement de l'Eucharistie? N'est-ce pas afin que l'on en fît usage? Pourquoi a-t-il conservé les apparences du pain dans ce divin mystère? N'est-ce pas pour nous insinuer le fréquent usage que nous en devons faire? Pourquoi a-t-il établi le tribunal de la réconciliation? N'était-ce pas afin que nous nous sentissions pressés de venir nous réconcilier avec lui? Enfants de Dieu, bien-aimés de Jésus-Christ, ah! de grâce, n'abusez pas de ses bienfaits. Menez désormais une vie vraiment édifiante et chrétienne; montrez par votre fermeté et votre fidélité à remplir vos obligations que vous êtes complétement confirmés, c'est-à-dire, que vous ne l'avez pas été seulement par le caractère ineffaçable qui s'est imprimé dans vos âmes, mais au moyen des saintes dispositions que vous avez apportées, dispositions qui maintenant vous rendent l'objet de sa tendresse, et plus tard vous rendront l'objet de ses récompenses.

LV.

Prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam; ipsis autem vocatis Judæis atque Græcis, Christum Dei virtutem atque sapientiam. (1 *Cor.*, I, 23.)

Voulez-vous entrer parfaitement dans l'esprit du christianisme, mes chers enfants, ne

vous faites pas une religion de caprice, une religion de temps et de circonstance, une religion romanesque, une religion d'imagination et de combinaison humaine. Tout cela n'est pas la religion de Jésus-Christ. La religion doit être pour vous purement ce qu'elle est; rien autre chose que ce qu'elle est, que ce qu'elle a toujours été, que ce qu'elle sera toujours. Jésus-Christ est votre Dieu; l'Eglise est votre mère; l'Evangile expliqué par l'Eglise est votre loi. Il y a maintenant, surtout depuis un demi-siècle, une infinité d'hommes qui prétendent se faire une religion à leur gré, une religion arrangée et façonnée à leur fantaisie, appropriée à la bizarrerie de leurs pensées; ils ne craignent pas même de le publier : J'ai ma religion, disent-ils. D'autres disent : Ma religion, à moi, consiste à ne faire tort à personne! Voilà vraiment une belle religion! Si toute la religion consiste à n'être ni voleur ni meurtrier, c'était bien la peine que le Fils de Dieu se donnât tant de sollicitude et de travaux, pour venir la prêcher, et qu'il versât son sang pour établir une religion dont tous les hommes sentaient si vivement la nécessité, indépendamment de sa venue! Et ce sont souvent ceux qui font le plus de tort aux autres, qui disent avec le plus d'assurance : Ma religion, à moi, consiste à ne faire tort à personne. Pour vous, mes enfants, rappelez-vous ces paroles de Jésus-Christ : *Qui non honorificat Filium, non honorificat Patrem qui misit illum* (*Joan.*, XIV, 6.) *Qui me recipit, recipit illum qui misit me* (*Joan.*, V, 23.) *Nemo venit ad Patrem nisi per me* (*Matth.*, X, 40.) Tout le monde pourtant admire l'Evangile. Que sa morale est belle! Que ses leçons sont sublimes! Mais on se contente de cette admiration stérile, et l'on ne fait toujours que ce qu'on veut. L'Evangile dit : Bienheureux sont ceux qui se détachent d'esprit et de cœur des biens de la terre! Et l'on se détache si peu de ces biens passagers et périssables que pour les augmenter on ne se fera point de scrupule de travailler les jours de dimanches et de fêtes d'obligation. L'Evangile a dit : *Heureux ceux qui sont doux!* (*Matth.*, V, 4.) Mais combien mettent la haine à la place de la douceur, la discorde à la place de l'union, la vengeance à la place du pardon des injures! L'Evangile dit : *Heureux ceux qui pleurent!* (*Ibid.*, 5.) Et l'on voit partout une jeunesse dissipée et volage s'enivrer de plaisirs, sans calculer sur la multitude des dangers qui les accompagnent, ni même sur les crimes qui marchent avec eux ou viennent avec eux. L'Evangile dit : *Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice!* (*Ibid.*, 6.) Et les trois quarts des chrétiens croupissent dans une ignorance crasse et volontaire de leurs devoirs, des volontés de Dieu et de la religion sainte. L'Evangile a dit : *Heureux ceux qui sont miséricordieux!* (*Ibid.*, 7.) Et pourtant, que le nombre est grand de ceux qui se montrent étrangers à toutes les œuvres de charité et de miséricorde! Que de peres de famille, que de maîtres et maîtresses montrent une indifférence absolue pour leurs subordonnés! Au dehors que de scandales, quelle dureté, quelle insensibilité pour les pauvres! L'Evangile dit : *Heureux ceux qui ont le cœur pur!* (*Ibid.*, 8.) Et que de chrétiens qui ne sont chastes ni dans le cœur ni dans le corps! L'Evangile a dit : *Heureux les pacifiques!* (*Ibid.*, 9.) Mais où les trouver ces pacifiques, parmi ceux qui n'ont dans la bouche que des paroles d'imprécations et de blasphème? L'Evangile dit : *Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice!* (*Ibid.*, 10.) Et néanmoins qui oserait entreprendre de compter le nombre de ceux que la vue seule d'un enfant serait capable d'arrêter dans l'accomplissement de leurs devoirs? Tant est commune et puissante parmi les hommes la malheureuse considération du respect humain! C'est ainsi que Jésus-Christ est encore aujourd'hui, pour la plupart des chrétiens, un sujet de scandale comme pour les Juifs, et un objet de folie pour les païens. Montrez, chers enfants, qu'il est encore pour vous, la vertu et la sagesse de Dieu. Vertu salutaire qui vous sanctifiera, sagesse divine qui vous sauvera.

LVI.

Deus det vobis ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis quæ sit latitudo et longitudo et sublimitas et profundum; scire etiam supereminentem scientiæ charitatem Christi ut impleamini in omnem plenitudinem Deo. (*Ephes.*, III, 18.)

Sur ces paroles saint Grégoire a dit : *Exercet Deus latitudinem, amando, longitudinem, tolerando; celsitudinem, vota nostra et intelligentiam superando, profunditatem, intima judicando.* (L. V *Mor.*) Rien n'est plus digne d'un homme régénéré, purifié, sanctifié, que de s'occuper de l'amour immense d'un Dieu pour lui, d'en faire l'objet continuel de ses méditations et de sa reconnaissance. Conçoit-on l'ingratitude des hommes qui ne s'en occupent pas? Quand nous avons rendu les moindres services à quelqu'un, nous sommes d'une exigence extraordinaire à l'égard des sentiments qu'il doit avoir pour nous. S'il n'a pas l'air d'y penser, nous éclatons en plaintes et en murmures. Ah! l'ingrat! disons-nous! fallait-il être ainsi récompensé des bienfaits qui lui ont été prodigués? Il y a, en effet, quelque chose de si noir aux yeux des hommes, dans cette conduite, que les anciens législateurs n'avaient point trouvé de loi assez sévère pour la punir : ils en laissaient la vengeance et le châtiment à la divinité, qui seule était capable de décerner une punition qui put égaler la grandeur de la faute. Mais ils voulaient que l'homme ingrat fût un objet d'horreur et d'exécration à toute la terre. Vous n'en disconvenez pas; que dis-je? vous ne trouvez rien d'aussi criant que la conduite de ceux qui ont oublié vos bontés ou qui les payent d'ingratitude. Ah! chers enfants, soyez donc conséquents. Qui vous a fait plus de bien que votre Dieu? Qui vous en fait ou pourrait vous en faire tous les jours encore davan-

tage? Prononcez : devez-vous oublier toutes ces faveurs? Que de stupides animaux ne lèvent jamais la tête vers le ciel : il n'y a rien là de surprenant; ils ont été créés la tête inclinée vers la terre, comme pour nous faire comprendre qu'ils n'étaient pas destinés à connaître celui qui leur avait donné l'être et la vie. Et cependant l'éléphant, qu'on croit être celui de tous les animaux qui a l'instinct le plus remarquable, contemple avec une sorte d'admiration le lever du soleil : que ferait-il s'il lui était donné de connaître l'auteur de cet astre ou de son être? Vous donc, qui le connaissez et qui devez le connaître, pouvez-vous sans crime ne pas penser à lui comme à votre bienfaiteur suprême? Pouvez-vous surtout vous déterminer à l'offenser et lui rendre le mal pour le bien, lui qui si souvent vous a rendu le bien pour le mal? Mais, dites-vous, Dieu est enclin à pardonner. J'en conviens; quand on revient sincèrement à lui. Mais faut-il, pour cela, se révolter contre un Père si généreux et si tendre? Approuveriez-vous cette conduite dans un enfant à l'égard d'un bon père et d'une excellente mère? Vous voilà, mes enfants, comblés des faveurs célestes : voulez-vous être des ingrats? C'est la suite de votre conduite qui servira de réponse à cette importante question. Hélas! tant d'autres ont donné et donnent encore, tous les jours, le spectacle de leur insensibilité à l'egard des bienfaits de Dieu! De grâce, ne le renouvelez pas. Ne soyez pas comme ces cœurs pervers qui, engraissés des dons du ciel, se révoltent insolemment contre lui, ne daignent pas même l'invoquer, blasphèment son saint nom, profanent les jours consacrés à son culte, méprisent l'autorité paternelle, ou l'éducation filiale, ainsi que les devoirs de supérieurs et de subordonnés, foulent aux pieds les lois de la charité, de la pudeur, de la justice ou de la vérité, méconnaissent les commandements de Dieu et de l'Eglise. Montrez-vous reconnaissants et sensibles aux bienfaits du Seigneur. C'est le moyen de le disposer à vous en accorder de nouveaux; c'est le disposer à vous ouvrir la porte du ciel.

LVII.

Accessistis ad Sion montem, et civitatem Dei viventis, Jerusalem cœlestem, et multorum millium angelorum frequentiam, et Ecclesiam primitivorum qui conscripti sunt in cœlis, et judicem omnium Deum, et spiritus justorum perfectorum, et Testamenti Novi mediatorem Jesum. (*Hebr*, XII, 11-24.)

Quelle différence entre les enfants de la loi nouvelle et ceux de l'ancienne; ceux-ci n'étaient guidés que par la terreur; ceux-là n'agissent que par amour. Vous êtes sous la loi nouvelle, mes enfants; le Seigneur vous attire en vous comblant de faveurs et de caresses. Il était défendu aux Israélites, sous peine de mort, de s'approcher du Sinaï; mais Jésus-Christ vous invite à venir à lui : *Venite ad me, omnes*, etc. (*Matth.*, II, 28.) Non-seulement il vous assure que si vous l'aimez, son père vous aimera; mais encore que le Père et le Fils viendront à vous et qu'ils feront en vous leur demeure. (*Joan.*, XIV, 23.) Vous avez été admis sur la montagne sainte, qui est l'Eglise, dont l'établissement divin éclate avec une sorte d'évidence aux yeux de tout esprit non prévenu, n'ayant qu'un même chef visible qui est le successeur de saint Pierre, et un même chef invisible qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'elle seule est sainte dans sa doctrine, dans sa foi et dans les saints qu'elle produit et qu'elle seule peut produire; qu'elle seule est catholique ou universelle s'étendant à tous les temps et à tous les lieux; qu'elle seule est apostolique, remontant par une succession non interrompue de pasteurs jusqu'aux apôtres. C'est la cité du Dieu vivant qu'un fleuve de grâces réjouit et vivifie sans cesse, tandis que toutes les autres prétendues religions sont desséchées par des doctrines d'erreurs et par la perspective du plus désolant avenir. C'est la Jérusalem céleste; l'Eglise de la terre donne une de ses mains à l'Eglise du ciel, et l'autre à l'Eglise du purgatoire. L'Eglise militante et l'Eglise souffrante sont comme le vestibule de l'Eglise du ciel : c'est pour cela que Jésus-Christ appelait souvent son Eglise le royaume de Dieu. Des milliers d'anges nous assistent pendant les jours de nos combats; chaque homme a le sien; chaque royaume, chaque province, chaque lieu, chaque famille, sont assistés d'esprits célestes qui sont, au langage de l'Apôtre, ses ministres ou les serviteurs de notre salut, toujours prêts à nous secourir, à recueillir nos vœux et nos prières : non que le Seigneur ne soit assez puissant pour nous aider immédiatement par lui-même; mais il a voulu multiplier les preuves de son amour, en multipliant celles de sa protection. L'Eglise est la société des premiers nés dont les noms sont écrits dans le ciel. Ils sont les premiers nés, parce que, quoique venus plus tard, ils devancent ceux qui les avaient précédés, et que les derniers deviennent les premiers. Dieu n'est plus pour nous un juge redoutable, dès l'instant que notre vie répond à la sainteté de ses lois. C'est un juge miséricordieux dont nous attendons la venue et la sentence avec une sainte confiance. Nous nous associons aux esprits de tous les justes; nous participons aux mérites de toutes les œuvres, à la vertu et à l'intercession de tous les saints : *Particeps ego sum omnium timentium se;* (*Psal.* CXVIII, 63), en attendant de leur être associés dans la gloire. Enfin nous ambitionnons de voir dans le ciel le médiateur de la nouvelle alliance, notre avocat, notre intercesseur, notre caution. Par lui nous nous présentons dès cette vie à son père adorable; plein de confiance en ses mérites infinis, nous lui disons avec le bien-aimé disciple : *Veni, Domine Jesu;* si vous m'accompagnez, me défendez, me protégez, me fortifiez sur la terre, j'ai confiance que j'irai jouir de vous dans le ciel.

LVIII.

Digni habeamini in regno Dei, pro quo et patimini; si tamen iustum est apud Deum retribuere tribulationem eis qui vos tribulant, et vobis qui tribulamini requiem nobiscum in revelatione Domini Jesu de cœlo, cum angelis virtutis ejus. (II *Thess.*, I, 5.)

L'objet de tous vos vœux, chers enfants, doit être de mériter une place dans le royaume de Dieu. Rien pour y parvenir ne doit vous paraître trop dur : humiliations, persécutions, injustices : *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam.* (*Rom.*, VIII, 18.) Arrivera le temps où ceux qui aujourd'hui vous tourmentent et vous poursuivent recevront le châtiment de leurs injustices. Ils triomphent pour un instant, comme Antiochus ou Julien, mais ils seront bientôt forcés de s'écrier avec le premier : *In quantam tribulationem deveni, et in quos tristitiæ fluctus in quibus nunc sum!* ou avec le second : *Vicisti.* Cette pensée est si terrible que quand on y réfléchit sérieusement on ne peut s'empêcher de frémir sur le sort qui attend ces infortunés. Voilà ce qui inspirait tant de zèle à sainte Catherine de Sienne pour les personnes mêmes qui l'avaient noircie et calomniée qu'elle contraignait en quelque sorte le cœur de Dieu, à force d'instances et de prières, à leur faire miséricorde. Jésus-Christ, notre divin modèle, et après lui saint Etienne, son fidèle imitateur, prient pour leurs meurtriers. Courage donc, enfants de Dieu, disciples de Jésus-Christ, sanctuaires vivants de l'Esprit, membres de la sainte Eglise, vos peines ne seront pas inutiles dans le Seigneur : *Labor vester non est inanis in Domino.* (I *Cor.*, XV, 58.) C'est maintenant le temps du travail; alors ce sera celui du repos. Croyez-vous que les apôtres, que les martyrs, tous les saints et saintes qui sont dans le ciel pensent maintenant qu'ils en aient trop fait pour y parvenir? Ah! il leur semble que le ciel leur ait été donné pour rien. Car qu'est-ce que la vie? une vapeur, une ombre, surtout si on la compare avec l'éternité. Encore, il s'en faut bien que toute la carrière du juste soit un enchaînement de tribulations; c'est à lui que l'Esprit-Saint fait dire : *Dicite justo quoniam bene.* (*Isa.*, III, 10.) Il a moins de peines réelles à endurer que le pécheur qui n'a jamais la paix et la tranquillité, qui est toujours troublé, inquiet, effrayé : *Non est pax impiis* (*Isa.*, XLVIII, 22.) Les peines du juste sont adoucies par l'onction de l'Esprit-Saint qui les accompagne. Ce qui a fait dire à Jésus-Christ que ceux qui renonceraient à tout pour l'amour de lui recevraient le centuple, même au milieu de leurs sacrifices, de leurs tribulations et persécutions. Mais si leurs adversités ne sont pas sans douceur, que sera donc la félicité qui les attend dans le ciel, d'où tous les maux sont bannis sans exception, et où toutes les jouissances se trouvent réunies? Que sera-ce de la compagnie de Jésus-Christ, de ses anges et de ses saints? *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei* (*Psal.* LXXXVI, 3), *sicut lætantium omnium habitatio est in te.* Que la bonté de Dieu vous y introduise, mes chers enfants.

LIX.

Ego scio cogitationes quas ego cogito super vos, ait Dominus : cogitationes pacis et non afflictionis ut dem vobis fidem et patientiam; et invocabitis me : et ibitis; et orabitis me, et exaudiam vos. (*Jer.*, XXIX, 11, 12.)

Le Seigneur vous montre aujourd'hui combien vous êtes chers à son cœur, mes enfants, par les dons qu'il vous accorde. Il les avait promis à ceux qui s'engageraient sincèrement à son service : *Effundam spiritum meum super servos et ancillas.* (*Isa.*, XLIV, 3.) Ainsi se réalisent les desseins de paix que le Seigneur avait formés sur vous. Tant que vous lui resterez fidèles, vous demeurerez exempts des soucis amers, des chagrins et des tourments qui agitent l'âme des ennemis de Dieu. Il y a des esprits faibles, il les fortifie; des esprits portés à la tristesse, il les console; à la légèreté, il les rend graves; qui sont timides, il les rassure; qui sont incertains, il fixe leur inconstance. Voilà ce qu'opère l'esprit de Dieu qui a créé l'homme avec différentes dispositions, différentes inclinations, différents caractères; mais qui a préparé à tous des remèdes et des secours dans ses sacrements : à celui qui manque de discernement, la sagesse; à celui qui manque de jugement, l'intelligence; à celui qui est flottant, indécis, le conseil; à celui qui est faible, la force; à celui qui est ignorant, la science; à celui qui est facilement abattu, les consolations et les encouragements de la piété; à celui qui est naturellement imprudent et téméraire, la crainte. Nous avons tous notre mauvais côté, il ne faut pas se le dissimuler. Les hommes n'aperçoivent pas toujours ce côté mauvais, mais il ne saurait échapper aux regards de Celui qui voit tout. Nous avons donc tous besoin d'assistance. Dieu a mis ce secours à notre disposition en nous offrant son divin Esprit, qui est : *Sanctus, unicus, multiplex, subtilis, disertus, mobilis, incoinquinatus, certus, suavis, amans bonum, acutus, quem nihil vetat, benefaciens, humanus, benignus, stabilis, certus, securus, omnem habens virtutem, omnia prospiciens, et qui capiat omnes spiritus, intelligibilis, mundus, subtilis,* etc. (*Sap.*, VII, 22.) Vous invoquerez du fond du cœur ce divin Esprit, et vous pourrez marcher en toute assurance. Alors même que vous ne le sentirez pas, il sera avec vous et vous accompagnera; vous l'implorerez, et il vous exaucera. Seulement, n'attendez pas tout de son assistance. Assistance veut dire *concours.* L'Esprit-Saint ne veut agir qu'avec vous. Sans vous, il n'agira pas; avec vous, il agira sûrement. Courage donc; ne rendez pas ses dons inutiles. Faites-les fructifier dans le temps, et leurs heureux résultats s'en recueilleront dans l'éternité bienheureuse.

—

LX.

Qui elegerint quæ ego volui, et tenuerint fœdus meum, dabo eis in domo mea et in muris meis locum, et nomen melius a filiis et filiabus : nomen sempiternum dabo eis. (*Isa.*, LVI, 4.)

Voulez-vous, mes enfants, conserver les dons que le ciel vous a prodigués? Demeurez fidèles à l'alliance qu'il a contractée avec vous. Et voulez-vous que cette alliance soit durable? Menez une vie pure et chaste. Il y a une chasteté indispensable pour tous les états et pour tous les âges, et quiconque la viole transgresse l'ordre de Dieu et viole le pacte saint qu'il a fait avec lui; il oublie ou méconnaît sa dignité, et se rend, en quelque sorte, semblable aux animaux sans raison : *Homo, cum in honore esset non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus...* (*Psal.* XIII, 21.) Mais celui qui vit chastement marque d'avance sa place au céleste séjour. Il est déjà ici-bas semblable aux anges, comme les saints dans le ciel : *Æquales angelis sunt.* (*Luc.*, XX, 36.) Il se fait respecter même des plus grands ennemis de la vertu, qui ne peuvent refuser leur admiration et leur respect à la chasteté. *Venerabilis castitas etiam hostibus suis*, dit saint Cyprien. Les Romains rendaient à leurs vestales les plus grands honneurs; ils les regardaient comme la protection de l'empire. Et pourtant, que leur chasteté était peu de chose, en comparaison de celle qui honore le christianisme! Tout, chez elles, consistait en un vain dehors. Du reste, elles n'avaient pas et ne pouvaient pas même avoir la chasteté du cœur, qui ne se trouve que dans la vraie religion, qui seule offre les grâces nécessaires pour résister aux attaques et aux inclinations de la nature corrompue. Je sais bien que tous ne sont pas appelés à la continence : car Dieu, qui appelle quelques âmes à la virginité, appelle le plus grand nombre à l'état du mariage. Heureux, néanmoins, celui à qui il est donné d'embrasser la voie la plus parfaite, et en même temps, suivant l'Apôtre, la plus heureuse : *Beatior erit...* L'Ecriture déclare, d'ailleurs, en termes formels, qu'il y a dans le ciel une place d'élite pour les âmes pures. Je leur donnerai, dit le Seigneur, dans ma maison et dans l'enceinte de mon palais, une place distinguée, et qui leur sera bien plus honorable que la qualité de père et l'avantage d'avoir des fils et des filles. Il vaut mieux, sans doute, et c'est encore l'avertissement de l'Apôtre, il vaut mieux s'engager dans les liens d'un honnête mariage que de brûler d'une flamme impure : *Melius est nubere quam uri.* (I *Cor.*, VII, 19.) Mais, à quelque vocation que l'on soit appelé, on peut toujours, au moyen de la grâce, qui n'est refusée à personne, vaincre les attaques du vice et se montrer supérieur aux penchants déréglés, quels qu'ils soient. Si les combats sont quelquefois rudes et difficiles, la récompense n'en sera que plus éclatante. *O fortes milites*, dit saint Augustin, *exercete bellum; reportate triumphum.*

LXI.

Qui non inquinaverunt vestimenta sua, ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt qui vicerit, sic vestietur vestimentis albis, et non delebo nomen ejus de libre vitæ. (*Apoc.* III, 4.)

Vous voilà, chers enfants, revêtus de la robe nuptiale. Ne la souillez pas. Ah! si vous saviez quelle est la beauté de ce vêtement, vous en seriez ravis et vous prendriez toutes les précautions qui peuvent être en votre pouvoir pour n'en pas ternir l'éclat. Pour connaître le prix de l'innocence, il faudrait connaître celui de la grâce sanctifiante de la céleste charité. Un ancien philosophe disait que si la véritable vertu pouvait tomber sous les yeux des hommes, elle ravirait tous les cœurs. Ah! si l'on pouvait voir la beauté de vos âmes, car je suppose qu'elles sont en grâce avec Dieu, tout le monde en serait épris et envierait votre sort. Il est, en effet, bien digne d'envie. Vous êtes, aux yeux de Dieu comme des anges dans un corps mortel. Voudriez-vous dégénérer? Que diriez-vous d'un homme qui, après s'être lavé et purifié de la boue dont il était souillé, irait se plonger dans un bourbier infect? Il deviendrait un objet d'horreur pour tout le monde. Mais qu'est-ce que la souillure du corps, en comparaison de celle de l'âme? Ecoutez comment Dieu lui-même en parle : *A planta pedis usque ad verticem, non est in eo sanitas; vulnus et livor et plaga tumens... Incensum abominatio mihi est; solemnitates vestras odivit anima mea : Laboravi sustinens. Lavamini; mundi estote; auferte malum cogitationum vestrarum ab oculis vestris. Quod si nolueritis, et me ad iracundiam provocaveritis, gladius devorabit vos. Quomodo facta est meretrix civitas fidelis, plena judicii? Argentum tuum versum est in scoriam.* (*Isa.*, I, 6 et seq.) Mais, pour conserver la beauté de votre âme, il faut vaincre les tentations auxquelles vous allez être exposés. Vous voilà armés pour les combats de la foi, mes chers enfants, courage! Le vêtement du ciel sera infiniment plus beau que celui de la terre. Vous avez à craindre pour votre faiblesse, tant qu'il vous faut lutter contre les passions qui vous font la guerre; mais dans le ciel vous ne craindrez plus rien. Votre nom sera écrit pour l'éternité dans le livre de vie.

LXII.

Memento, homo quia pulvis es, et in pulverum reverteris. (*Gen.* III, 19.)

Il y a des accidents qui ne frappent que certaines personnes. Tous ne sont pas atteints de phthisie, de pleurésie, de rhumatisme, etc., mais personne ne peut dire : La mort ne me frappera pas : car *Statutum est.* (*Hebr.*, IX, 27.) *Quis est homo qui vivet et non videbit mortem?* (*Psal.* LXXXVIII, 49.) Xercès verse des larmes à la vue de son armée innombrable, en pensant que dans quelques mois tous ces soldats auront disparu. Que d'hommes ont payé le tribut à la mort, depuis l'origine du monde! *Omnes morimur.* Après tout, ce n'est pas la mort, mais

ses suites qui doivent nous occuper. Pensez-donc à la mort. 1° Jésus-Christ, votre modèle, y a pensé. 2° Elle peut venir à chaque instant, mais un peu plus tôt ou plus tard, elle est inévitable. 3° Pour vous maintenir dans l'état de grâce, si vous y êtes ; 4° Pour sortir du péché s'il est dans votre cœur.

1° Jésus-Christ a constamment pensé à la mort. C'était le calice qu'il buvait chaque jour; il en parlait sans cesse à ses disciples; il n'attendit pas les préparatifs de son supplice, ni que Jérusalem retentît de ce cri déicide : *Tolle, tolle, crucifige.* (*Joan.*, XIX, 15.) Pourquoi en parle-t-il si souvent, lui qui n'a point à la craindre ? Il veut nous apprendre à y penser. De là : *Vigilate, nescitis quando tempus sit* (*Matth.*, XXV, 13.) *Sicut fur.* (*Apoc.*, XVI, 16.) 2° Elle peut venir à chaque instant. Elle vint pour Sisara dans le sommeil, pour Holopherne dans l'ivresse, pour les enfants de Job et pour Amnon durant le repas, pour Absalon dans sa fuite, pour Jézabel dans l'étalage de sa vanité, pour Balthazar durant ses joies sacrilèges. Et vous, quel genre de mort vous menace ? Je l'ignore ; mais ce que je sais bien, c'est que vous mourrez. Quand ? Je l'ignore encore ; mais ce que je sais, c'est qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard, ce sera toujours bientôt : d'abord parce qu'il tombe toujours des arbres beaucoup plus de fruits verts que de fruits mûrs. Et d'ailleurs, *quæ est vita vestra? vapor est.* (*Jac.*, IV, 15.) Vous êtes-vous aperçu quand vous êtes sorti de l'enfance, pour passer dans l'adolescence, la jeunesse, l'âge mûr ? Ce passage est insensible, dit saint Jérôme. Cependant la mort avance d'un pas accéléré. *Morieris tu, et non vives.* (IV *Reg.*, XX, 1.) Dieu en cache le moment aux pécheurs par justice, et aux hommes vertueux par bonté. Son arrivée surprend les uns et les autres. 3° Pensez à la mort, pour conserver l'état de grâce si vous y êtes. C'est le grand remède contre les tentations. *Si modo moriturus esses, hoc faceres? nulla satis magna securitas, ubi periclitatur æternitas.* Cette pensée a fait les saints : ils se disaient avec Job : *Dies mei breviabuntur, et solum mihi superest sepulcrum.* (*Job*, XVII, 1.) Le Seigneur va bientôt juger mes moindres pensées, paroles, actions. Chez les Chartreux, le silence du monastère n'est interrompu que par ces paroles : *Frères, il faut mourir.* De là la pieuse coutume des âmes ferventes de faire tous les mois une confession et une communion comme pour la dernière fois. Exercice plus consolant qu'on ne pense. Un saint homme, qui depuis longues années ne cessait de se préparer à la mort, disait à sa dernière heure : Maintenant ma préparation est faite. Voilà ce qui donne le plus d'assurance en ce moment suprême : que l'on meure jeune ou vieux, privé ou muni des derniers sacrements, subitement ou après une longue maladie. 4° Pensez à la mort, afin de sortir du péché mortel si vous y êtes. L'Esprit-Saint dit des pécheurs: *Non est respectus morti eorum* (*Psal.* LXXII, 4.) Aussi en sont-ils surpris comme l'oiseau et le poisson, comme cet Alexandre qui, au langage de l'Ecriture, ne pensa qu'il était mortel que quand il se vit étendu sur son lit de douleur. Ah qu'un seul instant de vrai repentir lui eût été bien plus utile alors que tant de conquêtes ! Combien de qui on peut dire avec saint Augustin : *Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt.* On faisait crier devant les triomphateurs qui se rendaient au Capitole : *Memento te esse mortalem.* Mais la leçon de l'Esprit-Saint est mille fois plus utile : *Ne demoreris in errore iniquorum : ante mortem confitearis.* (*Eccli.*, XVII, 26.) Souvenez-vous de la surprise des soldats d'Holopherne quand les Juifs vinrent fondre sur eux, et de celle de Pharaon quand l'ange exterminateur fit mourir tous les premiers nés de l'Egypte. Il est trop tard de se préparer à la mort quand elle est à la porte, quand on se transmet dans toute une maison ce cri d'alarme : Monsieur se meurt: Madame est à l'agonie, vite un médecin, vite un notaire; vite un confesseur. Mais que fera ce dernier auprès d'un homme souvent sans connaissance ni parole. Attendez, lui dit le médecin : il faut une prompte saignée, sans quoi le malade expire ; attendez, dit le notaire ; il faut de suite un testament; sans quoi l'avenir de cette femme et de ces enfants se trouve compromis. Je suppose que le prêtre ait accès à son tour; il n'apparaît le plus souvent que comme un oiseau de sinistre présage qu'on voudrait savoir à cent lieues de là. Lui-même ne sait comment il pourra débrouiller le chaos d'une conscience qui n'a jamais voulu se rendre compte à elle-même de son état. Et pourtant que d'injustices, que de scandales, que de crimes à accuser, à pleurer, à réparer ! Insensés que vous êtes ! et vous ne rêvez que plaisirs, et vous courez à tous les bals, et vous faites de la nuit le jour, et du jour la nuit ; et la religion ne trouve jamais la moindre place dans les instants d'une vie si courte ! Croyez-moi : rentrez en vous-mêmes, et pensez désormais sérieusement à la mort si vous ne dédaignez pas ce conseil salutaire, le jour viendra où vous reconnaîtrez le prix de cette sentence de l'Esprit-Saint : *ô mors, bonum est judicium tuum !* O mort, direz-vous, qu'on est heureux d'avoir pensé à toi ! cloches funèbres, quand vos tristes sons porteront à mes oreilles la nouvelle de quelque trépas, je dirai : bientôt, peut-être, vous retentirez pour annoncer ma mort. Cimetières lugubres, silencieux tombeaux, saules ou cyprès qui les ombragez, quand je passerai dans votre voisinage, je ne détournerai pas de vous mes regards, puisque vous devez être l'asile ou l'unique décoration réservée à mes dépouilles. Pauvres cercueils couverts d'un drap mortuaire, quand je vous verrai suivis d'un cortége de deuil, je dirai : aujourd'hui, c'est à celui-ci ; demain ce sera peut-être à mon tour. Je suis jeune encore ; mais la grêle n'est pas moins meurtrière pour le bouton de rose que pour la fleur déjà décolorée et flétrie. Sortons, sortons, du péché pour n'y plus rentrer.

Reviens, aimable innocence, prendre possession de mon cœur, pour ne l'abandonner jamais. Je gémirai comme la colombe et la tourterelle arrosant ma couche de mes larmes (*Psal.* VI, 7.) jusqu'à ce que j'aie effacé toutes les traces de mes fautes. Quand la mort viendra je pourrai dire sans crainte : Partons, adieu, partons! amis partons. *Vado ad eum qui misit me.* (*Joan.*, VII, 33.) Nous nous reverrons dans l'éternité.

LXIII.

Visitemus fratres. (*Act.*, XV, 36.)

La visite épiscopale est d'institution apostolique ; elle est une des obligations les plus sérieuses que l'Eglise impose aux premiers pasteurs. Mais quels sont les motifs de Jésus-Christ et de son Eglise dans ce devoir imposé aux évêques ? Saint Paul les désigne en disant aux Romains qu'il désire les voir pour les affermir dans la vertu et leur communiquer quelque nouvelle faveur spirituelle. Il veut que son disciple visite les Crétois pour rétablir ce qui leur manque : *Ut ea quæ desunt corrigas* (*Tit.*, I, 5) ; enfin, qu'il parle avec force aux pécheurs pour les faire rentrer en eux-mêmes : *Peccantes coram omnibus argue.* (I *Tim.*, V, 20.) Et voilà, très-chers frères, ce que nous venons faire au milieu de vous : fortifier les justes, réchauffer les tièdes, ébranler et convertir les pécheurs. Nous ne pouvons, nous ne devons pas avoir d'autre but. Nous sommes édifié et consolé, il est vrai, de vous voir accourir à notre rencontre, nous accueillir comme des enfants bien nés accueillent un bon père, manifester à notre arrivée une pieuse allégresse. Tout cela nous remplit de joie : parce que ce n'est pas à nous définitivement que ces démonstrations se rapportent, mais à Jésus-Christ que nous représentons malgré notre indignité. Mais à quoi tout cela aboutirait-il, s'il n'en résultait pas quelqu'avantage spirituel pour vos âmes? Justes, nous venons réveiller votre foi, ranimer votre confiance, réchauffer votre charité. Votre foi dans les mystères et les vérités que vous croyez, ah! que rien ne soit capable de l'affaiblir. Que ceux qui n'ont pas le bonheur de posséder ce trésor précieux, regrettent en vous voyant, de lui être étrangers ; qu'ils rougissent d'attaquer la sainte Eglise qui a des enfants si dignes d'elles. — Votre foi, dans l'usage plus fervent et plus fréquent des sacrements, que vos dispositions en prouvent la sainteté et l'importance. — Votre foi, dans vos visites assidues et votre contenance respectueuse aux pieds des autels — Votre confiance dans les promesses divines, qui vous fasse tout faire et endurer pour en mériter l'accomplissement. — Votre charité envers un Dieu si digne de votre amour pour ses perfections et ses bienfaits. — Votre amour envers le prochain en vue de Dieu. — Ames tièdes, nous venons vous réchauffer. *Animæ vestræ sitiunt vehementer.* (*Eccli.*, LI, 32.) *Omnes sitientes, venite ad aquas.* (*Psal.* LV, 1.) Dieu n'est pas content de votre langueur. Vous n'êtes pas contentes vous-mêmes ; vous sentez qu'il vous manque quelque chose. Profitez de cette occasion pour ranimer vos vertus presque expirantes et acheter l'or pur de la charité. — Pécheurs, c'est vous surtout que nous voudrions, aidé du ciel, rappeler à la vie de la grâce. Notre passage est court, et nos exhortations passagères ; mais la parole de Dieu est vive et efficace ; en un instant, elle peut agir puissamment sur un cœur docile. Voyez saint Pierre convertissant huit mille personnes en deux instructions. Enviez le sort de ceux qui sont plus heureux que vous. Quelques paroles de saint Paul convertissent Denys l'Aréopagite, Damaris, Lyddie. Ne laissez pas tomber en vain dans vos cœurs la parole de vie qui peut sauver vos âmes ; ne recevez pas inutilement cette semence de salut. *Ecce nunc tempus acceptabile ; ecce nunc*, etc. (II *Cor.*, VI, 3.) *Segeti pluit ad horreum, spinis ad ignem.* (Aug.) *Si non venissem et locutus fuissem eis, peccatum non haberent, nunc autem excusationem non habent de peccato suo.* (*Joan.*, XV, 22.) *Confidimus de vobis meliora et viciniora saluti.* (*Hebr.*, VI, 9.) *Os nostrum patet ad vos.* (II *Cor.*, VI, 11.) *Charitas Christi urget nos.* (II *Cor.*, V, 14.)

LXIV.

Dixit Mathatias filiis suis : Nunc confortata est superbia, et castigatio, et tempus eversionis et ira indignationis. Nunc ergo, o filii, æmulatores estote legis, et date animas pro testamento patrum vestrorum ; mementote operum patrum quæ fecerunt in generationibus suis, et accipietis gloriam magnam, et nomen æternum. (I *Mac.*, II, 49 et seq.)

Il en a été dans l'ancienne loi comme dans la nouvelle, et il arrive dans la nouvelle ce qui est arrivé dans l'ancienne. La religion a toujours eu ses temps heureux, ses temps de ferveur, ses temps de foi où éclataient dans un grand nombre les vertus les plus admirables, comme ses temps de détresse, où elle gémissait sur la conduite d'un grand nombre de ses enfants. Ne pouvons-nous pas nous plaindre que nous nous trouvons à cette époque triste et déplorable ? *Nunc confortata est superbia.* L'orgueil est le vice du siècle ; il ne souffre ni soumission ni dépendance ; chacun veut s'élever au-dessus des autres ; personne ne veut avoir de supérieur ni de maître ; personne ne veut demeurer dans sa condition ; chacun dédaigne sa sphère et veut en franchir les limites. De cet orgueil naît aussi la pensée de s'affranchir de tout joug religieux, de dédaigner les commandements de Dieu et ceux de la sainte Eglise. Oh ! que notre siècle s'est éloigné à cet égard de la simplicité et de la docilité de nos pères ! Convient-il à des enfants de se mettre sur le pied de ne faire que ce qui leur plaît, et de dire fièrement au Seigneur : *Non serviam?* (*Jer.*, II, 20.) Gardez-vous, mes chers enfants, de cette disposition funeste qui n'attire sur la terre que des châtiments, des bouleversements, des malheurs et la colère d'un Dieu justement jaloux de l'observation de ses lois ·

Castigatio et tempus aversionis et ira indignationis. Nous serions toujours en paix si nous étions toujours vertueux : heureux par le témoignage d'une conscience calme et tranquille; heureux par l'exemption des chagrins intérieurs et des remords déchirants; heureux dans les familles, où les parents seraient respectés et les enfants soumis; heureux dans les alliances, que le ciel bénirait en proportion de la pureté des vues qui les ferait contracter; heureux dans le commerce, auquel présiderait l'équité et la bonne foi, et où l'on n'aurait pas à recourir aux procès et aux discussions interminables qu'enfantent la duplicité et les tromperies : heureux dans les productions de la terre, que le Seigneur rendrait fécondes et abondantes; heureux dans les rapports avec la société, qui ne serait que comme une réunion d'amis et de frères. Oh ! si l'on voulait bien se persuader des avantages que la religion et la foi procurent, les chrétiens qui en suivraient fidèlement les saintes règles seraient les plus heureux des hommes. *Nunc ergo, filii, æmulatores estote legis.* Excitez-vous mutuellement à l'accomplir; et rendez les autres jaloux de votre bonheur. Soyez pleins de foi; croyez fermement tout ce que l'Eglise vous enseigne, persuadés de ce que Jésus-Christ vous dit : que, si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, il est pire qu'un païen. N'ayez aucune part aux discours des hommes sans foi; laissez-leur apercevoir combien ils vous déplaisent. Chrétiens est votre nom; catholiques est votre surnom; ne les déshonorez pas. Fortifiez vos espérances pour la vie future par votre exactitude à accomplir tous les devoirs que Dieu et votre état vous imposent; respectez le saint nom du Seigneur et ne le blasphémez jamais; sanctifiez les jours de dimanche et de fêtes d'obligation, par l'assistance aux saints offices et par la cessation de tout travail servile. Respectez tous ceux à qui vous devez l'obéissance, soit dans vos familles, soit au dehors; obéissez à tous vos supérieurs spirituels et temporels, et si vous êtes au-dessus des autres, vous-mêmes, édifiez-les et portez-les au bien par vos bons avis, par vos saints exemples, et même, s'il en est besoin, par vos réprimandes et de sages corrections. Aimez non-seulement ceux qui vous aiment et vous protégent, mais ceux-mêmes qui se sont faits injustement vos ennemis; soyez purs et chastes dans vos pensées, vos désirs, vos regards, vos lectures, vos conversations, vos actions; soyez scrupuleux à l'égard du bien d'autrui, ne l'enlevez jamais, ne le désirez jamais; point de serments faux, injustes ou même inutiles; contentez-vous de dire oui ou non; cela est, ou, cela n'est pas; point de calomnie, de médisance, d'imprécations, de jalousie. Observez les jeûnes et les abstinences que l'Eglise vous prescrit, sans les transgresser par sensualité ou respect humain. Approchez fréquemment des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, avec les dispositions requises. Vous ne pourriez y manquer au temps pascal sans vous rendre coupables de péché mortel. Fuyez non-seulement le péché, mais les occasions et l'ombre même du péché *et accipietis gloriam magnam et nomen æternum.*

LXV.

Vox in Rama audita est ploratus et ululatus multus : Rachel plorans filios et noluit consolari quia non sunt. (*Malac.*, II, 18.)

Quelle serait la désolation d'une tendre mère, si elle voyait ses chers enfants massacrés devant ses yeux. Quels furent les cris de douleur des mères surprises dans le voisinage de Bethléem et de Rama, quand les satellites d'Hérode vinrent égorger leurs enfants? La douleur de la sainte Eglise n'est pas moins grande quand, après avoir mis tout en œuvre pour arracher ses enfants à la mort spirituelle, elle voit qu'ils en sont la victime, parce qu'ils se laissent aller aux divers péchés qui les dévouent à l'enfer. Elle a dit aux superbes avec l'Esprit-Saint: *Væ terræ cymbalo alarum* (*Is.*, XVIII, 1.) L'orgueil a perdu le premier homme qui, au lieu de reconnaître les faveurs dont il avait été comblé, avait voulu s'élever au rang de la Divinité même. Ce vice perd tous les jours encore les trois quarts des hommes qui, toujours pleins d'eux-mêmes, se croient meilleurs et préférables aux autres, et voudraient, en conséquence, que toutes les faveurs et prérogatives leur fussent accordées. Ils ont l'air de se plaindre de la Providence au sujet de la part qu'elle leur a faite, et, au lieu de reconnaissance, ils ne manifestent que murmures. Fuyez cette disposition funeste, et pénétrez-vous bien de cette pensée, que le ciel vous a traités et vous traite encore bien mieux que vous ne l'auriez mérité. Appliquez-vous à vous bien persuader à vous-mêmes que les hommes ont pour vous beaucoup plus d'égards qu'il ne vous en est dû. Eteignez et étouffez le plus que vous pourrez le germe de l'orgueil, qui est le commencement, le germe et la source de tout péché. Par l'humilité et la sainteté vous deviendrez agréables au Seigneur qui résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles; vous vous ferez aimer des hommes qui accordent toujours leur affection et leur estime à ceux qui vivent sans prétention. Ainsi s'accomplira pour vous la sentence de l'Ecriture : *Qui se humiliat, exaltabitur.* (*Luc.*, XIV, 11.) La seconde source de notre perte et des gémissements de l'Eglise, c'est l'étrange affection et recherche des biens de ce monde. Voilà ce qui fait oublier les richesses de la vie future. Jésus-Christ a beau dire : *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus.* (*Matth.*, VI, 33.) Les hommes renversent la proposition du Sauveur et disent : Cherchez premièrement les biens de la terre, puis vous vous occuperez du royaume de Dieu et de la justice qui y conduit. Jésus-Christ assurément ne veut pas insinuer qu'on puisse demeurer les bras croisés et ne rien faire pour la vie présente, la paresse étant un obstacle au salut; mais il veut dire, et c'est malheureusement ce que l'on ne veut pas sentir et comprendre, que l'affaire du salut doit passer

avant tout; que nous avons été placés sur la terre, pour nous en occuper spécialement; car, que servirait à l'homme de gagner tout l'univers, s'il venait à perdre son âme? Pauvre âme, que tu es indignement délaissée par le plus grand nombre des hommes qui ne se mettent pas en peine de tes intérêts éternels. Une autre source de réprobation, c'est la division qui règne entre les hommes qui devraient tous s'aimer comme les membres d'un même corps, et qui se déchirent comme des ennemis. Quand votre pied est malade, les autres membres ne s'emploient-ils pas à son soulagement ou à sa guérison? Pour nous, trop souvent, quoique membres d'un même corps, nous nous attaquons, nous nous calomnions, nous jalousons. Est-ce là la charité qui doit faire le caractère distinctif des chrétiens? Le déréglement des inclinations et des mœurs, autre source de perdition de la plupart des hommes. Rien n'est beau, rien ne plaît à Dieu comme la pureté et l'innocence; il lui promet la vision intuitive, l'amour du Roi des rois, la compagnie de l'Agneau sans tache, le privilége de chanter dans le ciel un cantique toujours nouveau. Rien, au contraire, ne flétrit, aux yeux du ciel et même de la terre, comme la turpitude des penchants. Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'il n'est pas possible d'ouvrir son cœur à des désirs déréglés, sans voir s'affaiblir et s'éteindre insensiblement toute piété et tout amour de Dieu dans une âme. Donnez-moi le cœur le plus fervent et le plus religieux, il ne lui faudra qu'un instant de faiblesse honteuse pour devenir le cœur le plus froid et le plus insensible à l'égard de la religion. David en fut la triste preuve : heureux enfin d'avoir senti et réparé ses écarts. Salomon, du plus sage des hommes, devint le plus coupable et le plus infidèle. Mon Dieu! créez en nous un cœur pur, et maintenez-nous dans cette voie de pureté et de chasteté, chacun en raison de l'état où vous nous avez placés, autrement nous sommes perdus sans ressource. Je m'arrête moins sur l'intempérance, autre source de damnation, parce que, dans ce siècle, souillé d'ailleurs de tant de vices, celui-ci, grâces au ciel est moins commun. La colère l'est davantage : celui qui ne sait pas se faire violence, la réprimer et pardonner, comment pourrait-il être admis dans le ciel, séjour de la charité? Comment un homme qui nourrit dans le cœur des sentiments de haine et de vengeance peut-il être reçu dans le royaume de ce Dieu de bonté et de charité, de ce Dieu qui se donne à nous pour modèle, en ce qu'il fait lever le soleil sur les méchants comme sur les bons, et envoie sa rosée bienfaisante sur les terres des impies qui l'outragent, comme sur celles des hommes vertueux qui lui sont dévoués et inviolablement fidèles? Non, celui-là ne mérite pas d'être traité avec douceur, qui traite ses frères avec emportement, ni d'être pardonné qui refuse le pardon et la miséricorde. Enfin la négligence est une dernière cause de damnation. On mériterait déjà d'être réprouvé, si l'on ne voulait rien faire dans l'ordre temporel, l'homme étant né pour travailler, comme l'oiseau pour voler; mais ce n'est pas sous ce rapport qu'il y a plus de coupables, c'est dans la négligence des choses qui regardent le salut. On ne veut pas se corriger, s'éloigner des occasions du péché, assister aux saints offices, approcher des sacrements. Faites donc votre choix : voulez-vous préférer la fatuité de l'orgueil aux charmes de l'humilité, des biens périssables aux biens éternels, la noire envie à l'aimable charité, la hideuse dissolution à l'angélique pudeur, l'infernale colère à la céleste douceur, la langueur au zèle? Notre choix est fait. Nous voulons consoler l'Eglise, nous sanctifier et nous sauver.

LXVI.

Qui manducat hunc panem, vivet in æternum. (*Joan.*, VI, 59.)

Je ne m'étonne pas de la sainte ardeur des premiers chrétiens pour l'adorable Eucharistie : ils voulaient assurer leur salut éternel, et ils en trouvaient le gage dans ce sacrement. Jésus-Christ ne cesse de revenir sur cette pensée : Celui dont je serai la nourriture vivra à cause de moi : vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts ; voici le pain descendu du ciel, et qui préserve de la mort quiconque s'en nourrit. Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive. Quiconque s'abreuve d'une eau purement élémentaire aura encore soif après en avoir bu ; mais celui qui recevra le breuvage que je lui offre n'aura jamais soif; mais ce breuvage que je lui donnerai formera en lui une fontaine d'eau rejaillissant jusque dans la vie éternelle. Il est donc vrai que la communion est une source de vie, que plus on communie, plus on imprime dans son âme le sceau de sa prédestination glorieuse : pourquoi? parce que, plus on a de rapports avec quelqu'un que l'on aime, plus on adopte ses goûts, ses inclinations, ses sentiments, et, à plus forte raison, plus on s'unit fréquemment à Jésus-Christ, plus on sent le besoin de l'imiter, plus ses vertus deviennent chères et précieuses. Peut-on recevoir souvent ce Dieu si humble, si caché, si anéanti, sans ressentir et goûter le prix de l'humilité, de la simplicité, de l'anéantissement? Peut-on recevoir souvent ce Dieu, si pur, si innocent, sans apprécier la pureté et l'innocence? Peut-on recevoir souvent ce Dieu si doux, sans désirer sa douceur et sa mansuétude? ce Dieu si obéissant, sans soupirer après sa soumission, sa docilité, son obéissance? ce Dieu si patient, sans ressentir de l'attrait pour sa patience? ce Dieu si pénitent, quoique si juste, sans se dévouer à la mortification et à la pénitence? ce Dieu si miséricordieux, sans être porté à la miséricorde? Mais si l'on chérit les vertus de Jésus-Christ, il n'est pas possible qu'on n'ait pas de l'opposition pour les vices contraires, et qu'on ne combatte pas avec une sainte ardeur l'orgueil, les inclina-

tions charnelles, les emportements, l'esprit d'indépendance, d'impatience, d'immortification, de dureté. Or, si à la table de Jésus-Christ on se forme à l'amour et à la pratique de ses vertus; si à la table de Jésus-Christ on contracte l'heureuse habitude de déclarer la guerre aux vices, qui peut nier que la sainte communion ne soit le plus sûr garant du salut, ou, comme parle l'Eglise, le gage de la vie future : *Et futuræ gloriæ nobis pignus datur.* Nous voyons souvent des âmes qui s'inquiètent et se tourmentent dans l'incertitude du sort éternel qui leur est réservé. Pourquoi ce souci quand elles ont à leur disposition une ressource si infaillible de prédestination? Jésus-Christ a-t-il donc menti quand il a dit : *Qui manducat hunc panem vivet in æternum?* (*Joan.*, VI, 59.) Celui qui communie vit en Jésus-Christ, et réciproquement Jésus-Christ vit en lui. De même donc qu'il est impossible de supposer que le Fils de Dieu ne soit pas assis dans le ciel à la droite de son Père, de même il est impossible de supposer que celui qui vit en Jésus-Christ par la communion soit séparé de Jésus-Christ dans le séjour de la prédestination. Mais, pourra-t-on dire, il n'est pas moins certain que celui qui participe indignement à la sainte Eucharistie mange et boit son jugement et sa condamnation. Qu'y a-t-il donc à faire quand on est dans l'incertitude, si l'on est bien disposé? Jésus-Christ a répondu d'avance à cette question quand il a dit à ses apôtres et à leurs successeurs dans le saint ministère : *Qui vos audit me audit.* (*Luc.*, X, 16.) Suivez alors humblement et sans mot dire les avis qu'on vous donne, et vous êtes assurés de faire de bonnes et saintes communions. Concluons donc, avant de vous donner ce pain de vie, que s'il n'y a point d'espérance de salut pour ceux qui s'en privent : *Nisi manducaveritis*, etc. (*Joan.*, VI, 16), il y a d'autant plus d'assurance de son bonheur éternel qu'on est plus assidu à se nourrir de cet aliment d'immortalité. Il y a plus d'assurance de salut par conséquent pour celui qui communie à toutes les grandes solennités, que pour celui qui ne communie qu'au temps pascal; plus d'assurance pour celui qui communie tous les mois, que pour celui qui ne le fait qu'aux solennités, et ainsi de suite, selon le plus ou le moins fréquent usage de la divine Eucharistie. Puisqu'il en est ainsi, ô pain de vie, donnez à ceux qui vont se nourrir de vous un ardent désir de vous recevoir fréquemment désormais. Vous nous faites dire dans notre prière : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien* (*Luc.*, XI, 2), parce que vous voulez exciter en nous le désir de vous recevoir souvent. Venez donc fréquemment nous visiter, divin Jésus, afin de nous faire vivre de votre vie dans le temps et dans l'éternité.

—

LXVII.

Dilectus meus mihi et ego illi. (*Cant.*, II, 16.)

Qu'il fait bon être avec un ami le plus tendre et le plus fidèle! Quand on est dans la détresse ou le besoin, et qu'on a un ami riche et puissant, on ne craint pas de lui faire l'exposé de sa situation et d'implorer son secours. Les vrais amis font alors les plus généreux sacrifices. Ainsi vit-on Jonathas se dépouiller en faveur de David et renoncer aux prétentions que lui donnait sa naissance. (I *Reg.*, XVIII, 3, XXIII, 18.) Du reste, de pareilles amitiés sont bien rares : ce qui a fait dire au pieux auteur de l'*Imitation* : Attachez-vous à celui qui vous restera toujours fidèle quand tous les autres amis vous abandonneraient. Quel est cet ami auquel vous devez uniquement et par préférence vous attacher? C'est celui qui vient de se donner à vous, celui qui est en vous, celui dont vous pouvez dire : *Dilectus meus*, etc. O ami incomparable! L'Ecriture dit bien que l'âme de Jonathas était collée à l'âme de David; mais ce n'est après tout qu'une expression figurée. C'est dans la sainte communion que la vérité de ce langage est sans exagération. L'âme de Jésus-Christ est réellement collée à vos âmes : *Conglutinata anima Christi animabus vestris*, et, pour vous prouver qu'il fait ses délices d'être avec vous, il a voulu s'unir à vous par les liens les plus étroits et les plus tendres après vous avoir tirés du néant et du péché. Il vous a aimés d'un amour éternel, et, pour en donner la plus touchante preuve, il vous a invités, vous a attirés, vous a accueillis à son autel : *Charitate perpetua dilexi te, et ideo attraxi te miserans.* (*Jer.*, XXXI, 3.) Il est à vous, il est en vous; vous possédez, je ne dis pas son cœur, son affection; mais tout lui-même, son humanité et sa divinité. Ce n'est pas seulement son sang qui circule dans vos veines avec votre sang, vous êtes devenus, au langage de l'Ecriture, participants de sa nature divine : *Divinæ consortes naturæ.* Union merveilleuse! union sublime! union incompréhensible! et dont néanmoins on ne peut pas douter à moins qu'on ne veuille donner le démenti à ces paroles du Sauveur : *Caro mea vere est cibus*, etc. (*Joan.*, VI, 56.) Oui, vous pouvez dire en toute vérité avec le grand Apôtre : *Vivo ego; jam non ego, vivit vero in me Christus.* (*Galat.*, II, 20.) Quand il n'aurait voulu par là que vous prouver sa charité infinie, ce devrait être pour vous le motif d'une éternelle reconnaissance. Mais il vient surtout pour vous combler de toutes sortes de biens spirituels; il renferme en lui tous les trésors de la science et de la sagesse, il vient vous les offrir; les voulez-vous? Tout à l'heure il vous disait : *Dilata os tuum et implebo illud.* (*Psal.* LXXX, 11.) Maintenant qu'il s'est reposé sur votre langue, et que de votre langue il est descendu dans votre cœur, il semble ajouter : *Quid vis me facere?* (*Act.*, IX, 6.) *O quam bonus*

et suavis est, Domine (*Sap.*, XII, 1), *spiritus tuus, qui, ut dulcedinem tuam in filios demonstrares, pane suavissimo de cœlo præstito esurientes replet bonis.* Ce que je veux, ô le Dieu de mon âme, c'est votre amour; parce que si je possède votre amour, je suis sûr de vous plaire, d'accomplir vos lois, d'éviter ce qui vous offense. Oui, je veux vous aimer d'un amour constant et invariable; je veux vous aimer non pas seulement aujourd'hui, demain, une semaine, un mois, une année; mais toute ma vie. Vous disiez autrefois à vos apôtres à la vue d'une foule d'ingrats qui vous abandonnaient : *Nunquid et vos vultis abire?* (*Joan.*, VI, 68.) Saint Pierre répondit au nom de tous : *Domine, ad quem ibimus? Verba vitæ æternæ habes.* (*Ibid.*, 69.) Voilà nos dispositions, ô céleste et généreux ami. Personne autre que vous ne peut nous promettre la vie éternelle et nous l'accorder en récompense de notre fidélité. Quel autre objet pourrait donc nous attirer et fixer notre cœur? Le monde promet des avantages frivoles; c'est un menteur qui trompe tous ceux qui s'attachent à lui; vous promettez, ô Jésus, des biens certains et ineffables : qui pourrait refuser de se dévouer pour toujours à votre service? Si donc, ô mon Dieu, vous me demandez si je vous aime et si je veux continuer à vous aimer, je vous prendrai de grand cœur à témoin comme saint Pierre de ma disposition présente : *Tu scis quia amo te.* (*Joan.*, XXVII, 17.) Cependant la pensée de l'avenir m'épouvante et m'attriste comme cet apôtre. Je crains mon inconstance, ma faiblesse, les piéges d'un monde séducteur, l'entraînement de ses exemples. Venez à mon secours, ô Père tendre, soutenez ma faiblesse, ô Dieu des vertus, fortifiez mon courage, ô Seigneur Dieu des armées! N'abandonnez pas au milieu des combats votre enfant livré à la fortune de mille ennemis divers. Si vous demeurez avec moi, je ne craindrai rien de leur ruse et de leur malice, et quand je marcherai au milieu des ombres de la mort, sous votre protection, je serai toujours en assurance : *Non moriar, sed vivam et narrabo opera Domini.* (*Psal.* CXVII, 17.) Vainqueur dans le temps, je serai sûr de mon bonheur pendant l'éternité.

LXVIII.

Repleti sunt omnes Spiritu sancto, et cœperunt loqui variis linguis. (*Act.*, II, 41.)

Saint Antoine de Padoue sur ces paroles de saint Luc, dit : *Qui sancto Spiritu replentur variis linguis loquuntur. Variæ linguæ variæ sunt de Christo testimonia, utpote* (*virtutes*) *quibus tunc loquimur, cum eas in nobismetipsis aliis ostendimus. Vita est loquela cum loquuntur opera. Cessent, obsecro verba; loquantur opera. Verbis sumus pleni, operibus vacui, et ideo maledicti : quia ipse maledixit ficulneæ in qua non invenit fructum, sed folia tantum.* Vous avez reçu la confirmation, mes enfants; il s'agit maintenant de prouver que vous êtes remplis de l'Esprit-Saint. C'est votre conduite qui le montrera. Les effets de l'Esprit-Saint sont différents, à raison de la différence des personnes. Dans les apôtres, les effets se manifestèrent par le courage à prêcher l'Evangile, sans craindre les contradictions, les persécutions, les prisons, les tortures, la mort même. Mais tous les chrétiens ne sont pas appelés à prêcher l'Evangile de cette manière; il faut, pour cela, une mission spéciale dans laquelle il n'est permis à personne de s'ingérer de lui-même, suivant l'Apôtre. Mais si tous ne sont pas destinés à être, en ce sens, apôtres, évangélistes, docteurs, prédicateurs, tous sont appelés à prêcher l'Evangile à leur manière; tous ont part à ce sacerdoce royal dont parle saint Pierre, et qui consiste à annoncer dans leur conduite, les vertus de celui qui nous a appelés des ténèbres du péché pour faire briller l'admirable lumière de la foi afin que ceux qui seraient tentés d'attaquer la religion rougissent de l'entreprendre, en voyant la conduite qu'elle inspire. Voilà une obligation qui nous est commune avec les apôtres et avec tous ceux qui portent le nom de chrétiens. *Et vos testimonium perhibetis.* (*Joan.*, XV, 27.) Vous rendrez témoignage à votre foi. Vous en portez le signe sur le front; vous n'en rougirez pas; vous n'en serez pas les lâches déserteurs; que dis-je? vous en prendrez ouvertement la défense dans l'occasion; vous en observerez les lois et les prescriptions avec courage, sans craindre de perdre les bonnes grâces d'un monde anathématisé par Jésus-Christ, disant comme saint Paul : Si je cherchais à plaire aux hommes, je cesserais d'être serviteur de Jésus-Christ. Vous rendrez témoignage à la doctrine de l'Evangile; vous ferez vos délices de l'étudier et de la bien connaître. Elle est si belle, si céleste! Vous aurez horreur des leçons de l'impiété, du libertinage; vous fermerez vos oreilles à leur langage profane et impur; vous-même ne direz rien qui ne soit digne du Dieu que vous servez, du ciel que vous espérez. Vous rendrez témoignage à l'autorité et à la sainteté de l'Eglise dont vous êtes les enfants. On vous verra assidus à ses offices, respectueux dans le lieu saint, fervents dans vos exercices de piété, pleins de componction au tribunal de la pénitence, pleins de reconnaissance et d'amour en recevant fréquemment le pain des anges, pleins d'attention et de recueillement en écoutant la parole de vie. Vous rendrez témoignage au caractère distinctif des disciples de Jésus-Christ, en vous montrant bienveillants envers tous les hommes, aimables avec vos égaux, condescendants envers vos inférieurs, compatissants pour les malheureux, fidèles à vos amis, généreux à l'égard de vos ennemis, respectueux et soumis à vos supérieurs, miséricordieux pour les pauvres, aimables, obligeants et prévenants pour tout le monde. Vous rendrez témoignage à la pureté de la morale évangélique par la régularité de vos mœurs, la modestie de vos regards, le choix de vos rapports, la fuite des occasions dangereuses, la bien-

séance de vos paroles, la délicatesse de vos procédés et de vos manières, la sainteté de vos lectures; vous rendrez témoignage à l'inviolable équité que vous prescrit la loi évangélique par l'éloignement de tout ce qui est opposé à la justice, le soin scrupuleux de rendre à chacun ce qui lui est dû, l'attention à ne rien dire, ne rien faire, ne rien désirer de ce qui pourrait être nuisible au bien ou à la réputation du prochain. Vous rendrez témoignage au prix et à l'excellence de l'humilité en évitant tout ce qui pourrait ressentir l'orgueil et la vanité, en vous montrant constamment simples et sans prétention, vous renfermant toujours dans la décence et la convenance que comportent votre état et votre condition, ne cherchant jamais à dominer ou à vous faire donner la préférence sur qui que ce soit : car souvent celui qui paraît meilleur est le moindre et le plus imparfait aux yeux de celui qui sonde les reins et les cœurs, et juge les justices mêmes. Vous rendrez témoignage à la sobriété par votre tempérance, à la douceur par votre mansuétude et votre patience, à la fidélité aux devoirs du christianisme par votre exactitude. Que l'Esprit-Saint qui est en vous y demeure, chers enfants; quel malheur si vous le contristiez et le forciez de sortir de vos âmes! Quel hôte donneriez-vous à vos âmes pour remplacer ce divin Esprit? Le péché mortel? Ah! ne l'y introduisez pas. Il est le plus cruel de vos ennemis. Il a des dents de lion; il vous donnerait la mort par son glaive à deux tranchants. Vous perdriez par le péché mortel la consolation qui naît de la vertu dans la vie présente, et les biens qu'elle seule assure pour l'autre vie. Ne contristez pas l'Esprit-Saint, il ne veut que vous faire du bien, et son ennemi ne vous ferait que du mal; il vous rendrait malheureux en cette vie et dans l'autre. Esprit divin! demeurez à jamais avec ces chers enfants. Ne les quittez pas; inspirez-leur la pensée de ne pas vous abandonner eux-mêmes. Confirmez ce que vous avez opéré en eux; rendez-les dociles à toutes vos inspirations. Que votre divine sagesse les maintienne constamment dans la voie qui conduit au ciel; que votre sublime intelligence assujettisse à jamais leur faible raison aux enseignements infaillibles de la foi; que votre conseil les guide, que votre force les anime, que votre science les éclaire, que votre piété les console, que votre crainte les retienne; et qu'ainsi comblés des bénédictions que vous enverrez sur eux du haut de vos saintes montagnes, ils croissent et s'avancent de vertus en vertus jusqu'à ce qu'ils jouissent des biens ineffables de la céleste Jérusalem où ils doivent être éternellement heureux.

LXIX.

Super servos meos et super ancillas meas... effundam de spiritu meo et prophetabunt et dabo prodigia in cœlo sursum, et signa in terra deorsum... omnis qui invocaverit nomen Domini salvus erit. (*Act.* II, 15-19.)

Le langage de l'Ecriture est bien remarquable, mes enfants. L'Esprit-Saint communique l'esprit prophétique à ceux et à celles qui le reçoivent dans de bonnes dispositions. L'esprit de prophétie, mes enfants, ne consiste pas toujours à annoncer l'avenir, à annoncer des événements cachés; mais à se montrer en opposition avec le monde, à combattre l'esprit du monde, à suivre des maximes tout opposées à celles du monde. Voilà, chers enfants, un spectacle digne du siècle, spectacle malheureusement assez rare pour que l'Esprit-Saint l'appelle un prodige. Spectacle qui annonce du courage dans ceux qui le donnent. Vous le donnerez, mes enfants, si vous êtes fidèles à ce divin esprit que nous allons invoquer sur vous en vous imposant les mains. Cette croix, tracée sur votre front, vous apprendra à vous en faire gloire, et à n'en jamais rougir; cette huile sainte indiquera l'onction de la grâce qui va vous être accordée pour combattre avec énergie les combats du Seigneur, et montrer que Dieu peut se servir de ce qu'il y a de plus faible pour vaincre ce qu'il y a de plus fort; ce chrême parfumé indiquera les bons exemples qui s'exhaleront de toute votre conduite pour édifier et sanctifier tous ceux qui en seront témoins; ce soufflet que vous recevrez non-seulement sans murmurer, mais encore avec joie, d'un évêque qui vous aime et que vous aimez, annoncera votre disposition à tout souffrir pour l'amour de Dieu et de sa religion de la part des mondains qui pourraient vous persécuter à cause de vos sentiments. Oui, l'esprit de prophétie va se reposer en vous. S'il fallait prévoir l'avenir pour être prophète, ne pourrez-vous pas le prévoir et même le prédire par les vertus qui brilleront en vous, si, comme j'ose l'espérer, vous répondez aux dons de Dieu. Rien assurément n'est plus incertain que la destinée éternelle des hommes tant qu'ils vivent; peuvent-ils jamais, à moins d'une révélation, connaître s'ils sont dignes d'amour ou de haine? Et cependant, rien n'est plus certain que le salut de tous ceux qui observent les lois du Seigneur. Jésus-Christ le leur garantit formellement. D'un autre côté, rien n'est plus incontestable que la volonté de Dieu de sanctifier et de sauver tous les hommes qui veulent eux-mêmes efficacement se sanctifier et se sauver. L'apôtre saint Paul l'a dit en termes exprès. Eh bien, chers enfants, on verra peut-être, à dater de ce jour, si vous avez cette volonté, et la suite prouvera si cette volonté est assez constante, assez persévérante pour devenir efficace. Pour cela il sera nécessaire d'entretenir cet esprit de sagesse qui met le salut avant tout, qui le préfère aux honneurs, aux biens et aux plaisirs de la terre, qui

triomphe de l'orgueil par l'humilité, de la cupidité par le désintéressement, et de la séduction des sens par la mortification : voilà, chers enfants, la preuve de la véritable sagesse. Pour assurer son salut, il est nécessaire de vivre de la foi, d'assujettir sa faible raison aux dogmes incompréhensibles de la foi, de ne se permettre aucun doute, aucune discussion, aucune incertitude sur les vérités de la foi ; car, si un chrétien ne peut comprendre un mystère, il peut comprendre au moins que Dieu peut le lui révéler ; qu'il le lui a révélé, et qu'en le lui révélant il ne peut ni le tromper ni se tromper. Intelligence divine qui plaît souverainement à Dieu, et sans laquelle, suivant saint Paul, il est impossible de lui plaire. (*Hebr.*, XI, 6.) Pour assurer son salut, il faut se placer sous la conduite d'un guide sûr et fidèle qui non-seulement ne peut égarer, mais qui indique le chemin qui conduit infailliblement à la vie ; qui ne montre les erreurs qu'afin de les faire éviter ; les piéges, les dangers et les précipices, qu'afin de les fuir ; les ennemis, qu'en donnant les moyens de les vaincre. Voilà le divin conseil qui dissipe les ténèbres et fait briller l'admirable lumière de l'Evangile. Pour assurer son salut, il faut se résoudre à triompher du monde, du démon et de ses passions ; car le royaume des cieux souffre violence, et il n'y a que les violents, je veux dire les âmes généreuses, intrépides qui l'emportent. C'est ici le caractère propre de l'Esprit-Saint qui, dans tous les temps, a produit les plus étonnantes merveilles dans ceux qui naturellement en paraissaient les plus incapables ; en vous communiquant sa force, si vos infidélités ne la changent pas en faiblesse, vous pourrez tout en celui qui doit vous fortifier : le petit David pourra vaincre Goliath, et la faible Judith pourra triompher d'Holopherne et de ses armées. Pour assurer son salut, il faut en étudier sans cesse les voies, s'appliquer à connaître les devoirs qu'on doit remplir, la morale qu'on doit suivre, les préceptes divins et ecclésiastiques que l'on doit accomplir : science divine qui faisait l'objet continuel des méditations du Roi-Prophète, qui était plus douce à son cœur que le miel, plus riche que l'or et les pierreries ; science qui, lorsqu'il était jeune encore, lui avait communiqué plus de lumières que n'en ont les savants du siècle et les vieillards ; science par laquelle on sait tout, et sans laquelle on ne sait rien. Pour assurer son salut, il faut avoir cette piété qui devient un adoucissement à toutes les peines, une consolation au milieu de tous les assujettissements, de tous les ennuis, de toutes les douleurs. Piété divine qui est utile à tout, puisqu'elle a des promesses pour la vie présente et pour la vie future. Il faudra la nourrir et l'entretenir dans le temps même des sècheresses, des dégoûts et des abattements. Pour assurer son salut, il faut craindre toujours et sa propre faiblesse et ses nombreux ennemis ; il faut craindre le Seigneur, non comme un juge sévère, mais comme un père tendre qu'il serait cruel à un cœur filial d'offenser de propos délibéré, même dans les moindres choses, crainte salutaire qui est le principe, le progrès et la consommation de la sagesse. Venez, chers enfants recevoir les dons que l'Esprit-Saint vous a préparés, et, loin de les laisser s'affaiblir, vivez de telle sorte qu'ils croissent en vous et vous rendent dignes du ciel.

LXX.

Nemo potest venire ad me nisi Pater, qui misit me, traxerit eum. (*Joan.*, VI, 44.)

Mes chers enfants, vous voilà pour la deuxième fois placés à la table sainte ; sentez-vous cet attrait divin qui doit vous y conduire et qui est un heureux présage d'une bonne communion ? Si vous ne le sentez pas, demandez au Seigneur, dit saint Augustin, qu'il l'excite dans vos âmes. *Nondum traheris ? Ora ut traharis.* Mais à quelles marques pourrez-vous le reconnaître ? L'attrait divin paraît quand on s'attache à la vérité, à la suavité, à la sainteté, au charme ravissant de l'éternelle félicité : *Delectatur veritate, delectatur beatitudine, delectatur justitia, delectatur æterna vita.* Tout cela se trouve en Jésus-Christ, ajoute saint Augustin : *Quod totum Christus est.* Aimez-vous, chers enfants, la vérité du mystère eucharistique ? Y êtes-vous attachés par une foi vive ? Dès lors tous les intérêts de la terre, comme toutes les terreurs du monde et de l'enfer, toutes les moqueries de l'impiété, de l'incrédulité et de l'hérésie, tous les sophismes d'une philosophie audacieuse ne seront pas capables d'ébranler tant soit peu votre croyance : ces quatre paroles, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, vous mettront au-dessus de tout intérêt, de toute crainte, de toute raillerie, de toute raison. Vous avez les paroles de la vie éternelle, ô mon Dieu ! tout ce que les hommes peuvent dire en opposition à ce que vous avez prononcé ne peut être qu'audace, présomption, folie et mensonge. Je crois donc, Seigneur, et d'une ferme foi, à votre présence réelle au très-saint sacrement de l'autel ; je veux vivre et mourir dans cette foi que je vous conjure d'augmenter tous les jours davantage. Le vrai fidèle est attiré à la table eucharistique par les suavités divines que ce festin renferme. Il est vrai que Dieu pour éprouver ses serviteurs permet qu'ils soient de temps en temps privés de ces consolations ; mais il n'est pas possible, que quand on s'en rend digne, on ne les sente pas du moins quelquefois ; car Jésus-Christ, que l'on reçoit dans la sainte communion, en est la source pure et abondante. Qui pourrait dire tout ce qui se passe dans une âme abreuvée dans un torrent de délices : *Delectatur beatitudine*, ou, comme parle l'Ecriture, *deliciis affluens.* (*Cant.*, VIII, 5.) Si les mondains pouvaient seulement soupçonner tout ce que l'on goûte de paix et de bonheur à ce banquet, ils déploreraient amèrement la perte d'un si grand

bien. Saint Philippe de Néri ne pouvait comprendre qu'on pût chercher des douceurs hors de la sainte eucharistie : était-il malade, toutes ses maladies eussent été mortelles, si on ne lui avait pas apporté la sainte communion. Que dirai-je des sentiments délicieux qu'il éprouvait à l'offertoire, à la consécration, à la communion ? Ce qu'en racontent ses historiens est tellement merveilleux qu'à peine semble-t-il croyable. On pourrait aussi raconter les ineffables jouissances d'une sainte Catherine de Sienne quand elle communiait. Plus la piété et le saint amour règnent dans une âme, plus sont ineffables les douceurs de la sainte communion. — Un autre motif qui y attire, c'est le désir de la sainteté : *Delectatur justitia.* Voulez-vous être saints ? Communiez. Voulez-vous vous fortifier contre les tentations ? Communiez. Voulez-vous triompher du péché, de l'enfer, du démon ? Communiez. Voilà le pain de vie, le pain vivifiant, le pain sanctifiant. Aussi voyons-nous généralement tous les saints non-seulement pratiquer, mais recommander la communion fréquente. Enfin un attrait puissant à la sainte communion, c'est la pensée de l'éternelle vie dont elle est le gage : *Delectatur æterna vita. Celui qui me reçoit,* dit Jésus-Christ, *vivra à cause de moi. « Qui manducat me, et ipse vivet propter me.»* (*Joan.*, VI, 58.) Voilà pourquoi les chrétiens de la primitive Eglise communiaient tous les jours : ils voulaient aller au ciel. *Da amantem, et sentit quid dico. Da desiderantem; da esurientem; da in ista solitudine peregrinantem atque sitientem, et fontem æternæ patriæ suspirantem : Da talem et scit quid dicam. Si autem frigido loquor, quid loquor ?* Nous verrons bientôt dans quelles dispositions vous aurez communié : votre zèle ou votre indifférence l'attesteront. Mon Dieu ! que votre sacrement les sanctifie. (*Voy.* Aug. Tract. 26 *in Joan.*)

LXXI.

Ubicunque fuerit corpus, congregabuntur et aquilæ. (*Matth.*, XXIV, 28.)

C'est Jésus-Christ, chers enfants, qui parle de son corps sacré, et de l'attrait puissant qu'il aura à la fin du monde de rassembler autour de lui tous les hommes de tous les temps, de tous les lieux. Il avait annoncé à peu près la même chose de tout l'univers, à dater de l'époque de son sacrifice sur le Calvaire : *Si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me ipsum.* (*Joan.*, XII, 32.) Sa prophétie s'accomplit heureusement aujourd'hui en vous ; son auguste sacrement vous a attirés et réunis à sa table sainte, comme des enfants bien nés à la table de leur père. Combien de temps apprécierez-vous ses faveurs, et tiendrez-vous à les recueillir ? Quand un fils est éloigné de sa famille, et que, sur une terre étrangère, il se rappelle les bontés d'un père et d'une mère : ah ! que j'étais heureux sous le toit paternel, dit-il, les yeux mouillés de larmes ! Que n'ai-je des ailes pour franchir rapidement l'espace qui m'en sépare ? Mes chers enfants, vous possédez Jésus-Christ et vous êtes heureux. Les jours viendront où vous rappellerez ces instants de félicité, où, objets de tant de soins et de zèle de la part de vos pères spirituels, vous êtes devenus les objets de tant de faveurs de la part de Jésus-Christ. Ils feront naître dans vos cœurs d'amers regrets, ces instants fortunés, si vous ne prenez pas des moyens pour les renouveler. Chers enfants, croyez-moi, la meilleure et la plus sage résolution que vous puissiez prendre en ce jour de votre seconde communion, c'est de vous rendre dignes d'une communion très-fréquente. Cette résolution est préférable à tous les autres sentiments auxquels vous pourriez en ce moment vous livrer. *Je veux communier souvent, je veux communier souvent, je veux communier souvent.* Ah ! si c'est là votre disposition, Jésus-Christ est satisfait ; Jésus-Christ n'en demande pas davantage, parce que la disposition à une communion fréquente est infailliblement une disposition à une vie sainte. Cet enfant éloigné de son père, dont je vous parlais tout à l'heure, est bien excusable de ne le pas voir étant aussi éloigné de lui ; mais vous, qui avez Jésus-Christ si voisin, comment ne vous empresseriez-vous pas à venir à lui ? Sainte Catherine souffrait une sorte de martyre quand elle était un seul jour sans communier : comment ne trouveriez-vous pas déjà assez long l'espace d'un mois qui séparerait une communion de l'autre ? Votre corps souffre quand vous le privez une simple demi-journée de nourriture ; comment laisseriez-vous languir votre âme faute de ce pain surnaturel, qui est aussi, suivant les saints Pères, notre pain quotidien ? La fréquente communion est l'image du ciel, où les prédestinés sont perpétuellement unis à Dieu, et nourris de son adorable substance d'une manière ineffable. L'éloignement de la sainte communion, chez un peuple, présente le tableau de l'enfer, où l'on ne communie jamais et où l'on blasphème toujours. Chers enfants, avant de quitter le saint temple, voyez donc ce que vous avez à faire. Le démon dit : « Je vous prendrai sous ma protection si, abandonnant Jésus-Christ, vous consentez à m'adorer ; » et, en disant cela, il médite votre damnation éternelle. Jésus-Christ vous dit : « Ecoutez-moi plutôt, mes enfants, et je vous enseignerai la crainte du Seigneur ; venez à moi, tous tant que vous êtes, embrassez mon joug, prenez et mangez mon corps, prenez et buvez mon sang. Si quelqu'un se nourrit de ce pain de vie, il vivra éternellement. » Il le dit, lui qui ne peut mentir. Qui devez-vous écouter ? Ah ! je vous entends répondre : Seigneur, nous ne nous lasserons jamais de venir à vous. Votre sacrement sera notre asile et notre ressource.

LXXII.

piritum meum ponam in medio vestri, et faciam ut in præceptis meis ambuletis et judicia mea custodiatis et operemini : et habitabitis in terra quam dedi patribus vestris, et eritis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum, et salvabo vos ex universis inquinamentis vestris... et displicebunt vobis iniquitates vestræ. (*Ezech.*, 27 et seq.)

Voyez, mes enfants, quels engagements prend le Seigneur envers vous quand il vous communique son divin Esprit, et quelles dispositions il exige de vous pour que vous montriez votre fidèle correspondance à ses dons. C'est une espèce de contrat qu'il fait, contrat par lequel il s'oblige, à la condition que vous vous obligerez. Il s'oblige à vous faciliter l'accomplissement de sa sainte loi, à la condition que vous userez de cette facilité. Les outils ne serviraient de rien à l'ouvrier, s'il ne les employait pas; le pinceau et les couleurs seraient inutiles au peintre, s'il ne les appliquait pas à la toile ; les remèdes ne serviraient de rien au malade, s'il refusait de les prendre ; la lumière ne guiderait pas la marche du voyageur pendant la nuit, s'il n'ouvrait pas les yeux pour en profiter. Voyez cette foule de chrétiens qui ne le sont que de nom, qui vivent au gré de leurs passions, de leur cupidité, de leurs caprices! Est-ce que les secours du Ciel leur manquent? Est-ce que les grâces de l'Esprit-Saint leur sont refusées? Non ; mais, ou ils refusent de les recevoir, ou ils refusent d'en faire usage. Ceux qui refusent les dons de Dieu, à certaines époques de la vie, sont rares. On voit ordinairement la foule accourir pour la première et la seconde communion, comme pour la confirmation. Il y a dans cette démarche quelque chose de si naturel et de si convenable, que le monde même l'approuve ; il s'indignerait même que l'on osât désapprouver une pareil e conduite; mais les résultats des dons de Dieu sont bien plus rares encore. D'où cela vient-il? Est-ce que l'Esprit-Saint, qui est si fécond en fruits de salut pour les uns, est stérile dans les autres? Oui, il est stérile quelquefois, mais ce n'est pas par lui-même, c'est par la mauvaise disposition de ceux qui l'ont reçu, de ceux qui n'utilisent pas les dons célestes, ou même qui les pervertissent. Tous reçoivent ou peuvent recevoir le don de sagesse ; je le reconnais bien ce don sacré dans celui qui cherche avant tout le royaume de Dieu, parce qu'il comprend qu'il n'y a que le salut de vraiment nécessaire, et qu'il ne servirait de rien à l'homme de gagner tout l'univers s'il venait à perdre son âme. Mais je ne saurais plus l'apercevoir dans celui qui étouffe dans son cœur la pensée salutaire de son éternité, pour ne songer qu'à la terre, à ses biens, à ses vanités, à ses plaisirs. Celui-là contriste l'Esprit-Saint qu'il a reçu ; il lui fait affront, il le chasse ignominieusement. Tous reçoivent le don d'intelligence pour comprendre que la faible et débile raison de l'homme doit se soumettre et adhérer aux révélations divines; car qui peut contester à Dieu sa souveraine vérité? Mais quelles que soient les lumières d'un homme, je ne saurais reconnaître en lui une intelligence divine, dès l'instant qu'il se refuse à croire ce que son orgueilleuse raison est incapable de saisir. Tous reçoivent dans la confirmation le don de conseil ; il fait preuve de cette prudence divine celui qui prend pour guides non les maximes du monde, non les exemples du monde, non ses propres penchants, mais celui qui a dit : Suivez-moi : celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. Mais je ne puis admettre ce céleste conseil dans ces insensés apologistes d'un siècle insensé, qui prétend opposer son conseil et sa prudence au conseil et à la prudence du Seigneur. Tous reçoivent, il est vrai, la force d'en haut ; elle se manifeste assez clairement dans ceux que les persécutions d'un monde injuste ne sauraient arrêter dans la pratique solennelle des devoirs que la religion leur impose ; mais je ne la verrai jamais dans ces lâches déserteurs de leurs obligations les plus sacrées, qu'un seul regard, un sourire, une parole, font reculer devant la loi de Dieu et de l'Eglise. Tous reçoivent le don de science. Qui peut le méconnaître dans ces personnes simples, plus instruites néanmoins sur la morale que Socrate et que Platon. Mais je n'en remarque point dans tous ces beaux diseurs, ces fiers docteurs de nos jours, qui savent tout, excepté les devoirs que le ciel leur impose. Tous reçoivent le don de piété, j'en ai la preuve dans la ferveur, la modestie et les consolations que goûtent les âmes saintes ; mais je serais insensé de la supposer dans ceux qui se montrent ennemis de la prière et étrangers aux saints offices de l'Eglise. Enfin tous reçoivent le don de crainte ; il paraît bien dans ceux qui se tiennent en garde contre l'ombre même du péché, mais elle ne fut jamais dans ceux qui ne craignent que les hommes : *Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis.* (*Psal.* LXVII, 29.

LXXIII.

Signati estis Spiritu promissionis sancto, qui est pignus hæreditatis nostræ. (*Ephes.*, I, 13-14.)

En vous donnant l'Esprit-Saint, mes enfants, le Seigneur accomplit l'engagement qu'il a contracté envers tous les enfants de l'Eglise qui sentiraient le prix de ce grand bienfait. *Effundam de spiritu meo super omnem carnem.* (*Act.*, II, 17.) Il est de la nature du bien d'aimer à se communiquer : Dieu est le bien par excellence, et il se plaît à nous faire part de ses dons, en raison et en proportion du désir que nous avons d'y participer et des dispositions avec lesquelles nous y avons préparé nos âmes. La suite de votre vie, mes enfants, deviendra la preuve, je l'espère, de la sainte ardeur avec laquelle vous avez soupiré après les grâces qui doi-

vent accompagner la confirmation. On voyait sans peine, par exemple, que saint Basile et saint Grégoire de Nazianze avaient reçu le don de sagesse, lorsque tout jeunes encore, ils évitaient avec le plus grand soin les vices et les écarts de ceux de leur âge, ne connaissant que le chemin qui conduisait à l'église et celui qui conduisait à l'étude. Leurs condisciples les moins vertueux se seraient fait honneur de leur faire adopter leurs maximes et leurs exemples; mais ils se disaient l'un à l'autre : Cher ami, la vie est passagère ; elle est suivie de l'éternité. Ne nous laissons pas aveugler pour un moment de plaisir qui serait accompagné d'un malheur sans fin. Sauvons, sauvons notre âme. Nous serons assez dédommagés dans le ciel de toutes nos peines présentes. Faites de même, mes enfants, et vous prouverez que vous avez reçu le don de la sagesse. Saint Cyprien fit voir qu'il avait reçu le don d'intelligence, lorsqu'après avoir déposé cet orgueil qui lui faisait auparavant mépriser la religion catholique, il écrivait à un de ses amis que tout dans le christianisme lui paraissait raisonnable et d'une vérité frappante et sensible. Ce n'est pas que sa faible raison fût capable de saisir et d'atteindre la nature incompréhensible de nos saints mystères ; mais il comprenait combien il est dans l'ordre que l'homme soumette sa débile conception, à l'intelligence souveraine et à la vérité infaillible. Il y a des choses que je ne comprends pas dans la religion, se disait-il à lui-même: Que m'importe, puisque Dieu ne veut pas que je les comprenne encore, je comprends que je dois être humble et soumis. Cela me suffit pour le temps présent: pour la claire intelligence des mystères, je l'aurai dans l'autre vie. Il n'y a, mes enfants, que l'Esprit-Saint qui puisse donner une pareille intelligence. C'est l'intelligence de la foi sans laquelle on ne peut plaire à Dieu. Le eune Cyrille de Césarée en Cappadoce fit voir qu'il avait le don de conseil, lorsqu'il se mit au-dessus de toutes les observations qu'on lui adressait pour l'engager dans les voies de l'erreur et qu'il disait à une grande assemblée qui pleurait sa mort prochaine: Vous devriez être les premiers à m'encourager, et vous cherchez à m'abattre par vos larmes ; mais je ne ferai pas infidélité à ma religion. Je sais qu'en renonçant à l'héritage de mon père, je serai récompensé par l'héritage du ciel, et qu'en perdant la vie présente qui est si courte, j'en serai dédommagé par la vie future, qui est éternelle. Oh ! le saint enfant! il montrait bien l'assistance de l'Esprit-Saint en résistant seul, éclairé par l'Evangile, à une foule de gens avancés en âge qui le plaignaient comme un imprudent qui se livre follement à la mort. Saint Maurice et les dix mille soldats de la légion thébaine firent éclater la force que leur avait donnée l'Esprit-Saint, lorsqu'ils se laissèrent tous égorger plutôt que de participer au culte sacrilége du paganisme. Saint Antoine, sans avoir fait d'études, prouvait le don de science que l'Esprit-Saint lui avait communiqué, en confondant d'habiles philosophes et de rusés hérétiques. Dès l'enfance, Origène se distinguait par une piété si tendre et une ferveur si admirable, que son père Léonide allait l'embrasser quand il dormait, comme étant le sanctuaire de l'Esprit-Saint. Enfin le jeune Symphorien montra qu'il avait le don de crainte lorsqu'il préféra souffrir la mort présente que de se rendre digne de la mort éternelle, par un acte d'infidélité. *Ne craignez point la mort qui vous conduit à la vie éternelle*, lui avait dit sa généreuse mère. (V. la Vie du saint au 2 août.) Tels sont les dons que vous allez recevoir. Oh ! que vous serez heureux si vous les conservez précieusement ! L'Esprit-Saint est le gage de l'héritage éternel : tant qu'il sera dans vos âmes vous n'aurez rien à craindre pour le temps ni pour l'éternité. Divin Esprit, vous allez répandre vos dons dans le cœur de ces chers enfants ; conservez vous-même en eux ces dons salutaires ; rendez-les vainqueurs de tous leurs ennemis ; soutenez-les dans le temps, et couronnez-les dans l'éternité.

LXXIV.

Militia est vita hominis super terram. (*Job.* VII, 1.)

Le chrétien, par son baptême, est roi couronné, et par la confirmation il est armé pour le combat. C'est que le baptême lui donne un droit réel au royaume céleste, et la confirmation lui fournit les moyens de défendre et maintenir ce droit contre le démon qui veut le lui ravir. A la naissance du christianisme cet ennemi furieux et jaloux suscita mille persécutions contre l'Eglise, afin de la suffoquer, s'il était possible, dans des flots de sang. Il communiqua pour cela toute sa rage à dix empereurs qui se succédèrent durant trois siècles. Il chercha à leur persuader que c'était aux dieux de l'empire qu'ils étaient redevables de leur puissance, et qu'ils la perdraient infailliblement s'ils toléraient l'introduction de cette religion nouvelle. L'eau, la terre, l'air, le feu, les métaux, les bêtes féroces, la cruauté des bourreaux, tout était mis en œuvre pour anéantir cette religion sainte. Mais plus elle était persécutée, plus elle devenait puissante; plus elle perdait de victimes, plus elle devenait féconde ; plus on travaillait à la renverser, plus on lui assurait d'éclatants triomphes. *Sanguis martyrum, semen est Christianorum*, dit Tertullien. D'où lui venait cette force toujours victorieuse, sinon du sacrement que vous venez de recevoir ? Aussi tout est significatif dans les cérémonies de la confirmation, tout annonce les effets qu'elle produit dans les âmes fidèles et bien disposées. Vous savez qu'il est de la nature de l'huile de rendre les membres plus forts et plus agiles aussi l'emploie-t-on ici pour indiquer la grâce de force et de souplesse que l'Esprit-Saint communique pour combattre victorieusement les ennemis du salut. Le baume exhale un parfum très-sensible ; aussi est-il mêlé à l'huile sainte, comme pour représenter la bonne odeur qu'exhale la vertu,

surtout quand le chrétien est comme broyé sous le pressoir de la tribulation et de la persécution. Le signe de la croix, marqué sur le front, est comme la décoration militaire du chrétien qui doit s'en glorifier au lieu d'en rougir. Le soufflet qu'il reçoit publiquement et sans en éprouver la moindre peine, marque la joie qu'il devra ressentir, à l'exemple des Apôtres, quand il sera trouvé digne de souffrir quelqu'opprobre pour le nom de Jésus-Christ. Je sais bien, mes enfants, que la confirmation ne produit ces heureux effets que dans un petit nombre de ceux qui la reçoivent. Mais que faut-il en conclure, sinon que la plupart des chrétiens confirmés, ou n'ont pas apporté à ce sacrement les dispositions requises, ou n'ont pas su les conserver? Dans la primitive Eglise, on montrait à peu près autant d'empressement à recevoir la confirmation que le baptême; ces deux sacrements, et même celui de l'adorable eucharistie, étaient souvent administrés le même jour. Munis de ces armes spirituelles et redoutables aux démons, les chrétiens affrontaient leurs plus redoutables ennemis, et les plus affreux combats. Cependant le démon ayant reconnu que les persécutions et les tourments multipliaient les chrétiens au lieu de les détruire, eut recours à d'autres armes : celles des railleries et des mépris. Ce genre d'attaque durera autant que le monde : car saint Paul a dit que tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ, souffriront persécution. (II *Tim.*, III, 12.) Vous devez donc vous attendre, mes enfants, à de grandes épreuves de cette nature. Malheur à vous si vous êtes esclaves du respect humain, et si vous n'avez pas le courage de vous mettre au-dessus des jugements, des réflexions des hommes! Veut-on franchement et sincèrement remplir les devoirs du christianisme, on est quelquefois tourné en ridicule par ceux-mêmes de sa propre famille, comme le saint homme Job, et l'admirable Tobie. Méprisez, mes enfants, méprisez le monde et ses censures, et, tôt ou tard, il ne pourra se défendre de vous estimer et de vous admirer. Laissez-lui les avantages terrestres qu'on ne peut se procurer qu'au détriment de l'âme; la vraie sagesse n'a d'ambition proprement dite que pour les biens de l'éternité : laissez-le mettre sa fière et ignorante raison au-dessus de sa foi, la vraie intelligence préfère la véracité de Dieu au témoignage menteur de la science humaine; laissez-le donner à ses partisans ses conseils perfides, la vraie prudence ne prend conseil que de celui qui a dit : *Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres.* (*Joan.*, VIII, 12.) Laissez-le dire que la fidélité aux lois de l'Evangile est au-dessus des forces humaines, et croyez-en plutôt à celui qui a dit : *Je puis tout en celui qui me fortifie.* (*Philip.*, IV, 13.) Laissez-le vanter son prétendu siècle des lumières ; la vraie science consiste à étudier sa religion et les devoirs qu'elle impose, à connaître Dieu, à le servir et à l'aimer. Laissez-le dédaigner le culte divin, la prière, les saints offices, l'adorable sacrement de nos autels ; pour vous, vous ne tarderez pas à éprouver combien la vraie piété est douce, combien elle procure d'avantages en cette vie, en attendant les récompenses de l'autre. Laissez-le craindre où il n'y a pas sujet de craindre; pour vous *ne craignez que celui qui peut perdre le corps et l'âme dans les feux de l'enfer.* (*Matth.*, X, 28.) Conservez précieusement la grâce que vous avez reçue. Ne rougissez jamais de votre foi ni des devoirs qu'elle impose, ne contristez pas l'Esprit-Saint; ne le bannissez pas de vos cœurs. Divin Esprit, que vos dons précieux soient permanents en tous ceux qui les ont reçus; qu'ils se fassent sentir non-seulement en eux mais chez tous les habitants de cette paroisse; qu'ils deviennent des modèles de vertu pour tous leurs voisins, et que l'on reconnaisse en eux les héritiers de la céleste patrie.

LXXV.

PREMIÈRE COMMUNION D'UN SOLDAT. — CONFIRMATION A TROIS MILITAIRES ET A M. JULLIOT FILS.

Avant la communion du soldat.

Illuminati sunt oculi mei, eo quod gustaverim paululum de melle isto. (I *Reg.*, XIV, 29.)

Jonathas commençait à défaillir, mais un rayon de miel lui rendit ses forces abattues et éclaira ses yeux qui commençaient à se couvrir de nuages. Ah! mon fils! que la sainte communion est bien plus efficace encore pour rendre à l'âme affaiblie sa vigueur et son courage comme pour lui ouvrir les yeux sur les précipices et les écueils que l'on doit éviter! Venez, cher enfant, recevoir ce pain de vie, et montrez, par la sainteté de votre conduite, à l'avenir, que votre sainte communion a été bien faite. Recevez votre Dieu avec foi comme si vous pouviez le voir des yeux du corps ; avec confiance, allant à lui comme un fils bien né au plus tendre des pères, comme un pauvre malade auprès du plus habile médecin, comme un affligé auprès d'un sensible consolateur, comme un indigent à la source de tous les biens; recevez-le avec amour : jamais vous ne serez capable de l'aimer autant qu'il vous aime. Recevez-le avec humilité : jamais vous ne comprendrez assez la distance infinie qu'il y a entre le Dieu créateur qui va se donner à vous, et son indigne créature à qui il permet de s'approcher de lui. Que l'humilité ne vous éloigne pas néanmoins : car c'est en Jésus qu'est la vie de l'âme. Vie heureuse qui est comme le gage et les arrhes de la vie éternelle.

Après la communion.

Non videbo morientem puerum. (*Gen.*, XXI, 16.)

Agar ne veut pas voir mourir son cher Ismaël, et Dieu lui montre la fontaine qui doit lui conserver la vie. Vous êtes, cher enfant, l'Ismaël de la sainte Eglise qui vous aime tendrement. Cette bonne mère a vu vos besoins et vous a conduit à Jésus-Christ, source d'eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie

éternelle. Oh ! que votre bonheur est grand, puisque, si vous le voulez, vous vivrez toujours de la vie de la grâce qui ne peut vous être ôtée, si vous ne consentez à la perdre vous-même ! Saint Jean Chrysostome dit que les premiers chrétiens, en sortant de la table sainte, étaient terribles au démon comme des lions sont terribles à des hommes faibles et désarmés; qu'ils ne respiraient que le feu de l'amour divin dont leurs cœurs étaient embrasés. Puissiez-vous être toujours vous-même dans ces saintes dispositions ! On se sauve dans tous les états et toutes les conditions quand on est fidèle aux grâces du ciel. Voulez-vous être assuré de votre salut? ne vous en tenez pas à cette sainte communion. Venez, le plus souvent que vous pourrez, vous nourrir du pain de vie. Pour mériter cette faveur, suivez l'avis de saint Paul qui vous dit: Conduisez-vous comme il convient à un bon soldat de Jésus-Christ. C'est le moyen de vous assurer une couronne qui ne se flétrira jamais.

Avant la confirmation.

Enfants de Dieu, que votre bonheur est grand si vous savez l'apprécier ! Vous allez recevoir un sacrement qui va comme sceller et river le trésor de toutes les grâces que le ciel a mis en dépôt dans vos âmes. La confirmation va confirmer en vous la foi, l'espérance, la charité, la force, l'humilité, la prudence, la sagesse: surtout elle va vous armer contre les exemples séducteurs du monde, ses jugements, ses réflexions et ses railleries. Si, après avoir été confirmés, vous vous montrez les esclaves du respect humain, si vous n'avez pas le courage de paraître ouvertement chrétiens, toutes les fois que Dieu exigera le témoignage de votre foi, vous prouverez, par cet acte de faiblesse, ou que vous n'étiez pas bien disposés en recevant la confirmation, ou que vous avez, depuis, contristé l'Esprit-Saint, en le chassant de vos cœurs. Mais je n'ai garde d'avoir de vous, mes très-chers fils, de pareils sentiments; j'ai confiance que vos âmes sont bien préparées pour le présent, comme pour l'avenir, et que l'Esprit-Saint va descendre en vous avec ses dons pour y établir sa demeure d'une manière permanente. Ce ne sera pas en vain que nous étendrons nos mains sur vos têtes: ce signe extérieur annoncera que le divin Esprit prend aussitôt possession de vos cœurs. Ce signe de croix que nous imprimerons sur votre front, prouvera que vous vous faites gloire d'appartenir à celui qui vous a rachetés sur la croix au prix de tout son sang.

Cette huile sainte, dont vous recevrez l'onction, indiquera, et la force qui vous sera communiquée pour résister aux ennemis de votre salut, et la consolation qui doit accompagner vos pieux combats. Ce baume odorant mélangé avec l'huile sainte, représentera la bonne odeur, et l'édification de votre sainte vie qui excitera les autres à marcher sur vos traces. Ce soufflet que vous recevrez non-seulement sans vous plaindre, mais avec joie, témoignera de votre bonne disposition à tout souffrir pour la cause de Dieu et de la religion. Ce sont là, ô divin Esprit, les dispositions que nous sollicitons pour ceux qui vont être confirmés. Ne les abandonnez pas, ô Esprit-Saint, quand vous serez une fois dans leurs âmes; ou plutôt qu'eux-mêmes ne vous abandonnent jamais. Qu'à dater de cet heureux jour, ils n'agissent plus que d'après vos saintes inspirations, et méritent après la fidélité du temps, les récompenses de l'éternité. Ainsi soit-il.

LXXVI.

A L'ÉVANGILE. — SUR LES CERÉMONIES DE LA CONFIRMATION.

A la Rochelle, chez les dames de Chavagnes. — Confirmation le 22 août 1840.

Je devance de quelques instants celui de votre confirmation, mes chères enfants, pour ajouter quelques avis à tant d'instructions qui vous ont été déjà données, afin que le voisinage du sacrement que vous allez recevoir vous inspire pendant la célébration des saints mystères des prières plus ferventes pour obtenir du ciel les dispositions requises à ce sacrement que l'on ne reçoit qu'une fois dans la vie comme le baptême. La confirmation est appelée par saint Thomas, *Sacramentum plenitudinis gratiæ*, parce qu'il est le complément des grâces qui nous aident à être et à nous montrer parfaits chrétiens. Il ne fait pas seulement de nous des soldats de Jésus-Christ, comme le baptême; mais il nous arme pour le combat. Il munit notre front du signe de la croix comme d'un casque de salut, il nous fortifie par l'huile sainte comme des athlètes, nous parfume do baume pour nous préserver de la corruption du siècle et faire de nous autant de fleurs suaves qui répandent autour d'elles la bonne odeur de Jésus-Christ. Que de choses j'aurais à vous dire, mes enfants, s'il fallait vous expliquer toutes les instructions renfermées dans les cérémonies du sacrement que vous devez recevoir ! Chez les autres nations, comme autrefois en France, ceux qui doivent être confirmés sont accompagnés de parrains ou de marraines qui, pendant l'administration de ce sacrement, leur donnent la main droite, comme pour déclarer qu'ils s'engagent à les soutenir dans l'accomplissement des devoirs du christianisme. La personne qui va être confirmée place son pied sur le pied droit de la personne qui répond pour elle, annonçant par là qu'elle la prendra pour guide dans la voie de perfection qu'elle doit suivre. Nous n'avons guère à regretter que ces cautions et répondants aient cessé d'être exigés parmi nous, où nous voyons déjà si peu de parrains et de marraines réfléchir sur les engagements qu'ils ont contractés envers ceux qu'ils ont tenus sur les fonts sacrés. Avant d'administrer la confirmation, l'évêque se met à genoux pour chanter la première strophe du *Veni creator*, après laquelle il remonte à

l'autel pour invoquer debout l'Esprit-Saint en se tournant du côté des personnes qui doivent être confirmées, pour rendre plus sensible la prière faite directement en leur intention. Pourquoi les simples prêtres qui administrent le baptême, la pénitence, l'eucharistie, l'extrême-onction, et le mariage, ne peuvent-ils pas administrer aussi la confirmation? Parce que la confirmation, étant le complément du baptême et la perfection de la grâce, exige pour être conférée la perfection du sacerdoce qui est l'épiscopat. L'Eglise a voulu, par le choix du ministre de ce sacrement, faire comprendre aux chrétiens quelle en était l'importance, et combien ils seraient répréhensibles s'ils ne tenaient aucun compte des grâces qui ne peuvent leur être conférées que par l'entremise des représentants des apôtres. Hélas! malgré cette prescription, quel cas font la plupart des chrétiens d'un sacrement à l'administration duquel Jésus-Christ et l'Eglise ne députent que les pasteurs du premier ordre? Leur mépris, à cet égard, ne montre que trop ou leur coupable ignorance, ou leur endurcissement déplorable, ou leur lâche perfidie. Pendant que les personnes qui se disposent à recevoir l'Esprit-Saint tiennent la tête inclinée, l'évêque tient les mains étendues sur elles, désignant dans sa prière les dons sacrés dont il demande l'effusion dans leurs cœurs: le cri des fidèles s'unit aux vœux du pontife, et ces *Amen* fréquemment répétés montrent l'importance que l'on doit attacher aux résultats de ces humbles et pressantes supplications. Après ces oraisons solennelles, le prélat, la tête couverte en signe de l'autorité dont le ciel l'a revêtu, interpelle chaque personne par le nom d'un saint ou d'une sainte, comme pour lui rappeler sa fidélité aux lois du christianisme, et ajoute en faisant d'un signe de croix sur le front l'onction du saint chrême: *Signo te signo crucis, et confirmo te chrismate salutis;* puis il forme sur elle trois signes de croix en disant: *In nomine Patris † et Filii † et Spiritus sancti † Amen.* C'est sur le front que le signe de la croix est imprimé, avec ces mots: *Signo te*, etc., comme si l'évêque disait: Voilà votre plus belle parure, votre croix d'honneur; je la place sur votre front, pour vous apprendre à n'en jamais rougir; *et confirmo te chrismate salutis:* Je vous affermis, je vous fortifie pour les combats du Seigneur, à l'aide d'une onction puissante qui vous donnera, si vous le voulez, la victoire sur tous vos ennemis. C'est le chrême du salut; c'est le sceau de la prédestination glorieuse; c'est comme le billet d'entrée dans le ciel: ne le perdez pas; ne le souillez pas, ne le méprisez pas. *In nomine*, etc. Dieu devient aujourd'hui votre débiteur, son représentant vous remet en main de sa part l'obligation qu'il contracte envers vous pour l'éternité; le démon cherchera à vous l'enlever en vous poussant au péché mortel; ne la lui cédez jamais. C'est alors que l'évêque donne publiquement un soufflet à la personne confirmée en lui disant: *Pax tecum.* Elle s'était attendue à ce soufflet, elle n'aurait pas voulu en être privée; elle l'a reçu avec une joie sensible; en le lui donnant l'évêque a dit: que la paix soit avec vous, et lui a présenté son anneau à baiser. Cérémonie vraiment instructive. Ce que l'on souffre pour Dieu ne saurait porter la désolation dans un cœur vraiment fidèle: les apôtres, après avoir été honteusement flagellés, s'en retournaient pleins de joie de ce qu'ils avaient été trouvés dignes de souffrir un tel affront pour le nom de Jésus-Christ. (*Act.*, V, 41.) L'évêque, par le soufflet qu'il donne à la personne confirmée et par la paix qu'il lui souhaite, lui dit équivalemment: N'ayez pas plus d'amertume contre ceux qui vous persécuteront que vous n'en éprouvez contre moi qui viens de vous frapper, et pour qui vous n'éprouvez que de la reconnaissance. Tout se termine par la récitation du Symbole, de l'Oraison dominicale et de la Salutation, qui sont un abrégé de notre foi, de nos désirs et de notre confiance. L'évêque s'attend bien qu'il ne sera pas oublié devant Dieu par les personnes qui viennent de recevoir, par l'entremise de son ministère, les dons de l'Esprit-Saint: et, quoiqu'il doive communiquer gratuitement ce qu'il a gratuitement reçu, il lui est permis d'espérer que ses enfants spirituels, pour lesquels il prie sans cesse, ne manqueront pas eux-mêmes de l'assister de leurs prières auprès du Seigneur. Voilà bien des motifs, mes enfants, de ranimer votre ferveur pendant ce saint et adorable sacrifice. O Divin Esprit, préparez vous-même votre demeure dans ces jeunes cœurs qui vont devenir vos temples, mais entrez-y pour n'en sortir jamais.

LXXVII.

AVANT LA CONFIRMATION. — MÊME JOUR.

Les dons de l'Esprit-Saint que vous appelez sur vous, mes enfants, et que vous allez bientôt recevoir, sont, suivant saint Thomas, les grâces qui perfectionnent l'homme et le disposent à suivre l'inspiration de l'Esprit de Dieu. La sagesse forme le goût et le jugement, en faisant aimer ce qui seul est aimable, désirer ce qui est seul désirable, dédaigner ou repousser ce qui est dangereux ou condamnable. Animé par cette divine sagesse, on aime Dieu par-dessus tout; on n'aime que lui, ou rien qu'à cause de lui; on regarde comme une boue fétide tout ce qui ne conduit pas à lui, comme un poison mortel tout ce qui sépare de lui. Elle a horreur de l'orgueil qui ravit à Dieu sa gloire; elle aime, recherche et pratique l'humilité qui plaît à Dieu et attire ses faveurs; elle dédaigne les richesses de ce monde, parce qu'elle est saintement passionnée pour les biens du ciel; elle est sans jalousie, parce qu'elle est toute charité; sans affections ou désirs coupables, parce qu'elle est toute pureté, et qu'elle ne soupire qu'après les chastes délices de la vertu et de la sainteté; sans intempérance, parce qu'elle est toute so-

briété ; sans emportement, parce qu'elle est toute bonté ; sans négligence, parce qu'elle a pour tout bien une sainte activité et une heureuse fécondité. O sagesse que demandait le jeune Salomon, préférablement à tous les biens, descendez dans le cœur de ces jeunes vierges : rien ne leur manquera si elles vous possèdent, et sans vous tous les biens de la terre ne seraient, pour elles, que des dons périlleux et funestes. L'*intelligence* est une lumière surnaturelle qui éclaire l'âme sur les vérités de la foi, les leur fait saisir et pénétrer, autant que leur condition le demande, et les y attache par des liens indissolubles parce qu'ils sont tout divins. C'est de cette intelligence que parle saint Paul quand il dit que l'Esprit-Saint résidant en un cœur lui fait comme sonder et approfondir les secrets de Dieu (I *Cor.*, II, 10) : ce qui ne veut pas dire que la nature des mystères se dévoile clairement à l'esprit des voyageurs sur la terre, comme aux esprits bienheureux qui voient Dieu et ses mystères à découvert, sans ombre et sans figure, mais que les vérités divines n'ont rien que de recevable pour un cœur docile. Ce cœur ne comprend pas que l'on puisse douter de ce que Dieu révèle, ni discuter sur la certitude de ce que l'Eglise enseigne. Manque-t-il donc quelque chose à la véracité de Dieu pour se faire croire, ou à l'autorité de l'Eglise pour lui disputer la qualité de dépositaire ou d'interprète des vérités de Dieu ? *Seigneur*, disait David, et vous devez le dire après lui, *donnez-moi l'intelligence, et je scruterai votre loi, et je la garderai avec toute la fidélité de mon cœur.* (*Psal.* CXVIII, 69.) L'homme charnel, dit l'Apôtre, ne saurait pénétrer dans les choses que l'Esprit de Dieu révèle : elles sont pour lui une folie, et il ne peut les comprendre. Voilà, mes enfants, ce qui vous explique pourquoi le monde est rempli d'hommes et de femmes incrédules : ils sont étrangers à l'Esprit de Dieu ; ils se croient habiles, dit saint Paul, et ils ne sont que des insensés. Puissiez-vous, chères enfants, ne partager jamais leur aveuglement : pour cela, conservez votre cœur sans souillure ; car Jésus-Christ a dit : Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu : ils le verront, Dieu, dès cette vie dans ses dogmes, en attendant qu'il se dévoile clairement à eux dans sa nature. Le *conseil*, c'est un état surnaturel dans lequel l'Esprit-Saint nous guide et nous dirige dans les saintes dispositions et déterminations que nous devons prendre. (S. Th.) Les pensées de l'homme sont timides et incertaines : oh ! qu'il a besoin du conseil de Dieu pour ne pas s'égarer dans ses voies ! Qu'il a besoin qu'on lui fasse connaître les piéges qui lui sont tendus, pour les éviter ; les ennemis qui veulent le perdre, afin de s'en tenir éloigné ; les armes qui peuvent le défendre, afin de les employer ! Sans cela, on se laisse aveugler par la passion, par l'orgueil, par la cupidité ; on cherche ses propres intérêts et non ceux de Jésus-Christ ; on tombe dans une foule de désirs nuisibles et pernicieux, qui précipitent dans la perdition et la mort. Ah ! mes enfants, demandez, et demandez avec une sainte ardeur le conseil divin, à l'exemple de cette sainte héroïne (Judith) dont parle l'Ecriture, et qui disait avec tant d'effusion à son Dieu : *Seigneur, fortifiez le conseil dans mon cœur* (*Judith*, IX, 18) ; ou avec David : *Enseignez-moi à faire votre volonté, parce que vous êtes mon Dieu. Votre bon esprit me conduira dans le droit chemin.* (*Psal.* CXLII, 10.) La *force*, c'est une assurance et un courage surnaturels que donne l'Esprit-Saint, pour manifester prudemment et sans crainte, quand Dieu l'exige, nos sentiments religieux ; pour souffrir, sans être abattus, les contradictions, les persécutions et les obstacles, quand il s'agit d'éviter le mal ou de faire le bien. Ce don dispose un chrétien à mourir pour la foi et la justice ; il rend supérieur au monde, à ses erreurs, à ses affections et à ses craintes ; il résiste invinciblement aux attraits de la chair et aux tentations du démon. Avec lui le chrétien peut tout en celui qui le fortifie ; il n'est surmonté par aucune de ces persécutions qu'auront à souffrir, dans tous les temps, tous ceux qui veulent vivre avec piété ; loin de rougir de l'Evangile ou de sa foi, il s'en fait gloire ; loin de craindre le jugement du monde, il le dédaigne, le méprise, le stigmatise. Le monde est crucifié pour lui, comme il est lui-même crucifié pour le monde. Il se fait gloire de la croix de Jésus-Christ, qui est un scandale pour les Juifs et une folie pour les infidèles. Il ne se cache pas pour approcher des sacrements de pénitence et d'eucharistie, alors même qu'il s'attend aux moqueries des railleurs et aux blasphèmes injustes des impies. Il souffre tout en patience pour l'amour de Dieu, persuadé que s'il est assujetti à la douleur comme Jésus-Christ, il participera à la gloire et aux récompenses de Jésus-Christ. La *science* est une disposition surnaturelle qui nous facilite la connaissance des vérités que nous devons croire et des devoirs que nous devons pratiquer. Ce don diffère à raison de la qualité diverse des personnes. Dans ceux qui sont chargés d'instruire, il facilite l'explication de la doctrine du salut, et dans ceux qui doivent être instruits, il en facilite admirablement l'intelligence : en sorte que dans les uns et les autres, on est souvent frappé des effets merveilleux et inattendus que ce don produit. Cette science divine n'est pas celle des brillants orateurs dont le style éblouit, ni des beaux parleurs dont le langage étincèle et pétille d'esprit et de pointes : c'est quelque chose de solide, de grave, de judicieux ; c'est la simple vérité qui se montre sans éclat, mais qu'on ne peut méconnaître sans injustice. C'est là cette science que les princes des prêtres admiraient, sans pouvoir s'en rendre raison, dans saint Pierre et saint Jean, hommes sans études et sans lettres. (*Act.*, IV, 13.) La *piété*, par laquelle l'Esprit-Saint donne à l'âme la disposition de rendre à Dieu le culte et les devoirs religieux qui lui sont dus. (S. Th.) *Parce que*

vous êtes les enfants de Dieu, dit saint Paul, *Dieu a mis en vous l'Esprit de son divin Fils qui crie : Mon Père, mon Père.* (*Galat.*, IV, 6.) La piété adoucit et rend agréable tout ce que la religion prescrit : l'assistance aux saints offices, la fréquentation des sacrements, les jeûnes, les abstinences, les mortifications, les sacrifices de la charité, les œuvres de miséricorde, parce que, dit saint Augustin, quand on aime on ne souffre pas dans ce que l'on fait par amour, ou, si l'on a de la peine, cette peine est douce. Ainsi se vérifie la sentence de saint Paul, qui assure que la piété peut compter sur les récompenses de la vie présente et de la vie future. (I *Tim.*, II.) La *crainte* est une disposition surnaturelle de respect et de soumission profonde à l'égard de Dieu. (S. Th.) Elle est opposée à la crainte humaine, dont Jésus-Christ voulait affranchir ses apôtres, quand il leur disait : *Nolite timere eos*, etc. (*Matth.*, X.) La crainte humaine fit renier Jésus-Christ à saint Pierre, et fuir les autres apôtres. La crainte surnaturelle fit appréhender à saint Pierre de n'être pas dans l'amour de Jésus-Christ, quand il l'entendit lui dire pour la troisième fois : *Amas me?* La crainte parfaite et surnaturelle n'évite pas le péché seulement à cause des châtiments, mais pour ne pas contrister le meilleur des pères, que l'on ne voudrait pas offenser dans les moindres choses. Je m'arrête, chères enfants, pour ne pas retarder plus longtemps l'effusion des grâces célestes dans vos cœurs. Divin Esprit, vous en êtes le dispensateur, soyez-en également le conservateur.

LXXVIII.

APRÈS LA CONFIRMATION. — MÊME JOUR.

Chères enfants, que vos âmes sont belles et ravissantes, puisqu'elles sont les temples vivants et les sanctuaires de l'Esprit-Saint! Que sortira-t-il de ces temples et de ces sanctuaires, sinon des fruits de sanctification? *Tout bon arbre porte de bons fruits*, dit le Sauveur. (*Matth.*, I, 17.) L'Apôtre compte douze fruits de l'Esprit-Saint dans les cœurs qu'il habite : 1° la charité pour Dieu, sans laquelle toutes les autres vertus n'en mériteraient pas le nom, et qui donne naissance à tout ce qu'il y a de bon dans les âmes. (S. Jérôm.) Ecoutez saint Paul : *Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, sans la charité, je ne suis qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante; quand j'aurais le don de prophétie, quand j'aurais la connaissance de tous les mystères et de toutes les sciences, quand ma foi serait assez vive pour transporter les montagnes, sans la charité, je ne suis rien. J'aurais distribué tout mon bien aux pauvres, et livré mon corps aux flammes, sans la charité, tout cela est perdu pour moi.* (I *Cor.*, XIII, 1, 2.) 2° La joie dans le service de Dieu; cette joie à laquelle saint Paul invitait les Philippiens, en leur disant : *Gaudete in Domino semper; iterum dico, gaudete.* (*Philip.*, IV, 4.) Joie intérieure, pure, perpétuelle, et qui conduit à cette béatitude où Dieu essuyera les larmes de ses saints, dans le séjour où il n'y aura plus de deuil, de cri de détresse, ni de douleur. 3° La paix, mais une paix que le monde ne connaît pas et ne peut pas connaître, à cause de son impiété; *car il n'y a point de paix pour l'impie.* (*Isa.*, LVII, 21.) Cette paix que David se faisait gloire de conserver au milieu de ceux mêmes qui n'aimaient que l'agitation et le trouble (*Psal.* LXXV); cette paix qui, comme l'a remarqué saint Jérôme (*Hom. in Psal.*), naît de l'assujettissement des passions; cette paix avec Dieu, dont on observe les lois, avec le prochain dont on conserve les rangs et l'harmonie, avec soi-même quand les passions sont soumises à la raison, et la raison à Dieu. 4° La patience; cette patience dont Jésus-Christ parlait à ses apôtres, en disant : *C'est par votre patience que vous posséderez vos âmes.* (*Luc.*, XXI, 19.) Cette patience qui, suivant saint Jacques, rend l'homme parfait et exempt de tout défaut. (*Jac.*, I, 4.) Le caractère des vrais chrétiens, dit saint Augustin (*De div.*, serm. 106), consiste à souffrir les maux temporels, dans l'espérance des biens éternels. 5° La longanimité, qui fait que le juste vit de la foi, et se soutient énergiquement au sein des traverses de cette triste vie, parce qu'elle s'écoule avec rapidité, et que les récompenses de la vertu sont infaillibles. (*Habac.*, II.) *Vous serez haïs de tous, à cause de mon nom*, disait le Sauveur à ses apôtres; *mais ne perdez pas courage : celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé.* (*Matth.*, X, 22.) 6° La bénignité; vertu, dit saint Jérôme, qui est affable, d'un accueil flatteur, tranquille, aimant l'alliance avec les hommes vertueux, inspirant un attrait naturel pour se faire aimer et rechercher, n'ayant rien que de doux dans les paroles, rien que de modéré dans la conduite. 7° La bonté : elle ne fait de mal à personne, dit saint Jérôme, et veut du bien à tout le monde; elle ne diffère de la bénignité qu'en ce qu'elle n'est pas aussi suave et attirante par son extérieur, qui est quelquefois refrogné et sévère. 8° La mansuétude : cette vertu apaise et calme tous les mouvements de la colère. C'est à cause de leur mansuétude que Moïse et David sont loués dans nos livres saints. Dieu promet sa grâce à ceux qui ont de la mansuétude : *Mansuetis dabit gratiam.* (*Prov.*, III, 34.) Elle fut la vertu de Jésus-Christ, qui nous invite à l'imiter en disant : *Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur; et vous trouverez en moi le repos de vos âmes.* (*Matth.*, XI, 29.) 9° La fidélité envers le prochain dans les promesses que l'on a faites et les engagements contractés envers lui. *Dieu a en abomination les lèvres mensongères; mais ceux qui agissent avec fidélité lui sont agréables.* (*Prov.*, XII, 22.) 10° La modestie, qui bannit et rejette tout ce qui annonce le faste et l'arrogance dans les vêtements et les parures. *Que votre modestie*, dit l'Apôtre, *soit connue de tout le monde :* un motif puissant de la pratiquer, *c'est que le Seigneur est près de vous;* il vous

voit, et ne tardera pas de vous juger. (*Philip.*, IV, 5.) 11° La retenue, qui non-seulement modère tout excès dans le boire et le manger, mais tient en bride toutes les passions, et fait que l'on évite jusqu'à l'apparence même du mal. (I *Thess.*, V, 22.) Elle fortifie l'esprit contre la chair, dont elle crucifie les inclinations et les désirs : car *ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses penchants désordonnés.* (*Gal.*, V, 24.) Le Sauveur nous invite à cette retenue, quand il dit : *Tenez une ceinture autour de vos reins, et des lampes ardentes entre vos mains.* (*Luc.*, XII, 35.) La ceinture, dit saint Augustin, représente la vertu qui tient les passions en bride, et les lampes les bonnes œuvres qui brillent comme des flambeaux aux yeux des hommes, et sont la preuve de la ferveur de la volonté. 12° La chasteté, qui comprend la pureté du cœur et du corps. Car, comme, selon saint Paul, nous sommes le temple de Dieu, et que ce temple doit être saint, la gardienne de ce temple, c'est la pudeur qui n'y laisse rien entrer d'impur et de profane, dit Tertullien. La vierge chrétienne, selon saint Paul, ne s'occupe qu'à plaire à Dieu, en sanctifiant son corps et son esprit (I *Cor.*, VIII); et ailleurs : *Je veux vous présenter à Jésus-Christ comme des vierges pures.* (II *Cor.*, II.) *Veillez sur vous*, disait saint Pierre, *afin qu'il n'y ait rien que de pur dans votre conduite.* (I *Petr.*, IV, 7.) Ma tâche est finie, mes enfants; la vôtre maintenant est de mettre à profit les avis que vous venez de recevoir, et de prouver que l'Esprit-Saint est en vous par les fruits que sa présence fait naître. Aimez Dieu et le prochain : sans cet amour, toutes vos autres qualités vous seraient inutiles. Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur : la vraie piété n'a rien de sombre et de sauvage. Gardez la paix : c'est le vœu et le don de Jésus-Christ à ses amis fidèles. Soyez patients, et vous serez parfaits. Ne perdez pas la confiance; si vous semez dans les larmes, vous recueillerez dans l'allégresse; ayez de l'affabilité et de l'obligeance, et tout le monde vous aimera; soyez toujours prêtes à rendre service, et l'on vous appréciera. Réprimez la colère et le Seigneur récompensera par d'abondantes consolations vos efforts et vos victoires. Soyez fidèles à vos saints engagements envers le monde, et il aura confiance en vous. Soyez simples et modestes, et vous n'en serez que plus aimées et estimées. Nous avons tous des penchants à réprimer : enchaînez les vôtres et tenez-les en bride : c'est le moyen d'éviter de cruels remords avec de grands défauts. Enfin soyez des anges par la pureté de votre vie sur la terre, et vous serez admises dans la compagnie des anges au séjour glorieux du ciel.

LXXIX.

Gloria in altissimis Deo et in terra pax hominibus bonæ. voluntatis (*Luc.*, II, 14.)

Jarnac, le 8 mai 1844.

Ces paroles des anges à l'entrée de Jésus-Christ dans le monde, peuvent se dire en toute vérité à l'entrée de l'Esprit-Saint dans les âmes bien disposées : Dieu est glorifié et la paix est assurée sur la terre aux hommes de bonne volonté. Dieu est glorifié; il est invoqué, il est sanctifié par les âmes ferventes; les maisons des simples particuliers se changent pour ainsi dire en autant de sanctuaires, où Dieu est honoré par ceux qui l'habitent. La pensée de son adorable présence y maintient tout dans la subordination, la modestie et la décence; rien dans les paroles, rien dans les actions qui n'honore Dieu. Le temple saint est fréquemment visité par la troupe fidèle qui y porte et en recueille de jour en jour le feu de sa ferveur et de son amour; les jours de dimanches et de fêtes ne sont pas tristes et sombres comme pour ceux à qui la foi et la piété sont étrangères; la foule et l'empressement dans le lieu saint; la propreté dans les habits, le chant des cantiques sacrés, l'onction intérieure par laquelle Dieu agit dans les âmes, une je ne sais quelle émanation divine que l'on sent et qu'on n'exprime pas, montrent que le ciel est en rapport avec la terre, et que Dieu est satisfait des hommages qui lui sont rendus. *Pax hominibus.* Un des fruits de l'Esprit-Saint c'est la joie et la paix, dit l'Apôtre; joie et paix que personne ne peut ravir, et qui surpassent tout sentiment. Saint Luc représente les premiers chrétiens qui avaient reçu les dons de l'Esprit, n'ayant entre eux qu'un cœur et qu'une âme, vivant comme on vit dans une famille dont tous les membres sont tendrement unis, ayant une grande simplicité, une aimable douceur, une constante obligeance; ils honoraient Dieu, dit saint Luc (II, 47) et se faisaient aimer des hommes; malgré les persécutions qu'ils avaient à souffrir de la part des Juifs et des infidèles, ils vivaient dans une paix profonde et inaltérable. La fréquentation des sacrements les entretenait dans cette sainte allégresse. Ah! mes enfants, que je voudrais vous laisser dans ces heureuses dispositions! paix à toutes les personnes de bonne volonté, c'est-à-dire à ceux et celles qui veulent persévérer dans l'état où l'Esprit-Saint les a établis. Que les enfants deviennent l'honneur et la consolation de leur famille par leur docilité, leur soumission, leur régularité, leur modestie; que les parents deviennent un objet de vénération pour leurs enfants par leur attention à leur donner l'exemple de toutes les vertus; que les remords ne déchirent plus vos âmes, et pour cela, que le péché n'y rentre plus; que votre simplicité vous épargne les humiliations accablantes qu'attire l'orgueil, les tourments qui sont la suite de l'ambition; que votre détachement des biens de la terre vous épargne ces soucis rongeurs que l'avarice traîne après elle, cette soif insatiable que rien n'est capable d'apaiser et de satisfaire; que votre chasteté et votre victoire sur tous les attraits des sens vous exemptent des ennuis mortels, des désespérantes alarmes que font naître les voluptés, les excès de tous les genres. *Pax hominibus.* Ah!

vous la conserverez cette paix aussi longtemps que vous posséderez l'Esprit-Saint dans vos âmes; ne le contristez donc pas; ne l'éloignez pas; il est votre vie; tant qu'il sera en vous, la mort n'est pas pour vous à craindre. *Communicatio sancti Spiritus sit cum omnibus vobis.* (II *Cor.*, XIII, 13.) Tous n'ont pas aujourd'hui reçu l'Esprit-Saint; mais quand une personne est parfumée toutes les personnes qui l'approchent en sentent les parfums; qu'ainsi les parfums du Saint-Esprit se communiquent et se fassent sentir à tous. Que les confirmés deviennent des saints et qu'ils sanctifient tous ceux qui sont témoins de leur sainte vie. Que vous seriez heureux si vous veniez à contribuer au salut d'une seule âme! Mais si vous deveniez la cause du salut de plusieurs, quelle brillante couronne serait la vôtre! Ce ne sont pas seulement les prêtres qui doivent travailler à la sanctification de leurs frères : *Unicuique mandavit de proximo suo.* (*Eccli.*, XVII, 12.) Commencez à assurer votre salut par une vie chrétienne. Puis, tout naturellement, vous vous sentirez portés à désirer et à procurer selon votre pouvoir celui de vos frères

LXXX.

PREMIÈRE COMMUNION, DANS L'ORATOIRE ÉPISCOPAL, DES ENFANTS DE LA SALLETTE.

Beati oculi qui vident quæ vos videtis. (*Luc.*, X, 23.)

Que vous êtes heureux, chers enfants! Jésus-Christ va se donner à vous pour la première fois. Quelle fut la joie des enfants d'Israël, quand, pour la première fois, ils aperçurent la manne que Dieu leur envoyait du ciel pour nourrir leurs corps! ils l'appelèrent *pain des anges*, parce que c'était par le ministère des anges qu'ils la recevaient. Ah! vous avez ici, avec bien plus de vérité, le pain des anges, le pain du ciel, le pain de vie. Pain des anges : car il faut que l'âme qui le reçoit soit purifiée des vices de ce siècle pervers, et offre, dans sa conduite, une sorte de ressemblance avec ces esprits célestes : car quel rapport peut-il y avoir entre Jésus-Christ et Bélial, entre les ténèbres du péché et cette divine lumière; quelle communication entre le Verbe divin et le tentateur? Vous saviez bien, chers enfants, que vous ne deviez pas allier ces deux choses : aussi avez-vous eu soin de chasser de vos âmes le hideux péché et de surmonter toutes les mauvaises inclinations de vos cœurs. Les fautes les plus légères vous donnent maintenant de l'inquiétude : parce que vous êtes persuadés qu'on ne saurait être trop saint pour loger Jésus-Christ dans son âme. Quand Marie le conçut dans ses chastes entrailles, elle était, au langage du prophète, comme un soleil par sa pureté : *In sole posuit tabernaculum suum;* pleine de grâce : car elle n'avait cessé de faire fructifier en elle les dons de Dieu; bénie entre toutes les femmes, parce qu'il n'y avait rien dans son cœur qui pût mettre obstacle aux faveurs divines. Quand saint Zacharie et sainte Elizabeth reçurent la visite de Jésus renfermé dans le sein de Marie, ils étaient l'un et l'autre justes et sans reproche devant le Seigneur; quand les apôtres communièrent de la main de Jésus-Christ, ils étaient saints et purs, à l'exception du perfide Judas. Vous avez aussi compris vous-mêmes, mes chers enfants, la préparation que vous deviez mettre à cette sainte action : et si vous n'avez ni la perfection de Marie, ni la justice irréprochable d'Elizabeth et de Zacharie, ni la pureté des apôtres, vous vous êtes efforcés du moins de suppléer à ce qui vous manque, par une humilité profonde qui attire toutes les vertus, ou en tient la place. Puisse le sacrement que vous allez recevoir, mes chers enfants, maintenir pour toujours vos âmes dans cet heureux état. Vous allez vous unir à votre divin chef qui est saint, sans tache, séparé des pécheurs, plus élevé que les cieux par sa sainteté : priez-le de ne devenir jamais des membres infectés par le vice. On ne voit qu'avec peine un corps à moitié paralysé, et l'on ne peut s'empêcher de plaindre le malheur de celui qui est réduit à cet état... Mais comment pourrez-vous demeurer toujours vivants de la vie de la grâce? Par le moyen de ce pain du ciel qui vous fera vivre de la vie des habitants du ciel et vous permettra de dire avec l'Apôtre : Notre conversation est dans les cieux. Vous allez recevoir, pour la première fois, ce que vous devez recevoir le plus souvent qu'il vous sera possible à l'avenir. Les Juifs, après s'être nourris et rassasiés avec le pain que Jésus-Christ avait multiplié dans le désert, lui disaient : *Donnez-nous toujours de ce pain* (*Joan.*, VI, 34); mais Jésus-Christ leur reprocha ce désir bas et terrestre, et leur dit : Vous demandez la figure, tandis que vous pouvez avoir la réalité : C'est moi, oui, c'est moi qui suis le pain de la vie : celui qui me reçoit dans la communion, n'aura jamais faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif. (*Ibid.*) Plût à Dieu, mes chers enfants, que vous ne perdissiez jamais le saint usage de l'adorable eucharistie, et que vous devinssiez si parfaits que vous pussiez dire à Dieu : donnez-nous ce pain chaque jour. C'est le pain de vie, parce qu'il vous fera vivre en ce monde de la vie de la grâce et en l'autre de la vie de la gloire. Ah! n'abandonnez jamais la communion : car si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Venez donc à la communion, mes enfants, avec la ferme résolution d'en faire un fréquent usage. Vous désirez communier aujourd'hui, désirez communier souvent à l'avenir. En communiant, on reçoit le gage de sa résurrection glorieuse. Venez, mes enfants, venez marquer, dès ce jour, votre place dans le ciel; recevez avec une foi inébranlable celui qui a dit : ma chair est véritablement une nourriture; recevez avec confiance celui qui a dit : *Venez tous à moi, vous qui êtes dans l'accablement et la peine, et je vous soulagerai et vous trou-*

verez en moi le repos de vos âmes. (*Matth.*, XI, 28.) Recevez avec amour celui qui, en se donnant lui-même, vous donne toutes choses dans ce sacrement adorable; recevez avec humilité celui que vous aviez offensé, et qui vous a si généreusement pardonné. Venez, mes enfants, le festin est prêt . vos cœurs le sont aussi : adorez le Dieu que vous allez recevoir, et recevez dans vos cœurs le divin objet de vos adorations.

LXXXI.

APRÈS LA COMMUNION.

Jeunes enfants, louez le Seigneur : *Laudate pueri Dominum* (*Psal.* CXII, 1) ; bénissez son nom adorable, et dites à Jésus-Christ, comme les enfants des Hébreux : *Hosanna filio David* (*Matth.*, XXI, 15) : *Honneur et gloire au fils de David!* Rien ne pouvait arrêter l'élan de leur reconnaissance, parce qu'ils voyaient cet adorable Sauveur honorer de sa présence la ville de Jérusalem. Les uns jetaient des rameaux sur son passage; les autres étendaient leurs vêtements sur ses pas; tous faisaient retentir les airs de leurs cris d'allégresse. Et cependant Jésus-Christ n'était entré que dans les murs de leur cité. Qu'eussent-ils fait, qu'eussent-ils dit s'il fût entré dans leurs cœurs? Ce bienfait vient de vous être accordé, chers enfants, et vous gardez le silence; mais non, devant Dieu vous ne le gardez pas : car il entend les cris de votre cœur; il voit les transports de vos âmes. Les apôtres gardèrent d'abord le silence quand, de sa propre main, Jésus-Christ les eut communiés la veille de sa mort; mais leurs cœurs n'en étaient pas moins pénétrés de la faveur qui leur avait été faite. Voilà le jour de la bonté du Seigneur, le plus beau des jours de votre vie. Ah! mes chers enfants, que ferez-vous pour reconnaître les bienfaits de Jésus-Christ? La première chose que vous avez à faire, c'est de le remercier de ses faveurs inappréciables. Dites donc avec le Roi-Prophète : Mon âme, bénissez le Seigneur, et que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom. 2° Aimez-le de toute votre âme. Mon Dieu, je vous aimerai, vous qui êtes ma ressource et ma force. Mais prouvez-lui votre amour par votre docilité à toutes ses volontés saintes : car il n'y a point d'amour là où il n'y a point de fidélité à ses lois. 3° Ne craignez pas de vous déclarer ouvertement pour lui. Ne lui devez-vous pas cette preuve de votre dévouement? Faites voir que des enfants peuvent avoir moins de respect humain que de grandes personnes. Les sept enfants de la mère des Macchabées ne rougirent pas de se montrer fidèles à leur religion, alors même qu'il devait leur en coûter la vie : et leur exemple servira de leçon à tous les siècles. 4° Cherchez, par vos vertus et par vos discours, à contribuer au retour de ceux qui s'égarent. Abner, ayant été admis à la table de David, en fut si reconnaissant qu'il dit à ce prince : Je me lèverai, et, en sortant d'ici, j'irai me mettre en devoir de vous ramener, ô mon seigneur et mon roi, tout le peuple d'Israël; je ferai alliance avec vous, et bientôt, par mes soins, vous régnerez sur toutes les tribus, comme votre cœur le désire : *Et dixit Abner ad David : Surgam ut congregem ad te, dominum meum regem, omnem Israel, et ineam tecum fœdus, et imperes omnibus sicut desiderat anima tua.* (II *Reg.*, III, 21.) C'est sur vous désormais que l'Église a les regards fixés : c'est de votre conduite, de votre constance, de votre zèle qu'elle attend ce qu'elle ne peut obtenir par d'autres moyens : elle emploie le ministère de ses pasteurs; mais leur prudence, leur piété, leur science, leurs prédications ne sont que trop souvent sans effet. Soyez nos suppléants; l'exemple des enfants fidèles est toujours puissant et efficace. Oh! quelle gloire pour vous, et quelle récompense serait la vôtre si votre piété forçait ceux qui s'égarent à devenir pieux; si votre patience lassait les ennemis de la religion, et les contraignait à n'être plus persécuteurs; si votre assiduité aux offices faisait rougir ceux qui n'y assistent presque plus! Mais serez-vous tous des enfants de bénédiction et de grâce? et ne se trouvera-t-il pas parmi vous quelque enfant de perdition? Voulez-vous vous attirer ce reproche fait au traître Judas : *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique... tu verò, homo unanimis, dux meus et notus meus, qui mecum dulces capiebas cibos!... Et dixit Mathathias filiis suis : Nunc confortata est superbia et castigatio, et tempus eversionis, et ira indignationis. Nunc ergo, o filii, æmulatores estote legis, et date animas vestras pro testamento patrum vestrorum, et mementote operum patrum quæ fecerunt in generationibus suis : et accipietis gloriam magnam et nomen æternum. Abraham, Joseph, Phinees, Jesus, Caleb, David, Elias, Ananias, Azarias, Mizael, Daniel... et ita cogitate per generationem et generationem, quia omnes qui sperant in eum non infirmantur. Et a verbis viri peccatoris ne timueritis : quia gloria ejus stercus et vermis; hodie extollitur : et cras invenietur quia conversus est in terram, et cogitatio ejus periit. Vos ergo, filii, confortamini, et viriliter agite in lege quia in ipsa gloriosi eritis. — Et adducetis ad vos omnes factores legis, et vindicate vindictam propositi vestri.* (I *Mach.*, II, 49 et seq.)

LXXXII.

Honorem habebis matri tuæ omnibus diebus vitæ suæ. (*Job.* IV, 3.)

Rendons grâces au ciel : le culte de Marie est solidement établi dans ce diocèse; tous les efforts de l'enfer, tous les frémissements et les mensonges de l'hérésie ne réussiront pas à l'anéantir. Ce respect, cette confiance, ce dévouement pour Marie est ce qui me donne le plus d'espoir pour le retour de ce diocèse à l'unité catholique : car je sais que des personnes qui n'ont pas le bonheur d'être nées dans le sein du catholicisme révèrent l'immaculée Vierge, et sont scandalisées de voir leurs ministres se déchaîner contre son

culte. Il y a tout à espérer pour celui qui est animé de pareils sentiments envers Marie. On s'occupe beaucoup maintenant d'une apparition miraculeuse de la sainte Vierge à un petit berger de onze ans, nommé Pierre-Maximin Giraud, et à une bergère un peu plus âgée, nommée Mélanie Mathieu. Ces deux enfants n'avaient pas encore pu être admis à la première communion à cause de leur grande légèreté. Ils étaient l'un et l'autre de la paroisse de Corps, qui est un canton peu distant de Grenoble. Leurs parents étaient pauvres et les avaient placés en qualité de bergers à quatre lieues de là, chez un propriétaire de la Sallette de Fallaveaux, sur les montagnes du Dauphiné. Le 19 septembre 1846, pendant que leurs troupeaux paissaient dans une vallée, ils reposaient tranquillement sur une grande pierre d'ardoise, comme on en trouve partout sur les montagnes voisines de Grenoble; vers les trois ou quatre heures du soir, ils quittent cet endroit pour aller s'assurer que leurs troupeaux ne s'égarent pas; ils les trouvent bien placés, et reviennent au lieu où ils étaient précédemment. Une dame éclatante de beauté, portant sur la tête une couronne, ayant sur la poitrine un crucifix, et paraissant plongée dans la douleur, était assise sur la même pierre qu'ils avaient quittée pour aller voir leurs troupeaux. Cette dame se leva pour aller à eux; ils en eurent peur et voulaient s'enfuir. La dame les appela d'une voix si douce, qu'ils se rassurèrent et vinrent auprès d'elle. Elle leur dit que son Fils, qui était au ciel, était plein d'indignation contre la France, surtout à cause de trois crimes qui y étaient malheureusement en règne partout : le blasphème du saint nom de Dieu qui retentissait sur les grands chemins, en public et en particulier; l'oubli de la prière qu'un si grand nombre de chrétiens omettaient le matin et le soir; la profanation du dimanche par les travaux serviles et l'omission de la sainte messe. Mon Fils, ajouta la dame, est si irrité contre ces crimes, que je ne peux plus arrêter sa colère et retenir son bras. Dites-le partout, mes petits enfants : car si l'on ne se convertit pas, la maladie des pommes de terre n'aura été qu'un faible châtiment en comparaison de celui dont la France est menacée. Le blé ou ne montera pas, ou n'offrira que du grain tombant en poussière; tandis que si l'on profite de cet avertissement, on moissonnera abondamment jusque sur les pierres. Pendant que la belle dame parlait, ses pieds touchaient à peine le gazon; elle dit plusieurs choses particulières au petit berger et à la petite bergère, leur défendant d'en parler. Elle parla en patois au petit berger quand elle remarqua qu'il n'entendait pas le français. Après s'être entretenue avec les deux enfants pendant environ une demi-heure, Marie franchit le lit d'une petite source jusqu'alors intermittente, mais qui, depuis cette époque, n'a cessé de couler; elle franchit aussi l'espace qui la séparait d'une petite éminence de laquelle les enfants la virent perdre terre à la hauteur d'environ cinq ou six pieds. Alors sa tête et successivement tout son corps disparut. Pendant un instant, le lieu d'où Marie avait disparu demeura lumineux. Les enfants ne manquèrent pas de raconter à tous, suivant la recommandation de la sainte Vierge, la merveille qui s'était produite à leurs regards, et les avertissements que la Reine du ciel les avait chargés de répandre. Mgr l'évêque de Grenoble, instruit du fait, a nommé une commission d'hommes choisis qu'il a chargés d'examiner consciencieusement les enfants. Ceux-ci ont été invariables dans leurs témoignages. Le lieu de l'apparition est devenu un pèlerinage célèbre, où des milliers de pieux pèlerins arrivent. L'eau de la fontaine qui a coulé aux pieds de Marie est employée avec succès auprès des malades que la foi et la confiance en la sainte Vierge animent. Une pierre prise sur le lieu de l'apparition, et partagée en deux, a présenté tous les traits de la sainte face de Jésus flagellé. Mgr de Grenoble, à qui j'ai écrit pour m'éclaircir du fait, est persuadé de sa vérité, qui d'ailleurs devient assez prouvée par la conversion d'un si grand nombre de pécheurs qui, depuis cette époque, se sont convertis. Il n'y a pas cent hommes dans le canton qui ne soient revenus à Dieu. Trois lettres que m'a adressées M. Melin, curé archiprêtre de Corps, où sont maintenant les deux petits bergers, confirment les circonstances de l'apparition. Des parties les plus éloignées de la France on fait venir de l'eau de la fontaine, et l'on raconte plusieurs prodiges opérés par l'intercession de Marie. Puisse sa protection nous préserver des malheurs qui nous menacent et que nous n'avons que trop mérités!

LXXXIII.

Spiritus tuus bonus deducet me in terram rectam. (*Psal.* CXLII, 10.)

Si l'on considère la multitude des dangers qui environnent les serviteurs de Dieu sur la terre, on n'a pas lieu de s'étonner de ce cri du Roi-Prophète : *Funes inferni circumdederunt me, et pericula inferni invenerunt me.* (II *Reg.*, XXII, 6.) Le démon, qui se tait à l'égard de la première jeunesse, ou qui du moins n'ose déchaîner contre elle toute sa fureur, n'épargne plus l'adolescence qu'il s'efforce de rendre le jouet des passions et de détourner de la foi et de la pratique des devoirs du christianisme. Le monde, qui avait respecté l'enfance jusqu'à un certain âge, ne lui tient plus compte de la religion et de la foi, presque immédiatement après la première communion et la confirmation. Dieu n'avait pas permis les grandes persécutions et les grandes tempêtes, tant que le chrétien était encore trop faible pour les soutenir; mais après que la divine eucharistie l'a nourri, que l'Esprit-Saint l'a éclairé et fortifié, il semble lui dire : Soutiens maintenant de plus violents combats; résiste à des ennemis plus terribles, et qu'il ne soit pas dit que je t'aie vainement donné d'aussi

puissants secours. Ce n'est pas que Dieu veuille abandonner l'homme : il est visible qu'il veut marcher et combattre avec lui : autrement les sacrements conférés l'auraient été sans but ; mais il faut que l'âme du chrétien fidèle s'identifie, si je puis parler de la sorte, avec les dons qu'elle a reçus et qu'elle s'aide à les mettre en œuvre, et à les appliquer à ses besoins, comme il faut que le soldat se serve de ses armes pour se défendre au temps de l'attaque, comme il faut que le peintre emploie son pinceau, et l'écrivain sa plume. Au moyen de cette correspondance fidèle, il n'est pas de situation où le chrétien ne puisse conserver la grâce et se défendre de ses ennemis : et s'il doit craindre pour sa propre faiblesse, il doit se confier dans la force du divin Esprit auquel il est bien disposé de correspondre. Seigneur, peut-il dire, je n'ai pas de peine à convenir de toute mon impuissance personnelle à accomplir votre loi, mais vous êtes en moi, je l'espère, et je suis en vous : *Legem pone mihi, Domine, viam justificationum tuarum et exquiram eam semper.* (*Psal.* CXVIII, 33.) *Fidelis Deus est et non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum ut possitis sustinere.* (1 *Cor.*, X, 13.) Vous implorerez ses lumières dans vos incertitudes, et vous agirez toujours dans l'intention d'accomplir sa volonté. Si, après l'avoir consulté et ceux qu'il a préposés à votre conduite, il vous reste des doutes sur ce que vous devez faire, agissez dans une intention droite et pure, et vous agirez bien ; confiez-vous à Dieu dans les circonstances critiques. Il sauva les Israélites en ouvrant la mer, et en y engloutissant les Egyptiens.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

NOTICE SUR MGR VILLECOURT. 9

ŒUVRES ORATOIRES DE SON EMINENCE LE CARDINAL VILLECOURT.

PREMIÈRE PARTIE.

DISCOURS SUR L'HISTOIRE ECCLÉSIATIQUE, PRONONCÉS DANS L'ÉGLISE DE SAINT-LOUIS, A ROCHEFORT, AU CARÊME DE L'ANNÉE 1845.

Discours Ier. 9
Discours II. 19
Discours III. 25
Discours IV. 31
Discours V. 35
Discours VI. 39
Discours VII. 44
Discours VIII. 48
Discours IX. 53
Discours X. 57
Discours XI. 62
Discours XII. 66
Discours XIII. 70
Discours XIV. 74
Discours XV. 79
Discours XVI. 82
Discours XVII. 86
Discours XVIII. 91
Discours XIX. 95
Discours XX. 102
Discours XXI. 108
Discours XXII. — Récapitulation des précédents. — Pour le jour de Pâques. 113

DEUXIÈME PARTIE.

COURS D'INSTRUCTION POUR LE CARÊME. 121

Instruction Ire. — Sur les motifs de pratiquer la vertu. 121
Instruction II. — Sur la rédemption et ses effets divins. 129
Instruction III. — Sur les fins dernières. 137
Instruction IV. — Sur l'enfer. 144
Instruction V. — Promesses faites à la vertu pour la vie présente. 150
Instruction VI. — Sur la Providence divine favorable aux justes et terrible aux pécheurs. 156
Instruction VII. — Sur les heureux effets de l'Esprit-Saint dans les âmes des fidèles. 161
Instruction VIII. — Le bonheur de la vie présente est proportionné à la vertu. 166
Instruction IX. — Voix consolante ou sévère de la conscience. — Douceurs de l'espérance dans les justes. 172
Instruction X. — Vaines espérances des pécheurs, qui n'atteignent jamais l'objet de leurs désirs. 177
Instruction XI. — Paix du juste ; déceptions et chagrins amers du pécheur. 182
Instruction XII. — Ressources du juste dans ses besoins et ses tribulations, comparées à la détresse des pécheurs. 187
Instruction XIII. — Bénédictions ou malédictions temporelles, suivant que l'on est juste ou pécheur. 193
Instruction XIV. — Autant la mort des pécheurs est terrible, autant celle des justes est consolante. 198
Instruction XV. — Prétextes qu'on allégue pour différer sa conversion, tirés des difficultés qu'elle présente. 203
Instruction XVI. — Danger des pécheurs qui renvoient leur conversion à la mort. 208
Instruction XVII. — Futilité des prétextes allégués pour s'autoriser à renvoyer sa conversion. 213
Instruction XVIII. — La miséricorde de Dieu n'est pas un motif qui autorise à renvoyer sa conversion. 219
Instruction XIX. — Secours puissants que Dieu accorde à ceux qui embrassent son service. 224
Instruction XX. — Combien la vertu est douce et le vice amer. 230
Instruction XXI. — Erreur de ceux qui placent la félicité ailleurs qu'en Dieu et dans la vertu. 235

TROISIÈME PARTIE.

INSTRUCTIONS SUR LES PÉCHÉS CAPITAUX. 241

Avertissement. 241
Instruction I^re. — Sur les motifs qui doivent faire détester le péché. 241
Instruction II. — Sur les moyens d'éviter le péché. 247
Instruction III. — Des vertus en général. 252
Instruction IV. — De l'orgueil. 257
Instruction V. — Motifs qui doivent nous faire détester l'orgueil. 261
Instruction VI. — Motifs qui doivent nous faire détester l'orgueil. 268
Instruction VII. — Remèdes contre l'orgueil. 273
Instruction VIII. — Excellence de l'humilité. 277
Instruction IX. — De l'avarice. 280
Instruction X. — Motifs qui doivent nous détacher des biens de ce monde. 283
Instruction XI. — Motifs qui doivent nous faire détester l'avarice. 289
Instruction XII. — Nécessité de l'aumône. 295
Instruction XIII. — Qualités de l'aumône. 302
Instruction XIV. — De l'envie. 310
Instruction XV. — Des jugements téméraires. 318
Instruction XVI. — De la médisance. 326
Instruction XVII. — De la gourmandise. 335
Instruction XVIII. — Des jeûnes et abstinences. 340
Instruction XIX. — De la colère. 346
Instruction XX. — Remèdes contre la colère. 351
Instruction XXI. — De la paresse. 355

QUATRIÈME PARTIE.

EXPLICATION DES COMMANDEMENTS DE DIEU. 361

Instruction I^re. — Nécessité d'observer les commandements de Dieu. 361
Instruction II. — Sur le premier commandement de Dieu. — Ce qu'il prescrit. 371
Instruction III. — Sur les commandements de Dieu. — Continuation sur le premier commandement. 380
Instruction IV. — Sur les commandements de Dieu. — Continuation sur le premier commandement. — Péchés que l'on peut commettre contre la foi, l'espérance et la charité. 386
Instruction V. — Deuxième commandement. 395
Instruction VI. — Sur la sanctification du dimanche. 401
Instruction VII. — Repos des jours consacrés au Seigneur. 407
Instruction VIII. — Quatrième commandement. — Devoirs des parents à l'égard de leurs enfants. 412
Instruction IX. — Devoirs des enfants à l'égard de leurs parents. 422
Instruction X. — Devoirs des serviteurs envers les maîtres. 427
Instruction XI. — Sur le respect dû aux prêtres. 451
Instruction XII. — Sur le cinquième commandement. 458
Instruction XIII. — Sur l'impureté. 445
Instruction XIV. — Dangers de la danse. 451
Instruction XV. — Sur les grands bals de société qui ont lieu dans les villes. 461
Instruction XVI. — Éloge de la céleste vertu de pureté. 468
Instruction XVII. — Sur le septième commandement. 476
Instruction XVIII. — Deuxième instruction sur le septième commandement. — La restitution. 482

CINQUIÈME PARTIE.

DISCOURS ET CONFÉRENCES POUR UNE RETRAITE ECCLÉSIASTIQUE. 489

Avertissement. 489
Discours I^er. — Sur la nécessité et les avantages de la retraite. 491
Discours II. — Sur les avantages et les qualités du bon exemple que doivent donner les ecclésiastiques. 502
Discours III. — Sur la prudence. 511
Discours IV. — Sur le même sujet. 519
Discours V. — *De castitate sacerdotali vitioque castitati opposito.* 531
Discours VI. — *De eodem argumento.* 541
Discours VII. — Sur l'avarice. 551
Discours VIII. — Sur le même sujet. 563
Discours IX. — Sur l'oisiveté dans les prêtres. 572
Discours X. — Sur le même sujet. 580
Discours XI. — Sur l'obligation d'annoncer la parole de Dieu. 587
Discours XII. — Réfutation des prétextes allégués pour se dispenser de la prédication. 600
Discours XIII. — Différentes espèces de prédications. 613
Discours XIV. — Qualités de la prédication. 628
Discours XV. — Sur la sagesse et la piété nécessaires aux ecclésiastiques. 641
Discours XVI. — Sur l'étude de la sainte Ecriture. 653
Discours XVII. — Sur le don de la force dans les ecclésiastiques. 665

CONFÉRENCES. — PRATIQUES DE LA PÉNITENCE. 677

Conférence I^re. — Avis généraux aux confesseurs. 677
Conférence II. — Interrogations à faire au saint tribunal. 688
Conférence III. — Interrogations à faire selon les différents états et conditions. 702
Conférence IV. — Circonstances relatives aux différentes situations des pénitents. 711
Conférence V. — Conduite à tenir à l'égard des personnes pieuses. 725
Conférence VI. — Autres avis aux confesseurs. 733

SIXIÈME PARTIE.

DISCOURS SUR LES SAINTS MYSTÈRES. 741

Discours I^er. — Pour le jour de Pâques. — La résurrection de Jésus-Christ et la nôtre. 741
II. — Essai de sermon pour le jour de l'Ascension. — Sur la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 751
III. — Allocution prononcée dans la cathédrale de la Rochelle, le jour de la Pentecôte. 762
IV. — Sermon pour la fête du Sacré-Cœur. 772
V. — Homélie pour le saint jour de Noël. 784
VI. — Homélie pour le saint jour de Noël. 796
VII. — Sermon sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 807
VIII. — Pieuses réflexions sur quelques points de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 819

SEPTIÈME PARTIE.

SERMONS OU ALLOCUTIONS POUR LES FÊTES DES SAINTS. 841

I. — Sermon pour la fête de la nativité de saint Jean-Baptiste. 841
II. — Sermon pour la fête de saint Pierre. 850
III. — Allocution sur les prérogatives du saint-siége. — Pour le jour de la fête de saint Pierre. 863
IV. — Sermon pour la fête de saint Laurent, martyr. 871
V. — Sermon pour la fête de saint Louis. 877
VI. — Sermon pour la fête de saint Augustin. 888
VII. — Allocution pour le jour des saints anges. 900
VIII. — Discours prononcé dans l'ancienne cathédrale de Saint-Pierre de Saintes, à l'occasion de la translation solennelle des reliques de saint Eutrope. 904
IX. — Panégyrique de sainte Thérèse. 916
X. — Panégyrique de saint Charles-Borromée. 931
XI. — Sermon pour la fête de saint Martin. 941
XII. — Allocution familière pour le jour de saint François-Xavier. 952

HUITIÈME PARTIE.

ÉLOGES ET ORAISONS FUNÈBRES. 957

I. — Éloge funèbre de son A. R. Mgr le duc de Berry. 957
II. — Oraison funèbre de Mgr le cardinal Lefebvre de Cheverus. 966

NEUVIÈME PARTIE.

MARIANA, OU DISCOURS SUR LA SAINTE VIERGE. 987

Avertissement de l'auteur. 987

Sermon I^er. — Pour la fête de la Conception immaculée de la très-sainte Vierge. 987
II. — Exhortation pour la fête de l'Immaculée conception. 998
III. — Discours sur le triomphe de Marie dans le décret pontifical qui en définit la conception immaculée. 1004
IV. — Exhortation sur les vertus de Marie. 1011
V. — Exhortation touchant les bienfaits et l'amour de Marie envers les hommes. 1021
VI. — Exhortation pour le jour de la Compassion de la sainte Vierge. 1028
VII. — Exhortation pour le jour de l'Assomption. 1039
VIII. — Exhortation pour le jour de la consécration d'une société de jeunes gens à la sainte Vierge. 1047

APPENDIX AD MARIANA. 1049

Votum de accelerando oraculo B. Virginis Maria immaculatam conceptionem definituro. 1049

DIXIÈME PARTIE.

MONIALIA, OU DISCOURS AUX RELIGIEUSES. 1061

Avertissement de l'auteur. 1061
Discours I^er. — Pour la profession de trois religieuses hospitalières de l'ordre de Saint-Augustin. — Sur les avantages de la vie religieuse. 1061
Discours II. — Pour la vêture de trois sœurs hospitalières chez les religieuses augustines d'Auxerre. — Sur l'excellence de la vocation à l'état religieux. 1072
Discours III. — Pour la vêture d'une religieuse. — Sur le bonheur de la vie religieuse. 1079
Discours IV. — Pour la vêture d'une religieuse carmélite de Sens. — Sur la sagesse des âmes qui embrassent l'état religieux, et les douceurs qu'elles y trouvent. 1087
Discours V. — Pour le jour de la profession de la même religieuse. — Perfection de la vie religieuse. 1097
Discours VI. — Prononcé le 29 octobre 1839, à la cérémonie de la bénédiction de Mme l'abbesse des religieuses bénédictines de Saint-Jean d'Angely. — Devoirs d'une abbesse. 1112
Discours VII. — Pour la rénovation des vœux des Carmélites de Sens. — Sur les vœux des religieuses. 1117
Discours VIII. — Pour la consécration de Mme de Vougy, abbesse des religieuses bénédictines de Saint-Jean d'Angely — Sur les récompenses que le ciel accorde aux religieuses. 1126
Discours IX. — Pour la profession de sœur Marie des Anges, religieuse de Saint-Benoît à l'abbaye de Saint-Jean d'Angely. — Sur la sécurité que l'on trouve en religion. 1132

ONZIÈME PARTIE.

DISCOURS ET ALLOCUTIONS DIVERSES. 1139

Avertissement de l'auteur. 1139
I. — Allocution pour le jour de la Fête-Dieu. 1139
II. — Allocution pour le jour de Noël. 1148
III. — Allocution pour la bénédiction de l'église de Rochefort. 1159
IV. — Allocution pour la bénédiction de la chapelle de l'hospice de Saint-Jean d'Angely. 1166
V. — Allocution pour le jour de la dédicace ou consécration d'une église. 1169
VI. — Discours prononcé dans la cathédrale de la Rochelle, le mardi 2 août 1853, jour de la clôture du concile. — Origine, vicissitudes et destinées religieuses de la Rochelle. 1178
VII. — Discours prononcé avant la bénédiction d'une cloche dans l'église de Saint-Louis de la Rochelle. 1188
VIII. — Allocution sur la mission de saint Eutrope, fondateur de l'église de Saintes. 1193
IX. — Allocution pour une cérémonie d'amende honorable, à l'occasion d'une mission. 1200
X. — Discours de l'évêque de la Rochelle, prononcé le lendemain de son entrée dans sa cathédrale. 1204
XI. — Allocution adressée aux élèves du grand séminaire de Meaux. 1216
XII. — Allocution pour le jour de la rénovation des promesses cléricales. 1219
XIII. — Allocution pour le jour d'une ordination. — Comparaison du ministère actuel avec celui qu'ont exercé les premiers apôtres. 1225
XIV. — Allocution sur l'esprit apostolique. 1230
XV. — Allocution sur la sainteté des prêtres. 1236
XVI. — Allocution sur l'heureux partage de ceux qui s'attachent au Seigneur. 1239
XVII. — Allocution sur l'infaillibilité du souverain pontife. 1245
XVIII. — Discours prononcé dans la cathédrale de la Rochelle, à l'occasion du sacre de Mgr Pallu du Parc, évêque de Blois. 1254
XIX. — Allocution pour une première communion. — La sainte eucharistie, mystère de foi. 1256
XX. — Allocution avant la communion. — Sacrement d'amour. 1262
XXI. — Allocution après la communion. — Jésus-Christ pain d'immortalité. 1264
XXII. — Allocution pour le même jour. — Rénovation des promesses du baptême. 1270
XXIII. — Allocution pour le jour d'une première communion. A l'évangile. 1279
XXIV. — Allocution immédiatement avant la communion. 1281
XXV. — Allocution après la première communion. 1283
XXVI. — Allocution pour la cérémonie de la rénovation des vœux du baptême. 1285
XXVII. — Allocution pour une distribution de prix. 1289
XXVIII. — Discours prononcé à la distribution des prix du petit séminaire de Pons. — Le clergé a été de tout temps le canal de la science. 1293
XXIX. — Discours sur les avantages d'une éducation chrétienne. 1299
XXX. — Allocution sur la conduite à tenir pendant les vacances. 1311
XXXI. — Allocution à l'occasion d'une distribution de prix. 1313
XXXII. — Allocution pour une semblable circonstance. 1316
XXXIII. — Allocution pour la même circonstance. 1319
XXXIV. — Allocution pour le même sujet. 1323
XXXV. — Allocution sur la grâce du baptême. 1327
XXXVI. — Allocution pour une distribution de prix dans une maison religieuse. — Conseils a de jeunes filles pour mener une vie pieuse dans le monde. 1332
XXXVII. — Allocution pour la même circonstance. — Avantage d'une éducation chrétienne. 1334
XXXVIII. — Allocution pour une distribution de prix. 1337
XXXIX. — Allocution pour une distribution de prix. 1338
XL. — Allocution sur la nécessité de la grâce pour revenir à Dieu. 1339
XLI. — Allocution pour la distribution des prix, chez les religieuses ursulines de la Rochelle. 1346
XLII. — Allocution pour le jour de la distribution des prix, aux élèves des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. 1348
XLIII. — Allocution pour la distribution des prix faite à la Providence de Saintes. 1350
XLIV. — Allocution pour la même circonstance, chez les Ursulines de Pons. 1352
XLV. — Allocution pour une distribution de prix. — Sur l'éducation de la jeunesse. 1353
XLVI. — Allocution pour une distribution de prix. 1361
XLVII. — Allocution pour le même sujet. 1362
XLVIII. — Allocution pour le même sujet. — Nécessité d'une éducation religieuse. 1365
XLIX. — Allocution pour le même sujet. — Portrait de la femme forte. 1366
L. — Allocution à S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux. 1368
LI. — Allocution à l'occasion de la prise de Sébastopol. 1369
LII. — Allocution pour une confirmation. 1370
LIII. — Allocution aux jeunes Rochellois de la société de Saint-Vincent de Paul. 1372
LIV. — Allocution aux dames du travail. 1374
LV. — Allocution aux jeunes gens de l'association de Saint-Vincent. 1376
LVI. — Allocution le jour de la première communion de quatre pénitentes. 1377
LVII. — Allocution pour la confirmation de onze pénitentes. 1379

LVIII. — Allocution à quelques hommes avant et après la communion. 1381
LIX. — Allocution pour le jour de la première communion de M. Edouard-Marie Barthélemy. 1383
LX. — Allocution au même avant la confirmation. — Reconnaissance envers Dieu. 1386

ALLOCUTIONS POUR UNE TOURNÉE ÉPISCOPALE. 1389

Avertissement de l'auteur. 1389
I-XXXVI. 1389-1430
XXXVII. — Explication de l'Oraison dominicale. 1431
XXXVIII. — Le symbole ou profession de foi. 1433
XXXIX-LXXIV. 1434-1482.
LXXV. — Première communion d'un soldat — Confirmation à trois militaires. 1484
LXXVI. — Sur les cérémonies de la confirmation. 1486
LXXVII. — Avant la confirmation. 1488
LXXVIII. — Après la confirmation. 1491
LXXIX. 1493
LXXX. — Première communion, dans l'oratoire épiscopal, des enfants de la Salette. 1495
LXXXI. — Après la communion. 1497
LXXXII-LXXXIII. 1498-1500

FIN DU TOME QUATRE-VINGT-DEUX.

Imprimerie de MIGNE, au Petit-Montrouge.

UNIVERSITAS

a39003 001640480b

BX 1756 .A2M5 1844 V82
MIGNE, JACQUES PAUL.
COLLECTION INTEGRALE E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V082
COO MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047813

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 10 04 05 05 09 5